



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







TVB 2597/2

23" 17/18" B0U1



1092978485

TVB 2597/2

COLLECTION

INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS

DU PREMIER ORDRE,

SAVOIR : BOURDALOUE, BOSSUET, FÉNELON, MASSILLON,

COLLECTION ÉGALEMENT INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES ORATEURS SACRÉS DU SECOND ORDRE,

SAVOIR : DE LINGENDES, LEJEUNE, JOLY, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ARGENTRÉ, D'ORLÉANS, MASCARON, BOILEAU, ANSELME, FLÉCHIER, RICHARD (L'AVOCAT), LABOCHE, HUBERT, MABOUL, HONORÉ GAILLARD, LES DEUX TERRASSON, DE LA RUE, DE NESMOND, MATTH. PONCET DE LA RIVIÈRE, DU JARRY, DE LA BOISSIÈRE, DE LA PARISIÈRE, J.-B. MOLINIER, SOANEN, BRETONNEAU, PALLU, DUFAY, MONGIN, BALLET, SÉGAUD, SURIAN, SENSARIC, CICÉRI, SÉGUY, PÉRUSSEAU, TRUBLET, FERRIN, DE LA TOUR DU PIN, LAFITAU, D'ALÈGRE, CLÉMENT, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM VINCENT, DE LA BERTHONIE, GRIFFET, COUTURIER, LE CHAPELAIN, POULLE, CAMBACÉRÈS, ÉLIZÉE, GÉRY, BEURRIER, DE BOISMONT, MAROLLES, MAURY,

ENFIN COLLECTION INTÉGRALE, OU CHOISIE, DE LA PLUPART

DES ORATEURS SACRÉS DU TROISIÈME ORDRE,

SAVOIR : CAMUS, COTON, CAUSSIN, GODEAU, E. MOLINIER, CASTILLON, DE BOURZEIS, BIROAT, TEXIER, NICOLAS DE DIJON, SENAULT, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, G. DE SAINT-MARTIN, BRETTEVILLE, HOUDRY, DE FROMENTIÈRES, DE LA CHAMBRE, MAIMBOURG, SIMON DE LA VIERGE, LE BOUX, MASSON, AUGUSTIN DE NARBONNE, PESSE, CHAUCHEMER, DE LA VOLPILIÈRE, BERTAL, DAMASCÈNE, SÉRAPHIN, QUIQUERAN DE BEAUJEU, DE LA CHÉTARDIE, CHAMPIGNY, LORiot, JÉRÔME DE PARIS, GEOFFRIN, RENAUD, BÉGault, BOURRÉE, NERMANT, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, CHARAUD, DANIEL DE PARIS, INGOUT, POISSON, PACAUD, PRÉVOT, DE LATOUR, DE TRACY, PRADAL, DU TREUL, ASSELIN, COLLET, JARD, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, GIRARDOT, RICHARD (L'ABBÉ), GEOFFROY, BAUDRAND, DE L'ÉCLUSE DES LOGES, FOSSARD, TALBERT, BARUTEL, TORNÉ, FAUCHET, FELLER, RQUELAURE, VILLEDIEU, ASSELINE,
(LES ORATEURS MARQUÉS D'UNE * ÉTAIENT MEMBRES DE L'ACADÉMIE,)

ET BEAUCOUP D'AUTRES ORATEURS, TANT ANCIENS QUE CONTEMPORAINS, DU SECOND COMME DU TROISIÈME ORDRE, DONT LES NOMS NE POURRONT ÊTRE FIXÉS QUE POSTÉRIEUREMENT;

PUBLIÉE, SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE ;

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

60 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ;
6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUINZIÈME,

CONTENANT LA SECONDE PARTIE DES ŒUVRES COMPLÈTES DE BOURDALOUE.

412/184
13007

15 2597/5

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1845

INDEX

DES ORATEURS ET DES DISCOURS CONTENUS DANS CE VOLUME.

BOURDALOUE,

OEUVRES COMPLÈTES, SECONDE PARTIE:

Panegyriques et oraisons funèbres.	col.	9
Dominicale.		369
Vêtures et professions religieuses.		1055

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
ET UNIVERSITAIRE
28. MAR. 1989
LAUSANNE/Dorigny

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

PANEGYRIQUES

ET

ORAISSONS FUNEBRES.

AVERTISSEMENT

Ce n'est pas seulement pour l'honneur des saints que leurs fêtes ont été instituées, mais pour notre utilité particulière et notre propre sanctification. L'Église, en célébrant leurs grandeurs, nous propose leurs exemples; et comme leurs grandeurs nous portent à les honorer, leurs exemples nous invitent à les imiter.

Ce sont aussi les deux vues que doit avoir un prédicateur dans les panégyriques de ces glorieux prédestinés. Si, d'une part, en les exaltant, il n'est attentif qu'à la gloire du saint dont il fait l'éloge, il éblouira par un magnifique récit d'actions et de vertus héroïques; mais ceux qui l'écoutent en tireront peu de fruit, et souvent n'en remporteront qu'un secret désespoir d'atteindre à une sainteté qui leur paraîtra plus admirable qu'imitable. Ou, s'il donne dans un excès tout contraire, et qu'il n'ait égard qu'à l'instruction des auditeurs et qu'à leur édification, il ne fera connaître qu'imparfaitement les mérites des saints et ne leur rendra pas tout le tribut de louanges qui leur est dû. C'est donc en recueillant d'abord de leur histoire ce qu'il y a de plus mémorable et de plus grand pour l'exposer avec les ornements de l'éloquence chrétienne, et puis, en l'appliquant aux mœurs du siècle, pour les réformer et les régler, qu'il remplira son ministère, et qu'il entrera dans l'esprit et l'intention de l'Église, dont il est l'organe.

Voilà ce qu'a fait le P. Bourdaloue. On peut dire que, dans ce genre de sermons, il n'a pas moins excellé que dans les autres. Sans aller jusqu'à ces exagérations où se laissent quelquefois emporter les prédicateurs en louant les saints, il en donne les hautes et les vraies idées qu'on en doit concevoir. Et du reste, opposant la conduite des fidèles aux exemples qu'il leur a mis devant les yeux, il trouve dans cette comparaison un fonds de moralités les plus naturelles et les plus solides. De sorte qu'il n'ôte rien au panégyrique, ni de sa sublimité, ni de la juste mesure qui lui convient, et qu'en même temps il conserve à la morale toute l'étendue et toute la force qu'elle demande.

Cependant, comme l'unité est une des premières perfections du discours, parce qu'elle en rassemble les parties et qu'elle en fait un corps mieux proportionné et mieux soutenu, le P. Bourdaloue a pris tout le soin possible de la garder, soit dans la morale, soit dans l'éloge. C'est pour cela qu'au lieu d'embrasser toutes les vertus et toute la vie d'un saint, il s'est attaché au caractère particulier qui le distinguait: car, de même qu'il y a dans les pécheurs des vices prédominants, qui sont les

principes de tous les autres, il y a dans les saints, pour ainsi parler, des vertus souveraines, où tendent toutes les réflexions de leur esprit et tous les sentiments de leur cœur. Si bien que de représenter chaque saint dans ce point de vue, c'est en quelque façon le mettre dans son jour et le faire voir dans son plus beau lustre.

Le P. Bourdaloue va même plus loin, où plutôt il se resserre encore dans des bornes plus étroites, afin de mieux caractériser son sujet. Si par exemple il parle d'un apôtre et de son zèle, il prend ce que ce zèle apostolique a eu de plus singulier et de plus marqué: d'où il arrive qu'il n'y a rien dans tout le panégyrique qui ne conduise à une même fin, et qui ne soit personnel au saint que regarde la cérémonie présente.

La même unité règne dans la morale. On voit des panégyriques, bien écrits d'ailleurs et dignes de l'estime du public, où l'auteur, presque à chaque fait qu'il rapporte d'un saint, joint une courte moralité: et selon que ces faits sont différents les uns des autres, autant différent entre eux les points de morale qu'il touche, et sur lesquels il est obligé de passer très-légalement. Cette méthode donne lieu à quelques traits vifs et ingénieux; l'esprit y trouve toujours un nouveau champ où s'exercer, et de nouvelles lumières à répandre. Mais ce ne sont après tout, que des lueurs; et il est difficile que l'auditeur soit bien ému de cette diversité d'objets qui disparaissent au même moment qu'on les lui présente, et dont on ne lui laisse entrevoir qu'une certaine superficie.

Le P. Bourdaloue, accoutumé à creuser toutes les matières qu'il traite, s'en tient à un seul point de morale, dont il fait la conclusion ou de tout son discours, ou de chaque partie. et insistant sur cette seule conséquence, il s'ouvre une libre et ample carrière, soit pour instruire par de solides raisonnements, soit pour toucher par des mouvements pathétiques. En quoi il eut cet avantage très-remarquable, que toute la suite de ses pensées et tout le plan de son discours s'imprimaient plus distinctement dans les esprits et y demeuraient plus profondément frappés. Au lieu qu'une trop grande variété de moralités et d'instructions, qui se succèdent incessamment et souvent sans ordre cause une telle confusion dans les idées, que l'une efface l'autre, et qu'après une attention assez favorable, l'auditeur néanmoins en se retirant ne retient rien ou presque rien de tout ce qu'il vient d'entendre.

Si la variété est nécessaire, c'est dans la narration; il y faut des figures et des tours, pour

la rendre propre du panégyrique, et pour la distinguer de l'histoire : car de suivre trop exactement les traces des saints depuis leur naissance jusqu'à leur mort ; de s'étendre dans un long détail de tous leurs sentiments et de toutes leurs actions ; de n'en vouloir omettre nulle circonstance, et de ne s'élever jamais au-dessus d'un simple récit, c'est plutôt faire l'abrégé de leurs vies que leurs éloges ; aussi est-ce par là que tant de panégyriques deviennent languissants et ennuyeux. L'orateur qui manque de forces pour soutenir sa matière tâche à se soutenir lui-même par une multitude de faits qu'il étale sans art et sans autre éloquence que quelques exclamations froides et puériles.

Il n'y a qu'une imagination vive, noble et riche telle que l'eut le P. Bourdaloue, qui puisse animer ces sortes d'expositions. En vain voudrait-on sur cela prescrire des règles ; les plus beaux préceptes, ne suppléeront point au défaut de ce feu naturel ; et ce feu seul peut suppléer à tous les préceptes. C'est un don que tous n'ont pas reçu ; et de là vient, en partie, qu'il est si rare de réussir dans les panégyriques et dans les oraisons funèbres.

A cette raison on en peut ajouter une autre qui concerne l'expression et le style du panégyrique. Bien des prédicateurs se sont laissés prévenir là-dessus d'un principe, pour ne pas dire d'une erreur qui les a portés trop loin. Ils se persuadent que tout doit être semé de fleurs dans un éloge, et qu'on n'y doit rien ménager de tous les agréments de la diction ; parce qu'un célèbre orateur, dans les panégyriques qu'il a prononcés, s'est distingué par son style concis et sentencieux, brillant et poli, ils veulent se former sur ce modèle, comme si c'était l'unique qu'ils eussent à se proposer ; mais ils ne prennent point, ce semble, assez garde que ce qui plait dans l'un, lequel suit son talent et dit les choses de génie, n'a plus de grâce dans un mauvais imitateur qui force son naturel et sort en quelque manière hors de lui-même. Qu'une certaine élévation et que certains traits soient plus convenables au panégyrique qu'au discours moral, c'est une règle établie et très-bien fondée ; mais, dans cette élévation et dans ces traits, il faut que tout soit conforme au caractère du prédicateur. Car, pour peu qu'il s'en écarte, à force de s'élever, il se perdra en de vaines conceptions, et par trop d'ornements il se défigurera. Le P. Bourdaloue a su se garantir de cet écueil. Dans ses panégyriques il n'a point quitté son style ordinaire : il y est grand, mais d'une grandeur aisée qui lui était propre, et où il ne paraissait rien d'affecté.

C'est ce qu'on a pu surtout observer dans les deux oraisons funèbres que le public a déjà vues, et qu'il était à propos d'insérer parmi les sermons de cet excellent prédicateur. Ce sont les éloges des deux premiers princes du sang royal, non moins recommandables par l'éclat de leurs vertus, que par celui de leur naissance et par la grandeur de leur nom. Quelque difficulté qu'il y eût à représenter tant de glorieuses et éminentes qualités, le Père Bourdaloue, sans s'éloigner de sa manière de

prêcher, et sans emprunter des secours étrangers, en a fait deux portraits des plus accomplis. On a cru devoir les joindre au second volume de ces panégyriques, afin de les défendre du sort des feuilles volantes : et l'on s'est d'autant plus intéressé à les conserver, que l'auteur, parlant au nom de sa compagnie, y a plus éloquemment exprimé les sentiments très-respectueux et très-sincères de notre vénération et de notre reconnaissance envers la maison de Condé.

Les sermons sur l'Etat religieux, qui suivent les panégyriques (1), auraient encore de quoi fournir à bien des réflexions. Rien n'est plus capable d'animer et de consoler les personnes religieuses ; elles apprendront, en les lisant, à connaître l'esprit de leur vocation, à en estimer les avantages par rapport au salut, et à en remplir avec fidélité les devoirs ; car ce sont là les points importants où le P. Bourdaloue s'est arrêté. Pour relever le bonheur de la profession religieuse, il n'en a point fait de ces peintures outrées qu'on voit en quelques livres spirituels. Il n'a point caché aux âmes qui se dévouent à Dieu dans ce saint état, les peines et les croix qui en sont inséparables. Il pèse tout au poids du sanctuaire et selon l'esprit de l'Évangile ; et, reconnaissant de bonne foi ce qu'il y a dans leur vie d'onéreux et de pénible, il leur propose d'ailleurs les motifs les plus puissants pour les attacher à Jésus-Christ et pour leur adoucir son joug. Il n'oublie pas même les gens du monde ; et, par un retour salutaire sur leur condition, il leur enseigne à profiter de ces cérémonies, auxquelles ils n'assistent communément que par bienséance, ou que par curiosité. On ne doit point, au reste, s'étonner que, dans un si grand nombre de discours touchant le même sujet, il ait quelquefois employé les mêmes preuves et repris les mêmes idées. On aura plutôt lieu d'admirer sa fécondité dans les divers usages qu'il a su faire du même fond.

Le petit éloge de M. le premier président de Lamoignon n'est qu'un léger essai de ce que le P. Bourdaloue eût eu à dire, s'il eût entrepris un éloge complet de ce célèbre magistrat. Comme il en avait été connu, et qu'il avait eu lui-même l'honneur de le connaître particulièrement, il voulut au moins lui donner ce témoignage public de son respect, aussi bien que de sa gratitude et de son zèle.

SERMON I^{er}.

POUR LA FÊTE DE SAINT ANDRÉ.

Ambulans Jesus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem, qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus ; et ait illis : Venite post me.

Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, aperçut deux frères, l'un Simon appelé Pierre, et l'autre André ; il leur dit : Suivez-moi (S. Math., ch. IV).

Ces paroles de Jésus-Christ furent un ordre bien doux en apparence, et bien facile à exécuter ; mais au fond, et dans l'intention même du Sauveur des hommes, cet ordre devait être, pour ces deux frères de notre évangile, un engagement à de rigoureuses

(1) Nous les avons reportés plus loin et classés sous titre de Fêtes.

épreuves; car leur dire : Suivez-moi, c'était leur dire : Renoncez à vous-mêmes, préparez-vous à souffrir, soyez déterminés à mourir, ne vous regardez plus que comme des brebis destinées à la boucherie, que comme des victimes de la haine et de la persécution publique, que comme des hommes dévoués à la croix; c'était, dis-je, par ces courtes paroles : *Venite post me*, leur faire entendre tout cela, puisqu'il est vrai que la croix était le chemin par où cet Homme-Dieu avait entrepris de marcher, et que, selon ces maximes, il est impossible de le suivre par toute autre voie. En effet, chrétiens, c'est par là que ces bienheureux apôtres, Pierre et André, ont suivi leur divin Maître; tous deux ont mérité de mourir, comme Jésus-Christ, sur la croix; tous deux ont eu l'avantage de consommer sur la croix leur glorieux martyre, et tous deux, à la lettre, ont ainsi répondu à leur vocation, et sont devenus les premiers sectateurs et les premiers disciples d'un Dieu crucifié. Voilà, dit saint Chrysostome, en quoi ils eurent, comme frères, une ressemblance parfaite; mais, du reste, voici quelle différence il y eut entre l'un et l'autre dans leur crucifiement même : elle est digne de vos réflexions et elle va servir d'ouverture à ce discours. C'est que le courage et la résolution de saint Pierre à suivre Jésus-Christ n'a pas empêché qu'il n'ait témoigné de la répugnance, et qu'il n'ait fait paraître dans sa conduite de l'éloignement pour la croix; au lieu que saint André a toujours paru plein de zèle, et pénétré, non-seulement d'estime et de vénération, mais d'amour et de tendresse pour la croix. Je m'explique : quand Jésus-Christ dans l'Évangile parle de la croix à saint Pierre, saint Pierre s'en scandalise et s'en offense; je ne m'en étonne pas : il n'en concevait pas encore le mystère, et il était trop peu versé dans les choses de Dieu. Mais, après même qu'il a reçu le saint Esprit, tout confirmé qu'il est en grâce, il ne laisse pas, si nous en croyons la tradition, de fuir la croix qui lui est préparée; il se sauve de sa prison, il sort de Rome, et il faut que Jésus-Christ lui apparaisse, le fortifie, le ranime, et l'engage à retourner au lieu où il doit être crucifié. C'est saint Ambroise qui le rapporte; et cette tradition se trouve conforme à ce qu'avait prédit le même Sauveur, lorsqu'il déclara expressément à ce prince des apôtres que, quand il serait dans un âge avancé, on l'obligerait à étendre les bras, et qu'un autre le mènerait où il ne voudrait pas aller, lui marquant, ajoute l'évangéliste, les circonstances de son martyre, et de quelle mort il devait un jour glorifier Dieu : *Cum autem senueris, extends manus tuas, et alius ducet te quo tu non vis* (Joan., XXI). Voilà le caractère de saint Pierre : un homme crucifié, mais pour qui la croix semblait encore avoir quelque chose d'affreux. Au contraire, que vois-je dans saint André? un homme à qui la croix paraît aimable, qui en fait son bonheur et ses délices, qui soupire après elle, qui la salue

avec respect, qui l'embrasse avec joie, et qui met le comble de ses desirs à s'y voir attaché et à y mourir. Telle est, chrétienne compagne, le prodige qui se présente aujourd'hui à nos yeux, et que je puis appeler le miracle de l'Évangile. Mais sur quoi put être fondé cet amour de la croix, et par quels principes un amour aussi surprenant, et aussi contraire à tous les sentiments de la nature que celui-là, put-il s'établir dans le cœur de notre apôtre? Ah! mes chers auditeurs, c'est le grand mystère que j'ai à vous découvrir : car mon dessein est de vous montrer qu'en conséquence de la vocation divine à laquelle votre glorieux patron saint André se rendit si fidèle, l'amour qu'il témoigna pour la croix, quoique d'ailleurs surnaturel, fut parfaitement raisonnable. Quelque prodigieux que vous paraisse cet amour de la croix, j'entreprends de le justifier, et je veux même, avec la grâce de mon Dieu, tâcher, autant qu'il m'est possible, de vous l'inspirer : j'ai besoin pour cela de toutes les lumières du ciel, et je les demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Il en est de la croix comme de la mort : quoique naturellement on ait horreur de l'une et de l'autre, on peut aimer l'une et l'autre par différents motifs, et c'est par la diversité de ces motifs qu'il faut juger si cet amour est louable ou vicieux, raisonnable ou aveugle, méritoire ou vain. En effet, se procurer la mort par désespoir, c'est un crime; la souhaiter par accablement de chagrin, c'est une faiblesse; s'y exposer par zèle de son devoir, c'est une vertu; s'y dévouer pour Dieu, c'est un acte héroïque de religion; de même souffrir comme les esclaves du monde, parce qu'on se laisse dominer par ses passions, souffrir comme les avarés par une avide et insatiable cupidité, souffrir comme les ambitieux par un attachement servile à sa fortune, c'est une bassesse, une misère, un désordre : mais souffrir pour être fidèle à Dieu, aimer la croix pour remplir les desseins de Dieu, pour suivre la vocation de Dieu, c'est ce qu'il y a dans le christianisme de plus saint et de plus divin, et par conséquent de plus conforme à la souveraine raison. Or, c'est ainsi, mes chers auditeurs, que saint André l'a aimée; car il a aimé la croix, parce qu'éclairé des plus vives lumières de la foi, il a parfaitement compris combien la croix lui était avantageuse par rapport à sa vocation, et aux fins sublimes pour quoi Jésus-Christ l'avait appelé. Appliquez-vous : voici le secret important de sa conduite et de votre religion. Le Sauveur du monde eut deux grands desseins sur ses apôtres, quand il leur commanda de le suivre : *Venite post me*. En ce moment-là, dit saint Chrysostome, il les choisit pour être les prédicateurs de son Évangile, et pour être les ministres de son sacerdoce; il les destina au ministère de sa parole, et il les engagea au service de ses autels, il les établit sur la terre pour sanctifier les hommes par les vérités du salut qu'ils devaient leur annoncer, et pour honorer Dieu son Père par le sacrifice qu'ils

devaient, comme prêtres de la loi de grâce, lui présenter. Voilà les deux vues principales qu'eut le Fils de Dieu, et c'est sous ces deux qualités que je prétends aujourd'hui considérer saint André : en premier lieu, comme prédicateur de l'Évangile et de la loi de Jésus-Christ; en second lieu, comme prêtre, successeur légitime et immédiat du sacerdoce de Jésus-Christ; et je m'attache d'autant plus à cette pensée, que la qualité de prêtre de Jésus-Christ est celle dont ce saint apôtre se glorifia plus hautement, et dont il se rendit lui-même le témoignage, quand il parut devant le juge qui le condamna. Or ces deux qualités jointes ensemble justifient admirablement l'amour et le zèle qu'eut saint André pour la croix : car, s'il l'a tendrement aimée, c'est parce qu'il y a trouvé ce qui devait faire devant Dieu tout son mérite et toute sa gloire, savoir, l'accomplissement de son apostolat et la consommation de son sacerdoce. Expliquons-nous : André, à la vue de sa croix, est pénétré, ravi, transporté de joie : pourquoi ? parce que c'est sur la croix qu'il va dignement prêcher le nom de Jésus-Christ : ce sera la première partie ; et parce que c'est sur la croix qu'il va saintement s'immoler lui-même, et unig son sacrifice au sacrifice auguste et vénérable qu'il a tant de fois offert à Dieu en immolant l'Agneau sans tache, qui est Jésus-Christ : ce sera la seconde partie. En deux mots, la croix est la chaire où saint André a fait paraître tout le zèle d'un fervent prédicateur ; la croix est l'autel où saint André, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur ; il ne faut donc pas s'étonner si la croix, quoique affreuse par elle-même, a eu pour lui tant de charmes. C'est tout le dessein et le partage de ce discours, pour lequel je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour établir solidement la vérité de ma première proposition, et pour vous en donner d'abord la juste idée que vous en devez avoir, j'appelle, dans les principes de l'Écriture, l'accomplissement de l'apostolat, prêcher un Dieu crucifié, et malgré les contradictions de la prudence du siècle, proposer la croix aux hommes, comme la seule source de leur bonheur, comme le fondement unique de leur espérance, comme le mystère de leur rédemption, comme le moyen sûr et infaillible de leur salut : ainsi l'a entendu saint Paul quand il a dit : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum* (I Cor. II). Voilà à quoi il a réduit toute la fonction du ministère évangélique ; et telle est la fin pour quoi Dieu a suscité ces douze princes de l'Église, ces premiers fondateurs du Christianisme, ces hommes envoyés au monde pour y annoncer Jésus-Christ, dont ils étaient les ambassadeurs, et pour y publier sa loi, dont ils ont été par office les interprètes fidèles : *Legatione pro Christo fungimur* (II Cor. V). Qu'ont-ils fait ? ils ont prêché la croix ; et, au lieu que la croix n'avait été jusque-

là qu'un sujet de malédiction et qu'un opprobre, au lieu que la croix de Jésus-Christ était le scandale des Juifs, et paraissait une folie aux gentils, à force d'en exalter la vertu, ils l'ont rendue vénérable à toute la terre. Voilà, dis-je, à quoi s'est terminée leur vocation, et par où ils ont mérité le nom d'apôtres. Or, il est évident, chrétiens, que saint André s'est signalé entre tous les autres dans ce glorieux emploi, et qu'il a eu un droit particulier de prendre, si j'ose m'exprimer de la sorte, pour devise de son apostolat : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum*. Et il est encore évident qu'il n'a jamais mieux accompli ce qui est marqué dans ces paroles, que quand il a été lui-même attaché à la croix : pourquoi cela ? parce que c'est sur la croix qu'il a prêché Jésus-Christ crucifié, ou, si vous voulez, la loi de Jésus-Christ avec plus d'autorité et de grâce, avec plus d'efficace et de conviction, avec plus de succès et de fruit : trois avantages que sa croix lui a procurés, et en quoi je fais consister la perfection d'un apôtre et d'un prédicateur de l'Évangile. Reprenons, et suivez-moi.

Non, mes chers auditeurs, jamais saint André n'a prêché le mystère de la croix, ou la loi de Jésus-Christ, avec tant d'autorité et tant de grâce, que quand il a été lui-même crucifié ; et ma pensée sur ce point n'a presque pas même besoin d'éclaircissement ; car, pour vous la rendre en deux mots, non-seulement intelligible, mais sensible, il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de prêcher la croix. C'est une vérité éternelle qu'il faut porter sa croix, et que, pour la porter en chrétien, il la faut porter volontairement jusqu'à l'aimer et jusqu'à s'en glorifier : *Absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri* (Galat. VI). Mais cette vérité, quoique éternelle, n'a pas la même grâce dans la bouche de tout le monde : les hommes, pour être sauvés, ont intérêt de la bien comprendre ; mais en même temps ils ont une secrète opposition à en être instruits par ceux qui ne la pratiquent pas, et qui n'en font nulle épreuve ; et si quelquefois un mondain s'ingère de leur en faire des leçons, bien loin de s'y rendre dociles, ils se révoltent, et ne peuvent souffrir qu'un homme à qui rien ne manque, et qui jouit tranquillement des douceurs de la vie, ose leur prêcher la pénitence et la mortification. Aussi, comme remarque saint Chrysostome, Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, pour s'accommoder là-dessus à la disposition des hommes, ne vint annoncer au monde l'évangile de la croix qu'en se faisant lui-même un homme de douleurs, c'est-à-dire un homme dévoué à la souffrance et à la croix : *Vir dolorum* (Isaï. LIII). Indépendamment de cette qualité, il avait toute l'autorité d'un Dieu, j'en conviens ; mais, s'il n'avait été que Fils de Dieu, ou s'il avait toujours été, comme Fils de l'homme, dans la béatitude et dans la gloire, sans participer à nos peines, il lui eût manqué par rapport à nous une certaine autorité d'expérience et d'exemple,

sur quoi est fondé le droit dont je parle de prêcher aux autres la croix ; et de là vient qu'il se détermina à souffrir : car c'est ce que le grand Apôtre a prétendu nous déclarer, quand il a dit que la sagesse de ce divin législateur avait paru en ce qu'étant Fils de Dieu, il avait appris par lui-même, et par ce qu'il avait souffert comme homme, l'obéissance qu'il exigeait des hommes, et qu'il voulait les obliger de rendre à sa loi : loi parfaite, mais sévère, dont toutes les maximes vont à nous faire comprendre la sainteté, l'utilité, la nécessité de la croix : *Qui, cum esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est, obedientiam (Hebr. V)*.

En effet, il est aisé d'exhorter les autres à la pratique d'une vie austère, au retranchement des plaisirs, au crucifiement de la chair, tandis qu'il n'en coûte rien. Un homme bien nourri, disait saint Jérôme, n'a point de peine à discourir de l'abstinence et du jeûne ; un homme abondamment pourvu de tout, à qui rien ne manque, et qui est en possession de mener une vie agréable et commode, s'érige aisément en prédicateur de la plus exacte réforme. Mais, quelque éloquent et quelque zélé qu'il puisse être, ou croit toujours avoir droit d'en appeler à son exemple, et de lui répondre que ce zèle de réforme ne lui convient pas, que ce langage lui sied mal, et que, s'il veut porter les choses à cette rigueur, il devrait chercher des auditeurs dont il fût un peu moins connu. Non pas, dans le fond, que ce reproche soit absolument légitime, puisque Jésus-Christ ordonnait qu'on obtînt aux pharisiens, du moment qu'ils étaient assis sur la chaire de Moïse, et qu'on respectât leur doctrine, quoique leur conduite y fût toute contraire : mais parce qu'il est vrai que cette contrariété entre la doctrine et la vie est au moins un spécieux prétexte dont notre malignité ne manque pas de se prévaloir contre les vérités dures qu'on nous prêche ; et parce que naturellement nous nous élevons contre quiconque entreprend de nous assujettir à toute la rigueur de nos devoirs, et n'est pas pour cela bien autorisé. Or, là-dessus saint André a eu tout l'avantage que peut avoir un apôtre : car il a prêché la croix dans un état où les censeurs les plus critiques et les ennemis de la croix les plus déclarés n'avaient rien à lui reprocher. Il ne l'a pas prêchée comme ces docteurs hypocrites dont saint Mathieu parle, qui mettent sur les épaules des autres des fardeaux pesants, et qui ne voudraient pas eux-mêmes les remuer du doigt ; il ne l'a pas prêchée comme ceux dont saint Paul disait à Timothée, qu'il viendrait dans les derniers jours des hommes qui auraient l'apparence de la plus éclatante piété, mais qui seraient remplis de l'amour d'eux-mêmes, enflés d'orgueil, et pervertis dans la foi ; c'est-à-dire il ne l'a pas prêchée comme ont fait presque dans tous les siècles certains prétendus réformateurs de l'Eglise, qui, connus d'ailleurs pour des hommes sensuels, n'en étaient pas moins hardis à invectiver contre la mollesse ; déplorant les relâ-

chements de la pénitence, tandis qu'ils en rejetaient les œuvres pénibles et laborieuses ; plus occupés peut-être de leurs personnes et du soin de leurs corps, que n'aurait été un mondain de profession. Non, chrétiens, ce n'est pas ainsi que saint André a prêché la croix ; mais, pour la prêcher, il s'est mis lui-même sur la croix. La croix a été la chaire d'où il s'est fait entendre : c'est de là, comme nous lisons dans les actes de sa vie, qu'il exhortait le peuple à embrasser ce moyen salutaire et nécessaire, dont dépend tout le bonheur des élus de Dieu ; et voilà, non-seulement ce qui l'autorisait, mais ce qui donnait de la force à sa parole, pour annoncer le mystère de la croix avec plus d'efficacité et de conviction.

C'est le second avantage de son apostolat, dit saint Chrysostome, d'avoir montré par là jusqu'à quel point il était persuadé lui-même de la vérité qu'il prêchait, et d'avoir eu par là même le don d'en persuader si fortement les autres, que, tout infidèles qu'ils étaient, ils n'ont pu résister à la sagesse et à l'esprit de Dieu qui parlait en lui. Il faut, ajoutait saint Bernard, et permettez-moi d'appliquer sa pensée à mon sujet, il faut que le prédicateur de l'Evangile, pour convertir les cœurs, fortifie sa voix ; et, parce que sa voix n'est que faiblesse, il faut qu'elle soit accompagnée d'une autre voix puissante et pleine de force : *Dabit voci suæ vocem virtutis (Ps. LXVII)*. Mais quelle est cette voix puissante et pleine de force ? la voix de l'action, cette voix infiniment plus éloquente, plus pénétrante, plus touchante que tous les discours : montrez-moi, par vos exemples et par vos œuvres, que vous êtes vous-même persuadé, et alors votre voix me persuadera et me convertira : *Dabis voci tuæ vocem virtutis, si quod mihi suades, prius tibi videaris persuasisse (Bern.)*. Or, voilà par où saint André triompha, et de l'infidélité des païens, et de la dureté des Juifs. Il veut que sa voix soit pour eux cette voix toute-puissante qui, selon le prophète, abat les cèdres et brise les rochers ; il veut que sa voix ait la vertu d'amollir les cœurs les plus endurcis, et de soumettre les esprits les plus superbes : *Vox Domini confringentis cedros, vox Domini concutientis desertum (Ps. XXVIII)*. Quo fait-il ? il commence par les convaincre qu'il est lui-même parfaitement et solidement convaincu de ce qu'il leur prêche ; qu'il est, dis-je, convaincu de la nécessité d'embrasser la croix de Jésus-Christ, de s'attacher à elle par un esprit de foi, et de s'en appliquer les fruits par le long usage des souffrances de la vie.

Car quelle preuve plus authentique leur peut-il donner sur cela de la persuasion où il est, que l'empressement et l'ardeur qu'il témoigne pour souffrir ? On lui prononce son arrêt, et tout à coup il est saisi d'un mouvement de joie, qui va jusqu'à l'extase et au ravissement ; le peuple veut s'opposer à l'exécution de cet arrêt, et André s'en tient offensé ; on le conduit au supplice, et, d'aussi loin qu'il envisage la croix qui lui

est préparée, il la salue dans des termes pleins d'amour et de tendresse; il se fait une émotion populaire pour le délivrer : Eh quoi! mes frères, leur dit-il, êtes-vous donc jaloux de mon bonheur? Faut-il qu'en vous intéressant pour moi, vous conspiriez contre moi, et que, par une fausse compassion, vous me fassiez perdre le mérite d'une mort si précieuse? Le juge intimidé s'offre à l'élargir, et André le rassure; le juge commande qu'on le détache de la croix, et André proteste que c'est en vain, parce qu'il y est attaché par des liens invisibles que l'enfer même ne peut rompre, qui sont les liens de sa foi et de sa charité : s'il n'était en effet persuadé, penserait-il, parlerait-il, agirait-il, souffrirait-il de la sorte? et, pour marquer que ses sentiments sont sincères, persisterait-il deux jours entiers dans le tourment le plus cruel : *Biduo pendens* (*Act. mart. S. And.*); publiant toujours que Jésus-Christ est le seul Dieu qu'il faut adorer, et que toute la sainteté, toute la prédestination des hommes est renfermée dans la croix? Mais, supposé le témoignage que saint André rendit à cette vérité, quelle conséquence les spectateurs de son martyre n'étaient-ils pas forcés de tirer en faveur de Jésus-Christ et de sa religion? considérant cet homme, d'ailleurs vénérable par l'intégrité de sa vie, illustre par les miracles qu'il avait faits au milieu d'eux, et qui, par sa conduite pleine de sagesse, s'était attiré le respect des ennemis mêmes de son Dieu; le voyant, non pas mépriser ni braver la mort par une vaine philosophie, mais la désirer par un pur zèle de se conformer à son Sauveur crucifié; aimer par ce motif de christianisme les deux choses que le monde abhorre le plus, savoir, l'ignominie et la douleur; et, malgré les révoltes de la nature, faire de la croix l'objet de son ambition et de ses plus chères délices: tout païens, tout Juifs qu'ils étaient, que pouvaient-ils conclure de là, sinon qu'il y avait dans cet apôtre quelque chose de sur-humain, et que la chair et le sang n'ayant pu former en lui des sentiments si élevés au-dessus de l'homme, il fallait qu'ils lui vinsent de plus haut? A moins qu'ils ne voulussent s'aveugler eux-mêmes, et s'obstiner dans leur aveuglement, pouvaient-ils ne pas reconnaître qu'il n'y a que Dieu qui puisse inspirer à un homme mortel un amour de la croix si héroïque, et à moins qu'ils n'eussent des cœurs de pierre, quoique païens et infidèles, pouvaient-ils n'être pas touchés, n'être pas ébranlés, n'être pas changés par la vue d'un spectacle si surprenant et si nouveau?

De là même aussi, mes chers auditeurs, suivit le succès prodigieux de la prédication de saint André, et la bénédiction que Dieu donna à son apostolat. Si nous en croyons les actes de son martyre, de tout le peuple attentif à l'écouter prêchant sur la croix, à peine resta-t-il un païen qui, éclairé des lumières de la grâce, et cédant à la force d'un tel exemple, ne renonçât à l'idolâtrie et ne confessât Jésus-Christ. Au lieu que Jésus-

Christ crucifié avait pu dire ce que Dieu, par la bouche d'un prophète, disait à Israël : *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem* (*Isai., LXV*) : J'ai tendu mes bras à un peuple rebelle et incrédule; saint André eut au contraire la consolation de tendre les bras à un peuple docile, qui reçut sa parole avec respect, et qui s'y soumit avec joie, pour accomplir, ce semble, dès lors ce qu'avait dit le Fils de Dieu, que celui qui croirait en lui ferait, non-seulement les mêmes œuvres, mais encore de plus grandes œuvres que lui : *Qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet* (*Joan., XII*). Des milliers d'infidèles, que le supplice de cet apôtre avait assemblés autour de sa croix, convertis par ce qu'ils ont vu, et par ce qu'ils ont entendu, s'en retournent glorifiant Dieu. De la ville de Patras, où Dieu, par le ministère d'André, opère ces effets miraculeux, le bruit, disons mieux, le fruit s'en répand dans toutes les provinces voisines : on voit avec étonnement les temples des idoles abandonnés, le culte des démons aboli, le règne de la superstition détruit, le nom de Jésus-Christ partout révééré. Le frère même du proconsul, jusque-là zélé défenseur des fausses divinités, rend hommage à la vérité. Entre les Eglises naissantes, celle d'Achaïe, où saint André a souffert, devient en peu de jours la plus nombreuse et la plus fervente : qui fait tout cela? la foi d'un Dieu crucifié, prêchée par un apôtre crucifié : je veux dire le zèle d'un apôtre, qui, à l'exemple de son maître, prêche la croix du haut de la croix; et qui, selon la belle expression de saint Jérôme, confirme, par son amour pour la croix, tout ce qu'il enseigne de l'obligation rigoureuse, mais indispensable, de porter la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplina roborans* (*Hier.*). En effet, donnez-moi un prédicateur de l'Evangile parfaitement mort à lui-même, sincère amateur de la croix, et qui dise de bonne foi avec saint Paul : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (*Galat., VI*) : Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde : rien ne lui résistera; avec cela il triomphera de l'erreur, il confondra l'impiété, il exterminera le vice, il convertira les villes entières; avec cela, les pécheurs les plus endurcis l'écouteront et le croiront, les libertins et les impies se soumettront à lui, les sensuels et les voluptueux subiront le joug de la pénitence : pourquoi? parce que telle est, dit saint Jérôme, la vertu de la croix prêchée par un homme souffrant lui-même et mourant sur la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplina roborans*.

Voilà donc, chrétiens, le prédicateur que Dieu a suscité pour votre instruction, et qui peut dire à la lettre qu'il n'a point employé, en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu : *Et sermo meus et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis* (*I Cor., II*). Voilà

celui que Dieu veut que vous écoutiez, c'est saint André sur la croix. Ne me considérez point, n'ayez nul égard, ni à mes paroles ni à mon zèle; oubliez la sainteté de mon ministère; je ne suis aujourd'hui, si vous voulez, qu'un airain sonnant et qu'une cymbale retentissante, et ce n'est point à moi de vous prêcher un Dieu crucifié, c'est à cet apôtre, c'est à cet homme crucifié, dont la prédication, plus pathétique et plus efficace que la mienne, se fait encore entendre dans toutes les Eglises du monde chrétien. Le voilà, dis-je, ce ministre irrépréhensible, ce prédicateur contre lequel vous n'avez rien à répliquer; mais que n'a-t-il point à vous reprocher? il vous prêche encore maintenant le même Dieu qu'il a prêché aux Juifs et aux païens; un Dieu qui vous a sauvés par la croix. Le croyez-vous? la vie que vous menez le fait-elle voir? cet amour-propre qui vous domine, ces recherches de vous-mêmes, cet attachement servile à votre corps, cette attention à le ménager, à le flatter, à ne lui rien refuser, ces commodités étudiées et affectées, cette horreur des souffrances et de la vraie pénitence; en un mot, cette vie des sens, si opposée à l'esprit chrétien, cette vie molle et voluptueuse dont vous vous êtes fait une habitude: tout cela marque-t-il que vous êtes bien convaincus de la prédication de saint André?

Ah! mes chers auditeurs, si saint André nous avait prêché un autre Jésus-Christ et un autre Sauveur; si, dans le conseil de la sagesse éternelle, il avait plu à notre Dieu de nous sauver par la joie, aussi bien qu'il lui a plu de nous sauver par la peine, et que saint André nous eût annoncé cet Evangile, ce nouvel Evangile ne s'accorderait-il pas parfaitement avec notre conduite? Figurons-nous que cet apôtre vient aujourd'hui nous déclarer que ce n'est plus par la croix, mais par les plaisirs, que nous devons opérer notre salut; figurons-nous que ce que je dis cesse d'être une supposition, et devient une vérité, y aurait-il en vous quelque chose à corriger et à réformer? répondez, mondain, répondez: c'est à vous que je parle. Interrogez votre cœur, et reconnaissez jusqu'où l'esprit du monde corrompu vous a porté; ce système de christianisme ne vous serait-il pas avantageux, et ne se rapporterait-il pas entièrement à votre goût et à vos idées? Il faut donc, de deux choses l'une, ou que votre vie soit un monstre dans l'ordre de la grâce, ou que saint André, avec toute la vertu et toute la force de son apostolat, ne vous ait pas encore persuadé; que votre vie soit un monstre dans l'ordre de la grâce, si, croyant d'une façon, vous vivez de l'autre; si, chrétiens de profession, vous êtes juifs d'esprit et de cœur; si, reconnaissant que votre salut est attaché à la croix, vous ne laissez pas de fuir et d'abhorrer la croix: car qu'y a-t-il de plus monstrueux que cette contradiction? cependant, mes frères, disait saint Bernard, tel est le caractère de mille chrétiens, disciples de la croix de Jésus-Christ, et tout ensemble ennemis de la croix

de Jésus-Christ. Oui, mon cher auditeur, si vous vous piquez d'être de ces génies prétendus sages, qui agissent conséquemment, il faut que saint André, ni par l'autorité de son exemple, ni par l'efficacité de sa parole, ne vous ait pas encore touché, puisque vous êtes toujours sensuel et idolâtre de votre corps. Ainsi, je pourrais vous appliquer, au sujet de la croix de saint André, ce que saint Paul, en gémissant, disait aux Galates, de celle du Sauveur: *Ergo evacuatum est scandalum crucis (Gal., V)*. Malheur à vous, mon frère, qui, par votre infidélité, vous êtes rendu inutile l'exemple de ce glorieux apôtre, et pour qui le scandale, c'est-à-dire le mystère de la croix est anéanti: *Ergo evacuatum est scandalum crucis*. On vous a dit cent fois, et il est vrai, qu'au jugement de Dieu, la croix de Jésus-Christ paraîtra pour vous être confrontée; l'Evangile même nous l'apprend: *Et tunc parebit signum Filii hominis (Matth., XXIV)*; mais, outre la croix de Jésus-Christ, on vous en confrontera une autre, c'est celle de saint André. Oui, la croix de cet homme apostolique, après lui avoir servi de chaire pour nous instruire, lui servira de tribunal pour nous condamner. Voyez-vous ces infidèles, nous dira-t-il? la vue de ma croix les a convertis; de païens qu'ils étaient, j'en ai fait des chrétiens et de parfaits chrétiens. Voilà ce qui nous confondra; et ne vaut-il pas mieux, dès aujourd'hui, commencer à nous confondre nous-mêmes, et, par cette confusion salutaire et volontaire, prévenir une confusion forcée, qui ne nous sera pas seulement inutile, mais très-funeste? Il faut, chrétiens, qu'à l'exemple de saint André, nous soyons, et les sectateurs, et les prédicateurs même de la croix. Je dis les prédicateurs: et comment? en portant sur nos corps la mortification de Jésus-Christ: *Semper mortificationem Jesu Christi in corpore nostro circumferentes (II Cor., IV)*. Car, en la portant sur nos corps, nous en ferons connaître aux hommes le mérite et la vertu: *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris (Ibid.)*. Ne concevez point ceci comme impossible, ni même comme difficile: je vous l'ai dit: le saint usage des afflictions et des croix de cette vie, l'acceptation humble et soumise de celles que Dieu nous envoie, la résignation à celles que le monde nous suscite, notre patience dans les calamités, ou publiques, ou particulières, dans les pertes de biens, dans les maladies, tout cela prêchera pour nous, et nous prêcherons par tout cela. C'est ainsi que saint André a trouvé sur la croix l'accomplissement de son apostolat; et voici encore comment il y a trouvé la consommation de son sacerdoce. Donnez, s'il vous plaît, une attention toute nouvelle à cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pouvoir présenter à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, et avoir, pour cela, dans le christianisme un caractère particulier, c'est en quoi consiste l'essence du sacerdoce de la loi de grâce. Joindre au sacré-

fice adorable du corps de Jésus-Christ le sacrifice de soi-même, et s'immoler soi-même à Dieu au même temps qu'on lui offre ce divin Agneau immolé pour le salut du monde, c'est, dans la doctrine de saint Augustin, ce qui met le comble au sacerdoce de la loi de grâce, et ce qui lui donne sa dernière perfection. Sacerdoce de la loi de grâce, dont je conviens que les prêtres seuls sont les premiers et principaux ministres ; mais auquel il est pourtant vrai que tous les chrétiens, en qualité de chrétiens, ont droit et même obligation de participer. Sacerdoce de la loi de grâce, qui, par cette raison, nous impose à tous, de quelque condition que nous soyons, l'indispensable devoir de nous offrir nous-mêmes à Dieu comme un supplément du sacrifice de Jésus-Christ : car voilà, encore une fois, ce qui fait devant Dieu la perfection du sacerdoce chrétien, dont l'Apôtre relevait si haut l'excellence et la dignité ; voilà par où ce sacerdoce lui paraissait si auguste, quand il le comparait au sacerdoce de l'ancienne loi ; et voilà ce qui nous le doit rendre vénérable, cet engagement où nous sommes, et ce pouvoir que nous avons d'être, comme le Sauveur, des hosties vivantes, présentées à Dieu par l'union de notre sacrifice avec le sacrifice de l'Homme-Dieu. Or, je prétends que saint André a su pleinement s'acquitter de ce devoir : et où ? sur la croix. D'où je conclus que c'est sur la croix, comme sur l'autel mystérieux que Dieu lui avait préparé, qu'il a heureusement trouvé la consommation de son sacerdoce. Ne perdez pas le fruit de cette vérité, qui, tout avantageuse qu'elle est au saint dont je vous fais l'éloge, sera encore plus utile et plus édifiante pour vous.

Je l'ai dit, mes chers auditeurs, et je le répète, il faut, pour nous rendre dignes de Dieu, que nous joignons le sacrifice de nous-mêmes au sacrifice du corps de Jésus-Christ : c'est le devoir essentiel à quoi le christianisme nous engage ; et je ne crains point de passer pour téméraire, ni de rien avancer qui ne soit conforme à la plus exacte théologie, quand je soutiens que sans cela notre sacerdoce n'a pas, selon Dieu, toute la perfection qu'il doit avoir. Car il est de la loi, qu'encore que le sacrifice de l'humanité de Jésus-Christ ait eu par lui-même une vertu infinie pour nous sanctifier et pour nous réconcilier avec Dieu, Dieu néanmoins, par une conduite particulière de sa providence, ne l'a accepté, pour nous accorder en effet la grâce de cette réconciliation et de cette sanctification, qu'autant qu'il a prévu que ce sacrifice devait être et serait accompagné de notre coopération. Il est de la foi, qu'encore qu'il n'ait rien manqué au sacrifice de notre rédemption de la part de Jésus-Christ, qui l'a offert pour nous comme notre médiateur et le souverain prêtre, il peut y manquer quelque chose de notre part ; en sorte que ce sacrifice, tout divin qu'il est, par le défaut de notre correspondance, nous devienne infructueux, et ne soit pour nous de nulle efficace. Or, ce qui peut manquer de notre part au sacrifice de Jésus-

Christ, c'est le sacrifice personnel que Dieu exige de nous, et que nous lui devons faire de nous-mêmes ; mais que souvent nous ne lui faisons pas. De là vient que saint Paul, à qui ce mystère avait été spécialement révélé, se faisait une loi inviolable d'accomplir tous les jours dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea* (Coloss., 1). Il restait donc encore pour saint Paul quelque chose à ajouter au sacrifice du Fils de Dieu. Prenez garde : quelque chose par rapport à saint Paul même ; quelque chose d'où dépendait en un sens, pour saint Paul même, le mérite, ou plutôt l'application actuelle du sacrifice du Fils de Dieu ; quelque chose par où saint Paul même se croyait obligé de remplir la mesure des souffrances du Fils de Dieu. Or, comment la remplissait-il cette mesure ? par la ferveur de sa pénitence, par l'austérité de sa vie, par la mortification de sa chair : car c'étaient-là, remarque saint Chrysostôme, autant de sacrifices de lui-même qu'il unissait à ce grand sacrifice de la croix, et en vertu desquels il pouvoit dire : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea*.

C'est de là même aussi que saint Augustin trouvait des liaisons si étroites entre ces deux sacrifices, je dis entre le sacrifice de Jésus-Christ et le sacrifice de nous-mêmes, qu'il ne vouloit pas qu'on séparât jamais l'un de l'autre. Tellement que comme Jésus-Christ, en qualité d'Homme-Dieu, a été notre victime, nous devons être la sienne en qualité de chrétiens. Ecoutez les paroles de ce saint docteur, que je ne dois pas omettre dans une matière si importante : *Cujus Redemptoris ac Domini, et nos sacrificium esse debemus per ipsum et offerendi qui in homine quem suscepit, sacrificium ipse pro nobis fieri dignatus est* (Aug.).

D'où il s'ensuit que, toutes les fois que nous assistons aux divins mystères, nous devons faire état que ce n'est pas seulement pour y présenter l'Agneau sans tache qui est immolé sur l'autel, mais pour y être nous-mêmes présentés et immolés. Et cela, reprend saint Augustin, non-seulement par la raison de l'union intime qui est entre lui et nous, et qui fait qu'étant notre chef, et nous les membres de son corps, il ne peut ni ne doit jamais être sacrifié que nous ne le soyons avec lui : *Quia cum Ecclesia Christi sit corpus, et Christus Ecclesiae caput, tam ipsa per ipsum, quam ipse per ipsam debet offerri* (Idem) ; mais, par la convenance même et le principe de nos plus justes et de nos plus indispensables obligations : car quel désordre, Seigneur, que je parusse devant vos autels dans une moindre disposition d'humilité, que celle où vous y paraissez ; que vous y fussiez la victime de mon péché, et que l'expiation de ce péché ne me coûtât rien ? Il ne suffit donc pas, conclut saint Léon, pape, que nous offrions à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, si, selon le précepte de l'Apôtre, nous ne nous offrons encore nous-mêmes ; comme il ne nous suffirait pas de lui offrir nos corps et même nos âmes, si nous n'avions à lui offrir le sacrifice du corps de Jésus-

Christ. Notre sacrifice, sans ce lui de Jésus-Christ, serait un sacrifice indigne de Dieu ; et celui de Jésus-Christ sans le nôtre, serait, non pas insuffisant, mais inutile pour nous. L'un avec l'autre, c'est ce qui consomme le grand ouvrage de notre justification, et ce qui fait le vrai sacerdoce des chrétiens.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que nous voyons dans le glorieux apôtre dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Qu'est-ce que saint André, et sous quelle idée, nous attachant aux actes de son martyre, devons-nous le considérer ? sous l'idée d'un prêtre fervent, d'un prêtre zélé, d'un prêtre plein de religion, qui, tous les jours de sa vie, ne manqua jamais d'immoler sur l'autel l'Agneau de Dieu, et qui, par sa mort, couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même sur la croix : car ce sont là les deux principales actions que son histoire nous marque, et à quoi je réduis toute la sainteté de son ministère. Écoutez ceci : André est conduit devant le tribunal d'un juge païen ; et ce juge, avant que de le condamner, entreprend de le pervertir, et le presse de racheter sa vie en sacrifiant aux idoles. Mais moi, lui répond l'homme de Dieu, sacrifier aux idoles ! Ne savez-vous pas qui je suis ? ignorez-vous la profession que je fais de servir le Dieu du ciel et de la terre, et l'honneur que j'ai de lui sacrifier chaque jour, non pas le sang des boucs ni des taureaux, mais l'Agneau qui efface les péchés du monde ? *Ego omnipotenti Deo immolo quotidie, non taurorum carnes, sed Agnum immaculatum (Act. mart. S. And.)*. Oui, poursuit le généreux apôtre, c'est entre mes mains que cet Agneau est tous les jours immolé ; mais la merveille que vous ne connaissez pas, et que j'ai à vous découvrir, c'est qu'après l'immolation de cet Agneau, il est toujours vivant ; et que sa chair, quoique distribuée aux fidèles, demeure encore tout entière, parce qu'elle est désormais incorruptible : *Cujus carnem, postquam omnis plebs credentium manducaverit Agnus qui sanctificatus est, integer perseverat, et vivus (Ibid.)*. Témoinage invincible en faveur du sacrifice de la messe, et qui pourrait seul réfuter toutes les erreurs des derniers hérésiarques touchant la divine eucharistie ; puisqu'il nous apprend comment Dieu, dès le premier âge de l'Église, a pris soin d'établir la tradition de ce mystère. Mais, sans m'arrêter à cette controverse, et pour profiter, en passant, d'un exemple si authentique, permettez-moi, mes frères, une courte digression, qui, toute bornée qu'elle est dans la morale qu'elle renferme, ne laissera pas d'avoir son utilité : car ceci nous regarde, nous qui, revêtus de la dignité du sacerdoce, sommes spécialement les ministres de notre Dieu et de ses autels. Qu'est-ce qu'un prêtre de Jésus-Christ ? le voici : un homme engagé par sa vocation à entrer tous les jours dans le sanctuaire ; un homme disposé, comme saint André, à offrir tous les jours à Dieu le sacrifice non sanglant du corps du Sauveur. Voilà à quoi nous sommes appelés. Mais être prêtre, et n'en faire que rarement la plus no-

ble fonction ; être prêtre, et même, si vous voulez, grand-prêtre, et ne paraître à l'autel qu'à certains jours de cérémonie, qu'en certaines occasions d'éclat, que lorsqu'on ne peut s'en dispenser, que quand on s'y trouve forcé par un respect humain et par un devoir de bienséance ; être prêtre et s'abstenir des choses saintes pour mener une vie toute profane, pour entretenir dans le monde de vains commerces, pour se dissiper dans les divertissements du siècle, ou plutôt mener une vie dissipée, profane, mondaine, jusqu'à être malheureusement obligé de s'abstenir des choses saintes ; être prêtre, et se mettre, par sa conduite, hors d'état de célébrer les sacrés mystères, s'en rendre positivement indigne, et, au lieu de se reprocher cette indignité volontaire comme un crime et un sujet de confusion, s'autoriser par là dans l'éloignement de Dieu où l'on vit, et s'en faire un faux prétexte de piété ; être prêtre de la sorte, ah ! mes frères, s'écriait saint Chrysostôme, est-il rien de plus opposé à la sainteté du sacerdoce, rien de plus injurieux à Jésus-Christ, rien de plus triste pour son épouse, qui est l'Église ? et moi j'ajoute, rien de plus contraire à l'exemple que Dieu nous propose dans la personne de saint André ?

Mais André en demeure-t-il là ? non, chrétiens ; comme il est prêtre de la loi nouvelle, après avoir immolé la chair de Jésus-Christ et satisfait à ce qu'il y a de plus essentiel dans son ministère, il y joint ce qui en doit être la perfection, en s'immolant soi-même ; et c'est ici que la croix lui sert de moyen pour parvenir à l'accomplissement de ses desirs et à la gloire consommée de son sacerdoce. Je m'explique : sur le refus qu'il fait de sacrifier aux idoles, on lui présente l'instrument de son supplice ; et comment envisage-t-il cette croix ? comme un autre autel où il va présenter à Dieu le sacrifice de sa personne et de sa vie. Oui, Seigneur, dit-il s'adressant à Jésus-Christ, c'est pour cela que je l'embrasse cette croix, parce que c'est sur elle que je vais remplir dans toute son étendue mon sacerdoce. Assez longtemps, ô mon Dieu ! j'ai fait l'office de sacrificeur à vos dépens ; il faut que je le fasse aux dépens de moi-même. Je vous ai mille fois sacrifié pour moi, il faut que je me sacrifie une fois pour vous, et que, par cet effort de reconnaissance, vous rendant amour pour amour et sacrifice pour sacrifice, j'aie enfin la consolation d'être crucifié pour votre gloire, comme vous l'avez été pour mon salut. Ainsi parla-t-il ; et sans différer il étend sur la croix son corps vénérable ; il n'attend pas que les bourreaux l'y attachent ; il prévient leur cruauté par sa ferveur, ne voulant pas devoir à un autre l'honneur de son crucifiement, mais regardant encore comme un précieux avantage d'être tout ensemble et la victime et le prêtre de son sacrifice ; car c'est en cela, dit saint Augustin, qu'a particulièrement consisté l'excellence et le mérite du sacerdoce de Jésus-Christ. Dans l'ancienne loi on n'avait rien vu de semblable, les hommes les plus saints s'é-

taient contentés d'honorer Dieu par des victimes étrangères; et, parce que ce culte était imparfait, le Fils de Dieu, comme pontife, était venu faire à son Père cette pleine oblation, où il voulut être tout à la fois le sacrificateur et l'hostie : *Idem sacerdos et victima* (Aug.). Mais ce qui fut vrai de Jésus-Christ l'est encore de saint André, avec toute la proportion néanmoins et tout le rapport qu'il peut y avoir entre un homme et un Homme-Dieu. André mourant sur la croix put dire après le Sauveur du monde : Vous n'avez plus voulu, Seigneur, de la chair et du sang des animaux, mais vous m'avez formé un corps; les anciens holocaustes ont commencé à vous déplaire, ou du moins ont cessé de vous plaire, et alors j'ai dit : Me voici, je viens, je me présente; recevez-moi comme votre victime : *Tunc dixi : Ecce venio* (Ps. XXXIX).

Voilà, mes chers auditeurs, le modèle que Dieu vous met à tous devant les yeux, je dis à tous sans différence ni de condition ni de rang. En quelque état que vous soyez, vous êtes, comme chrétiens, nécessairement associés au sacerdoce royal de Jésus-Christ; et c'est à vous, quoique laïques, que parlait saint Pierre, quand il appelait les chrétiens race choisie, prêtres-rois, nation sainte, peuple conquis : *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta* (1 Petr., II). Il est de la foi que, sans autre caractère que celui de chrétiens, par la seule onction du baptême, le Sauveur des hommes nous a faits rois et prêtres du Dieu son Père : *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* (Apoc., V). Si je vous disais qu'en cette qualité il ne tient qu'à vous d'offrir tous les jours à Dieu le même Agneau qu'immolait saint André, et qu'en effet vous l'offrez aussi bien que lui toutes les fois que vous assistez au sacrifice de votre religion, peut-être seriez-vous surpris de vous voir élevés par là à une si haute dignité. Mais vous devez l'être encore bien plus ou d'avoir ignoré jusqu'à présent ce que vous êtes, ou de l'avoir su et d'avoir manqué de zèle pour vous acquitter dignement d'une si glorieuse fonction; car puisque ce n'est pas en simples témoins, mais en ministres du Seigneur, que vous assistez à ce sacrifice et que l'oblation du corps de Jésus-Christ ne s'y fait pas seulement en votre présence, mais en votre nom, quelle attention, quel respect, quelle ardeur de dévotion y devez-vous apporter? C'est ce qui rend vos irrévérences si criminelles et même si abominables; c'est ce qui en fait comme autant de sacrilèges. Ah! chrétiens, quelle indignité que vous présentiez au Dieu immortel, avec un esprit égaré, un cœur froid, sans nul recueillement, sans nul sentiment, le même sacrifice où notre saint apôtre a épuisé tout le feu de sa charité! Que dis-je? quelle profanation que vous y veniez pour y voir le monde et pour y être vus, pour y étaler tout le faste du monde et tout l'appareil de votre luxe, pour y contenter votre vanité, votre curiosité, et peut-être pour y entretenir vos plus hon-

teuses passions? Scandale digne de toute la colère de Dieu, et qui n'est devenu, par l'impunité de notre siècle, que trop commun.

Mais ce n'est pas à quoi je m'arrête : ce que je prétends que vous remportiez de ce discours, c'est une sincère et forte résolution d'offrir continuellement à Dieu, comme saint André, le sacrifice de vos corps et de l'unir au sacrifice du corps de Jésus-Christ, puisque c'est par là que vous devez participer à l'honneur et à la perfection du sacerdoce de la loi de grâce, à quoi votre vocation vous engage indispensablement. Ce que je vous demande, c'est que vous vous appliquiez sans cesse ce que saint Paul recommandait si expressément aux Romains, quand il leur disait : *Obsecro vos per misericordiam Dei* (Rom., XII) : Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de notre Dieu : et de quoi? de lui offrir vos corps dans cet état de sainteté, dans cet état de pureté où ils puissent lui plaire et où vous puissiez lui rendre un culte raisonnable et spirituel, ne vous conformant point au siècle présent, mais vous renouvelant chaque jour dans l'intérieur de l'esprit : paroles qui comprennent en abrégé tout le fond de la vie chrétienne, et qui devraient être le plus ordinaire sujet de vos considérations. Mais, dites-moi, mes chers auditeurs, vos corps ont-ils ces qualités nécessairement requises pour être la matière de ce sacrifice que saint Paul veut que vous présentiez à Dieu? Sont-ce des corps purs, des corps exempts de la corruption du péché; en un mot, des corps dignes d'être offerts avec le corps de Jésus-Christ et de composer avec lui ce sacrifice complet dont je viens de vous parler? S'ils ne sont pas tels, osez-vous les offrir à Dieu; et, si vous n'osez les offrir à Dieu, comment pouvez-vous paraître vous-mêmes devant Dieu et approcher de ses autels? Ah! chrétiens, si l'on vous disait que vous devez absolument et à la lettre faire de vos corps le même sacrifice que saint André; que vous devez être prêts, comme lui, à sacrifier votre vie par un long et cruel supplice; que vous devez souffrir, comme lui, un rigoureux martyre; que vous devez, comme lui, vous résoudre à mourir pour Dieu, et que sans cela il n'y a point de salut pour vous; si, dis-je, Dieu mettait votre foi à une pareille épreuve, quoique vous fussiez obligés de vous y soumettre, du moins auriez-vous droit de craindre et de vous défier de vous-mêmes. Mon zèle à vous animer, à vous encourager, à vous soutenir dans une si dangereuse conjoncture, quelque ardent qu'il pût être, ne m'empêcherait pas de compatir à votre faiblesse et de trembler le premier pour vous. Mais quand je vous dis que ce sacrifice de vos corps, dont il est aujourd'hui question, se réduit, dans la pratique, à les maintenir dans une pureté convenable, à leur faire porter le joug d'une salutaire tempérance, d'une exacte sobriété, d'une prudente austérité, d'une solide mortification; à leur retrancher les débauches qui

les détraquent, la mollesse qui les corrompt, l'oisiveté qui les appesantit; à réprimer leurs révoltes, à ne pas vivre selon leurs cupidités, à les rendre souples à la loi de Dieu, à les assujettir aux observances de la religion, à les endurecir au travail, choses communes et praticables dans les états même du monde les moins parfaits: qu'avez-vous à répondre? quand cette régularité de vie, quand cette sévérité de mœurs, quand cette exactitude serait pour vous une espèce de croix, pourriez-vous justement vous en décharger ou refuser de la prendre? ne devriez-vous pas vous tenir heureux de la trouver dans des choses d'ailleurs si conformes à vos obligations, et rendre grâce à Dieu de ce qu'enfin vous avez appris quel est ce sacrifice de vos corps par où il veut être glorifié?

Cependant, chrétiens, voici le désordre, et, si j'ose le dire, la honte et l'opprobre du christianisme; des hommes associés par le baptême au sacerdoce de Jésus-Christ, et qui, selon la règle de l'Apôtre, devraient offrir leurs corps comme des hosties pures devant Dieu, en font des victimes pour le démon, pour la sensualité, pour l'impureté, pour l'adultère. Saint Paul ne voulait pas que parmi les fidèles, on prononçât même les noms de ces passions infâmes; mais le moyen de s'en taire, dans le honteux débordement des vices qui infectent l'Eglise de Dieu? Pouvons-nous, disait saint Cyprien, cacher nos plaies quand elles sont mortelles; et ne vaut-il pas mieux les découvrir pour les guérir que les dissimuler pour nous perdre? O mon Dieu! où en sommes-nous, et à quelle extrémité le péché nous a-t-il portés? Vous, Seigneur, qui dans l'ancienne loi étiez si jaloux de la pureté des victimes qu'on vous présentait, et qui rejetiez celle où il paraissait la moindre souillure, comment pouvez-vous maintenant agréer les nôtres? Le sacrifice d'un corps impur et esclave du péché, bien loin de vous plaire, ne doit-il pas plutôt vous offenser et vous irriter. Mais enfin, me dira-t-on, quelque corrompus qu'aient été jusqu'à présent nos corps par le péché, ne peuvent-ils plus être offerts à Dieu? Oui, chrétiens, ils le peuvent, sinon par le sacrifice de la continence, au moins par celui de la pénitence; et c'est en ce sens que saint Paul nous avertit de les faire désormais servir, non plus au péché, mais à la justice. Dieu même tirera de vous alors une gloire particulière, et vous releverez d'autant plus le triomphe de sa grâce qu'elle aura eu en vous de plus forts et de plus dangereux ennemis à surmonter. La pénitence vous tiendra lieu de croix, et cette croix sera l'autel où vous vous immolerez. Ah! Seigneur, répandez sur cet auditoire chrétien l'esprit de sainteté dont fut rempli le saint apôtre que nous honorons; répandez sur cette église qui porte son nom, l'abondance de votre grâce; donnez-nous cet amour de la croix sans quoi il est impossible que nous vous fassions jamais le sacrifice de

nous-mêmes; inspirez-nous le même sentiment qu'eut saint André à la vue de la croix, lorsqu'il s'écria: O croix, source de mon bonheur! *O bona Crux* (*Act. mart. S. And.*); faites que nous le disions comme lui, que nous le pensions comme lui, et que, par la voie de la croix, nous parvenions à la même gloire que lui, qui est la gloire éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON II.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER.

Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat.

Voici un miracle de la vertu de Dieu, et qui fait bien voir que le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et qu'il peut encore sauver son peuple (*Isaïe, ch. LIX*)

Monseigneur (1), quel est ce miracle dont nous avons été nous-mêmes témoins, et en quel sens peuvent convenir ces paroles du prophète à l'homme apostolique dont nous solennisons la fête? est-ce l'éloge de François-Xavier que j'entreprends, ou n'est-ce pas l'éloge de la foi qu'il a prêchée; et si le Seigneur, dans ces derniers siècles, a fait éclater sa toute-puissante vertu par la conversion d'un nouveau monde, est-ce au ministre de ce grand ouvrage qu'il en faut attribuer la gloire, ou n'est-ce pas plutôt au maître qui l'avait choisi, et qui l'a si heureusement conduit dans l'exercice de son ministère? Parlons donc, chrétiens, non pas pour exalter le mérite de l'apôtre des Indes et du Japon, mais pour reconnaître la force de l'Evangile qu'il a porté à tant de nations barbares; et tirons des merveilleux succès de sa prédication une preuve sensible et toute récente de l'incontestable vérité de la foi à laquelle il a soumis les plus fières puissances de l'Orient. *Ecce non est abbreviata manus Domini*: Voici un prodige que Dieu nous a mis devant les yeux pour nous convaincre, et pour confirmer notre foi peut-être chancelante, toujours au moins faible et languissante; c'est la propagation du christianisme en de vastes pays d'où l'infidélité l'avait banni, et où Xavier, sur les ruines de l'idolâtrie, et malgré tous les efforts de l'enfer, a eu le bonheur de le rétablir. Je ne prétends point égaler par là cet ouvrier évangélique aux premiers apôtres. Je sais quelles furent les prérogatives de ces douze princes de l'Eglise, et quelle supériorité le ciel leur donna, soit par l'avantage de la vocation, soit par l'étendue du pouvoir, soit par la plénitude de la science. Mais, après tout, comme saint Augustin a remarqué que ce n'était point déroger à la dignité de Jésus-Christ, de dire que saint Pierre a fait de plus grands miracles que lui, aussi ne crois-je rien diminuer de la prééminence des apôtres, quand je dis que Dieu, pour l'amplification de son Eglise, a employé saint François-Xavier à faire un miracle non moins surprenant ni moins divin que tout ce que nous admirons dans ces glorieux fondateurs de la religion chrétienne.

(1) Messire François Faure, Evêque d'Amiens.

C'est, Monseigneur, ce que nous allons voir; et je ne puis douter qu'entre les honneurs que reçoit de la part des hommes l'illustre saint dont nous célébrons la mémoire, il n'agrée surtout le culte et le témoignage de piété que votre grandeur vient ici lui rendre. On sait quel fut son respect et sa profonde vénération pour les évêques, légitimes pasteurs du troupeau de Jésus-Christ, et les dépositaires de l'autorité de Dieu, on sait avec quelle soumission il voulut dépendre d'eux; que c'était sa grande maxime; que c'était, disait-il lui-même, la bénédiction de toutes ses entreprises, et que c'est enfin une des plus belles vertus que l'histoire de sa vie nous ait marquées. Mais, Monseigneur, si Xavier eût vécu de nos jours, et qu'il eût eu à travailler sous la conduite et sous les ordres de votre grandeur, combien, outre ce caractère sacré qui vous est commun avec plusieurs, eût-il encore honoré dans vous d'autres grâces qui vous sont particulières? Aussi zélé qu'il était pour l'honneur de l'Evangile, combien eût-il révééré dans votre personne un des plus célèbres prédicateurs qu'ait formés notre France; un homme dont le mérite semble avoir eu du ciel le même partage que celui de Moïse, et à qui nous pouvons si bien appliquer ce qui est dit de ce fameux législateur : *Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo (Eccles. XLV)* : Dieu l'a glorifié devant les têtes couronnées par le ministère de sa sainte parole, et lui a donné ensuite l'honorable commission de gouverner son peuple. Voilà, Monseigneur, ce qui eût sensiblement touché le cœur de Xavier; et votre grandeur n'ignore pas comment les nôtres sur cela même sont disposés. Que n'ai-je, pour traiter dignement le grand sujet qui me fait aujourd'hui monter dans cette chaire, et paraître en votre présence, ce don de la parole et cette éloquence vive et sublime qui vous est si naturelle! mais le secours du Saint-Esprit suppléera à ma faiblesse, et je le demande par la médiation de Marie : *Ave, Maria*.

Une des difficultés les plus ordinaires que formaient autrefois les païens contre notre religion, c'était, si nous en croyons le vénérable Bède, qu'on n'y voyait plus ces miracles dont leur parlaient les chrétiens, et qu'ils produisaient comme les preuves certaines de sa divinité; ce qui faisait conclure à ces ennemis du christianisme, ou qu'il avait dégénéré de ce qu'il était, ou qu'il n'avait jamais été ce qu'on prétendait. A cela, les Pères répondaient diversement. Il est vrai, disait saint Grégoire, pape, que ce don des miracles n'est plus aujourd'hui si commun qu'il l'a été dans la primitive Eglise; mais aussi n'est-il plus désormais si nécessaire qu'il l'était alors : car la foi, naissante encore, n'était, dans ces premiers temps, qu'une jeune plante qui, pour croître et pour se fortifier, devait être arrosée et nourrie de ces grâces extraordinaires; mais maintenant qu'elle a jeté de profondes racines, et qu'elle est en état de se soutenir, elle n'a plus besoin de ce secours. Cette réponse est solide ;

mais celle de saint Augustin me paraît plus sensible et plus convaincante, lorsqu'il raisonnait de la sorte, en disputant contre les infidèles : Ou vous croyez les miracles sur quoi nous appuyons la vérité de la religion chrétienne, ou vous ne les croyez pas : si vous les croyez, c'est en vain que vous nous en demandez de nouveaux, puisque Dieu s'est assez expliqué par ceux qu'il a opérés d'abord dans l'établissement du christianisme; si vous ne les croyez pas, du moins faut-il que vous en reconnaissiez un, bien authentique, et plus fort que tous les autres, savoir, que, sans miracles, le monde ait été converti à la foi de Jésus-Christ : *Si Christi miraculis non creditis, saltem huic miraculo credendum est, mundum sine miraculis fuisse conversum (Aug.)*. En effet, qu'y a-t-il de plus miraculeux qu'une telle conversion? Mais permettez-moi, mes chers auditeurs, d'ajouter ma pensée à celle de ces grands hommes; car je dis que les miracles de l'Eglise naissante n'ont point cessé; je prétends qu'ils subsistent encore, et que Dieu les a continués jusque dans ces derniers siècles; et je puis toujours m'écrier avec le prophète, que le bras tout-puissant du Seigneur, n'est point raccourci : *Ecce non est abbreviata manus Domini*. Pour vous en faire convenir avec moi, je vous demande quel est, de tous les miracles qui se sont faits dans l'établissement de l'Eglise, le plus merveilleux et le plus grand? N'est-ce pas, comme dit saint Ambroise, l'établissement de l'Eglise même? Rappelez dans votre esprit de quelle manière la foi chrétienne s'est répandue dans le monde; la sublimité de ses mystères incompréhensibles et même opposés, en apparence, à la raison humaine; la sévérité de sa morale, contraire à toutes les inclinations de l'homme et à ses sens; les violents assauts et les combats qu'elle a eus à essayer; la faiblesse des apôtres dont Dieu s'est servi pour la prêcher, et toutefois les succès étonnants de leur prédication dans les royaumes, dans les empires et dans tous les Etats. Il n'y a point d'esprit droit et équitable qui, pesant bien tout cela, n'y découvre un miracle visible, et qui n'avoue, avec Pic de la Mirande, que c'est une extrême folie de ne pas croire à l'Evangile : *Muximæ insaniæ Evangelio non credere (Pic Mir.)*. Or, je soutiens que saint François-Xavier a renouvelé ce miracle, et je soutiens qu'il l'a renouvelé par les mêmes moyens que les apôtres de Jésus-Christ y ont employés; en deux mots, Xavier, pour la propagation de la foi, a fait des choses infiniment au-dessus de toutes les forces humaines : c'est la première partie; Xavier, comme les apôtres, a fait ces prodiges de zèle par des moyens qui ne tiennent rien de la prudence et de la sagesse humaine : c'est la seconde partie. Un monde converti par François-Xavier, voilà le succès de l'Evangile; Xavier travaillant à convertir tout un monde par les abaissements et les souffrances, voilà la conduite de l'Evangile; le succès et la conduite joints ensemble, c'est ce que j'appelle le miracle de l'Evangile; et voilà le partage

de ce discours, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin, expliquant ces paroles du psaume quarante-quatrième : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii* (Ps. XLIV), en fait une application bien juste, lorsque, s'adressant à l'Eglise, il lui parle de cette sorte : Sainte épouse du Sauveur, ne vous plaignez pas que le ciel vous ait abandonnée, parce que vous ne voyez plus Pierre et Paul, ces grands apôtres dont vous avez pris naissance, et qui ont été vos pères. *Non ergo te putas esse desertam, quia non vides Petrum, quia non vides Paulum; quia non vides eos per quos nata es* (Aug.). Car vous avez formé des enfants héritiers de leur esprit, et qui vous rendront aussi glorieuse et aussi féconde que vous le fûtes jamais : *Ecce pro patribus tuis nati sunt tibi filii*. Or, entre ces enfants de l'Eglise, successeurs des apôtres et comme les dépositaires de leur zèle, il me semble, chrétiens, que je puis mettre François-Xavier dans le premier rang ; et le miracle qu'il a plu à Dieu d'opérer par son ministère en est la preuve évidente : *Ecce non est abbreviata manus Domini*.

Examinons-le ce miracle. Après l'avoir étudié avec soin, pour ne rien dire qui ne soit autorisé, et par la voix publique, et par le témoignage même de l'Eglise, qui l'a reconnu ; sans rien exagérer dans une chaire consacrée à la vérité, mais à ne prendre que la substance de la chose, et à considérer le fait précisément en lui-même, dénué de toutes les circonstances qui le relèvent, le voici tel que je le conçois et que vous le devez concevoir. Xavier, par la seule vertu de la divine parole, a soumis un monde entier à l'empire du vrai Dieu ; a répandu en plus de trois mille lieues de pays la lumière de l'Evangile ; a fondé un nombre presque innombrable d'églises dans l'Orient ; est entré en possession de cinquante-deux royaumes, pour y faire régner Jésus-Christ ; a dompté partout l'infidélité du paganisme, l'obstination de l'hérésie, le libertinage de l'impiété ; a conféré de sa main le baptême à plus d'un million d'idolâtres, et les a présentés à Dieu comme de fidèles adorateurs de son nom : voilà le miracle de notre foi. Miracle au-dessus de tout ce que nous lisons de ces héros ou vrais ou prétendus, que l'histoire profane a tant vantés ; miracle où je puis dire, en me servant de la belle expression de saint Ambroise, que François-Xavier a fait réellement ce que la philosophie humaine, dans ses plus hautes et ses plus vaines idées, n'a pu même imaginer : *Minus est quod illa finxit, quam quod iste gessit* (Ambr.), et miracle, enfin, qui seul suffirait pour m'attacher inviolablement à la religion que je professe, et pour me faire connaître que c'est l'œuvre du Seigneur : *Ecce non est abbreviata manus Domini*.

Vous savez, mes chers auditeurs, par quelle occasion et quel dessein fut appelé l'homme apostolique dont je parle, pour passer aux Indes ; car je laisse ce qu'il fit en Europe, et j'en viens d'abord à ce qu'il a dans mon sujet d'essentiel et de capital.

Certes, ce furent deux entreprises bien différentes, que celle de Jean III, roi de Portugal, et celle de Xavier ; et, il est bien à croire que, selon la politique mondaine, l'une ne fut que l'accessoire de l'autre. En effet, si la piété du prince lui fit souhaiter d'avoir un homme de Dieu pour aller combattre la superstition, le soin de sa propre grandeur lui fit équiper une flotte entière pour étendre ses conquêtes, et pour établir en de nouvelles et de vastes contrées sa domination. Telles étaient les vues de ce monarque ; telle était la fin que se proposaient les ministres de son Etat ; mais le ciel en avait tout autrement disposé. Le dessein du roi de Portugal ne fut qu'une occasion ménagée par la Providence pour ouvrir le chemin à Xavier, et pour le faire entrer dans la moisson qu'il devait recueillir. Il ne faut que lui pour cet important ouvrage ; lui seul, il fera plus que ce pompeux et terrible appareil d'armes et de vaisseaux ; et il portera plus loin les bornes du christianisme, que Jean les limites de son empire.

Déjà je l'entends, ce saint apôtre qui, râlurant toute l'ardeur de sa charité, et rappelant toutes les forces de son âme à la vue de l'immense carrière qu'on lui donne à fournir, s'encourage lui-même, et s'excite à tout entreprendre pour la gloire du souverain maître qui l'envoie. Allons, Xavier, dit-il, en de fervents et secrets colloques, puisque ton Dieu est partout, il faut qu'il soit partout connu et adoré ; ce serait un reproche pour toi, que l'auteur de ton être fût loué dans tous les lieux du monde par les créatures insensibles ; et qu'il y eût un endroit de l'univers où il ne le fût pas des créatures intelligentes et raisonnables. Et pourquoi mettrais-tu entre les hommes quelque différence, et voudrais-tu en faire le choix, puisque le Créateur qui les a formés les embrasse tous dans le sein de sa miséricorde ? Non, non, souviens-toi qu'en te confiant son Evangile, il l'en a rendu redevable à tous, et que c'est pour tous qu'il t'a communiqué sans restriction tout son pouvoir. Ce ne sont point là, chrétiens, mes propres pensées ni mes expressions, mais celles de Xavier, qu'il nous a laissées dans ses éptres, fidèles interprètes de son cœur, et lettres sacrées que nous conservons comme les précieuses reliques et les monuments de son zèle.

C'est donc en de telles dispositions et avec de si nobles sentiments qu'il s'embarque à Lisbonne, qu'il traverse deux fois la zone torride, qu'il échappe heureusement le fameux cap de Bonne-Espérance, qu'il aborde dans l'Inde, qu'il passe dans l'île de la Pécherie. Je serais infini, si j'entreprenais de faire le dénombrement de ces longues et fréquentes courses, qui n'ont pu lasser son courage, et qui peut-être lasseraient votre patience. Mais un peu de réflexion, s'il vous plaît : le voilà rendu au cap de Comorin, et d'abord vingt mille idolâtres viennent le reconnaître pour l'ambassadeur du vrai Dieu. D'où l'ont-ils appris, et qui le leur a dit ? Ah ! voici le miracle : Xavier ne sait ni la langue

ni les coutumes du pays ; et cependant il persuade tous les esprits et gagne tous les cœurs. Chaque jour toute une bourgade est initiée au saint baptême. Les prêtres des faux dieux en conçoivent le plus violent dépit et s'y opposent ; les chefs du peuple, les magistrats en sont transportés jusqu'à la fureur ; mais, pour user des termes de saint Prosper, sur un sujet à peu près semblable, c'est de ces ennemis mêmes, de ces emportés et de ces furieux, qu'il compose une nouvelle Eglise. *Sed de his resistentibus, savientibus, populum christianum augebat (Pros.)*. A peine ces sages Indiens l'ont-ils eux-mêmes entendu, qu'ils veulent devenir enfants, pour se faire instruire des mystères qu'il leur enseigne. A la seule présence de ce prédicateur inspiré d'en haut, toute leur sagesse s'évanouit ; et par là ils semblent vérifier la parole de l'Écriture selon le sens que lui donne saint Augustin : *Absorpti sunt juncti petrae judices eorum (Ps. CXL)* : Leurs juges, c'est-à-dire les savants de leur loi et les maîtres du paganisme, mis auprès de Jésus-Christ, qui est la pierre angulaire, ou des ministres de son Évangile, ont été entraînés, ont été comme engloutis et absorbés : *Absorpti sunt*.

N'était-ce pas un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes, de voir ce conquérant des âmes former dans les plaines de Travancor des milliers de catéchumènes, faire autant de chrétiens qu'il assemblait autour de lui d'auditeurs, s'épuiser de forces dans cet exercice tout divin ; et, comme autrefois Moïse, ne pouvoir plus lever les bras par la défaillance où il tombe, et avoir besoin qu'on les lui soutienne, non point pour exterminer les Amalécites, mais pour ressusciter des troupes d'infidèles à la vie de la grâce ? Quel triomphe pour la foi qu'il venait de leur annoncer, quand il marchait à la tête de ces néophytes ; qu'il les conduisait dans les temples des idoles ; qu'il les animait à les briser, à les fouler aux pieds, et comme parle saint Cyprien, à faire de la matière du sacrilège un sacrifice au Dieu du ciel !

Il n'en demeure pas là. Bientôt il paraît chez les Maures, fameux insulaires, d'autant plus chers à Xavier, qu'ils sont plus connus par leur barbarie, et qu'il en attend de plus rigoureux et de plus cruels traitements. Car voilà ce qui l'attire, voilà ce qu'il cherche. Mais, providence de mon Dieu, que vos vœux sont au-dessus des nôtres, et que vous savez conduire efficacement, quoique secrètement, vos impénétrables et adorables desseins ! Qui l'eût cru ? cette brebis au milieu des loups, sans rien craindre de leur férocité, leur communique toute sa douceur. Ces tremblements de terre si communs parmi eux, lui donnent occasion de les entretenir des grandeurs du Dieu qu'il leur prêche, et de la sévérité de ses jugements. Ces montagnes de feu qui sortent du sein des ahims, lui servent d'images, mais d'images affreuses, pour leur représenter les flammes éternelles, et pour leur en inspirer une hor-

reur salutaire. Il les cultive, il les rend traitables, il les transforme en d'autres hommes. Toute l'Inde est dans l'étonnement, et ne peut comprendre qu'en peu de jours il ait réduit sous le joug de la loi chrétienne jusqu'à trente villes. Vous diriez que comme les cœurs des rois sont dans la main de Dieu, tous les cœurs de ces peuples sont dans celle de Xavier. Il entre dans Malaque, et d'une Babylone il en fait une Jérusalem, c'est-à-dire d'une ville abandonnée à tous les vices il en fait une ville sainte. Le grand obstacle au progrès de l'Évangile, c'est l'amour du plaisir et la pluralité des femmes ; honteux dérèglement que la coutume avait introduit, et que la coutume autorisait. Il l'attaque, et il l'abolit ; mais comment ? avec un ascendant sur les esprits et un empire si absolu, que nul homme engagé dans ce libertinage n'oserait paraître devant lui. Et parce qu'ils l'aiment tous comme leur père, parce qu'ils veulent tous traiter avec le saint Apôtre, de là vient qu'ils renoncent tous à ce désordre. Plus de quatre cents mariages prétendus, cassés par son ordre, les liens les plus forts et les plus étroits engagements rompus, toutes les familles dans la règle ; qu'y eut-il jamais de plus merveilleux ; et, si ce ne sont pas autant de miracles, qu'est-ce donc, et à quel autre qu'à Dieu même attribuerons-nous un changement si difficile, si prompt, si universel ?

Cependant, chrétiens, un nouveau champ se présente à cet ouvrier infatigable ; et, sans nous arrêter, suivons-le partout où l'ardeur de son zèle porte ses pas. Le Japon l'attend, et c'est là, pour m'exprimer de la sorte, que Dieu a placé le siège de son apostolat. Dans l'Inde il a travaillé sur un fonds où d'autres avant lui s'étaient exercés, il a marché sur les traces des apôtres ; mais ici il peut dire comme saint Paul : *Sic autem predicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus est Christus, ne super alienum fundamentum ædificarem, sed, sicut scriptum est, quibus non est annuntiatum de eo (Rom., XV)* : Oui, mes frères, j'ai prêché Jésus-Christ, mais dans des lieux où jamais ce nom vénérable n'avait été prononcé ; et Dieu m'a fait cet honneur, de vouloir que j'édifiassé là où personne avant moi n'avait bâti. Xavier en effet est le premier qui ait porté à cette nation le flambeau de l'Évangile ; je dis à cette nation si fière et si jalouse de ses anciennes pratiques et de la religion de ses pères ; à cette nation où le prince des ténèbres dominait en paix depuis tant de siècles, et qu'une licence effrénée plongeait dans tous les désordres. Il s'agissait de leur annoncer les vérités les plus dures, et d'ailleurs les moins compréhensibles ; une doctrine la plus humiliante pour l'esprit, et la plus mortifiante pour les sens ; une foi aveugle, sans raisonnements, sans discours ; une espérance des biens futurs et invisibles, fondée sur le renoncement actuel à tous les biens présents ; en un mot, une loi formellement opposée à tous les préjugés et à toutes les inclinations de l'homme. Voilà ce qu'il fallait leur faire embrasser, à quoi il était question de les

amener, sur quoi Xavier entreprend de les éclairer; quel projet, et quelle en sera l'issue? Ne craignons point, mes chers auditeurs, c'est au nom de Dieu qu'il agit; c'est Dieu qui le députe comme le prophète, et qui lui ordonne d'arracher et de planter, de dissiper et d'amasser, de renverser et d'élever. Il arrachera les erreurs les plus profondément enracinées, et jusque dans le sein de l'idolâtrie il plantera le signe du salut, il dissipera les légions infernales conjurées contre lui, et, malgré tous leurs efforts il rassemblera les élus du Seigneur: il renversera ce fort armé qui s'était introduit dans l'héritage du Dieu vivant, et de ses dépouilles il érigea un trophée à la grâce victorieuse qui l'accompagne et qui se répandra avec abondance. Parlons sans figure, et ne cherchons point de magnifiques et de pompeuses expressions pour soutenir un sujet qui par lui-même est au-dessus de toute expression. François-Xavier se présente, il montre le crucifix, il proteste que ce crucifié est son Dieu et le Dieu de tous les hommes; cela suffit; sur sa parole il est cru comme un oracle; les rois l'écoutent et le respectent; celui de Bungo reçoit le baptême; de mille sectes répandues dans le Japon, il n'y en a pas une qu'il ne confonde; les bonzes les plus opiniâtres se font, non-seulement ses disciples, mais ses ministres et ses coadjuteurs. Tous les jours nouvelles églises, et quelles églises? disons-le, mes chers auditeurs, à la gloire de Dieu, auteur de tant de merveilles: des églises dont les fervents ne cèdent en rien à celles du christianisme naissant; des églises où l'on a vu toute la pureté des mœurs, toute l'austérité de vie, toute la perfection que demande la plus sublime et la plus étroite morale de l'Évangile; des églises éprouvées par les plus cruelles persécutions que la tyrannie ait jamais suscitées contre Jésus-Christ et son troupeau; qui bien loin de se scandaliser de la croix et d'en rougir, comme l'imposture a voulu nous le persuader, se sont immolées pour la croix et par la croix, se sont exposées pour elle à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les ardeurs du feu, à toutes les horreurs de la mort; enfin des églises où l'on a pu presque compter autant de martyrs qu'elles ont eu de fidèles. Tels sont les fruits de la mission de Xavier. Qui les a fait naître, ces fruits de sainteté? c'est Xavier coopérant avec Dieu; c'est Dieu agissant dans Xavier. Nous pouvons dire l'un et l'autre, comme nous le voudrions, pourvu que nous reconnaissons là le miracle de notre foi: *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Cependant, au milieu de ses victoires, ce héros chrétien en voit tout à coup le cours interrompu. Insatiable dans ses désirs, il tourne son zèle vers le vaste empire de la Chine, et la Chine lui échappe. Quelle subite et triste révolution! Ainsi vous l'aviez ordonné, Seigneur. Mais, s'il m'est permis de pénétrer dans un de ces secrets que votre providence tient cachés à nos yeux, et qu'il n'appartient qu'à votre sagesse de bien con-

naître, pourquoi, mon Dieu, arrêtez-vous un apôtre uniquement occupé du soin de votre gloire, et pourquoi lui refusez-vous l'entrée d'une terre où il ne pense qu'à faire célébrer vos grandeurs? Vous ne permettes pas à Moïse d'entrer dans la terre de Chanaan, parce qu'il avait manqué à vos ordres, et qu'il n'avait pas sanctifié votre nom parmi le peuple: *Quia prævaricati estis contra me, et non sanctificastis me inter filios Israel (Deut. XXXII)*. Mais voici un homme soumis à votre parole, un homme selon votre cœur, et vous le retenez dans une île déserte. Lorsqu'il médite une conquête si glorieuse pour vous, et après laquelle il soupire depuis si longtemps, vous l'abandonnez à la mort, qui fait échouer toutes ses espérances. Je me trompe, chrétiens; Xavier est entré dans la Chine; au défaut de son corps, son esprit y a percé, il y est encore vivant, et il y soutient tant de prédicateurs de tous les états et de tous les ordres de l'Église; c'est lui qui les dirige par ses leçons, lui qui les anime par ses exemples, lui qui les console dans leurs fatigues par le souvenir de ses travaux, et lui enfin qui, du haut de la gloire, fait descendre sur eux ces secours de grâces dont ils tirent toutes leurs forces, et qui achève ainsi dans le ciel ce qu'il n'a pu accomplir sur la terre.

Or, revenons, et sans vous faire un détail plus exact de tant de nations qu'il a instruites, de tant de provinces et de royaumes qu'il a parcourus, de tant de mers qu'il a traversées et où si souvent il s'est vu exposé aux tempêtes et aux naufrages, tenons-nous-en à l'idée générale que je viens de vous tracer, et qui n'est encore qu'une ébauche très-légère des progrès de la foi par le ministère de cet homme vraiment apostolique. Pour peu que nous raisonnions et qu'examinant avec attention toutes les circonstances de ce grand miracle dont Dieu même fut l'auteur, et dont Xavier n'a été que l'instrument, nous considérons le caractère des peuples avec qui il eut à traiter, l'obstination de leurs esprits et leur attachement à de fausses divinités, la corruption de leurs mœurs et leurs habitudes vicieuses et profondément enracinées, leur férocité ou leur fierté naturelle; d'ailleurs la sublimité de la loi qu'il leur a prêchée, son obscurité dans les mystères, sa sévérité dans la morale, et avec cela ce consentement universel, cette soumission prompte et cette étonnante docilité avec laquelle ils l'ont reçue, ne sommes-nous pas obligés de nous écrier que le doigt du Seigneur était là: *Digitus Dei est hic (Exod., VIII)*? et quelles marques de la vertu divine qui l'accompagnait? *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Il est vrai, tandis, ou presque au même temps que François-Xavier sanctifiait l'Orient, des hommes suscités de l'enfer, je veux dire un Luther et un Calvin, pervertissaient l'Occident et le Septentrion. Ils publiaient que Dieu les avait choisis et inspirés pour réformer l'Église, qu'un esprit particulier leur avait dicté ce qu'il fallait croire, qu'ils étaient

les dépositaires du sens de l'Écriture et qu'on le devait apprendre de leur bouche. Ainsi ces faux prophètes s'érigeaient-ils, de leur propre autorité, en maîtres de la doctrine; et, par le plus déplorable aveuglement, les peuples les écoutèrent, les grands les appuyèrent, les États changèrent de lois et de coutumes; tel fut, si j'ose m'exprimer de la sorte, le miracle de l'hérésie. Mais entre ce prétendu miracle et celui dont je parle, quelle différence! Je ne dis point que Xavier avait reçu sa mission de l'Église et que les autres s'étaient ingérés d'eux-mêmes; je ne dis pas que Xavier était irréprochable dans sa vie et que ces hérésiarques furent constamment aussi corrompus dans toute leur conduite que dans leur foi; je ne dis point que Xavier, revêtu d'un pouvoir tout divin, commandait aux éléments, calmait les flots de la mer, paraissait à la fois en divers lieux, voyait l'avenir, lisait dans les cœurs, chassait les démons, guérissait les malades, ressuscitait les morts; et que jamais ces docteurs de l'erreur ne firent rien voir qui marquât en eux une vocation spéciale et propre, et qui donnât à connaître que le Seigneur était avec eux. Je ne dis point tout cela; mais voici à quoi je me tiens et ce qui me suffit; c'est qu'ils prêchaient une religion favorable à la nature, commode aux sens, qui retranchait tous les préceptes de l'Église, qui dégageait de l'obligation des vœux, qui délivrait du joug de la confession, qui, sous prétexte d'une impossibilité imaginaire dans la pratique des commandements et d'un défaut de grâce, conduisait les hommes au libertinage. Or, pour établir une telle religion dans le monde, il ne faut point de miracle, puisque le monde n'y est déjà que trop disposé de lui-même. Au lieu que le saint apôtre des Indes et du Japon apportait une loi contraire à tous les sentiments naturels: une loi qui déclarait la guerre aux passions, qui condamnait les plaisirs, qui prescrivait des règles de continence capables de rebuter tous les esprits; qui obligeait à verser son sang, à donner sa vie, à endurer les plus cruels supplices pour la défendre et la soutenir. Or, d'avoir fait agréer cette loi à une multitude presque infinie d'idolâtres de tout sexe, de tout âge, de tout caractère, de tout état, aux grands et aux petits, aux sages et aux simples, à des voluptueux et à des sensuels, à des opiniâtres et à des présomptueux, n'est-ce pas là le plus évident de tous les miracles, et quel autre que Dieu même l'a pu opérer? Miracle par où Xavier réparait les ruines de l'Église et les brèches qu'y faisait le schisme de l'hérésie, puisqu'il est certain que, par ses prédications apostoliques, il a plus gagné de sujets à la vraie religion, que Luther et Calvin ne lui en ont dérobé et n'en ont porté à la rébellion. Tellement que nous pouvons lui appliquer le bel éloge que saint Basile donnait autrefois à saint Grégoire de Nazianze, et l'appeler le supplément de l'Église : *Supplementum Ecclesie* (Basil.), parce qu'il a suppléé avantageusement, par son zèle, à toutes les pertes qu'elle avait faites par la division des hérétiques.

Ah! chrétiens, que la charité est généreuse dans ses entreprises, qu'elle est ferme et constante dans ses poursuites, mais surtout qu'elle est heureuse dans ses succès! Que ne peut point un homme possédé de l'esprit divin, libre de tous les intérêts de la terre, et uniquement passionné pour la gloire du Seigneur? Ne faut-il pas que l'ambition humaine fasse ici l'aveu de sa faiblesse, et qu'elle cède au zèle d'un apôtre qui ne cherche qu'à faire connaître et honorer Dieu? Si Xavier eût embrassé la profession des armes, comme sa naissance semblait l'y engager; ou s'il eût borné ses vues à se distinguer dans les lettres, selon son inclination particulière et le caractère de son esprit, qu'eût-il fait? et, quoi qu'il eût fait, son nom vivrait-il encore dans la mémoire des hommes, et ne serait-il pas peut-être enseveli avec tant d'autres dans une profonde obscurité? Mais maintenant on publie partout ses merveilles: les siècles entiers n'en peuvent effacer le souvenir; et, jusqu'à la dernière consommation des temps, il sera parlé de Xavier dans toutes les parties du monde. Je dis plus: car, pour me servir de la noble et admirable figure de saint Grégoire, pape, comment paraîtra-t-il dans cette assemblée générale de l'univers, où Dieu viendra couronner ses saints, surtout ses apôtres, et leur rendre gloire pour gloire? C'est là, dit le saint docteur dont j'ai emprunté cette pensée, que les apôtres trafiqueront après eux, et comme en triomphe, toutes les nations qu'ils ont conquises à Jésus-Christ; là que Pierre se montrera à la tête de la Judée, qu'il a convertie; là qu'André conduira l'Achaïe, Jean l'Asie, Thomas toute l'Inde: *Ibi Petrus cum Judæa conversa apparebit; ibi Andreas Achaïam, Joannes Asiam, Thomas Indiam in conspectu judicis, regi conversam ducet* (Gregor. Mag.). Et moi j'ajoute: c'est là que Xavier produira, pour fruits de son apostolat, des troupes sans nombre de toutes nations, de tous peuples, de toutes tribus, de toutes langues, qu'il a réduites sous le joug de l'Évangile, et tout un monde dont il a été la lumière: *Ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis* (Apoc., VII).

Mais sur cela même, mes chers auditeurs, quels reproches n'avez-vous pas à vous faire? c'est par le ministère d'un seul prédicateur que Dieu, jusqu'au milieu de l'idolâtrie, a opéré ces miracles de conversions: et dans le centre de la foi tant de prédicateurs suffisent à peine pour convertir un pécheur. Xavier prêchait à des infidèles, et il les touchait; nous prêchons à des chrétiens, et ils demeurent insensibles. A quoi attribuerons-nous cette monstrueuse opposition? Est-ce que Xavier était saint, et que nous, ministres de la divine parole, ne le sommes pas? mais notre foi ne serait plus ce qu'elle est, si elle dépendait ainsi des ministres qui l'annoncent; ils ne prêchent pas, et ils ne convertissent pas comme saints, mais comme députés de Dieu, et comme envoyés de Dieu: or quelles que

soient les qualités de la personne, cette députation et cette mission n'en est pas moins légitime. Quand donc vous dites: Si c'étaient des saints, je les écouterais et ils me persuaderaient, vous commettez, selon saint Bernard, trois grandes injustices: l'une, par rapport à la grâce, dont vous bornez l'efficacité et le pouvoir à la vertu, ou plutôt à la faiblesse d'un homme; l'autre par rapport au prochain, en imputant aux ouvriers évangéliques ce qui ne vient pas d'eux, savoir, votre impénitence et votre obstination; la dernière, par rapport à vous-mêmes, en cherchant de vaines excuses dans vos désordres, et des prétextes pour vous y autoriser. Quoi donc? est-ce que Xavier avait un autre Evangile à prêcher que nous? est-ce qu'il faisait connaître un autre Dieu? est-ce qu'il enseignait d'autres vérités? est-ce qu'il proposait d'autres peines et d'autres récompenses? rien de tout cela: mais c'est qu'il instruisait des peuples qui, quoique nés et quoique élevés dans l'infidélité, suivaient les impressions de la grâce; et que vous, dans le christianisme, vous la combattez, vous la rejetez, vous l'étouffez. De là des milliers d'athées ou d'idolâtres étaient tout à coup changés en de vrais chrétiens, et tous les jours des chrétiens deviennent des impies et des athées. Je dis des athées: car il n'y en a que trop et de toutes les manières; athées de créance et athées de volonté; athées qui ne reconnaissent point de Dieu, et athées qui voudraient n'en point reconnaître, et qu'en effet il n'y en eût point; athées dans les cours des princes, athées dans la profession des armes, athées dans les académies des savants, athées dans tous les lieux et tous les états où règne la dissolution du vice. Ah! mes frères, n'est-ce pas ainsi que s'accomplit la parole du Sauveur du monde, cette parole si terrible pour nous, que plusieurs viendraient de l'Orient: *Multi ab Oriente venient (Matth., VIII)*; qu'ils prendraient place dans la gloire avec Abraham et tous les saints habitants de ce séjour bienheureux: *Et recumbent cum Abraham, Isaac et Jacob (Ibid)*; mais que pour les enfants et les héritiers du royaume, ils seraient chassés et précipités dans les ténèbres de l'enfer: *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores (Ibid.)*. Ne soyons pas du nombre de ces chrétiens réprouvés, et pour cela réveillons notre foi, ranimons-la, rendons-la servante et agissante. Je viens de vous en proposer un des plus grands motifs: c'est ce miracle de l'Evangile, renouvelé par François-Xavier dans la conversion des peuples de l'Orient. Mais ce qui y met, ce me semble, le comble, c'est que Xavier l'ait renouvelé par les mêmes moyens dont se sont servis les apôtres dans la conversion du monde. Encore quelque attention, s'il vous plaît, pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Faire de grandes choses, ce n'est point précisément et uniquement en quoi consiste

ORATEURS SACRÉS. XV.

la toute-puissance de Dieu; mais faire de grandes choses de rien, c'est le propre de la vertu divine, et le caractère particulier qui la distingue. Ainsi Dieu en a-t-il usé dans la création et dans l'incarnation, qui sont, par excellence, les deux chefs-d'œuvre de sa main. Dans la création, il a tiré tous les êtres du néant: c'est sur le néant qu'il a travaillé; et, parce qu'il agissait en Dieu, il a donné à ce néant une fécondité infinie; dans l'incarnation, il a réparé, renouvelé, réformé toute la nature, et pour cela il a eu besoin d'un Homme-Dieu; mais il a fallu que cet Homme-Dieu s'anéantît, afin que Dieu pût s'en servir pour l'accomplissement du grand mystère de la rédemption du monde. Or, voilà aussi l'idée que Jésus-Christ a suivie dans l'établissement de l'Evangile. Il voulait convaincre l'univers que c'était l'œuvre de Dieu, et que Dieu seul en était l'auteur. Qu'a-t-il fait? il a choisi des sujets vils et méprisables, des hommes sans appui, sans crédit, sans talents; des disciples qui furent la faiblesse même; des apôtres qui n'eurent point d'autres armes que la patience, point d'autres trésors que la pauvreté, point d'autre conseil que la simplicité: *Non multi potentes, non multi nobiles, sed quæ stulta sunt mundi, elegit Deus (I Cor., I)*. Eh qu'il Seigneur, eût pu lui dire un sage du siècle, sont-ce là ceux que vous destinez à une si haute entreprise? Avec des hommes aussi dépourvus de tous les secours humains, que prétendez-vous et qu'attendez-vous? Mais vous vous trompez, lui eût répondu ce Dieu sauveur, vous raisonnez en homme, et j'agis en Dieu. Ces simples et ces faibles, ce sont les ministres que je demande, parce que j'ai de quoi les conduire et les soutenir. S'ils avaient d'autres qualités, ils feraient paraître leur puissance, et non la mienne. Pour faire réussir mon dessein, il me faut des hommes qui ne soient rien selon le monde, ou qui ne soient que le rebut du monde; et la première condition requise dans un apôtre et un prédicateur de mon Evangile, c'est qu'il soit mort au monde et à lui-même.

Telle était, si je puis parler de la sorte, la politique de Jésus-Christ: politique sur laquelle il a fondé tout l'édifice de sa religion, et politique dont saint François-Xavier a suivi exactement les maximes dans toute sa conduite. Comment cela, me direz-vous? Xavier n'avait-il pas tous les avantages du monde? n'était-il pas de la première noblesse de Navarre? ne s'était-il pas distingué dans l'université de Paris? ne possédait-il pas des talents extraordinaires? et, quelque profession qu'il eût embrassée, lui manquait-il aucune des dispositions nécessaires pour s'y avancer et même pour y exceller? Tout cela est vrai; mais je prétends que rien de tout cela n'a contribué au miracle que Dieu a opéré par son ministère: pour quoi? parce qu'il a fallu que François-Xavier quittât tout cela et qu'il s'en dépouillât, pour travailler avec succès à la propagation de l'Evangile. Oui, il a fallu qu'il renoncât à ce qu'il était, qu'il oubliât ce qu'il

(Deux.)

savait ; qu'il devint , par son choix , tout ce qu'avaient été les apôtres par leur condition , afin de se disposer comme eux aux fonctions apostoliques , et de pouvoir s'employer efficacement et heureusement à étendre le royaume de Jésus-Christ.

Par quel moyen est-il donc venu à bout de ce grand ouvrage , dont il se trouvait chargé ? Ah ! chrétiens , que n'ai-je le loisir de vous le faire bien comprendre ! que n'ai-je des couleurs assez vives pour vous tracer ici le portrait de cet apôtre ! vous y verriez la parfaite image d'un saint Paul , c'est-à-dire un homme détaché de tout par le renoncement le plus universel à tous les biens de la vie , à tous les honneurs du siècle , à tous les plaisirs des sens ; un homme crucifié et portant sur son corps toute la mortification du Dieu pauvre et du Dieu souffrant qu'il annonçait ; un homme immolé comme une victime , et sacrifié au salut du prochain ; un homme anathème pour ses frères , ou voulant l'être , et toujours prêt à se livrer lui-même , pourvu qu'il pût les affranchir de l'esclavage de l'enfer et les sauver. Mais encore par quelle vertu a-t-il fait tant de merveilles dans la conversion de l'Orient ? est-il croyable que ce soit par tout ce que nous lisons dans son histoire ? je veux dire par une abnégation totale et sans réserve , par une humilité sans mesure , par un désir ardent du mépris , par une patience à l'épreuve de tous les outrages , par la plus rigoureuse pauvreté , par l'amour le plus passionné des croix et des souffrances , en un mot , par un abandon général de tout ce qui s'appelle douceurs , commodités , intérêts propres ? Est-ce ainsi qu'il s'est insinué dans les esprits , et sont-ce là les ressorts par où il a remué les cœurs pour les tourner vers Dieu ? Je vous l'ai dit , chrétiens , et je le répète , c'est par là même , et jamais il n'y employa d'autres moyens. En voulez-vous la preuve ? la voici , en quelques points où je me renferme ; car , dans un sujet aussi étendu , je dois me prescrire des bornes , et me contenter de quelques faits plus marqués , qui vous feront juger de tous les autres.

Il était d'une complexion délicate , et la vue seule d'une plaie lui faisait horreur ; mais rien n'en doit faire à un apôtre ; il faut qu'il surmonte cette délicatesse , et qu'il apprenne à triompher de ses sens , avant que d'aller combattre les ennemis de son Dieu. Sur cela que lui inspire son zèle ? vous l'avez cent fois entendu ; mais pouvez-vous assez l'entendre pour la gloire de Xavier et pour votre édification ? Retiré dans un hôpital , et employé auprès des malades , quel objet il aperçoit devant ses yeux ; et n'est-ce pas là que tout son courage est mis à l'épreuve , et que , pour vaincre les révoltes de la nature , il a besoin de toute sa ferveur et de toute sa force ? C'était un malade , disons mieux , c'était un cadavre vivant , dont l'infection et la pourriture aurait rebuté la plus héroïque vertu. Que fera Xavier ? au premier aspect , son cœur malgré lui se sou-

lève , mais bientôt à ce soulèvement imprévu succède une sainte indignation contre lui-même : Eh quoi ! dit-il , faut-il que mes yeux trahissent mon cœur , et qu'ils aient peine à voir ce que Dieu m'oblige à aimer ? touché de ce reproche , il s'attache à cet homme couvert d'ulcères , il embrasse ce cadavre que la foi lui fait envisager comme un des membres mystiques de Jésus-Christ , et mille fois il baise ses plaies avec le même respect et le même amour que Madeleine pénitente baisa les pieds de son Sauveur ; il fait plus , mais je ménage votre faiblesse , et je veux bien y avoir égard pour vous épargner un récit ou peut-être vous m'accusez de ne m'être déjà que trop arrêté. Or , qui pourrait dire combien cette victoire qu'il remporta sur lui-même lui valut pour la conquête des âmes ? De là , et par ce seul effort , il devint insensible à tout le reste , pour n'être plus sensible qu'aux impressions de la charité. De là , les hôpitaux , dont il avait un éloignement naturel , devinrent pour lui une demeure ordinaire et agréable ; de là , il apprit à vivre parmi les pauvres , à converser et à se familiariser avec les barbares , à les visiter dans leurs cabanes , à les assister dans leurs besoins , à les aider de ses conseils dans leurs affaires , et à s'attirer ainsi toute leur confiance ; car ces sauvages , tout sauvages qu'ils étaient , se trouvaient forcés de l'aimer , voyant qu'il aimait jusqu'à leurs misères ; et , lémoins des secours qu'ils en recevaient dans les infirmités de leurs corps et dans toutes leurs nécessités temporelles , ils lui abandonnaient au même temps le soin de leurs intérêts éternels et la conduite de leurs âmes.

Ce n'est pas assez : il faut qu'un apôtre soit pauvre lui-même , selon l'ordre que donna le Sauveur du monde à ces premiers prédicateurs de l'Évangile qu'il envoya dans toutes les contrées de la terre , sans biens , sans revenus , sans héritages , et à qui même il marqua en termes exprès , s'ils avaient deux habits , de n'en garder qu'un , et de n'être point en peine de leur entretien et de leur subsistance. Dans les entreprises humaines , pour peu qu'elles soient importantes , on a besoin de grandes ressources , et ce n'est souvent qu'à force de libéralités et de profusions qu'on les fait réussir ; mais n'avoir rien , ne posséder rien , et , dans cette extrême disette , exécuter des desseins à quoi d'immenses trésors et les plus amples largesses ne suffiraient pas , c'est là que paraît évidemment le pouvoir et la vertu de Dieu. Autre moyen qu'employa Xavier à la conversion des peuples : il part de Rome pour se rendre à Lisbonne : c'est un roi qui l'invite , c'est le souverain pontife qui l'envoie , c'est de la dignité même du légat du saint-siège , aussi éminente que sacrée , qu'il est revêtu ; mais quelle pompe l'accompagne , ce ministre d'un grand roi et ce légat apostolique ? en deux mots , mes chers auditeurs , vous allez l'apprendre : un habit usé et un bréviaire , voilà tout l'appareil de sa marche , et toutes les richesses qu'il porte avec soi. Peut-être , lorsqu'il s'agira d'entrer dans le champ

du Seigneur, et que de Lisbonne il faudra passer dans les Indes, pensera-t-il à se pourvoir? que dis-je? il se croira toujours abondamment pourvu de toutes choses, tant qu'il mettra sa confiance en Dieu, et qu'il s'abandonnera aux soins de sa providence; tout autre secours, il le refusera, se tenant plus riche de sa pauvreté que de tous les biens du monde.

C'est avec le signe de cette sainte pauvreté qu'il arrive au Mozambique, qu'il se fait voir à Mélinde, à Socotora, à Goa; qu'il va mouiller à la côte de la Pécherie, qu'il parcourt le royaume de Tracanyor; qu'il visite les Iles de Manar, d'Amboine, de Ceylan, les Moluques; vivant de ce qu'il a soin de mendier, et du reste aussi peu attentif à sa nourriture, à sa demeure, à son vêtement, que s'il n'avait point de corps à soutenir. Mais qu'il n'était-ce pas avilir son caractère? n'était-ce pas tenter Dieu? Non, chrétiens, ce n'était ni l'un ni l'autre; car, d'une part, les dignités ecclésiastiques n'en deviendraient que plus vénérables, et ne seraient en effet que plus respectées et plus révérees, si la pauvreté de Jésus-Christ et la simplicité de l'Évangile en bannissaient l'abondance, le luxe et le faste; et d'ailleurs Xavier n'ignorait pas que Dieu ne manque jamais à ses ministres, dès qu'ils ne cherchent que lui-même et que sa gloire, et qu'il fait même servir leur pauvreté au succès de leur ministère. Aussi, combien fut efficace le désintéressement de notre apôtre auprès de ces infidèles, qui en furent tout à la fois et les témoins et les admirateurs! Pourquoi, disaient-ils, et comment un homme si réglé et si sage dans toute sa conduite, a-t-il quitté sa patrie, traversé tant de mers, essuyé tant de périls, pour venir ici mener une vie pauvre et misérable? est-ce la nature, est-ce l'amour de soi-même qui inspire un tel dessein? il faut donc qu'il y ait dans son entreprise quelque chose de particulier et au-dessus de nos connaissances; il faut que ce soit un Dieu qui l'ait envoyé, et que la loi qu'il nous annonce ait une vertu supérieure et toute céleste, qui nous est cachée. Ce raisonnement était comme le préliminaire de leur conversion, et bientôt la grâce achevait, parmi ces Indiens, ce que la pauvreté volontaire de Xavier avait commencé.

Et par quelle voie pénétra-t-il jusque dans la capitale du Japon? ô providence de mon Dieu! que vous êtes admirable et adorable, lorsque vous employez ainsi la faiblesse même, la bassesse même, l'humilité même, et l'humilité la plus profonde, à soumettre les forts, les puissants, les grands! Oui, glorieux apôtre, c'est sur le fondement de votre humilité, comme sur la pierre ferme, que Dieu établit cette Église du Japon, si célèbre par ses combats pour la foi de Jésus-Christ, et plus célèbre encore par ses triomphes. Le Sauveur des hommes descendant sur la terre, s'humilia pour nous, dit saint Paul, et pour notre rédemption, jusqu'à prendre la forme d'esclave: *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens* (Philipp. II). Permettez-moi

mes chers auditeurs, d'en dire par proportion autant de François-Xavier, lorsque, pour entrer dans Méaco, le siège de ce grand empire où Dieu l'appelait, et dont il voyait les avenues fermées, il voulut bien, par le plus prodigieux abaissement, se réduire à la condition d'un vil serviteur; que dans cette vue il se donna à un cavalier, qu'il se chargea de son équipage, qu'il le suivit durant près d'une journée par des chemins raboteux et semés d'épines qui lui déchiraient les pieds; et que, malgré toutes ces difficultés qu'il eut à surmonter, malgré l'extrême défaillance où le firent tomber tant de fatigues, il parvint enfin au terme d'une course si humiliante et si pénible: *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens*. Le voilà donc selon ses vœux, mais du reste seul et sans autre escorte que deux compagnons qu'il s'est associés: le voilà, dis-je, au milieu d'une terre ennemie; et que prétend-il? la conquérir tout entière, c'est-à-dire la purger de ses anciennes erreurs, l'instruire et la sanctifier. Et de quelles armes veut-il pour cela se servir? point d'autres armes que celles dont usèrent avant lui les apôtres, les armes des vertus. Mais encore de quelles vertus? non point tant de ces vertus éclatantes qui frappent les yeux et qui brillent devant les hommes, que des vertus les plus obscures, ce semble, et les plus capables de le dégrader, de le rabaisser, de l'anéantir; d'un amour du mépris qui lui fait aimer et rechercher les opprobres et les ignominies; d'une patience inaltérable, qui lui fait supporter, sans se plaindre, les plus sensibles affronts et les injures les plus sanglantes; d'une constance inébranlable au milieu des plus cruelles persécutions que l'enfer lui suscite; d'une condescendance infatigable qui le fait descendre à tout; prenant soin lui-même de l'instruction des enfants, parcourant les rues la clochette à la main pour les rassembler, et se faisant comme enfant avec eux, pour en faire des enfants de Dieu.

Combien d'esprits profanes et imbus des maximes du monde le méprisèrent, et combien encore le mépriseraient, en le voyant au milieu de ces enfants qui le suivaient en foule, et qu'il recevait avec une bonté de père! Mais, chose admirable, et que nous devons regarder comme le plus visible témoignage de la présence et de l'opération miraculeuse de l'Esprit divin, qui présidait à ces saintes assemblées! c'est de ces enfants mêmes que Xavier formait des troupes auxiliaires, plus terribles à l'enfer que toutes les puissances de la terre; c'est de ces enfants mêmes qu'il faisait des apôtres; c'est à ces enfants qu'il donnait des missions, qu'il communiquait le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons, de prêcher la foi. *Confiteor tibi, Pater, Domine celi et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus, et revelasti ea parvulis* (Matth., XI). O mon Dieu! disait ce saint homme, dans une de ses épîtres, j'adore votre Providence éternelle, d'avoir attaché à de si faibles moyens un de vos plus grands ouvrages! mais je ne m'en étonne

point, Seigneur ; car vous ne voulez pas que le prix de votre mort soit anéanti. Or, si l'éloquence des hommes pouvait exécuter cette entreprise, l'humilité de la croix serait inutile et sans effet : *Non in sapientia verbi, ut non evacuatur crux Christi* (I Cor., I). Ensuite, s'adressant à Ignace, à qui, par une confiance filiale, il déclarait tous les mouvements de son cœur : Plût à Dieu, poursuivait-il, que tels et tels que nous avons connus dans l'université de Paris, remplis de science et des plus belles qualités de l'esprit, fussent ici pour admirer avec moi la force de la parole de Dieu, quand elle n'est point déguisée par l'artifice, ni corrompue par l'intention ! Ils oublieraient tout ce qu'ils savent, pour ne savoir plus que Jésus-Christ crucifié ; et, au lieu de ces discours qu'ils préparent avec tant d'étude, et qu'ils débitent avec si peu de fruit, ils se réduiraient à l'état des enfants, afin de devenir les pères des peuples. Ainsi parlait Xavier, et de là cette belle leçon qu'il faisait à un de ses plus illustres compagnons, recteur du nouveau collège de Goa : Barzéc, lui disait-il, que le soin du catéchisme soit le premier soin de votre charge. C'a été l'emploi des apôtres, et c'est le plus important de notre compagnie. Ne croyez pas avoir rien fait, si vous le négligez ; et comptez sur tout le reste, tandis que l'on s'acquittera avec fidélité d'un exercice si utile et si nécessaire. Or, ce que Xavier conseillait là-dessus aux autres, c'est ce qu'il pratiquait lui-même avec d'autant plus de zèle, qu'il y trouvait tout ensemble, et de quoi s'humilier, et de quoi avancer plus sûrement et plus efficacement la gloire de Dieu.

Vous me direz qu'il s'est vu comblé d'honneurs dans les cours des rois, qu'ils l'ont reçu avec distinction dans leurs palais, qu'ils l'ont invité à leurs tables, qu'ils l'ont admis dans leurs entretiens les plus familiers et les plus intimes. Je le sais ; mais c'est en cela même que nous découvrons la conduite de Dieu, qui élève les petits, qui donne à leurs paroles un attrait dont les âmes les plus hautes et les plus indociles se sentent touchées, et qui, tout méprisables qu'ils paraissent, selon le monde, leur fait trouver grâce auprès des princes et des monarques. Vous me direz qu'il faisait des miracles, et que ces miracles si surprenants et si fréquents prévenaient les peuples en sa faveur, et le rendaient célèbre dans l'Inde et dans le Japon. J'en conviens ; mais pourquoi Dieu lui mit-il de la sorte son pouvoir dans les mains ? Parce que c'était un homme qui, sans se confier jamais en lui-même, ne se confiait qu'en Dieu ; un homme qui, sans jamais s'attribuer rien à lui-même, référait tout à Dieu ; un homme qui, ennemi de sa propre gloire et de lui-même, ne cherchait pour lui-même dans tous ses travaux que le travail, et ne pensait qu'à faire adorer et aimer Dieu ; enfin un homme qui, dans le dénuement entier et le parfait dépouillement où il s'était réduit, donnait à connaître que tout ce qu'il opérait de plus merveilleux et

de plus grand n'était l'effet, ni de la prudence, ni de l'opulence, ni de la puissance humaine, mais uniquement et incontestablement l'ouvrage de Dieu.

N'en disons pas davantage, mes chers auditeurs ; car je n'ai pas le temps de m'étendre ici plus au long, et il faut finir. Mais, soit que nous considérons le succès de François-Xavier dans le cours de sa mission, soit que nous ayons égard aux moyens qu'il y a fait servir, nous pouvons conclure que, depuis saint Paul, le docteur des nations, jamais homme n'a pu dire avec plus de vérité, ni plus de sujet que Xavier : *Existimo nihil me minus fecisse a magnis apostolis* (II Cor., XI) : Je crois n'en avoir pas moins fait que les plus grands apôtres. Quand saint Paul parlait de la sorte, c'était sans préjudice de son humilité, puisque dans le fond il se regardait comme le dernier des apôtres : *Ego enim sum minimus apostolorum* (I Cor., XV). Et, quand je mets ce glorieux témoignage dans la bouche de Xavier, ce n'est pas pour exprimer ce qu'il pensait de lui-même, mais ce que nous en devons penser. Une chose lui a manqué, c'est de verser son sang comme les apôtres, et de joindre à la gloire de l'apostolat la couronne du martyre. Mais, mon Dieu, vous savez quels furent sur cela les sentiments et les dispositions de son cœur. Vous savez quel sacrifice il eut à vous faire, et il vous fit, sur ce rivage où il plut à votre providence de l'arrêter et de terminer sa course. Si le désir peut devant vous suppléer à l'effet, ah ! Seigneur, souhaite-t-il rien plus ardemment que de sacrifier pour vous sa vie ? Et même ne la sacrifia-t-il pas ; et une vie volontairement exposée, pour l'honneur de votre nom et pour la propagation de votre Eglise, à tant de fatigues sur la terre, à tant d'orages sur la mer, à tant de traverses de la part de vos ennemis, à tant de souffrances et de misères, ne fût-ce pas une mort continuelle et un martyre ?

Quoi qu'il en soit, mes frères, voilà le modèle que cette sainte solennité nous met aujourd'hui devant les yeux ; et, quand je dis mes frères, j'entends ceux que Dieu a choisis pour les mêmes emplois et le même ministère que François-Xavier ; ceux qu'il a destinés à la conduite des âmes, à la prédication de l'Évangile, à toutes les fonctions du sacerdoce, tels qu'il s'en trouve ici plusieurs séculiers et religieux de tous les états et de tous les ordres. C'est, dis-je, à vous, mes frères, que je m'adresse présentement, à vous qui êtes les prêtres de Jésus-Christ, qui êtes les coopérateurs du salut des hommes, qui êtes établis pour la sanctification des peuples. Il ne m'appartient pas de vous apprendre vos devoirs ; mais encore est-il bon que nous nous instruisions quelquefois les uns les autres ; et puisque nous honorons en ce jour la sainteté d'un prêtre, d'un missionnaire, d'un prédicateur, d'un confesseur, d'un directeur des consciences, et que nous participons à toutes ces qualités, n'est-il pas convenable que nous fassions quelque retour sur nous-mêmes, pour voir comment nous

les soutenons ? Dieu a fait des prodiges par le ministère de saint François-Xavier, et souvent il ne fait rien ou presque rien par le nôtre. D'où vient cette différence ? Il est bien juste que nous en recherchions la cause, et que nous examinions si notre zèle a les mêmes caractères que celui de Xavier, s'il est aussi pur, s'il est aussi désintéressé, s'il nous détache aussi parfaitement du monde et de nous-mêmes ; car, vous le savez mieux que moi, mes frères, toute sorte de zèle n'est pas le véritable zèle de la charité, et il n'y a rien qui demande plus de discernement que le vrai zèle, parce qu'il n'y a rien en général de plus sujet que le zèle à l'illusion et à la passion. On a quelquefois trop de zèle, disait le grand évêque de Genève, saint François de Sales ; et, en même temps, ajoutait-il, l'on n'en a pas assez. On en a trop d'apparent, et l'on n'en a pas assez de solide ; on en a trop pour les créatures, et l'on n'en a pas assez pour Dieu ; on en a trop pour les autres, et l'on n'en a pas assez pour soi-même ; on en a trop pour les riches et pour les grands, et l'on n'en a pas assez pour les pauvres et pour les petits : or, tout cela ce sont des fantômes de zèle.

Mais le point important, mes frères, c'est ce que j'ai dit et ce que Xavier nous a si bien appris, savoir, que nous ne serons jamais des instruments dignes de Dieu, et propres à l'avancement de sa gloire, si nous ne mourons à nous-mêmes, et si nous n'entrons dans cet esprit d'anéantissement qui fut l'esprit du Sauveur des hommes et l'esprit de tous les apôtres. Voilà de quoi nous devons être persuadés comme d'un principe de foi : avec cela Dieu se servira de nous ; sans cela Dieu n'agrèera jamais nos soins. Nous pourrions bien faire des actions éclatantes, mais nous ne gagnerons point d'âmes à Jésus-Christ ; le monde nous applaudira, mais le monde ne se convertira pas ; nous établirons notre réputation, mais Dieu n'en sera pas plus glorifié : et pourquoi voudrait-on que les choses allassent autrement ? sur quoi l'espérerait-on ? Dieu a prétendu sauver le monde par l'humilité ; le sauverons-nous par la recherche d'une vaine estime et d'un faux honneur ? Le Fils de Dieu s'est anéanti lui-même pour opérer le salut des pécheurs : y coopérerons-nous en nous élevant et en nous faisant valoir ? Non, non, mes frères, cela ne sera jamais ; Dieu n'a point pris cette voie, et il ne la prendra jamais. Les apôtres ont converti le monde par l'opprobre de la croix, et c'est par là que nous le devons convertir.

De là vient que, quand je vois les ouvriers évangéliques dans l'élevation et dans l'éclat, favorisés, honorés, approuvés du monde, je tremble, et je me défie de ces avantages trompeurs : pourquoi ? parce que je dis : Ce n'est point de la sorte que le monde a été sanctifié. Au contraire, quand je les vois en butte à la censure et à la malignité du monde, dans l'abjection, dans la persécution, dans le mépris et dans la haine du monde, j'en augure bien : car je sais que ce sont là les moyens dont Jésus-Christ et les premiers

ministres de son Eglise se sont servis. Pardonnez-moi, mes frères, si je vous explique ainsi mes sentiments, je le fais plus pour ma propre instruction que pour la vôtre.

Pour vous, mes chers auditeurs, qui n'êtes point appelés de Dieu à ces fonctions apostoliques, tout ce que j'ai à vous demander, c'est que vous soyez les apôtres de vous-mêmes, et que vous ayez pour votre âme, chacun en particulier, le même zèle que François-Xavier a eu pour celle des autres. Est-ce trop exiger de vous ? Tout ce que j'ai à vous demander, c'est que vous soyez les apôtres de vos familles, et que vous fassiez au moins servir Dieu dans vos maisons, et par vos domestiques, par vos proches, par vos enfants, comme François-Xavier l'a fait servir dans des terres étrangères, et par des sauvages et des barbares. Cela n'est-il pas raisonnable ? Ah ! chrétiens, si nous venons à nous perdre, et si nous négligeons le salut de quelques âmes qui nous sont confiées, qu'aurons-nous à répondre, quand Dieu nous mettra devant les yeux des apôtres qui, non contents de se sauver eux-mêmes, ont encore sauvé avec eux des nations entières ? Prévenons un si terrible reproche, et, par une ferveur toute nouvelle, mettons-nous en état de parvenir un jour à cette souveraine béatitude que la foi nous propose comme le plus précieux de tous les biens, et que je vous souhaite, etc.

SERMON III.

POUR LA FÊTE DE SAINT THOMAS, APÔTRE.

*Noli esse incredulus, sed fidelis.
Ne soyez pas incrédule, mais soyez fidèle. (S. Jean ch. XX).*

Ce sont les deux points d'instruction que le Fils de Dieu nous propose dans l'Evangile de ce jour, et qui renferment en deux mots ce qu'il y a de plus important dans la vie chrétienne et dans la voie du salut éternel. Ne soyez point incrédule : voilà l'écueil que nous avons à éviter ; soyez fidèle : voilà l'heureux terme où nous devons parvenir. En effet, si nous étions vraiment fidèles, nous serions justes, nous serions saints, nous serions parfaits ; et nous ne sommes communément vicieux, impies, corrompus, que parce que nous sommes incrédules. La foi, telle que la veut saint Paul, nous inspirerait la ferveur, le zèle, la piété : et l'incrédulité ne produit dans nos esprits et dans nos cœurs que relâchement, qu'aveuglement, qu'endurcissement. Comme la foi, selon le concile de Trente, est le principe et la racine de notre justification, l'incrédulité est l'origine et la source de notre réprobation : comme la foi nous sauve, l'incrédulité nous perd. C'est donc un abrégé de toute la morale chrétienne, que ce que dit Jésus-Christ à saint Thomas : *Noli esse incredulus, sed fidelis*. C'est aussi ce que j'entreprends de vous montrer dans ce discours, où sans m'arrêter à faire le panégyrique du glorieux apôtre dont

nous célébrons la fête, je veux, en vous appliquant son exemple, vous instruire premièrement du désordre de l'incrédulité, et en second lieu du mérite de la foi : du désordre de l'incrédulité, pour vous en donner de l'horreur : du mérite de la foi, pour vous engager à l'acquiescer. Ainsi, mes chers auditeurs, n'attendez point de moi d'autre moralité que celle qui regarde la pratique et l'usage de la foi ; car c'est à cela que je m'attache uniquement. Dans tous les autres entretiens de cet Avent, je me suis servi des règles essentielles de la foi, pour réformer vos mœurs : aujourd'hui je veux me servir des règles mêmes de vos mœurs, pour perfectionner votre foi. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

C'est une propriété de l'être de Dieu, que le prophète royal a remarquée, et dont il a prétendu faire un sujet d'éloge, quand il a dit que les ténèbres où Dieu se dérobe à nos yeux, et qui nous le cachent dans cette vie, ne sont pas moins admirables que sa lumière même ; et que tout ce que nous découvrons d'éclatant et de lumineux dans ses perfections adorables n'est pas plus glorieux pour lui, ni plus vénérable pour nous, que ce qui nous y paraît enveloppé de nuages, et couvert du voile d'une mystérieuse obscurité. Car, c'est ainsi que saint Ambroise a expliqué ce passage du psaume : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus* (Ps. CXXXVIII). Sa lumière est comme ses ténèbres, et ses ténèbres ont quelque chose d'aussi divin que sa lumière. Permettez-moi, chrétiens, en gardant toutes les mesures nécessaires, et sans vouloir en aucune sorte comparer la créature avec Dieu, d'appliquer ces paroles à l'apôtre saint Thomas, dont la conduite et l'exemple nous doit servir ici de leçon. L'Évangile nous le représente en deux états bien contraires, savoir, dans les ténèbres de l'infidélité et dans les lumières d'une foi vive et ardente : dans les ténèbres de l'infidélité, lorsqu'il doute de la résurrection de Jésus-Christ, et qu'il refuse de la croire ; dans les lumières d'une foi vive et ardente, lorsque, pleinement persuadé de cette résurrection, il reconnaît Jésus-Christ pour son Seigneur et son Dieu. Or, je prétends que, dans ces deux états, saint Thomas participe en quelque façon à cette merveilleuse propriété que David attribuait à Dieu, et qu'on peut très-bien dire de lui, quoique dans un sens tout différent : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*. Comment cela ? parce que les lumières de sa foi et les ténèbres de son infidélité, sans les considérer par rapport à lui-même, ont été également utiles et salutaires pour nous. Les ténèbres de son infidélité nous font connaître les désordres de la nôtre ; et les lumières de sa foi ont une vertu particulière pour affermir et pour animer notre foi : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*. Aussi est-ce une question entre les Pères, si l'Église a moins profité de l'infidélité de saint Thomas, que de sa foi ; ou si la foi de saint Thomas a été plus utile à l'Église, que son

infidélité : et tous conviennent que la foi de cet apôtre, sans son incrédulité, ne nous aurait pas suffi ; que son incrédulité, sans sa foi, nous aurait été pernicieuse : mais que son incrédulité, suivie de sa foi, ou plutôt que sa foi, précédée de son incrédulité, a été pour nous une source de grâces. Or, mon dessein est de vous les découvrir, ces grâces ; et, pour y observer quelque ordre, j'avance deux propositions : car je dis que l'incrédulité de saint Thomas, par une conduite de Dieu bien surprenante, sert à la justification de notre foi : voilà l'avantage que nous tirons de ses ténèbres, et ce sera la première partie ; j'ajoute que la foi de saint Thomas, par une vertu particulière, est le remède de notre infidélité : voilà en quoi nous profitons de ses lumières, et ce sera la seconde partie : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*. Un apôtre incrédule, qui, par son incrédulité même nous apprend à être fidèles ; un apôtre plein de foi, qui, par la confession de sa foi, nous empêche d'être incrédules : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Entreprendre de justifier la foi par l'infidélité même, c'est ce qui semble d'abord un paradoxe ; mais, dans le sentiment de saint Augustin, c'est une des voies les plus courtes pour discerner la vérité de l'erreur. J'appelle justifier la foi par l'infidélité même, opposer la conduite de l'infidélité à la conduite de la foi, les caractères de l'infidélité aux caractères de la foi, c'est-à-dire opposer les égarements de l'infidélité à la droiture de la foi, les désordres de l'infidélité à la perfection de la foi, la témérité, la folie, et, souffrez que j'use de ce terme, qui n'a paru ni trop fort ni trop dur à saint Augustin, l'extravagance de l'infidélité à la prudence de la foi ; en un mot, comparer l'une avec l'autre et examiner l'une par l'autre, puisqu'il est vrai que cet examen seul et cette comparaison doit obliger tout homme raisonnable à conclure en faveur de la foi et le préserver pour jamais du péché de l'infidélité. Arrêtons-nous donc à ce plan que je me propose, et considérons-le dans toute son étendue. Car je remarque dans l'incrédulité de saint Thomas, quatre différents caractères, qui nous expriment parfaitement la nature de ce péché aujourd'hui si contagieux et si répandu dans le monde ; j'y remarque, dis-je, l'esprit de singularité, la préoccupation du jugement, l'attachement opiniâtre à sa première résolution, et la petitesse d'un génie borné qui veut mesurer par les sens les choses de Dieu, en ne croyant que ce qu'il voit. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fit le malheur de cet apôtre, et ce que vous avez dû, comme moi, observer dans la suite de notre évangile. La singularité paraît en ce que saint Thomas se trouva séparé des autres disciples, quand le Sauveur du monde se fit voir à eux le huitième jour après sa résurrection : *Non erat cum eis, quando venit Jesus* (Joan., XX) ; la préoccupation, en ce qu'avant que de s'éclaircir et de s'informer exactement des choses, il se déterminait à ne pas croire que le Fils de Dieu

fût ressuscité, et déclara qu'il ne le croirait pas : *Non credam* (Joan., XX). L'opiniâtreté, en ce qu'il persista et qu'il s'obstina à ne le pas croire en effet, malgré le témoignage de tous les autres qui assuraient avoir vu leur Maître vivant : *Vidimus Dominum* (Ibid.); enfin, la petitesse d'un génie borné, en ce qu'il voulut que ses yeux fussent les seuls et uniques juges d'une vérité si solidement confirmée d'ailleurs; protestant que, s'il ne voyait pas lui-même Jésus-Christ, on ne le ferait jamais venir de ce qu'on lui en rapportait : *Nisi videro fixuram clavorum, et mittam manum in latus ejus* (Ibid.). Caractères, dit saint Augustin, propres de tous les esprits incrédules et pervers dans la foi, comme si Dieu avait eu dessein de nous marquer dans cet exemple tous les écueils auxquels il prévoyait que notre foi serait un jour exposée, et que nous aurions à éviter dans le monde si nous voulions y conserver une religion pure et sans tache; caractères d'incrédulité directement opposés aux caractères de la foi et de l'esprit chrétien; car l'esprit chrétien qui agit par les mouvements de la foi est un esprit universel, un esprit droit, un esprit docile, un esprit élevé au-dessus des sens: un esprit universel qui s'attache à l'Eglise et qui s'y conforme; un esprit droit qui, pour chercher la vérité, se dégage de toute prévention; un esprit docile qui revient aisément de ses erreurs; un esprit élevé au-dessus des sens qui n'a pour règle que les grands principes de la toute-puissance et de la sagesse de Dieu, lorsqu'il s'agit des œuvres de Dieu. Encore une fois, quand il n'y aurait que cette seule opposition entre la foi et l'incrédulité, ne faudrait-il pas avouer que l'incrédulité, de la manière qu'elle se forme dans la plupart des hommes du siècle, est un pur dérèglement de l'esprit humain; au lieu que la foi est par excellence la vertu des âmes raisonnables et sages? Faisons sur chacun de ces caractères autant de réflexions et tâchez de bien entrer dans toutes ces pensées.

Thomas, un des disciples du Sauveur, n'était pas avec les autres quand le Sauveur ressuscité parut au milieu d'eux : *Thomas autem, unus ex duodecim, non erat cum eis quando venit Jesus*. Prenez garde, s'il vous plaît, qu'il n'était pas avec les autres, dans un temps où il avait toute sorte d'intérêt et même d'obligation de s'y trouver, puisque c'était dans un temps où le troupeau de Jésus-Christ, auparavant dispersé, venait heureusement de se réunir; dans un temps où les apôtres, premiers pasteurs de ce troupeau, se tenaient assemblés en un même lieu : *Ubi erant discipuli congregati* (Joan., XX); et par conséquent où il était très-dangereux d'être séparé de leur compagnie, parce que, selon la remarque de saint Chrysostome, l'assemblée des apôtres et des disciples en ce même lieu représentait tout le corps de l'Eglise naissante. Cependant saint Thomas en demeure éloigné, et dans cette conjoncture où deux raisons particulières les obligeaient tous à se tenir unis: l'une, pour se préparer à soutenir la persécution des Juifs :

Ubi erant congregati propter metum Judæorum (Ibid.); l'autre, pour attendre l'effet de la parole du Fils de Dieu, qui leur avait expressément promis cette apparition, et qui par là voulait pleinement les convaincre de la vérité d'un mystère qu'il savait devoir être un des plus solides fondements de leur foi; saint Thomas, dis-je, est le seul qui, dans une conjoncture aussi essentielle que celle-là, ne communique point avec ses frères : *Non erat cum eis, quando venit Jesus*. Tel est l'esprit de singularité, et je prétends, chrétiens, que cet esprit est le principe le plus ordinaire de l'incrédulité; car voilà une des plus communes sources d'où procèdent mille désordres qui corrompent ou qui altèrent, dans les esprits des hommes, la pureté de la foi. Qui fait dans le monde tant de libertins en matière de créance? L'affectation d'une vaine et orgueilleuse singularité dont les libertins se piquent; ils croient qu'il leur suffit d'être singuliers, pour avoir plus de lumières et plus de raison que les autres; ne pas penser comme les autres, et parler autrement que les autres; dire ce que personne n'a osé dire, et rejeter ce que tout le monde dit, voilà en quoi consiste cette supériorité d'esprit dont ils se flattent, voilà tout le secret de leur libertinage. Et sur quoi s'appuient-ils et se fondent-ils pour secouer le joug de la foi? Sur leur propre sens, à l'exclusion de toute autre règle, car, bien loin de convenir avec ceux qui marchent dans la voie d'une humble soumission à la foi, à peine conviennent-ils avec aucun de ceux qui méprisent cette voie, et qui sont libertins comme eux; puisqu'il est vrai que chaque libertin, selon son caprice, se fait intérieurement une créance à sa mode et qui n'est que pour lui seul; suivant en aveugle toutes ses idées, raisonnant tantôt d'une façon et tantôt de l'autre, se formant des systèmes chimériques de providence et de divinité, qu'il établit et qu'il renverse, selon l'humeur présente qui le domine, ne se fixant à rien et contestant sur tout.

Ce que je dis, n'est-ce pas ce que l'expérience nous fait voir tous les jours en tant de mondains, et ce qu'éprouvent peut-être plusieurs de ceux qui m'entendent? Qui de tout temps a produit les hérésies dans l'Eglise de Dieu? Permettez-moi de m'étendre sur ce point, spécialement propre pour ceux d'entre nos frères que le malheur de leur naissance avait autrefois séparés de notre communion: car je sais qu'il y en a dans cet auditoire, et je n'aurais pas le zèle que je dois avoir pour leur conversion parfaite et pour leur salut, si je manquais à leur donner une instruction qui leur peut être si utile. Qui donc de tout temps a produit les hérésies dans l'Eglise de Dieu? L'amour de la singularité. Voulez-vous une notion générale des hérétiques? La voici, telle que je la tire de l'Ecriture: Ce sont des hommes, dit l'apôtre saint Jude, qui se séparent eux-mêmes : *Hi sunt qui segregant semetipsos* (Epist. Judæ), c'est-à-dire des hommes qui, par un schisme malheureux, entretiennent

au milieu du christianisme des sociétés particulières au préjudice de l'unité; des hommes qui se font des intérêts à part; qui, comme parle saint Augustin, se glorifient d'un certain chef dont la secte est aussi nouvelle que le nom : *Præsumentes de nescio quo duce suo qui cepit heri* (Aug.), et qui, par un aveuglement extrême, aiment mieux abandonner la créance de l'Eglise, aiment mieux dire que l'Eglise s'est trompée, aiment mieux avoir toute l'autorité de l'Eglise à éluder ou à combattre, que de renoncer à ce prétendu chef. C'est pour cela que les partisans de ces sectes infortunées dont le royaume de Jésus-Christ a été troublé, ont toujours eu, malgré eux, des noms qui les ont distingués dans le monde : luthériens, pélagiens, nestoriens, ariens; au lieu, disait Vincent de Lérins, que nous, qui sommes demeurés fidèles et qui détestons leurs erreurs, nous avons conservé le nom de catholiques et d'enfants de cette Eglise universelle, qui n'est ni de celui-ci ni de celui-là, mais de Jésus-Christ. Nom vénérable qu'on ne nous a point disputé, et dont la possession paisible est un des titres que nous gardons plus chèrement. Or, je dis que cela seul est un préjugé, mais un préjugé infailible en faveur de notre foi; car si, dans tout autre sujet, la singularité doit être suspecte, combien plus lorsqu'il s'agit de la foi, laquelle, selon l'Apôtre, est le sacré lien qui doit unir tous les hommes dans le culte d'un même Dieu et d'un même Seigneur : *Unus Dominus, una fides* (Ephes., IV) ! Si, dans les affaires même temporelles, s'écarter du sentiment commun est une témérité insoutenable, que doit-on penser de celui qui s'en écarte dans une chose aussi essentielle que la religion; qui, pour discerner le vrai et le faux dans les difficultés et les différends qui peuvent naître en matière de créance, prétend, comme les sectateurs de Calvin, que ce n'est point par l'esprit de l'Eglise qu'il doit être dirigé, mais par un esprit intérieur qui est en lui? Que faut-il attendre d'une semblable conduite? et s'il est si difficile à l'homme livré à son propre sens de trouver la vérité qui dépend des simples lumières de la nature, comment trouvera-t-il celle dont la connaissance est un don de la grâce? Car enfin, à qui Jésus-Christ a-t-il promis ce don? à qui a-t-il confié le dépôt de cette vérité? à qui en a-t-il révélé le secret et l'intelligence? N'est-ce pas à l'Eglise, son épouse? De là vient que saint Paul, après avoir employé quatorze années de son apostolat dans la prédication de l'Evangile, voulut, comme il le déclare lui-même, retourner à Jérusalem, pourquoi? Pour exposer aux fidèles, et surtout à ceux qui tenaient dans l'Eglise les premiers rangs, la doctrine qu'il avait prêchée aux gentils; afin, disait-il, de ne pas perdre le fruit de ce qu'il avait déjà fait et de ce qu'il devait faire encore dans l'exercice de son ministère : *Ne forte in vacuum currerem, aut cucurrissem* (Galat., II). Comment l'entendait-il, demandent les Pères? Puisque son Evangile, ainsi qu'il l'assure, ne venait point de la révéla-

tion des hommes, qu'avait-il besoin d'en converser avec les hommes? L'ayant reçu immédiatement de Jésus-Christ, ne devait-il pas être tranquille et devait-il craindre, selon son expression, d'avoir couru en vain, en prêchant ce qu'il avait appris du Seigneur même? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, il est vrai que saint Paul se tenait sûr devant Dieu de son Evangile et de sa doctrine, mais il voulait nous montrer par là combien il est dangereux d'être singulier en ce qui touche la religion, puisque son Evangile même, tout inspiré de Dieu qu'il était, devait avoir ce caractère d'uniformité pour être annoncé utilement. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui nous doit consoler et tout ensemble fortifier dans la profession que nous faisons de n'avoir point d'autres sentiments que ceux de toute l'Eglise; de pouvoir dire après saint Jérôme, avec cette sincérité de cœur dont Dieu est le juge : Je crois ce que croit l'Eglise, je ne connais point Paulin, je ne sais ce que c'est que Vital, je ne m'intéresse point pour Mélèce, mais je m'attache à cette Eglise qui a été bâtie sur la pierre ferme; je veux vivre et mourir dans cette foi qui a été confirmée par tant de conciles, autorisée par le consentement de tant de siècles, signée du sang de tant de martyrs; d'ajouter avec saint Augustin : Je suis catholique, et ce nom de catholique qui justifie ma créance, me la fait aimer et m'y affermit de plus en plus. Au contraire, voilà ce qui nous doit faire trembler, quand nous nous éloignons de ce principe et qu'il nous arrive de contredire même intérieurement ce que l'Eglise a décidé; car il ne s'agit pas alors d'une spéculation indifférente où il soit permis de croire et de penser ce que personne n'a pensé ni cru, et où l'égarément de la raison, sans avoir rien de commun avec le salut, soit en quelque façon du droit et de la liberté publique. Il s'agit de la foi, dont la moindre altération est un crime, et où les fausses démarches que l'on fait aboutissent toutes à la perdition, et sont autant de chutes terribles, mais inévitables à un esprit présomptueux et singulier. Tandis que je m'en tiens à la foi de l'Eglise, je suis en sûreté de ce côté-là, et je jouis d'un profond repos. Je me trouve embarqué dans un vaisseau (autre pensée de saint Jérôme, dont il était touché), je me trouve embarqué dans un vaisseau qui peut bien être agité des vents et des tempêtes, mais qui ne peut faire naufrage; si j'en sors pour me laisser emporter aux mouvements de mon esprit, dès-là je cours tous les risques de mes propres erreurs; dès-là je ne puis me défendre de donner dans l'écueil de l'infidélité. Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le penchant de l'homme libertin; il ne compte pour rien de risquer sa foi, d'exposer sa religion et même de la corrompre, pourvu qu'il abonde en son sens. Damnable esprit de singularité, quels maux n'as-tu pas causés et ne causes-tu pas encore tous les jours dans le monde chrétien? Revenons à notre évangile.

Non-seulement saint Thomas se sépara

des apôtres, mais, dans le doute où il était de la résurrection de son Maître, il se préoccupa et conclut d'abord qu'il ne croirait pas : *Non credam* (Joan., XX). Quelle raison eut-il de s'en déclarer de la sorte? point d'autre, dit saint Chrysostome, qu'une prévention aveugle qui lui fit prendre parti sans savoir pourquoi, et qui l'engagea à contester et à nier une vérité avant que de s'en éclaircir et de s'en instruire. En effet, s'il eût agi prudemment, son premier soin devait être d'approfondir la chose, si se serait appliqué à en bien peser toutes les circonstances, il aurait écouté avec attention ce que lui disaient les disciples, et, sur un témoignage si exprès et si unanime, il eût au moins suspendu son jugement; mais de commencer par une déclaration aussi formelle que celle-là : *Non credam*, et, sans avoir rien examiné, dire absolument : Je ne croirai pas, ce ne peut être le langage que d'un esprit prévenu; et c'est aussi le second désordre que j'ai à combattre.

Combien y a-t-il de ces esprits prétendus forts, dont tout le raisonnement sur certains articles de la religion se réduit à cette parole de saint Thomas : *Non credam*? Ils n'ont jamais pénétré la difficulté de ces questions, et peut-être à peine la conçoivent-ils; bien loin d'en avoir fait une étude exacte, ils avouent souvent que ces matières ne sont pas de leur ressort; ils n'ont nulle évidence et nulle démonstration du contraire, et toutefois ils n'en disent pas moins hardiment : *Non credam*. En faut-il davantage pour les confondre? Ce qui les rend inexcusables devant Dieu, c'est que sur tout le reste ils auront, si vous voulez, de la docilité. Proposez à un mondain de ce caractère les opinions les plus paradoxes d'une nouvelle philosophie qui fait bruit et se répand, il vous écoutera sans préoccupation; mais parlez-lui d'une vérité de foi, il semble qu'il soit en garde contre Dieu et qu'il ait droit de tenir pour suspect son témoignage : n'y a-t-il pas en cela un abandonnement visible à ce que l'Écriture appelle sens réprouvé? Non pas, chrétiens; prenez garde, s'il vous plaît, à cette remarque, non pas que l'intention de Dieu soit que nous donnions aveuglément et sans choix dans toute sorte de créances, ni qu'il s'en suive de là que nous soyons obligés de recevoir sans discussion tout ce qu'on nous présente comme révélé de Dieu : si cela était, notre foi ne serait plus une foi discrète, ni par conséquent une foi divine. Bien loin que Dieu le prétende ainsi, il exige au contraire qu'en matière même de foi, tant pour n'y être pas trompés que pour en pouvoir rendre compte, nous nous instruisions des choses; et, quoiqu'il nous défende de raisonner quand nous sommes une fois convaincus que c'est lui qui nous parle, il trouve bon que nous raisonnions pour nous assurer si c'est lui en effet qui a parlé; non-seulement il le trouve bon, mais il le veut, et, selon la mesure de notre capacité, il nous l'ordonne : *Nolite omni spiritui credere; probate spiritus an ex Deo sint* (Joan., I Epist., IV). Mais il

veut aussi, et avec justice, que nous fassions cet examen sans prévention, et que ce soit au moins avec le même respect que nous examinerions la parole d'un souverain de la terre dont on nous signifierait les ordres. Il veut, dit saint Augustin, dans le livre admirable de l'Utilité de la foi, que nous ayons pour ses divins oracles, qui sont les Écritures saintes, l'esprit et le cœur favorablement préparés; et que si, dans ces sacrés volumes ou dans toute l'économie de notre religion, il y avait quelque chose qui nous troublât, ou même qui nous choquât, nous soyons plutôt disposés à confesser notre ignorance qu'à rejeter des mystères que nous ne comprenons pas bien; mais surtout il veut que nous corrigions un certain esprit de malignité, qui fait qu'en ce qui regarde la foi nous ne souhaitons d'être éclairés que pour contredire, que pour critiquer, que pour philosopher, que pour disputer, et peut-être avec une intention secrète de ne nous laisser pas persuader; il veut, dis-je, que si nous ne sommes pas encore parfaitement soumis à la foi, nous ne nous fassions pas de ce pernicieux esprit un obstacle à l'être; que, si nous ne connaissons pas encore le don de Dieu, nous ne nous rendions pas par là incapables de le connaître; enfin, il veut que, comme nous comptons pour une vertu d'être dociles à l'égard des hommes, nous comptons pour un devoir indispensable et inviolable de l'être envers Dieu, afin de vérifier dans nos personnes la prédiction du Sauveur : *Et erunt omnes docibiles Dei* (Joan., VI). Voilà ce que Dieu exige de nous; pouvons-nous nous plaindre qu'il en use avec trop d'empire, et, si nous n'avons pas pour lui cette docilité chrétienne, aura-t-il tort de nous punir dans toute la rigueur de sa justice? Mais savez-vous, mes chers auditeurs, ce qui augmente encore dans les mondains le désordre de cette préoccupation si contraire à l'esprit de la religion? écoutez-moi : c'est la vaine crainte qu'ils ont d'une autre préoccupation tout opposée à celle-ci. Je m'explique : pleins d'une raison fière qui les enfle, ils craignent d'être préoccupés en faveur de la foi, et ils ne craignent pas d'être préoccupés contre la foi; ils appréhendent d'avoir trop de facilité et de disposition à croire, ils n'appréhendent jamais de n'en avoir pas assez; ils se défendent de la simplicité comme d'un faible, et ils ne pensent pas à se défendre de l'orgueil, qui est encore un plus grand faible. Cependant, mes frères, dit saint Augustin, lequel des deux est le plus dangereux pour nous, et, lorsqu'il faudra subir le jugement de Dieu, duquel des deux aurons-nous plus sujet de nous repentir, ou d'avoir été simples et humbles, ou d'avoir été superbes et incrédules? Quand cette simplicité de la foi, qui est la marque la plus infaillible de la vraie piété, nous aurait fait innocemment tomber en quelque erreur, quel mal nous en peut-il arriver comparable à celui que notre opposition à la foi nous attirera? Je sais qu'il faut éviter l'un et l'autre excès, mais est-il juste de n'éviter l'un que pour s'abandonner à l'autre, et de se

glorifier de celui-ci pendant qu'on aurait honte de celui-là? Esprits de prévention dont je défile le libertin de pouvoir devant Dieu se disculper. Allons plus avant.

Outre que saint Thomas se préoccupa, il s'opiniâtra dans son incrédulité. Tout le portait à croire que Jésus-Christ était ressuscité : le rapport des femmes qui l'avaient vu, le témoignage de Madeleine, qui lui avait parlé, celui des deux disciples qui avaient mangé avec lui dans la bourgade d'Emmaüs, la déclaration de tous les apôtres assemblés, au milieu desquels il venait de paraître, l'événement des choses, c'est-à-dire le tombeau trouvé vide sous le sceau public, la synagogue alarmée, les gardes confus; tout cela, sans doute, devait le convaincre de la résurrection de son maître. Mais malgré tout cela il persiste et s'obstine à dire qu'il n'en croira rien : autre caractère de l'infidélité du siècle, qui, par un endurcissement opiniâtre, se rend impénétrable et inflexible à la vérité. Pourrait-on se le persuader, si l'expérience ne nous l'apprenait pas, qu'il y eût dans le monde de ces impies qui, pour se confirmer dans une monstrueuse et scandaleuse impiété, font gloire de rejeter toute autorité, osent s'inscrire en faux contre les témoignages les plus évidents, contre les miracles les plus avérés, contre les faits les plus incontestables; pensent en être quittes pour dire que ceux qui attestent ces faits, quelque vénération qu'on ait pour leurs personnes, pour leur capacité, pour leur sainteté, les Cyprien, les Ambroise et les Augustin ont été, ou trompés eux-mêmes, ou des trompeurs, ou des visionnaires, ou des imposteurs! C'est ainsi néanmoins que parle le libertin. Le croirait-on, que la corruption de l'esprit de l'homme allât jusqu'à se faire un point d'honneur de ne revenir jamais de son sentiment, de n'acquiescer jamais à la vérité, quand on s'est une fois déclaré contre elle; de pousser une erreur aux dernières extrémités parce qu'on s'est engagé à la soutenir, et d'aimer mieux en voir les suites funestes que de la reconnaître et d'en faire humblement l'aveu? C'est cependant à quoi aboutit le faux zèle de l'hérétique : péché qui attaque directement le Saint-Esprit, en opposant à toutes ses lumières un cœur dur dont l'esprit de ténèbres s'est emparé; péché dont l'Eglise a reçu tant de plaies mortelles, puisque l'obstination d'un seul homme l'a si souvent jetée dans la confusion et la désolation; péché qui, dans la société civile, cause tous les jours tant de désordres, au préjudice de la charité qui en est blessée, de la paix qui en est troublée, de la justice et de l'innocence qui en est opprimée. C'est là toutefois, mes chers auditeurs, ce que le monde aveugle et passionné fait passer pour force d'esprit. Ah! Seigneur, ne permettez pas que je m'en forme jamais une semblable, et ne souffrez pas que jamais mon esprit se fortifie de la sorte aux dépens de ma foi. Non, mon Dieu, il n'en ira pas ainsi : parmi les faiblesses extrêmes à quoi je sens que mon esprit est sujet, s'il me reste encore

quelque force, c'est pour vous et non pas contre vous que je prétends la conserver, car je veux pouvoir vous dire, aussi bien que David : *Fortitudinem meam ad te custodiam* (Ps. LVIII); et je veux que ces paroles demeurent gravées dans mon cœur pour être la première règle de ma conduite. Les libertins emploient la force de leur esprit contre votre religion, les hérésiarques contre votre Eglise, tous unanimement contre vous; mais moi, Seigneur, qui fais profession d'être fidèle, je la garderai et j'en userai pour vous : *Fortitudinem meam ad te custodiam*. Au lieu que ceux-là mettent leur force à ne rien croire, ou à ne croire que ce qu'il leur plaît, je mettrai la mienne à me soumettre et à me captiver; ma force sera ma soumission; et quand je vous ferai, ô mon Dieu, le sacrifice de cette soumission, qui est le plus grand effort de l'esprit humain, je me consolerais, dans la pensée que je le fais pour vous et non pour d'autres. Qu'on me traite d'esprit faible, que le monde juge de moi selon ses vues : peu m'importera, pourvu que je m'attache à vous par une foi vive, et que rien ne soit capable de m'ébranler dans la résolution où je suis, de n'avoir ni esprit ni force que pour vous et par rapport à vous : *Fortitudinem meam ad te custodiam*. Voilà, mes frères, dit saint Augustin, comment un homme chrétien doit parler à Dieu, et voilà ce qui fait sa gloire : car qu'y a-t-il de plus glorieux que d'être vaincu, ou plutôt que de vouloir bien être vaincu par la vérité : *Quid enim gloriosius, quam vincia veritate* (Aug.). Mais qu'y a-t-il de plus pitoyable que d'avoir honte de céder à la vérité, que de se révolter et de s'aigrir contre la vérité, que de s'en faire une ennemie irréconciliable, avec laquelle on ne veut jamais convenir? Pouvez-vous, Seigneur, nous punir plus sévèrement que de nous livrer à cet esprit d'obstination?

Enfin, saint Thomas protesta qu'il ne croirait point la résurrection de Jésus-Christ, s'il ne voyait la marque des clous dont ses mains avaient été percées, et s'il ne mettait le doigt dans la plaie de son côté : *Nisi videro fixuram clavorum, et mittam manum in latus ejus, non credam*; et quoique la vue des plaies du Sauveur fût, de toutes les preuves la plus équivoque, puisqu'au contraire, dit Origène, si Jésus-Christ était ressuscité, son corps, comme glorieux et impassible, n'eût dû naturellement avoir nul vestige de ce qu'il avait souffert; par un raisonnement mal entendu, ce disciple incrédule ne laisse pas d'insister sur cette unique preuve dont il fait dépendre sa foi : *Nisi videro, non credam*. Dernier aveuglement de l'infidélité qui, se contredisant elle-même, après avoir quitté le parti d'une raison solide qui la soumettait à la révélation de Dieu, veut réduire toutes choses aux connaissances des sens; comme si les sens avaient un tribunal supérieur à la révélation et à la raison; comme s'ils étaient juges compétents des mystères que la religion nous propose; comme si leur sphère

peut s'étendre jusqu'à l'être non-seulement spirituel, mais surnaturel et divin ; comme s'il suffisait de dire : Je ne l'ai pas vu, pour avoir droit de douter de tout ; comme si dans les affaires même du monde on ne se tenait pas obligé de croire mille choses qu'on ne voit pas, et qu'il est impossible de voir. Non, mes frères, conclut saint Bernard, traitant ce sujet dans un de ses sermons sur le Cantique des cantiques, ce n'est point par là qu'on parvient à la vérité. C'est parce qu'on a ouï, dit l'Apôtre, et non pas parce qu'on a vu, qu'on connaît Dieu dans cette vie : *Fides ex auditu* (Rom., X). La vue des mystères de Dieu est la récompense qu'on nous réserve dans le ciel ; mais cette récompense doit être méritée sur la terre par l'obéissance de la foi ; d'où vient que le Prophète disait à Dieu : *Auditui meo dabis gaudium et lætitiã* (Ps. L). Parce que j'ai entendu avec respect votre parole, vous me donnerez, Seigneur, la consolation et la joie d'en voir un jour clairement et à découvert les secrets les plus cachés. Attachons-nous donc à cet ordre si sagement établi ; et, bien loin de dire avec le disciple de notre Évangile : Si je ne vois, je ne croirai pas, remercions Dieu, et comptons pour une grâce singulière de ce que nous pouvons avoir le mérite de ne pas voir et de croire ; puisque Jésus-Christ nous déclare qu'en cela même nous sommes heureux : *Beati qui non viderunt et crediderunt* (Joan., XX). Ne soyons pas aveugles jusqu'à ce point de nous en affliger ni de nous plaindre, et ne nous faisons pas un malheur de la chose même dont il nous a fait une béatitude : souhaitons que notre foi soit plus abondante, plus agissante, plus fervente ; mais ne souhaitons pas qu'elle soit plus évidente ; demandons à Dieu non pas qu'elle soit en elle-même plus éclairée, mais que nous soyons plus disposés à être éclairés par elle, touchés par elle, sanctifiés et convertis par elle ; et si, au moment que je vous parle on venait à nous dire comme à saint Louis, qu'il paraît actuellement un miracle visible dont il ne tient qu'à nous d'être témoins, soyons prêts de répondre, à l'exemple de ce saint roi, que pour croire nous n'avons pas besoin d'un tel secours ; que nous avons Moïse et les prophètes, c'est-à-dire les Écritures saintes ; que nous avons l'Évangile de Jésus-Christ, dont la certitude surpasse tous les miracles. Ne tombons point surtout dans le désordre de ces hommes insensés dont parle l'apôtre saint Jude, qui, après avoir corrompu tout ce qu'ils savent, condamnent tout ce qu'ils ignorent, abusant de ce qu'ils voient et de ce qu'ils ne voient pas. Nous en voyons assez, disait Pic de la Mirande, pour ne pas douter qu'il y a un Dieu auquel nous devons obéir ; et nous n'en voyons que trop pour attirer sur nous toutes ses vengeances, si nous ne lui obéissons pas. Cependant, après avoir vu comment l'infidélité de saint Thomas est la justification de notre foi, voyons comment la foi de ce même apôtre est le remède de notre infidélité ; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour donner plus de jour à ma seconde pensée, et pour vous faire voir comment la foi de saint Thomas est le remède de notre infidélité, je distingue trois différents états où la foi de cet apôtre doit être considérée : le premier, où il la professe ; le second, où il la publie, et le troisième, si j'ose m'exprimer ainsi, où il la consomme. Le premier, où il la professe par le témoignage admirable qu'il rend à Jésus-Christ, et qui est rapporté dans notre évangile ; le second, où il la publie par ses prédications, dont le fruit s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre ; le troisième, où il la consomme par le glorieux martyre qu'il endure, et par le sacrifice de sa propre vie. Expliquons-nous saint Thomas, pour réparation de son incrédulité, a donné au monde trois illustres preuves de sa foi ranimée et ressuscitée : car il l'a confessée hautement, en reconnaissant Jésus-Christ pour son Seigneur et pour son Dieu : *Dominus meus et Deus meus* (Joan., X) ; il l'a prêchée apostoliquement, en convertissant les peuples, et, malgré les efforts de l'idolâtrie, leur persuadant que Jésus-Christ était le vrai Dieu ; et il l'a consommée saintement en s'immolant soi-même, et souffrant une mort cruelle pour le nom de son Dieu. Or, dans ces trois états, je dis que la foi de ce grand saint sert à guérir notre infidélité : comment ? parce que dans ces trois états la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc, et une leçon qui nous instruit : un argument qui nous convainc, en sorte que, si nous savons bien l'approfondir, il ne nous est plus possible de douter ; et une leçon qui nous instruit, en sorte que si nous nous appliquons à la bien comprendre, nous ne pouvons plus rien ignorer. Doute et ignorance, restes déplorables du péché de notre origine, mais dont je soutiens, encore un coup, que la foi de ce bienheureux disciple est le souverain préservatif, puisqu'elle dissipe tous nos doutes, en nous réduisant à la nécessité de croire, et qu'elle corrige toutes nos erreurs, en nous apprenant ce qu'il faut croire, et comment nous le devons croire. Après cela, n'ai-je pas droit de conclure que Dieu nous la présente aujourd'hui comme un remède qui doit pour jamais nous garantir de l'infidélité ? Voilà, chrétiens, en peu de mots, le raisonnement de saint Grégoire, pape, qui, développé dans toute son étendue, aurait de quoi toucher les âmes les plus dures et les moins sensibles aux impressions de la foi, mais que j'abrége pour ne pas abuser de votre attention.

Saint Thomas a cru, donc nous devons croire après lui : c'est la conséquence infailible que tous les Pères de l'Église ont tirée de la confession de ce saint apôtre. Car enfin, disaient-ils, et avec raison, la foi de cet apôtre ne peut être suspecte, et le libertinage le plus déflant n'a rien à lui opposer. Il a cru : ce n'est point par faiblesse, ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres ; nous l'avons vu bien éloigné de ces

dispositions : il s'ensuit donc qu'il a cru, ou par un miracle de la grâce qui s'est fait en lui, ou par une évidence parfaite qu'il a eue de la résurrection de son maître. S'il a cru par un changement miraculeux qui s'est fait en lui, il n'en faut pas davantage pour me convaincre ; car il n'y a que Dieu qui puisse avoir été l'auteur d'un pareil miracle ; et quand le démon, ce qui n'est pas, aurait le pouvoir d'agir immédiatement sur les esprits des hommes, il n'aurait pas usé de ce pouvoir pour faire croire à saint Thomas ce qui relevait la gloire de Jésus-Christ ; puisque le démon, capital ennemi de Jésus-Christ, bien loin de travailler à sa gloire, travaille de toutes ses forces à la détruire. Il fallait donc que ce fût Dieu même qui eût changé l'esprit et le cœur de saint Thomas, et qui, dans un moment, d'opiniâtre et d'inflexible qu'il était, l'eût rendu souple et docile : or, cela seul serait un miracle plus convaincant que tout ce qu'il y a jamais eu de plus miraculeux. Mais non, chrétiens, il n'y eut point proprement de miracle dans la conversion de saint Thomas. J'avoue qu'elle fut surnaturelle, puisqu'elle procéda d'une grâce surnaturelle ; mais, supposé, la faveur que Jésus-Christ fit à saint Thomas de se manifester à lui, de lui découvrir ses plaies, de lui permettre de les toucher, de lui parler, de lui faire des reproches, de le consoler et de l'instruire : supposé, dis-je, tout cela, ce ne fut point une chose surprenante que saint Thomas crût ; et, si nous avons été à sa place, quelque incrédules que nous soyons, nous aurions cru comme lui. Or, cette évidence de la résurrection de Jésus-Christ, qui dissipa en un instant tout ce que l'infidélité avait formé de nuages dans l'esprit de ce disciple, qui le remplit des lumières de la foi les plus vives et les plus brillantes ; qui, faisant naître cette vertu dans son cœur, la fit aussitôt éclater par sa bouche, ou plutôt, pour parler avec saint Léon, qui, d'une bouche infidèle, tira cette excellente confession : *Dominus meus et Deus meus !* Mon Seigneur et mon Dieu, voilà ce que j'appelle le remède de notre incrédulité ; car, qui ne croirait pas à un témoignage que la seule force de la vérité connue arrache à celui même qui la combattait avec plus d'obstination ? Quand saint Paul, après sa conversion, prêchait le nom de Jésus-Christ dans les synagogues, l'Écriture dit qu'il confondait les Juifs : *Confundebat Judæos* : pourquoi ? parce qu'ayant été le persécuteur déclaré du nom de Jésus-Christ, les Juifs ne pouvaient ni récuser ni rejeter le témoignage qu'il rendait en faveur de cet Homme-Dieu. Car, vous le savez, leur disait-il, mes frères, de quelle manière j'ai vécu dans le judaïsme, et avec quel excès de fureur je faisais la guerre à cette nouvelle Église que je reconnais aujourd'hui pour l'Église de Dieu. Il est vrai, j'étais alors infidèle comme vous, et plus rebelle aux lumières de la grâce que vous ; mais c'est pour cela que Dieu a jeté les yeux sur moi, et que Jésus-Christ a voulu exercer envers moi ses miséricordes,

afin que je devinsse un exemple qui vous obligeât à croire en lui. Oui, c'est lui-même qui m'a parlé, et qui, par le plus étonnant de tous les prodiges, m'a mis dans la disposition où vous me voyez, qui m'a abattu pour me relever, qui m'a aveuglé pour m'éclairer, qui, de blasphémateur que j'étais, m'a fait son apôtre, et qui, pour réparation des outrages qu'il a reçus de moi, veut maintenant que je lui serve de témoin auprès de vous. Ces paroles, dis-je, dans la bouche de saint Paul, avaient une vertu toute divine ; et saint Luc ajoute que c'était assez qu'il assurât que Jésus-Christ était le Christ, pour fermer la bouche à tous les ennemis du nom chrétien : *Confundebat Judæos affirmans quoniam hic est Christus* (Act., IX). Or, je dis le même de saint Thomas : pour confondre l'incrédulité sur le sujet de la résurrection, et par conséquent de la divinité de Jésus-Christ, saint Thomas n'avait qu'à se montrer, et qu'à dire hautement : c'est moi qui combattais cette résurrection, moi qui ai fait voir tant d'opposition à la croire, mais qui suis aujourd'hui forcé de la reconnaître, et qui ne veux plus vivre que pour la publier : il m'en coûtera la vie ; mais trop heureux si, par l'effusion de mon sang, je puis rendre à une si sainte vérité le témoignage que je lui dois : ce témoignage m'attirera la haine de toute ma nation ; mais je compterai pour rien d'être exposé à toute la haine du peuple, pourvu que j'annonce la gloire de mon Dieu. Encore une fois, qui pouvait inspirer à cet apôtre des sentiments si généreux ? était-ce préoccupation, était-ce intérêt, était-ce renversement d'esprit ? ou plutôt, n'est-il pas évident que ce ne fut rien de tout cela ; et puisque la conversion de cet apôtre ne peut être expliquée qu'en disant que ça été l'effet, mais l'effet incontestable et palpable de la vérité qu'il avait vue, que nous reste-t-il à souhaiter davantage pour l'affermissement de notre foi ?

Non-seulement la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc, mais une leçon qui nous instruit ; et qui, après nous avoir réduits à la nécessité de croire, nous apprend encore ce que nous devons croire. Car, comme remarque Guillaume de Paris, par une seule parole, ce grand saint est devenu le théologien, le docteur, le maître de toute l'Église, a éclairci la foi de tous les siècles, a dissipé toutes les ténèbres dont la malignité de l'hérésie devait dans la suite des temps obscurcir nos principaux mystères. Et prenez garde, en effet, mes chers auditeurs : ce qui fait l'essentiel et le capital de notre foi, c'est de croire que Jésus-Christ est Dieu ; sans cela point de christianisme, sans cela point de religion, sans cela point de grâce ni de salut. Fussions-nous des anges de lumière, fussions-nous des hommes de miracle, si nous ne confessons la divinité de Jésus-Christ, et si nous ne sommes prêts à mourir pour la défendre, nous sommes des anathèmes et des réprouvés. Quiconque dit : *Jésus-Christ, disait le bien-aimé disciple : Omnis spiritus qui solvit Jesum* (Joan. Epist.,

4); c'est-à-dire quiconque, reconnaissant Jésus-Christ pour homme, ne l'adore pas comme Dieu, devient dès là et par là un antichrist : *Qui solvit Jesum, est antichristus (Ibid.)*. Voilà ce qui nous justifie devant Dieu, et, pour user des termes de l'Écriture, voilà ce qui nous rend victorieux du monde, la foi de la divinité de Jésus-Christ : *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei (Joan. Epist., 5)*? Or, par qui nous est venue cette foi; ou plutôt, par qui cette foi nous a-t-elle été développée? par l'apôtre saint Thomas, qui, de tous les organes dont Dieu s'est servi pour nous révéler cet auguste mystère de la divinité de son Fils, est sans doute celui qui nous l'a déclaré plus nettement, plus positivement, plus absolument. Les autres se sont contentés d'attribuer à Jésus-Christ des qualités divines : l'évangéliste saint Jean nous a enseigné qu'il était le Verbe de Dieu; Jean-Baptiste, son précurseur, nous l'a fait connaître comme Agneau de Dieu; saint Pierre, parlant au nom de tous, a protesté qu'il était Fils de Dieu; saint Paul, pour comble d'éloges, nous l'a représenté revêtu de la forme de Dieu : il n'y a que saint Thomas qui, par une expression d'autant plus vénérable et plus authentique, qu'elle est plus simple et plus naturelle, l'ait nommé son Seigneur et son Dieu : *Dominus meus et Deus meus*. Cependant, chrétiens, c'est sur la simplicité de ce témoignage que notre foi est particulièrement établie. A tout le reste l'impiété arienno opposait des détours et des subterfuges; et, quelque évidents que fussent les sacrés oracles en faveur de la divinité du Messie, si les partisans de l'arianisme ne pouvaient y résister, ils trouvaient moyen de les éluder. En vain saint Pierre avait dit : *Tu es Christus, Filius Dei vivi*; ils prétendaient, quoique injustement, que, sans être Dieu, il pouvait, dans le sens même de ce passage, être appelé Fils de Dieu, et la faiblesse de leurs réponses sur un dogme aussi solidement fondé que celui-là ne diminuait rien de leur opiniâtreté. Mais, quand on leur produisait l'hommage que saint Thomas avait rendu à Jésus-Christ ressuscité, quand on les pressait par la force de ces termes : *Dominus meus et Deus meus*; quand on leur faisait entendre que, dans le style des Écritures, jamais autre que Dieu même n'avait été traité de mon Dieu : *Deus meus*, la vérité l'emportait sur leurs artifices; ces paroles, incapables d'interprétation, les déconcertaient; pour peu qu'ils eussent de bonne foi, ils désespéraient de s'en pouvoir sauver; et, touchés de l'exemple du saint apôtre, ils se réduisaient souvent à faire au Sauveur du monde la même réparation que lui : *Dominus meus et Deus meus*! Mon Seigneur et mon Dieu. Ce qui, selon la remarque de saint Hiltaire, était l'abjuration la plus solennelle de l'arianisme, et comme la formule de foi qui distinguait les orthodoxes de ceux qui ne l'étaient pas.

Ce n'est pas tout; saint Thomas a publié et annoncé cette foi dont il avait fait une si sainte profession; et, par le succès de ses

prédications apostoliques, il nous a convaincus sensiblement de la vérité de ce qu'avait prédit le Fils de Dieu, savoir, que son Évangile serait prêché et reçu dans tout le monde : car c'est en effet par le ministère de saint Thomas, que l'on a vu cette prédiction accomplie, et c'est le premier d'entre les apôtres dont on a pu dire à la lettre : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum (Ps. XVIII)* : Que sa voix a retenti jusqu'aux extrémités de la terre, et que par lui la foi s'est répandue jusque dans les pays les plus éloignés. Les autres, après avoir reçu le Saint-Ésprit, se partagent dans les provinces voisines de la Judée; l'Italie, l'Égypte, l'Asie Mineure, sont comme les bornes de leur apostolat; mais Thomas, animé d'un zèle plus vaste et plus étendu, embrasse un monde entier, ou plutôt pousse ses desseins et ses entreprises jusque dans un nouveau monde. Il ne lui suffit pas d'avoir converti les Parthes et les Mèdes; les Hyrcans et les Perses sanctifiés sont trop peu pour lui; il ne compte pour rien d'avoir porté le nom de Jésus-Christ dans tous les lieux que le héros de la Grèce a rendus célèbres par ses conquêtes; honteux d'en demeurer là, et de finir sa course où l'ambition de ce monarque termina la sienne, il pousse plus avant; il pénètre dans la région la plus intérieure de l'Inde; il prêche à des peuples dont le nom était à peine connu, et là, avec le secours du Dieu qui l'envoie, que fait-il? Ô toute-puissante et divine foi, que ne pouvez-vous pas! il établit le culte d'un Dieu crucifié, il inspire à des hommes charnels l'amour de la croix : il confond la superstition, il renverse les idoles, il gagne à Jésus-Christ et à l'Évangile des millions d'infidèles. Ce que je dis n'est point fondé sur une de ces traditions obscures que l'infidélité conteste, et qui servent de matière à la critique des savants : ce sont de ces faits éclatants dont rien n'a jamais effacé le lustre. Le sépulcre de saint Thomas, qui, suivant le rapport de saint Chrysostome, était, dès les premiers siècles du christianisme, aussi vénérable que celui de saint Pierre, est encore aujourd'hui ce qui entretient la piété et la ferveur de toutes les Églises d'Orient. C'est là que cet homme de Dieu, saint François-Xavier, passait les jours et les nuits en de profondes méditations qui le transportaient hors de lui-même; c'est là qu'il se remplissait de zèle; c'est de là qu'embrasé d'une sainte ardeur que les cendres de cet apôtre excitaient, il partait pour aller combattre les ennemis de son Dieu, réveillant toute sa confiance et tout son courage par cette pensée, qu'il marchait sur les traces de saint Thomas, qu'il continuait son ouvrage, et que, lui ayant été destiné pour successeur, il pouvait tout attendre de sa protection. Or, ce succès de l'Évangile, tel que je viens de le marquer, a depuis été considéré des Pères comme une des plus incontestables preuves de notre foi : et, si par là notre apôtre nous a convaincus en nous faisant voir l'accomplissement de la parole et de la prédiction de Jésus-Christ,

c'est par là même aussi qu'il nous a instruits : car qu'est-ce que cette foi qu'il a répandue dans le monde ? une lumière qui a éclairé le monde, et qui, de siècle en siècle, s'est perpétuée jusqu'à nous. Oui, mes chers auditeurs, la même foi que saint Thomas a portée si loin au delà des mers, nous sert encore de flambeau pour guider nos pas et pour nous conduire ; les mêmes vérités dont il a établi la créance parmi les nations, et en tant d'esprits indociles, d'esprits prévenus, d'esprits superbes et orgueilleux, c'est ce que nous professons comme les articles de notre religion, ce que nous suivons comme les règles de notre vie, sur quoi nous nous appuyons comme sur les fondements de notre espérance. Heureux de l'avoir conservé, ce sacré dépôt, ou plutôt heureux que Dieu l'ait fait passer dans nos mains ; mais souverainement malheureux, si jamais nous venions à le dissiper et à le perdre.

J'achève, et voici ce qui couronne la foi de saint Thomas, et ce qui y met la dernière perfection : cette foi qu'il a confessée hautement, qu'il a prêchée apostoliquement, il l'a enfin saintement et glorieusement consommée : par où ? par son martyre ; car ce qu'on a toujours regardé dans l'Eglise de Dieu, et avec raison, comme le plus signalé témoignage d'une foi parfaite, ou, si vous voulez, comme l'attachement le plus parfait à la foi, c'est de mourir pour elle, de lui sacrifier sa vie, et avec sa vie tous les intérêts humains, de la soutenir, malgré les menaces et les plus violentes persécutions, et de signer enfin de son sang la confession qu'on en fait. Or, voilà ce que nous devons encore admirer dans notre généreux apôtre. Qui l'eût cru, chrétiens, lorsqu'on le voyait chancelant et incertain, opiniâtre et incrédule, doutant d'une des vérités fondamentales de la foi, et refusant de s'y soumettre, qu'il en serait un jour, non-seulement le prédicateur, mais la victime et le martyr ? Ce sont là, mon Dieu, de ces changements qu'opère la vertu toute-puissante de votre esprit, et que nous ne pouvons attribuer à nul autre principe. Cependant j'ajoute que dans cet état saint Thomas a plus que jamais de quoi nous convaincre, et de quoi nous instruire : de quoi nous convaincre, parce que c'est dans cet état que son témoignage en faveur de la foi est moins suspect, et doit par conséquent avoir plus de force ; de quoi nous instruire, parce que c'est dans cet état que son exemple nous apprend ce que nous devons faire nous-mêmes pour la foi, et quel est à l'égard de la foi un de nos devoirs les plus essentiels. Attention, s'il vous plaît, à l'un et à l'autre.

Je sais, mes chers auditeurs, qu'il y aurait toujours de la présomption et de l'injustice à soupçonner la fidélité des ministres de l'Evangile ; mais, après tout, quand un homme prêche la foi sans danger, sans s'exposer, sans rien hasarder, quelque respectable que soit son ministère, il n'est pas évident que ses vues, dans l'exercice de son ministère, soient tout à fait épurées, ni que le seul zèle de la vérité le fasse parler ; or, moins nous

sommes certains de la droiture de ses intentions et de la pureté de ses vues, moins est-il propre à nous convaincre et à nous toucher ; mais quand je vois un apôtre percé de traits, comme saint Thomas, tout ensanglanté, et mourant pour confirmer la foi qu'il annonce, je me dis à moi-même : Quel autre intérêt que celui de la vérité pouvait l'engager à souffrir de la sorte et à s'immoler ? il fallait qu'il fût bien persuadé d'une religion qui lui coûtait si cher à défendre ; il fallait qu'il en eût des preuves bien fortes. Et à qui d'ailleurs puis-je plus sûrement et plus sagement m'en rapporter, qu'à celui même qui dût avoir été témoin oculaire de ce qu'il nous a appris et de ce qu'il a soutenu avec tant de constance ? Son témoignage, surtout en de pareilles conjonctures, est donc une conviction pour nous, comme son exemple est encore une instruction qui nous montre en quelles dispositions nous devons être nous-mêmes à l'égard de la foi.

Et en effet, chrétiens, telle doit être la préparation de notre cœur, et tel l'attachement à notre foi, que rien ne soit capable de nous en séparer. Il est vrai que nous ne sommes pas en ces temps où toutes les puissances du monde, liguées contre Jésus-Christ et son Evangile, employaient tout ce qu'elles avaient d'autorité et de forces à poursuivre les fidèles. Nous ne sommes plus exposés au bannissement et à l'exil, aux fers et à la captivité, aux tourments et à la mort ; nous pouvons faire une profession libre et publique de la sainte religion que nous avons embrassée dans notre baptême, et où nous avons été élevés. Mais aussi la profession que nous en faisons maintenant sans danger, et même avec honneur, pour avoir le degré de mérite et de perfection qui lui est essentiel et absolument nécessaire, doit être accompagnée d'une si ferme résolution, que nous soyons, avec le secours de Dieu, déterminés à courir tous les périls, à essayer tous les opprobres, à endurer tout et à perdre tout, plutôt que de démentir jamais le saint caractère que nous portons. Or, mes frères, y a-t-il lieu de croire que vous soyez ainsi disposés, et, si vous prétendez l'être, par quel monstrueux assemblage voulez-vous accorder avec une foi de créance et de spéculation, une infidélité de pratique et de mœurs. Prenez bien garde à ce que je dis ; je demande d'abord s'il y a un fondement solide, pour penser que vous soyez dans cette disposition que votre foi exige indispensablement de vous ; et mille preuves ne doivent-elles pas plutôt me faire juger que vous êtes dans une disposition tout opposée ? car comment me persuaderai-je que vous auriez la force de tenir contre les menaces des tyrans et contre les efforts des persécuteurs de l'Evangile, quand vous n'avez pas seulement le courage de résister à un respect humain, quand une parole et une vaine raillerie suffit pour vous arrêter et pour vous déconcerter ; quand la moindre violence qu'il faut vous faire, pour accomplir les devoirs du christianisme, vous paraît insoutenable et vous désespère ; quand, au

lieu de vous élever contre l'audace de ces libertins qui, par leurs discours impies, osent profaner en votre présence ce qu'il y a de plus vénérable et de plus divin dans la religion, vous leur prêtez l'oreille, vous les écoutez avec attention, souvent avec plaisir; vous leur applaudissez, ou du moins par un silence lâche et timide, vous les autorisez; quand vous-mêmes vous aimez tant à raisonner sur les mystères de la foi, à former des difficultés sur certains articles, à censurer certaines dévotions que la pieuse simplicité des fidèles a établies, et qu'un long usage dans l'Eglise a confirmés? Avec cela, dis je, peut-on présumer que vous seriez prêts à livrer les mêmes combats que les martyrs, et à remporter les mêmes victoires?

Mais vous l'êtes, j'y consens, et je le veux supposer : quelle alliance d'ailleurs prétendez-vous faire d'une foi de spéculation avec une infidélité d'action? qu'est-ce qu'une foi stérile et sans œuvres? l'apôtre saint Jacques ne nous l'a-t-il pas appris, que c'est une foi morte? Et qu'est-ce donc encore, à plus forte raison, qu'une foi si sainte en elle-même et si pure, avec une vie toute mondaine et toute corrompue? c'est-à-dire qu'est-ce qu'une foi qui, dans ses maximes, combat tous les sens, et une vie où vous ne cherchez qu'à contenter les sens et qu'à satisfaire leurs désirs les plus déréglés? qu'est-ce qu'une foi dont tous les principes vont à mortifier les passions et à les détruire, et une vie qui n'est employée qu'à nourrir les passions les plus honteuses, qu'à entretenir les plus criminelles habitudes, qu'à s'abrutir dans les plus infâmes plaisirs? qu'est-ce qu'une foi qui ne nous enseigne que le mépris du monde et de nous-mêmes, que le renoncement aux biens temporels, que l'humilité, que la charité, que la patience; et une vie où vous n'êtes attentifs qu'à vous agrandir dans le monde, où vous ne pensez qu'à vous distinguer selon le monde, où vous ne travaillez qu'à vous enrichir des trésors du monde; une vie qui se passe en intrigues, en cabales, en procès, en querelles et en dissensions? Je laisse un plus long détail, que tant de fois j'ai déjà fait en d'autres discours; et, pour finir celui-ci, j'en reviens à cet avis important que donna Jésus-Christ à saint Thomas, et que que je vous donne à vous-mêmes : *Noli esse incredulus, sed fidelis*. Préservons-nous des désordres de l'incrédulité, en nous soumettant à la foi; soyons fidèles, et soyons-le d'esprit et de cœur. Soyons-le d'esprit, en nous rendant dociles aux vérités de la foi; et soyons-le de cœur par un zèle ardent pour la foi. Surtout conformons notre vie à notre foi, et honorons notre foi par notre vie; que la foi soit la règle de toutes nos actions; que la foi soit le remède de toutes nos passions; que la foi soit le principe de toutes nos délibérations. Heureux, si nous croyons ainsi : la foi, comme un guide infailible, nous conduira dans la voie du salut, et nous fera parvenir à l'éternelle félicité, que je vous souhaite, etc.

SERMON IV.

POUR LA FÊTE DE SAINT ETIENNE.

Stephanus, plenus gratia et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.

Etienne, plein de grâce et de force, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple (Actes, ch. VI).

Il ne faut pas s'étonner, dit saint Chrysostome, s'il faisait des miracles et des prodiges, puisqu'il était plein de grâce et de force. Dans l'ordre des décrets et des dons divins, l'un s'ensuivait naturellement de l'autre; et Dieu ne l'avait rempli de force et de grâce, que parce qu'il en voulait faire, pour la gloire de l'Evangile et de la loi de Jésus-Christ, un homme de prodiges et de miracles. Voilà, en deux mots, le précis de tout ce que nous avons aujourd'hui à considérer, et, autant qu'il nous est possible, à imiter dans la personne du glorieux martyr dont nous célébrons la fête. Arrêtons-nous donc là, chrétiens, et n'entreprenons pas de rien ajouter à cet éloge. C'est le Saint-Esprit même qui en est l'auteur, et il n'appartient qu'à lui de donner aux saints les vraies louanges qui leur sont dues, parce qu'il n'y a que lui qui connaisse et qui discerne parfaitement leur sainteté. Or voici l'idée qu'il nous donne de celle de saint Etienne, et il a été plein de grâce, et en même temps plein de force : plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et plein de force dans la consommation de son martyre. Cette double plénitude, que je regarde comme le caractère qui le distingue, et qui a fait tout son mérite devant Dieu et devant les hommes; cette plénitude de grâce qui a sanctifié sa vie, et cette plénitude de force qui a couronné sa mort; cette plénitude de grâce qui a rendu sa conduite si irrépréhensible et si édifiante, et cette plénitude de force qui a rendu sa patience et sa charité si héroïques; cette plénitude de grâce, en vertu de laquelle il a été un parfait ministre de l'Eglise de Jésus-Christ, et cette plénitude de force, en vertu de laquelle il a été, non-seulement le premier martyr, mais un des plus servents martyrs de Jésus-Christ; n'est-ce pas, mes chers auditeurs, le partage le plus juste que je puisse me proposer dans ce discours, puisqu'il est renfermé même et si clairement exprimé dans les paroles de mon texte? *Stephanus, plenus gratia et fortitudine*. Vous me demandez quels miracles en particulier a faits saint Etienne? L'Ecriture ne nous les dit pas, et elle se contente de nous assurer qu'il en a fait d'éclatants dont le peuple a été témoin : *Faciebat prodigia et signa magna in populo*. Mais je me trompe : elle nous dit en particulier les miracles qu'a faits ce grand saint, et c'est à moi à vous les marquer; elle ne nous dit pas les malades qu'il a guéris, ni les morts qu'il a ressuscités, mais elle nous parle d'autres prodiges, qui, pour être d'une espèce différente, ne méritent pas moins le nom de miracles; d'autres prodiges dont nous sommes encore plus sûrs, et qui sont plus capables de contribuer à

notre édification : car elle nous dit les excellentes vertus que saint Etienne a pratiquées, les grands exemples qu'il nous a donnés, les signalées victoires qu'il a remportées sur le monde ; et tout cela, pesé dans la balance du sanctuaire, est au-dessus des miracles mêmes. Elle ne nous dit pas ce qu'il a fait d'extraordinaire dans l'ordre de la nature, mais elle nous dit ce qu'il a fait de prodigieux dans l'ordre de la grâce ; elle nous dit les miracles de sa sainteté, les miracles de sa sagesse, les miracles de sa constance, les miracles de son invincible charité. Revenons donc au plan de son panégyrique, que le Saint-Esprit même nous a tracé. Saint Etienne a été plein de grâce et plein de force. Il a été plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et je prétends que cela seul est un miracle de sainteté dont Dieu s'est servi, comme vous le verrez, pour commencer à former les mœurs du christianisme naissant : *Stephanus, plenus gratia* : c'est la première partie. Il a été plein de force dans la consommation de son martyre, et je soutiens que cela seul est, non pas un prodige, mais plusieurs prodiges ensemble, qui ont obscurci tout l'éclat et toute la gloire des vertus du paganisme : *Plenus fortitudine, faciebat prodigia* : c'est la seconde partie. Plein de grâce, il a édifié l'Eglise, et plein de force, il a ravi d'admiration, non-seulement la terre, mais le ciel ; plein de grâce, il a condamné nos désordres, et, plein de force, il a confondu notre lâcheté : voilà tout mon dessein. Divin Esprit, soutenez-moi, afin que je puisse traiter dignement un si grand sujet, et donnez à mes auditeurs les dispositions nécessaires pour profiter des importantes vérités que je vais leur annoncer : c'est la grâce que je vous demande par l'intercession de votre sainte épouse, à qui j'adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Je m'attache au texte sacré, et, suivant la remarque de saint Chrysostome, je fais consister cette grâce dont saint Etienne fut rempli, dans les deux qualités ou dans les deux conditions que demandèrent les apôtres quand il s'agit d'établir et d'ordonner ceux qui doivent faire dans l'Eglise la fonction de diacres ; car voici comme ils en parlèrent à tous les disciples assemblés : Choisissez, mes frères, leur dirent-ils, des hommes qui soient parmi vous d'une probité reconnue, et en même temps d'une sagesse consommée : *Considerate, fratres, viros ex vobis boni testimonii, plenus Spiritu Sancto et sapientia, quos constituamus super hoc opus* (Act., VI). Probité et sagesse que saint Etienne posséda dans un éminent degré, et qui lui donnèrent, non-seulement toute l'autorité, mais toute la grâce dont il eut besoin pour s'acquitter avec honneur du ministère qui lui avait été confié.

Il ne suffisait pas qu'il eût pour cela une probité véritable, mais il lui fallait une probité reconnue, une probité éclatante, une probité éprouvée, et à laquelle toute l'Eglise rendit hautement témoignage ; car c'est ce qu'expriment ces paroles : *Virus boni testi-*

monii : pourquoy ; parce qu'il était question d'un emploi aussi difficile et aussi délicat dans l'idée même des hommes, qu'il était saint devant Dieu. Je m'explique : saint Etienne fut choisi diacre, et même le premier des diacres : *Primicerius diaconorum* (Aug.,) ; ainsi l'appelle saint Augustin. Charge honorable, je l'avoue, mais qui l'engageait par une indispensable nécessité à deux choses : l'une, d'administrer les biens de l'Eglise, dont il était par office le dispensateur ; l'autre, de gouverner les veuves, qui, renonçant au monde, se consacraient à Dieu dans l'état de viduité ; charge où la sainteté même trouvait des risques à courir ; mais où Dieu voulait que saint Etienne servît d'exemple à tous les siècles futurs. Développons ceci, mes chers auditeurs, et tirons-en une des plus solides morales.

Comme dispensateur des biens de l'Eglise, Etienne était responsable de sa conduite à Dieu et aux hommes ; première épreuve de sa vertu, car les fidèles alors, par un esprit de pauvreté, vendant leurs fonds, en apportant le prix au pied des apôtres, les apôtres d'ailleurs, comme le témoin saint Luc, s'en déchargeant sur les diacres, et leur en laissant la disposition ; et saint Etienne, entre les diacres, ayant un titre de supériorité, par la prééminence de son rang : *Perinde primus*, dit de lui saint Chrysostome, *ut inter apostolos Petrus* (Chrys.), il s'ensuit qu'il disposait plus absolument que les autres des trésors de l'Eglise. Or, cet emploi, quoique saint, devait être pour plusieurs un fatal écueil, et pour les saints mêmes une dangereuse tentation ; et en effet, déjà un apôtre s'y était perdu, et Dieu prévoyait qu'après lui bien d'autres s'y perdraient. Il prévoyait qu'une des plaies les plus mortelles dont serait affligé le monde chrétien dans la suite des siècles, était l'abus qu'on y ferait des revenus ecclésiastiques, qui sont proprement des biens consacrés par la piété des fidèles pour être le patrimoine des pauvres, c'est-à-dire, il envisageait ces temps malheureux où les ministres de l'Eglise, dominés et corrompus par une aveugle cupidité, au lieu de distribuer aux pauvres ce patrimoine, le dissiperaient en se l'attribuant à eux-mêmes ; ce temps où l'avarice, l'ambition, le luxe ayant inondé jusqu'au sanctuaire, ce fonds destiné à la subsistance des membres de Jésus-Christ serait profané, et, si j'ose user de ce terme, prostitué à des usages mondains ; Dieu, dis-je, prévoyait ce scandale. Il était donc nécessaire, ajoute saint Chrysostome, qu'à ce scandale, dont un apôtre réprouvé avait été l'auteur, Dieu opposât un exemple qui en fût le remède et le correctif ; je veux dire un homme dont la fidélité irréprochable, dont le parfait désintéressement, dont l'exacte et inaltérable probité dans la dispensation des biens de l'Eglise, fût dès lors, pour ceux qui les posséderaient, une règle vivante et toujours présente, et servît au moins à confondre ceux qui viendraient à se relâcher de leurs obligations dans une matière aussi essentielle que celle-là. Or, je l'ai dit, c'est dans cette vue que saint

Etienne a été suscité de Dieu, et c'est ce qui fait une des principales parties de sa sainteté et de son éloge. On lui confie le trésor de l'Eglise, et il le ménage d'une manière qui lui attire, non-seulement l'approbation, mais la vénération de tout le peuple de Dieu. A peine est-il chargé de cet emploi, que les Grecs cessent de se plaindre, qu'on ne murmure plus contre les Hébreux; que, sans distinction, les pauvres, soit étrangers, soit domestiques, sont abondamment secourus. La charité de ce saint diacre suffit à tout; et, avec une vigilance pleine d'équité, il fournit à tous les besoins d'une multitude qui, pour être par profession pauvre de cœur, n'était pas insensible à l'indigence, moins encore à la négligence de ceux qui y devaient pourvoir.

Ces biens de l'Eglise entre les mains de saint Etienne ne sont donc employés, ni à rassasier la cupidité, ni à entretenir la vanité, ni à satisfaire la sensualité; mais il les partage selon la mesure de la nécessité; ils ne deviennent pas dans la personne d'Etienne l'héritage de la chair et du sang, mais l'héritage de l'orphelin et de l'indigent; Etienne n'en dispose pas comme maître, mais comme serviteur prudent et fidèle, qui se souvient qu'il en doit rendre compte lui-même au souverain Maître. Ah! mes frères, s'écriait saint Bernard, déplorant les désordres de son siècle, que ne puis-je voir l'Eglise de Dieu dans cet ancien lustre et dans cette pureté de mœurs et de discipline où elle était autrefois : *Quis mihi det ut videam Ecclesiam Dei, sicut erat in diebus antiquis (Bern.)* Et moi je dirais volontiers, touché du même zèle que ce grand saint : Que ne puis-je voir des hommes du caractère de saint Etienne, pourvus des bénéfices de l'Eglise! des hommes comme saint Etienne, pleins de religion et de justice; des hommes aussi persuadés que saint Etienne des obligations attachées aux bénéfices et aux dignités dont ils sont revêtus; des hommes aussi convaincus que ces dignités et ces bénéfices les engagent à être les pères des pauvres; qu'à cette seule condition, il leur est permis d'y entrer; que l'Eglise a bien eu le pouvoir de leur en conférer les titres, mais qu'elle n'a jamais pu ni prétendu leur en donner l'entier et absolu domaine, qu'ils n'en sont les propriétaires que pour les autres, et qu'ils n'ont droit d'en recueillir les fruits que pour les répandre partout où il y a des misères à soulager! que n'ai-je la consolation de voir des hommes pénétrés de ces vérités et agissant selon ces principes! C'est vous, Seigneur, qui les formez, ces dignes sujets, c'est vous, et vous seul qui pouvez faire revivre dans votre Eglise cet esprit de saint Etienne que la corruption de l'esprit du monde semble y avoir éteint. Si ceux qui jouissent de ces sacrés revenus en comprennent bien la nature, ils n'en craindraient jamais assez les conséquences; bien loin de s'applaudir d'en avoir la possession, ils gémeraient sous le fardeau d'une telle administration; bien loin d'en désirer la pluralité, ils en redouteraient même, pour m'exprimer de la sorte,

la singularité et l'unité. Pourquoi ces biens sont-ils si funestes à plusieurs, et pourquoi leur attirent-ils la malédiction de Dieu? parce qu'on ne pense à rien moins qu'au saint usage qu'il en faudrait faire; parce qu'uniquement occupé des avantages temporels qu'on y recherche et qu'on y trouve, on s'en fait aux dépens des pauvres une matière continuelle de sacrilège et de larcin; je dis de larcin, en s'appropriant par une criminelle usurpation, des aumônes que la charité des fondateurs avait destinées à l'entretien du troupeau de Jésus-Christ; et c'est pour corriger cet abus, que je vous propose l'exemple de saint Etienne, exemple contre lequel ni la coutume, ni l'impunité, ni l'erreur ne prescriront jamais, et qui seul suffira pour vous confondre au jugement de Dieu.

Non-seulement Etienne, en vertu de la commission qu'il avait reçue, était chargé du trésor de l'Eglise, mais de la conduite des veuves qui vivaient séparées du monde, et dévouées au culte divin. C'était à lui de les instruire, de les diriger, de les consoler, et par conséquent de traiter souvent avec elles, de les voir et de les écouter. Or, c'est ici que Dieu mit encore à l'épreuve toute sa probité; c'est ici que parut avec éclat l'intégrité de ses mœurs, et que le témoignage public lui fut également avantageux et nécessaire, car ne vous persuadez pas que la charité, ni même que la sainteté des premiers chrétiens le dût garantir de la censure, s'il y eût donné quelque lieu. Au contraire, plus le christianisme était saint, plus devait-on être disposé à condamner sévèrement jusqu'aux moindres apparences. Outre que la charité de ces premiers siècles n'était pas exempte de toute imperfection humaine (car déjà la jalousie s'était glissée dans les cœurs, déjà l'esprit de dissension avait formé des partis); quelque sainte que fût l'Eglise, elle était composée d'hommes ainsi qu'elle l'est aujourd'hui, et l'on y jugeait à peu près des choses comme nous en jugeons; l'histoire de saint Etienne ne nous le prouve que trop. Il n'aurait donc pas évité les fâcheux et sinistres jugements que l'on eût fait de lui, s'il s'était démenti de l'inviolable régularité dont il faisait profession; mais c'est justement par cette régularité inviolable qu'il se soutient, et voici, mes chers auditeurs, ce que je vous prie de bien observer. Quoique l'engagement où se trouve saint Etienne de converser avec un sexe si faible lui-même et si capable d'affaiblir les plus forts soit une de ces fonctions qui dans tous les temps ont donné plus de prise à la médisance; par un effet tout opposé, c'est ce qui augmente l'opinion et la haute estime qu'on a conçue de sa personne. Sa réputation est si bien établie, que la plus rigide censure est forcée sur ce point de le respecter. Etienne, à la fleur de son âge et dans l'exercice de son ministère, converse avec des femmes, dirai-je sans scandale? c'est peu, si vous le voulez; dirai-je sans reproche? c'est beaucoup; dirai-je sans soupçon? c'est encore plus; mais ce n'est point assez; car il le fait avec honneur, il le fait avec fruit, il le fait avec

une édification qui se communique à toute l'Eglise ; voilà ce qui approche du miracle. Voulez-vous voir, chrétiens, de quelle distinction et de quel poids est cette louange pour Etienne ? souvenez-vous de ce qu'ont eu à essayer les plus grands saints en de pareilles occasions ; souvenez-vous de ce qu'il en coûta à saint Jérôme ; c'était un homme vénérable, et par sa doctrine, et par son austerité, un homme crucifié et mort au monde, un homme dont la vie était une affreuse et perpétuelle pénitence. Toutefois, quelles persécutions, quoique injustes, n'eut-il pas à soutenir ? quels bruits, quoique mal fondés, la critique ne répandit-elle pas contre sa conduite ? Malgré les sages précautions dont il usa dans la direction de ces illustres Romains qu'il avait gagnées à Dieu, de quelles couleurs, quoique fausses, n'entreprit-on pas de le noircir ? de quelles apologies n'eût-il pas besoin pour justifier son zèle quoique saint, et ses intentions quoique pures ? Quelles plaintes ne faisait-il pas, et comment lui-même s'en est-il expliqué ? Chose étrange (ce sont ses propres paroles dans une de ses épîtres), avant que je connusse Paule, tout l'univers se déclarait en ma faveur ; il n'y avait point d'éloge qu'on ne me donnât, point de vertu qui ne fût en moi, point de place où je n'eusse droit de prétendre, jusque-là qu'on me jugeait digne du souverain pontificat : *Antequam domum sanctæ Paulæ nossem, totius in me urbis consonabant studia ; dignus summo sacerdotio decernebar, dicebar humilis, sanctus, discretus (Idem)*. Mais depuis, ajoutait-il, que j'ai commencé à honorer cette servante de Dieu, et à prendre soin de son âme, dès là, par une bizarre révolution, tout s'est soulevé contre moi ; on ne m'a plus trouvé aucun mérite, j'ai cessé d'être ce que j'étais, et toutes mes vertus m'ont abandonné : *Sed, postquam illam pro merito suæ castitatis colere cæpi, omnes me illico deseruere virtutes (Idem)*.

Que veux-je conclure de là, chrétiens ? vous le voyez : que, comme il n'y a rien à quoi la censure s'attache plus malignement qu'à ce qui regarde ces fréquents entretiens des ministres de Jésus-Christ avec ses épouses ; rien où il soit plus difficile à un serviteur de Dieu d'avoir pour soi le suffrage du public, puisque les saints même les plus autorisés, tel qu'était entre les autres saint Jérôme, y sont à peine parvenus : aussi n'est-il rien, où ce qui s'appelle exactitude de devoir, sainteté de mœurs, irrépréhensibilité de vie, soit plus nécessaire et tout ensemble plus glorieux : c'est donc là ce qui fait la gloire de saint Etienne. Car pourquoi est-il respecté, révérend, canonisé par la voix publique, dans un ministère où les autres sont si sujets à être calomniés et décriés ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, ne vous en étonnez pas : c'est qu'il était rempli de cette grâce qui rend les hommes parfaits selon Dieu et selon le monde : *Stephanus autem plenus gratia* ; c'est que, pour correspondre à cette grâce, il avait toute la vigilance et tous les égards que de-

mandait l'honneur de sa profession, c'est qu'agissant par le mouvement de cette grâce, il se comportait envers le sexe dévot comme un homme au-dessus de l'humanité ; avec la pureté d'un ange et la modestie d'une vierge : grave sans affectation, prudent sans dissimulation, mortifié et austère sans dureté, charitable et doux sans faiblesse ; c'est qu'étant sanctifié par l'onction de cette grâce, on pouvait à la lettre dire de lui qu'il était cet ouvrier dont parle l'Apôtre, qui marche la tête levée, et qui ne fait rien dont il puisse rougir : *Operarium inconfusibilem (II Tim. II)*. Pour cela, reprend saint Augustin, on lui donne la conduite des femmes ; et par là il reçoit authentiquement le témoignage qu'on lui doit, de la plus épurée, de la plus solide et de la plus consommée vertu : *Virgo præponitur feminis, et in hoc testimonium accipit integerrimæ castitatis (Aug.)* ; par là il s'acquiert l'estime, non-seulement des domestiques de la foi, mais des étrangers ; par là il triomphe de ses ennemis, qui, transportés de fureur, après avoir fait de vains efforts pour opprimer son innocence, grincent des dents contre lui, parce que toutes les accusations dont ils le chargent se détruisent d'elles-mêmes et ne peuvent rien contre cet honorable témoignage que lui rend malgré eux la vérité : *Dissecabuntur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum (Act. VII)* ; par là, dis-je, il triomphe de la calomnie, et c'était aussi le grand moyen, le moyen unique d'en triompher ; car, pour continuer à faire de cet éloge notre instruction particulière, prétendre être à couvert de la médisance sous un autre voile que celui de l'innocence ; espérer que les hommes nous épargneront, tandis que nous ne marchons pas dans les voies droites ; croire qu'on excusera nos vices par la considération de nos personnes, c'est nous flatter, chrétiens, et nous méconnaître : fusions-nous les dieux de la terre, on nous jugera, et s'il y a du faible en nous, on nous condamnera. Il n'y a que la probité, et la probité reconnue, qui puisse être au-dessus des discours et des jugements du monde.

Venons au détail, et développons ce point de morale si naturellement enfermé dans mon sujet. Ainsi, mes chers auditeurs, prétendre, surtout dans le siècle où nous vivons, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une exacte et constante régularité : pour une femme, par exemple, se persuader qu'elle pourra se donner impunément toute sorte de libertés, sans que l'on pense à elle ni qu'on parle d'elle ; qu'il lui sera permis d'entretenir tels commerces qu'il lui plaira, sans qu'on en tire des conséquences au préjudice de son honneur ; qu'elle aura droit d'avoir dans le monde des liaisons dangereuses et suspectes, sans qu'on ait droit de s'en scandaliser ; et que, quoi qu'elle fasse, on sera obligé à ne rien croire, à ne rien soupçonner, à ne rien voir ; ou plutôt, qu'on sera obligé à s'aveugler soi-même pour la supposer régulière et sage, n'est-ce pas une prétention aussi chi-

mérique qu'injuste? cependant c'est la pré-
tention de tant de femmes mondaines. On
veut avoir tout le crédit de la bonne vie, et
toute la réputation de la vertu, sans qu'il en
coûte de se contraindre ni de s'assujettir à
aucune règle; disons mieux: on veut avoir
tout le crédit de la vertu et de la bonne vie
avec toute l'indépendance du libertinage et
du vice. Ainsi verrez-vous des femmes en-
gagées dans des sociétés que la charité même
la plus indulgente ne peut excuser, ni favo-
rablement interpréter, se piquer néanmoins
d'être exemptes de reproches, vouloir qu'on
les estime telles, trouver mauvais qu'on
n'en convienne pas, prendre à partie ceux
qui en doutent et qui se malédifient de leurs
actions; et cela sous prétexte de l'obligation
que Dieu nous impose de ne point juger.
Obligation sur laquelle elles sont éloquentes,
parce qu'elles y sont intéressées, sans
considérer que, si ce principe avait toute
l'étendue qu'elles lui donnent, les plus hon-
teux désordres régneraient tranquillement
dans le monde, puisqu'il ne serait plus per-
mis d'en condamner les apparences, qui
néanmoins en font tout le scandale, et que
les apparences ainsi autorisées en fomentent
les plus pernicieux effets. Mais ce
sont, me direz-vous, des jugements témé-
raires qu'on fait de moi; et moi, je prétends
que ce sont des jugements raisonnables,
prudents, bien fondés. Ils peuvent être faux;
mais, dans la conduite peu circonspecte que
vous tenez, ils ne peuvent être téméraires;
car vous devez savoir que tout jugement
désavantageux n'est pas jugement téméraire,
et que souvent, dans la matière dont je
parle, moins de chose que vous ne pensez
suffit pour nous mettre en droit de pronon-
cer. Et en effet, du moment que vous ne gar-
dez pas les bienséances qui conviennent à
votre état ou à votre sexe, et que vous vous
donnez certaines libertés qui choquent les
lois de la modestie et de la prudence chré-
tienne, vous justifiez tous les jugements
que je fais de vous. Si je me trompe, en me
scandalisant, vous êtes responsables devant
Dieu de mon scandale et de mon erreur.
Mais cet homme, ajoutez-vous, dont on me
reproche la fréquentation comme un crime,
est l'homme du monde à qui je dois le plus
de reconnaissance, et qui m'a le plus sensi-
blement obligée: que concluez-vous de là?
en est-il moins homme? en est-il moins dan-
gereux pour vous? en êtes-vous moins un
objet de passion pour lui? n'est-ce pas pour
cela même que vous devez le craindre, et
que ce qui serait peut-être indifférent à
l'égard d'un autre, doit à son égard alarmer
votre conscience et vous troubler? C'est en
ceci, mes chers auditeurs, plus qu'en tout
le reste, qu'il faut accomplir le précepte de
l'Apôtre, lequel nous ordonne de faire le
bien, non-seulement devant Dieu, qui en
est le juge, mais devant les hommes qui en
sont les témoins: *Providentes bona, non tan-
tum coram Deo, sed etiam coram omnibus ho-
minibus* (Rom. XII). Voilà en quoi S. Etienne
s'est signalé, et ce qu'a opéré en sa personne

la grâce dont il était rempli: *Stephanus plenus gratia*.

Mais allons plus avant. J'ai dit qu'en
préchant Jésus-Christ, Etienne avait fait pa-
raître dans son ministère une sagesse toute
divine, et je n'en veux point d'autre preuve
que cet incomparable discours qu'il fit dans
la synagogue, lorsque toutes les sectes du
judaïsme s'étant élevées contre lui, il sou-
tint seul la cause de Dieu et l'honneur de
l'Evangile. Vit-on jamais dans un discours
tant de dignité avec tant de modestie, tant
de véhémence avec tant de douceur, tant de
force avec tant d'insinuation, tant de fer-
meté avec tant de charité; et ne fut-ce pas
là le plus évident témoignage de la haute et
sublime sagesse qui l'éclairait? Avec cela,
faut-il s'étonner s'il eut le don de persuader
ou du moins de confondre les Juifs les plus
passionnés pour leur loi? Vous êtes infidèles
à Dieu, leur disait-il, animé de zèle, et ne
respirant que leur conversion (car, pour
votre édification, chrétiens, souffrez que je
le rapporte ici en propres termes, ce dis-
cours de saint Etienne, qui sans contredit
est un des monuments les plus authentiques
du christianisme), vous êtes infidèles à Dieu;
mais je n'en suis point surpris, vous ressem-
blez à vos pères: tel a été leur aveuglement
et leur soit malheureux; ainsi ont-ils, par
leur conduite, irrité Dieu dès les premiers
temps. Voyez comme ils trahirent Joseph,
le plus innocent des hommes et la figure du
Messie, en le vendant à des étrangers; voyez
comme ils traitèrent Moïse, leur législateur
et leur chef, en murmurant contre ses or-
dres, en se révoltant, malgré ses miracles,
en adorant un veau d'or pour lui faire in-
sulte: c'était ce Moïse qui leur promettait
un Dieu sauveur, et ils ne l'ont pas cru;
voyez comme ils ont reçu les prophètes: en
est-il venu un seul qu'ils n'aient pas persé-
cuté? dites-moi celui dont ils ont épargné
le sang? et néanmoins ces prophètes étaient
les députés de Dieu, et leur annonçaient la
venue du Christ. Il n'est donc pas surpre-
nant, concluait Etienne, que leur mauvais
exemple vous ait séduits; mais ce que je
déplore, c'est que vous ne vouliez pas enfin
ouvrir les yeux, que vous ne profitiez pas
de leur malheur, et qu'au lieu de vous ren-
dre sages par la vue des châtimens que
Dieu a exercés sur eux, vous remplissiez la
mesure de leurs crimes, et vous deveniez
encore plus coupables qu'eux: car ils n'ont
fait mourir que les prophètes et les précur-
seurs du Messie, et vous avez crucifié le
Messie même, et le Dieu des prophètes. C'est
ainsi, dis-je, que saint Etienne pressait les
Juifs, sans qu'aucun d'eux pût résister à la
sagesse et à l'esprit divin qui parlait en lui:
*Et non poterant ei resistere sapientia et spi-
ritui qui loquebatur* (Act., VI). S'il eût dit
tout cela avec fierté et d'une manière impé-
rieuse, en les convaincant même par ses
raisons, il les aurait aigris; mais parce qu'il
était plein de sagesse, il accompagnait tout
cela de tant de grâce, de ménagement, de
respect pour leurs personnes, qu'il moutrait

bien que c'était en effet la sagesse qui parlait par sa bouche. *Viri fratres et patres, audite* (Act. VII) : Mes frères, ajoutait-il, écoutez-moi : c'est pour votre salut que Dieu m'inspire le zèle dont je suis touché; je ne suis ni un inconnu ni un étranger à votre égard; je fais profession de la même foi que vous; je suis comme vous de la race d'Abraham, je vous honore tous comme mes pères; mais encore une fois, ne méprisez pas ma parole, rendez-vous à mes remontrances, et ne rejetez pas la grâce que Dieu vous offre par mon ministère. Il parlait, chrétiens, comme un ange du ciel, et ses ennemis même apercevaient dans son visage je ne sais quoi de céleste : *Et intuebantur vultum ejus tanquam vultum angeli stanti inter illos* (Ibid.). Mais enfin, parce qu'il en voit quelques-uns, malgré de si salutaires avertissements, persister dans leur incrédulité, son zèle s'enflamme, et il en vient aux reproches et aux menaces, *Dura cervice et incircumcisis cordibus vos semper Spiritui Sancto resistitis* (Ibid.). Allez, âmes indociles, esprits durs, cœurs incircumcisis, vous êtes parvenus au comble de l'obstination, et il n'y a rien à attendre de vous qu'une éternelle résistance au Saint-Esprit et à la vérité. Hé bien! confirmez-vous dans votre malice, achevez ce que vos pères ont commencé, soyez des réprouvés comme eux : *Sicut patres vestri, ita et vos* (Ibid.). Autant de foudres, mes chers auditeurs, qui partaient de la bouche de saint Etienne, tandis que les Juifs confondus demeuraient dans le silence : pourquoi? parce que c'était la sagesse, non pas de l'homme, mais de Dieu, qui s'expliquait par l'organe de ce servent prédicateur.

Or à combien de pécheurs pourrais-je adresser ces reproches qu'Etienne faisait à une nation aveugle et rebelle? Il y a si longtemps, chrétiens, qu'on vous prêche dans cette chaire les vérités du salut : Dieu vous a envoyé des ministres de son Evangile, qui vous ont même persuadés, des prédicateurs éloquentes et touchants que plusieurs ont écoutés avec fruit. Si donc il y avait ici de ces cœurs indomptables et inflexibles de qui saint Etienne parlait : *Dura cervice et incircumcisis cordibus*, pourquoi, leur dirais-je, vous obstinez-vous à ne pas sortir de votre désordre, et pourquoi opposez-vous aux saintes maximes de la sagesse chrétienne, dont on a soin de vous instruire, une fausse sagesse du monde qui est ennemie de Dieu? car voilà, hommes du siècle, ce qui vous endurecit et ce qui vous perd. Comme les Juifs voulaient être sages selon leur loi, et non pas selon la loi de Jésus-Christ, vous voulez être sages selon le monde, prudents selon le monde : vous voulez accorder Jésus-Christ avec le monde, son Evangile avec les lois du monde, son esprit avec l'esprit du monde. Tout convaincus que vous êtes de vos devoirs envers Dieu, vous ne pouvez vous résoudre à aller contre le torrent du monde, vous craignez la censure du monde, vous vous faites une obligation et une nécessité de vous conformer aux usages du

monde, et de vivre comme on vit dans le monde. Tel est le principe de cette dureté de cœur, qui, comme un obstacle invincible, arrête votre conversion : or pensez-vous que ces Juifs soulevés contre Jésus-Christ, et dont saint Etienne avait entrepris de combattre l'infidélité, fussent plus coupables que vous dans leur endurcissement et dans leur impénitence? je soutiens, moi, que votre endurcissement est, sans comparaison, plus criminel, et que, par mille endroits, leur impénitence a dû paraître devant Dieu plus excusable et plus pardonnable que la vôtre.

Non, mes chers auditeurs, ne nous flatons point : ces Juifs que saint Etienne a confondus, quelque idée que nous en ayons, étaient moins infidèles que nous. Ils péchaient par un faux zèle de religion, et nous péchons par un fonds de libertinage qui va souvent jusqu'à l'irréligion; ils fermaient leurs oreilles et leurs cœurs à la parole de Dieu, et nous, par un outrage encore plus grand, nous n'entendons cette parole que pour en être les censeurs et les prévaricateurs; ils résistaient au Saint-Esprit, mais dans un temps où le Saint-Esprit était à peine connu; notre confusion est que ce divin Esprit ayant rempli tout l'univers de ses lumières, et sanctifié le monde par sa venue, il trouve en nous la même résistance; et qu'après les merveilleux effets et les prodigieux changements dont son adorable mission a été suivie, on puisse encore nous dire : *Vos semper Spiritui sancto resistitis*. La source de ce dérèglement, je le répète, c'est cette malheureuse sagesse du monde dont nous sommes prévenus. Car avec cela il est impossible que Dieu se communique à nous, puisque cette sagesse du monde, selon saint Paul, est une sagesse charnelle, et que Dieu est un pur esprit. Tout ce que Dieu opère en nous, cette sagesse du monde le détruit; Dieu nous éclaire, et cette sagesse du monde nous aveugle; Dieu nous anime et nous excite, et cette sagesse du monde nous rend froids et lâches; Dieu nous donne des désirs de pénitence, et cette sagesse du monde les étouffe. Il faut donc, si je veux que l'esprit de Dieu agisse en moi, que je renonce à cette fausse sagesse, et que la première règle de ma conduite soit la sagesse évangélique. Non, je ne veux plus vivre selon les lois de cette sagesse mondaine que Dieu réprouve. Non-seulement je déteste les folies du monde, les extravagances du monde, mais la sagesse même du monde; car ce monde, ennemi de Dieu, est réprouvé jusque dans sa sagesse, et sa sagesse prétendue est son désordre capital. S'il affectait moins d'être sage, tout monde qu'il est, il serait moins corrompu, puisqu'il est évident que sa plus dangereuse corruption vient de l'orgueil que lui inspire la sagesse dont il se pique. Je veux donc, en m'attachant pour jamais à la maxime de l'Apôtre, devenir fou selon le monde, pour être sage selon Dieu; passer pour insensé aux yeux du monde, afin d'être fidèle et chrétien aux yeux de Dieu : *Si quis videtur sapiens esse in hoc seculo, stultus fiat ut*

sit sapiens (I Cor., III). Revenons à l'éloge de saint Etienne. Vous l'avez vu plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, voyez - le maintenant plein de force dans la consommation de son martyre : c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est un païen qui l'a dit, et la seule raison humaine, indépendamment de la foi, lui a suffi pour le comprendre : il n'y a point de spectacle plus digne de Dieu qu'un homme aux prises avec la mauvaise fortune, et qui triomphe par sa constance de ses disgrâces et de ses malheurs : *En spectaculum ad quod respiciat intentus operi suo Deus, vir compositus cum mala fortuna* (Senec.). Je puis, chrétiens, pour la gloire de notre religion, enchérir sur la pensée de ce philosophe, et vous faire voir dans la personne de saint Etienne un spectacle encore plus divin ; je veux dire un homme, non pas simplement aux prises avec la mauvaise fortune, mais livré à la cruauté et à la rage de tout un peuple qui l'accable de coups, et dont il triomphe par son héroïque patience ; un homme vainqueur de soi-même, et qui, supérieur à tous les sentiments de la nature, triomphe de la haine de ses ennemis par son héroïque charité : deux miracles où notre saint a fait éclater cette force dont il était rempli : *Ple-nus fortitudine faciebat prodigia et signa magna in populo* ; deux prodiges dignes de l'attention de Dieu : *Spectaculum ad quod respiciat intentus operi suo Deus* : le prodige de la patience de saint Etienne dans toutes les circonstances de sa mort, et le prodige de sa charité envers les auteurs de sa mort. Or, si ces deux prodiges ont servi de spectacle à Dieu, pouvez-vous, mes chers auditeurs, être assez attentifs à les contempler, tandis que je vous les propose comme des modèles qui doivent vous instruire et vous édifier.

Saint Etienne est le premier qui ait souffert la mort pour Jésus-Christ, c'est-à-dire, qu'il a été le premier témoin de la divinité de Jésus-Christ, le premier confesseur de son nom, le premier martyr de son Evangile, le premier combattant des armées de Dieu, en un mot, le premier héros du christianisme et de la loi de grâce. Ainsi l'Eglise le reconnaît-elle dans la solennité de ce jour. Et, afin que vous ne pensiez pas que cette primauté soit un vain titre qui n'ajoute rien au mérite du sujet, souvenez-vous de ce qui arriva en figure au peuple juif, lorsque, poursuivi par Pharaon, il se trouva réduit à la nécessité inévitable de traverser la mer Rouge, pour se délivrer de l'oppression et de la servitude des Egyptiens. C'est saint Chrysostome qui fait cette remarque. Moïse, par une vertu divine, ayant étendu sa main sur les eaux, les avait déjà divisées, et montrait aux Israélites, dans la profondeur de cet abîme qui venait de s'ouvrir à leurs yeux, le chemin qu'ils devaient prendre, et qui les devait sauver. Toutes les tribus étaient rangées en ordre de milice ; mais, quelque confiance qu'ils eussent tous dans la protection de leur Dieu, chacun frémissait

à la vue de ce passage ; les flots élevés et suspendus de part et d'autre faisaient trembler les plus hardis. Que fait Moïse ? pour les rassurer et les fortifier, il marche le premier, il entre dans ce gouffre affreux, le franchit, arrive heureusement à l'autre bord, et détermine par son exemple et son intrépidité tout le reste du peuple à le suivre : figure dont voici l'accomplissement dans saint Etienne. Le Sauveur du monde, qui fut souverainement et par excellence le conducteur du peuple de Dieu, mourant sur la croix, avait ouvert à ses élus, pour arriver au terme du parfait bonheur, une voie aussi difficile que nouvelle, savoir, la voie du martyre, qui, selon la pensée des Pères, devait faire par l'effusion du sang comme une espèce de mer Rouge dans l'Eglise. Un nombre infini de chrétiens étaient destinés à essayer, si je puis parler de la sorte, le passage de cette mer ; mais, parce qu'ils étaient faibles, il fallait les encourager et les soutenir. Qu'a fait Dieu, ou plutôt qu'a fait saint Etienne, suscité de Dieu pour être leur chef après Jésus-Christ ? Comme un autre Moïse, il s'expose le premier, il marche à leur tête, il les attire par son exemple, en leur faisant voir que la mort endurée pour Dieu, que la voie du sang répandu pour le nom de Jésus-Christ, est un chemin sûr qui conduit à la gloire et à la vie : et voilà ce qui lui acquit la qualité de prince des martyrs. Après lui, tous les autres sont devenus inébranlables, et les plus sanglantes persécutions ne les ont point étonnés ; mais ils marchaient sur les pas de saint Etienne ; c'était saint Etienne qui les animait tous ; et, s'il m'est permis de le dire, ils participaient tous à la plénitude de sa force : *Plenus fortitudine*.

Ce n'est pas assez de outre qu'il souffre le premier, il souffre de tous les genres de martyre un des plus cruels, car on le condamne à être lapidé : supplice prescrit pour punir le plus grand des crimes, qui fut le blasphème contre la loi, dont on accusait Etienne. Que dis-je ? ce supplice eut quelque chose encore pour lui de singulier, et le voici : au lieu d'y procéder dans l'ordre et selon les formes de la justice, on le fait avec emportement et avec fureur : *Et impetum fecerunt unanimiter in eum* (Act., VII). On se jette sur ce saint diacre, on l'outrage et on l'insulte, on l'entraîne hors de la ville ; et là, sans nul sentiment d'humanité, après avoir déchargé sur son sacré corps une grêle de pierres, on le laisse expirer dans les plus violentes douleurs. Que vit-on jamais de plus barbare ? mais aussi vit-on jamais rien de plus surprenant que la patience de cet illustre martyr ? Sous cette grêle de pierres il demeure ferme et immobile ; il conserve, au milieu de son tourment, toute la tranquillité et toute la paix de son âme ; il s'entretient avec Jésus-Christ, il lui recommande les besoins de l'Eglise, il pense à la conversion de Paul. Quel miracle de force ! il est si grand, que le Fils de Dieu en veut être lui-même spectateur ; car c'est pour cela qu'il se lève de son trône, et que, touché de ce prodige, il se tient de-

bout pour le considérer : *Video celos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei* (Act. VII) ; il ne se lève pas, dit S. Ambroise, pour compatir à saint Etienne : une si heureuse mort n'était pas un objet de compassion ; mais il se lève pour voir combattre son serviteur, dont il regarde la patience comme son propre triomphe : *Surgit exultans de victoria famuli sui, et illius patientiam suam ducens triumphum* (Ambr.) ; il se lève pour être plus prêt à recevoir dans le sein de la gloire ce généreux athlète de la foi : *Surgit, ut paratior sit ad coronandum athletam*. Car c'est bien ici, Seigneur, que vous vérifiâtes à la lettre ces paroles du psaume : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso* (Ps. XX). Les Juifs accablaient Etienne de pierres, et vous vous serviez de ces pierres pour le couronner ; ils lui en faisaient un supplice, et vous lui en faisiez un diadème d'honneur ; leur cruauté semblait être de concert avec votre magnificence ; vous vouliez mettre sur sa tête une couronne de pierres précieuses, et ils vous en fournissaient la matière : en effet, quelles pierres furent jamais plus précieuses que celles qui produisirent à l'Eglise ce premier martyr de notre religion ?

Or, pour nous appliquer ceci, chrétiens, savez-vous ce qui m'afflige ? c'est la comparaison que je fais de notre lâcheté avec cette force héroïque de saint Etienne. Je dis de notre lâcheté, soit dans les maux de la vie que nous avons à supporter, soit dans les biens dont nous avons à user, puisque dans l'un et dans l'autre état nous la faisons également paraître : car voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons aujourd'hui nous reprocher devant Dieu. Saint Etienne, avec un courage invincible, a soutenu le plus rigoureux martyr, et nous, dans les moindres épreuves, nous témoignons des faiblesses honteuses ; une légère disgrâce, une contradiction, une humiliation nous fait perdre cœur ; et de là viennent ces abattements, ces chagrins, ces impatiences et ces désespoirs où notre vie se passe. De là ces troubles qui nous agitent, qui nous désolent, qui nous ôtent toute attention à nos devoirs les plus essentiels, qui nous causent de mortels dégoûts pour les plus saints exercices de la piété, qui nous mettent dans une espèce d'impuissance de nous élever à Dieu, qui ébranlent jusqu'aux fondements de notre foi, et qui nous font non-seulement croire que Dieu nous abandonne, mais souvent douter s'il y a un Dieu et une providence, ne considérant pas, aveugles et insensés que nous sommes, et ne voyant pas que c'est par là même que nous devons être convaincus qu'il y a un Dieu qui nous gouverne et une providence qui veille sur nous, puisqu'il est vrai qu'à notre égard, comme à l'égard de saint Etienne, les persécutions et les croix sont la précieuse matière dont notre couronne doit être formée ; que sans cela le royaume de Dieu ne serait plus cette place de conquête qui ne peut être emportée que par violence ; que c'est pour cela que nous

sommes les enfants des saints, et que nous n'avons pas encore résisté, comme eux, jusqu'à verser du sang.

Tel est, dis-je, le premier sujet de ma douleur, et voici l'autre encore plus touchant : Saint Etienne, plein de force, a triomphé des tourments et de la mort ; et nous, tous les jours nous sommes vaincus par la mollesse et par les douceurs de la vie. Ah ! mes frères, disait saint Cyprien, parlant au peuple de Carthage, il est bien étrange que la paix dont jouit présentement l'Eglise n'ait servi qu'à nous corrompre et à nous pervertir. Tant que la persécution a duré, nous étions vifs et ardents ; mais, maintenant que le christianisme respire, nous languissons ; nous n'avons plus à combattre que nous-mêmes, et nous succombons ; nos vices sont nos seuls persécuteurs, et nous leur cédon. C'est l'oisiveté qui nous affaiblit, c'est la prospérité qui nous relâche, c'est le plaisir qui nous enchante : *Et nunc frangunt otia, quos bella non vicerant* (Cypr.). Je vous dis de même, mes chers auditeurs, notre confusion est que la foi ayant été dans les martyrs victorieuse de la barbarie et de l'inhumanité, elle soit aujourd'hui dans la plupart des chrétiens, esclave de la volupté et de la sensualité ; car, il faut l'avouer et en rougir, on ne sait plus de nos jours ce que c'est que la force chrétienne, on ne pense pas seulement à résister au péché, on ne se met pas même en défense contre l'iniquité du siècle. Des trois ennemis du salut que l'Apôtre nous marque, le démon, la chair et le monde, le plus redoutable c'est la chair ; mais bien loin de la traiter en ennemie, on la flatte, on l'épargne, on la nourrit autant qu'il est possible dans les délices, et l'on se trouve ensuite honteusement asservi et livré à ses désirs impurs ; le plus artificieux c'est le démon, et bien loin d'être en garde contre lui, on est d'intelligence avec lui, on se plait à en être tenté, ou plutôt on se suscite à soi-même des tentations plus dangereuses que toutes celles qui viennent de lui ; le plus contagieux, c'est le monde ; et, bien loin de le fuir, on le recherche, on l'idolâtre, on en veut être approuvé et applaudi, on se fait un mérite de s'y attacher ; ces armes spirituelles dont le même saint Paul voulait que nous fussions revêtus pour repousser des ennemis si formidables, c'est-à-dire ce bouclier de la foi, cette cuirasse de la justice, ce glaive de la parole de Dieu, on se rend tout cela inutile, parce qu'on n'en fait aucun usage. Ces moyens établis de Dieu pour se fortifier contre les attaques et les ruses du tentateur, c'est-à-dire la pénitence, la vigilance, la persévérance dans la prière et dans les bonnes œuvres, ne nous servent à rien, parce qu'on refuse de les prendre : on se rebute de tout, on s'effraie de tout, les moindres difficultés sont des monstres pour nous et de spécieux prétextes pour ne rien entreprendre ou pour tout quitter. Ce n'est pas qu'on n'en ait des remords, ce n'est pas qu'on ne s'aperçoive bien que le relâchement où l'on vit est directement opposé à

l'esprit de l'Évangile ; mais on se contente d'en accuser sa faiblesse, sans l'imputer jamais à son infidélité ni à sa malice. Votre faiblesse, mon cher auditeur ? et à qui est-ce de la vaincre qu'à vous-même ? Or, quelles violences vous faites-vous, quelles victoires remportez-vous ? Vous êtes faible dans les moindres rencontres ; mais que serait-ce donc s'il fallait rendre à votre Dieu le témoignage que lui ont rendu les martyrs ? Auriez-vous le courage de souffrir comme eux ? et pour juger si vous l'auriez alors, l'avez-vous dès à présent ? Si vous ne l'avez pas, êtes-vous chrétien ? Si vous l'avez, que ne le faites-vous voir dans les occasions que Dieu vous en fournit ? C'est là que saint Etienne vous prêche, et je vous annonce, moi, que quand la voix de son sang ne le dirait pas, les pierres dont les Juifs le lapidèrent vous le feront entendre malgré vous dans le jugement de Dieu : *Dico vobis, quia lapides clamabunt* (Luc, XIX).

Je dis plus, parce que saint Etienne était plein de force, j'ajoute qu'il a triomphé d'un autre ennemi plus difficile encore à vaincre que la mort, qui est la passion de la vengeance : et voilà le prodige de sa charité. Si je vous disais qu'il s'est contenté de pardonner à ses ennemis, en ne leur voulant point de mal, peut-être vous flatteriez-vous d'accomplir aussi bien que lui la loi de la charité parfaite : car c'est, dans le style du monde, à quoi communément on la réduit. Cet homme m'a offensé, et je lui pardonne, mais qu'on ne me demande rien davantage ; j'oublie l'injure qu'il m'a faite, mais qu'on ne me parle point de lui ; je ne lui ferai nul tort, mais qu'il n'attende de moi nulle grâce. Fantôme de charité dont on se laisse aveugler jusqu'à s'en faire une fausse conscience. Mais quand, pour vous détromper d'une erreur si pernicieuse, je vous dis que saint Etienne a voulu du bien à ceux qui le lapidaient ; quand je vous dis qu'il les a aimés jusqu'à se faire leur intercesseur auprès de Dieu, jusqu'à prier Dieu pour eux avec plus de zèle que pour lui-même, jusqu'à leur obtenir, par son crédit, des grâces insignes ; qu'avez-vous à répondre, et que pouvez-vous opposer à cet exemple ? Oui, mon cher auditeur, c'est à cet exemple que j'en appelle de toutes les maximes que vous inspire le monde pour vous justifier à vous-même vos vengeances : saint Etienne a aimé ses ennemis, il n'avait garde de les haïr, dit saint Augustin ; car il savait qu'il leur était redevable de toute sa gloire, et que c'était par eux que le royaume du ciel lui était ouvert : *Nesciebant tuis irasci, per quos sibi videbant regni caelestis aulam aperiri* (Aug.). Si vous agissiez dans les vues de la foi, ce seul motif suffirait pour étouffer tous les ressentiments qui se forment dans votre cœur. En effet, cet homme que vous prétendez être votre ennemi ; cet homme qui vous a piqué, qui vous a raillé, qui vous a décrié et calomnié ; cet homme qui vous a rendu et qui vous rend sans cesse de mauvais offices, est celui que la Providence a destiné pour être un des instruments

de votre salut, pour être un moyen de votre sanctification, pour servir à vous faire pratiquer ce qu'il y a de plus méritoire et de plus saint devant Dieu. Or, en cette qualité, quoique d'ailleurs votre ennemi, n'est-il pas juste que vous l'aimiez et même que vous le respectiez ? Non-seulement saint Etienne a aimé ses persécuteurs, mais il les a aimés parce qu'ils étaient ses persécuteurs. Que font les Juifs en le lapidant ? Ecoutez la pensée de saint Fulgence, qui vous paraîtra aussi solide qu'ingénieuse : Etienne, dit ce Père, comme premier martyr du christianisme, est une des pierres vivantes dont Jésus-Christ commence à bâtir son Eglise, et les Juifs, qui sont eux-mêmes des cœurs de pierre, frappant cette pierre mystérienne, en font sortir les étincelles de la charité et de l'amour divin : *Dum lapidei Judæi Stephanum percutiunt, ignem ex eo charitatis eliciunt* (Fulg.). Excellente idée d'une charité vraiment chrétienne. Aimer ceux qui vous font du bien, ceux qui sont dans vos intérêts, ceux qui vous servent et qui vous plaisent, c'est la charité des païens, et pour cela il ne faut point avoir recours à l'Évangile ; mais aimer ceux qui vous haïssent, ceux qui vous persécutent, ceux qui vous oppriment, et les aimer lors même qu'ils travaillent avec plus d'ardeur et qu'ils sont même plus obstinés à vous opprimer, c'est la charité du chrétien, c'est l'esprit de votre religion, c'est ce qui doit vous discerner du juif et de l'infidèle : sans cette charité parfaite, dont Jésus-Christ a été le modèle et le législateur, en vain seriez-vous aussi mortifié et aussi austère que les plus fervents religieux : pour un homme du monde comme vous, voilà en quoi consiste votre essentielle austérité et votre première mortification.

Ah ! chrétiens, n'admirez-vous pas jusqu'ou va la force de ce prodigieux amour d'Etienne pour ses ennemis ? Pendant qu'ils le lapident, il intercède pour eux, il demande grâce pour eux, il plaide leur cause, et il la plaide si éloquemment, dit saint Augustin, qu'il paraît bien que c'est la charité même et le Saint-Esprit qui parle par sa bouche. Seigneur, s'écrie-t-il en s'adressant au Fils de Dieu, ne leur imputez pas ce péché : c'est vous-même qui sur la croix m'avez appris, par votre exemple, à tenir ce langage ; et je ne crains point que ma prière en faveur de ces malheureux soit téméraire et présomptueuse, puisqu'elle est conforme à la vôtre et fondée sur la vôtre. Il est vrai que leur crime est grand ; mais souvenez-vous que vous avez prié votre père pour la rémission d'un crime mille fois encore plus grand : car vous étiez le maître, et je ne suis que le serviteur et le disciple. J'ai donc droit d'espérer que, puisque vous avez vous-même jugé digne de pardon l'attentat et le déicide commis dans votre adorable personne, l'outrage qu'on me fait aujourd'hui ne sera pas irrémissible ; et qu'après que vous avez dit pour ceux qui vous crucifiaient : *Pater, dimitte illis* (Luc. II), je puis dire pour les auteurs de ma mort : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum* (Act. VII).

C'est ainsi que la charité de saint Etienne cherche à excuser et à disculper ses ennemis. Cela vous paraît héroïque; et moi je soutiens que cet héroïsme bien entendu n'est point un simple conseil, mais un précepte, et que, si vous ne priez sincèrement et de bonne foi pour vos plus cruels ennemis, il n'y a point de salut pour vous. N'est-ce pas ce que vous enseigne l'Evangile, et n'y avez-vous pas lu cent fois ces paroles si expresses : *Ora pro persecutibus vos, ut sitis filii Patris vestri* (Matth. V) : Priez pour ceux qui vous outragent, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste ? Pouvaient-ils vous déclarer ce point en des termes plus forts ? n'est-ce pas la règle que saint Etienne a suivie ? en avez-vous une autre que lui ? l'entendez-vous mieux que lui ? pensez-vous et prétendez-vous qu'il vous en coûte moins qu'à lui ?

Qu'il est important, chrétiens, de méditer souvent ces vérités ! Je vous ai dit que saint Etienne avait prié pour ceux qui le lapidaient, avec plus de zèle que pour lui-même. C'est ce qui paraît encore dans la description que saint Luc nous a faite de son martyr : car pourquoi pensez-vous que ce diacre, après s'être tenu debout en recommandant son âme à Dieu, fléchisse les genoux pour recommander le salut de ses bourreaux : *Positis autem genibus* (Act. VII) ? c'est qu'il sait que, dans cette posture, il sera plus en état d'être exaucé et d'obtenir pour eux miséricorde. Il avait donc pour ses ennemis, conclut saint Bernard, une charité plus ardente que pour sa propre personne : *Amplio rem ergo pro inimicis, quam pro se ipso habebat sollicitudinem* (Bern.). Mais de plus, pourquoi hausse-t-il alors la voix, et pousse-t-il un grand cri vers le ciel, *Clamavit voce magna* ? pour empêcher, répond le cardinal Pierre Damien, que les cris des Juifs n'aillent jusqu'à Dieu et n'attirent sur eux sa vengeance. Les Juifs criaient par un emportement de fureur, et saint Etienne par un excès de charité : *clamor lapidantium, furoris erat ; clamor Stephani, pietatis* (Petr. Dam.). Or il fallait, ajoute ce Père, que le cri de la charité l'emportât sur les cris de la fureur, et c'est ce qui arrive : la voix de saint Etienne est si forte, qu'elle se fait seule entendre : Dieu n'a d'oreilles que pour lui, et il est si touché de sa prière, qu'il ne peut, ce semble, lui résister, et qu'il répand sur les plus indignes sujets ses grâces les plus abondantes. C'est de là que Saul, le plus violent persécuteur de l'Eglise, est changé en un apôtre, et devient un vaisseau d'élection, comme si Dieu avait entrepris de secondér, par le plus éclatant miracle de sa miséricorde, les prodiges de la charité d'Etienne : car c'est à la charité d'Etienne qu'était attachée la prédestination, la vocation, la conversion de Paul ; puisqu'il est vrai, comme l'a remarqué saint Augustin, que si saint Etienne n'eût prié, l'Eglise n'aurait pas eu ce docteur des nations et cette grande lumière : *Si Stephanus non orasset, Ecclesia Paulum non haberet* (Aug.). Or tirez la conséquence pour

vous-mêmes, mes chers auditeurs, et prenez pour un des signes les plus certains de votre prédestination bienheureuse, cette charité envers vos ennemis. Vous êtes pécheurs, et peut-être, au moment que je vous parle, votre conscience est-elle dans un désordre qui vous doit faire trembler ; mais espérez tout, si vous pouvez vous résoudre à aimer chrétiennement cet homme qui s'est tourné contre vous, et dont vous avez reçu une injure qui vous blesse : car cette victoire que vous remportez sur vous-mêmes, ce sacrifice que vous faites de votre ressentiment, est une preuve convaincante que vous aimez Dieu ; et dès que vous aimez Dieu, vous êtes en grâce avec Dieu.

Ce fut en achevant sa prière, que saint Etienne s'endormit paisiblement dans le Seigneur : *Cum hæc dixisset, obdormivit in Domino* (Act. VII). Et il était juste, reprend saint Augustin, qu'il mourût de la sorte et qu'il ne survécût pas à une prière si sainte. Qu'aurait-il pu dire ou qu'aurait-il pu faire dans la suite d'une plus longue vie, qui approchât du mérite d'une telle charité ? C'est par là même aussi que je finis, chrétiens, en vous conjurant d'imiter la charité de ce saint martyr, de l'exercer comme lui, cette charité si digne de la perfection et de l'excellence de votre foi ; cette charité que le paganisme n'a point connue, et que la nature ne peut inspirer. Pardonnons, afin que Dieu vous pardonne : car il nous traitera avec la même indulgence que nous aurons eue pour les autres ; il nous rendra bien pour bien et grâce pour grâce ; autant que nous aurons remis d'offenses, autant il nous en remettra ; disons mieux : pour une offense remise, il nous remettra toutes les nôtres, et nous couronnera dans son royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON V.

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus sequentem, qui et recubuit in cœna super pectus ejus.

Pierre se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, et qui pendant la cène s'était reposé sur son sein (S. Jean, ch. XX).

Tel est, chrétiens, en deux mots, l'éloge du bienheureux apôtre dont nous solennisons la mémoire en ce saint jour ; voilà ce qui nous le doit rendre vénérable, ce qui doit nous inspirer pour lui, et un profond respect, et une tendre dévotion. C'est le disciple que Jésus aimait : caractère qui le distingue, et qui lui donne, entre tous les saints de la loi de grâce, un rang si élevé. Saint Jean fut appelé comme les autres à l'apostolat ; il porta, comme saint Jacques, le nom d'enfant du tonnerre. Ezéchiel nous le représente comme l'aigle entre les évangélistes : son Apocalypse en a fait le premier et le plus éclairé de tous les prophètes du Nouveau Testament ; il a souffert une cruelle persécution pour Jésus-Christ, et mérité d'être

mis au nombre de ses plus zélés martyrs ; il tient, dans le culte que nous lui rendons, une place honorable parmi les vierges ; les Eglises d'Asie l'ont reconnu pour leur patriarche et leur fondateur : mais tout cela ne nous donne point de sa personne l'idée singulière qu'expriment ces paroles de mon texte : *Discipulus quem diligebat Jesus* : Le disciple que Jésus-Christ aimait. Attachons-nous donc à cette idée, et, puisque la règle la plus sûre pour louer les saints est de nous proposer leur sainteté comme le modèle de la nôtre, ne nous contentons pas de dire que saint Jean a été le bien-aimé disciple de Jésus, et, pour parler de la sorte, son disciple favori ; mais examinons comment il est parvenu à cette faveur, de quelle manière il en a usé, les effets qu'elle a produits en lui ; et de là, tirons de quoi nous édifier et nous instruire. Car, quelque imparfaits et quelque éloignés que nous soyons des voies de Dieu, nous devons, mes chers auditeurs, aspirer nous-mêmes à la faveur de Jésus-Christ ; et, de tous les saints qui l'ont possédée, il n'y en a point dont l'exemple soit plus propre à nous y conduire, à nous y disposer, à nous y former, que celui du glorieux apôtre dont j'entreprends le panégyrique. Ainsi je veux aujourd'hui vous enseigner l'important secret de mériter la faveur de Jésus-Christ, de trouver grâce devant ses yeux, d'être de ses disciples bien-aimés, et de lui plaire. Fasse le ciel que ce discours ne soit, ni pour vous, ni pour moi, une vaine spéculation ; mais que les leçons que j'ai à vous tracer entrent dans tout le règlement et tout l'ordre de notre vie ! c'est ce que je demande par l'intercession de cette divine mère qui fut, entre toutes les femmes, la plus chérie de Jésus, son fils : *Ave, Maria*.

Quelque avantageuse que puisse être, selon le monde, la faveur des grands et des princes de la terre, il faut néanmoins convenir que, par rapport au monde même, elle est sujette à trois défauts essentiels : car, premièrement, il n'arrive que trop souvent qu'elle soit aveugle, et qu'au lieu d'être la récompense du mérite et de la vertu, elle s'attache sans discernement et sans choix, ou plutôt, par un choix bizarre, à d'indignes sujets ; secondement, elle devient souvent orgueilleuse et fière ; et, par l'abus qu'en fait le favori, elle l'enfle en l'élevant, et le corrompt ; d'où il s'ensuit, en troisième lieu, qu'à l'égard de ceux qui en sont exclus, et qui auraient droit d'y prétendre, la faveur est presque toujours odieuse, et qu'en faisant le bonheur d'un seul, elle est pour tous les autres un objet d'envie ; trois défauts auxquels, par une fatalité presque inévitable, la faveur des hommes est communément exposée. Pour la rendre parfaite, que faudrait-il ? trois choses : qu'elle fût juste et raisonnable dans le choix du sujet : c'est la première ; qu'elle fût modeste et bienfaisante dans la conduite de celui qui en est honoré : c'est la seconde ; et qu'elle n'excitât ni la jalousie, ni les murmures de ceux qui n'y parviennent pas : c'est la troisième.

Qu'elle fût juste dans le choix du sujet, parce qu'autrement, ce que les hommes appellent faveur n'est plus l'ouvrage de la raison, mais un pur effet du caprice : qu'elle fût modeste et bienfaisante dans la conduite de celui qui en est honoré, parce qu'autrement il en abuse, ne la faisant servir qu'à son ambition et à son intérêt ; qu'elle n'excitât ni les murmures ni la jalousie de ceux qui n'y parviennent pas, parce qu'autrement la concorde et la paix en est troublée. Or c'est sur les principes, chrétiens, que je fonde l'excellence de la faveur spéciale dont le Fils de Dieu a gratifié saint Jean : car voici les trois caractères et les trois qualités qui lui conviennent : elle a été parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de cet apôtre ; elle a été solidement humble dans la manière dont cet apôtre en a usé ; et elle n'a rien eü d'odieux à l'égard des autres disciples, auxquels cet apôtre semble avoir été préféré. Concevez bien le partage de ce discours. Je dis que le Sauveur du monde a fait un choix plein de sagesse, en prenant saint Jean pour son disciple bien-aimé, parce qu'il a trouvé dans lui un mérite particulier que n'avaient pas les autres apôtres : ce sera la première partie. Je dis que saint Jean a usé de la faveur de son maître de la manière la plus sainte, parce qu'outre qu'il ne s'en est point laissé éblouir, il en a répandu les fruits, en communiquant à toute l'Eglise ce qu'il avait puisé dans la source des lumières et des grâces, lorsqu'il reposa sur le sein de Jésus-Christ : ce sera la seconde partie. Enfin, je dis que la faveur de saint Jean n'a point été odieuse aux autres disciples, parce que, tout favori qu'il était, il n'a point été plus ménagé que les autres, ni plus exempt de souffrir : ce sera la dernière partie. Trois points, mes chers auditeurs, qui me donnent lieu de traiter les plus solides vérités du christianisme, et qui demandent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu, chrétiens, qui puisse choisir et se faire des favoris, sans être obligé, pour y garder la loi de la justice, à discerner leurs mérites ; et, ce qui est encore bien plus remarquable, il n'y a que Dieu qui, se faisant ainsi des favoris sans nul discernement de leurs mérites, soit néanmoins incapable de se tromper dans le choix qu'il en fait : pourquoi ? les théologiens, après saint Augustin, en apportent une excellente raison : parce qu'il n'y a que Dieu, disent-ils, dont le choix soit efficace pour opérer tout ce qu'il lui plaît de vouloir, c'est-à-dire parce qu'il n'y a que Dieu qui, choisissant un favori, lui donne, en vertu de ce choix, le mérite qu'il faut pour l'être. Il n'en est pas de même des rois de la terre. Qu'un roi honore de sa faveur un courtisan, il ne lui donne pas pour cela ce qui lui serait nécessaire pour en être digne ; il peut bien le faire plus riche, plus grand, plus puissant ; il peut le combler de plus d'honneurs ; mais il ne peut le rendre plus parfait, et, quoi qu'il fasse pour l'élever, par cet accroisse-

ment d'élévation et de fortune, il ne lui ôte pas un seul défaut, ni ne lui communique pas un seul degré de vertu. Il n'y a donc, encore une fois, que la faveur de Dieu qui porte avec soi le mérite. Comme Dieu, il a seul le pouvoir de perfectionner les hommes par son amour; et quand il les admet au nombre de ses favoris (c'est la belle réflexion de saint Jérôme), il ne les y appelle pas parce qu'ils en sont dignes; mais il fait, en les y appelant, qu'ils en soient dignes: *Non idoneos vocat, sed vocando facit idoneos* (*Hier.*). Cette raison seule devrait suffire pour justifier le choix que le Sauveur du monde fit de saint Jean. Ce Dieu-Homme le voulut ainsi: c'est assez, puisqu'en le voulant, il rendit son disciple tel qu'il devait être pour devenir le favori d'un Dieu. Mais, sans prendre la chose de si haut, et sans remonter à la source de la prédestination éternelle, je prétends que le Fils de Dieu eut des raisons particulières qui l'engagèrent à aimer saint Jean d'un amour spécial; et que la prédilection qu'il lui marqua, fut, de la part même de ce glorieux disciple, très-solidairement fondée. Sur quoi fondée? sur le mérite de cet apôtre, lequel, entre tous les apôtres, a eu des qualités personnelles qui l'ont distingué et qui lui ont acquis la faveur de son maître. L'Évangile et les Pères nous en proposent surtout deux, et les voici. Car il a été vierge, dit saint Jérôme, et de plus il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation; il a été vierge, et c'est pour cela qu'il eut l'honneur de reposer sur le sein de cet Homme-Dieu dans la dernière cène: *Qui et recubuit super pectus ejus* (*Joan.*, XII); et il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation, lui seul l'ayant suivi jusqu'au Calvaire; et voilà par où il mérita d'entendre cette consolante parole qui lui donna spécialement Marie pour mère, et qui le donna spécialement lui-même à Marie pour fils: *Ecce mater tua, ecce filius tuus* (*Joan.*, XIX). Or, ces deux avantages qu'eut saint Jean, de reposer sur le sein d'un Dieu et d'être substitué au Fils de Dieu, pour devenir après lui le fils de Marie, sont les deux plus illustres et plus authentiques preuves d'une faveur toute singulière, et vous voyez qu'ils ont été l'un et l'autre les récompenses de sa vertu: celui-là de sa virginité, celui-ci de son attachement à son devoir et de sa fidélité. Il est donc vrai que le choix de Jésus-Christ fut un choix d'estime, et fondé sur le mérite de la personne. Ecoutez-moi, s'il vous plaît, tandis que je vais développer ces deux pensées.

Ne nous étonnons pas, chrétiens, que saint Jean ayant été, de tous les disciples du Sauveur, le seul vierge par état, comme nous l'apprenons de la tradition, il ait eu sur eux la préférence et la qualité de disciple bien-aimé. Dans l'ordre des dons divins, l'un semblait devoir être la suite de l'autre; car de même que saint Bernard, parlant de l'auguste mystère de l'incarnation, ne craignait point d'en tirer ces deux conséquences, ou d'avancer ces deux propositions, savoir, que si un Dieu incarné et fait homme a dû na-

tre d'une mère, il était de sa dignité que cette mère fût vierge; et que si une vierge, demeurant vierge, a dû concevoir un fils, il était comme naturel que ce fils fût Dieu: *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter* (*S. Bern.*), aussi puis-je dire aujourd'hui que si un Dieu descendu du ciel devait avoir un favori sur la terre, il était convenable que ce favori fût vierge; et que si le titre de vierge devait être nécessaire pour posséder la faveur d'un maître, ce maître ne pouvait être qu'un Dieu. En effet, qui méritait mieux d'avoir part à la faveur de Jésus-Christ, que celui de tous qui, par le caractère de distinction qu'il portait, je veux dire par sa virginité, s'était rendu plus semblable à Jésus-Christ? qui devait plutôt reposer sur ce sein vénérable où habitait corporellement la plénitude de la divinité, que cet apôtre dont la sainteté était, en quelque sorte, au-dessus de l'homme, par la profession qu'il faisait d'une inviolable pureté? qui se trouvait plus digne d'être le dépositaire et le confident des secrets du Verbe de Dieu, que ce disciple, lequel ayant épuré son cœur de tous les désirs charnels, était, selon l'Évangile, par une béatitude anticipée, déjà capable de voir Dieu, et par conséquent ce qu'il y avait de plus intime et de plus caché dans Dieu? Quiconque, dit le Saint-Esprit, aime la pureté de cœur, aura le roi pour ami: *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem* (*Prov.*, XXII). Voilà, chrétiens auditeurs, l'accomplissement de cet oracle. Les autres apôtres, engagés dans le mariage, en avaient comme rompu les liens, pour s'attacher au Fils de Dieu; et c'est pour cela même que le Fils de Dieu, le Roi des rois, ne dédaigna point de s'attacher à eux par le lien d'une étroite amitié: *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos* (*S. Joan.*, XV). Mais saint Jean n'avait point de liens à rompre; et, parce qu'il était vierge, il est parvenu à un degré bien plus haut: car il est entré, non-seulement dans l'amitié, mais dans la familiarité, dans la privauté, dans la confiance de ce roi de gloire: *Discipulus quem diligebat Jesus* (*S. Joan.*, XIII). Ceux-là ont été les amis, parce qu'ils ont aimé la pureté; mais celui-ci a été le favori, parce qu'il a aimé la plus parfaite pureté, qui est la pureté virginale: *Qui amat cordis munditiam, habebit amicum regem*. Voyez - vous, mes frères, nous fait remarquer là-dessus saint Grégoire de Nysse, jusqu'à quel point notre divin Rédempteur a aimé cette vertu? Entre toutes les femmes, il en a choisi une pour mère; et entre tous les disciples qui le suivaient, il en a choisi un pour son favori; mais il a voulu que cette mère et ce favori eussent le don et le mérite de la virginité. Marie devait être vierge, pour porter dans ses chastes flancs le corps de Jésus-Christ; et saint Jean le devait être, pour devenir un homme selon le cœur de Jésus-Christ: *Diligebat eum Jesus, quoniam specialis prerogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum* (*Greg. Nyss.*).

Vous me demandez pourquoi ce Sauveur

adorable, étant sur la croix, voulut encore, par une autre grâce, donner à saint Jean le gage le plus précieux de son amour, en lui résignant, si je puis ainsi m'exprimer, sa propre mère : et ne vous ai-je pas dit d'abord que ce fut pour reconnaître la fidélité et la constance héroïque de ce généreux apôtre qui le suivit dans sa passion et jusqu'à sa mort, lorsque tous les autres l'avaient lâchement et honteusement abandonné ? Représentez-vous, chrétiens, ce qui se passait au Calvaire : le Sauveur du monde était à sa dernière heure et sur le point d'expirer ; il avait un trésor dont il voulait disposer en mourant : c'était Marie, la plus parfaite de toutes les créatures. A qui la donnera-t-il, ou plutôt, y eut-il lieu de délibérer ? Un dépôt si cher ne devait être confié qu'au plus fidèle : or, le plus fidèle, ne fut-ce pas celui qui fit paraître un attachement plus solide à son devoir ? De tous les disciples de Jésus-Christ, Jean est le seul qui, dans l'adversité, n'a point manqué à son Maître ; tout le reste l'a trahi, ou renoncé, ou déshonoré par une fuite scandaleuse. Il n'y a que Jean qui, sans crainte et sans nulle considération humaine, l'ait accompagné jusqu'au pied de la croix : il n'y a que lui qui y demeure avec une fermeté inébranlable. Jésus-Christ, regardant de toutes parts, n'aperçoit que lui. C'est donc à lui que ce Sauveur se trouve comme obligé de laisser Marie ; et, puisqu'il veut partager avec un de ses disciples la possession de ce trésor, c'est à Jean, préférablement à tout autre, qu'il doit faire cet honneur. Mais admirez, mes chers auditeurs, la manière dont il le fait. Tout attaché qu'il est à la croix, tout réduit qu'il est dans une mortelle agonie, il jette les yeux sur son disciple : *Cum vidisset discipulum stantem* (S. Joan., XIX) ; dans un temps où il est appliqué au grand sacrifice de notre rédemption, interrompant, si je l'ose dire, pour quelques moments l'affaire du salut du monde, ou plutôt, selon l'expression de saint Ambroise, différant de quelques moments à la consommer : *Paulisper publicam differens salutem* (S. Ambr.), il pense à saint Jean, il lui recommande sa mère, il le substitue à sa place, il en fait un autre lui-même. Comme s'il lui eût dit : Cher et fidèle disciple, recevez cette dernière marque de ma tendresse, comme je reçois ici la dernière preuve de votre zèle. Mes ennemis m'ont tout ôté, et je meurs pauvre, après avoir voulu naître et vivre pauvre ; mais il me reste une mère dont le prix est inestimable, et qui renferme dans sa personne des trésors infinis de grâce. Je vous la donne, et je veux qu'elle soit à vous ; mais en sorte que vous soyez pareillement à elle. La voilà : *Ecce Mater tua* (S. Joan., XIX) : Soyez son fils comme je l'ai été moi-même, et elle sera votre mère comme elle a été la mienne. Qui parle ainsi, chrétiens ? c'est un Dieu ; et à qui parle-t-il ? à saint Jean. Ne fallait-il pas, dit le savant abbé Rupert, que Jean fût un homme bien parfait, puisqu'on ne le jugeait pas indigne de remplir la place de Jésus-Christ ? Marie,

ajoute ce Père, perdait un fils (voici une pensée qui vous surprendra, mais qui n'a rien néanmoins d'outré, puisque c'est le fond même du mystère que je vous prêche), Marie perdait un fils, et elle en acquérait un autre ; elle perdait un fils qui l'était par nature, et elle en acquérait un qui le devenait par adoption : or, l'adoption est une espèce de ressource pour consoler les pères et les mères de la perte de leurs enfants. Marie allait perdre Jésus-Christ, et par l'ordre de Jésus-Christ même, elle adoptait saint Jean. Il fallait donc qu'elle trouvât dans saint Jean, non pas de quoi se dédommager, ni de quoi réparer la perte qu'elle faisait de Jésus-Christ, mais au moins de quoi l'adoucir et se la rendre plus supportable ; il fallait qu'entre saint Jean et Jésus-Christ il y eût des rapports de conformité ; tellement que Marie, voyant saint Jean, eût toujours devant les yeux comme une image vivante du Fils qu'elle avait perdu et uniquement aimé, afin que la parole du Sauveur se vérifiât : *Ecce Filius tuus* (*Ibid.*). Peut-on rien concevoir de plus glorieux à ce saint apôtre ? Non, répond saint Augustin ; mais aussi fut-il jamais une plus grande fidélité que la sienne, et jamais vit-on un attachement plus inviolable et plus constant ?

Voilà, mes frères, par où saint Jean mérita la faveur de son maître, et voilà par où nous la mériterons nous-mêmes. Voulez-vous que Dieu vous aime, et voulez-vous être du nombre de ses élus ? travaillez à purifier votre cœur : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem* (Prov. XII). Sans cela, mon cher auditeur, qui que vous soyez, vous êtes indigne et même incapable d'être aimé de votre Dieu : or, du moment que vous êtes exclu de son amour, dès là vous êtes anathème et un sujet de malédiction. Il est vrai que Dieu, comme souverain arbitre de la prédestination des hommes, n'a acception de personne ; qu'il n'a égard ni aux qualités ni aux conditions de ceux qu'il choisit, l'Écriture nous l'apprend, et c'est un article de notre foi : *Non est personarum acceptor Deus* (Act. X). Mais il n'est pas moins de la foi, que le même Dieu qui ne considère ni les conditions ni les qualités des hommes, prises dans l'ordre naturel, sans déroger à cette règle, ne laisse pas, dans l'ordre de la grâce, d'avoir des égards particuliers pour les âmes pures, jusqu'à les élever aux premiers rangs de ses prédestinés, jusqu'à les combler de ses dons les plus exquis, jusqu'à les honorer de ses plus intimes communications. C'est pour cela qu'il les traite d'épouses dans le Cantique ; c'est pour cela que, dans l'Apocalypse, les vierges seules nous sont représentées comme les compagnes de l'Agneau ; c'est pour cela qu'elles environnent son trône, et que, plus elles sont pures, plus elles ont d'accès auprès de lui ; c'est pour cela que rien de souillé n'entrera jamais dans le ciel, qui est sa demeure et le palais de sa gloire. Ah ! mon cher auditeur, si je vous disais qu'il dépend aujourd'hui de vous d'être en faveur auprès du plus

grand roi du monde ; si je vous en marquais le moyen, et si je vous le garantissais comme un moyen infailible, que feriez-vous ? y a-t-il sacrifice qui vous étonnât ? y a-t-il engagement et passion qui vous arrêta ? la condition que je vous proposerais pour cela vous paraîtrait-elle onéreuse ? y trouveriez-vous quelque difficulté ? Or, ce que je ne puis vous promettre de la faveur d'un roi de la terre, c'est ce que je vous promets et ce qui est incontestablement vrai de la faveur d'un plus grand que tous les rois de l'univers : car je dis que la faveur de Dieu vous est acquise, pourvu que vous vous préserviez de la corruption de ce péché qui souille votre âme en déshonorant votre corps ; s'il vous reste une étincelle de foi, pouvez-vous être insensible à ce motif ? Pour en venir au détail et vous mieux instruire, je dis que vous n'avez qu'à rompre ces amitiés sensuelles qui vous lient à la créature, ces funestes attaches qui vous portent à tant de désordres, ces passions que le démon de la chair inspire, ces commerces qui les entretiennent, ces libertés prétendues innocentes, mais évidemment criminelles dans les principes de votre religion : dès que vous vous ferez violence là-dessus, je vous répons du cœur de Dieu.

Je vais plus avant, et je dis aussi que sans cette pureté, vous êtes du nombre de ces réprouvés que l'Écriture traite d'infâmes, et contre lesquels notre apôtre a prononcé ce formidable arrêt : *Foris canes et impudici* (Apoc., XXII) : Hors de la maison de Dieu, voluptueux et impudiques. Je dis que, dès le commencement du monde, Dieu s'en est lui-même déclaré par ces paroles de la Genèse : *Non permanebit spiritus meus in æternum in homine, quia caro est* (Genes., VI). Non, mon esprit ne demeurera jamais dans l'homme, tandis que l'homme sera esclave de la chair. Et en effet, mon Dieu, ne voyons-nous pas l'accomplissement de cet oracle ? n'éprouvons-nous pas tous les jours qu'autant que nous nous laissons dominer par la chair, autant votre esprit se retire de nous ; qu'après avoir succombé à une tentation impure, confus et piqués des remords secrets de notre conscience, nous n'osons plus nous présenter devant vous ; que, semblables à l'infortuné Caïn, nous fuyons de devant votre face, nous nous éloignons de vos autels, nous nous regardons comme bannis de votre sanctuaire, et absolument indignes du sacrement de votre amour ? au lieu que nous en approchons avec une humble et ferme confiance, quand nous croyons avoir ce cœur pur que vous béatifiez dès cette vie : *Beati mundo corde* (Matth., V). Sainte pureté qui nous ouvre le ciel ! c'est le premier titre pour obtenir la faveur de Dieu, et l'autre est la fidélité et une persévérance que rien n'ébranle.

Car, selon la belle remarque d'un Père de l'Église, il se trouve assez de chrétiens qui suivent Jésus-Christ jusqu'à la cène comme les autres apôtres ; mais il y en a peu qui le suivent comme saint Jean sur le Calvaire ;

c'est-à-dire il s'en trouve assez qui marquent de la ferveur et du zèle quand Dieu leur aplanit toutes les voies du salut et de la sainteté chrétienne, mais peu qui ne se relâchent dès qu'ils n'y sentent plus les mêmes consolations, et qu'il s'y présente des obstacles à vaincre : or, c'est néanmoins à cette constance que la faveur de Dieu est attachée. Oui, Seigneur, une victoire que nous remporterons sur nous-mêmes, un effort que nous ferons, un dégoût, un ennui que nous soutiendrons, sera, devant vous, d'un plus grand prix et contribuera plus à nous avancer que de stériles sentiments à certaines heures où vous répandez l'onction céleste, et que les plus sublimes élévations de l'âme ; car ce sera dans cette victoire, dans cet effort, dans ce dégoût et cet ennui soutenus constamment, que nous vous donnerons les preuves les plus solides d'un dévouement sincère et fidèle. Les hommes du siècle, qui n'ont nul usage des choses de Dieu, ne comprennent pas ce mystère ; mais les justes, qui en ont l'expérience, et à qui Dieu se fait sentir, le conçoivent bien. C'est ainsi que saint Jean est parvenu à la faveur de Jésus-Christ : voyons de quelle manière il en a usé. Je prétends que, comme le choix de ce favori a été juste et raisonnable de la part du Fils de Dieu, la faveur du Fils de Dieu a été, de la part de ce bien-aimé disciple, également modeste et bienfaisante : je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'est rien de plus rare dans le monde qu'un homme humble et élevé, puissant et bienfaisant, modeste par rapport à lui-même et charitable à l'égard des autres. Ce tempérament d'élévation et de modestie a je ne sais quoi qui tient de la nature des choses célestes et de la perfection même de Dieu ; car Dieu, le plus parfait de tous les êtres, est aussi le plus simple et le plus égal : les cieux dont la sphère est supérieure à celle de la terre, sont, dans leurs mouvements rapides, les corps les plus réglés et les plus justes ; et c'est l'excellente idée que saint Jérôme nous donne d'une sage modération dans les prospérités humaines. Mais, ce qu'il y a de plus admirable, ajoute ce Père, c'est, avec cette modération, un naturel heureux, ouvert, libéral et obligeant ; de sorte qu'on mette sa gloire à faire du bien, qu'on ne renferme point en soi-même les grâces dont on est comblé, qu'on se plaise à les répandre au dehors, et qu'on ne les reçoive que pour les communiquer. Alors, chrétiens, la faveur du particulier devient le bonheur public, et le favori n'est plus que le dispensateur des bienfaits du souverain ; semblable à ces fleuves qui ne ramassent les eaux et ne se grossissent que pour arroser les campagnes, ou comme ces astres qui ne luisent que pour rendre la terre, par la bénignité de leurs influences, beaucoup plus féconde : or, voilà le second caractère de la faveur de saint Jean : elle a été modeste et bienfaisante, en pouvait-il faire un usage plus saint et plus propre à nous servir d'exemple ?

Je dis modeste par rapport à lui. Voyez,

dit saint Augustin, avec quelle humilité il parle de lui-même, ou plutôt voyez avec quelle humilité il n'en parle pas. Jamais (cette remarque est singulière), jamais, dans toute la suite de son Évangile, s'est-il une fois nommé? jamais a-t-il marqué qu'il s'agit de lui, ni fait connaître qu'il eût part à ce qu'il écrivait? Pourquoi ce silence? Les Pères conviennent que ce fut un silence de modestie, et qu'il n'a voulu de la sorte supprimer son nom que parce qu'il n'avait rien que d'avantageux et de grand à écrire de sa personne. C'est ce disciple, dit-il toujours : *Hic est discipulus ille* (Joan., XXI), ce disciple qui rend témoignage des choses qu'il a vues; ce disciple dont nous savons que le témoignage est vrai : ne croirait-on pas qu'il parle d'un autre que de lui-même, et qu'en effet ce qu'il raconte ne le touche point? Il ne dit pas : C'est moi qui eus l'honneur d'être aimé de Jésus, c'est moi qui fus son confident, c'est moi qui entrai dans ses secrets les plus intimes; il se contente de dire : C'est ce disciple que Jésus aimait, *Discipulus quem diligebat Jesus* (*Ibid.*); laissant aux interprètes à examiner si c'est lui qu'il entend, et, par la manière dont il s'explique, leur donnant lieu d'en douter; disant et publiant la vérité, parce que son devoir l'y engage, mais du reste, dans la vérité qu'il publie et qui lui est honorable, cherchant à n'être pas connu, et jusque dans son propre éloge, pratiquant la plus héroïque humilité. Si même sans se nommer, il eût dit : C'est ce disciple qui aimait Jésus, c'eût été une louange pour lui et la plus délicate de toutes les louanges, puisqu'il n'y a point de mérite comparable à celui d'aimer Jésus-Christ; mais ce n'est point ainsi qu'il parle, il dit : C'est ce disciple que Jésus-Christ aimait, parce qu'à être simplement aimé, il n'y a ni louange ni mérite, et que c'est par une pure grâce de celui qui aime : voilà comment l'humilité de saint Jean est ingénieuse; voilà comment elle sait se retrancher contre les vaines complaisances que peuvent faire naître dans un cœur les faveurs et les dons de Dieu; que si néanmoins ce grand saint est quelquefois obligé de se déclarer et de parler ouvertement de lui, comme nous le voyons, surtout dans son Apocalypse; ah! mes chers auditeurs, c'est en des termes bien capables de confondre notre orgueil, en des termes que l'humilité même semble lui avoir dictés. Écoutez-les, et dites-moi ce que vous y trouverez qui se ressent, non pas de la fierté ou de la hauteur, mais de la moindre présomption qu'il y aurait à craindre de la part d'un favori : *Ego Joannes, frater vester* (*Apoc.*, I). Oui, dit-il, en s'adressant à nous et à tous les fidèles qu'il instruisait dans ce livre divin, c'est moi qui vous écris, moi qui suis votre frère, moi qui me fais un honneur d'être votre compagnon et votre associé dans le service de Jésus-Christ : *Ego frater vester*. Un apôtre, chrétiens, un prophète, un homme de miracles, le favori d'un Dieu se glorifier d'être votre frère et mettre cette qualité à la tête de toutes les autres, est-ce là s'élever et se méconnaître?

Faveur, non-seulement modeste dans les sentiments que saint Jean eut de lui-même, mais utile et bienfaisante pour nous; et c'est ici que je vous prie de vous appliquer et de comprendre combien nous sommes redevables à ce glorieux apôtre; car n'est-il pas étonnant qu'un homme, si grand devant Dieu, ne soit entré dans la faveur de son maître que pour nous en faire part, et qu'il n'ait été, si je puis user de cette figure, un vaisseau d'élection, que pour contenir les lumières et les grâces abondantes qui nous étaient réservées, et que Dieu, par son ministère, voulait nous communiquer? Or, c'est de quoi nous avons l'évidente démonstration, et la voici : car si Jésus-Christ confie ses secrets à saint Jean, saint Jean, sans craindre de les violer, et par le mouvement de la charité qui le presse, nous les révèle : si Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, lui découvre les plus hauts mystères de sa divinité, saint Jean se regarde comme inspiré et suscité pour en instruire toute l'Église; si Jésus-Christ, comme Fils de l'homme, lui apparaît dans l'île de Pathmos, et se manifeste à lui par de célestes visions, saint Jean, animé d'un zèle ardent, prend soin de les rendre publiques, et veut, pour l'édification du peuple de Dieu, qu'on sache ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu dans ces prodigieuses extases; au lieu que saint Paul, après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel, avoue seulement que Dieu lui avait appris des choses surprenantes, mais des choses ineffables, et dont il n'était pas permis à un homme mortel de parler : *Arcana verba quæ non licet homini loqui* (*II Cor.*, XII). Saint Jean, plein de cet esprit d'amour dont il a reçu l'onction, tient un langage tout opposé : *Quod vidimus et audivimus, hoc annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum* (*I Joan.*, I). Je vous prêche, disait-il, mes chers enfants, ce que j'ai vu et ce que j'ai ouï, afin que vous soyez unis avec moi dans la même société; car je ne veux rien avoir de caché pour vous, et tout mon désir est de vous voir aussi éclairés et aussi intelligents que je le suis moi-même dans les voies de Dieu; sans cela, mon zèle ne serait pas satisfait; sans cela les hautes lumières dont Dieu m'a rempli ne seraient pas pour moi des grâces entières et parfaites; c'est pour vous qu'elles m'ont été données, c'est pour vous que j'ai prétendu les recevoir; et voilà pourquoi, non-seulement je vous prêche, mais je vous écris tout ceci, afin que votre joie soit pleine, et qu'il ne manque rien à votre bonheur : *Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum* (*Ibid.*).

Aussi est-ce à saint Jean que nous devons la connaissance des personnes divines; c'est lui qui nous a dévoilé ce profond abîme de la Trinité, où notre foi ne trouvait que des obscurités et des ténèbres; c'est de lui, selon la remarque de saint Hilaire, que l'Église a emprunté toutes les armes dont elle s'est servie pour combattre les ennemis de cet auguste mystère. Par où confondait-on les ariens? par l'évangile de saint Jean; par où les sabelliens, les macédoniens et tant d'au-

tres hérétiques étaient-ils convaincus d'erreurs dans les anciens conciles? par l'évangile de saint Jean : c'est saint Jean qui nous a donné, en trois courtes paroles, tout le précis de la plus éminente théologie et de la plus sublime religion, quand il nous a dit que le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est* (Joan. I). Marie, belle pensée de saint Augustin, ne la perdez pas, Marie nous a rendu ce Verbe sensible, et saint Jean nous l'a rendu intelligible; Marie l'a exposé à nos yeux, lorsqu'elle l'a enfanté dans l'étable de Bethléem; et saint Jean l'a développé à nos esprits, lorsqu'il nous a expliqué ce que le Verbe était en Dieu avant la création du monde; ce que Dieu faisait par lui au commencement du monde, et ce qu'il a commencé à être hors de Dieu, quand Dieu a voulu réparer et sauver le monde. Les autres évangélistes se sont contentés de nous annoncer la génération temporelle de ce Verbe incarné; mais saint Jean nous a conduits jusqu'à la source de la génération éternelle du Verbe incréé. D'où vient que le Saint-Esprit nous a représenté ceux-là sous des symboles d'animaux terrestres? et saint Jean sous la figure d'un aigle; mais d'un aigle, dit l'abbé Rupert, lequel après avoir contemplé fixement le soleil, se plait à former ses aiglons, à les élever de la terre, à leur faire prendre l'essor, et à les rendre capables de soutenir eux-mêmes les rayons de ce grand astre. Or, en nous faisant connaître le Verbe, saint Jean nous a révélé tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, puisque la plénitude de ces trésors est dans le Verbe, comme dit saint Paul, ou plutôt n'est rien autre chose que le Verbe de Dieu même : et voilà l'essentielle obligation que nous avons, en qualité de chrétiens, à ce disciple bien-aimé et favori.

Mais admirez avec quel ordre ces secrets de la Divinité nous ont été communiqués; c'étaient des secrets inconnus aux hommes, parce qu'ils étaient cachés dans le sein du Père. Qu'a fait Jésus-Christ? lui qui repose, comme Fils unique, dans le sein du Père, il les en a tirés : *Unigenitus qui est in sinu Patris, ipse enarravit* (*Ibid.*); mais ce n'était pas assez : car ces secrets ayant passé du sein du Père dans le sein du Fils, il fallait quelqu'un qui les allât chercher dans le sein du Fils, et c'est ce qu'a fait saint Jean, lorsqu'il a reposé sur le sein de Jésus-Christ; et, parce que saint Jean était lui-même comme un sanctuaire fermé, lui-même, par un saint zèle de notre perfection, nous a ouvert ce sanctuaire, en nous révélant ce qu'on lui avait révélé, et en nous confiant ce qu'on lui avait confié : ainsi, conclut Hugues de Saint-Victor, saint Jean reposant sur le sein du Fils de Dieu, et le Fils de Dieu dans le sein de son Père : *Unigenitus in sinu Patris, Joannes in sinu Unigeniti* (*Hug. a S. Vict.*); le Père n'ayant point de secrets pour son Fils unique, son Fils n'en ayant point voulu avoir pour son disciple bien-aimé, et le disciple bien-aimé s'étant fait une loi et un mérite de n'en point avoir pour nous, ces secrets, d'où dépendait notre bonheur et notre salut, sont

venus, par une transfusion divine, du Père au Fils, du Fils au disciple, du disciple à nous; en sorte que nous avons connu Dieu, et tout ce qui est en Dieu.

Excellente idée, mes chers auditeurs, de la manière dont nous devons user des faveurs et des grâces du ciel. Être humbles en les recevant, et en faire le sujet de notre charité après les avoir reçues. Prenez garde, être humbles en recevant les faveurs de Dieu : car si nous nous en prévalons, si nous nous en savons gré; si, par de vains retours sur nous, elles nous inspirent une secrète estime de nous-mêmes, dès là nous les corrompons, dès là nous en perdons le fruit, dès là nous nous les rendons, non-seulement inutiles, mais pernicieuses. Qu'avez-vous, disait l'Apôtre des gentils, que vous n'avez pas reçu; et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous le teniez de vous-mêmes? *Quid habes quod non accepisti, si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis* (I Cor., IV)? Or, supposé ce principe incontestable, quelque avantage que nous ayons reçu de Dieu, il doit être aisé de conserver l'humilité de cœur. Car, outre que ces faveurs de Dieu, par la raison que ce sont des faveurs, ne nous sont pas dues et qu'elles ne viennent pas de notre fonds; outre que de nous-mêmes nous ne pouvons jamais les mériter, et par conséquent que nous ne pouvons sans crime nous les attribuer; outre que nous en sommes, comme pécheurs, positivement indignes, la seule pensée que nous en rendrons compte un jour à Dieu suffit pour réprimer tous les sentiments d'orgueil qu'elles pourraient exciter en nous. Et en effet, si nous faisons souvent cette réflexion, que ces grâces, soit intérieures, soit extérieures, soit naturelles, soit surnaturelles, dont Dieu nous favorise, en nous les donnant, ou plus abondamment qu'aux autres, ou même à l'exclusion des autres; que ces grâces, dis-je, sont ces talents évangéliques qui doivent servir à notre prédestination éternelle ou à notre réprobation; que, plus nous en aurons reçu, plus Dieu nous jugera rigoureusement; que ce sera peu de n'en avoir pas fait un mauvais usage, mais qu'on nous en demandera l'intérêt; et qu'un des chefs les plus terribles de l'examen que nous aurons à subir, sera notre négligence à les faire profiter : si nous méditons bien ces vérités solides et importantes, il serait difficile que la vanité trouvât jamais entrée dans nos esprits. Le croirez-vous, chrétiens? mais il ne dépend point de vous de le croire ou de ne le pas croire, puisque c'est un fait certain et avéré : rien n'a rendu les saints plus humbles que les faveurs et les grâces dont Dieu les a honorés. C'est ce qui les a fait trembler, c'est ce qui leur a causé cette douleur vive et cette confusion salutaire de leurs relâchements et de leurs tiédeurs. La vue de leurs péchés les alarmait; mais la vue des grâces qu'ils recevaient continuellement, et dont ils craignaient d'abuser, ne les étonnait pas moins. Or, il serait bien étrange que ce qui a été le fondement de leur humilité fût la matière de notre pré-

somption, et que nous vinssions à nous énerveillir de ce qui les a saisis de frayeur et confondus. Fussions-nous, comme saint Jean, les favoris de Jésus-Christ, il faut être humble : autrement, de favori de Jésus-Christ on devient un réprouvé.

J'ajoute qu'il faut être bienfaisant et charitable, en communiquant aux autres les faveurs qu'on a reçues de Dieu. Voulez-vous, chrétiens, vous appliquer utilement cette maxime ? en voici le moyen facile, et maintenant plus nécessaire que jamais. Il y en a, dans cet auditoire, que Dieu a libéralement pourvus des biens de la terre, et en cela il les a favorisés. Car les biens même temporels par rapport à leur fin, qui est le salut, sont des faveurs et des grâces. Mais du reste qu'a prétendu Dieu, en vous donnant ces biens temporels ? n'a-t-il point eu d'autre dessein que de vous distinguer, que de vous mettre à votre aise, que de vous faire vivre dans l'abondance, pendant que les autres souffrent ? Ah ! mes chers auditeurs, rien n'est plus éloigné de ses intentions, et ce serait faire outrage à sa providence, de penser qu'il eût borné là ses vues. En vous donnant les biens temporels, il prétend que vous en soyez les distributeurs ; et qu'au lieu de les resserrer par une avarice criminelle, vous les répandiez avec largesse, sur les pauvres et les misérables. Tel est l'ordre qu'il a établi ; et cette largesse surtout dans un temps de nécessité publique comme celui-ci, n'est point un conseil ni une œuvre de surrogation, mais un précepte rigoureux et une loi indispensable. Car, tandis que les pauvres gémissent, se persuader qu'on puisse faire, ou des épargnes, ou des dépenses dans une autre vue que de pourvoir à leurs besoins ; ne pas augmenter l'aumône à proportion que la misère croît ; ne pas vouloir se priver de quelque chose pour contribuer au soulagement des membres de Jésus-Christ ; ne pas rabattre quelque chose de son luxe pour les faire subsister ; être aussi magnifique dans ses habits, aussi prodigue dans le jeu, aussi adonné à la bonne chère et aux vains divertissements du monde, c'est ce qui ne peut s'accorder avec les principes de notre religion ; et il n'y aurait plus d'Évangile si l'on pouvait ainsi se sauver. Souffrez cette remontrance que je vous fais : ce n'est pas seulement par le zèle que je dois avoir pour les pauvres, mais par celui que Dieu m'inspire pour vous-mêmes ; ce n'est pas seulement pour l'intérêt de la charité, mais pour celui de la justice. Voilà ce que saint Jean lui-même vous demande aujourd'hui, pour reconnaître ce que vous lui devez. Il veut que vous soyez ses imitateurs ; que, comme il vous a fait part des trésors du ciel, vous fassiez part à vos frères des biens du siècle. Car il a droit de vous dire ici ce que disait saint Paul aux premiers chrétiens : *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus* (I Cor. IX). Quel tort vous faisons-nous, lorsque, après avoir semé dans vos âmes les biens spirituels, nous prétendons recueillir le fruit de vos biens tempo-

rels ? Si c'était pour nous-mêmes, vous pourriez vous en plaindre avec raison : mais que pouvez-vous donc alléguer, quand c'est pour d'autres, quand c'est pour les pauvres, quand c'est pour vos frères mêmes que nous vous sollicitons ? *Magnum est si nos carnalia vestra metamus*. Achéons, chrétiens, et apprenez enfin comment la faveur où fut saint Jean auprès de Jésus-Christ n'a point été pour ceux qui n'eurent pas le même avantage, une faveur odieuse : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce qui rend la faveur odieuse, c'est de voir un sujet, sous ombre et par la raison seule qu'il est favori, dispensé des lois les plus inviolables, exempt de tout ce qu'il y a d'honneux ; vivant sans peine, tandis que les autres gémissent, et tellement traité, qu'on peut dire de lui ce que disait le prophète royal parlant de ceux que l'iniquité du siècle a élevés aux plus hauts rangs de la fortune humaine : il semble qu'ils ne soient plus de la masse des hommes, parce qu'ils ne ressentent plus les misères communes des hommes : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur* (Psal. LXXII). Voilà ce qui excite, non-seulement la jalousie, mais l'indignation et la haine : car si le favori avait part aux obligations pénibles et rigoureuses des autres sujets ; s'il portait comme eux le fardeau ; si, malgré son élévation, on ne l'épargnait en rien, dès là, quelque chéri qu'il fût d'ailleurs, sa faveur ne serait plus un objet d'envie, et nul n'aurait droit de la regarder d'un œil chagrin et d'en murmurer. Or, tel est, chrétiens, le troisième et dernier caractère de la faveur de saint Jean. Il a été le disciple bien-aimé, j'en conviens ; mais cet avantage et ce titre de bien-aimé ne l'a point déchargé de ce qu'il y a de plus pesant et de plus sévère dans la loi de Jésus-Christ. Au contraire, plus il a eu de distinction entre les autres disciples, plus il a éprouvé les rigueurs de cette loi ; selon qu'il a été favorisé et considéré de son maître, il a été destiné à de plus grands travaux ; de sorte que cette prérogative dont le Fils de Dieu l'honora, bien loin d'être un privilège pour lui, ne fut qu'un engagement particulier aux croix et aux souffrances. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que Jésus-Christ voulut faire entendre, lorsque la mère de ce saint disciple s'approchant du Sauveur des hommes et l'adorant, elle le pria d'accorder à ses deux fils les deux premières places de son royaume, et d'ordonner qu'ils fussent assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche : ceci est bien remarquable. Que fit Jésus-Christ ? au lieu de contenter la mère, il se mit à instruire les enfants, et à les détromper de leur erreur. Allez, leur dit-il, vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis* (Matth. XX). Vous pensez que ma faveur est semblable à celle des hommes, qui ne se termine qu'à de vaines prospérités, et qu'on ne recherche que pour être plus heureux en ce monde : or rien n'est plus opposé à mes maximes. Mais pouvez-vous, leur ajouta le même Sauveur, pouvez-vous boire

le calice que je boirai, et être baptisés du baptême dont je serai baptisé ? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum (Matth. XX)* ? Ce calice plein d'amertume, qui m'est préparé, ce calice de ma passion, pouvez-vous le partager avec moi ? car j'aime mes écus, mais d'un amour solide et fort, et, pour les aimer, je n'en suis pas moins disposé à les exercer. Mon calice donc et mon baptême, c'est-à-dire mes souffrances et ma croix, voilà d'où ma faveur dépend : voyez si vous pouvez accepter et accomplir cette condition : *Potestis ?* et, comme ils répondirent qu'ils le pouvaient : *Possumus (Ibid.)*, quoique Jésus-Christ n'eût rien, ce semble, à exiger de plus, et qu'en apparence il dût être content de leur résolution, il ne voulut pas néanmoins s'expliquer sur le point de leur demande, ni leur en assurer l'effet. C'est la réflexion de saint Grégoire pape. Il ne leur dit pas pour cela : Je vous reçois donc au nombre de mes favoris, vous serez donc placés dans mon royaume, vous y tiendrez donc les premiers rangs ; non, il ne leur dit rien de semblable : pourquoi ? parce qu'un tel discours eût suscité contre eux tout le reste des disciples encore faibles et imparfaits, et par conséquent ambitieux et jaloux. Il leur dit seulement qu'ils auront part à son calice, et qu'ils le boiront ; qu'ils seront persécutés comme lui, calomniés comme lui, sacrifiés et livrés à la mort comme lui : *Calicem quidem bibetis (Ibid.)*. Parole bien capable de réprimer le murmure des uns et la cupidité des autres. Je sais que les apôtres ne laissèrent pas de s'élever contre saint Jean et contre son frère. *Et audientes decem indignati sunt de duobus fratribus (Ibid.)* ; mais vous savez aussi la sainte et sage correction que leur fit le Sauveur, lorsque, leur reprochant sur cela même leur grossièreté et leur ignorance dans les choses de Dieu, il leur remontra que c'était ainsi que raisonnaient les partisans du monde ; qu'il n'en serait pas de même parmi eux, et que l'avantage qu'auraient quelques-uns d'être en faveur auprès de lui, ne serait point une grâce odieuse, comme la faveur des grands de la terre, parce que celui qui parmi les siens voudrait être le premier, devait s'attendre à devenir le serviteur et l'esclave de tous, à être le plus chargé de soins, le plus accablé de travaux, le plus exposé à souffrir, et le plus prêt à mourir. Divine leçon qui calma bientôt les disciples, et qui effaça pour jamais ces impressions et ces sentiments d'envie qu'ils avaient conçus contre la personne de saint Jean.

Et en effet, chrétiens, saint Jean, qui fut le favori et le bien-aimé du Fils de Dieu, est, à le bien prendre, celui de tous les apôtres qui passa par de plus rudes épreuves. On demande s'il a été martyr ; et moi je soutiens qu'au lieu d'un martyr que les autres ont souffert, il en a enduré trois : le premier au Calvaire, que j'appelle le martyr de son cœur ; le second dans Rome, que nous pouvons regarder comme son martyr véritable et réel ; et le troisième, dans l'exil où il mourut. Que ne souffrait-il pas, lorsque, étant

au pied de la croix, il vit expirer son Maître, couvert de malédictions et d'opprobres, lui qui brûlait de zèle pour cet Homme-Dieu, lui qui en connaissait tout le mérite et toute la sainteté ? Ah ! dit excellemment Origène, il n'était pas nécessaire, après cela, qu'il y eût pour saint Jean une autre espèce de martyre ; il ne fallait plus, pour éprouver sa foi, ni épées, ni roues, ni feu ; cela était bon pour les autres apôtres, qui n'avaient pas été présents au cruel spectacle du crucifiement de Jésus-Christ ; n'ayant pas senti comme saint Jean ce martyr intérieur, il leur en fallait un extérieur, parce que d'une ou d'autre manière, ils devaient être, selon l'expression de l'Écriture, les témoins de Jésus-Christ mourant ; mais saint Jean, qui l'avait été au Calvaire, était dégagé de cette obligation, il y avait satisfait par avance, et, bien loin qu'il eût été dispensé du martyre, il était devenu par là le premier martyr de l'Église ; oui, chrétiens, martyr de zèle et de charité, de cette charité qui est l'esprit du martyr même, et qui en fait tout le mérite ; car, comme raisonne saint Cyprien, ce que notre Dieu veut de nous, ce qu'il cherche en nous, ce n'est pas notre sang, mais notre foi : *Non querit in nobis sanguinem, sed fidem (Cypr.)*. Saint Jean, par l'excès de sa douleur, en voyant Jésus-Christ crucifié, lui avait déjà rendu le témoignage de sa foi ; c'était assez : Jésus-Christ ne demandait plus le témoignage de son sang.

Mais je me trompe : le martyr du sang n'a pas manqué à saint Jean, non plus que celui du cœur : l'Église, autorisée de la tradition, nous l'apprend bien, lorsqu'elle célèbre le jour bienheureux où ce zélé disciple, combattant à Rome pour le nom de son Dieu, souffrit devant la porte latine ; quel tourment, si nous en croyons Tertullien et le récit qu'il nous en fait ? un corps vivant plongé peu à peu dans l'huile bouillante ! cette seule idée ne vous saisit-elle pas d'horreur ? J'avoue que saint Jean, fortifié d'une grâce extraordinaire, eut la vertu de résister à ce supplice, et que Dieu, par le miracle le plus authentique, l'y conserva ; mais, suivant le cardinal Pierre Damien, ce miracle fut un miracle de rigueur, un miracle que Dieu opéra pour mettre saint Jean en état de souffrir, et plus longtemps, et plus vivement ; un miracle pour lui faire boire à plus longs traits le calice qui lui avait été présenté et qu'il avait accepté ; un miracle plus affreux que la mort même ; car voilà, chrétiens, si je puis ainsi m'exprimer, les miracles de la faveur de Jésus-Christ, miracles que saint Pierre ne comprenait pas, quand Jésus-Christ lui disait, parlant de Jean : Que vous importe, si je veux que celui-ci demeure jusqu'à ce que je vienne ? *Si eum volo manere donec veniam, quid ad te (Joan., XXI)* ? La conséquence qu'en tira saint Pierre fut que Jean, par un privilège particulier, ne mourrait point ; mais, ajoute saint Jean lui-même, ce n'était pas ce qu'avait dit le Sauveur ; il avait seulement marqué que Jean ne mourrait pas comme les autres, d'un

court et simple martyr, mais qu'il leur devait survivre pour accomplir un troisième genre de martyr, à quoi Dieu l'avait réservé. Quel est-il ce dernier martyr ? c'est, chrétiens, le rigoureux exil où notre apôtre eut tant de persécutions à essuyer, tant de calamités et de misères ; se trouvant relégué dans une île déserte, séparé de son Eglise, arraché d'entre les bras de ses disciples, sans consolation de la part des hommes, sans soutien, et destitué enfin de tout secours dans une extrême vieillesse, et jusqu'au moment de sa mort.

Voilà comment saint Jean fut traité, et voilà quel fut son partage ; c'est donc une erreur d'en prétendre un autre, et l'illusion la plus grossière est de nous promettre que, plus nous aurons part aux bonnes grâces de Dieu, plus nous serons exempts de souffrir. Dire : Je suis aimé de Dieu, donc j'ai droit de lui demander une vie heureuse et tranquille ; ou dire, au contraire : Ma vie est pleine de souffrances, donc je ne suis pas aimé de Dieu : raisonnement d'infidèle et de païen. Cela pourrait convenir au judaïsme, où l'on mesurait les faveurs de Dieu par les bénédictions temporelles ; mais, dans le christianisme, les choses ont changé de face, et Dieu s'en est hautement déclaré. Depuis l'établissement de la loi de grâce, plus de privilèges pour les élus du Seigneur, à l'égard des biens de ce monde, plus d'exemptions pour eux, ni de dispenses à l'égard des croix de cette vie : pourquoi cela ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, y a-t-il rien de plus juste ? le bien-aimé du Père ayant souffert, était-il de l'ordre que les bien-aimés du Fils ne souffrisse pas ? Jésus-Christ, le prédestiné par excellence, ayant été un homme de douleurs, était-il raisonnable qu'il y eût après lui des prédestinés d'un caractère différent ? Il est donc pour vous et pour moi d'une absolue nécessité que nous buvions le calice du Fils de Dieu ; mais le secret est que nous le buvions comme ses favoris, et c'est ce que nous n'entendons pas, c'est ce que n'entendait pas saint Jean lui-même, quand Jésus-Christ lui demandait : *Potestis bibere calicem ?* Mais, qu'il le conçut bien dans la suite, en souffrant les trois genres de martyr dont je viens de vous parler ! Tous les jours, chrétiens, nous buvons, malgré nous, et sans y penser, le calice du Sauveur : tant de disgrâces qui nous arrivent, tant d'injustices qu'on nous fait, tant de persécutions qu'on nous suscite, tant de chagrins que nous avons à dévorer, tant d'humiliations, de contradictions, de traverses, tant d'infirmités, de maladies, mille autres peines que nous ne pouvons éviter ; c'est pour nous la portion de ce calice que Dieu nous a préparée. Nous avalons tout cela, permettez-moi d'user de cette expression, et, de quelque manière que ce soit, nous le digérons ; mais, parce que nous ne le considérons pas comme une partie du calice de notre Dieu, de là vient que ce calice n'est point pour nous un calice de salut, et c'est en quoi notre condition est déplorable, de ce que, buvant tous les jours ce

ORATEURS SACRÉS. XV.

calice si amer, nous n'avons pas encore appris à le boire comme il faut, c'est-à-dire, à le boire, non-seulement sans impatience et sans murmure, non-seulement avec un esprit de soumission et de résignation, mais avec joie et avec action de grâces ; de ce que nous ne savons pas encore faire volontairement et utilement ce que nous faisons à toute heure par nécessité et sans fruit. S'il dépendait de nous, ou d'accepter ou de refuser ce calice, et que la chose fût à notre choix, peut-être faudrait-il des raisons, et même des raisons fortes, pour nous résoudre à le prendre : mais la loi est portée, elle est générale, elle est indispensable ; en sorte que, si nous ne buvons ce calice, d'une façon, nous le boirons, de l'autre ; si nous ne le buvons en favoris, nous le boirons en esclaves ; si, comme parle l'Ecriture, nous n'en buvons le vin, qui est pour les justes et pour les prédestinés, nous en boirons la lie, qui est pour les pécheurs et pour les réprouvés. Ne sommes-nous donc pas bien à plaindre de perdre tout l'avantage que nous pouvons retirer d'un calice si précieux, et d'en goûter tout le fiel et toute l'amertume, sans en éprouver la douceur ?

Voilà, chrétiens, la grande leçon dont nous avons si souvent besoin dans le monde ; voilà, dans les souffrances de la vie, quelle doit être notre plus solide consolation, de penser que ce sont des faveurs de Dieu, qu'elles ont de quoi nous rendre agréables à Dieu, et les élus de Dieu ; que la prédestination et le salut y sont attachés, et qu'on ne peut autrement parvenir à l'héritage des enfants de Dieu. Gravez profondément ces maximes dans vos esprits et dans vos cœurs ; elles vous formeront, non pas précisément à souffrir (car où est l'homme sur la terre qui ne souffre pas) ? mais à souffrir chrétiennement et saintement. Le pouvez-vous ? c'est la question que vous fait ici le Sauveur du monde, après l'avoir faite à saint Jean ; le pouvez-vous et le voulez-vous ? *Potestis ?* Ah ! Seigneur, nous vous répondrons avec toute la confiance que votre grâce nous inspire : Oui, nous le pouvons, et nous nous y engageons : *Possumus*. Nous ne le pouvons de nous-mêmes, mais nous le pouvons avec vous et par vous, nous le pouvons parce que vous l'avez pu avant nous, et qu'en le faisant, vous nous en avez communiqué le pouvoir. Daignez encore nous en donner le courage, afin que nous en recevions un jour la récompense éternelle où nous conduise, etc.

SERMON VI.

POUR LA FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE.

Infirmi mundi elegit Deus, ut confundat fortia ; et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.

Dieu a choisi ce qu'il y avait de plus faible dans le monde, pour confondre les forts ; et il a pris ce qu'il y avait de moins noble et de plus méprisable, même les choses qui ne sont point, pour détruire celles qui sont (1 Cor., ch. 1).

Tel est, chrétiens, l'ordre de la divine providence, et c'est ainsi que notre Dieu prend

(Quatre.)

plaisir à faire éclater sa grandeur souveraine et sa toute-puissante vertu. Si, pour opérer de grandes choses, il ne choisissait que de grands sujets, on pourrait attribuer ses merveilleux ouvrages, ou à la sagesse, ou à l'opulence, ou au pouvoir et à la force des ministres qu'il y aurait employés ; mais, dit l'apôtre des gentils, afin que nul homme n'ait de quoi s'enfler d'une fausse gloire devant le Seigneur, ce ne sont communément, ni les sages selon la chair, ni les riches, ni les puissants, ni les nobles qu'il fait servir à l'exécution de ses desseins : il prend, au contraire, ce qu'il y a de plus petit pour confondre toutes les puissances humaines ; et, suivant l'expression de l'Apôtre, il va chercher jusque dans le néant ceux qu'il veut élever au-dessus de toutes les grandeurs de la terre : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret* ; pensée bien humiliante pour les uns, et bien consolante pour les autres. Bien humiliante pour vous, grands du siècle ! tout cet éclat qui vous environne, cette autorité, cette élévation, cette pompe, qui vous distinguent à nos yeux, ce n'est point là ce qui attire sur vous les yeux de Dieu ; que dis-je ? c'est même, selon les règles ordinaires de sa conduite, ce qu'il rejette, quand il veut opérer, par le ministère des hommes, ses plus étonnantes merveilles ; mais, au même temps, pensée bien consolante pour vous, pauvres, pour vous que votre condition a placés aux derniers rangs, pour vous que l'obscurité de votre origine, que la faiblesse de vos lumières rend, ce semble, incapables de tout. Prenez confiance : plus vous êtes méprisables dans l'opinion du monde, plus Dieu aime à vous glorifier, et à se glorifier lui-même en vous : *Infirma mundi elegit Deus*. En voici, mes chers auditeurs, un bel exemple : c'est celui de l'illustre et sainte patronne dont nous solennisons la fête, et dont j'ai à faire le panégyrique. Qu'était-ce, selon le monde, que Geneviève ? une fille simple et dépourvue de toutes les lumières de la science, une fille faible et sans pouvoir, une bergère réduite, ou par sa naissance, ou par la chute de sa famille, au plus bas état. Mais, en trois mots, qui comprennent trois miracles et qui vont partager d'abord ce discours, je vous ferai voir la simplicité de Geneviève plus éclairée que toute la sagesse du monde : c'est la première partie ; la faiblesse de Geneviève plus puissante que toute la force du monde : c'est la seconde partie ; et, si je puis parler de la sorte, la bassesse de Geneviève, plus honorée que toute la grandeur du monde : c'est la troisième partie. Quel fond, chrétiens, de réflexions et de morale : ménageons tout le temps nécessaire pour le creuser et pour en tirer d'utiles et de salutaires leçons, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu seul, chrétiens, est le Père des lumières, et une créature ne peut être vérita-

blement éclairée, qu'autant qu'elle s'approche de Dieu, et que Dieu se communique à elle. Tel fut aussi le grand principe de l'éminente sagesse qui parut dans la conduite de l'illustre et glorieuse Geneviève : c'était une simple fille, il est vrai ; mais, par un merveilleux effet de la grâce, cette simple fille trouva le moyen de s'unir à Dieu, dès l'instant qu'elle fut capable de le connaître, et Dieu réciproquement prit plaisir à répandre sur elle la plénitude de ses dons et de son esprit : voilà ce qui a relevé sa simplicité, et ce qui lui a donné, dans l'opinion même des hommes, cet ascendant admirable au-dessus de toute la prudence du siècle.

Il fallait bien que Geneviève, tout ignorante et tout grossière qu'elle était d'ailleurs, eût de hautes idées de Dieu, puisque, dès sa première jeunesse, elle se devoua à lui de la manière la plus parfaite. Ce fut peu pour elle de dépendre de Dieu comme sujette ; elle voulut lui appartenir comme épouse. Comprenant que celui qu'elle servait était un pur esprit, pour contracter avec lui une sainte alliance, elle fit un divorce éternel avec la chair ; sachant que, par un amour spécial pour la virginité, il s'était fait le fils d'une vierge, elle forma, pour le concevoir dans son cœur, le dessein de demeurer vierge ; et, pour l'être avec plus de mérite, elle voulut l'être par engagement, par vœu, par une profession solennelle ; car elle était dès lors instruite et bien persuadée de cette théologie de saint Paul, que quiconque se lie à Dieu devient un même esprit avec lui, et elle n'ignorait pas qu'une vierge dans le christianisme, je dis une vierge par choix et par état, est autant élevée au-dessus du reste des fidèles, qu'une épouse de Dieu l'est au-dessus des serviteurs, ou, pour m'exprimer encore comme l'Apôtre, au-dessus des domestiques de Dieu. C'est dans ces sentiments que Geneviève voue à Dieu sa virginité, et qu'elle lui fait tout à la fois le sacrifice de son corps et de son âme ; ne voulant plus disposer de l'un ni de l'autre, même légitimement ; renonçant avec joie à sa liberté, dans une chose où elle trouve son souverain bonheur à n'avoir plus de liberté ; et ajoutant aux obligations communes de son baptême celle qui devait lui tenir lieu d'un second baptême, puisque, selon saint Cyprien, l'obligation des vierges est une espèce de sacrement qui met dans elles le comble et la perfection au sacrement de la foi.

Mais admirons, mes chers auditeurs, l'ordre qu'elle observe en tout cela. Le Saint-Esprit, dans les Proverbes, dit que la simplicité des justes est la règle sûre et infaillible dont Dieu les a pourvus, pour les diriger dans leurs entreprises et dans leurs actions. Or, c'est ici que vous allez voir l'accomplissement de ces paroles de l'Écriture : *Justorum simplicitas dirigit illos* (Prov., XI). Geneviève formait un dessein dont les suites étaient à craindre, non-seulement pour tout le cours de sa vie, mais pour son salut et sa prédestination. Que fait elle ? parce qu'elle est humble, elle ne s'en fie pas à elle-même,

et, parce qu'elle est docile, elle évite cet écueil dangereux du propre sens et de l'amour-propre, qui fait faire tous les jours aux sages du monde tant de fausses démarches, et qui détourne si souvent de la voie du ciel ceux qui croient la bien connaître et y marcher. Pour ne pas s'engager même à Dieu par un autre mouvement que celui de Dieu, Geneviève consulte les oracles par qui Dieu s'explique; elle traite avec les prélats de l'Eglise, qui sont les interprètes de Dieu et de ses volontés; deux grands évêques qui vivaient alors, celui d'Auxerre et celui de Troyes, passant par Nanterre, sa patrie et le lieu de sa demeure, elle va se jeter à leurs pieds, elle leur ouvre son cœur, elle écoute leurs avis, et, parce qu'elle reconnaît que c'est Dieu qui l'appelle, elle s'oblige à suivre une si sainte vocation, non-seulement elle s'y oblige, mais elle accomplit fidèlement ce qu'elle a promis, et, quelques années d'épreuve écoulées, elle fait, entre les mains de l'évêque de Chartres, ce qu'elle avait déjà fait dans l'intérieur de son âme, je veux dire le sacré vœu d'une perpétuelle virginité: n'agissant que par conseil, que par esprit d'obéissance, que par ce principe de soumission qui faisait souhaiter à saint Bernard d'avoir cent pasteurs pour veiller sur lui, bien loin d'affecter, comme on l'affecte souvent dans le monde, de n'en avoir aucun; belle leçon, chrétiens, qui nous apprend à chercher et à discerner les voies de Dieu, surtout quand il s'agit de vocation et d'état, où tous les égarements ont des conséquences si terribles, et en quelque manière si irréparables pour le salut: instructions nécessaires pour notre siècle, où l'esprit de direction abonde, quoique en même temps il soit si rare; où tant de gens s'ingèrent d'en donner des règles, et où si peu de personnes les veulent recevoir; où chacun a le talent de gouverner et de conduire, et où l'on en voit si peu qui aient le talent de se soumettre et d'obéir. Mais, exemple plus important encore de cet attachement inviolable que nous devons avoir à la conduite de l'Eglise, hors de laquelle, comme disait saint Jérôme, nos vertus mêmes ne sont plus des vertus, la virginité n'est qu'un fantôme, le zèle qu'une illusion, et tout ce que nous faisons pour Dieu se trouve perdu et dissipé.

L'élément des vierges et des âmes dévouées à Jésus-Christ en qualité de ses épouses, c'est la retraite et la séparation du monde. Aussi est-ce le parti que Geneviève choisit; car d'aimer à voir le monde et à en être vu, et prétendre cependant pouvoir répondre à Dieu de soi-même; vouloir être de l'intrigue, entrer dans les divertissements, avoir part aux belles conversations; et, quelque idée de piété que l'on se propose, se réserver toujours le droit d'un certain commerce avec le monde; en user, dis-je, de la sorte, et croire alors pouvoir garder ce trésor que nous portons dans nos corps comme dans des vases de terre, j'entends le trésor d'une pureté sans tache, c'est ce que la prudence du siècle a de tout temps présumé de faire, mais c'est ce

que la simplicité de Geneviève, plus clairvoyante et plus pénétrante, traita d'espérance chimérique, et ce qui ne lui parut pas possible. Dès le moment qu'elle fit son vœu, elle se couvrit du saint voile qui distinguait ces prédestinées et ces élues que saint Cyprien appelle la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ. Il ne lui fallut point de prédicateurs pour renoncer à tous ces vains ornements qui corrompent l'innocence des filles du siècle, et qui servent d'amorce à la cupidité et à la passion. Sans étude et sans lecture, elle connut qu'elle devait faire le sacrifice de toutes les vanités humaines. Une croix apportée du ciel par le ministère d'un ange, et qui lui fut présentée par saint Germain, lui tint lieu désormais de tout ce que l'envie de paraître lui eût fait ambitionner si c'eût été une fille mondaine: et la manière simple dont elle traitait avec Dieu, sans disputer ses droits contre lui, et sans raisonner inutilement sur la rigueur du précepte, lui fit prendre des décisions plus exactes que celles de la théologie la plus sévère. Or, si nous agissions, chrétiens, dans le même esprit, c'est ainsi que nous ferions voir en nous les fruits d'une sincère et véritable réformation de mœurs; car, si les prédicateurs de l'Evangile gagnent si peu à vous remontrer ces vérités si importantes; si, malgré tous leurs discours, vous demeurez encore aussi attachés à je ne sais combien d'amusements et de bagatelles du monde corrompu; si, par exemple, on peut dire, à la honte de notre religion, que les dames chrétiennes sont maintenant plus païennes que les païennes même, en ce qui regarde l'immodestie et le luxe de leurs habits; si la licence et le désordre sur mille autres points croissent tous les jours, ce n'est, mes chers auditeurs, que parce que nous voulons nous persuader qu'il y a là-dessus un devoir du monde qui nous autorise; ce n'est que parce que nous nous flattons de savoir bien accorder des choses que tous les saints ont jugées incompatibles, et sauver l'essentiel du christianisme au milieu de tout ce qui le détruit; enfin ce n'est que parce que nous devenons ingénieux à nous aveugler nous-mêmes, et qu'au lieu de nous étudier à cette bienheureuse simplicité, qui fut toute la science de Geneviève, nous opposons à l'esprit de Dieu les fausses maximes d'un esprit mondain qui nous perd.

Que fait de plus cette sainte fille? apprenez-le. Pour conserver le mérite de sa virginité, elle s'engage, par état et par profession de vie, aux emplois les plus bas de la charité et de l'humilité. Car d'être vierge et d'être superbe, elle sait que c'est un monstre aux yeux de Dieu; elle sait, sans que saint Augustin le lui ait appris, qu'autant qu'une vierge humble est préférable, selon l'Evangile, à une femme honnête dans le mariage, autant une femme humble dans le mariage mérite-t-elle la préférence sur une vierge orgueilleuse. C'est pour cela qu'elle s'humilie, et que, par un rare exemple de sagesse, elle se réduit à la condition de servante; c'est pour cela qu'elle s'attache à une maîtresse

fâcheuse, dont elle supporte les mauvais traitements et à qui elle obéit avec une patience et une douceur dignes de l'admiration des anges; et c'est par là même aussi qu'elle évite le reproche que saint Augustin faisait à une vierge chrétienne : *O tu! virgo Dei, nubere noluisti, quod licebat; et extollis te, quod non licet* (Aug.). O Âme insensée! que faites-vous? vous n'avez pas voulu vous allier à un époux de la terre, ce que la loi de Dieu vous permettait, et vous vous élevez par une fausse et vaine gloire, ce que la loi ne vous permet pas.

Mais pourquoi Geneviève ajoute-t-elle à ces exercices d'humilité une si grande austerité de vie? pourquoi se condamne-t-elle à des jeûnes si continuels et fait-elle de son corps une victime de pénitence? C'était une sainte, en qui le péché n'avait jamais régné; c'était une Âme pure, en qui la grâce du baptême s'était maintenue; pourquoi donc se traiter si rigoureusement elle-même? Ah! chrétiens, c'est un mystère que la prudence de la chair ignore, mais qu'il plut encore à Dieu de révéler à la simplicité de Geneviève. Elle était vierge, mais elle avait à préserver sa virginité du plus contagieux de tous les maux, qui est la mollesse des sens; elle était sainte, mais elle avait un corps naturellement corps de péché, dont elle devait faire, comme dit saint Paul, une hostie vivante; elle était soumise à Dieu, mais elle avait une chair rebelle qu'il fallait dompter et assujettir à l'esprit. Voilà ce qui lui fit oublier qu'elle était innocente, pour embrasser la vie d'une pénitente. Le monde ne raisonne pas ainsi; mais, je vous l'ai dit, la grande sagesse de Geneviève est de raisonner tout autrement que le monde. Le monde, quoique criminel, prétend avoir droit de vivre dans les délices; et Geneviève, quoique juste, se fait une loi de vivre dans la pratique de la mortification. Excellente pratique, par où elle se dispose aux communications les plus sublimes qu'une créature ait peut-être jamais eues avec Dieu. Nous avons peine à le comprendre, mais c'est la merveille de la grâce; une fille sans instruction et sans lettres, telle qu'était Geneviève, parle néanmoins de Dieu comme un ange du ciel. Elle ne sait rien, et l'onction qu'elle a reçue d'en haut lui enseigne toutes choses. Elle demeure sur la terre et dans ce lieu d'exil, mais toute sa conversation est parmi les bienheureux et dans le séjour de la gloire. Tandis que les doctes peuvent à peine s'occuper une heure dans l'oraison, elle y passe les jours et les nuits. La vue de son troupeau, l'aspect des campagnes, tout ce qui se présente à elle lui fait connaître Dieu et l'élève à Dieu: c'est une fleur champêtre que la main des hommes a peu cultivée, mais qui, exposée aux rayons du soleil de justice, en tire tout cet éclat dont brillent les justes et toute cette bonne odeur de Jésus-Christ dont parle saint Paul. Tant d'explications, de leçons, de discours, de livres, ne servent souvent qu'à nous confondre. Geneviève, sans tous ces secours, découvre ce qu'il y a dans Dieu de plus profond et de plus caché. Pour-

quoi? parce que notre Dieu, dit Salomon, se plaît à parler aux simples : *Et cum simplicibus sermocinatio ejus* (Prov., III). De là ces extases qui la ravissent hors d'elle-même et ces visions célestes dont elle est éclairée; ce sont des mystères impénétrables pour nous et des secrets qu'il ne lui était pas plus permis qu'à l'Apôtre de nous révéler : *Arcana verba quæ non licet homini loqui* (II Cor., XII). Grâces singulières et faveurs divines d'autant moins suspectes, que jamais elles ne produisirent dans cette Âme solidement humble ni esprit d'orgueil et de suffisance, ni esprit de censure et d'une réforme outrée, ni esprit de singularité et de distinction, mais modestie et réserve, mais soumission et obéissance, mais charité et douceur, mais discrétion la plus parfaite et prudence la plus consommée. De là ce don de discerner les esprits, de démêler l'illusion et la vérité, les voies détournées et les voies droites, les fausses inspirations de l'ange de ténèbres et la vraie lumière de Dieu, en sorte que de toutes parts on accourt à elle, qu'elle est consultée comme l'oracle, et que les ministres mêmes les plus éclairés ne rougissent point d'être ses disciples, de recevoir ses conseils et de les suivre. De là cette confiance avec laquelle on lui donne la conduite des vierges et le soin des veuves, pour les préserver des pièges du monde, pour leur inspirer l'amour de la retraite, pour les former aux exercices de la piété chrétienne, pour les instruire de tous leurs devoirs et pour les leur faire pratiquer. Sainte école où Dieu lui-même préside, parce que c'est, si j'ose parler de la sorte, l'école de la simplicité évangélique.

Mais, chrétiens, qu'oppose le monde à cette simplicité tant recommandée dans l'Écriture et maintenant si peu connue dans le christianisme? une fausse sagesse, que Dieu réprouve. On veut raffiner sur tout, et jusque sur la dévotion; on se dégoûte de ces anciennes pratiques, autrefois si vénérables parmi nos pères, et de nos jours regardées par des esprits présomptueux et remplis d'eux-mêmes, comme de frivoles amusements; on veut de nouvelles routes pour aller à Dieu, de nouvelles méthodes pour s'entretenir avec Dieu, de nouvelles prières pour célébrer les grandeurs de Dieu; on veut qu'une prétendue raison soit la règle de toute notre perfection et tout ce qui peut en quelque manière se ressentir de cette candeur et de cette pieuse innocence, par où tant d'âmes avant nous se sont élevées et distinguées, on le met au rang des superstitions populaires et on le rejette avec mépris. Toutefois, mes chers auditeurs, comment le Sage nous apprend-il à chercher Dieu? Dans la simplicité de notre cœur : *In simplicitate cordis quærite illum* (Sap., I); de quoi Job est-il loué par l'esprit même de Dieu? de la simplicité : *Et erat vir ille simplex et rectus* (Job., I); par quel moyen Daniel mérita-t-il la protection de Dieu? par sa simplicité : *Daniel in simplicitate sua liberatus est* (I Mac., II). Je sais ce que le monde en pense; que c'est une vertu toute contraire à ses maximes, qu'il en fait le sujet ordinaire

de ses railleries; mais, malgré tout ce qu'en pense le monde, malgré tout ce qu'il en dit et ce qu'il en dira, il me suffit, mon Dieu, de savoir, comme votre Prophète, que vous aimez cette bienheureuse simplicité : *Scio quod simplicitatem diligas* (1 Paral., XXIX); et c'est assez pour moi que vous en connaissiez le prix : *Sciat Deus simplicitatem meam* (Job., XXXI).

Voilà, mes frères, ce qui doit vous affermir dans le droit chemin de la justice chrétienne et ce qui nous y doit faire marcher avec assurance. Le monde parlera, le monde rira; de faux sages viendront nous dire ce que la femme de Job disait à son époux : *Adhuc permanes in simplicitate tua* (Job., II)? Eh quoi! vous vous arrêtez à ces bagatelles? vous vous laissez aller à ces scrupules, et, dans un siècle comme celui-ci, vous prenez garde à si peu de chose? quelle simplicité et quelle folie! On nous le dira; mais nous répondrons : Oui, dans un siècle si dépravé, je m'attacherai à mon devoir, j'irai tête levée et je ferai gloire de ma simplicité; j'y vivrai et j'y mourrai, dans cette simplicité de la foi, dans cette simplicité de l'espérance, dans cette simplicité de la charité de Dieu et de la charité du prochain, dans cette simplicité d'une conduite équitable, humble, modeste, désintéressée, sans détours, sans artifices, sans intrigues. Par là, j'engagerai Dieu à me conduire lui-même, et, avec un tel guide, je ne craindrai point de m'égarer : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter* (Prov., X).

Voulez-vous, en effet, chrétiens, que Dieu répande sur vous ses lumières avec la même abondance qu'il les répandit sur Geneviève? voici pour cela quatre règles que je vous propose et que me fournit l'exemple de cette sainte Vierge. Première règle : suivre le conseil de ceux que Dieu a établis dans son Eglise pour être les pasteurs de vos âmes, et pour vous diriger dans les voies du salut; ne rien entreprendre d'important, et où votre conscience se trouve en quelque péril, sans les consulter; aller à eux comme à la source des grâces, et les écouter comme Dieu même, leur ouvrir votre cœur, et leur exposer simplement et avec confiance vos sentiments, vos désirs, vos bonnes et vos mauvaises dispositions; prendre là-dessus leurs avis, et, quelques vues contraires qui vous puissent survenir à l'esprit, les tenir pour suspectes et les déposer, si ce n'est que vous eussiez d'ailleurs une évidence absolue de l'erreur où l'on vous conduit et de l'égarement où l'on vous jette; suivant une telle maxime, et la suivant de bonne foi, vous agirez sûrement; car Dieu est fidèle, dit l'Apôtre, et, puisqu'il vous envoie à ses ministres, il est alors engagé par sa providence à les éclairer eux-mêmes, à leur inspirer ce qui vous convient et à leur mettre pour vous dans la bouche des paroles de vie. Je vais plus loin, et, pour votre consolation, j'ose dire que, si quelquefois ils se trompaient, ou Dieu ferait un miracle pour suppléer à leur défaut et pour vous redresser, ou que jamais il ne vous imputerait une illusion dont vous n'avez pas été

l'auteur et dont vous n'avez pu moralement vous préserver.

Seconde règle : fuir le monde et ce que vous savez être, dans le commerce du monde, ou pernicieux, ou seulement même dangereux. Je ne prétends pas que tous doivent se renfermer dans le cloître et se cacher dans la solitude : Dieu dans le monde a ses serviteurs sur qui il fait reposer son esprit, à qui il fait entendre sa voix, et qu'il comble des trésors de sa miséricorde; mais pour goûter ces divines communications, il faut qu'ils soient au milieu du monde sans être du monde; c'est-à-dire il faut qu'ils vivent séparés au moins d'un certain monde, d'un monde corrompu où le libertinage règne, d'un monde médisant où le prochain est attaqué, d'un monde volage où l'esprit se dissipe, où toute l'onction de la piété se dessèche, où l'on ne peut éviter mille scandales, légers, il est vrai, mais dont la conscience est toujours blessée; il faut que, se réduisant à la simplicité d'une vie retirée, s'éloignant du tumulte et du bruit, renonçant aux vanités et aux pompes humaines, uniquement attentifs à écouter Dieu, ils lui préparent ainsi et leurs esprits et leurs cœurs. Telle fut la prudence de Geneviève, de cette fille si simple selon le monde, mais, selon Dieu si sage et si bien instruite des mystères de la grâce et des dispositions qu'elle demande.

Troisième règle : s'adonner à la pratique des bonnes œuvres, et surtout des œuvres de charité et d'humilité, en faire toute son étude et y borner toute sa science; et, pendant que les esprits curieux s'arrêtent à raisonner sur les secrets de la prédestination divine, pendant qu'ils en disputent avec chaleur et qu'ils entrent sans cesse là-dessus en de longues et d'éternelles contestations, s'en tenir simplement, mais solidement à cette courte décision du prince des apôtres : *Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram electionem faciatis* (II Petr., I) : Point tant de discours, mes frères, point de controverses et de subtilités; vous avez la loi, pratiquez-la, vous avez tous vos devoirs marqués, observez-les; vous avez parmi vous des pauvres et des malades, prenez soin de les assister; soyez charitables, soyez humbles, soyez soumis, soyez patients, vigilants, fervents. C'est là tout ce qu'il vous importe de savoir, et, dès que vous le saurez bien, vous en saurez plus que ne peuvent vous en apprendre, dans leurs questions curieuses et souvent peu utiles, tous les philosophes et les théologiens : pourquoi? non-seulement parce que c'est en cela qu'est renfermée toute la science du salut, mais parce que Dieu, qui se découvre aux âmes fidèles et humbles, se fera lui-même sur tout le reste votre maître, et vous donnera les connaissances où la plus sublime théologie ne peut atteindre.

Quatrième et dernière règle : ajouter à la pratique des bonnes œuvres l'austérité de la pénitence; et, comme votre vie, mes chers auditeurs, est déjà par elle-même une pénitence continuelle, puisqu'elle est remplie de

souffrances, les prendre ces peines et ces afflictions de la vie, avec un esprit chrétien, avec un esprit soumis, en un mot avec un esprit pénitent. Voilà par où vous purifierez votre cœur, en vous acquittant devant Dieu de toutes vos dettes; et où Dieu fait-il plus volontiers sa demeure que dans les cœurs purs? Ainsi, quelque dépourvus que vous puissiez être de toute autre lumière, la lumière de Dieu vous conduira, vous touchera, vous élèvera. Il ne lui faudra point de dispositions naturelles; il ne sera point nécessaire que vous soyez de ces grands génies que le monde admire et à qui le monde donne un si vain encens. Sans cette doctrine qui enfle, sans être capables, par la supériorité de vos vues ou la profondeur de vos raisonnements, de pénétrer les secrets de la nature les plus cachés, d'éclaircir les questions de l'école les plus épineuses et les plus obscures, de former de hautes entreprises et de gouverner les Etats, vous serez capables, dans la ferveur de la prière, de recevoir les dons de Dieu, et d'avoir avec lui le commerce le plus sacré, le plus étroit, le plus sensible, le plus touchant. Vous l'avez vu dans l'exemple de votre illustre patronne. Mais, si la simplicité de Geneviève a été plus éclairée que toute la sagesse du monde, je puis dire encore que sa faiblesse a été plus forte que toute la puissance du monde : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je l'ai dit d'abord, chrétiens, et je dois ici le redire : c'est le propre de Dieu de se servir d'instruments faibles, et souvent même des plus faibles, pour les plus grands ouvrages de sa puissance; et, quand Cassiodore veut faire l'éloge de cette vertu souveraine et sans bornes que nous reconnaissons en Dieu, et qui est un de ses premiers attributs, il ne croit pas pouvoir en donner une plus haute idée, que de s'écrier en s'adressant à Jésus-Christ : O Seigneur! qui peut douter que vous ne soyez un Dieu, et un Dieu tout-puissant, puisque, dans votre sainte humanité, et ensuite dans la personne de vos serviteurs, vous avez rendu les faiblesses et les misères même toutes-puissantes! *O vere omnipotens, qui ipsas miseras fecisti potentes (Cass.)*! Aussi est-ce pour cela que Dieu tant de fois a fait des coups extraordinaires, a opéré des miracles, a triomphé de ses ennemis, non par sa main, mais par la main d'une femme. Est-il question de dompter l'orgueil d'un Holoferne? il suscite une Judith. Faut-il défaire des armées nombreuses et les mettre en fuite? il y emploie une Débora. Veut-il sauver tout son peuple, dont on a conjuré la ruine? il ne lui faut qu'une Esther. Mais voici, chrétiens, quelque chose de plus surprenant et qui marque mieux la force de notre Dieu. Car, après tout, ces femmes dont nous parle l'Écriture, et dont les faits héroïques ont été si hautement loués par le Saint-Esprit, c'étaient des femmes distinguées, des princesses même et des reines, des sujets recommandables selon le monde. Judith possédait de grands biens, Débora jugeait le peuple avec une autorité suprême, Esther se trouvait assise sur le

trône. Or, dans ces conditions éminentes, une femme, toute faible qu'elle est, ne laisse pas sans miracle de pouvoir beaucoup, et d'être capable d'entreprendre des choses importantes. Mais qu'une bergère telle qu'était Geneviève, pauvre, dénuée de tout, sans nom, sans crédit, sans appui, demeurant dans son état vil et méprisable, remplisse le monde du bruit de ses merveilles, exerce un empire absolu sur les corps et sur les esprits, dispose, pour ainsi dire, à son gré des puissances du ciel, commande aux puissances de la terre, fasse trembler les puissances de l'enfer, devienne la protectrice des villes et des royaumes, ah! chrétiens, c'est un des mystères que saint Paul a voulu nous faire connaître, lorsqu'il a dit : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia*. Et jamais cette parole de l'Apôtre s'est-elle accomplie si visiblement et si authentiquement qu'en la personne de cette bienheureuse fille dont nous honorons aujourd'hui la mémoire?

Car qu'est-ce que la vie de Geneviève, sinon une suite de prodiges et d'opérations surnaturelles, que l'infidélité même est obligée de reconnaître? Y a-t-il maladie si opiniâtre et si incurable, qui n'ait cédé à l'efficacité de sa prière; et ce don des guérisons que le maître des gentils assure avoir été une des grâces communes et ordinaires dans la primitive Eglise, quand et en qui a-t-il paru avec plus d'éclat? Je ne parle pas de ces guérisons secrètes, particulières, faites à la vue d'un petit nombre de témoins, et contre lesquelles un esprit incrédule croit toujours avoir droit de s'inscrire en faux; mais je parle de ces guérisons publiques, connues, avérées, et que les ennemis mêmes de la foi n'ont pu contester. Ce miracle des ardents dont l'Eglise de Paris conserve des monuments si certains; cent autres aussi incontestables que celui-là, qu'il me serait aisé de produire, mais dont je n'ai garde de remplir un discours qui doit servir à votre édification, ne nous marquent-ils pas de la manière la plus sensible quel pouvoir Geneviève avait reçu de Dieu pour tous ces effets de grâce et de bonté qui sont au-dessus de la nature? Si son corps après sa mort n'a pas prophétisé comme celui d'Elie, ne semble-t-il pas qu'il ait encore fait plus? n'en est-il pas sorti mille fois une vertu semblable à celle qui sortait de Jésus-Christ même, ainsi que nous l'apprend l'Évangile? n'est-il pas jusque dans le tombeau une source de vie pour tous ceux qui ont recours à cette précieuse relique, et les esprits les moins disposés à en convenir, convaincus par leur propre expérience, ne lui ont-ils pas rendu des hommages? témoin cette action de grâces, en forme d'éloge, qu'Erasmus composa, et où il déclara si hautement que notre sainte était après Dieu sa libératrice, et qu'il ne vivait que par le bienfait de son intercession.

Il n'y a que pour elle-même, chrétiens, que Geneviève n'usa jamais de ce don des miracles, qui fut un de ses plus beaux privilèges; ayant passé toute sa vie dans des in-

firmités continuelles, et voulant en cela se conformer au Sauveur des hommes, à qui l'on reprochait d'avoir sauvé les autres, et de ne s'être pas sauvé lui-même. Mais la patience invincible qu'elle fit paraître dans tous les maux dont elle fut accablée, la joie dont elle se sentait comblée en souffrant, cette vigueur de l'esprit qui, dans un corps infirme, la mettait en état de tout entreprendre et de tout exécuter, n'était-ce pas, à l'égard d'elle-même, un plus grand miracle que tout ce qu'elle opérerait de plus merveilleux en faveur des autres? Et cette vertu de Dieu, dont elle était revêtue, ne trouvait-elle pas de quoi éclater, ou, selon le terme de saint Paul, de quoi se perfectionner davantage dans une santé languissante que dans un corps robuste? *Nam virtus infirmitate perficitur* (II Cor., XII).

A ce don de guérir les corps, ajoutez un autre don mille fois plus excellent, c'est celui de guérir les âmes. Ainsi l'avait prédit le grand évêque d'Auxerre, saint Germain, en disant de Geneviève qu'elle serait un jour la cause du salut de plusieurs. Prédiction vérifiée par l'événement. Combien de pécheurs a-t-elle retirés de leurs voies corrompues, et remis dans les voies de Dieu? combien de païens et d'idolâtres a-t-elle éclairés dans un temps où les ténèbres de l'infidélité étaient répandues sur la terre; et quels fruits ne produisit point son zèle dans ce royaume maintenant très-chrétien, mais où l'erreur dominait alors, et était placée jusque sur le trône? Qui sait combien d'affligés elle consolait, combien de misérables elle soutenait, combien d'ignorants elle instruisait dans ces saintes et fréquentes visites, où tour à tour elle parcourait les prisons, les hôpitaux, les cabanes des pauvres, faisant partout sentir les salutaires effets de sa charité? Et, sans m'engager dans un détail infini, qui peut dire combien de cœurs, depuis tant de siècles, ont été touchés, pénétrés, gagnés à Dieu, et le sont tous les jours par la puissante vertu de ses cendres que nous avons conservées, et que nous conserverons comme un des plus riches dépôts? Vous le savez, Seigneur, vous en avez été témoin, et vous l'êtes sans cesse. Vous savez, dis-je, de quelle onction on est rempli à la vue de ce tombeau, dont vous avez fait notre espérance et notre asile; vous savez quelles lumières on y reçoit, et quels sentiments on en remporte. Daignez, ô mon Dieu! ne tarir jamais cette source féconde de toutes les bénédictions célestes.

Voilà donc, chrétiens, le miracle que nous ne pouvons assez admirer, et que je vous ai d'abord proposé. Geneviève, assez forte dans sa faiblesse pour fléchir les puissances même du ciel, pour humilier les plus fières puissances de la terre, pour confondre toutes les puissances de l'enfer. Prenez garde: je dis pour fléchir les puissances même du ciel; apaisant en faveur des hommes la colère de Dieu; détournant ses fléaux, et l'engageant à suspendre ses foudres prêts à tomber sur nos têtes; nous obtenant, après tant de désordres, un pardon que nous n'eussions pas

osé demander par nous-mêmes, et dont l'énormité de nos crimes nous rendait indignes, nous ouvrant tous les trésors de la divine miséricorde, et la forçant en quelque sorte à nous combler de ses richesses. Je dis pour humilier les plus fières puissances de la terre: le fameux et barbare Attila en fut un exemple mémorable. Ce prince, accoutumé au sang et au carnage, marchait à la tête de la plus nombreuse armée. Déjà l'Allemagne avait éprouvé les tristes effets de sa fureur; déjà notre France était inondée de ce torrent impétueux, qui répandait partout devant soi la terreur, et portait le ravage et la désolation. Que lui opposer, et par où conjurer cette affreuse tempête dont tant de provinces étaient menacées? Sera-ce par les supplications et les remontrances des plus grands hommes qui tour à tour font sans cesse de nouvelles tentatives auprès de ce redoutable conquérant pour le gagner? Mais, enflé de ses succès, il n'en devient que plus audacieux et plus intraitable. Sera-ce par les menaces et par les promesses? Mais ses forces, jusque là invincibles, le mettent en état de ne rien craindre, et les plus belles promesses ne répondent point encore à son attente, et ne peuvent contenter son insatiable ambition. Sera-ce par la multitude et la valeur des combattants? Mais tout plie en sa présence et sur son passage, il ne trouve nul obstacle qui l'arrête. Ah! chrétiens, l'heure néanmoins approche où ce cruel tyran doit être abattu, et toutes ses forces détruites: ce tison fumant, pour user de cette expression d'Isaïe, sera éteint: et comment? C'est assez pour cela de quelques larmes qui couleront des yeux de Geneviève, et qu'elle versera au pied de l'autel. Oui, ces larmes suffiront: l'ennemi se trouble, une subite frayeur le saisit, cette formidable armée est en déroute, et l'orage, comme une fumée, se dissipe. Enfin, je dis pour confondre toutes les puissances de l'enfer. Avec quel empire a-t-elle commandé aux démons mêmes? avec quel respect ces esprits de ténèbres ont-ils écouté sa voix, et lui ont-ils obéi? avec quelle honte ont-ils vu leur domination renversée, et sont-ils sortis des corps au premier ordre qu'ils en ont reçu? C'est de quoi nous avons les preuves certaines, et ce qui me fait reprendre avec le docteur des nations: *Infrima mundi elegit Deus; ut confundat fortia*.

C'est pour cela même aussi, mes chers auditeurs, vous le savez, que la sage piété de nos pères n'a pas cru pouvoir mieux défendre et conserver cette ville capitale où nous vivons, qu'en la confiant aux soins, et la mettant sous la protection de la toute-puissante et glorieuse Geneviève: ceci vous regarde, et demande une réflexion particulière. Dès le temps que la monarchie française prit naissance, Dieu lui désigna cette protectrice. Paris devint dans la suite des siècles une des plus nobles et des plus superbes villes du monde; et, s'il s'est maintenu jusqu'à présent dans cette splendeur; si, malgré les vicissitudes continuelles des

choses humaines, il a subsisté et subsiste encore, si mille fois il n'a pas péri, ou par le feu, ou par le fer, ou par la famine, ou par la contagion, ou par la sécheresse, ou par l'inondation des eaux, ignorez-vous que c'est à sa bienheureuse patronne qu'il en est redevable? Après les secours qu'il en a reçus dans les plus pressantes nécessités; après qu'elle l'a si souvent préservé, et des fureurs de la guerre, et de l'ardeur des flammes, et des injures de l'air, et de la stérilité des campagnes, et du débordement des fleuves, les païens auraient érigé Geneviève en divinité: mais vous, mes frères, mieux instruits, vous vous contentez et devez en effet vous contenter de la reconnaître pour votre bienfaitrice, de l'honorer et de l'invoquer comme votre avocate auprès du seul Dieu que vous adorez. Protection visible dont nous avons eu et dont nous avons tous les jours les plus éclatants témoignages: protection invisible, et non moins efficace en mille rencontres sur la personne de nos rois, et sur tout le corps de l'Etat; protection (le dirai-je, mes chers auditeurs, mais n'est-il pas vrai?) protection d'autant plus nécessaire, que l'iniquité du siècle est plus abondante, et doit plus irriter le ciel contre nous.

Car qu'est-ce que cette ville si nombreuse, et quel spectacle présenterais-je à vos yeux, si je vous en faisais voir toutes les abominations? Qu'est-ce, dis-je, que Paris? un monstrueux assemblage de tous les vices, qui croissent, qui se multiplient, qui infectent et les petits et les grands, et les pauvres et les riches, qui profanent même ce qu'il y a de plus sacré, et qui s'établissent jusque dans la maison de Dieu. Ne tirons point le voile qui couvre en partie ces horreurs; nous n'en connaissons déjà que trop, or, que serait-ce donc si nous n'avions pas une médiatrice pour prendre nos intérêts auprès de Dieu, et pour arrêter ses coups? Mais après tout, mes frères, Dieu ne se lassera-t-il point? La mesure de nos crimes ne se remplira-t-elle point, et ne pourra-t-il point arriver que ce secours de Geneviève cesse enfin pour nous? Quand les Israélites eurent oublié le Seigneur jusqu'à faire des sacrifices à un veau d'or, pendant que Moïse était sur la montagne et priaït pour eux, l'Écriture nous apprend que Dieu en fit reproche à ce législateur. Va, Moïse, lui dit-il, descends de la montagne, et tu verras le désordre de ton peuple, car c'est ton peuple et non plus le mien: *Vade, descende, peccavit populus tuus* (*Exod.*, XXXII). Ce n'est plus mon peuple, puisqu'il a choisi un autre Dieu que moi, et que, dans l'état de corruption où il est réduit, je ne le connais plus; mais c'est encore le tien, puisque tout corrompu qu'il est, tu viens intercéder et me solliciter pour lui. Va donc, et tu seras toi-même témoin de ses dérèglements et de ses excès? Tu te promettais quelque chose de sa piété et de sa religion, mais tu connaîtras en quelle idolâtrie il est tombé depuis qu'il t'a perdu de vue: après s'être abandonné à l'in-

tempérance, aux jeux, aux festins, à la bonne chère; après s'être plongé dans les débauches les plus impures et les plus abominables, tu verras avec quelle insolence il s'est fait une idole qu'il adore comme le Dieu d'Israël, protestant qu'il n'y a point d'autre divinité que celle-là qui l'ait pu tirer de la servitude; voilà où en est ce peuple qui t'est si cher: *Vade, descende, peccavit populus tuus*. Mais laisse-moi, Moïse, ajoute le Seigneur; car je vois bien que c'est un peuple indocile et endurci dans son péché: *Cerno quod populus iste dura cervicis sit* (*Ibid.*). Ne me parle donc plus en sa faveur, ne l'oppose plus au dessein que j'ai de l'exterminer et de le perdre, tes prières me font violence; donne-moi trêve pour quelques moments, afin que ma colère éclate: *Dimitte me, ut irascatur furor meus* (*Ibid.*). Je sais, chrétiens, ce que fit Moïse, qu'il ne se désista pas pour cela de demander grâce; qu'il conjura Dieu de retenir encore son bras, lui remontrant qu'il y allait de sa gloire, l'intéressant par la considération d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; consentant plutôt à être effacé lui-même du livre de vie que de voir périr ce peuple; et, par des instances si fortes, faisant enfin changer l'arrêt que la justice divine avait prononcé; mais vous savez aussi que ce ne fut pas sans des suites bien funestes et bien terribles, puisque, outre les vingt-trois mille hommes que Moïse pour punir ce scandale, fit passer par le fil de l'épée, de tous les autres qui se trouvèrent coupables, il n'y en eut pas un qui entrât dans la terre de Chanaan.

Faut-il, mes chers auditeurs, que je vous explique cette figure, ou, pour mieux dire, cette vérité, qui ne vous convient que trop? n'en faites-vous pas vous-mêmes l'application, et n'en découvrez-vous pas déjà tout le mystère? Tandis que Geneviève vivait sur la terre, et qu'elle animait le peuple par sa présence et par son exemple, Paris était dans la ferveur, et l'on admirait l'innocence et la sainteté de ce petit nombre de chrétiens qui l'habitaient. Maintenant que la mort nous a ravi ce grand modèle, et que Geneviève est sur la montagne, où elle représente à Dieu nos besoins, nous nous licencions, nous nous faisons des idoles à qui nous présentons notre encens, des idoles d'or, des idoles de chair, et comme les Israélites, nous nous disons les uns aux autres: Voilà les dieux que nous devons servir: *Hi sunt Dii tui* (*Exod.*, XXXII). Or sur cela, mes chers auditeurs, le Seigneur, si indignement traité, et si justement courroucé contre nous, n'a-t-il pas droit de dire à la sainte patronne dont vous implorez auprès de lui l'assistance, ce qu'il disait à Moïse: *Vade, descende, peccavit populus tuus*; Allez, et voyez quel est ce peuple pour qui vous employez avec tant de zèle votre crédit; que ce soit votre peuple, j'y consens; mais ce n'est plus le mien: car c'est un peuple idolâtre: idolâtre du monde, qu'il adore comme son Dieu; idolâtre des faux biens du monde, dont il ne cherche qu'à se remplir par tous les moyens que lui suggère son insatiable convoitise; idolâtre des

grandeurs du monde, où ses ambitieux désirs le font sans cesse aspirer; idolâtre des plaisirs du monde et des plus infâmes voluptés, où il demeure honteusement plongé. Pourquoi donc vous tenez-vous entre lui et moi? pourquoi entreprenez-vous de toucher ma miséricorde, et que ne laissez-vous agir ma justice : *Dimitte me, ut irascatur furor meus.* Qui doute, encore une fois, chrétiens, que Dieu ne parle, ou ne puisse parler de la sorte à Geneviève, et qui sait si Geneviève elle-même, indignée que nous secondions si mal ses soins, ne se retirera pas? si peut-être elle ne se tournera pas contre nous? car les saints n'ont pas moins de zèle pour la gloire de Dieu, que pour notre salut; qui sait, dis-je, je le répète, qui sait si Geneviève, de sa part, ne répondra point à Dieu: Seigneur, vous êtes juste, et tous vos jugements sont équitables; j'ai veillé sur ce peuple que vous aviez confié à ma garde; je vous ai mille fois offert pour lui mes vœux, et vous les avez écoutés; mais c'est toujours un peuple infidèle, un peuple endurci; j'en ai pris soin, et rien ne le touche, rien ne le guérit: je le remets entre vos mains, et je le livre à vos vengeances.

A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que nous attirions sur nous une telle malédiction. Il y a, j'en conviens, une providence de Dieu toute spéciale sur cette ville; mais aussi cette providence de faveur a ses bornes, qu'elle ne passe point, et hors desquelles elle ne nous suivra point. Geneviève, il est vrai, fait des miracles; mais ces miracles ne doivent point servir à fomenter vos désordres, et à vous autoriser dans votre impénitence. Dès que vous en profiterez pour vous convertir, tout ira bien, et jamais ils ne cesseront; mais, quand vous en abuserez pour pécher avec plus d'impunité, avec plus d'obstination et plus d'audace, ce seraient alors des miracles contre Dieu même; et qui peut croire que Dieu voudût communiquer à ses saints sa toute-puissance, ou qu'ils voulussent la recevoir, pour en user contre ses propres intérêts? Que faut-il donc faire? imiter la foi de sainte Geneviève, la ranimer dans nos cœurs; la réveiller, cette foi divine; avec cela, si nous ne faisons pas les mêmes miracles que Geneviève a faits, nous en ferons d'autres, c'est-à-dire nous nous convertirons, et nous rentrerons en grâce avec Dieu; nous guérirons les maladies, non pas celles de nos corps, mais celles de nos âmes, dont les suites sont encore bien plus dangereuses et plus funestes pour nous; nous confondrons l'enfer, et nous le surmonterons, en nous dégageant de ses pièges et de la honteuse captivité où il nous tient asservis; nous chasserons de notre cœur les démons qui nous possèdent, le démon de l'avarice, le démon de l'ambition, le démon de l'impureté; nous triompherons du monde et de tous ses charmes: car voilà les miracles que Dieu exige de nous, et pour lesquels Jésus-Christ nous a promis sa grâce: *Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur: in nomine meo demonia ejicient; super agros manus im-*

ponent, et bene habebunt (Marc., XVI). Aux premiers temps de l'Eglise, tout cela s'accomplissait à la lettre dans l'ordre de la nature; maintenant que l'Eglise n'a plus besoin de ces témoignages sensibles, tout cela peut s'accomplir en esprit, et dès aujourd'hui s'accomplira, si nous le voulons, dans l'ordre surnaturel. Sans ces miracles, ne comptons point sur la protection de Geneviève: car elle n'est point la protectrice de nos vanités et de notre luxe, de notre mollesse et de nos sensualités, de notre amour-propre et de nos passions.

Ah! grande sainte, reprenez en ce jour tout votre zèle pour notre sanctification et notre salut; et dès ce même jour nous reprendrons les voies de notre Dieu, et nous embrasserons une vie toute nouvelle. Comme prédicateur de l'Evangile, je ne viens point ici vous demander, pour mes auditeurs, des prospérités temporelles; c'est ce qui les a perdus en mille rencontres, et ce qui achèverait de les perdre; je ne vous prie point de détourner de nous les fléaux salutaires qui peuvent nous rappeler de nos égarements et nous convertir: l'effet de cette prière nous serait trop préjudiciable et trop funeste. Mais, ce que je vous demande, et ce que doit vous demander tout chrétien éclairé des lumières de la foi, ce sont les grâces de Dieu; ces grâces purement spirituelles, ces grâces fortes et victorieuses, ces grâces propres à nous toucher, à nous avancer, à nous perfectionner. Si les afflictions et les adversités humaines nous sont pour cela nécessaires, j'ose, en mon nom et au nom de toutes les âmes vraiment fidèles, vous supplier de nous les obtenir. Agissez contre nous, afin de mieux agir pour nous. Vous connaissez dans Dieu nos véritables intérêts, et nos intérêts sont bien mieux entre vos mains que dans les nôtres. Cependant, chrétiens, il nous reste à voir comment enfin la bassesse de Geneviève, pour user toujours de cette expression, a été plus honorée que toute la grandeur du monde: c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il est de l'honneur de Dieu que ses serviteurs soient honorés, et qu'après les avoir employés à procurer sa gloire, il prenne soin lui-même de les glorifier. C'est sur quoi le prophète royal lui disait: Seigneur, vous savez bien rendre à vos amis ce que vous en avez reçu; et, s'ils ont eu le bonheur de vous faire connaître parmi les hommes, ils en sont bien payés par le haut degré d'élevation où vous les faites monter dans le ciel, et même par la profonde vénération où leurs noms sont sur la terre: *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus (Ps. CXXXVIII).* Or, entre les saints, il semble que Dieu s'attache spécialement à élever ceux qui, dans le monde, se sont trouvés aux plus bas et aux derniers rangs. Les saints rois, tout rois qu'ils ont été, sont moins connus et moins révéérés que mille autres saints qui sont sortis des plus viles conditions, et qui ont vécu dans l'obscurité et dans l'oubli. Comme si Dieu, jusque

dans l'ordre de la sainteté, se plaisait encore à humilier la grandeur du siècle, et à faire voir une prédilection particulière pour les petits : *Et exaltavit humiles* (Luc., 1). Ainsi, pour ne me point éloigner de mon sujet, Geneviève, quoique bergère, et rien de plus, a-t-elle été jusqu'à présent honorée, et l'est-elle de nos jours par tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus grand ; je veux dire honorée par les princes et les rois, honorée par les évêques et les prélats de l'Eglise, honorée par les saints, enfin, honorée par tous les peuples. Je ne prétends pas m'engager dans un long récit de faits que les écrivains ont recueillis ; en voici quelques-uns plus marqués, et qui pourront me suffire : écoutez-les.

Honorée par les princes et les rois. L'histoire nous apprend combien Chilpéric, l'un des premiers rois de noire France, et encore païen, la respecta : jusqu'à lui donner un accès libre dans son palais et au milieu de sa cour ; jusqu'à l'entretenir, à la consulter et à suivre ses conseils ; jusqu'à révoquer un arrêt porté contre des criminels qu'il voulait punir sans remission, et dont il ne put néanmoins se défendre d'accorder la grâce aux sollicitations de Geneviève. Nous savons quel fut son crédit auprès de Clovis, combien elle contribua à la conversion de ce prince infidèle et de tout son royaume, quelles conférences elle eut sur cette importante affaire avec l'illustre Clotilde, quels moyens elle lui fournit pour l'accomplissement de ce grand dessein, et quel succès répoudit à ses vœux, et consumma heureusement une si sainte entreprise. On a vu, dans le cours de tous les âges suivants, nos rois eux-mêmes venir à son tombeau, et là déposer toute la majesté royale pour fléchir les genoux en sa présence, pour lui présenter leurs hommages, pour lui adresser leurs prières, pour reconnaître son pouvoir, et pour lui soumettre en quelque sorte leur couronne et leurs Etats. O triomphe de notre religion ! les tombeaux des rois sont foulés aux pieds, et le tombeau d'une bergère est révééré comme un sanctuaire : pourquoi ? parce que Dieu veut couronner son humilité : *Et exaltavit humiles*.

Honorée par les évêques et les prélats de l'Eglise. Quelle idée en conçut saint Germain, évêque d'Auxerre, et en quels termes s'en expliqua-t-il ? Poussé par l'esprit de Dieu, il passait en Angleterre pour y combattre l'hérésie victorieuse et triomphante, et pour y rétablir la grâce de Jésus-Christ contre les erreurs de Pélage ; mais, sur sa route, combien s'estima-t-il heureux d'avoir trouvé Geneviève encore enfant ? Avec quelle admiration vit-il dans un âge si tendre une raison si avancée, des lumières si pures, des connaissances si justes, des inclinations si saintes, et une piété si solide et si chrétienne ? De quels éloges et de quelles bénédictions la combla-t-il ? Sans égard, ni à l'obscurité de sa naissance, ni à la pauvreté de sa famille, de quoi félicita-t-il les parents, et qu'annonça-t-il de la fille pour l'avenir ? il la considéra et la recommanda comme un des plus

précieux trésors que possédât la France, et un des plus riches dons que le ciel eût faits à la terre. Quels témoignages lui rendit le généreux et glorieux évêque de Troyes, saint Loup ? Quels sentiments en eut le vénérable et zélé archevêque de Reims, saint Remi ? et que ne puis-je parler de tant d'autres qui, tout pasteurs des âmes qu'ils étaient ne crurent point avilir leur ministère, ni se dégrader en lui communiquant leurs desseins, en recevant ses avis, en écoutant ses humbles et respectueuses remontrances, en entrant dans ses vues, et profitant, si je l'ose dire, de ses instructions ?

Honorée des saints. Je n'en veux qu'un exemple ; il est mémorable, et c'est celui du fameux Siméon Stylite, Cet homme tout céleste, cet homme, le miracle de son siècle par l'austérité de sa pénitence, du fond de l'Orient et du haut de cette colonne où il n'était occupé que des choses divines, aperçut l'éclatante lumière qui brillait dans l'Occident, connut tout le mérite et toute la sainteté de Geneviève, porta vers elle ses regards, la salua en esprit et l'invoqua. Enfin, honorée de tous les peuples : où son nom ne s'est-il pas répandu, et dans quel endroit du monde chrétien n'a-t-il pas été parlé d'elle ? Elle n'était pas encore en possession de cette gloire immortelle dont elle jouit dans le séjour bienheureux que la voix publique la mit au rang des saints, la béatifica et la canonisa. Le jugement des fidèles prévint le jugement de l'Eglise : et l'événement nous a bien appris que la voix du peuple était dès lors la voix de Dieu même.

Ce n'est pas qu'elle n'ait eu des persécutions à soutenir. Dieu, qui l'avait prédestinée pour la couronner dans le ciel, lui fit éprouver sur la terre le sort de ses élus ; et, plus il voulut rehausser l'éclat de son triomphe, plus il exerça sa patience et lui laissa essuyer de violents combats. Nous savons qu'il y eut un temps orageux, où ce soleil parut obscurci, où cette âme si innocente et si nette se trouva chargée des plus atroces accusations et des plus noires calomnies ; où tous les ordres ecclésiastiques et séculiers se tournèrent contre elle ; où sa vertu fut traitée d'hypocrisie et d'illusion ; où les merveilleux effets de son pouvoir auprès de Dieu furent attribués aux sortilèges et à la magie. Nous le savons ; mais aussi n'ignorons-nous pas que le soleil sortant du nuage qui le couvrait, n'en est que plus lumineux ; et que toutes les suppositions de l'envie, toutes ses inventions contre Geneviève ne servirent qu'à la relever, qu'à la mettre dans un plus grand jour, et à lui donner une splendeur toute nouvelle. Les évêques se firent ses apologistes ; bientôt les esprits furent détrompés, le mensonge fut confondu, la vérité tirée des ténèbres qui l'enveloppaient, l'innocence hautement confirmée, et l'incomparable vertu dont l'enfer avait entrepris de flétrir la mémoire, remise dans son premier lustre, et rétablie dans sa première réputation. Depuis cette victoire que remporta Geneviève, quels honneurs lui ont rendus

le ciel et la terre? le ciel, dis-je, nous l'a enlevée, mais, afin qu'elle nous devînt, pour ainsi parler, encore plus présente par une protection continuelle; la terre, où elle répand les saintes richesses qu'elle va puiser dans le sein de la Divinité, et qu'elle nous communique si abondamment.

C'est de cette terre d'exil que nous faisons monter vers elle, et que nous lui offrons notre encens. Culte le plus solennel : nous voyons pour cela toutes les sociétés de l'Église se réunir, les plus augustes compagnies s'assembler, tout le peuple, grands et petits, paraître en foule, et chacun se faire un devoir de contribuer par sa présence à la pompe de ces cérémonies et de ces fêtes, où, comme l'arche du Seigneur, sont portées avec tant d'appareil les précieuses reliques dont nous avons éprouvé mille fois, et dont tous les jours nous éprouvons la vertu. Culte le plus universel : il y a des dévotions particulières et propres de certaines âmes, de certains états; celle-ci est la dévotion commune, de tout sexe, de tout âge, de toute condition. Culte le plus ancien et le plus constant : tout s'altère et tout se ralentit par la longueur des années. Des pieux exercices que nos pères pratiquaient, combien se sont abolis, ou par la négligence de ceux qui leur ont succédé, ou par une prétendue force d'esprit dont on s'est piqué, ou par le dangereux penchant que nous avons à la nouveauté; mais depuis tant de siècles on a toujours conservé, surtout dans cette ville capitale, les mêmes sentiments à l'égard de Geneviève, ceux qui nous ont précédés nous les ont transmis; nous les avons, et nous en ferons part à ceux qui viendront après nous, afin qu'ils les fassent eux-mêmes passer aux autres qui les suivront jusqu'à la dernière consommation des temps. La face des choses a changé bien des fois; mais dans les différentes situations des affaires, et au milieu de toutes les révolutions, le culte dont je parle a toujours subsisté. La face des choses changera encore : car, dans la vie humaine, y a-t-il rien qui ne soit sujet aux vicissitudes et aux variations; mais malgré les variations et les vicissitudes, jugeant de l'avenir par le passé, ce culte, si solidement établi et si profondément gravé dans les cœurs, subsistera. L'hérésie l'a combattu, le libertinage en a raillé; mais tous les efforts de l'hérésie, toutes les impiétés du libertinage ne lui ont pu donner la moindre atteinte; il s'est maintenu contre toutes les attaques, et jamais les plus violentes attaques ne l'affaibliront. Culte le plus religieux : il y a certains temps de l'année, certaines fêtes et certains jours où la piété des peuples se réveille, et où ils donnent des marques plus sensibles de leur religion : telle est la fête que nous célébrons aujourd'hui. Il semble qu'à ce grand jour tous les cœurs se raniment; on voit le tombeau de Geneviève entouré et comme investi de troupes innombrables de suppliants, qui se relèvent sans cesse et se succèdent. Le temple qui les reçoit, cet auguste et vénérable

monument de la pieuse antiquité, les peut à peine contenir. À l'entrée de cette sainte maison, il n'est point d'âmes si indifférentes, qui ne se trouvent, ou saisies d'une crainte respectueuse, ou remplis d'une confiance toute filiale. Que de sacrifices offerts au Dieu vivant ! que de vœux présentés à Geneviève ! que de cantiques récités en son honneur ! que de larmes répandues à ses pieds ! Ah ! chrétiens, que ces sentiments de religion, si ardents et si vifs, ne sont-ils d'ailleurs aussi efficaces et aussi parfaits qu'ils le devraient être ! Mais nous en abusons et nous les corrompons; nous allons à Geneviève avec des cœurs tendres pour elle et durs pour Dieu; nous demandons à Geneviève qu'elle nous conduise au port du salut où Dieu nous appelle, et nous n'en voulons pas prendre la voie que Dieu nous a marquée; nous apportons auprès des cendres de Geneviève nos péchés pour en obtenir la rémission, et nous ne voulons, ni les expier par la pénitence, ni même en interrompre le cours par la réformation de nos mœurs : nous prétendons honorer Geneviève, sans cesser de déshonorer Dieu et de l'outrager. Comment l'entendons-nous, et par où avons-nous cru jusqu'à présent pouvoir faire une si monstrueuse alliance ?

Quoi qu'il en soit, vous voyez dans notre sainte l'accomplissement de cette parole du Saint-Esprit, que la mémoire du juste sera éternelle : *In memoria æterna erit justus* (Ps. CXI), au lieu que celle des pécheurs périra, et périt en effet tous les jours : *Periit memoria eorum* (Ps. IX). Tant de grands, idolâtres de leur grandeur et enflés de leur fortune, étaient recherchés, respectés, redoutés sur la terre, tandis que l'humble Geneviève ne pensait qu'à y servir Dieu; ils n'étaient attentifs qu'à leur propre gloire, et elle n'était attentive qu'à la gloire de Dieu; ils ne travaillaient qu'à éterniser leur nom dans le monde, et elle ne travaillait qu'à y rendre le nom de Dieu plus célèbre. Qu'est-il arrivé ? toute la grandeur des uns s'est évanouie, leur fortune dans un moment a été détruite, ils ont disparu; et la mort, en les faisant disparaître aux yeux des hommes, les a effacés de notre souvenir. Où parle-t-on d'eux; et, si l'on parle de quelques-uns, est-ce pour solenniser leurs fêtes ? est-ce pour chanter publiquement leurs louanges ? est-ce pour implorer auprès de Dieu leur secours ? est-ce pour se prosterner devant leurs tombeaux ? Je dis devant ces tombeaux abandonnés et déserts, ces tombeaux d'où nous ne ramenons qu'une triste et lugubre idée de la fragilité humaine; ces tombeaux, où souvent, sans nulle réflexion à celui qu'ils couvrent de leur ombre et qu'ils tiennent enseveli dans les ténèbres, nous allons seulement vanter les ornements qui frappent notre vue, et admirer les inventions de l'art dans la matière qui les compose : voilà, grands du siècle, à quoi se termine cette fausse gloire dont vous êtes si jaloux. Mais la gloire des saints, et en particulier la gloire de Geneviève, est une gloire solide et durable : sans

avoir jamais cherché à briller dans le monde, elle y est plus connue et plus réverée que tous les monarques et tous les conquérants du monde. Ce n'est pas que, par rapport au monde, Dieu n'ait laissé et ne laisse encore bien des saints, après leur mort, dans l'état obscur où ils ont voulu vivre; mais que leur importance que leurs noms soient inconnus aux hommes, lorsqu'ils sont marqués avec les caractères les plus glorieux dans le livre de vie? Leur humilité n'est-elle pas abondamment récompensée par ce poids immense d'une gloire immortelle dont ils sont comblés dans le séjour même de la gloire? C'est à cette gloire, chrétiens, que nous devons aspirer sans cesse; c'est à l'égard de cette gloire qu'il nous est permis de penser à nous élever, à nous pousser, à nous avancer. Travaillons-y selon les exemples et sous les auspices de l'illustre Geneviève : selon ses exemples, puisque Dieu nous la propose aujourd'hui comme notre modèle; sous ses auspices, puisque nous l'avons choisie, et que Dieu lui-même nous l'a donnée pour notre avocate auprès de lui, et notre patronne. Imitons ses vertus, pour nous rendre dignes de sa protection, et servons-nous de sa protection pour nous mettre en état de bien imiter ses vertus. C'est ainsi que nous aurons part à ses faveurs en cette vie, et à son bonheur dans l'autre, où nous conduise, etc.

SERMON VII.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.

Dieu l'a fait saint par l'efficacité de sa foi et de sa douceur (Eccli., ch. XLV).

C'est la conclusion de l'éloge que l'Écriture sainte a fait de Moïse; mais il semble qu'en faisant cet éloge, elle ait eu au même temps en vue le glorieux saint François de Sales, dont nous célébrons la fête, et je n'aurais qu'à suivre dans le texte sacré le parallèle de ces deux grands hommes, pour satisfaire pleinement à ce que vous attendez de moi, et pour vous donner une haute estime de celui que vous honorez en cette église. Car, prenez garde, s'il vous plaît : le Saint-Esprit, entreprenant lui-même de canoniser Moïse, dit que ce saint législateur eut une grâce spéciale pour être chéri de Dieu et des hommes : *Dilectus Deo et hominibus* (Eccles., XLV); que sa mémoire est en bénédiction : *Cujus memoria in benedictione est*; que Dieu l'a égalé dans sa gloire aux plus grands saints : *Similem fecit illum in gloria sanctorum*; que, par la vertu de ses paroles, il a apaisé les monstres : *Et in verbis suis monstra placavit*; que le Seigneur l'a glorifié en présence des rois : *Glorificavit illum in conspectu regum*; qu'il lui a confié la conduite et le gouvernement de son peuple : *Et justificavit illi coram populo suo*; qu'il l'a établi pour enseigner à Israël et à Jacob une loi dont la pratique doit être une source de vie : *Et dedit illi legem vitæ et disciplinæ*; mais surtout qu'il l'a fait saint en considération de sa foi et de sa douceur : *In fide et lenitate ipsius*

sanctum fecit illum. Je vous demande, chrétiens, si vous ne reconnaissez pas à tous ces traits le grand évêque de Genève, et si, dans le dessein que j'ai de lui en faire l'application, vous ne m'avez pas déjà prévenu? Un saint chéri de Dieu et des hommes; un saint, dont la mémoire est partout en bénédiction, un saint qui a dompté les monstres de l'hérésie et du schisme; un saint respecté et honoré des monarques de la terre; un saint qui n'est entré dans le gouvernement de l'Église que par l'ordre exprès de Dieu; un saint qui a instruit tout le monde chrétien des devoirs de la véritable piété; un saint, instituteur et auteur de cette admirable règle qui a sanctifié tant d'épouses de Jésus-Christ; mais particulièrement un saint canonisé pour l'excellent mérite de sa douceur : *In lenitate ipsius sanctum fecit illum*; encore une fois, mes chers auditeurs, n'est-ce pas l'incomparable François de Sales? Arrêtons-nous là : c'est la plus juste et la plus parfaite idée que nous puissions concevoir de cet homme de Dieu. Il a été l'apôtre de la Savoie, l'oracle et le prédicateur de la France, le modèle des prélats, le protecteur des intérêts de Dieu dans les cours des princes, le fléau de l'hérésie, le défenseur de la vraie religion, le père d'un ordre florissant, en un mot, l'ornement de notre siècle. Mais nous comprenons tout cela, en disant que ce fut, comme Moïse, un homme doux, et par sa douceur, capable, aussi bien que Moïse, de faire des prodiges. Douceur évangélique, aimable caractère de notre saint, qui fera le sujet, non-seulement de son panégyrique, mais de votre instruction et de la mienne; car, à Dieu ne plaise que je sépare l'un de l'autre, ni que je prétende aujourd'hui louer ce saint évêque, uniquement pour le louer et pour l'élever; son éloge doit être notre édification, et tout ensemble notre confusion : l'édification de notre foi, et la confusion de notre lâcheté. C'est ici un saint de nos jours, et par là même plus propre à faire impression sur nos cœurs; un saint, dont les exemples encore récents, ont je ne sais quoi de vif qui nous anime et qui nous touche. Il ne s'agit donc pas de lui rendre un simple culte; il s'agit de nous former sur lui, comme il s'est lui-même formé sur le Saint des saints, qui est Jésus-Christ, et voilà pourquoi nous avons besoin du secours du ciel. Demandons-le par l'intercession de la Reine des vierges : *Ave, Maria*.

Quand je parle de la douceur, et que je fonde toute la gloire du saint évêque de Genève sur le mérite de cette vertu, ne croyez pas que je veuille parler d'une vertu commune qui se trouve en de médiocres sujets, et qui n'ait rien de grand et de relevé. La douceur, dit excellemment saint Ambroise, appelée dans l'homme humanité, est en Dieu l'un des plus spécifiques et des plus beaux attributs de la Divinité. Car, ajoute ce saint docteur, de voir un Dieu aussi puissant et aussi indépendant que le nôtre, souffrir néanmoins ce qu'il souffre des impies; et,

malgré leur impiété, conserver pour eux un cœur de père, faire luire sur eux son soleil, les prévenir de ses bienfaits et les combler de ses grâces, n'est-ce pas ce qu'il y a dans ce souverain Maître de plus admirable? Tout le reste, si je l'ose dire, ne m'étonne point : qu'étant Dieu, il soit éternel, c'est une conséquence de son être qui ne-surprend point ma raison; mais qu'étant Dieu, il soit patient jusqu'à l'excès, et comme insensible aux injures qu'il reçoit; que même il en aime les auteurs, et qu'il les recherche, c'est ce que j'ai peine à comprendre. Demandez à saint Paul ce que c'est que l'incarnation du Verbe, cet ineffable et auguste mystère? rien autre chose que la bénignité d'un Dieu sauveur qui a paru avec éclat et qui s'est révélée au monde : *Cum autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei (Epist. ad Tit. III)*. Aussi que n'a pas fait le Fils de Dieu pour exalter cette vertu dans le christianisme, puisqu'il l'a canonisée si hautement : *Beati miles (Matth., V)*; puisqu'il l'a proposée comme l'abrégé de toute sa doctrine : *Discite a me quia mitis sum (Matth., I)*; puisqu'il en a fait l'apanage de sa royauté : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus (Matth., XXI)*; puisque son précurseur s'en est servi comme d'une preuve sensible que cet Agneau de Dieu était le Messie : *Ecce Agnus Dei (Joan., I)*; puisque l'Apôtre exhortant les fidèles, et voulant les engager, par ce que Jésus-Christ avait eu de plus cher, à pratiquer leurs devoirs, les en conjurait par la douceur de cet Homme-Dieu : *Obsecro vos per mansuetudinem Christi (II Cor., X)*; puisqu'au rapport du sixième concile, on ne représentait Jésus-Christ, dans les premiers siècles de l'Eglise, que sous la figure de pasteur, si toutefois on peut appeler figure ce qui était une solide et incontestable vérité. En voilà trop, chrétiens, pour ne pas connaître tout le prix et toute l'excellence de la douceur; laquelle, après tout, n'est pas tant une vertu particulière, qu'un tempérament général de toutes les vertus. Car la grâce a son tempérament aussi bien que la nature; et la douceur chrétienne, au sentiment même de l'illustre François de Sales, n'est qu'une certaine constitution de l'homme intérieur, qui le rend soumis à Dieu, tranquille en lui-même, et bienfaisant à l'égard des autres. Or, elle ne peut avoir ces trois effets, qu'elle ne se répande en quelque sorte sur toutes les vertus; réglant les entreprises de la force, modérant l'extrême sévérité de la justice, inspirant du courage à l'humilité, corrigeant les excès du zèle, dépouillant la charité de toute affection propre, pour lui en donner d'universelles. Un homme avec de telles dispositions est sans doute un homme déshonné et doux. Vertu sublime, mais surtout vertu la plus efficace et la plus puissante, comme je vais vous le faire voir dans l'exemple de saint François de Sales.

Je trouve que ce saint prélat a été choisi de Dieu pour deux fins importantes, qui ont également partagé sa vie et ses glorieux travaux : premièrement, pour combattre et dé-

truire l'hérésie; secondement, pour rétablir la piété chrétienne presque entièrement ruinée. Il a fait pour l'un et pour l'autre tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme apostolique; et il a eu des succès que nous aurions peine à croire, si les témoignages encore vivants, avec le consentement public, n'en étaient une double conviction. Mais je prétends que c'est à sa douceur que ces bénédictions du ciel doivent être singulièrement attribuées. Voici donc le partage de ce discours. François, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie; c'est le premier point. François, par l'onction de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Eglise; c'est le second point. Tous deux feront le sujet de votre attention.

Première partie.

De dire que la Providence ait permis la propagation de l'hérésie dans le diocèse de Genève, pour donner à François de Sales une matière de triomphe, c'est une pensée, chrétiens, qui n'est pas hors de toute vraisemblance, et qui peut absolument s'accorder avec les secrets et adorables conseils de la prédestination divine. J'aime mieux dire néanmoins, et ce sentiment est plus conforme à la conduite ordinaire du ciel, que, supposé le désastre de ces peuples voisins de la France, Dieu suscita cet homme apostolique, pour être tout ensemble et leur prince et leur pasteur, de même qu'autrefois il suscita David en faveur des Israélites : *Et suscitabo pastorem unum, servum meum David : ipse erit princeps in medio eorum (Ezech., XXXIV)*. Vous savez en quel état se trouvait réduit ce pays infortuné, quand Dieu usa envers lui de cette miséricorde. Genève, dont la seigneurie avait été contestée pendant plusieurs siècles entre les évêques et les comtes genevois, était à la fin devenue sujette de l'hérésie. Depuis soixante ans elle avait secoué le joug des puissances de la terre et du ciel, pour se soumettre à celles de l'enfer; la religion nouvelle de Calvin s'y était retranchée comme dans son fort; et la France avait eu au moins le bonheur de pousser ce poison hors de son sein, après l'y avoir malheureusement conçu; Dieu ne voulant pas que ce royaume très-chrétien fût le siège et le rempart de l'erreur. C'était un triste spectacle de voir tous les environs de Genève, c'est-à-dire des provinces entières, embrasées du même feu que cette ville infidèle : plus de loi ni de prophète; les pierres du sanctuaire étaient dispersées, les temples détruits ou profanés. Jérusalem ne fut jamais plus digne de larmes; car elle n'avait été violée que par ses ennemis : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus (Jerem. Thren., I)*; au lieu que Genève, selon l'expression d'Isaïe, était infectée de ses propres habitants : *Terra infecta est ab habitatoribus suis (Isai., XXIV)*. Eux-mêmes avaient porté les mains sur l'autel du Seigneur, pour le renverser; eux-mêmes avaient aboli les sacrifices et rompu l'alliance que Dieu avait faite avec leurs pères : *Quia transgressi sunt leges, dissipaverunt fœdus sempiternum (Ibid.)*. Or, qui ré-

parera ces ruines? ne faut-il pas la force d'un conquérant pour purger cette terre de tant de monstres? Non, il ne faut que la douceur de François de Sales.

Il me semble que j'entends les anges tutélaires de Genève, qui en font à Dieu la demande et le vœu public, en lui adressant ces belles paroles de l'Écriture : *Emitte Agnum, Domine, dominatorem terræ (Isai., XVI)* : Seigneur, vous vous voyez ici désormais comme dans une terre étrangère, depuis qu'elle n'est plus de votre obéissance; envoyez au plus tôt l'Agneau que vous avez choisi pour la soumettre et pour y rétablir votre empire. Dieu les exauce, mes chers auditeurs; François, quoique l'aîné d'une illustre maison dont il devait être l'appui, éclairé des lumières du ciel, abandonne tous les avantages de sa naissance, renonce même à son patrimoine, pour se consacrer et pour donner ses soins à l'Église de Genève. Le duc de Savoie forme un dessein digne de sa piété : ce prince entreprend la conversion de ce grand diocèse, et François le seconde dans cette entreprise. Il en reçoit la mission de son évêque, qui put bien lui dire en cette rencontre ce que le Sauveur disait à ses disciples : *Ecco ego mitto vos sicut agnos inter lupos (Luc., X)* : Je vous envoie comme un agneau au milieu des loups. Le saint-siège autorise ce choix; et, afin qu'il soit encore plus authentique, le nouvel apôtre est nommé successeur à l'évêché de Genève. Dignité qu'il ne cherche point et qu'il ne refuse point : qu'il ne cherche point, parce que c'est un titre d'honneur; mais aussi qu'il ne refuse point, parce qu'il l'envisage comme un moyen que la Providence lui fournit pour travailler plus efficacement à la destruction de l'hérésie. Ainsi, chrétiens, le voilà cet agneau choisi de Dieu pour exercer sur ces peuples égarés une domination aussi puissante que sainte. Oui, Genève lui obéira; il est son prince, et elle relève de lui; il est son pasteur, et elle est son troupeau; les droits qu'il a sur elle ne souffrent point de prescription : tant qu'elle portera le caractère du baptême, elle n'effacera jamais les marques de sa dépendance. Si les armes de la Savoie n'ont rien pu sur elle, il faut qu'elle soit vaincue par la douceur de François de Sales.

Il entre, mes chers auditeurs, dans cette vigne désolée, qui resseurit à sa vue pour porter bientôt des fruits de grâce; il y marche, mais comme un géant : autant de pas qu'il fait, autant de conquêtes. Partout il arbore l'étendard de la vraie religion; partout on ne voit que des églises renaissantes; partout les saints, dégradés pour ainsi dire, et privés du culte qui leur est dû, sont rétablis dans leurs anciens titres et dans tous leurs honneurs. Chaque jour ramène de nouveaux sujets à Jésus-Christ, et chaque jour grossit la moisson que François prend soin de recueillir. Ah! chrétiens, que ne peut point un homme possédé de l'esprit de Dieu et libre des intérêts de la terre! Vous savez combien la conversion d'une âme engagée dans l'erreur est un ouvrage difficile : ce re-

tour du mensonge à la vérité, surtout dans un esprit opiniâtre, est mis au nombre des miracles, tant il est rare. Rappeler un homme du péché à la grâce, c'est beaucoup, disait Pierre de Blois; de l'idolâtrie païenne le convertir à la connaissance d'un Dieu, c'est quelque chose de plus; mais de l'hérésie embrassée volontairement, et défendue avec obstination, le faire revenir à la créance orthodoxe et catholique, c'est une espèce de prodige. Nous avons bien vu des peuples, dit un savant historien, quitter tout d'un coup la superstition pour se soumettre à la foi chrétienne; un Xavier a de la sorte converti lui seul des millions d'âmes; l'hérésie a eu ses décadences : tantôt par la succession des temps, comme la pélagienne; tantôt par le changement des États, comme l'arienne; quelquefois par la force des armes, comme plusieurs autres; mais que des provinces entières, sans autre secours que celui de la parole, aient été réduites d'une créance hérétique à l'obéissance de la foi, c'est ce que nous ne lisons point dans l'histoire de l'Église. Non, mes chers auditeurs, on ne le lisait point avant que l'homme de Dieu, François de Sales, eût opéré cette merveille : elle était réservée à nos jours, ou plutôt à sa vertu; car il est vrai que jamais apôtre ne travailla avec de plus prompts et de plus merveilleux succès. A peine eut-il prêché dans Thonon, ville du Chablais, que plus de six cents personnes ouvrirent les yeux et renoncèrent à l'erreur qui les aveuglait. Le démon de l'hérésie fuit de toutes parts, et le zélé prédicateur de la vérité le poursuit jusque dans Genève, où ce fort-armé régnait en paix; l'enfer est confondu, ses ministres même sont ébranlés : François les gagne, et en fait des ministres de l'Évangile.

Dispensez-moi, chrétiens, de vous dire en détail tous les avantages qu'eut ce saint prélat, et qu'il remporta sur l'hérésie : ce qui n'a pas épuisé sa charité, laisserait peut-être votre patience. Tout le Chablais fut étonné de se voir catholique; mais, d'un étonnement bien plus heureux que celui dont le monde, selon les termes de saint Jérôme, fut autrefois surpris en se voyant arien. Genève est forcée de payer le juste tribut d'un grand nombre de ses citoyens, qui discernent enfin la voix de leur pasteur. De tous les endroits de la France, l'hérésie vient lui faire hommage, et presque tous ceux de ce royaume qui pensent à leur conversion, vont chercher l'évêque de Genève; il y dispose, par ses soins, l'un des plus grands hommes de notre siècle, le connétable de Lesdiguières; et, pour vous faire voir que je ne dis rien qui ne soit établi sur les preuves les plus certaines, je vous prie de remarquer que ce n'est point ici un sujet dont la vérité puisse être altérée, ou par l'éloignement des lieux, ou par l'antiquité des faits. Je parle suivant la déposition publique et juridique des témoins les plus irréprochables : témoins oculaires, témoins illustres, et pour leur doctrine, et pour leur piété, qui nous apprennent que François de

Sales, par l'ardeur de son zèle et ses glorieux travaux, gagna à l'Eglise et convertit plus de soixante et dix mille hérétiques.

Mais dites-moi, chrétiens, comment s'accomplit ce miracle? comment François trouva le secret de dompter ces esprits rebelles? qu'elles armes il opposa à l'esprit de ténèbres, et de quel charme il usa pour adoucir la fierté de l'hérésie et pour la rendre traitable? Ce fut un charme sans doute, mais un charme innocent que lui fournit la sagesse incréée : *Beati mites, quoniam ipsi possident terram (Matth., V)*. La douceur de son esprit le mit en possession de tant de cœurs, et si vous m'en demandez la raison, je la donne en deux mots : c'est que pour exécuter ce grand ouvrage, il fallut souffrir beaucoup, et agir de même; or, ce fut la douceur chrétienne qui lui rendit tout supportable et tout possible : tout supportable; car ce fut une douceur patiente : tout possible; car ce fut une douceur entreprenante et agissante. D'où je conclus que c'est par cette vertu qu'il a si glorieusement triomphé de l'erreur.

Douceur patiente et à l'épreuve de tout. Par combien de calomnies l'enfer s'efforce-t-il de décrier son ministère? Autant que sa réputation est entière et saine en elle-même, autant est-elle déchirée par les ennemis de Dieu. Mais ce sont les partisans du mensonge, disait-il : permettons-leur cette vengeance; il y a quelque espèce de justice pour eux, et beaucoup de gloire pour nous; aimons-les, et gagnons-les à Dieu, ils seront les premiers à nous justifier. De là ses propres calomnieux, en l'outrageant par intérêt, l'aimaient par inclination; cette inclination, quoique forcée, préparait la voie à François de Sales, pour entrer dans ces cœurs endurcis; et je puis dire que c'était aussi comme la grâce prévenante qui les disposait à se reconnaître, et à sortir de leur égarement. Combien d'insultes a-t-il reçues, et combien sa douceur a-t-elle remporté de signalées victoires sur ceux mêmes qui l'insultaient? Il veut rétablir l'église de Thonon, toute la ville se soulève contre lui; on court aux armes; les nouveaux convertis les prennent pour sa défense. Ah! mes chers enfants, s'écrie-t-il, en s'adressant à ses défenseurs, vous ne savez pas encore sous quelle loi vous vivez, et de quel esprit vous devez être animés. En pensant défendre le pasteur, vous allez dissiper le troupeau. L'Eglise est fondée sur la croix, et nous ne pouvons la rebâtir sur un autre fondement : prions pour nos persécuteurs; c'est ainsi que nous devons les combattre et nous garantir de leurs coups. Evénement merveilleux, chrétiens! ces paroles calment l'orage de la sédition; François fait avec solennité l'ouverture de son église; trois bourgades entières viennent, par leur présence et par leur soumission, la consacrer; et sa douceur opère ce qu'on n'eût pu espérer de la violence. Seigneur, disait David, vous m'avez donné un bouclier de salut : *Clypeum salutis (II Reg., XXII)*; c'était après avoir échappé à mille périls. Cet esprit débonnaire et doux que vous m'avez inspiré, ne m'a pas scule-

ment préservé de mes ennemis, il a même multiplié le nombre de mes sujets : *Mansuetudo multiplicavit me (Ibid.)*. N'est-ce pas François de Sales qui parle, mes chers auditeurs, ou ne pouvait-il pas parler de la sorte, lorsqu'un parti lui ayant dressé des embûches sur le chemin des Ailinges, il en dressa lui-même d'autres à ses assassins, mais bien différentes? Ils venaient pour lui ôter la vie, et ils la reçurent de lui; sa douceur les désarma, les entraîna, et sur l'heure même les arracha à l'hérésie et les éclaira. Je passe tant d'autres exemples où la douceur de notre saint évêque fut toujours victorieuse : douceur, non-seulement patiente et souffrante, mais entreprenante et agissante.

Il l'a bien fallu, chrétiens, pour porter les affaires de la religion au point où il les a conduites. Un sage profane s'étonnait autrefois que nos anciens prophètes se fussent trouvés si souvent dans les cours des princes, traitant et conversant avec eux. Pour des hommes du ciel, disait-il, c'était avoir beaucoup de commerce avec la terre. Oui, répond saint Jérôme; mais ils n'en avaient que pour les affaires de Dieu; et, s'ils les eussent abandonnées, qui en eût pris soin? L'évêque de Genève a paru dans les palais des grands; mais comment? comme un Elie, pour y soutenir les intérêts du Seigneur et de la vraie foi. Je puis même ajouter qu'il y a plus fait par sa douceur, que ce prophète avec son esprit de feu. On n'eût jamais pensé que ce qu'il proposa au conseil de Savoie pour l'extirpation de l'hérésie, dût être agréé : la prudence humaine s'y opposait, et le projet était trop conforme aux maximes de Dieu, pour s'accorder avec la politique des hommes. Mais laissez agir François de Sales. Tandis qu'on tient conseil en la présence du duc, il en tient un autre avec Dieu même, et c'est assez; le sentiment du saint Apôtre l'emportera, l'interdit de la nouvelle secte sera publié, les ministres seront bannis, les catholiques maintenus; ceux de Genève exclus de leurs demandes; tous ces articles arrêtés, ratifiés, exécutés. N'en soyons point surpris : c'est que Dieu, qui tenait en sa main le cœur du prince, l'a remis en celle de François, et François par l'impression de sa douceur, lui fait prendre tous les mouvements de son zèle.

Mais, ô Providence! que faites-vous? pendant que la paix entre les couronnes de France et de Savoie favorise la guerre que cet apôtre a faite à l'hérésie, vous laissez une autre guerre s'allumer entre ces deux Etats, et cette guerre, portée jusque dans le sein de son Eglise, va donner la paix aux rebelles. Avez-vous donc entrepris de troubler vos propres desseins? non, chrétiens! mais elle veut faire part à la France du bien que la Savoie possédait; et parce que ce bienheureux prélat est attaché aussi fortement à Genève, qu'une intelligence à l'astre qu'elle remue, il faut que les intérêts mêmes de ce diocèse l'en séparent, afin qu'il puisse dire avec le Sauveur du monde en quittant son troupeau, il est à propos pour vous que

Je vous quitte : *Expedi vobis ut ego vadam* (Joan., XVI). Ce coup sans doute fut un des plus favorables pour la France. Notre invincible héros, Henri-le-Grand, fit bien des conquêtes sur la Savoie; mais une des plus avantageuses fut d'attirer à sa cour cet homme de Dieu. Il y est conduit par le même esprit qui conduisit Jésus-Christ au désert : l'opinion de sa sainteté, le bruit de ses merveilles préviennent les cœurs en sa faveur; les peuples le comblent d'honneurs, et Henri, c'est-à-dire le plus grand roi qui portât alors la couronne, n'épargne rien pour lui donner toutes les marques d'une singulière estime. Cet auguste monarque, qui ne prisait que le mérite, et dont le discernement était admirable pour le connaître, découvrit d'abord dans le saint prélat d'éminentes qualités, et, s'en expliquant un jour : Non, dit-il, je ne connais point d'homme, dans tout mon royaume, plus capable de soutenir les intérêts de la religion et ceux de l'Etat. Comme la ressemblance forme les liaisons, ce prince, également belliqueux et débonnaire, aimait François, en qui il voyait tant de courage à combattre les ennemis de l'Eglise, et au même temps une douceur si engageante : il l'aima, dis-je, jusqu'à l'honorer de sa plus intime familiarité, n'estimant pas qu'il y eût de la disproportion, quand la majesté se trouvait d'une part et la sainteté de l'autre. Les belles espérances de fortune, dira peut-être ici quelque mondain ! si ce prélat eût su profiter de son crédit, il pouvait parvenir aux plus hauts rangs. Ce n'étaient pas seulement des espérances, mes chers auditeurs, c'étaient de la part d'Henri des preuves effectives d'une bienveillance et d'une magnificence toute royale. Déjà, par son ambassadeur auprès du souverain pontife, il demandait pour François le chapeau de cardinal; déjà il lui assurait des évêchés de son royaume, le premier vacant; déjà, pour l'attacher de plus près à sa personne, il lui offrait le siège de Paris, sous le titre de coadjuteur. La fortune ne lui a donc pas manqué; mais cet homme évangélique se crut obligé, pour l'intérêt de Dieu, de manquer à une si éclatante fortune; et, quelque jugement qu'en puisse faire la sagesse du siècle, si François de Sales eût usé de sa faveur suivant les vues du monde, jamais il n'eût eu dans l'estime de Henri la place qu'il y occupait, et nous ne ferions pas aujourd'hui son éloge : c'eût été un grand cardinal, et non un grand saint, on eût parlé de lui tandis qu'il vivait encore sur la terre; mais maintenant son nom serait dans l'oubli; au lieu que, par un renoncement si généreux et si rare, il l'a rendu immortel.

Ce fut, après tout, un langage bien nouveau à la cour, que celui de François de Sales. Que répondit-il à notre glorieux monarque, et que lui représenta-t-il ? qu'il était à la suite de la cour, non point pour ses propres affaires, mais pour celles de son diocèse; qu'il serait bien condamnable s'il négligeait les unes pour avancer les autres; que l'Eglise de Genève était son épouse, et

qu'il lui serait d'autant plus fidèle, que c'était une épouse affligée, dont il devait être la consolation et le soutien; que Dieu l'avait appelé à la conversion de sa patrie, et qu'il mourrait dans la poursuite de ce dessein; que pour cela il avait besoin de toutes les bontés de sa majesté, et qu'il n'en attendait nulle autre grâce. Voilà, pour m'exprimer de la sorte, comment les saints font leur cour; voilà comment les Athanase l'ont faite auprès de Constantin, les Remi auprès de Clovis, les Thomas auprès de Henri, roi d'Angleterre, toujours pour la gloire de Dieu et la cause de l'Eglise. Grand roi, ajouta François, Dieu vous demande trois choses : le rétablissement de la religion catholique dans le pays de Gex, main-levée de tous les bénéfices usurpés par l'hérésie, et sûreté pour les églises qu'il lui a plu édifier par mes soins. Tous ces chefs étaient importants, chrétiens; et je me suis trompé quand j'ai dit que François de Sales n'avait point usé de son crédit : il en eût moins fallu pour s'élever aux plus grandes dignités; mais, possédant le cœur de Henri, que ne pouvait-il pas se promettre et obtenir ? On lui dépêche toutes les expéditions nécessaires : de là il se transporte à Dijon; il y annonce la parole de Dieu, et, pour toute reconnaissance, il souhaite que ses lettres soient enregistrées au parlement de Bourgogne : elles le sont. Il retourne en Savoie, il les fait exécuter avec une vigueur tout apostolique : l'hérésie est déconcertée de se voir enlever le patrimoine de l'Eglise, et il triomphe de voir tout le pays de Gex reconquis à Jésus-Christ. Or, encore une fois, qui fit tout cela ? la douceur agissante de notre apôtre. Tel fut le moyen qu'il mit en œuvre pour se rendre maître de tant d'esprits. Est-ce par sa doctrine qu'il persuadait ? il est vrai, c'était un des plus savants prélats de son siècle; sa profonde capacité fut admirée par les premiers hommes du monde : j'entends les cardinaux Baronius et Bellarmin; le saint-siège le consulta sur les points les plus difficiles de notre religion; il a donné cent fois le défi aux ministres de l'hérésie, et leur suite n'était pas tant une marque de leur peu de capacité et d'érudition, puisqu'ils passaient pour les plus habiles qui fussent dans leur secte, qu'une preuve de la haute suffisance de François. Mais vous savez la belle parole du grand cardinal du Perron : J'ai, disait-il, assez de science pour convaincre les hérétiques, mais l'évêque de Genève a la grâce pour les convertir. Quoi donc ! était-ce une grâce de miracles, comme celle d'un saint Grégoire ! il en a fait, chrétiens, et de tels que les plus sévères informations n'ont servi qu'à les autoriser. Quand il n'y en aurait point d'autre, celui-ci serait le plus authentique de tous, d'avoir converti tant d'hérétiques sans miracles. Mais disons toujours et reconnaissons que c'est sa douceur qui le rendit si habile dans l'art tout divin de gagner les âmes; c'est elle qui lui concilia les esprits les plus indociles et les plus farouches, pour les ramener à Dieu; c'est par elle que les hérétiques

ques même, comme Théodore de Bèze, ont été si fort-ment combattus, que, sans les intérêts humains qui les dominaient, elle les eût soumis; c'est elle qui tant de fois a engagé les plus obstinés hérétiques à le choisir pour arbitre de leurs différends. En sorte qu'on peut dire de lui ce que l'Écriture a dit de Moïse, que ce fut le plus affable, le plus prévenant, le plus condescendant de tous les hommes qui vivaient sur la terre : *Vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra* (Num., XII). A quoi nous pouvons ajouter que ce fut par là même le plus efficace et le plus heureux dans ses saintes entreprises; qu'il a dompté Pharaon, ou plutôt qu'il a dompté l'hérésie, plus intraitable encore que Pharaon; et qu'il a délivré le peuple de Dieu de la servitude, en le réduisant sous l'obéissance de son légitime pasteur.

De là, mes chers auditeurs, double instruction pour nous. L'une, par rapport à la vraie foi, que François a prêchée et rétablie; et l'autre, par rapport à la manière dont il l'a prêchée, et au moyen dont il s'est servi pour la défendre et la rétablir. Car apprenons d'abord à estimer notre foi, pour laquelle ce digne ministre du Dieu vivant a si glorieusement combattu. Cultivons-la dans nous-mêmes, comme il l'a cultivée dans les autres: gardons surtout cette importante maxime, qu'il recommandait si souvent, de faire paraître notre foi dans les moindres observances de notre religion, et particulièrement en celles dont l'hérésie a témoigné plus de mépris et plus d'horreur: car ces pratiques, disait-il, supposé les principes de notre créance, sont saintes et vénérables; il faut donc, autant qu'il nous est possible, les maintenir, et d'autant plus les respecter en les observant, que l'erreur s'est plus attachée à les décrier en les rejetant. Plus elles sont petites, plus elles servent d'exercice à notre soumission et à notre foi: c'est bien mal travailler à la conversion des hérétiques, que d'entrer dans leurs sentiments, sous prétexte de ne retenir que les choses essentielles. Enfin, ajoutait-il, je n'ai jamais vu personne respecter et observer les points les plus légers de la discipline de l'Église, qui ne demeurât ferme dans la foi; mais j'en ai bien vu de ceux qui les négligeaient se démentir peu à peu et tomber malheureusement dans l'incrédulité. Voilà pourquoi il faisait état de ces confréries saintement instituées dans l'Église, en ayant lui-même établi une sous le titre de la Croix. Plus les novateurs s'efforçaient de décréditer la pratique des vœux, plus il s'appliquait à la relever, s'étant lui-même engagé par vœu à réciter le chapelet tous les jours de sa vie. Plus ils raillaient des jeûnes et des austérités corporelles, plus il en exaltait l'usage. Plus ils se déchaînaient avec fureur contre les ordres religieux, plus il portait leurs intérêts, et s'en déclarait le protecteur.

Mais d'ailleurs quelle autre leçon, que cette douceur dont il assaisonnait toutes ses paroles, tous ses discours, et dont il ne se

départit jamais dans toutes les occasions où il eut à traiter avec le prochain. En cela imitant Dieu même, qui, selon le beau mot du sage, nous gouverne d'autant plus efficacement, qu'il nous conduit doucement: *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter* (Sap., VIII). Car, pour développer ce fonds de morale, si étendu et si nécessaire dans tous les états, prenez garde, s'il vous plaît, ce n'est point par la souveraineté de son empire que notre Dieu gagne nos cœurs. Il nous fait par là dépendre de lui; mais par là il ne nous attire pas à lui. Ce n'est point par la sagesse de son entendement divin; il peut bien nous éclairer par là, mais non pas nous toucher. Si donc il s'insinue dans nos âmes, et s'il s'en rend le maître, c'est par la douceur de son esprit et de sa grâce. Ainsi, chrétiens; ce n'est point par la hauteur et par la domination, beaucoup moins par la fierté et l'arrogance que nous nous concilierons les cœurs de ceux avec qui nous avons à vivre, ou dont la Providence nous a chargés; ce n'est point par nos belles qualités, ni par tous les avantages de notre esprit, mais par la douceur de notre charité. Nous avons des monstres à combattre, aussi bien que François de Sales: *Placavit monstra* (Eccles., XLV), les uns dans nous-mêmes, et les autres dans le prochain. Dans nous-mêmes, ce sont nos vices qui nous corrompent, nos passions qui nous dominent, l'esprit du monde, l'amour du plaisir, le libertinage, l'impiété, l'avarice, l'orgueil, l'ambition. Or, ces monstres domestiques, j'en conviens, c'est par la sévérité que nous devons les exterminer de notre cœur et les détruire. Soyons sévères alors, et ne nous épargnons point, ne nous flâtons point; notre douceur nous serait pernicieuse, et, bien loin d'étouffer nos passions, elle ne servirait qu'à les nourrir et à les fortifier. Mais il y a d'autres monstres que nous devons attaquer dans le prochain, surtout dans ceux avec qui nous avons certains rapports de supériorité, de proximité, d'amitié: et ces monstres, par exemple, ce sont la colère de l'un, ses emportements et ses violences; la haine de l'autre, ses animosités et ses ressentiments; l'humeur de celui-là, ses bizarreries et ses caprices; les désordres de celui-ci ses habitudes criminelles et ses débauches voilà souvent la matière de nos combats. Or, je prétends que dans ces combats vous ne pouvez espérer de vaincre que par la douceur; vous aurez beau chercher d'autres voies, il en faudra toujours revenir à celle que l'Évangile nous a enseignée: *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* (Matth., V): Heureux ceux qui sont doux et pacifiques, parce qu'ils posséderont la terre: c'est-à-dire parce qu'ils se rendront maîtres des cœurs, et qu'ils les tourneront où il leur plaira. Non, tout autre moyen ne nous réussira pas, autorité, rigueur du droit, raison, adresse de l'esprit; car les autres ne déféreront pas à nos belles pensées, et ils croiront juger des choses aussi sainement

(Cinq.)

que nous. Nous dirons bien des raisons ; mais on ne prendra pas toujours pour règle notre raison : nous ferons valoir notre autorité ; mais ce ne sera souvent que pour causer de plus grandes révoltes. D'y procéder par la rigueur du droit, c'est s'engager dans des contestations éternelles, dans des examens infinis, et susciter des guerres qui ne s'éteindront jamais. Il ne reste donc que la douceur, qui gagne peu à peu, qui persuade sans dispute, et qui entraîne sans effort. Apprenez de moi, disait le Sauveur du monde, que je suis doux et humble de cœur : soyez-le comme moi, et vous entretenez le bon ordre et la paix : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et inveniatis requiem animabus vestris (Matth., XI)*. Je sais que pour cela il faudra prendre sur soi, compatir, excuser, dissimuler, céder, descendre, se soumettre et s'humilier ; et de plus, je sais que tout cela est difficile. Mais voilà pourquoi je vous disais, il y a quelque temps, que la grande sévérité du christianisme consistait dans la pratique de la charité, et que c'était une illusion de la vouloir chercher hors de là, ou de prétendre la trouver sans cela. Saint François de Sales s'est adonné à un continu exercice de la douceur pour l'intérêt de la foi, et nous devons nous y attacher pour l'intérêt de la charité ; car la charité ne nous doit pas être moins précieuse que la foi, et nous ne devons pas moins faire pour l'une que pour l'autre. C'est par la force de sa douceur que François a triomphé de l'hérésie ; et c'est par l'onction de sa douceur qu'il a rétabli la piété dans l'Eglise. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention pour cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Les évêques, dit saint Denys, sont les princes de la hiérarchie ecclésiastique ; il leur appartient donc de perfectionner les fidèles, comme les anges, dans la hiérarchie céleste, perfectionnent ceux qui leur sont inférieurs. De là vient, ajoute saint Thomas, l'obligation indispensable qu'ont les évêques d'être parfaits, puisqu'il n'est pas possible, au moins dans l'ordre naturel des choses, qu'ils communiquent aux autres, par leur action, ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Cette vérité, dont les exemples particuliers ne nous convainquent pas toujours, se trouve pleinement justifiée dans notre illustre prélat. Il a été choisi de Dieu pour répandre l'esprit de piété dans tout le corps de l'Eglise, et il l'a fait par trois excellents moyens : par la douceur de sa doctrine, par la douceur de sa conduite, par la douceur de ses exemples. C'est ce qui l'a élevé à un si haut rang, et placé, comme l'Agneau de Dieu, sur la sainte montagne : *Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem Sion (Apoc., XIV)*.

La piété tire un merveilleux secours de la doctrine, mais toute doctrine n'est pas propre à la piété. Sans parler de la fausse doctrine qui séduit, de la mauvaise doctrine qui corrompt, de la doctrine profane qui enfle, il y en a d'autres qui, toutes bonnes et toutes saintes qu'elles sont, ou surpassent l'esprit

par leur élévation, ou l'épuisent par leur subtilité, ou l'accablent par leur rigueur ; les unes l'éclairent sans l'émouvoir ; d'autres le touchent sans l'instruire ; celles-ci sont trop mystérieuses, et l'embarrassent ; celles-là trop austères, et le rebutent. Pourquoi, de tant d'éloquentes prédications et de tant de livres remplis de piété, y en a-t-il si peu qui nous l'inspirent ? c'est que la doctrine des hommes parlant, et d'un esprit défectueux, et d'un sens particulier, elle tient toujours des qualités de son principe, et par conséquent ne peut être ni parfaite ni universelle ; si elle entre dans un cœur, elle en trouve un autre fermé ; pour un qui la reçoit, cent l'écourent avec indifférence ; au lieu que celle qui vient de Dieu se fait comprendre à tous et goûter de tous : *Et erunt omnes docibiles Dei (Joan., VI)*. Or, telle est la merveille que je découvre dans le grand et incomparable François de Sales : sa doctrine est une viande non de la terre, mais du ciel, qui de la même substance nourrit, aussi bien que la manne, toutes sortes de personnes. Et je puis dire, sans blesser le respect que je dois à tous les autres écrivains, qu'après les saintes Ecritures, il n'y a point d'ouvrages qui aient plus entretenu la piété parmi les fidèles, que ceux de ce saint évêque. Oui, chrétiens, les Pères ont écrit pour la défense de notre religion, les théologiens pour l'explication de nos mystères, les historiens pour conserver la tradition de l'Eglise ; ils ont tous excellé dans leur genre, et nous leur sommes à tous redevables ; mais pour former les mœurs des fidèles, et pour établir dans les âmes une solide piété, nul n'a eu le même don que l'évêque de Genève. Son Introduction seule à la vie dévote ; combien a-t-elle converti de pécheurs ? combien a-t-elle formé de religieux ? combien d'hommes et de femmes a-t-elle sanctifiés dans le mariage ? combien, dans tous les états, a-t-elle fait de changements admirables ? Je vous le demande, chrétiens ; car pourquoi citer ici les souverains pontifes, les cardinaux, les princes et les rois qui lui ont donné tant d'éloges, et pourquoi rapporter un nombre presque infini de miracles que la lecture de ce livre a produits ? Vous l'avez entre les mains ; et une des marques les plus évidentes de son excellence et de son prix, c'est que, dans le christianisme, il soit devenu si commun. L'avez-vous jamais ouvert, sans vous sentir excités à la pratique de la vertu, sans concevoir de saints desirs d'être à Dieu, sans que l'Esprit de grâce vous ait parlé intérieurement, sans que la conscience vous ait fait quelque reproche ? or, ce que vous avez éprouvé, mes chers auditeurs, est une expérience générale et la meilleure preuve de la proposition que j'ai avancée, savoir, que François, par sa doctrine, a répandu dans les cœurs l'esprit de la vraie piété.

Mais qu'y a-t-il donc dans cette doctrine qui la rende si universelle et si efficace ? qui fait que ni les savants n'y trouvent rien au-dessous d'eux, ni les faibles rien de trop relevé ; qu'elle convient à toutes sortes de con-

ditions, qu'il n'y a point de tempérament qui n'en ressente l'impression? c'est, mes frères, cette douceur inestimable, qui faisait distiller de la plume de notre saint évêque, comme des lèvres de l'Epouse, le lait et le miel : *Favus distillans labia tua, mel et lac sub lingua tua* (Cant. IV). Voilà ce qui a donné tant de goût pour ses ouvrages aux âmes les plus mondaines et les moins sensibles à la piété. Prenez garde, au reste; je ne dis pas que la doctrine de François de Sales soit douce dans ses maximes. Il n'y a rien de si difficile, dans la loi chrétienne, qu'elle n'embrasse; mais, en cela même, elle est plus conforme à celle de Jésus-Christ. Le Sauveur, remarque saint Augustin, dit que son joug est doux : *Jugum meum suave est* (Matth. XI) : pourquoi? parce qu'il nous impose une charge plus légère? non, sans doute; trois additions à la loi écrite qu'il exprime en ces termes : *Ego autem dico vobis* (Matth. V), sont d'une observance plus rigoureuse que tous les anciens préceptes. Le joug du Seigneur est doux, ajoute ce Père, non point à raison de sa matière, car c'est un joug; mais par la grâce de l'Évangile, qui nous aide à le porter. Ainsi la morale que François a enseignée est en elle-même une morale sublime et de la plus haute perfection; mais, suivant le dessein de son maître, il a, par l'onction de ses écrits, adouci l'amertume de la croix, que Jésus-Christ avait rendue si désirable et si précieuse, en la détrempant dans son sang. Ah! chrétiens, si la morale de ce saint prédicateur, seulement tracée sur le papier, est encore si puissante, que ne pouvait-elle point, quand elle était vivante et animée? et lorsqu'elle partait immédiatement de ce cœur enflammé du zèle le plus pur et le plus ardent, quel feu ne devait-elle pas répandre partout? De vous dire que François de Sales a été l'oracle de son temps, que Paris l'a admiré, que les parlements de France, par des députations honorables, l'ont recherché pour entendre sa doctrine, qu'il fut l'apôtre de la cour, ce serait peu; et, si vous savez peser les choses au poids du sanctuaire, vous l'estimerez plus sortant de ce grand nombre d'admirateurs qui le suivaient en foule, et se retirant dans le désert, c'est-à-dire quittant la cour et Paris, pour consacrer les carêmes entiers aux moindres villes de son diocèse, et aimant mieux, comme Jésus-Christ, prêcher dans les bourgades que dans Jérusalem. De là même aussi ces bénédictions abondantes que Dieu donnait à son ministère; de là ces soupirs que poussaient vers le ciel ses auditeurs, et ces larmes qui coulaient de leurs yeux; de là ces fruits de pénitence qu'il recueillait après ses prédications évangéliques, comme le seul tribut qu'il prétendait tirer de cet emploi : recevant les pécheurs, écoutant leurs confessions, les encourageant et les consolant, leur prescrivant des règles de vie conformes à leur état, et tout cela avec cette sage douceur qui les convainquait et qui les attachait inviolablement à leurs devoirs. Un des souhaits de saint Fulgence était

de voir saint Paul prêchant l'Évangile; et ne vous sentez-vous pas, chrétiens, touchés du même désir à l'égard de François de Sales? Or, il est aisé de vous satisfaire : l'évêque de Genève vit encore dans ses écrits, parce qu'il y a laissé tout son esprit : choisissez-le pour votre prédicateur; en tout temps et en tous lieux vous pouvez l'entendre. Je n'aurai pas peu fait pour votre salut, si je puis vous engager à cette sainte pratique; et cet homme de Dieu aura la gloire de continuer, après sa mort, ce qu'il a si heureusement commencé pendant sa vie, lorsqu'il a établi la piété et le culte de Dieu, par la douceur de sa doctrine.

Ce sujet est trop vaste, mes chers auditeurs, pour le renfermer dans un seul discours. A cette douceur de la doctrine François joignit la douceur de la conduite dans le gouvernement des âmes; et quel nouveau champ s'ouvre devant moi? que dirai-je des effets merveilleux que produisit dans l'Église une telle direction? Je n'en veux qu'un exemple, il est mémorable. Je parle de ce saint ordre qu'il a institué sous le titre de la Visitation de Marie. Oui, chrétiens, c'est à la conduite de son instituteur, à cette conduite également religieuse et douce qu'il doit sa naissance; c'est sur cette conduite qu'il est fondé, c'est par cette conduite qu'il subsiste. Vous le savez; Dieu choisit l'illustre et vénérable dame de Chantal pour l'exécution de ce grand ouvrage, et l'adressa à François de Sales, auquel il avait inspiré le même dessein. Dès qu'elle a vu ce saint prélat, qu'elle l'a entendu, la voilà d'abord gagnée par l'attrait de sa douceur; cette femme forte que nous avons enfin trouvée dans notre France : *Mulierem fortem quis inveniet* (Prov. XXXI)? connaît bientôt que ce saint directeur agit de concert avec Dieu dans cette affaire : *Gustavit et vidit quia bona est negotiatio ejus*; cela suffit : et, sans une plus longue délibération, elle se résout à tout entreprendre pour seconder son zèle : *Manum suam misit ad fortia*. Elle rompt les liens qui la tiennent attachée au monde; elle quitte sa patrie et va dans une autre terre planter une nouvelle vigne, qui devait fructifier au centuple et se répandre de toutes parts : *De fructu manuum suarum plantavit vineam*. A peine a-t-elle mis la main à l'œuvre du Seigneur, qu'un nombre de saintes vierges se joignent à elle pour prendre part au travail et pour s'enrichir de grâces et de vertus : *Multæ filiarum congregaverunt divitias*. Telle fut l'origine de cet ordre si florissant; vous me demandez quelle est sa loi fondamentale? la voici dans les paroles du sage au même endroit : *Et lex clementiæ in lingua ejus*, une autre version porte, *lex mansuetudinis*. C'est la loi de douceur, cette loi extraite du cœur de François, pour être gravée dans celui de ses filles en Jésus-Christ; car il ne fallait pas qu'une si belle vertu mourût dans sa personne; et, si le double esprit du prophète dut être transmis à un autre, il était encore plus important que l'esprit simple et doux de ce glorieux fondateur fût multiplié : *Mansuetudo multi-*

placavit me. Il semble, en effet, que, dans ces excellentes lettres par où il forma ce cher troupeau dont il était le conducteur, il ne leur recommande rien autre chose que la douceur de l'esprit; cette douceur d'esprit est le sujet ordinaire de ces admirables entretiens que nous lisons, et qu'il avait avec ces âmes prédestinées : à cette douceur d'esprit il rapporte toutes les constitutions de son ordre. Pourquoi, de toutes les congrégations religieuses, celle-ci est-elle spécialement favorisée du ciel? pourquoi, par un avantage assez rare, lorsque le temps altère tout, croît-elle sans cesse dans la perfection de son institut, au lieu d'en dégénérer? pourquoi se remplit-elle tous les jours de tant de sujets distingués, et par la splendeur de leur naissance, et par le mérite de leurs personnes? c'est que l'esprit de François y règne, c'est qu'elle est gouvernée par sa douceur. Je ne dis pas ceci, mes très-chères sœurs, pour vous donner la préférence au-dessus de tous les ordres de l'Eglise; vous les devez honorer, et ce sera toujours beaucoup pour vous d'être les plus humbles dans la maison de Dieu. Mais je vous le dis pour vous faire encore plus aimer cette douceur qui vous doit être si précieuse, puisque c'est l'héritage de votre père, et que vous ne la pratiquerez jamais selon ses règles, sans triompher de toutes les passions, sans acquérir toutes les vertus, et sans vous élever, comme lui, jusqu'au sommet de la montagne ou de la sainteté évangélique : *Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia (Apoc. XIV).*

Quand le grand évêque de Genève, par la douceur de sa conduite et pour l'avancement de la piété, n'aurait rien fait davantage que d'établir dans le christianisme un ordre où Dieu est si parfaitement et si constamment servi, ne serait-ce pas assez et ne trouverais-je pas en cela même l'ample matière d'un des plus solides et des plus magnifiques éloges? Mais non, chrétiens; Dieu a prétendu de lui, et attend aujourd'hui de moi quelque chose de plus; Dieu, dis-je, a prétendu de lui que, par la douceur de ses exemples, il fût renaltre en vous l'esprit de la piété chrétienne; et Dieu attend encore de moi, qu'en vous les proposant, je contribue à une fin si importante. Oubliez, s'il est possible, tout ce que j'ai dit, et regardez seulement la vie de François de Sales; c'est un des plus excellents modèles que vous puissiez imiter. Hélas! mes chers auditeurs, où la piété en est-elle maintenant réduite? François de Sales lui avait donné du crédit; elle régnait de son temps jusque dans la cour, où il l'avait introduite avec honneur; et présentement n'est-elle pas en quelque sorte bannie de la société des hommes? Les libertins méprisent insolentement ses maximes, et elle passe parmi ces prétendus esprits forts pour simplicité et pour faiblesse, parce qu'elle nous fait dépendre de Dieu, et qu'elle nous assujettit à la loi de Dieu. Les grands, dont elle devrait être autorisée, l'abandonnent, parce qu'elle ne peut compatir avec l'ambi-

tion et l'intérêt qui les dominent; tout le reste, à peine la connaît-il, tant il est aveugle et grossier : on se contente de vivre sans penser à vivre chrétiennement. Ce désordre n'est-il pas tel que je le dis; et, si nous avons encore quelque sentiment de religion, n'en devons-nous pas être touchés? Mais quoi! mes frères, ne le corrigerons-nous point, ce désordre si déplorable, et faisant profession de garder si exactement tous les devoirs où la vie civile nous engage, n'aurons-nous nul soin de cette belle vie qui fait toute la perfection d'un chrétien? Ah! du moins considérez ici le modèle que je vous présente : il vous fera voir ce que c'est que la piété; il vous la fera non-seulement estimer, mais aimer. La Providence, qui voulait nous donner François pour exemple, l'a attaché à une vie commune, afin qu'elle n'eût rien que d'imitable : il n'a point passé les mers, pour aller dans un nouveau monde chercher de l'exercice à son zèle; il est demeuré dans sa patrie, mais il y a été prophète et plus que prophète, puisqu'il en a été le salut. Voilà ce que vous pouvez faire par proportion dans vos familles, et n'y êtes-vous pas indispensablement obligés?

François n'a point refusé les bénéfices de l'Eglise; il était plus nécessaire qu'il nous enseignât à les bien recevoir. Voyez s'il y est entré par des considérations humaines, et déplorez les abus et les scandales de notre siècle, où ce sont des vues intéressées, des vues ambitieuses qui nous servent de vocation pour tous les états, même les plus saints. De cet exemple vous tirerez deux règles de conduite, l'une particulière, l'autre générale : car d'abord vous apprendrez en particulier avec quel esprit vous devez approcher de l'autel du Seigneur et paraître dans son sanctuaire; que c'est le Seigneur même qui doit vous appeler à ce sacré ministère, et non point vous qui ayez droit de vous y porter. Et, par une conséquence plus générale, vous conclurez ensuite que, Dieu étant le maître de toutes les conditions, c'est à lui de les partager, à lui de vous les marquer, à lui de vous les choisir, sans qu'il vous soit permis de prévenir ou d'interpréter son choix à votre gré. Si ces règles étaient fidèlement observées, nous ne verrions pas, dans les bénéfices et les dignités ecclésiastiques, tant de sujets qui ne s'y sont ingérés que par la faveur, que par l'intrigue, que par les voies les plus sordides et les plus basses; et nous n'aurions pas encore la douleur de voir dans le monde tant d'hommes sans mérite, sans talents, sans nulle disposition, occuper les places les plus honorables, et se charger des fonctions les plus importantes.

François, en acceptant la dignité épiscopale, ne nous a pas donné le même exemple de renoncement que plusieurs autres qui ont pris la fuite et se sont cachés dans les déserts pour éviter, ou un fardeau, ou un honneur qu'ils craignaient. Mais j'ose dire néanmoins qu'en cela même il a fait quelque chose de plus rare et de plus instructif pour nous : car, se trouvant engagé à une Eglise

pauvre et désolée, dont Dieu lui avait confié le soin, jamais rien ne l'en put séparer. C'était son épouse; et, toute défigurée qu'elle paraissait à ses yeux, il lui fut toujours fidèle; en sorte qu'il la préféra à tout ce qu'on put lui offrir de plus spécieux et de plus brillant. Un tel exemple n'a-t-il pas je ne sais quoi qui gagne le cœur? Vous me demandez, chrétiens, quelle application vous en pouvez faire à vos mœurs? rien de plus juste et de plus nécessaire à une solide piété. C'est d'aimer la condition où Dieu vous a appelés, quelle qu'elle soit, de vous y tenir et de ne chercher rien au-delà, persuadés que, si vous y suivez les vues de la Providence, si vous y demeurez par l'ordre de Dieu, il n'y a point de condition où vous n'ayez tous les moyens de vous sanctifier. C'est de réprimer ces insatiables désirs qu'inspirent aux âmes mondaines, ou l'envie d'avoir, ou l'envie de paraître; formant toute votre vie sur les grandes maximes du véritable honneur, de la raison, de la foi, et n'écoutant point ces faux principes qu'on se fait dans le siècle et même dans l'Eglise, pour viser sans cesse plus haut et pour ne mettre jamais de bornes à ses prétentions. Dès que vous saurez ainsi vous fixer, vous ne serez plus si entêtés de votre fortune, si distraits et si dissipés; vous vous préserverez de mille écueils où l'innocence échoue; et, plus attentifs sur vous-mêmes, vous serez plus en état de goûter Dieu et de marcher tranquillement et avec assurance dans ses voies.

François, revêtu de l'épiscopat, a fait consister sa perfection dans la pratique des devoirs propres de son ministère, visitant son Eglise, tenant des synodes, conférant les ordres sacrés, instruisant les prêtres, dirigeant les consciences, prêchant la parole de Dieu, administrant les sacrements. En tout cela rien d'extraordinaire, sinon qu'il le faisait d'une manière non ordinaire, parce qu'il le faisait en saint, c'est-à-dire parce qu'il le faisait avec fidélité, descendant à tout, jusques à converser avec les pauvres, et à enseigner lui-même la doctrine chrétienne aux enfants; parce qu'il le faisait avec assiduité, ayant ses heures, ses jours, tous ses temps marqués, et donnant à chacun ce qui lui était destiné; parce qu'il le faisait avec persévérance et sans relâche, s'élevant au-dessus de tous les dégoûts, de tous les ennuis, de toutes les humeurs, principes de ces vicissitudes et de ces changements perpétuels, qui, selon les différentes conjonctures, nous rendent si différents de nous-mêmes; parce qu'il le faisait toujours avec une ferveur vive et animée, ne se déchargeant point sur les autres de ce qu'il pouvait lui-même porter; le premier au travail, et le dernier à le quitter; ne comptant pour rien les fatigues passées, et ne pensant qu'à en prendre de nouvelles et qu'à recommencer: enfin, parce qu'il le faisait avec une droiture et une pureté d'intention qui relevait devant Dieu le prix de toutes choses, même des plus légères en appa-

rence, et leur imprimait un caractère de sainteté; n'ayant en vue que Dieu, que le bon plaisir de Dieu, que l'honneur de Dieu. Ah! chrétiens, on se fait tant de fausses idées de la piété; on la croit fort éloignée, lorsqu'elle est auprès de nous; on se persuade qu'il faut sortir de son état, et abandonner tout pour la trouver; et voilà ce qui ralentit toute notre ardeur, et ce qui nous désespère. Mais étudiez bien François de Sales; c'est assez pour vous détromper. Vous apprendrez de lui que toute votre piété est renfermée dans votre condition et dans vos devoirs. Je dis dans vos devoirs fidèlement observés: ne manquez à rien de tout ce que demandent votre emploi, votre charge, les diverses relations que vous avez plus directement, ou avec Dieu, en qualité de ministres des autels, ou avec le public en qualité de juges, ou avec des domestiques en qualité de maîtres, ou avec des enfants en qualité de pères et de mères; avec qui que ce puisse être, et dans quelque situation que ce puisse être, embrassez tout cela, accomplissez tout cela, ne négligez pas un point de tout cela. Je dis dans vos devoirs assidûment pratiqués: ayez dans l'ordre de votre vie certaines règles qui distribuent vos moments, qui partagent vos soins, qui arrangent vos exercices selon la nature et l'étendue de vos obligations; tracez-les vous-mêmes, ces règles, ou, pour agir plus sûrement et plus chrétiennement, engagez un sage directeur à vous les prescrire, et faites-vous une loi inviolable de vous y soumettre. Je dis dans vos devoirs constamment remplis: avancez toujours dans la même route, sans vous détourner d'un pas; et, malgré l'ennui que peut causer une longue et fatigante continuité, n'ayez pour mobiles que la raison et la foi, qui chaque jour sont les mêmes, et qui chaque jour, autant qu'il vous convient, vous appliqueront aux mêmes œuvres. Je dis dans vos devoirs gardés avec une sainte ardeur: non pas toujours avec une ardeur sensible, mais avec une ardeur de l'esprit, indépendante des sentiments et au-dessus de tous les obstacles. Enfin, je dis dans vos devoirs sanctifiés par la droiture de votre intention: tellement que, dérangés de tout autre intérêt et de tout autre désir, vous ne soyez en peine que de plaire à Dieu, et vous ne vous proposiez que de faire la volonté de Dieu. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que vous enseignera le saint directeur dont vous venez d'entendre l'éloge, et dont je voudrais que les leçons fussent gravées dans votre souvenir en caractères ineffaçables: voilà, dans ses exemples, le précis et l'abrégé de sa morale; de cette morale également ennemie de tout excès, soit de relâchement, soit de rigueur; de cette morale qui ne ménage et ne flatte personne, mais aussi qui ne décourage et ne rebute personne, de cette morale qui joint si bien ensemble, et toute la douceur, et toute la perfection de la loi évangélique.

Vous me direz qu'on ne voit point là, ni de rigoureuses pénitences à pratiquer, ni de

grands efforts à soutenir : j'en conviens ; mais j'ajoute et je réponds que c'est cela même qui en fait l'excellence et qui nous en doit donner la plus haute estime. Car c'est là que, sans qu'il paraisse beaucoup de mortifications, on a sans cesse à se mortifier ; que, sans croix en apparence, on trouve sans cesse à se crucifier ; que, sans nulle violence au dehors, il faut sans cesse se vaincre et se renoncer. Et je vous le demande en effet, chrétiens, pour s'assujettir, comme François de Sales, à une observation exacte et fidèle, à une observation pleine et entière, à une observation constante et assidue, à une observation sainte et fervente des devoirs de chaque état, quelle attention est nécessaire ! quelle vigilance et quels retours sur soi-même ! Et, pour se maintenir dans cette attention et cette vigilance continuelle, de quelle fermeté a-t-on besoin, et en combien de rencontres faut-il surmonter la nature, captiver les sens, gêner l'esprit ? D'ailleurs, combien de devoirs, difficiles en eux-mêmes et très-onéreux, combien qui nous exposent à mille contradictions et à mille combats ? combien dont on ne peut s'acquitter sans se faire la victime du public, la victime du bon droit, la victime de l'innocence ? combien qui demandent le plus parfait désintéressement, le sacrifice le plus généreux de toutes les inclinations, de toutes les liaisons du sang et de la chair ? Et comme tout cela se fait selon les obligations ordinaires de la condition, et n'a pas un certain faste, ni un certain brillant que la singularité donne à d'autres œuvres, quelle doit être la force et la pureté de nos sentiments, lorsque, sans nul soutien extérieur, sans nul éclat et sans nulle vue de paraître, la seule religion nous anime, la seule équité nous sert d'appui, le seul devoir nous tient lieu de tout ? Ah ! mes chers auditeurs ! entrons dans cette voie, et ne craignons point qu'elle nous égare. C'est la voie la plus droite et la plus courte, elle est ouverte à tout le monde, et François a eu la consolation d'y attirer après lui une multitude innombrable de fidèles. Si, par une dangereuse illusion, elle ne nous semble pas encore assez étroite, c'est que nous n'y avons jamais bien marché, et que nous ne la connaissons pas. Faisons-en l'épreuve ; et quand, après une épreuve solide, nous la trouverons trop large, alors il nous sera permis de chercher une autre route, et d'aspirer à une plus sublime perfection.

Vous cependant sur qui Dieu répandit sa lumière avec tant d'abondance, et qui nous l'avez communiquée avec tant de charité, fidèle et zélé pasteur des âmes, grand saint, recevez les honneurs solennels que vous rend aujourd'hui tout le peuple chrétien. Recevez les hommages que toute la France vous offre, comme autant de gages de sa reconnaissance (1). Elle sait ce qu'elle doit à

(1). Le P. Bourdaloue fit ce sermon pour la cérémonie de la canonisation de saint François de Sales.

vos soins, et elle tâche dans cette cérémonie à s'acquitter en quelque sorte auprès de vous. C'est elle qui, la première, vous avait déjà canonisé par la voix publique, et c'est elle qui vient enfin de consommer l'ouvrage de votre canonisation par la voix de l'Eglise. C'est à la requête de son roi, à l'instance de ses prélats, à la sollicitation de tout son clergé, que vous avez été proclamé saint. Il était juste qu'elle vous rendît, autant qu'elle le pouvait, devant les hommes, ce que vous lui avez donné devant Dieu. Pendant votre vie, vous avez travaillé à la sanctifier ; il était juste qu'après votre mort elle travaillât à faire déclarer authentiquement et hautement votre sainteté. Recevez en particulier les hommages que je vous présente, comme membre d'une compagnie à qui l'éducation de votre jeunesse fut confiée, dans les mains de qui vous remîtes le plus précieux dépôt de votre conscience, et qui eut enfin la consolation de recueillir vos derniers soupirs, et de conduire votre bienheureuse âme dans le sein de Dieu. Du reste, mes chers auditeurs, entrons tous dans l'esprit de cette solennité. Qu'est-ce que la canonisation d'un saint ? Un engagement à acquérir nous-mêmes, avec la grâce et le secours de Dieu, toute la sainteté qui nous convient. Car, célébrer la canonisation d'un saint, c'est professer que la véritable gloire consiste dans la sainteté, qu'il n'y a rien de grand et de solide dans le monde que la sainteté, que toute la félicité et tout le bonheur de l'homme est attaché à la sainteté. Or, je ne puis professer tout cela sans me sentir excité fortement, et sollicité à la poursuite de la sainteté ; et je me condamne moi-même par ma propre confession, si, reconnaissant tout cela, je n'en ai pas plus de zèle pour ma sanctification. Il n'est pas nécessaire que nous soyons canonisés dans l'Eglise, comme François de Sales ; mais il est d'une nécessité absolue que nous soyons saints par proportion comme lui. Nous trouverons dans sa doctrine de quoi nous éclairer, dans sa conduite de quoi nous régler, dans ses exemples de quoi nous animer, et dans la gloire où il est parvenu, de quoi éternellement et pleinement nous récompenser, c'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON VIII.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE.

Ego minimus in domo patris mei.

Je suis le plus petit dans la maison de mon père (Juges, ch. VI).

Ces paroles, que j'applique au glorieux patriarche dont nous célébrons ici la fête, furent autrefois prononcées par Gédéon, l'un des plus grands hommes de l'ancienne loi. Dieu l'avait choisi pour combattre les Madianites enflés de leur victoire, pour délivrer les Hébreux, ses compatriotes, de l'oppression, et pour être enfin le chef, le conducteur et le souverain de son peuple. Mais qui suis-je, dit ce saint capitaine, surpris du choix que Dieu faisait de lui pour une si

haute entreprise, et comment est-ce, Seigneur, que vous avez jeté les yeux sur moi ? Je suis de la dernière des douze tribus, qui est celle de Manassés. Dans la tribu de Manassés, ma famille est la moindre de toutes ; et moi je suis le plus petit de la maison de mon père : par où donc pourrai-je sauver Israël ? *In quo liberabo Israel ? ecce familia mea infirma est in Manasse, et ego minimus in domo patris mei* (Judic., VI). Va, lui répondit le Seigneur, ne sois point en peine : je me joindrai à toi ; je l'élèverai et te ferai grand. Cette promesse s'accomplit, et vous savez à quel point de grandeur Gédéon parvint, et combien son nom fut redouté des ennemis du peuple de Dieu, et fameux dans toute la terre. N'est-ce pas là, chrétiens, l'image la plus naturelle et la plus parfaite de l'incomparable François de Paule ; et ne semble-t-il pas que le Saint-Esprit, sous ces traits, ait prétendu nous le marquer par avance, et nous le faire connaître ? Dieu le destinait à des commissions importantes : à fonder dans l'Eglise un nouvel ordre ; à combattre le monde, le démon et la chair, ces dangereux ennemis de notre salut : et sur cela, quel était le sentiment de ce saint instituteur ? Le même que celui de Gédéon : Eh quoi ! mon Dieu, s'écriait-il, vous me connaissez ; je suis le plus petit des hommes ; et le moyen que, dans mon extrême faiblesse, je sois en état de seconder vos vues sur moi, et de les remplir ? *Ego minimus in domo patris mei*. Je le sais, répond le Seigneur ; mais c'est pour cela même que je l'exalterai, et que je le comblerai de gloire. Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, puisque c'est la plus juste idée de l'éloge que j'entends. Faire le panegyrique de François de Paule, c'est faire le panegyrique de l'humilité ; ou faire le panegyrique de l'humilité, c'est faire celui de François de Paule. Toutes ses vertus se sont comme abîmées dans celle-là : sa foi merveilleuse, sa charité ardente et zélée, son austérité de vie et sa mortification. Mais, avant que de vous expliquer mon dessein, implorons le secours du ciel, et demandons-le par l'intercession de la plus humble des vierges : *Ave, Maria*.

Quoique l'humilité soit de toutes les vertus la plus pacifique, la plus soumise et la plus modeste, souvent néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer ; elle voudrait, aussi bien que l'orgueil, résister à Dieu, et combattre contre Dieu. L'écriture sainte, au livre de la Genèse, nous représente un combat qui se passa dès le commencement du monde entre Dieu et les hommes, et dont l'orgueil des hommes fut le seul principe : des hommes entreprirent de s'élever malgré Dieu même, et Dieu, malgré eux, entreprit de les humilier. L'orgueil des géants s'arma d'insolence et de présomption contre la toute-puissance de Dieu, et la toute-puissance de Dieu s'arma de foudres contre l'orgueil des géants. Mais, chrétiens, j'ai à vous proposer aujourd'hui un combat bien différent et non moins saint que l'autre était criminel ; car, quoique ce soit un

combat entre Dieu et l'homme, il a cela de propre et de merveilleux, que, bien loin de séparer l'homme de Dieu, il l'unit étroitement à Dieu, et l'entretient dans une paix éternelle avec Dieu. Ce combat, mes chers auditeurs, c'est celui de l'humilité de François de Paule, contre la liberté et la magnificence divine. Dieu veut exalter François, et François, autant qu'il lui est permis, s'oppose à son exaltation. François veut s'abaisser et s'anéantir : et Dieu, pour le relever, le tire de l'obscurité où il veut vivre, et s'oppose à son anéantissement. Voilà tout mon sujet : concevez-le bien, parce que ce sera tout le fond et tout le partage de ce discours. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son humilité pour se faire petit dans le monde : c'est la première partie ; et Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand : c'est la seconde. Le Sauveur des hommes avait dit dans son Evangile, que celui qui s'humilierait serait exalté : *Qui se humiliaverit, exaltabitur* (Matt., XXII) ; et il fallait que cet oracle se vérifiât : or, je prétends qu'il n'a jamais été plus authentiquement vérifié, ni dans un exemple plus illustre, que dans la personne du saint fondateur que nous honorons en ce jour ; et, pour vous en convaincre, je vous ferai voir d'une part François de Paule qui s'humilie, et Dieu de l'autre qui glorifie François de Paule. Appliquez-vous, chrétiens : il y aura là également, et de quoi satisfaire à votre dévotion, et de quoi servir à votre instruction.

PREMIÈRE PARTIE.

N'être rien, et ne s'estimer rien ; être peu de chose, et s'estimer peu de chose ; être méprisable, et se mépriser en effet soi-même, c'est l'indispensable devoir de l'humilité. Mais être grand, et s'étudier à devenir petit ; être distingué aux yeux de Dieu, et n'être à ses propres yeux qu'un vil sujet ; être tout ce que l'on peut être de plus relevé dans l'opinion des hommes, et, dans la sienne propre, se rabaisser au-dessous de tous les hommes, c'est la grâce, c'est la perfection de l'humilité, et ce que saint Bernard admirait plus que toutes les autres vertus : *Mirabilem te apparere, et contemptibilem reputare, hoc ego virtutibus ipsis mirabilius judico* (Bern.). Or voilà, chrétiens, le caractère de l'humilité de saint François de Paule. Figurez-vous un homme comblé d'honneurs et de gloire, un homme puissant en œuvres et en paroles, un homme vénérable aux souverains de la terre, chéri des papes, recherché des rois, honoré des peuples ; un homme de miracles, et dont tout le soin néanmoins est de se cacher et de s'obscurcir ; qui ne travaille que pour cela ; qui n'a de pensée que pour cela ; qui met en usage tout ce que l'Esprit de Dieu peut suggérer, et tout ce que l'esprit humain peut imaginer pour cela : voilà en raccourci tout le portrait de ce grand saint.

François réussit d'abord dans cette entreprise. Dès qu'il s'aperçut que Dieu commençait à opérer en lui des choses extraordinaires ; que, dès les premières années de sa

vie, le ciel le prevenait des plus rares bénédictions; que déjà son enfance était devenue illustre par divers prodiges, et que le bruit de ses prodiges se répandait au dehors, son humilité en pourrait recevoir quelque atteinte, que fait-il? il forme un dessein que la seule grâce du christianisme lui put inspirer. S'il eût consulté la prudence de la chair, elle eût traité de folie une si sage résolution; mais c'est l'Esprit du Seigneur qui le conduit, et il ne veut point d'autre conseil. Sous un tel guide, il se déroche de la maison paternelle; il entre, dès l'âge de treize ans, dans un désert qui semblait plutôt être la retraite des bêtes sauvages que des hommes; il y trouve une solitude que Dieu même lui avait préparée dans une étroite caverne; il regarde cette grotte comme son tombeau, il s'y ensevelit tout vivant, et il est résolu d'y demeurer et d'y mourir.

Ce fut là, chrétiens, comme le premier pas de son humilité. De vous dire ce que fit ce saint solitaire, séparé de tout commerce, et n'ayant à traiter qu'avec Dieu; de vous dire quelles faveurs célestes il reçut, de quelles lumières il fut éclairé, de quels sentiments il fut pénétré, à quelles austérités il se condamna, combien de vertus héroïques il pratiqua : ce sont des secrets qui passent toutes nos connaissances, et qu'il ne nous appartient pas de découvrir. Je ne sais qu'une seule chose, mais cette seule chose est plus que tout ce que nous en pourrions d'ailleurs savoir, et que tout ce que je vous en pourrais apprendre : et quoi? c'est que François de Paule voulut vivre dans cette solitude inconnue aux hommes, ignoré des hommes, abandonné généralement et oublié des hommes : *Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde* (Psal. XXX); c'est là, dis-je, tout ce que je sais, et ce qui vaut les plus pompeux et les plus magnifiques éloges. Si je vous disais que dans son désert il mena une vie tout évangélique; qu'il y eut avec Dieu les communications les plus intimes et, si j'ose ainsi m'exprimer, les entretiens les plus familiers, qu'il y fut gratifié de tous les dons de l'oraison la plus sublime et de la plus haute contemplation; si je vous disais qu'il consacra ce saint lieu par des ferveurs et même des excès de pénitence qui l'égalèrent aux Elie et aux Jean-Baptiste; que le jeûne y fut sa nourriture, le cilice son vêtement, la terre son lit; qu'il y fit de sa chair une victime de mortification : tout cela vous paraîtrait grand, admirable, divin. Mais, encore une fois, j'ai quelque chose de plus grand à vous dire que tout cela, et c'est qu'en tout cela François voulut être caché, qu'en tout cela, il suivit la belle maxime de saint Bernard, qui est le précis de l'humilité évangélique : *Ama nesciri* (Bern.); qu'il dit à Dieu en tout cela comme Jérémie : *Diem hominis non desideravi, tu scis* (Jer., XVII) : Seigneur, vous le savez, je n'ai point recherché la vue des hommes; au contraire, je m'en suis éloigné, et je n'ai voulu avoir que vous pour témoin de mes actions et de ma vie.

Si donc il fut saint dans le désert, ce fut d'une sainteté cachée; s'il y fut sévère à lui-même, ce fut d'une sévérité cachée; mais surtout, s'il y fut humble, ce fut d'une humilité cachée, et par là même de l'humilité la plus parfaite. Il y a dans le monde, et dans le monde chrétien, une humilité d'une autre espèce, une humilité qui éclate, une humilité qui se produit avec un extérieur plein de piété, une humilité qui attire le respect, qui se donne du crédit, qui reçoit tous les honneurs qu'elle semble fuir. Est-ce une vraie humilité? je n'en juge point, car c'est à Dieu d'en faire le discernement; au reste, quand je vois une humilité de ce caractère, je l'honore, mais je crains pour elle. Je l'honore, parce qu'elle a le corps et la surface de l'humilité chrétienne, et qu'il ne m'appartient pas d'en sonder le fond; mais je crains pour elle, parce qu'il est très-dangereux qu'avec toute l'apparence de l'humilité, elle n'en ait pas l'esprit; je m'en défie, parce que je me souviens de l'excellente instruction de saint Grégoire, pape, savoir, que l'humilité est de la nature de ces senteurs précieuses qui ne se conservent jamais mieux que dans un vase bien fermé, et qui s'évaporent dès qu'elles sont exposées au grand air. Voilà pourquoi François de Paule, solidement humble, cacha dans les ténèbres jusqu'à son humilité même, persuadé qu'on se laisse bientôt enlever ce trésor évangélique, dès qu'on le découvre et qu'on le fait paraître au grand jour.

Que dis-je, après tout, chrétiens? est-ce que l'humilité doit toujours demeurer sous le boisseau, et ne se montrer jamais? Elle le voudrait ainsi; mais il y a des conjonctures où elle est en quelque sorte forcée de se faire voir; et quand, par une longue et solide épreuve, elle s'est bien affermie, elle peut enfin sortir de son obscurité pour suivre la voix de Dieu et pour se conformer aux vues de la Providence. François de Paule vivait depuis six années entières dans la plus sombre retraite : ce n'était point assez selon les désirs de son cœur, mais c'était trop pour l'Eglise, à qui Dieu le réservait, et trop pour les âmes qui devaient être éclairées de ses lumières. Quelques charmes qu'ait donc pour lui sa solitude, il faut qu'il la quitte. Je me trompe, mes chers auditeurs, il ne la quitta point; mais son histoire nous dit un beau mot, et qui est plein d'un grand sens : que cet homme de Dieu, sans quitter sa solitude qui fut le centre de son humilité, porta dans le monde, en y entrant, tout l'esprit de sa solitude et de son humilité, ou plutôt que le monde vint le chercher dans sa solitude, pour y être sanctifié par la vertu et par les exemples de son humilité : c'est ainsi que s'explique l'historien de sa vie. Et en effet, dès que le solitaire de la Calabre commença malgré lui à être connu, dès que son nom fut divulgué dans les provinces voisines, on vit le peuple de toutes parts aborder à sa cellule, et y recourir comme à la source de la piété.

Quel prodige ! c'était un jeune homme ; il

n'avait pas encore atteint sa vingtième année, il n'avait nulle teinture des lettres, il semblait n'avoir nulle expérience; et voici néanmoins un nombre presque infini de disciples qui le viennent trouver; qui renoncent à toutes choses pour se donner à lui, qui le choisissent pour leur maître, qui le reconnaissent pour leur législateur, qui l'écoutent comme un oracle, qui lui obéissent comme à leur père, qui se soumettent à sa discipline et à ses instructions. Et que leur enseignait-il? un seul point, sur quoi Dieu l'a rendu savant, et qu'il a lui-même pris soin d'apprendre à l'école du Saint-Esprit : *Discite a me quia milis sum et humilis corde* (Matth., XI). Mes frères, leur dit-il, je ne sais pas ce que vous prétendez en me cherchant dans ce désert, et me demandant des leçons et des règles de conduite; mais je vous déclare que toute ma doctrine se réduit à un seul article. N'attendez point que je vous découvre de grands secrets, que je vous communique des pensées sublimes, que je vous rende capables de pénétrer dans les mystères de Dieu; je n'ai qu'une science, qui est Jésus-Christ, et Jésus-Christ anéanti par l'humilité: être débonnaire et doux comme lui, être humble de cœur comme lui, c'est l'unique chose que je veux savoir; et, dès que vous le saurez, vous saurez tout. Il ne leur prêché que cela, et avec cela il les persuade, il les convertit, il les détache du monde, il en fait des hommes tout spirituels, il les engage dans les voies de la croix les plus étroites; et, ce qui tient du miracle, dès l'âge de dix-neuf ans, il devient fondateur d'un ordre approuvé par le saint-siège.

Mais de quel ordre? ah! chrétiens, voilà ce que nous ne pouvons assez admirer: d'un ordre qu'il établit sur le seul fondement de l'humilité, d'un ordre qu'il gouverne par le seul esprit de l'humilité, d'un ordre qu'il distingue par le seul caractère de l'humilité. Tous les ordres ont leur caractère propre, et c'est ce qui fait cette variété mystérieuse du corps de l'Eglise, dont parlait David : *Circumdata varietate* (Ps. XLIV). L'un a l'austérité pour partage, l'autre la pauvreté, celui-ci la contemplation, celui-là le zèle des âmes. Que fait saint François de Paule? il embrasse tout, l'austérité des uns, la pauvreté des autres, la contemplation de ceux-ci, le zèle de ceux-là; mais à tous ces caractères il en ajoute un qu'il veut être particulier à ses enfants: c'est l'humilité. De là il demande au souverain pontife, et il en obtient, comme un privilège et une grâce, qu'ils soient appelés Minimes, c'est-à-dire les plus petits dans la maison de Dieu. Il ne veut pas qu'ils portent son nom, parce qu'il ne veut pas que son nom vive dans la mémoire des hommes: il ne veut pas qu'ils portent un nom qui les fasse connaître, ou comme pénitents, quoiqu'ils aient toutes les rigueurs de la pénitence; ou comme pauvres selon l'Evangile, quoiqu'ils aient toute la pauvreté évangélique; ou comme d'habiles maîtres de la vie spirituelle et contemplative, quoiqu'ils en possèdent tous les trésors;

ou comme des ministres zélés pour la gloire de Dieu et pour l'avancement des âmes, quoiqu'ils travaillent avec édification et avec fruit à l'un et à l'autre: mais il veut que leur nom, si j'ose parler ainsi, les rabaisse au-dessous de tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. Il va plus loin; et pour les maintenir toujours dans cette humilité qu'il leur propose comme leur essentielle perfection, il établit parmi eux une forme de gouvernement où règne l'humilité, dont l'humilité est la base et le soutien, qui ordonne et qui règle tout par l'humilité. Dès-là que c'est une assemblée d'hommes, il faut, pour entretenir la subordination, qu'il y ait un supérieur; mais qu'est-ce, dans l'idée de François de Paule, que ce supérieur? un homme au fond plus dépendant que les autres, et en qui s'accomplit à la lettre cette parole du Sauveur à ses apôtres: Que celui qui est entre vous le plus grand se fasse le serviteur de tous : *Qui major est in vobis, fiat sicut minor* (Luc., XXII). Mais l'autorité par là n'est-elle point affaiblie? Ah! mes chers enfants, leur répondait là-dessus leur glorieux père, il y aura toujours assez d'autorité parmi vous, s'il y a de l'humilité; et, dès qu'il n'y aura point d'humilité, l'autorité serait onéreuse et insupportable. Dans le monde, l'autorité supplée au défaut de l'humilité; mais, dans une société religieuse, et entre des disciples de Jésus-Christ, l'humilité doit être le supplément de l'autorité. C'est pour cela qu'étant général de son ordre, François était toujours occupé dans les offices les plus abjects et dans les plus vils ministères, servant les autres et ne pouvant souffrir qu'on le servît lui-même; c'est pour cela qu'il fut un grand nombre d'années sans faire aucunes règles. Et en effet, s'il n'y avait dans la vie que des humbles, il ne serait plus besoin de règles ni de lois.

Mais il est temps, chrétiens, de faire paraître l'humilité de François de Paule sur le théâtre que la Providence lui avait préparé, je veux dire dans la cour, et dans la première cour du monde, qui est celle de nos rois: car il y fut appelé, il y vécut; et nous pouvons dire en ce sens, que ç'a été un homme de la cour. Il est vrai; mais il est encore plus vrai que la cour, qui est le siège de l'orgueil du monde, devint comme le siège de son humilité. C'était sans doute un pas bien glissant pour un solitaire et un religieux, que d'entrer dans la cour d'un prince: car qui ne sait pas quels sont les dangers de la cour, que c'est l'écueil de la sainteté, et que les plus fortes vertus sont sujettes à y faire naufrage? Mais ne craignons rien pour François de Paule; il est humble, et cela suffit: s'il entre à la cour, ce ne sera que par la porte de l'humilité; s'il y demeure, ce ne sera que pour y exercer l'humilité; et, s'il en sort, il remportera toute son humilité.

Oui, Messieurs, ce fut par la porte de l'humilité qu'il entra dans la cour de Louis onzième. Vous le savez; il fallut un commandement absolu du souverain pontife pour

l'y obliger. Le roi pressait, il faisait instance, il écrivait à François des lettres pleines d'honneur, il lui députait des ambassadeurs ; et François s'humiliait, François se confondait, François protestait qu'il n'était point celui que cherchait le prince, ou que ce prince ne le connaissait pas. Un autre, séduit par un faux zèle, eût volé à la première invitation de ce monarque ; il l'eût regardée comme une heureuse ouverture à l'avancement de la gloire de Dieu et au progrès de son ordre : mais non, disait François, ce n'est pas ainsi que mon ordre s'établira : puisque nous sommes petits, et que nous faisons même profession d'être les plus petits de tous, c'est par l'humilité des petits, et non point par la puissance et la faveur des grands, que nous nous multiplierons. Cependant le vicaire de Jésus-Christ parle ; et, en vertu de son autorité suprême, il ordonne. Ah ! chrétiens, François obéira ; mais, en obéissant, il aura cet avantage de n'être introduit à la cour que par la voie de la dépendance et de la soumission : aussi est-ce l'unique voie de s'y introduire chrétiennement, selon les lois de la conscience et avec sûreté pour le salut. Quiconque y entre par une autre route, y périra : pourquoi ? parce qu'il n'y a que l'obéissance et l'humilité du christianisme qui puissent servir de préservatif contre la corruption et les désordres de la cour : y entrer par un intérêt humain, c'est y chercher un précipice, c'est se mettre au péril certain d'une ruine prochaine et presque inévitable ; je sais que la sagesse du monde a des maximes toutes contraires, et qu'elle en juge tout autrement ; mais je sais d'ailleurs combien la sagesse du monde est aveugle, et surtout je sais que c'est une sagesse réprouvée de Dieu.

Quoi qu'il en soit, François paraît à la cour ; mais y prend-il les sentiments de la cour ? y mène-t-il la vie de la cour ? comment y demeure-t-il, et qu'y fait-il ? Ce qu'il y fait, mes chers auditeurs ? Ce qu'il a fait dans son désert, et ce qu'il a fait dans le cloître ; il prie avec la même assiduité, il jeûne avec la même rigueur, il converse avec la même simplicité, il s'adonne aux mêmes exercices, si bien que, par là, il fait régner l'humilité religieuse dans un lieu où elle était auparavant regardée comme étrangère, et traitée avec mépris. Le beau spectacle de voir la cellule de cet anachorète, placée au milieu de la maison royale, comme un sanctuaire où Dieu habitait, comme l'arche d'alliance au milieu des tribus d'Israël, comme le propitiatoire où saint François de Paule offrait continuellement à Dieu, pour la personne de son prince, le sacrifice de son humilité ; c'était une pauvre cabane, dont il avait lui-même tracé le dessein, et où sans cesse il faisait sa cour au roi du ciel, tandis que les autres la faisaient à un roi de la terre. Mais à qui tenait-il qu'à François d'avoir un appartement plus magnifique ? Louis voulait qu'il fût logé comme les grands de son palais, et l'humble solitaire ne voulut point être autrement logé que les pauvres de Jésus-Christ.

Louis prétendait que l'humilité de François ne devait point faire la loi à sa magnificence, et François soutenait que la magnificence de Louis ne devait point faire de violence à son humilité. Qui l'emportera ? l'humilité. François établit jusque dans la cour la pauvreté de son institut ; il y vécut pauvre au milieu de l'abondance et du luxe, humble au milieu des pompes humaines et des grandeurs, mortifié au milieu des divertissements et des plaisirs du monde.

Ainsi, tel qu'il était entré à la cour, tel il en sortit. Il y était venu avec la seule qualité de religieux, et c'est le seul titre avec lequel il en sort, et avec lequel il en veut sortir. Prenez garde, chrétiens. Je dis avec lequel il en veut sortir ; car il n'y en a que trop qui en sortent, comme saint François de Paule, aussi dépourvus qu'ils étaient en y entrant ; mais c'est de quoi ils se plaignent, sur quoi ils murmurent et s'épanchent en des regrets si amers ; au lieu que François s'estime heureux de ne remporter de la cour que ce qu'il y a apporté, je veux dire le double trésor de sa pauvreté et de son humilité : voilà toutes ses richesses et toutes ses dignités ; et voilà, disait saint Bernard, sur un sujet à peu près semblable, voilà ce qu'on ne peut assez hautement vanter, et ce qui est au-dessus de toute dignité. D'être évêque, écrivait ce Père à un saint prélat, c'est ce que vous avez de commun avec plusieurs autres, et par conséquent c'est peu par rapport à vous ; mais d'être évêque et de vivre pauvre comme vous vivez, c'est ce que vous avez de singulier, et ce qui n'est pas seulement grand, mais très-grand : *Non magni fuit episcopum te fieri ; sed episcopum pauperem vivere, id vero plane magnificum (Bern.)*. Disons le même de François de Paule : c'eût été une petite louange pour lui qu'un roi de France l'eût fait évêque ; mais qu'en quittant la cour d'un roi de France, il n'ait rien recherché, rien demandé, rien voulu recevoir, c'est ce qui l'élève au-dessus des prélats et des rois. Il eût pu être tout ce qu'il eût voulu ; mais il ne voulut être que ce qu'il était, et c'est ce qui le distingue plus que tout ce qu'il eût été.

Ce fut par ce même esprit de l'humilité chrétienne et religieuse, que, non content de renoncer à l'épiscopat, il renonça même au sacerdoce, parce que le sacerdoce, joint aux autres grâces que Dieu lui avait faites et lui faisait tous les jours, lui eût donné plus d'autorité, et qu'il n'en voulait point avoir. Ce fut par ce même esprit que, quoiqu'il eût une éloquence toute divine, qui semblait lui être comme naturelle, et un don particulier et extraordinaire de parler de Dieu et de toucher les cœurs, il ne voulut jamais exercer le ministère de la prédication ; parce qu'il craignait que cette fonction éclatante ne lui acquit trop de crédit dans le monde, et qu'il ne cherchait qu'à y tenir toute sa vie le dernier rang. Ce fut enfin par ce même esprit qu'il ne voulut jamais s'adonner à l'étude des sciences. Mais on peut bien dire de lui ce que saint Bernard disait

de Gérard, son frère : *Non cognovit litteraturam, sed habuit litteram Jesum* (Bern.) : On ne l'a point vu dans les écoles recueillir de la bouche des maîtres et des savants une doctrine humaine ; mais il a eu pour maître Jésus-Christ même, ou plutôt toute sa science, ç'a été Jésus-Christ, et Jésus-Christ humilié, Jésus-Christ crucifié. Or, cette science renferme toutes les autres, et savoir Jésus-Christ comme l'Apôtre, c'est tout savoir. Ainsi François de Paule se réduisit – il dans une espèce d'anéantissement et dans l'abnégation la plus parfaite, par son renoncement total et absolu aux richesses du siècle, aux plaisirs du siècle, aux honneurs du siècle et à ceux mêmes de l'Eglise, aux talents de la nature, aux connaissances de l'esprit, au plus saint de tous les caractères ; humble partout, dans la solitude, dans le cloître, à la cour, afin de pouvoir dire partout : *Ego minimus in domo patris mei*.

Heureux, chrétiens, si vous vous formez sur ce modèle, et si vous imitez ce grand saint dans la pratique d'une des plus essentielles vertus du christianisme, qui est l'humilité. C'est l'unique et importante leçon que vous fait ici son exemple ; et qu'est-il nécessaire que vous appreniez autre chose de lui, puisqu'il n'y a point de désordre que l'humilité ne puisse corriger, ni de vertu qu'elle ne vous fasse acquérir ? En effet, soyez humbles, et vous ne serez plus vindicatifs, parce que vous ne serez plus si délicats sur le point d'honneur, et si sensibles aux injures que vous prétendez avoir reçues ; soyez humbles, et vous ne serez plus colères et emportés, parce que votre cœur, moins vif et moins ardent sur ce qui le blesse, ne s'agrippera plus si aisément et ne s'élèvera plus avec tant de hauteur ; soyez humbles, et vous ne serez plus opiniâtres et entêtés, parce que vous ne croirez plus que tout doit vous céder, et que vous céderez vous-mêmes volontiers aux autres ; l'humilité corrigera vos jugemens désavantageux et téméraires, vos railleries et vos médisances, vos vaines complaisances et vos fiertés, vos vœux mondaines et ambitieuses, votre libertinage et votre irréligion, bien d'autres désordres qui n'ont pour principe que votre orgueil. C'est par l'orgueil que le péché est entré dans le monde, et c'est par l'humilité qu'il en sera banni ; car l'humilité est la source et comme la mère de toutes les vertus. Dès que vous serez humbles, vous aurez la crainte de Dieu, vous paraîtrez avec respect devant Dieu, vous mettrez toute votre confiance en Dieu, vous serez soumis à toutes les volontés de Dieu, parce que vous reconnaîtrez toute votre dépendance et tout votre néant en la présence de Dieu. Dès que vous serez humbles, vous serez charitables envers le prochain, vous l'excuserez, vous le supporterez, vous lui pardonnerez, vous le soulagerez, vous le prévendrez en tout, parce que, ne vous préférant jamais à lui, et le mettant même toujours au-dessus de vous dans votre estime, vous vous trouverez toujours bien disposés en sa faveur. Dès que vous serez humbles, vous

serez mortifiés, désintéressés, détachés de vous-mêmes, vigilants et attentifs sur vous-mêmes, parce que vous vous défiez de vous-mêmes, que vous vous mépriserez vous-mêmes, que, dans le sens et selon l'esprit de l'Evangile, vous vous haïrez vous-mêmes.

C'est sur ce fondement de l'humilité, comme sur la pierre ferme, que François de Paule établit tout l'édifice de son salut et de sa sanctification ; il connut tout le prix de cette perle évangélique, et pour l'acheter il se dépouilla de tout. Je ne vous dis pas de quitter comme lui vos biens, de vous démettre de vos emplois, d'abandonner vos justes prétentions, de renoncer à tous les honneurs attachés aux places que vous occupez et aux rangs que vous tenez dans le monde ; mais je vous dis que, dans ces places même et dans ces rangs, que dans ces charges et dans ces emplois, qu'au milieu de ces biens et de ces honneurs, vous ne devez rien perdre de l'humilité d'un chrétien. Cela est difficile, je l'avoue ; et, si vous voulez, je conviendrai avec vous qu'il serait en quelque sorte plus aisé de se confiner, comme saint François de Paule, dans un désert, ou de se cacher dans le cloître, puisque, ce pas une fois fait, l'occasion ne serait plus si fréquente ni si présente, et qu'on n'aurait plus tant de combats à soutenir. Mais il ne s'agit point ici, mes chers auditeurs, de ce qui est plus aisé, ni de ce qui est plus difficile : il s'agit de ce que Dieu veut et de ce qu'il demande indispensablement de vous. Or, il veut que vous soyez petits et humbles comme François de Paule, quoique vous ne soyez ni solitaires comme lui ni religieux. La difficulté est d'allier cette humilité avec vos états ; mais c'est à quoi vous devez travailler, ou plutôt c'est à quoi la grâce doit travailler en vous et avec vous : car sans cela j'ose vous dire que vos vertus, même les plus éclatantes aux yeux des hommes, seront réprochées de Dieu, et par conséquent qu'il n'y a point sans cela pour vous de salut. Ah ! chrétiens, nous estimons tant l'humilité dans les autres, et elle nous y paraît si aimable ; ayons-la dans nous. Contemplons souvent le grand modèle de l'humilité, qui est Jésus-Christ ; et si cet exemple est trop relevé, contemplons un des plus parfaits imitateurs de l'humilité de Jésus-Christ, qui est François de Paule. Il a employé tous ses soins et tous ses efforts pour se faire petit dans le monde, et pour s'abaisser ; mais, par un merveilleux retour, Dieu de sa part a employé sa toute-puissante vertu et tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand et pour l'élever : c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Le prophète nous l'apprend, et il est vrai, que Dieu se plaît à glorifier tous les saints, qui sont ses amis : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* (Ps. CXXXVIII). Mais, entre les saints, il faut convenir qu'il n'en est point que Dieu prenne plus soin de faire connaître que ceux qui ont été plus parfaits

dans l'humilité; et qu'autant qu'ils ont voulu vivre obscurs et sans nom, autant il s'attache à rendre leur nom célèbre, et à les mettre dans le plus grand jour. Pourquoi cela, demande saint Augustin? c'est, répond ce saint docteur, qu'avec les humbles, sa grâce ne court aucun risque; c'est que sa gloire, dont il est souverainement jaloux, n'est exposée de leur part à aucun péril; et que, s'il les exalte, ce n'est point tant eux qu'il exalte, que ses dons qu'il exalte en eux, qu'il couronne en eux, qu'il magnifie et qu'il canonise en eux : *Nec tam illos coronat donis suis, quam in illis coronat dona sua* (Aug.). En pouvons-nous produire une preuve plus authentique et un exemple plus éclatant, que saint François de Paule? Son humilité l'a réduit aux plus profonds abaissements, et Dieu, pour cela même, l'a comblé d'honneurs. Il l'a glorifié en toutes les manières, et par soi-même, et par le ministère des créatures : par soi-même, en lui communiquant les caractères les plus essentiels de la Divinité; par le ministère des créatures, en le rendant vénérable aux peuples et aux potentats de la terre, et lui attirant leurs respects et leurs hommages. Ecoutez-moi, chrétiens, voici, dans l'éloge de ce glorieux patriarche, ce qu'il y a de plus magnifique et de plus grand.

Dieu, dit saint Thomas, a surtout deux attributs de grandeur qui marquent la supériorité et l'infinité de son être, savoir, la science et la toute-puissance : la science, par où il connaît jusqu'aux choses, même futures, jusqu'aux secrets des cœurs; la toute-puissance, par où il ordonne tout et il fait tout. Or, je trouve qu'il a communiqué l'une et l'autre à François de Paule; mais dans toute la plénitude dont un homme est capable : sa science, par l'esprit de prophétie, dont il le remplit; sa toute-puissance, par le don des miracles qu'il lui conféra : en sorte que François parut dans le monde comme un homme plus qu'homme, c'est-à-dire comme un homme éclairé de la sagesse de Dieu, et revêtu de la force de Dieu. Je ne dis rien dont nous n'ayons les témoignages les plus incontestables, et qui n'ait été universellement reconnu.

Oui, chrétiens, c'est à François de Paule que l'esprit des prophètes fut donné sans réserve et sans mesure. Dieu demandait autrefois à Isaïe : Sur qui reposera mon esprit, cet esprit de sagesse et de lumière? et le prophète lui répondit que ce serait sur l'humble de cœur : parole qui s'est bien vérifiée dans le saint fondateur dont je fais le panégyrique. D'autres ont eu l'esprit de prophétie en quelques rencontres, par une inspiration passagère, et pour quelques moments; mais François de Paule l'a possédé habituellement; et l'on peut dire à la lettre que ce céleste et divin esprit a reposé sur lui. Ne semblait-il pas qu'il eût la clef de tous les cœurs, pour y pénétrer, et pour en découvrir les pensées et les sentiments les plus cachés? ne semblait-il pas qu'il fût tout à la fois

dans tous les lieux, pour être témoin de ce qui se passait au-delà des mers et dans les régions les plus éloignées? ne semblait-il pas que tous les temps lui fussent présents, et qu'il n'y eût point pour lui d'avenir? Disons mieux : ne voyait-il pas l'avenir comme le présent, et, quand il l'annonçait, était-ce avec des circonstances douteuses? était-ce dans le secret d'une confiance particulière? était-ce à des personnes inconnues et sans autorité? que dis-je, n'était-ce pas si hautement et avec tant d'éclat que l'Europe en retentissait?

Ainsi prédit-il aux Grecs la ruine de leur empire et la prise de Constantinople, s'ils s'obstinaient dans le schisme scandaleux qui les séparait de l'Eglise romaine. Ils furent sourds à la voix de Dieu, qui leur parlait par la bouche de son ministre; ils n'écouterent ni le Seigneur ni son prophète, et vous savez ce qu'il leur en coûta. La prédiction s'accomplit : la Grèce se vit inondée d'un déluge d'infidèles qui y portèrent la désolation et l'effroi; Constantinople fut assiégée, pillée, réduite enfin sous l'obéissance et le joug des ennemis de la foi. Ainsi prédit-il au roi de Naples une signalée victoire sur les Turcs, en lui ordonnant de la part de Dieu de les attaquer et de les chasser de la Calabre, qu'ils infestaient. L'effet répondit à sa parole : le prince l'écouta, et, malgré l'inégalité des forces, il combattit et fut victorieux. Ainsi prédit-il à Ferdinand, roi d'Espagne, qu'il chasserait les Maures de ses Etats; et que, s'il agissait contre eux avec confiance, il recouvrerait le royaume de Grenade, qu'ils lui avaient enlevé. Le succès fut aussi heureux que François l'avait promis; les Maures furent défaits, Ferdinand rentra en possession des terres qu'il avait perdues, et l'Espagne se délivra de la plus dure et de la plus tyrannique domination qu'elle eût à craindre. Or, jugez quel bruit de pareils événements firent dans le monde, ce qu'on dut penser du saint prophète, ce qu'on en dut dire. On le regarda, si j'ose m'exprimer de la sorte, comme le plus intime confident de Dieu même et comme l'oracle de l'Eglise.

Ajoutez à ce don de prophétie le don des miracles, qui lui a soumis, ce semble, toute la nature. Mais sur les miracles dont je parle, il y a un point important à remarquer, et où paraît également la providence de Dieu, soit pour rehausser la gloire de son serviteur, soit pour confondre l'incrédulité des libertins. Car, prenez garde, s'il vous plaît; les miracles de saint François de Paule n'ont point été des miracles douteux et incertains. On nous raconte divers miracles, et il est de notre piété d'y donner une créance raisonnable et sage : mais, après tout, ce ne sont pas toujours des miracles tellement incontestables qu'ils portent avec eux-mêmes leurs preuves et une pleine conviction; ce sont des miracles faits en présence d'un petit nombre de témoins, dont l'autorité ne suffit pas pour entraîner les esprits et pour répondre à toutes les difficultés qui peuvent

naitre. Au lieu qu'il s'agit ici de miracles publics et tellement avérés, que l'infidélité même la plus opiniâtre est forcée d'y souscrire et de se rendre à la vérité reconnue. En effet, si la mer obéit à François aussi bien qu'à saint Pierre, et s'il passe le détroit de Sicile sans autre secours que celui de son manteau étendu sur les eaux, c'est à la vue de tout un peuple qui l'attend sur le rivage et qui le reçoit en triomphe. Si le feu perd en ses mains toute sa vertu, et si, pour confirmer sa règle, il prend des charbons ardents sans en ressentir la moindre atteinte, c'est aux yeux des députés du souverain pontife, et dans une nombreuse assemblée de ses frères, qu'il convainc par ce prodige. S'il transporte les rochers d'un lieu à un autre, pour aider à la construction de la première église qu'il voulut bâtir, c'est devant toute la ville de Paule, qui lui applaudit et le comble de bénédictions. S'il rétablit l'air dans sa pureté, et s'il fait cesser une contagion mortelle qui ravageait tout un pays, c'est à la prière de tous les habitants, qui ont recours à lui, et qui le regardent comme leur libérateur. Il faudrait faire le récit de toute sa vie pour faire le récit de ses miracles. Tous les éléments ont entendu sa voix, ont exécuté ses ordres, ont pris tel mouvement et telle disposition qu'il a voulu, comme s'il en eût été le maître, et que Dieu l'eût établi l'arbitre absolu du monde.

Après cela, faut-il s'étonner que toutes les puissances de la terre l'aient honoré, que les rois se soient humiliés devant lui, que les papes lui aient donné tant d'éloges, qu'il ait été recherché des peuples avec tant d'empressement? Non, chrétiens, je n'en suis point surpris, et vous ne devez point l'être : l'humilité, quand elle est sincère, mérite tout cela ; et, autant de fois que Dieu entreprendra de glorifier en cette vie un homme humble, c'est ainsi qu'il sera glorifié : *Sic honorabitur quemcumque voluerit rex honorari (Esth., VI)*. Le pape Paul second l'envoya saluer par un des officiers de sa chambre, qui se prosterna à ses pieds et les voulut baiser par respect. Il fit informer des actions miraculeuses de ce saint homme, même avant sa mort, comme s'il eût eu dessein de le canoniser tout vivant. Quoi qu'il en soit, la voix publique le canonisait déjà par avance. Sixte quatrième le reçut à Rome comme un ange du ciel, le consulta sur les plus importantes affaires de la religion, et, par honneur, le fit asseoir auprès de sa personne. Mais c'est surtout à notre France qu'il était réservé de faire connaître cet homme incomparable et de l'exalter ; c'est de la cour de nos rois, que toute l'Europe devait apprendre ce que valait François de Paule, et ce qui lui était dû. Je ne puis lire dans notre histoire, sans une consolation sensible, la magnifique réception qui fut faite par Louis onzième et par tous les seigneurs du royaume à cet humble religieux. Vous étiez alors, ô mon Dieu, connu dans le monde, et les cours des princes n'étaient pas des lieux inaccessibles à

vos grâces, ni à la piété chrétienne, puisque vos serviteurs y étaient si honorablement traités. A peine Louis a-t-il vu la marche de François, qu'il envoie au-devant de lui son héritier présomptif et son dauphin pour le recevoir. Qu'eût-il fait davantage pour une tête couronnée? mais aussi, permettez-moi de le dire, quelle tête couronnée était plus respectable qu'un saint à qui Dieu destinait la couronne de gloire, et qu'il avait revêtu de tout son pouvoir? Jamais la France n'avait vu de prince plus jaloux de sa grandeur, ni plus impérieux que Louis onzième; mais, à la vue de François de Paule, ce monarque oublie toute sa grandeur, et dépose tout son orgueil. Tout le monde tremblait en la présence de Louis, et Louis s'humilie en la présence de François. Louis faisait la loi à ses sujets, et il la reçoit de François. O merveilleux effet de la toute-puissance du Seigneur, qui tient dans ses mains les cœurs des rois, et qui les tourne comme il lui plaît! ô spectacle digne de l'admiration du ciel et de la terre! un roi, la terre de tant de peuples, un roi également redouté et des étrangers et des siens, un roi si fier, devient respectueux et soumis devant un homme nourri dans la solitude, et sorti de l'obscurité du cloître.

Vous me direz que cette soumission et ce respect de Louis onzième étaient intéressés, qu'il demandait sa guérison, et qu'il voulait l'obtenir; que François, hors de lui, ne lui était rien, et qu'il l'eût tout autrement regardé sans cette espérance. Mais d'abord je vous répons, et je dis : Voilà comment Dieu sait relever ses saints, et voilà comment en particulier il a voulu relever l'humilité de saint François de Paule; il a fait dépendre de lui les rois mêmes, il a réduit un des plus grands monarques dans la nécessité de recourir à lui. Tous les secours humains, longtemps et inutilement employés, manquaient à Louis, et il ne lui est resté, pour dernière et unique ressource, que l'humble serviteur de Dieu. Je vais plus loin, et j'ajoute : Ce qui fit appeler François à la cour, ce fut, il est vrai, l'intérêt d'une santé ruinée, que Louis onzième cherchait par tous les moyens à rétablir; mais ce qui le maintint ensuite à la cour, ce qui le mit dans un si grand crédit à la cour, ce fut l'éclat de ses vertus, ce fut l'estime et la confiance du prince. La preuve en est évidente, puisque, dès le jour même que cet homme de miracles parut pour la première fois à la cour, et dès la première audience qu'il eut de Louis, il lui prononça l'arrêt de sa mort. Il lui parla en prophète, et lui dit, comme un autre Isaïe : *Dispose domui tue, quia morieris tu et non vives (Isai., XXXVIII)* : Sire, mettez ordre à votre Etat et à ce que vous avez de plus précieux dans votre Etat, qui est votre conscience, car il n'y a point de miracle pour vous; votre heure est venue, et il faut mourir. C'était une parole bien dure pour tout homme, encore plus pour un roi, mais surtout pour un roi aussi attaché à la vie. Quel autre eût osé lui annoncer une si triste nouvelle, et n'était-ce pas s'exposer à

toute son indignation ? mais, par le changement le plus subit, et qui ne put venir que de la droite du Très-Haut, Louis écouta François avec respect ; il l'estima et se confia en lui plus que jamais ; il lui mit son âme entre les mains, il le pria de le disposer à la mort, il voulut expirer dans son sein, et en mourant il lui recommanda la France et son fils, ne croyant pas pouvoir laisser l'un et l'autre sous une plus puissante protection. Voilà sur quoi furent fondés les honneurs dont saint François de Paule fut comblé à la cour de Louis onzième. Il fit dans la personne de ce monarque un miracle bien plus difficile et plus grand que s'il lui eût rendu la santé du corps, puisqu'il lui rendit la santé de l'âme, puisqu'il le détacha de la vie, que ce prince aimait jusqu'à l'excès, puisqu'il l'accoutuma à entendre parler de la mort, qu'il le prépara à ce dernier passage, et qu'il l'aida à le sanctifier.

Cependant, Louis mort, comment Charles huitième, son successeur, en usa-t-il à l'égard de l'homme de Dieu ? Vous le savez, chrétiens ; il hérita de la piété de son père, c'est-à-dire de sa vénération pour François de Paule. Que dis-je ? il la surpassa ; François fut son conseil, fut son confident, fut sa consolation. S'agissait-il d'un choix honorable à faire ? c'est sur François de Paule qu'il tombait : témoin l'honneur qu'il eut d'être choisi pour nommer le dauphin de France dans la cérémonie solennelle de son baptême. Y avait-il une affaire importante à traiter ? c'est à François de Paule qu'on s'adressait, et sur lui qu'on s'en reposait ; témoin celle où il fut employé pour le mariage de Charles avec Anne, héritière de Bretagne, et où il réussit avec tant de succès et tant d'avantage pour l'un et pour l'autre ; car je puis le dire, c'est à ce grand saint que la France doit en partie l'avantage qu'elle eut alors, et dont elle jouit encore aujourd'hui, d'être unie avec la Bretagne ; c'est à lui que nos rois sont en partie redevables de cette illustre province, qu'ils regardent comme une des plus belles et des plus nobles portions de leur héritage ; et c'est pareillement à François de Paule que la Bretagne doit le bonheur et la gloire d'appartenir aux premiers rois de la chrétienté.

Mais si Dieu, dans cette vie mortelle, qui est le temps du travail, veut bien de la sorte glorifier ses saints, que leur prépare-t-il après la mort, qui est pour eux le temps de la récompense ? Que préparait-il à François ? la mort et l'humiliation des grands du monde. Qu'ils aient rempli toute la terre de leur nom, qu'ils aient ébloui tout l'univers de la splendeur de leur gloire ; dans les ombres du tombeau, toute cette gloire s'obscurcit, et ces noms si fameux s'effacent bientôt de la mémoire des hommes, dès que ceux qui les portaient ont disparu à nos yeux. Mais c'est dans le sein même de la mort, et dans les plus profondes ténèbres du tombeau, que Dieu donne un nouvel éclat à ses amis ; et le tombeau de François de Paule n'a-t-il pas

été, selon l'expression du prophète, après le sépulcre de Jésus-Christ, un des plus glorieux : *Et erit sepulchrum ejus gloriosum* (Isai., XI) ? Son corps, sans voix et sans vie, a prophétisé aussi bien que celui d'Elisée ; ses ossements, précieuses et saintes reliques, tout insensibles et tout inanimés qu'ils étaient, ont conservé la même vertu et le même don des miracles, ont chassé les démons, ont guéri les malades, ont éclairé les aveugles, ont fait entendre les sourds, ont fait parler les muets, ont fait marcher les paralytiques. Dans quelle partie de l'Europe n'en a-t-on pas ressenti les salutaires effets, et de quelle partie de l'Europe n'y a-t-on pas eu recours, comme à l'asile commun de tous les affligés ? L'hérésie déclarée contre le culte des saints n'a pu voir sans en frémir cette confiance des peuples ; elle s'est armée contre ce saint corps que la France conservait, que le monde révérait, autour duquel tant de vœux de toutes les nations étaient suspendus ; elle l'a insulté, elle l'a outragé, elle l'a livré à la fureur des flammes ; mais tous les efforts de l'hérésie n'ont point arraché et n'arracheront jamais du cœur des fidèles les sentiments de respect, de reconnaissance, de zèle, dont ils sont prévenus pour un de leurs plus puissants protecteurs auprès de Dieu. Ses cendres nous sont restées, et c'est assez ; ces cendres purifiées par le feu, ou, pour mieux dire, consacrées par une espèce de martyre, n'en ont que plus de pouvoir ; nous les honorons et nous y trouvons toujours les mêmes secours : quoi qu'il en soit, sa mémoire est toujours vivante, et tant qu'il y aura des hommes sur la terre, elle y vivra ; ses fêtes y seront célébrées, son nom y sera invoqué, ses vertus y seront publiées.

Mais qu'est-ce, après tout, pour les saints, que cette gloire de la terre, toute juste et tout éclatante qu'elle peut être, en comparaison de cette couronne immortelle qu'ils reçoivent dans le ciel ? Que leur importe d'être grands devant les hommes, pourvu qu'ils soient grands devant Dieu ; et que leur importe que leurs noms soient ici gravés dans le souvenir des hommes, pourvu qu'ils soient écrits et connus dans le royaume de Dieu ? Ah ! chrétiens, tous ces honneurs dont je viens de vous parler, et que tant de nations ont désérés à saint François de Paule, ne lui étaient point nécessaires ; et, s'il a plu à Dieu de l'exalter parmi nous, ce n'est que pour nous apprendre à estimer l'humilité. Du reste, François pouvait être sans cela éternellement heureux et souverainement glorieux ; car il pouvait sans cela parvenir à toute la gloire dont il jouit dans la béatitude céleste. C'est là que les humbles sont bien dédommagés de leurs abaissements volontaires ; et c'est à cette unique et véritable grandeur que nous devons aspirer comme eux. Mais, par le plus étrange aveuglement, de quelle grandeur sommes-nous jaloux ? d'une grandeur toute mondaine : briller dans le monde comme François de Paule, être comme lui recherché des grands et adoré des

petits, voilà de quoi nous sommes touchés, et ce qui comblerait, à ce qu'il nous semble, tous nos vœux. Mais voilà, de la manière que nous l'envisageons, ce que j'appelle une fausse grandeur. Prenez garde, je vous prie; c'était pour notre saint une grandeur véritable et réelle; et ce n'est pour nous qu'une grandeur chimérique et fausse. Grandeur réelle et véritable pour François : comment cela ? parce que c'était une récompense anticipée de son humilité; parce que c'était une grandeur fondée sur le mépris même qu'il faisait de toute grandeur humaine; parce que c'était une grandeur qu'il fuyait, dont il se défiait, qui, par un amour et un désir sincère des humiliations, lui devenait onéreuse, bien loin qu'il cherchât à en goûter les vaines douceurs; parce qu'au milieu de cette grandeur visible, il ne se rendait attentif qu'aux grandeurs invisibles de l'éternité; mais ce qui était réel et solide pour François de Paule n'est pour nous qu'un mensonge et illusion : pourquoi ? parce que nous ne cherchons cette prétendue grandeur du monde que pour nourrir notre orgueil et contenter notre ambition; parce que nous ne nous y proposons qu'un certain éclat, qui nous éblouit et qui nous aveugle; parce que nous nous en laissons entêter et infatuer, jusqu'à nous oublier nous-mêmes au moindre avantage que nous avons, et au moindre degré d'élévation où nous parvenons; parce que nous en abusons pour entretenir nos complaisances, pour autoriser nos hauteurs, pour prendre sur les autres l'ascendant, pour les regarder avec dédain et les traiter avec empire; parce que uniquement occupés d'une grandeur mortelle, nous perdons absolument le souvenir de cette glorieuse immortalité, qui seule devrait emporter toutes nos réflexions et tous nos soins. Or, en ce sens et sous cet aspect, tout ce qu'il y a de plus grand dans la vie n'est rien, et s'y attacher de la sorte, s'y laisser ainsi surprendre, c'est un des plus sensibles sujets de notre confusion, puisque c'est une des marques les plus évidentes de notre faiblesse.

Et souvent encore qu'arrive-t-il ? c'est que Dieu, par une sage conduite de sa providence, nous refuse ce que nous désirons avec tant d'ardeur, et le donne aux humbles, qui travaillent à s'en préserver et à l'éviter. Que de mondains dans la cour de Louis onzième s'empressaient autour du prince, pour s'insinuer auprès de lui, pour gagner sa faveur, pour avoir part à ses grâces, et ne pouvaient y réussir, au lieu que François de Paule, dégagé de toute espérance, sans vœux, sans prétentions, sans intrigues, ne pensant qu'à se retirer et à disparaître, parlant au premier monarque de l'Europe avec toute la liberté de l'Évangile, ne faisant rien pour ce prince de tout ce qu'il attendait; au contraire, lui présentant un objet aussi triste pour lui que la mort, et le lui montrant de près, en devint le favori le plus intime et le directeur. Je ne veux pas, après tout, vous faire entendre que les saints aient

toujours ces sortes de distinctions sur la terre; il y en a, et un grand nombre, que Dieu laisse dans l'obscurité et dans l'oubli parmi les hommes; il y en a qui ne sont pas seulement humbles, mais en effet humiliés, et très-humiliés. Se plaignent-ils de leur état ? ils sont bien éloignés de s'en plaindre, puisqu'ils l'ont choisi, puisqu'ils l'aiment, et qu'ils s'en font, selon l'Évangile, un bonheur; car ils savent quel est le prix de l'humiliation où ils vivent, quand elle est sanctifiée par l'humilité; ils savent ce que c'est que toute la grandeur du siècle; que ce n'est qu'une grandeur imaginaire, et surtout que ce n'est qu'une grandeur passagère; d'où ils concluent qu'ils doivent porter toutes leurs espérances et tous leurs desirs vers une autre grandeur qui leur est promise dans le ciel. A quoi tient-il, mes chers auditeurs, que nous ne tirions la même conséquence, puisque nous sommes aussi instruits qu'eux du même principe, nous connaissons malgré nous la vanité des pompes du monde; et plus même nous sommes engagés dans le monde, plus en voyons-nous le néant. Nous nous en expliquons si bien dans les rencontres, et nous en faisons de si beaux discours, pourquoi donc ne méprisons-nous pas ce qui nous paraît si méprisable, ou pourquoi ne nous détachons-nous pas de ce que nous méprisons. Allons à la gloire, et cherchons-la. Mais comme il n'y a point d'autre véritable gloire à désirer pour nous, selon l'Évangile, que cette gloire future où Dieu nous appelle, c'est là qu'il nous ordonne de tourner tous nos regards, et c'est là aussi la seule gloire que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON IX.

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Fait homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.

Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean. Ce fut lui qui vint pour rendre témoignage à la lumière (S. Jean, ch. 1).

Monseigneur (1), c'est le vrai caractère du glorieux précurseur saint Jean, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Un homme suscité de Dieu pour servir de témoin à celui qui, comme Fils de Dieu et Verbe de Dieu, était la lumière créée; un homme prédestiné pour annoncer et pour faire connaître au monde le Verbe incarné; un homme miraculeusement conçu par une mère stérile; un homme dont on put dire, dès son berceau, que l'Esprit de Dieu était en lui, et que la main du Seigneur était avec lui; un homme dont la mission fut autorisée par la plus éclatante preuve de la vérité, qui est son éminente sainteté: et tout cela, pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Voilà à quoi se réduisent les hautes idées que l'Évangile nous en donne. Il n'était pas la lumière: *Non erat ille lux (Joan. 1)*; mais il était le témoin de celui qui fut la lumière

(1) Messire Henri Feytaud de Brou, évêque d'Amiens.

même; de cet Homme-Dieu à qui seul il appartenait de pouvoir dire absolument et sans condition : *Ego sum lux mundi* : Je suis la lumière du monde. Car c'est pour attester la vérité de cette parole du Sauveur, que Jean-Baptiste est venu ; et voilà , encore une fois, l'abrégé de son éloge : *Hic venit in testimonium , ut testimonium perhiberet de lumine* (Joan. I). Eloge, mes chers auditeurs, que vous ne devez pas considérer comme un simple panégyrique du saint que l'Eglise honore en ce jour ; mais comme un discours fondamental sur un des points capitaux de notre religion ; comme une instruction essentielle dans le christianisme ; comme une exposition du grand mystère de notre foi , qui est l'incarnation divine. Car, entre Jésus-Christ et Jean-Baptiste, il y a eu des liaisons si étroites, qu'on ne peut bien connaître l'un sans connaître l'autre : et si la vie éternelle consiste à connaître Jésus-Christ : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum* (Joan. XVII), aussi une partie de notre salut consiste-t-elle à connaître saint Jean ; or il suffit, pour le connaître parfaitement, de bien comprendre qu'il a été le témoin de Jésus-Christ, et qu'il est venu pour cela : *Hic venit in testimonium*. Dès le moment de sa naissance, il délia, par un miracle visible, la langue de son père Zacharie, pour lui faire publier les louanges de Dieu. Opérez ici, grand saint, un pareil miracle ; et déliez ma langue, afin que je puisse dignement et utilement annoncer vos illustres privilèges et vos vertus à cet auditoire chrétien. J'ai besoin, pour y réussir, d'un puissant secours ; et pour l'implorer plus efficacement, je m'adresse à la Reine des vierges : *Ave, Maria*.

Il en faut convenir, chrétiens, c'est quelque chose de bien singulier dans la destinée de Jean-Baptiste, qu'il ait été choisi de Dieu pour servir de témoin au Sauveur du monde. Mais c'est encore quelque chose de plus surprenant, que le Sauveur du monde, tout Dieu qu'il était, ait eu besoin du témoignage de saint Jean ; et que dans l'ordre, ou du moins dans l'exécution des divins décrets, le témoignage de ce glorieux précurseur ait été nécessaire pour l'établissement de notre foi ; or l'un et l'autre est néanmoins vrai, et l'Evangile, qui est notre règle, ne nous permet pas d'en douter. Oui, le Sauveur, tout Dieu qu'il était, a eu besoin du témoignage de Jean-Baptiste. Ainsi cet Homme-Dieu le reconnaissait-il lui-même, lorsqu'il disait aux Juifs : *Si testimonium perhibeo de me ipso, testimonium meum non est verum : alius est qui testimonium perhibet de me* (Joan. V). Si je rendais seul témoignage de moi-même, vous diriez, quoique injustement, que mon témoignage n'est pas recevable, mais en voici un autre qui rend témoignage de moi. Car, selon la pensée de saint Chrysostome, expliquant à la lettre ce passage, cet autre dont parlait Jésus-Christ était saint Jean, son précurseur. De plus, dans l'ordre des divins décrets, le témoignage de saint Jean

était nécessaire pour l'établissement de notre foi. Car le même évangéliste qui nous apprend que Jean est venu pour rendre témoignage à la lumière : *Ut testimonium perhiberet de lumine*, en apporte aussitôt la raison : *Ut omnes crederent per illum* (Joan. I) : Afin que tous crussent par lui. D'où il s'ensuit que notre foi, je dis notre foi en Jésus-Christ, est donc originairement fondée sur le témoignage de ce grand saint, puisqu'en effet, c'est par lui que nous avons cru ; par lui que la voie du salut nous a été premièrement révélée ; en un mot, par lui que nous sommes chrétiens. Ceci sans doute lui est bien avantageux ; mais ce n'est pas là néanmoins que je borne son éloge, et ce que j'ajoute en va faire le complément et la perfection. Car de même que Jean-Baptiste a servi de témoin au Sauveur du monde, le Sauveur du monde, par une espèce de reconnaissance, si j'ose ainsi m'exprimer, a voulu servir de témoin à Jean-Baptiste. De même que, par rapport à nous, le Sauveur, tout Dieu qu'il était, a eu besoin du témoignage de saint Jean, saint Jean, par rapport à lui-même, a plus eu besoin encore du témoignage du Sauveur ; et, autant que la foi chrétienne est fondée sur le témoignage que Jésus-Christ a reçu de son précurseur, autant la gloire du précurseur est-elle fondée sur le témoignage qu'il a reçu de Jésus-Christ. Voilà tout mon dessein, que je renferme en ces deux points. Jean-Baptiste rendant témoignage au Fils de Dieu : c'est le premier ; et le Fils de Dieu rendant témoignage à Jean-Baptiste : c'est le second. De là deux conséquences pour votre édification : l'une, que nous devons tous, à l'exemple de saint Jean, et en qualité de chrétiens, être autant de témoins de Jésus-Christ ; l'autre que, comme Jésus-Christ a rendu témoignage à saint Jean, il faut qu'il nous le rende un jour, et que nous méritions de le recevoir, si nous voulons être du nombre de ses élus. Imiter saint Jean, en faisant de nos actions et de notre vie un témoignage sensible et continu, dont Jésus-Christ soit honoré ; mériter, comme saint Jean, que Jésus-Christ, au moins dans son dernier jugement, nous honore devant Dieu de son témoignage : deux conclusions morales dont la pratique bien entendue est le précis de toute la sainteté chrétienne, et pour lesquelles je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Cinq choses, chrétiens, sont nécessaires à quiconque est choisi pour témoin, et en doit faire l'office : la fidélité et le désintéressement dans le témoignage qu'il porte, l'exacte connaissance du sujet dont il porte témoignage, l'évidence des preuves sur quoi il appuie son témoignage, le zèle pour la vérité, en faveur de laquelle il rend témoignage ; enfin, la constance et la fermeté pour soutenir son témoignage. Or, je trouve que saint Jean a eu dans le degré le plus éminent ces cinq qualités : car il a été pour le Sauveur du monde un témoin fidèle et désintéressé, un témoin instruit et pleinement éclairé, un té-

moins sûr et irréprochable, un témoin zélé et ardent, un témoin constant et ferme. D'où je conclus qu'il a donc parfaitement répondu au dessein de Dieu sur lui, et que rien ne lui a manqué pour vérifier dans toute leur étendue ces paroles de mon texte : *Hic venit in testimonium*. Ecoutez-moi, je ne dirai rien qui ne soit tiré de l'Evangile même.

Je prétends d'abord que Jean-Baptiste a fait à l'égard de Jésus-Christ l'office d'un témoin fidèle et désintéressé. La preuve en est incontestable : car voici, selon l'évangéliste, le témoignage que rendit cet homme de Dieu, lorsque les Juifs lui députèrent des prêtres et des lévites, pour lui demander qui il était : *Et hoc est testimonium Joannis (Joan., I)*. Que fit-il ? il ne délibéra point, il confessa de bonne foi, et il protesta, non-seulement sans peine, mais avec joie, qu'il n'était point le Christ : *Et confessus est, et non negavit, et confessus est, quia non sum ego Christus. (Ibid.)* Ils le pressèrent : Quoi donc, êtes-vous Elie ? et il dit, je ne le suis point : *Non sum (Ibid.)*. Êtes-vous prophète ? il répondit, non : *Et respondit, non (Ibid.)* ; mais qui êtes-vous donc, répliquèrent-ils, afin que nous puissions en rendre compte à ceux qui nous ont envoyés ? que dites-vous de vous-même ? et c'est alors qu'il leur fit cette humble, mais héroïque déclaration : *Ego vox clamantis (Ibid.)* : Je ne suis qu'une simple voix, qui crie, et qui annonce au monde la venue du Seigneur. Ah ! chrétiens, quelle fidélité ! en vit-on jamais un plus bel exemple ? Prenez-garde, s'il vous plaît. Les Juifs étaient disposés, si saint Jean l'eût voulu, à le reconnaître pour leur Messie, c'est-à-dire pour leur libérateur et pour leur roi ; et Jean, avec une droiture d'âme qui les étonne, renonce à cette dignité pour la conserver à Jésus-Christ ; il n'avait qu'à dire une parole, il n'avait qu'à donner son consentement ; et toute la synagogue serait venue en foule lui rendre hommage ; mais il sait trop bien ce qu'il est, et à qui il est. Non, leur dit-il, mes frères, je ne suis point ce Messie que vous attendez ; vous lui faites tort, et vous vous faites tort à vous-mêmes de le confondre avec moi ; ce n'est point moi ; c'est un autre plus grand, plus fort, plus puissant que moi ; un autre à qui je ne suis pas digne de rendre les plus vils services ; c'est celui-là, mes frères, qui est votre Christ et votre roi ; ne le cherchez point dans ce désert, il est au milieu de vous et vous ne le connaissez pas ; je n'en ai ni le mérite ni la sainteté, je suis un homme pécheur : et l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière où vous puissiez tomber, est de m'attribuer cette qualité de Messie, qui est infiniment au-dessus de moi, et de tous les dons de grâce que je puis posséder. Encore une fois, y eut-il jamais un témoignage plus désintéressé et plus fidèle ?

Concevez-le encore mieux par la réflexion que fait ici saint Chrysostome, et dont sans doute vous serez touchés ; la voici : saint Jean, par une heureuse conformité de caractère, se trouvait si semblable à Jésus-Christ, qu'on le prenait souvent pour Jésus-

Christ, et Jésus-Christ, par la même raison, quoique Fils unique de Dieu, était si semblable à saint Jean, qu'am rapport de l'Evangile, on le prenait aussi souvent pour saint Jean. Car de là vient qu'Hérode, apprenant les miracles que cet Homme-Dieu faisait dans la Judée, disait que c'était Jean-Baptiste qui était ressuscité : et de là vient que les pharisiens, voyant la vie toute céleste que Jean menait dans le désert, ne doutaient point qu'il ne fût le Christ, jusqu'à lui envoyer une ambassade pour le saluer comme Christ. Peut-on rien dire de plus glorieux à l'avantage de ce grand saint ? oui, chrétiens : et quoi ? c'est que Jean-Baptiste, étant pris pour le Christ, et passant pour l'être, déclara hautement qu'il ne l'était pas, et refusa, sans balancer, l'honneur qu'on lui voulait faire, pour avoir celui d'être fidèle à son Dieu ; car la fidélité de ce témoignage valut mieux pour lui que toute la gloire et tous les honneurs qu'il eût pu recevoir de la synagogue. Mais admirez, chrétiens, les autres marques de cette fidélité : c'est pour cela, disent les Pères, que saint Jean jusqu'à l'âge de trente ans, se tint caché dans le désert, sans vouloir converser avec les hommes, de peur que les hommes, déjà trop prévenus en sa faveur, ne s'attachassent à lui, au préjudice du souverain attachement qu'ils devaient avoir et qu'il voulait leur inspirer pour Jésus-Christ. C'est pour cela qu'encore que la main du Seigneur fût avec lui par une disposition particulière de la Providence, il ne fit jamais de miracles, de peur d'autoriser l'erreur où étaient les Juifs qui le regardaient comme le Messie promis de Dieu ; car s'ils étaient prêts, sans lui avoir vu faire aucun miracle, à le reconnaître pour le Messie, qu'auraient-ils fait, s'ils l'avaient vu ressusciter les morts et commander aux vents et à la mer ? C'est pour cela qu'ils ne parlait jamais de Jésus-Christ que dans les termes les plus magnifiques et les plus sublimes, et de soi-même, au contraire, qu'avec les sentiments de la plus profonde et de la plus parfaite humilité, prenant plaisir à s'abaisser pour exalter Jésus-Christ, disant de Jésus-Christ : Il faut qu'il croisse ; et de soi-même : il faut que je diminue ; témoignant que le comble de sa joie et l'accomplissement de ses désirs, était de voir Jésus-Christ connu et adoré dans le monde. Ceux de mes auditeurs qui m'écoutent avec un esprit et un cœur chrétien, comprennent et goûtent ce que je dis. Mais enfin, si saint Jean, fidèle à son Dieu, refusa, comme il était juste, les honneurs dus au seul Messie, que n'acceptait-il ceux au moins qui lui convenaient et que les Juifs, sans le flatter ni se tromper, lui déferaient ? Que n'avouait-il qu'il était prophète, puisqu'il l'était en effet ? Que ne confessait-il qu'il était Elie, puisqu'il en avait l'esprit, et que c'était personnellement de lui que le Sauveur disait : *Etias venit (Marc, IX)* : Elie est venu, c'est-à-dire Jean-Baptiste, en qui Dieu fait revivre l'esprit d'Elie ? Non, chrétiens, il ne consent à rien de tout cela ; il ne veut être ni Elie, ni

prophète, ni docteur, ni maître ; il se contente d'être la voix de celui qui crie : Préparez les voies du Seigneur : *Ego vox* ; pourquoi ? parce qu'il veut être tout au Seigneur et rien à lui-même ; parce que comme la voix n'a point d'autre usage que d'exprimer la pensée et de la rendre sensible, aussi Jean-Baptiste n'a-t-il point d'autre vue ni d'autre fin que de faire connaître le Verbe de Dieu, en rendant témoignage à l'Homme-Dieu : *Hic venit ut testimonium perhiberet de lumine.*

J'ai dit de plus que ce saint précurseur avait été, à l'égard du Sauveur du monde, un témoin pleinement instruit ; car tout ce que nous savons de Jésus-Christ et tout ce que nous en devons savoir, tout ce que la foi nous en révèle d'important et de nécessaire au salut, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à ce Dieu sauveur ; et, en effet, c'est lui qui nous a fait connaître Jésus-Christ en qualité de Dieu-Homme, en qualité de rédempteur, en qualité de sanctificateur des âmes, en qualité d'auteur de la grâce et des sacrements à quoi la grâce est attachée, en qualité de juste juge qui récompense et qui punit ; en un mot, dans toutes les qualités qui en ont fait un médiateur accompli ; l'induction en sera sensible et n'aura rien pour vous de fatigant. Il nous a fait connaître Jésus-Christ comme Dieu-Homme, quand il disait de lui : *Post me venit vir qui ante me factus est, quia prior me erat* (Joan., 1) : Celui qui est venu après moi, était avant moi. Car, pour raisonner avec saint Augustin, si Jésus-Christ était avant saint Jean, ce ne pouvait être qu'en vertu de sa divinité : il était donc Dieu ; s'il était après saint Jean, ce ne pouvait être qu'en vertu de son humanité : il était donc homme ; s'il était tout ensemble avant et après saint Jean, ce ne pouvait être que selon les deux natures qui subsistaient en lui : il était donc en même temps Dieu et homme. C'est ainsi que concluaient les Pères contre les ariens, les nestoriens et les eutychiens : ce témoignage seul de Jean-Baptiste : *Post me venit vir qui ante me factus est* (Ibid.), ayant dès les premiers siècles de l'Eglise confondu tous les hérétiques qui combattaient le mystère de l'incarnation. Il nous l'a fait connaître comme rédempteur, quand il le montrait à ses disciples, en leur disant : *Ecce Agnus Dei* : Voilà l'Agneau de Dieu qui doit être immolé comme une victime pour le salut des hommes : *Ecce qui tollit peccata mundi* (Ibid.) : Voilà celui qui efface les péchés du monde. Ce qu'il ajoutait, remarque saint Augustin, pour désabuser les Juifs de la fausse idée où ils étaient que ce Sauveur, si longtemps attendu et si ardemment désiré, devait seulement venir pour les délivrer de leurs misères temporelles et pour les affranchir de la domination des Romains ; au lieu qu'il venait pour les dégager de la tyrannie du démon et de la servitude du péché, et qu'il n'était sauveur que pour cela. Il nous l'a fait connaître comme sanc-

tificateur des âmes, quand il allait prêcher partout que c'est de la plénitude de Jésus-Christ que nous avons tous reçu les dons célestes : *Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus* (Ibid.). Il nous l'a fait connaître comme auteur de la grâce et des sacrements à quoi la grâce est attachée, quand il apprenait aux Juifs que Jésus-Christ avait établi un baptême bien plus salutaire et plus efficace que le sien, un baptême qui ne consistait pas simplement dans la cérémonie de l'eau, mais qui, par le feu de la charité et par l'opération du Saint-Esprit, purifiait tout l'homme, pour en faire un sujet digne de Dieu : *Ipse vos baptizabit in spiritu Sancto et igni* (Luc, IX). Il nous l'a fait connaître comme juste juge, comme souverain rémunérateur, quand il assurait que Jésus-Christ viendra à la fin des siècles avec le van à la main pour séparer le bon grain d'avec la paille : *Cujus ventilabrum in manu ejus* (Ibid.) ; c'est-à-dire pour séparer les élus des réprouvés, et pour rendre à chacun selon ses œuvres. Voilà en substance toute la théologie qui se propose pour objet la personne sacrée de Jésus-Christ et cette théologie, comme vous le voyez, est contenue dans le témoignage de saint Jean. Ah ! grand saint, de quoi ne vous sommes-nous pas redevables, après que vous nous avez révélé de si hauts mystères, et que ne vous doit pas l'Eglise, puisque c'est par vous qu'elle est entrée dans les trésors de la grâce suréminente et de la gloire de son divin époux ?

Mais le témoignage que saint Jean rendit au Fils de Dieu fut-il aussi convaincant et aussi irréprochable qu'il était vrai ? Oui, chrétiens, il était convaincant et irréprochable, et jamais les Juifs opiniâtres qui sont demeurés dans leur incrédulité, n'auront de légitime excuse, ni même de prétexte pour s'en défendre ; car que pouvaient-ils répondre au reproche que leur faisait le Sauveur du monde ? Jean-Baptiste est venu, leur disait-il, vous avez eu de la vénération pour lui, vous l'avez respecté comme un prophète, comme un homme envoyé de Dieu, et cependant, lorsqu'il a rendu témoignage de moi, vous ne l'avez pas écouté. S'il s'était lui-même déclaré votre roi et votre Messie, vous l'auriez cru ; car vous étiez déterminés à le reconnaître pour tel ; et maintenant parce qu'il vous a dit que c'est moi qui suis ce Messie promis dans la loi, vous ne le croyez pas. Un homme est-il moins digne de créance quand il parle en faveur d'un autre que quand il parle pour soi-même ? Vous l'auriez cru dans sa propre cause et vous ne le croyez pas dans la mienne ; comment pouvez-vous soutenir une telle contradiction ? Ce reproche, dis-je, fermait la bouche aux ennemis du Sauveur. Et quand il ajoutait dans une juste indignation : Au reste, sachez que les femmes prostituées et les publicains ont été en ceci plus sages que vous, car, malgré la corruption de leurs mœurs, ils se sont soumis à la parole de Jean-Baptiste, et vous qui cherchez tant à vous parer d'une fausse justice, vous vous obstinez à ne

pas recevoir son témoignage; or, c'est pour cela que ces pécheurs et ces pécheresses vous devanceront dans le royaume de Dieu. Quand il parlait ainsi aux pharisiens, il les confondait; pourquoi? parce qu'il leur opposait un témoignage qui les condamnait par eux-mêmes, savoir, le témoignage de saint Jean. En effet, ceux des Juifs qui furent fidèles à la grâce et qui crurent en Jésus-Christ, n'y crurent que sur le témoignage de son incomparable précurseur; ce témoignage faisait tant d'impression sur leurs esprits qu'ils ne pouvaient y résister. Il est vrai, saint Jean leur disait de Jésus-Christ des choses prodigieuses et inouïes; il leur disait que celui qui passait pour le fils d'un artisan était le Fils de Dieu et égal à Dieu; qu'étant Dieu, il s'était fait chair, et que, sans cesser d'être Dieu, il était devenu homme sujet à la mort; tout cela devait naturellement révolter leurs esprits; mais parce que saint Jean s'en faisait le garant, ils croyaient tout sur sa parole, et ils aimaient mieux, dit saint Chrysostome, captiver leur entendement, jusqu'à reconnaître qu'un Dieu s'était humilié, s'était fait esclave, s'était anéanti, que de penser en aucune sorte que Jean-Baptiste se fût trompé; estimant l'un plus impossible que l'autre; c'est-à-dire se tenant plus sûrs que Jean-Baptiste ne se trompait pas dans le témoignage qu'il rendait, qu'il ne leur semblait incroyable qu'un Dieu en fût venu jusqu'à cet excès d'humiliation et d'abaissement; y eut-il jamais sur la terre un tel don de persuader et de convaincre?

Je vais encore plus loin, chrétiens; il faut qu'un témoin ait de l'ardeur et du zèle pour la vérité dont il rend témoignage. Ce zèle a-t-il manqué à saint Jean? Vous le savez, et en vain m'étendrais-je sur ce point, puisqu'il est évident que tout le soin du divin précurseur a été de faire connaître Jésus-Christ, de le faire adorer, de le faire aimer, de lui procurer dans le monde l'honneur et le culte qui lui est dû, et d'apprendre aux hommes à le recevoir d'une manière convenable à sa dignité, mais surtout à sa sainteté. Or, pour cela, il ne se contentait pas de montrer aux Juifs cet Agneau de Dieu, comme l'espérance et le salut d'Israël; mais il faisait retentir sa voix dans tout le désert, pour le prêcher hautement; mais, par un succès merveilleux que Dieu donnait à sa parole, il attirait les bourgades, les villes entières, et les convertissait à Jésus-Christ; mais quand il trouvait des esprits rebelles et indociles, ne pouvant contenir son zèle et animé d'un saint courroux, il s'élevait contre eux, il les traitait de serpents et de races de vipères, il les menaçait de la colère du ciel: *Gemina viperarum* (Luc., III). Quel était donc le grand exercice et l'unique occupation de Jean-Baptiste? de disposer les peuples à la venue de Jésus-Christ, de les exhorter à la pénitence, parce que la pénitence est la voie qui doit nous conduire à Jésus-Christ, de leur recommander surtout l'humilité, parce que c'est l'humilité qui nous rend

Jésus-Christ. *Parate viam Domini* (Ibid.) : Mes frères, leur répétait-il sans cesse, préparez les voies du Seigneur. Voici votre Dieu qui vient à vous dans l'état d'une humilité profonde; ne paraissez pas devant lui comme des collines et des montagnes, c'est-à-dire comme des hommes superbes et orgueilleux. Pour rendre ces voies du Seigneur droites et unies, soyez petits à vos yeux, soyez humbles et défaites-vous de cette propre estime et de cet amour-propre qui vous enflent. Ainsi leur parlait-il, faisant l'office de témoin, mais le faisant en apôtre. Voilà pourquoi ce grand saint n'eut point de désir plus ardent que de gagner des disciples à Jésus-Christ; voilà pourquoi, non content de lui en former de nouveaux, il lui donnait même les siens. Allez, leur disait-il, mes chers enfants, je ne suis plus votre maître, le grand maître est venu, c'est le vôtre et c'est le mien: ne pensez plus désormais à moi. C'est à celui-là qu'il faut vous attacher: il a les paroles de la vie éternelle. Allez le trouver, demandez-lui s'il n'est pas ce désiré de toutes les nations, que nous attendons depuis si longtemps, et vous verrez comme il vous répondra par ses miracles. Quel zèle, chrétiens, pour la gloire de Jésus-Christ! Voyez-vous un abrégé de toute la vie de saint Jean? En deux mots, le voici: Il est venu, dit Saint Luc, comme un second Elie, et, avec une ardeur infatigable, il a travaillé à la conversion des cœurs; il a réuni les pères avec les enfants, il a rappelé les désobéissants et les incrédules à la prudence des justes, et pourquoi tout cela? pour préparer à Jésus-Christ un peuple parfait: *Parare Domino plebem perfectam* (Luc., I). Voilà ce que j'appelle un témoin zélé.

Enfin, ce fut un témoin constant, puisque, depuis sa conception jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère: car ne pensez pas qu'il ait attendu jusqu'au temps de sa prédication pour rendre témoignage au Sauveur du monde; dès le sein de sa mère il avait déjà commencé. Ce tressaillement que ressentit Elisabeth trois mois avant la naissance de ce fils si cher et donné de Dieu; cette joie dont il fut saisi et qu'il fit sensiblement paraître, ce furent les premiers témoignages qu'il rendit à son Dieu: *Fervens nuntius*, s'écrie saint Pierre Chrysologue, qui ante cepit nuntiare Christum, quam vivere (Chrys.)! O le fervent témoin! dit ce Père, qui eut l'avantage d'annoncer Jésus-Christ avant que de vivre! Mais ce témoignage, précoce pour ainsi dire, n'était qu'un essai de tous les autres témoignages que saint Jean-Baptiste devait porter en faveur du Fils de Dieu; ce qu'il avait commencé miraculeusement avant sa naissance, il le continua pendant tout le cours de sa vie; et comme il avait vécu en témoin de Jésus-Christ, il voulut mourir de même: car mourir pour la justice et pour la vérité, mourir en reprochant aux grands du monde leur iniquité, mourir en instruisant Hérode de ses devoirs, mourir en faisant respecter jusque dans la cour la sainte liberté d'un prophète qui parle pour la cause de Dieu,

n'est-ce pas mourir en témoin de Jésus-Christ? Ainsi Jean-Baptiste a-t-il été constant dans son témoignage, puisqu'il l'a rendu dès son entrée au monde, puisqu'il l'a rendu jusqu'au dernier moment de sa vie, puisqu'il l'a rendu par ses paroles, puisqu'il l'a rendu par ses actions, puisqu'il l'a rendu par ses souffrances, puisqu'il l'a rendu par son martyre et par sa mort, et que partout il a vérifié ce qui était écrit de lui : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

Excellent modèle que Dieu nous présente aujourd'hui, et qui doit faire le sujet de nos plus sérieuses réflexions. Je m'explique : nous tous qui faisons profession du christianisme, nous devons servir de témoins à Jésus-Christ : voilà à quoi nous engage notre religion. Qu'est-ce qu'un chrétien : un homme député de Dieu, un homme autorisé de Dieu, un homme qui a reçu de Dieu un caractère particulier, pour être le témoin de Jésus-Christ : *Et eritis mihi testes (Act., I).* De sorte que si nous ne participons à cette glorieuse qualité du précurseur saint Jean, nous pouvons dire, avec confusion et avec douleur, qu'il n'y a point en nous de christianisme, ni par conséquent de salut pour nous. En effet, dit saint Augustin, depuis que Jésus-Christ est venu au monde, et qu'il a racheté le monde, Dieu, dans le conseil éternel de sa sagesse, a tellement disposé les choses, qu'il n'y aura jamais d'homme sauvé, que celui qui, selon la mesure de la grâce attachée à son état, aura rendu témoignage à ce divin Sauveur. Tous les saints qui sont dans le ciel, n'y sont qu'en vertu de ce titre ; les apôtres n'y sont assis sur des trônes de gloire, que parce qu'ils ont rendu au Fils de Dieu le témoignage de la parole en prêchant son nom ; les martyrs n'y sont couronnés, que parce qu'ils lui ont rendu le témoignage de leur sang, en souffrant et en mourant pour lui ; et les confesseurs n'y portent, comme confesseurs, des palmes en leurs mains, que parce qu'ils lui ont rendu le témoignage de leur sainte vie, en pratiquant son Évangile : or, c'est à nous, mes chers auditeurs, de nous former sur leur exemple. Il y en a peu parmi vous qui soient destinés au ministère apostolique. Nous ne sommes plus au temps des persécutions, où la grâce du martyre était une grâce commune ; mais il faut qu'avec l'esprit de la foi nous confessions tous Jésus-Christ par l'innocence de nos mœurs, par l'édification de notre vie, par la ferveur de nos bonnes œuvres ; car voilà pour quoi il nous a choisis. Il a apporté du ciel une loi sainte et toute divine, et il veut que nous en convainquions le monde. Or le monde ne recevra jamais notre témoignage sur la sainteté de cette loi, tandis qu'il nous verra dans le désordre et dans la corruption du vice. Pour être de légitimes témoins de la loi de Jésus-Christ, il faut que nous nous conformions à elle, et que nous pratiquions fidèlement ce que nous confessons de bouche : sans cela notre témoignage est vain. Que devons-

nous donc faire ? Ah ! chrétiens, l'importante instruction pour vous et pour moi ! Ce que nous devons faire, c'est de rentrer souvent en nous-mêmes, et de nous examiner de bonne foi devant Dieu, en nous demandant à nous-mêmes : Eh bien ! la vie que je mène est-elle un témoignage recevable en faveur de Jésus-Christ et de sa loi ? Si l'on en jugeait par mes actions et par ma conduite, quelle idée le monde aurait-il du christianisme que je professe ? Ce pernicieux attachement aux biens de la terre, ce désir insatiable d'en avoir, cette crainte excessive d'en manquer, qui enduret mon cœur, quel témoignage pour un Dieu qui a béatifié la pauvreté, et qui l'a consacrée dans sa personne ! Cette mollesse de vie dont je me fais une habitude et même une fausse conscience, ce soin extrême de ma santé, cette recherche continuelle de tout ce qui flatte mes sens, quel témoignage pour un Dieu mort sur la croix ! Cette ambition à laquelle je me livre, ces mouvements que je me donne pour me pousser, pour m'élever, pour ne travailler qu'à l'accroissement de ma fortune, quel témoignage pour un Dieu qui s'est anéanti ! Ah ! Seigneur, doit dire un mondain dans l'amertume de son âme, pour peu qu'il ait encore de foi, je le reconnais, ce sont là comme autant de faux témoignages que j'ai portés contre vous. Car il n'y a point de témoignage plus faux que celui qu'on rend à un Dieu souffrant par une vie toute sensuelle, que celui qu'on rend à un Dieu pauvre par une vie employée à satisfaire l'avarice et la cupidité. Et voilà ce qui me fait trembler : si c'est un crime de porter faux témoignage contre un homme, que sera-ce, ô divin Sauveur ! de l'avoir porté mille fois contre vous qui êtes mon Dieu ?

Telle est, dis-je, chrétiens, la première leçon que nous devons nous faire à nous-mêmes : il faut que nous servions de témoins à Jésus-Christ ; mais il faut encore qu'à l'exemple de saint Jean, nous soyons pour Jésus-Christ des témoins fidèles, des témoins zélés, des témoins irréprochables, des témoins constants. Ne perdez rien de toute cette morale : des témoins fidèles, qui ne nous cherchions pas nous-mêmes ; qui, sous ombre de l'honorer, ne nous attirions pas l'honneur ; qui ne tendions pas, en le glorifiant, aux fins secrètes de notre amour-propre ; qui, par un raffinement de piété, je dis de piété mercenaire, n'affections pas, en le servant, la gloire même de le servir ; au contraire, qui nous fassions un devoir de nous renoncer, de nous sacrifier, de nous immoler pour lui ; car si le monde, tout pervers qu'il est, produit bien des hommes de ce caractère, c'est-à-dire s'il se trouve des ministres qui se distinguent par là, qui sont tout à leurs mœurs, et rien à eux-mêmes ; si nous en voyons des exemples, quel sentiment la foi ne doit-elle pas là-dessus nous inspirer ? Est-ce trop pour le Dieu qui nous a sauvés, et à qui nous appartenons, que nous soyons tout à lui ? la fidélité dont nous lui sommes redevables doit-elle

être d'une moindre étendue que celle dont on se pique envers les souverains de la terre ? faut-il que le monde nous apprenne sur cela notre devoir ? Faut-il que Dieu ait en nous des sujets moins dévoués que nous ne les voudrions pour nous-mêmes ? Cependant voilà notre désordre, jusque dans le culte que nous rendons à notre Dieu : nous ne regardons souvent que nous-mêmes, nous rapportons tout à nous-mêmes, nous ne pouvons nous défaire de nous-mêmes, et nous n'agissons jamais sur ce grand principe de saint Paul, que nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à celui qui nous a rachetés. Des témoins zélés pour soutenir en mille occasions qui se présentent, la cause de Jésus-Christ, et la soutenir, contre qui ? contre l'impiété, contre le libertinage, contre le vice, qui sont proprement ces races de vipères à la malignité desquelles la force et l'efficacité de notre zèle doit s'opposer ; étant, comme nous devons l'être, bien persuadés que parmi les mauvais chrétiens, cet Homme-Dieu n'a pas des ennemis moins dangereux qu'il en avait parmi les Juifs ; et que c'est à nous, comme héritiers du zèle de saint Jean-Baptiste, de combattre ces ennemis, de les réprimer et de les confondre. Que si en cela nous sommes lâches, si le respect humain nous ferme la bouche, si la crainte de déplaire au monde nous rend timides ; si, à force de vouloir être prudents, nous devenons prévaricateurs ; si, au lieu de nous élever contre le scandale, nous nous contentons d'en gémir ; si, par nos ménagements et nos tolérances, nous le fomentons ; si nous nous taisons où il faudrait parler, et si nous dissimulons où il faudrait agir, dès-là nous sommes indignes d'être à Jésus-Christ, et Jésus-Christ ne nous reconnaît plus. Des témoins irréprochables qui ne détruisions pas d'une part ce que nous prétendons établir de l'autre, qui soyons à l'épreuve de la censure, et qui, par certains endroits, n'affaiblissions pas le témoignage que Jésus-Christ d'ailleurs reçoit de nous ; nous souvenant de l'avis de saint Bernard, que le monde est trop éclairé pour que nous puissions aisément lui imposer ; que quelque soin que nous prenions de nous cacher, il découvrira notre faiblesse, et qu'il ne manquera pas de nous l'objecter ; qu'un seul point qui le scandalisera dans nous, empêchera à son égard tout l'effet des vertus les plus exemplaires que nous pourrions pratiquer, et qu'à moins d'être irrépréhensibles, dans le sens que l'entend saint Paul, nous sommes incapables d'être les témoins de Jésus-Christ ; enfin des témoins constants pour tenir ferme et pour ne nous point relâcher dans les persécutions que l'enfer nous suscitera ; pour supporter avec patience les contradictions des hommes, pour résister à nos propres faiblesses et pour vivre et mourir, selon l'exemple de saint Jean, en rendant témoignage à ce Seigneur, qui veut spécialement être honoré par notre persévérance. Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons être ; mais c'est à vous, ô mon Dieu ! de faire

par votre grâce toute-puissante, que nous soyons tels, comme c'est à nous de coopérer à cette grâce pour arriver à cette perfection ; c'est à vous à nous imprimer ces caractères et à nous de vous présenter des cœurs qui en soient susceptibles. Vous avez vu, chrétiens, le témoignage de saint Jean en faveur de Jésus-Christ, voyez le témoignage de Jésus-Christ en faveur de saint Jean ; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une question qui se présente naturellement à l'esprit, savoir lequel des deux fut plus avantageux à Jean-Baptiste, ou de ce qu'il servit de témoin au Fils de Dieu, ou de ce que le Fils de Dieu lui servit lui-même de témoin ; et je prétends qu'on peut bien appliquer ici ce que disait saint Augustin, lorsque, faisant le parallèle des deux apôtres de Jésus-Christ, saint Pierre et saint Jean l'évangéliste, il demandait qui des deux avait eu une destinée plus souhaitable et plus digne d'envie, ou saint Pierre, qui, selon le rapport de l'Évangile, semblait avoir aimé son maître plus ardemment ; ou saint Jean, qui, comme disciple favori, en avait été plus tendrement aimé ; car ce saint docteur répondait, qu'à juger de l'un et de l'autre par les règles de la religion, il y avait eu plus de mérite à aimer comme saint Pierre ; mais qu'il y avait eu plus de bonheur et plus de faveur à être aimé comme saint Jean ; et qu'ainsi la comparaison ne pouvait être qu'à l'avantage des deux, parce que si saint Jean avait eu au-dessus de saint Pierre la préférence de la tendresse et la prédilection de Jésus-Christ, saint Pierre l'avait emporté sur saint Jean par la ferveur et le zèle qu'il avait témoigné pour Jésus-Christ. Il m'a paru, dis-je, que cette décision de saint Augustin convenait parfaitement à la question que je me suis proposée touchant le divin précurseur saint Jean-Baptiste, car en voici la juste application ; avoir servi de témoin au Fils de Dieu, c'est ce qui a fait le mérite de ce grand saint ; mais avoir eu pour témoin le Fils de Dieu même, c'est ce qui a fait son honneur et sa gloire ; et je vais vous montrer que cette gloire a été la récompense et le couronnement de son mérite, comme il est vrai que son mérite a été le fondement et le principe de cette gloire. Écoutez moi ; il n'y aura rien en tout ceci qui ne vous instruisse et qui ne vous édifie.

Ne vous étonnez pas, chrétiens, que le Sauveur du monde, par une espèce de reconnaissance, ait bien voulu rendre témoignage à saint Jean et servir de témoin à son témoin même, c'était, dit saint Chrysologue, pour vérifier dès lors, et pour accomplir par avance cette promesse si solennelle et si authentique : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo (Matth., X)* : Quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai devant mon père et devant les anges au jour de mon dernier avènement : ainsi l'assurait le Fils de Dieu, parlant des justes en général ; mais, à l'égard de Jean-Baptiste, il a

encore plus fait : car, sans attendre la fin des siècles, il lui a servi de témoin dès cette vie, il l'a reconnu, il l'a glorifié en toutes les manières. Je m'explique : qu'a fait le Sauveur du monde pour honorer son précurseur ? il a rendu témoignage à la grandeur de sa personne, il a rendu témoignage à la dignité de son ministère, il a rendu témoignage à l'excellence de sa prédication, il a rendu témoignage à l'efficacité de son baptême, il a rendu témoignage à la sainteté de sa vie, et à l'austérité de sa pénitence : tout cela, autant d'éloges sortis de la bouche du Fils de Dieu même en faveur de saint Jean : pesez-les, mes chers auditeurs, et admirez-les.

Non, jamais homme ne s'est attiré, et n'a reçu tout à la fois tant d'honorables témoignages que saint Jean-Baptiste. C'est ce que nous apprend l'Évangile de ce jour ; car, nous y voyons les anges et les hommes, par une espèce de concert, occupés à l'exalter. Les hommes, au premier bruit de sa naissance, en sont déjà dans le ravissement, et, manquant, ce semble, de termes pour exprimer les hautes idées qu'ils conçoivent de sa personne, ils se demandent les uns aux autres : *Quis, putas, puer iste erit* (Luc., I) ? Que pensez-vous que sera un jour cet enfant ? comme s'ils disaient : Voici un enfant en qui la nature et la grâce ont déployé tous leurs trésors, un enfant de bénédiction, un enfant de prodiges et de miracles. Déjà, tout enfant qu'il est, la main du Seigneur, c'est-à-dire la puissance et la force de Dieu est avec lui ; déjà il a délié la langue de son père Zacharie ; déjà il a rendu féconde la stérilité de sa mère Elisabeth ; mais, s'il a fait, en naissant, tant de merveilles, que fera-t-il dans le progrès de sa vie ? s'il est si grand dès son berceau, que sera-ce quand, avec l'âge, il aura atteint la perfection d'une vertu consommée ? c'est un secret, ajoutent-ils, que nous nous contentons de révéler, et qu'il ne nous est pas possible de pénétrer : *Et posuerunt omnes qui audierunt, in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit ?* (Ibid.) Après avoir entendu toutes ces merveilles, ils les conservent dans leur cœur, et ils demeurent dans le silence, parce qu'ils ne croient pas pouvoir s'en expliquer assez dignement. Mais voici un ange qui vient suppléer à leur défaut ; un ange, député de Dieu : c'est Gabriel qui vient résoudre leur doute, et leur apprendre clairement et distinctement ce qu'ils doivent penser de la personne de Jean. Vous êtes en peine de savoir ce que sera un jour cet enfant, et moi, dit l'ange, je vous déclare qu'il sera grand devant le Seigneur : *Erit magnus coram Domino* (Ibid.). Témoignage, chrétiens, qui suffisait pour canoniser le précurseur de Jésus-Christ : car, être grand devant les hommes, ce n'est rien ; être grand devant les princes et les rois, qui sont les dieux de la terre, c'est peu, puisque ces dieux de la terre sont eux-mêmes très-petits ; mais être grand devant le Seigneur, comme Jean-Baptiste, c'est être vraiment grand, c'est être solidement grand, c'est être absolument grand, parce que c'est être

grand devant celui qui est, non-seulement la grandeur même, mais la source et la mesure de toutes les grandeurs : *Erit magnus coram Domino*. En effet, tout est petit devant Dieu, et les plus hautes puissances de l'univers ne sont, en présence de cette majesté divine, que des atomes et des néants : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te* (Ps. XXXVIII). Mais, pour saint Jean, il est quelque chose, et quelque chose de grand devant Dieu même : *Magnus coram Domino*. Concluez de là quel est donc le caractère de sa personne, et le degré de sa grandeur. Je me trompe, chrétiens, ne le concluez pas encore de là ; c'est d'un autre témoin, c'est de Jésus-Christ qu'il faut que vous l'appreniez ; car il n'appartenait qu'à lui de nous donner une juste idée de la personne de Jean-Baptiste. Les hommes n'en ont pu rien dire ; l'ange, quoique ministre du Seigneur, n'en a pas dit assez ; mais le Fils de Dieu couronnera tout par son témoignage ; et que dira-t-il ? une parole qui renferme ou plutôt qui surpasse tous les éloges : *Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista* (Matth., XI) : Oui, je vous dis en vérité, qu'entre tous les enfants des hommes, il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste. Voilà, mes chers auditeurs, le comble de la grandeur : car, être grand, même devant Dieu, c'était, après tout, une louange qui convenait à plusieurs autres saints ; mais être si grand, qu'entre tous les enfants des hommes, il n'y en ait point eu de plus grand, c'est la louange particulière et l'avantage de saint Jean. Sur cela, les Pères et les interprètes sont partagés : les uns veulent que Jean n'ait été le plus grand qu'entre les saints de l'ancien loi ; et les autres, qu'il n'y en ait point eu de plus grand que lui, même entre les saints de la loi de grâce. Quoi qu'il en soit, c'est de lui, et de lui seul, que le Sauveur a dit : *Non surrexit inter natos mulierum major*. Voilà l'oracle de la vérité, à quoi, sans rien examiner de plus, nous devons nous en tenir, et voilà le premier témoignage que le Fils de Dieu rendit à la personne de saint Jean.

J'ai dit qu'il en avait rendu un autre à la dignité de son ministère : comment cela ? le voici. L'office important et le ministère essentiel de Jean-Baptiste fut d'être le précurseur de Jésus-Christ ; mais cet office de précurseur était si relevé au-dessus de tous les autres ministères, où les hommes jusque là avaient été employés, que, sans le témoignage de Jésus-Christ, nous ne l'aurions jamais compris. Prenez garde, s'il vous plaît. Les Juifs reconnaissaient saint Jean pour un prophète, et ils en jugeaient bien, car il l'était ; mais ils le croyaient simplement prophète, et, en cela, ils se trompaient, car il était quelque chose de plus. *Etiam dico vobis et plus quam prophetam* (Ibid.). Oui, leur disait le Fils de Dieu, il est prophète, et plus que prophète. Pourquoi, demande saint Jérôme, plus que prophète ? parce que les prophètes n'avaient annoncé le Messie que dans l'avenir, au lieu que Jean-Baptiste annonçait

qu'il était venu ; parce que les prophètes n'avaient vu les choses que de loin et dans l'obscurité, au lieu que saint Jean les voyait clairement et en elles-mêmes. Sans autre raison que celle-là, on avait droit de le mettre au-dessus de tous les prophètes, et de l'appeler plus que prophète ; mais la prééminence de son ministère était fondée sur un titre encore plus digne de nos réflexions. *Etiā dico vobis, plus quam prophetam. Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum, qui preparabit viam tuam ante te (Matth., XI) : Il est plus que prophète, ajoutait le Sauveur du monde, parce que c'est celui dont le Père éternel a dit à son Fils : Voici mon ange que j'enverrai devant vous pour vous préparer la voie. En effet, préparer la voie à un Dieu, et être le précurseur d'un Dieu, c'était faire l'office d'un ange ; et les anges du premier ordre se seraient tenus honorés de cette commission ; mais cette commission est réservée à Jean, et il était proprement l'ange de Jésus-Christ. Or, être l'ange de Jésus-Christ, c'était quelque chose sans doute de plus honorable que d'être un ange du commun : car les anges du commun, quoique ambassadeurs de Dieu, n'ont point d'autre ministère que de veiller à la conduite des hommes ; mais le ministère de Jean-Baptiste regardait immédiatement la personne de Jésus-Christ, puisqu'il n'était envoyé au monde que pour Jésus-Christ : *Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam (Ibid.)*. Ah ! chrétiens, est-il rien de plus sublime, et qui doive nous inspirer plus de vénération pour ce grand saint ? c'était l'ange de notre Dieu ; il a fait, dans le mystère de l'incarnation, le même office que l'ange envoyé à Marie, de la part de Dieu ; et, en vertu de sa mission, il a rendu à Jésus-Christ comme précurseur, des services plus importants et plus nécessaires que jamais les anges n'en ont pu rendre à cet Homme-Dieu. Encore une fois, ministère tout angélique, ou plutôt ministère tout divin, que Jésus-Christ a voulu honorer de son témoignage.*

Ajoutez-y ce qui en doit être la conséquence naturelle, je veux dire le témoignage que le Sauveur du monde rendit à la prédication de saint Jean. Vous le savez ; toute l'excellence de la prédication consiste en deux points, à éclairer et à toucher, à instruire et à émouvoir ; mais il est rare de trouver l'un et l'autre ensemble : car il arrive tous les jours qu'entre ceux qui sont destinés, et qui ont même reçu des talents du ciel pour être les dispensateurs de la parole de Dieu, les plus fervents et les plus zélés ne sont pas les mieux pourvus de science et de lumière ; et que les plus intelligents et les plus habiles ne sont pas ordinairement ceux qui ont le plus de zèle et d'ardeur. Les uns éclairent, mais ne touchent pas ; les autres touchent, mais n'instruisent pas. Au lieu que Jean-Baptiste, selon le témoignage de Jésus-Christ, excellait également dans tous les deux : *Ille erat lucerna ardens et lucens (Joan., V)*. Vous l'avez vu, disait aux Juifs ce

Dieu sauveur, et vous l'avez admiré. C'était un flambeau qui éclairait toute la Judée ; mais c'était un flambeau ardent et luisant ; luisant pour dissiper toutes les ténèbres de l'infidélité du siècle ; et ardent pour embrasser tous les cœurs du divin amour. Il a prêché parmi vous avec tout l'esprit et toute la vertu d'Elie : *In spiritu et virtute Elie (Luc., I)*. L'esprit sans la vertu, ou la vertu sans l'esprit n'auraient pas suffi ; mais, ayant possédé éminemment l'un et l'autre, ç'a été un prédicateur parfait. Que restait-il, chrétiens, après des témoignages si illustres ? Encore un moment de votre attention ; je n'en abuserai pas.

Il s'agissait d'autoriser le baptême de saint Jean ; et c'est ce qu'a fait Jésus-Christ par un quatrième témoignage, qui ne mérite pas moins que les autres d'entrer dans l'éloge de ce glorieux précurseur. Jean baptisait dans le Jourdain tous ceux qui venaient à lui ; mais comme ce baptême était nouveau, les pharisiens et les partisans de la synagogue en jugeaient diversement. Quelques-uns l'approuvaient, d'autres le blâmaient ; ceux-ci l'estimaient bon et profitable, ceux-là le rejetaient comme superstitieux et inutile. On demandait à saint Jean en vertu de quoi il s'attribuait la puissance de baptiser, puisqu'il n'était pas le Christ : *Quid ergo baptizas, si tu non es Christus (Joan., I)* ? Mais, pour montrer que cette puissance lui convenait, le Sauveur des hommes rend hautement témoignage de la validité et de l'efficacité du baptême de Jean ; et quel témoignage le plus éclatant, mais aussi, de la part d'un Dieu, le plus surprenant ; car, tout Dieu qu'il est, il reçoit ce baptême de la pénitence qui disposait alors les hommes à la rémission des péchés et au baptême de la loi de grâce. C'est dans ce dessein qu'il vient de la Galilée au Jourdain, et qu'il se présente à saint Jean pour être baptisé ; c'est, dis-je, afin de convaincre par là tous les esprits que le baptême de Jean est donc un baptême salutaire ; qu'il est saint, et qu'il est de Dieu, puisque lui, qui est Fils de Dieu, en veut bien user. Mais, Seigneur, que faites-vous, s'écrie Jean-Baptiste, touché et confus d'une humilité si profonde ; que faites-vous, et avez-vous oublié ce que vous êtes et ce que je suis ? c'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ! Ne craignez-vous point, en vous abaissant jusque là, d'obscurcir votre gloire, et qu'on n'en tire des conséquences au préjudice de votre sainteté ? *Sine modo*, lui répond le Fils de Dieu : *sic enim decet nos implere omnem justitiam (Matth., III)*. Laissez-moi faire pour cette heure : car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. Vous m'avez rendu témoignage, je vais vous le rendre à mon tour ; et, pour apprendre à tout le monde que votre baptême vient du ciel, moi qui suis descendu du ciel, j'en veux bien faire l'épreuve dans ma personne. Quoique ce soit le baptême de la pénitence, moi qui suis l'innocence même, je veux bien m'y soumettre ; et, quoiqu'en m'y soumettant je paraîsse inférieur à vous sans l'être,

je ne dédaigne point de le paraître, pourvu que je persuade aux hommes que la pénitence, à laquelle ce baptême les engage, est la seule voie qui peut les conduire au salut et à la véritable rédemption. N'est-il pas vrai, mes chers auditeurs, qu'il n'appartient qu'à Dieu de savoir honorer ses saints ?

Finissons par le dernier, mais le plus essentiel de tous les témoignages que Jésus-Christ ait rendus à son précurseur, en publiant la sainteté de Jean, l'innocence de ses mœurs et l'austérité de sa pénitence. Où le trouvons-nous ce témoignage ? au chapitre onzième de saint Mathieu ; car c'est là qu'il est dit que notre adorable Sauveur s'entretenant avec le peuple, et instruisant les Juifs qui l'écoutaient, leur parlait ainsi : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? *Quid existis in desertum videre (Matth., XI) ?* Vous y avez vu Jean-Baptiste ; eh bien ! qu'en dites-vous ? avez-vous cru voir en lui un roseau agité du vent, c'est-à-dire un esprit léger et sans consistance, qui quit le mouvement de ses passions, qui plie sous l'adversité, qui s'évanouit dans la prospérité, qui succombe à la crainte, que la vue de plaire ou que l'intérêt ébranle ; qui cède à tout et qui ne résiste à rien : *Arundinem vento agitatam (Ibid.) ?* Non, Jean n'est point un homme de cette trempe ; c'est un cœur ferme et inébranlable dans le parti de Dieu ; c'est une âme solide, et à l'épreuve de toutes les tentations du monde ; c'est un esprit supérieur à tout ce que la faiblesse humaine peut former d'obstacles dans l'accomplissement des devoirs les plus difficiles, et qui demandent une vertu plus héroïque : en voilà le caractère. Mais encore, qu'avez-vous vu dans le désert ? y avez-vous trouvé un homme vêtu avec mollesse, un homme voluptueux, attaché à ses commodités, aimant les douceurs de la vie, esclave de son corps et de ses sens ? *Sed quid existis videre ? hominem mollibus vestitum (Ibid.) ?* Au contraire, vous avez vu un homme crucifié pour le monde, un homme mort à tous les plaisirs du monde, un homme ennemi de son corps, un homme épuisé d'abstinences et de jeûnes, un homme couvert d'un rude cilice : telle est la forme de vie dont Jean-Baptiste est venu servir de modèle. Qui parle ainsi, chrétiens ? le Fils de Dieu, lequel rend témoignage de la sainteté de son précurseur ; et qui n'allègue pour cela ni les révélations, ni les extases, ni le don des miracles et des guérisons, ni l'esprit de prophétie, ni toutes les autres grâces éclatantes dont saint Jean était rempli, mais qui fait consister cette sainteté dans une vie pénitente et mortifiée, dans la haine de soi-même, dans le crucifiement de la chair, surtout dans la constance et la fermeté.

Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs : voilà ce que je vous laisse à méditer, et ce qui doit être pour vous et pour moi le fruit de ce discours. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore, que si Jésus-Christ ne nous reconnaît devant son Père, et ne rend témoignage en notre faveur, comme il l'a rendu en faveur de Jean Baptiste, nous ne serons

jamais du nombre de ses prédestinés et de ses élus. Il faut, pour être justes dans cette vie, que nous ayons le témoignage de Dieu en nous : *Qui credit, habet testimonium Dei in se (I Joan., V)* ; et j'ajoute que, pour être glorifiés dans l'autre, il faut que nous ayons le témoignage de Jésus-Christ pour nous. Or, jamais Jésus-Christ ne nous rendra ce témoignage favorable dont dépend notre salut éternel, si nous ne sommes fermes comme saint Jean dans l'observation de la loi de Dieu, et si nous n'entrons dans cette sainte voie de la pénitence et de la mortification où a marché le saint précurseur : pourquoi cela ? parce que Jésus-Christ ne rendra témoignage qu'en faveur de ceux qui auront eu soin de se conformer à lui. Or, nous ne pouvons nous conformer à Jésus-Christ que par cet esprit de pénitence, accompagné et soutenu d'une inviolable persévérance ; par conséquent le témoignage de cet Homme-Dieu nous est indispensablement nécessaire. Il le donne aujourd'hui au plus saint des hommes, qui est Jean-Baptiste ; mais il ne le donne que fondé sur ces deux chefs, de l'austérité de sa vie, et de la solidité de sa vertu. Il n'est pas croyable que nous l'obtenions à des conditions plus douces, ni qu'il y ait pour nous des lois de providence moins sévères et plus commodes. Savez-vous donc, chrétiens, ce que nous avons à craindre ? c'est que Jésus-Christ, dans le jugement dernier, au lieu de rendre témoignage pour nous, ne le rende contre nous ; et, qu'au lieu que son témoignage, s'il nous était favorable, mettrait le sceau à notre justification et à notre prédestination, il ne fasse notre condamnation et notre réprobation. Si jamais cet affreux malheur nous arrivait, par où Jésus-Christ fortifiera-t-il son témoignage contre nous ? par l'exemple de saint Jean, par la pénitence de saint Jean, par la retraite de saint Jean, en un mot, par l'énorme et monstrueuse opposition qui paraîtra entre la conduite de la plupart des chrétiens et celle de saint Jean.

Car comment nous sauverons-nous de cette contradiction, et qu'aurons-nous à y répondre ? Jean, rempli du Saint-Esprit, et sanctifié même avant sa naissance, n'a pas laissé d'embrasser une vie austère et pénitente ; et moi qui suis pécheur, chargé devant Dieu du poids de mes iniquités, je veux mener une vie aisée et douce. Jean, dans la plus parfaite innocence, n'a pas laissé de mater sa chair par le jeûne et le cilice ; et moi j'épargne la mienne, qui est une chair de péché. Jean, à l'épreuve de toutes les tentations du monde, n'a pas laissé de fuir le monde ; et moi qui suis la faiblesse même, je m'expose à tous les dangers du monde ; voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que saint Jean nous reprochera au tribunal de Dieu : car, après avoir été le témoin de Jésus-Christ dans le premier avènement de ce Dieu sauveur, il viendra encore dans le second, et sera appelé en témoignage contre les lâches chrétiens : *Hic venit in testimonium (Joan., I)*. Oui, il viendra, non plus pour servir de témoin à la lumière, mais pour

servir de témoin contre l'iniquité. Ce sacré chef que vous conservez comme un précieux dépôt; ce chef dont la vue confondit l'impie Hérode, et le fit trembler jusque sur le trône; ce chef muet maintenant, depuis qu'une mort sanglante lui a ôté l'usage de la voix, mais alors rappelé à la vie, et plus éloquente que jamais, fera sortir de sa bouche ces paroles foudroyantes qui atterreront les pécheurs. Ah! grand saint, parlerez-vous donc contre ce peuple qui vous est spécialement dévoué? il vous honore et il vous invoque comme son protecteur; en deviendrez-vous l'accusateur et le juge? obtenez-lui ces grâces de conversion, ces grâces de sanctification qui le remettront dans la voie du salut que vous nous avez enseignée; surtout faites-lui bien comprendre ce fameux oracle que, depuis le temps où vous avez vécu sur la terre, le royaume du ciel ne s'emporte que par violence: *A diebus Joannis Baptistæ, regnum eorum quæ patitur* (Matth., XI).

Du reste, chrétiens, parlant devant un prélat que je considère ici, non-seulement comme l'évêque et le pasteur de vos âmes, mais comme un des maîtres de l'éloquence de la chaire, où tant de fois il s'est distingué, j'aurais eu besoin, dans tout ce discours, des plus excellents qu'il a reçus du ciel, et qu'il a si dignement et si saintement employer. Du moins, Monseigneur, ai-je eu l'avantage de trouver en vous de quoi persuader à votre troupeau les saintes vérités que je viens de lui annoncer, et de quoi les lui rendre sensibles: car, en faisant l'éloge du Précurseur de Jésus-Christ, je n'ai pu m'empêcher de bénir le ciel, qui, pour ma consolation, me fait voir encore aujourd'hui dans votre personne un prélat rempli de l'esprit de Jean-Baptiste et imitateur de ses vertus; je veux dire un prélat aussi éclairé que zélé, aussi fervent que vigilant, et, si j'ose m'exprimer de la sorte, aussi aimable que vénérable; un prélat plein de vigueur et de force pour faire observer la discipline, mais en même temps plein d'onction et de douceur pour la faire aimer; un prélat qui, comme Jean-Baptiste, a édifié la cour, et que la cour a respecté; que le plus grand des rois a honoré de son estime; qui, prêchant aux grands du siècle avec une liberté tout évangélique, mais aussi avec une égale sagesse, les a instruits de leurs devoirs, et n'a pas craint de leur reprocher leurs désordres; un prélat dont la saine doctrine, la solide piété, la vie édifiante, lui ont mérité l'auguste rang qu'il tient; et qui, sans cesse occupé de ses fonctions, n'a en vue que la gloire de Dieu, que les intérêts de Dieu, que l'accroissement du culte de Dieu; enfin, un prélat qui, dévoué aux travaux apostoliques, et, selon l'expression de saint Paul, n'estimant pas sa vie plus précieuse que lui-même, sacrifie tous les jours sa santé aux exercices de son ministère, à consacrer de dignes sujets, et à les former pour servir utilement son Eglise, à visiter les orailles que la Providence lui a confiées, à sanctifier son peuple et à le conduire dans le chemin de la perfection chré-

tienne: *Patere Domino plebem perfectam* (Luc., I). Voilà, Monseigneur, les exemples que vous donnez; et qui, plus efficaces que mes paroles, sont, pour toute cette assemblée, autant d'exhortations pressantes et touchantes. Plaise au ciel que vous en suiviez, chrétiens, toute l'impression, et que par là vous arriviez un jour à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON X.

POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

Respondens Simon Petrus, dixit: Tu es Christus, filius Dei vivi.

Pierre lui répondit: Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant (S. Matth., ch. XVI).

Voilà, mes chers auditeurs, toute la substance de l'évangile de ce jour, et des importantes vérités qui y sont contenues; voilà sur quoi est fondée la gloire de saint Pierre, votre illustre patron. C'est lui qui le premier a confessé la divinité de Jésus-Christ; et voilà pourquoi Jésus-Christ lui a donné, au-dessus des apôtres, cette primauté qui nous le rend si vénérable, et en vertu de laquelle il est le chef de toute l'Eglise. C'est lui qui, non-seulement pour sa personne, mais au nom de tous les autres apôtres, a, le premier, rendu témoignage que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant, non pas seulement par adoption, mais par nature: car il l'a reconnu Fils du Dieu vivant d'une manière qui ne convenait ni à Elie, ni à Jean-Baptiste, ni aux prophètes. Or, Elie, Jean-Baptiste et les prophètes étaient, dans les termes de l'Écriture, enfants de Dieu par adoption. Il est donc vrai que saint Pierre, qui prétendait élever Jésus-Christ au-dessus d'eux, l'a confessé absolument Fils de Dieu, égal à Dieu, consubstantiel à Dieu, en un mot, Dieu lui-même. Et c'est pour cela, encore une fois, que Jésus-Christ a établi cet apôtre comme le fondement sur lequel il voulait édifier son Eglise, pour cela qu'il lui a mis en main les clés du ciel, pour cela qu'il lui a donné le pouvoir de lier et de délier sur la terre: en sorte que toutes les prérogatives de saint Pierre ont été les suites heureuses et les fruits de cette confession de foi: *Tu es Christus, filius Dei vivi*. Ajoutons-y toutefois, chrétiens, l'ardent amour de ce glorieux apôtre pour Jésus-Christ: car la foi de saint Pierre, sans son amour, n'eût pas suffi. Il fallait que le chef de l'Eglise fût, non-seulement le plus éclairé, mais le plus rempli de zèle et de charité. Et en effet, ce que Jésus-Christ promet aujourd'hui à saint Pierre, parce qu'il confesse sa divinité, n'a eu son accomplissement qu'après que le Fils de Dieu lui eut demandé s'il l'aimait plus que tous les autres. M'aimez-vous, Simon, fils de Jean, lui dit ce Sauveur adorable après sa résurrection? Oui, Seigneur, lui répondit Pierre, vous savez que je vous aime, et que je suis prêt à donner ma vie pour vous. Paissez donc mes agneaux et mes brebis, réprit son divin Maître: *Pasce agnos*

meos, pasce oves meas (Joan., XXI). Ainsi, chrétiens, c'est sur la foi de saint Pierre, et sur l'amour de saint Pierre, qu'est établie sa sainteté et sa prééminence : voilà les deux sources des grâces dont il fut comblé. Il a été le pasteur des peuples et le souverain pontife : pourquoi ? parce qu'il a reconnu Jésus-Christ pour le fils du Dieu vivant, et parce qu'il a aimé Jésus-Christ jusqu'à verser pour lui son sang. Arrêtons-nous là : car il ne s'agit pas aujourd'hui de parler des grandeurs de saint Pierre, mais de ses vertus ; il ne s'agit pas de ce que nous devons admirer, mais de ce que nous devons imiter en lui ; il ne s'agit pas de relever son apostolat et d'en concevoir de hautes idées, mais de nous édifier de ses exemples. Attachons-nous donc à sa foi et à son amour. En qualité de chrétiens, nous sommes les pierres vivantes de ce mystérieux édifice de l'Eglise, que Jésus-Christ est venu construire sur la terre. Et comme, après Jésus-Christ, votre saint patron en est la pierre fondamentale, il faut que nous soyons bâtis sur cette pierre : *Et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam* (Matth., XVI). Or, pour cela, il faut que nous participions à la foi et à l'amour de saint Pierre : pour cela, il faut que la foi de saint Pierre soit la règle de la nôtre, et que l'amour de saint Pierre soit le modèle de notre amour ; il faut que nous croyions de cœur et que nous professions de bouche ce que le Père céleste, et non pas la chair et le sang, a révélé à saint Pierre ; et il faut que nous puissions dire à Jésus-Christ, comme saint Pierre : Vous savez, Seigneur, que je vous aime. Ainsi, chrétiens, comparons notre foi avec la foi de saint Pierre, et notre amour avec l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ. En deux mots, la foi de saint Pierre opposée à notre infidélité : c'est la première partie ; l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ, opposé à notre insensibilité, c'est la seconde. Toutes deux feront le partage de ce discours, et le sujet de votre attention, après que nous aurons salué Marie : *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Je fais l'éloge du prince des apôtres, du chef visible de l'Eglise, du vicair de Jésus-Christ en terre, mais qui, par une disposition particulière de la Providence, n'a pas laissé avec tout cela d'être pécheur ; qui malgré tout cela est tombé, et a eu besoin de se relever par la pénitence, et qui, par la pénitence, est aussi rentré dans tous les privilèges et dans tous les droits attachés à son apostolat. Je parle d'un saint dont Jésus-Christ a béatifié la foi et le zèle à confesser la foi, mais qui, dans l'abondance même des lumières de sa foi, avant qu'il eût reçu le Saint-Esprit, n'a pas laissé d'avoir ses ténèbres, c'est-à-dire ses erreurs ; et qui, malgré la ferveur de son zèle, a eu ses imperfections et ses faiblesses ; or, l'un et l'autre, dans le dessein de Dieu, doit aujourd'hui nous instruire et contribuer à notre édification.

Il est donc du devoir de mon ministère que

je ne sépare point ces deux choses ; et qu'en prédicateur fidèle de la divine parole, considérant saint Pierre dans l'état où l'Evangile nous le représente, je veux dire dans cet état de béatitude commencée, mais non encore consommée par la venue du Saint-Esprit : *Beatus es, Simon Barjona* (Matth., XVI), je vous parle de ses erreurs aussi bien que de ses lumières, de ses faiblesses, aussi bien que de ses ferveurs, de sa chute et de son péché aussi bien que de ses mérites. Il est vrai, c'est sur la foi de saint Pierre que la prééminence de sa dignité fut dès lors fondée ; mais, après tout, la foi de saint Pierre n'était pas encore parfaite, quand Jésus-Christ lui dit : Vous êtes bienheureux, parce que ce n'est point la chair ni le sang qui vous a révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel. Il est vrai, saint Pierre confessa que Jésus-Christ était le Fils du Dieu vivant, et c'est par cette confession qu'il mérita d'entendre ce que Jésus-Christ lui répondit : Vous êtes Pierre, et c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Eglise. Mais, après tout, en ce moment-là, saint Pierre n'était pas encore à l'épreuve des tentations où sa foi devait être exposée ; il n'était pas encore inébranlable dans cette confession de foi qu'il faisait avec tant de zèle. Or, c'est à nous, comme je l'ai dit, de profiter, non-seulement de l'exemple de sa foi, mais des imperfections même de sa foi ; de l'exemple de sa foi en l'imitant, et des imperfections de sa foi en les évitant. C'est à nous d'apprendre de lui à confesser de bouche la foi que nous avons dans le cœur ; et, si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de ferveur et de courage dans la confession de notre foi, c'est à nous d'apprendre à réparer comme lui, par une fervente pénitence, cette honteuse et scandaleuse lâcheté : deux points, mes chers auditeurs, où je renferme toute cette première partie. Ecoutez-moi, il n'y aura rien là qui ne soit proportionné à la capacité de vos esprits, ni rien que chacun de vous ne puisse et ne doive s'appliquer. Commençons.

La foi de saint Pierre était grande sans doute, et très-grande, quand Jésus-Christ lui dit : *Beatus es, Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean*. Car en vertu de cette foi, saint Pierre avait tout quitté pour suivre Jésus-Christ ; en vertu de cette foi, il avait marché sur les eaux pour aller à Jésus-Christ ; en vertu de cette foi, plusieurs d'entre les disciples s'étant retirés du troupeau de Jésus-Christ, parce qu'ils se scandalisaient de sa doctrine sur le sujet de l'eucharistie, et Jésus-Christ ayant demandé aux apôtres s'ils voulaient aussi se séparer de lui, saint Pierre lui avait dit : Eh ! Seigneur, à qui irions-nous ? car vous avez les paroles de la vie éternelle. Tout cela, marques évidentes de la grandeur de sa foi, qui ne fut pas, dit saint Augustin, une foi de spéculation et en idée, mais une foi réelle et de pratique ; qui ne fut pas une foi morte, mais une foi vive et animée ; qui ne fut pas une foi stérile et infructueuse, mais une foi, pour ainsi parler,

riche et féconde, puisqu'elle produisit en lui de si surprenants et de si merveilleux effets. Tout cela, preuves incontestables que, dès son premier engagement avec Jésus-Christ, il l'avait reconnu pour Fils du Dieu vivant. Car, comme raisonne saint Augustin, s'il l'avait cru seulement homme, il n'aurait pas renoncé pour lui à tout ce qu'il possédait dans le monde; s'il l'avait cru seulement homme, il ne lui aurait pas dit : *Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas* (Matth., XIV) : Si c'est vous, Seigneur, commandez, et dès l'instant je marcherai sans crainte sur l'eau pour aller à vous; s'il l'avait cru seulement homme, il se serait scandalisé, aussi bien que les autres, du commandement que lui fit Jésus-Christ de manger sa chair et de boire son sang; s'il l'avait cru seulement homme, il n'aurait pas pris ce que Jésus-Christ leur annonçait de ce mystère, pour des paroles de vie et d'une vie immortelle : *Verba vitæ æternæ habes* (Jouan., VI). Il est donc vrai que ce n'était dès lors ni la chair ni le sang, mais l'esprit même de Dieu, qui lui avait donné les hautes et sublimes connaissances dont il se trouvait rempli.

Voilà, mes chers auditeurs, les qualités de la foi de saint Pierre, et voilà en quoi la foi de saint Pierre doit être le modèle de la nôtre. Prenez garde : ce fut une foi pratique, une foi efficace et agissante que celle de saint Pierre, et telle doit être notre foi; car une foi oisive, une foi qui s'en tient à des paroles, une foi qui ne consiste qu'en de belles et de spécieuses maximes, une foi qui se borne à des sentiments, sans aller jusqu'aux œuvres, c'est une foi qui ne peut servir qu'à notre condamnation; c'est la foi des démons, qui croient, qui tremblent, et qui en demeurent là. Ce fut une foi généreuse, en vertu de laquelle saint Pierre abandonna, non-seulement tout ce qu'il possédait, mais tout ce qu'il était capable de posséder, mais tout ce qu'il pouvait espérer, mais tout ce qu'il pouvait désirer; tellement qu'il eut bien raison de dire : *Ecce nos reliquimus omnia* (Matth., XIX). Voici que nous avons tout quitté. Et c'est ainsi que notre foi nous doit détacher de tout, en sorte que nous quittons tout, non pas toujours réellement et en effet, mais au moins de cœur, c'est-à-dire que nous soyons disposés à quitter tout; que nous soyons dégagés de toute affection aux biens que nous possédons; que nous soutenions avec patience la perte de ces biens, quand il plait à Dieu de nous les enlever; que nous soyons tranquilles et soumis, quand la Providence permet que ces biens diminuent; que nous nous dépouillions avec joie d'une partie de ces biens pour en assister les membres de Jésus-Christ et nos frères, qui sont les pauvres; car une foi en conséquence de laquelle on ne renonce à rien, on ne quitte rien, on ne se refuse rien, et l'on ne veut rien se refuser, c'est une foi chimérique, qui ne peut être de nul mérite devant Dieu, et que Dieu même réprouve. Ce fut une foi pleine de confiance qui fit marcher saint Pierre sur les eaux, sans craindre le péril où

il s'exposait, ni la tempête dont la mer était agitée; et si notre foi est telle que Dieu la demande, il faut qu'elle se soutienne au milieu des dangers du monde, au milieu des persécutions et des disgrâces du monde, au milieu des changements et des révolutions inévitables dans le cours du monde; car une foi qui doute, une foi qui hésite, n'a plus ce caractère de fermeté qui est essentiel à la vraie foi. Ce fut une foi à l'épreuve du scandale où tombèrent ces disciples incrédules, qui, ne pouvant comprendre l'adorable mystère de nos autels que Jésus-Christ leur annonçait, en prirent occasion d'abandonner ce Dieu sauveur; et notre foi, comme celle de saint Pierre, doit nous fortifier contre tant de discours que nous entendons, contre tant d'exemples que nous avons sans cesse devant les yeux, afin que nous puissions faire à Dieu la même protestation que fit ce prince des apôtres : *Et si omnes scandalisati fuerint in te, sed non ego* (Marc., XIV) : Non, Seigneur, je ne m'éloignerai jamais de vous; quand tous les hommes vous auraient renoncé, et que de tous les hommes je resterais seul sous l'obéissance de votre loi, je ne m'en départirai jamais; fallût-il résister à toutes les puissances de la terre, fallût-il donner ma vie, vous me trouverez toujours fidèle : *Et si oportuerit me commori tibi, non te negabo* (Ibid.).

Telle était, dis-je, la foi de saint Pierre, mais, quelque grande que fût sa foi, j'ai ajouté qu'elle n'était pas encore parfaite; parce qu'il n'avait pas encore reçu le Saint-Esprit; il ne faut que lire l'Évangile pour en être persuadé; car, immédiatement après que saint Pierre eut rendu témoignage à la divinité de Jésus-Christ, le Fils de Dieu ayant déclaré à ses disciples qu'il allait à Jérusalem, et que là il devait être livré aux gentils, moqué, outragé, déchiré de fouets, crucifié : Ah! Seigneur, reprit le saint apôtre, à Dieu ne plaise que tout cela vous arrive; parole dont Jésus-Christ parut indigné, et qui lui fit dire à ce chef même de son Eglise : Retirez-vous de moi, Satan; vous êtes un scandale pour moi, et vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour les choses de la terre : *Vade post me, Satana; scandalum es mihi* (Matth., VI). Il s'en fallait donc bien, remarque saint Chrysostome, que la foi de saint Pierre ne fût dans le degré de perfection où elle devait être, puisqu'il se trouvait prévenu d'une erreur aussi pernicieuse et aussi grossière que celle de croire qu'il ne convenait pas à Jésus-Christ de mourir pour le salut des hommes. Elle n'était pas non plus parfaite, cette même foi, lorsque saint Pierre ayant d'abord marché avec confiance sur les eaux, mais, voyant ensuite les flots de la mer agités, il craignit et s'écria : Seigneur, sauvez-nous, autrement nous sommes perdus; sur quoi le Fils de Dieu lui fit ce reproche : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous eu peur : *Modicæ fidei, quare dubitasti* (Matth., XIV)? Enfin, sa foi était bien imparfaite, quand, après avoir été trois ans entiers à l'école de Jésus-

Christ, après avoir entendu si souvent ce divin Maître expliquer les vérités évangéliques, il ne les comprenait pas; car, comme l'a formellement observé saint Luc, ce que cet adorable Sauveur disait à ses disciples de la nécessité des souffrances, de l'avantage des croix, du renoncement à soi-même, ils le regardaient comme des mystères cachés et comme autant de paradoxes : *Et erat verbum istud absconditum ab eis (Luc., XVIII)*.

Voilà, chrétiens, les ténèbres de la foi de saint Pierre; mais en même temps voilà les écueils de notre foi, et ce que nous devons éviter. Saint Pierre crut Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, mais il se scandalisa du mystère de sa passion et de sa mort : c'est ce qui nous arrive tous les jours; car nous adorons la personne de Jésus-Christ, mais nous nous scandalisons de sa croix, nous nous scandalisons de son Evangile : l'orgueil et l'amour-propre qui nous dominent forment en nous une opposition secrète à ses maximes et à sa loi. Ce scandale paraît dans nos actions : nous nous disons chrétiens, et nous vivons en païens. Que fit Jésus-Christ, justement offensé du scandale de saint Pierre? il le reprit avec aigreur, il le traita de Satan, il le rejeta. Prenez garde, mes frères, dit saint Hilaire : le Fils de Dieu brûlait d'un désir si ardent de souffrir pour nous, qu'il ne put voir sans indignation que Pierre entreprit de combattre ce dessein. Or, ce même Sauveur n'aurait-il pas encore plus droit de nous dire comme à son apôtre : *Vade post me, Satana* : Allez, hommes lâches et sensuels, amateurs de vous-mêmes et idolâtres de votre corps, vous n'avez jamais connu le prix de ma croix; car ce mystère de la croix est trop relevé pour vous; et, tant que vous serez esclaves de votre plaisir, vous ne comprendrez jamais que ce qui peut flatter la chair et satisfaire la cupidité. Dès que saint Pierre fut assailli de l'orage, il trembla, malgré la confiance qu'il avait d'abord marquée; et, tandis que nous sommes dans la prospérité, que les choses du monde vont selon nos souhaits, et que rien ne nous trouble, nous nous confions en Dieu, nous nous soumettons à Dieu, nous bénissons Dieu; mais, sommes-nous dans la peine et dans l'affliction, une disgrâce imprévue nous arrive-t-elle, les affaires du siècle prennent-elles pour nous un mauvais tour, c'est là que notre courage nous abandonne; nous commençons à douter de la providence du Seigneur, nous nous élevons contre elle, nous manquons de foi, ou nous n'avons qu'une foi timide et chancelante : *Modice fidei, quare dubitasti?* Mais avançons.

Saint Pierre ne se contenta pas de croire la divinité de Jésus-Christ, il la confessa hautement, il la confessa avec zèle, il la confessa au nom de tous les apôtres; et c'est particulièrement en vue de cette confession de foi que Jésus-Christ le choisit pour être la pierre fondamentale de son Eglise : *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam (Matth., X 1)*. Autre exemple que Dieu nous propose

en ce saint jour; autre règle qu'il nous donne de suivre, et à laquelle nous devons nous conformer, si nous voulons solidement établir notre salut; car, pour être sauvés, chrétiens, il ne suffit pas, selon saint Paul, que nous croyions de cœur, mais il faut encore que nous confessions de bouche; il ne suffit pas qu'intérieurement et dans l'âme nous adorions Jésus-Christ comme notre Dieu, mais il faut qu'au dehors, et devant les hommes, nous lui rendions le témoignage qui lui est dû; et, comme toute l'Eglise est fondée sur la confession que fit saint Pierre de la divinité du Fils de Dieu, j'ajoute que le salut de chaque fidèle doit être fondé sur la confession qu'il fera de sa foi. Confession, prenez garde, s'il vous plait, confession de foi dont l'obligation rigoureuse est également, et de droit naturel, et de droit divin; confession qui renferme deux préceptes, l'un négatif, permettez-moi de m'exprimer de la sorte après les théologiens, l'autre positif : l'un qui nous défend de rien faire, de rien dire qui soit seulement, même en apparence, contraire à la foi que nous professons; l'autre qui nous oblige à donner des marques publiques de cette foi, selon que les sujets et les occasions le demandent pour l'honneur de Dieu et pour l'édification de l'Eglise : deux devoirs absolument indispensables, s'agit-il, de tous les biens du monde et de sacrifier jusqu'à notre vie; confession selon laquelle, au jugement de Dieu, nous serons, ou reconnus, ou réprouvés de Jésus-Christ. Car quiconque me reconnaîtra devant les hommes, disoit cet admirable Sauveur, je le reconnaîtrai devant mon Père : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo (Matth., X)*. Et, par une règle toute contraire, quiconque devant les hommes m'aura renoncé, je le renoncerai en présence de mon Père : *Qui negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo (Ibid.)*. C'est donc à nous d'imiter saint Pierre dans cette confession si nécessaire : c'est ce qu'ont fait les martyrs, quand ils ont paru devant les juges de la terre, et qu'ils ont versé leur sang pour la cause de Jésus-Christ; c'est ce qu'ont fait tant d'hommes apostoliques, quand ils ont passé les mers, et qu'ils ont pénétré jusqu'aux extrémités du monde pour y annoncer le nom de Jésus-Christ; et c'est ce que nous devons faire nous-mêmes, chacun dans notre condition, et autant que le demande l'honneur de Jésus-Christ.

Cependant, ô profondeur ! ô abîme des conseils de Dieu ! Pierre, tout éclairé qu'il étoit d'en haut, n'étoit pas encore inébranlable : c'étoit la pierre sur laquelle l'Eglise devoit être bâtie; mais cette pierre n'avoit pas encore toute la stabilité nécessaire pour l'affermissement de l'Eglise. En un mot, saint Pierre, après avoir confessé Jésus-Christ, le renonça; après avoir dit à cet Homme-Dieu : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, il fut assez faible et assez lâche pour dire, parlant de ce même Sauveur : Je ne le connais point. Dieu le permit ainsi,

chrétiens, et la Providence eut en cela ses desseins particuliers, que nous devons adorer. Mais dans cet exemple reconnaissons-nous nous-mêmes, car voilà ce que nous faisons en mille rencontres : nous confessons Jésus-Christ de bouche, mais combien de fois dans la pratique l'avons-nous renoncé plus indignement et plus honteusement que saint Pierre ? combien de fois et en combien d'occasions nous avons-nous pas rougi d'être chrétiens ? combien de fois avons-nous paru devant les anges du Seigneur, comme si jamais nous ne l'avions connu ; et cela, tantôt par un respect humain, tantôt par une fausse politique, tantôt par un libertinage affecté, tantôt par un scandale qui nous a entraînés, et à quoi nous n'avons pas eu la force de résister ; d'autant plus coupables, en trahissant notre foi, qu'il ne s'agissait pas pour nous, comme pour saint Pierre, de perdre la vie. Chute de saint Pierre qui doit toujours nous faire trembler, qui que nous soyons, et quelque fermes, jusqu'à présent, que nous ayons pu être ; car si cet apôtre, et ce prince même des apôtres a eu un sort si déplorable, que ne devons-nous pas craindre pour nous ? si ce fondement de l'Eglise de Jésus-Christ a été ébranlé, s'il est tombé en ruine, nous qui sommes la faiblesse même, la fragilité même, la pusillanimité même, avec quelle défiance de nous-mêmes et quelle frayeur des jugements de Dieu ne devons-nous pas nous conduire ? Chute de saint Pierre qui procéda de trois causes : de sa présomption, de son orgueil, et de son imprudence. De sa présomption, qui lui fit dire à Jésus-Christ, avant que de s'être bien éprouvé lui-même : Je suis prêt à vous suivre jusqu'à la mort ; quoique Jésus-Christ lui eût dit : Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois ; de son orgueil, car il se préféra à tous les autres apôtres ; en sorte que le Fils de Dieu leur ayant dit : Vous m'abandonnerez tous aujourd'hui, Pierre, rempli d'une vaine opinion de lui-même, lui répondit hautement : Quand tous les autres vous abandonneraient, pour moi je ne vous abandonnerai pas ; de son imprudence, tout faible qu'il était, il ne laissa pas de s'exposer à l'occasion, en entrant dans la maison du pontife, et en demeurant au milieu des ennemis de Jésus-Christ. Trois causes, mes chers auditeurs, qui nous font tous les jours tomber dans le même désordre que saint Pierre : nous sommes présomptueux comme lui, vains comme lui, imprudents et téméraires comme lui ; chute de saint Pierre qui doit, après tout, nous consoler, puisque le dessein de Dieu, en la permettant, a été de nous faire voir dans la personne de cet apôtre un pécheur prédestiné pour être un vase de miséricorde.

Et par quelle pénitence en effet se releva-t-il d'une telle chute, et la répara-t-il ? pénitence la plus prompte : il ne fallut pour le toucher et le convertir, qu'un regard du Fils de Dieu ; pénitence la plus fervente : il pleura, et il pleura amèrement ; pénitence la plus constante : durant tout le reste de sa

vie, oublia-t-il jamais son péché, et ne l'eut-il pas toujours devant les yeux, pour le pleurer toujours avec la même amertume : pénitence qui, non-seulement rétablit sa foi, mais qui le mit en état de rétablir la foi de tous les autres ; car c'est à lui que le Sauveur du monde avait dit : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos* (Joan., XXI) ! Quand vous serez converti, et que vous serez revenu de votre égarement, travaillez à rappeler vos frères dispersés, à les rassembler et à les confirmer ; or n'est-ce pas ce qu'il a fait, et n'eut-il pas une grâce particulière pour gagner les cœurs les plus endurcis, pour convaincre les esprits les plus opiniâtres, et pour leur inspirer le don de la foi ? Dès les premières prédications qu'il fit aux Juifs, ne soumit-il pas à l'Evangile, tantôt jusqu'à trois mille âmes, tantôt jusqu'à cinq mille ? et, dans le cours de son apostolat, combien de provinces a-t-il éclairées, combien d'églises a-t-il fondées ? ah ! mes chers auditeurs, il parlait à des Juifs déclarés contre la loi qu'il leur annonçait ; il parlait à des païens élevés dans les superstitions et les ténèbres de la plus grossière idolâtrie ; et cependant il les persuadait, il les sanctifiait, il en faisait de parfaits chrétiens ; nous vous prêchons la même loi que lui ; nous vous annonçons les mêmes vérités ; par quel monstrueux renversement ne seraient-elles pas aussi efficaces dans le centre du christianisme, qu'elles l'ont été au milieu du judaïsme et du paganisme ? quoi qu'il en soit, attachons-nous à la foi de saint Pierre ; et si nous sommes tombés comme lui, faisons pénitence comme lui ; disons à Jésus-Christ : *Tu es Christus, filius Dei vivi* (Matth., XVI). Oui, Seigneur, je veux vivre et mourir dans cette sainte foi, qui vous reconnaît pour l'envoyé de Dieu, pour le Christ et le Fils de Dieu ; si le libertinage de mon cœur m'a séduit en certaines rencontres et en certains temps de ma vie, maintenant que votre grâce répand dans mon esprit une lumière toute nouvelle, je renonce à mes erreurs, et je vous rends l'hommage d'une foi soumise et docile. Jamais saint Pierre ne se dévoua plus ardemment à votre service, qu'après son péché, et mes égarements passés ne serviront qu'à redoubler mon zèle pour vous. Ainsi, chrétiens, devons-nous imiter la foi de ce saint apôtre, pour imiter encore son amour, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

Selon l'ordre que nous a marqué saint Paul, le fondement de toutes les vertus, c'est la foi ; mais la charité en est le comble et la perfection : *Major autem horum est charitas* (I Cor., XIII) ; aussi le Sauveur ne donna-t-il à saint Pierre, préféablement à tous les autres apôtres, le gouvernement de son Eglise, que parce qu'entre tous les autres, ce fut saint Pierre qui lui témoigna le plus d'amour. En conséquence de sa foi, ou plutôt de sa confession de foi, Jésus-Christ lui avait promis les clefs du ciel, la puissance de lier et de délier, la juridiction spirituelle

et universelle sur tout le monde chrétien. Mais comment fut-il mis en possession de ces clefs, de cette puissance et de cette autorité souveraine ? par son amour, et à cause de son amour. L'amour donc, dit saint Augustin, acheva ce que la foi avait commencé. Saint Pierre, en confessant la divinité de Jésus-Christ, avait mérité que Jésus-Christ lui fit cette promesse solennelle et authentique : C'est sur vous que je bâtirai mon Eglise, et par vous que je la gouvernerai ; et saint Pierre, par son amour pour Jésus-Christ, mérita que Jésus-Christ ratifiât dans la suite et accomplît cette promesse. Appliquons-nous encore ceci, mes chers auditeurs ; et, après en avoir tiré une nouvelle matière d'éloge pour notre glorieux apôtre, tirons-en pour nous-mêmes une nouvelle instruction.

Le Sauveur du monde, comme il s'y était engagé, veut établir saint Pierre pasteur de son troupeau et chef de son Eglise ; mais pour cela que fait-il ? il ne demande plus à cet apôtre : Que disent de moi les hommes ? mais il lui demande : M'aimez-vous : *Simon Joannis, amas me (Joan., XXI)* ? Et, sans se contenter d'un amour ordinaire, il ajoute : Avez-vous plus d'amour pour moi, que tous ceux-ci : c'était des autres apôtres qu'il parlait : *Simon Joannis, diligis me plus his (Ibid.)* ? Non pas, dit saint Chrysostome, que cet Homme-Dieu eût besoin d'interroger de la sorte saint Pierre pour être instruit de ses sentiments, puisqu'il n'ignorait rien de tout ce qui se passait dans son cœur ; mais il l'interroge, pour donner lieu à saint Pierre d'effacer, par une protestation d'amour jusqu'à trois fois répétée, le crime qu'il avait commis en renonçant trois fois ce divin Maître ; il l'interroge pour faire voir quel doit être celui à qui cet adorable pasteur veut confier ses ouailles, puisque ce n'est qu'à celui qui aime Jésus-Christ, et qu'on ne mérite de conduire ce troupeau fidèle, qu'autant qu'on aime Jésus-Christ ; il l'interroge pour montrer par là combien Jésus-Christ aime lui-même son troupeau, puisqu'il n'en veut donner le soin qu'à celui qui lui témoigne plus d'amour : mais que répond saint Pierre : Vous savez, Seigneur, que je vous aime : *Etiam, Domine, tu scis quia amo te (Joan., XXI)*. Eh bien ! répond le Fils de Dieu, paissez donc mes agneaux, c'est-à-dire mes fidèles : *Pasce agnos meos (Ibid.)*. Car ce sont les miens, et non pas les vôtres, et je veux que vous les gouverniez comme étant à moi et non point à vous ; et qu'en les conduisant, vous n'y cherchiez point votre intérêt, mais leur utilité et ma gloire. Ce n'est pas assez : le Fils de Dieu lui demande une seconde fois : M'aimez-vous ? pourquoi ? afin qu'il paraisse davantage que l'amour de saint Pierre est un amour éprouvé et solide ; et pour une troisième fois il lui demande : M'aimez-vous plus que tous les autres ? afin de tirer de lui cette parole si vive et si animée : Vous savez toutes choses, Seigneur, et par là même vous savez que je vous aime, et que je suis prêt à donner ma vie pour la vôtre ; sur

quoi Jésus-Christ ne lui dit plus seulement Paissez mes agneaux : *Pasce agnos meos (Ibid.)* ; mais : Paissez mes brebis : *Pasce oves meas* ; voulant ainsi lui faire entendre qu'il ne lui donnait pas seulement le soin de son troupeau, mais des pasteurs de son troupeau, marqués sous la figure des brebis qui nourrissent les agneaux.

C'est donc sur l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ qu'est fondée la prééminence de sa dignité et de la juridiction qu'il a eue sur toute l'Eglise. Mais quelles furent les qualités de cet amour ? c'est ce que nous devons considérer et ce qui doit servir à votre édification. En deux mots, ce fut un amour humble, et ce fut un amour généreux. Amour humble, et par là opposé au zèle présomptueux de cet apôtre pour Jésus-Christ dans le temps de sa passion ; amour généreux, et par là opposé à la faiblesse et à la lâcheté de cet apôtre lorsqu'il renonça Jésus-Christ. Or, dans l'une et dans l'autre de ces deux qualités, l'amour de saint Pierre doit être le modèle du nôtre. Appliquez-vous.

Ce fut un amour humble : car Jésus-Christ demandant à saint Pierre : M'aimez-vous plus que tous vos frères ? Pierre ne lui répondit pas : Oui, Seigneur, je vous aime plus qu'eux ; mais il se contenta de lui dire simplement : Je vous aime, n'osant pas se préférer ni même se comparer à eux. Il ne dit pas même absolument à Jésus-Christ : Je vous aime, mais : Vous savez, Seigneur, que je vous aime : comme s'il eût voulu lui dire : C'est à vous, Seigneur, d'en juger ; car vous êtes le scrutateur des cœurs. Peut-être me tromperais-je dans le jugement que je porterais du mien ; peut-être me flatterais-je d'avoir pour vous plus d'amour que je n'en ai ; peut-être présumerais-je de moi-même : mais vous en êtes le juge, et vous connaissez mes véritables sentiments. Aussi quand le Fils de Dieu l'interrogea de la sorte, ce ne fut pas tant pour éprouver son amour, par comparaison avec les autres apôtres, que pour éprouver son humilité ; car il n'ignorait pas que saint Pierre ne pouvait savoir quelles étaient les dispositions intérieures des apôtres, et par conséquent qu'il ne pouvait pas dire : Je vous aime plus qu'eux. Mais ce divin Maître voulut que Pierre fût voir son humilité ; et qu'au lieu de dire comme autrefois : Quand tous les autres ne vous aimeraient pas, je vous aimerais ; il dit seulement : Je vous aime. Ah ! chrétiens, sans l'humilité il n'y a point d'amour ni de vraie charité ; et si l'amour de Dieu était mêlé d'orgueil, il cesserait d'être amour de Dieu et dégènerait dans un amour criminel de soi-même. C'est sur cette humilité que Jésus-Christ a établi la première de toutes les dignités ; et c'est sur ce fondement que doivent être établies toutes les vertus.

Cependant notre saint apôtre s'attrista et il s'affligea, voyant que Jésus-Christ lui demandait jusqu'à trois fois : M'aimez-vous ? Et pourquoi s'affligea-t-il ? c'est, répond saint Chrysostome, qu'il commença à se défier de soi-même c'est qu'il commença à douter si

en effet il aimait autant Jésus-Christ qu'il prétendait l'aimer ; c'est qu'il commença à craindre que Jésus-Christ ne vît dans le fond de son cœur quelque disposition contraire à l'amour sincère qu'il se flattait d'avoir pour cet Homme-Dieu. Il se souvint de la prédiction que le Sauveur du monde lui avait faite dans une autre rencontre, en lui disant : Vous me renoncerez jusqu'à trois fois ; ce qui était arrivé malgré ses protestations et ses résolutions : et il craignit qu'il n'en arrivât ici de même, et que la demande du Fils de Dieu ne lui annonçât dans l'avenir une chute nouvelle et aussi funeste que la première. Voilà ce qui l'affrista et ce qui l'affligea : car, touché qu'il était de l'amour le plus solide pour Jésus-Christ, rien ne lui parut plus douloureux et plus affligeant que de n'être pas assuré de cet amour. N'aimer pas Jésus-Christ, c'est ce qu'il regarda comme le souverain mal, et le comble de tous les maux. Et d'être seulement soupçonné de n'aimer pas cet aimable Sauveur, ce fut pour lui un sujet de tristesse dont il se sentit presque accablé : *Contristatus Petrus* (Joan., XXI). Ah ! Seigneur, lui dit-il, ne m'affligez pas jusqu'à ce point, que de me laisser dans un tel doute. Je crois vous aimer ; mais, pour rendre mon amour plus certain, mettez-le à telle épreuve qu'il vous plaira. Le plus sensible témoignage de l'amour, c'est d'être prêt à mourir pour celui qu'on aime : je veux bien passer par cette épreuve ; et déjà, dans la préparation de mon cœur, je donne ma vie pour vous : *Et animam meam pro te ponam* (Joan., XIII). Tirez-moi seulement, Seigneur, de cette cruelle incertitude où je suis, et du trouble où vous me jetez, en me demandant si je vous aime. La mort me serait mille fois plus douce, et je mourrais tranquille, si je pouvais compter que je vous aime et que vous m'aimez.

Il n'était pas possible que Jésus-Christ, qui avait admiré l'humilité du centenier, et celle de la femme chananéenne, ne fût touché de l'humilité de son apôtre. Il exauça ses vœux ; et, pour lui marquer combien il se tenait sûr de son amour, il le mit à la tête de tous les apôtres, il l'éleva au-dessus d'eux, il le distingua : tant il est vrai, chrétiens, que, comme celui qui s'exalte lui-même sera abaissé ; celui, au contraire, qui s'abaisse sera exalté. Quand saint Pierre présuma de lui-même, et qu'il se crut assez fort pour résister à la tentation, Dieu permit qu'il succombât, afin de lui faire connaître sa faiblesse ; mais, quand il s'humilia, et que, dans une sainte défiance de ses propres sentiments, il n'osa faire fond sur son cœur, c'est alors que Dieu le plaça dans le plus haut rang, et que Jésus-Christ, par la plus éclatante distinction et sans nulle réserve, le fit dépositaire de ses droits et de sa puissance. Amour de saint Pierre, amour humble, et de plus amour généreux ; autre qualité bien remarquable.

Amour généreux, c'est-à-dire amour fervent, amour patient, amour héroïque, opposé à l'amour lâche, à l'amour timide, à l'amour

faible et languissant que cet apôtre avait fait paraître. Amour fervent : de quel feu et de quelle ardeur était animé cet apôtre, quand il prêchait Jésus-Christ, quand il rendait hautement témoignage à Jésus-Christ, quand il formait et qu'il exécutait tant de saintes entreprises pour Jésus-Christ ? Amour patient : que ne dut point souffrir cet apôtre au milieu de tant d'ennemis qu'il eut à combattre et de tant d'obstacles qu'il eut à surmonter pour la propagation de l'Évangile de Jésus-Christ et pour l'affermissement de son Église ? ni les courses fréquentes, ni les longs voyages, ni les veilles continuelles, ni les misères, ni les persécutions, ni les prisons, jamais rien put-il laisser son zèle et le rebuter ! Amour héroïque, en vertu duquel cet apôtre eut le courage et la force de s'exposer à la plus cruelle et la plus honteuse mort : vous me direz qu'il fut crucifié, et que la croix n'était plus un supplice ignominieux, puisque, dans la personne de Jésus-Christ, elle était plutôt devenue un sujet de gloire ; vous me direz que Jésus-Christ ayant subi lui-même ce genre de mort, les vrais disciples ne devaient plus le regarder comme un opprobre, mais comme un triomphe. J'en conviens ; mais c'est de là même que je tire une preuve incontestable de ma proposition ; car saint Pierre ne put envisager la croix comme le sujet de sa gloire, que parce qu'il aimait Jésus-Christ de l'amour le plus héroïque. Saint Pierre ne put désirer la croix, ne put soupirer après la croix, ne put aller chercher la croix, que parce qu'il fut transporté pour Jésus-Christ d'un amour sans bornes, et qu'il voulut lui en donner une marque, en lui rendant amour pour amour, sacrifice pour sacrifice. Saint Pierre ne put s'estimer heureux de mourir sur la croix comme Jésus-Christ, que parce que l'excès de son amour lui fit souhaiter d'être en tout semblable à cet Homme-Dieu, et même jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, c'est sur le modèle du prince des apôtres que nous devons tous nous former : car nous avons tous la même obligation d'aimer Dieu, et Jésus-Christ, fils unique de Dieu, et Dieu lui-même. Or, notre amour pour Dieu et pour le Fils de Dieu, est-ce un amour généreux comme celui de saint Pierre ; c'est-à-dire est-ce un amour fervent ? est-ce un amour patient ? est-ce un amour héroïque ? Prenez garde : est-ce un amour fervent ? mais qu'avons-nous fait jusqu'à présent pour Dieu, et que faisons-nous ? Peut-être appelons-nous amour de Dieu certains discours vagues et sans fruit : car telle est l'illusion ordinaire de s'en tenir à de spécieuses paroles qui ne coûtent rien, et qui, dans la pratique, ne vont à rien. Peut-être prenons-nous pour amour de Dieu certains sentiments dont le cœur est quelquefois touché, mais sans effet. Autre erreur encore plus subtile et plus dangereuse : on compte pour beaucoup quelques mouvements affectueux dont l'âme se sent remuée et attendrie ; mais si les œuvres manquent, et si l'on mène une vie tranquille et

oisive; si, dès qu'il faut agir, qu'il faut prier, qu'il faut soulager les pauvres, qu'il faut visiter les hôpitaux, les prisons, qu'il faut vaquer aux exercices de la religion, on devient lâche et paresseux, que servent alors les plus beaux sentiments, et de quel prix peuvent-ils être devant Dieu? Est-ce un amour patient? mais qu'avons-nous souffert jusqu'à présent pour Dieu, et que voulons-nous souffrir? une faible violence qu'il y a à se faire, une légère contradiction qu'il y a à soutenir, n'est-ce pas assez pour déconcerter toute notre piété et pour éteindre tout le feu de ce prétendu amour de Dieu qui paraissait à certaines heures si vif et si animé? On suit Jésus-Christ jusqu'à la cène, mais on l'abandonne au Calvaire; on aime Dieu, ou l'on croit l'aimer, et cependant on ne voudrait pas se gêner pour lui dans la moindre rencontre, se refuser pour lui le moindre plaisir, sacrifier pour lui le moindre intérêt. Est-ce un amour héroïque? car il doit être tel pour être un véritable amour de Dieu; et, s'il n'est pas assez fort, assez efficace pour me disposer à verser mon sang en certaines occasions, et à donner ma vie pour Dieu, ce n'est plus amour de Dieu. Or, de bonne foi, mes chers auditeurs, peut-on penser que nous soyons dans une pareille disposition, quand on nous voit céder si aisément aux premiers obstacles qui se présentent, et nous rendre, lorsqu'il est question du service de notre Dieu, à des difficultés que nous surmontons tous les jours pour le monde? Si donc Jésus-Christ nous faisait aujourd'hui la même demande qu'il fit à saint Pierre. *Amas me? M'aimez-vous? pourrions-nous lui répondre: Oui, Seigneur, je vous aime, et vous le savez: Dumine, tu scis, quia amo te (Joan., XXI)*. Si nous osions le dire, nos œuvres ne nous démentiraient-elles pas? Cependant, sans l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, Homme-Dieu et notre espérance, que pouvons-nous être autre chose devant Dieu que des anathèmes et des sujets de malédictions? Ah! chrétiens, ranimons dans nos cœurs ce saint amour, et, si nous ne l'avons pas, ne cessons point de le demander à Dieu. Servons-nous de notre foi pour l'exciter davantage et pour le rendre plus ardent; et, par un heureux retour, cette charité divine servira à vivifier notre foi et à la rendre plus agissante. Pour l'un et pour l'autre, employons auprès de Dieu l'intercession du glorieux Apôtre dont nous solennisons la fête: c'est le patron de tous les fidèles, puisqu'il est le chef de toute l'Eglise; et c'est en particulier le vôtre dans cette église, où il est spécialement honoré. En lui adressant nos prières, travaillons à imiter ses vertus, pour avoir part à sa gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XI

POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

Sur l'obéissance à l'Eglise.

Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam, et portas inferi non prevalebunt adversus eam.

Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette

Pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (S. Math., ch. XVI).

Ce sont, en peu de paroles, deux grands éloges tout à la fois prononcés par la bouche de Jésus-Christ: l'un, en faveur de saint Pierre, le prince des apôtres, dont nous célébrons aujourd'hui la fête: et l'autre en faveur de l'Eglise. Saint Pierre est le fondement sur qui l'Eglise a été bâtie, et sur qui elle subsiste: voilà l'abrégé de toutes ses grandeurs. L'Eglise est un édifice spirituel, dont la solidité et la fermeté est à l'épreuve de tous les efforts de l'enfer: voilà tout ce qui peut se dire de plus avantageux et de plus glorieux pour elle. Jésus-Christ ne sépare point ces deux choses, parce que ces deux choses sont refermées l'une dans l'autre. La gloire de saint Pierre vient de ce que l'Eglise est fondée sur lui, et la force de l'Eglise vient de ce qu'elle est fondée sur saint Pierre; c'est l'Eglise qui honore saint Pierre, et c'est saint Pierre qui soutient l'Eglise: car, encore une fois, chrétiens, voilà proprement le mystère de ces paroles du Fils de Dieu que j'ai prises pour mon texte: *Tu es Petrus, et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam*. Ce serait trop entreprendre que d'embrasser ces deux sujets dans un seul discours; ainsi je me borne à vous parler de l'Eglise, et en particulier de l'obéissance que nous lui devons: matière d'une extrême conséquence, et l'une des plus importantes qu'un prédicateur puisse traiter dans la chaire. Car, l'Eglise, chrétiens, est l'épouse de Jésus-Christ, et Jésus-Christ veut que son épouse soit écoutée, qu'elle soit obéie, et qu'on ait recours à elle comme à l'oracle; c'est cette Sion d'où sort la loi, et cette Jérusalem d'où la parole de Dieu est annoncée. Marie même, toute mère de Dieu qu'elle était, s'est glorifiée de ce titre de fille de l'Eglise. Avant que d'expliquer mon dessein, adressons-nous à cette vierge si fidèle, et disons-lui: *Ave, Maria*.

Pour entrer dans le dessein de ce discours, je trouve que l'Eglise exerce envers les fidèles deux fonctions différentes, elle les instruit et elle les gouverne: elle les instruit par les vérités qu'elle leur propose, et elle les gouverne par les commandements qu'elle leur fait; elle les instruit en leur apprenant ce qu'elle a appris elle-même du Fils de Dieu, son époux, et elle les gouverne en leur prescrivant des lois. Le Sauveur des hommes lui a donc donné deux sortes de pouvoirs, l'un d'enseigner de sa part, et l'autre de commander: l'un pour nous dire: *Croyez ceci*, et l'autre pour nous dire: *Faites cela*. Or, sur ces deux pouvoirs qui conviennent à l'Eglise, je fonde l'obligation de deux sortes d'obéissances qui lui sont dues, dont la première est une obéissance d'esprit, et la seconde une obéissance du cœur. Nous lui devons l'obéissance d'esprit, parce qu'elle nous propose les vérités de la foi: c'est le premier point; et nous lui devons l'obéissance du cœur, parce qu'elle nous impose des lois et des préceptes pour le règlement de notre vie: c'est le second point. Parce qu'elle a

droit de nous dire : Croyez ceci, Dieu nous oblige d'avoir pour elle une parfaite soumission d'esprit ; et parce qu'elle a droit de nous dire : Faites cela, Dieu veut que nous lui obéissions avec une entière soumission de cœur. Plût au ciel, mes chers auditeurs, que nous fussions bien persuadés de ces deux devoirs ! je dis persuadés dans la pratique : car, dans la spéculation, nous n'en doutons pas, et nous sommes trop catholiques pour former là-dessus quelque difficulté. Mais je voudrais sur cela même que nous eussions dans toute notre conduite un zèle proportionné aux lumières que Dieu nous a données. Car voici en deux mots toute la perfection d'un homme chrétien en qualité d'enfant de l'Eglise : d'avoir un esprit docile et soumis pour tout ce que l'Eglise nous enseigne, et d'avoir une volonté prompte et agissante pour tout ce que l'Eglise nous ordonne : c'est à quoi je vais vous exciter, et ce qui fera tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Tel est, chrétiens, l'ordre de la Providence, et il faut que nous convenions que la raison même le demandait ainsi : c'est à l'Eglise de nous proposer les vérités de la foi, et c'est à nous de les recevoir et de nous y soumettre. Pourquoi cette dépendance où nous sommes de l'Eglise, quand il s'agit de la foi divine ? parce que Dieu, dit saint Cyprien, a établi l'Eglise pour être la dépositaire, l'organe, et, s'il est besoin, l'interprète des vérités qu'il nous a révélées : la dépositaire, pour nous les conserver ; l'organe, pour nous les annoncer ; et, quand il est nécessaire, l'interprète pour nous les expliquer. Or, reconnaître dans l'Eglise ces trois qualités, comme nous les reconnaissons, et acquiescer ensuite avec docilité et soumission d'esprit à ce qu'elle nous propose comme révélé de Dieu, c'est ce que j'appelle rendre à l'Eglise l'obéissance la plus parfaite dont nous soyons capables, qui est l'obéissance de l'entendement.

Je sais, mes chers auditeurs (ne perdez pas, s'il vous plaît, cette remarque), je sais qu'à parler proprement et exactement, la parole de l'Eglise n'est point la parole de Dieu ; mais je dis que c'est à l'Eglise de nous mettre en main ce précieux dépôt de la parole de Dieu ; je dis que c'est à l'Eglise de nous déterminer en quel sens il faut entendre cette parole de Dieu, parce qu'il n'est pas juste qu'un particulier s'en fasse l'arbitre, beaucoup moins que des choses aussi importantes et aussi essentielles que celles-là dépendent, sans distinction, du discernement d'un chacun et de son jugement. N'entrez-vous pas déjà dans ma pensée ? Et, parce que nous n'avons que deux sources de la parole de Dieu ou de la révélation de Dieu, l'une, qui est l'Ecriture, et l'autre la tradition, je dis que c'est à l'Eglise de nous garantir premièrement, et puis de nous expliquer l'Ecriture ; je dis que c'est à l'Eglise de nous rendre témoignage et de nous assurer de la tradition ; je dis qu'elle a pour cela un pouvoir et une autorité qu'elle a reçus du Fils de Dieu, et que ce pouvoir n'a été donné

qu'à elle. Or l'Eglise ne peut user de ce pouvoir qu'autant que nous sommes obligés de lui obéir ; et, puisque ce pouvoir n'a été donné qu'à elle, c'est à elle, et non point à d'autres, que nous devons nous attacher ; à elle singulièrement et uniquement que nous devons nous soumettre en tout ce qui regarde l'exercice de ce pouvoir, c'est-à-dire dans les contestations qui peuvent naître sur les matières de la foi ; dans les doutes particuliers que nous formons quelquefois, et dont notre raison est troublée sur certains points de religion ; dans les difficultés qui se présentent, et qui sont même inévitables, ou sur l'obscurité de la tradition, ou sur l'intelligence de l'Ecriture ; de sorte qu'en tout cela l'Eglise soit notre oracle, et que sa décision nous serve de règle, mais de règle absolue et souveraine, parce que c'est elle, selon l'Apôtre, qui est la colonne et le soutien de la vérité : *Columna et firmamentum veritatis*. (I Tim. III.) Voilà ce que je dis, chrétiens, et ce que je prétends, avec saint Jérôme, être le grand principe de sagesse pour tout homme qui veut vivre dans la possession d'une foi tranquille et paisible ; disons mieux, d'une foi solide et prudente, puisque c'est ainsi que les premiers hommes du christianisme l'ont toujours entendu et l'ont toujours pratiqué.

De là vient que saint Augustin, qui sans contredit fut l'esprit du monde le plus éclairé et qui eût pu, avec plus de droit, juger des choses par ses propres lumières, protestait hautement qu'il n'aurait pas même cru à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne l'y eût engagé : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas* (Aug.). Parole qui mille fois a confondu l'orgueil de l'hérésie, et qui de nos jours a servi de puissant motif à la conversion d'une infinité d'âmes élues que Dieu a tirées du schisme et de l'erreur, pour faire paraître en elles les richesses de sa miséricorde et de sa grâce. Non pas, dit le savant Guillaume de Paris, que saint Augustin n'eût pour l'Evangile tout le respect et toute la vénération nécessaire, mais parce que cet incomparable docteur était convaincu qu'il n'y avait point d'autre Evangile dans l'Eglise de Dieu que celui dont l'Eglise de Dieu nous répondait, et dont nous pouvions être sûrs, comme l'ayant reçu par elle. C'est pour cela qu'il ne déférait à l'Evangile, qu'à proportion de sa déférence pour l'Eglise même : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas*. Et il avait raison. Car, sans ce témoignage de l'Eglise, qui m'a dit que ce livre que je reconnais, et que j'appelle l'Evangile, est en effet l'Evangile de Jésus-Christ ? Qui m'a dit que la version que je lis, et qui, sous le nom de Vulgate, passe aujourd'hui pour authentique, est une version pure et conforme au texte original ? Qui m'a dit qu'en mille endroits où le sens en paraît obscur, il doit être entendu d'une façon, et non pas d'une autre ? Combien de libertins et de mondains ont abusé de l'Evangile, le prenant, tout divin qu'il est, dans des sens erronés et extravagants ? combien d'hérésiarques et de po-

vateurs l'ont corrompu, jusqu'à s'en faire à eux-mêmes un sujet de ruine, après en avoir fait aux autres un sujet de division et de scandale ? combien d'imposteurs et de fourbes, dès la naissance même du christianisme, ont débité de faux Evangiles, qu'ils ont supposés pour vrais ; et combien de versions du vrai, non-seulement infidèles, mais empoisonnées, le siècle de Luther et de Calvin a-t-il répandues dans le monde ? N'est-ce pas l'Evangile mal interprété, mal expliqué, mal traduit, qui a engendré toutes les sectes ? s'est-il jamais élevé une hérésie qui n'ait prétendu avoir l'Evangile pour soi ? Moi donc, qui n'ai été contemporain, ni de Jésus-Christ ni des évangélistes, et à qui cet Homme-Dieu n'a pas immédiatement parlé, en sorte que j'en puisse juger par ce que j'ai ouï, ou par ce que j'ai vu, comment me conduirai-je ? M'en rapporterai-je à mes lumières, à mes conjectures ? j'aurai donc plus de présomption que saint Augustin, qui n'a pas voulu s'en rapporter aux siennes. En consulterai-je un plus habile et plus intelligent que moi ? il faudra donc qu'il le soit plus que saint Augustin même, et c'est ce que je ne trouverai pas. M'en tiendrai-je à l'incertitude ? il n'y aura donc plus pour moi d'Evangile, puisqu'en fait d'Evangile même je n'aurai plus rien d'assuré sur quoi je puisse faire fond. Le seul parti qui me reste, mais qui seul me met à couvert de tous ces inconvénients, c'est que je m'adresse à l'Eglise, à qui ce trésor de l'Evangile fut confié par Jésus-Christ, et pour laquelle le Fils unique de Dieu a demandé que sa foi ne manquât jamais ; que j'aie, dis-je, recours à elle, et qu'à l'exemple de saint Augustin, je l'écoute, parce qu'elle est spécialement inspirée du Saint-Esprit, et qu'elle a un don d'infailibilité que Dieu lui a promis, et qu'il n'a promis à nul autre : or cette nécessité où je suis réduit de recourir à l'Eglise et de l'écouter, est la preuve invincible de l'obéissance et de la soumission d'esprit que je lui dois ; et c'est ce que saint Augustin m'a fait comprendre par cette maxime : *Evangelio non credem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.*

Maxime de saint Augustin sans laquelle on ne peut conserver dans l'Eglise de Dieu, ni la paix, ni l'ordre, ni l'unité de la doctrine, ni l'humilité de l'esprit. La paix, puisque sans cela les contestations y seraient éternelles : je dis les contestations sur l'Ecriture et sur le sens de l'Ecriture, l'Ecriture toute seule ne les finissant pas, au contraire, en étant elle-même le sujet ; et n'y ayant plus d'ailleurs d'autorité à laquelle on fût obligé de se soumettre, plus de tribunal dont on n'appelât, plus de jugement qu'on ne fût en droit de rejeter, plus de résolution à laquelle on dût s'arrêter. L'unité de la doctrine, puisque l'Ecriture, expliquée non plus par l'Eglise, mais selon l'esprit intérieur et particulier d'un chacun, pourrait produire autant de sectes et autant de religions qu'il y aurait d'hommes dans le monde : car vous savez, mes frères, si ce que je dis n'est pas ce que l'expérience nous apprend ; et vous n'avez

qu'à voir l'état où en est aujourd'hui le christianisme, par la multiplicité des sociétés qui le partagent, ou, pour mieux dire, qui le déchirent et qui le défigurent, pour juger si l'Ecriture, expliquée selon cet esprit particulier, est un moyen propre à conserver l'unité de la foi ; et si, pour maintenir cette unité, ou pour la rétablir, il n'en faut pas enfin revenir à l'Ecriture expliquée par l'Eglise. L'humilité de l'esprit, puisqu'il n'y aurait point de chrétien, quelque simple et quelque ignorant qu'il fût, qui n'eût droit de croire que l'Ecriture, expliquée par lui, serait une règle plus infailible que l'Ecriture expliquée par l'Eglise et qu'il pourrait seul mieux entendre l'Ecriture que ne l'entend toute l'Eglise : proposition qui vous surprend et qui vous fait peut-être horreur, mais que les protestants les plus habiles ont soutenue et soutiennent encore conséquemment à leurs principes. L'ordre, puisqu'il n'y aurait plus dans le monde chrétien ni subordination ni dépendance ; que le dépôt de la science de l'Ecriture n'appartiendrait plus aux pasteurs ; que ce ne serait plus de leur bouche, comme disait le Seigneur, qu'il faudrait recevoir la connaissance de la loi : et que chacun, sans caractère, sans titre, sans distinction, s'en faisant le juge, l'Eglise de Dieu ne serait plus qu'une Babylone.

Maxime de saint Augustin si nécessaire, que l'Eglise protestante elle-même en a enfin reconnu la nécessité ; et que, par une providence singulière, oubliant ou abandonnant ses propres principes, elle s'est vue obligée et comme forcée de pratiquer ce qu'elle avait condamné. Car qu'ont fait les ministres et les pasteurs de l'Eglise protestante, quand il s'est élevé parmi eux des contestations dangereuses et des divisions sur le sujet de la parole de Dieu ? Ont-ils permis à toute personne de s'en tenir à la parole de Dieu, expliquée indépendamment de leur Eglise ; et n'ont-ils pas exigé de leurs disciples, que, renonçant à tout esprit particulier, ils reçussent cette parole de Dieu expliquée dans le sens et de la manière que leur Eglise leur proposait ? Persuadés que, pour maintenir leur Eglise, il fallait un jugement définitif, ne se sont-ils pas soumis à celui du synode national ? n'ont-ils pas fait pour cela ce serment si solennel, par lequel ils s'y engageaient devant Dieu ; et n'ont-ils pas ensuite prétendu pouvoir excommunier ceux qui refuseraient de se conformer à cette règle ? Quand ils en ont trouvé d'opiniâtres et de résolus à suivre la parole de Dieu expliquée par eux-mêmes, plutôt que la même parole expliquée par leur Eglise, ne les ont-ils pas traités de schismatiques ? ne leur ont-ils pas dit anathème, et ne les ont-ils pas retranchés de leur société, qu'ils soutenaient être l'Eglise de Dieu ? conduite que je défie l'Eglise protestante de concilier jamais avec sa confession de foi. Car si, comme elle le prétendait, la règle de la foi était la parole de Dieu toute seule, expliquée selon l'esprit intérieur et sans aucune dépendance du jugement de l'Eglise, en quoi avaient manqué ces malheureux qu'elle

punissait si rigoureusement ? de quoi les accusait-on et quel crime leur imputait-on ? qu'avaient-ils fait que ce que leur confession de foi, non-seulement leur permettait de faire, mais les obligeait à faire ? par où s'étaient-ils attiré l'excommunication et la censure, et que pouvait-on leur reprocher, sinon de s'en être tenus précisément à ce qu'on leur avait enseigné ?

Maxime de saint Augustin, qui présuppose l'infaillibilité de l'Eglise. Et a-t-on pu jamais douter que l'Eglise de Jésus-Christ ne fût et ne dût être infaillible ? oui, mes frères, on en a douté : et qui ? l'Eglise protestante. Non-seulement elle en a douté, mais elle a cru positivement, jusqu'à en faire un article de sa confession de foi, que la vraie Eglise de Jésus-Christ n'avait point ce don d'infaillibilité ; qu'elle était sujette à l'erreur, qu'elle pouvait tomber en ruine, qu'elle y était en effet tombée ; que n'étant qu'une assemblée d'hommes, quoique vraie Eglise d'ailleurs, elle pouvait errer dans la foi. Ainsi l'Eglise protestante le tient encore aujourd'hui : or, par là, mes frères, permettez-moi de vous le dire pour votre instruction et pour votre consolation, par là, elle reconnaît deux choses : l'une, qu'elle pouvait donc vous tromper, et se tromper elle-même quand elle vous séparait de nous (car je parle à vous qui en avez été séparés) ; l'autre, qu'il est donc évident qu'elle n'est point cette vraie Eglise dont saint Augustin disait : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas.* (Aug.) Car toute Eglise qui avoue qu'elle s'est pu tromper et qu'elle a pu tromper les autres ; toute Eglise qui dit à ses enfants : Ne vous fiez pas absolument à moi, j'ai pu vous séduire, en vous donnant pour l'Ecriture ce qui ne l'est pas, et pour vrai sens de l'Ecriture ce qui est le faux ; toute Eglise qui tient ce langage n'est point celle dont l'Ecriture nous donne l'idée, n'est point celle que saint Augustin avait en vue, et sans l'autorité de laquelle il n'aurait point cru à l'Evangile même ; toute Eglise qui confesse qu'elle peut être le soutien de l'erreur, confesse qu'elle n'est plus le soutien de la vérité. Or, l'Eglise protestante avoue tout cela et elle ne peut pas se plaindre de la peinture que je fais ici d'elle, puisque c'est d'elle-même que je la tire, et que tout cela, en termes exprès, est le fond de sa doctrine et de sa créance. Ceux qui en sont instruits savent que je n'y ajoute rien ; et Dieu, témoin de ma sincérité, sait combien j'aurais en horreur le moindre déguisement, surtout dans un point de cette importance. Si j'ai altéré les choses en les rapportant, confondez-moi ; mais si j'ai dit la vérité, bénissez Dieu de vous avoir fait comprendre ce que peut-être vous n'aviez jamais compris ; et dites désormais comme nous, après saint Augustin : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesie commoveret auctoritas.*

Aussi saint Grégoire, pape, parlant des quatre premiers conciles qui avaient représenté l'Eglise universelle, disait, sans crainte d'exagérer, qu'il les révérait comme les qua-

tre livres de l'Evangile ; c'est l'expression dont il se servait : *Sicut sancti Evangelii quatuor libros, sic quatuor concilia suscipere ac venerari me fateor* (Greg.). Non pas qu'il crût que les décisions de ces quatre premiers conciles fussent de nouvelles révélations que Dieu eût faites à son Eglise, il était trop instruit pour l'entendre de la sorte, mais parce qu'il était persuadé que l'Eglise, dans ces premiers conciles, reconnus et tenus pour œcuméniques, avait éclairci et développé aux fidèles des révélations de Dieu, qui jusques alors ne leur avaient pas été à tous si distinctement connues, bien qu'elles fussent en substance comprises dans l'Evangile et dans les livres sacrés. Quoi qu'il en soit, chrétiens, je dis de cette obéissance et de cette soumission d'esprit dont nous sommes redevables à l'Evangile, quatre choses capables, ce me semble, de nous toucher, pour peu que nous ayons d'attachement à la vraie religion. Ceci mérite vos réflexions.

Car, premièrement, nous devons faire état que cette obéissance à l'Eglise, quand il s'agit des vérités de la foi, est proprement ce qui nous unit à elle, ce qui nous fait membres de son corps, ce qui nous anime de son esprit, et en vertu de quoi nous pouvons nous glorifier d'être ses légitimes enfants. Et voici la preuve qu'en apporte le docteur angélique saint Thomas : Parce qu'il est certain dit-il, que nous ne sommes incorporés à l'Eglise que par la foi : or, il ne peut y avoir de foi, sans cette obéissance dont il est ici question. Et en effet, pour croire, il faut se soumettre, non-seulement à la parole et à la révélation de Dieu (prenez garde, s'il vous plaît), mais à toutes les règles par où cette parole et cette révélation de Dieu nous est appliquée. Or, quelle est la règle vivante qui nous l'applique ? c'est l'Eglise. Otez donc cette obéissance à l'Eglise dans les points de la foi, dès là nous faisons avec elle comme une espèce de divorce ; dès là elle cesse d'être notre mère, et dès là nous cessons d'être ses enfants. Quelque mérite que nous eussions d'ailleurs, quelque sainteté qui parût en nous, quelque abondance de lumières que Dieu nous eût communiquée, fussions-nous inspirés comme les prophètes, et éclairés comme les anges, dès que nous n'avons pas cette soumission de l'esprit que requiert l'Eglise dans ceux qui lui appartiennent, nous cessons de lui appartenir. Et c'est, chrétienne compagnie, le sort malheureux que les Pères ont si souvent déploré dans de grands hommes, qui s'étaient là-dessus oubliés eux-mêmes, et dont les chutes, comme nous savons, ont été aussi terribles qu'éclatantes. C'est ce que saint Jérôme déplorait dans Tertullien, l'un des plus rares génies qu'il y ait eu jamais, mais dont la mémoire sera éternellement flétrie, pour n'avoir pas su captiver son esprit et le réduire en servitude. Vous m'opposez, disait saint Jérôme, le sentiment de Tertullien, contraire à ce que nous croyons ; et moi je vous réponds avec douleur, que Tertullien, pour n'avoir pas soumis ses sentiments aux sentiments de l'Eglise, n'est pas

un homme de l'Eglise, et que l'Eglise ne le compte point au nombre des siens : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesiæ hominem non fuisse* (Hier.). Censure plus rigoureuse mille fois et plus infamante que je ne puis vous l'exprimer : n'être plus sujet, n'être plus enfant, n'être plus membre de l'Eglise. Or, c'est à quoi l'esprit d'orgueil et son obstination l'avaient réduit. Mais Tertullien, me direz-vous, passait pour être l'oracle de son siècle ; c'était un prodige de science, et, quand saint Cyprien parlait de lui, il ne dédaignait pas de l'appeler son maître et son docteur : *Da magistrum* (Cypr.). Il est vrai, chrétiens ; mais avec cela Tertullien n'était plus censé de l'Eglise, et il aurait mieux valu pour lui qu'il eût été un humble disciple de l'Eglise, que d'être le maître de saint Cyprien et le maître de tous les maîtres de la terre : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesiæ hominem non fuisse*. Mais il avait un zèle extrême pour la réformation des mœurs ; il était austère dans sa vie, ennemi déclaré des relâchements, et jamais personne ne porta plus hautement que lui la sévérité de l'Evangile : j'en conviens avec saint Jérôme ; mais, malgré tout cela, il était réprouvé de l'Eglise ; car on peut être réprouvé de l'Eglise et être tout cela ; et tout cela même par l'abus que l'on en peut faire, peut contribuer à cette réprobation ; et c'est ce qui est arrivé à Tertullien, puisqu'il est évident que l'austérité de sa morale, poussée jusqu'à l'erreur et devenue au préjudice de l'obéissance qu'il devait à l'Eglise, est ce qui l'en a séparé et qui l'a fait tomber dans l'hérésie : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesiæ hominem non fuisse*. Or, quel égarement, chrétiens, ou plutôt quel abandon de Dieu, de s'exposer à perdre cette glorieuse qualité d'enfant de l'Eglise, pour ne vouloir pas s'assujettir à cet aimable joug qu'elle nous impose, et que notre propre intérêt nous engage à embrasser. Cependant voilà le désordre de l'esprit humain, toujours contraire à son bonheur aussi bien qu'à ses devoirs, et c'est la tentation dangereuse dont l'humilité seule de la foi peut nous garantir.

Secondement, il nous servirait de peu que nous fussions extérieurement dans le corps de l'Eglise, et que nous eussions en apparence toutes les marques de sa communion, si cet esprit d'obéissance et de docilité venait à nous manquer : pourquoi ? parce que l'extérieur de la profession et du culte n'est point dans le fond ce qui nous lie à l'Eglise, ni ce qui nous fait enfants de l'Eglise. Ce qui nous lie à l'Eglise, c'est l'intérieure disposition d'un esprit soumis à tout ce qu'elle nous enseigne et à tout ce que l'Esprit de Dieu veut nous enseigner par elle. J'aurais donc beau faire au dehors ce que font les enfants de l'Eglise, c'est-à-dire participer aux sacrements de l'Eglise, assister au sacrifice de la messe, entrer dans tous les exercices de piété qui se pratiquent dans l'Eglise ; si je n'avais cette soumission intérieure, qui est la partie principale et substantielle de ma religion, il est toujours hors de doute que je serais, au

moins devant Dieu, retranché du corps de l'Eglise et que je n'aurais plus la foi. Et c'est ce que saint Augustin observait si bien dans la conduite de certains donatistes déguisés, qui, sages et prudents selon le monde, mais schismatiques dans le cœur, affectaient de paraître unis à la société des fidèles, tandis que les autres, plus violents et plus passionnés, s'en tenaient séparés ouvertement. Car ne vous y trompez pas, mes frères, disait saint Augustin, soit que ces ennemis de la charité et de la paix aient levé le masque, soit qu'ils soient cachés parmi nous, ce sont également de faux chrétiens et même des antichrists ! C'est ainsi qu'il les appelait, n'estimant pas que ce terme fût trop fort pour des hommes qui troublaient l'unité, et qui jetaient dans la confusion l'Eglise de Jésus-Christ : *Hujus charitatis inimici, sive aperte foris sunt, sive intus esse videntur, pseudo-christiani sunt et antichristi* (Aug.). Mais ce n'est pas tout : un chrétien de ce caractère était-il alors du corps de l'Eglise ? il en était, répond saint Augustin, et il n'en était pas. Il en était en apparence et aux yeux des hommes, et il n'en était pas devant Dieu, ni en vérité ; il en était à l'extérieur, parce qu'il semblait se conformer à la créance de l'Eglise, mais il n'en était pas réellement, parce qu'il ne s'y conformait pas selon l'esprit. Il suffirait donc, pour n'être plus, selon Dieu, du corps de l'Eglise, d'avoir cette opposition volontaire, quoique secrète, aux vérités qu'elle nous propose ? oui, mes chers auditeurs, et c'est ce qui me fait trembler pour je ne sais combien d'esprits prétendus forts, qui, sans y penser, et même sans en être touchés, sont aujourd'hui dans ce désordre. S'ils savaient que cela seul peut aller jusqu'à détruire en eux l'habitude de la foi, et qu'étant tels, ils ne sont plus les membres vivants de l'Eglise, peut-être gémissaient-ils et peut-être auraient-ils horreur de leur état. N'était-il donc pas du zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, de leur en faire voir la conséquence ?

En troisième lieu, c'est cet attachement à l'Eglise, en matière de foi, qui de tout temps a été la pierre de touche par où l'on a éprouvé les vrais fidèles, et la marque essentielle et infaillible qui les a distingués. Car voilà le sens de cette parole si étonnante de l'Apôtre, qu'il fallait qu'il y eût des hérésies : *Oportet hæreses esse* (I Cor., XI) pourquoi ? afin qu'on découvrit par là ceux qui étaient solidement à Dieu ; comme, dans un royaume (c'est l'excellente comparaison qu'ajoute saint Jérôme sur ce passage), les factions et les guerres civiles servent à éprouver et à faire discerner les vrais sujets : *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant in vobis*. Mais n'était-ce pas assez que les vrais fidèles fussent reconnus de Dieu ; et ce discernement qui s'en fait par l'hérésie, était-ce une chose si importante, que pour cela même l'hérésie fût nécessaire ? oui, mes frères, dit saint Paul, elle était nécessaire pour cela : c'est-à-dire que Dieu ne se contente pas d'être sûr de votre foi, mais qu'il veut que l'E-

glise en reçoive des témoignages. Or, elle ne reçoit jamais un témoignage plus authentique de notre foi, que lorsque, détestant toute erreur, nous nous attachons à elle, et qu'au lieu de nous laisser corrompre par la vanité, par la curiosité, par la nouveauté, nous tenons ferme pour la vérité dont elle nous a mis en possession. C'est de là que ces grands saints que nous appelons les Pères de l'Eglise, mais qui n'ont mérité d'en être les Pères que parce qu'ils en ont été les humbles enfants, se faisaient un point de conscience et de religion, un point de sagesse chrétienne, de s'attacher à l'Eglise dans toutes les révolutions et tous les troubles que la diversité des sectes produisait; et, parce qu'ils considéraient l'Eglise romaine comme le chef de toutes les Eglises du monde, comme le centre de l'unité, comme celle où il fallait que les brèches de la foi fussent réparées selon les termes de saint Cyprien, aussi avaient-ils pour elle des sentiments si respectueux et un dévouement parfait. Je vois, disait saint Jérôme, les agitations et les mouvements de l'arianisme, quoique foudroyé et malgré les anathèmes de Nicée; je vois encore l'Eglise d'Orient divisée en trois partis contraires, celui de Méléce, celui de Paulin et celui de Vital. Chacun d'eux me sollicite, et voudrait m'attirer à soi, et moi je leur dis: Si quelqu'un de vous est uni à la chaire de saint Pierre, je m'unis à lui: *Hic in tres partes scissa Ecclesia raperet me quisque ad se festinat; et ego interim clamito: Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est (Hier.)*. Puis, s'adressant au pape Damase, à qui il écrivait: C'est à vous, lui disait-il, Saint-Père, et c'est à cette chaire de Pierre où vous êtes assis, que je veux m'associer dans ce différend: *Ego beatitudini tuæ, id est cathedræ Petri consocior (Idem)*; car je sais que c'est sur cette pierre qu'est bâtie l'Eglise de Dieu; je sais que celui qui mange l'agneau hors de cette maison, est un profane; je sais que celui qui ne demeure pas dans cette arche doit nécessairement périr au temps du déluge; or, sachant cela, je serais prévaricateur si je me séparais de vous. Je ne connais point Méléce, je ne sais ce que c'est que Vital, je n'ai que faire de Paulin: *Non nori Vitalem, Meletium respuo, ignoro Paulinum (Idem)*. Quiconque ne moissonne pas avec vous, dissipe au lieu de ramasser; et quiconque, en matière de créance et de foi, se détache de vous, n'est plus à Jésus-Christ: *Qui non colligit tecum, dispergit; et qui tuus non est, Christi non est (Idem)*. C'est ainsi que parlait saint Jérôme, et c'est ainsi que doit parler tout homme chrétien qui est enfant de l'Eglise. Je n'ai que faire de celui-ci ni de celui-là; je ne connais ni ceux-ci ni ceux-là; je m'attache à l'Eglise, qui est ma règle, pour ne m'en départir jamais.

Il ne suffit pas encore de parler ainsi; mais en quatrième et dernier lieu, il faut que notre conduite réponde à nos paroles et qu'elle les soutienne. Car, comme remarque saint Bernard, il n'y a personne dans l'Eglise, quelque mal disposé qu'il soit à son égard, qui ne se flatte d'une prétendue soumission;

de même qu'il n'y a point de factieux et de rebelle dans un Etat, qui ne prétende avoir des intentions droites et défendre la bonne cause: langage spécieux, mais trompeur et faux. En effet, de dire qu'on est attaché à l'Eglise, et de se comporter comme les plus grands ennemis de l'Eglise; de s'appeler enfants de l'Eglise et de vouloir en même temps se faire les juges de l'Eglise: de s'élever contre ses arrêts, de rejeter ses censures, de louer ce qu'elle réprovoque, de soutenir avec opiniâtreté ce qu'elle condamne; s'il y a un ouvrage qu'elle ait proscrit et frappé de ses anathèmes, de le lire impunément et sans scrupule; s'il y a une doctrine qu'elle ait foudroyée, de l'appuyer, de la répandre et d'y employer l'autorité, le crédit, les promesses, les menaces, tous les artifices que l'esprit d'erreur inspire; en vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas se démentir soi-même, et concevez-vous une contradiction plus sensible et plus évidente? Pourquoi des discours si soumis, quand toutes les œuvres tendent à la sédition, et pourquoi se parer d'une obéissance imaginaire, quand on secoue réciproquement le joug et qu'on vit dans la révolte?

Cependant, ne nous y trompons pas; c'est par notre obéissance à l'Eglise en ce qui regarde la foi, que Dieu commencera le jugement d'un chrétien. Le premier article de l'examen rigoureux qu'il nous faudra subir, c'est celui-là. On nous demandera compte de notre foi; et, parce que la foi est inséparable de l'obéissance à l'Eglise, avant que d'entrer dans la discussion du reste, on nous obligera de répondre sur le devoir de cette obéissance; si nous n'en avons pas eu la juste mesure, Dieu conclura dès lors contre nous, et notre sort sera déjà décidé. Après cela, nous aurons beau protester à Dieu que nous avons fait en son nom des œuvres édifiantes et saintes, des actions de piété, de charité, de zèle, de miséricorde envers les pauvres: *Domine, nonne in nomine tuo virtutes multas fecimus (Matth., VII)*? Retirez-vous de moi, nous dira-t-il, je ne vous connais point; tout cela, pour être solide, devait être édifié sur le fondement de mon Eglise, et vous avez bâti sur le fondement du schisme et de l'erreur; tout cela donc est perdu pour vous. Et en effet, chrétiens, hors de l'Eglise, je dis de l'Eglise dans le sens que je viens de vous l'expliquer, et selon lequel Dieu nous jugera, comme il n'y a point de salut, il n'y a point de bonnes œuvres. C'est pourquoi David promettant à Dieu de le glorifier, de l'exalter et de le louer, ajoutait toujours que ce serait dans l'Eglise, parce qu'il savait bien que, hors de l'Eglise, Dieu ne se tient point honoré de nos louanges. Je vous rendrai, ô mon Dieu! des actions de grâces, mais ce sera dans votre Eglise: *Confitebor tibi in Ecclesia magna (Ps. XXXIV)*; j'ai annoncé votre justice, mais je l'ai annoncée dans votre Eglise: *Annuntiavi justitiam tuam in Ecclesia magna (Ps. XXXIX)*; tout mon mérite, si j'en ai devant vous, ne peut être que dans votre Eglise: *Apud te laus mea in Ecclesia magna (Ps. XXI)*. Et il

ne disait pas simplement, *in Ecclesia*, mais, comme remarque saint Augustin, *in Ecclesia magna*, c'est-à-dire, selon l'interprétation de ce Père, dans l'Eglise catholique, qui est l'Eglise universelle, et la seule où Dieu agrée nos services.

Voilà, dis-je, par où nous serons jugés, et par où nous devons commencer à nous juger nous-mêmes; persuadés que c'est là le point de conduite sur lequel il est plus dangereux de nous aveugler et de nous licencier. Car telle est notre erreur, chrétiens, nous nous condamnons tous les jours sur je ne sais combien de chefs, résolus d'y apporter le remède et d'y mettre ordre, et nous laissons celui-ci, qui, sans contredit, est le plus essentiel. Nous nous piquons en d'autres choses d'être réguliers et sévères, et nous ne comptons pour rien de l'être en celle où Dieu veut que nous le soyons davantage, qui est l'humilité de la foi et la soumission à l'Eglise; nous louons la voie étroite de l'Evangile par rapport aux mœurs; mais, par rapport à la créance, la voie la plus large et la plus spacieuse ne nous fait point de peur: et cela pourquoi? par la raison qu'en donne saint Augustin, parce que nous faisons consister la voie étroite de l'Evangile en ce qui nous plaît, et plus souvent dans les choses qui se trouvent conformes à notre idée et à notre inclination, qu'en celles d'où dépend notre perfection. Tel, en tout autre point où il s'agirait de former sa conscience, ne voudrait pas se risquer sur un sentiment probable, qui, en matière de religion et d'obéissance à l'Eglise, va hardiment au-delà de toute probabilité. Toutefois, mes frères, dit saint Léon, pape, le premier pas de la voie étroite du christianisme est d'assujettir notre esprit, et de lui ôter cette présomptueuse liberté qu'il se donne de ne croire que ce qu'il veut et de vouloir juger de tout; c'est de le faire renoncer à ses sentiments, quand ils sont, en quelque sorte que ce soit, opposés à ceux de l'Eglise. Gagner cela sur soi, c'est ce que j'appelle la voie étroite pour deux sortes de personnes: pour les esprits éclairés, et pour ceux qui, ne l'étant pas, se flattent de l'être. Je ne dis pas que la voie étroite consiste en cela seul: à Dieu ne plaise; mais je soutiens qu'elle doit commencer par là, et que sans cela elle manque dans le principe. Je ne dis pas même qu'elle consiste en cela pour tout le monde, mais pour ceux qui abondent dans leur sens, et qui ont de la répugnance à se soumettre. Si Tertullien avait eu pour l'Eglise cette soumission, je dis qu'eu égard à lui, il eût pratiqué une morale plus sévère, qu'en observant tous les jeûnes des montanistes, et tout ce qu'il y avait de plus rigoureux dans la discipline des novateurs: car, étant par lui-même un esprit austère, toutes ces pénitences lui coûtaient peu; au lieu que cette soumission était le grand et l'héroïque sacrifice qu'il eût fait à Dieu de sa raison. Ah! mes chers auditeurs, combien de chrétiens seront réprouvés de Dieu par le seul défaut de la foi; et combien de réprouvés en qui la foi

n'aura manqué que par le défaut de docilité et d'obéissance à l'Eglise! Je sais ce qu'on dit quelquefois, que l'Eglise est gouvernée par des hommes, et que ces hommes qui la gouvernent peuvent avoir leurs passions et les ont en effet: prétexte le plus frivole et le plus vain; car je considère l'Eglise, ou sans l'assistance du Saint-Esprit, ou avec cette assistance qui lui a été promise. Si c'est sans l'assistance de l'Esprit de Dieu que je me la figure, quelque exempte qu'elle fût alors de tout intérêt et de toute passion, je ne serais pas obligé de me soumettre à elle, de cette espèce de soumission intérieure et absolue qu'exige la foi. Mais si je la prends telle que je la dois toujours prendre, et telle qu'elle est toujours, je veux dire comme assistée et inspirée de l'esprit de vérité, toutes les passions et tous les intérêts des hommes n'empêchent pas que je ne lui doive une soumission entière de mon esprit: pourquoi? parce qu'indépendamment des intérêts et des passions des hommes, Dieu, qui est l'infailibilité même, la conduit, et qu'en mille rencontres, il fait servir nos passions et nos intérêts à l'accomplissement de ses desseins. Dès les premiers siècles du christianisme, les passions des hommes ont paru jusque dans l'Eglise, et cependant les jugements de l'Eglise ont été reçus de tous les fidèles avec respect, toutes les erreurs ont été confondues, toutes les hérésies ont échoué. Les incrédules et les opiniâtres ont attribué ce succès à des causes humaines; mais les sages et les vrais chrétiens ont en cela reconnu l'effet visible de cette fameuse prédiction de Jésus-Christ, que toutes les portes de l'enfer, et à plus forte raison toutes les passions des hommes, ne prévaudront jamais contre son Eglise: *Portæ inferi non prævalerunt adversus eam* (Matth., XVI). Tel est donc notre bonheur de voguer pour ainsi dire dans un vaisseau où nous sommes assurés de ne faire jamais naufrage. Nous pouvons être assaillis des vents et exposés aux tempêtes; mais il y a un guide qui dirige la barque de saint Pierre, et qui la préserve de tous les écueils. Confions-nous à ce divin conducteur, il ne peut nous égarer. Attachons-nous à l'Eglise qu'il anime, elle ne peut nous tromper. Soumettons-nous à elle, et rendons-lui, non-seulement l'obéissance de l'esprit en croyant ce qu'elle nous enseigne, mais l'obéissance du cœur en pratiquant ce qu'elle nous ordonne: c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour bien comprendre cet autre devoir à l'égard de l'Eglise, qui consiste dans l'obéissance du cœur et dans l'observation des lois qu'elle nous impose, écoutez, chrétiens, quatre propositions, dont la liaison m'a paru une espèce de preuve à laquelle ni l'erreur ni l'esprit de licence et d'indépendance qui règne dans le monde corrompu n'opposeront jamais rien de solide. C'est assez que l'Eglise soit notre mère pour conclure qu'elle a droit de nous commander: première proposition; et c'est assez que nous soyons ses enfants pour devoir être

persuadés que ce qu'elle nous commande n'est pas seulement d'une police extérieure, mais d'une obligation étroite qui lie nos consciences et qui nous engage sous peine de péché : seconde proposition. Du moment que nous reconnaissons l'Eglise pour notre mère, nous ne pouvons plus violer les commandements qu'elle nous fait, sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu : troisième proposition ; et la liberté ou plutôt la témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Eglise, oubliant qu'elle est notre mère, ne procède souvent que d'un fond de libertinage et d'un principe d'irréligion, peut-être plus dangereux pour nous que les péchés même qui en naissent. Libertinage où nous nous flattons nous-mêmes, et que nous couvrons de mille prétextes ; mais prétextes que l'Eglise, quoique notre mère, ne favorisera jamais, au contraire, qu'elle désavouera toujours, et, autant qu'ils auront été la cause de nos relâchements et de nos désordres, qu'elle condamnera et qu'elle détestera : quatrième et dernière proposition. Appliquez - vous, chrétiens, je n'abuserai pas de votre patience.

Puisque l'Eglise est notre mère, elle a droit de nous commander ; cette conséquence est si naturelle que le seul bon sens suffit pour y souscrire. Quand on disait aux hérésiarques du siècle passé que l'Eglise, en qualité d'Epouse du Fils de Dieu, était reine et souveraine ; que comme souveraine elle avait le pouvoir de faire des lois, et que tout homme chrétien devait sans exception et sans distinction y être soumis, cette idée de souveraineté les choquait et leur inspirait un chagrin qui peu à peu dégénéra dans un esprit de révolte. Ils voulaient une Eglise ; mais une Eglise sujette, une Eglise sans autorité, une Eglise faible et impuissante ; et ils n'en pouvaient souffrir une qui eût un empire, je dis un empire spirituel, si étendu et si absolu. Ainsi Wiclef et Luther prétendirent-ils qu'il n'appartenait point à l'Eglise d'imposer des lois aux fidèles ; et que le pouvoir qu'elle s'en attribuait était un pouvoir usurpé : par où ils faisaient bien voir qu'ils étaient de la secte et du caractère de ces esprits pervertis dont parlait l'apôtre saint Jude ; c'est-à-dire de ces esprits déterminés à blasphémer et à maudire la domination même la plus légitime et la plus sainte : *Similiter et hi dominationem spernunt ; majestatem autem blasphemant* (Jud., VIII). Mais enfin, tout ennemis qu'ils étaient de la domination de l'Eglise, ou, pour mieux dire, de sa puissance et de sa juridiction, quand on leur représentait que l'Eglise est la mère de tous les chrétiens, et qu'une mère a droit de commander à ses enfants, comme elle est obligée de les gouverner, ne pouvant nier le principe, ils se trouvaient embarrassés sur la conséquence ; et pressés de ce raisonnement qu'ils voulaient éluder, ils avaient recours à l'invective, déclamant contre les abus des pasteurs de l'Eglise et de ses ministres : comme si les désordres prétendus des ministres de l'Eglise eussent

pu ôter à l'Eglise même l'autorité que Jésus-Christ lui a donnée : comme si ce divin maître, malgré les plus visibles dérèglements des scribes et des pharisiens, n'avait pas autorisé leur ministère par la loi qu'il établissait, de faire ce qu'ils ordonneraient, sans imiter leurs exemples ; comme si l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière n'était pas de faire dépendre la puissance d'ordonner et de commander, des qualités personnelles de ceux qui en sont revêtus ; comme si l'abus que peuvent faire les hommes de cette puissance, en détruisait le fond, qui est l'œuvre de Dieu et de l'ordre de Dieu.

C'est néanmoins ce qu'ont avancé les partisans de l'hérésie. Mais permettez-moi de douter si la conduite de certains catholiques relâchés n'est pas en quelque sorte aussi injuste, et ne marque pas un aussi déplorable aveuglement. Ils ne nient pas la puissance spirituelle de l'Eglise, mais ils comptent pour rien d'en secouer le joug ; ils laissent l'Eglise en possession de son sacerdoce royal, mais ils se rendent, dans la pratique, aussi indépendants d'elle que ceux qui osent le lui disputer ; ils ne contestent point que ces préceptes ne soient justes et légitimes ; mais ils trouvent le moyen de s'en affranchir, pour peu qu'ils leur soient incommodes. Or, lequel des deux est le plus injurieux à l'Eglise, ou de ne pas reconnaître son pouvoir, par une prévention d'esprit, ou, le reconnaissant, de ne s'y pas soumettre, par une dépravation de cœur ? Il est donc vrai que l'Eglise peut nous prescrire des lois et nous faire des commandements. Mais de quelle nature ou de quelle force sont ces commandements de l'Eglise ? Je dis que ce sont des lois d'une obligation étroite et rigoureuse : seconde proposition. Calvin ne pouvait convenir qu'elles obligeassent, sous peine de péché. Il ne comprenait pas, disait-il, qu'une loi humaine pût être la matière d'un crime devant Dieu : et plaise au ciel que parmi nous il n'y ait point d'âmes libertines infectées de la même erreur ! Mais c'est ce qui doit nous étonner, qu'un homme aussi pénétrant que Calvin, pût bien comprendre comment la désobéissance d'un fils envers son père le rend criminel aux yeux de Dieu, et qu'il ne pût concevoir comment la désobéissance d'un chrétien envers l'Eglise, qui est sa mère, le rend, au jugement de Dieu même, prévaricateur. Car, pour quoi l'Eglise, qui nous a engendrés selon l'esprit, ne peut-elle pas sur nous ce que peuvent nos pères selon la chair ? lui sommes-nous moins redevables ? nous a-t-elle donné une naissance, une vie, une éducation moins estimable et moins précieuse ? Quand il n'y aurait point d'autre fondement que celui-là pour justifier ce qui a passé de tout temps pour incontestable dans notre religion, savoir, que les préceptes de l'Eglise sont des liens de conscience qu'on ne peut rompre sans encourir l'indignation et la disgrâce de Dieu, ne serait-ce pas assez ? Oui, mes chers auditeurs, ces préceptes, quoiqu'en eux-mêmes de droit humain et posi-

tif, vont jusqu'à l'offense divine, et jusqu'à intéresser le salut. Ce sont pour nous des sources de grâce, quand nous les accomplissons; mais, par un juste jugement, et contre l'intention de l'Eglise même, ils se tournent pour nous en malédiction, quand nous y contrevenons; et il faut bien que cela soit ainsi, puisque Jésus-Christ, dans l'Evangile, veut qu'on tienne pour païens et pour publicain celui qui n'obéit pas à l'Eglise: *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (Math., XVIII). Car, ce qui mérite qu'on nous regarde comme païens, doit être au moins un péché de la nature de ceux qui causent la mort à notre âme; et ce qui nous met au rang des publicains, c'est-à-dire des pécheurs publics, n'est point la simple transgression d'une loi civile et pénale. Il faut bien encore que cela soit ainsi, puisque le même Sauveur a donné le pouvoir à son Eglise de nous excommunier et de nous retrancher de son corps, lorsque, avec opiniâtreté et par un esprit d'orgueil, nous persistons à son égard dans la désobéissance, en violant ses préceptes impunément; car une punition aussi terrible que celle-là ne suppose pas une faute légère, et ce retranchement du corps mystique de Jésus-Christ ne peut être pour le salut quelque chose d'indifférent.

En voulez-vous un témoignage, mais décisif? écoutez saint Augustin. Quand ce grand docteur parlait du jeûne commandé et déterminé par l'Eglise, comment s'en expliquait-il? En parlait-il comme d'une œuvre de surrogation pour les justes, ou comme d'un exercice volontaire de pénitence pour les pécheurs? Non; il en parlait comme d'une loi à laquelle, et les pécheurs, et les justes, zous peine d'être condamnés de Dieu, devaient également s'assujettir; il disait qu'autant qu'il était louable de jeûner dans les autres temps de l'année, autant était-il punissable de ne pas jeûner dans les temps consacrés à la pénitence publique de l'Eglise, et particulièrement dans celui qu'elle nous a ordonné de sanctifier par le jeûne solennel du carême; que d'observer d'autres jeûnes, ce pouvait être un remède et une vertu; mais que de manquer à celui-là, c'était un crime et un péché. Ce sont les termes dont il use: *In aliis quippe temporibus jejulare, aut remedium est, aut præmium; in quadragesima non jejulare scelus est ac peccatum* (Aug.). La tradition du siècle de saint Augustin était donc que la loi du jeûne imposait aux chrétiens une obligation, non-seulement de police, mais de conscience; et que c'était, aussi bien que la loi écrite, une matière de transgression et de péché.

Cependant, chrétiens, sans recourir à la tradition ni à l'Ecriture, je dois m'en tenir à cette supériorité naturelle que l'Eglise a sur moi. Elle est ma mère: donc je suis réprouvé de Dieu si je ne lui obéis pas, quand elle exige de moi un culte raisonnable: or, en exige-t-elle jamais un autre; et dans les commandements qu'elle me fait, pour peu que j'aie le cœur docile, est-il rien que ma

raison même ne doive hautement approuver? Elle m'oblige à assister aux divins mystères et au sacrifice de ma religion; à recevoir chaque année le sacrement institué pour être la nourriture de mon âme et le gage de mon salut; à ne m'en approcher qu'après m'y être disposé par une solide épreuve de moi-même, et par une confession exacte des désordres de ma vie; à garder des abstinences et des jeûnes qui peuvent me tenir lieu de satisfactions; or, sont-ce là des choses où je puisse me plaindre que l'Eglise ait excédé la mesure de ce culte dont parlait saint Paul, en l'appelant: *Rationabile obsequium* (Rom., XII)? qu'elle n'ait pas eu égard à ma faiblesse, qu'elle n'ait pas même consulté mes besoins et mon intérêt; en un mot, qu'elle n'ait pas agi en mère prudente et zélée, conduite par l'Esprit de Dieu? Quand elle ne m'aurait pas fait des lois de tout cela, ne devrais-je pas me les faire moi-même? et ces lois, quand je les observe, m'étant aussi utiles et aussi salutaires que l'expérience me l'apprend, Dieu n'aura-t-il pas droit de me punir, si, par impiété ou par lâcheté, je ne les observe pas?

Mais enfin, me diriez-vous, tout cela ne nous est commandé que par l'Eglise. Je l'avoue, chrétiens; mais prenez garde à ce que j'ai ajouté, et c'est la troisième proposition; savoir, qu'il est impossible de violer alors le commandement de l'Eglise, sans violer l'un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu: pourquoi? parce que le commandement de l'Eglise est toujours accompagné, ou, pour mieux dire, soutenu et autorisé du commandement de Dieu; et je ne dis pas seulement ceci de certains préceptes qui, selon la remarque de saint Thomas, sont tout ensemble de droit ecclésiastique et de droit divin; tel qu'est, entre autres, le précepte de la communion; car il est bien évident que Jésus-Christ, ayant établi la communion comme un moyen essentiellement nécessaire pour entretenir dans nous la vie de la grâce, et pour cela s'étant déclaré que quiconque ne mangerait pas la chair du Fils de l'Homme serait privé de cette vie qui fait les saints et les élus de Dieu: *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis* (Joan., VI); quand je participe au corps de Jésus-Christ et que j'accomplis le devoir chrétien par la communion pascale, je satisfais à deux préceptes, l'un de l'Eglise, l'autre du Sauveur; et au contraire, si je manquais à ce devoir, je serais coupable d'une double prévarication et d'une double iniquité; prévarication, en ne donnant pas à l'Eglise cette marque de mon obéissance; mais prévarication encore plus grande, en négligeant, aussi bien que les conviés de l'Evangile, de me mettre en état d'assister à ce divin banquet où Jésus-Christ lui-même m'invite, pour me nourrir de sa chair et de son sang. Sans parler, dis-je, de ces commandements, qui ne sont, à le bien prendre, des commandements de l'Eglise que par la circonstance du temps, mais qui, dans le

fond, sont de l'institution divine, j'ai dit absolument, et il est vrai que la désobéissance aux lois de l'Eglise est toujours accompagnée d'une désobéissance à la loi de Dieu : comment ? parce qu'en même temps, pour user de cet exemple, que l'Eglise, par une loi particulière, me commande le jeûne, Dieu, par une autre loi qui est générale, me commande d'obéir à l'Eglise; et je ne puis mépriser l'un de ces deux commandements sans mépriser l'autre, puisque l'un, dit le savant chancelier Gerson, sert de soutien et d'appui à l'autre. Je me trompe donc, si je crois alors n'être responsable qu'à l'Eglise, et n'avoir péché que contre l'Eglise; car j'ai péché contre Dieu même, et il faudra que je subisse la rigueur de son jugement aussi bien pour le jeûne violé que pour les autres désordres de ma vie; et voilà, mes chers auditeurs, ce que les théologiens concluent des paroles du Fils de Dieu, quand il disait à ses apôtres, qui furent les pasteurs de son Eglise : *Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit* (Luc., X); qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise : paroles, ajoute le chancelier Gerson, qui montrent bien que Jésus-Christ est personnellement intéressé dans le mépris que nous faisons des lois de son Eglise; et qu'en qualité de chef et d'Epoux de cette Eglise, le mépris qu'on fait d'elle retombant sur lui, il ne peut se dispenser, tant pour lui-même que pour elle, de nous en punir.

Le point de morale par où je finis, et qui est ma dernière proposition, c'est que la plupart des péchés qui se commettent contre l'Eglise, en violant ses lois, sont des péchés de libertinage qui ne procèdent communément que d'un secret principe d'irréligion; mais qui, par là, changeant d'espèce, deviennent encore devant Dieu plus punissables et plus griefs; car, pour les préceptes de la loi de Dieu, on les viole, dit Guillaume de Paris, par mille autres raisons que l'on peut appeler des tentations humaines. Un intérêt puissant, une passion forte, un mouvement subit, une occasion pressante et imprévue, voilà les sources ordinaires des crimes les plus énormes dont je parle; c'est-à-dire on pèche contre la loi de Dieu parce qu'on est emporté et dominé par la concupiscence; on est impudique par faiblesse, médisant par légèreté, injuste par cupidité. Mais quand il s'agit des préceptes de l'Eglise, la plupart faciles en eux-mêmes, et dont la matière n'est presque jamais le sujet d'une violente passion qu'il faille vaincre pour les accomplir, par quel esprit et par quel principe peut-on les transgresser, si ce n'est par un principe de licence, par un esprit indépendant et libertin, par l'habitude malheureuse qu'on s'est faite de se soucier peu des observances et des devoirs de sa religion ? principe plus funeste que les péchés mêmes qui en sont les suites, mais principe d'où tirent les péchés qui en naissent un surcroît de malice, dont je voudrais aujourd'hui vous imprimer l'horreur.

Je ne parle point à vous, mes frères, qui,

par le malheur de votre naissance ayant été enveloppés dans l'hérésie et dans le schisme, avez fait une profession ouverte de ne point obéir à l'Eglise, qui était votre mère, jusqu'à ce qu'il ait plu enfin au Seigneur de vous rappeler à son unité. Quoique pendant cette séparation vous ayez violé ses lois, je sais que vous l'avez fait par ignorance, aussi bien que vos pères, et Dieu veuille que cette ignorance ait pu vous servir de quelque excuse auprès de Dieu ! Je pourrais donc vous dire avec autant de raison que saint Pierre, en parlant aux Juifs : *Et nunc scio, fratres, quia per ignorantiam fecistis* (Act., III). Je ne vous reproche point les désobéissances que vous commettiez alors contre l'Eglise, comme si elles avaient été des marques de votre irréligion; et je déplore bien plutôt l'aveuglement où vous étiez en les commettant peut-être par le faux zèle d'une prétendue religion. Dieu, par son infinie bonté, vous a ouvert les yeux, et il me suffit d'ajouter ce que le prince des apôtres disait aux Israélites, au même chapitre des Actes que je viens de citer : *Pœnitementi igitur et convertimini, ut deleantur peccata vestra* (Ibid.); Faites donc pénitence, mes frères; et, éclairés des lumières de la vérité, persévérez, croissez, affermissiez-vous dans la grâce de votre conversion, afin que ces péchés d'ignorance, que vous faisiez sans les connaître, et que vous n'aviez garde de pleurer, puisque vous n'en conveniez pas, soient maintenant effacés par la ferveur de votre vie, mais surtout par la soumission et l'invincible régularité avec laquelle je me promets que vous observerez ces mêmes lois qui longtemps ont été le sujet de votre transgression. Ce n'est point, dis-je, à vous chrétiens nouvellement réconciliés à l'Eglise de Jésus-Christ, que j'ai prétendu adresser la plainte que je fais; c'est à vous, anciens catholiques, c'est à vous que je veux parler. Quel autre esprit, je le répète, qu'un esprit de libertinage, peut vous porter à violer des commandements dont la pratique demande si peu d'efforts, et que l'Eglise, usant d'une condescendance maternelle, a su proportionner à votre faiblesse par tant de tempéraments, pour ne pas dire de ménagements et d'adoucissements ? Car, de quoi s'agit-il ? d'une messe qu'il faut entendre, d'une confession qu'il faut faire, d'une communion dont il faut s'acquitter, de quelques fêtes qu'il faut sanctifier, de quelques abstinences et de quelques jeûnes qu'il faut observer. Un chrétien qui, sans nécessité, sans raison, sans excuses, un chrétien qui, sans scrupule et sans remords fait une profession ouverte de n'avoir sur cela pour l'Eglise aucun respect, ou qui n'a là-dessus pour elle qu'un faux respect, un respect de bienséance et de cérémonie, que donne-t-il à penser de lui, sinon qu'il a peu de religion, et que dans le fond il est impie et libertin ?

Ah ! mes frères, honorons notre religion par l'obéissance que nous rendons à Jésus-Christ et à son Eglise. Autrefois on nous disait : Edifions les hérétiques, qui nous voient,

qui nous observent, et qui, tout retranchés qu'ils sont de l'Eglise, ne laissent pas d'être scandalisés, quand ils sont témoins du mépris que nous en faisons en méprisant ses lois; l'exemple de notre fidélité et de notre soumission sera mille fois plus efficace pour les persuader et les toucher, que les plus savantes disputes et les discours les plus pathétiques: et si quelque chose est capable d'achever leur conversion, c'est la bonne odeur de notre vie et la régularité de notre conduite. C'est ainsi qu'on nous parlait. Mais aujourd'hui je vous dis quelque chose de plus pressant. Édifions, non plus des hérétiques obstinés, mais des catholiques nouvellement sortis du sein de l'hérésie et reçus dans le sein de l'Eglise; ils sont encore faibles, ne les affaiblissons pas davantage par le scandale de nos mœurs. Quand ils ne voyaient nos désordres que de loin, ils en étaient surpris, ils en étaient frappés, ils en étaient indignés: que sera-ce quand ils les verront de près, et que sans cesse ils les auront devant les yeux? Ne leur donnons pas lieu de regretter ce qu'ils ont quitté, et peut-être d'y retourner. Ne détruisons pas dans eux l'ouvrage de la grâce, mais travaillons à l'affermir et à le perfectionner; pensons à nous-mêmes, et souvenons-nous qu'il y va de notre salut éternel. Grand saint, vous que nous invoquons spécialement en ce jour; vous à qui Jésus-Christ confia son Eglise, et qui en êtes, après lui, la pierre fondamentale; vous qui en sûtes sur la terre le chef, l'apôtre, le martyr, ayez encore les yeux attachés sur elle; protégez-la, défendez-la, obtenez-lui les secours puissants qu'elle demande par votre intercession, pour confondre ses ennemis, et souvenons-nous qu'il y va de nous faire tous arriver à la gloire, où nous conduise le Père, etc.

SERMON XII.

POUR LA FÊTE DE SAINT PAUL.

Paulus, servus Jesu Christi, vocatus apostolus.

Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat. (Rom., ch. 1.)

C'est, chrétiens, tout l'éloge du grand Apôtre que vous honorez entre tous les saints, sous le titre de votre glorieux patron; ce fut l'apôtre par excellence, et, en cette qualité, il a été le maître du monde, l'oracle de l'Eglise universelle, l'un des fondateurs, ou, pour mieux dire, l'un des fondements de notre religion; un homme de miracles, et dont la personne fut le plus grand de tous les miracles; un autre Moïse par les visions et les révélations divines, un second Elie par les transports et les ravissements, un ange de la terre qui n'eut de conversation que dans le ciel; un disciple, non plus de Jésus-Christ mortel, mais de Jésus-Christ glorieux; un vaisseau d'élection, rempli, comme dit saint Chrysostome, de toutes les richesses de la grâce; le dépositaire de l'Evangile, l'ambassadeur de Dieu. Mais il supprime tout cela, ou plutôt il com-

prend et il abrège tout cela, en disant qu'il est le serviteur de Jésus-Christ: *Paulus servus Jesu Christi*. Arrêtons-nous donc à cette parole, qui exprime les plus nobles sentiments de son cœur; et puisque la solennité de ce jour nous engage à le louer, louons-le selon ses inclinations. Ne disons point, avec saint Jérôme, que le nom de Paul est un nom de victoire, et que ce grand saint commença à le porter après la première de ses conquêtes apostoliques, qui fut le proconsul Paul gagné à Jésus-Christ: comme les Scipions, dans Rome, prenaient le nom d'Africains après avoir dompté l'Afrique. Laissons tout ce que les Pères de l'Eglise ont dit de plus avantageux et de plus magnifique à la gloire de cet apôtre; et disons seulement qu'il a été le serviteur de Jésus-Christ: *Paulus servus Jesu Christi*. Ce qui rend un serviteur recommandable, c'est le zèle pour les intérêts de son maître: voyons jusqu'à quel point il a eu ce zèle, et tâchons de l'exciter en nous. Je prêche saint Paul, chrétiens; mais mon dessein est de le prêcher par lui-même; c'est de lui-même que j'emprunterai toutes les preuves; lui-même parlera pour soi, lui-même rendra témoignage de ses actions et de sa vie, et nous recevrons ce témoignage avec respect: car nous savons qu'il est véritable, et nous pouvons dire de lui, aussi bien que du disciple bien-aimé: *Et scimus quia verum est testimonium ejus* (Joan., XXI). J'ai besoin d'un secours extraordinaire: il s'agit de parler du serviteur de Jésus-Christ: adressons-nous à celle qui s'appela servante du Seigneur, lorsqu'elle fut déclarée Mère de Dieu: *Ave, Maria*.

Il n'y a point de vertu qui n'ait ses degrés de perfection, selon lesquels elle doit être mesurée; et qui, dans les sujets où elle se trouve, ne soit capable de certains accroissements par où l'on peut juger de son mérite. Comme nous parlons d'une vertu peu connue dans le monde, et encore moins pratiquée, qui est le zèle, je dis le zèle chrétien que nous devons tous avoir dans l'exercice de notre ministère, il est important d'en distinguer d'abord les différentes obligations; et, pour en avoir une idée plus juste, de les reconnaître dans un grand exemple. Tel est celui de saint Paul, qui nous les rendra même sensibles: j'en trouve trois, marqués par saint Grégoire, pape, dans ses instructions pastorales. Car tout homme, dit ce saint docteur, qui veut être un serviteur et un ministre fidèle, et qui aspire à la perfection de cette qualité, est obligé à trois choses: il doit accomplir son ministère, il doit honorer son ministère, et quand la nécessité l'exige, il doit même se sacrifier pour son ministère; trois devoirs qui se surpassent par degrés, et dont le second ajoute autant au premier, que le troisième enchérit sur le second: car, honorer son ministère, c'est quelque chose de plus que l'accomplir; et se sacrifier pour son ministère, c'est encore plus que l'honorer; mais quand tout cela se joint ensemble, on

peut dire que le zèle est au plus haut point d'excellence qu'il puisse avoir. Or, c'est ce que je découvre dans saint Paul, et ce qu'il me sera aisé de vous faire voir. Saint Paul a été le fidèle serviteur de Jésus-Christ : *Paulus servus Jesu Christi* : pourquoi ? parce qu'il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat, parce qu'il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat, et parce qu'il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat. Comprenez ceci, s'il vous plaît : il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat, par la prédication de l'Évangile ; il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat, par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Évangile ; et il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat, par les persécutions qu'il a soutenues et par ses souffrances dans la prédication de l'Évangile. Voilà tout mon dessein. Encore une fois, chrétiens, ne considérez pas ce discours comme un simple éloge qui se termine à vous donner une haute estime de saint Paul. Je vous l'ai dit : c'est un discours de religion, c'est une règle pour former nos mœurs, c'est un exemple que Dieu nous propose, et qu'il veut que nous nous appliquions.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que saint Paul a parfaitement accompli tous les devoirs de son ministère, ne pensez pas, chrétiens, que ce soit là une louange commune. La grâce même de l'apostolat l'a tellement distingué, et a eu dans lui des effets si singuliers, que, quand il se glorifiait d'être apôtre de Jésus-Christ : *Paulus servus Jesu Christi, vocatus apostolus* (Rom. I), il ajoutait qu'en vertu de ce titre ou de cette grâce, il avait été séparé pour prêcher l'Évangile de Dieu : *Segregatus in Evangelium Dei* (Rom. I) ; comme si l'un des principaux caractères de sa vocation eût été la distinction de sa personne, et qu'il n'eût pas suffi pour lui d'être apôtre, s'il ne l'eût été d'une façon toute particulière. En effet, Dieu avait choisi saint Paul pour trois grands desseins qui devaient occuper son zèle apostolique : pour confondre le judaïsme, pour convertir la gentilité, et pour former le christianisme dès sa naissance : voilà ce que la Providence prétendait de lui et à quoi il était destiné. Or, saint Paul, par une pleine correspondance à la grâce de son ministère, a accompli ces trois choses avec un succès dont il était seul capable, ou du moins qui lui était uniquement réservé. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ma pensée.

Il fallait, pour l'établissement solide de la loi chrétienne, que l'Évangile fût prêché par un apôtre dont le témoignage en faveur de Jésus-Christ fût un témoignage absolument irréprochable, exempt de tout soupçon, propre, non-seulement à convaincre, mais à confondre l'incrédulité des Juifs. Or, cet apôtre, par une disposition spéciale, a été saint Paul. Je m'explique : quand les autres apôtres prêchaient Jésus-Christ, qu'ils protestaient dans les synagogues que Jésus-

Christ était le Messie envoyé de Dieu et promis par les prophètes, quelques preuves qu'ils en donnassent, et quelques miracles qu'ils fissent pour le confirmer, on avait toujours quelques prétextes de les tenir pour suspects ; on pouvait dire qu'ils étaient gagnés, et qu'ayant été les sectateurs et les disciples de ce prétendu Messie, il ne fallait pas s'étonner s'ils se déclaraient pour lui ; et quoique mille raisons pussent détruire ce prétexte, ce prétexte ne laissait point d'avoir je ne sais quelle apparence, qui préoccupait d'abord l'ignorance des uns, et qui entretenait l'opiniâtreté des autres. Mais quand saint Paul paraissait confessant le nom de cet Homme-Dieu, lui qui venait d'en être le persécuteur, lui qui était connu dans Jérusalem pour avoir entrepris d'en exterminer la secte, lui qui avait reçu pour cela et demandé même des commissions et des ordres ; et que, par un changement aussi subit que prodigieux, il publiait partout que ce crucifié à qui il avait fait si cruellement la guerre était le Sauveur et le Dieu d'Israël, qu'il était forcé de l'avouer, et qu'après ce qu'il avait vu et entendu, il ne refusait point de mourir pour signer de son sang une vérité si importante ; quand il parlait ainsi, que pouvait-on opposer à la force de ce témoignage ? Était-ce préoccupation, était-ce intérêt, était-ce renversement d'esprit, était-ce indifférence ou mépris pour la loi de Moïse ? tout le contraire ne se trouvait-il pas dans saint Paul ? ce changement dans un homme aussi éclairé que lui, et aussi zélé pour les traditions de ses pères, n'était-ce pas une justification authentique de tout ce qu'il disait à l'avantage et à la gloire de Jésus-Christ ?

De là vient que ce grand apôtre ne faisait presque jamais de discours dans les assemblées des Juifs, qu'il ne se proposât lui-même comme un argument et comme une démonstration sensible de l'Évangile qu'il annonçait. C'est moi, leur disait-il, mes frères, qui me suis signalé dans le judaïsme, au-dessus de tous ceux de ma profession et de mon âge. Vous savez de quelle manière j'ai vécu parmi vous, avec quel excès de fureur je ravageais cette nouvelle Eglise, que je reconnais aujourd'hui pour l'Eglise de Dieu. Il est vrai, j'étais plus infidèle que vous ne l'êtes, et plus rebelle aux lumières de la grâce ; mais c'est pour cette raison même que Dieu a jeté les yeux sur moi, et que Jésus-Christ a voulu faire éclater en moi son extrême patience, afin que je devinsse un exemple et un modèle pour vous porter à croire en lui. Oui, c'est lui-même qui m'a parlé, et qui, par des signes et des prodiges dont tous ceux qui m'accompagnaient ont été les témoins, m'a réduit à l'état où vous me voyez ; qui m'a terrassé pour me relever, qui m'a aveuglé pour m'éclairer ; qui, de blasphémateur que j'étais, m'a fait apôtre, et qui, pour réparation de tous les outrages qu'il a reçus de moi, veut maintenant que je lui serve d'ambassadeur et de ministre auprès de vous. Ces paroles, dis-je,

avaient une grâce toute divine dans la bouche de saint Paul, pour persuader les Juifs. Et saint Luc remarque que c'était assez qu'il parlât et qu'il assurât que Jésus-Christ était le Christ, pour confondre tous les ennemis du nom chrétien : *Confundebat Judæos, affirmans quoniam hic est Christus.* (Act. IX.) Au lieu qu'il fallait que les autres apôtres fissent de grands efforts, celui-ci n'avait qu'à se produire, sa personne seule prêchait; saint Paul converti était, pour tous ceux de sa nation, non pas un attrait, mais une détermination invincible à embrasser la foi. Et en effet, à bien méditer les circonstances de cette conversion, à peine avons-nous un motif de créance en Jésus-Christ, plus convaincant et plus touchant que celui-là. De là vient que les chefs de la synagogue, qui avaient conjuré contre le Sauveur, se montrèrent toujours si passionnés contre saint Paul; de là vient qu'ils usèrent de tant de stratagèmes pour le perdre et pour lui ôter la vie; et qu'entre les autres disciples, ce fut celui-ci qu'ils persécutèrent plus cruellement; pourquoi? parce qu'ils savaient que c'était celui dont le témoignage devait faire plus d'impression sur les esprits, et qu'il était impossible que Jésus-Christ ne fût reconnu dans la Judée pendant que saint Paul y serait écouté. Il avait donc une grâce particulière pour faire l'office d'apôtre à l'égard des Juifs.

Mais son ministère ne se bornait pas là. Dieu l'appelait à quelque chose de plus grand, et cette séparation mystérieuse que le Saint-Esprit commanda qu'on fit de sa personne, comme il est dit au livre des Actes, était encore pour une entreprise plus haute. Prêcher Jésus-Christ aux Juifs, c'est-à-dire à un peuple que Jésus-Christ avait instruit lui-même, à un peuple déjà prévenu de la foi du Messie, déjà éclairé des lumières de la vraie religion, c'était proprement le partage des autres apôtres, même de ceux qui paraissaient comme les colonnes de l'Eglise, sans en excepter saint Pierre; mais répandre la grâce de l'Evangile sur toutes les nations de l'univers, prêcher Jésus-Christ à des païens et à des idolâtres, porter son nom devant les monarques et les souverains, persuader sa religion aux philosophes et aux sages du monde, leur faire goûter la foi d'un Dieu-Homme, leur en inspirer le culte et la vénération, les détacher de leurs fausses divinités, et, ce qui était bien plus difficile, des fausses maximes du siècle, pour les soumettre au joug de la croix; faire adorer la sagesse de Dieu dans un mystère qui n'avait pour eux que des apparences de folie: ah! chrétiens, c'est pour cela qu'il fallait un saint Paul, et c'est pour cela que saint Paul était prédestiné. Quelque pouvoir général qu'eût reçu saint Pierre au-dessus des autres apôtres, sa mission spéciale n'allait pas à convertir les gentils. Le dirai-je? Jésus-Christ même ne l'avait pas voulu entreprendre, puisque, tout Sauveur et tout Dieu qu'il était, il s'était réduit aux brebis perdues de la maison d'Israël : *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt*

domus Israel (Matth. XV). Mais, comme remarque saint Augustin, ce que Jésus-Christ n'a pas fait par lui-même, il l'a fait par saint Paul : il n'était venu par lui-même que pour les Israélites; mais, dans la personne et par le ministère de saint Paul, il était venu pour tous les hommes : de sorte que saint Paul devait être le supplément de la mission adorable de cet Homme-Dieu. Voilà le grand ouvrage pour lequel le Saint-Esprit avait ordonné qu'on lui séparât cet apôtre : *Segregate mihi Paulum* (Act. XIII).

Or, comment y a-t-il réussi? Ah! chrétiens, à peine lui-même osait-il le dire, tant la chose lui semblait surprenante; à peine en croyait-il à ses yeux, voyant, non pas les fruits, mais les prodiges que ses prédications opéraient. Imaginez-vous, dit saint Chrysostome, et il nous est aisé de l'imaginer, un conquérant qui entre à main armée dans un pays; qui mesure ses pas par ses victoires, à qui rien ne résiste, et de qui tous les peuples reçoivent la loi; voilà une image de saint Paul convertissant la gentilité. Il entre dans des pays où le démon de l'idolâtrie était en possession de régner, et il le fait fuir de toutes parts. Depuis l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, il établit l'empire de la foi : dans la Grèce, qui était le séjour des sciences, et par conséquent de la sagesse mondaine; dans Athènes et dans l'Aréopage, où l'on sacrifiait à un Dieu inconnu; dans Ephèse, où la superstition avait placé son trône; dans Rome, où l'ambition dominait souverainement; dans la cour de Néron, qui fut le centre de tous les vices : il publie là, dis-je, l'Evangile de l'humilité, de l'austérité, de la pureté, et cet évangile y est reçu. Ce ne sont pas seulement des barbares et des ignorants qu'il persuade; mais ce sont des riches, des nobles, des puissants du monde, des juges et des proconsuls, des hommes éclairés qu'il fait renoncer à toutes leurs lumières, en leur proposant un Dieu crucifié; ce sont des femmes vaines et sensuelles qu'il dégage de l'amour d'elles-mêmes pour leur faire embrasser la pénitence. Il annonce Jésus-Christ dans des lieux où ce nom auguste et vénérable n'avait jamais été entendu : *Non ubi nominatus est Christus* (Rom. XV); il y voit naître des Eglises nombreuses, ferventes, florissantes, qui remplissent toute la terre de l'admiration et de l'odeur de leur sainteté. Que pensez-vous, chrétiens? Si la tradition, ou plutôt si l'expérience même n'autorisait ce que je dis, peut-être le prendrions-nous, vous et moi, pour une fable; mais tout l'univers témoigne encore aujourd'hui que c'est une vérité : le christjanisme que nous voyons, la vaste étendue du royaume de l'Eglise, tant de nations devenues fidèles par la prédication de ce grand saint; tant de peuples qu'il a engendrés par l'Evangile, et qui le reconnaissent encore pour leur père; nous-mêmes qui en sommes sortis, et qui n'avons point d'autre origine que celle-là, tout cela ce sont autant de monuments et de preuves suffisantes des conquêtes de saint Paul sur la gentilité.

Cependant son ministère, pour un entier accomplissement, demandait qu'il travaillât à former les chrétiens : c'était son principal et dernier ouvrage, et c'est ce qu'il a fait d'une manière qui lui est si propre, que, sans rien ôter aux autres apôtres, on peut l'appeler, par excellence, le docteur de l'Eglise. En effet, mes chers auditeurs, sans parler du premier christianisme qu'il a planté, qu'il a arrosé, qu'il a cultivé par ses soins, c'est lui qui nous a instruits à être ce que nous sommes, ou ce que nous devons être, c'est-à-dire chrétiens, par la doctrine toute céleste qu'il nous a enseignée. Pourquoi pensez-vous qu'il ait été ravi au troisième ciel, et pourquoi Jésus-Christ dans l'état même de son immortalité, a-t-il voulu se faire le maître de cet apôtre ? afin de nous dire par la bouche de cet apôtre ce qu'il ne nous avait pas dit par la sienne : *Ego enim accepi a Domino quod et tradidi vobis* (I Cor., XI). Il y avait cent choses que le Fils de Dieu n'avait pas révélées aux hommes, étant avec eux, parce qu'ils ne pouvaient pas les porter, et c'est saint Paul qui devait les en rendre capables.

C'est lui qui nous a découvert les trésors cachés dans ce mystère incompréhensible de l'incarnation du Verbe, qui nous a expliqué l'économie de la grâce, qui nous a fait concevoir la dépendance infinie que nous avons d'elle, jointe à l'obligation de travailler avec elle, afin de ne la pas recevoir en vain ; qui nous a éclairci ce profond abîme de la prédestination de Dieu, pour nous apprendre à l'adorer, et non pas à le pénétrer, à nous en faire un motif de zèle pour le salut, et non pas de libertinage et de désespoir ; qui nous a donné ces hautes idées de l'Eglise de Jésus-Christ, qui nous a fait le plan de sa hiérarchie, qui nous a intimé ses lois, qui nous a développé ses sacrements. Sans tout cela, nous ne pouvions pas être chrétiens, et à peine l'Evangile nous déclarait-il rien de tout cela ; mais cette bouche, encore une fois, par laquelle, comme dit saint Chrysostome, Jésus-Christ a prononcé de plus grands oracles que par lui-même : *Os illud per quod Christus majora quam per se ipsum locutus est* (Chrys.), saint Paul nous en a pleinement informés ; c'est lui qui, par les divins préceptes de sa morale, a sanctifié tous les états, et qui en a réglé tous les devoirs ; lui qui apprend aux évêques à être parfaits, aux prêtres à être réguliers et fervents, aux vierges à être modestes et humbles, aux veuves à être retirées et détachées du monde, aux grands à vivre sans faste et sans orgueil, aux riches à ne se point enfler de leurs richesses, et à n'y point mettre leur appui, aux maîtres à veiller sur leurs domestiques, aux domestiques à respecter leurs maîtres, aux pères et aux mères à conduire leur famille, aux enfants à honorer leurs pères et leurs mères ; ainsi de toutes les autres conditions que le temps ne me permet pas de parcourir.

C'est pour cela que saint Chrysostome appelait saint Paul le grand livre des chré-

tiens, et c'est pour cela même qu'il exhortait tant les fidèles à la lecture des divines Eptres de cet apôtre. Il n'en fallut pas davantage pour achever la conversion de saint Augustin ; vous savez en quelle perplexité il se trouvait : Dieu l'attirait fortement, et le monde le retenait ; la grâce le pressait, et ne lui donnait aucun repos ; mais la passion d'ailleurs livrait à son cœur les plus rudes combats, et l'habitude faisait évanouir ses plus belles résolutions. Que fallait-il donc pour le faire triompher de l'habitude, pour le fortifier contre la passion, pour l'arracher au monde et à tous ses engagements ? rien autre chose que ce que lui marqua cette voix qu'il entendit ; et c'était d'ouvrir et de lire les Eptres de saint Paul : *Tolle, lege* (Aug.) : Prenez et lisez. Il obéit, et tout à coup ses fers furent rompus ; quelques paroles de ces saintes lettres dissipèrent tous les nuages de son esprit, et, d'impudique qu'il était, en firent un homme chaste et un saint : à quoi tient-il que nous n'en retirions le même fruit ? l'Esprit de Dieu, dont ces excellentes Eptres sont remplies, n'est pas moins puissant pour nous qu'il le fut pour saint Augustin.

Ah ! chrétiens, pourquoi pensez-vous que le christianisme ait de nos jours dégénéré dans cette corruption de mœurs, et dans ce désordre où nous le voyons ? Disons-le à notre confusion : après tout ce qu'a fait saint Paul pour l'accomplissement de son ministère, pourquoi avons-nous encore la douleur de voir, au milieu du christianisme, un certain levain de judaïsme et de paganisme ? car j'appelle levain de judaïsme, cette opposition secrète à Jésus-Christ, qui est dans le cœur de tant de chrétiens : opposition, dis-je, à la croix de Jésus-Christ, à l'humilité de Jésus-Christ, aux maximes et aux exemples de Jésus-Christ ; j'appelle levain de paganisme, cette malheureuse coutume qu'on se fait de n'agir que par les vues du monde, sans prendre jamais les vues de la foi ; de ne se conduire en toutes choses que par politique, que par raison, que par des considérations et des respects humains, sans consulter jamais la religion. Est-il rien aujourd'hui de plus commun que ce scandale ; et d'où vient cela ? c'est, mes frères, que nous n'écoutons pas saint Paul, et que nous ne profitons pas des salutaires enseignements qu'il nous donne ; tout mort qu'il est, il nous prêche encore, disons mieux, il est encore vivant dans ses incomparables écrits. Voulez-vous réformer le christianisme, ou plutôt voulez-vous réformer vous-mêmes ? *Tolle, lege* : Prenez et lisez. Il ne vous faut point d'autre maître, point d'autre prédicateur, point d'autre guide et d'autre directeur que saint Paul, tel que l'Eglise vous le présente, et tel qu'elle vous le fait entendre. Je dis plus : voulez-vous avoir part au ministère de ce grand apôtre ? voulez-vous, pères et mères, faire de vos familles des familles chrétiennes ? servez-vous de la morale de saint Paul : ayez soin de vous en instruire et d'en instruire les

autres. Au lieu de tant de livres scandaleux, de tant de livres impies, de tant de livres médisants et insouvenants, attachez-vous à celui-là, et dans peu vous en connaîtrez le mérite, et en ressentirez l'efficacité : ce sera votre sanctification particulière, et la sanctification de vos maisons. Quoi qu'il en soit, comme saint Paul a pleinement accompli le ministère de l'apostolat, par la prédication de l'Évangile, il l'a encore parfaitement honoré par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Évangile : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Tirer de l'honneur de son ministère, parce qu'on l'exerce dignement, c'est la récompense du mérite ; affecter l'honneur qui est attaché à son ministère, et s'en prévaloir, c'est l'effet de l'ambition humaine ; se faire honneur aux dépens de son ministère, c'est une criminelle prévarication ; mais faire honneur à son ministère aux dépens même de sa personne, c'est le caractère des grandes âmes, et en particulier celui de saint Paul : il ne se vit pas plutôt engagé dans ce glorieux emploi de prêcher l'Évangile aux gentils, qu'il s'en expliqua hautement : *Vobis enim dico gentibus : Quamdiu quidem ego sum gentium apostolus, ministerium meum honorificabo (Rom. XI)* : Oui, mes frères, leur dit-il, je vous le déclare, puisqu'il a plu à Dieu de me choisir pour être le ministre de sa parole, et qu'il m'a établi votre apôtre, tant que j'en porterai le titre et le nom, je travaillerai à le soutenir honorablement. C'est ainsi qu'il parlait aux Romains, et il n'en faudrait pas davantage pour vérifier ma proposition ; mais il est nécessaire, pour notre instruction, de la développer, et d'entrer dans le détail, afin d'apprendre l'usage d'une maxime aussi essentielle au christianisme que celle-ci, qui est d'honorer les ministères que Dieu nous confie. Voici donc, chrétiens, de quelle manière y procéda saint Paul : appliquez-vous à cette morale, plus capable que tous les éloges du monde de vous faire admirer cet apôtre.

Première règle. Il considéra que si quelque chose pouvait jamais déshonorer le ministère apostolique, et l'exposer à la censure des hommes, c'était surtout l'esprit d'intérêt, esprit bas et sordide dans quelque condition qu'il se trouve, mais honteux et infâme quand il entre dans le commerce des choses saintes. Il prévint dès lors que ce qui obscurcirait dans la suite des temps l'éclat et la gloire de l'Évangile de Jésus-Christ, ce serait la cupidité de certaines âmes mercenaires qui y chercheraient des avantages temporels, et qui, sous des apparences spécieuses, feraient trafic du don de Dieu : *Existimantium quæstum esse pietatem (I Tim. VI)* ; que cela seul ruinerait de réputation et de crédit, non-seulement les prédicateurs de la vérité et les dispensateurs des sacrés mystères, mais la vérité et les mystères mêmes ; que cela seul ferait perdre aux peuples tout le respect qu'ils devaient avoir pour eux, et serait un prétexte éternel pour les rendre

odieux et méprisables aux ennemis de l'Église ; au contraire, qu'un désintéressement parfait serait toujours l'ornement de leur état et de leur fonction, et qu'ils n'annonceraient jamais Jésus-Christ avec plus d'honneur, que quand ils paraîtraient plus libres et plus dégagés des prétentions de la terre. Voilà le principe qu'il établit ; et que conclut-il de là ? Ah ! chrétiens, ce qu'il conclut ! Il se fit une loi, mais une loi inviolable, et qu'il observa dans toute la rigueur, d'exercer gratuitement le ministère dont Dieu l'avait chargé ; et dans cette vue ne perdez pas, s'il vous plaît, ceci, de renoncer à tous les droits, même les plus légitimes, et les plus acquis, bien loin d'en exiger de douteux ; ne demandant rien, n'acceptant rien, se passant de toutes choses, se retranchant mille commodités de la vie, dont la dépendance et la recherche est ce qui rend les hommes intéressés ; ne se fondant, même pour le nécessaire, que sur Dieu et sur soi, vivant du travail de ses mains, se faisant serviteur de tous, et, pour l'honneur de l'apostolat, ne tirant service de personne, afin qu'on ne lui reprochât jamais qu'en nourrissant le troupeau il s'était enrichi de sa dépouille, et qu'en semant d'une main il avait moissonné de l'autre : car voilà proprement l'esprit de saint Paul. Vous le savez, mes frères, disait-il aux Milésiens en se séparant d'eux, si j'ai jamais désiré votre or ni votre argent, et si d'autres mains que celles que vous voyez, ont fourni à ma subsistance ; vous m'êtes témoins si j'ai été à charge à aucun de vous, et si, dans mes fatigues les plus laborieuses, je me suis permis ou accordé le moindre soulagement qui vous pût être onéreux ; m'étant toujours souvenu de la parole de notre maître, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Cela les faisait fondre en larmes, dit le texte sacré ; ils se jetaient tous avec respect aux pieds de l'Apôtre, et, en l'embrassant avec tendresse, ils s'affligeaient de ce qu'ils ne le verraient plus. S'il était sorti de leur ville bien pourvu de tout, c'est-à-dire chargé de leurs biens et de leurs présents, l'auraient-ils pleuré de la sorte ? Ils l'honoraient, dit saint Chrysostome, ou, pour mieux dire, ils honoraient l'Évangile en lui, parce que dans lui l'Évangile n'était point avili ni dégradé par cette servitude de l'intérêt qui avilit et dégrade les choses les plus nobles. Ce n'est pas, ajoutait d'ailleurs ce grand Apôtre écrivant à ceux de Corinthe, que je sois obligé d'en user ainsi ; car ne suis-je pas libre, et, ne m'employant que pour vous, ne m'êtes-vous pas redevables de tout ce qui me manque ? n'ai-je pas le même droit que les autres de vivre de vos aumônes, et de recevoir ce tribut et cette reconnaissance de votre foi ? n'est-il pas juste que celui qui plante la vigne en mange des fruits, et que celui qui sert à l'autel, ait part aux oblations de l'autel ? mais, pour moi, je n'ai point voulu me servir de ce pouvoir, ayant mieux aimé souffrir des incommodités extérieures, que d'apporter tant soit peu d'obstacles à l'Évangile de Jésus-Christ. Tout ceci

ce sont ses paroles : car c'est en quoi, pour-suivait-il, consiste ma gloire, et malheur à moi si je la perds jamais. Encore une fois, chrétiens, ce renoncement si généreux et si absolu, c'est ce qui rendait si vénérable le ministère de saint Paul ; avec cela il parlait hardiment et sans crainte, il reprochait, il menaçait, il faisait trembler le vice, ne l'épargnant et ne le respectant dans quelque condition que ce fût. Car que ne peut un homme qui ne prétend rien et qui est détaché de tout intérêt, quand il porte la parole et les ordres de Dieu ? S'il eût été d'humeur à faire valoir ses droits et à les disputer sans en rien rabattre, on n'eût eu que du mépris pour son zèle ; et s'il se fût proposé une fortune et un établissement, il eût lui-même ménagé son zèle, c'est-à-dire qu'il l'eût corrompu par de lâches complaisances : car ce qui rend tous les jours la parole de Dieu timide, faible, esclave des respects humains, n'est-ce pas l'intérêt ? ce qui fait qu'on la déguise et qu'on trouve le secret de l'accommoder aux passions des hommes, n'est-ce pas l'intérêt ? ce qui la retient captive dans l'injustice, et ce qui empêche que la vérité ne soit écoutée dans le monde, n'est-ce pas l'intérêt ? mais parce que saint Paul avait triomphé de cet intérêt, et la parole de Dieu et la vérité remportaient dans sa personne de continuelles victoires.

Je dis plus, et c'est une seconde règle ; ce grand saint conçut qu'il y avait encore un autre intérêt secret, d'autant plus dangereux, qu'il était plus subtil et plus délicat : car Dieu lui fit voir en esprit un certain genre d'apôtres, qui, par le plus funeste de tous les abus, au lieu d'avoir pour fin d'honorer leur profession, se serviraient de leur profession pour s'honorer eux-mêmes ; qui, au lieu de prêcher Jésus-Christ, se prêcheraient eux-mêmes ; qui, au lieu d'attirer les âmes à Dieu, se les attireraient à eux-mêmes, c'est-à-dire qui, au lieu de faire que Dieu régnaît en elles, entreprendraient eux-mêmes de régner sur elles ; qui se proposeraient en elles un fond de domination, de juridiction, d'empire, et bien d'autres avantages dont, comme parle saint Grégoire, pape, le ministre serait glorifié, mais le ministère détruit. Que fit saint Paul ? il eut horreur de tout cela, et, par un effet de cette fidélité qui fut en lui sans exemple, il sépara l'honneur de l'Evangile du sien ; il ne confondit point l'un avec l'autre, il considéra le sien comme un néant, il le foula aux pieds, pour n'avoir plus désormais en vue que celui de l'Evangile. Comme il s'était déclaré aux fidèles qu'il ne cherchait point leurs biens, mais leurs personnes : *Non quero quæ vestra sunt, sed vos* (II Cor., XII) ; aussi protesta-t-il qu'il ne prêchait point soi-même, mais uniquement Jésus-Christ : *Non nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum* (II Cor., IV). Et parce qu'il est aisé de le dire, et que la difficulté est de se défendre de soi-même dans une matière aussi sujette aux illusions de la vanité que celle-là, il le dit en sorte qu'il en donna les preuves les plus sensibles. Car

prenez garde, chrétiens, s'il vous plaît ; pour cela, lui qui était naturellement éloquent, il n'usa jamais dans le ministère de la prédication, ni de discours élevés, ni d'aucun ornement des sciences humaines, comme il l'aurait pu faire avec succès : pourquoi ? de peur que l'Evangile de la croix n'en fût affaibli : *Ut nonevacuetur crux Christi* (I Cor., I). Un autre que lui se serait prévalu de son talent, et, au hasard du véritable et solide bien de la conversion des cœurs, aurait fait valoir ce qu'il savait et ce qu'il pouvait : mais ç'aurait été au détriment de la parole de Dieu et de sa grâce, et c'est de quoi saint Paul était incapable. Pour cela il eut toujours une aversion sincère pour tous les vains applaudissements des hommes, dont les emplois éclatants, comme était le sien, sont ordinairement suivis. Eh ! que faites-vous, disait-il aux Lycaoniens, qui étaient idolâtres de lui, et qui se préparaient à lui rendre des honneurs extraordinaires ; que faites-vous ? ne savez-vous pas que nous sommes comme vous des hommes mortels, pécheurs, sujets aux mêmes infirmités ? Si Dieu a voulu se servir de nous pour vous enseigner la voie du ciel, et s'il a voulu autoriser sa parole par des prodiges et des miracles, est-il juste que la gloire nous en revienne ? faut-il que, par une fausse bienveillance que vous avez pour nous, vous nous rendiez les usurpateurs d'une gloire qui ne nous est point due ? Pour cela il ne souffrit jamais que, sous ombre d'estime et de confiance on s'attachât à lui personnellement : chose d'ailleurs si engageante, et à laquelle les hommes les plus spirituels à peine peuvent-ils s'empêcher d'être sensibles. Et parce qu'il s'était formé dans Corinthe un parti de chrétiens qui se déclaraient pour lui, qui reconnaissaient ne devoir qu'à lui tout ce qu'ils étaient selon Dieu, et qui, se détachant en quelque sorte des autres apôtres, disaient : Nous sommes les disciples de Paul : *Ego sum Pauli* (Ibid.), il les en reprit. Eh quoi ! mes frères, leur remontrait-il, est-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? est-ce au nom de Paul que vous avez reçu le baptême ? qu'est-ce que ce Paul que vous vantez tant ? c'est un instrument faible et inutile de celui en qui vous avez cru. Pourquoi donc me regarder autrement, et pourquoi vous partager, en disant que vous êtes à moi, au lieu de penser à vous réunir tous comme appartenant tous à Dieu ? O merveille, s'écrie saint Chrysostome ! un homme ému d'une véritable indignation, parce qu'on a du zèle pour sa personne ; un homme affligé de ce que l'on est trop à lui, parce qu'il craint que l'on n'en soit moins à Jésus-Christ ! Ah ! grand saint ! c'est ce qui s'appelle travailler pour la gloire de son ministère. C'est ainsi que vous avez donné crédit à l'Evangile ; et c'est pour cela que la grâce que vous dispensiez n'a rien perdu entre vos mains de son efficace. Dans les nôtres, elle la perd tous les jours ; parce que nous nous cherchons nous-mêmes, nous nous trouvons misérablement nous-mêmes, et, en nous trouvant, nous devenons la honte

et l'opprobre de cette grâce. Nous parlons d'elle magnifiquement, mais elle n'opère rien par nous ; le monde nous applaudit, mais le monde ne se convertit pas ; nous établissons notre réputation, mais nous n'établissons pas l'empire de Dieu : pourquoi ? parce que nous n'avons rien moins que ce zèle d'honorer le ministère que Dieu nous a commis.

Voulez-vous, chrétiens, une preuve encore plus solide et plus convaincante de celui qu'avait saint Paul ? oubliez le reste, et appliquez-vous à ceci : c'est qu'il était aussi zélé pour son ministère exercé par d'autres que par lui-même ; troisième règle. C'est que le bien des âmes et l'avancement du christianisme lui était également cher, soit qu'il le vît procuré par d'autres, soit qu'il le procurât lui-même : c'est qu'il se souciait peu par qui Jésus-Christ fût annoncé, pourvu qu'il fût annoncé. Jusque-là, ô admirable et divine leçon, si elle était bien entendue ! jusque-là que quelques-uns prêchant par un esprit d'émulation et de jalousie contre lui (car dès lors, chrétiens, on voyait des contentions entre les ministres de l'Évangile ; et c'est une simplicité et une erreur de regarder ce scandale comme un scandale de notre siècle, puisqu'il est aussi ancien que l'Église, et que Dieu, pour notre instruction, l'a permis dans tous les temps) ; jusque-là, dis-je, que quelques-uns prêchant Jésus-Christ par jalousie contre lui, et dans le dessein, comme il le parle lui-même, d'ajouter de nouvelles traverses à celles qu'il avait déjà éprouvées : *Existimantes pressuram se suscitare vinculis meis (Philipp., 1)*, il ne laissait pas de s'en réjouir : *In hoc gaudeo, sed et gaudebo* ; touché d'une part de la malignité de leur intention, et ravi de l'autre de ce que l'Évangile profitait de cette malignité. Car que m'importe, disait-il, qu'il soit publié par ceux-ci ou par ceux-là, qu'il le soit par mes amis ou par mes ennemis, qu'il le soit à ma confusion ou à ma gloire, pourvu qu'il le soit véritablement ? Or, parler ainsi et être disposé de même, c'est faire honneur à son ministère, et non pas à soi. Car de n'estimer le bien que quand il se fait par nous, de ne le goûter qu'autant qu'il a de rapport à nous, de ne pouvoir supporter que les autres soient plus employés que nous dans les intérêts de Dieu, d'avoir peine à souffrir qu'ils le soient autant, de souhaiter peut-être qu'ils ne le fussent point du tout ; et ensuite diminuer leurs succès, sans prendre garde que ce sont les succès de l'Évangile, et amplifier les nôtres comme s'ils étaient les fruits de notre industrie : qu'est-ce que tout cela, chrétiens, sinon s'usurper l'honneur de son ministère, et le dérober à Dieu ?

Je serais infini, si je m'étendais sur les autres règles que saint Paul se proposa, et qu'il observa. Ah ! mes frères, dit saint Grégoire, pape, que ce grand apôtre fut éloigné de l'aveuglement de ceux qui croient ne pouvoir soutenir leur ministère que par le faste du monde, que par l'affectation de la grandeur, que par la magnificence du train, que par l'éclat d'une somptuosité superflue, que

par les disputes éternelles sur les préséances, sur les prérogatives, sur la dignité, en un mot, que par toutes les choses dont l'ambition des hommes s'entête et s'occupe. Non, non, saint Paul n'en jugea pas ainsi ; il prit pour maxime ce que l'esprit de Dieu, qui est l'esprit de la vraie sagesse, lui avait enseigné, que ni son ministère, ni tout autre, ne seraient jamais moins honorés que par là ; et que, s'ils le devaient être, c'était par une conduite irréprochable et exempte de blâme, par une vie qui ne fût point sujette à rougir, qui ne craignît point la lumière du jour, qui fût à l'épreuve de toutes les censures : par une réputation qui n'eût rien de suspect ni d'équivoque, et que le libertinage même respectât. Maxime qu'il avait à cœur par-dessus tout, et qu'il inspirait à ses disciples, leur disant sans cesse : Mes frères, comportons-nous comme des ministres de Dieu ; rendons-nous recommandables par la pureté de notre doctrine, par l'intégrité de nos mœurs, par la douceur de notre charité, par les armes de la justice ; que nos entretiens soient religieux et nos actions exemplaires ; et pourquoi ? ah ! mes chers disciples, ajoutait-il, afin que la parole de notre Dieu ne soit point exposée aux blasphèmes des hommes, et afin que notre ministère ne soit point déshonoré : *Ut non vituperetur ministerium nostrum (II Cor., VI)*. Cela seul le faisait agir ; cela seul était en lui comme le premier mobile de toutes les vertus qu'il pratiquait. Cette ferveur sans indiscretion et cette prudence sans ménagement, cette humilité de cœur sans bassesse et cette grandeur d'âme sans orgueil, ce mépris du monde sans arrogance et ce zèle pour le monde sans attache, cette tendresse envers les pécheurs, jointe à cette sévérité envers le péché ; cette exactitude de discipline, accompagnée de cette condescendance ; cette science de se modérer dans la prospérité et de se soutenir dans l'adversité : voilà ce qui faisait de saint Paul un homme respectable, et ce qui comblait d'honneur son ministère.

Arrêtons-nous là, chrétiens : car voilà au même temps notre modèle et notre exemple. C'est ainsi que nous devons, chacun dans notre condition, honorer le ministère où il a plu à Dieu de nous appeler. Ayons-y le même désintéressement que saint Paul. Dès que nous ne penserons point à nous-mêmes, nous nous préserverons de mille fautes, qui avilissent les plus saints emplois, en avilissant les ministres qui en sont chargés ; nous serons exacts, réguliers, droits, équitables, vigilants, et l'on en sera édifié. Mais, au contraire, dès que nous aurons des vues intéressées, toute notre conduite s'en ressentira ; nous aurons beau vouloir cacher cet intérêt, le monde le remarquera bientôt ; et nous ferions alors des miracles, que le monde ne nous croira pas. Travaillons à faire le bien pour le bien même, pour la gloire de Dieu, pour l'avantage du prochain, selon l'esprit et la fin de notre état. Car souvent on fait le bien pour soi-même ; on le fait, parce qu'on se met par là dans une cer-

tain estime; on le fait, parce qu'on s'acquiert par là un certain crédit; on le fait, parce que le monde le verra et qu'il en parlera. De là tant de faiblesses humiliantes, que nous découvrons dans des gens que leur âge, leur expérience, leur mérite en devraient pleinement dégager. S'ils en portaient toute la honte, et qu'elle ne retomât point sur leur ministère, le mal serait moins à craindre; mais, de ces exemples, quelles conséquences ne tire-t-on pas contre les plus saintes professions et les dignités les plus sacrées? Je sais que, pour ce désintéressement parfait que demande le vrai zèle, il faut beaucoup prendre sur soi; mais quand il faudrait même s'immoler pour son ministère, n'est-ce pas le devoir d'un serviteur fidèle? c'est ce que saint Paul a fait, comme je vais vous le montrer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle idée qu'a eue Tertullien, en parlant du Sauveur du monde, quand il dit que cet Homme-Dieu n'a pas seulement été immolé sur la croix, mais qu'il a commencé à être victime dès le moment qu'il s'est fait homme. Une hostie destinée pour expier le péché, mais une hostie vivante et mourante, dont le sacrifice n'a jamais été interrompu, voilà ce que c'est que Jésus-Christ. Permettez-moi, chrétiens, en gardant les proportions requises, d'appliquer ceci à l'apôtre saint Paul: il s'est sacrifié pour son ministère, c'est-à-dire pour le salut de ses frères et pour la gloire de l'Évangile; mais ne vous imaginez pas qu'il ait attendu pour cela l'arrêt de Néron, et qu'il n'ait offert à Dieu ce sacrifice de lui-même, que quand il versa son sang dans Rome pour la confession de sa foi; ce n'est point là de quoi je prétends parler; ce n'est point, dis-je, de son bienheureux martyre et de sa glorieuse mort. Dès l'instant de sa vocation à l'apostolat, il se regarda comme la victime de son apostolat même, et il le fut en effet: car je trouve qu'il commença dès lors deux grands sacrifices qui ont duré autant que sa vie, l'un de patience, par lequel il se dévoua aux persécutions des hommes pour le nom de son Dieu; et l'autre de pénitence, par lequel lui-même, touché du zèle que la charité lui inspirait de satisfaire pour les hommes, il se dévoua aux persécutions des hommes pour le nom de son Dieu; et l'autre de pénitence, par lequel lui-même, touché du zèle que la charité lui inspirait de satisfaire pour les hommes, il devint son propre persécuteur. De sorte que l'on peut dire de lui, pour couronnement de son éloge, qu'il a été immolé aussitôt qu'appelé; et qu'au moment qu'il s'est vu apôtre, il a paru devant Dieu en qualité d'hostie: voilà la véritable idée de saint Paul, et voilà sur quoi nous devons travailler encore à nous former.

Non, chrétiens, jamais homme mortel n'a dû faire à Dieu un sacrifice de patience si continu et si héroïque que ce grand saint. À peine, s'il m'est permis de parler ainsi, eut-il levé l'étendard de l'Évangile, que tout l'univers sembla conspirer contre lui. Dès

là il n'y eut plus pour lui que des trahisons sur la terre, que des naufrages sur la mer, que des emprisonnements dans les villes, que des embûches dans les lieux écartés. Tout ce que la malice de l'envie, et tout ce que l'animosité de la haine peuvent susciter d'adversités et de misères, il l'éprouva dans sa personne. Ceux de sa nation se firent un point de religion d'être ses ennemis les plus cruels; les gentils l'accablèrent d'outrages; parmi les chrétiens même qu'il avait engendrés en Jésus-Christ, il trouva de faux frères et de faux apôtres; tous les jours exposé aux insultes des séditions populaires, tous les jours traduit de tribunal en tribunal; tantôt fouetté comme un esclave, tantôt lapidé comme un sacrilège et comme un blasphémateur. Combien de travaux? combien de voyages? combien de bannissements? Si c'était un autre que lui-même qui en fit le détail, nous croirions qu'il y a de l'exagération; mais nous savons, dit l'abbé Rupert, que le Saint-Esprit, dont saint Paul a été l'organe, est éloquent sans rien amplifier. C'est saint Paul lui-même qui, malgré toutes les résistances de son humilité, a été obligé de rendre compte à l'Église de ce qu'il avait souffert; il en a fait excuse aux fidèles, il les a priés de supporter en cela son imprudence, il a semblé même s'accuser tout le premier de vaine gloire et d'ostentation, et par là, dit saint Jérôme, il a bien montré qu'il n'avait pas besoin de s'en justifier; mais enfin il l'a reconnu; et, forcé par l'esprit de Dieu qui le faisait parler, il en a pris le ciel à témoin, qu'aucun des apôtres n'avait été si persécuté ni si maltraité que lui. Ils sont plus grands que moi, disait-il aux Corinthiens; mais ce Dieu de gloire, qui est l'auteur de ma destinée, a voulu que j'eusse plus à endurer qu'eux, que je fusse plus souvent dans les chaînes, que je courusse et que j'essuyasse plus de dangers de mort, que je me trouvasse réduit plus communément aux rigueurs extrêmes de la faim et de la soif: et pourquoi tout cela? Ah! chrétiens, ne vous l'ai-je pas dit, et cet homme apostolique n'avoue-t-il pas que c'était uniquement pour les intérêts de son maître? Il avait fait la guerre à Jésus-Christ; et Jésus-Christ, dit saint Augustin, lui faisait la guerre à son tour, ou plutôt il faisait à Jésus-Christ une espèce de réparation, acceptant de lui persécution pour persécution, captivité pour captivité, supplice pour supplice. Car il se souvenait toujours d'être ce Saul qui avait été le fléau de l'Église, et voilà pourquoi il se croyait obligé, par un devoir indispensable, de souffrir pour son Dieu les mêmes choses qu'il avait fait souffrir à son Dieu. Il était responsable à son Dieu de la conversion d'une infinité de peuples, et il ne pouvait pas retirer ces peuples de l'infidélité, qu'il ne lui en coûtât des afflictions et des croix. C'est pour cela que les croix lui étaient si chères et si précieuses, parce qu'elles lui gagnaient des âmes, et des âmes prédestinées, pour lesquelles il s'estimait heureux de pouvoir endurer tout: *Idco omnia sustineo propter electos*

(Huit.)

(II Tim., II). Remarquez ce mot, chrétiens : *Propter electos* : car, pour lui-même, reprend admirablement saint Chrysostome, il aurait été chéri, honoré, respecté de tout le monde ; mais, pour les élus, il devait être haï ; méprisé, calomnié, puisqu'il ne pouvait pas autrement être le coopérateur de leur salut, et c'est ce qui soutenait l'ardeur de son courage. Je m'en vais à Jérusalem, disait-il, et je ne sais ce qui m'y doit arriver, sinon que, dans toutes les villes par où je passe, l'esprit de Dieu me fait connaître que des tribulations et des chaînes m'y sont préparées ; mais je ne crains rien de toutes ces choses, et ma vie ne m'est pas plus considérable que moi-même, pourvu que j'achève ma course, et que je m'acquitte du ministère que j'ai reçu du Seigneur : *Dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu (Act., XX)*.

Que répondez-vous à cela, hommes du siècle, esprits lâches et mondains, qui, dans les emplois dont la Providence vous a chargés, et même dans ceux qui vous attachent aussi bien que saint Paul au service des autels, cherchez vos aises et votre repos ? Venez, venez vous confronter aujourd'hui avec cet apôtre, et, dans l'opposition que vous découvrirez entre vous et lui, apprenez ce que vous devez être, et confondez-vous de ce que vous n'êtes pas. Saint Paul s'est immolé pour son ministère, et vous vous épargnez dans le vôtre : voilà le reproche que vous avez à soutenir devant Dieu ; consultez-vous un peu sur ce point. Je sais que l'amour-propre ne manque pas de vous imposer et de vous faire croire, par ses artifices, que l'on doit être content de vous, comme vous l'êtes de vous-mêmes. Mais entrons dans le détail, et dites-moi : ces ménagements de votre personne si étudiés et si affectés, ce refus d'un travail nécessaire et que vous devez au public, cette horreur de l'assiduité que vous traitez d'esclavage et de servitude, cette habitude que vous vous faites de vous divertir beaucoup et de vous appliquer peu, au lieu de suivre l'ordre de Dieu, qui serait de vous divertir peu, pour vous appliquer beaucoup ; cette liberté que vous vous donnez de vous décharger sur autrui des soins les plus personnels, et dont vous devez uniquement répondre ; cette facilité à vous émanciper des obligations onéreuses, même les plus indispensables, qui sont attachées à votre état ; cette peine à être où il faut que vous soyez, et cette disposition à être volontiers où il faut que vous ne soyez pas ; cette fuite des affaires qui vous sont importunes et incommodes, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes, que pour en être incommodés et importunés ; cette prudence de la chair à ne vous engager jamais, ni pour la vérité, ni pour la justice ; cette crainte de vous exposer et de vous perdre dans des occasions où Dieu demande que vous vous exposiez et que vous vous perdiez ; en un mot, ce secret que le monde vous a appris et que vous pratiquez si bien, de ne prendre de votre condition que le doux et l'honorable, et d'en

laisser le pénible et le rigoureux ; ce n'est pas tout : cette indifférence pour cent choses où il faudrait que vous eussiez de saintes inquiétudes, cette froideur à la vue des scandales qui devraient enflammer votre zèle, et, au contraire, cette impatience et cette chaleur sur les moindres défauts dont votre délicatesse se trouve blessée ; cette sensibilité à vous offenser de tout, et à ne pouvoir rien supporter dans une place qui vous oblige à tout supporter, et à ne vous offenser de rien ; ces plaintes et ces éclats dans les traverses et dans les contradictions qui vous arrivent, preuves évidentes d'un cœur immortifié et incirconci : tout cela convient-il à un homme qui, dans quelque genre de vie que ce soit, veut être, à l'exemple de saint Paul, un ministre fidèle ; et puisque, pour être tel, il faut se résoudre à être une victime, tout cela s'accorde-t-il avec l'état d'une victime ? Si saint Paul en avait usé de la sorte, aurait-il été apôtre de Jésus-Christ ? aurait-il glorifié Dieu au point qu'il a fait ? aurait-il sauvé ce grand nombre d'âmes ? se serait-il fait tout à tous, pour avoir part à la rédemption de tous ? Nous nous flattons qu'il ne faut pas nous prodiguer, et que l'intérêt même de nos ministères demande que nous nous conservions ; et, parce que nous sommes en ceci les juges du plus ou du moins, nous abusons de ce prétexte, pour porter les choses jusqu'à un excès d'amour et d'indulgence envers nous-mêmes. Mais que dirons-nous à Dieu, quand il nous opposera l'exemple de saint Paul ? sa conservation n'était-elle pas aussi importante que la nôtre ? sommes-nous plus dignes d'être épargnés que lui ? était-il moins nécessaire à Dieu que nous ? Ah ! grand saint, que vous serez un témoin redoutable pour nous dans le jugement de Dieu !

Mais concluons : une vie aussi persécutée et aussi accablée de fatigues que celle-là, n'était-ce pas une assez grande pénitence ? s'il restait des forces à saint Paul, devait-il les épuiser par des mortifications volontaires ? pouvait-il conspirer lui-même à ruiner une santé si précieuse à l'Évangile ; et, quelque amour qu'il eût pour les croix, ne devait-il pas se contenter de celles que Dieu lui envoyait, puisqu'elles suffisaient déjà pour le faire vivre dans un état continuel de mort ? C'est ainsi, chrétiens, que raisonne l'esprit du monde, et c'est ainsi que nous nous aveuglons encore tous les jours. Ne souffrir que ce que nous ne pouvons éviter, et n'exercer jamais contre nous aucun acte de cette sévérité que l'Église nous recommande, sous ombre que la Providence nous envoie assez elle-même de souffrances et de croix, voilà notre maxime. Mais saint Paul n'en jugeait pas de la sorte : non, ce n'était point assez pour lui que d'être persécuté, s'il ne se persécutait lui-même ; ce n'était point assez d'être haï, s'il ne se haïssait lui-même ; ce n'était point assez d'être mortifié, s'il ne se mortifiait lui-même ; il voulait avoir part à la gloire du sacerdoce de Jésus-Christ, et être tout ensemble le prêtre

et la victime de son holocauste. Que fait-il donc ? à ce sacrifice héroïque de patience, il en joint un autre de pénitence ; châtiant tous les jours son corps, le réduisant en servitude, lui faisant porter continuellement la mortification de Jésus-Christ, accomplissant dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus : et pourquoi ? ah ! chrétiens, je finis ; mais, en finissant, je tremble, et pour moi qui vous parle, et pour vous qui m'écoutez. Saint Paul châtie son corps, parce qu'il craint qu'étant apôtre et prêchant aux autres, il ne devienne un réprouvé ; et il accomplit dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ, non point seulement pour soi, mais pour tout le corps de l'Eglise : *Pro corpore ejus, quod est Ecclesia (Coloss., I)* ; c'est-à-dire pour son ministère, qui l'engage à procurer auprès de Dieu le salut de tous les hommes ; pensées terribles, et qui devraient être le sujet éternel de nos considérations. Car, qu'est-ce que ceci ? devons-nous nous dire à nous-mêmes. Saint Paul a fait de son corps une victime de pénitence, de peur d'être réprouvé ; cet homme confirmé en grâce, cet homme à qui sa conscience ne reprochait rien, cet homme ravi jusqu'au troisième ciel, cet homme si parfaitement attaché à Dieu, croyait qu'il lui était nécessaire, pour ne pas tomber dans le malheur de la réprobation, de traiter durement son corps ; et moi, qui suis un pécheur, moi, sujet à toutes sortes de passions, je ménagerai le mien, je le ferai vivre dans les délices, je lui accorderai tout ; bien loin de le réduire en servitude, je me ferai son esclave ; je ne penserai qu'à le bien nourrir, qu'à le vêtir mollement, qu'à lui donner toutes ses aises ? et avec cela je vivrai sans aucune crainte pour mon salut, sans remords et sans scrupule ? et avec cela je me persuaderai que je puis aimer Dieu, et que je l'aime en effet ? et avec cela je croirai pouvoir être reçu au nombre des enfants et des élus de Dieu ? non, non, mon Dieu, c'est une erreur, et une erreur aussi pernicieuse qu'injuste, dans laquelle j'ai vécu jusques à présent ; mais dont je me détrompe aujourd'hui. Quand mille autres raisons ne m'en feraient pas connaître la fausseté, il ne faudrait que l'exemple de saint Paul : car enfin, chrétiens, saint Paul n'était pas un esprit faible ; il était aussi bien instruit que nous des jugements de Dieu ; il savait tout aussi bien que nous quel est le tempérament de l'homme : je n'aurai donc plus de confiance qu'autant que je pratiquerai comme lui la pénitence.

Ce n'est pas tout : saint Paul a châtié son corps, et l'a sacrifié, non pas seulement pour soi-même, mais pour l'Eglise, et pour les fidèles, parce que son ministère l'engageait à procurer par ses souffrances le salut de ses frères : il est donc juste que, dans mon emploi, dans ma charge, dans ma profession, je sacrifie moi-même mes forces, ma santé, ma vie, pour ceux que Dieu a bien voulu commettre à mes soins, et dont il me deman-

dera compte. Oh ! si nous étions convaincus, comme saint Paul, de cette importante vérité, quel changement verrait-on dans toutes les conditions du monde ? avec quel assiduité en remplirait-on les devoirs ? avec quel courage en porterait-on toutes les peines ? quel ordre règnerait sur la terre, et combien Dieu serait-il glorifié dans tous les états ? Pour cela, grand apôtre, vous que l'Eglise nous propose pour modèle, faites-nous part de ce zèle ardent, de ce zèle constant, de ce zèle infatigable qui vous a soutenu, qui vous a embrasé, qui vous a consumé. La gloire dont vous jouissez, bien loin de l'éteindre, n'a fait que le purifier et que l'allumer davantage ; exercez-le encore sur nous ; et que l'effet de ce zèle soit de réveiller le nôtre, et de nous apprendre à travailler comme vous, pour être récompensés, comme vous, dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XIII.

Pour la fête de sainte Madeleine.

Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus accubisset in domo Pharisæi, attulit alabastrum unguenti, et stans retro, secus pedes ejus, lacrymis cepit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat.

En même temps une femme de la ville, qui étoit de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeoit chez un Pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum, et, s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux (S. Luc, ch. VII).

Cette femme que l'Evangile nous représente aujourd'hui et qui doit faire tout le sujet de nos considérations, selon la pensée des Pères, et dans le sentiment même de l'Eglise, c'est la bienheureuse Madeleine, dont l'histoire vous est aussi connue qu'elle est pour vous édifiante et touchante : *Mulier in civitate peccatrix* : Femme, il est vrai, pécheresse, mais prédestinée de Dieu pour être un vaisseau d'élection et de sainteté ; femme autrefois décriée par les désordres de sa vie, mais ensuite illustre par sa pénitence ; femme auparavant le scandale des âmes, mais depuis l'exemple le plus éclatant d'une parfaite conversion. Voilà dis-je, chrétiens, ce qui nous est ici proposé, et ce que Dieu, par une providence particulière, a voulu rendre public, afin que les grands pécheurs du monde eussent dans la personne de cette sainte, et un puissant motif de confiance, et un vrai modèle de pénitence : un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés de Dieu qu'ils paraissent ; et un vrai modèle de pénitence, pour ne pas présumer de la miséricorde de Dieu jusqu'à négliger le soin de leur salut. Car je puis bien dire à une âme chrétienne engagée dans le péché, ce que saint Ambroise, parlant de David, disait à l'empereur Théodose : *Qui secutus es errantem, sequere penitentem (Ambr.)* : Ame criminelle et infidèle à Dieu, si vous avez eu le malheur de suivre Madeleine dans ses égarements, consolez-vous ; car, puisqu'elle a trouvé grâce auprès de Dieu, que n'avez-

vous pas droit d'espérer ? mais tremblez, si, l'ayant suivie dans ses égarements, vous ne la suivez pas dans son retour et dans sa pénitence. Et en effet, que ne devez-vous pas craindre, si un exemple aussi salutaire et aussi convaincant que le sien, qui a converti tant de cœurs endurcis, ne fait pas la même impression sur vous ? Madeleine, chrétiens, est la seule qui paraisse, dans l'Évangile, s'être adressée à Jésus-Christ en vue d'obtenir la rémission de ses péchés. Les autres, qui étaient juifs d'esprit et de cœur aussi bien que de religion, ne recouraient à lui que pour obtenir des grâces temporelles, pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés des démons qui les tourmentaient : et, si Jésus-Christ les convertissait, c'était presque contre leur intention ; mais Madeleine cherche Jésus-Christ pour Jésus-Christ même, et dans le sentiment d'une véritable contrition. Tâchons donc à nous former sur ce grand modèle, et pour cela implorons le secours du ciel par l'intercession de Marie : *Ave Maria*.

Donner sur la pénitence des règles et des préceptes, c'est un long ouvrage, chrétiens, et qui souvent ne produit rien moins dans les esprits des hommes que ce qu'on en attendait et que l'on avait droit de s'en promettre ; mais donner un modèle vivant de la pénitence, c'est une instruction abrégée, dont tous les esprits sont capables, et une espèce de conviction à laquelle il est comme impossible de résister ; or, c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Il n'y a personne dans cet auditoire, en quelque disposition et en quelque état qu'il puisse être, qui n'ait besoin de se convertir ; car nous disons tous les jours à Dieu, et nous ne croyons pas lui faire une prière inutile : *Converte nos, Deus (Ps. LXXXIV)* : Seigneur, convertissez-nous. Soit que nous soyons dans l'état de sa grâce, soit que nous n'y soyons pas, soit que nous commençons à marcher dans la voie de Dieu, soit que nous y soyons plus avancés, il y a pour nous un certain changement de vie auquel Dieu nous appelle, et en quoi consiste notre conversion. Il est donc important que nous ayons devant les yeux une idée sensible où nous puissions reconnaître tous les caractères d'une vraie pénitence ; or, c'est ce que l'Évangile nous propose dans la personne de Madeleine ; car je trouve que sa pénitence a eu trois qualités : qu'elle a été prompte, qu'elle a été généreuse et qu'elle a été efficace. Pénitence de Madeleine, pénitence prompte, pour surmonter tous ces retards ordinaires si ordinaires aux pécheurs ; c'est la première partie ; pénitence généreuse, pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects humains qui arrêtaient tant de pécheurs : ce sera la seconde partie ; pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avait été la matière et le sujet de son péché ; vous le verrez dans la troisième partie. Je m'en tiendrai à ce que nous dit l'Évangile, dont je veux seulement vous faire une simple exposition.

PREMIÈRE PARTIE.

La promptitude à suivre l'attrait et le mouvement de l'esprit de Dieu, quand il s'agit de conversion, c'est le premier caractère de la véritable pénitence, et celui que je remarque d'abord dans l'exemple de la bienheureuse Madeleine. *Ut cognovit*, dit l'évangéliste : sitôt qu'elle reconnut, c'est-à-dire dans le moment même que Dieu lui ouvrit les yeux, et que la grâce, par ses saintes lumières, lui éclaira l'esprit, elle renonça à son péché ; elle n'hésita point, elle ne délibéra point, elle n'écoula point l'esprit du monde qui lui inspirait de ne rien précipiter, et de ne pas faire légèrement une démarche d'un aussi grand éclat, et qui devait avoir d'aussi longues suites que celle-là ; elle n'eut point de mesures à prendre ni d'affaires à régler avant que d'en venir à l'exécution. Tous ces délais que l'amour-propre tâche à ménager quand une âme chrétienne est sur le point de se convertir, et, comme parle saint Grégoire, pape, qui sont déjà une demi-victoire remportée sur elle par le démon ; tous ces raisonnements, disons mieux, tous ces prétextes que la prudence du siècle ne manque pas d'opposer à un pécheur pour lui persuader qu'il ne faut point aller si vite, et que, dans les choses même de Dieu, on ne saurait procéder avec trop de circonspection ; tout cela, dis-je, ne fit nulle impression sur son cœur ; elle n'attendit point un temps plus commode et une occasion plus favorable : pourquoi ? parce qu'elle agissait déjà par l'esprit de la pénitence. Or, en matière de pénitence, dit saint Chrysostome à une âme qui connaît Dieu, il n'est pas même permis de délibérer, non plus qu'en matière de foi il n'est pas même permis de douter. Quiconque doute volontairement, n'a pas la foi, disent les théologiens, et quiconque délibère, n'a pas l'esprit ni la vertu de la pénitence ; car, à parler exactement, la pénitence est l'accomplissement actuel de tous les désirs et de toutes les délibérations. Se convertir, ce n'est pas raisonner, mais conclure ; ce n'est pas proposer, mais exécuter ; ce n'est pas vouloir se résoudre, mais être déjà résolu : d'où il s'ensuit que, tandis que je consulte, que je raisonne, que je délibère, je ne me convertis pas.

Voilà, chrétiens, ce que Madeleine comprit d'abord, et voilà pourquoi le texte sacré porte : *Ut cognovit* : Dès qu'elle connut. Ah ! mes frères, remarque saint Augustin, que cette parole exprime bien le mystère de la grâce ! *Ut cognovit* ; elle se convertit dans l'instant même qu'elle connut, parce que le temps de la connaissance est celui de la pénitence. En effet, ajoute ce saint docteur, on ne se convertit point sans connaître, et connaître à l'égard des prédestinés et des élus, est le point décisif de la conversion : parce que, dans un prédestiné, cette connaissance dont je parle produit infailliblement l'amour, et que l'amour est la conversion parfaite du pécheur. Il y avait des années entières que Madeleine était engagée dans le désordre d'une vie scandaleuse, et qu'elle ne se cou-

vertissait pas : pourquoi ? parce qu'elle ne connaissait pas encore ce qui la devait toucher, ou, pour m'exprimer plus correctement, parce qu'elle ne le connaissait pas de cette manière spéciale qui fait le discernement des âmes dans l'exercice de la pénitence. Elle n'attend pas à demain pour se convertir, parce qu'elle ne sait pas si elle connaîtra demain de cette espèce de connaissance particulière qui fait que l'on se convertit véritablement ; elle se convertit aujourd'hui, parce qu'elle connaît aujourd'hui : *Ut cognovit*. Auparavant, quoiqu'elle eût des lumières plus que suffisantes pour être excusable devant Dieu, et pour comprendre ce que Dieu demandait d'elle, on peut dire qu'elle était dans les ténèbres et dans l'aveuglement du péché ; et c'est pour cela qu'elle ne cherchait pas Jésus-Christ. Demain ce rayon favorable de grâce dont elle est prévenue aurait peut-être cessé pour elle, et c'est pour cela qu'elle ne remet pas à ce lendemain. C'est aujourd'hui qu'elle est éclairée, et c'est aujourd'hui qu'elle marche : *Ambulate dum lucem habetis* (Joan., XII).

Mais encore qu'est-ce que connaît Madeleine, qui la détermina en si peu de temps, et qui fut capable de la porter à une conversion si subite et si prompte ? Ce qu'elle connut ? deux choses : premièrement, que cet homme qu'elle cherchait était Jésus, c'est-à-dire Sauveur, et Sauveur des âmes : *Ut cognovit quod Jesus esset* ; et, en second lieu, que ce Sauveur était dans la maison du pharisien, c'est-à-dire que la maison du pharisien était le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devait trouver l'auteur de son salut : *Ut cognovit quod Jesus esset in domo Pharisæi*. C'est ce qui l'oblige à ne point différer. Elle connut que cet homme qui passait dans Jérusalem pour un prophète, était en effet le Messie promis par les prophètes, et par conséquent le Sauveur du monde ; et de là vient qu'elle se hâta de recourir à lui. Elle ne considéra point, dit saint Grégoire, pape, que ce Jésus était un Dieu de majesté devant qui les anges tremblent ; que c'était un Dieu de sainteté qui a en horreur les âmes mondaines et impures ; que c'était un Dieu sévère et juste, qui ne peut se dispenser de punir les crimes ; que c'était un Dieu-Homme, venu pour la ruine aussi bien que pour la résurrection de plusieurs en Israël : tout cela l'aurait troublé, et eût pu apporter du retardement à son dessein. Elle ferma donc les yeux à tout cela ; de toutes les qualités de Jésus-Christ, elle n'envisagea que celle de Jésus même : *Ut cognovit quod Jesus esset*. C'est un sauveur, dit-elle, et je suis perdue ; c'est un rédempteur, et je suis esclave ; c'est un médecin, et je suis accablée de maux. Allons ; et pourquoi remettre ? nous n'en trouverons jamais un plus puissant ni plus miséricordieux que lui : reculer, c'est lui faire injure, et diminuer la gloire de son nom : car, puisqu'il est Jésus et Sauveur, pourquoi ne me sauvera-t-il pas dès aujourd'hui, et pourquoi ne me donnerais-je pas à lui dès

ce moment, puisque dès ce moment je lui appartiens, et que je suis le prix de sa rédemption ? Mais il est chez le pharisien qui l'a invité à manger ; et ce sera un contre-temps de l'aborder dans une pareille conjoncture. Ah ! chrétiens, un contre-temps ? au contraire, elle se hâte, parce qu'elle sait qu'il est chez le pharisien : *Ut cognovit quod Jesus esset in domo pharisæi*. Bien loin d'attendre qu'il en soit sorti, elle se fait un devoir de l'y trouver, et elle ne veut point d'autre heure que celle où elle apprend qu'il est à table avec les conviés, parce qu'en même temps Dieu lui fait connaître, dans le secret du cœur, que ce moment-là est le moment précieux et bienheureux pour elle, le temps de la visite du Seigneur, le jour du salut auquel sa conversion est attachée ; que le Sauveur n'est entré chez le pharisien que pour cela ; que c'est là, et non point ailleurs, que la grande affaire de sa conversion se doit traiter ; que ce banquet est l'occasion ménagée dans le conseil de la providence, uniquement pour cette fin ; que Jésus-Christ l'y attend : qu'il y est avec tous les remèdes de sa grâce et de sa miséricorde pour la guérir, et que, si elle laisse passer cette heure et ce moment, elle causera un désordre dans la disposition de son salut éternel, dont les suites seront irréparables. Encore une fois, chrétiens, voilà ce que Madeleine connut, et ce qui la rendit si diligente et si active : *Ut cognovit*.

Mais surtout elle aime : elle fut pénétrée de cette charité divine qui, selon le prophète royal, par l'impression de ses mouvements, change les âmes qu'elle sanctifie en autant d'aigles mystérieuses. Or, puisqu'elle aime ce Dieu fait homme, de l'amour le plus saint et le plus parfait, il ne faut pas s'étonner qu'elle rompt si promptement les liens qui la séparaient de lui et qui l'attachaient au monde : car aimer et vouloir être un moment sans se remettre dans les bonnes grâces de celui qu'on aime, sans lui satisfaire dès qu'on lui a déplu, sans accomplir ce qu'il désire, ce qu'il demande avec instance, et ce qui dépend de nous, ce sont des choses qu'il est bien difficile d'accorder ensemble dans les amitiés du siècle, mais qui deviennent absolument incompatibles dans l'amour de Dieu.

Appliquons-nous donc l'exemple de cette illustre pénitente : et, pour commencer à sentir le fruit que Dieu prétend, permettez-moi de raisonner avec vous et avec moi-même sur la différence de sa conduite et de la nôtre. Car enfin, mes chers auditeurs, c'est sur quoi il faut aujourd'hui que nous nous expliquions à Dieu ; et, si nous ne le faisons pas, c'est sur quoi Dieu nous jugera. Qu'il faille nous convertir un jour, nous le savons ; que pour cela il faille renoncer à des engagements et à des commerces qui sont les sources de nos désordres, nous n'en disconvenons pas ; qu'étant tombés dans la disgrâce de Dieu, ce soit une nécessité indispensable de faire pénitence, nous en sommes convaincus ; mais quand sera cette pé-

nitence, mais quand sera ce renoncement, mais quand sera cette conversion? c'est à quoi nous ne répondons jamais. Il y a peut-être des années entières que nous roulons dans un train de vie, ou lâche et imparfaite, ou même impie et criminelle, entassant chaque jour péchés sur péchés. Nous voyons bien qu'il en faut sortir, que, persévérant dans cet état, nous remplissons insensiblement la mesure de nos crimes, et qu'enfin nous pourrions mettre ainsi le comble à notre réprobation; cependant nous n'entreprenons rien. Nous terminons tous les jours des affaires de nulle conséquence, ne voulant pas qu'elles demeurent indéçises; et, pour celle de notre conversion, qui est l'importante affaire, nous ne la concluons jamais.

De dire qu'à en user de la sorte, il y a, non pas de la témérité et de l'imprudence, mais de l'enchantement et de la folie, parce que c'est manquer à la plus essentielle charité que nous nous devons à nous-mêmes; de s'étendre sur les trois risques affreux que nous courons en différant notre pénitence, l'un, du temps, l'autre, de la grâce, et le troisième, de notre volonté propre qui nous manquera; d'insister sur le caprice et sur la bizarrerie de notre esprit, qui fait que nous voulons toujours faire pénitence dans un temps chimérique et imaginaire où elle ne dépend pas de nous, c'est-à-dire dans le futur, et que nous ne la voulons jamais faire dans un temps réel où elle est en notre pouvoir, c'est-à-dire dans le présent, de vous montrer l'excès de votre présomption, qui va jusqu'à prétendre que la grâce vous attendra, et qu'après l'avoir cent fois rebutée, nous ne laisserons pas de la trouver prête, dès qu'il nous plaira qu'elle le soit; de déplorer le peu de connaissance que nous avons de nous-mêmes, quand nous croyons que nous serons toujours maîtres de notre cœur pour en disposer à notre gré; enfin, de vous remettre dans l'esprit ces pensées terribles des Pères de l'Eglise, que tout ce que nous gagnons à différer, c'est de nous rendre encore Dieu plus irréconciliable, c'est d'éloigner de nous sa miséricorde, c'est d'amasser un trésor de colère pour le jour de sa justice, c'est de nous endurcir dans le péché et de devenir, par une suite nécessaire, plus incapables de la pénitence chrétienne: à moins que Dieu, forçant, pour ainsi parler, toutes les lois de sa providence, ne fasse un coup en notre faveur, qui, dans l'ordre même surnaturel, doit passer pour un miracle: tout cela, je l'avoue, ce sont des raisons pressantes, touchantes, convaincantes, et qui, bien méditées, devraient aller d'abord, comme dit saint Paul, jusqu'à diviser votre âme d'elle-même par l'effort de la contrition: *Pertingens usque ad divisionem anime* (Heb., IV). Mais ces raisons, après tout, nous touchent communément assez peu: quoiqu'elles soient prises de notre intérêt, cet intérêt ne regardant que des biens invisibles et des biens à venir, il agit si lentement sur nous, qu'à peine nous fait-il faire la moindre démarche: autant que celui du

monde est efficace pour nous exciter, autant celui-ci est-il faible et languissant. Nous nous aimons, nous craignons de nous perdre, et néanmoins, insensés que nous sommes, nous ne prenons nulle sûreté, nous demandons toujours trêve, et, au hasard, de tout ce qui en peut arriver, nous disons toujours à Dieu: *Patientiam habe in me* (Matth., XVIII). Que nous manque-t-il donc pour nous rendre plus vifs et plus agissants? ah! chrétiens, un peu de cette charité qui triompha du cœur de Madeleine, et dont les opérations sont aussi promptes que ses conquêtes sont miraculeuses. Car voilà, mes frères, dit saint Bernard, le privilège et le mystère de l'amour de Dieu: ce que la crainte de notre damnation ne peut obtenir de nous, l'amour de Dieu l'obtient sans résistance: avec la crainte de l'enfer on délibère: mais avec l'amour de Dieu on agit. A peine l'a-t-on senti, que l'on court, que l'on vole dans la voie des commandements. C'est assez d'avoir une étincelle de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre, avec cela on a honte d'avoir tant disputé, avec cela on se fait des reproches d'avoir si longtemps résisté à Dieu.

Or, à quoi tient-il qu'il ne prenne dans nos cœurs ce feu divin? Madeleine connaissait-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connaissons, et même ne puis-je pas dire que nous le connaissons mieux qu'elle ne le devait connaître lorsqu'elle s'attacha si fortement et promptement à ce Dieu sauveur? la foi du christianisme ne nous en découvre-t-elle pas des choses qui étaient alors cachées pour cette pénitente? Pourquoi donc tarder davantage, et, sans aller plus loin, pourquoi, avant que de sortir de cette Eglise et de nous retirer de cet autel où Jésus-Christ est encore, non plus en qualité de convié, comme il était chez le pharisien, mais en qualité de viande et de breuvage, en qualité de victime immolée pour nous, en qualité de sacrificeur et de pasteur: pourquoi, dis-je, ne nous pas donner à lui? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire, et disons-lui: Non, Seigneur, ce ne sera ni dans une année, ni dans un mois, mais dès aujourd'hui; car il n'est pas juste que je veuille temporiser avec vous: ce ne sera point quand je me trouverai dégagé de telle et de telle affaire; car il est indigne que les affaires du monde retardent celle de mon Dieu: ce ne sera point quand je me verrai sur le retour de l'âge; car tous les âges vous appartiennent, et ce serait un outrage pour vous bien sensible de ne vouloir vous réserver que les derniers temps et le rebut de ma vie. Dès maintenant, Seigneur, je suis à vous, et j'y veux être: recevez la protestation que j'en fais, et confirmez la résolution que j'en forme devant vous. C'est ainsi, chrétiens, que nous imiterons la promptitude de Madeleine. Il y aura des obstacles et surtout des respects humains à surmonter; mais c'est encore pour cela que notre pénitence, comme celle de Madeleine doit être généreuse: vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Rien n'est plus opposé à la vraie pénitence que cette vue de la créature que nous appelons respect humain ; et la raison qu'en apporte saint Chrysostome est bien naturelle : Parce que la pénitence, dit-il, est une vertu essentiellement fondée sur le respect que nous avons pour Dieu, ou plutôt n'est rien autre chose qu'un respect pour Dieu aimé, révérentiel et jugé digne d'être recherché préférablement à toutes les créatures : or Dieu conçu de la sorte, et cette préférence due à Dieu ainsi expliquée, exclut nécessairement tous les respects humains. Cependant, chrétiens, il faut l'avouer et le reconnaître avec douleur, c'est un dangereux ennemi que ce respect humain, puisque la grâce, toute puissante qu'elle est, est tous les jours obligée de lui céder, puisque c'est le plus grand obstacle qu'elle trouve dans le cœur de l'homme ; puisqu'elle a besoin pour le surmonter, de toute sa vertu, et qu'elle n'est jamais plus efficace et plus victorieuse que lorsqu'elle en vient à bout : or, c'est ce qu'elle a fait, et de la manière la plus éclatante, dans la personne de la bienheureuse Madeleine. D'où je conclus toujours que la pénitence de cette sainte nous est justement proposée par le Saint-Esprit comme le modèle de la pénitence des pécheurs : vérité dont vous êtes déjà persuadés, mais qui vous touchera encore plus sensiblement à mesure que je vous la représenterai dans la suite de notre évangile.

Car prenez garde, s'il vous plaît : Madeleine se sent appelée de Dieu ; et la grâce qui opère en elle, par un mouvement secret, la presse de s'aller jeter aux pieds de Jésus-Christ dans la maison du pharisien. Mais quoi ! ira-t-elle se produire au milieu d'une assemblée, dans un repas de cérémonie ? s'exposera-t-elle à la censure des conviés ! se fera-t-elle passer pour une imprudente et une insensée, après s'être déjà décrite comme une femme perdue ? donnera-t-elle sujet de parler à toute une ville, et que dira-t-on de son procédé ? comment interprétera-t-on cet empressement ? quelle matière de discours et de raillerie pour ceux qui, ne pénétrant pas dans ses intentions, jugeront d'une telle action avec malignité ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, voilà l'ennemi terrible et redoutable dont il faut que Madeleine, ou plutôt que la grâce triomphe. Cette crainte de la censure et des jugements du monde, ce respect humain, c'est le second démon qu'elle sait vaincre et dont elle s'affranchit. Elle a été jusqu'à présent une femme mondaine et sans pudeur, dit Zénon de Vérone (cette pensée est belle et vous paraîtra aussi solide qu'elle est ingénieuse) ; elle a été jusqu'à présent une femme mondaine, et elle en a retenu le front : voilà pourquoi elle ne sait ce que c'est que de rougir : *Frons meretricis facta est tibi, nescis erubescere* (Jerem., III). C'est-à-dire, pour appliquer ces paroles à mon sujet, quoique dans un sens bien différent de celui de l'Écriture, Madeleine a quitté le luxe d'une mondaine, l'impureté d'une mondaine, l'avarice insatiable d'une mondaine, les artifices et les ruses

d'une mondaine, parce que tout cela ne pouvait servir qu'à sa perte et à sa ruine ; mais elle s'est réservée le front d'une mondaine pour ne point rougir, parce que cela pouvait lui être encore utile, et était même nécessaire à sa pénitence : *Frons meretricis facta est tibi*. Et pourquoi, ajoute saint Grégoire, pape, rougirait-elle d'aller trouver Jésus-Christ, et de lui découvrir ses plaies, puisque c'est lui seul qui doit être l'auteur de sa guérison ! Non, non, dit ce saint docteur, cela n'entraîne pas dans une âme aussi éclairée et aussi solidement convertie que Madeleine : elle avait trop de sujets en elle-même qui la confondaient, pour en prendre d'ailleurs ; et elle ne crut pas que rien de tout ce qui était hors d'elle lui dût causer de la honte, parce qu'elle savait bien que tout son mal était au-dedans d'elle-même : *Quia semetipsam graviter erubescerat intus, nihil esse credidit quod verecundaretur foris* (Grog.).

C'est ainsi qu'elle raisonna, et c'est ainsi que l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ la rendit généreuse ; convertissant en elle (ne vous offensez pas de ce terme), convertissant en elle, si j'ose ainsi parler, l'effronterie du péché dans une sainte effronterie de la pénitence ; car pourquoi ne me serait-il pas permis de m'exprimer de la sorte, puisque Tertullien nous parle bien de la sainte impudence de la foi ; et que la charité n'est pas moins hardie à mépriser, dans la vue de Dieu, les considérations du monde, que la foi, dans la pensée de cet auteur, à se glorifier des humiliations de la croix. Mais, me direz-vous, quels respects humains Madeleine eut-elle à surmonter dans la démarche qu'elle fit en se déclarant au Sauveur du monde, et devant une nombreuse compagnie ? C'était une pécheresse connue, et qui passait pour telle dans Jérusalem ; que pouvait-elle donc avoir à ménager ou à craindre ? Ah ! mes chers auditeurs, c'est pour cela même que suivant les lois du monde, elle avait à craindre et à ménager. Il est vrai, c'était une pécheresse, et une pécheresse connue : *Mulier in civitate peccatrix* ; mais vous savez ce que produit le péché dans nous, et ce qui serait presque incroyable, si l'expérience ne le vérifiait. L'effet du péché, surtout quand il est formé en habitude, est de nous rendre honteux pour le bien, et hardis et effrontés pour le mal. Au lieu que Dieu ne nous a donné la honte, ou, pour parler plus exactement, le principe de la honte, que comme un préservatif contre le péché ; le péché dont le caractère est de pervertir en toutes choses l'ordre de Dieu, fait que nous employons cette honte à ce qui devrait être le sujet de notre gloire, je veux dire aux exercices et aux devoirs de la pénitence chrétienne, et que nous faisons gloire de ce qui devrait être le sujet de notre honte, c'est-à-dire du péché même. Ainsi un homme du siècle aura fait une profession ouverte d'être impie et libertin, et il ne s'en sera pas caché : forme-t-il la résolution de changer de vie ? dès là il devient timide, et n'ose plus, ce semble, paraître ce qu'il veut être et ce qu'il est. Il ne rougissait pas d'une ac-

tion criminelle, et maintenant il rougit d'une action de piété. De même, une femme du monde se sera peu mise en peine de causer du scandale à toute une ville, et en cela elle se sera rendue indépendante des respects humains; mais qu'elle prenne le parti de retourner à Dieu, et qu'on lui parle d'en donner des marques pour satisfaire à l'obligation d'édifier par sa conduite ceux qu'elle a scandalisés par ses mauvais exemples, c'est à quoi elle oppose cent difficultés. Elle n'a pas craint de passer pour mondaine, et elle craint par-dessus tout de passer pour dévote, c'est-à-dire pour servante de Dieu.

Voilà le désordre du péché; mais que fait la grâce de la pénitence? elle corrige ce désordre, en rétablissant dans nous un ordre tout contraire; car au lieu que le péché nous rendait hardis pour le mal et timides pour le bien, cette grâce de conversion nous rend hardis pour le bien et honteux pour le mal. Dans l'état du péché, nous avions des égards pour les hommes et nul respect pour Dieu; et la pénitence nous inspirant le respect de Dieu, nous affranchit de celui des hommes. En fut-il jamais une preuve plus sensible que l'exemple de Madeleine? Étudions, chrétiens, étudions cet admirable modèle. Elle entre chez le Pharisien; elle paraît dans la salle du festin avec un saint mépris des conviés, sans craindre de les troubler, sans s'arrêter à ce qu'ils diront, sans se distraire un moment en leur regardant des civilités inutiles et même sans penser à eux: voilà le respect de la créature anéanti. Mais en même temps elle n'ose paraître en face devant Jésus-Christ; elle se tient derrière lui, les larmes aux yeux: *Stans retro*; elle demeure prosternée à ses pieds: *Secus pedes*, et elle a tant de vénération pour sa personne, qu'elle n'a pas l'assurance de lui parler; voilà le respect de Dieu rétabli dans son cœur. Elle est exposée à l'injustice d'autant de censeurs qu'elle a de témoins de sa pénitence; le Pharisien la condamne comme une pécheresse, et le blâme en retombe sur Jésus-Christ même: *Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum, quia peccatrix est* (Luc. VII). Si cet homme était prophète, il saurait que celle qu'il souffre à ses pieds est une femme de mauvaise vie. Sur quoi saint Grégoire de Nysse, prenant la défense de Jésus-Christ, fait une réponse bien judicieuse. Tu te trompes Simon, dit-il à ce pharisien; et, en voulant raisonner, tu pêches dans le principe; tu crois que Jésus-Christ n'est pas un prophète, parce qu'il souffre que Madeleine l'approche; et c'est pour cela qu'il est prophète, et plus que prophète, puisqu'il a eu la vertu de l'attirer: car ce don d'attirer les pécheurs et de les sanctifier, est la grâce particulière des prophètes et des hommes de Dieu. Ainsi le Pharisien tomba dans une double erreur: car il ne crut pas Jésus-Christ prophète, et il l'était; il crut Madeleine pécheresse, et elle ne l'était plus; il jugea ce qui n'était pas, et il ne connut pas ce qui était; mais quoi qu'il en soit, Madeleine mé-

prisa ses jugements et ses erreurs; et, animée du seul amour de Dieu qui la possédait, elle s'alla jeter aux pieds de Jésus-Christ: voilà ce qui s'appelle une pénitence généreuse, et que nous sommes indispensablement obligés d'imiter.

Car soyons bien persuadés, chrétiens, de cette maxime, et établissons-la comme une des règles les plus certaines de notre vie: tandis que le respect humain nous dominera, tandis que nous nous rendrons esclaves des jugements des hommes, tandis que nous craignons d'être raillés et censurés, quoi que nous fassions, nous ne sommes point propres pour le royaume de Dieu. Qu'est-ce qui arrête aujourd'hui les effets de la grâce dans la plupart des âmes? qu'est-ce qui empêche mille conversions, qui se feraient infailliblement dans le monde? un respect humain. Un homme dit: Si je m'engage une fois à mener une vie chrétienne et régulière, quelle figure ferai-je dans ma condition? Une femme dit: Si je renonce à ces visites et à ces divertissements, quelles réflexions ne fera-t-on pas? On se donne l'alarme à soi-même; on se demande: Comment pourrais-je soutenir la contradiction et les discours du monde? avec cela il n'y a point de bons désirs qui n'avortent, point de résolutions qui ne s'évanouissent, point de fervents qui ne s'éteignent. On voudrait bien que le siècle fût plus équitable, et que, sans choquer ses lois ni s'attirer ses mépris, il y eût, non-seulement de la sûreté, mais de l'honneur même, selon le monde, à prendre le parti de la vraie piété: car on sait que c'est le meilleur parti; on se tiendrait heureux de l'embrasser, et on ne doute point que l'on n'y trouvât des avantages bien plus solides que partout ailleurs; mais la loi tyrannique du respect humain nous retient; et l'on aime mieux, en se perdant, se soumettre à cette loi, que de se maintenir dans sa liberté en sauvant son âme. Or, c'est cette loi, chrétiens, qu'il faut combattre et détruire en nous par la loi souveraine de l'amour de Dieu. Que dira-t-on de moi si je change de conduite? on en dira tout ce qu'on voudra; mais je veux être fidèle à mon Dieu: or je ne puis lui être fidèle, et avoir ces complaisances pour les hommes; c'est saint Paul qui me l'apprend: *Si hominibus placerem, Christi servus non essem* (Galat., I). Il faut donc que je sois résolu à déplaire aux hommes, à être raillé et contredit des hommes, pour commencer de vivre à Dieu. Mais je ferai parler de moi dans le monde: le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes. Si le monde est juste, s'il est chrétien, il s'édifiera de ma conduite; et, s'il ne l'est pas, bien loin de chercher à lui plaire, je dois l'avoir en horreur. Or, il ne l'est pas, et il est même perverti jusqu'à ce point, de ne pouvoir souffrir la vertu sans la censurer; il faut donc que je le réprove, et que je le déteste lui-même. Mais je passerai pour un esprit léger, pour un esprit faible, ou pour un hypocrite. Si je suis tel que je dois être, toutes ces idées s'effaceront bien-

161, et ma conduite répondra à tous ces reproches. Mais, quoi que je fasse, on me méprisera : que je sois méprisé, j'y consens ; je ne le puis être pour un meilleur sujet. N'est-ce pas pour cela que je suis chrétien ? Dans la religion que je professe, les mépris du monde sont plus honorables que tous ses éloges.

Mais cette résolution que je prends est bien difficile à soutenir. Difficile, chrétiens, vous vous trompez ; permettez-moi de vous le dire. Rien n'est plus aisé ; car ce que vous voulez faire pour Dieu, ne l'avez-vous pas fait cent fois, et ne le faites-vous pas encore tous les jours pour le monde et pour les intérêts du monde ? j'en appelle à votre propre témoignage. Y a-t-il le respect humain que vous ne surmontiez pour une fortune temporelle, que vous ne surmontiez pour une passion, que vous ne surmontiez pour votre santé, et cela sans peine ? Or il est bien indigne que vous trouviez difficile pour Dieu ce qui vous devient si facile pour mille autres sujets. Mais, quand la chose serait aussi difficile que vous le prétendez, n'est-il pas juste que vous fassiez quelques efforts pour le salut ? n'est-ce pas une assez importante affaire, et pouvez-vous en acheter trop cher le succès ? Dieu n'est-il pas un assez grand maître ; et, quand il s'agit de rentrer en grâce avec lui, qu'y a-t-il d'ailleurs à ménager ? Cependant, chrétiens, il reste encore un dernier caractère, que doit avoir notre pénitence, comme celle de Madeleine, qui fut une pénitence efficace : et c'est ce que je vais vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

On ne peut mieux exprimer en quoi consiste l'efficacité de la pénitence chrétienne, que par ces admirables paroles de saint Paul : *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc et exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem* (Rom. VI). Mes frères, disait aux Romains le grand Apôtre, comme vous avez fait servir vos corps à l'impureté et à l'injustice pour commettre des actions criminelles, il faut maintenant que vous les fassiez servir à la justice et à la piété pour mener une vie toute sainte : car c'est en cela que votre pénitence paraîtra véritable et solide. Il faut que ce qui a été la matière de votre péché devienne la matière de votre pénitence ; ce que vous avez donné au monde, lorsque vous en étiez les esclaves, il faut maintenant que vous le donniez à Dieu ; et les mêmes choses que vous avez employées à votre vanité et à votre plaisir, vous devez désormais les employer aux exercices de la religion ; autrement ne vous flattez pas d'être bien convertis : je n'en jugerai que par là, et je ne ferai que par là ce juste discernement de ce que vous êtes et de ce que vous n'êtes pas.

Or, ne dirait-on pas, chrétiens, que saint Paul avait entrepris de faire dans ces paroles le portrait de Madeleine et de sa pénitence ? qu'est-ce que Madeleine aux pieds du Sauveur ? Ah ! répond saint Augustin, c'est une

idole du monde changée en victime et consacrée au vrai Dieu ; c'est, ajoute ce saint docteur, usant des propres termes de l'Apôtre, l'injustice et l'iniquité même qui donne des armes à la piété, le luxe qui en fournit à l'humilité, la mollesse et la délicatesse de la chair qui prête secours à la mortification et à l'austérité, afin d'accomplir cette parole de l'Apôtre : *Exhibete membra vestra arma Deo*. Venons au détail. Ainsi les yeux de Madeleine avaient été comme les premiers organes de ces honteuses passions, qui commencent dans les âmes mondaines par la curiosité de voir et par le désir d'être vu ; mais si ses yeux l'avaient perdue, c'est de ses yeux qu'elle tire ce qui doit contribuer à la sauver. Ses yeux avaient allumé dans son cœur l'amour du monde, et c'est par les pleurs qui coulent de ses yeux qu'elle l'éteint ; elle n'en avait jusque là versé que pour de profanes objets, et que pour leur marquer une tendresse criminelle dont elle se piquait ; mais, dit-elle, j'en verserai pour mon Dieu, et je n'en verserai que pour lui. Non-seulement j'en verserai pour lui, mais sur lui, puisqu'il s'est rendu visible ; j'en arroserai de mes larmes, et mes larmes ainsi purifiées, me purifieront moi-même ; j'en laverai les pieds de mon Sauveur, et j'obtiendrai par là d'être lavée dans son sang : *Felices lacrymæ*, conclut saint Léon, *quæ dum culpas abluerunt pristinae conversationis, virtutem habuere baptismatis* (Leo) ! Heureuses larmes, qui tinrent lieu de baptême à Madeleine, et qui, l'ayant rendue mille fois coupable, eurent enfin le pouvoir et la vertu de la justifier ! Madeleine dans l'extérieur de sa personne, avait été vaine jusqu'à l'excès : idolâtre d'une beauté périssable, et n'oubliant rien de tout ce qui pouvait lui attirer et lui conserver des adorateurs, elle s'était surtout attachée au soin de ses cheveux ; vanité que Tertullien appelle une impudicité étudiée et affectée : *Confictam et elaboratam libidinem*. Mais ces cheveux qu'elle a cultivés avec tant d'affection et tant d'étude, lui seront-ils inutiles dans sa conversion ? non, chrétiens ; l'esprit de pénitence qui l'anime lui apprend à en faire un nouvel usage, ils avaient été jusque là l'ornement d'une tête pleine d'orgueil, et désormais ils seront employés à l'exercice de l'humilité la plus profonde. Madeleine s'en servira pour essuyer les pieds de Jésus-Christ, et en essayant les pieds de ce Dieu sauveur, cette pécheresse effacera toutes les taches de ses péchés. Je serais infini, si je m'arrêtais à toutes les preuves que me fournit l'Évangile pour établir et pour confirmer ma proposition. C'était une femme sensuelle que Madeleine : parfums, odeurs, liqueurs précieuses, c'étaient ses délices ; mais que sera-ce pour elle dans sa pénitence ? Ah ! si dans ses mains elle porte encore un parfum exquis, ce n'est plus pour contenter ses sens, mais pour le répandre sur les pieds de son Dieu. Les disciples même de Jésus-Christ en seront surpris, ils en murmureront, ils s'en scandaliseront : *Ut quid perditio hæc* (Matth., XXVI) ? Mais elle sait ce qu'elle fait,

et elle ne croit pas devoir rien ménager quand il s'agit de témoigner à son Sauveur la vivacité de son repentir et la sensibilité de son amour ; pour cela elle n'a rien de si cher à quoi elle ne veuille renoncer ; pour cela elle est disposée à se sacrifier elle-même : trop heureuse si son sacrifice est agréable, et que Dieu daigne accepter une hostie tant de fois profanée, mais enfin sanctifiée par le feu tout céleste et tout sacré qui la consume.

Tels sont désormais les sentiments de Madeleine ; et, sans s'arrêter à de vains sentiments, tels sont les effets de sa pénitence. Or voilà, mesdames (car c'est surtout à vous que j'adresse cette morale), voilà par où vous pourrez juger vous-mêmes de la sincérité de votre retour à Dieu et de votre conversion. Tout le reste est équivoque, est trompeur, est faux. Ayez en apparence les plus beaux sentiments ; tenez le langage, ou le plus sublime et le plus élevé, ou le plus vif et le plus touchant, tandis que vous en voudrez demeurer là, sans en venir aux mêmes effets que Madeleine, ne comptez, ni sur tout ce que vous penserez ou que vous croirez penser. Vous avez dans vous-mêmes, aussi bien que cette fameuse pénitente, tout ce qui peut contribuer à votre sanctification, et vous pouvez dire à Dieu comme David : *In me, sunt, Deus, vota tua (Ps. LV)* : Oui, Seigneur, je reconnais que tout ce que vous désirez de moi est en moi, et c'est pour cela que je suis absolument inexcusable si je ne vous le donne pas. Ces habits, mesdames, dont vous vous faites une si vaine gloire, et qui entretiennent votre luxe ; ces ajustements qui occupent presque tout votre esprit, et à quoi vous employez plus de temps qu'à l'affaire de votre salut, et qu'à toutes les affaires même humaines dont Dieu vous a chargées ; cet amour de vous-mêmes, qui vous fait rechercher avec tant de soin toutes les douceurs de la vie, les compagnies, les jeux, les spectacles ; surtout cet amour de votre corps, qui vous rend si attentives à le maintenir dans un certain éclat, à relever son lustre par tous les déguisements d'une artificieuse mondanité, à lui procurer toutes ses aises, toutes ses commodités, voilà de quoi la pénitence doit faire en vous un holocauste à Dieu.

Je pourrais vous dire que le seul christianisme devrait vous porter à le faire, ce sacrifice : car, pour peu que vous fussiez entrées jusqu'à présent dans le véritable esprit de la religion que vous professez, vous auriez compris que c'est un esprit de retraite, un esprit d'humilité et de mortification ; et qu'il n'est pas possible d'accorder ensemble la retraite chrétienne et les assemblées du monde, l'humilité chrétienne et le faste du monde, la mortification chrétienne et la mollesse du monde ; mais ce qui est un devoir si indispensable pour vous, en qualité de chrétiennes, combien plus encore l'est-il pour des pécheresses et des pénitentes ? Si, dans une supposition imaginaire, tous ces divertissements et ces plaisirs mondains,

toutes ces délicatesses et ces superfluités ne vous avaient pas éloignées de Dieu ; si vous vous aviez su avec tout cela lui être fidèles, peut-être tout cela vous serait-il moins défendu ? mais lorsque vous ne pouvez ignorer à combien d'égarements et de péchés tout cela vous a conduites, quel prétexte pouvez-vous avoir pour n'y pas renoncer ? comment pouvez-vous revenir sincèrement à Dieu, et cependant aimer ce qui si longtemps vous en a séparées ? comment pouvez-vous quitter de bonne foi votre péché, et ne quitter pas ce qui en a été la source empoisonnée ? comment pouvez-vous le haïr, et ne vouloir pas le détruire ? Or, vous ne le détruirez jamais, tandis que vous n'en coupez pas la racine. Le même principe aura toujours les mêmes suites, et la même cause produira toujours les mêmes effets.

Pourquoi la pénitence de Madeleine fut-elle une pénitence durable ? parce que ce fut une pénitence efficace. Du moment que cette sainte pénitente eût sacrifié à Dieu tout ce qui avait entretenu jusque là ses désordres, elle s'attacha si fortement à Jésus-Christ, qu'elle lui demeura toujours étroitement et inséparablement unie. Elle s'attacha à ce Dieu sauveur, dit saint Bernard, dans tous les états où depuis il fit paraître son adorable humanité ; c'est-à-dire, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ vivant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mourant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mort et enfermé dans le tombeau ; qu'elle s'attacha à Jésus-Christ ressuscité et triomphant, enfin qu'elle s'attacha à Jésus-Christ glorieux dans le ciel. C'est ce que nous savons de l'Evangile ; et, s'il ne nous parlo plus de Madeleine après l'ascension du Fils de Dieu, la tradition nous apprend où elle se retira, quelle vie dans sa retraite elle mena, quels exercices de piété et de mortification elle pratiqua, avec quelle ferveur et quelle persévérance elles les continua. Interrompit-elle jamais en effet sa pénitence ? Ah ! chrétiens, quelle merveille et quelle instruction pour nous ! tous ses péchés lui avaient été remis, et elle en avait eu une révélation expresse de la bouche même de Jésus-Christ : *Remittuntur tibi peccata tua (Luc., VII)*. Cependant, bien loin de diminuer ses austérités, elle les redoubla. Si le Sauveur du monde lui dit : *Allez en paix : Vade in pace (Ibid.)* ; elle comprit que cette paix ne devait être que dans le cœur, ou, si vous voulez, elle comprit que cette paix devait consister à se faire une guerre perpétuelle, à ne se pardonner rien de tout ce que son divin Maître lui avait pardonné, à se traiter d'autant plus rigoureusement, qu'il l'avait traitée avec plus de douceur, à crucifier sa chair, à la couvrir du cilice, à l'exténuer par l'abstinence et par le jeûne. Elle le comprit, dis-je, et voici, chrétiens, un mystère que le monde ne peut se persuader, et dont la seule expérience vous convaincra, si vous vous mettez en état, comme Madeleine, d'en faire l'épreuve. Plus votre pénitence sera efficace, c'est-à-dire, plus elle sera sévère, en retranchant de vos

personnés tout ce qui flattait vos sens, tout ce qui favorisait vos passions, tout ce qui faisait le prétendu bonheur de votre vie; et plus alors cette pénitence, qui semble au dehors si triste et si dure, vous deviendra douce et aimable, parce que vous y trouverez l'abondance de la paix.

Car ce ne fut point une parole sans effet que celle de Jésus-Christ à Madeleine : *Vade in pace* ; mais cette parole divine opéra dans son cœur tout ce qu'elle signifiait. Dans un moment, cette mondaine, dégagée de la servitude du monde, commença à goûter la sainte liberté des enfants de Dieu; dans un moment, cette âme exposée à tous les troubles que cause inmanquablement l'amour du monde, commença à jouir d'un repos inaltérable; dans un moment, cette conscience déchirée de mille remords, commença à sentir cette joie intérieure que donne une sainte assurance, et que l'Écriture compare à un repas délicieux; dans un moment, cette pécheresse, délivrée de son péché comme d'un fardeau qui l'accablait, commença à se trouver toute remplie de l'onction de la grâce. Ce n'était point en se ménageant elle-même, en s'épargnant, en s'ouvrant de ses premières habitudes tout ce qu'elle en eût cru pouvoir réserver sans crime; ce n'était point, dis-je, par là qu'elle se fût établie et maintenue dans un calme si parfait; mais c'est en se dépouillant de tout, en se refusant tout, en s'immolant tout entière elle-même, qu'elle se mit dans une disposition si tranquille et si heureuse. Car, au milieu de toutes les rigueurs de sa pénitence, quel soutien et quel consolation était-ce pour elle, de penser qu'elle satisfaisait à Dieu, qu'elle s'acquittait auprès de la justice de Dieu, qu'elle réparait la gloire de Dieu, qu'elle se tenait en garde contre tout ce qui pouvait lui faire perdre l'amour de Dieu, qu'elle purifiait son cœur, et le disposait à recevoir les plus intimes communications de Dieu? et d'ailleurs, qui peut dire de quelles douceurs secrètes Dieu comblait cette âme ainsi purifiée et préparée, de quelles lumières il l'éclairait, de quel feu il l'embrasait, de quelles visites il la gratifiait; quels sentiments, quels transports il y excitait?

Voilà, chrétiens, ce que vous éprouverez vous-mêmes; et si vous sortez de ce discours, déterminés comme Madeleine à cette pénitence efficace, qui est le caractère des âmes bien converties, voilà ce que je puis vous promettre de la part de Dieu : *Vade in pace* : Allez en paix, et n'écoutez point les retours de la nature. Le sacrifice que je vous demande l'effraie; et, plus vous donnerez d'attention à ses frayeurs, plus elles augmenteront et vous troubleront. Mais comptez sur la parole de Jésus-Christ; et, malgré toutes les frayeurs, entreprenez, commencez, agissez, bientôt vous verrez que c'étaient des frayeurs chimériques. Je ne vous dis pas que vous recevrez toutes les faveurs divines dont Madeleine fut gratifiée dans son désert; mais, sans que Dieu vous fasse part de ces dons extraordinaires et miraculeux, je dis que, par un miracle de sa grâce encore plus grand,

il vous rendra doux ce qui vous semble plus amer; qu'il vous rendra non-seulement supportable, mais léger, mais agréable et aimable, ce qui vous paraît plus pesant; que, dans le renoncement même à toutes les consolations du siècle, il vous fera trouver la plus pure et la plus sensible consolation. Ah! s'écriait saint Augustin, parlant de sa pénitence et de ce qu'il y sentit, quel plaisir fut-ce tout à coup pour moi de me passer de tous les plaisirs; et ces vanités humaines où j'avais pris tant de goût, qu'elles me devinrent insipides! Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, puisque vous avez péché, il n'y a point d'autre moyen de salut pour vous que la pénitence; ou tout autre moyen sans celui-là vous est inutile. Dieu pouvait vous le refuser; mais il vous l'accorde encore; il vous fait voir l'exemple de Madeleine pour vous exciter, il vous tend les bras pour vous inviter, il vous parle par la bouche de son ministre pour vous appeler. Entrez dans la voie qui vous est ouverte; ne dussiez-vous y trouver que des épines, il faut la prendre et y marcher. Car c'est la seule voie qui vous reste pour vous préserver du souverain malheur, et pour arriver à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XIV.

POUR LA FÊTE DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi, Domini nostri.

Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ, notre Seigneur (1 Cor., ch. I)

C'est aux chrétiens de Corinthe, et en général à tous les fidèles que l'Apôtre saint Paul adressait ces paroles: mais il me semble que je puis en particulier les appliquer au saint patriarche dont nous célébrons la fête, et qu'elles lui conviennent d'une façon toute spéciale, puisqu'il fut appelé de Dieu pour l'établissement d'un ordre, que l'Eglise a approuvé, et qu'elle autorise encore sous le titre de la Compagnie de Jésus. Dieu, qui pour sa gloire voulait employer Ignace et l'engager dans une milice sainte, se servit de ses dispositions naturelles, et lui laissa ses idées guerrières, mais en les tournant vers un autre objet, et lui proposant, non plus des provinces et des terres, mais des âmes à conquérir. Il quitta les armes du siècle, mais pour se revêtir des armes de la foi. Il cessa de combattre les ennemis de l'Etat, mais pour combattre les ennemis de l'Eglise; et la compagnie qu'il entreprit de former, et dont Dieu lui inspira le dessein, fut la compagnie de Jésus-Christ : *Fidelis Deus per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi*. D'autres fondateurs avant lui n'avaient point cru blesser les règles d'une humilité chrétienne et d'une modestie religieuse, en donnant aux saints ordres qu'ils ont établis les augustes noms de l'adorable Trinité, du Saint-Esprit, des personnes divines; et c'est

sur le modèle de ces grands hommes, et par la même inspiration d'en haut, que saint Ignace de Loyola choisit, pour la compagnie dont il a été l'instituteur, l'adorable nom de Jésus. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, nous allons voir, conformément aux paroles de mon texte, la fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace, et la fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Dieu fidèle en appelant Ignace à la compagnie de son Fils : ce sera la première partie; Ignace fidèle en répondant à Dieu qui l'appelait : ce sera la seconde. De l'une et de l'autre nous apprendrons ce que nous pouvons attendre de Dieu, et ce que Dieu attend de nous dans les conditions où il nous fait entrer; voilà tout le sujet de ce discours. Vierge sainte, c'est sous vos auspices que cet homme apostolique renonça au monde, pour se dévouer à ce Sauveur que vous avez porté dans votre chaste sein. Ce fut un des plus zélés défenseurs de vos glorieux privilèges et de votre culte : vous m'accorderez, pour le louer dignement, le secours que je vous demande : *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis que Dieu, dans la vocation de saint Ignace, s'est montré merveilleusement fidèle : *Fidelis Deus*. Mais envers qui cette fidélité a-t-elle paru ? premièrement, envers l'Eglise, pour l'intérêt de laquelle Dieu suscita ce grand homme, lors qu'il lui inspira le dessein d'une vic apostolique; secondement, envers Ignace même, quand Dieu le rendit capable de soutenir cette sainte entreprise; et que, par des dons de grâce extraordinaires, il le mit en état de l'exécuter; voilà l'idée générale de cette première partie.

Quand Ignace fut appelé de Dieu aux fonctions de l'apostolat, vous le savez, chrétiens, l'Eglise avait besoin de secours, et Dieu par fidélité était engagé à lui en fournir. C'était un temps où l'hérésie s'élevait de toutes parts, et déjà commençait à souffler le feu de ces fameuses rébellions dont les restes fument encore. Or le Fils de Dieu ayant promis authentiquement à son Eglise que jamais les portes de l'enfer ne prévaudraient contre elle, il ne pouvait lui manquer dans une pareille rencontre; et, en conséquence de sa parole, il lui devait donner de nouvelles forces pour la défendre. Je ne prétends point vous faire entendre par là que saint Ignace ait été un homme nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ; non, chrétiens, ce n'est point là ma pensée : je dirais bien plutôt de lui ce que saint Grégoire pape, disait en général des hommes apostoliques, dans une instruction qu'il leur adresse : l'Eglise de Jésus-Christ a été nécessaire à Ignace, parce qu'Ignace n'a pu se sanctifier que dans l'Eglise de Jésus-Christ; mais Ignace n'a point été et ne pouvait être nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ, parce que l'Eglise de Jésus-Christ a bien pu se passer d'Ignace et se conserver sans lui. Il est vrai, mes chers auditeurs, mais aussi serais-je tort à saint Ignace, et en quelque sorte à Dieu même, si je ne disais qu'Ignace, tout

serviteur inutile qu'il était, fut choisi de Dieu pour la défense de l'Eglise, et que sa vocation a été l'un des moyens que Dieu avait préparés pour faire voir à son Eglise qu'il ne l'abandonnait pas, et qu'il voulait lui être fidèle : *Fidelis Deus per quem vocati estis*.

Reconnaissez-le d'abord, chrétiens, par un trait admirable de la Providence : bien d'autres en ont fait la remarque; et c'est pour cela même qu'elle paraît plus vraie, et que je puis avec plus de raison la faire à présent. Tandis que Luther lève l'étendard contre l'Eglise et lui déclare la guerre, Dieu touche le cœur d'Ignace et l'appelle pour l'opposer à cet hérésiarque. Quelle fidélité, Seigneur ! Ainsi en aviez-vous autrefois usé, faisant naître un Augustin en Afrique, le même jour que Pélage, l'ennemi de votre grâce, était né dans l'Angleterre; et n'ayant jamais permis, dans la suite des siècles, qu'une votre Eglise fût attaquée par un nouveau persécuteur, sans lui procurer d'ailleurs et en même temps un nouveau défenseur. Ainsi, dis-je, ô mon Dieu ! avez-vous toujours gardé la foi à cette divine épouse : et ne semble-t-il pas que vous ayez voulu lui en donner un gage particulier dans la vocation d'Ignace ? *Fidelis Deus*. En effet, qu'est-ce qu'Ignace, selon les vues de Dieu ? c'est un homme né pour la destruction de l'hérésie, voilà son caractère; fondateur d'un institut dont l'essence est de combattre les ennemis de la foi, comme il est déclaré dans les bulles des souverains pontifes, voilà sa profession; de qui tout le zèle a été employé pour l'Eglise, à étendre ses conquêtes, à faire observer ses lois, à maintenir l'usage de ses sacrements, à inspirer au peuple du respect pour ses cérémonies, à conserver les fidèles dans son obéissance, à y ramener les hérétiques, sans que pour cela il ait jamais épargné ni soins, ni travaux, ni force, ni crédit, ni repos, ni santé, ni réputation, ni vie, voilà quels ont été les emplois d'Ignace. Un homme qui, dans l'ordre qu'il a établi, ne s'est proposé que de transmettre ce zèle à un nombre infini de successeurs; c'est-à-dire de préparer à toutes les églises du monde des missionnaires fervents, des prédicateurs évangéliques, des hommes dévoués à la croix et à la mort, des troupes entières de martyrs dont il a été le père : voilà les fruits de sa compagnie. Encore une fois, mes chers auditeurs, un homme de ce caractère, dans un temps où le schisme et l'erreur entreprenaient de renverser tout et de tout perdre, n'était-ce pas un secours manifeste que Dieu réservait à son Eglise; et ce secours ne doit-il pas être considéré comme une marque sensible de la fidélité de Dieu pour elle ? *Fidelis Deus*.

Ah ! chrétiens, permettez-moi de le dire ici, c'est de là qu'est venue toute la haine des hérétiques contre la personne et le nom d'Ignace, voilà ce qui a rendu son institut et ce qui rend encore ses enfants si odieux à nos religieux. Je ne sais pas, mes frères, disait saint Jérôme, par quelle fata-

lité il arrive que tous les ennemis de l'Eglise sont les miens; mais j'en bénis Dieu, et c'est une gloire pour moi que mon nom soit déchiré par ceux qui déchirent la robe de Jésus-Christ. On vient de me dire qu'Helvidius a écrit depuis peu contre moi une sanglante satire; mais je me console, puisque c'est avec la même plume qui a écrit des blasphèmes contre Marie: car quel avantage que Jérôme, qui est le serviteur, soit traité comme la Mère? *Ut eodem quo Mariæ detraxit calamo, me laceret; et caninam facundiam servus Domini pariter experiatur et Mater (Hier.)*. Vous faites assez vous-mêmes, chrétiens, l'application de ces paroles. Si saint Ignace était demeuré dans la grotte de Manrèze, s'il s'était contenté de pleurer et de faire pénitence pour les péchés du monde, s'il avait fondé un ordre de solitaires, son nom, même parmi les hérétiques, serait en bénédiction; mais il a parlé contre les ennemis de l'Eglise, mais sa vocation a été de se présenter au vicaire de Jésus-Christ, et de se consacrer par état aux missions du siège apostolique, mais Dieu a voulu qu'il levât des troupes auxiliaires pour combattre l'hérésie; avec cela ne devait-il pas s'attendre aux plus violentes persécutions? et en cela même n'a-t-il pas été une preuve vivante de la fidélité de Dieu envers son Eglise, à qui le ciel avait destiné un homme si ferme, si constant, si zélé pour la secourir? Tout ceci est général; disons quelque chose de plus marqué.

Ce que j'admire davantage dans la vocation de saint Ignace, c'est la conduite que la Providence y a fait paraître pour retrancher la source des maux dont son Eglise était affligée. Car, prenez garde, chrétiens: de plusieurs désordres d'où l'hérésie avait pris naissance, le principal était celui-ci: l'ignorance des choses de la foi qui régnait parmi les peuples, jointe à la mauvaise éducation de la jeunesse. Consultez les écrivains qui en ont parlé: voilà la porte par où entra le démon de l'erreur pour porter ses coups à l'Eglise et pour ruiner l'ancienne religion. Mais que fait Dieu en suscitant Ignace? il donne à l'Eglise un préservatif contre ce mal si dangereux et si pernicieux. Car, à quoi Ignace est-il spécialement appelé, et pour quelle fin? pour enseigner, pour instruire, pour apprendre aux peuples à connaître ce qu'ils sont, pour déraciner de leurs esprits l'ignorance de nos mystères, pour y jeter les premières semences de la doctrine de la foi; en un mot, pour former de vrais chrétiens, de même que le Prophète avait été envoyé pour servir de maître aux nations: *Ecce dedi eum præceptorem gentibus (Isai., LV)*. C'est pour cela que, parmi les grandes affaires dont il était chargé, et sur lesquelles on le consultait de toutes parts comme un oracle, il faisait une de ses plus importantes occupations d'aller dans les rues de Rome catéchiser la populace, d'expliquer aux simples les points de la foi, d'assembler les femmes et les enfants dans les places publiques, pour leur donner les principes du

salut: spectacle qui seul attirait toute la ville, jusqu'aux prélats mêmes et aux cardinaux, à qui il prêchait par l'exemple de son humilité, tandis qu'il instruisait les autres et qu'il les touchait par la vertu de sa parole; c'est pour cela que, lorsque Ignace envoyait ses frères au secours de quelque Eglise, il leur recommandait avant toutes choses le soin du catéchisme; les avertissant que c'était là ce qui avait converti le monde, que la science du catéchisme avait été celle des apôtres, que l'Evangile n'avait été d'abord annoncé que par le catéchisme, que, s'ils voulaient donc se rendre utiles à l'Eglise de Dieu, ils devaient négliger toute autre fonction plutôt que celle du catéchisme, et se souvenir que, selon la parole du Fils de Dieu même, une des preuves de la mission de Jésus-Christ fut d'évangéliser les pauvres: *Pauperes evangelizantur (Matth., XI)*. C'est pour cela qu'il a voulu que toute sa compagnie se fît un devoir particulier de l'instruction de la jeunesse. L'hérésie avait pris pour maxime de commencer par là et de s'emparer des jeunes âmes, afin de les corrompre plus aisément: Ignace lui en ôte le moyen et lui enlève cet avantage. En effet, il y avait déjà dans l'Eglise chrétienne de grands et de florissants ordres institués pour prêcher la parole de Dieu. Saint François et saint Dominique en avaient établi deux dont le succès remplissait toute la terre; mais il n'y en avait point encore qui, par profession, fût engagé à ce divin emploi de former la jeunesse et de la sanctifier. Or, c'est le secours que Dieu, par un effet de sa fidélité, préparait à son Eglise dans la personne d'Ignace; tellement, que ce saint fondateur pouvait dire, après le Sauveur du monde: *Sinite parvulos venire ad me (Marc., X)*: Laissez venir à moi ces âmes innocentes, puisque Dieu m'a fait l'honneur de me choisir pour les cultiver. Enfin, c'est pour cela que Dieu donna ordre à Ignace de fonder des collèges et des écoles publiques, non point précisément pour y enseigner les sciences profanes, il était trop rempli de celle des saints; non point pour des intérêts temporels, il y avait renoncé en quittant le monde; mais pour nourrir dans la vertu de jeunes enfants plus susceptibles, à cet âge tendre, des saintes impressions qu'ils reçoivent, et pour leur faire sucer de bonne heure le lait de la piété. Ah! chrétiens, quels fruits de grâce cette divine institution n'a-t-elle pas produits? combien d'âmes ont été garanties de l'enfer? combien de villes et de provinces ont été maintenues dans l'intégrité de la foi? combien d'Etats ont été préservés de la contagion de l'hérésie? Car il est remarquable que, dans tous les lieux du monde où cette institution a été reçue, jamais l'hérésie n'a dominé, et qu'elle y est bientôt tombée en décadence; d'où je conclus que Dieu, en appelant saint Ignace, s'est montré fidèle non-seulement à toute l'Eglise en général, mais à toutes les parties qui la composent: fidèle à tous les royaumes de la chrétienté, fidèle à toutes les nations de la terre, fidèle à tous

les ordres de la république, fidèle à tous les âges et à toutes les conditions des hommes, puisqu'il n'y a pas une condition ni un âge, pas une nation ni un empire à qui ce grand saint, en conséquence de sa vocation, n'ait consacré son travail et ses services : *Fidelis Deus per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi, Domini nostri.*

Mais allons plus avant, et voyons de la part de Dieu une autre espèce de fidélité à l'égard même d'Ignace. Quel mystère, mes chers auditeurs, et quelle conduite ! Ignace est appelé de Dieu, mais à quoi ? à une fin dont il paraît absolument incapable ; à une entreprise pour laquelle il n'a ni talent, ni ouverture, ni disposition d'esprit. Il est destiné à diriger les âmes, et c'est un soldat élevé dans les exercices de la guerre, et sans usage des choses divines. Il est question d'instruire les peuples, et Dieu prend un homme sans lettres et sans études. Il s'agit d'instituer un grand ordre et de former un corps de religion qui se répande dans tout l'univers, mais Ignace est seul, destitué de crédit et de forces, réduit à une pauvreté extrême qui l'a dépourvu de tout ce qu'il était selon le monde. Hé ! Seigneur, pouvait-il dire aussi bien que Jérémie ; où m'envoyez-vous et qui suis-je ? je ne fais que de naître à votre grâce. A peine ai-je ouvert les yeux pour vous connaître ; je ne suis encore qu'un enfant ; et, quand il faut parler de vous, je ne sais pas prononcer une parole. Comment donc me confiez-vous un tel ouvrage ? Tu l'entreprendras, lui répond le Seigneur, et tu en viendras à bout. Ne dis point que tu es un enfant : *Noli dicere, puer sum (Jerem., 1)* ; car il est de ma fidélité, après l'avoir choisi, de te donner tous les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ce grand dessein. Aussi, chrétiens, n'est-ce pas un miracle, que tout ce que le Seigneur opère dans Ignace presque au moment de sa conversion, pour en faire un instrument propre à avancer la gloire divine et à procurer le salut des âmes ? Ignace n'est pas plus tôt entré dans cette solitude où il fut d'abord conduit par l'esprit de Dieu, que le voilà comme transformé dans un autre homme. Il a passé toute sa vie dans l'embarras de la cour et le bruit des armes, et dans un instant il est rempli de dons extraordinaires ; il reçoit la grâce d'une oraison sublime ; les jours et les nuits suffisent à peine pour contenter le goût qu'il y trouve. Il y emploie les semaines entières, sans autre aliment ni autre soutien, tant il est absorbé dans ce saint exercice. Ce ne sont que ravissements, qu'extases, où son corps paraît élevé de terre ; Dieu se découvre à lui par les communications les plus intimes ; il voit sensiblement Jésus-Christ dans le sacrifice de l'autel ; il traite avec la reine des anges, il pénètre jusque dans le sanctuaire pour y contempler Dieu même et la trinité de ses personnes : jamais cet adorable mystère ne fut révélé à un homme mortel plus clairement qu'à Ignace ; il semble que ce soit un saint Paul transporté dans le ciel, et jouissant déjà de la vision bienheureuse.

Lui-même proteste qu'après ce qu'il a vu il est prêt de mourir pour la foi, quand il n'y aurait plus d'écriture ni de tradition. D'où vient ce changement, chrétiens ? c'est qu'Ignace, pour remplir sa vocation, doit être un homme de Dieu ; et, parce qu'il a été jusqu'à présent tout autre, il faut que Dieu en fasse un homme nouveau. Or, il le fait par cette profusion de lumières et de grâces : et c'est en cela même que consiste la fidélité de Dieu envers ce saint patriarche.

Mais ce n'est point assez qu'Ignace soit éclairé pour lui-même ; il faut encore qu'il le soit pour les autres, et Dieu en a-t-il pris soin ? Lisez, mes chers auditeurs, lisez ce livre admirable des exercices que ce saint solitaire composa dans sa retraite ; ce livre qui a reçu tant d'éloges dans l'Eglise de Dieu ; ce livre dont les souverains pontifes ont voulu être les approbateurs, à qui le Saint-Siège a donné des grâces et des privilèges si authentiques ; ce livre dont l'usage a produit tant de conversions et tant de merveilles dans le monde ; ce livre dont les fruits sont encore aujourd'hui si abondants, et dont l'excellente méthode se pratique avec tant de succès dans le christianisme. Voyez s'il y a rien de plus solide pour la conduite des âmes, rien de plus prudent pour les règles de la foi, rien de plus certain pour le discernement des esprits, rien de plus relevé pour les maximes du salut. Qui fut l'auteur de cet ouvrage ? Ignace. Mais quel Ignace ? permettez-moi de parler ainsi. Est-ce Ignace consommé dans la vie spirituelle, après plusieurs années depuis sa pénitence ? non : mais Ignace sortant du monde, mais Ignace un mois après avoir quitté l'épée et s'être donné à Dieu. Cela ne tient-il pas du prodige ? mais ce prodige, c'est une fidélité que Dieu croit devoir à la personne de son serviteur. Il l'a choisi pour l'instruction des peuples : dès là sa providence l'oblige à lui donner toutes les connaissances des plus grands maîtres : *Fidelis Deus per quem vocati estis.*

Il y a plus : Ignace est un étranger, c'est un mendiant, c'est un inconnu ; il n'a ni accès dans Rome, ni pouvoir ; il n'importe : Va, lui dit Dieu, va dans cette capitale de l'univers ; c'est là que j'ai bâti mon Eglise, et c'est là que tu formeras une compagnie dont je serai spécialement le chef. Ne mesure point l'entreprise par les forces ; plus tu es faible, mieux elle réussira. Toutes les puissances s'y opposeront, celles de l'enfer et celles de la terre, la sagesse des politiques, la passion des intéressés, le zèle des uns, la malice des autres ; on te rejettera comme un misérable, on t'accusera comme un novateur, on te condamnera comme un ambitieux ; mais je te serai fidèle : *Ego tibi Romæ propitius ero.*

Ce sont, chrétiens, les propres paroles que saint Ignace entendit de la bouche de Jésus-Christ même, quand ce Dieu sauveur se fit voir à lui dans cette célèbre apparition dont il l'honora pour l'animer à poursuivre constamment la fondation de son ordre. Pa-

roles que des esprits profanes ont voulu corrompre par une licence qui approche de l'impïété ; mais paroles éternellement glorieuses à ce saint instituteur, qui reçut une assurance de la protection divine pour le lieu même où Dieu l'avait d'abord donnée à saint Pierre et à toute son Eglise ; c'était un oracle que ces paroles, et vous en savez l'issue. Jamais ordre ne fut plus combattu que celui d'Ignace dans son institution, et jamais ordre ne fut approuvé avec des marques plus sensibles de la Providence. Les cardinaux s'assemblent pour l'examiner, et tous se sentent divinement émus et comme forcés à l'autoriser. L'un d'eux, tout déclaré qu'il était contre le dessein d'Ignace, avoue enfin qu'il n'y peut plus résister, et qu'il y reconnaît malgré lui le doigt de Dieu. On fait paraître ce pauvre, ce nouveau venu ; il est admis honorablement par le pape, on le reçoit au nombre des fondateurs et des patriarches de l'Eglise, on lui expédie des bulles, on lui donne des pouvoirs, sa compagnie prend naissance ; et qu'est-ce que cela, si ce n'est pas toujours un effet de l'inviolable fidélité de Dieu ? *Fidelis Deus per quem vocati estis.*

Mais Dieu souffre qu'Ignace soit persécuté ; voilà ce que l'incrédulité de tout temps a produit contre la Providence sur les âmes justes. Eh bien, chrétiens, que concluez-vous de là ? Ignace a vécu dans la persécution ; donc Dieu ne lui a pas été fidèle. Ah ! gardons-nous de tirer cette conséquence si opposée aux principes de notre foi ; autrement, il faudrait dire que Dieu n'a pas même été fidèle à son Fils, et que, de tous les saints qui jouissent de la gloire, il n'y en a pas un qui ne pût former contre la providence de Dieu la même plainte. Non, mes chers auditeurs, ne raisonnons point de la sorte. Dites plutôt avec moi que les persécutions furent pour saint Ignace les plus évidents et les plus illustres témoignages de la fidélité de son Dieu, et vous parlerez en chrétiens.

Car pourquoi ce grand saint a-t-il souffert tant de contradictions et de violences, a-t-il essuyé tant d'outrages, a-t-il été noirci de tant de calomnies ? ne vous l'ai-je pas dit d'abord ? ce fut pour l'intérêt de Dieu et pour sa justice. L'eût-on déferé à Barcelone comme un visionnaire et un illuminé, s'il n'eût pas embrasé tous les cœurs par ses exhortations ferventes et pathétiques ? L'eût-on confiné à Alcalá dans un cachot obscur, s'il n'eût pas réduit des femmes très-qualifiées aux saintes rigueurs de la pénitence en les ramenant de leurs désordres ? Lui eût-on préparé dans Paris le traitement le plus indigne, s'il n'eût pas gagné à Dieu des hommes apostoliques pour être des compagnons de son zèle ? N'est-ce pas en haine de la conversion de François-Xavier, qu'on attenta sur sa personne ? D'où lui vint cette tempête qui se forma contre lui à Rome par un parti nombreux et puissant, sinon parce qu'il s'élevait hautement déclaré contre un prédicateur qui prêchait le luthéranisme ? Mille au-

tres semblables sujets, n'est-ce pas ce qui lui a suscité tant de persécutions ? Or, je vous demande, souffrir de la sorte, était-ce une marque que Dieu lui fût infidèle, puisque les persécutions sont les grâces les plus acquises dans l'ordre de la prédestination des saints, puisque leurs souffrances sont regardées dans le christianisme comme une béatitude ; puisqu'il est certain que, dans tout l'Evangile, Jésus-Christ les a spécialement promises à ceux qui seraient les héritiers de sa gloire ? Dites-moi, mes chers auditeurs, si c'était abandonner Ignace, que de le faire participer au sort des apôtres et des élus ? Mais d'ailleurs quand Dieu ajoute à tout cela une protection visible et éclatante, et que, par des ressorts inconnus aux hommes, mais infailibles, il fait tourner la persécution à la gloire de ce saint homme ; quand Dieu lui donne la grâce comme à un autre Joseph de régner, pour ainsi dire, dans sa prison, d'y attirer les peuples, d'y enseigner, d'y exhorter, d'y convertir les âmes ; quand on dit publiquement à Alcalá, que, pour voir saint Paul dans les chaînes, il n'y a qu'à voir Ignace dans les fers ; quand il sort des cachots de Salamanque avec une approbation juridique de sa doctrine, ce qui lui gagne un nombre infini de sectateurs ; quand Dieu change en un moment le cœur de ceux qui prétendaient le déshonorer dans l'université de Paris, et qu'au lieu de le traiter aussi outrageusement qu'ils se l'étaient proposé, ils se jettent à ses genoux, publient son innocence et font un éloge de sa vertu ; quand ses persécuteurs dans Rome sont punis de Dieu par des châtimens exemplaires ; quand mille autres traits de providence donnent évidemment à connaître avec quelle attention le ciel veillait sur lui et le soutenait dans les traverses, peut-on dire qu'il en eût été délaissé ; et, par une conséquence toute contraire, ne faut-il pas reconnaître que Dieu jamais ne fut plus fidèle à Ignace que dans les croix et les afflictions ? *Fidelis Deus per quem vocati estis in societatem Jesu Christi.*

Or, pour tirer de cette première partie quelque instruction dont nous puissions profiter, voilà, mes chers auditeurs, comment Dieu nous sera fidèle à nous-mêmes dans les conditions où il nous appelle, et où nous entrons par les ordres et sous la conduite de son adorable providence. Prenez garde, s'il vous plaît : je ne dis pas que Dieu nous sera fidèle dans les conditions où nous nous serons engagés de nous-mêmes sans le consulter et sans égard à ses desseins ; je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces états et dans ces ministères où nous nous serons engagés, non selon son gré, mais selon le nôtre, selon le caprice qui nous guide, selon l'intérêt qui nous attire, selon l'ambition qui nous pousse, selon le plaisir qui nous flatte ; surtout je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces occasions dangereuses où la seule passion nous conduit, et où la seule passion nous retient. Car de quelle fidélité nous peut-il être redevable, lorsqu'il ne nous a rien

promis ; c'est trop peu , lorsqu'il nous a même expressément menacés de retirer son secours , et de nous en priver ? Je dis donc seulement qu'il nous sera fidèle , quand ce sera lui qui nous aura choisis , et que nous nous conformerons à son choix ; quand ce sera lui qui nous aura envoyés , et que nous aurons ses divines volontés à exécuter ; quand ce sera lui qui nous aura appelés , et que nous ne suivrons point d'autre vocation que la sienne. Oui , chrétiens , c'est alors que notre Dieu nous sera fidèle , qu'il fera descendre sur nous l'abondance de ses grâces , qu'il nous éclairera de ses lumières , qu'il nous revêtira de sa force , qu'il nous garantira du péril , qu'il nous consolera dans nos peines , qu'il fera tout réussir à sa gloire et pour notre salut ; car voilà ce qu'il ne nous peut refuser sans blesser tout à la fois , et sa bonté , et sa sagesse , et sa justice , sans manquer à la parole qu'il nous a si solennellement donnée , et que tant d'exemples ont confirmée. Cependant observez bien encore la promesse que je vous fais de sa part , et prenez-en bien le sens. Je ne prétends pas qu'il fera toujours réussir les choses selon nos idées humaines , et que nous n'aurons point de combats à livrer , point d'obstacles à surmonter , point même de mauvais succès selon le monde à supporter. Ce n'est point là ce qu'il a voulu nous faire entendre , en nous assurant qu'il serait avec nous , et que nous pourrions toujours compter sur son assistance.

Mais je prétends que , soit que nos entreprises succèdent selon nos vues , ou qu'elles échouent , soit que nous soyons dans l'estime publique ou dans le mépris , quoi qu'il arrive , il saura tirer de tout sa gloire , et faire tout servir à notre avancement et à notre sanctification ; mais une telle fidélité de la part de Dieu n'est-ce pas ce que nous demandons. Nous voudrions qu'il nous fût fidèle pour nous élever , pour nous distinguer , pour nous faire en tout paraître avec éclat. La moindre difficulté qui nous arrête , la moindre disgrâce qui nous humilie , le moindre revers qui nous dérange , c'est assez pour troubler notre foi , et pour nous faire accuser la providence du Seigneur. Si le saint patriarche dont je fais l'éloge eût jugé comme nous , il eût bientôt abandonné l'ouvrage qu'il avait entrepris et commencé ; il eût cru devoir céder à tant d'orages et de si rudes tempêtes dont il se vit assailli ; mais , au plus fort de la persécution , il espéra , comme Abraham , contre l'espérance même ; car il savait que Dieu a des voies secrètes qu'il n'est pas obligé de nous révéler , et que quand il paraît plus éloigné de nous , c'est souvent alors qu'il en est plus près. Agissons donc avec confiance ; et , sûrs que Dieu nous sera fidèle comme à Ignace , soyons nous-mêmes , comme Ignace , fidèles à Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Saint Paul , écrivant aux Corinthiens , leur fait en peu de paroles le portrait et l'éloge d'un homme apostolique , quand il leur dit

que c'est le ministre de Jésus-Christ et le dispensateur des mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei* (I Cor. , IV). Or vous savez , mes frères , ajoutez ce grand apôtre , que , lorsqu'il s'agit d'un dispensateur , la première chose qu'on attend de lui , c'est la fidélité à son maître : *Hic jam quaritur inter dispensatores , ut fidelis quis inveniatur* (*Ibid.*). Selon qu'il a plus ou moins été fidèle , nous le jugeons plus ou moins digne des louanges et des récompenses attachées à son ministère. Prenons nous-mêmes cette règle , mes chers auditeurs , pour nous former une juste idée du mérite et de la gloire de saint Ignace. Il fut appelé à cette excellente fonction de ministre du Dieu vivant pour la défense de l'Eglise , et pour le salut des peuples. Voyons donc si , dans la discussion de sa vie , il se trouvera tel que le veut saint Paul , ou plutôt que Dieu lui-même le demandait : *Ut fidelis quis inveniatur*. Car il ne suffisait pas que Dieu parût fidèle envers lui , il fallait qu'il répondît à Dieu , qu'il remplît la vocation de Dieu , et qu'il fût ainsi fidèle à Dieu. Fidélité tellement nécessaire , que Dieu , tout puissant qu'il est , n'en pouvait faire sans cela un parfait ministre de l'Evangile : comprenez , s'il vous plaît , ma pensée. Dieu sans cela en pouvait faire un prophète et un homme de prodiges , c'est-à-dire que Dieu sans cela pouvait lui donner la connaissance de l'avenir , et lui faire voir dans le futur les événements les plus éloignés , qu'il a vus en effet et prédits plus d'une fois ; que Dieu pouvait le rendre terrible aux démons , qu'il a mis en fuite d'une seule parole et chassés des corps ; que Dieu pouvait répandre sur son visage une splendeur toute miraculeuse , et semblable à celle des bienheureux , état où saint Philippe de Néri témoigna l'avoir aperçu ; que Dieu pouvait lui conférer la grâce des guérisons qu'il a souvent opérées pendant sa vie , et qu'il opère encore après sa mort ; enfin , que Dieu pouvait lui communiquer même la vertu et le pouvoir de ressusciter les morts , témoin celui de Barcelone , dont il est parlé dans la bulle de sa canonisation. Pour tout cela , il ne fallait que la seule fidélité de Dieu , parce qu'Ignace proprement ne contribuait rien à tout cela ; mais tous ces avantages et toutes ces grâces n'étaient point assez pour former un ouvrier évangélique , et un digne ministre du Seigneur. Il lui fallait quelque chose de plus : eh quoi ? ah ! chrétiens , il fallait surtout que ce fût un homme mort à lui-même ; un homme crucifié au monde et à sa chair , un homme zélé pour la gloire de Dieu , et prêt à tout entreprendre et à tout sacrifier pour elle ; un homme à qui le salut des âmes fût plus cher que toutes les choses de la terre , que son repos , que sa santé , que sa vie même. Voilà comment la fidélité du serviteur devait seconder la fidélité du maître qui l'employait , et comment elle l'a secondée en effet. J'en ai les preuves , que je tire de l'histoire de ce grand saint , et que je vous prie de bien écouter.

En quoi consiste le vrai caractère d'un ministre et d'un dispensateur fidèle? en deux choses, répond saint Jean Chrysostome, interprétant les paroles de saint Paul : savoir, dans le soin qu'il prend d'acquérir toutes les dispositions que requiert son ministère, et de s'en rendre capable, c'est la première; et dans le zèle qu'il fait paraître à s'acquitter de son ministère et à ne rien épargner pour en remplir toute la mesure, c'est la seconde. Quiconque en use de la sorte dans l'administration des dons de la grâce qui lui ont été confiés, peut être regardé comme un véritable dispensateur de la maison de Dieu. Or, si cela est, j'ose dire que jamais homme ne mérita cette éminente et glorieuse qualité avec plus de justice qu'Ignace de Loyola; et, en le disant, je n'avance rien dont il ne me soit aisé de vous faire convenir avec moi. Vous l'allez voir.

Car, pour commencer d'abord par le soin qu'il eut de se disposer à son ministère, que ne fit-il point pour se mettre en état de suivre la vocation de Dieu et pour devenir un sujet propre à la conversion des âmes et à leur sanctification? C'était un homme du monde, un homme tel que je vous l'ai d'abord représenté, sans nulle teinture des lettres, et sans nulle autre science que celle des armes: mais, au moment qu'il a compris à quoi Dieu le destine, que conclut-il? que dit-il? Vous le voulez, Seigneur, et j'y consens. Mais, avant toutes choses, il faut donc faire de moi un homme nouveau; il faut cesser d'être tout ce que je suis, afin de pouvoir être tout ce que vous prétendez que je sois; car quelle apparence que je puisse servir à vos adorables desseins, en demeurant ce que j'ai été? il faut donc en quelque sorte me détruire moi-même; et puisque cela ne se peut que par de violents combats contre moi-même, que par une mortification continuelle, que par une parfaite abnégation, c'est par là que je vais entrer dans la sainte carrière où vous m'appellez. Tels furent les sentiments d'Ignace, telle fut sa résolution, et vous savez, chrétiens, comment il l'exécuta.

Le suivrons-nous à Manrèze et dans cette grotte devenue si fameuse par sa pénitence? faut-il vous dire quelle vie il y mena, quelles austérités il y pratiqua, quelles abstinences et quels jeûnes il y observa? c'est ce que vous avez entendu cent fois, et ce que vous ne pouvez ignorer. Vous savez où le porta une sainte haine de lui-même; qu'il ne voulut point d'autre nourriture que le pain et l'eau, ni d'autre lit que la terre; que les disciplines sanglantes et réitérées chaque jour jusqu'à trois fois, furent ses exercices les plus ordinaires; qu'il fit du cilice son vêtement; que par un stratagème particulier et nouveau, pour repousser les attaques de l'ennemi qui le troublait, et pour calmer les peines intérieures qui lui déchiraient cruellement l'âme, il refusa à son corps durant huit jours entiers tout soulagement et tout aliment; que, dans cette guerre si vive et si animée qu'il déclara

à ses sens, toute sa prudence consista à ne point écouter la prudence humaine; que par là il se réduisit bientôt dans la dernière faiblesse, et que dès lors il sembla prendre pour maxime, non pas de vivre, mais d'endurer une longue et perpétuelle mort. Voilà, dis-je, de quoi vous êtes suffisamment instruits.

Mais encore, pourquoi tant de rigueurs? si vous me le demandez, chrétiens, je vous réponds toujours que ce fut par un double motif de fidélité envers Dieu et de fidélité envers le prochain. Je dis de fidélité envers Dieu, parce qu'il ne crut pas pouvoir travailler efficacement à l'édification de l'Eglise de Dieu, s'il ne commençait par sa propre destruction; de même que ces Ninivites à qui Jonas prêcha avec tant de succès la pénitence. Souffrez que j'applique ici cette figure. Le prophète leur annonça qu'après quarante jours leur ville serait renversée de fond en comble: *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur (Jonæ. III)*. Cette parole s'accomplit-elle? ne s'accomplit-elle pas? elle ne s'accomplit pas selon la lettre, disent les Pères et les interprètes, puisque Ninive subsista toujours; mais, dans un sens plus spirituel et plus relevé, ajoutent-ils, elle se vérifia, puisque au temps marqué par le prophète, les Ninivites se reconnurent, se convertirent, changèrent de mœurs, de coutumes, de vie, en sorte qu'on put dire que ce n'était plus désormais l'ancienne Ninive, mais une autre élevée sur les ruines de la première; tant la face des choses parut différente. C'est ainsi que je me figure Ignace sortant de Manrèze, après avoir consumé dans le feu de la plus sévère mortification tous les restes du monde, de la chair, du péché; et se présentant à Dieu pour lui dire, avec la même confiance qu'Isaïe: *Ecce ego, mitte me (Isai. VI)*: Me voilà prêt maintenant, Seigneur, à recevoir vos ordres; vous cherchez un homme qui les publie et qui vous fasse connaître: envoyez-moi. Je ne suis plus cet Ignace autrefois l'esclave du monde et de la vanité; tout ce que j'étais est mort dans ma personne, et je ne pense qu'à vous obéir: *Ecce ego, mitte me*. Fidélité donc envers Dieu, et je dis de plus, fidélité envers le prochain. Car, si ce saint pénitent se ménagea si peu, c'est qu'il conçut que pour faire quelque progrès auprès des âmes dont Dieu voulait lui confier la conduite, il fallait qu'il fût impitoyable envers lui-même; que, sans cette sévérité pour lui-même, il serait incapable de porter le poids du ministère évangélique, d'en soutenir le travail et d'en surmonter les difficultés; que, s'il ne mourait à lui-même, il n'aurait jamais auprès des peuples ce crédit si nécessaire pour s'insinuer dans leurs esprits et pour les persuader; et que, dès qu'ils remarqueraient en lui quelque recherche de lui-même, ils perdraient toute créance en ses paroles, et ne s'attacheraient qu'à ses exemples; principes bien contraires à ceux de ces prétendus zélés qu'on a vus de tout temps dans le christianisme, et qui, voulant s'ériger en maîtres absolus des con-

sciences, ont établi pour fondement de leur conduite la sévérité envers les autres et l'indulgence envers eux-mêmes. Apôtres de la pénitence pour la prêcher, et ses déserteurs quand il a été question de la pratiquer ; ennemis déclarés d'une vie commode lorsqu'il a seulement fallu la combattre dans une pompeuse morale, mais attachés à toutes les commodités de la vie lorsqu'il s'est agi de les prendre et de se les procurer ; hypocrites pharisiens, contre qui le Sauveur du monde s'est tant élevé, et qu'il a si bien marqués dans l'Évangile, en disant que tout leur zèle se terminait à charger leurs frères de fardeaux lourds et accablants, tandis qu'ils ne voulaient pas même les toucher du doigt.

Cependant une vertu sans lumière et sans connaissance ne suffit pas à un homme apostolique : il doit être éclairé, puisqu'il doit instruire les autres ; et si son zèle n'est conduit par la science, fût-il d'ailleurs le plus pur et le plus ardent, c'est un zèle dangereux, et qui peut donner en mille écueils. Que fera donc Ignace, et désormais est-il en état d'entreprendre des études peu sortables à son âge, et de s'avancer dans les sciences, dont il ignore jusques aux premiers éléments ? Ah ! chrétiens, laissons agir sa fidélité. Elle est humble, elle est généreuse et constante, c'est assez : tout lui conviendra ; elle fera passer cet homme de trente-trois ans par tous les degrés ; elle le réduira, dans la poussière d'une classe, au rang des enfants, elle le soumettra à la discipline d'un maître, elle lui donnera toute la patience et toute la fermeté qu'il faut pour dévorer les premières épines de la grammaire, et pour en supporter tous les dégoûts. Que je consulte là-dessus certains esprits forts du siècle ; que sera-ce à les entendre parler, et selon leurs idées mondaines, qu'une telle résolution ? Ce sera faiblesse, ce sera bassesse d'âme, ce sera folie. Mais, moi, je prétends que jamais Ignace ne fit rien pour Dieu de plus héroïque et de plus grand : pourquoi ? parce que jamais il n'eut plus de violence à se faire pour réprimer tous les sentiments humains, et pour vaincre toutes les répugnances de la nature. Ici, bien différent de son adorable maître, lors même qu'il travaillait à pouvoir un jour l'imiter. Jésus-Christ, encore enfant, s'assit au milieu des docteurs, dans le temple de Jérusalem ; et Ignace, cet homme déjà formé, est assis parmi des enfants, dans une école publique. Jésus-Christ s'éleva au-dessus de son âge, pour enseigner, et Ignace s'abaisse au-dessous du sien, pour recevoir des enseignements. Jésus-Christ, dans sa douzième année, fit la fonction de docteur, et Ignace, à trente-trois ans, prend la qualité de disciple. Les scribes et les pharisiens furent dans l'étonnement de voir la sainte assurance de Jésus-Christ, et tout ce qu'il y a dans Barcelone de gens sensés et raisonnables est ravi d'admiration, en voyant la docilité d'Ignace. Quelle différence, mes chers auditeurs, et tout ensemble quel rapport entre l'un et l'autre, puisque l'un et l'autre m'eurent en vue que de s'employer aux af-

fares de Dieu, et de lui témoigner leur fidélité ! *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse* (Luc, II).

Ce fut cette même fidélité qui attira Ignace dans Paris, pour y reprendre avec une ardeur toute nouvelle le cours de ses études, qui lui en fit essayer tous les ennuis, tout s les fatigues, toutes les humiliations, et qui, dans l'extrême et volontaire pauvreté qu'il avait choisie comme son plus cher héritage, et dont il ressentait toutes les incommodités, l'engagea, à se retirer dans un hôpital, à mendier lui-même son pain de porte en porte, à se dégrader, selon le monde, et à se mettre dans la vile condition de valet, suivant l'exemple de son Sauveur : *Formam servi accipiens* (Philipp., II). Quel état pour un homme jusque-là distingué, et par sa naissance, et par ses emplois ! Mais que nous importe, dit-il, à quelle condition nous nous trouvons réduits, quand c'est pour l'accomplissement de la gloire de Dieu, et pour l'accomplissement de ses éternelles et suprêmes volontés ? Soyons pauvres, soyons dépendants, soyons esclaves, soyons dans le rang le plus abject et le plus bas, pourvu que Dieu soit par là honoré et le prochain sanctifié. Et pourquoi ne m'en coûterait-il pas autant pour me former à la milice du ciel, qu'il m'en a coûté pour me signaler dans celle de la terre ? Rien ne m'a rebuté, lorsqu'il a été question d'acquérir la science des armes ; en dois-je moins faire pour acquérir la science du salut ? Touché de ces sentiments, il redouble ses soins et son attention : la moindre négligence qui lui échappe est pour lui un crime qu'il se reproche amèrement, et dont il se punit rigoureusement. Dieu le soutient, il le bénit, et voici la merveille que nous ne pouvons assez admirer. C'est que ce zélé disciple, tout disciple qu'il est, commence à devenir maître. Déjà inspiré d'en haut, et dirigé par l'esprit de Dieu, il jette les premiers fondements de cette compagnie dont il devait être l'instituteur et le père. Déjà, dans l'Université de Paris, il s'associe neuf compagnons, illustres par les talents de leur esprit et par leur savoir, mais plus illustres encore par leur piété et par leur zèle. Dans le sein de notre France, et dans la capitale de ce royaume, Ignace lève déjà ces troupes auxiliaires, que Dieu réservait à son Eglise, et qui, d'année en année, croissant toujours, et grossies de toutes parts, devaient se répandre dans toutes les parties du monde ; car, permettez-moi de le remarquer ici, c'est à notre France que le monde chrétien est redevable de ce secours ; c'est là qu'Ignace s'est instruit ; là que sa sainteté s'est élevée, s'est perfectionnée, s'est consommée ; là qu'il s'est tracé le plan de sa compagnie, et qu'il a trouvé de dignes sujets pour le seconder et la faire naître ; là que, de concert et portés du même zèle, ils se sont tous dévoués à la gloire du Seigneur et au service des âmes ; de là enfin qu'ils sont sortis pour aller se présenter au souverain pontife, et pour mettre la main à l'œuvre de Dieu, qu'ils avaient méditée. Aussi le glorieux fondateur de la compagnie de

Jésus reconnut-il toujours, dans la suite, qu'il devait tout à la France, la regardant comme son berceau, ou, pour mieux dire, la regardant comme sa mère, et s'appliquant à lui envoyer des ouvriers qui pussent l'acquitter envers elle, et lui rendre en quelque sorte ce qu'il en avait reçu.

Mais revenons, et disons que si saint Ignace a fait paraître une pleine fidélité en se préparant à son ministère, il n'a pas moins dignement rempli l'autre devoir d'un parfait dispensateur, en travaillant sous les ordres du maître qui l'avait appelé, et selon la forme que Jésus-Christ même lui avait tracée. Vous savez, chrétiens, que la gloire est un bien propre de Dieu et qui n'appartient qu'à Dieu. Il nous abandonne toutes les autres choses, jusqu'à sa grâce, dit saint Augustin; mais, pour la gloire, c'est son fonds, et un fonds inaliénable. Il ne la cède à personne, et, s'il y a quelque bien qu'il puisse attendre de la part des hommes et en particulier de ses ministres, c'est celui-là. Voilà pourquoi le Fils de Dieu disait de lui-même qu'il était venu sur la terre pour y chercher, non pas sa gloire, mais celle de son Père; que c'était l'unique fin de sa mission et l'unique fin de la mission de ses apôtres: *Non quero gloriam meam* (Joan., VIII). Et parce que cette gloire de Dieu consiste en partie à être connu des hommes, à en être adoré et aimé, c'est pour cela que ce même Sauveur ajoutait qu'il était venu pour la conversion des pécheurs et la réparation du monde: *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt* (Matth., XV); et qu'il n'avait choisi ses apôtres que pour être les coopérateurs de ce grand ouvrage: *Posui vos ut eatis et fructum afferatis* (Joan., XV).

Or, ceci posé, mes chers auditeurs, voulez-vous juger de la fidélité d'Ignace dans l'exécution des desseins de Dieu sur lui? voyez quelle fut l'ardeur et l'étendue de son zèle pour la gloire divine et pour le salut des âmes. Quel vaste champ s'ouvre devant moi, et ce qui me reste de temps peut-il suffire à une si abondante matière? Puis-je vous marquer mille traits particuliers? puis-je vous dire tout ce qu'Ignace a entrepris, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a souffert non-seulement pour la gloire de Dieu, mais pour la plus grande gloire de Dieu, et non-seulement pour le salut de ses frères, mais pour leur plus haute perfection? Je ne vous le représenterai point dans cet étang à demi glacé où il se plongeait lui-même jusqu'au cou, s'estimant heureux de pouvoir, par cet étrange stratagème, arrêter un seul péché et retenir par ce spectacle un malheureux que son libertinage portait vers l'objet criminel de sa passion. Je ne vous parlerai ni de ses ferventes prédications et des fruits merveilleux qu'elles produisirent, ni de ses soins auprès des malades, pour sauver leurs âmes encore plus que pour soulager leurs corps; ni de ses pénibles voyages, tantôt pour courir au secours d'un fugitif qu'il eût pu poursuivre selon les lois d'une rigoureuse justice, et qu'il assista selon l'esprit de la plus pure

charité; tantôt pour visiter les saints lieux et pour réparer la gloire de son maître la où elle avait été et où elle était tous les jours si outrageusement blessée; tantôt pour parcourir les villes et les bourgades, et pour répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Je ne vous dirai rien des saints établissements qu'il institua et des maisons qu'il bâtit pour être consacrées à la pénitence, se souvenant que son Sauveur n'avait pas exclu de son royaume céleste les femmes perdues, et qu'elles pouvaient autant glorifier Dieu dans leur retraite qu'elles l'avaient déshonoré dans leur péché. Tout cela et bien d'autres preuves de sa fidélité et de son zèle, je les laisse, car ce détail serait infini. Je m'attache à un seul fait plus général, mais aussi plus éclatant et par où je conclus ce discours.

C'est, chrétiens, cette institution d'une compagnie dont l'unique fin est la gloire de Dieu et le salut du prochain; dont tous les sujets ne doivent servir qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain; dont toutes les vœux, tous les intérêts, toutes les fonctions, tous les travaux ne doivent tendre qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain; d'une compagnie qui, sans se renfermer dans l'enceinte d'une province ou d'un empire, doit annoncer la gloire de Dieu et son saint nom dans tout l'univers: *Euntes in mundum universum* (Marc., XVI); doit prêcher l'Évangile à tous les peuples, sans distinction d'âge, depuis les enfants jusqu'aux plus avancés; sans distinction de qualités et d'états, depuis les plus pauvres et les plus petits jusqu'aux plus riches et aux plus grands: *Prædicate Evangelium omni creaturæ*; d'une compagnie qui, sans se borner à un moyen plutôt qu'à l'autre, fait profession d'embrasser tous les moyens de glorifier Dieu et de sanctifier les âmes; les écoles publiques et l'instruction de la jeunesse, la connaissance des lettres et divines et humaines, le ministère de la sainte parole, la direction des consciences, les assemblées de piété, les missions et les retraites; d'une compagnie qui, pour se dégager de tout autre intérêt que celui de Dieu et des âmes qu'il a rachetées de son sang, renonce solennellement à tout salaire et à toute dignité; qui, pour être plus étroitement liée au service de l'Église de Dieu, s'engage par un vœu exprès à s'employer partout où les ordres du souverain pontife et du vicaire de Jésus-Christ la destineront, fallût-il pour cela s'exposer à toutes les misères de la pauvreté, à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les horreurs de la mort; d'une compagnie qui, par la miséricorde du Seigneur et par la force toute-puissante de son bras, perpétué de siècle en siècle et toujours animée du même esprit, à la place des ouvriers qu'elle perd, en doit substituer d'autres pour leur succéder, pour hériter de leur zèle, pour cultiver les mêmes moissons, pour soutenir les mêmes fatigues, pour essayer les mêmes périls, pour combattre les mêmes ennemis et avec les mêmes armes, pour remporter les mêmes victoires, ou pour faire de leur réputation, de leur repos, de leur vie les mêmes sacrifices. Aidé de

la grâce et en suivant toute l'impression, après avoir conçu et médité le dessein de cette compagnie, l'avoir ensuite conduit avec autant de sagesse que de constance et de force, l'avoir exécuté avec succès et porté enfin à toute sa perfection, dites-moi, chrétiens, si ce n'est pas avoir été fidèle à Dieu, non-seulement comme ce bon serviteur de l'Évangile, en de petites choses : *In modico fidelis* (Luc., XIX), mais dans une des plus difficiles et des plus grandes entreprises ?

Or, voilà ce qu'a fait saint Ignace de Loyola ; je ne dis pas : Voilà ce qu'il s'est proposé, voilà ce qu'il a ébauché, voilà ce qu'il a commencé ; mais je dis : Voilà ce qu'il a lui-même achevé, ce qu'il a lui-même consommé, et à quoi lui-même il a mis la dernière main. C'est lui qui, par la ferveur de ses prières, par l'abondance des lumières divines, par l'élévation et la vaste étendue d'un génie supérieur, par la droiture et la profondeur de ses réflexions, par l'invincible fermeté et la grandeur de son courage, a formé l'idée de cet institut, en a dicté toutes les règles, en a marqué toutes les fonctions, en a levé toutes les difficultés, en a réuni toutes les parties, en a composé tout le corps, l'a nourri, l'a fortifié, l'a fait agir jusqu'aux extrémités de la terre. Dire donc d'Ignace qu'il a été le fondateur de la compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'éloge complet de sa fidélité envers Dieu, et par conséquent envers le prochain ; car c'est vous donner à entendre que, non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié par tant de missionnaires envoyés au-delà des mers et aux nations les plus reculées, pour y publier l'Évangile et détruire l'infidélité ; qu'il l'a glorifié par tant de prédicateurs employés auprès des fidèles pour leur enseigner leurs devoirs et les retirer de leurs désordres ; qu'il l'a glorifié par tant de savants hommes consumés de veilles et d'études, pour confondre l'hérésie et pour défendre la religion ; qu'il l'a glorifié par tant de martyrs exposés aux glaives, aux feux, aux croix, aux tourments les plus cruels pour l'honneur de la foi, et pour signer de leur sang le témoignage qu'ils lui rendaient : qu'il l'a glorifié d'un pôle du monde à l'autre, où il a eu la consolation de voir les membres de sa compagnie s'étendre pour la conquête des âmes et l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Ce n'est pas assez : et pourquoi n'ajouterais-je pas qu'il le glorifie encore, non-seulement dans le ciel, où Dieu a couronné ses travaux, mais dans toute l'enceinte de cet univers, où ses enfants, sous sa conduite et par son esprit, travaillent à maintenir l'ouvrage de leur père, et y consacrent tous leurs soins ? Car ce que saint Paul a dit en parlant d'Abel, et de l'offrande qu'il présenta à Dieu pour l'honorer, je puis bien ici l'appliquer au saint instituteur dont je fais l'éloge, et à la compagnie qu'il a laissée après lui, comme la dépositaire de ses sentiments et l'héritière des grâces dont il fut si abondamment pourvu. *Et per illam deunctus adhuc loquitur* (Hebr. XI). Oui, mes

chers auditeurs, c'est par elle qu'Ignace, tout mort qu'il est, parle encore, et fait retentir sa voix dans toute la terre ; c'est par elle qu'il distribue le pain d'une sainte doctrine aux enfants de la maison du Père céleste ; c'est par elle qu'il va à travers les tempêtes et les orages, au milieu des bois et dans le fond des déserts, chercher les brebis égarées d'Israël et les appeler ; c'est par elle qu'il dirige tant d'âmes saintes, qu'il touche tant de pécheurs, qu'il convainc tant d'hérétiques, et qu'il éclaire tant d'idolâtres. Pardonnez-moi, chrétiens, et permettez-moi de rendre aujourd'hui ce témoignage à une compagnie dont je connais avoir tout reçu, et à qui je crois devoir tout. Témoignage fondé sur une connaissance certaine de la droiture de ses intentions et de la pureté de son zèle, malgré tout ce que la calomnie a prétendu lui imputer, et les noires couleurs dont elle a tâché de la défigurer et de la ternir. Au reste, quand je m'explique de la sorte, ce n'est point à l'avantage des enfants que je le fais, ni pour les relever, mais uniquement pour relever le père, ou plutôt pour relever la gloire de Dieu, à qui les enfants, comme le père, doivent tout rapporter. Non, messieurs, vous ne nous devez rien, si vous le voulez ; et, si vous nous deviez quelque chose, je vous dirais tout le contraire de ce que disait saint Ambroise après la mort du grand Théodose, dont il faisait l'éloge funèbre. Il montrait les deux héritiers de l'empereur présents à cette cérémonie ; et, s'adressant au peuple, il s'écriait : *Reddite filiis quod debetis patri* (Ambr.). Rendez aux enfants ce que vous devez au père. Je renverserais la proposition ; et, vous représentant Ignace, je m'écrierais : *Reddite patri quod debetis filiis*. Ce que vous croyez devoir aux enfants, rendez-le au père : car c'est au père que tout est dû, puisque les enfants n'agissent que par les règles que le père leur a prescrites, que par l'esprit qu'il leur a inspiré, qu'avec les moyens qu'il leur a fournis. Je dirais encore mieux : Tout ce que vous pouvez devoir, soit au père, soit aux enfants, rendez-le à Dieu ; car c'est à Dieu, et à Dieu seul, le principe de tout, que tout honneur appartient.

Ainsi vous parlerais-je ; mais j'ai quelque chose à vous dire qui vous touche de plus près, et à quoi il vous est encore plus important de faire une sérieuse attention. Car ce qui a fait, mon cher auditeur, toute la sainteté d'Ignace, et ce qui l'a élevé à une si haute perfection, c'est d'avoir été fidèle à Dieu. Pourquoi n'êtes-vous pas saint comme lui, et pourquoi même n'êtes-vous rien moins que saint ? Examinons quelle est la cause de cette différence. D'où vient qu'Ignace fut un homme de Dieu, et que vous êtes un homme du monde ; qu'il n'eut de pensées que pour Dieu, et que vous n'en avez que pour le monde ; qu'il ne cessa point de glorifier Dieu, et que vous ne cessez point de l'outrager ? Remontons à la source. Est-ce que Dieu ne veut pas tirer de vous sa gloire ? est-ce qu'il ne vous appelle pas à la sainteté de votre état ? est-ce qu'il vous refuse

les grâces et les moyens nécessaires pour y parvenir ? Peut-être vous le persuadez-vous, et peut-être aimez-vous à vous entretenir dans cette fausse persuasion, pour avoir lieu de vous autoriser dans le relâchement et dans le dérèglement où vous vivez. Mais c'est une erreur dont il faut aujourd'hui vous détromper. Je vous l'ai dit, et je le répète : dans quelque état que vous vous trouviez par les ordres de la Providence, vous devez et vous pouvez vous y sanctifier ; vous le devez, puisque c'est votre vocation, et vous le pouvez, puisqu'en conséquence de cette vocation, Dieu vous offre son secours et est toujours prêt à vous le donner. Mais si Dieu vous est fidèle comme il le fut à Ignace, êtes-vous, comme Ignace, fidèle à Dieu ? Vous voulez que Dieu fasse tout, et qu'il ne vous en coûte rien. Mais saint Ignace s'est fondé sur une maxime bien opposée, savoir, que, ne pouvant rien faire sans Dieu, il n'était pas d'une moindre nécessité pour lui de faire tout avec Dieu. Voici le principe qui l'a fait agir, et le mal est que vous prenez tout une autre règle. Ce grand saint a su distinguer entre la grâce et l'action : la grâce qui nous prévient de la part de Dieu, et l'action qui la suit de notre part ; et il a conclu que ce n'était pas la première, mais la seconde qui nous sanctifiait ; et que la première sans la seconde était même le sujet de notre condamnation. Au lieu que vous confondez l'une et l'autre, au lieu que vous attendez tout de l'une sans prendre soin d'y ajouter l'autre, croyant volontiers que la grâce de Dieu suffit, et vous mettant peu en peine d'y répondre. Ah ! chrétiens, n'oubliez jamais cette importante vérité, qu'on ne peut trop vous imprimer dans l'esprit : je veux dire que, comme vous ne pouvez vous sauver sans Dieu, Dieu jamais ne vous sauvera sans vous ; que, comme vous ne pouvez vous sanctifier sans Dieu, jamais Dieu ne vous sanctifiera sans vous ; et que, de même qu'il y a une fidélité de Dieu envers l'homme, à quoi Dieu ne manque jamais, il y a une fidélité de l'homme envers Dieu, à quoi vous ne devez jamais manquer, afin que vous puissiez un jour entendre de la bouche de votre juge cette consolante parole : Venez, bon serviteur, serviteur fidèle, parce que vous m'avez été fidèle, entrez dans la joie du Seigneur et dans son royaume éternel, où nous conduise, etc.

SERMON XV.

POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME DES ANGES.

Sur l'indulgence de Portiuncule.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.

Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé (Ps. XXXIII).

Si jamais cette parole du prophète s'est accomplie, n'est-ce pas, chrétiens, à l'égard du glorieux patriarche saint François d'Assise : et dans la concession de l'indulgence dont nous célébrons aujourd'hui la solennité ? Il pria, ce pauvre évangélique : dans cette fameuse apparition où le Sauveur du monde, accompagné de Marie, sa mère, se fit voir à lui, et sans réserve lui promit,

comme à Salomon, de tout accorder à sa prière, il ne demanda ni la grandeur ni la fortune humaine ; il oublia même, ce semble, ses propres intérêts, et ne pensa qu'à ceux des fidèles, pour qui il obtint une rémission entière et une pleine indulgence, toutes les fois qu'avec les dispositions requises, et à certain jour marqué, ils visiteraient cette église de Portiuncule, dédiée à la Reine du ciel, et d'où il adressait à Dieu sa demande. Une prière si chrétienne et si sainte ne pouvait être rejetée : Marie la seconda, Jésus-Christ l'écouta. François eut la consolation d'avoir procuré aux plus grands pécheurs une des grâces les plus précieuses, et une des plus promptes et des plus infaillibles ressources contre les vengeances divines et les châtimens dont ils étaient menacés. Ainsi mes chers auditeurs, pour vous proposer d'abord le dessein de ce discours, nous avons à considérer, d'une part, saint François qui prie, d'autre part, la Mère de Dieu qui intercède, et enfin Jésus-Christ qui accorde. François qui prie : et pour qui ? pour les pécheurs : c'est ce que je vous ferai voir dans la première partie : Marie qui intercède : et en faveur de qui ? pour François, dont elle appuie auprès de son Fils l'humble et fervente prière : c'est ce que je vous représenterai dans la seconde partie ; Jésus-Christ qui accorde : et quoi ? l'indulgence la plus générale et la plus complète : ce sera le sujet de la troisième partie. Ce n'est point encore assez ; mais je reprends, et je fais trois propositions plus expresses et plus particulières ; car je dis : François pria pour les pécheurs ; et je prétends que, par le mérite de sa personne, il fut digne d'être exaucé : première proposition. Marie intercêda pour François, et j'avance qu'elle y fut engagée par les plus puissants motifs : seconde proposition. Jésus-Christ, en faveur de l'un et de l'autre, accorde l'indulgence que nous pouvons tous ici nous appliquer, et je soutiens que c'est un des dons de Dieu les plus estimables : dernière proposition. Il s'agit de nous-mêmes chrétiens, il s'agit de notre avantage le plus essentiel ; que faut-il de plus pour vous intéresser et pour soutenir votre attention, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je me figure d'abord, chrétiens, François prosterné dans le sanctuaire comme un autre Salomon, et levant les mains pour faire à Dieu la même demande que ce monarque, lorsqu'il dédia le temple de Jérusalem. *Orantes in loco isto, exaudi eos in cælo, et dimitte peccata servorum tuorum (III Reg. VIII)* : Seigneur, dit cet homme séraphique dont je parle, faites grâce à votre peuple, et pardonnez les péchés à tous ceux qui vous invoqueront en ce saint lieu. Car c'est ainsi que François pria, et je dis qu'il fut digne d'être exaucé : pourquoi ? est-ce en général parce qu'il était saint ? cela suffirait pour justifier ma proposition ; car la foi m'apprend qu'il n'y a rien de plus puissant auprès de Dieu que la sainteté ; et quelle merveille que Dieu

écoute un saint qui le prie et qui l'aime aussi ardemment que celui-ci, puisque, selon l'Écriture, il fait la volonté de ceux qui le craignent ? Si la crainte de Dieu, dit saint Augustin, a tant de pouvoir auprès de Dieu, que sera-ce de son amour ? *Si hæc timentibus, quid amantiùs (Aug.)* ? Mais le sujet que je traite demande quelque chose de plus particulier ; et, sans m'en tenir à cette raison, je prétends que saint François mérita d'être exaucé par trois admirables qualités qui lui ont été personnelles, et qui lui ont gagné le cœur de Dieu : 1^o parce que c'était un pauvre volontaire ; 2^o parce que c'était un pauvre crucifié ; 3^o parce que c'était un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain : trois titres qui durent singulièrement relever devant Dieu la personne de François d'Assise et le mérite de sa prière : examinons-les.

C'est un pauvre, et un pauvre volontaire, un pauvre évangélique qui s'adresse à Dieu : ah ! chrétiens, en faut-il davantage pour lui faire trouver grâce, et pour lui rendre Dieu favorable ? Dieu qui, selon le texte sacré, n'attend pas que les pauvres le prient ; qui se plaît à écouter jusqu'à leurs simples desirs : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus (Ps. IX)* ; qui pour eux a l'oreille si attentive et si délicate, qu'il entend même la simple préparation de leur cœur : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua (Ibid.)* ; et qui fait tout cela, dit saint Chrysostome, pour honorer la pauvreté, comment n'y aurait-il pas égard dans un homme tel que François, où elle se présente avec tous ses avantages, et tout ce qui la peut rendre plus précieuse aux yeux du Seigneur ? Car prenez garde, quand saint François prie, c'est un pauvre, mais ce n'est pas un pauvre ordinaire ; c'est ce pauvre par excellence que Dieu fit voir à David lorsqu'il voulut lui découvrir toute la perfection de la loi de grâce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum*. Oui, le voilà, ce pauvre, *Iste pauper*, ce pauvre, après Jésus-Christ, le plus grand amateur et l'observateur le plus exact et le plus sévère de la pauvreté de l'Évangile. *Iste pauper*, ce pauvre à qui Dieu dit comme à Salomon : *Postula quod vis, ut dem tibi (III Reg. III)* : Regarde, et, de toutes les choses du monde, demande-moi celle que tu veux, afin que je te la donne ; mais qui ne trouve rien de meilleur pour lui, ni de plus digne de son choix, que la pauvreté ; qui lui donne la préférence sur tout le reste, et la veut avoir seule pour partage. En cela plus heureux que Salomon, quand ce prince choisit la sagesse, parce que la sagesse de Salomon ne renfermait pas en elle la pauvreté de François, au lieu que la pauvreté de François contient éminemment la sagesse de Salomon, puisque la souveraine sagesse est d'être pauvre avec Jésus-Christ et comme Jésus-Christ. *Iste pauper*, ce pauvre qui a fait à Dieu une réponse toute différente de celle de Salomon, et qui ne dit pas : Seigneur ne me donnez ni les richesses ni la pauvreté : *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi*

(*Prov. XXX*) ; mais qui dit tout au contraire : Seigneur, préservez-moi des richesses, comme du poison le plus mortel, et donnez-moi pour héritage la pauvreté. Ce sera mon plus précieux trésor, et j'en ferai toutes mes délices. C'est sur elle que je bâtirai des églises sans nombre ; c'est elle qui servira de pierre fondamentale au saint ordre dont il vous a plu de m'inspirer le dessein ; je la laisserai par testament à ceux qui me suivront ; elle leur tiendra lieu de fonds, de patrimoine, de subsistance, et ils la garderont comme le plus honorable et le plus noble partage qu'ils puissent recevoir de moi. *Iste pauper*, ce pauvre en effet instituteur d'un ordre que nous pouvons appeler l'ordre des lévites de la nouvelle loi : pourquoi cela ? parce que les lévites composaient cette tribu d'Israël à qui Dieu n'avait donné nulle possession dans la terre promise, et dont il voulut être lui-même le seul bien, et, pour parler avec l'Écriture, l'unique possession : *Non habuit Levi partem, neque possessionem, quia ipse Dominus possessio ejus est (Deut. X)*. Belle figure, chrétiens, de l'ordre de saint François, qui, le premier, entre les ordres religieux, a eu la gloire de ne pouvoir rien posséder ; qui s'est réservé ce renoncement universel comme une de ses plus singulières prérogatives, et à qui l'Église l'a confirmée dans les conciles généraux au même temps qu'elle l'ôtait aux autres. Ceux-ci font profession d'être pauvres, mais pauvres dans le particulier, quoique en commun ils soient capables d'acquiescer et d'avoir en propre : François, et dans le commun, et dans le particulier, veut être privé de toute propriété, afin que la parole du prophète royal puisse mieux se vérifier en lui : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum*.

Aussi, chrétiens, comment Dieu eût-il pu se défendre de la prière d'un homme qui lui disait avec la même confiance que les apôtres : Seigneur, j'ai quitté tout, et je me suis réduit pour vous à l'état d'une pauvreté qui n'a point encore été vue ni pratiquée dans le monde. J'ai engagé des milliers d'hommes à l'embrasser comme moi. Voyez, mon Dieu, quelle grâce vous voulez nous accorder : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te, quid ergo erit nobis (Matth. XIX)* ? Vous nous offrez la vie éternelle, et nous l'acceptons ; mais souvenez-vous, Seigneur, que vous nous l'avez déjà promise par d'autres titres. Vous nous parlez d'un centuple sur la terre, nous ne vous le demandons point : et j'ose vous dire, au nom de tous mes frères et en mon nom, que nous n'y prétendons rien. Vous cherchez donc, ô mon Dieu ! dans les trésors de votre miséricorde, quelque autre grâce plus conforme à l'état de vie où vous nous avez appelés : et puisque vous voulez-bien que je vous explique sur cela mes desseins, ah ! Seigneur, pardonnez à ce peuple, et accordez à tous ceux qui viendront ici vous invoquer, l'entière rémission de leurs péchés. Voilà ce que je voudrais obtenir de vous par le mérite de la pauvreté que je vous ai vouée.

Je dis, mon Dieu, par le mérite de cette pauvreté, non point parce que c'est la mienne, mais parce que c'est la vôtre, et qu'ayant été d'abord consacrée dans votre humanité sainte, vous daignez bien encore la considérer dans la personne de votre serviteur. Ainsi, mes chers auditeurs, François est-il exaucé parce qu'il est pauvre : *Iste pauper clamavit* : et la pauvreté, l'objet du mépris des hommes, est ce qui fait son crédit auprès de Dieu : *Et Dominus exaudivit eum*.

Je dis plus : non-seulement c'est un pauvre qui prie par la bouche de saint François, mais c'est un pauvre crucifié, c'est-à-dire un pauvre attaché à la croix de Jésus-Christ pour y vivre, comme Jésus-Christ y fut attaché pour mourir ; un pauvre qui eut droit de prendre la devise de saint Paul : *Christo confixus sum cruci* (Galat. II), et qui put dire de lui-même avec plus de fondement que cet apôtre : *Ego autem stigmata Domini Jesu in corpore meo porto* (Galat., VI), puisqu'il porta réellement sur son corps les sacrés stigmates de son maître. Il est vrai, quand saint François pria pour obtenir l'indulgence qui fait le sujet de cette fête, il ne portait pas encore visiblement ces glorieuses cicatrices ; mais nous apprenons de son histoire qu'elles lui avaient déjà été imprimées par une action divine et intérieure : elles ne paraissaient pas encore aux yeux des hommes, comme elles parurent dans la suite des années, mais Dieu les voyait, chrétiens, et de quels sentiments dut-il être touché à l'égard d'un homme en qui il découvrirait des traits si marqués et une si parfaite image de son Fils ? Que cette pensée m'ouvre un grand champ, et que n'ai-je tout le loisir de m'y étendre ! Pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut-il conserver les vestiges de ses blessures ? les Pères en ont apporté bien des raisons ; mais la plus solide, à ce qu'il me parait, et la plus vraie, c'est celle qu'en donne saint Jean Chrysostome ; car le Fils de Dieu, dit-il, devait prier pour nous dans le ciel, et, selon la parole de saint Jean, plaider lui-même notre cause en qualité d'avocat et de médiateur : et voilà pourquoi il voulut toujours garder les cicatrices de ses plaies, quoiqu'elles fussent en apparence si peu convenables à l'état de sa gloire, parce qu'il savait que rien n'était plus propre à fléchir en notre faveur la justice de son Père, que de pouvoir sans cesse lui présenter le prix de notre rédemption. Appliquons ceci, mes chers auditeurs, François devait être un jour l'intercesseur de tout le genre humain ; il avait à demander une rémission générale pour les pécheurs, et c'est de quoi il s'acquitta aujourd'hui ; mais pour cela il lui fallait un crédit particulier auprès de Dieu ; et que fait le Sauveur du monde ? il lui imprime ses stigmates, il lui ouvre le côté, il lui perce les mains et les pieds, il en fait un homme crucifié, afin que Dieu, considérant François, si je puis parler de la sorte, comme un autre Jésus-Christ, se trouve en quelque façon obligé de déférer à sa prière pour le respect de la divine personne qu'il

représente : *Et Dominus exaudivit eum*. Eh quoi ! mes frères, disait saint Paul dans sa seconde Epître aux Corinthiens, si la loi de Dieu, écrite sur le marbre mérita tant de respects, que les enfants d'Israël n'osaient jeter les yeux sur Moïse, quand il l'apporta de la montagne, combien plus en mérite-t-elle, maintenant qu'elle est gravée dans nos cœurs ? Je dis de même des stigmates de saint François : si l'image du crucifix, seulement exprimée sur la pierre ou sur l'airain, est si vénérable dans notre religion que nous nous prosternons devant elle, qu'elle remplit les démons de terreur, et que les anges la révèrent, que ne lui est-il pas dû lorsqu'elle est formée sur la chair des saints, sur une chair consacrée par toutes les pratiques de la plus austère pénitence ; sur une chair revêtue de toute la mortification de l'Homme-Dieu ?

Car, prenez garde, chrétiens, François n'a pas seulement porté sur son corps les stigmates de Jésus-Christ, mais il a porté, et sur son corps, et dans son cœur, ce qu'ils figuraient, je veux dire la mortification de Jésus-Christ. En effet l'austérité de vie qu'il embrassa, les jeûnes continuels qu'il observa, le sac et le cilice dont il se chargea, les veilles et les travaux infatigables auxquels il se dévoua, les rigueurs de la pauvreté qu'il éprouva ; le renoncement général, je ne dis pas aux plaisirs, mais aux simples commodités et aux besoins, à quoi il se condamna ; la loi indispensable de châtier son corps et de le réduire en servitude qu'il s'imposa ; la règle la plus mortifiante, et pour les sens, et pour l'esprit, à laquelle il s'obligea ; les deux maximes qu'il se proposa, et l'exactitude infinie avec laquelle il les pratiqua : l'une, de se considérer lui-même comme son plus grand ennemi, et de se faire ensuite la guerre la plus cruelle, quoique la plus sainte ; l'autre de traiter sa chair comme une victime de pénitence, et d'en être le sacrificeur (pensée dont il fut toujours pénétré, et en conséquence de laquelle il sembla n'être au monde que pour travailler à sa propre destruction et à son propre anéantissement) ; tout cela montre bien que cet ange de la terre, que cet homme séraphique ne se regardait que comme un homme crucifié au monde, et à qui le monde était crucifié : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (Galat., VI). En voulez-vous être plus sensiblement convaincus ? voyez ses enfants, les imitateurs de sa vie et les héritiers de son esprit. C'est pour votre édification, et Dieu veuille que ce ne soit pas pour votre confusion, que saint François les a formés, qu'il les a élevés, et que Dieu nous les propose, et nous donne dans-eux l'idée la plus juste de ce crucifiement évangélique ! Ailleurs on parle de la croix, ailleurs on en fait de beaux discours, ailleurs on en affecte les dehors, ailleurs on s'en pare et on s'en glorifie ; mais dans les maisons de saint François on la porte en esprit et en vérité. C'est dans les successeurs de ce grand saint que Dieu conserve les prémices, ou, si vous

voulez, es restes de cet esprit de pénitence par où l'Eglise doit être sanctifiée; et, tout mondains que nous sommes, pouvons-nous voir ces hommes détachés d'eux-mêmes, sans rougir de nos sensualités et de nos délicatesses? Si l'iniquité et le relâchement du siècle n'empêchent pas qu'ils ne soient tels que nous les voyons, que devons-nous penser de leur glorieux patriarche; et, témoins de la sainteté des enfants, quel jugement devons-nous faire de celle du père?

Ah! chrétiens, voilà le fond essentiel et capital du mérite de saint François, la croix de Jésus-Christ. Il s'en est chargé, et il l'a portée toute sa vie. Dans cet état, il s'est présenté à Dieu, il a poussé vers le ciel un cri accompagné de larmes : *Cum clamore valido et lacrymis* (Hebr., V); n'était-il pas de la gloire du Sauveur, que le serviteur fût exaucé en cette occasion par les mérites du maître? *Et Dominus exaudivit eum.*

D'autant plus qu'en portant la croix, ce ne fut pas tant pour ses propres péchés que François fit pénitence et qu'il pria, que pour les péchés des autres; et de là suit la troisième qualité qui dut rendre sa prière plus efficace auprès de Dieu. J'ai dit que c'était un pauvre évangéliste et un pauvre crucifié: c'est beaucoup; mais voici quelque chose encore de plus: c'est un pauvre désintéressé et zélé tout ensemble: désintéressé pour lui-même, zélé pour le prochain: voilà ce qui fait le comble de son mérite. Car pour qui demande-t-il? pour sa personne? pour celle de ses enfants? pour la conservation de son ordre et des maisons qu'il vient d'établir? Non, chrétiens, il ne pense point à tout cela; son zèle, plus pur que la flamme, cherche ailleurs à se répandre; et se souvenant que Jésus-Christ ne s'est fait pauvre qu'afin de se mettre dans un état où il eût droit de demander pour nous, il veut que sa pauvreté ait le même avantage. Pour qui donc prie-t-il? pour tous les pécheurs dont il souhaite ardemment le salut, et pour qui il voudrait, comme saint Paul, être anathème; pour les justes qu'il aime avec tendresse, et qu'il porte tous dans les entrailles de sa charité; pour l'Eglise dont il conjure le ciel de sanctifier tous les membres; pour vous et pour moi, qui n'étions pas encore, mais à qui néanmoins il appliquait déjà par avance le fruit de sa prière. Oui c'est pour nous que François, aussi bien que Jésus-Christ, s'est fait pauvre: *Propter vos egenus factus est* (II Cor., VIII); et c'est pour nous qu'il interpose aujourd'hui le crédit de sa pauvreté. Rien pour moi, Seigneur, dit-il à Dieu, mais tout pour votre peuple. Vous me faites trop de bien; mais ce peuple a besoin de votre miséricorde. Oubliez François, et jetez les yeux sur ces âmes engagées dans le péché. Il s'agit pour elles d'un pardon, mais d'un pardon entier qui leur remette avec l'offense toute la peine. C'est ainsi que je vous le demande, ô mon Dieu! et c'est ainsi que vous me l'accorderez. Quelle merveille, mes chers auditeurs, qu'un pauvre s'empresse de la sorte pour d'autres nécessités que les siennes!

Quand un pauvre demande pour lui-même, on l'écoute par compassion; mais, quand il demande pour un autre, on le regarde avec admiration: priant pour soi, il est exaucé en considération de sa misère; mais, priant pour autrui, on l'exauce en vue du mérite de sa personne. C'est donc pour cela que Dieu s'est rendu à l'humble supplication de François; c'est, dis-je, parce que c'était un pauvre volontaire, un pauvre crucifié, et un pauvre désintéressé: *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Tirons de là pour nous, en concluant cette première partie, quelques instructions importantes. Voulez-vous savoir pourquoi vos prières ont si peu de pouvoir auprès de Dieu? c'est que vous n'avez nulle des qualités que je viens de vous représenter dans cet homme sémaphique dont je fais l'éloge, que vous n'êtes pas pauvres comme lui, que vous n'êtes pas crucifiés comme lui, que vous n'êtes pas zélés comme lui. Quand je dis, mon cher auditeur, que vous n'êtes pas pauvre, je ne veux pas dire que vous soyez dans l'opulence et dans l'abondance de toutes choses: car peut-être êtes-vous pauvre en effet; mais vous ne l'êtes pas comme saint François: pourquoi? parce que saint François a aimé sa pauvreté, et que vous avez en horreur la vôtre; parce que saint François a fui les richesses, et que vous les recherchez avec passion; parce que saint François faisait consister son bonheur à être pauvre, et que vous regardez cet état comme le souverain malheur. Non, chrétiens, ne pensez point que ce soit, dans les règles du christianisme, l'indigence ou la possession des biens qui fasse la vraie distinction des pauvres et des riches. Au milieu de votre pauvreté, peut-être êtes-vous devant Dieu dans le même rang que le mauvais riche de l'Evangile; et quand votre maison serait remplie de trésors, avec tous vos trésors vous pourriez être aussi pauvres que saint François. Si je prétends que vous ne l'êtes pas, ce n'est point précisément parce que vous possédez les biens de la terre; mais parce qu'en les possédant, vous vous en laissez posséder vous-mêmes; mais parce qu'au lieu d'en être les maîtres, vous en êtes les esclaves; mais parce que vous ne croyez jamais en avoir assez, mais parce que votre cœur y est attaché plus qu'à Dieu, mais parce qu'il n'y a rien que vous ne sacrifiez tous les jours à cette malheureuse convoitise qui vous brûle. Oui, voilà pourquoi je vous dis que vous n'êtes pas pauvres comme saint François. Or j'ajoute, et c'est une conséquence inflexible et tirée des principes de la foi, que jamais vous n'aurez droit d'être exaucés de Dieu, si vous n'entrez en participation de cette sainte pauvreté. Car il faut vous souvenir que Dieu n'est pas riche indifféremment pour tout le monde, mais seulement pour les pauvres évangéliques; que sa grâce est d'une qualité à ne pouvoir se répandre que dans une âme vide de tout le reste; qu'elle ressemble à cette huile du prophète Elisée, qui s'arrêtait dès que les vaisseaux étaient remplis; et que, plus vous

aurez le cœur plein des faux biens du siècle, moins vous serez capables de recevoir les dons de Dieu. De plus, mon cher auditeur, aussi sensuel que vous l'êtes, aussi adonné à vos plaisirs aussi sujet à une vie molle, et aussi ennemi de la mortification chrétienne, comment pouvez-vous faire agréer vos vœux à Dieu ? François n'est exaucé que parce qu'il porte l'image de la croix : mais quel caractère en avez-vous ? où sont les marques de votre pénitence ? à quoi Dieu peut-il reconnaître dans toute votre personne quelque vestige de la passion de son Fils ? Si vous n'avez pour modèle que ce Dieu crucifié, vous me diriez que c'est un Dieu, et qu'il est trop au-dessus de vous pour pouvoir vous former sur lui : mais voici un homme crucifié, je dis un homme seulement homme, un homme tel que vous et de même nature que vous : quelle excuse pouvez-vous alléguer contre cet exemple ? Enfin, trop intéressés pour nous-mêmes, et pour des avantages purement humains, nous ne pensons jamais aux autres, dont nous sommes souvent chargés devant Dieu, et dont nous devons répondre à Dieu. Nulle charité, nul zèle pour le prochain. François a voulu faire pénitence pour tous les pécheurs : eût-il fallu s'immoler mille fois lui-même pour le salut de tous les hommes, il y était disposé, et je puis bien lui appliquer ce que l'Écriture a dit de Josias : *Ipsè est directus divinitus in penitentiam gentis* (*Ecclès.*, XLIX). Mais quelle part prenez-vous, soit aux besoins spirituels, soit aux besoins même temporels de vos frères ; et tandis que vous êtes si insensibles pour eux, devez-vous être surpris que Dieu ferme pour vous les trésors de sa miséricorde ? Avançons. Au même temps que François pria pour les pécheurs, Marie intercédait pour François, et j'ajoute qu'elle y fut engagée par les plus puissants motifs, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Deux grands motifs engagèrent la Mère de Dieu à intercédier pour François d'Assise, et à lui obtenir l'indulgence qu'il demandait. Motif de piété maternelle, et, si je l'ose dire, motif d'intérêt propre : motif de piété maternelle par rapport à saint François, c'est le premier ; motif d'intérêt propre par rapport à elle-même, c'est le second. Renouvez, s'il vous plaît, votre attention, chrétiens, et apprenez combien cette reine du ciel est favorable à ses enfants, et quel soin elle prend de ceux qui la servent et qui se font un devoir de l'honorer.

Je dis motif d'une piété maternelle : et pourquoi ? ne le savez-vous pas, mes chers auditeurs, et ignorez-vous la profession solennelle et authentique que fit d'abord François d'appartenir spécialement à Marie en se dévouant à elle, et la choisissant pour chef de son ordre ? ne vous a-t-on pas dit cent fois quelle alliance il contracta avec elle, comment il entra dans son adoption, comment il la prit pour sa mère, comment il ne voulut point d'autre demeure qu'une pauvre cabane, et combien il la chérit, seulement

parce qu'elle était dédiée à l'auguste Vierge dont le nom lui fut toujours si vénérable et les intérêts si précieux ; comment il se tint trop honoré et trop heureux d'avoir conçu là, pour ainsi parler, et enfanté le saint ordre dont il fut l'instituteur ; d'en avoir jeté les fondements sur un sol que possédait Marie, si je puis encore user de cette expression, en qualité de propriétaire. Voilà les vœux que se proposa ce glorieux patriarche, lorsque avec tous ses enfants il se retira à Portiuncule. C'était une maison déserte et ruinée, et c'est pour cela même qu'elle lui plut, parce qu'elle était plus conforme à la pauvreté qu'il embrassait ; c'était une maison étroite et abandonnée, et c'est pour cela même qu'elle lui parut digne de son choix, parce qu'elle marquait mieux le caractère de l'humilité évangélique dont il faisait profession ; mais surtout il l'agréa, parce que c'était une maison consacrée à sa puissante protectrice. Dès que François l'aperçut, il en fut charmé ; et, s'adressant à ses compagnons : Ah ! mes frères, leur dit-il, voilà la terre de bénédiction que Dieu nous a promise, voilà le lieu de mon repos : *Hæc requies mea in sæculum sæculi* (*Psal.* CXXXI). Il est vrai, c'est une maison dénuée de tout, mais souvenons-nous que nous serons les domestiques de la reine du monde. Pour moi, ajouta cet homme séraphique, j'aime mieux cette petite portion du domaine de Marie, que les royaumes et les empires des princes du siècle ; et, puisque nous allons entrer en possession de son héritage, il n'y a point de grâces que nous ne puissions attendre du ciel. Ainsi parla François, et c'est avec de tels sentiments qu'il établit ses frères dans ce lieu de sainteté, qui fut comme le berceau d'un des plus florissants ordres de l'Église : car c'est de là que sont sortis tant d'apôtres, de martyrs, de saints confesseurs ; tant d'évêques, de cardinaux, et même de souverains pontifes ; tant de prédicateurs de l'Évangile, de docteurs, de théologiens consommés dans la science de Dieu ; tant d'hommes illustres, dont la mémoire comme celle du juste, sera éternelle. C'est là que Marie les a formés ; là qu'elle leur a donné le lait de cette éminente et sainte doctrine dont ils ont été remplis ; là que, par une fécondité virginale, elle les a multipliés pour les répandre ensuite jusqu'aux extrémités de la terre. Or, revenons, chrétiens, et dites-moi : Marie, la mère de cette famille spirituelle, et le chef de cette maison, n'était-elle pas engagée à contribuer de tout son pouvoir aux insignes faveurs dont il plaisait à Dieu de la combler ? Puisque Portiuncule était le berceau où elle nourrissait et elle élevait une si nombreuse multitude d'enfants en Jésus-Christ, sa piété ne la portait-elle pas à y faire descendre toutes les grâces et toutes les bénédictions divines ; et, quand François, ce fidèle et zélé serviteur, adressait au ciel sa prière, et une telle prière, la Mère de Dieu ne devait-elle pas sentir ses entrailles émues, et prier elle-même avec lui et pour lui ?

N'en doutons point, mes chers auditeurs ;

tandis que François et cette troupe de disciples qui l'accompagnent, prosternés devant l'autel du Seigneur, prient sur la terre, Marie, dans le ciel, prosternée devant le trône de son Fils, lui présente elle-même leurs vœux. Elle les reconnaît pour ses enfants : et que dit-elle à ce Dieu sauveur ? ce que lui-même il dit à son Père, en lui montrant et lui recommandant ses apôtres : *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi* (Joan., XVII). Voilà mes enfants, et me voilà, Seigneur, avec eux en votre présence. Ils sont à vous, et ils sont à moi. Ils sont à vous, parce que vous les avez attirés par votre grâce, que vous les dirigez par vos exemples, que vous les avez remplis de votre esprit ; et ils sont à moi, parce que vous me les avez donnés, et que c'est de vous-même que leur est venu le dessein de s'appuyer auprès de vous de mon nom et de se ranger sous ma conduite. Or, comme mère, puis-je les oublier ; et, comme mon fils, que pouvez-vous me refuser : *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi*. Non, chrétiens, rien ne lui sera refusé à cette mère toute-puissante, surtout quand c'est pour François qu'elle intercède ; et elle ne peut rien refuser elle-même, surtout lorsque c'est François qui l'invoque, et qui l'appelle à son secours. Rien, dis-je, ne lui sera refusé, à cette médiatrice, et elle sera écoutée d'autant plus, que c'est en faveur de François qu'elle prie. Si c'était un pécheur couvert de crimes, si c'était un mondain plongé dans le plaisir et lié par de criminelles habitudes, Marie, en s'intéressant pour lui, trouverait même alors un accès favorable, et aurait encore de quoi se faire entendre. Les grâces de conversion, et les grâces les plus efficaces et les plus précieuses, lui pourraient être accordées. Qu'est-ce donc, quand c'est la prière d'un juste qu'elle va offrir, la prière d'un des plus parfaits sectateurs de Jésus-Christ, la prière d'un saint ? Et comment pourrait-elle refuser elle-même ce que François lui demande, et être insensible à la confiance qu'il lui témoigne, puisqu'elle exauce jusqu'aux plus grands pécheurs, et qu'elle leur fait tous les jours sentir les salutaires effets de sa miséricorde ? Je dis plus ; puisque, outre sa piété maternelle, son intérêt même et son propre honneur l'engageait à seconder François, et était un nouveau motif pour entrer dans ses vues, et pour travailler à les faire heureusement et promptement réussir.

Car de quoi s'agissait-il dans la concession de cette indulgence que demandait saint François ? de sanctifier une église depuis longtemps érigée sous le nom de Marie, et sous le glorieux titre de Notre-Dame des Anges ; de rétablir le culte que tant de fois la reine du ciel y avait reçu, et qui commençait à s'abolir ; de le renouveler, de le ranimer, de le rendre plus solennel et plus universel : voilà ce que François avait entrepris. Il voyait l'autel de sa sainte mère dans un abandon qui la déshonorait et qui le touchait : et combien de fois, à ce spectacle, s'écria-t-il : *Zelus domus tuæ comedit me*

(Joan., II) : Ah ! vierge si vénérable et si aimable, c'est le zèle de votre maison qui me dévore. Puisqu'elle est à vous, il faut qu'elle soit digne de vous : *Domum tuam decet sanctitudo* (Ps. XCII) ; il faut que vous y receviez les hommages qui vous sont dus, et que tous les peuples y viennent en foule. Mais, pour y attirer les peuples, de quel moyen se servira-t-il ? Sera-ce par une vaine curiosité qu'il les engagera ? sera-ce par la magnificence et l'éclat d'un superbe et nouvel édifice ? sera-ce par la pompe et la variété des ornements ? non, chrétiens, on n'y verra briller ni l'argent ni l'or. Mais, si les vœux de François sont accomplis, cette maison abandonnée sera désormais, par un privilège particulier, et obtenu du père des miséricordes, un lieu d'indulgence et de rémission. Ce sera tout ensemble, et le refuge des pécheurs, et la demeure des saints : le refuge des pécheurs, qui, contrits et pénitents, y recevront l'entière abolition de leurs dettes, et qui, touchés de cette espérance, s'y rendront de toutes parts ; la demeure des saints, de ces fervents compagnons de François, dont les exemples se répandront au dehors, gagneront les cœurs, et par un charme secret attireront aux pieds de Marie et de son autel les villes et les provinces. Marie donc y était intéressée ; et, en priant pour saint François, elle priait en quelque sorte pour elle-même, puisqu'il était question du rétablissement d'un temple bâti sous l'invocation de son nom.

Ce n'est pas tout : mais je prétends qu'elle ne s'y trouvait pas moins fortement portée par un autre intérêt encore plus cher ; car elle avait à prier en faveur d'un ordre religieux qui, de tous les ordres de l'Eglise, devait être dans la suite des siècles un des plus déclarés et des plus ardents défenseurs des privilèges de cette Vierge et de ses illustres prérogatives ; elle avait à lui procurer, par une reconnaissance anticipée, un des plus grands avantages, et l'une des grâces les plus singulières qu'il pût attendre du ciel, qui est l'indulgence de ce jour. Vous me demandez en quoi cet ordre si célèbre a fait voir son zèle pour l'honneur de la Mère de Dieu ; et moi je vous demande en quoi il ne l'a pas fait paraître ? Oublions tout le reste, et arrêtons-nous à un seul point, qui renferme tous les autres. C'est ce saint ordre, vous le savez, mes chers auditeurs, qui le premier a fait une profession publique de reconnaître et de soutenir l'immaculée conception de la Vierge ; c'est lui qui l'a prêchée dans les chaires avec l'applaudissement des peuples, lui qui l'a défendue dans les écoles et les universités, lui qui l'a fait honorer dans le christianisme, et célébrer par des offices approuvés du saint-siège. Oui, c'est à l'ordre de Saint-François que Marie est redevable de cette gloire. Avant cet ordre sacré, il était permis de dire et d'enseigner que la Mère de Dieu n'avait pas été exempte elle-même de la tache originelle, qu'elle avait eu dans sa conception le sort commun des hommes, qu'elle avait été comme les autres à ce moment sous l'empire du péché ; mais, depuis

que François a paru au monde, depuis que ses enfants y sont venus, et que tant de maîtres se sont fait entendre, ce qu'il était libre de publier est proscrit de nos instructions et de nos prédications. L'Eglise ne peut plus souffrir ce langage; elle consent qu'on relève la très-pure conception de la Vierge, qu'on en instruisse les fidèles, qu'on les affermis dans cette créance si conforme à leur piété et si avantageuse à la Mère de leur Sauveur: mais quiconque oserait autrement s'expliquer en public, elle le désavoue comme un téméraire; que dis-je? elle le frappe de ses anathèmes les plus rigoureux, et le rejette comme un rebelle. Or, dites-moi si nous devons être surpris que Marie, en vue de tout cela, ait favorisé cet ordre séraphique d'une protection toute spéciale, et que le père ait reçu d'elle une assistance particulière, lorsqu'il lui préparait autant de hérauts et de zélateurs de sa gloire, qu'il devait avoir dans la suite des âges d'héritiers et de successeurs?

Heureux, chrétiens, si nous avons le même zèle pour cette sainte Mère, et la même confiance en sa miséricorde! car ce n'est point en vain qu'on l'honore, lorsqu'on l'honore de cœur et en effet; ce n'est point en vain qu'on se confie en elle, lorsque c'est une confiance solide et chrétienne. Or, qu'est-ce que l'honorer de cœur et d'effet? c'est, comme François, ne s'en tenir pas à de stériles paroles, ni à quelques prières que la bouche récite, mais faire honneur à son service par la pureté de nos mœurs et la ferveur de notre piété; et qu'est-ce que se confier en elle solidement et chrétiennement? c'est à l'exemple de François, ne pas tellement compter sur elle et sur son secours, qu'on abandonne le soin de soi-même; mais concourir avec elle, agir avec elle, seconder sa vigilance maternelle, comme nous demandons qu'elle soutienne notre faiblesse et qu'elle seconde nos efforts. Si c'est ainsi que nous avons recours à Marie, et que nous nous dévouons à elle, il n'y a rien que nous n'en puissions espérer. Mais que faisons-nous? parce que nous savons qu'elle peut tout auprès de Dieu, nous nous reposons de tout sur sa médiation; parce que nous avons entendu parler de tant de miracles qu'elle a opérés, nous nous promettons les mêmes faveurs, sans y apporter les mêmes dispositions; c'est assez que nous soyons fidèles à quelques pratiques d'une dévotion présomptueuse et mal réglée, pour nous tenir quittes de toute autre chose. Abus, mes chers auditeurs, et erreur: ce serait donner à la médiation de la Mère, plus de vertu qu'à la médiation du Fils: car Jésus-Christ même, notre souverain médiateur, avec tous ses mérites, ne nous a pas dispensés de travailler et de coopérer nous-mêmes à notre salut; et de là jugeons, si c'est une espérance bien fondée, lorsque, sans rien faire, ou pour détourner les foudres du ciel, ou pour obtenir ses grâces, nous nous flattons d'avoir une ressource assurée dans l'intercession de la Mère de Dieu. Nous avons vu comme saint François pria

pour les pécheurs, comment Marie intercédait pour saint François, voyons maintenant ce que Jésus-Christ accorda à la prière de l'un et de l'autre. Je soutiens que c'est un des dons du ciel les plus excellents, et je conclus par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Nous avons, chrétiens, dans notre religion, des articles de créance bien surprenants; mais j'ose dire qu'entre les autres, la foi d'une indulgence plénière n'est pas ce qui doit moins nous étonner; elle nous découvre des effets de miséricorde si extraordinaires, que, sans la révélation divine et sans l'autorité de l'Eglise, nous ne pourrions soumettre nos esprits à croire un point qui passe toutes nos vues, et qui est au-dessus de toutes nos espérances. Je n'entreprends pas de pénétrer ces mystères de grâces, et la brièveté du temps m'oblige à les présupposer; je ne vous dirai point qu'il est prodigieux qu'un Dieu jaloux de sa gloire et de sa justice, comme est le nôtre, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte, la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession de l'indulgence; je ne m'arrêterai point à exalter le mérite et la grandeur de ce bienfait, capable d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons, puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats que peut imaginer une créature rebelle, eût-il mérité tous les tourments de l'enfer, dès là qu'il gagne entièrement l'indulgence plénière, se trouve tout à coup pleinement quitte devant Dieu, peut se glorifier de ne devoir plus rien à la justice de Dieu, paraît aussi net et aussi pur aux yeux de cette souveraine majesté, que s'il sortait des eaux du baptême; qu'il est dans la même disposition, pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs, lorsqu'ils venaient de répandre leur sang; et si vous, qui m'écoutez, chrétiens, vous avez eu aujourd'hui le bonheur de recevoir la grâce de l'indulgence attachée à cette Eglise, voilà l'état où vous êtes, et qui fait que je vous considère, non plus comme des hommes pécheurs, mais comme des sujets sur qui Dieu a déployé toute sa magnificence, et à qui il ne manque plus que la couronne d'immortalité. Mais encore une fois, n'insistons pas là-dessus, et contentons-nous d'admirer la bonté divine, qui, touchée de la prière d'un seul homme, je dis de François d'Assise, soutenu du suffrage de Marie, condescendit à lui accorder une telle grâce pour tous les hommes: car jamais le Seigneur accorda-t-il rien de semblable à Moïse, à David, à tous les patriarches de l'ancienne loi? Moïse sollicita auprès de Dieu le pardon d'une petite troupe de criminels, et à peine l'obtient-il: David même intercède pour un peuple innocent, et il est refusé: n'en soyons pas surpris, mes chers auditeurs. Quand Moïse et David priaient, Dieu n'avait pas ouvert tous ses trésors; c'étaient des saints de l'ancienne loi, où la justice régnait encore; et Jésus-Christ nous assure que le plus

petit dans la loi nouvelle devait être plus grand qu'eux. Or, quel est ce plus petit ? c'est François, qui lui-même a choisi et voulu porter ce nom dans le royaume de l'Eglise, et dont nous pouvons dire en cesens : *Qui minor est in regno celorum (Matth., XI)*.

Cependant, chrétiens, pour ne vous pas renvoyer sans quelque connaissance du don inestimable qu'il reçut de Dieu, parcourons-en les prérogatives, elles sont rares et singulières ; mais n'est-il pas étrange que la plupart les ignorent. Lors même qu'ils prétendent en profiter ? Je vais, dans une courte exposition, vous en instruire, afin de remplir mon devoir, et que vous puissiez satisfaire au vôtre : appliquez-vous. Je prétends que, de toutes les indulgences, celle-ci est une des plus assurées et des plus authentiques qu'il y ait dans l'Eglise : pourquoi ? parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ : premier privilège qui lui est particulier ; parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains : autre privilège qui la distingue ; parce que c'est une indulgence répandue parmi tout le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes et de sensibles accroissements de piété : dernier privilège, qui nous la doit rendre infiniment précieuse. Reprenons.

Indulgence immédiatement accordée par Jésus-Christ. Il est vrai, le vicaire de Jésus-Christ peut accorder une indulgence ; mais, quelque autorité qu'il ait pour dispenser aux fidèles les dons de Dieu, l'indulgence qu'il accorde peut quelquefois n'être de nulle vertu, parce qu'elle peut manquer ou d'une cause suffisante, ou d'une autre condition essentiellement requise : ainsi le déclare la théologie. Mais une indulgence directement et spécialement accordée par Jésus-Christ, doit être infallible : car cet Homme-Dieu ne connaît-il pas toute l'étendue de son pouvoir, n'agit-il pas toujours selon les règles de sa sagesse éternelle ; et d'ailleurs, étant le maître absolu de ses grâces, n'est-il pas, dans la distribution qu'il en fait, au-dessus de toute loi, et n'en peut-il pas disposer comme il lui plaît ? Or, voilà le premier avantage de l'indulgence dont je parle : ce fut Jésus-Christ en personne qui l'accorda à saint François ; mais du reste, et c'est ce que je vous prie d'observer, en obligeant François d'en communiquer avec le souverain pontife, et de se soumettre là-dessus à son discernement et à ses lumières. Marque indubitable qu'il n'y eut rien, ni dans la concession, ni dans la publication de cette indulgence, que de solide, que de bien fondé, que de conforme à l'esprit de Dieu. C'est ainsi que Jésus-Christ agissait, vivant parmi les hommes ; c'est ainsi qu'après avoir guéri les malades, il leur recommandait de se présenter aux prêtres : *Ite, ostendite vos sacerdotibus (Luc., XVII)*. Dépendance de l'Eglise, qui fut toujours et qui est encore le caractère spécial à quoi l'on doit discerner les œuvres de Dieu ; et j'aurais ici, chrétiens, une belle occasion de vous faire remarquer

l'aveuglement de nos hérétiques. Car, prenez garde, l'hérétique rejette les indulgences, et saint François en publie une. Sur quoi se fonde l'hérétique ? sur ce que l'esprit de Dieu lui a révélé, dit-il ; et sur quoi se fonde saint François ? sur ce qu'il a appris et reçu de Dieu même. Voilà de part et d'autre le même langage ; mais voyez la différence : elle est essentielle. Car l'hérétique se fonde sur un esprit de Dieu, ou plutôt sur une révélation de Dieu, dont il se fait lui-même le juge, et qu'il ne veut soumettre à nul autre jugement. En quoi il s'attribue de plein droit un pouvoir dont il ne peut produire aucun titre légitime ; en quoi, pour ne rien dire de plus, il s'expose évidemment à l'erreur, puisque rien n'est plus sujet à nous tromper, et par conséquent ne nous doit être plus suspect, que notre sens propre ; en quoi il renverse toute subordination, tout ordre, et jette le troupeau de Jésus-Christ dans une affreuse confusion, puisque ce principe une fois établi, chacun, sans égard à nulle puissance supérieure, se trouvera maître de s'attacher à ses idées, et de les suivre comme autant de vérités incontestables. Mais, par une règle toute contraire, l'esprit de Dieu, ou si vous voulez, la révélation de Dieu, sur quoi s'établit saint François, est une révélation sûre et hors de soupçon : pourquoi ? parce que c'est une révélation soumise au tribunal de l'Eglise, et reconnue, approuvée par toute l'Eglise. Quelle est donc la témérité, je devrais dire l'extravagance de l'hérétique, de vouloir qu'on le croie sur son esprit, qui est un esprit particulier, et de trouver mauvais que saint François soit cru sur le sien, qui est un esprit universel ?

Mais le moyen que l'esprit de François ne fût pas suivi, comme il l'a été de tous les fidèles, après les miracles authentiques par où Dieu lui a rendu, et à l'indulgence qu'il publioit, des témoignages si sensibles et si éclatants ? N'attendez pas de moi que j'entre ici dans un détail de faits que l'histoire vous apprendra, et dont elle conservera le souvenir jusques à la fin des siècles. Je sais qu'il y a de ces esprits mondains et prétendus forts, qui, par la plus bizarre conduite, veulent des miracles pour croire, et ne veulent croire nul miracle ; qui, pour éviter un excès, donnent dans un autre beaucoup plus dangereux ; c'est-à-dire qui, pour ne se laisser pas entraîner aux erreurs populaires par une crédulité trop facile, s'obstinent contre les faits les plus avérés par une incrédulité opiniâtre ; qui ne reconnaissent ni les miracles des premiers siècles, parce qu'ils sont trop éloignés d'eux, ni ceux de ces derniers siècles, parce qu'ils sont trop près d'eux, comme si de nos jours le bras de Dieu s'était raccourci ; qui néanmoins voudraient d'ailleurs réduire tout au témoignage de leurs yeux, comme s'il n'y avait rien de croyable dans le monde que ce qu'ils ont vu ou que ce qu'ils voient ; comme si Dieu, pour les convaincre, devait faire sans cesse de nouveaux prodiges ; comme s'il fallait, à un esprit droit et sage, d'autres preuves qu'une tradition com-

mane, et appuyée sur la parole de tant de témoins. Non, mes chers auditeurs, ne nous piquons point de cette prudence profane, si contraire à la docilité chrétienne; ne croyons pas sans raison à tout esprit; l'Apôtre nous en a avertis, et c'est l'avis que je vous donne moi-même; mais aussi, sans raison, ne nous faisons pas une maxime générale de contredire tout ce qui ne se trouve pas conforme à nos vues, et qui nous paraît hors des voies ordinaires. Quand donc on nous parle de ces merveilles, qui ne purent avoir d'autre principe que la toute-puissance de Dieu, et qui servirent à François de gages certains pour confirmer la grâce qu'il avait obtenue, et pour en attester la vérité; quand on nous raconte en particulier ce qu'éprouva l'évêque d'Assise, lorsqu'au milieu de tout le peuple assemblé, sur le point de publier l'indulgence de Portiuncule, et voulant la limiter au nombre de dix années, il ne put jamais prononcer une parole, et se sentit forcé de déclarer solennellement qu'elle était perpétuelle; quand on nous fait le récit de tant d'autres événements miraculeux, adorons la vertu divine qui opère de telles œuvres, et rendons à la vérité reconnue et si solidement prouvée, l'humble et le juste hommage de notre soumission.

Mais de quoi, mes chers auditeurs, nous devons surtout bénir le Seigneur, c'est des admirables progrès et des fruits de grâce qu'a produits dans les âmes la sainte indulgence dont je voudrais ici vous faire connaître toute la vertu; elle s'est répandue dans toutes les parties du monde: et qui peut dire les salutaires et heureux changements qu'elle y a opérés? Les peuples l'ont reçue avec respect, l'ont recherchée avec ardeur, s'en sont servis pour la réformation et la sanctification de leurs mœurs. Combien de pécheurs ont profité de ce don de Dieu, non-seulement pour acquitter leurs dettes passées, mais pour se mettre en garde et se fortifier contre l'avenir, pour rompre une habitude criminelle qui les tyrannisait, pour éteindre le feu d'une aveugle convoitise et d'une passion sensuelle qui les brûlait, pour reprendre la voie du salut qu'ils avaient quittée, et pour y marcher avec assurance? combien de chrétiens lâches et timides, au pied de l'autel où ils étaient venus se laver dans ce bain sacré, et recueillir ce précieux trésor, se sont tout à coup sentis animés, excités, transportés; ont formé le dessein d'une vie toute nouvelle; et, de froids et indifférents qu'ils étaient, sont sortis pleins de zèle et d'une ferveur qui les a soutenus durant tout le cours de leurs années? combien de justes ont puisé, dans cette source divine et intarissable, les plus pures lumières pour les éclairer, les plus hauts sentiments pour les élever, d'abondantes richesses qu'ils ont conservées, multipliées, fait croître au centuple pour l'éternité? Voilà ce que l'on a vu tant de fois, ce que l'on a tant de fois admiré, sur quoi tant de fois on s'est écrié: *Digitus Dei est hic* (*Exod. VIII*): Le doigt de Dieu est là. Mais aussi, chrétiens, parce qu'il n'y a rien de si

utile et de si saint où le relâchement de notre siècle ne se soit glissé, combien d'autres ont perdu et perdent encore un talent qu'il leur devrait être si cher, et que le père de famille leur met dans les mains pour le faire valoir? c'est avec cette dernière réflexion que je vous renvoie.

Je ne parle point de ceux qui, volontairement et de gré, consentent à se priver d'un bien qu'ils rechercheraient au-delà des mers, s'ils le savaient autant estimer qu'il mérite de l'être; gens terrestres et grossiers dans toutes leurs vues, insensibles aux intérêts de leur âme, plus avides d'un gain temporel et périssable, que de tous les dons du ciel et de toutes les indulgences de l'Eglise. Je n'en dis rien, parce qu'ils ne sont pas ici présents pour écouter ce que je dirais. Ce qu'ils négligent maintenant sera le sujet un jour de leurs regrets; et le traitement le plus doux qu'ils puissent espérer de Dieu, c'est de gémir longtemps dans ces flammes vengeresses où il faut expier après la mort ce que l'on n'a pas pris soin de purifier pendant la vie. Je parle donc seulement des autres, qui, plus fidèles en apparence et plus vigilants, ont pris, à ce qu'il semble, les mesures convenables, pour se disposer à l'indulgence qui leur est offerte. Je prétends que de ceux-là même il y en a un très-grand nombre à qui elle n'est point appliquée. Mais, dites-vous, ils ont fait ce qu'ils ont cru nécessaire pour cela: on les a vus aux tribunaux de la pénitence confesser leurs péchés; on les a vus à la table de Jésus-Christ participer aux saints mystères, et il y a lieu de penser qu'ils y sont venus en état de grâce. Tout cela est vrai, si vous le voulez, mes chers auditeurs; et néanmoins je m'en tiens toujours à ma proposition, et je dis qu'avec toutes ces dispositions, ils ne peuvent encore compter de s'être suffisamment et dignement préparés. Car il fallait renoncer pleinement au péché, c'est-à-dire il fallait renoncer, non-seulement au péché mortel, mais au véniel; non seulement à l'acte du péché, mais à toute affection au péché. S'il reste dans le cœur le moindre désir, la moindre attache criminelle et volontaire, fussiez-vous de toutes les sociétés, eussiez-vous part à toutes les dévotions, jamais vous ne recevrez le fruit d'une indulgence plénière. Ainsi l'enseigne toute la théologie, fondée sur ce principe de foi, que Dieu ne remet point la peine du péché, tandis que l'affection au péché persévère dans une âme. Or, disent les docteurs, l'indulgence plénière est une rémission générale de la peine due à tous les péchés. Donc elle suppose que toute affection au péché, pour léger qu'il soit, ait été détruite par un renoncement total et absolu. Condition essentielle, et condition bien raisonnable. Car Dieu vous dit: Cessez de vouloir m'offenser, et je cesserai de vouloir vous punir: est-il rien de plus juste? Mais, tout juste qu'il est, chrétiens, qui de vous l'a fait? soyez-en juges vous-mêmes, puisqu'il n'y a que vous-mêmes qui le puissiez savoir, et qui en puissiez juger. Cependant, ô mon Dieu! nous ne cesse-

rons point de rendre à votre infinie miséricorde de solennelles actions de grâces. Vous pourriez, au moment que nous nous séparons de vous par le péché, nous abandonner, et nous livrer à toute la rigueur d'une justice inexorable; mais vous nous présentez la pénitence comme un bouclier pour parer à vos coups et pour les détourner. Ce n'est point assez; et parce que la pénitence, en nous réconciliant avec vous, nous impose de longues et pénibles satisfactions, vous voulez bien encore sur cela, Seigneur, vous relâcher de vos droits; vous nous offrez l'indulgence, vous nous la faites annoncer par vos ministres, vous l'attachez aux exercices du christianisme les plus ordinaires et les plus faciles. Heureux, si nous entrons dans cette voie que vous nous ouvrez, et qui, au sortir de ce monde, doit nous conduire à vous, pour vous posséder éternellement. Ainsi soit-il.

SERMON XVI.

POUR LA FÊTE DE SAINT LOUIS ROI DE FRANCE.

Quis similis tui in fortibus, Domine, quis similis tui? magnificus in sanctitate.

Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous qui êtes arand et magnifique dans votre sainteté! (Exod., ch. XV.)

C'est ainsi que parla Moïse, quand il vit l'éclatant miracle que Dieu, par son ministre, avait opéré en faveur des enfants d'Israël, les tirant de l'Egypte, et divisant les eaux de la Mer Rouge, pour les faire passer au milieu des abîmes où leurs ennemis devaient être submergés. Je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour faire l'éloge d'un roi, qui, par une heureuse et singulière conformité, non-seulement avec Moïse, mais avec Dieu même, dont le zèle l'animait, a porté jusque dans l'Egypte ses armes victorieuses, s'y est rendu redoutable aux ennemis du nom chrétien, y a fait des miracles de valeur, aussi bien que de piété, pour la délivrance du peuple de Dieu. Moïse, saisi d'étonnement à la vue du prodige dont il était témoin, s'écrie que Dieu est magnifique dans sa sainteté, et il nous donne par là une des plus hautes idées que nous puissions concevoir de l'excellence de Dieu. Il ne dit pas que Dieu est magnifique dans les trésors de sa sagesse, dans les œuvres de sa puissance, dans les effets de sa miséricorde, ni dans aucun autre de ses divins attributs. Il s'arrête à la sainteté : *Magnificus in sanctitate*; et nous ne devons pas en être surpris, dit saint Chrysostome, expliquant ce passage. Car la sainteté est, dans les attributs de Dieu, ce qu'il y a de plus parfait, de plus grand, de plus adorable; et même tous les autres attributs que Dieu possède ne sont dignes de nos adorations, que parce qu'ils sont inséparables de sa sainteté. D'où il s'ensuit que la magnificence de la sainteté est en Dieu, comme la grandeur de la grandeur même, et comme la perfection de la perfection même. Moïse avait donc raison de demander à Dieu : Qui d'entre les forts, ô Sei-

gneur! est semblable à vous, et qui d'entre les hommes de la terre a l'avantage de participer à cette magnifique sainteté dont vous êtes l'exemplaire et le modèle? *Quis similis tui? magnificus in sanctitate.* Or, j'ose ici répondre en quelque manière à cette question. Car j'ai à vous produire un saint dans la personne duquel vous avouerez que ce caractère (selon la mesure que Dieu veut bien le communiquer à la créature, et lui en faire part) a éminemment paru. C'est l'incomparable saint Louis, dont nous célébrons la fête, et qui, par un effet de la grâce de Jésus-Christ, est parvenu à cette divine ressemblance : *Magnificus in sanctitate.* C'a été un homme magnifiquement saint, héroïquement saint, et, si j'ose me servir de cette expression, royalement saint. Voilà tout le fond de son panégyrique. Il fallait être pour cela aussi élevé dans le monde que saint Louis : car pour nous, chrétiens, dans la médiocrité des conditions où Dieu nous a fait naître, ce titre ne nous convient pas. Nous pouvons bien et nous devons être humbles dans la sainteté, fidèles dans la sainteté, sincères dans la sainteté, constants et fermes dans la sainteté; mais il ne nous appartient pas d'être magnifiques dans la sainteté. C'est le privilège des grands, quand il plaît à la Providence d'en faire des saints; et, entre ceux que Dieu a choisis pour les sanctifier sur le trône, c'est la louange particulière de notre saint. Car, dans les principes de la vraie religion, nous pouvons dire en quelque sorte de saint Louis ce que les Romains idolâtres disaient de leurs empereurs qui avaient été mis au nombre des dieux : *Reliquos Deos accepimus, Cæsares dedimus* : Pour les autres dieux de l'empire, disaient-ils, nous les avons reçus du ciel; mais, pour ceux-ci, qui étaient nos princes, le ciel les a reçus de nous. Et moi je dis : Pour les autres saints que nous honorons dans le monde chrétien, l'Eglise nous les a donnés; mais pour saint Louis, c'est la France qui l'a donné à l'Eglise. Nous avons donc tous comme Français, une obligation spéciale de l'honorer, et nous en avons une encore plus étroite et plus indispensable de l'imiter. Car sa sainteté, quoique royale et magnifique, ne laisse pas, comme vous verrez, d'être aussi bien que celle de Dieu, un exemple pour nous; et c'est à moi de vous appliquer cet exemple, après que nous aurons demandé les grâces et les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

C'est un sentiment, chrétiens, très-injurieux à la Providence, de croire qu'il y ait dans le monde des conditions absolument contraires à la sainteté, ou que la sainteté par elle-même puisse avoir quelque chose d'incompatible avec les engagements de certaines conditions et de certains états, dont il faut néanmoins reconnaître que Dieu est l'auteur. Or, pour vous détromper d'une erreur si dangereuse, il me suffit de vous mettre devant les yeux l'exemple de saint Louis : et voici toute la preuve de ce que je prétends

établir dans ce discours pour votre instruction et pour l'édification de vos âmes. Saint Louis a été sur la terre un grand roi et un grand saint : on peut donc être saint dans tous les états et dans toutes les conditions du monde : raisonnablement sensible et convaincant ; car enfin, s'il y avait dans le monde une condition difficile à accorder avec la sainteté, il est évident, et vous en convenez vous-mêmes, que ce serait la royauté. Cependant, grâce à la providence de notre Dieu, la royauté n'a point empêché saint Louis de parvenir à une éminente sainteté, et la sainteté éminente à laquelle saint Louis est parvenu ne l'a point empêché de remplir dignement et excellemment les devoirs de la royauté. Je dis plus : ce qui a rendu saint Louis capable d'une si haute sainteté, c'est la royauté, et ce qui l'a mis en état de soutenir si honorablement la royauté, c'est la sainteté. En deux mots, saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a eu le don de faire servir sa dignité à sa sainteté : ce sera la première partie ; saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité : ce sera la seconde partie. Deux vérités dont je tirerai, pour notre consolation, deux conséquences également touchantes et édifiantes : l'une, que l'état de vie où nous sommes appelés est donc, dans l'ordre de la prédestination éternelle, ce qui doit le plus contribuer à nous sanctifier devant Dieu ; l'autre, que notre sanctification devant Dieu est donc le plus sûr et le plus efficace de tous les moyens pour nous rendre nous-mêmes selon le monde, parfaits et irrépréhensibles dans l'état de vie où nous sommes appelés. C'est un roi qui va nous apprendre l'un et l'autre : appliquez-vous.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque manière que nous concevions la sainteté, et quelque plan que nous nous en fassions, être saint, selon toutes les règles de l'Écriture, c'est avoir pour Dieu un zèle fervent, accompagné d'une humilité profonde ; c'est aimer son prochain, non pas de parole, mais en vérité et par œuvres, en lui rendant tous les devoirs d'une charité tendre et efficace ; c'est être sévère à soi-même, et, comme parle le grand Apôtre, crucifier sa chair avec ses passions et ses désirs déréglés par la pratique d'une mortification solide. Arrêtons-nous là, chrétiens, pour reconnaître les grâces extraordinaires, les grâces prévenantes et surabondantes, les grâces victorieuses et miraculeuses dont Dieu a comblé saint Louis. En effet, ces trois choses essentielles, en quoi je prétends, avec saint Jérôme, que la vraie sainteté consiste, sont celles qu'on a toujours cru d'une plus difficile alliance avec la grandeur du monde, et pour lesquelles la condition des grands du monde a toujours eu plus particulièrement besoin de la toute-puissante grâce de Jésus-Christ. Car voilà, dit saint Jérôme, depuis la corruption du péché, les trois désordres et les funestes écarts de la grandeur mondaine : par l'énorme abus que nous en fai-

sons, elle nous devient, à l'égard de Dieu, la source d'un secret orgueil, qui nous fait perdre l'humilité et le zèle de la religion ; elle nous donne, à l'égard du prochain, une dureté de cœur qui nous rend insensibles aux maux d'autrui, et qui étouffe en nous la compassion et la miséricorde ; elle nous inspire, à l'égard de nous-mêmes, un amour-propre sans mesure, qui va jusqu'à nous faire secouer le joug de la pénitence et de l'austérité chrétienne : effets malheureux que les saints ont déplorés, et dans la vue desquels David a tremble. Or, par un visible miracle de la grâce de Jésus-Christ, cette grandeur du monde si dangereuse n'a point été, dans la personne de saint Louis, sujette à ces désordres, puisqu'elle n'a point empêché que saint Louis n'ait été un prince parfaitement dévoué à Dieu, n'ait eu pour son peuple le cœur d'un père charitable, n'ait exercé contre soi-même toute la sévérité de l'Évangile ; disons mieux, puisque la grandeur même souveraine n'a servi qu'à faire paraître saint Louis humble devant Dieu avec plus de mérite, charitable envers son prochain avec plus d'éclat, sévère à soi-même avec plus de force et plus de vertu : d'où je conclus que la royauté, bien loin d'avoir été en lui un obstacle à la sainteté, fut au contraire le grand moyen par où il s'éleva à la plus héroïque sainteté. Entrons là-dessus dans un détail qui vous convaincra et qui vous instruira.

Saint Louis, le plus grand des rois, a été devant Dieu le plus soumis et le plus humble des hommes. C'est ce qu'il a posé pour fondement de tout l'édifice de sa perfection ; voilà la pierre ferme sur laquelle, comme un sage architecte, il a bâti. Son humilité, qui fut sa vertu dominante, fit que ce saint monarque, malgré sa souveraineté, ou plutôt par la raison même de sa souveraineté, ne se considéra jamais dans le monde que comme un sujet né pour dépendre de Dieu et pour obéir à Dieu. Il était roi, et il était chrétien ; mais, accoutumé à peser ces choses dans la balance du sanctuaire, il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi ; parce qu'être roi, disait-il, c'est être, mais à titre onéreux, le maître des hommes ; et être chrétien, c'est être, par un solennel et éternel engagement, serviteur de Jésus-Christ. Or, cette servitude qui l'attachait à Jésus-Christ, lui paraissait mille fois plus honorable, mille fois plus estimable et plus aimable que la domination de tout l'univers. De là vient qu'il se glorifiait hautement de ce nom de chrétien, et qu'il avait, comme chrétien, une vénération particulière, une tendre dévotion, une prédilection pour le lieu où il avait reçu le saint baptême. C'est pour cela, qu'entre toutes les villes de son royaume, celle de Poissy lui était si chère ; et que, pour satisfaire sa piété, supprimant tous les autres noms qui marquaient sa puissance sur la terre, il se contentait souvent de signer *Louis de Poissy*, parce que c'était là, par une seconde naissance, infiniment plus illustre que la première, qu'il se souvenait d'avoir été régénéré en Jésus-Christ ; là où il savait que

son nom avait été écrit dans le livre de vie, et mis au nombre des fidèles pour être écrit dans le ciel. Tel était, dis-je, le sentiment qu'il avait de sa profession de chrétien. Au contraire, celle de roi ne lui parut jamais que comme un fardeau pesant, que comme un poids terrible, dont il était chargé, et sous lequel il gémissait; n'y trouvant point d'autre avantage que de se voir par là dans une indispensable obligation d'être encore plus sujet à Dieu que ses sujets mêmes. Car pour-quoi suis-je roi, ajoutait-il, sinon pour faire régner Dieu, pour établir, pour maintenir, pour amplifier l'empire de Dieu? C'est pour cela qu'il m'a choisi; et ce caractère de roi, qui, par rapport aux hommes que je gouverne, est un caractère de prééminence et de supériorité, par rapport à Dieu, au nom de qui je les gouverne, n'est pour moi qu'une dépendance, mais une dépendance salutaire, et dont je fais tout mon bonheur. Voilà comment en jugeait saint Louis; et voilà ce qu'il enseignait à Philippe, son fils, héritier de sa couronne; voilà ce qu'il lui inspirait: le respect de Dieu et le mépris de la vaine grandeur du monde. Or, de là, mes chers auditeurs, procédait ce zèle admirable qu'il eut toujours pour tout ce qui concernait la gloire de Dieu et de son culte; de là, ce zèle pour la propagation de l'Évangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Église, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévorait, et qui lui faisait regarder toutes les injures faites à Dieu comme des outrages faits à lui-même; en sorte que jamais homme n'eut plus de droit que lui de dire, comme David: *Zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (Ps. LXVIII). Zèle des intérêts de Dieu, fondé sur cette grande maxime de religion dont il avait l'âme pénétrée, qu'être roi, c'était être, par office, le ministre de Dieu, et l'exécuteur en chef des ordres de Dieu. Je reprends, et suivez-moi.

J'ai dit zèle de la propagation de l'Évangile. Car n'est-ce pas ce qui détermina saint Louis à ces longs et fameux voyages qu'il entreprit pour faire la guerre aux ennemis du nom chrétien? Consulta-t-il, pour s'y résoudre, une autre sagesse que celle dont furent remplis les apôtres, lorsqu'ils formèrent le dessein d'aller jusqu'aux extrémités du monde pour y porter le flambeau de la foi? et, quand ce saint monarque, s'oubliant lui-même, sacrifiant sa santé, exposant sa vie, sortait de son royaume pour passer les mers, avait-il autre chose en vue que l'accroissement du royaume de Jésus-Christ? Avec quel soin ne s'employa-t-il pas, et dans la Palestine, et dans l'Égypte, à la conversion des Sarrasins? Combien n'en gagna-t-il pas à Dieu; et, quand ces infidèles venaient à lui pour embrasser le christianisme, avec quelle joie ne les recevait-il pas, les prenant sous sa protection royale, les comblant de grâces, leur offrant et leur assurant des établissements en France, se chargeant de pourvoir à leur

instruction, et les regardant comme ses plus chères conquêtes, parce que c'étaient, disait-il, autant de sujets qu'il gagnait à Jésus-Christ et à son Église? Un roi comme saint Louis, plein de cet esprit, n'était-il pas un apôtre dans sa condition; et mourant, martyr de son zèle, comme il mourut dans la dernière de ses expéditions, aussi apostolique qu'héroïque, ne pouvait-il pas, avec une humble confiance et sans présomption, dire, après saint Paul, qu'il n'était en rien inférieur aux plus grands des apôtres?

J'ai dit zèle de la discipline de l'Église. Que ne fit pas saint Louis pour la rétablir dans le clergé de France, et avec quelle bénédiction et quel succès n'y travailla-t-il pas? Un des scandales du clergé était, dans ce temps malheureux, la simonie: avec quelle autorité ne retrancha-t-il pas ce désordre, par cette célèbre ordonnance, ou pragmatique-sanction, que nous gardons encore comme un trésor, et que nous pouvons bien mettre au nombre de ses précieuses reliques, puisque c'est son ouvrage, et un des plus saints monuments qu'il nous ait laissés. L'abus des biens ecclésiastiques était, si j'ose parler ainsi, l'abomination de la désolation dans le lieu saint: avec quelle prudence et quelle force n'y chercha-t-il pas le remède, ayant convoqué pour cela un concile à Paris, où il fit faire, sur le sujet des bénéfices, des réglemens contre lesquels ni le temps, ni les coutumes ne prescriront jamais? réglemens dont il voulut être le premier et le plus religieux observateur, s'étant même ôté le pouvoir d'en dispenser, et, par un serment solennel, s'étant obligé à n'avoir jamais sur cela nulle acception de personne; réglemens, si je les rapportais, qui confondraient le relâchement de notre siècle, et peut-être même sa prétendue sévérité. Celui qui regarde la pluralité des titres, que saint Louis traitait de monstrueuse, ne suffrait-il pas pour nous humilier? Nous nous piquons sur les anciens canons d'exartitude et de sévérité chrétienne; mais nous nous en piquons en spéculation, et saint Louis, par son zèle, la mettait en œuvre.

J'ai dit zèle de l'intégrité et de l'unité de la foi. Car quelle horreur saint Louis n'eut-il pas de tout ce qui la pouvait troubler, et avec quelle fermeté ne s'éleva-t-il pas contre les hérésies de son temps? Quelle victoire ne remporta-t-il pas sur celles des Albigeois, à qui il acheva de donner le coup mortel? Dieu, pour combattre les erreurs qui commençaient dès lors à naître, et qui ont depuis inondé le monde chrétien, avait suscité les deux florissans ordres de Saint-François et de Saint-Dominique. De là vint l'estime et l'affection paternelle que saint Louis fit paraître envers l'un et l'autre, les ayant toujours honorés de sa bienveillance et de ses bienfaits, parce qu'il les regardait, disait-il, comme les boucliers de la foi catholique. Et parce que cela même leur avait attiré la haine et la persécution de certains esprits attachés à ce parti de la nouveauté, que fit saint Louis? il usa de tout son pouvoir pour

détruire ce parti, et il en vint à bout. Celui qui en était le chef avait composé un libelle schismatique où il décriait la profession religieuse. Saint Louis en poursuivit à Rome la condamnation, et le fit publiquement lacérer; non point par une simple raison d'Etat, pour prévenir les troubles qu'ont coutume de causer ces sortes de dissensions, mais par esprit de religion, parce que jamais il n'oublia qu'il était, comme roi chrétien, chargé devant Dieu du sacré dépôt de la foi, et que c'était à lui d'en maintenir l'unité et l'intégrité, en réprimant avec vigueur tout ce qui pouvait y donner la moindre atteinte.

J'ai dit zèle de la réformation et de la pureté des cœurs. Quelle ample matière ce seul article ne me fournit-il pas? Jusqu'au règne de saint Louis, le blasphème, quoique exécration, s'était rendu si commun, qu'il avait cessé ou presque cessé d'être en exécration. On en déplorait le désordre, mais on en remettait à Dieu le châtement. Avec quel courage saint Louis ne l'entreprit-il pas? vous savez le fameux édit qu'il fit publier contre les blasphémateurs, et la rigueur inflexible avec laquelle il voulut qu'on l'exécutât dans la personne d'un homme opulent, à qui il fit percer la langue, parce qu'il avait profané la sainteté et la majesté du nom de Dieu. Les mondains en murmurèrent; mais saint Louis ne compta pour rien d'être censuré par les mondains, pourvu que Dieu fût vengé. C'est lui qui, le premier de nos rois, défendit le duel, et qui, pour l'intérêt de Dieu, encore plus que de son Etat, en fit un crime punissable, après s'être instruit sur ce point dans une assemblée de prélats, et avoir reconnu que ces combats, si contraires à la tranquillité publique, étaient également opposés aux lois de la conscience et de la religion. C'est lui qui extermina l'usure, et qui en arrêta le cours par la sévérité des peines auxquelles il condamna sans remission les usuriers dans toute l'étendue de son royaume. Dites-moi un seul vice qu'il ait toléré. Il avait généralement pour tous les impies et tous les hommes vicieux, mais beaucoup plus encore pour les scandaleux, cette haine parfaite dont le prophète royal se faisait une vertu, quand il disait : *Perfecto odio oderam illos* (Ps. CXXXVI). Et, parce qu'il savait que les plus ordinaires asiles des hommes de ce caractère sont les maisons des grands (ah! chrétiens, la belle leçon, non-seulement pour les grands, mais absolument pour tous ceux qui sont chargés de la conduite des familles particulières), saint Louis, afin d'exercer dans l'ordre ce zèle de réforme que Dieu lui avait inspiré, commençait, selon la parole de l'Apôtre, par sa propre cour, qui pouvait bien alors être regardée comme la maison de Dieu : *Ut incipiat iudicium a domo Dei* (1 Petr., IV), c'est-à-dire qu'il faisait faire de temps en temps des informations juridiques de la vie et des mœurs de tous les officiers de sa cour, et, s'il s'en trouvait parmi eux de libertins, surtout de libertins par profession; s'il en découvrait de notés et décriés par leurs dé-

bauches, quelque mérite d'ailleurs qu'ils pussent avoir, il les éloignait de sa personne: étant convaincu qu'il ne pouvait ni ne devait faire nul fond sur la fidélité de ceux qui, par libertinage, avaient secoué le joug de Dieu; et ayant toujours pris pour règle cette grande maxime de David : *Non habitabit in medio domus meæ qui facit superbiam* (Ps. C) : Aucun de ceux qui méprisent Dieu n'habitera dans ma maison : et je n'aurai pour serviteur que celui qui, soumis à Dieu, marchera dans une voie droite et pure : *Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat* (Ibid.). Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fait l'essentiel et le capital de la sainteté d'un roi. Toutes les autres dévotions que saint Louis a pratiquées n'en ont été, pour ainsi dire, que l'accessoire. Il est vrai, saint Louis avait fait de son palais une maison de prière : dans ses plus importantes occupations, il assistait régulièrement à tout l'office de l'Eglise; et selon l'exemple du roi prophète, malgré la multitude des affaires, il rendait à Dieu plusieurs fois le jour le tribut et l'hommage de sa piété. Jusque dans ses camps et dans ses armées, la tente qu'on lui dressait était une espèce de sanctuaire où la divine Eucharistie reposait, aussi bien que l'arche, sous les tentes d'Israël. Avec quelle foi n'ouvrit-il pas le trésor de son épargne pour racheter de l'empereur de Constantinople la sainte couronne pour laquelle il eût donné toutes les couronnes du monde; et avec quelle humilité ne la porta-t-il pas lui-même, la tête et les pieds nus, dans l'auguste temple qu'il avait fait construire pour la placer, et où nous la révérons encore aujourd'hui? Tout cela était saint; mais, encore une fois, tout cela n'était en lui que les marques ou, tout au plus, que les effets de la sainteté. Ce qui l'a sanctifié comme roi, est ce zèle ardent qu'il a eu pour l'honneur de Dieu; et ce zèle n'eut de si merveilleux succès, que parce qu'il était soutenu de la puissance royale. Car, si saint Louis n'eût été roi, il n'eût jamais fait pour Dieu ce qu'il a fait. C'est ce que j'ai prétendu vous donner à entendre, quand j'ai dit que la royauté n'avait servi qu'à le rendre encore plus saint envers Dieu.

Suivant le même principe, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été si charitable envers son peuple, et qu'il ait aimé ses sujets comme ses propres enfants. Nous en avons dans sa vie des exemples dont vos cœurs seront attendris. N'était-ce pas un spectacle bien digne de Dieu et bien édifiant pour les hommes, de voir ce monarque dans la posture où son histoire nous le représente, assis au pied d'un arbre dans le parc de Vincennes, et recevant lui-même en personne les requêtes des veuves et des orphelins, consolant les misérables et les affligés, écoutant les pauvres et, sans distinction, rendant justice à tout le monde? Là un simple gazon lui tenait lieu de tribunal; mais ce tribunal, dans sa simplicité, avait quelque chose de plus vénérable que celui de Salomon. Saint Louis y était attaché par le motif d'une cha-

rité bienfaisante, dont les fonctions, quoique laborieuses, n'avaient rien pour lui d'odieux; car il présupposait toujours que Dieu l'avait fait pour son peuple, et non pas son peuple pour lui; et, dans cette vue, il se faisait, non-seulement un devoir et un mérite, mais un plaisir, de consacrer à ce peuple que Dieu lui avait confié, ses divertissements et son repos, sa santé même et sa vie. Oui, je dis sa vie, qui, toute nécessaire qu'elle était, ne lui fut jamais plus précieuse que celle de ses sujets. Il le montra bien dans sa prison, lorsque les Sarrasins lui ayant fait offre de le mettre en liberté, pourvu qu'il laissât tous les Français de sa suite dans les fers: A Dieu ne plaise, répondit-il, que je les abandonne; ils ont été les compagnons de ma fortune, je veux l'être de leurs souffrances; et, comme je ne souhaite d'être libre que pour eux, je ne puis consentir à l'être sans eux. Il le montra bien, lorsque, dans une autre rencontre, il s'offrit lui-même à demeurer prisonnier, pourvu qu'on renvoyât l'armée française, qui se trouvait sur le point de périr. Ce sont les miracles de sa charité rapportés dans la bulle de sa canonisation. Il s'agissait, après la journée de Masoure, qui fut une journée sanglante, d'enterrer les corps des soldats tués dans le combat. Tout le champ de bataille en était couvert, et ils remplissaient l'air d'une telle infection, que l'on n'osait presque en approcher. Allons, disait saint Louis, exhortant à cette œuvre de piété les seigneurs de sa cour, allons, ce sont nos frères, et ils sont morts pour Jésus-Christ. Si nous ne pouvons leur donner une sépulture digne d'eux, au moins qu'elle soit digne de nous. Il embrassait ces cadavres déjà corrompus, et les portait lui-même comme en triomphe. De quoi la charité chrétienne ne nous rend-elle pas capables? Je ne vous parle point de sa tendresse pour les pauvres, ni de son zèle pour le soulagement de leurs misères. Les monuments qui nous en restent vous l'apprennent bien mieux que moi. Les hôpitaux sans nombre qu'il a fondés, les somptueux établissements qu'il a faits pour toute sorte de malheureux, pour toute sorte d'indigents, pour toute sorte de malades, pour les orphelins, pour les veuves, pour les aveugles, pour les insensés, pour les vierges dans le péril, et pour les pécheresses converties; ses bonnes œuvres, dont toute la France est pleine, ses aumônes qui subsistent, et que l'Eglise universelle ne cessera jamais de publier: *Elemosynas illius enarrabit omnis Ecclesiarum sanctorum* (*Eccles. XXXI*); ses aumônes, dis-je, si j'ose m'exprimer ainsi, que la magnificence de sa charité a perpétuées, et dont les pauvres de Jésus-Christ vivent encore; tout cela vous prêche bien plus hautement que je ne le pourrais faire, la charité de saint Louis. Il me suffit de vous dire que cet amour tendre et affectueux envers les pauvres est un des points sur lesquels il semble que saint Louis, pour avoir trop suivi son zèle, ait eu plus besoin d'apologie. Mais ne lui est-il pas glorieux d'en avoir eu besoin sur un tel su-

jet? En effet, raisonnant selon les idées de la prudence charnelle, quelques-uns trouvaient qu'en se familiarisant trop avec les pauvres, il avilissait sa dignité. Mais il répondait avec saint Bernard, que les pauvres, selon l'Evangile, étant les enfants et les héritiers primitifs du royaume du ciel, un roi de la terre ne pouvait avoir avec eux trop de commerce, et qu'il ne devait pas rougir de paraître au milieu d'eux, puisque toute son ambition devait être de régner un jour avec eux: *Nec contemnendum regi vivere cum talibus, cujus tota ambitio est cum talibus regnare* (*Bern.*). Il est donc vrai, mes chers auditeurs, saint Louis, à en juger selon le monde, aima les pauvres avec excès. Il les logeait dans son palais, il les recevait à sa table, il les servait de ses mains, il leur lavait les pieds, il pensait leurs ulcères et leurs plaies, et tout cela, selon le monde, semblait peu convenir à sa condition. Mais il était persuadé que tout cela ne répondait pas encore et ne répondrait jamais à la sainteté de sa religion; que peut-être c'eût été trop pour un roi païen, mais que ce n'était pas encore assez pour un roi chrétien, et que le pauvre dans le christianisme étant, comme la foi nous l'enseigne, la vive représentation de Jésus-Christ, il n'y avait point de monarque qui ne dût, non-seulement l'aimer, mais le respecter.

Je serais infini, si j'ajoutais à cette immense charité pour le prochain l'austérité de saint Louis envers soi-même; austérité qui, dans la condition et le rang où Dieu l'avait fait naître, ne doit pas être considérée comme une simple vertu, mais comme un miracle de la grâce, et de la grâce la plus puissante de Jésus-Christ: austérité qui fit de saint Louis, sinon un martyr de la foi, au moins un martyr de la pénitence, mais de la pénitence la plus méritoire devant Dieu, puisqu'elle était jointe à une parfaite innocence. Le Fils de Dieu disait aux Juifs, en leur parlant de Jean-Baptiste: Qu'êtes-vous allés chercher dans le désert? un homme vêtu avec mollesse? c'est dans les palais des rois qu'on trouve ceux qui s'habillent de la sorte: *Ecce qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt* (*Matth., XI*). Mais souffrez, ô divin Sauveur! que votre proposition, quoique générale, ne soit pas aujourd'hui sans exception. Car j'entre dans la cour de saint Louis; et, bien loin d'y trouver un homme mollement vêtu, j'y trouve un roi couvert d'un affreux cilice, atténué de jeûnes, couché sous le sac et sur la cendre; un roi qui, pour se préserver de la corruption des plaisirs du monde, châtie son corps et le réduit en servitude; qui efface, par de rigoureuses mortifications, les plus légères taches de son âme; qui, non content de crucifier sa chair, et d'en faire une hostie vivante qu'il immole à Dieu chaque jour, tient son esprit dans une continuelle sujétion, toujours appliqué à combattre ses passions, à régler ses inclinations, à modérer ses désirs, à ne se rien permettre et à ne se rien pardonner; juge sévère de lui-même, parce qu'il n'est soumis au juge-

ment de personne. Voilà ce que je trouve, non dans le désert, mais dans la cour d'un roi; et voilà, mes chers auditeurs, ce que Dieu m'oblige à vous représenter dans cette fête, ou pour votre édification, ou pour votre condamnation. Pour votre édification, si vous savez en profiter; ou pour votre condamnation, si vous n'êtes pas touchés de cet exemple: voilà ce que Dieu vous opposera dans son dernier jugement. Un roi humble, un roi mortifié, un roi pénitent, tout saint qu'il est d'ailleurs, voilà ce qui vous confondra: ce ne sera plus la reine du midi qui s'élèvera contre vous: *Regina austri surget in judicio* (*Matth.*, XII); ce sera votre roi, qui, reprenant sur vous dans ce jour terrible tout son pouvoir et tous ses droits, prononcera des arrêts contre votre orgueil, contre vos relâchements et vos tiédeurs, contre votre dureté pour les pauvres, contre votre luxe et votre amour-propre. Que répondrons-nous, et de quelle excuse nous servirons-nous? Car, si saint Louis a pu être humble sur le trône, à quoi tient-il que nous ne le soyons dans des conditions où tout nous porte à l'humilité; dans des états où nous n'avons qu'à être raisonnables pour pratiquer l'humilité; ou, sans nous méconnaître nous-mêmes, nous ne pouvons oublier les engagements indispensables que nous avons à vivre dans l'humilité? Si saint Louis, au milieu des délices de sa cour, a pu être pénitent, qui nous empêche de l'être dans de continuelles épreuves où nous nous trouvons, dans les maladies, dans les souffrances, dans les pertes de biens, dans tous les accidents et toutes les disgrâces à quoi nous sommes exposés, et où il ne nous manque qu'une acception volontaire et une soumission chrétienne? Si saint Louis, dans la conduite des armées et le gouvernement d'un Etat, a pu conserver le recueillement intérieur et l'habituelle disposition d'une union intime avec Dieu, à qui nous en pouvons-nous prendre, si nous menons une vie dissipée et tout extérieure, dans les affaires et les menus soins qui nous occupent? A la vue de ce grand saint, quel prétexte même apparent pouvons-nous avoir pour nous dispenser d'être saints? avons-nous dans le monde de plus grands obstacles à surmonter, de plus violentes tentations à vaincre, des écueils plus funestes à éviter, et des ennemis plus redoutables à combattre? Ah! chrétiens, je le répète et je ne puis trop vous le redire: profitons de cet exemple; et, afin que Dieu, dans le jour de sa colère, ne s'en serve pas contre nous, servons-nous-en dès maintenant contre nous-mêmes. Convaincus par l'exemple de saint Louis (pratique excellente à laquelle je réduis tout le fruit de cette première partie), convaincus, par l'exemple de saint Louis, qu'il n'y a point dans le monde de condition où l'on ne puisse être chrétien et parfait chrétien, ne nous plaignons plus de celle où l'ordre de Dieu nous attache, et ne rejetons plus sur elle les dérèglements ni les imperfections de notre vie. Si nous savons, comme saint Louis, faire un bon usage de notre condition, bien loin qu'elle

soit un obstacle à notre salut, nous y trouverons des secours infinis pour le salut; bien loin qu'elle nous dissipe et qu'elle nous détourne de Dieu, nous y trouverons mille sujets de nous élever à Dieu, de nous soumettre à Dieu, d'accomplir les desseins de Dieu; bien loin qu'elle nous empêche de pratiquer les vertus chrétiennes, elle nous en fournira de fréquentes occasions: c'est-à-dire que nous trouverons sans cesse dans notre condition des occasions de pratiquer la pénitence, la patience, l'obéissance; des occasions de pratiquer la charité, la douceur, l'humilité. Providence de mon Dieu, que vous êtes adorable et que vous êtes aimable de nous faciliter ainsi les voies du salut éternel, et de nous avoir donné, dans la personne du saint roi que nous honorons, un modèle de perfection si engageant et si touchant! Ne la cherchons point, mes chers auditeurs, non plus que saint Louis, ne la cherchons point, cette perfection, hors de notre condition: c'est dans la royauté et sur le trône que saint Louis a trouvé la sienne; et c'est dans la médiocrité de l'état où Dieu nous a appelés, que nous trouverons la nôtre. La dignité de saint Louis lui a servi à relever sa sainteté, c'est ce que vous avez vu; et, par le plus heureux retour, sa sainteté lui a servi à relever sa dignité, c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les mondains ont eu, sur le sujet de la piété et de la sainteté chrétienne, les plus injustes et les plus malignes idées; et c'est de tout temps qu'il s'en est trouvé d'assez aveugles ou plutôt d'assez pervers, pour prétendre que la perfection évangélique, par les liaisons essentielles qu'elle a avec l'humilité, rendait les hommes incapables des grandes choses; qu'elle leur abattait le courage, qu'elle détruisait en eux les sentiments d'une noble et honnête émulation, qu'elle y affaiblissait les lumières de la prudence; en un mot, qu'en suivant ses lois, et s'attachant à ses principes, il était impossible de prospérer dans le monde. Erreurs renouvelées par un faux sage de ces derniers siècles, et tentation dangereuse dont l'esprit de mensonge s'est prévalu pour étouffer dans les âmes faibles les semences de la religion, et pour faire, sous le prétendu nom de politiques, un nombre infini de libertins et d'impies. Il ne fallait pas une moindre autorité que celle de saint Paul, pour renverser une doctrine si pernicieuse: et ce grand apôtre ne pouvait pas mieux la confondre, qu'en lui opposant la maxime contradictoire, et soutenant que la piété, sans avoir des vues basses et intéressées, est utile à tout: *Pietas ad omnia utilis* (*1 Tim.*, IV), et que c'est à elle que les avantages de la vie présente, aussi bien que ceux de la vie future, ont été promis: *Promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ* (*Ibid.*). Mais saint Paul, avec toute son autorité, aurait eu peut-être de la peine à nous persuader cette vérité, si Dieu n'avait pris soin de nous la rendre sensible en d'illustres exem-

ples. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que vous allez voir encore dans l'exemple de saint Louis, qui, tout saint roi qu'il était selon l'Évangile, n'a pas laissé d'être, selon le monde, non-seulement un grand roi, mais sans contestation un des plus grands rois qui jamais aient porté le sceptre. Je dis grand dans tous les états où la grandeur d'un souverain peut et doit être considérée. Car il a été grand dans la guerre, il a été grand dans la paix, il a été grand dans la prospérité, il a été grand dans l'adversité, il a été grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers, grand dans l'estime de ses ennemis mêmes, et tout cela par cette sainteté de vie qui reluisait dans sa personne, et qui, malgré la politique du monde, est le caractère de distinction qui l'a élevé au-dessus de tous les rois de la terre. J'ai donc droit de dire de lui, prenant la chose dans le second sens de la proposition que j'ai avancée, qu'il a été magnifique dans la sainteté : *Magnificus in sanctitate*. Encore un moment de votre attention.

Saint Louis, par une alliance rare et qui ne convient qu'aux héros, a été tout à la fois un roi guerrier et un roi pacifique; et comme tel il a encore paru, entre les forts, semblable à celui qui s'appelle dans l'Écriture, tantôt le Dieu de la paix, et tantôt le Dieu des armées : *Quis similis tui in fortibus, Domine?* Mais parce que saint Louis était un héros chrétien et formé sur le modèle de Dieu, il n'a été guerrier et pacifique qu'en saint et en homme de Dieu. C'est-à-dire il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse; et il n'a point fait la guerre pour chercher une fausse gloire, ni pour satisfaire une inquiète et vaine ambition. Il a fait la guerre pour réprimer la rébellion et pour pacifier ses États, et il a entretenu la paix dans ses États pour aller déclarer la guerre aux ennemis de Dieu. Or par là, dans l'un et dans l'autre, il s'est acquis la réputation du plus grand roi de la chrétienté. En effet, quand je lis dans nos annales ces mémorables expéditions de saint Louis contre les princes infidèles, et ces exploits de guerre dans l'Orient, si approchants du miracle; quand je me représente ce monarque, à la tête de l'armée française, forçant le port de Damiette, faisant sur un rivage ennemi la plus hardie descente qui fut jamais, et, à la vue de vingt mille combattants qui s'y opposaient, se rendant, malgré toute leur résistance, maître de la place; quand je me l'imagine aux prises avec les Turcs et avec les Sarrasins, dans ces trois fameuses batailles qu'il leur livra, et où, comme parle un de nos historiens, il faisait tout ensemble la fonction de soldat, de capitaine et de général, inspirant aux siens par sa présence toute l'ardeur de son courage, se dégageant lui seul d'un gros d'ennemis qui le tenaient enveloppé, et sortant de là victorieux sans autre secours que celui de sa propre valeur : quand je compare tout cela avec ce qu'on nous vante des siè-

cles profanes, je ne crains point d'exagérer en disant que ni la Grèce ni l'ancienne Rome n'ont jamais rien produit de plus héroïque. Mais quand je viens d'ailleurs à penser que ce qui rendait ce grand roi si intrépide, si fier, si invincible, c'était le zèle de la cause de Dieu, pour laquelle il combattait, et l'intérêt de la vraie religion, qu'il défendait, ah ! chrétiens, je conclus qu'il n'est donc pas vrai que la sainteté affaiblisse le courage des hommes, et je conçois au contraire que le vrai courage et celui des parfaits héros ne peut-être inspiré aux hommes que par la vraie sainteté.

Je sais que saint Louis, au milieu de ces glorieux succès, a eu des disgrâces et des adversités à essuyer, puisqu'il fut prisonnier dans le premier de ses voyages, et qu'il mourut dans le second. Mais c'est justement dans ses adversités et ses disgrâces qu'il me paraît encore plus grand et plus supérieur à lui-même. Car je ne m'étonne pas que, malgré les prodiges de sa valeur, un prince aussi généreux que lui soit tombé, dans la chaleur du combat, entre les mains de ses ennemis : ç'a été le sort des plus grands capitaines. Mais qu'ayant été pris dans le combat, il ait soutenu sa captivité aussi dignement et aussi héroïquement qu'il la soutint; mais que, dans sa prison, ces infidèles mêmes l'aient honoré jusqu'à vouloir se soumettre à lui, jusqu'à vouloir le choisir pour leur souverain; mais qu'en recouvrant sa liberté, il ait recouvré en même temps toute sa puissance, comme nous l'apprenons dans son histoire; mais qu'avant que de quitter la Terre Sainte, il ait rétabli et mis en état de défense toutes les places qu'il y avait conquises; mais qu'au lit même de la mort, il ait obligé le roi de Tunis à acheter la paix à des conditions aussi glorieuses pour la France, qu'elles lui étaient avantageuses et utiles, c'est ce qui pourrait vous surprendre aussi bien que moi, si je n'ajoutais que ce furent là les merveilleux effets de la piété de saint Louis et de son éminente vertu : car, ce que je vous prie de bien remarquer, si les Sarrasins délibèrent, tout prisonnier qu'il était, d'en faire leur roi, ce ne fut, dit Joinville, que parce qu'en traitant avec lui, ils ne purent se défendre d'avoir pour lui une vénération secrète; que parce qu'en l'observant de près, il leur parut un homme divin; que parce qu'ils se sentirent touchés ou, pour mieux dire, charmés de la sainteté de sa vie. Voulez-vous encore bien connaître quelle impression son édifiante et magnanime sainteté fit dans les esprits et dans les cœurs de ces barbares? écoutez-le parler dans les conférences qu'il eut avec eux : il est en leur puissance, et il s'explique devant eux, avec autant de liberté que s'il était leur maître. Ils le tiennent captif, et c'est lui qui leur fait la loi; ils lui demandent sa rançon, et il leur répond qu'il n'y a point de rançon pour les rois; qu'il ne refuse pas de payer celle de ses soldats, mais que sa personne sacrée ne doit être mise à nul prix. Le sultan est frappé de cette grandeur d'âme, et en

pas par où il veut. Avant que de l'ôlargir, on demande qu'il s'oblige, par un serment solennel, à renoncer à sa religion, s'il manque à sa parole, et il déclare qu'un roi chrétien ne connaît point d'autre serment que sa parole même, et qu'il ne sait ce que c'est que de mettre sa religion en compromis, sous quelque condition que ce puisse être. Sur cela sa parole seule est acceptée : on lui rapporte avec effroi que les propres sujets du sultan viennent de l'assassiner, et que dans une pareille conjoncture tout est à craindre pour lui ; mais il demeure ferme et intrépide. Celui des conjurés qui a fait le coup, lui demande une récompense pour l'avoir délivré de son ennemi ; mais Louis, imitant la piété de David, et sans se mettre en peine du danger où il s'expose, reproche à ce parricide sa perfidie. Or, il n'y avait que la sainteté qui pût le soutenir de la sorte, et lui inspirer ces sentiments d'une droiture et d'une générosité toute royale. D'autres auraient du moins dissimulé ; mais lui, jusque dans ses fers, il est libre ; et l'esprit de Dieu, qui le possède, l'élève au-dessus de toutes les considérations et de tous les ménagements humains.

Un roi si grand dans l'adversité ne devait pas moins l'être dans la prospérité : aussi, selon le rapport des auteurs contemporains, n'était-il rien de plus magnifique et de plus auguste que la cour de saint Louis ; rien de plus pompeux que l'appareil où il se faisait voir aux jours de cérémonie. Ne surpassait-il pas en cela tous les rois ses prédécesseurs, parce qu'il se croyait obligé de représenter en ces occasions la majesté royale dans tout son lustre, et de paraître aux yeux de son peuple comme la vive image de Dieu ? Jamais, depuis l'établissement de la monarchie, la France n'avait été si florissante, si abondante, si opulente ; jamais on n'y avait vu les sciences aussi bien cultivées, les lois aussi bien observées, la justice aussi bien rendue, les charges exercées aussi dignement et avec autant d'honneur, le commerce établi aussi sûrement et avec autant de tranquillité. En un mot, jamais le nom français ne s'était trouvé dans un si haut crédit : et d'où venait cela ? de la piété de saint Louis, qui, comme roi, se faisait une religion d'appuyer et d'autoriser tout ce qui contribuait à la félicité de son peuple, persuadé qu'il n'était roi que pour rendre son peuple heureux ; c'est cela même qui le rendit si grand dans la conduite et le gouvernement de ses Etats ; jaloux d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir, se faire craindre et se faire aimer. Vous savez de quelle manière il ramena les princes ses vassaux au devoir de la soumission qui lui était due. Le comte de la Marche avait osé en secouer le joug : vous savez son malheureux sort, et comme il apprit à ses dépens, dans la journée de Taillebourg, quelle était la force de saint Louis, et ce qu'il pouvait. Le duc de Bretagne se fit le chef d'une autre ligue : vous savez ce qu'il lui en coûta, et combien lui fut inutile la jonction de l'Anglais et sa protection,

contre la justice de saint Louis. La cour de Rome, par des entreprises nouvelles, voulut donner quelque atteinte aux droits de sa couronne : vous savez avec quelle vigueur saint Louis agit pour les défendre ; nous en avons dans son histoire des preuves authentiques : mais, du reste, comment les défendait-il ? avec un merveilleux tempérament d'autorité et de piété, c'est-à-dire qu'il soutenait les droits de sa couronne en roi et en fils aîné de l'Eglise : en roi, avec autorité, et en fils aîné de l'Eglise, avec un esprit de religion et de piété ; montrant bien qu'en qualité de roi, il ne reconnaissait point de supérieur sur la terre, et ne voulait dépendre que de Dieu seul, quoique en qualité de fils aîné de l'Eglise, il fût toujours prêt à écouter l'Eglise comme sa mère, et à l'honorer. Jamais roi n'eut des sujets plus souples, ni ne fut mieux obéi : pourquoi ? parce que jamais roi n'eut dans un plus haut degré toutes les vertus qui font respecter et estimer les souverains, et qui leur gagnent les cœurs des peuples.

Aussi dans quelle estime était-il, non-seulement parmi ses sujets, mais chez les étrangers ? c'était dans le monde chrétien le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissaient entre les têtes couronnées : honneur, selon la règle de saint Paul, qu'il ne s'attribuait pas et qu'il ne cherchait pas, mais qui lui était déféré par un libre consentement de tous les princes ses voisins : et sur quoi ce consentement était-il fondé ? sur l'opinion qu'ils avaient de sa probité, de son équité, de son incorruptible intégrité ; en sorte qu'ils avaient tous recours à lui, comme à un arbitre suprême, dont les jugements étaient pour eux autant d'oracles et d'arrêts définitifs. En effet, le pape et l'empereur Frédéric ont-ils sur leurs droits réciproques des contestations qui les divisent ? Saint Louis est choisi par l'un et par l'autre pour en être juge. Henri, roi d'Angleterre, est-il mal content de ses sujets, et sur le point de leur faire sentir son indignation et sa vengeance ? Saint Louis l'apaise, et, par ses bons offices, il arrête la guerre civile dont l'Angleterre était menacée. Le duc de Bretagne et le roi de Navarre vivent-ils dans une inimitié mortelle ? Saint Louis, par un mariage, les réconcilie : un autre que lui, bien loin d'entrer dans ces querelles pour les terminer, les eût fomentées pour en profiter ; et c'est ce que lui suggéraient les ministres de son conseil ; mais ce grand roi avait au dedans de lui-même un conseil secret, et ce conseil était sa conscience, qu'il consultait en toutes choses, ou plutôt à laquelle il rapportait tous les autres conseils : conseil d'état, conseil de guerre, conseil de finances, il écoutait tout cela ; mais de tout cela il en appelait à ce conseil intérieur, où il délibérait seul avec Dieu, et où seul avec Dieu il décidait. Non, non, Seigneur, disait-il, qu'il ne m'arrive jamais de me faire une politique essentiellement opposée à votre Evangile : vous avez dit que bienheureux étaient les pacifiques ; malheur à moi, si, renonçant

à cette béatitude, je m'employais à souffler le feu de la division et de la guerre. Peut-être, dans l'idée des enfants du siècle, en serais-je plus fort; mais je ne veux point, ô mon Dieu! d'autre force que celle qui est selon toute la droiture de votre loi; et peu m'importe que ma conduite soit au gré des sages du monde, pourvu qu'en qualité de pacifique, je sois au nombre de vos enfants. Voilà comment parlait saint Louis; et, dans ce langage, il y avait un fonds de grandeur que le monde même était forcé de reconnaître; mais il ne se contentait pas de parler ainsi; ce qu'il disait, il le pratiquait. Le pape Grégoire IX lui offre pour son frère, le comte d'Artois, la couronne impériale, après avoir excommunié Frédéric; saint Louis, insensible à son intérêt, mais encore plus incapable de faire servir son intérêt à la passion d'autrui, refuse sans balancer l'offre qui lui est faite; et, quoiqu'il eût contre Frédéric de légitimes sujets de plainte, il ne veut, ni consentir à sa dégradation, ni avoir part à sa dépouille; il répond au pape qu'il suffit au comte d'Artois d'être son frère et prince de son sang; que ce seul avantage, joint aux prétentions que lui donnent son mérite et sa naissance, valent mieux pour lui que l'empire, dans les circonstances où l'empire lui est présenté, et cette réponse, aussi solide que désintéressée, remplit d'admiration toute l'Europe. L'empereur et le pape même en conçoivent pour saint Louis un profond respect; et désormais saint Louis passe pour l'exemple et le modèle des princes généreux: à quoi est-il redevable de cette gloire? à sa sainteté.

En faut-il davantage, mes chers auditeurs, pour nous détromper aujourd'hui de cette damnable erreur des libertins et des mondains, qu'en s'assujettissant aux règles de la sainteté évangélique, on ne peut jamais réussir dans le monde? Ah! Seigneur, quand cette maxime serait aussi vraie qu'elle est fautive et insoutenable, je ne devrais pas pour cela balancer sur le parti que j'aurais à prendre. Supposé même ce principe, je devrais, sans hésiter, renoncer d'esprit et de cœur à tous les avantages, à tous les succès, à toutes les fortunes du monde. Je dis plus: Je devrais compter pour rien tout ce qui s'appelle prudence du monde, sagesse du monde, et même perfection selon le monde, pour m'attacher à la sainteté, qui est le véritable caractère de vos élus. Dans l'impuissance où je serais d'accorder l'un et l'autre ensemble, cette sainteté seule devrait me suffire; et, content de la posséder, je devrais être prêt à fouler aux pieds tout le reste, pour pouvoir dire comme le Sage: *Et divitias nihil esse duxi in comparatione illius* (Sap. VII). Mais votre providence, ô mon Dieu! ne nous réduit pas à cette nécessité, et vous n'avez pas mis notre vertu à une si forte épreuve. Ce qui nous rend inexcusables devant vous, c'est qu'au contraire il est certain qu'en nous éloignant des voies de la sainteté, nous nous éloignons de ce qui peut uniquement nous rendre, même

selon le monde, solidement parfaits et dignes de l'estime et de l'approbation des hommes. C'est qu'en abandonnant la sainteté, nous devenons, dans l'opinion même du monde, des hommes vains, des hommes frivoles, des hommes trompeurs et pleins d'injustice. Il n'y a en effet que la sainteté qui puisse nous donner une solide perfection. Otez la sainteté chrétienne, il n'y a dans le monde qu'apparence de vertu, que dissimulation, que mensonge, qu'illusion et hypocrisie. Que faut-il donc faire pour arriver à cette perfection solide, dans les conditions où nous nous trouvons engagés? Retenez bien ceci, chrétiens, et que cette instruction soit pour jamais la règle de votre conduite. C'est qu'il faut une bonne fois nous résoudre à imiter l'exemple de saint Louis, et à sanctifier comme lui notre condition par l'esprit de notre religion. Je m'explique. La sainteté a fait de saint Louis un grand roi; cette même sainteté, dans les divers états de vie que vous avez embrassés, fera de vous des hommes sans tache et sans reproche, des hommes au-dessus de toute censure, des hommes d'une réputation que le libertinage respectera. Vous avez dans le monde des emplois à exercer: ayez comme saint Louis de la religion, vous les exercerez avec honneur. Vous avez des affaires à régler, des intérêts à ménager, des différends à terminer: faites tout cela comme saint Louis, dans l'esprit d'une exacte religion, Dieu y donnera sa bénédiction. Par là vous vous attirerez, non-seulement l'estime, mais la confiance de ceux avec qui Dieu vous a liés. Sans cela, quelque talent que vous ayez d'ailleurs selon le monde, jamais le monde ne fera fond sur vous, ni ne se confiera en vous. Cette morale convient à tous; mais c'est particulièrement à vous, âmes chrétiennes, que je prétends aujourd'hui l'appliquer; à vous que la Providence a choisies pour être élevées dans cette sainte maison (1); à vous que je puis bien appeler les élues de votre sexe, puisque Dieu, par sa miséricorde, vous a prédestinées entre mille autres pour être admises dans ce séjour de la vertu; c'est à vous, dis-je, que je parle: c'est pour vous que Dieu a excité la piété du plus grand monarque du monde; pour vous que le successeur de saint Louis, et l'héritier de son zèle aussi bien que de sa couronne, a formé l'important dessein de votre établissement; pour vous qu'il a entrepris ce grand ouvrage, qui sera un monument éternel de sa religion, autant que de sa magnificence et de sa gloire. La piété de saint Louis semblait avoir pourvu à tout le reste: le soin de pourvoir à vos personnes était réservé à Louis le Grand. La France était pleine de maisons de charité que saint Louis avait érigées pour cent autres besoins: mais ses vues n'avaient point été à en fonder une où la jeune noblesse de votre sexe trouvât un favorable asile; et vous le trouvez ici. C'est pour l'accomplissement de cette œuvre inspirée

(1) Saint-Cyr

SERMON XVII.

POUR LA FÊTE DE SAINT BENOIT

Non est similis illi in legislatoribus

Entre les législateurs il n'y en a point de semblable à lui (Job, ch. XXVI).

du ciel, que Dieu vous a suscité une seconde mère, à qui vous êtes encore plus redevables qu'à celle dont vous avez reçu la vie ; une mère selon l'esprit, dont la vue pleine de sagesse a été de vous procurer une éducation digne de votre naissance, dont l'attention et le premier soin est de vous former à tout ce qu'il y a dans le christianisme de plus parfait et de plus pur, dont toute la joie est de voir chaque jour en vous les merveilleux fruits d'une si salutaire institution ; c'est à vous, encore une fois, que j'ai prétendu faire une application particulière de ce discours, qui se réduit enfin à bien comprendre que vous ne réussirez jamais dans nulle condition du monde, si vous n'y agissez et ne vous y comportez selon les maximes de la piété chrétienne ; que, quelque parti que vous preniez, et à quelque vocation que Dieu vous destine, vous n'y serez jamais ce que vous y devez être, si vous ne travaillez solidement à vous sanctifier : voilà en quoi consiste la science des saints, et voilà en quoi doit consister toute la vôtre.

Grand roi, dont nous honorons aujourd'hui l'éminente et magnifique sainteté ; grand saint, dont les vertus et les mérites relèvent si hautement la souveraineté et la majesté, faites, par votre puissante intercession auprès de Dieu, que toutes les personnes qui m'écoutent soient persuadées et touchées des vérités importantes que je viens de leur annoncer. Regardez-nous du haut du ciel, ô saint monarque, et, dans cette félicité éternelle que vous possédez, soyez sensible à nos misères ; tout indignes que nous sommes de votre secours, ne nous le refusez pas. Jetez les yeux sur cette maison qui vous est dévouée, sur ces vierges qui sont vos filles, et qui, rassemblées dans ce saint lieu, vous invoquent comme leur père. Regardez d'un œil favorable ce royaume que vous avez si sagement gouverné et si tendrement aimé. Si, par la corruption des vices qui s'y sont introduits depuis votre règne, la face vous en paraît défigurée, que cela même soit un motif pour vous intéresser, comme son roi, à le renouveler ; si vous y voyez des scandales, aidez-nous à les retrancher. Étendez surtout votre protection sur notre auguste monarque. C'est votre fils, c'est le chef de votre maison, c'est l'imitateur de vos vertus, c'est la vive image de vos héroïques et royales qualités ; car il a comme vous le zèle de Dieu, il est comme vous le protecteur de la vraie religion, le restaurateur des autels, l'exterminateur de l'hérésie. Que n'a-t-il pas fait pour mériter tous ces titres ? Avec quelle force n'a-t-il pas combattu les ennemis de la foi et avec quel succès ne les a-t-il pas vaincus ? Obtenez-lui les grâces et les lumières dont il a besoin pour achever les grands desseins que Dieu lui inspire ; que cet esprit de sainteté qui vous a dirigé dans toutes vos voies, vienne reposer sur lui, qu'il nous anime nous-mêmes, et qu'il nous conduise tous à l'éternité bienheureuse etc.

C'est de Dieu même que ces paroles doivent s'entendre dans le sens de l'Écriture, et le saint homme Job en parlait ainsi, parce que Dieu est en effet le premier et l'incomparable entre les législateurs. Je sais que Dieu a ce degré d'excellence, en quelque qualité que nous le considérons ; mais il faut avouer qu'en qualité de législateur, il a un caractère de perfection qui le rend encore plus inimitable et qui le distingue plus particulièrement des autres. Car, selon la remarque de saint Grégoire de Nazianze, il est tellement législateur, qu'il est en même temps la loi, c'est-à-dire que la loi de Dieu n'est rien autre chose que Dieu même ; et que Dieu, qui donne la loi à tous les êtres créés, est lui-même la première et essentielle loi de toutes les créatures. Caractère propre de la divinité, caractère fondé sur la nature et la prééminence de l'Être de Dieu, caractère incommunicable à tout autre que lui, et voilà par où lui convient dans toutes son étendue ce bel et magnifique éloge, qu'entre les législateurs il n'y en a pas un qui l'égale.

Permettez-moi néanmoins, mesdames, d'appliquer en quelque manière ce même éloge au grand saint Benoît, dont vous célébrez aujourd'hui la fête. Ce fut un législateur envoyé de Dieu et suscité dans l'Église pour y établir des lois de sainteté et de perfection. Tel est le portrait que l'Église nous en a fait elle-même, et c'est sous cette image qu'elle nous l'a représenté en le mettant au rang des saints ; un homme, dit-elle, qui fut le restaurateur de la discipline monastique, presque entièrement ruinée dans l'Occident. Et par où la rétablit-il ? Par l'institution de sa règle, de cette règle qui a sanctifié des millions d'âmes, et opéré des effets de grâce que nous ne pouvons assez admirer.

Or, pour expliquer mon dessein, entre les qualités nécessaires à un législateur, il y en a trois principales, la sagesse, l'autorité et le succès : la sagesse pour disposer la loi, l'autorité pour la faire observer, et le succès pour la répandre et lui soumettre un grand nombre de sectateurs. Le législateur doit avoir des lumières et de la prudence, parce qu'il doit ordonner ; il doit avoir de l'autorité et de la force, parce qu'il doit obliger ; et il doit avoir du bonheur dans ses entreprises, parce qu'il doit engager les hommes à recevoir sa loi et à l'agréer. C'est sur ce plan, mesdames, que j'ai formé le panegyrique de votre glorieux patriarche. De tous les instituteurs que la Providence a choisis pour l'établissement des ordres religieux, nul ne fit paraître plus de sagesse dans les mesures qu'il prit pour bien disposer sa règle et pour attirer sur lui l'esprit de Dieu ; premier point. Nul ne témoigna plus de zèle et n'eut plus d'autorité pour mainte-

nir sa règle et pour la faire pratiquer ; second point. Enfin, Dieu ne donne à nul autre plus de succès pour la propagation de sa règle et pour la perpétuer ; troisième point. Dans ces trois points, qui partageront ce discours, vous trouverez de quoi vous instruire et de quoi vous édifier, si vous voulez m'honorer de votre attention.

PREMIER POINT.

Les mesures de sagesse que prit saint Benoît pour bien disposer sa règle et pour attirer sur lui l'esprit de Dieu. Je ne puis mieux sur cela le comparer qu'avec le législateur du peuple juif. Que fit Moïse pour se préparer à recevoir la loi de Dieu et à la publier ? Il fit trois choses : 1° Il se sépara de tout commerce et se retira sur la montagne de Sinaï, où il demeura quarante jours dans une profonde solitude, éloigné du bruit et de la conversation des hommes. 2° Il y observa un jeûne très-exact et très-rigoureux, mortifiant sa chair pour épurer son esprit et pour le rendre plus capable des communications divines. 3° Il y entra dans un entretien familier et continu avec Dieu, qui se manifesta à lui, qui lui parla au cœur, qui lui découvrit les mystères les plus intimes de sa loi, et tout ce qui appartenait au gouvernement du peuple dont la conduite lui était confiée. Ainsi Dieu appelle saint Benoît. Il le destine à former dans l'Eglise un grand ordre, et à lui tracer une règle propre. Fidèle à sa vocation, que fait ce sage fondateur ? Il ne compte point sur lui-même, il ne se laisse point préoccuper des vaines idées d'une philosophie présomptueuse ; il comprend que la véritable sagesse de l'homme, surtout en ce qui regarde les œuvres de Dieu, est de se défier de toute la sagesse humaine, et d'aller d'abord à la source de cette sagesse éternelle, que le Père des lumières ne refuse point à ceux qui la demandent et qui se mettent en état de l'obtenir. Comment en état, et par où ? par la retraite, par le jeûne, par la prière.

De là donc il quitte le monde, il sort de la maison paternelle, il renonce à tout, et dès la première fleur de l'âge, il se confine dans un désert où il n'a que Dieu qui l'instruit. Ce n'est pas assez ; rempli d'une sainte haine de lui-même, il déclare la guerre à tous ses sens. Il jeûne, non pas quarante jours comme Moïse, mais trois ans entiers. Il se porte à des excès de pénitence qui semblent surpasser toutes les forces de la nature, et où il a besoin de toutes celles de la grâce pour le soutenir. Et si vous me demandez pourquoi le jeûne de saint Benoît est plus austère et plus long que celui de Moïse, je vous répons avec le vénérable Bède, l'un de ses plus illustres panégyristes, que c'est parce qu'il méditait une loi bien plus parfaite que la loi de Moïse, je veux dire une règle qui, dans le plus sublime degré, devait contenir toute la perfection de la loi évangélique. Enfin, seul avec Dieu, il ne s'occupe que de Dieu, que de la présence de Dieu, que des grandeurs et des infinis attributs de Dieu. Il prie, et dans sa

prière il parle à Dieu, il consulte Dieu, il apprend de Dieu ce qu'il sera bientôt obligé d'enseigner lui-même ; quelle forme de vie il doit prescrire à ses disciples ; quelles hautes maximes et quel genre de sainteté il leur doit inspirer ; à quelle police spirituelle et extérieure il les doit soumettre, et quel ordre de discipline il doit établir parmi eux. Reprenons encore, s'il vous plait, et donnons à ceci un nouvel éclaircissement.

1. Il quitte le monde. De quitter le monde ce ne dut pas être pour saint Benoît un léger effort ni une médiocre vertu. Il était grand selon le monde, et, en renonçant au monde, il renonçait à de riches prétentions. Mais cette séparation du monde était nécessaire pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui. Qu'eût-il appris dans le monde ? Les maximes du monde, les coutumes, les règles, les lois du monde ? Quelle prudence y eût-il acquise ? Une prudence mondaine, cette prudence réprouvée de Dieu. Il n'y avait que le désert où il pût être éclairé d'une sagesse supérieure et toute céleste, c'était là que Dieu devait lui déclarer ses volontés et lui faire connaître ses voies. C'était là même que, dégagé de toutes les vues humaines et de tous les objets capables de le distraire, il devait être plus attentif à la voix de Dieu, et qu'il pouvait mieux l'entendre.

2. Il jeûne, et ce jeûne s'étend à toutes les œuvres de la plus sévère pénitence. C'est un autre Elie : malgré la délicatesse de son corps, il se couvre du vêtement le plus grossier. C'est un autre Jean-Baptiste : on peut dire de lui comme du saint précurseur : *Qu'il ne mange ni ne boit : Neque manducans, neque bibens (Matth., XI)*. Sa demeure, c'est un antre ténébreux et plein d'horreur. On dirait plutôt que c'est un sépulcre que la demeure d'un homme vivant. Le lit où il repose, c'est la pierre dure. Et s'accorde-t-il même quelque repos, ou du moins ne regrette-t-il pas le peu de repos qu'il est forcé d'accorder à ses sens et à quoi la nature malgré lui l'assujettit ! Quelle vie ! quelle mortification ! quelle abnégation de soi-même ! et pourquoi ? Afin que tous les appétits sensuels étant réprimés et comme éteints, nul sentiment naturel, nulle inclination, nulle passion ne pût troubler les opérations de l'âme, ni l'empêcher d'apercevoir les rayons de ce soleil de justice d'où lui devaient venir les plus pures et les plus sublimes connaissances. Sans cela, dit saint Basile, sans le jeûne et tout ce qui l'accompagne, Moïse n'eût osé approcher de cette nuée lumineuse où le Seigneur lui apparut. Aussi est-ce le jeûne, poursuit le même Père, qui élève l'esprit, qui suggère les bons conseils, qui donne la sagesse aux législateurs.

3. Il prie. N'entreprenons point de le suivre jusque dans le sein de la Divinité, où par le secours de l'oraison il va s'abîmer et se perdre. Que dis-je, se perdre ? Jamais le disciple bien-aimé, saint Jean, ne pénétra plus avant dans les secrets de la sagesse divine, qu'après s'être paisiblement endormi sur la poitrine de Jésus-Christ ; et qui peut dire

tout ce que l'esprit de vérité dictait intérieurement à notre saint solitaire, dans le doux et mystérieux sommeil d'une profonde contemplation? C'était là son école, et il ne lui fallait point d'autre maître que vous, Seigneur; il n'en voulait point d'autre. Sages du siècle, faux savants, taisez-vous; ou si, pour flatter votre orgueil, vous faites, en de longs et vains discours, le pompeux étalage de cette science profane dont vous êtes adorateurs, parlez tant qu'il vous plaira: ce n'est point à vous que Benoît aura recours; ce ne sont point vos leçons qu'il prendra. Aux pieds du crucifix où il se tient prosterné, à la vue du ciel où il tend incessamment et affectueusement les bras, dans une union étroite avec le Dieu qu'il adore, et à qui il ouvre son cœur, il en apprendra plus mille fois qu'au milieu de tous les philosophes et dans les plus fameuses académies.

Voilà, mesdames, quels furent les principes qui donnèrent naissance à votre règle; à cette règle marquée, selon l'expression de saint Grégoire, d'un caractère singulier de sagesse et de discrétion; à cette règle, ni trop courte ni trop étendue, ni trop vague ni trop détaillée, ni trop rigide ni trop indulgente; à cette règle qui, par le plus juste tempérament, mortifie tellement la nature, qu'elle ne l'accable point, et la ménage aussi de telle sorte qu'elle ne la flatte point; qui s'accorde à tous les âges et à toutes les dispositions, aux faibles et aux forts, aux sains et aux malades, aux jeunes et aux vieux, à l'un et à l'autre sexe; à cette règle que les conciles ont approuvée et confirmée, que les instituteurs des siècles suivants ont étudiée comme un excellent modèle, et dont ils ont profité pour le gouvernement des saintes sociétés qu'ils avaient à conduire. Voilà, dis-je, mesdames, comment elle fut originairement conçue, et voulez-vous en prendre vous-mêmes l'esprit? La voulez-vous former et maintenir dans vous, ce ne peut être, avec la grâce d'en haut, que par les mêmes moyens, je veux dire que par la fuite du monde, que par la sévérité de la pénitence, que par l'exercice de l'oraison.

Fuite du monde. Car l'esprit de votre règle est un esprit de retraite; et il en est de cet esprit comme de ces essences précieuses qui ne peuvent se conserver et qui s'évaporent dès qu'on les produit au jour. Vous savez ce que disait cet homme si intérieur et si versé dans la vie spirituelle et religieuse: *Toutes les fois que je me suis mêlé dans les conversations des hommes, j'en suis sorti moins homme et plus imparfait que je n'y étais entré* (1). Ah! mesdames, la belle parole, et qu'elle contient un grand sens! Si, pour converser avec les hommes on en devient moins homme, à plus forte raison en devient-on moins chrétien, moins religieux, moins régulier, moins fervent, et, dans votre état, moins rempli de l'esprit de saint Benoît. J'en parle avec d'autant plus

(1) Quoties inter homines fui, minor homo redii (Imit. Christi.).

d'assurance et plus de consolation, que c'est en présence d'une communauté où cet esprit de solitude n'a pas reçu jusqu'à présent l'atteinte la plus légère de la part du monde.

Austérité de la pénitence. Il y a dans nous deux lois toutes contraires, la loi de l'esprit et la loi du péché, qui est celle des sens. Afin donc que l'esprit prévaille, afin que, dégagé de tout obstacle, il puisse agir dans une pleine liberté, il faut que les sens soient soumis, et ils ne le peuvent être que par la mortification et la pénitence. C'est à quoi, mesdames, il n'est pas besoin que je vous exhorte. S'il y avait quelque chose à corriger sur cela parmi vous, ce serait plutôt un saint excès dans le retranchement des commodités et des aises de la vie. Excès, il est vrai, qui doit être réduit à de justes bornes; mais du reste, excès plus louable que toute la prudence de la chair et ses faux ménagements; excès où porte cette sainte folie de la croix, dont le grand apôtre se glorifiait; excès, dit saint Bernard, qui, par l'affaiblissement volontaire du corps, élève l'esprit à la véritable sagesse et fait la sanctification de l'âme.

Exercice de l'oraison. En est-il un plus propre de la retraite, et par conséquent plus conforme à la règle que vous avez embrassée? Moins vous traitez avec le monde, plus devez-vous traiter avec Dieu; car ce n'est que pour traiter plus librement, plus assidûment, plus familièrement avec Dieu, que vous vous êtes retirées du monde. Dans la voie où vous marchez, toute droite qu'elle est, il peut y avoir pour vous des écueils à éviter, des égarements à craindre, des chutes, des décadences, des relâchements à prévenir. De prétendre trouver dans vous-mêmes les règles de votre conduite, les vues, les secours nécessaires, ce serait une présomption et une illusion... Il faut donc aller plus haut, il faut vous dégager de vous-mêmes, il faut chercher ailleurs que dans vous-mêmes, et cela par une fréquente prière. La prière vous approchera de Dieu, et plus vous approcherez de Dieu, plus vous participerez à ce don de sagesse qu'eut en partage votre bienheureux père, et qui fut particulièrement en lui le fruit de l'oraison,

SECOND POINT.

Autorité de saint Benoît pour accréditer et faire observer sa règle: Il sort de sa grotte, il descend de la montagne, comme Moïse, portant les tables de la Loi, c'est-à-dire sa règle qu'il a concertée avec Dieu, et qu'il vient publier au monde. Plein de zèle, il parle, il sollicite, il presse; mais aussi bien que Moïse il ne trouve d'abord que des sujets rebelles et indociles, que des cœurs durs et intraitables, que des esprits farouches et grossiers, que des hommes légers qui l'écoutent, qui se rangent sous sa discipline, qui le reconnaissent pour leur maître, mais qui bientôt ennemis du joug, se soulèvent, se tournent contre leur législateur, et osent même attenter sur sa personne.

Que fera-t-il? Dieu l'appelle ailleurs, et il y va. Le mont Cassin était le lieu marqué

par la Providence, où la règle de saint Benoît devait paraître dans le plus grand éclat. Changement admirable de la droite du Très-Haut. Que vos conseils, ô mon Dieu, sont incompréhensibles ! Qu'ils sont profonds et adorables ! Qu'était-ce que cette fameuse montagne ? Le siège de l'impiété, où les peuples prosternés devant l'idole d'Apollon lui présentaient de l'encens et l'adoraient. Mais c'est là même que le nouveau législateur établit la règle qu'il apporte. L'idole est renversée, brisée, foulée aux pieds. La nouvelle règle est reçue, pratiquée, autorisée. Comment saint Benoît l'autorise-t-il ? 1° Par ses exemples ; 2° par ses miracles.

1. Par ses exemples. Ce qu'il fait pratiquer à ses disciples, il commence par le pratiquer lui-même. Voulez-vous, disait saint Grégoire, pape, un abrégé de la règle de saint Benoît ? considérez sa vie ; et voulez-vous, ajoutait le même souverain pontife, un précis de la vie de saint Benoît ? considérez sa règle. L'une est une parfaite expression de l'autre. Car ce grand saint, cet homme de Dieu, ne vivait point autrement qu'il enseignait, ni n'enseignait point autrement qu'il vivait. Voilà où consistait tout le secret de son gouvernement : il faisait et il ordonnait. D'ordonner et de ne pas faire, il eût cru être prévaricateur ; de faire et de ne point ordonner selon qu'il le fallait, il eût manqué au devoir de législateur. Il disait à ses disciples : Soyez humbles, soyez petits à vos yeux ; mais en même temps il cherchait en tout à s'humilier lui-même, et donnait tous les témoignages d'un parfait mépris de lui-même. Il leur disait : Cédez sans peine, et ne contestez avec personne ; mais en même temps il abandonnait lui-même un monastère déjà bâti et pourvu de tout, afin de céder à la violence d'un prêtre qui le traversait, quoiqu'il lui fût aisé d'en avoir justice et de le réduire à la raison par les voies ordinaires les plus légitimes. Il leur disait : Aimez le prochain, aimez jusqu'à vos ennemis les plus déclarés ; mais en même temps, lorsqu'il apprit lui-même la fin malheureuse de cet ecclésiastique, qui s'était porté contre lui à de si étranges extrémités, il en fut pénétré de douleur, et il le pleura comme s'il eût perdu l'ami le plus cher et le plus fidèle. Mes frères, leur disait-il, exercez la charité envers les pauvres, et faites-vous pauvres pour eux ; mais en même temps il se retranchait lui-même jusqu'au nécessaire ; il faisait distribuer à des troupes de mendiants toutes les provisions de sa maison, et ne se réservait d'autre ressource que la Providence. Ainsi du reste. Il n'est donc point étonnant que ses paroles fussent si efficaces, puisqu'elles étaient si bien soutenues par ses œuvres. C'était assez de le voir agir : ses exemples faisaient évanouir tous les prétextes, aplanissaient toutes les difficultés, confondaient la paresse des uns, excitaient la ferveur des autres, affermissaient la règle, et la maintenaient dans toute sa vigueur.

2. Par ses miracles. Ils furent éclatants et fréquents. Or, qu'était-ce que tant de prodig-

ges divinement opérés par le ministère de saint Benoît ? C'étaient comme autant de témoignages que Dieu rendait à sa règle, comme autant de sceaux dont Dieu la scellait et la confirmait, comme autant de voix par où Dieu disait aux disciples du saint abbé : Voilà mon serviteur que j'ai choisi, voilà le législateur et le maître que je vous ai donné ; écoutez-le et obéissez-lui : il est revêtu de mon pouvoir ; et, si vous en doutez, les merveilles que j'opère par lui doivent vous en convaincre.

Aussi, mesdames, prenez garde, s'il vous plaît, à une remarque bien particulière et bien importante touchant les miracles de votre glorieux fondateur. Elle est de l'abbé Godefroy, l'une des grandes lumières de l'ordre de saint Benoît. Car, de même que Moïse ne fit jamais de miracles que pour autoriser la loi de Dieu, de même qu'à la naissance de l'Eglise, les apôtres ne firent des miracles que pour établir la foi qu'ils annonçaient ; de même saint Benoît n'en fit aucun, ou presque aucun, que pour donner du poids à sa règle et pour l'appuyer. Il fait marcher un de ses disciples sur les eaux, il fait sortir du sein de la terre une fontaine, il multiplie les pains, il chasse les démons et délivre les possédés, il ressuscite un mort, il connaît les secrets des cœurs et les révèle, il prévoit l'avenir et le prédit, tout cela et bien des faits que je passe, tout cela, dis-je, pourquoi ? Afin de faire valoir et de relever tantôt la règle de l'obéissance, tantôt celle de l'humilité, ou celle de la charité, ou celle de la tempérance et de la sobriété, ou celle de la confiance en Dieu, ou celle de la solitude et de la clôture, ou quelque autre. De là cette autorité avec laquelle saint Benoît donnait ses ordres, et de là même cette soumission avec laquelle ses ordres étaient reçus et suivis. Ce n'était point par la multitude des paroles, par la sévérité des menaces, par la rigueur des châtimens, par des airs impérieux, qu'il se faisait obéir. Tout en lui ne respirait que douceur, que bonté, que miséricorde ; mais, puissant en œuvres, et d'ailleurs le premier à toutes les observances, il y engageait encore plus ses frères par l'édification de ses exemples, que par l'éclat de ses miracles.

Edification, mesdames, que vous vous devez vous-mêmes les unes aux autres. Edification d'une extrême importance pour le soutien de la règle que vous professez. Car vous êtes toutes intéressées à la maintenir autant qu'il est en votre pouvoir ; et, si vous n'avez pas pour cela le don des miracles, il ne tient qu'à vous, par la grâce du Seigneur, de vous procurer mutuellement le secours du bon exemple. Rien de plus fort que l'exemple pour toucher les cœurs et pour les gagner. Il ne faut quelquefois dans une communauté religieuse qu'une fille exemplaire pour y entretenir la régularité, la piété, toutes les vertus. On la voit, on est témoin de ses actions, on ne peut lui refuser l'estime qui lui est due, et chacune entend au fond de l'âme une voix secrète qui lui dit : Pourquoi ne feriez-vous pas ce que celle-ci fait ? ne le pouvez-

vous pas? ne le devez-vous pas? Ce reproche pique, réveille, encourage. Mais, par un effet tout contraire, souvent ne faut-il qu'une fille qui s'émancipe de ses devoirs et qui se dérange, pour déranger toute une maison. Point de contagion plus prompte à se communiquer que le mauvais exemple. Il répand même d'autant plus vite son venin, qu'il est secondé par le penchant de la nature corrompue, qui d'elle-même tend toujours vers le relâchement. On ne l'a que trop vu de fois : mais par une bénédiction particulière du ciel, vous ne le vîtes jamais parmi vous, mesdames, et vous ne l'y verrez point. Le précieux dépôt que votre père vous a transmis, vous le conserverez; ce qu'il a commencé et ce qui lui coûta tant de soins, vous le perpétuerez; cette règle dont vous avez hérité ne perdra rien entre vos mains de sa perfection et de sa force. Elle vivra dans vous, et vous-mêmes vous vivrez par elle.

TROISIÈME POINT.

Succès de saint Benoît dans la propagation de sa règle. A en juger par l'événement, on peut dire que Moïse, le premier des législateurs, a été peut-être le moins heureux dans la promulgation de sa loi. Quelque excellente et quelque divine que fût cette loi, il ne la fit recevoir que dans une petite contrée de la terre, qui fut la Palestine, et que par un seul peuple, qui fut le peuple juif. Toutes les autres nations la rejeterent avec mépris; et, si nous en croyons les profanes de ces temps-là, judaïser, c'est-à-dire embrasser la loi des Juifs et l'observer, c'était une honte et un opprobre parmi les gentils. Mais il en est allé tout autrement à l'égard du glorieux patriarche que nous honorons en ce jour. De la manière dont sa règle s'est répandue dans le monde, nous pouvons bien encore ici reprendre les paroles de mon texte, et conclure qu'entre tous les législateurs il n'a point eu d'égal : pourquoi? parce que jamais il n'y eut aucun dont la loi ait fait des progrès plus admirables, aucun dont l'institut ait été plus universellement suivi, aucun qui, sous une même règle, ait rassemblé plus de sujets, et en ait formé un corps plus étendu et plus nombreux.

Saint Augustin disait, et avec raison, que l'établissement de la loi évangélique, dans les circonstances que chacun sait, et par des hommes tels que les apôtres, était un des plus grands miracles de la Providence. C'est ainsi que tous les Pères en ont parlé; et, sans vouloir user de comparaison, j'oserais presque ajouter que la propagation de la règle de saint Benoît fut comme une suite de ce miracle, comme une continuation de ce miracle, comme une extension de ce miracle. Et, en effet, quel prodige, qu'une règle austère, sans l'être toutefois au-delà des bornes et dans un excès insoutenable à l'infirmité humaine; qu'une règle qui combat tous les sens et qui contredit toutes les inclinations de la chair; qu'une règle qui, par un divorce entier, sépare du monde, et prive de tous les agréments que peut avoir le commerce du monde; qu'une règle de pénitence, d'abstinence, de

silence; que cette règle; dès sa première origine, se soit accrue presque à l'infini! que partout, et du consentement le plus général, elle ait été applaudie, embrassée, acceptée! que, de toutes les conditions, depuis les plus relevées, ou par la noblesse du sang, ou par l'éclat des dignités, depuis même les princes et les potentats, elle ait formé une multitude innombrable de religieux. Encore une fois, ne faut-il pas reconnaître que le doigt de Dieu était là?

Voulez-vous donc, mesdames, une juste idée des bénédictions dont le ciel combla votre saint instituteur? Rappelez le souvenir d'Abraham. Dieu dit à ce patriarche de l'ancienne loi : *Quittez votre pays, votre famille, la maison de votre père, et retirez-vous dans la terre que je vous montrerai (Genes., XII)*. Ce ne sera pas en vain que vous obéirez au commandement que je vous fais : car, poursuivait le Seigneur : *Je ferai sortir de vous un grand peuple; je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni : Erisque benedictus (Ibid.)*. Voilà comment Dieu parlait. Or, de toutes ces paroles, y en a-t-il une qui ne convienne parfaitement à saint Benoît, et qui ne soit accomplie dans sa personne? Nous l'avons vu, fidèle à la grâce qui l'inspirait, s'arracher d'entre les bras de ses proches, rompre tous les liens du sang et de la nature, sacrifier de grandes espérances, et se dévouer de tous ses droits à d'amples héritages. Vous le vîtes, Seigneur, dans les ombres d'une affreuse caverne, où votre divine vocation l'avait conduit, s'ensevelir tout vivant, y demeurer obscur, inconnu, parmi les bêtes farouches, et sans nulle consolation humaine. Mais de là enfin comment le vit-on sortir? comme l'astre du jour, lorsque, perçant un nuage épais qui l'enveloppait, il sort plus lumineux que jamais, et se montre dans toute sa splendeur. Quel concours auprès de ce nouveau patriarche, dès qu'il a levé, pour ainsi dire, l'étendard de sa règle! On accourt à lui de toutes parts, on y vient en foule. Ce n'est point par une serveur passagère; elle se soutient, et, d'année en année, c'est toujours le même feu. Des rois descendent du trône et ne croient pas se dégrader en déposant l'autorité souveraine, et se rangeant sous l'obéissance du saint législateur. De son école et d'entre ses disciples, combien fournit-il à l'Eglise de prélats, remplis de son esprit et dressés par ses leçons? combien de pontifes au siège apostolique, et au ciel combien de saints couronnés dans la gloire et révéérés sur la terre?

Tout ceci est grand, mesdames; mais, sans m'y arrêter davantage ni le mettre dans tout son lustre, je conclus par une courte instruction, qui me paraît importante, et qui vous le paraîtra comme à moi. Car, si le père honore les enfants, c'est aux enfants, par un devoir indispensable et par un retour bien légitime, d'honorer le père. Vous êtes fille de saint Benoît : qualité dont il vous est permis de vous glorifier : mais comment? Vous me le demandez, et je ne puis mieux sur cela vous répondre que par la belle mo-

rable de saint Paul instruisant les Juifs, qui furent le peuple de Dieu. Mes frères, leur disait l'Apôtre, vous êtes tous les descendants d'Israël ; mais il ne sensuit pas que vous soyez tous Israélites. Vous ne l'êtes ni ne pouvez l'être, qu'autant que vous agissez, que vous parlez, que vous pensez en Israélites : *Non omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ, neque qui semen sunt Abraham, omnes filii* (Rom., IX). Vous tirez tous d'Abraham votre origine, reprenait le même apôtre ; mais ce n'est pas une conséquence que vous soyez tous enfants d'Abraham : car il n'y a de vrais enfants d'Abraham, que ceux qui imitent la foi de ce père des croyants. L'application, mesdames, se présente d'abord, et chacune peut se la faire aisément à soi-même. Fille de saint Benoît selon l'habit et selon le nom, le suis-je en effet et dans la pratique ? et si je ne le suis dans la pratique et en effet, quel avantage serait-ce pour moi de l'être et selon le nom et selon l'habit ? Or, je ne le serai jamais en effet, ni jamais ne pourrai l'être, qu'autant que je serai animée du même zèle que saint Benoît pour mon avancement et ma perfec-

tion ; qu'autant que je pratiquerai les mêmes vertus, ou que je travaillerai à les acquérir ; qu'autant que j'aurai la même charité dans le cœur, la même humilité dans l'esprit, la même soumission dans les sentiments, la même fidélité dans tous les exercices qui me sont ordonnés par la règle. Eh ! que m'importe qu'elle soit si sainte, cette règle, et si sanctifiante par la grâce qu'il a plu à Dieu d'y attacher, si elle ne me sanctifie pas, ou si je ne me sanctifie pas avec elle ? Que m'importe qu'elle ait eu dans les autres de si grands succès, si elle ne les a pas dans moi ? Solide considération, mesdames, que je n'ai pas craint de vous mettre devant les yeux, tout persuadé que je suis du bon ordre et de la régularité qui règne dans cette maison. Puissiez-vous ne déchoir jamais de l'heureux état où le Seigneur, par une protection toute spéciale, vous a conservées jusqu'à ce jour. Que l'esprit de religion, et d'une religion pure, vous éclaire toujours, vous dirige toujours, vous conduise toujours, et qu'il nous fasse enfin parvenir au terme où votre saint instituteur vous a précédées, et où vous aspirez après lui.

ORAISONS FUNEBRES.

ORAISON FUNÈBRE

DE HENRI DE BOURBON.

In memoria æterna erit justus.

La mémoire du juste sera éternelle (Ps. CXI).

MONSIEUR (1),

Ce n'est pas sans raison que je parais aujourd'hui dans cette chaire, interrompant les sacrés mystères pour renouveler, dans l'esprit de ceux qui m'écoutent, le souvenir d'un prince dont il y a déjà tant d'années que nous avons pleuré la mort. Si la mémoire du juste doit être éternelle, seulement parce qu'il est juste, beaucoup plus la mémoire de celui-ci qui, dans sa condition de prince n'a pu être juste de cette parfaite justice que la religion et la foi catholique formèrent en lui, et qui fut, comme vous verrez, son véritable caractère, sans avoir mérité, par un double titre, que l'on conservât éternellement le souvenir de sa personne.

L'une des malédictions de Dieu dans l'Écriture est d'anéantir jusqu'à la mémoire des princes réprouvés : *Disperat de terra memoria eorum* (Psal. CVIII), Que leur mémoire, dit Dieu, soit exterminée de dessus la terre. Il ne se contente pas de détruire leur grandeur, leurs ouvrages, leurs entreprises, leurs vastes desseins : il se venge sur leur mémoire même, qui, s'effaçant peu à peu, tombe enfin dans une éternelle obscurité, et s'ensevelit pour jamais dans un profond oubli des hommes. Au contraire, l'une des promesses que Dieu fait dans l'Écriture aux princes zélés pour sa loi est que leur mémoire ne périra point, qu'elle passera de siècle en siècle et de génération en génération, et qu'affranchie

des lois de la mort, elle trouvera dès maintenant dans les esprits et dans les cœurs une espèce d'immortalité : *Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur a generatione in generationem* (Ecclès., XXXIX). Ainsi, chrétiens, l'éprouvons-nous dans l'exemple du prince dont je dois parler, et qui est le sujet de la cérémonie funèbre pour laquelle vous êtes ici assemblés (1). Tandis que ce temple consacré à Dieu subsistera, et tandis qu'on offrira sur cet autel le sacrifice de l'Agneau sans tache, le nom de Henri de Bourbon ne mourra jamais ; ses louanges seront publiées, et on rendra à sa mémoire des tributs d'honneur.

Un de ses serviteurs fidèles (2) s'est senti touché de lui donner en mourant cette marque singulière de sa reconnaissance. Il a voulu que la postérité sût les immenses obligations qu'il avait à un si bon maître ; et, ne pouvant plus s'en expliquer lui-même, il a laissé un monument de sa piété et de sa libéralité, afin d'exciter les ministres mêmes de l'Évangile à le faire pour lui. Je suis le premier qui satisfais à ce devoir ; je m'y trouve engagé par des ordres qui me sont aussi chers que vénérables ; le prince devant qui je parle l'a désiré, et il ne m'en fallait pas davantage pour lui obéir. Ce sera à vous, chrétiens, dans ce genre de discours qui m'est nouveau, de me supporter, et à moi d'y trouver de quoi vous instruire et de quoi édifier vos âmes. Mais, quoi qu'il en soit, Dieu n'a ainsi disposé les choses, que pour vérifier la parole de mon texte, en ren-

(1) Ce discours fut prononcé à Paris le dixième jour de décembre 1683, en l'église de la maison professe des jésuites.

(2) M. Perrault, secrétaire des commandements de ce prince et président de la chambre des comptes de Paris.

(1) Monsieur le prince.

dant éternelle et immortelle la mémoire de très-haut, très-puissant, et très-excellent prince Henri de Bourbon, prince de Condé, et premier prince du sang.

Tout a été grand dans lui ; mais voici, mes chers auditeurs, à quoi je m'arrête et ce qui m'a semblé plus digne de vous être proposé dans le lieu saint où vous m'écoutez. C'est un prince que Dieu fit naître pour le rétablissement de la vraie religion ; c'est un prince qui semble n'avoir vécu que pour la défense et le soutien de la vraie religion ; c'est un prince dont toute la conduite a été un ornement de la vraie religion ; trois vérités que l'évidence des choses vous démontrera, et qui vous feront avouer que sa mémoire doit être à jamais en bénédiction devant Dieu et devant les hommes : *In memoria æterna erit justus* ; un prince dont la religion catholique a tiré trois insignes avantages, puisqu'il a servi à la relever, à l'amplifier et à l'honorer. A la relever, et c'est ce que j'appelle le bonheur de sa destinée, ou le dessein de Dieu dans sa naissance ; à l'amplifier, et c'est ce qui a fait le mérite de sa vie et l'exercice de son infatigable zèle ; à l'honorer, et c'est ce que je vous ferai considérer comme le fruit de cette régularité solide qu'il observa dans tous les devoirs de sa condition.

Inspirez-moi, mon Dieu, les grâces et les lumières dont j'ai besoin pour traiter ce sujet chrétiennement ; et, dans la profession que je fais d'abord d'y renoncer à toutes les pensées profanes et à tout ce qui est humain, donnez-moi ces paroles persuasives de votre divine sagesse, avec lesquelles je puisse, aussi bien que votre Apôtre, me promettre de soutenir encore ici le ministère de prédicateur évangélique. Un prince né et choisi de Dieu pour être, si j'ose parler ainsi, la ressource de sa religion. Un prince répondant à ce choix par les combats qu'il donna, et les différentes victoires qu'il remporta pour sa religion. Un prince parfait et remplissant exactement ses devoirs de prince pour faire honneur à sa religion. En un mot, naissance heureuse pour le bien de la foi catholique, vie consacrée au zèle de la foi catholique ; règle de conduite, je dis de conduite de prince, honorable à la foi catholique. Voilà, chrétienne compagnie, les trois parties de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que la France a expérimenté dans ses malheurs et dans ses révolutions un secours du ciel, d'autant plus singulier et plus favorable, qu'il a paru souvent moins espéré et plus approchant du miracle. Mais on peut dire, et il est vrai, qu'elle n'en eut jamais une preuve plus sensible que dans la conjoncture fatale où elle se trouva sur la fin du siècle passé, lorsque accablée de maux, épuisée de forces, déchirée par les guerres civiles, exposée comme en proie aux étrangers, elle se vit sur le point de perdre ce qui l'avait jusques alors maintenue et ce qui était le fondement de

toute sa grandeur, savoir, la vraie religion. Je m'explique.

La France, autrefois si heureuse et si florissante, tandis qu'elle avait conservé la pureté de sa foi, gémissait dans la confusion et dans le désordre où l'hérésie l'avait jetée. L'erreur de Calvin, devenue redoutable par sa secte encore plus que par ses dogmes, malgré toute la résistance du parti catholique, avait prévalu : son venin, par une contagion funeste, avait gagné les parties les plus nobles de l'Etat ; le sang de nos rois en était infecté ; l'héritier légitime de la couronne l'avait sucé avec le lait ; les princes de sa maison étaient, non-seulement les sectateurs, mais les chefs et les défenseurs du schisme formé contre l'Eglise. De là on ne devait attendre que la décadence et même l'entier renversement de l'empire français. Les temples profanés, les lois méprisées, l'autorité anéantie, le culte de Dieu, sous ombre de réforme, perverti ou plutôt abol, en étaient déjà les infortunés présages. Mais, au milieu de tout cela, la France était sous la protection du Très-Haut. Quoique penchant vers sa ruine, et sur le bord affreux du précipice où elle allait tomber, la main toute-puissante du Seigneur la soutenait. Le Dieu, non plus d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mais de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, veillait encore sur elle ; et pour relever son espérance contre son espérance même : *Contra spem in spem* (Rom., IV), il se préparait à la sauver par ce qui semblait devoir être la cause de sa perte.

Henri, l'incomparable prince dont j'ai entrepris de parler, était le sujet que Dieu avait choisi entre autres et prédestiné pour cela. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et admirez avec moi la profondeur des conseils divins. Ce prince était né dans le sein de l'hérésie ; et, quoiqu'il fût encore enfant, le parti hérétique comptant sur lui, et se promettant tout de lui, le regardait avec raison comme son héros futur. Rien dans l'apparence n'était mieux fondé que cette vue. Mais c'est ici, providence adorable de mon Dieu, où vous commençâtes à triompher de la prudence humaine, et où, par des voies secrètes, mais infailibles, vous disposâtes toutes choses avec force et avec douceur : avec force, changeant les obstacles en moyens pour parvenir à vos fins ; et avec douceur, n'employant pour y réussir que le charme de votre grâce victorieuse des esprits et des cœurs.

Ce prince, né dans l'hérésie, était celui par qui la vraie religion devait renaître, pour ainsi dire, et se reproduire dans son premier éclat. Il était suscité pour la rétablir, premièrement dans sa maison, et par là dans toute sa nation. Le malheur de ses pères avait été de s'en séparer, et c'était l'unique tache dont leur gloire avait pu être ternie : il fallait qu'il l'effaçât ; il fallait que le petit-fils et le successeur de ces grands hommes fût le restaurateur de leur foi, et que de leurs cendres il sortît un digne vengeur des maux que leur zèle aveugle et

trompé avait fait souffrir à l'Eglise, leur mère.

Dieu ne voulait pas que la maison de Condé dût à un autre qu'à elle-même l'accomplissement d'une si sainte obligation, ni qu'une autre qu'elle-même eût l'avantage de réparer ce qu'elle avait détruit. Elle seule en était capable, et tout le mérite lui en était réservé. Elle devait mettre au jour un autre Esdras, qui fit revivre parmi les siens la loi de Dieu ; un second Machabée, qui, animé du même esprit, purifiait et renouvelait le sanctuaire que ses ancêtres infidèles avaient les premiers profané. Ce Machabée, cet Esdras, était notre Henri ; et, en effet, c'est par lui que la maison de Condé, après trente années de désolation, retourna au culte des autels, et rentra dans la communion romaine, et par lui que la maison royale acheva d'être purifiée du levain de la nouveauté et de l'erreur. Mais voyons-en les circonstances, qui, sans fatiguer vos esprits, vont me servir d'autant de preuves de cette vérité.

Henri IV, monarque encore plus grand par ses vertus et par ses qualités royales, que par son nom, élevé qu'il fut sur le trône, ne pensa dans la suite qu'à l'affermir en affaiblissant peu à peu l'hérésie, et donnant à la religion catholique, pour laquelle il s'était enfin déclaré, toutes les marques d'un véritable attachement. L'un et l'autre, quoique nécessaire, était difficile ; et, selon les maximes de la politique, l'un et l'autre, eu égard au temps, pouvait être dangereux. Mais il surmonta heureusement, et les difficultés et les dangers de l'un et de l'autre en ôtant aux hérétiques le seul appui qui leur restait, et retirant d'entre leurs mains le jeune prince de Condé, auquel il voulut désormais tenir lieu de père, et de l'éducation duquel il se chargea. Qui pourrait dire avec quel succès et avec quelle bénédiction ? Par là le calvinisme, de dominant et de fier qu'il avait été, se sentit consterné et abattu ; et par là la vraie religion, de consternée et d'alarmée qu'elle était encore, acheva d'être pleinement et même tranquillement la dominante. Posséder le prince de Condé fut pour elle une assurance et un gage de toutes les prospérités dont le ciel l'a depuis comblée ; et l'avoir perdu fut pour le parti protestant le coup mortel qui l'atterra.

Ainsi l'avait prévu le sage et saint pape Clément VIII, dont la mémoire doit être à la France le sujet d'une éternelle vénération : ainsi, dis-je, l'avait-il prévu. Pressé de ce soin de toutes les Eglises qui excitait sa vigilance et qui causait son inquiétude, il ne crut pas, dans l'état chancelant où étaient les choses, pouvoir rien faire, ni pour la France, ni pour l'Eglise, de plus important, que de s'intéresser à faire élever le prince de Condé dans la profession de la foi orthodoxe. Il l'entreprit, il y travailla, il le demanda avec prières et avec larmes, et, comme souverain pontife, il fut exaucé pour le respect qui lui était dû. A cette condition, la grâce

de l'absolution du roi et la ratification de sa réunion avec le saint-siège fut accordée. Mille raisons s'y opposaient ; et vous savez par combien d'artifices et d'intrigues ce grand œuvre fut traversé ; mais le vicaire de Jésus-Christ, sous une telle caution, n'appréhenda rien : sûr de tout, pourvu que le prince de Condé fût rendu à l'Eglise, et persuadé que d'assurer à l'Eglise le prince de Condé était l'épreuve la plus certaine qu'il pouvait faire des dispositions du roi ; qu'après cela il ne lui était non plus permis de douter de la pureté de sa religion, que de son droit incontestable à la couronne. L'événement, Saint-Père, vous justifia ; et l'applaudissement que tous les peuples donnèrent à votre conduite, montra bien dès lors que c'était l'esprit de Dieu qui vous animait, quand vous en jugeâtes ainsi.

Le roi, aussi sincère que généreux, et aussi religieux qu'invincible, se fit un honneur d'accomplir la condition ; et, ce que je vous prie de remarquer, cette condition par lui accomplie fut la preuve authentique de sa conversion. Jusque-là, ou la malignité ou l'ignorance avaient tâché de la rendre suspecte ; et la défiance qui s'était répandue dans les esprits sur un point aussi délicat et aussi essentiel que celui-là, soutenait encore un reste de faction que la diversité des intérêts avait excité, et que le démon de discorde fomentait sous le nom spécieux de sainte union et de ligue. Les uns, à force de désirer que le roi dans le cœur fût converti n'osaient absolument le croire ; les autres affectaient de ne le pas croire, parce qu'ils craignaient qu'il ne le fût, et qu'il était de leur intérêt qu'il ne le fût pas. La passion obstinait ceux-ci, et un dérèglement de zèle séduisait ceux-là.

Mais quand, malgré les soupçons et l'incrédulité, on vit le roi retirer de Saint-Jeand'Angély le prince de Condé, et ne vouloir plus qu'il écoutât les ministres de l'hérésie ; quand on le vit s'appliquer lui-même à le faire instruire dans la religion catholique, et pour cela lui choisir des maîtres aussi distingués par l'intégrité de leur foi qu'ils étaient d'ailleurs exemplaires et irrépréhensibles dans leurs mœurs : un Pisani, l'honneur de son siècle, un le Fèvre, doublement illustre, et par son érudition profonde, et par sa rare piété, tous deux catholiques zélés, et tous deux unanimement attachés à l'éducation du prince que le roi leur avait confié, et dont chaque jour ils lui rendaient un compte exact ; quand on vit, dis-je, le roi en user ainsi, ah ! mes chers auditeurs, on ne douta plus qu'il ne fût lui-même changé, et son retour à l'Eglise, que ses ennemis persistaient à décrier comme vain et apparent, fut par là justifié véritable et de bonne foi. La ligue prétendue sainte se dissipa ; la protestante qui, quoique déchue, pensait toujours à se relever, en désespéra ; la vraie religion, triomphante de l'une et de l'autre, respira et se ranima. Denouement, encore une fois, dont on peut bien dire que c'était le Seigneur qui l'avait fait : *A Domino factum est*

istud ; mais dénouement qu'on n'aurait jamais dû attendre, si Dieu n'avait suscité le prince de Condé pour en être l'instrument principal.

Il n'avait pas encore neuf ans, ceci mérite d'être remarqué, et le roi, qui découvrait en lui une maturité de raison et même de religion anticipée, le députa pour recevoir Alexandre de Médicis, légat du pape, dans son entrée solennelle. Avec quelle grâce, quoique enfant, et avec quelle dignité s'acquitta-t-il d'une si importante commission ! Le légat en pleura de joie, et l'admira comme un prodige. Mais de quelle consolation ceux qui avaient le cœur français et le cœur chrétien ne furent-ils pas pénétrés, voyant cet enfant, que le seul nom de Condé avait rendu peu auparavant redoutable au saint-siège, rendre lui-même au saint-siège, dans la personne de son ministre, le devoir de l'obéissance filiale, et le rendre au nom de la France, dont il était l'organe et l'interprète !

Ce fut là, chrétiens, comme le sceau de l'alliance étroite et sacrée que ce royaume chéri de Dieu renouvela pour lors avec l'Eglise. Le sacerdoce et l'empire, divisés depuis si longtemps, furent par là heureusement réunis ; et la France qui, pour user du terme de saint Jérôme, avait été comme effrayée de se voir malgré elle calviniste, se retrouva parfaitement catholique. Qui fut le lien, le garant, le répondant de tout cela ? le jeune prince de Condé. L'esprit de Dieu qui, selon la parole sainte, rend éloquentes les langues des enfants, exprima tout cela par la sienne dans le discours surprenant qu'il fit au légat. Le ciel et la terre y applaudirent, et l'hérésie seule en demeura confuse. Je ne me suis donc pas trompé, quand j'ai dit que Dieu l'avait fait naître pour le rétablissement de la vraie religion.

Mais pouvait-il choisir un sujet plus propre et qui eût avec plus d'avantage tout ce qui était nécessaire pour ce grand dessein ? C'était un esprit éclairé, et, en matière de religion aussi bien qu'en toute autre chose, du discernement le plus juste et le plus exquis qui fut jamais. Il avait l'âme droite et également incapable de libertinage et de superstition. Qualités que Dieu lui donna quand il le sépara, si j'ose ainsi dire, pour l'œuvre à laquelle il le destinait. Prenez garde, s'il vous plait, chrétiens : dans ce temps malheureux que nous déplorons, et que saint Paul (II *Thess.*, II), par un esprit prophétique, semblait nous avoir marqué, où l'hérésie, s'opposant à Dieu, s'éleva au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, et adoré comme Dieu ; j'entends le sacrement de Jésus-Christ, que l'erreur de Calvin anéantissait ; en ce temps, dis-je, quoique déplorable, il y avait dans le monde des savants, mais c'étaient des savants superbes, pleins de cette science réprouvée qui enfle et qui corrompt. Il y avait des humbles dans la foi, mais c'étaient des humbles ignorants, contents de la simplicité de la colombe, et absolument dépourvus de la prudence évangélique du serpent. Les pre-

miers avaient attaqué la religion, et les seconds s'étaient trouvés trop faibles pour la soutenir ; voilà ce qui l'avait perdue. Il fallait, pour la relever, des humbles clairvoyants et pénétrants, dont l'humilité fût selon la science, et dont la science fût sanctifiée par l'humilité ; des hommes dociles, mais pourtant spirituels, pour juger de tout ; des spirituels, mais pourtant dociles, pour ne se révolter sur rien, et ce fut là proprement le caractère du prince de Condé.

Il étudia sa religion, chose si rare dans les grands du monde ; et jamais prince ne fut catholique, ni avec tant de connaissance de cause, ni avec tant de conviction de ce qu'il croyait et de ce qu'il devait croire. Au lieu que les hommes mondains sont communément, ou sensuels, ou impies ; sensuels, occupés de leurs passions, condamnant avec témérité tout ce qu'ils ignorent, et affectant d'ignorer tout ce qui les condamne ; impies, n'étudiant les choses de Dieu que pour les censurer, et ne les censurant que pour éviter, s'ils pouvaient, d'en être troublés : le prince de Condé, exempt de ces deux désordres, voulut s'instruire, en sage et en chrétien, de la religion à laquelle Dieu l'avait appelé ; mais il ne voulut s'en instruire que pour s'y soumettre, et il ne voulut s'y soumettre que pour la pratiquer. Il la posséda avec cette pureté de lumière que demandait saint Pierre (I *Petr.*, III), toujours prêt à en rendre raison, et toujours disposé à faire valoir les motifs qui l'avaient touché dans la comparaison des sociétés qui partagent le christianisme ; s'estimant, disait-il, responsable, et à Dieu, et aux hommes, et à soi-même, de la grâce qu'il avait reçue, en quittant le parti de l'erreur, et s'attachant à celui de la vérité.

Un prince éclairé de la sorte n'était-il pas né pour faire reflourir la vraie religion ? Ajoutez-y ce cœur droit que le monde n'ébranla jamais, et qui, lui inspirant pour Dieu une sainte liberté dans l'exercice de son culte, sans être ni hypocrite ni superstitieux, en fit un catholique fervent. Vous m'en demandez une marque ? concevez celle-ci, et imitez-la. Il se crut obligé, comme catholique, à avoir et à témoigner une vénération particulière pour tout ce qui avait servi de sujet de contradiction à l'hérésie, et s'appliquant l'instruction faite au grand Clovis dans la cérémonie de son baptême : *Adora quod incendiisti* : Adorez ce que vous avez brûlé, il prit pour maxime de signaler sa religion, particulièrement dans les choses où l'hérésie l'avait combattu. Souffrez-en le détail, qui n'aura rien pour vous que d'édifiant.

L'aversion et la haine du saint-siège avait été l'un des entêtements de l'hérésie : l'une de ses dévotions fut d'aimer le saint-siège et de l'honorer. Il savait sur cela tout ce que la critique et tout ce que la politique lui pouvaient apprendre, et il en aurait fait aux autres des leçons. Mais il ne savait pas moins se tenir dans les justes bornes que lui prescrivait sur ce point la vraie piété : et, persuadé de la sûreté de cette règle, il se fit une

politique aussi solide que chrétienne, d'avoir pour la chaire de saint Pierre, qui est le centre de l'unité, cet attachement inviolable que les saints ont toujours regardé comme une source de bénédictions. Quels exemples n'en donna-t-il pas pendant sa vie, et avec quels sentiments de ferveur le recommanda-t-il à la mort aux princes, ses enfants ? C'est l'héritage sacré qu'il leur laissa ; et l'une de ses dernières volontés fut de les conjurer avec tendresse d'être en ceci ses imitateurs, comme il l'avait été lui-même de tant de héros chrétiens. L'hérésie avait méprisé les cérémonies de l'Eglise : il ne lui en fallut pas davantage pour se faire un devoir de les révéler. Combien de fois l'a-t-on vu assister aux offices divins, avec ce même esprit de religion qui animait autrefois David, édifiant et excitant comme lui les peuples par sa présence, n'estimant point non plus que lui au-dessous de sa dignité de se joindre aux ministres du Seigneur pour glorifier avec eux d'une voix commune l'arche vivante du testament, et devenant par là, aussi bien que David, un prince selon le cœur de Dieu.

Rien n'était plus odieux à l'hérésie que les ordres religieux : pour cela même il les respecta, il les chérit, il les protégea et, parce qu'entre les ordres religieux il en considéra un plus singulièrement dévoué à porter les intérêts de la vraie religion, et, par une conséquence nécessaire, plus infailliblement exposé à la malignité et à la censure des ennemis de la foi ; un ordre dont il vit qu'en effet Dieu s'était servi pour répandre cette foi jusqu'aux extrémités de la terre ; un ordre qu'il reconnut n'avoir été institué que pour servir dès son berceau de contre-poison au schisme naissant de Calvin et de Luther ; un ordre qu'il envisagea, par une fatalité heureuse pour lui, persécuté dans tous les lieux où dominait l'hérésie : c'est à celui-là que le prince de Condé s'unit plus intimement, qu'il fit sentir plus d'effets de sa protection, qu'il confia ce qu'il avait de plus cher, qu'il découvrit plus à fond les secrets de son âme, et qu'il donna son cœur en mourant.

C'est par là, mes pères (car encore est-il raisonnable que parlant ici pour vous et pour moi, je rende à ce cœur une partie de la reconnaissance que nous lui devons) ; c'est par là, mes pères, que nous eûmes part à son estime et à sa bienveillance : et malheur à nous, si nous dégénérons jamais de ce qui nous l'attira ! Comme son amour pour sa religion en était le seul motif, il ne nous distingua entre les autres que par l'engagement particulier où il supposa que nous étions de tout entreprendre et de tout souffrir pour l'avancement de la religion catholique ; et nous ne lui fûmes chers que parce qu'il nous crut des hommes déterminés à sacrifier mille fois nos vies pour l'Eglise de Dieu. Nos combats pour la foi dans les pays barbares et infidèles, nos travaux, nos croix, nos souffrances dans l'ancien monde et dans le nouveau, ainsi lui-même

s'en expliquait-il, voilà ce qui nous l'attachait. C'est donc à nous de remplir l'idée qu'il eut de nos personnes et de nos ministères. Ma consolation est que ce zèle de la foi ne nous a pas encore quittés, et que l'esprit même du martyr ne s'est pas retiré de nous. Ces glorieux confesseurs que l'Angleterre vient de donner à Jésus-Christ, le sang de nos frères immolés comme des victimes à la haine de l'infidélité, en sont encore les précieux restes. A ce prix, nous posséderions encore aujourd'hui et le cœur et les bonnes grâces du prince de Condé. Il ne fallait rien moins pour les mériter ; et la vue de continuer à nous en rendre dignes est une des considérations les plus propres à exciter en nous le souvenir de nos obligations.

Mais revenons à lui. Je vous ai dit, et je l'ai prouvé, que Dieu l'avait choisi et l'avait fait naître pour le rétablissement de la vraie religion. Voyons de quelle manière il répondit à ce choix, et avec quel zèle il combattit toute sa vie pour la défense de cette même religion. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Comme l'un des caractères de la vraie religion a toujours été d'autoriser les princes de la terre : aussi, par un retour de piété que la reconnaissance même semblait exiger, l'un des devoirs essentiels des princes de la terre a toujours été de maintenir et de défendre la vraie religion. Voilà, dit saint Augustin, l'ordre que Dieu a établi. Les princes sont les protecteurs nés de la religion, comme la religion, selon saint Paul, est la sauve-garde inviolable des princes. Or jamais homme n'a mieux compris cette vérité, et ne s'est acquitté plus dignement ni plus héroïquement de ce devoir, que le prince dont je poursuis l'éloge, puisqu'il semble n'avoir vécu que pour faire triompher la religion catholique, c'est-à-dire que pour combattre l'hérésie, que pour renverser ses desseins, que pour dompter sa rébellion, que pour confondre ses erreurs, et, par les différentes victoires qu'il a remportées sur elle, s'acquérir le juste titre que je lui donne du plus zélé défenseur qu'ait eu la religion catholique dans notre siècle. Ecoutez-moi, et concevez-en bien l'idée.

Henri, prince de Condé, fut sans contestation l'un des plus sensés et des plus sages politiques qui entra jamais dans le conseil de nos rois. Ses gouvernements et ses emplois lui donnèrent dans le royaume une autorité proportionnée à sa naissance. Il était brave et, dans les entreprises militaires, héritier de la valeur de ses ancêtres, aussi bien que de leur nom. Il avait au-dessus de sa condition une capacité acquise qui dans la profession même des lettres l'aurait distingué. Mais il ne crut pas, ni pouvoir, ni devoir user d'aucun de ces avantages, sinon pour l'intérêt de Dieu ; et, loin des maximes profanes dont la plupart des princes, quoique chrétiens, se laissent malheureusement prévenir, en faisant servir la religion à leur grandeur, il se proposa de faire servir sa grandeur et toutes les éminentes qualités

dont Dieu l'avait pourvu, à l'accroissement de sa religion. En voulez-vous la preuve? la voici :

Il défendit la religion catholique par la sagesse de ses conseils, par la force de ses armes, et par la solidité de sa doctrine. Il la défendit en homme d'état, en général d'armée, en docteur et en maître, persuadant aussi bien que persuadé; et par là il mérita le témoignage que lui rend aujourd'hui l'Eglise, en reconnaissant ce qu'il a fait pour elle, et ce qu'elle lui doit. Si vous avez ce zèle de Dieu dont les fervents Israélites étaient autrefois émus, c'est ici où votre attention me doit être favorable.

Il défendit la religion catholique par la sagesse de ses conseils. On sait de quel poids fut celui qu'il donna à Louis XIII, quand il le détermina à cette fameuse guerre qui réprima l'hérésie, et qui la réduisit enfin à l'obéissance et à la soumission. A Dieu ne plaise que j'aie la pensée de faire ici aucun reproche à ceux que l'erreur ni le schisme ne m'empêchent point de regarder comme mes frères, et pour le salut desquels je voudrais, au sens de saint Paul, être moi-même anathème à Dieu, témoin de mes intentions, sait combien je suis éloigné de ce qui les pourrait aigrir : et malheur à moi, si un autre esprit que celui de la douceur et de la charité pour leurs personnes se mêlait jamais dans ce qui est de mon ministère! Mais je me croirais prévaricateur, et de la vérité, et de mon sujet, si je supprimais ce qui va vous faire connaître le génie de notre prince, et dont il ne tiendra qu'à eux de s'édifier.

L'assemblée de La Rochelle, je dis celle de 1621, si mémorable et si funeste dans ses suites pour le parti protestant, avait été une espèce d'attentat (eux-mêmes n'en disconviennent pas) que nul prétexte de religion ne pouvait justifier ni soutenir. Assemblée, non-seulement schismatique, mais séditieuse, puisque, malgré l'ordre et contre la défense du souverain, elle avait été convoquée, et qu'au mépris de l'autorité royale, on y avait pris des résolutions dont la France ausi bien que l'Eglise devait craindre les derniers maux. Que fit le prince de Condé? Animé d'une juste indignation, il se mit en devoir de les prévenir; et, éclairé de cette haute prudence que lui donna toujours dans les affaires une supériorité de raison à laquelle rien ne résistait, il en vint heureusement à bout.

Il représenta dans le conseil du roi (1) (et ceci est la vérité pure de ses sentiments, auxquels je n'ajouterai rien), il représenta dans le conseil du roi, que cette assemblée était une occasion avantageuse dont il fallait profiter pour désarmer l'hérésie, en lui ôtant, non-seulement l'asile fatal qu'elle avait tant de fois trouvé dans La Rochelle, mais absolument toutes les places de sûreté que la faiblesse du gouvernement lui avait jusqu'alors souffertes, et dont on voyait les pernicieuses conséquences. Il remontra.

mais avec force, que des places ainsi accordées à des sujets étaient le scandale de l'Etat, que si ceux qui les occupaient étaient des sujets fidèles, ils ne devaient ni les désirer ni en avoir besoin; s'ils ne l'étaient pas, qu'on ne pouvait sans crime les leur confier; que, dans le doute, ces villes de sûreté et de retraite leur étaient au moins des tentations dont il fallait les préserver, ou des obstacles à leur conversion, qu'il était bon et même de la charité chrétienne de leur ôter; qu'il ne convenait point à la piété du plus chrétien de tous les rois de tolérer dans son royaume des places dont on savait bien que la prétendue sûreté était toute pour l'erreur, et où, tandis que la nouvelle religion jouissait d'une pleine liberté, l'ancienne et la vraie étaient dans la servitude; qu'il ne convenait pas non plus à sa dignité de voir au milieu de la France des forteresses comme autant de semences de républiques, un peuple distingué, des chefs de parti; qu'il fallait finir tout cela, remettant dans la dépendance ce que l'hérésie seule en avait soustrait, et obligeant à vivre en sujets ceux qui étaient nés sujets; que quand il n'y aurait plus qu'un maître, bientôt il n'y aurait plus, selon l'Evangile, qu'un pasteur et un troupeau, et que l'unité de la monarchie produirait infailliblement l'unité de la religion.

Voilà ce qu'il représenta, et sur quoi son zèle éloquent dans la cause de Dieu insista et se déclara. La chose était périlleuse, il en fit voir la nécessité; difficile, il en fournit les moyens; hardie, il en garantit le succès. Il y avait dans le conseil des âmes timides, qui ne goûtaient pas cet avis; peut-être y en eut-il de lâches; et Dieu veuille qu'il n'y en eût point de corrompus pour appuyer l'avis contraire. Mais béni soit le Seigneur, qui préside au conseil des rois, et qui se servit du prince de Condé pour faire conclure dans celui-ci ce que l'on n'osait entreprendre et qu'il était néanmoins temps d'exécuter! Malgré le risque de l'entreprise, le prince de Condé l'emporta. On se rendit à ses raisons. La guerre contre les hérétiques fut résolue, les places reprises sur eux, leurs forteresses démolies, leurs troupes dissipées, leur parti ruiné; et c'est à la sagesse de ce conseil, que La Rochelle et toutes les autres villes protestantes sont originairement redevables de leur réduction, c'est-à-dire de leur salut et de leur bonheur. Voilà dans un exemple particulier (combien en produirais-je d'autres?) ce que la vraie religion doit à la politique de notre prince.

Mais que ne doit-elle pas à ses armes? Je n'en parlerais pas, chrétiens, si ses armes, qui furent toujours employées pour elle, n'avaient été sanctifiées et purifiées par elle; et, pour vous avouer ingénument ma pensée, je ne me résoudrais jamais à faire valoir dans cette chaire, et dans le lieu saint où je parle, des exploits de guerre où Dieu ni la religion n'auraient nulle part. Ma langue, consacrée à louer Jésus-Christ et ses saints, n'est point encore accoutumée à ces éloges profanes; et les faits les plus héroïques d'un

(1) Extrait de ses Mémoires.

prince qui n'aurait combattu que pour la gloire du monde, quoique je les admirasse ailleurs, m'embarrasseraient ici.

Mais je suis hors de cette inquiétude dans le sujet que je traite. Si je parle des combats du prince de Condé, c'est de ces combats du Seigneur, dont l'Écriture aussi bien que moi le féliciterait, puisqu'elle pourrait dire de lui, encore plus à la lettre que de David : *Præliabatur prælia Domini* (I Reg., XXV). Si je parle de ses victoires, c'est de ces victoires qu'elle canoniserait, puisqu'il ne les remporta que pour l'Arche d'alliance et pour Israël. Si j'en parle au milieu du sacrifice, c'est à l'honneur du sacrifice même pour lequel elles furent gagnées. Si j'en parle en présence des autels, c'est parce qu'elles ont contribué à relever ces autels abattus. Oubliez, si vous voulez, tout ce qu'a fait hors de là le prince de Condé; hors de là, je ne m'intéresse point dans sa gloire; d'autres y en découvriraient des fonds admirables; mais, pour moi, je consens à me borner là. C'est pour Dieu et pour son Eglise qu'il a combattu et qu'il a vaincu; sa valeur n'ayant rien eu de plus singulier que d'être inséparable de sa religion, et sa religion n'ayant rien eu de plus éclatant que d'être inséparable de sa valeur : voilà ce qui me suffit.

La peine de l'orateur, en louant un guerrier, est de cacher les disgrâces qui lui sont arrivées; car où est celui à qui il n'en arrive pas? et l'adresse de l'éloquence est de les dissimuler. Pour moi, qui ne sais ni flatter ni déguiser, je confesse que le prince de Condé fut quelquefois malheureux, pourvu que vous m'accordiez, ce qui ne lui peut être contesté, qu'en combattant pour la religion il fut toujours invincible. Exposé aux hasards dans les autres guerres, mais sûr de Dieu et de lui-même dans celles-ci; jamais abandonné de la fortune quand il attaqua l'hérésie; et, aussi bien que Constantin, déterminé à vaincre quand il marchait avec l'étendard de la croix, et qu'il allait replanter ce signe de notre religion dans les lieux où ses ennemis l'avaient arraché. Or, à peine eut-il d'autre emploi que celui-là, le Dieu des armées l'ayant comme attaché à son service, et ces guerres saintes ayant fait presque uniquement l'occupation de sa valeur. Si je vous dis donc qu'il assista le roi dans toutes les occasions célèbres où il en fallut venir aux mains avec le parti protestant; qu'il servit dans les sièges les plus fameux, de Montpellier, de Bergerac, de Clérac et de Sainte-Foi; qu'il eut part à la défaite des rebelles dans l'Ile-de-Rhé; que lui-même, de son chef et en qualité de général, les extermina dans la Guyenne, le Dauphiné et le Berri; que Sancerre, qui avait tenu dix-huit mois contre une armée royale sous Charles IX, ne lui coûta que trois jours; que Lunel éprouva le même sort; qu'il força Pamiers à recevoir la loi du vainqueur, en se rendant à discrétion; qu'il fit grâce à Réalmont et à Sommières, les prenant par composition; que vingt-neuf places, toutes de défense, furent ses conquêtes dans

le Languedoc; que le pays de Castres, résistant en vain, sentit les effets de sa juste colère; que les autres, la prévenant, eurent recours à sa clémence; si je vous dis tout cela, ne croyez pas que je veuille vous imposer en faisant un pompeux dénombrement d'actions illustres et éclatantes; je ne dis que ce que l'histoire a publié, et je ne le dirais pas, encore une fois, si la religion n'en avait été le sujet et le motif.

Quand on loue les héros et les conquérants, on tâche d'éblouir l'auditeur, entassant victoire sur victoire; et moi, je n'ai fait qu'un simple récit de celles dont il plut au ciel de bénir les armes du prince de Condé. Si elles vous ont causé de l'étonnement, gloire à celui qui en est l'auteur, c'est parce qu'elles sont étonnantes par elles-mêmes; et si vous en êtes touchés, grâce à votre piété, c'est parce qu'humiliant l'hérésie, elles ont glorifié le Dieu de vos pères et le Seigneur que vous servez.

Mais ce n'est pas toujours par les armes qu'on fait triompher la religion; et il est vrai même que, par les armes seules, la religion ne triomphe jamais pleinement. Il faut que la solidité de la doctrine vienne encore pour cela à son secours, et c'est le troisième service que lui rendit notre prince. Car voilà le génie de l'hérésie. Convainquez-la sans la désarmer, ou désarmez-la sans la convaincre, vous ne faites rien. Il faut, pour en venir à bout, l'un et l'autre ensemble : un bras qui la dompte, et une tête qui la réfute. La difficulté est de trouver ensemble l'un et l'autre; l'un séparé de l'autre étant toujours faible, comme l'un joint à l'autre est insurmontable.

Or, c'est ce que le prince de Condé allia heureusement dans sa personne. Jamais les ministres de Calvin n'eurent un adversaire si redoutable que lui. Il savait leurs artifices et leurs ruses, et il n'ignorait rien de tout ce qui était propre à leur en faire voir plausiblement la vanité et l'inutilité. Habile en tout, mais particulièrement dans cette science de les persuader ou de les confondre. Savant dans l'Écriture, mais surtout pour leur démontrer l'abus énorme qu'ils en faisaient. Savant dans l'histoire, mais surtout pour la tradition, dont il leur faisait remarquer qu'ils avaient interrompu le cours. Savant dans nos mystères, mais surtout pour la discussion des points et des articles qu'ils nous contestaient. Savant dans la morale de Jésus-Christ, mais surtout pour prouver la corruption qu'ils y avaient introduite. Savant dans la langue, mais surtout pour leur faire toucher au doigt la fausseté ou le danger de leurs traductions. Quand on parle du prince qui sut tout cela, en peut-on concevoir un autre que le prince de Condé?

Mais, en même temps, jamais les partisans de l'hérésie n'eurent un adversaire si aimable, ni à qui, malgré eux, ils dussent être plus obligés qu'à lui. Il ne se prévalait de ses talents que pour les guérir de leurs erreurs, et il ne savait l'art de les confon-

dre que pour les gagner à Dieu ; insinuant pour cela, pressant pour cela, employant tout et n'épargnant rien pour cela : prévenu qu'il était de cette pensée, qu'ayant été lui-même enveloppé dans le schisme, et Dieu par sa miséricorde l'en ayant tiré, il avait, aussi bien que saint Pierre, un engagement personnel à procurer aux autres le même bien : *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos (Luc. XXII)*. Il s'intéressait pour leur conversion, il s'en chargeait, il s'y appliquait ; et, dans la foule des affaires dont il était occupé, il se faisait un plaisir aussi bien qu'une obligation de celle-ci. Combien, par ses charitables poursuites, en ramena-t-il lui seul à l'obéissance de l'Eglise, et avec quelle passion n'aurait-il pas désiré pouvoir les y attirer tous ?

Mais l'accomplissement d'un souhait si divin devait être l'ouvrage d'un plus grand que lui. Dieu le réservait à notre invincible monarque. Le prince de Condé semait et plantait ; mais Louis le Grand devait recueillir. L'heure n'était pas encore venue, et ce fruit que le ciel préparait n'était pas encore dans sa maturité. C'est maintenant que nous le voyons et que nous ne pouvons plus douter que Dieu n'y donne l'accroissement : *Venit hora, et nunc est (Joan., V)*. Il était de la glorieuse destinée du roi que ce succès fût encore l'un des miracles de son règne. Ce qu'avait fait le prince de Condé n'en était que le prélude ; mais il est même honorable au prince de Condé d'avoir servi à Louis le Grand de précurseur dans un si important dessein.

Ah ! mes chers auditeurs, si le cœur de ce prince, dont nous conservons ici le dépôt, pouvait être sensible à quelque chose, de quel transport de joie ne serait-il pas ému au moment que je parle ? Si ces cendres, renfermées dans cette urne, pouvaient aujourd'hui se ranimer, quel hommage ne rendraient-elles pas à la piété du plus grand des rois ? Et, si son âme bienheureuse prend encore part aux événements du monde, comme il est sans doute qu'elle en prend à celui-ci, de quoi peut-elle être plus vivement touchée, que de voir, par un effet de cette piété, les progrès inconcevables de la religion catholique dans ce royaume ? L'auriez-vous cru, grand prince, quand vous en jugiez par les premières idées que vous vous formâtes de ce monarque encore enfant, et eussiez-vous dit alors que c'était celui qui devait bientôt achever et consommer l'œuvre que vous aviez si heureusement commencée ?

C'est à nous, chrétiens, de seconder des dispositions si saintes. Louis le Grand les augmente tous les jours par ses bontés toutes royales envers ceux qui écoutent la voix de l'Eglise, par les grâces dont il les prévient, par les bienfaits dont il les comble, par les instructions salutaires dont il les pourvoit, par les soins plus que paternels qu'il daigne bien prendre de leurs personnes. L'hérésie la plus obstinée ne peut pas lui disputer ce mérite ; et, aux dépens d'elle-même, elle sera forcée d'avouer que jamais roi chrétien n'a

eu tant de zèle que lui pour l'amplification de sa religion. Mais c'est à nous, mes frères, je le répète, de concourir avec lui pour une si belle fin, ajoutant à son zèle nos bons exemples, l'édification de nos mœurs, la ferveur de nos prières, les secours même de nos aumônes, dont l'efficacité et la vertu fera sur l'hérésie bien plus d'impression que nos raisonnements et nos paroles. C'est à nous de faire cesser les scandales que l'hérésie, avec malignité si vous voulez, mais pourtant avec fondement, nous reproche tous les jours, et, entre autres, nos divisions, dont elle sait, comme vous voyez, si avantageusement profiter : car voilà l'innocent stratagème pour attirer à la bergerie de Jésus-Christ le reste de nos frères égarés. Edifions-les, aimons-les, assistons-les ; sans tant discourir, nous les convertirons. Gagnons-les par notre douceur, engageons-les par notre prudence, forçons-les par notre charité, faisons-leur cette aimable violence que l'Évangile nous permet, en les conjurant de se réunir à nous ; ou plutôt en conjurant Dieu, mais avec persévérance, de les éclairer, et de leur inspirer cette réunion : ils ne nous résisteront pas.

Ainsi le prince de Condé fit-il triompher la religion catholique. Il était né pour la rétablir, il ne vécut que pour la défendre, et dans toute sa conduite il sembla n'avoir point d'autre vue que de remplir ses devoirs de prince pour l'honorer. Encore un moment d'attention, c'est la dernière partie de ce discours.

TROISIÈME PARTIE.

C'était par l'intégrité d'une vie irrépréhensible que saint Paul exhortait les premiers chrétiens à donner aux païens et aux infidèles une idée ayantageuse de la religion de Jésus-Christ ; et quand je parle aujourd'hui d'un homme qui, par sa conduite, honore la vraie religion, j'entends un homme parfait dans sa condition, attaché inviolablement à ses devoirs, aimant la justice, pratiquant la charité, d'une probité reconnue, solide dans ses maximes, réglé dans ses actions, maître de ses mouvements et de ses passions : pourquoi ? parce qu'il n'y a que la vraie religion qui puisse former un sujet de ce caractère. C'est son ouvrage ; il ne faut donc pas s'étonner si elle s'en fait honneur : et, parce qu'il est d'ailleurs impossible qu'elle se fasse honneur d'un sujet à qui ce caractère ne convient pas, sans cela il n'y a point de religion, pour sainte qu'elle soit en elle-même, qui ne tombe dans le mépris, et qui ne passe pour hypocrisie.

Il faut la garantir de ce reproche ; et, pour la soutenir avec mérite devant Dieu, il faut, dans le sens de l'Apôtre, la pratiquer d'une manière qui lui attire même l'approbation, l'estime et le respect des hommes. Voilà ce que j'appelle l'honorer. Or, c'est ce qu'a fait admirablement le prince dont j'achève l'éloge ; ou plutôt, c'est ce que la religion catholique a fait excellemment en lui, puisque c'est par elle, et suivant ses lois, qu'il a été un prince accompli dans tous ses devoirs

de prince ; c'est-à-dire fidèle à son roi, zélé pour le bien de l'Etat, plein de charité pour le peuple, appliqué à l'éducation des princes, ses enfants, sage dans le règlement de sa maison, juste envers tous, et quand il s'agissait de l'être, au-dessus de lui-même et de l'intérêt ; modeste dans la prospérité, inébranlable dans l'adversité, égal dans l'une et dans l'autre fortune. Ma consolation est de voir qu'à toutes ces marques vous reconnaissez le prince de Condé, et que, sans autre discours, ces traits, quoique simples, vous le représentent au vif. N'ai-je donc pas eu raison de dire que sa conduite avait été l'ornement de sa religion, et puis-je vous mettre devant les yeux un sujet plus propre à vous instruire de ce qu'une religion pure et sans tache doit opérer dans vos personnes, à proportion de ce que vous êtes ? Vous l'allez apprendre, et c'est par où je vais finir.

Henri, catholique d'esprit et de cœur, aussi bien que de profession et de culte, crut qu'après Dieu il devait en donner la première preuve à celui qui, selon la parole de l'Écriture, est par excellence et par prééminence le ministre de Dieu sur la terre : *Regi quasi præcellenti* (I Petr., II). Il s'attacha au roi, non pas par une politique intéressée, mais par une sincère fidélité, dont on sait qu'il faisait gloire de servir d'exemple et de modèle. Combien de fois déplora-t-il ce temps malheureux où, la minorité de Louis XIII ayant donné lieu aux dissensions civiles, il s'était trouvé malgré lui entraîné par le torrent, et forcé par sa destinée à suivre un parti qu'il n'aurait jamais embrassé, si sa raison, quoique séduite, ne lui en avait répondu, comme du plus juste et du plus avantageux au souverain ? Combien de fois, dis-je, revenu à soi, condamna-t-il son erreur ? quel zèle ne témoignait-il pas pour la réparer par l'importance de ses services, et quel fruit n'en tira-t-il pas, non-seulement pour se confirmer lui-même dans la maxime qu'il garda depuis religieusement, et dont il ne se départit jamais, d'avoir en horreur tout ce qui avait l'ombre de partialité, mais pour faire aux grands du royaume ces leçons salutaires qu'il leur faisait, quand il les voyait exposés à de pareilles tentations ? il s'était égaré par surprise, et son égarement même se tourna pour lui en mérite par les heureux effets de son retour.

Quelle vertu sa présence seule n'avait-elle pas pour apaiser les soulèvements populaires ? et avec quelle docilité ne voyait-on pas les esprits les plus mutins plier sous le joug de l'autorité royale, du moment que le prince de Condé s'y intéressait ? Où paraissait-il plus éloquent, plus animé, plus ferme, plus inflexible que dans les occasions où il s'agissait de faire exécuter les ordres du roi ? avec quelle force les appuyait-il dans les parlements ? quel poids ne leur donnait-il pas dans les provinces et dans les villes dont le gouvernement lui était confié ? Jamais homme n'eut tant d'empire sur les esprits des peuples pour leur imprimer l'obéissance due à l'oint du Seigneur. Il la prêchait par ses ac-

tions encore plus que par ses paroles ; mais ses paroles, soutenues de ses actions, avaient une grâce invincible pour la persuader. Sa devise et sa règle était celle-ci : *Deum time, regem honorificate* (I Petr., II) : Craignez Dieu, dont le roi est la vive image ; et honorez le roi, dépositaire de la puissance de Dieu. C'est ainsi que ce grand prince pratiquait sa religion ; disons mieux, c'est ainsi qu'il édifiait et qu'il glorifiait même sa religion. Ce n'est pas tout.

Par le même principe, il aimait l'Etat ; et, si le ciel, pour nos péchés, ne nous l'avait ravi dans la conjoncture où il nous était devenu souverainement nécessaire, France, ma chère patrie, tu n'aurais pas essuyé les calamités dont sa mort fut bientôt suivie, et dont Dieu, par un sévère jugement, te voulut punir. Vous m'entendez, chrétiens, et, sans que je m'explique davantage, le souvenir encore récent de nos misères passées ne vous oblige que trop à convenir avec moi de la perte infinie que fit l'Etat en perdant le prince de Condé. Les troubles de 1648 nous la firent sentir, et nous commençâmes à comprendre le besoin que nous avions de lui, et combien sa personne nous était précieuse, par les maux qui nous accablèrent dès que nous en fûmes privés. Chacun avouait, et c'était la voix publique, plus sûre que tous les éloges, que, si le prince de Condé avait vécu, nous ne serions pas tombés dans ces malheurs.

Et en effet, le prince de Condé était celui sur qui l'on pouvait dire que roulait alors la tranquillité et la paix du royaume, qui la maintenait par sa prudence, par sa modération, par son crédit, par la créance qu'on avait en lui, par la déférence des ministres à ses sages avis, par l'efficace et par la vigueur de son zèle ; en un mot, qui, comme un ange tutélaire, préservait la France du fléau de la guerre intestine dont l'orage se formait déjà, mais qui demeura comme suspendu tandis que Dieu nous conserva ce prince dont dépendait notre repos. C'était un homme solide, dont toutes les vues allaient au bien, qui ne se cherchait point lui-même, et qui se serait fait un crime d'envisager dans les désordres de l'Etat sa considération particulière (maxime si ordinaire aux grands) ; qui ne voulait entrer dans les affaires que pour les finir, dans les mouvements de division et de discorde que pour les calmer, dans les intrigues et les cabales de la cour que pour les dissiper ; un homme dont les partis contraires n'avaient ni éloignement ni défiance, parce qu'ils étaient convaincus que toute son ambition aurait été d'en être le pacificateur ; qui cent fois les a réunis par la seule opinion qu'ils avaient de la droiture de ses intentions, sur laquelle ils se trouvaient également d'accord ; qui, sans être aux uns ni aux autres, ne laissait pas d'être à tous, parce qu'il voulait le bien de tous ; un homme, enfin, à qui l'Etat était plus cher que sa propre vie, et qui aurait tout sacrifié pour le sauver. En dis-je trop, et ceux à qui le prince dont je parle était connu peuvent-ils m'accuser d'exagération ? Or voilà, encore une

fois, ce qui s'appelle faire honneur à sa religion ; et quiconque, bien instruit des choses, conçoit la religion d'un prince, doit par là l'estimer et la mesurer.

J'ai dit que le prince de Condé avait eu pour le peuple un cœur de père, une affection tendre, des entrailles de bonté et de miséricorde : qualités, dit saint Augustin, qu'on adorerait dans les princes de la terre, s'ils voulaient s'en prévaloir, et dont le Dieu jaloux a souvent permis qu'il ne fussent pas touchés, peut-être, dit ce saint docteur, afin que l'honneur qu'on leur rendrait n'allât pas jusqu'à l'idolâtrie. Jamais prince usa-t-il mieux de cette qualité et s'en fit-il une vertu plus épurée que celui dont je tâche ici, mais dont je ne puis que faiblement vous marquer tous les caractères ?

Il était populaire, non point par bassesse, mais par grandeur d'âme ; non point par vanité, mais par charité ; non point par ambition, mais par compassion ; c'est-à-dire il n'aimait pas les peuples pour en avoir le cœur et la bienveillance, mais il avait la bienveillance et le cœur des peuples, parce qu'il les aimait. Et c'est ici où, me citant moi-même pour témoin, je pourrais, par ce que j'ai vu, confirmer hautement ce que je dis : témoignage de l'enfance, mais pour cela même témoignage non suspect, puisque c'est de là que, selon le Saint-Esprit même, se tirent les louanges les plus pures et les plus irréprochables. J'ai été nourri, chrétiens, dans l'une de ces provinces dont le prince de Condé était, ne disons pas le gouverneur, mais le tuteur, mais le conservateur, mais, si j'ose ainsi le dire, le sauveur ; et je sais, puisque l'usage pardonne maintenant ce terme, jusqu'à quel point il y était adoré : heureux de pouvoir, dans un âge plus avancé donner aujourd'hui des marques de la vénération qu'on m'a inspirée pour lui dès mes tendres années ! Quelle joie ne nous apportait-il pas, lorsque, quittant Paris et la cour, il venait nous visiter ? Il suffisait de le voir pour oublier tout ce que la pauvreté et la difficulté des temps avait fait souffrir. Il n'y avait point de calamité publique que sa présence n'adoucit. On était consolé de tout, pourvu qu'on le possédât, tant on était sûr de trouver dans lui une ressource à tout ce qui pouvait affliger. Son absence, au contraire, nous désolait ; et, quand il n'était pas content de nous et qu'il nous voulait punir, il n'avait qu'à nous menacer qu'on ne le verrait pas cette année-là. La moindre de ses maladies causait dans tout le pays une consternation générale ; et, ce qui marque qu'elle était véritable, c'est qu'après trente-sept ans on y pleure encore et on y pleurera sa mort. De combien peu de princes en pourrait-on dire autant ?

Il était populaire, non pas comme certains grands qui affectent de l'être, sans être ni obligeants ni bienfaisants. Il ne l'était qu'à juste titre, et il ne voulait être aimé des peuples qu'à condition de leur faire du bien. Populaire, que pour leur obtenir des grâces, que pour solliciter leurs intérêts ; que pour

représenter leurs besoins. Populaire, que pour être parmi eux l'arbitre de leurs différends, que pour terminer leurs querelles, que pour les empêcher de se ruiner ; les regardant comme ses enfants, et croyant leur devoir cette application d'un père charitable ; Dieu lui avait donné grâce pour cela. Populaire, que pour être leur consolation et leur secours dans les nécessités pressantes. L'ennemi entre dans la Bourgogne, et en même temps la peste est à Dijon : il y accourt. On lui remontre le danger auquel il s'expose : il n'en reconnaît point d'autre que celui auquel il est résolu de remédier en soulageant cette pauvre ville. On lui dit que le mal y est extrême, et que le nombre des morts y croît tous les jours : C'est pour cela, répond-il, que j'y veux aller ; car, que deviendra ce peuple dont je suis chargé, si je l'abandonne dans un si éminent péril ? Tel était le langage de Charles Borromée, mais ce n'était pas le langage des princes. Ce fut pourtant celui du prince de Condé, qui, dans ces occasions, s'immolant lui-même, faisait l'office de pasteur, et égalait par son zèle les prélats de l'Eglise les plus servents. Est-ce honorer sa religion que d'y procéder de la sorte ?

Je serais infini, si de ces devoirs généraux passant aux particuliers, je vous le représentais, comme un autre Salomon, réglant sa maison et sa cour, en bannissant le vice, n'y souffrant ni scandale ni impiété, en faisant une école de vertu pour tous ceux qui la composaient, et y maintenant un ordre que la reine étrangère de l'Evangile aurait peut-être plus admiré que celui qui l'attira des extrémités de la terre. Le plus aimable maître qui fut jamais : il y paraît bien par les monuments authentiques de reconnaissance que ses serviteurs, après l'avoir même perdu, lui ont érigés. Le prince le plus fidèle à ses amis ; nous en avons encore des témoins vivants. L'homme contre lui-même le plus droit et le plus équitable, se retranchant pour payer ses dettes (écoutez, grands, et instruisez-vous d'un devoir que quelques-uns goûtent si peu), se retranchant pour payer ses dettes, et aimant mieux rabattre de sa grandeur que d'intéresser sa justice ; n'ayant jamais su ce secret, malheureux de soutenir sa condition aux dépens d'autrui ; et, dans le désordre où il se trouva les affaires de sa maison, s'étant mesuré à ce qu'il pouvait, et non pas à ce qu'il était ; persuadé, malgré le dérèglement de l'esprit du siècle, que ses dépenses devaient au moins être bornées par sa conscience. Car voilà, encore une fois, ce que je soutiens être dans un prince les ornements de la vraie religion ; or, vous savez s'ils conviennent au prince de Condé. Je serais, dis-je, infini, si je voulais m'étendre sur tous ces chefs. Mais satisferais-je à ce que vous attendez de moi, si j'omettais, en finissant, celui qui tout seul pouvait lui tenir lieu d'un juste éloge, et dont je suis sûr que vous allez être touchés ? Ecoutez-moi : je n'ai plus qu'un mot.

Dieu lui donna des enfants ; et, selon la

promesse du Saint-Esprit, ses enfants ont été sa gloire. Comment ne l'auraient-ils pas été, puisqu'ils ont été la gloire de la France, de l'Europe et du monde chrétien? Mais ils ne s'offenseront pas quand je dirai que, s'ils ont été la gloire de leur père, leur père, le meilleur et le plus digne de tous les pères, avait auparavant été la leur. C'est lui-même qui les forma; il n'en fallait pas davantage pour rendre sa mémoire éternelle; c'est lui-même qui les forma, et il compta pour rien de les avoir fait naitre princes, dans le dessein qu'il conçut d'en faire, si j'ose parler ainsi, des modèles de princes, en leur donnant une éducation encore plus noble que leur naissance. Y réussit-il? n'en jugez pas par le rapport que je vous en fais, mais par les précieux fruits qui vous en restent et que vous voyez de vos yeux.

Le héros qui m'écoute, l'incomparable fils qu'il nous a laissé, vous l'apprendra bien mieux que moi. Vous savez ce qu'il vaut et ce qu'il a fait; et vous confessez tous les jours que ce qu'il a fait est encore moins que ce qu'il vaut. Sa présence et sa modestie m'empêchent de le dire : mais vous empêchent-elles de le penser, et empêcheront-elles la postérité de l'admirer? Laissons là ces exploits de guerre dont l'univers a retenti, et dont il n'y a que lui-même qui ne soit pas étonné; ces prodiges de valeur qui ont fait taire devant lui toute la terre, ces journées glorieuses dans lesquelles il a tant de fois sauvé le royaume et l'Etat. Il est ici aux pieds des autels pour faire hommage de tout cela à sa religion; et il n'assiste à cette funèbre cérémonie que pour apprendre où doit aboutir enfin tout l'éclat de sa réputation. Un mérite encore plus solide dont il est plein; cette élévation de génie si extraordinaire qui le distingue partout; cette capacité d'esprit dont le caractère est de n'ignorer rien et de juger en maître de toutes choses; ces vertus de cœur que les grands connaissent si peu, et par lesquelles il est connu; cette facilité à se communiquer, si avantageuse pour lui, et qui, bien loin de l'avilir, le rend toujours plus vénérable; ce secret qu'il a trouvé d'être aussi grand dans sa retraite qu'il l'était à la tête des armées; cent choses que j'ajouterais, plus surprenantes et plus admirables dans lui que ses conquêtes : voilà ce que j'appelle les fruits de cette éducation de prince qu'il a reçue, et qui fait encore aujourd'hui tant d'honneur à la mémoire du prince de Condé. Et ne vous étonnez pas de ce que j'ai attendu à la fin de mon discours à vous en parler : c'eût été d'abord achever le panégyrique du père, que de prononcer le nom du fils.

C'est pour ce fils, et pour ce héros que nous faisons continuellement des vœux; et ces vœux, ô mon Dieu! sont trop justes, trop saints, trop ardents pour n'être pas enfin exaucés de vous. C'est pour lui que nous vous offrons des sacrifices : il a rempli la terre de son nom; et nous vous demandons que son nom, si comblé de gloire sur la terre, soit encore écrit dans le ciel. Vous nous l'ac-

corderez, Seigneur; et ce ne peut être en vain que vous nous inspirez pour lui tant de désirs et tant de zèle. Répandez donc sur sa personne la plénitude de vos lumières et de vos grâces. Répandez-la sur toutes ces illustres têtes qui l'accompagnent ici. Sur ce prince, le fondement de toutes les espérances de sa maison, l'héritier, par avance, de son courage et de toutes ses héroïques qualités, de sa hardiesse à entreprendre de grandes choses, de son activité à les poursuivre, de sa valeur à les exécuter; des rares talents de son esprit, de la délicatesse et de la finesse de son discernement, de sa pénétration dans les affaires, de son génie sublime pour tout ce qu'il y a dans les sciences de plus curieux et de plus recherché. Sur cette princesse selon son cœur, l'exemple de toutes les vertus, et l'idée de tous les devoirs que la cour révère, et qui ne s'y fait voir que pour l'édifier. Sur ce petit-fils, sa consolation et sa joie, déjà le miracle de son âge, et bientôt la copie vivante de son père et de son aïeul. Sur cette jeune princesse dont le mérite répond si bien à la naissance, et pour laquelle le monde n'a rien de trop grand, si le ciel lui donne une alliance digne d'elle. Sur ces deux princes que la mémoire de leur père nous rend si chers, et que leur propre gloire, qui croît tous les jours, nous fait regarder comme ces nouveaux astres (1) qui portent leur nom, et qui, brillant près du soleil, auquel ils semblent comme attachés, et dont ils suivent le mouvement, marquent heureusement leur destinée. Sur cette digne épouse du premier, en qui la nature a préparé un si beau fond à tous les dons de la grâce, et qui a tous les avantages aussi bien que les engagements pour donner à la piété du crédit et du lustre par son exemple.

Remplissez-les tous, ô mon Dieu! de cet esprit de religion dont je viens de leur proposer un modèle si propre à les toucher et si capable de les convaincre. Faites qu'ils en soient pénétrés; et à toutes les grandeurs qu'ils possèdent selon le monde, ajoutez-y celle d'en faire des princes prédestinés; puisque hors de là toutes leurs grandeurs ne sont que vanités et que néant. Pour nous mes chers auditeurs, profitant de ce discours, et nous attachant à la règle de saint Paul, que le prince de Condé pratiqua si parfaitement, honorons notre religion. Ne nous contentons pas de l'aimer, ni d'être même zélés pour elle : honorons-la par la conduite de notre vie, et souvenons-nous que l'un des grands désordres que nous devons craindre, est celui de la scandaliser : *Quid enim prodest*, disait un Père de l'Eglise, *si quis catholice credat et gentiliter vivat?* Que sert-il d'avoir une créance catholique, et de mener une vie païenne? Et moi je dis : Que sert-il de faire profession d'une vie chrétienne, et de manquer aux devoirs solides dans lesquels elle doit consister? car voilà,

(1) Etoiles nouvellement découvertes, et appelées, dans le globe céleste, Astres de Bourbon, qui sont tout proches du soleil, et qui ne s'en éloignent jamais : *Borbonia sidera*.

mes frères, ajoute ce saint docteur, ce qui scandalise et ce qui déshonore en nous la religion. On se pique d'être chrétien, et on n'est rien de tout ce qu'on doit être dans sa condition : c'est-à-dire on se pique d'être chrétien, et on n'est ni bon père, ni bon maître, ni bon magistrat, ni bon juge, comme si tout cela pouvait être séparé du chrétien, et que le chrétien fût quelque chose d'indépendant de tout cela. On est catholique de culte, et on n'est ni fidèle, ni équitable, ni soumis à qui on le doit, ni complaisant à qui Dieu l'ordonne. Voilà, dis-je, ce qui décrie la religion. Préservons-nous de cet abus. Comme la vraie religion nous sanctifie devant Dieu, glorifions-la devant les hommes. Une vie remplie de nos devoirs est l'unique moyen d'y parvenir. Soyons tels que l'Apôtre nous voulait, c'est-à-dire des hommes irrépréhensibles et capables par notre conduite de confondre l'impiété; et soyons tels que le monde même nous veut, et qu'il exige que nous soyons pour être exempts de sa censure. Il faut, pour l'un et pour l'autre, commencer par les véritables devoirs, les accomplir tous, n'en omettre aucun, nous en faire une dévotion, et régler par là tout le reste. Nous faire une dévotion de nos devoirs, voilà, chrétiens qui m'écoutez, ce que l'impiété même respectera dans nous, ce qui fera honneur à notre foi, ce qui ne sera point soupçonné d'hypocrisie, ce qui n'aura rien d'équivoque pour donner prise à la médisance, ce qui rendra notre lumière pure, ce qui nous élèvera dès maintenant à ce degré de justice dont la récompense est d'éterniser la mémoire de l'homme, et ce que Dieu couronnera un jour de l'immortalité de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

Dixit quoque rex ad servos suos : Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit hodie in Israel?... Plangensque ac lugens, ait : Nequaquam ut mori soleat ignavi, mortuus est.

Le roi lui-même, touché de douleur, et versant des larmes, dit à ses serviteurs : Ignorez-vous que le prince est mort, et que dans sa personne nous venons de perdre le plus grand homme d'Israël?... Il est mort, mais non pas comme les lâches ont coutume de mourir (Rois, ch. XXXII).

Monseigneur (1), c'est ainsi que parla David dans le moment qu'il apprit la funeste mort d'un prince de la maison royale de Judée, qui avait commandé avec honneur les armées du peuple de Dieu, et c'est, par l'application la plus heureuse que je pouvais faire des paroles de l'Écriture, l'éloge presque en mêmes termes dont notre auguste monarque a honoré le premier prince de son sang, dans l'extrême et vive douleur que lui causa la nouvelle de sa mort. Après un témoignage aussi illustre et aussi authentique que celui-là, comment pourrions-nous ignorer la grandeur de la perte que nous avons faite dans la personne de ce prince? Comment pourrions-nous ne la pas comprendre, après que le plus grand des rois l'a ressentie.

(1) Monsieur le prince.

et qu'il a bien voulu s'en expliquer par des marques si singulières de sa tendresse et de son estime; pendant que toute l'Europe le publie, et que les nations les plus ennemies du nom français confessent hautement que celui que la mort vient de nous ravir est le prince et le très-grand prince qu'elles ont admiré autant qu'elles l'ont redouté? Comment ne le saurions-nous pas, et comment l'ignorerions-nous à la vue de cette pompe funèbre qui, en nous avertissant que ce prince n'est plus, nous rappelle le souvenir de tout ce qu'il a été, et qui, d'une voix muette, mais bien plus touchante que les plus éloquents discours, semble encore aujourd'hui nous dire: *Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit in Israel?*

Je ne viens donc pas ici, chrétiens, dans la seule pensée de vous l'apprendre. Je ne viens pas à la face des autels étaler en vain la gloire de ce héros, ni interrompre l'attention que vous devez aux saints mystères, par un stérile quoique magnifique récit de ses éclatantes actions. Persuadé, plus que jamais, que la chaire de l'Évangile n'est point faite pour des éloges profanes, je viens m'acquitter d'un devoir plus conforme à mon ministère. Chargé du soin de vous instruire et d'exciter votre piété, par la vue même des grandeurs humaines, et du terme fatal où elles aboutissent, je viens satisfaire à ce que vous attendez de moi. Au lieu des prodigieux exploits de guerre, au lieu des victoires et des triomphes, au lieu des éminentes qualités du prince de Condé, je viens, touché de choses encore plus grandes et plus dignes de vos réflexions, vous raconter les miséricordes que Dieu lui a faites, les desseins que la Providence a eus sur lui, les soins qu'elle a pris de lui, les grâces dont elle l'a comblé, les maux dont elle l'a préservé, les précipices et les abîmes d'où elle l'a tiré, les voies de prédestination et de salut par où il lui a plu de le conduire, et l'heureuse fin dont, malgré les puissances de l'enfer, elle a terminé sa glorieuse course. Voilà ce que je me suis proposé et les bornes dans lesquelles je me renferme.

Je ne laisserai pas, et j'aurai même besoin pour cela de vous dire ce que le monde a admiré dans ce prince; mais je le dirai en orateur chrétien, pour vous faire encore davantage admirer en lui les conseils de Dieu. Animé de cet esprit, et parlant dans la chaire de vérité, je ne craindrai point de vous parler de ses malheurs; je vous ferai remarquer les écueils de sa vie, je vous avouerai même, si vous voulez, ses égarements; mais, jusque dans ses malheurs vous découvrirez avec moi des trésors de grâces, jusque dans ses égarements vous reconnaîtrez les dons du ciel et les vertus dont son âme était ornée. Des écueils même de sa vie, vous apprendrez à quoi la Providence le destinait, c'est-à-dire à être pour lui-même un vase de miséricorde, et pour les autres un exemple propre à confondre l'impiété. Or, tout cela vous instruira et vous édifiera; il s'agit d'un héros de la terre, car c'est l'idée que

tout l'univers a eue du prince de Condé. Mais je veux aujourd'hui m'élever au-dessus de cette idée, en vous proposant le prince de Condé comme un héros prédestiné pour le ciel, et dans cette seule parole consiste le précis et l'abrégé du discours que j'ai à vous faire. Je sais que d'oser louer ce grand homme, c'est pour moi une espèce de témérité, et que son éloge est un sujet infini que je ne remplirai pas ; mais je sais bien aussi que vous êtes assez équitables pour ne pas exiger de moi que je le remplisse, et ma consolation est que vous me plaigniez plutôt de la nécessité où je me suis trouvé de l'entreprendre. Je sais le désavantage que j'aurai de parler de ce grand homme à des auditeurs déjà prévenus, sur le sujet de sa personne, d'un sentiment d'admiration et de vénération qui surpassera toujours infiniment ce que j'en dirai. Mais, dans l'impuissance d'en rien dire qui vous satisfasse, j'en appellerai à ce sentiment général dont vous êtes déjà prévenus, et, profitant de votre disposition, j'irai chercher dans vos cœurs et dans vos esprits ce que je ne trouverai pas dans mes expressions et dans mes pensées.

Il s'agit, dis-je, d'un héros prédestiné de Dieu, et voici comme je l'ai conçu ; écoutez-en la preuve, et peut-être en serez-vous d'abord persuadés. Un héros à qui Dieu, par la plus singulière de toutes les grâces, avait donné, en le formant, un cœur solide, pour soutenir le poids de sa propre gloire ; un cœur droit, pour servir de ressource à ses malheurs et, puisqu'une fois j'ai osé le dire, à ses propres égarements ; et enfin un cœur chrétien, pour couronner dans sa personne une vie glorieuse par une sainte et précieuse mort. Trois caractères dont je me suis senti touché, et auxquels j'ai cru devoir d'autant plus m'attacher, que c'est le prince lui-même qui m'a donné lieu d'en faire le partage, et qui m'en a tracé comme le plan dans cette dernière lettre qu'il écrivit au roi son souverain, en même temps qu'il se préparait au jugement de son Dieu qu'il allait subir. Vous l'avez vue, chrétiens, et vous n'avez pas oublié les trois temps et les trois états où lui-même s'est représenté : son entrée dans le monde, marquée par l'accomplissement de ses devoirs et par les services qu'il a rendus à la France ; le milieu de sa vie, où il reconnaît avoir tenu une conduite qu'il a lui-même condamnée ; et sa fin, consacrée au Seigneur, par les saintes dispositions dans lesquelles il parait qu'il allait mourir. Car, prenez garde, s'il vous plaît : ses services et la gloire qu'il avait acquise demandaient un cœur aussi solide que le sien, pour ne s'en pas enfler ni élever ; ses malheurs, et ce qu'il a lui-même envisagé comme les écueils de sa vie, demandaient un cœur aussi droit, pour être le premier à les condamner, et pour avoir tout le zèle qu'il a eue de les réparer ; et sa mort, pour être aussi sainte et aussi digne de Dieu qu'elle l'a été, demandait un cœur plein de foi et véritablement chrétien.

C'est donc sur les qualités de son cœur que

je fonde aujourd'hui son éloge. Ce cœur, dont nous conservons ici le précieux dépôt, et qui sera éternellement l'objet de notre reconnaissance ; ce cœur, que la nature avait fait si grand, et qui, sanctifié par la grâce de Jésus-Christ, s'est trouvé à la fin un cœur parfait ; ce cœur de héros, qui, après s'être rassasié de la gloire du monde, s'est, par une humble pénitence, soumis à l'empire de Dieu, je veux l'exposer à vos yeux : je veux vous en faire connaître la solidité, la droiture et la piété. Donnez-moi, Seigneur, vous à qui seul appartient de sonder les cœurs, les grâces et les lumières dont j'ai besoin pour traiter ce sujet chrétiennement. Le voici, mes chers auditeurs, renfermé dans ces trois pensées. Un cœur dont la solidité a été à l'épreuve de toute la gloire et de toute la grandeur du monde : c'est ce qui fera le sujet de votre admiration. Un cœur dont la droiture s'est fait voir jusque dans les états de la vie les plus malheureux, et qui y paraissaient plus opposés : c'est ce qui doit être le sujet de votre instruction. Un cœur dont la religion, et la piété ont éclaté dans le temps de la vie le plus important et dans le jour du salut, qui est principalement celui de la mort, c'est ce que vous pourrez vous appliquer pour en faire le sujet de votre imitation : et ce sont les trois parties du devoir funèbre que je vais rendre à la mémoire de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis de Bourbon, prince de Condé, et premier prince du sang.

PREMIÈRE PARTIE

De quelque manière que nous jugions des choses, et quelque idée que nous nous formions du mérite des hommes, ne nous flattions pas, chrétiens ; il est rare de trouver dans le monde un vrai mérite, encore plus rare d'y trouver un mérite parfait, et souverainement rare, ou plutôt rare jusqu'au prodige, d'y trouver un mérite universel, c'est-à-dire, tous les genres de mérite rassemblés et réunis dans un même sujet. Mais c'est pour cela même que ce mérite, quand il se trouve, est quelque chose de si difficile à soutenir ; c'est pour cela que la gloire d'un tel mérite est une tentation si délicate et si dangereuse, et que de s'en préserver c'est une espèce de miracle, dont il n'y a qu'un héros choisi de Dieu, et formé de la main de Dieu, qui soit capable. Or, voilà quel fut le caractère de celui dont nous pleurons la mort ; et c'est, mes chers auditeurs, le premier trait des miséricordes que Dieu, par son aimable providence, a exercées sur lui. Je m'explique.

On voit tous les jours dans le monde des hommes avec peu de mérite, aidés du hasard et de la fortune, ne laisser pas de s'acquérir de la gloire et faire de grandes actions, sans en être eux-mêmes plus grands. On voit dans le monde des hommes d'un mérite distingué, mais d'un mérite borné. On y voit des braves, mais dont les autres qualités ne repondent pas à la valeur ; de grands capitaines, mais hors de là, de petits génies. On

y voit des esprits élevés, mais en même temps des âmes basses; de bonnes têtes, mais de méchants cœurs. On y voit des sujets dont le mérite, quoique vrai, n'a pas le bonheur de plaire; et qui, avec tous les talents dont le ciel les a pourvus, n'ont pas celui de se faire aimer. On y voit des hommes qui brillent dans le mouvement et dans l'action, mais que le repos obscurcit et anéantit; que les emplois font valoir, mais qui dans la retraite ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils ont été.

Où voit-on l'assemblage de toutes ces choses, c'est-à-dire, où voit-on tout ensemble, et dans le même homme, une gloire éclatante fondée sur un mérite infini de grandes actions faites par des principes encore plus grands; un courage invincible pour la guerre, et une intelligence supérieure et dominante pour le conseil; un esprit vaste, pénétrant, sublime, n'ignorant rien, et né pour décider de tout; une âme encore plus belle et encore plus noble; les vertus militaires avec les civiles, l'élevation du génie avec la bonté, la vivacité des lumières avec les charmes de la douceur? Où voit-on un homme également aimable et redoutable, également aimé et admiré; un homme, l'honneur de sa nation, la terreur des ennemis de son roi, l'ornement de la cour, l'admiration des savants, l'amour et les délices des honnêtes gens; un homme aussi grand dans la retraite qu'à la tête des armées; aussi comblé de gloire, réduit à lui-même et se possédant lui-même, que remportant des victoires et donnant des combats? où voit-on, dis-je, tout cela, et dans un éminent degré?

Vous l'avez vu, chrétiens, et je ne sais si vous le verrez jamais. Des siècles ne suffisent pas pour en produire un exemple; et notre siècle est le siècle heureux où cet exemple a paru. Mais l'idée que j'en donne est trop singulière pour pouvoir convenir ni être appliquée à nul autre qu'au prince incomparable que j'ai prétendu vous marquer: et je ne crains pas que, remplis de cette idée, vous ayez pu vous y méprendre, ni en imaginer un autre que lui. Or, concluez de là, encore une fois, quel fond de solidité il a donc fallu que Dieu lui donnât pour le fortifier contre une telle gloire; c'est-à-dire, non pas contre la vaine et la fausse gloire dont il n'y a que les petits esprits qui soient susceptibles, mais contre la gloire selon le monde la plus véritable, et, par conséquent, la plus propre à inspirer aux héros mêmes le poison subtil de l'orgueil et d'une idolâtrie secrète de leurs personnes.

Non, chrétiens, jamais homme sur la terre n'a été ni dû être plus exposé à cette corruption de l'amour-propre, et à cette enflure de cœur qui nait de la connaissance de son propre mérite, que le prince dont je fais l'éloge: pourquoi? Parce que jamais homme n'a eu dans sa condition un mérite si complet, si généralement reconnu, si hautement, si justement, si sincèrement applaudi. Quel bruit ne firent pas dans le monde ses premiers exploits, et par quels prodiges de valeur sa

réputation naissante ne commença-t-elle pas à éclater?

Comme il était né pour la guerre, il ne lui fallut point d'apprentissage pour le former. La supériorité de son génie lui tint lieu d'art et d'expérience, et il commença par où les conquérants les plus fameux auraient tenu à gloire de finir. Dans un âge où à peine confie-t-on aux autres la conduite d'eux-mêmes, il se vit toute la fortune de la France entre les mains. Nous étions menacés des derniers malheurs: la faiblesse d'une minorité, une régence tumultueuse, un conseil en butte à l'intrigue et à la cabale, des semences de division, des grands mécontents, l'agitation de la cour, l'épuisement des peuples, faisaient concevoir à l'Espagne des espérances prochaines de notre ruine.

La valeur du duc d'Enghien apporta le remède à tous ces maux. Une bataille de laquelle dépendait, ou le salut, ou la perte de l'Etat, fut l'épreuve et le coup d'essai de ce jeune héros. On crut qu'emporté par l'ardeur de son courage, il allait tout risquer; et, déjà sûr de lui, en capitaine consommé, il répondit et se chargea de l'événement. En vain lui remontra-t-on qu'il allait combattre une armée plus nombreuse que la sienne, composée des meilleurs troupes de l'Europe, commandée par des chefs d'élite, fière et enflée de ses succès; avantagusement postée. Plein d'une confiance qui parut dans ce moment-là lui être comme inspirée d'en haut, quoique avec des forces inégales, il s'avança, il triompha; et, faisant tout céder à sa valeur, il déconcerta et il humilia les puissances ennemies.

Par là il leur fit sentir que la France pouvait être tout à la fois affligée et victorieuse, dans la désolation et en état de leur donner la loi. C'est ce que la journée de Rocroi leur dut apprendre, et ce qu'elles n'oublieront jamais. Mais en même temps par là il sauva le royaume, il le calma, et, si j'ose ainsi m'exprimer, il le ranima. Il devint le soutien de la monarchie, et, par cette importante action, affermissant l'autorité du nouveau monarque, dont il était le bras, il nous fut dès lors comme un présage de ce règne heureux, glorieux, miraculeux, sous lequel nous vivons.

En effet, depuis ce mémorable jour, la fortune, inconstante pour les autres, sembla pour lui s'être fixée; et avoir fait avec lui un pacte éternel, pour être inséparable de ses armes. Vaincre et combattre ne fut plus désormais pour lui qu'une même chose. Ce ne fut plus qu'un torrent de prospérités, de conquêtes, de batailles gagnées, de prises de villes. Il n'y eut point de campagne suivante qui, par la singularité des entreprises que forma le duc d'Enghien et qu'il exécuta, n'égalât ou ne surpassât tout ce que nous lisons dans l'histoire de plus surprenant.

Les journées de Fribourg et de Nortlingua, si célèbres par l'opiniâtre résistance des ennemis, et par les insurmontables difficultés qu'il y eut à les attaquer; ces journées que l'on peut fort bien comparer à celles d'Ar-

belles et de Pharsale, portèrent l'alarme et l'effroi jusque dans le cœur de l'Empire, et forcèrent enfin l'Allemagne à vouloir la paix aux conditions qu'il nous plut de lui donner. Sans parler de cent autres actions que je supprime, et dont vous êtes bien mieux instruits que moi, la journée de Lens, encore plus triomphante, acheva de mettre ce prince dans la juste et incontestable possession où il se vit alors d'être le héros de son siècle. Une suite si étonnante de succès prodigieux et inouis fit taire devant lui toute la terre (*Mach.*, I), pour me servir du terme de l'Écriture; ou plutôt, par un contraire effet, quoique par la même raison, fit parler de lui toute la terre; c'est-à-dire la fit retentir de son nom, et la fit taire de tout le reste. Or, vous savez combien, avec de tels succès, il est difficile de ne pas s'éblouir, et de ne pas sortir des bornes de la modération humaine; vous savez le danger qu'il y a de s'oublier alors soi-même, jusqu'à devenir l'adorateur de soi-même, et jusqu'à dire comme l'impie: *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia* (*Deut.*, II). Vous verrez pourtant combien, par la miséricorde du Seigneur, notre prince en fut éloigné.

Mais ce n'est pas tout, et je ne crains point d'amplifier ni d'exagérer, quand j'ajoute que ses succès n'ont été que la moindre partie de sa gloire, et que le principe de ses actions était encore plus propre à le flatter que ses actions mêmes; parce qu'on ne peut nier que lui-même et ce qui était en lui, ne fût encore infiniment plus grand que ce qui parlait de lui. Car j'appelle le principe de tant d'héroïques actions, ce génie transcendant et du premier ordre que Dieu lui avait donné pour toutes les parties de l'art militaire; et qui, dans les siècles où l'admiration, se tournant en idolâtrie, produisait des divinités, l'aurait fait passer pour le dieu de la guerre, tant il avait d'avantage au-dessus de tous ceux qui s'y distinguaient.

J'appelle le principe de ces grands exploits, cette ardeur martiale qui, sans témérité ni emportement, lui faisait tout oser et tout entreprendre; ce feu qui, dans l'exécution, lui rendait tout possible et tout facile; cette fermeté d'âme que jamais nul obstacle n'arrêtait, que jamais nul péril n'épouvantait, que jamais nulle résistance ne lassait ni ne rebutait; cette vigilance que rien ne surprenait; cette prévoyance à laquelle rien n'échappait; cette étendue de pénétration avec laquelle, dans les plus hasardeuses occasions, il envisageait d'abord tout ce qui pouvait ou troubler, ou favoriser l'événement des choses: semblable à un aigle, dont la vue perçante fait en un moment la découverte de tout un vaste pays; cette promptitude à prendre son parti, qu'on n'accusait jamais en lui de précipitation, et qui, sans avoir les inconvénients de la lenteur des autres, en avait toute la maturité; cette science qu'il pratiquait si bien, et qui le rendait si habile à profiter des conjonctures, à prévenir les desseins des ennemis presque avant qu'ils

fussent conçus, et à ne pas perdre en vaines délibérations ces moments heureux qui décident du sort des armes; cette activité que rien ne pouvait égaler, et qui, dans un jour de bataille le partageant, pour ainsi dire, et le multipliant, faisait qu'il se trouvait partout, qu'il suppléait à tout, qu'il ralliait tout, qu'il maintenait tout, soldat et général tout à la fois, et par sa présence inspirait à tout un corps d'armée, et jusqu'aux plus vils membres qui le composaient, son courage et sa valeur; ce sang-froid qu'il savait si bien conserver dans la chaleur du combat; cette tranquillité dont il n'était jamais plus sûr que quand on en venait aux mains, et dans l'horreur de la mêlée; cette modération et cette douceur pour les siens, qui redoublait à mesure que sa fierté contre l'ennemi était émue; cet inflexible oubli de sa personne, qui n'écoutait jamais la remontrance, et auquel, constamment déterminé, il se fit toujours un devoir de prodiguer sa vie, et un jeu de braver la mort. Car tout cela est le vif portrait que chacun de vous se fait, au moment que je parle, du prince que nous avons perdu: et voilà ce qui fait les héros.

Ceux qu'a vantés l'ancienne Rome, et ceux qui avant lui s'étaient distingués sur le théâtre de la France, possédaient plus ou moins de ces qualités. L'un excellait dans la conduite des sièges, l'autre dans l'art des campements; celui-ci était bon pour l'attaque, et celui-là pour la défense; l'universalité, jointe à l'éminence des vertus guerrières, était le caractère de distinction de l'invincible Condé. Ainsi le publiait le grand Turenne, cet homme digne de l'immortalité, mais le plus légitime juge du mérite de notre prince, et le plus zélé aussi bien que le plus sincère de ses admirateurs; ainsi, dis-je, le publiait-il; et la justice qu'il a toujours rendue à ce héros, en lui donnant le rang que je lui donne, est un témoignage dont on l'a ouï cent fois s'honorer lui-même. De là vient que le prince de Condé valait lui seul à la France des armées entières; que devant lui les forces ennemies les plus redoutables s'affaiblissaient visiblement par la terreur de son nom; que sous lui nos plus faibles troupes devenaient intrépides et invincibles; que par lui nos frontières étaient à couvert et nos provinces en sûreté; que sous lui se formaient et s'élevaient ses soldats aguerris, ces officiers expérimentés, ces braves dans tous les ordres de la milice, qui se sont depuis signalés dans nos dernières guerres, et qui n'ont acquis tant d'honneur au nom français, que parce qu'ils avaient eu ce prince pour maître et pour chef.

Quel trésor dans un Etat d'y posséder un tel homme! et quel vide un tel homme par sa mort ne laisse-t-il pas dans un Etat! Or, de penser qu'on est cet homme, et l'être en effet, le savoir, le sentir, se l'entendre dire à toute heure, et jouir, mais aussi singulièrement que celui-ci de cette haute réputation dont il semble que Dieu même a voulu paraître jaloux, ayant si souvent affecté de s'appeler dans l'Écriture le Dieu des armées,

c'est-à-dire être entre les hommes comme le Dieu des autres hommes, quelle tentation et quel piège pour le salut, surtout dans les maximes d'une religion qui ne couronne que les humbles, et qui réprouve les vertus même séparées de l'humilité! Vous allez voir si notre prince succomba à cette tentation.

Mais auparavant joignez à la gloire des armes celle de l'esprit, dont l'abus n'est pas moins à craindre, et qui donna dans sa personne tant de lustre à la qualité même de héros. Car il n'était pas, si j'ose me servir de ce terme, de ces héros incultes qui de la bravoure et de la science de la guerre se font un titre et un droit d'ignorance pour tout le reste. Avec le magnanime et l'héroïque, il sut accorder tout le brillant et tout le sublime des talents de l'esprit.

Quelle capacité quel vaste, quel discernement plus exquis, quel goût plus fin, quelle compréhension plus vive, quelle manière de penser et de s'énoncer plus juste et plus noble? Qu'ignorait-il, et dans l'immensité des choses dont il avait acquis la connaissance, que ne savait-il pas exactement! Depuis le cèdre jusqu'à l'hyssope, aussi bien que le sage Salomon, c'est-à-dire depuis la plus relevée théologie jusques aux moindres secrets de la mécanique, de quoi n'était-il pas instruit? Qu'il n'avait-il pas lu et dévoré? Profane et sacré, antique et moderne, de quoi ne parlait-il pas et ne jugeait-il pas en maître?

S'il fallait assister à un conseil, avec quelle force de politique, avec quelle abondance d'expédients, avec quel don de décision n'y opinait-il pas? S'il s'entretenait avec les savants, que n'ajoutait-il pas à leurs lumières par ses réflexions, et dans ce qu'ils croyaient savoir, de combien de faux préjugés, doué lui-même d'une science plus épurée, ne les faisait-il pas revenir? Quel poids, s'ils le consultaient comme auteurs, son approbation ne donnait-elle pas à leurs ouvrages, et quelle censure plus infailible que la sienne leur répondait par avance du jugement du public? Tout cela se trouvant en lui accompagné de ces vertus qui font l'ornement de la société civile, et qui par une alliance rare joignaient le parfait honnête homme à l'habile homme, au grand homme, au prince, au héros; que lui manquait-il pour être selon le monde un homme achevé?

Jamais homme, encore une fois, n'eut donc tant de droit d'être rempli de lui-même, si jamais on peut avoir droit d'en être rempli, et jamais homme, pour se défendre de la vanité, n'eut donc tant à craindre du côté de la vérité. Mais c'est ici où commence le miracle de la Providence. Car au même temps, parce qu'il avait un cœur solide (or voici à quoi je réduis la solidité de ce cœur, en le comparant et en l'opposant à lui-même), jamais homme, avec tant de gloire, n'a été si supérieur à sa propre gloire; jamais homme, avec tant de mérite, n'a été moins enflé de son mérite; jamais homme, avec tant d'éclatants succès, n'a été si éloigné de l'ostentation, ni si ennemi de la flatterie; ja-

mais homme, avec tant de grandeur, n'a allié tant d'humanité, tant d'affabilité, tant de bonté; jamais homme, avec tant de capacité et tant de lumières, n'a eu moins de présomption; jamais homme, avec tant de sujet d'être content de lui-même, n'a été moins occupé de lui-même, moins gâté ni moins infecté de l'amour de lui-même. Miracles, dis-je, de la Providence, mais d'autant plus miracles, qu'ils paraissaient en lui comme naturels. A ces traits, mes chers auditeurs, vous reconnaissez encore ici le prince de Condé.

Un héros supérieur à sa propre gloire, c'est-à-dire, qui a tout fait pour l'acquérir, hors de la désirer et de la chercher, ce qu'il ne fit jamais. Quelle gloire avait-il en vue? celle du roi et de l'Etat. Pour celle-là, il n'y avait rien qu'il ne se crût permis; et la mesure de ses désirs, quand il s'agissait de la gloire du roi, était de la désirer sans bornes et de rapporter tout à elle, ou, pour mieux dire, de sacrifier tout pour elle. Il ne pensait à la sienne que pour en réprimer les mouvements, et pour s'en interdire la vaine joie, qu'il estimait une bassesse; ayant souvent protesté que, quoi qu'il eût fait, il n'avait jamais rien fait pour paraître brave; ayant toujours eu pour maxime d'aller au solide des choses, d'aimer son devoir pour son devoir même, et de trouver dans le seul témoignage de sa conscience toute la récompense de ses services; solidité d'autant plus héroïque qu'elle est plus intérieure et plus cachée.

Un héros sans ostentation. Le vit-on jamais s'applaudir ou se prévaloir d'aucune de ces actions glorieuses qui l'avaient rendu si célèbre? s'il en parlait, c'était avec une retenue dont jamais, ni sa complaisance pour ceux qui l'écoutaient, ni leur curiosité, qu'il faisait souffrir, ne le fit relâcher. S'il racontait le gain d'une bataille, vous eussiez dit qu'il n'y avait eu nulle part; ce n'était que pour louer ceux qui y avaient montré de la valeur, que pour leur en donner la gloire, que pour les faire connaître à la cour; jamais plus éloquent ni plus officieux que quand il leur rendait cette justice; et jamais plus en garde ni plus réservé que quand on voulait ou surprendre ou forcer sa modestie, pour lui faire dire ce qui le touchait personnellement. A-t-on pu obtenir de lui qu'il écrivit les mémoires de sa vie; chose qu'il aurait faite si dignement, et dont la postérité lui aurait eu une obligation éternelle? et avec quelque instance qu'on l'en ait pressé, son indocilité sur ce point, si je puis m'exprimer de la sorte, a-t-elle pu être vaincue? Tout ce que j'ai fait, répondait-il, n'est bon qu'à être oublié; il faut écrire l'histoire du roi; toute autre désormais serait superflue. Et on sait avec quelle abondance de cœur il parlait ainsi; sa sincérité n'était-elle pas en cela une aimable preuve de sa solidité?

Un héros ennemi de la flatterie. Vous me direz qu'il lui était aisé de l'être, parce qu'étant sûr de la vraie louange, et ayant tout

ce qu'il avait pour être sincèrement loué, à peine pouvait-il craindre d'être flatté. Parlons donc plus correctement. Un héros ennemi de la louange, même la plus sincère et la plus vraie; car il était difficile qu'on lui en donnât d'autre; mais c'était assez qu'elle fût louange, pour qu'il ne pût pas la soutenir. Avec quelle impatience et quel chagrin ne la supportait-il pas, quand il ne pouvait l'éviter? et, quand il en était le maître, avec quel air de dignité, quoique sans fierté, ne la rebutait-il pas? Au lieu que le faible des grands est d'aimer à être trompés et d'écouter avec plaisir l'adulation et le mensonge, dont on nourrit sans cesse leur amour-propre, le caractère tout opposé de notre prince était de ne pouvoir souffrir les vérités même qui lui étaient avantageuses, et qui, honorant son mérite, fatiguaient et gênaient sa modestie; hors de là, passionné pour la vérité, c'est à dire aimant la vérité qui l'instruisait, qui le détrompait, qui le condamnait; mais craignant et fuyant la vérité qui le louait et qui l'exaltait. Dis-je rien que vous n'avez vu, et ce caractère de solidité, si rare parmi les princes, ne vous a-t-il pas fait cent fois admirer celui que vous regrettez aujourd'hui?

Un héros aussi humain qu'il était grand. Je sais qu'il pouvait être l'un sans préjudice de l'autre, et je conviens qu'il était de l'intérêt de sa grandeur même qu'il eût ce fond d'humanité qui le rendait si affable et si accessible, parce qu'il ne paraissait jamais plus grand que quand il se communiquait et qu'il se laissait voir de près. De combien peu de grands du monde en pourrait-on dire autant? Mais aussi dans combien peu de grands du monde voit-on cette application qu'il avait à gagner, par des bontés prévenantes, ceux qui avaient l'honneur de l'approcher? vit-on jamais prince d'un commerce plus aisé, plus libre, plus commode? se sentait-on, quand on conversait avec lui, embarrassé ou gêné du respect qu'on avait pour sa personne; quoiqu'on en fût pénétré? quel soin n'avait-il pas de le tempérer par tout ce qu'il y a d'obligeant; se familiarisant avec les uns, s'abaissant avec les autres, s'ouvrant et se confiant à ceux-ci, entrant dans les affaires de ceux-là, s'accommodant et se proportionnant à tous? pouvait-on sortir d'avec lui, sans être charmé de son honnêteté, et sans ressentir une joie secrète des marques qu'on venait d'en recevoir, et faut-il s'étonner si, avec de semblables manières, après avoir gagné tant de batailles, il avait gagné tant de cœurs? mais en fallait-il un moins solide que le sien, pour préférer, comme il faisait, cette conquête des cœurs à toutes celles qu'il avait faites par sa valeur?

Un héros que l'amour de lui même n'avait point gâté. De là vient cet attachement admirable et cet inépuisable zèle qu'il avait pour tous ses devoirs. Comme il était peu occupé de soi, il pensait éternellement à ce qu'il croyait devoir aux autres. Fut-il jamais un meilleur père, fut-il un plus aimable maître, fut-il un plus parfait ami? Quelle ample matière d'éloge ces trois qualités ne

me fourniraient-elles pas, si je pouvais m'y arrêter?

Un plus parfait ami. Servez-m'en ici de témoins, vous qui en avez fait l'épreuve. En avez-vous connu un plus fidèle, un plus sûr, un plus exact observateur des droits sacrés de l'amitié? vous qui êtes assez heureux pour avoir été honorés de celle de ce grand homme, rappelez-en le souvenir, et dites-moi, vous a-t-il jamais manqué? a-t-il eu de l'indifférence pour vos intérêts? s'est-il montré insensible à vos malheurs? lui est-il échappé un secret que vous lui eussiez confié? avez-vous découvert en lui ces faibles auxquels l'amitié des grands est si sujette, ou plutôt qui font que les grands connaissent si peu l'amitié? Ses défiances et ses froideurs vous ont-elles causé de l'inquiétude? avez-vous eu à essuyer ses inégalités? a-t-il exigé de vous des dépendances serviles? Quand il a pu vous obliger, vous a-t-il fait valoir ses grâces? Il aimait et il voulait être aimé! a-t-il rien omis pour y réussir, et jamais prince y est-il mieux parvenu, c'est-à-dire jamais prince a-t-il eu tant d'amis choisis, tant d'amis désintéressés, tant d'amis attachés à lui pour lui-même, tant d'amis de toutes professions et de tous états; à la cour et hors de la cour, dans la robe et dans l'épée? Mais l'aimait-on comme on aime ordinairement les princes, par intérêt, par politique, par nécessité, et n'avait-il pas l'avantage d'être aimé comme les particuliers, par inclination, par choix, par estime, en un mot, parce qu'il était aimable? L'aurait-il été, quoique grand prince, s'il n'avait été solide?

Un meilleur Père, et plus digne d'en porter le nom. Mais il ne m'appartient pas de toucher à cette qualité; il n'y a qu'à vous, princes et princesses qui m'écoutez, à qui elle ait été pleinement connue. Nous savons les soins infinis qu'il s'est donnés pour vous élever, et pour faire de vous des princes parfaits; mais il n'y a que vous-mêmes qui puissiez dire la tendresse qu'il a eue pour vous personnes. Je vous le demanderais ici si je n'appréhendais de rouvrir vos plaies; et ce n'est qu'en tremblant que je vous y fais penser: mais dût-il vous en coûter de la douleur, au moins par là comprendra-t-on combien vous lui avez été chers; et jusqu'où il a porté l'amour paternel. Permettez-moi donc de le dire; et, aux dépens de ce qu'en souffrira votre cœur, écoutez l'éloge d'un père, que la pieuse quoique profane antiquité n'aurait pas moins révééré sous ce nom de père, que sous celui de héros; d'un père dont vous avez été la joie comme il a été votre gloire. Il a rempli le devoir et le nom de père, jusqu'à n'épargner pas sa propre vie, jusqu'à se faire un plaisir de la sacrifier pour ses enfants; et, puisqu'il faut le dire enfin, la mesure de l'amour qu'il a eu pour eux, est qu'en effet il en a été la victime.

Or, tout cela compris ensemble est ce que j'ai appelé un cœur solide, opposé à ce cœur vain que Dieu réprouve, particulièrement

dans les grands de la terre. Et j'ai dit, mes chers auditeurs, que par là Dieu avait donné à notre prince un préservatif admirable non-seulement contre la gloire du monde, mais contre tous les désordres qui la suivent, et qui sont si funestes pour le salut. Car qu'est-ce qui perd les grands du monde? vous le savez : cette plénitude d'eux-mêmes, cette enflure de leur grandeur, cet abus de leur dignité, cet oubli de leur devoir, cette habitude d'indépendance, ce mépris et ce rebut des autres, cette haine de la vérité, cet amour de la flatterie, cette dureté, cette fierté, cette jalousie et cette ostentation d'autorité, cette crainte du mérite d'autrui, cette présomption du leur propre, cet entêtement de ce qui leur est dû : que sais-je? voilà ce que la gloire du monde leur attire, et, dans l'usage qu'ils en font, voilà ce qui les perd et ce qui les damne. Or, grâce au Seigneur, rien de tout cela ne s'est trouvé dans notre prince, parce qu'il avait un cœur solide, à l'épreuve de la vanité et de toute l'iniquité qui en est inséparable. Dieu lui donnant ce cœur solide, préparait donc dès lors en lui le fonds sur lequel devait agir sa grâce. Il éloignait donc déjà de lui tous les obstacles que sa grâce aurait eus à surmonter, si elle avait trouvé en lui un autre cœur. Cette solidité de cœur entraînait donc déjà dans le dessein et dans l'ordre de sa prédestination éternelle : pourquoi? parce que dans les vues de Dieu, elle devait être en lui le contre-poids de toute la gloire qu'il avait à soutenir. Mais voici quelque chose de plus ; car j'ai ajouté que Dieu, par une seconde faveur, lui avait donné un cœur droit pour servir de ressource à ses malheurs : et c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il n'y a point d'astre qui ne souffre quelque éclipse; et le plus brillant de tous, qui est le soleil, est celui qui en souffre de plus grandes et de plus sensibles. Mais deux choses en ceci sont bien remarquables : l'une, que le soleil, quoique éclipsé ne perd rien du fond de ses lumières, et que, malgré sa défaillance, il ne laisse pas de conserver la rectitude de son mouvement; l'autre, qu'au moment qu'il s'éclipse, c'est alors que tout l'univers est plus attentif à l'observer et à le contempler, et qu'on en étudie plus curieusement les variations et le système. Symbole admirable des états où Dieu a permis que se soit trouvé notre prince, et où je me suis engagé à vous le représenter. C'est un astre qui a eu ses éclipses. En vain entreprendrais-je de vous les cacher, puisqu'elles ont été aussi éclatantes que sa lumière même : et peut-être serais-je prévaricateur, si je n'en profitais pas pour en faire aujourd'hui le sujet de votre instruction. J'appelle ses éclipses, le malheur qu'eut ce grand homme de se voir enveloppé dans un parti que forma l'esprit de discorde, et qui fut pour nous la source funeste de tant de calamités : et, considérant ce grand homme dans sa profession de chrétien, j'entends par l'éclipse qu'il a souffert, ce temps où, livré à lui-même, il

nous a paru comme dans une espèce d'oubli de Dieu; ce refroidissement où nous l'avons vu dans la pratique des devoirs de la religion. Deux choses que je ne puis pas disconvenir avoir été les deux endroits malheureux de sa vie, l'une par rapport à son roi, et l'autre par rapport à son Dieu. Mais c'est ici, adorable et aimable Providence, où vous me paraissez tout entière, et où je découvre le secret de votre conduite. Car vous aviez donné à ce héros un cœur droit qui, dans les maux les plus extrêmes, lui a été d'une inmanquable ressource; un cœur droit qu'il a conservé dans ces deux malheureux états, et qui, ayant toujours été entre vos mains, ne s'est jamais absolument ni perverti ni démenti : un cœur droit, dont vous vous êtes avantagement servi pour ramener ce héros à tout ce qu'il vous a plu; n'ayant permis qu'il s'écartât du droit chemin, que pour l'y faire rentrer, et plus utilement pour nous, et plus glorieusement pour lui-même. Voilà, providence de mon Dieu, l'effet de vos miséricordes, que je dois faire observer à ceux qui m'écoutent, et qui vont être pour eux autant de leçons de leurs plus importants devoirs.

Où, pour le malheur de la France, le prince que nous pleurons se vit mêlé dans un parti que la discorde avait formé, et qui le détacha de nous. D'autres, plus éclairés que moi, ont appréhendé de toucher ce point de son histoire : et moi, pour l'intérêt de mon ministère, je me suis senti inspiré de m'y arrêter. Car j'ose dire que jamais point d'histoire ne fut plus propre à vous faire voir ce que peut la droiture d'un cœur dans l'extrémité des disgrâces humaines, ni plus propre à imprimer dans vos esprits la grande maxime, non-seulement de la véritable politique, mais de la pure religion, qui consiste dans l'invincible attachement que l'on doit pour les puissances établies de Dieu, et pour ceux en qui réside l'autorité légitime ou qui en sont les dépositaires. Et je ne crains pas que le zèle que vous avez pour la gloire du héros dont nous parlons vous fasse supporter avec peine cette morale, puisque c'est de la droiture même de son cœur et de la pureté de ses sentiments que j'en vais tirer des preuves les plus convaincantes.

Il est donc vrai, chrétiens : ce prince jusqu'alors l'appui de l'Etat, par la conjoncture fatale des dissensions civiles, en devint tout d'un coup la terreur. Il est vrai qu'entraîné par le torrent, il se trouva malgré lui hors de la route que sa sagesse et sa raison lui faisaient tenir, et qu'il avait résolu de suivre. Mais il est vrai aussi (première circonstance bien essentielle) que jamais son cœur ne se sentit si cruellement déchiré : et nous n'avons qu'à rappeler le souvenir des choses passées, pour lui rendre aujourd'hui cette justice, qu'au moins les maux que nous souffrîmes, causés par la guerre qui s'alluma dans le royaume, ne durent point lui être imputés, puisqu'ils ne furent que les suites de la violence qu'on avait faite à son cœur. Et en effet, on sait combien il s'efforça

de détourner l'orage de cette guerre, et de quelle manière, sur le point qu'elle allait éclater, il s'y opposa. Malgré les chagrins dont il était accablé, et dont il pouvait se promettre par elle du soulagement, on sait combien il y résista. Vaincu par d'autres intérêts que les siens, auxquels il ne put être insensible, et qui l'y engagèrent enfin, on sait le désespoir qu'il en témoigna; car il était naturellement ennemi des conseils violents, et, aux dépens de ses intérêts propres, il en avait de l'horreur. Son cœur, dont les intentions étaient droites, n'eut donc par lui-même aucune part à nos misères; et, si les mouvements de son cœur eussent été suivis, vous le savez, jamais l'esprit de division n'aurait prévalu; jamais notre repos n'eût été troublé, et jamais la France n'eût eu la douleur de voir le prince de Condé séparé d'elle. Ce fut la main du Seigneur qui s'appesantit sur nous; ce fut le fruit de nos iniquités; ce fut la justice de Dieu qui, pour nous punir, nous ôta ce prince, sur lequel, et avec raison, nous comptions bien plus que sur la multitude de nos légions et de nos forteresses.

Je ne dis point ceci pour vous justifier sa conduite. A Dieu ne plaise que j'excuse ce que lui-même a détesté, ni que je prétende faire ici une apologie dont il serait encore le premier à me faire un crime. Qu'il ait été faible une fois, et qu'une fois il ait succombé à une tentation humaine (seconde circonstance); au moins est-il vrai qu'il a eu le mérite des cœurs droits et des grandes âmes, en se condamnant lui-même: et à Dieu ne plaise que je diminue rien, par mon discours, d'un mérite aussi rare que celui-là. Car je soutiens que, pour un héros comme lui, cette condamnation de soi-même, surtout avec les suites qu'elle a eues, et dont nous l'avons vue accompagnée, a été, dans l'ordre politique, aussi bien que dans la religion, cette espèce de pénitence qu'une bouche éloquente de notre siècle assurait fort bien n'être pas moins glorieuse que l'innocence. Tel a été le sentiment de celui qui devait en être le juge, c'est-à-dire du plus grand des rois; et nous savons combien ce désaveu sincère d'une conduite malheureuse a eu de pouvoir sur lui pour regagner sa confiance et son amitié.

Mais ne croyez pas qu'il n'en ait coûté à notre prince qu'un stérile et vain repentir (troisième circonstance encore plus notable). Pour donner à ce repentir plus d'efficacité et de plus de poids, l'un des soins de notre prince fut de le rendre utile et salutaire à tous ceux qui étaient alors compagnons de son triste sort. Éloigné de la cour et du royaume, il en faisait des leçons au jeune prince son fils; et, par des confidences paternelles de l'état douloureux où il se voyait, il rectifiait en lui, ou, si vous aimez mieux, il prévenait les conséquences de son propre exemple. En père aussi tendre que sage, il lui représentait les horreurs de ces sortes d'engagements: il lui mettait devant les yeux, et il lui faisait sentir la déplorable destinée d'un

prince réduit à chercher un asile, et à dépendre de la protection d'une puissance étrangère, qui se défie toujours de lui, et dont lui-même ne peut jamais s'assurer. En un mot, il lui apprenait à profiter de ses malheurs; et son unique consolation, dans le comble de ses disgrâces, était de penser qu'il élevait, dans la personne de ce fils, un autre lui-même; mais qui instruit et formé par lui serait plus heureux que lui, mieux conseillé que lui. Le dirai-je? plus irrépréhensible que lui dans la chose du monde où il avait plus recherché et plus passionnément souhaité de l'être. Fut-il jamais une droiture de cœur comparable à celle-là? Ce n'est pas assez.

Pénétré de ces sentiments, et parce qu'il avait le cœur droit, ce prince, quoique abandonné à sa mauvaise fortune, refusa constamment tous les avantages qui auraient pu la relever, mais qui en la relevant, lui auraient été un obstacle à son rétablissement dans les bonnes grâces et dans l'obéissance du roi (quatrième circonstance, dont vous avez dû faire avant moi la remarque). A quelle épreuve, sur ce point, l'Espagne ne le mit-elle pas, et à quelles conditions ne fut-elle pas toute prête à traiter avec lui, s'il avait voulu pour jamais s'attacher à elle? Mais avec quelle fermeté et quelle hauteur ne rejeta-t-il pas les propositions, quoique spécieuses, par où on le tenta? On lui offrit, en pleine souveraineté, des villes et des provinces considérables; et il ne répondit à ces offres que par une généreuse indignation d'avoir été cru capable de les écouter. Le retour à l'obéissance de son roi lui parut quelque chose de meilleur et de plus avantageux pour lui, que d'être lui-même souverain: et il préféra le droit qu'il s'était réservé de travailler à ce retour et de pouvoir l'espérer, à tous les titres dont son ambition aurait pu, hors de là, être flattée. Elle était irritée par la misère, mais son devoir le soutint. Il ne put ni souffrir ni consentir d'acheter à ce prix une couronne; et il aimait mieux s'exposer à être toujours malheureux, que de renoncer pour jamais à être fidèle. Voilà ce que j'appelle un cœur droit.

Eut-il un moment de joie, tandis que, séparé de nous, il se vit dans l'affreuse nécessité d'être, malgré lui-même, notre ennemi? non, messieurs: séparé de nous, il gémissait dans le secret de son cœur des succès mêmes de ses armes; sa valeur, employée contre sa patrie, lui était odieuse à lui-même; forcé à en faire un tel usage, il aurait voulu, ou en avoir moins, ou être hors de toute occasion de la produire. Que ne fit-il pas pour mettre fin à un état si violent (cinquième circonstance dont je suis sûr que vous fûtes alors touchés)? Omit-il rien de tout ce qui dépendait de lui, pour disposer des choses à la paix? Dans les négociations des Pyrénées où il fut question de régler ce qui regardait sa personne, voulut-il être considéré au préjudice de la cause commune? Hésita-t-il à sacrifier tout, plutôt que d'apporter à ce grand œuvre le moindre re-

tardement? Les intérêts de ses amis exceptés, ne pria-t-il pas qu'on oubliât les siens, et qu'on l'oubliât lui-même, si de là dépendait la conclusion d'un traité qui devait pacifier l'Europe? Et pourvu qu'on lui ménagât le seul bien après lequel il soupirait, savoir : les bonnes grâces du roi, ne protesta-t-il pas qu'il serait content? La paix entre les deux couronnes ne fut-elle pas le comble de ses vœux, parce qu'elle l'assura que ce bien lui était accordé? Et n'avouait-il pas que le jour de sa vie le plus triomphant était celui où, rétabli à la cour, et favorablement reçu du roi, il était rentré dans la possession de ce bien?

Mais avec quel zèle ne travailla-t-il pas ensuite et à se l'assurer et à s'en rendre digne plus que jamais (sixième et dernière circonstance)? Et quel soin n'eut-il pas, après son retour, de réparer ses malheurs par le redoublement de ses services? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi, et je me trouve encore accablé de mon sujet. Car ce serait le lieu de vous faire voir notre prince suivant le roi dans ses glorieuses campagnes, qui ont été les miracles de notre siècle; et prenant part à ses conquêtes dont un jour la postérité aura droit de douter, ou peut-être même qu'elle ne croira pas, parce qu'elles sont bien plus vraies que vraisemblables. De quel œil les regarda-t-il? Si la droiture de son cœur n'en avait encore sur ce point réglé les mouvements, peut-être aurait-il eu peine à n'en pas concevoir une envie secrète, lui qui jusque-là n'avait rien trouvé dans la guerre qui pût être pour lui un sujet d'envie. Mais il fut alors convaincu qu'il y avait quelque chose de nouveau sous le soleil; et parce qu'il avait un cœur droit, il vit avec joie un plus fort que lui, selon le terme de l'écriture, sur le théâtre du monde; obscurcissant tous les héros, et lui causant à lui-même de l'étonnement. Je vous représenterais, dis-je, le prince de Condé suivant les pas de Louis le Grand, qui étaient des pas de géant, et se surpassant par la nouvelle ardeur que lui inspirait l'exemple de ce monarque. Vous le verriez, ainsi que parle Daniel, rajeuni comme l'aigle; et dans un corps usé de travaux, rallumant tout le feu de ses premières années, combattre et, comme un autre Hercule, défaire, à Senef, l'hydre conjurée contre nous, c'est-à-dire, les trois formidables armées de l'Empereur, de l'Espagne et de la Hollande, en poursuivre les restes, et les dissiper par la levée du siège d'Oudenarde; repasser en Allemagne, et par sa présence sauver l'Alsace, exposée en proie à l'ennemi, désolée par la mort de M. de Turenne; empêcher les funestes suites de la perte de ce général; avec les débris d'une armée, et avec une poignée de gens, arrêter toutes les forces de l'Empire, les faire honteusement échouer devant Haguenau et devant Saverne; les fatiguer, les consumer, les pousser au delà du Rhin; partout secondé de son illustre fils; qui partageait avec lui la gloire de ses actions, et à la valeur aussi bien qu'à l'amour duquel il eut, à Senef, la

satisfaction et la joie de se voir lui-même redevable de la vie : partout s'immolant et se sacrifiant, mais partout triomphant, et remplissant la mesure de cette glorieuse réparation qu'il faisait à la France. Changeant de scène, vous l'admireriez hors du tumulte de la guerre et dans une vie plus tranquille; achevant en ceci de se satisfaire par une conduite envers le roi qui n'eut peut-être jamais d'exemple, mais qui en pourra éternellement servir à tous ceux qui m'écoutent.

En effet, il n'y avait point de particulier dans le royaume, à qui le prince de Condé ne fût un modèle de l'attachement, du dévouement, de la soumission et de l'obéissance qui sont dus au roi; il n'y avait point de courtisan qui n'apprît de lui à honorer, à révéler, à aimer le roi; il n'y avait point d'esprit chagrin ni mécontent, qu'il ne redressât en lui inspirant la vénération et la tendresse qu'il avait pour le roi. Ce mérite du roi si connu avait des charmes pour lui qu'il faisait sentir aux autres, et on ne concevait jamais une idée plus haute des grandes qualités du roi, que quand le prince de Condé s'en expliquait, et qu'on l'en entendait parler. Avec quelle application n'étudiait-il pas les volontés de ce monarque pour y conformer les siennes? avec quelle ardeur n'allait-il pas au-devant de tout ce qui pouvait lui plaire? avec quelle joie ne voyait-il pas sa famille unie à la personne de ce grand roi par le lien d'un heureux mariage? avec quels saisissements de douleur et de crainte n'appréhendait-il pas et ne ressentait-il pas les moindres maux dont la santé précieuse de ce grand roi était attaquée? avec quelle vivacité ne s'intéressait-il pas pour sa conservation? Après avoir cent fois tremblé des affreux périls où il avait vu ce roi conquérant poussé par son héroïque valeur, avec quelle résolution ne l'empêchait-il pas de s'exposer aux dangers où la maladie de la jeune princessse, c'est-à-dire où l'excès de sa bonté et de son amour de père allaient l'engager? avec quel courage, dis-je, et quelle vigueur notre prince, quoique lui-même languissant, et déjà mourant, ne l'en retira-t-il pas? Mais ne put-on pas dire alors, et n'eut-il pas droit de penser, qu'il rendait par là un service à l'Etat, seul capable d'effacer le souvenir des choses passées; que par là il s'acquittait envers la France de tout ce qu'il pouvait lui avoir dû; et que lui conserver son roi était ne lui devoir plus rien? Voilà, mes chers auditeurs, de quoi nous sommes redevables à la droiture de son cœur. Mais voyons de quelle ressource la droiture de son cœur lui a été par rapport à son Dieu; et c'est ici où votre piété va trouver de quoi se satisfaire.

Il est vrai, ce prince, ou livré à lui-même, ou, si vous voulez, emporté par l'esprit du monde, nous a paru pendant quelque temps comme dans une espèce d'oubli de Dieu. Mais, quoiqu'il ait paru oublier Dieu, ô profondeur et abîme de miséricorde! il ne l'a jamais méconnu, et, malgré son relâchement dans la pratique des devoirs de la religion,

il n'a jamais dans le secret de son cœur, abandonné la religion, il n'a jamais perdu la foi, il n'a jamais douté de nos mystères. Ainsi l'a-t-il lui-même déclaré, et nous savons que son témoignage est vrai, puisque jamais prince ne fut moins capable que lui, surtout dans un sujet pareil, de dissimuler ni de feindre. Quand il ne l'aurait pas assuré, certains traits de sa vie, quoiqu'alors moins chrétienne et plus dissipée, nous en auraient suffisamment répondu. Ce soin qu'il avait, après une victoire remportée sur le champ même de bataille, les genoux en terre, d'en rendre à Dieu les premières actions de grâces, c'est ce qu'il fit à Rocroy; ces ordres si absolus et si sévères qu'il faisait garder, pour empêcher dans la licence de la guerre la profanation des lieux saints; cette exactitude à ne confier les bénéfices auxquels il devait pourvoir, surtout quand ils étaient chargés de la conduite des âmes, qu'à des sujets choisis et sans reproche, chose qu'il observa toujours; ce zèle si louable qu'il témoignait pour la conversion du moindre de ses domestiques engagé dans l'hérésie, c'est ce que nous avons vu; ces conseils salutaires qu'il a si souvent donnés à ses amis mourants, et à ceux qui dans les attaques étaient blessés auprès de lui, les exhortant le premier à mettre leur salut en assurance, et s'employant à leur en procurer les prompts secours; ces marques du christianisme si édifiantes qu'il donna lui-même à Gand dans le danger d'une maladie, et ce qui nous a enfin paru à sa mort, où, comme parle le Saint-Esprit, se fait la manifestation des sentiments de l'homme et de ses œuvres : *In fine hominis denudatio operum ipsius* (Eccles., XI); tout cela, dis-je, montre bien qu'au milieu même des égarements du monde, la religion s'était conservée dans son cœur. Or, elle ne s'y était conservée, que parce qu'il avait un cœur droit, et par là, je prétends, mes chers auditeurs, rendre ici à la religion un des plus invincibles témoignages qui puisse lui être rendu; par là je prétends confondre le libertinage et tous les monstres d'impiété qui pourraient régner parmi vous; et je veux par là vous faire adorer la Providence, qui sait bien des plus grands maux tirer sa gloire et notre bien. Écoutez-moi, et qu'au moins ce que je vais dire ne soit pas un jour le sujet de votre condamnation.

Témoignage invincible et irréprochable en faveur de la religion : pourquoi? parce que jamais homme, à peine en excepterais-je saint Augustin, n'a tant examiné la religion, ni avec un esprit si éclairé que notre prince; et ce que je vous prie en même temps de remarquer, jamais homme ne l'a étudiée avec moins de précaution que lui, ni avec plus de danger de la perdre, c'est-à-dire avec un esprit plus curieux et plus éloigné de cette soumission aveugle que la religion demande. Or, que s'ensuit-il de là? le voici, non pas comme je l'imagine, mais comme le prince lui-même l'a éprouvé par un don de grâce dont il a depuis tant de fois rendu gloire à Dieu. Il s'ensuit de là qu'il n'a donc

conservé la religion pure, que parce que, malgré sa curiosité, il l'a connue vraie; c'est-à-dire que parce que sa curiosité, son savoir, sa pénétration n'ont pu y découvrir de faibles; que parce qu'à l'exemple de saint Augustin, plus il étudiait cette religion, plus elle lui paraissait fondée sur les principes éternels de la vérité et de la sainteté; que parce que toutes ses recherches n'aboutissaient qu'à l'en convaincre; que parce qu'au milieu même des égarements du monde, il avait, aussi bien que saint Augustin, une raison saine, et que son cœur qui était droit, a toujours été, sur le point de la religion, d'intelligence et d'accord avec sa raison. Car voilà ce que l'iniquité du monde n'a jamais pu corrompre de ce grand homme, et voilà ce qui l'a sauvé. S'il avait eu moins de lumières, semblable à ces demi-savants qui ne sont impies que parce qu'ils sont ignorants, il aurait, comme dit l'Apôtre, témérairement condamné tout ce qu'il aurait ignoré (*Jud. Epist.*). S'il avait eu moins de droiture, il n'aurait cru que ce qu'il aurait voulu, et, à l'exemple de l'insensé, qui voudrait qu'il n'y eût point de Dieu, il aurait dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu* (Psal. XIX). Mais parce que la droiture de son cœur répondait parfaitement à l'abondance de ses lumières et à l'intégrité de sa raison, malgré l'impiété du monde, il a toujours dit, et dans sa raison, et dans son cœur : *Il y a un Dieu*; et, par un enchaînement de conséquences contre l'évidence desquelles il a cent fois confessé que le libertinage le plus fier n'avait rien à opposer que de faible et de pitoyable, son cœur, de concert avec sa raison, lui a toujours fait conclure : *Il y a un Dieu. Il y a une religion qui est le vrai culte de Dieu. De toutes les religions du monde, la chrétienne est uniquement et incontestablement l'ouvrage de Dieu. De toutes les sociétés chrétiennes, il n'y a que dans la catholique où se trouve l'unité, où subsiste l'ordre, et par conséquent où réside l'esprit de Dieu.* C'est ainsi, mes chers auditeurs, que raisonnait ce grand prince, et c'est à quoi, s'en ouvrant lui-même à ses plus confidants amis, il protestait qu'il s'en était toujours tenu.

Or, voilà ce que je prétends avoir été l'heureuse ressource, ou le remède souverain de ses froideurs et de ses relâchements dans la pratique des devoirs chrétiens. Car d'un cœur ainsi disposé, que ne doit-on pas attendre? D'un cœur en qui la religion n'est pas éteinte, que n'a-t-on pas lieu d'espérer? Avec ce principe de religion, de quoi ne revient-on pas? Tandis que la foi est encore vivante, faut-il s'étonner si, malgré la dissipation des voies du siècle, malgré la dureté de la pierre, malgré les épines qui l'étouffent, cette divine semence, surmontant tout cela par sa vertu, produit enfin des fruits de grâce, de salut et de sainteté? Et n'est-ce pas le miracle de la miséricorde que nous avons vu dans la personne de notre incomparable prince? Le dirai-je, chrétiens? Dieu m'avait donné comme un pressentiment de ce miracle; et dans le lieu même où je vous

parle aujourd'hui, dans une cérémonie toute semblable à celle pour laquelle vous êtes ici rassemblés, le prince lui-même m'écoutant, j'en avais non-seulement formé le vœu, mais comme anticipé l'effet, par une prière qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction. Soit inspiration ou transport de zèle, élevé au-dessus de moi, je n'étais promis, Seigneur, ou plutôt je m'étais assuré de vous, que vous ne laisseriez pas ce grand homme avec un cœur aussi droit que celui que je lui connaissais, dans la voie de la perdition et de la corruption du monde. Lui-même, dont la présence m'animait, en fut ému. Et qui sait, ô mon Dieu ! si, vous servant dès lors de mon faible organe, vous ne commençâtes pas dans ce moment-là à l'éclairer et à le toucher de vos divines lumières ? Quoi qu'il en soit, mes vœux et mes souhaits n'ont point été vains. Il vous a plu, Seigneur, de les exaucer, et j'ai eu la consolation de voir ma parole accomplie. Ce prince, qui m'avait écouté, a depuis écouté votre voix secrète, et, parce qu'il avait un cœur droit, il a suivi l'attrait de votre grâce. Mais je m'aperçois que j'entre dans le sanctuaire de ce cœur, et que sa droiture m'a insensiblement conduit à sa piété : dernière qualité qui, dans sa personne a couronné, comme j'ai dit, une vie glorieuse par une sainte et précieuse mort. Encore un moment de votre attention, et je vais finir.

TROISIÈME PARTIE.

C'est à la mort, dit saint Chrysostome, que le secret de la prédestination des hommes commence à se développer ; et c'est, si j'ose parler ainsi, dans ce dévouement de la vie, où nous voyons tous les jours le discernement que Dieu fait déjà du bon grain et de la paille, c'est-à-dire des lâches chrétiens et de ceux en qui la foi est victorieuse du monde, par la différence des caractères et des dispositions de ceux qui meurent. Car les chrétiens lâches, dit ce saint docteur, par un effet de réprobation visible, qui est la suite déplorable de leur lâcheté, quoique chargés de crimes devant Dieu, obstinés à jouir de la vie, remettent l'importante affaire de leur conversion au temps de la mort ; font paraître des faiblesses honteuses, et, supposé le principe de la religion, affreuses et scandaleuses dans la nécessité la plus pressante de se disposer à la mort ; ont pour Dieu des cœurs froids et des cœurs durs, dans la vue même prochaine de la mort. Telle est la destinée fatale des mondains que Dieu rejette. Au contraire, ceux qu'il choisit pour être, comme dit saint Paul, des vases de miséricorde, s'ils sont dans le désordre du péché, préviennent la mort par une véritable pénitence ; purifiés par la pénitence, regardent la mort avec tranquillité, et en soutiennent le combat avec fermeté ; mourant, achèvent de se sanctifier par la mort, ou plutôt sanctifient la mort même, et se la rendent précieuse devant Dieu par la ferveur de leur piété. Ainsi meurent les élus de Dieu : et c'est ainsi mes chers auditeurs, qu'est mort

ORATEURS SACRÉS. XV.

le grand prince à qui nous rendons aujourd'hui les devoirs funèbres.

Il est mort en sage chrétien, parce qu'il a voulu que sa mort fût précédée de sa conversion et de son retour à Dieu ; il est mort en héros chrétien, parce qu'il a fait paraître en mourant toute la grandeur de son âme ; il est mort en parfait chrétien, parce qu'il a consacré les derniers moments de sa vie par tout ce que la religion peut inspirer de plus saint et de plus tendre à un cœur fervent. N'ai je donc pas eu raison de lui appliquer cet éloge de l'Écriture : *Nequaquam ut mori solent ignavi, mortuus est* (II Reg., III) : Il est mort, mais non pas comme les lâches mondains, ni comme les lâches impies ont coutume de mourir. Or voilà, hommes du siècle, ce que vous devez imiter. Ni la valeur de ce prince ni ses qualités héroïques ne sont presque pas des exemples pour vous, tant elles ont été élevées au-dessus de vous. Mais sa conversion et sa mort sont des modèles que Dieu vous avait réservés, et dont je défie les cœurs les plus impénitents, et les plus endurcis pécheurs, de n'avoir pas été touchés.

Il voulut en sage chrétien, par un retour à Dieu aussi sincère qu'exemplaire prévenir la mort. Ce fut votre ouvrage, Seigneur, et la gloire en est due encore aujourd'hui à votre grâce toute-puissante. Il aurait pu, suivant le malheureux usage des esclaves du monde, attendre jusqu'à la dernière heure, et, par d'opiniâtres délais, dans l'impuissance de se résoudre, pousser jusqu'au bout le désordre d'une espérance présomptueuse : mais il avait trop de lumières pour prendre un si mauvais parti. Persuadé qu'une conversion à la mort n'était d'ordinaire qu'une conversion forcée, et qu'une conversion forcée ne pouvait jamais être une conversion chrétienne, il en médita une qui, au moins de ce côté-là, ne pût pas à lui-même lui être suspecte ; et il voulut, par des épreuves solides de soi-même, se donner le loisir de se convaincre que c'était lui qui quittait son péché, et non pas son péché qui le quittait. Touché du souvenir des dangers qu'il avait courus, et dans lesquels, prodigue de son âme aussi bien que de sa vie, il avait mille fois risqué son salut éternel, il conçut l'importance et l'obligation de l'assurer une fois. Son âme, sauvée de tant de périls, lui parut précieuse ; il ne voulut pas qu'en vain la Providence eût fait tant de miracles pour le conserver ; il crut lui devoir cet hommage, non-seulement de ne la plus tenter, mais de racheter, par ce qui lui restait de jours et d'années, l'oubli de Dieu et de soi-même dans lequel il avait vécu. Le moment de salut arriva pour lui ; il le connut, et, dans un temps où le monde ne s'y attendait plus, mais où le Dieu des miséricordes avait préparé son cœur, ce prince, qui n'avait si longtemps balancé que pour s'affermir davantage, après avoir pris toutes les mesures pour s'attirer le don du ciel, se déclara enfin par un changement qui réjouit les anges et qui édifia les hommes, qui consolait les gens de bien et qui confondait les impies. Quel coup de foudre pour eux-ci,

(Douze.)

lorsqu'ils virent éclater les véritables sentiments de ce héros, duquel ils s'étaient jusque-là, quoique injustement prévalus, pour autoriser leur conduite! Ce coup, mes chers auditeurs, les atterra et les consterna. De tout autre exemple, le libertinage en aurait appelé, ou plutôt, contre tout autre exemple, il se serait ou élevé ou inscrit en faux. Car, voilà l'iniquité de l'esprit libertin du siècle. Qu'un mondain, même de bonne foi, réforme sa vie, on raisonne sur sa conversion, on en cherche les motifs, on veut que l'intérêt soit le ressort qui ait donné le mouvement à la grâce; et, quand tous les dehors sont hors de prise, on va fouiller jusque dans les intentions les plus secrètes, pour y trouver le levain caché de l'hypocrisie et de la dissimulation.

La conversion de notre prince fut à couvert de tout cela. Sa bonne foi et la sincérité de son procédé étaient si établies dans le monde, que l'impiété la plus maligne se tut, et respecta dans sa personne l'œuvre de Dieu. En effet, jamais retour à Dieu ne fut plus humble, plus uniforme, plus constant ni mieux soutenu, plus accompagné de toutes les conditions que le monde même respecte, et qui font dans les actions des hommes ce caractère d'irrépréhensibilité dont parle saint Paul. Quelles mesures de prudence, je dis de prudence chrétienne, son humilité n'y observait-elle pas? Egalement ennemi de l'affectation et de l'ostentation, il évita soigneusement tout ce qui pouvait ressentir l'une ou l'autre dans l'accomplissement d'une résolution si sainte; et l'une de ses applications fut de n'y mêter aucune singularité par où il semblât avoir voulu s'en faire honneur: s'étant proposé pour modèle le sage et l'humble saint Augustin, qui en usa de la sorte, de peur, disait-il lui-même dans le livre de ses Confessions, qu'on ne l'accusât ou qu'on ne le soupçonnât d'avoir voulu paraître grand jusque dans sa pénitence: *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent, quod quasi appetiissem magnus videri (L. ix, Conf., 2)*. Avec quelle égalité d'âme et quelle constance notre prince ne poursuivit-il pas ce que la grâce du Seigneur lui avait si divinement inspiré? Incapable d'un vain projet, il se prescrivit dès lors à soi-même une forme de vie chrétienne, qu'il pratiqua sans relâche, et de laquelle il ne se démentit jamais: assistant chaque jour, mais avec un respect digne de Dieu, au mystère adorable et redoutable; priant comme le centenaire Corneille avec assiduité; nourrissant son âme de la lecture des Ecritures saintes, dont Dieu lui avait donné le goût; la purifiant par la patience qui, selon l'Apôtre, devint l'épreuve de sa foi, aussi bien que la matière de sa pénitence; bénissant Dieu dans ses douleurs, et lui en faisant par sa soumission un sacrifice continuël: tout cela à la vue de sa maison, qu'il édifiait et qu'il réglait par son exemple; n'ayant pas eu moins de zèle pour donner, selon l'Évangile, les marques nécessaires de sa conversion, et pour en faire voir les fruits, que de modestie pour en éviter l'éclat; et jusqu'au temps que le Seigneur acheva d'y mettre le sceau

de la grâce finale, ayant soutenu avec une inviolable persévérance ce qu'il avait si saintement et si mûrement entrepris.

Ainsi préparé du côté de Dieu, faut-il s'étonner s'il a fait paraître en mourant toute la grandeur de son âme, et s'il est mort en héros chrétien? Car on peut bien dire de lui ce qu'a dit l'Écriture d'un saint roi, dont elle a canonisé la piété: *Spiritu magno vidit ultima (Eccles., XLVIII)*, qu'il a envisagé sa fin avec cet esprit de héros qui fut encore ici son caractère et qui jamais ne fut plus grand que quand il se trouva dans sa personne sanctifié par la religion: *Spiritu magno*. Les impies et les enfants du siècle, malgré la prétendue force d'esprit qu'ils affectent pendant la vie, laissent voir aux approches de la mort toute leur faiblesse. Ils sont désolés à la mort, parce qu'ils n'ont pas assez de force pour se résoudre à quitter la vie. Ils veulent à la mort être trompés, parce qu'ils n'ont pas le courage de s'entendre dire qu'il faut mourir. Leur en porter la parole est pour eux une mort anticipée, que la fausse prudence du siècle croit toujours leur devoir épargner. Un malheureux respect humain, fondé sur leur conduite passée, et encore plus sur leur disposition présente, ferme sur cela la bouche aux plus zélés de leurs amis. On écarte les ministres de l'Eglise, dont au moins la vue les avertirait d'y penser; et la crainte d'effrayer un pécheur mourant, mais particulièrement un grand du monde, fait qu'on le livre tel qu'il est et qu'on l'abandonne à la rigueur des jugements de Dieu. Terrible, mais juste châtement de sa lâcheté.

C'est ce que nous voyons tous les jours, mais c'est ce qu'on n'a pas vu dans le héros dont je vous propose l'exemple. Que fait-il? frappé de la maladie qui doit décider de son sort, pour en bien soutenir l'attaque, il en veut savoir le péril: il commande, mais en prince et en maître, qu'on ne lui déguise rien de l'état où il est; il oblige ceux qu'il a honorés de sa confiance, à lui rendre cet important quoique douloureux office; il leur en lève lui-même toutes les difficultés; il reçoit la nouvelle de sa mort, comme il a cent fois reçu les ordres de son souverain, c'est-à-dire comme un ordre du ciel, auquel il est prêt d'obéir; et le premier sentiment dont il est touché, c'est d'adorer en esprit et en vérité l'auteur de son être, en lui disant avec une soumission également chrétienne et héroïque: *Dominus est; quod bonum est in oculis suis faciat (I Reg., III)*: Il est le maître de ma vie; qu'il fasse de moi ce qui est agréable à ses yeux. Posséda-t-il jamais son âme avec plus de fermeté, et, dans un jour de bataille, eut-il jamais plus de présence et plus d'application d'esprit que ce jour-là? Quoique mourant, aucun de ses devoirs ne lui échappe. Il écrit au roi une lettre aussi tendre que respectueuse. Il profite de ce moment pour obtenir une grâce qu'il a si ardemment souhaitée, et qui va finir la disgrâce d'un prince qu'il ne peut oublier, d'un prince qu'il a reconnu si digne de ses soins; d'un prince qu'un mérite éprouvé et dont il

répond, lui a rendu encore plus cher que la proximité du sang. Il pourvoit aux affaires de sa maison avec autant de liberté que de sagesse. Il pense à ses amis, et malgré eux, par les bienfaits dont il les comble, il leur donne les dernières marques de sa précieuse amitié. Vous diriez qu'en effet la mort n'est pour lui qu'un départ et un voyage auquel il se dispose; au lieu que l'impie la regarde comme une entière ruine et comme une totale destruction : *Et quod a nobis est iter, exterminium* (Sap., III). Mais laissons-là ces devoirs du monde et attachons-nous à ce qu'il fait comme chrétien.

Le désordre, ou plutôt le scandale des mondains qui meurent, est qu'on n'ose même leur parler de ce que l'Eglise a pour eux de plus salutaire et de plus saint. Cette idée des sacrements de l'Eglise, qui, dans les vues de la foi, devrait les remplir de consolation et de force, du moment qu'on la leur propose, les jette dans des abattements d'esprit qu'on ne sait si l'on doit imputer à une simple lâcheté ou à une énorme dureté; et Dieu veuille qu'il n'y entre point d'infidélité. Quels détours ne faut-il pas prendre, et à la honte de la religion, quels ménagements ne faut-il pas apporter pour les déterminer à se munir de ces divins secours, et à se pourvoir de ces remèdes souverains, qui sont les sources du salut? Ni ménagements ni détours ne sont nécessaires pour y déterminer notre prince. Il les désire lui-même avec ardeur; il les demande avec empressement; il n'attend pas que son esprit affaibli ne soit plus en état d'en profiter; il veut, pour en ressentir toute la vertu, être dans un parfait usage de sa raison, et posséder son âme tout entière pour s'en appliquer tout le fruit. Instruit de cette grande vérité, que les choses saintes ne sont que pour les saints, il s'y prépare, non-seulement par une confession fervente, mais par une exacte et rigoureuse discussion de toutes les obligations que sa religion lui prescrit, et auxquelles il achève de satisfaire. OEuvres de piété, de charité, de justice, il n'omet rien de tout ce que la délicatesse d'une conscience aussi éclairée que la sienne peut lui suggérer; et ce que l'on a admiré, ou même vanté dans les consciences les plus timorées, est ce qu'il accomplit avec toute l'humilité du serviteur inutile, mais pourtant fidèle. Si quelque chose, malgré ses soins, se trouve avoir manqué à ce qu'il ordonne, et à quoi il soit obligé, il y supplée par la plus sûre et la plus efficace de toutes les voies. Il sait l'amitié qu'a son fils pour lui, il connaît son cœur, et il ne croit pas pouvoir donner à Dieu une caution plus infaillible de ce qui lui resterait à acquitter, que l'amitié de ce fils sur laquelle il se repose. Se trompait-il, et, fondé sur cette amitié, n'avait-il pas droit de s'assurer de tout? mais achevons.

Après avoir reçu son Dieu, plein de zèle et animé de cette ferveur, qui est comme l'effet sensible du sacrement dans ceux qui le reçoivent bien disposés, il répand son âme en présence des siens. Princes et princesses qui m'écoutez, oserai-je vous remettre devant

les yeux ce triste spectacle que votre douleur eut tant de peine à soutenir? Mais suspendez pour un moment votre douleur, et dites-moi : avez-vous jamais ouï parler avec plus de dignité, avec plus de grâce, avec plus d'énergie et plus de force, de vos plus essentiels devoirs, que vous en parla ce héros mourant? Non, je ne craindrai pas de vous rappeler ces dernières paroles. Je sais que vous ne pouvez les oublier, et que vous en fîtes trop vivement pénétrés pour en perdre jamais le souvenir. Quand vous n'auriez pas eu jusqu'alors les sentiments de religion que Dieu vous a donnés, ce prince, l'organe de Dieu, vous les aurait inspirés dans le moment qu'il se sépara de vous; et le dernier effort qu'il fit, lorsque, bénissant sa famille dans vos personnes, il vous dit que la véritable grandeur consistait à servir le Maître des maîtres, et à mettre en lui sa confiance; et que vous ne seriez jamais ni grands hommes ni grands princes, qu'autant que vous seriez chrétiens et attachés solidement à Dieu. Ces paroles, dis-je, que vous recueillîtes avec autant de respect que de piété, auraient bien fait sur vous plus d'impression, que les prédications les plus touchantes n'en feront jamais pour vous le persuader. C'est avec ces paroles qu'il vous quitta, ou, pour mieux dire, qu'il s'arracha de vous.

Pour mourir en parfait chrétien, il voulut mourir par avance à ce qu'il avait le plus tendrement aimé. C'est à vous seul, mon Dieu, qu'il voulut consacrer les derniers moments de sa vie. Pour se détacher de la chair et du sang, il vous en fit, Seigneur, un sacrifice digne de vous qui l'acceptâtes, et de lui qui vous le présenta. Et pour exécuter lui-même l'arrêt de cette douloureuse séparation, à laquelle vous le prépariez, il vous immola toute la tendresse de son cœur, en faisant retirer le prince son fils et la princesse sa belle-fille, dont la présence était encore pour lui quelque chose de si doux, et dont, pour tout autre que pour vous, il n'aurait pas voulu, ô mon Dieu! perdre un seul moment. Et c'est alors qu'uniquement occupé de vous, et déjà mort à tout le reste, il entra en esprit dans votre sanctuaire, pour n'avoir plus d'autres pensées que celles de votre justice et de votre miséricorde : *Intrabo in potentias Domini, memorabor justitiæ tuæ solius* (Psal. LXX). C'est alors, mes chers auditeurs, que renonçant à tout le faste de la gloire mondaine, et se souvenant seulement qu'il était pécheur, il donna ces marques publiques d'un cœur contrit et humilié, que Dieu ne méprisa jamais dans le plus vil coupable, mais que je ne sais s'il n'admira point, aussi bien que la foi du centenaire, dans un héros pénitent. C'est alors qu'empruntant la voix, et employant le ministère de celui qui l'assistait, il déclara le désespoir où il était, d'avoir, par ses discours et par ses exemples, mal édifié son prochain, et en particulier ses domestiques et ses amis. C'est alors qu'ajoutant au mérite de la patience le désir de la souffrance et le zèle de la pénitence, réduit à une langueur extrême, il s'affligea de ne pas souffrir assez, et sou-

haita, pour l'expiation de ses fautes, d'endurer les douleurs les plus aiguës. C'est alors que, rempli de foi, il répondit à toutes les prières de l'Eglise, se les faisant répéter, parce qu'il y trouvait, disait-il, les motifs les plus solides de son espérance, et achevant d'une voix mourante, mais qui était encore le souffle de cette vie divine de la grâce dont Dieu l'animait, les psaumes qu'on lui commençait. C'est alors qu'embrassant la croix de son Dieu, et s'unissant à elle par de saints baisers, il pria celui qui allait être son juge, de n'oublier pas qu'il était son Sauveur, lui disant ces paroles affectueuses qui justifièrent le publicain : *Deus, propitius esto mihi peccatori (Luc., XVIII)*. C'est alors que, se livrant aux ferveurs de la charité la plus consommée, il ne fut plus touché que du seul regret d'avoir trop tard aimé son Dieu, et de la seule crainte de ne pouvoir pas l'aimer jusqu'à la fin. *Je crains, dit-il, que mon esprit ne s'affaiblisse, et que par là je ne sois privé de la consolation que j'aurais eue de mourir occupé de lui, et m'unissant à lui.*

Mais il ne m'appartenait pas, chrétiens, de vous faire goûter ni sentir l'onction d'une mort si précieuse. Ce don était réservé à une bouche plus sacrée et plus éloquente que la mienne. L'illustre et savant prélat qui vous a parlé avant moi, a déjà épuisé cette matière; et, après ce que vous avez ouï, c'est à moi de me taire ici, en me réduisant à cette seule parole de mon texte : *Nequaquam, ut mori solent ignari, mortuus est* : Il est mort, mais non pas comme les mondains, à la mort desquels il ne paraît qu'impénitence, que dureté, qu'insensibilité pour Dieu, et que lâcheté. Voilà, Monseigneur, ce qui devait mettre le comble à l'éloge de notre incomparable prince, et ce qui devait couronner sa glorieuse vie. Sans cela, tout ce qu'il a fait, et tout ce que j'ai dit de lui, serait devant Dieu, non-seulement vanité des vanités, mais sujet de réprobation. C'est par là que devait finir son éloge, et c'est par là qu'il a mérité d'être ce héros de la terre, choisi de Dieu et prédestiné pour le ciel. Dieu, Monseigneur, vous a donné dans sa personne l'idée de la véritable gloire. Mais en vain pour lui et pour vous, serait-il aujourd'hui l'idée de la véritable gloire selon le monde, si vous ne trouviez en lui l'idée de la véritable piété. Vous avez hérité de ses grandeurs, de ses lumières, des rares talents de son esprit, et, malgré le silence que votre modestie m'impose, de ses qualités héroïques; mais tout cela, séparé de sa piété, à quoi vous conduirait-il? comme, au contraire, tout cela sanctifié par sa piété, à quoi ne vous élèvera-t-il pas? Il y a peu d'années que lui-même entendait ici l'éloge du prince son père, et vous entendez aujourd'hui le sien. Ainsi se termine la gloire des hommes; mais celle que vous aurez d'imiter sa foi et sa religion ne se terminera jamais. Les miséricordes et les grâces singulières dont Dieu l'a prévenu, voilà ce qui fait le sujet de votre confiance, voilà ce qui fait la consolation de la princesse votre digne épouse, dont ce grand homme a tant honoré

la vertu, et dont je puis dire que la vertu est l'un des plus puissants motifs qui ont servi à la sanctification de ce grand homme. Car jusqu'à quel point n'en a-t-il pas été touché, et qu'y avait-il de plus propre à lui faire goûter Dieu et lui faire aimer la religion, que la conduite édifiante, que la vie irrépréhensible, que la dévotion exemplaire de cette princesse selon son cœur, dont la douceur le charma, en même temps que son attachement à tous ses devoirs le persuadait? Une vie héroïque, chrétiennement et saintement terminée, voilà ce que le jeune prince votre fils aura sans cesse devant les yeux, ce qu'il se souviendra d'avoir vu, et ce qui lui inspire déjà ces nobles et généreux sentiments que nous admirons en lui. Formé et cultivé par ce héros, en pouvait-il avoir d'autres? Voilà le modèle que tous les princes de votre maison auront éternellement à se proposer pour être eux-mêmes des princes parfaits et des princes prédestinés.

Mais, après leur avoir représenté un modèle si propre à les toucher, et si capable de les convaincre, c'est à nous, Monseigneur, de rendre aujourd'hui à ce héros les devoirs de la plus juste et de la plus solennelle reconnaissance dont nous ne nous acquitterons jamais. Je parle ici au nom de toute une compagnie qu'il a honorée de sa protection, de sa bienveillance, oserais-je le dire, de sa confiance, de son estime et de son amitié. Vous le savez, mes Pères, et je suis sûr qu'au moment que je dis ceci, vos cœurs, aussi vivement émus que le mien, répondent par un témoignage unanime à tout ce que je pense et à tout ce que je sens. Vous savez ce que nous devons à ce grand prince, et ce que nous avons perdu en le perdant; il était notre appui, notre conseil, notre consolation. Nous avions recours à lui comme à notre père; nos intérêts le touchaient, nos disgrâces l'affligeaient; il prenait part aux succès de nos ministères, sa bonté pour nous nous servait dans le monde de défense, et nous valait mieux que toutes les apologies. Quelle marque ne nous a-t-il pas donnée de cette bonté? après nous avoir confié, pendant sa vie, ce qu'il avait au monde de plus cher, il a voulu mourir entre nos mains; et mourant, il nous a laissé une partie de lui-même, qui est son cœur. Ce cœur plus grand que l'univers; ce cœur que toute la France aurait aujourd'hui le droit de nous envier; ce cœur si solide, si droit, si digne de Dieu, il a voulu que nous le possédassions, et que nous en fussions les dépositaires. Nous le serons, grand prince, et jamais dernière volonté n'aura été ni plus respectueusement, ni plus fidèlement exécutée; autant de cœurs que nous avons, ce sont comme autant de mausolées vivants, où nous placerons le vôtre. Ce bronze et ce marbre ne sont destinés que pour en conserver les cendres; mais il vivra éternellement en nous; tandis que cette compagnie subsistera, il y sera en vénération. Jusqu'aux extrémités de la terre, on prendra part à l'engagement où nous sommes d'honorer ce cœur. Dans l'ancien

monde et dans le nouveau, il y aura des cœurs pénétrés des obligations immortelles que nous avons au prince de Condé. Aidez-nous, ministre de Jésus-Christ (1), à remplir dans toute son étendue, un si saint devoir. Pontife du Dieu vivant, prélat que ce héros a distingué entre ses plus chers et ses plus confidents amis, aidez-nous à lui rendre, devant Dieu, le tribut solide de notre véritable gratitude; et, par le sacrifice de l'agneau sans tache que vous allez immoler, achevez de purifier ce cœur que toute la gloire du monde n'a pu remplir, parce qu'il était né pour cette gloire éternelle et incorruptible que Dieu prépare à ses élus.

ÉLOGE

DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LAMOIGNON.

Quelques jours après la mort de M. le premier président de LAMOIGNON, le père Bourdaloue prêcha le sermon de l'Aumône dans une assemblée de charité; et, après avoir expliqué ces paroles qu'il avait prises pour texte: *Qui pensez-vous qu'est le serviteur prudent et fidèle que son maître a établi sur toute sa maison, afin qu'il pourvoie à leurs besoins, et qu'il leur distribue dans le temps la nourriture nécessaire*; il ajouta à la fin de l'exorde:

Je pourrais, chrétiens, si la douleur toute récente me le permettait, rappeler ici à vos esprits une idée sensible de ce serviteur prudent et fidèle dont l'Évangile nous parle aujourd'hui. Dieu nous en avait mis devant les yeux un rare exemple, bien plus capable que mes paroles de vous édifier, si nous avions mérité de le posséder plus longtemps. Ce grand et illustre magistrat, qu'une mort aussi prompte que douloureuse vient de nous ravir; cet homme, l'honneur de son siècle, l'ornement de sa condition, l'appui et le soutien de la justice, le modèle vivant de la probité, l'amour de tous les gens de bien; cet homme parfaitement chrétien, et encore plus recommandable par sa religion que par toutes les éminentes qualités dont la nature l'avait enrichi; cet homme qui sut si bien accorder la grâce de sa modestie avec l'élevation de sa

(1) Monseigneur l'évêque d'Autun.

dignité, la douceur de son esprit avec la fermeté de son ministère; les vertus qui le faisaient aimer, avec celles qui, malgré lui-même, le faisaient révérer et admirer; cet homme, enfin, dont le nom ne mourra jamais, et qui vient de s'ensevelir dans la bénédiction des peuples, c'est celui que je pourrais vous proposer comme la parfaite image du serviteur fidèle de l'Évangile: puisqu'il n'y a personne de vous qui ne lui rende ce témoignage, qu'il a été par profession, par inclination, par choix de Dieu et par élection, le père des pauvres; puisque l'un des caractères par où il s'est distingué, est d'avoir chéri les pauvres comme ses enfants et comme sa propre famille; puisque ni l'éclat ni la foule de ses importantes occupations ne lui ont jamais ôté un moment de cette application infatigable qu'il a eue pour le bien des pauvres; puisqu'il n'y a point de maison ni d'établissement de pauvres qui n'ait été l'objet de son zèle, et qui n'en ait ressenti les effets; puisque les pauvres eux-mêmes, par leurs gémissements et par leurs larmes, protestent avoir perdu en lui un protecteur, qu'à peine espèrent-ils recouvrer jamais. Je pourrais, dis-je, pour l'exécution même de mon dessein, vous retracer l'idée de cet homme incomparable, et l'éloge que je ferais de sa personne ne serait qu'une reconnaissance publique que vous confessez lui être due. Mais mon regret particulier (car combien en particulier me doit être, non-seulement vénérable, mais précieux et chère sa mémoire), ma douleur très-vive et très-sincère m'empêche de vous en dire davantage, et de m'expliquer autrement que par mon silence. Suspendons pour quelques moments les réflexions que nous aurions à faire sur une perte que nous ne pouvons assez pleurer; et, pour bien comprendre ce que c'est dans la maison de Dieu qu'un serviteur fidèle, adressons-nous à la Vierge, qui prit la qualité de servante du Seigneur au temps même qu'elle en fut déclarée la mère. *Ave, Maria.*

DOMINICALE.



AVERTISSEMENT.

Je ne prétends point, en finissant toute l'édition des sermons du Père Bourdaloue, rendre un compte exact des soins qu'elle a dû me coûter. J'en laisse le jugement aux personnes intelligentes. Du reste, je n'ai pas cru pouvoir mieux employer mon temps, que de le consacrer ainsi à la gloire de Dieu, en le consacrant à l'utilité publique et à l'édification des âmes.

Comme la grande réputation du P. Bourdaloue lui attirait de continuelles occupations au dehors, il n'avait guère eu le loisir de retoucher lui-même ses sermons et d'y mettre la dernière main. C'est à quoi j'ai tâché de suppléer; et par une assiduité assez constante au travail, je suis enfin parvenu à faire paraître

un cours de sermons pour toute l'année: Avent, Carême, Mystères de Notre-Seigneur et de la Vierge, Panégyriques des Saints, Vêtures et Professions, Dominicale. Dans cette Dominicale, on ne trouvera point les sermons des dimanches de l'Avent, du Carême, de la Pentecôte et de la Trinité, parce qu'ils sont à leur place dans les volumes qui précèdent.

Il ne fallait rien perdre d'un homme qui pensait si solidement sur les matières de la religion, et qui les traitait avec tant de force et tant de dignité. C'est un des plus excellents modèles, pour ne pas dire le plus excellent, que puissent se proposer ceux qui aspirent à l'éloquence de la chaire. Mais, en voulant se former sur un si beau modèle, il y a d'ailleurs

des écueils à craindre; et si le P. Bourdaloue a beaucoup perfectionné le goût de la prédication, il n'en est pas moins vrai qu'il a gâté beaucoup de prédicateurs.

En quelque art que ce soit, ce n'est pas une petite science de découvrir au juste, et de prendre dans ceux qui y ont excellé ce qui nous convient, sans s'attacher à ce qui ne nous convient pas. Pour n'avoir pas su faire ce discernement, des prédicateurs qui n'avaient ni la vivacité et l'imagination, ni le nom et l'autorité, ni les qualités extérieures et la voix du P. Bourdaloue, ont mal réussi à vouloir imiter ou son style diffus et périodique, ou ses façons de parler dont plusieurs lui étaient particulières, ou cette rapidité dans la prononciation qui l'emportait de temps en temps et qui entraînait avec lui ses auditeurs. Ce que nous admirons dans un orateur et ce qui est le sujet de nos applaudissements, n'est pas toujours ou ne doit pas être le sujet de notre imitation. Il faut se connaître auparavant soi-même et ses dispositions naturelles. Car tout doit être proportionné, et c'est cette proportion, cette convenance, qui donne aux choses leur mérite et qui en fait le plus bel agrément.

Il n'y a point après tout de prédicateur à qui la lecture des sermons du P. Bourdaloue ne puisse être très-utile, pour peu qu'on en sache user avec connaissance et avec précaution. S'il y a diversité de talents et s'il est bon que chacun se renferme dans le sien propre, il y a aussi des règles communes et des préceptes qui s'étendent à tous les talents et à tous les genres de l'éloquence chrétienne. Par exemple, bien choisir la matière d'un discours et la tirer naturellement de l'Évangile. L'envisager, moins par ce qu'elle peut avoir de nouveau, de singulier, de brillant, que parce qu'elle a de vrai, d'instructif, de touchant, et qui est plus à la portée de tout le monde. La diviser et en faire tellement le partage, que les points, sans se confondre, aient toutefois entre eux assez de rapport pour se réduire à une première vérité et à une proposition générale. Ne rien avancer dont on ne produise les preuves, et non de ces preuves abstraites et subtiles, plus académiques, pour ainsi dire, qu'évangéliques; mais des preuves sensibles, prises du fond de la religion et des maximes les plus certaines de la théologie. Entrer d'abord dans son sujet, et ne s'en écarter jamais, soit par de longs et d'inutiles préludes, soit par des réflexions hors d'œuvre et d'ennuyeuses digressions. Eclaircir les doutes, prévenir les objections, les questions qui peuvent naître, se les faire à soi-même, et y répondre. De là passer aux mœurs, et, dans un fidèle tableau, les représenter telles qu'elles sont, évitant l'un et l'autre excès, d'un détail trop populaire et trop familier, et d'une peinture trop vague et trop superficielle. Exposer tout avec méthode, avec ordre, et ne se pas contenter d'un amas informe de pensées, qu'on entasse selon qu'elles se présentent, et sans nulle liaison que le hasard qui les place indifféremment les unes auprès des autres. Enfin, en venir à des conclusions pratiques, qui suivent des vé-

rités qu'on a expliquées et qui en comprennent tout le fruit; voilà à quoi tout prédicateur doit s'étudier et ce qu'il apprendra du P. Bourdaloue.

Il n'est point précisément nécessaire de s'exprimer comme cet habile maître, d'avoir son feu, son action, son élévation. Ce sont des dons que le ciel départ à qui il lui plaît; et, sans ces dons, on peut, avec d'autres qualités, annoncer utilement la parole de Dieu. Mais de quelque manière qu'on l'annonce, il est toujours nécessaire de faire un bon choix du sujet qu'on entreprend de traiter, de l'accorder, comme le P. Bourdaloue, à l'Évangile, et de ne vouloir pas que l'Évangile par des applications forcées, s'y accommode; d'y chercher à instruire et à toucher, plutôt qu'à paraître et à briller, d'en bien distribuer toutes les parties, d'en bien appuyer toutes les propositions, et de les établir sur les solides fondements de la foi et de la raison. Il est toujours d'une égale nécessité de ne se point éloigner de son dessein, et de ne le pas perdre un moment de vue; de satisfaire aux difficultés qu'on peut opposer, et de les résoudre; après avoir développé les principes et la doctrine, de descendre à la morale; et, par des inductions fortes, mais sages, de peindre les vices, sans noter les personnes, ni faire connaître les vicieux, de donner à chaque chose le rang, l'étendue, et tout le jour qu'elle demande; de n'affecter rien dans les expressions, et de ne rien outrer dans les décisions, de lier le discours et de conduire par degrés l'auditeur à de salutaires conséquences, et aux saintes résolutions qu'il doit remporter pour la réformation de sa vie. Tout cela, encore une fois, est de tous les caractères de prédicateurs; et en vain, pour disculper un prédicateur qui voudrait s'affranchir de ces règles, et pour l'autoriser, dirait-on ce qu'en effet on dit en quelques rencontres, qu'il prêché de talent; dès que ces conditions essentielles lui manqueraient, ce talent prétendu ne serait qu'un faux talent. Des auditeurs peu pénétrants et qui ne jugent que par les yeux, en pourraient être éblouis, mais les esprits d'un certain goût ne s'y tromperaient pas.

Quoi qu'il en soit, le P. Bourdaloue eut, dans un point éminent, toutes ces perfections de la vraie éloquence, et c'est ce qu'on doit surtout observer dans ses sermons. Mais l'erreur est de ne les lire que pour en extraire des passages, des divisions, des figures, des termes, que souvent on applique mal, et à qui l'on ôte, en les déplaçant, toute leur grâce. Au lieu donc d'être disciple et imitateur du P. Bourdaloue, on n'en est que mauvais copiste et que plagiaire.

Cependant, s'il ne sert pas toujours à former de parfaits prédicateurs, il servira par ses enseignements, pleins de vérité et de piété, à édifier les fidèles, et à former de parfaits chrétiens. On peut s'égarer en le prenant pour modèle dans le ministère de la prédication; mais on ne s'égarera jamais en le prenant pour guide dans le chemin du salut. C'est ce que tant de personnes ont éprouvé, et ce qu'elles éprouvent tous les jours. Il a plu à Dieu

de donner aux sermons de ce célèbre prédicateur une bénédiction toute nouvelle après sa mort, et je puis dire, en lui appliquant l'expression de l'Écriture, que, tout mort qu'il est, il ne cesse point de prêcher aussi efficacement et aussi utilement sur le papier, qu'il prêchait autrefois dans la chaire

SERMON PREMIER.

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS
L'ÉPIPHANIE.

Sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants.

Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic ? Ecce pater tuus et ego, dolentes quærebamus te. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis ? nesciebatis quia in his qui Patris mei sunt, oportet me esse ? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

La mère de Jésus-Christ lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé de la sorte avec nous ? Votre père et moi, nous vous cherchions avec beaucoup d'inquiétude. Il leur répondit : Pourquoi me cherchez-vous ? ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père ? et ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit (S. Luc, ch. II).

C'est la réponse que l'enfant Jésus fit à Marie, lorsque, après l'avoir cherché pendant trois jours, elle le trouva dans le temple de Jérusalem, réponse qui pourrait nous surprendre et qui peut-être nous paraîtrait trop sévère et trop forte, si nous ne savions pas qu'elle fut toute mystérieuse ; car le Fils de Dieu, dit saint Ambroise, reprit sa mère en cette occasion, parce qu'elle sembloit vouloir disposer de sa personne et s'attribuer un soin qui n'était pas de son ressort. Ainsi l'a pensé ce saint docteur ; mais, comme cette opinion, chrétiens, n'est pas tout à fait conforme à la haute idée que nous avons tous de l'irrépréhensible sainteté de la Mère de Dieu, adoucissons la pensée de saint Ambroise, et contentons-nous de dire que, dans l'exemple de Marie, le Sauveur du monde voulut donner aux pères et aux mères une excellente leçon de la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard de leurs enfants, surtout en ce qui regarde le choix de l'état où Dieu les appelle. Ce sujet, mes chers auditeurs, est d'une conséquence infinie ; et, tout borné qu'il parait, vous le trouverez néanmoins dans l'importante morale que je prétends en tirer, si général et si étendu, que, de toute cette assemblée, il y en aura peu à qui il ne puisse convenir et qu'il ne puisse édifier. Il est bon de descendre quelquefois aux conditions particulières des hommes, pour y appliquer les règles universelles de la loi de Dieu. Or, c'est ce que je fais aujourd'hui ; car, en expliquant aux pères et aux mères ce qu'ils doivent à leurs enfants, et aux enfants ce qu'ils doivent à leurs pères et à leurs mères, dans une des plus grandes affaires de la vie, qui est celle de la vocation et de l'état, je ferai comprendre à tous ceux qui m'écoutent ce que c'est que vocation, quelles maximes on doit suivre sur la vocation, ce qu'il faut craindre dans ce qui s'appelle vocation, ce qu'il y faut éviter et ce qu'il y

faut rechercher. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit : demandons-les par l'intercession de sa divine épouse : *Ave, Maria.*

N'est-il pas étrange, chrétiens, que Marie et Joseph, comme le remarque saint Luc dans les paroles mêmes de mon texte, ne comprissent pas le mystère et n'entendissent pas le Fils de Dieu quand, pour leur rendre raison de ce qu'il avait fait dans le temple, il leur dit que son devoir l'obligeait de vaquer aux choses dont son père l'avait chargé ? Que Joseph n'ait pas tout à fait pénétré le sens de cette réponse, j'en suis moins surpris ; car tout éclairé qu'il pouvait être par les fréquentes et intimes communications qu'il eut avec Jésus-Christ, il n'était pas nécessaire qu'il connût tous les mystères de l'incarnation divine ; mais, ce qui doit nous étonner, c'est que Marie, après avoir reçu la plénitude de toutes les grâces et de toutes les lumières célestes, après avoir conçu dans son sein le Verbe incarné, ait paru ignorer un des points les plus essentiels de la mission de cet Homme-Dieu et de son avènement sur la terre. Ne nous arrêtons point, mes chers auditeurs, à éclaircir cette difficulté, et laissons aux interprètes le soin de la résoudre. Voici ce qui doit encore plus nous toucher et ce qui demande, s'il vous plaît, une réflexion toute particulière. En effet, si Marie et Joseph ne comprirent pas ce que leur disait le Sauveur des hommes touchant les emplois où il était appelé de son Père, n'est-il pas vrai que la plupart des pères et des mères, dans le christianisme, n'ont jamais bien compris leurs obligations les plus indispensables par rapport à la disposition de leurs enfants, et en matière d'état et de vocation ? Il est donc d'une extrême importance qu'on les leur explique ; et voilà ce que j'entends dans ce discours. Prenez garde, je vous prie : je ne veux point entrer dans l'intérieur de vos familles ; je ne viens point vous donner des règles pour les gouverner en sages mondains, vous me diriez, et avec raison, que cela n'est point de mon ministère ; mais s'il y a quelque chose, dans le gouvernement de vos familles, où la religion et la conscience soient intéressées, n'est-ce pas à moi de vous en instruire ? Or, je prétends qu'il y a deux choses que vous ne savez point assez et qu'il vous est néanmoins, non-seulement utile, mais d'une absolue nécessité de bien apprendre. Écoutez-les. Je dis qu'il ne vous appartient pas de disposer de vos enfants en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Et j'ajoute toutefois que vous êtes responsables à Dieu du choix que font vos enfants et de l'état qu'ils embrassent. Il semble d'abord que ces deux propositions se contredisent ; mais la suite vous fera voir qu'elles s'accordent parfaitement entre elles. Dieu ne veut pas que, de vous-mêmes et de votre pleine autorité, vous déterminiez à vos enfants l'état où ils doivent s'engager : c'est la première partie. Et Dieu cependant vous demandera compte de l'état où vos en-

fants s'engagent : c'est la seconde. Tous deux seront le partage de cet entretien et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'appartient qu'à Dieu de disposer absolument de la vocation des hommes, et il n'appartient qu'aux hommes de déterminer chacun avec Dieu ce qui regarde le choix de leur état et de leur vocation : ce principe est un des plus incontestables de la morale chrétienne ; d'où je conclus qu'un père, dans le christianisme, ne peut se rendre maître de la vocation de ses enfants, sans commettre deux injustices évidentes : la première, contre le droit de Dieu ; la seconde, au préjudice de ses enfants mêmes ; l'une et l'autre sujettes aux conséquences les plus funestes en matière de salut. Voilà le point que je dois maintenant développer, et en voici les preuves.

Je dis qu'il n'appartient qu'à Dieu de décider de la vocation des hommes : pourquoi ? parce qu'il est le premier père de tous les hommes, et parce qu'il n'y a que sa providence qui puisse bien s'acquitter d'une fonction aussi importante que celle-là. Ce sont deux grandes raisons qu'en apporte le docteur angélique saint Thomas. Si je suis père, disait Dieu par le prophète Malachie, où est l'honneur qui m'est dû ? *Si pater ego sum, ubi est honor meus (Malach., I)* ? C'est-à-dire, pour appliquer à mon sujet ce reproche que faisait le Seigneur à son peuple : Si je suis père, par préférence à tous les autres pères, où est le respect que l'on me rend en cette qualité ? Où est la marque de ma paternité souveraine, si les autres pères me la disputent, et si je ne dispose plus de ceux à qui j'ai donné l'être, pour les placer dans le rang et dans la condition de vie qu'il me plaira ? Vous entreprenez, ô homme ! de le faire : qui vous en a donné le pouvoir ? Dans une famille, dont je ne vous ai confié que la simple administration, vous agissez en maître, et vous ordonnez de tout selon votre gré. Vous destinez l'un pour l'Eglise, et l'autre pour le monde ; celle-ci pour une telle alliance, et celle-là pour la religion ; et il faut, dites-vous, que cela soit, parce que les mesures en sont prises. Mais avec quelle justice parlez-vous ainsi ? Je n'ai donc plus que le nom de père, puisque vous vous en attribuez toute la puissance : c'est donc en vain que vous me témoignez quelquefois que ces enfants sont plus à moi qu'ils ne sont à vous ; car, s'ils sont à moi plus qu'à vous, ce n'est pas à vous, mais à moi d'avoir la principale et essentielle direction de leurs personnes.

Ajoutez à cela, chrétiens, la réflexion de saint Grégoire, pape, que non-seulement Dieu est le premier père de tous les hommes, mais qu'il est le seul que les hommes reconnaissent selon l'esprit, et par conséquent que c'est à lui, et non point à d'autres, d'exercer sur les esprits et sur les volontés des hommes cette supériorité de conduite, ou plutôt d'empire, qui fait l'engagement de la vocation. Quand la mère des Machabées

vit ses enfants, entre les mains des bourreaux, souffrir avec tant de constance, elle leur dit une belle parole, que nous lisons dans l'Écriture. Ah ! mes chers enfants, s'écria-t-elle, ce n'est pas moi qui vous ai donné une âme si héroïque : cet esprit si généreux qui vous anime n'a point été formé de ma substance ; c'est du souverain auteur du monde que vous l'avez reçu : *Neque enim ego spiritum et animam donavi vobis (II Machab.)* ; Je suis votre mère selon la chair ; mais la plus noble partie de vous-mêmes, qui est l'esprit, est immédiatement l'ouvrage de Dieu. Ainsi leur parla cette sainte femme. Or, de là, chrétienne compagnie, il s'ensuit que Dieu seul est en droit de déterminer aux hommes leurs vocations et leurs états : pourquoi ? parce que c'est proprement en cela que consiste ce domaine qu'il a sur les esprits. Un père sur la terre peut disposer de l'éducation de ses enfants ; il peut disposer de leurs biens et de leurs partages ; mais, de leurs personnes, c'est-à-dire de ce qui porte avec soi engagement d'état, il n'y a que vous, ô mon Dieu ! disait le plus sage des hommes, Salomon, il n'y a que vous qui en soyez l'arbitre ; c'est un droit qui vous est réservé : *Tu autem cum magna reverentia disponis nos (Sap., XII)*. Expression admirable, et qui renferme un sentiment encore plus digne d'être remarqué : *Cum magna reverentia*. Car c'est comme s'il disait : Vous n'avez pas voulu, Seigneur, que cette disposition de nos personnes fût entre les mains de nos pères temporels, ni qu'ils en fussent les maîtres. Vous avez bien prévu qu'ils n'en useraient jamais avec les égards ni avec le respect que nos personnes méritent. Et en effet, mon Dieu, nous voyons qu'autant de fois qu'ils s'ingèrent dans cette fonction, c'est toujours avec des motifs indignes de la grandeur du sujet et de la chose dont il s'agit ; car il s'agit de pourvoir des âmes chrétiennes, et de les établir dans la voie qui les doit conduire au salut ; et eux n'y procèdent que par des vues basses et charnelles, que par de vils intérêts, que par je ne sais quelles maximes du monde corrompu et réprouvé ; se souciant peu que cet enfant soit dans la condition qui lui est propre, pourvu qu'il soit dans celle qui leur plait, dans celle qui se trouve plus conforme à leurs fins et à leur ambition ; ayant égard à tout, hors à la personne dont ils disposent ; et, par un désordre très-criminel et très-commun, accommodant le choix de l'état, non pas aux qualités de celui qu'ils y engagent, mais aux désirs de celui qui l'y engage. Or, n'est-ce pas là blesser le respect dû à vos créatures, et surtout à des créatures raisonnables ? Mais vous, Seigneur, qui êtes le Dieu des vertus : *Tu autem, Dominator virtutis (Ibid.)*, vous nous traitez bien plus honorablement ; car, disposant de nous, vous ne considérez que nous-mêmes, et, à voir comment en use votre providence, on dirait, en quelque sorte, qu'elle nous respecte : *Cum magnâ reverentia disponis nos*.

Concluons donc, chrétiens, que c'est de

Dieu seulement que doit dépendre et que doit venir notre destinée par rapport aux différentes professions de la vie. Et pourquoi pensez-vous, demande saint Bernard, que tout ce qu'il y a d'états dans le monde, qui partagent la société des hommes, soient autant de vocations, et portent en effet le nom de vocations? Car nous disons qu'un tel a vocation pour le siècle, et un tel pour le cloître; un tel pour la robe, et un tel pour l'épée. Que veut dire cela, sinon que chacun est appelé à un certain état que Dieu lui a marqué dans le conseil de sa sagesse? Pourquoi les Pères de l'Eglise, dans leur morale, ont-ils regardé comme une offense si grève, d'embrasser un état sans la vocation de Dieu, si ce n'est parce que tout autre que celui où Dieu veut nous placer, n'est pas sortable pour nous, et que nous sommes hors du rang où nous devons être, quand ce n'est pas Dieu qui nous y a conduits? Sur quoi je reprends, et je raisonne. Si tous les états du monde sont des vocations du ciel; s'il y a une grâce attachée à tous ces états, pour nous y attirer selon l'ordre de Dieu; s'il est d'un danger extrême pour le salut de prendre un état sans cette grâce, ce n'est donc pas à un père d'y porter ses enfants, beaucoup moins de les y engager; et ce serait le dernier abus de leur faire pour cela violence, et de les forcer. Car enfin, un père dans sa famille n'est pas le distributeur des vocations; cette grâce n'est point entre ses mains pour la donner à qui il veut, ni comme il veut. Il ne dépend point de lui que cette fille soit appelée à l'état religieux ou à celui du mariage; et la destination qu'il en fait est un attentat contre le souverain domaine de Dieu: pourquoi? parce que toute vocation étant une grâce, il n'y a que Dieu qui la puisse communiquer; et, de prétendre en disposer à l'égard d'un autre, c'est faire injure à la grâce même, et s'arroger un droit qui n'est propre que de la Divinité.

En effet, chrétiens, pour bien appliquer les hommes à un emploi, et pour leur assigner sûrement la condition qui leur est convenable, il ne faut pas moins qu'une sagesse et une providence infinie. Or, cette sagesse, cette providence si étendue, Dieu ne l'a pas donnée aux pères pour leurs enfants. Il n'a donc pas dû conséquemment donner aux pères le pouvoir de décider du sort de leurs enfants: et, comme il a seul, pour cela, toutes les connaissances nécessaires, j'ose dire qu'il eût manqué dans sa conduite, s'il eût confié ce soin à tout autre qu'à lui-même. Vous me demandez pourquoi un père ne peut se croire assez éclairé ni assez sage pour ordonner de la vocation d'un enfant. Ecoutez une des plus grandes vérités de la morale chrétienne. C'est que rien n'a tant de rapport au salut que la vocation à un état, et que souvent c'est à l'état qu'est attachée toute l'affaire du salut: comment cela? parce que l'état est la voie par où Dieu veut nous conduire au salut; parce que les moyens de salut que Dieu a résolu de nous donner, ne nous ont été destinés que conformément à l'état; parce

que, hors de l'état, la Providence de Dieu n'est plus engagée à nous soutenir par ces grâces spéciales qui assurent le salut, et sans lesquelles il est d'une extrême difficulté de parvenir à cet heureux terme. Et ce qu'il faut bien remarquer, comme une conséquence de ces principes, c'est que ce qui contribue davantage à notre salut, ce n'est point précisément la sainteté de l'état, mais la convenance de l'état avec les desseins et les vues de Dieu, qui nous l'a marqué, et qui nous y a fait entrer. Mille se sont sauvés dans la religion, et celui-ci devait s'y perdre; mille se sont perdus dans le monde, et celui-là devait s'y sauver: *O altitudo!* O abîme de la science de Dieu! Mais revenons. Que faudrait-il donc à un père, afin qu'il eût droit de disposer de la vocation de ses enfants? Je n'exagérerai rien, mes chers auditeurs; vous savez la profession que je fais de dire la vérité telle que je la conçois, sans jamais aller au-delà. Que faudrait-il, dis-je, à un père pour prescrire à un enfant la vocation qu'il doit suivre? Il faudrait qu'il connût les voies de son salut, qu'il entrât dans le secret de sa prédestination, qu'il sût l'ordre des grâces qui lui sont préparées, les tentations dont il sera attaqué, les occasions de ruine où il se trouvera engagé; qu'il pénétrât dans le futur pour voir les événements qui pourront changer les choses présentes, qu'il lût jusque dans le cœur de cet enfant pour y découvrir certaines dispositions cachées qui ne se produisent point encore au-dehors. Car c'est sur la connaissance de tout cela qu'est fondé le droit d'assigner aux hommes des vocations; et quand Dieu appelle quelqu'un, il y emploie la connaissance de tout cela. Mais où est le père sur la terre qui ait la moindre de ces connaissances? et n'est-ce donc pas dans un père une témérité insoutenable de vouloir se rendre maître des vocations et des états dans sa famille? n'est-ce pas, ou s'attribuer la sagesse même de Dieu, ce qui est un crime, ou entreprendre avec la sagesse de l'homme, ce qui demande une sagesse supérieure et divine? entreprise qu'on ne peut autrement traiter que de folie.

Ceci est général; mais venons au détail. Je soutiens que cette conduite est également injurieuse à Dieu, soit qu'un père dispose de ses enfants pour une vocation sainte d'elle-même, soit qu'il en dispose pour le monde. Appliquez-vous à ceci. Votre dessein, dites-vous, est d'établir un enfant dans l'Eglise, de le pourvoir de bénéfices, et même de l'engager, s'il est besoin, dans les ordres sacrés. Je dis, s'il est besoin; car, hors du besoin, on n'aurait garde d'y penser; et vous entendez bien quel est ce besoin. A peine est-il né, cet enfant, que l'Eglise est son partage; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que, dès le ventre de sa mère, il est destiné à l'autel, non par une vocation divine, comme le Prophète, mais par une vocation humaine: *Ab utero vocavit me (Isai., XLIX)*. En vérité, mes chers auditeurs, est-ce là

agir en chrétiens, et est-ce traiter avec Dieu comme on doit traiter avec un maître et un souverain? Quoi! il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Eglise, parce que cela vous accommode et que vous y trouvez votre compte? Que diriez-vous, c'est la pensée de saint Basile, que diriez-vous d'un homme qui voudrait vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairait? N'aurait-il pas bonne grâce de vous en faire la proposition? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous remplirez la maison de Dieu de qui il vous semblera bon? Vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré?

Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours dans le christianisme. Ce n'est plus seulement la pratique de quelques pères, c'est une coutume dans toutes les familles, c'est une espèce de loi. Loi dictée par l'esprit du monde, c'est-à-dire par un esprit, ou ambitieux, ou intéressé. Loi reconnue universellement dans le monde, et contre laquelle il est à peine permis aux ministres de l'Eglise et aux prédicateurs de s'élever. Loi même communément tolérée par ceux qui devraient s'employer avec plus de zèle à l'abolir, par les directeurs des âmes les plus réformés en apparence, et les plus rigides, par les docteurs les plus sévères dans leur morale, et qui affectent plus de l'être ou de le paraître. Enfin, loi aveuglément suivie par les enfants, qui n'en connaissent pas encore les pernicieuses conséquences, qui n'ont pas encore assez de résolution pour s'opposer aux volontés paternelles, qui se trouvent dans une malheureuse nécessité d'entrer dans la voie qu'on leur ouvre, et d'y marcher. Ce cadet n'a pas l'avantage de l'attnesse: sans examiner si Dieu le demande, ni s'il l'accepte, on le lui donne. Cet aîné n'a pas été, en naissant, assez favorisé de la nature, et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom: sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader, on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci, et, pour cela, on extorque un consentement forcé; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûterait: sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie: il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état: il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait. Mais elle n'a nulle marque de vocation: c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires, et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attrait: cette grâce lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la

crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécration à ses yeux, et provoque sa vengeance.

Ah! chrétiens, quelle abomination! et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine? Non, non, disait Salvien, par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par les pères étaient des actions rares. Rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand patriarche. On le surpasse même tous les jours. Car, au lieu d'attendre comme lui l'ordre du ciel, on le prévient. On immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans peine, même avec joie; et on l'immole sans que Dieu le commande, ni même qu'il l'agrée; et on l'immole lors même que Dieu le défend, et qu'il ne cesse point de dire: *Non extendas manum super puerum* (Gen., XXII). Ainsi parlait l'éloquent évêque de Marseille dans l'ardeur de son zèle. Mais bientôt, corrigé par sa pensée: Je me trompe, mes frères, reprenait-il: ces pères meurtriers ne sont rien moins que les imitateurs d'Abraham. Car ce saint homme voulut sacrifier son fils à Dieu; mais ils ne sacrifient leurs enfants qu'à leur propre fortune et qu'à leur avare cupidité. Voilà pourquoi Dieu combla Abraham d'éloges et de récompenses, parce que son sacrifice était une preuve de son obéissance et de sa piété; et voilà pourquoi Dieu n'a pour les autres que des reproches et des châtimens, parce qu'il se tient justement offensé de leurs entreprises criminelles.

Et ne me dites point, mes chers auditeurs, que, sans cette voie si ordinaire d'obliger vos enfants à embrasser l'état de l'Eglise ou celui de la religion, vous êtes dans l'impuissance de les établir: abus. Ce n'est point à moi d'entrer avec vous en discussion de vos affaires domestiques, ni d'examiner ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas; mais c'est à moi de vous dire ce que la loi de Dieu vous ordonne et ce qu'elle vous défend. Or, que l'impuissance où vous prétendez être soit vraie, ou qu'elle soit fausse, jamais il ne sera permis à un père de disposer de ses enfants pour la vocation, jamais de leur chercher un patrimoine dans l'Eglise, jamais de regarder la religion comme une décharge de sa famille; et, s'il le fait, il irrite Dieu. Qu'il les laisse dans un état moins opulent: ils en seront moins exposés à se perdre, et n'en deviendront que plus fidèles à leurs devoirs. Qu'il les abandonne à la Providence: Dieu est leur père, il en aura soin. C'est ce que je pourrais vous répondre; mais je ne vous dis rien de tout cela, et voici à quoi je m'en tiens. Car, quoi qu'il puisse arriver dans la suite, j'en reviens toujours à mon principe, qu'il faut être chré-

rien, et obéir à Dieu; que Dieu ne veut pas que la vocation de vos enfants dépende de vous, et que vous ne levez point là-dessus vous ingérez dans une fonction qui ne fut ni ne sera jamais de votre ressort. Voilà ce que je vous déclare, et c'est assez.

Vous me direz : Mais ne sera-t-il pas du moins permis à un père de disposer de ses enfants pour le monde ? Et moi, je vous réponds : Pourquoi lui serait-il plus permis d'en disposer pour le monde que pour l'Eglise ? Est-ce que les états du monde relèvent moins du souverain domaine de Dieu et de sa providence que ceux de l'Eglise ? Est-ce qu'il ne faut pas une grâce de vocation pour l'état du mariage, aussi bien que pour celui de la religion ? Est-ce que les conditions du siècle n'ont pas autant de liaison que les autres avec le salut ? Dès que ce sont des états de vie, c'est à Dieu de nous y appeler ; et, s'il y en avait où la vocation parût plus nécessaire, je puis bien dire que ce seraient ceux qui engagent à vivre dans le monde, parce que ce sont, sans contre-lit, les plus exposés, parce que les dangers y sont beaucoup plus communs, les tentations beaucoup plus subtiles et plus violentes, et qu'on y a plus de besoin d'être conduit par la sagesse et la grâce du Seigneur. Mais arrêtons-nous précisément au droit de Dieu. Vous voulez, mon cher auditeur, pousser cet aîné dans le monde : il faut qu'il y paraisse, qu'il s'y avance, qu'il y soit le soutien de sa maison. Mais que savez-vous si Dieu ne se l'est pas réservé ? et, si vous le saviez, oseriez-vous lui disputer la préférence ? Ne le sachant pas, pouvez-vous moins faire que de le consulter là-dessus, que de lui demander quel est son bon plaisir, que de le prier qu'il vous découvre sa divine volonté, que d'employer tous les moyens ordinaires pour la connaître, et de vous y soumettre dès le moment qu'elle vous sera notifiée ? Mais que faites-vous ? Vous savez que Dieu veut cet enfant dans la profession religieuse, et vous vous obstinez à le vouloir dans le monde. Vous voilà donc, pour ainsi parler, aux prises avec Dieu. Il s'agit de savoir qui des deux en doit être le maître ; car Dieu l'appelle à lui, et vous voulez l'avoir pour vous-même. Ou c'est Dieu qui entend sur vos droits, ou c'est vous qui entreprenez sur les droits de Dieu. Or, dites-moi, homme vil et faible, quels sont vos droits au préjudice de votre Dieu, et sur quoi ils sont fondés ? Mais, en même temps, apprenez à rendre aux droits inviolables d'un Dieu créateur le juste hommage qui lui est dû.

Il y a dans saint Ambroise un trait bien remarquable. C'est au premier livre des Vierges, où ce Père décrit le combat d'une jeune chrétienne, non pas contre les persécuteurs de la foi, mais contre la chair et le sang, contre ses proches. Elle se trouvait sollicitée d'une part à s'engager dans une alliance qu'on lui proposait, et de l'autre inspirée de prendre au pied des autels le voile sacré. Que faites-vous, disait cette généreuse

filie à toute une parenté qui la pressait, et pourquoi perdre vos soins à me chercher un parti dans le monde ? Je suis déjà pourvue : *Quid in exquirendis nuptiis sollicitatis animus ? jam provisus habeo* (Ambr.). Vous m'offrez un époux et j'en ai choisi un autre. Donnez-m'en un aussi riche, aussi puissant et aussi grand que le mien, alors je verrai quelle réponse j'aurai à vous faire. Mais vous ne me présentez rien de semblable ; car celui dont vous me parlez est un homme, et celui dont j'ai fait choix est un Dieu. Vouloir me l'enlever, ou m'enlever à lui, ce n'est pas établir ma fortune, c'est envier mon bonheur : *Non providetis mihi, sed invidetis* (Ibid.). Paroles, reprend saint Ambroise, qui touchèrent tous les assistants : chacun versait des larmes, en voyant une vertu si ferme et si rare dans une jeune personne ; et, comme quelqu'un se fut avancé de lui dire que si son père eût vécu il n'eût jamais consenti à la résolution qu'elle avait formée : Ah ! répliqua-t-elle, c'est pour cela peut-être que le Seigneur l'a retiré ; c'est afin qu'il ne servit pas d'obstacle aux ordres du ciel et aux desseins de la Providence sur moi.

Non, non, chrétiens, quelque intérêt qu'ait un père de voir un enfant établi selon le monde, il ne peut, sans une espèce d'infidélité, se plaindre de Dieu, quand Dieu l'appelle à une vie plus sainte ; et traverser cette vocation, ou par artifice, ou par de longues et d'insurmontables résistances, c'est ce que je puis appeler une rébellion contre Dieu et contre sa grâce. Pourquoi tant de soupirs et tant de pleurs, écrivait saint Jérôme à une dame romaine, lui reprochant son peu de constance et son peu de foi dans la perte qu'elle avait faite d'une fille qui lui était chère, et que le ciel lui avait ravie ? Vous vous affligez, vous vous déssolez ; mais écoutez Jésus-Christ même qui vous parle, ou qui peut bien au moins vous parler de la sorte : Eh quoi ! Paule, vous vous laissez emporter contre moi, parce que votre fille est présentement toute à moi ; et, par des larmes criminelles que vous répandez sans mesure et sans soumission, vous offensez le divin époux qui possède le sujet de votre douleur et de vos regrets : *Trasceris, Paula, quia filia tua mea facta est, et rebellibus lacrymis facis injuriam possidenti* (Hier.). Beau reproche, mes chers auditeurs, qui ne convient que trop à tant de pères chrétiens. Et ne pensez pas que ce soit une bonne raison à y opposer, de me répondre que ce fils est le seul qui vous reste d'une ancienne et grande famille, et que, sans lui, elle va s'éteindre : comme si Dieu était obligé de s'accommoder à vos idées mondaines ; comme si la conservation de votre famille était quelque chose de grand, lorsqu'il s'agit des volontés de Dieu ; comme si tôt ou tard les familles ne devaient pas finir, et que la vôtre pût avoir une fin plus honorable que par l'exécution des ordres du Seigneur votre Dieu.

Voilà, chrétiens, ce qui regarde l'intérêt de Dieu. Que serait-ce si je m'étendais sur celui de vos enfants, et sur l'injustice que vous

leur faites quand vous disposez d'eux au préjudice de leur liberté, et communément au préjudice de leur salut? Car, hélas! le seul droit qu'ils aient, indépendamment de vous, c'est de disposer d'eux-mêmes avec Dieu, sur ce qui concerne leur âme et leur éternité; et ce droit unique, vous le leur ôtez, ou vous les empêchez de s'en servir. Droit, au reste, le plus juste, puisqu'il est autorisé par toutes les lois, approuvé par toutes les coutumes, appuyé de toutes les raisons, tiré de tous les principes de la nature, fondé sur toutes les maximes de la religion, et par conséquent inviolable. Prenez garde à ceci, s'il vous plaît. Oui, toutes les lois l'autorisent; les unes favorisant par toutes sortes de voies la liberté des enfants, je dis une liberté raisonnable; les autres réprimant par les plus graves censures les fausses prétentions des pères et des mères qui voudraient attenter à cette liberté et en troubler l'usage. Celles-ci, permettant aux enfants de disposer d'eux-mêmes pour l'état religieux, dans un âge où du reste ils ne peuvent disposer de rien: ce qu'on ne peut condamner, remarque le docteur Fostat, sans préférer son jugement à celui de toute l'Eglise, qui l'a ordonné de la sorte. Celles-là, ratifiant la profession solennelle du vœu de religion, fait à l'insu même des parents, qui, par nul moyen, ne la peuvent invalider. Enfin, ce qui est essentiel, n'y ayant jamais eu de loi, ni ecclésiastique ni civile, qui ait obligé un enfant d'en passer par le choix et la volonté de son père en fait d'état; et s'en trouvant au contraire plusieurs qui déclarent de nulle valeur et de nulle force toutes les paroles données, tous les engagements contractés par des enfants, s'il paraît qu'il y ait eu de la contrainte, et qu'elle ait été au-delà des bornes d'une obéissance respectueuse. Pourquoi tout cela, chrétiens, au détriment, ce semble, de l'autorité paternelle, et au hasard des résolutions indiscrètes que peuvent prendre de jeunes personnes? Il était nécessaire que cela fût ainsi: des raisons substantielles et fondamentales le demandaient, et voici celle à quoi je m'arrête. C'est qu'il est du droit naturel et du droit divin que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations. Ce principe est incontestable. Car, si dans la suite de ma vie il y a des peines à supporter, je suis bien aise que le choix libre et exprès que j'en ai fait, en me les rendant volontaires, serve à me les adoucir; et s'il s'élève dans mon cœur quelques répugnances et quelques murmures contre les devoirs de mon état, je veux avoir de quoi en quelque sorte les apaiser par la pensée que c'est moi-même qui m'y suis soumis, moi-même qui m'y suis déterminé, moi-même qui ai consenti à tout ce que j'aurai de plus rigoureux et de plus pénible à éprouver. Or, tout le contraire arrive, quand des enfants se trouvent forcés de prendre un état pour lequel ils ne se sentent ni inclination ni vocation; et lorsque vous les engagez, par exemple, à la profession religieuse, vous ne vous obligez pas pour eux à en subir le jong et la dépen-

dance, à en pratiquer les austérités, à en digérer les amertumes et les dégoûts: vous les conduisez jusque dans le sanctuaire; et là, vous leur imposez tout le fardeau sans en rien retenir pour vous. Quand vous faites accepter à cette fille une alliance dont elle a de l'éloignement, vous ne lui garanzissez pas les humeurs de ce mari bizarre et chagrin, qui la tiendra peut-être dans l'esclavage; vous ne l'acquittez pas des soins infinis que demandera l'éducation d'une famille, et qui seront pour elle autant d'obligations indispensables. C'est donc une iniquité de vouloir ainsi disposer d'elle; car, si elle doit être liée, n'est-il pas juste que vous lui laissiez au moins le pouvoir de choisir elle-même sa chaîne?

Mais ce qu'il y a là-dessus de plus important, c'est ce que j'ai dit, et ce que je me trouve obligé de reprendre pour vous le proposer dans un nouveau jour, et pour l'appliquer encore au point que je traite, savoir: que là où il s'agit de vocation, il s'agit du salut éternel. Or, dès qu'il s'agit du salut, point d'autorité du père sur le fils, parce que tout y est personnel. Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Dieu, dit saint Paul, pour y répondre de notre vie. Il faut donc que nous en ayons tous la disposition libre, conclut saint Jean Chrysostome; car nous devons disposer des choses dont nous sommes responsables. Vous ne serez pas jugé pour moi, et par conséquent il ne vous appartient pas de disposer de moi; et, si vous le voulez, si vous entreprenez de me faire entrer dans un état où mon salut soit moins en assurance, je puis vous dire alors ce que le saint empereur Valentinien dit à l'ambassadeur de Rome, qui, de la part du sénat, lui parlait de rétablir les temples des faux dieux: Que Rome, qui est ma mère, me demande tout autre chose. Je lui dois mes services; mais je les dois encore plus à l'auteur de mon salut: *Sed magis debeo salutis auctori* (Valent. imp.). C'est pour cela que les Pères de l'Eglise, après avoir employé toute la force de leurs raisonnements et toute leur éloquence à persuader aux enfants une humble et fidèle soumission envers leurs parents, ont été néanmoins les premiers à les décharger de toute obéissance, dès qu'il était question d'un état auquel on voulût les attacher, ou dont on prétendit les détourner, au péril de leur salut. Quelle réponse vous ferai-je, écrivait saint Bernard à un homme du monde, qui se sentait appelé à la vie religieuse, et que sa mère tâchait à retenir dans le monde, que vous dirai-je? Que vous abandonniez votre mère? mais cela paraît contraire à la piété; que vous demeuriez avec elle? mais il n'est pas juste qu'une molle complaisance vous fasse perdre votre âme; que vous soyez tout ensemble, et à Jésus-Christ et au monde? mais, selon l'Evangile, on ne peut être à deux maîtres. Ce que veut votre mère est opposé à votre salut et, par une suite nécessaire, au sien même. Prenez donc maintenant votre parti, et choisissez, ou de satisfaire seulement à sa volonté, ou de pourvoir au salut de tous les

deux. Mais, si vous l'aimez, quittez-la pour l'amour d'elle-même, de peur que, vous retenant auprès d'elle, et vous faisant quitter Jésus-Christ, elle ne se perde avec vous et pour vous ; car comment ne se perdrait-elle pas, en vous faisant perdre la vie de l'âme, après vous avoir donné la vie du corps ? Et tout ceci, ajoute le même Père, je vous le dis pour condescendre à votre faiblesse ; car l'oracle y est exprès, et ce devrait être assez de vous en rappeler le souvenir, que, quoiqu'il y ait de l'impunité à mépriser sa mère, il y a de la piété à la mépriser pour Jésus-Christ.

Ah ! chrétiens, profitez de ces grandes instructions. Dans la conduite de vos familles, respectez toujours les droits de Dieu, et jamais ne donnez la moindre atteinte à ceux de vos enfants. Laissez-leur la même liberté que vous avez souhaitée, et dont peut-être vous avez été si jaloux. Faites pour eux ce que vous avez voulu qu'on fit pour vous ; et si vous avez sur cela reçu quelque injustice, ne vous en vengez pas sur des âmes innocentes qui n'y ont nulle part, et qui d'ailleurs vous doivent être si chères. Ayez égard à leur salut qui s'y trouve intéressé, et ne soyez pas assez cruels pour le sacrifier à vos vœux humains. Ne vous exposez pas vous-mêmes à être un jour l'objet de leur malédiction, après avoir été la source de leur malheur ; car leur malédiction serait efficace, et attirerait sur vous celle de Dieu. Si vous ne pouvez leur donner d'amples héritages, et s'ils n'ont pas de grands biens à posséder, ne leur ôtez pas au moins, si je l'ose dire, la possession d'eux-mêmes. Dieu ne vous oblige point à les faire riches ; mais il vous ordonne de les laisser libres. Eh quoi ! me répondez-vous, si des enfants inconsidérés et emportés par le feu de l'âge, font un mauvais choix, faudra-t-il que des pères et des mères les abandonnent à leur propre conduite, et qu'ils ferment les yeux à tout ? Je ne dis pas cela, mes chers auditeurs, et ce n'est point là ma pensée, comme je dois bientôt vous le faire voir. Si cet enfant choisit mal, vous pouvez le redresser par de sages avis ; s'il ne les écoute pas, vous pouvez y ajouter le commandement, et, s'il refuse d'obéir, vous y pouvez employer toute la force de l'autorité paternelle ; car tout cela n'est point disposer de sa personne ni de sa vocation, mais, au contraire, c'est le mettre en état d'en mieux disposer lui-même. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, lui marquer précisément l'état que vous voulez qu'il embrasse, sans examiner s'il est ou s'il n'est pas selon son gré ; j'appelle disposer de la vocation d'un enfant, le détourner d'un choix raisonnable qu'il a fait avec Dieu, et former d'insurmontables difficultés pour en arrêter l'exécution ; j'appelle disposer de la vocation d'un enfant, abuser de sa crédulité pour le séduire par de fausses promesses, pour lui faire voir de prétendus avantages qu'on imagine, et pour le mener insensiblement au terme où l'on voudrait le conduire ; j'appelle disposer de la vocation

d'un enfant, laisser de longues années une fille sans l'établir, n'avoir pour elle que des manières dures et rebutantes, exercer, par mille mauvais traitements, toute sa patience, jusqu'à ce qu'elle se soit enfin dégoûtée du monde, et que d'elle-même elle ait pris le parti de la retraite. Voilà, dis-je, ce que j'appelle disposer de la vocation des enfants, et voilà ce que Dieu défend. Que lui répondrez-vous un jour, quand il vous reprochera de vous être opposé à ses desseins, dans la conduite d'une maison qu'il vous avait confiée ? quand il vous demandera compte, non point du sang, mais de l'âme de cet enfant qu'il voulait sauver, à qui il avait préparé pour cela toutes les voies, et que vous en avez éloigné, que vous avez égaré, que vous avez perdu ? Que répondrez-vous à vos enfants mêmes ? car ils s'élèveront contre vous, et ils deviendront vos accusateurs, comme vous aurez été leurs tentateurs et leurs corrupteurs. Non pas, encore une fois, que vous ne puissiez les diriger dans le choix qu'ils ont à faire, que vous ne puissiez les conseiller, les exhorter, user de tous les moyens que Dieu vous a mis en main, pour les préserver des écueils où une jeunesse volage et sans réflexion se laisse entraîner. Je dis plus, et je prétends même que non seulement vous le pouvez, mais que vous le devez ; et c'est sur quoi j'établis l'autre proposition que j'ai avancée, savoir : que s'il ne vous est pas permis de déterminer vos enfants à un état, vous êtes néanmoins responsables à Dieu de l'état auquel ils se déterminent. Encore quelques moments de votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe reçu dans toute la morale que nous devons, autant qu'il dépend de nous, garantir les choses où nous sommes obligés de nous intéresser et de prendre part ; et qu'à proportion de la part que nous y avons, et de l'intérêt qui nous y engage, nous en devenons plus ou moins responsables. Cette maxime est évidente, et j'en tire la preuve de ma seconde proposition. Car, quoiqu'il ne soit pas au pouvoir des pères de déterminer à leurs enfants le choix d'une vocation et d'un état, ils ne laissent pas néanmoins d'intervenir à ce choix, d'y participer, d'y avoir un droit de direction et de surveillance, non-seulement en qualité de pères, mais beaucoup plus en qualité de pères chrétiens. D'où il faut conclure qu'ils doivent donc répondre de ce choix, et que Dieu peut, sans injustice, leur en faire rendre compte. Quelques questions que je vais résoudre d'abord, serviront à éclaircir ce point.

On demande en général si, dans certains états, surtout dans ceux qui ne sont pas de la perfection évangélique, un enfant est maître de contracter un engagement, et de se lier sans l'aveu et la participation de ses parents. Il ne le peut, chrétiens ; mais il est de son devoir, et d'un devoir rigoureux, de les consulter, d'écouter leurs remontrances, d'y déférer autant que la raison le prescrit. Car.

disent les théologiens, l'honneur dû aux pères et aux mères est un commandement exprès de Dieu. Or, de n'avoir nul égard à leurs sentiments, de ne se mettre point en peine d'en être instruit, d'agir sur cela dans une pleine indépendance, et de n'en vouloir croire que soi-même, ce serait un mépris formel de leur autorité; et ce mépris, dans une matière aussi importante que l'est le choix de l'état, doit être regardé comme une griève transgression de la loi divine. On demande en particulier si, dans un certain âge, déjà avancé, un enfant peut, sans que le père en soit informé, et sans requérir son consentement, conclure un mariage où la passion le porte; s'il le peut, dis-je, en sûreté de conscience. Non, répondent les docteurs; et, s'il le fait, le père est en droit de le punir selon les lois, et de le priver de son héritage; peine censée juste, et qui, par conséquent, suppose une offense. On demande si le père, voyant son fils embrasser un parti qu'il juge, selon Dieu, lui être pernicieux, peut se taire sur cela, et, par son silence, y coopérer en quelque sorte, et l'autoriser. Ce serait, suivant la décision de tous les maîtres de la morale, un crime dans lui; et, si là-dessus il dissimule, s'il n'y fait pas toutes les oppositions nécessaires, il se rend prévaricateur. De là il s'ensuit donc que les pères, sans disposer de leurs enfants, ont néanmoins part à leur choix en plusieurs manières; par exhortation, par conseil, par tolérance, par consentement, par droit d'opposition et de punition. Et voilà, chrétiens, le fondement de la vérité que je vous prêche. Car, si Dieu ne vous avait pas engagés à lui garantir le choix que font vos enfants, pourquoi seriez-vous criminels lorsque vous manquez à employer, ou la voie de l'autorité, ou celle du conseil et de l'instruction pour les aider à bien choisir? Pourquoi serait-ce dans vous une tolérance condamnable quand vous les abandonnez à eux-mêmes, et que vous les laissez choisir impunément et inconsidérément ce que vous savez ne leur pas convenir, et leur devoir être nuisible? Pourquoi pourriez-vous vous opposer à leur choix, traverser leur choix, les punir de leur choix, s'il est contre votre gré, et qu'à votre égard ils ne se soient pas acquittés des soumissions ordinaires? Dieu, sans doute, ne vous a donné ce pouvoir qu'à raison des charges qui y sont attachées; et, de tous ces devoirs qu'il a imposés à vos enfants, résulte en vous une obligation naturelle de répondre d'eux et de leur état. Si donc il arrive qu'ils s'égarant, ou parce que vous n'avez pas pris soin de les éclairer, ou parce que vous n'avez pas eu la force de leur résister, ou parce qu'une lâche tolérance vous a fait même seconder leurs désirs insensés, Dieu n'a-t-il pas droit de s'en prendre à vous, et de vous dire: Rendez-moi compte, non-seulement de vous-même, mais de ce fils, mais de cette fille, auprès de qui vous deviez être, en qualité de père, mon ministre pour leur servir de guide et de conducteur. Et certes, chrétiens, qui ne sait pas qu'un père est responsable à Dieu

de l'éducation de ses enfants? Or, dans l'éducation des enfants, qu'y a-t-il de plus essentiel que la condition où ils doivent entrer, et la forme de vie sur laquelle ils ont à délibérer?

Développons encore ceci, et mettons-le dans un nouveau jour pour le rendre plus instructif et plus pratique. Le choix d'un état, dit saint Bonaventure, peut être mauvais en trois manières; ou par lui-même, parce que l'état est contraire au salut, du moins très-dangereux; ou parce que celui qui embrasse l'état est incapable de le soutenir; ou parce que, tout honnête qu'est l'état que l'on choisit, tout propre qu'on est à en remplir les fonctions, on n'y entre pas néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, par la porte de l'honneur, ni par des voies droites. Prenez garde: je dis d'abord, choix d'un état mauvais par lui-même, ou du moins très-dangereux. J'en donne un exemple, c'est celui de saint Matthieu. Qu'était-ce que cet apôtre avant qu'il eût été appelé et converti par Jésus-Christ? c'était un publicain; et il faut bien dire que cet emploi, qui consistait à lever certains deniers publics, s'exerçait alors communément contre la conscience, puisque Jésus-Christ, dans l'Évangile, parlant du royaume des cieux, mettait les publicains au même rang que les femmes perdues: *Publicani et meretrices* (Matth., XXI); c'est la remarque de saint Jérôme; à quoi saint Grégoire en ajoute une autre. Car les apôtres, après leur conversion, reprirent leur première forme de vie, et retournèrent à leur péché; il n'y eut que saint Matthieu qui, absolument et pour toujours, abandonna sa recette. D'où vient cette différence, demande saint Grégoire, sinon parce que l'emploi de saint Pierre et des autres apôtres était innocent, et que celui de saint Matthieu l'engageait au moins dans un péril certain et très-présent? Si donc il y avait de semblables professions dans le monde, je m'explique: s'il y avait, ce que je n'examine point, et ce que j'aurais peine à penser; si, dis-je, il y avait de ces états, où, selon l'estime commune, il fût moralement impossible de se conserver et d'être chrétien, un père qui craint Dieu pourrait-il permettre qu'un fils s'y jetât en aveugle, et qu'il y demeurât? Ah! mes chers auditeurs, bien loin de l'approuver, de l'autoriser, de le tolérer, il ferait tous ses efforts pour lui en inspirer de l'horreur et pour l'en éloigner. Il lui dirait comme le saint homme Tobie: Prenons confiance, mon fils, nous serons toujours assez riches si nous avons la crainte du Seigneur. Préférons-la à tous les trésors de la terre, et ne consentons jamais, pour des biens temporels, à perdre, ni même à risquer des biens éternels: *Satis multa bona habebimus, si timuerimus Deum* (Tob., IV). C'est ainsi qu'il lui parlerait, ou qu'il lui devrait parler. Mais s'il se laissait dominer et conduire par l'intérêt; si, dans la vue d'une fortune temporelle et d'un gain assuré, prompt, abondant, il agréait le choix que fait son fils d'une profession au moins dangereuse selon Dieu; s'il était le premier à lui

en procurer l'entrée, à le favoriser, à le secourir dans ses poursuites, à lui chercher pour cela des intercesseurs et des patrons, qui peut douter que par là il ne se chargeât de toutes les suites funestes qu'il y aurait à craindre; que par là le père ne se rendit coupable de tous les désordres du fils; que la damnation de ce jeune homme ne lui dût être imputée, et que ce ne fût un des principaux articles sur quoi il aurait à se justifier devant le tribunal de Dieu? N'en disons pas là-dessus davantage; c'est à vous, chrétiens, à faire l'application de cette morale, et à voir, dans l'usage du siècle présent, quelles conséquences vous en devez tirer. Avançons.

Outre que le choix d'un état peut être mauvais dans la substance, il l'est encore plus souvent par rapport au sujet, c'est-à-dire parce que celui qui fait ce choix est indigne de l'état qu'il choisit, n'a pas pour cet état toutes les qualités requises, et se trouve absolument incapable d'en accomplir les devoirs. De là cette corruption générale que nous voyons dans le monde, et dans toutes les conditions du monde. De là tant d'abus qui se sont introduits et qui règnent dans l'Eglise. De là ce dérèglement presque universel dans l'administration des charges, et surtout dans la dispensation de la justice. De là presque tous les maux dont la société des hommes est troublée; mais de là même aussi pour les pères un fond d'obligation qui les doit faire trembler, une matière infinie de péchés, une source inépuisable de scrupules, un des comptes les plus terribles qu'ils aient à rendre. Car, si nous remontons au principe, et que nous examinions bien ce qui cause un tel renversement dans tous les états de la vie, et d'où viennent tous ces désordres que nous déplorons assez, mais que nous ne corrigeons pas, nous reconnaitrons qu'ils doivent être communément attribués aux pères, qui, sans égard à l'incapacité de leurs enfants, les ont eux-mêmes placés dans des rangs, et leur ont confié des ministères dont les fonctions étaient au-dessus de leurs forces et de leurs talents. En effet, si ce père n'eût point traité de cette charge dont il a pourvu son fils, ce fils ne serait rien aujourd'hui de ce qu'il est; et, n'étant point ce qu'il est, il n'abuserait pas d'une puissance qu'il a reçue sans la pouvoir exercer; il ne ferait pas servir l'autorité dont il est revêtu, aux vexations, aux violences, aux injustices que le public ressent, et qui le font souffrir. Il a donc été possible au père de prévenir et d'arrêter de si fâcheuses conséquences. Instruit des dispositions de ce jeune homme, il pouvait, au lieu de l'élever si haut, ou de l'aider à y parvenir, lui refuser pour cela ses soins et son secours. Non-seulement il le pouvait, mais il le devait; et qui s'étonnera que Dieu là-dessus entre en jugement avec lui, et qu'il lui en fasse porter la peine?

Voilà, néanmoins, mes chers auditeurs, l'abus de notre siècle. Le zèle des pères pour leurs enfants ne va pas à les voir capables d'être employés; mais il leur suffit qu'ils soient employés. Il faut pour cet aîné tel

office; cela se suppose comme un principe; y a-t-il de quoi en faire les frais? c'est ce qu'on examine avec toute l'attention nécessaire: cette avance une fois faite, restera-t-il assez de fonds pour toutes les autres dépenses? c'est ce que l'on suppose très-exactement. Mais d'ailleurs cet enfant que l'on veut ainsi pousser est-il propre à remplir la place qu'on lui destine? la chose ne se met pas en délibération: s'il en a le mérite, à la bonne heure; s'il ne l'a pas, sa charge lui en tiendra lieu. Mais on sait bien qu'il ne l'a pas en effet, et l'on ne peut espérer qu'il l'acquière jamais; on le sait, et on agit toujours comme si l'on ne le savait pas; car, où sont maintenant les pères qui ressemblent à cet empereur de Rome, lequel exclu authentiquement son fils de l'empire, parce qu'il ne lui trouvait pas les dispositions requises pour en soutenir le poids? Ce jeune homme est de telle famille, ou telle dignité est héréditaire; dès-là son sort est décidé; il faut que le fils succède au père; et de cette maxime, que s'ensuit-il? vous en êtes tous les jours témoins; c'est qu'un enfant à qui l'on n'aurait pas voulu confier la moins importante affaire d'une maison particulière, a toutefois dans ses mains les affaires de toute une province et les intérêts publics; il peut prononcer comme il lui plaît, ordonner selon qu'il lui plaît, exécuter tout ce qu'il lui plaît; on en souffre, on en gémit; le bon droit est vendu, toute la justice renversée: c'est ce qui importe peu à un père, pourvu qu'il n'en ressent point le dommage, et que ce fils soit établi; car voilà comment raisonnent aujourd'hui la plupart des pères, ignorant leurs obligations, ou négligeant d'y satisfaire; se persuadant que tout est fait, dès qu'un enfant se trouve placé; s'imaginant que c'est en cela que consiste la grandeur du monde, et du reste, se flattant qu'il y a une Providence générale pour suppléer à tout ce qui pourrait manquer de leur part. Oui, chrétiens, il y en a une, n'en doutez point; mais c'est une Providence rigoureuse, pour punir tous ces manquements dans vos personnes, avant que d'y suppléer dans l'ordre de l'univers; il y en a une, mais c'est une Providence de justice, et non de miséricorde, pour vous demander raison de tous les maux que vous pouvez arrêter dans leur source, et que vous avez permis, que vous avez causés, que vous avez perpétrés. Il est vrai, l'Écriture nous dit, dans un sens, qu'au tribunal de Dieu chacun répondra pour soi, et rien davantage; que le fardeau de l'un ne sera pas le fardeau de l'autre, et que chacun portera le sien; mais il n'est pas moins vrai que la même Écriture, dans un autre sens, nous avertit que Dieu fera retomber sur le père l'iniquité du fils, que le jugement du père ne sera point séparé de celui du fils, que le fils sera condamné par le père, et le père par le fils: deux oracles partis l'un et l'autre de la vérité même, par conséquent l'un et l'autre infaillibles: deux oracles opposés, ce semble, l'un à l'autre, et qui, néanmoins, ne se contredisent en aucune sorte; mais oracles que

vous ne concilierez jamais qu'en reconnaissant à quoi vous engage la qualité de pères, et quel crime vous commettez quand un amour aveugle pour des enfants, ou quelque autre vue que ce puisse être, vous fait coopérer à leur choix, malgré leur insuffisance qui vous est connue, et la disproportion qui se rencontre entre leur faiblesse et les ministères qu'ils prétendent exercer.

Mais si le choix enfin n'est mauvais, ni en lui-même, ni à l'égard du sujet, est-ce assez? non, chrétiens; car j'ajoute qu'il peut être mauvais par rapport aux moyens, et que c'est encore ce qui doit exciter toute votre vigilance. Je le veux: cet état, par lui-même, n'a rien qui blesse, ni les règles de l'honneur, ni les droits de la conscience; on y peut être chrétien et vivre en chrétien: je vais plus loin, et je conviens même avec vous de tout le mérite de cet enfant; mais, fût-il doué de mille qualités, le mérite n'est pas toujours la porte par où l'on trouve accès et l'on s'introduit, soit dans l'Eglise, soit dans le monde. Il y a de plus d'autres moyens auxquels on est souvent obligé d'avoir recours, et parmi ces moyens il y en a de légitimes, qui sont permis, et d'injustes, que la loi défend; or, dans le choix des uns et des autres, laisser les moyens permis, parce qu'ils ne suffisent pas, parce qu'ils ne sont pas assez prompts, parce qu'on ne les a pas; et prendre des voies criminelles, qui, tout indirectes qu'elles sont, conduisent néanmoins au terme, et plus sûrement, et plus vite, voilà une des plus ordinaires et des plus grandes iniquités du siècle. De vous en faire voir l'injustice, de déplorer avec vous la triste décadence où nous sommes là-dessus tombés en ces derniers temps, et de regretter l'ancienne probité des premiers âges, ce n'est point précisément mon sujet; mais ce qui me regarde et ce que je ne dois pas omettre, ce qui demande toute l'ardeur de mon zèle et toute la force de la parole évangélique, c'est que des pères ouvrent eux-mêmes à leurs enfants de telles routes pour s'établir et pour s'avancer; car voilà de quoi nous avons sans cesse de tristes exemples. On veut que ce fils parvienne à certain degré dans le monde; et, pour cela, quelles intrigues n'imaginait-on pas? quelles cabales ne forme-t-on pas? à quels excès ne se porte-t-on pas contre des concurrents qui se présentent et qui font ombre? On jette les yeux sur certain parti pour cette fille; et, afin de mieux engager celui-ci, le dirai-je? quelles libertés ne donne-t-on pas à celle-là? quelles entrevues ne lui permet-on pas? à quel péril ne l'expose-t-on pas? Ce sont, dites-vous, les moyens de réussir, et tout demeure sans cela; mais sont-ce des moyens que Dieu approuve? sont-ce des moyens que l'Evangile autorise? sont-ce des moyens que l'équité même naturelle inspire, et avec lesquels elle puisse concourir? par conséquent, sont-ce des moyens qu'un père puisse suggérer à ses enfants, ou un père puisse prêter la main à ses enfants, dont un père puisse donner l'exemple à ses enfants? Si donc il se laisse aveugler par sa passion,

jusqu'à les voir tranquillement, et sans nulle résistance de sa part, suivre de pareilles voies, jusqu'à les leur tracer lui-même, et à les y conduire, en participant au crime de ses enfants, ne doit-il pas s'attendre à être compris dans l'arrêt que Dieu prononcera contre eux, et y a-t-il une excuse légitime qui l'en puisse préserver?

Ah! mes chers auditeurs, ne sera-ce pas assez d'être chargés de nous-mêmes, et d'avoir à répondre de nous-mêmes? ne sera-ce pas même encore trop pour notre faiblesse? Mais, à l'égard des pères et des mères, il n'est pas possible que le jugement de Dieu se réduise là, et, par une triste nécessité et un engagement inévitable, il faut qu'il passe plus loin; car un père ne peut répondre de lui-même, sans répondre de ses enfants; puisqu'il n'aura été bon père, selon Dieu, ou père criminel, qu'autant qu'il aura rempli ses devoirs dans la conduite de sa famille, et en particulier dans celle de ses enfants, ou qu'il les aura négligés. Dieu donne l'autorité aux pères; c'est afin qu'ils l'emploient, et pour les juger selon l'usage qu'ils en auront fait: Dieu leur donne des grâces particulières et propres de leur état; c'est afin qu'ils s'en servent, et non pas pour qu'elles demeurent inutiles dans leurs mains. Tout ce que j'ai dit, au reste, du choix de vos enfants et du compte que vous en rendrez à Dieu, ne doit point s'entendre de telle sorte, qu'il ne vous soit pas permis de les avancer dans des emplois convenables, ou de l'Eglise ou du monde, quand Dieu les y appellera; car, bien loin de vous en faire un crime, je prétends, au contraire, que c'est une de vos obligations; et jamais je n'approuverai l'indifférence, pour ne pas dire la dureté de ces pères et de ces mères, qui, tout occupés d'eux-mêmes, et ne voulant se dessaisir de rien, laissent languir de jeunes personnes sans établissement, et leur font manquer les occasions les plus favorables. Mais mon dessein est d'exciter en vous un saint zèle de la perfection de vos enfants, dont Dieu vous a commis le soin, et qu'il soumet à votre discipline; de vous faire travailler, tandis qu'ils sont encore sous la main paternelle, à les instruire, à les former, à les rendre capables, intelligents, dignes des places où, selon leur naissance, ils peuvent aspirer. Or, il n'y a point pour cela de plus puissant motif, que de vous dire à vous-même: Ou il faut que mes enfants soient exclus de tout, et qu'ils mènent une vie obscure et sans emploi; ou il faut que je m'applique à les dresser, afin qu'ils puissent devenir quelque chose, et faire quelque chose dans la vie; ou, si je veux les pousser sans nulle disposition de leur part, et malgré leur incapacité, il faut que je me damne avec eux. Qu'ils soient exclus de tout, ce serait pour eux une honte, et un reproche pour moi; que je me damne avec eux, ce serait une extrême folie et le souverain malheur: la conséquence est donc que je n'oublie rien, mais que j'use de toute mon adresse et de tout mon pouvoir de père, pour leur faire acquérir les qualités, et de l'esprit et du

cœur, dont ils pourront, dans la suite, avoir besoin, selon les états où la Providence les a destinés, car d'espérer que Dieu, en les appelant, fasse par lui-même tout le reste, et qu'il leur donne des connaissances infuses, c'est compter sur un miracle, et renverser l'ordre que sa sagesse a établi dans le gouvernement du monde; et de prétendre que Dieu ne m'impute pas tout ce qui leur manquera et qu'ils pourraient recevoir de moi, c'est ignorer un de mes premiers devoirs, et me tromper moi-même. Voilà, chrétiens, ce qu'il faut bien méditer : il n'y a rien là qui ne soit d'une conséquence infinie, et qui ne doive vous faire trembler, si vous le négligez ; mais j'ajoute aussi qu'il n'y a rien qui ne soit d'un mérite très-relevé, et qui ne doive vous consoler, si vous vous y rendez fidèles, et si vous l'observez.

La qualité de pères vous impose de grandes obligations ; mais en même temps elle vous donne lieu d'amasser de grands trésors pour le ciel ; car qui ne sait pas ce que coûte la conduite et l'éducation des enfants, combien d'humeurs il faut supporter, combien d'écarts il faut pardonner, combien de faiblesses il faut ménager, combien de précautions il faut prendre pour les instruire sans les fatiguer, pour les tenir sous la règle sans les rebuter, pour leur faire d'utiles réprehensions sans les révolter. Or, rien de tout cela n'est perdu devant Dieu, et c'est en cela même que doit consister devant Dieu votre principale sainteté : vos enfants profiteront de vos soins, ou ils n'en profiteront pas ; s'ils n'en profitent pas, il est vrai, ce sera une peine pour vous, et une peine sensible ; mais du reste, vous en serez quittes auprès de Dieu et auprès d'eux ; s'ils en profitent, et que Dieu, comme vous pouvez l'espérer, bénisse votre vigilance et votre zèle, quelle consolation pour vous, en ce monde, de voir votre famille dans l'ordre, et surtout quel bonheur un jour de vous retrouver tous ensemble dans la gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON II.

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS
L'ÉPIPHANIE.

Sur l'état du Mariage.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galilee; et erat mater Jesu ibi : vocatus est autem, et Jesus, et discipuli ejus ad nuptias.

Il y eut des noces à Cana, en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples (S. Jean, ch. II).

Non-seulement il y fut invité, chrétiens, mais il y assista ; et, en y assistant, il les approuva, il les honora, il les sanctifia ; il en bannit les désordres, et déjà il prit des mesures pour les consacrer dans l'Eglise par l'institution d'un sacrement. Ce ne fut donc point en vain, ni sans dessein, qu'il y voulut être appelé : *Vocatus est autem et Jesus ;* car c'est de là, disent les Pères, que vient la sainteté du mariage ; et, si l'on n'y appelle Jésus-Christ, il n'y a plus rien dans cet état

que de profane, ni rien qui le relève. Mais je dis plus, et je prétends qu'il ne suffit pas que Jésus-Christ y soit appelé par les hommes, si l'on n'y est d'abord appelé par Jésus-Christ même. C'est-à-dire, mes chers auditeurs, que la grâce de la vocation par où Dieu vous sanctifie pour entrer dans l'état du mariage, doit précéder la prière et comme l'invitation par où vous voulez engager Dieu à s'intéresser dans la sainte alliance que vous contractez et à la bénir. Prière inutile, sans cette vocation divine. Mais, si c'est Dieu qui vous appelle, et qu'ensuite vous appeliez Dieu, voilà le modèle parfait et la véritable idée d'un mariage chrétien. C'est aussi l'importante matière dont j'entreprends aujourd'hui de vous entretenir ; et, parce que je n'ignore pas à quels écueils mon sujet m'expose, j'ai recours à Dieu. Je m'adresse à lui comme le Prophète, et je lui demande qu'il mette une garde à ma bouche, et qu'il ne laisse pas prononcer à ma langue une parole dont la malignité du siècle puisse abuser. Implorons encore le secours et l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Saint Augustin, parlant du mariage dans un excellent traité, et rapportant tous les avantages et tous les biens dont Dieu a pourvu cet état, les réduit à trois principaux : à l'éducation des enfants, qui en est la fin ; à la foi mutuelle et conjugale, qui en est le nœud ; et à la qualité du sacrement, qui en fait comme l'essence dans la loi de grâce : *Bonum habent nuptiæ, et hoc tripartitum : proles, fides, sacramentum (Aug.)*. Ce sont les paroles répétées en divers endroits des ouvrages de ce Père. Et en effet, c'est un bien pour les hommes, que Dieu, par l'institution d'un sacrement, ait établi des alliances entre eux, et qu'il ait élevé ces alliances à un ordre surnaturel par une grâce dont ils sont eux-mêmes les ministres. De plus, ce n'est pas un avantage peu estimable, pour une personne engagée dans le mariage, de penser qu'une autre personne sur la terre lui est obligée de sa foi, et que, ne lui étant rien dans l'ordre de la nature, ni selon la proximité du sang, elle ne laisse pas de lui devoir tout : amour, respect, complaisance, fidélité. Enfin, je prétends que c'est un honneur aux pères et aux mères que Dieu les ait choisis pour lui élever dans le mariage des enfants, c'est-à-dire des serviteurs dont il soit glorifié, et des sujets qui amplifient son Eglise. Voilà donc trois grandes prérogatives du mariage : c'est un sacrement, c'est le lien d'une mutuelle société, c'est une propagation légitime des enfants de Dieu. Tout cela est vrai, chrétiens, mais ne pensez pas que ce soient des biens tellement gratuits, qu'ils ne soient accompagnés d'aucunes charges ; car voici l'idée que vous vous en devez former, et que je vous prie de comprendre, parce que j'en vais faire le partage de ce discours. De ces trois sortes de biens résultent par nécessité des devoirs de conscience, et des obligations indispensables à remplir dans le mariage : ce sera la première partie ; des

(Treize.)

ORATEURS SACRÉS. XV.

peines très-difficiles et très-fâcheuses à supporter dans le mariage : ce sera la seconde ; et des dangers extrêmes, par rapport au salut, à éviter dans le mariage : ce sera la troisième. Or, je soutiens qu'on ne peut ni satisfaire à ces obligations, ni supporter ces peines, ni se préserver de ces dangers sans la grâce et la vocation de Dieu. D'où je conclus qu'il n'y a donc point d'état, parmi les hommes, où cette vocation divine soit plus nécessaire. C'est tout le sujet de l'attention favorable que je vous demande.

PREMIÈRE PARTIE.

On n'en peut douter, chrétiens : à considérer le mariage dans toute son étendue, et surtout selon les trois qualités que j'ai marquées, comme sacrement, comme lien d'une mutuelle société, et par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une propagation légitime, cet état porte avec soi des obligations qu'il vous est d'une importance extrême de bien connaître, et que je vais, pour satisfaire au devoir de mon ministère, vous expliquer.

C'est, sans contredit, un bien pour le christianisme, et pour vous en particulier, qui êtes appelés par la Providence à vivre dans le monde, que le Fils de Dieu ait consacré le mariage par son institution ; que non-seulement le mariage ne soit point un état criminel comme l'ont voulu faire passer quelques hérétiques ; ni une société purement civile, comme il l'est parmi les païens ; ni une simple cérémonie de religion, comme il l'était dans l'ancienne loi, mais un sacrement qui confère la grâce de Jésus-Christ, établi pour sanctifier les âmes, pour représenter un de nos plus grands mystères, qui est l'incarnation du Verbe, et pour en appliquer les mérites à ceux qui le reçoivent dignement : *Sacramentum hoc magnum (Ephes. V)*. Oui, mes frères, disait saint Paul, ce sacrement est grand ; et je vous le dis, afin que vous sachiez l'avantage que possède en ceci notre religion par-dessus toutes les autres. Car il n'est grand que par le rapport qu'il a avec Jésus-Christ, notre divin Sauveur. Il n'est grand que dans l'Eglise, qui est l'Epouse de Jésus-Christ ; il n'est grand que pour les fidèles, qui sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ : c'est-à-dire qu'il n'est grand que pour vous : *Ego autem dico vobis in Christo et in Ecclesia (Ibid.)*. Tout cela est de la foi. Mais de là que s'ensuit-il ? des obligations à quoi l'on fait bien peu de réflexion dans le monde, et que le mariage néanmoins vous impose. Car, puisque c'est un sacrement de la loi de grâce, il n'est donc permis de s'y engager qu'avec une intention pure et sainte ; il n'est donc permis de le recevoir qu'avec une conscience nette et exempte de péché ; il n'est donc permis d'en user que dans la vue de Dieu, et pour une fin digne de Dieu ; et qui-conque manque à ces devoirs, commet une offense qui tient de la nature du sacrilège parce qu'il profane un sacrement. Présupposé le principe de la foi, il n'y a rien es-

toutes ces conséquences qui ne soit évident et incontestable.

Mais, encore une fois, on ne pense guère à ces conséquences dans le monde ; et d'où vient qu'on n'y pense pas, qu'on oublie dans ce sacrement les règles de piété que l'on garde et que l'on croit devoir garder en recevant les autres ? Vous êtes les premiers, et souvent même les plus zélés à condamner un homme qui entrerait dans l'Eglise et dans les ordres sacrés, par des vues, ou d'intérêt, ou d'ambition. Vous ne voudriez pas approcher du sacrement de nos autels, sans vous être auparavant purifiés dans les eaux de la pénitence ; et vous croiriez vous rendre coupables en vous présentant au tribunal de la pénitence pour une autre fin que d'honorer Dieu et de vous réconcilier avec Dieu. Quand on vous parle de ce Simon le Magicien, qui demanda aux apôtres le sacrement de confirmation par un motif de vaine gloire ; et quand on vous dit que Judas parut à la table de Jésus-Christ, et qu'il y communia dans une disposition criminelle, vous réprochez l'attentat de l'un et de l'autre. Or, le mariage est-il moins respectable et moins vénérable en qualité de sacrement ? Le Sauveur du monde l'a-t-il moins institué que les autres sacrements ? A-t-il moins de vertu pour donner la grâce que les autres sacrements ? Contient-il des mystères moins relevés que les autres sacrements ? Tout ce qui se dit des autres sacrements pour les exalter et nous les faire honorer, ne convient-il pas également à celui-ci ? et, par conséquent, ne demande-t-il pas, par proportion, des dispositions aussi parfaites, un motif aussi chrétien, une pureté de cœur aussi entière, un usage aussi honnête et aussi saint ?

Nous savons tout cela dans la spéculation ; mais, dans la pratique, voici la différence qu'on met entre ces sacrements et les autres. Pour ceux-là on s'y prépare, on y cherche Dieu, on y prend des sentiments de religion, et en cela l'on agit chrétiennement ; mais est-il question du sacrement dont je parle, vous diriez que c'est dans la vie une chose indifférente et toute profane, à laquelle ni Dieu, ni la religion n'ont point de part. On fait un mariage par des considérations purement humaines, sans en avoir le moindre remords. On le célèbre au pied de l'autel dans un état actuel de péché ; et quoique ce soit incontestablement une profanation sacrilège, à peine en a-t-on quelque scrupule, parce que la plupart même ignorent ce point de conscience. Or, sur cela, mes chers auditeurs, comment peut-on se justifier devant Dieu ? Car, si vous voulez que je vous en déclare ma pensée, voilà un des désordres les plus essentiels qui règnent aujourd'hui dans le christianisme. On n'y regarde plus, ce semble, le mariage comme une chose sacrée, mais comme une affaire temporelle et comme une pure négociation. Qui est-ce qui consulte Dieu pour embrasser cet état ? qui est-ce qui considère cet état comme un état de sainteté où Dieu l'appelle ? qui est-ce qui choisit cet état dans les vues de sa prédesti-

mation éternelle et de son salut? Le dirai-je? Les païens même étaient sur ce point plus religieux, du moins plus sages et plus sensés. Si le mariage, parmi eux, n'était pas un sacrement, ce n'était pas non plus, comme il l'est devenu parmi nous, un trafic mercenaire, où l'on se donne l'un à l'autre, non par une inclination raisonnable, non par une estime honnête, ni selon le mérite de la personne, mais selon ses revenus et ses héritages, mais au prix de l'argent et de l'or. Car tel est le nœud de presque toutes les alliances, c'est l'argent qui les forme; d'où vient ensuite ce dérèglement si commun, qu'après un mariage contracté sans attachement, on fait ailleurs de criminels attachements sans mariage. Quoi qu'il en soit, ce que nous ne pouvons assez déplorer, chrétiens, c'est que le mariage, renfermant dans son essence deux qualités, celle de contrat et celle de sacrement, on n'a d'attention que sur la première, qui est d'un ordre inférieur, et qu'on néglige absolument l'autre, qui néanmoins est toute surnaturelle et toute divine. En qualité de contrat, on y observe toutes les règles de la prudence. Combien de traités, combien de conférences et d'assemblées, combien d'articles et de conditions, combien de précautions et de mesures! Mais, pour la qualité de sacrement, ni réflexions, ni préparatifs. On croit que tout se réduit à quelques cérémonies extérieures de l'Eglise, dont on s'acquitte sans recueillement et sans esprit de religion. Or, est-il possible qu'un sacrement ainsi profané vous attire, de la part de Dieu, les secours de grâce qu'il y a attachés; et, si vous manquez de ces secours, comment accomplirez-vous les obligations de votre état?

Je dis les obligations que vous impose le mariage, non-seulement pris comme sacrement, mais, de plus, considéré comme lien d'une société mutuelle. Car voici où je prétends que sont nécessaires les grâces de Dieu les plus puissantes et les plus abondantes: vous l'allez comprendre. Il ne s'agit point seulement ici d'une société apparente, mais d'une société de cœur; en sorte que vous pratiquiez à la lettre ce précepte de l'Apôtre: *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam (Ephes., V)*: Vous, maris, aimez celles que Dieu vous a données pour épouses, et vous, femmes, ceux que la Providence vous a destinés pour époux. La règle que vous devez en cela garder, est de vous aimer l'un l'autre comme Jésus-Christ a aimé son Eglise: *Sicut et Christus dilexit Ecclesiam*; voilà, dis-je, votre modèle. Aimez-vous d'un amour respectueux, d'un amour fidèle, d'un amour officieux et condescendant, d'un amour constant et durable, d'un amour chrétien. Tout cela, ce sont autant de devoirs renfermés dans cette foi conjugale que vous vous êtes promise de part et d'autre, et qui vous a unis. Prenez garde, je dis d'un amour respectueux, parce qu'une familiarité sans respect porte insensiblement et presque infailliblement au mépris. Je dis d'un amour fidèle, jusqu'à quitter

pour un époux ou pour une épouse, père et mère, puisque c'est en termes formels la loi de Dieu; mais, à plus forte raison, jusqu'à rompre tout autre nœud qui pourrait attacher le cœur, et à se dépendre de tout autre objet qui le pourrait partager. Je dis d'un amour officieux et condescendant, qui prévienne les besoins ou qui les soulage, qui compatisse aux infirmités, qui lie les esprits et qui maintienne entre les volontés un parfait accord. Je dis d'un amour constant et durable, pour résister aux fâcheuses humeurs qui le pourraient troubler, aux soupçons et aux jalousies, aux animosités et aux aigreurs. Enfin, je dis d'un amour chrétien; car c'est ici que je puis appliquer et que se doit vérifier la parole de saint Paul, que la femme chrétienne et vertueuse est la sanctification de son mari. C'est ce qu'ont été ces illustres princesses qui ont sanctifié les empires, en convertissant et en sanctifiant les princes dont elles étaient tout ensemble, et les épouses, et les apôtres. C'est ce que vous devez être, mesdames, faisant dans vos familles ce que celles-là ont fait si glorieusement et avec tant de mérite dans les royaumes; estimant que le plus solide témoignage que vous puissiez donner à un époux, d'un véritable amour, est de le retirer du vice et de le porter à Dieu; employant à cela toute votre étude, y rapportant tous vos vœux, tous vos conseils, tous vos soins; et vous animant à persévérer dans ce saint exercice par le beau mot de saint Jérôme à Læta. Elle était fille d'un père idolâtre, mais que son épouse avait enfin réduit, par sa vigilance et par sa patience, à embrasser la foi. Or, il fallait bien, dit saint Jérôme, que cela fût ainsi; un aussi grand zèle que celui de votre mère pour le salut de son mari, ne devait point avoir d'autre effet. Et pour moi, ajoute ce saint docteur, dans son style élevé et figuré, je pense que ce Jupiter même qu'adoraient les païens, eût cru en Jésus-Christ, s'il eût vécu dans une si sainte alliance: *Ego puto, etiam ipsum Jovem, si habuisset talem cognationem, potuisset in Christum credere (Hier.)*.

Mais par un renversement que nous ne déplorerons jamais assez, mes chers auditeurs, et dont peut-être vous éprouvez vous-mêmes les suites funestes, qu'arrive-t-il? vous ne pouvez l'ignorer, puisque vous le voyez tous les jours. Cette société qui devait faire l'union et le bonheur des familles, et en être le plus ferme appui; cette société que devaient conserver mutuellement entre eux le mari et la femme, comme un des biens de leur état les plus estimables, à quoi se trouve-t-elle sans cesse exposée? aux ruptures, aux aversions, aux divisions, aux éclats quelquefois les plus scandaleux: et cela pourquoi? parce que ni l'un ni l'autre ne veut contribuer à l'entretenir. Une femme est entêtée, est capricieuse, est idolâtre de sa personne, aime le jeu, la dépense, les vains ajustements, les compagnies et les divertissements du monde. Un mari est impérieux, est jaloux, est chagrin, est emporté et colère,

aime son plaisir et la débauche. Et, parce qu'ils ne voudraient pas se faire la moindre violence, l'une, pour revenir de ses entêtements, pour régler ses caprices, pour mettre des bornes à son jeu, à ses dissipations, à ses vanités, à son attachement au monde ; l'autre, pour abaisser ses hauteurs, pour adoucir ses chagrins, pour se défaire de ses soupçons injustes et de ses inquiétudes outrées et mal fondées, pour modérer ses emportements, et pour se retirer de ses débauches ; de là viennent les contrariétés, les plaintes réciproques et les murmures, les reproches aigres et amers. On conçoit du dégoût l'un pour l'autre ; et souvent enfin, pour prévenir de plus grands désordres, on se trouve réduit à se séparer l'un de l'autre. Divorces et séparations que la loi des hommes autorise, mais qui ne sont pas pour cela toujours justifiés devant Dieu et selon la loi de Dieu. Divorces et séparations si ordinaires aujourd'hui dans le monde, et que nous pouvons regarder comme la honte de notre siècle, surtout parmi les chrétiens. Divorces et séparations d'où suit presque inmanquablement la ruine des maisons les mieux établies, et où nous voyons s'accomplir à la lettre cette parole de Jésus-Christ, que tout royaume divisé sera désolé. Divorces et séparations où vivent quelquefois sans scrupule les personnes d'ailleurs les plus adonnées aux exercices de la piété, ne se souvenant pas que le premier devoir d'une piété solide est, à leur égard, et autant qu'il peut dépendre de leurs soins, de demeurer dans une société que Dieu lui-même a formée ou a dû former.

Et pourquoi l'a-t-il formée ? Je l'ai dit, après saint Augustin : pour une propagation légitime, et pour l'éducation des enfants. Troisième et dernier fonds des plus importantes et des plus essentielles obligations du mariage. Car, ce n'est point assez de leur avoir donné la naissance à ces enfants, et de les avoir mis au monde ; il faut les nourrir. Ce n'est point assez de les nourrir, il faut les pourvoir. Ce n'est point encore assez de les pourvoir selon le monde, il faut les instruire et les élever selon le christianisme. De fournir à leur subsistance, et à l'entretien d'une vie qu'ils ont reçue de vous, c'est ce que vous dicte la nature, et à quoi il est peu nécessaire de vous porter. De penser à leur établissement temporel, c'est, outre la nature, ce que vous inspire souvent votre ambition, et sur quoi vous n'êtes que trop ardens et que trop zélés. De travailler même à les perfectionner, à cultiver certains talents qui peuvent les distinguer et les avancer dans le monde, c'est un soin que vous ne négligez pas absolument, et de quoi plusieurs s'acquittent avec toute la vigilance convenable. Non pas qu'il n'y ait de ces pères et de ces mères insensibles et durs, qui, tout occupés d'eux-mêmes, semblent méconnaître leurs enfants, et les laissent manquer des secours les plus nécessaires, tandis qu'ils ne refusent rien à leurs propres personnes de tout ce qui peut contenter leur mondanté ou leur

sensualité. Non pas qu'il n'y en ait à qui la vue de leurs enfants devient tellement insupportable, qu'ils les tiennent de longues années hors de la maison paternelle, les bannissant en quelque manière de leur présence, parce qu'ils leur blessent les yeux, et les abandonnant à des mains étrangères pour les conduire. Non pas qu'il n'y en ait, ainsi que je le disais dans le discours précédent, qui, ne voulant jamais se dessaisir de rien pour leurs enfants, et pour leur procurer des établissements sortables à leur condition, les voient tranquillement et impitoyablement languir auprès d'eux jusque dans un âge avancé, et les réduisent à la triste nécessité de passer leurs jours sans rang, sans nom, sans état. Non pas qu'il n'y en ait qui, dans un oubli entier de leurs enfants, ou par une molle et aveugle condescendance, ne leur donnent même nulle éducation pour le monde, leur permettant de vivre à leur gré, et les livrant, pour ainsi dire, à eux-mêmes et à tous leurs défauts naturels. Quel champ, si je voulais m'étendre là-dessus, et sur bien d'autres désordres que je passe, parce qu'après tout ils sont moins importants et moins fréquents ? Mais le plus essentiel et le plus commun, c'est d'élever des enfants en mondains, sans les élever en chrétiens, c'est de veiller à tout ce qui regarde leur fortune, et de n'avoir nulle vigilance sur ce qui concerne leur salut ; c'est de leur inspirer des sentiments conformes aux maximes et aux principes du siècle, et d'être peu en peine qu'ils en aient de conformes aux principes et aux maximes de l'Évangile ; c'est de ne leur pardonner rien, dès qu'il s'agit du bon air du monde, des bonnes manières du monde, de la science du monde, et de leur pardonner tout, dès qu'il ne s'agit que de l'innocence des mœurs et de la piété. De quoi néanmoins un père et une mère auront-ils plus particulièrement à répondre devant Dieu, si ce n'est de la sanctification de leurs enfants ? Comme c'est là sans contredit la première de toutes les affaires, ou plutôt comme c'est l'unique affaire, c'est à celle-là qu'ils doivent être spécialement attentifs dans l'instruction des enfants dont ils sont chargés. Et par conséquent c'est à eux de porter leurs enfants à Dieu, et de les entretenir dans la crainte de Dieu ; à eux de corriger les inclinations vicieuses de leurs enfants, et de les tourner de bonne heure à la vertu ; à eux d'éloigner leurs enfants et de les préserver de tout ce qui peut corrompre leur cœur : domestiques déréglés, sociétés dangereuses, discours libertins, spectacles profanes, livres empestés et contagieux ; à eux de procurer à leurs enfants de saintes instructions, de leur donner eux-mêmes d'utiles conseils, surtout de leur donner de salutaires exemples, s'étudiant à ne rien dire et à ne rien faire en leur présence, qui puisse être un sujet de scandale pour ces âmes faibles et susceptibles de toutes les impressions. Ceci me mènerait trop loin ; et, pour ménager le temps qui m'est prescrit, je laisse un plus long détail.

Revenons donc : telles sont, mes chers au-

diteurs, les obligations propres de l'état du mariage. Elles ont leurs difficultés, et de grandes difficultés, j'en conviens; mais de là même qu'ai-je voulu conclure? que l'on ne doit point entrer dans cet état sans la vocation divine. Car, pour remplir toutes ces obligations, il faut une assistance spéciale du ciel; et, ce secours, Dieu ne le donne qu'à ceux qu'il appelle. Secours nécessaire, non-seulement pour accomplir les obligations du mariage, mais pour en supporter les peines, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il y a des peines dans l'état du mariage, et la preuve en est d'autant plus sensible, chrétiens, que vous en avez une expérience plus ordinaire. Pour vous le représenter, je n'ai qu'à suivre toujours les mêmes idées, en considérant le mariage sous les mêmes rapports. Ceci demande, s'il vous plaît, une attention toute nouvelle.

Je l'ai dit, et je le répète : que le mariage soit un sacrement, c'est ce qui fait son excellence et sa plus belle prérogative dans la loi de grâce; mais c'est cela même aussi qui en fait la servitude : pourquoi? parce que c'est cette qualité de sacrement qui le rend indissoluble, et par conséquent qui en fait un joug, une sujétion, comme un esclavage où l'homme renonce à sa liberté. Si le Fils de Dieu avait laissé le mariage dans l'ordre purement naturel, ce ne serait qu'une simple convention, plus rigoureuse, à la vérité, que toutes les autres dans son engagement, mais, après tout, qui pourrait se rompre dans les nécessités extrêmes. Et en effet, nous voyons que, parmi les païens où les lois et la jurisprudence ont paru le plus conformes à la raison humaine, la dissolution des mariages était autorisée. Ils les cassaient, lorsque des sujets importants le demandaient ainsi; et ils renonçaient aux alliances qu'ils avaient contractées, dès qu'elles leur devenaient préjudiciables. Dieu même, dans l'ancienne loi, permettait aux Juifs de répudier leurs femmes; et, quoiqu'il ne leur donnât ce pouvoir que pour condescendre à la dureté de leurs cœurs, c'était néanmoins un pouvoir légitime dont il leur était libre d'user. Mais, dans l'Eglise chrétienne, c'est-à-dire depuis que Jésus-Christ a fait du mariage un sacrement, et qu'il lui en a donné la vertu, ce sacrement porte avec soi un caractère d'immuabilité. Est-il une fois reconnu valide? c'est pour toujours. Quand il s'agirait de la conservation de la vie, quand des royaumes entiers devraient périr, quand l'Eglise universelle serait menacée de sa ruine, et que toutes les puissances s'armeraient contre elle, ce mariage subsistera, ce mariage durera jusqu'à la mort, qui seule en peut être le terme. Voilà ce que la foi même nous enseigne.

Or, c'est, chrétiens, ce que j'appelle une servitude, et ce qui l'est en effet. Car je vous demande : un état qui vous assujettit, sans savoir presque à qui vous vous donnez, et qui vous ôte toute liberté de changer, n'est-ce pas en quelque sorte l'état d'un esclave?

Or, le mariage fait tout cela. Il vous engage à un autre que vous, et c'est ce qu'il y a de plus essentiel, à un autre, dis-je, qui n'avait nul pouvoir sur vous, mais de qui vous dépendez maintenant, et qui s'est acquis un droit inaliénable sur votre personne. Par le sacerdoce, je ne me suis engagé qu'à Dieu et à moi-même : à Dieu, mon souverain maître, à qui j'appartenais déjà; à moi-même, qui dois naturellement me régir et me conduire. Mais, par le mariage, vous transférez ce domaine que vous avez sur vous-même, à un sujet étranger; et ce qu'il y a de plus difficile et de plus héroïque dans la profession religieuse devient la première obligation de votre état. Encore, dans la religion, je ne me trouve pas engagé à telle personne en particulier; ce n'est précisément et pour toujours, ni à celui-ci, ni à celui-là, mais tantôt à l'un, et tantôt à l'autre : ce qui doit infiniment adoucir le joug. Au lieu que, dans le mariage, votre engagement est perpétuel pour celui-là et pour celle-ci. Si la personne vous agréé, et qu'elle soit selon votre cœur, c'est un bien pour vous; mais, si ce mari ne plaît pas à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble, et quel supplice qu'une semblable union!

A quoi j'ajoute, mes frères, une nouvelle différence, mais bien remarquable, entre nos deux conditions. C'est que pour l'état religieux il y a un noviciat et un temps d'épreuve, et qu'il n'y en a point pour le mariage. De tous les états de la vie, dit saint Jérôme, le mariage est celui qui devrait plus être de notre choix, et c'est celui qui l'est le moins. Vous vous engagez, et vous ne savez à qui : car, vous ne connaissez jamais l'esprit, le naturel, les qualités du sujet avec qui vous faites une alliance si étroite, qu'après votre parole donnée, et lorsqu'il n'est plus temps de la reprendre. Maintenant que ce jeune homme vous recherche, il n'a que des complaisances pour vous, il n'a que des apparences de douceur, de modération, de vertu; mais, dès que le nœud sera formé, vous apprendrez bientôt ce qu'il est : vous verrez succéder à cette douceur feinte, des emportements et des colères; à cette modération affectée, des brusqueries et des violences; à cette vertu hypocrite, des débauches et des excès. Maintenant que cette jeune personne est sans établissement, et que vous lui paraissez un parti convenable, elle sait se composer et se contrefaire; mais, quand une fois elle n'aura plus tant de ménagements à prendre, ni tant d'intérêt à vous plaire, vous en éprouverez bientôt les caprices, les bizarreries, les entêtements, les hauteurs. Quoi que vous fassiez, et de quelque diligence que vous usiez, il en faut courir le hasard. Ce qui faisait dire à Salomon, que, pour les biens et les richesses, c'est de nos parents que nous les recevons; mais qu'une femme sage et vertueuse, il n'y a que Dieu qui la donne : *Divitiæ dansur a parentibus, a Domino autem uxor prudens (Prov. XIX)*.
Concevez donc bien, mes chers auditeurs,

re que c'est qu'un tel engagement, ou qu'une telle servitude pour toute la vie et sans retour. Il n'y a point de vœu si solennel dont l'Eglise ne puisse dispenser ; mais, à l'égard du mariage, elle a, pour ainsi dire, les mains liées, et son pouvoir ne s'étend point jusque-là. Engagement qui parut aux apôtres mêmes d'une telle conséquence, que, pour cela seul, ils conclurent qu'il était donc bien plus à propos de demeurer dans le célibat : *Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere* (Matth., XIX). Et que leur répondit là-dessus le Fils de Dieu ? Condamna-t-il ce sentiment si peu favorable au mariage ? Il l'approuva, il le confirma, il les félicita d'avoir compris ce que tant d'autres ne comprenaient pas : *Non omnes capiunt verbum istud* (Ibid.). Pourquoi cela ? parce qu'il savait combien en effet ce sacrement serait un rude fardeau pour la plupart de ceux qui le devaient recevoir. Ce que je vous dis, au reste, chrétiens, n'est point tant pour vous en donner de l'horreur, que pour vous faire sentir à quel point l'assistance divine vous est nécessaire dans le mariage, et de quelle importance il est de ne s'y pas engager sans le gré de Dieu. Ah ! combien en a-t-on vu et combien en voit-on de nos jours succomber sous ce joug pesant, ou ne le traîner qu'avec peine et en déplorant mille fois leur infortune ! Combien de malheureux dans le monde et dans toutes les conditions du monde paraissent contents au dehors, mais gémissent en secret de l'esclavage où ils se trouvent réduits ! D'autant plus à plaindre, si j'ose parler de la sorte, qu'ils ont moins de droit eux-mêmes de se plaindre. Car, qui les a chargés de ces fers dont la pesanteur les accable ? est-ce Dieu, qu'ils n'ont pas consulté ? n'est-ce pas eux-mêmes ? Et comment iraient-ils au pied de l'autel pour se consoler avec le Seigneur, lui dire : Soutenez-moi, mon Dieu, ou brisez ma chaîne, ou du moins aidez-moi à la porter. Qu'aurait-il de sa part à leur faire entendre ? Ce n'est point moi qui l'ai formé, ce lien ; je n'ai point été votre conseil, rien ne m'engage à devenir votre appui ni à soulager votre douleur.

Ce qui la redouble et ce qui la doit rendre encore plus vive, c'est cette société dont le mariage est le nœud. Car, quoique la société, prise en elle-même, ait toujours été regardée comme un bien, toutefois, par l'extrême difficulté de trouver des esprits qui s'accordent ensemble, et qui se conviennent mutuellement l'un à l'autre, on peut dire que la solitude lui est communément préférable. Nous avons de la peine à nous souffrir nous-mêmes : un autre nous sera-t-il plus aisé à supporter ? Je ne parle point de mille affaires chagrinentes qu'attire la société et la communauté des mariages. Ce ne sont que des accidents de votre état, mais des accidents, après tout, si ordinaires, que les mariages même des princes et des rois n'en sont pas exempts. Je m'arrête à la seule diversité d'humeurs qui se rencontre souvent entre une femme et un mari. Quelle croix et quelle

preuve ! Quel sujet de mortification et de patience ! Un mari sage et modeste avec une femme volage et dissipée ; une femme régulière et vertueuse avec un mari libertin et impie. De tant de mariages qui se contractent tous les jours, combien en voit-on où se trouve la sympathie des cœurs ? et s'il y a de l'antipathie, est-il un plus cruel martyre ? Du moins si l'on savait par là se sanctifier ; si l'on portait sa croix en chrétien et que d'une triste nécessité on se fît une vertu et un mérite ; mais, ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que ces peines domestiques ne servent encore qu'à vous éloigner davantage de Dieu, et qu'à vous rendre plus criminels devant Dieu. On cherche à se dédommager au dehors ; on tourne ailleurs ses inclinations, et à quels désordres ne se laisse-t-on pas entraîner ? Du reste, quelles animosités et quelles aversions ne nourrit-on pas dans l'âme ? En quelles plaintes et en quels murmures, en quelles désolations et en quels désespoirs les années s'écoulent-elles ! On demeure dans ces dispositions jusqu'à la mort ; et, comme disait saint Bernard, on ne fait que passer d'un enfer à un autre enfer, d'un enfer de péché et de crime à un enfer de peine et de châtement, de l'enfer du mariage au véritable enfer des démons.

Ce sont là, dites-vous, des extrémités ; il est vrai : mais, extrémités tant qu'il vous plaira, rien n'est plus commun dans l'état du mariage ; et, n'est-ce pas cela même qui nous en doit mieux faire connaître la pesanteur, qu'on y soit si souvent réduit à de pareilles extrémités ? Si cet état était pour vous de l'ordre de Dieu ; si vous ne l'aviez pas choisi vous-même, ou que vous ne l'eussiez pris que par la vocation de Dieu, que dans les vues de Dieu, que sous la conduite de Dieu, sa grâce vous l'adoucirait, et sa providence ne vous manquerait pas au besoin. Il vous aurait adressée, comme Rebecca, à l'époux qui vous était destiné et qui vous convenait. Il donnerait à vos paroles une efficacité, et à vos soins une bénédiction toute particulière pour rendre ce mari plus traitable, pour fixer ses légèretés, pour arrêter ses emportements, pour le retirer de ses débauches, pour calmer ses inquiétudes et dissiper ses jalousies. Du moins, dans les ennuis et les dégoûts, dans les rebuts et les mépris, dans les contradictions et les chagrins où vous vous trouvez exposée, il vous révélerait d'une force divine pour les supporter, et, par son onction intérieure, il saurait bien, lors même que tout serait en trouble au dehors, vous faire goûter dans le fond de l'âme les douceurs d'une sainte paix. Mais parce que, de vous-même et en aveugle, vous vous êtes, pour ainsi parler, jetée dans les fers, il vous en laisse porter tout le poids. C'est-à-dire, et vous ne le savez que trop, qu'il vous laisse porter tous les caprices d'un mari bizarre, toutes les hauteurs d'un mari impérieux, toutes les brusqueries d'un mari violent, toutes les épargnes d'un mari avare, toutes les dissipations d'un mari prodigue, tous les dédains d'un mari peu affectionné et indifférent, toutes les folles et chimériques imaginatives

d'un mari jaloux. Il permet que vous-même, au lieu de chercher dans votre patience et en de sages ménagements, le remède aux maux qui vous affligent, vous les augmentiez; que vous-même vous deveniez une femme vaine, une femme indiscreète, une femme mondaine et dissipée, une femme obstinée et opiniâtre; que vous-même vous ayez vos variations et vos inconstances, vos aigreurs et vos fiertés, vos vivacités et vos colères; que l'un et l'autre vous ne serviez qu'à exciter le feu de la discorde, et qu'à rendre votre condition plus malheureuse.

Encore si l'on en était quitte à ce prix; mais une troisième source de peines dans le mariage, et j'ose dire une source presque inépuisable, c'est l'éducation des enfants. Un enfant sage, dit Salomon, fait la joie de son père; et celui, au contraire, qui a l'esprit mal tourné, est un sujet de douleur et de tristesse pour sa mère: *Filius sapiens lætificat patrem, filius vero stultus læstilitia est matris suæ* (Prov. X). Mais, sans altérer en aucune sorte la parole du Saint-Esprit, je puis ajouter, dans un autre sens, que des enfants à élever, soit qu'ils soient réglés, ou qu'ils ne le soient pas, sont communément pour des pères et pour des mères un lourd fardeau et une croix bien pesante. Je ne parle point des soins que demande une première enfance, sujette à mille faiblesses auxquelles il faut descendre, à mille besoins auxquels il faut fournir, à mille accidents sur lesquels il faut veiller. Supposons-les dans un âge plus avancé, et dans ce temps où ils commencent proprement à se faire connaître ou par leurs bonnes ou par leurs mauvaises qualités. Que ce soient, si vous le voulez, des enfants bien nés, et qui donnent pour l'avenir les plus heureuses espérances; que ce soient de bons sujets, sur qui, dans la suite, on puisse compter, j'y consens; mais est-on pour cela en état de les pourvoir et de les avancer? Est-on pour cela certain de ne les pas perdre et de les conserver? Quel amer déboire, par exemple, et quelle désolation de se voir chargé d'une nombreuse famille, et de manquer des moyens nécessaires pour l'établir; d'avoir des enfants capables de tout et de ne pouvoir les pousser à rien; d'être obligé de les laisser dans une oisiveté forcée, où ils passent tristement leurs jours, et dans une obscurité où leur naissance, leur nom, leur mérite personnel demeurent ensevelis! Quel regret, quel accablement, lorsqu'un accident imprévu, qu'une mort inopinée vient tout à coup à enlever des enfants qu'on aimait, et sur qui l'on faisait fond, à qui l'on avait d'amples héritages, de grands titres à transmettre, et qui devaient être le soutien d'une maison, laquelle tombe avec eux, ou va bientôt après eux tomber! Or, vous le savez, si ce sont là dans le monde des événements rares, dont on ne puisse tirer nulle conséquence; et vous n'ignorez pas ce qu'une expérience si commune vous a là-dessus appris, et vous apprend tous les jours.

Mais ce que vous savez encore mieux, parce qu'il est encore plus commun, c'est ce qu'il en coûte à des pères et à des mères pour élever des enfants indociles, pour redresser des enfants mal nés, pour soutenir des enfants sans génie et sans talent, pour gagner des enfants ingrats et sans naturel, pour ramener à leur devoir des enfants égarés et abandonnés à leurs passions, des enfants dérégés et débauchés, prodigues et dissipateurs. N'est-ce pas là de quoi les familles sont remplies, et qu'y a-t-il de plus ordinaire? Je dis des enfants indociles, des enfants toujours prêts à se révolter contre les sages remontrances qu'on leur fait et les salutaires enseignements qu'on leur donne; des enfants mal nés, que toutes leurs inclinations tournent au vice, et à qui l'on ne peut inspirer nul sentiment du christianisme, ni même d'honneur; des enfants sans génie, qu'on voudrait former afin de les avancer, mais auprès de qui tous les soins qu'on prend deviennent inutiles par le peu de dispositions qu'on y trouve; des enfants ingrats, qui ne sentent rien de ce qu'on fait pour eux, et dont on ne reçoit point d'autre reconnaissance que mille déplaisirs, d'autant plus piquants qu'on avait moins lieu de les attendre; des enfants volages et inconsidérés, qu'une aveugle précipitation engage en de continuelles et fâcheuses affaires; dérégés et débauchés, que la passion porte à des désordres qui les décrient dans le monde, et dont l'infamie rejait sur ceux à qui ils appartiennent; prodigues et dissipateurs, qui, pour fournir à des dépenses excessives, empruntent de toutes parts et à toutes conditions, sans être en peine de l'avenir, et sans en prévoir les funestes suites. Qu'est-il besoin que je m'étende sur cela davantage, et que vous dirai-je dont vous ne soyez mieux instruits que moi? N'est-ce pas là, pères et mères, ce qui vous fait tant gémir? N'est-ce pas ce qui vous plonge en de si profondes mélancolies, ou ce qui vous jette en de si violents transports? N'est-ce pas ce qui vous déchire le cœur, et ce qui vous fait dire en tant d'occasions ce que disait cette mère de Jacob et d'Esau: *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere* (Gen. XXV)? Si ce sont là les fruits du mariage, ne vaudrait-il pas mieux pour moi de n'y avoir jamais pensé? Heureux l'état où, libre et dégagé de tout autre soin, l'on n'est chargé que de soi-même! Vous le dites, mon cher auditeur, et ce n'est pas sans sujet; mais voici ce qui est encore plus vrai, et ce qu'il faudrait encore plutôt vous dire, et vous reprocher devant Dieu: que vous ne deviez donc pas vous déterminer si vite à un choix dont les conséquences étaient tant à craindre; que vous deviez prendre avec Dieu de justes mesures, le consulter immédiatement lui-même par la prière, et consulter ses ministres, qu'il a établis pour être les interprètes de ses volontés; que vous deviez peser mûrement les choses, non selon les fausses maximes du monde, mais dans la balance de l'Évangile et au poids du sanctuaire; que vous ne deviez rien

omettre, enfin, avant que d'embrasser l'état du mariage, pour bien connaître et ses obligations, et ses peines, et, en dernier lieu, ses dangers, dont j'ai à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Toutes les conditions de la vie ont leurs dangers ; je dis leurs dangers par rapport au salut. Non-seulement dangers communs, mais dangers particuliers et propres de chaque état. La solitude même n'en est pas exempte, et les anachorètes ont eu à combattre pour mettre à couvert leur innocence, et pour se défendre des attaques où ils ont été exposés : encore n'y ont-ils pas toujours réussi. Et combien de fois l'Eglise a-t-elle vu ses plus brillantes lumières s'éteindre, et pleurer la chute de ceux qu'elle se proposait de mettre un jour au rang de ses saints ? Mais du reste, selon le sentiment universel des Pères et des maîtres de la morale, s'il y a partout des dangers, on peut dire qu'un des états les plus dangereux, c'est le mariage. En voici la preuve : parce que dans le mariage, il faut concilier des choses dont l'accord est très-difficile ; qui ne se trouvent presque jamais ensemble, qui, dans l'estime commune des hommes, paraissent incompatibles, et sans lesquelles néanmoins il n'est pas possible d'être sauvé. Car il s'agit d'accorder la licence conjugale avec la continence et la chasteté ; une véritable et intime amitié pour la créature, avec une fidélité inviolable pour le Créateur ; un soin exact et vigilant des affaires temporelles, avec un détachement d'esprit et un dégagement intérieur des biens de la terre. Tout cela sur quoi fondé ? toujours sur les mêmes qualités du mariage, qui servent de fond à tout ce discours.

Prenez garde, en effet, chrétiens : s'il y a quelque chose qui rende l'incontinence des mariages plus criminelle devant Dieu, c'est la dignité du sacrement ; et cependant rien de plus sujet que le mariage aux excès d'une passion sans règle et sans retenue. Qu'est-ce qui porte plus fortement une femme, et qui l'oblige même à prendre avec plus de zèle tous les intérêts d'un mari, et à chercher les moyens de lui plaire ? n'est-ce pas cette étroite société qu'il doit y avoir entre l'un et l'autre ? mais n'est-ce pas aussi d'ailleurs ce même zèle pour un époux, cette même attache qui la met dans un péril évident d'abandonner en mille rencontres les intérêts de Dieu, et de déplaire à Dieu ? Enfin, il faut qu'un père et une mère aient de la vigilance et du soin pour établir leur maison, et sans cela ils ne satisfont pas au devoir de leur conscience, puisqu'ils sont les tuteurs de leurs enfants, et qu'après leur avoir donné la vie, ils leur doivent encore l'entretien et l'éducation. Or, dites-moi si cette vigilance, si ce soin d'établir une famille, de placer des enfants, de leur laisser un héritage qui leur convienne et qui puisse les maintenir dans la condition où ils sont nés, n'est pas la plus dangereuse de toutes les tentations ; si ce

n'est pas le prétexte le plus spécieux et le plus subtil pour autoriser en apparence toutes les injustices que suggère une avaro cupidité ; et, par conséquent, si ce n'est pas une occasion continuelle et toujours présente de se perdre ? Reprenons : et vous, mes chers auditeurs, que votre état expose à tant de périls, ouvrez au moins les yeux pour les apercevoir et pour apprendre à vous en préserver.

Le premier, c'est l'incontinence des mariages : je m'en tiens à cette parole, et ce n'est même qu'avec peine que je l'ai laissée échapper. Saint Jérôme, écrivant à une vierge, et l'instruisant des devoirs du célibat où elle faisait profession de vivre, ne craignait point de s'exprimer en certains termes dont elle pouvait être blessée : pourquoi ? C'est, lui disait ce saint docteur, que j'aime mieux me mettre au hasard de vous parler avec un peu moins de réserve, que de vous cacher des vérités qui concernent votre salut : *Malo recundia pereclitari quam veritate* (Hier.). Peut-être avait-il raison de s'expliquer de la sorte dans une lettre : mais ici, chrétiens, dans cette chaire évangélique, je dois, sans altérer la vérité, user de la sage précaution que demande la dignité de mon ministère. Vous savez ce que la loi chrétienne vous ordonne et ce qu'elle vous défend ; ou, si vous ne le savez pas, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il vous est d'une extrême importance de vous en instruire, puisqu'il y va de votre salut : c'est que le mariage est un état de chasteté et de continence, aussi bien que le célibat, quelque différence qu'il y ait d'ailleurs entre l'un et l'autre : c'est qu'il y a dans le mariage des lois établies de Dieu, et qu'il n'est pas permis de transgresser ; c'est que tous les désordres qui s'y commettent, bien loin d'être excusés, et en quelque manière justifiés par le sacrement, tirent de là même une malice et une difformité toute particulière ; c'est que vous avez sur cela une conscience qu'il faut écouter et qui vous jugera devant Dieu ; enfin, selon la pensée de saint Jérôme, c'est que, des trois espèces de chasteté, savoir, celle de la virginité, celle de la viduité et celle du mariage, la chasteté conjugale, quoique la plus imparfaite, est néanmoins la plus difficile : pourquoi ? parce qu'il est bien plus aisé, dit ce saint docteur, de s'abstenir entièrement, que de se modérer ; et de renoncer absolument à la chair, qui est votre ennemi domestique, que de lui prescrire des bornes et de la réprimer. La virginité, ajoute le même Père, en se conservant, triomphe presque sans combat. A peine connaît-elle le danger, parce qu'elle le fuit, et qu'elle s'en tient éloignée. On peut dire par proportion le même de l'état de viduité ; mais il en va tout autrement à l'égard de la chasteté conjugale. Entre elle et l'impureté il n'y a qu'un pas à faire ; mais ce pas conduit au crime et jusqu'à la damnation.

A ce premier danger un autre encore se trouve joint : c'est celui de la société mutuelle. Comprenez-le. Car l'effet de cette société doit être une union des cœurs si parfaite, que

pour un époux l'on soit disposée à se détacher de tout, à quitter tout, à sacrifier tout, mais avec cette exception si délicate et si rare, que l'amour conjugal ne l'emporte pas sur l'amour de Dieu; que l'époux et l'épouse soient tellement attachés l'un à l'autre, qu'en même temps ils soient l'un et l'autre encore plus étroitement attachés à Dieu; qu'une femme disposée à suivre toutes les inclinations raisonnables d'un mari, ait d'ailleurs la force de lui résister quand il s'agit de suivre ses passions, de participer à ses désordres, de prêter l'oreille à ses discours médisants ou impies, d'entrer dans ses ressentiments, de seconder ses vengeances. Ainsi, que cet époux ait reçu une injure, qu'il ait été offensé et outragé, il vous est permis d'en être touchée, de partager avec lui sa peine, de lui procurer toute la satisfaction convenable; vous le pouvez, et même vous le devez. Mais d'aller au-delà, de prendre ses animosités et ses haines, de l'autoriser dans ses emportements et ses violences, de descendre à tout ce que lui inspire un cœur aigri et animé, ce n'est point agir en femme chrétienne, ce n'est point là une vraie fidélité; et Jésus-Christ, en instituant le mariage dans son Eglise, n'a point prétendu qu'il servit à se faire un crime propre du crime d'autrui. De même que ce mari, ou ambitieux, ou intéressé, forme d'injustes desseins et qu'il veuille, contre le droit et la bonne foi, vous engager dans ses entreprises, c'est là qu'avec une sainte assurance, il faut tenir ferme, et s'opposer à l'iniquité. Mais je lui dois obéir; point d'obéissance qui lui soit due au préjudice de la loi de Dieu. Mais il s'éloignera de moi: sa disgrâce alors vaudra mieux pour vous que son estime. Mais la paix en sera troublée: vous aurez la paix de la conscience, et elle vous suffira. Mais il cherchera toutes les occasions de me chagriner: vous profiterez de vos chagrins pour pratiquer la patience, et Dieu du reste vous consolera. Mais le moyen enfin de se soutenir toujours dans cette fermeté inébranlable et de ne se démentir jamais? cela n'est pas aisé, j'en conviens; mais c'est pour cela même que je vous l'ai proposé comme un des plus grands dangers de votre état.

Et voilà ce que voulait dire saint Paul écrivant aux Corinthiens, lorsqu'il faisait consister le bonheur des vierges à n'être point partagées entre Dieu et le monde; à n'être point chargées de l'obligation et du soin de plaire aux hommes, mais seulement à Jésus-Christ, l'époux de leurs âmes; *Et mulier in nupta, et virgo, cogitat quæ Domini sunt* (I Cor., VII). Au lieu, ajoutait-il, qu'une femme est toujours en peine comment elle se maintiendra tout à la fois, et dans la grâce de son mari, et dans celle de son Dieu; se trouvant obligée, autant qu'il lui est possible, à contenter l'un et l'autre, et ne sachant néanmoins en mille rencontres comment y réussir, ni par où les accorder. Tellement qu'il faut, par une triste nécessité, qu'elle renonce l'un pour l'autre, qu'elle abandonne l'un pour s'attacher invariable-

ment à l'autre; et c'est ce qui la trouble, ce qui divise son cœur, ce qui lui remplit l'esprit de pensées, de vœux, d'affections toutes contraires, ce qui la tient en de continuelles perplexités, et quelquefois dans les plus cruelles incertitudes: *Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro* (Ibid.). D'autant plus dangereusement exposée, que la présence d'un mari avec qui elle vit, et l'intérêt de le ménager, font plus d'impression sur elle. Si peut-être, à certains moments où la résolution est plus forte et la grâce plus abondante, elle écoute la conscience, et se maintient dans le devoir, qu'il est à craindre que cette conscience, toujours combattue par l'occasion, ne vienne enfin à se relâcher avec le temps, et à céder! n'est-ce pas ainsi qu'une molle complaisance a perdu tant de femmes, et tous les jours en perd tant d'autres? Elles étaient de leur fond et par leur penchant, douces, patientes, équitables, droites, régulières; mais un homme insatiable et avare, colère et vindicatif, sensuel et voluptueux, les a rendues complices de ses fraudes et de ses aversions, de ses excès et de ses plus honteuses cupidités.

Que dirai-je, ou que ne me reste-t-il point à dire d'un dernier danger, que porte avec soi le soin d'une famille et l'éducation des enfants? Il est certain, et je vous l'ai déjà assez fait entendre, que l'éducation de vos enfants vous engage par devoir et par état à vaquer aux affaires temporelles. Mais il n'est pas moins vrai que cet engagement est un écueil où il est rare de ne pas échouer; et qui ne voit pas l'extrême difficulté qu'il y a de concilier ensemble le soin des biens de la terre et le détachement de ces mêmes biens? Selon l'Évangile, si vous négligez de pourvoir vos enfants d'une manière conforme à leur condition, vous vous rendez coupables devant Dieu; et si d'ailleurs, afin de pourvoir vos enfants, vous vous laissez emporter au désir et à l'amour des richesses, il n'y a point de salut pour vous. Dans le mariage, il ne vous est pas permis, comme aux autres, d'abandonner toutes choses pour suivre Jésus-Christ: ce n'est point là votre perfection. Il faut que vous possédiez, que vous conserviez, et même que vous travailliez raisonnablement à acquérir. Mais en possédant, en conservant, en acquérant, il faut préserver votre cœur de toute affection terrestre. Ainsi vous le dit saint Paul; écoutez-le: *Hoc itaque dico, fratres: reliquum est ut et qui habent uxores, tanquam non habentes sint; et qui emunt, tanquam non possidentes; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* (Ibid.). Voilà, mes frères, disait ce grand apôtre, ce que j'ai à vous intimer de la part de Dieu; savoir, que, parmi vous, ceux qui sont engagés dans le mariage aient l'esprit et le cœur aussi libres que s'ils étaient pleinement maîtres d'eux-mêmes; que ceux qui vendent et qui achètent le fassent comme s'ils ne possédaient rien; et que ceux qui ont la disposition des biens de ce monde, en usent comme s'ils ne leur appartenaient pas:

pourquoi cela ? parce que la figure de ce monde passe, poursuivait le docteur des gentils : *Præterit enim figura hujus mundi (Ibid.)*. Et moi j'ose ajouter, en vous appliquant cette morale, parce que le soin que vous pouvez et que vous devez avoir des biens de ce monde, ne vous dispense en aucune sorte de l'obligation d'y renoncer de cœur et de volonté. Jésus-Christ en a fait une loi générale pour tous les hommes ; et cette loi, dit saint Chrysostôme, ne pouvant s'entendre d'un renoncement réel et effectif, il faut, par nécessité, l'interpréter du renoncement de l'esprit : *Qui non renuntiat omnibus (Luc., XIV)*. C'est-à-dire, chrétiens, que, quand le Sauveur des hommes prononçait cet oracle, il parlait pour vous aussi bien que pour moi : avec cette différence, néanmoins, qu'en vous faisant ce commandement, il vous obligeait à quelque chose de plus difficile que moi. Car il voulait que ce détachement intérieur ne vous ôtât rien de toute la vigilance nécessaire pour la conservation de vos biens et pour l'entretien de vos familles. Or, de joindre l'un et l'autre ensemble, c'est ce que j'appelle la vertu héroïque de votre état. Et comment, en effet, me direz-vous, atteindre à ce point de pureté évangélique ? A cela, je vous réponds ce que répondait Jésus-Christ lui-même sur un sujet à peu près semblable : La chose est impossible aux hommes, mais elle ne l'est pas à Dieu. Elle est impossible à ceux qui s'ingèrent d'eux-mêmes et sans la grâce de la vocation, dans le mariage, ou qui, l'ayant, cette grâce, n'en font pas l'usage qu'ils doivent ; mais à ceux qui y sont fidèles, tout devient possible. Abraham vécut dans le même état que vous ; il eut une maison à soutenir comme vous ; il posséda de plus grands biens que vous, et jamais ces biens périssables n'excitèrent le moindre désir dans son cœur, et n'y allumèrent le feu de la convoitise.

Quoi qu'il en soit, vous connaissez, mes chers auditeurs, les obligations du mariage, vous en savez les peines, vous n'en ignorez pas les dangers ; et par conséquent vous voyez combien il vous importe d'y être éclairés, conduits, secourus de Dieu, c'est-à-dire combien il vous importe de n'y entrer que par le choix de Dieu, et d'y attirer sur vous la grâce de Dieu. Mais, si ce n'est pas par cette vocation divine que je l'ai embrassé, n'y a-t-il plus de ressource pour moi, et que ferai-je ? vous ferez ce que fait le pécheur pénitent. En se convertissant à Dieu, il répare, par la grâce de la pénitence, ce qu'il a perdu en se dépouillant de la grâce d'innocence ; de même vous réparerez, après le mariage, le mal que vous avez commis en vous engageant dans le mariage ; et, puisque vous n'avez pas eu les premières grâces de cet état, vous aurez recours à Dieu pour obtenir les secondes ; car Dieu a de secondes grâces pour suppléer au défaut des premières, et c'est dans ces secondes grâces que vous devez mettre votre confiance. Cependant, parce qu'elles sont plus rares et moins abondantes, quand elles n'ont pas été précédées des au-

tres, ce qui vous reste, c'est de veiller avec plus d'attention sur vous-mêmes, de vous appliquer avec plus de zèle à tous les devoirs d'un état où Dieu veut maintenant que vous persévériez, de concevoir un repentir plus vif et plus amer de l'égarement où vous êtes tombé par votre faute ; de redoubler sur cela vos vœux, et de crier plus fortement vers le Seigneur : Ah ! mon Dieu, lui direz-vous, comme dit le frère de Jacob à Isaac, après avoir perdu son droit d'aînesse, n'avez-vous pas plus d'une bénédiction, et le trésor de vos grâces n'est-il pas infini ? *Num unam tantum benedictionem habes, pater (Genes., XXVII)* ? Il est vrai, Seigneur, je me suis écarté de ma route, en m'écartant de celle que vous m'aviez marquée ; car c'était là proprement ma route, c'était mon chemin ; mais m'avez-vous pour cela rejeté, et votre providence manque-t-elle de moyens pour réparer la perte que j'ai faite ? Jetez, mon Dieu, jetez encore un regard favorable sur moi, et ne m'abandonnez pas à moi-même lorsque je veux désormais m'abandonner pleinement à votre conduite : *Mihi quoque obsecro ut benedicas (Ibid.)*. Il vous écoutera, mon cher auditeur, et, par un retour de sa miséricorde, il prendra pour vous de nouvelles vues de prédestination, et vous fera arriver au salut éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON III.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS
L'ÉPIPHANIE.

Sur la Foi.

Et dixit Jesus Centurioni : Vade, et, sicut credidisti, fiat tibi.

Jésus dit au Centurion : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru (S. Math., ch. VIII).

N'est-il pas surprenant que le Sauveur du monde, au lieu d'attribuer les miracles de sa toute-puissance à sa toute-puissance même et à la vertu souveraine de Dieu, les ait communément attribués dans l'Évangile à la foi des hommes ? Puissant en œuvres et en paroles, il délivrait les possédés, il guérissait les malades, il ressuscitait les morts ; mais, quoiqu'il pût bien au moins s'en réserver la gloire, tandis qu'il en laissait aux autres l'avantage, il la donne encore tout entière à la foi ; comme si la foi seule eût opéré par lui ce que lui seul il opérerait pour la foi. Allez, dit-il dans notre évangile, et qu'il vous soit fait selon votre foi : *Vade, et, sicut credidisti, fiat tibi*. C'est la réponse qu'il fait à ce centurion qui lui vient demander la guérison de son serviteur, frappé d'une mortelle paralysie, et c'est la réponse qu'il a faite en tant d'autres occasions et sur tant d'autres sujets ; partout admirant la foi, lui qui ne devait rien, ce semble, admirer ; partout exaltant la foi, partout publiant la force et l'efficace de la foi ; partout faisant entendre qu'il ne pouvait rien refuser à la foi : *Vade, et, sicut credidisti, fiat tibi*. C'est de là même que les hérétiques des derniers siècles ont prétendu tirer cette fausse conséquence, que

tout l'ouvrage et toute l'affaire du salut de l'homme roule uniquement sur la foi; erreur que l'Eglise a frappée d'anathème, et qui va directement à détruire dans le christianisme la pratique et la nécessité des bonnes œuvres. Mais moi, mes chers auditeurs, sans donner dans une telle extrémité, je tire de mon évangile un sujet beaucoup plus solide, et qui sert de fondement à toute la morale chrétienne, et, m'attachant à ces paroles du Fils de Dieu : Qu'il vous soit fait comme vous avez cru : *Sicut credidisti, fiat tibi*, je veux vous parler des vrais effets de la foi par rapport au salut. C'est dans Marie que cette vertu a fait éclater tout son pouvoir, puisque c'est par la foi que Marie conçut le Verbe divin; adressons-nous à elle, et disons-lui : *Ave, Maria.*

De quelque manière que je prétende ici m'expliquer, chrétiens, mon dessein n'est pas de chercher des tempéraments pour concilier l'opinion des hérétiques de notre siècle avec la doctrine de l'Eglise touchant l'efficacité et la vertu de la foi, puisque saint Augustin m'apprend qu'entre l'erreur et la vérité, il n'y a point d'autre parti que la confession de l'une et l'abjuration de l'autre. L'opinion, disons mieux, l'erreur des hérétiques de notre siècle est que la foi seule nous justifie devant Dieu; que nos bonnes œuvres, quelque parfaites qu'elles soient, ne contribuent en rien au salut; que la vie éternelle ne nous est point donnée par titre de récompense, mais par forme de simple héritage; héritage que nous ne pouvons mériter, et dont nous prenons possession sans y avoir acquis aucun droit. Tel est le langage de l'hérésie; mais voici celui de la foi même : car il est de la foi que la foi seule ne suffit pas pour nous sauver. Il est de la foi que nos bonnes œuvres doivent faire une partie de notre justification; il est de la foi qu'en vertu de ces bonnes œuvres, nous acquérons un droit légitime à la gloire que Dieu nous prépare, et que cette gloire, par un effet merveilleux de la grâce de Jésus-Christ, est tout à la fois, comme s'exprime saint Augustin, et le don de Dieu, et le mérite de l'homme.

Cependant, chrétiens, sans m'engager dans une controverse qui ne convient ni au temps ni à l'assemblée où je parle, j'avance deux propositions, non-seulement orthodoxes, mais incontestables, et qui vont partager ce discours; savoir : que c'est la foi qui nous sauve, première proposition, et que souvent aussi c'est la foi qui nous condamne, seconde proposition; elles semblent l'une et l'autre contradictoires; mais la contradiction apparente qu'elles renferment me donnera lieu de vous développer les plus beaux principes et les plus grandes maximes de la théologie sur cette importante matière : le juste sauvé par la foi, et le pécheur condamné par la foi; le juste sauvé par la foi, parce que c'est surtout de la foi que vient notre justification : vous le verrez dans la première partie; le pécheur condamné par la foi, parce que la foi, sans les œuvres, devient contre lui un

titre de réprobation : je vous le ferai voir dans la seconde partie. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est la foi qui nous sauve : cette vérité nous est trop expressément marquée dans l'Écriture pour en pouvoir douter; mais le point est de savoir comment et en quel sens il est vrai que la foi nous sauve. Sur quoi je dis que la foi nous sauve en deux manières, et comme perfection de nos bonnes œuvres, et comme principe de nos bonnes œuvres. Comme perfection de nos bonnes œuvres, parce que c'est surtout de la foi que vient aux bonnes œuvres que nous pratiquons, leur efficace et leur prix; comme principe de nos bonnes œuvres, parce que c'est de la foi que nous vient à nous-mêmes cette sainte ardeur qui nous porte à les pratiquer. La suite vous fera mieux entendre ces deux pensées : appliquez-vous à l'une et à l'autre.

De quelque sorte que les théologiens expliquent le mystère de la justification des hommes, il est toujours vrai, comme l'Écriture nous l'enseigne, que c'est de la foi que nos actions tirent leur prix et leur efficace devant Dieu, et par conséquent, que la foi est comme la perfection de nos vertus et de toutes nos bonnes œuvres. Je ne puis être sauvé, ni prétendre aux récompenses de Dieu, que par le mérite des bonnes œuvres : vérité constante; mais je dois aussi reconnaître que mes bonnes œuvres ne peuvent avoir de mérite devant Dieu que par la foi; c'est la foi qui leur doit imprimer ce sceau de la vie éternelle que saint Paul appelle excellemment : *Signaculum justitiæ fidei* (Rom., IV). Et de même, dit saint Chrysostôme, qu'une pièce de monnaie qui n'aurait pas la marque du prince, quelque précieuse qu'elle fût d'ailleurs, ne serait censée de nulle valeur et de nul usage dans le commerce; ainsi, quoi que je fasse d'honnête, de louable, et même de grand et d'héroïque, si je ne le fais dans l'esprit de la foi, et si tout cela ne porte le caractère de la foi, je ne m'en dois rien promettre pour le salut. Voilà, chrétiens, ce qui, de tout temps, a passé pour incontestable dans notre religion, et ce que nous devons établir pour règle de toute notre conduite; voilà ce que l'Apôtre prêchait aux Juifs avec tant de zèle; voilà ce que saint Augustin prouvait aux pélagiens avec tant de force et tant de solidité; voilà ce que les Pères de l'Eglise remontraient sans cesse aux hérétiques de leur siècle; et voilà ce que les prédicateurs de l'Évangile doivent encore aujourd'hui, et plus que jamais, faire comprendre à leurs auditeurs, que, sans la foi, je dis sans une foi pure, sincère, humble, obéissante, tout ce que nous faisons nous est inutile par rapport à l'éternité bienheureuse.

Prenez garde, chrétiens, et suivez-moi. Les Juifs se confiaient dans les œuvres de la loi de Moïse, c'est-à-dire dans les sacrifices qui leur étaient ordonnés; et, pourvu qu'ils l'observassent fidèlement et inviolablement, cette loi, ils s'assuraient que toutes les promesses faites à Abraham devaient s'accom-

plir dans eux. Vous vous trompez, mes frères, leur disait saint Paul; ce n'est point la pratique de votre foi qui vous sauvera, c'est la foi de Jésus-Christ. Vous avez beau immoler des victimes, vous avez beau vous purifier, vous avez beau faire profession d'un culte exact et religieux : si toutes ces observances et toutes ces cérémonies ne sont sanctifiées par la foi, vous ne faites rien. C'est par la foi que vous avez été justifiés, et c'est la foi qui doit vous donner accès auprès de Dieu : *Justificati ex fide* (Rom., V). Ainsi leur parlait cet homme apostolique. Les pélagiens faisaient fond sur leurs bonnes œuvres naturelles, et se persuadaient que Dieu y avait égard dans la distribution de ses grâces, et que la raison pourquoi il appelait les uns, et n'appelait pas les autres, pourquoï il choisissait les uns préférablement aux autres, était que les uns se disposaient avec plus de soin que les autres, par les bonnes œuvres de la nature, à recevoir cette grâce de vocation et de choix ; et il faut avouer, avec saint Prosper, que cette erreur avait quelque chose de spécieux ; mais c'était une erreur, et saint Augustin fut suscité de Dieu pour la combattre et la détruire. Non, mes frères, reprenait ce docteur incomparable, il n'en va pas de la sorte : ces bonnes œuvres naturelles, sur quoi vous vous appuyez, n'ont aucun effet pour le salut ; ce n'est point là ce qui engage Dieu à nous accorder sa grâce, et jamais il ne nous en tiendra compte dans l'éternité : c'est à la foi qu'il a attaché tout le mérite de notre vie, et, sans la foi, rien ne nous peut conduire à lui. Enfin, les hérétiques presque de tous les siècles ont tiré avantage de leurs bonnes œuvres, et, par une aveugle présomption, se sont flattés de vivre, dans leur secte, plus saintement que les catholiques, d'être plus réformés qu'eux, plus austères qu'eux, plus adonnés aux exercices de la charité et de la pénitence qu'eux, et, à n'en juger que par l'extérieur, peut-être ont-ils eu quelquefois sujet de le prétendre. Mais, parce que leur foi n'était pas saine, les Pères leur répondaient toujours que c'était en vain qu'ils se glorifiaient : que toutes ces œuvres de piété, quoique éclatantes, n'étaient que des œuvres mortes, leurs vertus que des fantômes ; et que, de fécondes qu'elles eussent été avec la foi, elles devenaient, sans la foi, des arbres stériles ; qu'il n'y avait que le champ de l'Eglise où l'on pût espérer de cueillir de bons fruits ; que quiconque semait ailleurs que dans ce champ, perdait et dissipait (car je ne me sers ici que de leurs expressions) ; que c'était dans cette Eglise universelle, et par conséquent dépositaire unique de la vraie foi, que Dieu, selon le témoignage de David, voulait être loué : *Apud te laus mea in Ecclesia magna* (Psalm. XXI) ; que, hors de là, il n'y avait ni louanges ni prières qu'il écoutât ; et que, quand un homme dont la foi se trouvait corrompue osait paraître devant les autels pour s'acquitter d'un devoir de religion, c'était à lui particulièrement qu'il adressait ces terribles paroles : *Quare tu enarras justitias*

meas, et assumis testamentum meum per os tuum (Ps. XLIX) ? Pourquoi t'ingères-tu à sanctifier mon nom, et pourquoï, n'ayant pas la foi de mes serviteurs, entreprends-tu de me rendre des services que je ne puis agréer ? que les bonnes œuvres, séparées de la foi, bien loin d'être aux sectateurs de l'hérésie un fond de mérite, seraient plutôt devant Dieu un sujet de confusion, puisque Dieu, non-seulement ne leur saurait nul gré d'avoir fait le bien qu'ils faisaient en ne croyant pas ce qu'ils devaient croire, mais qu'il les jugerait même avec plus de rigueur, pour n'avoir pas cru ce qu'ils devaient croire en faisant le bien qu'ils faisaient : *Ac per hoc solo Dei meoque judicio* (Aug.), ces paroles sont remarquables, *non solum minus laudandi sunt, quia se continent, cum non credant ; sed etiam multo magis vituperandi, quia non credunt, cum se contineant* ; en un mot, que, dans le christianisme, ce n'était point absolument par la substance des œuvres, mais par la qualité de la foi, que Dieu faisait le discernement des justes : *Deus quippe noster et sapiens judex, justos ab injustis, non operum, sed ipsius fidei lege discernit* (Idem) ; tout cela est de saint Augustin. D'où il concluait qu'un chrétien qui, dans sa condition, pratiquerait tout ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait, mais qui n'aurait pas l'intégrité de la foi, avec toute sa perfection et sa prétendue sainteté, serait éternellement l'objet de la réprobation divine : *Per quam discretionem fit, ut homo injuriarum patientissimus, eleemosynarum largissimus, si non rectam fidem in Deum habet, cum suis istis laudabilibus moribus, ex hac vita damnandus abscedat* (Idem).

Tel était, mes chers auditeurs, le langage de ces grands hommes que Dieu nous a donnés pour maîtres ; et voilà la source de l'affreux désordre où sont tombés tant d'esprits superbes, et séduits par le démon de l'infidélité. Ah ! chrétiens, qui le pourrait comprendre, et s'en former une juste idée ? Qui pourrait dire combien, par exemple, l'hérésie seule de Calvin a détruit de mérites, a ruiné de bonnes œuvres, a corrompu de vertus, a fait périr devant Dieu de fruits admirables que la grâce devait produire, et que la vraie foi aurait vivifiés ? Car enfin, reconnaissons-le ici, quand ce ne serait que pour adorer la profondeur impénétrable des jugements de Dieu ; avouons-le de bonne foi, et, par le témoignage que nous rendrons à une vérité qui ne nous intéresse en rien, convainquons-nous sensiblement et efficacement d'une autre, où il s'agit de tout pour nous. Dans ces sectes malheureuses que l'hérésie et le schisme suscitaient, il y a eu du bien, au moins apparent. Au milieu de cette vraie l'ennemi même, qui l'avait semée, affectait de faire paraître de bon grain. On y voyait des hommes modestes, charitables, abstinents ; mais notre religion nous oblige à croire que, parce qu'ils ne portaient pas sur le front ce signe du Dieu vivant, c'est-à-dire le signe de la foi, quelques merveilles qu'ils fissent, Dieu leur disait toujours : Je ne vous

connais point. Ils priaient, mais leurs prières étaient réprouvées; ils jeûnaient, mais Dieu méprisait leurs jeûnes; et, s'ils eussent pensé à s'en plaindre, et à lui en demander raison; s'ils lui eussent dit, comme les Juifs: *Quare jejunavimus, et non aspexisti; humiliavimus anmas nostras, et nescisti (Psal. LVIII)*? Eh! Seigneur, pourquoi avons-nous jeûné, sans que vous ayez jeté les yeux sur nous; et pourquoi nous sommes-nous humiliés en votre présence, sans que vous l'ayez su ou que vous ayez paru le savoir? Dieu, toujours juste et toujours sûr de la justice de son procédé, leur eût fait cette réponse, pleine de raison et d'indignation tout ensemble: *Ecce, in die jejunii vestri, invenitur voluntas vestra (Ibid.)*. C'est que, malgré vos abstinences et vos jeûnes, j'ai découvert votre orgueil, votre opiniâtreté, votre rébellion; une volonté et une disposition de cœur tout opposée à cette obéissance de l'esprit qu'exigeait la foi de mon Eglise: *Ecce, in die jejunii vestri, invenitur voluntas vestra*. Réponse qui les aurait confondus.

Et en effet, quand, au moment de la mort, où ils devaient être jugés de Dieu, ils venaient à lui produire leurs bonnes œuvres, mais leurs bonnes œuvres faites dans l'hérésie, Dieu, tout porté qu'il est à récompenser, se voyait comme forcé de les rejeter, et de leur prononcer par la bouche d'un autre prophète ce triste et redoutable arrêt: *Seminastis multum, et intulistis parum (Agg., I)*: Il est vrai, vous avez beaucoup semé, mais le comble de votre misère est que vous n'avez rien à recueillir: *Respexistis ad amplius, et ecce factum est minus (Ibid.)*: Vous avez cru gagner plus que vos frères qui suivaient avec simplicité la route commune de la foi; mais, en poursuivant un gain chimérique, vous avez perdu le gain réel et solide que vous pouviez faire: *Intulistis in domum, et essufflavi illud (Agg., I)*: Vous avez fait un amas et un trésor, mais c'était un amas de poussière, que le vent a emporté et dissipé. Et pourquoi tout cela, ajoute le Seigneur: *Quam ob causam, dicit Dominus exercituum (Ibid.)*? Ecoutez-en, chrétiens, la raison: *Quia domus mea deserta est, et vos festinastis unusquisque in domum suam (Ibid.)*: C'est que vous avez abandonné ma maison, qui est l'Eglise, et que vous vous êtes retirés chacun dans vos maisons particulières; c'est que vous vous êtes fait des églises à votre mode; que vous vous êtes laissés aller à des nouveautés; que vous avez écouté des maîtres et des docteurs que je n'autorisais pas; et que, par une infidélité bizarre et capricieuse, vous avez préféré leurs sentiments et leur conduite à la règle universelle que j'avais établie. Voilà, disait Dieu par son prophète, voilà le ver qui a gâté toutes vos œuvres.

Or, chrétiens, ce que Dieu disait alors, nous pouvons bien encore le dire maintenant et nous l'appliquer à nous-mêmes. Car, quoiqu'il n'y ait point d'hérétiques déclarés parmi les catholiques mêmes, ou plutôt parmi ceux

qui en portent le nom, vous savez combien il y en a dont la foi nous doit être au moins très-suspecte, parce que ce n'est pas une foi pure et entière. Ils n'ont pas, ce semble, quitté l'Eglise; mais on peut être extérieurement dans l'Eglise, et n'avoir pas la foi de l'Eglise. On peut être dans la communion du corps de l'Eglise, et n'être pas dans la communion de son esprit. Ce sont des gens qui vivent bien; vous le dites, et la charité m'engage à le croire, malgré bien des exemples qui pourraient me rendre cette bonne vie équivoque et assez douteuse. Mais enfin, qu'ils soient des anges, si vous le voulez, par leurs mœurs; qu'ils soient des martyrs; si cependant ils n'ont pas la pureté de la foi, l'humilité de la foi, la sincérité de la foi, la plénitude de la foi, je vous répondrai avec saint Paul que, dans leur vie prétendue angélique, il leur est impossible de plaire à Dieu: *Sine fide impossibile est placere Deo (Hebr., XI)*; et j'ajouterai avec saint Cyprien que ce n'est point leur sang que Dieu demande, mais leur foi: *Non quarit in vobis sanguinem, sed fidem (Cyp.)*.

Si nous sommes bien persuadés, mes chers auditeurs, de cette importante vérité, quelle estime ferons-nous du don précieux de la foi? avec quel soin la conserverons-nous? Nous ne craignons pas seulement de la perdre, mais de lui donner la moindre atteinte, et, pour user de l'expression de saint Ambroise, d'en altérer, en quelque sorte que ce soit, la virginité; car ce Père considérait la foi comme une vierge que la plus légère tache flétrit; et c'était ainsi qu'il s'exprimait en parlant de saint Paul et des premiers chrétiens dont ce grand apôtre avait la conduite: *Timebat ne virginitatem fidei amitterent (Amb.)*. Il craignait que les fidèles ne perdissent la virginité de leur foi. Dans toutes les contestations qui peuvent naître, au lieu de tant raisonner et de tant examiner; au lieu de suivre, ou nos préjugés, ou nos intérêts; nous ne prendrons point d'autre parti que celui d'une obéissance filiale et d'un attachement parfait à l'Eglise, c'est-à-dire celui qui arrête toutes les disputes et toutes les divisions; celui que les Pères nous ont toujours, et par-dessus tout recommandé; celui qui nous préservera de toutes les illusions et de tous les égarements; celui que Dieu bénit, où il est obligé lui-même de nous conduire, et où il ferait plutôt des miracles que de nous laisser dans l'erreur. Nous ferons souvent à Dieu la même prière que faisaient les apôtres à Jésus-Christ: *Augmentez ma foi, purifiez ma foi, affermissez ma foi; car je sais, mon Dieu, que c'est la foi qui nous sauve, non seulement parce que c'est elle qui donne le prix à toutes les bonnes œuvres que nous pratiquons et qu'elle en est comme la perfection; mais encore parce que c'est elle qui nous engage à les pratiquer et qu'elle en est le principe. Voici, chrétiens, ma pensée: tâchez à la comprendre.*

En effet, ce sont deux choses différentes que d'agir et de bien agir. Ainsi, que la foi soit une condition nécessaire pour perfec-

tionner nos œuvres toutes les fois que nous agissons, il ne s'ensuit pas précisément de là qu'elle ait une vertu spéciale pour nous porter à agir. Je ne puis faire des œuvres de salut sans la foi; c'est la première proposition que je viens d'établir; mais cette proposition n'est pas la même que celle-ci : dès que j'ai la foi, je me sens animé, excité à faire toutes les œuvres du salut; et rien n'est plus propre à nous inspirer là-dessus cette activité et ce zèle que nous admirons dans les saints et en quoi consiste la ferveur chrétienne. Or c'est encore de cette autre manière que la foi nous sauve.

Car imaginez-vous, mes frères (c'est la comparaison de saint Bernard, et cette comparaison est très-naturelle), imaginez-vous la foi dans un juste comme le premier mobile dans l'univers. Ce ciel que nous appelons premier mobile, est tellement au-dessus de tous les autres cieux, qu'il ne laisse pas de leur imprimer son mouvement et son action, et qu'au même temps qu'il roule sur nos têtes, tous les autres cieux roulent comme lui et avec lui. Si ce premier mobile s'arrêtait, tout ce qu'il y a de globes célestes s'arrêterait; mais parce que son mouvement est continu, celui des globes inférieurs n'est jamais interrompu; il en est de même de la foi : la foi, dans une âme chrétienne et dans toutes les opérations de la grâce, est le premier mobile, c'est une vertu supérieure à toutes les autres, en sorte que toutes les autres lui sont subordonnées, et n'agissent par rapport au salut, qu'autant qu'elles sont mues par celle-ci. Tout ce que je fais pour Dieu, je ne le fais qu'en conséquence de ce que j'ai la foi, et qu'à proportion de ce que j'ai de foi. Si j'ai beaucoup de foi, je suis dès lors déterminé à faire beaucoup pour Dieu : si j'ai peu de foi, je demeure dans la langueur, et je fais peu pour Dieu : si je n'ai point du tout de foi, il est infaisable que je ne ferai du tout rien pour Dieu.

Notre seule expérience nous rend cette théologie sensible; mais saint Paul enchérit encore et va plus avant; car, non-seulement il veut que la foi soit la cause mouvante qui fasse agir en nous toutes les vertus, mais il veut que ce soit elle-même qui produise en nous les actes de toutes les vertus, et que toutes les vertus surnaturelles et divines ne soient proprement que les instruments de la foi. Vérité que ce grand apôtre faisait entendre aux Galates en des termes si décisifs, quand il leur disait que la foi opère par la charité : *Fides quæ per charitatem operatur* (Galat., V). Pesez bien ces paroles, chrétiens; il ne dit pas que c'est la charité qui opère par la foi, mais il dit que c'est la foi qui opère par la charité, qui aime par la charité, qui pardonne par la charité, qui assiste par la charité, comme si la charité n'avait point de fonction qui lui fût propre, et que tout ce qu'elle fait ou qu'elle entreprend fût l'ouvrage de la foi. Or, si c'est la foi qui opère quand nous aimons Dieu et le prochain (deux devoirs essentiels où toute la loi est renfermée), qui doute que ce ne soit

la foi qui nous sauve et qui nous justifie?

De là vient que le même saint Paul, par suite d'un raisonnement qui mérite toutes nos réflexions, ne faisait point difficulté d'attribuer uniquement à la foi les effets les plus merveilleux et les plus héroïques de toutes les autres vertus; ne reconnaissant même, pour ainsi dire, dans le christianisme qu'une seule vertu, qui est la foi, et confondant avec la foi toutes les vertus chrétiennes, comme il parait que saint Augustin les comprenait toutes dans la charité. Mais la théologie de saint Paul est ici bien plus expresse que celle de saint Augustin; car écoutez comment il parle dans son excellente épître aux Hébreux. Pour exciter notre zèle, il nous propose l'exemple des patriarches de l'Ancien Testament; et, rapportant à un seul point leur éloge, il nous dit que tout ce qu'ils ont fait de grand, ils l'ont fait par la foi : que c'est par la foi qu'Abel présenta à Dieu plus d'hosties que Caïn : *Fide plurimam hostiam Abel, quam Cain, obtulit Deo* (Hebr., XI). Que c'est par la foi qu'Abraham se résolut à immoler lui-même son fils : *Fide obtulit Abraham Isaac, cum tentaretur* (Ibid.). Que c'est par la foi que Moïse quitta l'Égypte, et renonça au trône de Pharaon : *Fide Moses reliquit Ægyptum* (Ibid.). Ainsi des autres. Mais quoi! reprend saint Chrysostôme, ne fut-ce pas l'ardente charité de Moïse pour le peuple juif, qui lui fit abandonner l'Égypte? Ne fut-ce pas la piété d'Abel et sa religion, qui le rendit si libéral envers Dieu, et qui lui fit offrir tant de victimes? Ne fut-ce pas l'obéissance d'Abraham qui le soumit à Dieu, et qui lui fit former la généreuse résolution de sacrifier son unique et son bien-aimé? Ah! répond ce saint docteur, tout cela se faisait par la foi. Il est vrai qu'Abraham obéit à Dieu, et que ce fut une obéissance plus qu'humaine; mais c'était la foi qui obéissait en lui, c'était la foi qui étouffait dans son cœur tous les sentiments de la nature, c'était la foi qui le rendait saintement cruel contre son propre sang : comment cela? parce qu'il est certain qu'Abraham ne consentit à la mort d'Isaac, et ne se disposa à exécuter l'ordre du ciel, qu'en vertu de ce qu'il crut, selon le langage de l'Écriture, contre toute créance, et qu'il espéra contre l'espérance même : *Contra spem in spem credidit* (Rom., IV). C'est pourquoi l'Église ajoute : *Credidit, et reputatum est illi ad justitiam* (Rom., IV) : Abraham crut, et il fut justifié devant Dieu; elle ne dit pas : Il crut, et de là il obéit, il sortit de sa maison, il alla sur la montagne, il dépouilla Isaac, il leva le bras, et il fut ensuite justifié; mais elle dit simplement : Il crut, et il fut justifié : imitant en quelque manière les philosophes qui, sans s'arrêter à de longs raisonnements, joignent la dernière conséquence avec le premier principe : *Credidit, et reputatum est illi ad justitiam* : Il crut, et il fut justifié, parce qu'en effet tout le reste qui contribua à la justification d'Abraham, se trouve contenu dans ce seul mot : *credidit*, comme dans sa source et dans sa cause.

C'est pour cela même aussi que le concile

de Trente, voulant nous donner une idée exacte de la foi, s'est servi de trois paroles bien remarquables, lorsqu'il nous déclare que la foi est le commencement, le fondement et la racine de notre justification : *Fides est initium, fundamentum et radix totius justificationis nostræ* (Conc. Trid.). Prenez garde à ces trois différentes expressions, qui sont tellement liées ensemble, et ont un tel rapport, que l'une néanmoins signifie toujours plus que l'autre, puisque le fondement dit plus que le commencement, et la racine plus encore que le fondement. Car le commencement est ce qui tient le premier rang dans l'ordre des choses ; mais, outre que le fondement est la première partie par où commence l'édifice, c'est ce qui soutient et qui porte toute la masse de l'édifice ; or, porter, soutenir, est plus que commencer. De même, outre que la racine est la première partie de l'arbre, outre qu'elle soutient tout le poids de l'arbre, c'est elle qui produit toutes les branches, toutes les fleurs, tous les fruits de l'arbre : or, produire est plus que soutenir ; et voilà les trois caractères de la foi. Elle est la première de toutes nos vertus : ce n'est pas assez, elle sert d'appui et de base à toutes nos vertus : cela ne suffit point encore, elle produit en nous-mêmes toutes nos vertus. C'est-à-dire, chrétiens, que si je suis juste, non-seulement je commence par la foi, non-seulement je me soutiens par la foi, mais je n'agis et je ne vis que par la foi, suivant cet oracle de l'Écriture : *Justus autem meus ex fide vivit* (Hebr., X) : Mon juste vit de la foi. Ah ! la belle qualité, mes chers auditeurs, que d'être le juste de Dieu ! combien en voit-on aujourd'hui qu'on peut appeler les justes des hommes, tandis qu'ils sont devant Dieu des criminels et des pécheurs ? Mais mon juste, dit le Seigneur, n'a point d'autre vie en qualité de juste, que la vie de la foi : c'est à cela que je le reconnais : *Justus autem meus ex fide vivit*.

Et en effet, quand je vis en juste, toute ma vie est nécessairement une vie de foi ; je ne délibère, je n'agis, je ne crains, je n'espère, je ne recherche et je ne fais que par le mouvement de la foi. C'est la foi qui me fait aimer mes ennemis, car sans la foi, je les haïrais ; c'est la foi qui me fait haïr les plaisirs du monde, car sans la foi je les aimerais ; c'est la foi qui me fait oublier une injure, car sans la foi je me vengerais ; c'est la foi qui me fait bénir Dieu dans les souffrances, qui me fait estimer la pauvreté, qui me fait choisir une vie austère, car sans la foi j'en aurais horreur. La foi donc est le principe de tout bien, et c'est elle qui me vivifie, elle qui me sauve : *Justus autem meus ex fide vivit*.

Mais si cela est, pourquoi, dans le christianisme même, et jusque dans le centre de la foi, de cette foi si répandue sur la terre, y a-t-il néanmoins aujourd'hui tant de chrétiens qui se damnent, et si peu qui parviennent au salut ? Voilà, mes frères, et il en faut convenir, voilà une de ces grandes difficultés qui ont fait l'étonnement des Pères de l'Église, et sur quoi il semble que saint Au-

gustin lui-même ait hésité avec toutes les lumières de son esprit. Difficulté que je pourrais éluder d'abord, en contestant le principe, savoir, que la foi soit aussi répandue dans le monde qu'il nous plaît de le supposer. Non, non, dirais-je, cela ne m'est point évident, et, pour l'honneur de la foi même, j'aime mieux douter qu'elle soit maintenant si commune, que de reconnaître qu'étant si commune, elle produise si peu de fruits. Détrompons-nous, ajouterais-je : la prédication de l'Évangile est répandue dans tout le monde ; mais plutôt au ciel qu'il en fût de même de la foi ! car il y a bien de la différence entre la prédication de l'Évangile et la foi : l'une est une grâce extérieure et indépendante de nous, mais l'autre est une vertu infuse que nous devons conserver et cultiver dans nous. Cette prédication de l'Évangile, cette grâce extérieure, par une disposition favorable de la Providence, est très-commune, mais je n'ai que trop lieu de craindre que la foi ne soit très-rare. Jésus-Christ demandait à ses disciples, si, lorsqu'il viendrait, il trouverait encore de la foi sur la terre ; ne croyant pas, dit saint Chrysostôme, qu'il y en eût avoir alors, ou prévoyant qu'il y en aurait peu : *Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra* (Luc., XVIII) ? Or, n'est-ce pas dans notre siècle que cette parole du Sauveur du monde commence plus que jamais à se vérifier ? quand même le Fils de Dieu n'aurait point parlé de la sorte, la vie des chrétiens ne serait-elle pas plus que suffisante pour me faire douter de leur foi ; et du peu de connaissance que j'ai du monde, n'aurais-je pas le droit de conclure, au moins de soupçonner, qu'un levain d'infidélité, mais d'une infidélité secrète et déguisée, y cause une corruption si générale ? Car enfin, poursuivrais-je avec saint Bernard, il est difficile que la plupart des hommes agissent tout autrement qu'ils ne croient ; et qu'il y ait dans leur conduite une contradiction aussi monstrueuse que celle de vivre comme ils vivent, et d'avoir la foi. A peine cela se comprend-il ; et, dans ce prétendu système, il y a je ne sais quoi de si violent, qu'il est comme impossible qu'on le puisse longtemps soutenir. Quand donc je vois un chrétien aussi emporté, aussi sensuel, aussi ambitieux qu'un païen, et même au-delà d'un païen ; au lieu de dire, comme on dit communément, cet homme dément sa foi, je dirais presque, cet homme n'a plus absolument de foi, parce que, s'il en avait, je ne conçois pas qu'il pût la démentir si universellement et si constamment ; et que, croyant d'une façon, il agit toujours de l'autre. Quand je vois une femme du monde tranquille dans ses désordres, libertine dans ses conversations, scandaleuse dans ses commerces et dans ses intrigues ; au lieu de dire, selon le langage ordinaire : Cette femme a une foi faible et languissante, une foi stérile et infructueuse, je demanderais, et je dirais : Cette femme a-t-elle encore une étincelle de foi ? parce que je suis persuadé qu'il n'en faudrait pas davantage pour lui donner

horreur de son état, et pour l'en faire sortir.

Ainsi raisonnerais-je, et ceserait pour l'intérêt même et pour l'honneur de la foi. Car il lui serait, en quelque sorte, plus honorable que le commun des hommes fût réputé pour impie et pour être sans foi, que de passer pour en avoir une qui ne résiste à rien, qui ne surmonte rien, qui n'opère rien; que dis-je? qui laisse tomber dans les plus honteux dérégléments et dans les dernières abominations. Et il ne faudrait point me répondre que ces pécheurs mêmes, qui d'une part se livrent à leurs passions les plus déréglées, protestent hautement d'ailleurs qu'ils ont la foi; je sais, répliquerais-je, qu'ils le protestent; mais la question est de savoir si l'on doit s'en tenir à leurs protestations, et s'il n'est pas plus juste de les réduire à la preuve que demandait l'apôtre saint Jacques : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus* (Jacob. II). Chrétiens, qui peut-être vous glorifiez de ce que vous n'êtes pas, voulez-vous me faire connaître votre foi? justifiez-la : par où? par vos œuvres; car, tandis que vous détruisez dans la pratique ce que vous professez de bouche, tandis que je ne verrai point d'œuvres, je me défierai toujours de vos paroles. Et n'est-ce pas là, mes chers auditeurs, que nous réduit l'iniquité du siècle? à ne pouvoir plus s'assurer de la foi des chrétiens; à ne pouvoir plus dire s'ils en ont ou s'ils n'en ont pas, et à ne savoir plus ce qu'ils sont? N'est-ce pas là l'état déplorable de ce qui s'appelle parmi nous le monde? Entrez dans les cours des princes, descendez dans les cabanes des pauvres, assistez, s'il se peut, aux conseils secrets des politiques de la terre, parcourez les cercles et les assemblées, arrêtez-vous dans les temples et dans les lieux saints, partout vous demanderez s'il y a de la foi, parce que partout vous ne trouverez que scandale et que débordement de mœurs : *Putas, inveniet fidem in terra?*

Mais n'insistons pas sur ce point davantage. Peut-être le libertinage pourrait-il s'en prévaloir, et y trouverait-il un prétexte pour s'autoriser. Car un des prétextes du libertinage est de prétendre que l'on ne croit point et que l'on n'a point de foi; et cela, pour avoir droit d'imputer les désordres de sa vie au défaut de persuasion qui paraît une excuse honnête, au lieu de les imputer à la corruption du cœur. Reconnaissons donc que, de ce grand nombre de chrétiens qui se perdent dans le monde, il y en a en effet plusieurs qui ont encore la foi. Accordons-leur tout ce que nous pouvons leur accorder, savoir, que leur foi subsiste. Donnons-leur cette consolation, qu'ils la puissent conserver parmi les excès d'une vie criminelle. L'Eglise ne leur dispute pas cet avantage, elle a même voulu leur en maintenir la possession par une décision expresse, en déclarant, dans le concile de Trente, qu'une vie impure et corrompue ne va pas toujours jusqu'à la destruction de la foi. Avouons-le avec elle : on peut être chrétien et mauvais chrétien ; on peut avoir la foi et

agir contre la foi. Mais alors la foi nous sauve-t-elle? Bien loin de nous sauver, je dis que, par un effet tout contraire, elle nous condamne, et c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que ce soit la même foi qui nous sauve et qui nous condamne devant Dieu. Elle ne fait en cela que ce que fait Jésus-Christ même, lequel étant l'auteur de notre salut, devient tous les jours, par l'abus que nous faisons de ses mérites et de sa grâce, l'auteur de notre perte éternelle et de notre réprobation. Ainsi la foi, qui ne nous a été donnée que pour nous justifier, ne laisse pas de servir à nous condamner, selon les différentes manières dont nous nous comportons à son égard, et les divers traitements qu'elle reçoit de nous. Mais encore, pourquoi nous condamnons-t-elle? et comment nous condamnons-t-elle? Deux choses qui me restent à éclaircir, et qui demandent une attention toute nouvelle.

Je dis que la foi nous condamne lorsque nous ne vivons pas selon ses maximes, parce que, vivant alors dans le désordre, nous la retenons captive dans l'injustice, suivant l'expression de saint Paul, que nous lui enlevons le plus beau fruit de sa fécondité, qui sont les bonnes œuvres, comme parlent saint Hilaire et saint Ambroise; et que, dans le sentiment de l'apôtre saint Jacques, nous la faisons enfin mourir elle-même au milieu de nous. Or, ne sont-ce pas là autant d'outrages que nous lui faisons, et qu'elle doit venger, pour ainsi dire, en nous condamnant? Prenez garde; nous la retenons captive dans l'injustice; ce sont les propres paroles du maître des nations : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent* (Rom., I) : Ils tiennent, dit-il, comme dans les fers la vérité de Dieu. Or, la vérité de Dieu n'est en nous que par la foi; et, tandis que nous menons une vie corrompue, il est évident que nous faisons violence à cette foi, que nous la tenons dans la sujétion et dans l'esclavage; comment cela? parce que nous ne lui donnons pas la liberté d'agir en nous comme elle voudrait et comme elle devrait. Dans la naissance du christianisme, remarque saint Bernard, lorsqu'il y avait des persécutions, la foi était libre, pendant que les fidèles étaient captifs. Maintenant que les persécutions ont cessé, les fidèles jouissent d'une liberté dont ils abusent, et la foi est comme enchaînée. Quel sujet pour nous de confusion et de condamnation! Jusque dans les prisons et dans les cachots, les martyrs publiaient la foi qu'ils avaient dans le cœur, et, malgré les tyrans, ils confessaient hautement Jésus-Christ. Il est bien étrange, lorsque l'Eglise est dans une profonde paix, que la foi des chrétiens n'ait plus la même liberté, et que cette liberté lui soit ôtée par les chrétiens mêmes qui deviennent ses propres persécuteurs, et qui lui sont plus cruels que les infidèles, puisqu'ils la mettent dans une captivité où les infidèles n'ont pu la réduire : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent*. Remarquez

cette parole : *in injustitia* ; car saint Paul ne dit pas seulement que nous tenons notre foi captive, mais que nous la tenons captive dans l'injustice, qui est pour elle la plus honteuse et la plus odieuse servitude. En effet, cette foi est toute sainte, et nous la faisons demeurer dans des âmes toutes criminelles. Elle est toute pure et toute chaste, et nous la faisons habiter dans des âmes voluptueuses et toutes sensuelles : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent*. Que fait donc la foi ? ah ! mes chers auditeurs, permettez-moi d'user de cette figure : notre foi, ainsi traitée par nous-mêmes, ainsi déshonorée et profanée, s'élève contre nous ; elle demande à Dieu justice, elle crie à son tribunal ; et ne doutons point que Dieu ne l'écoute, et qu'à notre ruine il ne prenne ses intérêts.

D'autant plus coupables envers elle et plus condamnables, que, par les dérèglements de notre vie, nous lui faisons perdre ses plus beaux fruits et sa plus heureuse fécondité. Car, comme nous l'avons déjà vu, la foi est la source de toutes les vertus, et une source féconde, qui produit sans cesse de nouveaux fruits de grâce, ou qui les peut produire. En voulez-vous la preuve sensible ? sans parler de ces saints patriarches de l'ancienne loi, et de leurs œuvres merveilleuses, que l'Apôtre nous a si bien marquées dans son Épître aux Hébreux, rappelez en votre esprit tout ce qu'ont fait dans la loi nouvelle tant de martyrs de l'un et de l'autre sexe, tant de solitaires et de pénitents ; tout ce que font encore tant de religieux dans le cloître, et tant d'âmes vertueuses jusqu'au milieu du monde. Remettez-vous le souvenir de tout ce que vous avez entendu dire de leurs longues oraisons, de leurs sanglantes macérations, de leurs veilles et de leurs travaux, de leurs abstinences et de leurs jeûnes, de la ferveur de leur zèle, et de la constance infatigable avec laquelle ils ont pratiqué jusqu'au dernier soupir de leur vie toute la perfection de l'Évangile. Voilà les fruits de la foi : voilà ce que la foi peut opérer en nous-mêmes et par nous-mêmes. Car si l'ardeur des fidèles s'est ralentie, la vertu de la foi ne s'est point altérée ; elle a toujours les mêmes vérités à nous proposer, et dans ces mêmes vérités les mêmes motifs pour nous exciter ; mais nous, chrétiens, vivant selon l'esprit du siècle et selon la chair, nous étouffons ces fruits dès leur naissance. Nous avons la foi ; mais, tout agissante qu'elle est, elle ne nous rend pas plus vigilants, pas plus exacts dans l'observance de nos devoirs, pas plus adonnés aux œuvres de la piété ; c'est une foi oisive et stérile, parce que nous en arrêtons toute l'action.

Nous allons même plus loin, nous la faisons mourir, selon la pensée et l'expression de l'apôtre saint Jacques. Car ce qui vivifie la foi, ce qui en est comme l'esprit, ce sont les bonnes œuvres. De même donc que le corps est mort, dès là qu'il est séparé de l'âme qui lui donnait la vie, ainsi la foi doit être censée morte, dès là qu'elle n'est plus

ORATEURS SACRÉS. XV.

accompagnée des œuvres qui l'animaient : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est* (Jacob., H). Et, à prendre la chose dans un sens plus réel encore et sans figure, on peut dire que rien ne conduit plus directement ni plus promptement à l'infidélité et au libertinage de créance, que le libertinage des mœurs. Or, après avoir été homicide de votre foi, que devez-vous attendre autre chose qu'un jugement sévère et rigoureux ? Oui, mon cher auditeur, pensez bien à ces paroles : homicide de votre foi. Voilà le grand crime dont on vous demandera compte un jour, et dont il faudra porter la peine. C'est alors que cette foi, morte dans votre cœur, ou par l'inutilité, ou même par le désordre de votre vie, commencera tout à coup à revivre, qu'elle ressuscitera, qu'elle se produira devant Dieu pour votre conviction et pour votre condamnation.

Je dis pour votre conviction ; car, voulez-vous savoir, non plus précisément pourquoi, mais comment elle vous condamnera ? Il est aisé de vous le faire comprendre. Ce sera en vous convaincant de trois choses ; savoir : que vous pouviez vivre en chrétien, que vous deviez vivre en chrétien, et que vous n'avez vécu rien moins qu'en chrétien. Trois convictions qui vous fermeront la bouche, et qui, malgré vous, vous feront souscrire vous-même à l'arrêt de votre éternelle réprobation. Elle vous convaincra que vous pouviez vivre en chrétien, parce que rien ne vous manquait pour cela, ni lumières, ni secours. Ni lumières, puisqu'elle vous servait elle-même de maître, puisqu'elle vous avait révélé toutes ses vérités pour vous éclairer, puisqu'elle vous les faisait entendre sans cesse au fond de votre cœur, tantôt pour vous exciter par l'espérance, tantôt pour vous retenir par la crainte, tantôt pour vous engager par un saint amour, tantôt pour vous attirer par un solide intérêt, toujours pour vous instruire et pour vous toucher. Ni secours, puisque dans le christianisme vous aviez toutes les sources de la grâce ; tant de sacrements pour vous purifier, pour vous fortifier, pour vous réconcilier, pour vous nourrir et vous faire croître ; tant de ministres du Seigneur, dépositaires de la loi de Dieu pour vous l'enseigner, dispensateurs des trésors de Dieu pour vous les distribuer, remplis de l'esprit de Dieu pour vous le communiquer, revêtus de toute la puissance de Dieu pour vous sanctifier ; tant de bons conseils, d'exhortations pathétiques et véhémentes, de salutaires exemples, enfin, tant de moyens dont le détail serait infini, et dont l'usage vous aurait inmanquablement sauvé. Or, d'avoir connu, et d'avoir pu, voilà pourquoi le mauvais serviteur sera jugé avec plus de sévérité, sera plus rigoureusement condamné, sera plus grièvement puni.

Encore plus digne des châtimens de Dieu, parce que la foi vous convaincra, non-seulement que vous pouviez vivre en chrétien, mais que vous le deviez. Car votre parole y

(Quatorze)

était engagée. Vous l'aviez ainsi promis à la face des autels et sur les sacrés fonts de baptême. Vous aviez solennellement renoncé au démon et à toutes ses œuvres, renoncé au monde et à toutes ses pompes, renoncé à la chair et à tous ses désirs sensuels. On l'avait dit pour vous, et, dès que vous vous trouvâtes en état de le ratifier, vous l'aviez dit vous-même. Or, ce n'est point en vain qu'on promet à Dieu; et, de tous les engagements, il n'en est point de plus inviolables que ceux que l'on contracte avec un tel maître. Dès là donc que vous vous étiez soumis à la foi, vous vous étiez soumis à la loi. C'est-à-dire, dès là que vous aviez été honoré du caractère de chrétien, et que vous aviez commencé à porter le nom de chrétien, vous étiez conséquemment et indispensablement obligé à tous les devoirs du chrétien; vous en étiez responsable à votre foi et à Dieu même. Et en effet, pour développer encore mieux la chose, et la considérer plus à fond, de toutes les contradictions, n'est-ce pas une des plus grossières, de ne pas agir comme l'on croit, ou de ne pas croire comme l'on agit? Et, de toutes les infidélités, n'est-ce pas une des plus criminelles et des plus monstrueuses, d'avoir renoncé en présence de Dieu à l'enfer et à toutes les œuvres de ténèbres, qui sont tant de péchés proscrits par la loi, et de les commettre impunément, volontairement, habituellement? d'avoir renoncé aux vaines pompes du monde, et d'en être adorateur: de les désirer uniquement, d'y aspirer incessamment, de les rechercher sans relâche, et de ne travailler que pour cela? et qu'en vue de cela d'avoir renoncé à la chair et de ne vivre que selon la chair, de n'écouter que ses passions et de suivre aveuglément toutes ses cupidités?

Voilà néanmoins de quoi la foi vous convaincra, et c'est le dernier témoignage qu'elle rendra contre vous: je veux dire que, pouvant vivre en chrétien, que, devant vivre en chrétien, vous n'avez vécu rien moins qu'en chrétien. Car c'est alors que, développant tous ses principes et toutes ses maximes, elle les comparera avec votre vie; ou que, développant toute votre vie, elle la comparera avec ses maximes et ses principes. Or, quelle opposition entre l'un et l'autre! Une foi qui n'enseigne à l'homme que le mépris des biens terrestres et périssables, et une vie tout employée à les acquérir, à les conserver, à les accumuler par tous les moyens, justes ou injustes, qu'inspire une avarice insatiable. Une foi qui n'apprend à l'homme qu'à s'humilier, qu'à s'abaisser, qu'à fuir les honneurs mondains et les fausses grandeurs du siècle; et une vie tout occupée de soins, de projets, d'intrigues souvent très-criminelles, pour l'avancement d'une fortune humaine. Une foi qui ne prêche à l'homme que mortification, que pénitence, que détachement de soi-même, et une vie passée dans les jeux, dans les spectacles, dans les assemblées et les parties de plaisir, dans les plus honteuses voluptés. Une foi de pratique et d'action, et une vie

dénuée de toutes les œuvres chrétiennes. Est-ce donc ainsi qu'on est chrétien, ou qu'on vit en chrétien? est-ce en ne faisant rien de tout ce que la foi ordonne, et en s'abandonnant tout ce qu'elle défend? Tels sont les reproches que vous devez attendre de votre foi; et, à des reproches si bien fondés et sans nulle excuse, que doit-il succéder autre chose qu'un jugement sans miséricorde?

Concluons, mes chers auditeurs, par cette pensée avec laquelle je vous renvoie, et que vous ne pouvez trop méditer. Il faut, ou que ma foi me sauve, ou que ma foi me condamne. Entre ces deux extrémités, point de milieu. Si ma foi n'est pas le principe de ma justification, elle sera inmanquablement le sujet de ma réprobation. Il ne tient qu'à moi qu'elle ne soit pour moi un moyen de salut, parce qu'il ne tient qu'à moi d'en faire un usage tel que je dois, et tel que Dieu le demande. Mais si, par ma faute, ce n'est pas un moyen de salut pour moi, ou que je me rende ce moyen de salut inutile par l'abus que j'en ferai, il ne dépend plus alors de moi que ce ne soit pas contre moi un moyen de damnation, parce que c'est un talent que Dieu m'a mis dans les mains pour lui en rendre compte, et pour en retirer tout le fruit qu'il en attendait. Ce serait donc bien me tromper moi-même, de regarder la foi que j'ai reçue, comme une de ces choses indifférentes qui ne peuvent nuire lorsqu'elles ne servent pas. Si ma foi ne me fait pas le plus grand de tous les biens, elle me fera le plus grand de tous les maux. C'est à moi de prendre mon parti entre l'un et l'autre, mais je n'ai que l'un ou l'autre à choisir. Quo dis-je? y a-t-il là-dessus à délibérer? y a-t-il à hésiter un moment, dès qu'il est question de se garantir d'une éternité malheureuse, et de se procurer une souveraine félicité?

Ah! chrétiens, pensons souvent aux accusations que formera contre nous, et aux reproches que nous fera cette foi, quand nous comparatrons avec elle devant le tribunal de Dieu. C'est à quoi nous ne faisons guère de réflexion maintenant; mais quand la figure du monde se sera évanouie, et que nous nous trouverons seuls avec cette foi en la présence de Dieu, que lui répondrons-nous? voilà, mon cher auditeur, à quoi nous devons nous préparer tous les jours de notre vie. Il vous en coûtera quelque sujétion, quelque violence, quelques efforts: mais il vaut bien mieux se contraindre pour quelque temps, que de s'exposer à un malheur qui ne doit jamais finir. Car je le répète, et je ne puis assez vous le faire entendre, s'il arrive que vous vous perdiez, ce sera dans votre foi même que vous trouverez votre plus cruel tourment. Vous n'aurez plus cette foi surnaturelle et divine, qui est un des dons de Dieu les plus précieux: c'est une grâce dont Dieu vous dépouillera. Mais vous aurez encore le souvenir de cette foi, mais vous aurez encore le caractère de cette foi, mais vous aurez encore toutes les connaissances que vous donnait cette foi; et c'est cela

même qui sera votre supplice. Vous aurez, dis-je, le souvenir de cette foi qui vous enseignait de si solides vérités que vous avez méprisées, qui vous donnait de si saintes règles de conduite que vous n'avez pas suivies, qui vous promettait de si grandes récompenses que vous n'avez pas pris soin de mériter; et ce souvenir sera plus cuisant pour vous que tout le feu de l'enfer. Vous porterez encore tout le caractère de cette foi, c'est-à-dire le caractère du baptême; et ce caractère sera le signe à quoi les démons, ministres de la justice de Dieu, vous discernent entre les réprouvés, pour exercer sur vous, avec plus de fureur, toute leur rage. Vous aurez encore toutes les connaissances que vous donnait cette foi; et ces connaissances suppléeront au défaut de cette foi: en sorte que vous croirez toujours Dieu comme les démons le croient, et que vous tremblerez comme eux, que vous vous désespérerez comme eux, que votre créance sera, pour vous comme pour eux, le sujet de votre confusion éternelle.

Mais il serait donc plus à souhaiter de n'avoir jamais eu la foi? oui, mes frères, il serait plus avantageux de ne l'avoir jamais eue, que de l'avoir profanée par une vie criminelle. Mais cela même ne sera plus en votre pouvoir: car, malgré vous, il sera éternellement vrai que vous aurez été chrétien, et il faudra éternellement porter la peine de ne l'avoir été que de nom et dans la spéculation, sans l'être de mœurs et dans l'action. Pour prévenir ce reproche et l'affreux châtement dont nous sommes menacés, quelle résolution avons-nous à prendre? point d'autre que de conserver la foi, et de vivre selon la foi. Cette foi nous dit des choses qui répugnent à nos sens, mais il s'y faut soumettre. Elle nous dit que le monde est notre plus dangereux ennemi; fuyons-le. Elle nous dit de nous haïr nous-mêmes et de nous renoncer nous-mêmes; travaillons à acquérir ce saint renoncement, et pratiquons-le autant qu'il est nécessaire. Elle nous dit de mortifier la chair par l'esprit, et d'en réprimer les désirs; combattons-les généreusement et constamment. Elle nous dit d'être humbles jusque dans la grandeur, d'être pauvres jusque dans l'abondance, d'être pénitents jusqu'au milieu des aises et des commodités; entreprenons tout cela, et venons à bout de tout cela. Nous aurons, dans le secours de la grâce et dans les motifs de notre foi, de quoi nous animer, de quoi nous fortifier, de quoi nous rendre tout facile. Demandons-les avec confiance ces secours, et Dieu ne nous les refusera pas. Ayons-les continuellement devant les yeux ces motifs, et ils nous soutiendront. A ors nous mériterons d'entendre un jour de la bouche de Jésus-Christ ce qu'il dit au centenaire de notre évangile: *Sicut credidisti, facti tibi*: Qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Vous avez fait valoir le talent que je vous avais confié; vous avez rendu votre foi fertile en bonnes œuvres et agissante: venez en recevoir la récompense.

Vous avez marché par le chemin qu'elle vous traçait, vous l'avez suivi, et vous y avez persévéré; venez prendre possession de mon royaume céleste, qui est le terme où elle vous appelait, et où vous jouirez d'une félicité éternelle, etc.

SERMON IV.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS
L'ÉPIPHANIE.

Sur les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs.

Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus: et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus. Ipse vero dormiebat; et suscitaverunt eum discipuli ejus, dicentes: Domine, salva nos, perimus. Et dicit eis: Quid timidi estis, modicæ fidei?

Jésus étant entré dans une barque, ses disciples le suivirent; et aussitôt il s'éleva sur la mer une grande tempête, en sorte que la barque était couverte de flots. Lui cependant dormait; et ses disciples le réveillèrent, en lui disant: Seigneur, sauvez-nous; nous allons périr. Jésus leur répondit. Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? (S. Matth., ch. VIII.)

Voilà, chrétiens, une image bien naturelle de ce qui se passe tous les jours à nos yeux et parmi nous. Il semble que le Saint-Esprit, en nous la traçant dans cet évangile, ait expressément voulu nous représenter un des plus grands mystères de la conduite de Dieu sur les hommes, et en faire le sujet de notre instruction. Les disciples de Jésus-Christ, c'est-à-dire les justes et les élus de Dieu, vivent dans le monde, que nous pouvons considérer comme une mer orageuse, et s'y trouvent embarqués par les ordres mêmes de la Providence. Dieu est avec eux et ne les quitte jamais. Il les suit dans toutes leurs voies, il les éclaire et les soutient: mais, du reste, à en juger par les apparences, on dirait, dans mille rencontres, qu'il s'en éloigne, qu'il les oublie, qu'il les abandonne, qu'il est à leur égard comme endormi: *Ipsè vero dormiebat*. Il permet qu'ils soient assaillis et battus des plus violents orages, qu'ils soient exposés aux plus rudes tentations, qu'ils soient affligés et presque accablés des misères de cette vie. Or, qui croirait alors qu'il y a une Providence qui prend soin de leurs personnes; ou, qui ne croirait pas au moins que cette Providence est ensevelie dans un profond sommeil, et qu'elle ignore leurs besoins, surtout lorsqu'on voit les impies prospérer sur la terre, vivre dans le calme, tenir les premiers rangs, jouir de l'abondance, être en possession de tout ce qui s'appelle fortune et bonheur humain? C'est en vue de ce partage, si surprenant et si peu conforme à nos idées, que David s'écriait et disait à Dieu: *Exurge, quare obdormis, Domine (Ps. XLIII)*? Levez-vous, Seigneur; et pourquoi demeurez-vous dans cette espèce d'assoupissement? Et c'est ainsi que nous lui disons encore nous-mêmes, comme les apôtres: *Domine, salva nos, perimus*: Eh! Seigneur, où êtes-vous? nous périssons, et vous nous délaissez, tous les maux viennent nous assaillir, et il sem-

ble que vous y soyez insensible ! Mais à cela, chrétiens, point d'autre réponse de la part de Dieu que celle de Jésus-Christ à ses disciples effrayés et consternés : *Quid timidi estis, modicæ fidei ?* Où est votre foi ? où est la confiance que vous devez avoir en votre Dieu ? que craignez-vous, quand je suis avec vous ? Mystère de la Providence, dont je veux aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous entretenir, et dont il est d'une importance extrême que vous soyez instruits. Ce n'est point précisément aux pécheurs que j'ai à parler : c'est aux âmes fidèles, c'est aux prédestinés du Seigneur, c'est à ceux qui font état de le servir, et qui, tout attachés qu'ils sont à son service, voient souvent tomber sur eux tous les fléaux du ciel, tandis que les mondains passent leurs jours dans le plaisir et dans la joie. Je vais là-dessus les rassurer et les consoler, après que nous aurons demandé le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*

C'est de tout temps que la foi des chrétiens a été troublée, et leur confiance en Dieu ébranlée, de voir les méchants dans la prospérité et dans le repos, pendant que les justes sont dans l'adversité et dans le travail. Ce partage, à ce qu'il paraît, si injuste, a toujours été, pour ainsi dire, le scandale de la Providence. Car de là les pécheurs ont pris sujet de triompher insolemment dans la vie ; et de là les plus gens de bien se sont relâchés dans le chemin de la vertu. De là même les plus grands saints en sont venus presque jusqu'à former des doutes au préjudice de leur foi. Ecoutez-en parler David : *Mei autem pene moti sunt pedes, pene effusi sunt gressus mei* (Ps. LXXII). Pour moi, disait-il, je le confesse, j'ai senti ma foi chanceler ; et, quelque solide que fût le fondement de mon espérance, je me suis vu sur le point de surcomber : et pourquoi ? parce qu'il s'est élevé dans mon cœur un mouvement de zèle et d'indignation à la vue des pécheurs qui goûtent la paix, qui réussissent dans leurs desseins, qui établissent leurs maisons, à qui rien ne manque dans la vie : *Quia zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns* (*Ibid.*). En effet, ai-je dit, comment est-il possible que Dieu sache ce qui se passe ici-bas, et comment puis-je croire qu'il y prenne garde ? *Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso* (*Ibid.*) Les libertins et les impies sont les plus heureux, les plus honorés, les plus riches : *Ecce ipsi peccatores, et abundantes in sæculo, obtinuerunt divitias* (*Ibid.*). D'où j'ai presque conclu, ajoute le même prophète, qu'il m'était donc inutile de conserver mon cœur dans l'innocence, et d'avoir les mains nettes de toute injustice : *Et dixi : ergo sine causa justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas* (*Ibid.*). Ainsi parlait le plus saint roi du peuple de Dieu, et c'était le reproche que faisaient les païens aux fidèles. Quel Dieu servez-vous, leur disaient ces idolâtres ? Où est sa justice envers vous et sa bonté ? Il vous voit pauvres et languissants, et il ne prend nul soin de

vous. Est-ce qu'il ne le peut, ou qu'il ne le veut pas ? Si c'est impuissance, il n'est pas Dieu ; et, aussi peu l'est-il, si c'est insensibilité. Vous vous promettez l'immortalité dans un autre monde que celui-ci ; mais quelle apparence qu'un Dieu que vous vous figurez assez puissant et assez bon pour vous ressusciter après la mort, ne vous secourût pas dans la vie ? Cependant vous renoncez à tous les plaisirs, vous ne venez point à nos spectacles, vous souffrez la faim et la soif, vous endurez les plus rigoureux tourments. D'où il arrive que vous ne jouissez, ni de la vie présente où vous êtes, ni de cette vie future et imaginaire que vous attendez. A cela les Pères faisaient diverses réponses. La plupart niaient la supposition pour établir une vérité tout opposée. Car ils soutenaient que jamais les justes ne sont malheureux sur la terre, et que jamais les impies n'y goûtent un véritable bonheur : *Intellegat homo*, disait saint Augustin : *Numquam Deus permittit malos esse felices* (*Aug.*). Que l'homme s'applique à bien comprendre ceci : jamais Dieu ne permet que les méchants soient heureux. Ils passent néanmoins pour l'être, ajoutait ce saint docteur ; mais on ne les croit heureux que parce qu'on ignore en quoi consiste la vraie félicité : *Ideo malus felix putatur, quia quid sit felicitas, ignoratur* (*Idem*). Et il n'en faut point juger par de certains dehors. Tel, dit saint Ambroise, me paraît avoir la joie dans le cœur, dont le cœur est déchiré par mille chagrins. Il est à son aise, selon mon estime ; mais, dans son idée, et en effet, il est misérable : *Meo affectu beatus est, et suo miser* (*Amb.*). C'est ainsi, dis-je, que les Pères s'en expliquaient. Mais, chrétiens, je prends la chose tout autrement. Ne disputons point aux impies et aux pécheurs la possession des joies humaines, et convenons que les justes sont aussi malheureux dans le temps que les mondains le pensent. Cela posé, je prétends que nous sommes toujours coupables si nous nous défions de la divine Providence, qui l'a ordonné de la sorte ; et, pour vous en convaincre, j'avance deux propositions qui renferment tout ce qu'on peut dire de plus solide sur cette matière et qui partageront ce discours. Je soutiens d'abord que, dans cette conduite de Dieu, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi : c'est la première proposition et la première partie. Je dis plus, et je soutiens même que cette conduite de Dieu a de quoi établir et confirmer notre foi : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Développons l'une et l'autre, et ne croyez pas que je veuille là-dessus m'arrêter à de vaines subtilités. J'ai des preuves à produire également sensibles et touchantes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin dit un beau mot : que les secrets de Dieu doivent nous imprimer du respect, doivent nous rendre attentifs à les considérer, doivent nous exciter à en faire la recherche, autant que l'humilité de la foi nous le permet ; mais qu'ils ne doivent jamais

trouver d'opposition dans nos esprits et qu'il ne nous appartient pas d'en vouloir juger ni d'entreprendre de les contredire : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos.* (August.) Voilà, mes chers auditeurs, une maxime bien chrétienne et bien importante ; car un des plus grands désordres de notre esprit est de se révolter d'abord contre tout ce qui paraît contraire à nos lumières et à nos vues, et c'est de ce principe que procèdent toutes les erreurs où nous tombons à l'égard de Dieu. Or, écoutez comment je me sers de la maxime du saint docteur pour établir ma première proposition touchant ce partage si inégal des biens et des maux de cette vie, qui fait que les justes souffrent, pendant que les impies prospèrent. Je prétends qu'il n'y a rien en cela qui doive troubler notre foi ; et en effet, quand je ne verrais nulle raison de cette conduite de Dieu, quand ce serait un abîme où je ne découvrerais rien et que mon esprit s'y perdrait, ma foi n'en devrait point être altérée, et tout ce que j'aurais à faire, ce serait de m'écrier avec saint Paul : *O altitudo!* et de reconnaître que c'est un secret de la Providence, que je dois adorer et non pas pénétrer. Ainsi, quand je ne conçois pas l'auguste et incompréhensible mystère d'un Dieu en trois personnes, je ne crois pas dès lors avoir droit de le révoquer en doute, je ne crois pas pouvoir conclure : Il n'y a donc point de Dieu, il n'y a donc point de souverain Etre ; mais je conclus que ce souverain Etre est au-dessus de toute intelligence humaine, et je n'en demeure pas moins inviolablement attaché à ma créance. Pourquoi ne ferais-je pas ici de même ? et, quand il s'agit d'un point qui regarde la providence de Dieu et sa conduite dans le gouvernement du monde, pourquoi en voudrais-je douter et pourquoi me troublerais-je parce que je ne le comprends pas ?

Car enfin, j'ai d'ailleurs mille preuves qui me convainquent qu'il y a une Providence dans l'univers, et que tout ce qui arrive sur la terre est de l'ordre de Dieu. Je n'ai qu'à ouvrir les yeux, je n'ai qu'à contempler le ciel, je n'ai qu'à considérer toutes les créatures, il n'y en a pas une qui ne me rende témoignage de cette vérité et qui n'en soit pour moi une démonstration. Les païens et les barbares l'ont reconnue, et je serais plus infidèle que les infidèles même, si je refusais de m'y soumettre. Cependant, contre tous ces témoignages il se forme une difficulté dans mon esprit. S'il y a une Providence, me dis-je à moi-même, comment souffre-t-elle que les justes soient opprimés et les impies exaltés ? voilà ce qui me fait peine. Or, je vous demande, chrétiens, est-il raisonnable que, pour cette seule difficulté, je me départe d'un principe de foi aussi infailible et aussi solidement établi que l'est celui d'une Providence ; et que, parce qu'il y a un certain point où la conduite de cette Providence sur les hommes me paraît obscure, je la tiennne pour douteuse et j'ose même absolument la rejeter ? N'est-il pas plus juste que j'oppose à la difficulté qui m'embarrasse toutes les

maximes de ma foi et toutes les lumières de ma raison ; et que, n'ayant pas assez de vues pour approfondir le mystère de cette Providence si rigoureuse, ce semble, à l'égard des justes et si libérale envers les pécheurs, je me réserve à le connaître un jour dans sa source, c'est-à-dire dans Dieu même ?

Et c'est là aussi que le prophète royal en revenait, après avoir confessé devant Dieu qu'il n'entendait rien à ce procédé, et qu'un traitement si peu conforme au mérite des uns et à l'iniquité des autres passait toutes ses connaissances et confondait toutes ses idées. J'espère bien, disait-il, Seigneur, que vous me découvrirez là-dessus l'ordre de vos jugements et que vous me ferez voir, comme dans un miroir, les raisons secrètes que vous avez eues de disposer ainsi les choses ; alors je saurai pourquoi vous avez permis que ce juste fût vexé et persécuté, et que le crédit de cet impie l'emportât sur l'innocence et la vertu ; que cet homme de bien n'eût aucun succès dans ses entreprises, et que ce mondain, sans foi et sans conscience, réussit dans tous ses desseins ; que cette femme pieuse et remplie d'honneur passât ses jours dans l'amertume et dans de mortels déplaïrs, et que cette autre, idolâtre du monde et livrée à ses passions, menât une vie douce et commode. Vous nous apprendrez, ô mon Dieu, quels étaient les ressorts de tout cela, et, par un seul rayon de la lumière que vous répandez dans nos esprits, vous dissiperez tous les nuages et vous ferez évanouir tous les doutes qui naissent maintenant malgré nous contre votre adorable providence. Je me figurais qu'à force de réflexions et de considérations je pourrais, dès cette vie, démêler cet embarras et sonder les impénétrables conseils de votre sagesse : *Existimabam ut cognoscerem hoc* (Ps. LXXII) ; mais je me trompais bien et je me suis bien aperçu que je m'arrêtais à d'inutiles recherches : *Labor est ante me* (Ibid.). D'où j'ai conclu qu'il fallait attendre que je fusse entré dans votre sanctuaire et que je visse où se devait terminer les espérances des uns et des autres : *Donec intrem in sanctuarium Dei et intelligam in novissimis eorum* (Ibid.). Voilà comment raisonnait ce saint roi, et c'était l'esprit de Dieu qui lui inspirait ce sentiment.

Mais là-dessus, mes chers auditeurs, nous n'en sommes pas encore, après tout, réduits à la simple soumission et à la seule obéissance de la foi ; nous avons sur ce mystère de quoi contenter notre esprit, autant et peut-être plus que sur aucun autre ; et c'est par où nous devenons tout à fait inexcusables, quand nous nous troublons et que nous tombons dans la défiance, parce que nous voyons les justes affligés, et que les pécheurs ont toutes les commodités et toutes les douceurs de la vie ; car nous trouvons nous-mêmes des raisons qui nous justifient parfaitement la conduite de Dieu, et qui nous persuadent que Dieu a fait sagement d'en user de la sorte. Or, si moi, avec un esprit plein d'erreurs et de ténèbres, je découvre néanmoins des raisons pour cela, ne dois-je

pas être convaincu que Dieu en a de plus solides encore et de plus relevées, que je ne vois pas; et ces raisons de Dieu, que je ne vois pas, mais que je conjecture des miennes, ne doivent-elles pas calmer mon cœur et le rassurer? Tout ce qui me reste donc, c'est de suivre le conseil de saint Augustin et de m'appliquer, non pas à connaître pleinement, mais du moins à entrevoir le secret de Dieu, afin que ce que j'en puis apercevoir m'apprenne à juger de ce qui échappe à ma vue, et que l'un et l'autre affermissent ma confiance : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos.*

Mais, qu'est-ce en effet que j'en aperçois de ce secret de Dieu, et quelles sont les raisons que je puis imaginer d'un partage qui semble choquer la raison même? Vous me les demandez, chrétiens, et, sans une longue discussion, voici celles qui se présentent d'abord à moi : que Dieu veut éprouver ses élus et leur donner occasion de lui marquer par leur constance, leur fidélité; que Dieu, selon la comparaison du prophète-roi, veut les purifier par le feu de la tribulation, comme l'on épure l'or dans le creuset; que Dieu veut assurer leur salut et les mettre à couvert du danger inévitable qui se rencontre dans les prospérités du siècle; que Dieu, par une aimable violence, dit saint Bernard, veut les forcer, en quelque sorte, de se tenir unis à lui, en leur rendant tout le reste amer, et ne leur offrant partout ailleurs que des objets qui leur inspirent du dégoût; que Dieu veut leur fournir une continuelle matière de combats, afin que ce soit en même temps pour eux une continuelle matière de triomphe, et par conséquent de mérite; que, tout justes qu'ils sont, ils ne laissent pas d'être redevables à Dieu par bien des endroits, puisque le plus juste, comme parle Salomon, tombe jusqu'à sept fois par jour; mais que Dieu d'ailleurs veut les punir en père et non en juge, et c'est pour cela qu'il les châtie en ce monde selon sa miséricorde, afin de ne les pas punir en l'autre selon sa justice. A s'en tenir là, mes chers auditeurs, et sans vouloir pénétrer plus avant dans les desseins de Dieu, n'est-ce pas assez pour soutenir la foi du juste, et une seule de ces raisons ne suffit-elle pas pour lui servir de défense et le fortifier contre les plus rudes attaques? Que Dieu donc ordonne selon qu'il lui plaît; qu'il détruise et qu'il renverse, qu'il abaisse et qu'il humilie, qu'il frappe à son gré, jamais le juste n'aura que des bénédictions à lui rendre; et, s'il pensait à se plaindre, ce serait bien alors que Dieu pourrait lui faire le même reproche que fit le Sauveur du monde à saint Pierre : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Homme aveugle, laissez agir votre Dieu : il vous aime, et il sait ce qui vous convient; s'il vous traite maintenant avec rigueur, ce n'est qu'une rigueur apparente, et, tout sensibles que peuvent être les coups que son bras vous porte, c'est son amour qui le conduit.

Pensées touchantes, et puissants motifs d'une consolation toute chrétienne! Dans ce

vasto et nombreux auditoire, il est impossible qu'il ne se rencontre bien de ces âmes chéries de Dieu, et que Dieu toutefois abandonne aux traverses et aux disgrâces du monde. Or, c'est à moi de leur faire goûter ces vérités; c'est à moi, mes chers auditeurs, de vous relever par là de l'abattement où vous jette peut-être l'état de pauvreté, l'état d'humiliation, l'état de souffrances qui vous accable et qui vous rend la vie si ennuyeuse et si pénible; c'est à moi, comme prédicateur évangélique, de vous faire trouver tout l'appui nécessaire dans votre foi; car je ne suis point seulement ici pour vous reprocher vos infidélités, ni pour vous remplir d'une terreur salutaire des jugements éternels. Je l'ai fait selon les occurrences, je le fais encore, et je ne puis assez bénir le ciel de l'attention que vous donnez à mes paroles, ou plutôt à la parole de Dieu que je vous annonce. Mais l'autre partie de mon devoir est de vous consoler dans vos peines; et, puisque je tiens la place de Jésus-Christ qui vous parle par ma bouche, et dont je suis l'ambassadeur et le ministre : *Pro Christo legatione fungimur* (II Cor., V), c'est à moi de vous dire aujourd'hui ce que ce divin Sauveur disait au peuple : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (Matth., XI) : Venez, âmes tristes et affligées, venez, vous qui gémissiez sous le poids de la misère humaine et dans la douleur, venez à moi. Le monde n'a pour vous que des mépris et des rebuts, et vous en éprouvez tous les jours l'injustice; les plus dérégés et les plus vicieux y font la loi aux plus justes, et c'est ce qui vous flétrit le cœur, et qui vous remplit d'amertume; mais, encore une fois, venez, et, sans rien changer à votre condition, je l'adoucirai : *Venite, et ego reficiam vos.* Je ne suis qu'un homme faible comme vous, et plus faible que vous; mais, avec la grâce de mon Dieu, avec l'onction de sa parole et les maximes de son Évangile, j'ai de quoi vous rendre inébranlables au milieu des plus violentes secousses; j'ai de quoi réveiller toute votre foi, et de quoi ranimer toute votre espérance; de quoi vous apprendre à ne rien désirer de tout ce que le monde a de plus flatteur, et de quoi vous faire connaître le précieux avantage d'un état où Dieu veille avec d'autant plus de soin sur vous, et d'autant plus d'amour, qu'il semble moins ménager vos intérêts, et moins vous aimer.

Car, pour reprendre avec ordre, et pour mieux développer ce que je n'ai fait encore que parcourir, et ce qui demande toutes vos réflexions, puisque ce doit être pour vous comme un trésor et un fonds inépuisable de patience, je dis que si Dieu traite le juste avec une sévérité apparente, que s'il l'afflige, c'est pour l'éprouver. Ainsi s'en explique-t-il en mille endroits de l'Écriture, où il déclare, en termes formels, que c'est un des offices de sa providence, et que, par cette raison, il laisse tomber ses fléaux sur ceux qui le servent, encore plus que sur les autres; de sorte que l'affliction, dans le texte sacré, est appelée

communément épreuve ou tentation ; et que, suivant le même langage, ce que le Saint-Esprit appelle tentation, n'est autre chose que l'affliction. C'était la belle et solide réponse que faisait un des plus zélés défenseurs de la loi chrétienne aux idolâtres et aux infidèles, lorsqu'ils lui reprochaient l'extrême abandon où l'on voyait le peuple fidèle, et qu'ils prétendaient de là tirer une conséquence, ou contre le pouvoir, ou contre la miséricorde du Dieu que nous adorons. Vous vous trompez, leur disait-il : notre Dieu ne manque ni de moyens, ni de bonté pour nous secourir : *Deus ille noster, quem colimus, nec non potest subvenire, nec despiciit (Minut. Felix)*. Mais que fait-il ? il nous examine chacun en particulier ; et à quoi se réduit cet examen ? à nous priver des biens de la vie, et à nous tenir dans l'adversité : *Sed in adversis unumquemque explorat (Idem.)*. Ces paroles sont remarquables : Dieu sonde le cœur de l'homme, il l'interroge : par où ? par les souffrances et les afflictions : *Vitam hominis sciscitatur (Idem.)* Comme si Dieu disait au juste : Déclarez-vous, et faites-moi voir ce que vous êtes ; je ne l'ai point encore bien su jusqu'à présent, et je veux l'apprendre de vous-même. Tandis que vous avez été heureux sur la terre, et que vous y goûtiez le calme et la paix, vous me l'avez dit, il est vrai, que vous vouliez être à moi ; mais on ne pouvait guère compter alors sur votre témoignage ; dans cet état de prospérité, vous ne vous connaissiez pas encore assez bien, et vous ne pouviez juger sûrement à qui des deux vous étiez, ou à moi ou à vous-même. Mais maintenant qu'un revers a troublé toute la douceur de votre vie ; maintenant que vous êtes dans l'infirmité, dans le besoin, et que tous les maux sont venus, ce semble, vous assaillir, c'est en cette situation que vous pouvez me donner des assurances de votre foi, et que je puis faire fond sur votre parole. Si donc je vous vois persévérer dans mon service, si je vous entends, au pied de mon autel, me faire toujours les mêmes protestations d'un attachement inviolable, je vous écouterai et je vous croirai ; car un amour ainsi éprouvé ne doit plus être suspect. A cela, que pouvons-nous répondre, chrétiens auditeurs ? Si Dieu ne met pas l'impie à de pareilles épreuves, de quel sentiment, à la vue de son prétendu bonheur, devons-nous être touchés ? est-ce d'une envie, ou n'est-ce pas plutôt d'une horreur secrète, puisque si Dieu l'épargne, c'est que Dieu ne le juge plus digne de lui, c'est que Dieu ne s'intéresse plus en quelque sorte à le former pour lui, c'est que Dieu le regarde comme un faux métal que l'ouvrier abandonne, au lieu qu'il jette l'or dans la fournaise, et qu'il le fait passer par le feu. De là cette sainte prière que David faisait à Dieu : *Proba me, Domine, et tenta me (Ps. XXV)* : Ah ! Seigneur, éprouvez-moi, et ne me refusez pas la consolation et l'inestimable avantage de pouvoir vous montrer qui je suis, et quelles sont pour vous les véritables dispositions de mon cœur ; mais, par ce que je ne puis mieux

vous les faire connaître qu'en souffrant, frappé, brûlé, et me consommez, s'il le faut, de misères et de peines ; je consens à tout : *Urenes meos*.

Nous y devons consentir nous-mêmes, mes frères, d'autant plus aisément, qu'un autre dessein de Dieu sur le juste affligé, est de le purifier de toutes les affections de la terre. En effet, si les prospérités temporelles étaient attachées à la vertu, nous ne servirions Dieu que dans cette vue, et par conséquent nous ne l'aimerions pas pour lui-même. C'est ce que saint Augustin a si bien observé, et sur quoi il raisonne si solidement et avec sa subtilité ordinaire. Quand vous voyez, dit-il, les ennemis de Dieu et les libertins dans l'état d'une riche fortune, vous y êtes sensible, et vous vous dites à vous-même : Il y a si longtemps que je sers Dieu, que j'accomplis ses commandements, et que je m'acquitte de tous les exercices de la religion ; cependant mon sort est toujours le même, mes affaires n'en ont pas une meilleure issue, et il semble, au contraire, que Dieu prenne à tâche de les arrêter et de les renverser. Ceux-ci vivent dans le crime, sans règle, sans retenue, sans piété, et avec cela ils ne laissent pas de jouir d'une santé florissante, d'accumuler biens sur biens, d'être honorés et distingués. Mais, reprend ce saint docteur, c'était donc là ce que vous cherchiez : *Talia ergo quærebas (Aug.)* ? C'était donc pour la santé du corps, pour les biens du monde, pour les honneurs du siècle, que vous vouliez plaire à Dieu ? Or, voilà justement pour quoi il était convenable que Dieu vous en privât, afin que vous apprissiez à l'aimer, non pour ce qu'il donne aux hommes, mais pour ce qu'il est en lui-même. Car, souvenez-vous, ajoute le même Père, que, si vous êtes justes, vous vivez dans l'état de la grâce, et dans l'ordre de la grâce. Comme donc cette grâce est toute gratuite de la part de Dieu, elle vous engage à aimer Dieu d'un amour gratuit : *Si ideo gratiam tibi dedit Deus, quia gratis dedit, gratis ama (Idem)* ; et vous ne devez point l'aimer pour une autre récompense que lui-même, puisqu'il veut être lui-même toute votre récompense : *Noli ad præmium diligere Deum, qui ipso est præmium tuum (Idem)*. Les biens de la terre rendraient votre amour mercenaire ; et si vous vous plaignez, quand Dieu vous les refuse ou qu'il vous les enlève, vous faites voir par là que ces biens vous sont plus chers que Dieu même, et par conséquent que vous ne méritez pas de le posséder.

Biens tellement contagieux, qu'ils peuvent pervertir les plus justes, et que souvent ils les ont précipités dans l'abîme le plus affreux, et dans une corruption entière. Les exemples n'en ont été que trop éclatants et que trop fréquents ; mais, par un trait encore tout nouveau de providence et de miséricorde à l'égard de ses élus, comment Dieu les garantit-il de ce danger ? par une pauvreté qui leur sert de préservatif contre la contagion des richesses temporelles ; par une obscurité qui leur tient lieu de sauvegarde contre la contagion des grandeurs pé-

rissables ; par une langueur et une maladie qui les met à couvert de la contagion des plaisirs sensuels et des flatteuses illusions de la chair. Le juste, il est vrai, peut maintenant ne pas voir à quoi il se trouvait exposé, lui, dis-je, en particulier, plus que bien d'autres, si Dieu n'eût usé pour lui d'une telle précaution. Mais ce qu'il ne voit pas à présent, il le verra à la fin des siècles, et au grand jour de la révélation ; car c'est là que Dieu l'attend ; c'est là que Dieu se réserve à lui mettre devant les yeux toutes les injustices où l'eût emporté une avarice et insatiable convoitise ; tous les projets criminels et toutes les intrigues où l'eût engagé une ambition démesurée et sans bornes ; tous les excès, toutes les habitudes et les abominations où l'eût plongé une passion aveugle et une brutale volupté, si le frein de l'affliction ne l'eût retenu, et si les disgrâces de la vie n'eussent empêché le feu de s'allumer dans son cœur. Et, par une suite inmanquable, c'est là qu'éclairé d'une lumière divine, et découvrant les salutaires et favorables secrets de la sagesse éternelle qui l'a conduit, il bénira Dieu mille fois de ce qui semblait devoir exciter contre Dieu tous ses murmures ; il regardera comme un coup de prédestination de la part de Dieu, comme une grâce de Dieu et une des grâces les plus précieuses, ce que le monde regardait comme un délaisement total et comme une espèce de réprobation.

Cependant, parce qu'il ne suffit pas de s'éloigner du monde et de l'occasion du péché, si ce n'est afin de s'attacher à Dieu, je vais plus loin, et peu à peu développant le bienfait du Seigneur, et tout ce que je puis découvrir des desseins de sa providence, j'ajoute et je prétends qu'il ne fait souffrir ses élus que pour les attirer à lui, que pour les mettre dans une heureuse nécessité de recourir à lui, de se confier en lui, de ne se tourner que vers lui. Car il y a, selon saint Bernard, quatre sortes de prédestinés : les uns emportent le royaume du ciel par violence, et ce sont les pauvres volontaires, qui d'eux-mêmes quittent tout, et renoncent à tout ; les autres trafiquent en quelque manière pour l'acheter, et ce sont ces riches qui, comme parle l'Évangile, se font, par leurs aumônes, des intercesseurs auprès de Dieu, et des amis qui les doivent un jour recevoir dans les tabernacles éternels. D'autres, pour ainsi dire, semblent vouloir le dérober : et qui sont-ils ? ce sont ces humbles de cœur qui fuient la lumière, non par un respect humain, mais par un saint désir de l'abjection, et qui, dans une vie retirée, cachent aux yeux des hommes toutes les bonnes œuvres qu'ils pratiquent. Enfin, plusieurs n'y entrent que parce qu'ils y sont forcés ; et voilà ces justes qui ne se sont déterminés à chercher Dieu, que parce que Dieu n'a pas permis qu'ils trouvassent rien ailleurs qui les arrêtât. Si le monde eût été à leur égard ce qu'il est à l'égard de tant de mondains, c'est-à-dire si le monde les eût flattés, les eût idolâtrés ; n'eût eu pour eux

que des distinctions, que des respects, que des agréments, ah ! Seigneur, auraient-ils jamais pensé à vous ? Comme ce peuple charnel que vous aviez formé avec tant de soin et engraisé du suc de la terre, ils auraient oublié leur Créateur et leur bienfaiteur : ils ne se seraient plus souvenus que vous étiez leur Dieu, et tout leur encens eût monté vers d'autres autels que les vôtres : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum, factorem suum* (Deut., XXXII). Mais, parce que vous avez appesanti sur eux votre bras, parce qu'en leur faveur vous avez rempli le monde d'épines qui les ont piqués, de chagrins qui les ont désolés, d'accidents et de malheurs qui les ont obligés à disparaître, et à ne plus sortir de leur retraite ; en leur donnant la mort, vous leur avez donné la vie ; et, les perdant en apparence, vous les avez sauvés. Ils n'ont point trouvé d'autres ressources que vous, et c'est pour cela qu'ils sont venus à vous. Ils se sont jetés dans votre sein comme dans leur asile, et vous les y avez reçus, vous les y tenez en assurance, et vous les y conservez : *Cum occideret eos, revertebantur, et diluculo veniebant ad eum* (Ps. LXXXVII).

Ce n'est pas qu'ils n'aient toujours bien des combats à soutenir ; et c'est aussi ce que Dieu prétend : pourquoi ? parce que ce sont ces combats, répond saint Ambroise, qui font leur mérite. Sans combat, point de victoire à remporter, et sans victoire, point de couronne à espérer. Vous vous étonnez, continue ce Père, que Dieu exerce ainsi ses plus fidèles serviteurs, et qu'il laisse au contraire les plus grands pécheurs dans une paix profonde. Vous voulez savoir la raison de cette différence ; elle est essentielle et très-naturelle : c'est que Dieu ne couronne que les vainqueurs, et qu'il veut couronner ses élus ; d'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, qu'il doit donc leur fournir des sujets de triomphe. Mais la couronne n'étant point réservée aux pécheurs, il les laisse, par une conduite tout opposée, sans leur donner ni à combattre ni à vaincre. Il en use comme les princes de la terre, ou plutôt les princes de la terre en usent eux-mêmes comme lui, et nous n'en sommes point surpris. Nous ne croyons pas qu'ils abandonnent ceux qu'ils destinent à certaines dignités, quand, pour les mettre en état de s'avancer, ils les chargent de tant de soins, ou qu'ils les exposent à tant de périls. Ce n'est, dans l'estime du monde, ni indifférence ni rigueur pour eux ; c'est faveur et grâce.

Que dirai-je encore, et supposons même que ce soit, à l'égard des justes, rigueur de la part de Dieu, ne sera-ce pas toujours une rigueur paternelle et toute miséricordieuse ? Voici ma pensée. Il n'est point d'homme de bien, quelque juste qu'il puisse être, qui n'ait ses chutes à réparer et ses infidélités à expier. Le plus innocent et le plus juste, selon l'idée que nous en devons avoir dans la vie présente, n'est pas celui qui n'a jamais péché et qui ne pèche jamais : où est-il

maintenant, et où le trouve-t-on ? mais celui qui a moins péché et qui pèche moins, celui qui a plus légèrement péché et qui pèche encore plus rarement ; celui qui s'est relevé et qui se relève plus promptement de son péché. Quel qu'il soit, il est comptable à Dieu de bien des dettes, et il faut indispensablement qu'il les acquitte. Mais quand les acquittera-t-il ? si c'est après la mort, quel jugement aura-t-il à subir, et quel châtement ! Il vaut donc mieux pour lui que ce soit pendant la vie et par les peines de la vie. Or, voilà le temps en effet que Dieu choisit, voilà le moyen qu'il emploie pour le châtier. C'est ce que saint Jérôme écrivait à l'illustre Paule, et c'était ainsi qu'il la consolait dans les pertes qu'elle avait faites, et dans la sensible douleur qu'elles lui causaient. Pourquoi tant de larmes, lui remontrait-il, et tant de regrets ? Choisissez, et tenez-vous-en pour vous soutenir, à l'une de ces deux réflexions. Ou, par le bon témoignage de votre conscience, et sans blesser les sentiments de l'humilité chrétienne, vous vous considérez comme juste ; et alors votre consolation doit être que Dieu perfectionne votre vertu, qu'il la met en œuvre, et lui fait sans cesse acquérir de nouveaux degrés ; ou le souvenir de vos chutes, et la connaissance de vos faiblesses, vous porte à vous regarder comme criminelle : et dans cette vue vous devez, pour soulager votre peine, et pour vous la rendre non-seulement supportable, mais aimable, penser que Dieu vous corrige, et qu'il vous donne de quoi le satisfaire à peu de frais : *Elige : aut sancta es, et probaris, aut peccatrix, et emendaris (Hier.)*. Mais que ne corrige-t-il ce libertin ? Ah ! mon cher auditeur, contentez-vous que votre Dieu vous aime, et ne l'oblige point à vous rendre compte de la terrible justice qu'il exerce sur les autres. Je vous l'ai déjà dit tant de fois, et je ne puis trop vous le faire entendre. Dieu se venge d'autant plus rigoureusement qu'il diffère plus ses vengeances ; et malheur à ces riches du siècle, à ces puissants du siècle, à ces superbes et à ces orgueilleux du siècle, qu'il engraisse comme des victimes pour le jour de sa colère ! c'est l'expression de Tertullien : *Quasi victimæ ad supplicium saginantur (Tertull.)*.

Arrêtons-nous là ; et, pour conclusion de cette première partie, raisonnons, s'il vous plaît, un moment ensemble. Voilà donc, par cela seul que je viens de vous représenter, la Providence justifiée sur le partage qu'elle fait des prospérités et des adversités temporelles entre les justes et les pécheurs. Car cette justification doit se réduire à deux points : l'un, que Dieu dès cette vie prenne soin de ses élus ; l'autre que, dès cette vie même, il se tourne contre les pécheurs, et qu'il laisse agir contre eux sa justice. Or, éprouver ses élus, purifier ses élus, préserver ses élus, se les attacher d'un nœud plus étroit, leur faire amasser mérites sur mérites, pour les faire monter à un plus haut point de gloire, et lever par de légères satisfactions le seul obstacle qui pourrait retarder leur

bonheur, ne sont-ce pas là les soins salutaires d'une miséricorde également sage et bienfaisante ? Mais, par une règle toute contraire, livrer les pécheurs à eux-mêmes et à leurs passions ; ne point troubler un repos mortel, où ils demeurent tranquillement endormis ; ne répandre jamais l'amertume sur de fausses douceurs qui les corrompent ; les laisser dans une élévation qui les enflé, dans un éclat qui les éblouit, dans une abondance qui leur inspire la mollesse, dans une vie voluptueuse qui les entretient en toutes sortes de désordres, dans un oubli du salut, et dans un état d'impénitence qui les conduit à une mort réprouvée, ne sont-ce pas là les corps redoutables d'une justice d'autant plus à craindre qu'elle se fait moins connaître ? Ce qui nous trompe, c'est que nous ne jugeons des choses que par rapport au temps où nous sommes et qui passe ; mais que Dieu en juge par rapport à l'éternité où nous nous trouverons un jour ; et qui ne passera jamais. Or, de ces deux règles, quelle est la meilleure et la plus avantageuse ? J'en conviens, dit saint Augustin ; selon la première, le pécheur a droit, ce semble, d'insulter au juste, et de lui demander : Où est votre Dieu ? *Ubi est Deus tuus (Ps. XLI)* ? Mais, selon l'autre, qui des deux est sans contredit la plus droite et l'unique même qu'il y ait à suivre, le juste peut bien répondre aux insultes du pécheur : Mon heure n'est pas encore venue, ni la vôtre ; attendons, l'une et l'autre viendra, et c'est alors que je vous demanderai : Où sont ces dieux que vous adorez ; et en qui vous mettiez toute votre confiance ? où est cette félicité dont le goût vous enchantait, et dont vous étiez idolâtre ? que ne la rappelez-vous, pour vous retirer de l'éternelle misère où vous êtes tombé ? *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam (Deut. XXXII)* ?

Ainsi, mon cher auditeur, ce qui vous reste, c'est d'entrer dans les vues de votre Dieu qui vous afflige, et de seconder par votre patience ses desseins. Et le regret le plus vif qui doit présentement vous toucher, c'est peut-être de n'avoir point encore profité d'un talent que vous pouviez faire valoir au centuple ; c'est d'avoir trop écouté les sentiments d'une défiance toute naturelle, et de les avoir fait éclater par des plaintes si injurieuses à la providence du Maître qui veille sur vous ; c'est d'avoir trop prêté l'oreille aux discours séducteurs du monde touchant votre infortune et le malheur apparent de votre condition ; c'est d'avoir trop cherché à exciter la compassion des hommes, pour en recevoir de vains soulagements ; lorsque vous deviez vous regarder comme un sujet digne d'envie, et ne mettre votre appui que dans la foi ; c'est de n'avoir point assez compris la vérité de ces grandes maximes de l'Évangile, que bienheureux sont les pauvres, parce que le royaume céleste leur appartient : que bienheureux sont ceux qui souffrent persécution sur la terre et qui pleurent, parce qu'ils seront éternellement consolés dans le ciel. Mais, Seigneur, me voici désor-

mais instruit, et j'en sais plus qu'il ne faut pour éclaircir tous mes doutes, et pour arrêter toutes les inquiétudes de mon esprit. De tant de raisons, une seule devait suffire ; et même, sans tant de raisons, n'était-ce pas assez de savoir que, quoi qu'il m'arrive, c'est vous qui l'avez voulu ? Ordonnez, mon Dieu, comme il vous plaira, et faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Que l'impie à son gré domine le juste, qu'il le foule sous les pieds, et que je sois le plus maltraité de tous, je ne m'écrierai point comme ces apôtres éperdus : *Domine, salva nos ; perimus* : Aidez-nous, Seigneur, nous voilà sur le point de périr. Mais, me reposant sur votre infinie sagesse et sur votre souveraine miséricorde, je vous dirai, avec un de vos plus fidèles prophètes : *In te, Domine, speravi ; non confundar* (Ps. L) : C'est en vous, mon Dieu, que j'espère ; mon espérance ne sera point trompée, car je suis certain que tout ira bien pour moi, tant que je me confierai en vous ; et que, dans cette conduite de votre providence, qui parait si surprenante aux hommes, il n'y a rien, non-seulement qui doive ébranler leur foi, mais qui ne la doive confirmer : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Oui, chrétiens, s'il y a un motif capable de me confirmer dans la foi et d'affermir mon espérance, c'est de voir que les impies s'élèvent et qu'ils prospèrent dans le monde, pendant que les justes sont dans l'abaissement et dans l'adversité. Cette proposition vous parait d'abord un paradoxe ; mais je vais l'examiner avec vous, et bientôt vous en découvrirez avec moi l'incontestable vérité. Nous la trouverons fondée sur les principes les plus solides et même les plus évidents de la raison naturelle, de l'expérience, de la religion. Appliquez-vous à ceci : j'ose dire que c'est le point essentiel d'où dépend toute la morale chrétienne. En effet, de voir les calamités des justes sur la terre, et la prospérité des pécheurs (ce qui nous semble un désordre), c'est un des arguments les plus forts et les plus sensibles pour nous convaincre qu'il y a une autre vie que celle-ci, et que nos âmes ne meurent point avec nos corps ; qu'il y a une récompense, une gloire, un salut à espérer après la mort ; que toutes nos prétentions ne sont point bornées à la condition présente où nous sommes, et que Dieu nous réserve à quelque chose de meilleur et de plus grand : voilà le principe de la raison. Je dis plus ; c'est ce qui nous montre que Jésus-Christ, notre maître, en qui nous nous confions, est fidèle dans sa parole, que ses prédictions sont vraies, qu'il ne nous a point trompés, et que nous pouvons compter avec assurance sur ses promesses, puisqu'elles ont déjà leur accomplissement : voilà le principe de l'expérience. Enfin, c'est ce qui se justifie, parce que rien n'est plus conforme à l'ordre établi de Dieu dans la prédestination des hommes, que les souffrances des justes et les avantages temporels des pécheurs : voilà le principe de la religion. Or, je vous demande si ce ne sont pas là trois considé-

ration bien puissantes pour soutenir notre confiance ? Je sais qu'il y a une vie future où je suis appelé, une vie bienheureuse qui m'est destinée, et ma raison me le fait connaître. Je sais que tout ce que le Fils de Dieu a prédit devoir arriver, soit aux justes, soit aux pécheurs, est certain : par conséquent, je puis faire fond sur tout ce qu'il m'a promis ; et j'en ai déjà la preuve dans ma propre expérience. Je sais, et je reconnais visiblement, que la prédestination des hommes, de la manière que Dieu l'a conçue et l'a dû concevoir, que tout ce qu'il a réglé et ordonné sur cela, commence à s'exécuter. Dès qu'on est instruit de ces trois choses, y a-t-il une foi assez faible et si chancelante, qui ne se fortifie, qui ne se réveille, qui ne se ranime tout entière ? Or, voilà, je le répète, ce qui s'ensuit évidemment de l'état de peine et d'affliction où nous voyons les justes, tandis que les pécheurs vivent dans l'opulence et dans le plaisir. Reprenons, et mettons dans leur jour ces trois pensées.

Il n'y a point de libertin, soit de mœurs, soit de créance, qui ne cessât de l'être, s'il était persuadé qu'il y a une autre vie. Ce qui fait son libertinage, c'est qu'il ne croit pas, ou qu'il ne croit qu'à demi, qu'il y ait quelque chose de réel et de vrai en tout ce qu'on lui dit de cette vie future où nous aspirons comme au terme de notre course et à l'objet de notre espérance. Quoi qu'il en puisse penser (car ce n'est point à lui présentement que je m'adresse, ni pour lui que je parle), moi, qui crois en Dieu, créateur de l'univers, voici, pour me rassurer et pour entretenir toujours dans mon cœur les sentiments d'une foi vive et d'une ferme confiance, comment je me sers de cette étrange diversité de conditions où se trouvent les gens de bien et les impies. Je dis en moi-même : Le parti de la vertu est communément opprimé dans le monde ; celui du vice y est dominant et triomphant ; on y voit des justes dépouillés de tout et misérables, des amis de Dieu persécutés, des saints méprisés et abandonnés. Que dois-je conclure de là ? qu'il y a donc pour le juste, après la vie présente, d'autres biens à espérer que ces biens visibles et périssables qui lui sont refusés. C'est ce que les Pères de l'Eglise ont toujours conclu, et c'est la grande preuve qu'ils ont toujours employée contre ces hérétiques, qui, prévenus de la connaissance de Dieu, voulaient néanmoins douter de l'immortalité de nos âmes. Lisez sur cette matière l'excellent traité de Guillaume de Paris, ou plutôt écoutez-en le précis que je fais en peu de paroles. Après bien d'autres raisonnements tirés de la nature de l'homme, il en revient toujours à celui-ci, comme au plus pressant et au plus convaincant. Vous convenez avec moi, dit-il, de l'existence d'un premier être, vous reconnaissez un Dieu ; mais, répondez-moi : ce Dieu aime-t-il ceux qui le servent et qui tâchent à lui plaire ? s'il ne les aime pas et qu'il ne s'intéresse point pour eux, où est sa sagesse et sa bonté ? s'il les aime, quand le fait-il paraître ? ce n'est pas dans

cette vie, puisqu'il les y laisse dans l'affliction; ce n'est pas dans l'autre vie, puisque vous prétendez qu'il n'y en a point. Cherchez, ajoutez ce saint évêque, ayez recours à toutes les subtilités que votre esprit peut imaginer, vous ne satisferez jamais à cette difficulté qu'en avouant l'âme immortelle, et confessant avec moi qu'après la mort il y a un état de vie où Dieu doit récompenser chacun selon ses mérites. Car ce Dieu devant être, comme Dieu, parfait dans toutes ses qualités, il doit avoir une parfaite justice. Or, une justice parfaite doit nécessairement porter à un jugement parfait. Ce jugement parfait ne s'accomplit pas en ce monde, puisque les plus impies y sont quelquefois les plus heureux. Il faut donc qu'il s'accomplisse en l'autre, et, par conséquent, qu'il y ait un autre siècle à venir, qui est celui que nous attendons. Sans cela, poursuit le même Père, on pourrait dire que les justes seraient des insensés, et que les impies seraient les vrais sages; pourquoi? parce que les impies chercheraient les véritables et solides biens, en s'attachant à la vie présente, au lieu que les justes souffriraient beaucoup et se consumeraient de travaux dans l'attente d'un bien imaginaire. Voyez-vous, chrétiens, comment ce savant évêque tirait des adversités des justes une raison invincible pour établir la foi d'une vie et d'une béatitude éternelle?

C'est aussi ce que prétendait saint Augustin dans l'exposition du psaume quarantevingt-onzième, lorsque, parlant à un chrétien troublé de la vue de ses misères et du renversement qui paraît dans la conduite du monde, il allègue cette même raison pour lui inspirer une force à l'épreuve des événements les plus fâcheux. Voulez-vous avoir, dit-il, toute la longanimité des saints, considérez l'éternité de Dieu. Alors les plus tristes accidents, bien loin de vous abattre, seront pour vous autant de motifs d'une foi et d'une espérance plus constante que jamais. Car, quant vous vous troublez, parce que la vertu est maltraitée sur la terre, et que le vice y est honoré, vous raisonnez sur un faux principe, et vous êtes dans l'erreur. Vous n'avez égard qu'à ce petit nombre de jours dont votre vie est composée, comme si dans ce peu de jours, tous les desseins de Dieu devaient s'accomplir sur les hommes : *Attendis ad dies tuos paucos, et diebus tuis paucis vis impleri omnia* (Aug.); c'est-à-dire que vous voudriez voir dès maintenant tous les justes couronnés et récompensés, et les impies frappés de tous les fléaux de la justice divine; que vous voudriez que Dieu ne différât point, et que l'un et l'autre s'exécutât dans la brièveté de vos années. Mais c'est ce que vous ne devez pas demander. Dieu fera l'un et l'autre en son temps, quoiqu'il ne le fasse pas dans le vôtre. Le temps de Dieu, c'est l'éternité; et le vôtre, c'est cette vie mortelle. Votre temps est court, mais le temps de Dieu est infini. Or, Dieu n'est pas obligé de faire toutes choses dans votre temps c'est assez qu'il les fasse dans le sien : *Implebit Deus in tempore suo* (Aug.); et c'est

pourquoi je vous dis que si vous voulez vous affermir dans votre foi et soutenir votre espérance, vous n'avez qu'à vous remettre sans cesse dans l'esprit l'éternité de Dieu. Comment cela? parce que, témoin de l'injustice apparente avec laquelle Dieu semble traiter les hommes sur la terre, se montrant si rigoureux pour ses amis et si favorable à ses ennemis, vous tirerez cette conséquence, qu'il prépare donc aux uns et aux autres une éternité où il leur rendra toute la justice qui leur est due, puisqu'il la leur rend si peu dans le temps. Tout ceci est de saint Augustin, et ce sont ses propres paroles que je rapporte.

C'est cette même vue d'une éternité, qui a rendu les saints invincibles dans les plus violentes tentations. Quand est-ce que Job parlait de la vie future et immortelle avec une certitude plus absolue et une foi plus vive? ce fut lorsqu'il se trouva sans biens, sans maison, sans famille, privé de tout secours et réduit sur le fumier : *Scio quod Redemptor meus vivit* (Job. XIX) : Oui, je sais, disait-il, que mon Rédempteur est vivant, et que moi-même je vivrai éternellement avec lui. Je n'en ai pas seulement une révélation obscure, mais une espèce d'évidence, *Scio*. Et d'où l'apprenait-il? demande saint Grégoire, pape? de ses souffrances mêmes, et de toutes les calamités dont il était affligé. Quand est-ce que David eut une connaissance plus claire et plus distincte des biens éternels, et qu'il s'en expliqua comme s'il eût eu devant les yeux le ciel ouvert : *Credo videre bona Domini in terra viventium* (Ps. XXVI)? ce fut dans le temps que Saül le persécutait avec plus de fureur. Ah! s'écriait-il, je crois déjà voir la gloire que Dieu destine à ses élus, et il me semble qu'elle se découvre à moi avec tout son éclat. Mais, divin Prophète, comment la voyez-vous? les afflictions, les maux vous assiégent de toutes parts, et vous prétendez apercevoir au milieu de tout cela les biens du Seigneur. Mais c'est en cela même répond saint Jean Chrysostome, c'est dans les maux dont il était assiégé qu'il trouvait les gages certains qui l'assuraient, pour une autre vie, de la possession des biens du Seigneur. Car sa raison seule lui dictait au fond de l'âme, que les maux qu'il avait à souffrir de la part de Saül étant contre toute justice, il était de la providence de Dieu qu'il y eût dans l'avenir un autre état où son innocence fût reconnue et sa patience glorifiée; et voilà ce qu'il entendait et ce qu'il voulait faire entendre quand il disait : *Credo videre bona Domini in terra viventium*.

Nous avons encore, chrétiens, quelque chose de plus : ce sont les prédictions de Jésus-Christ, dont notre propre expérience nous fait voir l'accomplissement dans les souffrance des justes et dans la prospérité des pécheurs. Ceci n'est pas moins digne de vos réflexions. Si le Fils de Dieu avait dit dans l'Évangile, que ceux qui s'attacheraient à le suivre et qui marcheraient après lui seraient exempts en ce monde de toute peine, à couvert de toute disgrâce, coublés

de richesses, toujours dans le plaisir, et qu'il n'y aurait de chagrins et de traverses que pour les impies, alors, je l'avoue, notre foi pourrait s'affaiblir à la vue de l'homme de bien dans l'indigence, l'humiliation, la douleur, et du libertin dans la fortune, l'autorité, l'élévation. Il me serait difficile de résister aux sentiments de défiance qui naîtraient dans mon cœur : pourquoi ? parce que je me croirais trompé par Jésus-Christ même, et que j'éprouverais tout le contraire de ce qu'il m'aurait promis. Mais quand je consulte les sacrés oracles sortis de la bouche de ce Dieu sauveur, et que je les vois accomplis de point en point dans la conduite de la Providence ; quand j'entends ce Sauveur adorable dire clairement et sans équivoque à ses disciples : Le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini* (Joan. XVI) ; quand je l'entends leur déclarer dans les termes les plus exprès, qu'ils seront en butte aux persécutions des hommes ; leur faire le détail des croix qu'ils auront à porter, des mauvais traitements qu'ils auront à essayer ; leur marquer là-dessus toutes les circonstances, et conclure en les avertissant que, s'il leur annonce par avance toutes ces choses, c'est afin qu'ils n'en soient pas surpris ni scandalisés lorsqu'elles arriveront : *Hæc locutus sum vobis ut non scandalizemini* (Ibid.) ; et afin qu'ils se souviennent qu'il les leur avait prédites : *Ut, cum venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis* (Ibid.) ; quand, dis-je, tout cela se présente à mon esprit, et que tout cela s'exécute à mes yeux, que j'en suis instruit par moi-même, et que j'en ai les exemples les plus sensibles et les plus présents, est-il possible que ma confiance ne redouble pas, et qu'elle ne tire pas de là un accroissement tout nouveau ? Si je voyais tous les pécheurs dans l'infortune et tous les justes dans le bonheur humain, c'est ce qui m'étonnerait, parce que je ne verrais pas la parole de Jésus-Christ vérifiée. Mais tandis que les gens de bien souffriront, et que les impies auront tous les avantages du siècle, je ne craindrai rien : je me consolerais, je me soutiendrai dans mon espérance. Car voici comment je pourrai raisonner. Le même Fils de Dieu qui a dit aux justes : Vous serez dans l'affliction, leur a dit aussi : Votre tristesse se changera en joie : *Tristitia vestra vertetur in gaudium* (Ibid.) ; le même qui leur a prédit leurs peines et leurs adversités, s'est engagé à leur donner son royaume, et, dans ce royaume céleste une félicité parfaite. Or, il n'est pas moins infailible dans l'un que dans l'autre ; pas moins vrai quand il annonce le bien que lorsqu'il annonce le mal, puisqu'il est toujours la vérité éternelle. Comme donc l'événement a justifié et justifie sans cesse ce qu'il a prévu des afflictions de ses élus, il en sera de même de la gloire qu'il leur fait espérer. De là je prends le sentiment du grand Apôtre, et je dis avec lui : Je souffre, mais je souffre sans me plaindre, et je n'en suis point déconcerté ni inquiet ; car je sais en qui je me confie, et

sur la parole de qui je me repose. Je le sais, et je suis certain, non-seulement qu'il peut faire pour moi tout ce qu'il m'a promis, mais qu'il le veut et qu'il le fera, puisqu'il me l'a promis, et à tous ceux qui se disposent, dans le silence et la soumission, au jour bienheureux où il viendra reconnaître ses prédestinés et remplir leur attente.

Est-ce tout ? non, mes chers auditeurs ; mais je finis par un point qui me paraît et qui doit vous paraître comme à moi le plus essentiel. Car, dans cette assemblée, je m'adresse à celui de tous que Dieu connaît le plus juste, et que Dieu toutefois a moins pourvu de ses dons temporels. Qu'il m'écoute, et qu'il me comprenne ; c'est à lui que je parle. Il est vrai, mon cher frère, et je ne puis l'ignorer, votre sort parmi les hommes est triste et fâcheux : mais, par-là, si je puis m'exprimer de la sorte, à quel sceau vous trouvez-vous marqué ? à celui que doivent porter les élus, à celui qui les distingue comme élus, en un mot, à celui du Fils unique de Dieu, le chef et l'exemple des élus. Tellement que vous entrez ainsi dans l'ordre de votre prédestination, et que Dieu commence à exécuter le décret qu'il en a formé. Je m'explique, et je vais mieux vous faire entendre ce mystère de salut. On vous l'a dit cent fois après l'Apôtre, et c'est un principe de notre foi, que Jésus-Christ étant le modèle des prédestinés, il faut, pour être glorifié comme lui, avoir une sainte ressemblance avec lui. Car, selon l'excellente et sublime théologie du docteur des nations, telle est l'indispensable condition que Dieu demande pour faire part de sa gloire à ses élus, et c'est ainsi qu'il les a choisis : *Quos præscribit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* (Rom., VIII). Or, il est évident que Jésus-Christ a vécu sur la terre dans le même état où Dieu permet que le juste soit réduit, qu'il a marché dans la même voie, qu'il a été exposé aux mêmes rebuts, aux mêmes mépris, aux mêmes contradictions. O profondeur des conseils de la divine sagesse ! Tibère régnait en souverain sur le trône, et le Fils de Dieu obéissait à ses ordres. Pilate était revêtu de la suprême autorité, et le Fils de Dieu comparaisait devant lui. Voilà comment Dieu opérerait par Jésus-Christ le salut des hommes : et voilà, mon cher auditeur, comment il opère, ou comment il consomme le vôtre par vous-même. Il vous imprime le caractère de son Fils, il grave dans vous ses traits et son image. Sans cela, tout serait à craindre pour vous ; mais, avec cela, que ne pouvez-vous point espérer, puisque c'est l'exécution des favorables desseins de Dieu sur votre personne ? *Quos præscribit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui*.

Vous me direz : On a vu et l'on voit encore des gens de bien, riches et opulents, honorés et distingués dans le monde. J'en conviens ; mais, sur cela, je réponds trois choses. En effet, s'il n'y avait de justes et d'élus que les pauvres et les petits, que ceux qui, par l'obscurité de leur condition, ou par le désordre de leurs affaires, occupent les derniers

rangs, les autres états seraient donc exclus du royaume de Dieu ; ce seraient donc par eux-mêmes des états réprouvés, il y faudrait donc nécessairement renoncer. Or, il est néanmoins de la Providence d'établir dans la société des hommes ces états, et il est toujours de la même Providence de les y maintenir. D'où il s'ensuit que Dieu n'a donc pas dû y attacher une damnation inévitable ; et, qu'au contraire, il devait y faire paraître des exemples de sainteté, afin de ne pas jeter dans un désespoir absolu tous ceux qui s'y trouveraient engagés. Je vais plus loin, et j'ajoute que, si les saints se sont vus quelquefois dans l'état d'une prospérité humaine, c'est ce qui les faisait trembler, que c'est ce qui les entretenait dans une défiance continuelle d'eux-mêmes, que c'est ce qui les humiliait, ce qui les confondait devant Dieu : pourquoi ? parce que ne reconnaissant point dans leur prospérité l'image de Jésus-Christ souffrant, ils craignaient que Dieu ne les eût rejetés, et de ne régner jamais avec Jésus-Christ glorieux et triomphant. De là, pour suppléer à ce qui leur manquait, et pour acquiescer cette conformité si nécessaire, que faisaient-ils ? observez-le bien : c'est ce que j'ai en dernier lieu à répondre. Ils ne quittaient pas pour cela leur condition, parce qu'ils s'y croyaient appelés, et qu'ils voulaient obéir à Dieu ; mais, sous les dehors spécieux d'une condition aisée et commode, ils conservaient toute l'abnégation chrétienne, et portaient sur leurs corps toute la mortification de leur Sauveur. Sans renoncer à leur état, ni à certain extérieur dans leur état, ils renonçaient à ses douceurs, et surtout ils se renonçaient eux-mêmes. Au milieu de l'abondance, ils savaient bien ressentir les inconvénients de la pauvreté. Au milieu des honneurs, ils trouvaient bien des moyens pour se contenir dans les sentiments et s'exercer dans les actes d'une profonde humilité. Au milieu des divertissements mondains, où quelquefois ils semblaient avoir part, ils n'oubliaient pas les devoirs de la pénitence, et là même souvent la pratiquaient-ils dans toute son austerité. Tout cela, afin d'être du nombre de ceux dont l'Apôtre a dit : *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Vous me direz encore qu'on a vu des pécheurs, et qu'on en voit dans les mêmes adversités que les justes, et aussi affligés qu'eux. Il est vrai : mais sans examiner toutes les raisons pourquoi Dieu ne veut pas, ni ne doit pas vouloir que le vice prospère toujours, je me contenterai d'une réponse que j'ai à vous faire, et qui servira de preuve à l'importante vérité que je vous prêche. C'est que, pour ces pécheurs, sujets comme les justes aux revers et aux disgrâces de la vie, une des plus précieuses et des plus sensibles marques, selon la doctrine de tous les Pères, que Dieu ne les a pas entièrement abandonnés, ce sont leurs souffrances mêmes et leurs peines ; que le plus grand de tous les malheurs pour eux, ce serait d'être ménagés, d'être flattés, de n'être jamais traversés dans le crime ; que la dernière ressource qui leur

reste pour rentrer dans la voie du salut et pour être reçus dans le sein de la miséricorde, est que Dieu à présent les châtie, qu'en les châtiant il les corrige, qu'en les corrigeant il les réforme, et que ce renouvellement et cette réformation de mœurs retrace dans eux l'image de son Fils qu'ils y avaient effacée. De sorte qu'il en faut toujours revenir à la parole du maître des Gentils : *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Puisse au ciel, mes chers auditeurs, que vous ayez bien compris ce mystère de grâce et de sanctification que j'avais à développer ; que, dans les coups dont Dieu vous frappe, vous reconnaissiez l'amour qui l'intéresse à vous ; que le juste ranime son espérance, et qu'il se soutienne par sa patience ; que le pécheur, ébloui du vain éclat qui l'environne, et enivré d'une trompeuse félicité qui le séduit, se détrompe enfin des idées qu'il en avait conçues, et que désormais il en détache son cœur pour l'attacher à des biens plus solides. Vous, cependant, ô mon Dieu ! ne changez rien à l'ordre des choses que votre providence a réglées. Agissez selon vos vues, et non selon les nôtres. Vos vues sont infinies, et les nôtres sont bornées ; vos vues sont toutes pures, et les nôtres sont toutes terrestres ; vos vues ne tendent qu'à nous sauver, et les nôtres ne tendent qu'à nous perdre. Si la nature se révolte, si les sens murmurent, ah ! Seigneur ! n'accordez ni à la nature indocile, ni aux sens aveugles et charnels ce qu'ils demandent. Ne nous livrez pas à nos desirs, et ne nous écoutez pas, comme vous écoutiez autrefois dans votre colère le peuple juif. Mais suivez toujours vos adorables desseins ; et, quoi qu'il nous en doive coûter, exécutez-les pour votre gloire et pour notre bonheur éternel, etc.

SERMON V.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRES
L'ÉPIPHANIE.

Sur la société des justes avec les pécheurs.

Cum dormirent homines, venit inimicus homo, et super seminavit zizania in medio tritici.

Tandis que les gens dormaient, l'ennemi vint, et sema de l'ivraie parmi le bon grain (S. Math., ch. XIII).

C'est dans le champ dur père de famille que cette ivraie est semée parmi le bon grain, et c'est dans l'Eglise de Dieu que les pécheurs vivent au milieu des justes, et que les uns et les autres sont confondus ensemble. Ce fut durant la nuit, et lorsque les gens étaient endormis, que l'ennemi vint désoler le champ ; et, c'est pendant cette vie mortelle, qui est pour nous un temps de ténèbres et comme une nuit obscure, que l'ennemi commun des hommes fait ses ravages et entretient dans le sein de l'Eglise ce triste mélange des impies et des réprouvés avec les élus. Il ne vient pas tandis que nous veillons, tandis que nous avons les yeux ouverts et que nous sommes attentifs sur nous-mêmes ; mais il prend les moments où les traits flatteurs du plaisir nous charment, où les fausses douceurs du monde nous endorment, où nos passions, nous fermant les yeux, nous empêchent de l'apercevoir, et de remarquer le dommage qu'il nous cause :

Cum dormirent homines. Voilà comment cet esprit séducteur s'insinue, comment il introduit le péché dans les âmes, et une multitude presque infinie de pécheurs dans le christianisme : *Venit inimicus homo, et superseminavit zizania.* Dieu, d'un coup de son bras tout-puissant, pourrait, dans un jour, les exterminer tous ; mais il attend la saison de la récolte, c'est-à-dire, jusqu'à la fin des siècles et à son jugement dernier, lorsqu'il enverra ses moissonneurs pour séparer l'ivraie d'avec le bon grain : parlons sans figure ; lorsqu'il enverra les anges exécuteurs de ses volontés et ministres de sa justice pour faire le discernement des justes et des pécheurs ; pour mettre à la droite les justes prédestinés, et à la gauche les pécheurs réprouvés ; pour rassembler les uns dans son royaume, et pour précipiter les autres dans le feu éternel : *Colligite zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum ; triticum autem congregate in horreum meum* (Matth., XIII). Ce temps n'est pas encore venu, chrétiens ; et, jusqu'à cette séparation nous vivons au milieu des impies, et les impies vivent au milieu de nous. Il est donc d'une conséquence extrême que vous sachiez quelle conduite vous devez tenir à leur égard, et quelle société vous pouvez avoir avec eux. Mais, afin de vous en instruire plus solidement, j'ai besoin des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

De vouloir pénétrer dans les secrets de Dieu, pour savoir à quelle fin Dieu souffre les impies au milieu des élus, ce serait, dit saint Augustin, vouloir découvrir un mystère qui est au-dessus de nos connaissances, et que nous devons adorer, sans entreprendre de l'examiner. Dieu permet que les impies subsistent, et c'est ce que l'expérience nous fait voir ; il permet qu'ils subsistent parmi les bons et les prédestinés, et c'est de quoi nous ne pouvons douter : de connaître les raisons pour lesquelles il le veut ainsi, c'est, encore une fois, ce qui n'est pas de notre compétence ; mais d'apprendre comment nous devons nous comporter avec les impies et les libertins, c'est ce qui nous touche, et ce qui demande toutes nos réflexions. Or, de qui l'apprendrons-nous ? De Dieu même, qui, en tout, mais particulièrement en ceci, veut être notre exemplaire, et le modèle de notre conduite. Dieu, chrétiens, qui est la sainteté même, demeure avec les pécheurs ; mais je remarque sur cela deux choses qui doivent être pour nous deux importantes leçons ; car il ne demeure avec les pécheurs que par la nécessité de son être, c'est la première ; et, en demeurant avec les pécheurs, il sait tout à la fois et en tirer sa gloire, et procurer leur salut, c'est la seconde. Sur quoi j'établis deux obligations qui nous regardent, et qui vont faire le partage de ce discours. Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état : ce sera la première partie ; Dieu tire sa gloire des pécheurs, et

travaille en même temps à leur salut ; c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec eux également profitable, et pour nous et pour eux-mêmes : ce sera la seconde partie. Dans la première, je vous montrerai l'obligation générale de fuir le commerce des pécheurs, et nous verrons, dans la seconde, quel profit il en faut retirer, lorsque nous y sommes nécessairement engagés ; en deux mots, le mélange des justes et des pécheurs est communément dangereux pour les justes ; mais il peut être quelquefois utile aux uns et aux autres. Autant il est dangereux pour les justes, ils doivent l'éviter ; et autant qu'il peut être utile aux justes et aux pécheurs, les justes doivent en profiter : voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A entendre parler l'Écriture, on dirait, chrétiens, que Dieu, par une espèce de contradiction, est tout à la fois avec les impies, et qu'il n'y est pas ; qu'il s'éloigne d'eux et qu'il ne s'en éloigne pas, qu'il les prive de sa présence, et qu'il ne les en prive pas ; car voyez comment il s'exprime différemment, selon la différence des caractères qu'il prend et qu'il veut soutenir à leur égard. C'est moi, dit-il, qui remplis le ciel et la terre, et, quoi que fasse le pécheur, il ne peut m'éviter, ni se dérober à mes yeux : voilà Dieu présent au pécheur, pour l'observer et pour l'éclairer. Mais il dit ailleurs : Je me repens d'avoir créé l'homme, et je fais pour toujours divorce avec lui, parce qu'il est tout charnel : voilà Dieu séparé du pécheur, pour se venger et pour le punir. Où irai-je, Seigneur, disait David, et où fuirai-je de devant votre face ? Si je descends dans les enfers, je vous y trouve, et vous y êtes en personne, exerçant les rigueurs de votre justice. Dieu donc, conclut saint Jérôme, habite même avec les réprouvés. Mais j'entends Saül, au contraire, invoquant Samuel, et lui témoignant sa douleur ou, pour mieux dire, son désespoir, de ce que Dieu s'est retiré de lui : *Coactor nimis, siquidem pugnant Philistiim adversum me, et Deus recessit à me* (I Reg., XXVIII) ; il ne faut donc plus chercher Dieu dans la compagnie d'un réprouvé. Comment accorder tout cela ? En voici le secret, qui consiste, répond le docteur angélique, saint Thomas, en ce que Dieu, qui est le Saint des saints, n'est avec les pécheurs et les impies, que par la nécessité de son être, et qu'il n'y est point par un choix d'affection et d'inclination. Je m'explique.

Il est avec les pécheurs par la nécessité de son être, parce que toutes ses perfections divines l'y engagent ; sa sagesse, par laquelle il gouverne et maintient dans l'ordre toutes les créatures, jusqu'aux plus révoltés pécheurs ; sa bonté, dont il répand les effets sur toutes les créatures, sans en excepter les pécheurs ; sa toute-puissance, qui fait agir toutes les créatures, et conséquemment les pécheurs ; tous ces devoirs du créateur, qui lient Dieu, pour ainsi dire, à la créature, sont des devoirs généraux, auxquels tous les hommes ont part, les méchants aussi bien

que les bons; et c'est par la raison de ces devoirs, que Dieu est inséparable des impies; mais, comme j'ai dit, ce sont des devoirs de nécessité dont Dieu, supposé le bienfait de la création, ne peut pas se dispenser lui-même; car, si vous consultez les inclinations de son cœur, ah! chrétiens, les choses se passent bien autrement. A peine l'homme est-il tombé dans le désordre du péché, que Dieu rompt avec lui toutes les alliances, et, par conséquent, tous les commerces dont sa grâce avait été le lien; de sorte qu'il n'est plus avec le pécheur en aucune de ces manières qui marquent le penchant et le discernement de son amour, c'est-à-dire qu'il n'est plus avec le pécheur, ni par l'effet d'une protection spéciale, comme il était avec son peuple dans le désert; ni par la communication de ses dons, comme il est avec tous les justes; ni par l'union intime et mystérieuse de son adorable sacrement, comme il est singulièrement avec l'âme chrétienne qui le reçoit. A l'égard du pécheur, tout cela cesse; et c'est ce qui fait dire au Saint-Esprit que Dieu n'est plus avec les pécheurs, et qui fait ajouter aux théologiens, que si, par une supposition impossible, Dieu pouvait se dépouiller de son immensité, il demeurerait encore présent à un grand nombre de sujets à qui sa grâce l'attache; mais qu'il cesserait d'être avec les pécheurs, parce qu'il n'aurait plus cette nécessité d'être partout et d'agir partout. D'où saint Chrysostome conclut, et la pensée de ce Père mérite d'être remarquée, que l'immensité, qui est un des plus nobles attributs de Dieu, ne laisse pas, dans un sens, d'être à Dieu comme un attribut onéreux, puisqu'elle l'assujettit à ne pouvoir entièrement se séparer de ce qui est l'objet de son aversion et de son indignation.

Admirable idée, chrétiens, de la conduite que nous devons observer avec les libertins du siècle. Qu'est-ce que Dieu exige de nous? que nous en usions avec eux comme il en use lui-même; pouvons-nous nous proposer un plus saint modèle? Il veut donc, premièrement, que nous les supportions à son exemple, et il le veut avec raison, dit saint Augustin, puisqu'on nous a bien supportés quand nous étions nous-mêmes dans l'égarement et la corruption du vice. Voilà pourquoi, reprend ce saint docteur, nous ne devons jamais oublier ce que nous avons été, afin de conserver toujours pour les autres une compassion tendre et charitable dans l'état où ils sont: *Cum tolerantia vivendum nobis est inter malos, quia cum mali essemus, cum tolerantia vixerunt boni inter nos* (S. Aug.). Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce terme: *Cum tolerantia*; car saint Augustin ne dit pas que la société des méchants nous doit être un sujet de complaisance, mais un exercice de patience, c'est-à-dire que nous devons la souffrir, et non pas l'aimer, parce que c'est ainsi que nous nous conformons à notre règle, qui est Dieu.

Qui, je l'avoue, il y a des liaisons et des engagements avec les impies, que la loi divine, non-seulement ne nous commande pas,

mais qu'elle ne nous permet pas de rompre, puisqu'elle nous en fait même des devoirs; et c'est ce que j'appelle la nécessité de notre état, qui répond à la nécessité de l'être et de la providence de Dieu; autrement, dit saint Paul, il faudrait sortir hors du monde, si tout commerce avec les pécheurs y était généralement interdit: *Alioquin debueratis de hoc mundo exisse* (I Cor., V). Par exemple, un père doit-il se séparer de ses enfants, parce qu'il les voit dans le désordre; une femme de son mari, parce qu'il mène une vie licencieuse; un inférieur de son supérieur, parce que c'est un homme scandaleux? non, sans doute; la loi du devoir, de la dépendance et de la sujétion le défend, et on peut dire alors que le mélange des méchants avec les bons est autorisé de Dieu, puisque Dieu est l'auteur de ces conditions qui engagent nécessairement à cette société. Tout cela est vrai; mais, hors de là, je veux dire hors des termes de la nécessité et de la justice, quand les choses sont dans la liberté de notre choix, chercher les impies, et entretenir avec eux des habitudes volontaires, des amitiés mondaines et profanes, des familiarités dont le prétexte est le seul plaisir, et que nulle raison ne justifie, je dis que c'est aller directement contre les ordres de Dieu, et je le dis après le grand apôtre; car voilà comment il le déclarait aux chrétiens de Thessalonique: *Denuntiamus vobis, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinate* (Thess., III): Nous vous ordonnons, leur disait-il, au nom du Seigneur, de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui tiennent une conduite déréglée, et de garder ce précepte comme l'un des plus importants et des plus essentiels de la loi de Dieu. De là vient que David s'en faisait un point de conscience et de religion: *Non sedi cum concilio vanitatis, et cum iniqua gerentibus non introibo, odivi Ecclesiam malignantium* (Psal. XXV). Ma maxime a toujours été de n'avoir point d'union avec les partisans du vice, et de ne me point mêler avec ceux qui font gloire de commettre l'iniquité; d'aimer leurs personnes, parce que la charité me le commande, mais de haïr leurs assemblées, de fuir leurs intrigues, d'abhorrer leurs conversations, parce qu'une charité plus haute, qui est celle que je dois à Dieu, et que je me dois à moi-même, m'empêche d'y avoir part.

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que nous dicte la prudence chrétienne, et à laquelle nous oblige indispensablement, d'éviter autant que notre condition le peut permettre, les sociétés mauvaises et corrompues. Et voyez aussi comme Dieu nous en a inspiré l'horreur, soit par rapport aux païens et aux idolâtres, soit par rapport aux hérétiques et aux schismatiques, soit à l'égard même des catholiques libertins et prévaricateurs. Vous êtes mon peuple, disait-il aux enfants d'Israël, en les introduisant dans la terre de Chanaan; vous êtes mon peuple, et je vous ai choisis parmi tous les peuples de la terre, afin que vous me soyez spéciale-

ment dévoués; mais c'est pour cela même qu'il ne vous sera pas permis de traiter avec les peuples infidèles, que vous n'entrez point dans leurs alliances, et que nul mariage entre eux et vous ne pourra être contracté légitimement. Pourquoi cela? demande saint Augustin. Ce commerce avec les étrangers ne pouvait-il pas être avantageux et nécessaire aux Israélites pour leur établissement? Peut-être la politique du monde en aurait-elle ainsi jugé; mais Dieu, dont les vœux saintes et adorables sont infiniment élevées au-dessus de celles des hommes, voulut que la politique du monde cédât à l'intérêt de la religion. Non, leur signifia-t-il, quelque avantage que vous puissiez vous en promettre, vous ne rechercherez point ces nations, et vous vous en tiendrez toujours éloignés: *Cave ne unquam cum habitatoribus terræ illius jungas amicitias* (Exod., XXXIV). C'est ce que portait expressément la loi; et vous verrez, chrétiens, si cette défense était inutile et sans fondement. Fuyez, nous dit-il ailleurs, par la bouche de saint Paul, fuyez l'hérétique, si vous voulez conserver la pureté de votre foi: *Hæreticum hominem devita* (Tit., III). Donnez-vous bien de garde, non-seulement d'entretenir des intelligences dans le parti de l'erreur, non-seulement d'en épouser les intérêts, mais d'y avoir même de simples liaisons, hors celles que la piété chrétienne et le devoir de votre condition peuvent justifier. Et si ce sont des orthodoxes, qui, malgré leurs mœurs dissolues, ne laissent pas de vivre avec nous dans la communion d'une même créance, Dieu nous en a-t-il interdit la société? Ecoutez encore l'Apôtre. Je vous en ai déjà avertis, écrivait aux Corinthiens ce maître des nations, et je vous ai marqué dans une de mes lettres de n'avoir jamais nul engagement, ni avec les impudiques et les voluptueux, ni avec les médisants et les calomnieux, ni avec quelque autre que ce soit de ceux qui peuvent vous corrompre et être pour vous un scandale. Quand ce serait votre frère par inclination et par liaison d'amitié, si c'est un homme de mauvaise vie, je ne veux pas que vous ayez ensemble la moindre communication, ni que vous puissiez manger avec lui: *Si is qui frater nominatur, est fornicator, aut maledicus, aut rapax, cum ejusmodi nec cibum sumere* (I Cor., V).

Dieu veut, dit excellemment Guillaume de Paris, et cette pensée est belle, Dieu veut qu'en nous séparant des impies, nous fassions dès à présent ce qu'il fera un jour lui-même, et que nous prévenions ainsi la résurrection générale et le jugement dernier. Quand le Fils de Dieu viendra juger le monde, les réprouvés, il est vrai, ressusciteront en même temps que les justes, mais ils ne ressusciteront pas néanmoins avec les justes, parce qu'au moment même de la résurrection, les justes seront séparés des réprouvés, par ce discernement terrible dont a parlé David, et dont les anges seront les exécuteurs: *Ideo non resurgent impii in judicio, neque peccatores in concilio justorum*

(Psalm. I). Quel est donc le dessein de Dieu, poursuit Guillaume de Paris? c'est que les bons vivent en ce monde, à l'égard des méchants, dans le même ordre où ils doivent ressusciter et être jugés; c'est-à-dire qu'ils se discernent eux-mêmes, pour ainsi parler, d'avec les pécheurs, et que, dès cette vie, ils commencent à prendre leur rang, afin que Dieu ne soit presque pas obligé d'y employer ses anges, ni de faire d'autre choix de ses élus.

Aussi est-ce en cela que consiste la perfection et la gloire des justes sur la terre; et telle est l'idée que l'Écriture nous en donne. Car, quand Dieu commande à Josué de faire mourir Acham, qui était un homme scandaleux au milieu de son peuple, il ne s'en explique point à lui autrement que par ces paroles: *Surge, sanctifica populum* (Josue, VII): Je veux que demain tu sanctifies mon peuple. Et que ferai-je pour cela, Seigneur, réplique Josué? Tu extermineras Acham, qui est un sacrilège. Tandis qu'il demeurera parmi les tribus, je n'y puis demeurer moi-même; mais retranche cette âme criminelle, et alors tout le peuple sera sanctifié. Vous diriez, chrétiens, que la séparation des méchants est comme un sacrement d'expiation pour les bons. En effet, il ne faudrait rien davantage pour sanctifier des familles, des communautés, des ordres tout entiers. Otez d'une maison un domestique vicieux qui l'infecte, vous en ferez une maison de piété. Otez d'une communauté un esprit broillon qui la divise, vous en ferez une assemblée de saints. Otez de la cour d'un prince quelques athées qui y dominent, vous en ferez une cour chrétienne. Il y a tel homme dans Paris qui a perdu plus d'âmes que jamais un démon n'en pervertira; et vous connaissez certaines femmes dont la société fait plus de libertins que les plus contagieuses leçons de ceux qui autrefois ont tenu école de libertinage. Otez donc un petit nombre de ces hommes et de ces femmes, et vous rétablirez presque partout le culte de Dieu. Or, ce retranchement ne serait pas impossible, si les intérêts de Dieu étaient aussi respectés que ceux des hommes. N'avez-vous jamais pris garde, chrétiens, à une chose assez particulière que nous marque l'évangéliste saint Jean. en parlant de la dernière cène que Jésus-Christ fit avec ses apôtres la veille de sa mort? Au même temps que Judas sortit pour aller exécuter son détestable dessein, le Sauveur du monde entra dans une espèce d'extase, et s'écria: *Nunc clarificatus est Filius hominis* (Joan., XIII): C'est maintenant que le Fils de l'homme est glorifié. D'où lui venait cette gloire, demande saint Augustin? Ce n'était pas de la vision bienheureuse de Dieu, car il la posséda dès l'instant même de sa conception; ce n'était pas de la résurrection de son corps, car il n'était pas encore ressuscité; mais elle lui vint de la sortie de ce tralre, qui avait été jusque là présent avec les autres disciples, et c'est la raison qu'en apporte le texte sacré: *Cum ergo exisset, dixit Jesus: Nunc*

clarificatus est Filius hominis. Tandis que Judas était dans sa compagnie, c'était en quelque sorte comme une tache pour lui ; mais quand il s'en vit séparé, quoique cette séparation dût être bientôt suivie de tous les opprobres de la croix, il ne laissa pas de s'en faire une gloire : *Nunc clarificatus est Filius hominis.* Or, si la gloire du Fils de Dieu ne pouvait être complète, tandis qu'il souffrait un réprouvé auprès de lui, jugez, mes chers auditeurs, si vous pouvez être saints et justes devant Dieu, lorsque vous vivez avec les pécheurs, et que vous vous tenez volontairement au milieu.

Voilà pourquoi l'Eglise, dit saint Thomas, excommunie certains pécheurs. Par cette censure elle partage le bon et le mauvais grain, pour retenir l'un et pour rejeter l'autre. En quoi elle nous apprend notre devoir, et nous donne à connaître ce que nous sommes obligés de faire nous-mêmes. Vous ne voulez pas vous séparer des impies, elle les sépare de vous ; car ne pensez pas qu'elle prétende seulement les punir en les privant du bien de la société commune. Il y a deux choses dans l'excommunication : une peine pour le coupable et une loi pour l'innocent. L'Eglise condamne le pécheur à n'avoir plus de communication avec les fidèles, voilà la peine ; et en même temps elle ordonne aux fidèles de n'avoir plus de commerce avec le pécheur, voilà la loi. S'ensuit-il de là qu'il n'y ait que ces pécheurs frappés des anathèmes de l'Eglise, dont la compagnie nous soit défendue ? non, chrétiens : tout ce qui n'est pas formellement défendu par l'Eglise, n'est pas pour cela permis. Il y a des lois supérieures et plus générales, auxquelles nous devons obéir. L'Eglise, en vertu de ses censures, ne nous interdit que la société des scandaleux, qui lui sont rebelles ; mais, sans lui être rebelles, c'est assez qu'ils soient scandaleux, pour nous faire conclure, indépendamment des défenses de l'Eglise, que nous sommes dans l'étroite obligation de les éviter. Ce ne serait pas même bien raisonner, parce que l'Eglise a révoqué les peines portées contre ceux qui fréquentent les impies excommuniés, de prétendre dès lors qu'elle approuve une telle fréquentation et de telles habitudes. Je m'explique : et observez ceci, s'il vous plaît ; il est bon que vous en soyez instruits. Dans la rigueur du droit ancien, les fidèles ne pouvaient jamais traiter avec un homme retranché de la communion de l'Eglise, sans encourir la même censure. C'était la loi universelle ; mais, par des raisons importantes, vérifiées dans les conciles, l'Eglise a relâché de cette sévérité, et ne nous défend plus que le commerce de ceux qu'elle a publiquement et nommément excommuniés. Est-ce à dire que nous pouvons donc converser indifféremment avec toutes sortes d'hérétiques, avec toutes sortes de gens corrompus et dangereux, sous prétexte que l'Eglise ne les a pas encore notés et flétris ? abus, mon cher auditeur. L'Eglise peut bien révoquer ses lois ; elle peut bien changer ses coutumes, mais

ORATEURS SACRÉS. XV.

sans préjudice de la loi de Dieu, qui est irrévocable et invariable. Or, la loi de Dieu est que, hors les engagements nécessaires de ma condition, je m'éloigne de toutes les compagnies où l'innocence de mon âme peut être en péril. Si je les cherche de moi-même, et par un choix libre, il est vrai, les foudres de l'Eglise ne tomberont pas pour cela sur moi, parce que l'Eglise veut bien user à mon égard de cette indulgence ; mais toute son indulgence ne peut faire que par là je ne devienne coupable d'un mépris formel de Dieu, que par là je ne devienne le scandale de mes frères, que par là je ne devienne ennemi de moi-même en me perdant moi-même. Trois grands désordres renfermés dans un même péché. Appliquez-vous.

Oui, mon cher auditeur, vous lier avec des libertins et des impies que vous connaissez pour impies et pour libertins, c'est mépriser Dieu. Et qu'appellez-vous en effet mépris de Dieu, si ce n'est pas de s'unir avec ses ennemis ? Et qui sont les ennemis de Dieu, si ce ne sont pas les pécheurs, surtout certains pécheurs déclarés ? Que penserait-on d'un fils lié d'affection et de cœur avec les persécuteurs de son frère, avec ceux qui tenteraient aux droits et à l'honneur de son père, avec ceux qui feraient une guerre ouverte à son père ? n'en auriez-vous pas horreur comme d'un monstre dans la nature ? Or, voilà ce que vous faites en vivant avec les impies. Tant qu'ils sont dans le désordre de leur péché, il y a entre Dieu et eux une haine irréconciliable. Consultez les livres sacrés, et lisez le reproche qu'eut à soutenir Josaphat, roi de Juda, et prince du reste très-religieux. Il s'était allié avec l'impie Achab, roi d'Israël. Il n'avait pas manqué de raison d'État pour l'engager à cette alliance, et tout son conseil y avait passé. Mais son conseil était en cela réprouvé de Dieu. Prince, lui dit Jéhu, avec toute la liberté d'un prophète, vous êtes prévaricateur ; vous avez donné secours à un roi criminel, et vous avez reçu dans votre antitité ceux qui ont conjuré contre votre Dieu et le mien : vous méritez la mort : *Impio præbes auxilium, et his qui oderunt Dominum amicitia jungeris ; idcirco iram merebaris (II Paral., XIX).* Les bonnes œuvres de Josaphat et sa bonne foi l'excusèrent ; mais vous, chrétiens, que pouvez-vous alléguer ? Outre l'injure que vous faites à Dieu, comment pouvez-vous justifier le scandale que vous causez dans l'Eglise et parmi les peuples de Dieu ? Car n'est-ce pas un scandale de vous voir tous les jours dans les sociétés d'une ville ou d'un quartier les plus suspectes ; de vous voir dans des assemblées d'où toute pudeur semble bannie, où se tiennent les discours les plus libres, où se débitent les maximes les plus pernicieuses, où souvent nulles règles de bienséance et de modestie ne sont observées ; de vous voir avec des esprits sans religion, avec des femmes sans réputation, dans des lieux où règne la licence, et où se répand la plus mortelle contagion ? qu'en peut-on penser ? qu'en

(Quinz.)

peut-on dire, et même qu'en a-t-on déjà pensé, et qu'en a-t-on dit?

Et ne me répondez point que vous savez bien vous conserver, et, quoi qu'en dise le monde, que vous avez pour vous le témoignage de votre conscience, qui vous suffit. Ah! mon cher frère, écoutez ce qu'écrivait là-dessus saint Jérôme à une dame romaine. Il faut, lui disait ce Père, quand vous parlez ainsi, que vous soyez bien peu versée dans les devoirs de la vie chrétienne. Et ne savez-vous pas qu'en matière de conduite, vous devez rendre compte à Dieu, non-seulement de ce que vous faites, mais de ce que l'on dit de vous; que ce n'est point assez de satisfaire à votre propre conscience, mais que vous êtes encore obligée de satisfaire à celle d'autrui; que saint Paul, qui était plus éclairé que vous, avait égard aux hommes, aussi bien qu'à Dieu, pour régler sa conversation, ne croyant pas qu'elle pût être innocente quand les hommes pourraient prendre sujet de s'en offenser, et sachant que c'est se rendre coupable devant Dieu, que de ne se mettre point en peine de le paraître devant les hommes. Ainsi parlait saint Jérôme; et, concluant par l'exemple du même apôtre, qui refusait de manger des viandes d'ailleurs permises, parce qu'il craignait de scandaliser les fidèles: Ah! reprend ce saint docteur, les compagnies des hommes ne sont pas plus nécessaires que les aliments, et pourquoi n'éviterons-nous pas ces liaisons scandaleuses qui blessent la pureté de notre christianisme, qui donnent lieu à mille soupçons, et qui servent de matière à la médisance publique, puisque saint Paul s'abstenait d'une viande, et en avait même horreur, dès qu'elle pouvait donner quelque scandale au moindre des chrétiens?

Mais laissons le scandale, et n'insistons maintenant, mon cher auditeur, que sur ce qui nous regarde nous-mêmes. Est-il possible que, dans ce commerce familier avec des impudiques et des libertins, vous ayez toujours un cœur pur et chaste? Peut-on raisonnablement espérer que dans un air tout corrompu vous ne vous ressentiez jamais de sa corruption? Et ne serait-ce pas au moins pour vous la présomption la plus aveugle et la plus criminelle, de vous y croire exempt d'un danger qui souvent vous est, selon Dieu, aussi défendu que le mal même? Si cela était, jamais les prophètes et les apôtres n'auraient été plus confirmés en grâce que vous, et vous auriez cet avantage sur eux, qu'ils ont fui la société des impies, parce qu'ils la jugeaient dangereuse pour eux-mêmes, ainsi que le témoigne saint Jérôme du prophète Ezéchiel, qui dans cette vue se sépara de tout le reste du peuple, et se retira à l'écart; au lieu que vous y demeurez volontairement et sans crainte, comme si vous aviez un préservatif infailible contre le péché. Mais si cela n'est pas, quelle est votre témérité de hasarder plus que n'ont fait ces hommes de Dieu et ces saints du premier ordre; de vous exposer à des occasions pour lesquelles ils ne se sont pas crus assez

forts; de vivre en assurance, où ils ont tremblé? Pourquoi Dieu faisait-il aux Hébreux des défenses si rigoureuses de se mêler et de négocier avec les étrangers? c'est que dans ces négociations et ces alliances, il prévoyait leur chute et leur ruine presque inévitable. Et en effet eurent-ils jamais commerce avec une nation, dont ils ne prissent enfin les superstitions et les impiétés? *Commixti sunt inter gentes, et didicerunt operarum (Ps. CV)*. Pourquoi l'Eglise dès sa naissance ne voulait-elle pas que dans le christianisme on contractât aucun mariage avec les infidèles? car voilà comment saint Jérôme entend ces paroles de saint Paul: *Nolite jugum ducere cum infidelibus (II Cor., VI)*, c'est qu'elle considérait le danger où de tels engagements mettraient la foi des chrétiens. Et pourquoi Jésus-Christ lui a-t-il donné un pouvoir qui semble renverser tout le droit humain? Rendez-vous, s'il vous plaît, attentifs: ceci vous surprendra; mais je n'avance rien qui ne soit fondé sur l'Ecriture et sur les sacrés canons. Pourquoi, dis-je, Jésus-Christ a-t-il donné pouvoir à son Eglise de rendre nul, du moins quant à ses principales obligations, le plus authentique de tous les contrats qui se célèbrent parmi les hommes, un mariage légitime, un mariage solennellement ratifié entre deux païens, dont l'un vient à recevoir le baptême et l'autre persiste dans son idolâtrie, si ce n'est parce que dans ce mélange de religions, celle du vrai Dieu ne se trouverait pas en sûreté? *Quis enim nescit*, dit Tertulien, *obliterari quotidie fidem commercio infideli (Tertul.)*? qui doute que la foi ne s'efface peu à peu par la fréquente communication d'un esprit infidèle? C'est ce que ce docteur, si zélé pour l'étroite discipline de l'Eglise, représentait quelque temps avant sa mort, à sa propre femme, afin de la détourner, selon ses maximes, d'un second mariage; du moins afin de lui faire entendre l'obligation où elle était de ne s'allier jamais avec un païen. Et moi, me servant de la même pensée, et l'appliquant à mon sujet, je dis: *Quis nescit*? qui doute que la piété de l'âme la plus religieuse ne s'altère par les exemples d'un ami qui vit dans le dérèglement, et qu'on a sans cesse devant les yeux? On est dépositaire de ses sentiments, on l'entend parler, on le voit agir, et insensiblement on s'accoutume à penser comme lui, à parler comme lui, à agir comme lui. Ce n'est pas d'abord sans quelques répugnances et sans quelques combats; mais enfin ce qui faisait horreur commence à ne plus déplaire et ensuite plaît tout à fait et entraîne. *Quis nescit*? Qui doute que la retenue et la sagesse d'une jeune personne, que sa vertu la plus affermie ne vienne avec le temps à chanceler, et ne reçoive de puissantes atteintes par ces entrevues particulières, et ces privautés ou son cœur s'épanche avec un mondain ou une mondaine, qui lui inspirent leurs damnables principes, et qui, dans l'espace de quelques mois, détruisent tout le fruit d'une sainte éducation, et le travail de plusieurs

années? De là cette maxime si universellement reconnue, confirmée par tant de preuves, et si commune : Dites-moi qui vous fréquentez, et je vous dirai qui vous êtes.

Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, l'Eglise n'a rien épargné pour empêcher que le commerce des impies ne fût préjudiciable à ses enfants ; et, de votre part, que faites-vous pour seconder ses soins? peut-être pensez-vous que la société de cet homme plongé dans la débauche et adonné à son plaisir est moins à craindre pour vous que celle d'un infidèle, et je prétends au contraire que mille idolâtres conjurés pour vous pervertir et pour vous perdre, ne feront pas la même impression sur vous qu'un libertin avec qui vous êtes uni de connaissance et de compagnie. Job se conserva au milieu des fausses divinités et de ceux qui les adoraient ; mais Loth eût succombé dans Sodome et parmi ses concitoyens. Je vais plus loin, et je soutiens même que tous les efforts des démons contre vous ne seraient pas une tentation si dangereuse que la présence et la vue de ce pécheur scandaleux. Mais je vous entends, et par vos mœurs je juge de votre pensée. Vous ne craignez pas ces partisans du vice, parce que vous en êtes peut-être déjà aussi infecté qu'eux ; et ils ne peuvent plus vous nuire, parce que vous en avez reçu tout le dommage dont vous étiez menacé. Il fallait bien que l'oracle du Seigneur se vérifiât ainsi ; car il se serait trompé, si, vivant et conversant avec des âmes réprouvées, vous vous étiez maintenu dans l'innocence.

Ah! chrétiens, nous nous étonnons de voir aujourd'hui le siècle si corrompu ; nous ne comprenons pas d'où vient tant de dissolution dans la jeunesse ; nous rougissons pour tant de personnes du sexe qui ne rougissent de rien ; nous sommes surpris d'entendre les désordres des mariages, qui éclatent tous les jours ; nous apprenons avec indignation combien l'impiété règne dans les cours des princes ; le dirai-je? nous voyons avec horreur le vice se glisser jusque dans le sanctuaire, et s'attacher aux ministres des autels. En voici la source la plus ordinaire : ce sont les sociétés et les conversations du monde profane. Voilà ce qui sert d'amorce à la cupidité, ce qui allume la passion, ce qui fait former les intrigues, ce qui fait réussir les plus abominables entreprises. Voilà ce qui renverse les forts, ce qui infatue les sages, ce qui corrompt les vierges. Réglez les sociétés et les conversations des hommes, et dans peu vous réformerez tous les Etats. Vous, père, éloignez ce jeune homme de tel autre qu'il recherche avec trop d'assiduité, et vous le verrez toujours marcher dans le bon chemin. Vous, mère, ne recevez plus, ou ne rendez plus certaines visites, et cette fille qui vous y accompagne deviendra un modèle de vertu. Vous, chrétiens, qui que vous puissiez être, rompez avec cet ami, et j'ose presque vous répondre de votre salut. Mais quoi, direz-vous, abandonner un ami ! Oui ! il le faut quitter ; et,

fût-ce votre œil, il faudrait l'arracher. Pourquoi entretenir un ami contre vous-même, et quel compte devez-vous faire d'une amitié qui aboutit à votre réprobation ? Le Fils de Dieu ne vous a-t-il pas expressément enseigné que quiconque n'aurait pas en haine ses propres parents, son frère et sa sœur, son père même et sa mère, ne serait pas digne de lui : c'est-à-dire que quiconque ne serait pas disposé à se séparer de ses proches, fût-ce un frère ou une sœur, fût-ce un père ou une mère, dès qu'il en pourrait craindre quelque scandale, se rendrait dès lors coupable aux yeux de Dieu, et n'entrerait jamais dans son royaume. Or, si je dois en user ainsi envers les auteurs de ma vie, quand ce sont des obstacles à mon salut, ces faux amis, complices de mes iniquités, ont-ils droit de se plaindre, lorsque pour me sauver de l'abîme où ils me conduisent, je me détache d'eux, et je les renonce ? et, s'ils en raisonnent, s'ils en raillent, s'ils me frappent de leurs mépris, dois-je plutôt les écouter que Dieu même ? non, non, rien ne me doit être cher au préjudice de mon âme ; et, dès qu'il s'agit d'un aussi grand intérêt que celui-là, Dieu et moi, voilà ce qui me suffit ; tout le reste me devient indifférent.

Cependant, chrétiens, il y a des sociétés où des engagements nécessaires nous retiennent ; et, comme Dieu, supposé la nécessité de son être, qui l'oblige à demeurer avec les pécheurs, sait en retirer sa gloire, et emploie à leur conversion la présence de sa divinité, ainsi devons-nous profiter aux impies qui vivent avec nous, et profiter des impies avec qui nous vivons par la nécessité de notre état ; autre obligation, qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une vérité certaine, chrétiens : quoi que le péché, dans le fond de son être, soit essentiellement une injure faite à la majesté de Dieu, il ne laisse pas néanmoins de servir à sa grandeur. Dieu ne le souffrirait pas, remarque saint Chrysostome, s'il n'était capable d'y contribuer par sa malice même ; et il anéantirait plutôt tous les pécheurs du monde, que d'en voir un seul dont il ne pût tirer quelque tribut de gloire. De ce que l'homme pêche, dit excellemment saint Augustin, il se nuit à soi-même ; mais il n'arrête pas l'effet de la bonté divine : *Quod fecit malus, sibi nocet; non bonitati Dei contradicit* (S. Aug.). Car Dieu, qui est un admirable ouvrier, se sert avantageusement des défauts de son ouvrage, et il ne les permet que parce qu'il sait bien s'en prévaloir : *Illo utique peccatore bene utitur, qui nec eum esse permetteret, si illo uti non posset* (Idem). C'est en cela, poursuit ce saint docteur, qui développe ce point avec toute la solidité possible, c'est en cela qu'éclate la sagesse du Créateur, et qu'elle parait même l'emporter sur la toute-puissance ; parce que l'effet de la toute-puissance est de créer les biens, et celui de la sagesse, de trouver le bien dans les maux, en les rapportant à Dieu. Or, ce rapport du mal

au souverain bien est quelque chose en Dieu de plus merveilleux que la production des êtres créés, qui lui est comme naturelle. Dieu, ajoute le même Père, prend, ce semble, plaisir à faire tout le contraire des impies dans l'usage des choses; car, comme leur iniquité consiste à abuser de ses créatures qui sont bonnes, aussi sa justice se fait voir à bien user de leurs volontés, qui sont mauvaises : *Quia, sicut illorum iniquitas est male uti bonis operibus ejus, sic illius justitia est bene uti malis operibus eorum* (Aug.). Etrange opposition de Dieu et du pécheur! Dieu même, dit encore saint Augustin, quoiqu'il soit la pureté originaire et primitive, n'est pas pur à l'égard des impies, parce qu'en le blasphémant et en l'outrageant, ils en font tous les jours la matière de l'impureté : *Immundis ne Deus quidem ipse mundus est, quem quotidie blasphemant* (Idem); au lieu que le péché, qui est l'impureté substantielle, se purifie, pour ainsi dire, à l'égard de Dieu, parce qu'il devient le sujet de sa gloire. Toutes ces pensées sont belles et dignes de leur auteur.

Mais il n'en demeure pas là : pour en venir à la preuve, et pour vérifier dans le détail ces propositions générales, voyez, continue-t-il, mes frères, comment en effet tout ce qu'il y a sur la terre d'impies, de scandaleux, de réprouvés, concourt admirablement, et malgré les intentions des hommes, à glorifier Dieu. Considérez d'abord tous ceux qui se trouvent privés de la lumière de l'Evangile, et destitués du don de la foi. Jetez les yeux sur les païens idolâtres, sur les hérétiques obstinés, sur les schismatiques rebelles et sur les Juifs endurecis. Dieu ne les emploie-t-il pas tous à l'exécution de ses plus grands desseins? *Nonne utitur gentibus* (Idem), observez ces paroles, chrétiens, elles sont tirées du livre De la vraie Religion : *Nonne utitur gentibus ad materiam operationis suæ, hæreticis ad probationem doctrinæ suæ, schismaticis ad documentum stabilitatis suæ, Judæis ad comparationem pulchritudinis suæ?* Ne se sert-il pas des infidèles pour opérer les merveilles de sa grâce, et pour les faire connaître? un monde converti par douze pécheurs, qu'y a-t-il de plus grand et de plus fort pour établir la vérité de notre religion? Ne se sert-il pas des hérétiques pour l'éclaircissement de sa doctrine, et pour nous confirmer dans la créance? jamais la foi n'a été mieux développée que lorsqu'elle a été combattue, et rien n'a plus donné lieu à découvrir la vérité que l'erreur. Ne se sert-il pas des schismatiques comme d'une preuve sensible de la perpétuité et de l'inébranlable fermeté de son Eglise? malgré la division de ses membres, elle se maintient toujours dans l'intégrité d'un corps parfait, tandis que nous voyons périr et se consumer les factions qui se sont élevées contre notre chef. Et les Juifs, ces restes déplorables du peuple de Dieu, malheureuse postérité d'une nation bien-aimée, ne semblent-ils pas demeurer sur la terre pour servir de témoins à Jésus-Christ, autorisant sa

personne par leurs Ecritures, vérifiant ses mystères par leurs prophéties, et relevant son Evangile par la comparaison de la loi? C'est un mauvais grain semé dans le champ de Dieu; mais admirez en combien de manières il est utile à la gloire de Dieu.

Je dis le même de tous les impies en général : Dieu en sait faire mille usages pour la manifestation de ses divins attributs, et pour le bien commun des hommes; ce sont les fléaux de sa justice, pour punir les pécheurs, et ce sont les instruments de sa miséricorde pour éprouver les saints. Quand Jérusalem fut saccagée, sous l'empire de Tite, c'était Dieu qui se servait de l'ambition des Romains pour exercer ses vengeances sur les Juifs; l'ambition des Romains était criminelle, mais les châtimens et les vengeances de Dieu étaient justes. Que faisaient les tyrans et les persécuteurs du nom chrétien? en voulant détruire les fidèles, ils les multipliaient, ils donnaient des confesseurs à Jésus-Christ, ils remplissaient l'Eglise de martyrs, ils peuplaient le ciel de prédéterminés.

Mais avançons. Il est donc vrai que Dieu profite ainsi des pécheurs pour l'augmentation de sa gloire et pour notre salut; il est vrai que les moyens ne lui manquent jamais pour se dédommager de l'injure qu'il reçoit de la malice des hommes et du péché, et qu'il la répare par le péché même et par la malice de ceux qui l'ont commis : or, voilà encore le modèle que nous devons suivre, si la nécessité de notre état nous engage dans le commerce des impies; du moins, à l'exemple de Dieu, devons-nous en tirer avantage pour nous-mêmes. Nous le pourrons toujours, quand nous ne les aurons pas recherchés, et que nous n'aurons pas dû les éviter. Car, de même, dit saint Ambroise, que Dieu trouve dans les pécheurs de quoi rehausser l'éclat de ses infinies perfections, nous y trouvons de quoi acquérir et pratiquer les plus éminentes vertus. En effet, quoi que fasse le pécheur avec qui je vis, si j'ai l'esprit de Dieu, c'est une leçon pour moi et une occasion de me sanctifier; s'il me persécute, il me fournit une matière de patience; s'il se déclare mon ennemi, il purifie ma charité; s'il me fait souffrir, c'est un sujet de mortification; s'éleve-t-il au-dessus de moi par orgueil? il m'apprend à me tenir dans la modestie; se laisse-t-il emporter à la colère? il met en œuvre ma douceur; tombe-t-il dans des péchés honteux? il excite ma compassion et mon zèle. Je dis plus, et c'est après saint Grégoire, pape, que je le dis : jamais, dans les règles ordinaires, un juste ne serait parfait, ni ne pourrait le devenir, si Dieu, par la disposition de sa providence, ne l'obligeait quelquefois à vivre avec les pécheurs : pourquoi cela? parce que c'est dans cette société et dans ce mélange des bons et des méchants, qu'il doit être dégagé des imperfections humaines : *Ipsa quippe malorum societas, purgatio bonorum est* (Greg.). Et comment, demande ce Père, s'exercerait-il dans les grands vertus, s'il n'y avait des pécheurs dans le

monde ? en quoi pratiquerait-il cette charité héroïque dont le Fils de Dieu nous a donné l'exemple, et dont il nous a fait un commandement, s'il n'y avait des offenses et des injustices, des médisances et des calomnies à pardonner ? où serait le mérite de sa persévérance, s'il n'y avait des contradictions à essayer, des railleries à supporter, des attaques, de la part des libertins, à soutenir et à repousser ?

Rien de plus constant, chrétiens auditeurs : si nous étions aussi zélés que nous le devons être pour notre salut, et si nous voulions faire plus de progrès dans les voies de la piété et de la perfection évangélique, un des plus puissants moyens pour nous porter à Dieu serait la présence et la vue de tant de pécheurs que nous avons sans cesse auprès de nous. Quel fonds y trouverions — nous d'une reconnaissance parfaite envers Dieu, puisque c'est par un bienfait spécial de sa grâce que nous avons été préservés des désordres dont nous sommes témoins et dont nous gémissons ? Quel motif d'une humilité profonde et d'une continuelle attention sur nous-mêmes, puisqu'à chaque moment nous y pouvons nous-mêmes tomber ; d'une charité respectueuse à l'égard du prochain, puisqu'il est, jusque dans son iniquité, l'exécuteur des arrêts de Dieu, le ministre de Dieu, pour nous châtier et nous corriger ; d'une pénitence salutaire et d'une pleine soumission, puisque plus nous sommes traversés, plus nous pouvons satisfaire à la justice divine, et nous acquitter ? Mais qu'arrive-t-il ? c'est que nous renversons tout l'ordre des choses, et que de ces moyens de salut nous faisons les sujets de notre perte. Le dessein de la Providence est que le commerce des pécheurs nous sanctifie, quand une nécessité indispensable nous y attache, et c'est ce qui nous pervertit. Dieu en tire sa gloire et nous notre ruine. Il en devient plus saint de cette sainteté extérieure et accidentelle que nous lui souhaitons tous les jours, et nous en devenons plus criminels.

Permettez-moi, chrétiens, d'ouvrir ici mon cœur, et de vous faire part de mes plus secrets sentiments. Je gémissais quand au tribunal de la pénitence j'entends un homme du monde se plaindre de sa condition, comme s'il prétendait justifier les égarements de sa vie par l'étroite obligation où il se trouve de demeurer au milieu du siècle corrompu, et d'y entretenir des liaisons qu'il ne peut rompre ; quand j'entends une femme déplorer la triste situation où elle se voit, et me dire que tout le dérèglement de son âme vient d'être engagée par devoir à un mari sans religion, sans frein dans ses passions, sans retenue dans ses débauches, qu'ai-je là-dessus à leur répondre ? Je les plains moi-même, non pas de leur état prétendu malheureux, puisque c'est l'état où il a plu à Dieu de les appeler, mais du mauvais usage qu'ils font de leur état contre les desseins de Dieu qui les y a placés. Je plains cette femme, non pas de ce qu'elle souffre, mais de la manière dont elle souffre, ne se souvenant pas, ou ne

sachant pas que ce mari vicieux est un moyen choisi, dans le conseil de la Sagesse éternelle, pour l'éprouver et pour la sauver. Or, si cela est, comme la plus solide théologie l'enseigne, n'est-elle pas en effet bien à plaindre de souffrir toutes les incommodités d'une société pénible et fâcheuse, et de n'en avoir pas le mérite ; de convertir le remède en poison, et les grâces de Dieu en de perpétuelles occasions de péché ?

Mais, si j'étais dans un autre état, je travaillerais sans peine à mon salut. Vous le dites, mon cher auditeur ; et moi je vous dis qu'en cela vous vous trompez ; car vous ne pourriez travailler à votre salut sans Dieu. Or, Dieu ne veut pas que vous y travailliez ni ailleurs ni autrement ; voilà la voie qu'il vous a marquée. Mais il est impossible, ajoutez-vous, de résister à tant de mauvais exemples, et de se garantir de leur contagion. Erreur, chrétiens. Il est impossible, quand c'est contre les ordres de Dieu, que vous vous jetez dans le péril, quand c'est de vous-mêmes, et contre les obligations de votre état ; mais dès que c'est pour les intérêts de Dieu, par la vocation de Dieu, selon les vues de Dieu ; dès que c'est selon les règles de la prudence évangélique et avec les sages précautions qu'elle demande, ce qui serait contagieux pour d'autres ne l'est plus pour vous ; et ce qui les précipiterait dans un abîme de corruption, peut vous élever à la plus sublime sainteté. Car il est alors de la providence du Seigneur de vous aider, de vous éclairer, de vous fortifier, et c'est à quoi il ne manque pas. Or, avec le secours de Dieu, avec ses lumières et la force que sa grâce répand dans une âme chrétienne, si vous tenez ferme au milieu des pécheurs, si vous résistez à leurs sollicitations, si vous ne vous laissez ébranler ni par leurs promesses, ni par leurs menaces, ni par leurs flatteries, ni par leurs rebuts ; si, malgré le torrent de l'exemple, qui entraîne des millions d'autres, vous demeurez inviolablement attachés aux règles du devoir et à l'observation de la loi, dans les combats que vous avez pour cela à livrer, et par les efforts qu'il vous en coûte, quelles richesses n'amassez-vous pas devant Dieu, et quels progrès ne faites-vous pas dans les voies de la justice ? Le comble de l'iniquité pour l'impie, selon le témoignage du prophète, c'est d'être pécheur parmi les justes : *In terra sanctorum iniqua gessit* (Isai. XXVI) : Il a commis le péché dans la terre des saints ; voilà ce qui redouble sa malice, et ce qui le rend indigne de voir jamais la gloire de Dieu, et d'être reçu dans le séjour des bienheureux : *Non videbis gloriam Domini* (Isai. XXVI). Ainsi parlait Isaïe, et de là, par une conséquence non moins vraie, je conclus que le comble de la sainteté pour le juste est d'être juste parmi les pécheurs. Moïse, dans la cour d'un prince infidèle, eut toujours, suivant la belle expression de saint Paul, l'Invisible présent à l'esprit, comme s'il l'eût vu des yeux du corps. Saint Louis, sur le trône, ferma les

yeux à tout l'éclat des pompes humaines, et, dans la licence des armes et le tumulte de la guerre, il n'oublia jamais Dieu, et ne se départit jamais de l'obéissance due à ce premier maître. Cet homme lié d'intérêt avec des gens sans foi, sans équité, avarés et usurpateurs, a conservé ses mains nettes de toute injustice, et n'a jamais voulu entrer dans leurs criminelles entreprises. Cette femme, dans une famille où Dieu est à peine connu, ne s'est jamais relâchée de ses saintes pratiques; et sans égard à tous les discours qu'on lui a fait entendre, à tous les chagrins qu'elle a eus à dévorer, aux mépris qu'on lui a marqués, elle n'a jamais rien perdu de son zèle, ni rien retranché de ses pieuses observances. Voilà ce qui les distingue tous auprès de Dieu; voilà ce qui donne à leur fidélité un caractère propre et un prix particulier; voilà pourquoi ils recevront cet éloge si glorieux de la bouche de Jésus-Christ, et pourquoi il leur dira ce qu'il dit à ses apôtres : *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus* (Luc. XXII) : Tandis que les autres m'ont abandonné, qu'ils ont trahi ma cause, qu'ils ont outragé mon nom, qu'ils ont violé ma loi, c'est vous, fidèles serviteurs, que j'ai trouvés constants à me suivre. De demeurer avec moi quand il n'y a rien à souffrir pour moi, quand rien ne porte à s'éloigner de moi, quand tout conspire à m'attacher les cœurs et à les attirer à moi, c'est l'effet d'une vertu commune; mais de demeurer avec moi dans la tentation; d'y demeurer lorsqu'il faut pour cela remporter des victoires, et de fréquentes victoires; d'y demeurer malgré les scandales publics, malgré les contradictions et les traverses, malgré la coutume et tous les respects humains, c'est là que je reconnais une foi vive, un attachement solide, un amour pur, une persévérance héroïque; et c'est aussi à quoi je réserve toutes mes récompenses : *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus*.

L'auriez-vous cru, chrétiens, que les pécheurs dussent procurer aux justes de si grands avantages pour le salut? Mais apprenez encore comment les justes doivent, de leur part, contribuer au salut des pécheurs. L'Écriture, chez le prophète Daniel, nous représente une contestation bien singulière entre deux anges. Ce n'est pas, comme l'a pensé l'abbé Rupert, entre un ange bienheureux et un des esprits réprouvés, mais, selon l'interprétation de tous les Pères, après saint Jérôme, entre deux saints anges, jouissant l'un et l'autre de la même gloire, et assistant auprès du trône de Dieu. Le premier (c'est l'ange tutélaire de la Judée) demande que les Hébreux sortent au plus tôt de la Perse, parce qu'ils sont en danger de se corrompre par le commerce des Babyloniens idolâtres; mais l'ange protecteur de Babylone prie, au contraire, que les Juifs y demeurent et qu'ils ne quittent point la Perse, parce qu'ils peuvent, par leur conversation et leurs exemples, édifier les peuples et les convertir à la religion du vrai Dieu. En effet, déjà trois rois de ce grand empire avaient

renoncé au culte des idoles pour adorer le Dieu d'Israël, ainsi qu'il est rapporté au livre d'Esdras. Or, que signifiait le combat de ces deux anges? Deux volontés en Dieu, répond saint Grégoire, pape; mais qui, n'étant que conditionnelles, s'accordent parfaitement ensemble, tout opposées qu'elles paraissent. L'une qui oblige les justes à fuir la compagnie des pécheurs, et c'est ce que nous fait entendre la prière de cet ange qui sollicitait en faveur des Juifs; l'autre, qui ordonne aux justes de coopérer au salut des pécheurs lorsqu'ils se trouvent parmi eux, et que quelque engagement raisonnable les y arrête; et c'est en cette vue que l'ange de Perse agissait pour les Babyloniens. Car voilà, chrétiens auditeurs, la grande règle que nous devons suivre. Dieu ne veut pas que sa présence ni la nôtre soient inutiles aux impies; mais il prétend que nous travaillions à leur conversion. On ne peut douter qu'il n'y donne ses soins; et comme il ne peut cesser d'être avec les pécheurs, il ne cesse aussi jamais de s'employer à la réformation de leur vie. Il les y invite par ses promesses, il les y engage par ses bienfaits, il les y pousse par ses menaces, il les y force par ses châtimens; sa sagesse, sa bonté, sa justice, toutes ses perfections divines y sont occupées; et, ce qui doit vous surprendre, c'est que, connaissant par avance la damnation future et immanquable de plusieurs, il s'applique néanmoins à ceux-là avec la même assiduité que s'il ne prévoyait pas leur malheur. Admirable conduite, qui nous sert d'exemple, et qui nous représente une des obligations du christianisme les plus essentielles, et toutefois la moins connue.

Car, comme nous devons, chrétiens, profiter des pécheurs pour nous-mêmes, nous devons aussi nous-mêmes, selon qu'il dépend de nous, et autant qu'il dépend de nous, profiter aux pécheurs. Devoir général et devoir particulier. Prenez garde : devoir général, qui regarde sans distinction tous les hommes, et que nous impose la loi de la charité. Il n'y a point d'homme, dit le Saint-Esprit, que Dieu n'ait chargé du salut de son prochain : *Unicuique mandavit de proximo suo* (Eccles., XVII). Comment cela? parce qu'il n'y a point d'homme à qui Dieu n'ait ordonné d'exercer la charité envers son prochain, selon les nécessités et les occasions. De là cette obligation rigoureuse de soulager le pauvre dans sa misère. Or, si la charité nous oblige de compatir aux misères temporelles du pauvre, combien doit-elle nous engager encore plus fortement à compatir aux misères spirituelles du pécheur? Si, dans des besoins où il ne s'agit que du corps et d'une vie mortelle, nous ne pouvons néanmoins manquer à notre frère, et l'abandonner, sans perdre la charité de Dieu en perdant la charité du prochain, pouvons-nous conserver l'une et l'autre, et satisfaire à l'une et à l'autre, en laissant par notre faute, périr des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ; en leur refusant des secours qu'il ne tient qu'à nous de leur procurer, et qui

pourraient les garantir d'une mort et d'une damnation éternelle; en négligeant de leur donner des conseils, des avis, des instructions, des exemples qui les retireraient de leurs égarements, et les remettraient dans les voies d'une bienheureuse immortalité? Car, entre ces pécheurs, remarque saint Augustin, il y en a que Dieu a prédestinés pour être un jour au nombre de ses amis et de ses saints. Nous ne les connaissons pas, et ils ne se connaissent pas eux-mêmes, parce que ces deux cités, du ciel et de l'enfer, des réprouvés et des élus, sont maintenant dans un mélange qui nous empêche de les distinguer; mais c'est par cette raison que notre charité doit être universelle, et que nos soins doivent s'étendre à tous, afin d'accomplir les desseins de Dieu, et que ceux en qui il veut opérer par notre ministère les merveilles de sa grâce, ne demeurent pas sans assistance et dépourvus des moyens de salut qu'il leur avait préparés. C'est pourquoi les apôtres exhortaient tant les fidèles à édifier par leur conduite les idolâtres et les païens. C'est pourquoi saint Pierre recommandait si expressément aux gens de bien de se comporter toujours de telle manière que les pécheurs, témoins de leur vie, se sentissent animés à les imiter, et à servir et glorifier Dieu : *Ut, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum* (Petr., II). Mais quelle est la fausse maxime dont on se laisse là-dessus prévenir? c'est qu'on se persuade en être quitte pour penser à soi. On dit, comme Caïn, lorsque Dieu lui demanda compte d'Abel : *Num custos fratris mei sum ego* (Genes., IV)? Suis-je le gardien de mon frère? Est-ce à moi de veiller sur celui-ci ou sur celle-là? De quelle autorité suis-je revêtu, et qu'ai-je autre chose à faire que de bien vivre et de ne point examiner, du reste, comment chacun vit? Il est vrai qu'il y a des règles de prudence à observer, et qu'il n'est pas toujours à propos de vouloir, comme les serviteurs de ce maître de l'Evangile, arracher l'ivraie dès qu'on l'aperçoit, et de suivre les mouvements impétueux d'un zèle précipité qui n'a égard ni aux temps, ni aux conjonctures; mais cette prudence, louable lorsqu'elle est bien employée, ne dégénère que trop souvent dans une fausse sagesse, dans une timidité lâche, dans un respect tout humain, dans une indifférence paresseuse, dans une criminelle prévarication.

Devoir particulier et spécialement propre de certains états. Car dites-moi, à qui est-ce de corriger un enfant vicieux et emporté par le feu de ses passions, si ce n'est à un père sage et vigilant; de corriger une fille attachée au monde et malheureusement engagée dans les intrigues du monde, si ce n'est à une mère soigneuse et régulière; de corriger des domestiques sujets aux blasphèmes et adonnés à la débauche, si ce n'est à un maître dont ils dépendent, et qui a le pouvoir en main pour réprimer leur libertinage? A qui est-ce de réformer les abus qui s'introduisent jusque dans l'Eglise de Dieu et parmi le peuple chrétien, si ce n'est à un ministre de Jé-

sus-Christ; de purger une ville des désordres qui y règnent, si ce n'est au magistrat; de régler et de sanctifier une cour, si ce n'est au prince? Mais où voyons-nous ce zèle, et comment l'aurions-nous pour les autres, puisque souvent nous ne l'avons pas pour nous-mêmes? Ce qu'il y a de plus étrange et ce qui doit plus nous confondre, c'est qu'en toute autre chose et sur tout autre sujet que celui dont je parle, ce zèle de la correction du prochain ne nous manque pas. Il ne faut que la moindre occasion pour l'exciter jusqu'à la violence. Que ce jeune homme ne prenne pas une certaine éducation selon l'esprit et les manières du siècle; que cette jeune personne ne soit pas assez attentive sur sa démarche, son air, ses ajustements; qu'il y ait eu le plus léger oubli et quelque dérangement dans le service de ce domestique, c'est assez pour faire éclater en reproches les plus aigres et les plus piquants; mais, dès qu'il n'y va que de l'intérêt de leur salut, on n'en est point ému et à peine y daigne-t-on quelquefois penser.

Devoir encore plus particulier pour les libertins eux-mêmes et pour les pécheurs, lorsqu'ils ont eu le bonheur de se reconnaître et de rentrer dans une vie nouvelle et pénitente. Car de quoi ils doivent toujours conserver le souvenir, c'est de l'injure qu'ils ont faite à Dieu, en le déshonorant par leur péché, et du tort qu'ils ont causé au prochain en le scandalisant. Double vue qui allumait tout le zèle de David; et qu'y a-t-il, mon cher auditeur, de plus efficace et de plus puissant pour réveiller le vôtre et pour l'animer? Si j'avais enlevé à un homme le bien qu'il possédait et qui lui appartenait, je me condamnerais moi-même à réparer le dommage qu'il aurait reçu. Si je lui avais ravi l'honneur, rien ne me dispenserait de lui en faire la satisfaction convenable. J'ai blessé la majesté de mon Dieu, je l'ai offensé; que dois-je donc épargner désormais pour rétablir sa gloire et pour la lui rendre tout entière? J'ai par mes exemples entraîné mon frère dans le plus grand de tous les malheurs, qui est le péché; je lui ai fait perdre le plus précieux de tous les biens, qui était l'innocence de son âme et la pureté de sa conscience; que ne dois-je donc pas mettre en œuvre pour le retirer de l'abîme où je l'ai conduit, et pour guérir les plaies de son cœur? Que si mes soins ne peuvent plus être utiles à tels et tels que j'ai égarés, et s'ils ne sont plus en état d'en profiter, quel motif pour compenser au moins la perte de ceux-là par la conquête d'autant d'autres que l'occasion m'en peut présenter? Or, en voici le moyen exprimé dans ces paroles du prophète royal, où il nous donne à connaître ce qu'il faisait lui-même et ce que nous devons faire comme lui : *Docedo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur* (Ps. L) : Non, Seigneur, s'écriait ce roi pénitent, ce n'est point assez que je revienne à vous; je veux encore y ramener avec moi les pécheurs. Je leur enseignerai vos voies, et je tâcherai de les gagner, soit par mes paroles, soit par ma

bonne vie. Je ne vous ai pas seulement déshonoré par moi-même, ô mon Dieu! mais par tous ceux que mon exemple a engagés ou confirmés dans leur iniquité. Ce ne sera donc point seulement par moi-même, mais par leur instruction, mais par leur correction, mais par leur conversion, que je travaillerai à vous glorifier. Pour cela, Seigneur, il y aura des précautions à prendre, des moments à étudier, des obstacles à vaincre; mais de tout ce qu'il pourra y avoir de difficultés, rien ne me rebulera, ni rien ne ralentira mon ardeur, parce que je sais que c'est une réparation que je vous dois, et pour la gloire que je vous ai ravie, et pour tant d'âmes que j'ai perverties : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur*. Entrez, chrétiens, dans ce sentiment. L'ivraie alors se changera pour vous en bon grain; le commerce que vous aurez avec les pécheurs, en leur profitant, vous profitera à vous-mêmes. Vous sauverez vos frères, et vous vous sauverez avec eux. Vous amasserez des trésors de grâce pour cette vie, et vous mériterez le bonheur éternel de l'autre, que je vous souhaite, etc.

SERMON VI.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS
L'ÉPIPHANIE.

Sur la sainteté et la force de la loi chrétienne.

Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo. Quod minimum quidem est omnibus seminibus; cum autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor.

Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé, qu'un homme prend et sème dans son champ. C'est le plus petit grain de toutes les semences; mais lorsque ce grain a poussé, il s'élève au-dessus de toutes les autres plantes, et il devient arbre (S. Math., ch. XVIII).

Ce royaume des cieux, dans le langage de l'Écriture, et selon la pensée des Pères et des interprètes, qu'est-ce autre chose, chrétiens, que l'Évangile? Et en effet, c'est par cette divine loi que Dieu règne en nous, et c'est encore cette loi qui nous dispose à régner un jour nous-mêmes avec Dieu dans le ciel. Doublement donc royaume des cieux : soit parce qu'elle établit dans nos cœurs un empire tout céleste, qui est l'empire de Dieu; soit parce qu'elle nous donne droit à un royaume tout céleste, qui est l'héritage des enfants de Dieu. Or, ce royaume des cieux, cette loi évangélique, dit le Sauveur du monde, est semblable à un grain de sénévé; et cela comment? en deux manières, que le même Fils de Dieu nous a expressément marquées dans les paroles de mon texte; savoir : par sa petitesse et par son étendue : par sa petitesse dans son origine : *Quod minimum quidem est omnibus seminibus*; et par son étendue dans ses accroissements et ses progrès : *Cum autem creverit, majus est omnibus oleribus*. C'est-à-dire, suivant l'application que fait saint Jérôme de cette parabole à la loi chrétienne, que comme, entre toutes les graines, une des plus petites, avant qu'on l'ait semée,

est le sénévé, ainsi, de toutes les religions du monde, il n'y en a point eu, à la considérer dans sa naissance, de plus obscure que la loi de Jésus-Christ, ni en apparence de plus faible. Mais, ajoute aussi ce saint docteur, pour achever la comparaison, de même que le grain de sénévé, dès qu'on l'a jeté dans la terre, y prend racine, croît ensuite, se fortifie, pousse des branches, produit des feuilles, porte des fruits, monte enfin jusqu'à la hauteur d'un arbre, et sert de retraite aux oiseaux du ciel : *Et fit arbor, ita ut volucres cœli habitent in ea*; de même a-t-on vu l'Évangile prêché par Jésus-Christ dans la Judée, passer de là, par le ministère des apôtres, aux nations, ranger tous les peuples sous sa domination spirituelle, abolir le culte des faux dieux, et devenir de l'un à l'autre pôle la loi dominante. Loi perpétuelle, qu'une heureuse succession de siècles, malgré toutes les révolutions humaines, a conservée jusqu'à nous, et que la même tradition doit maintenir jusqu'à la fin des temps. Loi que nous avons reçue, mes chers auditeurs, que nous professons, où sont renfermées nos plus grandes espérances, et qui seule est la règle que nous devons nous proposer dans tout le plan de notre vie. Il est donc important, afin de nous attacher toujours davantage à cette loi, que nous en connaissions les glorieuses prérogatives, et c'est de quoi j'entreprends aujourd'hui de vous entretenir. De les vouloir parcourir toutes, ce serait une matière infinie et bien au-delà des bornes qui me sont prescrites. Arrêtons-nous à notre parabole : nous y trouverons également de quoi relever l'honneur de l'Évangile, et de quoi servir à notre instruction, après que nous nous serons adressés à la Vierge qui nous a donné le divin Législateur dont nous suivons la doctrine, et à qui la foi nous tient soumis. *Ave, Maria.*

Il n'y a que Dieu qui puisse par lui-même sanctifier les âmes et les convertir, parce qu'il n'y a que Dieu qui soit saint par lui-même et le principe de toute sainteté, comme il n'y a que lui qui tienne en ses mains les cœurs des hommes, ni qui leur donne telle impression qu'il lui plait par les secrètes opérations de sa grâce. Deux caractères qu'il a communiqués à la loi évangélique, et qui, sans autre preuve, nous font suffisamment entendre que c'est une loi divine. Deux avantages qu'exprime parfaitement la parabole de ce petit grain qu'un homme a semé dans son champ, et où nous remarquons tout à la fois une double qualité, je veux dire une qualité saine et une qualité forte tout ensemble. L'une, qui nous figure la sainteté incorruptible de la loi chrétienne dans les règles de conduite qu'elle nous trace et dans les perfections où elle nous appelle; l'autre, qui nous représente la force victorieuse et toute-puissante de cette même loi dans la conversion du monde entier, et dans les progrès inconcevables qu'elle y a faits, malgré tous les obstacles qui en devaient arrêter le cours. Enfin, deux prérogatives toutes sin-

güheres de l'Évangile de Jésus-Christ, comprises en deux paroles du prophète royal, lorsqu'il nous dit que la loi du Seigneur est pure et sans tache : *Lex Domini immaculata* (Ps. XVIII), et que, par une vertu qui lui est particulière, et qu'elle exerce sur les âmes, elle les attire à Dieu et les convertit : *Convertens animas*. Sainteté de la loi chrétienne ; force de la loi chrétienne : voilà tout le fond et tout le partage de ce discours. Sainteté, qui fait de la loi chrétienne une loi parfaite et irréprochable : c'est ce que je vous montrerai dans la première partie. Force, qui surpasse toute la nature, et qui a fait faire à la loi chrétienne, dès son premier établissement, les plus merveilleuses conquêtes : ce sera le sujet de la seconde partie. Dans l'une, nous jugerons de cette loi évangélique par ce qu'elle est en elle-même ; et, dans l'autre, par ce qu'elle peut et ce qu'elle a fait. De l'une et de l'autre, je conclurai que c'est donc une loi toute céleste, qu'elle vient de Dieu, et que Dieu seul en est l'auteur : *Lex Domini immaculata, convertens animas*. Vous le conclurez vous-mêmes avec moi, mes chers auditeurs, si vous m'écoutez avec un esprit droit et désintéressé, et si vous me donnez toute l'attention que je vous demande.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, c'est une loi sainte que la loi de Jésus-Christ ; et, pour en être persuadés, considérez-la dans toutes ses parties : examinez-la dans son auteur, dans ses maximes, dans ses conseils, dans ses sectateurs, dans ses mystères, et, en tout cela, ne la tenez pour véritable qu'autant qu'elle vous paraîtra sainte. Car la sainteté ne peut avoir pour fondement que la vérité, et la vérité est toujours le principe de la sainteté. L'illustre témoignage, chrétiens, en faveur de notre religion ! *Cum ad aliquid pervenitur quod est contra bonos mores*, c'est saint Augustin qui parle, *non est magnum veram sectam a falsa discernere* (Aug.) : Lorsque dans une secte on découvre des désordres en matière de mœurs, il n'est pas difficile de montrer qu'elle part d'un faux principe ; mais la présomption est tout entière qu'elle vient de Dieu, quand on n'y voit qu'innocence et que pureté de vie. Prenons donc cette règle pour reconnaître aujourd'hui la vérité de la loi chrétienne, et jugeons-en d'abord par la sainteté de son auteur.

C'est Jésus-Christ, ce Messie envoyé de Dieu, qui, sans parler de l'onction de sa divinité, a passé pour le plus juste et le plus saint des hommes, dont la vie a été si pure, qu'il voulut bien la soumettre à la critique de ses plus cruels ennemis : *Quis ex vobis arguet me de peccato* (Joan., VIII) ? contre qui toute la synagogue conjurée ne put jamais produire deux témoignages conformes : *Et non erant convenientia testimonia* (Marc., XIII), qui reçut une déclaration authentique de son innocence de la bouche même du juge, lequel porta l'arrêt de sa condamnation : *Nullam invenio in eo causam* (Joan., XVIII) ; enfin, dont les vertus plus qu'hu-

maines ont été publiées par ceux qui étaient les plus intéressés à en ternir la gloire : *Verè Filius Dei erat iste* (Matth., XXVI). Voilà celui qui nous a donné la loi que nous professons. Les autres lois qui partagent aujourd'hui le monde ont eu pour auteurs des impies transfigurés en prophètes : des dieux, comme le paganisme, plus corrompus que les hommes mêmes qui les adoraient : un Mahomet, souillé de toute sorte d'impuretés, comme la secte qui porte son nom ; et pour ne pas oublier les hérétiques qui, par leurs hérésies, ont altéré la pureté de la loi, des apostats de profession, un Luther, infâme par ses incestes, qui même en faisait trophée, et qui s'est vanté de ce que ses plus zélés partisans avaient honte de ne pouvoir désavouer pour lui. Voilà celui que Calvin appelait l'apôtre de l'Allemagne : et que nous pourrais-je point dire de Calvin lui-même ?

A Dieu ne plaise, chrétiens, que j'en veuille à leurs personnes ni à leur mémoire ! Si c'étaient des particuliers qui eussent été emportés par le torrent de l'hérésie, je sais les règles de discrétion et de bienséance que j'aurais à garder. Mais puisqu'on a prétendu que c'étaient des hommes que Dieu avait remplis de son esprit pour les employer à la réformation de l'Eglise, encore est-il juste que nous les connaissions, les Pères en ayant toujours ainsi usé, quand il a été question des hérésiarques. Or, est-il croyable que Dieu, pour réformer son Eglise, ait choisi des hommes de ce caractère ?

Mais passons outre, et, pour tirer d'un si grand sujet toute l'édification et tout le fruit que Dieu prétend que nous en tirions, voyons quelles sont les maximes de la loi que nous avons reçue de Jésus-Christ. Il est vrai que les ennemis de ce divin Sauveur firent tous leurs efforts pour le décrier, comme un homme qui pervertissait le peuple, et dont la doctrine allait à corrompre les mœurs ; mais il est vrai aussi que ce fut la plus grossière et la plus vaine de toutes les calomnies. J'ai prêché publiquement, dit-il à Caïphe qui l'interrogeait sur ce point, et je n'ai jamais dogmatisé en secret : adressez-vous à ceux qui m'ont entendu, ils savent ce que j'ai dit. Nous le savons, chrétiens, puisqu'il nous a faits les dépositaires de ses sacrés oracles, et que nous avons encore entre les mains le précieux monument de sa loi. Trois chapitres de saint Matthieu en font le précis et l'abrégé : il n'y a qu'à les comparer avec tout ce que la morale païenne a jamais produit, pour voir la différence sensible de l'esprit de Dieu et de celui de l'homme. Que la loi chrétienne est admirable, disait autrefois Lactance ! C'est elle qui a éclairci toutes les lois de la nature, qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, qui a autorisé toutes les lois humaines, et qui a détruit sans exception toutes les lois du vice et du péché. Quatre chefs qui sont pour elle autant d'éloges, et qui mériteraient autant de discours. C'est elle qui a éclairci les lois de la nature, les interprétant selon toute leur pureté, et renversant toutes les erreurs dont l'igno-

rance ou le libertinage des hommes les avaient obscurcies. On a dit à vos pères (c'est ainsi que Jésus-Christ instruisait les Juifs), on a dit à vos pères : Vous ne serez point homicides ; et moi je vous annonce que quiconque dira à son frère une parole ou de colère, ou de mépris, sera condamné au jugement de Dieu. Vos pères ont cru que la haine d'un ennemi et la vengeance étaient permises, et moi je vous le défends. On leur a fait entendre que le parjure était un crime, et moi je veux que toutes sortes de jurements vous soient interdits. Était-ce de nouveaux préceptes qu'établissait le Fils de Dieu ? Non, dit saint Augustin, car, de tout temps, jurer sans nécessité avait blessé le respect qui est dû à Dieu ; se faire raison de ses propres injures, avait toujours été contre la raison, et jamais il n'avait été permis de désirer un plaisir qu'il n'est pas permis de se procurer. Mais ces lois que Dieu avait gravées dans le cœur de l'homme avec des caractères de lumière, comme parle le prophète royal, s'y étaient insensiblement effacées, et la loi chrétienne est venue les renouveler. C'est elle qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, changeant la circoncision de la chair en celle de l'esprit ; faisant succéder les effets de la pénitence aux cérémonies de la pénitence ; sanctifiant le sacerdoce par la continence, pour le rendre plus digne des autels ; érigeant le mariage en sacrement, afin qu'il ne pût être violé que par une espèce de sacrilège ; le réduisant à cette sévérité de discipline, c'est-à-dire à cette unité et à cette indissolubilité à laquelle il était réduit dans sa première institution, et en retranchant tout ce que Dieu, dans la loi ancienne, avait accordé à la dureté du cœur des Juifs. C'est cette même loi de Jésus-Christ, qui a autorisé toutes les lois humaines, puisque outre l'obligation civile et politique de les garder, elle y en ajoute une de conscience qui est inviolable et qui subsiste toujours ; puisqu'elle fait respecter les supérieurs légitimes, non pas en qualité d'hommes, mais comme les lieutenants et les ministres de Dieu ; puisqu'elle maintient leur autorité, non-seulement quand ils sont chrétiens et fidèles, mais quand ils seraient païens et idolâtres ; non-seulement, dit saint Pierre, quand ils sont vertueux et parfaits, mais quand ils seraient remplis même de vices ; non-seulement quand ils sont doux et favorables, mais quand ils seraient emportés et fâcheux, puisque, hors ce qui est positivement et évidemment contre Dieu, elle veut qu'ils soient obéis comme Dieu même, ne séparant point ces deux préceptes : *Regem honorificate, Deum time* (*Tertull.*) : Craignez Dieu et honorez les puissances, et nous avertissant sans cesse que l'un est essentiellement fondé sur l'autre ; enfin, c'est elle qui a détruit généralement toutes les lois du péché, dont le nombre étant infini, sa gloire particulière est qu'il n'y en a pas une qu'elle ne réprime et qu'elle ne condamne, frappant d'anathème l'injustice, en quelque sujet qu'elle paraisse ; ne respectant en cela ni

rang ni qualité ; n'ayant égard ni à coutume, ni à possession ; ne s'accommodant ni à faiblesse, ni à intérêt ; ne cédant pas même à la plus pressante de toutes les nécessités qui serait celle de mourir : *Ne moriendi quidem necessitati disciplina nostra connivet* (*Tertull.*).

Les religions païennes ont-elles pu se glorifier du même avantage ? Vous le savez, chrétiens, et vous ne pouvez ignorer que le caractère par où elles se sont distinguées a été de tolérer et de permettre tous les crimes : non-seulement de les permettre et de les tolérer, mais de les approuver, mais de les canoniser, mais, si j'ose me servir de ce terme, de les diviniser ; n'ayant reconnu, dit excellemment saint Augustin, des dieux vicieux et lascifs, que dans cette vue ; afin que, quand leurs adorateurs se trouveraient excités au mal, ils considérassent plutôt ce que leur Jupiter aurait fait, que ce que Caton leur avait enseigné : *Ut magis intuerentur quid fecisset Jupiter, quam quid censuisset Cato* (*Aug.*) ; chose dont les païens eux-mêmes avaient horreur ; ne pouvant souffrir, c'est la remarque d'Arnobé, quelque déterminés qu'ils fussent à être méchants, qu'on le fût par profession de religion ; et la plupart, au moins de ceux qui passaient pour sages, ayant mieux aimé vivre sans religion, que d'en reconnaître une pour honne qui ne les obligeât pas à être meilleurs.

Il en est de même des hérésies ; car Dieu, dit saint Epiphane, a toujours permis que les erreurs dans la foi aient été suivies de la corruption et de la dépravation des maximes qui regardaient la conduite des mœurs, afin que cela même servît à les distinguer. L'hérésie du siècle passé semble avoir été en cela plus circonspecte et plus prudente, puisqu'elle affecta d'abord le nom de réforme ; mais, si elle en affecta le nom, peut-être ne lui faisons-nous point de tort, en disant que c'est une de celles qui en négligèrent plus la vérité ; et peut-être pourrions-nous, sans lui faire insulte et sans lui rien imputer que ses propres maximes, la détromper par elle-même et la convaincre. Car nous n'aurions qu'à lui opposer le langage de ses premiers pasteurs, pour lui montrer l'illusion de la vaine réforme qu'elle s'est attribuée, et elle ne désavouerait pas que ces faux ministres, prêchant aux peuples, ne leur fissent souvent ces leçons. Prenez garde, mes frères, leur disaient-ils : on vous a fait entendre que c'était par les bonnes œuvres qu'il se fallait sauver ; on vous a trompés : elles sont inutiles pour le salut. On vous a dit que le juste devait veiller continuellement sur soi-même pour ne pas déchoir de la grâce : abus ; quand on a une fois la grâce, quelque crime que l'on commette, on ne la perd jamais. On vous a fait accroire que vous aviez une liberté pour résister aux tentations : erreur ; il n'y a plus de liberté dans nous, et c'est un terme qui ne signifie rien. On vous nourrit dans la crainte des jugements de Dieu : cette crainte est criminelle et réprouvée. On vous a prêché la pénitence comme nécessaire ; et m.),

je vous déclare, disait Calvin, que, par la grâce du baptême, tous vos péchés commis et à commettre sont déjà remis. On vous a persuadé qu'il y avait beaucoup à faire pour gagner le ciel : rien du tout ; croyez, et vous voilà justifiés : cela suffit. Au reste, défaites-vous de mille superstitions infortunées qui vous gênent. Êtes-vous prêtres ? renoncez au célibat, nous vous en donnons le pouvoir. Êtes-vous religieux ? abandonnez votre profession, et nous vous recevons parmi nous. Mais j'ai promis à Dieu la continence : cette promesse est folle et impie, répondait Luther. Le joug de la confession vous pèse-t-il ? secouez-le hardiment, et sortez de cet esclavage. Êtes-vous assujettis au jeûne du carême ? c'est une invention des hommes. Mais l'Eglise le commande : laissez parler l'Eglise, elle n'a nulle autorité pour lier vos consciences. Mais il lui faut obéir comme à notre Mère : oui, par cérémonie et par police, mais non pas sous peine de péché. Car, encore une fois, ce sont là les dogmes de créance et de pratique qu'ils débitaient, et je me croirais coupable d'y rien ajouter. Or, dites-moi, mes chers auditeurs, si la vérité et la pureté de la loi chrétienne pouvaient s'accommoder de tout cela ?

Non, sans doute ; et si nous voulons encore mieux connaître cette loi sainte, voyons jusqu'où elle a porté la perfection de ses conseils. Qu'est-ce que cette pauvreté évangélique qu'elle nous propose et qui non-seulement nous dégage de toute affection aux biens de la terre, mais nous dépouille de toute possession ? Si vous voulez être parfait, dit le Fils de Dieu à ce jeune homme de l'Evangile, allez, vendez tout ce que vous avez ; donnez-en le prix aux pauvres, et vous serez en état de me suivre et de parvenir à la plus haute sainteté de ma loi. Qu'est-ce que ce renoncement volontaire à tous les plaisirs des sens, que cette mortification et cet amour de la croix qui nous rend en quelque façon ennemis de nous-mêmes, jusqu'à nous refuser à nous-mêmes toutes les douceurs et tous les soulagements de la vie, jusqu'à nous persécuter nous-mêmes sans relâche, jusqu'à nous faire mourir nous-mêmes, non point de cette mort naturelle que Dieu n'a pas fait dépendre de nous, mais d'une mort intérieure et spirituelle ? Qu'est-ce que cette humilité héroïque, qui nous fait fuir l'éclat et les honneurs du siècle, avec autant de soin et autant d'ardeur que le monde nous les fait rechercher ; qui nous fait aimer l'abjection, l'obscurité, les mépris, les outrages ; qui remplissait de joie les apôtres, lorsque dans les prisons, que dans les places publiques, qu'en présence des magistrats on les couvrait d'ignominies et d'opprobres ? Qu'est-ce que cette abnégation entière de ce que nous avons de plus cher, qui est notre volonté propre et notre liberté, tellement que nous ne sommes plus maîtres de nos désirs, plus maîtres de nos résolutions, mais dans une dépendance totale, et sous le joug de l'obéissance la plus universelle et la plus étroite ? Quels miracles de vertu ! et

une vie ainsi sanctifiée, n'est-ce pas, selon la belle parole de saint Ambroise, un évident témoignage de la divinité ? *Testimonium divinitatis vita christiani* (Ambr.).

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'on appelle la morale chrétienne, où les infidèles, suivant le rapport de saint Augustin, n'avaient rien davantage à reprendre, sinon qu'elle était trop sainte et trop parfaite : *Videmur iis christiani res humanas paulo plus quam oportet deserere* (Aug.). Reproche mille fois plus avantageux et plus glorieux pour elle, que tous les éloges qu'ils lui eussent pu donner. Mais cette loi si droite dans ses maximes et ses préceptes, si pure et si relevée dans ses conseils, si sainte dans son auteur, l'est-elle autant à proportion dans ses sectateurs ? Ah ! chrétiens, instruisez-vous ici de ce que vous devez être, ou plutôt confondez-vous de ce que vous n'êtes pas. Être chrétien, c'est être saint. Il n'y a qu'à lire dans saint Luc quelle était la vie des premiers fidèles, lorsqu'ils ne faisaient encore qu'une espèce de communauté à Jérusalem. Il n'y a qu'à voir chez Tertullien quelles étaient leurs assemblées, quand ils commencèrent à se multiplier dans le monde. Il n'y a qu'à considérer leurs mœurs et leurs pratiques dans l'excellent ouvrage que saint Augustin en a composé. Diriez-vous que ce fussent des hommes mortels, et non pas de purs esprits et des anges dont il trace le caractère ? Il n'y a qu'à entendre ce qu'Eusèbe témoigne, que les idolâtres eux-mêmes se trouvaient obligés de reconnaître qu'il n'y avait de véritable sainteté que parmi les chrétiens. Témoignage, ajoute-t-il, qu'ils leur rendirent, surtout après avoir éprouvé leur charité dans une peste qui ravagea toute l'armée romaine sous l'empereur Valérien, et où ils virent les fidèles s'employer au soulagement de leurs propres ennemis, avec autant de zèle que s'ils eussent été leurs frères, ou selon la chair ou selon la foi. Quel esprit les animait alors ? Était-ce un esprit particulier à quelques-uns d'entre eux ? non : mais c'était l'esprit universel de la loi chrétienne. Ils étaient tels par engagement de religion : et c'est ce qui convertit ce brave et généreux soldat, qui fut ensuite l'ornement du désert, l'illustre Pacôme, et ce qui attirait tous les jours un nombre presque infini de dignes sujets à l'Evangile, lorsqu'ils faisaient attention aux fruits merveilleux de sainteté que produisait le christianisme. Tant il est vrai, comme Tertullien le disait en traitant la même matière que moi, qu'on peut juger d'une créance par la conduite de ceux qui la professent : *De genere conversationis qualitas fidei estimari potest* (Tertull.) ; et qu'un des grands motifs en faveur d'une doctrine est la vie irréprochable de ceux qui la suivent : *Doctrinæ judex disciplina* (Idem) ; c'est-à-dire, quand la vie et la créance sont conformes, et que l'une est la règle de l'autre. Car, c'eût été mal raisonner, remarque saint Augustin, que de conclure à l'avantage du paganisme, par la raison que quelques sages païens vivaient dans l'exercice et l'habitude des ver-

tus morales, puisqu'en les pratiquant ils ne se conformaient en aucune sorte à leur religion; et ce ne serait pas une moindre injustice de se prévenir contre la religion de Jésus-Christ, sous prétexte qu'il y a des chrétiens dont la vie est dérégulée, puisqu'en cela ce n'est point selon les principes de leur foi, ni comme chrétiens, qu'ils agissent. Nous ne désavouons pas, dit Salvien, qu'il n'y en ait parmi nous de très-libertins et très-corrompus; mais nous prétendons que la foi chrétienne n'est point responsable de leur libertinage et de leur corruption; car elle est la première à les accuser comme des prévaricateurs, la première et la plus zélée à les condamner et à les rejeter.

Mais, au contraire, quand je vois dans le corps de l'Eglise tant de vertus et tant de sainteté; quand je remonte à ces heureux temps où la loi évangélique était encore dans toute sa vigueur, et que je vois quelles âmes alors elle a formées, quels sentiments elle leur inspirait, de quelle ferveur elle les animait, à quelle perfection elle les élevait; quand, de siècle en siècle depuis Jésus-Christ, je descends jusqu'à nous, et que je vois cette multitude innombrable de parfaits chrétiens, c'est-à-dire, d'hommes irrépréhensibles, qui ont sanctifié les déserts, sanctifié les cloîtres, sanctifié les cours des princes, sanctifié le monde et tous les états du monde; quand, tout perversi qu'est le siècle où nous vivons, je vois les mêmes exemples en tous ceux qui veulent se rendre fidèles à la même loi; car, il y en a, et pour peu qu'il y en ait, c'est assez pour nous faire connaître l'esprit de la loi qui les gouverne; quand je vois dans les prélatures de l'Eglise des pasteurs vraiment apostoliques, dans le sacerdoce de dignes ministres du Dieu vivant, dans le célibat des vierges consacrées à la pureté, dans le mariage des pères et des mères pieux, et qui inspirent la piété à leurs familles; dans toutes les professions des âmes régulières, zélées, charitables, patientes, désintéressées, ennemies de tout désordre, de toute injustice; disposées à tout entreprendre pour l'honneur de Dieu, à tout faire pour le service du prochain, à tout souffrir et à tout pardonner pour le bien de la paix; tenant en toutes choses une conduite sage, droite, équitable, parce qu'elles se conduisent en toutes choses par les vues de la foi: quand je vois tant de florissants ordres, et leur discipline d'autant plus exacte et plus sévère, leurs observances d'autant plus rigoureuses et plus saintes, qu'elles approchent plus de la sainteté de l'Evangile; quand, dis-je, j'ai tout cela devant les yeux, n'ai-je pas droit de faire le même raisonnement que Tertullien, et d'en tirer la même conséquence: *De genere conversationis qualitas fidei aestimari potest; doctrinæ judex disciplina?* Car, une loi toute sanctifiante ne doit-elle pas être elle-même toute sainte?

Il faut néanmoins avouer, chrétiens, que cette loi, d'une perfection si sublime dans sa morale, est en même temps d'une exécution bien difficile dans ses mystères. Une Trinité,

un Homme-Dieu, cent autres articles de notre foi, c'est où l'esprit se perd et ce qui demande la soumission la plus aveugle. Mais prenez garde à la belle réflexion de Guillaume de Paris, qui convient admirablement à mon sujet. Si notre raison est droite, dit ce grand évêque, et si elle cherche véritablement le bien, elle ne laisse pas de trouver dans tous ces mystères un avantage inestimable; c'est qu'autant qu'ils sont relevés au-dessus d'elle, autant sont-ils capables de l'élever à Dieu: c'est qu'ils ont cela de propre et de merveilleux, qu'en captivant nos esprits sous l'obéissance de la foi, ils perfectionnent nos cœurs par les devoirs de sainteté qu'ils nous imposent: c'est que s'ils sont obscurs dans leurs principes, du moins dans leurs conséquences sont-ils remplis des plus pures lumières de la grâce. En effet, si je crois l'incarnation divine, quoique je ne la comprendre pas, ne m'est-il pas ensuite évident que le salut est donc de toutes les affaires la plus importante, puisque par son importance même il a pu faire descendre du ciel un Dieu, et l'attirer sur la terre; que je ne dois donc rien épargner pour ce salut, après qu'un Dieu qui n'y était pas intéressé comme moi s'est toutefois si peu épargné lui-même pour me l'assurer; qu'il n'est pas juste que ce salut ait tant coûté à un Dieu qui, par son infinie miséricorde, a bien voulu s'en charger, et qu'il ne me coûte rien, à moi que ce grand ouvrage regarde personnellement; que le meilleur et même le seul modèle que je me puisse proposer en y travaillant, c'est ce Sauveur qui m'en a enseigné les moyens, et qui m'en a tracé la voie, encore plus par ses exemples que par ses paroles: par conséquent, que je dois le suivre en tout, l'imiter en tout, exprimer en moi toutes ses vertus: qu'indépendamment de mon intérêt, la seule reconnaissance suffirait pour m'attacher à un Dieu qui m'a aimé jusqu'à prendre sur lui toutes mes misères, et que, par la seule raison de lui marquer mon amour, je devrais me rendre fidèle à ses ordres, me soumettre à toutes ses volontés, accomplir sa loi dans toute son étendue et dans toute sa perfection? Remarquez-vous, chrétiens, quelles leçons nous fait un seul mystère? Que sera-ce de tous les autres pris ensemble, et saint Pierre, dans sa seconde Epître, n'avait-il pas bien sujet de dire que nos mystères ne sont point de ces fables étudiées et inventées par des esprits profanes, tels qu'étaient les mystères de la profanité: *Non enim doctas fabulas secuti* (II *Petr.*, I); mais que ce sont des mystères-pratiques qui nous portent à la sanctification de nos mœurs, à la fuite du péché, à l'accomplissement de toute justice?

Ainsi, concluons avec le prophète: *Lex Domini immaculata*. La loi du Seigneur est pure et sans tache; c'est une loi sainte: et de quelle sainteté? Suivez ceci. D'une sainteté solide, qui attaque le vice jusque dans ses racines, jusque dans ses principes les plus éloignés, et qui établit la vertu sur des fondements stables et inébranlables. D'une

sainteté agissante, qui ne s'en tient ni aux sentiments ni aux paroles, mais qui demande des œuvres. D'une sainteté universelle, qui ne laisse pas échapper un point de la loi, parce qu'il ne faut, selon la loi, que la transgression d'un seul point pour nous rendre criminels et dignes d'une éternelle réprobation. D'une sainteté sage, qui n'exige rien que d'équitable, que de raisonnable, que de praticable. D'une sainteté courageuse, que les difficultés n'arrêtent point, que les contradictions n'ébranlent point, que les plus grands sacrifices n'étonnent point. D'une sainteté patiente, qui, dans les douleurs les plus sensibles, dans les injures les plus piquantes, dans les accidents les plus fâcheux, dans les disgrâces et les adversités de la vie, se soutient contre les murmures des sens, contre les saillies de la colère, contre les emportements de la vengeance, contre l'affliction du cœur et l'abattement de l'esprit. D'une sainteté religieuse envers Dieu, soumise à Dieu, zélée pour la gloire de Dieu; douce et affable à l'égard du prochain, prévenante et bienfaisante; toujours attentive sur elle-même et sévère pour elle-même; dégagée de toutes les vues de la chair; au-dessus de tout intérêt, de toute fortune; au-dessus de toute ambition, de toute réputation, de toute considération humaine; indépendante des caprices et des humeurs, des aridités et des sécheresses, des ennuis et des dégoûts; fixe et immobile dans le devoir, parce que c'est le devoir; et invariablement adonnée au bien, parce que c'est le bien, et qu'on le doit en tout chercher. Telle est, dis-je, mes frères, la sainteté du christianisme, où, par la grâce du Seigneur, nous sommes nés, et où nous avons été élevés. Tels en sont les caractères; et si cette peinture vous éblouit, croyez néanmoins; car il est vrai que, bien loin d'y ajouter un seul trait, il y en a mille que je suis obligé de supprimer, pour ne pas lasser votre attention.

Or, j'avoue, chrétiens, que de tous les motifs qui nous font reconnaître la vérité de notre religion, il n'y en a point qui me touche plus que celui-ci. Saint Augustin disait que plusieurs choses le retenaient dans l'Eglise de Dieu: *Multa me in Ecclesia justissime retinent* (Aug.). Le consentement des nations à recevoir la foi, l'autorité des miracles, l'antiquité de la tradition, cette succession d'évêques depuis saint Pierre, le nom de catholique qu'a toujours porté l'Eglise parmi tant de schismes et d'hérésies, tout cela le fortifiait puissamment dans la créance qu'il avait embrassée; et ce n'était pas, certes, un esprit frivole, qui se laissât prendre à de légères apparences, et qui se rendit sans avoir fait auparavant un sérieux examen. Mais j'ajoute que la sainteté de la loi de Jésus-Christ a encore quelque chose de plus particulier qui me gagne le cœur. Car je dis avec l'abbé Rupert: Puisqu'il faut professer une religion, en puis-je choisir une plus sûre que celle que je trouve si bien établie sur le fondement des vertus, si saintement ordonnée par l'exercice des bonnes œuvres, si parfaite-

ment dégagée de toutes les impuretés du vice? Une loi comme celle-là est sans doute l'ouvrage de Dieu, et le démon ne peut rien suggérer de semblable; car, il a beau se déguiser, remarque Cassien, dans la troisième de ses conférences: cet esprit de ténèbres contrefait bien quelquefois la puissance et la force de Dieu par des miracles apparents, la sagesse de Dieu par de fausses révélations, la justice de Dieu par les maux qu'il a causés dans le monde, et par les effets de sa malignité; mais il ne peut contrefaire la sainteté et la pureté des mœurs, ou, du moins, il ne le peut constamment. Voilà le trait inimitable pour lui dans la loi de Jésus-Christ; voilà par où elle a toujours été reconnue.

C'est vous-même, ô mon Dieu! qui nous l'avez donnée; c'est votre Fils unique qui nous l'a enseignée, et c'est avec une obéissance fidèle que nous nous soumettons à ce divin législateur, puisque vous l'autorisez. Il nous propose une loi si pure et si exempte de reproche, que nous ne pouvons la rejeter. Toute parfaite qu'elle est, nous aurions tort de nous en plaindre; car elle ne le peut être assez pour honorer un Dieu aussi grand que vous, aussi saint que vous, aussi parfait que vous. Ce qui nous confond, Seigneur, c'est que, reconnaissant tant de sainteté dans cette loi, nous en voyons si peu dans nous-mêmes; de quoi nous rougissons, c'est d'y être soumis selon l'esprit, et de la professer si mal dans la pratique; c'est de n'oser presque nous dire ses sectateurs et ses disciples, de peur d'en être démentis par nos actions. Ses maximes nous paraissent terribles, parce qu'elles condamnent toute notre vie; et, en effet, nous n'ignorons pas que c'est selon cette loi que nous serons jugés, qu'il ne nous est plus désormais possible de la récuser, et qu'il ne sera jamais vrai de dire de nous ce que saint Paul disait des infidèles: *Quicumque enim sine lege peccaverunt, sine lege peribunt* (Rom., II). Ce n'est plus, comme eux, sans loi que nous péchons; nous en avons une, et le même Sauveur qui nous l'a apportée du ciel dans la plénitude des temps, et qui, pour cela, est venu parmi nous, et s'est abaissé jusqu'à nous, reviendra à la fin des siècles dans tout l'appareil de sa justice, et dans tout l'éclat de sa majesté, pour nous en demander compte. Voilà, mon Dieu, ce qui nous rend cette loi d'autant plus redoutable, qu'elle est plus sainte. Mais, quelque redoutable qu'elle soit pour nous, nous ne laissons pas de conclure qu'elle est digne de vous; et nous le concluons par la raison même qui nous la fait craindre; car, étant pleins d'iniquité comme nous le sommes, il faut, pour être sainte, qu'elle nous soit directement opposée; et, dès qu'elle s'accorderait avec nous, ce ne serait plus qu'une loi de désordre et de corruption. Si, là-dessus, nous sommes trompés, ô mon Dieu! permettez-moi de vous le dire, après un de vos plus zélés serviteurs, ce serait vous qui nous auriez jetés dans l'erreur; vous seriez responsable de nos égarements, et c'est à vous que nous aurions droit de nous en prendre, parce que, dès là

qu'une religion est toute sainte, elle porte le caractère de votre divinité. Oui, je le dis, mon Dieu, quand ma créance ne serait pas aussi constamment vraie qu'elle l'est, j'aurais toujours de quoi me consoler sur ce qu'elle est sainte; et je me flatterais toujours d'avoir pris le parti de la vérité, en prenant celui de la sainteté. Je me reposerais toujours sur ce que votre providence, à qui il appartient de me conduire, ne m'aurait rien fait paraître de meilleur; et sur ce que, toutes les autres voies conduisant au libertinage, celle-là seule que j'ai suivie me retiendrait dans le devoir et me porterait à la pratique de toutes les vertus. Non-seulement je ne craindrais pas que votre justice me punit pour avoir embrassé une profession si sainte, mais j'espérerais que, s'il y a des récompenses à attendre, elles seraient pour moi, parce qu'il n'y a que l'innocence du cœur et l'exercice de la vertu qui puissent nous approcher de vous, et qui doivent être couronnés de votre gloire. Or, je les trouve parfaitement dans la religion de mon Sauveur. Goûtons, chrétiens, cet avantage, et entrons dans le sentiment de saint Pierre : *Etiamsi oportuerit me mori, non te negabo* (Matth., XXVI) : Non, Seigneur, fallût-il endurer la mort, je n'abandonnerai jamais votre loi; car c'est là, et nulle part ailleurs, qu'est mon repos, ma perfection, ma félicité; hors de là, mon esprit serait toujours flottant, ma vie toujours déréglée; je n'aurais point de fin qui terminât mes espérances, ni rien de solide pour arrêter mes désirs. C'est donc à la sainte loi de Jésus-Christ que je dois et que je veux inviolablement m'attacher. J'y reconnais l'œuvre de Dieu, non-seulement par sa sainteté : *Lex Domini immaculata*, mais par la force surnaturelle et toute divine qu'elle a fait voir dans son établissement et dans la conversion du monde : *Convertens animas*. Nouvelle attention, s'il vous plaît, à cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Le plus sage des hommes, Salomon, estima autrefois que trois choses dans le monde étaient d'une recherche très-difficile, mais qu'il y en avait une quatrième absolument impénétrable à l'esprit humain; savoir : la route d'un vaisseau voguant sur la mer : *Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro : viam navis in mari* (Prov. XXX). Vous serez étonnés, chrétiens, de l'interprétation que donne saint Ambroise à ce passage; mais autant qu'elle lui est particulière, autant est-elle ingénieuse et solide. Ce vaisseau, dit-il, c'est l'Eglise, dont la barque de saint Pierre a été la figure; et la route de ce vaisseau voguant sur la mer, c'est le chemin qu'a tenu l'Eglise pour s'établir au milieu des orages et des persécutions. En effet, ajoute ce saint docteur, je ne vois rien qui me surprenne davantage; et, quand je considère toutes les circonstances, tous les principes, tous les moyens, tous les obstacles, tous les succès de cet établissement, je découvre d'une manière si sensible la force et la vertu de Dieu, que je ne puis m'empêcher de la publier

et de m'écrier : *Et quartum penitus ignoro : viam navis in mari*.

Tous les Pères ont été éloquents sur ce point, et ils ont employé leurs plus belles lumières pour nous en donner quelques idées; mais du reste, ils ont reconnu que cette matière était au-dessus d'eux. Ne laissons pas néanmoins de recueillir quelques-uns de leurs raisonnements; et, pour entrer d'abord dans un si grand sujet, de quoi s'agissait-il, mes chers auditeurs, quand Jésus-Christ, à l'âge de trente ans, après une vie obscure et cachée, voulut enfin se manifester au monde, et y vint prêcher une loi toute nouvelle? Que prétendait-il? La chose étonnante! il ne s'agissait pas moins que de faire un monde tout nouveau; que d'abolir des superstitions plus anciennes que la mémoire des hommes, à qui les peuples tenaient tout leur bonheur attaché, qu'ils conservaient comme l'héritage de leurs pères, pour lesquelles ils combattaient avec plus d'ardeur que pour leur propre vie, dont ils faisaient les fondements de leurs républiques et de leurs états. Il fallait les faire renoncer à des erreurs que l'usage, presque de tous les siècles, avait autorisées, qui se trouvaient appuyées de l'exemple de toutes les nations, qui favorisaient tous les intérêts de la nature, et dont la possession ne pouvait être troublée, sans troubler presque l'univers. Voilà ce qu'il fallait ruiner. Mais qu'était-il question d'établir? une loi austère et incommode, une foi aveugle, une religion contraire à toutes les inclinations de la chair. Quelle entreprise! et que fallait-il pour en venir à bout? il fallait s'exposer à avoir toutes les puissances de la terre pour ennemies, la sagesse des politiques, l'autorité des souverains, la cruauté des tyrans, le zèle des idolâtres, l'impiété des athées.

Si donc, demande là-dessus saint Augustin, Jésus-Christ, avant que de faire la première démarche et d'en venir à l'exécution de cette grande affaire, en eût communiqué avec un des philosophes de ce temps-là, homme de sens et de conseil, et qu'il se fût ouvert à lui de cette sorte : Je veux, malgré toutes ces contradictions, introduire ma doctrine dans le monde; je veux qu'elle y soit reçue, qu'elle y fleurisse, qu'elle y règne, qu'elle se répande partout. Et parce que Rome est la maîtresse de l'univers, c'est là particulièrement que je me suis proposé de l'établir. C'est cette fameuse et superbe ville que je choisis dès à présent pour en faire le centre de ma religion et du siège qu'elle est de l'empire, le siège principal de mon Eglise. Toutes sortes de divinités y habitent comme dans leur domicile et dans leur temple; je prétends les en chasser et y dominer seul. Qu'eût répondu à ce langage et qu'eût pensé de ce projet un sage du siècle? Mais si le même Jésus-Christ lui eût ajouté que, pour accomplir tout cela, il ne voulait user d'aucun des moyens que la prudence humaine a coutume de fournir pour ces grands et importants desseins; qu'il ne faisait aucun fond, ni sur le crédit, ni sur les richesses, ni sur la doctrine, ni sur l'éloquence : et que, pour

tout secours, il destinait à la publication de sa loi douze pauvres pécheurs, sans lettres, sans science, sans appui : encore une fois, dit saint Augustin, ce philosophe n'eût-il pas traité cette entreprise de chimère et de folie? Voilà cependant ce qui s'est fait, chrétiens, et c'est la merveille que nous voyons. C'est ce qu'ont admiré tous les grands hommes du monde, lorsqu'ils se sont appliqués à le considérer bien attentivement et sans préoccupation. C'est ce qui faisait dire à Pic de la Mirandole, que c'était une insigne folie de ne pas croire à l'Évangile : *Magna insania est Evangelio non credere* (Pic. Mirand.); et c'est encore par la même raison que saint Augustin, avec une subtilité admirable, réfutait certains hérétiques qui doutaient de la résurrection des morts. Le Fils de Dieu, leur disait-il, a prédit que les corps devaient ressusciter; cela vous paraît incroyable; mais en même temps il a prédit une autre chose qui semble encore moins croyable, qui est que ce mystère incroyable de la résurrection serait cru par tout le monde. De ces deux choses incroyables, selon les apparences, celle qui devait être la moins crue est déjà arrivée; car on croit par toute la terre que les hommes ressusciteront un jour. Pourquoi donc, concluait-il, ne croiriez-vous pas l'autre, que vous jugez être moins incroyable que celle-là, savoir : la résurrection même?

Il n'y a que la loi de Jésus-Christ qui se soit établie par des principes où toute la raison de l'homme se perd, et où il faut nécessairement avoir recours à une vertu supérieure. C'est elle seule, dit saint Jérôme, qui s'est maintenue dans les persécutions : *Sola in persecutionibus stetit Ecclesia* (Hier.); elle seule, pour qui le sang de ses sectateurs ait été, selon le mot de Tertullien, comme une semence féconde : *Sanguis martyrum semen christianorum* (Tertull.). Dieu nous avait lui-même représenté ce miracle de la propagation du christianisme dans les Hébreux esclaves, dont l'Écriture a marqué que, plus les Égyptiens s'efforçaient de les opprimer, afin d'éteindre leur race, et plus ils croissaient en force et en nombre, sans faire autre chose que de souffrir : *Quanto opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur et crescebant* (Exod. I). Quel souvenir, chrétiens, je me rappelle, et quelle scène, pour ainsi parler, s'ouvre devant mes yeux ! Je vois tout l'univers conjuré contre Jésus-Christ et contre sa loi; l'enfer lui suscite de toutes parts des ennemis pour la détruire, les empereurs donnent des édits, les magistrats prononcent des arrêts, les bourreaux dressent des échafauds et des bûchers; et que fera pour résister à de si violents efforts, et pour soutenir de si affreuses tempêtes, une petite troupe de gens, livrés, comme des victimes au pouvoir de leurs persécuteurs? Ah! Seigneur! s'ils ne peuvent rien faire par eux-mêmes, vous ferez tout pour eux; et c'est là que vous emploierez votre force divine, qui ne paraît jamais avec plus d'éclat que dans notre infirmité. Si votre loi était moins violemment attaquée, ou si

elle avait de plus puissants défenseurs, il y aurait moins lieu de croire que vous en avez été le soutien, et de conclure que vous en êtes l'auteur. Il faut que tous les grands de la terre conspirent contre elle; il faut que ceux qui la défendent; bien loin de prendre le glaive pour frapper, n'aient pas même, selon l'ordre que vous avez porté, un bâton à la main; il faut enfin que, déstituée de toute assistance de la part des hommes, abandonnée en quelque sorte à elle-même et à toute sa faiblesse, elle triomphe néanmoins et qu'elle fasse tout plier sous son obéissance. Il le faut, afin que tous les peuples connaissent que c'est votre loi et qu'ils l'embrassent. Or, qui peut en effet ne le pas connaître à ce prodigieux événement? Tout se déchaîne contre les prédicateurs de la foi et contre leurs disciples : on les lie, on les charge de chaînes, on les enferme dans des cachots, on les attache à des croix, on les étend sur des roues, on les fait périr par la faim et par la soif, par le fer et par le feu, par tous les tourments, et toutefois la loi qu'ils professent subsiste, se répand, fait tous les jours de nouvelles conquêtes, passe jusqu'aux extrémités du monde, entraîne tout, soumet tout, se fait recevoir et respecter partout : *Quanto opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur et crescebant*. Que dis-je, de ses ennemis mêmes, elle fait ses propres sujets. Ceux qui la poursuivaient avec plus d'ardeur pour l'anéantir, deviennent les plus zélés à maintenir ses intérêts, à se déclarer pour elle et à lui obéir. Elle gagne jusqu'aux bourreaux, jusqu'aux tyrans, jusqu'aux têtes couronnées : *Tanto magis multiplicabantur et crescebant*.

De quoi parlons-nous, mes chers auditeurs? est-ce des succès de l'Église naissante, lorsqu'elle était encore dans sa force et dans toute la vigueur de son premier esprit? Faut-il remonter si haut, et ne sommes-nous pas encore aujourd'hui témoins de ce miracle? Tous les autres ont cessé, parce que la foi, dit saint Grégoire, a pris d'assez fortes racines pour n'avoir plus besoin de ces secours extraordinaires; mais la Providence a voulu conserver le miracle de la propagation de l'Évangile, parce qu'il devait être le caractère de la vraie religion. Nous le voyons; et comme saint Jérôme se jouissait autrefois avec une dame romaine, de ce que le Sérapis d'Égypte était devenu chrétien, de ce que les froids de la Scythie brûlaient des ardeurs de la foi, de ce que les Huns avaient appris à chanter les louanges de Dieu : *Hinni psalterium canere norunt* (Hier.), ainsi, pour peu que l'esprit de notre religion nous anime, et que nous y prenions autant d'intérêt que le devoir et le zèle nous y engagent, nous pouvons bénir le ciel de ce que, dans ces derniers temps, l'Église a fait peut-être de plus grands progrès qu'elle n'en fit jamais depuis sa fondation; de ce qu'elle s'est rendue maîtresse de tout un nouveau monde, de ce que les barbares du septentrion, quittant leurs superstitions brutales, ont reçu sa sainte police; de ce que les peuples les mieux

civilisés de l'Orient, et les plus attachés à leurs lois, s'offrent tous les jours en foule pour se soumettre aux siennes; de ce que les idolâtres sont venus des régions les plus éloignées reconnaître, jusque dans Rome, sa monarchie universelle; de ce que le plus grand empire de l'univers, contre ses maximes fondamentales, lui a enfin ouvert ses portes; de ce que sans cesse on y voit naitre des Eglises florissantes en vertus et en mérites.

Et comment tout cela se fait-il? c'est le prodige, chrétiens, que l'on vous a cent fois représenté, que vous avez cent-fois admiré, et dont la sagesse humaine doit nécessairement convenir: par les moyens en apparence les plus faibles, par des moyens qui non-seulement semblent n'avoir nulle proportion avec les succès que nous admirons, mais qui y paraissent tout opposés; par les mêmes moyens que Jésus-Christ a employés et qu'il nous a laissés en héritage; je veux dire par les croix, les souffrances, les affronts, les emprisonnements, la mort; par tout ce qu'ont enduré et tout ce qu'endurent actuellement tant d'hommes apostoliques. Avec de telles armes, ils ont surmonté toute la résistance de l'enfer, ils ont triomphé de l'idolâtrie, détruit les temples des faux dieux, dompté l'orgueil des nations, converti des millions d'infidèles. Ou plutôt est-ce à eux qu'on doit attribuer de pareils changements? n'est-ce pas à la loi même qu'ils annoncent? et d'où lui peut venir cette force, que de Dieu?

C'est sur cela que le prophète, éclairé d'en haut et inspiré de Dieu, s'adressait à l'Eglise sous le nom de Jérusalem, et qu'il la félicitait en des termes si magnifiques: *Surge, illuminare, Jerusalem; quia gloria Domini super te orta est (Isa., LX)*: Levez-vous et montrez-vous à toute la terre, heureuse Jérusalem; car le Seigneur vous a couronnée de sa gloire et revêtue de sa force toute-puissante. *Leva in circuitu oculos tuos et vide (Ibid.)*: Jetez les yeux autour de vous et voyez tous les peuples assemblés autour de vous et humiliés devant vous. Ils sont venus de toutes les parties du monde pour se soumettre à votre empire. En voilà de l'Orient et en voilà de l'Occident, en voilà du Septentrion et en voilà du Midi. Il n'y a point de région si éloignée, point de contrée qui ne reconnaisse votre suprême domination: *Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi (Ibid.)*. Ah! glorieuse mère, ce ne sont point seulement des sujets qui viennent vous rendre hommage, ce sont vos enfants, ce sont les fruits de votre fécondité miraculeuse; ouvrez votre sein pour les recevoir: *Filii tui de longe venient, et filiae tuae de latere surgent (Ibid.)*. Quelle multitude, quelle affluence! que de triomphes et que de conquêtes! que de consolations pour votre cœur! Jouissez de vos succès et glorifiez le souverain maître, dont la grâce victorieuse s'est fait sentir au-delà des mers et a opéré en votre faveur toutes ces merveilles: *Tunc videbis et affluet, et mirabitur et dilatabitur cor tuum, quando*

conversa fuerit ad te multitudo maris, fortitudo gentium venerit tibi (Isa., LX)

Je le répète, mes chers auditeurs, il n'y a que la religion de Jésus-Christ qui porte avec soi ce caractère de vérité. Car qui ne sait pas comment les hérésies se sont répandues dans le monde; que ç'a presque toujours été par la violence, par le fer et par le feu, seconant le joug d'une obéissance légitime et portant de toutes parts la désolation? qui ne sait pas comment se sont établies les religions païennes, que ç'a été par la licence des mœurs qu'elles fomentaient, accordant tout à la nature corrompue et consacrant jusqu'aux plus honteux désordres? En voulez-vous la preuve? observez ceci: c'est que les sectes des philosophes qui s'élevèrent contre les vices et qui se proposèrent de les corriger échouèrent toutes dans un semblable dessein. Elles ont fait un peu de bruit, et rien de plus. Pourquoi? parce que, d'un côté, ces sages du siècle ne s'accommodaient pas aux inclinations vicieuses et naturelles des hommes, et que, de l'autre, ils n'avaient rien au-dessus de l'homme. C'est pour cela, dit le cardinal Pierre Damien, que toute leur suffisance s'est évanouie en présence de Jésus-Christ, dont la sagesse a été comme la vergo d'Aaron, qui a dévoré toutes celles des magiciens d'Egypte. Ces grands génies, ajoute saint Augustin, qui furent les maîtres de la philosophie, sitôt qu'ils se sont approchés de Jésus-Christ, ont disparu. Aristote a dit ceci, Pythagore a dit cela, Zénon a été de ce sentiment; mais mettons-les en parallèle avec l'Homme-Dieu, comparez leur autorité avec celle de l'Evangile, et cette comparaison les effacera tous. Tandis que vous les considérez seuls, ce qu'ils disent vous paraît quelque chose; mais, lorsque vous leur opposerez la doctrine évangélique, vous ne trouverez plus que vanité dans leur morale. Aussi, disait saint Jérôme, qui est-ce qui lit aujourd'hui les livres de ces philosophes? A peine voyons-nous les plus oisifs s'y arrêter, au lieu que la doctrine de Jésus-Christ est prêchée par tout le monde, et que tout le monde parle de la loi que de pauvres pêcheurs ont publiée: *Rusticanos vero piscatores miseros totus orbis loquitur, universus mundus sonat (Hier.)*.

Quelle conclusion, chrétiens! car il est temps de finir, et mon sujet me conduirait trop loin si j'entreprenais de le développer dans toute son étendue. Mais, en finissant, je ne dois pas omettre quelques conséquences que je vous prie de ne pas perdre, et qui seront autant d'instructions pour vous et pour moi. Je les réduis à quatre, et je les comprends en quatre mots: reconnaissance, étonnement, réflexion, résolution. Appliquez-vous. Reconnaissance, et envers qui? Pouvons-nous l'ignorer, Seigneur, et ne serait-ce pas la plus monstrueuse ingratitude, si jamais nous venions à méconnaître le plus grand de vos bienfaits? Soyez-en donc éternellement béni, ô mon Dieu! c'est vous et vous seul qui avez formé cette Eglise où nous devons trouver le salut, vous qui l'avez enrichie de vos dons, vous qui l'avez animée

de votre esprit, vous qui, lui avez révélé vos vérités, vous qui lui avez confié votre loi : tout cela pour nous retirer des ombres de la mort où le monde était enseveli, et pour nous conduire à la vie bienheureuse où il vous a plu, par une bonté inestimable, de nous appeler. Grâce générale; mais ce que nous regardons encore comme une grâce beaucoup plus particulière et plus précieuse, c'est vous-même, mon Dieu, qui, dans ce christianisme où nous avons eu le bonheur de naître, nous avez choisis, nous avez spécialement éclairés, nous avez enseigné vos voies, nous avez pourvus des secours les plus abondants pour y marcher. Sans ce choix de votre part et sans cette prédilection toute gratuite, que serions-nous devenus et en quelles ténèbres serions-nous plongés? Nul autre que vous, Seigneur, n'a pu faire de nous ce discernement favorable qui nous distingue de tant de nations infidèles; et, prévenus du sentiment de notre indignité, nous ne nous tenons redevables d'un tel avantage qu'à votre infinie miséricorde.

Étonnement : de quoi? ne le voyez-vous pas, mes chers auditeurs, et n'est-il pas en effet bien étonnant que la foi, dès la naissance du christianisme, ait converti le monde entier, et que maintenant, avec la même vertu, elle ne nous convertisse pas? c'est-à-dire qu'elle ait fait passer le monde entier de l'idolâtrie au culte du vrai Dieu, et que, jusque dans le sein de l'Eglise, elle ne ramène pas tant de pécheurs à Dieu, elle ne les fasse pas revenir de l'état du péché au service de Dieu, elle ne les rende pas pénitents devant Dieu, et plus fidèles, plus zélés dans l'observation de la loi de Dieu? Voilà sur quoi Dieu veut que nous soyons nous-mêmes nos prédicateurs, et que nous nous parlions à nous-mêmes. N'est-il pas étonnant qu'une loi si efficace pour tant d'autres, le soit si peu pour moi? Car, quel changement, quel retour, quelle réformation de vie a-t-elle opéré dans toute ma conduite? et, quand j'aurais le malheur d'être né dans les ténèbres du paganisme, serais-je plus mondain, plus voluptueux que je ne le suis? me porterais-je à de plus honteux excès, et vivrais-je dans un plus grand dérèglement de mœurs? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a humilié les monarques et les potentats du siècle, qui leur a inspiré le mépris de toutes les pompes humaines, n'ait pas encore modéré cette ambition démesurée qui me consume, ni effacé de mon cœur ces vaines idées de gloire, de fortune, d'agrandissement, qui m'occupent sans relâche, et à quoi je sacrifie si souvent ma conscience et mon salut? n'est-il pas étonnant qu'une loi qui a fait embrasser la pauvreté évangélique à tant de riches, et qui, par un renoncement parfait aux biens temporels, les a dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, n'ait pas encore éteint jusqu'à présent cette ardente cupidité qui me brûle, et ce désir insatiable d'amasser, d'accumuler, d'avoir? Que dirais-je de plus, et cesserais-je de trouver des reproches à me faire si j'en voulais parcou-

rir tous les sujets? n'est-il pas étonnant qu'une loi qui a donné à tant de généreux chrétiens assez d'assurance et de fermeté pour se déclarer en présence des magistrats, et pour paraître devant leurs tribunaux, ne m'ait point encore affranchi de l'esclavage où me tient une honte lâche et criminelle, lorsqu'il faut faire une profession ouverte d'être à Dieu et m'élever au-dessus des discours du monde? Il s'agissait pour ceux-là, en se faisant connaître, de perdre la vie, et ce danger ne les arrêtait pas : il n'est question pour moi que de quelques paroles que j'aurai à essayer, et je demeure? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a soutenu tant de martyrs dans les ennuis de l'exil, dans les rigueurs de la captivité, dans l'horreur des plus cruels supplices, ne m'ait pas encore formé à supporter quelques adversités avec patience, ne m'ait pas encore appris à pratiquer quelques exercices de la pénitence, ne m'ait pas encore fait observer les devoirs de ma religion avec plus de fidélité et plus de constance? Voilà, dis-je, ce qui nous doit jeter dans l'étonnement; et n'est-il pas bien fondé? Ah! chrétiens, que pouvons-nous, là-dessus, nous dire à nous-mêmes pour notre justification, et que dirons-nous à Dieu? mais ce n'est pas tout.

Réflexion. Que nous sert-il de professer une loi dont la vertu est toute puissante, lorsqu'à notre égard elle se trouve inutile et sans effet? de quel avantage est-il pour nous que cette loi ait triomphé de toutes les puissances du siècle et de l'enfer, si elle ne triomphe pas de nos faiblesses? Ces miracles, ces prodiges, ces conversions, qu'est-ce que tout cela, que notre confusion, que notre conviction, que notre condamnation? Eh! mes chers auditeurs, ne comprendrons-nous jamais de si importantes vérités? La loi chrétienne a le pouvoir de nous convertir et de nous sanctifier : c'est un point de foi; si donc elle ne le fait pas, ce n'est point à elle que nous pouvons l'imputer, puisqu'elle a fait quelque chose de plus grand. Non-seulement la loi chrétienne peut nous convertir et nous sanctifier, mais il est nécessaire qu'elle nous convertisse en effet et nous sanctifie. Je dis doublement nécessaire : en premier lieu, parce que nous ne pouvons être vraiment convertis et sanctifiés que par elle; en second lieu, parce que, sans conversion et sans la sanctification de notre vie, nous ne pouvons être sauvés. Enfin, la loi chrétienne ne nous convertira et ne nous sanctifiera jamais, tandis qu'une autre loi nous gouvernera, parce qu'étant une loi divine, elle veut être seule et absolue dans les sujets qui la reconnaissent et qu'elle conduit. Par conséquent, nous aurons beau prétendre accorder cette loi de Dieu avec les lois du monde, son esprit avec l'esprit du monde, ses maximes avec les maximes du monde : c'est un mystère que les saints n'ont jamais compris, c'est un secret que l'Evangile ne nous enseigne point, c'est une illusion qui perd une infinité de demi-chrétiens, et qui nous perdra. Nous, nous n'a-

vons qu'un maître à écouter, qui est Jésus-Christ. Si nous en écoutons d'autres avec lui; si nous voulons, après avoir senti les mouvements de sa grâce dans le fond du cœur, après avoir entendu sa doctrine par la bouche des prédicateurs, après avoir reçus ses conseils par la voix des directeurs, prêter encore l'oreille au monde, qui veut avoir part à toutes nos actions, et qui voudrait même régler jusqu'à nos plus saintes pratiques et nos dévotions; dès là nous détruisons d'une main ce que nous bâtissons de l'autre, et nous faisons un partage que Dieu réprouve.

Résolution. Puisque la loi chrétienne a tant d'efficace et tant de force, laissons-la désormais agir, et n'arrêtons plus sa vertu; secondons-la par une pleine correspondance, et déterminons-nous à vivre comme elle nous le prescrit. Bientôt nous éprouverons ce qu'elle peut, et nous verrons où elle nous conduira. Quel progrès n'aurions-nous point fait jusqu'à présent si nous l'avions suivie, et où ne nous aurait-elle pas élevés! Ce qui nous paraît impossible, parce que nous le mesurons par nos propres forces, nous l'aurions généreusement entrepris et heureusement exécuté, parce qu'elle nous aurait soutenus. C'est, mon Dieu, ce que vous me faites aujourd'hui connaître, et ce qui m'inspire la résolution que je forme de m'abandonner sans retour à votre loi. Qu'elle ordonne, j'obéirai; qu'elle m'intime vos volontés, je les accomplirai; qu'elle me trace la voie, j'y marcherai. Elle est étroite, il est vrai, cette voie, elle est semée d'épines; mais, par la force de la loi que j'aurai pour guide et pour soutien, je surmonterai toutes les difficultés. Les épines, dès cette vie, se changeront en fleurs, ou du moins, après les travaux de cette vie, j'arriverai au bienheureux terme du repos éternel. Ainsi soit-il.

SERMON VII.

POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGESIME.

Sur l'oisiveté.

Circa undecimam vero diei invenit alios stantes, et dixit illis : Quid hic statis tota die otiosi?

Etant sorti vers l'onzième heure du jour, il en trouva encore d'autres qui étaient là, et il leur dit : Comment demenez-vous ici tout le jour sans rien faire? (S. Math., ch. XX).

Est-ce un reproche, est-ce une invitation que le père de famille fait à ces ouvriers de notre évangile? c'est l'un et l'autre. Il leur reproche leur oisiveté, et il les invite au travail : *Quid statis tota die otiosi?* Pourquoi vous tenez-vous là sans rien faire? voilà le reproche. *Ite et vos in vineam meam* : Allez-vous-en travailler en ma vigne; voilà l'invitation. Mais, dans le sens littéral, à qui est-ce que cette invitation et ce reproche s'adressent? à moi-même qui vous parle, mes chers auditeurs, et à vous qui m'écoutez. Car, selon la remarque des interprètes, les paraboles, telles qu'est celle-ci, n'ont jamais d'autre sens littéral que celui même de l'application qui en est faite; et il est vrai que Jésus-Christ

en prononçant ces paroles de mon texte : *Quid hic statis tota die otiosi*, a voulu nous les rendre propres, puisque autrement il les aurait dites sans aucune fin; ce qui répugne à sa sagesse. Ne cherchons donc point d'autre matière de ce discours. Le Fils de Dieu nous parle en maître, écoutons-le avec respect. Il nous reproche le désordre de notre oisiveté : reconnaissons-le et nous en corrigeons. Il nous invite au travail : ne refusons pas les conditions avantageuses qu'il nous offre, et regardons ce sujet comme un des plus importants que j'ai eu lieu jusqu'ici de traiter. L'oisiveté ne passe pas dans le monde pour un péché bien grief; mais il l'est devant Dieu, et c'est de quoi j'entends de vous convaincre aujourd'hui, après que nous aurons imploré le secours du ciel, et salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

Outre cette justice rigoureuse que les théologiens appellent commutative, et qu'ils ne reconnaissent point en Dieu à l'égard des hommes, parce que Dieu ne doit rien aux hommes ni ne peut rien leur devoir, il y a trois autres espèces de justice dont Dieu est capable par rapport à nous, et qui, bien loin de préjudicier à sa grandeur, sont autant de perfections de son être : justice vindicative, justice légale et justice distributive. Justice vindicative, qui punit le péché; justice légale, qui n'est point distinguée de sa providence, à qui il appartient de gouverner les États du monde; enfin, justice distributive, qui partage les récompenses selon les mérites. Je ne dis rien de cette troisième justice, pour ne pas embrasser trop de matière; et je m'arrête aux deux autres, qui imposent à l'homme une obligation indispensable de travailler. Car la justice de Dieu vindicative répare le péché de l'homme par le travail; et c'est par le travail que la justice légale qui est en Dieu entretient tous les états et toutes les conditions du monde. L'oisiveté donc, qui s'oppose directement à cette double justice, est un désordre : voilà tout mon dessein. Je prétends que deux choses nous obligent au travail, et condamnent notre oisiveté comme un des plus grands obstacles du salut : le péché et notre condition particulière. Nous naissons tous dans le péché, et nous vivons tous dans une certaine condition : d'où je conclus que nous sommes tous sujets au travail, en qualité de pécheurs : c'est le premier point; et en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie : c'est le second point. L'un et l'autre vous découvrira des vérités que vous avez peut-être ignorées jusqu'à présent, et dont la connaissance vous est absolument nécessaire. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'en faut pas davantage, chrétiens, pour conclure que l'oisiveté est un désordre qui nous rend criminels devant Dieu, que de considérer ce que nous sommes, et quel est le principe de notre origine. Nous sommes pécheurs, et, comme dit l'Écriture, nous avons tous été conçus dans l'iniquité; il est donc vrai que nous avons tous contracté en

naissant une obligation particulière qui nous assujettit au travail. Cette conséquence est évidente dans les règles de la foi : pourquoi cela ? parce que la foi nous apprend que Dieu a ordonné le travail à l'homme comme une peine de sa désobéissance et de sa rébellion. Peine, disent les théologiens, qui, par rapport à nous, est en même temps satisfaisante et préservative. Satisfaisante, pour expier le péché commis, et préservative, pour nous empêcher de le commettre. Satisfaisante, parce que nous avons été prévaricateurs ; et préservative, afin que nous cessions de l'être. Satisfaisante, pour être un moyen de réparation envers la justice de Dieu, et préservative, pour servir de remède à notre faiblesse. Tu as violé mon commandement, dit Dieu au premier homme, et moi je te condamne à porter le joug d'une vie servile et laborieuse. La terre ne produira plus pour toi qu'à force de travail. Au lieu qu'elle te fournissait d'elle-même des fruits délicieux, tu ne mangeras qu'un pain de douleur, c'est-à-dire un pain que tes sueurs auront détrempé avant qu'il puisse être employé à ta nourriture : *In sudore vultus tui vesceris pane tuo* (Gen., III). Voilà, chrétienne compagnie, la première loi que Dieu a établie dans le monde, du moment que l'homme a été pécheur, et c'est cette loi qui fait un crime de notre oisiveté.

Où je vous prie d'admirer, en passant, la différence que saint Augustin a remarquée entre trois sortes de travaux : celui de Dieu dans la nature, celui d'Adam dans l'état de la grâce et de l'innocence, et celui de tous les hommes dans la corruption du péché : ceci est digne de votre attention. Dieu, dit saint Augustin, agit incessamment, et en lui-même, et hors de lui-même : *Pater meus usque modo operatur* (Joan., V). Adam s'occupait dans le paradis terrestre, puisque nous lisons qu'il y fut mis pour le cultiver de ses mains : *Posuit eum in paradiso, ut operaretur* (Genes., II) ; et l'homme pécheur, dès les premières années de sa vie, se trouve réduit à essayer mille fatigues : *Pauper sum, et in laboribus a juventute mea* (Ps. LXXXVII). Voilà trois espèces de travaux, mais dont les qualités sont bien contraires. Car, prenez garde, s'il vous plaît : de ce que Dieu agit dans l'univers, ce n'est point par un engagement de nécessité, mais par un mouvement de sa bonté, pour se communiquer, et pour donner l'être aux créatures. De ce qu'Adam cultivait le paradis terrestre, ce n'était point par punition, mais par choix, pour occuper son esprit, en exerçant son corps. Mais lorsque l'homme, selon l'expression du roi prophète, est aujourd'hui dans le travail, c'est par un ordre rigoureux qu'il est obligé de subir, et dont il ne lui est pas permis de se dispenser. L'action de Dieu, dans la nature, est une preuve de sa puissance : l'occupation d'Adam, dans le paradis terrestre, était une marque de sa vertu ; mais l'assujettissement du pécheur à un travail réglé est, pour parler avec l'Apôtre, le paiement et la solde de son péché : *Sti-*

pendium peccati (Rom., VI). D'où il arrive, par une suite d'effets proportionnés à cette diversité de principes, qu'au lieu que Dieu, en produisant et créant le monde, se fait honneur de son ouvrage, qu'Adam trouvait dans le sien de la douceur et du plaisir, l'homme pécheur se sent humilié et mortifié de son travail ; et tout cela, conclut ce grand docteur, parce que Dieu dans la création a travaillé en souverain et en maître ; qu'Adam, dans le paradis où Dieu le plaça, travaillait en serviteur et en affranchi, mais que l'homme, dans l'état de sa disgrâce, ne travaille plus qu'en criminel et en esclave. C'est l'excellente idée de saint Augustin, pour nous développer la vérité que je vous prêche, et pour nous faire comprendre l'importance de ce devoir.

Mais revenons. Il s'agit donc de savoir si, lorsque Dieu prononça cette malédiction contre le premier homme : *In sudore vultus tui vesceris pane* : Tu ne vivras désormais que du fruit de tes peines ; si, dis-je, par ces paroles, Dieu prétendit faire une loi générale qui comprit toute la postérité d'Adam, ou, s'il en excepta certaines conditions et certains états du monde ; s'il usa de grâce envers les uns, pendant qu'il procédait rigoureusement contre les autres ; s'il destina les grands et les riches à la douceur du repos, et les pauvres à la misère et à la servitude ; s'il dit à ceux-ci : Vous arroserez la terre de vos sueurs ; et à ceux-là : Vous n'en goûterez que les délices ; je vous demande, chrétiens, Dieu fit-il alors cette distinction ? Ah ! mes frères, répond saint Chrysostome, il n'y pensa jamais, et sa justice, qui est incapable de faire entre les hommes d'autre discernement que celui de l'innocence et du péché, fut bien éloignée d'avoir quelque égard à la naissance et à la fortune, pour régler sur cela leur destinée et leur sort. Non, chrétiens, Dieu ne donna aux riches nul privilège pour les décharger de cette obligation. Comme le péché était commun à tous, il voulut que tous participassent à cette malédiction ; et c'est ce que le Saint-Esprit nous dit clairement dans le chapitre quarantième de l'Ecclésiastique : *Occupatio magna creata est omnibus hominibus* (Eccl., XL) : Cette loi de travail a été faite pour tous les hommes ; et cette loi, ajoute le texte sacré, est un joug pesant et humiliant pour les enfants d'Adam : *Et jugum grave super filios Adæ*. Mais pour quels enfants d'Adam ? ne perdez pas ceci : *A residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terra et in cinere* (Ibid.) : Depuis celui qui est assis sur le trône, jusqu'à celui qui rampe dans la poussière : *Et ab eo qui portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo* (Ibid.) : Et depuis ceux qui portent la couronne et la pourpre, jusqu'à ceux que leur pauvreté réduit à être le plus grossièrement vêtus. Voilà l'étendue de l'arrêt, ou si vous voulez, de l'anathème que Dieu fulmina, en conséquence duquel il n'y a point d'homme chrétien qui ne doive se résoudre à consommer sa vie dans le travail. Fût-il prince ou monarque, il est pécheur :

donc il doit se soumettre à la peine que le créateur de l'univers lui a imposée. Et c'est pour cela, dit Tertullien (cette réflexion est belle), qu'immédiatement après que l'homme eut péché, Dieu lui fit un habit de peau : *Fecit quoque Dominus Adæ tunicas pelliceas* (Genes., III). Pourquoi cet habit ? pour lui signifier qu'en péchant il s'était dégradé lui-même, et qu'il était déchu de la liberté des enfants de Dieu, dans un esclavage honteux et pénible. Car l'habit de peau, poursuit Tertullien, était affecté à ceux que l'on condamnait à travailler aux mines ; et Dieu le donna à Adam, afin qu'il ne considérât plus sa vie que comme un continuel travail.

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, le parti que doit prendre tout chrétien : travailler en esclave de Dieu, c'est-à-dire non point par caprice et par humeur comme ce philosophe dont parle Minutius Félix, qui n'avait point d'autre règle de ses occupations et de son repos, que le génie ou la passion qui le dominait : *Qui ad nutum assidentis sibi dæmonis, vel declinabat negotia, vel appetebat* (Minut. Félix) : c'était Socrate. Car le chrétien, agissant par un principe tout contraire, prend le travail par esprit de pénitence, et dans la vue de satisfaire à Dieu, parce qu'il sait bien que c'est la première peine de son péché. Que faisons-nous donc, quand, au préjudice de ce devoir, nous nous abandonnons à une vie lâche et oisive ? Le voulez-vous savoir ? nous nous révoltons contre Dieu ; nous tâchons de secouer le joug que sa justice et sa providence nous ont donné à porter ; nous faisons comme ces orgueilleux dont le prophète royal exprime si bien le caractère, quand il dit que, quoiqu'ils soient engagés dans toutes les injustices et tous les crimes des hommes, ils ne veulent pas pour cela avoir part aux travaux des hommes ; et qu'étant les plus hardis à s'émanciper de l'obéissance qu'ils doivent à Dieu, ils ne laissent pas d'être les plus fiers et les plus indociles, quand il est question de se soumettre aux châtimens de Dieu : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur ; ideo tenuit eos superbia* (Ps. LXXII). Car remarquez, je vous prie, une chose bien singulière dans la conduite de Dieu : cet assujettissement au travail est tellement la peine de notre péché, qu'il faut, pour apaiser Dieu, que nous soyons nous-mêmes les exécuteurs de cette peine. Dans la justice des hommes, il n'en est pas ainsi : on n'oblige jamais un criminel d'exécuter lui-même son arrêt ; pourvu qu'il le subisse, il est censé être dans l'ordre et dans la disposition qu'on exige de lui ; mais Dieu, qui a un domaine supérieur et absolu sur nous, pour une réparation plus exacte et plus entière du péché, veut que nous nous chargions volontairement de la commission de le punir, et que nous lui servions de ministres pour accomplir dans nous-mêmes et contre nous-mêmes ses jugemens les plus sévères ; et c'est ce qui se fait par la pénitence, dont saint Grégoire, pape, ne craint pas de dire que l'assiduité au travail

est la plus indispensable et la plus raisonnable partie.

Qu'est-ce donc, encore une fois, que le désordre d'une vie oisive ? C'est, répond saint Ambroise, à le bien prendre, une seconde révolte de la créature contre son Dieu. La première a été la transgression et le violement de la loi, et la seconde est la fuite du travail. Par la première l'homme a dit : *Non serviam* (Jerem., II) : Non, je n'obéirai pas ; et, par la seconde, il ajoute : Non, je ne subirai pas la peine de ma désobéissance. En succombant à son appétit déréglé, il a méprisé Dieu comme souverain, et, en passant sa vie dans l'oisiveté, il le méprise comme juge. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que ce péché allât jusque-là ? Voilà cependant ce que l'on peut bien aujourd'hui appeler le péché du monde, puisque c'est le péché d'un nombre infini de personnes, qui ne sont sur la terre (voyez si j'en conçois une idée juste), qui ne sont, à ce qu'il paraît, sur la terre, que pour y recevoir les tributs du travail d'autrui, sans jamais payer du leur ; qui n'ont point d'autre emploi, dans leur condition, que de jouir des commodités, des aises et des douceurs de la vie ; dont le plus grand soin et la plus importante affaire est de couler le temps ; qui se divertissent toujours, ou plutôt qui, à force de se divertir, ne se divertissent plus, puisque, selon la maxime de Cassiodore, le divertissement suppose une application honnête, ce que ceux-ci ne connaissent point ; enfin, de qui l'on peut dire : *In labore hominum non sunt*, parce qu'il semble, à les voir, que la loi ne soit pas pour eux, et qu'ils ne soient pas compris dans la masse commune du genre humain.

Ne parlons point seulement en général ; mais, pour l'édification de vos mœurs, et pour vous rendre ce discours utile, entrons dans le détail. Un homme du monde, tel qu'à la confusion de notre siècle nous en voyons tous les jours, un homme du monde dont, par une habitude pitoyable, la sphère est bornée au plaisir ou à l'ennui ; qui passe sa vie à de frivoles amusements, à s'informer de ce qui se dit, à contrôler ce qui se fait, à courir après les spectacles, à se réjouir dans les compagnies, à se vanter de ce qu'il n'est pas, à railler sans cesse, sans jamais rien faire ni rien dire de sérieux ; un chrétien réduit à n'avoir point de plus ordinaire ni de plus constante occupation que le jeu, c'est-à-dire qui n'use plus du jeu comme d'un relâchement d'esprit dont il avait besoin pour se distraire, mais comme d'un emploi auquel il s'attache, et qui est le charme de son oisiveté ; un chrétien déconcerté et embarrassé de lui-même quand il ne joue pas ; qui ne sait ce qu'il fera ni ce qu'il deviendra quand une assemblée ou une partie de jeu lui manque ; et, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, qui ne joue pas pour vivre, mais qui ne vit que pour jouer ; une femme, professant la religion de Jésus-Christ, tout appliquée à l'extérieur de sa personne, qui n'a point d'autre exercice que de con-

sulter un miroir, que d'étudier les nouvelles modes, que de parer son corps; qui, négligeant ses propres devoirs, est toujours prête à s'ingérer dans les affaires d'autrui, ne sachant rien, et parlant de tout; ne s'instruisant pas où il le faut, et faisant la suffisante où il ne le faut pas; qui croit qu'elle accomplit toute justice, quand elle va inutilement de visite en visite, qu'elle en reçoit aujourd'hui, qu'elle en rend demain; qui se fait un devoir prétendu d'entretenir par de vaines lettres mille commerces superflus, et même suspects et dangereux, et qui, à l'heure de la mort, ne peut rendre à Dieu d'autre compte de ses actions que celui-ci : J'ai vu le monde, j'ai pratiqué le monde; encore une fois, un homme, une femme peuvent-ils se persuader que tout cela soit conforme à cet ordre de justice que Dieu a établi sur nous en qualité de pécheurs? Cette continuité de jeu, cette vie de plaisir, est-il rien de plus opposé aux idées que Jésus-Christ nous donne de notre condition? Quand il n'y aurait point de christianisme, l'homme, en jugeant de tout cela selon la raison, le pourrait-il approuver; et si, au tribunal de sa raison seule, il est obligé de le condamner, quel jugement croyez-vous que Dieu en portera lui-même? On demande si le salut y peut être véritablement intéressé? Et qui en doute, chrétiens? où serait-il intéressé, s'il ne l'est pas dans la profanation de la chose du monde la plus précieuse, qui est le temps, et le temps de la pénitence? Or, quelle plus grande profanation en peut-on concevoir, que la manière dont vivent aujourd'hui ceux de qui je parle? Si, en conséquence de ces principes, une parole oiseuse doit être condamnée, que sera-ce d'une vie tout entière, où Dieu ne trouvera rien que d'inutile? Mais le monde n'en juge pas de la sorte, et ce désordre de l'oïveté que je combats n'y est pas compté pour une chose dont on doive se faire un scrupule devant Dieu. Il est vrai, chrétiens, et je ne le sais que trop; mais il importe peu ce que le monde en pense et en juge, quand le Fils de Dieu nous a appris ce que nous en devons juger. Il y a bien d'autres articles qui ne passent pour rien dans le monde, et dont la discussion n'en sera pas moins terrible au jugement de Dieu. Je sais même qu'il y a des âmes assez aveugles, qui prétendent accorder cette vie oïve avec la dévotion et la piété; et je sais aussi que Dieu, dont le discernement est infailible, saura bien confondre cette fausse dévotion, en lui opposant les règles de la solide et de la vraie.

Mais je suis riche, dites-vous; et pourquoi m'obliger au travail, lorsque j'ai du bien plus que suffisamment pour vivre? Pourquoi, mon cher auditeur? parce que tous les biens du monde ne peuvent vous soustraire à la malédiction du péché; parce que, dans le partage favorable qui vous est échu des biens de cette vie par les ordres de la Providence, Dieu a toujours supposé l'exécution des arrêts de sa justice; parce que Dieu, en vous donnant ces biens, n'a jamais eu intention de déroger à ses droits; et lorsque

vous dites : J'ai du bien, donc je ne dois point travailler, vous raisonnez aussi mal que si vous disiez : Donc je ne dois point mourir; car l'obligation du travail et la nécessité de la mort tiennent le même rang dans les divins décrets. Ne savez-vous pas ce qui fut répondu à ce riche de l'Évangile? Il avait beaucoup travaillé pour se mettre dans l'abondance de toutes choses; et, se voyant enfin comblé de richesses : Reposons-nous maintenant, disait-il, me voilà à mon aise pour bien des années : *Animo, habes multa bona posita in annos plurimos, requiesce* (Luc., XII). Mais comment Dieu le traita-t-il? d'insensé : *Stulte*; lui faisant entendre que pour l'homme, sur la terre, il n'y avait que deux partis à prendre, ou le travail, ou la mort; et que, puisqu'il renonçait au premier, il fallait se résoudre au second, et mourir dès la nuit prochaine : *Hac nocte animam tuam repentent a te* (*Idem*).

Mais je suis d'une qualité et dans une élévation où le travail ne me convient pas. Quelle conséquence! parce que vous êtes grand selon le monde, en êtes vous moins pécheur, et l'éclat de votre dignité efface-t-il la tache de votre origine? Cette dignité est-elle au-dessus des pontifes et des souverains? Or, écoutez comment saint Bernard parlait autrefois à un grand pape, l'instruisant sur cette matière. Saint Père, lui disait-il avec un zèle respectueux, je vous conjure de considérer souvent qui vous êtes, et de voir, non pas ce que vous avez été fait, mais ce que vous êtes né : *Non quod factus, sed quod natus es* (Bern.). Vous avez été fait évêque, mais vous êtes né pécheur; lequel des deux doit vous toucher davantage? N'est-ce pas ce que vous êtes par la condition de votre naissance? Otez-moi donc cet appareil de majesté qui vous environne; détournez les yeux de cette pourpre qui couvre votre bassesse, et qui ne guérit pas vos plaies : *Tolle velamen foliorum celantium ignominiam tuam, non plagas curantium* (*Idem*). Contemplez-vous vous-même, et pensez que vous êtes sorti nu du sein de votre mère. Car si vous éloignez de votre vue tous ces faux brillants de gloire qui éblouissent les hommes, que trouverez-vous dans vous-même, sinon un homme pauvre et misérable, souffrant de ce qu'il est homme, parce qu'il est en même temps pécheur; et pleurant de ce qu'il vient au monde, parce qu'il y vient comme un rebelle réduit dans une dure servitude : *Ocurrat tibi homo pauper et miserabilis, dolens quod homo sit, plorans quod natus sit* (*Idem*); enfin un homme né pour le travail, et non pour l'honneur : *Homo denique natus ad laborem, non ad honorem*. Voilà, Saint Père, ce que vous êtes; ce que vous êtes, dis-je, par-dessus tout : *Hoc est certe quod maxime es* (*Idem*). Car tout le reste n'est qu'accessoire, et il faut que l'accessoire se conforme au principal. C'est donc, chrétiens, sur ce principal, je veux dire sur la qualité de pécheur, qu'est fondée, pour les grands comme pour les autres, l'indispen-

sable obligation une vie agissante et laborieuse

Mais une telle vie est ennuyeuse; eh quoi! mon cher auditeur, est-ce donc là une raison que vous puissiez alléguer contre un devoir aussi essentiel que celui-ci? Si je traitais la chose en philosophe, je pourrais vous répondre qu'un travail convenable, et où par l'habitude vous prendrez goût, vous préservera plutôt de l'ennui qu'il ne vous y fera tomber. Mais je parle en prédicateur chrétien; et, supposant cet ennui que vous craignez, je vous dis que ce sera une pénitence pour vous, et que cette pénitence vous doit être d'autant plus chère, que vous n'en faites point d'autre dans votre état. Vous vous ennuierez pour Dieu, pour satisfaire à Dieu, pour réparer tous les plaisirs criminels que vous avez recherchés contre la loi de Dieu. Précieux ennui, puisque Dieu l'agrèra, et que Dieu en l'agréant, saura bien d'ailleurs vous en dédommager! Cependant, chrétiens, admirez encore la bonté de notre Dieu, qui éclate jusque dans la punition de l'homme. Cet engagement au travail que je vous ai représenté comme une satisfaction du péché, en est, selon la théologie de tous les Pères, le préservatif et le remède. Quelle miséricorde de Dieu sur nous, de nous faire trouver dans les châtimens de sa justice notre avantage et notre sûreté! Oui, mes frères, le grand préservatif contre le dérèglement de nos passions et les désordres du péché, c'est l'application à un travail constant et assidu; et, en vain m'efforcerais-je de vous persuader cette vérité, puisqu'elle est évidente par elle-même. Quand le Saint-Esprit ne l'aurait pas dit, l'expérience seule ne le justifierait que trop, que l'oisiveté est la maîtresse de tous les crimes, que c'est elle qui les enseigne aux hommes, qui leur en fait des leçons, qui leur en suggère les des-seins, qui leur ouvre l'esprit pour en inventer les moyens; tout cela renfermé dans ce beau mot de l'Écclésiastique: *Multam enim malitiam docuit otiositas* (Eccles., XXXIII)

En effet, dit saint Augustin paraphrasant ce passage dans l'excellent sermon qu'il adresse aux religieux de son ordre pour leur inspirer l'amour du travail et pour leur faire appréhender les conséquences funestes de la vie oisive; prenez-y garde, mes frères; et, pour en être convaincus, parcourez les exemples touchans que l'Écriture nous en fournit. De qui est-ce que les Israélites, si attachés d'ailleurs à leur loi et si zélés pour la vraie religion, apprirent à être idolâtres? L'aurait-on cru, si saint Paul ne le disait en propres termes, que ce fut une suite malheureuse de cette oisiveté qui les porta à s'abandonner à des fêtes profanes et à des jeux excessifs, pendant que leur législateur Moïse était en conférence avec Dieu: *Sedit populus manducare et bibere, et sur-rexerunt ludere* (I Cor., X). Demandez au Prophète comment Sodome devint si savante dans les abominations jusqu'alors inconnues et inouïes; ne vous répondra-t-il pas que

l'oisiveté de cette ville réprouvée fut la source de son iniquité? Mais, dites-moi; ajoutez saint Augustin, tandis que David fut occupé aux exercices de la guerre, sentait-il les attaques de la concupiscence et de la chair; et quand est-ce qu'il conçut dans son cœur les adultères et les homicides? ne fut-ce pas, selon le texte sacré, lorsqu'il resta oisif à Jérusalem, dans un temps où les autres marchaient en campagne? Qui causa la ruine de Samson? procédait-elle d'un autre principe que de la vie languissante et efféminée où il demeura pour complaire à une étrangère; et ce héros du peuple de Dieu put-il jamais être surpris pendant qu'il était aux prises avec ses ennemis? Salomon, le plus sage des princes, succomba-t-il dans les premières années de son règne, tandis qu'il travaillait avec un zèle infatigable, et qu'il appliquait tous ses soins à bâtir le temple? succomba-t-il, dis-je, à cette aveugle passion qui l'infatua dans la suite jusqu'à lui faire adorer les dieux de ses concubines? Et ne commença-t-il pas, au contraire, à se laisser corrompre par la volupté, du moment qu'il eut mis fin à son entreprise, et qu'il se vit dans un profond repos? Ah! mes frères, conclut saint Augustin, nous n'avons pas une vertu plus assurée ni plus solide que ces grands hommes; nous ne sommes ni plus saints que David, ni plus éclairés que Salomon, ni plus forts que Samson; et, pour vivre dans la retraite, nous n'avons pas moins à craindre les désordres de l'oisiveté. C'est ainsi qu'il s'en expliquait aux solitaires de sa règle.

Mais, à propos de solitaires (cette réflexion est du saint évêque de Genève, François de Sales), pourquoi pensez-vous, chrétiens, que dans ces monastères d'Égypte, où les hommes vivaient comme des anges, et où le don de contemplation était une des grâces les plus ordinaires, on maintenait cependant le travail des mains avec une discipline si exacte, comme nous l'apprenons de Cassien et de saint Jérôme? Est-ce que le travail des mains était attaché à la profession de ces hommes de Dieu? ce serait la dégrader que d'en juger de la sorte. Leur était-il nécessaire pour leur subsistance? non: la charité des fidèles, qui était encore dans sa ferveur, y avait abondamment suppléé. Pourquoi donc travaillaient-ils? ils le faisaient, répond saint Jérôme, non pour les besoins du corps, mais pour le salut de l'âme: *Non propter corporis necessitatem sed propter animæ salutem* (Hier.); parce qu'ils savaient que, quelque perfection qu'ils eussent acquise, il leur était impossible de contempler sans cesse les choses divines; et parce qu'ils étaient d'ailleurs persuadés que, de demeurer un moment sans contemplation ou sans action, c'eût été s'exposer à la tentation. Voilà pourquoi, dit Cassien, la grande maxime reçue parmi eux, était qu'un solitaire occupé devait être toujours le plus innocent, parce qu'il n'était tenté que d'un seul démon: au lieu qu'un solitaire paresseux et sans emploi se trouvait

souvent, comme ce misérable de l'Évangile, possédé d'une légion entière : *Operatorem monachum dæmone uno pulsari, otiosum spiritibus innumeris devastari* (Cass.). Sur quoi, mes chers auditeurs, vous devez, ce me semble, raisonner ainsi avec vous-mêmes : ces hommes, si détachés de la terre et si élevés au-dessus des faiblesses de la nature, croyaient qu'un travail réglé leur était nécessaire pour persévérer dans l'état de la grâce ; et moi qui suis un pécheur rempli de misères, vivant dans la dissipation et l'oïveté, je m'assurerai de mon salut : quel orgueil et quelle présomption ! C'étaient des chrétiens parfaits, d'une conversation toute céleste, qui avaient pour triompher des vices, des secours infinis que je n'ai pas ; car la solitude leur servait de retranchement, la religion leur donnait des armes, le jeûne les fortifiait, l'austérité les rendait terribles aux puissances de l'enfer ; et néanmoins ils se regardaient déjà comme vaincus, dès qu'ils venaient à se relâcher dans leurs observances laborieuses ; tant ils étaient sûrs que l'oïveté était infailliblement suivie d'une multitude innombrable de péchés. Que dois-je espérer, moi qui n'ai aucun de ces avantages, moi qui vis au milieu du monde comme dans un pays découvert à toutes les attaques du démon, moi qui veille si peu sur mes sens : que puis-je me promettre, si, avec tout cela, j'ouvre encore à mon ennemi la plus large porte du péché, qui est l'oïveté volontaire ? n'est-ce pas agir de concert avec lui, et lui livrer mon âme ?

Voilà, mes frères, disait saint Ambroise, ce qui énerve aujourd'hui dans nous la force et la vigueur de l'esprit chrétien. Au milieu des persécutions le christianisme s'est soutenu, et il n'est pas croyable combien les travaux et les fatigues qu'il a eus alors à essuyer ont contribué à son accroissement et à son affermissement. Mais maintenant, ajoutait ce grand évêque, c'est la paix qui nous corrompt, c'est la douceur du repos qui rend notre foi languissante, c'est le relâchement d'une vie inutile qui cause tous nos scandales ; et il arrive, par un effet aussi surprenant que déplorable, que ceux qui n'ont pu être domptés par la violence des supplices, le sont honteusement par le désordre de l'oïveté : *Nunc tentant otia, quos bella non frægerunt* (Ambr.). Paroles, chrétiens, qui conviendraient encore bien mieux à notre siècle qu'à celui de saint Ambroise. Car, disons la vérité, s'il y a de l'innocence dans le monde, où est-elle, sinon dans les conditions et dans les états où la loi du travail est inviolablement observée ? Parmi les grands, les nobles, les riches, c'est-à-dire parmi ceux dont la vie n'est qu'amusement et que mollesse, ne cherchez point la vraie piété et ne vous attendez point à y trouver la pureté des mœurs : ce n'est plus là qu'elle habite, dit le patriarche Job : *Non invenitur in terra suavitatis viventium* (Job., XXVIII). Où est-ce donc qu'elle peut se rencontrer ? dans les cabanes d'une pauvreté fainéante qui n'a

point d'autre soin que la mendicité ? non, chrétiens : l'oïveté perd aussi bien ceux-là que les riches ; et ce genre de pauvres, que Jésus-Christ ne reconnaît point, est également sujet au libertinage. Où est-ce donc enfin que l'innocence est réduite ? je vous l'ai dit : à ces médiocres états de vie qui subsistent par le travail ; à ces conditions moins éclatantes, mais plus assurées pour le salut, de marchands engagés dans les soins d'un légitime négoce, d'artisans qui mesurent les jours par l'ouvrage de leurs mains, de serviteurs qui accomplissent à la lettre ce précepte divin : Vous mangerez selon que vous travaillerez : *In laboribus comedes* ; c'est là, encore une fois, qu'est l'innocence, parce que c'est là qu'il n'y a point d'oïveté.

Concluons, mes chers auditeurs, cette première partie par l'important avis que donnait saint Jérôme à un de ses disciples : *Facito semper aliquid operis, ut te Deus aut diabolus inveniat occupatum* (Hier.) : Faites toujours quelque chose, afin que Dieu ou le démon vous trouve toujours occupé. Si le démon vous voit occupé, il n'entreprendra point de vous tenter ; et, si Dieu vous trouve appliqué au travail, il n'aura point de quoi vous punir. Sans cela vous vous rendez criminel, parce que vous manquez à un devoir que vous impose non-seulement la qualité de pécheur, mais encore la qualité d'homme attaché dans le monde à une condition particulière, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une vérité incontestable, chrétiens, que toute condition dans le monde est sujette à certains devoirs dont l'accomplissement demande du travail et de la peine ; et c'est une autre vérité, qui, pour être peu reconnue, n'en est pas moins solidement établie, que plus une condition est relevée dans le monde, plus elle a de ces engagements auxquels il est impossible de satisfaire sans une application constante et assidue. Comprenez, s'il vous plaît, cette morale qui vous paraîtra, de la manière que je vous la ferai concevoir, très-conforme à la sainteté et à la sagesse du christianisme. Je soutiens que toute condition dans le monde est sujette à des devoirs pénibles, et le docteur angélique, saint Thomas, en apporte la raison : parce qu'il n'y en a aucune, dit-il, dont la perfection ne soit attachée à une règle qui ne peut changer, à une conduite égale qu'il faut observer, à des actions faites dans l'ordre, dont il n'est pas permis de se dispenser. Or, tout ce qui porte ce caractère, est un travail pour l'homme ; et les mêmes choses qui lui seraient d'ailleurs agréables, le fatiguent, du moment qu'on lui en fait une loi, et qu'elles lui tiennent lieu de devoir.

Voyez, ajoute saint Thomas, la preuve de cette maxime dans une induction particulière. Si vous considérez la différence des âges, comme les vieillards, dans la société civile, sont ordinairement chargés du poids des affaires pour en avoir la direction, c'est aux jeunes gens un partage naturel d'en

soutenir l'exécution. Comme il appartient à ceux-là de conduire et de gouverner, l'obligation de ceux-ci est de se former et de s'instruire; et saint Augustin avait de la peine à conclure lequel des deux était d'un plus fâcheux assujettissement. Si vous avez égard à la diversité des sexes, comme l'administration de la justice et des offices militaires est du ressort de l'homme, les soins domestiques, par une disposition de Dieu, sont réservés pour la femme; et si vous méprisez cet emploi, c'est que vous n'en connaissez ni l'importance ni la difficulté; car Salomon qui était plus éclairé que nous, et le Saint-Esprit même, qui n'use point d'exagération, cherchait, pour l'exercer dignement, une femme forte : *Mulierem fortem quis inveniet (Prov., XXXI)?* et la louait de l'assiduité avec laquelle elle s'en était acquittée, comme d'une chose héroïque : *Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fustum (Ibid.)*. Si vous vous arrêtez aux distinctions de la naissance et de la fortune, comme les petits, par nécessité, doivent s'employer pour les grands, les grands, par justice et par charité, doivent s'employer pour les petits; comme les riches sont en possession de jouir du travail des pauvres, les pauvres sont en droit de profiter du travail des riches. Voilà donc, pour tous les états du monde, une loi universelle, et néanmoins proportionnée à la nature d'un chacun; car, de tous ceux que je viens de marquer, chacun a ses engagements particuliers. Les rois sont obligés à une espèce de travail et non pas à une autre; l'occupation d'un juge est différente de celle d'un artisan; mais la loi de s'occuper et de travailler est commune à tous, et il n'y en a pas un seul que le devoir de sa condition n'y assujettisse.

Je dis plus : car je prétends qu'à mesure qu'une condition est plus élevée, elle est plus sujette à ces devoirs qu'on ne peut accomplir sans une action assidue et constante; et c'est ici qu'il faut encore une fois que vous vous détrompiez des fausses idées que vous avez des choses, et d'une erreur pernicieuse où le monde vous a peut-être jusqu'à présent entretenus. Car la grande erreur du monde est de croire que l'élévation, le rang, la dignité, sont autant de droits acquis pour le repos et pour la douceur de la vie. Mais la foi nous dit tout le contraire; et la raison est, que plus une condition est élevée, plus elle a de grandes obligations à remplir. Tellement qu'il en va dans l'ordre politique et dans la religion comme dans l'ordre de la nature; plus les causes sont universelles, plus ont-elles d'action, et en doivent-elles avoir pour le bien des causes particulières qui leur sont subordonnées. Ainsi, voyons-nous les cieux et les astres qui sont sur nos têtes dans un mouvement perpétuel, sans s'arrêter une fois, et sans cesser de répandre leurs influences. Qu'est-ce qu'une dignité, j'entends surtout dans les principes du christianisme, sinon une spécieuse servitude, dit saint Basile de Séleucie, laquelle oblige un

homme, sous peine de la damnation, de s'intéresser pour tout un peuple, comme tout un peuple est obligé de s'intéresser pour lui? Or, il est infiniment plus onéreux à un seul de travailler pour tous, qu'à tous de travailler pour un seul.

Dieu l'a ainsi ordonné, chrétiens, pour deux raisons qui sont admirablement paraitre le soin qu'il a de notre salut. La première est, selon le témoignage de saint Bernard, afin que les dignités et les conditions honorables, qui sont des expressions de sa gloire, ne devinssent pas les sujets de notre vanité. Car, si je suis sage et si je raisonne bien, la grandeur et l'élévation de mon état, au lieu de flatter mon orgueil, sera pour moi un fond d'humilité et de crainte, dans la pensée que plus je suis grand, plus j'ai d'obligations devant Dieu, dont je ne puis m'acquitter que par mon travail. Ah! s'écrie saint Bernard, écrivant au même pontife dont j'ai déjà parlé, ne vous laissez pas enfler de la pompe qui vous environne, puisque le travail qu'on vous a imposé est encore plus grand que votre dignité. Vous êtes successeur des prophètes et des apôtres, et j'ai de la vénération pour votre qualité; mais que s'ensuit-il de là? que vous devez donc vivre comme les prophètes et les apôtres. Or, écoutez comment Dieu parlait à son prophète : Je t'ai établi, lui disait-il, pour arracher et pour détruire, pour planter et pour édifier. Et qu'y a-t-il en tout cela qui ressente le faste? Imaginez-vous, poursuit le même Père, que vous êtes aussi grand que Jérémie; mais apprenez donc, en même temps, que vous occupez la place où vous êtes, non pour vous élever, mais pour travailler. De plus, ajoute ce saint docteur, les apôtres, vos prédécesseurs, à quoi ont-ils été destinés? à recueillir une moisson cultivée par leurs soins, et arrosée de leurs sueurs. Maintenez-vous dans l'héritage qu'ils vous ont transmis, car vous êtes en effet leur héritier; mais, pour faire voir que vous l'êtes, il faut que vous succédiez à leur vigilance et à leurs fatigues : *Sed, ut probes heredem, vigilare debes ad curam (Bern.)*. Car, si vous vous relâchez dans les délices et les vanités du siècle, ce n'est point là le partage qui vous est échu par le testament de ces hommes apostoliques. Mais quel est-il? le travail et les souffrances : *In laboribus plurimis, in carceribus abundantius*. Comment donc penserez-vous à vous glorifier, lorsque vous n'avez pas même le loisir de vous reposer : et le moyen d'être oisif et tranquille, quand on est chargé de toutes les églises du monde?

La seconde raison, qui suit de la première, c'est pour empêcher que les grandes fortunes et les états de la vie plus relevés ne servissent à exciter l'ambition des hommes et à l'entretenir. Car c'est bien notre faute, chrétiens, quand nous sommes, après cela, si passionnés pour les grandeurs et les dignités, soit du siècle, soit de l'Eglise, puisque les charges qu'elles portent avec elles devraient plutôt nous les faire appréhender.

Il est donc indubitable que plus un état est distingué selon le monde, plus il est onéreux et pénible selon Dieu.

Mais que faut-il conclure de là ? deux choses que j'ai déjà proposées, et où j'en veux revenir : savoir, qu'il n'y a point d'état et de profession où l'oïveté ne soit un crime, et qu'elle l'est encore plus dans les états supérieurs aux autres. Dites-moi un genre de vie où l'homme puisse être oïf sans manquer aux devoirs essentiels de sa conscience ; et, pour ne point sortir des exemples que je viens de marquer ; si ce jeune homme de qualité passe ses premières années dans les divertissements et les plaisirs, comment acquerra-t-il les connaissances qui sont le fondement nécessaire sur lequel il doit bâtir tout ce qu'il sera un jour ? N'ayant pas ces connaissances, comment sera-t-il capable d'exercer les emplois où on le destinera ; et, s'engageant dans ces emplois avec une incapacité absolue, comment pourra-t-il s'y sauver ? Quoi donc ! Dieu lui donnera-t-il une science infuse au moment qu'il entrera en possession de cette dignité ? Commencera-t-il à s'instruire lorsqu'il sera question de juger et de décider ? Fera-t-il l'apprentissage de son ignorance aux dépens d'autrui ? justifiera-t-il ses fautes et ses erreurs par l'oïveté de sa jeunesse ? Dira-t-il qu'il est excusable parce qu'il a prodigué son temps, qui lui devait être d'autant plus précieuse qu'il ne pouvait plus être réparé ? Cependant, chrétiens, rien de plus commun ; car, si le monde est aujourd'hui plein de sujets indignes et incapables de ce qu'ils sont, il n'en faut point chercher d'autre principe. La vie paresseuse et inutile de jeunes gens est la cause principale de ce désordre, et ce désordre, la source funeste de leur réprobation. Ah ! mes chers auditeurs, n'est-il pas honteux de voir la sévérité de discipline avec laquelle les pères élevaient leurs enfants dans tous les exercices laborieux que leur âge pouvait soutenir (si nous en croyons les historiens profanes, cette rigueur allait à l'excès), et de considérer d'ailleurs la molle condescendance d'un père chrétien, à souffrir les siens dans une oïveté licencieuse ? N'accusons point absolument tous les pères chrétiens ; il y en a là-dessus de plus raisonnables, et plût à Dieu qu'ils le fussent dans les vues de leur religion ! Les princes et les grands du monde tiennent leurs enfants sujets, parce qu'ils font consister leur gloire à les perfectionner selon le monde ; les pauvres et les petits ont soin de les mettre en œuvre pour en tirer des services ; mais vous, chrétiens, que Dieu, pour la plupart, a placés entre ces deux extrêmes, permettez-moi de vous le dire, vous n'avez souvent sur cela nul zèle. Si vous remarquez dans vos maisons un domestique oïf, vous savez bien le relever du désordre de la paresse : mais, qu'un enfant ne s'applique à rien, qu'il se relâche dans ses exercices, qu'il néglige ses devoirs, c'est à quoi vous n'êtes guère attentifs. Lequel des deux est le plus coupable, ou le père dans son oïveté,

ou le père dans son indulgence ? Je ne dis pas coupable devant les hommes, mais coupable devant Dieu. C'est un point qu'il importe peu maintenant de résoudre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'un et l'autre est criminel et sans excuse.

Disons le même des autres exemples. Je serais infini si j'entreprenais de les parcourir tous : si je voulais vous mettre devant les yeux tout ce que l'ignorance d'un juge peut produire de maux dans l'administration de la justice : tout ce que la négligence d'un prêtre chargé de la direction des âmes peut causer de désordre dans les fonctions de son ministère : désordres d'autant plus grands en toutes les conditions, que l'état est plus éminent. Car il ne faut pas seulement traiter alors de crime l'oïveté, c'est comme un renversement général de la société des hommes ; et, pour le comprendre, nous n'avons qu'à nous servir de la comparaison de saint Chrysostome ; elle est tout à fait naturelle. Car s'il arrivait, dit ce Père, qu'une étoile de la dernière grandeur interrompt son cours et qu'elle perdît toute sa vertu, ce serait un défaut dans le monde, qui néanmoins n'y ferait pas une grande altération. Mais si le soleil venait à s'obscurcir tout à coup, et que toute son action fût suspendue, quel trouble et quelle confusion dans l'univers ! Il en est de même des états de la vie. Que dans une condition médiocre un homme oublie et néglige ses devoirs, le préjudice qu'en reçoit le public ne s'étend pas toujours fort loin, et souvent cet homme ne fait tort qu'à lui-même ; mais qu'un grand, mais qu'un prince, mais qu'un roi, si vous le voulez, abandonne la conduite des affaires, c'est comme l'éclipse du premier astre, qui fait souffrir toute la nature. Il me semble que cette vérité n'a pas besoin d'autre preuve.

Cependant, pour conclusion de ce discours, vous voulez savoir encore plus précisément, mes chers auditeurs, quel est ce péché de l'oïveté que je combats, et en quoi consiste sa malice. Je n'ai plus que deux mots à vous dire, mais qui demandent toutes vos réflexions. Qu'est-ce donc que de se relâcher dans sa profession, et d'y vivre sans le travail qui lui est propre ? Ah ! chrétiens, concevez-le une fois, le voici : c'est pervertir l'ordre des choses, c'est être infidèle à la Providence, c'est déshonorer son état ; et, par une suite nécessaire, mais bien terrible, c'est engager sa conscience, et s'exposer à une éternelle réprobation. Prenez garde. Je dis que c'est pervertir l'ordre des choses : pourquoi ? parce que, dans l'ordre des choses, le repos n'est pas pour lui-même, mais pour le travail ; et que c'est de la nature du travail et de sa qualité que dépend la mesure du repos. Il faut, disait Cassiodore, ce grand ministre d'état, que la république profite même de nos divertissements, et que nous ne cherchions ce qui est agréable, que pour accomplir ce qui est laborieux : *Sit etiam pro republica, cum ludere videmur ; nam ideo voluptuosa quærimus, ut seria compleamus* (Cass.). Mais vous, vous aimez le repos

même, et vous ne cherchez dans le plaisir que le plaisir. Je dis que c'est être infidèle à la Providence. Car Dieu, en vous appelant à cet état, a fait comme un pacte avec vous. Il vous a dit : Prenez cette condition, mais prenez-la avec toutes ses charges. Il y a des profits et des honneurs ; mais il y a aussi des travaux et des soins : je veux que vous en ayez l'utile et l'honorable ; mais je veux en même temps que vous en portiez la peine et le fardeau. Et c'est pour cela, remarque l'abbé Rupert, que Dieu, qui est infiniment juste, a proportionné les douceurs de la vie aux devoirs onéreux de chaque état. Il a attaché à la royauté l'indépendance, la magnificence, les plus grands honneurs, parce qu'il y a du reste attaché les plus grands travaux. Mais que faites-vous, chrétiens ? Vous séparez ces douceurs, du travail qui y doit être joint, et dont elles ne sont que le soulagement. Vous cherchez les unes dans votre condition, et pour l'autre, vous le fuyez, et vous vous en dispensez. Je dis que c'est déshonorer votre état, parce que c'est l'exposer au mépris, à la censure, à la haine, à l'envie publique. Car qu'y a-t-il de plus méprisable qu'un grand du monde, qu'un ministre des autels, qu'un magistrat, dont les journées et toute la vie se consomment en de frivoles amusements, lorsqu'elles pourraient être employées aux soins les plus importants ? Le bel exemple que celui du saint empereur Valentinien le Jeune ! Écoutez-le, chrétiens, tel que saint Ambroise le rapporte dans l'éloge funèbre de ce prince. Entre mille autres qualités qui le distinguaient, il eut surtout ce zèle de ne pas avilir son rang par une oisiveté qui n'est que trop ordinaire à la cour : et il n'oublia rien pour satisfaire son peuple sur quelques bruits qui s'étaient répandus contre sa personne. On disait qu'il se plaisait trop aux jeux et aux exercices du cirque : il y renonça tellement, qu'il ne voulut pas même les permettre dans les fêtes les plus solennelles : *Ferebatur circensibus delectari ; sic illud abstulit, ut ne solemnibus quidem principum natalibus putaverit celebrandos* (Ambr.) Quelques-uns trouvaient qu'il donnait trop de temps à la chasse : il fit tuer dans un jour toutes les bêtes réservées pour ses divertissements : *Credebant aliqui nimium venabulis occupari ; omnes feras uno momento jussit interfici* (Idem). J'omets le reste qui suit, et qui devrait couvrir de confusion je ne sais combien de gens sortis de la poussière où ils étaient nés, et placés dans des postes honorables, où ils ne voudraient pas perdre un moment de leur repos pour toutes les affaires du monde, si ce n'est que leur intérêt s'y trouve mêlé.

Quoi qu'il en soit de tout autre intérêt, je dis que celui de la conscience et du salut y est engagé. Car, renverser ainsi l'ordre des choses, aller ainsi contre les vues de la Providence, manquer ainsi aux obligations de son état, tout cela peut-il s'accorder avec la conscience et avec le salut ? Pourquoi y êtes-vous dans cet état, si vous n'en voulez pas

remplir les devoirs ; et pourquoi êtes-vous dans la vie, si vous n'y faites rien ? Qu'est-ce aux yeux mêmes du monde, qu'un homme inutile ? A quoi parvient-il ? et, si dans le monde même on ne peut parvenir à rien sans travail, espérons-nous obtenir plus aisément les récompenses du ciel ? Quand, au moment de la mort, nous serons obligés de dire à Dieu : Seigneur, je n'ai rien fait ; que nous répondra-t-il, sinon : Je n'ai rien à vous donner ? Souvenons-nous sans cesse du serviteur paresseux de l'Évangile, et n'oublions jamais l'arrêt que son maître prononça contre lui, en le faisant jeter, pieds et mains liés, dans une obscure prison ; car voilà comment nous avons à craindre d'être précipités dans les ténèbres de l'enfer, parce que de n'avoir rien fait, lorsqu'on pouvait et qu'on devait agir, c'est un grand mal. De là, mes chers auditeurs, que chacun de nous, étudiant sa condition et l'état où il est appelé, s'applique sérieusement et régulièrement à un exercice honnête qui lui puisse convenir, à un travail assidu, surtout à un travail chrétien. Ne dites point que vous ne savez à quoi vous occuper : vous l'aurez bientôt appris, dès que vous voudrez de bonne foi vous tirer de l'oisiveté criminelle où vous demeurerez endormis. Et c'est par votre vigilance et par vos œuvres que vous mériterez de recevoir le salaire que le père de famille donne aux ouvriers qui ont travaillé dans sa vigne ; ou, pour parler sans figure, c'est par là que vous mériterez d'avoir un jour part à cette gloire immortelle que Dieu vous a promise, et que je vous souhaite, etc.

SERMON VIII.

POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÈSIME.

Sur la parole de Dieu.

Semen est verbum Dei.
Le bon grain, c'est la parole de Dieu (S. Luc, ch. VIII).

Puisque Jésus-Christ, la sagesse et la vérité éternelle, a lui-même pris soin de nous expliquer la parabole de notre Évangile, il ne nous est point permis, mes frères, d'y donner un autre sens, et nous n'en pouvons faire une plus juste ni plus solide application. Il est seulement question de savoir si vous êtes de cette terre où le bon grain de la parole de Dieu, ayant jeté de fortes racines, germe en son temps, croît et s'élève ; et par une heureuse fécondité, rend une abondante récolte. C'est-à-dire, pour nous en tenir toujours à la pensée et à l'interprétation de notre adorable Maître, qu'il s'agit de savoir si vous êtes de ces cœurs vraiment chrétiens, de ces cœurs droits, de ces cœurs parfaits, qui, saintement disposés à écouter la divine parole, la retiennent, la méditent, s'en font une nourriture ordinaire, et par une persévérance invariable dans les voies de la piété, par un exercice constant de toutes les œuvres d'une vie agissante et fervente, lui laissent déployer toute sa vertu, et rapporter

tous les fruits de sainteté qu'elle peut produire. Car voilà en termes formels comment le Sauveur du monde nous les a marqués : *Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo, audientes verbum, retinent, et fructum afferunt in patientia* (Luc., VIII). Depuis tant d'années, mes chers auditeurs, que dans cette chaire on vous parle au nom du Seigneur, quels miracles sa parole n'aurait-elle pas opérés pour l'édification de vos âmes, si elle y eût trouvé de semblables dispositions ? Mais de quoi nous ne pouvons assez gémir, c'est de la triste décadence où est tombé le ministère évangélique, et où il tombe encore tous les jours. Car, quoiqu'il y ait plus de prédicateurs que jamais pour l'exercer, quels succès voyons-nous de leurs prédications ? quels abus ont-ils corrigés ? quels scandales ont-ils retranchés ? quelles victoires vous ont-ils fait remporter sur l'enfer, sur le monde, sur vous-mêmes, et à quel degré de perfection vous ont-ils élevés ? est-ce que votre grâce, ô mon Dieu ! n'accompagne plus votre parole ? est-ce que vous nous laissez, selon l'expression de votre Apôtre, planter et arroser, mais qu'il ne vous plait plus de donner, comme autrefois, l'accroissement ? *Deus incrementum dedit* (I Cor., III). Ne nous en prenons point à Dieu, chrétiens, ni à sa providence. Ne remontons point si haut pour aller jusqu'à la source d'un mal qui ne vient que de vous, et qui ne doit être imputé qu'à vous. Puissiez-vous, après en avoir connu le principe que je vais vous découvrir, y appliquer le remède ? C'est pourquoi je demande le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

C'est une belle pensée de saint Bernard, et qui renferme pour nous un grand fonds de moralité, que trois principes ont concouru à nous donner, quoique diversement, la parole divine ; savoir : la Vierge, l'Eglise et la grâce. La Vierge nous l'a donnée revêtue d'une chair semblable à la nôtre pour nous la faire voir. L'Eglise nous la donne sous des sons qui frappent nos oreilles, et, par le ministère de la voix, pour nous la faire entendre. Enfin la grâce, par l'infusion du Saint-Esprit, nous l'insinue dans le cœur pour nous en faire profiter : *Verbum Maria vestitum carne, Ecclesia vestitum sermone, gratia tradit amplexandum Spiritus-Sancti infusione* (Bern.). Si Marie ne l'avait pas reçue dans son sein, elle n'aurait pu nous la donner visible et palpable ; si l'Eglise ne la faisait pas retentir aux oreilles du corps, nous ne pourrions l'entendre sensiblement, ni la recevoir de la bouche des prédicateurs ; et si par l'onction de la grâce elle ne pénétrait jusque dans nos âmes, elle n'y ferait nulle impression, et n'y produirait aucun fruit. Mais, ajoute le même saint Bernard, cette parole indivisible et une en elle-même, se communique à chacun selon la diversité des sujets et leurs différentes dispositions. De sorte qu'elle nous devient ou utile, ou inutile, à proportion qu'elle trouve nos cœurs ou bien ou mal préparés. De là vous

voyez, chrétiens, de quelle importance il est pour vous d'apprendre à la bien recevoir, et de connaître ce qui en arrête tous les jours les salutaires effets. Mais, parce que vous pourriez être peu touchés de cette stérilité de la divine parole, si vous en ignoriez les terribles conséquences, il faut, en même temps, vous faire voir à quoi vous vous exposez en ne profitant pas d'un don si précieux ; et voici deux propositions que j'avance. La parole de Dieu vous est inutile, parce que vous ne la recevez pas comme parole de Dieu. c'est la première partie. Et dès que par votre faute cette sainte parole vous est inutile, elle devient le sujet de votre condamnation devant Dieu : c'est la seconde partie. En deux mots, j'ai à vous montrer pourquoi vous profitez si peu de la parole que nous vous prêchons ; et comment dès lors cette parole de salut, par le plus funeste renversement, doit servir de matière à votre réprobation. voilà tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour entrer dans la preuve de la première proposition que j'ai avancée, il faut, s'il vous plaît, que nous établissions d'abord ce principe fondamental, savoir : que Dieu vous parle par la bouche des prédicateurs, que c'est la parole de Dieu qu'ils vous annoncent, et que, dès là qu'ils ont une mission légitime de l'Eglise, vous ne devez plus les écouter comme des hommes, mais qu'ils sont à votre égard les organes et les interprètes de Dieu même et de son Saint-Esprit. Ainsi le Sauveur du monde le faisait-il entendre à ses apôtres, lorsqu'il leur disait : Quand vous prêchez mon Evangile, ce n'est point vous proprement qui parlez, mais c'est l'esprit de votre Père céleste qui s'explique par vous : *Non estis vos qui loquimini, sed spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* (Matth., X). Les apôtres étaient envoyés pour cela, et c'est pour cela même que nous avons été choisis. C'est, dis-je, par l'ordre même de Dieu et de son Eglise, que nous montons, mes chers auditeurs, dans la chaire de vérité pour vous instruire. Sans cette mission de Dieu et de Jésus-Christ, son Fils unique, et l'Homme-Dieu, vous ne seriez plus obligés de recevoir nos instructions, ni d'écouter nos prédications comme la parole de Dieu, parce qu'elles ne seraient plus alors, pour m'exprimer de la sorte, marquées du sceau de Dieu.

Et voilà (souffrez, mes frères, que j'en fasse ici la remarque : c'est le lieu de la faire, et il est important que vous la fassiez avec moi, vous que l'erreur a tenus si long-temps séparés de nous, mais que la grâce d'en haut, par le plus heureux retour, ramène tous les jours dans le sein de la vraie Eglise, notre commune et seule mère), voilà l'une des plus essentielles différences qui se rencontrent entre nous et les ministres de cette Eglise protestante où vous êtes le malheur de naître. Ils avaient tout le reste, si vous voulez ; mais cette mission leur manquait. C'étaient des hommes savants et éloquents tant qu'il vous plaira ; mais ils n'avaient pas ce

caractère d'hommes envoyés de Dieu; et l'on pouvait toujours dire d'eux: *Quomodo prædicabunt, nisi mittantur* (Rom. X)? Comment prêchent-ils, puisqu'ils n'ont point été députés pour cela? Car, qui les envoyait? était-ce l'Eglise romaine, ou était-ce une autre Eglise? était-ce Dieu immédiatement? ou, de leur autorité particulière, et d'eux-mêmes, s'étaient-ils constitués pour enseigner? Vous savez, mes frères, l'embarras où cette difficulté les jetait, et ceux d'entre vous qui furent de meilleure foi et plus intelligents dans leur religion, n'ont pu disconvenir que c'était là un des articles qui leur causait le plus de trouble, un des points où ils sentaient plus le faible de leur créance, un des chefs sur quoi ils avaient plus de peine à se satisfaire.

Votre confession de foi portait que ces réformateurs avaient été suscités, et par conséquent envoyés d'une façon extraordinaire; mais vous aviez trop de lumières et trop de sens pour ne pas voir que cela se disait sans preuve. Car vous n'ignoriez pas que Luther et Calvin n'étaient venus, ni comme Moïse dans l'ancienne loi, ni comme Jésus-Christ dans la nouvelle, ou comme les apôtres, guérissant les malades, rendant la vue aux aveugles-nés, ressuscitant les morts de quatre jours, confirmant leur apostolat par des signes visibles, éclatants, incontestables; et qu'ainsi, cette mission extraordinaire dont ils se flattaient, ne pouvait leur convenir. Après avoir reconnu, parce que vous étiez forcés de le reconnaître, que, selon la parole de Dieu, nul ne se doit ingérer dans le gouvernement de l'Eglise, mais qu'il y faut être appelé par une voie canonique, vous y mettiez cette exception, *autant qu'il est possible*. Clause que vous ajoutiez, comme porte expressément l'article. Or, en disant *ce que nous ajoutons*, pouviez-vous avoir oublié que, par un autre article, il vous était défendu de rien ajouter à la parole de Dieu, et que vous tombiez, selon vos principes même, dans une contradiction insoutenable.

Vous apportiez pour motif, et en même temps pour preuve de cette mission extraordinaire, qu'il avait fallu relever l'Eglise désolée et tombée en ruine; mais, instruits comme vous l'étiez, et comme vous l'êtes par la parole même de Dieu, des promesses que Jésus-Christ a faites à son Eglise, vous saviez assez qu'elle ne pouvait jamais manquer, parce qu'elle est la colonne de la vérité, et que les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre elle. Ainsi, le fondement sur lequel vous vouliez, en quelque sorte, établir la mission extraordinaire de vos prétendus prophètes, était encore plus ruineux que leur mission même.

Pressés de cet argument si solide et si convaincant, vous aviez quelquefois recours à la mission ordinaire, et vous prétendiez que les auteurs de la réforme l'avaient reçue de l'Eglise, comme nous, dans leur ordination.

Car, dans la diversité des sentiments qui vous partageaient sur ce sujet, on en venait là. Mais par là, mes frères, vous con-

fessiez donc, malgré vous-mêmes et sans y penser, que cette Eglise romaine était alors la vraie Eglise, puisqu'il n'y a que la vraie Eglise qui puisse envoyer des hommes en qualité de pasteurs et de ministres de l'Evangile. Par là, vous reconnaissiez donc que les auteurs de la réforme s'étaient séparés de la vraie Eglise. Et, par là, enfin, vous conveniez donc de l'obligation où ils étaient d'y rentrer.

Or, qu'a fait Dieu, mes frères, en vous y réunissant? Adorez le conseil de sa providence, et voyez l'avantage qui vous en revient. Il vous a tirés de la confusion et du trouble où il était impossible que vos consciences, pour peu qu'elles fussent droites et timorées, ne se troublassent sur cela. Il vous a inspiré et fait prendre la résolution de renoncer au schisme. Au lieu de pasteurs sans autorité, il vous en a donné dont la mission est certaine, est sensible, est infaillible. C'est en cette qualité, mes frères, que je parais aujourd'hui devant vous. Je ne suis ni Elie, ni prophète; je suis un pécheur comme vous; mais quoique pécheur, je ne laisse pas d'être le ministre légitime de la parole de Dieu. C'est un honneur pour moi de vous l'annoncer, et un honneur dont je sais faire toute l'estime qu'il mérite; mais aussi est-ce un honneur que je ne me suis point attribué, où je ne me suis point ingéré, que je n'ai ni ambitionné ni recherché, un honneur où j'ai la consolation d'avoir été légitimement appelé: *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo* (Hebr. V). Je ne suis point en peine de justifier ma mission. En voici la source immédiate: celui que Dieu vous a donné pour évêque et pour pasteur de vos âmes. C'est de lui que je tiens mon pouvoir; c'est lui qui m'autorise et qui m'envoie, comme il est envoyé lui-même de plus haut. Ma subordination à son égard, et l'obéissance que je lui rends, est le titre de mon ministère. Je ne prétends point être extraordinairement suscité pour instruire ceux dont je dois être instruit, ni pour donner la loi à ceux de qui je dois la recevoir. Je prétends, en prêchant aux autres, être moi-même dans la soumission due à l'Eglise et à ses pasteurs. S'il m'arrivait de mêler mes erreurs particulières avec les vérités que je vous annonce, je prétends être redressé par eux, et je vous donne cette marque de ma mission, parce que sans cela, vous ne devriez pas m'écouter, et que je ne serais plus un ministre de Jésus-Christ, mais un séducteur dont vous devriez vous préserver. Ma mission même est si claire et si authentique, que l'Eglise protestante ne me la dispute pas; car elle la reconnaît si bien, que quoique dans ses principes, le baptême, pour être valide, doive être conféré par un ministre légitime, si, dans une rencontre, j'étais employé à conférer ce sacrement, elle le ratifierait, et n'en contesterait pas la validité.

Or, voilà, mes frères, l'avantage dont je viens vous féliciter. Vous avez, et dans ma personne, tout indigne que je suis, et dans ceux qui sont revêtus du même caractère

que je porte, autant de vrais ministres pour vous dispenser les mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei* (I Cor., IV). Adressez-vous à eux, et vous éprouverez leur charité : confiez-leur vos âmes, et Dieu, par leur zèle, vous sanctifiera. Ils ne soupirent qu'après votre réunion, ne les privez pas de la joie qu'ils auront en la voyant entière et complète. Je suis ici comme le précurseur de Jean-Baptiste, la voix de celui qui crie : *Purgate viam Domini* (Luc., III) : Préparez le chemin au Seigneur. Ouvrez-lui vos cœurs pour recevoir sa parole. Car, puisque c'est de sa part et en son nom que je vous parle, c'est sa parole que je vous apporte.

Oui, chrétiens auditeurs, c'est la parole de Dieu ; et de là saint Chrysostome tire trois grandes conséquences toutes pratiques, et pleines d'instruction pour vous. Premièrement, dit ce saint docteur, il s'ensuit de ce principe, que nous devons donc écouter les prédicateurs de l'Évangile comme Dieu même, parce que Dieu, parlant en Dieu, veut être écouté en Dieu ; et, puisqu'il parle par l'organe et le ministère des hommes, il veut être écouté comme tel en leurs personnes : *Audi, Israel*, disait-il à son peuple ; *et observa ut facias quæ præcepit tibi Dominus* (Deut., VI) : Écoute, Israël, voici un commandement que je te fais, moi qui suis ton Seigneur et ton Dieu. Cependant, remarquent les interprètes, ce n'était pas Dieu lui-même qui parlait, c'était un ange qui formait ces paroles dans un corps emprunté ; mais il les prononçait de la part de Dieu, et voilà pourquoi il voulait être entendu avec le même respect que Dieu. Secondement, poursuit saint Chrysostome, il faut encore inférer de là que, si je reçois la parole de Dieu comme parole des hommes, je ne satisfais pas au précepte positif que ma religion m'impose, d'écouter la parole de Dieu, parce qu'en vertu de ce commandement, il n'y a point d'homme, quelque autorité qu'il ait d'ailleurs dont je sois obligé d'entendre la parole. C'est uniquement à celle de Dieu que je dois cette déférence. Si donc, au lieu d'écouter Dieu qui me parle dans la prédication de l'Évangile, je m'arrête seulement à l'homme, qui n'est que son ministre, je n'accomplis pas ce devoir essentiel qui m'engage, comme chrétien, par une nécessité indispensable, à entendre la parole de Dieu, puisque je fais abstraction de Dieu, et que je n'ai plus d'égard à sa parole.

Mais la troisième et dernière conséquence à laquelle nous devons particulièrement nous arrêter, est que Dieu nous parlant par ses prédicateurs, et que les prédicateurs étant, pour user des termes de l'Écriture, la bouche de Dieu : *Quasi os meum eris*, les entendre comme hommes simplement, c'est se rendre inutile la parole qu'ils prêchent, et renoncer à tous les fruits de grâce que cette parole est capable de produire : pourquoi cela, chrétiens ? la preuve en est évidente, et je la fonde sur deux principes indubitables. Le premier est, que cette force toute-puis-

sante de la parole de Dieu si hautement, louée par le Saint-Esprit, ne lui convient pas en tant qu'elle procède de l'homme, mais en tant qu'elle est de Dieu ; de même, observe saint Hilaire, que le Verbe incarné n'a point de vertu divine qu'en tant qu'il la reçoit de Dieu son Père, et qu'il procède de lui : *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo* (Matth., XI), rien de plus faible que la parole des prédicateurs, prise selon le rapport qu'elle a seulement à leurs personnes. Elle n'a point de corps, dit saint Bernard, point de substance ni de solidité ; elle frappe l'air, et rien davantage : *Aerem verberat, unde et verbum dicitur* (Bern.). Ah ! mes frères, continue-t-il, ne jugez point par là de la parole de Dieu, et ne la méprisez pas jusqu'à la confondre avec la parole de l'homme : *Nemo vestrum, fratres, sic accipiat, imo sic despiciat verbum Dei* (Idem). Car cette même parole, qui n'est rien en tant qu'elle part de ma bouche, si vous la considérez en tant qu'elle vient de Dieu, a les qualités les plus agissantes. C'est un feu qui dévore et qui consume tout : *Numquid verba mea quasi ignis ?* c'est un marteau à qui les pierres les plus dures ne peuvent résister : *Et quasi malleus conterens petram* (Jerem., XXIII) ; c'est un glaive à deux tranchants, qui sépare l'âme d'elle-même, tout indivisible qu'elle est : *Penetrabilior omni gladio ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ* (Hebr., IV). Mais elle n'a toutes ces propriétés que comme parole de Dieu, et autant qu'elle tire de lui son origine.

L'autre principe non moins certain, c'est que la parole de Dieu, ainsi que je l'ai déjà observé, n'opère en nous que selon la manière dont elle y est reçue ; semblable en ceci aux causes naturelles qui ne produisent leurs effets qu'à proportion qu'elles sont appliquées à leur sujet. Vous recevez la parole de Dieu comme venant de Dieu, elle opérera dans vous comme parole de Dieu ; mais vous l'entendez comme une production de l'esprit de l'homme, elle n'agira en vous que comme parole de l'homme. Et, parce qu'il n'est rien de plus inutile au salut que la parole de l'homme, voilà pourquoi, en l'écoutant de la sorte, nous lui faisons perdre à notre égard toute sa vertu, et nous la rendons si stérile. C'est ce qui arriva aux Juifs. Jésus-Christ leur annonçait des vérités toutes divines, il leur expliquait les plus hauts mystères, et leur enseignait les voies du salut. Il avait été envoyé pour cela ; c'était le Messie, c'était le Fils unique de Dieu. Mais comment le regardaient-ils ? Cet homme, disaient-ils, n'est-il pas le fils d'un artisan ? *Nonne hic est filius fabri* (Matth., XIII) ? N'est-ce pas le fils de Joseph, et ne connaissons-nous pas son père et sa mère ? *Nonne hic est filius Joseph, cujus novimus patrem et matrem* (Joan., VI) ? Or, parce qu'ils ne s'élevaient point au-dessus de ce qui paraissait en lui d'humain, parce qu'ils ne le considéraient qu'en qualité d'homme, de là vient que la parole de Dieu, sortant même de la bouche d'un Dieu, ne faisait nulle impression sur eux, et que leurs cœurs demeu-

raient toujours endurcis. Mais quand, au contraire, après la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, ils commencèrent à prendre des idées plus sublimes, et que, les envisageant comme députés de Dieu, ils se rendirent attentifs à leurs prédications, saint Luc nous apprend quels fruits merveilleux et abondants produisit tout à coup la parole de Dieu, prêchée même par des hommes, et les plus simples d'entre les hommes. Saint Pierre, au milieu de Jérusalem, convertit dans un seul discours jusqu'à trois mille de ses auditeurs. Le même prince des apôtres, dans un autre discours, en gagna à Jésus-Christ jusqu'à cinq mille. Les Eglises de toutes parts se formèrent, l'Évangile se répandit, la foi passa jusqu'aux extrémités de la terre ; tout cela par où ? par la parole de Dieu, entendue comme parole de Dieu.

Vous reconnaissez donc, mes frères, pourquoi la plupart des chrétiens profitent si peu de la sainte parole que nous leur annonçons. N'est-il pas évident que le principe d'un mal si déplorable et si pernicieux dans le christianisme, est qu'on ne la reçoit plus, cette parole, que comme parole des hommes, sans penser qu'elle part de plus haut, et de Dieu même ? Voulez-vous que je vous en convainque par les différentes intentions des auditeurs qui l'écoutent ? Venons au détail. Car, on nous écoute, il est vrai ; on assiste à nos prédications, et sur cela mes frères, je vous rends aisément toute la justice qui vous est due. Mais du reste, on vient nous entendre : comment ? pouvons-nous l'ignorer, et pouvons-nous voir sans une amère douleur de pareilles profanations dans la maison de Dieu, et en la présence de Jésus-Christ ? On vient, dis-je, nous entendre, mais par coutume et par une espèce de passe-temps, mais souvent par un esprit de malignité et de censure, mais par une curiosité vaine et toute humaine ; ni vue de Dieu, ni préparation de l'âme, ni désir de s'éduquer et de recueillir les fruits de salut qu'une si sainte parole doit produire. Expliquons-nous, et suivons-moi.

C'est par coutume et par une espèce de passe-temps qu'on vient nous entendre. Demandez à la plupart de ceux qui se rendent les plus assidus à nos assemblées et à nos instructions publiques, ce qui les y amène ; s'ils sont de bonne foi, ils vous répondront qu'ils n'ont communément en cela aucune autre vue que de suivre une certaine habitude qui les conduit. Il y a pour les gens du siècle des passe-temps, et si je l'ose dire, des amusements de toutes les sortes : parlons plus juste, et disons que les gens du siècle se font des passe-temps et des amusements de toutes les manières, et que, par l'abus le plus contraire à l'esprit chrétien, ils en cherchent jusque dans les plus saints exercices de la religion. Je ne parle pas des impies et des libertins, je ne parle pas de ces mondains tout occupés des plaisirs et des engagements du monde ; la parole de Dieu n'est pour eux ni passe-temps ni amusement, puisqu'ils font profession de n'y assister jamais. Je parle du

commun des chrétiens, qui conservent toujours dans le cœur un fond de piété, mais d'une piété lâche et indifférente. A ces fêtes solennelles que nous célébrons, et à ces jours que l'Eglise a spécialement consacrés au culte de Dieu, ils veulent bien s'interdire tout soin et toute affaire profane. Mais du reste, que feront-ils alors, et que pourront-ils substituer à ces occupations qu'ils sont obligés et en effet résolus d'interrompre ? De quoi rempliront-ils ce temps qu'ils refusent aux fonctions d'une charge, à la conduite d'un négoce, aux travaux ordinaires et aux usages de la vie ? De le perdre au jeu, et de ne l'employer qu'en de vaines conversations et en des divertissements mondains, c'est ce que plusieurs se reprocheraient devant Dieu, et ce que leur conscience aurait peine à soutenir. Que leur faut-il donc, et à quoi ont-ils recours ? à nos cérémonies religieuses, à nos pieuses assemblées, et en particulier à nos prédications. Les heures s'y écoulent, et cela leur suffit.

De là nulle disposition intérieure pour recueillir cette manne divine que les ministres du Seigneur leur distribuent, et qui doit être la nourriture de leurs âmes et leur entretien. Le Saint-Esprit ne veut pas que nous nous présentions à l'autel du Dieu vivant pour le prier, sans nous y être préparés, et l'on se présente à la chaire de Jésus-Christ pour l'écouter, sans être rentré en soi-même, ni s'être éprouvé soi-même. Comme si la chaire où Dieu nous fait annoncer ses ordres, ne nous devait pas être, selon la belle remarque de saint Athanase, aussi vénérable que l'autel où il nous dispense ses grâces ; et comme si la parole que nous lui adressons dans l'oraison était plus respectable pour nous que celle qu'il nous adresse lui-même en nous instruisant, ou qu'on nous adresse en son nom. De là même, nulle réflexion de l'esprit, nulle attention à des vérités qu'on ne peut trop méditer ni trop pénétrer. Le prédicateur, après s'être consumé de veilles et d'études pour se les rendre plus présentes et se les bien imprimer, épuise encore ses forces à les développer telles qu'il les a conçues et à les proposer dans tout leur jour ; mais l'auditeur, ou plongé dans une lente paresse qui l'assoupit, ou dissipé par de vagues idées qui tour à tour se succèdent et qui l'égarerent, n'entend rien, pour ainsi parler, de tout ce qu'il entend, n'en prend rien, ou n'en conserve rien.

Or, si l'on regardait la parole de Dieu comme parole de Dieu, on y apporterait tout un autre esprit et tout un autre cœur. Je veux dire qu'on y apporterait un saint recueillement de l'âme, un humble sentiment de sa propre bassesse et de la grandeur souveraine du maître dont on va recevoir les salutaires leçons, une intention actuelle d'en profiter et de les pratiquer ; qu'on y apporterait la docilité des enfants, pour apprendre ses devoirs et pour les connaître ; une soumission, une fidélité prête à tout entreprendre ; un plein abandon de soi-même à tous les mouvements qu'il plairait à Dieu d'in-

pirer, et à toutes les grâces dont il voudrait nous éclairer et nous toucher. Cette seule pensée : Dieu m'appelle, et, par la bouche de son ministre, c'est lui-même qui me va donner ses divins enseignements, lui-même qui me va révéler ses mystères, qui me va découvrir ses voies, qui me va déclarer ses volontés, qui va m'expliquer son Evangile et ses sacrés oracles ; ce seul souvenir, mes frères, exciterait tout votre zèle et réveillerait toute votre ardeur. On vous verrait, au pied de cette chaire aussi respectueux et aussi appliqués que si Dieu avec tout l'éclat de sa majesté paraissait à vos yeux, et qu'il se montrât à vous dans son temple comme à Moïse sur la montagne. Bien loin d'être obligés de précipiter, pour ainsi dire, nos discours et de les resserrer, nous pourrions, sans lasser votre patience, leur donner la plus longue étendue, et, si vous aviez à vous plaindre, ce ne serait que de notre brièveté. Avides du précieux aliment que votre Dieu vous a destiné, et de cette pâture spirituelle dont nous sommes les économes, nous aurions peine à vous rassasier. Pas une parole ne vous échapperait, et pas une qui demeurât sans fruit. Vous trouveriez en nous des guides, des maîtres, des pères ; des guides pour vous conduire à Dieu, des maîtres pour vous élever dans la connaissance de Dieu, des pères pour vous former selon Dieu ; au lieu que nous ne sommes plus pour vous, comme s'exprimait le grand apôtre, que des cymbales retentissantes. Pourquoi cela ? ah ! mes chers auditeurs, je ne puis trop vous le redire, parce que vous ne reconnaissez point Dieu dans nos personnes, quoique nous tenions la place de Dieu ; parce que vous ne nous comptez que pour des hommes semblables à vous, quoique nous ayons, quelque faibles et quelque imparfaits que nous soyons d'ailleurs, cet avantage au-dessus de vous, d'être les ambassadeurs de Dieu ; parce que, jugeant ainsi de nous par des vues tout humaines, sans en juger par les vues de la foi, vous ne mettez presque nulle différence entre nos plus solides entretiens et ces vides conversations où la coutume dans le monde vous engage, et qui ne vous sont de nul profit ni de nul mérite devant Dieu.

Mais le désordre va encore plus loin, et si les uns sont coupables parce qu'ils viennent entendre indifféremment la parole de Dieu et sans nulle intention directe et expresse, les autres le sont encore plus, parce qu'ils la viennent entendre malignement et pour en faire le sujet de leur censure. Car, combien y a-t-il de ces auditeurs, qui, par une vaine présomption, s'érigeant en juges de l'éloquence chrétienne, ne se rendent attentifs à tout ce que nous leur disons, que pour critiquer la manière dont nous le concevons, dont nous l'arrangeons, dont nous le proposons, dont nous l'exprimons, dont nous le débitons ? Et de là, comment sortent-ils des prédications où ils ont assisté, et comment en parlent-ils ? comme des philosophes et des payens. S'il ont des éloges à donner au prédicateur évangélique, c'est sur la sublimité de ses pensées, c'est sur la nouveauté

de ses tours, c'est sur la politesse et la fleur de son langage, c'est sur la grâce ou le feu de son action. Mais, parce qu'on est toujours beaucoup plus enclin à reprendre, et qu'on n'approuve qu'avec peine, c'est sur tous ces points, et sur bien d'autres de même nature, qu'on ne pardonne rien et qu'on porte les jugements les plus sévères. Combien de ces auditeurs frivoles et mondains, toujours prêts à se divertir et à railler ? Qu'ils entendent de notre bouche une de ces paroles que le libertinage a profanées et corrompues par de fausses interprétations, voilà à quoi la légèreté de leur esprit s'attachera ; voilà ce qui les détournera des plus sérieuses matières, voilà ce qu'ils remporteront avec eux, et ce qui leur servira de fonds pour les plus subtiles ou les plus grossières plaisanteries. Étrange renversement, chrétiens, et où en sommes-nous réduits par la perversité du siècle ? Ne nous sera-t-il donc plus permis d'user des plus innocentes et même des plus saintes expressions ? Sera-ce un crime pour nous de nous énoncer comme les Pères de l'Eglise, comme les apôtres, et en particulier comme saint Paul ? Le monde est-il donc devenu, par ses vains et ridicules raffinements, plus délicat, plus honnête, plus pur que ne l'a été jusqu'à présent la sage simplicité des fidèles ? Disons mieux : faudra-t-il que nous fassions céder la liberté de la chaire au goût dépravé du monde et à son sens réprouvé ? non, mes frères, non, nous parlerons comme l'Esprit de Dieu nous l'inspirera, et, si le monde en tire un scandale dont nous ne sommes point les auteurs, sans abandonner des termes consacrés, nous nous contenterons, pour notre consolation, d'opposer au mépris du monde ce que notre divin Maître nous a dit : Celui qui vous méprise, me méprise : *Qui vos spernit, me spernit* (Luc., X). Car c'est en effet s'attaquer à Dieu même et l'outrager, que de s'attaquer à sa parole, et d'en faire un si criminel abus.

Tous néanmoins ne le font pas : à Dieu ne plaise : mais un dernier désordre plus commun, c'est d'entendre la parole de Dieu par une pure curiosité. Qu'un ministre de l'Evangile ait quelque avantage qui le distingue et qui lui ait acquis un certain nom, on le veut connaître par soi-même ; et, peu en peine d'en profiter, on veut en pouvoir parler. Malgré la droiture de ses intentions, dont Dieu est témoin, il sert de spectacle à toute une multitude, composée de qui ? est-ce de chrétiens qui viennent s'édifier ? je ne prétends pas qu'il n'y en ait point de ce caractère, et je ne ferai pas, contre les règles de la charité et de la justice, à un si nombreux auditoire, cette injure ; mais du reste, je ne craindrai point de le dire, et sans me borner à la curiosité trop naturelle des uns, je marquerai en même temps les motifs encore plus criminels que bien d'autres y joignent. Car, je ne le puis ignorer, mes frères ; et l'ignorez-vous vous-mêmes ? quoi ? que pour quelques âmes pieuses qui cherchent à s'instruire dans une prédication, cent autres s'y trouvent, parce qu'ils y viennent

rencontrer tels ou telles, et que c'est là à certains jours et à certains temps comme le rendez-vous public. Qu'ils s'y trouvent, parce qu'ils peuvent y paraître et y briller, y voir et s'y faire voir, comme si c'était une de ces assemblées où la vanité du monde étale avec plus d'éclat et avec plus d'art toutes ses pompes et tout son luxe. Qu'ils s'y trouvent comme à une action de théâtre; je ne m'explique pas davantage, et je craindrais, en vous révélant tous ces mystères d'iniquité, d'entrer dans un détail plus propre à vous scandaliser qu'à vous corriger. Or, n'est-il pas évident que le principe de tant de scandales, c'est que, dans la parole de Dieu et dans l'attention qu'on y donne, on ne se propose rien moins que cette divine parole ?

Mais, me direz-vous, il ne nous est pas défendu de nous attacher à un prédicateur plutôt qu'à l'autre, et de distinguer, entre les ministres de la parole de Dieu, ceux qui ont le don de la mieux, annoncer. Non, mes frères, cela ne vous est point absolument défendu, pourvu que vous preniez dans le sens qu'il doit être pris ce que vous appelez mieux annoncer la parole de Dieu. Car, qu'est-ce que ce mieux, et que doit-il être par rapport à vous ? Si ce mieux ne va qu'à vous flatter agréablement l'oreille sans vous toucher le cœur; s'il ne va qu'à vous récréer vainement l'esprit de peintures vives, de tours nouveaux et ingénieux; d'expressions polies et arrangées avec étude; s'il ne va qu'à vous repaître inutilement et peut-être trop humainement les yeux, par je ne sais quelle grâce et quelle représentation qui leur plaise; si, dis-je, c'est là qu'il se réduit, quoi qu'il en puisse être de ce mieux, considéré en lui-même, je prétends qu'à votre égard ce n'est nullement ce qui vous convient, parce que ce n'est point ce qui vous conduit à l'unique fin que vous devez avoir en vue, qui est votre conversion et votre sanctification. Mais quand ce mieux consistera à vous convaincre solidement des vérités éternelles et à vous les représenter dans toute leur force, à vous faire connaître vos devoirs et à vous y affectionner, à vous faire sentir l'importance, la nécessité du salut, et à vous mettre dans une disposition efficace et prochaine d'y travailler; quand ce mieux consistera à vous inspirer la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la vertu, à vous en tracer de grandes images, et à vous en imprimer fortement dans l'âme les sentiments, quand ce mieux consistera à vous retirer de vos désordres, et à vous détacher du monde et de vos habitudes vicieuses, à vous exciter aux larmes et à la pénitence; de sorte que ce soient, selon le beau mot de saint Jérôme, vos gémissements et non vos applaudissements, qui fassent l'éloge du prédicateur, et que vous vous en retourniez vous frappant la poitrine, et formant des saintes résolutions pour l'avenir : *Percutientes pectora sua revertentur* (Luc., XXIII); alors je reconnaitrai que c'est là le mieux que vous devez préférer à tout le reste; et, bien loin de condamner votre choix, je l'approu-

verai, je le louerai, je vous y confirmerai, parce que tout cela ne peut venir que de la parole de Dieu, dispensée et reçue comme parole de Dieu. Mais cette pure parole de Dieu vous paraît trop austère et vous en craignez les conséquences : il vous faut donc quelque chose d'humain qui l'adoucisce et qui l'accommode à votre goût. Or, voilà pourquoi elle vous devient inutile; car c'est à cet humain que vous vous en tenez, et comme rien d'humain ne peut opérer les œuvres de la grâce, qui sont d'un ordre infiniment supérieur, c'est pour cela que tout ce que vous entendez de la bouche des prédicateurs vous profite si peu, ou ne vous profite point du tout. Cependant vous vous flattez vous-mêmes, et parce que vous ne manquez pas peut-être une prédication, vous vous faites de cette assiduité un prétendu mérite. Mais vous vous trompez, mon cher auditeur, et votre erreur est d'autant plus pernicieuse, que la parole de Dieu ne servant pas, par votre faute, à votre salut, elle doit servir par un juste jugement, à votre condamnation. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand l'Écriture fait mention de la parole de Dieu et de ses merveilleux effets, elle nous la représente comme une parole toute sainte et toute sanctifiante, comme une parole de vie et d'une vie éternelle. Seigneur, s'écriait le Prophète royal, ranimez-moi, et ressuscitez-moi par votre parole : *Vivifica me secundum verbum tuum* (Ps. CXVIII). Car c'est, ô mon Dieu ! reprenait le saint Roi, c'est dans la vertu de cette adorable parole que j'ai mis toute ma confiance : *Quia in verba tua supersperavi* (Ibid.). Où irons-nous, Seigneur, disait saint Pierre au Fils de Dieu, et à quel autre nous adresserons-nous qu'à vous-même, puisque vous avez les paroles de la vie éternelle ? *Domine, ad quem ibimus ? verba vitæ æternæ habes* (Joan., VI). Et le Sauveur lui-même n'a-t-il pas dit que toutes ses paroles étaient esprit et vie : *Verba quæ locutus sum vobis spiritus et vita sunt* (Ibid.) ? Il est donc certain que le vrai caractère de la parole de Dieu est de nous conduire dans les voies de la justice et de la sainteté, de nous porter à Dieu, et de nous faire heureusement parvenir au terme où nous sommes appelés de Dieu. Mais, si cela est, comment se vérifie d'ailleurs l'autre proposition que j'ai avancée, que la parole de Dieu doit servir à notre condamnation, dès qu'elle ne sert pas à notre justification ? La réponse est facile et prompt, et c'est de ces avantages mêmes attachés à la parole de Dieu prise en soi, que je tire l'incontestable preuve de la triste vérité que j'ai maintenant à vous expliquer. Car se rendre inutile une parole si efficace en elle-même, c'est un péché; et de plus, par ce péché particulier, c'est s'ôter toute excuse dans tous les autres péchés. Vous comprendrez mieux ces deux pensées par l'éclaircissement que je vais leur donner.

En effet, tout moyen de salut que Dieu nous fournit, en justifiant à notre égard sa

providence, nous impose en même temps l'obligation de mettre en œuvre ce secours, et d'en profiter. Autant que nous sommes obligés de travailler au salut de notre âme, autant le sommes-nous d'user pour cela des moyens que nous avons en main, puisqu'il y a une dépendance et une connexion nécessaire entre l'un et l'autre. De là vient ce reproche si juste et si bien fondé, que Dieu fera aux pécheurs, comme il est écrit dans la Sagesse : *Vocavi, et renuistis* (Prov., I) : J'ai fait toutes les avances convenables pour vous attirer à moi, et vous avez négligé d'y répondre. Voilà pourquoi je me tournerai contre vous, et je vous frapperai des plus rudes coups de ma justice. De là vient cette terrible menace de Jésus-Christ, lorsque voyant Jérusalem, et parlant à cette ville infidèle, il lui disait : *Quoties volui, et noluisti* (Matth., XXIII) ? Combien de fois ai-je voulu dissiper les ténèbres de ton incrédulité et vaincre ton obstination, et combien de fois, par ton opiniâtre résistance, as-tu fait évanouir mes plus favorables desseins, et arrêté tous mes efforts ? c'est pourquoi tu seras livrée à l'ennemi, et ruinée de fond en comble. De là vient ce funeste arrêt prononcé dans l'Évangile contre le serviteur paresseux : Méchant serviteur, je vous avais confié ce talent, et je m'attendais que vous le feriez valoir ; mais vous n'en avez rien retiré. Allez dans une obscure prison et dans des ombres éternelles recevoir le châtement de votre infructueuse et stérile oisiveté. De tout ceci, et de mille autres témoignages, nous devons conclure, avec saint Augustin, que les grâces de Dieu ne sont donc pas seulement pour nous des dons de Dieu, ni des bienfaits de sa miséricorde, mais de grandes charges devant Dieu : *Pondus oneris* (Aug.), et la matière aussi bien que la mesure de ses vengeances, quand, par une résistance expresse, ou du moins par une négligence volontaire de notre part, elles n'opèrent rien en nous, et qu'elles y demeurent sans fruit.

Surtout si ce sont de ces grâces plus ordinaires, de ces premières grâces, et, pour m'exprimer de la sorte, de ces grâces fondamentales que Dieu emploie dans l'ouvrage du salut de l'homme, si ce sont de ces moyens que sa sagesse a spécialement choisis pour y réussir, et qu'elle y a plus directement et plus formellement destinés. Car laisser de tels moyens sans en faire nul usage, c'est renverser toutes les vues de Dieu, c'est déconcerter tout l'ordre de sa prédestination éternelle, c'est, ou renoncer à la fin qu'il nous a marquée, ou prétendre changer les voies par où il avait résolu de nous y conduire. Or, voilà, chrétiens, le péché que vous commettez quand vous vous rendez inutile la parole de Dieu : c'est un moyen de salut, puisque c'est par la prédication de l'Évangile, ainsi que nous l'enseigne l'Apôtre, qu'il a plu à Dieu de sauver le monde : *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* (I Cor., I). A la tête de tous les autres moyens que sa divine providence lui suggérerait, il a mis celui-là, parce que c'était en

effet le plus propre et le plus nécessaire. Car comment les hommes croiront-ils en Jésus-Christ, ajoutait le même docteur des nations, et comment, par la foi en Jésus-Christ et par l'observation de sa loi, seront-ils sauvés, s'ils n'en entendent point parler ? et comment pourront-ils en entendre parler, s'il n'y a des prédicateurs suscités et envoyés pour les instruire ? C'est à quoi Dieu a voulu pourvoir par le ministère de sa parole. Il a pris soin qu'elle fût publiée dans le monde : mais pourquoi ? pour réformer le monde. Elle vous est annoncée, chrétiens auditeurs ? et c'est au nom de Dieu qu'actuellement je vous l'annonce moi-même ; mais à quelle fin ? quelle que puisse être mon intention, dont Dieu est le juge, et dont j'ai à lui rendre compte, voici toujours quel est le dessein du maître qui me députe vers vous, et de qui je ne suis que le faible organe : c'est afin que, recevant sa parole dans votre cœur comme dans une bonne terre, elle s'y enracine, elle y fructifie et y rapporte au centuple. C'est afin qu'elle vous guérisse de vos erreurs, qu'elle vous relève de vos chutes, qu'elle vous fortifie dans vos faiblesses, qu'elle vous soutienne dans vos tentations, qu'elle vous dirige dans toutes vos voies, et qu'elle vous mène jusqu'au royaume céleste, qui est le terme où vous devez aspirer. Car voilà comment Dieu, dans son conseil souverain, l'a arrêté : *Placuit Deo*.

Si donc, parce que vous manquez, ou d'assiduité pour entendre cette sainte parole, ou de préparation pour la bien entendre, vous vivez toujours dans les mêmes illusions, toujours dans les mêmes dérèglements, toujours dans les mêmes distractions et les mêmes mondanités ; si la parole de Dieu ne sert, ni à vous retirer de vos engagements criminels, ni à vous réveiller de votre assoupissement et de vos langueurs, ni à vous donner une connaissance plus exacte de vos obligations, ni à vous inspirer plus de zèle et plus de ferveur dans les pratiques du christianisme, cette inutilité ne procédant de nul autre que de vous, vous en croyez-vous quittes pour la perte que vous avez faite, et vous tenez-vous exempts de péché, et d'un péché très-grief, quand vous dissipez un si riche trésor, et que vous troublez toute l'économie de votre salut ?

Quel fut le péché des Juifs ? Je vous l'ai dit, de ne s'être pas soumis à la parole du Fils de Dieu, que son Père avait établi leur législateur et leur docteur. Or, sans être comme lui venus du ciel, nous sommes les dispensateurs de la même parole ; et par conséquent, lorsque nous voyons qu'elle vous profite si peu, nous avons droit de vous adresser la même menace que Jésus-Christ faisait à ce peuple incrédule, lorsqu'il leur disait : La lumière a paru dans le monde, elle s'est présentée à vous, et vous ne l'avez pas aperçue, parce que vous avez fermé les yeux pour ne la pas apercevoir. Mais prenez-y garde et ne vous y trompez pas : quiconque refuse de suivre cette lumière, quiconque est sourd à ma parole, ou demeure in-

(Dix-sept.)

sensible à ces traits en l'écoutant, celui-là, dès lors, quel-qu'il soit, a un juge, mais un juge sévère pour le juger. Et quel est-il ce juge qui doit le juger avec tant de rigueur et le condamner sans rémission? C'est ma parole même, envers qui il devient prévaricateur et pécheur : *Qui non accipit verba mea habet qui judicet eum. Sermo quem locutus sum, ille judicabit* (Joan., XII). Car, comme ajoutait ce divin Sauveur, et comme nous pouvons l'ajouter après lui, puisque nous sommes employés à la même fonction que lui, ma doctrine n'est pas proprement ma doctrine, et les vérités que je vous prêche sont toutes émanées du Père céleste, qui m'en a fait part pour vous les communiquer : *Quæ ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor* (Ibid.). Je m'acquiesce là-dessus de ma mission, et j'exécute l'ordre qui m'a été donné. Je n'y épargne rien, et je ne refuse à personne mes soins et mes enseignements. Du reste, c'est à vous de les recueillir, à vous de vous les appliquer, à vous de les conserver dans votre cœur et de les faire ensuite passer dans vos mains par une pratique fidèle et constante. En conséquence de cet important ministère qui m'a été confié et que j'ai accepté pour vous, je vous suis redevable de mon travail, c'est-à-dire de mes veilles, de mes fatigues, de mes avertissements, de mes instructions, de tout ce qu'il m'en coûte pour accomplir l'œuvre dont je me trouve chargé en votre faveur. Mais aussi en conséquence de tout cela, vous m'êtes redevables de tout le bien qui en doit réussir à la gloire du Seigneur et à votre propre avantage : ou plutôt, vous en êtes redevables à celui qui m'a envoyé, et qui vous le demandera selon toute la sévérité de sa justice : *Qui non accipit verba mea, habet qui judicet eum.*

Cependant, chrétiens, de tous les péchés dont nous avons à nous préserver, en est-il un que l'on craigne moins et sur lequel on entre moins en scrupule? On ne se fait sur ce point nul reproche devant Dieu, on ne s'en accuse pas une fois au tribunal de la pénitence : des gens font profession de n'entendre jamais les prédicateurs de l'Évangile, et ils s'en déclarent ouvertement; d'autres les entendent assez régulièrement, à ce qu'il paraît, mais comme s'ils ne les entendaient pas, et sans autre effet que de les avoir entendus. Demandez-leur s'ils se croient responsables à Dieu de sa parole ainsi abandonnée ou dissipée après l'avoir reçue. Demandez, dis-je, à cette femme mondaine, si elle compte comme un péché de ne vouloir jamais ménager quelques moments pour écouter la parole de Dieu et pour y assister avec le commun des fidèles, tandis qu'elle perd les heures qui y sont destinées, et qu'elle les emploie, à quoi? le matin, dans un repos lent et plein de mollesse, et le soir dans un soin frivole de ses ajustements et de ses parures. Demandez à cet homme du siècle s'il traite de péché le peu de réflexion qu'il fait à la parole de Dieu, lors même qu'il l'entend ou qu'il est présent pour l'en-

tendre, et le peu de fruit qu'il en remporte, lui qui se rend si attentif à des affaires humaines, et qui sait si bien raisonner sur tout ce qui concerne ses intérêts temporels et l'avancement de sa fortune. Demandez-leur, encore une fois, si là-dessus ils s'estiment coupables et s'ils jugent que la conscience y puisse être quelquefois engagée; ils seront surpris d'une telle proposition, et ils trouveront étrange que vous entrepreniez de leur imposer une obligation qu'ils n'ont jamais connue, et dont ils ne sauraient convenir.

Que serait-ce si je leur faisais cette étonnante comparaison de saint Augustin, lequel n'a pas cru exagérer de mettre en parallèle un chrétien qui résiste à la parole de Jésus-Christ, et qui, de la sorte, anéantit toute la vertu de cette divine parole par rapport à lui, avec les Juifs qui versèrent le sang de ce Sauveur et attachèrent à une croix son sacré corps? Il est vrai, dit ce saint docteur, vous ne portez pas comme eux sur sa chair innocente des mains sacrilèges, parce que vous ne le voyez pas sensiblement comme eux; mais quand je suis témoin de l'outrage que vous faites à sa parole, tout adorable qu'elle est, en la profanant, en la déshonorant par une vie toute contraire aux grands mystères qu'elle vous révèle, et aux excellentes leçons qu'elle vous trace, que puis-je conclure autre chose, sinon que vous seriez disposé vous-même à le crucifier, s'il se montrait encore à vous comme il se fit voir à cette nation ingrate et déicide? *Judæi, quia viderunt Christum, crucifixerunt. Numquid ergo qui verbo resistitis, carnem crucifigetes, si videres?* Ainsi parlait saint Augustin, mais je ne vais pas si loin, chrétiens auditeurs. Je veux seulement vous faire comprendre qu'il n'est pas si indifférent que vous le pensez peut-être, de profiter ou de ne profiter pas de la parole de Dieu; que ce n'est pas là un de ces articles sur quoi vous pouvez passer superficiellement dans la recherche de vous-mêmes, ni un point que vous deviez mettre au nombre des fautes légères et sans conséquence; qu'il y a de quoi vous inspirer une juste crainte, parce qu'il y a de quoi vous rendre aux yeux de Dieu très-criminels; que, comme le Fils de Dieu, dans son Évangile, a béatifié ceux qui entendent la divine parole et qui la mettent en pratique, il semble, par une règle toute contraire, avoir réprouvé ceux qui ne l'entendent point ou qui n'en tirent nulle utilité pour la réformation et la conduite de leur vie. Mais on ne pêche, me direz-vous, que par l'infraction de la loi; et quelle loi nous ordonne d'entendre les prédicateurs, et de faire de leurs prédications l'usage que l'on nous demande? Ah! mes frères, qu'il n'y ait point sur cela, dans l'Église, de loi particulière; j'en conviendrai si vous le voulez; mais n'y a-t-il pas une loi générale qui vous ordonne de prendre les moyens dont Dieu a fait choix, et dont il s'est servi dans tous les temps pour l'ouvrage de votre salut? Comment pouvez-vous vous persuader

der qu'il ait établi le ministère évangélique, qu'il y ait attaché des grâces spéciales, qu'il y ait consacré des hommes uniquement occupés de ce pénible emploi, qu'il leur en ait fait un devoir, une vocation, un état si laborieux, sans vous faire pareillement et conséquemment à vous-mêmes un devoir, non-seulement de les révéler comme vos maîtres, mais de les suivre comme vos conducteurs, et de marcher dans les routes qu'ils vous montrent?

Ce n'est pas tout; mais si c'est un crime devant Dieu de ne pas profiter de sa parole, je prétends encore que ce seul péché vous rend inexcusables dans tous les autres péchés que vous commettez. Car à quoi se réduisent toutes vos excuses? ou à l'ignorance, ou à la faiblesse. A l'ignorance, quand vous dites en tant d'occasions et sur tant de matières importantes: Je ne le savais pas, je n'y pensais pas, je ne me le figurais pas: à la faiblesse, quand vous ajoutez en tant d'autres rencontres et sur tant d'autres sujets: Je ne le pouvais, c'était trop pour moi, le fardeau était trop pesant, et l'entreprise trop difficile. Voilà vos discours ordinaires et les prétextes dont vous voulez couvrir les désordres de votre conduite. Mais voici ce que Dieu aura de sa part à y répondre, et comment il se servira, pour vous condamner, du don même qu'il vous aura fait de sa parole pour vous sanctifier. Car, il est vrai, vous ne saviez pas ceci, vous ne pensiez pas à cela, vous ne vous étiez jamais mis dans l'esprit ni l'un ni l'autre, et vous ne l'aviez jamais compris. Mais, parmi le peuple fidèle où vous avez vécu, il y avait des ministres dont la principale fonction était de vous ouvrir les yeux, de vous révéler ce que vous ignoriez, de vous en retracer le souvenir, de vous en expliquer les raisons, de vous en faire voir les conséquences. Ils étaient inspirés pour vous; ils étaient éclairés des lumières d'en haut, afin de vous les communiquer. Il ne tenait donc qu'à vous d'être instruits. Or, avoir pu l'être, et ne l'avoir point été, parce que vous avez négligé de l'être, c'est ce qui doit porter contre vous un témoignage irréprochable, et vous attirer ce juste reproche qui sera la conviction sensible de votre malice: *Noluit intelligere, ut bene ageret* (*Ps. XXXV*). Il est vrai, la loi était difficile et, pour la garder, vous aviez bien des obstacles à vaincre; il vous fallait un courage et une résolution qui vous manquaient. Mais vous deviez donc pour cela même avoir recours à la parole de votre Dieu. Elle eût excité votre cœur froid et languissant, elle l'eût enflammé et embrasé. Votre foi était assoupie, et elle l'eût réveillée; votre espérance était chancelante, et elle l'eût fortifiée; votre charité était éteinte, et elle l'eût rallumée. Alors rien ne vous eût étonnés ni arrêtés; et ce que vous aviez cru ne pas pouvoir, sans changer de nature, vous eût paru, non-seulement possible et praticable, mais doux et facile; car telle est la force et l'onction de la grâce que porte avec soi cette sainte parole. Or, pourquoi ne vous

aidiez-vous pas de ce secours; et êtes-vous recevables à dire: J'étais faible, lorsque vous avez eu de quoi vous soutenir, et qu'il n'a dépendu que de vous d'en éprouver toute la vertu?

D'autant moins excusables, chrétiens, que la parole de Dieu est pour vous un moyen plus puissant, un moyen plus présent, un moyen plus gratuit et d'une préférence plus marquée: trois circonstances qui doivent former contre vous autant de preuves toutes nouvelles. Car, de tous les moyens de salut et de sanctification, le plus puissant, ou du moins un des plus puissants, c'est sans contredit, la parole de Dieu. Elle a converti le monde entier; c'est-à-dire qu'elle a converti les royaumes et les empires, qu'elle a retiré les peuples les plus idolâtres des épaisses ténèbres de leur infidélité, qu'elle les a fait sortir de l'abîme le plus profond des vices, qu'elle les a engagés à la pratique des plus héroïques vertus, qu'elle a produit dans le christianisme ces ordres si célèbres de pénitents, de solitaires, de religieux. Et que serait-ce, si je vous racontais tant d'autres effets miraculeux et plus particuliers dont elle a été le principe? vous en seriez étonnés. A la vue de tant de merveilles, vous vous écrieriez comme le sage: *Omnipotens sermo tuus* (*Sap. XVIII*). Seigneur, qu'y a-t-il de si difficile dans l'ordre de la grâce, aussi bien que dans l'ordre de la nature, qui ne cède à la toute-puissance de votre parole, et qu'elle ne surmonte? Vous le diriez, mon cher auditeur; et moi, sans en demeurer là, je vous dirais ce que peut-être vous craindriez d'ajouter à votre confusion et pour votre instruction; mais ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, et ce que je ne pourrais dissimuler sans une lâche névigation. Car il est bien étrange, répondrais-je dans une surprise encore plus juste que la vôtre, qu'une parole qui a pu opérer de si prodigieux changements en des âmes plus éloignées de Dieu que vous ne l'êtes, qui a pu toucher tant de pécheurs et en faire autant de saints, ne vous ait pas fait renoncer jusques à présent à un seul péché, ni pratiquer une seule vertu. Eh quoi! je vois dans toutes les parties de l'univers les superstitions abolies, les abus réformés, l'Evangile établi et sa plus haute perfection soutenue par une éminente sainteté: voilà d'une part ce que j'ai devant les yeux, et en quoi je ne puis assez admirer le triomphe de la divine parole, qui seule, par le ministère des hommes apostoliques, a remporté de si éclatantes victoires, et fait de si belles et de si heureuses conquêtes. Mais voici d'ailleurs ce que je puis encore moins comprendre: c'est que cette parole n'ait, ce semble, nul pouvoir sur vous; que vous soyez insensibles à toutes ses impressions; qu'elle n'ait jusqu'à présent ni guéri les erreurs de votre esprit, ni amolli la dureté de votre cœur; que, malgré toutes les vérités qu'elle vous annonce, et qui ont suffi pour réduire sous le joug de la loi de Dieu tous les peuples de la terre, vous demeuriez toujours dans le même endurcis-

vement et la même obstination, toujours esclaves des mêmes passions et plongés dans les mêmes désordres. Ce n'est pas à la parole de Dieu qu'il faut s'en prendre; car, puisqu'elle est toujours et partout la même, elle peut toujours et partout agir avec la même efficace. Ce n'est pas aux ministres qui la dispensent; car, pour user de cette comparaison, de même que la valeur du sacrifice de nos autels est indépendante du mérite et de la sainteté du prêtre qui consacre le corps et le sang de Jésus-Christ, ainsi la parole de Jésus-Christ ne dépend ni des bonnes, ni des mauvaises dispositions de ses ministres. Si ce ne sont pas des apôtres par leurs qualités personnelles et par le caractère de leur vie, ils le sont par la vocation de Dieu, ils le sont par la commission qu'ils ont reçue de Dieu, et c'est assez. Que reste-t-il donc, chrétiens, sinon de chercher dans vous-mêmes le principe malheureux qui, par rapport à vous, énerve toute la vertu de la parole du Seigneur, et de conclure qu'autant qu'elle était capable de vous relever de vos chutes et de cet abîme de corruption où vous vivez, autant êtes-vous incexcusables de vous y être laissé entraîner, et d'y vivre sans faire nul effort pour en sortir?

Car vous a-t-elle manqué cette parole de grâce, et si c'est de tous les moyens de conversion et de sanctification un des plus puissants, n'est-ce pas encore le plus présent? Combien de prédicateurs pour la publier? Faut-il entreprendre de longs voyages pour les chercher? faut-il passer au-delà des mers pour les trouver? Ils sont au milieu de vous, et bien loin qu'il soit nécessaire de leur faire de fortes instances pour les engager à vous parler, peut-être ne montrent-ils que trop d'empressement et d'ardeur pour vous engager vous-mêmes à les écouter. Oui, mes frères, vous le voyez; les temples du Dieu vivant vous sont ouverts, et sans cesse ils retentissent des divines leçons que l'esprit de votre Père céleste nous met dans la bouche, et dont il veut que vous fassiez la règle de votre vie. Ni riches, ni pauvres, ni grands, ni petits, ni jeunes, ni âgés, personne n'est exclu de ces entretiens publics et salutaires où nous vous expliquons la loi que vous devez observer; où nous vous découvrons le chemin que vous devez prendre et celui que vous devez éviter; où nous vous proposons tout ce que la doctrine évangélique nous fournit de plus convaincant pour vous persuader et de plus fort pour vous gagner. Nous nous proportionnons à tous les états, à tous les esprits, à toutes les dispositions, afin que chacun trouve dans nos discours ce qui lui convient. Or, plus le remède est à votre usage et près de vous, plus il vous est aisé de l'employer à la guérison des infirmités spirituelles de vos âmes; et, si vous êtes toujours sujets aux mêmes maladies, vous n'en êtes que plus condamnables. Plus la grâce est abondante et fréquente, plus elle vous met en état de combattre l'iniquité et de la détruire dans vous; et, si le vice conserve

toujours dans vos cœurs le même empire, s'il y est toujours dominant, ce n'est que pour vous attirer un plus rigoureux jugement.

Je dis jugement plus rigoureux pour vous, mes chers auditeurs, parce que le don que Dieu vous fait de sa parole est à votre égard un don plus gratuit et d'une préférence plus marquée. Ainsi le Sauveur du monde le donnait-il à entendre aux Juifs, quand il leur disait avec un serment si solennel : *Amen dico vobis : tolerabilius erit terræ Sodomorum in die judicii (Matth., X)* : Prenez-y garde et concevez-le bien; car c'est moi-même qui vous l'annonce, et c'est avec une assurance entière que je vous l'annonce, et dans une connaissance certaine de ce qui vous doit arriver : *Amen dico vobis*. Au tribunal souverain où vous comparâtes un jour devant votre Dieu et votre juge, vous serez plus sévèrement traités que ceux mêmes de Sodome, ce peuple si corrompu et si abominable. Quoi donc! demandent les interprètes, ne pas profiter de la parole de Dieu, est-ce un plus grand crime que celui de cette ville prostituée, et abandonnée à de si honteux dérèglements? Les Pères s'expliquent différemment sur cette question; mais quoi qu'ils en disent, l'oracle de Jésus-Christ est tel que je le rapporte; et en voici, selon l'interprétation de saint Grégoire, pape, le sens le plus naturel. C'est que les habitants de Sodome ayant péché contre Dieu avec moins de lumière, ils seront jugés avec moins de rigueur. Car c'étaient des hommes dominés par leurs brutales passions, et peu cultivés par la divine parole, qu'ils avaient à peine quelquefois entendue. Il est vrai que Loth leur avait fait quelques menaces de la colère du ciel; mais ils ne savaient pas qu'il leur parlât de la part de Dieu, et même ne pouvaient-ils croire que ce fussent de sérieux avis qu'il leur donnait : *Visus est eis quasi ludens loqui (Genes., XIX)*. Au lieu que vous, mes chers auditeurs, dans le sein de l'Eglise, et par une distinction refusée à tant de nations infidèles, vous avez eu mille prédicateurs pour vous former et pour vous inspirer tous les principes d'une éducation chrétienne. D'où il s'ensuit que vous êtes par là plus criminels dans vos désordres, et que vous devez pour cela vous attendre à de plus rudes coups de la main de Dieu et à de plus terribles châtiments de sa justice.

Prévenons-les, mes frères, et ne changeons pas les bénédictions dont le ciel nous comble avec tant de profusion et avec un discernement si favorable en autant de malédictions. Ne tenons pas nos oreilles fermées à la parole de notre Dieu; mais surtout ouvrons-lui nos cœurs (car c'est surtout au cœur que Dieu parle), et préparons-les pour en faire une bonne terre où cette précieuse semence rapporte au centuple. Ce centuple de saintes œuvres que nous pratiquerons en ce monde, et de mérites que nous amasserons, nous produira dans l'autre un centuple de félicité et de gloire. Voilà le sujet de mes vœux pour vous, et de mes vœux les plus

ardents ; voilà ce que je dois me proposer dans l'exercice de mon ministère, et à quoi vous devez contribuer ; voilà ce que saint Augustin souhaitait lui-même à ses auditeurs, et ce qu'il attendait d'eux comme le fruit de son travail. Je finis par le sentiment de ce Père, et j'en fais une conclusion bien juste et bien naturelle de tout ce discours. Vous êtes chrétiens, disait ce saint docteur à une foule de peuple qu'il voyait assemblée autour de lui, et, comme chrétiens, vous venez entendre la parole de Jésus-Christ, votre législateur et votre maître. C'est en son nom que je vous la prêche, et je suis le dispensateur de cette parole de vérité. Mais que faites-vous en l'écoutant ? vous donnez au prédicateur de vains éloges, et ce n'est point ce qu'il demande. Pratiquez ce qu'il enseigne, et il consent que vous ne pensiez plus à la manière dont il le traite et dont il l'enseigne : *Laudas tractantem, quero facientem* (Aug.). Ainsi, mes frères, il y a encore maintenant de ces prédicateurs de l'Evangile dont l'éloquence vous plaît, et que vous favorisez d'une attention particulière. Soit de leur part, et toujours avec la grâce d'en haut, mérite réel ; soit de votre part heureux préjugé, et je ne sais quelle opinion ; soit de la part de Dieu, assistance spéciale et secrète disposition ; quoi que ce soit qui vous attire, vous paraissez en foule à leurs prédications, vous exaltez leurs talents, vous admirez la force de leurs raisonnements, vous vous laissez éblouir à l'éclat brillant de leurs pensées, de leurs expressions, de leurs traits. C'est la matière de vos entretiens ; et, à force de les vanter, vous les rendez célèbres, et leur faites un nom dans le monde. Mais sur cela, que doivent-ils vous dire ? *Laudas tractantem, quero facientem*. Eh ! chrétiens auditeurs, donnez toute la gloire à Dieu ; car c'est à lui seul que la gloire est due, et tout notre ministère ne tend qu'à le glorifier ; mais, pour nous et pour notre consolation, l'unique chose que nous y avons en vue, ou que nous y devons avoir, c'est que la sainte morale et les règles de conduite que nous vous traçons soient exactement et constamment suivies. Quand on nous dira que le monde parle de nous, pour peu que nous ayons de force dans l'esprit et de solidité dans l'âme, nous regarderons cette frivole réputation comme une récompense bien légère de nos veilles et de nos sueurs. Nous la craignons même et, autant qu'il nous est possible, nous la fuirons, parce qu'elle pourrait, en nous flattant, nous exposer encore plus que saint Paul au funeste péril de nous damner nous-mêmes, tandis que nous travaillons au salut des autres. Mais qu'on nous dise que, par une bénédiction divine répandue sur notre zèle, Dieu, dans une ville, est servi et le prochain édifié ; qu'on nous dise que ce libertin a ouvert les yeux et renoncé à son impiété ; que ce mondain a quitté les voies corrompues où il marchait, et dégagé son cœur de ses criminels attachements ; que ce pécheur invétéré et si longtemps rebelle à la grâce y est enfin devenu sensible, et qu'il

s'est retiré de ses honteuses débauches ; que cette femme idolâtre d'elle-même et tout occupée des vanités du siècle a pris le parti d'une retraite chrétienne ; que ces personnes, divisées entre elles, se sont revues et réconciliées de bonne foi ; qu'on nous dise tout cela et qu'on nous produise encore d'autres semblables effets de la parole qui nous a été confiée, c'est de quoi nous nous réjouissons avec les anges du ciel, et par où nous nous liendrons abondamment payés de nos peines : *Laudas tractantem, quero facientem*. Nous avons pour cela besoin, ô mon Dieu ! de l'assistance de votre esprit, et c'est pour cela même que nous l'implorons. Répandez-le, Seigneur, et sur les prédicateurs de l'Evangile, et sur les auditeurs. Donnez aux prédicateurs un zèle ardent, un zèle pur et désintéressé ; mais donnez en même temps aux auditeurs une docilité humble, souple et agissante. Ainsi, par le ministère de votre parole, nous nous sauverons : les prédicateurs en l'annonçant, et les auditeurs en la recevant. Après nous avoir sanctifiés sur la terre, elle nous fera parvenir au terme de la bienheureuse éternité, où nous conduise, etc.

SERMON IX.

POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

Sur le scandale de la croix et les humiliations de Jésus-Christ.

Assumpsit Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus Jerusalem, et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis. Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur ; et, postquam flagellaverint, occident eum. Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis.

Jésus prit avec lui ses douze apôtres, et leur dit : Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'homme s'accomplira. Car il sera livré aux gentils, moqué, flagellé, couvert de crachats. Et, après qu'on l'aura flagellé, on le mettra à mort. Mais les apôtres n'entendirent rien à tout cela, et c'était une chose cachée pour eux (S. Luc, ch. XVIII).

Voilà, chrétiens, ce qui a soulevé tant d'esprits, ce qui a même révolté toute la terre, et de quoi le monde entier s'est scandalisé : Jésus-Christ couvert d'ignominies et d'outrages, Jésus-Christ souffrant et mourant sur une croix. Scandale de la croix, où sont compris tous les autres. Car, qui dit un Dieu crucifié, dit un Dieu anéanti, un Dieu méprisé, un Dieu persécuté. Et, parce que tout cela est venu de son choix, dire tout cela, c'est dire un Dieu qui a aimé les mépris, les abaissements, les persécutions, les souffrances. Et, comme le choix de Dieu fait le prix et la valeur des choses, dire un Dieu qui a aimé tout cela, c'est dire un Dieu qui nous a rendu tout cela recommandable, qui l'a estimé, qui l'a conseillé, qui l'a établi pour fondement de la perfection des hommes, et qui, par conséquent, nous a imposé une obligation indispensable d'estimer tout cela nous-mêmes et de le respecter, puisqu'il est bien juste que la créature conforme ses sentiments à ceux de son souverain auteur et de son

Dieu. C'est toutefois, mes chers auditeurs, de ces humiliations et de cette croix que les hommes se sont laissé rebuter; jusque-là que les apôtres mêmes, élevés à l'école du Fils de Dieu, n'entendirent rien à ce qu'il leur disait des outrages qu'il devait bientôt recevoir en Jérusalem, et de la mort qu'il y allait souffrir : *Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis*. Ne tombons-nous pas tous les jours dans le même scandale? Qu'on nous propose un Dieu tout-puissant et brillant dans l'éclat de sa gloire, notre esprit reçoit aisément les grandes idées qu'on nous en donne. Mais qu'on nous fasse voir ce même Dieu dans l'obscurité et dans les douleurs d'un supplice également rigoureux et honteux, c'est à quoi notre cœur sent une résistance naturelle; et de cette résistance, dont on ne suit que trop le mouvement, naît, jusques au milieu du christianisme, le libertinage. Il est donc, chrétiens, du devoir de mon ministère, que je travaille, ou à vous préserver, ou à vous retirer d'un scandale qui se répand sans cesse et qui infecte les âmes de son venin. Il est important d'exciter votre foi, de la soutenir et de vous mettre dans les mains des armes pour la défendre. Il s'agit des points fondamentaux de notre religion, puisqu'elle est fondée sur la croix et sur les humiliations de Jésus-Christ. La conséquence infinie de mon sujet demande toute la force de mon zèle et toute la réflexion de vos esprits, après que nous aurons imploré le secours du ciel par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

Qui l'eût cru que Jésus-Christ, prédestiné de Dieu comme le rédempteur du monde, dût être un scandale pour le monde même? Il n'est néanmoins que trop vrai, chrétiens, et c'est le désordre que j'ai présentement à combattre. Or, pour vous expliquer d'abord mon dessein, j'avance deux propositions, qui vont partager ce discours, et qui vous feront voir tout ensemble le crime et le malheur de ce scandale que nous tirons des humiliations d'un Dieu sauveur et de sa croix. Car je prétends, qu'à considérer ce scandale dans son objet et par rapport à Dieu, il n'est rien de plus criminel ni de plus injurieux; et j'ajoute, qu'à le regarder dans ses suites, et par rapport à l'homme, il n'est rien de plus funeste ni de plus pernicieux. Deux vérités, mes chers auditeurs, que j'entreprends de traiter aujourd'hui, et dont il ne me sera pas difficile de vous convaincre. Deux vérités capables de faire sur vos cœurs les plus fortes impressions. Pour peu que vous compreniez ce que c'est que Dieu, et ce qui lui est dû, vous comprendrez aisément quelle est l'injustice de l'homme, qui, par une témérité insoutenable, veut entrer dans les conseils de la sagesse divine; et qui, trouvant dans les humiliations et dans la croix de son Sauveur le plus puissant motif pour s'attacher inviolablement à lui, s'en fait, au contraire, une raison de se séparer de lui et de l'abandonner. Ce n'est pas assez; mais, pour peu que

Intérêt, qui est celui de votre salut, vous le serez au danger affreux où vous expose le scandale que j'attaque, et vous apprendrez à vous en garantir. Je sais que je parle dans un auditoire chrétien; mais, dans l'auditoire le plus chrétien, il y en a dont la foi est faible et chancelante; il y en a qui aiment à raisonner sur ces points de religion, et dont tous les raisonnements n'ont d'autre effet que de les jeter dans le trouble; il y en a même qui, chrétiens en apparence, sont incrédules et libertins dans le cœur. Or, vous voyez combien cette matière leur convient à tous. Ainsi je reprends, et je dis en deux mots : Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ : c'est la première partie. L'homme perdu par ce même scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ : c'est la seconde partie. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à l'une et à l'autre. Ce sujet convient d'autant plus au temps où je parle, que c'est un temps de plaisir, où le monde semble insulter à l'Évangile, et où le libertinage traite avec plus de mépris les mystères de Dieu, pour être en droit de rejeter l'étroite et sainte morale dont ces divins mystères sont les solides fondements. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'ai dit, et c'est ma première proposition, dont vous connaîtrez aisément la vérité : se scandaliser de la religion chrétienne, et s'en rebuter, parce qu'elle est fondée sur les humiliations de la croix et sur les abaissements de Jésus-Christ, c'est le scandale le plus injurieux à Dieu : pourquoi? parce que ce scandale choque directement la grandeur de Dieu, parce qu'il blesse la bonté de Dieu, parce qu'il fait outrage à la sagesse de Dieu. Voilà les trois preuves auxquelles je m'arrête et que j'ai présentement à développer.

Parlant en général, chrétiens, c'est attaquer Dieu dans la souveraineté de son être, que de prétendre, en quoi que ce soit, censurer sa conduite et sa providence. Quand Dieu aurait fait des choses dont notre raison semblerait offensée, dès là que la foi se présente avec tous ses motifs, pour nous déclarer que cela est, ce serait à nous de condamner notre raison comme aveugle et téméraire, et non pas à notre raison de trouver à redire aux œuvres de Dieu. Eh! mes frères, disait saint Augustin, donnons pour le moins à Dieu cet avantage, qu'il puisse faire quelque chose que nous ne puissions pas comprendre : *Demus Deum aliquid posse, quod nos fateamur investigare non posse (Aug.)*. Ce n'est pas trop demander pour lui, et cependant c'est ce que nous lui refusons tous les jours. Car nous censurons tout ce que Dieu fait, qui n'est pas conforme à notre sens; et toute la raison que nous avons de le censurer, c'est que nous ne le comprenons pas : *Et ipsi nihil horum intellexerunt*. Mais, si cela est vrai généralement de tous les ouvrages de Dieu, beaucoup plus l'est-il du grand ouvrage de la rédemption divine, de cet ouvrage de Dieu par excellence, selon la parole du Prophète; de cet ouvrage qui est

l'abrégé de toutes ses merveilles, qui est la fin de tous ses conseils, qui est le chef-d'œuvre de sa grâce; de cet ouvrage où, dans ses abaissements et ses plus profondes humiliations, il a fait éclater toute sa gloire; de cet ouvrage, enfin, dont il n'a pas seulement été l'auteur, mais dont il fut lui-même sur la croix le sujet et la principale partie. Car n'est-il pas indigne que l'homme entreprenne de raisonner à son gré sur un semblable mystère; et qu'en se choquant de ce mystère, il se choque et se scandalise de Dieu même?

Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le désordre où nous tombons, et qui me paraît à peu près le même que les Pères de l'Église reprochaient aux païens. Savez-vous en quoi consistait le désordre des païens de Rome à l'égard de leur religion? Tertullien l'a remarqué dans son Apologétique, et le voici. C'est, dit-il, que les Romains, par un orgueil insupportable, au lieu de se soumettre à leurs dieux, se faisaient les juges et les censeurs de leurs dieux. On délibérait en plein sénat s'il fallait admettre un dieu dans le Capitole, ou non : et, selon les goûts et les avis différents, ce dieu était exclu ou était reçu. S'il agréait aux juges qui en devaient décider, il passait au nombre des dieux; mais, si cette approbation juridique venait à lui manquer, on le rejetait avec mépris : de sorte, ajoute Tertullien, que si ces prétendus dieux ne plaisaient pas aux hommes, ce n'étaient plus des dieux : *Nisi homini deus placuerit, deus non erit* (Tertull.). N'est-ce pas là le dernier aveuglement de l'esprit humain?

Or, chrétiens, permettez-moi de le dire ici : cet aveuglement règne encore aujourd'hui dans le monde; et, ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'il ne règne plus parmi les païens, mais au milieu du christianisme. On voit dans le christianisme des hommes à qui leur Dieu, si je puis ainsi parler, ne plaît pas. Ils ne trouvent pas bon qu'il se soit fait ce qu'il est, ni qu'il ait été ce qu'il a voulu être. Il s'est fait homme, cela les révolte. En qualité d'homme, il a voulu s'anéantir et souffrir; mais ils le voudraient dans l'éclat et dans la grandeur; et, s'ils pouvaient le réformer, ils en feraient tout un autre Dieu. Car voilà l'idée, ou plutôt la présomption de tout ce qu'on appelle esprits forts du monde, c'est-à-dire des libertins du monde, des sensuels du monde, des ambitieux du monde, et même des femmes du monde. Combien en voyons-nous, jusqu'entre les personnes du sexe, corrompues par la mollesse des sens, et emportées par la vanité de leur esprit, en venir là? En vérité, mes frères, conclut saint Hilaire, s'adressant à ces faux sages, il faut que nous ayons porté notre orgueil au dernier excès; et, s'il nous était permis, je pense que nous irions jusque dans le ciel corriger le mouvement des astres, que nous donnerions un autre cours au soleil, et qu'il n'y aurait rien dans la nature que nous n'entreprissions de changer : *Si liceret, et corpora et manus in calum levaremus* (Hilar.). Ainsi s'expliquait ce grand évêque. Mais ce qui

n'est pas possible à nos corps, parce que leur poids les tient attachés à la terre, notre esprit le fait. Car il s'élève non-seulement jusque dans le ciel, mais au-dessus du ciel; et, non content d'attenter sur les œuvres du Seigneur, il attente sur le Seigneur même, en raisonnant sur ses mystères, et en s'offensant de l'état humble et obscur où il s'est réduit pour nous.

Je dois après tout convenir, chrétiens, que Marcion, sur cela l'un des hérésiarques les plus déclarés contre les abaissements du Fils de Dieu, répliquait une chose assez apparente et assez spécieuse. Car, si je me scandalise des humiliations et des souffrances d'un Homme-Dieu, c'est, disait-il, pour l'intérêt même et pour l'honneur de Dieu, dont je ne puis supporter que la majesté se soit ainsi avilie jusqu'à la croix; et mon scandale ne peut être criminel, puisqu'il ne part que d'un bon zèle. Zèle trompeur et faux, lui répondait Tertullien. Eh quoi! Dieu vous a-t-il fait le tuteur de sa divinité? Ne se passera-t-il pas bien de votre zèle, et de l'intérêt que vous prenez à sa gloire? Non, non, poursuivait cet ardent défenseur de la passion et des anéantissements du Verbe de Dieu, ce n'est point à vous, Marcion, d'entrer en de tels raisonnements; mais c'est à vous de reconnaître votre Dieu dans tous les états où il a voulu se faire voir; dans la crèche comme sur le Thabor, et dans les opprobres de sa mort comme sur le trône de sa gloire. Car il est aussi parfaitement Dieu dans l'un que dans l'autre; par conséquent aussi grand dans l'un que dans l'autre; et c'est une erreur de prétendre, ainsi que vous le dites, qu'en souffrant il eût cessé d'être Dieu, puisque Dieu ne court jamais le moindre risque de déchoir en quelque manière de sa grandeur, et de dégénérer de son état : *Nec potes dicere, si passus esset, Deus esse desiisset : Deo enim nullum est periculum status sui* (Tertull.). Or, je vous dis le même, chrétiens : ce n'est point à vous de philosopher sur les abaissements et la croix de votre Sauveur; c'est à vous d'adorer votre Sauveur jusque dans ses abaissements et sur sa croix, parce qu'en effet ses abaissements même sont adorables, et que bien loin que la croix ait avili sa personne divine, elle a tiré de sa personne divine de quoi devenir elle-même digne de tous nos respects. C'est à vous, dis-je, de lui rendre ce culte, et de faire hommage à la révélation que nous en avons reçue. Car, comme disait saint Ambroise écrivant à l'empereur Valentinien, à qui est-ce que je croirai dans les choses qui regardent mon Dieu, sinon à mon Dieu? *Cui enim magis de Deo, quam Deo credam* (Ambr.)? Mon Dieu me dit qu'il est né enfant, je l'adorerai enfant; mon Dieu m'apprend qu'il a souffert sur la croix, je l'adorerai sur la croix, et quoiqu'il me paraisse moins Dieu sur la croix que dans le ciel, sa croix ne me sera pas moins vénérable que le ciel. Au contraire, je prendrai plus de plaisir à l'adorer crucifié, qu'à l'adorer glorifié, parce qu'en l'adorant crucifié, je lui ferai un plus grand sacrifice de ma-

raison, que lorsque je l'adore à la droite du Père et dans les splendeurs des saints.

Voilà comment doit parler un chrétien ; et, si nous ne parlons pas de la sorte, je dis que c'est un scandale qui offense directement la grandeur de Dieu ; mais j'ajoute qu'il blesse encore bien plus sa miséricorde. Autre outrage que j'y découvre, et dont l'injustice se fait d'abord sentir par elle-même ; car n'est-il pas étonnant que nous nous scandalisions des propres bienfaits de notre Dieu, et que ce soit son infinie et incompréhensible bonté pour nous qui nous révolte contre lui ? Qu'est-ce qui nous rebute dans la religion que nous professons, ou que nous devons professer ? cela même où Dieu nous a fait paraître plus sensiblement son amour. En effet, tous ces mystères d'un Dieu fait homme, d'un Dieu humilié, d'un Dieu persécuté, d'un Dieu mourant, se rapportent à cette grande parole de l'Évangile : *Sic Deus dilexit mundum* : C'est ainsi que Dieu a aimé le monde. Si l'homme était tant soit peu raisonnable, trouvant ces mystères si avantageux pour lui, et si pleins de charité, il embrasserait avec joie tout ce qui lui en persuade la vérité ; et, comme la foi lui en fournit des témoignages convainquants, il goûterait cette foi, et n'aurait point de plus douce consolation que de s'établir solidement dans cette foi. Mais que fait-il ? tout le contraire. Par une préoccupation extravagante de son libertinage, il s'élève contre cette foi ; et, sans examiner sérieusement si ce qu'elle lui propose est vrai ou ne l'est pas, il se scandalise d'abord, et ne veut rien entendre. Au lieu de dire : Voilà de grandes choses dont je suis redevable à mon Dieu, il dit : Il n'est pas croyable que Dieu se soit tant intéressé pour moi ; et au lieu de vivre ensuite dans la juste correspondance d'un amour réciproque, et dans une fidélité respectueuse envers Jésus-Christ, son Rédempteur, il vit dans une insensibilité de cœur et dans une monstrueuse ingratitude à l'égard de tout ce qui concerne sa rédemption : pour quoi cela ? parce que le moyen dont Jésus-Christ s'est servi pour le sauver, ne lui revient pas, et qu'il n'entre pas dans son sens.

Désordre que déplorait saint Grégoire, pape, dans ces belles paroles de l'homélie sixième sur les évangiles : *Inde homo adversus Salvatorem scandalum sumpsit, unde ei magis debitor esse debuit* (Greg.). Ah ! mes frères, quel renversement ! L'homme a pris sujet de scandale contre son Dieu de la même chose qui devait l'attacher inviolablement à son Dieu. Car il est évident que s'il y eut jamais rien qui fût capable de m'attacher fortement à Dieu, de m'inspirer du zèle pour Dieu, de me faire tout entreprendre et tout souffrir pour Dieu, c'était cette pensée : Dieu est mort pour moi ; il s'est anéanti pour moi. Voyez les fruits merveilleux de grâce que cette pensée a produits dans les saints, les miracles de vertu, les conversions héroïques, les renoncements au monde, les fervents de pénitence, les dispositions généreuses au martyre. Qui faisait tout cela ? la vue d'un Dieu-Homme et d'un Dieu sacrifié pour

le salut de l'homme. Voilà ce qui gagnait leurs cœurs, ce qui les ravissait, ce qui les transportait ; et il se trouve, chrétiens, que c'est ce qui cause notre scandale, et que notre scandale nous entretient dans une vie lâche, impure, dérégulée, c'est-à-dire dans une vie où nous ne faisons rien pour Dieu, et où nous nous tenons constamment éloignés de Dieu. Or, en faudrait-il davantage pour détruire en nous ce scandale, et pour nous justifier à nous-mêmes la foi qui lui est opposée, que de penser : C'est cette foi qui me sanctifie, et c'est ce scandale qui me pervertit ; c'est la foi de la mort d'un Dieu qui m'engage à la pratique de toutes les vertus, et c'est le scandale de la mort d'un Dieu qui me plonge dans la corruption du péché ? Cela seul ne devrait-il pas réprimer tous les scandales de notre esprit en matière de religion ?

Eh ! mon frère, encore une fois, s'écriait Tertullien, je vous conjure de ne vous pas scandaliser de ce qui a été la cause essentielle de votre bonheur. Voici, chrétiens, des sentiments et des expressions propres de ce grand génie. Scandalisez-vous, si vous le voulez, de tout le reste, mais épargnez au moins la personne de votre Sauveur ; épargnez sa croix, puisqu'elle vous a donné la vie ; épargnez-la, puisqu'elle est l'espérance de tout le monde : *Parce obsecro, parce huic spei totius orbis* (Tert.). Si c'étaient les anges qui s'en offensassent et qui s'en scandalisassent, cela serait, en quelque sorte, plus supportable : Jésus-Christ n'a pas souffert pour eux. Mais que ce soit vous pour qui ce Sauveur est venu et pour qui il a voulu mourir, c'est un scandale qui doit soulever contre vous toutes les créatures. Et ne me dites point, poursuivait Tertullien, que l'humilité de la croix était indigne de Dieu ; car elle a été utile à votre salut ; or, dès qu'elle a été utile à votre salut, elle a commencé à être digne de Dieu, puisqu'il n'y a rien qui soit plus digne de Dieu que le salut de l'homme : *Nil tam dignum Deo quam hominis salus*. (Idem.) Ne me dites point que la mort est un opprobre dont un Dieu ne devait pas être susceptible ; car ce que vous appelez l'opprobre de mon Dieu, c'est ce qui a été la guérison de mes maux et le sacrement de ma réconciliation : *Totum Dei mei dedecus, sacramentum fuit meæ salutis* (Idem). Or, il faudrait que je fusse bien méconnaissant et bien insensible, si je venais à concevoir du mépris pour cet opprobre si salutaire et, par conséquent, si respectable et si aimable pour moi. Cependant il y a des hommes ainsi faits. Toute la bonté de Dieu ne suffit pas pour les toucher, si sa sagesse, selon leurs idées, ne s'y trouve jointe. Ils ne se contentent pas que Dieu les ait aimés, ils veulent qu'il les ait aimés sagement, je dis sagement selon leurs vues ; et, s'il les a aimés d'une autre manière, ils sont déterminés à se scandaliser de son amour même. Or, suivant leurs vues et leurs idées, tout ce mystère d'humiliation et d'anéantissement, sur quoi le christianisme est établi, leur paraît une folie. Et moi, je prétends enfin que c'es,

ce mystère de la sagesse même de Dieu; et que par un dernier caractère, le scandale qu'ils en tirent, est d'autant plus outrageux à Dieu, qu'il va contre tous les ordres et les plus admirables conseils de cette divine sagesse.

Car à quoi se réduit le scandale des prétendus esprits forts du monde sur le sujet de Jésus-Christ et de la rédemption de l'homme? Ils ne peuvent se persuader qu'un Dieu se soit abaissé et humilié de la sorte; mais je soutiens, moi, qu'il n'y avait rien de plus convenable à son office de Sauveur: pourquoi? parce qu'il n'était sur la terre qu'afin de satisfaire à Dieu pour les hommes. Or, la satisfaction d'une offense porte avec soi l'humiliation et l'abaissement de celui qui satisfait. Cela n'est-il pas dans l'ordre naturel? Ils ne goûtent pas que le Fils de Dieu ait publié dans sa religion des maximes si rigoureuses, la haine de soi-même, l'abnégation de soi-même, la sévérité envers soi-même: mais devait-il en publier d'autres, dit saint Jérôme, établissant une religion d'hommes qui devaient se reconnaître pécheurs et criminels? Car qu'y a-t-il de plus sortable au péché que la pénitence, et qu'y a-t-il de plus conforme à la pénitence, que la rigueur pour soi-même et l'austérité? La raison seule n'autorise-t-elle pas cette conduite? Ils s'étonnent que Jésus-Christ ait canonisé la pauvreté comme une béatitude, qu'il ait proposé la croix aux hommes comme un attrait pour le suivre, qu'il ait relevé l'amour du mépris au-dessus de tous les honneurs du siècle; et moi, j'admire la profondeur de son conseil en tout cela. Car, que pouvait-il faire de mieux, puisqu'il était question de sauver le monde en le réformant, que de combattre, pour le réformer, la cupidité du monde, la sensualité du monde, l'orgueil du monde?

Mais qu'était-il besoin que ce médecin des âmes prit lui-même les remèdes nécessaires pour guérir nos maladies; qu'était-il besoin qu'il souffrit et qu'il s'anéantît? Il le fallait, chrétiens, afin que son exemple nous portât à user nous-mêmes de ces remèdes. Sans cela, sans cet exemple qui les adoucit, aurions-nous pu en soutenir l'amertume? S'il avait pris pour lui les douleurs, et qu'il ne nous eût laissé que la croix, qu'aurions-nous pensé de ce partage? Dans le dessein où il était de donner du crédit à la pauvreté et à l'humilité, dont le monde avait tant d'horreur, de quelle invention plus efficace pouvait-il se servir, que de les consacrer dans sa personne, afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme, qui est faible par elle-même, trouvât dans l'humilité de Dieu de quoi s'appuyer et de quoi se défendre contre les attaques de l'orgueil: *Ut saluberrima humilitas humana, contra insultantem sibi superbiam, divinæ humilitatis patrocinio succiretur* (Aug.). Mais, après tout cela, me direz-vous, il y en a bien peu encore qui goûtent ces maximes. Il ne s'agit pas s'il y en a peu ou beaucoup, il s'agit du dessein qu'a eu Jésus-Christ en les proposant au monde. S'il y en a peu qui les goûtent, on peut dire

aussi qu'il y en a peu d'élus et de prédestinés, et qu'il n'est point nécessaire qu'il y en ait plus des uns que des autres, puisque, pour faire subsister les décrets de Dieu, il suffit qu'il y ait autant de sectateurs de ces maximes, qu'il doit y avoir d'hommes choisis et destinés pour le ciel.

Quoi qu'il en soit, reprend saint Augustin, telle est la conduite qu'a tenue le Fils de Dieu. Il a fait de sa croix un moyen pour corriger nos mœurs dépravées et corrompues; et, parce que ce moyen était inouï et que le monde s'en scandalisait, il l'a soutenu à force de miracles. Par l'autorité de ses miracles il s'est acquis la foi des peuples; par cette foi des peuples, il a formé une Eglise nombreuse, par la propagation de cette Eglise, il a eu le témoignage de la tradition et de l'antiquité. Et par là, enfin, il a fortifié sa religion; mais en sorte que, ni le paganisme, ni les hérésies ne l'ébranlassent jamais: *Miraculis conciliauit auctoritatem, auctoritate meruit fidem, fide enutritiuit multitudinem, multitudine obtinuit vetustatem, vetustate roboravit religionem* (Aug.). C'est dans le livre de l'Utilité de la foi que parle ainsi ce saint docteur. Mais savez-vous, mes chers auditeurs, pourquoi nous nous scandalisons de la croix de notre Dieu? c'est justement parce qu'elle est un remède contre nos désordres. Voilà ce qui nous blesse; car nous ne voulions point de ce remède: nous nous trouvions bien de nos maladies, et, bien loin d'en souhaiter la guérison, nous ne cherchions qu'à les entretenir et qu'à les accroître. Le Fils de Dieu est venu nous dire qu'il en fallait sortir, et c'est ce qui nous a déplu. S'il nous avait dit toute autre chose, nous l'aurions écouté; s'il nous avait proposé les fables du paganisme nous les aurions reçues. Mais, parce qu'il nous a révélé des mystères qui tendent tous à la réformation de notre vie et à la destruction de nos passions, voilà pourquoi nous nous sommes révoltés; semblables à ces frénétiques qui se tournent avec fureur contre ceux mêmes que la charité emploie auprès d'eux pour les soulager. C'est ainsi, continue saint Augustin, que notre Dieu, tout adorable qu'il est, est devenu un sujet de contradiction pour les superbes, parce qu'en s'humiliant il a prétendu rabattre leur orgueil. Comme si c'était peu à l'homme d'être malade, s'il n'y ajoutait encore de se glorifier dans son propre mal, et de trouver mauvais qu'on entreprenne de l'en délivrer. Que je parle à un grand du monde d'un Dieu enfant, d'un Dieu couché dans une crèche, cela le trouble, non pas à cause de la difficulté qui paraît dans ce mystère; car souvent il ne pense pas à cette difficulté, et peut-être ne l'a-t-il jamais examinée; mais parce que ce mystère condamne tous les projets de son ambition et tous les desseins injustes et criminels qu'il a conçus, d'agrandir sa fortune à quelque prix que ce soit. Que je mette devant les yeux, à une femme du monde, un Dieu souffrant et couvert de plaies, son cœur se soulèvera; non pas pour l'impossibilité qu'elle

y voit, car elle n'y en voit point ; mais parce qu'un Dieu, dans cet état, est un reproche sensible de ses délicatesses, de son amour-propre, du soin qu'elle prend de son corps. Et, pour preuve de ce que je dis, que je propose à l'un et à l'autre le mystère d'un Dieu en trois personnes, qui est encore bien plus incompréhensible que celui d'un Dieu humilié, ni l'un ni l'autre ne s'en offensera : pourquoi ? parce que le mystère d'un Dieu en trois personnes ne porte point de conséquence immédiatement contraire à l'ambition de l'un ni au luxe et aux mondanités de l'autre.

Ne cherchons donc point la véritable source de nos scandales ailleurs que dans nous-mêmes, que dans nos vices, dans nos inclinations criminelles, dans nos dérèglements ; et c'est par là que nous devrions encore juger de la qualité de ce scandale, puisqu'il ne procède que de notre iniquité, et qu'il ne se forme dans nous qu'à proportion que nos mœurs se pervertissent. Ah ! Seigneur, je ne m'étonne plus que le monde ait tant combattu votre loi et tant contredit votre adorable personne. Le monde étant au point de libertinage où il est, il fallait, par une suite infaillible, qu'il vous traitât de la sorte ; et je serais surpris s'il ne se scandalisait pas de vos maximes en suivant des principes tout opposés. Ce scandale, Seigneur, n'est qu'une marque de sa corruption et de votre sainteté. Si vous étiez moins saint, ou s'il était moins vicieux, il ne se scandaliserait pas de vous ; mais, supposé votre sainteté et ses désordres, son scandale est nécessaire. Ainsi vous voyez, mes chers auditeurs, combien le scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ est injurieux à Dieu, et je vais vous montrer qu'il n'est pas moins pernicieux à l'homme, surtout à l'homme chrétien : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

A prendre les choses dans l'ordre de la Providence et selon la conduite ordinaire de Dieu, soit pour la disposition, soit pour l'accomplissement et l'exécution du salut de l'homme, on peut dire, et il est vrai, que ce qui a fait presque tous les réprouvés, c'a été le scandale des humiliations et de la croix du Fils de Dieu. Voilà, si nous en croyons saint Chrysostome, l'origine de l'apostasie même des anges. Il dit qu'au moment que Dieu créa ces esprits célestes, il leur proposa le grand mystère de la rédemption et du salut qui se devait un jour accomplir dans la personne de son Fils, et qu'il les obligea d'adorer ce Rédempteur : *Et adorent eum omnes angeli Dei* ; que les uns s'y soumièrent respectueusement, et que ce furent les anges prédestinés ; mais que les autres, par orgueil, s'en scandalisèrent, et qu'en punition de leur désobéissance, Dieu les précipita dans l'abîme éternel. Voilà, selon la pensée de tous les Pères, la source funeste de la réprobation des Juifs. Les Juifs attendaient un Messie riche, puissant, magnifique, envoyé de Dieu pour rétablir, par ses conquêtes, le royaume d'Is-

raël, et dont ils se promettaient toutes sortes de prospérités. Mais, quand il virent Jésus-Christ dans une disette extrême de toutes choses, faible, petit, inconnu, condamné à la mort, et à la mort de la croix, ils le méprisèrent, et ce scandale les fit tomber dans l'infidélité ; leur infidélité les jeta dans l'endurcissement, leur endurcissement irrita Dieu, qui les abandonna ; et les effets de cet abandon de Dieu furent la destruction de leur ville, la profanation de leur temple, la ruine de toute leur nation. Voilà, disait saint Jérôme, et l'expérience nous l'apprend, ce qui rend les païens indociles et rebelles à la lumière de l'Évangile, quand nous leur annonçons notre sainte loi. S'ils pouvaient vaincre ce scandale d'un Dieu crucifié, ils seraient fidèles comme nous. Mais, parce que leur raison en est préoccupée, ils demeurèrent malheureusement dans les ténèbres de l'idolâtrie et dans l'esclavage de l'enfer.

Mais laissons les Juifs et les païens ; parlons de nous-mêmes. Voilà, mes frères, la tentation la plus subtile dont un chrétien du siècle ait à se défendre, et dont il se défend communément le moins. Voilà ce qui l'expose à un danger plus évident de se perdre : pourquoi ? j'en donne trois grandes raisons, que je vous prie de méditer et de graver bien avant dans vos cœurs. Parce que ce scandale des humiliations et de la croix d'un Dieu est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien : c'est la première ; parce que ce scandale est un obstacle continuel à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien : c'est la seconde ; parce que ce scandale est le principe général, mais immanquable, de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien : c'est la troisième. Que n'ai-je, ô mon Dieu ! le zèle de votre Apôtre, pour traiter aussi dignement et aussi fortement que lui ces importantes vérités !

Je dis que cette tentation ou ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien : et en voici la preuve, qui est sans réplique. C'est que la foi d'un chrétien, et la profession qu'il en fait, doit aller jusqu'à se glorifier des humiliations et des souffrances de Jésus-Christ. Ce n'est point assez pour moi que je les croie ; il faut que je dise comme saint Paul, et que je dise sincèrement : *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesus Christi (Galat., VI)* : sans cela il n'y a point de salut pour moi. Car Dieu, dit saint Augustin, a attaché mon salut à la croix de son Fils : non pas à la croix méprisée, rejetée, envisagée avec horreur, mais à la croix respectée avec toute la soumission de la foi, et embrassée avec toute l'ardeur d'une sainte piété et d'une fervente charité. En effet, ajoute ce saint docteur, il est bien juste, puisque c'est la croix qui me doit sauver, qu'il m'en coûte au moins d'espérer en elle et de m'en glorifier. Or, le moyen que je me glorifie de la croix, si j'en suis intérieurement scandalisé ? Et, quand je dis la croix du Sauveur, je n'entends pas seulement

cette croix extérieure et matérielle qui fut l'instrument de son supplice, et dont nous voyons la représentation sur nos autels, parce qu'il se peut faire que, par une habitude de religion et une certaine coutume, nous honorions celle-là sans en recevoir nulle atteinte de scandale; mais j'entends cette croix intérieure dont le Fils de Dieu fut affligé dans le secret de son âme, et à laquelle nous participons tous les jours par les injures, par les adversités, par les disgrâces de la vie, par la perte de nos biens, par le mépris de nos personnes, par les persécutions qu'on nous suscite. Car, dans le langage de l'Évangile et celui de saint Paul, c'est précisément tout cela que signifie la croix; et, si notre profession de foi est pleine et entière, il faut, par une indispensable nécessité, qu'elle s'étende jusqu'à l'estime et à l'amour, je ne dis pas l'amour sensible et affectueux, mais l'amour solide et raisonnable de tout cela. Or, encore une fois, chrétiens, comment accorder l'amour et l'estime de tout cela avec le scandale que je combats?

De là vient, mes chers auditeurs, que quand je vois les chrétiens se prosterner devant la figure de la croix, sans juger témérairement, je suis persuadé que la plupart ne font cette action que par une cérémonie pure; et Dieu veuille que ce soit sans hypocrisie! Car, au même temps qu'ils adorent la croix en figure, ils ont pour la croix, en elle-même, un éloignement et un mépris caché, qui détruit ce culte d'adoration et qui l'anéantit. En effet, l'adoration de la croix n'est un acte de religion et une profession de notre foi, qu'autant qu'elle est accompagnée d'une vénération intérieure; et ce que saint Augustin disait si magnifiquement, à l'avantage de la croix, qu'elle a eu la force de s'élever du lieu infâme des supplices jusque sur le front des empereurs: *A locis suppliciorum ad frontes imperatorum* (Aug.), n'est qu'une expression pompeuse, et rien de plus, si, du front des empereurs où la croix est imprimée, elle ne passe jusque dans le cœur des fidèles. Or, il est impossible que l'impression s'en fasse dans notre cœur, tandis que l'horreur des souffrances et des humiliations y régnera, puisqu'il n'y a rien de plus incompatible avec le respect et l'amour de la croix, que cette opposition aux véritables croix que Dieu nous envoie. D'où je conclus que c'est un scandale qui va jusqu'à la destruction de notre foi.

De là même (et c'est la seconde vérité, qui n'est qu'une suite de la première, et qui lui donnera un nouveau jour), de là ce scandale qui, exposé de la manière que vous venez de le concevoir, est un continuel obstacle à tous les devoirs et à toutes les obligations d'un chrétien: ceci me paraît encore incoutestable. Car toutes les pratiques de la vie chrétienne, selon le plan que nous en a tracé l'Évangile, tendent à la haine de soi-même, au crucifiement de la chair, à l'anéantissement de l'orgueil, au retranchement des plaisirs, au renoncement à l'intérêt; et sans

cela nous ne pouvons satisfaire, même en rigueur, aux préceptes de la religion.

Or, voilà ce qui se trouve combattu par le scandale de la croix du Fils de Dieu. Ainsi, faut-il étouffer le ressentiment d'une injure reçue et en sacrifier la vengeance à Dieu? ce scandale de la croix s'empare de notre esprit, et nous persuade que ce devoir de charité est dans la pratique du monde une folie qui ne se peut soutenir; qu'il est juste de défendre ses droits, qu'il faut maintenir son rang, que l'honneur est un bien inaliénable dont chacun se doit répondre à soi-même, et qu'on n'y peut renoncer sans se perdre. Si j'honorais sincèrement la patience de mon Sauveur dans les persécutions et sur la croix, je raisonnerais tout autrement: je recevrais les injures sans émotion, je les oublierais sans peine, je les pardonnerais avec plaisir, je rendrais le bien pour le mal, je me tiendrais heureux de céder aux autres: pourquoi? parce que je serais prévenu de cette pensée que tout cela m'est honorable depuis l'exemple de mon Dieu. Mais quand le scandale de l'exemple de mon Dieu vient à agir sur moi, dès là je suis sensible à l'offense, je suis inflexible au pardon, je prends un cœur dur et impitoyable pour mes ennemis, je ne puis les aimer, je ne puis les voir, parce que je n'ai plus rien qui me porte à me réunir avec eux, ni qui me facilite ce retour.

De même est-il question de surmonter un respect humain, lequel nous empêche de rendre à Dieu le culte qui lui est dû? ce scandale de la croix et des humiliations de la croix ne manque pas de nous suggérer mille prétextes qui nous arrêtent, et de nous dicter intérieurement qu'il faut vivre dans le monde comme vit le monde; qu'il faut accommoder sa religion à sa condition: qu'il faut éviter toute distinction et toute singularité; que Dieu sait les intentions du cœur, mais qu'il ne demande pas qu'on fasse parler de soi, ni qu'on devienne un sujet de risée. Si je ne me scandalisais pas de Jésus-Christ, je ne me scandaliserais pas de ses opprobres et de ses abaissements; et, ne me scandalisant pas de ses abaissements, je ne me scandaliserais pas des miens. Je les souffrirais tranquillement, et même avec joie. Et qui me pourrait troubler, lorsque je me dirais à moi-même: On me raillera, ou se formalisera de me voir pratiquer cet exercice de piété, de me voir assister régulièrement au sacrifice de nos autels, de me voir approcher de la sainte table; mais, si l'on me raille, j'en bénirai Dieu, et je me ferai un mérite et une gloire d'essayer pour lui quelques railleries, après qu'il a été couvert pour moi de confusion. Voilà ce que je dirais, et c'est ainsi que je me conduirais dans toutes les rencontres, et à l'égard de toutes les obligations du christianisme. Mais au contraire, parce que je me fais de Jésus-Christ et de sa croix un scandale, dès là je ne veux plus rien souffrir, dès là je me rends aux moindres attaques qu'il y a à soutenir, dès là je rougis de mon devoir, et je laisse toute ma fidélité se démentir. Il n'y a point d'excès où je ne sois

dans la malheureuse disposition de m'abandonner, ni de désordres où je ne puisse tomber.

Car ce scandale, mes chers auditeurs, dont je vous représente ici les suites funestes, est en effet le principe universel de tous les désordres particuliers qui règnent dans le christianisme ; troisième et dernière vérité. S'il y a des chrétiens intéressés, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de la pauvreté de Jésus-Christ. S'il y a des chrétiens ambitieux, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de l'humilité de Jésus-Christ. S'il y a des chrétiens sensuels et voluptueux, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de la vie austère et de la mortification de Jésus-Christ. Ainsi des autres. Otons ce scandale et bannissons-le du christianisme, nous en bannirons tous les vices, et nous y donnerons entrée à toutes les vertus. Je sais qu'un chrétien peut quelquefois, et en certaines occasions, se livrer à une passion d'intérêt, d'ambition, de plaisir, et néanmoins honorer dans la personne du Sauveur les vertus opposées : ce n'est alors qu'un mouvement imprévu et qu'une saillie passagère. Mais qu'un chrétien persévère dans le désordre de cette passion, et qu'il s'en fasse une habitude sans être scandalisé des maximes et des exemples de Jésus-Christ ; c'est-à-dire qu'il soit sensuel par état, sans être scandalisé de la croix de Jésus-Christ ; qu'il soit superbe et mondain par profession, sans être scandalisé des abaissements de Jésus-Christ, c'est ce qui n'arrive point. Il faut pour cela qu'il y ait un principe habituel dans ce chrétien, qui pervertisse sa foi et qui corrompe ses mœurs ; et ce principe ne peut être que le scandale dont j'ai parlé.

Concluons donc avec le Fils de Dieu : Bienheureux celui pour qui l'auteur de son salut ne sera point un sujet de scandale ; et, par une règle toute contraire, malheur à quiconque se scandalisera de la vie et des actions de son Sauveur. Car ce scandale que nous formons contre notre Dieu ne lui peut nuire, et n'est pernicieux qu'à nous-mêmes. Il est trop indépendant, ce Dieu de gloire, et trop élevé, pour recevoir de nos scandales quelque dommage. Scandalisons-nous tant que nous le voudrons de sa doctrine et de sa religion ; sa doctrine, malgré nous, subsistera et sa religion triomphera. Elle a triomphé du scandale des Juifs et de celui des nations idolâtres ; elle a triomphé du scandale des sages selon la chair, et de celui des simples, du scandale des savants et de celui des ignorants, du scandale des rois et de celui des peuples, du scandale de toute la terre : lui sera-t-il plus difficile de triompher du nôtre ? Si donc ce scandale est funeste, il ne le peut être que pour nous ; et il ne l'est pour nous que parce qu'il nous attire celui de Dieu. Car voici, mon cher auditeur, comment la chose se passe. Un scandale en fait naître un autre. Nous nous scandalisons de notre Dieu, notre Dieu se scandalise de nous. Avec cette différence essentielle, que notre scandale est injuste, et que celui de notre

Dieu est plein d'équité. Car nous ne trouvons rien en lui qui puisse justement nous rebuiter, et, quand nous venons à nous scandaliser de lui, quels sujets ne trouve-t-il point en nous qui doivent allumer toute sa colère et l'irriter ? Or, ce scandale de Dieu envers nous est le plus grand de tous les malheurs, parce que c'est le caractère de réprobation le plus positif et le plus marqué.

Sur cela, mon Dieu, je m'adresse à vous, et permettez-moi de vous faire ici une prière au nom de toutes les personnes qui m'écourent. C'est une grâce bien commune que je vous demande ; mais, si vous nous l'accordez, j'espère tout pour cet auditoire chrétien. Ne nous abandonnez jamais, Seigneur, jusqu'à ce point, que nous nous scandalisions de ce que vous avez fait pour nous, et des divins enseignements que vous nous avez donnés. Nous savons que le libertinage du siècle nous porte là, et que, si vous ne nous en préservez, il nous conduirait insensiblement dans cette espèce d'infidélité. Mais, mon Dieu, c'est pour cela même que nous implorons le secours de votre grâce. Imprimez dans nos esprits une haute estime de vos humiliations et de vos souffrances, telle que l'avait saint Paul lorsqu'il en parlait dans des termes si magnifiques, et qu'il en faisait toute sa gloire. C'était vous, Seigneur, qui agissiez immédiatement dans le cœur de cet apôtre, pour y produire ces grands sentiments. Il était, si j'ose m'exprimer de la sorte, le persécuteur de votre humilité et de votre croix ; mais, dans un moment, il en devint l'adorateur et le prédicateur. Faites-nous part et accordez-nous quelque portion de cet esprit apostolique, afin que nous honorions jusqu'à vos ignominies. Ah ! que sera-ce, Seigneur, de votre magnificence et de votre splendeur dans le céleste séjour, puisque vos opprobres mêmes sur la terre ont été si glorieux ? et que sera-ce de nous, divin Sauveur, quand vous ferez un jour éclater sur nous votre gloire, puisque dès maintenant nous devons nous glorifier de vos abaissements ? *Si opprobrium tuum gloria est, Stomine Jesu, quid erit gloria tua ?* (Ambr.) Belles paroles de saint Ambroise, mes chers auditeurs ! Ce sont les sentiments où je vous laisse. Il ne faut qu'être chrétien pour les avoir, et il faut les avoir pour être chrétien. Plus vous entrez dans ces sentiments, plus vous participerez à la grâce et à l'esprit du christianisme ; et, à mesure que ces sentiments s'affaibliront en vous, la grâce du christianisme s'y affaiblira. Laissons, mes frères, laissons les mondains courir après le monde et toutes les vanités du monde, mais attachons-nous à la personne de notre aimable rédempteur. Marquons-lui plus que jamais, en ces jours que le monde profane, notre fidélité. Il n'y a de salut que par lui, toute notre espérance est fondée sur lui ; et Dieu nous regarde comme des anathèmes si nous nous séparons de lui. Attachons-nous à sa morale, attachons-nous à ses exemples, attachons-nous à sa religion. Ayons en horreur tout ce qui peut nous en détourner.

Ne soyons pas de ces esprits inquiets qui donnent à tout et que rien n'arrête. Servons Dieu avec constance et avec fermeté; et, pour l'acquérir, cette sainte fermeté, établissons-nous sur la pierre, qui est Jésus-Christ. Ne nous faisons point de cette pierre une pierre de scandale; mais faisons-en le principe et le fondement de notre perfection. C'est ainsi que nous parviendrons au comble de la béatitude, où nous conduise, etc.

SERMON X.

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES (1).

Sur le soin des domestiques.

Dicebat Jesus Pharisæis : ego sum pastor bonus.
Jésus dit aux Phariséens : Je suis le bon pasteur (S. Jean, ch. X).

Dieu, chrétiens, n'a point de qualité, pour honorable qu'elle soit, qu'il ne communique aux hommes. Celle de pasteur et de bon pasteur était sans doute une des plus glorieuses que Jésus-Christ se fût attribuée dans l'Évangile; et nous voyons qu'il en a fait part à tous les prélats de son Église, qui sont, comme dit saint Paul, autant de pasteurs établis pour la conduite des fidèles, et pour veiller sur ce cher troupeau que le Sauveur du monde a lui-même racheté de son sang. Mais ne pensons pas qu'il n'y ait que les évêques et les supérieurs ecclésiastiques, qui entrent avec Jésus-Christ en communication de cette excellente qualité de pasteurs des âmes. Je prétends que dans un sens moins propre, si vous le voulez, et moins étroit, mais réel après tout et véritable, elle convient à tout ce qu'il y a de maîtres que la Providence, par une sage disposition, a constitués sur les familles, pour y commander et pour les gouverner. Ce sont des pasteurs, puisqu'ils sont chargés de conduire, et qu'ils ont pouvoir d'ordonner; des pasteurs, puisque, sans parler du reste, ils ont sous eux des domestiques qui exécutent leurs ordres, et dont le soin leur est confié. Je dis plus, et ce ne sont pas seulement des pasteurs, mais des pasteurs des âmes, puisque, s'ils doivent pourvoir aux besoins temporels de ceux qui vivent dans leur dépendance, je vais vous faire voir qu'ils sont encore plus obligés de penser à leurs besoins spirituels et de s'y intéresser. Que manquait-il donc à la plupart des maîtres pour avoir droit de dire, par proportion, comme Jésus-Christ : *Ego sum pastor bonus?* c'est d'être en effet de bons pasteurs, c'est de contribuer à la sanctification de leurs domestiques, et de s'appliquer à leur salut. Devoir dont j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré l'assistance et les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Qu'un maître, selon les règles ordinaires, doive à ses domestiques l'aliment et la demeure; que, selon l'esprit de charité et par

(1) Le sermon pour le dimanche de Quasimodo est à la fin du Carême.

une compassion même naturelle, il se trouve engagé à ne les pas abandonner dans leurs infirmités, et à leur procurer les secours nécessaires; enfin, que, par la loi d'une justice rigoureuse, il soit indispensablement obligé de leur tenir compte de leurs services, et de leur donner une récompense proportionnée à leurs peines, c'est ce que l'usage du monde nous apprend assez, et c'est ce que je suppose comme autant de maximes incontestables et universellement reconnues. Mais l'auriez-vous cru, mes chers auditeurs, et jusqu'à présent l'auriez-vous compris, qu'en qualité de maîtres, j'entends de maîtres chrétiens, vous avez été choisis pour être les apôtres de vos maisons; que vous y devez faire en quelque manière, à l'égard de vos domestiques, l'office de prédicateurs et de directeurs; que vous aurez à répondre de leurs âmes, et que vous ne pouvez négliger leur salut sans vous rendre coupables devant Dieu, et dignes de ses châtimens? C'est néanmoins une vérité dont il est aisé de vous convaincre, et c'est une des obligations les plus justes et les plus essentielles de votre état. Pour vous en faire convenir avec moi, et pour vous expliquer d'abord tout mon dessein, je considère cette importante obligation sous trois rapports : par rapport aux domestiques dont vous êtes chargés, par rapport à Dieu, qui vous en a chargés, et par rapport à vous-mêmes, qui en êtes chargés. Or, sur cela, je soutiens trois choses qui vont partager ce discours; et je dis que trois grands intérêts vous imposent une loi étroite et inviolable de vous employer, selon toute l'étendue de votre pouvoir, au salut de ceux que le ciel vous a soumis pour vous servir; savoir : l'intérêt de vos domestiques mêmes : vous le verrez dans la première partie; l'intérêt de Dieu : je vous le montrerai dans la seconde partie; et votre propre intérêt : ce sera le sujet de la troisième partie. Voilà en peu de paroles tout mon dessein et ce qui contient des instructions d'autant plus nécessaires, qu'elles sont moins connues et moins pratiquées.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut l'avouer, chrétiens, c'est une charge pesante, pour les maîtres et les pères de famille, d'être responsables du salut de leurs domestiques, et d'avoir un compte exact à rendre de ceux qui, par une vocation particulière du ciel, se trouvent soumis à leur autorité. Ne dissimulons ni la peine ni les conséquences de cette obligation : elle est grande, elle est sujette à des soins pénibles et onéreux. Mais, à considérer d'abord le seul intérêt de ces domestiques dont vous êtes chargés; elle est juste : et rien n'était plus conforme à la raison, ni par conséquent aux principes de la religion, que d'exiger d'un maître ce zèle tout évangélique, et de lui en faire un devoir étroit et rigoureux. Appliquez-vous, je vous prie, aux preuves que j'en vais donner, et jugez vous-mêmes si j'outre en quelque point la morale que je vous prêche, et si je vous prescris rien qui ne soit solidement établi.

Car je prétends que l'ordre des choses le demande ainsi ; qu'il est de la justice due à tous ceux qui vivent dans la dépendance d'un maître, que, comme il a droit sur leurs personnes, il veille sur leur conduite, et particulièrement sur leur salut : pourquoi cela ? parce que tout gouvernement, même temporel, n'est institué de Dieu sur la terre, que pour conduire les hommes à leur fin dernière et à leur souveraine félicité. Or, cette félicité souveraine et cette dernière fin n'est autre chose que le salut éternel. D'où il s'ensuit que ces maîtres à qui Dieu dans le monde a donné le pouvoir de commander, sont réciproquement et indispensablement obligés de s'employer au salut de ceux qui leur doivent obéir.

Loi commune aux rois, aux princes, aux magistrats, à toutes les puissances ordonnées de Dieu pour le bien de leurs sujets. Mais, entre les autres, loi spéciale pour les chefs de famille. Le paganisme même a reconnu, autant qu'il la pouvait reconnaître, cette vérité ; et serons-nous après cela surpris que les Pères de l'Eglise en aient fait un des articles de la morale chrétienne, et qu'ajoutant aux lumières de la sagesse du siècle celle de l'Evangile et de la foi, ils nous aient laissé pour règle inviolable cette conclusion, que tout homme qui, dans le christianisme a autorité sur un autre, doit répondre de son âme selon la mesure de cette autorité ? Or, cette autorité, disent-ils, n'est jamais plus efficace ni plus immédiate dans un maître, que dans un père de famille, à l'égard de ceux qui le servent. Il ne peut donc oublier le soin de leur salut, et les livrer à eux-mêmes sans s'attirer la haine de Dieu, en renversant ses desseins, et sans s'exposer au péril évident de se perdre. Développons ce raisonnement, et mettons-le dans tout son jour et toute sa force.

Quand saint Ambroise parle des souverains et des monarques, il dit qu'à le bien prendre, ce ne sont pas les peuples qui ont été faits pour les rois, mais plutôt les rois qui ont été faits pour les peuples ; et que, dans le dessein de Dieu, les princes sont bien plus aux sujets, que les sujets ne sont aux princes. Maxime, remarque très-judicieusement ce Père, qui, bien loin de déroger à la grandeur des souverains de la terre, ne sert au contraire qu'à la relever et à lui donner plus d'éclat : car qu'y a-t-il de plus grand et de plus approchant de Dieu, que d'être destiné pour la félicité publique et pour le bonheur de tout un empire ? Or, ce que saint Ambroise disait des monarques et des rois, nous devons le dire de tous les maîtres revêtus d'une puissance légitime, et préposés pour la conduite de leurs maisons et de leurs familles. Car qu'est-ce, à proprement parler, qu'une famille, sinon une forme de royaume où l'on commande et où l'on obéit ; comme un royaume n'est que comme une grande famille, dont les membres sont liés au chef et en dépendent. Si donc un homme, ayant sous soi des domestiques, ne les regardait que par rapport à soi-même, que par rapport aux divers ministères de sa maison, que par

rapport à la commodité de sa personne, que par rapport à la splendeur et à la magnificence de son train ; et que du reste il fût en peine de la manière dont ils se comportent à l'égard de Dieu et des devoirs de la religion, je soutiens, sans parler de tout autre désordre, que dès là il serait dans une disposition criminelle, et qu'il abuserait de son pouvoir : pourquoi ? parce que Dieu ne l'a point mis dans le rang qu'il tient, ni ne lui a point donné l'autorité supérieure pour un tel usage. Il est maître, non pas pour lui-même, mais pour ceux qui lui sont soumis. Il a droit d'exiger leurs services, mais à condition de pourvoir, non-seulement à l'entretien de leur vie, mais au règlement de leurs mœurs.

Ah ! chrétiens, la grande vérité ! C'est saint Grégoire qui me l'apprend dans l'excellent traité qu'il a composé des instructions pastorales, et il ne se peut rien dire de plus fort, ni de plus sensé sur cette matière. En effet, demandez à ce saint docteur ce que c'est que le pouvoir d'un père sur ses domestiques ; ce n'est, répond ce grand homme, selon la belle et divine théologie des apôtres, qu'une émanation et une participation du pouvoir de Dieu. D'où il tire cette conséquence, qu'un maître doit donc user de son pouvoir à peu près comme Dieu use du sien ; de sorte qu'il n'en use pas plus absolument ni plus impérieusement que Dieu ; cette règle est bien raisonnable. Or, prenez garde ; quelque pouvoir que Dieu ait sur nous, il n'en use jamais que pour notre sanctification et pour notre salut. Il en pourrait user pour lui-même, et sans avoir égard à nous, parce qu'il ne nous doit rien ; mais il ne le veut pas ; et, par une condescendance digne de sa grandeur, il s'est tellement accommodé à nos intérêts, que jamais il ne nous impose une loi, que jamais il ne nous fait une défense, que jamais il ne dispose de nous, que jamais il ne nous emploie à ce qui est de son service, si ce n'est dans la vue de notre avancement spirituel et des mérites qu'il nous donne lieu d'acquérir pour l'éternité. Jusquelà, poursuit saint Grégoire, que, par la raison même qu'il est le Seigneur et le maître de tous les hommes, il daigne bien se tenir en quelque sorte obligé par sa providence d'appeler tous les hommes au salut ; et que, parce qu'il domine sur chacun des hommes en particulier, il veut bien se rendre responsable à soi-même ou plutôt se rendre compte à soi-même du salut en particulier de chacun des hommes.

L'entendez-vous, chrétiens ? voilà le fondement de cette obligation si indispensable et si juste dont je vous parle. Voilà ce qui doit tous vous engager à ce zèle de charité pour le salut de ceux que Dieu confie à votre vigilance, en les assujettissant à vos volontés. Et en cela, quel tort Dieu vous fait-il, quand il vous communique son pouvoir à des conditions auxquelles, si je l'ose dire, il a bien voulu s'astreindre lui-même ? Vos serviteurs et vos domestiques dépendent de vous ; mais ils n'en sont pas plus dépendants que vous ne l'êtes de Dieu. Or, parce que vous dépen-

dez de Dieu, il s'est chargé du soin de votre salut; et c'est pour cela qu'il s'occupe continuellement et sans relâche à y veiller par sa sagesse, à vous y aider par les secours de sa miséricorde, et qu'il s'en fait même un point de fidélité : *Fidelis Deus per quem vocati estis* (I Cor., I). Pourquoi vous serait-il permis de traiter autrement ceux qui relèvent de vous et qui vous appartiennent? Car, encore une fois, ce pouvoir que vous avez dans vos familles et dans vos maisons ne serait pas légitime, s'il ne venait de Dieu, et il ne viendrait pas de Dieu, s'il n'était réglé et ordonné; et, pour être ordonné et réglé, il doit avoir de la conformité avec celui de Dieu même. Or, celui que Dieu exerce sur les hommes se rapporte tout à leur perfection et à leur salut. N'est-il donc pas convenable et même nécessaire que le vôtre ait la même fin?

Mais que fais-je, et pourquoi tant raisonner dans une matière où nous avons la parole de Dieu si expresse, et sur laquelle le Saint-Esprit s'est expliqué si clairement? Car c'est pour cela même, dit saint Paul, c'est parce que les maîtres doivent être garants de leurs domestiques, qu'ils ont droit de leur commander, et que ces domestiques doivent leur rendre une obéissance fidèle. Sans cela il n'y aurait ni serviteur, ni maître, ni dépendance, ni autorité, ni commandement, ni sujétion. Tous les hommes seraient égaux. Écoutez l'Apôtre, et voyez en quels termes il le déclare, écrivant aux Hébreux : *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri* (Hebr., XIII) : Mes frères, si votre condition vous réduit à vivre dans la servitude des hommes, ne refusez point de vous soumettre à eux, et soyez prompts à exécuter leurs ordres. En voici la raison, ajoute ce docteur des nations, c'est que vos maîtres veillent sur vous. Ils veillent comme devant un jour paraître au saint tribunal de Dieu. Ils veillent comme devant être examinés, à ce redoutable tribunal, sur le soin qu'ils auront pris du salut de vos âmes. Ils veillent et, s'ils ne le font pas, Dieu saura bien en avoir raison dans le terrible compte qu'il leur en demandera.

Il est donc certain, mes chers auditeurs, que c'est un devoir attaché au caractère de maître; et, pour vous en donner une plus juste idée et une connaissance plus particulière, il est certain qu'un maître, dès là qu'il est maître, et parce qu'il est maître, doit à ses domestiques surtout trois choses : l'exemple, l'instruction et, dans les rencontres, une charitable correction. L'exemple, pour les édifier et pour les préserver de la plus dangereuse de toutes les tentations qui est le scandale. L'instruction, pour ne les pas laisser, comme on les voit souvent, dans une ignorance grossière des plus essentielles obligations du christianisme; mais, pour les leur faire connaître autant qu'il est possible, et pour les porter à les remplir. Une charitable correction, pour maintenir l'innocence parmi eux, et pour y réprimer le

vice. Tout cela, dis-je, est certain; mais voici en même temps sur quoi nous ne pouvons assez gémir dans le siècle où nous vivons. Permettez-moi de vous en faire aujourd'hui ma plainte; peut-être y aura-t-il quelqu'un dans cet auditoire à qui elle profitera. C'est que, bien loin de contribuer au salut de ceux qu'il a plu à Dieu de commettre à votre vigilance, vous contribuez souvent à leur perte et à leur réprobation; c'est que, bien loin de les ramener de leurs égarements pour les conduire dans le droit chemin, vous les retenez du droit chemin où ils marchaient, pour les égarer; c'est que, bien loin d'être les tuteurs et les pasteurs de leurs âmes, vous en êtes les séducteurs et les corrupteurs. Je dis les corrupteurs, et en je ne sais combien de manières différentes : par les engagements et les occasions du péché où vous les jetez en les rendant complices de vos désordres; par les exemples pernicieux que vous leur donnez, et qui sont pour eux une tentation d'autant plus à craindre, qu'elle est plus présente et plus fréquente; par une ignorance criminelle de leurs déportements, où vous demeurez, et dont ils savent se prévaloir pour mener une vie licencieuse et libertine; par une indulgence molle et une lâche tolérance, qui les autorise dans tous leurs vices. Quatre articles sur lesquels il serait à propos que vous fissiez tous les jours dans vos familles un sérieux examen devant Dieu, et qui demandent au moins présentement toute votre réflexion.

Oui, je prétends, et les preuves n'en sont que trop sensibles, l'expérience ne nous le fait que trop voir, je prétends que vous contribuez à la damnation de vos domestiques par les occasions de péché, et les occasions quelquefois continuelles où vous les mettez, puisqu'il ne se peut faire que vous viviez dans le libertinage sans les y engager avec vous. Car cet homme que vous avez à votre service et qui se soucie peu de déplaire à Dieu, pourvu qu'il vous plaise, à quoi l'employez-vous? à être l'instrument de vos débâches, le confident de vos desseins, l'exécuteur de vos injustices et de vos vengeances. C'est lui qui prépare les voies, lui qui fournit les moyens, lui qui conduit les intrigues, lui qui porte et qui rapporte les paroles, lui qui ménage les entrevues, lui qui sert de lien pour entretenir le plus honteux et le plus détestable commerce. Cette fille que vous tenez auprès de vous, femme mondaine, et qui se fait un point capital de s'insinuer dans vos bonnes grâces et de s'y conserver, à quel ministère la destinez-vous? il faut qu'elle seconde la passion de votre cœur; je ne m'explique pas davantage : il le faut; et que pour cela elle apprenne mille ruses et mille artifices qui la corrompent; et que pour cela elle se fasse un front qui ne rougisser de rien, lorsqu'il s'agit d'avancer le mensonge et de le soutenir; et que pour cela elle oublie tout ce qu'elle doit à Dieu et tout ce qu'elle doit à son propre honneur. Car c'est à ces conditions qu'elle vous devient chère; et, dès qu'elle commencerait à prendre d'autres seu-

timents, elle cesserait d'avoir auprès de vous l'accès favorable que vous lui donnez.

Ce n'est pas assez : en pervertissant ces domestiques par les occasions de péché où vos habitudes vicieuses les exposent, vous les pervertissez par vos exemples. On sait quel est le pouvoir de l'exemple, et particulièrement du mauvais exemple, parce qu'il se trouve plus conforme au penchant de notre nature. Mais, de tous les exemples, ne peut-on pas dire qu'il n'en est point de plus contagieux que celui d'un maître vivant sous les yeux d'un domestique qui l'accompagne partout et qui remarque tout ? Et de bonne foi, chrétiens, quand des âmes serviles et mercenaires, des âmes faibles et sans éducation, tels que sont la plupart de ces gens qui remplissent vos maisons, et qui forment votre train, quand, dis-je, témoins oculaires, témoins assidus et perpétuels de tout ce que vous faites et de tout ce que vous dites, ils vous voient fréquenter des lieux suspects, vous trouver à des rendez-vous dont ils ont le secret et dont ils connaissent l'abominable mystère ; vous porter à des libertés qui les étonnent d'abord, mais auxquelles ils se familiarisent ; quand ils entendent les discours dissolus que vous tenez, les maximes impies que vous débitez, les médisances dont vous déchirez le prochain, les blasphèmes que l'emportement de la colère vous fait prononcer, je vous le demande, quelles impressions doivent-ils recevoir de tout cela ? Avec cette inclination que nous avons au mal, et qu'ils ont encore plus que les autres, n'est-il pas naturel qu'ils s'accoutument bientôt à agir, à parler comme vous ; qu'ils deviennent impudiques, voluptueux comme vous, libertins et impies comme vous, colères et emportés, médisants et blasphémateurs comme vous ? Peut-être étaient-ils entrés dans votre maison exempts de tous ces vices ; mais je puis presque assurer qu'en se séparant de vous, ils les emporteront tous avec eux.

Je vais encore plus loin ; et, supposons qu'on ne voit chez vous ni de votre part nul de ces scandales, j'ajoute que souvent vous n'êtes pas moins cause de la perte de vos domestiques, par une ignorance volontaire de leurs actions. On ne veut point s'engager là-dessus en de chagrinentes recherches ; et des domestiques qui s'en aperçoivent, et qui se croient à couvert des yeux du maître, ne gardent aucunes mesures. Ils abandonnent tous les devoirs de la religion ; ils violent impunément tous les préceptes de l'Eglise ; ni prières, ni messes, ni jeûnes, ni sacrements. De là ils se portent à tous les excès, jusqu'à ce qu'ils en viennent à quelque éclat, que le maître enfin ne puisse ignorer. Si je l'avais su, dit-on alors, si j'avais été instruit de ces violences ou de ces débauches, j'y aurais apporté remède. Si vous l'aviez su, reprend saint Bernard ; mais pourquoi ne le saviez-vous pas ? mais ne deviez-vous pas le savoir ? mais n'étiez-vous pas obligé de vous en informer ? et quelle diligence avez-vous faite pour l'apprendre ? Chose étrange, que tout se soit passé dans l'enceinte de votre

maison, autour de vous et presque sous vos yeux, et que vous soyez le dernier qui en entendiez parler et qui en ayez connaissance : *Ut vitia domus tuæ ultimus rescias.* (Bern.)

Ce qui est encore plus criminel et aussi ordinaire, le voici. On sait de quelle manière se comportent des domestiques ; on en reçoit tous les jours des plaintes, et on l'observe bien par soi-même. Toutefois on ne dit rien, et on les tolère. Parce qu'un domestique est habile du reste, et qu'à l'égard du maître il a toute l'assiduité et toute l'adresse nécessaire, on craindrait de le rebutter, et qu'il ne prit parti ailleurs. Parce qu'un domestique est indocile, et qu'en le reprenant il en faudrait essayer des brusqueries, on le ménage, afin d'éviter le trouble que ses répliques audacieuses pourraient exciter. Parce qu'un domestique est recommandé, on lui permet tout, et on l'excuse en tout, pour complaire au patron qui le soutient. Ah ! mes frères, faut-il donc que ces aveugles demeurent sans guide qui les redresse ? faut-il que ces pécheurs vivent sans frein qui les arrête, sans inspection qui les éclaire, sans avertissement qui les corrige ? La seule charité, sans autre motif que la liaison commune et la ressemblance qu'il y a entre tous les hommes, la charité seule vous obligerait à ne leur pas refuser ce secours et cette assistance spirituelle. Vous sera-t-il pardonnable, avec le rapport le plus mutuel et le plus intime qui vous les attache, de les laisser malheureusement périr et de ne prendre point de part au plus grand de leurs intérêts, qui est celui de leurs âmes ? Qui s'en chargera, si vous le négligez ; et, si personne n'en a soin, en quel abîme iront-ils se précipiter ?

Mais, dites-vous, je leur donne exactement leur salaire : et que leur dois-je davantage ? Apprenez-le de saint Jean-Chrysostome. Car, dans un domestique, répond ce Père, vous devez bien distinguer deux choses : son travail et sa personne. Son travail, qu'il emploie pour vous, et sa personne, qui dépend de vous. Que son travail soit abondamment payé par la récompense qu'il reçoit de votre main, je le veux ; mais sa personne qu'il vous a assujettie, mais sa liberté qu'il vous a engagée, cette liberté si précieuse, dont il a disposé en votre faveur, l'estimez-vous si peu, et la mettez-vous à un si vil prix ? Non, non, poursuit saint Chrysostome, ce n'est point là précisément ce qu'elle vous doit coûter. Ce salaire n'est que la juste rétribution des services que vos domestiques vous rendent ; il faut donc que, pour la sujétion et la dépendance de leurs personnes, vous leur deviez autre chose : et quoi ? c'est d'être comme leurs gardiens et leurs anges tutélaires. Telle est la principale dette que vous avez contractée, et, pour ainsi parler, le premier pacte que vous avez fait avec eux. En conséquence de leur engagement, vous prétendez qu'ils sont à vous : c'est donc à vous d'en répondre, puisque vous êtes responsables de tout ce qui vous

appartient ; et, si le moindre d'entre eux vient à se perdre, ce sera, selon saint Paul, à votre péril et sur votre compte : *Servus Domino suo stat, aut cadit (Rom. XIV)*. Mais, en prenant cet homme chez moi, je n'ai point eu en vue de faire ce pacte avec lui : il est vrai, vous n'y pensiez pas ; mais Dieu l'a fait pour vous ; et, comme il est le maître de vos droits aussi bien que de votre volonté, ce qui vous reste, c'est de ratifier le pacte qu'il a fait en votre nom. Autrement, mon cher auditeur, n'attendez à son jugement éternel qu'une affreuse condamnation, lorsqu'il vous redemandra, non plus sang pour sang, ni vie pour vie, mais âme pour âme. Combien de maîtres à ce dernier jour seront réprouvés de Dieu et frappés de ses anathèmes, autant pour les péchés de leurs domestiques, que pour leurs propres crimes ! En quoi ce formidable et souverain juge vengera, non-seulement les intérêts des domestiques, mais encore ses intérêts particuliers, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Tout péché contre la charité du prochain est une offense de Dieu, et toute offense de Dieu blesse la gloire de Dieu, et dès là même est contre les intérêts de Dieu. Mais, outre cet intérêt général, qui, par un saint zèle pour Dieu, nous engage à éviter toute offense de Dieu, je prétends, chrétiens, qu'il y en a un encore plus particulier, qui, pour l'honneur de Dieu, vous oblige à tenir vos domestiques dans la règle, et à les faire marcher dans la voie du salut autant que vos soins y peuvent être utiles, et que votre vigilance y peut contribuer. Pour établir cette seconde vérité, reprenons la grande maxime que j'ai posée d'abord, et qui est comme un premier principe dans la morale chrétienne, savoir, qu'il n'y a point de puissance sur la terre qui ne vienne de Dieu et qui ne soit une participation de celle de Dieu : *Non est potestas nisi a Deo (Rom. XIII)*. De là saint Paul concluait que, quelque liberté que nous ayons acquise en Jésus-Christ, nous devons avoir un profond respect pour toutes les puissances supérieures ; et que, dès qu'elles sont de Dieu, nous devons être prêts à leur obéir comme à Dieu même. Conséquence indubitable : mais moi, chrétiens, j'en tire aujourd'hui une autre, qui n'est pas moins certaine, non point pour les sujets qui obéissent, mais pour les maîtres même qui commandent ; et je dis que, toutes ces puissances étant de Dieu, il n'y en a pas une qui, par une obligation indispensable et essentielle, ne doive être employée pour Dieu et pour les intérêts de Dieu. Or, quel est l'intérêt de Dieu dans une famille chrétienne ? c'est d'y être honoré, d'y être glorifié par la bonne vie de ceux qui la composent. Il faut donc que le maître, qui en est le chef, n'ait point d'autre vue que celle-là, et qu'il se considère toujours comme l'exécuteur des ordres de Dieu, comme le vengeur de la cause de Dieu, en un mot, comme l'homme de Dieu dans sa maison.

ORATEURS SACRÉS. XV.

Car être maître et être tout cela, c'est la même chose, et je soutiens que tout cela est de droit naturel et de droit divin.

Et en effet, qu'y a-t-il de plus juste et de plus conforme à la loi naturelle, que d'obliger un homme qui a en main le pouvoir de Dieu, d'en user premièrement pour Dieu, avant que de l'employer pour lui-même ? Dieu dit au père de famille : Je t'ai fait ce que tu es ; tu n'as point d'autre puissance que la mienne, et j'ai bien voulu la partager avec toi ; mais j'ai prétendu, et je prétends encore que, dans l'exercice que tu en feras, je sois le premier à qui tu aies égard. Il y a deux intérêts à ménager : le tien et le mien ; le tien, c'est le service que tes domestiques doivent te rendre ; le mien, ce sont les devoirs de religion qu'ils me rendront comme chrétiens. Sers-toi de ton autorité pour exiger d'eux ce qui t'est dû, je ne m'y oppose pas ; mais n'oublie jamais qu'ils me doivent plus qu'à toi, et que c'est à toi, pendant qu'ils sont soumis à tes ordres, de m'en faire raison. Toute la justice qui est entre moi et eux se réduit à l'accomplissement de ces devoirs, auxquels sont attachés, et leur salut, et ma gloire. Souviens-toi que ce doit être là ton premier zèle : de leur faire observer ma loi, de les maintenir dans la vraie piété, de corriger dans leurs personnes tout ce qui me blesse, de les relever de leurs chutes et de mettre un frein à leur licence. Souviens-toi que tous les commandements que tu pourrais leur faire pour ton intérêt particulier ne sont rien au prix d'un seul que tu leur feras pour l'avancement de ma gloire et pour la sanctification de leurs âmes. Souviens-toi qu'il vaudrait mieux, et mieux pour toi-même, qu'ils fussent réfractaires à toutes tes volontés, que de manquer à la moindre des miennes, parce que tu peux bien absolument te passer de leurs services, et que tu ne saurais te passer ni te dispenser de les tenir dans mon obéissance.

Voilà, mes chers auditeurs, Comment Dieu parle ; et qu'y a-t-il, encore une fois de plus raisonnable ? Mais voyez sur cela même l'injustice de l'homme. Que fait-il, cet homme revêtu de la puissance et de l'autorité de son souverain Seigneur ? par un abus insupportable, et par une monstrueuse ingratitude, il la rapporte toute à soi. Ce droit de commander, de gouverner, lui avait été donné pour l'intérêt de Dieu : il met à part l'intérêt de Dieu, et ne pense qu'au sien propre. Que ce domestique soit emporté et blasphémateur, si du reste il paraît fidèle et attentif, on en est content ; qu'il y ait dans une maison des scandales et de honteux commerces, si d'ailleurs on y est ponctuellement servi, les choses, dit-on, vont le mieux du monde, et jamais il n'y a eu de maison mieux réglée. Mais que, par inadvertance, un serviteur ne se soit pas trouvé au temps qui lui était prescrit ; mais que, par oubli, il ait omis une légère commission qu'il avait reçue ; mais que, par surprise, il ait laissé échapper une parole inconsidérée, c'est assez pour exciter tout le feu de la colère et toute

(Dix-huit.)

la chaleur de la passion. Or, n'est-ce pas là, mes frères, une profanation des intérêts de Dieu? Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours parmi les hommes et parmi les chrétiens, et ce qui les rend coupables d'une espèce d'infidélité pareille à celle que saint Augustin reprochait autrefois si éloquemment aux magistrats de Rome. Appliquez-vous à ceci : c'est un des plus beaux traits de ce saint docteur, et je le tire du second livre de la Cité de Dieu.

Il parle d'une ordonnance que firent les Césars et les magistrats de ce temps-là, contre certains auteurs dont les poésies satiriques et remplies de médisances déchiraient sans ménagement et sans égard la réputation des plus honnêtes citoyens ; ce qui leur fut défendu sous les plus grièves peines. Cependant, ajoute saint Augustin, on leur permettait de publier contre les dieux que les Romains adoraient ce qu'il y a de plus abominable et de plus infâme. En quoi, reprend ce Père, il faut confesser qu'ils tenaient une conduite assez juste pour eux-mêmes, mais bien indigne par rapport à leurs dieux : *Quod erga se quidem satis honeste constituerunt, sed erga deos superbe et irreligiose.* (S. Aug.) Car comment est-ce, dit-il, raisonnant avec un sage Romain, comment est-ce, ô Scipion ! que vous pouvez justifier et approuver cette loi qui ôte à vos poètes la liberté d'écrire et de parler contre vous, tandis qu'ils n'épargnent aucune de vos divinités ? Est-ce que vous estimez plus la dignité de votre sénat que celle de votre Capitole ? ou plutôt, est-ce que l'honneur de votre ville vous est plus cher que celui du ciel même ; en sorte qu'un poète, dans ses écrits, n'ose attaquer les habitants de Rome, et qu'il puisse proférer impunément contre les dieux de Rome mille blasphèmes ? Quoi ! ce sera un crime que Plauto ait mal parlé des Scipions qui sont de votre maison, et vous souffrirez que Térence ait déshonoré votre Jupiter, en le diffamant comme un adultère ? Or, ce reproche que saint Augustin faisait à des païens ne nous peut-il pas bien convenir dans le christianisme, lorsqu'un père de famille, zélé pour soi et indifférent pour Dieu, punit dans ses domestiques tout ce qui intéresse sa personne, et ferme les yeux sur tout ce qui outrage la majesté divine ; lorsqu'il est insensible aux sales discours, aux impiétés, aux imprécations qu'ils prononcent, et qu'il se montre délicat jusqu'à l'excès sur un terme peu respectueux qui s'adresse à lui et qui le pique ?

C'est cela même que saint Bernard déploierait amèrement ; c'est ce qui fait le sujet de sa douleur, quand il considérait ce que l'expérience lui avait appris, et ce qu'elle lui apprendrait encore plus aujourd'hui : que dans des familles chrétiennes nous portons bien plus patiemment les pertes de Jésus-Christ que les nôtres : *Quod patientius jacturam ferimus Christi, quam nostram* (S. Bern.) ; qu'on veut avoir un compte exact des moindres dépenses que font les domestiques, et qu'on ne prend nullement garde

au déchet de leur piété et à la ruine entière de leur religion : *Quod quotidianas expensas quotidiano recipimus scrutinio, et continua dominici gregis detrimenta nescimus* (*idem*) ; qu'on est instruit à fond, et qu'on veut l'être, du juste prix et de la quantité de tout ce qui s'emploie par les officiers d'une maison pour son entretien, mais qu'on ne pense guère à découvrir les désordres auxquels ils sont sujets, et qu'on en est peu touché : *Quod de pretio escarum et numero quotidiano cum ministris discussio est, et nulla de peccatis eorum inquisitio* (S. Bern.). Voilà, dis-je, sur quoi ce grand saint ne pouvait assez exprimer sa peine et son indignation ; voilà ce qui allumait tout son zèle, parce qu'il y voyait les intérêts de Dieu abandonnés.

Zèle qui a été de tout temps le caractère des serviteurs de Dieu et des véritables chrétiens ; zèle qui a paru dès la naissance de l'Eglise, où l'on voyait parmi le peuple fidèle autant de pasteurs des âmes, autant de prédicateurs, autant d'apôtres qu'il y avait de maîtres. A peine un chrétien avait-il reçu la grâce et la lumière de la foi, qu'il cherchait à la répandre dans tous les esprits et dans tous les cœurs ; à peine avait-il connu le vrai Dieu, qu'il se croyait obligé de travailler à le faire connaître ; et le premier sentiment que lui inspirait le christianisme était de soumettre ceux qui vivaient sous son obéissance, à l'obéissance du Seigneur, dont il embrassait la loi. Ainsi ce maître dont il est parlé dans l'Evangile de saint Jean, témoin de la guérison miraculeuse de son fils, opérée par le Sauveur du monde, ne se contenta pas de croire, mais engagea toute sa maison à croire comme lui en Jésus-Christ, à se convertir comme lui, à reconnaître comme lui la vérité qui leur était sensiblement révélée : *Credidit ipse, et domus ejus tota* (Joan., IV). S'il n'eût pas eu ce zèle, il eût laissé ses domestiques dans leur incrédulité ; mais sa foi les sanctifia, et ce nouveau chrétien usa si avantageusement de son pouvoir pour les intérêts de Dieu, qu'étant devenu lui-même disciple de Jésus-Christ, il persuada, par son exemple et par ses remontrances, à tous ceux qui lui appartenaient, de se faire inscrire à la même école, et de recevoir la même doctrine. Ainsi, dans la suite des siècles, le grand Constantin, subitement éclairé du ciel, et comprenant ce que demandait de lui le titre glorieux de premier empereur chrétien, n'eut plus désormais de plus ardent désir ni d'autre soin que de réduire tous ses Etats sous le même culte dont il avait fait une profession si authentique et si éclatante. Il avait, en livrant des combats, en remportant des victoires, en domptant de fières nations, étendu les limites de son empire et rendu son nom également célèbre et redoutable ; mais cette souveraine puissance que tant de conquêtes avaient affermie, il ne crut pas pouvoir mieux l'employer qu'à la conversion de ses sujets, qu'à déraciner de leurs cœurs l'idolâtrie, et à y graver profondément le nom de Jésus-Christ, qu'à les ranger tous sous

l'étendard de Jésus-Christ, qu'à leur faire adorer la croix de Jésus-Christ. Fameux conquérant, mais plus recommandable, si je l'ose dire, par son zèle et par le saint usage qu'il fit d'une si vaste domination, que par les plus hauts faits et les actions les plus mémorables qu'il lui avaient acquise. Ainsi, dans le même esprit et avec le même zèle, saint Louis, au milieu d'une cour nombreuse et à la tête d'un des plus florissants royaumes, n'eut rien plus à cœur que d'y faire honorer et servir Dieu. Il n'y a qu'à voir ces lois si sévères, mais si sages et si chrétiennes, qu'il porta contre les impies et les profanateurs. Non-seulement il les porta, mais avec quelle rigueur les fit-il exécuter, se relâchant volontiers sur les injures qui n'attaquaient que sa personne royale, mais ne pouvant pardonner, ni même tolérer tout ce qui s'attaquait à l'honneur de Dieu, et ne comptant pour quelque chose la dignité de roi, qu'autant qu'elle le mettait en état de défendre les droits du maître qui l'avait placé sur le trône. Ce sont là des exemples au-dessus de vous, sans être imitables pour vous. Dès que vous serez remplis de l'esprit du christianisme, vous ferez, chacun dans vos familles, ce que ces pieux monarques ont fait dans les villes et dans les provinces. Car, d'où leur venait ce zèle, si ce n'est de la foi qu'ils professaient, et de l'esprit de religion dont ils étaient animés? Au moment que vous serez conduits par le même esprit et que vous en suivrez les divines impressions, vous vous regarderez parmi vos domestiques, non plus précisément comme des maîtres, mais comme les ministres de Dieu, chargés de ses ordres, et destinés à lui faire rendre les hommages qui lui sont dus.

Et voilà, mes chers auditeurs, en quel sens nous pouvons entendre une parole bien terrible de l'Apôtre. Si je ne savais pas que c'est le Saint-Esprit même qui la lui a dictée, elle me paraîtrait incroyable, et je la prendrais pour une exagération. Mais elle n'exprime que la vérité pure, et une vérité dont vous ne pouvez être trop instruits. Car, dit ce docteur des nations, écrivant à son disciple Timothée, quiconque néglige le soin de ses domestiques, et surtout quiconque ne s'applique pas à les former selon Dieu, à les élever dans la crainte de Dieu, à les maintenir dans la pratique et l'observation de leurs devoirs envers Dieu, doit être regardé comme un homme qui a renoncé la foi, et est même pire qu'un infidèle : *Si quis suorum maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* (I Tim., V). Quoi de plus exprès que ce témoignage, et à quoi nous en rapporterons-nous, si nous n'en croyons pas saint Paul? Mais encore, que veut-il dire, et comment cet homme dont il parle a-t-il renoncé la foi? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, c'est que, dès qu'un chrétien ne travaille pas à entretenir dans sa maison la piété et le culte de Dieu, il faut qu'il ait dégénéré de ce zèle évangélique, qui, dans les premiers siècles de l'Eglise, fut une des marques les plus cer-

taines de la foi, et qui a servi plus que tout autre à la répandre dans le monde. Or, n'ayant pas cette marque, il donne en quelque sorte à douter si la foi n'est point éteinte dans son cœur; ou, s'il est encore chrétien dans le cœur, du moins ne l'est-il plus dans la pratique et dans les œuvres, puisqu'il ne se comporte plus en chrétien. Or, sans la foi des œuvres, celle de l'esprit et du cœur est une foi morte : *Fidem negavit*. Mais de plus, comment est-il pire qu'un infidèle? parce que les païens et les infidèles sont communément très-zélés pour leurs superstitions, et très-exacts à faire adorer dans l'intérieur de leurs familles les fausses divinités en qui ils se confient. Et en effet, n'est-il pas étonnant de voir le zèle que témoigna un Dioclétien pour ses idoles, n'ayant pu souffrir personne dans sa maison qui ne leur offrît comme lui de l'encens, et, pour cela même, ayant abandonné ses plus proches et ce qu'il avait de plus cher à toute la rigueur des supplices les plus cruels? N'est-il pas étonnant de voir le zèle que font paraître les sectateurs et les disciples d'un Mahomet sur les moindres observances de leur loi, ne permettant pas qu'on les viole impunément leur présence, et faisant un point capital de la plus légère transgression? Que dirai-je de nos hérétiques, et quelle leçon, ou plutôt quel sujet de confusion a-ce été si longtemps pour nous, de voir parmi eux, et par le zèle des maîtres, des domestiques plus réglés dans toute leur vie, plus adonnés aux exercices ordinaires de leur créance; plus assidus à leurs prières, plus respectueux dans leurs temples que parmi des catholiques et dans le troupeau de Jésus-Christ? C'est de quoi nous avons été témoins à notre honte et pour notre condamnation; et c'est ce qui n'a que trop vérifié et ce qui ne vérifie encore que trop tous les jours la proposition de l'Apôtre, qu'en cela, comme peut-être en bien d'autres points, nous sommes plus coupables que des infidèles : *Et est infideli deterior*.

Vous me direz que dans une maison on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles et portés au libertinage; que vous leur parlerez, et qu'ils ne vous écouteront pas; que vous les avertirez, et qu'ils ne feront nulle attention à tous vos avis; que vous établirez des règles, et qu'ils refuseront de s'y soumettre, ou que, pour les y assujettir, il faudra sans cesse user de répréhensions et de menaces. Il est vrai, chrétiens : quand vos impatiences naturelles et des ordres mille fois réitérés sans nécessité, et même sans utilité fatigueront indiscrètement et perpétuellement des domestiques; quand il ne s'agira que de vous-mêmes, et que, par un intérêt sordide, vous les surchargerez de travail; que, par une humeur dure et mille chagrins bizarres et capricieux, vous les accablerez de réprimandes; que, par une espèce d'inhumanité, vous ne saurez jamais compatir à leurs faiblesses et à leurs peines; que, par une délicatesse infinie, vous n'approuverez jamais rien, vous ne louerez jamais rien, vous ne serez jamais contents de

rien; que, par des hauteurs insoutenables et un empire tyrannique, vous les traiterez comme des esclaves, vous ne leur forcerez entendre que des paroles aigres, vous ne leur témoignerez que des mépris et des dédains; quand, au lieu de leur fournir les moyens, et de leur laisser le temps convenable pour s'acquitter de leurs obligations envers Dieu, vous ne leur accorderez pas un moment de toute la journée; que, ne distinguant ni jours consacrés, ni autres, vous les emploierez sans relâche à des soins tout profanes; que, ne leur donnant jamais l'exemple, ni de la prière, ni de l'usage des sacrements, ni de toutes les pratiques de la piété chrétienne, vous vivrez au milieu d'eux, et vous leur permettrez de vivre auprès de vous comme des gens sans foi et sans divinité. Que dirai-je encore? quand, par une conduite indigne de votre caractère et au-dessous de votre rang, vous vous familiariserez avec eux, que vous ne garderez en leur présence nulle mesure, que vous les admettez dans vos criminelles confidences, et leur communiquerez inconsidérément tous vos secrets; que vous les autoriserez à dire et à faire tout ce qu'il leur plaît; alors, je l'avoue, vous serez plus exposés à leur grossièreté naturelle, et vous les trouverez moins souples et moins soumis dans les rencontres. Mais quand vous leur parlerez de Dieu, quand, avec une charité soutenue de l'autorité, ou avec une autorité tempérée par la charité, vous leur représenterez les droits du souverain Seigneur que nous avons à servir; que vous leur remettrez devant les yeux l'injustice et la gravité de leurs offenses contre le premier de tous les maîtres, et que vous les exhorterez à lui être fidèles; quand il sera question des préceptes de l'Église qu'ils doivent observer, des fêtes qu'ils doivent sanctifier, du sacrifice de la messe où ils doivent assister, des vices et des désordres dont ils doivent, ou se préserver, ou se corriger; quand ils verront que dans vos remontrances vous n'avez en vue que Dieu et qu'eux-mêmes, et que vous ne cherchez que sa gloire et que leur bien, et que c'est un zèle sincère et pur qui vous l'inspire, je prétends, mes chers auditeurs, qu'ils vous prêteront beaucoup plus volontiers l'oreille, que vous les trouverez beaucoup plus dociles, et qu'ils feront beaucoup plus de réflexion à vos paroles; soit parce que la sainteté du sujet les leur rendra plus vénérables, soit parce qu'elles leur paraîtront plus désintéressées de votre part, et qu'elles ne tendront qu'à l'honneur de Dieu et à leur salut. Faites-en l'épreuve, et vous pourrez par vous-mêmes vous en convaincre. Mais disons la vérité, et remontons à la source du mal: c'est que le zèle des intérêts de Dieu n'est guère allumé dans vos cœurs, et que vous ne vous inquiétez point qu'il soit servi dans vos maisons, ou qu'il ne le soit pas. Du moins ayez égard à votre propre intérêt, dont il me reste à vous parler dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un langage bien ancien et bien ordinaire dans le monde, que celui de ces prêtres de Jérusalem, à qui le lâche et perfide Judas, après leur avoir vendu Jésus-Christ, s'adressa pour leur témoigner son repentir, et pour leur remettre l'argent qu'il avait reçu: Qu'est-ce que cela nous importe, lui dirent-ils, c'est votre affaire, et non pas la nôtre: *Quid ad nos (Matth. XXVII)?* Voilà comment parlent encore tous les jours tant de pères de famille et de maîtres. Pourquoi Dieu, dit-on, m'a-t-il chargé du salut de mes domestiques, et de quelle conséquence est-il pour moi qu'ils vivent bien ou qu'ils vivent mal? S'ils sont gens de bien et qu'ils se sauvent, à la bonne heure; mais s'ils veulent se perdre, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes; c'est leur intérêt, et non le mien: *Quid ad nos?* Je prétends, chrétiens, que votre intérêt particulier y est mêlé; que Dieu, en vous imposant l'obligation de veiller sur la conduite de vos domestiques, a eu en vue votre utilité propre, et qu'il s'y trouve pour vous un double avantage: l'un spirituel, l'autre temporel. Comment cela? encore quelque attention, s'il vous plaît, tandis que je vais m'expliquer et vous développer ces deux pensées.

Car, vous le savez, et l'usage de la vie ne vous permet pas de l'ignorer, que le danger le plus commun et l'effet le plus pernicieux de la condition des maîtres, est de les enorgueillir, de les enfler et de leur faire prendre ces sentiments et cet ascendant impérieux qui rendent quelquefois la grandeur humaine si odieuse aux hommes et si criminelle devant Dieu. Or, un des remèdes les plus efficaces, et un contre-poids bien puissant pour réprimer cet orgueil et pour rabaisser cette enflure de cœur, c'est cette loi que Dieu a faite pour les maîtres à l'égard de ceux qu'ils ont dans leur dépendance. Et en effet, supposé cet ordre, quels sentiments peut avoir un maître, que des sentiments de modestie et d'humilité? Car, pourquoi me glorifierais-je, peut-il se dire à lui-même, d'avoir sur cet homme quelque pouvoir, puisque c'est ce pouvoir même qui m'assujettit à de très-pénibles obligations? Ce domestique m'est redevable de son travail, mais je lui suis redevable de mon zèle; il me doit une espèce de service, et moi je lui en dois une autre; il est chargé de certains emplois dans ma maison, et moi je suis responsable de ses actions; il est mon serviteur pour ce qui regarde le corps, et je suis le sien pour ce qui concerne l'âme. Ainsi la servitude est mutuelle, et la dépendance réciproque entre lui et moi; et, bien loin que j'aie droit de m'élever au-dessus de lui et de le mépriser, j'ai tout lieu de me confondre et de trembler, en considérant que ma dépendance est incomparablement plus onéreuse que la sienne, et qu'en qualité de maître, je lui dois beaucoup plus qu'il ne me doit en qualité de serviteur.

C'est la belle remarque de saint Augustin,

lorsque, dans cet excellent chapitre de la Cité de Dieu, qui roule tout entier sur la matière que je traite, il fait consister le secret de la Providence, et le honneur d'une famille réglée selon les lois de la sagesse de Dieu, en ce que ceux qui commandent sont obligés de pourvoir à ceux qui exécutent leurs ordres : *Imperant qui consulunt, et obediunt iis quibus consulitur* (Aug.). Tellement, dit ce saint docteur, que, dans la maison d'un juste qui vit par l'esprit de la foi, commander, c'est obéir; et que ceux qui tiennent le rang de maîtres, servent par nécessité et par devoir ceux-là mêmes qui les servent mercenairement et par intérêt. Car ils ne commandent pas, ajoute ce Père, par un désir de dominer, mais dans une vue sincère de faire du bien; et le nom de maîtres qu'ils portent, ne produit pas en eux l'orgueil d'une autorité fastueuse, mais le zèle d'une charité chrétienne et affectueuse : *Neque enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi; nec principandi superbia, sed providendi misericordia* (Idem). Après cela, chrétiens, il n'est plus, ce semble, besoin de faire aux maîtres des leçons d'humilité, de condescendance et de douceur envers leurs domestiques. Il n'y a, en un mot, qu'à leur donner l'important avis dont saint Grégoire, pape, voulait que les prédicateurs leur rafraîchissent souvent la mémoire; savoir, que, comme les serviteurs doivent se souvenir qu'ils sont dépendants de leurs maîtres, aussi les maîtres ne doivent jamais oublier qu'ils sont, pour ainsi dire, les conservateurs de leurs serviteurs mêmes : *Illi admonendi sunt, ut sciant se servos esse dominorum, isti ut intelligant se conservos esse servorum* (Greg.). Il n'y a qu'à leur faire entendre ce que saint Bernard écrivait à un souverain pontife : Vous commandez, lui disait-il, à une multitude presque infinie d'officiers et de domestiques, et je veux croire que votre état porte tout cela; mais savez-vous que l'intention de Dieu n'est pas que vous en soyez plus grand pour avoir plus de sujets, mais seulement qu'il y ait plus de sujets à qui vous soyez utile; que vous ne devez pas croître en puissance par eux, mais qu'ils doivent croître en sainteté par vous; qu'ils n'ont pas été placés au-dessous de vous pour vous élever dans le monde, mais que vous êtes placé au-dessus d'eux pour les élever à Dieu? Si vous le comprenez bien, et si, conformément à cette maxime, vous exercez votre pouvoir, vous secondez les vues de Dieu et les desseins de son adorable providence. Car il s'ensuit de là que vous commanderez modestement et humblement, et qu'on vous obéira fidèlement et promptement; que votre domination ne sera point impérieuse et fière, et que la soumission qu'on vous rendra ne sera point forcée et contrainte; que vos sujets ne se plaindront point de dépendre de vous, parce qu'ils verront que vous vous intéressez pour leur salut, et que vous n'abuserez point de votre autorité de maître, parce que vous ne l'emploierez que pour le bon gouverne-

ment et pour la sanctification de vos sujets. Il n'y a, dis-je, qu'à retracer ces idées dans l'esprit d'un maître, pour lui apprendre à ne laisser point son cœur s'épanouir en de vaines complaisances, et pour le préserver ainsi de la plus dangereuse tentation.

Mais allons plus avant, chrétiens auditeurs, et prenons même seulement la chose par rapport à vos avantages temporels. Je soutiens qu'il y va du bonheur de vos familles; que de régler les mœurs de vos domestiques et de les sanctifier, c'est établir dans vos maisons la subordination, la paix, la concorde, la sûreté; que c'est couper court à mille maux dont vous vous plaignez sans cesse dans le monde, et à quoi vous n'apportez jamais le vrai remède, enfin, que c'est le moyen le plus infailible pour être servi comme vous le devez être, et comme vous le demandez. Souffrez que je m'explique sur ce point selon toutes les connaissances que j'en puis avoir, et que, pour vous faire ouvrir les yeux et remarquer votre aveuglement, je produise contre vous-mêmes votre propre témoignage; ceci est plus sensible et peut-être vous touchera plus que tout le reste.

Car il n'est pas possible d'avoir quelque usage du monde, et de n'être point instruit des plaintes que vous formez contre toutes personnes engagées à votre service. Je ne veux pas dire que ce sont des plaintes mal fondées; je ne contesterai point là-dessus avec vous, et je conviendrai de tout ce qu'il vous plaira. L'un, je l'avoue, est un emporté, qui, comme ce mauvais serviteur de l'Évangile, met le trouble dans votre maison, et y excite sans cesse des dissensions et des querelles; l'autre est lent et paresseux, sans attention et sans soin; il ne s'affectionne à rien, et tout ce que vous lui ordonnez ne se trouve jamais fait au temps marqué, ni de la manière qu'il faut. Celui-là dissipe tout ce qu'on lui confie; et, dans le maniement dont vous vous reposez sur lui, il n'a nulle vigilance ou nulle habileté pour ménager vos intérêts. Celui-ci n'est pas fidèle, et, en bien des rencontres, vous vous apercevez qu'il vous trompe, ou plutôt qu'il cherche à vous tromper. Je ne finirai point si j'entreprendais d'exposer ici tous leurs désordres, et ce détail serait assez inutile, puisque je ne ferai que vous redire ce que vous avez dit vous-mêmes cent fois, et ce que vous dites encore tous les jours. Mais à cela quel remède, et quel parti y aurait-il à prendre? de changer trop aisément et trop souvent de domestiques, comme on le voit en certaines maisons; de les recevoir aujourd'hui pour les renvoyer demain; de faire un flux et reflux continuel de gens qui entrent et qui sortent, qui viennent et qui s'en retournent, c'est donner une scène au monde, qui le remarque et qui en raisonne; c'est se donner à soi-même un air d'inconstance et de légèreté; c'est avoir des gens à soi, et n'en avoir point; c'est se délivrer d'un mal pour s'en attirer un autre pire, encore peut-être que le premier. Ah! me,

chers auditeurs, le grand secret et le moyen sûr, ce serait de vous appliquer à rendre vos domestiques plus chrétiens. Dès qu'ils seront chrétiens, ils sauront se modérer, et ils apprendront à se supporter les uns les autres; plus de divisions entre eux, plus de contestations et de disputes; ils se prêteront mutuellement la main, et, de concert, ils s'uniront pour exécuter toutes vos volontés. Dès qu'ils seront chrétiens, ils deviendront vigilants et soigneux; ils prendront vos ordres comme les ordres de Dieu même, parce qu'ils envisageront Dieu même dans vos personnes; et, par conséquent, la même promptitude qu'ils auront à servir ce premier maître, ils la feront voir à vous servir vous-mêmes. Dès qu'ils seront chrétiens, ils conserveront pour vous tout le respect qu'ils vous doivent, et ils vous le marqueront dans toutes les rencontres; ils se tairont quand il faudra se taire; ils parleront avec retenue quand ils se verront obligés de répondre; ils reconnaîtront leurs fautes lorsqu'il leur en sera échappé; et, sans entreprendre de les justifier par de mauvaises raisons et par des répliques encore plus mauvaises, ils écouteront avec docilité les avertissements que vous leur donnerez, et en profiteront. Dès qu'ils seront chrétiens, à l'exemple de ces bons serviteurs tant vantés dans l'Évangile, ils feront valoir les talents dont ils auront l'administration; c'est-à-dire qu'ils s'adonneront avec assiduité et avec fidélité aux divers ministères où il vous plaira de les destiner pour l'heureux succès de vos entreprises et pour le bien de vos affaires; que rien de tout ce que vous leur mettez dans les mains n'y demeurera ni ne sera détourné; qu'ils ne penseront point à s'enrichir de vos dépouilles, ni à faire sur vos dépenses de frauduleuses épargnes, qui grossissent leur salaire; qu'ils s'en tiendront, selon toute la rigueur de la lettre, à votre parole; et que, par nulle interprétation favorable à leur cupidité, ils ne passeront la juste étendue de vos promesses. Tout cela pourquoi? parce que le christianisme veut tout cela, enseigne tout cela, comprend tout cela.

Ce sera alors, mon cher auditeur, qu'on pourra dire, en quelque sorte, de votre maison, ce que le Fils de Dieu dit de la maison de Zachée en y entrant : *Hodie salus domui huic facta est* (Luc. XIX); c'est ici que règne la paix, et que tout concourt à la maintenir. Maîtres, domestiques, tout y est dans une pleine intelligence, et dans une union dont rien ne trouble le parfait accord. Aussi n'y entend-on point de murmures, et n'y voit-on point de division. Les domestiques sont contents d'obéir, et les maîtres n'ont presque pas besoin de commander, parce que chacun de soi-même se porte à son devoir. Or, ce qui est vrai de la sagesse, selon la parole du Saint-Esprit, l'est encore de cette paix qui lie ensemble et qui unit tous les membres d'une maison avec le chef : *Venerunt omnia bona pariter cum illa* (Sap. VII) : C'est une source de bénédiction, et tous les biens viennent avec elle et par elle. La piété y fleurit,

les affaires y réussissent, les fonds y profitent, la vie y est douce, le commerce aisé, la confiance entière; les domestiques y sont presque regardés comme les enfants, et les maîtres comme des pères; le bonheur en est parfait. Mais où trouve-t-on de ces maisons dans le monde, et combien en peut-on compter? Je dis plus : et je demande pourquoi elles sont en si petit nombre. Vous en savez la raison, mes chers auditeurs, et, si vous ne la comprenez pas bien encore, je ne puis trop vous la redire, afin que vous puissiez une fois la concevoir : c'est que vous n'entretenez point assez dans vos maisons le culte de Dieu et les bonnes mœurs; et qu'arrive-t-il en effet de là? vous avez des domestiques qui ne vous servent qu'à regret et que par une crainte servile. Tant que vous les éclairez de l'œil, ils agissent; mais disparaissent un moment, tout est négligé. Vous avez des domestiques qui se déchirent les uns les autres, qui vous déchirent vous-mêmes, qui vous parlent insolemment et qui parlent encore de vous avec plus d'insolence; qui, témoins de tout ce qui se passe dans votre famille, au lieu de le tenir secret et caché, comme la loi de Dieu et de la nature les y oblige, sont au contraire les premiers à le publier, à l'augmenter, à l'empoisonner, à vous décrier; que vous êtes incessamment forcés de chagriner par les réprimandes qu'ils méritent et que vous leur faites, et qui vous rendent bien chagrin pour chagrin, par leurs incartades et leurs brusqueries. Vous avez des domestiques, ou intéressés, ou dissipateurs, qui regardent votre maison comme une place abandonnée au pillage; chacun fait sa main, et se persuade volontiers que tout ce qui lui convient lui appartient; sous un prétendu titre, ou de compensation, ou de nécessité, ou de coutume établie dans le service, ils usent des choses à leur gré; ils en donnent une partie, ils en retiennent l'autre; tantôt avares, tantôt prodigues, mais toujours sur votre compte et à vos dépens. Vous avez des domestiques corrompus et corrupteurs, qui portent la contagion dont ils sont infectés jusqu'à ceux que vous devez chérir le plus tendrement, jusqu'à vos enfants; qui, par leurs discours libertins et leurs pernicieux exemples, gâtent ces esprits flexibles, et pervertissent ces âmes pures et innocentes; qui leur enseignent ce qu'ils devraient éternellement ignorer; qui, établis pour vous servir auprès d'eux de surveillants, et pour vous avertir de toutes leurs démarches, leur en servent contre vous-mêmes, pour favoriser leurs passions et pour dérober à votre connaissance leurs criminelles habitudes; car voilà de quoi sont remplies la plupart des maisons, et sur quoi vous déplorez tous les jours le sort des maîtres. Il est vrai, c'est un mal bien déplorable; mais, puisque vous le reconnaissez, puisque vous en voyez les funestes conséquences, puisque vous en avez peut-être mille fois éprouvé les tristes effets, vous êtes bien aveuglés et bien ennemis de vous-mêmes, si vous ne travaillez pas à vous en

garantir. Or, je vous en ai appris le moyen , et c'est à vous de le mettre en œuvre.

Que dis-je ? bien loin de l'employer et d'en profiter, on tient une conduite tout opposée ; et, au lieu d'engager des domestiques à vivre chrétiennement, on arrête même et l'on ruine sur cela les heureuses dispositions où Dieu par sa grâce les avait mis. Des domestiques, à certains jours so'ennels, voudraient participer aux sacrements ; so purifier dans le tribunal de la pénitence , approcher de la table de Jésus-Christ ; mais, à peine dans tout le cours de l'année leur accorde-t-on un jour où ils puissent, avec les fidèles , remplir les devoirs de la pâque. Du reste, il semble qu'ils soient excommuniés de l'Eglise ; et, parce que vous ne savez pas, au moins de temps en temps, vous passer pour quelques heures de leurs services, il faut qu'ils se passent du secours le plus nécessaire pour marcher dans la voie du salut, et qu'ils soient privés du divin aliment qui doit soutenir la vie de nos âmes ! Des domestiques voudraient, pour la sanctification des fêtes, assister à quelque partie de l'office divin, et pour leur instruction entendre quelquefois la parole de Dieu ; mais à peine leur est-il libre de s'absenter quelques moments pour une courte messe, souvent avancée lorsqu'ils y arrivent, et non encore finie lorsqu'ils se retirent. Cela fait une fois, et dans une précipitation qui dessèche toute la piété, une femme mondaine les retient une journée entière auprès d'elle, sans autre exercice que de travailler à ses ajustements et à ses parures. Des domestiques voudraient garder les jeûnes de l'Eglise, et ils le pourraient si les heures dans une maison étaient mieux réglées ; mais tout y est dans un dérangement avec lequel il ne leur est pas possible d'accommoder, ni le jeûne, ni la prière, ni aucune pratique chrétienne. En un mot, des domestiques auraient d'eux-mêmes assez d'inclination et de penchant à la vertu, et la vertu leur donnerait les perfections que vous demandez par rapport à vous ; mais ils sont tout autres que vous ne les souhaitez, parce qu'au lieu de seconder ce penchant et de cultiver cette inclination, vous y mettez des obstacles, et vous les arrêtez.

Finissons par un bel exemple : c'est celui de la femme forte, et c'est surtout à vous, mesdames, que je propose ce grand modèle. Je dis à vous, qui, dans l'ordre et l'économie des familles, avez plus communément pour partage les soins domestiques. Le monde vous met devant les yeux tant de femmes indolentes et oisives, sans autre occupation que leur vanité, et de là sans règle et sans attention dans leur ménage. Puissiez-vous imiter celle dont le Saint-Esprit nous a tracé lui-même le caractère ! Peu touchée de la bagatelle, elle se renferme dans l'intérieur de sa maison, et en considère toutes les voies ; c'est-à-dire que, par une vigilance éclairée et sage, et sans être importune et fatigante, elle prend garde à tout ce qui s'y passe, et s'en fait instruire : *Consideravit*

semilas domus suæ (Prov. XXXI). Elle ne croit point se rabaisser, ni ne tient point au-dessous d'elle d'étendre ses réflexions et ses vues jusqu'à ses domestiques. Elle fournit charitablement à leurs besoins : *Deditque prædam domesticis suis, et cibaria ancillis suis (Ibid.)*. Elle veut qu'ils aient de quoi se défendre des injures de la saison et des froids de l'hiver : *Non timebit domui suæ a frigidibus nivis ; omnes enim domestici ejus vestiti sunt. (Ibid.)* Mais, en même temps qu'elle pourvoit à leurs nécessités temporelles, elle se rend encore bien plus attentive à ce qui concerne leur âme et au bon règlement de leur vie ; elle leur en fait d'utiles leçons, et elle ouvre elle-même la bouche pour leur enseigner la véritable sagesse, qui est la science du salut : *Os suum aperuit sapientiæ (Ibid.)*. C'est ainsi qu'elle entretient toute sa maison dans une parfaite intelligence, qu'elle mérite les éloges de son époux, qu'elle s'attire la confiance de ses enfants, qu'elle est honorée et respectée de ses domestiques : *Surrexerunt, et beatissimam prædicaverunt. (Ibid.)* De qui fais-je le portrait ? plaise au ciel que ce soit le vôtre ! vos soins ne seront pas sans récompense. Outre les avantages que vous en retirerez dès ce monde, et par rapport à cette vie présente, l'Apôtre vous promet qu'en sauvant le prochain vous sauvez vous-mêmes, et que vous recevrez de Dieu, pour fruit de votre zèle, l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XI.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur les divertissements du monde.

Amen, amen dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit.

Je vous le dis en vérité, vous pleurerez, vous serez dans l'affliction, et le monde se réjouira (S. Jean, ch. XVI).

C'est Jésus-Christ qui parle, et qui, dans l'évangile de ce jour, prononce en deux paroles deux jugements bien contraires ; l'un en faveur des élus, qui nous sont représentés dans ses apôtres, et l'autre pour la condamnation des pécheurs qui composent ce monde, qu'il a si hautement réprouvé, et contre lequel il a si souvent fulminé ses anathèmes. Vous pleurerez, vous vivrez dans la souffrance et dans la peine : voilà le sort des prédestinés : *Plorabit, et flebitis vos*. Mais le monde sera dans la joie, et rien de tous les plaisirs de la vie ne lui manquera ; voilà le partage des pécheurs : *Mundus autem gaudebit*. Quel partage, après tout, chrétiens, et jamais l'eussiez-vous ainsi pensé ? Sont-ce là les châtiements dont le Fils de Dieu menace les ennemis de l'Évangile ? sont-ce là les récompenses qu'il promet à ceux qui s'attacheront fidèlement et constamment à le suivre ? et, selon nos vues humaines, ne devait-il pas, ce semble, renverser la proposition, et dire aux justes : Vous vous réjouirez ; et aux pécheurs : Vous serez accablés de chagrins, et vous passerez vos jours dans la douleur ? Oui, mes

chers auditeurs, il le devait selon nos vues humaines, c'est-à-dire selon les vues faibles et bornées de la fausse prudence de la chair ; mais les vues de la sagesse divine sont bien supérieures aux nôtres ; et, pour l'accomplissement des desseins de Dieu à l'avantage de ses élus, il fallait qu'ils renoncassent aux divertissements du monde, parce que si les apparences en sont belles et les dehors engageants, la fin en est malheureuse, et qu'ils mènent à la perdition. Aussi prenez garde à ce que le Sauveur des hommes ajoute pour la consolation de ses disciples : C'est, leur dit-il, qu'après avoir vécu dans les pleurs, votre tristesse se changera en joie, mais dans une joie solide, durable, éternelle ; leur donnant à entendre, par une règle tout opposée, que les joies trompeuses du siècle n'aboutiront qu'à un souverain malheur : *Sed tristitia vestra vertetur in gaudium*. Grande et terrible vérité, que j'entreprends aujourd'hui de développer, et dont la suite de ce discours vous fera connaître l'importance. Implorons le secours du Saint-Esprit, et, pour l'obtenir, adressons-nous à Marie : *Ave, Maria*.

Je ne prétends rien exagérer, chrétiens, et ce n'est pas mon dessein de condamner sans exception tous les divertissements de la vie. Je sais quels arrêts le Fils de Dieu a portés contre les heureux du siècle, lorsqu'il a dit en général : *Vae vobis qui ridetis* (*Luc.*, VI) : Malheur à vous qui cherchez les plaisirs de ce monde : *Vae vobis quia habetis consolationem vestram* (*Ibid.*) : Malheur à vous qui trouvez votre félicité sur la terre, et qui la faites consister dans les vaines joies de la terre. Mais du reste, sans altérer en aucune sorte les paroles de Jésus-Christ, et sans vouloir en adoucir la sévérité, je puis et je dois même convenir d'abord qu'il y a des récréations innocentes, des récréations honnêtes, et par conséquent permises selon les règles de discrétion et de modération que l'Évangile nous prescrit. Je ne viens donc point vous dire que tous les divertissements du monde sont criminels et réprouvés de Dieu ; mais aussi j'avance, avec saint Grégoire, pape, qui l'a remarqué avant moi, que ces divertissements du monde permis et innocents sont bien rares ; que ces divertissements honnêtes sont dans le monde en bien petit nombre ; en un mot, que la plupart des divertissements du monde sont condamnables : pourquoi ? par trois raisons, qui comprennent tout mon sujet, et qui méritent toute votre attention. Je les considère, ces divertissements mondains, dans leur nature, dans leur étendue et dans leurs effets. Or, je soutiens, comme vous l'allez voir, qu'ils sont presque tous, ou impurs et défendus dans leur nature : c'est la première partie ; ou excessifs dans leur étendue : c'est la seconde partie ; ou enfin scandaleux dans leurs effets : c'est la troisième et dernière partie. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois pensées, qui demandent un plus ample éclaircissement, et que je vais mettre dans leur jour.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien fait une réflexion bien vraie dans le traité qu'il a composé des Spectacles. Il dit que l'ignorance de l'esprit de l'homme n'est jamais plus présomptueuse, ni ne prétend jamais mieux philosopher et raisonner, que quand on lui veut interdire l'usage de quelque divertissement et de quelque plaisir dont elle est en possession, et qu'elle se croit légitimement permis. Car c'est alors qu'elle se met en défense, qu'elle devient subtile et ingénieuse, qu'elle imagine mille prétextes pour appuyer son droit, et que, dans la crainte d'être privée de ce qui la flatte, elle vient enfin à bout de se persuader que ce qu'elle désire est honnête et innocent, quoiqu'au fond il soit criminel et contre la loi de Dieu : *Mirum ; quippe quam sapiens argumentatrix sibi videtur ignorantia humana, cum aliquid de hujusmodi gaudiis ac fructibus veretur amittere* (*Tertull.*). Et en effet, c'est de ce principe que naissent tous les jours les relâchements dans la morale chrétienne. Une chose est agréable, ou le paraît ; et parce qu'elle est agréable on l'aime, et parce qu'on l'aime on se figure qu'elle est bonne, et, à force de se le figurer, on s'en fait une espèce de conviction, en vertu de laquelle on agit au préjudice de la conscience, et malgré les plus pures lumières de la grâce. Or, appliquons cette maxime générale aux points particuliers, surtout à celui que je traite. Je prétends qu'il y a des divertissements dans le monde qui passent pour légitimes, et que l'opinion commune des gens du siècle autorise, mais que le christianisme condamne, et qui ne peuvent s'accorder avec l'intégrité et la pureté des mœurs. Expliquons-nous encore plus en détail ; car sans cela, chrétiens, peut-être auriez-vous de la peine à bien concevoir ma proposition, et peut-être, dans la pratique, tout ce que je dirais ne produirait-il aucun fruit. Raisons donc sur certains sujets plus ordinaires, plus connus et qui sont à peu près les mêmes que ceux dont a parlé Tertullien. Écoutez-moi.

Ainsi, par exemple, ces représentations profanes, ces spectacles où assistent tant de mondains oisifs et voluptueux, ces assemblées publiques et de pur plaisir, où sont reçus tous ceux qu'y amène, soit l'envie de paraître, soit l'envie de voir ; en deux mots, pour me faire toujours mieux entendre, comédies et bals, sont-ce des divertissements permis ou défendus ? Les uns, éclairés de la véritable sagesse, qui est la sagesse de l'Évangile, les réprouvent ; les autres, trompés par les fausses lumières d'une prudence charnelle, les justifient ou s'efforcent de les justifier. Chacun prononce selon ses vues, et donne ses décisions. Pour moi, mes chers auditeurs, si je n'étais déjà d'une profession qui, par elle-même, m'interdit de pareils amusements, et que j'eusse comme vous à prendre parti là-dessus, et à me résoudre, il me semble d'abord que, pour m'y faire renoncer, il ne faudrait rien davantage que cette diversité de sentiments. Car pourquoi,

dirais-je, mettre ma conscience au hasard dans une chose aussi vaine que celle-là, et dont je puis si aisément me passer? D'une part, on m'assure que ces sortes de divertissements sont criminels; d'autre part, on soutient qu'ils sont exempts de péché: ce qui doit résulter de là, c'est qu'ils sont au moins suspects; et, puisque ceux qui soutiennent que l'innocence y est blessée, sont du reste les plus réglés dans leur conduite, les plus attachés à leurs devoirs, les plus versés dans la science des voies de Dieu, n'est-il pas plus sûr et plus sage que je m'en rapporte à eux, et que je ne risque pas si légèrement mon salut? Voilà comment je conclurais, et ce serait sans doute la conclusion la plus raisonnable et la plus sensée.

Mais ce n'est pas là que je me voudrais arrêter, et il y a encore de plus fortes considérations qui me détermineraient. Que ferais-je? suivant le conseil du Saint-Esprit, j'interrogerais ceux que Dieu m'a donnés pour maîtres: ce sont les Pères de l'Eglise: *Interroga Patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos, et dicent tibi* (Cant. Moys.); et, après les avoir consultés, il serait difficile, s'il me restait quelque délicatesse de conscience, que je ne fusse pas absolument convaincu sur cette matière. Car ils m'apprendraient des vérités capables, non-seulement de me déterminer, mais de m'inspirer pour ces sortes de divertissements une espèce d'horreur. Suivez-moi, je vous prie.

Ils m'apprendraient que les païens mêmes les ont proscrits comme préjudiciables et contagieux. Il n'y a qu'à lire ce que saint Augustin en a remarqué dans les livres de la Cité de Dieu, et les belles ordonnances qu'il rapporte, à la confusion de ceux qui prétendraient maintenir dans le christianisme ce que le paganisme a rejeté. Ils m'apprendraient que d'abandonner ces spectacles et ces assemblées, dans les premiers siècles de l'Eglise, c'était une marque de religion, mais une marque authentique; et qu'en particulier, ils ne blâmaient pas seulement le théâtre, parce que de leur temps il servait à l'idolâtrie et à la superstition, mais parce que c'était une école d'impureté. Or, vous savez s'il ne l'est pas encore plus aujourd'hui, et si la contagion de l'impureté n'y est pas d'autant plus à craindre, qu'elle y est plus déguisée et plus raffinée. Il est vrai que le langage en est plus pur, plus étudié, plus châtié; mais vous savez si ce langage en ternit moins l'esprit, s'il en corrompt moins le cœur, et si peut-être il ne vaudrait pas mieux entendre les adultères d'un Jupiter et des autres divinités, dont les excès, exprimés ouvertement et sans réserve, blessant les oreilles, feraient moins d'impression sur l'âme. Ils m'apprendraient que, dans l'estime commune des fidèles, on ne croyait pas pouvoir garder le serment et la promesse de son baptême, tandis qu'on demeurerait attaché à ces frivoles passe-temps du siècle. Car c'est vous jouer de Dieu mé-

me, mon frère, écrivait saint Cyprien, d'avoir dit anathème au démon, comme vous l'avez fait en recevant sur les sacrés fonts la grâce de Jésus-Christ, et de rechercher maintenant les fausses joies qu'il vous présente dans une assemblée ou dans un spectacle de vanité. Ils m'apprendraient que sur cela l'Eglise usait d'une sévérité extrême dans sa discipline; et que cette sévérité alla même à un tel point, que ce fut quelquefois un obstacle à la conversion des infidèles. Jusquelà, dit Tertullien, que l'on en voyait presque plus s'éloigner de notre sainte foi par la crainte d'être privés de ces divertissements qu'elle condamnait, que par la crainte du martyre et de la mort, dont les tyrans les menaçaient.

Voilà, dis-je, ce que m'apprendraient ces saints docteurs, et ce qu'ils vous apprennent. Voilà leur tradition, voilà leurs pensées, voilà leur morale. Prenez garde: je ne dis pas que ç'a été la morale d'un de ces grands hommes, mais de tous; tellement que tous, d'un consentement unanime, sont convenus de ce point, qu'ils n'ont eu tous là-dessus qu'une même voix, et souvent que les mêmes expressions. Je ne dis pas que ç'a été leur morale dans un temps, et qu'elle a changé dans un autre: de siècle en siècle ils se sont succédé, et dans tous les siècles ils ont renouvelé les mêmes défenses, débité les mêmes maximes, prononcé les mêmes arrêts. Je ne dis pas que ç'a été la morale des gens faibles et peu instruits, bornés dans leurs vues, et timides ou précipités dans leurs décisions: outre leur sainteté, qui nous les rend vénérables, nous savons que c'étaient les premiers génies du monde; nous avons en main leurs écrits, et nous y voyons la sublimité de leur sagesse, la pénétration de leur esprit, la profondeur et l'étendue de leur érudition. Je ne dis pas que ç'a été une morale de perfection seulement et de pur conseil: il n'y a qu'à peser leurs termes, et qu'à les prendre dans le sens le plus naturel et le plus commun: sur quel autre sujet sont-ils expliqués avec plus de rigueur? de quoi nous ont-ils plus fait craindre les funestes conséquences, et à quoi ont-ils plus attribué les suites fatales et plus donné la force du précepte? Je ne dis pas que ç'a été une morale fondée sur des raisons propres et particulières: je vous l'ai déjà fait remarquer, et je le répète, ils n'employaient point d'autres raisons que nous, ils n'en avaient point d'autres; ce qu'ils disaient contre le théâtre et contre ces assemblées mondaines d'où nous tâchons à vous retirer, c'est ce que nous vous disons; et tout ce qu'ils disaient, c'est ce que nous avons le même droit qu'eux de vous dire. Enfin, je ne dis pas que ç'a été une morale qu'ils n'aient adressée qu'à certains états, qu'à certains caractères et à certains esprits. Ils n'ont distingué, ni qualités, ni conditions, ni tempéraments, ni dispositions du cœur. Ils parlaient à des chrétiens comme vous, et ils leur parlaient à tous. En vain tel ou tel leur répondait ce qu'on nous répond encore tous les jours, et

ce qu'a si bien remarqué saint Chrysostome : Tout ce que je vois et tout ce que j'entends, me divertit, et rien de plus ; du reste, je ne ressens aucune impression, et je n'en suis nullement touché. Vaine excuse, qu'ils traitaient, ou de déguisement et de mauvaïse foi, ou d'erreur au moins et d'illusion : de déguisement et de mauvaïse foi, parce qu'ils n'ignoraient pas que c'est un prétexte dont veulent quelquefois se prévaloir les plus corrompus, cachant les désordres secrets de leur cœur, afin de justifier en apparence leur conduite ; d'erreur au moins et d'illusion, parce qu'ils savaient combien on aime à s'aveugler soi-même, et combien la passion fait de progrès qu'on n'aperçoit pas d'abord et qu'on ne veut pas apercevoir, mais qui ne deviennent ensuite que trop sensibles.

Or, je m'en tiens là, mes chers auditeurs : et que peuvent opposer à des témoignages si exprès, si avérés, si respectables, les partisans du monde ? qui en croiront-ils, s'ils ne se rendent pas à de semblables autorités ; et ne serait-ce pas une témérité insoutenable, et où nul chrétien de bon sens ne tombera jamais, de prétendre que ces hommes de Dieu se soient tous égarés, qu'ils aient tous porté trop loin les choses, et que, dans le siècle où nous vivons, nous soyons plus éclairés qu'ils ne l'étaient ? Cependant vous en verrez qui, sans hésiter, appellent de tout cela à leur propre jugement, et qui ne se feront pas le moindre scrupule de ce que tous les Pères de l'Eglise ont cru devoir hautement qualifier de péché. Car voilà jusqu'où est allée la présomption de notre siècle. Comprenez-la, s'il vous plaît, tout entière. Il s'agit de la conscience et du salut ; et tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent, sur ces sortes de matières, de juges compétents, de juges reconnus et autorisés, ont décidé : mais ce n'est point ainsi qu'en jugent quelques mondains, et ce n'est qu'à eux-mêmes qu'ils veulent s'en rapporter. Observez bien ce que je dis, quelques mondains. Car du moins, si c'étaient les pasteurs des âmes, si c'étaient les maîtres de la morale, si c'étaient les ministres des autels, les directeurs, les prédicateurs de la parole de Dieu, qui maintenant et parmi nous eussent, sur la question que je traite, des principes moins sévères que ceux de toute l'antiquité ; et si ces principes étaient généralement et constamment suivis par la plus saine partie des chrétiens, peut-être serait-il plus supportable alors d'examiner, de délibérer, de disputer. Mais vous le savez : prédicateurs dans la chaire, directeurs dans le tribunal de la pénitence, docteurs dans les écoles, pasteurs des âmes, ministres des autels, tiennent tous encore le même langage, et se trouvent appuyés de tout ce que l'Eglise a de vrais enfants et de vrais fidèles. Que reste-t-il donc ? je l'ai dit : quelques mondains, c'est-à-dire un certain nombre de gens libertins, amateurs d'eux-mêmes et idolâtres de leurs plaisirs ; de gens sans étude, sans connaissance, sans attention à leur salut ; de femmes vaines, dont toute la

science se réduit à une parure, dont tout le désir est de paraître et de se faire remarquer, dont tout le soin est de charmer le temps, et de se tenir en garde contre l'ennui qui les surprend dès que l'amusement leur manque et qu'elles sont hors de la bagatelle ; mais ce qu'il y a souvent de plus déplorable, dont la passion cherche à se nourrir et à s'alimenter lorsqu'il faudrait tout mettre en œuvre pour l'amortir et pour l'éteindre. Voilà les oracles qui veulent se faire écouter, et que l'on n'écoute en effet que trop ; voilà les docteurs et les maîtres dont les lumières effacent toutes les autres, et dont les résolutions sont absolues et sans réplique ; voilà les guides dont les voies sont les plus droites, et les garants sur qui l'on peut se reposer de sa conscience, de son âme, de son éternité. Ah ! chrétiens, soyez-en juges vous-mêmes, et concluez, tandis que je passe à un nouvel article non moins important ni moins commun.

Car ce que je puis encore compter parmi les divertissements criminels et ce que je mets dans le même rang, ce sont ces histoires fabuleuses et romanesques dont la lecture fait une autre occupation de l'oisiveté du siècle, et y cause les mêmes désordres. Entretien ordinaire des esprits frivoles et des jeunes personnes. On emploie les heures entières à se repaître d'idées chimériques, on se remplit la mémoire de fictions et d'intrigues tout imaginaires, on s'applique à en retenir les traits les plus brillants ; on les sait tous, et, les sachant tous, on ne sait rien. Ce serait peu néanmoins de n'apprendre rien et de ne rien savoir, si c'était là le seul mal qu'il y eût à craindre. Mais voici l'essentiel, et le point capital à quoi je m'attache : c'est que rien n'est plus capable de corrompre la pureté d'un cœur que ces livres empestés ; c'est que rien ne répand dans l'âme un poison plus subtil plus présent, plus prompt ; que rien donc n'est plus mortel et ne doit être, par une conséquence bien juste, plus étroitement défendu. Expérience, confession même de ceux qui en ont fait les tristes épreuves, raison, tout concourt à établir cette vérité. Et je vous demande en effet, mon cher auditeur, vous à qui je parle, et qui avez dans vous-même votre conscience pour témoin de ce que je dis, n'est-il pas vrai, qu'autant que vous vous êtes adonné à ces lectures, et qu'elles vous ont plu, vous avez insensiblement perdu le goût de la piété ; que votre cœur s'est refroidi pour Dieu, et que toute l'ardeur de votre dévotion s'est ralentie ? Je dis plus : n'est-il pas vrai, par l'usage et l'habitude que vous vous êtes fait de ces lectures, l'esprit du monde s'est peu à peu emparé de vous, que vous avez senti celui du christianisme diminuer à proportion et s'affaiblir, que les heureux principes de votre première éducation se sont altérés, que vous n'avez plus eu dans la tête que de folles imaginations, que la galanterie, que la vanité, et que tout le reste, beaucoup plus solide et plus sérieux, vous est devenu insipide, ensuite fatigant,

enfin odieux et insupportable? Ce n'est point encore assez : mais ne vous déguisez rien à vous-même, et reconnaissez-le de bonne foi ; n'est-il pas vrai qu'à force de lire ces sortes d'ouvrages, et d'avoir sans cesse dans les mains ces livres corrupteurs, vous avez donné imperceptiblement entrée dans votre âme au démon de l'incontinence, et que les pensées sensuelles ont commencé à naître, les sentiments tendres à s'exciter, les paroles libres à vous échapper ; que la chair s'est fortifiée, et que vous vous êtes trouvé tout autre que vous n'aviez été jusqu'à là, ou que vous ne vous étiez connu ? Peut-être en êtes-vous surpris ; mais moi je ne m'en étonne pas, et, sans une espèce de miracle, il fallait que cela fût ainsi. Ayant tous les jours de tels livres sous les yeux, et ces livres étant aussi infectés qu'ils le sont, il n'était pas naturellement possible que vous n'en prissiez le venin, et qu'ils ne vous communiquassent leur contagion. Car, pour parler le langage du monde, et pour user du terme propre, qu'est-ce, à le bien définir, que le roman ? une histoire, disons mieux, une fable proposée sous la forme d'histoire, où l'amour est traité par art et par règles : où la passion dominante et le ressort de toutes les autres passions, c'est l'amour ; où l'on affecte d'exprimer toutes les faiblesses, tous les transports, toutes les extravagances de l'amour ; où l'on ne voit que maximes d'amour, que protestations d'amour, qu'artifices et ruses d'amour ; où il n'y a point d'intérêt qui ne soit immolé à l'amour, fût-ce l'intérêt le plus cher, selon les vœux humaines, qui est celui de la gloire ; où la gloire même, la belle gloire est de sacrifier tout à l'amour ; où un homme infatué ne se gouverne plus que par l'amour ; tellement que l'amour est toute son occupation, toute sa vie, tout son objet, sa fin, sa béatitude, son Dieu. Dites-moi si j'ajoute rien ; mais, en même temps, faites-moi comprendre comment, aussi fragile que nous le sommes et aussi enclins au mal, on peut se retracer incessamment à soi-même de semblables images, et n'en pas ressentir les atteintes ? Les plus grands saints y résisteraient-ils ? un ange n'y serait-il pas surpris, et l'innocence même n'y ferait-elle pas naufrage ? Ou bien, apprenez-moi comment, dans une religion aussi pure que la nôtre, il peut être permis à un chrétien d'exposer la pureté de son cœur à une ruine si évidente et si prochaine ?

Mais, dit-on, en tout ce que je lis, il ne s'agit que d'un amour honnête. Abus, mes frères ; appelez-vous amour honnête celui qui possède un homme et qui l'enchaîne jusqu'à lui ravir le sens et la raison ; qui absorbe toutes ses pensées, qui épuise tous ses soins, et qui, aux dépens du créateur, le rend idolâtre de la créature ? Appelez-vous amour honnête celui qui fait oublier à un homme les plus saints devoirs de la nature, de la patrie, de la justice, de l'honneur, de la charité ? Or, n'est-ce pas là souvent que se termine la prétendue honnêteté du roman ? Mais ces lectures servent à former

une jeune personne, et lui apprennent le monde. Ah ! chrétiens, vous est-il donc si nécessaire de savoir le monde, que vous deviez pour cela renoncer à votre salut ? et fallût-il éternellement ignorer les manières du monde, ne vaut-il pas mieux, à ce prix, garder votre âme, et la sauver ? Oui, certes, ces livres vous formeront selon le monde ; mais selon quel monde ? selon un monde païen, selon un monde impie et perversi, selon un monde condamné par Jésus-Christ, et le plus dangereux ennemi dont vous ayez à vous préserver. Or, voyez si ce sont là les enseignements que vous voulez suivre ; s'il n'y a pas un autre monde où vous pouvez vous borner ; s'il n'y a point d'autre politesse dans le christianisme que celle qui va à nous damner, s'il n'y a point d'autres maîtres pour vous instruire et pour vous élever.

Belle leçon pour vous, pères et mères ; c'est par là que je conclus cette première partie, et plaise au ciel que vous en compreniez toute la conséquence ! Vous avez des enfants ; et, après avoir mis votre première étude à leur inspirer les sentiments de la piété chrétienne, la religion, j'en conviens, ne vous défend pas de leur faire prendre certains airs du monde. Mais de leur fournir vous-mêmes, sous ce damnable prétexte, des livres qui leur tournent l'esprit à tout ce que le monde a de plus vicieux ; mais d'en remplir votre maison, et de ne vouloir pas que rien là-dessus de nouveau leur échappe et leur soit inconnu ; mais de leur en demander compte et d'entendre avec une secrète complaisance les récits qu'ils en font ; mais de les croire bien habiles et bien avancés quand ils savent répondre aux mots couverts par d'autres bons mots, qu'ils conservent dans leur mémoire des poésies libres, et qu'ils les savent rapporter fidèlement sans se méprendre ; mais de les conduire vous-mêmes (car ceci regarde tous les points de morale que je viens de toucher), de les conduire vous-mêmes à des spectacles, d'autant plus capables de les amollir, que ce sont de jeunes cœurs beaucoup plus flexibles et plus sensibles ; mais de leur faire observer les endroits fins et délicats, surtout les endroits vifs et tendres ; mais de les engager vous-mêmes dans des assemblées où ils ne voient du monde que ce qu'il a de riant, que ce qu'il a d'éclatant, c'est-à-dire que ce qu'il a d'attrayant et de séduisant ; voilà de quoi vous aurez bien lieu de vous repentir dès cette vie, et de quoi vous serez bien sévèrement punis en l'autre. Ce ne sont encore pour eux que des divertissements ; mais attendez que le feu se soit allumé, et bientôt ces divertissements ne deviendront, et pour eux et pour vous, que trop sérieux. Sera-t-il temps alors d'arrêter l'embracement ? sera-t-il en votre pouvoir de couper court à des maux dont vous aurez été les auteurs ? vous en gémirez et vous les déplorerez ; mais en serez-vous quittes devant Dieu pour les déplorer et pour en gémir ? qu'alléguerez-vous à son tribunal pour votre excuse, et suffira-t-il de lui dire que vous vouliez dresser vos

enfants et leur donner la science du monde ? n'était-ce pas vouloir les perdre, et vous perdre vous-mêmes avec le monde ? Il faut donc en revenir à ma proposition, que la plupart des divertissements ordinaires du monde sont condamnables, ou parce que dans leur nature ils sont impurs et criminels, comme vous l'avez vu, ou parce que dans leur étendue et leur mesure ils sont excessifs, comme je vais vous le montrer. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tout excès, chrétiens, est un vice ; et la vertu même, qui est la règle de tout bien, n'est ni bonne ni honnête, dès qu'elle est extrême. Il faut être sage ; mais il faut l'être avec sobriété, dit saint Paul ; et qui l'est trop, ne l'est point du tout, parce que la sagesse est essentiellement un état de raison, et par conséquent de modération : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (Rom., XII). Or, si cela est vrai de la vertu, beaucoup plus l'est-il des divertissements et des récréations de la vie. Si, pour être sage, il faut l'être sans excès, à plus forte raison faudra-t-il éviter l'excès pour se divertir en sage. Cependant, mes chers auditeurs, il y a des divertissements dans le monde, où l'excès est si ordinaire, que, quoiqu'ils puissent être d'ailleurs permis, légitimes et innocents, ils sont presque toujours condamnables, parce qu'ils sont presque toujours excessifs. Je n'entreprends pas de les parcourir tous, et je n'ai garde de l'entreprendre ; car ce serait un détail infini. Mais souffrez que je me borne à un seul, sur lequel je ne me suis encore jamais bien expliqué, et qui va faire tout le fond de cette seconde partie : c'est le jeu. Principe de mille malheurs, et passion que je ne puis trop fortement combattre, puisqu'elle est la source de tant de désordres.

Vous le savez : on joue, mais sans retenue ; et l'excès est tel, que ceux mêmes qui en sont coupables, sont obligés de le condamner. Que j'en prenne à témoin un joueur de profession, et que devant Dieu je le prie de me répondre si son jeu ne va pas trop loin, je dis trop loin selon la raison, le christianisme et la conscience, il en conviendra. En effet, dans la plupart des jeux, surtout des jeux que l'usage du monde autorise le plus, il y a trois sortes d'excès opposés à la raison et à la religion. Excès dans le temps qu'on y emploie, excès dans la dépense qu'on y fait, excès dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte : tout cela contraire aux règles de la vraie piété et aux maximes éternelles de la loi de Dieu. Ne condamnons point les choses dans la spéculation. Disons ce qui se pratique et ce qui se passe devant nos yeux. Un homme du monde qui fait du jeu sa plus commune et presque son unique occupation, qui n'a point d'affaire plus importante que le jeu, ou plutôt, qui n'a point d'affaire si importante qu'il n'abandonne pour le jeu ; qui regarde le jeu non point comme un divertissement passager propre à remettre l'esprit

des fatigues d'un long travail et à le distraire, mais comme un exercice réglé, comme un emploi, comme un état fixe et une condition ; qui donne au jeu les journées entières, les semaines, les mois, toute la vie (car il y en a de ce caractère, et vous en connaissez) : une femme qui se sent chargée d'elle-même jusqu'à ne pouvoir, en quelque sorte, se supporter ni supporter personne, dès qu'une partie de jeu vient à lui manquer ; qui n'a d'autre entretien que de son jeu ; qui, du matin au soir, n'a dans l'idée que son jeu ; qui, n'ayant pas, à l'entendre parler, assez de force pour soutenir quelques moments de réflexion sur les vérités du salut, trouve néanmoins assez de santé pour passer les nuits, dès qu'il est question de son jeu : dites-le-moi, mes chers auditeurs, cet homme, cette femme gardent-ils dans le jeu la modération convenable ? Cela est-il chrétien ? cela est-il d'une âme qui cherche Dieu, qui travaille pour le ciel, qui amasse des trésors pour l'éternité ? cela est-il d'un ouvrier évangélique, tels que doivent être tous les fidèles, et d'un homme appelé de Dieu pour cultiver sa vigne et pour lui rendre compte de tous les moments jusqu'au dernier : *Donec reddas novissimum quadrantem?* (Matth., V.) Ce jeu perpétuel, ce jeu sans interruption et sans relâche, ce jeu de tous les jours et presque de toutes les heures dans le jour, s'accorde-t-il avec ces grandes idées que nous avons du christianisme, et que Jésus-Christ lui-même a pris soin de nous tracer ? Car ce n'est point moi qui les ai imaginées ; c'est le Sauveur du monde, qui, dans toute la suite de son Évangile, ne nous a parlé d'une vie chrétienne que sous la figure d'un combat, d'un négoce, d'un travail, pour nous faire entendre que ce doit être une vie laborieuse et agissante. Or, y a-t-il rien de plus incompatible qu'une vie de travail et une vie de jeu ?

Mais tout jeu est-il donc un crime pour nous ? Non, chrétiens, et je m'en suis déclaré d'abord. Je blâme l'excès du jeu, et en vain me répondez-vous que le jeu en soi n'est point blâmable, puisque ce n'est pas là ce que j'avance. Quand vous prétendez que le jeu, j'entends certain jeu, est indifférent, et quand je soutiens que l'excès du jeu est criminel, votre proposition et la mienne sont toutes deux vraies et se concilient parfaitement ensemble ; mais moi, par la mienne, je vous avertis d'un abus que la vôtre ne corrigera pas. Réglez votre jeu, ne donnez au jeu qu'un reste de loisir que Dieu n'a pas refusé à la nature, et que la nécessité requiert ; mettez avant le jeu le service du Seigneur et les pratiques de la religion ; avant le jeu, la prière, le sacrifice des autels, la lecture d'un bon livre, l'office divin ; avant le jeu, le soin de votre famille, de vos enfants, de vos domestiques, de vos affaires ; avant le jeu, les obligations de votre charge, les devoirs de votre profession, les œuvres de miséricorde et de charité ; avant le jeu, votre avancement dans les voies de Dieu, votre perfection et tout ce qui y doit contri-

buer ; quand vous aurez satisfait à tout cela, vous pourrez alors chercher quelque relâche dans un jeu honnête et borné, vous pourrez vous y récréer avec la paix du cœur, et même, si j'ose le dire, avec une espèce de bénédiction de la part du ciel. Je dis avec la paix du cœur, parce que vous jouerez sans passion, parce que vous jouerez dans l'ordre, et que vous réduirez votre jeu à être pour vous ce qu'il doit être, je veux dire une courte distraction et non une continuelle occupation ; parce que vous prendrez votre jeu assez pour vous délasser et trop peu pour vous y fatiguer ; enfin, parce que vous n'aurez point dans votre jeu le ver intérieur de la conscience, qui vous reproche la perte du temps qui s'y consume et l'inutilité de votre vie. Je dis même avec une espèce de bénédiction de la part du ciel, parce que vous ne vous y proposerez qu'une fin chrétienne, que vous ne vous accorderez ce repos que pour mieux agir, et qu'en ce sens, vous sanctifierez, si je puis parler de la sorte, jusqu'à votre jeu. Mais, tandis que le jeu l'emportera sur toutes vos fonctions, qu'il vous fera oublier tout ce que vous devez à Dieu, tout ce que vous devez au prochain, et tout ce que vous devez à vous-mêmes ; que vous n'y distinguerez ni les jours les plus solennels, ni les jours ordinaires, et que, sans réserve, toutes vos heures y seront employées, je dirai que c'est au moins une dissipation criminelle du temps que Dieu vous a donné, et une profanation dont vous aurez à lui répondre.

Cependant d'un excès on tombe dans un autre. Excès dans le temps qu'on perd au jeu, et excès dans la dépense qu'on y fait. Jouer rarement, mais hasarder beaucoup chaque fois, ou hasarder peu, mais jouer continuellement, ce sont deux excès défendus l'un et l'autre par la loi de Dieu ; mais au-dessus de l'un et de l'autre, un troisième excès, c'est de jouer souvent et toujours de risquer beaucoup en jouant. Or, ne vous y trompez pas ; quand je dis un jeu où vous hasardez beaucoup, un gros jeu, je ne veux pas seulement parler des riches et des grands du siècle, je parle de tous en général et de chacun en particulier, conformément aux facultés et à l'état. Tel jeu n'est rien pour celui-là, mais il est tout pour celui-ci. L'un peut aisément porter telle dépense, mais elle passe les forces de l'autre ; et ce qui serait un léger dommage pour le premier, doit avoir pour le second de fâcheuses suites. Ainsi on a des dettes à payer, on a une nombreuse famille à entretenir et des enfants à pourvoir, on a des domestiques à récompenser, on a des aumônes à faire et des pauvres à soulager. A peine les revenus y peuvent-ils suffire, et si l'on était fidèle à remplir ces devoirs, on ne trouverait plus rien ou presque rien pour le jeu. Toutefois on veut jouer, et c'est un principe qu'on a tellement posé dans le système de sa vie, que nulle considération n'en fera jamais revenir. On le veut à quelque prix que ce soit, et pour cela que fait-on ? Voilà le désordre

et l'iniquité la plus criante. Parce qu'on ne peut pas acquitter ses dettes si l'on jone, ou qu'on ne peut jouer si l'on acquitte ses dettes, on laisse languir des créanciers, et on se rend insensible aux cris de l'artisan et du marchand, on use d'industrie et de détours pour se soustraire à leurs justes poursuites et pour leur lier les mains, on les remet de mois en mois, d'années en années, et ce sont des délais sans fin ; on n'a rien, dit-on, à leur donner, et néanmoins on trouve de quoi jouer ; parce qu'on ne peut accorder ensemble le jeu et l'entretien d'une maison, on abandonne la maison et l'on ménage tout pour le jeu ; on voit tranquillement et de sang-froid des enfants manquer des choses les plus nécessaires ; on plaint jusqu'aux moindres frais, dès qu'il s'agit de subvenir à leurs besoins ; on les éloigne de ses yeux et on les confie à des étrangers, à qui on en donne la charge sans y ajouter les moyens de la soutenir ; on ne les a pas actuellement, ces moyens, à ce qu'on prétend, mais pourtant on a de quoi jouer ; parce qu'il faudrait diminuer de son jeu, si l'on voulait compter exactement avec des domestiques et les satisfaire, on reçoit leurs services, on les exige à la rigueur, et du reste on ne veut point entendre parler de récompense. c'est une matière sur laquelle il ne leur est pas permis de s'expliquer, et un discours dont on se tient offensé ; des paroles, on leur en donnera libéralement ; des promesses, on leur en fera tant qu'ils en demanderont ; ils ne perdront rien dans l'avenir, mais à condition qu'ils perdront tout dans le présent, et que cet avenir, à force de le prolonger, ne viendra jamais ; les affaires ne permettent pas encore de penser à eux, et cependant elles permettent de jouer ; parce que dans les nécessités publiques, l'aumône coûterait, et que le jeu en pourrait souffrir, on ne connaît pas ce commandement ; on est témoin des misères du prochain sans en être ému ; ou si le cœur ne peut trahir ses sentiments naturels, l'esprit n'est que trop ingénieux à imaginer des prétextes pour en arrêter les effets ; on est pauvre soi-même, ou volontiers on se dit pauvre, lorsqu'il y a des pauvres à soulager ; mais on cesse de l'être dès que le moment et l'occasion se présente de jouer. Tout cela veut dire qu'on sacrifie à son jeu les droits les plus inviolables et les intérêts les plus sacrés ; que l'on fait du jeu sa première loi ; que pour ne pas se détacher du jeu, on se détache de toute autre chose ; et que dans la concurrence de toute autre chose avec le jeu, quelque essentielle qu'elle soit par elle-même, on retient le jeu, et l'on renonce à tout le reste. Or, comment appelez-vous cela ? et si ce n'est pas un excès, faites-m'en concevoir un autre plus condamnable ?

Mais mon jeu, après tout, n'est qu'assez modique et que très-commun. Je le veux ; mais ce jeu très-commun fait gémir des créanciers qui ne touchent rien et qui du moins pourraient s'aider pour les nécessités de la vie, de ce qu'un divertissement très-superflu leur enlève. Ce jeu très-commun

vous empêche de fournir à des enfants ce que demande non-seulement une éducation honnête et sortable à leur naissance, mais quelquefois la nourriture et le vêtement. Ce jeu très-commun prive des domestiques du fruit de leurs peines et ruine toutes leurs espérances. Ce jeu très-commun vous endurecit aux gémissements et aux plaintes de tant de malheureux qui réclament votre assistance, et qui ne tirent de vous nul secours. Jeu plein d'injustice, jeu également odieux et à Dieu et aux hommes : à Dieu qui voit l'ordre de sa providence renversé et ses lois violées; aux hommes, qui se trouvent par là frustrés de ce qui leur est dû et de ce qui leur appartient par de si justes titres. Ah! mon cher auditeur, acquitez-vous, voilà votre principale obligation; n'engagez pas pour un vain plaisir le sang de vos frères et la substance des pauvres. Jusque-là il n'y a point de jeu pour vous, ou il n'y en doit point avoir; et, pour peu que vous y puissiez mettre, c'est toujours trop, puisque c'est le bien d'autrui que vous exposez, et dont vous faites la plus inutile et la plus injuste dépense. Si vous voulez jouer, que ce soit du vôtre; et souvenez-vous que le vôtre même n'est plus à vous pour le risquer, tandis qu'il est sujet à des charges, et que vous en êtes redevable. Importante maxime, que je voudrais pouvoir bien imprimer dans l'esprit de tant de grands et de tant d'autres! Que tout à coup on verrait tomber de tables de jeu, si le jeu, par la loi des hommes, était interdit à ces débiteurs qui, bien loin de le quitter pour se dégager de leurs dettes, entassent dettes sur dettes pour l'entretenir, et se rendent enfin insolubles! Mais si la loi des hommes n'a rien ordonné là-dessus, faut-il une autre loi que la loi de l'Évangile, que la loi de la conscience, que la loi de la nature?

Qu'on dise après cela que les temps sont difficiles, qu'on a bien de la peine à se maintenir dans son état, qu'on est obligé de se resserrer, et qu'on ne peut pas aisément se dessaisir du peu qu'on a. Je ne contesterai point avec vous, chrétiens, sur le malheur des temps; sans en être aussi instruit que vous, je le connais assez pour convenir qu'on doit maintenant plus que jamais user de prudence et de réserve dans l'administration des biens; mais n'est-ce pas justement ce qui achève de vous condamner: et quel témoignage plus convaincant puis-je produire contre vous que le vôtre? car voici ce qui me paraît bien déplorable dans la conduite du siècle: on n'entend parler que de calamités et de misères; il semble que le ciel irrité ait fait descendre tous ses fleuves sur la terre pour la désoler, chacun tient le même langage, et ce ne sont partout que plaintes et que lamentations. Mais voyez l'insoutenable contradiction: au milieu de ces lamentations et de ces plaintes, tant de jeux ont-ils cessé? tant de mondains et tant de mondaines se sont-ils retranchés sur le jeu, en ont-ils plus mesuré leur jeu, se sont-ils réduits à un moindre jeu? En vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas insulter à l'infortune

publique? n'est-ce pas faire outrage à la religion que vous professez? n'est-ce pas allumer tout de nouveau la colère du ciel? Vous me répondez que vous vous retranchez en effet; mais par où commencez-vous ce retranchement? Est-ce par le jeu? non sans doute. Mais par où, encore une fois? par le pain que devraient recevoir de vous ceux que la famine dévore. Par où? par les besoins domestiques d'une maison où tout manque, afin que votre jeu ne manque pas. Par où? par tout ce qui n'a point de rapport au jeu, ou plutôt, fût-ce le nécessaire même, par tout ce qui peut servir au jeu, en le dérochant aux usages les plus essentiels. Je sais qu'à considérer ce que je dis dans une pure spéculation et selon les premières vues, on se persuadera que j'exagère et que je pousse cette morale au-delà du terme; mais examinez-la dans la pratique, consultez vos propres connaissances, faites attention à ce qui se passe autour de vous, et vous avouerez qu'au lieu de rien outrer, il y a bien encore d'autres extrémités que je ne marque pas, et où l'amour du jeu emporte. Car, que serait-ce si je parlais d'une femme qui, dans un jeu dont les plus fortes remontrances ne l'ont pu déprendre, dissipe d'une part tout ce qu'un mari amasse de l'autre; qui se tient en embuscade pour le tromper, et détourne pour son jeu tout ce qui peut venir sous sa main. Si je parlais d'un mari qui, tour à tour passant du jeu à la débauche, et de la débauche au jeu, expose jusqu'à ses fonds, et fait dépendre d'un seul coup la fortune de toute une famille. Si je parlais d'un jeune homme, qui, sans ménagement et sans réflexion, emprunte de tous les côtés et à toutes conditions; et, ne pouvant encore se dépouiller d'un héritage qu'il n'a pas, se dépouille, au moins par avance, de ses droits, et ne compte pour rien toute une succession qu'il perd, pourvu qu'il joue. Ces exemples peut-être ne sont-ils pas aussi communs qu'ils ont été autrefois; mais ne le sont-ils pas encore assez pour vous instruire et pour vous faire connaître les excès du jeu? peut-être même quelques-uns, par une sagesse forcée, et cédant à la nécessité, ont-ils enfin, dans ces années dures et stériles, apporté quelque tempérament à leur jeu; mais ce tempérament suffit-il? ôte-t-il au jeu tout ce qu'il doit lui ôter dans les conjonctures présentes et dans la situation où vous vous trouvez? vous met-il en état d'accomplir, selon qu'il dépend de vous, tous vos devoirs; et, s'il ne va pas jusque-là, votre jeu n'est-il pas toujours un excès? Excès non-seulement dans le temps qu'on y emploie et dans la dépense qu'on y fait, mais dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte.

Quel spectacle, de voir un cercle de gens occupés d'un jeu qui les possède, et qui seul est le sujet de toutes les réflexions de leur esprit et de tous les désirs de leur cœur! quels regards fixes et immobiles, quelle attention! Il ne faut pas un moment les troubler, pas une fois les interrompre, surtout si l'envie du gain s'y mêle. Or, elle y entre presque

toujours. De quels mouvements divers l'âme est-elle agitée, selon les divers caprices du hasard ! De là les dépits secrets et les mélancolies ; de là les aigreurs et les chagrins ; de là les désolations et les désespoirs, les colères et les transports, les blasphèmes et les imprécations. Je n'ignore pas ce que la politesse du siècle vous a là-dessus appris ; que, sous un froid affecté et sous un air de dégage-ment et de liberté prétendue, elle vous enseigne à cacher tous ces sentiments et à les déguiser ; qu'en cela consiste un des premiers mérites du jeu, et que c'est ce qui en fait la plus belle réputation. Mais si le visage est serein, l'orage en est-il moins violent dans le cœur ? et n'est-ce pas alors une double peine que de le ressentir tout entière au dedans, et d'être obligé, par je ne sais quel honneur, de la dissimuler au dehors ? Voilà donc ce que le monde appelle divertissement, mais ce que j'appelle, moi, passion, et une des plus tyranniques et des plus criminelles passions. Et de bonne foi, mes chers auditeurs, pouvez-vous vous persuader que Dieu l'ait ainsi entendu, quand il vous a permis certaines distractions et certains délassements ? Lui, qui est la raison même, peut-il approuver un jeu qui blesse toute la raison ; et lui, qui est la règle par essence, peut-il vous permettre un jeu où tout est déréglé ? Il vaut mieux jouer, dites-vous, que de parler du prochain, que de former des intrigues, que d'abandonner son esprit à des idées dangereuses : beau prétexte, à quoi je réponds qu'il ne faut ni parler du prochain, ni former des intrigues, ni donner entrée dans votre esprit à des idées sensuelles, ni jouer sans mesure et à l'excès, comme vous faites. Quand votre vie serait exempte de tous les autres désordres, ce serait toujours assez de celui-ci pour vous condamner. Achéons et disons enfin que la plupart des divertissements du monde sont condamnables, parce qu'ils sont scandaleux dans leurs effets, c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une chose bien surprenante, remarque saint Chrysostome, que la manière dont s'est expliqué Jésus-Christ sur tout ce qui nous scandalise et qui nous devient une occasion de péché. Si votre œil est pour vous un sujet de scandale, dit ce Sauveur des hommes, arrachez-le, et ne délibérez point, *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum.* (Matth. V.) Si c'est votre main, coupez-la, et privez-vous de tout le service qu'elle pourrait vous rendre : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam.* (Matth. XVIII). Ou, si c'est enfin votre pied, ne l'épargnez pas, parce qu'il vaut bien mieux perdre votre pied, votre main, votre œil, tout votre corps, que de vous mettre en danger de perdre votre âme : *Bonum tibi est.* Pourquoi pensez-vous, chrétiens, que le Fils de Dieu se servit de cet exemple du pied, de l'œil, de la main ? C'était, répond saint Chrysostome, pour nous faire entendre que les choses même les plus nécessaires, celles qui nous touchent de plus près, et dont il semble que nous puissions moins nous passer dans

l'usage de la vie, nous doivent être interdites, dès là qu'elles nous font tomber en quelque sorte que ce puisse être, et qu'elles nous conduisent au péché. Soit qu'elles soient la cause directe et immédiate du péché, soit qu'elles en soient seulement l'occasion, il n'importe. Cause du péché, occasion du péché, distinctions subtiles, mais inutiles. Si je pêche par occasion, je pêche et je me damne aussi bien que si j'avais autrement péché. Dieu m'oblige donc aussi étroitement à fuir l'occasion du péché que la cause du péché, quelque avantage d'ailleurs, et quelque raison même de nécessité que cette occasion puisse avoir pour moi. Rien dans l'ordre naturel ne m'est plus précieux que mon œil, rien ne m'est plus utile que ma main pour les actions de la vie : c'est mon pied qui me soutient et qui me conduit ; mais, afin de me garantir d'une chute mortelle dont je serais menacé en les conservant, il n'y a ni œil, ni pied, ni main que je doive ménager. Il faut sacrifier tout, pour sauver l'essentiel et le capital, qui est la vie de l'âme : *Si manus tua vel pes tuus scandalizat te, abscide eum, et projice abs te.* Voilà, mes chers auditeurs, le sens des paroles du Fils de Dieu ; or, à combien plus forte raison cette maxime doit-elle vous servir de règle à l'égard de vos divertissements ? Il y en a qui, dans leur substance, n'ont rien de criminel, et dont l'usage, si vous le voulez, ne va point à des excès remarquables ; mais Dieu néanmoins prétend avoir droit de vous les défendre, et en effet il vous les défend : pourquoi ? parce qu'il se peut faire que ce soient pour vous des occasions dangereuses, et que, dans les circonstances qui s'y rencontrent, vous trouviez un scandale que vous êtes indispensablement obligés d'éviter. Partout ailleurs ils seraient permis ; en tout autre temps ils seraient même louables, et on vous les conseillera ; mais, en tel lieu, à telles heures et en telle compagnie, vous devez vous en abstenir, parce que vous y courez risque de votre innocence et de votre salut. Et comme en matière de salut tout est personnel, et que la bonté ou la malice de nos actions n'est prise que par le rapport qu'elles ont à nous ; quand il s'agit de m'accorder un divertissement ou de m'en priver, l'idée générale qu'on en a ne suffit pas pour former ma résolution ; mais, si j'y reconnais quelque endroit par où il me puisse être nuisible, je dois dès lors le rejeter et m'en éloigner : *Abscide eum, et projice abs te.* C'est ainsi que la foi me l'enseigne, et c'est ainsi que la seule raison me le dicte.

Un exemple, chrétiens, vous fera mieux comprendre ma pensée. De tous les plaisirs, y en a-t-il un plus indifférent en soi et plus innocent que la promenade ; et n'est-ce pas de tous les divertissements du monde celui où la censure peut moins trouver à reprendre, et sur quoi les lois de la conscience ont moins, ce semble, à réformer ? Or, je prétends néanmoins, et vous en êtes aussi instruits que moi, qu'il y a des promenades suspectes, et qu'il y en a d'ouvertement

mauvaises, qu'il y en a de scandaleuses, et que ce scandale ne regarde pas seulement les âmes libertines et déclarées pour le vice, mais celles même qui, du reste, en ont ou paraissent en avoir plus d'éloignement et plus d'horreur. Siècle profane, que n'as-tu pas su corrompre, et où n'as-tu pas répandu ta malignité! Vous m'entendez, mes chers auditeurs, et vous devez m'entendre : vous savez ce que sont devenues certaines promenades, et ce qu'elles deviennent tous les jours. Vous savez ce qui les fait préférer à d'autres et ce qu'on y va chercher. Concours tumultueux et confuse multitude, qui sert de scène à la vanité et à la mondanité. S'il y a une beauté humaine à produire et à faire connaître, s'il y a un ornement et une parure à faire briller, n'est-ce pas là qu'on l'étale avec plus d'éclat et plus de pompe? Au milieu de tant d'objets différents, qui, tour à tour et comme par des révolutions réglées, passent sans cesse et repassent, de quoi les yeux sont-ils frappés, et à quoi se rendent-ils attentifs? Quelles pensées se forment dans les esprits? Quels sentiments touchent les cœurs, et sur quels sujets roulent les conversations?

Scandale d'autant plus dangereux qu'on en voit moins le danger et qu'on le craint moins; car combien de mes auditeurs, et de ceux même qui professent plus hautement la christianisme, et qui veulent vivre avec plus d'ordre, m'accusent peut-être de porter ici trop loin la sévérité de la morale évangélique? Ils voudraient que moi de tout ce que j'ai dit du théâtre, du jeu, des spectacles, des assemblées, des lectures, et de tout ce que j'en puis dire. Mais que j'attaque jusqu'à la promenade; que je prétende qu'il y ait sur cela des mesures à garder et des précautions à prendre; que je sois dans l'opinion qu'une mère chrétienne ne doit pas sans ménagement et sans réflexion y exposer une jeune personne; qu'elle doit avoir égard aux temps, aux lieux, à bien des circonstances dont elle n'a guère été en peine jusqu'à présent, c'est ce qu'on traitera d'exagération, et sur quoi l'on ne voudra pas m'en croire. Mais moi, je sais ce qu'en ont pensé les Pères de l'Eglise, et c'est à eux que je m'en rapporterai. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que ce scandale a paru dans le monde, et que les prédicateurs et les conducteurs des âmes se sont employés à le retrancher du royaume de Dieu. Je sais ce qu'en a dit saint Ambroise dans son excellent ouvrage de *l'Instruction des Vierges*. Je sais ce que saint Jérôme en a écrit, non pas une fois, mais en divers traités sur cette matière. Ces grands hommes avaient l'esprit de Dieu pour former les vierges de Jésus-Christ à la sainteté de leur état, mais ils leur donnaient des enseignements et leur traçaient des préceptes qui redresseraient bien vos idées touchant ces promenades qui vous semblent des plaisirs si convenables et si légitimes. Ils pesaient pour principe, qu'une jeune personne ne devait jamais se produire au jour qu'avec des réserves extré-

mes et toute la retenue d'une modestie particulière; que la retraite devait être son élément, et le soin du domestique son exercice ordinaire et son étude; que si quelquefois elle sortait de là, c'était ou la piété ou la nécessité, qui seules l'en devaient tirer; que s'il y avait quelque divertissement à prendre, il fallait éviter non-seulement le soupçon, mais l'ombre même du plus léger soupçon; que, sous les yeux d'une mère discrète et vigilante, elle devait régler tous ses pas, et que de disparaître un moment, c'était une atteinte à l'intégrité de sa réputation; qu'elle devait donc avoir toujours un garant de sa conduite et un témoin de ses entretiens et de ses démarches; enfin, qu'une telle sujétion, bien loin de lui devenir odieuse, devait lui plaire; qu'elle devait l'aimer pour elle-même et pour sa consolation propre; et que dès qu'elle chercherait à s'en délivrer, ce ne pouvait être qu'un mauvais augure de sa vertu. C'est ainsi que ces saints docteurs en parlaient, qu'auraient-ils dit de ces promenades dont tout l'agrément consiste dans l'appareil et dans le faste; de ces promenades pour lesquelles on se dispose comme pour le bal, et où l'on apporte le même esprit et le même luxe; de ces promenades changées en comédies publiques, où chacun, acteur et spectateur tout à la fois, vient jouer son rôle et faire son personnage? Qu'auraient-ils dit de ces promenades dérobées, où le hasard, en apparence, mais un hasard en effet bien ménagé et bien prémédité, fait de prétendues rencontres et de vrais rendez-vous? Qu'auraient-ils dit de ces promenades.... Je ne m'explique point, mes chers auditeurs, et je dois ce respect au saint lieu où nous sommes assemblés. Tel est le désordre, que la pudeur même m'oblige de le taire, et qu'on ne peut mieux vous le reprocher que par le silence.

Mais vous, chrétiens, que devez-vous penser de tout cela, et qu'en doivent craindre tant de filles et de femmes du monde! Sont-elles plus saintes que n'était une Eustochium, que n'était une Blésille, que n'étaient bien d'autres illustres vierges à qui saint Jérôme faisait de si salutaires leçons? La corruption de notre siècle est-elle moins contagieuse, et y a-t-il moins d'écueils dont on ait à se préserver? Ah! mes chers auditeurs, un peu de réflexion aux maux infinis que peut causer et que cause tous les jours la vie dissipée, surtout des personnes du sexe, et cette malheureuse liberté dont elles se sont mises en possession. Si je vous faisais parler là-dessus, et si vous vouliez me répondre de bonne foi, que ne pourriez-vous pas m'en apprendre? car que n'en avez-vous pas su? C'est là, diriez-vous, que tel commerce a commencé; c'est là qu'on se voyait et que les intrigues se nouaient. Vous les connaissez, et vous en pourriez faire un compte exact; mais peut-être n'y mettriez-vous pas celles qui doivent plus vous intéresser, et dont vous ne vous êtes pas aperçus, parce que vous êtes mieux instruits de ce qui se passe chez les autres que chez vous. Quoi qu'il en soit, avec toutes les connaissances que vous

avez, et qui doivent sans doute vous suffire, pouvez-vous négliger un point aussi important que celui-là? pouvez-vous souffrir une licence dont vous n'ignorez pas le néril, et qu'il est si nécessaire de réprimer? la pouvez-vous tolérer en celles qui vous appartiennent de plus près, en celles dont vous répondrez spécialement à Dieu, puisqu'il les a soumises à vos ordres et confiées à votre vigilance? Mais, s'il ne vous est pas même permis de la tolérer, qu'est-ce donc d'entreprendre de la justifier, qu'est-ce de l'approuver, de l'entretenir et de l'autoriser? Et vous, âmes chrétiennes, si des parents trop faciles demeurent, à votre égard, dans une tolérance si lâche et si criminelle, en pouvez-vous user? n'y devez-vous pas renoncer comme à un scandale, et ne concevez-vous pas en quel abîme il est capable de vous précipiter?

Mais faut-il se priver de tout divertissement : à cela je répons deux choses : car, en premier lieu, si tout divertissement du monde a l'un de ces trois caractères que j'ai marqués, ou d'être criminel en soi-même, ou d'être excessif dans son étendue, ou d'être scandaleux dans ses effets, il n'y a point dans le monde de divertissement que vous ne deviez avoir en horreur, bien loin de le rechercher et de vous le procurer : pourquoi? parce que l'un de ces trois caractères suffit pour vous damner, et qu'il n'y a point de divertissement qui puisse compenser la perte de votre âme, et que vous ne deviez sacrifier pour votre salut. Je le veux : la vie pour vous en sera moins agréable; elle en sera même insipide et triste; et, s'il faut porter la chose jusqu'où elle peut aller, ce sera, selon la nature, une vie affreuse. Mais n'oubliez jamais les paroles de mon texte, et ce que le Fils de Dieu vous dit dans la personne de ses apôtres : *Mundus gaudebit, vos vero contristabimini* : Le monde se réjouira, le monde aura pour lui les plaisirs des sens, et en goûtera les douceurs, tandis que vous n'aurez pour partage que les afflictions et les larmes. Cependant votre sort sera préférable à toutes les joies du monde : et par où? parce que toutes ces joies du monde finiront bientôt, et qu'elles seront suivies d'un malheur éternel, au lieu que vos peines passagères se changeront dans une félicité parfaite, qui n'aura jamais de fin : *Sed tristitia vestra vertetur in gaudium*. Or, avec une telle espérance, jugez si vous devez regretter les plaisirs du siècle, et si le sacrifice que vous en ferez doit beaucoup vous coûter. Mais, en second lieu, il y a, j'en suis convenu d'abord et j'en conviens encore, il y a des récréations et des divertissements dans la vie de plus d'une espèce; il y en a d'honnêtes, sans excès et sans danger, et voilà ceux qui vous sont accordés. Les premiers chrétiens avaient eux-mêmes leurs jours et leurs heures de réjouissance, mais d'une réjouissance chrétienne, c'est-à-dire d'une réjouissance sage et mesurée, innocente et conforme à leur profession. Arrêtez-vous là, et l'Évangile n'y trouvera rien à redire.

ORATEURS SACRÉS. XV.

Que dis-je, mes chers auditeurs? allons plus avant; et, selon l'avis du prophète, si nous avons à nous réjouir, que ce ne soit en nulle autre ni en rien autre chose que dans le Seigneur. L'Apôtre saint Paul souhaitait que les fidèles fussent comblés de toute sorte de joie? et le même souhait qu'il faisait pour ses disciples, je le fais ici pour vous-mêmes. Je vous dis, comme ce docteur des nations : Réjouissez-vous, mes frères; et réjouissez-vous sans cesse. Mais quelle doit être votre joie? cette joie intérieure et spirituelle dont Dieu remplit une âme qui le cherche en vérité, et qui ne cherche que lui, qui n'aspire que vers lui, qui ne veut se reposer qu'en lui. Cette joie divine qui est au-dessus de tous les sens, et que l'homme terrestre et charnel ne peut comprendre. Mettez-vous dans la disposition de la goûter, et elle se fera sentir à vous. Ce n'est point dans le bruit et les assemblées du monde qu'on la trouve, ce n'est point dans les jeux et les spectacles du monde; c'est dans le silence de la solitude et dans le repos d'une vie sainte et retirée. Plus vous renoncerez aux divertissements humains, et plus cette joie céleste se répandra avec abondance dans vos cœurs; elle les pénétrera, elle les inondera, elle les transportera. Telle est la promesse que je vous fais, et dont j'ai pour garant tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent de saints sur la terre, et tout ce qu'il y en a. Nous ont-ils trompés en ce qu'ils nous ont appris, ou se trompaient-ils eux-mêmes? David se trompait-il, lorsqu'il s'écriait qu'un jour dans la maison de Dieu et avec Dieu valait mieux pour lui que dix mille avec les pécheurs et au milieu de tous les plaisirs? Saint Paul et tant d'autres se trompaient-ils, lorsque, sur les fréquentes épreuves qu'ils en avaient faites, ils nous ont assuré que rien n'égale cette onction secrète et ces consolations que Dieu communique à ceux qui le craignent et qui le servent? Fions-nous à leur parole, ou plutôt confions-nous en la parole de notre Dieu, qui s'est engagé à faire, si nous le voulons, tout notre bonheur, et dans le temps, et dans l'éternité, où nous conduise, etc.

SERMON XII.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur l'amour et la crainte de la vérité.

Cum venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.

Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité (S. Jean, ch. XVI).

Comme c'est un des caractères les plus propres du Saint-Esprit d'être la vérité même, c'est aussi, chrétiens, une de ses fonctions les plus essentielles d'enseigner la vérité et toute vérité. Non pas qu'il nous serve toujours lui-même immédiatement de maître, comme il en servit aux apôtres lorsqu'il descendit visiblement sur eux; mais il a ses organes par où il s'explique, il a ses ministres qu'il remplit de ses lumières, et à qui il communique ses vérités, pour les publier en

(Dix-neuf)

son nom et les faire entendre aux hommes. Ainsi ce divin Esprit inspira-t-il autrefois les prophètes, et leur donna-t-il une vue anticipée de l'avenir, afin qu'ils l'annonçassent aux princes et aux peuples, aux grands et aux petits : et n'est-ce pas ce même Esprit qui, selon la promesse du Fils de Dieu, inspire encore présentement les prédicateurs pour parler dans la chaire de vérité, et tant d'autres ouvriers évangéliques, pour la faire connaître cette vérité, et pour en être les dispensateurs ? Ce sont des hommes semblables aux autres hommes ; et, en qualité d'hommes, ce sont des pécheurs, sujets aux mêmes misères et aux mêmes faiblesses que ceux qui les écoutent ; et voilà ce qui semble donner une espèce d'avantage aux libertins du siècle, qui voudraient, disent-ils, être instruits et persuadés de la vérité, par des hommes qui pratiquassent ce qu'ils prêchent aux autres avec tant de zèle, par des hommes irréprochables dans leur conduite, irrépréhensibles dans leurs mœurs ; comme si la vérité, pour être crue, dépendait du mérite et des qualités de celui qui en est le dépositaire et qui la révèle. Mais c'est un prétexte, dit saint Chrysostome, dont le libertinage veut se prévaloir, et dont il tâche de se couvrir. Car, quand il y aurait sur la terre de ces hommes parfaits, de ces hommes exempts de toute censure, on ne les croirait pas, puisque Jésus-Christ même, étant venu en personne, n'a pas trouvé, à beaucoup près, dans les esprits toute la créance due à la parole de Dieu et aux saintes vérités qu'il enseignait. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, je viens aujourd'hui vous apprendre comment nous devons nous comporter à l'égard de la vérité ; je viens vous faire voir le criminel abus que nous en faisons, et travailler à le corriger. Adressons-nous d'abord à l'Esprit de vérité, afin qu'il nous éclaire, et employons auprès de lui l'intercession de la Vierge, qui en fut remplie au moment que l'ange la salua : *Ave, Maria.*

A bien considérer les choses, il n'y a peut-être rien où les mouvements de notre cœur soient plus équivoques, et où l'homme paraisse plus contraire à lui-même, que sur le sujet de la vérité : car il aime la vérité et il la hait ; il la cherche, et il la fuit ; il s'en réjouit, et il s'en afflige ; tantôt il y désère avec plaisir, et tantôt il y résiste avec obstination ; tantôt il triomphe de l'avoir connue, et tantôt il voudrait la bannir pour jamais de son esprit ; tantôt il se fait un devoir d'en être vaincu, et tantôt il s'en fait un supplice. Or, qu'y a-t-il en apparence qui approche plus de la contradiction que des sentiments et une conduite si opposée ? Pour accorder tout cela, chrétiens, je distingue deux sortes de vérités, qui ont rapport à nous, et dans l'usage desquelles consiste, pour ainsi dire, toute la perfection et tout le désordre de votre vie : la vérité qui nous reprend, et la vérité qui nous flatte ; la vérité qui nous reprend, et qui nous fait voir en nous-mêmes ce qu'il y a de défectueux et de vicieux ; la vérité qui nous flatte, et qui nous représente à nous-mêmes

ce que nous avons ou ce que nous croyons avoir de louable et de bon. Cela supposé, je prétends qu'il est facile d'accorder les contrariétés qui semblent partager le cœur de l'homme sur la vérité. Car, prenez garde : si nous aimons la vérité, c'est celle qui nous flatte ; et, si nous haïssons la vérité, c'est celle qui nous reprend. Deux désordres que je veux aujourd'hui combattre, et sur quoi je dis en deux mots, que, de toutes les vérités, il n'en est point que nous devons plus aimer que la vérité qui nous reprend : c'est la première partie ; et qu'il n'en est point que nous devons plus craindre que la vérité qui nous flatte : ce sera la seconde partie. Cette matière est toute morale, et donnera lieu à des réflexions également utiles et sensibles.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe, chrétiens, mais une maxime qui a toujours passé pour incontestable parmi les maîtres de la morale, qu'il n'y a point de vérité que nous devons aimer davantage que celle qui nous reprend. Les raisons en sont évidentes ; car qu'y a-t-il de plus avantageux pour nous, dit saint Chrysostome, que de connaître ce qui nous donne la connaissance de nous-mêmes ; que de connaître ce qui a une vertu souveraine pour nous corriger et pour nous perfectionner ; que de connaître ce que l'on affecte plus communément de nous cacher ; et per dessus tout, que de connaître ce qui en effet, est la chose la plus difficile à savoir, et dont on ne peut entreprendre de nous instruire que par le zèle, non-seulement le plus sincère, mais le plus généreux et le plus déterminé à notre bien ? Or, la vérité qui nous reprend renferme toutes ces qualités, et vous l'allez voir.

Premièrement, elle nous fait connaître à nous-mêmes, et, sans elle, nous ne pouvons espérer de nous connaître jamais. Or, après la connaissance de Dieu, il n'y a rien qui doive nous être plus cher que la connaissance de nous-mêmes ; et saint Augustin a douté s'il n'était pas aussi nécessaire de nous connaître nous-mêmes que de connaître Dieu, parce qu'à proprement parler, ces deux connaissances, surtout dans l'ordre de la grâce et du salut, ne peuvent être séparées, et que l'une dépend essentiellement de l'autre. Pourquoi ne puis-je pas me connaître, si je n'aime la vérité qui me reprend ? appliquez-vous à ceci, chrétiens : c'est que je dois être persuadé que, quelque soin que j'apporte à régler ma vie et ma conduite, et quelque bon témoignage que je me rende sur cela, il y a encore mille faiblesses et mille désordres dont je ne m'aperçois pas, mais que les autres savent bien observer ; et si je ne convenais pas de ce principe, je serais dans la plus pernicieuse de toutes les erreurs, parce que je serais dans l'erreur sur mon erreur même, et dans l'ignorance de mon ignorance même. D'ailleurs, je dois être convaincu que, quand je m'occuperais sans relâche à m'étudier et à m'examiner, je n'aurais jamais assez de lumière, ni assez de

vue pour découvrir toutes ces faiblesses qui sont en moi, et tous ces désordres, parce que l'amour-propre, qui est comme un voile que mes yeux ne peuvent percer, m'en cachera toujours une partie, et m'empêchera de me faire une justice exacte sur le reste. Il faut donc, conclut saint Chrysostome, traitant ce sujet, ou que je renonce absolument à me connaître, ou que je supplée, par les connaissances qu'on a de moi, à celles qui me manquent. Et, comme il y a dans moi un fond de vérités mortifiantes et capables de m'humilier, il faut que je trouve bon que ces vérités me soient dites par les autres, puisque je ne suis pas assez éclairé pour me les dire à moi-même.

Il me semble, chrétiens, que chacun de nous devrait être disposé de la sorte; car enfin, mes frères, ajoute saint Chrysostome, quand un malade trouve un médecin qui lui fait connaître parfaitement son mal, bien loin des'en offenser, il l'estime, il l'honore, il s'attache à lui; et, plus le mal est fâcheux et inconnu, plus tient-il pour un service important la sincérité de celui qui le lui découvre. Or, si nous en jugeons ainsi par rapport aux infirmités du corps, quels sentiments ne devons-nous pas avoir lorsqu'il s'agit des maladies de l'âme, qui sont nos vices et nos imperfections? Il a fallu, chrétiens (le dirai-je?) que le paganisme nous apprît là-dessus notre devoir. Au milieu de l'infidélité, on a vu des hommes aussi zélés pour apprendre leurs défauts, que nous le sommes pour éviter d'être instruits des nôtres. Un jeune seigneur de la cour d'Auguste, et même de sa maison, un Germanicus, touché de la noble curiosité de se connaître, chose si rare parmi les grands du monde, étant à la tête de la milice romaine, prenait bien de temps en temps le soin de se travestir, de visiter le soir, et sans être connu, les quartiers de son armée, de s'approcher secrètement des tentes, et de prêter l'oreille aux discours de ses soldats, parce qu'il n'ignorait pas que c'était alors qu'ils se disaient avec plus de liberté les uns autres ce qu'ils pensaient de la conduite de leur général. Voilà ce que l'histoire nous rapporte d'une vertu païenne, et ce qu'elle nous met devant les yeux, pour confondre cette délicatesse si opposée au christianisme, qui nous révolte contre la vérité, du moment qu'elle nous choque et qu'elle nous blesse. Peut-être me direz-vous que ce païen cherchait en cela même à se satisfaire, parce qu'il était sûr de l'estime qu'on avait de sa sage conduite. En effet, l'historien remarque qu'il jouissait ainsi du fruit de sa réputation, n'entendant partout que des éloges d'autant plus doux pour lui, qu'ils étaient plus libres : *Fruebatur fama sua* (Tac.). Je le veux; mais du moins est-il vrai que, s'il y avait eu en lui quelque sujet de blâme ou quelque matière de plainte, il se mettait par là en devoir de ne les pas ignorer; et c'est en cela que, tout païen qu'il était, il nous faisait une leçon bien utile.

Car ce que j'ai dit de plus, et ce qui conclut la seconde preuve de la proposition que

j'ai avancée, c'est que, comme la vérité qui nous reprend est la plus nécessaire pour nous connaître, aussi est-elle la plus efficace pour nous corriger. Les autres vérités, dit saint Jérôme, nous instruisent, nous touchent, nous convainquent, mais ne nous changent pas; celle-ci, sans instruction, sans conviction, sans raisonnement, ou plutôt par le raisonnement le plus fort, par la conviction la plus touchante, et par l'instruction la plus courte et la plus aisée, a le pouvoir de nous convertir. Et comment? comprenez-le, je vous prie; c'est en nous faisant rentrer dans nous-mêmes par la connaissance, et nous obligeant à en sortir par la pénitence. deux mouvements qu'elle produit en nous par une suite comme naturelle, et qui, dans la doctrine de saint Augustin, font toute la perfection de l'homme. Car, au lieu que la bonne opinion que nous avons de nous-mêmes nous dissipait et nous emportait hors de nous par vanité ou par légèreté, cette vérité fâcheuse que l'on nous reproche nous rappelle en quelque façon à nous, nous recueille au dedans de nous, nous fait jeter un certain regard sur nous, dont il n'est presque pas en notre pouvoir de nous distraire. Et comme, en vertu de ce regard, nous ne voyons rien en nous que d'imparfait et d'humiliant, ne pouvant, dans cet état, nous souffrir nous-mêmes, ni demeurer, pour ainsi dire, en nous-mêmes, nous faisons un effort pour nous élever au-dessus de nous-mêmes, qui est le véritable mouvement de la pénitence; et voilà ce qui nous arrive, pour peu que nous soyons fidèles à la grâce de Dieu. Une vérité dite bien à propos suffit en telles conjonctures pour arracher de notre cœur une habitude vicieuse et une passion. Des années entières de réflexion n'y avaient rien fait, tout autre moyen avait été inutile et faible pour cela; mais cet avis, prudemment donné, est le coup salutaire qui nous guérit. On en est troublé d'abord et on s'en émeut, mais enfin, la grâce et la raison surmontant le sentiment, et cette vérité, quoique amère, étant digérée par un esprit solide et bien tempéré, commence à agir, et, par son amertume même, est la cause et le principe de la guérison. Ne vouloir pas entendre ces sortes de vérités, ou ne les vouloir entendre que déguisées, que fardées, qu'affaiblies et diminuées, c'est le terme de l'Écriture sainte: *Quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum* (Ps. XI); vouloir qu'on nous les adoucisse, qu'on en retranche tout ce qu'elles ont de piquant, et sans cela ne pouvoir les supporter, c'est renoncer à sa propre perfection, c'est se condamner pour jamais soi-même à être du nombre de ces malades dont parle saint Bernard, qui sont d'autant plus incurables, qu'ils le veulent être et qu'ils corrompent jusqu'au remède uniquement nécessaire pour ne l'être pas. Or, un chrétien peut-il en conscience demeurer dans cette disposition? Raisonons sur nos devoirs tant qu'il nous plaira, jamais, dit saint Augustin, nous ne corrigerons dans nous les vices ni les erreurs qui nous plaisent, sinon par la vérité

qui nous déplaît. Le point important est de trouver un homme sage, ferme et solidement ami, qui nous découvre cette vérité; ce qui est infiniment rare, et ce que Salomon considère comme un trésor. Mais c'est justement la troisième raison qui nous oblige à le rechercher et qui nous doit rendre cette vérité précieuse, parce que c'est celle de toutes dont on affecte le plus de nous ôter la connaissance. Vous le savez, chrétiens, la grande maxime, ou, pour mieux parler, le grand abus de la science du monde est de taire les vérités désagréables, je dis de les taire à ceux à qui il serait utile et important de les savoir. Car, pour en instruire ceux qui n'y ont aucune part et qui devraient les ignorer, c'est sur quoi le monde ne s'est donné de tout temps que trop de licence. On dit ce qu'il faudrait dire, mais on le dit à tout autre qu'à celui à qui il le faudrait dire. On le dit par imprudence, par médisance, par vengeance, où il ne le faut pas; et on ne le dit pas, par conscience, où il le faut; et, au même temps qu'on blesse la charité et le devoir en répandant partout une vérité odieuse, on se fait une fausse charité et un faux devoir de cacher cette vérité odieuse à celui qu'elle intéresse personnellement et qui serait le seul capable d'en profiter. Or, cela est vrai surtout à l'égard des grands, des riches et des puissants de la terre, dont le malheur, entre tous les autres qui semblent attachés à leur condition, est de n'entendre presque jamais la vérité, et qui, sans jugement téméraire, ont droit de regarder tous ceux qui les approchent comme autant de séducteurs qui se font une politique de les tromper, qui ne leur représentent les choses que sous les apparences spécieuses qu'y donnent leurs passions et leurs intérêts, et qui seraient souvent bien fâchés (ô dérèglement de l'esprit du siècle!), qui seraient souvent bien fâchés que les maîtres qu'ils servent fussent plus éclairés qu'ils ne le sont, parce qu'ils ne voudraient pas qu'ils fussent meilleurs ni plus parfaits. D'où vient qu'en effet ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs sont ceux à qui communément la vérité est moins connue.

Et voilà pourquoi Dieu recommandait tant à ses prophètes de s'expliquer avec une sainte liberté, quand il s'agissait de reprendre les vices. Parle, disait-il à Isai, élève ta voix, fais-la retentir comme une trompette dont le son pénètre jusque dans les cœurs : *Clamu, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam (Isai., LVIII)*. Au lieu de prêcher à mon peuple des vérités curieuses, des vérités subtiles, des vérités agréables, attache-toi à lui prêcher celles qui le confondent; mets-lui devant les yeux ses iniquités, reproche-lui ses scandales et tous ses crimes : *Et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum (Ibid.)*. Et, afin que vous ne me répondiez pas, chrétiens, que cela était bon pour le peuple et pour un homme qui prêchait aux simples : Ne crains point, disait le même Dieu à Jérémie, parce que c'est moi qui t'ai ordonné de parler, moi

qui t'ai établi comme une colonne de bronze et comme un mur d'airain : *In columnam ferream et in murum æreum (Jerem., I)*. Pourquoi comme une colonne de bronze et comme un mur d'airain? remarquez ce qui suit : *Regibus Juda, principibus ejus et sacerdotibus (Ibid.)* : C'est pour les grands de Juda, pour les princes, pour les nobles, pour ceux qui occupent les premières places, et à qui leurs ministères et leurs emplois donnent plus d'autorité. *Ne formides a facie eorum (Ibid.)* : Que leur présence, ajoutait le Seigneur, ne t'étonne point; que le respect de leurs personnes ne t'ébranle point; n'aie point pour eux de lâches égards et ne les flatte point; dis-leur avec courage la vérité que je veux qu'ils sachent; sois l'apôtre, et, s'il est besoin, le martyr de cette vérité. Car c'est pour cela que je t'ai rempli de mon Esprit, et je ne t'ai fait ce que tu es que pour cela. Or, si toi, par qui cette vérité doit être portée, tu la retiens captive dans le silence, qui osera la soutenir et se déclarer pour elle?

C'est encore pourquoi saint Paul exhortait son disciple Timothée à reprocher, à menacer, à fulminer, plutôt qu'à consoler, et cela sans craindre de se rendre importun, et sans se mettre en peine qu'on le trouvât mauvais : *Argue, increpa, opportune, importune (II Tim., IV)*. Parce qu'il viendra un temps, lui disait-il, où la saine doctrine, c'est-à-dire celle qui censure le vice et qui le condamne, sera insupportable aux hommes : *Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt (Ibid.)*. Or, ne pouvons-nous pas dire que ce temps est venu, et que c'est celui-ci? D'où je conclus que les prédicateurs de l'Évangile ont une obligation plus étroite et plus pressante que jamais de dire la vérité, puisqu'il n'y a plus qu'eux dont la vérité puisse espérer un témoignage fidèle et constant. Je sais qu'ils doivent être discrets; mais Dieu veuille que leur discrétion et leur prudence ne vous perde pas. Je sais que leur zèle doit être selon la science; mais plaise au ciel que leur science énervant leur zèle, ils ne deviennent point pour vous ce que saint Paul craignait d'être pour ceux qu'il instruisait, je veux dire des cymbales retentissantes : *Æs sonans aut cymbalum tinniens (I Cor., XIII)*.

Que faudrait-il donc faire pour nous garantir de ce malheur? Ah! chrétiens, la belle leçon, si nous étions soigneux de la pratiquer! ce serait d'aimer d'autant plus la vérité, que notre amour-propre l'a plus en horreur; de respecter ceux dont Dieu se sert pour nous la faire connaître, et de compter pour un service inestimable, quand ils nous la déclarent même à contre-temps et de mauvaise grâce, disant avec Salomon : *Meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oscula odientis (Prov., XXVII)* : Il est vrai cette vérité à quelque chose de bien dur; mais les blessures d'un ami sont encore pour moi plus salutaires que les caresses d'un flatteur. Et, parce qu'il n'est rien dans le fond de plus difficile que d'annoncer cette vérité et de s'en faire le porteur (quatrième

et dernière considération), il faudrait mettre pour principe, que c'est à nous de lever cette difficulté à ceux dont nous attendons ce bon office; comment cela? les prévenant, les engageant, leur donnant un accès libre et favorable auprès de nous; leur témoignant, non point par des paroles vaines, mais par une conduite égale, que nous avons pour eux de la déférence, et que nous les écoutons, non-seulement avec docilité, mais avec joie, dans la persuasion où nous devons être qu'en effet la marque la plus solide de leur zèle, c'est celle-là, et dans la crainte que nous devons avoir qu'un peu trop de délicatesse de notre part ne leur ferme la bouche, et qu'à force d'exiger d'eux des tempéraments et des mesures, nous ne les rebutons entièrement, et n'émuissions tout-à fait la pointe de leur zèle.

Car, encore une fois, chrétiens, s'il y a chose qui demande un zèle pur, généreux et désintéressé, c'est la commission de découvrir une plaie cachée à celui qui se croit sain, c'est-à-dire une vérité désagréable à celui qui se croit irrépréhensible; et c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Faut-il avertir un homme du désordre qui se passe dans sa maison, une femme des bruits qui courent d'elle, un grand du scandale qu'il cause, c'est à qui s'en défendra; personne n'en veut prendre sur soi le risque; chacun à ses raisons pour s'en décharger, et à peine dans une famille, que dis-je? à peine dans une ville entière, se trouverait-il quelqu'un qui, méprisant tout autre intérêt, et dans la seule vue de son devoir, ose dire la vérité. Or, de là s'ensuit l'obligation indispensable que nous avons, encore plus selon Dieu que selon le monde, de nous rendre faciles, doux et humbles de cœur, quand il est question de recevoir des répréhensions et des avis, puisque l'un des préceptes les plus essentiels de la loi de Dieu, est que nous retranchions de nous-mêmes tout ce qui peut servir d'obstacle à notre correction; et que, sous peine de répondre de nos ignorances comme d'autant de crimes, moins il est aisé de nous dire cette vérité qui choque notre amour-propre, plus nous devons être disposés à l'honorer par la manière avec laquelle nous l'écoutons. C'est ainsi qu'en usa cet infortuné roi de Babylone dont parle l'Écriture, lorsque Daniel, avec une liberté de prophète, lui signifia tout ensemble trois effrayantes vérités; l'une qu'il avait été pesé et réprouvé dans le jugement de Dieu; l'autre, que son royaume allait être partagé entre les Perses et les Mèdes; et la troisième, que dès la nuit même il devait mourir. Il n'y eut personne qui ne tremblât de la hardiesse de ce discours; on crut Daniel perdu, et l'on ne douta point que Balthasar ne le sacrifiait au premier mouvement de sa colère. Mais ce prince, qui avait l'âme grande, et qui, jusque dans le revers le plus accablant, avait conservé toute la modération de son esprit, raisonna bien autrement. Que fit-il? il embrassa Daniel, il le combla de faveurs, il commanda

sur-le-champ qu'on le revêtit de la pourpre, qu'on lui donnât le collier d'or, que tout le peuple le révêrât et lui obéît; pourquoi? parce qu'il jugea, dit saint Chrysostome, qu'un homme qui avait la force de dire respectueusement de telles vérités à un prince, et qui, pour s'acquitter de ce devoir héroïque, savait oublier son propre intérêt; qu'un homme, dis-je, de ce caractère, méritait toutes sortes d'honneurs, et ne pouvait être assez exalté: *Tunc, jubente rege, indulus est Daniel purpura, et circumdata est torques aurea collo ejus (Dan., V)*. C'est pour cela, ajoute le texte sacré, que Balthasar honora Daniel, parce qu'aux dépens même de sa personne, et dans l'extrémité de son malheur, il voulut honorer la vérité.

Et nous, chrétiens, comment traitons-nous cette vérité? Ah! permettez-moi de vous faire ici la comparaison entre nous et ce roi infidèle, et d'opposer son exemple à notre conduite. Bien loin d'aimer cette vérité, nous la haïssons et nous la fuyons. Voilà le désordre que saint Augustin déplorait autrefois, et dont il cherchait la cause, la demandant à Dieu par ces paroles si affectueuses: *Cur, Domine, veritas odium parit, et quare inimicus factus est eis homo verus verum predicans, cum ametur beata vita, quæ non est nisi gaudium de veritate (Aug.)?* Et comment donc, Seigneur, arrive-t-il que cette vérité, qui vient de vous, attire la haine des hommes? et pourquoi ce Sauveur qui leur a parlé de votre part, en leur prêchant la vérité, s'est-il fait leur ennemi, puisqu'il est naturel à l'homme d'aimer la vie bienheureuse, qui n'est rien autre chose qu'une joie intérieure de la vérité connue? Ensuite, se répondant à soi-même: Ah! mon Dieu, ajoute-t-il, j'en comprends bien le mystère. C'est que les hommes, préoccupés de leurs passions, ne reconnaissent pour vérité que ce qu'ils aiment et ce qui leur plaît, ou plutôt se font de ce qui leur plaît une vérité imaginaire, à l'exclusion de tout ce qui ne leur plaît pas. C'est qu'ils aiment la vérité spécieuse et élatante, et ne peuvent souffrir la vérité sévère et humiliante: *Amant luculentem, ode-runt redarguentem (Idem)*.

Admirable portrait des gens du siècle, exprimé en deux mots par ce saint docteur. En effet, chrétiens, nous fuyons la vérité qui nous découvre ce que nous sommes, jusqu'à l'envisager comme une persécution; et, quand elle se présente à nous malgré nous, nous nous soulevons, nous nous emportons contre elle, nous prenons à partie ceux qui nous la mettent devant les yeux, comme s'ils nous faisaient injure. Car de là naissent les dépits et les ressentiments, de là les aversions et les haines, de là les mésintelligences et les désunions. Combien d'amitiés refroidies, combien de commerces rompus, combien de guerres déclarées, parce qu'on nous a dit librement une vérité? Ce qui est encore plus étrange, c'est que souvent nous haïssons cette vérité par la raison même qui devait nous la rendre aimable, je veux dire parce qu'elle est vérité. Si ce que l'on nous

reproche était moins vrai, nous nous en piquions moins. La révolte de notre esprit vient de ce que la chose est plus vraie que nous ne voulons, et qu'elle l'est en sorte que nous ne pouvons pas la désavouer.

Et ce vice, prenez garde à ceci, mes chers auditeurs, n'est pas seulement le vice des grands, auprès desquels, comme parle Cassiodore, une parole de vérité est, en bien des rencontres, une parole de mort pour celui qui la porte ; car, sans en rapporter les effets tragiques, à combien de serviteurs fidèles ce zèle de la vérité n'a-t-il pas coûté la perte de leur fortune et la disgrâce de leurs maîtres ? c'est encore le vice des petits, qui, dans la médiocrité de leur condition, sont quelquefois les plus intraitables et les plus indociles sur ce qui regarde leurs défauts. Ce n'est pas seulement le vice des imparfaits, mais des dévots et des spirituels ; car vous en verrez qui, pleins des sentiments de la plus haute piété, ne respirant que Dieu et sa gloire, sages dans leur conduite, et sévères dans leurs maximes, sont incapables, parmi tout cela, de recevoir un avertissement ; gens merveilleux pour dire les vérités aux autres, mais sensibles jusqu'à la faiblesse, quand ils sont obligés d'entendre les leurs ; des montagnes, dit l'Écriture, par l'apparence de leur élévation, mais des montagnes fumantes, sitôt qu'on vient à les toucher : *Tange montes, et fumigabunt* (Psalm. CXIII). Ce qui me fait douter si le bien même qui paraît dans ces sortes de chrétiens n'est point une illusion, puisque la vraie sagesse et la vraie vertu est d'aimer la vue de son imperfection, suivant ce que dit David : *Et peccatum meum contra me est semper* (Ps. I). Jusque dans la prédication de l'Évangile (le croirait-on, si on ne l'éprouvait pas soi-même ?), jusque dans la prédication de l'Évangile, où nous supposons que c'est Dieu qui nous parle, à peine pouvons-nous supporter la vérité. Ce n'est pas que nous n'aimions les prédicateurs qui prêchent les vérités, et les vérités de la morale la plus étroite, et que nous ne soyons les premiers à les condamner s'ils sont lâches à s'acquitter de ce devoir, mais nous aimons ceux qui prêchent les vérités, et non pas nos vérités. Car, du moment que les vérités qu'ils prêchent sont les nôtres, et que nous nous en apercevons, un levain d'aigreur et d'amertume commence à se former dans notre cœur. Qu'ils s'étendent, tant qu'ils voudront, sur les défauts d'autrui, nous les écoutons avec joie, et nous n'avons que des louanges à leur donner ; mais, qu'ils poussent l'induction jusqu'à nous, dès là nous nous aliénons d'eux, dès là nous n'avons plus pour eux cette bienveillance qui nous rendait leur parole utile ; dès là nous nous érigeons nous-mêmes en censeurs de leur ministère. Un terme moins juste, qui leur sera échappé, devient le sujet de notre critique et de nos railleries. Nous allons même jusqu'à concevoir de la haine contre leurs personnes, à cause de la vérité qu'ils nous disent : semblables à ce malheureux roi d'Israël qui

haïssait le prophète du vrai Dieu, et qui s'en déclarait hautement : Parce qu'il ne m'annonçait jamais, disait-il, une bonne nouvelle, mais toujours des vérités tristes et affligeantes : *Sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum* (II Reg. XXII). Extravagance, s'écrie saint Jérôme, comme s'il eût dû attendre d'un prophète autre chose que la vérité ; ou que ce qui lui était prédit fût moins la vérité, parce qu'il lui était désagréable.

C'est néanmoins ce qui arrive tous les jours, et de quoi il me serait aisé de vous convaincre sensiblement. Car, que j'entreprenne ici de dire la vérité dans toute l'étendue de la liberté que devrait me donner mon ministère ; et que, parcourant tous les états et toutes les conditions des hommes, je vienne au détail de certaines vérités que j'aurais droit de leur reprocher, je m'attirerai l'indignation de la plupart des personnes qui m'écouteront. Je ne dirai ces vérités qu'en général et j'y observerai toutes les mesures de cette précaution exacte que l'Église me prescrit ; il n'importe, parce que ce seront des vérités qui feront rougir l'hypocrisie du siècle et qui, par une anticipation du jugement de Dieu, exposeront à un chacun sa confusion et sa honte, elles susciteront contre moi presque tous les esprits. Afin d'autoriser sur cela notre procédé, nous nous en prenons à la parole de Dieu ; nous ne voulons pas que ce détail des vices soit de son ressort ; et nous n'observons pas que nous faisons ainsi le procès à Jésus-Christ même, puisque nul n'a jamais dépeint les vices avec des traits si marqués que cet Homme-Dieu, et que tout l'Évangile n'est, pour le dire de la sorte, qu'une censure perpétuelle des mœurs de son temps, ou plutôt de tous les temps. Nous disons que le prédicateur ne doit pas tant particulariser les choses ; mais le disions-nous quand on ne prêchait que les vérités des autres et que nous n'y étions pas intéressés ? ce zèle de la retenue et de la prudence des prédicateurs nous inquiétait-il ? Il ne nous est donc venu que depuis que nous nous trouvons y avoir part ; signo évident que ce n'est pas un zèle de Dieu, mais une haine secrète de la vérité. Je ne prétends pas toutefois justifier la conduite de ceux qui, par des manières peu chrétiennes et peu judicieuses, au lieu d'instruire et de toucher, insulteraient et outrageraient. Il y a là-dessus des règles de l'Église ; il y a des prélats pour les faire garder ; mais je prétends condamner une délicatesse insupportable, qui est, dans les chrétiens, de ne pouvoir souffrir que le prédicateur en vienne à certains détails et qu'il leur fasse voir la corruption de leur état. Car voilà où nous en sommes. Mais qu'arriverait-il ? Juste châtiment de Dieu, dit saint Augustin ! c'est que la vérité malgré eux les fera connaître, sans se faire néanmoins elle-même connaître à eux : *Inde retribuet eis, ut qui se ab ea manifestari nolunt, et eos nolentes manifestet, et eis ipsa non sit manifestata*. (Aug.) Préservons-nous, mes chers auditeurs, de ce terrible aveuglement ; ouvrons les yeux à

la vérité ; aimons-la lorsqu'elle nous reprend, et déflions-nous-en, craignons-la lorsqu'elle nous flatte : c'est de quoi j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si nous avons l'esprit aussi droit et le cœur aussi ferme et aussi solide qu'il serait à souhaiter pour l'intérêt de notre perfection, nous n'en serions pas réduits à la malheureuse nécessité de craindre, non-seulement les erreurs du siècle, mais la vérité même, quand elle nous est agréable et avantageuse. Ce qui rend cette vérité dangereuse pour nous, c'est la vanité qui est en nous, et qui, par une étrange corruption, fait de notre propre bien la cause et la matière de notre mal. Il n'appartient qu'à Dieu, chrétiens, s'il m'est permis de parler ainsi, de pouvoir être loué sûrement et sans courir aucun risque ; c'est l'une des prérogatives que l'Écriture lui attribue sur ces paroles du psaume : *Te decet hymnus, Deus (Ps. LXIV)*. Dieu se loue éternellement soi-même, et à tout moment il entend la voix de ses créatures, qui lui disent qu'il est grand, qu'il est juste, qu'il est admirable dans ses conseils, qu'il est seul digne d'être souverainement aimé, et il reçoit d'elles les témoignages de ces vérités, sans préjudice de sa sainteté infinie ; pourquoi ? parce qu'étant en lui-même la sainteté et la vérité par essence, la vérité qui est en lui ne peut jamais altérer ni pervertir sa sainteté. Il n'en est pas de même de nous. Comme nous n'avons aucun mérite sûr, et que nos vertus les mieux fondées, autant qu'elles participent à notre néant, ont toutes un caractère d'instabilité que la grâce même ne détruit pas, si nous jugions bien des choses, nous devrions nous garantir de la vérité qui nous flatte, comme d'un écueil, et cela pour deux raisons que je tire de la morale de saint Grégoire, pape. Premièrement, dit ce saint docteur, parce que, dans l'usage du siècle, qui ne nous est que trop connu et dont nous n'avons que de trop continuelles expériences, ce qui nous flatte est ordinairement ce qui nous trompe et qui nous séduit. Or, de toutes les illusions, il n'y en a point de plus honteuse pour nous selon le monde, ni de plus pernicieuse selon Dieu, que celle qui, en faveur de nous-mêmes et d'un vain amour-propre dont nous sommes remplis, nous fait prendre le mensonge pour la vérité. En second lieu, parce qu'il est presque infailible, quand même on ne nous tromperait pas, que ce qui nous flatte nous corrompra. Or, s'il y a chose qui nous doive être un sujet de confusion et même de condamnation, c'est qu'on nous puisse reprocher dans le jugement de Dieu, qu'au lieu que l'erreur a été la source de la dépravation des autres, ce soit la vérité même qui nous ait perdus. Deux raisons également convaincantes et édifiantes, dont je me contenterai de vous donner en peu de paroles une simple idée.

C'est le Saint-Esprit qui l'a dit, chrétiens, et l'oracle qu'il en a prononcé par la bouche d'Isaïe ne s'adresse pas moins à vous et à

moi qu'aux Israélites qui écoutaient ce prophète : *Popule meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt (Isai., III)* : Mon peuple, disait Dieu, avec cet air de majesté, ou plutôt de divinité que le texte sacré nous rend sensible, ceux qui vous applaudissent, ceux qui affectent de vous louer, ceux qui vous appellent heureux, beaucoup plus ceux qui vous appellent parfaits, vous en imposent, et abusent de votre crédulité. En effet, qu'est-ce que la plupart des louanges dans le style du monde ? Vous le savez, des mensonges obligants, des exagérations officieuses, des témoignages outrés d'une estime apparente et qui ne vient ni de la raison ni du cœur ; souvent des contre-vérités déguisées et couvertes du voile de l'honnêteté ; des termes spécieux et honorables, mais qui ne signifient rien ; en un mot, des impostures dont les hommes entre eux se font un commerce et dont leur vanité se repait. Impostures, dis-je, autorisées, ou par une fausse bienséance, ou par une complaisance basse, ou par un servile intérêt. On nous dit de nous ce que nous devrions être, et non pas ce que nous sommes, et nous, par une pitoyable facilité à donner dans le piège qui nous est tendu, nous croyons être en effet tels que l'adulation nous suppose et qu'elle nous représente à nous-mêmes. On nous fait des portraits de nos personnes, dans lesquels tout nous plait, et nous ne doutons point qu'ils ne soient au naturel. On nous donne des éloges qui sont des compliments et des figures, et nous les prenons à la lettre. On loue jusqu'à nos vices et à nos passions, et nous n'hésitons pas ensuite à les compter pour des vertus : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt*. De là il arrive tous les jours qu'un homme d'ailleurs naturellement modeste et qui serait humble s'il se connaissait, enivré de ce vain encens, pense avoir du mérite lorsqu'il n'en a pas, remercie Dieu de mille grâces que Dieu n'a jamais prétendu lui faire, reconnaît en lui des talents qu'il n'a point reçus, s'attribue des succès dont nul ne convient, se félicite secrètement, tandis qu'ouvertement on le méprise. Car voilà les suites ordinaires de cette inclination vicieuse, laquelle nous porte à aimer et rechercher la vérité qui nous flatte ; n'y ayant personne de nous qui ne se puisse justement dire : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt* ; quoiqu'il soit vrai, comme l'a remarqué saint Bernard, que c'est surtout dans les grands, les riches, les puissants du siècle, que cette parole du Saint-Esprit s'accomplit d'une manière plus visible.

Savez-vous, chrétiens, ne perdez pas ceci, qu'elle a été la source de l'idolâtrie, et d'où est venu originairement ce désordre de la superstition et du culte des fausses divinités, qui a si longtemps régné dans l'univers ? de l'abus que je combats. C'est de ce penchant et de cette facilité qu'ont les hommes à croire ce qui leur est avantageux, quelque incroyable qu'il puisse être. Oui, voilà ce qui a rendu tant de nations idolâtres. On faisait entendre à certains hommes qu'ils étaient des dieux ; et, à force de leur dire qu'ils étaient

des dieux, on les accoutumait à être traités et honorés comme tels. Ceux qui commencent les premiers à leur tenir ce langage, savaient assez qu'il n'en était rien ; mais la flatterie ne laissait pas de les porter à faire tout ce qu'ils auraient fait de bonne foi, s'ils eussent été persuadés de ce qu'ils disaient. Les princes mêmes et les conquérants à qui l'on rendait ces honneurs, n'étaient que trop convaincus qu'ils ne leur convenaient pas ; mais le désir de s'élever, joint à un intérêt politique, faisait qu'ils les souffraient d'abord, et bientôt après qu'ils les exigeaient. C'était par une erreur grossière que les peuples se soumettaient à les leur déferer ; mais cependant cette erreur s'élevant peu à peu on opinion, et étant devenue insensiblement une loi de religion, tout mortels qu'ils étaient, on leur bâtissait des temples, on leur consacrait des autels, on offrait en leur nom des sacrifices, et ces hommes profanes et impies passaient pour les divinités de la terre. C'est ainsi que le démon se prévalait de l'orgueil des uns et de la simplicité des autres. Or, nous n'oserions dire que le christianisme ait entièrement détruit cet abus ; car il en reste encore des vestiges, et il n'est rien dans le monde de plus ordinaire qu'une espèce d'idolâtrie qui s'y pratique, et dont l'usage est établi. On ne dit plus aux grands et aux riches qu'ils sont des dieux ; mais on leur dit qu'ils ne sont pas comme les autres hommes, qu'ils n'ont pas les faiblesses des hommes, qu'ils ont des qualités qui les distinguent et qui les mettent au-dessus des hommes, et on les sôpare tellement du commun des hommes, qu'enfin ils oublient qu'ils le sont, et qu'ils veulent être servis comme des dieux ; ne considérant pas que ceux qui se font leurs adorateurs, sont, pour la plupart, des personnes intéressées, déterminées à leur plaire, ou plutôt gagées pour les tromper : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.*

Ne nous bornons pas aux grands et aux puissants du monde pour justifier ce que je dis. Cette idolâtrie dont je parle règne également dans les conditions particulières, et y produit à proportion les mêmes effets. Ainsi une femme mondaine est-elle comme l'idole de je ne sais combien d'hommes charnels qui s'assemblent autour d'elle, et qui, par des cajoleries profanes, et jusqu'à l'adoration, lui inspirent une idée d'elle-même capable de la perdre et de la damner ; puisqu'il s'ensuit de là qu'elle ne se connaît jamais, et qu'étant remplie de défauts, elle ne travaille à en corriger aucun ; s'estimant, tout évaporée et tout imparfaite qu'elle est, un sujet accompli, parce que c'est le terme dont on use sans cesse, et qu'on emploie éternellement pour la séduire et pour la corrompre. Ainsi un faux ou un faible ami, à force de vouloir être complaisant, devient-il idolâtre de son ami ; lui étant la plus salutaire de toutes les vues, qui est celle de soi-même, et lui gâtant l'esprit par autant d'erreurs qu'il lui dit de choses douces et agréables : *Qui te beatum dicunt ipsi te decipiunt.* Qu'est-ce à parler proprement, que cet usage maintenant si profané

d'éloges des actions publiques, où sous prétexte d'éloquence, le mensonge et la flatterie triomphent impunément de la vérité ? Qu'est-ce que cette affectation d'épîtres à la tête d'un ouvrage, où, par le caprice d'un auteur, les mérites les plus obscurs sont égalés aux plus éclatants ; où les plus médiocres vertus sont traitées de sublimes et d'éminentes ; où il n'y a point de particulier qui ne dût gouverner l'État, point de prélat qui ne fût digne de la pourpre ? qu'est-ce que tout cela, sinon un débit, souvent mercenaire, de louanges excessives et démesurées, dont on infatue les hommes ? On sait bien que partout là, il ne faut rien moins chercher que la vérité. Cependant par une corruption de l'amour-propre, qui sait se prévaloir de tout, on s'imaginer aisément qu'au moins y a-t-il dans ces choses quelque apparence et quelque fond de vérité ; suivant cette pensée de saint Augustin, si ingénieusement conçue, que la vérité est tellement aimée des hommes, que ceux qui aiment toute autre chose qu'elle, veulent absolument que ce qu'ils aiment soit la vérité même : *Quia sic amatur veritas, ut quicumque aliud amat, hoc quod amat velint esse veritatem (Aug.).*

Je dis bien plus : on porte ce désordre et cette profanation jusque dans le lieu saint où nous voyons tous les jours la chaire de l'Évangile, qui est la chaire de la vérité, servir de théâtre aux flatteries les plus mondaines. Au lieu des discours chrétiens que l'on faisait autrefois dans les funérailles pour l'édification des vivants, on fait aujourd'hui des panégyriques, où, de son autorité particulière, on entreprend de canoniser les morts. Panégyriques, vous le savez, où les plus lâches, sans discernement, sont transfigurés en héros, les plus petits esprits en rares génies, et ce qui est encore plus indigne, des pécheurs en spirituels et en saints. Car ne sont-ce pas là les effets déplorables de cette passion si naturelle aux hommes du siècle pour la gloire et pour toutes les vérités avantageuses ? La contradiction est qu'au milieu de tout cela, ces hommes si passionnés pour la gloire, et si vains, ne laissent pas de protester que ce qu'ils ont le plus en horreur, c'est d'être trompés. Et en effet, on ne veut pas l'être, mais en même temps on veut tout ce qu'il faut vouloir pour l'être. Car on ne veut pas être trompé, et néanmoins on veut être loué, flatté, admiré, comme si l'on pouvait être l'un sans l'autre. On n'aime pas l'imposture, mais on aime l'applaudissement qui est la matière de l'imposture. D'où saint Jérôme concluait que, quoiqu'on pense le contraire, on aime l'imposture même ; et, quelque peine qu'on ait à le concevoir, il est évident que les hommes se font un souverain plaisir d'être trompés les uns par les autres, jusqu'à s'en remercier et s'en savoir gré : *Hic nimirum gaudent ad circumventionem suam, et illusionem pro beneficio ponunt (Hier.).* Quel parti y aurait-il donc à prendre ? Je vous l'ai dit : c'est de se délier de la vérité même, qui nous flatte : pourquoi ? parce qu'il n'y a point de vérité

qui approche tant de l'erreur, si aisée à confondre avec l'erreur, et par conséquent si exposée à tous les dangers de l'erreur. Or, qu'y a-t-il, encore une fois, de plus honteux pour nous selon le monde, et de plus précieux, selon Dieu, que cette erreur? Laissons là le monde, dont le jugement nous importe peu. Qu'il suffise, pour être méprisé du monde, d'être la dupe d'une fausse louange, et que le personnage le plus risible, selon les maximes du monde, soit celui d'un homme crédule, et enflé d'un mérite imaginaire dont il s'est laissé persuader. S'il n'y avait que le monde à craindre, peut-être pourrions-nous, par notre orgueil et notre vanité même, nous rendre indépendants de lui; mais que réprocherons-nous à Dieu quand il nous reprochera que, pour avoir trop cherché les vérités flatteuses, nous n'avons trouvé que le mensonge; que, pour avoir prêté l'oreille à l'enchantement, selon la métaphore du Saint-Esprit, nous avons vécu dans un perpétuel égarement, et que, pour nous être contentés de la fumée de l'encens, nous avons renoncé à la pureté de la lumière, cette lumière dont dépendait notre conversion ne nous ayant manqué que parce que nous avons mieux aimé les ténèbres; et ces ténèbres volontaires ayant tellement prévalu dans nous, que notre salut s'y est trouvé enfin enveloppé? Qu'alléguerons-nous pour notre justification? Dirons-nous à Dieu comme Adam, que ce sont les hommes qui nous ont séduits? Prétendrons-nous avoir dû nous en fier à eux? les prendrons-nous pour garants des opinions mal fondées que nous aurons conçues de nous-mêmes; et Dieu, juge sévère mais équitable, des voies trompeuses que nous aurons suivies, n'aura-t-il pas droit de s'en prendre à notre vanité?

Mais je veux, chrétiens, que ceux qui nous louent ne nous trompent jamais, et que la complaisance qu'ils ont pour nous ne préjudicie en rien à la vérité; appliquez-vous à cette dernière pensée, qui va faire la conclusion de ce discours. Je veux, dis-je, que la vérité qui nous flatte soit toujours telle que nous la présumons; du moment qu'elle nous flatte, quoiqu'elle ne nous trompe pas, je soutiens qu'elle nous pervertit. Comment cela? en deux différentes manières; en nous inspirant un orgueil secret qui anéantit devant Dieu tout le mérite de cette vérité; et diminuant en nous le zèle de notre perfection, qui, bien entretenu, aurait mieux valu pour nous que l'avantage qui nous revient de cette vérité. Ah! mes chers auditeurs, que n'ai-je le temps de vous développer ce point de morale. C'est une vérité qui vous est glorieuse et avantageuse, je le veux; mais cette vérité tout avantageuse et toute glorieuse qu'elle est, dès que vous aimez à l'entendre, est une vérité qui vous enfle, une vérité qui vous enorgueillit, une vérité qui vous élève au-dessus de vous-mêmes, qui vous rend fiers à l'égard des autres, et qui vous fait oublier Dieu. N'aurait-il pas été plus à souhaiter que vous l'eussiez ignorée, et qu'elle eût été pour vous ensevelie dans le silence et dans l'ob-

scurité? Combien d'esprits empoisonnés, si j'ose ainsi dire par la connaissance de leurs propres mérites? combien d'astres éclipsés par leurs propres lumières trop vivement réfléchies sur eux? c'est-à-dire, combien de dévots, combien d'âmes pures et éclairées ont été corrompues par la réflexion qu'on leur a fait faire sur les faveurs et les grâces dont Dieu les comblait? Tel aurait été un homme parfait, s'il ne s'était jamais aperçu qu'il avait des qualités et des dispositions à l'être. Tel serait aujourd'hui un saint, si on ne lui avait point dit qu'il l'était. Cette vue qu'on lui a donnée de son élévation dans la sainteté, est ce qui l'a ébloui, ce qui lui a fait tourner la tête, ce qui, du pinacle, l'a précipité dans l'abîme. On ne lui a dit que la vérité; et, en le louant, on lui a rendu justice; mais cette justice, par les sentiments d'orgueil qu'elle produit dans son cœur, s'y est tournée en injustice et en corruption. On ne l'a point loué au delà des bornes, et ce qu'on lui a dit pour lui plaire, n'a été qu'un sincère témoignage de ce qu'on pensait de lui; mais ce témoignage, quoique sincère, n'a pas laissé de faire en lui une impression malheureuse, qui, sous couleur de vérité, a ruiné dans son âme tout le fondement de la grâce, qui est l'humilité. Le croiriez-vous, mes frères, dit saint Augustin, Jésus-Christ même qui était, selon l'Écriture, la pierre ferme et inébranlable à qui d'ailleurs la louange était due comme le tribut de sa souveraine grandeur et de ses adorables perfections, pendant qu'il était sur la terre, n'a pu supporter les vérités qui allaient à son honneur et à sa gloire? Il faisait des prodiges, il guérissait les aveugles-nés, il ressuscitait les morts; mais quand les peuples voulaient l'en féliciter, et s'écrier qu'il était un prophète envoyé de Dieu, il leur imposait silence, témoignant une peine extrême de la reconnaissance qu'ils avaient pour lui, ou du moins des marques extérieures qu'ils lui en donnaient; parce qu'elles l'engageaient à être loué et applaudi par eux. Bien plus, il étendait jusqu'aux démons cette modestie; et, lorsque ces esprits, forcés par la vertu de ses paroles, sortaient des corps, en publiant qu'il était le Christ, il les menaçait, et leur commandait de se taire: *Et increpans, non sinebat ea loqui* (Luc., IV). Au lieu de recevoir l'hommage qui était rendu à sa puissance, il usait de sa puissance même pour s'en défendre et pour le rejeter. Est-ce qu'il y avait du danger pour lui à être loué? non, chrétiens; mais il y en avait pour nous, et parce qu'il était venu pour être notre modèle, et pour remédier à nos faiblesses par la sainteté de ses exemples, il fuyait d'entendre les vérités dont il eût eu droit de se glorifier, pour nous faire craindre celles qui, en nous flattant, ne peuvent qu'affaiblir en nous la grâce destinée à nous sanctifier. C'est la remarque de saint Ambroise sur ce passage de saint Luc: *Et increpans, non sinebat ea loqui*. Or, si le Sauveur, ajoute ce Père, en a usé de la sorte pour notre instruction, que ne devons-nous pas faire pour notre propre utilité, ou plutôt pour notre propre nécessité?

Ce n'est pas tout : j'ai dit que cette vérité qui nous flatte diminuait en nous le zèle de notre perfection et il n'est rien de plus évident. Car la perfection, comme en conviennent tous les saints et comme nous l'enseigne le Saint des saints, étant d'une pratique difficile, et son principal exercice consistant à s'avancer, à s'efforcer, à se surmonter et à se vaincre ; quelque désir que nous ayons de l'acquérir, il est toujours vrai que nous n'y travaillons qu'avec peine et que si nous pouvions avec honneur nous en dispenser, ce serait le parti favorable que nous embrasserions avec joie. Or, c'est à quoi la louange des hommes, même juste et légitime, nous conduit infailliblement. Car cette louange, souvent écoutée, nous fait croire enfin que nous sommes déjà bien élevés, et dès là nous nous relâchons. Au lieu que saint Paul, tout confirmé qu'il était en grâce, disait aux Philippiens : A Dieu ne plaise que je me croie déjà parfait ! non, mes frères, je suis encore bien loin du terme ; mais je marche toujours pour tâcher d'atteindre où le Seigneur Jésus m'a prédestiné ; et, pour cela, oubliant ce qui est derrière moi, et aspirant à ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout de la carrière, pour remporter le prix et pour mériter la couronne à laquelle Dieu m'appelle : *Quæ retro sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis* (Phil., III) ; au lieu, dis-je, que saint Paul parlait ainsi, nous, par une conduite bien opposée et bien éloignée de la sienne, nous regardons avec complaisance le peu de bien que nous avons déjà fait et nous oublions celui qui nous reste à faire. De là vient que, selon le sentiment de la philosophie même et de la sagesse humaine, un flatteur est plus à craindre qu'un ennemi ; de là vient que David regardait comme des outrages et des injures les éloges qu'il recevait de la bouche des flatteurs : *Et qui laudabant me, adversum me jurabant* (Ps. CI) ; de là vient que saint Bernard, ainsi qu'il le rapporte lui-même, avait coutume de se munir, contre deux sortes de gens, de deux versets de l'Écriture : qu'il s'écriait contre ceux qui parlaient de lui avec malignité : *Avvertantur retrorsum, et erubescant qui volunt mihi mala* (Ps. LXIX) : Eloignez de moi, Seigneur, et couvrez de confusion ces esprits envenimés qui me veulent du mal ; et qu'il disait contre ceux qui entreprenaient de le flatter : *Avvertantur statim erubescentes, qui dicunt mihi : Euge, euge* (Ibid.) : Loin de moi ceux qui me crient en m'applaudissant : Courage, courage ; que les vaines louanges qu'ils me donnent tournent à leur honte !

Attachons-nous donc, chrétiens, à ces deux grandes maximes. Aimons la vérité qui nous reprend, et déflions-nous de celle qui nous flatte. Oublions le bien qui est en nous, et ne perdons jamais la vue de nos défauts. Les bonnes œuvres, dit saint Augustin, nous sanctifient, et les mauvaises nous corrompent ; mais, par un effet tout contraire, le souvenir des bonnes œuvres nous corrompt, et rien n'est plus propre à nous sanctifier que

le souvenir de nos péchés ; comme si Dieu, par une providence particulière, avait voulu donner au pécheur cette consolation de pouvoir faire du souvenir de son péché le remède de son péché ; et qu'en même temps il eût voulu donner au juste un contre-poids, en lui faisant trouver dans ses bonnes œuvres le sujet de la plus dangereuse tentation. Regardons ceux qui nous louent comme des gens contagieux ; et qu'il soit vrai de dire, s'il est possible, d'un chacun de nous ce que saint Ambroise disait de Théodose : J'ai honoré et chéri cet homme, qui, étant au-dessus de tous les hommes, a mieux aimé un censeur qu'un approbateur. Les louanges flatteuses d'un approbateur portent toujours avec elle un poison mortel. Mais les sages et charitables répréhensions d'un censeur, d'un confesseur, d'un prédicateur, d'un ami, nous retireront de nos égarements, nous feront reprendre la voie où nous devons marcher, et d'où nous étions sortis, nous conduiront au port du salut, et nous feront parvenir à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XIII.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS
PAQUES.

Sur la prière.

Dixit Jesus discipulis suis : Amen, amen, dico vobis : si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usquomodo non petistis quidquam in nomine meo : petite, et accipietis.

Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité : si vous demandez quelque chose à mon Père, en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom : Demandez, et vous recevrez (S. Jean, ch. XVI).

Il n'appartient qu'à un Dieu aussi grand que le nôtre de faire une promesse si magnifique et si étendue, parce qu'il n'appartient qu'à lui de la pouvoir exécuter. Le Fils de Dieu ne nous dit pas seulement, dans la personne de ses disciples : Si vous demandez telle ou telle chose, vous l'obtiendrez, mais : Si vous demandez quelque chose, quoi que ce soit, mon Père vous le donnera : *Si quid petieritis, dabit vobis*. Il ne nous dit pas précisément : Demandez ceci ou cela ; mais indéterminément et en général : Demandez et vous recevrez : *Petite et accipietis*. Encore une fois, chrétiens, il fallait une puissance et une miséricorde infinie pour être en état de s'engager de la sorte et pour le vouloir. C'est donc là qu'éclate la souveraine grandeur du Dieu que nous adorons ; c'est là qu'il fait également paraître et ce pouvoir suprême qui le rend maître de tout, et cette bonté sans mesure qui le fait descendre et compatir à tous nos besoins. Aussi, est-ce de là même que les Pères ont pris occasion de tant exalter l'efficacité de la prière ; qu'ils l'ont regardée comme la mère de toutes les vertus, comme la source de tous les biens, comme le trésor de l'âme chrétienne, et comme un fonds de richesses inépuisables, parce que c'est le moyen de parvenir à tout et d'avoir tout : *Si quid petieritis Patrem, dabit vobis*. Il est vrai qu'elle requiert certaines conditions.

Dieu n'est pas le dissipateur, mais le dispensateur de ses grâces, et, par conséquent, il n'écoute pas sans distinction toute prière, mais une prière animée par la foi, une prière sanctifiée par l'humilité, une prière soutenue par la persévérance, une prière, non des lèvres et de la bouche seulement, mais de l'esprit et du cœur. Tout cela est incontestable et tout cela est bien raisonnable. Ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui est en effet bien surprenant, c'est le peu de soin que nous avons de mettre en œuvre auprès de Dieu ce qui devrait nous servir en toutes rencontres. Car ne puis-je pas bien faire à la plupart de mes auditeurs le même reproche que faisait le Sauveur du monde à ses disciples : *Usquemodo non petistis quidquam* : Vous n'avez rien demandé jusqu'à présent. Est-ce que rien ne vous manque ? mais vous êtes tous les jours si éloquents à exposer aux hommes les nécessités, ou temporelles ou spirituelles qui vous affligent. Est-ce que vous n'avez point encore appris à demander ni à prier ? si cela est, comme je n'ai que trop lieu de le croire, appliquez-vous à ce discours, où je prétends vous entretenir de la prière, après avoir prié moi-même, en m'adressant à Marie, et lui disant : *Ave, Maria*.

Exercer le ministère de l'Evangile, c'était, dans l'idée de saint Paul, faire profession d'être redevable à tous, aux ignorants et aux savants, aux charnels et aux spirituels, à ceux qui sont encore enfants en Jésus-Christ, et à ceux qui sont déjà des hommes formés et parfaits, ou qui travaillent à le devenir : aux ignorants pour les instruire, aux savants pour les persuader, aux charnels pour les convertir, aux spirituels pour les affermir, à ceux qui sont encore enfants pour les nourrir de lait, aux parfaits pour leur préparer les viandes solides, à tous pour leur prêcher la vérité, mais d'une manière proportionnée à leur état et à leurs dispositions. Ainsi ce grand apôtre le pratiquait-il ; ainsi en servait-il d'exemple aux ministres qui devaient être chargés après lui du même emploi ; et voilà, mes chers auditeurs, l'engagement où je me trouve aujourd'hui. J'ai à vous entretenir de la manière la plus importante, savoir, de l'oraison ou de la prière ; et, par un dessein particulier de Dieu, je me trouve obligé à en instruire tout à la fois deux sortes de personnes : les chrétiens du siècle qui marchent dans les routes de la religion, et ceux qui aspirent et qui s'élèvent aux voies les plus sublimes de la perfection. Il semble que, pour l'utilité publique j'aurais pu me contenter de l'instruction des premiers ; mais Dieu, par son adorable providence, a permis que dans notre siècle il ne fût pas moins nécessaire de s'appliquer à l'édification des seconds ; et c'est pourquoi je me suis senti inspiré de parler aux uns et aux autres : aux premiers pour les convaincre de la nécessité de l'oraison, et aux seconds pour leur découvrir les abus de l'oraison. Mais, parce que le terme d'oraison, par rapport à ces deux sortes de

chrétiens, est comme un terme équivoque, qui signifie pour les premiers l'action commune de prier, et pour les seconds quelque chose de plus relevé, que nous appellerons oraison extraordinaire ; afin d'ôter toute ambiguïté et de vous déclarer nettement ma pensée, mon dessein est de faire voir aux uns le besoin qu'ils ont de l'oraison commune et de marquer aux autres comment ils peuvent abuser de l'oraison extraordinaire ; c'est-à-dire d'engager les uns à prier, et d'empêcher les autres de mal prier ; d'attirer ceux-là au saint exercice de l'oraison qui nous est commandée, et de retirer ceux-ci des fausses voies d'une oraison dangereuse et inutilement pratiquée. Voilà ce que j'entends. En deux mots : l'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire, fondée sur les principes de la foi les plus évidents : c'est le premier point. L'abus de l'oraison extraordinaire, reconnu et découvert sur les règles de la foi les plus solides : c'est le second point. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Jamais décision de la foi n'a été, ni plus authentique, ni reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et plus de respect que celle où l'Eglise, foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclara la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut ; et jamais conséquence n'a été, ni plus infallible, ni plus évidemment tirée de son principe, que celle que je tire aujourd'hui de cette décision de l'Eglise pour prouver la nécessité de la prière. Sans la grâce du Rédempteur, quelque fond de vertu naturelle que je puisse avoir, et quelque bon usage que je fasse de ma raison et de ma liberté, je suis dans une impuissance absolue de parvenir au terme du salut : c'est ce que le grand saint Augustin soutint avec tant de zèle, et ce qui fut enfin solennellement conclu contre l'hérésarque Pélagé. Sans le secours de la grâce, non-seulement je ne puis parvenir à ce bienheureux terme du salut, mais je ne puis pas même m'y disposer, je ne puis pas même commencer à y travailler, je ne puis pas même le désirer, je ne puis pas même y penser : c'est ce qu'ont depuis défini tant de conciles et tant de papes, pour exterminer le semi-pélagianisme, rejeter pernicious de l'erreur que saint Augustin avait si glorieusement combattue. Or, les mêmes armes dont se servait alors l'Eglise pour défendre la grâce de Jésus-Christ contre les hérétiques qui l'attaquaient, sont celles qu'elle me fournit encore pour justifier l'indispensable obligation de la prière contre les mondains et les lâches chrétiens qui la négligent. Car voici, mes chers auditeurs, comment je raisonne, et comment chacun de vous doit raisonner avec moi.

Sans la grâce, il n'y a point de salut ; donc il n'y a point de salut sans la prière, parce que, hors la première grâce, qui est indépendante de la prière, comme étant, dit saint Prosper, le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen effi-

race et universel par où Dieu veut que nous obtenions toutes les autres grâces ; et que toutes les autres grâces, dans l'ordre de la providence et de la prédestination, sont essentiellement attachées à la prière : *Petite, et accipietis* : Demandez, et vous recevrez. Voilà la règle que Jésus-Christ nous a prescrite ; et qui, étant limitée à ce don parfait, à ce don souverain et excellent qui nous vient d'en haut, je veux dire la grâce du salut, n'a jamais manqué ; voilà la clef de tous les trésors de la miséricorde ; voilà le divin canal par où tous les biens célestes nous doivent être communiqués. Demandez le royaume de Dieu et sa justice, ou plutôt demandez sans restriction tout ce qui vous est nécessaire pour y arriver, et soyez sûrs que vous l'aurez : *Petite, et accipietis* ; voilà, dis-je, l'oracle de la vérité éternelle, dont il ne nous est pas permis de douter. D'où il faut conclure, reprend le docteur angélique saint Thomas, que nul homme, soit juste, soit pécheur, mais encore moins le pécheur que le juste, n'a droit d'espérer en Dieu qu'en conséquence de ce qu'il le prie ; et que toute confiance en Dieu qui n'est pas fondée sur la prière, et soutenue, ou, si j'ose ainsi m'exprimer, autorisée du crédit de la prière, est une confiance vaine, une confiance présomptueuse, une confiance même réprouvée de Dieu ; et la raison est que Dieu, dit saint Thomas, qui ne nous doit rien par justice, et qui est incapable de nous rien devoir autrement que par miséricorde, tout au plus par fidélité, ne s'est engagé à nous par ces titres mêmes de fidélité et de miséricorde, que sous condition et dépendamment de la prière. Il peut donc, non-seulement sans être injuste, mais sans cesser d'être fidèle et miséricordieux, ne nous point accorder ses grâces quand nous ne le prions pas. Je dis plus, et dans le cours ordinaire de sa providence, il le doit en quelque façon, parce que des grâces aussi précieuses que les siennes, c'est la réflexion de saint Chrysostome, des grâces aussi importantes que celles qui nous conduisent au salut, méritent bien au moins qu'il nous en coûte de les demander, et de les demander avec empressement et avec ferveur.

Vous me direz qu'indépendamment de nos prières, Dieu sait nos besoins spirituels ; et, sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connaître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondait saint Jérôme à Vigilantius, qui, préoccupé de son sens, et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, voulait conclure de là l'inutilité de la prière ; il est vrai, Dieu connaît par lui-même nos besoins ; mais, quoiqu'il les connaisse par lui-même, et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous, c'est-à-dire il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés ; il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir. Car il est, ajoutait ce saint docteur, le maître de ses biens ; et en cette qualité de maître, c'est à lui de nous les donner et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît.

Or, encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale, et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous comme notre Dieu, en nous disant : *Petite, et accipietis*. Il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard. En un mot, il lui a plu de vouloir être prié, et de mettre comme à ce prix les dons de sa grâce et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquait saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des adamistes, qui consistait à rejeter la prière comme superflue, hérésie que Jovinien avait osé renouveler, et dont Vigilantius était alors l'un des plus zélés partisans. Mais de là, chrétiens, s'ensuivent trois autres vérités, qu'il est du devoir de mon ministère de vous faire bien comprendre, et que vous ne pouvez ignorer sans un préjudice notable de votre religion et de votre foi.

Première vérité. Il s'ensuit que, dans le cours de la vie chrétienne, il nous peut arriver, et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, sans que sa loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable ; l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prions utilement pour le salut, étant alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui confond, ou noie lâcheté ou notre erreur. Ceci mérite votre attention. Il vous est impossible, par exemple, dites-vous, d'aimer sincèrement votre ennemi et de lui pardonner de bonne foi l'injure que vous en avez reçue ; et persuadé que cela vous est impossible, vous prétendez par là vous disculper des sentiments de haine et de vengeance que vous conservez dans le cœur. Ainsi le malheureux esprit du monde, qui est un esprit d'infidélité, vous aveugle-t-il. Mais écoutez les paroles de saint Augustin, bien opposées à ce langage ; ou plutôt écoutez toute l'Eglise assemblée dans le dernier concile, et se servant des paroles de saint Augustin. Vous vous trompez, mon frère, dit ce saint docteur, cité par le concile, vous vous trompez ; Dieu, qui est le meilleur et le plus sage de tous les législateurs, en vous commandant d'aimer votre ennemi, ne vous commande rien d'impossible ; mais par ce commandement adorable, il vous avertit de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas ; et il vous aide à le pouvoir : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjurat ut possis* (*Conc. Trid.*). Voilà en deux mots, ou la réfutation de votre erreur, ou la con-

viction de votre libertinage. Vous ne vous sentez pas encore prévenu de cette grâce toute-puissante qui inspire la charité pour les ennemis mêmes, et cette grâce vous manque, je le veux. Mais vous avez une autre grâce qui ne vous manque pas, une autre grâce qui vous tient lieu de celle-là, et avec laquelle il ne vous est jamais permis de rien imputer au défaut de celle-là. Quelle est cette autre grâce? la prière, que Dieu vous a mise en main comme un instrument avec quoi vous pouvez tout, et qu'il ne tient qu'à vous de mettre en œuvre pour vous attirer cette grâce de la charité héroïque et de l'amour des ennemis que vous n'avez pas. Vous ne pouvez pas pardonner, mais vous pouvez prier, et le pouvoir de prier est, pour vous, une assurance et un gage du pouvoir de pardonner. Car il suffit que vous puissiez l'un ou l'autre, ou plutôt que vous puissiez l'un pour l'autre; et, du moment que l'un ou l'autre de ces deux pouvoirs vous est donné, le pardon de l'injure vous est possible. Or, après la promesse de Jésus-Christ, l'un des deux vous est assuré et vous est acquis; autrement saint Augustin ne vous aurait pas dit : *Et facere quod possis, et petere quod non possis*, de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, puisqu'il serait également hors de votre pouvoir, et de demander et de faire. Il faut donc que la grâce de faire ne vous manque, que parce que vous n'usez pas de celle de prier et de demander. Et c'est, mon cher auditeur, le secret que je vous apprend, et ce qui éclaircit parfaitement la théologie des Pères de l'Eglise, quand ils avancent sur cette matière des propositions dures en apparence, mais d'ailleurs d'une connexion admirable entre elles. Car voici le nœud de cette connexion. La grâce nous manque quelquefois, qui en doute et qui peut en disconvenir? mais nous manque-t-elle parce que Dieu nous la refuse, ou parce que nous ne la demandons pas à Dieu? nous manque-t-elle par le défaut de celui qui la donne, ou par notre indisposition et notre indifférence à la recevoir? nous manque-t-elle parce que Dieu ne veut pas nous exaucer, ou parce que nous négligeons de le prier? Voilà, homme du monde, ce qui vous condamnera un jour. Jugez-vous, et écoutez-moi. Vous êtes trop faible pour surmonter la passion qui vous domine et pour résister à la tentation et à l'habitude du honteux péché dont vous vous êtes fait esclave : je le sais, et j'en gémiss pour vous. Mais avez-vous bonne grâce de vous en prendre à votre faiblesse, tandis qu'il vous est aisé de pratiquer ce qui vous rendrait fort et invincible si vous vouliez y recourir? Or, telle est la vertu de la prière.

De dire qu'il y a des états où cette prétendue faiblesse s'étend jusqu'à la prière même; des états où l'homme tenté n'a pas même la force de prier, je sais que, raisonner ainsi, c'est encore une de ces pensées malignes que notre esprit suggère à notre cœur, pour chercher des excuses dans le péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis* (Ps.

CXL). Mais, comme remarque saint Chrysostome, si cela était, pourquoi l'apôtre de Jésus-Christ nous assurerait-il le contraire, et pourquoi ferait-il consister la fidélité de Dieu en ce que Dieu ne permet point et ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces? *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* (I Cor., X). Car, s'il y avait des états où nous n'eussions, ni la force de vaincre la tentation, ni la force de prier pour en obtenir la victoire, c'est-à-dire des états où la grâce pour l'un et pour l'autre nous manquerait également, il faudrait que saint Paul l'eût mal entendu, et qu'en voulant nous consoler par ce motif de la fidélité de Dieu, il nous eût donné une fausse idée, puisqu'il serait vrai qu'étant trop faibles pour prier, aussi bien que pour résister, nous serions évidemment tentés au delà de ce que nous pouvons, et qu'ainsi Dieu permettrait ce que cet apôtre a soutenu qu'un Dieu fidèle ne pouvait permettre. Mais non, mon frère, poursuit saint Chrysostome, il n'en va pas ainsi : vous êtes faible jusqu'à l'excès, mais vous ne l'êtes que parce que malheureusement vous quittez l'exercice de la prière. Car, dans le dessein de Dieu, c'était la prière qui devait vous fortifier, qui devait vous fournir des armes, qui devait vous servir de bouclier pour repousser les attaques du démon. Et en effet, par la prière, les saints, quoique fragiles comme vous, ont toujours été victorieux; et, sans la prière, quoique saints d'ailleurs, ils auraient été comme vous vaincus. Cessez donc encore une fois d'excuser par là vos chutes; et, de l'expérience funeste que vous avez de votre fragilité, ne concluez autre chose que la nécessité absolue où vous êtes d'observer le précepte de Jésus-Christ, qui vous commande de prier, et de prier sans relâche : *Oportet semper orare, et non deficere* (Luc., XVIII).

Il en est de même de ces chrétiens froids et languissants, peu touchés des devoirs de leur religion, qui, se voyant dans la sécheresse et le dégoût, et même dans l'insensibilité et l'endurcissement, se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité, et de reconnaître avec gémissements et avec larmes, que leur malheur, au contraire, est qu'eux-mêmes ils délaissent Dieu en renonçant à la prière, et ne faisant nul usage de cet excellent moyen sur lequel roule toute l'espérance chrétienne. Car c'est encore un autre point de la créance catholique qui nous est déclaré par le concile, qu'à l'égard de ceux qui sont une fois justifiés, ou par la pénitence, ou par le baptême, Dieu ne les abandonne jamais s'ils ne l'ont auparavant abandonné : *Deus gratia sua semel justificatos nunquam deserit, nisi prius ab eis deseratur* (Conc. Trid.). Or, il est néanmoins hors de doute que ce serait Dieu qui les abandonnerait le premier, si, lorsqu'il leur fait un commandement, il ne leur donnait pour l'accomplir ni la grâce de la prière, ni, comme parlent les théologiens, la grâce de l'action. Mais il n'est pas moins évident

qu'il ne les abandonne qu'après qu'ils l'ont déjà abandonné, quand il ne les prive de la grâce de l'action que parce qu'ils ne sont pas fidèles à la grâce de la prière. Quel est donc l'ordre de cet abandon terrible que nous devons craindre ? le voici : nous commençons, et Dieu achève ; nous abandonnons Dieu en négligeant de recourir à lui, et de nous attirer par la prière sa grâce et son secours ; et Dieu qui, selon le prophète, méprise celui qui le méprise, nous abandonne en nous laissant, par une juste punition, dépourvus de ce secours et de cette grâce. Mais l'abandon de Dieu suppose le nôtre ; et sans le nôtre, qui est volontaire, et dont nous nous rendons coupables, nous ne devrions jamais craindre celui de Dieu. Hors de là, nous aurions droit de compter sur Dieu, et ce droit et cette sûreté pour nous serait la prière ; mais avec quel front oserons-nous nous en prendre à Dieu, et dire qu'il s'éloigne de nous, pendant que nos consciences nous reprochent que c'est nous-mêmes qui le forçons à cet éloignement, et qui, par le mépris que nous faisons de la prière, sommes les premiers à nous éloigner et à nous détacher de lui ?

Seconde vérité. Il s'ensuit de là que le plus grand de tous les désordres, et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière : pourquoi ? parce que, abandonner la prière, c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens de salut. Prenez garde, s'il vous plaît : au défaut de tout autre moyen, quelque avantageux ou même nécessaire qu'il puisse être pour le salut éternel, l'homme chrétien peut trouver des ressources dans la religion. Il n'y a point de sacrement dont l'efficacité et la vertu ne puissent être suppléées par les dispositions de la personne qui le désire de bonne foi, mais qui ne peut le recevoir. Il n'y a point d'œuvre ni méritoire, ni satisfactoire, qu'un autre de pareil mérite et d'égale satisfaction ne puisse remplacer. La contrition pure et parfaite peut tenir lieu de la confession des péchés. L'aumône, selon la doctrine des Pères, peut, par l'acceptation de Dieu, être substituée aux jeûnes ; mais rien ne peut, à notre égard, être le supplément de la prière, parce que, dans l'ordre du salut et de la justification, la prière, dit saint Chrysostome, est comme la ressource des ressources mêmes, comme le premier mobile qui doit donner le mouvement à tout le reste, et, quand tout le reste viendrait à manquer, comme la dernière planche pour sauver du naufrage l'homme pécheur. Si je suis incapable d'agir pour Dieu, je puis au moins souffrir pour lui. Si l'infirmité de mon corps m'empêche d'exercer sur moi les rigueurs de la pénitence, je puis racheter mes péchés par la miséricorde envers les pauvres. Mais, dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier, je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la perte que je fais en me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes

les ressources de la grâce sont taries pour moi ; et mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel. Ne priant plus, je n'ai plus ni humilité, ni foi, ni patience, parce que, bien loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes vertus, je ne me donne pas même la peine de vous les demander. Ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes désirs déréglés, parce que, bien loin de les combattre, je n'ai pas même recours à vous, qui pouvez seul m'aider à les réprimer. Ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, parce que la prière, qui en était l'âme, cesse et n'est plus pour moi d'aucun usage. Car c'est à quoi se termine l'indévoction que je remarque et que je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens.

Pendant, mes chers auditeurs, voilà le désordre du siècle ; et tel de vous à qui je parle doit actuellement se dire à soi-même : Voilà mon état. C'est un pécheur d'habitude, accablé du poids de ses iniquités, mais dont le dernier des soins est de représenter à Dieu sa misère, et de s'adresser à lui comme à son libérateur, en s'écriant avec l'Apôtre : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom., VII) : Qui me délivrera de ce corps de mort ? C'est une femme mondaine, remplie de l'amour d'elle-même et idolâtre de sa personne, mais qui n'a jamais dit à Dieu sincèrement : Seigneur, détruisez en moi cet amour profane, et faites-y régner le vôtre. C'est un homme exposé par sa condition aux occasions les plus prochaines du péché qui, à tous les moments du jour, devrait soupirer vers le ciel et implorer l'assistance du Très-Haut, mais qui, tranquille au milieu des dangers les plus présents, passe les années entières sans rendre à Dieu le moindre culte, ni lui offrir le sacrifice d'une humble prière. Voilà, dis-je, ce que j'appelle la désolation du christianisme. Je ne parle point de certains pécheurs endurcis qui, rebelles à la loi de Dieu, et obstinés dans leurs vices, ont une opposition formelle à la prière, parce qu'ils craindraient d'être exaucés, et que, livrés dès cette vie à l'esprit de réprobation, ils ne voudraient pas que Dieu leur accordât la grâce de leur conversion. Il y en a de ce caractère, et Dieu veuille que personne de vous ne se reconnaisse dans la peinture que j'en fais. Je parle de ceux et de celles qui, par esprit de dissipation, qui, par accablement des soins temporels, qui, par attachement aux plaisirs du monde, qui, par froideur pour Dieu, qui, par indifférence pour le salut, qui, par oubli de leur religion, se sont mis dans la possession malheureuse de ne plus prier ; c'est à ceux-là que je parle, les conjurant, par le plus pressant de tous les motifs, d'ouvrir aujourd'hui les yeux et d'avoir compassion d'eux-mêmes. Car, que peut-on, mes frères, espérer de vous, si vous quittez ce qui est la base et l'appui de toutes les espérances des hommes ? Destitués du secours de la prière, que devez-vous attendre de Dieu ? Sans la prière, quelle part avez-vous aux

mérites de Jésus Christ? de quel bien êtes-vous capables? quel mal pouvez-vous éviter? Comment le péché vous a-t-il porté jusque-là, de renoncer à ce qui devrait être votre souveraine et votre unique consolation? est-ce paresse? est-ce endurcissement de cœur? est-ce doute et incrédulité? Si c'est paresse, en fut-il jamais une plus léthargique que celle de se damner et de se perdre, faute de dire à Dieu : Sauvez-moi? Si c'est endurcissement, en peut-on concevoir un plus affreux que celui d'être couvert de plaies, et de plaies mortelles, manque de dire à Dieu : Guérissez-moi? Si c'est incrédulité, y en a-t-il de plus insensée que celle de supposer un Dieu plein de bonté, et de n'en faire jamais l'épreuve, en lui disant : Soutenez-moi, fortifiez-moi, convertissez-moi?

Troisième vérité. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière, une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le pratique pas; j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de sanctification, quoiqu'on néglige de s'en servir; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fond de disposition à l'employer dans les rencontres, quoique actuellement et dans les conjonctures présentes on n'en fasse aucun usage. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme; et c'est être dans l'ordre de la grâce, ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé, non point seulement les branches, mais jusqu'à la dernière racine. Tandis qu'on a cet esprit encore, ou qu'on en a quelque reste, tout assoupi qu'il est, il peut dans l'occasion se réveiller, nous exciter à la prière, nous y faire avoir recours; et, par l'efficace de notre prière, nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impétrer une grâce qui nous touche enfin nous-mêmes, et qui nous ramène à Dieu. Si ce n'est pas aujourd'hui que cet esprit agit, ce sera peut-être dans la suite des années, et le moment viendra où nous éprouverons sa vertu. Mais si cet esprit est absolument éteint, si nous n'avons plus, ni estime de la prière, ni confiance en la prière, ni goût pour la prière, ah! mes chers auditeurs, où en sommes-nous, et quelle espérance y a-t-il que jamais nous nous dégagions des pièges du monde, que nous nous délivrions jamais de l'esclavage de nos passions, que nous surmontions jamais la chair, qui nous sollicite sans cesse, et qui nous entraîne, que nous revenions de nos égarements, et que nous rentrions dans les voies de Dieu? La grâce de la prière ne nous manquera pas pour cela; mais nous manquerons à cette grâce, parce que, n'ayant plus nul esprit de prière, nous manquerons de dispositions pour recevoir cette grâce, et pour y répondre. Voilà pourquoi le prophète royal regardait comme un des bienfaits de Dieu les plus signalés, et le bénissait de n'avoir point permis que l'esprit de prière lui

fût enlevé : *Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam a me* (Ps. LXV). Voilà pour quoi Dieu, voulant marquer son amour à son peuple, lui promettait de répandre sur lui un esprit de grâce et un esprit de prière : *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum.* (Zach., XII.) Et voilà pourquoi nous vous exhortons si fortement, chrétiens, à ne pas dissiper ce précieux talent. Or, on le perd en perdant l'habitude de la prière, et en demeurant les semaines entières, les mois, les années sans nul usage de la prière.

Heureux donc si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salulaire et si nécessaire! Allons, mes frères, allons nous jeter aux pieds de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance, le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer, d'une part, nos besoins, et de l'autre, la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours quand nous prendrons soin de l'implorer. Quoique cette parole soit générale, et qu'elle s'étende à tout, aux besoins temporels comme aux spirituels, à ce qui regarde le corps et la vie présente, comme à ce qui concerne l'âme et le salut éternel : *Quodcumque petieritis*, souvenons-nous néanmoins de cette autre leçon qu'il nous fait ailleurs, de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et de nous reposer de tout le reste sur sa providence qui y pourvoira. Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puissions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres. Que son règne arrive, et que dès ce monde il établisse son empire dans nos cœurs, afin que nous régions éternellement avec lui dans le séjour bienheureux. Que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre, mais, par-dessus tout, qu'elle s'accomplisse en nous, et que nous lui soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Évangile. Que, tout pécheurs que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde, et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnaître coupables, et pour lesquelles nous ne pouvons le satisfaire, s'il ne se relâche en notre faveur de la sévérité de ses jugements. Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur, et des attaques de ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre. Qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges; mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes et de la malheureuse cupidité qui nous domine. Enfin, demandons-lui qu'il nous preserve de tout mal; qu'il nous aide à réparer les maux passés, et à nous relever de nos chutes; à guérir les maux présents, et à redresser nos inclinations vicieuses; à détourner les maux à venir, et à éviter le plus affreux de tous, qui est celui d'une éternelle damnation. Car, si nous sommes éclair-

rés d'une sagesse solidement et vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire : en voilà le précis et l'abrégé. Mais, après avoir vu la nécessité de l'oraison commune et ordinaire, il me reste à vous faire voir les abus de l'oraison particulière et extraordinaire. C'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle des abus de l'oraison extraordinaire, ne pensez pas, chrétiens, que je prétende ni la condamner ni la combattre, puisqu'il est évident, au contraire, que de condamner ceux qui en abusent, c'est faire hautement profession de la reconnaître et de l'honorer. Je sais que Dieu, dont la miséricorde est infinie, se communique aux âmes justes par plus d'une voie, et qu'il ne nous appartient pas de limiter ses dons et ses faveurs, beaucoup moins d'entreprendre de les censurer. Je sais, pour me servir de termes de saint Paul, qu'en ce qui regarde ces communications divines, quoique ce soit toujours le même esprit, il y a une diversité de grâces : *Divisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus* (I Cor., XII) ; et que, de la part même de la créature, il y a une diversité d'opérations, quoique ce soit toujours le même Dieu qui opère tout en nous : *Et divisiones operationum sunt, idem vero Deus, qui operatur omnia in omnibus* (Ibid.). C'est-à-dire, je sais qu'outre la manière commune de prier, en méditant la loi de Dieu, en contemplant ses mystères, en se remplissant de sa crainte, en s'excitant à son amour, en le remerciaut de ses bienfaits, en implorant ses grâces et son secours, qui est le genre d'oraison que pratiquait David, et que les saints, à son exemple, ont de tout temps pratiqué, il y en a un autre différent de celui-là, où Dieu, par des impressions fortes prévenant l'âme et s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas quoique bonne, d'être un effort pour elle, et un travail ; l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence. Je sais, dis-je, que c'est tout cela qu'on a coutume de comprendre sous le nom d'oraison extraordinaire, et à Dieu ne plaise qu'il m'arrive jamais de la critiquer ni de l'improver ! Mais je veux, pour votre instruction et pour votre édification, vous en faire connaître les abus ; et par là, encore une fois, j'en suppose donc, pour les âmes prudentes et éclairées, le bon usage possible. Je ne prétends pas même vous en faire voir les abus grossiers, tels que sont ceux qui, de nos jours, ont éclaté à la honte de la religion, et qui ont scandalisé toute l'Eglise. L'Eglise, animée d'un saint zèle, a pris soin elle-même de nous en donner toute l'horreur que nous en devons avoir ; et, après ce qu'elle a fait, en vain voudrais-je y rien ajouter, persuadé d'ail-

leurs, comme je le suis, que votre piété n'a nul besoin de ce remède.

Je parle d'abus moins scandaleux, mais toujours très-pernicieux dans leurs conséquences, et d'autant plus à craindre, qu'ils sont plus ordinaires, et qu'on les craint moins. Je parle de ces abus où nous voyons tomber tant d'âmes chrétiennes, qui, abandonnant la voie de l'humilité et de la simplicité, se laissent emporter à suivre des voies plus hautes en apparence, mais fausses et trompeuses. Malheur que l'illustre Thérèse déplorait autrefois devant Dieu ; et nous pouvons dire que Dieu l'avait suscitée pour nous apprendre à nous en préserver, puisqu'il nous a donné, dans sa personne, l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Or, je réduis, mes chers auditeurs, ces abus à quatre espèces. La première, de ceux qui, par une illusion visible, confondent l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui, sous ce nom spécieux, déshonorent plutôt la religion. La seconde, de ceux qui, par erreur et par un défaut de discernement, soit en spéculation, soit en pratique, préfèrent l'oraison extraordinaire à l'oraison commune. La troisième, de ceux qui, par un mouvement de présomption, s'ingèrent d'eux-mêmes, ou du moins, tâchent de s'élever à l'oraison extraordinaire sans y être appelés de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. Et la dernière, de ceux qui, par un fond de lâcheté et de paresse, et pour ne vouloir pas se captiver, sous ombre d'oraison extraordinaire, négligent les règles générales auxquelles le Saint-Esprit dans l'Écriture veut que nous nous assujettissions pour prier saintement et chrétiennement. Ne craignez pas que je m'étende trop sur aucun de ces quatre articles. J'ai cru, pour l'accomplissement de mon ministère, devoir une fois vous les proposer, et je ne m'y suis résolu qu'après qu'une expérience confirmée m'en a fait reconnaître la nécessité. Mais, en vous marquant ces abus, j'aurai soin moi-même de ne pas lasser votre patience. Ecoutez-moi : ceci ne sera pas indigne de votre attention.

On se croit dans la voie et dans l'état d'une oraison extraordinaire ; mais on est dans l'égarément d'une pitoyable illusion. On se croit prévenu des dons du ciel, mais on est, si j'ose le dire, préoccupé de ses imaginations et de ses pensées. On croit avoir part aux communications de Dieu, mais on est livré à son propre sens, dans lequel on abonde, et qu'on suit uniquement. En un mot, on confond ce que les Pères entendent par oraison sublime, avec des choses qui n'en approchèrent jamais, qui sont de pures visions de l'esprit humain, qui, bien souvent, en sont les extravagances, qui n'ont nul caractère de solidité, et qui ne se trouvent fondées sur aucun des principes de la religion ; c'est en quoi je fais consister le premier abus. Car j'appelle oraison chimérique celle dont l'Évangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseignée ; n'étant ni vraisemblable ni possible

que, dans le dessein qu'ils ont eu de nous apprendre toute perfection, ils nous eussent laissés dans une ignorance profonde de ce qui devait être en matière d'oraison le plus haut degré de la perfection même. Or, c'est justement ce qui serait arrivé; car en quel endroit ou de l'Évangile, ou des autres livres sacrés, paraît-il le moindre vestige de cent choses que le raffinement des derniers siècles a inventées, et qu'on a voulu faire passer dans le monde pour oraison extraordinaire? J'appelle oraison chimérique celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et de la plus sévère théologie: la théologie, dit le savant chancelier Gerson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche, pour distinguer le faux et le vrai, ce qui est suspect et ce qui est sûr, ce qui est vicieux et ce qui est louable et soutenable; et tout ce qui ne s'accorde pas avec cette théologie ne pouvant être que la production d'un esprit trompeur ou trompé. Or, vous savez combien de ces manières d'oraison, quela nouveauté ou l'entêtement avaient fait valoir dans le monde, soumises ensuite à la censure des docteurs, et par là au jugement de l'Église, ont été rejetées et réprouvées, non-seulement comme vaines et frivoles, mais comme dangereuses et préjudiciables à la vraie piété. J'appelle oraison chimérique, celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord; ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout, et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu. Or, cela seul ne devait-il pas suffire pour discerner la fausseté de tant d'espèces d'oraisons qui ont servi de piège aux âmes faibles; et n'est-il pas étonnant que malgré ce bon sens universel qui a toujours réclamé contre un tel désordre, c'est-à-dire que, malgré l'opposition de tous les esprits judicieux et de tous les hommes sages, on n'ait pas laissé de courir après ces fantômes d'oraisons, et qu'à la honte du christianisme, on ait vu ces fantômes l'emporter souvent sur l'oraison solide et véritable? J'appelle oraison chimérique celle dont les termes et les expressions même semblent n'être propres qu'à décrier la religion et à la faire tomber dans le mépris; la religion, disait Lactance, ne devant rien admettre ni rien autoriser qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du culte de Dieu; et l'oraison, pour peu qu'elle se démente de ce caractère, cessant d'être ce qu'elle est, et ne méritant plus le nom qu'elle porte. Or voilà, chrétienne compagnie, ce qui fait le sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, où, sous prétexte d'oraison, la religion est toute défigurée, et qui, par un goût dépravé du siècle où nous vivons, ont néanmoins leurs approbateurs. J'appelle oraison chimérique, celle qui, de la manière qu'on la propose est absolument intelligible, et où les plus pénétrants et les plus éclairés théologiens ne conçoivent rien. Vous me direz qu'entre

Dieu et l'âme, il peut se passer dans l'oraison des mystères ineffables et inexplicables; et moi, je réponds premièrement, que si ces mystères sont inexplicables, on ne doit donc pas entreprendre de les expliquer; que si ces mystères sont inexplicables, il faut donc se tenir dans le silence, et imiter au moins saint Paul, qui, après son ravissement au troisième ciel, avouait humblement l'impuissance où il était de rapporter ce qu'il y avait entendu: *Et audivi arcana verba quæ non licet homini loqui* (II Cor., XII). Car c'est ainsi qu'en usait ce grand apôtre; mais voici l'abus, mes chers auditeurs: on se croit plus capable que saint Paul, et ce que saint Paul n'a pas cru lui être permis, on le présume de soi-même, c'est-à-dire, quelque ineffables et inexplicables que soient ces mystères d'oraison, un homme particulier et sans aveu s'estime assez habile pour en parler, pour les développer aux autres, pour les réduire en art et en méthode, pour en faire des leçons, pour en donner des préceptes, pour en composer des traités, et pour en discourir éternellement avec des âmes peut-être aussi vaines que lui, et souvent séduites par lui. Au lieu de renfermer en soi-même, comme saint Paul, ce que Dieu pourrait lui avoir fait entendre, il produit indiscrètement et inutilement hors de soi ce qu'il a pour l'ordinaire imaginé, et ce qu'il n'entendit jamais. Combien d'exemples tout récents n'en avons-nous pas? Mais, en second lieu, je soutiens que nul genre d'oraison ne doit être approuvé, beaucoup moins admis sous cette notion de mystères élevés, mais inexplicables. Autrement il n'y aurait point d'insensé ni de visionnaire qui ne fût reçu à débiter dans l'Église de Dieu, comme mystère d'oraison, ses folies et ses rêveries; car il n'appartient qu'à saint Paul de pouvoir dire: *Audivi arcana verba*: dans ce commerce intime avec mon Dieu, j'ai entendu ce que je ne puis exprimer. Quand saint Paul parlait de la sorte, je suis sûr qu'il avait entendu quelque chose de divin, parce qu'étant, comme il était, l'organe du Saint-Esprit, il ne pouvait se rendre à soi-même que des témoignages infaillibles. Mais quand tout autre que saint Paul me tient ce langage, j'ai droit et je suis même dans l'obligation de m'en défier: pourquoi? parce que sans cela je serais exposé à tous les écueils du mensonge et de l'imposture, et parce qu'il n'y aurait plus d'erreur dont je pusse me garantir. Mais présumons toujours une espèce d'oraison sublime, exemple d'illusion et de tromperie, et qui soit en effet de Dieu; ce que je vais dire demande une réflexion toute nouvelle.

On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune: c'est le second abus que je combats; car il est évident, chrétiens, que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale; et il est d'ailleurs de la foi, que cette oraison, que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune

(Fingt.)

et la plus simple, est celle qui nous doit être plus vénérable, et à laquelle, préférablement à toute autre, nous devons nous attacher : pourquoi ? non-seulement, dit saint Cyprien, parce que c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur, et qui nous l'a apportée du ciel ; mais parce qu'en effet, toute commune et toute simple qu'elle est, c'est l'oraison la plus parfaite et la plus capable de rendre les hommes parfaits. Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider ; mais anathème à quiconque en reconnaîtra une plus sainte et plus sanctifiante. Or, selon toutes les maximes de la vraie religion, nous devons préférer, comme chrétiens, l'oraison qui nous sanctifie, à celle qui nous élève. Il est vrai, celle qui élève l'âme à ces degrés sublimes de contemplation peut être une grâce et un don de Dieu ; mais prenez garde, s'il vous plaît, que c'est une de ces grâces stériles, qui, quoique infuses de Dieu, ne rendent l'homme ni plus juste ni plus agréable à Dieu ; l'une de ces faveurs de Dieu qui ne donnent point de mérite ; l'un de ces dons qui peuvent être quelquefois les effets de la sainteté, les récompenses de la sainteté, les marques de la sainteté, mais jamais ni la cause de la sainteté ni la sainteté même. Au lieu que l'oraison commune, par l'exercice et par les actes des plus médiocres vertus auxquelles elle tient l'âme appliquée, est une source féconde et abondante de toutes les grâces qui font devant Dieu la sanctification de l'homme. Or, pesant les choses dans la balance du sanctuaire, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'âme de vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grâce et que pure faveur ; et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience, est quelque chose, selon Dieu, de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter les morts, parce que le don des miracles est une grâce infructueuse qu'ont eue quelques saints, mais qui n'a point aidé à les faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints ; aussi, du même principe devons-nous conclure que le moindre degré de cette oraison, où l'âme, par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grâce de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux, et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginables, où l'on suppose l'âme sans action, et dans le repos de la contemplation : pourquoi ? parce que Dieu, encore une fois, ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité, et parce que toutes les extases ne sont pas comparables, dans l'idée de Dieu, à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière. Désirer donc de parvenir à ces grâces extraordinaires, les rechercher, y aspirer : abus, chrétiens, qu'on ne peut aujourd'hui assez déplorer. Ainsi en usent, pour ne rien dire encore de plus, les âmes ignorantes et

imprudentes ; mais ce n'est pas ainsi qu'en ont usé les âmes spirituelles et intelligentes. Ce n'est pas ainsi qu'en a usé la célèbre Thérèse, qui, dans le moment où Dieu, par ses voies extraordinaires, se communiqua plus abondamment à elle, lui demandait qu'il modérât l'excès de ses faveurs, qu'il ne l'élevât pas si haut, qu'il suspendît un peu les effets de ses opérations divines, afin, disait-elle, qu'elle pût, dans l'amertume de son cœur, pleurer ses fautes passées, et qu'elle n'en perdît pas si tôt le souvenir : *Exclamans, petebat beneficiis in se divinis modum imponi, nec celeri oblivione culparum suarum memoriam aboleri (Offic. Eccl. in Fest. Ther.).* Elle concevait donc que l'exercice de pleurer ses péchés, en repassant devant Dieu les années de sa vie, était meilleur pour elle que l'extase et le ravissement, et qu'il lui était plus avantageux de ressentir, dans la prière les amertumes d'une composition salutaire, que de goûter les délices d'une oraison plus élevée, mais moins profitable. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous prêche : *Æmulamini charismata meliora (I Cor., XII)* ; à l'exemple de cette grande sainte, entre les dons de Dieu, désirez et enviez les plus excellents : c'est saint Paul qui vous le permet, et même qui vous l'ordonne ; mais ne vous aveuglez pas jusqu'à prendre pour les plus excellents ceux qui sont les plus éclatants. Désirez ceux qui vous sont les plus utiles ; enviez ceux qui sont les plus propres à vous convertir, ceux qui vous inspirent plus le zèle de la pénitence, ceux dont l'effet particulier est de vous rendre plus humbles, plus obéissants, plus charitables, plus mortifiés, plus désintéressés. Car ce sont là, dans le sens de l'Apôtre, les plus excellents pour vous : *Charismata meliora* ; mais souvenez-vous que les dons de ce caractère sont attachés à l'oraison commune, que le Fils de Dieu nous a lui-même pour cela particulièrement recommandée. Ce n'est pas tout, et voici quelque chose de plus essentiel.

On entre dans ces voies extraordinaires, sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu : troisième abus, qui surpasse tous les autres. Car n'est-ce pas entrer contre l'ordre de Dieu dans l'oraison extraordinaire de prétendre s'y adonner, quand on a d'ailleurs un évident, un extrême, un pressant besoin de demeurer dans la pratique de l'oraison commune ? quand, par exemple, on est rempli de défauts qu'on ne peut espérer de corriger sans le secours de l'oraison commune ; quand on est dominé par des passions dont la victoire doit être le fruit et ne peut être le fruit que de l'oraison commune ; quand on a des devoirs à accomplir, auxquels on ne satisfait point, et dont on ne s'instruit jamais que par les réflexions et les lumières de l'oraison commune ? Malgré tous ces besoins, abandonner l'oraison commune, pour se jeter dans d'autres voies qui ne conduisent à rien de tout cela, et pour lesquelles par conséquent on n'a ni vocation ni disposition ; et, au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, au change-

ment et à l'anéantissement de soi-même, se proposer un genre d'oraison dont le fond est, pour ainsi dire, une abstraction totale de soi-même, et un oubli de toutes les choses dont on devrait être occupé, n'est-ce pas renverser l'ordre de Dieu ? Or, c'est ce renversement qui me fait pitié, je l'avoue, dans la conduite de je ne sais combien d'âmes censées intérieures. Car voilà sur ce point l'illusion du siècle. On se pique d'oraison, et d'oraison sublime, et cependant on suit le mouvement de ses passions les plus vives et les plus ardentes ; et cependant on ne connaît pas ses imperfections les plus grossières ; et cependant on se confirme dans ses plus dangereuses habitudes ; et cependant on manque à ses plus importants devoirs. Preuve infail-
 lible, âme chrétienne, que ce n'est point à l'oraison sublime que vous êtes appelée de Dieu : pourquoi ? parce qu'il est indubitable que l'oraison à laquelle vous êtes appelée de Dieu doit être proportionnée à votre état. Or, il n'y a nulle proportion entre cet état de lâcheté, de dissipation, de désordre où vous vivez, et l'oraison sublime, dont vous vous piquez. Ce n'est donc point à vous que cette oraison, dans le dessein de Dieu, peut convenir. Remédier à vos faiblesses, vous détromper de vos erreurs, combattre les passions et les vices qui règnent en vous, voilà à quoi Dieu veut que votre oraison soit employée. Si celle dont vous usez ne se rapporte là, quelque sublime qu'elle vous paraisse, ce n'est plus Dieu qui vous attire, c'est votre propre sens qui vous y porte. Or, dès-là, fût-elle aussi sublime qu'elle vous parait, quel bien en devez-vous attendre, et quel succès devez-vous vous en promettre ? Il est vrai, cette espèce d'oraison extraordinaire a été saintement pratiquée dans le christianisme : mais par qui ? par des âmes parfaites, qui avaient pour cela toutes les marques de la vocation de Dieu ; par des âmes réglées, qui, s'acquittant de leurs devoirs, accomplissaient toute justice ; par des âmes dont la vie était pure, exemplaire, irrépréhensible, qui, par de longues épreuves d'elles-mêmes, s'étaient rendues capables des dons divins, et à l'égard desquelles on pouvait dire avec toute sûreté, que la grâce de l'oraison sublime était la récompense de leur sainteté. Vous, dans l'éloignement où vous êtes de leur sainteté, vous voulez avoir part à leur récompense, et vous arroger cette grâce : voilà votre égarement. Car dans la vie imparfaite que vous menez, la grande règle d'oraison pour vous, est qu'au lieu de vous élever, il faut descendre ; qu'au lieu de vous abîmer et de vous perdre dans les communications que vous avez avec Dieu, il faut vous y chercher et vous y trouver ; c'est-à-dire y reconnaître vos obligations, y examiner vos actions, y modérer vos desirs et vos affections, y acquiescer le renoncement à vous-mêmes et à vos passions. Sans cela, plus votre oraison est sublime, et plus elle est vaine. Car j'entends par oraison vaine, celle qui ne corrige aucun défaut, celle qui n'est suivie dans la pratique d'aucune réforme, celle en vertu de

laquelle on ne renonce à rien, et on ne se détache de rien. Or, combien n'en a-t-on pas vu servir d'un triste exemple de ce que je dis ? Combien d'âmes présomptueuses qui, en même temps qu'elles faisaient profession de marcher dans ces voies intérieures dont je parle, n'en étaient pour cela ni moins dérégées, ni moins emportées ni moins aigres, ni moins entières dans leurs sentiments, ni moins hautaines, ni moins dominantes ; en un mot, qui, pour être élevées dans l'oraison, n'en étaient ni plus saintes devant Dieu, ni plus édifiantes devant les hommes ? Vous me demandez comment elles tombaient dans un abus aussi énorme que celui-là ? je vous l'ai dit, chrétiens, par la séduction de l'esprit qui les conduisait : elles entraient dans ces voies d'oraison par esprit de vanité, de curiosité et de singularité ; elles y demeuraient par esprit d'opiniâtreté, d'indépendance, d'indocilité ; éblouies de ces termes de quiétude, de repos, de silence ; elles y entretenaient leur oisiveté. Dieu ne les y appelait pas, faut-il s'étonner si elles en abusaient, et si, bien loin d'en profiter, elles en étaient encore plus imparfaites ?

Enfin, sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière : quatrième et dernier abus, qui mériterait un discours entier. Car, dans quelque voie que vous marchiez, fussiez-vous de ces âmes du premier ordre que Dieu prévient de ses plus exquises faveurs, c'est à vous, comme au reste des fidèles, qu'a prétendu parler le Saint-Esprit, quand il a dit : *Ante orationem, prepara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum* (Eccles., XVIII) : Avant la prière, préparez votre âme, et ne soyez pas semblable à l'homme qui tente Dieu. C'est à vous, dis-je, comme à moi, que ce commandement s'adresse ; et de vous flatter que vous ayez un privilège qui vous en dispense, de vous persuader qu'en qualité d'âme choisie vous n'êtes pas sujet à cette loi, et qu'il vous est permis ensuite, sans aucune préparation, de vous présenter devant Dieu avec un esprit vide de toute pensée, attendant tout de Dieu mais sans rien faire de votre part qui vous dispose à recevoir ses dons et ses lumières ; de vous figurer que ce qui s'appellerait dans un autre tenter Dieu, soit en vous une perfection, parce que Dieu, qui vous a élevé, n'exige plus de vous ni cette dépendance de sa grâce, ni cet assujettissement à ce que sa sainte parole prescrit en termes exprès ; de vous prévenir de ces idées, ce serait un orgueil qui devrait vous faire trembler. Cependant, chrétiens, on en vient là. Parce qu'on se croit dans une voie différente des voies communes, on ne se tient plus obligé à prendre soin de préparer son âme. Quelque générale et absolue que soit la loi, on s'en exempte. Au hasard de tenter Dieu, on va à l'oraison sans savoir pourquoi l'on y va ; on s'y présente sans aucune vue, sans s'y proposer rien, sans y chercher rien ; on a un en-

tendement capable d'y découvrir et d'y connaître les plus solides vérités, et on se fait un mérite de ne l'y pas appliquer ; une volonté capable d'y former les plus saints désirs et d'y concevoir les plus ferventes affections, et on se détermine par avance à s'y tenir oisif et sans action. Or, je vous dis que tout cela est illusion : pourquoi ? parce qu'indépendamment des voies que vous suivez, ou plutôt que vous croyez suivre, il faut que la parole de Dieu soit observée : *Ante orationem præpara animam tuam*. Vous êtes donc grossièrement et visiblement trompés, quand, au préjudice de cette divine loi, vous n'apportez à la prière nulle préparation. De même, sous ombre d'être élevé à un don particulier de communication avec Dieu, on ne demande plus rien à Dieu, et l'on porte l'erreur jusqu'à s'imaginer que le commandement de Jésus-Christ : *Petite et accipietis* : Demandez et vous recevrez, n'est que pour les âmes du dernier ordre ; que les âmes élues sont occupées dans l'oraison de quelque chose de plus saint et de plus épuré. Et moi, je veux bien déclarer ici, que j'aime mieux pour jamais être dans le dernier ordre en accomplissant le commandement de Jésus-Christ, que d'être des âmes privilégiées et distinguées en ne l'accomplissant pas. Et où en serions-nous, mes chers auditeurs, si, sous ce nom spécieux d'oraison sublime, on anéantissait un devoir aussi essentiel et aussi inséparable de la religion, que celui de demander à Dieu les grâces du salut ? Où en serions-nous, si un devoir de ce caractère n'était plus le devoir des parfaits chrétiens, et que, pour être élevé dans l'oraison, il y fallût renoncer ? Mais qui l'aurait cru, qu'on eût dû se faire dans le christianisme une perfection aussi bizarre que celle-là ?

Ah ! chrétiens, ne tombez pas en de pareilles erreurs ; et, pour vous en préserver, attachez-vous aux règles que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont laissées. Ne croyez pas à toutes sortes d'esprits, disait saint Jean ; mais éprouvez-les, pour connaître s'ils sont de Dieu : *Nolite omni spiritui credere* (I. Joan., IV). Quand on vous propose des voies extraordinaires, soyez en garde, non-seulement contre ceux qui vous les proposent, mais contre vous-mêmes. Quand on vous dira qu'il parait un homme de Dieu dont la conduite dans le gouvernement des âmes est toute nouvelle : *Ecce hic est* (Matth., XXIV), quelque éloge que vous entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte : *Nolite credere*. Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante, de l'humilité, de la mortification, de la pénitence, de toutes les vertus chrétiennes. Dans le choix que vous ferez, n'oubliez jamais le précepte de Jésus-Christ : *Petite, et accipietis* ; et, si quelqu'un vous parle autrement, j'ose vous dire, comme saint Paul, que, quand ce serait un ange du ciel, vous le devez traiter d'anathème. Soit que vous soyez pécheurs, soit que vous soyez justes, ce précepte du Fils de Dieu vous convient. Si vous êtes pécheurs, de-

mandez : *Petite*, afin que Dieu vous touche le cœur par des grâces de conversion. Si vous êtes justes, demandez : *Petite*, afin que Dieu verse sans cesse sur vous des grâces de sanctification. Surtout, demandez : *Petite*, afin d'obtenir de Dieu cette grâce de la persévérance finale, qui vous mettra en possession de la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON XIV.

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

Sur le zèle pour la défense des intérêts de Dieu.

Cum venerit Paracletus quem ego mittam vobis a Patre, Spiritus veritatis qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis.

Quand il sera venu, ce Consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi : et vous aussi en rendrez témoignage (S. Jean, ch. XV).

Rendre témoignage de Jésus-Christ, c'est annoncer ses grandeurs, attester sa divinité faire connaître la vérité de sa mission, la sainteté de ses mystères et de sa loi ; et voilà, chrétiens, le témoignage que lui a rendu le Saint-Esprit, et qu'il lui rend encore tous les jours, soit par les secrètes inspirations dont il touche les cœurs, soit par les lumières de la foi qu'il répand dans les âmes. Témoignage invisible, dont nous ressentons au-dedans de nous l'impression, et qui ne se produit point communément au dehors, si ce n'est quand cet Esprit tout-puissant opère quelquefois des prodiges dans la nature, et qu'il fait éclater sa vertu pour l'honneur de l'Évangile, et pour vérifier la parole des ministres qui le prêchent. Mais, outre ce témoignage intérieur de l'esprit divin, il y a un témoignage sensible et public que le Sauveur des hommes attendait de ses apôtres, et qu'il a reçu d'eux lorsqu'ils ont parcouru le monde, qu'ils ont porté son nom à toutes les nations, et que pour sa cause ils ont versé leur sang et donné leur vie. Car c'est ainsi qu'ils ont accompli cet ordre de leur adorable maître : Vous vous déclarerez pour moi, vous parlerez et vous agirez pour moi ; vous serez devant les hommes mes témoins, mes prédicateurs, mes défenseurs : *Et vos testimonium perhibebitis*. Or, il est vrai, mes chers auditeurs, et je dois en convenir, que nous ne sommes pas tous appelés aux mêmes fonctions que les ministres évangéliques ; mais d'ailleurs je puis ajouter, et je prétends que, par proportion, et conformément à notre état, nous sommes obligés comme eux de prendre en mille occasions qui se présentent, les intérêts de Dieu, de nous élever pour la défense de la cause de Dieu, de combattre les ennemis de sa gloire, et de maintenir la pureté de son culte. Devoir propre de toutes les conditions, quoique différent dans la pratique selon la différence des rangs et la diversité des ministères. Devoir indispensable ; mais de quoi nous ne pouvons assez gémir, devoir tellement négligé dans le christianisme, qu'à

peine y trouve-t-on quelques serviteurs fidèles, qui, contre le monde et ses maximes, osent tenir pour le Dieu qu'ils adorent, et en faire une profession ouverte. Ce n'est là-dessus que froideur et indifférence, et c'est cette indifférence criminelle que je ne puis trop fortement attaquer dans ce discours. Daigne le ciel m'inspirer aujourd'hui le zèle de ses prophètes, pour animer le vôtre. Daigne le Seigneur me remplir de son esprit, de cet esprit de feu, afin que par son secours je puisse embraser ici tous les cœurs. Nous obtiendrons cette grâce par l'intercession de Marie ; et pour cela disons - lui : *Ave, Maria.*

Il y a dans l'homme deux principes plus ordinaires de tous ses désordres : l'aveuglement de l'esprit, et la faiblesse du cœur, L'aveuglement de l'esprit, qui, le faisant mal juger des choses, l'engage à tenir, en ce qui regarde la cause de Dieu, une conduite non-seulement fautive, mais criminelle. La faiblesse du cœur, qui, lui laissant assez de lumière pour discerner selon Dieu les vraies routes qu'il doit suivre, fait néanmoins qu'il n'a pas assez de courage pour en soutenir les difficultés et en surmonter les obstacles. C'est, chrétiens, à ces deux principes que je rapporte les deux caractères de cet esprit de froideur et d'indifférence pour les intérêts de Dieu, dont j'ai dessein de vous entretenir. Car, après avoir fait quelque réflexion sur la différence des hommes du siècle qui se rendent en effet coupables d'une telle iniquité, je trouve qu'il y en a de deux sortes : les uns qui l'autorisent et qui prétendent s'en justifier, les autres qui s'en accusent et qui sont les premiers à la condamner ; les uns qui la veulent faire passer pour sagesse, les autres qui, de bonne foi, la reconnaissent pour prévarication et pour lâcheté ; les uns qu'il faut détromper, les autres qu'il faut fortifier. Ceux-là sont les politiques du monde, qui, préoccupés de leurs sentiments, se font une prudence, dans les rencontres, d'être froids pour Dieu et peu zélés sur tout ce qui concerne son service et ses intérêts ; se flattant d'agir en cela avec une circonspection nécessaire, et confondant cette indifférence et ce défaut de zèle avec l'esprit de modération et de retenue : ceux-ci, moins présomptueux et moins prévenus, conviennent de l'obligation indispensable où nous sommes tous d'avoir du zèle pour Dieu, et de le marquer, mais ne se trouvent pas assez de forces pour le mettre en œuvre et pour le faire paraître ; approuvant ce zèle dans autrui, mais dans eux-mêmes le faisant céder à la crainte et au respect humain. Prudence trompeuse, lâcheté indigne : deux caractères auxquels je vais opposer les lumières et l'efficacité de la parole de Dieu : les lumières, pour convaincre les premiers, et l'efficacité, pour animer et pour piquer les seconds. Car je prétends que le monde se trompe, et qu'une prudence, qui nous fait avoir tant d'égards quand il s'agit de donner à Dieu des témoignages et des preuves de notre zèle, est une prudence réprouvée : vous le verrez

dans le premier point. Et j'ajoute que cette faiblesse à laquelle nous succombons en nous comportant avec timidité et avec lenteur dans la cause de Dieu, pour ne pas encourir la haine des hommes et ne nous pas exposer à leur censure, est une faiblesse essentiellement contraire à l'esprit de Jésus-Christ, et par conséquent digne de la damnation éternelle : je vous le montrerai dans le second point. Des vérités que chacun de nous s'appliquera selon l'état de vie et la condition particulière où il a plu à Dieu de l'appeler. Deux vérités dont il n'y aura personne dans cet auditoire qui ne soit touché, si nous voulons entrer là-dessus en jugement avec nous-mêmes et considérer sérieusement nos devoirs. Deux vérités qui, bien conçues et bien pénétrées, seront capables de répandre dans tous les cœurs ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. C'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Se faire une prudence aux dépens de Dieu, au préjudice même des règles du monde, à la honte de la religion et à l'avantage de l'impiété ; c'est-à-dire une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, dont les faibles se scandalisent, et dont les impies se prévalent, c'est ce que la politique du siècle a de tout temps inspiré aux mondains, et ce que l'esprit de Dieu contredira toujours. En quatre paroles, je viens vous proposer quatre raisons que me fournit la morale chrétienne et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. Ne les perdez pas.

Il est de la grandeur de Dieu d'être servi par des hommes qui se fassent gloire d'être à lui, et de se déclarer pour lui ; et il n'y a point de prudence qui puisse affaiblir la force et l'obligation de ce devoir, parce que ce devoir est le premier principe sur quoi roule la prudence même, et à quoi toute cette vertu doit se rapporter. Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire ce qui touche son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé, qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt ; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains, que vous et moi nous en devons être les garants, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre à nous, puisque ce dommage qu'ils souffrent n'est que l'effet et une suite de notre infidélité. Or, c'est ce qui arrive tous les jours, lorsque par une fausse politique, nous négligeons de les maintenir, et que, nous en reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire quand il faudrait parler ; pour dissimuler quand il faudrait agir ; pour tolérer et pour conniver quand il faudrait reprendre et punir. Car quelle prudence pourrait alors nous mettre à couvert des jugements de Dieu, dont nous trahissons la cause ; et de quels secours peut être pour nous la sagesse du monde, quand, par ces maximes criminellement suivies, nous nous rendons

coupables et responsables de l'injure que Dieu reçoit ?

C'est par cette règle que saint Jérôme, et après lui le docteur angélique saint Thomas, ont expliqué ce précepte de la loi divine, en apparence si rigoureux ; lequel oblige tout homme chrétien à faire, quand il en est requis, la profession publique de sa foi, lui en dût-il coûter la vie, s'attirât-il par là les derniers malheurs, fallût-il endurer pour cela les tourments les plus cruels ; car notre religion, dit Tertullien, pour l'honneur du Dieu qu'elle nous fait adorer, ne sait ce que c'est que de biaiser dans cette extrémité même. En effet, c'est cette nécessité, ou de mourir pour sa foi en la déclarant, ou d'en être le prévaricateur et l'apostat, je ne dis pas en la désavouant, mais seulement même en la déguisant et en la cachant, c'est, dis-je, cette nécessité qui a produit tant de martyrs dans le christianisme. Or, la même raison qui obligeait les martyrs à professer leur foi, m'engage encore aujourd'hui à faire éclater mon zèle dans toutes les occasions où l'intérêt de Dieu est exposé : pourquoi ? parce que je ne suis pas moins redevable à Dieu de mon zèle que de ma foi ; ou plutôt, parce que l'obligation particulière que j'aurais de confesser extérieurement ma foi, n'est qu'une conséquence de l'obligation générale où je suis de témoigner, quand il le faut, mon zèle pour Dieu.

Je sais que, dans les premiers siècles de l'Eglise, il s'éleva une secte de faux chrétiens, ou, pour mieux dire, de mondains, qui on jugèrent autrement, et qui prétendirent que, dans ces circonstances où la confession de la foi était censée un crime devant les hommes, on pouvait au moins, pour se racheter des supplices et de la mort, user de dissimulation, ne paraissant pas ce que l'on était, et au hasard même de paraître pour quelque temps ce que l'on n'était pas. Mais je sais aussi que ce langage révolta tous les vrais fidèles. Je sais que d'un consentement unanime les Pères détestèrent et rejetèrent cette erreur ; que le premier concile œcuménique la condamna, et que, dans la sainte religion que nous professons, ceux-là ont toujours passé pour scandaleux, qui ont refusé de se déclarer ouvertement. Or, si cela est vrai de la foi dans les temps même où elle a été odieuse et persécutée, combien plus l'est-il du zèle des intérêts de Dieu, lorsque pour leur défense nous n'avons point de semblable risque à courir, et qu'une liberté évangélique, bien loin d'être dangereuse pour nous, nous devient glorieuse et honorable ?

C'est donc en vertu de ce titre que Jésus-Christ, dans le onzième chapitre de saint Luc, proposant les maximes fondamentales de son règne, c'est-à-dire de cet empire souverain qu'il exerce sur nous comme notre Dieu, insiste particulièrement sur celle-ci : *Qui non est mecum, contra me est* (Luc., XI) : Celui qui n'est pas pour moi, est contre moi. Parole, dit saint Augustin, qui confondra éternellement les sages du siècle, et qui suf-

fira pour réprover l'indifférence criminelle où ils se retranchent, quand il est question de rendre à Dieu le témoignage qu'il exige d'eux ; parole qui réfutera invinciblement les raisons frivoles par où ils s'efforcent maintenant de justifier leur silence et d'excuser leur timidité, en ce que j'appelle le parti de Dieu ; parole de malédiction pour ces esprits d'accommodement, qui, sans jamais choquer le monde, croient avoir le secret de contenter Dieu ; et qui, sans rien faire pour Dieu, voudraient que Dieu fût content d'eux. Car, que répondront-ils à Jésus-Christ, quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble était impossible, et qu'ils en devaient être convaincus par cet oracle sorti de sa bouche : *Qui non est mecum, contra me est* ? Prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui, avoir été plus prudents que lui, avoir eu pour ses intérêts un zèle plus discret que lui ? Et, parce qu'alors il s'agira du choix décisif que cet Homme-Dieu fera de ses élus, dépendra-t-il d'eux d'avoir été à lui malgré lui ? Ah ! chrétiens, que David raisonnait bien d'une autre manière, et que l'idée qu'il avait conçue de l'être de Dieu et de son excellence lui donnait bien d'autres sentiments ! Non, non, Seigneur, disait-il à Dieu dans l'abondance de son cœur, il ne faut point que je m'érige en sage et en politique, et malheur à moi si je le suis jamais à vos dépens. Il faut que, dans l'étendue de ma condition, j'aie pour l'avancement et pour le soutien de votre gloire autant de zèle que j'en dois avoir. Car, en cela consiste ma grande sagesse ; et ce zèle de votre maison qui me dévore fait que tous les outrages que vous recevez dans le monde, me blessent moi-même personnellement : *Zelus domus tuæ comedit me ; et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (Ps. LXVIII). Ces outrages, ô mon Dieu ! par l'impiété et l'insolence des hommes, montent jusqu'à vous ; mais, par une vertu toute contraire de la charité qui m'anime, ils retombent en même temps sur moi ; c'est-à-dire, les blasphèmes que l'on profère contre votre nom, les profanations de votre sanctuaire, les transgressions de votre loi, les insultes, les scandales, les dérèglements de votre peuple, tout cela fait sur mon cœur une impression à laquelle je ne puis résister. Quoi qu'en dise le monde, il faut que je m'explique et que je parle ; et, si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me*. Voilà, mes chers auditeurs, l'exemple et le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux. Car, ce n'est pas seulement un roi comme David qui doit parler de la sorte ; mais un seigneur dans ses terres et ses domaines, mais un juge dans sa compagnie, mais un magistrat dans son ressort, mais un supérieur dans sa société, un particulier dans sa famille, chacun, sans exception, dans son état. Tous les emportements d'un fils débauché et libertin doivent toucher le cœur d'un père. Tous les désordres d'un domestique vicieux doivent toucher celui d'un maf-

tre. Je dis d'un père et d'un maître chrétiens, afin que l'un et l'autre, répondant à la grâce de leur vocation, ils puissent se rendre le même témoignage devant Dieu que David se rendait par ces paroles : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me*. Sans cela, ni l'un ni l'autre ne satisfait à ce que lui impose la qualité de serviteur de Dieu, et sans cela l'un et l'autre abuse du pouvoir qui leur a été donné de Dieu. Seconde preuve tirée de la comparaison des devoirs du monde et de la manière dont ils sont observés.

Car il serait bien indigne, et absolument insoutenable, de vouloir que Dieu comptât pour un service ce que le monde même regarde comme une espèce de perfidie, et qu'il agréât pour témoignage de notre attachement une conduite dont les hommes se tiennent tous les jours offensés. Or, un ami, bien loin de reconnaître pour ami celui qui, dans l'occasion, hésiterait à se ranger hautement de son parti et à le défendre, le mépriserait comme un lâche, et, si j'ose le dire, comme un déserteur de l'amitié. Un prince, bien loin de mettre au nombre de ses fidèles sujets, quiconque dans la conjoncture d'une guerre affecterait de demeurer neutre, le traiterait de rebelle et d'ennemi de l'Etat. Dès là que c'est son sujet, le maître veut, et avec justice, qu'il marche sous ses étendards, qu'il s'intéresse pour la prospérité de ses armes, qu'il y contribue, et de sa personne, et de ses biens, qu'il fasse céder toute autre considération à celle-là. Reste donc à voir si la politique du monde, qui ne peut, avec tous ses artifices et tous ses détours, excuser à l'égard des hommes cette disposition d'indifférence, peut l'autoriser à l'égard de Dieu ; et si Dieu, jaloux jusqu'à l'excès de la fidélité qui lui est due, peut, dans un point aussi délicat que celui-ci, être content de ce qui ne suffit pas même aux hommes pour les satisfaire. Et c'est ici que, pour votre édification et pour la mienne, ou plutôt, que pour la confusion de cette prudence charnelle qui est visiblement ennemie de Dieu, je voudrais, s'il était possible, rappeler tous les siècles passés, et faire comparaitre comme en jugement tous ces sages de la terre qu'on a vus si zélés pour le service des puissances humaines à qui leur fortune les attachait, mais en même temps si réservés et si froids pour Dieu et pour sa religion. Car enfin, leur dirais-je, avec tout le respect convenable, mais avec toute l'assurance que devrait me donner mon ministère, quand il y allait du bien de l'Etat, quand l'autorité du prince se trouvait en compromis, et qu'il fallait la maintenir cette modération dont vous vous piquiez tant d'ailleurs, ne diminuait rien de votre ardeur. De quelle sévérité n'usiez-vous pas ? Avec quelle hauteur, avec quelle fermeté n'agissiez-vous pas ? Toute votre prudence alors était de n'avoir ni ménagements, ni égards, de ne laisser rien impuni, de prévenir par une juste rigueur jusqu'aux moindres suites ; et, sur cela même, votre zèle était louable, puisque l'autorité que vous aviez à défendre venant de Dieu,

comme dit l'Apôtre, elle ne demandait pas un moindre soutien ni une moindre protection, quoique souvent elle eût peut-être demandé de votre part une plus pure intention. Mais du reste, dans ces mêmes places que vous occupiez, était-il question de vous opposer au libertinage qui faisait tous les jours de nouveaux progrès ; mais vous parlait-on d'un scandale qui se répandait et qui ne pouvait être arrêté que par vos soins et par une sainte vigueur ; mais fallait-il corriger des désordres qui déshonoraient le christianisme, et qui ne subsistaient que par votre molle et pernicieuse tolérance ; c'est là que ce zèle auparavant si courageux et si ferme, devenait timide et circonspect ; que vous deviez, à vous en croire, garder des mesures ; que vous craigniez de vous avancer ; que vous ménagiez celui-ci, que vous respectiez celui-là. C'est là que votre prudence, ingénieuse à éluder tout ce qui lui était à charge, trouvait mille raisons spécieuses pour rien entreprendre et pour laisser croître le mal. C'est là que vous traitiez d'indiscrétion les plus sages démarches de ceux qui se portaient pour défenseurs de la vraie piété, et que vous appeliez sagesse, habileté et science du monde, les dangereuses connivences de ceux qui entretenaient comme vous et fomentaient l'iniquité. Ah ! chrétiens, cette seule contrariété de sentiments et de conduite ne sera-t-elle pas une conviction contre vous au tribunal de Dieu, et en faudra-t-il davantage pour faire évanouir tout le mystère et pour renverser tout le plan de votre prudence prétendue ?

Ajoutez, et c'est la troisième raison, que, dans l'opinion des hommes, cette indifférence pour la cause de Dieu est communément prise et interprétée comme une aliénéation secrète des intérêts de Dieu : excellente remarque du chancelier Gerson, que je vous prie de bien comprendre. Voici sa pensée : car le libertinage même le plus obstiné n'osant pas lever le masque, et, pour sa propre conservation, quelque malice qu'il cache au dedans, ayant soin de ne la pas produire au dehors, à peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, de celui qui, formellement et expressément, est contre Dieu. Vérité si constante, que l'on juge même de l'un par l'autre, et que ce jugement n'est ni léger ni téméraire, puisqu'il est fondé sur la pratique la plus commune et sur l'usage le plus ordinaire des libertins du siècle. En effet, un athée, s'il y en a, ne se fait guère autrement connaître que par son indifférence pour toutes les choses de la religion. Un homme corrompu et abandonné aux désirs de son cœur ne se fait guère autrement remarquer que par une certaine insensibilité aux plus honteux dérèglements qui régnerent autour de lui, et dont il est témoin. Quand donc ce ne serait que pour les faibles qui, voyant un de ces chrétiens indifférents et de ces faux sages, en prennent sujet de scandale, parce qu'ils ne savent avec qui ils traitent, et qu'ils ne peuvent dire d'un chrétien de ce caractère ce qu'il est. n.

ce qu'il n'est pas, il faudrait, pour ne les pas jeter dans ce trouble, nous expliquer et accomplir par œuvre ce que nous demandons tous les jours à Dieu qu'il opère en nous par sa grâce : *Judica me, Deus, et discerne causam meam ab homine iniquo (Ps. XLII)* : Jugez-moi, Seigneur, et faites le discernement de ce que je suis, d'avec l'impie et le réprouvé. Je veux dire, que nous devrions agir de telle sorte, que l'on nous distinguât, et qu'étant à Dieu, comme nous y sommes, ou comme nous témoignons y vouloir être, notre conduite ne donnât aucun lieu d'en douter. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui obligea autrefois le saint homme Elie à faire aux Israélites ce reproche que nous lisons dans l'Écriture, et que chacun de nous peut bien s'appliquer. Voilà ce qui alluma le juste courroux dont ce prophète se sentit ému lorsqu'il vit les chefs du peuple d'Israël sans zèle et sans action, à la vue d'un sacrilège qui se commettait et des honneurs profanes que l'on rendait à l'idole de Baal : *Usquequo claudicatis in duas partes?* Jusqu'à quand, leur dit-il, balancerez-vous entre la prévarication la plus condamnable et le plus saint de tous les devoirs? Si le Dieu d'Israël est votre Dieu, que ne prenez-vous la parole, que n'agissez-vous, que ne combattez-vous pour lui? et, si Baal n'est qu'un fantôme, que ne vous élevez-vous contre cette fausse divinité, ou plutôt contre ceux qui l'idolâtraient? Pourquoi faut-il que vous teniez un milieu que, ni la conscience, ni l'honneur n'approuveront jamais; et que, par une espèce de neutralité aussi indigne, et presque plus indigne que l'infidélité même, vous scandalisiez vos frères? pourquoi faut-il que ce peuple qui vous observe et à qui vous servez d'exemple, jugeant de votre religion par l'intérêt que vous y devez prendre, puisse avec raison vous soupçonner d'en avoir fort peu, ou de n'en point avoir du tout? Il en veut des preuves et des effets, et ce n'est que par ces effets et ces preuves sensibles que vous pouvez lui apprendre ce que vous êtes et pour qui vous êtes. Or, combien en voit-on parmi nous (avouons-le ici, chrétiens, et déplorons-le devant Dieu), combien en voit-on dans les mêmes dispositions que ces Israélites à qui parlait le Prophète? combien de ces esprits à qui tout est bon; qui, pour le vice et pour la vertu, ont d'égaux complaisances; qui s'accommodent de l'erreur comme de la vérité; qui souffrent en leur présence le scandale sans émotion, et le mépris de Dieu sans altération; en un mot, à qui Dieu peut dire ce qu'il disait dans l'Apocalypse à l'un des premiers évêques de l'Eglise : *Utinam frigidus esses, aut calidus (Apoc., III)* : Je voudrais que vous fussiez, ou tout un, ou tout autre; que vous fussiez ouvertement ou contre moi, ou pour moi; mais parce que vous êtes tiède, et que vous demeurez dans un milieu qui ne décide rien, c'est pour cela que je suis prêt à vous rejeter : *Sed quia tepidus es, incipiam te vomere de ore meo?* Esprits, ajoute saint Jérôme, d'autant plus dangereux, que, dans cet état

de tiédeur, ils sont plus capables de nuire, plus en pouvoir d'arrêter le bien et de favoriser le mal, parce que leur tiédeur même a je ne sais quel air de modération, qui fait que l'on s'en préserve moins, au lieu qu'une malice plus déclarée aurait bientôt ruiné tout leur crédit, et leur ferait perdre toute créance.

Quoi qu'il en soit, en user ainsi, c'est donner aux ennemis de Dieu, à l'impiété, au vice, tout l'avantage qu'ils demandent, et les mettre en possession du règne funeste et de cet empire qu'ils lâchent par toutes sortes de moyens à usurper. Quatrième et dernière preuve de la vérité que je vous préche. Car, suivant la belle et solide réflexion de saint Augustin, le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi, d'être soutenu et appuyé; il se contente qu'on le tolère, et c'est assez pour lui de n'être point traversé ni inquiété. Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez tout ce qu'il prétend. Avec cela il ne manquera pas de prendre racine; et, sans avoir besoin d'un autre secours, il saura bien se fortifier et s'étendre. N'est-ce pas de cette sorte et par cette voie qu'il est toujours parvenu à ses fins? Les ménagements de ceux qui l'ont épargné, et qui devaient le réprimer dans sa naissance, ont été de tout temps les principes de son progrès. Voilà ce qui a nourri dans tous les siècles la licence de certains esprits contagieux qui ont infecté le monde; voilà ce qui a introduit, jusque dans le christianisme, tant d'abus et tant de désordres directement opposés aux lois de l'honnêteté; voilà ce qui a multiplié les schismes et les hérésies. On se faisait d'abord un point de sagesse de les négliger, et puis on se trouvait trop faible pour les retrancher. Après les avoir supportés par indulgence, on se voyait réduit à les souffrir par nécessité. La politique des uns rendait le zèle des autres impuissant et inutile. Et, pour remonter jusqu'à la source, l'indifférence d'un homme qui n'avait pas fait son devoir, était la cause originaire d'un vaste incendie, qui embrasait des pays entiers. En dis-je trop, chrétiens; et, sans consulter d'autre expérience que celle de nos pères, ce que je dis, n'est-ce pas ce qu'ils ont éprouvé, et de quoi ils nous ont laissé les tristes restes? De là l'obligation spéciale et redoutable de ceux qui se trouvent élevés en dignité, de ceux qui ont dans le monde de la qualité, de ceux qui, par leurs talens ou par leurs emplois, se sont acquis plus d'autorité, de ceux à qui Dieu semble avoir donné plus de lumières et de capacité; de là, dis-je, cette obligation plus étroite qu'ils ont d'attaquer avec force les scandales du siècle, et de leur couper court. Obligation qu'ils doivent considérer comme l'un des points, sur lesquels le Saint-Esprit leur fait entendre qu'ils seront plus exactement recherchés, plus sévèrement jugés, plus rigoureusement condamnés. Car, qu'un homme du commun oublie là-dessus, et ce qu'il peut, et ce qu'il doit, quoiqu'il se charge en particulier d'un grand compte, la conséquence pour Dieu en

est moins à craindre. Mais qu'un grand qui a le pouvoir en main, et qui, selon saint Paul, est le ministre de Dieu pour venger ses intérêts, cesse de s'y employer; qu'il soit sur cela d'une composition facile; qu'il se remue lentement, qu'il résiste faiblement, qu'il se relâche et qu'il se rende aisément, vous savez avec quels succès l'impiété en profite. En vain étalerais-je ici des maux qui vont presque à l'infini, et qui ne vous sont que trop connus. Il me suffit de vous avoir appris d'où ils procèdent, et de vous avoir fait comprendre ce qu'il était important pour vous de n'ignorer pas : que de tolérer le vice c'est l'autoriser, c'est le seconder, c'est le faire croître, puisqu'il ne veut rien de plus qu'une telle condescendance, et que cela seul lui ouvre un champ libre pour passer à toutes les extrémités.

Vous me direz qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer contre le libertinage et contre le vice, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela serait, chrétiens, et que vous verriez que cela dût être, votre indifférence pour Dieu n'en serait pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle ne vous obligerait pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aigrit et s'irritât, vous auriez fait votre devoir. Dieu aurait ses vœux pour le permettre ainsi; mais l'intention de Dieu ne serait pas que le mal qu'il voudrait permettre fût ménagé et toléré par vous. Sans mesurer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de dire à Dieu : Seigneur, j'ai suivi vos ordres, et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher auditeur, il ne vous appartient point, et il ne dépend pas de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée. C'est à vous de vous confier en Dieu, et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. Aussi ce zèle que je vous demande étant un zèle de charité qui n'a rien d'amer, qui n'est ni fier ni hautain, qui aime le pécheur et l'impie, en même temps qu'il combat l'impiété et le péché, il y a tout sujet de croire qu'il sera efficace, et d'en attendre le fruit que l'on se propose.

Vous me direz qu'il faut user de discrétion, et je le dis aussi bien que vous. Car, à Dieu ne plaise que je vous engage à imiter ceux qui, emportés par leurs propres sens, au lieu de se faire un zèle de leur religion, se font une religion de leur zèle. Non, sans doute, ce n'est point là ce que j'entends. Il faut de la discrétion, mais aussi une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle lui-même doit tendre. Tant de discrétion qu'il vous plaira, pourvu que le vice soit corrigé, pourvu que le scandale soit réparé, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas. Car, que votre discrétion se termine à prendre toujours, quoique sous de belles apparences, le mauvais parti; que la cause de Dieu souffre toujours quand elle est entre vos mains; que l'iniquité se tienne en assurance, et qu'elle se croie assez forte du moment que vous êtes son juge; que vous ayez

dans le doute un secret penchant à conclure favorablement pour elle, et que tout ce tempérament de discrétion que vous affectez, ne consiste qu'à ralentir votre zèle, et qu'à retenir celui des autres; c'est discrétion, si vous le voulez, mais cette discrétion et cette prudence contre laquelle saint Paul prononce anathème, et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo* (Rom., VIII).

Vous me direz que votre zèle fera de l'éclat et du bruit : mais pourquoi donc en faire, si ce n'est pour empêcher ce que vous savez être un véritable désordre, soit dans l'intérieur de votre famille, soit au-dehors : Est-ce prudence d'éviter l'éclat quand l'éclat est nécessaire, et qu'il peut être avantageux ? Faudra-t-il que le libertinage qui règne peut être dans votre maison, sous ombre que vous ne voulez pas éclater, y soit tranquille et dominant ? Puisqu'il n'y a qu'un éclat qui l'en puisse bannir, bien loin d'appréhender cet éclat, ne faudrait-il pas le rechercher comme un remède et comme un moyen efficace ? Mais cet éclat troublera la paix : qu'il la trouble, répond saint Augustin ; c'est en cela même qu'il sera glorieux à Dieu, et digne de l'esprit chrétien. Car il y a une fausse paix qui doit être troublée, et c'est celle dont je parle, puisqu'elle favorise le péché. Et pourquoi le Fils de Dieu nous a-t-il dit dans l'Évangile qu'il n'était pas venu pour apporter la paix sur la terre, mais le glaive et la division ; qu'il était venu séparer le fils d'avec le père, et la mère d'avec la fille ? Que voulait-il par là nous marquer, sinon qu'il y a dans le cours de la vie des occasions et des conjonctures où il est impossible de satisfaire au zèle que l'on doit à Dieu, sans s'exposer à rompre la paix avec les hommes ? Et qu'y a-t-il en effet de plus ordinaire que ces occasions, où, pour l'honneur de Dieu, il faut se résoudre à soutenir des guerres dans le monde et contre le monde ? Non, non, chrétiens, il n'y a point de paix, ni domestique, ni étrangère, qui doive être préférée à l'obligation de porter l'intérêt de Dieu et s'opposer à l'offense de Dieu. Si le scandale qui se commet au mépris de Dieu vient de ceux qui vous sont unis par les liens de la chair et du sang, toute paix avec eux est un autre scandale encore plus grand. Il faut, selon le sens de l'Évangile, les haïr et les renoncer ; et ils ne doivent point s'en plaindre, puisque, si le scandale vient de vous-mêmes, il faut vous haïr et vous renoncer vous-mêmes. Car c'est pour cela que Jésus-Christ a pris les alliances les plus étroites du père avec le fils, de la fille avec la mère, afin de nous faire mieux entendre que nulle raison ne doit être écoutée au préjudice du Seigneur et de son culte.

Mais ne doit-on pas ménager le prochain, surtout si c'est un ami, si c'est un homme distingué par sa naissance, par son élévation, par son rang ? Le ménager, mon cher auditeur ! et qu'est-ce que cet ami, qu'est-ce

que ce grand, qu'est-ce que cet homme, quel qu'il soit, dès qu'il y va de la gloire de votre Dieu et de son service ? Si les apôtres avaient eu de tels ménagements, où en serions-nous ? auraient-ils prêché l'Évangile malgré les édits des empereurs et les menaces des tyrans ? auraient-ils répondu avec tant de fermeté aux juges et aux magistrats, qui leur défendaient de parler, qu'ils devaient plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes : *Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum* (Act., IV) ? Si les Pères de l'Église, les Athanase, les Chrysostome, les Augustin et les autres avaient eu de pareils égards, auraient-ils préservé le peuple fidèle de tant d'erreurs qu'ils ont détruites, et de tant d'hérésies qu'ils ont hautement combattues ? Agissez avec respect, mais agissez avec force ; l'un n'est point contraire à l'autre. Honorez la naissance, honorez la dignité, honorez la personne ; mais condamnez l'injustice et l'iniquité. Cependant, chrétiens, voici le désordre : on a du zèle, et quelquefois le zèle le plus violent et le plus amer pour certaines conditions, et l'on en manque pour d'autres états plus relevés. On se dédommage en quelque manière sur les petits de ce qu'on ne fait pas à l'égard des grands. Tout est crime dans ceux-là, et tout est, ce semble, permis à ceux-ci. On se persuade que c'est sagesse de se taire, de dissimuler, d'attendre l'occasion favorable et un moment qui ne vient jamais, ou qu'on ne croit jamais être venu. Ah ! Seigneur, ôtez-nous cette damnable sagesse du monde, et remplissez-nous de votre zèle. Que ce zèle nous tienne lieu de la plus haute sagesse, que ce zèle soit notre souveraine raison, que ce zèle nous serve de réponse à toutes les difficultés d'une spécieuse et vaine politique, qu'après nous avoir garantis de ce premier écueil d'une prudence prétendue, il nous préserve encore du second, qui est une lâche faiblesse, dont j'ai présentement à parler, et qui doit être le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité dont l'amour-propre qui nous domine voudrait bien ne pas convenir, mais dont il ressent tous les jours l'effet malgré lui-même, que quiconque s'aime au préjudice de son devoir, beaucoup plus au préjudice de sa religion, en s'aimant de la sorte, devient son plus dangereux ennemi ; qu'il se perd en se cherchant, qu'il se détruit en se conservant, et, par une providence toute particulière, qu'il s'attire le sort que David, dans une espèce d'imprécation, souhaitait aux pécheurs, quand il disait à Dieu : *Redde retributionem eorum ipsis* (Ps. XXVII) : Seigneur, confondez-les dans leurs propres voies, et faites retomber sur eux-mêmes leur iniquité. Voyez-en la preuve, mes chers auditeurs, et l'exemple sensible dans ces hommes du siècle dont il me reste à vous tracer le caractère ; je veux dire non plus dans ces sages et ces prudents, mais dans ces lâches chrétiens, qui, par une faiblesse de cœur, par une crainte servile, par

un respect tout humain, contre les reproches de leur conscience, lorsqu'ils devraient exercer leur zèle pour Dieu, abandonnent indignement ses intérêts. Ce qu'ils ont en vue, c'est de se ménager eux-mêmes : mais qu'arrive-t-il ? c'est que, bien loin qu'ils y réussissent, leur lâcheté se termine pour eux à des effets tout contraires. Car, premièrement, elle les prive du plus grand honneur qu'ils auraient pu prétendre, même dans l'opinion du monde ; savoir : d'être les défenseurs, et, selon la mesure de leur pouvoir, les protecteurs de la cause de Dieu. Secondement, elle les rend odieux et méprisables tout à la fois : odieux aux gens de bien, qui, témoins de leur infidélité, ne peuvent se défendre de concevoir contre eux une juste indignation ; et méprisables même aux impies, dont ils croient néanmoins par là devoir se promettre l'affection et l'approbation. En troisième lieu, cette lâcheté se dément et se contredit dans eux, mais d'une manière, comme vous le verrez, dont ils ne sauraient se parer, et dont la conviction et le remords leur est déjà insupportable dès cette vie. Enfin, elle oblige Dieu à retirer d'eux ses grâces les plus spéciales, et à leur faire sentir les châtiments les plus sévères de sa justice. Quatre points que je vous prie de bien méditer, et qui demandent encore de votre part une nouvelle réflexion.

Oui, chrétiens, vous renoncez à votre propre gloire, lorsque dans les sujets qui s'offrent à vous, et où votre zèle vous doit faire entrer, vous n'osez, par une timidité faible et lâche, ni parler ni agir pour l'intérêt de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus digne d'une grande âme, d'une âme noble et élevée, que la défense d'un tel intérêt ; et que pouvons-nous nous proposer dans le monde de plus honorable ? Quand vous travaillez pour vous-mêmes, comme vous êtes vous-mêmes petits, quoi que vous fassiez, tout est petit, tout est borné, tout est réduit à ce néant inséparable, et de vos personnes, et de vos états. Mais quand vous vous intéressez pour Dieu, tout ce que vous faites, dans l'idée même des hommes, a je ne sais quoi de divin que l'on est comme forcé d'honorer, et qui donne pour vous une secrète vénération. Vous cherchez la gloire, écrivait saint Augustin à un homme du monde, et cette gloire que vous cherchez, où la trouverez-vous mieux que dans l'exercice d'un zèle sincère pour tout ce qui touche le culte de votre Dieu ? c'est-à-dire pour protéger ceux qui l'observent, pour réprimer ceux qui le violent, pour faire cesser les abus, pour maintenir la discipline, pour vous opposer comme un mur d'airain et comme une colonne de bronze, aux entreprises de l'erreur, du vice, de l'impiété ? Si vous avez un mérite solide à acquérir, pour vous rendre recommandable, par quelle autre voie devez-vous espérer en venir à bout ? qu'est-ce qui a immortalisé le nom de tant de grands hommes dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau ? qu'est-ce qui a imprimé dans tous les esprits les sentiments d'une estime si générale, et

d'une admiration si constante pour ces illustres Machabées? qu'est-ce qui a distingué entre les empereurs chrétiens les Constantin et les Théodose? n'est-ce pas ce zèle de l'honneur de Dieu et de sa loi, dont ils ont été animés? Parcourez, disait ce brave Mathathias, étant au lit de la mort et instruisant ses enfants, parcourez toutes les générations; et voyez si ceux de nos ancêtres dont la mémoire est en bénédiction, ont autrement mérité ces éloges et ce respect des peuples, que par la force et le courage qu'ils ont témoigné quand il a été question de soutenir la cause du Seigneur. Ne pensez pas arriver jamais au degré de gloire où ils se sont élevés, que par la même résolution, et ne soyez pas assez aveugles pour croire que, par des succès purement humains, dont le monde peut-être vous félicitera, vous puissiez les égaler. Ainsi parlait ce saint et généreux pontife, et c'est, chrétiens, ce que je vous dis après lui. Non, qui que vous soyez, n'attendez point d'autre gloire véritable que celle qui vous viendra de la sainte ardeur que vous marquerez à Dieu et pour Dieu. Avec de prétendus succès que vous aurez d'ailleurs, et à quoi les hommes pourront applaudir, vous ferez un peu de bruit dans le monde; mais, avec ce bruit, comme l'Écriture nous l'apprend, votre mémoire périra. Cette gloire que vous aurez cherchée hors de Dieu, et où Dieu n'aura nulle part, s'évanouira comme une fumée, et, après vous avoir ébloui pour quelque temps d'une fausse leur, elle vous laissera dans une éternelle obscurité.

Mais savez-vous encore quel doit être en cela le malheur de votre destinée? C'est qu'étant lâches pour Dieu, comme vous êtes, Dieu, qui n'a besoin de personne, et qui choisit ceux qui lui plaisent, ne daignera pas même se servir de vous. Usant bien des talents et des avantages que vous aviez reçus de lui, vous pouviez être les instruments de sa gloire; mais il ne voudra pas vous y employer. C'était un honneur qu'il vous eût fait, mais dont il vous trouvera indignes. Vous ne méritez pas d'avoir place entre ces hommes connus pour être à lui, et déterminés dans le besoin à se sacrifier pour lui: il en suscitera d'autres qui le mériteront mieux que vous; d'autres qu'il remplira de son esprit, et qui, dans la médiocrité de leur condition, feront pour ses intérêts des prodiges de vertu. Ceux-là oseront tout et risqueront tout, quand il s'agira de le glorifier; et voilà pourquoi il les glorifiera eux-mêmes. Vous craignez de vous exposer: eh bien! il se passera de vous; mais aussi n'aurez-vous pas l'honneur de lui avoir été fidèles, et l'oracle qu'il a prononcé se vérifiera à la lettre: *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum; qui autem contemnunt me, erunt ignobiles* (I Reg., II). Voilà comment s'expliquaient autrefois les prophètes, pour exciter dans les esprits de leurs auditeurs cette émulation toute divine dont ils tâchaient à les piquer; et plutôt à Dieu que ce discours fût accompagné d'une grâce assez forte et

assez puissante pour faire sur vous de pareilles impressions!

Mais ce n'est pas tout; car, en même temps que vous vous privez de l'honneur et du mérite que vous auriez à prendre le parti de Dieu, vous devenez, par une suite nécessaire, odieux et méprisables aux hommes. A qui odieux? Je l'ai dit, à tout ce qu'il y a de vrais fidèles qui aiment Dieu, et qui, voyant avec quelle faiblesse vous mollissez dans toutes les rencontres, en gémissent, et disent intérieurement, comme le roi David: *Vidi prævaricantes, et tabescebam* (Ps. CXVIII): J'ai vu, Seigneur, ces lâches prévaricateurs, qui, par des complaisances intéressées, ou par une crainte mondaine, ont négligé votre cause; je les ai vus, et j'en ai séché d'ennui et de regret; car qu'elle amertume a un juste qui a le cœur droit, et qui brûle d'un zèle évangélique, de voir les intérêts de Dieu trahis par les vaines considérations et les timides, mais criminelles réserves des partisans du monde et de ses esclaves? Que peut-il moins faire que de s'en prendre à eux, et de former contre eux dans son cœur ce sentiment de haine qu'une semblable indignité excitait dans le cœur de David? Haine dont il ne se faisait nul scrupule; que dis-je, qu'il s'estimait heureux de ressentir, et dont il se faisait un mérite auprès de Dieu. Haine qui procédait en lui des plus pures sources de la charité, et qui lui donnait droit de dire: *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi* (Ps. CXXXVIII): Je les haïssais, mais d'une haine parfaite; et j'étais leur ennemi, parce qu'ils étaient les ennemis secrets de mon Dieu: *Perfecto odio oderam illos*. Or, je vous demande s'il est rien, même selon le monde, de plus difficile à supporter, et qui approche plus de la malédiction, que cette haine et cette aversion des gens de bien? Je sais qu'il y a de ces cœurs durs, que leur lâcheté même pourrait rendre insensibles à ce motif, et qui compteraient pour rien d'être dans la haine des serviteurs de Dieu, pourvu qu'ils pussent contenter l'amour-propre qui les possède. Mais n'est-ce pas une autre malédiction, qui prouve encore plus clairement ce que j'ai avancé? car, dans la pensée du sage, être content lorsqu'on s'attire la haine des hommes, c'est être d'autant plus odieux qu'on le veut bien être, et qu'on n'est point touché de l'être. Et ne me dites point que ce qui est condamné des uns est approuvé des autres: vous vous trompez, chrétiens; votre lâcheté, outre la haine des gens de bien, vous fera tomber encore dans le mépris des libertins et des pécheurs. Pourquoi? Parce que les pécheurs et les libertins seront assez clairvoyans pour découvrir le faible de votre conduite, et qu'ils s'apercevront bien que votre indulgence pour eux n'est, dans le fond, qu'une petitesse d'âme; et que si vous les épargnez, c'est que vous n'avez ni la force ni la hardiesse de les entreprendre. Or, la lâcheté reconnue, selon la remarque de Cassiodore, est toujours méprisée, et de ceux même à qui elle est utile. St. du moment que le vice se produit, et que le

scandale parait, vous qui le devez arrêter, vous faisiez votre devoir, les scandaleux et les vicieux, en vous redoutant comme leur persécuteur, seraient obligés néanmoins, malgré eux, de vous estimer et de vous respecter. Ce qui vous perd dans leur esprit, c'est la complaisance même que vous leur témoignez. Ainsi, manquant à l'une de vos plus essentielles obligations, par rapport à Dieu, vous n'avez pas même le monde pour vous; comme si le monde, tout pervers qu'il est, vous faisait en cela votre leçon, vous reprochant votre peu de zèle au même temps qu'il en profite; et vous méprisant par où vous pensiez lui plaire.

Mais vous n'avez pas, à ce que vous prétendez, assez de fermeté pour vous opposer au progrès du vice, et pour résister à l'insolence du libertinage. Ah! chrétiens, c'est un troisième point où j'ai dit que l'iniquité de l'homme se dément elle-même, et où je prétends que, pour peu qu'on se fasse de justice, on ne peut éluder ni soutenir le reproche de sa conscience. Car voilà, mes chers auditeurs, le comble de notre misère; confessons-le humblement, et avouons-le de bonne foi: nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu, et, pour nos intérêts propres, nous ne péchons que parce que nous avons trop de fermeté: je m'explique. Que Dieu soit outragé, que son nom soit blasphémé, que le culte de sa religion soit profané, nous demeurons dans un repos oisif et dans une langueur mortelle; mais qu'on nous attaque dans nos biens, qu'on nous blesse dans notre honneur, il n'y a point d'excès où le ressentiment ne nous porte. Et, pour en venir au détail, qu'un esprit impie et corrompu raille, en notre présence, des choses saintes, c'est là qu'une crainte humaine nous ferme la bouche; mais que la raillerie s'étende sur nous, sur nos personnes, sur nos actions, nous nous déchaînons contre elle jusqu'à la fureur. Qu'un libelle injurieux et diffamatoire se débite dans le public, et que nous nous y trouvions notés, nous remunerons tout pour en savoir l'auteur, et nous le poursuivons jusqu'au tombeau; mais qu'un livre abominable se répande, où la pureté des mœurs et la charité du prochain soient violés, à peine le condamnons-nous, et Dieu veuille que nous ne nous en fassions pas un divertissement! En un mot, qu'on déshonore Dieu, et qu'on crucifie Jésus-Christ, comme l'Apôtre nous apprend qu'il est encore tous les jours crucifié à nos yeux, ce n'est rien pour nous; mais qu'on nous pique, même légèrement, mais qu'on nous rende un mauvais office; c'est alors que tout le feu de la colère s'allume et nous transporte. Quelles aigreurs, quelles inimitiés, quelles vengeances, suivant cette belle parole de saint Jérôme: *In Dei injuria benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus* (Hier.). Or, il est bien étonnant que nous ayons des sentiments si opposés, et que notre esprit, par une étrange contradiction, soit tout à la fois si patient et si fier, si tiède et si ardent, si

lâche et si courageux. Je dis si courageux, si ardent, si fier dans nos propres injures, et si patient, ou plutôt si lâche et sans vigueur dans celle de Dieu. Mais c'est à nous à nous justifier devant Dieu sur une si monstrueuse contrariété.

Nous n'avons ni crédit, ni industrie, ni intelligence contre les progrès et les attentats du libertinage. Ainsi parlons-nous, quand il ne s'agit que de Dieu seul et de sa cause. Mais que ce qui était la cause de Dieu devienne la nôtre; que cette cause de Dieu commence à nous toucher personnellement; que notre intérêt s'y trouve mêlé, et l'on verra si nous sommes aussi peu agissants et aussi dépourvus d'adresse que nous le disons. Il n'y a point alors de ressort que nous ne sachions faire jouer, et il n'y a point d'obstacle que nous n'ayons le secret de rompre. Auparavant nous ne pouvions rien, maintenant nous pouvons tout. Nous n'osions employer nos amis pour Dieu, nous les fatiguons et nous les épuisons pour nous-mêmes. Il semble que nous soyons transformés en d'autres hommes, et que notre lâcheté, par un changement merveilleux, se soit convertie dans la plus intrépide et la plus inébranlable constance: *In Dei injuria benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus*. Encore une fois, pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion? Si nous n'en rougissons pas, chrétiens; si, par une ferveur toute nouvelle, qui doit aujourd'hui nous ranimer, nous ne profitons pas de ces leçons que je vous fais, Dieu saura bien nous faire porter la peine de notre injustice, et nous punir de notre infidélité; car, s'il n'y a rien qui soit capable de l'irriter contre nous et d'attirer sur nous les fléaux de sa colère (apprenez-le, grands de la terre, et humiliez-vous sous sa main toute-puissante); si, dis-je, il y a un sujet qui l'engage à se tourner contre vous, et à vous traiter avec plus de sévérité, c'est celui-ci. Quelque bien que vous puissiez faire d'ailleurs, si, par une condescendance trop facile, vous souffrez que la religion, que l'Eglise, que la piété, que la vérité, que la saine doctrine, soient impunément attaquées, fussiez-vous, dans tout le reste, des hommes irréprochables, vous êtes des anathèmes, que Dieu rejettera, qu'il confondra même dès cette vie, et sur qui il fera éclater toute la rigueur de ses jugements. Ne comptez point sur toutes les autres vertus que vous auriez pratiquées. Vous n'êtes pas plus saints que l'était Héli: il aimait l'ordre, il voulait que Dieu fût servi, et il le servait lui-même; il était touché des scandales que ses deux enfants, Ophni et Phinéas, donnaient dans le temple; mais il manquait de fermeté pour les tenir dans le devoir, et pour réparer les outrages qu'ils faisaient à Dieu. Vous savez ce qui lui en arriva: *Quia magis honorasti filios tuos quam me* (I. Reg., II), lui dit le Seigneur, par la bouche de son prophète: *Eccedies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tua*: Parce que tu-

as en plus d'égard pour les enfants que pour moi, parce que tu as plus craint de leur déplaire qu'à moi, parce que tu n'as pu te résoudre à les contrister en les châtiant, et qu'ils t'ont été plus chers que moi, voici le jour de ma justice qui approche. Comme tu m'as offensé en eux, je te punirai par eux : ils mourront l'un et l'autre d'une mort funeste, et, dans leurs personnes, toute la gloire de ta maison sera pour jamais anéantie. Ah! mes chers auditeurs, combien de pères, dans le christianisme, à qui Dieu pourrait faire, au moment que je parle, la même menace et la même prédiction? *Quia magis honorasti filios tuos quam me*, parce que vous vous êtes laissé amollir par une tendresse criminelle, et que vous l'avez conservée à mon préjudice pour des enfants impies, athées, perdus de conscience; parce que, voyant leurs désordres, vous n'avez pas voulu oublier que vous étiez leur père, pour vous souvenir que j'étais votre Dieu, ou que vous vous êtes seulement souvenu que vous étiez leur père pour les aimer, sans vous souvenir que vous l'étiez encore pour les corriger; parce qu'en mille occurrences où je vous demandais raison de leurs déportements, vous n'avez pu consentir à vous élever contre, pour venger mes intérêts : *Ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tua*; je vous priverai de ces bénédictions que j'ai coutume de répandre sur mes serviteurs et sur ceux qui leur appartiennent; elles ne seront ni pour vous, ni pour ces enfants dont vous êtes idolâtre, et sur qui vous fondiez vos espérances dans l'avenir. Je détruirai votre maison, j'abaisserai votre grandeur, je saperai les fondements de cet édifice imaginaire que vous vous promettiez de bâtir; et, par la juste sévérité de mes châtiments, vous reconnaîtrez que je n'ai besoin que de moi-même pour tirer, quand je le veux, une vengeance exemplaire des injures que je reçois, et de ceux qui les pardonnent trop aisément.

Oui, mes frères, c'est ainsi que Dieu pourrait vous parler, et à bien d'autres. La prédiction se vérifia à l'égard d'Héli, l'effet répondit à la menace : tout ce que le prophète lui avait annoncé s'exécuta; et, selon les règles de la prédestination divine, ce fut encore une grâce que Dieu fit à ce père infortuné; car tous les maux qui tombèrent sur lui n'étaient, après tout, que des maux temporels dont il profita; mais il y a des coups de la justice de Dieu, plus terribles, que nous avons à craindre. Et qu'est-ce, quand Dieu, se retirant de nous, laisse peu à peu se refroidir et s'éteindre tout notre zèle? Or, voilà ce qui arrive souvent, et ce qu'il nous a fait entendre par son prophète : *Auferetur zelus meus a te* (*Ezech.*, XVI). Il laisse un juge, un magistrat, dans le plus profond assoupissement sur des abus qui s'introduisent, et qui le condamneront au tribunal de Dieu, pour ne les avoir pas d'abord condamnés à son tribunal. Il laisse un maître abandonner tout au gré de ceux qui le servent, et fermer entièrement les yeux sur

leur conduite, pour n'être point forcé de les avertir et de les reprendre; mais pour se charger devant Dieu d'un fardeau mille fois encore plus pesant que celui dont il a voulu se décharger, et qu'il ne croyait pas pouvoir porter. Il laisse un ministre de sa parole, un directeur, un confesseur, flatter les consciences, les perdre en les flattant, et se précipiter lui-même dans l'abîme. Car ce sont là les suites malheureuses de cette crainte mondaine qui nous lie tout à la fois, et la langue, et les mains, pour ne rien dire et pour ne rien entreprendre, dans des occasions qui demandent toute la liberté de la parole et toute la force de l'action. Ah! chrétiens auditeurs, si la crainte nous doit gouverner, que ce soit la crainte du Seigneur, de ce Dieu tout-puissant, et surtout de ce Dieu jaloux; car il l'est, et il l'est souverainement. Et ne peut-il pas bien l'être? et que n'a-t-il pas fait pour avoir droit de l'être? et n'est-ce pas notre avantage qu'il le soit, et qu'il daigne attendre de nous et en recevoir ce témoignage, dont il a prétendu nous faire un mérite? qui lui était, du reste, nécessaire, le témoignage d'aussi faibles créatures que nous le sommes? ne pouvait-il pas, sans nous, mettre à couvert ses intérêts? Mais, par une conduite toute miséricordieuse de sa providence et de son infinie bonté, il a voulu que nous eussions de quoi lui marquer notre attachement et notre zèle, afin qu'il eût de quoi nous récompenser. Secondons ses desseins, puisqu'ils nous sont si favorables; et, par une ardeur toute nouvelle, disposons-nous à entendre un jour de sa bouche cette glorieuse invitation : Venez, bons serviteurs; parce que vous m'avez été fidèles, entrez dans la joie de votre Seigneur. C'est là que nous trouverons le centuple de tout ce que nous aurons donné à Dieu, et que nous jouirons éternellement de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON XV.

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT SACREMENT (1).

Sur la fréquente communion.

Homo quidam fecit cenam magnam, et vocavit multos; et misit servum suum hora cœnæ dicere invitatis ut venirent : et cœperunt omnes simul excusare.

Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir; mais ils commencèrent tous à s'excuser (S. Luc, c. XIV).

Ce repas dont il est parlé dans notre évangile, selon la plus commune interprétation des Pères, qu'est-ce autre chose que la divine eucharistie? et n'est-ce pas ainsi que l'Eglise paraît l'entendre, puisqu'elle a choisi cette parabole pour l'appliquer à l'adorable sacrement de nos autels? C'est un grand repas : *Cœnam magnam*. Grand par l'excellence

(1) Les Sermons pour le dimanche de la Pentecôte et pour celui de la Trinité sont dans le volume des Mystères.

et la qualité de la sacrée viande et du saint breuvage qui y sont servis ; car c'est le corps même et le sang de Jésus-Christ. Grand par le nombre de ceux qui s'y trouvent conviés ; ce sont tous les hommes, du moins tous les fidèles. Grand par la dignité de leurs personnes, et la sainteté de leurs dispositions, puisqu'ils n'y doivent venir qu'en état de grâce. Grand par le lieu où il est préparé ; c'est toute l'Eglise. Grand par sa durée ; il ne finira qu'avec le monde. Enfin, grand par sa signification, parce qu'il contient une vérité dont les mystères de l'ancienne loi n'ont été que la figure et que l'ombre. Vous êtes tous appelés, mes frères, à cette table du Seigneur, et c'est pour vous l'annoncer de sa part qu'il envoie ses prédicateurs, et que je parais ici moi-même, selon le devoir de mon ministère : *Et misit servum suum*. Mais que faites-vous ? Saint Grégoire, pape, le déplorait autrefois, instruisant le peuple chrétien, dont il avait la conduite, et rien en effet n'est plus déplorable. *Homo dives invitavit, et pauper occurrere festinat : ad Dei vocamur convivium, et excusamus (Greg.)*. Qu'un riche, disait ce saint docteur, daigne inviter un pauvre à manger chez lui, le pauvre y court : la table du Fils de Dieu est dressée pour nous, et nous nous excusons. Quels prétextes ne prend-on pas ? tantôt les affaires temporelles dont on est chargé, tantôt les engagements de sa condition et de son état. On dit, comme ces conviés de l'Evangile : Je suis dans l'embarras ; j'ai une famille qui m'occupe, et des enfants à pourvoir : *Uxorrem duxi*. On dit : J'ai du bien qui demande mes soins, un négoce à entretenir, une charge à remplir : *Villam emi (Idem.)*. Et ainsi l'on a toujours, ou l'on croit toujours avoir des raisons pour abandonner le plus salutaire de tous les sacrements, et pour n'en approcher presque jamais : *Et cæperunt omnes simul excusare*. Mais, entre les excuses les plus ordinaires dont on se sert, savez-vous, mes chers auditeurs, quelle est la plus dangereuse, parce qu'elle est la plus spécieuse ? c'est ce que nous entendons dire à tant de faux chrétiens, qu'ils ne sont pas assez purs pour se présenter à une table si sainte, et que leurs communions sont rares, parce qu'ils ne se croient pas dignes de les rendre plus fréquentes. Or, je soutiens, moi, que cette excuse, tout apparente qu'elle peut être, n'est point communément recevable. Je soutiens que cette prétendue humilité dont on voudrait se faire un mérite, n'est souvent qu'un piège de l'ennemi de notre salut ou de la nature corrompue qui nous trompe. Comme ce point est d'une extrême conséquence, j'ai besoin, pour le bien développer, des lumières du Saint-Esprit. Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu, en lui disant : *Ave, Maria*.

Il est vrai, chrétiens, et je suis d'abord obligé de le reconnaître, que la pureté de l'âme et l'innocence de la vie est une disposition essentielle et absolument nécessaire pour participer au divin sacrement que nous recevons dans la communion ; et il est en-

core vrai que, plus nos communions sont fréquentes, plus nous devons être exempts de taches et saints devant Dieu. Bien loin de combattre cette vérité, je la confesse hautement, comme un principe incontestable et un point de ma créance, et je voudrais la graver si profondément dans vos cœurs, que rien jamais ne l'en pût effacer. Mais, cela posé, je puis néanmoins avancer deux propositions, dont il faut, s'il vous plaît, que vous preniez bien le sens, et qui vont faire le partage de ce discours. Car, pour détruire la vaine excuse de ceux qui se retirent de la communion parce qu'ils ne se croient pas assez purs, et qui, par la même maxime et la même règle de conduite, portée au delà des bornes et mal conçue, en retirent les autres, je dis que la pureté requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion : ce sera la première partie. Je vais même plus loin ; et, par l'effet le plus désirable et le plus heureux, je prétends qu'un des moyens les plus puissants, les plus infailibles et les plus courts pour arriver à une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion : ce sera la seconde partie. Je vous ferai donc voir comment une vie pure et innocente nous doit préparer à la communion, sans que ce devoir soit une juste raison de nous en éloigner ; et d'ailleurs je vous apprendrai comment même la communion doit servir à rendre notre vie toujours plus innocente et plus pure. Ces deux pensées sont solides ; mais, encore une fois, il est important que vous y donniez toute votre attention, pour les entendre précisément telles que je les entends et que je les propose. Appliquez-vous, et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque pureté de vie que Dieu exige de nous pour approcher de son auguste sacrement, elle ne peut en soi nous tenir lieu d'une légitime excuse, pour nous dispenser du fréquent usage de la communion. Vous en voulez la preuve : écoutez-la. C'est que l'obligation d'apporter au sacré mystère toute la pureté convenable ne doit point préjudicier à l'intention de Jésus-Christ, ni au dessein qu'il a eu en vue dans l'institution de la très-sainte eucharistie. Or, quel a été le dessein de Jésus-Christ en l'instituant ? il a prétendu que l'usage nous en fût ordinaire, il l'a souhaité, il nous y a invités. Voilà pourquoi, dit saint Augustin, il nous a donné ce sacrement comme une viande ; c'est pour cela qu'il en a fait un breuvage ; de là vient qu'il l'institua en forme de repas, pour nous dire et nous faire comprendre que c'était une nourriture dont nous devions user, non point rarement ni extraordinairement, comme l'on use des remèdes, mais fréquemment et souvent, comme nous prenons tous les jours les aliments qui nous entretiennent. Et, parce que toutes les viandes, par rapport à la vie naturelle, ne sont pas également communes à tous les hommes, qu'a-t-il fait ? il a choisi celle qui l'était et qui l'est encore le plus ;

celle dont on peut le moins se passer, et qu'on ne quitte jamais ; celle qui nourrit les pauvres et les riches, les petits et les grands, je veux dire ce pain de chaque jour que nous demandons à Dieu, et qui est le premier soutien de notre vie. Il l'a, dis-je, choisi pour nous y laisser le sacrement de son corps, ou plutôt pour le transformer dans cet ineffable sacrement.

Ce n'est pas assez : mais, afin de nous engager encore plus fortement à en profiter, il nous crie sans cesse de ses autels, et nous adresse ces paroles qu'il avait déjà mises pour nous dans la bouche du sage : *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis* (Ambr.) : Venez, paraissez dans mon sanctuaire ; asseyez-vous à ma table, mangez le pain que je vous ai préparé. Vous avez droit d'y participer ; et, puisque je vous le présente moi-même, tout mon désir est que vous le receviez. D'où saint Ambroise prenait occasion de dire, parlant à un chrétien. *Si panis est, si quotidianus est, quomodo illum post annum sumis ?* Eh quoi ! mon frère, si ce sacrement est un pain, et si c'est un pain qui tous les jours devrait être l'aliment de votre âme, est-ce assez dans tout le cours d'une année de vouloir seulement une fois y avoir part ? Il est donc certain que la vue du Fils de Dieu a été que nous eussions dans le christianisme un usage libre et fréquent de la communion. Il n'est pas moins certain que le Fils de Dieu ne peut se contredire lui-même, qu'il n'a pu avoir des intentions dont l'une devint par soi-même un empêchement essentiel à l'autre ; dont l'une servit de raison, et de raison solide pour combattre et renverser l'autre. Par conséquent, dès que nous voyons qu'il nous a portés à la fréquente communion, et qu'il nous y porte ; que c'est ce qu'il désire de nous, et à quoi il nous appelle, quelle conclusion devons-nous tirer de là, sinon celle que j'ai déjà marquée ; savoir : que si d'ailleurs il nous a ordonné de ne nous présenter à sa table qu'avec la robe de noces, c'est-à-dire qu'avec une conscience nette et purifiée de toutes souillures, cette pureté néanmoins et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne vous peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent ?

Que veux-je dire, après tout ; chrétiens auditeurs ? car c'est ici qu'il faut m'expliquer, et lever le scandale où pourrait vous jeter ma proposition mal interprétée et mal expliquée. Est-ce mon sentiment que, malgré l'état du péché, vous deviez, pour vous conformer aux desseins de Jésus-Christ touchant la communion fréquente, venir à son autel et recevoir son sacrement ? Malheur à moi si j'autorisais en aucune sorte une telle profanation, et malheur à quiconque ferait ce criminel abus du plus saint de nos mystères, et se rendrait par là, selon l'expression de l'Apôtre, coupable du corps et du sang d'un Dieu ! Mais quelle est ma pensée ? c'est que vous raisonnez d'une façon, et qu'il faudrait raisonner de l'autre. C'est que vous concluez à quitter la fréquente communion,

parce que vous ne menez pas une vie assez réglée ni assez exemplaire, lorsque vous devriez seulement conclure à vivre plus régulièrement et plus exemplairement pour retenir la fréquente communion. C'est que vous dites : Je tiens une conduite trop peu chrétienne et trop peu édifiante ; pour fréquenter un sacrement dont les anges même se croiraient indignes ; je ne ne veux donc pas communier souvent : au lieu qu'il serait bien plus à propos de dire : Je dois communier souvent, et je le veux, pour entrer dans l'esprit de Jésus-Christ, pour ne laisser pas inutile le précieux don que nous en avons reçu pour ne me pas priver des avantages inestimables qui y sont attachés ; et, puisque la communion fréquente ne peut s'accorder avec une conduite telle que la mienne, je veux donc, non pas renoncer à la communion parce que je n'y suis pas disposé, mais changer de conduite afin de m'y disposer.

Ainsi la pureté de vie qu'attend de nous le Sauveur des hommes ne sera plus précisément un obstacle à la fréquentation du divin mystère ; mais ce sera un motif pour travailler à acquérir tout le mérite et toute la préparation qu'il requiert ; c'est-à-dire que ce sera un motif pour renoncer à cette liaison, à cette habitude, à ce commerce et à ce plaisir que la foi défend, et qui déshonorerait spécialement la chair de Jésus-Christ. Un motif pour attaquer ces passions et pour les surmonter, pour humilier cet orgueil, pour réprimer cette ambition, pour éteindre cette convoitise, pour étouffer ce ressentiment qui dans vous ne peut compatir avec la présence réelle de Jésus-Christ. Un motif pour vous détacher du monde, pour vous détromper de ses maximes, pour vous dégarer de ses intrigues, pour vous retirer de ses assemblées, pour vous interdire ses spectacles, ses divertissements et ses jeux, qui, directement opposés à la morale chrétienne, vous sépareraient de Jésus-Christ. Un motif pour exciter votre piété, pour ranimer votre ferveur, pour vous adonner à la prière, à la méditation des choses saintes, aux exercices de la pénitence, à la pratique des bonnes œuvres et de toutes les vertus capables de vous rendre plus agréables à Jésus-Christ, et de vous unir plus étroitement avec Jésus-Christ. Voilà, dis-je, à quoi vous obligera l'obligation de vous éprouver et de purifier votre cœur, afin d'être en état d'y placer Jésus-Christ : du moins voilà à quoi elle doit vous engager, mais à quoi vous ne voulez pas qu'elle vous engage ; car, développons de bonne foi tout ce mystère. Si cette obligation est pour vous un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que vous le voulez. Non, elle ne l'est que parce que vous voulez demeurer toujours dans le même attachement, le même esclavage, les mêmes liaisons, sans faire le moindre effort pour les rompre et pour en sortir. Elle ne l'est que parce que vous voulez toujours vivre au gré de vos désirs, flatter vos sens, ne leur refuser rien, ne les gêner en

rien, et suivre en aveugle la cupidité qui vous entraîne. Elle ne l'est que parce que le monde vous plaît, et que vous voulez toujours le voir, toujours être de ses compagnies qui vous dissipent, et de ses parties de plaisir qui vous corrompent. Elle ne l'est que parce que vous ne pouvez pas, ou plutôt que vous ne voulez pas vous résoudre une fois à prendre quelque chose sur vous, pour vous réveiller de l'assoupissement où vous êtes à l'égard de votre salut et de tout ce qui concerne la sanctification de votre âme, pour vous tirer sur cela de votre langue, pour vous affectionner aux devoirs de la religion et pour les remplir. Or, dès qu'elle n'est obstacle que par votre volonté dépravée, j'ai raison de dire qu'elle ne l'est point d'elle-même; et j'ai toujours droit de vous reprocher cet éloignement de la communion, qui vous est si habituel, et que vous prétendez justifier par cela même qui le condamne.

Cependant, chrétiens, sans insister davantage sur ce point, dont je me suis déjà expliqué plus à fond dans un autre discours, je vois ce que quelques-uns auront à me répondre; et, pour leur instruction, je dois encore aller plus avant. En effet, me diront-ils, que la pureté nécessaire pour fréquenter le sacrement de Jésus-Christ ne soit pas en soi un empêchement et un obstacle à la communion; que ce soit seulement un motif pour employer nos soins à nous mettre, autant qu'il est possible, dans cet état de pureté et dans cette sainte disposition, nous en convenons, et nous voulons aussi travailler à la réformation de notre vie. Mais ce changement n'est pas l'ouvrage d'un jour; on ne parvient pas tout d'un coup à cette perfection qui bannit d'une âme le vice, et qui y fait naître les vertus: il faut du temps pour arriver là; et, pendant tout ce temps, n'est-ce pas une espèce de pénitence, et une pénitence louable, que de se tenir éloigné de la table du Sauveur et de son autel? Tout ceci, mon cher auditeur, contient divers articles que je reprends, et sur lesquels je vais vous déclarer quelques-unes de mes pensées.

Car, dites-vous, il faut du temps: je le veux, pourvu que ce soit un temps borné; pourvu que ce temps n'aille pas à l'infini, et que d'un terme à l'autre on ne cherche pas toujours à le prolonger; pourvu que ce temps d'épreuve ne vous tienne pas les années entières sans manger ce pain céleste, qui doit être votre soutien, et dont vous ne pouvez vous passer; pourvu que ce ne soit ni votre lâcheté qui règle ce temps, ni vos préjugés et votre opiniâtreté. Et ne sait-on pas à quels excès ont été là-dessus des esprits entêtés et aveuglés jusqu'à se faire une piété, je dis une piété chimérique, de manquer aux préceptes de l'Eglise, et de violer l'un de ses commandements les plus solennels, qui est celui de la Pâque?

Mais cette abstinence spirituelle, ajoutez-vous, est une pénitence. Ainsi le disait-on du temps de saint Ambroise, comme il l'a

lui-même remarqué. Il y en a, ce sont les paroles de ce saint docteur, il y en a qui se font une pénitence de se priver de la participation des saints mystères: *Sunt qui arbitrantur hoc esse penitentiam, si abstineant a sacramentis cœlestibus (Ambr.)*. Mais quelle pénitence! poursuit ce même Père, et n'est-ce pas se traiter trop sévèrement soi-même, en s'imposant une peine, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut? *Severiores in se judices sunt, et penam dum imponunt sibi, declinant remedium (Idem.)*. Voilà comment en jugeait un des plus saints et un des plus grands pasteurs de l'Eglise; voilà ce qu'il regardait comme une pénitence trop rigoureuse. Mais moi, sans aller contre son sentiment, que je dois respecter, je puis dire que de nos jours ce serait une pénitence bien commode pour tant de mondains et de mondaines; que volontiers ils s'y assujettiraient, et qu'elle se trouverait bien de leur goût, puisqu'elle les déchargerait d'un des devoirs du christianisme qui s'accorde moins avec leur vie oisive, sensuelle et dissipée. Si c'est là maintenant la pénitence qu'on leur prescrit, de la manière que le monde est disposé, il sera bientôt rempli de pénitents.

Mais enfin, concluez-vous, on ne peut être trop parfait pour communier. Non, certes, mon cher auditeur, on ne peut être trop parfait; mais on peut d'abord exiger trop de perfection de ceux qui communient ou qui désirent ce précieux avantage; c'est-à-dire, on ne peut être trop parfait, eu égard à la dignité du sacrement, qui sera toujours, quoi que nous puissions faire, au-dessus de toutes nos dispositions: mais en même temps, on peut trop exiger d'abord de perfection de ceux qui le fréquentent, eu égard à la faiblesse humaine, que le Sauveur des hommes n'a point dédaignée, et qu'il a voulu même soutenir par son sacrement. Ce sont des malades; ils ont leurs infirmités, leurs fragilités; et c'est pour cela même que le médecin de leurs âmes les appelle à lui, afin de les guérir et de les fortifier. Aussi, prenez garde: qui sont ceux que le maître de notre Evangile fait ramasser dans les places publiques, et qu'il rassemble à son festin? ce ne sont point précisément les riches, les grands, les saints; mais les pauvres, mais les petits, mais les infirmes, mais les aveugles et les boiteux: *Exi cito in plateas et vicus civitatis; et pauperes, ac debiles, et cœcos, et claudos introduc huc (Luc., XIV)*. Non-seulement il ne les exclut point de sa table, il ordonne à ses ministres de leur faire une espèce de violence pour les y attirer: *Compelle intrare (Ibid.)*. Que nous marque cette figure? Il ne faut pas une longue réflexion pour le connaître, et il vous est aisé, chrétiens, d'en faire vous-mêmes l'application.

Tout ceci néanmoins veut encore un plus ample éclaircissement, et sans cela je pourrais craindre, en vous faisant éviter un excès, de vous conduire dans un autre. Or, toute extrémité est mauvaise, et, outre que

j'en suis naturellement ennemi, mon ministère m'oblige spécialement à m'en préserver. Rendre l'usage de la communion trop facile, c'est un relâchement; mais d'ailleurs le rendre trop difficile et comme impraticable, c'est une rigueur hors de mesure. Cherchons donc le juste milieu, qui corrige l'un et l'autre, et, sans nous porter ni à l'un ni à l'autre, tenons-nous-en aux principes d'une solide théologie : renouvez, s'il vous plaît, votre attention; car, voulez-vous savoir, chrétiens, quelle a été une des erreurs les plus remarquables de notre siècle, quoique des moins remarquées? le voici. C'est qu'en mille sujets, et surtout en celui-ci, on a confondu les préceptes avec les conseils : ce qui était d'une obligation indispensable, avec ce qui ne l'était pas ; les dispositions absolument suffisantes, avec les dispositions de bienséance, de surrogation, de perfection ; en un mot, ce qui faisait de la communion un sacrilège, avec ce qui en diminuait seulement le mérite et le fruit. Voilà ce que l'on n'a point assez dé mêlé, et ce qu'il était néanmoins très-important de distinguer. En effet, citons, tant qu'il vous plaira, les Pères et les docteurs de l'Eglise ; accumulons et entassons autorités sur autorités ; recueillons dans leurs ouvrages tout ce qu'ils ont pensé et tout ce qu'ils ont dit de plus merveilleux sur l'excellence du divin mystère ; exposons tout cela dans les termes les plus magnifiques et les plus pompeux, et formons-en des volumes entiers ; enchérissons même, s'il est possible, sur ces saints auteurs, et débitons encore de plus belles maximes touchant la pureté que doit porter un chrétien à la table de Jésus-Christ ; faisons valoir cette parole qu'ils avaient si souvent dans la bouche, et qui saisissait de frayeur les premiers fidèles : *Sancta sanctis* ; après avoir épuisé là-dessus toute notre éloquence et tout notre zèle, il en faudra toujours revenir au point décidé, que quiconque est en état de grâce, exempt de péché, je dis de péché mortel, est dans la disposition de pureté, qui suffit, selon la dernière rigueur du précepte, pour communier ; ainsi nous l'enseigne le concile de Trente, et c'est une vérité de foi. De là il s'ensuit que, si je suis souvent en cet état de grâce, j'ai dès lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent ; et que si tous les jours de ma vie je me trouvais en cette même disposition, j'aurais chaque jour de ma vie le degré de pureté nécessairement requis pour ne pas profaner le corps de Jésus-Christ en communiant, et non-seulement pour ne le profaner pas, et ne pas encourir la censure de saint Paul : *Judicium sibi manducat et bibit* (II Cor., XI). Mais pour recueillir à l'autel du Seigneur une nouvelle force, et y recevoir un nouvel accroissement de grâce. Si bien qu'en ce sens la parole de saint Augustin se vérifierait à mon égard : *Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit* (Aug.) : Prenez cette divine nourriture autant de fois qu'elle vous peut profiter ; et, si tous les jours elle vous profite, prenez-la tous les jours. Je dis plus :

ORATEURS SACRÉS. XV.

car de là même il s'ensuit que tout homme dans le christianisme est obligé, sous peine de damnation, non pas de communier tous les jours, mais d'être tous les jours disposé à communier : pourquoi ? parce qu'il n'y en a pas un qui n'ait une obligation essentielle de persévérer tous les jours dans la grâce de Dieu, et de se préserver de tout péché grief. *Sic vive*, ajoutait saint Augustin, *ut quotidie merearis accipere* (Idem) : Communiez plus ou moins souvent, selon que l'esprit de Dieu vous l'inspirera ; mais, quant à la préparation habituelle, vivez de telle sorte que chaque jour vous puissiez vous nourrir de ce pain du salut. Raisonnez, mes chers auditeurs ; et formez sur cela toutes les difficultés que votre esprit peut imaginer ; voilà des principes stables, contre lesquels tous les raisonnements ne prévaudront jamais.

Ce qui nous trompe, observez ceci, je vous prie ; ce qui nous trompe, et ce qui fait peut-être que quelques-uns ont peine à goûter ces principes que je viens d'établir, c'est que nous ne comprenons et que nous n'estimons pas assez le mérite que porte avec soi l'état de grâce dont je parle ; c'est que nous ne connaissons point assez ce que renferme cette exemption de tout péché mortel et de tout attachement au péché mortel. Ce n'est, selon nos idées, qu'un état fort commun, et plutôt à Dieu qu'il le fût bien dans le christianisme ! Mais, quoi qu'il en soit, je prétends que c'est un état très-sublime, un état qui surpasse toute la nature, et où la vertu seule du Saint-Esprit, cette vertu toute-puissante, nous peut élever. Car pour examiner la chose à fond, qu'est-ce qu'un homme sans péché mortel et sans nulle affection au péché mortel ? c'est un homme déterminé (chaque parole demande ici toute votre réflexion) ; c'est, dis-je, un homme prêt et déterminé à perdre tout, à se dévouer de ses biens, à sacrifier son honneur, à verser son sang et à donner sa vie plutôt que de consentir à une pensée, que de former volontairement un désir, que de rien dire, de rien entreprendre, de rien faire qui puisse éteindre dans son cœur l'amour de Dieu. C'est un homme dans une disposition semblable à celle de saint Paul, lorsque ce grand apôtre s'écriait : *Qui me separabit a charitate Christi* (Rom., VIII). Ce n'est, ni la prospérité, ni l'adversité, ni la faim, ni la soif, ni les puissances du ciel, ni celles de la terre, ni le péril, ni la persécution, ni le glaive, ni la mort : *Sed in his omnibus superamus* (Ibid.). Un homme ainsi résolu et constant dans cette résolution, malgré tous les dangers qui l'environnent, malgré toutes les tentations qui l'attaquent, malgré tous les exemples qui l'attirent, malgré tous les combats qu'il a, et à livrer, et à soutenir, soit contre le monde, soit contre lui-même : cet homme, n'est-ce pas, selon l'expression de l'Écriture, un homme digne de Dieu ? Or, l'état de grâce suppose tout cela ; et avoir tout cela, n'est-ce pas, suivant le langage du maître des gentils, être un saint ? Et si, dans cet état et avec tout cela,

(Vingt et une.)

un chrétien participe aux sacrés mystères, ne peut-on pas dire alors et en particulier, que les choses saintes sont données aux saints : *Sancta, sanctis.*

Ah! mes chers auditeurs, j'insiste là-dessus, afin de vous faire un peu mieux entendre que vous ne l'avez peut-être conçu jusqu'à présent, combien il en doit coûter pour se maintenir même dans le dernier degré, et, si j'ose m'exprimer de la sorte dans le plus bas étage de la sainteté. Qu'il serait à souhaiter que nous en fussions tous là, et que plusieurs qui se flattent d'y être, n'en fussent pas infiniment éloignés! Qu'il serait à souhaiter que, dans les états même les plus religieux par leurs engagements et leur profession, on trouvât toujours cette première pureté de l'âme! Il n'y aurait plus tant à craindre pour l'honneur dû au plus vénérable de tous les sacrements, parce qu'il ne serait plus exposé à tant de sacrilèges et de profanations. Mais quoi! est-ce donc ma pensée, que, dès qu'un chrétien se croit en grâce avec Dieu, et sans nul de ces péchés qui nous rendent ennemis de Dieu, on doit lui accorder l'usage fréquent de la communion, et l'y engager? non, mes frères, et si je le prétendais ainsi, j'oublierais les règles que la sage antiquité nous a tracées, et que je suis obligé de suivre. Je vous ai parlé de la préparation essentielle suffisante pour ne pas violer la dignité du sacrement; mais il s'agit encore de l'honorer, et pour cela de joindre à cette disposition de nécessité des dispositions de convenance, de piété, de perfection. Car ne vous persuadez pas que j'approuve toutes les communions fréquentes. Je serais bien peu instruit si j'ignorais les abus qui s'y glissent tous les jours, et j'aurais été bien peu attentif à ce qui se passe sans cesse sous nos yeux, si tant d'épreuves ne m'avaient pas appris la différence qu'il faut faire des âmes ferventes et des âmes tièdes, des âmes courageuses et des âmes lâches, des âmes fidèles, exactes, appliquées, et des âmes négligentes, oisives, sans soin, sans vigilance, sans attention, des âmes détachées d'elles-mêmes, mortifiées, recueillies, et des âmes sensuelles jusque dans leur prétendue régularité, volages, dissipées, toutes mondaines; de permettre également aux unes et aux autres l'approche des sacrements; de ne mettre nulle distinction entre celles qu'on voit, sous un beau masque de dévotion, orgueilleuses et hautaines, sensibles et délicates, politiques et intéressées, entières dans leurs vœux, aigres dans leurs paroles, vives dans leurs ressentiments, précipitées dans leur conduite, et celles, au contraire, qu'on voit assidues à leurs devoirs et zélées pour leur avancement et leur sanctification; en qui l'on trouve de la docilité, de l'humilité, de la patience, de la douceur, de la charité, et dont on remarque d'un temps à un autre les changements et les progrès: encore une fois, de les confondre ensemble, de leur donner le même accès à la table du Sauveur, de les y admettre avec la même facilité, de ne discerner ni conditions ni caractères, c'est,

mes chers auditeurs, ce que je dois condamner, et à Dieu ne plaise que je tombe dans une telle prévarication. Mais aussi, en demandant des âmes solidement pieuses pour la fréquentation des saints mystères, de les vouloir d'abord au plus haut point de la sainteté chrétienne; de leur retrancher, pour quelques fragilités qui échappent aux plus justes, le céleste aliment qui les doit nourrir; de leur tracer une idée de perfection, sinon impossible dans la pratique, au moins très-rare et d'une extrême difficulté, de les tenir dans un jeûne perpétuel jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à ce terme, et de leur faire envisager comme une vertu, comme un mérite devant Dieu ce qui les éloigne de Dieu, ce qui les affaiblit et les désarme; voilà de quoi je ne puis convenir, et de quoi je ne conviendrai jamais. Je les exhorte à tendre sans cesse vers cette perfection, à se proposer toujours cette perfection, à faire chaque jour de nouveaux efforts pour s'élever à cette perfection; mais, après tout, si ces âmes n'y sont pas encore arrivées, si elles n'ont pas mis encore le comble à cette tour évangélique qu'elles ont entrepris de bâtir; s'il leur reste encore, comme au Prophète, du chemin avant que d'atteindre jusqu'au sommet de la montagne d'Oreb, je ne les traiterai pas avec la même rigueur que ce convié qui fut chassé du banquet nuptial, parce qu'il s'y était ingéré témérairement; je ne leur défendrai point de manger; mais, par une maxime tout opposée, je leur dirai ce que l'ange dit à Elie : *Surge, comede; grandis enim tibi restat via* (III Reg., XIX) : Venez avec confiance, et prenez ce pain qui vous est offert, et qui vous donnera des forces pour aller jusqu'au bout de la carrière que vous avez à fournir. Car je me souviendrai que ce n'est point pour des forts et pour des justes que Jésus-Christ est venu, mais pour des faibles et pour des pécheurs; que ce n'est point pour les sacrements que Dieu a formé les hommes, mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacrements; que ces hommes étant hommes, ils ne sont point, quelque parfaits qu'on les suppose, d'une nature angélique, et que, quoi qu'ils fassent, ils ne se trouveront jamais sans quelques imperfections; que, s'il fallait attendre qu'ils en fussent pleinement dégagés pour les recevoir à la table du Seigneur, et qu'il ne leur manquât rien de tout ce qu'exige d'eux une sévérité outrée, pour leur accorder le bienfait de la communion, à peine les apôtres eux-mêmes, à peine les premiers chrétiens, à peine les plus grands saints auraient-ils pu y avoir part. Telles sont les règles générales que je suivrai; je dis les règles générales, car je sais qu'il y en a de particulières pour certains états, pour certaines personnes, selon certaines conjonctures, dont le détail serait infini, et que je laisse à l'examen des pasteurs de l'Eglise et des directeurs auxquels il appartient d'en juger. Il me suffit d'avoir vérifié ma première proposition de la manière que je l'ai entendue : savoir, que la pureté requise pour participer au sacrement

de Jésus-Christ, n'est point en soi et ne doit point être communément un obstacle à la fréquente communion. D'où je passe à l'autre vérité, qui n'est pas moins importante; et je soutiens même qu'un des plus sûrs et des plus puissants moyens pour acquérir une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

De tous les sacrements, nul autre n'a plus d'effet, ni même autant d'effet dans l'homme, que celui du corps de Jésus-Christ; et son effet est d'imprimer en l'âme qui le reçoit un caractère de pureté et de sainteté. Pourquoi cet adorable sacrement est-il si efficace, et d'où lui vient cette force supérieure? la raison en est évidente. C'est qu'il contient en soi l'auteur de la grâce. Tous les autres sacrements n'opèrent que par une vertu émanée de Jésus-Christ, et qui leur est communiquée par Jésus-Christ. Mais, en celui-ci, c'est Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ présent en personne, qui agit, puisque ce divin sacrement n'est autre chose que Jésus-Christ même, caché sous les espèces qui le couvrent. Or, comme le feu chauffe bien plus quand il est appliqué immédiatement à son sujet, que lorsqu'il lui communique sa chaleur par un corps étranger; ainsi Jésus-Christ, qui est le principe de tous les dons célestes et la source de toutes les grâces, les doit-il répandre beaucoup plus abondamment dans nos cœurs, quand il nous est uni par lui-même et par sa propre substance, que lorsqu'il les distribue par un sacrement distingué de lui. Voilà le privilège singulier et incontestable de l'eucharistie.

Mais cette grâce spéciale du sacrement de nos autels, quelle est-elle; et cet effet salutaire qu'il produit, à quoi se réduit-il? Je dis, chrétiens, que c'est à nous faire vivre d'une vie pure et sainte. Les autres sacrements ont des effets plus bornés. Le baptême efface le péché d'origine, la confirmation nous fait confesser la foi, l'ordre nous met en état d'exercer les sacrés ministères, l'extrême-onction nous fortifie aux approches de la mort, et nous soutient dans ce dernier combat; mais l'eucharistie étend sa vertu sur toute la vie de l'homme pour la sanctifier, et, si je puis parler de la sorte, pour la diviniser. Car vous devez bien remarquer avec moi l'excellente et essentielle propriété de la chair de Jésus-Christ dans ce mystère. C'est un aliment, et l'aliment de nos âmes. Au lieu que l'esprit, selon les lois ordinaires et naturelles, doit vivifier la chair, ici, par un miracle au-dessus de toute la nature, c'est la chair qui vivifie l'esprit: *Caro mea vere est cibus* (Joan., VI). Et de là nous pouvons connaître quel fruit il y a donc à se promettre de la fréquente communion. Car, à force de manger une viande, on en prend peu à peu les qualités; mais si je n'en use que très-rarement, si je n'en fais ma nourriture qu'une fois dans tout le cours d'une année, je n'en ressentirai presque nulle impression, et mon tempérament sera

toujours le même. Ainsi, qu'un chrétien, dans l'usage du sacrement de Jésus-Christ, s'en tienne précisément à la Pâque, à peine en retirera-t-il quelque profit, et le pourra-t-il apercevoir. C'est une viande, il est vrai; c'est de toutes les viandes la plus solide, j'en conviens; c'est une viande toute divine et toute-puissante, je le sais; mais que lui servira la vertu de cette viande, si, par un dégoût naturel, si, par une négligence affectée, ou par une superstitieuse réserve, il ne s'en nourrit pas et qu'il la laisse sans y toucher? Par conséquent, veut-il qu'elle lui soit utile et profitable, il faut qu'elle lui soit commune et ordinaire. Alors il verra ce que peut cette chair sacrée, et mille épreuves personnelles l'en convaincront. Elle le transformera dans un homme tout nouveau. C'est une chair virgineale: elle amortira dans son cœur le feu de la cupidité qui le brûle, elle y éteindra l'ardeur des passions qui le consumment, elle purifiera ses pensées, elle réglera ses désirs, elle réprimera les révoltes de ses sens, et les tiendra soumis à l'esprit. C'est une chair sainte, et immolée pour la réparation du péché; elle détruira dans son âme l'empire de ce mortel ennemi qui le tyrannisait; elle le fortifiera contre la tentation, contre l'occasion, contre l'exemple, contre le respect humain, contre le monde, contre tout ce que l'enfer emploie à notre ruine spirituelle et à la perte de notre innocence; elle le remplira d'une grâce victorieuse qui le fera triompher des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours importuns de l'habitude, des attraits corrupteurs du plaisir, des amorces de l'intérêt, de toutes les attaques où il peut être exposé et où il pourrait malheureusement succomber. C'est la chair d'un Dieu: elle le dégagera de toutes les affections terrestres, pour l'élever à Dieu, pour l'attacher à Dieu, pour ne lui inspirer que des vœux, que des sentiments chrétiens et dignes de Dieu. Car ce sont là les heureux effets de ce céleste aliment, selon que l'Écriture elle-même nous les a marqués: *Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines* (Zach., IX)? Qu'y a-t-il en elle, disait le prophète Zacharie, parlant de l'Église de Jésus-Christ, dont il avait une connaissance anticipée, qu'y a-t-il de bon en elle et de beau par excellence, si ce n'est ce pain des élus et ce vin qui fait les vierges? Paroles que tous les interprètes ont expliquées de la très-sainte eucharistie. Elle fait les vierges, dit saint Bernard, parce qu'elle refrène les appétits sensuels, parce qu'elle modère et qu'elle arrête les emportements d'une aveugle concupiscence, parce qu'elle met en fuite le démon de l'impureté. Est-ce une image grossière et matérielle, une idée, un souvenir, qui vous trouble; est-ce un penchant qui se fait sentir, est-ce un objet séducteur qui vous éblouit et qui vous attire? Venez à l'autel, vous y trouverez un préservatif assuré, un remède prompt, un appui ferme, et des armes toujours prêtes pour

vous défendre. Une seule parole de ce Dieu sauveur a chassé des corps les légions entières d'esprits immondes qui les infestaient; que fera-t-il, présent lui-même en vous, et demeurant en vous avec tout son être et tout son souverain pouvoir?

De là ces comparaisons dont les Pères se sont servis (et pourquoi ne m'en servirais-je pas après eux et comme eux?); de là ces figures sous lesquelles ils nous ont représenté l'adorable sacrement. Tantôt ils le comparent à un levain; à ce bon levain dont a parlé l'Apôtre, à ce levain de justice et de sainteté qui se répand et s'insinue dans toute la masse pour la faire lever, c'est-à-dire qui se communique à toutes les puissances de l'homme intérieur, pour l'animer et le vivifier; tantôt ils le comparent à un feu qui pénètre le fer même, qui en consume la rouille, qui l'embrase et le rend lui-même tout brûlant : *Et enim Deus noster ignis consumens est* (Hebr., XII). Or, prenez garde, reprend sur cela saint Cyprien : comme le fer, dans le feu, perd sa première forme et en acquiert une plus noble; comme il devient feu, de fer qu'il était, aussi, par une union intime et fréquente avec Jésus-Christ, nous nous trouvons insensiblement convertis en Jésus-Christ, nous cessons d'être ce que nous étions, pour être quelque chose de ce qu'est Jésus-Christ. Ce n'est plus nous seulement qui vivons en Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ qui vit en nous, de la même sorte qu'il vivait dans le grand Apôtre : *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus* (Galat., II). Et voilà sans doute, chrétiens, une des plus belles prérogatives du sacrement que nous recevons par la communion. Les autres viandes dont nous usons se changent en notre propre substance; mais celle-ci nous change nous-mêmes en elle. Changement, ô mon Dieu! qui me doit être bien glorieux et bien avantageux. Car il est bien plus convenable et plus à souhaiter pour moi d'être changé en vous, que si vous l'étiez en moi. L'étant en moi, vous y perdriez votre sainteté, parce que je ne suis que péché et qu'injustice; vous y perdriez toutes vos perfections, parce que je n'ai rien de moi-même et que je ne suis rien. Mais moi, l'étant en vous autant que je le puis être, j'acquiers tout ce que je n'avais pas et que je ne pouvais avoir que de vous. J'étais faible et je deviens fort, j'étais aveugle et je deviens clairvoyant, j'étais pécheur et, par la plus heureuse transformation, je deviens sain.

Tout cela, dites-vous, mon cher auditeur, suppose certaines dispositions; et, sans ces dispositions, la fréquente communion, non-seulement n'opère rien de tout cela; mais au lieu de tout cela, elle ne sert qu'à nous rendre encore plus coupables. Je l'avoue, mais c'est de là même que je tire une nouvelle preuve des fruits de conversion et de sanctification qu'elle doit produire. Entrez dans ma pensée. En effet, nous ne pouvons douter, selon les règles ordinaires, qu'un chrétien qui se rend assidu à la table de Jésus-Christ et qui s'est fait une loi de commu-

nier souvent, n'ait au moins un fond de christianisme et de religion dans l'âme. Nous ne pouvons pas plus douter qu'il ne soit suffisamment instruit de la dignité du sacrement auquel il participe, de la révérence qui lui est due et de la préparation qu'il convient d'y apporter. Or, je prétends qu'avec ce fond de religion, qu'avec cette connaissance des dispositions que demande le divin mystère, il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, à régler ses mœurs, à réformer sa conduite, à mettre entre ses communions et ses actions toute la proportion nécessaire et qui dépend de lui. Car s'il reste à une âme quelques sentiments religieux, quel frein pour l'arrêter dans les rencontres, ou quel aiguillon pour la piquer, que cette pensée : Je dois demain, je dois dans quelques jours approcher de la table de mon Sauveur et de mon Dieu; je dois paraître en sa présence et m'unir à lui? De ce souvenir, quels reproches naissent dans une conscience qui ne se sent pas assez nette! Quelles vues de son indignité; quels troubles intérieurs et quels combats, qui se terminent enfin à de saintes résolutions, et à former le dessein d'une vie toute nouvelle! C'est pour cela que les directeurs des âmes les plus éclairés n'ont point de moyen qu'ils emploient plus sagement, plus efficacement, plus communément pour maintenir certains pécheurs dans la bonne voie où ils sont entrés en se convertissant à Dieu, que de leur prescrire certaines communions et à certains temps marqués. C'est pour cela que les maîtres de la morale ont établi comme une maxime indubitable, qu'il y en a plusieurs à qui la fréquente communion est non-seulement utile, mais si nécessaire, qu'ils y sont obligés sous peine de péché mortel, n'ayant point, pour se conserver, de meilleur moyen ni de préservatif plus assuré.

Mais, après tout, nous ne voyons point ces grands effets de la communion. Ainsi parlent bien des mondains, et c'est peut-être ce qu'ils me répondent actuellement dans le secret de leur cœur. Or, voici sur quoi il faut les détromper, et la réponse que j'ai de ma part à leur faire. Car ils ne voient pas ces effets si salutaires et si merveilleux, parce qu'ils ne les veulent pas voir, parce qu'ils ne se mettent point en peine de les voir, parce qu'ils y font trop peu d'attention pour les voir; mais, moi, je les ai vus, je les ai vus cent fois, je les vois encore tous les jours; et, puisque vous en appelez, mon cher auditeur, à l'expérience, elle m'apprend des choses dont il est bon que vous soyez instruit, et qui achèveront de vous convaincre. C'est, premièrement, que les plus grands saints de l'Eglise de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété, se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent; que tout ce qu'il y a eu de bien en eux, et tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particu-

lièrement à cette pratique de la fréquente communion ; qu'ils l'ont regardée et qu'ils la regardent comme le fond de toutes les grâces dont ils ont été comblés et de toutes les vertus qu'ils ont acquises. Je sais que quelques-uns s'en sont retirés par humilité et qu'il s'en trouve encore qui veulent s'en abstenir par le même principe. Mais je sais aussi que les saints de ce caractère et de ce sentiment sont en très-petit nombre ; que s'ils s'éloignent de la communion, ce n'est qu'avec peine ; ce n'est que pour un temps qu'ils abrègent le plus qu'ils peuvent ; ce n'est que dans des occasions extraordinaires et par des inspirations particulières. Or, tout ce qu'il y a eu dans les saints de particulier et d'extraordinaire ne nous doit point servir de modèle. Voilà néanmoins notre aveuglement et même notre malignité. Pour un saint à qui Dieu, par des vues spéciales et qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, peut avoir inspiré de rendre ses communions moins fréquentes, nous en trouvons mille autres à qui il inspire le contraire ; que dis-je ? nous trouvons qu'il fait tenir une conduite opposée presque à tous les autres ; et l'on veut que les exemples d'une multitude innombrable, qui nous montrent évidemment quel a été et quel est encore l'esprit général des saints, cèdent à un seul exemple où nous devons respecter les desseins de Dieu, mais que Dieu n'a point prétendu nous donner pour guide. Quoi qu'il en soit, on ne peut donc pas dire que l'on n'aperçoit dans le christianisme nul effet de la fréquente communion, puisque tant de saintes âmes, d'un consentement universel, se reconnaissent redressables de tout ce qu'elles sont à cet exercice si utilement et si constamment établi. Ce que je vois, en second lieu, c'est que ceux qui font profession de fréquenter le sacrement de nos autels, vivent la plupart dans une plus grande innocence et une plus grande régularité. Car, sans nous laisser aller à certains préjugés contre la dévotion, examinons bien qui sont ces personnes qu'on voit paraître avec plus d'assiduité à la table de Jésus-Christ. Outre les prêtres du Seigneur que leur ministère y engage, ce sont des vierges pieuses qui vivent au milieu du monde sans être du monde ou comme si elles n'en étaient pas. Ce sont des dames chrétiennes séparées des vaines compagnies du siècle, adonnées à la prière, à la lecture des livres de piété, aux bonnes œuvres. Ce sont des âmes choisies, zélées pour l'honneur de Dieu, charitables envers le prochain, solidement occupées de leur salut. Or, il est constant que s'il y a encore de la sainteté sur la terre, c'est dans ces sortes d'états qu'elle se rencontre. Peut-être y en a-t-il quelques-uns qui, par la plus monstrueuse alliance, voudraient accorder ensemble la fréquente communion et une vie mondaine, mais c'est de quoi nous sommes peu témoins, de quoi nous avons peu d'exemples, et ce qui passe pour une abomination. Il est donc vrai que la plus saine partie du christianisme est de ceux qui com-

munient plus souvent ; et cette expérience que nous avons n'est pas moins avantageuse à la fréquente communion que la première. Car si je vous disais d'une viande, que tous ceux qui jouissent d'une bonne santé en usent ordinairement, et que plus ils en font usage mieux ils se portent, il n'y a personne qui ne la souhaitât, qui ne prit soin de s'en pourvoir et qui ne la mangeât. Or, je vous dis qu'il y a dans l'Eglise un pain tel que ce sont les plus forts qui en font leur nourriture ; et que ceux qui en font leur nourriture la plus commune, deviennent les plus forts. Cela me suffit et ne doit-il pas vous suffire ? Enfin, ce que j'observe en troisième lieu, c'est que tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, ne communient que très-rarement ; qu'ils n'approchent de la sainte table que le moins qu'il leur est possible ; que, du moment qu'ils ont commencé à se dérégler, ils ont commencé à se relâcher dans l'usage des sacrements et surtout de celui-ci ; qu'ils n'y vont que par nécessité, que par respect humain, que pour garder quelques dehors ; et que souvent ils en viennent jusqu'à se dispenser de la communion pascale : pourquoi ? parce qu'ils sentent bien à quoi les porterait la participation des sacrés mystères ; et que, ne voulant pas être guéris, ils fuient le remède dont ils connaissent la force et dont ils ne peuvent ignorer la souveraine vertu. Voilà, encore une fois, ce que je remarque et ce qu'il ne tient qu'à vous de remarquer aussi bien que moi.

Nous le savons, reprendra quelqu'un ; mais nous savons en même temps que telle et telle dont les communions sont si fréquentes, ont néanmoins leurs défauts comme les autres. Nous savons qu'elles sont sensibles et hautes, qu'elles sont vives et impatientes, qu'elles sont opiniâtres et obstinées, qu'elles ont leurs animosités, leurs fiertés et leurs jalousies. Ah ! mon cher auditeur, ne descendez point là-dessus dans un détail peu conforme aux sentiments de la charité chrétienne ; et, si vous ne voulez pas les imiter dans l'usage fréquent de la communion, pratiquez au moins à leur égard, et appliquez-vous à vous-même la maxime de saint Paul, que celui qui ne mange point n'a pas droit de mépriser celui qui mange : *Qui non manducat, manducantem non judicet* (Rom., XIV). Si j'entreprenais de les justifier, je vous dirais que ces défauts, dont aucun n'échappe à votre censure, si exacte et si sévère, sont souvent assez légers, bien au-dessous des odieuses peintures que vous en faites, et très-pardonnables à des âmes que la communion ne rend pas tout à coup parfaites ni impeccables. Je vous dirais que, pour un défaut que vous remarquez et que vous exagérez, il y a mille vertus que vous ne remarquez pas, ou que vous tâchez malignement de rabaisser. Car telle est l'injustice : une imperfection en certaines personnes, c'est un crime, et un crime réel dans l'esprit des libertins du siècle ; et mille perfections ne sont rien, ou ne sont que de

trompeuses apparences. Je vous dirais ce que le Fils de Dieu disait à l'hypocrite, que vous découvrez une paille dans l'œil de votre prochain, et que vous n'apercevez pas une poutre qui vous crève les yeux; qu'il ne vous sied pas de traiter les autres avec tant de rigueur, tandis que vous êtes si indulgent pour vous-même, et qu'en vous comparant avec celles que vous condamnez, pour peu qu'il vous reste d'équité et de droiture, vous verrez bientôt le degré de prééminence que leur donne sur vous; le saint aliment dont elles se nourrissent. Je vous dirais que si elles sont encore sujettes, malgré la communion, à quelques fautes, ces fautes, sans la communion, deviendraient bien plus grièves, et que, ne l'étant pas, vous devez en cela même reconnaître l'efficace du divin sacrement, qui les retient en tant de rencontres, et qui les empêche de tomber dans des abîmes d'où peut-être elles ne seraient jamais sorties. Mais pourquoi m'engager dans une justification qui n'est point ici nécessaire? Cette personne, je le veux, pour communier souvent, n'en est pas moins attachée à elle-même et à toutes ses commodités, pas moins vindicative, moins médisante, moins intéressée. Sur cela, que ferai-je? je m'adresserai à elle, je lui représenterai le désordre de son état, je lui dirai: Prenez garde; vous recevez tant de fois le corps d'un Dieu, et vous ne vous corrigez point: il faut qu'il y ait quelque chose en vous qui arrête les effets de la communion. Car, sans cela, cette chair toute sainte, entrant dans votre bouche, l'aurait purgée de ces médisances et de ce fiel que vous répandez avec tant d'amertume; entrant dans votre cœur, elle y aurait étouffé ces ressentiments et ces haines que vous y entretenez. Eprouvez-vous donc vous-même, examinez-vous, allez à la source du mal et mettez-y ordre. C'est ainsi, dis-je, que je lui parlerai; et, si elle ne m'écoute pas, je déplorerai son aveuglement, je la condamnerai; mais, en la condamnant, condamnerai-je la fréquente communion? non, mes frères; parce que je me souviendrai toujours qu'un moyen, par les mauvaises dispositions de celui-ci en particulier ou de celui-là, peut ne leur pas profiter, sans rien perdre de sa vertu en général ni en lui-même.

Apprenons, chrétiens, apprenons à mieux connaître le don de Dieu, et ne négligeons pas le plus grand de ses bienfaits. Rendons-nous aux pressantes invitations du maître qui nous appelle à son festin, et qui nous a préparé ce repas somptueux et délicieux. N'imaginons point de vains prétextes pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, et que nous devrions chercher au-delà des mers. Peut-être, s'il était moins commun, le désirerait-on davantage et le demanderait-on avec plus d'ardeur. Mais faut-il donc que la libéralité de notre Dieu nous soit nuisible; et, parce qu'il est bon, en devons-nous être plus indifférents? Vous, ministres de Jésus-Christ, n'oubliez jamais que vous êtes envoyés pour

rassembler les fidèles à sa table, et non pour les en éloigner. Inspirez-leur tout le respect et toute la vénération nécessaires pour honorer cet auguste sacrement; peignez-leur avec les couleurs les plus noires le crime d'une communion indigne; aidez-les à se laver, à se purifier, et disposez-les ainsi à recevoir le Saint des saints. Mais, du reste, en les intimidant, prenez soin de les consoler et de les encourager. Ne vous faites pas un principe de leur rendre l'accès si difficile, qu'ils désespèrent de pouvoir être admis au banquet. Ouvrez-leur la porte de la salle, ou du moins ne la leur fermez pas; ne retranchez pas aux enfants le pain qui les doit sustenter, et sans lequel ils périront; ne le mettez pas à un si haut prix, qu'ils n'aient pas de quoi l'acheter; n'en soyez pas avares, lorsque le Sauveur qui vous l'a confié pour eux en est si libéral; et, si j'ose m'exprimer de la sorte, n'ayez pas plus à cœur les intérêts de Dieu et de sa gloire, que Dieu lui-même ne les a. Vous ne m'en désavouerez point, Seigneur, puisque c'est en votre nom et selon les favorables desseins de votre miséricorde que je parle. Nous irons à vous avec tremblement, mais aussi avec confiance. Votre divinité, qui, tout entière, est cachée dans votre sacrement, nous remplira d'une crainte religieuse; mais, en même temps, votre infinie bonté, qui, dans ce même mystère, épanche avec une espèce de profusion tous ses trésors, nous animera d'une confiance filiale. Dans le sentiment de notre indignité, nous nous écrierons comme saint Pierre: Retirez-vous de moi, mon Dieu; car je suis un pécheur, et rien de plus: *Exi a me, quia homo peccator sum* (Luc. V). Mais, du reste, comptant, comme le même apôtre, sur votre grâce, nous nous tiendrons auprès de vous, et nous vous dirons: A quel autre irions-nous, Seigneur; et, loin de vous, où trouverions-nous la vie? *Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes* (Joan. VI): Vous nous recevrez, vous viendrez vous-même à nous et dans nous; vous vous communiquerez à nous, vous vous ferez sentir intérieurement à nous, jusqu'à ce que nous puissions, sans voile et face à face, vous contempler et vous posséder dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XVI.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA
PENTECOTE.

Sur la sévérité chrétienne.

Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audirent illum; et murmabant pharisæi et scribæ, dicentes: Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.

Des publicains et des pécheurs venaient à Jésus pour l'entendre; mais les pharisiens et les scribes en murmuraient, disant: Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux (S. Luc, ch. XV).

Ils murmuraient, dit saint Grégoire, pape, ils condamnaient la conduite du Sauveur des hommes, et l'accusaient d'une molle indulgence à l'égard des pécheurs, parce qu'ils ne connaissaient pas le véritable esprit de la

sainte loi qu'il était venu annoncer au monde. Pleins de faste et d'orgueil, ils affectaient une fausse sévérité, et ils auraient cru profaner leur ministère, en se communiquant à des âmes criminelles, et les recevant auprès d'eux. Mais telle est, mes frères, la grande différence qui se rencontre entre la prétendue sainteté des pharisiens et la sainteté évangélique : l'une est sévère jusqu'à se rendre inexorable, et à étouffer tous les sentiments d'une juste compassion : l'autre ne dédaigne personne, s'attendrit sur les misères spirituelles du prochain, et ne cherche qu'à les soulager : *Vera justitia compassioem habet, falsa detestationem* (Greg.). Il n'est donc pas surprenant, selon des caractères si opposés, que ces pharisiens et ces scribes se scandalisassent de voir Jésus-Christ au milieu des pécheurs, leur prêchant sa divine parole, leur enseignant les voies de la pénitence, les visitant, et mangeant à leur table; et nous ne devons pas plus nous étonner que le même Fils de Dieu, sans égard à l'injuste scandale de ces dévots du judaïsme, et à leur rigneur extrême, appelât autour de lui, comme un bon pasteur, ses brebis perdues; qu'il travaillât à les ramener au bercail, qu'il leur fît entendre sa voix dans leur égarement, et qu'il les accueillît avec douceur dans leur retour : *Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis*. Que veux-je dire, après tout, chrétiens? est-ce que cet Homme-Dieu, pour attirer les pécheurs, flattait le péché? est-ce qu'il leur ouvrait un chemin spacieux et commode, et qu'il manquait de sévérité dans sa morale? Il n'y a qu'à consulter son Evangile pour se détromper d'une si grossière erreur. Il était sévère, mais avec mesure, mais avec une sagesse toute divine : au lieu que les pharisiens l'étaient où il ne fallait pas l'être, et ne l'étaient pas où il fallait l'être. Ceci, mes chers auditeurs, me présente une occasion bien naturelle de vous entretenir aujourd'hui de la vraie sévérité, de vous en donner l'idée que vous devez avoir, de distinguer la sévérité chrétienne de la sévérité pharisienne, d'exposer l'une et l'autre à votre vue, et de vous faire ainsi connaître de quels écueils vous avez à vous garantir dans la voie du salut, et quelle route vous avez à prendre pour les éviter. C'est particulièrement en ces sortes de sujets que nous avons besoin des lumières et de l'assistance du Saint-Esprit, qui est un esprit de discernement et de vérité. Demandons-les par l'intercession de Marie, et disons-lui : *Ave, Maria*.

Si la perte et la damnation de l'homme est dans lui-même, selon que prophète le reprochait autrefois à Israël : *Perditio tua Israel* (Osée, XIII), je puis dire, chrétiens, par une règle toute contraire, et supposant d'abord la grâce comme un principe nécessairement et absolument requis, que c'est aussi dans nous-mêmes et dans notre propre fonds qu'est notre sanctification et notre salut. Pour trouver donc la véritable sainteté, et tout ensemble la véritable sévérité de l'Evangile, nous ne la devons point chercher hors

de nous, mais dans nous, parce que c'est dans nous qu'elle réside, ou du moins en nous qu'elle doit consister : Je m'explique. Quelle était la sévérité des pharisiens? une sévérité tout extérieure, qui ne regardait que les cérémonies de la loi, que les anciennes traditions, que les exercices publics de la religion. Ils sanctifiaient, pour ainsi parler, les dehors de l'homme, mais ils ne sanctifiaient pas l'homme. Car, qu'est-ce proprement que l'homme, et qu'y a-t-il dans l'homme de plus essentiel? l'esprit et le cœur. Or, voilà où la sévérité pharisienne ne s'étendait point, et voilà surtout à quoi s'attache la sévérité chrétienne, et ce qui en fait le capital. Prenez garde, s'il vous plaît, et comprenez le dessein et le partage de ce discours. Par rapport à l'esprit, la sévérité des pharisiens était une sévérité présomptueuse et obstinée dans ses jugements. Par rapport au cœur, la sévérité des pharisiens était une sévérité passionnée et violente dans ses ressentiments. Mais à cela j'oppose deux marques distinctives de la sévérité chrétienne : l'une est la docilité de l'esprit, comme vous le verrez dans la première partie; l'autre, la mortification du cœur, comme je vous le montrerai dans la seconde partie. Docilité de l'esprit, pour en soumettre les jugements; mortification du cœur, pour en vaincre les passions. Ces deux points méritent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Renoncer à ce que l'on juge, à ce que l'on croit, à ce que l'on prétend savoir, c'est-à-dire renoncer à sa propre raison, pour la soumettre à une autorité étrangère, ou aux lumières et aux vues d'autrui, c'est, chrétiens, ce que je regarde comme un des plus sévères et des plus parfaits renoncements, puisque la raison est la plus noble puissance de l'homme, et celle aussi dont il se montre le plus jaloux. Il faut donc en venir là pour vérifier la parole de notre divin Maître : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* (Luc., IX) : Quiconque veut me suivre, qu'il se renonce lui-même. Car le moyen de se renoncer soi-même, et d'être encore attaché à ce qu'il y a de plus intime et de plus essentiel en nous-mêmes, qui est le jugement propre et la raison? Et certes, dit saint Bernard, tandis que ce jugement propre abonde dans nous, les choses mêmes les plus rebutantes et les plus austères perdent pour nous leur austérité, parce qu'elles deviennent conformes à notre goût. En effet, que ne fait-on pas, et à quoi ne s'affectionne-t-on pas, quand il est question de contenter un caprice, et de marcher dans la route qu'on s'est tracée par un jugement particulier? Au contraire, quelles révoltes intérieures ne sent-on pas quand on se voit contredit dans ses pensées, et comme forcé dans ses opinions? Quelles répugnances n'a-t-on pas à se surmonter dans les choses d'ailleurs les plus faciles, dès qu'elles choquent nos principes et qu'elles combattent nos préjugés? Quels efforts ne nous en coûte-t-il pas, et quelles violences n'avons-nous pas à nous faire,

quand, malgré nous, tout opposées qu'elles sont à nos vues, nous nous réduisons à les embrasser de bonne foi? C'est donc en cela, mes frères, conclut saint Bernard, que nous devons reconnaître la vraie sévérité que nous cherchons. C'est en cela que consiste cette voie étroite que Jésus-Christ est venu nous enseigner, et qui est la voie du salut.

Sévérité d'autant plus chrétienne, et, par conséquent, d'autant plus agréable à Dieu, qu'elle humilie plus l'homme, et qu'elle rabaisse plus les enflures de son orgueil. Car le siège de l'orgueil dans l'homme, c'est l'esprit, et le bannir de l'esprit, c'est le bannir absolument de l'homme. Or, y a-t-il rien qui humilie plus l'esprit, que ce qui le soumet, que ce qui le captive, que ce qui l'oblige à se démentir lui-même, à ne point s'en rapporter à lui-même, à se laisser conduire avec cette docilité des enfants, que saint Pierre demandait aux fidèles, comme la première disposition au christianisme : *Sicut modo geniti infantes* (I Petr., II)? Sévérité, qui, partout, et en tout, retient toujours l'homme dans les bornes de la droite religion, ne lui permettant jamais de s'émanciper des règles qui lui sont prescrites ; le faisant dépendre, sur tout ce qui concerne la foi, d'un juge supérieur, et des décisions de l'Eglise ; lui ôtant toute liberté de les examiner, de les expliquer, de les éluder ; et, sans égard à ses prétendues connaissances, exigeant de lui un consentement et une créance aveugle. Sévérité qui arrête les contestations, les disputes, et qui, par là même, entretient dans tous les états l'union, la charité, la paix. Car ce n'est pas seulement dans l'Eglise, ni sur les points de la religion que l'attachement à son propre sens cause les divisions, les partis, les schismes : mais, si nous pouvions remonter à la source de tant de différends et de querelles qui troublent, dans le monde et dans toutes les conditions du monde, les familles et les sociétés, nous trouverions que la plupart viennent de cette malheureuse obstination des esprits, qui ne veulent jamais céder, jamais avouer qu'ils se sont trompés, jamais revenir de leurs préventions et de leurs idées. Or, voilà néanmoins où il est important d'être sévère : je dis de l'être pour soi-même ; car on ne l'est que trop là-dessus pour les autres : on ne veut que trop qu'ils se rendent à nos raisons, qu'ils en passent par nos décisions, qu'ils s'en tiennent à ce que nous avons prononcé, et qu'ils déposent leurs propres sentiments, pour prendre les nôtres. Mais que nous-mêmes nous entrions dans leurs vues, et que nous nous y conformions, c'est souvent à quoi nulle considération n'est capable de nous résoudre. Voilà toutefois, je le répète, non-seulement où il est bon, où il est important, mais où il est nécessaire que nous pratiquions la sévérité de l'Evangile. Voilà où elle est moins suspecte, parce que l'amour-propre y a moins de part. Voilà où elle est plus austère, parce que c'est là qu'elle fait un plus grand sacrifice. Voilà où elle est plus méritoire, puisque le mérite croît à proportion de la difficulté.

Ce n'est point ainsi que l'entendaient les pharisiens ; et qu'était-ce que leur sévérité, qu'une sévérité présomptueuse ? Ils étaient sévères pour jeûner : *Jejuno bis in Sabbato* (Luc., XVIII) ; sévères pour distribuer ou faire distribuer aux pauvres certaines aumônes : *Dimidium bonorum meorum do pauperibus* (Luc., XIX) ; sévères pour observer, à la lettre, et dans la dernière rigueur, leurs traditions : *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum* (Matth., XV) ? mais, du reste, gens entêtés et remplis d'eux-mêmes ; se regardant comme les oracles du peuple, et les seuls maîtres de la vraie doctrine ; se croyant suscités de Dieu pour la dispenser, et ne voulant la recevoir de personne, parce qu'ils ne se persuadaient pas qu'elle pût être quelque part ailleurs que parmi eux ; appelant tout à leur tribunal, et n'en reconnaissant nul autre. Que le Fils de Dieu fût en leur présence les miracles les plus éclatants, au lieu de se laisser convaincre par des preuves si sensibles, ils savaient les interpréter, et en éluder les conséquences. Qu'il fulminât contre eux ses anathèmes, ils les méprisaient. Qu'il leur expliquât les plus belles et les plus saintes maximes de son Evangile ; ils l'accusaient de relâchement. Que, de tous côtés, on eût recours à lui, ou pour en obtenir des grâces, ou pour écouter ses divines leçons, ils le traitaient de politique artificieux et de séducteur. Qu'un aveugle—né guéri par cet Homme-Dieu, et leur rendant compte d'une si merveilleuse guérison, entreprit de raisonner avec eux, et de leur faire remarquer le pouvoir souverain et la sainteté de son bienfaiteur, ils s'en formalisaient, ils s'élevaient contre lui, et le renvoyaient avec honte. C'est bien à un pécheur comme vous, lui disaient-ils, de vouloir nous instruire : *In peccatis natus es totus, et tu doces nos* (Joan., IX). Allez, et faites-vous le disciple de ce prétendu prophète ; pour nous, nous savons à qui nous en tenir, et nous sommes les disciples de Moïse : *Tu discipulus illius sis ; nos autem Moysi discipuli sumus* (Ibid.).

Ainsi rien ne les touchait : pourquoi ? parce qu'ils étaient de ces esprits dont parle l'Evangile, qui, préoccupés de leur mérite, et se considérant comme les dépositaires de toute la science de Dieu, ne daignent pas faire attention à tout ce qu'on peut leur montrer et leur dire, dès qu'il ne se trouve pas conforme aux voies qu'ils se sont marquées, et à qui rien ne semble raisonnable ni saint, que ce qu'ils ont imaginé. Ah ! mes frères, sans tant d'abstinences et de jeûnes, qu'ils eussent été bien plus solidement sévères, s'ils avaient su plier et se soumettre ; s'ils avaient appris à fléchir ce jugement propre, qui se raidissait contre les plus claires vérités ; s'ils avaient, de bonne foi, reconnu la supériorité du Fils de Dieu sur eux, et qu'ils eussent consenti, par un aveu sincère de leur faiblesse, à quitter leurs sentiments, pour prendre les siens ! Et combien de chrétiens, grands observateurs d'une morale étroite en apparence, mettraient bien mieux

et plus saintement en œuvre cette sévérité dont ils se piquent, s'ils l'employaient à se rendre plus souples aux enseignements qu'on leur donne, à déférer aux sages avis d'un confesseur, à respecter les décisions de l'Eglise, à se taire, dès qu'elle a parlé; et non-seulement à se taire, mais à croire ce qu'elle croit, et parce qu'elle le croit! Combien de femmes, avec moins de ces austérités dont elles paraissent si avides, et dont quelquefois elles sont presque insatiables, seraient bien plus austères, si, par de salutaires violences, elles prenaient à tâche de devenir moins aheurtées sur certains sujets, et même sur leur dévotion et leurs plus pieux exercices! C'est là ce qui les gênerait, ce qui les dérangerait; et cette espèce de dérangement et de gêne leur tiendrait lieu d'une pénitence plus dure pour elles que toutes les autres qu'elles peuvent s'imposer.

Cependant, de cette présomption qu'on joint à une fausse sévérité, que s'ensuit-il? Deux grands désordres, mes chers auditeurs, sur lesquels je dois ici m'expliquer. L'un est que, souvent abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur; et l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. Ceci est important et bien remarquable. Parce qu'on n'en veut croire que soi-même, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur, c'est le premier écueil. Car enfin, quelque étendue de perfection que Jésus-Christ ait donnée à cette sévérité de mœurs, qui fait un des caractères les plus propres de sa loi, il faut néanmoins convenir qu'elle a ses bornes; et comme autrefois saint Paul, instruisant les fidèles, leur recommandait entre autres choses d'éviter un certain excès, et, pour ainsi dire, une certaine intempérance de sagesse, qui passait les justes limites de la raison et de l'Evangile, et qu'il voulait qu'ils fussent sages, mais, selon qu'il s'exprime lui-même, avec discrétion et avec sobriété: *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (Rom., XII); aussi est-il vrai que, dans la pratique même du christianisme, il y a une sévérité excessive opposée aux règles de la foi, et dont les suites ne sont pas moins à craindre que celles qui pourraient procéder du relâchement. En effet, n'est-ce pas de là que sont venus tant de schismes dont l'unité de l'Eglise a été troublée? Cette sévérité mal conçue, et soutenue par le zèle d'un esprit inflexible et opiniâtre, n'est-ce pas ce qui a formé dans la succession des siècles les hérésies? Tant de sectes d'abstinents, de flagellants, de continents, qui ont paru dans le monde, et qui s'y sont multipliées, d'où ont-elles pris leur nom, et d'où ont-elles tiré leur origine, sinon de l'extrême austérité qu'elles affectaient, fondée sur le caprice et l'obstination d'un sens particulier? Qu'est-ce qui fit faire à Tertullien un si triste naufrage? ne fut-ce pas cette idée bizarre d'une régularité plus étroite qu'il se figura dans le parti de Montan, et dont il se préoccupa? Pourquoi se sépara-t-il des catholiques? ne fut-ce pas

parce qu'il les considéra comme des hommes charnels, lâchant toujours de les rendre odieux par ce reproche, et ne les ayant jamais autrement appelés depuis sa séparation? Et pourquoi les catholiques le traitèrent-ils d'excommunié? ne fut-ce pas parce qu'il appesantissait indiscrètement le joug de la loi divine, publiant des jeûnes extraordinaires, faisant un crime des secondes noces, excluant certains pécheurs de la pénitence, ne permettant pas de fuir les persécutions? Tout cela n'était-il pas d'un esprit sévère? Oui, chrétiens; mais tout cela en même temps était d'un esprit outré, qui n'eût coutait que lui-même, et qui ne s'en rapportait qu'à lui-même.

Qu'est-ce que prêchaient les pélagiens parmi les points de leur morale? Y avait-il rien de plus généreux que ce dépouillement général, que cet abandon réel et effectif des biens de la terre, que cette pauvreté volontaire qu'ils proposaient à leurs sectateurs? Ce fut toutefois un des sujets de leur hérésie: pourquoi? parce qu'ils prétendaient que sans cette pauvreté il n'y avait point de salut. Jésus-Christ conseille seulement de vendre ses biens et de les donner aux pauvres; mais ils se mirent en tête d'en faire une loi absolue, et ils aimèrent mieux se détacher de l'Eglise que de revenir là-dessus de leur égarement. Par où les Vaudois commencèrent-ils à lever l'étendard et à se déclarer? Ne se signalèrent-ils pas d'abord par un zèle trop ardent de réformer les ecclésiastiques, et ne fut-ce pas dans cette vue qu'ils les jugèrent incapables de rien posséder, qu'ils condamnèrent leurs bénéfices et leurs revenus, qu'ils les obligèrent à y renoncer? Cela seul ne leur gagna-t-il pas l'affection des peuples? et vous savez quelle incendie excita cette étincelle allumée par le souffle de l'esprit de discorde, et combien de sang coûta au monde chrétien l'aveugle obstination de ces réformateurs. On a vu le même presque dans tous ceux qui, en matière de réforme et de discipline, se sont laissés emporter à la vanité de leurs pensées, au lieu de s'attacher à l'Eglise, qui est la base et la colonne de la vérité. C'est donc mal raisonner que de dire: cette doctrine est sévère et ennemie des sens, et de conclure qu'elle est bonne. Erreur, chrétiens; elle peut être sévère, et tout ensemble fautive et pernicieuse. Mais c'est encore aussi mal, et plus mal se conduire, que de la vouloir défendre à quelque prix que ce soit, dès qu'on s'en est fait une fois le partisan.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité, que par les charmes de la volupté; et son adresse a toujours été de faire que les mêmes moyens dont les saints se sont servis pour assujettir la chair à l'esprit, qui sont la mortification et la pénitence, fussent employés par les hérétiques pour s'élever contre Dieu, et pour se soustraire à l'obéissance de son Eglise. Comme si ce prince du monde, non content

d'avoir les sacrifices et les adorations qu'il reçoit des idolâtres dans le paganisme, voulait encore avoir parmi les chrétiens ses confesseurs et ses martyrs, qui fissent gloire de se mortifier et de se crucifier eux-mêmes pour lui. Or, qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont je parle, et les connaissez-vous par un caractère plus marqué que celui-là? Esprits d'autant plus pernicieux (cette réflexion est singulière, ne la perdez pas), esprits d'autant plus pernicieux, qu'en fait d'hérésie, l'apparence de l'austérité est souvent plus dangereuse que la corruption et le relâchement : pourquoi? en voici la raison évidente : parce qu'une hérésie qui penche vers le relâchement, n'ayant rien qui lui donne de l'éclat, étant combattue par les principes de tous les gens de bien, et choquant d'une manière ouverte les maximes fondamentales de l'Évangile, elle tombe et se détruit d'elle-même; au lieu que celle qui semble porter à la sévérité, s'acquiert par là-même un certain crédit qu'on ne renverse pas aisément, parce qu'elle prévient d'abord en sa faveur tout ce qu'il y a d'esprits simples et bien intentionnés, et qu'elle trouve d'ailleurs, dans leur ignorance et leur opiniâtreté, de quoi se fortifier et se maintenir. Réflexion confirmée par l'expérience, car nous voyons que les hérésies les plus sévères dans leur morale ont été communément les plus contagieuses et les plus malignes dans leurs progrès, et que ce sont celles dont la foi de l'Église a plus eu de peine à triompher. Mais enfin, me direz-vous, si l'on a à se départir de la vérité, ne vaut-il pas mieux que ce soit en se resserrant dans la voie étroite du salut, qu'en se licenciand et s'émancipant dans le chemin large de la perdition? Et moi je répons, chrétiens, que ni l'un ni l'autre n'est bon et soutenable devant Dieu; parce que, dès là qu'on s'écarte de la vérité, on se perd aussi bien par le trop que par le trop peu; ou plutôt, parce que, selon la belle observation du grand saint Léon, pape, la voie étroite du salut ne consiste pas seulement dans la pratique et dans l'action, mais encore plus dans la foi et dans la créance, qui suppose nécessairement la soumission de l'esprit : *Non in sola mandatorum observantia, sed in recto tramite, fidei arcta via est quæ ducit ad cælum* (Leo). Car il s'ensuit de là qu'au moment que je m'éloigne de la vraie créance, quoique sous ombre de sévérité, et sous le spécieux prétexte de voie étroite, ce que j'appelle voie étroite, ne l'est plus pour moi; puisque, pensant éviter un relâchement, je m'engage dans un autre encore plus à craindre et plus criminel, qui est celui de la foi.

Mais revenons : et que faut-il donc faire? Ah! chrétiens, plutôt à Dieu que je pusse aujourd'hui vous apprendre à marcher dans cette voie étroite et sûre! C'est de ne point trop compter sur ses propres lumières, et de ne s'en laisser point éblouir; de ne s'ériger point en juge absolu de la doctrine chrétienne, et de tout ce qui concerne la con-

duite et le règlement des mœurs; de ne se point regarder comme des hommes infailibles, et de se bien persuader qu'étant hommes comme les autres, on est sujet comme eux à se tromper. C'est de ne pas mettre faussement l'honneur à s'éloigner des voies communes, et à s'en faire de particulières qu'on estime d'autant plus qu'on les a soi-même choisies, de ne s'y pas tenir obstinément, par la raison que, de les quitter, ce serait donner gain de cause à ceux qui les condamnaient; de ne point rougir d'un retour salutaire, et d'un aveu modeste et sage de l'illusion où l'on était. C'est d'écouter humblement l'oracle que Jésus-Christ a laissé après lui, qui est son Église, de lui communiquer tous nos doutes, pour en recevoir l'éclaircissement; d'avoir recours à elle dans toutes nos disputes, pour les terminer; de nous rendre de bonne foi à ses arrêts; et, après les avoir demandés, de ne les pas rejeter par une lâche prévarication, parce qu'ils ne conviennent pas à notre sens. Il faudrait prendre pour cela un grand empire sur soi, il faudrait essayer une utile confusion, il faudrait s'humilier, et voilà l'épreuve la plus délicate et la plus sensible. Mais je ne puis trop le redire, c'est en cela même qu'on serait véritablement, qu'on serait évangéliquement, qu'on serait héroïquement sévère : et tel supporterait avec une constance inébranlable toutes les austérités du désert, à qui les forces manqueraient pour aller jusqu'à ce point de sévérité.

Que dis-je? plutôt que de se réduire à une pareille soumission, après avoir porté la sévérité jusqu'à l'erreur, on se sert même de cette sévérité outrée et affectée pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et qui leur a si bien réussi, comme la tradition nous le fait connaître. Car, n'est-ce pas l'idée qu'en avait conçue saint Augustin, il y a déjà plus de douze siècles, quand il disait, en parlant des hérétiques, dont il avait parfaitement étudié le génie, que c'étaient des hommes superbes et artificieux, qui, pour ne paraître pas dépourvus de la lumière de la vérité, se couvraient de l'ombre d'une trompeuse austérité : *Homines superbia tumidi, qui, ne veritatis luce carere ostenduntur, umbram rigidæ severitatis obtundunt* (Aug.)? N'est-ce pas celle qu'Origène avait eue, lorsqu'il appliquait si ingénieusement aux hérétiques le reproche que Dieu faisait à son peuple, dans le prophète Ezéchiel, d'avoir pris les ornements de son sanctuaire pour en revêtir les idoles? Car voyez, disait ce savant homme, avec quelle régularité un Marcion et un Valentinien jeûnent, se mortifient, et domptent leur chair. Or, qu'est-ce que tout cela, sinon les ornements du sanctuaire et du temple de Dieu, dont ils couvrent leurs erreurs, et qui sont proprement leurs idoles? Et, sans faire ici une longue induction, n'est-ce pas ce que nous avons vu presque de nos jours dans l'hérésie du siècle passé, qui, pour s'introduire plus honorablement et plus sûrement, prit

d'abord le nom de réforme, et en affecta même certaines pratiques avec le succès que vous savez, et que vous déplorez encore. Voilà ce que je puis appeler le grand égarement du christianisme, qui seul a fait plus de réprouvés, et a plus conduit d'âmes à la perdition que jamais nous n'en ramènerons. Car, à ce nom de réforme, tout le monde applaudissait, des millions de chrétiens se pervertissaient, les simples se laissaient surprendre, les libertins secouaient le joug de l'Eglise, les politiques demeuraient neutres et indifférents; mais tous sortaient de la voie de Dieu, et, selon le terme de l'Ecriture, devenaient inutiles pour le ciel: *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt (Ps. XIII).*

Si ceux qui se laissaient entraîner de la sorte eussent été éclairés de l'esprit de vérité, ils auraient, avant que de s'engager, examiné la foi de ces prétendus réformateurs, et leur caractère; et, par la qualité de leur foi, par leur caractère d'opiniâtreté, ils auraient bientôt découvert l'artifice de leur fausse sévérité. Car, comme dit admirablement Tertullien, nous ne jugeons pas de la foi par les personnes, mais des personnes par la foi: *Non ex personis probamus fidem, sed ex fide personas (Tertull.).* Et j'ajoute, nous ne jugeons pas des personnes par l'austérité de la vie, mais par la docilité de l'esprit: car l'austérité de la vie est équivoque, parce qu'elle peut être bien ou mal employée, selon qu'elle est bien ou mal réglée: au lieu que la docilité de l'esprit, je dis cette docilité chrétienne qui nous assujettit aux ordres et à la conduite de l'Eglise, nous tient en assurance contre tous les pièges, puisque alors nous suivons un guide qui ne peut, ni se tromper, ni nous tromper. Ne me dites donc point: Cet homme vit durement et est étroit dans sa morale; par conséquent, je ne ris-que rien en l'écoutant et me confiant en lui. Fausse conséquence; car, avec cela, il peut n'avoir qu'une foi imparfaite, parce qu'il n'a pas une foi soumise; il peut n'agir que par un esprit humain qui se remplit de lui-même et se prévient en sa propre faveur; aux dépens de la sainte et entière déférence qu'il doit à l'esprit de Dieu, lequel s'explique par un autre interprète que lui. Voilà néanmoins notre foi ordinaire, de ne distinguer jamais les choses, de nous arrêter à la surface, et de n'en sonder jamais le fond; de nous attacher à certains dehors de sévérité, sans vouloir rien examiner davantage, et sans prendre garde si c'est une sévérité selon la science.

Mais que fais-je, et suis-je ici venu prêcher le relâchement et condamner la sévérité évangélique? Ah! mes frères, les saints autretfois et les Pères de l'Eglise, en parlant sur le même sujet que moi et plus fortement que moi, prétendaient-ils pour cela blâmer la sévérité de l'Evangile? A Dieu ne plaise! ils blâmaient l'abus qu'en faisaient des hérétiques endurcis, et tâchaient ainsi de sauver un nombre infini d'âmes que ces esprits rebelles perdaient malheureusement; mais, en condamnant l'abus, ils ne condamnaient pas

la chose en elle-même, puisqu'au contraire ils y exhortaient les fidèles avec toute l'ardeur de leur zèle. Faites, mes frères, leur disaient-ils, de dignes fruits de pénitence, mais faites-les dans l'esprit de la vraie religion, qui est un esprit de dépendance et de subordination. Fuyez le monde, renoncez à ses divertissements, tenez-vous dans une exacte modestie; mais pratiquez tout cela selon les règles supérieures, et non selon les vôtres. Car pourquoi faut-il qu'en vous réformant d'une part, vous veniez de l'autre à vous pervertir? Pourquoi faut-il qu'en voulant être plus austères, vous soyez moins obéissants et moins soumis? Ne pouvez-vous pas allier ensemble l'un et l'autre, c'est-à-dire la vérité de la morale et la soumission à l'Eglise de Jésus-Christ? S'il se glisse quelque relâchement parmi vos frères, ne pouvez-vous vous en garantir que par votre indocilité; et ne voyez-vous pas plutôt que c'est cette indocilité même qui vous enlève tout le fruit de votre austérité? Voilà comment s'expliquaient ces saints docteurs, et ce que j'ai cru moi-même, chrétiens, vous devoir représenter: pourquoi? afin de vous faire prendre le droit chemin de la vraie sévérité; afin de vous préserver du premier écueil où mène une sévérité mal entendue, afin que vous ne vous laissiez pas surprendre à un vain éclat de sévérité, et que vous connaissiez en quoi d'abord, et avant toutes choses, elle doit s'exercer; afin que, dans la pratique d'une vie sévère, vous ne vous attiriez pas de la part de Dieu le reproche qu'il faisait à son peuple, lorsqu'il leur disait: Vous jeûnez, mais dans vos jeûnes vous me soumettez votre chair, et vous ne me soumettez pas votre esprit: *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra (Is., LVIII)*; afin que vous n'ayez pas un jour le cruel repentir d'avoir travaillé inutilement, et de vous être donné beaucoup de peine pour vous égärer et vous damner. Mais avançons: autre caractère de la sévérité pharisienne, ce fut d'être passionné dans ses ressentiments; au lieu que la sévérité chrétienne, outre la soumission de l'esprit, demande encore la mortification du cœur et de ses passions, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie

SECONDE PARTIE.

C'est une réflexion que j'ai faite plus d'une fois après saint Augustin, et que je puis bien encore appliquer à la matière que je traite; savoir: qu'une des illusions les plus ordinaires auxquelles nous sommes sujets, est de nous faire une perfection, même devant Dieu, des choses qui nous plaisent, et d'ériger en sainteté, non-seulement nos inclinations et nos affections raisonnables, mais jusqu'à nos vices et nos passions: *Quodcumque volumus sanctum est (Aug.)*. Voilà, mes frères, disait ce grand docteur, notre désordre. Tout ce qui nous flatte est bon et honnête; et tout ce que nous voulons, dès là que nous le voulons, est saint et parfait. Mais moi, chrétiens, s'il en fallait juger par cette règle, c'est-à-dire par rapport à notre

cœur, j'établirais plutôt la maxime toute contraire, et je dirais que ce qui nous flatte est ce qui nous perd, et que ce que nous ne voulons pas, est communément ce qu'il y a pour nous de saint : pourquoi ? parce que quand il s'agit de volonté propre, j'entends de cette volonté qui fait notre bon plaisir, et qui n'a point d'autre guide que nos désirs et nos passions, il est évident que ce que nous ne voulons pas, est presque toujours ce que nous devrions vouloir et ce qui serait le plus convenable et le meilleur. Au contraire, dès là que je veux une chose, que mon cœur s'y porte, que mon affection s'y attache, que je me satisfais en la recherchant et que je contente ma passion, je dois dès lors m'en défier et la tenir pour suspecte (remarquez ceci, chrétiens), non-seulement par cette raison générale, que la plupart de mes inclinations étant corrompues et infectées de l'amour de moi-même, il m'est bien plus aisé de trouver la perfection en les combattant qu'en les suivant ; mais, parce qu'en les secondant, il est certain que je m'éloigne d'autant plus de la voie que Jésus-Christ m'a tracée, de cette voie étroite qui conduit à la vie et hors de laquelle il n'y a point de salut. Tâchons, mes chers auditeurs, de pénétrer jusque dans le fond de cette vérité ; reconnaissons-la dans l'Évangile, qui s'y rapporte tout entier ; découvrons-en la source dans la nature même de la chose : et, de ces deux principes de conviction, apprenons encore une fois à discerner dans nous-mêmes la véritable sainteté, et par conséquent la véritable sévérité, de celle qui n'en a que le nom et que l'apparence.

Que dit l'Évangile et qu'y lisons-nous ? *In lege quid scriptum est (Luc., X)* ? Le Sauveur du monde se contenta-t-il que nous renoncions à tous les intérêts de la terre ? Non, mes frères, et je vous l'ai déjà fait remarquer : il n'en est pas demeuré là. Il a déclaré que quiconque voudrait être son disciple, après avoir renoncé à tout ce qu'il possède, devait être encore déterminé à se renoncer soi-même : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum (Luc., IX)* ; et c'est ce renoncement à soi-même, bien pris et bien pratiqué, qui est le point difficile de notre religion, parce que, selon la belle observation de saint Grégoire, pape, il n'est pas si fâcheux à l'homme de quitter ses biens ; mais il lui est toujours douloureux et presque insupportable de se quitter soi-même. En effet, nous voyons des âmes naturellement désintéressées, naturellement modestes, naturellement exemptes de cette cupidité qui se propose pour objet les biens extérieurs et les avantages de la fortune. Mais nous n'en voyons point, et il n'y en a jamais eu, qui aient été naturellement portées à se renoncer elles-mêmes. Cette sortie de l'âme hors d'elle-même, ou plutôt cet effort et cette action de l'âme contre elle-même, ne peut venir que de la grâce de Jésus-Christ, et de la grâce la plus puissante. Or, que veut dire encore se renoncer soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à

ses aversions ? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Écriture, sinon tout cela ; et le moyen de vouloir sauver quelque chose de tout cela, et de pouvoir dire à Dieu que nous nous sommes renoncés nous-mêmes ? Je veux que, par un mouvement de l'esprit de Dieu, nous nous soyons dépouillés du reste ; que nous ayons abandonné les biens et les honneurs du monde, qui sont hors de nous : si, malgré ce dépouillement, nous nous trouvons revêtus de mille choses, qui, selon l'expression de saint Paul, composent dans nous ce qui s'appelle l'homme de péché ; si notre cœur a encore ses attaches secrètes, s'il est encore rempli de désirs violents, s'il conçoit encore des haines et des animosités, si l'envie le dessèche, si l'orgueil l'enfle, si la colère l'enflamme, tout cela étant dans nous et occupant la plus noble partie de nous-mêmes, qui est le cœur, sommes-nous dans l'état de cette abnégation chrétienne qui consiste à être vides de nous-mêmes ? Il est donc impossible que je marche après Jésus-Christ, tandis que je tiens à moi-même par le lien de quelques passions. Il faut, sous peine d'être réprouvé de lui et exclu du nombre de ses disciples, que mon détachement aille jusqu'à la haine de mon âme : *Si quis non odit patrem et matrem, adhuc autem et animam suam (Luc., XXI)*. Or, haïr mon âme, dit saint Augustin, c'est, dans le sens de l'Évangile, haïr mes propres haines et mes propres affections. Car, quand tout le monde serait extérieurement crucifié pour moi, et que je serais crucifié pour le monde, comme parle saint Paul, si mon âme est encore possédée d'une affection ou d'une haine à laquelle je n'aie pas renoncé, je puis dire aussi bien que Saül, quoiqu'il dans une signification différente, que toute mon âme est encore dans moi : *Adhuc habita anima mea in me est (II Reg., I)* ; je dis cette âme que Jésus-Christ veut que je haïsse, et selon laquelle il me commande de mourir, si je désire vivre à lui.

Voilà ce que l'Évangile nous enseigne ; et ceci, chrétiens, est fondé sur la nature même de la chose et sur la première qualité de cette voie que Jésus-Christ est venu nous montrer et que la foi nous apprend être une voie de sévérité et de rigueur. Car qui dit sévérité dit opposition à une volonté propre, qui prétendrait se satisfaire, et que l'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit ; et le plus grand de tous les abus est de se figurer un chrétien sévère qui ne se contraint en rien, et dont la raison est toujours d'intelligence avec la passion. Le retranchement même du plaisir et de l'intérêt, qui coûte tant à la nature, n'est proprement sévérité à notre égard qu'autant que du plaisir et de l'intérêt nous nous faisons des passions qu'il faut violenter pour les soumettre à la raison ; et, quelque peu d'expérience que nous ayons de nous-mêmes, nous savons assez qu'une passion à étouffer, sans autre intérêt, est pour nous un sacrifice plus pénible que celui de tous les intérêts du monde où notre passion n'a point de part.

Or, si cela est vrai généralement de la sévérité des mœurs, beaucoup plus l'est-il de la sévérité chrétienne, dont nous nous instruisons aujourd'hui. Car voilà, mes frères, disait saint Chrysostôme, ce qui nous distingue et ce qui fait le mérite de notre religion. La loi chrétienne que nous professons a toujours passé pour être la plus exacte et la plus rigoureuse de toutes les lois, et ses ennemis mêmes ne lui ont pas disputé cet avantage. Mais cet avantage ne lui convient que parce qu'il n'y a jamais eu de loi qui ait été si contraire aux passions des hommes. Car quelle guerre plus ouverte et plus déclarée peut-elle faire à nos passions que de nous obliger, comme elle nous y oblige, à en arrêter jusqu'aux premiers mouvements, que de nous en défendre les simples désirs, que de ne nous en pardonner pas les complaisances les plus légères, que de nous interdire tout ce que leur violence ou leur surprise peut gagner sur notre liberté? Quelle marque de sévérité plus essentielle peut-elle avoir que celle-là? Non, non, mes frères, ajoute saint Chrysostôme, ne nous flattons point et ne nous glorifions point, même selon Dieu, d'un autre mérite que de renoncer à nous-mêmes et aux passions de notre cœur. Hors de là, nous n'avons rien dont nous puissions nous prévaloir. Il y a eu des religions, ou plutôt des superstitions aussi sévères et même plus sévères que la loi chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps; et si nous voulions là-dessus nous mettre en parallèle avec certaines sectes du paganisme, peut-être trouverions-nous de quoi nous confondre. Nous voyons, au milieu de l'infidélité, des abstinences et des austérités où je ne sais si notre délicatesse se réduirait jamais, supposé que Dieu vint à les exiger de nous. Mais la différence qu'il y a eu et qu'il y aura toujours entre nous et les sectateurs de la sévérité païenne, c'est qu'en même temps que ceux-ci se sont engagés par profession à mortifier leur chair, ils se sont, du reste, livrés aux saillies de leurs passions; se souciant peu d'être assujettis aux observances les plus rigides, pourvu qu'ils pussent s'abandonner à leurs désirs; et s'étant sans peine accommodés d'une loi qui, quelque fâcheuse qu'elle leur parût, ne condamnait d'ailleurs aucun sentiment de leur cœur.

Tel était leur caractère, dont eux-mêmes ils se sont bien aperçus. Nous n'avons qu'à lire leurs ouvrages et qu'à voir les portraits qu'ils nous ont laissés de ces sévères corrompus, je dis corrompus par l'esprit même et les principes de leur prétendue religion. Qu'a fait la loi chrétienne? elle a corrigé le désordre de cette sévérité. Au lieu de cette mortification excessive du corps, elle s'est contentée d'une sévérité raisonnable et proportionnée à notre faiblesse, et elle a entrepris la réforme du cœur. C'était le point le plus difficile, mais c'était aussi le plus nécessaire; et, pour réformer ce cœur de la manière qu'il le devait être, elle l'a sondé, selon la figure de saint Paul, jusque dans les jointures et dans les moelles; elle l'a purgé

de je ne sais combien d'humeurs malignes qui s'y engendraient sans qu'il le remarquât lui-même; elle en a arraché tout le venin que la corruption de la concupisence y faisait subtilement glisser. Car c'est à quoi elle s'est attachée, n'ayant eu sur cela nulle indulgence et n'ayant mis de ce côté-là nulles bornes à sa sévérité, parce qu'elle s'est réglée sur ce principe également autorisé de la raison et de la foi, que la sévérité la plus inflexible est le remède le plus efficace pour guérir les maladies de l'âme. En quoi, Seigneur, nous devons reconnaître que cette loi est votre véritable loi. Car que nous eût servi de couper les branches, si la racine était restée? De quel œil nous auriez-vous vus, tout blancs au dehors comme des sépulcres, et au dedans pleins de pourriture, je veux dire de malice et d'iniquité? Vous, qui ne jugez de l'homme que par son cœur, ne trouvant en nous qu'un cœur gâté, infecté, passionné, comment auriez-vous pu nous souffrir? Il fallait donc renoncer à ce cœur, et c'est dans ce renoncement que votre loi nous a paru sévère; mais pouvait-elle, sans cette sévérité, être aussi sainte qu'elle l'est, et pouvions-nous valoir quelque chose dans votre estime sans renoncer à ce que nous étions, puisque nous n'étions que faiblesse, et que, de notre propre aveu, c'était la loi de la passion qui régnait en nous?

Or, tout ceci posé, chrétiens, je ne suis point surpris que le Fils de Dieu se soit si souvent et si hautement déclaré contre la sévérité des pharisiens; puisque, sous ce voile de sévérité, ils cachaient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employaient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. De quelle envie n'étaient-ils pas intérieurement piqués contre cet Homme-Dieu, lorsqu'ils lui voyaient faire tant de prodiges, et que tout le peuple courait à lui? Voilà pourquoi ils le haïssaient, ils le décriaient, ils le calomniaient, ils empoisonnaient toutes ses actions et les défiguraient. Ces hommes si sévères ne se faisaient pas le moindre scrupule des ressentiments les plus amers, des aversions les plus invétérées, des persécutions les plus injustes, des vengeances les plus noires, des médisances les plus grièves, et des plus atroces suppositions: tout cela, parce qu'ils n'avaient pas cette première et essentielle sévérité qui va jusqu'au cœur, et qui en réprime tous les mouvements déréglés. Que dis-je? bien loin d'entrer en scrupule sur tout ce que leur inspiraient de si criminelles passions, ils s'en faisaient autant de devoirs de piété, et tournaient leur sévérité même à satisfaire leurs plus cruelles animosités. Car s'ils étaient, ou s'ils paraissaient si jaloux de l'ancienne discipline et des observances de leurs pères; s'ils respectaient, ou s'ils semblaient respecter le Seigneur jusqu'à trouver mauvais qu'au jour du sabbat, qui lui était spécialement consacré, on s'appliquât à la guérison des malades; s'ils doutaient, ou s'ils donnaient à croire qu'ils doutassent qu'on dût payer le tribut à César;

s'ils marquaient tant de zèle pour l'honneur du temple et pour la loi de Moïse, c'était afin d'avoir occasion d'accuser le Sauveur du monde; afin de lui dresser des pièges et d'en tirer quelque réponse dont ils pussent se servir contre lui; afin de condamner ses disciples; et, dans ses disciples, de le condamner lui-même; afin de le pouvoir déférer aux juges comme un homme dangereux et d'une pernicieuse doctrine, comme un séditieux, comme un ennemi de Moïse et de sa loi, comme un destructeur du temple de Dieu; afin de le faire arrêter, de le faire interroger, de le faire crucifier; en un mot, afin de l'opprimer et de le perdre. Est-ce donc là cette sévérité si religieuse en apparence et si régulière? Est-on sévère pour former de telles intrigues, pour concevoir de tels desseins, pour exécuter de telles entreprises? Ah! chrétiens, que ne doit-on point attendre d'un cœur où la passion domine; et que ne sait-il point mettre en œuvre, ou, pour mieux dire, que ne sait-il point profaner, pour venir à bout de tout ce qu'il veut?

On est sévère; mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais. On est sévère; mais, en même temps, on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables, on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part, on le rend odieux par les plus fausses interprétations. On est sévère; mais, en même temps, on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers; de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont: de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public, avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits, et les présentent sous d'affreuses images. On est sévère; mais en même temps on est délicat sur le point d'honneur jusqu'à l'excès, on cherche l'éclat et l'ostentation dans les plus saintes œuvres, et on y affecte une singularité qui distingue; on est possédé d'une ambition qui vise à tout, et qui n'oublie rien pour y parvenir; on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, impitoyable dans ses arrêts, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela souvent on croit rendre service à Dieu et à son Église, comme si l'on était expressément envoyé dans ces derniers siècles pour

faire servir les premiers, pour corriger les abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences, et pour séparer l'ivraie du bon grain. Car c'est ainsi que le Fils de Dieu l'avait prédit à ses apôtres: *Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo* (Joan., XV). Eh! mes frères, l'Église serait bien mieux servie, si elle était mieux édifiée; et elle serait bien plus édifiée, si elle était remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions; si le fidèle, uni par le lien d'une même foi, ne répandait point tant de fiel sur d'autres fidèles comme lui, et même plus fidèles que lui; si le prêtre, après avoir sacrifié à l'autel le Dieu de la paix, n'allait point semer la discorde; si l'on s'attachait moins à parler de ceux-ci, à raisonner sur ceux-là, à noircir et à décréditer des gens qui ne plaisent pas, parce qu'on ne peut convenir avec eux, et qu'on les regarde comme des obstacles aux desseins qu'on a formés. Voilà où la sévérité devrait être appliquée: à se comporter avec plus de ménagement, avec plus de condescendance, avec plus de retenue, plus de douceur; à étouffer des saillies trop impétueuses, à supprimer des discours trop de fois rebattus et trop injurieux, à prendre un empire absolu sur soi-même pour agir toujours selon la religion, selon la raison, et jamais selon la passion. Voilà où la sévérité aurait à remporter de plus grandes victoires. Une passion à combattre lui donnerait mille fois plus de peine que toute autre mortification à pratiquer.

Concluons donc par l'importante leçon que Dieu faisait à son peuple. Ils jeûnaient, ils se couvraient le corps de cilices, ils déchiraient leurs habits: Mais, leur disait le Seigneur, qu'ai-je affaire de tous ces témoignages extérieurs, si vous vous en tenez là? Ne déchirez point vos habits, mais brisez vos cœurs: *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra* (Joël, II). Ainsi, chrétiens, marchons dans la voie étroite de l'Évangile; j'y consens, je vous y exhorte, et je serais un prévaricateur si j'entreprenais de vous engager dans une voie large, puisque la voie large conduit à la damnation. Mais aussi ne nous trompons pas sur ce que l'Évangile appelle voie étroite, et, en évitant un écueil, ne donnons pas dans un autre. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est réformer son cœur, et renoncer à ses passions, je ne dis pas aux passions et aux affections humaines, prises en elles-mêmes; mais je dis à nos passions propres. Car toutes sortes de passions ne sont pas les nôtres, et il n'y a que les nôtres qui nous donnent lieu de pratiquer la sévérité chrétienne. S'il y en a qui nous soient étrangères, c'est-à-dire s'il y a des passions dont nous ne soyons point touchés, et que nous n'ayons jamais ressenties, comme il y en a sans doute, ce serait une erreur d'en vouloir tirer avantage, et de nous flatter d'être sévères, parce que nous nous sommes préservés d'un ennemi qui ne nous a jamais attaqués. Cependant

c'est une erreur qui n'est que trop commune. On se fait un mérite d'être exempt des passions des autres, et l'on ne travaille pas à se défendre des siennes; en quoi consiste la vraie sévérité. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est renoncer non-seulement à ses passions, mais à toutes ses passions : pourquoi? parce qu'il n'en faut qu'une seule pour corrompre le cœur, pour le licencier, et, par une conséquence infaillible, pour nous damner. Je sais, mes frères, disait saint Bernard à ses religieux, que toutes les autres passions sont éteintes dans vous; mais, si vous conservez cette malheureuse passion de murmurer et de médire, en vain mènerez-vous d'ailleurs une vie austère et pénitente; toute votre sévérité ne sera plus qu'un fantôme. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est surtout renoncer à la passion dominante : vous la connaissez, chrétiens, et c'est celle qui doit être la matière la plus ordinaire de votre sévérité. Car, tandis qu'elle subsistera, elle sera le principe de toutes vos actions. Tantôt elle vous trompera par ses artifices, tantôt elle vous emportera par ses violences; il n'y aura point d'égarément où elle ne vous entraîne. Ah! mes chers auditeurs, ne suivons pas ce grand chemin de la passion, puisque c'est le grand chemin de la perdition. Et parce qu'entre la raison et la passion il y a souvent très-peu de distance, et qu'entre la passion et le péché, il y en a encore moins, allons toujours, autant qu'il est possible, dans toutes nos délibérations, contre le cours de la passion; et défendons-nous plutôt ce qui nous est permis, que de nous mettre en danger de nous permettre ce qui nous est défendu. Et, parce que certaines passions ont l'apparence de certaines vertus, ou que certaines vertus dégèrent aisément en passions, déflions-nous de ces vertus qui sont souvent de vrais vices; déflions-nous de ces justices qui sont souvent de grandes injustices; déflions-nous de ces zèles et de ces sévérités qui sont souvent de cruelles iniquités. Et parce qu'il n'est rien de plus difficile que de discerner dans soi-même ce qui est passion de ce qui ne l'est pas, et que c'est ce discernement qui fait la science du cœur, veillons sur nous-mêmes, et jugeons-nous nous-mêmes dans la dernière rigueur. Suivant ces règles, nous marcherons en sûreté, et nous arriverons au terme de la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON XVII.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les œuvres de la foi.

Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus; in verbo autem tuo laxabo rete.

Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris; mais sur votre parole je jeterai encore le filet (S. Luc, ch. V).

Quoi qu'on puisse dire de la vie inutile des

gens du siècle, le plus grand désordre et le plus commun dans le monde n'est pas d'y demeurer oisif et sans travail. De quels soins au contraire ne s'y charge-t-on pas? quelles entreprises n'y forme-t-on pas? et, pour y réussir, quels efforts ne fait-on pas? Mais le plus déplorable de tous les malheurs, c'est qu'on se consume en vain de tant de veilles et de tant de soins; c'est que tant d'entreprises et de projets n'aboutissent à rien de solide; c'est qu'on ne retire proprement aucun fruit de tant de fatigues et de tant d'efforts et qu'après bien des peines, l'on se trouve réduit à la même plainte que faisaient les apôtres : Nous avons travaillé longtemps et nous n'avons rien gagné : *Per totam noctem laborantes, nihil cepimus*. Pourquoi cela, mes chers auditeurs? Les paroles de mon texte nous en marquent assez la raison : parce que tant de mondains, comme les disciples de Jésus-Christ, ne travaillent qu'en son absence et dans les ténèbres : *Per totam noctem laborantes*. Expliquons-nous, et comprenons ma pensée. Il est vrai, l'on agit dans le monde, mais selon le monde, mais en vue du monde et pour le monde. Or, voilà ce que j'appelle travailler dans l'obscurité et dans la nuit, puisque Dieu, pour ainsi parler, n'y est point présent et qu'il n'y a nulle part; et, comme Dieu d'ailleurs ne compte que ce qui se rapporte à lui et qui est pour lui, voilà ce que je prétends n'être de nulle valeur dans son estime et de quoi nous ne pouvons attendre nulle récompense : *Nihil cepimus*. Voulons-nous donc, chrétiens, amasser et nous enrichir devant Dieu? Voulons-nous, aussi bien que les apôtres, permettez-moi cette figure, voulons-nous, dis-je, remplir nos filets et faire une pêche abondante, appliquons à nous Jésus-Christ et travaillons sous ses ordres et en son nom : *In verbo autem tuo laxabo rete*. C'est-à-dire, travaillons dans le grand jour de la foi; agissons selon la foi et par la foi; appliquons-nous aux œuvres de la foi; à ces œuvres saintes et sanctifiantes, mais si négligées et si rares; à ces œuvres dont je veux aujourd'hui vous faire voir l'indispensable nécessité pour ne pas perdre la foi même, et pour s'y maintenir. C'est l'importante matière que j'ai à traiter, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

C'était une espèce de défi, mais bien pressant que l'apôtre saint Jacques faisait autrefois à un lâche chrétien, lorsque, raisonnant avec lui, il lui parlait en ces termes : Que vous servira-t-il, mon frère, de dire que vous avez la foi, si vous n'en avez pas les œuvres? votre foi seule vous pourra-t-elle sauver? vous vous glorifiez de cette foi, et moi, dans l'esprit d'une humble confiance, je m'attache à la pratique des œuvres. Montrez-moi votre prétendue foi, qui est sans œuvres, et moi, par mes œuvres, je vous prouverai ma foi. *Ostende mihi fidem tuam sine operibus, et ego operibus ostendam tibi fidem meam (Jacob, II)*. Ce défi, chrétiens, ne souffrait point de réplique, et réfutait dès lors la foi chimérique et imaginaire, c'est-à-dire la foi justificative

indépendamment des œuvres que l'hérésie du dernier siècle a bien osé renouveler : rien n'étant plus conforme au bon sens et à la raison, que de reconnaître entre les œuvres et la foi cette alliance mutuelle qui fait que comme il ne peut y avoir de bonnes œuvres sans la foi, aussi ne peut-il y avoir une foi, ni suffisante pour le salut, ni même capable de se maintenir au moins dans sa perfection et dans sa pureté, sans les bonnes œuvres.

Supposez donc cette maxime catholique, que la foi et les bonnes œuvres ne peuvent être séparées dans l'ordre de la justification : j'entreprends de vous expliquer deux secrets de la vie chrétienne, qu'il vous est important de savoir : l'un regarde la perte de la foi, et l'autre le recouvrement ou le rétablissement de la foi ; car, en deux mots, voici mon dessein : je ne puis juger de la foi d'un chrétien que par ses œuvres ; donc quiconque abandonne les bonnes œuvres, me donne tout sujet de craindre qu'il ne perde enfin le don de la foi : c'est la première vérité ; donc quiconque est assez malheureux pour avoir perdu le don de la foi, ne doit point espérer de le réparer que par la pratique des bonnes œuvres : c'est la seconde vérité. Je parle à des fidèles, mais qui, malgré la profession qu'ils font de l'être, ne laissent pas tous les jours d'être chancelants dans la foi, et quelquefois même de succomber aux tentations qui ébranlent leur foi. Il m'a donc paru souverainement nécessaire de vous apprendre dans ce discours, de quelle manière se perd la foi, et de quelle manière elle se rétablit : de quelle manière elle se perd, pour vous en donner une juste appréhension ; et de quelle manière elle se rétablit, pour ranimer par là votre espérance. Elle se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres : ce sera la première partie ; et elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres : ce sera la seconde. L'une et l'autre va faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pouvoir perdre la foi, dit saint Augustin, c'est l'effet déplorable de notre inconstance ; et perdre réellement la foi, c'est la consommation malheureuse de l'impiété et de la malice de notre cœur. On la perd, chrétiens, cette sainte et divine foi, dans le commerce du monde profane, et saint Thomas, a fort bien remarqué que la corruption qui s'en fait en nous, ne peut venir absolument que de deux principes : c'est-à-dire de Dieu ou de nous-mêmes. De nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin ce précieux trésor de la foi ; de Dieu, qui, par une justice rigoureuse, retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or, je prétends que l'un et l'autre n'arrive que parce que nous vivons dans une négligence criminelle et que nous ne produisons pas les fruits de notre foi, qui sont les bonnes œuvres ; et voilà, chrétiens, tout le mystère que Jésus-Christ voulait faire comprendre aux Juifs quand il leur disait : *Ideo auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* (Matth., XXI) : C'est pourquoi si je vous déclare que le royaume de

Dieu vous sera enlevé et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits par une fidèle correspondance.

Commençons donc par nous-mêmes, et, puisqu'il s'agit de reconnaître la source d'un mal dont il est indubitable que nous sommes les premiers auteurs, comme nous en sommes les sujets, demandons-nous à nous-mêmes d'où peut procéder cette altération si pernicieuse et si contagieuse qui se fait de notre foi, et que nous voyons se répandre de jour en jour dans les esprits des hommes. Il est aisé de vous instruire sur ce point, puisque les règles de cette même foi dont nous parlons en contiennent la résolution. Qu'est-ce qui fait vivre la foi dans nous ? Consultons l'oracle du Saint-Esprit, qui est l'Écriture. La foi, dit saint Jacques, dans son Épître canonique, doit être en nous quelque chose de vivant et d'animé ; ce n'est point une habitude morte, et elle ne peut l'être sans que nous soyons coupables de l'avoir éteinte, en lui ôtant la vie qu'elle avait reçue de Dieu. Or, en quoi consiste cette vie de la foi, ou plutôt, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, quelle est l'âme qui entretient et qui fait subsister le corps de la foi ? ce sont, répond le même apôtre, les bonnes œuvres que nous pratiquons. Voilà par où la foi se soutient, voilà ce qui lui donne le mouvement et l'accroissement, voilà ce qui la rendrait immortelle, si nous étions constants et toujours fervents dans la pratique de nos devoirs. Comme donc il arrive qu'un corps, dès qu'il cesse d'exercer les fonctions de la vie, commence à se détruire et à se corrompre, aussi la foi, par l'interruption des bonnes œuvres s'affaiblit peu à peu, devient languissante, mourante, et, si j'ose user de ces termes, expire enfin et meurt : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita fides sine operibus mortua est* (Jacob, II). Conclusion terrible, ajoute saint Augustin, puisqu'il importe peu, ou de n'avoir qu'une foi morte, ou de n'en point avoir du tout, et que le plus grand de tous les crimes est d'en avoir une dont on devienne devant Dieu le meurtrier et l'homicide.

Cependant, chrétiens, rien de plus vrai ; et cette théologie de l'Apôtre se confirme sensiblement par l'expérience que nous pouvons avoir de nous-mêmes. Car, qu'y a-t-il de plus mort que la foi d'un homme qui ne fait rien pour Dieu ni pour son salut ? et que doit-on juger d'une foi comme celle-là, sinon, ou qu'elle est déjà détruite dans le cœur de celui qui la professe, ou du moins qu'elle le sera bientôt ? J'avoue, et c'est ici que l'application de vos esprits m'est nécessaire, j'avoue que la foi, qui est une vertu surnaturelle, ne se détruit pas dans nous comme les vertus morales ; je veux dire par une simple omission des actes qui lui sont propres. J'avoue même que, toute surnaturelle qu'elle est, elle peut subsister avec le péché et avec le péché mortel, de quelque nature et de quelque gravité qu'il puisse être, à l'exception de l'infidélité seule, puisque, selon la doctrine du concile de Trente, il n'y a que le péché d'infidélité qui nous

fasso perdre directement l'habitude de la foi. Mais je prétends qu'en cessant de faire de bonnes œuvres, on en vient insensiblement, et presque sans l'apercevoir, à cette infidélité. Non pas à une infidélité ouverte et déclarée, que la bienséance même des mœurs ne souffrirait pas, mais à une infidélité secrète, qui est aujourd'hui le grand péché du monde. Et comment cela ? le voici, chrétiens ; concevez-en bien le progrès, et vous conviendrez que je n'exagère rien. C'est qu'en matière même d'infidélité, on ne se pervertit pas tout à coup ; il y a certaines démarches et certains degrés par où le démon nous conduit, et qui nous mènent à ce malheureux terme. Je m'explique : nous ne perdons pas d'abord la vertu de la foi. Le caractère que nous portons l'a imprimée trop avant dans nous pour la pouvoir sitôt effacer. Mais nous en perdons premièrement l'usage et l'exercice, en négligeant les devoirs de religion auxquels cette foi nous engage. A force d'en perdre l'exercice, nous en perdons peu à peu l'affection et le goût ; car le moyen de goûter ce que l'on ne pratique pas, et le moyen de s'affectionner à une foi que l'on se représente toujours comme fâcheuse et importune ? Après avoir perdu l'affection et le goût de la foi, nous venons bientôt à perdre la soumission et la docilité qu'elle demande ; car il est difficile, dit saint Bernard, que nous nous soumettions sincèrement et parfaitement à ce qui n'est pas selon notre cœur, et que nous ne prenions pas plaisir à contredire ce qui nous blesse et ce qui nous déplaît. Perdant cette soumission de la foi, il est infaillible que nous corrompions la substance de notre foi, puisque la soumission de l'esprit est aussi essentielle à la foi que la foi l'est à elle-même. La substance de la foi étant corrompue, il ne nous reste plus qu'un fantôme de cette vertu, pire devant Dieu que l'infidélité païenne, puisque c'est une infidélité élevée, pour ainsi dire, sur les débris de la foi. Or tout cela, chrétiens, vient de cette lâcheté, de ce dégoût et de cet abandon des bonnes œuvres, comme de sa source. Ainsi, un homme du monde se propose de vivre selon l'esprit du monde ; et cet esprit du monde le fait tomber dans une insensibilité de cœur, et dans un oubli universel des choses de Dieu. Il ne vaque plus à la prière ; il n'use plus d'aucun sacrement ; il ne sait plus ce que c'est que pénitence, il n'y a plus de jeûnes ni d'abstinences pour lui ; il ne pense pas même à ce qui lui coûterait le moins et ce qui lui pourrait servir auprès de Dieu d'une ressource, qui serait de soulager les misères des pauvres ; s'il assiste au sacrifice de l'Eglise, c'est sans esprit de religion, et Dieu veuille que ce ne soit pas souvent avec un esprit d'irréligion. Il en est de même d'une femme mondaine. Elle passe sa vie dans un embarras d'occupations vaines et frivoles, ou dans une oisiveté monstrueuse à l'égard du salut. Elle est chrétienne, et à peine lui voit-on jamais faire une action du christianisme : point de retraite, point de pratique de charité envers le prochain, point de visite des

ORATEURS SACRÉS. XV.

hospitaux, point de soin d'élever ses enfants ni d'instruire ses domestiques ; une messe par cérémonie, un sermon par curiosité, une légère aumône par forme d'acquiescement ou par une compassion humaine, voilà, à quoi se réduit toute sa vie selon Dieu. Que s'ensuit-il de là ? je vous l'ai dit, un assoupissement, une léthargie, et enfin une extinction entière de la foi. Tandis que nous sommes dans la ferveur des bonnes œuvres, comme la foi ne nous promet en cet état que des récompenses, nous ne trouvons en elle qu'un fonds de consolation et de joie intérieure pour nous ; et n'y trouvant que ce fonds de joie, notre esprit, bien loin de s'en rebuter, se sent disposé à s'y attacher, et à ne s'en départir jamais. Mais avons-nous une fois abandonné ce zèle pour les œuvres que Dieu nous commande, de là notre esprit, qui ne trouve plus rien dans la foi d'avantageux ni de favorable, et qui, par la corruption des désirs du cœur, croit plutôt les choses comme il aurait intérêt qu'elles fussent, que de la manière qu'elles sont, se défait peu à peu de cette foi qui lui est incommode, parce qu'il ne peut autrement se délivrer des reproches que cette foi lui fait, et je suis persuadé, chrétiens, par toutes les lumières que Dieu me donne, que voilà le grand principe de l'infidélité du siècle.

Mais, me direz-vous, il est toujours vrai que l'habitude de la foi divine peut demeurer en nous sans agir. Je le sais, mes chers auditeurs ; mais je sais aussi que, dès qu'elle cesse d'agir en nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle. Nos passions, l'orgueil qui nous domine, l'amour de la liberté, le monde, la chair, tout cela s'arme et combat contre notre foi, et si notre foi ne résiste pas, et qu'elle ne soit pas en défense, il faut nécessairement qu'elle succombe à tout cela. Or, comment la foi se défendra-t-elle de tout cela, si elle n'agit plus ? Quelles armes Dieu lui a-t-il données pour repousser les ennemis qui l'attaquent, sinon les œuvres du salut ; et le moyen qu'elle triomphe de tant de démons, si ce n'est, comme disait le Fils de Dieu, par la prière et par le jeûne ? Et c'est ici que je vous prie de remarquer avec moi le faux raisonnement d'un homme du monde qui se plaint et qui déplore son malheur, d'avoir peu de foi, quoiqu'il souhaitât, dit-il, d'en avoir davantage ; raffinement dont le libertinage se sert pour se justifier en quelque sorte, et pour se rendre moins odieux. Car comment est-ce, mon cher auditeur, que vous auriez beaucoup de foi, ne faisant rien de tout ce qui est nécessaire pour l'entretenir, et faisant ce qui est capable de la ruiner ? Comment auriez-vous de la foi, la traitant de la manière que vous la traitez, la retenant captive dans l'injustice, la prostituant aux désordres d'une vie impure, lui portant autant de coups que vous commettez de crimes, et ne pensant jamais à guérir ses plaies par les remèdes que Dieu vous a mis en main ? ne serait-ce pas une espèce de prodige, que votre foi fût à l'épreuve de tant

Vingt-deux.

de blessures, et ne faudrait-il pas s'étonner, comme du plus grand de tous les miracles, que, dans un dérèglement de vie pareil à celui où vous êtes, vous conservassiez une foi saine et pure ?

Mais dépend-il de moi de croire et d'avoir la foi ? cela est-il en mon pouvoir, et est-ce une chose dont je sois le maître, en sorte que je me la puisse commander à moi-même ? Voilà le dernier retranchement des âmes mondaines et infidèles : il ne dépend pas de moi de croire ou de n'en pas croire. Il n'en dépend pas, chrétiens ? et pourquoi donc le Sauveur du monde aurait-il reproché à ses disciples que leurs cœurs étaient lents et tardifs à croire : *O stulti et tardi corde ad credendum* (Luc., XXIV) ? pourquoi se serait-il offensé de leur incrédulité, lorsqu'il leur disait avec indignation : Jusqu'à quand vous souffrirai-je ? *O generatio incredula, usquequo patiar vos* (Matth., XVII) ? pourquoi aurait-il repris saint Pierre d'être un homme de peu de foi ? *Modicæ fidei, quare dubitasti* (Matth., XIV) ? Car, si cette foi n'est point en notre pouvoir, toutes ces propositions de Jésus-Christ étaient sans fondement ; il devait supporter ses apôtres, tout incrédules qu'ils étaient ; il ne devait point les condamner de ce que leur foi était imparfaite ; il devait remédier à l'impuissance où ils étaient de croire à sa parole, et non pas leur en faire des reproches. Or, de dire que Jésus-Christ leur ait fait ces reproches sans sujet et sans raison, c'est ce que je ne crois pas que nous osions lui imputer. Il dépend donc absolument de vous d'avoir la foi et de persévérer dans la foi. On ne vous dit pas, chrétiens, que vous la puissiez avoir de vous-mêmes et sans le secours de la grâce : on convient que la grâce nous est nécessaire pour assujettir notre raison à l'obéissance de la foi ; mais, supposé cette grâce que Dieu vous promet, et que vous pouvez ensuite vous promettre infailliblement à vous-mêmes, parce que la parole d'un Dieu ne peut manquer, on dit qu'il est en votre pouvoir de pratiquer cette obéissance, de vous en imposer le joug, de le porter constamment et volontairement, en un mot, de croire et d'être fidèles ; et on prétend que de douter de cette maxime, c'est faire injure à la grâce même, sous ombre d'en établir la nécessité.

Si l'erreur contraire était une fois reçue, que, dans l'état même de grâce où nous sommes, il ne dépend point de nous de croire ou de ne pas croire, il n'y aurait plus d'impiété qui ne fût autorisée, plus de libertinage de créance qui ne se trouvât à couvert, plus d'athéisme, non-seulement qui ne devint pardonnable et excusable, mais qui ne se soutint même contre Dieu, sans avoir besoin d'excuse ni de pardon. En effet, c'est à quoi aboutit le raisonnement des libertins et des impies, et voilà ce qui les endureit dans leur infidélité. On vous dit donc, chrétiens, et on vous le répète, qu'il n'en est pas ainsi, et qu'autant qu'il est vrai que la grâce de la foi dépend de Dieu seul, autant il est vrai, dans la solide théologie, que la foi dépend

de Dieu et de vous : pourquoi ? parce que, quand même vous n'auriez pas encore toute la perfection de cette vertu, il dépend de vous, en usant bien des grâces présentes, de la demander à Dieu, il dépend de vous de vous y disposer, il dépend de vous de retrancher mille obstacles qui vous en éloignent : parce que si, l'ayant déjà, vous reconnaissez qu'elle s'affaiblit, il dépend de vous d'employer les moyens efficaces dont Dieu vous a pourvus pour la fortifier par de bonnes œuvres. Vous ne faites rien de tout cela ; et, sans user d'aucun effort, mesurant cette foi par les vues bornées d'un esprit mondain qui vous possède, vous prétendez en être quittes pour dire : Je n'ai pas le don de la foi ; cette foi n'est pas en ma puissance ; je vous demande si c'est bien raisonner avec Dieu ?

Mais allons plus loin, et, prenant la chose de plus haut, tâchons de pénétrer jusque dans le fond de ce mystère. Nous perdons la foi, parce que Dieu retire de nous les grâces et les lumières de la foi, et Dieu retire de nous les grâces de la foi, parce que nous ne faisons pas des œuvres dignes de notre foi : voilà le second principe de l'infidélité secrète qui règne dans nous. N'avançons rien témérairement dans une matière aussi importante et aussi délicate que celle-ci. C'est le flambeau de la révélation de Dieu, et non pas celui de notre propre sens qui nous doit conduire. Dieu nous ôte ces grâces spéciales et abondantes de la foi, qui nous faisaient chrétiens ; rien de plus formel ni de plus expressément marqué dans l'Écriture. Mais pourquoi nous les ôte-t-il ? ah ! chrétiens, remarquez ceci : il pourrait nous les ôter souverainement et sans autre raison que parce qu'il lui plaît et qu'il le veut ; car il est le maître de ses biens : mais, bien loin d'y procéder d'une manière si absolue, il nous déclare en mille endroits que la plus grande violence que nous lui puissions faire, est de l'obliger d'en venir à cette extrémité ; que ses dons n'étant sujets à aucun repentir, il ne retirera jamais de nous celui de la foi, c'est-à-dire ces grâces particulières auxquelles notre foi est attachée, que parce que nous nous en serons rendus indignes, qu'en punition de l'abus que nous en aurons fait, que pour n'en pas souffrir davantage la profanation, et, par-dessus tout, dans le juste ressentiment qu'il aura de voir ces grâces, si fécondes et si agissantes d'elles-mêmes, devenues stériles et oisives en nous.

Car voilà ce que le Saint-Esprit semble avoir entrepris de nous faire entendre par les apôtres et par les prophètes. Voilà ce que saint Jean, dans l'Apocalypse, eut ordre de signifier à l'évêque d'Éphèse, quand il lui dit de la part de Dieu : J'ai quelque chose contre vous, parce que votre charité s'est refroidie. Souvenez-vous donc de l'état dont vous êtes déchu, et rentrez dans l'exercice des saintes œuvres que vous pratiquiez autrefois, à l'édification de toute l'Église, sinon je viendrai dans le mouvement de ma colère, et j'oteraï de sa place ce chandelier mystérieux qui vous éclaire inutilement : *Memor esto itaque unda*

excideris, et prima opera fac : sin autem venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo (Apoc., II). Or, ce chandelier, dit saint Grégoire, pape, selon même le sens de la lettre, nous représente la foi, dont il est le symbole ; et cela montre que Dieu, lassé de la négligence de cet évêque et du relâchement de sa vie, n'avait point de justice plus rigoureuse à exercer sur lui que de lui enlever les grâces de la foi. Voilà ce que nous préche cette parabole si intelligible et tout ensemble si terrible du talent enfoui, que le père de famille fit ôter à celui de ses serviteurs qui n'avait pas pris soin de le faire valoir. Car, suivant l'observation de saint Augustin, ce premier talent, qui en devait produire d'autres, est évidemment la foi qui doit opérer dans nous les œuvres du salut ; et la sévérité dont ce père de famille usa envers son serviteur est justement ce qui s'accomplit dans un homme du siècle, quand Dieu, commençant déjà à le réprouver, le dépouille du seul bien qui lui restait et qui était la lumière de la foi divine.

En effet, chrétiens, s'il y a une raison capable d'autoriser cette conduite de Dieu, et de fermer la bouche aux hommes du monde, c'est ce mépris des bonnes œuvres dans lequel ils vivent. Car la foi, dit excellemment saint Chrysostome, n'étant donnée que pour agir, toute sa vertu se réduisant à exciter dans les cœurs le zèle du bien qu'elle fait connaître, son unique emploi étant de soutenir l'homme dans l'exécution de ce que le christianisme lui prescrit ; dès qu'elle n'opère plus rien de semblable, Dieu, en vue même de sa gloire, est intéressé à la laisser détruire. C'est un arbre qui doit porter des fruits, et qui ne se trouve couvert que de feuilles, c'est-à-dire d'actions criminelles ou superflues ; Dieu donc a droit de dire : *Succide illam, ut quid etiam terram occupat (Luc., XVIII) ?* Coupez-le, cet arbre, et arrachez-en jusqu'à la racine ; car à quoi bon le conserver, puisqu'il n'est d'aucun profit et d'aucun rapport ? Or, ce que l'esprit de Dieu nous a exprimé en figure touchant cette vérité, c'est ce qui se passe tous les jours et en effet, quand Dieu, par le plus redoutable de ses jugemens, nous prive de certaines grâces choisies, en quoi consiste le don de la foi. Car il ne nous avait pas donné la foi comme une simple prérogative, pour nous distinguer des nations infidèles, ni comme un simple ornement qui ne dût qu'enrichir et parer notre âme. Nous n'étions pas seulement chrétiens pour connaître les merveilles et les prodiges qu'un Homme-Dieu a faits pour nous, sans autre conséquence que celle de lui en savoir gré, et de nous en féliciter nous-mêmes. Nous l'étions pour répondre à ses bienfaits par des actions dignes de lui et dignes de nous. Nous avions cette foi pour la faire multiplier, pour en rendre les fruits à Dieu, pour en édifier notre prochain, pour en recueillir nous-mêmes des mérites sans nombre, et tout cela par le moyen de nos bonnes œuvres. Dieu nous visite, et, au lieu de ces bonnes œuvres, il ne trouve en nous qu'une foi inculte, aride, infructueuse, qui, quoique

arrosée des pluies du ciel, et engraisnée du suc de la terre, c'est-à-dire des grâces que nous recevons continuellement, demeure toujours ingrate, et ne produit rien : que fait Dieu ? il conclut, ou à l'extirper tout à fait, ou à la transplanter dans un autre sol : *Succide, ut quid etiam terram occupat ?* Il commande aux anges, ministres de sa justice, de nous abandonner, et il renverse dans notre âme, ainsi que parle le prophète royal, jusqu'au fondement de tout l'édifice spirituel qu'il y avait bâti : *Exinanite usque ad fundamentum in ea. (Psal. CXXXVI).* Qu'est-ce que ce fondement ? C'est la foi, qui devait soutenir toutes les vertus chrétiennes, mais qui, ne soutenant plus rien lorsque nous n'agissons plus que pour Dieu semble exciter Dieu à prononcer le dernier arrêt contre nous : *Exinanite usque ad fundamentum in ea.* Eh bien ! dit Dieu, qu'elle périsse, cette foi inutile, et qu'il n'en reste plus aucun vestige dans ce chrétien perverti : *Usque ad fundamentum.*

Et c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous voyons parmi nous des génies sublimes, des esprits forts, pénétrants, éclairés selon le monde, tomber dans des aveuglements qui font horreur, ne reconnaissant plus ni Dieu, ni foi, ni religion. C'est ainsi que nous-mêmes, avec notre suffisance et tous les avantages dont nous nous piquons, nous avons souvent moins de foi que des âmes simples qui s'emploient avec humilité aux œuvres chrétiennes, nous flattant que cette différence est même une marque de leur simplicité et de notre esprit, et ne concevant pas que Dieu, en récompense de leur ferveur, se communique à elles, au lieu que, pour punir notre lâcheté, il se retire de nous. C'est ainsi que nous perdons la grâce de la foi, et que cette foi, par une substitution bien malheureuse pour nous, passe aux nations étrangères, qui font leur richesse de notre perte, comme dit saint Paul, et qui entrent dans le royaume de Jésus-Christ, à mesure que nous, qui en étions les héritiers, en sommes chassés ; substitution tant de fois prédite par le Fils de Dieu, si manifestement accomplie dans tous les siècles du christianisme, consommée d'une manière si touchante dans le nôtre, où nous avons vu naître de nouvelles chrétientés et comme deux mondes de fidèles, les uns venus de l'Orient, et les autres de l'Occident, par la propagation qui s'est faite de l'Évangile, en même temps que l'hérésie a détaché de l'Église des peuples entiers, afin qu'il ne manquât rien à cette prophétie : *Multi ab Oriente venient et Occidente ; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores (Matth., VIII).*

Ah ! chrétiens, ouvrons les yeux à cette vérité, et, suivant le précepte de notre divin Maître, travaillons, efforçons-nous de faire des œuvres conformes à notre foi ; n'attendons pas que, la mesure de nos péchés étant remplie, le soleil de justice s'éclipse entièrement pour nous ; puisque notre foi n'est pas encore éteinte, servons-nous-en, non-seulement pour engager Dieu à nous la conserver, mais pour mériter même qu'il nous l'aug-

mente; déabusons-nous surtout d'une erreur grossière qui nous séduit, de croire que, renonçant aux bonnes œuvres, nous avons néanmoins toujours une intention droite de chercher Dieu, et un vrai désir de le connaître. Car, comment cela pourrait-il être? est-ce par une vie lâche et toute mondaine qu'on cherche Dieu? est-ce par là qu'on le trouve? est-ce ainsi que l'on parvient à cette connaissance bienheureuse qui fait la sainteté des justes? Dieu serait-il ce qu'il est, si une telle voie nous conduisait à lui? Non, non, chrétiens, cela ne se peut. Dans la naissance de l'Eglise, dit saint Chrysostome, la foi des chrétiens se soutenait par les miracles; quelque temps après elle se fortifia par les persécutions; mais, depuis que les persécutions ont cessé, et qu'il ne plait plus à Dieu d'opérer ces fréquents miracles, c'est par la constance dans les bonnes œuvres que nous la devons maintenir. Ceci m'engage dans la seconde partie, où, après vous avoir montré que nous perdons la foi, parce que nous négligeons les œuvres chrétiennes, je dois vous faire voir que c'est aussi par les œuvres chrétiennes que nous ranimons et réparons notre foi altérée ou perdue: renouvez, je vous prie, votre attention.

SECONDE PARTIE.

C'est par la foi que nous devenons capables d'agir pour Dieu, et de faire de bonnes œuvres; et cependant il est vrai que c'est par l'exercice des bonnes œuvres que nous parvenons à la connaissance de Dieu et au don de la foi. Ne vous imaginez pas qu'il y ait en ceci de la contradiction: pour peu que vous distinguiez ce que les théologiens appellent les premières grâces et les secondes grâces de la foi ou, pour parler en termes plus simples, le commencement et la perfection de la foi, vous comprendrez sans peine tout le mystère de ces deux grandes vérités, dont voici le sens. C'est par les premières grâces de la foi que nous devenons capables de faire les œuvres qui nous conduisent au salut: rien de plus constant dans les maximes de la religion; mais aussi rien de plus indubitable que ce que j'ajoute; savoir, que c'est par les œuvres du salut que nous parvenons à ces secondes grâces qui nous élèvent, qui nous perfectionnent et qui nous établissent solidement dans la foi. C'est la foi, au moins commencée, qui est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu: j'en conviens; mais on ne peut non plus disconvenir que c'est le bien que nous faisons pour Dieu, qui est la voie sûre pour arriver à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Appliquez-vous, chrétiens, à ce que je vais vous dire; et si vous aviez le malheur d'être du nombre de ceux que le dieu de ce siècle a aveuglés, comme parle l'Apôtre, souvenez-vous que voici la seule espérance qui vous reste, et le dernier remède pour guérir votre aveuglement.

Première vérité: c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées que l'on arrive à la perfection de la foi.

Ainsi le centenier Corneille, dont il est parlé au livre des Actes, d'une foi obscure et confuse qu'il avait des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connaître Jésus-Christ. Dieu, dit l'historien sacré, eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde, où il s'occupait continuellement, et, touché de sa ferveur, lui députa un apôtre pour l'instruire, lui révéla le sacrement de l'incarnation de son Fils, le disposa au baptême. Voilà le modèle que l'Ecriture nous met devant les yeux, pour nous piquer d'une sainte émulation. Prenez garde; c'était un gentil, mais, tout gentil qu'il était, il avait de la religion: *Vir religiosus* (Act., X); mais, tout gentil qu'il était, il craignait Dieu, et inspirait cette crainte à toute sa famille: *Timens Deum cum omni domo suo* (Ibid.); mais, tout gentil qu'il était, il faisait aux pauvres de grandes largesses de ses biens: *Faciens eleemosynas multas plebi* (Ibid.); mais, tout gentil qu'il était, il priait avec assiduité: *Et deprecans Deum semper* (Ibid.). C'est pour cela, lui dit l'ange du Seigneur, que je suis envoyé vers vous, pour vous apprendre que vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'au trône de Dieu, que Dieu s'en souvient, et que, ne pouvant les oublier, il a choisi Pierre, le chef et le premier pasteur de son Eglise, pour être aujourd'hui votre évêquiste, et pour venir vous annoncer les plus hautes merveilles de la loi de grâce: *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei* (Ibid.). Ecoutez ceci, mes frères, reprend éloquentement saint Chrysostome, vous qui vous plaignez de n'avoir pas ces lumières dont Dieu remplit les âmes justes, et adorez, jusque dans le discernement que Dieu fait des hommes, non-seulement la profondeur de ses conseils, mais la suavité et la douceur de sa providence. Si Corneille n'avait prié, s'il n'avait été charitable; si, dans les nécessités publiques, il n'avait ouvert ses entrailles et son cœur, selon l'ordre des divins décrets, il serait demeuré dans les ténèbres de la gentilité. Pourquoi Dieu va-t-il le chercher au milieu d'un peuple incirconcis, et répand-il sur lui l'abondance de ses grâces? c'est qu'il trouve plus en lui de ces précieuses semences de la foi, plus de ces œuvres de justice fondées sur le devoir commun, qu'il n'en trouve en Israël. Ce zèle d'un gentil à sanctifier sa maison par son exemple, cette persévérance dans la prière, cette inviolable probité qui lui attirait même, selon saint Luc, un honorable témoignage de toute la nation juive: *Testimonium habens ab universa gente Judæorum* (Act., X); mais par-dessus tout, cette tendresse de charité et cette disposition sans réserve à secourir les indigents, et ceux qui étaient dans la souffrance, voilà ce qui gagne le cœur de Dieu, ce qui détermine Dieu à remplir de ses plus riches trésors ce vase de miséricorde qu'il a prédestiné pour sa gloire. Corneille donc est choisi, poursuit saint Chrysostome, non pas à cause de sa dignité, mais en considération de sa piété: *Non propter dignitatem cler*

etus, sed propter pietatem (Chrys.). Soyez pieux comme lui, bienfaisants comme lui, zélés comme lui pour le soulagement des pauvres et pour l'avancement des œuvres de Dieu, et vous verrez si Dieu, toujours fidèle dans ses promesses, ne fera pas sur vous comme sur lui une effusion particulière de son esprit, pour fortifier et pour augmenter votre foi. Il le fera, chrétiens; et, tout pécheurs que vous êtes, il enverra plutôt un ange du ciel, que de vous laisser dans votre égarement. Sans y employer le ministère d'un ange, un prédicateur, suscité, comme un autre saint Pierre, pour votre conversion, en vous annonçant la divine parole, vous éclairera, vous persuadera, vous imprimera profondément dans l'âme les vérités célestes. Après l'avoir entendu, vos doutes et vos incertitudes s'évanouiront, votre sécheresse, ou, disons mieux, votre dureté pour Dieu s'amollira; vous vous trouverez tout pénétrés des sentiments de la foi; ces sentiments, qui n'étaient en vous que superficiels, et qui n'avaient nulle solidité, rempliront toute la substance et toute la capacité de votre cœur, jusqu'à faire en vous un changement visible: on s'en étonnera dans le monde, vous en serez vous-mêmes surpris, mais, pour moi, je ne le serai pas; et, connaissant le principe secret de cette merveille, je dirai aussi bien que saint Pierre, quand il entendit le centenaire Corneille, parlant du royaume de Dieu: *In veritate comperi, quia non est personarum acceptor Deus, sed in omni gente, qui timet eum, et operatur justitiam, acceptus est illi (Act., X)*: En vérité, je vois bien que, dans toutes sortes d'états, c'est à celui qui craint Dieu et qui pratique le bien que Dieu se communique.

En effet, mes chers auditeurs, voilà le ressort de certaines conversions, qui arrivent quelquefois et qui nous causent de l'admiration. Ce chrétien, dans les engagements et les intrigues du monde, paraissait avoir peu de foi; mais malgré ce peu de foi, il faisait des aumônes, et les faisait libéralement; mais convaincu lui-même de son peu de foi, il avait tous les jours ses heures réglées pour demander à Dieu qu'il lui fût connaître les voies du salut; mais, avec son peu de foi, il voulait que Dieu fût servi dans sa maison, et n'aurait pas souffert impunément un domestique vicieux et impie; tout cela lui a attiré de la part de Dieu une grâce qui l'a ramené dans le bon chemin; et, d'un mondain tiède et lâche qu'il était, il est enfin devenu un véritable et parfait chrétien: *Orationes tuæ et elemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei*. Quand nous n'aurions pas ces exemples de l'Écriture pour nous convaincre, l'ordre même et la convenance des choses serait une preuve évidente pour nous faire voir qu'il en doit être ainsi. Je sais que Dieu, par un miracle de sa puissance, peut, sans le concours de nos bonnes œuvres, rétablir la foi dans nos esprits, quand elle y est affaiblie et altérée, et qu'usant de l'empire absolu qu'il a sur nous, il peut alors, comme dit saint Paul, commander que la lumière

sorte du centre de l'obscurité même: *Qui dixit de tenebris lucem splendescere (Cor., IV)*; je sais qu'il le peut, et que, par une grâce purement gratuite, il lui plait même quelquefois de le vouloir; mais d'attendre qu'il le veuille en effet, et de compter sur ce miracle, qui cesserait d'être miracle si nous avions droit de nous le promettre et de l'espérer, il n'y a que notre présomption ou notre ignorance qui puisse aller jusque-là.

C'est par les œuvres, encore une fois, qu'il faut réparer les brèches de la foi; et de là vient que, dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées communément œuvres édifiantes, et que nous exprimons leur vertu par le terme d'édification, parce que c'est par elles que doit être édifiée la foi d'un juste, et par elles que doit être relevée la foi d'un pécheur. Voilà pourquoi le grand Apôtre, écrivant à son disciple Timothée, l'avertissait et le conjurait de ressusciter dans lui-même la grâce qu'il avait reçue par l'imposition de ses mains: *Propter quam causam admoneo te, ut ressuscites gratiam Dei, quæ est in te per impositionem manuum mearum (II Tim., I)*. Et moi, adressant aujourd'hui ces mêmes paroles à un chrétien froid et languissant dans la foi, mais qui voudrait avoir une foi plus vive, et qui cherche sincèrement à la recueillir, je lui dis dans le même esprit: Ressuscitez, mon frère, ressuscitez cette foi que vous avez reçue par l'impression du caractère de votre baptême; il y a trop long-temps que vous la tenez comme ensevelie: ressuscitez-la et faites-en une foi vivante. Or, vous avez entre les mains un moyen sûr et infaillible pour la faire revivre, qui est de la faire agir. Vous ne pouvez pas encore servir Dieu ni accomplir la loi de Dieu avec cette vivacité de foi qu'ont eue les saints; mais, si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous mettre en devoir de l'obtenir; vous pouvez intéresser Dieu à vous l'accorder; vous pouvez employer pour cela des intercesseurs puissants auprès de lui, qui sont les pauvres; vous pouvez, en réglant votre maison, en faisant justice à qui vous la devez, en inspirant l'amour de la vertu à vos enfants, le forcer par une aimable violence à vous rendre cet esprit de religion que vous semblez avoir perdu. Cette œuvre de charité que vous entreprendrez, ou à laquelle vous contribuerez, ce secours que vous donnerez dans une nécessité pressante à une famille ruinée et affligée, ces vœux que vous porterez vers le ciel, et cette prière que vous ferez à Dieu, voilà l'étincelle qui rallumera ce flambeau de la foi que vous aviez éteint. Voilà ce que saint Paul a entendu par cet avis si salutaire et si important: *Ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te*.

Et il était bien juste, comme l'a remarqué saint Chrysostome, il était de l'intérêt même de Dieu que nous fussions assujettis à cette loi de providence ou, si vous voulez, de prédestination; car enfin, pour peu que je sois équitable, il faut que, dans le désordre de ma foi, j'en revienne toujours à ces deux principes: l'un, que Dieu étant mon souverain

bien, il est pour moi d'une absolue nécessité que je le cherche; l'autre, que si je dois jamais espérer de le trouver, c'est par l'exercice des bonnes œuvres. Dieu veut être cherché dans cette vie, le prophète me l'apprend : *Quærite Dominum dum inveniri potest (Isai., LV)* : Cherchez le Seigneur, pendant qu'on le peut trouver. Il habite une lumière inaccessible; mais c'est pour cela, me dis-je à moi-même, que je dois, par de vertueuses et de saintes actions, travailler à m'approcher de lui; car si sa lumière est inaccessible à l'orgueil, elle ne l'est pas à l'humilité, elle ne l'est pas à la pureté du cœur, elle ne l'est pas à la ferveur ni aux autres vertus chrétiennes. Et qui chercherais-je donc, ô mon Dieu ! si je ne vous cherche pas, vous qui êtes ma béatitude et ma fin dernière? Pourquoi m'avez-vous donné une raison, si ce n'est pour vous chercher? Ne suis-je pas trop heureux, tandis que le monde s'occupe à chercher la vanité et le mensonge, d'être obligé de chercher en vous la vérité éternelle? Mais, si je vous trouve jamais, puis-je douter, Seigneur, que ce ne soit par des œuvres qui trouvent grâce devant vous, par des œuvres qui vous glorifient et qui me donnent ainsi accès et m'introduisent auprès de vous? Car comment pourrais-je autrement trouver le Dieu des vertus que par les vertus mêmes? Ce raisonnement, chrétiens, qui est invincible et que l'infidélité ne peut détruire, produit en moi deux admirables effets : car il m'engage, d'une part, malgré le dérèglement de ma foi, à faire cependant de bonnes œuvres, à éviter le mal, à être miséricordieux et compatissant, parce que je suis certain que, si jamais Dieu se découvre à moi et me révèle ses jugements, ce sera par là. Et d'ailleurs il me désabuse d'une erreur grossière où je pourrais tomber et qui achèverait de me pervertir, savoir : que je puis en même temps renoncer aux bonnes œuvres ou les négliger, et avoir néanmoins une volonté droite et véritable de chercher Dieu, puisque Dieu, comme je l'ai dit, ne se trouvant que par les bonnes œuvres, renoncer aux bonnes œuvres, c'est, par une suite nécessaire, ne vouloir pas le chercher ou vouloir tout à la fois accorder deux choses contradictoires.

Vous me direz que, pour pratiquer ces bonnes œuvres par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Mais je réponds, et c'est une seconde vérité qui demanderait un discours entier, si je parlais à des chrétiens moins intelligents, je prétends, dis-je, qu'en quelque désordre que nous puissions être à l'égard de la religion, non-seulement il nous reste toujours assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais que nous devons plutôt craindre qu'il ne nous en reste trop pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Reconnaissons dans nous le don de Dieu et bénissons aujourd'hui le ciel d'un avantage dont nous n'avons peut-être jamais profité, parce qu'il y a bien de l'apparence que nous ne l'avons jamais compris. Disons avec Isaïe : *Nisi Do-*

minus reliquisset nobis semen, quasi Sooma fuisset, et quasi Gomorrha similes essemus (Isai., I) : Si le Seigneur, au milieu de nos égarements, ne nous avait réservé une divine semence (or vous verrez comment il nous l'a réservée), nous aurions été semblables à Sodome et à Gomorrhe. Consolons-nous, encore une fois, par ces paroles du prophète, qui nous regardent personnellement. En effet, quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et celle de ses adorables attributs, qui, quoique invisibles d'eux-mêmes, nous sont rendus visibles par les créatures, en faudrait-il davantage pour nous déterminer à tout le bien qu'on exige de nous? Qui est-ce qui inspirait à ce centenaire dont je vous ai produit l'exemple, tant de ferveur dans ses prières et dans ses aumônes? ce n'était pas la foi de Jésus-Christ, car Jésus-Christ ne lui avait pas encore été annoncé; ce n'était pas celle de Moïse ni des patriarches, car, étant gentil, il ne connaissait pas le Dieu d'Israël sous cette qualité de Dieu d'Israël : c'était la foi d'un premier être et d'une souveraine justice qui préside à tout l'univers; il croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes, et cela seul lui faisait conclure qu'étant riche, il devait partager ses biens avec les pauvres; qu'étant père, il devait entretenir l'esprit de religion dans ses enfants; qu'étant maître, il devait donner l'exemple à ses domestiques; qu'étant homme, et homme pécheur, il devait prier et faire des fruits de pénitence. Ne croyons-nous pas un Dieu comme lui, et dans les plus épaisses ténèbres où le libertinage du monde pourrait nous jeter, ne conservons-nous pas comme lui cette première notion de la Divinité, que le péché n'efface point? Nous avons donc, aussi bien que lui, une foi du moins commencée; je dis une foi qui suffit pour nous engager à remplir tous les devoirs de la charité et de la piété, et qui, par l'accomplissement de ses devoirs, nous conduirait infailliblement à cette perfection de foi que nous n'avons pas; or, cette notion d'un Dieu juste est proprement, Seigneur, ce que voulait nous marquer votre prophète, quand il disait que vous nous aviez laissé une semence de foi : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen*. Car, de quelque manière que je raisonne et quelque système que je me fasse en matière de religion, cette semence de foi subsiste toujours; il y a un Dieu : donc je dois également l'honorer, et par mes sentiments, et par mes œuvres.

Prenez garde, chrétiens, à la réflexion de saint Augustin sur une parole de l'Évangile, qui va servir de conclusion à tout ce discours. Les Juifs, qui s'élevèrent contre Jésus-Christ, et qui se déclarèrent ses persécuteurs, étaient visiblement des incrédules; leur foi était corrompue, et ils vivaient dans un éloignement extrême de Dieu; cependant ils avaient encore assez de lumière pour entrer dans la voie que Dieu leur montrait, et pour s'y avancer; car Jésus-Christ leur disait expressément : *Ambulate dum lucem habetis (Joan., XII)* : Marchez pendant que vous avez la lumière. Ils avaient donc, dans le

déclin même de leur foi, une lumière, quoique sombre, mais suffisante pour marcher, c'est-à-dire, pour travailler et pour opérer ce qui les aurait fait sortir des ombres de la mort, où ils étaient malheureusement enveloppés, et ce qui les eût accoutumés à ce grand jour de la loi de grâce, dont leurs yeux faibles et malades étaient éblouis. Voilà, homme du monde, voilà, pécheur qui m'écoutez, ce que je puis bien vous appliquer à vous-même. La foi est languissante dans votre cœur, et même elle y paraît absolument éteinte, il est vrai; mais, après tout, jusque dans votre infidélité, si vous voulez bien sonder le fond de votre conscience, et prêter l'oreille à sa voix, vous trouverez qu'il a toujours certains remords intérieurs, que vous sentez au moins de temps en temps, et que font naître, malgré vous, mille objets dont vos yeux sont frappés; vous trouverez qu'il y a toujours certains retours qui vous piquent, certains doutes qui vous troublent, certaines inquiétudes que vous portez dans le secret de l'âme, et que la dissipation du monde ne peut tellement assoupir, qu'elles ne se réveillent quelquefois, et lorsque vous vous y attendez le moins. Vous trouverez qu'il y a toujours certaines vues qui vous surprennent à certains moments, et qui vous saisissent tout à coup; certaines frayeurs subites qui vous alarment au milieu même, ou de vos affaires humaines, ou de vos divertissements les plus profanes; c'est ce que vous avez éprouvé en bien des rencontres, ce que vous éprouvez encore, et là-dessus je ne veux point d'autre témoin que vous. Or, qu'est-ce que tout cela, que des principes de foi, quoique éloignés, dont il ne tient qu'à vous de profiter? Ah! mon cher auditeur, suivez ces impressions salutaires, agissez, faites quelques efforts, quelques pas: *Ambulate*; il ne faut rien davantage avec la grâce, qui ne vous manquera point, pour rendre à ces premières racines toute leur vertu; elles s'étendront, elles croîtront, elles pousseront peu à peu de nouveaux fruits; la foi revivra dans vous, et vous revivrez avec la foi. Aidez-nous, Seigneur, à la ressusciter; et, puisque c'est par les œuvres qu'elle doit renaitre et se maintenir dans le christianisme, aidez-nous à rallumer notre zèle et à ranimer notre ferveur dans la pratique des saints exercices de la religion. De tous les dons que nous avons reçus de votre infinie miséricorde, le plus précieux, c'est la foi; mais où la réduisent tous les jours l'aveuglement de nos passions et les enchantements du monde? Qu'est-elle devenue cette foi si nécessaire? Où est-elle? Je ne demande pas où en sont les apparences, nous les avons conservées; mais où en est l'esprit? où en est la pureté, la fermeté, la force et l'activité? où en sont les œuvres? Cependant, sans cet esprit de la foi, sans cette force et cette activité de la foi, sans ces œuvres de la foi, qu'est-ce que le reste, et qu'en pouvons-nous attendre? Que dis-je, Seigneur? ce reste de foi que le monde n'a pu encore nous enlever, nous peut rendre la vie, tout faible qu'il est, si nous

preignons soin de le cultiver, et c'est pour cela que nous implorons votre secours. Vous ne nous le refuserez pas, ô mon Dieu! touché de notre confiance, vous écouterez notre prière; et, soutenus de votre grâce, nous reprendrons une ardeur plus vive et plus agissante que jamais. Pour réparer les pertes passées, nous redoublerons notre travail, et à proportion de notre travail, vous nous éclairerez, vous nous élèverez, vous nous récompenserez dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XVII.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS
LA PENTECÔTE.

Sur la vraie et la fausse piété

Amen dico vobis: Nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribarum et pharisæorum; non intrabitis in regnum celorum.

Je vous dis en vérité: Si votre justice n'est au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux (S. Math., ch. V).

C'est la haute idée que Jésus-Christ nous donne de la loi évangélique et de la perfection qu'elle renferme. Vous savez, mes chers auditeurs, ce qu'étaient les pharisiens parmi les Juifs: des hommes solitaires et retirés, éloignés de la multitude, et séparés du commerce du peuple; des hommes regardés comme des saints, également respectés des petits et des grands, et dont la vie exemplaire faisait tout ensemble, et l'admiration, et l'édification publique. Mais qui l'eût cru? malgré toute leur sainteté, le Fils de Dieu nous déclare aujourd'hui, dans son Evangile, et nous l'assure même avec serment: *Amen dico vobis*, que si notre piété ne surpasse encore celle de ces dévots de la synagogue, nous ne serons jamais reçus dans le royaume céleste; que la plus éminente vertu où ils paraissaient élevés ne suffit pas pour le premier degré de la perfection d'un chrétien, et que de s'en tenir là, ce ne serait, ni satisfaire à nos devoirs, ni remplir notre vocation. Parole du Fils de Dieu qui devrait, ce semble, nous jeter dans le découragement, et nous inspirer un secret désespoir. Mais ce n'est point, mes frères, le dessein que s'est proposé le Sauveur du monde. S'il prononce des arrêts, c'est pour nous instruire, et non pour nous perdre; s'il parle, c'est en maître, non en juge; et, s'il nous met devant les yeux l'exemple des pharisiens, c'est seulement pour nous faire connaître quels désordres peuvent corrompre la plus apparente dévotion, et pour nous apprendre à les éviter. Sujets d'une conséquence infinie, et, de tous ceux que j'ai traités dans cette chaire, ou que j'y dois traiter, voilà peut-être le plus moral et le plus utile. Nous ne sommes tous sur la terre que pour servir Dieu. C'est au service de Dieu que notre salut est attaché; c'est de là que dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse. Mais, dans ce service de Dieu, il y a des écueils à craindre; et combien donc n'est-il important d'en avoir une pleine connaissance afin de nous en préserver? de-

mandons les lumières du Saint-Esprit, et, pour les obtenir, adressons-nous à Marie. *Ave, Maria.*

L'or le plus brillant n'est pas toujours le plus pur, et la piété la plus éclatante n'est pas toujours la plus solide ni la plus parfaite. En pouvons-nous souhaiter un témoignage plus authentique et plus sensible que celui des pharisiens et des docteurs de la loi? Leurs œuvres les plus saintes en apparence ne leur étaient pas seulement inutiles devant Dieu, mais c'étaient des œuvres expressément réprochées de Dieu : pourquoi cela? par trois grands désordres, que nous y pouvons remarquer, et que j'entreprends de combattre dans les trois parties de ce discours. En effet, qu'était-ce que cette piété pharisienne? une piété hypocrite, une piété fautive et vicieuse, premièrement dans son sujet, secondement dans sa fin, troisièmement dans sa forme. Prenez garde, s'il vous plaît : vicieuse dans son sujet, parce qu'elle affectait une régularité scrupuleuse sur les moindres observances, tandis qu'elle négligeait les devoirs les plus essentiels. Vicieuse dans sa fin, parce qu'elle n'agissait qu'en vue de ses propres avantages, et que pour des intérêts tout humains. Enfin, vicieuse dans sa forme, parce qu'elle était tout extérieure, et qu'elle ne consistait qu'en certains dehors. Voilà pourquoi le Fils de Dieu l'a si hautement attaquée, et pourquoi il l'a si souvent frappée de ses anathèmes. Mais voulons-nous, mes frères, par une piété sincère et véritable, assurer auprès de Dieu notre salut, et nous rendre agréables à ses yeux? appliquons-nous à corriger dans nous-mêmes ces trois défauts. C'est-à-dire que notre piété soit entière, qu'elle soit désintéressée et qu'elle soit intérieure. Entière, pour embrasser tout ce qui concerne le service de Dieu, soit grandes ou petites choses, et surtout pour ne pas préférer le conseil au précepte. Désintéressée; pour ne chercher que Dieu et le royaume de Dieu, sans égard à tout ce que nous en pourrions d'ailleurs espérer par rapport au monde et aux affaires du monde. Intérieure, pour résider dans le cœur, et pour partir du cœur. Si par ces trois caractères nous ne nous élevons au-dessus des pharisiens, si nous ne donnons à notre piété plus d'étendue, si nous ne lui proposons une fin plus noble, si elle n'a son principe dans le secret et le fond de l'âme, ne nous flattons pas qu'elle nous fasse jamais trouver grâce devant Dieu : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabit in regnum cælorum.* C'est de quoi je vais vous convaincre par ordre, et ce que je vous prie d'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'il y ait une piété, chrétiens, dont le défaut consiste à se licencier dans les petites choses, tandis qu'elle tient ferme dans les grandes, je ne m'en étonne pas : c'est l'effet de notre fragilité; et cette fragilité est si naturelle, qu'elle paraît en quelque sorte pardonnable. Mais qu'il se trouve une prétendue piété, dont le caractère soit d'être exacte

jusqu'au scrupule dans les plus légères pratiques, et de négliger du reste les points de la loi les plus importants, c'est la plus grossière de toutes les illusions, et un désordre que nous pouvons traiter de folie et de renversement d'esprit. Car, de quel usage peut être ce zèle pour l'observation des simples conseils, lorsqu'en même temps on abandonne et qu'on viole les plus expresse commandements? En m'attachant au précepte, sans aller jusqu'au conseil, je ne laisse pas de marquer à Dieu une fidélité dont il me tiendra compte, puisque après tout je fais ce qu'il exige de moi, et j'obéis à ce qu'il m'ordonne. Mais, en m'assujettissant au conseil, sans prendre soin de satisfaire au précepte, je me consume d'un vain travail, et je me rends même coupable aux yeux de Dieu, puisque, sous ombre de perfection imaginaire, je transgresse ses adorables volontés, et je n'accomplis pas mes plus étroites obligations.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, un des dérèglements les plus ordinaires dans le monde, je dis dans le monde chrétien, et c'est l'abus visible et insoutenable que le Fils de Dieu condamnait dans les pharisiens, et qui règne encore parmi nous. Concevez-le bien dans la personne de ces sages du judaïsme, afin de le corriger dans votre propre conduite. Car malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, leur disait le Sauveur des hommes : *Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ* (Matth., XXII) : pourquoi? parce que toute votre piété se réduit à certaines cérémonies, à certaines coutumes, à payer certaines dîmes, dont la loi ne fait point mention, et dont vous pourriez absolument vous dispenser; et que cependant vous oubliez les devoirs capitaux de la justice, de la charité, de la miséricorde : *Quia decimatis mentham et anethum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, misericordiam et fidem* (Ibid.). La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugements, et tous les jours vous y commettez les plus criantes injustices. La loi vous recommande d'être fidèles dans la société et le commerce de la vie, et vous êtes remplis d'artifices et de déguisements. La loi veut que vous soyez charitables envers le prochain, doux et patients; et, par une rigueur outrée, vous éclatez sur les plus faibles sujets, sans savoir compatir aux infirmités humaines. Guides aveugles, vous craignez d'avaler un moucheron, et vous dévorez sans peine un chameau : *Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes* (Ibid.). Ainsi, dis-je, leur parlait le Fils de Dieu, et ce fut là en effet toujours le vice des pharisiens. S'agissait-il du jour du sabbat? ils le gardaient avec superstition, mais, à ce même jour du sabbat, ils formaient des intrigues contre Jésus-Christ et prenaient des mesures pour le perdre. Était-il question de laver ses mains avant le repas, ils faisaient un crime aux apôtres d'y manquer; mais en même temps ils ne comptaient pour rien le droit de la nature le plus inviolable et le plus sacré, qui est d'honorer

ses parents; ils appartenant aux enfants à les mépriser, à leur être ingrats, et à leur refuser les secours nécessaires. Fallait-il paraître dans le prétoire de Pilate, où un Homme-Dieu, le libérateur d'Israël et le Saint des saints, contre qui ils s'étaient déclarés, devait être interrogé et jugé? Ils refusaient d'y entrer, parce que c'était la veille de Pâque, et un jour où les Juifs ne pouvaient approcher d'un païen, sans contracter une espèce d'impureté qui les mettait hors d'état de manger l'Agneau pascal : *Et non introierunt in pratorium, ut non contaminarentur* (Joan., XVIII). Mais voilà sans doute, dit saint Augustin, des consciences bien timorées. Ils craignaient que la maison de Pilate ne les infectât, et ils ne craignaient point d'être souillés du plus grand sacrilège et du plus noir attentat. Ils n'osaient se faire voir chez un juge étranger, mais ils avaient assez d'assurance pour persécuter l'innocent et pour l'opprimer, pour susciter contre lui de faux témoins, pour verser son sang et le faire mourir sur une croix : *Alienigenæ judicis pratorio contaminari metuebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant* (Aug.).

Or, n'est-ce pas là, chrétiens, une image bien ressemblante de la piété de notre siècle? Car ne regardons point cette dévotion pharisienne comme un fantôme que la loi de Jésus-Christ a dissipé; elle subsiste encore, et elle subsiste jusqu'au milieu du christianisme, jusque dans le sein de l'Eglise. En voulez-vous être persuadés? Il ne faut qu'un peu d'attention à ce qui se passe tous les jours autour de vous. Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements. C'est un ordre de vie qu'il s'est tracé, ou qu'il a reçu d'un directeur. Il y est attaché, et toutes les affaires du monde ne lui feraient pas omettre un point de ce qu'on lui a prescrit ou de ce qu'il s'est prescrit lui-même. Mais, du reste, entendez-le parler dans une conversation : il tiendra les discours les plus satiriques et les plus médisants; d'un ton pieux et dévot, il condamnera l'un, il révélera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre; il n'épargnera personne; et, comme s'il était envoyé du ciel pour la réformation générale des mœurs, il fera impunément le procès à tout le genre humain. Mais voyez-le agir dans un différend où il se croit offensé, il n'y aura point de satisfaction qu'il ne demande, ni peut-être même point de réparation qui le puisse contenter. Il regardera sa propre cause comme la cause de Dieu, ou du moins jamais ne lui mettez-vous dans l'esprit qu'il ait quelque tort, et que toute la justice ne soit pas pour lui. Principe spécieux dont il s'autorisera pour nourrir dans son cœur les plus vifs ressentiments, et pour justifier dans la pratique les plus injustes et les plus malignes vengeances. Une femme est la première à toutes les saintes assemblées; elle a l'usage de la méditation, et elle aspire à l'oraison la plus relevée; elle ne se pardonnerait pas de

s'être dérangée seulement une fois d'une certaine méthode qu'elle suit, et dont elle s'est fait une règle invariable; mais venez à la contrarier dans une rencontre: vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, se prévalant de sa vie régulière et de son exacte vertu, pour vouloir être d'ailleurs en liberté de faire tout ce qui lui plaît, et selon qu'il lui plaît. Mais tâchez de pénétrer dans l'intérieur de son ménage, et sachez comment elle s'y comporte: elle n'a ni complaisance pour un mari, ni affection pour des enfants, ni vigilance sur des domestiques. Il faut que chacun souffre de ses caprices, et tour à tour essuie ses chagrins. Pourvu qu'elle ait passé devant les autels une partie de la journée, qu'elle ait assisté à certaines cérémonies, tout serait renversé dans une maison, qu'à peine elle y prendrait garde et y donnerait quelque soin. Que n'aurais-je point à dire de tous les autres états, si je voulais pousser plus loin ce détail? En est-il un qui ne fournisse des exemples sensibles et fréquents de ces piétés frivoles et mal entendues? Les ministres mêmes du Seigneur, qui néanmoins doivent servir de modèle aux peuples, et les conduire dans les voies de Dieu, ne tombent-ils jamais dans un égarement si funeste; et combien en a-t-on vu témoigner le zèle le plus ardent pour maintenir ou pour rétablir la discipline de l'Eglise, et cependant diviser en quelque sorte l'Eglise même, la troubler, la scandaliser, y entretenir les factions et les révoltes! Sur cela, mes chers auditeurs, que puis-je faire autre chose que de reprendre l'anathème lancé par Jésus-Christ, et redire après lui : *Va vobis!* Malheur à vous! non plus seulement à vous, scribes et pharisiens; mais à vous, chrétiens indignes du nom que vous portez et de la religion que vous professez; malheur, non point seulement à vous, qui vivez dans un libertinage déclaré, et vous abandonnez ouvertement à la corruption du monde; mais à vous, qui, faisant état d'être à Dieu et de vous avancer dans le service de Dieu, voulez porter votre vol au plus haut degré de la sainteté, tandis que vous en négligez les fondements.

Car quels sont les fondements de la sainteté chrétienne, telle que Jésus-Christ lui-même nous l'a proposée? L'exemple de ce jeune homme de l'Évangile nous le fait évidemment connaître. Il se sentait touché de Dieu, il voulait travailler à sa sanctification et à son salut; et, sur cela, il vint consulter ce divin Maître, à qui de toutes parts l'on s'adressait pour entendre de sa bouche les vérités éternelles. Or, que lui dit d'abord le Fils de Dieu? Lui parla-t-il d'un renoncement absolu à tous les biens qu'il possédait? Lui expliqua-t-il les mystiques opérations de sa grâce? L'entretint-il des dons sublimes et particuliers d'une oraison extraordinaire? Non, mes chers auditeurs: mais gardez les commandements, lui répondit cet Homme-Dieu : *Serva mandata* (Matth., XIX). Voilà, préférablement à tout le reste, ce que vous avez à faire; et si vous ne bâtissez là-

dessus, tout l'édifice de votre perfection, n'étant appuyé que sur le sable, il se détruira de lui-même et vous accablera sous ses ruines.

Je puis donc appliquer ici ce que disait le grand Apôtre : Quand je parlerais toutes les langues du monde et le langage même des anges ; quand j'aurais le don de prophétie, quand je serais instruit de tous les mystères de Dieu, et que rien n'échapperait à mes connaissances ; quand je ferais des miracles jusqu'à transporter les montagnes, que j'épuiserais tous mes fonds pour le soulagement et la subsistance des pauvres, que je me présenterais au martyre et que je livrerais mon corps aux plus cruels tourments ; si je n'ai pas la charité de Dieu (or, comment l'aurais-je en n'observant pas ce que m'impose, sous de grièves peines, la loi de Dieu ?) ; si, dis-je, je n'ai pas cette charité divine, je ne suis rien, ou je ne suis tout au plus qu'un airain sonnante et qu'une cymbale retentissante. Ce n'est pas assez : mais comme le même docteur des nations, parmi les caractères de la charité, dont il relève si haut l'excellence, nous marque en termes formels et en détail qu'elle est patiente, qu'elle est douce et bienfaisante, qu'elle n'est sujette ni aux jalousies, ni aux emportements et aux colères, qu'elle ne pense point mal du prochain, qu'elle n'aime point l'injustice, et qu'elle ne s'en réjouit point ; enfin, qu'elle endure tout, qu'elle supporte tout : il s'ensuit de là que, si je ne suis pas me modérer dans les rencontres, et, selon l'expression de l'Évangile, posséder mon âme dans la patience ; que si je n'ai pas toute la douceur qu'il faut pour entretenir la paix dans une famille et avec des proches ; que si, bien loin d'être porté à obliger et à contenter tout le monde, je couçois de secrètes envies contre l'un, je me laisse aller à des éclats contre l'autre ; que, si je me prévienais aisément de faux soupçons et de préjugés désavantageux aux personnes avec qui j'ai à vivre, ou qui sont sous mon obéissance ; que si, prenant pour équité tout ce qu'un zèle aveugle m'inspire, je travaille sourdement à chagriner le prochain, à le traverser et à l'humilier, et que sa peine, à laquelle je devrais être sensible, soit au contraire un sujet de triomphe pour moi : avec cela, j'ai beau d'ailleurs multiplier exercices sur exercices, et prières sur prières, toute ma piété s'évanouit comme une fumée, et ne peut être devant Dieu de nul poids.

De là même, que n'aurions-nous point lieu de penser et de dire, mes chers auditeurs, de ces femmes pieuses, ou se flattant de l'être, mais qui, sans égard à l'engagement d'un légitime mariage et au sacré lien dont elles sont attachées, demeurent tranquillement dans des divorces qu'elles tâchent de justifier par de spécieux prétextes, et que le public équitable et droit est forcé de condamner ? Que ne pourrions-nous point penser et dire de tant d'autres sur divers sujets que je passe et qui ne sont que trop connus ? qu'en pense-t-on, en effet, et qu'en dit-on ? On demande comment telle ou telle chose, dont

elles n'ont aucun remords de conscience, peut s'accorder avec la dévotion. On ne le comprend pas, et il est aussi très-difficile et même impossible de le comprendre. Cependant elles s'en tiennent à leurs pratiques ordinaires, elles y appliquent toutes leurs pensées, elles y donnent tous leurs soins ; et, si elles s'accusent au saint tribunal, si elles croient avoir des reproches à se faire, ce n'est que de quelques négligences là-dessus et de quelques fragilités, qu'elles se représentent comme de grièves transgressions.

Mais quoi ! ces pratiques ne sont-elles pas bonnes, et doit-on les négliger ? Ah ! chrétiens, voilà notre aveuglement, d'aller toujours aux extrémités qui sont vicieuses, et de ne prendre jamais le milieu où consiste la vertu. De borner sa piété à certains points de surrogation et de pure dévotion, qui ne sont que le complément de la loi, tandis qu'on en laisse le fond, c'est un excès dont la seule exposition que je viens de faire vous découvre assez le désordre : mais aussi, de se renfermer tellement dans le fond et l'obligation de la loi, qu'on ne se porte jamais au-delà, et qu'on abandonne toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne, c'est un autre excès injurieux à Dieu et à sa grâce, pernicieux pour nous-mêmes et très-dangereux dans ses suites. Injurieux à Dieu, qui se montre si libéral envers nous, et avec qui l'on use de réserve ; injurieux à la grâce de Dieu, qu'on retient captive, et dont on mesure les mouvements, quoique dans son action elle soit essentiellement libre ; pernicieux pour nous-mêmes, puisque par là nous nous privons d'un comble infini de mérites et de trésors célestes que nous pourrions amasser en cette vie, et que nous retrouverions dans l'éternité ; enfin, très-dangereux dans ses suites, puisque, de la négligence à l'égard des plus petites choses, l'on va promptement à la négligence dans les grandes. Quelle est donc la perfection et par conséquent la vraie piété ? c'est l'assemblage des unes et des autres, c'est cette plénitude de fidélité qui réunit tout et qui embrasse tout, le précepte et le conseil : le précepte par devoir, et le conseil par amour ; le précepte, parce que c'est l'ordre de Dieu ; et le conseil, parce que c'est le gré de Dieu. Car voilà l'exemple que Jésus-Christ même, notre Sauveur et notre modèle, nous a donné lorsque, se présentant au baptême de Jean, il dit à ce divin précurseur qui, dans la surprise où le jetait l'humilité de son maître, refusait de le baptiser : Ne vous opposez point à ce que je fais ; il faut que j'accomplisse ainsi toute justice : *Sic enim decet nos implere omnem justitiam* (Matth., III). Voilà ce que le même Fils de Dieu nous a encore proposé dans sa personne pour notre instruction et comme le sujet de notre imitation, lorsqu'il disait aux Juifs qu'il n'était pas venu pour abolir la loi, mais pour la remplir ; et qu'expliquant ensuite ce que c'est que remplir la loi, il ajoutait qu'il n'en passerait pas un point ni une lettre : *Iota unum aut unus apex non præteribit a lege,*

donec omnia fiant (Matth., V). Voilà l'excellente règle qu'il nous a prescrite en deux paroles qui, dans leur brièveté, sont comme le précis de toute la conduite d'un chrétien : faites ceci, et n'omettez pas cela. Faites ceci, on vous le commande ; et n'omettez pas cela, on vous y exhorte. Puisqu'on vous commande l'un, vous le devez faire avant toutes choses, et c'est par où il faut commencer ; et puisqu'on vous exhorte à l'autre, vous ne devez pas l'omettre ; mais un saint zèle de plaire à Dieu et de vous avancer dans les voies de Dieu doit vous y engager : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (Matth., XXIII). De là, mes frères, s'il y avait à choisir entre l'un et l'autre, le premier demanderait incontestablement la préférence. Mais l'un peut s'accorder parfaitement avec l'autre, et la vraie piété fait cette merveilleuse union. Piété entière dans son sujet ; de plus, piété désintéressée dans sa fin. Nouvel avantage qui la distingue de la piété des pharisiens, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Entre les passions, il n'en est point de plus commune ni de plus répandue dans les cœurs des hommes que l'intérêt ; et je puis même ajouter que l'intérêt est une passion universelle qui entre dans toutes les autres, et qui leur donne pour agir le mouvement et l'impulsion. En effet, l'intérêt tel que je l'entends, n'est autre chose que l'amour de soi-même ; et qui ne sait pas jusqu'où s'étend cet amour-propre, et quelle est son adresse à s'insinuer partout et à se trouver en tout ? Que prétend le vindicatif, en poursuivant avec chaleur son ennemi et cherchant à le détruire ? il veut contenter son ressentiment, et cette satisfaction qu'il se procure, c'est ce que j'appelle son intérêt. Il en est de même du libertin, du voluptueux et des autres. Mais, chrétiens, ce que nous ne pouvons assez déplorer, c'est que la piété n'ait pas été elle-même à couvert des atteintes de l'intérêt, et qu'il corrompe encore tous les jours ce qu'il y a de plus pur et de plus saint dans le christianisme.

Telle fut la passion prédominante des pharisiens ; et, selon le rapport que nous en font les évangélistes, deux fins principales étaient tout le motif de leur religion et des bonnes œuvres qu'ils pratiquaient. Ils voulaient être honorés, et, malgré l'austérité qu'ils affectaient au dehors, ils voulaient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités et aux douceurs de la vie. Le spécieux et l'utile, un état aisé et une domination absolue sur les esprits, voilà où ils aspiraient. Et que faisaient-ils pour cela ? Tout ce que les saints ont coutume de faire par le principe d'une vraie piété. Ils se tenaient dans la retraite, ils passaient les journées entières et même les nuits dans le temple ; ils employaient presque tout le temps ou à chanter les louanges du Seigneur en présence de son autel, ou à s'entretenir avec lui en de longues oraisons ; ils ne respiraient, ce semble, que pénitence et

que mortification, ils ne parlaient que d'abstinences et de jeûnes, ils condamnaient tout ce qu'ils voyaient et gémissaient sans cesse sur la dépravation des mœurs et la corruption de leur siècle. De là, qu'arrivait-il ? ce qui n'est encore que trop de fois arrivé dans les âges suivants. Les peuples, crédules et faciles à séduire par les apparences, concevaient pour eux de la vénération. Grand nombre de femmes, pieuses de cœur et conduites par une bonne intention, mais du reste, selon la faiblesse ordinaire de leur sexe, jugeant de la dévotion par je ne sais quelle sévérité, et se formant là-dessus des préjugés aussi difficiles à déraciner d'une âme simple, que prompts à s'y établir, se déclaraient en leur faveur, prenaient leur parti et se rangeaient sous leur direction, leur abandonnaient, avec le soin de leur salut, l'administration de leurs biens, les enrichissaient de leurs fonds, s'épuisaient pour les entretenir, et pensaient faire un sacrifice à Dieu en lui conservant, par de larges et d'amples contributions, des hommes si élevés, si saints, si parfaits : car voilà ce qui est exprimé dans l'Évangile. Mais ce n'est pas tout : de cette prévention générale et si favorable, suivait encore un autre effet non moins avantageux ni moins conforme aux vues ambitieuses de ces dévots remplis d'orgueil. C'est que par là ils acquéraient un crédit qui les rendait maîtres de tout ; qu'ils gouvernaient les familles, qu'ils ordonnaient dans les maisons, qu'ils décidaient dans les entretiens ; que, dans les synagogues, dans les cérémonies, dans les places publiques on leur rendait de profonds respects, et on leur faisait toutes sortes d'honneurs. C'est ce qui les flattait, et de quoi ils étaient jaloux. Mais, qui leur attirait tout cela ? l'idée qu'on avait de leur piété. Voilà, leur disait le Fils de Dieu, le fruit de vos prières, de ces prières vénales que vous recommencez si souvent, et que vous faites durer si longtemps : *Orationes longas orantes* (Matth., XXIII). Voilà, dit saint Marc, par où ils devenaient si puissants et si opulents : *Sub obtentu prolixæ orationis* (Marc., XII).

Or, de toutes les fausses piétés, je prétends qu'il n'en est point de plus indigne que cette piété mercenaire et intéressée. Elle est également criminelle devant Dieu, qui pénètre jusque dans les plus secrets replis du cœur, et odieuse devant les hommes, lorsqu'ils viennent à la connaître, et qu'ils peuvent percer au travers du voile qui la couvre. Écoutez ceci, s'il vous plaît. Je dis fausse piété, la plus criminelle et la plus abominable devant Dieu. Car, quelle profanation, remarque saint Chrysostome, et quel sacrilège que d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même ! Si nous avions enlevé les vases de l'autel, comme fit autrefois ce roi de Babylone, et que nous les eussions souillés et profanés, ce serait un attentat digne des plus rigoureux châtimens : pourquoi ? parce que ces vases sont sacrés. Mais, qu'est-ce, après tout, que la sainteté de ces vases, en compa-

raison de la sainteté qui est en nous, ou qui y doit être ? Ces vases ne sont pas proprement saints, ou ils n'ont, pour m'exprimer de la sorte, qu'une sainteté métaphorique, qu'une sainteté d'analogie et de rapport ; mais celle qui réside dans nos personnes est la forme même qui sanctifie, est l'onction même de la grâce divine, est la source de toute autre sainteté. De là donc, reprend saint Chrysostome, jugez quel est votre crime aux yeux de Dieu, quand vous corrompez cette sainteté par des intérêts tout humains ; quand vous la faites servir, ou à votre avarice, ou à votre ambition ; quand, par la plus monstrueuse alliance, vous voulez joindre ensemble dans un même sujet la piété et la cupidité : la piété, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux et de plus pur ; et la cupidité, qui d'elle-même est toute matérielle et toute terrestre.

Aussi Salvien ne comprenait il point de mépris de Dieu plus formel que celui-là, et c'est ainsi qu'il s'en est expressément déclaré. Servir le monde pour Dieu, disait ce grand évêque, c'est une vertu ; servir le monde pour le monde, c'est un désordre ; mais qu'est-ce que de servir Dieu pour le monde ? n'est-ce pas l'injure la plus signalée que puisse recevoir de nous ce souverain Être ? Or, tel est l'outrage que lui fait une piété intéressée. Car notre intérêt devient alors notre fin, et nous n'envisageons plus Dieu que comme un moyen pour y parvenir. Et parce que ce n'est pas la fin qui sert au moyen, mais le moyen qui sert à la fin, bien loin que nous servions Dieu dans cette disposition, nous voulons que Dieu nous serve ; qu'il serve à notre convoitise, qu'il serve à notre délicatesse, qu'il serve à notre vanité et à notre orgueil, selon la juste plainte qu'il en faisait par son prophète : *Servire me fecisti in peccatis tuis* (Isai., XLIII).

De là encore fausse piété, non-seulement criminelle devant Dieu, mais odieuse aux hommes. On la hait dès qu'on l'aperçoit, et partout où on l'aperçoit ; et je ne m'en étonne pas, puisqu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus à craindre que l'intérêt mêlé dans la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère, permettez-moi cette expression, un dévot intéressé est capable de tout. Prenez garde, capable de tout : premièrement, parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de piété, qui le trompe lui-même, et dont il n'aimerait pas qu'on entreprît de le détromper. Mais, en second lieu, capable de tout, parce que, quel que dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance ? rien ne lui résiste. Veut-il supplanter un adversaire ? il est tout-puissant. Veut-il flétrir la réputation du prochain, et le décréter ? son seul témoignage ferait le procès à l'innocence même. Et n'est-ce pas (je ne ferai point ici difficulté de le dire, non pour décréditer la piété, à Dieu ne plaise, mais pour condamner hautement

les abus qui s'y peuvent glisser, et qui s'y sont glissés de tout temps), n'est-ce pas par la voie d'une fausse piété, qu'on a vu les plus faibles sujets s'élever aux plus hauts rangs ; les hommes les moins dignes de considération et de recommandation, être néanmoins les plus recommandés et les plus considérés, et, sans d'autres titres ni d'autre mérite qu'un certain air de réforme, emporter sur quiconque la préférence, et s'emparer des premières places ? Or, je vous demande s'il est rien qui, selon les sentiments naturels, doive plus attirer notre aversion et notre indignation ?

Oui, mes frères, ne le dissimulons point, c'est cet intérêt qui dans tous les siècles a été le grand scandale de la dévotion, et qui l'a, si j'ose user de ce terme, avilie dans le monde. Voilà ce qui a fait parler des hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquents contre nous. Cet abus qu'ils ont remarqué dans la plus saine partie des fidèles, de ne se consacrer à l'Eglise que par intérêt, que pour se procurer un établissement honorable, que pour être revêtu d'une dignité éclatante, et pour y paraître dans la splendeur, que pour posséder, comme dit le prophète, le sanctuaire de Dieu par héritage ; de ne s'y engager qu'autant qu'il est du bien d'une famille, et de n'en estimer les charges et les bénéfices, qu'à proportion de leurs revenus et de leurs profits ; cette avidité qu'ils ont trouvée en quelques ecclésiastiques, cette ardeur à moissonner le temporel où ils avaient semé le spirituel, ne s'ingérant dans les ministères sacrés, et n'y donnant leurs soins que selon la mesure des émoluments qu'ils en pouvaient retirer ; ce zèle si vif et si inquiet qu'ils ont observé en d'autres, à faire valoir leurs droits, s'érigeant en souverains, et cherchant à se repaître eux-mêmes de certains honneurs sous prétexte de repaître les âmes ; cette émulation dont ils se sont aperçus entre sociétés et sociétés, pour accréditer certaines dévotions qui leur étaient utiles, et pour y attirer les peuples : tout cela, chrétiens, ce sont les sujets ordinaires sur lesquels les ennemis de l'Eglise ont exercé leur censure, sur lesquels ils ont triomphé. Et même encore aujourd'hui, quelle idée ont de la piété les gens du monde ? qu'en pensent-ils, et comment en parlent-ils ? Prévenus des préjugés que tant d'épreuves ont établis dans le monde comme des principes incontestables contre le parti de la dévotion, ils se persuadent que toutes les personnes dévotes tendent à leurs fins : que l'un veut s'insinuer dans l'esprit d'un grand, que l'autre ménage un appui dont il a besoin, que celui-là s'est mis en tête de se faire un tribunal et de diriger, que celui-ci a d'autres attaches encore plus criminelles. C'est ainsi qu'on s'en explique, et vous savez avec quel mépris. Jusque-là que ce qui devrait être un éloge, est devenu, par la plus triste décadence, un reproche ; et que le terme d'homme dévot, de femme dévote, qui dans sa propre signification exprime ce qu'il y a dans le christianisme de plus respectable,

porte présentement avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit.

Voilà pourquoi le Fils de Dieu, envoyant les apôtres prêcher son Evangile, voulait qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement. En sorte qu'il ne leur permettait pas d'avoir plus d'une robe pour se couvrir, et qu'il leur défendait de ménager aucun fonds pour leur subsistance. Voilà pourquoi il leur recommandait si fortement de ne chercher, ni honneurs, ni dignités, ni préséances, même dans son royaume, qui est son Eglise; leur faisant entendre que leur véritable élévation consisterait dans leurs plus profonds abaissements, et que le plus grand d'entre eux devait être le plus petit : *Qui major est in vobis fiat sicut minor* (Luc., XXII). Voilà pourquoi les apôtres, suivant les divines instructions de cet adorable maître, prenaient tant de soin, dans l'exercice de leur ministère, d'aloigner de leurs personnes tout soupçon d'intérêt; convaincus qu'ils ne pouvaient sans cela profiter aux âmes, et que, du moment qu'on viendrait à découvrir dans leurs fonctions apostoliques quelque intérêt, on perdrait pour eux toute créance, et l'on refuserait de les écouter. Voilà pourquoi saint Paul en particulier, instruisant les Corinthiens, leur faisait tant remarquer ce caractère de désintéressement, qui le dégageait de toute vue humaine dans les travaux de son apostolat. Eh! mes frères, leur disait-il, considérez notre conduite; voyez notre état, et jugez si c'est une vaine gloire ou l'espérance d'une fortune temporelle qui nous touche. Nous vous annonçons la foi, et, selon la foi, nous sommes vos pères en Jésus-Christ; mais, selon le monde, nous sommes les derniers des hommes. Tout chrétiens que vous êtes, vous ne laissez pas d'occuper des places et d'avoir des rangs qui vous distinguent; mais nous, nous ne sommes rien. Vous êtes puissants, et nous sommes faibles : *Nos infirmi, vos autem fortes* (I Cor., IV). Votre noblesse vous fait honorer, et l'on nous confond parmi la plus vile populace : *Vos nobiles, nos autem ignobiles* (Ibid.). Qu'avons-nous reçu jusqu'à présent, et, par rapport à cette vie, quel profit avons-nous retiré de toutes nos fatigues? Vous le savez et vous en êtes témoins. Nous souffrons la faim, la soif, la nudité, toutes sortes de misères : *Usque in hanc horam, et esurimus, et sitimus, et nudi sumus* (Ibid.). On nous accable d'opprobres et de coups, on nous chasse, on nous bannit, et nous sommes partout errants comme des vagabonds : *Et colaphis cædimur et instabiles sumus* (Ibid.). Enfin, on nous regarde et on nous traite comme le rebut des hommes : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus* (Ibid.). Au reste, conclut le saint apôtre, si je vous dis toutes ces choses, ce n'est point pour vous les reprocher ni pour vous en donner de la confusion, mais afin de vous faire voir qu'en travaillant auprès de vous, nous ne travaillons que pour vous, et que nous ne cherchons que vous-mêmes.

Ainsi parlait ce docteur des gentils; et qui

peut dire quelle impression faisait sur les esprits ce parfait détachement? Ayons-le nous-mêmes dans notre piété, chrétiens : c'est à quoi le monde la connaîtra, et ce qu'il respectera, ce qu'il canonisera; mais, sans égard aux jugements du monde, c'est devant Dieu ce qui nous sanctifiera. Nos prières alors monteront à son trône comme un agréable parfum. Il recevra notre encens, parce qu'il n'y aura nul mélange qui le corrompe. Heureuse donc une âme qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu et n'y cherche rien avec Dieu. Remarquez, s'il vous plaît, ces deux paroles : qui cherche Dieu, qui ne cherche rien avec Dieu. Telle est, si je puis user de cette expression, le double sceau d'une vraie piété. Ne pas chercher Dieu, c'est un oubli qui l'outrage; et comment accepterait-il ce qui ne lui est pas offert? Chercher quelque chose avec Dieu, c'est un partage qui l'offense. Car on vous l'a dit cent fois, et il est vrai : le Dieu que nous servons, ou que nous devons servir, est un Dieu jaloux; et d'un cœur tel que le nôtre, c'est-à-dire, d'un cœur qu'il a formé tout entier, il ne veut pas que rien lui échappe. Il s'en est expliqué dans l'une et dans l'autre loi. Il nous a dit par ses prophètes qu'il était trop grand, et notre cœur trop étroit pour y pouvoir placer quelque autre avec lui; et par la bouche de son Fils, notre Sauveur, il nous a marqué expressément qu'on ne pouvait être tout ensemble à deux maîtres; surtout qu'il fallait, ou le renoncer lui-même ou renoncer à l'intérêt : *Non potestis Deo servire et mammonæ* (Matth., VI). Et à quel autre intérêt, Seigneur, pouvons-nous être en effet sensibles, qu'au bonheur de vous trouver et de vous posséder? Or, en vous cherchant, et ne cherchant que vous, on vous trouve infailliblement, et l'on se met en état de vous posséder éternellement. N'êtes-vous pas assez pour nous, et qu'aurions-nous à souhaiter au-delà? Nous le dirons donc comme votre prophète, Seigneur, et dans le même sentiment que lui : *Quid mihi est in celo, et a te quid volui super terram* (Ps. LXXII) : que peuvent me présenter et le ciel et la terre, qui me soit plus cher que mon Dieu, qui me soit aussi cher que mon Dieu, et même qui me soit cher en quelque manière après mon Dieu, s'il ne l'est en mon Dieu? *A te quid volui?* Oui, Seigneur, vous serez seul désormais tout mon trésor et toute ma gloire. Alors, chrétiens, il ne nous restera qu'à rendre encore notre piété intérieure, au lieu que celle des pharisiens ne fut qu'une piété apparente : c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Eglise se sont déjà proposée, savoir, pourquoi Dieu, ayant déjà jugé en particulier tous les hommes à la mort, les jugera encore à la fin du monde. Ils en apportent différentes raisons; mais la plus solide est, à ce qu'il me semble, celle de saint Grégoire de Nazianze. Dieu, dit-il, en usera de la sorte, afin de faire connaître

à tout l'univers, dans ce jugement général, l'état de la vie et de la conscience de chacun des hommes. Maintenant la plupart des hommes paraissent ce qu'ils ne sont pas, et ne paraissent pas ce qu'ils sont. Les justes, par humilité, prennent souvent la figure des pécheurs, et les pécheurs, par hypocrisie, contrafont la piété des justes. De là, les justes en mille rencontres sont condamnés, et les pécheurs justifiés et autorisés. Or, il est du devoir de la Providence de faire cesser ce désordre, et c'est pour cela que Dieu a établi un jugement universel, où tous les secrets des cœurs seront révélés, et où nous pourrions avoir une pleine connaissance du vice et de la vertu : *Fili hominis*, disait le Seigneur, parlant à Ezéchiel, *putas-ne vides quid isti faciunt (Ezech., VIII)?* Prophète, penses-tu être assez éclairé pour voir ce que fait mon peuple? penses-tu en être bien instruit? Non, tu ne le connais pas : pourquoi? parce que tu n'en vois que les apparences et que les dehors : *Fode parietem, ingredere, et videbis abominationes pessimas (Ibid.)*. Approche, entre plus avant, perce cette muraille, et tu verras toutes les abominations qu'elle couvre. Tu crois que ce peuple m'honore, parce qu'il se tient devant mes autels dans une posture humble et suppliante, et qu'il m'offre des sacrifices : et moi je te dis que je rejette tous ces sacrifices. Mais, Seigneur, c'est vous qui les avez ordonnés. Tu te trompes, j'ai ordonné des sacrifices d'esprit, des sacrifices véritables et qui procèdent d'une sincère religion. Or, en tout ce que fait mon peuple, il n'y a qu'un certain extérieur qui frappe les yeux. On dirait qu'il a du zèle pour moi ; mais ce n'est qu'une idole et qu'une vaine montre de zèle : *Et ecce idolum zeli (Ezech., VII)*.

Voilà, mes chers auditeurs, le dernier trait sous lequel le Fils de Dieu lui-même nous a représenté la fausse piété des pharisiens. Piété toute superficielle et toute sur les lèvres, toute sur le visage et rien dans le cœur. Aussi, à quoi le Sauveur du monde les comparait-il ? à des sépulcres blanchis. N'en considérez que les dehors, tout est brillant : mais, ouvrez-les et pénétrez jusque dans le fond, vous n'y trouverez qu'infection et que pourriture : *Væ vobis ! quia similes estis sepulcris dealbatis (Matth., XXIII)*. Mais encore, demande saint Chrysostome, pourquoi cette comparaison ? Elle est très-naturelle et très-propre, répond ce Père, parce que, n'être saint qu'à l'extérieur, c'est n'être, pour ainsi dire, qu'un cadavre de piété et que comme un corps sans âme, qui n'est bon qu'à renfermer dans un tombeau. En effet, qu'est-ce que Dieu attend de l'homme, et que cherche-t-il dans l'homme ? le cœur ; et, sans le cœur, qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu ? C'est donc dans le cœur que consiste la vie de l'homme juste, puisque c'est par le cœur qu'il plaît à Dieu, par le cœur qu'il aime Dieu, et qu'il mérite d'être aimé de Dieu. Ôtez-lui cette vie du cœur, tout le reste est mort dans l'ordre de la grâce, comme tout

le reste meurt dans l'ordre de la nature, dès que le cœur cesse de vivre.

De là vient que Dieu, par la bouche de ses prophètes, se plaignant de l'infidélité des Juifs, réduit tous les reproches qu'il leur fait, à ces termes si ordinaires, ou à d'autres semblables ; que leurs cœurs sont loin de lui, qu'ils ont détourné de lui leurs cœurs, que leurs cœurs se sont endurcis contre lui : *Audite me duro corde (Isai., XLVI)*. De là vient que David, faisant le portrait de l'homme de bien et du pécheur, nous marque particulièrement, entre l'un et l'autre, cette différence essentielle ; savoir, que le juste a le cœur droit, qu'il sert Dieu de cœur, qu'il porte la loi de Dieu dans son cœur : *Lex Dei ejus in corde ipsius (Ps. XXXVI)* ; mais que le pécheur, au contraire, a un cœur vain, un cœur corrompu ; que dans son cœur il s'est révolté contre Dieu ; qu'il a dit au fond de son cœur : Il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus (Ps. XIII)*. De là vient que le même prophète royal, dans ces prières si fréquentes et si ardentes qu'il adressait à Dieu, tantôt lui disait : *Epreuvez-moi, Seigneur, éprouvez mon cœur, et connaissez-le ; tantôt le suppliait de former en lui un cœur nouveau et un cœur pur ; tantôt s'animait à le louer et à le bénir de toute l'étendue de son cœur ; tantôt, en deux mots qui exprimaient toute la disposition de son âme et tous ses sentiments, l'appelait le Dieu de son cœur : Deus cordis mei (Ps. LXII)*. Il faudrait presque rapporter ici toutes les saintes Ecritures, si je voulais ne rien omettre de tout ce que nous y lisons à l'avantage de cette piété intérieure et du cœur.

Mais, chrétiens, si c'était un des caractères de la vraie piété dans l'ancienne loi, que cette affection et cette dévotion du cœur, combien plus l'est-elle dans la loi évangélique, puisque Jésus-Christ est surtout venu sur la terre pour y former des adorateurs en esprit ? Prenez garde : il n'appelle vrais adorateurs que ceux-là : *Veni hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu (Joan., IV)*. D'où il s'ensuit que tous les autres ne sont que de faux adorateurs ; et que tout culte, quel qu'il soit, qui n'est pas joint avec ce culte de l'esprit, qui ne part pas de ce culte de l'esprit, qui n'est pas relevé par ce culte de l'esprit, n'est qu'un faux culte. Je ne dis pas que ce culte extérieur soit par lui-même criminel ; je ne dis pas que ce soit un culte absolument inutile, ni qu'on le doive ou qu'on le puisse négliger. Je sais qu'il y a dans la religion, des prières, des cérémonies, des pratiques instituées pour glorifier Dieu, par où en effet il veut être glorifié, et par où nous le glorifions. Mais je prétends que Dieu ne se tient honoré de tout cela qu'autant que l'esprit y a de part. Je prétends que, sans cette vue intérieure de Dieu, sans ce retour de l'esprit vers Dieu, il n'accepte rien de tout cela, parce qu'il n'y a rien en tout cela qui soit proportionné à son être et à sa grandeur. Car, selon l'excellente raison que le Sauveur mé-

me des hommes en a donnée, Dieu est esprit et pur esprit : *Spiritus est Deus* (Joan., IV). Par conséquent, le véritable culte qui lui convient est un culte spirituel : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu* (Ib.). Et, par une autre conséquence non moins incontestable, ne lui pas rendre ce culte spirituel, quoi qu'on puisse faire du reste, ce n'est plus l'honorer en vérité, mais seulement en figure. Or, Dieu ne peut se contenter de ce culte apparent; et, comme il est vraiment Dieu, il veut que ce soit réellement et en vérité qu'on l'adore : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu et veritate*.

Cela supposé, mes chers auditeurs, que devons-nous juger de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer, et quel fruit pouvons-nous nous en promettre? de quel mérite et de quel prix peuvent-elles être devant Dieu? Je ne parle plus de ces œuvres faites par ostentation ou par intérêt : il est évident que, s'il y a quelque récompense à en espérer, ce ne peut être de la part de Dieu, qui les réproûve comme des œuvres criminelles. Mais je parle de ces œuvres faites sans intention, faites sans recueillement et sans réflexion, faites par coutume, par bienséance, par engagement d'état et sans esprit de Dieu. Désordre plus commun et presque universel, jusque dans les plus saintes professions. Ecoutez ceci, je vous prie. On récite de longs offices, et ces offices tout divins sont composés et remplis des plus beaux sentiments de foi, d'espérance, de charité et d'amour de Dieu, de confiance en Dieu, de soumission aux ordres de Dieu; mais, après y avoir employé les heures entières, peut-être n'a-t-on pas fait un acte de foi, pas un acte d'espérance, pas un acte d'amour, de confiance et de soumission : pourquoi? parce que, de tout ce que la bouche a prononcé, le cœur ne disait rien ni ne sentait rien. On paraît devant l'autel du Seigneur, on y fléchit les genoux, on y demeure prosterné et humilié; et peut-être, en tout ce que l'on y a passé de temps, n'a-t-on pas rendu à Dieu un seul hommage; peut-être ne s'est-on pas une fois acquitté envers ce souverain Maître, du devoir de la religion en l'adorant : pourquoi? parce que la religion ne consiste, ni dans les inclinations du corps, ni dans la modestie des yeux, mais dans l'humiliation de l'esprit, et que l'esprit n'a pas un moment accompagné toutes ces démonstrations de respect et d'adoration. On entre dans les hôpitaux, on visite des prisons, on console des affligés, on soulage des malades, on assiste des pauvres; et tel peut-être qui fait voir sur cela plus d'assiduité et plus de zèle, est celui qui exerce moins la miséricorde chrétienne : pourquoi? parce que c'est, ou une certaine activité naturelle qui l'emporte, ou une compassion tout humaine qui le touche, ou l'habitude qui le conduit, ou tout autre objet que Dieu qui l'attire, et dont il suit l'impression.

Grande et importante leçon pour nous,

ministres de Jésus-Christ : souffrez que j'en fasse ici la remarque, et que je le dise encore plus à ma confusion que pour votre instruction. Appelés au sacré ministère, et spécialement dévoués au culte et au service de Dieu, combien de religieuses pratiques et d'actions pieuses chaque jour nous occupent? toute notre vie n'est qu'un cercle de saintes fonctions qui se succèdent presque sans intervalle. Nous chantons les louanges divines, les uns en public, et les autres en particulier; nous offrons sur les autels le sacrifice de l'agneau sans tache; nous annonçons dans les chaires l'Évangile, et nous l'expliquons aux fidèles; nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, et nous servons de pasteurs aux âmes et de guides dans le chemin du salut; nous sommes par état les interprètes de Dieu, les agents de Dieu, les lieutenants et les hommes de Dieu. Quel honneur et surtout quelle sainteté dans une telle vocation et une telle administration! Mais voici bien de quoi nous humilier, mes frères, et nous faire trembler; car il n'est que trop à craindre que cette sainteté ne soit que dans le ministère, sans être dans les ministres. A force de se familiariser, pour ainsi dire, avec les choses saintes, on s'y accoutume, et souvent de telle sorte, qu'on en perd tout le goût et tout l'esprit. Le cœur ne s'y affectionne plus; et tandis que le simple peuple est touché de nos admirables mystères, on les traite avec autant d'indifférence et autant de froid que si c'étaient des affaires toutes profanes.

Leçon non moins nécessaire pour tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. Elles fréquentent les sacrements, et en cela, elles sont louables; mais si elles n'y apportent une extrême vigilance, l'usage de la confession, de la communion, leur devient si ordinaire qu'il se change pour elles en coutume, et que la coutume amortit peu à peu cette première ardeur et ralentit ces secrets et saints mouvements dont elles étaient animées.

Cependant qu'arrive-t-il? c'est qu'on tombe par là dans deux espèces d'hypocrisies. Je dis dans deux espèces; car ce ne sont pas, si vous le voulez, des hypocrisies formelles et d'une pleine délibération; mais ce sont toujours des erreurs très-pernicieuses. Hypocrisie par rapport au public, et hypocrisie par rapport à nous-mêmes; c'est-à-dire que, sans même le prétendre expressément, on trompe le public et qu'on se trompe soi-même. L'un et l'autre est aisé à comprendre : on trompe le public, et comment? parce que toute cette dévotion extérieure dont on se pare, n'est en soi, et à le bien prendre, qu'un signe de la dévotion intérieure du cœur. Ce sont des branches, des feuilles, des fleurs qui poussent au dehors, mais qui supposent une racine cachée dans le sein de la terre. Si donc vous n'avez que ces fleurs, que ces branches et ces feuilles; si vous n'avez que ce signe qui se montre aux yeux, et que le fond manque, c'est un signe trompeur, qui marque ce qui n'est pas, et qui ne marque

pas ce qui est. Un homme passe pour un saint : on en juge selon ce qu'on voit, et l'on canonise hautement celui-là, on regarde celle-ci comme un modèle de vertu ; mais qu'est-ce que cette vertu, qu'une fausse lueur ou qu'un fantôme spécieux, qui n'a rien de solide, ni rien de réel. Eh ! mon frère dit saint Chrysostome, soyez ce que vous paraissez ; ou, ce que vous n'êtes pas, cessez de le paraître.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable, de plus funeste, c'est qu'on se trompe soi-même. On croit mener une vie toute chrétienne, comme en effet elle semble l'être, on compte pour autant de mérites devant Dieu tout ce qu'on fait ou tout ce que l'on pense faire de bonnes œuvres, et l'on ne prend pas garde que ce ne sont plus de bonnes œuvres, dès qu'elles ne partent pas du principe qui les doit produire et qui seul les peut sanctifier. On écoute volontiers certains éloges, on les reçoit avec complaisance, et l'on n'a pas de peine à se persuader qu'ils sont bien fondés. On se laisse aller à des réflexions, à des retours sur sa conduite, qui entretiennent l'illusion où l'on est. On dit aussi bien que cet évêque de l'Apocalypse : Je suis riche, ou du moins je travaille à m'enrichir pour le ciel et à grossir tous les jours mon trésor. Aveugle que vous êtes, au lieu de cette abondance dont vous vous flattez, vous ne voyez pas votre pauvreté et votre misère. Vous vous figurez avoir les mains pleines, mais comme un homme endormi qui, dans un songe agréable, s'imagine puiser d'immenses richesses, et se trouve à son réveil dénué de tout : *Et nihil invenerunt in manibus suis* (Ps. LXXV). Si Dieu lui-même s'y trompait, et que ses yeux ne pussent pénétrer au travers de cette surface et de cet éclat qui vous éblouit, vous seriez moins à plaindre ; mais ce que vous ne voyez pas, il le voit. Ah ! chrétiens, quand il faudra comparaître devant le tribunal de ce souverain juge, et lui rendre compte, non-seulement de nos crimes et de nos habitudes vicieuses, mais de nos vertus, que fera-t-il alors ? S'arrêtera-t-il, pour décider notre sort éternel, au corps de nos actions, et ne nous a-t-il pas menacés par ses prophètes et par ses apôtres, qu'il porterait les rayons de sa lumière jusque dans l'âme : *Scrutabor Jerusalem* (Sap. I) ; qu'il mettrait au jour les pensées, les désirs, les vues, les desseins : *Manifestabit consilia cordium* (1 Cor., IV) ; qu'il pèserait tout cela dans la balance du sanctuaire, et que tout ce qui ne se trouverait pas de poids, il le réprouverait : *Appensus es in statera et inventus es minus habens* (Dan., V) ? Combien de faux prophètes se présenteront pour lui demander et pour recevoir la couronne de la gloire, à qui il répondra : Je ne vous connais point, et je ne vous ai jamais connus : *Et tunc confitebor illis, quia nunquam novi vos* (Matth., VII) ? Ils auront prédit l'avenir, ils auront fait des miracles, ils se seront attiré l'estime, l'admiration, la confiance des peuples par de magnifiques discours, par de beaux ouvrages de piété, par de nouvelles institutions et des établisse-

ments de charité. On en aura parlé dans le monde, on les aura vantés, et les provinces entières, les royaumes auront retenti de leur nom. Mais ils seront méconnus de Dieu, parce qu'il n'y aura eu là qu'une splendeur aussi vaine qu'éclatante, et que le jour du Seigneur la fera tout à coup disparaître, sans qu'il en reste le moindre vestige sur quoi il daigne attacher ses regards.

Prenons donc, mes frères, les idées les plus justes, et suivons l'avis de l'Apôtre : *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi* (Coloss., III). Ne disons rien, n'entreprenons rien, n'exécutons rien qu'au nom de Jésus-Christ, et dans la vue de Dieu. L'arche du Seigneur était toute d'or, et en dedans et en dehors : voilà ce que nous devons être. Si nous nous contentons, comme les pharisiens, de purifier extérieurement le vase et que nous négligions le reste, nous nous exposons à être frappés de la même malédiction. Faisons le sacrifice d'Abel et non point celui de Caïn. Abel offrit ce qu'il y avait de meilleur dans son troupeau, et Caïn ce qu'il y avait dans le sien de moins précieux. Vous savez comment Dieu agréa les victimes de l'un, et eut en horreur celles de l'autre. Ainsi, pour nous dévouer solidement à Dieu, donnons-lui avant toutes choses ce qu'il y a dans nous de plus excellent et de plus noble, qui est l'esprit. Commençons par là, poursuivons par là, finissons par là : car c'est de l'esprit que tout dépend ; et tout ce que l'esprit anime, devient digne de Dieu et des récompenses éternelles, que je vous souhaite, etc.

SERMON XIX.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la tempérance chrétienne.

Et accipiens septem panes, gratias agens, fregit, et dabit discipulis suis ut apponerent, et apposuerunt turbæ.

Alors Jésus prit les sept pains qui lui avaient été présentés ; et, rendant des actions de grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple (S. Marc, ch. VIII).

Si nous étions, comme les anges, de purs esprits, toutes nos vertus devraient se ressentir de la condition et de l'excellence de cet état ; mais, parce que nos âmes sont attachées à des corps, et que ces corps font une partie de nous-mêmes, Dieu veut que nos vertus aient un caractère particulier, pour sanctifier nos corps aussi bien que nos âmes ; et que nos corps, de même que nos âmes, reçoivent de nos vertus le fonds de sainteté et de perfection qui leur est propre. En effet, il n'y a point de vertu dans l'homme, soit morale, soit chrétienne, qui ne puisse contribuer à l'un et à l'autre ; mais, entre les vertus, il y en a toutefois une qui sert spécialement à tous les deux par une différence essentielle ; c'est-à-dire une vertu qui ne réside dans l'âme que pour sanctifier le corps, et dont la fonction principale est de gouverner le corps, est de régler les appétits du

corps, est de pourvoir à l'entretien du corps, est d'assujettir le corps à l'esprit, pour assujettir ensuite plus aisément l'esprit à Dieu. Or, cette vertu, c'est la tempérance. Les philosophes l'ont mise au nombre des vertus morales; mais les Pères de l'Eglise et les théologiens nous l'ont proposée comme une vertu surnaturelle dans le christianisme, et l'Evangile nous en fait un devoir absolument indispensable et un moyen de salut. Il est donc important, mes chers auditeurs, de vous la faire connaître, et je n'en puis trouver, ce me semble, une occasion plus favorable que celle-ci. Le Sauveur du monde, suivi d'une nombreuse multitude jusqu'au milieu d'un désert sec et aride, après avoir nourri leurs cœurs d'une pâture toute céleste, pense au soulagement de leurs corps pressés de la faim; et vous savez par quel miracle il multiplia les pains, et fournit à la subsistance d'un si grand peuple. C'est de ce miracle même que je veux tirer aujourd'hui d'excellentes leçons pour vous apprendre à vous comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repas et la nourriture du corps. Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire; et moi je vous réponds : Ne convenait-il pas à saint Paul ? cet apôtre le croyait-il au-dessous de son ministère, et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles, lorsqu'il leur écrivait : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu : *Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriam Dei facite* (1 Cor., X) ? C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler; mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. J'aurai néanmoins dans toute la suite de ce discours des écueils à éviter et des précautions à prendre. Implorons le secours du ciel, et demandons les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Deux choses, selon saint Thomas, et selon tous les maîtres de la morale, sont nécessaires pour l'accomplissement d'une action vertueuse. Premièrement, d'en corriger les abus; et secondement, de la revêtir de toute la perfection dont elle est capable. Je puis dire, chrétiens, et l'expérience ne nous en convainc que trop sensiblement, qu'il n'y a point d'action sujette à de plus grands désordres, que ces repas où la nature cherche à réparer ses forces affaiblies, mais où la passion, au lieu de se contenir dans les bornes du besoin, s'abandonne aux plus honteuses et aux plus scandaleuses débauches. Comme cette action, toute naturelle par elle-même, procède immédiatement de l'appétit que nous nommons concupiscible, on ne doit point être surpris qu'elle en contracte les qualités. Or, cette convoitise est la source de tous les vices; et, n'ayant rien en soi que de matériel, il faut que la grâce

fasse des efforts extraordinaires pour la purifier et la rendre digne de Dieu. Voici donc en deux mots tout mon dessein renfermé dans l'évangile de ce jour. Je veux vous montrer comment le Fils de Dieu, dans le miracle de la multiplication des pains, et dans le soin qu'il prend de ces saintes troupees qui l'avaient si longtemps accompagné sans soutien et sans nourriture, nous enseigne à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de defectueux et de déréglé; ce sera la première partie. Et nous verrons encore de quelle sainteté il nous a fait connaître que cette réfection du corps est susceptible, et comment il nous apprend à la perfectionner : ce sera la seconde partie. Ce Sauveur des hommes répand sur tout un peuple des effets de sa charité; et, dans cette charité qu'il exerce, je trouve tout ensemble, et une réforme générale de tous les dérèglements de l'appétit sensuel, et le plus parfait modèle d'un usage sobre et chrétien des dons de la Providence, qui servent d'aliments à nos corps. Ne négligez pas, je vous prie, ces leçons. Pour peu que vous y donniez d'attention, elles vous paraîtront, comme à moi, bien solides et bien nécessaires. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Grégoire, pape, parlant des devoirs de la tempérance chrétienne, remarque surtout trois désordres qu'elle doit retrancher, en ce qui regarde la subsistance et la nourriture du corps. Premièrement, dit-il, elle nous en doit ôter l'affection, c'est-à-dire un certain attachement servile qui rend l'homme, en quelque manière, esclave de son corps; secondement, elle en doit modérer l'excès, qui souvent nous en fait user hors du besoin et de la nécessité; troisièmement, elle en doit bannir la délicatesse, si contraire à l'obligation que le christianisme nous impose de crucifier notre chair avec ses passions et ses desirs corrompus : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis* (Galat. V). Or, c'est d'abord ce que je trouve marqué de point en point dans notre évangile, et de quoi Jésus-Christ, dans le grand miracle qu'il opère, nous donne un exemple éclatant. Observez-y, s'il vous plaît, trois circonstances. Il nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à sa suite; mais, avant toutes choses, il les dégage d'une attention trop grande au soulagement de leur corps et à son entretien, en les attirant dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout, et voilà le premier désordre corrigé. De plus, il ne donne à ce peuple la nourriture corporelle que dans l'extrémité, et lorsqu'il est à craindre qu'il ne tombe dans une entière défaillance; et voilà le second désordre retranché. Enfin, quoiqu'il fasse un miracle de sa providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout qu'un aliment commun et peu propre à flatter le goût, quelques petits poissons et du pain; et c'est ainsi qu'il remédie au troisième désordre. Ecoutez-moi, chrétiens, et développons chaque article, pour

(Vingt-trois.)

nous l'appliquer à nous-mêmes et pour en profiter.

Est-il rien de plus touchant que de voir des milliers d'hommes courir après notre divin Maître, et marcher dans une affreuse solitude, sans secours, sans provisions, déterminés à souffrir la faim, la soif, toutes les misères, pour contenter une sainte ardeur de l'entendre, et pour se repaître de sa doctrine? Ce miracle, à le bien considérer, n'est-il pas en quelque sorte plus étonnant et plus glorieux à Jésus-Christ, que celui même des pains multipliés? Quelle différence entre ce peuple qui suit avec tant de résolution et tant de constance le Fils de Dieu, et ces anciens Juifs qui suivirent autrefois Moïse dans les déserts de la Palestine! A peine ceux-ci eurent-ils ouvert les yeux pour reconnaître la route où les avait engagés leur législateur et leur conducteur, qu'ils éclatèrent contre lui en plaintes et en reproches. Une défiance criminelle s'empara de leurs cœurs : les viandes de l'Égypte leur revinrent sans cesse dans l'esprit; et Moïse en vain, pour les rassurer, fit tant de prodiges; en vain lui virent-ils fendre les flots de la mer et en adoucir l'amertume; en vain, par le seul attouchement de sa baguette, tira-t-il du sein des rochers des fontaines d'eau vive; en vain chaque jour leur parlait-il de la part du Dieu vivant, leur annonçait-il sa loi, leur faisait-il entendre ses sacrés oracles, ces hommes charnels ne pouvaient être contents qu'ils ne fussent rassasiés : *Si non fuerint saturati, et murmurabunt (Ps. LVIII)*; et toujours occupés de leurs corps : Plût au Ciel, s'écriaient-ils, que nous fussions restés jusques à la mort dans le lieu de notre exil, où nous avions du pain en abondance ! *Utinam mortui essemus in terra Egypti, quando comedebamus panem in saturitate (Exod. XVI)*. Telle était l'avidité de cette nation toute sensuelle. Mais voici un spectacle et des sentiments bien opposés dans un peuple fidèle, qui se rend docile aux divines instructions de son Sauveur, qui, pour l'écouter, soutient toutes les fatigues d'une longue marche, et ne se laisse rebutter, ni de la difficulté des chemins, ni de la stérilité d'une terre déserte. D'où vient cela? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, n'en soyons point surpris! C'est que Jésus-Christ, ce nouveau législateur, a bien une autre vertu que Moïse. L'un n'avait qu'une conduite extérieure sur les Israélites; mais l'autre agit intérieurement dans les âmes; et, par l'efficacité de sa grâce, il a le pouvoir d'en arracher toutes les passions terrestres et animales, et d'y en substituer d'autres toutes spirituelles et toutes pures. Comprenez donc cette première leçon qu'il nous fait, de réprimer et de dompter les insatiables appétits de notre chair, pour être en état de suivre Dieu et de goûter sa sainte parole. C'est par là que nous devons commencer, et voilà l'eunemi qui doit être défait avant tous les autres, parce que les autres reçoivent de celui-là toute leur force.

L'ennemi qui, dès la naissance de l'Église,

a infecté de son poison le monde même chrétien, et qui maintenant le répand aussi loin que jamais. C'est ce que déplorait saint Paul écrivant aux Philippiens. Oui, mes frères, leur disait ce maître des gentils, il y en a plusieurs parmi vous dont je vous ai déjà parlé et dont je vous parle encore avec douleur, qui vivent en vrais apostats de la croix de Jésus-Christ. Hommes livrés à leurs sens, plongés dans leurs sens, idolâtres de leurs sens et qui ne doivent point attendre d'autre fin qu'une damnation éternelle; pourquoi? parce qu'ils se font une divinité de leur corps : *Quorum Deus venter est (Phil., III)*, et que toute leur attention est à satisfaire cette chair mortelle et corruptible. Or, ce que cet apôtre remontrait en des termes si forts aux premiers chrétiens, n'ai-je pas droit de vous le dire à vous-mêmes, et ne puis-je pas vous adresser les mêmes paroles? Car ne savons-nous pas qu'il n'y en a que trop de ce caractère dans le siècle où nous sommes, qui ne semblent vivre que pour nourrir et engraisser leur corps; qui n'ont d'autre pensée, d'autre vue, d'autre occupation que celle-là; qui, pour une partie de plaisir et de bonne chère, abandonnent, aux plus saints jours, tous les exercices de piété; et, bien loin de se priver du nécessaire, comme ces troupes de notre Évangile, pour venir entendre Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, laissent les prédications les plus importantes et les plus salutaires enseignements pour ne manquer pas une occasion de satisfaire leur cupidité. Je veux croire, mes chers auditeurs, que vous n'êtes pas de ce nombre, mais je dois toujours condamner ici ce scandale, pour vous en préserver. Je dois vous faire souvenir que c'est par cette porte que le péché est entré dans le monde; que, de toutes les armes qu'avait en main l'ennemi de notre salut, il n'en trouva point de plus assurées, comme dit saint Basile, et de plus puissantes que cette tentation, pour terrasser le premier homme; qu'il osa même attaquer par là le Saint des saints et un Homme-Dieu. Or, nous ne sommes pas plus à l'épreuve des traits de cet esprit tentateur que ne l'étaient nos premiers parents; et nous sommes bien éloignés de la sainteté de Jésus-Christ. C'est donc à nous de juger si ce démon, tout impur et tout vil qu'il est, n'est pas à craindre pour nous, et s'il n'est pas juste que nous nous tenions toujours en défense contre lui.

Je suis surpris, chrétiens, quand je considère les règles de morale et de discipline, qu'observaient sur cela ces saints religieux dont Cassien nous rapporte la vie pénitente. C'étaient des hommes parfaits, des hommes séparés du monde, des hommes étroitement unis à Dieu, et dans un commerce perpétuel avec Dieu; mais en même temps toujours adonnés aux plus rigoureux exercices de la mortification, toujours dans les abstinences et dans les jeûnes : pourquoi? pour éteindre toujours de plus en plus cette concupiscence de la chair que nous portons dans nous-mêmes, et dont il est si difficile

de se garantir. Car, c'est pour cela, mes frères, disait Cassien, que nous avons embrassé une vie si austère. Il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, et réduire nos corps à un tel point, que la nourriture et les aliments ne leur soient plus un plaisir, mais une peine : *Eo usque emendanda caro jejuniis, ut et refectioem sibi non tam jucunditati concessam, quam oneri sibi impositam cognoscat* (Cass.). Sans cela, ajoutait-il, nous ne sommes pas propres pour la milice chrétienne, et sans cela nous n'avons pas la première disposition pour être à Dieu. Or, si ces grands hommes parlaient de la sorte, et s'ils le pensaient ainsi qu'ils le disaient ; si, tout éloignés qu'ils étaient des enchantements et des délices du siècle, ils ne laissaient pas de combattre sans cesse l'intempérance, comme un des plus dangereux ennemis qu'ils eussent à vaincre, que devez-vous faire, vous qui n'avez, ni les mêmes avantages de la retraite et de la profession religieuse, ni la même sainteté ?

Je ne suis pas dans un moindre étonnement, quand j'apprends de saint Augustin lui-même, de ce grand génie, de cet esprit si sublime et si élevé, de ce docteur de l'Eglise, rempli des plus hautes connaissances, quand dis-je, j'apprends de sa propre confession, le soin qu'il apportait à s'étudier sur ce point, à s'examiner, ou plutôt à se juger dans la dernière rigueur et à se condamner. Savez-vous, disait-il, ce qui fait maintenant ma peine dans l'état même de ma pénitence, et depuis l'heureux moment où je me suis converti à mon Dieu ? Ce n'est plus la curiosité et la présomption de mon esprit ; je l'ai soumis à la foi : ce n'est plus l'ambition et le désir des honneurs mondains ; j'y ai renoncé ; ce n'est plus la faiblesse de mon cœur, ni mes engagements criminels ; je suis libre enfin, et, avec le secours de la grâce, j'ai rompu mes liens. Toute la difficulté qui me reste est à l'égard de l'entretien du corps, et ce qui me coûte le plus, est une sobriété raisonnable. D'une part, Dieu m'ordonne de soutenir mon corps, et de l'autre, il me défend de m'y attacher. Il me commande d'en avoir soin, afin qu'il serve aux opérations de mon âme ; et il me défend de m'y attacher afin qu'il ne les trouble pas. De là je me vois engagé dans une guerre continuelle, et contre qui ? contre la concupiscence qui règne encore dans moi, malgré moi, et qui me doit être d'autant plus suspecte, qu'elle me paraît moins criminelle, parce qu'elle se couvre du prétexte de la nécessité : *His ergo tentationibus liber, certo adhuc adversus concupiscentiam manducandi et bibendi* (Aug.). Et où est l'homme, Seigneur, poursuivait ce saint pénitent, où est celui que cette concupiscence n'emporte quelquefois ? *Et quis est* (Idem.) ? S'il y en a quelqu'un qui l'ait entièrement détruite, il est vraiment grand et c'est à lui qu'il appartient de louer et d'exalter votre nom : *Quisquis est ille, magnus est ; magnificet nomen tuum* (Id.). Mais moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parce que j'ai encore dans moi les restes du péché : *Ego autem non sum, quia ego pec-*

ator sum (Idem). Or, si saint Augustin, je dis saint Augustin revenu de ses égarements et sanctifié par une grâce particulière du ciel, se sentait néanmoins dans une telle disposition, quelle doit être la vôtre, chrétiens, dans la dissipation et le libertinage d'une vie mondaine ? Enfin, ce que j'admire par-dessus tout, c'est d'entendre le Fils de Dieu, qui nous recommande si expressément de prendre bien garde et de veiller exactement sur nous-mêmes, de peur que nos cœurs ne viennent à s'appesantir par un amour désordonné de nos corps, et par une attache immodérée à les nourrir ; c'est, dis-je, de lire dans l'Evangile cet avertissement si formel et si salutaire, et de voir toutefois combien peu il est pratiqué : *Attendite vobis, ne forte graventur corda vestra* (Luc., XXI).

De là, mes chers auditeurs, de cet attachement suit un autre désordre que j'ai marqué, c'est l'excès. Désordre non moins ordinaire, mais encore plus pernicieux ; désordre contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de force, et qui demande toute l'ardeur de mon zèle. La nature se contente du nécessaire, et s'en tient précisément à ce qui lui suffit. Mais la convoitise de l'homme ne sait point ainsi se renfermer dans le besoin, et vouloir l'arrêter là, c'est lui opposer une barrière qu'elle franchit bientôt, et lui imposer une loi dont elle tâche par toute sorte de moyens à s'affranchir. Quand est-ce que le Fils de Dieu pourvoit à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvait chargé, et que sa providence, dans une pareille conjoncture, ne pouvait abandonner ? Apprenez-le de lui-même. J'ai compassion, dit-il, de ce peuple, pourquoi ? parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils souffrent pour demeurer avec moi et qu'ils sont dépourvus de toutes choses : *Quia jam triduo sustinent me, nec habent quod manducant* (Marc., VIII). Si je les renvoie sans leur faire prendre quelque nourriture, ils tomberont dans une défaillance entière : *Et si dimisero eos jejunos, deficiet in via* (Ibid.). Voyez-vous, chrétiens, la nécessité ? Mais le Sauveur du monde ne pouvait-il pas prévenir ce besoin, et, dès qu'ils entrèrent avec lui dans le désert, leur fournir des vivres en abondance ? Il le pouvait sans doute, lui qui fait d'une parole tout ce qui lui plaît. Mais, s'il n'en use pas de la sorte, c'est, selon la belle réflexion de saint Basile, pour nous donner à connaître que la seule nécessité doit être notre règle dès qu'il s'agit de la nourriture et des aliments du corps ; que ce n'est point un aveugle appétit, puisqu'on ne le peut presque jamais satisfaire dès qu'on l'écoute ; que ce n'est point la coutume, puisque souvent elle est vicieuse ; que ce n'est point la complaisance, puisque ce serait une complaisance vaine, et qu'elle devient même quelquefois un sujet de raillerie pour le monde ; enfin, que ce n'est pas toujours la raison, si elle n'est bien épurée, puisqu'en mille rencontres, sous une fausse apparence de nécessité, elle autorise la volupté : *Sub obtentu necessitatis patrociniū agit voluptatis* (Basil.). Non pas, après tout, continue

le même saint docteur, que la raison, qui est notre première loi, ne pût d'elle-même nous diriger là-dessus et nous conduire ; mais, parce que le péché l'a affaiblie, elle se laisse aisément tromper par l'habitude du vice ; et, alors, toute raison qu'elle est, elle ne peut plus être pour nous un guide fidèle et sûr ; puisqu'elle ne suit plus ses propres lumières ; c'est-à-dire qu'alors, bien loin d'agir en chrétiens, nous n'agissons pas même en hommes.

Je dis en hommes ; et ne pourrais-je pas employer ici la figure du Saint-Esprit, et faire la même comparaison : *Homo, cum in honore esset, non intellexit ; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis (Ps. XLVIII)* ? L'homme, cet homme l'image de Dieu, cet homme marqué du sceau de Dieu, cet homme au-dessus de la bête par le don d'intelligence et par le rayon de la lumière de Dieu qui lui a été communiqué, oubliant le caractère de sa grandeur, s'est honteusement dégradé lui-même ; il s'est réduit au rang des brutes insensées, et comment ? par un honteux asservissement à sa chair ; de sorte qu'il ne lui refuse rien, autant qu'il lui est possible, de tout ce qui la peut remplir ? Car c'est ainsi que nous devons entendre cette parole de l'Ecclésiaste, qui a semblé si difficile à quelques interprètes, et dont nos libertins ont prétendu se prévaloir. Concevez-en bien le sens. Salomon, au troisième chapitre de l'Ecclésiaste, dit qu'il a formé une pensée dans son cœur, qu'il s'est imaginé une chose dont il a été comme persuadé ; savoir : que l'homme était semblable aux bêtes, et de même condition que les bêtes ; qu'il respirait comme les bêtes, qu'il vivait et qu'il mourait comme les bêtes, en un mot, qu'il n'y avait entre lui et les bêtes nulle différence : *Dixi in corde meo : Nihil habet homo jumento amplius (Eccles. III)*. De là les athées, déterminés à faire valoir tout ce qui favorise leur impiété, ont conclu que l'âme n'est pas plus immortelle que le corps, et ils n'ont pas vu, ou plutôt ils n'ont pas voulu voir ce qui précède immédiatement dans le texte sacré et qui condamne formellement leur erreur. Car c'est là même que Salomon déclare qu'il a été encore convaincu de cette autre vérité, qu'un jour viendrait où Dieu jugerait le juste et l'impie, et que ce serait dans ce jugement dernier que chaque chose aurait son temps : *Et dixi in corde meo : Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnium rei tunc erit (Eccles. III)*. Or, il est évident que ces paroles ne peuvent s'expliquer de la vie présente, puisque, dans la vie présente, les justes sont communément plus maltraités que les impies, et les impies plus favorisés que les justes. D'où il s'ensuit qu'il y a donc une autre vie que celle-ci, où les justes et les impies recevront de Dieu chacun ce qui leur sera dû ; et, par conséquent, que les âmes survivront au corps pour lui être réunies à la fin des siècles. C'est l'invincible raisonnement de Guillaume de Paris. Mais, cela étant, pourquoi donc Salomon a-t-il dit que les bêtes sont égales aux hom-

mes, et que les hommes n'ont aucun avantage sur les bêtes ; *Et nihil habet homo jumento amplius, et æqua utriusque conditio* ? Le voici, selon l'interprétation de saint Jérôme et de plusieurs après lui ; c'est-à-dire, répond ce saint docteur, qu'à l'égard des actions sensuelles et animales, comme est celle de manger et de se repaître d'aliments matériels, l'homme ressemble à la bête, et la bête ressemble à l'homme ; avec cette différence néanmoins, que l'homme pourrait relever ces actions basses d'elles-mêmes, et, tout animales qu'elles sont, les faire d'une manière en quelque sorte spirituelle par les vues qu'il s'y proposerait et par la règle qu'il y mettrait. Mais, quand il n'y garde nul ménagement, et qu'il ne veut pas se restreindre à la juste mesure d'une discrétion prudente et sage, dès là il n'a plus rien au-dessus de la bête : *Et nihil habet homo jumento amplius*. Je dis plus, chrétiens, et je prétends que les bêtes alors commencent à avoir l'avantage sur l'homme. Car enfin, les bêtes ne tombent point dans ces excès infâmes où l'homme se laisse entraîner. Si elles n'ont pas la tempérance par raison et par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature ; au lieu que l'homme, n'étant pas conduit par cet instinct, et ne se gouvernant pas d'ailleurs selon la droite raison ni selon la foi, il ne l'a ni de l'une ni de l'autre manière. Quand une fois il s'est abandonné au libertinage de ses sens, à quoi ne se porte-t-il point, dans quelles débauches ne se plonge-t-il point, en quel état ne se réduit-il point ? jusqu'à ruiner son corps, ce qui est monstrueux ; et, ce que nous ne voyons point dans les bêtes, jusqu'à se consumer et à se détruire lui-même ?

Quel opprobre pour nous, mes chers auditeurs, et pour nous tous ; mais en particulier, car je ne puis ici passer sous silence un des plus grands scandales de notre siècle ; je dis de notre siècle où nous l'avons vu naître, et où nous le voyons croître tous les jours, quel opprobre en particulier pour les personnes du sexe ! Que le sexe soit vain, qu'il soit jaloux d'un agrément périssable, qu'il mette sa gloire à paraître et à briller, ou par la richesse des ornements dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donnée en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps. Mais que, par une corruption toute nouvelle, il en soit venu à des intempérances qui lui étaient autrefois inconnues ; qu'il affecte sur cela une prétendue force, et qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous, et plaise au ciel qu'il n'achève pas de bannir du christianisme toute vertu ! Encore oserait-on quelquefois demander si ce sont là toujours devant Dieu des excès criminels. Mais je demande, moi, si l'on peut former là-dessus le moindre doute. Faut-il recourir à la morale chrétienne pour résoudre une telle question ; et les païens ne s'élèveraient-ils pas contre nous au jugement de Dieu, si nous ne condamnions ces désordres, non-

seulement comme des crimes, mais comme des abominations ?

Le remède, mes chers auditeurs, je l'ai dit et jeterépète, c'est de se resserrer dans ce nécessaire qui suffit à la fragilité humaine ; et, parce que les excès se commettent plus ordinairement en certaines assemblées, le moyen de se maintenir dans une vie sobre et tempérante, c'est de les éviter, autant que le permettent la charité du prochain et votre état. C'est de méditer souvent ces paroles, que saint Augustin confesse avoir été le principe de sa conversion : *Non in comestationibus et ebrietatibus ; sed induemini Dominum Jesum Christum (Rom., XIII) : L'esprit de Dieu n'est point dans ces fréquents repas, ni dans ces fausses joies du monde ; mais, pour se revêtir de Jésus-Christ, il faut se résoudre à vivre frugalement : Sobrie vivamus in hoc sacculo (Tit., II). C'est de faire divorce avec ces faux amis et ces compagnons de débauche, qui sont les vrais ennemis de la piété et autant de corrupteurs. C'est de fuir ces maisons publiques où l'intempérance semble être dans un plein règne ; de considérer que si l'Eglise en a défendu l'entrée à ses ministres sur les plus grièves peines, si les Pères généralement en ont donné horreur aux chrétiens, c'est parce qu'ils ont cru que si l'excès n'y était pas toujours, au moins l'occasion prochaine de l'excès en était moralement inséparable. Car voilà comme ils en ont jugé, et ce que nous en devons juger nous-mêmes. Après cela que nous restera-t-il ? de corriger le troisième désordre, qui est la délicatesse et la sensualité.*

Tels sont en effet, chrétiens, les progrès de l'amour-propre : on ne s'accorde d'abord que le nécessaire ; mais du nécessaire on passe ensuite au commode, du commode au superflu, du superflu au délicat, et du délicat enfin au délicieux et au sensuel ; or, vous n'ignorez pas combien tout cela est opposé à l'esprit et aux maximes de Jésus-Christ ; et, sans en chercher ailleurs les preuves, je m'arrête à celle que me présente l'évangile de ce jour. Eh quoi ! Seigneur dit l'abbé Ruppert, en s'adressant à cet Homme-Dieu, les pains que vous faites distribuer à ce peuple épuisé de forces et fatigué d'une si longue marche, sont-ce là toutes les douceurs que vous pouviez lui donner ? n'aviez-vous rien autre chose dans les trésors de votre providence, et toute la libéralité d'un Dieu devait-elle se borner là ? Autrefois, dans le désert, vous nourrissiez les Israélites des mets les plus exquis ; vous faisiez tomber autour d'eux les oiseaux du ciel : *Et pluit super eos volatilia pennata (Psal., LXXVII.) ;* vous étaient-ils plus chers que ces troupes si zélées pour vous et pour votre divine loi ? ceux là n'étaient que des incrédules, et ceux-ci sont des fidèles ; ceux-là se révoltaient contre vous, et ceux-ci veulent vous reconnaître pour leur roi ; ceux-là irritaient votre colère, et ceux-ci excitent votre compassion et votre miséricorde : d'où vient donc, Seigneur, que vous les traitez si différemment des autres ? Ah ! reprend ce saint abbé, en se ré-

pondant à lui-même, nous nous trompons, et nous l'entendons mal ; nous ne comprenons pas les desseins de Dieu, mais c'est en cela même que Dieu a fait le discernement de ces deux peuples. Quand il nourrissait si bien les Israélites, ce n'était point par un effet de sa libéralité, mais, au contraire, par un châtement de sa justice : il condescendait à leurs désirs, mais c'était pour les punir ; et dans l'instant même qu'ils goûtaient les viandes qu'ils avaient demandées, l'ire de Dieu et ses vengeances éclataient sur eux : *Ahuc esce eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos (Ps. LXXXVII).* Comment cela ? parce qu'il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme, ni de plus dangereux pour le salut de son âme, que ce qui sert aux délices de son corps ; ainsi nous l'apprend l'esprit de Dieu, ainsi l'ont estimé tous les saints, ainsi l'expérience et la raison nous l'enseignent, aussi bien que le christianisme.

Car où est-ce que se trouve la sagesse et en quel lieu du monde habite-t-elle ? *Sapientia ubi invenitur, et quis est locus intelligentie (Job, XXVIII) ?* Ce n'est pas, dit le Saint-Esprit, parmi ceux qui vivent dans le plaisir et les délices, on n'y voit que luxe et qu'impureté : *Nec invenitur in terra suaviter viventium (Ibid.).* Et comment pourrait-on réputer sage celui qui entretient délicatement un esclave et lui donne des forces pour se révolter et pour secouer le joug ? Or, cet esclave, c'est le corps ; et, si vous ne le traitez en esclave, si vous le ménagez, si vous lui accordez tout ce qu'il veut, c'est un rebelle que vous nourrissez ; il s'élèvera contre les ordres de Dieu, il prendra l'ascendant sur l'esprit, il se rendra le maître et vous perdra. Aussi les saints se sont-ils toujours armés de la pénitence pour le réduire et le tenir dans la servitude. Jean-Baptiste était le précurseur de Jésus-Christ, il avait été sanctifié dans le sein de sa mère, Dieu l'avait prévenu de ses grâces les plus puissantes ; de tous les hommes en fut-il un qui dût, ce semble, moins craindre les révoltes de la chair ? et cependant quelle vie menait-il dans son désert ? fut-il jamais une abstinence plus rigoureuse, et le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit de lui : *Venit Joannes neque manducans neque bibens (Matth., XI) ?* Sans cela, prétendre que le corps soit souple à la raison, se promettre d'être exempt des tentations impures, tandis qu'on allume sans cesse le feu de l'impureté, c'est un secret que nous n'avons point encore appris dans la religion, et qui, certes, n'est pas plus connu dans le monde.

Et pourquoi pensez-vous qu'il y ait tant de corruption parmi les grands du monde et dans les cours des princes ? n'en cherchons point d'autre source que celle même que nous a marquée Jésus-Christ : *Ecce qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt (Matth., XI) ;* c'est qu'on y vit mollement, c'est qu'on s'y nourrit délicieusement, c'est que le corps y a toutes ses commodités et toutes ses aises abondamment. Je sais qu'il n'y a point d'état que le vice ne puisse corrompre ; mais, après tout, il faut convenir

que ces conditions médiocres et laborieuses, où les facultés ne permettent pas d'accorder si libéralement à la chair ce qu'elle demande, sont plus à couvert de la contagion et qu'elle y fait moins de ravages; au lieu que ce serait une espèce de miracle, si, dans ces palais des rois et dans ces maisons des puissants et des opulents du siècle, où la sensualité est sans cesse écoutée et flattée, la vertu ne succombait pas aux atteintes des plus vicieuses passions, et si la parole de l'Écriture ne s'y accomplissait pas : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus* (Deut., XXXII) : Ce peuple ne s'est rien refusé, rien épargné; au milieu d'une affluence somptueuse, il s'est enivré dans un embonpoint qui lui fait plaisir et qu'il a bien soin de conserver. Mais que s'ensuit-il de là? c'est qu'il ne connaît plus le Dieu qui l'a créé, et qu'il l'a renoncé pour se livrer tout entier à lui-même et ne s'occuper que de lui-même : *Dereliquit Deum, factorem suum* (Ibid.). Ah! Seigneur, n'est-ce pas ainsi que ceux à qui vous avez dispensé vos dons avec moins de réserve les tournent contre vous, et ne vous en font point d'autre hommage que de s'ensevelir, non-seulement dans la vie la plus oisive, mais, par une conséquence immanquable, dans la vie la plus lascive et la plus dissolue? Cependant, chrétiens, avançons; et, après avoir corrigé dans la réfection du corps les désordres qui s'y peuvent glisser, voyons de quelles perfections elle est capable et comment nous la devons sanctifier : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Chaque chose a sa perfection qui lui est propre, et, quoique le soin de nourrir le corps soit une des actions de la vie les plus grossières et les plus humiliantes pour l'homme, elle ne laisse pas de pouvoir devenir toute sainte, toute divine, dès qu'elle est faite dans la vue de Dieu et selon la forme que nous en prescrit aujourd'hui le Sauveur du monde. Car voici, chrétiens, comment il élève cette action, tout humaine qu'elle est, à l'ordre surnaturel, et c'est le modèle que j'ai à vous proposer et sur lequel vous devez vous régler. Il la sanctifie en trois matières : premièrement, par la bénédiction des viandes et par l'action de grâces qu'il rend à son Père : *Et accipiens septem panes, benedixit, et, cum gratias egisset, distribuit* (Marc., VIII); secondement, par sa présence adorable, voulant que ses troupes, répandues dans la plaine pour prendre la nourriture qu'il leur fait distribuer, l'aient pour témoin, pour juge, pour modérateur : *Et præcepit turbæ discumbere super terram* (Ibid.); enfin, par l'ordre qu'il donne à ses apôtres de recueillir les restes des pains, afin d'en faire part aux pauvres et de les employer aux œuvres de la charité : *Colligite quæ superaverunt fragmenta; et sustulerunt quod superaverat de fragmentis septem sportas* (Ibid.). Tel est, mes chers auditeurs, le divin exemplaire que nous avons devant les yeux et auquel nous devons nous conformer. Considérons-le, s'il vous plaît, ensemble, et appliquez-vous à me suivre.

Les viandes, dit saint Paul, sont sanctifiées par la parole de Dieu : *Sanctificatur enim cibus per verbum Dei* (Timoth., IV); et cette parole, selon l'explication des Pères, n'est rien autre chose que l'action de grâces et la bénédiction. Ainsi, concluent-ils, voulez-vous agir en serviteurs de Dieu, en justes, en vrais imitateurs de Jésus-Christ, dans ces repas où vous usez des biens que la Providence vous a fournis? ce que vous avez d'abord à faire, et ce qui doit en premier lieu vous occuper, c'est de lever, à l'exemple même du Fils de Dieu, les yeux et les mains au ciel, pour honorer le souverain Créateur qui vous a formés, et qui daigne encore pourvoir à votre conservation. N'est-il pas étrange que vous jouissiez de ses grâces temporelles sans les reconnaître, et peut-il moins exiger de vous qu'une simple vue de l'esprit, et que ce retour de votre cœur? Mais pourquoi bénir les viandes, demande saint Chrysostome? est-ce qu'elles sont impures d'elles-mêmes? non, mes frères, répond ce saint docteur; mais c'est que nous-mêmes, qui les prenons, nous sommes impurs. Ce que je crains, Seigneur, disait dans le même sens saint Augustin, ce n'est pas l'impureté des viandes, parce que je sais qu'elles viennent de vous; mais je crains ma propre impureté, et c'est pour cela que je commence toujours par la prière : *Non ego immunditiam obsonii vereor, sed immunditiam cupiditatis timeo* (Aug.); car je reconnais par la prière que ce sont des dons de votre main, que vous en êtes l'auteur et que je les tiens de vous : or, les recevant de la sorte, je les reçois avec respect, avec gratitude, avec amour, et par là même je purifie mon âme. Voilà comment parlait à Dieu ce grand saint, et voilà ce que pratiquaient comme lui et avant lui les premiers chrétiens, suivant le rapport de Philon le Juif; ils ne se faisaient pas seulement connaître en qualité de fidèles dans la célébration des divins mystères, dans la participation du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'attention à sa sainte parole, mais dans ces assemblées même et ces repas où ils se réunissaient. Leur table était sanctifiée aussi bien que leur sacrifice, et l'on y louait Dieu, on l'y glorifiait avec la même religion et la même piété que dans le temple.

Sur quoi saint Ambroise fait cette belle réflexion, que je vous prie de remarquer. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain : *Cognoverunt eum in fractione panis* (Luc., XXIV) : comment cela? parce que cet Homme-Dieu, selon sa coutume, et par une cérémonie qui lui était particulière, bénit le pain avant que de le manger. Or, c'est à ce signe, reprend saint Ambroise, qu'il a aussi toujours reconnu, et qu'il reconnaît encore ses vrais disciples : *Ita et discipulos cognoscit* (Ambr.). Disons plutôt, mes chers auditeurs, que c'est à ce signe qu'il devrait et qu'il voudrait nous reconnaître pour ses

disciples et pour chrétiens, mais qu'il ne nous reconnaît plus; car, ce saint usage n'est-il pas presque aboli dans le monde? du moins, où n'est-il pas négligé? où n'est-il pas traité de menue pratique et de léger exercice? combien même de ces auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces esprits forts ou prétendus forts, m'accusent peut-être présentement de descendre à un détail frivole et puéril? Eh quoi! l'homme vivra des bienfaits de Dieu sans penser à Dieu, et je ne pourrai pas lui rappeler le souvenir de son bienfaiteur qu'il oublie? et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est à ces tables où tout est servi avec tant de propreté, avec tant d'assaisonnements et tant d'appâts, avec tant de pompe et tant de magnificence, lorsque autre part on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détrempé dans les larmes et dans les sueurs; c'est, dis-je, à ces tables si bien dressées et si bien couvertes, qu'on refusera impunément au souverain Seigneur, de qui seul on tient tout cela, et à qui seul on est redevable de tout cela, les justes hommages qui lui sont dus? vous en penserez, mes frères, et vous en direz tout ce qu'il vous plaira: pour moi, quoi que le monde puisse penser, et quoi qu'il en puisse dire, je ne craindrai point de me faire entendre là-dessus, et pour éviter la censure du monde, je ne me tairai point sur un devoir si légitime et si raisonnable.

Mais on n'est pas là, me répondrez-vous, pour prier; on y est pour se réjouir. Oui, chrétiens, pour se réjouir, je le veux, et je le dis comme l'Apôtre afin de descendre en quelque sorte à votre infirmité: *Propter infirmitatem dico (Rom., VI)*; encore une fois donc, pour se réjouir, j'y consens; mais pour se réjouir selon les règles prescrites par le même docteur des nations; mais pour se réjouir dans un esprit tout chrétien, avec une modestie et une retenue toute chrétienne: *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus (Philip., VI)*; mais pour se réjouir dans le Seigneur, selon le Seigneur, comme étant en la présence du Seigneur: *Gaudete in Domino semper; Dominus enim prope est (Hid.)*. Prenez garde, s'il vous plaît, comme étant en la présence du Seigneur, et c'est le second degré de perfection que j'ai marqué. Car, ne vous y trompez pas, mes chers auditeurs: vous êtes alors devant Dieu, et vous y êtes, si je l'ose dire, plus que jamais; il est là présent, et plus présent en quelque sorte qu'ailleurs. Ce Père commun se comporte à votre égard comme vous-mêmes vous vous comportez à l'égard de vos enfants; vous les observez en tout temps; mais, s'il y a une occasion où ils soient plus en danger de se licencier et où ils aient plus coutume de le faire, c'est alors que vous redoublez votre vigilance, et que vous les éclairez de plus près: telle est l'attention avec laquelle Dieu vous considère et vous

examine; il vous suit partout, partout il a les yeux attachés sur vous; mais parce que, dans ces réjouissances mondaines, il vous est plus ordinaire de vous échapper; parce que c'est là que vous donnez une plus libre carrière à votre esprit pour se dissiper, à votre langue pour parler, à vos sens pour se contenter, c'est pour cela même aussi qu'il ne vous perd point de vue, et qu'il vous regarde, qu'il vous écoute avec plus de réflexion; or, le moyen de ne se pas contenir dans une modération sage, lorsqu'on est actuellement frappé de cette pensée: Dieu me voit, et je ne dis pas une parole qu'il n'entende, je ne conçois pas un sentiment qu'il ne lise dans mon cœur, je ne fais rien dont il ne soit témoin?

C'est une observation bien capable de nous confondre, que celle d'Arnohe. Il nous apprend que les païens consacraient leurs tables aux dieux, afin de s'imposer par là une obligation particulière et une nécessité de n'en approcher jamais qu'avec circonspection; persuadés que toute action trop libre où ils se laisseraient aller, serait alors une espèce de sacrilège. Voilà pourquoi, dit-il, ils exposaient leurs idoles à la vue des conviés, et ce n'était pas en vain; car quiconque jetait les yeux sur ces fausses divinités, en devenait plus réservé et plus attentif sur lui-même. Quelle leçon pour nous, chrétiens! Des dieux imaginaires et en figure inspiraient aux plus libertins une crainte respectueuse; et, à la face du vrai Dieu, on ne garderait nulle règle, nulle mesure, nulle bienséance! Des infidèles étaient touchés de la présence extérieure d'une idole; et nous, avec les lumières de la foi, nous n'aurions nul égard à la présence intérieure du Seigneur! De là cet important avis que nous donne saint Chrysostome: *Epulis vestris Christus adsit (Chrys.)*: Mes frères, disait ce saint docteur, que Jésus-Christ assiste à tous vos repas; qu'il soit un des conviés, qu'il y tiennne la première place, qu'il y reçoive tous les honneurs; c'est-à-dire portez-y le souvenir de Dieu, n'y perdez jamais le souvenir de Dieu, ayez-y toujours dans l'esprit le souvenir de Dieu. Si cela est, on n'entendra plus à vos tables de ces discours dissolus dont elles ont été jusqu'à présent tant de fois profanées, et qui en faisaient le plus commun entretien, ou plutôt le plus mortel agrément. On n'y débitera plus de ces maximes corrompues, et même si abominables, sur l'usage de la vie, comme si nous ne l'avions reçue que pour jouir de ses plaisirs; sur l'emploi du temps, comme s'il n'était donné que pour se divertir, et que la brièveté de ses années dût être un motif pour les rendre plus voluptueuses, et pour les passer avec plus de licence: *Come-damus et bibamus; cras enim moriemur (Irai., XXII)*. On n'y célébrera plus et l'on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses dont les noms portent avec eux les plus sensuelles idées, et expriment les plus grossières et les plus sales passions. On n'y déchirera plus personne, ou par de piquantes railleries, ou par de cruelles médisances: pourquoi?

parce qu'on y respectera la présence de Dieu.

En effet, chrétiens, on respectait bien la seule présence de saint Augustin, jusqu'à n'oser à sa table prononcer une parole qui pût offenser le prochain. Car c'est un point que l'auteur de sa vie a remarqué, et qui sans doute méritait de l'être. Or, si la vue d'un homme était un frein si puissant, et faisait une telle impression, que doit faire la vue de Dieu même ? Mais parce que, tout présent qu'il est, on l'oublie, et qu'on veut l'oublier ; parce que, bien loin de s'en retracer l'image, on l'efface autant qu'il est possible, et l'on cherche à l'éloigner, qu'arrive-t-il ? nous en avons une peinture bien naturelle, et un exemple bien célèbre, mais bien terrible tout ensemble, dans l'Écriture. Vous savez ce qui est dit de Balthasar. Ce roi de Babylone fit un magnifique repas, où toute sa cour était invitée : *Balthasar rex fecit grande convivium optimatibus suis (Dan., V)*. Jusque-là ce prince n'avait point encore profané les vases sacrés que Nabuchodonosor, son père, avait enlevés du temple de Jérusalem. Jusque-là il n'avait point fait cet outrage au Dieu d'Israël. Peut-être le craignait-il ; peut-être au fond de son cœur l'honorait-il ; mais, dans l'ardeur de la débauche, il n'y a plus de considération qui l'arrête ; et, dans l'aveuglement où il est plongé, il veut qu'on apporte ces saints vases, et qu'ils soient employés aux plus vils ministères. Son exemple entraîne toute l'assemblée. On boit tour à tour dans ces mêmes vases, qui jamais n'avaient été destinés à un pareil usage, et qui ne devaient servir qu'au culte du vrai Dieu. On ne se souvient plus que de ces dieux d'or et d'argent, de ces dieux d'airain et de fer, de ces dieux même de bois et de pierre, à qui la superstition des peuples avait dressé des autels : *Bibebant, et laudabant deos suos, aureos et argenteos, aereos et ferreos, ligneosque lapideos (Ibid)*. Cependant le Seigneur voyait toutes ces impiétés. Il était invisible pour ces profanateurs ; mais ils ne l'étaient pas pour lui. Balthasar l'éprouva bientôt ; et de quel effroi fut-il saisi, quand tout à coup il aperçut cette main qui sur la muraille écrivait son arrêt ? *In eadem hora apparuerunt digiti quasi manus hominis scribentis (Ibid.)* ? Ah ! chrétiens, si notre Dieu ne tire pas ainsi le voile pour se montrer à vous dans ces repas et à ces tables où le plaisir vous rassemble, ses regards n'en sont pas moins appliqués sur vous, ni sa main n'en est pas moins prête à tracer, en des caractères de mort, la sentence de votre condamnation. D'où vous devez conclure avec moi, de quelle conséquence est donc pour vous cette règle du prophète royal : *Justi epulentur et exultent in conspectu Dei (Ps. LXVII)* : Que les justes aient leurs relâches et leurs récréations, mais en sorte que le Seigneur y ait toujours part, et qu'il y préside.

Enfin, mes frères, que vos tables, sanctifiées par une bénédiction toute céleste, sanctifiées par la présence divine, le soient encore par la miséricorde et par votre charité envers les pauvres. Troisième devoir, et dernier de-

gré de perfection. C'est par où le Fils de Dieu fait les saintes instructions qu'il nous donne dans notre évangile. Car, pourquoi cet ordre que reçurent de lui les apôtres, de recueillir les restes, et de ne les pas laisser perdre : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant (Marc., VIII)* ? n'est-ce pas pour vous faire comprendre que les pauvres doivent être nourris et entretenus du superflu de vos tables, et que vous devez les compter parmi les personnes dont Dieu vous a chargés ? Jamais cet Homme-Dieu ne fit rien d'inutile, ni qui fût absolument superflu. D'où vient donc qu'il multiplia tellement les pains, que de ce qui resta l'on put encore remplir jusqu'à sept paniers ? Ne suffisait-il pas qu'il y en eût assez pour rassasier le peuple ? Non, mes frères, répond saint Chrysostome ; mais voici justement le mystère de l'aumône. Il fallait qu'il y eût des restes pour les pauvres qui pouvaient survenir, et ces restes alors n'étaient point superflus, puisqu'on les destinait à un si saint usage. C'est pour cela que le Sauveur du monde prend soin de les faire ramasser ; et c'est ainsi, riches du siècle, que vous devez pourvoir, selon l'étendue de vos facultés, à ce qu'il y ait dans vos maisons de ces restes réservés pour les besoins des misérables. Je l'ai dit, et il est vrai : pour vous-mêmes, vous pouvez et vous devez vous tenir au nécessaire ; mais, en faveur de tant d'indigents qui ne l'ont pas ce nécessaire, il faut aller au-delà, pour être en état de suppléer à ce qui leur manque. Ce que vous faites pour des domestiques, et avec justice, combien est-il encore plus juste de le faire pour ceux qui vous représentent la personne de Jésus-Christ ? Ce que vous ne voudriez pas présenter à des domestiques, combien est-il indigne que vous le donniez pour partage à vos frères en Jésus-Christ ? Et si des domestiques se ressentent de la somptuosité et de l'abondance de votre table, pourquoi les membres de Jésus-Christ n'en profiteront-ils pas ? Car voilà quels doivent être ces restes que Jésus-Christ vous demande par la bouche des pauvres, et qu'il reçoit par leurs mains : *Colligite fragmenta*.

Je pourrais vous proposer ici l'exemple d'un saint Louis, qui tous les jours nourrissait dans son palais un certain nombre de malheureux que le monde traite avec tant d'indifférence et tant de mépris ; qui les faisait asseoir à ses côtés, qui lui-même les servait, et qui, bien loin de leur refuser les restes de sa table, souvent, par respect, mangeait des viandes qu'on leur avait préparées, et n'en voulait user qu'après eux. Mais, vous me diriez que c'est porter les choses trop loin. Ce saint roi néanmoins ne croyait rien faire en cela qui fût au-dessous de sa dignité ; et, si Dieu vous avait une fois touché des mêmes grâces que lui, j'ose vous répondre, non-seulement que vous seriez tout cela sans peine, mais que vous y trouveriez une onction intérieure, et que vous y goûteriez des consolations que toutes mes paroles ne peuvent exprimer. Quoi qu'il en soit, il n'est point ici question de tout cela,

et ce n'est point ce que j'exige de vous. Tout cela était héroïque dans saint Louis, et peut-être serait pour vous un sujet de complaisance et de vaine gloire. Ce que je vous demande, mes chers auditeurs, c'est qu'au lieu de nourrir les pauvres dans vos maisons et à vos tables, comme saint Louis, vous les nourrissiez dans les hôpitaux, où ils sont malades ; vous les nourrissiez dans les prisons, où ils sont captifs ; vous les nourrissiez dans leurs familles et dans ces tristes demeures où la honte les retient ; vous les nourrissiez dans ces communautés religieuses, où ils attendent votre secours, après s'être volontairement dépourvus eux-mêmes de ce qu'ils pouvaient posséder comme vous. Voilà à quoi doivent au moins servir ces superfluités que vous faites étaler avec tant de faste devant vos yeux, et que vous laissez quelquefois dissiper avec si peu d'ordre et si peu de fruit : *Colligite fragmenta; ne pereant*. Si tout ce superflu péricule par votre négligence, par votre insensibilité pour tant d'infirmes, pour tant d'affligés, pour tant de fidèles à qui vous ne pensez point, et que la misère réduit aux dernières extrémités ; si, faute de ce superflu et de l'assistance qu'ils en pourraient tirer, ils périssent eux-mêmes, prenez garde de périr avec eux. Ils périront pour le temps, et vous périrez pour l'éternité ; ils perdront une vie mortelle, et vous perdrez une couronne immortelle ; en perdant cette vie mortelle, ils pourront être souverainement heureux, comme le pauvre Lazare ; et, en perdant cette couronne immortelle, vous ne pourrez être que souverainement malheureux, comme le riche réprouvé.

Exemple bien touchant, et bien convenable à mon sujet. Je vous renvoie avec cette pensée. Vous savez le sort de ce mauvais riche, dont il est parlé dans l'Évangile de saint Luc. Vous savez comment, enlevé de ce monde par une mort imprévue, il fut tout à coup enseveli dans l'enfer. Qu'avait-il fait ? est-il dit qu'il se fût enrichi comme tant d'autres, ou par fraude ou par violence ? est-il dit qu'il fut un libertin sans religion, ou un homme engagé dans de criminelles habitudes ? Non, chrétiens ; mais c'était un riche, amateur de son corps, et vivant dans la bonne chère ; voilà son premier crime : *Epulabatur quotidie splendide* (Luc., XVI). C'était un riche aussi impitoyable pour les pauvres, qu'indulgent pour lui-même. Lazare, couvert d'ulcères et pressé de la faim, languissait à sa porte, et ne voulait que les miettes qui tombaient de sa table, sans qu'il prît soin de lui faire donner un soulagement si léger : voilà le second de ses crimes : *Et erat quidam mendicus, nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat* (Ibid.). Pour cela il est condamné, pour cela il est rejeté de Dieu, pour cela il est précipité dans les flammes éternelles. Daigne le ciel vous préserver d'une si affreuse destinée, et puissiez-vous, ni par l'un ni par l'autre, ne vous y exposer jamais vous-mêmes. Je suis trop grand pour m'asservir à mon corps,

disait un païen, éclairé de la seule raison naturelle : et moi, doit dire un chrétien, éclairé de la foi, je suis appelé à une fin trop noble, et j'ai de trop hautes espérances dans une autre vie que celle-ci, pour les sacrifier aux appétits déréglés de ma chair. Quelle indignité, que cette chair aveugle et périssable occupe toute l'attention d'une âme faite pour Dieu et pour être heureuse de la possession même de Dieu ! et quelle honte d'entendre des chrétiens tenir sans cesse ce langage si expressément défendu par Jésus-Christ : Que mangerons-nous, et comment nous traiterons-nous ? *Nolite solliciti esse dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus* (Matth., VI) ? Car le christianisme est plein de ces âmes charnelles qui rapportent là toutes leurs pensées, et qui font rouler là-dessus tous leurs entretiens. Mais surtout quelle dureté de ne se rien épargner à soi-même, et de retrancher tout à nos frères, qui sont les pauvres ; comme si tous les biens n'étaient que pour nous, et qu'ils n'y dussent avoir nulle part ; comme si nous devions seuls vivre sur la terre, et qu'ils n'eussent point eux-mêmes de vie à soutenir ; comme si Dieu avait eu plus de soin des oiseaux du ciel, que de ces hommes formés à son image. Ne les oublions pas, mes chers auditeurs ; mais, selon le conseil et même le précepte du Fils de Dieu, faisons-nous-en des protecteurs, des patrons, des amis, qui nous reçoivent un jour au banquet céleste, où nous conduisent, etc.

SERMON XX.

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'hypocrisie.

Dixit Jesus discipulis suis : Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants (S. Matth., ch. VII).

C'est de tout temps qu'il y a eu de faux prophètes et des hypocrites dans l'Eglise de Jésus-Christ ; et c'est à nous, mes chers auditeurs, aussi bien qu'aux premiers disciples que s'adressent ces paroles de notre adorable Maître. Il n'est rien de plus saint que la piété, rien de plus excellent et de plus divin ; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations et aux abus, ni rien de plus dangereux que ces âmes artificieuses, qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent, ou le venin d'une doctrine corrompue, ou le dérèglement d'une conduite criminelle. Ceci, chrétiens, m'engagerait à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avait inspiré un autre dessein, qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, et dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette ivraie de l'Évangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon

grain. Laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grâce, et les saintes semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu donc d'employer mon zèle à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui, raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie, non pas en elle-même, mais hors d'elle-même; non pas dans son principe, mais dans ses suites; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas. En un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en nous l'hypocrisie d'autrui. Esprit-Saint, vous qui êtes souverainement et par excellence l'esprit de vérité, éclairez-nous et conduisez-nous par votre grâce, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, et que nous ne recevions nul dommage de l'imposture et du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge, à qui vous communiquâtes vos plus pures lumières, et que je salue en lui disant : *Ave, Maria.*

Vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein et le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes, qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut. Remarquez-en bien les divers caractères. Les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorants et les simples, qui, ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui et la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété; les lâches, le prétexte de leur lâcheté; les simples, l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable et leurs raisonnements frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui; ce sera la première partie. Au lâche, combien il est faible et coupable dans sa faiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu; ce sera la seconde partie. A l'ignorant et au simple, combien il est inexcusable devant Dieu, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui; ce sera la troisième partie.

Trois points d'une extrême importance, et que je traiterai selon que le tems me le permettra. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est l'injustice et la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocrisie et de la fausse dévotion; et si vous voulez savoir en quoi consiste cet avantage et quel est là-dessus le secret de sa politique, il ne suffit, pour vous en instruire pleinement, de développer ici la remarque de saint Chrysostome, dans un excellent discours qu'il nous a laissé sur cette matière, où il ramasse en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus sensé et de plus solide; car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété, pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point qui ne soit suspecte, et pour affaiblir par là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un et l'autre très-dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, et qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît: il veut s'autoriser dans sa vie libertine et déréglée; et, parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui, et dont les exemples le condamnent, que fait-il? il en appelle de cette condamnation à son jugement propre; et, s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter, que toute cette piété qui paraît dans les autres, n'est qu'hypocrisie et qu'un spécieux fantôme; ou, s'il ne va pas jusqu'à porter un arrêt si décisif et si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux, pour douteuse, comme s'il n'y en avait aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes, auxquels il s'attache d'autant plus volontiers, qu'ils sont plus favorables à sa passion, et plus capables de le confirmer dans ses dérèglements. Donnons jour encore à ces deux pensées, et tâchez à les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne, l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât; et, quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit, de ce sentiment bizarre il se forme une opinion, et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se le figure et qu'il souhaiterait qu'elle fût; et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur, et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être: et de là, passan

plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres, par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens. Que, pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu. Que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire, dans un sens, moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination; qui, dans sa signification propre et rigoureuse, surpasserait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui par conséquent ne se trouve nulle part dans le monde. Voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper.

Que s'il est, après tout, forcé de convenir que toute piété n'est pas fausse, du moins prétend-il qu'elle est suspecte, et qu'il y a toujours lieu de s'en défier; or, cela lui suffit; car il n'y a point de piété qu'il ne rende par là méprisable, en la rendant douteuse; et tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera, elle sera faible et impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner en faisant de ses entretiens et de ses discours autant de satires de l'hypocrisie et de la fausse dévotion. Car, comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une, intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée; ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes

souçons de la vraie piété, par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel; et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule : la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées : lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais, dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient. Car ce sont là, chrétiens, les stratagèmes et les ruses dont le démon s'est prévalu; et tout cela fondé sur le prétexte de l'hypocrisie. Le monde est plein de ces hypocrites, disait le libertin; ils sont au milieu de nous, et nous sommes parmi eux; mais nous ne les connaissons pas, et il n'y a que Dieu qui sonde les cœurs, lequel puisse les distinguer. Que savons-nous si toutes ces vertus, qu'on élève si haut, et qu'on nous propose pour modèles, ne sont point de ces hypocrisies colorées qui n'ont qu'une belle face et qu'un certain brillant? Ainsi, dis-je, raisonnait l'impie, et ainsi raisonne-t-il encore tous les jours; par où, comme je viens de le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, et pense avoir droit de la récuser, puisque, du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité, et n'est plus recevable dans ses jugements. Or, je soutiens moi, qu'en cela et en tout le reste, le libertin raisonne mal; et, pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois, et la conséquence, et les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention : car, je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété. Je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse : peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine et déréglée, et que la conduite des autres est une justification de la sienne? Fausse et pernicieuse conséquence. Que toute piété soit bannie du christianisme; ou que toute piété qui paraît dans le christianisme soit sujette à de légitimes soupçons, il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit et en vérité; et quand tous les hommes

lui refuseraient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seraient pas moins dus par chacun des hommes, et chacun des hommes ne seroit pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points; et, quand tous les hommes la violeraient, chacun des hommes ne seroit pas moins obligé de l'accomplir, ni moins coupable en la transgressant. Dieu, en se faisant connaître à nous, ne nous a pas dit : Vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera; et parce qu'il m'honorera; mais vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur, parce que je suis votre Dieu : *Ego Dominus, et non alius extra me*. En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit : Vous ferez cela, et vous vous abstenrez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir; mais vous le ferez parce que je l'ordonne, vous vous en abstenrez parce que je le défends, et parce que j'ai pouvoir d'ordonner l'un et de défendre l'autre; parce que j'ai raison d'ordonner l'un et de défendre l'autre; parce qu'il est juste que vous fassiez l'un et que vous vous absteniez de l'autre : *Mandatum quod præcipio tibi (Deut., VIII)*. Or, indépendamment de la conduite que tiennent et que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu, et par conséquent toujours Maître, toujours adorable, toujours digne de notre culte et de notre obéissance. La loi est toujours loi, l'Évangile toujours Évangile, la raison toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien, et le péché toujours péché. D'où il s'ensuit que vous devez toujours l'observer cette loi, que vous devez toujours la suivre cet Évangile, que vous devez toujours l'écouter cette raison, que vous devez toujours la garder cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien, et toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devrait se dire à lui-même le libertin, pour raisonner juste : Qu'ai-je affaire de prendre garde à ce que font tels et tels, et que m'importe de savoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée? Leur vie n'est pas ma règle. Si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvements de ma passion, pour négliger tous les devoirs de la religion. Chacun répondra pour soi. Laissons-les vivre comme ils le voudront; mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers auditeurs, si Dieu, dans son dernier jugement, produit contre nous certains exemples, ce ne sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circonstance. Ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres; et c'est ce que David avait admirablement compris, et ce qui le soutenait contre la corruption générale de son siècle. En quel état le voyait-il? dans un dérèglement universel.

Tous se sont égarés, s'écriait-il dans l'amertume de son cœur; tous sont sortis des voies de Dieu : *Omnès declinaverunt (Ps. XIII)*. Ce n'est partout que licence, qu'impiété, qu'abomination : *Corrupti sunt, abominabiles facti sunt (Ibid.)*. Sous le voile même de la vertu, le vice s'insinue; et, de tous ceux qui paraissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche, ni qui le pratique : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum (Ibid.)*. Cependant, quelle conclusion tirait-il de là? en devenait-il moins fidèle à Dieu? en était-il moins zélé pour la loi de Dieu? disait-il : Suivons le torrent, et, puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous-mêmes, et quittons-en tous les exercices? Ah! Seigneur, reprenait ce saint roi, que tout le monde se tourne contre vous, et profane vos divins commandements, je m'y attacherai toujours, et je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations, qui est de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua (Ps. CXVIII)*. Ainsi en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre et superstitieux. On courait de toutes parts à des veaux d'or, pour leur présenter un encens sacrilège, et, par une fausse religion, on se prosternait devant ces idoles; mais lui, se séparant de la multitude, il allait à Jérusalem reconnaître le vrai Dieu et lui offrir ses vœux : *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israel (Tob. I)*.

Voilà donc la conséquence du libertin détraqué. Mais si je remonte jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste préjugé. Car, quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme, et quoique je déclame si souvent et si hautement contre les désordres qui y règnent, et qui se sont glissés jusque dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon grain avec l'ivraie; et, convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des âmes solidement et vraiment vertueuses. Non, mes frères, Dieu n'a point tellement abandonné son Eglise, qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réserva parmi les Juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore des hommes tels que la religion les demande, et dont la vie exemplaire nous peut servir de modèle. Nous voyons des femmes, des vierges, dont la ferveur nous édifie, et dont la dévotion ardente, charitable, humble, désintéressée, a tous les caractères de la sainteté évangélique. Outre ceux ou celles que la Providence, par une vocation particulière, a renfermés dans les solitudes et dans les cloîtres, il y en a dans tous les états; il y en a jusqu'à la cour; et si le libertin les méconnaît, ils ne seront pas moins devant Dieu sa condamnation, parce qu'il affecte de les méconnaître; parce qu'il ferme volontairement les yeux pour ne pas apercevoir ces lumières, dont l'éclat l'importune en lui découvrant

sa misère; parce qu'il ne tâche à les éteindre, du moins à les obscurcir, qu'afin de se dérober à lui-même la connaissance de son iniquité, et de s'épargner les remords que cette vue excite malgré lui dans son cœur. S'il était de meilleure foi, il rendrait gloire à Dieu et justice à la vertu; il s'humilierait, il se confondrait, et peu à peu cette confusion salutaire le convertirait. Mais comme il ne veut, ni se confondre et s'humilier, ni changer et se convertir, il conteste ce qu'il y a de plus évident; il l'interprète, non selon la vérité ni selon les apparences, mais selon son gré et son intérêt. Si le public se déclare, il tient seul contre ce jugement public, et il imagine des raisons de soupçonner où personne ne forme le moindre doute. Mais, grâces immortelles vous en soient rendues, Seigneur! vous êtes encore connu en Israël, et votre saint nom est encore révérend sur la terre. En vain le pécheur et le mondain s'inscrit en faux contre tout ce qu'on lui rapporte et tout ce qu'il voit: ce qui reste de piété dans le monde ne porte pas moins témoignage contre son péché; et de ne vouloir pas céder à la force et à l'évidence de ce témoignage, bien loin de l'excuser, c'est ce qui redouble son crime. Mais que sais-je, dit-il, ce qui se passe dans l'âme, et si l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux? Et moi je lui dis: Pourquoi, mon cher auditeur, de deux partis prenez-vous toujours le moins favorable; et, sur un soupçon vague, et sans nulle preuve particulière, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours, parce qu'ils trompent quelquefois? Mais ces exemples, ajoute-t-il, de vertus véritables et incontestables sont bien rares. Il est vrai: mais, quoique rares, ce seront toujours des titres convaincants pour justifier l'arrêt que Dieu prononcera contre vous; car il est en votre pouvoir de les imiter; et d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expressément entendre que le nombre de ses élus est très-petit, et qu'il faut se conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre, qu'on ne peut être sauvé que dans ce petit nombre. Heureux si désormais vous le suivez, et si vous cessez d'en être l'injuste censeur, pour en devenir le fidèle imitateur. Heureux qui le suivra comme vous. Mais parlons présentement au chrétien lâche, et montrons-lui combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux chrétiens faibles et tièdes un sujet de trouble, et une tentation dangereuse pour les détourner de la vraie piété. Le démon, qui est le père du mensonge, étant par la même raison le père de l'hypocrisie; et Dieu, comme nous l'apprenons de l'Évangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie, pour perdre même, s'il était possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très-naturel. Il

s'agit seulement de bien établir en quoi consiste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, et de bien connaître le mal qu'elle cause, pour y apporter le remède: et c'est ce que vous attendez maintenant de moi. Or, je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens faibles. Car premièrement, elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même, et estimable devant Dieu, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leur jugement. Enfin, ils tombent par là dans un abattement de cœur qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution, c'est-à-dire à essayer la raillerie qu'ils se persuadent que ce reproche odieux ou même que le simple soupçon d'hypocrisie leur attirerait. De savoir, mes chers auditeurs, si en tout cela ils sont excusables, c'est ce que nous allons examiner; mais auparavant comprenez quel est leur état, ou, pour mieux dire, leur désordre: le voici.

Ils voudraient s'attacher à Dieu et faire profession de le servir; mais ils craignent de passer pour hypocrites; et cette crainte les arrête. Car voilà ce que nous voyons tous les jours, nous, ministres de Jésus Christ, secrets confidentes des âmes, et dépositaires de leurs sentiments: voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques toute leur vertu, et ce qui rend notre ministère inutile auprès de tant de chrétiens lâches. Ils ont du penchant pour la piété: ils connaissent là-dessus leurs obligations, et ils seraient très-disposés à y satisfaire. Nous tâchons à les y porter, nous leur en représentons l'importance et la nécessité. Ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paraissent édifiés, et il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique. Mais dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient, et c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, et à quels raisonnements vais-je m'exposer? croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir? on se figurera que j'ai mes vues, et que je tends à mes fins; on empoisonnera mes plus saintes actions; on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, et l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiterait de sortir, et que, pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation et le nom, on tombe, pour ainsi dire, dans une autre? Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété sans en avoir le fond, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le désir de la piété, les sentiments de la piété, et d'affecter des dehors tout opposés; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, et d'approuver ce qu'intérieurement on condamne; de se dé-

clarer pour le monde, et d'en suivre les voies corrompues, lorsqu'on en connaît la corruption, qu'on en a même une secrète horreur, et qu'on gémit de s'y voir engagé; de s'éloigner de Dieu, et de quitter ses voies, lorsqu'on juge que ce sont les plus droites et les plus sûres, et qu'une heureuse inclination, soutenue de la grâce, nous y attire; en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet? Quoi qu'il en soit, voilà où en sont réduits une multitude infinie de chrétiens; voilà l'esclavage où leur lâcheté les tient asservis. Au lieu de prendre l'esprit de saint Paul, cet esprit généreux et saintement libre, cet esprit supérieur au monde, et à tous ses discours, cet esprit élevé et indépendant; au lieu de dire, comme cet apôtre: *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer, aut ab humano die* (I Cor. IV): Pour moi, je suis peu en peine de quelle manière vous parlerez, ou quelque homme que ce soit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu. Accusez-moi tant qu'il vous plaira, de déguisement et d'hypocrisie; pourvu que j'en sois innocent devant celui qui est mon juge, je me consolerai, et de votre jugement j'en appellerai au sien: *Qui autem judicat me, Dominus est* (Ibid). Au lieu d'entrer dans cette disposition vraiment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, et vivent dans une servitude plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains fantômes.

Ce n'est pas tout. De cette crainte dont les serviteurs mêmes de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété; et la raison en est évidente. Car, comme a remarqué saint Chrysostome, n'y ayant rien dans le monde de plus méprisable ni de plus méprisé que l'hypocrisie; et un certain amour-propre, qui subsiste en nous jusque dans les plus saints états, se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément et naturellement nous dégoûter de ce qui nous expose à ce soupçon. Or, à moins d'une grâce forte qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, et qui guérisse sur ce point notre faiblesse, nous nous imaginons, et nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est là le sort de la piété, et qu'il est presque impossible de l'embrasser et de la pratiquer, sans avoir tous les jours cette peine à soutenir, c'est-à-dire sans être tous les jours, sinon condamné, au moins soupçonné d'hypocrisie. Et parce qu'un tel soupçon est en lui-même très-humiliant et que la délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir, de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, que, fatigués de cette tentation, nous perdons peu à peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété; que nous nous rebutons de ses pratiques; que nous devenons tièdes, languissants, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu; que nous n'accomplissons plus les obligations du christianisme qu'avec cet esprit de chagrin, qui, selon saint Paul, en corrompt toute la perfection et tout le mérite.

Mais si la persécution du monde se joint

à cela; je veux dire, si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes et par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété, sous le nom d'hypocrisie, se présentant à l'esprit, on s'en fait un monstre et un ennemi terrible. En se consultant soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grâce, on quitte entièrement le parti de Dieu; et, plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrais aujourd'hui vous préserver. Or, je prétends que ce scandale est très-déraisonnable et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plait.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots: pourquoi? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexions sur sa conduite, de se garantir de cette tache, parce qu'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa droiture; parce qu'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu, et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoiqu'en matière de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice; quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses; quoique le discernement en soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bientôt connaître. C'est une lumière, dit saint Augustin, qui, en découvrant toutes choses, se découvre encore mieux elle-même; c'est un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques capables de séduire; mais aussi en a-t-elle d'infailibles, qui, lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance, tout cela est au-dessus des jugements mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter, pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu, cette malignité du siècle qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque-là. Soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi, et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice. Tenons-nous dans le rang qu'à Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres

et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient ou qui altèrent son culte. Faisons luire, selon la règle de l'Évangile, cette lumière de notre foi, par l'édification de nos œuvres, et les hommes, glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposé au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût; et moi, je vous réponds, avec saint Jérôme, que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle; et que, s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent: pourquoi cela? parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugements, et de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, et d'en convaincre le libertinage. Car qui le fera si ce n'est vous, qui connaissez Dieu, et qui par l'expérience des dons de sa grâce, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoûtez de son service, et si, par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle, et à vous y attacher avec plus d'ardeur? Ainsi, ce que vous alléguiez pour justifier ce dégoût, est justement ce qui le rend criminel. En effet, chrétiens, il est hors de doute que, dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu, et pour la pureté de son culte; et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de de ferveur; et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger et de se refroidir dans cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut, comme ce brave Machabée, et y attirer les autres par leur exemple: *Omni qui habet zelum legis, exeat post me (I Machab., II)*.

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde. Eh bien! mon cher auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là? Quand il s'agirait d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu? Faudrait-il abandonner la piété, parce que le monde lui est contraire? Ces persécutions que le libertinage vous susciterait, auraient-

elles quelque chose de honteux pour vous? En pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause, ne devrait-elle pas, non-seulement vous remplir de force, mais de joie? Ah! chrétiens quels sentiments doivent produire en nous ces paroles du Sauveur: *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua (Luc., IX)*. Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration, qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre faiblesse; et, si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jésus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent, et dans le secret de votre conscience? Seriez-vous bien reçus ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêché de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs? Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé? Comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction? Voilà ce que je pourrais vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie, est mal fondé. La seule erreur où vous êtes, que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusqu'ici de si fausses mesures. Vous vous trompez, chrétiens; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir, et à la reconnaître pour vraie, autant, dès qu'il la connaît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne se peut défendre. Et quoiqu'en le respectant il se condamne lui-même aux dépens de lui-même, il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi, vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser par faiblesse de l'hypocrisie d'autrui; et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une remarque de saint Chrysostome, que s'il n'y avait point dans le monde de simplicité, il n'y aurait point de dissimulation ni d'hypocrisie; et la preuve qu'il en donne est convaincante; parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes, et qu'il est évident que l'hypocrite renoncerait à ce qu'il est, s'il ne s'assurait

qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours ; et, ce qui est bien terrible, quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre, jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désordres, sources d'un million d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderaient un discours entier, si l'heure ne me pressait de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égaré dans des erreurs pernicieuses, parce qu'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie ; et c'est par là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connaître, c'est par là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants, et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui arrivait, et ce que Dieu permettait, par un secret impénétrable de sa providence. On voyait des hommes, qui, pour donner crédit à leurs nouveautés, et pour autoriser leurs sectes, prenaient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandaient leur venin dans les parties les plus saines de l'Eglise. Ils n'avaient qu'à paraître, revêtus, comme parle l'Evangile, de cette peau de brebis qui les couvrait, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de réforme qu'ils faisaient partout retentir, chacun applaudissait ; les ignorants étaient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela dans la plupart n'était que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue ; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissait pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire des prévaricateurs de leur foi, et des déserteurs de la vraie religion. S'ils avaient su que ces hérésiarques travestis en brebis étaient au fond des loups ravissants, ils auraient été bien éloignés de s'attacher à eux. Mais parce qu'ils étaient simples sans être prudents, ils les suivaient en aveugles, et tombaient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité ; en est-il de même de l'équité et de la justice, dans le commerce et la société des hommes ? Oui, mes frères, répond saint Bernard traitant ce même sujet. Comme, par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie, on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi, par la même surprise, s'engage-t-on souvent à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite ; et cet abus est encore plus commun que l'autre. Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la

dévotion, dès là il trouve des sollicitateurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts, quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriront de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne, et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté ; pour quoi ? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse et apparente, justifieront les passions les plus visibles, et condamneront la vertu même ; car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices, et je serais infini si j'en voulais produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte sont excusables devant Dieu. Ecoutez, chrétiens, une dernière vérité, d'autant plus nécessaire pour vous que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits ; on demande, dis-je, si les égarements dans la foi, et si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain seront censés pardonnables au tribunal du souverain Juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir : pourquoi cela ? par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ, et qui ne souffrent point de réplique : parce que Jésus-Christ, prévoyant les maux que devait produire cet éclat de la fausse piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Evangile, que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance ; que de ne pas croire d'abord à toutes sortes d'esprits ; que de nous défier particulièrement de ceux qui se transforment en anges de lumière ; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des pharisiens, qui est l'hypocrisie : *Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis* (Luc., XII) ; faites-y attention, défendez-vous-en : *Attendite*. Or, c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou, pour mieux dire, dans une indifférence extrême, donnant à tout, ne discernant rien, nous comportant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, et

même comme si nous voulions l'être. Et ne le voulons-nous pas en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité ? d'où je conclus que, s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grâce, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même, parce que l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepté du Sauveur : *Attendite a fermento pharisæorum.*

Car enfin, mes frères, disait saint Bernard, si l'on avertissait un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin, dont il doit se préserver, et que, négligeant cet avis salutaire et marchant au hasard, il s'y jetât par son imprudence, ne serait-il pas inexcusable dans son malheur ? Or, voilà justement notre état. Jésus-Christ nous a dit en termes exprès : Prenez bien garde, parce qu'il s'élèvera de faux prophètes qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, et qui, par ce moyen, en pervertiront plusieurs ; et je vous le prédis afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Videte ne quis vos seducat* (Matth., XXIV). C'est ainsi qu'il nous a parlé ; et cette leçon, encore une fois, est celle de tout l'Évangile que ce divin Maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre ; cependant c'est celle que nous voulons comprendre le moins. Notre unique règle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice ; et il n'y a rien où nous affectons davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison ni notre foi, pour peu que notre foi et notre raison s'opposent à notre goût et contredisent les sentiments de notre cœur ; après cela, si nous faisons de fausses démarches et si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons-nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous ? Mais, quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, et moi je soutiens qu'après les règles admirables que Jésus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience et du salut éternel ; car, en matière de religion, par exemple, cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité était la soumission à son Église ; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquaient n'étaient qu'hypocrisie et que mensonge, et que quiconque n'écoutait pas son Église, fût-il un ange descendu du ciel, il devait être regardé comme un païen et comme un publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive et si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas, dès là quoique séduit par l'hypocrisie, nous sommes criminels, et notre erreur est une infidélité ; et voilà ce qui confondra dans le jugement de Dieu, tant d'âmes réprouvées, qui, par une

ORATEURS SACRÉS. XV.

simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhéré aux sectes et aux hérésies, sous ombre d'une réforme imaginaire ; car, de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther, ou dans celui de Calvin, s'ils avaient suivi la règle du Fils de Dieu, et s'ils en avaient fait la juste application qu'ils en pouvaient et qu'ils en devaient faire, ils auraient aisément découvert le piège qu'on leur dressait, et l'écueil où ils se laissaient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils allaient où ils croyaient voir le plus grand bien ; car c'est par là que tant d'âmes chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues et se perdent tous les jours. Malheur que sainte Thérèse déplorait autrefois, et pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une conduite prudente et droite. C'est, dis-je, par là que le démon, sous prétexte non-seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abîme ; démon que Marie, toute remplie de grâce qu'elle était, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un ange, se défilant d'autant plus de ce qu'il lui proposait, que c'étaient des mystères plus sublimes ; démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avait été au troisième ciel, craignait les ruses et les artifices, quand il disait : Nous n'ignorons pas ses desseins, et nous ne savons que trop que cet esprit de ténèbres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumière ; démon que les apôtres eux-mêmes redoutaient, lorsque, voyant Jésus-Christ ressuscité, ils s'écriaient que c'était un fantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux ni à la présence de cet Homme-Dieu ; démon, dit saint Bernard, qui, des quatre persécutions dont l'Église a été affligée, y entretient la plus dangereuse. La première a été celle des tyrans, qui, par la cruauté des supplices, ont voulu arrêter l'établissement de la foi ; la seconde, celle des hérésiarques, qui, par la nouveauté de leurs dogmes, ont corrompu la pureté de la doctrine ; la troisième, celle des catholiques libertins, qui, par leurs relâchements, ont perverti la discipline des mœurs ; mais la dernière et la plus pernicieuse est celle des hypocrites, qui, pour s'insinuer et pour se faire croire, contrefont la piété, et la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir, et d'une nécessité indispensable, d'user de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contre eux ; sans cela Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathème qu'il lancera sur leur tête : *Et partem ponet cum hypocritis* (Matth., XXIV) ; et, parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la prière à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, et de lui dire souvent avec son prophète : *Notam fac mihi viam in qua ambularem, qui ad te levavi animam meam* (Psal. CXLII) : Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher ; ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est

(Vingt-quatre.)

rempli de faux guides, d'autant plus à craindre qu'ils sont plus adroits à se cacher, et que leurs intrigues sont plus secrètes; c'est pour cela que je m'adresse à vous, ô mon Dieu! afin que vous m'aidiez des lumières de votre grâce, et qu'à la faveur de cette clarté divine, je puisse heureusement parvenir au terme de la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON XXI.

POUR LE LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'aumône.

Et ego dico vobis : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que, quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles (S. Luc, ch. XVI).

C'est la conclusion que tire aujourd'hui le Fils de Dieu de la parabole de l'Évangile, et c'est de tous les conseils de Jésus-Christ, ou plutôt de tous les préceptes de la sainte loi que ce Sauveur de nos âmes est venu nous enseigner, un des plus salutaires et des plus indispensables; est-il rien de plus avantageux et de plus à souhaiter pour nous que d'avoir de fidèles amis et de puissants intercesseurs, qui prennent en main nos intérêts, qui défendent auprès de Dieu notre cause, qui fléchissent en notre faveur ce souverain juge, et qui, par l'efficacité de leur médiation, nous ouvrent ce royaume céleste où nous aspirons, et nous fassent entrer avec eux dans la gloire? Mais, afin de parvenir à cet heureux terme, et de nous en assurer la possession, est-il rien en même temps de plus nécessaire et d'une obligation plus étroite, que de nous enrichir de mérites et de trésors spirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquitter nos dettes, et d'avoir même de quoi acheter cette terre promise qui doit être le centre de notre repos et notre éternelle béatitude? Or, c'est à cela, mes chers auditeurs, que vous pouvez servir ces biens temporels dont vous jouissez dans la vie : voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce sont des richesses d'iniquité selon la parole de mon texte, c'est-à-dire des richesses qui nous rendent communément injustes : *Mammona iniquitatis*; mais ces richesses d'iniquité et de damnation deviendront, par l'exercice de la charité chrétienne, des richesses de justice, si je puis parler de la sorte, des richesses de salut et de prédestination. Je viens donc, mes frères, vous entretenir de l'aumône, matière, dit saint Chrysostome, qu'un ministre évangélique ne peut omettre, sans manquer à l'un des devoirs les plus essentiels de son ministère; et il est bien remarquable que, de tant de prédications et d'exhortations que fit à son peuple ce saint évêque, il n'y en a presque pas une où l'aumône ne soit expressément recommandée, comme si toute la morale du christianisme se réduisait là, et que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration ni l'éloquence de cet

incomparable prédicateur; mais votre grâce, Seigneur, me soutiendra, et je la demande par l'intercession de Marie: *Ave, Maria*.

C'est une question dont tout homme chrétien peut être édifié, et qui parut autrefois à saint Chrysostome assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies; savoir: qui des deux est le plus redevable à la providence de Dieu, de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croirait d'abord, dit ce saint docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puisqu'elle a pour fin de soulager la misère du pauvre, et qu'au contraire elle impose au riche un devoir onéreux dont il ne peut se dispenser. Mais d'ailleurs le riche tire de l'accomplissement même de cette loi, de tels avantages, qu'il y a raison de douter s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre qu'elle subsiste. Décidons cette question, chrétiens, et, pour y observer quelque ordre, distinguons deux choses dans la matière que nous traitons, je veux dire le précepte de l'aumône et l'efficacité de l'aumône. Le précepte de l'aumône peu connu, et l'efficacité de l'aumône souvent très-mal entendue; le précepte, que l'on néglige et l'efficacité, dont on ne profite pas. Car de là, mes chers auditeurs, dépend l'éclaircissement de la question que je me suis proposée, et le voici. Je dis que, dans l'établissement de l'aumône, la providence de notre Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particulière au soulagement de sa pauvreté: ce sera la première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité: ce sera la seconde partie. Erigeant l'aumône en précepte, Dieu a considéré le pauvre; et, en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche. Deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier, vous pourrez reconnaître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien; et dans le second, je vous ferai voir de quelle ressource et de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un riche pécheur. L'une et l'autre méritent une attention toute particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

A considérer en elle-même et selon les vues du monde la condition du pauvre, nous y trouvons trois désavantages bien remarquables et trois grandes disgrâces. La première est cette inégalité de biens qui le distingue du riche; en sorte que l'un, dans l'opulence et dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses; tandis que l'autre, sans revenus et sans héritages, a les mains vides et ne possède rien, ni ne peut

disposer de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit, et les besoins qu'il souffre en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui et le riche ; tellement qu'il endure toutes les misères de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes les douceurs d'une vie aisée et commode. Enfin la troisième est l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'il est souvent obligé d'essuyer dans le rang inférieur où le met sa pauvreté ; au lieu que tous les honneurs et toutes les grandeurs du siècle sont pour le riche. Or, voilà, mes chers auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône ; et c'est ce qui me la fait regarder dans ce divin commandement comme une providence miséricordieuse et bienfaisante à l'égard des pauvres. J'en donne les preuves, et vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, et vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends son malheur temporel, c'est d'abord ce partage si inégal de facultés et de biens, qui le dépouille de tout et qui comble, au contraire, le riche de trésors. Selon la première loi de la nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devaient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un, par lui-même et de son fonds, n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu les ayant créés, et voulant, après le bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens de la terre, pour en recueillir les fruits, chacun selon ses nécessités présentes et selon que les différentes conjonctures le demanderaient. Mais cette communauté de biens, si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvait d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, longtemps subsister. Chacun, emporté par sa convoitise, et maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres, et de là les divisions et les guerres. Nul qui volontairement et de gré se fût assujéti à certains ministères pénibles et humiliants. Nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parce que nul n'y eût été forcé par le besoin. D'où vous jugez assez quel renversement eût suivi dans le monde, livré par là, si j'ose ainsi m'exprimer, à un pillage universel et à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après soi.

Il fallait donc qu'il y eût une diversité de conditions, et surtout il fallait qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la société humaine de la subordination et de l'ordre. C'est une infortune, il est vrai, pour les pauvres, que cette variété d'états où ils se trouvent si mal partagés, et qui les prive des avantages accordés aux riches. Mais, providence de Dieu, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigou-

reuse et plus sévère ; et que vous savez bien rendre, par vos soins paternels, ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse ! En effet, chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre ? il a établi le précepte de l'aumône. Il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disait aux premiers fidèles : Vous ferez part de vos biens à vos frères ; car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, et je vous l'ordonne. Non pas que je vous oblige de leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance et vous dans la peine : *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio* (II Cor., VIII). Mais vous mesurerez les choses de telle manière, qu'il y ait entre eux et vous une espèce d'égalité : *Sed ex æqualitate* (Ibid.). Comme riche, vous avez non-seulement ce qu'il vous faut, mais au-delà de ce qu'il vous faut, et le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or, pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez ; si bien que l'un soit le supplément de l'autre : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat* (Ibid.). Par cette compensation, tout sera égal. Le riche, quoique riche ; ne vivra point dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même, que dommageable au pauvre ; et le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon. Chacun aura ce qui lui convient. *Ut fiat æqualitas ; sicut scriptum est : Qui multum, non abundavit ; et qui modicum, non minoravit* (Ibid.).

Voilà, dis-je, riches du monde, la règle inviolable que Dieu vous a prescrite dans le commandement de l'aumône. Ce père commun s'est souvenu qu'il avait d'autres enfants que vous, dont sa providence était chargée. Si, pour de solides considérations, il ne les a pas traités aussi favorablement que vous, ce n'est pas qu'il ait prétendu les délaisser ; et si vous avez eu le partage des aînés, si vous êtes les dépositaires de ses trésors, c'est pour les répandre et les dispenser avec équité, et non pour les retenir et vous les réserver par une avare cupidité. Comme ils sont à lui, puisque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît. Or, c'est ainsi qu'il lui a plu de les donner aux pauvres, et qu'il les leur a destinés. De là, conclut saint Chrysostome, quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte point en cela de libéralité ; car cette aumône, c'est une dette dont il s'acquitte ; c'est la légitime du pauvre, qu'il ne lui peut refuser sans injustice. Je le veux, il honore Dieu par son aumône ; mais il l'honore comme un vassal qui reconnaît le domaine de son souverain, et lui rend l'obéissance qui lui est due. Il l'honore comme un fidèle économe, qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du maître : *Fidelis dispensator et prudens, quem constituit Do-*

minus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram (Luc., XII). Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez peut-être jamais pénétré tout le sens. C'est un dispensateur; mais Dieu est le Seigneur : *Fidelis servus*. Il a l'intendance sur toute la maison, il la conduit et il la gouverne; mais c'est le Seigneur qui l'a constitué pour cela : *Quem constituit Dominus super familiam suam*. Les pauvres font partie de cette maison de Dieu; et il y a assez de biens pour tous les membres qui la composent : il doit donc dans une juste compensation les leur communiquer à tous : *Ut det illis*. Mais du reste, tous les besoins n'étant pas les mêmes, il est de sa prudence d'y faire attention et d'examiner l'état d'un chacun, afin de lui donner une mesure proportionnée : *Ut det illis tritici mensuram*. Et, parce qu'il y a des temps où les uns sont plus pressés et les autres moins, c'est encore un devoir pour lui d'y avoir égard et d'y veiller, augmentant ou diminuant les secours, selon les divers changements qui arrivent et dont il est instruit : *Ut det illis in tempore tritici mensuram*. Voilà le secret de cette égalité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes. Voilà ce qui justifie sa providence. Car, quand les biens, selon l'intention et l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables. Le pauvre qui n'a rien aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournira : *Tanquam nihil habentes et omnia possidentes* (II Cor., VI); et le riche qui a tout, n'aura pourtant rien au-delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, et qu'en effet il s'en privera : *Ut et qui habent, tanquam non habentes sint* (I Cor., VII).

Mais allons plus avant, et admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, et le soin qu'elle a pris des pauvres dans le précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur, et du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au-dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire l'état de souffrances et les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et je puis bien là-dessus en appeler à vos propres connaissances. Vous savez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux; et, si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures malgré vous vous l'apprendraient : leurs visages exténués, leurs corps décharnés, vous le donneraient à connaître; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissements, et souvent leurs désespoirs, vous le feraient assez entendre. Et, que serait-ce, si je pouvais, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrètes qui vous sont cachées? Que serait-ce si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans con-

solation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressources et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites? si, dis-je, tous, ils venaient s'offrir tout à coup à votre vue, et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premières idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable et si douloureux spectacle, n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence? Eh! Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, et leur avez-vous donné l'être pour les abandonner à leur infortune, et pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrins? Qu'ont-ils fait, et par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables pour mériter une telle destinée? Je sais, mon Dieu, que vous ne leur devez rien : mais, après tout, je sais que vous êtes père, et que, comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, surtout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non, sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostome, la providence d'un Dieu si sage et si bon n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie; et, si nos pauvres périssent dans la nécessité et le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, et à qui il a commandé, sous des peines si grièves, d'en être par leurs charités, après lui, les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de qualité et de fortune qu'il a autorisée pour le règlement du monde, il était infailible que plusieurs dans leurs conditions se trouveraient destitués de tous moyens pour se sustenter et pour subsister, il a bien su, en le prévoyant, y pourvoir : par où? par son précepte; et quiconque comprendra toute la force et toute l'étendue de ce commandement, sera forcé de rendre gloire à la miséricorde et à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car, pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement, si peu connu de la plupart des chrétiens, et de là si mal pratiqué. Prenez garde : Dieu, touché de zèle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance, et qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir et de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint et lui en fait un devoir rigoureux. Il use pour cela de toute son autorité; et, afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche; il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son trésorier, et c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement, et que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez : mais joignant à l'ordre la menace, et la plus terrible

menace, il annonce au riche qu'il y va de son âme, de sa damnation, de son salut; que celui qui dans le temps n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve et de l'orphelin, s'ils ont été négligés, et qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches et pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé; mais, voulant prévenir les fausses interprétations qui pourraient servir de prétexte et de retranchement à l'avarice, et ne bornant point l'obligation de son précepte à certaines nécessités extrêmes et rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présents; tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, et tant il paraît avoir à cœur qu'ils soient aidés et secourus.

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier : *Tua, pater, providentia gubernat* (Sap., XIV) : Oui, Seigneur, quelque sévère que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il est évident qu'il y a dans le ciel une providence qui pense à lui, qui veille sur lui, qui travaille pour lui; et si les soins de cette providence demeurent inutiles et sans effet, ah! mes frères, c'est ce qui doit vous faire trembler, parce que c'est votre crime, et que ce sera le sujet de votre réprobation. Car, dit saint Ambroise, si c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu, de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous et ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en soit de cette comparaison, et sans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance avec une certitude entière, et ce que vous ne devez jamais oublier, c'est qu'au jugement de Dieu vous rendrez compte de l'un aussi bien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher auditeur, quand Dieu, vous montrant cette foule de misérables dont sa providence vous avait chargés, et dont les voix plaintives retentissaient à vos oreilles sans pénétrer jusqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pu amollir, et qu'il vous en demandera raison? Quand il vous dira : Je voulais que celui-là fût vêtu, et vous avez sans humanité et sans compassion retenu la robe qui le devait couvrir; je voulais que celui-ci fût nourri, et vous avez détourné le pain qui devait être son aliment; je voulais que ce débiteur, insolvable par le désordre de ses affaires, et languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré, et vous n'avez, ni fait un pas, pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter; je voulais leur adoucir à tous leur état, et vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgrâces et tous les malheurs. Or, est ce là ce que je vous avais prescrit? est-ce ainsi que je l'avais arrêté dans mes

décrets, et que je l'avais marqué dans ma loi? mais surtout est-ce ainsi que je vous avais traité vous-même; et puisque vous jouissiez si abondamment de mes dons, et que j'avais été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré et si insensible pour vos frères : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui* (Matth., XVIII)? Je le répète, chrétiens, et je vous le demande : que répondrez-vous à ces reproches? qu'allègerez-vous pour votre excuse? et qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : Retirez-vous de moi, maudits : *Discedite a me, maledicti* (Matth., XXV).

Ce n'est pas là néanmoins encore tout le bienfait du Seigneur, et je prétends que par le précepte de l'aumône il a pleinement remédié à une dernière disgrâce du pauvre, qui sont les rebuts et les mépris ou l'expose ordinairement sa condition, vile par elle-même et abjecte. C'est l'injustice du monde de n'estimer les hommes que par un certain extérieur qui brille, que par le faste et la splendeur, que par l'équipage et le train, que par la richesse des ornements et la magnificence des édifices, que par les trésors et les dépenses. Tout cela répand sur les opulents et les grands de la terre je ne sais quel éclat dont le vulgaire est ébloui, et dont ils ne se laissent que trop éblouir eux-mêmes. De là qu'arrive-t-il? accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent partout, et à cette pompe qui les environne, quand ils voient les pauvres dans l'abaissement et l'humiliation, de quel œil les regardent-ils; ou, pour mieux dire, les daignent-ils même regarder? il semble que ce ne soient pas des hommes comme eux; et, si quelquefois ils les gratifient d'une légère et courte aumône, il faut que ce secours leur soit porté par des mains étrangères, parce qu'il n'est pas permis au pauvre de les approcher, parce que la personne du pauvre leur inspirerait du dégoût; parce qu'ils se feraient, ou une peine, ou une confusion de traiter avec le pauvre et de converser avec lui. Divin Maître que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre; et voilà parmi des chrétiens, c'est-à-dire parmi vos disciples, où en est réduite cette pauvreté que vous avez consacrée!

Mais, sans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, sa loi doit aujourd'hui me suffire pour confondre tous les jugements humains sur le sujet des pauvres, et pour nous apprendre à les respecter. Car, puisque c'est par l'estime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes si chers à Dieu, des hommes qu'il a estimés jusqu'à faire dépendre d'eux et de leur soulagement le salut du riche, jusqu'à récompenser d'un royaume éternel la moindre assistance qu'ils auront reçue de nous, comment et avec quels sentiments la foi que nous professons et qui nous les représente sous de si hautes idées, nous oblige-t-elle de les envisager? Le mondain orgueilleux, et aveuglé par son orgueil, rougirait de leur appartenir; mais le Fils

même de Dieu ne rougit point en nous recommandant de les appeler ses frères, et de les reconnaître pour les membres de son corps mystique. Il ne rougit point d'être spécialement à eux et dans eux ; d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef ; d'y être comme dans ses images vivantes qui le retracent à nos yeux avec ses caractères les plus marqués. Il ne rougira point à la face de l'univers d'en faire la déclaration publique, et de se substituer en leur place, quand il dira aux réprouvés : J'ai eu faim : *Esurivi (Matth., XXV)* ; j'étais pressé de la soif : *Sitivi* ; j'étais sans demeure, exposé aux injures de l'air, nu, infirme et souffrant : *Hospes eram, nudus, infirmus (Ibid.)*. Mais, Seigneur, en quel temps et où vous avons-nous vu dans tous ces états ? Vous m'y avez vu lorsque vous y avez vu ce pauvre, parce que, tout pauvre qu'il était, je le regardais comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même : *Quamdiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis (Ibid.)*. Or, voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jésus-Christ, et l'un des plus solides fondements dans le christianisme, sur quoi il est appuyé.

Après cela, chrétiens, je ne suis plus surpris que l'esprit de l'Évangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération. Je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostome d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ. Je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir : que les mains des pauvres sont aussi respectables et en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que sur les autels on sacrifie Jésus-Christ, et que dans les mains des pauvres on soulage Jésus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié et qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les monarques et les potentats. Nous en voyons renouveler chaque année la pieuse cérémonie. Toute la grandeur du siècle rend hommage dans leurs personnes à Jésus-Christ ; je dis à Jésus-Christ pauvre, et non point à Jésus-Christ glorieux et triomphant. Les têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, et des mains royales sont employées à les servir. Enfin je conçois comment les saints ont toujours témoigné tant de zèle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appelant auprès d'eux et les accueillant avec une distinction digne du Maître dont ils portent le sacré sceau et les plus précieuses livrées. En tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de juste, et qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, pauvres, que votre condition est relevée ; et, s'il a plu à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a su, par son précepte et par les termes dans lesquels il

l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise, le méprise ; et, par l'affinité qu'il y a entre lui et vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels. Ils ne demeureront pas impunis ; mais le temps viendra où vous en aurez une satisfaction pleine et authentique. Quel est-il ce temps ? vous n'y pouvez faire, mes chers auditeurs, une trop sérieuse réflexion. C'est ce grand jour où le riche et le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu ; ce jour où tant de riches présomptueux, et si fiers à l'égard des pauvres, qu'ils éloignaient, qu'ils rejetaient avec dédain, à qui même quelquefois ils insultaient, seront à leur tour, et par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. Que penseront-ils, et que diront-ils, lorsque, placés à la gauche, vils restes de la nature et sujet d'horreur, ils verront à la droite et sur leurs têtes ces pauvres qu'ils laissaient ramper dans la poussière, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exaltés ? *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum et in similitudinem impropertii (Sap., V)* ? Sont-ce là ces hommes à qui nous faisons si peu d'attention, pour qui nous avons si peu de ménagements, qui nous semblaient si fort au-dessous de nous, envers qui nous étions si indifférents, si impérieux, si absolus ? Quel retour et quel changement ! les voilà parmi les enfants de Dieu, parmi les élus de Dieu, héritiers du royaume de Dieu, pendant qu'il nous fait sentir toute son indignation, et qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice : *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est (Sap. V)*. C'est à vous, chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentiments pour les pauvres, de seconder les vues de la Providence sur eux, de faire ainsi pour vous-mêmes, du précepte de l'aumône, un moyen de sanctification et de salut ; car la même Providence qui, dans l'établissement de ce précepte, s'est montrée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

De quelque manière qu'en juge le monde, et quelque adroit que soit l'amour-propre à séduire le cœur de l'homme, en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses desirs, pour peu qu'un riche chrétien ait de religion, trois choses, dit saint Chrysostome, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux âmes mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches et celui de Jésus-Christ pauvre ; ce choix que Jésus-Christ a fait pour soi-même de la pauvreté, préférablement aux richesses ; ce caractère de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses, en béatifiant et en canonisant la pauvreté : c'est la première. Cette espèce de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de

péchés ; cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées ; ce pouvoir de faire le mal : c'est la seconde. Enfin, cette affreuse difficulté ou , pour me servir du terme de l'Évangile, cette impossibilité morale où sont les riches de se sauver : c'est la troisième. Car, malgré les préventions du monde, et malgré les avantages que peut procurer aux hommes la jouissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner suivant les principes du christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés, et qu'ils regardent comme le modèle de leur prédestination ; qu'un état exposé et comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux et de plus contraire au salut ; qu'un état qui, de lui-même, conduit à une éternelle damnation : il n'est pas, dis-je, possible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaisance, ne les saisisse de frayeur, ne les trouble, ne les désole, et du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour marcher sûrement dans la voie de Dieu.

Il était, ajoute saint Chrysostome, de la providence et de la bonté de Dieu, de donner aux riches du siècle quelque consolation dans cet état, et c'est ce qu'il a prétendu, lorsque, par une conduite bienfaisante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, et qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car, si le riche peut, dans sa condition, non seulement diminuer, mais entièrement corriger l'opposition de son état avec celui de la pauvreté de Jésus-Christ ; si le riche peut réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, surtout l'usage des biens du monde ; et si le riche par conséquent peut se promettre quelque sûreté pour le salut, et contre une malheureuse réprobation, tout cela doit être le fruit de la charité, et c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La première vérité est évidente ; car, du moment, chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, dès-là vos biens, sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par là comme en société de biens avec vous : et voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert pour mettre Jésus-Christ dans ses intérêts, et pour en faire, d'un juge redoutable, un protecteur ; voilà par où il se garantit de ces anathèmes fulminés dans l'Évangile contre les riches. En effet, remarque Saint Chrysostome, Jésus-Christ est trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir, en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde. Cette seule considération ne devrait-elle pas nous suffire, et que faudrait-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône ?

Mais la seconde n'est pas moins touchante : et c'est que Dieu, par le moyen de l'aumône, a pourvu les riches d'un remède général et souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, et dont il est si rare qu'ils se préservent. Car n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées et les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Écriture s'exprime, quand elle parle du pouvoir de l'aumône et de sa vertu pour effacer le péché ? Jamais elle n'a rien dit de plus fort, ni de l'efficace des sacrements de la loi nouvelle, ni du sang même du rédempteur, qui en est la source ; et nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du baptême, que ce qui est écrit au chapitre douzième de Saint Luc à l'avantage : de l'aumône : *Dateteleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis (Luc. XII)* : faites l'aumône, et tout, sans exception, vous est remis. D'inférer de là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, et que de satisfaire à ce seul devoir, est une espèce d'impunité à l'égard de tout le reste, c'est la maligne conséquence que voudraient tirer quelques mondains peu instruits de leur religion. Mais non, mes frères, répond là-dessus saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu, il n'en est pas ainsi, et cette doctrine, que toutes les Écritures nous prêchent, ne favorise en nulle manière la licence des mœurs : pourquoi ? parce que, si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, qu'il aurait autrement rejetées ; à accepter vos sacrifices, dont il n'eût tenu nul compte, et qu'il aurait rebutés ; à être touché de vos larmes, qui ne l'auraient point fléchi. Ce n'est qu'en vous attirant les grâces de la pénitence et d'une véritable conversion, que vous n'auriez sans cela jamais obtenues. Ce n'est qu'en satisfaisant à la justice divine, qui se fût endurcie contre vous, et rendue inexorable : *Propter hoc ergo eleemosynæ faciendæ, ut de præteritis compungamur, non ut in eis perseverantes, male vivendi licentiam comparemus (Aug.)*. C'est pour cela et par là que l'aumône est toute puissante, et que le pécheur peut sans témérité faire fond sur elle, parce que c'est par elle qu'il trouve grâce devant Dieu, pour mériter le pardon de son péché, pour le pleurer, pour l'expier, et non pas pour avoir droit d'y persévérer.

Or, supposé cette vertu de l'aumône dans le sens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, chrétiens, la douceur de la Providence envers le riche, et reconnaissez-la en trois points, dont je me contente de vous donner une simple idée. Premièrement, quelle providence du Seigneur, et combien est-elle aimable d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de justification si conforme à leur état, si proportionné à leur faiblesse, si aisé par rapport à eux dans la pratique, et néanmoins si infailible ? Car voilà sans doute un des plus beaux traits, non-seulement de la miséricorde, mais de la sa-

gesse de Dieu. Comme chaque condition a ses péchés qui lui sont propres, aussi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ses ressources particulières pour la pénitence. Le pauvre satisfait Dieu par ses souffrances, et le riche par ses charités. La satisfaction du riche paraît plus douce que celle du pauvre : ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui d'ailleurs, dans l'ordre de la grâce, avait assez privilégié le pauvre au-dessus du riche. À peine aurait-on pu espérer du riche qu'il se fût soumis aux autres remèdes plus violents ordonnés contre le péché. Eh bien ! lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous. Vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre, car il dépendra toujours de vous. Ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités, ne vous en dispenseront jamais. Car il ne consistera point en des exercices pénibles et incommodes ; il ne vous exposera point à la censure du monde, puisque le monde, tout perverti qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges, quand il vous le verra mettre en œuvre. Il vous coûtera peu ; mais, avec ce peu, il n'y aura rien que vous ne gagniez : *Divina res eleemosyna*, s'écrie Saint Cyprien, *res posita in potestate facientis, res grandis et facilis sine periculo persecutionis* (Cyp.).

Pourquoi pensez-vous que Daniel, suivant l'inspiration qu'il avait reçue d'en haut, et déclarant au roi de Babylone que le ciel était irrité contre lui, et qu'il était temps qu'il pensât à l'apaiser, ne lui proposa point d'abord de prendre le sac et le cilice, de se couvrir de cendres, de jeûner et de macérer son corps, mais seulement de racheter ses crimes par l'aumône : *Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi, et peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordis pauperum* (Dan., IV). Ah ! chrétiens, il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche, et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète. Car il ne voulait plaire à son prince qu'autant qu'il le pouvait sans blesser les intérêts de son Dieu ; et il ne voulut faciliter la satisfaction qui était due à son Dieu, qu'autant que le permettait la fidélité qu'il devait à son prince. Il jugea donc, et avec raison, que l'aumône était, de toutes les œuvres satisfactoires, celle qui serait plus au goût de ce prince, déjà touché, mais non encore converti ; et il savait que celle-là serait suivie de toutes les autres, et de sa conversion même. D'où vient qu'il se contente de lui dire : Agréez, Seigneur, le conseil que je vous donne, et rachetez vos péchés par vos largesses envers les pauvres. Sur quoi saint Ambroise fait une observation aussi vraie qu'elle est ingénieuse, quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainsi les désordres de sa vie, nous est excellemment figurée par le miracle qu'opéra le Fils de Dieu dans la personne d'un malade dont parle saint Luc. Il était paralytique d'une main, et Jésus-Christ ne fit autre chose que de lui commander d'étendre cette main qui dans le moment même se trouva saine : *Extende manum tuam, et res-*

tuta est (Matth., XII). Le remède était aisé ; mais ce qui fut alors un effet visible de la puissance du Sauveur, est ce qui se passe tous les jours spirituellement et intérieurement dans la personne du riche. Car Dieu lui dit : *Extende manum tuam* : Étendez, par un effet de charité, cette main si longtemps resserrée par une criminelle avarice : et vous sentirez la vertu de Dieu qui agira en vous. Étendez-la, et cette seule action sera le principe de la guérison de votre âme : *Bene dicitur, extende, ce sont les paroles de saint Ambroise, quia nihil ad curandum plus proficit, quam eleemosynæ largitas* (Ambr.).

Autre trait de la Providence, j'entends toujours d'une providence favorable au riche dans l'établissement de l'aumône. Les richesses, qui avaient été l'instrument du péché, deviennent la matière de la réparation du péché même, pour nous faire comprendre ce que dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu, ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel ; mais nous admirons au même temps l'auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante qui leur sert de contrepoison. L'aumône fait quelque chose de plus. Car elle trouve le remède du mal dans la cause même du mal. Ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue saint Ambroise, parlant à un riche avare, et ce sont vos richesses qui vous sauveront : *Pecunia tua venundatus es, redime te pecunia tua* (Idem).

Ajoutons encore un nouveau trait de cette conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche : le voici. Qu'est-ce que le riche dans l'état du péché ? C'est un sujet disgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus louables ne sont de nul mérite devant Dieu, à qui la porte de la miséricorde de Dieu semble être fermée, et qui, livré à sa justice rigoureuse, n'aurait plus d'autre parti à prendre que celui du désespoir. Mais que fait Dieu ? en lui donnant de quoi être charitable, il lui donne de quoi se ménager de puissants intercesseurs qui, par reconnaissance, qui, par devoir, qui, par intérêt, soient obligés à solliciter et à demander grâce pour lui ; et ces intercesseurs, ce sont les pauvres : ces pauvres, amis de Jésus-Christ et, selon l'Évangile, devenus les siens : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis* (Luc., XVI) ; ces pauvres dont les vœux s'élèvent jusqu'au trône de Dieu, et que Dieu exauce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (Ps. XXXIII) ; ces pauvres, circonstance bien remarquable, ces pauvres, dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite ni de leur innocence ; car ils intercèdent pour ceux qui les soulagent, sans parler, sans agir, sans y penser, et même sans le vouloir. C'est assez qu'ils paraissent revêtus de vos aumônes, afin que Dieu les entende, et qu'en leur considération il s'adoucisce pour vous. Pourquoi cela ? la raison en est belle, et c'est la réflexion de saint Augustin : parce que, dans

le langage de l'Écriture, ce n'est pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre, qui intercède pour le riche : *Conclude elemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit* (Eccles., XXIX) : Mettez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous. Le Saint-Esprit ne dit pas : *Et ipse exorabit pro te*, comme si c'était ce pauvre que vous avez secouru qui fût devant Dieu votre patron : il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cause, mais d'une voix si éloquente et si forte, que Dieu, quoique indigné et courroucé, ne peut néanmoins lui résister : *Et hæc pro te exorabit*.

Voilà ce que la foi nous apprend ; et de là s'ensuit cette dernière et consolante vérité, que, si le riche peut avoir quelque assurance de sa prédestination éternelle, et quelque préservatif contre cette malheureuse réprobation dont il est menacé, c'est par l'aumône. Ah ! mes chers auditeurs, combien de riches sont heureusement parvenus au port du salut, après avoir marché bien des années dans les voies corrompues du monde ! A voir les égarements où ils se laissaient emporter en certain temps de leur vie, qui jamais eût espéré pour eux une telle fin ? Qu'ont-ils dit à Dieu, lorsqu'ils sont entrés dans sa gloire ; et, conservant le souvenir de leurs désordres passés, combien ont-ils béni et béniront-ils éternellement ce Père des miséricordes, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a ramenés, qui les a sanctifiés, qui les a couronnés ? mais que leur a-t-il répondu, et que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront sans cesse devant les yeux ce mystère de grâce ? *Elemosynæ tuæ ascendent in conspectu Dei*. Il est vrai, vous méritiez mes châtiments les plus sévères, et ma justice en mille rencontres devait éclater contre vous. Mais vous lui avez opposé une barrière qui l'a arrêtée : ce sont vos aumônes. Au milieu de vos dérèglements vous aviez toujours un cœur libéral et compatissant pour les pauvres, et c'est ce qui m'a désarmé. Tout le bien que vous avez fait à vos frères, j'étais engagé à vous le rendre. Je l'avais promis, et je l'ai exécuté. Ma providence a eu pour cela de secrets ressorts qu'elle a fait agir, et qui vous ont fait agir vous-mêmes, afin que ma parole s'accomplît : donnez, et on vous donnera : *Date, et dabitur vobis* (Luc., VI).

Mais du reste, chrétiens, ne vous y trompez pas, et ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue et toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure ? observez ceci, et imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siècle serait exempt devant Dieu de tout péché et de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit, devrait toujours être employé pour les pauvres, comme leur patrimoine et leur partage : or de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état, ou du moins qu'une partie de ce nécessaire n'y doit pas être épargnée. Et je me

fonde sur l'autorité des Pères, qui tant de fois ont obligé les riches pénitents à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre, non-seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable où, selon leur condition, ils auraient pu d'ailleurs paraître, et à convertir en aumônes, pour l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu et pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchaient à leurs aises et à leurs commodités. Aussi il est juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable ; et c'est un renversement bien étrange dans le christianisme que ce soient les plus innocents et les plus saints qui fassent les aumônes les plus abondantes, et, au contraire, les plus grands pécheurs qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement. Profitez, mes frères, du talent que vous avez dans les mains. C'est votre rançon ; et, si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous ? vous vivrez dans l'esclavage du péché, et vous y mourrez, pour en ressentir éternellement le regret et la peine. Comme pécheurs, vous êtes ennemis de Dieu, et il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'est pas une petite affaire à traiter, entre lui et vous, que cette réconciliation. Mais, tout importante qu'elle est, vous pouvez la terminer en peu de temps et à peu de frais. Présentez à Dieu le sacrifice de vos aumônes, et il fera descendre sur vous les trésors de sa grâce. Hâtez-vous, et ne différez pas : car le Seigneur n'est pas loin, et son bras peut-être va bientôt s'appesantir sur vous. Il le tient encore suspendu ; mais, s'il vient enfin à frapper, le coup sera sans remède. Plaise au ciel que cet avertissement vous soit salutaire, et que, par la charité du prochain, vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie, et de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXII.

POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les remords de la conscience.

Cum appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem, flevit super illam, dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua quæ ad pacem tibi.

Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : Oh ! si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avais connu ce qui pouvait te donner la paix ! (S. Luc., ch. XIX.)

Ce jour où le Fils de Dieu, accompagné de ses disciples, entra dans Jérusalem avec tant de solennité et au milieu des acclamations publiques ; ce jour de la visite du Seigneur, c'était, mes frères, selon l'expression de Jésus-Christ même, le jour de cette ville incrédule ; parce que c'était en ce jour de grâce que le Sauveur des hommes venait répandre sur elle un nouveau rayon de sa lumière, et faire un dernier effort pour l'é-

clairet et la convertir. Il prévoyait de quels malheurs l'infidélité de ce peuple serait suivie, le profond aveuglement où il tomberait, les désolantes extrémités où l'ennemi le réduirait, le ravage affreux qui le ruinerait de fond en comble et le détruirait, la haine de toutes les nations qu'il encourrait. Tristes, mais immanquables effets de son opiniâtre résistance à la voix du ciel et aux pressantes recherches de la divine miséricorde. Voilà, dis-je, ce qu'il avait en vue, ce rédempteur d'Israël, et ce qu'il eût voulu prévenir en amollissant la dureté de ces cœurs jusque-là toujours rebelles, et les touchant par sa présence. Belle figure, chrétiens, de la conduite de Dieu à l'égard de tant de pécheurs. Car le pécheur, tout pécheur qu'il est, a néanmoins encore, aussi bien que Jérusalem, dans l'état même de son péché, des jours de salut, où Dieu le prévient, où Dieu lui parle, où il le rappelle. Il voudrait, ce pasteur si vigilant et si compatissant, sauver cette brebis égarée qui va se précipiter dans l'abîme, il voudrait fléchir cette âme endurcie et la ramener dans ses voies, pour la préserver de ses vengeances. C'est pour cela qu'il s'adresse à elle, qu'il la poursuit et qu'il la sollicite : comment? Non pas toujours d'une manière sensible, ni par la voix de ses ministres, mais secrètement et par lui-même, je veux dire par certaines réflexions qu'il lui inspire et qui la frappent, par certains reproches intérieurs qui la piquent et qui la troublent. Ah! mon cher auditeur, que ne connaissez-vous alors le don de Dieu, et que ne profitez-vous de ce trouble salutaire qui n'a point d'autre fin que de vous conduire à la paix : *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua quæ ad pacem tibi.* Il est donc d'une conséquence infinie de vous faire voir tout le fruit que vous en pouvez tirer, et de vous exhorter fortement à ne le pas perdre. C'est aussi ce que je me propose dans ce discours, où je viens vous entretenir des remords de la conscience, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit, qui en est le principe, et que nous aurons fait à Marie la prière ordinaire, en la saluant avec les paroles de l'Ange : *Ave, Maria.*

Intimider le pécheur par d'effrayantes menaces, et lui donner après son péché de continuelles alarmes ; lui retracer sans cesse l'image de son désordre, et lui en représenter toute la difformité, ne lui accorder aucun repos, et sans relâche l'inquiéter, l'agiter, le tourmenter, n'est-ce pas là, chrétiens, selon les apparences, le traiter en ennemi et le vouloir perdre ? Mais, par une règle toute contraire, je prétends, moi, et je vais vous en convaincre, que Dieu, quoique offensé et irrité, ne peut donner à l'homme criminel un plus solide témoignage de son amour, qu'en excitant au fond de son cœur ces remords secrets. D'où je veux en même temps conclure que l'homme aussi de sa part ne se rend jamais plus coupable ni plus malheureux, que lorsqu'il résiste à Dieu dans cette sainte guerre que Dieu lui fait, et qu'il ne se laisse pas vaincre par l'infinie

bonté du Maître qui ne le blesse que pour le guérir, et qui ne l'abat que pour le relever. En deux mots, mes chers auditeurs, voici tout mon dessein. Je dis que le remords du péché est une des grâces de Dieu les plus efficaces et les plus précieuses ; et j'insère de là que, de ne pas écouter ce remords, et de ne le pas suivre, c'est dans l'homme pécheur un des plus grands désordres et un des plus justes sujets de sa réprobation. Jamais Dieu n'agit plus favorablement à l'égard du pécheur, que lorsqu'il le presse par les reproches de sa conscience : et jamais le pécheur n'outrage plus sensiblement Dieu, que lorsqu'il ferme l'oreille à ces reproches, et qu'il refuse de les entendre. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché : ce sera la première partie ; la malice et le malheur de l'homme, qui s'obstine contre cette grâce, pour persévérer dans le péché : ce sera la seconde partie ; deux points qui demandent toute votre attention. Si, dans cet auditoire, comme je n'ai que trop lieu de le penser, il y a de ces pécheurs actuellement combattus par leur propre conscience, et combattant eux-mêmes contre elle, c'est à eux aujourd'hui que je parle, et, par tout l'intérêt que je prends et qu'ils doivent prendre encore plus que moi au salut de leur âme, je les conjure de s'appliquer à une matière qui les regarde spécialement et à laquelle il a pu peut-être à Dieu d'attacher leur conversion et leur bonheur éternel.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire bien entendre ma pensée, et pour vous donner une pleine connaissance du premier point que j'entreprends d'établir, voici, chrétiens, quelques propositions auxquelles je le réduis, et que je vous prie de suivre exactement et sans en perdre une seule. Car elles ont entre elles une liaison absolument nécessaire.

Je dis que le remords de conscience que nous sentons après le péché est une grâce intérieure ; que c'est la première grâce que Dieu donne au pécheur dans l'ordre de sa conversion ; que cette grâce est une des plus miraculeuses, si nous considérons la manière dont elle est produite dans l'homme ; que, de toutes les grâces, c'est la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu ; qu'il n'y a point de grâce plus constante ni moins sujette à se retirer de nous ; que c'est la grâce la plus générale et la plus universelle que Dieu emploie pour notre salut ; qu'entre les autres grâces, elle a ceci de particulier, d'être certaine, assurée, exempte de toutes sortes d'illusions ; que cette grâce seule fait agir toutes les autres grâces sur notre cœur, que c'est une grâce de lumière plus convaincante que toute autre pour réduire l'esprit ; enfin, qu'elle est la plus absolue et la plus impérieuse pour fléchir notre volonté, et pour la soumettre à Dieu. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés ? C'est néanmoins ce que je vais vous montrer, et vous verrez

que ce sujet, tout stérile qu'il paraît d'abord, est un des plus étendus et des plus vastes. J'en tirerai les preuves de la théologie ; mais cette théologie n'aura rien de fatigant pour vous, et elle me donnera lieu d'entrer dans les morales les plus édifiantes. Reprenons, et appliquons-*vous*.

Au moment que nous péchons, nous sentons dans nous-mêmes un remords de la conscience, qui est le reproche qu'elle nous fait de notre péché. Je dis que ce remords est une grâce, et voilà le fondement de toutes les vérités que j'ai à développer. Car qu'est-ce qu'une grâce, et combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours ? La grâce, disent les théologiens, est un secours que Dieu donne à l'homme, afin qu'il puisse agir et mériter pour le ciel, et, s'il est pécheur, afin qu'il puisse travailler à sa conversion. Voilà comme en parle l'Ecole. Or, tout cela convient parfaitement à cette syndérèse, c'est-à-dire à ce remords de conscience qui naît dans nous après le péché. Car il est certain que Dieu en est l'auteur, que c'est par amour qu'il l'excite en nous, et qu'il s'en sert pour nous convertir ; d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grâce. Que Dieu en soit le principe, rien de plus constant, puisque l'Écriture nous l'apprend en mille endroits. Oui, c'est moi-même, dit Dieu parlant à un pécheur, c'est moi qui te reprocherai le désordre de ton crime. Quand, après l'avoir commis, ta conscience sera troublée, ne t'en prends pas à d'autres qu'à moi, et ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois, après avoir succombé à la tentation, tu voulais te dissimuler à toi-même ta lâcheté ; tu détournais les yeux pour ne pas voir ton péché, et tu croyais que j'en userais de même et que je serais d'intelligence avec toi : *Eristimasti inique quod ero tui similis (Ps. XLIX)*. Mais tu te trompes ; car, étant ton Seigneur et ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur, et jamais tu ne m'offenseras, que je ne te représente aussitôt malgré toi ton iniquité et toute son horreur : *Arguam te, et statuam contra faciem tuam (Ps. LIX)*. Voyez-vous, chrétiens, comment Dieu est le principal auteur du remords de conscience ? Mais par quel motif l'opère-t-il en nous ? je l'ai dit : par amour, par un effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même à son bien-aimé disciple dans le chapitre troisième de l'Apocalypse : *Ego quos amo arguo (Apoc. III)* : Ceux que j'aime, je les reprends, et c'est en fait-il d'autre témoignage que la parole du Fils de Dieu, lorsqu'il annonçait à ses apôtres la venue du Saint-Esprit ? *Cum venerit ille, arguet mundum de peccato (Joan. XVI)*. Le monde, leur disait cet adorable Sauveur, sera repris des péchés qui le rendent criminel : et par qui sera-t-il repris ? par l'Esprit de vérité que j'enverrai pour cela. Que veut-il dire par cet Esprit de vérité ? c'est-à-dire par l'amour substantiel du Père et du Fils, par cette personne divine, qui est la charité

même. Prenez garde, mes chers auditeurs : c'est l'amour de Dieu qui nous reprend lorsque nous sommes pécheurs : *Arguet mundum de peccato*. Y a-t-il lieu de douter après cela que le remords de notre conscience ne soit une grâce ?

Grâce non extérieure, mais grâce intérieure, puisque c'est au milieu de nous-mêmes et dans le fond de nos âmes, que ce ver ou ce remords est formé. Car voilà pourquoi, dit saint Paul, l'Esprit de Dieu est descendu dans nos cœurs, afin d'y crier sans cesse contre nos désordres : *Misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra clamantem (Galat. IV)*. Il crie, ce divin Esprit, non point, remarque saint Augustin, comme un prédicateur qui nous parle et qui nous reproche les dérèglements de notre vie ; car tous les prédicateurs du monde n'ont pas assez de vertu pour pénétrer dans une conscience ; et, quand leur parole frappe l'oreille, elle est souvent si éloignée du cœur, qu'elle ne peut y arriver. Mais l'Esprit de Dieu est placé comme dans le centre de nous-mêmes, afin d'y être mieux entendu : et de là, dit saint Augustin, il pousse incessamment une voix qui contredit nos passions, qui censure nos plaisirs, qui condamne notre péché : *Clamat in nobis spiritus contradictor libidinis (Aug.)*. Ah ! chrétiens, serions-nous ingrats et endurcis jusqu'à ce point, de prendre cette contradiction du Saint-Esprit pour une rigueur importune, et de ne pas reconnaître que c'est un don de sa grâce ; une miséricorde envers le pécheur, un aide pour son salut, un moyen favorable pour le rappeler à Dieu ? Serions-nous assez aveugles pour considérer comme une peine insoutenable l'aiguillon qui nous pique, et pour vouloir nous en délivrer ? Non, Seigneur, nous n'en jugerons point ainsi ; et puisque nous savons que c'est votre Esprit, et votre Esprit consolateur qui suscite dans nous ces remords, nous les recevrons toujours comme des bienfaits de votre main ; et, bien loin de nous en plaindre, nous ne penserons, par notre fidélité, qu'à vous en marquer notre reconnaissance.

Mais voici quelque chose de plus : J'ajoute que le remords de la conscience est la première de toutes les grâces que Dieu donne à un pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion. Je m'explique. Imaginez-vous, chrétiens, que par le péché l'homme retombe dans une espèce de néant, d'où Dieu l'avait tiré par la grâce du baptême et de la justification. Je veux dire que, dans l'instant que l'âme est souillée de péché, elle est dénuée de tous mérites, dépouillée de tous droits à la gloire, destituée de toutes les vertus et de tous les dons du Saint-Esprit, digne d'être privée de tous les secours de la grâce, et comme réduite enfin au néant dans l'ordre surnaturel ; de sorte qu'elle ne peut faire d'elle-même une seule démarche pour retourner à Dieu. Il faut donc, afin qu'elle se convertisse, que Dieu la prévienne, et que, se relâchant de ses propres intérêts, il fasse toutes les avances pour se réconcilier avec le pécheur ; qui est son ennemi. Or, voilà ce

qui s'accomplit par les grâces prévenantes, dont la première est le remords du péché. Voilà le premier coup que Dieu frappe pour disposer un cœur à la pénitence, et par où, dit excellemment l'abbé Guerri, le Saint-Esprit trouve le secret d'anticiper lui-même son entrée dans nos âmes : *Stimulus cordis, quo et adventum jam ipse suum Spiritus antevenit* (Guerr.). En voulez-vous un illustre exemple ? le voici. David tombe, il devient adultère, il y ajoute l'homicide. Que fait Dieu ? Il pouvait le réprouver aussi bien que Saül ; mais il ne le veut pas. Au contraire, il se dispose à exercer sur lui sa miséricorde. Mais par où commence-t-il ? vous le savez, par un remords de conscience qui touche ce prince. A la voix du prophète, David s'écrie : *Peccavi* (II Reg. XII) : J'ai péché, et je suis coupable d'une double injustice ; la chair m'a vaincu, et j'ai versé le sang du juste. *Peccavi* : c'était là proprement ce retour de la conscience qui s'élève contre elle-même ; et ce fut le premier mouvement qui porta ce roi criminel à une entière pénitence. Jusque là nous ne lisons point dans l'Écriture qu'il eût donné quelque marque de repentir : il n'avait point encore répandu de larmes, il ne s'était point encore revêtu du cilice, il n'avait point encore mortifié son corps par le jeûne. Pourquoi cela ? parce que, dans l'ordre des grâces, tout cela devait être précédé du remords de son péché, et c'est ce qui me fait dire que ce remords est à l'égard d'un pécheur la première grâce du salut, la première vocation de Dieu qui l'invite à se rapprocher de lui, la première lueur qui nous éclaire dans l'ombre de la mort où le péché nous tient ensevelis.

Et n'est-ce pas aussi ce que Dieu faisait entendre à Caïn, lorsque, après lui avoir reproché l'indignité de ses sacrifices, et voulant néanmoins, par une bonté toute paternelle, le préserver du désespoir où ce malheureux était sur le point de tomber, il lui disait : Pourquoi te décourages-tu ? Ne sais-tu pas qu'autant de fois que tu feras mal, ton péché sera à la porte pour t'assaillir et pour te troubler par ses remords ? *Nonne si male egeris, statim in foribus peccatum aderit* (Genes. IV) ? C'est ce remords qui t'abat l'esprit, et c'est ce qui devrait t'animer et te remplir de confiance ; parce que ce remords est un sentiment de grâce que je t'inspire et qui montre que je ne t'ai pas encore délaissé. Ainsi saint Ambroise interprète-t-il les paroles que je viens de rapporter, et cette interprétation est tout à fait conforme aux termes de l'Écriture : car il est certain que Dieu parlait alors à Caïn pour le consoler. Mais avez-vous bien observé ces deux mots, qui contiennent toute ma proposition : *Statim in foribus peccatum aderit* ? Le péché ou, comme l'expliquent les Pères, le remords du péché se trouva dès l'heure même à l'entrée de ton cœur. Ce qui nous donne à connaître que ce remords est à la tête de toutes les grâces, et que c'est par là d'abord que Dieu attaque une âme rebelle : *Statim in foribus peccatum aderit*. Ah ! chrétiens,

cela seul ne devrait-il pas nous rendre cette grâce infiniment chère ? Quoi ! ce reproche intérieur que je sens de mon crime est la première recherche que Dieu fait de moi, c'est le principe de toutes les grâces que je dois espérer de lui, c'est le commencement de mon bonheur : et combien donc dois-je l'estimer ? Mais allons plus avant.

J'ai fait une quatrième proposition ; savoir, que le remords de conscience était, entre toutes les autres grâces, la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Or, en quoi consiste ce miracle ? apprenez-le. C'est que le péché de l'homme, si opposé de lui-même et par sa nature aux grâces de Dieu, est pourtant ce qui donne naissance à celle-ci. Car, si vous le remarquez bien, le remords du péché est engendré par le péché même ; et il est d'ailleurs indubitable, ainsi que vous l'avez vu, que ce remords est une grâce : donc il est certain que cette grâce est extraite du néant du péché, comme de son fonds et de son origine. Sur quoi saint Jean Chrysostome, adorant la providence de Dieu, s'écrie : Que votre miséricorde, ô mon Dieu ! est admirable dans ses conseils, qu'elle est puissante dans ses opérations, qu'elle est ingénieuse dans toute l'économie de la conversion des hommes ! Nous ne nous en apercevons pas ; et cependant, Seigneur, vous faites dans nous des miracles de grâce pour nous sauver, au moment même où nos offenses devraient vous engager à faire des miracles de justice pour nous punir. Car vous prenez le péché que nous venons de commettre, pour en exprimer la grâce, qui nous reproche de l'avoir commis ; vous nous servez, pour nous justifier, de ce qui nous a fait coupables ; et, pour nous rendre la vie, de ce qui nous avait causé la mort.

Peut-être, me direz-vous, chrétiens, qu'il est indigne de la majesté de Dieu, après l'injure qu'il a reçue de l'homme, de s'abaisser encore jusqu'à le rechercher, jusqu'à le prévenir de ses grâces, jusqu'à vouloir l'attirer à lui ; que de se comporter de la sorte envers une créature, et une créature rebelle, c'est déroger à sa grandeur. Mais vous vous trompez, et votre erreur vient de ce que vous ne connaissez pas ni la nature des grâces, ni leur qualité. Car, en tout cela, Dieu garde parfaitement son caractère et son rang. Il rappelle l'homme pécheur, mais c'est sans rien rabattre de sa suprême autorité. Il fait les premiers pas, mais il les fait en monarche, en souverain, en Dieu : comment ? par le remords même de la conscience. Car ne croyez pas que ce remords soit une de ces grâces par où Dieu semble nous solliciter en forme de suppliant, de ces grâces par où il nous convie amoureusement, de ces grâces accompagnées d'une douceur et d'une onction céleste. Mais comprenez ce que fait Dieu par la grâce de ce remords. Il s'élève contre nous avec une indignation également sévère et majestueuse, disant à notre cœur : Tu as trahi ton Dieu. Il nous force de confesser nous-mêmes que nous sommes criminels ; et, faisant dire à notre

conscience : J'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ses jugements. Enfin, si la manière dont il nous prévient est une grâce, cette grâce a toutes les apparences d'un châtement. Et c'est ce que saint Chrysostome nous a si bien représenté dans la personne d'Achab. Considérez, mes frères, dit ce saint docteur, ce que fit dans ce prince le remords de son injustice envers Naboth. Achab était roi, et un roi très-absolu. Il ne voulait être contredit de personne, et il prétendait que tout se réglât selon ses volontés. Cependant, dès qu'il a écouté la voix de sa conscience, qui lui reproche la violence de son procédé contre un de ses sujets, le voilà triste, abattu, confus, couché par terre, sans lever les yeux ni regarder le ciel. Jamais il ne parut plus humble ni plus petit devant Dieu. Qui opérerait en lui ce changement ? le remords de son péché. Ce remords était donc une grâce ? Oui, reprend saint Chrysostome ; mais c'était une grâce impérieuse, par où Dieu traitait Achab en esclave et non en roi ; avec la sévérité d'un juge, et non pas avec les caresses d'un père ; et c'est ainsi que cette grâce se trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu comme du plus puissant et du plus grand de tous les maîtres.

Ce remords a encore un avantage bien estimable. C'est que, de toutes les grâces, il n'en est point de si constante, ni qui soit moins sujette à se retirer de nous. Car il y a des grâces, chrétiens, que saint Augustin appelle grâces délicates, parce qu'on les perd aisément et que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légères infidélités. Mais le remords du péché est une grâce stable, fixe, permanente, qui ne nous quitte presque jamais, qui nous suit dans tous les lieux du monde, dont Dieu nous favorise malgré nous, et dont nous ne pouvons même nous défaire. Car, en quelque lieu du monde que nous allions, nous nous trouvons nous-mêmes ; et, nous trouvant nous-mêmes, nous trouvons notre péché. Or le péché est toujours suivi du remords et par conséquent de la grâce divine. Comme si Dieu disait au pécheur : C'est en vain que tu veux m'échapper ; ma miséricorde est résolue de ne point se séparer de toi et de te poursuivre partout ; j'ai une grâce à l'épreuve de toutes les contradictions, qui est le remords de ta conscience. Fais tout ce qu'il te plaira ; elle ira te chercher jusque dans la confusion et le tumulte des plus nombreuses assemblées, jusque dans les plus secrets et les plus sombres réduits, jusque dans tes débauches les plus infâmes. C'est là même qu'elle agira plus fortement, et qu'elle sera plus assidue à te présenter sans cesse la double image, et de ton crime, et de ton devoir. Telle est en effet cette grâce, que plus l'homme s'en rend indigne, plus elle s'attache à lui. Elle naît avec le péché, elle croît avec le péché, et jamais elle n'abandonne la conscience, que la conscience n'abandonne le péché. N'est-ce pas une prérogative bien singulière ? Grâce toujours présente pour nous secourir dans l'état le plus désespéré, et plus ferme

pour s'opposer à notre malice, que notre malice n'est obstinée à la combattre.

Ce n'est pas tout. Comme cette grâce du remords de conscience est la plus constante dans sa durée ; aussi, est-ce la plus universelle dans son étendue. Car on ne peut pas dire d'elle ce que disait autrefois le prophète royal des grâces particulières que Dieu faisait à son peuple, qu'elles n'étaient pas pour les nations païennes et barbares, et que Dieu les réservait pour une étroite portion de la terre, c'est-à-dire pour la Judée : *Non fecit taliter omni nationi* (Ps. CXLVII). Celle-ci est commune indifféremment à tous les hommes. Ce ne sont pas seulement les justes comme David, qui, après un péché de faiblesse, ressentent le remords de leur conscience ; mais les traîtres comme Judas, mais les parricides comme Caïn, mais les réprouvés comme Esau ; tous sans exception, puisque tous, dit saint Paul, sont exposés à ses atteintes secrètes et à cette tribulation salutaire dont Dieu les afflige : *Tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum* (Rom., II). Ne semble-t-il pas même, ajoute saint Augustin, que ce remords, qui s'élève dans la conscience, soit la grâce propre des pécheurs ; et n'est-ce pas à eux que Dieu la communique plus souvent, plus abondamment, plus efficacement ? Ah ! chrétiens, quelle consolation, pour un homme engagé dans le crime, de pouvoir dire : Tout pécheur que je suis, il m'est encore permis d'espérer ; Dieu a encore des grâces pour moi, aussi bien que pour les saints : il a des grâces d'amis auxquelles je n'ai pas droit de prétendre ; mais il a, pour ainsi parler, des grâces d'ennemis, desquelles je puis encore profiter, et qui sont les remords de ma conscience. Quand il n'y aurait que cela, ne serait-ce pas assez pour conclure qu'il n'y a point de pécheur dans la vie qui soit entièrement déstitué du bénéfice de la grâce ; et Dieu n'a-t-il pas raison après cela de faire aux plus impies mêmes le commandement indispensable de se convertir, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait du moins le secours de cette grâce, je veux dire le reproche de son péché ? Car, pour le remarquer en passant, il est certain qu'il n'y a point de pécheur sur la terre, exempt de l'obligation de satisfaire à Dieu, et à qui Dieu ne dise : Je veux que tu reviennes à moi par la pénitence ; cela est sans contredit ; donc il n'y a point de pécheur à qui ce précepte ne soit possible, et, par conséquent, qui n'ait toujours quelque grâce de pénitence quand il est actuellement obligé de la faire. Nous avons là-dessus des preuves qui ne nous permettent pas d'en douter ; mais, quand nous ne les aurions pas, en voulez-vous un plus sensible que celle-ci, et ne suffit-il pas qu'il n'y ait point de pécheur à couvert des retours et des pointes de sa conscience ?

Pendant admirez une autre propriété de la grâce dont je relève le prix : c'est la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. Dans les autres grâces, le pécheur court risque d'être trompé, et

souvent l'ange des ténèbres se transforme en ange de lumière. De là on prend pour des grâces et des inspirations divines, de véritables tentations : par exemple, dit saint Ambroise, une présomption secrète pour un mouvement d'espérance, une tendresse naturelle pour un sentiment d'amour de Dieu. Mais le remords du péché est une grâce certaine sous laquelle cet ennemi des hommes ne saurait se déguiser. Car il ne s'avisera jamais, poursuit le même Père, de représenter à un pécheur le désordre de son crime : au contraire, il fait tous ses efforts pour lui en cacher la honte, pour lui en diminuer la malice, pour en effacer de son esprit le souvenir. Quand donc il arrive, chrétiens, qu'après le péché, votre conscience est troublée de remords, dites avec assurance : C'est Dieu qui me parle, voilà sa voix ; ce reproche ne peut partir que de sa grâce, et je ne dois rien craindre en le suivant, parce qu'il ne m'inspirera que l'horreur et le regret de ma vie corrompue. Or, de tels effets ne viennent point de l'esprit du mensonge, qui est un esprit de corruption. C'est, mon cher auditeur, ce que vous devez dire, et vous direz vrai, et cette confiance sera un puissant motif pour vous porter à Dieu.

Car, outre les autres avantages du remords de la conscience, observez-en un des plus insignes. C'est que, sans cette grâce, tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, qu'avec elle ils sont tous efficaces, parce que c'est elle qui les fait agir pour notre conversion et notre sanctification. En effet, chrétiens, quand nous sommes dans l'état de péché, en vain Dieu nous imprime-t-il la crainte de sa justice, en vain veut-il allumer dans nos cœurs le feu de son amour ; si notre conscience ne forme ce remords : *Peccavi* : J'ai péché, tout le reste est inutile ; et, dès que ce remords est une fois conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante. Comme si vous disiez : J'ai péché, donc il faut craindre Dieu, qui est mon juge ; j'ai péché, donc je vais recourir à la miséricorde de Dieu pour le toucher en ma faveur ; j'ai péché, et par mon péché je me suis éloigné de Dieu, donc je dois me rapprocher de lui et m'y réunir par un saint amour. Sans ce remords, je ne raisonne-rais pas de la sorte, et je ne me convertirais pas : pourquoi ? Zénon de Vérone en apporte la raison, parce que la conversion du pécheur doit se faire par forme de jugement, et d'un jugement tout nouveau, dit ce savant évêque. Si le coupable se justifie, on le condamne ; et s'il s'accuse lui-même, il est absous : *Novum judicium, in quo si reus excusaverit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur* (Zen. Ver.). Comme il est donc vrai que, dans la justice humaine, toutes les autres procédures sont nulles en matière de crime, si elles ne sont fondées sur l'action de l'accusateur et des témoins, de même pour la justification du pécheur, toutes les autres grâces n'ont point de force, à moins qu'elles ne soient soutenues par le remords du pécheur et par le témoignage qu'il porte contre lui-même.

Achevons, chrétiens, et disons enfin que cette grâce seule du remords de la conscience est plus convaincante que toute autre pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus fort pour cela que d'obliger un pécheur à s'accuser soi-même ? Oui, j'ai péché ; que de produire contre lui un témoin qui ne peut être récusé et qui est sa propre conscience ? Il est vrai, tu as péché ; que de le réduire à prononcer lui-même l'arrêt de sa condamnation ? Je suis pécheur, et j'ai mérité l'enfer. Or tout cela est renfermé dans le reproche que fait la conscience à une âme criminelle. Et c'est, dit saint Grégoire, pape, ce qui rend ce remords insoutenable et, par conséquent, cette grâce invincible. Car, au lieu que, dans les jugements des hommes, les témoins peuvent être subornés, les accusateurs passionnés, que souvent le témoignage de l'un n'est pas conforme à celui de l'autre, ce qui est cause que la conviction n'en est presque jamais certaine : au contraire, dans une conscience troublée des remords de son péché, il ne peut y avoir, ni supposition, ni passion, ni préoccupation, parce qu'elle agit contre elle-même ; et comme elle fait d'ailleurs tout ensemble ces trois fonctions, d'accuser, de juger et de condamner, il faut, par nécessité, que le pécheur lui cède, parce que son témoignage est une démonstration plus évidente que tous les raisonnements du monde.

De là même il s'ensuit que cette grâce est aussi la plus puissante sur le cœur de l'homme pour le soumettre aux ordres de Dieu. Et quel est en effet le pécheur assez endurci pour ne pas sentir les traits de sa conscience ; et, s'il les sent, le moyen qu'il les puisse supporter sans faire tous ses efforts pour sortir de cet état de peine en quittant le péché ? Nous nous étonnons quelquefois que les Pères de l'Église, faisant le portrait d'une conscience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau domestique qui tourmente le pécheur. Que veulent-ils nous marquer par cette figure ? c'est que le remords de conscience, quoiqu'il procède de l'esprit d'amour et qu'il soit une grâce, a néanmoins la force et comme la cruauté d'un bourreau pour contraindre les cœurs rebelles de s'assujettir à Dieu. Ah ! chrétiens, c'est cette grâce qui de tout temps dans le christianisme a opéré les plus grandes conversions ; c'est celle qui tous les jours au milieu du monde opère des changements si merveilleux. Quand vous voyez dans une ville, dans un quartier, un homme réformer ses mœurs et tenir une conduite toute contraire à ses désordres passés, dites : C'est la conscience qui a fait cela, ou c'est Dieu qui, pour le faire, s'est servi de la conscience. Oui, c'est la conscience qui brise les rochers et qui fend les pierres pour en former des enfants d'Abraham ; c'est elle qui va détacher un mondain de l'amour du siècle pour l'attirer à la vie religieuse ; c'est elle qui ouvre les tombeaux, selon l'expression de saint Jérôme, c'est-à-dire qui ouvre les âmes pour en tirer par de saintes confessions le venin qui y demeurait caché. Enfin,

c'est cette grâce qui a donné un saint Augustin à l'Église. Non, chrétiens, cet homme incomparable ne renonça au péché que lorsqu'il y fut réduit par le remords de sa conscience : voilà la grâce victorieuse qui emporta son cœur. Dieu l'arma contre lui-même et lui livra une espèce de combat dont jamais il ne se put défendre. Jusque-là saint Augustin avait résisté à toutes les autres grâces ; mais il succomba à cette grâce du remords, et il en fut heureusement vaincu. Que de trésors, ô mon Dieu, dans une seule grâce, et qu'un pécheur est donc redevable à votre miséricorde de le ramener ainsi à son devoir ! J'entends, chez le prophète Jérémie, des hommes dominés par leurs passions et plongés dans le vice, qui se glorifient d'avoir la paix de la conscience, quoiqu'ils n'aient rien moins qu'une véritable paix : *Dicentes : Pax, et non erut pax (Jerem., VI)*. Mais c'est en cela même que je reconnais qu'ils sont abandonnés à l'iniquité, et que vous les traitez, Seigneur, selon toute la sévérité de vos jugements, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché, et l'on peut dire que c'est la plus terrible de vos vengeances, et qu'une âme commence dès lors à être réprouvée. Je vois dans le même Jérémie d'autres pécheurs, ce sont les habitants de Jérusalem, qui se reconnaissent, qui embrassent la pénitence et protestent que c'est le remords de leur péché et le trouble de leur âme qui les y a comme forcés. Seigneur, disent-ils, vous nous avez favorablement trompés quand nous étions dans votre disgrâce et dans nos criminelles habitudes. Nous attendions la paix, et nous ne l'avons jamais trouvée : *Expectavimus pacem, et ecce formido (Jerem., VIII)*. Nous cherchions le remède à notre mal, et vous nous avez envoyé le trouble : *Tempus curationis, et ecce turbatio (Jerem., XIV)*. C'est par là, Seigneur, que nous avons connu nos impiétés et que nous les avons détestées : *Cognovimus, Domine, impietates nostras, quia peccavimus tibi (Ibid.)*. Car, dans ce trouble de nos consciences, vous nous avez fait éprouver que le péché était notre plus grand ennemi, et que vous étiez seul notre souverain bien et toute notre félicité. Il est donc vrai, mes chers auditeurs, que le remords de conscience a toutes les qualités de la grâce la plus complète. Mais, cela étant, que faisons-nous lorsque, dans l'état du péché, nous méprisons la voix de notre conscience ? c'est de quoi il me reste à vous entretenir en peu de paroles. La miséricorde de Dieu, en accordant à l'homme la grâce qui forme dans nous le remords du péché, ç'a été la première partie. La malice de l'homme qui résiste à cette grâce pour persévérer dans le péché, c'est la seconde. Encore un moment d'attention.

SECONDE PARTIE.

Pour bien connaître la malice et tout ensemble le malheur de l'homme qui s'obstine contre le remords de sa conscience, il n'y a point de plus juste méthode à suivre que de reprendre toutes les qualités de la grâce dont

je viens de développer les avantages, et que de leur opposer les divers degrés de résistance qui se rencontrent dans l'obstination du pécheur. Ceci m'offre une nouvelle et ample matière, mais que j'aurai soin d'abrégé. Ecoutez comment je raisonne.

Quand je suis dans l'état du péché, le reproche que m'en fait ma conscience est une grâce. Donc je résiste à la grâce, si je néglige ce reproche, et que je tâche même à l'étouffer dans mon cœur. Ce n'est point un mouvement naturel que je supprime, c'est une inspiration qui vient d'en haut, et que je rends inutile à mon salut. Le Saint-Esprit est l'auteur de cette grâce et c'est lui qui me reprend de mon péché. D'où il s'ensuit qu'en résistant à cette grâce, c'est au Saint-Esprit que je résiste, et qu'alors je suis de ces cœurs incircconcis à qui parlait saint Etienne, quand il disait aux Juifs : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritus Sancto resistitis (Act., VII)* : Esprits rebelles, cœurs durs et inflexibles, vous ne cessez point de résister à l'Esprit de Dieu. Comment lui résistaient-ils, demande saint Chrysostome ? eu refusant d'entendre les remords de leur conscience, qui leur reprochait de n'avoir pas reçu Jésus-Christ comme leur Messie. Vous l'avez livré à la mort ; et, non contents de cela, au lieu de reconnaître l'horreur de ce déicide, qui se présente tout entier aux yeux de votre âme pour l'engager à un saint repentir, vous persistez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables et que vous vous endurez contre l'Esprit de votre Dieu : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis*. Or, n'est-ce pas justement ce que fait un pécheur dans le feu et l'emportement de la passion qui le possède ? La conscience lui dit : Cela t'est défendu, c'est une injustice, c'est une vengeance, c'est une perfidie, c'est un attentat contre la loi de ton Dieu. Mais il n'importe, répond-il, je me satisferai, et rien là-dessus ne sera capable de m'arrêter. Concevez-vous une résistance plus formelle et un mépris plus express et plus extravagant ? *Vos semper Spiritui Sancto resistitis*.

Le mal va plus loin ; et que les suites en sont terribles ! Car, puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut et le premier moyen de conversion pour un pécheur, que fait-il encore en y résistant ? il tarit pour lui toutes les sources de la divine miséricorde, et, si j'ose m'exprimer ainsi, il met Dieu dans une espèce d'impuissance de le sauver. En effet, que pouvez-vous après cela, mon cher auditeur, attendre de Dieu pour vous retirer de la voie de perdition où vous demeurez malgré lui ? Comptez-vous qu'il vous donnera d'autres grâces ? Mais il ne le peut, selon les règles ordinaires de sa providence. Et pourquoi ? parce que, dans le conseil de cette providence éternelle, il est arrêté que le remords du péché précédera toutes les grâces, ou que ce sera l'entrée à toutes les autres grâces. Vous flattez-vous que, par une conduite toute particulière, Dieu changera en votre faveur l'ordre de votre

prédestination ? mais il ne le veut pas, et il prétend avec raison que ce changement n'étant point nécessaire, c'est à vous de vous conformer à ses lois, et non point à lui de recevoir les vôtres. Par conséquent, perdre cette grâce du remords, c'est manquer l'occasion favorable du retour, c'est ruiner le fondement de votre justification, c'est couper la racine de tous les fruits de pénitence que vous auriez été en état de produire. Quand Holopherne voulut se rendre maître de Béthulie qu'il assiégeait, ce ne fut point par la force des armes qu'il la réduisit aux dernières extrémités, mais en détournant le cours des eaux qui y coulaient. Or, voilà comment vous en usez contre vous-mêmes, et voilà ce qui damne communément les libertins du siècle. S'ils étaient attentifs aux avertissements de leur conscience, s'ils se servaient utilement de ce secours ordinaire et de cette première grâce, Dieu entrerait par là ; il irait bientôt plus avant, il ferait naître dans leur cœur un dégoût secret du vice et l'amour de la vertu, il se communiquerait à eux en mille manières. Mais tandis qu'ils le laissent frapper à la porte sans lui ouvrir, et qu'ils lui ferment toutes les voies en lui fermant celle de ces remords intérieurs par où il pourrait s'insinuer, quel accès lui reste-t-il, et n'est-il pas naturel qu'il les abandonne à eux-mêmes ? Voilà, dis-je, ce qui les entretient jusqu'au dernier soupir de leur vie dans un désordre continuel, et ce qui les conduit presque inmanquablement à l'impénitence finale.

Et quel désordre en effrit, chrétiens, de commettre le péché et de se charger devant Dieu de tout ce qu'il y a de plus abominable et de plus odieux dans le péché, sans tirer nul avantage du seul bien que le péché puisse produire, qui est le remords de la conscience ? Je vous ai dit que ce remords était une grâce toute miraculeuse, en ce qu'elle naît du péché même ; mais n'est-il pas vrai que, plus elle est miraculeuse dans sa naissance, plus nous sommes condamnables dans la résistance que nous y apportons ? Dieu fait pour vous, mon cher auditeur, un miracle de sa miséricorde, en vous faisant trouver dans votre péché la grâce qui doit le détruire et qui peut réparer tout le dommage qu'il vous a causé. Mais vous, par une espèce de miracle tout contraire, je dis par un miracle de malice, par un miracle d'infidélité et d'opiniâtreté, vous rendez cette grâce infructueuse et vous en arrêtez toute la vertu ; comme si vous aviez entrepris de combattre contre la toute-puissance de Dieu, et que, par la malignité de votre cœur, vous voulussiez surpasser l'excès de son amour et toute sa bonté.

De là qu'est-ce que je conclus ? c'est qu'il n'y a rien, ainsi que je vous l'ai fait entendre, n'étant plus digne de la majesté de Dieu, ni plus conforme à sa grandeur souveraine, que la grâce dont je parle, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, qui s'élève contre elle et emploie tous ses efforts à la repousser ; car plus Dieu agit en Dieu, plus

suis-je coupable de ce que je ne me pas soumettre et de ne lui pas obéir ; or, par les remords de ma conscience, Dieu me traite parfaitement en maître, puis-qu'il m'humilie, qu'il me trouble, qu'il m'épouvante, qu'il se venge de moi, qu'il me fait voir ce que je suis, et sentir toute mon indignité. Mais moi, en méprisant ces remords, j'agis parfaitement en sujet rebelle : je ne veux pas seulement prêter l'oreille aux remontrances de mon Dieu, je trouve mauvais qu'il me reprenne ; je ne tiens nul compte de ses menaces, sans me mettre en peine si je suis pécheur ou non, si je lui plais ou si je lui déplais, si je mérite ses châtimens ou ses récompenses ; j'écarte de mon esprit toutes ces pensées, et je n'en ai point d'autre que de me contenter. Telle est l'audace du pécheur, et contre qui ? contre l'auteur même de son être et le suprême arbitre de son sort éternel.

Ce n'est pas là néanmoins que se termine toute sa malice, et voici ce qui l'augmente : Le remords du péché est, de toutes les grâces, la plus constante et la plus durable ; donc une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable. Un des hérétiques de ces derniers siècles se glorifiait, après bien des assauts qu'il avait eus à soutenir, d'être enfin venu à bout de sa conscience, et de s'être tellement affermi contre elle, qu'il s'était délivré de ses reproches intérieurs qui le fatiguaient. Il le disait, et c'était plutôt une vanité diabolique qu'une vérité. Que dis-je, une vanité diabolique ? n'était-ce pas quelque chose de plus ? car, jusque dans l'enfer, les démons sont perpétuellement et impitoyablement bourrelés des remords de leur conscience ; et, si ce n'est pas pour eux une grâce, n'est-ce pas un de leurs plus cruels supplices ? Le Sauveur du monde nous l'a lui-même appris, lorsqu'il nous a dit que le ver qui les ronge ne meurt point, comme le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais : *Vermis eorum non moritur, et ignis eorum non extinguitur* (Marc. IX) ; au lieu que Luther, cet ennemi de l'Eglise, le plus emporté et le moins traitable, prétendait avoir secoué le joug, et s'être mis au-dessus de cette censure importune. Que la chose fût ainsi ou ne fût pas, ce n'est point ce que j'examine ; mais de là, je vous laisse à juger par quels efforts de malice et par combien de résistances il s'était établi, ou il croyait s'être établi dans cette damnable disposition. Vous me demandez si réellement un pécheur peut parvenir là. Je n'en sais rien, et j'ai de la peine à me le persuader ; mais, si cela se peut, je dis que c'est le comble de l'impiété ; mais, si cela se fait, je dis que c'est l'abîme du péché dont parlait Salomon au livre de ses Proverbes, et que le pécheur n'est jamais dans un état plus irrémédiable et plus perdu que quand il vient à n'avoir plus que du mépris pour tout ce qui concerne la conscience, et pour Dieu même : *Impius cum in profundum peccatorum venerit, contemnit* (Prov. XVIII). Encore une fois, je ne décide point si cela se peut, ni si cela se fait ; mais quoi qu'il en

soit, je prétends que cela ne se peut faire qu'en déclarant à Dieu une guerre éternelle; qu'en disant à Dieu: Vous êtes résolu de m'attaquer partout, et moi partout je vous résisterai; vous êtes déterminé à ne me point accorder de relâche, et moi je ne cesserai point de me défendre; vous me presserez vivement, et moi, je ferai si bien, qu'à force de tenir contre vous, je réussirai à vous éloigner absolument de mon cœur, dont vous voulez prendre possession. On le dit, chrétiens, non pas expressément, ni en paroles, car on frémirait en le prononçant, et l'on aurait horreur de soi-même; mais on le dit en pratique, on agit selon ces détestables principes: ce ne peut être là, sans doute, que l'état des âmes vendues au péché, et pour qui il ne paraît plus qu'il y ait de ressource.

Ce qui doit nous convaincre, c'est ce que j'ai marqué pour sixième caractère de la grâce attachée au remords de la conscience: grâce universelle, et la plus commune dans toutes les conditions et tous les états. Sur quoi je fais cette réflexion; elle est solide: Eh! mon cher frère, vous renoncez volontairement à la grâce la plus commune, à la grâce la plus étendue, à une grâce qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie; vous vous privez de cette dernière espérance. Que vous restera-t-il donc, et n'êtes-vous pas comme dans un enfer? car un des plus grands malheurs du réprouvé dans l'enfer, ce n'est pas d'être déchiré des remords de sa conscience, mais de ne pouvoir plus se servir de ces remords, de n'y trouver plus nul secours, de n'en avoir que le sentiment et que la peine. Or, je conviens avec vous que vous pouvez encore utilement vous servir du remords qui vous pique, et qu'en cela votre situation est différente. Mais, au fond et quant à l'effet, qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne vous en servez pas? qu'importe que vous en puissiez tirer quelque secours, si vous ne le tirez pas? qu'importe que ce soit une grâce pour vous, si vous n'en faites nul usage, et si vous n'en profitez pas?

D'autant plus criminel dans votre malice et dans votre aveugle résistance, que cette grâce est, entre toutes les autres, la plus certaine pour un pécheur, et la moins exposée aux prestiges et aux artifices de l'esprit de mensonge. Saint Jean, dans sa première Epître, écrivait à ses disciples: Mes chers enfants, si votre cœur ne vous reprend d'aucune chose, ayez confiance entière: *Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus* (I Joan., III); mais, sans contredire la pensée de cet apôtre, je vous dis: Tenez-vous assurés du côté de Dieu, quand votre conscience vous fera des reproches, parce que c'est une preuve infailible que Dieu pense à vous, et qu'il jette encore sur vous un regard de salut: *Charissimi, si cor nostrum reprehenderit nos, fiduciam habemus*. Ces deux propositions, toutes contradictoires qu'elles paraissent, ne se combattent point; car le saint apôtre parlait de

la confiance des justes, qui suppose la grâce d'innocence, et je parle de la grâce de pénitence, qui n'est jamais moins douteuse que lorsqu'elle commence dans une âme par le remords du péché. C'est donc pour vous, pécheurs, le seul fonds sur lequel vous puissiez compter avec une pleine certitude. Mais pourquoi le dissipez-vous? pourquoi vous l'enlevez-vous à vous-mêmes, et que ne vous souvenez-vous de la parole de saint Bernard, que, comme ce remords est la plus sûre de toutes les grâces, aussi la résistance à ce remords est la plus prochaine disposition au désespoir?

Affreux désespoir, que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont vous aurez tant de fois éludé les poursuites salutaires; cette conscience à qui vous aurez si souvent imposé un silence mortel, lorsqu'elle s'expliquait contre votre gré, contre vos inclinations vicieuses, contre vos passions, mais pour vous ressusciter et vous rendre une vie toute divine; cette conscience pour qui vous aurez conçu la même haine que témoigna le roi Achab contre le prophète Michée, parce que ce zélé ministre du Seigneur, usant de toute la liberté qui lui convenait comme à l'homme de Dieu, annonçait à ce prince des malheurs qui l'effrayaient, mais dont la connaissance lui pouvait être si avantageuse pour les éviter: *Odi cum, non enim prophetat mihi bonum, sed malum* (III Reg., XXI); cette conscience dont le remords est dès à présent contre vous le témoignage le plus irréprochable et le plus convaincant; mais qui, dans l'assemblée du monde entier, parlant plus haut que jamais, et produisant au jour ce remords qu'elle avait jusque-là tenu secret, en formera, à votre honte et pour votre ruine, la conviction la plus accablante. C'est saint Paul qui vous en avertit dans son Epître aux Romains, où, faisant la description du jugement dernier, il nous représente tous les hommes devant le tribunal de Jésus-Christ, lequel n'aura besoin contre eux, ni d'autres témoins que leurs consciences, ni d'autres accusateurs que leurs propres remords: *Testimonium reddente conscientia ipsorum, et cogitationibus iniquis accusantibus, aut etiam defendentibus* (Rom. II); comme si Dieu devait dire alors aux réprouvés: Jugez-vous vous-mêmes. Voilà votre conscience qui vous accuse; c'est elle qui dépose contre vous, et je n'ai point pris d'ailleurs que d'elle-même les titres qui vous condamnent; dès la vie, elle vous a fait cent fois reconnaître que vous étiez pécheurs, et dignes de mes plus sévères arrêts. Je voulais par là vous rappeler de vos égarements; mais c'était un aveu stérile et sans fruit qu'elle vous arrachait; elle vous l'arrache encore après la mort, non plus pour votre conversion, mais pour votre éternelle réprobation: le moyen que je vous sauve, après que vous avez porté vous-mêmes votre sentence? C'est ainsi que Dieu leur fermera la bouche, et qu'en même temps il se justifiera; car voilà, Seigneur, disait le prophète royal, voilà pourquoi vous faites paraître en té-

moignage la conscience des hommes : voilà pourquoi vous leur faites avouer à eux-mêmes qu'ils ont péché, et qu'ils sont inexcusables dans leur péché : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci (Ps. L)* ; c'est, mon Dieu, afin de mettre votre justice à couvert de tout blâme, et que, quelque rigoureux que soient vos jugements contre le pécheur, il n'ait rien à vous opposer : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris. (Ibid.)*

La conclusion, mes frères, c'est donc d'être fidèles à la grâce, lorsque vous le pouvez encore, et de lui céder sans une plus longue résistance. J'entends toujours à cette grâce du remords de votre conscience, qui, par une dernière prérogative, n'est pas seulement la plus puissante pour convaincre l'esprit, mais une des plus fortes pour fléchir la volonté. Que dit Jésus-Christ à saint Paul quand, sur le chemin de Damas, il fit briller à ses yeux cet éclair qui l'éblouit, et retentir à ses oreilles ce coup de tonnerre qui l'atterra ? *Durum est tibi contra stimulum calcitrare (Act. IX)*. Saul, Saul, lui dit cet Homme-Dieu, où vas-tu, et de quelle commission as-tu voulu te charger, en te déclarant le persécuteur de mon Eglise ? c'est trop longtemps faire violence à ma grâce qui te recherche, et il est trop pénible pour toi de résister davantage à ses traits. Je vous adresse, mon cher auditeur, les mêmes paroles ; il y a peut-être déjà tant d'années que Dieu vous invite à rentrer dans la sainte liberté de ses enfants, et qu'il veut vous faire sortir de l'esclavage où vous êtes malheureusement engagé ; vous avez un penchant au mal qui vous entraîne ; mais vous avez aussi un frein bien capable de vous retenir, c'est votre conscience ; votre cœur s'est laissé prendre à un objet corrompé et périssable, et vos liens sont difficiles à rompre ; mais combien de coups la conscience a-t-elle frappés pour cela, et n'en serait-elle pas venue à bout, si vous l'aviez secondée ? Les sens et la chair vous dominent ; mais le remords qui vous perce l'âme vous apprend assez que les brutales voluptés des sens et de la chair ne vous satisferont jamais, et que vous y trouverez toujours plus d'amertume que de plaisirs. Si vous voulez être de bonne foi, vous en conviendrez ; oui, vous conviendrez que, depuis le moment fatal où votre passion vous a séduit, et où elle vous a soumis à son empire tyrannique, vous n'avez pas eu un jour tranquille ; que si, à quelque temps, elle vous a enivré de ses fausses douceurs, vous les avez ensuite payées bien cher, par les regrets qui les ont suivies, par la douleur que vous en avez conçue, par les reproches que vous vous êtes faits, par la crainte des vengeances divines qui vous a saisi, par tous les sentiments de votre foi qui se sont réveillés ; vous conviendrez que ce combat domestique dont vous êtes le triste sujet, et qui s'élève presque à toutes les heures entre la passion et la conscience ; que cette incertitude où vous vivez, sans sa-

voir à quoi vous résoudre, ni à quoi vous voulez renoncer, si c'est à votre conscience, si c'est à votre passion ; que ces vicissitudes éternelles, ces tours et retours de votre cœur, se démentant mille fois lui-même, et mille fois se contredisant, tantôt voulant l'une, tantôt choisissant l'autre, et ne se déterminant, ou du moins ne se tenant à rien de fixe, fuyant ce qu'il souhaite, cherchant ce qu'il déteste (car voilà où en sont tant de pécheurs) ; vous conviendrez, dis-je, que tout cela est l'état le plus désolant, et qu'il vous en coûterait incomparablement moins de suivre enfin la voix de la conscience qui vous presse, et d'exécuter aux dépens de tout le reste la sainte résolution qu'elle vous inspire : *Durum est tibi contra stimulum calcitrare*. Encore si vous en étiez quitte pour la peine que vous ressentez ; mais ce qu'il y a de plus funeste et de plus à craindre, c'est que, par la force de l'habitude, qui jette tous les jours dans votre âme de nouvelles et de plus profondes racines, la conscience ne vienne, non pas, si vous voulez, à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que faiblement, de sorte que ces remords ne fassent plus qu'une légère impression, et qu'ils perdent presque toute leur vertu ; car, je l'ai dit et je le répète, c'est ce qui arrive, et ce que Dieu permet ; terrible punition dont il menaçait autrefois son peuple par le prophète Ezéchiel. Nation infidèle, leur disait le Seigneur, je te trouve toujours en défense contre moi, et toujours en garde contre ma grâce, pour la repousser ; mais sais-tu ce que je ferai, et quel châtement je te prépare ? je ne t'enverrai point des afflictions temporelles, ni pertes de biens, ni maladies ; je corrige ainsi mes prédestinés et mes amis, et tu ne mérites pas un traitement si salutaire ; mais dans le trésor de mes vengeances j'en ai une plus conforme à ton indignité, et d'autant plus mortelle, qu'elle sera plus selon tes désirs ; c'est que je laisserai ma colère se reposer pour toi et dans toi : *Requiescet indignatio mea in te (Ezech., XVI)*. Comment se reposera-t-elle ? parce qu'elle ne te reprochera plus rien, ou qu'elle ne le fera plus, ni avec la même assiduité, ni avec les mêmes instances. Quand elle tonnait, qu'elle l'effrayait, qu'elle te consternait, c'était une colère de pardon ; mais quand elle semblera se calmer et t'épargner, ce sera une colère de damnation. Ah ! Seigneur, nous sommes pécheurs, et comme pécheurs nous sommes dignes des plus rudes coups de votre justice ; mais si vous avez à vous venger et à nous châtier, que ce ne soit point par ce silence, plus à redouter pour nous que tous vos tonnerres, ni par ce repos, plus dangereux que tous les troubles. La grande grâce que nous vous demandons, ô mon Dieu ! c'est de ne nous faire point maintenant de grâce ; vous ne vous ménageriez jamais davantage en celle vie, que lorsque vous voudrez moins nous ménager ; remuez, Seigneur, remuez nos consciences, et ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement dont elles ne reviendraient plus. Votre prophète vous sup-

pliait de ne le point, reprendre dans votre fureur, et de ne le punir point dans votre courroux : cela est bon pour un autre monde que celui-ci, et nous vous faisons la même prière ; mais présentement les touches les plus pénétrantes et les plus sensibles, les plus vives répréhensions seront pour nous les plus signalées faveurs : la nature en murmurerait, elle en sera peinée, mortifiée, attristée ; mais cette heureuse tristesse, que l'Apôtre préférerait à tous les plaisirs du siècle, nous fera passer du péché à la pénitence, et de la pénitence à la joie du Seigneur, et à la souveraine félicité, où nous conduise, etc.

SERMON XXIII.

POUR LE I^r DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'état de vie et le soin de s'y perfectionner.

Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias tibi ago, quia non sum sicut cæteri hominum.

Le pharisien, se tenant debout, faisait intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes (S. Luc, ch. XVIII).

Jamais l'orgueil et l'esprit ambitieux se fit-il mieux connaître que dans l'exemple de ce pharisien ? Toute sa prière consiste à s'élever lui-même, et à rendre grâces au ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir et qu'il n'a point en effet reçu. Car, bien loin d'être, ainsi qu'il le pense, au-dessus du reste des hommes, sa seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers des rangs, et pour le mettre infiniment au-dessous de cet humble publicain qu'il méprise. Encore, remarque saint Augustin, s'il se contentait de dire : Je ne suis pas comme quelques-uns des hommes ; mais, en disant sans exception, comme les autres hommes, il se préfère à tous les hommes en général, et, pour se glorifier, il les condamne : *Non sum sicut cæteri hominum*. Aussi quelle place prend-il dans le temple, et en quelle posture s'y fait-il voir ? Au lieu que le publicain demeure à la porte, et ne se croit pas digne de pénétrer plus avant, le pharisien s'approche du sanctuaire, et va jusqu'au pied de l'autel. Au lieu que l'un baisse les yeux par respect, et se prosterne contre terre, l'autre se tient debout, et lève la tête : *Pharisæus autem stans*. Voilà, mes chers auditeurs, le caractère de l'ambition : elle veut toujours monter, toujours s'avancer. Elle ne rougit de rien ; et, sans égard à la faiblesse du sujet qu'elle possède, et à qui elle inspire de se pousser, ou dans l'Eglise, ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Damnable et audacieuse passion, dont je voudrais réprimer les attentats criminels. Mais, avant que de vous proposer mon dessein, adressons-nous à cette Vierge qui, par son humilité, a, pour ainsi dire, commencé la rédemption du monde, et saluons-la avec les paroles de l'Ange : *Ave, Maria*.

C'est par le plus sage et le plus adorable de tous les conseils, que Dieu créant le

monde, et y voulant établir une société d'hommes vivant ensemble, et destinés à converser les uns avec les autres, y a distingué divers états, et leur a assigné leurs fonctions et leurs devoirs. Suivant cette providence, il y a des conditions supérieures, et il y en a de subordonnées ; il y en a d'éclatantes, et il y en a d'obscurées : toutes réglées par la sagesse divine, et nécessaires pour maintenir la paix sur la terre et le bon ordre. Car, sans cette diversité, qui met l'un dans le pouvoir de commander, et qui tient l'autre dans la dépendance ; qui fait paraître celui-là dans la splendeur, et qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténèbres, quel renversement verrait-on dans le monde, et que serait-ce que la société humaine ? Mais cette disposition générale de la Providence ne suffisait pas, et il en fallait encore une plus particulière. Je veux dire qu'entre ces différentes conditions, il fallait que Dieu, selon ses desseins et ses vues de prédestination, marquât à chacun des hommes et lui déterminât l'état particulier où il l'appelait. Or, c'est ce que Dieu a fait : tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connaître, et qu'il est indispensablement obligé de suivre. Cependant, chrétiens, voici le désordre de l'ambition. Elle nous tire de cette route où Dieu voulait nous conduire, et elle nous fait prendre une voie plus conforme aux désirs de notre cœur, et à l'orgueil dont il se laisse enfler : elle nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état ; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, qui vont faire le partage de ce discours, on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la première partie ; et l'on ne veut pas être ce qu'on est ; c'est sur quoi je vous instruirai dans la seconde partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, et travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fond de l'humilité chrétienne, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le péché originel de l'homme, de vouloir être plus qu'il n'est, et l'Écriture nous apprend que le premier homme n'est déchu de ce bienheureux état de grâce où Dieu l'avait créé, que parce qu'il ne se contenta pas d'être ce qu'il était, et qu'il affecta d'être ce qu'il n'était pas. Si j'avais à parler ici en philosophe, je tirerais de la morale des patens de grandes lumières pour vous instruire sur ce point, et pour vous persuader. Car je vous dirais tout ce qu'ont dit ces sages du monde en faveur de la modestie, et je vous ferais voir tout ce qu'ils ont pratiqué, selon l'esprit et les règles de cette vertu. Je citerais leurs maximes, et je produirais leurs exemples : également opposés à cette malheureuse ambition de vouloir toujours croître et s'élever ; et après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurais par ces belles paroles de saint Augustin dans le livre de la

Cité de Dieu, où il nous dit : Voilà, mes frères, les semences et les principes d'humilité qui se sont conservés jusque dans la corruption du paganisme, et je vous les propose, afin que vous rougissiez, si dans le christianisme vous êtes moins modestes que ces infidèles, et d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, si vous l'étes comme eux, et autant qu'eux : *Et hæc dico, ut, si virtutes quas isti utcumque coluerunt, non tenuerimus, pudore pungamur, si tenuerimus, superbia non extollamur* (Aug.). C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerais. Mais, quand je traite avec des chrétiens, je ne dois point avoir recours à la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Évangile, et qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, et ne fondons point sur d'autres principes les leçons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter. Or, elle nous apprend par tous les oracles de l'Écriture, et par tous les témoignages des Pères, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel, que cette ardeur empressée de vouloir être plus que l'on n'est ; et quelles raisons en apporte-t-elle ? des raisons, mes chers auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut, que le désir de sa propre élévation, pourquoi ? parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde et de ne pas oublier Dieu, ni s'oublier soi-même ; parce qu'en s'élevant, on s'attire, par une suite nécessaire, des obligations infinies de conscience, auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement ; parce que, pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités et des vertus acquises, qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel ; parce que, bien même qu'on les eût, dès là qu'on affecte un rang supérieur et qu'on l'ambitionne, on en devient positivement indigne devant Dieu ; parce qu'il y a une indécence particulière à un chrétien de vouloir s'agrandir, et parce que ce désir enfin est une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. Voilà les raisons que la foi nous fournit sur cet excellent point de morale, et dont chacune nous doit tenir lieu de démonstration. Suivez-moi.

S'élever sans perdre la vue de Dieu et la connaissance de soi-même, vous savez, mes frères, combien la chose est difficile, et vous savez de plus en quelle impuissance de se sauver est un homme qui ne se souvient plus de lui-même et qui ne connaît plus Dieu. C'est ce qui a fait trembler les saints, quand ils se sont vus engagés dans les honneurs du monde, quoique par une disposition de la Providence. C'est ce qui donnait à saint Bernard des sentiments si éloignés de la politique du siècle, lorsqu'au lieu de féli-

citer un de ses disciples qui venait d'être placé sur le premier trône de l'Église, il lui en témoignait sa douceur ; car voici en quels termes il lui écrivait : « Il est vrai, Saint-Père, j'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation ; mais j'en ai gémi, et je m'en suis affligé pour vous dans le secret de mon cœur ; car je ne puis considérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chute. Plus votre dignité est éminente, plus le précipice me paraît affreux. Je regarde ce que vous êtes, et je mesure par là ce que vous avez à craindre, parce qu'il est écrit que l'homme étant dans l'honneur, il s'est méconnu : *Homo cum in honore esset, non intellexit* (Ps. XLVIII). Bien loin donc de vous enfler de votre état, humiliez-vous, de peur que vous ne soyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David : Ah ! Seigneur, c'est par un effet de votre colère que vous m'avez élevé, et qu'en m'élevant vous m'avez brisé comme un vase fragile : *Ne forte contingat tibi miserabilem illam emittere vocem, A facie ira indignationis tuæ elevans allisisti me* (Bern.). Car vous êtes maintenant dans la place la plus honorable, mais non pas la plus sûre. » Ainsi parlait saint Bernard, ainsi faisait-il sa cour aux grands de la terre. Or, s'il y a tant de péril à être grand, jugez ce que c'est de le vouloir être et d'ambitionner de l'être. Car être grand n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle comme de vouloir être grand. Être grand, c'est l'ouvrage de Dieu ; mais vouloir être grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu, que sera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition et le dérèglement de l'homme ? Or, telle est, chrétiens, celle que les enfants du siècle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empressément à se pousser dans le monde et à s'y établir.

Ajoutez à cela le poids des obligations dont un chrétien se charge devant Dieu, quand il se procure un degré plus haut, et qu'il se fait plus grand qu'il n'était. Car voici la règle dont la Providence n'a jamais dispensé et dont elle ne dispensera jamais. Il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ses engagements, j'entends des engagements de conscience. Dans cette vie, disait Cassiodore, le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables ; et la mesure de ce que nous devons, est toujours ce que nous sommes et ce que nous pouvons. Être donc plus que je n'étais, c'est devoir plus que je ne devais, à qui ? à Dieu premièrement, et aux hommes ensuite. Aux hommes, dis-je, sur qui je domine et qui ont droit d'attendre de moi ce qu'apparavant ils n'auraient pu exiger. A Dieu, qui est le protecteur de ce droit, et qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non. Par conséquent être plus que je n'étais, c'est avoir un compte à rendre que je n'avais pas ; c'est être responsable de mille choses qui ne me regardaient pas ; c'est porter un fardeau que je ne portais pas. Et quiconque pense autrement, pèche dans le

principe, et trouve dans sa propre grandeur la ruine de son salut. Or, par là, chrétiens, formez-vous l'idée juste de ces conditions qui font les rangs d'honneur dans le monde, et dont les hommes du monde sont si passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt et de l'amour-propre, mais dans celle du sanctuaire, ce que c'est qu'un prélat dans l'Eglise, un gouverneur dans une province, un commandant dans une armée, un magistrat dans une ville. De quoi n'est-il pas chargé? à quoi n'est-il pas obligé? Quelle vigilance et quelle attention ne doit-il pas à son ministère! quel zèle à la religion! quelle protection à l'innocence et à la justice! quel exemple à ceux qui dépendent de lui! combien de scandales ne doit-il pas retrancher? combien d'abus ne doit-il pas corriger? et s'il y manque, quel trésor de colère, selon l'expression de saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu? Si vous, mes chers auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés, étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compteriez-vous parmi les avantages de votre état votre grandeur? et si vous aviez eu tout cela devant les yeux lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressément et tant d'ardeur? Après cela, faut-il s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de son esprit, par une humble défiance d'eux-mêmes, ont fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit? Faut-il s'étonner, si quelques-uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniâtreté, s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocents, s'ils ont contrefait une sage folie, s'ils se sont cachés dans les grottes et dans les sépulcres, comme nous l'apprenons de leur histoire, et s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout, que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses? Non, non, chrétiens, cela ne me surprend pas : mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations et de les soutenir, s'y ingérer avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçaient de les éviter; des hommes, pour me servir des termes de saint Bernard, qui n'ont point de plus grands soins que de s'attirer des soins, comme s'ils devaient trouver le repos quand ils seront parvenus à ce qui est incompatible avec le repos, et à ce qui rend le repos même criminel : *Tanquam sine curis victuri sint, cum ad curas pervenerint* (Bern.). Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés et infatués des erreurs du monde, courir après un emploi, sans savoir même s'il y a des obligations de conscience qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas; sans y avoir seulement pensé, sans se mettre en peine de s'en instruire : où s'ils le savent, n'hésitant pas sur cela; s'offrant à tout, pourvu qu'ils arrivent à leur fin, et se promettant tout d'eux-mêmes sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les entasser avec joie les unes sur les

autres, et en prendre jusqu'à s'accabler, ou plutôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, et dont il n'est pas permis de les séparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'est de voir la plupart des hommes qui sont quelque chose par leur condition, être jaloux à l'excès d'en retirer les émoluments, et d'en maintenir les droits sans en rien rabattre; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas entendre parler, n'écouter qu'avec chagrin et avec dégoût ceux qui les leur font connaître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, et négliger ce qu'ils ne peuvent pas. Et tout cela, par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse et abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre. Mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde il faut avoir des qualités et des vertus proportionnées au degré où l'on aspire : cela est de l'ordre naturel; et il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes sans exception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule rend aussi bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, et par conséquent peut aussi bien le perdre devant Dieu, s'il vient à bout de ses desseins, que s'il était dépourvu de toutes. En effet, presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop, ont d'excellentes qualités, même selon Dieu; mais, parce qu'il leur en manque une qui devrait faire la perfection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres sans celle-là leur deviennent inutiles; et l'on peut bien leur appliquer la parole de saint Jacques : *Offendat autem in uno, factus est omnium reus* (Jacob., II). Il faut des vertus déjà acquises, et non pas la simple capacité ou volonté de les acquérir; car il n'est pas juste que nous faisons des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de nos emplois mêmes, et qu'à l'exemple des vierges folles, nous commençons à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes et allumées. Il faut des hommes déjà formés et non pas à former; des hommes déjà éprouvés et non pas à éprouver : *Viros probatos, et non probandos* (Bern.), dit saint Bernard. Mais les emplois, dit-on, font les hommes. Erreur, chrétiens, les emplois doivent perfectionner les hommes et non pas les préparer. Il faut qu'ils soient déjà disposés, et c'est le mérite acquis personnellement qui doit avoir fait cette préparation. Sans cela, toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or, en vérité, de ces partisans de la fortune et de l'ambition dont je parle ici, quel est celui qui, sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même, afin de supputer, en repos et à loisir, s'il a tous les talents nécessaires pour la fin qu'il se propose? et quel est celui qui, ne les ayant pas, veuille bien le reconnaître et se

rendre à soi-même cette justice, Non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper une telle place ? Et quand il aurait assez de lumière et assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui, possédé de cette malheureuse passion de croître et de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies et de se tenir dans les bornes que lui prescrit la vue de son indignité ? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits et les plus vicieux sont les plus ardents à se pourvoir ; ceux qui ont sur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui se destinent à tout, et qui ne croient rien au-dessus d'eux ni trop grand pour eux ; tandis que les autres, mieux fondés en qualités et en mérite, gardent une modération honnête dans leurs desirs ? S'il ne s'agissait, chrétiens, que d'essayer la censure du monde, et que l'on en fût quitte pour cela, ce serait peu. On sait fort bien que la hardiesse, accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'ascendant partout. Mais il est question de justifier cela devant Dieu, qui ne peut souffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine, et qui, en cela comme dans la chose la plus sainte de notre religion, veut que nous accomplissions le précepte de l'Apôtre : *Probet autem seipsum homo* (I Cor. XI) ; c'est-à-dire qu'avant que de nous élever, nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts de nous condamner pour jamais à n'être rien, si, par les lumières de la grâce, nous découvrons que nous n'avons pas le fond de suffisance requis pour être quelque chose, comme nous y condamnons un autre, si nous en savions autant de lui. Car il veut que la droiture de notre âme aille jusque-là ; et si nous nous flattons, c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il a établi un jugement, afin de nous humilier autant que nous nous serons injustement exaltés, et de nous faire descendre aussi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or, je prétends que si nous agissions dans les vues de Dieu et de notre raison, ce serait là le grand contre-poids de notre vanité.

Mais je veux, chrétiens, que vous ayez tout autre mérite nécessaire pour être élevé ; dès là que vous recherchez cette élévation, je soutiens que vous ne la méritez plus, et qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur et à se trouver pourvu de toutes les qualités qu'il faut pour le posséder : pourquoi ? parce que l'une de ces qualités est que vous soyez humbles et par conséquent que vous ne vous l'attribuiez pas. En effet, dit saint Grégoire pape, quand il arriverait qu'un emploi spécieux et honorable tombât en bonne main, et qu'il fût bien administré, il y a une indécence positive à le désirer : *Locus porro superior, et si recte administratur, tamen indecenter appetitur.* (Greg.) Et cela est si vrai, chrétiens, que ceux-mêmes qui travaillent le plus pour se faire grands dans le monde, et qui, à force de le vouloir être, le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont

en rien contribué, et de persuader, s'ils pouvaient, qu'on leur a fait violence ; confessant, ajoute saint Grégoire, ce qui devrait être, par ce qu'ils veulent paraître. Et, quoique le monde ne se trompe pas à ces apparences de modestie (car on entend bien le langage des hommes), ces apparences subsistent toujours, et nous les conservons ; comme si Dieu, par cette hypocrisie même inutile qu'il permet en nous, voulait empêcher l'ambition de prescrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne sera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de désirer d'être plus grand qu'il n'est ? Non, mon cher auditeur, il ne vous sera jamais permis de le désirer. Il vous sera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre roi et votre prince vous y destineront, quand la voix publique vous y appellera ; car la voix publique et celle de votre prince, c'est pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos desirs, par vos sollicitations, par vos intrigues, je dis que c'est une présomption insoutenable et qui va jusqu'à renverser l'ordre de votre prédestination. Et pourquoi est-ce, chrétiens, que nous nous attribuerons ce que Jésus-Christ lui-même ne s'est pas attribué ? Jésus-Christ, tout saint qu'il était, n'a pas voulu entreprendre de se faire grand ; il a attendu que son père le fît, et c'est une des louanges que saint Paul lui a données. Quoique, en qualité de Fils de Dieu, il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, et qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il a voulu qu'elle lui vint d'ailleurs que de lui-même, pour autoriser par son exemple cette grande loi : *Nec quisquam sumit sibi honorem* (Greg.). Et nous qui sommes pécheurs, et qui, en cette qualité, ne méritons que la confusion et le mépris, nous allons au-devant des honneurs du monde ; et, sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil, nous nous y ingérons les premiers. Cela est-il tolérable ? cependant cela se fait ; et, ce qui est intolérable en soi, cesse de l'être en se rendant commun parmi les hommes. On cherche l'honneur ouvertement, en s'en déclare et on s'en explique : on emploie pour cela son crédit et souvent quelque chose de plus ; on se fait une gloire d'en venir à bout ; celui qui en prend mieux le chemin passe pour le plus habile et pour le plus entendu ; et, parce que tout cela est ordinaire, on se figure qu'il est honnête et que Dieu ne le défend pas. L'aveuglement du péché peut-il nous conduire plus loin ?

Car enfin, quand tout cela n'aurait pas été condamné dans le paganisme ; quand cette passion de s'élever serait d'elle-même innocente, ce que la seule raison nous enseigne ne pouvoir pas être, comment pourrait-on la justifier dans un chrétien ? Quel monstre qu'un chrétien ambitieux qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti, ou plutôt qui adore, dans la personne de son Dieu, les humiliations et l'anéantissement, et qui, dans sa propre personne, est idolâ-

tre des honneurs du monde; qui sait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, et qui prétend se sauver en se faisant grand; qui remercie son Dieu de s'être abaissé pour lui, et qui n'a point d'autre pensée que de s'élever soi-même? Et comment, mon cher auditeur, pouvez-vous vous approcher de votre Dieu dans cette disposition? comment pouvez-vous le prier? comment pouvez-vous vous confier en lui? comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion; et, quand vous feriez des miracles, ne devrais-je pas m'en défier et les avoir pour suspects?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusque là pour reconnaître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu. Les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes en sont des preuves trop sensibles. Vous le savez, chrétiens, et ce serait en vain que je vous en ferais le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous savez l'empire qu'elle y exerce et jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice que l'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse. On y fait même servir Dieu et la religion. N'ayant rien d'ailleurs par où se distinguer, on tâche au moins de se distinguer par là; par là on s'introduit et on s'insinue, par là on se transfigure aux yeux des hommes; de rien qu'on était on devient quelque chose; et la piété, qui, pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable, se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu et à le trouver. C'est cette passion qui viole tous les jours les plus saints devoirs de la justice et de la charité. Cette concurrence d'ambition dans la poursuite des mêmes honneurs, voilà ce qui divise les esprits et qui entretient les partis et les cabales, ce qui suscite les querelles, ce qui produit les vengeances, ce qui est le levain des plus violentes inimitiés. Voilà pourquoi on se décrie et on se déchire les uns les autres. Voilà d'où naissent tant de fourberies et tant de calomnies qu'invente le désir de l'emporter sur autrui et de le supplanter. Qui pourrait dire combien cette passion a fait de plaies mortelles à la charité, et qui pourrait dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu?

Toutefois c'est la plus grande maladie de notre siècle: on veut être tout ce que l'on peut être et plus que l'on ne peut être. C'est ce que saint Bernard déplorait avec des expressions que le seul esprit de Dieu pouvait lui suggérer. Comme il avait encore plus de zèle pour l'Eglise que pour le monde, c'était particulièrement au sujet de l'Eglise qu'il s'en expliquait. On a honte, disait-il, de n'avoir point dans l'Eglise d'autre caractère que celui d'être consacré aux autels (*Nunc esse clericum erubescitur in Ecclesia (Bern.)*). On ne s'engage à servir l'Eglise que dans l'espérance d'y dominer; et,

si l'on n'espérait pas d'y dominer un jour, on ne se réduirait jamais à la servir. Mais ce qu'il disait de l'Eglise n'est pas moins vrai des autres états: il n'y en a pas un où l'ambition ne règne; elle y passe même pour une vertu, pour une noblesse de sentiment, pour une grandeur d'âme. C'est ce que l'on inspire aux enfants dès le berceau, et c'est de quoi on leur fait des leçons dès leur jeunesse. O humilité de mon Dieu! que vous êtes peu imitée, quoique vous soyez notre modèle! c'est cette humilité qui fait notre perfection; et le monde, tout perversi qu'il est, ne peut se défendre de lui rendre ce témoignage. Car il n'est rien de si aimé dans le monde que l'humilité, rien de si estimé dans le monde que l'humilité; mais en même temps que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les autres, nous n'en voulons point pour nous-mêmes. Nous voulons être plus que nous ne sommes, et, par un second désordre, nous ne voulons pas être ce que nous sommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE

C'est une vérité, chrétiens, fondée sur les lois éternelles de la Providence, que tous les états de la vie sont capables d'une certaine perfection, et que, selon la différence des conditions qui partagent le monde, il y a des perfections différentes à acquérir. Quand Dieu eut créé toutes choses, l'Écriture dit qu'il en fit comme une revue générale, et qu'après les avoir bien considérées, il n'y en eut pas une à laquelle il ne donnât son approbation. Elles lui parurent toutes, non-seulement bonnes, mais très-bonnes, c'est-à-dire parfaites, parce qu'elles lui parurent toutes être ce qu'elles devaient être, et conformes à l'idée qu'il en avait conçue: *Viditque Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona (Genes., I)*. Or, il n'est pas croyable que les états et les conditions des hommes, qui sont encore bien plus noblement les ouvrages de Dieu, aient eu en cela moins d'avantage, ou, pour mieux dire, moins de part à sa sagesse et à sa bonté. Dieu leur donna donc, aussi bien qu'à tout le reste des créatures, le caractère de perfection qui leur était propre; et, si ces états nous paraissent maintenant défectueux, déréglés et corrompus comme ils le sont, ce n'est point par ce que Dieu y a mis, mais par ce que nous y avons ajouté. Car, si nous les considérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait sa perfection dans l'idée de Dieu, et qui ne doive l'avoir dans nous. Or, je dis, chrétiens, et voici l'excellente maxime que Dieu m'a inspiré de vous proposer pour la conduite de votre vie; je dis que toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à deux chefs: à s'avancer dans la perfection de son état et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Etant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déjà plus convaincus que moi de l'importance de ces deux règles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son

état : pourquoi ? parce que c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des grâces, parce que c'est en cela seul que consiste notre sainteté, et à quoi par conséquent notre prédestination est attachée. Pouvons-nous avoir de plus puissants motifs pour persuader notre esprit et pour toucher notre cœur ? Dieu veut cela de nous, et ne veut point toute autre chose : si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudrait-il pas demeurer là ? Quand saint Paul instruisait les premiers fidèles des devoirs du christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisait, était celle-ci, d'examiner soigneusement et de tâcher de bien reconnaître, non pas simplement ce que Dieu voulait, mais ce qu'il voulait le plus, c'est-à-dire ce qui était le meilleur et le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona et bene placens et perfecta.* (Rom., XII.) Mais pour moi, chrétiens, et pour la plupart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches. Car, quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connais déjà ; et que, sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déjà instruit de ses desseins, puisqu'il m'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être, et ce que moi-même j'ai voulu être. Vérité si constante (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences), vérité si constante, que quand par malheur j'aurais embrassé une condition sans y être appelé de Dieu, dès là que j'y suis engagé par nécessité d'état, et qu'il ne m'est plus libre d'en sortir, la volonté de Dieu est que je m'y perfectionne, et que je répare le désordre de ce choix aveugle et peu chrétien que j'ai fait. Hors de là, quoi que je fasse, ce n'est plus la volonté de Dieu. C'est, si vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux des hommes, c'est ce que les hommes estiment, c'est ce qui fait du bruit dans le monde, c'est peut être même ce qui paraît le plus louable en soi ; mais, après tout, c'est ce que je veux, et non pas ce que Dieu veut : pourquoi ? parce que c'est quelque chose hors de mon état. Quelle est donc en Dieu cette volonté que saint Paul appelle bon plaisir et volonté de perfection ! *Voluntas Dei bene placens et perfecta.* Je vous l'ai dit, chrétiens, cette volonté est que chacun soit dans le monde parfaitement ce qu'il est ; qu'un roi y soit parfaitement roi, qu'un père y fasse parfaitement l'office de père, un juge la fonction de juge ; qu'un évêque y exerce parfaitement le ministère d'un prélat, que tous marchent dans la voie qui leur est marquée, qu'ils ne se confondent point, et que les uns ne s'ingèrent point en ce qui est du ressort des autres. Car si cela était, et que chacun voulût se réduire à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde serait parfait.

Mais parce qu'on vit tout autrement, et qu'à l'exemple de ce philosophe dont parle Minutius Felix, on veut régler la vertu et le devoir même par le caprice de l'inclination

et de l'humeur, c'est-à-dire parce que l'on ne se met pas en peine d'être dignement ce que l'on est, et qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'est pas, de là vient cette confusion et ce mélange qui trouble, non-seulement la conduite entière du monde, mais les vues même de Dieu sur nous ; ce que nous devons souverainement craindre. Et c'est de quoi saint Bernard représentait si bien la conséquence en certaines personnes, qui, dans une profession sainte et dévouée à Dieu, s'adonnaient à des choses purement profanes, et menaient une vie toute séculière. Car que faites-vous, leur disait-il, et à quoi vous exposez-vous, en passant ainsi les bornes que Dieu vous a prescrites ? L'Apôtre vous dit que chacun ressuscitera dans son rang ; mais comment se pourra-t-il faire que vous ressuscitiez dans le vôtre, puisque vous ne gardez aucun rang, et que peut-on espérer de vous, sinon qu'ayant vécu dans le désordre, vous ressuscitiez un jour dans le désordre ? Belle idée, mes chers auditeurs, de je ne sais combien de chrétiens qui vivent aujourd'hui, et qui ne sont ni du monde ni de l'Eglise, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un ni à l'autre ; qui pensent faire quelque chose, et qui ne font proprement rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur est ordonné de Dieu.

Cependant, chrétiens, c'est pour cela seul que Dieu nous a préparé des grâces ; et, si nous avons des secours à nous promettre de sa miséricorde, c'est uniquement pour la perfection de notre état. Car la plus grossière de toutes les erreurs serait de croire que toutes sortes de grâces soient données à tous. Comme Dieu est aussi sage qu'il est bon, et que, dans la distribution de ses trésors, il sait observer le poids, le nombre et la mesure avec lesquels l'Écriture nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous destine point d'autres grâces que celles qui sont conformes et proportionnées à notre condition. C'est la théologie, exprime de saint Paul en mille endroits de ses Épîtres. Il y a diversité de grâces, dit ce grand apôtre ; et, selon la diversité des grâces, il y a diversité d'opérations surnaturelles, quoique toujours par l'influence du même esprit qui opère tout en tous. Et comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, et que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur est propre ; aussi Dieu, qui a fait de son Église un corps mystique, ne dispense ses grâces aux hommes, qui en sont les membres, que par rapport à la fonction où chacun est destiné. Il donne la grâce de commander à celui qui doit commander, et la grâce d'obéir à celui qui doit obéir ; la grâce de direction est pour les prêtres et pour les pasteurs des âmes, et la grâce de soumission pour les peuples qui ont recours à leur conduite : ainsi du reste. Or, il est de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce, et que tout ce que nous entreprendrons hors de l'étendue et des limites de cette grâce, quelque apparence qu'il

ait de bien, nous sera inutile. Si donc celui qui a la grâce d'être conduit, veut se mêler de conduire et de diriger, comme il n'arrive que trop, dès là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il pense, parce qu'il n'a point de grâce pour cela, il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption, et il tente Dieu, ou en lui demandant une grâce qu'il n'a point droit de lui demander, ou en présumant de faire sans grâce ce qui est essentiellement l'ouvrage de la grâce. Il corrompt cet ouvrage de la grâce; et cet ouvrage de la grâce ainsi corrompu, bien loin de le perfectionner, a un effet tout contraire: car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état, ne servent qu'à inspirer l'orgueil, l'attachement au sens propre, et mille autres imperfections: pourquoi? parce qu'elles ne procèdent pas du principe de la grâce, mais de nous-mêmes; au lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent avec elles une bénédiction particulière, et de sainteté pour celui qui les fait, et d'exemple pour les autres.

Car n'espérons pas, chrétiens, trouver jamais la sainteté ailleurs que dans la perfection de notre état. C'est en cela qu'elle consiste et les plus grands saints n'ont point eu d'autre secret que celui-là pour y parvenir. Ils ne se sont point sanctifiés parce qu'ils ont fait des choses extraordinaires que l'on n'attendait pas d'eux; ils sont devenus saints parce qu'ils ont bien fait ce qu'ils avaient à faire, et ce que Dieu leur prescrivait dans leur condition. Jésus-Christ lui-même, qui est le Saint des saints, n'a point voulu suivre d'autre règle. Quoiqu'il fût au-dessus de tous les états, il a borné, si non sa sainteté, du moins l'exercice de sa sainteté aux devoirs de son état; et la qualité de Dieu qu'il portait ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme. Il était Fils, il a voulu obéir en Fils; il était Juif, il n'a en rien manqué à la loi des Juifs; et parce que la loi des Juifs défendait d'enseigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il était de Dieu, pour prêcher le royaume de Dieu, il s'est tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de son zèle, plutôt que de le produire d'une manière qui ne fût pas réglée selon son état. Car c'est la seule raison que nous donnent les Pères de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les chrétiens à la sainteté, en revenait toujours à cette maxime: *Unusquisque in qua vocatione vocatus est* (I Cor., VII): Que chacun de nous, mes frères, se sanctifie dans l'état où il a été appelé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand maître de la perfection chrétienne et qui avait été instruit par Jésus-Christ même, recommandait si fortement aux Corinthiens de n'affecter point cet excès de sagesse qui s'égare de la vraie sagesse, et de n'être sages qu'avec sobriété: *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (Rom., XII). Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfec-

tion et à la sainteté de ces premiers fidèles, il en était bien éloigné; mais parce qu'il craignait que ces premiers fidèles n'allasent chercher la sainteté et la perfection où elle n'était pas, je veux dire hors de leur état. Car c'est proprement ce que signifie cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul. Intempérance, dis-je, non point en ce qui est de notre état, puisqu'il est certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état; mais intempérance en ce qui est au delà de l'état où Dieu nous a mis, parce que vouloir être parfaits de la sorte, c'est le vouloir trop et cesser tout-à-fait de l'être.

Or, le moyen de corriger dans nous cette intempérance? Le voici renfermé en trois paroles, par où je finis, et qui contiennent un fonds inépuisable de moralités: c'est de nous défaire de certains faux zèles de perfection qui nous préoccupent, et qui nous empêchent d'avoir le solide et le véritable. Je m'explique. C'est de retrancher le zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous; de modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons assez souvent au préjudice de la nôtre, mais par-dessus tout, de réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. Prenez garde: je dis de retrancher le zèle d'une perfection chimérique; car j'appelle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, et dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étais ceci ou cela, je servais Dieu avec joie, je ne penserais qu'à lui, je vaquerais sérieusement à mon salut. Abus, chrétiens; si nous étions ceci ou cela, nous serions encore pis que nous ne faisons, car nous n'aurions pas les grâces que nous avons. Or, ce sont les grâces qui peuvent tout et qui doivent tout faire en nous et avec nous. Dieu donne des grâces à la cour, qu'il ne donnerait pas hors de la cour, et des grâces dans la magistrature qu'il vous refuserait partout ailleurs. J'appelle perfection chimérique, celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, et à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez des chrétiens pratiquer des dévotions singulières pour eux, et se dispenser des obligations communes; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle, plus que par charité, et ne pas payer leurs dettes, à quoi la justice et la conscience les engage. Voilà le zèle qu'il faut retrancher et voici celui qu'il faut modérer: c'est un zèle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre. On voudrait réformer toute l'Eglise et l'on ne se réforme pas soi-même. On parle comme si tout était perdu dans le monde et qu'il n'y eût que nous de parfait. Eh! mes chers auditeurs, appliquons-nous

d'abord à nous-mêmes. Un défaut corrigé dans nous vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons surtout à régler et à redresser, est ce faux zèle qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de notre perfection selon Dieu, comme si l'honnête homme et le chrétien devaient être distingués dans nous; comme si toutes les qualités que nous avons ne devaient pas être sanctifiées par le christianisme; comme s'il ne nous était pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu et de lui plaire, que de plaire aux hommes. Ah! chrétiens, pratiquons la grande leçon de saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jésus-Christ, car nous ne le serons jamais qu'en lui et que par lui. Toutes les sectes de philosophes ont fait des hommes vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites; mais un homme parfait, c'est le chef-d'œuvre de la religion; comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite et à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXIV

POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la médiance.

Et adducunt ei sursum et mutum, et deprecabantur eum, ut imponat illi manum.

On lui amena un homme qui était sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir (S. Marc., ch. VII).

Voici, chrétiens, une chose bien étrange que nous représente notre évangile. Dans un moment, le Fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet, et lui donne l'usage de la parole: *Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte (Matth. VII)*. Mais en vain ce même Sauveur des hommes veut-il imposer silence à une nombreuse multitude qui l'environne, et leur fermer la bouche; malgré le commandement qu'il leur fait, et plusieurs ordres réitérés de sa part, ils élèvent la voix, et ne cessent de se faire entendre: *Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant (Ibid.)*. C'est, dit saint Grégoire, qu'il est beaucoup plus difficile de se taire que de parler; l'un procède d'une discrétion sage, d'une retenue modeste et humble, d'une charité compatissante aux faiblesses d'autrui, et d'un empire absolu sur soi-même; au lieu que l'autre, en mille rencontres, n'est l'effet que d'une impétuosité naturelle, et souvent d'une passion maligne et d'une envie secrète de censurer. Si l'on parlait au moins comme cette troupe zélée qui rend gloire à Jésus-Christ, et qui publie le miracle qu'il venait d'opérer à leurs yeux! mais on parle pour décrier le prochain et le couvrir de confusion; on parle pour en railler, pour le condamner, pour relever ses défauts, pour noir-

cir sa réputation, pour le perdre enfin dans l'estime publique. Il y a longtemps, mes chers auditeurs, que je me suis proposé de vous entretenir de la médiance, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Injurieuse et criminelle liberté, qui ne respecte personne, qui s'attaque sans distinction, et aux grands, et aux petits, qui n'épargne ni le profane ni le sacré, et qu'il est d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde et le salut des âmes, de réprimer. Demandons les lumières du Saint-Esprit, et adressons-nous à sa sainte épouse, qui est Marie. *Ave, Maria.*

Si nous connaissons parfaitement nos maux, et si nous avons soin d'en étudier la nature et les qualités, souvent il ne faudrait rien davantage pour nous en guérir, et cette réflexion seule en pourrait être le remède infailible et souverain. Ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en connaissons pas la malignité, et que, par une négligence très-dangereuse, nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procèdent, ni quels effets ils causent dans nous. Or, je parle aujourd'hui, chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable, qu'il est volontaire, et d'autant plus pernicieux qu'il est habituel; savoir, du péché de médiance, ou plutôt de la passion qui est en nous le principe de ce péché. Mon étonnement est que cette passion étant d'une part la plus lâche et la plus odieuse, et de l'autre ayant pour la conscience les plus étroits et les plus terribles engagements, ce soit toutefois celle que nous craignons le moins, et qui nous devient ainsi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous soyons sensibles à l'honneur, sans grâce même et sans christianisme, nous fuyons naturellement ce qui porte avec soi un caractère de lâcheté, et ce qui peut vous attirer la haine des hommes; et pour peu d'ailleurs que nous ayons de religion, et que nous soyons touchés de zèle sur l'affaire du salut, nous devons conséquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile, et ce qui l'expose à un péril plus certain; mais, par une conduite tout opposée, la médiance est, de tous les péchés, celui dont nous nous préservons avec moins de précaution, et voilà, encore une fois, ce qui me surprend. En deux mots, qui comprennent tout mon dessein: point de péché plus universel que la médiance, et c'est ce qui m'étonne, par deux raisons: en premier lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux: vous le verrez dans la première partie; en second lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses: je vous le montrerai dans la seconde partie. Appliquez-vous à l'une et à l'autre, et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que la médiance est un des vices les plus lâches et les plus odieux; ne pensez pas, chrétiens, que ce soit une morale détachée des règles et des maximes de

la foi : c'est la morale du Saint-Esprit même, qui, dans le livre de l'Écclésiastique, et dans les Proverbes, s'est particulièrement servi de ces deux motifs pour nous inspirer l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance, qui est le péché dont nous nous préservons le moins, et que nous voudrions le plus autoriser, de quelque manière que nous la considérons, porte un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre. Et c'est ce que saint Chrysostome prouve admirablement, dans une de ses homélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, et qui va sans doute vous convaincre.

Car, pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Père : ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard. S'il est votre ennemi, dès là c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même, parmi les hommes, a toujours été traité de bassesse, et l'est encore. Quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, et de dire que vous êtes piqué, que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage; que si cet homme était dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit, et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous, et de la compassion pour votre faiblesse. Au contraire, si c'est votre ami, (car à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas?) quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié; de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur; de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles; de le flatter d'une part et de l'outrager de l'autre? Or, il y en a, vous le savez, en qui l'intempérance de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité, et qui n'épargneraient pas leur propre sang, leur propre père, quand il est question de railler et de médire; mais je veux, conclut saint Chrysostome, que cet homme vous soit indifférent; n'est-ce pas une autre espèce de lâcheté de lui porter des coups si sensibles? puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? n'en ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre? qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance? vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, et cependant vous l'offensez et vous le blessez : je vous demande s'il est rien de plus lâche qu'un tel procédé?

Mais reconnaissons-le encore plus clairement par la seconde circonstance. Quiconque médit, attaque l'honneur d'autrui : c'est en quoi consiste l'essence de ce péché; mais de quelles armes se sert-il pour l'attaquer? d'une sorte d'armes qui, de tout temps, ont

passé pour avoir quelque chose de honteux. je veux dire des armes de la langue, selon l'expression même du Saint-Esprit; car, dans les termes de l'Écriture, c'est la langue qui fournit au médisant les flèches aiguës ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a dessein de perdre : *Filii hominum dentes eorum arma et sagittæ* (Ps. LVI); c'est la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tranchants, dont il frappe sans égard et sans pitié : *Lingua eorum gladius acutus* (Ibid.). Et qui est-ce qui fut l'inventeur de cette espèce d'armes, et qui les fabriqua? le démon, répond saint Augustin, lorsque, voulant combattre le premier homme dans le Paradis terrestre, il s'arma d'une langue de serpent, ce qui ne lui réussit que trop bien. D'où vient que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, parlant de cet ennemi du genre humain, dit que dès le commencement du monde, il fut homicide : *Ille homicida erat ab initio* (Joan., VIII); or, il est évident que le démon ne commit pas cet homicide avec le fer, mais avec la langue : *Non ferro armatus, sed lingua ad hominem venit* (Aug.).

Voilà la source et l'origine de la médisance. Aussi Jérémie ne croyait-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ses ennemis et l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les discours qu'ils tenaient de lui et contre lui : *Venite, et percutiamus eum lingua* (Jer., XVIII). Allons, disaient ces hommes de sang, s'excitant les uns les autres contre Jérémie, ou plutôt contre Jésus-Christ, dont ce prophète était la figure, allons, et déclarons-lui une guerre ouverte; jetons-nous sur lui comme sur une proie qui nous est préparée, déchirons-le, et le mettons en pièces. Tout cela, comment? par les traits et les coups de la langue, qui sera l'instrument général de tout ce que nous avons formé de desseins et d'entreprises contre sa personne : *Venite, percutiamus eum lingua*; car voilà, chrétiens, de quelle manière en usent encore tous les jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction et de cabale : ils parlent, ils déclament, ils invectivent, ils calomnient, et je vous laisse à juger si c'est là le caractère des âmes généreuses et des cœurs droits.

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup? celui où l'on est le moins en état de s'en défendre; car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front : il est trop circonspect dans son iniquité pour n'y pas apporter plus de précaution : tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole; qu'il aperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche : mais éloignez-vous, et qu'il se croie en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera. Or, quelle lâcheté d'insulter un homme parce qu'il n'est pas en pouvoir de répondre! c'est néanmoins ce que font tous les médisants, et voilà sur quoi particulièrement est établie

l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, et qu'il est de la foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès là en devient complice; que, dans la pensée de saint Bernard, il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance, qu'à la faire, et que, selon saint Grégoire, pape, il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de Dieu pour avoir ouï parler, que pour avoir parlé contre le prochain : on vous a dit tout cela; mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée, et moi je dis qu'elle est particulièrement fondée sur la lâcheté du médisant; car, comme c'est toujours des absents qu'il médite, il a été de la Providence que les absents fussent prémunis contre un mal si dangereux : or, c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance : c'est-à-dire, ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité; de sorte que, si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour le défendre, et comme le tuteur de la réputation de mon frère : telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés, et qu'il nous a signifiée dans l'Écclésiastique : *Mandavit illis unicuique de proximo suo* (Ecc., XVII). Le médisant est lâche : il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs; sans cela vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira.

Rien de plus formidable à la médisance, dit saint Ambroise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais savez-vous, chrétiens, comment la médisance a coutume de s'en défendre? par trois lâchetés encore plus insignes qu'elle commet. Premièrement, sur certains faits plus diffamants, elle ne parle presque jamais qu'en secret; secondement, elle affecte de plaire et de se rendre agréable; en troisième lieu, elle tâche à se couvrir de mille prétextes, qui semblent la justifier. Je m'explique : si la médisance était réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins, à peine y aurait-il des médisants dans le monde : pourquoi? parce qu'il y aurait fort peu de gens qui pussent ou qui voudraient essayer la tache que la médisance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en est quitte pour un peu de prudence, et pour une discrétion apparente; avec cela on médite librement et impunément; d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Esprit dans la Sagesse, quand il les compare à des serpents qui piquent sans faire de bruit : *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet, qui occulte detrahit* (Eccl., X)? Ils demandent le secret à tout le monde, et ils ne voient pas, dit saint Chrysostome, que cela même les rend méprisables; car, demander à celui que j'ai

fait le confident de ma médisance, qu'il garde le secret, c'est proprement lui confesser mon injustice; c'est lui dire : Soyez plus sage et plus charitable que moi : je suis un médisant, ne le soyez pas; en vous parlant de telle personne, je blesse la charité, ne suivez pas mon exemple. Aussi David, qui fut un prince si éclairé, n'avait point tant d'horreur, à ce qu'il paraît, de la médisance, que du secret de la médisance. J'avais pitié, disait-il, de ceux que la chaleur et l'emportement faisaient éclater en des médisances, quoique outrageantes et atroces; mais, si j'en voyais quelqu'un qui inspirât secrètement le poison de sa malignité, je me sentais animé de zèle et d'indignation, et il me semblait qu'il était de mon devoir de le persécuter et de le confondre : *Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequerbar* (Ps. C). Ce n'est pas tout : d'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens et dans les conversations du monde? pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices, et cherche-t-elle tant de tours? ces manières de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions et de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler, et qui disent bien plus que les paroles même : pourquoi tout cela? le prophète nous l'apprend : *Os tuum abundavit malitia, et lingua tua concinnabat dolos* (Ps. XLIX) : Votre bouche était remplie de malice, mais votre langue savait parfaitement l'art de déguiser cette malice et de l'embellir; car, quand vous aviez des médisances à faire, c'était avec tant d'agrément, que l'on se sentait même charmé de les entendre : *Et lingua tua concinnabat dolos*; quoique ce fussent communément des mensonges, ces mensonges, à force d'être parés et ornés, ne laissaient pas de plaire, et, par une funeste conséquence, de produire leurs pernicious effets : *Et lingua tua concinnabat dolos*. Or, en quelle vue le médisant agit-il ainsi? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, parce qu'autrement la médisance n'aurait pas le front de se montrer ni de paraître; étant d'elle-même aussi lâche qu'elle est, on n'aurait pour elle que du mépris si elle se faisait voir dans son naturel; et voilà pourquoi elle se farde aux yeux des hommes, mais d'une manière qui la rend encore plus méprisante et plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin : ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'est que, non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné; car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer, et d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs, puisqu'il est vrai de ce péché ce que saint Augustin disait des hérésies, qu'on ne les combat jamais mieux qu'en les faisant connaître. Voilà, dis-je, l'un

des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu. C'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déshirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété, et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Eglise de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi, on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque; mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu.

Ah! chrétiens, si Dieu, au moment que je parle, révélait ici toutes nos pensées comme il les révélera dans son jugement universel, et qu'il découvrit toutes les intentions que nous avons eues en rabaisant celui-ci et celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes? Ou si nous-mêmes, dans l'esprit d'une sincère pénitence, nous voulions reconnaître la perversité de notre cœur, quelle confession n'en ferions-nous pas à Dieu? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'est rien moins que le motif de votre gloire qui me conduisait et je suis un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité et au désordre de ma passion. Si je ne m'étais proposé que votre gloire, je n'aurais pas eu dans mon zèle tant d'aigreur; je n'aurais pas eu un plaisir si sensible à révéler les imperfections de mon prochain; je ne me serais pas fait de son humiliation un avantage au préjudice de la charité; car la charité est inséparable de votre gloire. Si c'était l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurais pas tant exagéré les choses, je n'y aurais rien ajouté de moi-même, je n'aurais pas publié mes conjectures et mes soupçons pour des faits certains et indubitables; car le zèle de votre gloire suppose la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres, ou je vous en aurais laissé le jugement, ou, selon l'ordre de l'Evangile, je m'en serais éclairci entre eux et moi. Je n'en aurais point fait de confidences indiscrettes; je ne l'aurais point déclaré à des personnes incapables d'y remédier et capables de s'en scandaliser; je n'en aurais point rafraîchi inutilement la mémoire en mille occasions, et je ne serais pas tombé par médisance dans un mal plus grand et plus inexcusable que celui que je condamnerais. Il faut donc l'avouer, ô mon Dieu! et l'avouer à ma confusion, ce qui m'a

mis dans la bouche tant d'amertume, ce sont de lâches passions dont mon cœur s'est laissé préoccupé; c'est une antipathie naturelle que je ne me suis pas efforcé de vaincre; c'est une envie secrète que j'ai eue de voir les autres mieux réussir que moi; c'est un intérêt particulier que j'ai recherché dans l'abaissement de celui-ci; c'est une vengeance que je me suis procurée aux dépens de celle-là; c'est une aveugle prévention contre le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre. Telle a été, Seigneur, la source de mes médisances, et j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parce que j'y veux apporter le remède. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions; et de tout ceci je conclus toujours qu'entre les vices, la médisance est évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'était un des plus odieux et à qui? à Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour et charité, et qui, par là même, doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité: *Detractores, Deo odibiles* (Rom., I). Aux hommes, dont le médisant, selon l'oracle du Saint-Esprit, est l'abomination: *Abominatio hominum detractor* (Prov. XXIV). Et je ne m'en étonne pas. Car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé; dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, qui se puisse dire exempt, et de qui les puissances même ne peuvent éviter les traits? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particulière, où l'on décide souverainement du mérite des hommes; où l'un est déclaré tel que l'on veut qu'il soit, où l'autre quelquefois est noté pour jamais et flétri d'une manière à ne s'en pouvoir laver; où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction et sans compassion?

C'est pour cela que l'Écriture, dans le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable: *Terribilis in civitate homo linguosus* (Eccles., IX). En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions et des partis; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix et l'union; dans une maison particulière, parce qu'il y entretient des inimitiés et des froideurs; chez les grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres: *Terribilis homo linguosus*. Combien de familles divisées par une seule médisance! combien d'amitiés rompues par une raillerie! combien de cœurs aigris et envenimés par des propos indiscrets! Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées? n'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison! Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les lois divines et humaines? est-ce autre chose souvent qu'une

parole piquante, qu'on ne croit pas, suivant le faux honneur du monde, pouvoir laisser impunie? Ne serions-nous pas surpris si, dans la suite de l'histoire, on nous faisait voir des guerres sanglantes, qui n'ont point eu d'autre principe que celui-là? On armait de toutes parts, on versait le sang des hommes, on désolait des provinces; et de quoi s'agissait-il? d'un mot, peut-être, qui, comme une étincelle, excitait le plus violent et le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance lorsque, pour se répandre, et même, autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer et s'éterniser, elle se produit dans des libelles, dans des ouvrages satiriques, dans des poésies scandaleuses? les siècles entiers suffiraient-ils pour fermer ces plaies? après mille réconciliations, mille satisfactions, mille désaveux, la cicatrice n'en restet-elle pas toujours? Or, Dieu, qui est le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela sans avoir en horreur le médisant? Vous-mêmes à qui je parle, chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les désordres où vous avez eu part, et que la médisance a causés, soit celle que vous avez faite, soit celle qu'on a faite de vous: je veux dire de tous les chagrins que vous avez causés aux autres par vos médisances, et de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez-vous pu supporter ce qu'on a dit de vous? Quels ressentiments n'en avez-vous pas fait paraître et dans quels transports de colère cela ne vous a-t-il pas quelquefois jetés? Or, ce que vous avez dit des autres a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgrâces on vous aurait épargnées si l'on n'avait jamais mal parlé de vous, et combien de déplaisirs vous vous seriez épargnés vous-mêmes si vous n'aviez jamais mal parlé d'autrui? Car enfin, tous les mauvais pas de votre vie, toutes les rencontres fâcheuses, tous les embarras d'affaires que vous avez eus, sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre langue. Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux. Tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature!

Mais on se plaît à l'entendre, et, quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans la conversation de plus agréable et de plus divertissant. Ah! chrétiens, c'est ici le prodige que je vous prie de remarquer; car saint Chrysostome ajoute fort bien que tout est monstrueux dans ce vice et qu'il n'y a rien de naturel. On l'aime et on l'abhorre tout à la fois. Il plaît en même temps qu'il se fait haïr, et vous, mon cher auditeur, qui vous en réjouissez, vous êtes le premier à le détester: pourquoi? parce que, si vous êtes sage, vous devez juger que le médisant ne vous ménagera pas dans l'occasion, qu'il ne vous fera pas plus de grâce qu'aux autres et qu'après vous avoir diverti à leurs dépens, il saura vous faire servir vous-même à leur divertissement.

Car pourquoi vous excepterait-il? avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médisance? êtes-vous un homme parfait? s'il n'a pas respecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous? avez-vous fait pacte avec lui? et, quand vous l'auriez fait, espéreriez-vous qu'il l'observât? le moyen qu'il vous garantisse une langue dont il n'est pas le maître, et comment pourrait-il vous en assurer, puisqu'il ne peut pas s'en assurer lui-même? Cependant, mes frères, reprend saint Chrysostome, voilà notre indignité et l'indignité de ce vice. Nous aimons la médisance tandis qu'elle s'attaque aux autres; mais, du moment qu'elle vient à nous, nous en avons horreur. Que notre prochain en soit déchiré, nous le souffrons et nous l'agréons; que nous en ressentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voilà donc les deux qualités de cette habitude criminelle: elle est lâche et elle est odieuse. Après cela, n'est-il pas étrange que ce soit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun et le plus universel? mais je me trompe, ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que ce vice règne dans le monde, puisqu'il y régnait dès le temps même de David, et que, quand ce prophète voulait exprimer la corruption générale de toute la terre, c'était singulièrement ce désordre qu'il marquait: *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (Ps. XIII). Tous les hommes, disait-il, se sont égarés des voies de Dieu et en même temps ils sont devenus des sujets inutiles. Car, à quoi peut être utile une créature qui n'est plus à Dieu et qui ne cherche plus Dieu? Il n'y en a pas un qui fasse le bien, pas un, sans exception: *Non est usque ad unum*. Mais dites-nous, grand roi, demande saint Augustin, quelle est donc cette contagion qui a infecté tout le monde, et en quoi est ce que tous les hommes se sont éloignés si généralement des voies de Dieu? Est-ce dans les excès de la débauche? est-ce dans les dérèglements de l'ambition? est-ce dans les convoitises de l'avarice? Non. En quoi donc? Dans les libertés de la médisance: *Sepulcrum patens est guttur eorum, lingua suis dolose agebant; venenum aspidum sub labiis eorum* (Ibid.). Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes se sont pervertis; c'est que leurs bouches sont comme des sépulcres ouverts, dont il ne sort rien que de corrompu; c'est qu'ils ne se servent de leurs langues que pour tromper, que pour railler, que pour offenser, que pour calomnier, c'est qu'ils ont sur leurs lèvres un venin pire que celui de l'aspic, dont l'innocence et la vertu même ne peuvent se préserver. Encore une fois, disait ce prophète, voilà ce qui les a tous perdus, voilà la lèpre dont ils sont tous couverts; et je vois si peu de personnes dans le monde qui en soient exemptes, que j'aime mieux dire absolument: *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*.

En effet, chrétiens, quoique les autres vices se répandent présentement plus que jamais, encore y a-t-il certains états et certai-

nes conditions qui s'en défendent, soit par grâce de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espèce de nécessité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un religieux ; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses et obscures. Il y a des vierges dans le christianisme qui triomphent presque sans peine du démon de la chair ; mais, pour la médisance, elle exerce également son empire sur tous les hommes ; c'est le vice des grands comme des petits, des souverains comme des peuples, des savants comme des ignorants ; le vice de la cour et de la ville, de l'homme de robe et de l'homme d'épée, des jeunes et des plus avancés en âge. Le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on point ? non, mes frères ; car je le dirai avec tout le respect et la circonspection convenable ; c'est le vice des prêtres aussi bien que des laïques, des religieux aussi bien que des séculiers, des spirituels et des dévots aussi bien et peut-être même plus que des libertins et des impies. Prenez garde : je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion, à Dieu ne plaise. La dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice ; et, lui en attribuer un seul, ce serait faire outrage à Dieu même et décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion ont leur péché propre comme les autres, et vous savez si le plus ordinaire n'est pas la médisance. Péché qui s'attache aux âmes d'ailleurs les plus pieuses ; péché qui, souvent, fait mourir en elles tous les fruits de grâce et de justice ; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes ; péché qui leur fait faire un triste naufrage après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles et des plus dangereuses passions ; enfin, péché qui perd bien des dévots et qui déshonore la dévotion.

Ah ! mes frères, concluait saint Bernard, instruisant ses religieux sur la matière que je traite : écoutons-le, mes chers auditeurs, vous qui faites une profession particulière de piété, vous qui êtes engagés dans l'état ecclésiastique, vous qui êtes revêtus de l'habit de religieux, moi-même qui suis chargé tout à la fois de toutes ces obligations ; c'est à vous et à moi que j'adresse les paroles de ce grand saint : Ah ! mes frères, s'écriait-il, si cela est, c'est à-dire si nous devons être sujets, comme les hommes du siècle, à ce péché de médisance, pourquoi tant d'exercices pénibles et mortifiants que nous pratiquons tous les jours, et à quoi nous servent-ils ? *Si ita est, fratres, ut quid sine causa mortificamur tota die (Bern.)* ? Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continues prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant point notre langue ? Fallait-il nous donner tant de peine pour nous perdre avec les autres ? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode et plus supportable pour descendre dans l'enfer ? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum ? (Idem.)* Que ne marchions-nous dans la

voie large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espèce de consolation, de passer de la joie à la souffrance, et non pas de la souffrance à une autre souffrance : *Cur non saltem illam quæ ducit ad mortem, latam viam elegimus, quatenus, de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus ? (Idem.)* Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit que nous tombions dans l'abîme ; que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter ? Ainsi parlait saint Bernard ; et de là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement ; savoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagements plus rigoureux et plus étroits, on s'y porte néanmoins avec tant de facilité et si peu de précaution ! Donnez, s'il vous plaît, à cette seconde partie, une attention toute nouvelle.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit, parlant du péché d'injustice, lui a donné pour compagne inséparable, l'amertume et la douleur, et qu'il a voulu que le remords, le trouble, le ver de conscience fussent les productions malheureuses de ce qu'il appelle iniquité : *Ecce parturivit injustitiam, concepit dolorem, et peperit iniquitatem (Ps. VII)*. En effet, dit saint Augustin, tout péché est à l'égard de Dieu un funeste engagement de la conscience du pécheur, mais l'injustice ajoute à celui-ci d'être encore un engagement à l'égard de l'homme ; et quoique l'engagement à l'égard de l'homme paraisse léger en comparaison de celui qui regarde Dieu, il est néanmoins vrai qu'il a quelque chose pour la conscience de plus inquiétant, de plus douloureux, et d'une suite plus fâcheuse. Pourquoi cela ? parce qu'à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé sans celui de l'homme, mais que le droit de l'homme ne le peut jamais être sans celui de Dieu. Quand je pèche contre Dieu, si je puis parler de la sorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même ; mais quand je fais tort à l'homme, je suis responsable, et à Dieu, et à l'homme ; et ces deux intérêts sont si étroitement unis, que jamais Dieu ne relâchera du sien, si celui de l'homme n'est entièrement réparé. Or, il est bien plus aisé de satisfaire à Dieu seul, que de satisfaire tout à la fois à l'homme et à Dieu. Car, pour Dieu seul, la contrition du cœur suffit ; mais, pour l'homme et pour Dieu tout ensemble, ou plutôt pour Dieu prenant la cause de l'homme, outre ce sacrifice du cœur, ce qu'il faut au delà est ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, et ce qui forme en lui l'obstacle le plus difficile à vaincre pour sa conversion. Appliquez-vous, chrétiens, à cette vérité, et comprenez le plus essentiel de vos devoirs.

Toute injustice envers le prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais, de toutes les espèces d'injustices, il

n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible devant Dieu, que celui de la médisance. Premièrement, parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Secondement, parce que c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Enfin, parce qu'il s'étend communément à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être, qui ne doive trembler. Trois caractères qui méritent toutes vos réflexions, et que vous n'avez peut-être jamais bien considérés.

Il faut réparer l'honneur, c'est le premier. Ah! chrétiens, l'étrange nécessité! vous avez ravi celui de votre frère, et il s'agit de le rétablir. Si vous reteniez son bien, vous vous condamneriez à le rendre, et vous avouez que sans cela il n'y aurait nulle espérance de salut pour vous. Or, ce bien dont vous lui seriez redevable est de beaucoup au-dessous de son honneur. Il serait donc surprenant qu'ayant de l'équité pour l'un, vous en manquassiez pour l'autre; et qu'étant religieux pour le vol, vous ne le fussiez pas pour la médisance. De savoir comment elle se répare, c'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail; et je pourrais vous prescrire sur cela des règles contre lesquelles votre faiblesse se révolterait. Consultez ceux que Dieu a établis dans son Eglise pour être les pasteurs de vos âmes; mais souvenez-vous que, tout pasteurs qu'ils sont de vos âmes, Dieu ne leur donne nul pouvoir pour vous dispenser de cette réparation. Ils ont les clefs du ciel entre les mains, et l'Eglise, en certains temps plus solennels, leur communique sans réserve toute sa juridiction. Mais ni la juridiction de l'Eglise, ni les clefs du ciel ne vont point jusque là; et cet homme, quoique le ministre et le lieutenant de Jésus-Christ, n'est pas plus capable de vous réconcilier avec Dieu, sans la condition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui, et de vous attribuer le domaine de ce qui ne vous appartient pas. Je vous le dis, chrétiens, parce que, dans le tribunal même de la pénitence, il peut arriver quelquefois, ou que vous dissimuliez avec lui, ou qu'il dissimule avec vous; que vous lui déguisiez les choses, ou qu'il vous déguise vos obligations. Abus qui, bien loin de vous justifier, ne servirait qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me suffit donc en général de vous déclarer qu'un honneur que la médisance a flétri, ne peut être lavé de cette tache qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compensé que par un autre intérêt. Vous avez blessé la réputation de cet homme; il est juste qu'il vous en coûte, à proportion, de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera; mais en cela même consiste le payement de la dette que vous avez contrac-

tée. Car payer en matière d'honneur, c'est s'humilier; et il est autant impossible de réparer la médisance sans subir d'humiliation, que le larcin sans se dessaisir et se dépouiller de la possession. Vous essuieriez par là un peu de honte: combien vos discours libres et piquants ont-ils causé de confusion à la personne que vous avez décriée? On rabattra de l'estime qu'on faisait de votre probité: cette estime de probité ne vous est plus due, mais vous la devez à ceux que vous avez offensés; et l'ordre de Dieu est que vous leur en fassiez comme un sacrifice, en vous exposant, s'il est nécessaire, aux mépris des hommes. Vous avancez une calomnie, il faudra expressément vous rétracter; vous excédez dans un récit, il faudra reconnaître sans équivoque que vous avez exagéré; vous empoisonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas, il faudra là-dessus, et sur tout le reste, rendre justice et faire connaître la vérité. En mille conjonctures cela est affligeant, j'en conviens; mais au moins, dit Guillaume de Paris, le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de consolation pour lui; savoir: que ce qui lui paraît affligeant, s'il a le courage de s'y résoudre, est aussi la marque la plus évidente qu'il puisse avoir dans cette vie, et de l'efficacité de sa contrition, et de la validité de sa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu! que ce secret nous fût infailliblement connu; et, pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que, dans cet exil où nous vivons, nous ne puissions être certains si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, et, non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation, en détruire les impressions les plus légères, et pour cela ne se point flatter soi-même; dire non-seulement: J'ai péché contre la charité, mais contre la justice, mais même contre la droiture naturelle et la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai: quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah! Seigneur, quelque impénétrable que soit le mystère de votre grâce, je ne puis m'empêcher alors de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, sans cela point de pénitence solide, et par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoutez que l'obligation de réparer l'honneur est de toutes la plus absolue, et, comme j'ai dit, la moins exposée aux prétextes de l'amour-propre qui pourraient l'affaiblir. Car en vain l'amour-propre nous suggère-t-il des raisons et des excuses pour nous décharger d'un devoir aussi pressant que celui-là; ces excuses et ces raisons sont autant d'impostures de l'esprit du monde, qui se détruisent d'elles-mêmes, pour peu que nous voulions les examiner. En effet, quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impossibilité. Souvent cette impossibilité

est chimérique; quelquefois elle est réelle; Dieu, qui ne peut se tromper, en sera le juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos frères, qu'avons-nous à alléguer? Nous nous flattons (car il faut en venir à l'induction, et ne pas craindre que cette morale dégénère de la dignité de la chaire, puisqu'en réfutant nos erreurs, elle nous développera la loi de Dieu), nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance, parce que nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs, et que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui; mais, dans un sujet où la charité était blessée, le rapport d'autrui était-il pour nous une caution sûre? fallait-il déférer à ce rapport? voudrions-nous que sur la foi des autres, on crût de nous indifféremment tout ce qui se dit? Un péché peut-il jamais servir d'excuse à un autre péché; et le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenserait-il de la réparation d'un second désordre, qui est la médisance?

Nous prétendons que le bruit commun avait rendu la chose publique. Mais n'est-ce pas, disait Tertullien, ce bruit commun, qui publie tous les jours les plus noirs mensonges, et qui les répand dans le monde avec le même succès que les plus constantes vérités? N'est-ce pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, et de s'évanouir, du moment qu'il n'impose plus? *Nonne hæc est famæ conditio, ut nonnisi cum mentitur, perseveret (Tertull.)*? Cependant, poursuivait-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, et dont on s'autorise, pour ne nous rendre aucune justice: *Hæc tamen profertur in nos sola testis (Tert.)*. Or, il serait bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte.

Je vais plus avant. Nous nous figurons en être quittes devant Dieu, parce que nous n'avons rien dit que de vrai. Mais, pour être vrai, nous est-il permis de le révéler? N'est-ce pas assez qu'il fût secret, pour devoir être respecté de nous? avons-nous droit sur toutes les vérités? consentirions-nous que tout ce qui est vrai de nos personnes, fût découvert et manifesté? ne compterions-nous pas cette entreprise pour une injure atroce, dont il n'y a point de satisfaction que nous ne dussions attendre? Et pourquoi, raisonnant ainsi pour nous-mêmes, ne suivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres? Nous nous persuadons que la médisance qui nous est échappée, n'a que légèrement intéressé le prochain. Mais en sommes-nous juges compétents? avons-nous bien pesé jusqu'où peut aller cet intérêt du prochain? le devons-nous mesurer selon les vues d'une raison telle qu'est la nôtre, toujours préoccupée, et toujours disposée à prendre le parti qui la favorise? Si c'était notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement? Ce n'a été, dit-on, qu'une raillerie: mais en faut-il souvent davantage pour causer un tort infini, et ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles

ORATEURS SACRÉS. XV.

et les plus sanglantes? Nous l'avons dit innocemment: mais, quand on en conviendrait, en serions-nous plus à couvert? un honneur détruit, quoique innocemment, en est-il moins détruit? Et la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guérissions les maux dont nous sommes même la cause innocente, comme elle nous oblige à restituer les biens que nous aurions innocemment usurpés?

Achevons, chrétiens, de renverser les vains fondements sur quoi notre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci, n'est qu'une confidence d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes frères, répond saint Ambroise, l'écueil de la charité: c'est une confidence que j'ai faite, et je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami; comme s'il vous était libre de me ruiner de crédit et d'honneur auprès de votre ami; comme si, pour être votre ami, ce m'était un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit; comme si cet homme que vous traitez d'ami, n'avait pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret; comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentait pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami. Tout cela est de saint Ambroise; et ce qu'il enseignait, chrétiens, il le pratiquait. Car, ayant un frère d'une prudence consommée, et qui lui était, comme l'on sait, uniquement cher, il ne laissait pas d'avoir fait ce pacte avec lui, qu'ils ne se communiqueraient jamais l'un à l'autre aucun secret préjudiciable à l'honneur du prochain. Condition que ce frère si sage et si droit accepta sans peine; et saint Ambroise, pour notre instruction, a bien voulu en faire un point de son éloge funèbre: *Erant omnia communia, individuus spiritus, individuus affectus; unum hoc non erat commune secretum (Ambr.)*. Entre lui et moi tout était commun, inclination, pensées, intérêts; notre seule réserve était sur ce qui touchait la réputation d'autrui; ce que nous observions, dit-il, non pas par un esprit de défiance, mais pour le respect de la charité: *Non quo confidendi periculum vereremur, sed ut divinæ charitatis tueremur fidem (Ambr.)*. La règle donc inviolable pour lui, était, sur cet article, de ne pas découvrir à son frère ce qu'il aurait cédé à un étranger: *Et hoc erat fidei indicium, quod non esset extraneo proditum, id non fuisse cum fratre collatum (Idem)*. En effet, ce sont ces criminelles confidences qui rendent le péché que je combats, non-seulement pernicieux, mais contagieux. Car on a dans le monde un ami que l'on fait le dépositaire et le complice de sa médisance; celui-ci en a un autre duquel il a éprouvé la fidélité; cet autre en a un troisième dont il ne se croit pas moins sûr. Ainsi, sous ombre de confidence, un homme est décrié dans toute une ville; et vous, qui êtes la première source de ce désordre, n'en devenez-vous pas solidairement responsable à Dieu?

Car voici, mes chers auditeurs, le dernier caractère de ce péché: c'est qu'outre l'honneur qu'il attaque et qu'il blesse directement

(Vingt-six.)

il a mille autres suites déplorables qui sont, dans la doctrine des théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, et mille épreuves ne doivent-elles pas vous l'avoir appris, quels dommages, dans la société humaine, la médisance peut causer, et de quels maux elle est suivie? Il était d'une importance extrême, pour l'établissement de cette jeune personne, que sa vertu fût hors de tout soupçon; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connaître toute sa faiblesse et la chute malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avait pleurée devant Dieu, elle s'en était préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchait dans un bon chemin et gardait toutes les bienséances de son sexe; mais, parce que vous avez parlé, la voilà honteusement délaissée et pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'était pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisait valoir son négoce et qui contribuait à l'avancement de ses affaires; mais, parce que vous n'avez pas caché, selon les règles de la charité chrétienne, quelques fautes qui lui sont échappées, et qu'il avait peut-être pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures et vous l'exposez à une ruine entière. Ce mari et cette femme vivaient bien ensemble, et par l'union des cœurs entretenaient dans leur famille la paix et l'ordre, mais un discours que vous avez tenu mal à propos a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre; et de là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a divisés et qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serais infini, si j'entreprenais de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Que fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse, et où trouvera-t-il à se placer? De quel poids, pour réprimer la licence et pour administrer la justice, sera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui, et que vous avez partout semés? Quelle créance aura-t-on en cet ecclésiastique, et avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises sur une parole qu'on a entendue de vous, et qui ne servait qu'à en inspirer du mépris? Un homme est perdu sans ressource pour un mot dit par un grand, dit à un grand, dit devant un grand. Car il est vrai, grands du monde, que, si la médisance est à traîner partout, elle n'a jamais de plus funestes effets que lorsqu'elle vient de vous, que lorsqu'elle se fait devant vous, que lorsqu'elle s'adresse à vous. Par rapport aux grands, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écoutent, il n'y a point de médisances simples; elles sont toutes compliquées; c'est-à-dire qu'on ne médit guère en présence des grands, et qu'ils ne médisent point eux-mêmes, sans ruiner, sans désoler, sans diviser, sans troubler et renverser. Parmi le peuple, et dans les conditions médiocres, il y a bien des médisances qui tom-

bent, et qui, toutes grièves qu'elles paraissent, sont presque sans conséquence. Mais de la part des grands, et à l'égard des grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne fasse de profondes blessures et qui ne soit capable de donner la mort. Or, voilà ce qu'il faut réparer. Les grands ne sont pas plus dispensés de cette obligation que les autres; tout élevés qu'ils sont au-dessus de leurs sujets, ils leur doivent la justice; et, s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant et si peu circonspect pour s'en abstenir? Mais savez-vous, chrétiens, ce qui m'étonne encore plus? c'est que, dans un siècle tel que le nôtre, je veux dire dans un siècle où nous n'entendons parler que de réforme et de morale étroite, on voit des gens pleins de zèle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Eglise, et pour la sévérité de l'Evangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur et sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non-seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux; et, comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier, et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs. Cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit, de sa part, nulle satisfaction. On ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule; et, sans hésiter, on dit: C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu, il est mort dans des sentiments de piété qui pénétraient les cœurs, et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes frères; et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie. Mais, après tout, trois choses me font de la peine: l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances atroces; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvait et qu'elle devait l'être, devient dès lors, au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation; et la troisième enfin, qu'il ne paraît rien qui donne à connaître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible, et un secret que j'ignore.

Ah! chrétiens, faisons mieux, et, sans juger personne, jugeons-nous-mêmes. Apprenons à nous taire, quand la réputation du prochain y peut être intéressée; et apprenons à parler, quand il est du même in-

térêt que nous lui rendions ce que notre médisance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit est si conforme à la raison et à l'équité naturelle, que les païens mêmes s'en édifieraient et en profiteraient. Nous, éclairés des lumières de la foi; nous, inspirés de l'esprit de charité, qui s'est répandu dans l'Eglise, et qui doit régner dans nos cœurs; nous, les disciples de Jésus-Christ, qui s'est déclaré le maître et le Dieu de la charité, qui nous a laissé pour héritage la charité, qui en a fait son précepte, et comme le précis de toute sa loi, serons-nous moins charitables que des idolâtres, et moins équitables envers nos frères? Vous vous scandalisez tant quelquefois, mon cher auditeur, de voir le monde si corrompu; et, malgré tout votre zèle, le monde ne se scandalise pas moins de vous voir si médisant. Vous vous plaignez tant et si hautement, qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence ni piété, et l'on se plaint, avec plus de sujet encore, que, dans vos paroles et vos entretiens, vous n'épargnez ni la piété ni l'innocence. Retranchez ce vice, et faites-en devant Dieu la résolution. Voilà de tous les propos que vous pouvez former, et que vous devez exécuter, un des plus nécessaires. Car, entre les dangers du salut, dit saint Grégoire, il n'y en a point de plus universel et de plus fréquent que la médisance : *Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum* (Greg.). Heureux qui s'en préserve et qui le prévient, en gouvernant sa langue, et ne lui permettant jamais de s'échapper. Heureux qui porte toujours la charité sur ses lèvres; il conservera la grâce dans son cœur, et il possèdera la gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXV.

POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la charité du prochain.

Samaritanus autem quidam, iter faciens, venit secus eum, et, videns eum, misericordia motus est; et, appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et duxit in stabulum, et curam ejus egit.

Un Samaritain, faisant voyage, se rencontra auprès de lui; et, le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui, et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin; ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui (S. Luc, ch. X).

Tel est, chrétiens, le caractère de la charité, et tels sont les sentiments qu'elle inspire. Elle s'attendrit sur la misère du prochain; et, sans se borner à une stérile compassion, elle y joint de salutaires effets, et ne refuse aucun des secours qu'elle peut procurer. Ce charitable voyageur de notre évangile rencontre sur sa route un malheureux, blessé mortellement, et couché par terre. A ce spectacle, toute sa pitié s'émeut; et, suivant le premier mouvement de son cœur qui l'emporte, il court à ce misérable, lave ses plaies, le conduit lui-même dans une maison, y passe tout un jour auprès de lui, et ne le quitte qu'après avoir fourni à toute la dépense nécessaire pour son soulagement; charité, sans doute, qui mérite les plus grands éloges, et que nous ne pouvons assez

élever. Mais savez-vous encore, mes chers auditeurs, ce qui en rehausse le prix, et ce qui en fait tout ensemble le sujet de notre admiration et de notre indignation? C'est un Samaritain qui s'intéresse de la sorte pour un Juif, après que ce Juif s'est vu impitoyablement abandonné par un autre Juif, et même par un lévite. C'est, dis-je, un Samaritain séparé des Juifs, et de mœurs, et de religion: voilà ce que nous devons admirer. Et d'ailleurs, qu'un Juif, qu'un lévite aient été insensibles au malheur et au triste état de cet homme, uni si étroitement à eux par la même créance et la même loi, qui peut y penser et n'en être pas justement indigné? Rentrons en nous-mêmes, mes frères, et dites-moi si ce n'est pas là ce que nous voyons tous les jours dans le christianisme, où, malgré le même baptême, la même confession, la même foi qui nous lie tous d'un nœud si intime et si saint, tant de chrétiens manquent de charité pour d'autres chrétiens? N'est-il pas vrai que souvent il y aurait à attendre de la part des idolâtres et des païens plus de condescendance dans nos peines et plus d'assistance dans nos besoins? Quoi qu'il en soit, je viens aujourd'hui vous entretenir de la charité du prochain; de cette charité que la nature nous commande, que Dieu nous ordonne, et qui, dans la loi évangélique, est encore un devoir plus particulier pour nous et plus indispensable. Adressons-nous à cette Mère de miséricorde, dont la charité s'est répandue et se répand sans cesse sur les hommes, et demandons, par son entremise, la grâce et les lumières du Saint-Esprit. *Ave, Maria.*

Pour traiter solidement une matière aussi utile et aussi importante que celle que je me suis proposée, et pour vous donner d'abord une juste idée de cette charité qui fait la plénitude de la loi, et que Jésus-Christ nous recommande aujourd'hui si expressément dans l'Évangile, voici, chrétiens, en deux mots tout mon dessein. Je le réduis à deux vérités, que j'entends d'établir, et dont j'aurais droit de me promettre des fruits admirables pour la réformation de votre vie, si vous en étiez une fois bien persuadés: concevez-les, je vous prie: elles vont faire le partage de ce discours. Il y a, dit saint Chrysostome, deux sortes d'intérêts qui ont rapport à la charité, et qui doivent servir à régler toute la pratique de cette vertu; savoir, l'intérêt propre et l'intérêt d'autrui. L'intérêt propre, qui est le sujet ordinaire de nos plus ardentes passions; et l'intérêt d'autrui, dont nous sommes communément peu touchés. L'intérêt propre, que nous conservons avec tout le soin possible, et l'intérêt d'autrui, que nous négligeons, et que nous ne craignons guère de blesser. L'un je veux dire, l'intérêt propre, qui est l'obstacle de la charité; et l'autre, j'entends l'intérêt d'autrui, qui en est l'objet. Or, suivant ces deux intérêts tout différents, j'avance deux propositions: la première, qu'il n'y a point d'intérêt propre, si grand qu'il puisse être, hors celui de notre âme, que nous ne de-

vions être prêts de sacrifier pour la charité chrétienne ; et la seconde, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui si léger que nous ne devions respecter et ménager pour l'entretien de la charité chrétienne. En effet, qui est-ce qui trouble l'ordre de la charité parmi les hommes ? deux choses : l'amour du propre intérêt, et le peu d'égard à l'intérêt du prochain. Il est question de remédier à l'un et à l'autre : mais comment ? En vous apprenant à faire céder au bien de la charité tout intérêt propre : ce sera la première partie ; et à respecter, pour le bien de la charité, tout intérêt du prochain : ce sera la seconde. Puissiez-vous profiter de ces leçons, et n'oublier jamais ces deux devoirs.

PREMIÈRE PARTIE.

Être attaché d'esprit et de cœur à ses intérêts, et avoir pour le prochain cette charité universelle que la loi de Dieu commande, ce sont choses, chrétiens, non-seulement difficiles à accorder, mais contradictoires dans la doctrine de saint Paul. Voulez-vous savoir, mes frères, dit ce grand apôtre, quelle est la véritable charité ? c'est celle qui ne cherche point ses intérêts propres : *Charitas non querit quæ sua sunt* (I Cor., XIII) ; voilà l'une des marques les plus essentielles à quoi il veut que nous la reconnaissons. D'où je conclus que si nous ne sommes dans cette disposition d'esprit que la grâce doit opérer en nous, et que j'appelle renoncement au propre intérêt, il est impossible que nous aimions notre prochain selon les règles et selon l'ordre de la charité. Cette conséquence est évidente dans tous les principes de la raison et de la foi ; mais permettez-moi de vous la développer, et d'en faire avec vous la discussion, pour en tirer tout le fruit et toute l'édification qu'elle renferme. Je la trouve fondée sur quatre preuves, qui vous paraîtront également solides : la première est prise de la nature même de la charité en général ; la seconde, des qualités particulières de la charité chrétienne ; la troisième, des préceptes et des obligations rigoureuses qu'impose la charité, selon les différents états et les diverses conditions des hommes ; et la dernière, des désordres qui, dans le commerce de la vie, détruisent tous les jours et anéantissent la charité. Quatre raisons de l'impossibilité absolue d'allier l'esprit de charité avec l'esprit d'intérêt : ne perdez rien, s'il vous plait, de cette matière.

Qu'est-ce que la charité, considérée en elle-même ? Voici la première preuve : c'est une union des cœurs et des volontés. *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una* (Act. IV), dit l'Écriture en parlant des premiers fidèles ; ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme, pour exprimer qu'ils avaient une charité sincère. Or, cela supposé, qui doute que l'ennemi le plus mortel de la charité ne soit la passion de l'intérêt propre ? En effet, comme a remarqué saint Augustin, le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, qu'il ne sort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même,

qu'il se cherche partout, qu'il se trouve en tout, qu'il n'envisage les autres qu'autant qu'ils lui sont bons et utiles, toujours prêt à les abandonner, pour ne pas dire à leur manquer de foi et à les trahir, dès qu'il s'en promet le moindre avantage ? Car qui dit un homme intéressé, dit tout cela. Vous-mêmes, chrétiens, qui possédez la science du monde, et qui n'avez peut-être éprouvé que trop le naturel de ces âmes mercenaires, faites-en la réflexion : n'est-il pas vrai que leur véritable charité est de n'aimer personne sincèrement ; et, par un retour infailible, de n'être aimées sincèrement de personne ? Pourquoi un homme esclave de son intérêt n'aime-t-il personne avec sincérité ? parce qu'il a un cœur incapable d'être uni avec un autre cœur. Je m'explique. Le cœur de l'homme suit naturellement l'intérêt ; et selon que notre intérêt se trouve placé, il est comme nécessaire que notre cœur le soit de même : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum* (Matth., VI), disait le Sauveur dans l'Évangile : Là où est votre trésor, votre cœur y est. Si donc je me fais un intérêt absolument propre, et tout à fait séparé de celui de mon prochain, dès là je sépare mon cœur d'avec le sien, et, par cette séparation, je détruis la charité que je dois avoir pour lui. Car la charité réside dans le cœur ; et le centre du cœur, c'est l'intérêt. Il n'y a rien de commun entre mon prochain et moi, quand il s'agit de l'intérêt : nous sommes donc divisés de ce côté-là ; et comme il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, nos intérêts étant divisés, nos cœurs le sont aussi, et par conséquent nous n'avons plus cette union qui fait la charité. Et il ne faut qu'un intérêt seul, observez ceci, j'entends un intérêt recherché et poursuivi avec attache, pour rompre cette union : J'ai donc droit de dire qu'il n'y a aucun intérêt au monde dont le renoncement et le sacrifice ne soit en quelque sorte de l'essence de la charité ; et c'est ainsi qu'un philosophe, même suivant les vues humaines, pourrait raisonner.

Vous me demandez pourquoi donc j'en fais ici un raisonnement de religion ? Ah ! mes chers auditeurs, je le fais, selon la maxime du grand saint Augustin, pour me confondre avec vous de ce que des vérités comme celle-ci, dont la nature a pris soin par elle-même de nous instruire et de nous convaincre, ont encore avec le secours de la foi, tant de peine à entrer dans nos esprits, et de ce que toutes les révélations divines ne font pas dans nous ce que la seule philosophie y devrait faire. Je le fais pour renverser une erreur pratique qui règne aujourd'hui parmi les hommes, un fantôme de charité dont on s'éblouit, un amour imaginaire du prochain, dont on se forme une conscience. On dit : J'aime cette personne, parce que Dieu me le commande ; mais, du reste, je ne veux avoir avec elle ni habitude, ni société ; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ses affaires ; qu'elle se tienne de son côté, et moi du mien ; voilà pour elle et

pour moi le secret unique de maintenir la charité et de vivre en paix. Le secret, mon frère, reprend saint Chrysostome, de maintenir la charité? Est-il bien possible que votre aveuglement aille jusque-là? Et moi je vous dis que c'est le secret d'entretenir toutes les discordes, de nourrir toutes les aversions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, et de faire mourir dans votre cœur jusqu'à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoute ce Père, quand nous parlons de la sorte? Nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiments, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond que quand tout cela serait ainsi, ce qui n'arrive pourtant guère dans la conjoncture de cette désunion dont je parle, tout cela précisément n'est point charité, que la charité est quelque chose de positif, et qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur, qui en est une des plaies les plus dangereuses; que, pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien; que, pour lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, et qu'on n'y peut entrer tandis qu'on est rempli des siens propres. Voilà, encore une fois, ce que la loi de Dieu nous dicte; et, si l'on nous fait entendre le contraire, on nous séduit et on nous perd; et si nous nous faisons des consciences au préjudice de cette doctrine, ce sont des consciences criminelles, et si nous y joignons, comme il arrive ordinairement, la présomption d'une vaine science, nous flattant encore sur ce point d'être bien instruits, et de savoir bien jusqu'où s'étendent les bornes de la charité; c'est une science réprouvée de Dieu, une science que nous condamnons dans les autres, quand ils en usent envers nous, tandis que nous la justifions dans nous, et que nous nous permettons d'en user à l'égard des autres. C'est le reproche que faisait l'Apôtre à certains prétendus zélés, grands prédicateurs de la charité pour autrui, quoiqu'ils en fussent eux-mêmes fort mauvais disciples : *Qui ergo alium doces, teipsum non doces (Rom., VIII)*.

Revenons, chrétiens : à quoi Dieu nous engage-t-il donc, quand il nous commande d'aimer nos frères? Après ce que je viens de dire, rien de plus aisé que de résoudre cette question. Il nous engage à nous dépouiller, en faveur de nos frères, de certains intérêts propres qui nous dominent et qui altèrent ou qui corrompent tout à fait dans nous l'esprit de charité. Car c'est proprement ce qu'il nous ordonne par son prophète, quand il nous dit : faites-vous un même cœur de plusieurs cœurs; et c'est ce qu'il promet de nous donner par un autre prophète, lorsqu'il ajoute : Je leur donnerai à tous un même cœur. Que signifie ceci, demande saint Augustin? Dieu nous promet à tous un cœur, et cependant il veut que nous nous fassions nous-mêmes ce cœur. S'il nous le donne, pourquoi nous commande-t-il de

nous le faire? et, si nous-mêmes nous devons nous le faire, pourquoi dit-il que c'est lui qui nous le donnera? *Quare jubet, si ipse daturus est; et quare dat, si homo facturus est (Aug.)*. Mais ces paroles, répond ce Père, se concilient admirablement. Car tout le mystère est que cette union des cœurs où consiste la charité, est tellement l'ouvrage de Dieu, qu'elle ne peut s'accomplir en nous sans nous-mêmes. Il faut que la grâce la commence, mais il faut que nous l'achevions, ou, pour parler plus exactement, que nous y coopérons. Or, Dieu nous promet cette grâce quand il dit : Je leur donnerai un même cœur; et il nous oblige à cette coopération quand il ajoute : Faites-vous un même cœur. Et quelle est cette coopération? Je vous l'ai dit : vider nos cœurs de l'intérêt propre et de l'amour-propre qui les possède, pour les rendre susceptibles de l'intérêt d'autrui, et de cette affection commune qui fait l'étendue de la charité. Car, tandis que nos cœurs sont intéressés, c'est-à-dire préoccupés de ce qui nous touche, de ce qui nous appartient en rigueur, de ce que nous prétendons nous être dû, ce sont autant de cœurs partagés, et qui n'ont nulle disposition à faire un même cœur, parce que chacun de nous se fait le sien propre, et ainsi nous ne gardons plus cette loi du Saint-Esprit : Faites-vous un même cœur. Vous me direz que si cela est, il y a donc bien peu de charité parmi les hommes : peut-être, chrétiens, y en a-t-il encore moins que nous ne pensons. Si nous en voulions juger par l'opposition de ces deux oracles de saint Paul, dont l'un nous assure que tous les hommes sont déterminés à chercher leur intérêt : *Omnes quæ sua sunt, quærunt*; et l'autre, que la charité fait une profession constante de ne les rechercher point : *Charitas non quærît quæ sua sunt*; peut-être conclurons-nous que cette vertu est donc l'une des plus rares, et je ne doute point qu'une conclusion aussi terrible que celle-là ne nous fit trembler dans la vue des jugements de Dieu. Car enfin, Seigneur, dirions-nous à Dieu, pénétrés du sentiment de cette vérité, si ce dérèglement d'amour-propre, et si cet attachement excessif à mes intérêts ne devait point m'attirer d'autre disgrâce que celle de mettre un obstacle à toute sorte d'amitié honnête, que de me priver des avantages et des douceurs de la société, que de me faire passer pour un esprit bas, que de me rendre même odieux dans le monde; quoique ces considérations d'ailleurs me touchassent, à peine auraient-elles assez de force pour me détacher de moi-même. Mais, quand je me représente que, si cette passion d'intérêt prend une fois l'ascendant sur moi, je n'ai plus de charité pour mon prochain; que, n'en ayant plus pour mon prochain, je ne puis plus en avoir pour vous, qui êtes mon Dieu; et que, n'en ayant plus pour vous, qui êtes mon Dieu, par une suite funeste, mais nécessaire, je ne dois point espérer que vous en ayez pour moi, qui suis votre créature. Ah! Seigneur, qu'y a-t-il de si

grand, en matière d'intérêt, à quoi je ne sois prêt de renoncer, et que je ne déteste et je n'abhorre, pour éviter ce malheur! C'est ainsi, dis-je, que nous raisonnerions avec Dieu et avec nous-mêmes.

Or, si cela est vrai généralement de la charité (seconde preuve), que devons-nous dire de la charité particulière que le Fils de Dieu nous a recommandée, et qui est comme le capital du christianisme que nous professons? Car, comme toute sorte d'amour pour le prochain n'est pas charité, aussi toute sorte de charité n'est pas charité chrétienne; et si nous n'avons la charité chrétienne, eussions-nous d'ailleurs toutes les vertus des anges, nous ne sommes rien devant Dieu: *Si charitatem non habuero, nihil sum* (I Cor., cap. XIII). Nous aimer en sages selon le monde, nous aimer en frères selon la chair, nous aimer même selon Dieu en hommes fidèles, associés dans un même corps de religion, tout cela ne suffit pas. Il faut nous aimer en disciples de Jésus-Christ, parce que sans cela nous n'avons pas cette plénitude de justice au-dessus des pharisiens, que l'Évangile nous dit être nécessaire pour entrer dans le royaume du ciel. Et la raison, chrétiens, est que le Sauveur du monde, notre souverain législateur, nous a fait un commandement de charité bien différent de celui que la loi naturelle et divine imposait à tous les hommes. C'est pour cela qu'il l'a appelé son commandement: *Hoc est præceptum meum* (Joan., XV). C'est pour cela qu'il a dit que c'était un commandement nouveau: *Mandatum novum do vobis* (Joan., XIII). C'est pour cela qu'il l'a établi, pour servir comme de symbole aux sectateurs de sa doctrine et de sa loi, déclarant aux apôtres que c'était uniquement par là qu'ils seraient reconnus dans le monde pour ses disciples: *In hoc cognoscent omnes quod discipuli mei estis* (Ibid.). Que ce ne serait, ni par la grâce des miracles, ni par la science des Écritures, ni par l'éclat même d'une vie austère et mortifiée, parce que tout cela pourrait convenir à d'autres aussi bien qu'à eux: *Hæc enim habere poterunt discipuli etiam non mei* (Aug.), lui fait dire saint Augustin; mais qu'ils seraient les seuls qui pratiqueraient cette charité parfaite à laquelle il les obligeait. Et il pouvait bien, reprend saint Bernard, leur en parler ainsi, puisqu'il leur ordonnait de s'aimer les uns les autres, comme il les avait aimés lui-même: *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos*. Car, si jamais charité a été nouvelle, singulière, d'un caractère à se distinguer et à se faire remarquer, il est évident que c'est celle que Jésus-Christ a eue pour nous. Et quel a été ce caractère distinctif? Ah! chrétiens, peut-on l'ignorer, et avoir la moindre idée de Jésus-Christ? Ce caractère a été le désintéressement. Ce divin Maître nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous tous ses intérêts en qualité d'Homme-Dieu. Il nous a aimés jusqu'à se faire pauvre, de riche qu'il était: voilà l'intérêt de son domaine et de ses biens: jusqu'à s'a-

néantir par les excès d'une humilité sans bornes et sans mesure: voilà l'intérêt de sa gloire; jusqu'à prendre la forme de serviteur: voilà l'intérêt de sa liberté; jusqu'à devenir un homme de douleur: voilà l'intérêt de sa béatitude; jusqu'à mourir comme un criminel: voilà l'intérêt de sa réputation et de sa vie; le dirai-je? jusqu'à paraître devant Dieu comme un anathème, et à être traité comme un sujet de malédiction: voilà l'intérêt de sa sainteté et de son innocence.

Tout cela lui était libre, et il pouvait sans tout cela satisfaire pleinement à son amour pour nous; mais il a voulu que ce qui lui était libre nous devint nécessaire; et de ce qui a fait le mérite de sa charité, il a fait l'obligation de la nôtre. Car de prétendre ensuite aimer nos frères sans qu'il nous en coûte rien, sans renoncer à rien, sans nous captiver en rien, de croire avoir pour eux la charité chrétienne et d'être aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi délicats sur notre honneur, aussi amateurs de nos personnes que l'esprit du siècle, par un faux prétexte de charité et de justice envers nous-mêmes, nous l'inspire: erreur. Ah! mes chers auditeurs, il ne fallait point pour cela que Jésus-Christ vint vous servir de modèle; nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité; sa grâce même nous y était inutile, puisque nous en trouvions suffisamment le principe en nous. Il ne fallait point que ce Dieu fait homme nous fût pour cela un commandement nouveau, puisque de tout temps les hommes s'étaient aimés de la sorte, et que cette charité était aussi ancienne que le monde. C'était en vain qu'il nous en recommandait l'exercice, comme la seule chose qui devait discerner ses disciples, puisque les païens et les infidèles ont toujours été en possession du même avantage, et que nous ne répondrons jamais au reproche qu'il nous en a fait par ces paroles de l'Évangile: *Nonne et Ethnici hæc faciunt* (Matth., V)? Cependant, mes frères, dit saint Chrysostome, voilà notre honte et la matière de notre scandale. Autrefois on distinguait les chrétiens par la charité, parce que la charité des chrétiens était victorieuse de tous les intérêts de la terre, et maintenant on pourrait bien nous distinguer par le désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour-propre et intérêt. Disons-mieux: autrefois les ennemis mêmes de Jésus-Christ, surpris du généreux détachement qu'ils remarquaient dans les fidèles, leur rendaient avec admiration ce témoignage en forme d'éloges: *Videte quomodo se diligant* (Tertul.): Voyez comment ils s'entr'aiment; mais aujourd'hui, par un renversement bien étrange, surpris de la manière dont les fidèles s'acquittent mutuellement des devoirs de la charité, ils pourraient dans les mêmes termes, mais par la plus sanglante et la plus juste de toutes les ironies, leur rendre un témoignage tout contraire: *Videte quomodo se diligant*: Voyez comment ils s'aiment les uns les autres, et

comment, sous ce beau nom de charité, ils entretennent le plus subtil et le plus pur amour d'eux-mêmes. Voyez comment cette charité dont ils se piquent et qu'ils vantent comme la reine de toutes les vertus, est l'esclave de toutes leurs passions. Voyez comment elle est ménagée par une avarice artificieuse, comment elle est conduite par les ressorts d'une ambition profane, comment elle est corrompue par les sentiments d'une affection impure : *Videte quomodo se diligant*. Car les choses en sont venues jusqu'à ce point. Ce que les païens, parlant de bonne foi, appellent engagement de passion, liaison d'intérêt, attachement à la fortune, nous, par un abus des termes, qui ne peut être que monstrueux, nous l'appelons charité et devoir de religion. Qu'un idolâtre aimât ainsi un idolâtre : pour peu qu'il se consultât soi-même, il reconnaîtrait qu'il ne l'aime pas d'un amour raisonnable et vertueux ; et nous, par une morale plus raffinée, nous nous en faisons un amour chrétien. Cet infidèle, à en juger par ses propres vues, ne pourrait accorder une telle charité avec la corruption de sa loi, et nous trouvons moyen de l'accorder avec la perfection de la nôtre ; de sorte, et c'est le prodige, que ce qui ne serait pas charité pour lui l'est pour nous.

Quand donc je vois un homme du monde, et, si vous voulez même, un homme séparé du monde (car en ceci nulle différence de conditions, et Dieu veuille que les plus spirituels ne soient pas les plus exposés et les plus sujets au désordre que je condamne !) ; quand je vois un chrétien n'avoir pour les autres que cette charité intéressée, c'est-à-dire n'aimer d'une charité officieuse et obligante que ceux dont il se tient obligé, que ceux qui lui plaisent, que ceux qui lui sont utiles ou nécessaires ; et, pour tout le reste, n'avoir qu'une charité indifférente, stérile, sans mouvement et sans action ; qu'une charité à ne rien céder et à ne rien relâcher ; qu'une charité sensible à l'injure, impatiente à supporter les défauts ; qu'une charité bizarre, défiante, facile à aigrir, et, lorsqu'elle est une fois émue, fière, dédaigneuse, ne revenant jamais d'elle-même, voulant toujours être prévenue, oubliant le bien et conservant un souvenir éternel du mal ; se faisant de cela même un point de conduite, de science du monde, de force d'esprit ; et, pour comble d'erreur, se flattant encore d'être non-seulement ce qui s'appelle charité, mais ce que saint Paul entend par cette charité éminente qui est en Jésus-Christ, et que nous devons tous avoir ; quand je trouve, dis-je, un chrétien ainsi disposé, ah ! mon frère, puis-je lui dire, avec saint Augustin, que votre état est déplorable, et que les voies où vous marchez, et où vous vous égarerez sont éloignées de celles de Jésus-Christ ! Si ce Dieu sauveur n'avait point eu pour nous d'autre charité que celle-là, où en seriez-vous réduit ? s'il n'avait aimé que des sujets aimables et qui l'eussent glorifié, que seriez-vous devenu ? A quoi lui pouviez-vous servir ? qu'aviez-vous qui fût digne de lui ? que voyait-il dans

votre personne qui fût capable de l'attirer ? S'il eût attendu que vous eussiez fait les avances pour rentrer dans sa grâce, quelle ressource y avait-il pour votre salut ? N'a-t-il pas fallu qu'il s'abaissât, et que, par une condescendance toute divine de son amour, il vous recherchât le premier ? Est-il juste que vous teniez plus à votre intérêt que lui au sien ? N'est-il pas indigne que vous traitiez vos frères avec plus de dureté qu'il ne vous a traité vous-même ? que vous exigiez des autres plus de déférence qu'il n'en a exigé de vous ? que vous vous rebutiez de mille choses dans votre prochain dont il ne s'est pas rebuté ? que vous ne puissiez souffrir ce qu'il a souffert, que vous ne puissiez aimer ce qu'il a aimé, comme si votre charité devait avoir des délicatesses que la sienne n'a pas eues, et que la vôtre eût droit de se restreindre et de s'épargner, après que la sienne s'est prodiguée ? Il est néanmoins de la foi, chrétiens, que la charité de cet Homme-Dieu doit être la règle de la nôtre ; et il est de la foi que c'est sur son amour envers les hommes que votre amour envers le prochain sera mesuré au tribunal de Dieu. On ne se contentera pas que vous ayez eu une charité commune ; on vous demandera celle de Jésus-Christ, et qui est en Jésus-Christ : *Charitatem quæ est in Christo Jesu* ; et, afin que vous ne puissiez pas vous défendre, on vous produira les termes mêmes de la loi : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos*. Voilà mon précepte : vous aimer mutuellement du même amour que je vous ai aimés. Ce n'est point un conseil dont j'ai laissé l'accomplissement à votre liberté ; ce n'est point une œuvre de surrogation que je vous ai proposée ; c'est un commandement que je vous ai fait, et dont il faut maintenant que vous me rendiez compte : *Hoc est præceptum*. Qu'aurons-nous là-dessus à répondre ?

Mais, après tout, est-il du précepte de la charité de renoncer positivement à toute sorte d'intérêt ? Oui, chrétiens ; et ma troisième preuve est qu'il n'y a point d'intérêt propre, de quelque nature qu'il puisse être, hors celui du salut, dont le renoncement actuel en mille occasions ne soit un précepte rigoureux de la charité que nous devons à notre prochain. Parlons exactement, et montrons que les décisions de la théologie n'ont rien qui puisse affaiblir la morale chrétienne. L'induction en sera aisée, et vous apprendrez ce que c'est que d'aimer le prochain ; le voici.

Renoncer à sa propre vie, c'est ce qui paraîtrait d'abord plus incroyable ; et cependant il y a une étroite obligation de le faire pour la charité. C'est en cela, dit saint Jean, que nous avons reconnu l'amour de notre Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; et c'est pour cela que nous devons aussi être prêts de donner notre vie pour nos frères. Telle est la résolution du Saint-Esprit même, où il n'y a ni équivoque, ni obscurité. Il ne dit pas que nous le pouvons ; il dit que nous le devons : *Et nos debemus*.

(1 *Jouan.*, V). Et certes, en mille rencontres, l'obligation y est formelle. Ainsi saint Cyprien remontrait-il aux habitants de Carthage que cette contagion et cette peste dont leur ville avait été affligée n'était qu'une épreuve générale que Dieu avait voulu faire de leur charité; qu'il avait voulu leur apprendre ce que les saints devaient aux malades, ce que les enfants devaient à leurs pères, ce que les pères devaient à leurs enfants, les maîtres à leurs domestiques; qu'il les avait mis pour cela dans la nécessité de s'exposer les uns pour les autres, et de sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire : *Quare illud est, dilectissimi, quod pestis illa grassatur? explorat justitiam singulorum (Cypr.)*. Or, ce que saint Cyprien disait alors, c'est ce que je puis appliquer à cent autres sujets; c'est ce qui rend dans le même exemple un prélat coupable, lorsqu'il abandonne son troupeau; c'est ce qui fait le crime d'un magistrat qui, par une attache excessive à son repos et à sa santé, ne s'acquiesce pas de ce qu'il doit au public. Car si je suis obligé de donner ma vie pour mes frères, pourquoi ne le serai-je pas de perdre pour eux mon repos et de ruiner, quand il le faut, ma santé? *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

Renoncer à l'honneur et à sa réputation : je dis à cet honneur du siècle, qui, tout chimérique et tout vain qu'il est, ne laisse pas de nous être plus précieux que la vie. Autrefois cet honneur du monde inspirait aux hommes des fureurs qui les portaient jusqu'aux dernières extrémités, jusqu'à se provoquer et à s'égorger les uns les autres; et la loi de Dieu commandait alors de consentir plutôt à se voir déshonorer, que d'en venir à de pareils attentats; maintenant que les lois humaines ont réprimé cette licence, ce même honneur, dont la passion ne s'est pas étendue, n'osant résister à l'autorité des hommes, résiste encore à celle de Dieu; et, au lieu de ces sanglants combats qui lui sont interdits, inspire des haines, des colères, des vengeances qui, peut-être devant Dieu, ne sont pas moins criminelles; et, si l'on ne renonce à cet honneur, il est impossible de se défendre de tous ces désordres, expressément condamnés par la loi de la charité.

Renoncer à son bien et à ses droits : devoir encore plus clairement exprimé dans l'Évangile, et en des termes plus décisifs. Car que pouvait nous dire sur cela de plus fort le Fils de Dieu, que ce que nous lisons au chapitre sixième de saint Luc, quand il nous ordonne de ne pas redemander notre bien à celui qui nous l'enlève par violence : *Ei autem qui auferit quæ tua sunt, ne repetas (Luc., VI)*. Mais, ne m'est-il pas permis de le redemander en justice? et, sans entreprendre de m'en faire raison moi-même, ne puis-je pas user des voies ordinaires pour soutenir et poursuivre mon droit? Écoutez-moi, chrétiens, sur un des points de conscience les plus importants que l'on vous ait

peut-être jamais expliqués dans cette chaire. Ne m'est-il pas permis de poursuivre mon droit en justice? Oui, mes chers auditeurs, quand cette justice peut s'accorder avec la charité. Car, du moment que la charité se trouve blessée par cette justice, ce que vous appelez justice devient pour vous la plus grande de toutes les injustices, puisque en vous procurant une ombre de bien elle vous fait perdre le vrai et le solide bien. Or, en mille conjonctures, cette prétendue justice et la charité sont incompatibles. Incompatibles, et du côté de votre frère et de votre part. Comprenez ma pensée; car je parle dans la rigueur exacte de l'école. Incompatibles du côté de votre frère, quand vous savez que, sans déguisement ni mauvaise foi, il n'a pas de quoi vous satisfaire, et que la justice que vous poursuivez contre lui n'aura point d'autre effet que de le ruiner, que de l'opprimer, que de le consumer en frais inutiles, que de le jeter dans le désespoir. Car cette justice devient cruauté, et le renoncement à ce droit est pour vous un précepte de miséricorde. Incompatibles de votre part, quand par l'expérience que vous avez de vous-même, c'est-à-dire, de votre esprit et de vos dispositions naturelles, vous ne pouvez raisonnablement vous promettre de poursuivre cette justice, sans que l'animosité et la passion, non-seulement s'y mêlent, mais se rendent maîtresses de votre cœur. Car alors il faut renoncer à ce bien; pourquoi? Parce que la charité que vous perdez vous doit être plus précieuse, et vous est beaucoup plus nécessaire. Et voilà, chrétiens, le sens de cette doctrine de Jésus-Christ si surprenante, que la prudence des hommes du siècle a voulu condamner, et qui est néanmoins juste et pleine de raison, quand il vous dit au chapitre cinquième de saint Matthieu, que si quelqu'un injustement vous prend votre robe, vous lui devez laisser encore emporter votre manteau : *Dimitte ei et pallium (Matth., V)*. Car il ne s'ensuit pas de là que l'usage des procédures de la justice soit absolument défendu de Dieu, et qu'il ne soit jamais libre d'y avoir recours. Parler ainsi, et condamner généralement sans distinction le procès en soi, c'est être ignorant et téméraire; comme de l'autoriser généralement et sans distinction, ce serait, surtout dans un ministre de la parole de Dieu, être prévaricateur. Mais il s'ensuit de là que le procès est l'une de ces choses indifférentes dont l'usage devient infiniment dangereux, ou plutôt de ces choses qui quoique indifférentes de leur nature, sont presque toujours mauvaises dans leurs circonstances. En effet, quiconque, après s'être éprouvé, a reconnu devant Dieu qu'il ne peut pas plaider sans se mettre dans l'occasion prochaine de pécher, c'est-à-dire de tromper, de haïr, de médire, dès là, sans passer outre, doit comploter le procès pour un crime, et se persuader que, quelque droit qu'il ait devant les hommes, il commet selon Dieu, une injustice, du moment qu'il entend ce procès; et que c'est à lui que s'adressent ces paroles de saint Paul : Eh! mon frère pourquoi

ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort et qu'on vous fraude : *Quare non magis injuriam accipitis? Quare non magis fraudem patimini* (I Cor., VI)? Or, le monde est rempli de ces gens-là, je veux dire de ces chrétiens ardents et avides, qui sont incapables, dans la suite d'un procès, de garder la modération de la justice, beaucoup moins la douceur de la charité; et voilà pourquoi je dis que la plupart des procès, quoique légitimes dans le fond, sont criminels dans la pratique, parce que ce sont pour la plupart des hommes, des occasions de violer la charité. Cette morale n'est point outrée, puisqu'elle a Jésus-Christ et son apôtre pour auteurs et pour garants. Vous me direz qu'elle peut troubler les consciences; et moi je vous réponds qu'étant bien prise et bien suivie, au lieu de les troubler, elle les calmera et les édifiera; pourquoi? parce qu'elle rendra les hommes plus circonspects dans une chose aussi délicate que celle-là; parce qu'elle les mettra en état de bien se conduire, parce qu'avant que de s'y engager, elle leur fera faire de sérieuses réflexions, et de généreux efforts de charité. Si nous étions tels que saint Paul a voulu nous former, nous n'attendrions pas là-dessus un commandement précis, et nous sacrifierions sans peine nos prétentions à la charité; mais, parce que nous sommes durs et intéressés, nous nous tenons dans les bornes de la loi; et c'est encore beaucoup si elle peut nous arrêter.

Mais enfin cela m'est dû dans la rigueur. Je le veux, mon cher frère : et que concluez-vous de là? est-ce une maxime, je ne dis pas chrétienne, mais honnête, que d'exiger dans la rigueur tout ce qui vous est dû? En rigueur même de justice, n'est-elle pas souvent une injustice? Si l'on y procédait toujours ainsi, quelle charité y aurait-il parmi les hommes, quelle union, quelle société? Il faut donc raisonner tout au contraire, et dire : Cela m'est dû dans la rigueur; mais je veux libéralement le remettre, pourquoi? parce que je puis là-dessus me tromper, et que chacun croit toujours avoir droit, lors même qu'il ne l'a pas. Parce que, quand je l'aurais, je me mettrais en danger de le poursuivre avec trop de chaleur, et d'une bonne cause en faire une mauvaise; parce que, si je suis sûr de moi, je ne le suis pas de mon prochain, lequel, ou n'est pas persuadé de mon droit, ou, piqué de ce que je le traite dans la rigueur du droit, en aura du ressentiment, et ne me le pardonnera peut-être jamais. Voilà ce que je dois me dire à moi-même; et, sans ce détachement de l'intérêt propre, quels désordres ruinent tous les jours dans le monde la charité? c'est la quatrième et dernière preuve.

Otez le propre intérêt, ou plutôt la passion du propre intérêt, je vous répondrai de la charité des hommes. Il n'y aura plus de discordes parmi eux, plus de querelles entre les particuliers, plus de divisions dans les familles, plus de factions dans les états, plus de schismes dans l'Eglise, parce que tous ces désordres viennent originairement de l'intérêt; vous le

savez, et vous le voyez sans cesse dans la vie. Pourquoi se hait-on les uns les autres? pour l'intérêt. Pourquoi se déchire-t-on les uns les autres pour l'intérêt. Pourquoi travaille-t-on à se détruire les uns les autres, et se détruit-on en effet? pour l'intérêt. Quel a été dans le christianisme le principe de tant d'hérésies et de tant de sectes? quel en a été le soutien? l'intérêt. Si donc j'ai du zèle pour la conservation de la charité, je dois, autant qu'il m'est possible, combattre dans moi l'esprit d'intérêt. Dans le ciel, dit saint Chrysostome, il n'y a point de guerres, point de jalousies, point de passions qui troublent la paix. Mais d'où vient cette union si étroite et si constante entre les saints? est-ce parce qu'ils voient Dieu, parce qu'ils l'aiment, parce qu'ils sont en état de grâce, parce qu'ils jouissent de la lumière de gloire? tout cela sans doute contribue à l'entretien de la charité. Mais en voici une raison plus immédiate : c'est que parmi ces bienheureux on n'entend point ces termes de mien et de tien; c'est qu'on n'y dit point : Cela est à moi; cela ne vous appartient pas; vous n'avez pas droit sur cela : *Ubi non est meum actuum, frigidum illud verbum* (Chrys.). Il n'y a qu'un même intérêt pour tous, qui est de posséder Dieu; et, comme Dieu seul suffit à tous sans se partager, ils demeurent tous réunis dans son sein sans se diviser. Nous, chrétiens, nous sommes bien éloignés de la perfection de cet état. Le mien et le tien sont les termes les plus communs sur la terre, et nous ne pouvons guère nous en passer; mais c'est cela même qui nous condamne, si nous n'usons de toute la vigilance nécessaire pour ne point rompre le lien de la charité. Car si nous étions exempts de tous les intérêts propres, comme les saints dans le ciel, et que Dieu nous commandât la charité, il ne serait pas difficile de la garder; ou si Dieu, nous voyant sujets sur la terre à ses intérêts, ne nous faisait pas de la charité un précepte rigoureux, nous n'aurions rien à appréhender. Mais ayant des intérêts particuliers comme nous en avons, et nous trouvant d'ailleurs indispensablement obligés d'accomplir tous les devoirs de la charité, voilà, mes frères, reprend saint Chrysostome, ce qui doit nous tenir dans une crainte et une attention continuelle, de peur que la passion de l'intérêt ne s'allume dans notre cœur, et que la charité ne s'y refroidisse. Ce n'est pas, néanmoins encore tout; car la même charité qui nous doit faire ainsi renoncer à notre intérêt propre, doit nous faire en même temps respecter et ménager l'intérêt du prochain, comme je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

N'est-ce point un paradoxe de notre réfraction, de dire que nous soyons obligés à respecter l'intérêt d'autrui, en même temps que Dieu nous ordonne de sacrifier notre intérêt propre, et que la charité nous fasse une loi d'avoir des égards pour tout ce qui touche le prochain, après nous avoir fait une autre loi de renoncer d'esprit et de cœur à ce qui nous

toucher nous-mêmes ? Non, chrétiens, ce n'est point une vérité douteuse, ni qui puisse être contestée. C'est un principe de morale généralement reconnu, et il ne faut pas même avoir recours au christianisme pour en être persuadé : le monde lui-même en convient ; et quoique cette obligation soit une de celles qu'il viole plus impunément et plus hautement dans la pratique, il ne laisse pas, en spéculation et en idée, de s'en faire un devoir et une vertu. En effet, remarque saint Chrysostome, tout homme à qui l'intérêt d'autrui est confié, par le seul motif de l'honneur, se croit engagé à le ménager plus fidèlement que le sien ; et le reproche qu'on lui ferait d'avoir trahi cet intérêt, lui serait plus injurieux que s'il était accusé d'avoir négligé ses intérêts personnels. Or, si le monde dans le dérèglement et la corruption où l'amour-propre l'a réduit, a encore des sentiments si droits, quels doivent être les nôtres dans la profession que nous faisons d'être chrétiens, et à quoi ne devons-nous pas être préparés pour remplir en cette matière, comme en toute autre, la mesure, de perfection que l'Évangile exige de nous ?

Il était juste, dit saint Ambroise, et cette réflexion est solide, il était juste que Dieu établit cet ordre parmi les hommes ; c'est-à-dire qu'il nous ordonnât d'avoir du zèle pour les intérêts de notre prochain, pendant qu'il nous oblige à un détachement sincère de tout intérêt propre : pourquoi ? parce qu'il savait, ajoute ce saint docteur, que quelque détachés que nous fussions de nos propres intérêts, il ne nous resterait toujours que trop d'attention et trop d'ardeur à les maintenir, et qu'au contraire quelque zèle que nous eussions pour les intérêts d'autrui, à peine en aurions-nous jamais autant que la loi exacte d'une entière justice le demanderait. De là vient, poursuit le même père, que, parmi les préceptes de la charité exprimés dans le Décalogue, Dieu ne fit aucune mention de l'amour de nous-mêmes, quoique absolument un amour de nous-mêmes, honnête et réglé, soit un précepte, non-seulement indispensable, mais de droit naturel et de droit divin. Dieu dit à son peuple par le législateur Moïse : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu ; voilà le premier commandement, auquel il joignit le second : Et ton prochain que tu regarderas comme ton frère ; mais il en demeura là, et il n'ajouta point : Tu l'aimeras aussi toi-même de cet amour juste et légitime que la nature t'inspire ; car il aurait été inutile, reprend saint Ambroise, que Dieu, par une loi particulière, eût pourvu à l'observation de ce devoir. Il était sûr que l'homme ne s'oublierait pas ; et dans cette vue, bien loin de nous exciter à avoir de l'amour pour nous-mêmes, il pensait dès lors à nous faire dans la loi de grâce ce grand commandement de nous haïr et de nous renoncer nous-mêmes.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, rien de plus constant que la proposition que j'ai avancée : qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, quelque léger qu'on le suppose, qui ne doive être res-

pecté, et en voici les raisons. Premièrement, parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en moi : or, en cette qualité, il me doit être, non-seulement cher, mais, si j'ose ainsi dire, vénérable. Secondement, parce que cet intérêt d'autrui qui me paraît petit en lui-même, par rapport à la charité, est presque toujours important dans ses conséquences : or, c'est par ces conséquences que je dois l'envisager pour bien juger des obligations qu'il m'impose selon Dieu. Troisièmement, parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule faiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité : or, dès là je suis inexcusable si je viens à le mépriser, et si dans le commerce de la vie, je n'y apporte pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Trois raisons qui, pour être dignement traitées, demanderaient autant de discours, mais que je ne fais que vous proposer en peu de paroles, pour ne pas abuser de votre patience.

Oui, mes chers auditeurs, ce que nous appelons intérêt d'autrui, est l'objet essentiel de la charité qui doit être en nous, et, par conséquent, la chose du monde pour laquelle, selon la loi de Dieu, nous devons avoir plus de ménagement et plus de zèle. Si c'était dans les vues d'amitié qu'on regardât cet intérêt, avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporterait-on pas ? de quelle fidélité ne se piquerait-on pas pour témoigner combien l'intérêt d'un ami nous est précieux ? jusqu'à quel point de raffinement ne porterait-on pas ce respect et ce zèle ? Or, voilà, dit saint Augustin, le désordre que nous avons à nous reprocher. Nous nous faisons de l'amitié une espèce de religion ; et de la charité, qui est la plus sainte des vertus, un sujet de profanation. L'amitié nous rend circonspects, modérés, prévenants, généreux, fidèles, et la charité n'opère en nous rien de semblable. Cependant la foi nous apprend que si la charité n'est en nous plus forte et plus efficace que l'amitié, nous sommes, non-seulement des hommes vains, mais réprouvés de Dieu. Que faut-il conclure de là ? Mais revenons. Ce n'est donc point, à proprement parler, l'intérêt seul de l'homme que je respecte, quand je crains, par exemple, de blesser l'honneur, d'attenter sur les droits, de contredire et de choquer les sentiments d'autrui ; mais j'ai un objet plus noble devant les yeux. Ces sentiments, ce droit, cet honneur d'autrui se représentent à moi revêtus du caractère de la charité chrétienne, et cela me suffit pour n'y donner jamais la moindre atteinte. Ce caractère de charité, répandu sur toutes les choses où le prochain a quelque intérêt, me paraît comme une sauvegarde que Dieu y a mise ; et cette sauvegarde, si j'agis par l'esprit de la foi, est bien plus sûre et plus propre à me contenir que tout autre motif humain. Or, c'est en cela que consiste l'exercice de la charité ; car la charité, encore une fois, n'est point une vertu oisive ni abstraite. Elle a un sujet qui l'occupe, et auquel elle

s'a'ache, et ce sujet est l'intérêt d'autrui, dont nous parlons. Notre amour-propre forme des desseins contraires à cet intérêt : la charité s'y oppose. Cet intérêt est combattu par notre ambition ou par notre jalousie : la charité le défend. Nous blessons cet intérêt par notre imprudence : la charité y remédie. Nous détruisons cet intérêt par notre injustice : la charité le répare et le rétablit. Voilà quelle doit être en nous son action ; car, aimer le prochain, et n'avoir pour lui ni déférence, ni condescendance, ni retenue, ni précaution, ni soin de l'épargner, ni crainte de lui nuire et de lui déplaire, c'est une charité que saint Paul n'a point connue, et qui passera toujours pour chimérique, quand on voudra la comparer avec celle dont ce grand apôtre nous a fait l'excellente peinture. Il n'importe : c'est encore cette charité chimérique et fausse que l'erreur et l'aveuglement du siècle voudrait soutenir. Comme on se figure une charité qui n'exclut point l'intérêt propre, et avec laquelle on prétend pouvoir accorder toute la corruption de l'intérêt propre ; aussi en suppose-t-on une avec laquelle le mépris de l'intérêt d'autrui n'a rien qui ne soit compatible. J'entends une charité qui sait parfaitement se mettre au-dessus de l'intérêt du prochain, et qui, bien loin de s'en rendre esclave, croit être en droit de s'en faire, comme il lui plaît, un divertissement et un jeu. On a même trouvé le secret d'aimer ses frères dans le christianisme, et de leur donner tous les chagrins qu'on leur donnerait s'ils étaient nos ennemis les plus déclarés ; et cela se fait d'autant plus dangereusement, que l'on proteste alors plus hautement ne les point haïr. Car on les raille, on les choque, on les mortifie, on censure leurs actions, on traverse leurs desseins, on rabaisse leurs succès : et cependant on assure et on se flatte qu'on les aime, comme si tout cela était indifférent à la charité, et qu'elle n'y dût prendre aucune part. Or, je vous demande s'il y a une plus grossière et plus déplorable illusion ?

Mais ces intérêts d'autrui, me direz-vous, sont souvent trop peu de chose pour imposer à la charité une obligation si sévère. Et moi (seconde raison) je soutiens qu'en matière de charité, mais encore plus de charité chrétienne, il n'y a rien de léger ; et que, par rapport à cette vertu, si nous raisonnons bien, tout doit être censé important. Pourquoi cela ? non-seulement pour obvier au désordre de la prévention de notre esprit, qui fait que, lorsqu'il s'agit de l'intérêt des autres, en étant aussi peu touchés que nous le sommes, nous n'en portons presque jamais un jugement équitable ; et qu'autant que l'amour-propre est ingénieux à grossir dans notre idée les moindres offenses qui nous regardent, autant a-t-il de subtilité et d'artifice pour diminuer dans notre estime les offenses les plus grièves qui s'adressent au prochain, vérité que l'expérience nous rend sensible, et qui se rapporte à ce que le sage appelait abomination devant Dieu, quand il disait que

nous avons deux poids et deux mesures : l'une pour nos propres injures, qui consiste à exagérer, à amplifier, à relever tout ; et l'autre pour celles d'autrui, qui consiste à traiter de bagatelle et à compter tout pour rien : *Pondus et pondus abominatio est apud Deum* (Prov., XX) ; non-seulement, dis-je, par cette raison, qui est générale, mais par une autre plus essentielle, et dont on ne peut disconvenir : parce qu'en effet, dit saint Chrysostome, ce qui est petit en soi est presque toujours, par rapport à la charité, important dans ses conséquences, et qu'il ne doit plus être mesuré selon les bornes étroites de l'injustice particulière qu'il renferme, mais selon l'étendue des maux presque infinis qu'il peut produire.

Ainsi, par exemple, mon cher auditeur, cette raillerie que vous avez faite, qui a paru fine et spirituelle, mais aux dépens de votre prochain, et qui peut-être a été applaudie de ceux qui n'y prenaient nul intérêt, du moment qu'elle reviendra à la personne dont vous avez parlé, quels mouvements de dépit et d'indignation n'excitera-t-elle pas dans son cœur ? Cette obstination, souvent bizarre et capricieuse que vous avez à contredire l'humeur de votre frère ; cette parole brusque et hautaine qui vous est échappée traitant avec lui, ce défaut de complaisance dans une occasion où vous en deviez avoir, ce refus peu honnête et désobligeant d'un service qu'il attendait de vous, ne sont-ce pas là les principes de l'aversion qu'il vous témoigne en toutes rencontres ? Si vous aviez respecté la charité, si vous aviez été à l'égard de cet homme, aussi réservé et aussi prudent que vous voulez qu'on soit pour vous, la paix, qui est le fruit de la charité, serait encore parfaite entre vous et lui ; on n'aurait pas vu ces dissensions, ces emportements, ces vengances qui ont éclaté. Cet incendie n'est venu que d'une étincelle, je l'avoue ; mais c'est pour cela même que vous deviez l'éteindre dès sa naissance, et que vous étiez coupable de l'embrassement que cette étincelle a causé dans son progrès. En effet, nous voyons tous les jours que les plus grands troubles, que les inimitiés les plus violentes, que les plus scandaleux divorces, n'ont point eu d'autre origine que quelques petits intérêts du prochain, blessés d'abord par indiscrétion, mais qui, dans la suite, ont porté à tous les excès de la passion et de l'animosité ; or, qui peut douter que la charité ne soit responsable de ces suites ? et pourquoi ne le serait-elle pas, chrétiens, ou plutôt, pourquoi n'en serions-nous pas responsables pour elle, puisque ces suites sont aussi funestes que nous l'éprouvons, pourquoi ne serions-nous pas obligés à les prévoir, et, en les prévoyant, à les éviter ? ne connaissons-nous pas assez le monde pour être instruits de tout cela, et montrons-nous, dans le reste de notre conduite, que nous l'ignorons ? Quand il est question de cultiver les bonnes grâces et la faveur d'un grand, négligeons-nous les plus petites choses ? persuadés que notre fortune dépend de

lui, ne craignons-nous point de l'attrister, de le rebuter, de le contrarier? ne nous faisons-nous pas une loi de lui plaire en tout, et de nous conformer à toutes ses inclinations? Or, est-ce trop exiger de nous, quand on veut que nous fassions, pour l'intérêt de la charité, ce que nous croyons nous-mêmes devoir faire pour un intérêt temporel?

On se tient bien justifié lorsqu'on dit : Je n'ai point attaqué l'honneur et la réputation de ceux qui se plaignent de moi; je n'ai point touché les articles essentiels; mais on ne prend pas garde que c'est là une des plus vaines excuses dont la malignité du monde se couvre : car, ce qui détruit la charité parmi les hommes, ce n'est pas seulement, ni même toujours, ce que les hommes appellent choses essentielles en fait de réputation et d'honneur; et tel ne s'offensera pas moins d'être raillé sur son ignorance et la grossièreté de son esprit, que d'être accusé de manquer de cœur et de probité. Dites d'une femme mondaine qu'elle est ridicule dans ses manières et pitoyable dans sa figure, vous la piquerez plus vivement que si vous lui reprochiez un commerce de galanterie. Ce qui détruit parmi les hommes la charité, c'est, par rapport à chacun d'eux, ce qui les aigrit, ce qui les envenime, ce qui les remplit d'amertume; et, quand je me donne la licence de les entreprendre sur l'un de ces points, quel qu'il soit, je me charge devant Dieu de tout ce qui en peut arriver.

Enfin, mes frères, conclut saint Bernard, et c'est la dernière raison, nous devons bien nous convaincre que la charité étant la chose du monde la plus délicate, elle veut, pour ainsi parler, être choyée, et qu'une partie du respect qui lui est dû consiste dans les égards que sa faiblesse même demande de nous. Car il ne faut pas, dit ce Père, que nous considérions cette vertu dans la pure abstraction de son être, ni telle qu'elle serait dans les créatures d'une autre espèce que celles qu'il a pu à Dieu de produire, ni même telle qu'il serait à désirer qu'elle fût absolument dans le prochain; mais telle en effet qu'elle y est et qu'elle y sera toujours. Or, il est certain que la charité, quoique forte et robuste en elle-même, n'est point communément de cette trempe dans ceux avec qui nous vivons. Au contraire, nous devons faire état qu'elle est faible dans leurs personnes, qu'elle est susceptible de toutes les impressions, aisée à choquer, et que les moindres injures sont pour elle autant de plaies dangereuses et difficiles à guérir; d'où s'ensuit pour nous un devoir de conscience de nous étudier nous-mêmes, et d'agir toujours avec beaucoup de retenue et de douceur. Mais cette délicatesse de la charité ne vient que de l'imperfection des hommes. Eh bien! mon frère, répond saint Bernard, quelle conséquence pensez-vous pouvoir tirer de là? Les hommes sont nés imparfaits : donc il vous sera permis d'en user avec eux comme s'ils ne l'étaient pas; ils ont pour eux-mêmes et pour ce qui les concerne une extrême sensibilité : donc vous pourrez impunément les irriter et

les aigrir; la charité dans leur cœur est bien fragile : donc vous n'aurez nul égard à sa fragilité. Eh quoi! poursuit ce saint docteur, est-ce ainsi que raisonnait saint Paul? Sont-ce là les règles de christianisme qu'il donnait aux fidèles, lorsqu'il leur recommandait de respecter jusqu'à la faiblesse de leurs frères; de se garder avec soin de les scandaliser dans les choses même innocentes et d'ailleurs permises, de craindre surtout que, par leur conduite peu discrète, une âme faible, pour laquelle Jésus-Christ est mort, ne vint à périr? *Et peribit infirmus in tua scientia, frater, pro quo Christus mortuus est* (1 Cor., VIII)? Non, non, direz-vous, mon cher auditeur, si vous en jugez selon les maximes de notre religion, ce n'est point à moi de guérir la faiblesse des hommes, ni de corriger la délicatesse de leurs esprits et de leurs humeurs. C'est à moi de m'y accommoder, et, comme chrétien, de les supporter; et puisque les hommes sont sensibles à une parole et à une raillerie, jusqu'à rompre la charité, cette raillerie, cette parole doit être pour moi quelque chose de grand. De tout temps les hommes ont été faibles et délicats : voilà ce que je dois présupposer comme le fondement de tous mes devoirs en matière de charité; car si, pour avoir de la charité, j'attendais que les hommes n'eussent plus d'imperfections ni de faiblesses, comme il est certain qu'ils en auront toujours, je renoncerais pour toujours à cette vertu. Dieu me commande de les aimer faibles comme ils sont, et imparfaits comme ils sont; or, cela ne se peut, si je ne respecte en eux jusqu'aux moindres de leurs intérêts, et si je ne suis circonspect jusque dans les sujets les plus légers, dont ils ont coutume, quoique sans raison, de s'offenser. J'aurai bien plus tôt fait de condescendre là-dessus à leur faiblesse, que de prétendre qu'ils réforment leurs idées; et il me sera bien plus avantageux d'être, à leur égard, humble et patient, que de m'opiniâtrer à vouloir les rendre raisonnables.

Voilà, chrétiens, les sentiments avec lesquels je vous laisse, et je finis par la belle et salutaire leçon que faisait saint Pierre aux premiers fidèles. *Deponentes igitur omnem malitiam et omnem dolum, et simulationes, et invidias, et omnes detractiones, sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo lac concupiscite* (1 Petr., II) : Défaites-vous donc, mes frères, défaites-vous de cette malignité, de cette animosité et de ces haines qui infectent votre cœur; n'usez plus de ces ruses et de ces artifices dont vous vous êtes servis pour vous surprendre les uns les autres; quittez ces fausses apparences, et n'ayez plus ces dissimulations qui, sous un visage froid et serein, cachent les plus vifs ressentiments et les passions les plus animées. Etouffez ces envies secrètes, et ces jalousies qui, du succès de vos frères, vous font un supplice; ne vous laissez plus aller à ces médisances qui éteignent dans vos âmes la grâce et la charité, et qui souvent changent la société la plus sainte dans un enfer. Si quelque affaire

vous a divisés, rapprochez-vous au plus tôt, et unissez-vous plus que jamais. Otez toutes ces formalités qui arrêtent tant de réconciliations ; mais, selon l'avis de saint Paul, prévenez-vous de part et d'autre : *Honore invicem prævenientes* (Rom., XII). Soyez en cela comme des enfants, et souvenez-vous que la simplicité d'un enfant vaut mieux en mille conjonctures pour un chrétien que toute la sagesse du monde. Souvenez-vous qu'il est impossible d'être à Jésus-Christ, si l'on n'a l'esprit de Jésus-Christ, et que l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de charité. Venez, divin Esprit, venez dans nos cœurs pour y rétablir cette précieuse vertu ; si vous la faites revivre parmi nous, et si vous faites cesser tout ce qui l'altère, c'est bien alors que, par une espèce de création, vous aurez renouvelé la face de la terre : *Et creabuntur, et renovabis faciem terræ* (Offic. Eccl.). Opérez ce miracle, Seigneur, opérez-le pour toute l'Eglise, votre épouse, mais en particulier pour cet auditoire qui m'écoute, afin que tous ceux qui le composent, unis dès maintenant par une sincère charité, le soient éternellement par une même félicité, que je leur souhaite, etc.

SERMON XXVI.

POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA
PENTECÔTE.

Sur la Confession.

Quos ut vidit, dixit : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.*

Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, suivez-vous voir aux prêtres (S. Luc, ch. XVII).

C'est l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer son secours pour être délivrés de cette honteuse et mortelle contagion qui les infectait ; et c'est le puissant remède que l'Eglise, au nom de Jésus-Christ, nous présente pour être purifiés d'une lèpre mille fois encore plus dangereuse, qui est le péché. Elle nous envoie aux prêtres, comme aux médecins de nos âmes, et elle nous ordonne de leur faire connaître notre état et nos maladies spirituelles : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Dans l'ancienne loi, remarque saint Chrysostome, les prêtres n'avaient pas le pouvoir de guérir la lèpre, mais ils l'examinaient seulement, et jugeaient si elle était en effet guérie. Il n'y a que la loi nouvelle et que le sacrement de pénitence, où les ministres du Seigneur, successeurs des apôtres, soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour déceler le pécheur, pour le réconcilier, pour l'absoudre, et lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, chrétiens, voici ce qui nous doit paraître bien étrange, et ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme. C'est que tant de pécheurs sachent si peu profiter du don de Dieu et du sacrement le plus salutaire. C'est qu'au lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jésus-Christ, qui dans leur malheur leur a préparé cette ressource, et leur tend les bras

pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, et refusent d'approcher de son sacré tribunal. C'est que, pouvant trouver dans une humble confession de leurs péchés la plus prompte et la plus parfaite guérison, comme des malades agités d'un violent transport et insensibles à leurs maux, ils fuient le remède avec autant d'horreur qu'ils devraient marquer et avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entreprends aujourd'hui de corriger ce désordre, et de vous représenter pour cela les avantages de la confession. On prêche assez aux chrétiens l'affreux danger et le crime d'une confession sacrilège ; mais peut-être ne leur fait-on point assez voir combien d'ailleurs une bonne confession leur peut être utile pour la réformation de leur vie, et pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle assez des dispositions nécessaires qu'ils y doivent apporter ; mais peut-être leur parle-t-on trop peu des fruits précieux et des biens inestimables qu'ils en doivent espérer. Je prétends donc, mes chers auditeurs, pour vous engager à un fréquent usage du sacrement de pénitence, vous en montrer dans ce discours l'excellence et la vertu. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Ce n'est pas mon dessein d'établir par de longues preuves l'obligation indispensable et la nécessité de la confession. Dès que nous sommes enfants de l'Eglise, nous sommes soumis à ses décisions, et nous ne pouvons ignorer un de ces préceptes les plus authentiques et les plus formels. Précepte fondé sur la parole de Jésus-Christ même. Précepte autorisé par la tradition, confirmé par les conciles, reçu dans tous les siècles, et observé de tout le peuple fidèle. Je sais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques ; qu'il leur a paru un joug insupportable, et qu'ils l'ont rejeté comme une loi trop dure et trop pesante. Mais, sans vouloir m'engager dans une controverse peu convenable, et au temps et au lieu où je parle, j'avance, mes chers auditeurs, et je vais vous en convaincre, que, de toutes les pratiques chrétiennes, une des plus avantageuses pour nous, et où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts, c'est la confession. Pour en être persuadés, nous pouvons nous considérer en deux états différents ; ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grâce. Dans l'état du péché, nous avons besoin de remède pour nous guérir ; et, dans l'état de la grâce, nous avons besoin de force pour nous soutenir. Or, cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché ; ce sera la première partie. J'ajoute que la confession est encore le préservatif le plus infailible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché ; ce sera la seconde partie. De l'une et de l'autre vous apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au sacre-

ment de la pénitence, et ce sera la conclusion. Ecoutez-moi, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une doctrine communément reçue dans la théologie, que, quelque moyen que nous puissions employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer, si Dieu ne l'accepte pour cela, et s'il n'y ajoute sa grâce, qui est la grâce de la rémission. Mais la même théologie reconnaît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter sont dans les règles ordinaires des moyens proportionnés, et qui, de leur nature, ont déjà quelque vertu pour contribuer à un effet si noble et si relevé. Voilà, chrétiens, les deux principes sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que la confession était un des remèdes les plus efficaces pour abolir le péché. Car, si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premièrement de la volonté et du don de Dieu; secondement d'elle-même et de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parce que Dieu l'a spécialement choisie et agréée pour cette fin; de son propre fonds, parce qu'elle a tout ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grâce, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté de Dieu, parce que Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché; de son propre fonds, parce qu'elle a des qualités merveilleuses pour convertir le pécheur, et le ramener dans les voies de la justice. Deux considérations auxquelles je réduis tout ce que j'ai à vous dire dans cette première partie. Donnons à l'une et à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Oui, chrétiens, Dieu l'a voulu que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché; et la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paraisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde même. Car, quel excès et quel prodige de bonté, que, pour être absous d'un crime qui m'exposait à une damnation éternelle, et qui la méritait, ce soit assez de m'en accuser moi-même; que Dieu se contente d'une telle déclaration, et qu'il me suffise, comme parle saint Augustin, de confesser ce que je suis, pour devenir ce que je ne suis pas. Ah! mes frères, s'écrie là-dessus Zénon de Vérone, voici un jugement bien extraordinaire et bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné; et, s'il se reconnaît coupable, il est justifié: *Norum judicii genus, in quo reus, si excusaverit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur* (Zen., Ver.). Dans la justice des hommes, la procédure est bien différente; ils ne punissent que ce que l'on découvre. Mais, dans la justice divine, il n'y a de châtement et de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révéléz votre péché, en le révélant vous le faites disparaître à mes yeux; et si vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles paroles que Pierre de Bois attribue à Dieu, et qu'il lui met dans la

bouche pour inviter un pécheur à cet exercice si salutaire de la confession. De là vient, reprenait le grand évêque de Vérone dont j'ai déjà cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire, celle que nous faisons selon les lois du christianisme et au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée, ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourments; mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes et d'un plein gré, avec repentir, avec amour; pourquoi? parce que nous savons, dit-il, qu'elle ne nous peut-être qu'avantageuse; et que, si notre Dieu l'exige de nous, ce n'est point pour s'en prévaloir contre nous et à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ses faveurs les plus abondantes et les plus précieuses. De là vient, ajoute saint Chrysostome, que nous confessons jusqu'à nos péchés les plus secrets. Prenez garde, chrétiens, à ce passage; il est important contre nos hérétiques, et je le tire de l'homélie quinzisième sur la seconde épître aux Corinthiens. Les juges de la terre, dit ce saint docteur, ne prononcent que sur les faits dont il y a conviction, et qui sont devenus publics; mais, pour nous qui suivons d'autres maximes, et qui faisons profession d'une discipline toute sainte, nous soumettons au tribunal de l'Eglise jusqu'à nos pensées. Et voici la raison qu'il en apporte; c'est que notre foi nous apprend que cette confession de nos propres pensées et de nos sentiments les plus intérieurs et les plus cachés, bien loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condamnation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de sa justice, et nous en préserve.

Mystères, mes chers auditeurs, que David avait si bien compris, lorsque, après avoir demandé à Dieu dans les termes les plus affectueux qu'il lui fit grâce, qu'il versât sur lui ses miséricordes et ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché: *Amplius lava me ab iniquitate mea et a peccato meo munda me* (Ps. L), ce roi pénitent ne se servait point d'autre motif pour l'y engager et pour le toucher en sa faveur, que de lui dire: Vous voyez, Seigneur, que je reconnais mon iniquité: *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco* (Ibid.). Quelle conséquence! elle est très-juste, répond saint Chrysostome; et David, parlant de la sorte, était parfaitement instruit des intentions de Dieu et de ses vœux toutes miséricordieuses. Car c'est comme s'il lui eût dit: Il est vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offense que j'ai commise, est une réparation très-légère; mais, puisque vous voulez bien l'agréer et vous en contenter, j'ose vous l'offrir, et j'espère par là me réconcilier avec vous. Vous me pardonneriez, mon Dieu, parce que je confesse mon péché: *Et a peccato meo munda me, quoniam iniquitatem meam ego cognosco*.

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui; et cela, chrétiens, fondé sur deux de ses divins attributs: l'un est sa grandeur, et l'autre sa bonté. Sa grandeur, parce qu'il

c'est là qu'il fait paraître ce qu'il est et ce qu'il peut, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Sur quoi je me rappelle un bon mot de saint Ambroise dans le panégyrique du grand Théodose. Il dit que ce prince prenait quelquefois plaisir à juger lui-même les criminels d'État; et qu'après les avoir convaincus, et forcés d'avouer leur crime, au moment qu'ils attendaient une sentence de mort, et qu'ils redoutaient son juste courroux, il changeait tout à coup de visage, pour leur faire entendre qu'il leur rendait la vie, et que de sa pleine volonté il les renvoyait sans châtement. Or, il en usait ainsi, poursuit le même Père, parce qu'il ne voulait pas perdre ces malheureux, et qu'il se faisait une gloire de vaincre leur malice par sa clémence vraiment royale : *Vincere enim volebat, non perdere* (Ambr.). Telle est, mes chers auditeurs, la conduite de Dieu envers nous. Outre qu'il y va de sa grandeur, sa bonté s'y trouve encore intéressée. Parce qu'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or, il l'a par notre confession; car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, et à sa miséricorde, toute la gloire de nous pardonner.

C'est pourquoi le Prophète royal disait encore à Dieu : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* (Ps. L). J'ai péché, mon Dieu, et je le confesse : pourquoi ? afin que vous soyez glorifié dans ma personne et que dans le pardon que vous m'accordez, on connaisse que votre miséricorde est au-dessus de toute la malignité de mon cœur et qu'elle en a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le Saint-Esprit nous représente, quand il nous invite à la confession; et c'est en ce sens que saint Augustin explique ces paroles du psaume cent dix-septième : *Confitemini Domino quoniam bonus* (Ps. CXVII) : Hé ! mon frère, dit-il, en s'adressant à un pécheur, que craignez-vous de confesser votre péché à un Dieu si bon, pour ceux qui le confessent sincèrement et sans déguisement ? Ne vaut-il pas mieux, en le déclarant, vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un silence criminel ? *Quid times confiteri Domino, qui confitenti bonus est; fac confitendo propitium, quem negando facis insensum* (Aug.).

Mais, dites-vous, ce n'est point seulement en la présence de Dieu que je dois reconnaître mon péché, c'est encore à un homme qu'il m'est enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher auditeur, c'est à un homme; mais à un homme autorisé de Dieu, tenant la place de Dieu, le ministre des miséricordes de Dieu. Et quelle peine un chrétien peut-il avoir de confesser son péché à cet homme, qui lui sert de médiateur auprès de Dieu ? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il est en effet, quand il le faudrait con-

fesser devant toute la terre et dans l'assemblée de tous les justes, selon l'expression du prophète : *In concilio justorum et congregatione* (Ps. CX); votre grâce, ô mon Dieu ! dépendant de là, et, m'étant promise à ce prix, devrais-je hésiter un moment ? devrais-je compter pour quelque chose une condition à laquelle il vous a plu d'attacher pour moi un si grand bien ? Ne devrais-je pas être prêt à faire, au moins par une obligation rigoureuse et pour l'assurance de mon salut, ce que faisaient les premiers fidèles par une abondance et une ferveur de christianisme ? Craignaient-ils de confesser hautement leurs péchés ? craignaient-ils de les révéler à la face de toute l'Église ? Pourquoi n'aurais-je pas, dans la confession secrète, la même soumission, la même résolution, le même zèle qu'ils avaient dans la pénitence et la confession publique ? Pourquoi ne ferais-je pas, pour racheter mon âme, cette âme immortelle, ce que font tous les jours les criminels pour racheter une vie passagère et périssable ? Qu'un criminel ait obtenu du prince des lettres de grâce, refuserait-il de se présenter aux juges commis pour les examiner et les vérifier ? il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins, par une déclaration authentique, souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui, c'est, dans un jugement juridique et solennel, se reconnaître coupable et digne de mort. Il n'importe : l'avantage de l'absolution lui fait oublier ou lui fait soutenir toute confusion. Or, la grâce de mon Dieu, que j'ai perdue, et qui m'est offerte dans le saint tribunal, est-ce un avantage moins estimable et qui me doit moins coûter ? Ai-je un degré de foi, si je ne vais pas encore avec plus d'ardeur me montrer aux prêtres : *Ostendite vos sacerdotibus*; si je ne m'empresse pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes misères, d'implorer leur médiation, et de recevoir de leur bouche une prompte et pleine rémission ? Suivons donc, mes frères, suivons le conseil de l'Apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce trône de grâce que Dieu a établi dans son Église, et où sont assis ses ministres pour répandre, selon son gré, ses bénédictions : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut veniam consequamur, et gratiam inveniamus in tempore opportuno* (Hebr., IV). C'est en leurs mains qu'il a déposé toute son autorité, et c'est en votre faveur qu'il leur a ordonné de l'employer. C'est à eux qu'il a dit : *Tout ce que vous délierez sur la terre, je veux qu'il soit délié dans le ciel; et tout ce que vous remettrez, je veux qu'il soit remis*. Ses promesses là-dessus sont les plus précises et les plus formelles, ses volontés les plus expresses; et ne sommes-nous pas bien ennemis de nous-mêmes, si nous ne pronons pas soin d'en profiter ?

Cependant, chrétiens ne nous étonnons pas que Dieu ait, s'il m'est permis de parler ainsi, une telle déférence pour la confession du péché. Ce n'est pas sans fondement, puisque la confession du péché a d'elle-même

tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, et mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe d'où je prétends que lui vient cette vertu si salutaire pour nous et si puissante. Car que fait la confession du péché? trois choses. Elle humilie le pécheur dans la vue de son péché; elle lui inspire la douleur et le repentir de son péché; elle lui tient lieu d'une satisfaction présente et actuelle de son péché. Or, par là elle détruit absolument en lui le péché. Prenez garde, s'il vous plaît : en humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. En inspirant aux pécheurs le repentir et la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les théologiens appellent la culpé. Et, en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même, ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché, qui est la peine; de sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne cède à son action et à son pouvoir. Tout ceci est remarquable, et mérite une réflexion particulière.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur : voilà son premier effet; et, en cela, non-seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale et la plus essentielle fonction de la pénitence. Car, dans la pensée des Pères, qu'est-ce que la pénitence? Tertullien en donne une excellente idée, savoir, que la pénitence est comme un art, ou une science dont Dieu se sert pour humilier l'homme, et par où l'homme à lui-même appris de Dieu à s'humilier : *Disciplina humiliandi hominis* (Tertull.). Or, de toutes les leçons renfermées dans l'étendue de cette divine science, il n'y en a pas une qui soit comparable à celle de confesser son péché : pourquoi? parce qu'il est certain que rien n'humilie tant l'homme que la confession du péché. Je ne dis pas cette confession vague et indéterminée par où nous protestons en général que nous sommes pécheurs, sans spécifier en quoi ni sur quoi nous le sommes. Je ne dis pas cette confession mentale et tout intérieure qui se fait à Dieu du fond de l'âme, et qui ne consiste qu'à reconnaître devant lui ce qu'il sait assez, et ce que nous ne pouvons lui déguiser. Car, bien loin qu'il faille pour cela de grands sentiments et de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur, et c'est une marque de piété. Mais je dis cette confession instituée par Jésus-Christ, et dont nous avons l'usage dans l'Eglise; c'est-à-dire cette confession où nous descendons au détail des choses, où nous ne nous contentons pas de dire : J'ai péché, mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages particuliers de tel et tel péché; où nous disons : Voilà ce que j'ai pensé et ce que j'ai fait, voilà la passion qui m'a emporté, voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir; voilà l'opprobre de ma vie, et c'est en ceci et en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu. Enfin cette confession où nous faisons, dans le tribunal de la pénitence, ce que Dieu fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, et

qu'avec un rayon de sa lumière, il ira fouiller et pénétrer dans tous les replis de notre âme. Car c'est justement le modèle que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vue distincte de nous-mêmes que notre esprit trouve son humiliation : *Disciplina humiliandi hominis*. Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu; à un homme qui de lui-même ne nous peut connaître, mais à qui nous exposons toutes nos faiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté et de corrompu dans notre cœur : nous soumettant à écouter tout ce que le zèle lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à observer toutes les règles de vie qu'il nous prescrira. Car qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien : *Disciplina humiliandi hominis*?

Et c'est ici, mes chers auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est rencontrée et qui se rencontre encore tous les jours, entre l'esprit de l'erreur et l'esprit de la vraie religion. Car l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession et de pénitence qui l'humiliât. Qu'a-t-il donc fait? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle qui oblige à déclarer le péché, et qui assujettit le pécheur aux ministres de l'Eglise, et n'a retenu qu'une ombre de confession, qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeler simplement pécheur, puisque les plus grands saints ont eux-mêmes tenu ce langage? quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, et aux yeux de qui vouloir me dérober, ce serait une folie extrême, puisque si j'osais l'entreprendre, je mériterais que vous vous tinsiez éternellement caché pour moi, sans que je pusse jamais me cacher à vous : *Nam et si confiteri tibi noluerim, te mihi abscondam, non me tibi* (Aug.)? Mais, par un esprit tout contraire, l'Eglise de Jésus-Christ s'est maintenue dans la pratique de cette confession, dont son divin Epoux lui a fait comme un sacrement d'humilité; et, plus cette confession lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y est attachée, parce qu'elle lui a semblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en usions; l'humilité et la pénitence se suivant toujours, et la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où se trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers auditeurs, la grande maxime du christianisme; et, par cette maxime, vous devez voir quel est l'égarément de ceux qui fuient la confession, et qui s'en éloignent pour la honte qu'ils trouvent à confesser leurs péchés. Raisonner ainsi, et agir par ce principe, c'est bien se tromper soi-même. Vous fuyez la confession et vous vous en dispensez, parce qu'elle porte avec

soi une certaine honte ; et c'est justement pour cela qu'il faudrait l'aimer. Car cette honte qu'elle vous cause, vous humilie devant Dieu ; et, ce qui vous humilie devant Dieu, c'est ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon frère, dit saint Chrysostome, ce qui a été la source de votre malheur, c'est de n'avoir pas eu assez de honte. Vous vous êtes fait un front de prostituée, comme parle l'Écriture, pour commettre le péché. Il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion ; et que, pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or, vous ne la retrouverez jamais mieux que dans la confession du péché même. Quand j'entends les prédicateurs de l'Évangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs, ou même pour leur ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue, chrétienne compagnie, quoique j'approuve leur zèle, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce qu'il faudrait plutôt leur donner, s'ils ne l'avaient pas ? Un des grands abus de la confession est de voir s'y présenter certaines âmes sans nulle honte de leurs crimes, et de leurs crimes néanmoins les plus honteux. Comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même assurance ; et vous diriez, à les entendre, qu'elles ont droit de n'en pas rougir, parce qu'elles sont d'une qualité et d'un état dans le monde, où l'on ne doit point attendre autre chose d'elles. Les ministres de la pénitence savent combien cet abus est aujourd'hui commun. Or, cet abus, qui va directement à exclure la honte du péché, bien loin de faciliter la pénitence, est une impénitence manifeste, ou du moins en est un signe visible. C'est donc aux prédicateurs et aux confesseurs à y remédier : comment cela ? en inspirant eux-mêmes cette sainte honte à ceux qui ne l'ont pas ; et en apprenant à ceux qui paraissent l'avoir à en bien user ; en leur faisant concevoir à tous que c'est l'une des grâces les plus précieuses qu'ils aient à ménager dans ce sacrement. Je sais que cette honte peut quelquefois aller trop loin ; mais je consens qu'on la modère alors, et non pas qu'on la détruise. Je sais qu'elle peut fermer la bouche à un pécheur, et lui faire céler son péché ; mais, pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre. Car si c'est un excès de cacher son crime par confusion, c'en est un autre encore plus dangereux, peut-être, de le déclarer sans humilité.

J'ai dit de plus que la confession a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur et la contrition du péché. La raison en est très-naturelle ; car la contrition, disent les théologiens, se forme dans nos âmes par une appréhension vive et une vue actuelle de la gravité du péché et de sa malice. Or il est certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché, que quand nous en faisons la déclaration au tribunal de

la pénitence. C'est alors que le péché se montre à nous dans toute sa difformité ; c'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, et que nous pouvons dire avec le prophète royal : *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum* (Ps. XXXVII). Hors de là, nous n'y pensons qu'à demi ; et, quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons sont si légères, qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du ministre qui nous doit juger, et aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le savez, mes chers auditeurs, et l'expérience vous l'aura fait connaître, ces idées si faibles auparavant se réveillent tout à coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos passions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or, ces larmes, selon saint Augustin, ces sentiments tendres, ces mouvements d'horreur contre le péché, sont les dispositions les plus efficaces et les grâces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocent et le divin secret qu'avait trouvé le saint roi Ezéchias pour renouveler dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisait-il ? il parcourait toutes les années de sa vie, et il confessait à Dieu toutes ses infidélités : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ* (Isai., XXXVIII). Quoique la confession ne fût pas encore érigée en sacrement, comme elle l'est dans la loi de la grâce, elle ne laissait pas d'opérer en lui et de le toucher. Cette revue exacte de tout le passé était suivie de l'amertume de son âme, et cette amertume était la véritable douleur qu'il cherchait : *Recogitabo tibi in amaritudine*. N'est-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs ? Leurs cœurs, qui semblaient être endurcis, commencent à s'amollir dès que leur langue commence à parler. Jusque là on eût dit que ces cœurs étaient fermés et impénétrables à tous les traits de la grâce ; mais, à peine sont-ils ouverts par une déclaration fidèle et entière, qu'après s'être présentés à la pénitence comme une terre sèche et aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la rosée du ciel : pourquoi ? parce qu'ils ont ressenti l'efficace et la vertu de la confession. Tel est l'effet de cette parole si énergique, et dont les Pères de l'Église nous font tant d'éloges : *Peccavi, j'ai péché* ; de cette parole qui fut la confession et le principe de la justification d'un des plus parfaits et des plus illustres pénitents. Voyez, mes frères, dit saint Ambroise, combien trois syllabes sont puissantes : *Quantum tres syllabæ valent* (Ambr.). Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parce que, d'un Dieu courroucé, elle en fit un Dieu propice ; et le cœur de David, parce que, d'un adultère et d'un homicide, elle en fit un saint. Or, si elle a fait un saint de David, que peut-elle faire et que doit-elle faire de nous ? Car cette courte parole, *Peccavi*, est maintenant bien plus efficace encore

(Vingt-sept.)

ORATEURS SACRÉS. XV.

qu'elle ne l'était alors. Etant devenue une des parties les plus essentielles d'un sacrement auquel Jésus-Christ a attaché tous ses mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avait pas. D'où il s'ensuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un chrétien toute une autre force que dans celle de David. Je ne parle pas, au reste, selon le langage et l'expression des libertins, dont je ne ferai point ici difficulté de me servir; je ne parle pas de ce *Peccavi* présomptueux qu'ils se promettent dans l'avenir, et sur quoi ils fondent l'espérance d'une conversion imaginaire, qu'ils n'accompliront jamais. Je ne parle pas de ce *Peccavi* superficiel, qui n'est que sur le bord des lèvres, et qui ne part point du cœur. Je ne parle point de ce *Peccavi* contraint et forcé, que la nécessité arrache à un moribond; car tout cela est réprouvé de Dieu. Mais je parle de ce *Peccavi* sincère et douloureux, qui est le symbole de la confession des justes; et, pour celui-là, je soutiens qu'il a un don particulier d'exciter en nous la contrition, et par conséquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, et je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car, puisque la confession du péché nous est pénible, puisque nous y ressentons une répugnance qui coûte à surmonter, puisque nous la regardons comme un des exercices du christianisme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu, et pourquoi ne pourrait-on pas dire de nous ce que saint Grégoire a dit de ce serviteur de l'Évangile, qui, se confessant insolvable aux pieds de son maître, obtint une remise entière de toute sa dette : *In confessione debiti invenit debiti solutionem* (Greg.)?

C'est en ce sens que nous devons prendre ce que dit saint Ambroise, que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché : *Omnium pœnarum compendium* (Ambr.). Il semble d'abord que ce soit une exagération; mais c'est une vérité fondée sur les plus solides principes de la théologie. Comprenez-la; car il est certain que jamais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, et que, de quelque façon que ce soit, ou dans l'autre vie, ou en celle-ci, elle tire la satisfaction et la vengeance qui lui est due pour le péché. Or, il est de la foi que le péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles, et il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées en celle-ci par la confession. Il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale dans l'estime de Dieu cette éternité de peines, et que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une âme qui confesse son péché : *Omnium pœnarum compendium*. Après cela, si nous n'avons pas perdu tout le zèle que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer

une pratique où nous trouvons de tels avantages?

Concluons donc avec le Prophète, ou plutôt avec saint Augustin interprétant les paroles du Prophète et les appliquant au même sujet que moi : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus* (Ps. XCV). Prenez garde, dit saint Augustin, ces deux choses ne se séparent point devant Dieu : la confession du péché et la beauté de l'âme : *Confessio et pulchritudo*. Et c'est dans ces paroles, mon frère, poursuit le même saint docteur, que vous apprenez tout à la fois et à qui vous pouvez plaire, et par où vous lui pouvez plaire. A qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu; par où vous lui pouvez plaire, c'est par la confession de votre péché : *Audi cui placeas, et quomodo placeas* (Aug.). Par conséquent, si vous aimez votre âme, si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire : *Ama confessionem, si affectas decorem* (Idem).

Ah! chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu que vous en avez pour plaire à de faibles créatures; et vous, femmes du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grâce intérieure qui doit être le plus bel ornement de vos âmes, que vous en faites de cette grâce extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, et qui devient le scandale du prochain, avec quelle assiduité et quelle ferveur vous verrait-on fréquenter le tribunal de la pénitence? faudrait-il employer tant de sollicitations pour vous y attirer? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez-vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle? surtout y pourriez-vous demeurer, comme il n'arrive que trop, les années entières? n'iriez-vous pas chercher le remède pour vous guérir de cette lèpre qui vous défigure, n'iriez-vous pas à la sainte piscine vous laver et vous purifier? Quoi qu'il en soit, nous avons vu comment, par rapport au passé, la confession efface le péché commis; et nous allons voir comment, par rapport à l'avenir, elle nous préserve des rechutes dans le péché. C'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quoique, dans la doctrine des Pères, la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, et que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts et la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que ce serait peu pour un pécheur d'être justifié par la grâce de la pénitence, s'il n'avait pas de quoi se maintenir dans cette grâce, et s'il manquait des moyens nécessaires pour se garantir des rechutes dans le péché. Car, comme dit saint Jérôme, être guéri pour retomber dans une plus grêle maladie, et ressusciter pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plutôt une punition et un malheur qu'une grâce et un bienfait. De là je juge, et vous devez juger avec moi, quelle est l'excellence de la confession et quels avantages nous en retirons, puisqu'en même temps

qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible et que notre faiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puissant préservatif que la religion nous fournisse contre le péché. En voici la preuve. Je considère la confession, ou, pour mieux dire, le sacrement de pénitence, selon trois rapports qu'il a et qui lui sont essentiels : le premier à Dieu, ou plutôt à Jésus-Christ, qui en est l'auteur ; le second au prêtre, qui en est le ministre ; et le troisième à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or, dans ces trois rapports, je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un chrétien oublie tout le soin de son âme quand il néglige l'usage de ce sacrement.

Car, qu'est-ce que la confession, selon le premier rapport qu'elle a avec Jésus-Christ ? c'est une de ces sources divines dont parle le prophète, que le Sauveur, en mourant, fit couler de son sacré côté, et où les fidèles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grâce, c'est-à-dire certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment, lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris (Isai., XII)*. Mais quelle différence y a-t-il entre ces grâces de la confession sacramentelle et celles des autres sacrements ? La voici : c'est que les grâces de la confession sacramentelle sont spécialement des grâces de défense, des grâces de soutien, des grâces que Dieu nous donne pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus succomber sous le poids de la fragilité humaine ; en un mot, pour persévérer dans les résolutions que la pénitence nous a inspirées. Telle est la fin principale de ce sacrement. Or, vous savez que les grâces d'un sacrement ont une subordination et une liaison nécessaire avec sa fin. Quiconque vient au saint tribunal, et y apporte les dispositions convenables, a-t-il droit à ces sortes de grâces ? Oui, chrétiens, et ce droit est fondé sur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec son Père : c'est ce que toute la théologie nous enseigne. Tellement qu'un pécheur, après avoir confessé son péché, peut sans présomption exiger de Dieu, non-seulement les grâces communes et générales pour ne le plus commettre, mais des grâces de réserve et de choix, qui sont les grâces propres du sacrement ; et Dieu ne pourrait, sans injustice, les lui refuser. Je dis sans injustice envers son Fils qui les a méritées, et non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de grâces, et Jésus-Christ nous les a-t-il promises ailleurs que dans ce sacrement ? Non, mes frères ; il veut que nous les allions puiser dans la source publique : *Haurietis de fontibus Salvatoris*. Et en cela il ne nous fait nul tort ; car c'est à nous d'accepter ces grâces de la manière qu'il lui plaît de les dispenser, et c'est à nous de les chercher et de les prendre où il les a mises.

Or, il a renfermé celles-ci, qui nous fortifient contre les rechutes, dans le sacrement de pénitence. C'est donc à ce sacrement et à la confession que nous devons avoir recours pour les obtenir.

De là, quelles conséquences ? Ah ! mes chers auditeurs, il est aisé de les tirer, et encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de là qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché ; et que, quand ensuite il se laisse emporter au torrent du siècle, aux désirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine et déréglée, il est doublement coupable devant Dieu : pourquoi ? parce que Dieu lui peut faire ce double reproche : Tu as commis tout cela ; et, par un surcroît de crime et d'infidélité, tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentais pour te préserver de tout cela, qui était de purifier souvent ton âme par la fréquente confession. Il s'ensuit de là que, dans l'ordre que Jésus-Christ a établi pour le partage des grâces qu'il distribue à son Eglise en qualité de chef et de souverain pontife, plus l'homme chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient faible pour vaincre le péché ; et qu'au contraire, plus il en approche, plus il devient fort, parce qu'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jésus-Christ y a attachés, et que le moyen le plus infailible pour se soutenir au milieu du monde et contre ses attaques, est d'aller de temps en temps à cette source salutaire, d'où se fait encore aujourd'hui sur nous une effusion si abondante du sang du Sauveur et de ses mérites infinis : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*. Voilà ce qui s'ensuit ; mais que fait l'ennemi de notre salut ? toujours attentif à notre perte, et voyant que cette source de la confession est si féconde en grâces pour nous, il tâche, permettez-moi d'user de ces expressions figurées, il tâche de l'empoisonner, ou de la dessécher. De l'empoisonner, par le mauvais usage qu'il nous en fait faire ; ou de la dessécher, en nous persuadant de n'en faire nul usage, et de l'abandonner. Il se comporte à notre égard comme Holoferne se comporta dans le siège de Béthulie ; car de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitants de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y était conduite, ainsi l'esprit séducteur, qui nous assiège de toutes parts, s'efforce de rompre ce sacré canal de la confession, par où le sang du Fils de Dieu découle sur nous : c'est-à-dire, qu'il nous donne du dégoût pour le sacrement de pénitence ; qu'il nous exagère la difficulté de le fréquenter ; qu'il fait naître sans cesse des occasions qui nous en détournent ; qu'il se transforme en ange de lumière, pour nous faire entendre qu'il est à craindre qu'on ne profane ce sacrement ; qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites malheureuses d'une confession sacrilège ; qu'il y faut une longue préparation, et que, sans cela, on y trouve la mort, au lieu d'y reprendre une nouvelle

vie et de nouvelles forces. Ah! chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet artifice, et qui tombent dans ce piège! Pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, et considérons-la non-seulement par rapport à Jésus-Christ, l'auteur du sacrement de pénitence, mais par rapport au prêtre, qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire, et plutôt à Dieu que je puisse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime! il n'est rien de si efficace ni de si engageant, pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences et de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu et établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, chrétiens, que ne peut point un directeur prudent et zélé pour la sanctification des âmes, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui et d'écouter ses remontrances? Si ce sont des âmes mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, et de quels engagements ne les détache-t-il pas, par la seule raison de la sainte déférence qu'elles lui ont vouée? Si ce sont des âmes passionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur! combien leur fait-il oublier d'injures! à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avait pu les déterminer, et que tout autre que lui aurait tentées inutilement! N'est-ce pas par son zèle, ou plutôt n'est-ce pas par la confiance que l'on a en son zèle, que les âmes intéressées réparent l'injustice, abandonnent leurs trafics usuraires, et consentent à des restitutions dont elles s'étaient défendues depuis de longues années, avec une obstination presque invincible? Qui fait cela, chrétiens? cette grâce de direction que Dieu a donnée à ses ministres pour la conduite des fidèles; car le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence, pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins, pour l'avenir. Je dis nos médecins, pour nous tracer le régime d'une sainte vie; nos guides, pour nous montrer le chemin où nous devons marcher; nos pasteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redresser dans nos égarements, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleste qui nous soutienne. Comme, en vertu de leur ministère, ils sont, tout cela, ils ont grâce pour tout cela; et cette grâce, qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous, quand nous nous soumettons à eux avec toute la docilité convenable. Tel est l'ordre de Dieu, mes chers auditeurs. C'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands hommes et les plus éminents en sainteté. Il pouvait les sanctifier immédiatement par lui-même, mais il ne l'a pas voulu. Il les a assujettis à d'autres hommes, et souvent même à d'autres hommes moins élevés et moins parfaits. Il s'est servi des faibles lumières de ceux-ci,

pour perfectionner les hautes lumières de ceux-là. Voilà comment en a toujours usé sa providence. Or, il n'est pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis assez déplorer l'avrusement des gens du siècle, qui par une erreur bien pernicieuse, ou, pour mieux dire, par une mortelle indifférence à l'égard de leur salut, au lieu de prendre cette règle de direction qui leur est si nécessaire, osent la traiter de simplicité et de faiblesse d'esprit. Demandez-leur, selon le langage de saint Pierre, quel est le pasteur de leur âme, je ne dis pas le pasteur en titre, car ils ne peuvent se dispenser d'en avoir un établi par Jésus-Christ pour le gouvernement de chaque église, mais le pasteur particulier qui les dirige et qui les conduit dans les voies de Dieu; ils tourneront ce discours en raillerie, et ils en feront un jeu. D'où il arrive que, dans les choses du ciel et de la conscience, qui sont si importantes et si délicates, dont ils ont tant de fausses idées; et sur lesquelles ces prétendus esprits forts auraient souvent besoin d'être instruits comme des enfants, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes, ou à n'en point avoir du tout. Ils ne craignent rien tant que cette direction, qui leur paraît inopportune, parce qu'elle les mènerait plus loin qu'ils ne souhaitent. Ils veulent, disent-ils, des confesseurs, et non des directeurs; comme si l'un pouvait être séparé de l'autre, et que le confesseur, pour s'acquitter de son devoir, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le directeur. Tout cela veut dire qu'ils veulent des confesseurs qui ne les connaissent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas; des confesseurs, dont ils ne reçoivent nuls avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte; parce qu'ils savent bien que, s'ils se mettaient entre les mains de quelque ministre zélé, ils n'auraient pas la force de lui résister en mille rencontres et sur mille sujets où ses décisions ne s'accorderaient pas avec leurs inclinations vicieuses et leurs passions; parce qu'ils ne sont pas bien résolus de changer de vie, ou de persévérer dans celle qu'ils ont embrassée; parce qu'ils sentent bien, et qu'ils ne peuvent ignorer quel serait l'effet d'une direction ferme et sage, soit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, soit pour faire de nouveaux progrès dans le service de Dieu.

Enfin, à considérer la confession par rapport à nous-mêmes, l'expérience nous l'apprend, et nous n'en pouvons disconvenir, que c'est un frein merveilleux pour arrêter notre cœur, et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée: Il faudra déclarer ce péché, a je ne sais quoi de plus convaincant et de plus fort, que les plus solides raisonnements et que les plus pathétiques exhortations. Surtout si la confession est fréquente, et que par là elle ne soit jamais éloi-

gnée. Car la pensée d'une confession prochaine fait alors la même impression sur nous que la pensée de la mort et du jugement de Dieu. Oui, mon cher auditeur, se dire à soi-même : Je dois demain, je dois dans quelques jours comparaître au tribunal de la pénitence, et m'accuser sur tel ou tel article, c'est une réflexion presque aussi efficace et aussi touchante que de se dire : Je dois peut-être demain, peut être dans quelques jours comparaître devant le tribunal de Dieu, et y être jugé. Combien cette vue a-t-elle retiré d'âmes du précipice où le penchant les entraînait, et combien y en a-t-il encore dont elle soutient tous les jours la fragilité naturelle et l'infirmité, contre les plus violentes tentations !

Mais, par une règle toute contraire, quand une fois nous avons secoué le joug de la confession que Jésus-Christ nous a imposé, il n'y a plus rien qui nous retienne; et, livrés à nous-mêmes, en quels abîmes n'allons-nous pas nous jeter? Comme la vue de la mort ne nous effraie point lorsque nous la croyons bien éloignée, la vue d'une confession remise jusqu'à la fin d'une année ne nous inquiète guère. On dit : Il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup que d'en dire peu : ce péché passera bien encore avec les autres. Plus ou moins dans la même espèce, c'est à peu près la même chose. On le dit, et cependant on accumule dettes sur dettes, on ajoute offenses à offenses; on grossit ce trésor de colère qui retombera sur nous au dernier jour pour nous accabler. De là vient que les hérésies qui se sont attaquées à la confession, ont été suivies d'une si grande corruption de mœurs; ce qui ne parut que trop dès la naissance du luthéranisme. Partout où l'usage de la confession s'abolissait, le libertinage et la licence s'introduisaient. Cette décadence frappait tellement les yeux, et devenait tous les jours si sensible, que les hérétiques eux-mêmes en étaient surpris. Jusque là, (vous le savez, et qui oserait m'en démentir?) jusque là que des villes entières, quoique attachées au parti de l'erreur et infectées de son venin, s'adressèrent au prince qui les gouvernait pour rétablir l'ancienne discipline de la confession : reconnaissant qu'il n'y avait plus chez elles, ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étaient déchargés de ce joug qui les retenait. De là vient que l'hérésie de Calvin fit d'abord de si grands progrès, et trouva tant de sectateurs, parce qu'en les affranchissant de la confession, elle leur donnait une libre carrière pour se plonger impunément dans tous les excès, et pour vivre au gré de leurs cœurs corrompus. De là vient qu'à mesure que l'iniquité croît dans le monde, la pratique de la confession diminue, et que l'on commence à la quitter dès que l'on commence à se dérégler.

Vous me direz qu'il se glisse bien des abus dans la confession. Je le veux; et de quoi dans le christianisme ne peut-on pas abuser, et n'abuse-t-on pas en effet? Mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice

chrétien ne lui ôtent rien de son excellence et de ses avantages, puisque ce n'est pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui le profanons. Ainsi malgré les fautes qui se commettent dans la confession, ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités sont toujours incontestables. La première, que, d'elle-même et de son fond, c'est pour le pécheur un moyen de conversion et de persévérance dans sa conversion; la seconde, que c'est pour le juste un moyen de perfection et de sanctification; et la troisième, que la conséquence qui suit naturellement de là, c'est de retenir l'usage de la confession, et cependant d'en corriger les abus. Grâces immortelles vous soient rendues, Seigneur, Dieu de toute consolation, et Père des miséricordes ! Vous pouviez, après notre péché, nous abandonner, et, par un prompt châtement, punir notre ingratitude, et réparer ainsi votre gloire; votre justice le demandait; mais votre bonté s'y est opposée, et vous a inspiré des sentiments plus favorables. Elle nous a ouvert une voie courte et facile pour retourner à vous. C'est par là que vous nous rappelez; c'est par là que vous venez vous-même nous chercher. Heureux si nous écoutons votre voix, si nous la suivons, si nous rentrons, comme la brebis égarée, dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre royaume, où nous conduise, etc.

SERMON XXVII.

POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'éloignement et la fuite du monde.

Dixit Jesus discipulis suis : Nemo potest duobus dominis servire; aut enim unum odio habebit, et alterum diliget; aut unum sustinebit, et alterum contemnet.

Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres; car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à celui-là, et méprisera celui-ci (S. Math., ch. VI).

C'est l'oracle de la vérité éternelle; et, sans recourir à la foi, la raison seule nous fait assez comprendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble le service de deux maîtres ennemis l'un de l'autre, et qui n'ont pas seulement des intérêts différents, mais des intérêts et des sentiments tout opposés. Car, comme disait l'Apôtre aux Corinthiens, qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité? Quel rapport de la lumière avec les ténèbres? enfin quelle société peut unir et concilier Jésus-Christ et Bélial? C'est aussi de là que les serviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devaient renoncer au monde, et que plusieurs en effet se sont confinés dans les déserts, et ont passé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'est pas que le monde n'eût de quoi les flatter et de quoi les attacher. Combien d'entre eux, avant leur retraite, occupaient dans le monde les premières places, ou se trouvaient en état d'y parvenir! Combien vivaient dans l'abondance et jouissaient de toutes les douceurs d'une

opulente fortune! Mais déterminés à servir Dieu, et voyant qu'ils ne pouvaient en même temps servir le monde, ils ont généreusement sacrifié tous les intérêts, tous les plaisirs, toutes les grandeurs du monde, et se sont dévoués au culte de Dieu dans le silence et l'obscurité de la solitude. Ce qui les y a portés encore plus fortement, c'est qu'en regardant le monde comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi, parce qu'ils savaient qu'en les détachant de Dieu, et leur faisant perdre la grâce de Dieu, il les exposait à toutes les vengeances divines, et mettait un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde; et ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit saint, vous qui tant de fois, par les lumières et la force de votre grâce, avez triomphé du monde, opérez dans nos cœurs les mêmes miracles, et faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons, pour l'obtenir, la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre épouse, et nous lui disons : *Ave, Maria.*

Prêcher la fuite du monde aux religieux et aux solitaires, c'est-à-dire à ceux qui, par l'engagement de leur état, sont déjà séparés du monde, c'est un sujet, chrétiens, qui, par rapport à leur profession, pourrait n'être pas inutile, mais dont le fruit, comparé à celui que je me propose, n'aurait rien que de médiocre et de borné. C'est aux hommes de siècle, dit saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parce qu'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plutôt d'une souveraine nécessité. C'est, dis-je, à ceux qui, par l'ordre de la providence divine, sont appelés à vivre dans le monde. C'est à ceux qui, contre les desseins de Dieu, s'engagent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux premiers, parce que la même grâce de vocation qui semble les attacher au monde est celle qui les oblige de temps en temps à s'en éloigner; aux seconds, parce qu'étant de la manière que je le dis dans le monde, il n'y a point pour eux d'autre grâce que celle qui les en éloigne, ou, s'il m'est permis d'user de ce terme, que celle qui a la force et la vertu de les en arracher; aux uns et aux autres, parce qu'à proportion qu'ils sont du monde, c'est cet esprit de retraite et de séparation du monde, qui les doit sauver. Et voilà, mes chers auditeurs, tout le plan du discours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux propositions que j'avance, et qui, sans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde et de l'homme chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde, au milieu duquel vous vivez, a deux pernicieux effets. Il nous dissipe, et il nous corrompt. Il nous dissipe par la multitude et la superfluité des soins qu'il nous attire; et il nous corrompt par les occasions et les engagements du péché où il nous jette. Nous devons donc pren-

dre, pour nous garantir de ces deux désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite pratiquée et fidèlement observée dans chaque condition, selon les règles de la prudence chrétienne; parce que c'est ainsi que nous éviterons, et la dissipation du monde, et la corruption du monde : la dissipation du monde, qui nous empêche de vaquer à Dieu, et la corruption du monde, qui nous fait perdre l'esprit de Dieu. Quel remède plus efficace, contre l'une et l'autre, que de se retirer du monde et de le fuir? Je dis de s'en retirer à certains temps, et autant qu'il est nécessaire pour nous recueillir et pour s'adonner aux exercices du salut; et je dis même de le fuir absolument, et de n'y plus retourner, dès qu'il nous devient un sujet de scandale, et qu'il nous égare de la voie du salut. De s'en retirer à certains temps comme chrétiens, et de le fuir absolument comme pécheurs; de s'en retirer à certains temps comme chrétiens, afin qu'il ne nous fasse pas négliger les pratiques du christianisme en nous dissipant, et de le fuir absolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduise pas à la perdition en nous corrompant. Mais que faisons-nous? à deux obligations si essentielles, nous opposons, pour les éluder, deux prétextes : l'un fondé sur les soins temporels, et l'autre sur les engagements du péché, que nous prétendons être inséparables de notre condition. Je m'explique. Parce qu'on vit dans une condition occupée des affaires du monde, et continuellement exposée aux tentations du monde, on se figure cette retraite et cette fuite du monde, à quoi je viens vous exhorter, comme une chose impraticable, gémissant d'une part sous le joug du monde qui nous domine, et ne faisant d'ailleurs nul effort pour s'en délivrer. Or, je soutiens que ces deux prétextes n'ont nul fondement solide; et, dans la première partie, je veux vous montrer que les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Dans la seconde, je vous ferai voir que tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le pervertissait, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. La matière demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut être chrétien; et, dans la condition de chrétien, il faut travailler à l'affaire essentielle et capitale, qui est celle du salut éternel. Il est donc juste, et même d'une absolue nécessité, de vivre, quoiqu'au milieu du monde, non-seulement dans l'esprit, mais, à certains temps réglés, dans l'usage d'une séparation convenable et d'un saint éloignement du monde. C'est la conséquence que je vais établir d'abord, et à laquelle je vous ferai voir ensuite que la prudence

du siècle, toute présomptueuse qu'elle est, ne peut rien opposer que de vain et de frivole.

Je fonde cette conséquence sur le premier devoir chrétien, qui a le salut pour objet. Car, pour parvenir à ce bienheureux terme du salut, et pour ne rien omettre dans l'exécution de tout ce qui s'y rapporte, qui me donnera des ailes, disait David, comme celles de la colombe, afin que je prenne mon vol, et que je puisse trouver du repos? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam (Ps. LIV)*? Ah! Seigneur, ajoutait-il, voici le secret que vous m'avez appris pour cela. Je me suis éloigné du monde (c'est un roi qui parle, chrétiens), je me suis éloigné du monde, et, jusque dans le centre du monde, qui est la cour, je me suis fait une solitude où je me suis renfermé : *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine (Ps. LIV)*. En effet, c'est dans la retraite et la séparation du monde qu'on trouve ce repos, où l'on apprend à connaître Dieu, où l'on étudie les voies de Dieu, où l'on se remplit de la crainte des jugements de Dieu. C'est là, qu'en présence de la majesté de Dieu, on examine le passé, on règle le présent, on prévoit l'avenir, on approfondit ses obligations, on découvre ses erreurs, on déplore ses misères, on se confond de ses lâchetés, on se reproche ses infidélités. Et comment peut-on espérer de faire tout cela dans le tumulte et l'embarras du monde? Quel moyen, dit saint Bernard, de pénétrer avec un juste discernement, et les choses qui sont au-dessus de nous, c'est-à-dire un premier principe, une fin dernière, un souverain bien, qui est Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure et solide religion; et les choses qui sont au-dessous de nous, c'est-à-dire les besoins des hommes que la Providence nous a soumis comme inférieurs, pour y descendre par la pratique d'un vrai et charitable zèle; et les choses qui sont autour de nous, c'est-à-dire les devoirs infinis qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y satisfaire et pour en remplir la mesure dans l'étendue d'une exacte justice : quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obsède, et que nous sommes occupés, ou plutôt possédés du monde? Quel moyen, poursuit le saint docteur, de goûter les fruits de la prière, de se sanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentif aux mystères du redoutable sacrifice, de participer en esprit et en vérité à la grâce des sacrements, de répandre son âme devant Dieu par l'humilité de la confession, de s'unir spirituellement à Jésus-Christ par la communion; en un mot, de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, et de se préparer à la mort, si l'on ne prend soin de se retirer quelquefois comme Moïse sur la montagne, ou, selon le précepte de l'Évangile, si l'on ne rentre souvent dans l'intérieur de son âme; et là, les portes des sens fermées, *Clauso ostio (Matth., VI)*, sans autre témoin que le Père céleste, si l'on ne traite avec lui et avec soi-

même de tout cela? Il faut donc pour tout cela s'éloigner du monde, et, à l'exemple des Israélites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devons pratiquer, il faut sortir de l'Égypte pour aller sacrifier au Seigneur dans le désert. Parlons plus simplement : il faut, sans quitter le monde, éviter la dissipation du monde, parce qu'il n'y a personne de nous, qui, par proportion, ne doive dire aussi bien que Jésus-Christ : *Quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse (Luc. II)*; comme chrétien, il faut que je m'applique par-dessus tout au service de mon Dieu et à l'importante affaire de mon salut.

Voilà la maxime dont tous les sages, je dis les sages chrétiens, sont convenus, et dont notre expérience propre a dû nous convaincre. Or, à cela, encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfants du siècle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels, prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde avec cet esprit de recueillement et de séparation du monde que le soin du salut exige; et c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits, que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car, pour commencer à détruire une erreur aussi pernicieuse, et néanmoins aussi commune et aussi répandue que celle-là, je demande, et c'est la première raison : le soin de l'inutile et du superflu peut-il jamais excuser la négligence du nécessaire? l'application à ce qui n'est que l'accessoire peut-elle servir de prétexte à l'oubli du principal, et l'empressement pour les moyens peut-il justifier l'abandon de la fin? Voilà cependant l'abus grossier et visible où nous tombons autant de fois que nous nous opposons à nous-mêmes les soins du monde pour autoriser nos dissipations, qui sont extrêmes par rapport au salut. Car, reconnaissons-le de bonne foi, puisque c'est un principe incontestable : Dieu ne nous a pas appelés (je parle au commun des hommes, et à ceux de mes auditeurs dont la vie se réduit à une condition particulière), Dieu ne nous a pas appelés au gouvernement des royaumes et des empires; il a eu d'autres desseins sur nous. Mais, quand nous serions chargés de toutes les affaires d'un Etat, que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important et de plus grand dans ce ministère; ayant la foi, nous sommes trop éclairés pour ignorer que ces soins d'un Etat, comparés au salut éternel, sont choses accidentelles, choses indifférentes, choses vaines et même choses de néant. Les réduisant, comme je fais, à cette comparaison, je ne crois point en dire trop; et nous ne pouvons, au contraire, disconvenir que le salut est proprement cette substance des biens que nous attendons, ainsi que parle saint Paul : *Sperandarum substantia rerum (Heb., XI)*; que c'est ce seul point où, selon la pensée du Sage, consiste tout l'homme : *Hoc est enim omnis*

homo (...ccles., XI); que c'est cette chose unique pour laquelle David croyait aussi devoir s'intéresser uniquement, quand il disait à Dieu : *Erue a franea, Deus, animam meam, et de manu canis unicum meam* (Ps. XXI). Nous vivons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaires du monde, et, si vous voulez même, affaires d'Etat, quelque idée que nous nous en formions, ne sont tout au plus que des moyens pour arriver à la fin où Dieu nous destine; et que le salut est cette fin qui doit couronner tout le reste, mais hors de laquelle tout le reste, sans en excepter l'homme même, n'est traité par le Saint-Esprit que de vanité et de vanité universelle : *Verumtamen universa vanitas, omnis homo vivens* (Ps. XXXVIII). N'est-il donc pas bien étrange que de cette vanité nous osions nous faire une raison pour nous maintenir dans le plus essentiel de tous les désordres, et que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'est-à-dire des affaires du monde, pour justifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, disons mieux, nos assoupissements, nos relâchements, nos insensibilités et nos endurcissements à l'égard du salut ?

Ah! chrétiens, le bon sens même condamne cette conduite, et c'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe par ces courtes paroles, mais si touchantes : *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima* (Luc., X) : Vous vous empressez, lui dit-il, Marthe, et vous vous troublez de beaucoup de soins; mais, dans ces prétendus soins, et dans le service que vous pensez me rendre, il y a de la confusion et de l'erreur. Pour une seule chose nécessaire, vous vous en figurez plusieurs : en cela consiste votre erreur; et, pour ces plusieurs superflus, vous abandonnez la seule nécessaire; c'est ce qui vous jette dans la confusion et dans le trouble. Au lieu de vous appliquer à moi, vous vous embarrassez pour moi. Je suis ici pour vous faire goûter le don du ciel, et vous vous inquiétez inutilement pour me préparer des viandes périssables et matérielles; à force de vouloir être officieuse, vous m'oubliez et vous vous oubliez vous-même. Ainsi vous renversez l'ordre, et vous perdez, sans y penser, le mérite et le fruit de votre action, par le dérèglement et par l'imprudence de votre distraction. C'est la paraphrase que les Pères font de ce passage : *Sollicita es, et turbaris erga plurima*. Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, et bien capable de nous édifier. Car, prenez garde, dit ce saint docteur : lorsque Jésus-Christ faisait ce reproche à Marthe, à quoi Marthe était-elle occupée? à l'action la plus sainte en apparence, à un devoir d'hospitalité que la charité et la religion semblaient consacrer également, puisqu'il était immédiatement rendu à la personne d'un Dieu. Quo peut-on dire de plus? cependant tout cela ne put la sauver du blâme d'une dissipation extérieure dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la condamnât. Que sera-ce donc, mes frères, reprend saint Augustin, que sera-ce de vous

dont les occupations n'ont rien communément que de profane et de mondain? Pensez-vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvements d'une intrigue, que vos divertissements ou vos chagrins, que mille autres sujets soient en votre faveur de plus solides raisons devant Dieu que le zèle de cette servante de Jésus-Christ; et, puisque la serveur même de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées sur votre ambition ou sur votre cupidité!

Or, c'est ici que l'aveuglement des hommes, si j'ose parler de la sorte, me paraît monstrueux : pourquoi (ne perdez pas cette pensée; elle est de saint Ambroise, et digne de lui)? parce que, si nous suivions seulement la première impression que la foi nous donne, dans la concurrence de l'une et de l'autre, la difficulté ne devrait pas être pour nous de conserver, même au milieu du monde, ce recueillement et cette application d'esprit nécessaire pour vaquer au salut; mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, serait au milieu des serveurs que nous inspirerait le christianisme, et qui ne s'éteindraient jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il? tout le contraire. Car, au lieu que l'attachement au salut devrait nous mettre souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde; par un effet bien opposé, ce sont ces devoirs extérieurs du monde qui nous détournent des exercices du salut; et au lieu que, dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde et le soin du salut, nous devrions dire à Dieu : Seigneur, ne me faites pas un crime de telles et telles négligences par rapport à ce que je devais aux hommes; j'étais trop occupé de vous pour penser à eux; nous sommes réduits à la nécessité honteuse de confesser notre misère, en disant : Seigneur, pardonnez-moi le malheur, ou plutôt le crime où j'ai vécu; j'étais trop occupé du monde et de ses affaires pour penser à vous; et, à force de traiter avec les hommes, j'ai perdu le souvenir de ce que je vous devais, et de ce que je me devais à moi-même. D'où vient cela? demande saint Ambroise; d'un manque de foi et d'un raisonnement pratique, mais déplorable, sur lequel nous faisons rouler, si nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répète, parce qu'au lieu de poser pour fondement : Je chercherai le royaume de Dieu, et puis je satisferai, s'il m'est possible, aux obligations que m'impose le monde; nous renversons la proposition, et nous disons : Je satisferai aux obligations que m'impose le monde, aux bienséances, aux lois, aux coutumes que me prescrit le monde; j'entreprendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure et le personnage d'un homme du monde; et puis je chercherai, s'il se peut, le royaume de Dieu. Il est vrai qu'on ne le dit pas si

grossièrement, parce que notre raison même en serait choquée; mais il y a un langage d'action qui le dit pour nous. Car que signifient, d'une part, cette assiduité, cette activité, cette chaleur et cette âpreté avec laquelle nous entrons dans tout ce qui est des intérêts du monde; et de l'autre, la pesanteur, le dégoût et la lâcheté que nous faisons paraître quand il est question de travailler pour le salut? que veut dire cela, sinon ce que je viens de marquer; savoir, que nous péchons dans le principe, et que l'affaire du salut ne tient rien moins dans notre estime que le rang qu'elle y doit tenir?

Mais venons au détail, et passons à la seconde raison. Je parle à un homme du siècle; et, le prenant pour juge dans sa propre cause, je lui montre combien il est déraisonnable de prétendre justifier son éloignement de Dieu et sa négligence dans l'affaire du salut, par la vie extérieure et dissipée qu'il se plaint d'être obligé de mener dans le monde. Car voici le raisonnement que je lui fais. Vous dites, chrétiens, que les soins du monde vous accablent, et que c'est ce qui vous empêche de ménager ces moments précieux de considération et de retraite que demande le salut. Et moi je vous réponds que ce que vous apportez pour excuse, est d'abord ce qui vous condamne : pourquoi? parce qu'il n'y a point de soins temporels, pour pressants et pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défende de vous laisser accabler, et parce qu'il est certain que cet accablement que vous alléguiez est justement le premier de tous les désordres. Or, d'excuser un désordre par un autre désordre, est-ce bien se justifier auprès de Dieu? En effet, s'il n'était question que de parler ici en philosophe, et d'établir cette vérité sur les principes de la morale, je vous dirais que l'un des caractères les moins soutenables, même selon le monde, est de paraître ou d'être accablé des soins du monde, puisqu'il ne peut avoir pour cause que l'un ou l'autre de ces deux faibles, ou de s'embarasser de peu, ou de se charger de trop. Que de s'embarasser de peu, c'est petitesse d'esprit; et que de se charger de trop, c'est indiscretion et folie : voilà ce que j'aurais à vous remontrer. Mais, parce que vous attendez de moi quelque chose de plus touchant, et que mon ministère doit m'élever au-dessus de la morale des païens, en consultant les oracles des Pères de l'Eglise, écoutez, chrétiens, les belles maximes que saint Bernard donna là-dessus à un souverain pontife.

C'était un pape, autrefois son disciple et son religieux, mais qui, tiré du cloître et de la solitude, avait été choisi pour remplir le siège de saint Pierre. Par une malheureuse fatalité, ce changement de condition semblait lui avoir changé l'esprit et le cœur; car il s'était d'abord jeté si avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité suprême, qu'il semblait avoir renoncé à l'exercice de la méditation des choses de Dieu et à l'étude de soi-même. Et parce que

affligeait, avait toujours conservé pour lui un zèle affectueux, que sa prudence savait fort bien accorder avec le respect dû à un souverain pontife, voici en quels termes il lui en témoignait son ressentiment : comprenez-le, mes chers auditeurs, et que chacun, à proportion, s'en fasse une règle pour la conduite de sa vie. Ah! saint Père, lui disait-il, souffrez ma liberté, puisque c'est pour vous-même que Dieu me l'inspire. Vous travaillez beaucoup; je le sais; mais, s'il m'est permis de vous donner l'avis salutaire que Jéthro donna à Moïse, vous vous épouvez dans un travail aussi stérile et aussi vain qu'il vous paraît précieux et important : *Sed, si licet alterum me tibi exhibere Jethro, stulto labore consumeris (S. Bern.)*. Et quelle sagesse, continuait-il, est celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte et dans le bruit des affaires; d'être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés; de passer les jours et les années à négocier, à délibérer, à décider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, à donner des ordres, à tenir des audiences et des conseils, sans examiner devant Dieu si l'on s'acquitte de tout cela selon la droiture et l'exacritude de sa loi? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus; mais en vain le déplorez-vous, si vous ne vous mettez en peine de le corriger : *Scio te hoc ipsum deplorare, sed frustra, ni et emendare studueris (Idem)*. J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience; mais à Dieu ne plaise que j'approuve en ceci votre patience; car il est quelquefois bien plus louable d'être moins patient : *Interdum enim, et impatientem esse laudabilis est (Idem)*; et c'est une illusion de penser qu'en se livrant aveuglément au monde et oubliant le soin de son âme, on ait le mérite de la patience, qui est l'œuvre parfaite de l'homme juste.

Quel est donc, me direz-vous, le remède à ce mal? le voici. C'est, poursuivait saint Bernard, que vous fassiez, s'il est besoin, les derniers efforts pour vous affranchir de cette servitude. C'est que, dans la place où Dieu vous a mis, au lieu d'être esclave des affaires, par une supériorité de vertu, vous vous en rendiez le maître. C'est qu'avant que de vous répandre au dehors par cette multitude de soins, vous vous recueilliez au dedans de vous-même par la considération de ce que vous êtes, et de la fin pour laquelle vous l'êtes. C'est que, pour agir sûrement et parfaitement, vous cessiez quelquefois d'agir. C'est que vous vous partagiez, pour ainsi dire, entre le Dieu que vous servez, et les hommes que vous gouvernez, entre le commerce du monde et la retraite; entre la prière et l'action. C'est que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci. C'est qu'à l'exemple de ces animaux mystérieux dont a parlé le Prophète, vous ayez des ailes, pour vous élever dans le ciel, aussi bien que des pieds pour vous soutenir et pour marcher sur la terre. C'est que vous comptiez votre salut parmi les occupations, et les oc-

cupations pressantes de votre état. C'est que vous commenciez par vous-même à être charitable et bienfaisant. Si vous voulez être tout à tous, comme saint Paul, à la bonne heure : je loue votre zèle ; mais, pour être un zèle de Dieu, il doit être plein et entier. Or, comment le sera-t-il, si vous-même en êtes exclu ? *Quomodo autem plenus, te excluso (S. Bern.)* ? N'êtes-vous pas du nombre des hommes ? il est donc juste que votre charité pour tous les hommes s'étende également sur vous ; ou plutôt il est juste que, naissant dans vous, elle vous sanctifie par préférence à tous les autres hommes. Car pourquoi seriez-vous le seul qui ne jouiriez pas de vous-même : *Cur solus fraudaris munere tui (Idem)* ? Et pourquoi demeureriez-vous à sec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la source publique ? Il faut, concluait-il, saint Père, il faut une fois modérer cet empressement qui vous est un obstacle à tant de biens ; et, au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre âme, où vous teniez avec Dieu des conseils secrets ; et où, rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parlait ce saint, et comme il parlait à un pape, c'est-à-dire à un homme dont les soins devaient être infinis, et qui pouvait dire aussi bien que l'Apôtre : *Instantia mea quotidiana sollicitudo omnium ecclesiarum (II Cor., XI)*. Cependant saint Bernard ne voulait pas qu'il lui fût permis d'être accablé d'affaires, et il lui faisait un reproche de cet accablement ; et il exigeait de lui, comme une obligation indispensable, que, parmi cette foule d'affaires, il eût toujours l'esprit assez libre et dégagé pour penser à son salut éternel. Croirons-nous, chrétiens, que les soins qui nous occupent soient des prétextes plus légitimes pour nous divertir de la pensée du nôtre ?

Mais, dites-vous, il était bien aisé à un solitaire comme saint Bernard de tenir ce langage ; et on aurait pu lui répondre, qu'étant, par sa profession, séparé du monde, il ne lui appartenait pas de condamner ceux que la Providence avait engagés dans les emplois du monde. Vous vous trompez, mes chers auditeurs ; il lui appartenait de les condamner, et cette censure lui convenait admirablement. C'était un solitaire, il est vrai, mais un solitaire qui avait lui-même au dehors plus d'occupations que la plupart de nous n'en aurons jamais. Il était consulté de toute la terre ; il se trouvait chargé d'une infinité de négociations importantes ; il pacifiait les Etats, il apaisait les schismes de l'Eglise, il entraînait dans les conciles, il portait des paroles aux rois, il instruisait les évêques, il gouvernait un ordre entier, il était le prédicateur et l'oracle de son temps. Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela ? Or, c'est ce qui nous doit confondre, de voir que ce grand homme, appliqué à tant de choses, vécut néanmoins dans une profonde paix, et que nous, faisant si peu,

nous soyons sans cesse dans le trouble ; que sa solitude intérieure le suivit partout, et que l'embarras du monde ne nous quitte jamais ; qu'il fût toujours en état de s'élever à Dieu, et que, lorsqu'il faut approcher de Dieu, nous nous trouvions sans cesse hors de nous-mêmes, n'accomplissant qu'avec un esprit distrait et dissipé les plus saints devoirs du christianisme. Voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin, tel est l'assujettissement de ma condition, qui, malgré moi-même, me détourne de Dieu, et m'ôte l'attention à mon salut. Car voilà le dernier retranchement de l'esprit lâche et libertin des hommes du siècle, à quoi je réponds deux choses. Premièrement, que, cela même présupposé, vous raisonnez mal ; car, quand je conviendrais avec vous de ce que vous dites, ce serait toujours être insensé de ne pas faire du salut le plus essentiel de vos soins. Je ne le puis pas dans la multitude des distractions que ma condition m'attire. Eh bien ! faudrait-il conclure, je renoncerais donc plutôt à cette condition ; car, qui m'oblige d'y demeurer, si elle est aussi opposée à mon capital intérêt que je la conçois ? Il est nécessaire que je sois chrétien ; mais il n'est point nécessaire que je sois dans un tel emploi. D'autres le rempliront pour moi, mais personne ne travaillera pour moi à sauver mon âme. Cet emploi me tiendra lieu d'un établissement selon le monde ; mais il serait en même temps ma ruine selon Dieu ; et, puisque l'expérience m'a appris qu'il est par rapport à moi d'une dissipation incompatible avec le christianisme que je professe, je ne dois pas même hésiter à suivre un autre parti. Voilà la conséquence qu'il faudrait tirer, si votre condition était telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque chose de plus : et, pour vous déromper de l'erreur où vous êtes, je soutiens qu'il n'est point de condition dont les soins ne puissent s'accorder avec ce recueillement d'esprit et même cet exercice de retraite, nécessaire pour marcher dans la voie du ciel. Et la preuve en est évidente. Autrement, dit saint Chrysostome, Dieu aurait manqué de sagesse, ou de bonté : de sagesse, si, établissant cette condition, il ne l'avait pas pourvue d'un moyen sans lequel il est impossible qu'elle soit ni sainte ni réglée ; de bonté, si, l'en ayant pourvue, il y avait appelé des hommes incapables par leur faiblesse d'user de ce moyen. Or, l'un et l'autre lui est injurieux, puisqu'il est vrai que Dieu étant, comme il l'est, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprochée de la sorte, et qu'au contraire, il est de la foi que, plus une condition semble avoir d'obstacles qui lui rendent le salut difficile, plus elle a de secours pour les surmonter.

En effet, ajoute saint Chrysostome, n'est-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus exposées à cet accablement prétendu de soins sont celles où Dieu, ce semble, a pris plaisir de faire paraître des hommes plus occupés de leur salut, et plus

attachés à son culte? David était roi, et un roi guerrier; quel exemple n'avons-nous pas dans sa personne? Négligeait-il de vaquer à Dieu pour penser à son Etat, et négligeait-il son Etat pour ne vaquer qu'à Dieu? Il conciliait l'un et l'autre parfaitement. Dans le fort des affaires publiques, il trouvait des moments pour se retirer, et pour prier sept fois le jour : *Septies in die laudem dixi tibi (Psalm. CXVIII)*, et au milieu de la nuit il sortait de sa couche royale pour méditer la loi du Seigneur : *Media nocte surgebam ad confitendum tibi (Ibid.)*. Cependant il s'acquittait dignement des devoirs de roi; il soutenait des guerres, il mettait des armées sur pied, il rendait la justice à son peuple, il prenait connaissance de tout, et jamais la Judée ne fut sous un règne plus heureux ni plus parfait que le sien. Sans chercher des exemples étrangers, jamais monarque eut-il de plus grandes entreprises à conduire que l'incomparable saint Louis, et néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué et plus fidèle aux exercices de la religion? Pour avoir été, comme nous le savons, le conquérant de son siècle, l'arbitre de tous les différends des princes, et le prince lui-même, en toutes manières, le plus chargé du fardeau de la royauté, en était-il moins homme d'oraison, moins recueilli, moins fervent, moins adonné aux choses de Dieu? Après cela, oserons-nous nous plaindre de notre condition, et en alléguer les soins pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut?

Mais, dites-moi, reprend encore saint Chrysostome, ces soins que vous faites tant valoir vous empêchent-ils de ménager des temps de retraite quand on vous les ordonne pour votre santé, quand il y va de votre intérêt, quand il faut satisfaire une passion, quand il s'agit même de vos divertissements? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois et de vos charges; et, quelque pressants qu'en soient les devoirs, ne savez-vous pas bien vous réserver certaines heures privilégiées? Est-il possible que vous puissiez, pour tout le reste, vous séparer du monde quand il vous plaît, et qu'il n'y ait que le salut pour quoi vous ne le puissiez pas? Cela me paraît sans réplique. Que si quelqu'un voulait remonter jusqu'à la source de ce désordre, en deux mots, chrétiens, le même saint Chrysostome nous la découvre par cette excellente remarque : C'est qu'il faut bien distinguer, mes frères, poursuit ce saint docteur, deux sortes de soins dans nos conditions : les uns que Dieu y a attachés, et les autres que nous y ajoutons nous-mêmes; les uns, qui en sont les suites naturelles, et les autres, qui en font le trouble et l'embaras; les uns, auxquels la Providence nous engage, et les autres, où nous nous engageons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteraient point l'ordre de notre vie, et nous laisseraient la liberté de quitter de temps en temps le commerce des hommes, pour aller en secret traiter avec Dieu.

Mais les seconds étant sans règle, et par conséquent infinis, il n'est pas étrange que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins, notre condition, pour ainsi parler, est responsable, parce qu'ils lui sont propres; mais elle ne l'est point des seconds, parce qu'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins excessifs et superflus nous font oublier Dieu, nous sommes injustes de nous en prendre à notre état, puisqu'en effet ces soins sont nos soins, et non point ceux de notre état, et qu'alors la parole de saint Augustin se vérifie pleinement en nous : *Et ista hominum, non rerum, peccatu dicenda sunt (Aug.)*.

Ainsi, chrétiens, confessons notre injustice; et, dans l'impuissance où nous sommes de la soutenir contre tant de raisons, tirons-en du moins le fruit d'une confusion salutaire. Disons à Dieu avec le saint homme Job : *Vere scio quod non justificetur homo compositus Deo (Job, IX)* : Oui, Seigneur, je le sais, et je viens d'en être convaincu, qu'un homme aussi dissipé que je le suis sur tout ce qui regarde l'affaire du salut, ne peut jamais trouver d'excuse auprès de vous. Je sais que pour un faux prétexte qu'il peut avoir de cette dissipation, vous lui opposez mille arguments invincibles qui lui ferment la bouche : *Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille (Ibid.)*. C'est ce que j'ai compris, ô mon Dieu! et désormais je ne me flatterai plus sur cela, en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même; si ce sont des affaires inutiles, je les retrancherai; si elles sont nécessaires, je les réglerai; si, pour les accommoder à mes devoirs, il est besoin que je me captive, je me captiverai; si dans la concurrence d'une obligation plus sainte, il faut que je les abandonne, je les abandonnerai; si, pour m'assujettir à une vie plus exacte et plus retirée, il ne s'agit que de renoncer à mille amusements, qui font la société et le commerce du monde, j'y renoncerai; si ce renoncement me paraît triste, j'en supporterai l'ennui, et je vous l'offrirai. Quoi qu'il en soit, je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains moments, à certains jours, et d'avoir des temps destinés au repos et à la solitude, pour les employer à la perfection de mon âme et à mon salut. Plus je serai embarrassé de soins et d'affaires, plus je me croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi. Plus je serai du monde, plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce saint exercice de la retraite et de la séparation du monde. Bien loin que les distractions du monde m'en détournent, c'est ce qui m'y portera, puisque c'est ce qui m'en fera voir la nécessité. Et s'il faut enfin sortir tout-à-fait du monde et le fuir absolument, non plus pour en éviter seulement la dissipation, mais la corruption, je lui dirai un éternel adieu et j'en sortirai. C'est, chrétiens, un autre devoir qui nous regarde comme pécheurs, et dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le monde est contagieux et nous sommes

faibles : il faut donc absolument fuir le commerce du monde et y renoncer pour jamais, dès que nous voyons qu'il nous pervertit et que nous sentons les premières atteintes de sa corruption. Voilà, chrétiens, la grande règle de conduite que l'esprit de Dieu a de tout temps prescrite aux hommes pécheurs, c'est-à-dire à ceux qui sentent particulièrement leur faiblesse et qui en font au milieu du monde de plus fréquentes épreuves. Ainsi nous l'a fait entendre saint Grégoire, pape, dans ces belles paroles, dont l'expérience ne justifie que trop la vérité : *De mundano pulvere necesse est etiam religiosa corda sordescere* (Greg.) : C'est une triste fatalité, mes frères, disait-il, que les cœurs même les plus religieux et les plus purs soient inmanquablement souillés de la poussière, ou plutôt de l'iniquité et de la malignité des conversations du siècle. A combien plus forte raison les cœurs vains, les cœurs fragiles, doivent-ils craindre d'en être, non-seulement souillés, mais tout-à-fait corrompus !

D'employer là-dessus de longues preuves, et de s'engager dans une longue énumération des dangers du monde, ce serait un discours inutile et perdre le temps à vous dire ce que vous savez aussi bien que moi, et ce que vous dites vous-mêmes encore plus souvent et plus hautement que moi. Car ne sont-ce pas les plus mondains que nous voyons les plus éloquents à déclamer contre le monde, et à ne pas seulement parler de tant de périls où il expose leur innocence, et par conséquent leur salut ; mais à les exagérer ? faussement persuadés que plus le monde est dangereux, plus ils sont excusables de donner malheureusement dans ses pièges et de s'y laisser surprendre. De là ce langage si ordinaire, qu'il faudrait être de la nature des anges pour se maintenir dans le monde et pour se sauver de sa contagion ; qu'il faudrait être sans yeux pour ne rien voir, et sans oreilles pour ne rien entendre ; qu'il faudrait n'avoir ni un cœur sensible aux passions humaines, ni un corps susceptible des impressions de la chair ; que tout est danger, ou que tout porte avec soi son danger. Et le moyen en effet, dit-on, de résister aux charmes de tant d'objets qui nous frappent sans cesse la vue ; d'avoir sans cesse devant nous tant d'exemples qui nous entraînent et de n'en pas suivre l'attrait ; de vivre sans cesse parmi des gens qui n'ont dans l'esprit que telles et telles maximes ; qui ne débitent dans les entretiens que telles et telles maximes, qui, dans la pratique, n'agissent que selon telles et telles maximes, et de ne pas penser comme eux, de ne pas parler comme eux, de ne pas agir comme eux ? J'en conviens, mon cher auditeur, cela n'est pas naturellement possible. Mais vous en demeurez là, et je vais plus loin. Car, ce danger supposé et reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage pour vous convaincre ; de quoi ? Je l'ai dit et je le répète : que vous devez donc vous éloigner du feu pour n'être pas atteint de la flamme ; c'est-à-dire que vous devez donc vous éloigner du monde, et, par une

suite sage et chrétienne, vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés,

Ainsi Dieu lui-même le concluait-il, lorsqu'il défendait si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangères, et de faire jamais aucune alliance avec ces idolâtres, parce que c'étaient des infidèles, et que les Israélites n'étaient déjà que trop portés d'eux-mêmes à la superstition. Le Dieu d'Israël prévoyait que ; tant que ce peuple aveugle et grossier serait en société de vie avec les étrangers, il ne manquerait pas de prendre leurs sentiments, et d'embrasser le même culte. Et voilà pourquoi il leur était si formellement ordonné, et sous de si grièves peines, de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Loth, quand il le voulut garantir de l'incendie de Sodome. Il lui envoya un ange pour le faire sortir de cette ville criminelle, et pour le conduire sur la montagne. Prenez garde, s'il vous plaît : Dieu pouvait, au milieu même des nations les plus infidèles, conserver la foi dans le cœur des Juifs, et les affermir dans la vraie religion. Dieu pouvait, dans l'embrasement de Sodome, rendre Loth inaccessible aux atteintes du feu, et en amortir toute l'activité par rapport à lui. Dieu, dis-je, pouvait l'un et l'autre. Mais pour l'un, il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grâce, et pour l'autre un miracle dans l'ordre de la nature. Je veux dire que, pour préserver le peuple de Dieu des superstitions de l'idolâtrie parmi des idolâtres, il eût fallu un secours de la grâce tout extraordinaire, qui eût été un miracle ou une espèce de miracle dans l'ordre surnaturel ; et que, pour détourner les flammes de Loth, ou pour empêcher qu'il n'en fût consumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât investi, il eût pareillement et incontestablement fallu un autre miracle, et un des plus grands miracles dans l'ordre naturel. Or, Dieu ne fait point ainsi des miracles sans nécessité ; et comme il y avait une voie plus commune, qui était l'éloignement et la fuite, pour mettre Loth et les Juifs à couvert du danger et des malheurs dont ils étaient menacés, c'est pour cela que Dieu voulait qu'ils eussent recours à ce moyen, plus conforme aux lois de la Providence.

Mais reprenons : et, pour en revenir à nous-mêmes, la conséquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde, et de la connaissance que nous avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du monde, c'est celle que j'ai marquée : de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laisser point approcher de nous, et de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puisse nous communiquer son poison. Voilà le préservatif nécessaire dont nous devons user. Je dis nécessaire ; car, tandis que nous avons ce moyen, et que nous le négligeons, de compter que Dieu y supplée par un autre hors des voies ordinaires de sa sagesse ; de nous promettre qu'il nous favorisera d'une protection particulière et toute-puissante, c'est faire fond sur un miracle ;

et c'est se rendre indigne d'un miracle, que de l'attendre, lorsque, sans ce miracle, nous avons une ressource plus commune, et qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde; il veut bien pour cela vous prévenir, vous seconder, vous fortifier; mais, du reste, après avoir là-dessus satisfait à tout ce que lui dictent sa providence et sa miséricorde, il vous confie, pour ainsi parler, vous-même à vous-même; il vous charge de votre propre salut; il vous dit, comme l'ange dit à Loth lorsqu'il l'eut mené jusqu'au pied de la montagne qui lui devait servir d'asile: *Salva animam tuam (Genes., XIX)*: Sauvez-vous maintenant, et retirez-vous. Vous voyez le péril, voici par où vous pourrez échapper: prenez cette route qui vous est ouverte: il n'y en a point d'autre pour vous.

Dieu vous le dit, chrétiens, et moi-même je vous l'annonce de sa part: mais parce que, tout contagieux qu'est le monde, vous l'aimez; et que souvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion, c'est ce qui vous flatte et ce qui vous plaît davantage; au lieu de le fuir, comme vous reconnaissez qu'il le faudrait, vous vous prévaluez, pour y demeurer, de certains engagements qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez, malgré vous. Vous dites assez qu'il serait à souhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous enviez le sort des solitaires et des religieux; mais vous ne manquez pas en même temps d'ajouter que vous n'êtes pas maîtres de vous, et que vous êtes attachés par des liens qu'il n'est guère en votre pouvoir de rompre. Or, c'est ce prétexte que j'ai maintenant à combattre; et, pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions, où je vous prie d'entrer avec moi: elles me paraissent convaincantes.

Car, de quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, il y a, et c'est la première réflexion, il y a un engagement supérieur qui doit l'emporter sur tous les autres. Quel est-il? je l'ai déjà dit: l'intérêt de votre âme et votre salut éternel. Dès que ce salut éternel, que cet intérêt de votre âme est en compromis avec toute autre chose, ce qui était engagement pour vous cesse de l'être, ou, de tous les engagements humains, il n'y en a aucun qui ne doive être sacrifié. Par conséquent, dire, comme vous le dites: Je ne puis faire mon salut dans le monde, j'y suis trop exposé, et, du tempérament dont je me connais, avec les dispositions que je sens dans mon cœur, il ne m'est presque pas possible de me maintenir dans un état d'innocence: parler de la sorte, c'est dire en même temps, quoique tacitement: Je suis donc obligé de quitter le monde, et il n'y a point de liaison si étroite avec le monde que je ne doive rompre: pourquoi? parce que, de garder mon innocence, de mettre en sûreté mon âme, de pourvoir à mon salut, c'est ma première affaire, et que ce qu'il y a de premier en tout, doit avoir sur tout le reste la préférence. Ainsi, parce qu'entre les

biens naturels, la vie est le premier bien, dès qu'elle est en péril, à quelle extrémité pour la sauver ne vient-on pas? à quoi ne renonce-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? Que le négociant le plus intéressé, après avoir cherché au-delà des mers des trésors qui lui ont coûté mille fatigues, se trouve dans son retour assailli de la tempête, il fera jeter toutes ses richesses, et les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaisseau qui le porte, et pour éviter par là le naufrage. Que le mondain le plus sensuel ne puisse autrement se garantir d'une mort prochaine, que par la plus douloureuse opération, ou par le régime le plus ennuyeux et le plus gênant, non-seulement il s'y condamnera lui-même, mais il se tiendra encore heureux de pouvoir ainsi prolonger ses jours. A combien plus forte raison un chrétien doit-il donc, pour une vie mille fois plus précieuse, qui est la vie de l'âme, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu: Si votre œil vous scandalise, arrachez-le: *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum (Matth., V)*. Si votre bras est pour vous un sujet de chute, coupez-le: *Si manus tua scandalizat te, abscide eam (Ibid.)*. Mais un bras, un œil, sont bien chers, parcequ'ils sont bien nécessaires. Il n'importe: dès qu'un autre bien, plus nécessaire encore, et souverainement nécessaire, demande que vous vous passiez de ce bras et de cet œil, vous ne devez pas hésiter un moment. Car, comme je vous l'ai déjà fait observer, ce souverain bien est la fin dernière; et, quand il est question de la fin dernière, on ne délibère point, ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivait saint Jérôme, voulez-vous rester dans un lieu où tous les jours vous êtes dans la nécessité de vaincre ou de périr? *Quid necesse habes in ea versari domo, ubi quotidie necesse sit, aut vincere, aut perire (Hier.)?* Ainsi parlait ce Père; et moi, si j'ose encherir sur sa pensée, je vous dis: Pourquoi voulez-vous rester dans un lieu, où vous ne vaincrez pas, et où il est presque infaillible que vous périrez? Mais je suis résolu d'y vaincre; vous le croyez, et je souviens, moi, que ce n'est là qu'une fausse résolution, ou du moins que ce ne sera qu'une résolution inefficace. Fausse résolution qui vous trompe; car si, de bonne foi, vous vouliez vaincre le monde, et si, après avoir compris de quelle importance il vous est de ne vous y pas laisser corrompre, vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ses attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puisque vous ne pouvez ignorer que la fuite est au moins la plus sûre et le plus fort rempart que vous ayez à lui opposer. Résolution inefficace, qui se démentira dans l'occasion. Le passé suffit pour vous l'apprendre. En combien de rencontres l'occasion a-t-elle fait évanouir toutes les résolutions que vous aviez formées? Le monde sera toujours aussi engageant pour vous qu'il l'a été, vous serez toujours aussi faible pour lui résister, et Dieu ne vous dop-

nera pas plus de secours dans le péril où vous vous serez vous-même précipité. C'est de quoi vous êtes dans le fond assez instruit, quoique vous tâchiez de vous persuader du contraire; et si vous vouliez sans déguisement traiter avec vous-même, et bien rentrer en vous-même, vous verriez que cette résolution imaginaire de combattre et de vaincre n'est qu'un prétexte et une illusion; car en voici le mystère: vous aimez le monde, et, parce que vous y êtes attaché, et que vous l'aimez, vous ne pouvez vous résoudre à le quitter. Cependant, avec un reste de religion et de crainte de Dieu, que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, et votre conscience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti serait de s'en éloigner; mais ce parti ne vous plaît pas, et vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas séparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde; mais aussi, pour calmer votre conscience qui voit le péril et qui s'en alarme, vous comptez sur une résolution chimérique de tenir ferme désormais, en quelque rencontre que ce soit, et de demeurer inébranlable, c'est-à-dire que vous vous jouez vous-même, et que vous prenez plaisir à vous perdre, sans vouloir le remarquer. De là, vous vous obstinez toujours à vous présenter au combat, lorsqu'on vous dit qu'il faudrait l'éviter, lorsque Dieu vous ordonne de l'éviter, lorsque mille épreuves funestes vous ont fait connaître qu'il est pour vous d'une conséquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupable, et c'est la seconde réflexion, d'autant plus coupable dans cet événement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde et aux sociétés du monde, que ces engagements dont vous pensez pouvoir vous autoriser ne sont point communément tels que vous vous les représentez; car il est vrai, après tout, qu'il y en a d'une telle espèce qu'on ne peut presque les rompre, et qu'il n'est pas même à propos de les rompre sans une évidente et une extrême nécessité. Aussi n'est-ce pas de ceux-là que je parle, et je sais qu'alors on peut se confier en la providence et la grâce de Dieu, lequel ne manque jamais à une âme qui n'agit que selon sa vocation et par son ordre, et qui, du reste, n'omet de sa part aucune des précautions qu'elle peut apporter: il ferait plutôt des miracles pour la soutenir. Mais, à bien examiner ce qu'on appelle, dans l'usage le plus ordinaire, engagements du monde, on trouvera que ce ne sont point des engagements nécessaires; que ce sont des engagements de passion, des engagements d'ambition, des engagements de curiosité, des engagements de sensualité et de mondanité; car voilà comment je regarde ces visites si assidues que vous rendez, surtout à telles personnes et en telles maisons; ces assemblées où vous vous trouvez si régulièrement, et où vous employez presque tout votre temps; ces parties de plaisir et de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de

vosre vie; ces conversations inutiles, où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous devriez ignorer, et où ils apprennent de vous ce qu'ils devraient eux-mêmes ne pas savoir; ces spectacles où vous n'allez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous assistez, et dont le poison s'insinue d'autant plus dangereusement dans vosre esprit et dans vosre cœur, que vous l'apercevez moins. Voilà comment je regarde ces modes dans les parures, dans les habillements, dans les ornements de la tête, dans les agréments du visage, que la vanité du sexe a introduites, et dont elle a fait de si damnables coutumes et de si fausses lois. Voilà comment je regarde tant de liaisons que vous entretenez, tant d'intrigues où vous vous engagez, tant de projets que vous formez. Avouez-le, mon cher auditeur, et ne cherchez point à vous tromper vous-même: ne pourriez-vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela? Mais mon état le demande. Votre état? et quel état? est-ce votre état de chrétien ou de chrétienne? Bien loin de le demander, il le condamne, il le défend. Est-ce votre état de mondain ou de mondaine? Mais qu'est-il nécessaire que dans votre état, vous soyez un mondain ou une mondaine? qu'est-il nécessaire que, dans cet état, vous vous conduisiez selon l'esprit du monde, et non selon l'esprit de Dieu? Or, l'esprit de Dieu ne connaît point pour de véritables engagements toutes ces manières et tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes et sur les sentiments de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde sera surpris du divorce que vous ferez avec lui, qu'on en parlera, qu'on en raisonnera, qu'on en raillera. Eh bien! vous laisserez parler le monde; vous le laisserez raisonner, railler tant qu'il lui plaira, et vous aurez, malgré tous les discours du monde, la consolation intérieure de voir que vous suivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger, et que vous vous sauvez. Sera-ce le monde qui viendra vous tirer de l'abîme éternel, quand vous y serez une fois tombé? Sur mille sujets qui se présentent dans la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde, et en faites-vous la règle de vos entreprises et de vos démarches? Si le monde m'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie; mais, s'il ne m'approuve pas, je sais ce qui m'est utile et avantageux, et je ne prétends point me rendre l'esclave du monde, ni abandonner de solides intérêts, pour m'asservir à ses vaines idées. Ah! mon cher auditeur, n'aurez-vous donc des mesures à garder avec le monde, on ne croirez-vous en avoir que sur ce qui concerne votre âme et votre éternité? Mais je dis plus, et je suis persuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la justice qui vous sera due, et qu'il s'édifiera de votre absence et de votre fuite, quand il vous la verra soutenu chrétienement et sagement.

Quoi qu'il en soit, j'en reviens toujours à

meindre danger qui nous menace, aux premières attaques d'une maladie qui peut nous conduire à ce terme, nous nous alarmons; nous nous troubons, nous nous désolons; et moi je veux, mes frères, vous rassurer contre ces alarmes, je veux vous prémunir contre ces troubles et ces désolations : comment ? en vous faisant concevoir de la mort des idées plus conformes au christianisme que vous professez; en-vous la représentant sous une figure beaucoup moins odieuse que vous ne l'avez jusqu'à présent considérée; en combattant, ou du moins en réglant cette crainte sans bornes et sans mesure, qui vous porte quelquefois à de si pitoyables extrémités. Vierge sainte, c'est vous que Dieu a établie notre protectrice au moment de la mort, et c'est en cette qualité que l'Eglise tous les jours vous salue. Obtenez-nous dès maintenant, par votre puissante médiation, les mêmes secours que nous attendons à cette dernière heure; et recevez l'hommage que nous vous présentons, en vous disant : *Ave, Maria.*

Pour vous proposer d'abord mon dessein, je distingue trois sortes de personnes qui craignent la mort. Les premiers la craignent par un esprit d'infidélité; et ce sont les libertins et les athées; les seconds la craignent par une trop grande passion pour les biens de la vie présente, et ce sont les mondains, ou ambitieux, ou intéressés, ou voluptueux; les troisièmes la craignent par un sentiment de la nature, et ce sont généralement tous les hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens. Trois principes tout différents, l'infidélité, l'attachement au monde, le sentiment de la nature; mais principes qui, tous agissant sur les âmes faibles, y produisent les mêmes effets, et y font naître, quoique en diverses manières et par divers motifs, les mêmes frayeurs de la mort. Ceux qui la craignent par infidélité ou par une trop grande passion pour les biens de la vie, sont les plus criminels. Ceux qui la craignent par une aversion naturelle, sont les plus excusables. Mais les uns et les autres sont toujours à plaindre dans leur condition, et ont de quoi exciter la compassion de Jésus-Christ et la nôtre. Les libertins et les athées craignent la mort, parce que, ne reconnaissant point d'autre vie que celle-ci, ils se persuadent que tout mourra pour eux du moment qu'ils mourront eux-mêmes, et c'est une infidélité qu'il faut détester. Les mondains craignent la mort, parce qu'ils aiment le monde, et qu'ils savent que la mort les en séparera, et c'est une passion pour le monde dont il faut se détacher. Tous les hommes en général craignent la mort, parce que la nature d'elle-même répugne à cette violente division de l'âme et du corps, et c'est un sentiment humain, que la religion doit corriger. Or, écoutez trois propositions qui vont partager ce discours. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité; c'est la première partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui

craint la mort parce qu'il est attaché au monde : c'est la seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion : c'est la troisième partie. De là j'aurai lieu de parler, en concluant, à ceux même qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugements de Dieu; et je leur apprendrai à régler sur cela leur foi. Je n'oublierai rien pour vous instruire sur tous ces points, et il ne tiendra qu'à vous d'en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien, parlant des impies, que l'Ecriture appelle insensés, parce que, malgré leur raison même, ils disent dans leur cœur qu'il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus (Ps. XIII)*; ce grand homme, dis-je, fait une remarque bien judicieuse, et que l'expérience du siècle vérifie parfaitement; savoir : que personne n'est jamais tombé dans cette erreur de croire qu'il n'y eût point de premier Etre ni de divinité, si non ceux à qui il serait expédient qu'il n'y en eût point en effet, et qui trouveraient leur avantage dans le système de cet athéisme : *Nemo Deum non esse credit, nisi cui non esse expedit (Tertull.)*. Je dis de même de ceux qui, ne jugeant des choses que par les sens, et prévenus des fausses maximes du libertinage, ou ne croient pas une vie future, ou ne la croient qu'à demi : car je soutiens que personne n'en a jamais douté, que celui qui avait intérêt et à qui il était avantageux d'en douter, c'est-à-dire que celui dont la vie déréglée et corrompue lui devait faire souhaiter qu'il n'y en eût jamais d'autre que celle-ci, et que toutes nos espérances se terminassent à la mort. Mais, après tout, chrétiens, ce genre d'infidélité, quelque endurcissement de cœur ou quelque force d'esprit prétendue qui l'accompagne, ne délivre point les hommes de la crainte de mourir, puisqu'au contraire ils craignent de mourir, parce qu'ils ne reconnaissent point d'autre vie que la vie présente, et qu'ils le craignent d'autant plus, que leur infidélité, en leur faisant rejeter la créance de l'autre vie, n'exclut point de leur esprit cette cruelle incertitude qui leur reste, s'il y a une autre vie ou s'il n'y en a pas.

Or, dans l'un et dans l'autre état, je prétends qu'ils sont dignes de compassion, mais d'une compassion, dit saint Jérôme, mêlée d'indignation, n'y ayant rien de plus déplorable que la crainte de la mort fondée sur une pareille incertitude. Supposons-les tels qu'il nous plaira; du moment qu'ils n'ont plus la foi d'une autre vie, il est impossible qu'ils ne regardent la mort avec horreur : pourquoi ? parce qu'ils ne trouvent plus rien qui leur puisse servir de ressource, et qu'ils ne l'envisagent plus comme un passage au royaume de Dieu et à la bienheureuse immortalité, mais comme une destruction entière d'eux-mêmes, mais comme un anéantissement total, soit de l'âme, soit du corps, et par conséquent comme la privation de tous

les biens, et le souverain de tous les maux.

Et c'est ce que l'Écriture nous fait entendre au chapitre troisième du livre de la Sagesse, où elle parle de la mort des justes et des amis de Dieu : car voici en quels termes elle s'exprime : Les justes ont semblé mourir aux yeux des impies : *Visi sunt oculis insipientium mort* (Sap. III). Prenez garde, s'il vous plaît, à cette expression : *Visi sunt*, ils ont semblé ; car ils ne sont pas en effet morts de la manière que se le figurent les libertins et les infidèles. Et quelle est sur cela l'idée des infidèles et des libertins ? c'est qu'ils se persuadent, ajoute le Saint-Esprit, que la mort, qui n'est qu'une sortie hors de ce monde, et qu'un voyage qui conduit les justes à leur éternelle félicité, est le comble de la désolation, et la ruine de tout l'homme : *Et aestimata est afflictio exitus illius, et quod a nobis est iter, exterminium* (Ibid.). Voyez-vous, chrétiens, le caractère de l'incrédule ? il conçoit la mort, qui est, pour ainsi dire, le retour de nous-mêmes à cette sainte patrie que nous cherchons, comme un retour dans notre néant : *Et quod a nobis iter, exterminium*. D'où il s'ensuit qu'il l'envisage comme l'objet le plus effrayant et comme le dernier malheur. Or, encore une fois, il est évident qu'il n'y a point de condition plus misérable que celle-là, et les libertins eux-mêmes sont obligés d'en convenir.

Car, quelle douleur, ou plutôt quel supplice à un homme de se pouvoir dire continuellement : Bientôt je cesserai d'être tout à fait, ou je commencerai pour jamais à être malheureux, et il m'est incertain si ce sera l'un ou l'autre ; dans peu de temps je ne serai plus rien de ce que je suis, ou je serai ce que je voudrais éternellement, mais inutilement, n'être pas ; toute ma destinée sur la terre est réduite à un petit nombre de jours qui s'écoulent malgré moi, et après lesquels, ou il n'y aura plus rien pour moi, ou il n'y aura plus qu'un mal infini et inévitable ? Peut-on rien s'imaginer de plus affligeant ? Or, il n'y a que l'homme, je dis que l'homme impie et sans religion, qui se trouve dans cette misère. Les anges (excellente remarque de saint Ambroise, et qui mérite votre attention), les anges, qui ont un entendement pour se connaître, savent qu'ils sont naturellement incorruptibles, et ainsi ils n'ont point de vue ni d'inquiétude de la mort. Les bêtes sont sujettes à la mort ; mais elles ne se connaissent pas elles-mêmes, et, ne faisant nulle réflexion, elles n'ont nulle appréhension de mourir. Les justes, qui, selon le corps, doivent mourir comme les bêtes, et qui se connaissent comme les anges, se soutiennent dans l'attente d'une vie immortelle. Mais le libertin n'a aucun de ces avantages : il doit mourir, et il ne l'ignore pas ; il a une âme immortelle, et il ne le croit pas. La connaissance qu'il a de sa mort l'afflige, et l'ignorance de son immortalité lui ôte le remède qui pourrait le consoler dans son affliction ; il n'a une raison que pour se troubler ou pour se désespérer, et il ne se connaît soi-même que pour se rendre malheureux. Car

OBJETEURS SACRÉS. XV.

voilà l'état où l'aveuglement de l'impie conduit enfin les hommes ; et cela par un juste châtement de Dieu, afin que leur libertinage même leur tienne lieu de tourment, et qu'ils n'en retirent point d'autre fruit que de vivre dans une confusion de pensées qui leur représentent déjà et qui leur avançaient les plus douloureuses peines de l'enfer.

Mais, dites-vous, l'impie dont l'iniquité est consommée, et qui, selon la parole de Salomon, est descendu dans le fond de l'abîme, ne doit plus craindre la mort, puisqu'il ne croit plus rien après la mort. Et moi je réponds : Peut-être jouirait-il de cette paix, quoique fausse et criminelle, s'il pouvait trouver un point fixe dans son erreur, et si la même impiété qui le fait douter de tout, pouvait le rendre sûr de quelque chose ; encore même, dit saint Augustin, ne laisserait-il pas de craindre alors la mort pour l'intérêt de la vie qu'il aime, et dont il se verrait toujours à la veille d'être privé, sans rien apercevoir dans le futur, ni du côté de Dieu, ni du côté de la créature, qui le dédommageât de cette perte. Mais le malheur de sa condition va bien encore plus avant ; car, ne pouvant même s'assurer de ce néant chimérique et imaginaire qu'il se promet après la mort, et n'en ayant tout au plus qu'une faible opinion, combattue de mille doutes et de mille préjugés contraires ; vivant dans le hasard du oui ou du non, et, malgré son infidélité, courant tout le risque d'une éternité affreuse, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas. Concevez bien cette pensée, qui est du chancelier Gerson ; il faut, dis-je, qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas, et cette crainte, dans un sens, est encore plus terrible pour lui que celle qui lui viendrait de la certitude des jugements du Dieu.

Mais son libertinage, répliquerez-vous, peut le rendre insensible à tout cela. Je le veux, chrétiens, que son libertinage puisse aller jusqu'à ce point d'insensibilité, c'est-à-dire jusqu'à l'état des bêtes, dont il envie peut-être le sort et auxquelles il ambitionne d'être semblable : *Homo cum in honore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* (Psal. XLVIII). Mais il faudrait examiner si ce serait là un avantage pour lui et si le parti de l'insensibilité, dans un danger d'une telle conséquence, le rendrait moins digne de compassion que les alarmes d'une juste crainte qu'il aurait à soutenir. Je dis dans un danger que lui-même il reconnaît tout au moins être danger, et auquel il avoue que son insensibilité ne remédie pas. Mais, quoi qu'il en soit, il est toujours vrai que, tandis qu'il aura quelque sentiment, bien qu'il ne croie pas les suites de la mort, il les craindra : or, je prétends que ce sentiment ne s'éteindra jamais en lui, non plus que sa raison, et que, dans les plus grands emportements, ou, pour mieux dire, dans la plus grande corruption de son esprit, il portera toujours au dedans de soi un ver, une pensée fâcheuse et impertune, qui lui représentera intérieurement :

(Vingt-huit.)

Mais si tu te trompes, mais si cette mort sensible et passagère qui détruit le corps est suivie d'une autre mort qui fasse la réprobation de l'âme; mais si ce qu'en ont cru tous les saints et tous les sages du christianisme se trouvait véritable; mais si la passion à laquelle tu t'en rapportes t'aveuglait et te séduisait, où en serais-tu? pensée qui le troublera pendant la vie, mais qui sera encore sur lui des impressions bien plus vives aux approches de la mort. Car c'est alors que l'impiété la plus fière et la plus résolue commence à s'ébranler et à se démentir; c'est alors que nous voyons ces braves, ces intrépides, ces hommes qui ne tenaient nul compte ni de la mort ni de l'enfer, et qui, dans la vigueur d'une santé parfaite, s'estimaient assez forts pour ne pas s'inquiéter de Dieu et de ses jugements, c'est alors que nous les voyons marquer des faiblesses pitoyables, être saisis de frayeur, tomber dans le désespoir, détester le passé, s'alarmer du présent, avoir horreur de l'avenir, mais une horreur, dit saint Chrysostome, pareille à celle des démons et des réprouvés, qui ne sert qu'à augmenter leur peine et qui fait même une partie de leur damnation.

Ah! mes frères, écrivait saint Paul aux Thessaloniens, souvenez-vous d'une importante maxime, et qu'elle demeure éternellement gravée dans vos cœurs. Car nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant l'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en attristiez pas comme tous ceux qui n'ont point la même espérance que nous : *Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini sicut et ceteri qui spem non habent* (1 *Thess.*, IV). C'est à vous, mes chers auditeurs, que j'adresse aujourd'hui ces belles paroles. Observez, s'il vous plait, le sens de l'Apôtre : il ne nous défend pas de craindre la mort, ni d'être touchés de la mort de nos amis et de nos proches; mais il nous défend de nous affliger et de craindre, comme ceux qui, vivants sans religion, vivent sans espérance des biens éternels : *Sicut et ceteri qui spem non habent*. Pourquoi? parce que cette crainte et cette tristesse, procédant alors d'un principe d'infidélité, ce n'est pas un moindre crime devant Dieu que l'infidélité même. En effet, il m'est permis de craindre la mort, mais il ne m'est pas permis de la craindre par toutes sortes de motifs, et je suis prévaricateur si je la crains d'une manière qui soit opposée à la pureté de ma foi. Cependant, chrétiens, c'est un des désordres qui règnent parmi nous : on voit des hommes dans le christianisme qui craignent la mort, non pas en fidèles, mais en païens; des chrétiens de profession, mais qui, n'en ayant que le nom et que l'apparence, raisonnent sur l'autre vie comme des épicuriens; car vous diriez qu'il y a encore parmi nous des partisans de cette secte, et Dieu veuille que la réflexion que je fais ne convienne à personne de ceux qui m'écoutent.

Vous me demandez le moyen de se présen-

ver d'une si damnable et si malheureuse disposition d'esprit et de cœur. Le voici, tire d'un des plus illustres exemples que nous fournisse l'Écriture : c'est de faire, dans la vue de la mort, ce que faisait le patriarche Job au milieu de ses souffrances, lorsque, accablé de calamités, il se voyait languir et mourir; c'est de renouveler comme lui cette confession de foi qui soutenait sa patience et sa persévérance, quand il disait : *Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum, et in carne meo videbo Deum Salvatorem meum. Reposita est hæc spes in sinu meo* (Job, XIX) : Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre; je sais que je verrai dans ma propre chair et de mes yeux ce Dieu mon Sauveur; je sais que la mort n'est pour moi qu'un changement d'état, qu'un passage pour mon âme et qu'un sommeil pour mon corps; qu'elle ne me va dépouiller que pour me revêtir, et qu'en m'ôtant une vie fragile et périssable, elle doit me mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Oui, je le sais, et cette espérance que Dieu me laisse comme un précieux dépôt est ce qui me console dans mes misères, ce qui me fortifie dans mes défaillances, ce qui m'attache à mes devoirs, ce qui me rend invincible dans mes tentations, ce qui m'empêche de succomber à la violence des persécutions. Sans cette espérance, toute ma force m'abandonnerait en mille rencontres, et je céderais aux révoltes de la nature; mais cette espérance est mon support, et voilà pourquoi je la conserve dans mon cœur : *Reposita est hæc spes in sinu meo*.

Ah! Seigneur, s'écriait David (autre sentiment bien capable d'affermir en nous la grâce de la foi), il est vrai, Seigneur, vous nous avez humiliés dans ce séjour d'affliction et de larmes, en nous rendant sujets à la mort; mais la mort à laquelle vous nous avez condamnés n'est point une véritable mort; ce n'est qu'une ombre de la mort, dont vous nous avez couverts pour nous faire porter les marques de votre justice, et pour nous faire sentir en même temps les effets de votre miséricorde : *Humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis* (Ps. XLIII). Non, dit saint Ambroise, expliquant ce passage du psaume, la mort du corps n'est qu'une ombre et une représentation de la mort : *Mors carnis, umbra mortis* (Ambr.); et c'est la pensée dont se doivent armer et munir, non-seulement les pécheurs qui, par l'excès de leurs crimes, auraient en quelque sorte perdu le don de la foi, mais les justes même et les amis de Dieu, dont la foi, par une conduite particulière de la Providence, ne laisse pas souvent d'être ébranlée sur le sujet de la mort. Car, combien d'âmes saintes et prédestinées ont souffert là-dessus les mêmes attaques que les plus déclarés impies? A combien de rudes épreuves Dieu n'a-t-il pas pris plaisir, pour faire triompher sa grâce, d'exposer leur religion; et combien de fois un chrétien, au milieu même de ses ferveurs, n'a-t-il pas pu dire, aussi bien que David :

Mei autem pene moti sunt pedes, pene effusi sunt gressus mei (Ps. LXXII). A la vue de cet affreux chaos de l'éternité que j'attends, j'ai presque détourné mes pas de la voie où je marchais, et mes pieds ont été sur le point de glisser; car la foi qui devait être mon unique appui, est devenue comme chancelante dans mon cœur. Combien, dis-je, ne trouve-t-on pas d'âmes élues qui tiennent ce langage? Il est donc nécessaire qu'elles se mettent en garde contre cet esprit d'infidélité qui serait pour elles une pierre de scandale et un écueil où elles iraient échouer. Mais avançons, et voyons maintenant l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde: autre espèce de crainte dont nous avons à nous préserver: c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Le Saint-Esprit l'a dit, chrétiens, et nous n'en sommes que trop convaincus par l'expérience sensible que nous avons de notre misère et de celle des autres, que rien n'est plus fâcheux ni plus amer que le souvenir de la mort pour un homme du monde, qui fait consister son repos et son bonheur dans la jouissance des biens temporels: *O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis (Ecc., XLI)*! Prenez garde, mes frères, nous fait ingénieusement remarquer saint Augustin, aux deux termes dont se sert l'Écriture. Elle ne dit pas que la pensée de la mort est triste et affligeante à celui qui possède les biens temporels, mais à celui qui a placé sa paix et sa félicité dans la possession des biens temporels: *Homini pacem habenti*. De plus, pour exprimer ces sortes de biens, elle ne les appelle pas simplement biens, mais elle leur donne le nom de substance, et veut par là signifier la fausse idée que nous en avons: *In substantiis suis*. Car les justes, qui ont l'esprit de Dieu, ne considèrent ces biens que comme de faibles accidents dont ils peuvent aisément se passer; qu'ils ont aujourd'hui, et qu'ils n'auront pas demain; dont la perte pourra leur causer quelque légère altération, mais sans préjudice de cette consistance ferme et immobile que la grâce leur donne; au lieu que les mondains attachés à ces biens terrestres en font leur principal et leur capital, rapportant tout à ces biens, ne se mesurant que par ces biens, ne s'appuyant et ne faisant fond que sur ces biens, comme si eux-mêmes ils étaient faits pour ces biens, et que ces biens ne fussent pas plutôt faits pour eux: *Homini pacem habenti in substantiis suis*. Or, c'est aux hommes de ce caractère, et non point absolument aux grands ni aux riches que le souvenir de la mort fait horreur; c'est pour eux qu'il est plein d'amertume: *Quam amara est memoria tua!* Car, comme dit saint Chrysostome, raisonnant sur les mêmes paroles de l'Écriture, on a vu des grands dans le christianisme, et des riches par un effet de la grâce toute-puissante de Dieu, méditer la mort avec plaisir, en entendre parler avec joie, en recevoir la nouvelle sans trouble: pourquoi? parce que tout riches, tout grands qu'ils

étaient, leurs désirs ne se portaient ni aux grandeurs humaines ni aux richesses. Ils les possédaient sans attache, et ils les perdaient sans regret; mais on n'a jamais vu de grands ni de riches attachés à ce qu'ils étaient et à ce qu'ils possédaient; ni jamais, si vous voulez, on n'a vu de petits et de pauvres attachés à ce qu'ils n'étaient pas et à ce qu'ils ne possédaient pas, qui ne fussent effrayés de la mort. En effet, chrétiens, l'étrange et douloureuse pensée pour un homme du siècle qui vit à son aise, qui se voit bien établi dans le monde, qui se trouve revêtu d'une charge, d'une dignité honorable, qui ne manque de rien pour se maintenir dans la splendeur et dans l'éclat, qui, dans l'opulence, dans la réputation, dans le crédit où il est, peut tout et est au-dessus de tout; quelle pensée pour lui au milieu de tout cela que cette réflexion: Il faut mourir! Ne parlons point de ces fortunes si hautes ni si complètes qui font les heureux de la terre. Comme elles sont aujourd'hui plus rares, cette moralité ne s'étendrait pas bien loin. Parlons de celles qui sont moins éclatantes et plus ordinaires. Quelle pensée, pour un homme, même du commun, qui voit sa famille honnêtement pourvue, qui a des biens suffisamment, qui en jouit et s'en fait honneur, qui n'a ni embarras ni soins, et dont la santé, les forces et l'âge répondent à tout le reste (car c'est ainsi que le texte sacré nous le dépeint dans les paroles suivantes: *Viro quieto et cujus via directæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum (Eccles., XLI)*); quel souvenir, dis-je, pour ce mondain, que cette sombre et désolante considération: Il faut mourir!

Or, c'est en cela qu'il me paraît digne de compassion: non point seulement de ce qu'étant attaché d'esprit et de cœur aux biens de cette vie, il appréhende la mort; mais de ce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vite, et de ce que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. Voilà sur quoi je déplore son aveuglement. En effet, si la vie présente devait toujours durer, je ne m'étonnerais pas qu'il y eût des ambitieux et des avarés sujets aux passions déréglées qui les dominent. Quelque vaines et frivoles que soient ces passions, je comprends qu'elles deviendraient alors sérieuses et prudentes; et que, dégagés du souvenir de la mort, nous pourrions nous faire un point de sagesse de suivre et de contenter nos désirs: pourquoi? parce que nous aurions droit de compter pour réel tout ce que le monde a de spécieux et d'apparent, et que notre raison même commencerait à être d'intelligence avec la cupidité et l'ambition qui nous dominerait. Je dis encore plus: si nous devions seulement vivre autant que ces premiers patriarches, fondateurs du monde, à qui des siècles entiers, selon le témoignage de l'Écriture, n'étaient que la fleur de l'âge, et qui, sans vieillisse ni caducité, voyaient une longue et nombreuse suite de générations, peut-être consentirais-je que nous eussions pour les biens temporels quelque

empressément et quelque ardeur. L'éloignement du terme semblerait en quelque manière nous justifier, quoique alors même nous devrions toujours modérer nos inquiétudes et réprimer notre convoitise par la vue de la mort, qui, quelque éloignée qu'elle fût, étant néanmoins certaine et assurée, nous les ravirait enfin; et c'est la belle observation de saint Jérôme, que je vous prie de faire après lui. Il dit que c'est pour cela que Moïse, dans la Genèse, faisant la supputation des années que chacun de ces premiers hommes avait vécu, ajoutait toujours cette conclusion générale : *Et mortuus est* : et il mourut. Noé vécut neuf cents ans, et il mourut; Seth tant d'années, et il mourut : ainsi des autres. Pourquoi cette addition : et il mourut? Ne l'entendait-on pas assez, et n'était-ce pas assez de marquer l'espace de temps que leur vie avait duré? Ah! répond saint Jérôme, c'est pour nous apprendre que, quand nous aurions à vivre des milliers de siècles, nous aurions toujours tort de nous passionner pour les biens présents, puisqu'il serait encore vrai de dire de nous : Et il mourra. Or, cela seul devrait corriger l'excès de nos affections, et rompre tous nos attachements. J'en conviens, mes chers auditeurs, et à Dieu ne plaise que je veuille contredire le sentiment de ce saint docteur. Mais, après tout, il faut avouer que, dans cette supposition d'une vie de plusieurs siècles, nos attachements auraient quelque prétexte et quelque apparence d'excuse. Mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, et nous attachant à cette vie courte et passagère comme nous nous y attachons, et à ses biens, en vérité, mes frères, sommes-nous sages, et avons-nous de quoi nous justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais je dis même devant nous et à notre propre tribunal? N'y a-t-il pas en ceci de l'enchantement, et, pour parler avec le Saint-Esprit, de l'ensorcellement : *Fascinatio nugacitatis* (*Sap.*, IV)? Ah! insensé que vous êtes, dès cette nuit même on va vous redemander votre âme : vous mourrez ; et pour qui sera tout ce que vous avez amassé? Ainsi est-il dit, dans l'Evangile, à ce riche qui prétendait goûter tranquillement et longtemps le fruit de ses peines : *Stulte, hac nocte animum tuam repeient a te ; quæ autem parasti cujus erunt* (*Luc.*, XM)? Voyez-vous, reprend saint Bernard, la qualité que donne l'esprit de Dieu à celui qui met son cœur dans les biens de la terre? Il ne lui reproche pas expressément sa faiblesse, sa témérité, son peu de religion et de foi, mais sa folie : *Stulte* ; parce que cette parole comprend tous les autres reproches, et enchérit même au-dessus. Devoir mourir et s'entêter des biens de la vie jusqu'à en faire l'unique objet de ses desirs, c'est perdre le sens.

Vous ne devez donc pas, mon cher auditeur, être surpris, ni trouver mauvais, si je vous traite aujourd'hui comme cet homme de l'Evangile, et si je vous dis, tout sage d'ailleurs et tout prudent que vous pouvez être selon le monde : *Stulte* : insensé, pourquoi

ce soin extrême de votre corps, qui sera bientôt la pâture des vers? Pourquoi ces vastes desseins que la mort dans peu va renverser et faire évanouir? pourquoi tant chercher à vous agrandir et à vous étendre, puisqu'au bout de quelques jours, six pieds de terre vous suffiront? Quand la concupiscence s'allumera dans votre âme, disait saint Paul, et que, maîtresse de votre raison, elle vous enivrera des choses visibles, savez-vous, mes frères, comment vous pourrez l'éteindre et en arrêter les emportements? ce sera par cette pensée : Hé! nous n'avons point ici de demeure permanente; mais, tandis que nous vivons dans ce corps mortel, nous sommes hors de notre patrie, et nous ne devons nous regarder que comme des voyageurs. Or, si l'on voyait un voyageur s'intéresser à tout ce qui se passe sur sa route, prendre feu sur cela, et en être agité, affligé, désolé, quelle idée s'en formerait-on? Voilà néanmoins ce que nous faisons; voilà ce qui nous inspire de si vives craintes de la mort, et ce qui nous rend dans nos craintes et nos frayeurs si dignes de pitié. Car, de se laisser surprendre à des biens faux et apparents, et de s'attirer par là, en vue de la mort, des frayeurs et des peines réelles et effectives, c'est une illusion qui, dans l'ordre de la Providence, peut bien même être regardée comme une punition. Pendant que l'Apôtre était dans cette terre d'exil, il souhaitait sans cesse de se voir au bout de sa carrière, parce qu'il ne tenait à rien, et qu'il avait le cœur libre et dégagé de tous les objets matériels et mortels : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* (*Rom.*, VII)? Mais si nous ne sommes pas dans la même disposition, ou plutôt, si nous sommes dans une disposition toute contraire, ce qu'ajoute ce docteur des nations ne nous convient que trop : *Ingemiscimus gravati, eo quod nolumus exspoliari* (*II Cor.*, V). Nous gémissons à l'aspect de la mort : les infirmités, les maux qui en sont les avant-coureurs, et qui nous avertissent qu'elle approche, nous remplissent l'esprit de sombres images, et nous font pousser de profonds soupirs, parce que nous ne voulons point être dépouillés de ces biens que nous avons, et qu'il faut quitter en mourant.

Quel spectacle, mes chers auditeurs, qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et qui, jusqu'à la dernière extrémité, se défend contre elle! La mort le presse de sortir et il voudrait toujours habiter ces agréables et superbes appartements qui sont l'ouvrage de ses mains, disons mieux, de sa vanité et de son luxe. Il a encore dans le cœur une inclination qui faisait toute la douceur de sa vie, et la mort l'en sépare ou l'en arrache impitoyablement. Il avait encore des vues pour l'accroissement de sa fortune, il avait des projets qu'il était sur le point d'exécuter, et la mort dans un moment déconcerte tout. De quoi est-il touché? De cette sortie du monde, de cette séparation, de ce renversement, de ce débris subit et si général. Eh! mon cher frère, voilà ce qui m'effraie pour

vous. C'est, dis-je, de voir que ce qui excite alors vos regrets, ce sont ces mêmes passions qui ont fait vos crimes et vos désordres durant tout le cours de vos années. Si vous craigniez la mort par mille autres endroits qui peuvent la faire craindre aux pécheurs, je m'en consolerais, et je me mettrais en devoir de vous apprendre à profiter de cette crainte. Si, dans l'appréhension de la mort, vous travailliez à étouffer ces passions, et à rompre volontairement ces habitudes qui vous attachent à la vie, je vous en féliciterais et j'en bénirais Dieu. Mais que vous ne soyez sensible qu'à ce qui vous a perdu jusqu'à présent, et qu'à ce qui doit achever de vous perdre, voilà encore une fois, par où votre état me paraît déplorable et bien terrible.

Que faut-il donc faire, et de tout ceci quelle conclusion? c'est de mourir dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. C'est de fermer les yeux à cette figure du monde qui nous éblouit, et qui passe, afin de n'avoir plus tant de peine à la laisser passer, et de n'entrer plus sur cela en de si violentes agitations; c'est d'éloigner notre cœur, de le dégager et de le déprendre de tout ce qu'il faudra un jour quitter. Mais, me direz-vous, nous craignons toujours la mort par un sentiment naturel. Voilà à quoi je vais répondre, en parlant de ceux qui craignent la mort par un sentiment de la nature, et qui ne font, pour se fortifier contre cette crainte, nul usage de leur religion: c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Je le sais, chrétiens, et je n'en puis disconvenir: c'est un sentiment que la nature a de tout temps imprimé dans les cœurs des hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens, de craindre la mort et de la regarder avec frayeur. Mais je sais aussi que de tout temps les sages ont trouvé moyen de corriger sur ce point la nature par la nature même, et qu'ils se sont rassurés par leur propre raison contre toutes les raisons qui formaient en eux ces craintes involontaires dont ils voulaient se délivrer. Or, ne sommes-nous pas bien dignes de compassion, si nous ne faisons pas, avec les secours de la grâce et les lumières du christianisme, ce que ces philosophes ont fait par la seule lumière naturelle; et si nous avons moins de force dans la vraie religion qu'ils n'en ont témoigné dans l'idolâtrie et la superstition?

Car je suis surpris, et vous devez l'être comme moi, en considérant ce que ces païens ont pensé et ce qu'ils ont pratiqué sur le sujet de la mort; les excellentes idées qu'ils en ont conçues et les généreux efforts de magnanimité et de constance par où ils les ont soutenues. Tantôt ils prétendaient que c'était pour nous une crainte ridicule que celle de la mort, étant déjà morts tant de fois et mourant tous les jours: *Nos mortem ridiculam timemus, toties jam mortui et morientes* (Senec.). Qu'est-ce à dire, mort tant de fois? C'est

qu'autant d'années que nous avons vécu et qui ne reviendront jamais, ce sont autant de portions retranchées de notre vie, et comme autant de morts par où nous avons passé. Et qu'est-ce à dire, mourant tous les jours? C'est que chaque moment qui nous échappe sans retour, est une épreuve continuelle de la mort: *Toties jam mortui et morientes*. Tantôt ils s'étonnaient comment on pouvait craindre si longtemps ce qui devait durer si peu, et comment ce point de la mort, qui est presque imperceptible, pouvait altérer et troubler toute la paix de notre âme: *Quomodo quod tam cito fit, timetur diu?* Tantôt ils posaient pour principe que la mort, rendant justice à tout le monde et faisant raison à un chacun des injures qu'il prétend avoir souffertes, on avait tort de se plaindre d'elle: *Quid mortem quereris? Mors sola, jus æquum generis humani*. En effet, ces inégalités si odieuses de la fortune, ces discernements si aveugles de la faveur, ces rabaissements du mérite et de la vertu, ces élévations des plus vils sujets, enfin ces iniquités du siècle, qui nous irritent et qui excitent notre indignation, tout cela doit cesser à la mort, et c'est uniquement de la mort que nous devons espérer de voir la fin de tout cela. Or, cette espérance est une des plus douces consolations dans les disgrâces de la vie: *Mors sola, jus æquum generis humani*. Tantôt ils démontraient que la mort, qui est le terme commun où tendent tous les hommes, servait de remède à plusieurs, était le souhait de quelques-uns, faisait le bonheur et la félicité des autres, et qu'au reste, elle ne devait jamais être mieux reçue que quand elle venait avant qu'on fût réduit à la nécessité de la désirer: *Mors omnibus finis, multis remedium, quibusdam votum, de nullis melius emerita, quam de his ad quos venit antequam invocetur*.

Et ils avaient raison; car qui fera bien attention à toutes les misères dont la mort nous dégage, et à toutes les peines qui accompagnent la caducité d'une longue vie, conclura aisément que la brièveté de nos jours est une des grâces dont nous sommes redevables à la Providence. Que dirai-je encore? Tantôt ils concevaient la mort comme un heureux élargissement après une triste captivité, tantôt comme le retour d'un fâcheux exil, tantôt comme l'affranchissement d'une milice laborieuse, tantôt comme une prompte et parfaite guérison; car c'est ainsi qu'ils se la représentaient et qu'ils nous en ont fait la peinture. Mais tout cela, me répondrez-vous, ce n'étaient que des spéculations et de pompeuses paroles qui n'empêchaient pas ces sages de la gentilité d'avoir la mort en horreur et de la fuir. Vous vous trompez, chrétiens; ce n'étaient ni de vaines paroles ni de sèches spéculations. C'étaient pour eux des raisons efficaces qui les persuadaient, et qui même les persuadaient souvent jusqu'à l'excès, puisqu'ils en sont bien des fois venus jusqu'à se rendre homicides d'eux-mêmes, et à s'en faire un honneur, un plaisir, une vertu. C'était une erreur du paganisme; mais notre confusion est que ces païens

ayant eu assez de grandeur d'âme et de fermeté pour aimer la mort et pour la rechercher, nous, qui sommes chrétiens, nous en ayons trop peu pour ne la pas craindre.

Je dis qu'en cela consiste et paraît notre faiblesse : pourquoi ? parce que la religion que nous professons nous fournit des motifs bien plus puissants pour nous adoucir la mort, et pour nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Car prenez garde, s'il vous plaît : tout ce qu'en ont dit ces infidèles, et tout ce que je viens de tirer de leur morale, n'étaient que des productions de l'esprit humain, que des raisonnements et des sophismes dont leur orgueil se flattait. Mais dans le christianisme nous avons les raisons les plus solides, les raisons les plus essentielles, les raisons les plus capables de pénétrer nos esprits, et de répandre dans nos cœurs une onction de grâce en faveur de la mort et à l'avantage de la mort. Vous me les demandez ; et les voici telles que la foi nous les propose, et que nous devons nous les proposer à nous-mêmes. La vue de Jésus-Christ mourant, l'attente du royaume de Dieu, l'exemple des saints et de tant de justes, les trésors infinis de grâce dont la mort peut être enrichie. A quoi serons-nous sensibles, si rien de tout cela ne fait impression sur nous ? Reprenons.

La vue de Jésus-Christ mourant, de ce Dieu qui, immortel de sa nature, ne s'est revêtu de notre chair, selon la théologie de saint Paul, et selon son expression, que pour goûter la mort, et, en la goûtant, lui ôter toute son amertume : *Ut gratia Dei, pro omnibus gustaret mortem* (Hebr., II). Cependant, chrétien faible et lâche, cette mort vous paraît encore amère. Jésus-Christ l'a goûtée pour vous, et il vous semble dur de la goûter pour lui, et après lui. Quelque soin qu'il ait pris d'y répandre une douceur divine, vous la rejetez comme un calice plein de fiel et d'absinthe. L'Apôtre a beau se féliciter de ce que la mort a été comme absorbée et dépouillée par le triomphe de cet Homme-Dieu sur elle : *Absorpta est mors in victoria* (I Cor., XV) ; il a beau la défier, et, par une espèce d'insulte qui n'a rien de présomptueux, lui demander : O mort ! où est ta victoire ? où est ton aiguillon ? *Ubi est, mors, victoria tua ? ubi est, mors, stimulus tuus* (Ibid.) ? Tout cela ne nous touche point. La mort est toujours victorieuse de notre faiblesse, elle a toujours à notre égard la même force, toujours le même aiguillon, et l'on dirait que la vertu de la croix et de la mort du Rédempteur est en quelque sorte anéantie. Le privilège des chrétiens unis à Jésus-Christ est de mourir, et de ne pas sentir le tourment ni l'affliction de la mort : *Et non tanget illos tormentum mortis* (Sap., III). Mais nous renonçons à ce privilège ; et, par une pusillanimité indigne de notre foi, non-seulement nous sentons ce tourment de la mort, mais nous l'anticipons, mais nous l'augmentons.

Ce n'est pas assez : l'attente du royaume de Dieu, de ce royaume du ciel où nous sa-

vons que nous ne pouvons entrer qu'après la mort, puisque Dieu lui-même nous l'a déclaré : *Nemo videbit me, et rivet*. N'est-il pas étonnant que, parmi les demandes que nous faisons à Dieu, une des premières et des plus importantes soit que son règne arrive pour nous : *Adveniat regnum tuum* (Matth., VI) ; et qu'en même temps, par une visible contradiction, nous souhaitions avec tant d'ardeur de retarder le plus qu'il nous est possible l'avènement de ce règne ? N'est-il pas étrange que ce règne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal ? Quand le patriarche Jacob, dans une extrême vieillesse, vit Joseph, son fils, comblé d'honneur et de gloire, et dominant sur toute l'Égypte, l'Écriture nous apprend qu'il fut transporté d'un mouvement de joie, et qu'il s'écria : Ah ! mon fils, c'est désormais que je mourrai content, puisque je vous revois : *Jam lætus moriar, quia vidi faciem tuam* (Genes., XLVI). Eh quoi ! mes frères, dit saint Bernard, la mort paraissait douce à ce Père, parce qu'il voyait pour un moment le visage de son fils bien-aimé ; et nous, à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler Dieu même, nous, à qui elle doit révéler la gloire de Dieu ; nous, à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vu, et que le cœur de l'homme n'a jamais compris ; nous qui dans cette espérance devrions dire : Ah ! Seigneur, je mourrai sans peine, et je mourrai même avec joie, puisque c'est par là que je dois jouir de votre divine présence : *Jam lætus moriar, quia visurus sum faciem tuam* (Bern.) ; au lieu de parler de la sorte et de le penser, nous sommes consternés à la seule idée de la mort, et nous frémissons au moindre péril qui nous en approche, ou qui l'approche de nous.

Ce n'est pas tout encore : l'exemple des saints et de tant de justes. N'avons-nous pas les mêmes secours pour nous affermir contre la mort, et d'où vient donc que nous tenons à toute heure un langage si différent, et même si contraire à celui des serviteurs de Dieu ? Écoutez David dans l'ancienne loi : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est* (Ps. CXIX) ! Hélas ! que mon exil est long, et quand finira-t-il ? *Multum incolata fuit anima mea* (Ibid.) : Je languis d'ennui sur la terre, parce que c'est une terre étrangère pour moi : *Quando veniam, et apparebo ante faciem Dei mei*. Heureux moment où je paraîtrai devant mon Dieu ! Je l'attends, je le désire, je le demande. Ainsi ce prophète et ce saint roi s'en expliquait-il, et combien d'autres dans la loi nouvelle ont eu les mêmes sentiments, et se sont servis, pour les exprimer, des mêmes paroles ? Mais nous, bien autrement disposés, nous trouvons que notre exil dure trop peu ; nous voudrions demeurer éternellement en ce monde, et en faire notre patrie ; nous gémissons d'être forcés d'en partir ; et ce départ qui nous désolait, nous formons, pour le différer, les vœux les plus vifs et les plus ardents.

Enfin les trésors de mérites dont la mort peut être enrichie. Car quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occasion de pratiquer? C'est en vue de la mort que nous faisons à Dieu le sacrifice le plus héroïque, qui est celui de notre vie, et que nous devenons en quelque manière semblables aux martyrs. C'est par une libre acceptation de la mort, que nous témoignons à Dieu la soumission la plus généreuse, et que nous lui rendons le devoir de l'obéissance la plus parfaite, puisqu'elle va jusqu'à la destruction de nous-mêmes. C'est au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la justice de Dieu, recevant l'arrêt de notre mort en esprit de pénitence; lui offrant notre mort, non-seulement comme une satisfaction générale et commune du péché de nos premiers parents, mais comme une satisfaction particulière et personnelle de nos propres péchés; consentant, pour la réparation de notre avare cupidité, à être dénués de tout dans le sein de la terre; pour la réparation de nos vanités et de notre orgueil, à être ensevelis dans les ombres et la poussière du tombeau; pour la réparation de nos sensualités et de nos plaisirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'est par une sainte union de notre mort avec la mort de Jésus-Christ, que nous entrons en participation des grâces surabondantes que ce Dieu sauveur a renfermées dans sa croix comme dans une source inépuisable: et qui peut dire de quelles richesses spirituelles un mourant se sent quelquefois comblé; ou, sans attendre l'heure de sa mort, qui peut dire de quelles impressions secrètes un chrétien est pénétré, de quels mouvements intérieurs il est animé, lorsque, anticipant son dernier jour, il se met à certains jours et en esprit au lit de la mort, et qu'il se présente à Dieu comme une victime qui lui est destinée, et qui lui doit être immolée? Or, ce qui nous est si salutaire, si méritoire auprès de Dieu, quand nous en savons bien user, par quel renversement devient-il le sujet de notre aversion? Il n'y a qu'une chose qui semble pouvoir, par la religion même et par les vues de la foi, justifier cette crainte excessive de la mort; savoir, la crainte des jugements de Dieu; mais là-dessus je vais vous satisfaire, et j'en fais la courte conclusion de ce discours.

Je dois donc en convenir, chrétiens auditeurs, puisque la mort est suivie d'une éternité bienheureuse ou malheureuse; puisque c'est la mort qui décide pour jamais de notre destinée dans cette éternité; puisqu'au moment de la mort nous devons être présentés devant le souverain Juge, pour lui rendre un compte exact de toute notre vie, et pour en recevoir, par un dernier arrêt, ou la récompense, ou le châtement: toutes ces pensées, qui sont comme les points fondamentaux de notre foi, vivement retracées dans nos esprits, et bien méditées, ont de quoi nous faire trembler, et nous saisir d'une juste frayeur. Mais, après tout, ma propo-

sition ne laisse pas de subsister; et je prétends toujours que si cette crainte de la mort prédomine en nous; que si c'est une crainte toute pure, sans mélange de consolation, et qui n'ait pas ce tempérament de grâce que lui doit donner l'espérance chrétienne, même dans la personne des pécheurs, quelque sainte qu'elle paraisse, nous sommes encore dignes de compassion. Pourquoi cela? parce qu'étant chrétiens, la foi nous fait trouver dans la mort même de quoi nous tenir lieu de ressource, si j'ose m'exprimer ainsi, contre ces jugements de Dieu si formidables. Or, ce qu'il y a de pitoyable en nous, c'est que tout cela se trouvant dans la mort, nous ne l'y trouvons néanmoins jamais, et que nous n'écoutons la foi qu'à demi, sur un sujet où nous pouvons la faire servir de correctif à elle-même, en opposant aux vérités effrayantes qu'elle nous enseigne, d'autres vérités consolantes qu'elle y ajoute. Expliquons-nous.

C'est une belle réflexion de saint Augustin, lorsqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mêmes sentiments et les mêmes affections pour la mort que nous avons pour Dieu. Dieu, remarque ce saint docteur, est tout ensemble, et aimable et terrible. Il est aimable, parce que c'est un Dieu de miséricorde et de bonté; et il est terrible, parce que c'est un Dieu de justice, et, selon l'expression de l'Écriture, le Dieu des vengeances. Comme terrible, il veut être craint; et comme aimable, il veut être aimé. De même, reprend ce Père, la mort a deux visages tout différents. Elle est redoutable d'une part, et désirable de l'autre. Redoutable, parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel; mais désirable, parce que, selon les vues de Dieu, elle nous doit mettre en possession de l'immortalité et de la gloire. Il faut donc que nous la craignons et que nous l'aimions tout à la fois; c'est-à-dire que nous la craignons d'une crainte mêlée d'amour, et que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoute saint Augustin. Car comme Dieu, qui est aimable et terrible, veut, absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre: et, comme Dieu ne se tiendrait pas honoré de nous autant qu'il le veut être, si nous le craignons plus que nous ne l'aimons, ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne, si nous craignons plus la mort que nous ne l'espérons, parce que notre crainte et notre amour, par rapport à elle, doivent suivre la mesure de notre amour et de notre crainte à l'égard de Dieu. Il faut donc craindre la mort par esprit de foi; mais il faut encore plus l'espérer, et la désirer en esprit de foi. Tel est le raisonnement de saint Augustin.

Ce n'est pas que les saints n'aient craint la mort, ou plutôt les suites de la mort. Car le même saint Paul qui témoignait tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnaissait néanmoins que

c'était une chose terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis (Hebr., X)*. Et le même David qui demandait si instamment de voir Dieu, ne laissait pas de chercher un asile où il pût se mettre à couvert de sa colère : *Quo a facie tua fugiam (Ps. CXXXVIII)* ? Cependant, quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvements d'amour et de crainte, le désir l'emportait, et ils ne pouvaient se défendre de souhaiter la mort, en considérant que c'était la voie pour aller à Dieu. De là vient que saint Jérôme, qui fut peut-être de tous les saints le plus touché des jugements de Dieu, fut néanmoins un de ceux qui soupirèrent davantage après la fin de cette vie mortelle. C'est une chose admirable de voir comment il la demandait, et en quels termes il l'appelait. Nous le lisons encore dans une épître d'Eusèbe au pape Damaso, que nous conservons comme un des plus beaux monuments de l'antiquité : *Veni, amica mea, soror mea, sponsa mea, (Hier.)* Venez, disait ce grand saint, parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, comme mon épouse : *Indica mihi quem diligit anima mea (Idem)*. Conduisez-moi à l'unique trésor de mon âme. Car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office et me montrer le lieu où il repose : *Ostende mihi ubi cubat Christus meus (Idem)*. Vous êtes tout environné de ténèbres, poursuivait ce même Père ; mais ces ténèbres me découvriront la lumière éternelle, et c'est ce qui vous donne pour moi tant de charmes : *Nigra es, sed formosa (Idem)*. Vous êtes terrible aux rois de la terre et à ces mondains qui bornent toutes leurs espérances à cette vie : *Terribilis apud reges terræ (Idem)* ; mais vous me devenez d'autant plus agréable, que j'ai moins de prétention en ce monde et pour ce monde. Ainsi s'expliquait saint Jérôme, ainsi craignait-il la mort, et, pour peu que nous ayons de foi, ainsi devons-nous la craindre, ou plutôt ainsi devons-nous la désirer.

Mais vous me dites que vous craignez la mort, parce que vous êtes pécheur ; que vous la craignez, parce que vous êtes actuellement dans le désordre du péché et dans l'inimitié de Dieu ; que vous la craignez, parce qu'étant fragile, vous pouvez perdre à tout moment la grâce ; que vous la craignez, parce que vous êtes exposé à des occasions dangereuses et à toute la corruption du monde ; que vous la craignez, parce que quelque bien que vous puissiez faire, vous êtes toujours incertain de votre état devant Dieu, et que vous ne savez si vous êtes digne de haine ou d'amour ; car voilà toutes les dispositions où la crainte de la mort pourrait être, avec plus de prétexte, autorisée par la foi. Et moi, je réponds, qu'en toutes ces dispositions, à quiconque veut consulter la foi et agir selon la foi, la vue de la mort doit encore être aimable, et que nous y découvrons toujours des sources fécondes d'espérance et de confiance pour modérer l'excès de nos craintes,

En effet, je suis pécheur, me dis-je d'abord à moi-même, et voilà justement pourquoi la vue de la mort me doit être douce ; parce que la vue de la mort est le plus sûr moyen de me préserver du péché, de résister aux tentations du péché. Je dois donc la regarder non seulement comme une grâce, mais comme une des grâces les plus efficaces, comme un effet de la bonté toute miséricordieuse de Dieu envers moi, comme un remède puissant et presque infailible dont il a bien voulu me pourvoir. Ah ! Seigneur, que deviendrais-je, si cette vue touchante de la mort, qui me règle et qui me gouverne, venait jamais à m'abandonner ? En quels dérèglements irais-je me précipiter, et où me porterait ma passion ? Je suis dans le désordre du péché, et c'est pour cela même que je dois envisager souvent la mort. Quelle conséquence ? elle est très-naturelle. Parce que s'il y a quelque chose qui soit propre à me convertir et à me faire sortir de l'affreux état où je suis tombé, c'est la mort bien envisagée et bien considérée. Car c'est le souvenir de la mort, ou, pour mieux dire, la grâce attachée à ce souvenir de la mort, qui a opéré de tout temps dans le christianisme les plus grandes conversions. C'est la mort fortement représentée dans l'esprit, qui a humilié l'orgueil des âmes les plus fières, qui a fait des cœurs les plus inflexibles et les plus durs, des cœurs contrits ; qui a soumis au joug de la pénitence les pécheurs les plus indociles. Par où un pécheur de ce caractère a-t-il coutume d'être ébranlé ? par la vue de la mort ; et si je dois jamais revenir de mes égarements et me rapprocher de Dieu, n'est-ce pas par là même ? Pourquoi donc ne m'occuperais-je pas volontiers de cette vue de la mort, et pourquoi n'en ferais-je pas ma plus solide consolation ? Je suis fragile, et je puis perdre à chaque moment la grâce ; mais que s'en suit-il de là ? que je dois donc m'entretenir sans cesse de la vue de la mort, puisque ce sera le soutien de ma fragilité ; et que, portant ce précieux trésor de la grâce dans un vase de terre, il n'y a que la vue de la mort qui puisse affermir mes pas et me mettre en quelque sûreté. C'est donc être bien ennemi de moi-même et de mon salut, si je suis cette vue, et si je la crains comme un sujet de tristesse et d'abattement. Je suis exposé à mille dangers ; et les scandales du monde, qui m'environnent de toutes parts, sont autant d'écueils que je ne saurais éviter. Erreur, si je le crois ainsi. Je les éviterai, ces écueils, par la vue de la mort ; et cette vue salutaire me sauvera de ce déluge d'iniquités qui inonde aujourd'hui le siècle. Soit donc que j'aie égard à l'intérêt de Dieu, soit que je sois sensible au mien, la mort me doit être, sous l'un et l'autre rapport, un avantage. Pour l'intérêt de Dieu, parce qu'elle nous fait entrer dans un état où nous ne sommes plus capables de l'offenser ; pour le mien, parce que dans cet état le monde n'est plus capable de nous corrompre. Et pourquoi Salomon nous apprend-il que le juste a été souvent enlevé du monde dès ses premiè-

res années, si ce n'est afin que la malice du siècle perverti ne l'infectât pas de son venin, et qu'il ne fût pas séduit par l'éclat trompeur de la vanité? *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius (Sap., IV)*. Mais, après tout, nous ne savons si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Vous l'avez voulu de la sorte, ô mon Dieu! pour nous tenir dans une plus grande dépendance de votre grâce; mais, du reste, au milieu de cette incertitude, la vue de la mort nous fait trouver tout le repos que nous pouvons avoir en cette vie, puisqu'elle nous fait prendre toutes les mesures nécessaires pour nous maintenir dans l'amour de Dieu. En deux mots, ou nous sommes pécheurs, ou nous sommes justes. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous ramène dans les voies de Dieu; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous confirme dans les voies de Dieu. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous excite à la pénitence; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous assure le don de la persévérance. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous fait devenir justes; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous empêche de devenir pécheurs. Ainsi nous marcherons sûrement et tranquillement. Nous craindrons la mort sans faiblesse, et nous la désirerons sans présomption. Nous trouverons de quoi bénir Dieu jusque dans les effets de sa justice, et nous nous en ferons un moyen de sanctification en ce monde, pour obtenir en l'autre la félicité éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON XXIX.

POUR LE XVI^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'ambition.

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent,

! adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissaient les premières places (S. Luc, ch. XIV).

C'est ainsi que le Sauveur du monde profitait de toute occasion et ne négligeait rien de tout ce qui s'offrait à ses yeux, pour en tirer de salutaires enseignements, et pour expliquer sa divine morale. Dans un repas où il avait été convié, et où se trouvait avec lui une nombreuse assemblée de pharisiens, il est témoin de leur orgueil, et remarque leur affectation à s'attribuer tous les honneurs, et à se placer eux-mêmes aux premiers rangs. Car ce fut toujours l'esprit de ces faux docteurs de la loi, de vouloir partout se distinguer, partout dominer, et d'être souverainement jaloux d'une vaine supériorité dont ils se flattaient, et dont se repaissait leur ambition. Mais, pour rabattre ces hautes idées et cette enflure de cœur, que fait le Fils de Dieu? Dans un exemple particulier il leur trace une leçon générale, et dans la parabole de ce festin de noces, où il veut qu'une modestie humble et retenue leur fasse chercher les dernières places, il comprend tous les

états, tous les temps, toutes les conjonctures de la vie, où l'humilité doit réprimer nos désirs ambitieux et nous inspirer une réserve sage et chrétienne: *Cum invitatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco*. Maxime qui ne dut guère être du goût de ces hommes superbes et orgueilleux que Jésus-Christ se proposait d'instruire; et maxime qui de nos jours n'est guère mieux suivie dans le christianisme ni mieux pratiquée. Depuis les grands jusqu'aux petits, et depuis le trône jusqu'à la plus vile condition, il n'y a personne ou presque personne qui, plus ou moins, selon son état, n'ait en vue de s'élever, et qui ne dise comme cet ange qui s'évanouit dans ses pensées: Je monterai: *Ascendam*. Or, qui pourrait exprimer de quels désordres cette damnable passion a été jusqu'à présent le principe, et quels maux elle produit encore tous les jours dans la société humaine? C'est donc ce qui m'engage à la combattre, et c'est pour la déraciner de vos cœurs et la détruire, que je dois employer toute la force de la parole de Dieu. Vierge sainte, vous qui par votre humilité conçûtes dans vos chastes flancs le Verbe même de Dieu, vous m'accorderez votre secours, et j'obtiendrai par votre puissante médiation les grâces qui me sont nécessaires, et que je demande, en vous disant: *Ave, Maria*.

Pour bien connaître la passion que j'attaque, et pour en concevoir la juste horreur qui lui est due, il en faut considérer les caractères que je réduis à trois; savoir: l'aveuglement, la présomption et l'envie qu'elle excite, ou la haine publique qu'elle nous attire. Trois choses que je trouve marquées dans l'évangile de ce jour, et dont je vais faire d'abord le partage de ce discours. Car cet homme qui, dans un festin de noces, sans examiner si quelque autre plus digne et d'un ordre supérieur y a été convié, va se mettre à la première place, nous représente tout à la fois l'aveuglement et la présomption de l'ambitieux, et l'affront qu'il reçoit du maître, qui le fait retirer, est une image naturelle de l'indignation avec laquelle nous regardons communément l'ambitieux, et de la jalousie dont nous nous sentons intérieurement piqués contre lui. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, et à parler de l'ambition en général, j'y découvre trois grands désordres, selon trois rapports sous lesquels je l'envisage. Elle est aveugle dans ses recherches, elle est présomptueuse dans ses sentiments et elle est odieuse dans ses suites. Mais à cela, quel remède? point d'autre que cette sainte humilité qui nous est aujourd'hui si fortement recommandée, et qui seule est le correctif des pernicieux effets d'un désir déréglé de paraître et de s'agrandir. Car si l'ambition, par un premier caractère, est aveugle dans ses recherches, c'est l'humilité qui en doit rectifier les vues fausses et trompeuses. Si l'ambition, par un second caractère, est présomptueuse dans ses sentiments, c'est l'humilité qui doit rabaisser cette haute estime de nous-mêmes et de nos prétendues qualités. Enfin, si l'ambition, par un dernier

caractère, est odieuse dans ses suites, c'est l'humilité qui les doit prévenir, et c'est elle, à quelque état que nous soyons évêques, qui nous tiendra toujours unis de cœur avec le prochain. Voilà en trois mots tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a point de passion qui n'aveugle l'homme, et qui ne lui fasse voir les choses dans un faux jour, où elles lui paraissent tout ce qu'elles ne sont pas, et ne lui paraissent rien de ce qu'elles sont. Mais on peut dire, chrétiens, et il est vrai, que ce caractère convient particulièrement à l'ambition. Comme la science du bien et du mal fut le premier fruit que l'homme rechercha, et qu'il osa se promettre, quand il se laissa emporter à la vanité de ses desirs ; aussi l'ignorance et l'erreur est la première peine qu'il éprouva, et à quoi Dieu le condamna, pour punir son orgueil et pour le confondre. Il voulut, en s'élevant au-dessus de lui-même, connaître les choses comme Dieu : *Eritis sicut Dei, scientes bonum et malum* (Genes. III), et Dieu l'humilia en lui ôtant même les connaissances salutaires qu'il avait comme homme. Livré à son ambition, il devint dans sa prétendue sagesse moins sage qu'un enfant, dépourvu de sens et de conduite, et il sembla que toutes les lumières de sa raison s'étaient éclipsées, dès qu'il conçut le dessein de monter à un degré plus haut que celui où Dieu l'avait placé. Voilà, mes chers auditeurs, le point de morale que notre religion nous propose comme un point de foi, et qui est si incontestable, que les philosophes païens l'ont reconnu. Quelque ambitieux qu'aient été ces sages du monde, ils ont confessé qu'en cela même ils étaient aveugles ; et jamais ils n'ont paru ni plus judicieux ni plus éloquentes, que quand ils se sont appliqués, ainsi que nous le voyons dans leurs ouvrages, à développer les ténèbres sensibles que l'ambition a coutume de répandre dans un esprit. C'était le sujet ordinaire où ils triomphaient.

En effet, à considérer la chose en elle-même, et sans examiner ce qu'en a pensé la philosophie humaine, quel aveuglement pour un homme, qui dans son origine est la bassesse même, de vouloir à toute force se faire grand ; ou, dans le désespoir de l'être, de le vouloir au moins paraître, et d'en affecter les dehors et la figure ? Quel aveuglement de désirer toujours ce qu'il n'a pas, et de ne se contenter jamais de ce qu'il a ; de faire consister sa félicité à être ce qu'il n'est pas encore, et souvent ce qu'il ne sera jamais, et de vivre dans un perpétuel dégoût pour ce qu'il est ; de chercher toute sa vie ce qu'il ne trouve point et ce qu'il est incapable de trouver, savoir, le repos et la paix du cœur, puisque, autant qu'il est essentiel à un ambitieux d'aspirer à être content, autant est-il certain que jamais il n'y parviendra ; de prendre plaisir à se charger de soins, de peines, de fatigues et à s'en charger jusqu'à s'accabler, s'il pouvait, et à se faire gloire de cet accablement ; ce qui est

la grande folie où aboutit l'ambition, et le terme où elle vise ! Ce n'est pas assez. Quel aveuglement, et même quelle espèce d'enchantement de s'engager en tant de misères, pour un fantôme d'honneur qui n'a rien de solide, qui ne donne point le mérite, ni communément ne le suppose point, qui plutôt contribue à le faire perdre, qui ne subsiste que dans l'idée de quelques hommes trompés, qui devient le jouet du caprice et de l'inconstance, et qui tout au plus ne peut s'étendre qu'à une vie courte, pour disparaître bientôt à la mort, et pour s'évanouir comme une fumée ?

C'est ainsi qu'en a parlé Salomon, le plus éclairé de tous les rois, et c'est ainsi qu'il l'avait connu par son expérience propre. Voilà ce qu'il nous a si bien représenté et ce qu'il a compris en deux paroles, lorsque, déplorant ses erreurs passées : J'ai voulu, dit-il, me satisfaire, et je n'y ai rien épargné. J'ai bâti de superbes palais, j'ai entassé trésors sur trésors, j'ai fait éclater la puissance et la magnificence de mon règne, j'ai tout employé à relever ma grandeur ; mais, sous de si belles apparences, je n'ai trouvé qu'affliction d'esprit et que vanité : *Et ecce universa vanitas, et afflictio spiritus* (Eccles. I). Prenez garde, chrétiens, affliction d'esprit et vanité, c'est à quoi se réduisent toutes les recherches de l'ambition et ce qui en fait le double aveuglement. Car, pour reprendre plus en détail ce que je vous ai seulement marqué d'abord en général, et pour vous en donner une intelligence plus parfaite, je dis que l'ambition est doublement aveugle dans ses recherches, et voici comment. En premier lieu, parce qu'elle s'y propose un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins, des croix, tout ce que nous appelons affliction d'esprit : *Afflictio spiritus*. En second lieu, parce qu'elle s'y propose une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même que sa honte et son humiliation : *Universa vanitas*. Or, n'est-ce pas le dernier aveuglement, d'agir par des principes si chimériques, et d'être conduit par des idées si contraires à la vérité ? Écoutez-moi et détrompez-vous.

C'était pour saint Bernard un sujet d'étonnement dont il avait peine à revenir, lorsque, repassant d'une part en lui-même, et considérant tout ce que l'ambition attire d'inquiétudes, d'alarmes, de troubles, d'agitations, de douleurs intérieures et de désespoirs, il voyait néanmoins d'ailleurs tant d'ambitieux ; et le monde rempli de gens possédés d'une passion si cruelle à ceux même qui l'entretiennent et qui la nourrissent dans leur sein. O ambition ! s'écriait ce Père, par quel charme arrive-t-il qu'étant le supplice d'un cœur où tu as pris naissance et où tu exerces ton empire, il n'y a personne toutefois à qui tu ne plaises et qui ne se laisse surprendre à l'attrait flatter que tu lui présentes ? *O ambitio, quomodo, omnes torquens, omnibus places* (Bern.) ? N'en cherchons point d'autre cause que l'aveuglement où elle jette

l'ambitieux. Elle lui montre pour terme de ses poursuites un état florissant où il n'aura plus rien à désirer, parce que ses vœux seront accomplis; où il goûtera le plaisir le plus doux pour lui, et dont il est le plus sensiblement touché; savoir: de dominer, d'ordonner, d'être l'arbitre des affaires et le dispensateur des grâces; de briller dans un ministère, dans une dignité éclatante, d'y recevoir l'encens du public et ses soumissions, de s'y faire craindre, honorer, respecter. Tout cela, rassemblé dans un point de vue, lui trace l'idée la plus agréable, et peint à son imagination l'objet le plus conforme aux vœux de son cœur. Mais, dans le fond, ce n'est qu'une peinture, ce n'est qu'une idée, et voici ce qu'il y a de plus réel. C'est que, pour atteindre jusque là, il y a une route à tenir, pleine d'épines et de difficultés; mais de quelles épines et de quelles difficultés? comprenez-le.

C'est que, pour parvenir à cet état où l'ambition se figure tant d'agréments, il faut prendre mille mesures toutes également gênantes, et toutes contraires à ses inclinations; qu'il faut se miner de réflexions et d'étude; rouler pensées sur pensées, desseins sur desseins; compter toutes ses paroles, composer toutes ses démarches; avoir une attention perpétuelle et sans relâche, soit sur soi-même, soit sur les autres. C'est que, pour contenter une seule passion, qui est de s'élever à cet état, il faut s'exposer à devenir la proie de toutes les passions: car y en a-t-il une en nous que l'ambition ne suscite contre nous; et n'est-ce pas elle qui, selon les différentes conjonctures et les divers sentiments dont elle est émue, tantôt nous aigrit des dépit les plus amers, tantôt nous envenime des plus mortelles inimitiés, tantôt nous enflamme des plus violentes colères, tantôt nous accable des plus profondes tristesses, tantôt nous dessèche des mélancolies les plus noires, tantôt nous dévore des plus cruelles jalousies; qui fait souffrir à une âme comme une espèce d'enfer, et qui la déchire par mille bourreaux intérieurs et domestiques? C'est que pour se pousser à cet état, et pour se faire jour au travers de tous les obstacles qui nous en ferment les avenues, il faut entrer en guerre avec des compétiteurs, qui y prétendent aussi bien que nous, qui nous éclairent dans nos intrigues, qui nous dérangent dans nos projets, qui nous arrêtent dans nos voies; qu'il faut opposer crédit à crédit, patron à patron; et pour cela s'assujettir aux plus ennuyeuses assiduités, essayer mille rebuts, digérer mille dégoûts, se donner mille mouvements, n'être plus à soi, et vivre dans le tumulte et la confusion. C'est que, dans l'attente de cet état où l'on n'arrive pas tout d'un coup, il faut supporter des retardements capables, non-seulement d'exercer, mais d'épuiser toute la patience; que, durant de longues années, il faut languir dans l'incertitude du succès, toujours flottant entre l'espérance et la crainte, et souvent, après des délais presque infinis, ayant encore l'affreux devoir de voir

toutes ses prétentions échouer, et ne rapportant pour récompense de tant de pas malheureusement perdus, que la rage dans le cœur et la honte devant les hommes. Je dis plus: c'est que cet état, si l'on est enfin assez heureux pour s'y ingérer, bien loin de mettre des bornes à l'ambition et d'en éteindre le feu, ne sert au contraire qu'à la piquer davantage et qu'à l'allumer; que d'un degré on tend bientôt à un autre: tellement qu'il n'y a rien où l'on ne se porte, ni rien où l'on se fixe; rien que l'on ne veuille avoir, ni rien dont on jouisse: que ce n'est qu'une perpétuelle succession de vœux, de désirs, d'entreprises, et, par une suite nécessaire, qu'un perpétuel tourment. C'est que, pour troubler toute la douceur de cet état, il ne faut souvent que la moindre circonstance et le sujet le plus léger, qu'un esprit ambitieux grossit, et dont il se fait un monstre. Car tel est le caractère de l'ambition, de rendre un homme sensible à l'excès, délicat sur tout, et se défiant de tout. Voyez Aman: quo lui manquait-il? c'était le favori du prince, c'était de toute la cour d'Assuérus, le plus opulent et le plus puissant: mais Mardochee à la porte du palais ne le salue pas, et, par le ressentiment qu'il en conçoit, il devient malheureux au milieu de tout ce qui peut faire la félicité humaine. C'est qu'autant qu'il en a coûté pour s'établir dans cet état, autant en doit-il coûter pour s'y maintenir. Combien de pièges à éviter? combien d'artifices, de trahisons, de mauvais coups à prévenir? combien de revers à craindre? Je vais encore plus loin, et j'ajoute, c'est que cet état, au lieu d'être par lui-même un état de repos, est un engagement au travail, est une charge, est un fardeau, et un fardeau très-pesant si l'on en veut remplir les devoirs, qui sont d'autant plus étendus et plus onéreux que l'état est plus honorable; un fardeau auquel on ne peut quelquefois suffire, et sous lequel on succombe: d'où viennent tant de plaintes qu'on a à soutenir, tant de murmures, de reproches, de mépris. Voilà, dis-je, en cet état où l'ambitieux croyait trouver un bonheur imaginaire, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a d'inévitable.

Or, c'est ce que son ambition lui cache, ou à quoi elle l'empêche de penser. Du moins, s'il y pense, c'est ce que son ambition lui déguise, comme si tout cela n'était rien en comparaison du bien où il aspire: *Que je meure (Agris)*, disait cette mère ambitieuse, à qui l'on annonçait que son fils posséderait l'empire, mais que, placé sur le trône, il se tournerait contre elle et lui donnerait la mort: *Que je meure, pourvu qu'il règne*. Parce qu'on ne regarde encore les choses que de loin et sans en être venu à l'épreuve, on n'est touché que de ce qu'il y a de spécieux et de brillant dans ce rang d'honneur et dans cette prééminence. Mais la pratique et l'usage ne découvrent que trop évidemment l'erreur: et n'est-ce pas de quoi tant de mondains sont forcés de convenir? Ne sont-ils pas les premiers à déplorer leur folie,

lorsqu'ils se sont laissé infatuer d'un fantôme qui les trompait? *Nos insensati* (*Sap. V*). Ne sont-ils pas les premiers à se plaindre qu'ils ont marché par des voies bien difficiles, pour arriver à un terme qui ne les a pas mis dans une situation moins laborieuse ni plus tranquille? *Ambulavimus vias difficiles* (*Ibid.*). Ne les entendons-nous pas regretter le calme et la paix d'une condition médiocre et privée, où l'on a tout ce que l'on souhaite, parce qu'on sait se contenter de ce que l'on a et que l'on ne souhaite rien davantage? En quelles amertumes les voyons-nous plongés; et, si l'on était témoin de tout ce qui se passe dans le secret de leur vie et de tout ce qu'ils ressentent dans le fond de leur cœur, quelle que soit leur fortune, qui la demanderait à ce prix, et qui la voudrait acheter?

Surtout si l'on y ajoute une seconde considération, et que l'on vienne à bien comprendre un autre aveuglement de l'ambitieux. C'est qu'il se propose pour fruit de ses recherches une véritable grandeur, et que toute cette grandeur n'est que vanité : *Universa vanitas*. Comment cela? appliquez-vous toujours. Vanité par elle-même et en elle-même. Car, qu'est-ce que cette grandeur dont on est idolâtre, et en quoi la fait-on consister? Du moins si c'était dans un mérite réel, si c'était dans une vigilance plus éclairée, dans un travail plus constant, dans l'accomplissement de toutes ses obligations, peut-être y aurait-il là quelque chose de solide. Mais on est grand par la prédilection du prince et la faveur où l'on se trouve auprès de lui, par les respects et les honneurs qu'on reçoit du public, par l'autorité qu'on exerce et dont on abuse, par les privilèges et la supériorité du poste qu'on occupe et qu'on ne remplit pas, par l'étendue de ses domaines, par la profusion de ses dépenses, par un faste immodéré et un luxe sans mesure; c'est-à-dire qu'on est grand par tout ce qui ne vient pas de nous et qui est hors de nous, et qu'on ne l'est ni dans sa personne ni par sa personne. Vanité dans les moyens qu'on est obligé d'employer à ce faux agrandissement, soit pour y réussir d'abord, soit ensuite pour s'y affermir. Examinons bien sur quels fondements sont appuyées les plus hautes fortunes, et nous verrons qu'elles n'ont point eu d'autres principes, et qu'elles n'ont point encore d'autre soutien que les flatteries les plus basses, que les complaisances les plus serviles, que l'esclavage et la dépendance. Tellement qu'un homme n'est jamais plus petit, que lorsqu'il paraît plus grand, et qu'il a, par exemple, dans une cour, autant de maîtres dont il dépend, qu'il y a de gens de toutes conditions dont il espère d'être secondé, ou dont il craint d'être desservi. Vanité dans la durée de cette grandeur mortelle et passagère. Il a fallu bien des années et presque des siècles pour bâtir ce superbe édifice; mais, pour le détruire de fond en comble, que faut-il? un moment, et rien de plus. Moment inévitable, puisque c'est celui de la mort, à quoi toute la grandeur ne peut parer. Moment d'autant

plus prochain, qu'il s'est plus écoulé de temps; avant qu'on ait pu venir à bout de ses desseins ambitieux. Moment qui bientôt efface non-seulement tout l'éclat de la grandeur, mais jusqu'à la mémoire du grand, et l'ensevelit dans un éternel oubli. Enfin, vanité par les changements et les tristes révolutions où, dès la vie même, et sans attendre la mort, cette grandeur est sujette. Combien de grands ont survécu et survivent en quelque sorte à eux-mêmes en survivant à leur grandeur? Combien ont entendu cette parole de notre évangile, si désolante pour une âme ambitieuse : *Da huic locum* (*Luc., XIV*) : Donnez la place à cet autre, et retirez-vous? De quel œil alors ont-ils regardé toute la fortune du siècle; et combien de fois, devenus sages, mais trop tard et à leurs propres dépens, se sont-ils écriés : *Et ecce universa vanitas*? Il est vrai que ces décadences ne sont pas universelles. Mais elles ont été assez fréquentes et assez surprenantes, pour ne pouvoir être là-dessus en assurance; et qu'est-ce que de vivre dans une pareille incertitude, toujours exposé aux caprices de l'un ou aux intrigues de l'autre, et toujours sur le penchant d'une ruine affreuse?

Or, l'aveuglement de l'ambitieux est encore de ne faire à tout cela nulle attention, ou de n'en tenir nul compte, pourvu qu'il espère fournir la carrière qu'il s'est tracée, et aller jusqu'au but qu'il a en vue. En vain le monde lui offre-t-il mille exemples de ce que je dis; en vain lui vient-il à l'esprit mille réflexions sur ce qui se passe devant lui et autour de lui; en vain entend-il parler et raisonner les plus sensés. Il n'écoute que son ambition, qui l'étourdit à force de lui crier sans cesse, mais dans un autre sens que celui de l'Évangile : *Ascende superius* (*Luc., XIV*) : Fais ton chemin, et ne demeure pas. Telle place est-elle vacante par un accident qui devrait l'instruire et le refroidir? c'est ce qui l'aveugle plus que jamais, et ce qui l'anime d'une ardeur toute nouvelle. L'expérience de celui-ci ni le malheur de celui-là ne sont point une règle pour lui. Il semble qu'il ait des gages certains de sa destinée, et qu'il doive être privilégié. Du moins il en veut faire l'épreuve, et il n'y a rien qu'il ne soit en disposition de tenter. Laissons-le donc à son gré courir dans la route où il s'engage, et s'y égarer. Pour nous, mes chers auditeurs, suivant les lumières de la raison, et plus encore de la religion, profitons du divin enseignement que nous donne notre adorable maître : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* (*Matth., XI*). Voilà ce que nous devons apprendre de lui : à être humbles, et humbles de cœur. L'humilité rectifiera toutes nos idées; elle nous fera chercher le repos où il est, je veux dire dans le mépris de tous les honneurs du siècle et dans une sainte retraite : *Et intencitis requiem animabus vestris* (*Ibid.*). Elle nous établira dans une grandeur solide, en nous élevant, par un renoncement chrétien, au-dessus de toute grandeur périssable. Ainsi elle corrigera l'aveuglement de notre esprit, et nous pré-

servera encore d'un autre désordre de l'ambition, qui est d'être présomptueuse dans ses sentiments. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie

SECONDE PARTIE.

Je trouve la réflexion de saint Ambroise très-solide, et pleine d'un grand sens, quand il dit qu'un homme ambitieux, et qui agit par le mouvement de cette passion dont il est dominé, doit être nécessairement, ou bien injuste, ou bien présomptueux. Bien injuste, s'il recherche des honneurs et des emplois dont il se reconnaît lui-même indigne, ou bien présomptueux, s'il se les procure, dans la persuasion qu'il en est digne. Or, il arrive très-peu, ajoute ce saint docteur, que nous nous rendions sincèrement à nous-mêmes cette justice d'être persuadés et de convenir avec nous-mêmes de notre propre indignité; d'où il conclut que le grand principe sur lequel roule l'ambition de la plupart des hommes, est communément la présomption, ou l'idée secrète qu'ils se forment de leur capacité: et de là, chrétiens, je tire la preuve de la seconde proposition que j'ai avancée. Car remarquez, s'il vous plaît, toutes les conséquences qui s'ensuivent de ce raisonnement, et que je vais développer. L'ambitieux aspire à tout et prétend à tout; donc il se croit capable de tout. Il ne met point de bornes à sa fortune et à ses desirs; il n'en met donc point à l'opinion qu'il a de son mérite et de sa personne. Je m'explique. Qu'est-ce qu'un ambitieux? c'est un homme, répond saint Chrysostome, rempli de lui-même, qui se flatte de pouvoir soutenir tout ce qu'il croit le pouvoir élever; qui, selon les différents états où il est engagé, présume avoir assez de forces pour se charger des soins les plus importants, assez de lumières pour conduire les affaires les plus délicates, assez d'intégrité pour juger des intérêts publics, assez de zèle et de perfection pour gouverner l'Eglise, assez de génie et de politique pour entrer, s'il y était appelé, dans le conseil des rois; qui ne voit point de fonctions au-dessus de lui, point de récompense qui ne lui soit due, point de faveur qu'il ne méritât; en un mot, qui ne renonce à rien ni ne s'exclut de rien.

Demandez-lui si, dans cette charge dont l'éclat l'éblouit, il pourra s'acquitter de tous les devoirs qui y sont attachés; s'il aura toute la pénétration d'esprit, toute la droiture de cœur, toute l'assiduité nécessaire, c'est-à-dire s'il sera assez éclairé pour faire le juste discernement du bon droit et de l'innocence; s'il sera assez inflexible pour ne rien accorder au crédit contre l'équité et la justice; s'il sera assez laborieux pour fournir à tous les soins et à toutes les affaires qui se présenteront; s'il aura l'âme assez grande pour s'élever au-dessus du respect humain, au-dessus de la flatterie, au-dessus de la louange et de la censure; faisant ce qu'il verra devoir être blâmé, et ne faisant pas ce qu'il verra devoir être approuvé, quand sa conscience lui dictera d'en user de la

sorte: si, après s'être défendu des autres, il pourra se défendre de soi-même, n'ayant point d'égard à ses avantages particuliers, ne profanant point sa dignité par des intérêts sordides et mercenaires; n'employant point l'autorité comme un bien dont il est le maître, mais la ménageant comme un dépôt dont il est responsable, et n'envisageant ce qu'il peut que pour satisfaire à ce qu'il doit. Proposez-lui tout cela; et, après lui en avoir fait comprendre la difficulté extrême, interrogez-le pour savoir s'il pourra tout cela, et s'il le voudra: comme il se promet tout de lui-même, il vous répondra sans hésiter, ainsi que ces deux enfants de Zébédée dont il est parlé dans l'Evangile de saint Mathieu: *Possumus* (*Matth.*, *XX*); oui, je le puis, et je le ferai. Mais moi, chrétiens, je conclus de là même qu'il ne le fera pas: pourquoi? parce que la seule présomption est un obstacle à le faire, et encore plus à le bien faire. En effet, nous voyons ces hommes si sûrs de leur devoir hors de l'occasion, être les premiers à se laisser corrompre quand ils sont exposés à la tentation. A qui faut-il se confier, demande saint Augustin? à celui qui se défie de soi-même; car la défiance qu'il a de soi-même est ce qui m'assure de lui. Or, cette défiance est essentiellement opposée à la conduite et aux sentiments d'une âme ambitieuse.

Ajoutez à cela que les sujets du monde les plus incapables sont ordinairement ceux en qui cet esprit de présomption abonde le plus; et, par une suite naturelle, ceux qui deviennent les plus ardents à se pousser et à s'élever. Car à peine entendrez-vous jamais un homme sensé et d'un mérite solide, se rendre à soi-même ce témoignage frappant: Je puis ceci, j'ai droit à cela; cet emploi n'excede point mes forces; j'ai les qualités qu'il faut pour remplir cette place. Ce langage ne convient qu'à un esprit léger et frivole. De là vient que la modestie, qui, comme l'a fort bien remarqué le philosophe, devrait être naturellement la vertu des imparfaits, est, au contraire, celle des parfaits, et que les plus présomptueux, selon Dieu et selon le monde, ont toujours été ceux qui devaient moins l'être. Et parce que l'avancement des hommes dans les conditions et dans les rangs d'honneur, dépend, au moins en partie, de ce que chacun y contribue pour soi, et des démarches qu'on fait pour s'insinuer et pour s'établir, de là vient encore, par un funeste renversement, que les premiers postes sont souvent occupés par les plus indignes, par les plus ignorants, par les plus vicieux, pendant que les sages, que les intelligents, que les gens de bien demeurent dans l'obscurité et dans l'oubli. Car il n'est rien de plus hardi que l'ignorance et que le vice, pour prendre avec impunité l'ascendant partout. C'est ce qui faisait autrefois gémir saint Bernard; et ce scandale serait encore maintenant plus universel, s'il n'y avait un certain jugement public et incorruptible qui s'oppose aux entreprises de ces esprits vains, jusqu'à ce que le jugement de Dieu en pu-

nisse les excès, dont il n'est pas possible que sa providence ne soit offensée.

De plus, n'est-il pas étrange qu'un ambitieux se croie capable des plus grandes choses, sans s'être auparavant éprouvé, et sans avoir fait aucun essai de son esprit, de ses talents, de son naturel? Or, il n'est rien de plus commun que ce désordre. Car, où trouver aujourd'hui de ces prétendants aux honneurs du siècle, qui, avant que de faire les recherches où les engage leur ambition, aient soin de rentrer en eux-mêmes pour se connaître, et qui, dans la vue de leur condition future, se forment de bonne heure à ce qu'ils doivent être un jour, ou à ce qu'ils veulent devenir? C'est assez qu'on ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'on est en état de la posséder et de l'exercer. C'est assez qu'il soit de l'intérêt d'une famille de tenir un tel rang, pour ne pas douter que l'on n'y soit propre. Cet intérêt de famille, ce bien, tiennent lieu de toutes les qualités imaginables, et suffisent pour autoriser toutes les poursuites. Si les lois prescrivent quelque chose de plus, c'est-à-dire si elles exigent quelques épreuves pour la connaissance des sujets, on subit ces épreuves par cérémonie; et, par la comparaison que l'on fait de soi-même avec tant d'autres qui y ont passé, on s'estime encore trop fort pour en sortir avec honneur. Si ceux à qui il appartient de corriger ces abus font des ordonnances pour les régler, on regarde ces ordonnances comme des vexations. On peut tout sans s'être jamais disposé à rien; sauf à faire ensuite des expériences aux dépens d'autrui, et aux dépens de son emploi même, et à s'instruire des choses par les ignorances et les fautes infinies qu'on y commettra. Saint Paul ne voulait pas qu'un néophyte fût tout d'un coup élevé à certaines distinctions, et jugeait qu'il y avait des degrés par où l'humilité devait conduire les mérites les plus solides et les plus éclatants. Mais ces règles de saint Paul ne sont pas faites pour l'ambitieux. Du plus bas rang, si l'on s'en rapporte à lui, et selon ce qu'il croit valoir, il peut monter au plus haut, et, sans passer par aucun milieu, il a de quoi parvenir au faite. L'ordre de la Providence est que les dignités soient partagées, et il y en a même qui sont formellement incompatibles; mais l'ambitieux est au-dessus de cet ordre, et ce qui est incompatible pour les autres ne l'est pas pour lui. Ce que ne feraient pas plusieurs autres plus habiles que lui, il le fera seul. Il peut tout, et tout à la fois; et parce que, pour tant de fonctions réunies, il faudrait être au même temps en divers lieux, par un miracle dont il est redevable à son ambition, il peut être tout ensemble ici et là; ou, sans sortir d'une place, faire ici ce qui ne se doit faire que là.

Le croiriez-vous, chrétiens, si je ne vous le faisais remarquer, et si à force de le voir, vous n'étiez pas accoutumés à ne vous en étonner plus: le croiriez-vous, que l'ambition des hommes eût dû les porter jusqu'à chercher des honneurs pour lesquels, selon

le témoignage du Saint-Esprit même, la première condition requise est d'être irrépréhensible? Voilà néanmoins ce qu'a produit l'esprit du monde dans le christianisme et dans l'Eglise de Dieu. Il faut donc, conclut saint Grégoire, pape, ou que l'ambitieux se juge en effet irrépréhensible, ou qu'il ne se mette pas en peine de contredire visiblement au Saint-Esprit. Or, tant s'en faut qu'il considère son procédé comme un péché contre le Saint-Esprit, qu'il ne s'en fait pas même un scrupule; marque évidente que c'est donc la présomption qui le fait agir, et que, dans l'opinion qu'il a de lui-même, il ne craint pas de se compter parmi les irrépréhensibles et les parfaits. Car la témérité des ambitieux du siècle va jusque-là, quand elle n'est pas réprimée par la conscience, ni gouvernée par la religion.

Mais enfin, disent-ils, et cela, et tout le reste, nous le pouvons aussi bien que d'autres. Et je leur réponds avec saint Bernard: Quelle conséquence tirez-vous de là? si mille autres, sans mérite et sans les conditions convenables, se sont élevés à tel ministère, en êtes-vous plus capables parce qu'ils n'en sont pas plus dignes que vous? Le pouvoir soutenir comme d'autres qui ne l'ont pas pu, n'est-ce pas même la conviction de votre insuffisance? Mais si chacun se jugeait dans cette sévérité, qui remplirait donc les charges et les emplois? Ah! chrétiens, ne nous inquiétons point de ce qui arriverait. Pensons à nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de conduire le monde. Le monde, pour le gouverner, ne manquera jamais de sujets, que Dieu par sa providence y a destinés. Si l'on se jugeait dans cette rigueur, dès là plusieurs qui ne sont pas dignes des places qu'ils occupent, commenceraient à le devenir. Et si plusieurs qui en sont indignes se faisaient la justice de s'en éloigner, dès là le mérite y aurait un libre et facile accès, et, quelque rare qu'il soit, on en trouverait toujours assez pour ce qu'il y aurait d'emplois et d'honneurs vacants.

Or, ces principes supposés, quel parti y aurait-il donc à prendre pour un chrétien; je dis pour un chrétien engagé à vivre dans le monde par profession et par état. Quel parti, mes chers auditeurs? point d'autre que celui où la prudence chrétienne, qui est l'unique et véritable sagesse, le réduira toujours; savoir: de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout; de n'être point si persuadé ni si aisé à persuader des qualités avantageuses de sa personne; de tenir sur cela bien des témoignages pour suspects, et presque toutes les louanges des hommes pour vaines; d'en rabattre toujours beaucoup, et de faire état qu'on s'en attribuera encore trop; de ne point désirer l'honneur, et de ne se le point attirer; d'attendre pour cela la vocation du ciel sans la prévenir; de la suivre avec crainte et tremblement, quand elle est évidente; et, pour peu qu'elle soit douteuse, de s'en défier, de n'accepter point les emplois honorables pour lesquels on aurait reçu de

Bien quelques talents, que l'on ne voie de bonne foi qu'on y est contraint; et, si l'on est convaincu de son incapacité, de ne céder pas même à cette contrainte. Car c'est ainsi que s'en explique saint Grégoire, pape : *Ut virtutibus pollens, invitatus ad regimen veniat; virtutibus vacuus ne coactus quidem accedat.* (Greg.) Et ce grand homme avait droit sans doute de parler de la sorte, après les efforts héroïques que son humilité avait faits pour refuser la première dignité de l'Eglise. Je sais que tout cela est bien opposé aux idées et à la pratique du monde; mais je ne suis pas ici, chrétiens, pour vous instruire selon les idées et la pratique du monde. J'y suis pour vous proposer les idées de l'Evangile, et pour vous convaincre au moins de leur solidité et de leur nécessité. Si le monde se conduisait selon ces maximes évangéliques, l'ambition en serait bannie, et l'humilité y règnerait. Avec cette humilité on deviendrait raisonnable, on se sanctifierait devant Dieu, et souvent même on réussirait mieux auprès des hommes, parce qu'on en aurait l'estime et la confiance. Mais, sans cette humilité, outre que l'ambition est aveugle dans ses recherches, et présomptueuse dans ses desseins, elle est encore odieuse dans ses suites; et c'est ce qui va faire le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Comme il y a deux sortes de grandeurs, les unes que Dieu a établies dans le monde, et les autres qui s'y érigent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, celles-là, qui sont les ouvrages de la Providence, et celles-ci, qui sont comme les productions de l'ambition humaine, il ne faut pas s'étonner, chrétiens, qu'elles causent des effets si contraires, non-seulement dans ceux qui les possèdent, mais dans ceux même qui n'y ont aucune part, et qui les envisagent avec un œil désintéressé et exempt de passion. Une grandeur légitime et naturelle, qui est de l'ordre de Dieu, porte en elle-même certain caractère qui, outre le respect et la vénération, lui attire encore la bienveillance et le cœur des peuples. C'est par ce principe que nous aimons nos rois. Bien loin que leur élévation ait rien qui nous choque, nous la regardons avec un sentiment de joie, que l'inclination nous inspire aussi bien que le devoir; nous avons du zèle pour la maintenir; nous nous en faisons un intérêt: pourquoi? parce qu'elle vient de Dieu, et qu'elle doit contribuer au bien commun. Au contraire, ces grandeurs irrégulières, qui n'ont d'autre fondement que l'ambition et la cupidité des hommes; ces grandeurs où l'on ne parvient que par artifice, que par ruse, que par intrigue, et dont les politiques du siècle s'applaudissent dans l'Écriture en disant : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia* (Deut. XXXII) : C'est notre crédit, c'est notre industrie et non le Seigneur qui nous a faits ce que nous sommes : ces grandeurs que Dieu n'autorise pas, parce qu'il n'en est pas l'auteur, quelque éclatantes qu'elles soient à nos yeux, ont je ne sais

quoi qui nous pique et qui nous revoltent, parce qu'elles nous paraissent comme autant d'usurpations et autant d'excès, qui vont au renversement de cette équité publique pour laquelle naturellement nous sommes zélés. Or, ce caractère d'injustice, qui leur est essentiel, est ce qui nous les rend odieuses. Ainsi quand Pierre fut élevé à la plus haute dignité dont un homme soit capable, qui est celle de chef de l'Eglise, les apôtres ne s'en plaignirent point, ni n'en conçurent nulle peine. Mais, lorsque Jacques et Jean vinrent demander au Fils de Dieu les premières places de son royaume, tous les assistants en furent scandalisés, et témoignèrent de l'indignation contre ces deux frères : *Et audientes decem indignati sunt de duobus discipulis* (Matth. XX). Pourquoi cette différence? Ah! dit saint Chrysostome, il est bien aisé d'en apporter la raison. La prééminence de Pierre ne les choqua point, parce qu'ils savaient bien que Pierre ne l'avait pas recherchée et qu'elle venait immédiatement de Jésus-Christ. Mais ils ne purent voir sans murmurer celle des deux enfants de Zébédée, parce qu'il paraissait évidemment que c'était eux-mêmes qui l'afectaient et qui l'ambitionnaient. Or, il n'y a rien de plus odieux que ces ambitieuses prétentions, et ce seul exemple pourrait suffire pour justifier ma dernière proposition.

Mais il est important, chrétiens, de lui donner quelque étendue et d'en reconnaître la vérité dans le détail, pour en être encore plus fortement persuadés. Je considère donc l'ambition dans les deux états où elle a coutume de dérégler et de pervertir l'esprit de l'homme : je veux dire dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'elle n'y est pas encore parvenue et dans le terme de la grandeur même, quand elle y est enfin arrivée. Or, dans l'un et l'autre état, je dis qu'elle n'a rien en soi qui n'excite l'envie, qui ne soit un objet d'aversion et qui, par les autres passions qu'elle fait naître, par les divisions et les partialités qu'elle entretient, par les querelles qu'elle suscite, n'aille à la destruction et à la ruine de la charité. Ne consultez que votre expérience, bien plus capable ici de vous instruire et de vous convaincre, que toutes les raisons. Quelle idée vous formez-vous d'un ambitieux préoccupé du désir de se faire grand? Si je vous disais que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt; un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice, qui ne peut voir le mérite en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre, qui n'a ni foi ni sincérité; toujours prêt dans la concurrence à trahir l'un, à supplanter l'autre; à décrier celui-ci; à perdre celui-là, pour peu qu'il espère d'en profiter; qui, de sa grandeur prétendue et de sa fortune, se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnaissance, ni considérations, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisements spécieux pour la faire, même

honnêtement selon le monde; en un mot, qui n'aime personne et que personne ne peut aimer; si je vous le figurais de la sorte, ne diriez-vous pas que c'est un monstre dans la société, dont je vous aurais fait la peinture? et cependant, pour peu que vous fassiez de réflexion sur ce qui se passe tous les jours au milieu de vous, n'avouerez-vous pas que ce sont là les véritables traits de l'ambition, tandis qu'elle est encore aspirante et dans la poursuite d'une fin qu'elle se propose?

Ah! mes frères, disait saint Augustin, et remarquez, chrétiens, ce sentiment, quand l'ambition serait aussi modérée et aussi équitable envers le prochain qu'elle est injuste et emportée, la jalousie seule qu'elle produirait encore infailliblement, par la simple recherche d'une élévation qu'elle se procurerait elle-même, devrait en détacher votre cœur. Et, puisque cette jalousie est une faiblesse dont les âmes les plus fortes, et souvent même les plus vertueuses, ont peine à se défendre, et qui néanmoins ne laisse pas d'altérer la charité chrétienne, si nous avions à cœur cette charité pour laquelle Dieu nous ordonne de renoncer à tout le reste, nous n'aurions garde de lui faire une plaie si dangereuse dans le cœur des autres, en témoignant un ardeur si vive de nous élever. Cela seul nous tiendrait dans les bornes d'une prudente modestie, et il n'en faudrait pas davantage pour réprimer dans nous la passion de nous agrandir. Mais quand nous y ajoutons cent autres désordres, qui n'en sont, il est vrai, que les accidents, mais les accidents presque inséparables, et pires que la substance de la chose; c'est-à-dire quand, pour soutenir cette passion, ou plutôt pour la satisfaire, nous y joignons la malignité, l'iniquité, l'infidélité; que, par une avidité de tout avoir et de l'emporter sur tout le monde, nous ne pouvons souffrir que l'on rende justice à personne; que de nos proches mêmes et de nos amis nous nous faisons des rivaux et ensuite des ennemis secrets; que, par des perfidies cachées, nous traversons leurs desseins pour faire réussir les nôtres; que nous usurpons, par des violences autorisées du seul crédit, ce qui leur serait dû légitimement; que nous enviseageons la disgrâce et la ruine d'autrui comme un avantage pour nous, et que, par de mauvais offices, nous y travaillons en effet; que pour cela nous remuons tous les ressorts d'une malheureuse politique, dissimulant ce qui est, supposant ce qui n'est pas, exagérant le mal, diminuant le bien; et, au défaut de tout le reste, ayant recours au mensonge et à la calomnie pour anéantir, s'il est possible, ceux qui, sans même le vouloir, sont des obstacles à notre ambition, parce qu'ils ont un mérite dont ils ne peuvent se défaire et qui est l'unique sujet qui nous irrite; qu'en même temps que nous en usons ainsi à l'égard des autres pour empêcher qu'ils ne s'élèvent au-dessus de nous, il nous paraît insupportable que les autres aient seulement la moindre pensée de s'opposer aux vues que nous avons de prendre l'ascendant sur eux; que, pour peu

qu'ils le fassent, nous concevons contre eux des ressentiments mortels et des haines irréconciliables (car tout cela arrive, chrétiens, et il me faudrait des discours entiers pour vous représenter tout ce que fait l'ambition, et tous les stratagèmes dont elle se sert, au préjudice de la charité et de l'union fraternelle, pour parvenir à ses fins; voilà ce que l'esprit du monde lui inspire:) quand, dis-je, nous y procédons de la sorte, ah! mes chers auditeurs, n'est-ce pas une conséquence nécessaire, qu'en suivant des maximes aussi détestables que celles-là, nous devenions l'objet de l'indignation de Dieu et des hommes?

Mais que serait-ce si maintenant je voulais m'étendre sur l'autre point que je me suis proposé, et si je venais à vous mettre devant les yeux les excès de l'ambition, quand une fois elle est parvenue au terme de ses espérances et qu'elle se trouve en possession de ce qu'elle prétendait? Quel usage alors, ou plutôt quel abus et quelle profanation de la grandeur! vous le voyez: quelle arrogance et quelle fierté de l'ambitieux, qui se prévaut de sa fortune pour ne plus garder de ménagements avec personne, pour traiter avec mépris quiconque est au-dessous de lui, pour en attendre des respects et des adorations, pour vouloir que tout plie sous son pouvoir et seul décider de tout et régler tout, pour affecter des airs d'autorité et d'indépendance! Quelle dureté à faire valoir ses droits, à exiger impérieusement ce qu'il se croit dû, à emporter de hauteur ce qui ne lui appartient pas, à poursuivre ses vengeances, à opprimer les petits, à humilier les grands et à leur insulter! Quelle ingratitude envers ceux même qui lui ont rendu les services les plus essentiels et à qui peut-être il doit tout ce qu'il est; dédaignant de s'abaisser désormais jusqu'à eux et les oubliant! une heure de prospérité fera méconnaître à un favori une amitié de trente années. Quel faste et quelle splendeur pour éblouir le public, pour en attirer sur soi les regards, pour répandre sur son origine un éclat qui en relève la bassesse et qui en efface l'obscurité!

Et c'est ici, chrétiens, que je dois encore vous faire observer la différence de ces deux espèces de grandeur que j'ai déjà distinguées, et dont je vous ai parlé à l'entrée de cette troisième partie; je veux dire de la grandeur naturelle et légitime, qui est établie de Dieu, et de cette grandeur, si j'ose ainsi m'exprimer, artificielle, qui n'a pour appui que l'industrie et l'ambition des hommes. Car la première, qui est celle des princes et de tous ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité; cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, indulgente et bienfaisante, parce qu'elle tient de la nature même de celle de Dieu. Comme elle est sûre d'elle-même, et qu'elle n'a point à craindre d'être contestée, elle ne cherche point tant à se faire sentir; elle n'est point si jalouse d'une domination qui lui est tout acquise; et, bien loin de s'enfler et de grossir ses avantages, elle les oublie en quelque manière, parce qu'elle sait assez qu'on ne les

oubliera jamais. Mais l'autre au contraire est une grandeur farouche, une grandeur rebutante et inaccessible, délicate sur ses privilèges, aigre, brusque, méprisante. Ne pouvant se cacher à elle-même la source d'où elle est sortie; et, craignant que le monde n'en perde point assez le souvenir, elle tâche à y suppléer par une pompe orgueilleuse, par un empire tyrannique, par une inflexible sévérité sur ses prérogatives; et de là faut-il être surpris qu'elle soit exposée aux envies, aux murmures, aux inimitiés? On l'honore en apparence, mais dans le fond on la hait, on lui rend certains hommages parce qu'on la redoute, mais ce ne sont que des hommages forcés; on voudrait qu'elle fût anéantie, et au moindre échec qu'elle reçoit, on s'en fait une joie et comme un triomphe. Si l'on ne peut l'attaquer ouvertement, on la déchire en secret; et, si l'occasion se présente d'éclater enfin et de l'abattre, y a-t-il extrémités où l'on ne se porte, et quels exemples tragiques en a-t-on vus?

Bienheureux les humbles qui, contents de leur condition, savent s'y contenir et y borner leurs désirs. Ils possèdent tout à la fois, et le cœur de Dieu, et le cœur des hommes. Ce n'est pas qu'ils ne puissent monter aux plus hauts rangs; car l'humilité ne demeure pas toujours dans les ténèbres, et Jésus-Christ, aujourd'hui, nous fait entendre que souvent, dès cette vie même, elle sera exaltée: *Qui se humiliter, exaltabitur* (Luc., XIV). Mais, parce que ce n'est point elle qui cherche à s'avancer et à paraître, parce que, de son choix et suivant le conseil du Fils de Dieu, elle ne demande ni ne prend que la dernière place: *Recumbe in novissimo loco* (*Ibid.*); parce que, pour la répondre à en occuper une autre, il faut l'appeler, il faut la presser, il faut lui faire une espèce de violence: *Amice, ascende superius* (*Ibid.*); parce qu'en changeant d'état, elle ne change ni de sentiments ni de conduite; que, pour être élevée, elle n'en est ni moins soumise à Dieu, ni moins charitable envers le prochain, ni moins détachée d'elle-même; que les honneurs, bien loin de la flatter, lui sont à charge, et qu'au lieu d'en tirer une fausse gloire, elle les tourne à sa confusion; qu'elle n'emploie jamais plus volontiers le pouvoir dont elle est revêtu, que lorsqu'il s'agit d'obliger, de soulager, de faire du bien, fût-elle au comble de la grandeur, non-seulement on l'y voit sans peine, mais il n'est personne qui ne lui applaudisse, qui ne lui donne son suffrage, qui ne la révère et ne la canonise. Ce serait peu néanmoins pour elle que ces éloges du monde, et que cette voix des peuples en sa faveur, si Dieu n'y ajoutait ses récompenses éternelles; mais comme il résiste aux ambitieux et aux superbes, c'est aux humbles qu'il communique sa grâce sur la terre, et qu'il prépare une couronne immortelle dans le ciel, où nous conduise, etc.

ORATEURS SACRÉS. XV.

SERMON XXX.

POUR LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le caractère du chrétien

Congregatis autem Pharisæis, interrogavit eos Jesus, dicens: Quid vobis videtur de Christo?

Les Pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question: Que pensez-vous du Christ? (S. Matth., ch. XXII.)

Si la passion n'eût point aveuglé ces faux docteurs de la loi, ils pouvaient aisément répondre à la demande que leur fait le Fils de Dieu, et découvrir dans sa personne tous les traits de ce Christ ou de ce Messie qu'ils attendaient depuis si longtemps et qu'ils avaient actuellement devant les yeux. Témoins de tant de miracles qu'il opérait, commandant aux flots de la mer, chassant les démons, guérissant les malades, ressuscitant les morts, ne devaient-ils pas, sans hésiter, le reconnaître, et lui dire: Le Christ dont vous nous parlez, c'est vous-même. Pour nous, mes chers auditeurs, nous n'en reconnaissons point d'autre; mais du reste, quelque importante et quelque nécessaire que nous puisse être la connaissance de cet Homme-Dieu, c'est un sujet, dit saint Chrysostome, que les ministres de l'Évangile ne doivent guère, dans leurs prédications, entreprendre d'approfondir, parce qu'il est impénétrable et infiniment au-dessus de toutes nos pensées et de toutes nos expressions. Cependant, mes frères, il nous est assez connu pour nous servir de modèle; et même, selon saint Jérôme et saint Augustin, il y a entre Jésus-Christ et le chrétien un tel rapport, qu'il faut en quelque manière les confondre ensemble, et qu'on ne peut bien définir l'un que par l'autre. De sorte que si Jésus-Christ n'est pas substantiellement dans le chrétien, il y est par ressemblance; et que si le chrétien n'est pas réellement et dans le fond de son être un autre Jésus-Christ, il l'est au moins par une conformité aussi parfaite qu'il peut l'avoir avec cet excellent et divin exemplaire. Suivant ce principe, sans examiner aujourd'hui ce que c'est que le Christ, examinons ce que c'est que le chrétien, qui en doit être le fidèle imitateur: *Quid vobis videtur?* Cette matière sera beaucoup plus morale, plus utile et plus sensible. Vous y apprendrez ce que vous êtes, ou plutôt ce que vous devez être et ce que vous n'êtes pas. Pour en profiter, implorons le secours du ciel, et adressons-nous à Marie, en lui disant: *Ave, Maria.*

De quelque manière que l'ait entendu saint Jérôme, je trouve sa proposition bien judicieuse et bien juste, quand il dit que ce qu'il y a de grand dans la profession du christianisme, n'est pas de paraître chrétien, mais de l'être: *Esse christianum magnum est, non videri* (*Hier.*). Et l'une des raisons qu'il en apporte, c'est, dit-il, que le christianisme étant une profession d'humilité, et l'humilité ne cherchant point à se montrer ni à briller, il s'ensuit que la vraie grandeur du chrétien est d'être ce qu'il est. et non point de le pa-

[Vingt-neuf.]

raître, puisqu'une partie de sa perfection consiste souvent à ne le paraître pas. C'est par cette pensée que j'entre dans mon dessein ; et, pour vous donner l'idée d'un véritable chrétien, je la tire de son principe et de son modèle, qui est Jésus-Christ même. J'entends Jésus-Christ selon deux caractères particuliers qu'il s'est lui-même attribués, lorsque, parlant aux Juifs pour se faire connaître à eux, il leur disait : *Ego non sum de hoc mundo* (Joan., VIII) : Je ne suis point de ce monde : et qu'il ajoutait : *Ego de supernis sum* (Idem) : Je suis venu du ciel, et je demeure immuablement attaché à Dieu, mon Père. Divins caractères que j'ai à vous représenter dans le chrétien, et qui vous en traceront l'image la plus complète. Qu'est-ce qu'un chrétien : *Quid vobis videtur* ? un homme par état séparé du monde : c'est sa première qualité ; et un homme par état consacré à Dieu : c'est la seconde. L'une et l'autre pleines de gloire et de vertu en elles-mêmes, quoique de nul éclat aux yeux du monde. Car qu'y a-t-il de moins éclatant dans le monde que d'être séparé du monde, et qu'y a-t-il de plus intérieur et de plus caché que d'être consacré à Dieu ? Mais ce mystère caché est ce que j'entends de vous développer. Séparation du monde, qui élève le chrétien au-dessus du monde : ce sera la première partie ; consécration à Dieu, qui élève le chrétien jusqu'à Dieu même : ce sera la seconde partie : et voilà tout le plan et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire entendre d'abord ma pensée, et pour raisonner dans les principes de la théologie sur le sujet que je me suis proposé, deux choses, selon saint Thomas, sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce du côté de l'homme. Or, l'une et l'autre, bien considérées, n'ont point de caractère qui leur soit plus propre que celui de la séparation du monde. D'où je conclus, qu'être véritablement séparé du monde, c'est être véritablement chrétien. Voilà tout le fond de cette première partie.

Qu'est-ce que la grâce, je dis la première de toutes les grâces, qui est la vocation au christianisme ? Les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en donner de hautes idées ; mais je n'en trouve point de plus exacte ni de plus solide que celle de saint Augustin, quand il dit, en un mot, que c'est une grâce de séparation : *Qui autem congruenter sunt vocati, hi electi, et Dei altiore judicio gratiæ prædestinatione discreti* (Aug.). Voulez-vous savoir, mes frères, dit ce saint docteur, qui sont ces élus appelés, comme l'Apôtre, selon le décret, mais le décret favorable de Dieu ? ce sont ceux dont Dieu a fait le discernement, qu'il a tirés de la masse corrompue du monde, et qu'il en a séparés en vertu de la grâce de leur vocation. C'est donc en effet dans la séparation du monde que consiste l'attrait, le mouvement et l'impression particulière de cette grâce. De là vient que

saint Paul, pour exprimer le don de la grâce, qu'il avait reçu dans cette vocation miraculeuse et pleine de prodiges dont sa conversion fut suivie, ne se servait point d'autre terme que celui-ci : *Qui me segregavit ex utero, et vocavit per gratiam suam* (Galat., I) : Tout ce que je suis, je le suis par la miséricorde de mon Dieu, qui m'a appelé. Et comment m'a-t-il appelé ? en me séparant dès le ventre de ma mère ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Ambroise, en me choisissant pour vivre séparé de la corruption du monde. De là vient que, quand l'esprit de Dieu répandait sur les premiers disciples ces grâces visibles et abondantes qui les élevaient aux plus saints ministères, ainsi qu'il est rapporté au livre des Actes, c'était toujours en ordonnant que ceux qu'il avait choisis pour cela fussent séparés du reste même des fidèles : *Segregate mihi Saulum et Barnabam* (Act., XIII) : Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l'œuvre importante à laquelle je les ai appelés ; comme si cette séparation, ajoute saint Chrysostome, eût été une espèce de sacrement par lequel la grâce de la vocation divine leur dût être communiquée. De là vient que le Sauveur du monde, pour signifier qu'il était venu appeler les hommes à la perfection évangélique, disait hautement qu'il était venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère : *Veni separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam* (Matth., X) ; réduisant toute la grâce de cette perfection à cet esprit de séparation. De là vient que le grand apôtre, voulant nous faire comprendre la grâce suréminente et infinie de la sainteté de Jésus-Christ, en a renfermé tout le mystère dans ce seul mot : *segregatus a peccatoribus* (Hebr., VII) ; c'est un pontife qui nous a été donné de Dieu, mais un pontife qui, par l'onction céleste dont il était rempli, a été parfaitement séparé des pécheurs. Or, vous savez que la sainteté de Jésus-Christ est l'exemplaire de la nôtre ; et que la nôtre, pour être agréée de Dieu, doit être conforme à la sienne. Puisqu'il est donc vrai que cet Homme-Dieu a été sanctifié par une grâce qui l'a pleinement séparé du monde, il faut par proportion que la grâce qui nous sanctifie produise en nous un semblable effet, et qu'en conséquence de cette grâce, Dieu nous puisse dire ce qu'il disait aux Israélites : Vous êtes mon peuple, et c'est en cette qualité que je vous regarde : mais pourquoi et comment l'êtes-vous ? parce que je vous ai séparés de tous les autres peuples de la terre, qui vivent dans l'idolâtrie et dans les ténèbres de l'infidélité. Voilà, encore une fois, le caractère essentiel de la vocation ou de la grâce du christianisme.

Or, c'est de là que je tire la preuve de ma première proposition, et que, mesurant, selon la règle de saint Bernard, par l'action de Dieu en nous, notre obligation envers Dieu, j'entre dans la plus édifiante moralité que ce sujet me puisse fournir. Car voici comment je raisonne. La vocation chrétienne, en tant qu'elle procède et qu'elle est inspirée de Dieu, est une grâce de séparation : donc

la correspondance qui lui est due et qui fait proprement le devoir du chrétien, doit être une correspondance de séparation du côté de l'homme. Pourquoi cela? ah! mes chers auditeurs, le voici : parce que la correspondance à la grâce doit nécessairement se rapporter à la fin et au terme de la grâce même. Car, comme il y a diversité de grâces et d'inspirations : *Divisiones gratiarum sunt* (I Cor., XII), aussi faut-il reconnaître qu'il y a diversité d'opérations dans l'homme et de devoirs : *Et divisiones operationum sunt* (Ib.). C'est-à-dire que toutes sortes de devoirs ne répondent pas à toutes sortes de grâces. Je m'explique. Dieu me donne une grâce de résistance et de défense contre la passion qui me porte au péché ; je ne puis correspondre à cette grâce qu'en résistant à ma passion et en la combattant. Au contraire, Dieu me donne une grâce d'éloignement et de fuite dans l'occasion du péché, je ne puis être fidèle à cette grâce qu'en fuyant et en m'éloignant ; et ainsi des autres, parce que c'est à nous, dit saint Prosper, de suivre le mouvement de la grâce, et non pas à la grâce de suivre le mien. Comme il est donc vrai que la grâce par laquelle Dieu m'appelle au christianisme ou à la perfection du christianisme est une grâce de séparation du monde, quoi que je fasse, je n'accomplirai jamais le devoir du christianisme, si je ne me sépare du monde, et si je ne fais avec Dieu ce que Dieu fait le premier dans moi.

Car en vain Dieu me sépare-t-il du monde, en me prédestinant pour être chrétien, si je ne m'en sépare moi-même, en exécutant ce décret, et en coopérant à cette grâce qui me fait chrétien. Il faut, s'il m'est permis de parler de la sorte, que ces deux séparations concourent ensemble et que la mienne seconde celle de Dieu, de même que celle de Dieu est le principe de la mienne. Concevez-vous cette vérité? Voilà en substance toute la théologie nécessaire au chrétien, et sur laquelle un chrétien doit faire fond ; car de là s'ensuivent quelques conséquences que chacun de nous peut et doit aujourd'hui s'appliquer comme autant de règles pour se connaître devant Dieu et pour se juger soi-même. Ne perdez rien de ceci, s'il vous plaît.

Première conséquence : il suffit précisément d'être chrétien pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Qu'est-ce à dire du monde? c'est-à-dire des faux plaisirs du monde, des joies profanes du monde, des vaines intrigues du monde, du luxe du monde, des amusements, des folies, des coutumes, ou plutôt des abus du monde ; en un mot, de tout ce qui entretient la corruption et la dissolution du monde ; c'est-à-dire de tout ce qu'entendait le disciple bien-aimé, quand il nous défendait de nous attacher au monde et à tout ce qui est dans le monde : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt* (I Joan., II) ; c'est-à-dire de ce qu'il prenait soin lui-même de nous expliquer en détail, quand il ajoutait que

tout ce qu'il y a dans le monde est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* (Joan., II) ; c'est-à-dire de ce qu'il nous ordonnait de détester et de fuir, lorsqu'il concluait que le monde n'est que désordre et qu'iniquité : *Mundus totus in maligno positus est* (Joan., V). Il suffit, dis-je, pour être obligé, par profession et par état, de s'en séparer, d'être chrétien, et il n'est point nécessaire pour cela d'être quelque chose de plus que chrétien : pourquoi? parce que la grâce seule du christianisme nous sépare de tout cela, et parce qu'au moment que nous avons été régénérés par cette grâce, nous nous en sommes séparés nous-mêmes. Vous le savez, mes chers auditeurs, et, à moins de désavouer ce que l'Eglise a fait solennellement en votre nom, et ce que vous avez mille fois ratifié depuis, vous n'en pouvez disconvenir. Et en effet, quand les Pères voulaient autrefois détourner les fidèles de certains divertissements, qui ont été de tout temps la passion du monde, et par lesquels les hommes du monde se sont de tout temps distingués, ils ne leur en apportaient point d'autre raison, sinon qu'ils étaient chrétiens et séparés du monde ; et cette raison seule les persuadait : *A theatris separamur, quod est quasi consistorium impudicitæ* (Tertull.), disait l'un d'entre eux : Le théâtre, qui est comme une scène ouverte à l'impureté, fait une séparation entre les païens et nous ; car les païens y courent, et nous l'abhorrons ; et cette différence n'est qu'une suite de leur religion et de la nôtre. De même, quand Tertullien recommandait aux dames chrétiennes la modestie et la simplicité dans l'extérieur de leurs personnes, ce que l'on peut dire être à leur égard un commencement de séparation du monde, comment est-ce qu'il leur parlait? Vous êtes chrétiennes, leur disait-il, et par conséquent séparées de toutes les choses où cette vanité pourrait avoir lieu : vous avez renoncé aux spectacles ; vous n'êtes plus de ces assemblées où l'on ne va que pour voir et pour être vu ; ces cercles où l'orgueil, où le faste, où la licence, où l'incontinence entretient tant de commerces criminels, ne sont plus pour vous ; en qualité de chrétiennes, vous ne paraissez plus dans le monde que pour les exercices de la charité ou de la piété ; que pour visiter les pauvres, qui sont vos frères, pour assister au sacrifice de votre Dieu, pour venir entendre sa parole : or, tout cela est directement opposé à cette mondanité qui est le charme de votre amour propre. Devez-vous traiter avec les femmes infidèles? à la bonne heure : mais, pour cela même, vous êtes indignes du nom que vous portez, si, leur donnant par votre exemple l'idée de ce que vous êtes, vous n'avez encore plus de soin de paraître toujours revêtues des véritables ornements de votre sexe, qui sont la retenue et la pudeur. Voilà le raisonnement dont se servait Tertullien, fondé sur la profession

simple du christianisme : raisonnement qui convainquait les fidèles de ce temps-là : et malheur à nous si nous n'en sommes pas convaincus comme eux.

C'est donc une erreur, non-seulement grossière, mais pernicieuse, de dire : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde, ni de me conformer au monde; car c'est ce qui vous perd, et ce qui est la source de tous vos égarements. Or, vous me permettrez bien de vous dire que de parler ainsi, c'est une espèce de blasphème; car le Fils de Dieu vous a déclaré expressément, dans l'Évangile, que vous n'êtes plus du monde, et vous supposez que vous en êtes encore; et, ce qui est bien plus étrange, vous prétendez en être encore, dans le même sens qu'il a voulu vous faire entendre que vous n'en étiez plus. Il faut donc renverser la proposition, et dire. Je ne suis plus du monde, parce que je suis chrétienne : donc il ne m'est plus permis de vivre selon le monde, ni de me conformer aux lois du monde; alors vous me parlerez selon l'esprit et selon la grâce de votre vocation.

Mais cela est trop général. Seconde conséquence : plus un homme, dans le christianisme, a soin de se séparer du monde, plus il est chrétien; et plus il a d'engagement et de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de son devoir, et d'engagement hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi ? parce que, selon la mesure de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée, c'est la remarque du saint évêque de Genève, François de Sales, que, quand la grâce du christianisme a paru agir sur les hommes dans toute sa plénitude, elle les a portés à des séparations qui, de l'aveu du monde même, ont été jusqu'à l'héroïque. Ainsi un Arsène est en crédit dans la cour des empereurs; cette grâce l'en arrache pour le transporter au désert. Une Mélanie vit dans la pompe et dans l'affluence des délices de Rome; cette grâce l'en détache pour lui faire chercher d'autres délices dans la retraite de Bethléem. Jamais tant d'illustres solitaires, c'est-à-dire tant d'illustres séparés, que dans ces premiers siècles de l'Église, parce qu'il n'y eut jamais tant de parfaits chrétiens. Et pourquoi pensons-nous que les monastères aient été de tout temps regardés comme des asiles de sainteté, sinon parce qu'on y est dans une entière séparation du monde ? Qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée ? écoutez saint Bernard, et souffrez que je rende ce témoignage à la vérité connue : qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée, telle que nous en voyons encore aujourd'hui ? c'est une idée subsistante du christianisme. C'est un christianisme particulier, dit saint Bernard, qui, dans les débris du christianisme universel, s'est sauvé, pour ainsi dire, du naufrage, et que la Providence a conservé comme un commencement de ce premier christianisme révéral par les païens mêmes : car voilà, mes chers auditeurs, ce qui me

rend la religion vénérable. Au contraire, l'expérience m'apprend que, plus un chrétien s'ingère dans le commerce et les intrigues du monde, moins il est chrétien; et, qu'autant qu'il fait de pas et de démarches pour y entrer, autant l'esprit chrétien s'altère-t-il ou se corrompt-il dans lui. Jusquelà que, quand les Pères de l'Église ont parlé, ou de ces recherches empressées du monde, ou de ces vanités et de ces plaisirs qui marquent l'attachement au monde, ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il y avait en tout cela une apostasie secrète : pourquoi ? parce que la grâce de la foi étant un principe de séparation à l'égard de toutes ces choses, ne pas renoncer à ces choses, c'était renoncer en quelque manière à la grâce de la foi.

Mais je vais plus loin. Troisième conséquence : il est impossible à une âme chrétienne de se convertir et de retourner véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde, qu'elle n'a pas encore fait; et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde, et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère, qui produise le salut; car le moyen, mon cher auditeur, de concilier ces deux choses ? vous avouez vous-même que c'est le monde qui vous a fait perdre l'esprit de votre religion et l'esprit de Dieu; il faut donc que, pour retrouver cet esprit, vous vous sépariez du monde, et qu'au lieu de persister à vous figurer en vain cet esprit où il n'est pas, vous l'alliez chercher où il est. Or, il est évident que l'esprit de Dieu n'est point dans cette espèce de monde dont nous parlons, puisque, bien loin d'y être pour vous, c'est là que vous l'avez perdu; et c'est ici où je ne puis m'empêcher d'être touché de la plus tendre compassion, en voyant certaines âmes dont on peut dire que le monde est plein, et qui, pour ne pas se résoudre une bonne fois à cette séparation du monde, délibèrent éternellement sur leur conversion, et ne se convertissent jamais. Dieu les presse, la grâce agit en elles, elles conçoivent mille désirs ardents de leur salut; vous diriez qu'elles sont toutes changées, et que le charme est levé; mais, quand il en faut venir à ce point de rompre avec le monde et de se séparer du monde, ah! chrétiens, c'est une conclusion qui leur paraît plus affligante que la mort, et qu'elles éloignent toujours. Voilà pourquoi elles sont si ingénieuses à trouver des raisons et des prétextes pour faire valoir les engagements qui les retiennent dans le monde; voilà pourquoi elles sont si éloquentes dans les apologies qu'elles font du monde. Eh quoi! disent-elles, ne peut-on pas être du monde et se sauver? Dieu n'est-il pas l'auteur de ces conditions que l'on réprovoque sous le nom du monde, et n'y a-t-il pas une perfection pour les gens du monde comme pour les religieux? Mais quand on leur répond qu'il n'est pas question du monde en général; qu'il s'agit d'un certain monde particulier qui n'est point l'ouvrage de Dieu; d'un monde qui les pervertit

et qui les pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, parce que c'est un monde où le libertinage passe pour agréable et pour honnête; parce que c'est un monde dont la médisance fait tous les entretiens, parce que c'est un monde où toutes les passions se trouvent comme dans leur centre et dans leur élément, parce que c'est un monde où l'on ne peut éviter mille écueils auxquels la conscience ne manque pas d'échouer; que c'est ce monde-là dont il faut qu'elles se séparent si elles veulent être à Dieu; qu'il n'y a point sur cela de tempérament à prendre, ni de ménagement à observer; que leur conversion est attachée à ce divorce: quand on leur parle ainsi, c'est, encore une fois, l'obstacle éternel que la grâce trouve à surmonter dans ces âmes mondaines, et qu'elle ne surmonte presque jamais; parce que, les séparer d'un tel monde, c'est les séparer d'elles-mêmes, ce qu'elles ne veulent jamais tout de bon, quoiqu'elles le veulent toujours imparfaitement.

Est-il possible, dit-on, que je puisse vivre sans voir le monde; que ferai-je quand je me serai déclaré n'être plus du monde? quelle ressource aurai-je contre l'ennui qui m'accablera dans cette séparation du monde? quel jugement fera-t-on de moi dans le monde? car voilà les difficultés que l'esprit du monde a coutume de former dans une âme qui traite avec Dieu de sa conversion. Et moi je dis, âmes chrétiennes, que si vous aviez tant soit peu de foi, ou plutôt si vous écoutiez tant soit peu votre foi, vous rougiriez de ces sentiments. Non, non, Seigneur, diriez-vous à Dieu, ce n'est point de là que doit dépendre ma résolution, et je raisonne en insidèle lorsque je parle de la sorte. Que cette séparation du monde me soit difficile ou aisée, qu'elle me cause de la tristesse ou de la joie, que le monde l'approuve ou qu'il la condamne, puisqu'elle m'est nécessaire, c'est assez pour m'y soumettre. S'il m'est pénible d'être séparée du monde, j'accepterai cette peine comme une satisfaction de tous les attachements criminels que j'ai eus au monde. Et combien de fois, ô mon Dieu! le monde même n'a-t-il causé de mortels ennuis! est-ce un grand effort que je ferai, quand je serai prête à en souffrir autant pour vous? le monde me condamnera: et que m'importe d'être louée ou condamnée du monde, puisque je veux sincèrement m'en séparer? Je cherche quelles seront alors mes occupations, et n'en aurai-je pas trop, pourvu que je m'attache aux devoirs de ma religion et aux devoirs de mon état? ces occupations ne sont-elles pas plus dignes de moi que celles que je me faisais dans le monde, qui dissipèrent mon esprit sans le remplir, et qui corrompaient mon cœur sans le satisfaire?

Pendant, chrétiens, vous me demandez quelle doit être cette séparation du monde, et c'est le grand point de pratique qui me reste à vous expliquer. Je ne parle point des qualités vicieuses et mauvaises que cette séparation peut avoir: c'est une matière qui me fournirait mille réflexions très-solides,

mais qui ne seraient peut-être pas universellement goûtées. Or, mon dessein est de tâcher à entrer dans vos cœurs pour les gagner à Dieu. Il y a des séparations du monde fausses, et il y en a de vraies. Je suppose que celle que nous embrasserons sera telle qu'elle doit être; qu'elle sera sincère, désintéressée, et qu'elle aura Dieu pour motif. Mais, cela posé, je dis, et voici les règles qui nous regardent: je dis qu'il y a deux sortes de séparations du monde: l'une corporelle et extérieure, l'autre de cœur et d'esprit. Je dis que, pour vivre en véritable chrétien, toutes deux sont nécessaires, parce que la séparation extérieure du monde n'est qu'un fantôme, si elle n'est soutenue et animée de celle de l'esprit; et que celle de l'esprit ne peut se soutenir ni subsister, si elle n'est aidée de l'extérieure. C'est la maxime de saint Bernard et de tous les Pères. Il faut une séparation du cœur et de l'esprit; car en vain suis-je séparé du monde, d'habit, d'état, de demeure, de fonction et de conversation, si mon esprit et mon cœur y sont attachés. C'est par le cœur qu'il faut que je commence à m'en séparer. Or, vous qui m'écoutez, chrétiens, au milieu des embarras de la vie du siècle, vous pouvez avoir cette séparation de cœur, et vous pouvez l'avoir, si vous le voulez, aussi parfaitement que les solitaires et les religieux même, parce que votre cœur est entre vos mains, et que vous en pouvez disposer.

Mais ce n'est pas tout. Il faut que la séparation du cœur soit accompagnée ou, pour mieux dire, soutenue de la séparation extérieure et corporelle: par quelle raison? Parce que, dit saint Grégoire, pape, la contagion du siècle est telle, que les hommes les plus purs, les plus saints et les plus dégagés de l'amour du monde, ne laissent pas d'en ressentir les atteintes. Il faut donc de temps en temps les affaiblir et en diminuer l'impression, en se retirant et se séparant extérieurement du monde, et faire comme ces consuls et ces princes de la terre dont Job a parlé, qui, jusque dans leurs palais se bâtissent des solitudes, où ils sont au milieu du monde comme s'ils n'y étaient pas: *Cum regibus et consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines* (Job, II). C'est de là qu'est venu l'usage de ces saintes retraites qui se pratiquent aujourd'hui dans le christianisme, et qui y produisent des effets de grâce si merveilleux. Que fait-on, dans ces retraites? on écoute Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, on reçoit ses communications les plus intimes, et on y répond. Ah! mes frères, les jours que vous passerez dans ces pieux et salutaires exercices seront proprement vos jours, et l'on peut dire que, sans ceux-là, presque tous les autres sont perdus pour vous. Ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que nous ne les voyons pratiquer ordinairement qu'à ceux qui en ont moins de besoin. Car à qui est-ce que ces retraites sont plus nécessaires? Ce n'est pas à cet ecclésiastique ni à ce religieux, qui mènent une vie réglée dans leur profession? c'est à cet homme d'affaires, dont la conscience est chargée de

mille injustices, qu'il ne verra jamais bien que dans une retraite ; c'est à cet homme de cour, qui ne pensera jamais sérieusement à son salut, si une retraite ne l'y fait penser ; c'est à cette femme du monde, laquelle se trouve dans un abîme de corruption, dont il n'y a qu'une retraite qui soit capable de la tirer. C'est à ces personnes qu'il faut des retraites. Aux autres, elles sont de conseil, mais à ceux-ci elles peuvent être et sont très-souvent d'obligation, parce que dans l'ordre naturel des grâces, et dans la voie commune de la Providence, elles leur deviennent un moyen unique pour se sauver.

Voilà, mes chers auditeurs, la première idée du christianisme. Séparons-nous du monde, avant que le monde se sépare de nous ; car il faut de deux choses l'une, ou que nous nous en séparions nous-mêmes par choix et par vertu, ou que nous en soyons séparés par force et par nécessité. Or, ne vaut-il pas bien mieux que cette séparation se fasse en nous par l'attrait de la grâce, que d'attendre qu'elle se fasse malgré nous par la violence de la mort ? Séparons-nous du monde, tandis que nous pouvons devant Dieu nous rendre le témoignage que nous nous en séparons pour lui. Car quel honneur faisons-nous à Dieu, quand nous nous convertissons à lui, parce que nous ne sommes plus en état de goûter le monde, ou plutôt parce que le monde commence à ne nous plus goûter ? Quelle obligation Dieu, pour ainsi parler, nous peut-il avoir, quand nous lui donnons le reste du monde ? quelle gloire tire-t-il de nous, quand nous nous mettons dans l'ordre, non pas par un effort que nous faisons en quittant la créature, mais par un secret désespoir de ce que la créature nous a quittés ? Séparons-nous du monde de la manière dont nous en voulons être séparés dans le jugement de Dieu ; et, puisque, selon saint Augustin, le jugement de Dieu à l'égard du juste ne sera point une punition, mais une séparation : *Non punitio, sed discretio* (Aug.), anticipons dès cette vie l'effet de ce jugement ; faisons dès maintenant ce que Dieu fera alors ; paraissions sur la terre dans le même rang où il faudra que nous paraissions, c'est-à-dire séparés des impies et des réprouvés ; et, sans différer jusqu'à la venue de Jésus-Christ, faisons en sorte que, trouvant en nous cette séparation déjà faite, il n'ait qu'à la ratifier quand il viendra pour nous juger. Séparons-nous du monde, afin que, dans ce jour terrible, Dieu ne nous sépare pas de ses élus ; car, comme il y a, selon l'Écriture, une séparation de miséricorde et de grâce, aussi y en a-t-il une de rigueur et de justice ; et la plus forte imprecation que faisait David contre ses ennemis, qui furent toujours les ennemis de Dieu, était de dire à Dieu : *Domine, a paucis divide eos* (Psal. XVI) : Séparez-les, Seigneur, de ce petit nombre d'élus que vous avez choisis. Surtout, chrétiens, n'appréhendez point la séparation du monde comme un état triste et affreux. Quand elle serait telle, vous étant d'ailleurs aussi salutaire et aussi nécessaire

qu'elle l'est, vous devriez l'aimer. Mais j'ose bien dire que, si vous y êtes fidèles à Dieu, Dieu vous y fera trouver des douceurs préférables à toutes les joies et à tous les plaisirs des sens. En effet, il n'y en a point de plus heureux dans le monde que ceux qui sont parfaitement séparés du monde : c'est ce que nous avouons tous les jours ; et il est bien étrange que, reconnaissant dans les autres ce qui doit faire notre bonheur, nous le craignons pour nous-mêmes. Cependant, mes chers auditeurs, tel est l'enchantement de nos esprits, et le désordre où nous vivons, toujours persuadés du néant du monde, et toujours possédés de l'amour du monde, nous dégoûtant sans cesse du monde et ne nous en détachant jamais. Quoi qu'il en soit, mes frères, voilà le premier caractère de l'homme chrétien, d'être séparé du monde. Mais il n'en faut pas demeurer là, et le second est d'être consacré à Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est de la sainteté de Dieu d'être servi par des saints, comme il est de la grandeur des rois d'être servi par des grands ; et la même raison qui fait que ceux-ci, en qualité de souverains et de monarques, veulent avoir des princes pour officiers de leur maison, est celle pourquoi Dieu, en qualité de Saint des saints, se fait un honneur de recevoir le culte qui lui est dû par des hommes sanctifiés et qui portent dans eux un caractère de consécration. Tous les hommes, dit saint Grégoire, pape, sont essentiellement sujets à l'empire de Dieu ; mais tous les hommes ne sont pas pour cela consacrés à Dieu. Cette consécration est l'effet d'une grâce spéciale ; et je dis que c'est la grâce propre du christianisme. Pour approfondir cette vérité, concevez bien, s'il vous plaît, trois choses dignes de toute votre réflexion, et capables de remplir vos cœurs des plus nobles sentiments de la foi : premièrement, l'excellence de ce que j'appelle la consécration du chrétien ; en second lieu, l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose à l'homme chrétien ; et enfin la tâche particulière, qui, par une malheureuse nécessité, et en conséquence de cette consécration, se répand sur tous les péchés du chrétien. Si je vous fais bien comprendre ces trois articles, il n'y a rien, mes chers auditeurs, que je ne doive espérer de vous.

Qu'est-ce que l'onction du baptême, en vertu de laquelle nous sommes chrétiens ? C'est, dit saint Cyprien, une consécration solennelle qui se fait de nos personnes, mais une consécration dans laquelle il semble que Dieu a pris plaisir de rassembler toutes les richesses de sa grâce, pour nous la rendre plus précieuse. Car, le baptême, ajoute ce Père, nous consacre en je ne sais combien de manières, qui doivent toutes nous inspirer un certain respect pour nous-mêmes. Il nous consacre comme rois, il nous consacre comme prêtres, il nous consacre comme temples de Dieu, il nous consacre comme enfants de Dieu, il nous consacre comme membres de

Dieu. Ah ! mes chers auditeurs , apprenons aujourd'hui ce que nous sommes, et confondons-nous, si nous ne sommes pas ce que tant de motifs nous excitent à devenir.

Je dis que le baptême nous consacre comme rois et comme prêtres : ainsi l'apôtre saint Pierre le déclare—l—il, lorsque, parlant aux chrétiens dans sa première épître canonique, il leur donne tout à la fois ces deux qualités, en les appelant sacerdoce royal : *Regale sacerdotium* (1 Petr., II). Et ainsi le disciple bien-aimé, dans l'Apocalypse, fait-il consister en partie le bienfait de la rédemption, en ce que Jésus-Christ, qui est le souverain Rédempteur, nous a établis rois et prêtres de Dieu, son Père : *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* (Apoc., V). En effet, comme chrétiens, nous ne sommes destinés à rien de moins qu'à régner ; et ce n'est point une exagération ni une figure, de dire que, dans le baptême, nous sommes sacrés pour posséder un royaume, qui est le ciel ; que nous y recevons l'investiture d'une couronne, qui est la couronne du ciel ; et qu'en même temps que la grâce de ce sacrement nous est conférée, nous avons un droit légitime de prétendre à l'un des trônes que le Fils de Dieu nous a préparés dans le ciel. Comme chrétiens, nous sommes encore consacrés prêtres du Dieu vivant : comment cela ? parce que l'onction baptismale, non-seulement donne pouvoir au chrétien, mais lui impose l'obligation d'offrir à Dieu des sacrifices continuels ; le sacrifice de son esprit par la foi, le sacrifice de son corps par la pénitence, le sacrifice de ses biens par l'aumône, le sacrifice de sa vengeance par la charité ; le sacrifice de son ambition par l'humilité ; toutes hosties, dit saint Paul, par lesquelles on se rend Dieu favorable, et sans lesquelles le christianisme n'est qu'une ombre de religion : *Talibus enim hostiis promeretur Deus* (Hebr., XIII). Je dis plus : parce qu'en qualité de chrétiens, nous pouvons offrir tous les jours le plus grand de tous les sacrifices, qui est celui du corps et du sang de Jésus-Christ. Car, tout laïques, mes frères, que vous êtes, vous offrez réellement et conjointement avec le ministre du Seigneur ce divin sacrifice ; et de là saint Léon conclut que vous devez donc vous regarder comme les associés des prêtres : *Agnoscant se, et regii generis, et officii sacerdotalis esse consortes* (Leo). Or, vous ne pouvez offrir ce sacrifice avec les prêtres, sans être dans un sens prêtres vous-mêmes. D'où il s'ensuit que le caractère de chrétien répand sur vous une partie de l'onction sacerdotale.

J'ajoute qu'en vertu de ce même caractère, vous êtes consacrés à Dieu comme ses temples. Rien de plus commun dans la doctrine de saint Paul. Non, mes frères, disait ce grand apôtre, ce n'est point dans des temples bâtis par les hommes, que notre Dieu fait sa demeure, mais dans ceux qu'il a bâtis lui-même, c'est-à-dire, dans nous-mêmes ; car vous êtes vous-mêmes les temples du Dieu tout-puissant. Or, prenez garde, mes chers auditeurs : cette qualité que nous possédons de temples de Dieu, est, à parler dans la rigueur, uni-

quement attachée à la grâce du baptême ; et toute autre grâce que celle du baptême, fût-elle aussi éminente que celle des anges, ne nous communique point cette qualité. Ecoutez la raison qu'en donne Guillaume de Paris. C'est qu'à parler dans la rigueur, nous ne sommes proprement les temples de Dieu, qu'en tant que nous sommes capables de recevoir le Fils de Dieu par la participation de son corps adorable, lorsque ce Dieu de bonté et de majesté vient habiter dans nous, et fait de nos cœurs autant de sanctuaires et de tabernacles où il réside. Or, par où sommes-nous capables de le recevoir ainsi, cet Homme-Dieu ? par le baptême. Car, quand j'aurais toute la sainteté des esprits bienheureux, si je n'avais le caractère du baptême, je ne pourrais me présenter à la table de Jésus-Christ, ni participer à son sacrement. C'est donc le baptême qui fait en nous comme la première consécration du temple de Dieu ; ou plutôt, c'est par le baptême et par le caractère de chrétien que le baptême nous confère, que nous devenons les temples de Dieu.

Mais qu'est-ce que toutes ces qualités, en comparaison des titres glorieux d'enfants de Dieu et de membres de Dieu ? car ce sont là les termes formels et les expressions de l'Écriture. C'est de nous que saint Jean a dit, que tous ceux qui ont été unis à Jésus-Christ dans le baptême et par le baptême, que tous ceux qui ont cru en lui et en son saint nom, ont dès lors acquis un droit incontestable d'être appelés enfants de Dieu, comme en effet ils le sont devenus : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus* (Joan., I). C'est aux chrétiens que saint Paul disait : Vous êtes le corps de Jésus-Christ ; vous êtes ses membres : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* (1 Cor., XII). De vouloir relever ici l'excellence de tous ces dons descendus du Père céleste, et communiqués à l'âme chrétienne, ce serait, mes chers auditeurs, une matière infinie, et des discours entiers n'y pourraient suffire. Passons à l'obligation de sainteté que nous imposent de si saintes qualités, et tirons de là le juste sujet de notre confusion, pour le faire en même temps servir à notre édification.

Voilà, dis-je encore une fois, mes frères, ce que nous sommes, et voilà les augustes caractères que la grâce, à proportion de vos états, imprime dans vous. Mais aussi quelles conséquences suivent de ces principes ? Voyez quelle ferveur de charité la charité d'un Dieu pour nous doit allumer dans nos cœurs. Voyez à quel retour de zèle elle nous engage ; par quelle intégrité de mœurs nous devons soutenir ce degré de gloire où la grâce nous a fait monter. Est-ce trop exiger de nous que de nous obliger à être parfaits, pour remplir, non pas l'étendue, mais en quelque sorte l'immensité de ce devoir ? Enfin, tout ce que la loi chrétienne nous commande, quelque héroïque qu'il puisse être, est-il trop relevé pour des enfants de Dieu ? Ah ! Seigneur, s'écriait saint Ambroise, méritons-

nous de porter ce beau nom, si, par une lâche conduite nous venions à dégénérer et à déchoir des hauts sentiments de l'esprit chrétien, dans les bassesses infinies de l'esprit du monde; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous prétendions nous borner à des vertus médiocres? C'est ainsi, mes chers auditeurs, que le concevaient les Pères de l'Eglise, et c'est le fonds de moralité sur lequel saint Paul établissait les plus fortes remontrances qu'il faisait aux chrétiens. Il ne les appelait point autrement que du nom de saints; et, quand il écrivait aux Eglises dont le soin lui était commis, son épître portait pour inscription: Aux saints de l'Eglise de Corinthe; aux saints qui sont à Ephèse: *Ecclesia Dei que est Corinthi, vocatis sanctis* (I Cor., I). Pourquoi? parce qu'il supposait que l'on ne pouvait être l'un sans l'autre, et que l'essence du chrétien étant d'être consacré à Dieu, être chrétien par profession, c'était être saint. De là vient qu'il n'employait guère d'autre motif que celui-là pour porter les chrétiens à cette inviolable pureté du corps et de l'esprit par où il voulait qu'ils fussent distingués dans le monde. Ne savez-vous pas, mes frères, leur disait-il, que par le baptême vous êtes devenus le temple de Dieu: *Nescitis quia templum Dei estis* (I Cor., III)? Or, le temple de Dieu doit être saint, et quiconque profane ce temple, Dieu le perdra.

Sur quoi Zénon de Vérone fait une remarque aussi solide qu'ingénieuse. Si ce temple de Dieu, dit-il, était dans nous parfait et achevé, comme il l'est dans les bienheureux qui sont au ciel, nous n'aurions plus besoin de travailler à notre sanctification; mais la structure de ce temple, pendant que nous vivons sur la terre, devant toujours croître et ne se terminant jamais, c'est à nous, pour répondre aux vues de Dieu, qui en est le premier architecte, de l'édifier continuellement. Vérité que saint Paul a si bien exprimée par ces paroles: *In quo omnis edificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino* (Ephes., II). Car il ne dit pas que Jésus-Christ est le fondement sur lequel nous sommes bâtis et édifiés, mais sur lequel nous bâtissons et nous édifions, pour être un temple consacré au Seigneur. Or, ce temple, encore une fois, ne peut être édifié dans nous que par la sainteté de notre vie: d'où vient qu'une vie sainte est communément appelée vie édifiante. Et la merveille en ceci, reprend Zénon de Vérone, est de voir qu'en effet si nous sommes justes, le temple de Dieu se bâtit à tous moments et se consacre dans nos personnes: *O res miranda! quotidie edificatur in nobis, et consecratur domus Dei* (Zen. Ver.). Il est vrai, ajoutait ailleurs le grand Apôtre, comme chrétiens, vous participez au sacerdoce de Jésus-Christ et au ministère des prêtres; mais c'est pour cela même que je vous conjure de présenter à Dieu vos corps comme autant d'hosties saintes, vivantes et agréables à ses yeux. Car, si les prêtres de l'ancienne loi devaient être saints, parce qu'ils étaient députés pour offrir des pains et

de l'encens, vous qui, en vertu de votre vocation, offrez à Dieu des victimes incomparablement plus nobles; vous qui lui offrez tous les jours l'Agneau sans tache dans le sacrifice de l'autel; vous qui lui devez offrir des cœurs, des volontés et des esprits, que devez-vous être, si le raisonnement de l'Écriture est juste: *Incensum et panes offerunt, et ideo sancti erunt Deo suo?* A quoi, par rapport à vous, ce raisonnement ne s'étend-il pas, et quelle nécessité ne vous impose-t-il pas, de mener une vie pure et dégagée de la corruption du siècle?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous animer; et, si vous n'êtes pas touchés de ce que je dis, voilà ce qui doit vous faire trembler; car un troisième et dernier article par où je finis, c'est que les péchés des chrétiens contractent une malice particulière, qui est celle même du sacrilège, et qui les rend plus abominables devant Dieu. En effet, qu'est-ce que le sacrilège? c'est, disent les théologiens, l'abus, la profanation d'une chose consacrée à Dieu. Or, tout ce qu'il y a dans moi est consacré à Dieu par le baptême; et tous les péchés que je commets sont autant d'abus criminels que je fais de moi-même. Par conséquent tous mes péchés renferment une espèce de sacrilège, dont je suis coupable. Mais encore de quelle nature est ce sacrilège? ce n'est pas seulement la profanation d'une chose consacrée à Dieu, mais unie à Dieu, mais incorporée avec Dieu, ainsi que l'est un chrétien, en conséquence du baptême, et selon les principes de notre foi. Ah! mes frères, écrivait saint Paul aux Corinthiens, justement indigné d'un pareil abus, serait-il possible que j'en vinsse à cette extrémité? Quoi! j'arracherais les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée, ce sont les propres expressions de l'Apôtre: *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* (I Cor., VI)? Quoi! je corromprais un cœur qui doit être la demeure de mon Dieu, je l'infecterais du poison le plus mortel, je le souillerais de toutes les iniquités!

C'est cependant, mes chers auditeurs, ce que nous faisons en nous abandonnant au péché: jusque-là que quelques théologiens, portant trop loin le sens et la force des paroles de l'Apôtre, ont douté si l'on ne pouvait pas dire que Jésus-Christ, tout impeccable qu'il est en lui-même, devenait pécheur dans les chrétiens, et cela autant de fois qu'ils commettaient de péchés. Je sais que l'Eglise a rejeté cette manière de parler si injurieuse à la sainteté d'un Homme-Dieu, et qu'elle l'a même traitée d'hérésie: mais cette hérésie et cette manière de parler ne laisse pas d'être fondée sur une vérité certaine; savoir, que toutes les fois que nous péchons, ce sont les frères et les membres de Jésus-Christ qui péchent: *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis?*

Ce ne sont point là des exagérations de la chaire, ni ce n'en est point une d'ajouter, en déplorant la triste décadence du christianisme, que rien néanmoins n'y est plus or-

naire que le péché. Quand Dieu, dans les premiers âges du monde, vit la corruption générale où toute la terre était tombée, il se repentit, selon le langage de l'Écriture, d'avoir créé l'homme : *Pœnitet me fecisse eos* (Genes., V). La vue de tant de désordres qu'il découvrit, lui fit regarder avec horreur son propre ouvrage, et l'excita à le détruire : *Delebo hominem quem creavi* (Ib.); car il ne put souffrir qu'une créature formée à sa ressemblance et enrichie de ses dons, défigurât ainsi son image par de honteux excès et par ses débordements : *Omnis quippe caro corruperat viam suam* (Ibid.). Eh ! mes frères, ces premiers hommes étaient-ils plus vicieux que nous, et dans leurs vices étaient-ils aussi criminels ? Prenez garde : étaient-ils engagés en de plus mortelles habitudes, étaient-ils dominés par de plus sensuelles passions, étaient-ils sujets à de plus grossières et de plus sales voluptés ? Voyait-on parmi eux plus d'injustices, plus d'inimitiés, plus de vengeances, plus de perfidies, plus de dérèglements et plus de débauches ? Mais, en tout cela et en toute autre chose, étaient-ils d'ailleurs aussi criminels que nous ? avaient-ils avec Jésus-Christ la même liaison ? s'était-il montré à leurs yeux sous la même chair ? avait-il contracté avec eux la même union par la même grâce et les mêmes sacrements ? En un mot, étaient-ce des chrétiens comme nous, et n'est-ce pas une conclusion bien solide et bien vraie que celle de Tertullien et de tous les Pères après lui, que, dans la loi nouvelle, dans cette loi qui nous lie si étroitement à Dieu, qui nous dévoue si spécialement à Dieu, qui nous donne avec Dieu une communication si intime et nous fait en quelque sorte participer à la nature même de Dieu, si nous sommes pécheurs, notre péché nous rend beaucoup plus condamnables au tribunal de Dieu et plus redevables à sa justice ?

Qu'avons-nous donc à craindre ? Plaise au ciel de détourner l'effet d'une si terrible menace, et puissions-nous le prévenir ! c'est que Dieu, selon les mêmes termes de l'Écriture, ne vienne à se repentir de ce qu'il a fait pour nous, en nous honorant d'un si saint et si glorieux caractère : *Pœnitet me fecisse* ; c'est qu'il ne détruise enfin cette Eglise qu'il a rachetée de son sang et animée de son esprit : *Delebo de terra*. Que dis-je, mes chers auditeurs ? il ne la détruira jamais, et cette Eglise subsistera toujours, parce qu'elle est bâtie sur la pierre ferme. Mais Dieu, content de se réserver quelques âmes fidèles, détruira tant d'indignes sujets qui la désolent au lieu de l'édifier. Il les retranchera de son royaume comme autant de scandales, et il les transportera à des nations étrangères. Il conservera le christianisme, mais il réprouvera des millions de chrétiens. Il permettra que le flambeau de la foi s'éteigne parmi nous ; hélas ! n'a-t-il pas déjà commencé à le permettre ; et tandis que la lumière de l'Évangile se répand sur des peuples ensevelis dans les ombres de la mort, ne voyons-nous pas tous les jours des

esprits s'obscurcir et tomber peu à peu dans les plus épaisses ténèbres de l'incrédulité ? Car voilà l'affreux châtement qu'ils s'attirent de la part de Dieu ; et le moyen qu'une foi toute sainte et toute sanctifiante pût se maintenir dans la licence du siècle et compatir avec des mœurs toutes perverses ? *Omnis quippe caro corruperat viam suam*. Que nous reste-il autre chose, ô mon Dieu ! que d'avoir recours à votre infinie miséricorde et de vous fléchir par un retour prompt et sincère dans les voies d'une foi pure et agissante ? Tout coupables que nous sommes, ce sont toujours vos enfants qui vous réclament comme leur père, ce sont toujours les membres de votre Fils adorable, puisque ce sont toujours des chrétiens. Si nous n'avons plus qu'une faible lueur pour guider nos pas, elle peut croître avec l'assistance de votre grâce et se fortifier. Ne souffrez pas, Seigneur, que cette dernière ressource nous soit enlevée. Toute autre vengeance qu'il vous plaira d'exercer sur nous, nous l'avons méritée et nous l'acceptons. Mais, mon Dieu ! soutenez notre foi, augmentez notre foi, vivifiez notre foi, pour la couronner dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc

SERMON XXXI.

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la rechute dans le péché.

Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide fili, remittuntur tibi peccata tua.

Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils prenez confiance : vos péchés vous sont remis (S. Matth. ch. IX).

Il n'est point de mal plus pernicieux à l'homme que le péché ; et si ce fut une grâce que le Sauveur du monde fit à ce malade de notre évangile, de lui donner la santé du corps et de le guérir de sa paralysie, ce fut encore une faveur tout autrement précieuse et mille fois plus estimable, de lui donner la santé de l'âme, et de lui accorder la rémission de ses péchés. Tel est, mes chers auditeurs, l'avantage que nous recevons nous-mêmes dans le sacrement de la pénitence, et que nous ne pouvons conserver avec trop de soin. En vain le paralytique, perclus de tous ses membres, se fût-il trouvé tout à coup par un miracle de la vertu divine, en état d'agir. En vain eût-il entendu de la bouche de Jésus-Christ cette parole toute-puissante : *Surge, et ambula* (Matth., IX) : Levez-vous et marchez ; si, par une rechute aussi prompte que l'avait été la guérison, il eût perdu tout de nouveau le mouvement, et qu'il fût retombé dans sa première infirmité. Disons mieux, chrétiens, et ne sortons point de notre sujet. En vain ses péchés lui eussent-ils été pardonnés, si la passion, reprenant bientôt un nouvel empire sur son cœur, l'eût rengagé dans ses mêmes habitudes ; et en vain eût-il été réconcilié dans un moment avec Dieu, s'il fût au bout de quelques jours rentré dans ses voies criminelles, et qu'il se fût rendu plus que jamais ennemi de Dieu. C'est pour cela que le Sauveur, après avoir

guéri auprès de la piscine cet autre paralytique dont il est parlé dans l'Évangile de saint Jean, l'avertit expressément de ne pécher plus et de ne pas retourner à ses désordres passés, de peur qu'il ne s'attirât, de la part du ciel, un châtement encore plus rigoureux que celui qu'il avait déjà ressenti : *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat* (Joan., V). Souffrez donc, mes chers auditeurs, que je vous fasse aujourd'hui la même leçon : et comme le concile de Trente, parmi les caractères de la vraie pénitence, par où nous obtenons le pardon de nos péchés, nous marque la fermeté et la persévérance du pécheur pénitent, permettez-moi de vous entretenir d'une matière que je n'ai pas encore traitée jusqu'à présent dans cette chaire, et qui demande tout mon zèle et toute votre attention : c'est la rechute dans le péché. Je veux vous faire voir ce qu'on doit penser de ces conversions suivies de rechutes ordinaires et habituelles. Le sujet est terrible ; et s'il est vrai, dans le sentiment de saint Augustin, qu'on ne doit pas se réjouir, ni même entendre parler des grâces que Dieu nous fait, sans avoir au même temps le cœur rempli d'une crainte salutaire, selon le mot du prophète : *Exultate ei cum tremore* (Ps. II) ; à combien plus forte raison devons-nous trembler au récit des tristes malheurs que j'ai à vous représenter dans ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Les théologiens distinguent divers états de péché et de grâce ; mais de tous ces états, il n'y en a que deux plus communs en cette vie présente où nous sommes : l'un est de se relever de la chute du péché par la grâce de la pénitence, et l'autre de déchoir de la grâce de la pénitence par la rechute dans le péché. Or, le premier état, dit saint Grégoire, fait sur la terre notre véritable bonheur, et nous donne quelque communication de tous les autres états de sainteté. Car la pénitence nous remet absolument dans l'état de la grâce pour pouvoir ne plus pécher. Elle nous rétablit dans les plus beaux droits de la grâce, comme si nous n'avions jamais péché. Elle nous tient lieu, tant qu'elle subsiste en nous, d'une grâce confirmée, pour nous préserver du péché ; et elle nous fait mériter l'état de la gloire, où nous ne pourrions plus pécher. De là il s'ensuit, par un raisonnement tout contraire, que le second état, qui est celui de la rechute dans le péché, doit être pour l'homme le plus grand de tous les malheurs, puisqu'il détruit tous ces avantages de la pénitence que nous pouvons encore réduire surtout à deux ; savoir, par rapport au passé, d'effacer les péchés commis ; et, par rapport à l'avenir, de nous fortifier pour ne les plus commettre. Car remarquez bien, s'il vous plaît, deux propositions que j'avance. Je dis que la rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte ; et j'ajoute que la même rechute dans le péché rend la pénitence à

venir non-seulement difficile, mais, selon le langage de l'Écriture et des Pères de l'Église, moralement impossible. Que fait donc le pécheur de rechute ? deux choses : il nous donne lieu de douter si la pénitence passée a été sincère et véritable : c'est la première partie ; et il se jette dans une extrême difficulté, pour ne pas dire dans une espèce d'impossibilité de retourner jamais à Dieu par une nouvelle et solide pénitence ; c'est la seconde partie. De sorte qu'il ne peut raisonnablement, ni s'assurer du passé, ni compter sur l'avenir. En deux mots, rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir ; voilà de quoi je vais vous convaincre, si vous voulez m'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE

Quelle rigoureuse que nous paraisse l'exactitude de la loi, quand il s'agit du renoncement au péché, que demande la véritable pénitence, je n'ai garde, chrétiens, de condamner absolument ni universellement la pénitence, quoique douteuse, d'un pécheur qui se rend à soi-même le témoignage de la faire ou de l'avoir faite de bonne foi. C'est à Dieu seul qu'il appartient d'en porter un semblable jugement. Comme il n'est pas, dit saint Augustin, au pouvoir des ministres de Jésus-Christ de donner aux pécheurs qu'ils réconcilient et dont ils délient les consciences, une entière sûreté (car c'est ainsi que parlait ce saint docteur) : *Pœnitentiam damnus, securitatem dare non possumus* (Aug.) ; aussi ne peuvent-ils ôter aux pécheurs réconciliés et absous par leur ministère, la confiance qu'ils ont, bien ou mal fondée, que leurs péchés leur sont remis, et que leur pénitence a trouvé grâce devant Dieu. Car le prêtre, quoique lieutenant de Dieu et dispensateur du sacrement de la pénitence, ne peut répondre avec certitude, ni de sa validité, ni de sa nullité. Il n'y a que Dieu qui sache infailliblement si notre pénitence a eu la juste mesure qu'elle a dû avoir pour être légitime et recevable ; comme, après Dieu, il n'y a que nous-mêmes qui puissions être sûrs qu'elle ne l'a pas eue. Et la raison de cette différence est que, pour savoir si la pénitence a été parfaite et solide, il en faut juger par les deux principes dont elle dépend, qui sont la grâce et la volonté de l'homme. Or, l'un et l'autre ensemble n'est connu que de Dieu. Au lieu que, pour connaître si elle a été vaine et defectueuse, il suffit que le pécheur soit convaincu de sa propre indisposition et de son infidélité. Or, il en peut être convaincu aussi bien que Dieu. Mais, hors Dieu et le pécheur même, nul n'a droit de conclure positivement que la pénitence faite par un homme du monde, quelque indigne qu'elle ait été en apparence, le soit en effet : pourquoi ? parce que nul n'en peut avoir des preuves évidentes et incontestables. Il est vrai, chrétiens, mais, au défaut de l'évidence, du moins on peut en avoir des conjectures, et ces conjectures peuvent être si fortes, qu'elles donnent lieu

à une raisonnable présomption ; et cette présomption peut aller jusqu'à autoriser le jugement que le prêtre, ministre de Dieu, porte de la pénitence de certains pécheurs, la tenant pour suspecte, et la rejetant comme telle, quand il est obligé par son ministère d'en faire le discernement. Car c'est ce qui se pratique tous les jours, selon l'esprit et selon les lois de la discipline de l'Eglise. Or, entre toutes les conjectures qui peuvent et qui doivent faire douter de la pénitence d'un pécheur, celle qui paraît la moins équivoque et à laquelle je m'arrête, comme étant la plus convaincante et en même temps la plus sensible, c'est la prompte rechute dans le péché, dont la pénitence de certains hommes du siècle a coutume d'être suivie ; et voici, mes chers auditeurs, la démonstration que je vous en donne, raisonnant ainsi avec vous-mêmes.

Vous vous acquittez, dites-vous (je parle à un pécheur de ce caractère dont le concevait l'apôtre saint Jacques, lequel ayant le cœur partagé entre Dieu et le monde, devient inconstant dans ses voies, c'est-à-dire inconstant dans sa pénitence et sa conversion : *Vir duplex animo inconstans est in viis suis*) (Jacob., I), vous vous êtes acquitté du devoir de votre religion, et le ministre du Seigneur, comptant sur vos dispositions intérieures, vous a dit comme Jésus-Christ dit à Madeleine : Vos péchés vous sont pardonnés ; allez en paix. Voilà sur quoi vous avez fondé le prétendu repos de votre conscience ; et à Dieu ne plaise qu'indiscrètement aujourd'hui j'entreprenne de le troubler. Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce qui en doit être l'épreuve, et par où vous devez vous en assurer. Si votre pénitence est telle que vous la supposez, deux choses se sont passées entre Dieu et vous, je dis deux choses inséparables du sacrement de la pénitence ; l'une de votre part, et c'est que vous vous êtes engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avait attiré sa disgrâce ; l'autre de la part de Dieu, qui s'est engagé à vous réciproquement, et vous a promis des secours de grâce pour vous fortifier contre la rechute dans le péché. Ainsi le concile de Trente le déclare-t-il. Car c'est une vérité même de la foi, que tout sacrement qui opère sans obstacle, outre la vertu qu'il a de sanctifier les âmes, leur communique encore des grâces spéciales pour la fin qui lui est propre. Or, le sacrement de la pénitence n'a point de fin qui lui soit plus propre que celle de préserver l'homme de la rechute dans le péché. Il est donc question de savoir, si, lorsqu'un chrétien, sans faire paraître aucun amendement de vie, retombe aisément, promptement et communément dans les mêmes désordres, on peut croire avec raison qu'il ait reçu ces grâces particulières, et qu'il ait eu cette volonté sincère et efficace de renoncer à son péché. Or, je prétends que ni l'une ni l'autre n'est vraisemblable. Et parce que de ces deux choses, l'une est néanmoins la partie la plus essentielle du sacrement de pénitence ; savoir, le propos

de persévérer et de ne plus retomber, et que l'autre en est le fruit principal, savoir, l'augmentation de certains secours auxquels l'âme justifiée acquiert même une espèce de droit, n'en voyant aucune marque dans un pécheur sujet à ces prompts rechutes, j'ai lieu d'entrer en doute que sa pénitence ait eu les qualités requises pour le justifier devant Dieu ; ou plutôt, j'ai lieu de craindre que sa pénitence n'ait été fautive et réprouvée de Dieu. Voilà le fondement et la preuve de ma première proposition. Permettez-moi de vous la développer ; et, pour cela, sans parler de ces grâces auxiliaires que Dieu, en conséquence, du sacrement, ne manquerait pas d'accorder à l'homme, si l'homme, véritablement converti, se mettait en état de les recevoir (la conviction du point que j'établis en serait encore plus forte, mais peut-être serait-elle pour vous moins sensible et moins capable de vous toucher), arrêtons-nous à la seule volonté du pécheur, que tous les théologiens conviennent être la substance même et le fond de la pénitence. En vérité, mes chers auditeurs, est-il croyable qu'un homme ait une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché ; et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, le péché se représentant à lui, il y succombe tout de nouveau ? Ah ! disait saint Bernard, il n'est rien de plus fort que notre volonté, dès qu'elle est bien d'accord avec elle-même. Tout lui cède, et tout lui obéit. Il n'y a point de difficulté qu'elle n'aplanisse, ni d'opposition qu'elle ne surmonte ; et ce qui paraîtrait d'ailleurs impossible lui devient aisé quand elle l'entreprend de bonne foi. Or, cela est vrai particulièrement au regard du péché ; car, quelque corruption qu'il y ait en nous, après tout, nous ne péchons que parce que nous le voulons ; et, si nous ne le voulons pas, il est constant et indubitable que nous ne péchons pas. De sorte que notre volonté conserve encore à cet égard une espèce de souveraineté sur elle-même, et participe en quelque façon à la toute-puissance de Dieu, puisqu'en matière de péché, elle ne fait absolument que ce qu'elle veut faire, et qu'elle n'a qu'à ne le vouloir pas faire pour pouvoir ne le pas faire. J'ai donc tout sujet de penser qu'en effet elle n'a pas voulu résister au péché et y renoncer, quand je vois dans la suite qu'elle n'y résiste nullement et n'y renonce point du tout. C'est le raisonnement de saint Bernard, bien éloigné du pélagianisme, puisqu'il suppose toujours la grâce de Jésus-Christ ; et très-facile à concilier avec ce que saint Paul disait de lui-même, quand il se plaignait de faire souvent le mal qu'il ne voulait pas : *Sed quod nolo malum, hoc ago* (Rom., VII) ; parce que saint Paul entendait par là les mouvements involontaires du cœur, au lieu que saint Bernard parle des consentements libres donnés au péché.

De même, remarque Tertullien, où il s'agit d'exécuter les choses promises à Dieu en se convertissant à lui, c'est un abus de dire : Je le voulais, mais je ne l'ai pas fait : *Vaniloquium est dicere : Volui, nec tamen feci* (Tert.). Car, ou vous ne l'avez voulu qu'à demi, ré-

pond ce grand homme, et cette demi-volonté ne suffisait pas pour la pénitence, ou vous l'avez voulu pleinement et efficacement, et alors il était naturel que vous en vinssiez à l'exécution : *Alioquin aut perficere debebas quod voluisti, aut non velle quod non perfecisti* (Tertull.). En effet, mon frère, ajoutait-il, s'il était vrai que vous l'eussiez bien voulu, pourquoi cette volonté, si agissante en toute autre chose, n'aurait-elle rien produit dans un sujet si important ? pourquoi, en vue d'une rechute aussi mortelle que l'était celle que vous aviez à craindre, n'auriez-vous fait aucun effort ni remporté aucune victoire ? pourquoi n'auriez-vous pas fui le danger ? pourquoi ne vous seriez-vous pas interdit cette société, cet entretien, ces divertissements que vous saviez devoir être pour vous des occasions prochaines ? Vous n'avez rien fait de tout cela, et, dès le premier piège que le démon vous a tendu, après quelques légers remords que votre conscience a étouffés, vous avez suivi l'attrait et les charmes de la tentation ; et vous voulez que je croie que vous avez en ce propos sincère et véritable de la pénitence ? Mais moi, j'aime mieux, pour l'honneur de la pénitence et pour l'intérêt de Dieu et de sa grâce, présumer que vous vous trompez et que vous ne vous êtes pas bien connu vous-même. C'est la conclusion de Tertullien, qui me paraît très-juste et très-solide.

A cela, chrétiens, on peut opposer trois choses auxquelles il est important que je réponde, parce qu'en vous détrompant d'autant d'erreurs, elles serviront à vous confirmer dans la vérité que je vous prêche. Car on me dira : Ne peut-il pas arriver que, sans avoir menti au Saint-Esprit, j'aie été inconstant et fragile ; et que ma volonté ayant eu, dans le moment qu'elle a suivi l'impression de la grâce, tout ce qui était nécessaire pour une parfaite conversion, par un retour malheureux elle se soit ensuite pervertie jusqu'à commettre le péché qu'elle venait sincèrement de détester ? Oui, j'avoue avec saint Thomas, que ce changement est possible et qu'il peut arriver ; mais en même temps je dis que, quand les rechutes dans le péché sont subites et fréquentes, il n'y a nulle ressemblance que ce changement arrive en effet : pourquoi ? En voici la raison, qui est sans réplique : parce que, dans tout le reste de votre conduite, quelque faible que vous vous supposiez, on ne voit point de ces légèretés, ni de ces inconstances si surprenantes. Au contraire, lorsqu'en d'autres matières que celle-ci vous formez des résolutions, pour peu qu'il y entre de votre intérêt, vous les soutenez avec fermeté, et vous les poursuivez avec ardeur. Si c'est une entreprise où votre honneur soit engagé et dont dépende votre fortune, vous ne savez ce que c'est que d'en désister, et l'on ne s'aperçoit point de cette pitoyable facilité à vous relâcher dans l'accomplissement de ce qui a une fois piqué votre ambition et votre convoitise. Or, pourquoi voudriez-vous que, dans le seul point qui touche la pénitence, on vous crût

lôger et changeant, et que l'on vous fît ce tort à vous-même, de s'imaginer qu'ayant pour tous les autres intérêts du monde une conduite égale et uniforme, vous n'eussiez ces inégalités d'esprit que quand il s'agit d'être fidèle à Dieu ? N'est-il pas bien plus court de dire que ce n'est point inégalité, et qu'il n'y a point eu de changement dans vous, c'est-à-dire que votre volonté a toujours été la même, toujours inefficace pour le bien, toujours secrètement attachée au mal et par conséquent toujours vaine et inutile pour la pénitence. Voilà le sentiment que j'en ai ; et, si vous vous faites justice, il est difficile que ce ne soit pas le vôtre. Et ce qui me le persuade encore davantage, c'est que bien souvent vous retombez dans votre péché, sans qu'aucun prétexte nouveau puisse au moins colorer votre rechute ; je veux dire sans que les occasions aient été plus dangereuses et les tentations plus violentes. Or, il n'est pas naturel que la situation de la volonté change, tandis que l'état des choses ne change point ; surtout quand il s'agit d'une volonté sérieuse, prudente, éclairée, telle qu'aurait dû être la vôtre, si votre pénitence eût été du caractère que Dieu l'exige pour la rémission du péché et la justification du pécheur.

Autre difficulté. Nous sommes faibles, et cette volonté, quoique sincère, de la vraie pénitence, est combattue dans nous par de puissants ennemis, qui sont nos passions. Je le sais, chrétiens, et, si vous voulez, je conviens même de toute la violence du combat. Mais je sais aussi que l'un des artifices de notre amour-propre est de nous figurer ces ennemis bien plus puissants qu'ils ne le sont, pour avoir droit de s'en laisser vaincre avec moins de honte ; ou, plutôt, je sais que l'un des effets de la corruption de notre volonté est d'être elle-même d'intelligence avec ces prétendus ennemis, parce que dans le fond nous ne les regardons pas comme ennemis, et que nous voulons bien en être vaincus. Car voilà notre désordre, mes frères, disait saint Jérôme. Bien loin de nous confondre de notre faiblesse, nous en tirons avantage contre Dieu-même ; c'est-à-dire que, bien loin de nous en humilier, nous la faisons servir de voile aux vaines et frivoles excuses que nous cherchons dans nos péchés ; et ce qui est en nous lâcheté, malice, infidélité, nous l'imputons à une fausse et chimérique nécessité : *Omnes vitiis nostris favemus, et quod propria fecimus voluntate, hoc ad naturam referimus necessitatem* (Hier.). Reproche que Tertullien se faisait encore à soi-même. Nous avons, disait-il, une chair terrestre et animale qui nous porte au péché ; mais nous avons en récompense une âme toute spirituelle et toute céleste qui nous élève à Dieu. Pourquoi donc nous excuser toujours par ce qu'il y a dans nous de fragile, sans considérer jamais les forces de la nature et de la grâce, de la raison et de la loi, de la conscience et de la religion, dont nous avons été pourvus ? *Cur ergo ad excusationem proniores, quæ in nobis infirma sunt, oppa-*

nimus; et que fortia sunt, non memoramus (Tertull.) ? Mais je veux que ces passions dont nous avons à soutenir les attaques soient pour nous d'aussi véritables et d'aussi formidables ennemis que nous le pensons ; ce que je sais de plus, c'est que si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans l'obéissance de sa loi était sincère, elle a dû être plus forte que ces prétendus ennemis ; que sa plus essentielle propriété a été de les pouvoir surmonter ; et que, si d'elle-même elle n'a pas eu cette vertu, dès-là ce n'était plus une vraie pénitence que la nôtre. Or, comment me persuadera-t-on qu'elle a eu cette vertu, tandis qu'il ne m'en paraît rien, et que je vois un pécheur après sa pénitence, aussi esclave de sa passion, aussi dérégulé dans sa vie, aussi licencieux dans ses paroles, aussi emporté dans ses actions qu'il l'était auparavant ? C'est ce que j'aurai toujours peine à comprendre. Car, pour vous en expliquer tout le mystère, ce que j'appelle le propos de la pénitence, n'est point de ces simples désirs dont parle l'Écriture, que l'âme conçoit, mais qu'elle n'a pas la force de mettre au jour. C'est une volonté surnaturelle, mais d'un ordre si supérieur à toutes celles dont l'homme est capable, qu'il n'y en a aucune avec laquelle elle puisse être mise en comparaison ; une volonté qui doit avoir Dieu pour objet, qui nous doit faire haïr le péché souverainement, et dont le moindre des motifs, dans les principes de la théologie, est la crainte de cette justice éternelle si terrible pour les ennemis de Dieu. Voilà ses qualités, sans lesquelles la foi nous apprend que la pénitence est, non-seulement imparfaite, mais absolument nulle. Or, peut-on juger que ce propos ait eu dans nous toutes ces qualités, lorsqu'au préjudice du pacte que nous avons fait avec Dieu en retournant à lui et nous obligeant à demeurer fermes dans l'état de la grâce, nous venons tout à coup à l'abandonner, et que la vue de la créature nous fait oublier nos plus fortes résolutions et nos plus indispensables devoirs ?

Permettez-moi de juger de vous par vous-mêmes : et, pour vous faire toucher au doigt la plus décisive de toutes les vérités, voyons de quelle manière vous en usez tous les jours dans des sujets bien moindres que celui-ci ; mais où l'on ne peut douter que vous ne vouliez efficacement les choses. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute ; que ne faites-vous point pour la prévenir ? à quoi ne vous réduisez-vous point ? de quoi ne vous absteniez-vous point ? quelle obéissance ne rendez-vous point à un homme qui vous traite ? quel assujettissement au régime qu'il lui plaît de vous prescrire ? cela passe l'exactitude, et va jusqu'à la superstition. Vous jeûnez, vous vous mortifiez, vous gardez le silence et la retraite, vous vous retranchez ce qu'il y a pour vous de plus agréable et de plus délicieux dans la vie. Les compagnies, les jeux, les spectacles, tout cela ne vous est plus rien : pourquoi ? parce que votre santé, qu'il faut rétablir, vous est plus chère que tout cela, et qu'à quelque prix

que ce soit, vous avez résolu de la conserver. De vous dire qu'il est indigne que vous en fassiez moins pour éviter la rechute dans un péché qui cause la mort à votre âme, c'est ce que l'on vous a dit cent fois. Mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus. et quoi ? admirable principe de religion ! C'est que, si le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans votre péché n'est encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre santé (je ne dis pas plus vif ni plus sensible, mais plus solide et plus fort), il est de la foi que votre pénitence n'est de nul prix : et pourquoi ? Ah ! mes chers auditeurs, appliquez-vous à ceci, parce qu'il est de la foi que le propos de la pénitence doit l'emporter sur tous les désirs et toutes les craintes dont la volonté peut être naturellement touchée ; et que, s'il y avait dans notre cœur une seule crainte et un seul désir qui égalât ou qui surpassât ce propos, ce ne serait plus le propos de cette pénitence salutaire qui doit sauver le pécheur. Voilà une grande vérité ; et la raison qu'en donnent les Pères, est que la pénitence qui nous justifie doit nous faire haïr le péché aussi parfaitement que nous aimons Dieu et que nous le craignons. Or, pour satisfaire en rigueur à l'obligation de la loi, il ne suffit pas d'aimer Dieu et de le craindre, il faut l'aimer et le craindre souverainement, c'est-à-dire par-dessus toutes choses. De même, pour remplir la mesure de la contrition, il ne suffit pas de haïr et de détester le péché, il faut le haïr et le détester par-dessus tous les maux du monde : et si la haine que nous en concevons ne va jusque-là, en vain prétendons-nous que Dieu l'agrée et qu'il s'en tienno satisfait. Or, suivant cette règle, vous, chrétiens, dont la pénitence n'est suivie que d'inconstance et d'infidélité, oseriez-vous dire que, dans ce moment où vous avez confessé à Dieu votre péché, vous étiez plus résolus de ne le plus commettre, que vous ne le seriez aujourd'hui de vous préserver d'une maladie qui vous conduirait à la mort ; et si, par la connaissance que vous avez de vous-mêmes, vous n'oseriez vous rendre ce témoignage, puis-je espérer que votre pénitence ait trouvé grâce devant Dieu ? Voilà ce qui me fait trembler pour vous. Vous dites que la passion qui vous domine et qui vous entraîne dans le péché est une passion bien plus violente que toutes celles qui s'opposeraient au désir naturel de la conservation de votre vie. Abus, chrétiens, nous nous flattons encore sur cela. Car, pour vous montrer que ce n'est point là le principe de vos rechutes, c'est qu'avec des motifs purement humains et par conséquent bien inférieurs à celui de la pénitence, il m'est évident que vous renoncerez à cette passion, et que vous en seriez le maître. En effet, supposez de tous les péchés celui dont l'habitude vous paraît plus insurmontable, et je vous fournirai cent raisons d'intérêt, d'honneur, pour lesquelles vous la surmonterez. Par exemple, mon cher auditeur, si vous étiez sûr que la rechute dans ce péché sera la ruine

de votre fortune, qu'il vous en coûtera la disgrâce de votre prince, et qu'il n'y aura plus de ressource pour vous ni de retour : si vous, femme mondaine, étiez convaincue que le désordre de votre conduite deviendra public ; que vous en essuiez toute la honte, que celui auquel vous affectez tant de le cacher le connaîtra, et que vous serez exposée aux fureurs de sa jalousie et aux emportements de sa vengeance : quelque fragile que vous soyez, il n'en faudrait pas davantage pour vous tenir dans le devoir. Ce motif suffirait donc pour arrêter le cours de votre passion ; et vous dites que, malgré le motif de la pénitence, le torrent de cette passion vous emporte. Que dois-je inférer de là ? Dois-je conclure que le motif de la pénitence est de soi moins puissant que celui d'un respect humain ? non, car ce serait une erreur injurieuse à Dieu. Ce que je dois conclure, c'est que vraisemblablement vous n'avez point senti la vertu du motif de la pénitence, et qu'il n'a point agi sur votre cœur ; je veux dire que vous n'avez point détesté le péché dans la vue d'un Dieu, ou souverainement aimable, ou souverainement redoutable ; et, par une suite nécessaire, que votre pénitence a été du nombre de celles que Dieu rejette. Voilà ce que je conclus, et cette conséquence est conforme aux maximes les plus incontestables de la religion.

Troisième et dernière objection que j'ai à résoudre. Ces pécheurs sujets aux rechutes ne laissent pas de s'humilier devant Dieu, d'être touchés du sentiment de leur misère, d'en former des regrets et des repentirs, de gémir et de verser des larmes. Or, qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'actes de pénitence ? Faux principe, répond le chancelier Gerson, traitant cette matière. Tout cela n'est point nécessairement ce que nous appelons actes de pénitence. Et quoi donc ? des grâces de pénitence, si vous voulez, et des désirs, mais rarement des fruits et des actes. Car il faut bien distinguer ici quatre choses : les grâces de la pénitence, les désirs de la pénitence, les actes de la pénitence, et les fruits de la pénitence. Les grâces de la pénitence sont les dispositions saintes par où Dieu nous sollicite de renoncer au péché. Les désirs de la pénitence sont comme les premiers essais que fait notre cœur pour se dégager du péché. Les actes de la pénitence sont le renoncement effectif et actuel au péché. Et les fruits de la pénitence sont les satisfactions que nous offrons à Dieu pour le péché. Un pécheur de rechute peut bien avoir eu les grâces et les désirs de la pénitence ; mais il n'est guère croyable qu'il ait eu les fruits et les actes de la pénitence, tandis qu'il persévère dans ses dérèglements. Je m'explique. Il a eu les grâces de la pénitence, quand il a versé des larmes de douleur. Car cette douleur était une grâce intérieure que Dieu produisait en lui ; mais qui, pour cela, ne détruisait pas encore dans son âme la volonté du péché : pourquoi ? parce que, comme dit saint Grégoire, pape, souvent les pécheurs sont in-

tilement touchés de l'amour du bien, de même que les justes sont innocemment émus des tentations du mal : *Quia sic plerumque mali inutiliter compunguntur ad justitiam. sicut innocenter justii tentantur ad culpam* (Greg.). Et, comme la simple tentation ne rend pas la volonté du juste criminelle, aussi la seule grâce de la pénitence ne sanctifie-t-elle pas la volonté du pécheur. Mais que fait le pécheur ? Voici ce qui le séduit. Il confond les grâces de la pénitence avec les effets de la pénitence, et il s'attribue ce que Dieu fait pour lui, comme si c'était lui-même qui le fit pour Dieu. Aveuglement le plus pernicieux, dit saint Bernard, lorsque, par une espèce d'usurpation, ce qui est de Dieu dans nous, nous nous l'imputons à nous-mêmes, prenant ses lumières pour nos pensées, et ses opérations divines pour nos coopérations : *Quando quod Dei est in nobis, damus nobis, putantes illius visitationem esse nostram cogitationem* (Bern.). Or, c'est ce que font ordinairement les pécheurs, esclaves de la concupiscence et du démon ; et quelle preuve en ai-je ? point d'autre que celle que j'ai apportée de saint Grégoire. Car si je vois, dit ce grand pape, un chrétien agité de tentations fâcheuses, ne commettre jamais le mal auquel il se sent porté, je puis présumer en sa faveur qu'il n'en a eu que les premiers sentiments, sans y donner nul consentement. Et, par la même règle, quand je vois un pécheur, quoique en apparence pénétré de componction, n'en être pas moins fragile dans ses rechutes, je me crois bien autorisé à dire qu'il n'a eu de la pénitence que les simples affections et non les résolutions. Ou, s'il les a eues, ce sont, chrétiens, de ces résolutions imparfaites, de ces bons désirs dont l'enfer est plein, de ces demi-volontés, telles que les ont les démons mêmes, qui, tout démons qu'ils sont, abhorrent le péché, comme la source de leur malheur, quoiqu'ils ne le quittent jamais, par un effet de leur endurcissement. Ce sont de ces repentirs semblables à ceux des Israélites, qui, du culte de Dieu passant aussi légèrement à l'idolâtrie, que de l'idolâtrie au culte de Dieu, ne faisaient, dit l'Écriture, qu'aigrir davantage le Seigneur et quel'irriter. Ce sont de ces protestations d'Antiochus, dont la justice divine n'est point fléchie, et qui ne pénètrent pas jusqu'au trône de la miséricorde. Ce sont de ces larmes d'Esau, qui, quoique accompagnées de cris et de rugissements, ne sont point bénies du ciel. J'accorderai, dis je, tout cela à un pécheur dont les rechutes sont habituelles, parce que tout cela ne répugne point à l'idée que je me forme d'une pénitence suspecte. Au contraire, si elle est suspecte, c'est parce qu'elle fait l'alliage de tout cela, joignant les apparences de la contrition du péché avec les rechutes dans le péché, et l'infidélité d'action avec la confession de bouche. Mais que je fasse jamais aucun fond solide sur la pénitence d'un chrétien, tandis qu'il est dans la disposition de retomber de la manière que je viens de vous le faire entendre, c'est ce

que je ne puis, sans contrevenir à toutes les règles de la religion.

Ainsi Jésus-Christ même en jugeait-il, et son exemple, quand il s'agit du discernement des cœurs, comme de tout le reste, peut bien être notre modèle. En effet, dit saint Jean au chapitre second de son Évangile, plusieurs d'entre les Juifs croyaient en Jésus-Christ, voyant les miracles qu'il faisait; mais Jésus-Christ ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous : *Multi crediderunt in eum; ipse autem non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes* (Joan., II). Ces paroles sont dignes de remarque. Ils croyaient en lui, surpris du changement de l'eau en vin qu'il avait fait aux noces de Cana, et dont ils avaient été témoins; mais il ne se fiait pas à eux, parce qu'il ne découvrait en eux qu'une foi superficielle, excitée par la vue de ce prodige, qui devait être bientôt effacé de leur esprit, par les malignes impressions de leur incrédulité : *Ipse autem non credebat semetipsum eis*. Voilà, chrétiens, comment Dieu se comporte à notre égard, quand nous nous approchons du tribunal de la pénitence, pour reprendre immédiatement après notre même vie. Nous lui faisons dans ce moment-là, ou plutôt nous croyons lui faire une ouverture entière de nos âmes; nous nous assurons de lui, et nous lui répondons de nous; et, par ces sermons apparents, nous imposons même souvent à ses ministres. Car il est aisé de les tromper, dit Tertullien; et si la grâce de la rémission du péché était aussi absolument en leur pouvoir que les paroles qui la signifient, elle serait tous les jours exposée aux artifices et aux surprises de la fausse pénitence. Mais que fait Dieu alors? nous voyant si mal d'accord avec nous-mêmes, parce que nous voulons tout à la fois et ne voulons pas renoncer à notre péché; connaissant, par les lumières de son adorable prescience, qu'après un prétendu retour vers lui, nous allons dans peu, par des liens plus forts et plus étroits, nous attacher tout de nouveau au même, il pourvoit lui-même à son trésor, qui est la grâce de son sacrement, et ne souffre pas que des sujets indignes comme nous, par une pénitence subreptice, aient l'avantage de la recevoir : *Thesaurum suo providet, nec sinit accipere indignos* (Tertull.).

Ah! chrétiens, que cette première vérité est terrible pour un homme du siècle emporté par le libertinage de sa passion, mais qui, néanmoins, a encore de la religion, de dire que la pénitence, qui est pour les autres, après le péché commis, un sujet de confiance, lui devienne en conséquence de ses rechutes un sujet de crainte et d'effroi! Ce qui devrait être la source de son repos est la cause de ses plus mortelles inquiétudes; et non-seulement il doit être troublé du péché passé, mais même de la contrition et de la pénitence passés. Voilà, mes chers auditeurs, ce que le Saint-Esprit nous veut faire comprendre, quand il nous avertit dans l'Écclésiastique de trembler même pour les pé-

chés pardonnés : *De propitiato peccato noli esse sine metu* (Eccles., V). Nous n'entendions pas le mystère de cette parole, et elle nous paraissait renfermer une espèce de contradiction. Car si le péché est pardonné, disions-nous, pourquoi en avoir encore de la crainte; et, s'il est encore un sujet de crainte, pourquoi le réputer comme pardonné? Mais je conçois maintenant, ô mon Dieu! ce que vous avez voulu par là nous marquer. C'est pour m'apprendre que toute sorte de pénitence n'est pas une caution sûre auprès de vous, et que très-souvent ce que je compte pour pardonné, est ce qui me rend plus que jamais enfant de colère; que tout péché me peut perdre, mais qu'il y a une pénitence plus capable de me damner que mon péché même, parce qu'elle l'entretient sous ombre de le guérir. Or, il m'est évident que s'il y en a quelqu'une de ce caractère, c'est celle qui ne paraît suivie d'aucune réformation de mœurs, et qui ne me garantit point de mes malheureuses rechutes. Mais où mettrai-je donc, Seigneur, ma confiance et ma sûreté, si vous me défendez de la mettre dans ma pénitence? M'avez-vous enseigné une autre voie que celle-là, et vos Écritures, qui me tiennent lieu d'oracles, m'ont-elles jamais parlé d'un autre asile? Encore une fois, chrétiens, telle est la déplorable destinée du pécheur abandonné à l'instabilité de ses desirs, et dont la vie n'est qu'une alternative continuelle de pénitence et de rechute dans le péché. Je sais que cette morale peut causer du trouble à quelques consciences; mais plutôt à Dieu que je fusse aujourd'hui assez heureux pour produire un effet si salutaire! Car je parle à ces consciences criminelles que de fréquentes rechutes ont confirmées dans l'iniquité. Or, l'unique ressource pour elles est qu'elles soient troublées par la parole de Dieu. Ce qui les perd, c'est cette paix trompeuse que le démon leur fait quelquefois trouver dans le péché, et il n'y a que le trouble qui les puisse faire sortir de la léthargie et de l'assoupissement funeste où elles sont. Ainsi, bien loin de craindre de les troubler, mon unique crainte serait de ne les troubler pas ou de ne les troubler qu'à demi. Et comme autrefois saint Paul se réjouissait d'avoir attristé les Corinthiens, parce que leur tristesse les avait portés à la pénitence : *Gaudeo, non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad pœnitentiam* (I Cor. VII); aussi bénirais-je Dieu d'avoir troublé tant de pécheurs, parce qu'en les troublant, au lieu de l'ombre et du fantôme de la pénitence, je les aurais réduits à en avoir la pratique solide. Mais cela les pourrait désespérer. Eh bien! quel mal de les désespérer pour un temps, afin de rétablir en eux l'espérance pour jamais? Quel danger de les désespérer du côté d'eux-mêmes, pour leur apprendre à bien espérer du côté de Dieu? C'est après saint Grégoire que je parle, et c'est dans le même sens que ce Père. Il savait mieux que nous le juste tempérament de l'espérance et de la crainte chrétienne. Or, une de ses maximes était celle-ci, de déses-

pérer quelquefois ceux qui, par la continuation de leurs rechutes, s'endurcissaient dans le crime : *Plerumque sine desperatione desperandi sunt, et sine dedignatione dedignandi* (Greg.) Non, non, mon cher auditeur, n'appréhendez point de tomber dans un semblable désespoir : il ne vous peut être, selon ma pensée, qu'avantageux et utile. Désespérez de tant de fausses pénitences que vous avez faites ; et espérez dans la véritable pénitence, à laquelle je vous exhorte. Depuis que vous êtes dans l'habitude de ce péché, peut-être y avez-vous ajouté cent confessions indignes et sacrilèges ; désespérez de tout cela. Car tout cela, bien loin d'appuyer votre espérance auprès de Dieu, est ce qui l'anéantit et qui la ruine. Mais que faut-il donc faire ? Ah ! chrétiens, est-il rien de plus raisonnable que ce qu'on exige de vous ? On veut que vous agissiez avec Dieu, de bonne foi, comme vous voudriez qu'on agit avec vous-mêmes. Si l'on vous avait manqué plus d'une fois de parole, vous vous feriez une sagesse de rejeter toutes les assurances qu'on vous donnerait d'un nouvel engagement ; pourquoi voulez-vous que Dieu ait plus d'égards aux vôtres ? faut-il que vous soyez moins religieux envers lui, que vous ne l'êtes envers les hommes ? Vous vous piquez d'être fidèles en traitant avec les hommes, et vous auriez honte de ne l'être pas : n'y aura-t-il que Dieu avec qui vous ne garderez nulle règle de fidélité ? Faisons donc, mes chers auditeurs, faisons enfin saintement et utilement ce que peut-être nous avons fait tant de fois sans fruit et à notre condamnation. Imitons ces saints pénitents de l'Eglise, qui toute leur vie se sont tenus inviolablement attachés à Dieu, après être rentrés dans sa grâce. Demeurons fermes dans nos résolutions, et, par une persévérance inébranlable, mettons le sceau à notre pénitence. Autrement nous avons tout sujet de craindre, non-seulement pour les pénitences passées, mais pour les pénitences à venir. Car, comme la rechute dans le péché rend la pénitence passée très-suspecte, elle rend la pénitence à venir très-difficile et presque impossible. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand je considère les termes dont s'est servie l'Ecriture en parlant de la pénitence qui suit la rechute dans le péché, je ne m'étonne pas, chrétiens, qu'il y ait eu autrefois des hérétiques qui sur ce point se soient portés à une rigueur extrême, et n'aient gardé nulle mesure dans la sévérité de leur morale. Peut-être n'y eut-il jamais d'erreur mieux fondée en apparence, je dis en apparence, sur l'autorité de la parole de Dieu, que celle des novatiens, qui après le baptême, excluaient absolument et généralement tous les pécheurs de la grâce de la pénitence. Et quand Tertullien, raisonnant selon ses préjugés, n'accordait cette grâce de la pénitence que pour une fois seulement, et sans espérance de retour, il prétendait parler si conformément aux divers oracles, qu'il ne comprenait pas qu'il y eût des fidèles dans un sentiment contraire. En

effet, que peut-on dire, ce semble, de plus exprès, que ce qu'a dit saint Paul dans l'Épître aux Hébreux ? Il est impossible, mes frères (ce sont ses paroles, que vous avez cent fois entendues, mais dont j'entends aujourd'hui de vous donner une intelligence exacte), il est impossible, disait ce grand apôtre, que ceux qui ont été éclairés des lumières du salut, qui ont goûté le don de Dieu, qui ont eu la participation du Saint-Esprit, qui se sont nourris des vérités célestes et de l'espérance des grandeurs du siècle futur, et qui sont après cela tombés, se renouvellent par la pénitence ; parce qu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, et l'exposent à l'ignominie. C'est ainsi, dis-je, que s'expliquait saint Paul : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati et prolapsi sunt, renovari ad penitentiam : rursum crucifigentes Filium Dei, et ostentui habentes* (Hebr., VI). En fallait-il davantage pour servir de prétexte à ces hérétiques dans le dessein qu'ils avaient d'abolir l'exercice et le ministère de la pénitence ? L'Eglise les a condamnés, et nous les condamnons avec elle. Saint Jérôme et saint Augustin ont interprété ce passage, de l'impossibilité de revenir jamais à la grâce baptismale, quand on en est une fois déchu, parce que le baptême, que l'on nommait alors la première pénitence, est un sacrement qui ne se peut réitérer : et cette explication, que j'estime la plus littérale, corrige, si j'ose parler ainsi, toute la dureté de l'expression de l'Apôtre. Saint Thomas et Hugues de Saint-Victor l'ont pris plus simplement, et l'ont entendu de la pénitence ordinaire, que nous appelons le sacrement de réconciliation : tâchant d'ailleurs d'accorder la possibilité de la conversion pour les pécheurs, même relaps, avec cette parole redoutable : *Impossibile est renovari ad penitentiam*.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, notre grande règle est de nous contenir sur cela dans les bornes que l'Eglise s'est prescrite en réprouvant le pernicieux dogme de Novatus. Or, par la censure qu'elle en a faite, nous savons, et il est de la foi, qu'après la rechute dans le péché, Dieu veut encore la vie du pécheur, et non pas sa mort ; qu'il l'invite encore à la pénitence, ou plutôt qu'il la lui commande et l'y oblige ; et par conséquent, que, malgré toutes les rechutes, la pénitence est encore possible, et la grâce encore prête pour l'accomplir. Voilà ce que l'Eglise a décidé ; mais elle en est demeurée là, ayant laissé du reste aux paroles de saint Paul toute l'étendue et toute la force qu'elles peuvent avoir. Et parce que ce terme d'impossible, dans le langage commun des hommes, convient même aux choses qui se peuvent absolument, mais dont l'exécution est difficile et accompagnée de grands obstacles, de là vient qu'elle a toujours autorisé la pensée des Pères qui, surtout en certains pécheurs sujets à des rechutes plus criminelles, ainsi que je vous ferai voir, reconnaissent une espèce d'impossibilité morale, c'est-à-dire une difficulté extrême de renoncer à leur

péché et de se convertir à Dieu. Si nous raisonnions en chrétiens, cette vérité toute seule ne devrait-elle pas nous suffire pour marcher avec crainte et tremblement dans les voies du salut éternel?

Mais attachons-nous à la bien pénétrer; et, pour en tirer tout le fruit qu'elle est capable de produire, que chacun de nous s'en fasse l'application particulière. Vous me demandez pourquoi la rechute dans le péché nous rend la pénitence si difficile; et moi je vous réponds, avec saint Bernard, que c'est parce qu'elle éloigne Dieu de nous, parce qu'elle fortifie l'inclination que nous avons au mal, parce qu'elle affaiblit en nous toute la vertu de la grâce, et parce qu'elle a de sa nature une essentielle opposition à celle qui nous réconcilie avec Dieu. Quatre articles, dont chacun séparément peut nous tenir lieu de démonstration. Oui, mes chers auditeurs, le premier malheur que nous attire la rechute, c'est d'éloigner Dieu de nous, et d'épuiser en quelque sorte sa miséricorde, qui, tout infinie qu'elle est en elle-même, ne laisse pas d'être bornée par rapport à nous et à la distribution qu'elle fait de ces grâces spéciales, et de ces secours extraordinaires dont notre conversion dépend : *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum* (Amos., 1). Pour les trois premiers crimes de Damas, disait Dieu par un de ses prophètes, je les ai soufferts, et j'ai bien voulu les oublier; mais pour le quatrième, je laisserai agir ma justice et ma colère : comment cela? en m'éloignant de ces impies, qui m'ont irrité par leurs infidélités. Or, du moment, chrétiens, que Dieu s'éloigne de nous, il ne faut plus s'étonner si la pénitence devient difficile, et si cette difficulté croît à proportion de cet éloignement : pourquoi? parce qu'il n'y a que Dieu, remplissant notre cœur de sa présence, et y répandant l'onction de son esprit, qui puisse nous faciliter la pénitence et nous la faire aimer. En pouvons-nous voir une plus belle figure que dans cet homme si fameux de l'Ancien Testament, l'invincible Samson? Une passion l'avait aveuglé; mais l'aveuglement où il était tombé n'était pas allé d'abord jusqu'à lui ôter les forces dont Dieu l'avait singulièrement et miraculeusement pourvu. L'étrangère à qui il s'était attaché, par une perfidie insigne l'avait déjà lié plusieurs fois pour le livrer aux Philistins, ses plus déclarés ennemis; mais il avait toujours trouvé moyen de rompre ses liens, et de se mettre en liberté. De là il se flattait que quoi qu'elle fût dans la suite, il saurait toujours bien se dégager, et il se disait à lui-même : *Egre-diar sicut ante* (Judic., XVI). Enfin cette femme artificieuse emploie si adroitement ses ruses, qu'elle le séduit, qu'elle le dompte, qu'elle lui coupe cette chevelure fatale, où, par un secret mystère, sa vertu était renfermée. La nouvelle en est bientôt portée aux Philistins. Ils le surprennent, ils se jettent en foule sur lui : il veut se relever comme autrefois; mais il ne savait pas, ajoute le texte sacré, que Dieu s'était retiré de lui :

Nesciens quod recessisset ab eo Dominus (Ibid.). Voilà, mon cher auditeur, le tableau de votre âme dans l'état malheureux où je la conçois, qui est celui de la rechute dans le péché. Vous dites, en vous réveillant quelquefois du profond sommeil où vous êtes endormi, et faisant sur votre misère quelque réflexion : Je sortirai de cet état, comme j'en suis déjà sorti : *Egre-diar sicut ante*. Je briserai mes fers, je ferai un effort sur moi-même, et je me délivrerai de cette passion qui me tient captif : *Egre-diar, et excutiam*. Mais vous ne considérez pas que Dieu s'éloigne; qu'à mesure qu'il vous quitte, vous êtes privé de son secours; que la pénitence vous devient dès là un fardeau pesant et un joug insupportable, et qu'au lieu que vous y trouviez auparavant des consolations, vous ne l'envisagez plus qu'avec horreur, parce que vos fréquentes rechutes vous ont séparé de Dieu, et ont mis entre Dieu et vous comme un chaos presque insurmontable : *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus*. Combien de fois, chrétiens, avez-vous éprouvé ce que je dis?

Cependant la volonté se pervertit toujours, et la même rechute qui l'affaiblit pour le bien, lui donne de nouvelles forces pour le mal. Vous en savez le progrès, et en vain m'arrêterais-je à vous le décrire, puisque c'est par vous et par les tristes épreuves que vous en faites, que j'en suis instruit. Après le premier péché commence l'habitude; l'habitude venant à se former, elle jette peu à peu dans l'aveuglement et dans l'endurcissement. De là le vice s'enracine et passe comme dans une seconde nature. Cette seconde nature est ce que saint Augustin appelle nécessité, et de cette nécessité suit le désespoir, et le désespoir cause l'impossibilité morale de la pénitence. Car voilà l'idée que nous en donne saint Paul : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiae* (Ephes., IV); et il s'est servi de l'exemple du péché de la chair et de l'amour impur, parce que c'est celui où la rechute opère plus infailliblement et plus ordinairement ces détestables effets. D'abord l'âme chrétienne abhorrait comme un monstre le péché, parce que sa raison n'était pas encore aveuglée ni sa volonté corrompue. Mais, à force de rechutes, ce péché, par ordre et par degrés, prend un entier ascendant : on s'y accoutume, on se familiarise avec lui, on le commet sans scrupule, on s'y porte avec passion, on en devient esclave, on désespère de le pouvoir vaincre, on s'y abandonne absolument : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiae*. Mais encore, reprend saint Chrysostome, de qui désespère-t-on? est-ce de Dieu? est-ce de soi-même? De Dieu et de soi-même, reprend ce saint docteur. De Dieu, parce que c'est un Dieu de sainteté qui ne peut approuver le mal; et de soi-même, parce qu'on est un sujet d'iniquité qui ne peut plus aimer le bien. De Dieu, parce qu'on a si souvent abusé de sa miséricorde et de sa patience; et de soi-même, parce qu'on a fait tant d'épreu-

lité. De Dieu et de soi-même tout ensemble, parce qu'on voit entre Dieu et soi des oppositions infinies ; car voilà la source de ces désespoirs. Ces désespoirs sont-ils raisonnables ? non, chrétiens, puisque, bien loin de l'être, ce sont de nouveaux crimes devant Dieu : n'étant jamais permis à un pécheur, tandis qu'il est en cette vie, de désespérer de Dieu et de sa bonté, qui est sans mesure. Mais ces désespoirs, tout déraisonnables qu'ils sont, ne laissent pas d'être les premiers effets de la rechute dans le péché : pourquoi ? parce que l'espérance, qui est le fondement essentiel de la pénitence, se trouvant ébranlée par là, il faut que, contre l'intention de Dieu même, tout l'édifice de la pénitence le soit aussi, et que cette vertu qui devrait être la ressource de l'homme pécheur, par un défaut de confiance et de foi, lui devienne une pierre de scandale contre laquelle son désespoir le fait heurter : *Desperantes semet ipsos tradiderunt impudicitiae*.

Ajoutez à cela, mes chers auditeurs, que, par de fréquentes rechutes, nous nous rendons inutiles les remèdes les plus puissants et les plus efficaces ; et que la parole de saint Paul semble parfaitement s'accomplir en nous, quand il dit que, lorsque nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, remarquez bien cette circonstance, il n'y a plus désormais d'hostie pour l'expiation de notre péché, et qu'il ne nous reste plus autre chose qu'une affreuse attente du jugement et de la vengeance de Dieu : *Voluntarie peccantibus jam non relinquitur pro peccatis hostia, terribilis autem quaedam expectatio judicii* (Hebr., X). En effet, chrétiens, que direz-vous à un homme de ce caractère, qui, cent fois s'est lavé dans les eaux de la pénitence, et cent fois s'est replongé dans ses premières abominations ? que lui direz-vous, et, avec toute l'ardeur du zèle dont vous vous sentirez pressé pour lui, par où le toucherez-vous ? Il n'y a rien qu'on ne lui ait représenté, point de vérité qu'il n'ait considérée, point d'exemple qu'on ne lui ait mis devant les yeux ; il a été persuadé de tout, il a entendu toutes les remontrances qu'on pouvait lui faire, il a presque épuisé toute la vertu des sacrements ; et par ses continuelles rechutes, il s'est non-seulement accoutumé, mais endurci à tout cela, si bien que Dieu lui peut dire ce qu'il disait à son peuple : *Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua, curationum utilitas non est tibi* (Jerem., XXX) : Ah ! pécheur, qu'as-tu fait, et à quelle extrémité t'es-tu réduit ? à force d'ouvrir tes plaies, tu les a rendues incurables, et les remèdes de ma grâce, qui font des miracles pour la conversion des autres, n'ont plus de quoi te guérir.

Mais allons à la source, et disons, chrétiens, que cette difficulté extrême de la pénitence, après la rechute dans le péché, vient de la nature même de la rechute, qui, d'elle-même, est singulièrement opposée à la grâce de notre conversion ; car la rechute ajoute à la malice du péché l'ingratitude et le mépris : l'ingratitude du bienfait ou du premier

pardon déjà obtenu, et le mépris de la majesté de Dieu offensée ; deux obstacles à une seconde réconciliation. Ingratitude du bienfait, qui consiste, dit Tertullien, non-seulement en ce que nous oublions les miséricordes de Dieu passées, mais en ce que nous les tournons contre lui-même, jusqu'à nous en servir pour pécher plus hardiment et plus impunément. Et en effet, si nous étions sûrs que la rémission de ce péché qui vient de nous être accordée, est la dernière de toutes les grâces que nous avons à espérer, et qu'après cela la porte de la miséricorde nous sera fermée pour jamais ; si nous le savions, quelque emportés que nous soyons, ce serait assez pour nous retenir et pour nous préserver de la rechute. Nous nous faisons donc du remède même de la pénitence un attrait à notre libertinage ; et, comme parle Tertullien, l'excès de la clémence d'un Dieu sert à fomenter et à entretenir la témérité de l'homme : *Et abundantia clementiæ celestis libidinem facit humanæ temeritatis* (Tertull.,) C'est-à-dire que nous sommes méchants parce que Dieu est bon ; et qu'au préjudice de tous ses intérêts, le moyen unique qu'il nous a laissé pour retourner à lui, et pour rentrer dans la voie du ciel, nous est comme une ouverture aux égarements de nos passions et à la corruption de nos mœurs : *Quasi pateret via ad delinquendum, quia patet ad pœnitendum* (Idem.). Or, Dieu, chrétiens, étant ce qu'il est, peut-il, pour l'honneur même de sa grâce, et pour la justification de sa providence, n'avoir pas une opposition spéciale à se réconcilier avec nous dans cet état ? Mépris de la majesté et de la souveraineté de Dieu : car pour suivre toujours la pensée de Tertullien, qu'avait fait le pécheur, en se convertissant la première fois et en embrassant la pénitence ? il avait détruit l'empire du démon dans son cœur, pour y faire régner Dieu : et que fait-il en retombant dans son désordre ? il bannit Dieu de son cœur, pour y rétablir l'empire du démon. L'homme, dans cette alternative de pénitence et de rechute, semble vouloir faire comparaison de l'un et de l'autre, et, après avoir essayé de l'un et de l'autre, il conclut contre Dieu en s'attachant à son ennemi et le choisissant par préférence à Dieu. De sorte, tout ceci est encore de Tertullien, de sorte que, comme par la pénitence son intention avait été de satisfaire à Dieu, maintenant, par une pénitence toute contraire, et qui est en quelque manière la pénitence de sa pénitence même, aux dépens de Dieu il apaise le démon et lui satisfait. Or, si quelque chose peut nous rendre Dieu irréconciliable, n'est-ce pas un tel outrage ? Toute rechute peut nous engager dans ce malheur, mais particulièrement celle qui va jusqu'à quitter absolument Dieu, jusqu'à nous dégoûter de son service, jusqu'à secouer le joug de sa loi ; je veux dire celle par où nous ne retombons pas seulement dans le péché, mais dans l'attachement au péché ; car une semblable rechute est une espèce d'apostasie dont le savant Estius, après plusieurs Pères, a prétendu expliquer le passage de saint

Paul : *Impossibile est renovari ad penitentiam* ; ne voulant pas que cette impossibilité, même morale, de revenir à la pénitence, fût l'effet des simples rechutes qui arrivent par surprise , par faiblesse, par fragilité ; mais soutenant, et avec raison, que, dans le sentiment de l'Apôtre, c'était la suite de ces rechutes éclatantes, de ces rechutes méditées et délibérées , de ces rechutes qui portent conséquence pour l'état de vie, et qui, après des conversions édifiantes et publiques, déshonorent le culte de Dieu, et scandalisent la piété. Vous le savez, chrétiens, et fasse le ciel que votre expérience ne vous ait jamais fait sentir combien ces inconstances criminelles rendent difficile et comme impossible le retour à Dieu.

Finissons, et de tout ce discours tirons une double conclusion. L'une regarde ceux qui, depuis leur pénitence, se sont maintenus heureusement et constamment dans l'état de la grâce ; et l'autre s'adresse à ces pécheurs qui, par de funestes rechutes, se sont rengagés dans les voies de l'iniquité d'où la pénitence les avait retirés. Donnons aux premiers l'important avis que le docteur des gentils donnait aux chrétiens de Corinthe : *Qui se existimat stare, videat ne cadat* (I Cor., X). Prenez garde, mes frères, et que le malheur de tant d'âmes que la rechute a perdues et qu'elle perd tous les jours, vous serve de leçon et de motif pour exciter votre vigilance. Mais en quoi cette vigilance doit-elle consister ? à vous bien connaître, et à bien connaître les dangers qui vous environnent ; à vous bien connaître vous-mêmes, vos faiblesses, vos inclinations, vos passions, afin de ne point compter sur vos forces et de vous en défier ; car c'est une salutaire défiance de vous-mêmes qui doit faire votre assurance ; à bien connaître les dangers qui vous environnent, afin de les éviter, de fuir l'occasion, de vous éloigner de telle compagnie ; car ce qui peut mieux vous garantir, avec la grâce divine, c'est la fuite. Relevons l'espérance des seconds, et, après les avoir justement intimidés, ne les renvoyons pas dans le découragement. C'est pour cela que je les exhorte à faire de plus grands efforts que jamais : leur conversion est difficile, mais elle n'est pas encore absolument impossible ; ou, si elle est impossible à l'homme, elle ne l'est pas à Dieu ni à sa grâce. Parce qu'elle n'est pas impossible, et qu'elle est d'ailleurs nécessaire, il faut l'entreprendre, et parce qu'elle est difficile, il faut l'entreprendre avec une résolution forte et généreuse. Ce que je leur conseille surtout aux uns et aux autres, c'est de chercher un guide fidèle, un directeur éclairé et désintéressé ; de lui exposer leur état et de prendre ses conseils ; de ne point craindre qu'il les connaisse, mais de craindre plutôt qu'il ne les connaisse pas assez : ainsi ils se maintiendront dans les voies de la pénitence, s'ils y sont rentrés, ou ils y rentreront, s'ils ne s'y sont pas maintenus ; la pénitence les conduira dans le chemin du salut, et les fera enfin arriver au port de la béatitude éternelle, que je vous souhaite etc.

SERMON XXXII.

POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS
LA PENTECOTE.

Sur l'Éternité malheureuse.

Tunc dixit rex ministris : *Ligatis manibus et pedibus ejus, militate eum in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium.*

Alors le roi dit à ses officiers : *Jetez-le dans les ténèbres, pieds et mains liés. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents* (S. Math., ch. XXII).

C'est l'arrêt que prononce un roi de la terre contre un indigne sujet, dont il se tient offensé, et c'est ainsi qu'il punit la témérité de cet homme qui, sans égard à la majesté du prince et au respect qui lui est dû , s'est présenté à son festin, et n'y a pas apporté la robe de noces. Mais, chrétiens, ce roi de la terre, tout rigoureux qu'il paraît, n'est qu'une image bien imparfaite de ce roi du ciel qui doit un jour nous appeler à son tribunal pour y être jugés, et pour y entendre le formidable arrêt de notre réprobation, si nous avons eu le malheur d'encourir sa disgrâce, et de tomber dans les mains de sa justice. Ces plus puissants rois de la terre, dans la plus grande sévérité de leurs châtimens, n'ont, après tout, de pouvoirs et n'exercent leur rigueur que sur les corps, sur ces corps déjà périssables par eux-mêmes et mortels : *Ligatis manibus et pedibus* ; mais d'étendre ses vengeances jusqu'à l'âme, de faire sentir à l'âme tout le poids de sa colère, de la réprouver et de la perdre, et, par le même anathème, de l'envelopper avec le corps dans la même damnation, c'est l'essentielle et terrible différence qui distingue ce juge redoutable, dont le bras vengeur s'appesantit si rudement sur ses ennemis, et les poursuit dans les ombres de la mort et les profonds abîmes de l'enfer. Le dirai-je néanmoins, mes chers auditeurs ? ce n'est point précisément par là, ce n'est point par la peine actuelle et présente qu'il fait ressentir au pécheur réprouvé, que ce souverain maître me semble plus à craindre, c'est par la durée infinie de cette peine, c'est par son éternité. Si ce n'était pas une peine éternelle, il y aurait une fin à espérer ; et cette espérance, dans l'extrémité même de la douleur, serait un soulagement et un soutien, mais une peine sans fin, sans espoir, sans remède, voilà ce que je viens vous proposer comme le comble de la misère, et l'état le plus accablant ; voilà la source de ces larmes intarissables, et la cause de ces grincements de dents dont il est parlé dans notre Évangile : *Ibi erit fletus et stridor dentium*. Vous voyez, chrétiens, l'importante matière que j'entreprends aujourd'hui de traiter : je veux vous entretenir de l'éternité malheureuse ; et, parce que c'est une de ces vérités capitales qui se soutiennent par elles-mêmes, je veux, sans art et sans étude, vous en donner les idées les plus communes. Il ne me faut que le secours de votre grâce, ô mon Dieu ! et je vous le demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

C'est dans tous les siècles, depuis l'établissement de l'Eglise, qu'on a raisonné sur l'éternité malheureuse; et qu'outre les impies et les libertins déclarés, qui ont refusé de souscrire à cet article fondamental, il s'est trouvé, comme il s'en trouve tous les jours au milieu même du christianisme, des chrétiens faibles et chancelants qui se sont laissé troubler de certains doutes au sujet de cette éternité, et que leur trouble, par une conséquence naturelle, a refroidis dans tous les exercices de la religion; car, dès que ce point de foi commence à s'ébranler dans une âme, c'est une suite inmanquable, que, perdant la crainte des jugements de Dieu, elle se relâche à proportion dans la pratique de ses devoirs, et qu'elle vienne enfin à les abandonner. Il est donc, mes chers auditeurs, d'une nécessité absolue de vous affermir contre des incertitudes et des doutes qui peuvent, quoique souvent involontaires, avoir des effets si pernicieux; et il me suffira, pour les détruire, de leur opposer les principes mêmes de la foi que nous professons. Mais, afin de donner à mon sujet plus d'étendue, je prétends aussi, dans ce discours, attaquer un autre désordre, non moins ordinaire ni moins condamnable, c'est de croire une éternité malheureuse, ou de se flatter au moins de la croire d'une foi ferme, d'une foi parfaite, quant à la soumission de l'esprit, et cependant de n'en tirer nulle résolution; je dis nulle résolution efficace pour le règlement de sa vie, et pour s'appliquer avec plus de fidélité et plus de zèle aux œuvres chrétiennes; car, n'est-ce pas là une des contradictions les plus insoutenables? Ainsi, mes frères, pour vous proposer en deux mots tout mon dessein je vais vous faire voir comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse: ce sera la première partie; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi: ce sera la seconde partie. L'une et l'autre méritent une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, l'éternité des peines que souffrent les réprouvés dans l'enfer est un mystère dont la créance semble avoir de grandes difficultés; mais j'ajoute que la foi sur la vérité de cet article doit corriger nos erreurs et perfectionner nos lumières. Or, elle fait l'un et l'autre, et je vous prie de bien comprendre ma pensée. Dieu propose aux hommes une révélation aussi pleine de terreur que digne de respect; savoir, que tout péché mortel, de sa nature, mérite d'être puni par un supplice éternel. Dieu, dis-je, nous propose ce point de créance, avec tout le poids de son autorité, et par la bouche des prophètes: Car leur feu, dit Isaïe, ne s'éteindra jamais; et par la bouche des apôtres: Ceux qui résistent à l'Evangile en souffriront, selon le témoignage de saint Paul, éternellement la peine; et par les oracles de la sagesse incarnée: Allez, maudits, au feu éternel qui vous est préparé depuis

le commencement du monde; et par le consentement unanime de toute l'Eglise, laquelle a toujours interprété l'Écriture en ce sens; et par les décisions des conciles, qui nous l'ont expressément déclaré; et par la tradition des deux lois, l'ancienne et la nouvelle, qui, sur ce dogme important, ont toujours tenu le même langage; enfin, par toutes les maximes de la foi, qui nous annoncent une peine éternelle dans sa durée, comme due à un seul péché, et même à un péché d'un moment, quand il va jusqu'à nous séparer de Dieu, et à rompre le sacré nœud qui nous doit unir à lui. Est-il donc une vérité plus solidement établie? Mais sur cette vérité néanmoins, sur cette révélation si authentiquement proposée, l'esprit de l'homme a souvent formé des difficultés, c'est-à-dire des erreurs; et, lorsqu'il s'y est soumis, il a voulu chercher des raisons pour se justifier à soi-même cette étonnante proportion d'une éternité de peines avec un moment de péché. Or, à quoi nous sert la foi, ou à quoi nous doit-elle servir? Je l'ai dit, et je le répète: à corriger ces erreurs, comme étant opposées à la vérité primitive et infaillible, et à fortifier, à perfectionner les lumières qui nous donnent quelque idée de ce mystère, si éloigné de nos vues humaines et de nos connaissances. Voilà le plan de cette première partie, qui renferme, sur les jugements de Dieu, les plus grandes instructions. Ecoutez-moi.

Ne parlons point de l'athéisme, qui, niant un Dieu, nie conséquemment l'auteur d'une peine éternelle. Ne nous arrêtons point non plus à l'impiété d'Epicure, qui, faisant mourir l'âme avec le corps, détruit le sujet capable de souffrir une peine éternelle. Voici trois erreurs moins grossières et plus raisonnables en apparence, qui ont attaqué l'éternité des peines dans la proportion qu'elle a avec le péché; car les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché, quelque énorme qu'il puisse être, répugnait à la bonté de Dieu; les autres ont cru de plus qu'elle blessait les lois de la justice de Dieu; et les derniers, enchérissant encore, ont pensé qu'elle était même au-dessus de la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse; Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant; Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans la douleur. Voilà leurs raisonnements; mais moi, mes frères, je soutiens que notre foi, dans ses principes, a de quoi nous affermir contre toutes ces erreurs; et comment est-ce qu'elle y procède? Apprenez-le.

Non, répond-elle aux premiers, une peine éternelle pour un péché n'est point incompatible avec la bonté divine; et ce qui vous trompe, c'est la fausse opinion que vous avez conçue de cette bonté souveraine d'un Dieu. Car vous voulez qu'elle consiste dans une molle indulgence à tolérer le mal et à l'autoriser; mais c'est cela même qui la détruit.

rait, puisqu'elle ne serait plus ce qu'elle est, dès qu'elle cesserait de haïr le péché autant qu'elle le déteste et qu'elle le haït. Pourquoi disons-nous que Dieu est souverainement bon (c'est la belle remarque de Tertullien), sinon parce qu'il a souverainement le mal en horreur? Et qu'est-ce, à l'égard de Dieu, que d'avoir une souveraine horreur pour le mal, si ce n'est de le poursuivre sans relâche, et d'en être l'implacable vengeur? *Quis enim boni auctor, nisi qui inimicus mali; et quis inimicus mali, nisi qui expugnator; quis autem expugnator, nisi qui et punitor* (Tertull.)? Ainsi raisonnait-il contre Marcion. Comprenez donc, ô homme (c'est toujours le même Tertullien qui parle), comprenez ce que c'est qu'un Dieu bon. C'est un Dieu opposé essentiellement au péché, un Dieu toujours ennemi du péché, et, par une suite nécessaire, un Dieu persécuteur éternel du péché, tellement qu'il ne serait plus Dieu, s'il y avait un instant où il n'agit pas contre le péché pour le condamner et pour le punir, parce que ce ne serait plus un Dieu bon de la manière qu'il l'est et qu'il le doit être. Mais que voudrait le pécheur? En se faisant des idées de bonté selon les intérêts de sa passion, il voudrait un Dieu sous lequel les crimes pussent être quelque jour en paix : *Deum males sub quo delicta aliquando gauderent* (Idem.); et il jugerait ce Dieu bon, qui rendrait l'homme méchant par l'assurance d'une rémission future : *Et illum bonum judicares, qui hominem malum faceret securitate delicti* (Ibid.). De là, poursuit encore Tertullien, vous ne voulez point reconnaître cette bonté, dont l'essence est de ne pouvoir jamais convenir avec le mal, et d'avoir pour lui une haine sans retour. Mais, si vous ne la reconnaissez pas, tous les saints et tout ce qu'il y a eu de vrais fidèles versés dans la grâce de Dieu, l'ont reconnue; ils l'ont hautement confessée, ils l'ont publiée et glorifiée, parce qu'éclairés d'une sagesse supérieure à la vôtre, et toute céleste, ils ont vu que Dieu devait être bon de la sorte, et que, selon les règles de sa sainteté, il ne le pouvait être autrement.

Pour remonter à la source de l'erreur que je combats, Origène fut le premier qui voulut faire Dieu plus miséricordieux qu'il n'est en lui-même, ou plutôt, comme dit saint Augustin, qui voulut paraître lui-même plus miséricordieux que Dieu, lorsqu'il avança qu'après un certain temps, les peines des âmes réprouvées finiraient : hérésie dont il se fit le chef, et pour laquelle l'Eglise le frappa de ses anathèmes. Aussi, chrétiens, observez, je vous prie, le prodigieux égarement de l'esprit de l'homme, quand il n'est pas conduit par la foi. Cet Origène qui, par un sentiment présomptueux de la bonté de Dieu, ne voulait pas que la peine des damnés fût éternelle, par une autre erreur toute contraire, mettant des bornes à la miséricorde de Dieu, s'emporta jusqu'à soutenir que la gloire des bienheureux aurait elle-même son terme, et que comme les réprou-

vés passeraient de l'état des souffrances à celui du repos, ainsi les saints qui règnent avec Dieu, changeraient de temps en temps, par une triste et monstrueuse vicissitude, leur état de repos dans un état de souffrance, pour se purifier toujours davantage, et s'acquitter pleinement des anciennes dettes qu'ils auraient contractées dans la vie. Voilà, reprend saint Augustin, comment cet homme si déclaré, d'une part, en faveur de la divine miséricorde, l'outrageait de l'autre, et perdait l'avantage dont il se prévalait, d'en être le plus zélé partisan; puisque, s'il donnait aux âmes réprouvées une fausse espérance de la béatitude, il ôtait aux âmes prédestinées la solide assurance de l'éternité de leur bonheur. Mais après tout, pouvait dire Origène, pourquoi donc tant exalter la bonté de notre Dieu, créateur de l'univers, si de longs siècles de satisfaction et de peine ne suffisent pas pour expier à ses yeux un seul crime, et pour éteindre le feu de sa colère? Ah! s'écrie saint Grégoire, l'homme est toujours subtil à tirer des conséquences de la bonté de Dieu contre Dieu même! Et moi je réponds : Pourquoi donc l'Écriture nous fait-elle entendre tant de menaces et tant d'arrêts foudroyants qui condamnent le pécheur à cette affreuse éternité de supplices, s'il y a lieu de penser qu'il ne doit pas toujours souffrir? Chose étrange! ajoutez ce grand pape : nous nous mettons en peine de garantir la bonté de Dieu, et nous ne craignons pas de le faire auteur du mensonge pour sauver sa miséricorde, comme s'il était moins véritable dans ses paroles, que favorable dans ses jugements. *Deum satagunt perhibere misericordem, et non verentur predicare fallacem* (Greg.).

En effet, la même Écriture qui m'apprend que Dieu a des entrailles de miséricorde pour les hommes, me déclare en même temps, et dans les termes les plus formels, qu'il y a des flammes éternelles allumées pour le tourment des pécheurs. Il ne m'est pas plus permis de douter de l'un que de l'autre; mais je dois par l'un rectifier les faux préjugés dont je pourrais me laisser prévenir à l'égard de l'autre. Car, au lieu de dire : Dieu est la source de toute bonté, donc il ne punira pas éternellement le péché; je dois dire : Dieu punira éternellement le péché, quoiqu'il soit la source de toute bonté et la bonté même, puisque la foi me l'enseigne de la sorte, et que c'est une vérité fondamentale dans la religion. Ainsi la bonté de Dieu n'exclut point l'éternité des peines, ni l'éternité des peines n'est point contraire à la bonté de Dieu. Mais comment et par où se concilient dans le même Dieu cette bonté suprême et cette extrême sévérité? c'est ce qu'il ne m'appartient pas de pénétrer, mais c'est ce que je suis obligé de croire. Il me suffit de savoir l'un et l'autre, et de le savoir comme je le sais, avec une entière certitude, dès que l'un et l'autre m'est révélé par l'esprit de Dieu : je me tiens là, et je ne vais pas plus avant. Ce n'est pas que, sans diminuer d'un seul moment la durée des peines de

l'enfer, je ne pusse absolument concevoir tout ce que je sais et tout ce que je crois de la bonté de Dieu : ce n'est pas qu'il me fût si difficile de comprendre qu'une bonté assez ennemie du péché, pour avoir fait descendre un Dieu sur la terre, afin de le détruire; pour l'avoir porté à se revêtir de notre chair, à prendre sur soi toutes nos misères, à mourir sur une croix, l'est encore assez pour le déterminer, ce même Dieu si saint et si bon, à ne faire jamais grâce au péché. Mais la voie est plus courte et plus sûre tout ensemble, de respecter ce mystère sans l'examiner, et de me contenter du témoignage de ma foi, que je ne puis démentir. Elle est infaillible dans ses connaissances, et ses connaissances sont au-dessus de toutes mes vues. Quand donc, en me faisant reconnaître dans Dieu une suprême bonté, elle m'annonce toutefois une éternité malheureuse, ou quand, en m'annonçant cette malheureuse éternité, elle ne m'en fait pas moins reconnaître dans Dieu une bonté suprême, en voilà plus qu'il ne faut pour résoudre tous mes doutes; et c'est ainsi, chrétiens, que la foi corrige la première erreur touchant la peine éternelle du pécheur impénitent et réprouvé. Passons à la seconde.

C'est qu'une peine éternelle ne peut s'accorder avec la justice de Dieu : pourquoi ? parce que le propre de la justice est de conformer le châtement à l'offense, en sorte que, ni l'offense par sa gravité ne soit point au-dessus de la peine, ni la peine par sa rigueur au-dessus de l'offense. Or, où est cette égalité et cette proportion entre une éternité de peine et un péché de quelques jours, de quelques heures, et même d'un seul moment ? Si j'avais, mon cher auditeur, à justifier cet article de notre foi autrement que par la foi même, je pourrais vous répondre que, s'il n'y a pas entre cette éternité et ce péché une proportion de durée, il peut y avoir, et qu'il y a en effet une proportion de malice d'une part, et, d'autre part, de satisfaction et de punition; de malice dans le péché, et de satisfaction dans le châtement. Je m'explique : car ce qui nous trompe, c'est de vouloir mesurer la durée de la satisfaction que la justice de Dieu ordonne, par la durée de l'action criminelle dont le pécheur s'est rendu coupable. Faux principe, dit saint Augustin : et, pour en voir sensiblement l'illusion, il n'y a qu'à considérer ce qui passe tous les jours dans la justice même des hommes. Qu'est-ce que l'ignominie d'un supplice infâme, et que la tache qu'il imprime, laquelle ne s'effacera jamais ? qu'est-ce qu'un état de servitude et qu'un esclavage perpétuel ? qu'est-ce que l'ennui d'un bannissement, d'un exil, d'une captivité aussi longue que la vie ? Tout cela n'est-ce pas, autant qu'il le peut être, une espèce d'éternité ? Or, nous voyons néanmoins que la justice humaine emploie tout cela contre un attentat, presque aussitôt commis et achevé qu'entrepris et commencé. Et quand, pour venger cet attentat si peu médité quelquefois, et si promptement exécuté, elle fait servir tout cela, nous ne

trouvons rien dans la peine qui excède le crime. Elle va plus loin : et qu'est-ce que la mort, demande encore saint Augustin ? cette mort, de toutes les choses terribles, selon la nature, la plus terrible; cette mort qui, de tous les biens temporels, enlève à l'homme, en le détruisant, le plus précieux, qui est la vie; cette mort dont le coup est irrémédiable, et dont les suites, par là même, sont comme éternelles. Toutefois, que ce soit le châtement de certains crimes, quelque subits d'ailleurs et quelque passagers qu'ils aient été, c'est ce que nous approuvons; c'est en quoi nous admirons, et la sagesse, et l'équité des lois du monde. Il est vrai, continue le même Père, et cette observation convient parfaitement à mon sujet, il est vrai que le sentiment de cette mort passe, mais l'effet ne passe point, et c'est surtout ce que se propose la loi.

Car prenez garde, s'il vous plaît, que la première et la plus directe intention de la loi n'est pas de tourmenter pour quelque temps le criminel sur qui elle lance son arrêt; mais que, par cet arrêt irrévocable, elle pénètre jusque dans l'avenir, et que sa vue principale est de le retrancher pour jamais du commerce et de la société des vivants, dont elle l'a jugé indigne : *Qui vero morte mulcatur, numquid moram quo occiditur, qua brevis est ejus supplicium leges aestimant; an non potius quod in sempiternum eum auferant de societate viventium (Aug.)* ? Ce sont les paroles de ce saint docteur; d'où il s'ensuit que, pour mesurer la proportion de la peine et de l'offense, ce n'est donc pas une règle toujours à prendre que la durée de l'un ou de l'autre, et que, dans un supplice qui ne finit jamais, pour un péché qui finit si vite, et dont le plaisir est si court, la justice divine peut être à couvert de tout reproche.

Voilà encore une fois, chrétiens, la réponse que j'aurais à vous faire, et qui serait pour vous, sinon une preuve convaincante, du moins une des plus fortes et des plus sensibles conjectures. Mais ce n'est point là ce que je me suis prescrit; et, sans quitter mon dessein, j'en reviens à la foi.

Que me dit-elle ? deux choses : que Dieu est juste, et que ses vengeances sont éternelles. Elle ne me peut tromper sur aucune de ces deux vérités, puisque ce sont autant d'oracles émanés de la première vérité. Par conséquent, ce sont pour moi deux vérités incontestables; par conséquent ces deux vérités ne se combattent point l'une l'autre, et concourent parfaitement ensemble; par conséquent, la peine des damnés subsistant dans toute son éternité, la justice de Dieu subsiste dans toute son intégrité. Que dis-je ? c'est dans cette éternité même qu'éclate la justice divine, puisque la peine des damnés n'est éternelle que parce que Dieu est juste, et qu'autant qu'il est juste : par conséquent, lorsqu'on me représente cette peine éternelle, je ne dois pas conclure que Dieu est injuste; car rien d'injuste, dit saint Augustin, quand c'est le juste par excellence qui l'a résolu : *Nihil injustum esse potest, quod*

placet justo (Aug.). Mais la conclusion que je dois tirer est celle de saint Ambroise : qu'il faut donc que le péché soit le plus grand de tous les maux, puisqu'un Dieu si juste le punit par la plus grande de toutes les peines ; qu'il faut donc que le péché renferme un fonds de malice inépuisable, puisqu'au jugement même de la souveraine justice, il demande pour réparation une éternité tout entière ; qu'il faut donc que le monde soit bien aveugle, lorsqu'il regarde avec tant d'indifférence le péché, et qu'il en témoigne si peu de crainte, puisqu'un seul péché le conduit dans le plus profond abîme de la misère, pour n'en sortir jamais. Tout cela fondé sur les principes indubitables et inébranlables de la religion.

Que lui reste-t-il à cette foi si droite et si éclairée ? De corriger la troisième erreur, qui refuse à Dieu le pouvoir d'exercer sur le même sujet une vengeance éternelle, et de lui faire toujours également sentir les cruelles atteintes et les vives impressions du feu qui le brûle. Erreur, entre toutes les autres, la plus frivole et la plus vaine, pour quiconque a quelque notion d'un Dieu tout-puissant. Comme si Dieu ne pouvait pas donner au feu qu'il a choisi pour être l'instrument de sa colère, des qualités propres et au-dessus de l'ordre naturel ; comme si Dieu, qui de rien a tout créé, et qui d'un seul acte de sa volonté soutient tout, ainsi que la foi nous le fait connaître, manquait de force et de vertu pour soutenir toute l'activité de ce feu, sans aliment et sans matière ; comme s'il était difficile à Dieu, après avoir formé et le corps et l'âme, de rendre l'un incorruptible aussi bien que l'autre, sans le rendre, non plus que l'autre, impassible, et de les conserver dans les flammes, pour en éprouver les plus violentes ardeurs, sans en recevoir la plus légère altération ; comme si c'était là de plus grands miracles pour Dieu que tant de prodiges éclatants que la foi nous met devant les yeux, et où elle nous donne à entendre qu'il n'a même fallu que le doigt du Seigneur : *Digitus Dei est hic* (Exod., VIII). Qu'est-ce donc quand il déploie tout son bras, et qu'il l'appesantit sur de rebelles créatures frappées de sa haine ? Qui le peut savoir, et quelle horreur de l'apprendre par soi-même ? *Brachium Domini cui revelatum est* (Isai., V) ? Ah ! mes chers auditeurs, ne cherchons point, par d'inutiles questions et des recherches dangereuses, à diminuer les salutaires frayeurs qu'excite en nous l'esprit chrétien. Croyons, et, dans un saint tremblement, rendons à la bonté de notre Dieu, à la justice de notre Dieu, à la puissance de notre Dieu, tous les hommages qui leur sont dus. N'écoutez point notre cœur, qui se trompe et qui voudrait nous tromper. Parce que la vue d'un tourment éternel le trouble, et que ce trouble intérieur l'importune et le gêne dans ses passions dérégées, il tâche, par toutes sortes de moyens, à rompre ce frein, et devient ingénieux à inventer mille subtilités contre les vérités les plus essentielles. Ne discourons point tant,

mais agissons. Ce ne sera ni notre philosophie, ni tous nos discours, qui nous garantiront de ce jugement de Dieu si formidable ; mais ce qui nous en préservera, c'est la docilité de notre foi, avec la sainteté de nos œuvres ; et voilà, sans contredit, de tous les partis, le plus sage, puisque c'est évidemment le plus sûr.

Je ne prétends pas néanmoins que la raison ne puisse être ici consultée, selon qu'elle est soumise à la foi, et qu'elle compatit avec la foi. Je ne craindrai point même de la faire ici parler, et de recueillir tout ce qu'elle a découvert, pour justifier la conduite de Dieu et cet arrêt irrévocable qui, réprouvant le pécheur, le condamne à une peine éternelle. Car, c'est là, chrétiens, le terrible-mystère, qui de tout temps a exercé les premiers hommes de l'Église et les plus versés dans les choses divines. Et quoique les jugements du Seigneur n'aient pas besoin de la justification des hommes, puisqu'ils se justifient assez par eux-mêmes, comme dit le prophète : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* (Ps. XVIII) ; toutefois ces saints docteurs ont pensé que, sur l'éternité malheureuse des réprouvés, il était bon de voir toutes les convenances qui s'y rencontrent, et, pour cela même, d'user de toutes les lumières et de toutes les raisons que l'esprit humain, tout borné qu'il est, nous fournit. Peut-être les avez-vous déjà plus d'une fois entendues, ces raisons que j'ai à produire ; mais peut-être aussi vais-je vous les proposer tout autrement qu'on ne vous les a fait concevoir. Car mon dessein, en les produisant, n'est pas tant de vous en faire sentir toute la force, que de vous faire ensuite comprendre comment la foi les perfectionne. C'est à quoi je me suis engagé, et ce qui demande une nouvelle attention.

Or, la première raison est de saint Jérôme et de saint Augustin. Oui, mes frères, dit saint Jérôme, l'homme pécheur doit éternellement satisfaire à Dieu, parce que sa volonté était de résister éternellement à Dieu. Cette pensée est solide et vraie ; mais, pour y bien entrer, écoutons saint Augustin, lequel a pris soin de l'éclaircir et de la mettre dans tout son jour. Car, selon la belle remarque de ce saint docteur, dans une volonté perverse et criminelle, ce n'est point précisément l'effet qu'il faut regarder, mais encore plus la volonté, l'affection du cœur ; et quoique l'effet manque, parce qu'il ne dépend pas de l'homme, il est juste que la volonté soit punie, et qu'elle le soit d'une peine proportionnée à sa mauvaise disposition : *Merito malus puniatur affectus, etiam cum non succedit effectus* (Aug.). Or, j'en appelle au témoignage de la conscience ; et n'est-il pas certain que ces amateurs d'eux-mêmes et du monde, que ces esclaves du plaisir et de leurs sensuelles cupidités, que tant de pécheurs vendus au péché, se trouvent devant Dieu, scrutateur des âmes et de leurs plus secrètes intentions, tellement disposés, qu'ils voudraient ne jamais quitter cette vie présente dont ils goûtent les faux biens, qu'ils

voudraient éternellement y jouir des mêmes objets de leurs passions, et que volontiers ils renonceraient à toute autre félicité? Si donc l'acte du péché ne dure pas, l'amour du péché et l'attachement au péché est en quelque manière éternel; de sorte que, dans la disposition du pécheur, est enfermée une volonté secrète, ou, pour parler avec l'École, une volonté interprétative d'être à jamais pécheur, puisqu'il voudrait toujours posséder ce qui entretient son péché. Aussi, c'est la réflexion de saint Grégoire, pape, à bien considérer les impies, et tout ce que nous comprenons sous le nom de pécheurs, ils ne cessent de pécher que parce qu'ils cessent de vivre; et ils souhaiteraient de ne cesser jamais de vivre, pour ne cesser jamais de pécher, et, s'ils désirent de vivre, ce n'est point proprement pour la vie, mais pour le péché; car, sans le péché, cette vie, qui leur est si chère et si précieuse, leur deviendrait insipide et ennuyeuse. Il y a donc toute la proportion nécessaire entre l'éternité de leur peine et la malignité de leur cœur, et l'on ne doit point tant s'étonner que le châtement n'ait point de fin, après que la volonté de pécher n'a point eu de terme.

Ce n'est pas assez : mais à cette raison, saint Thomas en ajoute une seconde. C'est, dit ce docteur angélique, qu'en quelque disposition de volonté que puisse être l'homme quand il pèche, il m'est évident que le péché qu'il commet est irréparable de sa nature; qu'étant irréparable, il est en ce sens éternel, et que par là même il mérite un supplice éternel. Appliquez-vous à ceci, chrétiens. Tout péché mortel une fois commis, ne peut être aboli qu'en l'une de ces deux manières : ou de la part du pécheur, par une satisfaction digne d'être acceptée; ou de la part de Dieu, par une cession gratuite et absolue de ses intérêts. Que le pécheur, je dis le pécheur réprouvé, satisfasse dignement à Dieu, c'est de quoi il est incapable, dès qu'il est privé de la grâce. Que Dieu cède ses droits, c'est à quoi rien ne l'oblige, et ce qu'on ne peut exiger de lui. Donc, à s'en tenir aux termes de la justice, ce péché dans toute l'éternité ne se réparera jamais, et paraîtra toujours aux yeux de Dieu comme péché. Or, tandis que le péché demeure sans être effacé par nulle réparation, il doit avoir sa peine, conclut l'ange de l'école, et la durée de la peine doit répondre à la durée du péché.

Il y a plus, et c'est la troisième raison que les théologiens, après saint Augustin, tirent encore de la nature du péché. Car, qu'est-ce que le péché? c'est un éloignement volontaire de Dieu, c'est un mépris formel de Dieu, c'est un amour de la créature préférablement à Dieu, c'est une injure, et l'injure la plus atroce faite à la majesté de Dieu. Cela posé comme une vérité universellement reconnue, mesurons, dit saint Augustin, la grièveté de cette injure par la grandeur du maître qu'elle outrage, et nous trouverons qu'elle est infinie dans son objet, puisqu'elle blesse une grandeur infinie. Or, un péché dont la malice est infinie, demande

une peine infinie : et comment le sera-t-elle? sera-ce en elle-même et dans son essence? c'est ce qui ne se peut, et ce que nul être créé n'est en état de porter. Reste donc que ce soit une peine infinie autant qu'elle le peut être, je veux dire dans son éternité, et qu'elle s'étende jusque dans l'immensité des siècles à venir. Voilà l'unique voie que Dieu ait de se satisfaire soi-même. Sans cette éternité il y aurait toujours une distance infinie entre l'offense et la peine : mais, par cette éternité, quoique Dieu ne soit jamais pleinement satisfait, parce que la peine étant éternelle, n'est jamais entièrement remplie, il y a néanmoins entre le châtement et le crime toute l'égalité possible.

Telles ont été, dis-je, mes chers auditeurs, sur le grand sujet de l'éternité malheureuse, les productions de l'esprit de l'homme. Voilà où sont parvenus ces esprits sublimes que Dieu avait remplis de sagesse et du don d'intelligence. Voilà les découvertes qu'ils ont faites, et les lumières qu'ils ont suivies. Respectons leurs sentiments : ils sont solidement établis. Prenons bien leurs vues, et elles nous paraîtront justes et toutes saintes. Mais, avouons-le, après tout : il faut que la foi vienne au secours pour les perfectionner et les confirmer. Vous voulez savoir par où elle les confirme et les perfectionne : ah ! chrétiens, c'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux âmes humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ses connaissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais plutôt en les abaissant ; ce n'est point en leur laissant une liberté présomptueuse d'examiner et de raisonner, mais en les soumettant à l'autorité et à la mystérieuse obscurité de la parole de Dieu ; ce n'est point en tirant le voile qu'elle nous met sur les yeux, et en nous présentant la vérité dans un plein jour, mais en nous réduisant, contre toutes les difficultés et tous les embarras, à cette réponse de saint Paul, qui, dans un mot, résout tous les doutes, et fixe toutes nos incertitudes : *O altitudo* (Rom., XI) ! O jugement de mon Dieu ! ô trésors inépuisables et cachés, non-seulement de sa sagesse et de sa miséricorde, mais de sa justice ! Je puis bien en entrevoir quelques apparences ; mais m'appartient-il d'en pénétrer le fond ? *Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus* (Ibid.) ! Et qui de nous, en effet, peut lire dans le sein de Dieu tout ce qu'il veut, et pourquoi il le veut ? Qui de nous a-t-il appelé à ses conseils ? *Quis novit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit* (Ibid.) ? Quand donc j'aurai fait mille efforts pour sonder cet abîme, si je ne veux pas m'égarer et me perdre, je dois toujours en revenir au principe fondamental, et m'écrier en m'humiliant : *O altitudo* !

Chose admirable, chrétiens : dès que la foi nous a mis en cette préparation de cœur et dans cette soumission intérieure, c'est alors que, disposés à faire le sacrifice de tous nos raisonnements et à y renoncer, nous pouvons mieux raisonner que jamais ; et en voici

Révidente démonstration : parce que n'ayant plus ni préjugés, ni vues propres à quoi nous demeurions opiniâtement attachés, nous voyons d'un œil plus épuré, et nous jugeons d'un sens beaucoup plus rassis. Ces hautes idées que la foi nous donne de la majesté de Dieu, de la bonté de Dieu, de sa justice et de sa sainteté; par conséquent, de l'audace de l'homme, qui s'élève par le péché contre cette majesté infinie, de l'ingratitude de l'homme, qui se tourne par le péché contre cette bonté souveraine, de la malignité et de la corruption du cœur de l'homme, qui offense par le péché cette justice inflexible et cette sainteté éternellement et nécessairement ennemie de tout désordre : ces grands objets n'étant plus affaiblis, ou par les fausses préventions d'un esprit indocile, ou par les aveugles cupidités d'un cœur passionné, se présentent dans toute leur force, et font sans obstacle toute leur impression. On les comprend avec moins de peine; et même, à certains moments, il semble qu'on en ait une connaissance distincte, et je ne sais quel sentiment actuel qui remplit l'âme et qui la saisit. Il semble qu'on ait devant les yeux l'éternité tout entière, et qu'on en parcoure l'immense étendue. On la voit, autant qu'il est possible à la faiblesse de nos esprits, dans toute son horreur, et au lieu de s'arrêter à de vaines discussions, on ne pense qu'à s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu, et à prévenir ses redoutables arrêts. On dit comme le saint homme Job : *Vere scio quod ita sit (Job., XV)* : Oui, il en est ainsi; car c'est ainsi que la parole même de mon Dieu me l'assure; et le plus sage parti pour moi n'est pas d'entrer en de sèches disputes et d'opiniâtres contestations sur la vérité de cette divine parole, mais de prendre de solides mesures pour éviter l'affreux malheur qu'elle m'annonce. Tout ce que j'ai donc à faire est de me prosterner aux pieds de mon juge, est de me tenir devant lui dans un saint tremblement, et de le fléchir par l'humilité et par la ferveur de ma prière. Serais-je le plus juste des hommes, voilà la disposition où je dois être et où je dois demeurer jusques au dernier soupir de ma vie : *Etiamsi habuero quippiam justum, non respondebo, sed judicem meum deprecabor (Ibid.)*. C'est là, encore une fois, ce qu'on dit, et c'est là qu'on porte toutes ses réflexions. Effet salutaire de la foi, d'une foi prudente, mais du reste docile, et dans sa pieuse docilité, mille fois plus éclairée que toute la science et toute la sagesse du monde; d'une foi soumise que Dieu soutient par certaines touches secrètes, qu'il élève par certaines lumières de sa grâce, et à qui il découvre ses plus impénétrables mystères. Telle a été la foi des saints. Était-ce dans eux petitesse d'esprit? était-ce superstition? mais ne savons-nous pas d'ailleurs quels étaient ces rares génies, et ce que toute l'antiquité a pensé de ces grands hommes, qu'elle a révéérés comme ses maîtres, et que nous nous proposons encore comme nos guides et nos modèles? Ce qu'ils ont cru, ne pouvons-nous pas bien le croire? et serons-nous bien justifiés au tribunal de

Dieu, quand nous lui dirons : Seigneur, je n'ai tenu nul compte de cette éternité, je l'ai négligée, parce que je ne la croyais pas? Non, vous ne la croyiez pas : mais pourquoi? parce que vous ne vouliez pas la croire, parce que vous affectiez de ne la pas croire, afin de n'en être point troublé dans vos désordres. Car voilà le principe ordinaire de l'incrédulité. Cependant, mon cher auditeur, que vous l'ayez crue, ou que vous ne l'ayez pas crue, elle n'en est pas moins réelle; les preuves qui pouvaient vous en convaincre n'en sont pas moins solides, et ce sera votre condamnation. N'en demeurons pas là. Nous avons vu comment la foi doit nous confiner dans la créance de l'éternité malheureuse; et nous allons voir comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous engager à la pratique des œuvres de la foi, et à toute la sainteté de vie qu'elle exige de nous. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De toutes les conséquences, il n'en est point de plus juste que celle qui va servir de fonds à cette seconde partie, où j'ai à vous montrer comment la créance d'une éternité malheureuse doit exciter toute notre ferveur dans la pratique des œuvres chrétiennes, et nous engager à une réformation entière de nos mœurs. Car ce feu éternel, ce feu de l'enfer, ou si vous voulez, ce feu de l'autre vie, doit éteindre en celle-ci un feu qui nous dévore et qui nous perd, c'est le feu de nos passions dérégées; et en allumer un autre, qui est celui d'une charité agissante et d'un saint zèle pour le règlement et le bon ordre de toute notre conduite. Conséquence fondée sur deux principes. L'un est l'amour de nous mêmes; je dis cet amour raisonnable, cet amour chrétien, que Dieu même nous commande, et qui nous oblige à nous préserver, autant qu'il nous est possible, et par les moyens que nous en avons, du plus grand de tous les malheurs. L'autre est, selon les maximes de notre foi, l'indispensable nécessité d'une vie sainte, c'est-à-dire d'une vie, ou innocente, ou pénitente, pour se garantir de ce souverain mal, et pour ne pas tomber dans l'état de cette affreuse damnation.

Et en effet, pour peu que nous nous aimions nous-mêmes comme il nous est ordonné de nous aimer, que devons-nous craindre davantage, et que devons-nous éviter avec plus de soin que la perte entière de nous-mêmes, et une perte irréparable? Voyons ce que nous faisons tous les jours pour la vie naturelle de nos corps. Parce que nous y sommes attachés, à cette vie mortelle et fragile, est-il rien qui nous coûte pour la conserver? Y a-t-il danger qu'il nous alarme, y a-t-il remède auquel nous n'ayons recours, est-il précaution que nous ne prenions, est-il dépense que nous ménageons, est-il état où nous ne nous réduisions, est-il plaisir à quoi nous ne renoncions? Quelle attention, quelle vigilance, quelle détermination à tout entreprendre et à tout souffrir! pourquoi? pour ne pas perdre une vie d'ailleurs passagère, et pour retarder

une mort du reste inévitable, et dont la peine ne se fait sentir que quelques moments. D'où il est aisé de juger quelle impression doit faire, avec plus de sujet, sur nos cœurs, la crainte d'une mort éternelle et d'une réprobation où l'homme, rejeté de Dieu, sans ressource, et abandonné à tous les fléaux de la plus rigoureuse justice, ne subsistera durant des siècles infinis et ne vivra que pour son tourment. Si l'aveuglement de notre esprit n'est pas encore allé jusqu'à nous oublier absolument nous-mêmes, à quoi devons-nous nous employer avec plus d'ardeur, qu'à mettre notre âme à couvert d'une si fatale destinée, et à la sauver de cette ruine totale ? Or, il n'y a, vous le savez, point d'autre voie pour cela que la fuite du péché, que le renoncement au monde, que le service de Dieu, que l'observation de la loi de Dieu, que tous ces exercices du christianisme qui nous sanctifient devant Dieu, et qui nous entretiennent dans la grâce de Dieu. Voilà donc ma proposition vérifiée, que de croire une éternité de peines, c'est le motif le plus puissant pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Donnez-moi le pécheur le plus obstiné : je le défie, si la foi n'est pas tout à fait morte dans son cœur, de rien répliquer à ce raisonnement.

Mais, pour mieux développer ce point, qu'il nous est si utile de méditer, et dont l'extrême importance demande toutes nos réflexions, je prétends que, dans la foi de l'éternité malheureuse, nous avons, pour corriger tous les désordres de notre vie, et pour ne rien omettre de tout ce qui peut, selon l'Évangile, nous affermir et nous avancer dans les voies de Dieu, le motif tout ensemble, et le plus universel, et le plus sensible. Appliquez-vous à ces deux pensées. Je ne dis pas le motif le plus parfait, mais je dis seulement d'abord le motif le plus universel. Car, entre les motifs dont une âme chrétienne peut être mue, et qui peuvent la conduire et la faire agir, je conviens que celui-ci, quoique saint et surnaturel, suivant l'expression définition du concile de Trente, est après tout le moins élevé. Mais, sans être dans le même degré d'excellence que les autres, je soutiens aussi qu'il a sur les autres cet avantage, d'être plus propre de tous les états, et d'étendre plus loin sa vertu. Je m'explique.

Il est vrai, se retirer du vice, et, après de longs égarements, revenir à Dieu par un pur amour de Dieu; s'adonner à la pratique de ses devoirs, et de les observer en vue de la récompense qui y est promise, et qui n'est autre que Dieu même, ce sont des motifs supérieurs, et beaucoup plus dignes de l'esprit chrétien. Il est à souhaiter que toutes les âmes se portent là, et l'on doit, autant qu'on le peut, les y élever. Mais il n'est pas moins vrai que tous ne sont pas également disposés à prendre ces sentiments, ni à se laisser toucher de ces vues toutes pures et toutes divines. Il y a des justes, des fervents, des parfaits, qui, comme des enfants dans la maison du Père céleste, cherchent à lui plaire, à le

posséder pour le posséder et pour l'aimer; et par là même, qui sans cesse excités et animés, s'attachent inviolablement à ses divins préceptes, et se font une loi étroite de ses moindres volontés; ils le servent par une affection toute filiale. Mais aussi il y a des lâches, des mondains, des pécheurs, de ces hommes terrestres et tout matériels dont a parlé saint Paul, qui ne sont guère susceptibles d'autre impression que de la crainte des jugements et des vengeances de Dieu. Parlez-leur des grandeurs de Dieu, des perfections de Dieu, des bienfaits de Dieu, des récompenses même de Dieu, à peine vous écouteront-ils; et, s'ils vous donnent quelque attention, tout ce que vous leur ferez entendre leur frappera l'oreille sans descendre jusque dans leur cœur : pourquoi ? parce que leur cœur obscurci des épaisses ténèbres que les passions y ont répandues, et rempli des idées les plus grossières, est devenu tout animal, selon l'expression de l'Apôtre. Or, l'homme animal, ajoute ce même docteur des gentils, ne comprend point les mystères de Dieu, ou ne les comprend qu'autant qu'ils ont du rapport à ses sens : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei* (I Cor., II). Voulez-vous donc les remuer, les exciter, les réveiller de ce sommeil léthargique où ils demeurent profondément assoupis ? faites retentir autour d'eux les tonnerres de la colère divine, et ce foudroyant arrêt qui les doit condamner à des flammes éternelles : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum* (Matth., XXV). Faites-leur considérer attentivement, et représentez-leur avec toute la force de la grâce, les suites et l'horreur de cette parole : *Æternum*. Demandez-leur avec le Prophète comment ils pourront dans l'éternité tout entière souffrir toujours, brûler toujours, être toujours tourmentés, sans jamais, non-seulement parvenir à la fin de leurs supplices, mais y recevoir quelque soulagement, et y avoir quelque relâche : *Quis poterit habitare cum igne devorante, cum ardoribus sempiternis* (Isai., XXXIII) ? Peignez-leur la douleur, le regret, la désolation, que dis-je ? la fureur, le désespoir de tant de malheureux sur qui Dieu a lancé ce redoutable anathème dont vous les menacez, et dont ils ressentiront éternellement toute la rigueur. Engagez-les à faire quelque retour sur eux-mêmes, et remontrez-leur que ces réprouvés, dont la condition leur paraît si déplorable, et pour qui il n'y a plus désormais d'espérance, n'ont point été dans la vie plus criminels qu'eux, et que plusieurs même ne l'ont pas été autant qu'eux : qu'ils suivent la même route, qu'ils marchent dans le même chemin, et, par conséquent, qu'ils vont à la même perdition, et qu'ils doivent s'attendre à tomber dans le même abîme, d'où rien ne les pourra retirer. Donnez-leur à juger ce que feraient ces damnés pour se racheter, s'il leur restait encore là-dessus quelque ressource; ce qu'ils entreprendraient pour cela, ce qu'ils endureraient pour cela, ce qu'ils sacrifieraient pour cela, à quelles habitudes ils renonceraient, à quelles péni-

tences ils se condamneraient, à quelles extrémités ils en viendraient ; et annoncez-leur que tout l'avantage qu'ils ont présentement, est de pouvoir ce que ces réprouvés ne peuvent plus ; mais que bientôt, s'ils n'y prennent bien garde, ce qu'ils peuvent maintenant, ils ne le pourront plus eux-mêmes. Enfin, conjurez-les d'avoir pitié de leur âme : *Miserere animæ tuæ (Eccles., XXX)*. Quand vous leur tiendrez ce langage, vous vous en ferez plus aisément écouter. Comme un malade, plongé dans une mortelle léthargie, commence à donner quelque marque de sentiment, et à ouvrir les yeux lorsqu'on lui applique le fer et le feu, ce pécheur, à moins qu'il ne soit tombé dans le dernier endurcissement, aura peine à tenir contre ces réflexions effrayantes. Elles le frapperont, elles le consterneront, la conscience les lui retracera mille fois dans l'esprit, et surtout en certaines rencontres plus favorables ; la grâce peu à peu, et peut-être tout à coup, fera germer ces semences de conversion ; cet homme enfin reviendra à lui, se reconnaîtra, et la parole du Saint-Esprit s'accomplira dans sa personne, que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini (Ps. CX)*.

C'est ainsi que tant de mondains et de libertins ont été retirés de leurs voies corrompues, et qu'ils sont rentrés dans la voie du salut. Il n'y a qu'à consulter l'histoire de tous les siècles, et l'on verra combien cette pensée de l'éternité malheureuse a eu d'efficace dans tous les temps, et quels fruits de pénitence et de sanctification elle a produits ; que c'est elle qui a conduit sur le sommet des montagnes et dans les plus ténébreuses cavernes, tant de voluptueux, amateurs du monde et encore plus amateurs d'eux-mêmes et de leur chair ; que c'est elle qui leur a fait rompre les nœuds les plus étroits et les plus forts engagements : qui, dans la plus molle sensualité, les a fait passer à tous les exercices de la plus dure mortification ; qui les a réduits aux jeûnes, aux veilles, aux larmes continuelles, et aux plus sanglantes macérations ; que c'est elle qui a rempli les cloîtres et les monastères religieux, d'hommes, de filles, de femmes pénitentes ; qui les a tous assujettis au joug de la plus austère et de la plus pesante régularité ; qui les a portés à s'immoler comme des victimes, sans épargner ni bien, ni fortune, ni plaisirs, ni liberté, ni santé, ni vie.

Et il ne faut pas penser que cette vue d'un malheur éternel ne convienne qu'aux âmes engagées dans le crime, ou à ces âmes faibles et encore toutes couvertes, si j'ose ainsi m'exprimer, de la poussière du monde et des impuretés de leurs inclinations vicieuses. Je l'ai dit, et je le répète, c'est une vue convenable à tous les degrés de perfection ; et quand je pourrais, avec quelque apparence, me flatter d'être au premier rang des élus de Dieu, alors même ne cesserais-je point, pour me soutenir, pour me fortifier, pour m'élever, de me remettre dans l'esprit et de mé-

diter les vengeances infinies de Dieu ; car je regarderais comme une présomption de croire, ainsi que se le persuadent quelques âmes chrétiennes, que ce serait en quelque manière dégénérer de l'état parfait, en m'arrêtant à de pareilles considérations. Ah ! mes chers auditeurs, nous ne sommes pas plus parfaits que l'était David, qui, selon qu'il le témoigne lui-même, s'entretenait de l'éternité dans ses plus profondes réflexions, et en mesurait, autant qu'il lui était permis, l'immense étendue : *Cogitavi dies antiquos ; et annos æternos in mente habui (Ps. LXX)* ; nous ne sommes pas plus saints que l'était saint Jérôme, qui, dans le souvenir de l'éternité, se frappait sans cesse la poitrine, pour attirer sur lui les miséricordes du Seigneur, et pour détourner les coups redoutables de sa colère ; nous ne sommes pas dans un degré plus élevé que tant de solitaires et d'anachorètes, qui, des plus sublimes contemplations où Dieu semblait les transporter jusqu'au troisième ciel, descendaient si souvent en esprit dans le fond des enfers, et se perdaient dans ce vaste abîme de l'éternité. Bienheureux Arsène, voilà ce qui vous occupait, et la nuit et le jour, ce qui vous faisait verser tant de pleurs, ce qui vous faisait adresser au ciel tant de vœux, ce qui vous faisait pratiquer tant de jeûnes et tant d'austérités. Bienheureux nous-mêmes si nous y pensions comme vous ; on en verrait bientôt les mêmes fruits.

Car, si ce motif est le plus universel, je puis ajouter que c'est encore le plus sensible. Ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement, et ce qui nous touche davantage, c'est la peine, et l'idée que nous nous en formons. Le plaisir perd de sa pointe à proportion de sa durée, jusque-là même que, tout plaisir qu'il est, il nous devient insipide, il nous devient incommode et fatigant par une trop longue continuité. Mais la peine, au contraire, fût-ce la plus légère en elle-même, bien loin de diminuer par le temps, croît toujours, et se rend enfin insupportable. De là viennent ces frayeurs que nous cause la seule vue d'un mal dont nous pouvons être atteints comme les autres, et dont nous avons à nous préserver : il suffit que l'esprit en soit frappé, pour en imprimer presque par avance dans les sens toute la douleur : or, si cela est vrai, à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel ? Si donc je veux arrêter les mortelles atteintes d'une passion impure qui naît dans mon cœur, et qui commence à le corrompre ; si je veux réprimer le penchant malheureux qui m'entraîne vers le monde et vers certains objets du monde, que je ne puis éviter avec trop de soin, et dont je ne connais que trop la contagion ; s'il s'agit de renoncer à un attachement criminel, à une habitude qui me tyrannise, et que je veuille résister aux violentes attaques où je me trouve sans cesse exposé ; s'il faut me relever d'une langueur paresseuse et lâche qui me fait négliger mes devoirs, et qui pourrait peu à peu m'emporter et me conduire

aux plus grands désordres ; s'il est question de régler ma vie, et de la rendre plus exacte, plus fervente, plus laborieuse et plus mortifiée, malgré les révoltes de la nature qui s'y oppose, et tous les combats qu'elle me livre, que fais-je ? je recueille toute mon attention pour contempler l'éternité, cette éternité de peine et de malheur. Dans l'horreur d'une si triste destinée, j'applique toutes les puissances de mon esprit à cette éternité, je l'envisage par tous les endroits, et j'en prends, pour ainsi dire, toutes les dimensions. Pour me tracer encore une plus vive image de cette éternité, et me la représenter d'une manière plus conforme aux sens et à l'intelligence humaine, je me sers des mêmes comparaisons que les Pères, et je fais, si j'ose ainsi m'exprimer, les mêmes supputations. Je me figure toutes les étoiles qui brillent dans le firmament ; à cette multitude innombrable, j'ajoute toutes les gouttes d'eau rassemblées dans le sein de la mer ; et si ce n'est pas assez, je compte, ou je tâche à compter tous les grains de sable qu'elle étale sur ses rivages. De là je m'interroge moi-même, je raisonne avec moi-même, et me demande : Quand, sur ces brasiers ardents que le souffle du Seigneur et sa colère ont allumés pour ses vengeances éternelles, j'aurais souffert autant de siècles, et mille fois au-delà, l'éternité serait-elle finie pour moi ? non : et pourquoi ? parce que c'est l'éternité, et que l'éternité n'a point de fin. On peut absolument savoir le nombre des étoiles du ciel, des gouttes d'eau dont la mer est composée, des grains de sable qu'elle jette sur ses bords ; mais de mesurer dans l'éternité le nombre des jours, des années, des siècles, c'est à quoi l'on ne peut atteindre, parce que ce sont des jours, des années, des siècles sans nombre, disons mieux ; parce que dans l'éternité, il n'y a proprement ni jours, ni années, ni siècles, et que c'est seulement une durée infinie.

Voilà, encore une fois, à quoi je m'attache, et sur quoi je fixe mes regards ; car je m'imagine que je vois cette éternité, que je marche dans cette éternité, et que je n'en découvre jamais le bout. Je m'imagine que j'en suis enveloppé et investi de toutes parts ; que, si je m'élève, si je descends, de quelque côté que je me tourne, je trouve toujours cette éternité ; qu'après mille efforts pour m'y avancer, je n'y ai pas fait le moindre progrès, et que c'est toujours l'éternité. Je m'imagine qu'après les plus longues révolutions des temps, je vois toujours au milieu de cette éternité une âme réprouvée dans le même état, dans la même désolation, dans les mêmes transports ; et me substituant moi-même en esprit à la place de cette âme, je m'imagine que, dans ce supplice éternel, je me sens toujours dévoré de ce feu que rien n'éteint, que je répands toujours ces pleurs que rien ne tarit, que je suis toujours rongé de ce ver qui ne meurt point, que j'exprime toujours mon désespoir par ces grincements de dents et ces cris lamentables qui ne peuvent fléchir le cœur de Dieu. Cette idée de

moi-même, cette peinture me saisit et m'ôpouvante ; mon corps même en frémit, et j'éprouve tout ce qu'éprouvait le prophète royal, lorsqu'il disait à Dieu : Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, et de la crainte de vos jugements : *Confige timore tuo carnes meas ; a judiciis enim tuis timui* (Ps CXVIII). Heureuse disposition contre tous les assauts des plus dangereuses tentations et tous les charmes des plaisirs les plus engageants. Dans le saisissement où je suis, quoi que le christianisme puisse exiger de moi, il n'y a rien à quoi je ne sois déterminé et que je n'entreprenne de pratiquer ; car j'en conçois la nécessité, et je la conçois par la vue de l'éternité. De sorte que la foi, par cette vue de l'éternité et par la grâce qui l'accompagne, exerce sur moi comme un empire absolu ; elle me réduit aux devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne ; elle m'encourage à vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontrent, et à me faire pour cela de salutaires violences ; elle tient en bride toutes mes passions ; elle m'instruit, elle me gouverne, elle m'assujettit pleinement à Dieu.

Mais l'éternité est incompréhensible, et le moyen de craindre ce que l'on ne comprend pas ? Et moi, mon cher auditeur, je vous réponds : Le moyen de ne le pas craindre ? Elle est incompréhensible, cette éternité malheureuse : il est vrai ; mais c'est par là qu'elle est plus terrible ; si je la comprenais, je la craindrais moins, parce qu'elle serait bornée, puisque je ne puis rien comprendre que de borné ; si je la comprenais, elle aurait un terme dans sa durée aussi bien que dans mon esprit, et dès là j'en devrais être moins effrayé, parce que je pourrais espérer de parvenir à ce terme, et que, dans l'état de damnation, il me resterait encore une ressource : mais un mal si grand, qu'il en est inconcevable, c'est ce qui jette dans toutes les facultés de mon âme une terreur dont je ne puis revenir. En effet, dès que c'est un mal que je ne conçois pas, il est donc au-dessus de tous les maux que je conçois ; et et quand je les verrais tous réunis dans un même sujet pour le tourmenter, les comprenant tous, je conclurais qu'ils sont donc tous, quoique rassemblés, infiniment au-dessous de ce mal que je ne puis comprendre. D'où je tirerais encore cette conclusion, qui en est la suite nécessaire, que, quand il faudrait souffrir tous les autres maux, je devrais, sans hésiter et même avec joie, y consentir, pour me délivrer d'un mal que tous les maux ensemble ne peuvent égaler. Or, à combien plus forte raison dois-je donc me soumettre à une légère pénitence, dois-je donc me résoudre à quelques efforts et à quelques sacrifices qu'on me demande, dois-je donc me captiver à quelques exercices très-soutenables et très-praticables, pour rendre ma conduite plus régulière selon Dieu, et pour vivre en chrétien.

Voilà comment doit raisonner tout homme sage, et qui conserve encore dans son cœur quelque semence de religion ; voilà com-

ment il raisonnera, et ce qu'il conclura inmanquablement lorsqu'il sera sur l'avenir une sérieuse réflexion, et qu'il suivra de bonne foi les premiers sentiments qu'inspire la vue d'une éternité de malheur. Mais on ne conclut rien et l'on ne se porte à rien, parce qu'on n'y pense point, ou qu'on n'en a de temps, en temps qu'une réminiscence vague et superficielle. On pense assez, et l'on ne pense même que trop, à tout ce qui pourra arriver dans le cours des années que l'on se promet de passer sur la terre; on n'est que trop attentif aux revers, aux contre-temps, aux disgrâces, aux pertes qui peuvent déranger les affaires et renverser la fortune; on n'examine que trop ce que l'on deviendra dans la suite de l'âge, et l'on ne prend sur cela que trop de précautions et trop de mesures; à force même de s'en occuper et de s'en remplir l'esprit, on se forme mille chimères dont on se laisse vainement agiter, et l'on se charge de mille soins réels et pénibles, pour prévenir des maux imaginaires qu'une timide prévoyance fait envisager. Cependant, on vit dans le plus profond oubli de son sort éternel; on y demeure tranquille et sans inquiétude; la vie coule, l'éternité s'approche; et, comme ces victimes qui allaient les yeux bandés à l'autel où elles devaient être immolées, on va se jeter en aveugle dans le précipice. Eh! mes frères, sommes-nous chrétiens? sommes-nous hommes? Sommes-nous chrétiens, et où est notre foi? sommes-nous hommes, et où est notre raison? Quand donc penserez-vous à cette éternité, si vous n'y pensez pas maintenant? Sera-ce dans l'éternité même? Oui, vous y penserez alors, vous y penserez durant toute l'éternité; mais sera-t-il temps d'y penser? mais comment y penserez-vous? mais quel tourment sera pour vous cette pensée, et de quels regrets serez-vous déchirés, quels reproches vous ferez-vous à vous-mêmes de n'y avoir pas plus tôt pensé? C'est pour cela que nous vous en rappelons si souvent le souvenir; et que ne puis-je, pour la réformation du monde et pour son salut, faire à chaque heure du jour retentir dans toutes les contrées de l'univers cette seule et courte parole: Éternité! Ce serait assez pour y opérer les plus grands miracles de conversion.

Non-seulement on ne pense point à l'éternité malheureuse, mais je sais où en est venu, par un excès d'aveuglement, et où en vient encore tous les jours le libertinage du siècle; jusqu'à se jouer d'une si utile pensée, jusqu'à regarder avec mépris un homme qui en paraît touché et qui en veut profiter, jusqu'à dire de lui, par la plus scandaleuse dérision: Il craint l'enfer; car tel est le langage d'une insouciance mondaine. Ah! mes chers auditeurs, vous raillez tant qu'il vous plaira, je ne l'en craindrai pas moins, cet enfer. Je le crains, et que ne suis-je assez heureux pour vous faire part de ma crainte! je le crains souverainement, je le craindrai constamment, et plaise au ciel que je le craigne efficacement! Je le crains souverai-

nement, parce que ma crainte doit être proportionnée à son sujet; et puisque cet enfer que je crains est le souverain malheur, je ne le craindrais pas autant que je dois, si ce n'était pas une crainte souveraine. Je le craindrai constamment, et, pour ne perdre jamais cette crainte, je la renouvellerai sans cesse par la méditation, et par une vue fréquente des jugements de Dieu. Tant que je vivrai en ce monde, quelques vertus que j'aie pratiquées, je ne saurai jamais avec assurance si, devant Dieu, je suis digne d'amour ou de haine, si je mérite ses récompenses éternelles ou ses vengeances; quand même j'aurais lieu d'être en repos, et sur le passé, et sur le présent, au milieu de tant de pièges qui m'environnent, et après des chutes si étonnantes dont on a été plus d'une fois témoin, je ne pourrai jamais me répondre de l'avenir; et, dans cette double incertitude, ma plus sûre sauvegarde sera la vigilance et la crainte. Enfin, l'une des plus grandes grâces que je puisse obtenir du ciel, c'est que ma crainte soit efficace; car il y a une crainte de l'enfer stérile et infructueuse, comme il y a un désir inutile du salut. On craint et on désire, ou l'on croit désirer et craindre; mais on veut, en même temps, que ce désir ni cette crainte ne coûtent rien. Crainte réprouvée! En craignant, je dois agir, je dois me corriger, je dois m'avancer, je dois me perfectionner, je ne dois rien omettre de tout ce qui peut me garantir du malheur où je crains de tomber.

Tels sont mes sentiments, et puissent-ils ne s'effacer jamais de mon esprit! Si l'impie les traite de faiblesse et de timidité superstitieuse, je préférerai ma faiblesse à toute sa prétendue force; il rira de ma simplicité, et moi j'aurai pitié de sa folie, lorsqu'il ne craint point ce qu'ont craint tant d'hommes mille fois plus sages et mieux instruits que lui; de son insensibilité, lorsqu'il prend si peu de part à une affaire qui le touche de si près, et qu'il s'intéresse si peu au plus grand de tous ses intérêts; de sa témérité et de son audace, lorsqu'il s'expose si légèrement et de sang-froid à une éternelle réprobation, et qu'il n'a point de peine à en courir tout le risque. S'il s'endurcit aux avis charitables que je voudrais sur cela lui donner, et si, malgré les plus fortes remontrances, il demeure dans son obstination, à l'exemple de ces anges qui se retirèrent de Babylone, je l'abandonnerai à son sens réprouvé, et je penserai à moi-même; je lèverai les mains vers Dieu, et je lui ferai la même prière que le prophète: *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam (Ps. XXV)*: Ne perdez pas, Seigneur, ne perdez pas mon âme avec les impies; sauvez-la par votre miséricorde; aidez-moi à la sauver moi-même par mes œuvres. C'est une âme immortelle, c'est mon unique; ah! mon Dieu, dès qu'elle serait une fois perdue, elle le serait pour jamais. Préservons-nous, mes chers auditeurs, d'une telle perte; chacun y est pour soi; et, de toutes les affaires, il n'en est point qui nous soit plus propre ni plus particulière que celle-là:

le succès en dépend de Dieu et de nous ; Dieu, de sa part, ne nous manquera pas ; ne manquons pas à sa grâce, et disposons-nous, par la parfaite observation de ses commandements, à recevoir sa gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXIII.

POUR LE XX DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le zèle pour l'honneur de la religion.

Credidit ipse, et domus ejus tota.

Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui (S. Jean, ch. IV)

C'est d'un père de famille que l'Évangile nous produit aujourd'hui l'exemple. Touché du miracle que le Sauveur du monde venait d'opérer en sa faveur, et ayant embrassé la loi de cet Homme-Dieu, il la fait encore embrasser à ses domestiques, et ne croit pas pouvoir mieux employer son pouvoir qu'à lui soumettre toute sa maison : *Credidit ipse, et domus ejus tota*. Ce n'est pas qu'il use de violence, ni que d'une autorité absolue il entraîne les esprits rebelles, et arrachés d'eux, pour ainsi parler, une foi contrainte et forcée. En matière de religion tout doit être libre et pleinement volontaire ; et Dieu réprouverait un culte où le cœur n'aurait point de part. Si donc cette heureuse famille s'attache désormais à Jésus-Christ, et en suit fidèlement la doctrine, c'est qu'elle y est engagée par l'exemple de son chef, c'est qu'elle y est animée par ses sages remontrances, c'est que le témoignage de ce nouveau chrétien est une instruction pour elle, qui l'éclaire et qui la convainc, et que, de l'honneur qu'il rend à la foi, elle apprend elle-même à l'honorer. Car ce fut là sans doute, mes chers auditeurs, la grâce prévenante et extérieure dont Dieu se servit, tandis qu'il agissait intérieurement dans les âmes, et qu'il y répandait les rayons de sa lumière. Si ce maître n'eût pas cru, ou si, dissimulant sa foi, il n'eût pas eu l'assurance de s'en déclarer, tant de sujets soumis à son obéissance, et témoins de sa conduite, seraient demeurés dans les ténèbres de l'infidélité ; mais parce qu'il ne se contenta pas de croire, et qu'il parla selon sa créance, qu'il s'expliqua hautement, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, sa conversion seule fut le principe de toutes les autres conversions : *Credidit ipse, et domus ejus tota*. Or, voilà le zèle que je voudrais allumer dans vos cœurs. Voilà, chrétiens, par où je voudrais corriger mille scandales que nous causons à notre religion, et qui la déshonorent. Je vais vous faire comprendre ma pensée ; mais, pour vous la bien développer, j'ai besoin de l'assistance du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie : disons-lui : *Ave, Maria*.

Nous avons tous une obligation indispensable et naturelle d'honorer notre religion, comme nous en avons une d'honorer notre Dieu. Ces deux obligations sont fondées sur

le même principe, et l'une est une suite nécessaire de l'autre. Dieu et la religion, dit saint Thomas, ne se peuvent séparer ; car Dieu est la fin dernière que nous cherchons, et la religion est le moyen qui nous lie à cette fin. Comme il est donc impossible d'aimer la fin sans aimer le moyen, aussi est-il impossible d'honorer Dieu sans honorer la religion. Voilà le plus noble zèle que nous puissions jamais concevoir, et celui de tous auquel nous sommes le plus étroitement engagés. C'est le plus excellent et le plus noble, parce que faire honneur à la religion, c'est le faire à Dieu-même. Or, quel avantage pour une créature, qu'elle soit capable de faire honneur à son Dieu ? C'est celui auquel nous sommes le plus étroitement engagés, parce que le premier de tous les devoirs, comme les païens mêmes l'ont reconnu, regarde la divinité et la religion. L'amour de la patrie, la foi conjugale, la piété des enfants envers leurs pères, le lien des amitiés les plus intimes, tout cela est fort, et ce sont de grandes obligations, mais tout cela doit céder à l'obligation dont je parle ; et, plutôt que d'y manquer, il faut être prêt de renoncer à tout le reste.

Qu'est-ce que notre religion ; c'est un précieux héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, comme ils l'avaient eux-mêmes reçu de Dieu. C'est à nous de le conserver, et de le maintenir avec honneur. Moïse, Josué et les autres conducteurs du peuple de Dieu, pouvaient tout sur lui quand ils l'intéressaient par cette considération. Allons, disaient-ils, généreux Israélites, c'est pour le Dieu d'Abraham qu'il faut combattre ; c'est le Dieu d'Isaac et de Jacob qui vous commande de marcher ; c'est le Dieu de vos pères qui nous envoie pour vous témoigner combien il se tient offensé de vos superstitions. A cette parole du Dieu de leurs pères, ils se sentaient émus, ils obéissaient sans réplique, ils brisaient leurs idoles, les armées entières se mettaient sur pied et se présentaient à l'ennemi. Quoi donc, demande saint Chrysostome, est-ce que Dieu était pour eux quelque chose de plus, parce qu'il avait été le Dieu d'Abraham, ou que leur religion était plus sainte parce qu'elle avait été celle de leurs pères ? Non, répond ce saint docteur ; mais cependant cette vue du Dieu de leurs pères réveillait en eux les plus purs sentiments de leur foi. Se regardant comme les successeurs d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ils avaient honte d'avoir dégénéré de leur piété ; et ce seul motif leur inspirait le zèle de ces grands patriarches, je veux dire le zèle de la vraie religion.

Je ne suis, chrétiens, ni un Moïse, ni un Josué, pour prétendre la même autorité sur vous ; mais j'en ai une autre, en vertu de mon ministère, qui ne m'autorise pas moins à vous parler de la part de Dieu ; et c'est par un mouvement particulier de son esprit, que je viens vous solliciter pour les intérêts de votre religion et de la mienne ; me promettant au reste bien plus de vous, que jamais Moïse n'eut droit d'attendre du peuple juif :

Car c'était un peuple grossier et incrédule, un peuple insensible aux bienfaits de Dieu, un peuple léger et inconstant; et moi j'espère trouver en vous un peuple docile qui sera touché des scandales dont la religion de Jésus-Christ est déshonorée, et qui conspirera avec moi pour les retrancher du royaume de Dieu et de son Eglise : *Et colligent de regno ejus omnia scandala* (Matth., XIII). Il ne s'agit que des scandales qui attaquent spécialement la religion, et voici le dessein de ce discours. Je suppose deux qualités essentielles, dont je vous ai déjà entretenus, et que nous reconnaissons, comme chrétiens, dans notre religion, savoir : la vérité et la sainteté. La vérité de sa doctrine et la sainteté de sa morale. Or, de là je tire deux conséquences qui vont partager ce discours. Notre religion est vraie, donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi, c'est la première partie. Notre religion est sainte, donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs, c'est la seconde partie. Voilà où se réduit ce zèle dont j'ai entrepris de vous entretenir, et ce qui me donnera lieu de combattre bien des désordres que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une décision de l'Apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne, et pour parvenir au salut, il faut deux choses : croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Professer la foi, et ne l'avoir pas dans le cœur, ce serait hypocrisie; mais aussi l'avoir dans le cœur, et n'oser pas, dans les rencontres et dans les sujets où son honneur le demande, la produire au dehors et en faire une déclaration publique, ce serait pour elle un outrage, puisque ce serait la désavouer dans la pratique et en rougir : *Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem* (Tertull.). Il est donc d'un devoir essentiel, à l'égard de tout chrétien, de joindre, pour honorer sa religion, à la soumission de l'esprit, la confession de la bouche; et tel a été l'hommage que lui ont rendu si hautement et avec tant d'éclat les premiers fidèles. Rien n'a plus contribué à sa gloire que la sainte liberté de ces parfaits chrétiens à la reconnaître et à la publier. Voulez-vous savoir comment, au milieu des plus violentes persécutions, bien loin de déchoir en aucune sorte, et de rien perdre de sa splendeur, elle s'est toujours soutenue et toujours élevée? C'est, répond saint Cyrille, qu'elle recevait alors de grands et d'illustres témoignages. Les empereurs pensaient la détruire en exerçant toute leur sévérité contre ceux qui la professaient; et c'était justement le moyen de l'établir. Ils travaillaient par là, sans le vouloir, à son accroissement, parce qu'ils lui procuraient autant de témoins qu'ils condamnaient de prétendus criminels. Chaque confession lui coûtait un martyr; mais chaque martyr lui attirait une troupe de nouveaux défenseurs.

Écoutez l'excellente raison qu'en donne Tertullien : C'est, dit-il, que l'inébranlable

et admirable constance des fidèles dans la profession de leur foi, était une leçon sensible et convaincante pour les païens : *Illa ipsa, quam exprobratis, obstinatio confitendi magistra est* (Tertull.). Et en effet, ces idolâtres, tout attachés qu'ils étaient à leurs superstitions, voyant dans le christianisme qu'ils persécutaient une telle fermeté, se sentaient portés à examiner le fond de cette religion, prêchée avec tant de zèle, défendue avec tant de force, avouée avec tant d'assurance et au péril même des plus cruels tourments et de la mort : *Quis enim contemplatione ejus non conculitur ad requirendum quid intus in re sit* (Idem)? Par cette recherche et cet examen qu'ils en faisaient, ils apprenaient à la connaître, et c'était assez qu'ils la connussent pour la révéler et pour l'embrasser : *Quis autem ubi requisivit non accedit* (Idem)? Voilà, conclut Tertullien, ce qui augmentait tous les jours le nombre des disciples de Jésus-Christ, et ce qui donnait tant de lustre et tant de crédit à la loi qu'ils professaient. Mais au contraire, qu'un d'eux eût fait une fausse démarche et se fût démenti dans une malheureuse occasion, que la crainte des hommes et leurs menaces l'eussent ébranlé, qu'une espérance humaine l'eût tenté et surmonté, qu'il eût honteusement disparu pour ne pas répondre et ne pas rendre raison de sa foi; ou qu'obligé de paraître il eût, par une lâche dissimulation, caché ce qu'il était; ah! la honte en rejaillissait jusque sur la face de l'Eglise; la peine qu'elle en ressentait lui était plus douloureuse que les roues et la sainte croix; et, comme disait saint Cyprien, la faiblesse des membres faisait languir le corps et lui causait les plus tristes défaillances : *In prostantis fratribus, et non prostravit affectus* (Cypr.).

Or il est vrai, mes frères, ces temps d'une persécution ouverte et générale ont cessé, et nous ne sommes plus appelés devant les tribunaux, ni exposés aux arrêts des tyrans. On ne nous fait plus un crime d'être chrétiens, et même on nous en ferait un de ne l'être pas : mais ne nous flattons point de cette paix; car, à le bien prendre, cela veut dire que nous ne sommes plus en pouvoir d'honorer autant notre religion que l'ont honorée ces glorieux athlètes qui eurent le courage et le honneur de signer leur foi de leur sang. Cependant, sans être en état de l'honorer comme eux, il y a un témoignage qu'elle attend de nous; et parce que souvent nous lui refusons ce témoignage si juste et si raisonnable, qu'arrive-t-il? C'est qu'au lieu de lui faire tout l'honneur que nous pourrions au moins lui procurer, nous la déshonorons par nos scandales, nous la décrétons. Si je puis bien vous développer ce mystère d'iniquité, vous en gemirez avec moi et vous apprendrez à en réparer les suites funestes. Suivez-moi, je vous prie.

Où, chrétiens, la profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir tellement rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en de-

venir responsables, et à Dieu, et à l'Eglise, et à toute la société des fidèles. Trois preuves exprimées en trois mots, et fondées sur la doctrine de saint Thomas : expliquons-les. Car, quand Dieu a voulu instituer une religion sur la terre, il n'a pas prétendu qu'elle y demeurât obscure et dans les ténèbres; parce qu'elle devait servir à sa gloire, et qu'elle n'était même établie que pour sa gloire, il ne suffisait pas qu'elle fût tout intérieure et renfermée dans le secret des âmes; mais il fallait qu'elle fût visible; il fallait qu'elle parût au jour, et au plus grand jour, afin que par son éclat elle contribuât à relever la grandeur du maître à qui elle nous soumet, et qu'elle nous propose comme l'objet de notre culte. Or, elle ne peut ainsi paraître, qu'autant que nous la professons; et de là ces exercices publics qu'elle nous fait pratiquer, de là ces sacrés mystères qu'elle nous fait célébrer, de là ces solennités et ces fêtes qu'elle nous fait observer, de là ces pieuses assemblées où elle nous appelle, et ces augustes cérémonies où elle nous fait assister; de là ces prières communes, ces louanges divines qu'elle nous fait réciter; de là tout cet extérieur de religion que nous devons accompagner de l'esprit, et qui, nous donnant une haute idée du service de Dieu, nous attache plus étroitement à Dieu même, et nous excite à le glorifier. Si donc nous voulons nous borner à une fausse obéissance du cœur, et que nous dépouillons notre religion de ces apparences et de ces dehors; si nous craignons de la faire voir, nous l'obscurissons, nous la retenons captive dans un honteux silence; toute vraie qu'elle est, nous en altérons, non pas la vérité, qui est toujours la même, mais la foi, qui a divers degrés, et qui peut être plus ou moins vive. La tache se communique, elle s'étend en quelque sorte jusqu'à Dieu, et par là nous lui dérobon une partie de la gloire qu'il avait en vue, et dont nous lui sommes redevables.

Il n'est donc pas surprenant que Dieu, par un commandement exprès, nous oblige de nous faire connaître sur le point de la religion, de parler ouvertement et sans déguisement, d'ajouter aux paroles tout ce qui peut dans la pratique découvrir et mettre en évidence notre foi, d'en rehausser par cette confession les avantages, et d'en confirmer la vérité. Mais ce n'est pas tout, poursuit l'Ange de l'École, et cette même confession de la foi que la lumière céleste a gravée dans notre sein, l'Eglise, par un autre précepte, a droit encore de nous la demander, et en effet nous la demande, comme une ratification de la promesse faite pour nous dans notre baptême, et de l'engagement contracté en notre nom. Cette pensée est solide, comprenez-la. Sur les sacrés fonts de baptême nous avons fait à l'Eglise un serment d'obéissance, et nous nous sommes présentés pour être admis parmi ses enfants et au nombre des fidèles. A la face des autels nous avons solennellement reconnu la vérité de la loi où nous voulions être agrégés pour y

vivre et pour y mourir. Nous avons renoncé au démon, au monde, à la chair, pour nous dévouer à Jésus-Christ, pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ. Tout cela en présence du ministre qui nous a conféré la grâce, en présence des spectateurs, les uns garants et les autres seulement témoins de notre protestation authentique et irrévocable. Voilà comment nous avons reçu la foi dès la naissance; mais, après tout, ce n'était point nous proprement alors qui agissions, nous qui parlions, nous qui nous engagions et qui répondions. On répondait pour nous, on parlait pour nous, on agissait pour nous. L'Eglise a bien voulu se contenter de ce premier engagement; elle l'a accepté, mais à une condition : c'est que dans la suite il serait ratifié : et par qui ? par nous-mêmes; et par où ? non point tant par un aveu de l'esprit, quoique nécessaire, que par un aveu de la bouche, par un aveu déclaré, publié, notifié à tout le monde chrétien. Sans cela, sans une telle profession, nous révoquons tacitement ce que nous avons dit par le ministère de ceux qui nous ont prêté leur voix pour nous faire entendre; nous les démentons, et nous nous démentons nous-mêmes; du moins nous rendons notre foi suspecte, et nous faisons cette injure à la religion où l'Eglise nous a associés et incorporés, de ne plus oser prendre son parti ni lui marquer notre attachement, dès que notre raison développée peut en discerner la vérité, et que nous nous trouvons en état de l'honorer par notre propre témoignage.

Le mal va encore plus avant, et nous violons une troisième et dernière obligation; c'est celle de l'exemple que doit chaque fidèle à toute la société chrétienne, dont il est membre. Car nous ne sommes tous qu'un même corps en Jésus-Christ; et ce qui fortifie ce corps mystique, ce qui lui donne une sainte vigueur, ce qui soutient la foi, qui en est l'âme, ce qui la fait fleurir, c'est l'édification commune que l'un reçoit et qu'il rend à l'autre. Ce sont ces dehors de religion qui frappent les yeux, et qui font d'autant plus d'impression sur les cœurs, que nous nous sentons naturellement excités à imiter ce que nous voyons. Touché de cet extérieur, on conçoit pour la religion même un profond respect. L'impiété est forcée de se taire, et la vérité triomphe. Mais, par une règle toute contraire, que ce culte visible et apparent commence à s'abolir, tout commence à languir. On ne sait presque plus ce que c'est que la religion. Les libertins s'en prévalent, les fidèles en sont troublés : qu'est-ce que la foi, dit-on, et y en a-t-il encore dans le monde ? *Filius hominis veniens, putas fidem inveniet in terra* (Luc., XVIII) ?

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les principes évidents et incontestables d'où le docteur angélique a tiré, comme une conséquence infaillible, l'important devoir que je vous prêche. Devoir général, et qui nous regarde tous; mais devoir particulier pour vous, grands de la terre. Un grand, par son

élévation est plus en état de faire honneur à sa religion; de même aussi que sa grandeur et la distinction de son rang, par un malheur qui en est inséparable, le met en pouvoir de nuire davantage à la religion, et de lui porter des coups plus mortels. Devoir particulier pour vous, à pères et mères : un père et une mère, par l'autorité qu'ils ont dans leur famille, sont plus capables d'y entretenir l'esprit de religion, et par conséquent en deviennent beaucoup plus criminels s'ils ne prennent pas soin de l'y conserver, et que, par un abandon total des œuvres religieuses, ils le laissent peu à peu se détruire, soit dans eux-mêmes, soit dans ceux que le ciel leur a soumis. Devoir particulier pour vous, à qui la réputation, l'érudition, le génie, donnent, sans autre droit, un certain crédit dans le monde : il ne faut souvent qu'une parole d'un homme de ce caractère pour maintenir ou pour affaiblir la foi et la religion dans des esprits prévenus en sa faveur et disposés à l'écouter. C'est ce qu'avait si bien compris le prophète royal, et ce que nous devons nous-mêmes conclure, en disant comme lui : *Credidi, propter quod locutus sum (Ps. CXV)* : J'ai cru, et je ne m'en suis pas tenu là. Je n'ai point cherché à déguiser mes sentiments ni ma créance; je n'ai point eu peur qu'on en fût instruit et qu'on les connût : mais, dans la persuasion où j'ai été et où je suis encore, que je devais cet hommage à la vérité, et cette reconnaissance au bienfait du Maître qui me l'a révélée, je m'en suis expliqué dans tous mes discours et dans toute ma conduite : *Propter quod locutus sum.*

Telle était la fidélité de ce saint roi : mais, par une prévarication contre laquelle les prédicateurs de l'Évangile ne peuvent que trop fortement s'élever, et qui doit exciter toute l'ardeur de leur zèle, que faisons-nous ? Ah ! mes frères, que ne puis-je vous le représenter dans toute son étendue et dans toute son horreur ! Au lieu d'honorer notre foi, en la professant selon les règles d'une religion pure et sincère, nous la déshonorons par des scandales dont le christianisme, qui est pour nous en cette vie le royaume de Dieu, se trouve rempli. Scandales de toutes les sortes : les uns directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion ; les autres indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de lâcheté, de respect humain en matière de religion. J'entre dans un fonds de morale que je n'entreprends pas d'épuiser, puisqu'il est presque inépuisable ; mais la simple exposition que je vais faire des désordres du siècle, je dis de ce siècle malheureux où nous vivons, suffira pour vous toucher, et vous convaincra mieux que tous les raisonnements.

Scandales de libertinage et d'irréligion. Je ne prétends point ici parler de ces scandales énormes qui n'éclatent que trop souvent, lorsque, dans l'excès et dans la licence d'une débauche sans ménagement et sans égard, des impies font gloire de traiter avec profanation les choses de Dieu, de parler inso-

lemment de nos mystères, de se jouer des plus horribles sacrilèges, et d'employer ce qu'il y a de plus saint et de plus divin à leurs divertissements. Cela s'est vu, chrétiens, et Dieu veuille que ces anathèmes qui ont été au milieu de nous, pour user du terme de l'Écriture, n'aient pas attiré sur nos têtes les malédictions et les fléaux dont nous sommes continuellement affligés. Peut-être en portons-nous la peine sans le savoir. Quoi qu'il en soit, de telles impiétés et leurs auteurs ont plutôt besoin d'être réprimés par la sévérité des lois, que par les salutaires avis des ministres évangéliques : et malheur à ceux qui, revêtus d'une puissance légitime pour arrêter ces scandales, les laissent impunis ; malheur à ceux par qui Dieu en doit être vengé, et par qui il ne l'est pas : car il saura bien se venger lui-même et sur eux-mêmes. C'était à eux d'être les protecteurs et les défenseurs de la cause de Dieu ; mais parce qu'une molle connivence, qu'une considération tout humaine les a retenus, c'est à eux que Dieu demandera raison de sa cause abandonnée et de ses intérêts trahis. Cependant le comble du scandale, n'est-ce pas de voir quelquefois des libertins si scandaleux et diffamés, aspirer encore après cela aux premiers rangs, et peut-être aux premiers rangs de cette même religion qu'ils ont profanée avec tant de mépris et tant d'outrages : voulant porter jusque sur la face de la dignité une tache qui ne s'effacera jamais, une flétrissure qui les exposera toujours aux reproches que le libertinage même pourra leur faire et leur fera, et qui, par là, les rend presque absolument incapables d'être dignement et utilement ce qu'ils travaillent néanmoins à devenir ?

Je ne veux point non plus parler de ces abominations de désolation qui paraissent tous les jours dans le lieu saint, c'est-à-dire de ces irrévérences qui se commettent à la face des autels, à la vue des prêtres du Dieu vivant, aux yeux de tout un peuple assemblé et humilié devant le Seigneur ; comme si l'on avait entrepris de venir insulter Dieu même dans sa propre maison ; comme si son sanctuaire était destiné aux plus sales entretiens, aux plus criminelles libertés, aux plus indignes adorations. Scandale qui, par une espèce de providence, ne se voit plus que dans l'Église chrétienne et parmi nous : Dieu, dit excellemment saint Augustin, ayant, ce semble, voulu de notre impiété même nous faire une preuve de la vérité de notre religion, puisque c'est la seule dont le démon tâche de corrompre le culte et s'efforce de pervertir les pieuses pratiques. Pourquoi la seule ? il n'est pas difficile d'en concevoir la raison. Car, de toutes les religions, c'est la seule où le vrai Dieu est servi ; et l'intérêt de ce capital ennemi de Dieu est que tous les autres cultes, quoique faux et superstitieux, soient religieusement observés, parce que ce sont ses ouvrages, et qu'il y est lui-même adoré. Encore une fois, ce n'est point de tout cela que je parle. Ce sont plutôt des monstres que des scandales ;

(Trente-et-une.)

et, sans que je m'arrête à vous en faire d'affreuses images, il ne faut que le moindre sentiment de christianisme pour les détester.

Je passe donc à d'autres, où nous tombons avec moins de peine, que nous évitons avec moins de soin, à quoi peu à peu l'esprit du siècle nous familiarise, que nous nous figurons assez innocents, et dont quelquefois nous nous pignons jusqu'à en faire vanité, quoiqu'en effet ce soient des scandales et des scandales d'irrégion. Examinons la conduite du monde, et nous aurons bientôt appris à les connaître. Scandales d'irrégion, remarquez ceci, s'il vous plaît; scandales d'irrégion: ce sont mille railleries des choses saintes, où l'on s'égaie et dont on s'applaudit. On raille de tout, on raille des personnes de piété, et cela détourne les esprits faibles de la voie de Dieu. On raille des pasteurs des âmes et des vicaires de Jésus-Christ, et cela les empêche de glorifier Dieu dans leur ministère. On raille des prédications et des prédicateurs, et cela fait que la divine parole est abandonnée, et qu'elle n'opère rien. On raille des dévotions de l'Eglise sous ombre de crédulité, de simplicité, d'imagination et de vision dans les peuples qui les pratiquent, et cela tourne au mépris de l'Eglise même qui les autorise. On raille de certaines sociétés, de certaines indulgences, sous prétexte des abus qu'on y découvre ou que l'on croit y découvrir; au lieu d'imiter saint Augustin, qui, tout évêque qu'il était, n'osait souvent s'élever contre un abus, de peur que la substance même de la chose n'en fût altérée, car c'est ainsi qu'il s'en déclare dans une de ses lettres. On raille de la fréquentation des sacrements, et de là vient que ces sources de grâces et ces remèdes salutaires sont négligés.

Scandale d'irrégion: c'est cette malignité dont tant d'esprits aujourd'hui sont préoccupés contre l'Eglise. Car vous en verrez qui là-dessus ont un fond de chagrin et d'amertume dont ils ne sauraient se défendre. A peine peuvent-ils souffrir que l'Eglise soit dans l'éclat où elle est maintenant: ses revenus les choquent, sa juridiction leur déplaît. Ils voudraient qu'elle fût aussi dépendante des puissances temporelles, aussi pauvre et aussi abjecte dans le monde, qu'elle l'était du temps des premiers Césars, c'est-à-dire qu'elle fût aussi esclave sous les chrétiens qui sont ses enfants, qu'elle l'était sous ses persécuteurs et ses ennemis. Nouveaux Hérodes, dit saint Bernard, qui laissent Jésus-Christ en paix dans l'obscurité de son berceau, mais qui sont jaloux de le voir puissant et exalté dans les progrès et l'exaltation de son épouse: *Alter Herodes, qui Christum non in cunis habet suspectum, sed in Ecclesiis invidet exaltatum (Bern.)*. Entendez-les parler de l'Eglise, il n'y a rien qu'ils ne défigurent. S'y consacrer pour vaquer à Dieu, c'est paresse; s'y établir, c'est ambition et intérêt. Qu'un ecclésiastique ou un religieux s'oublie en quelque rencontre, vous diriez

qu'ils en triomphent. Qu'il y ait eu quelque chose à censurer dans un homme constitué en dignité, dans un souverain pontife, c'est sur quoi ils sont savants et éloquents. Toujours disposés à raisonner sur ce que l'Eglise ordonne, et jamais à le favoriser; n'ayant d'esprit que contre l'Eglise, et jamais pour l'Eglise; n'étant attentifs qu'à honorer son autorité, sans être dociles à s'y soumettre.

Scandale d'irrégion: c'est cette témérité si dangereuse et si ordinaire, avec laquelle des hommes sans étude, sans lettres, s'enoncent hardiment sur tout ce qu'ils ne goûtent pas dans notre créance, ou qui n'est pas conforme à leur sens dans l'Ecriture, quoique les seules raisons humaines, dit saint Augustin, fussent leur rendre cette créance et cette Ecriture vénérables: et cela, chrétiens, parce qu'ils sont du nombre de ceux que décrivait l'apôtre saint Jude, qui blasphème tout ce qu'ils ignorent: *Quæcumque ignorant, blasphemant (Jud., X)*. Au lieu qu'ils devraient dire: Du moins je porterai ce respect à ma foi et à ma religion, de ne condamner jamais ce que je n'entendrai pas, et d'en accuser plutôt mon ignorance, que de m'en prendre à celui dont les ténèbres valent mieux pour moi que toutes les lumières de mon esprit. Scandales d'irrégion: ce sont ces livres contagieux et ces ouvrages où la foi est artificieusement corrompue, où la vertu est traduite en ridicule, où la crainte de l'enfer et des jugements de Dieu est représentée comme une faiblesse. Ouvrages reçus avec une estime générale, lus avec une avidité insatiable, récités dans tous les cercles et proposés pour des modèles. En vérité, peut-on dire alors qu'il y ait de la religion dans le monde, le peut-on penser? Scandales d'irrégion: ce sont ces liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées; liaisons dont les plus vertueux, ou ceux qui passent pour tels, ne se font point de scrupule. Liaisons fondées sur cela seul, que ce sont des esprits agréables, qu'ils divertissent et qu'ils plaisent, qu'ils brillent dans les conversations, et qu'on les écoute volontiers, sans se soucier du péril où l'on expose sa conscience et sa foi, sans se mettre en peine de l'avantage qui en revient à l'impiété, quand on voit que, pour n'avoir point de religion, on n'en est pas moins estimé ni moins recherché. Ah! chrétiens, où est ce zèle du roi-prophète, lorsqu'il protestait si hautement à Dieu qu'il n'aurait jamais de commerce avec les impies, et que jamais il ne leur donnerait le moindre accès auprès de sa personne, parce qu'il craignait de paraître en quelque sorte les approuver et les autoriser: *Odivi Ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebam (Ps. LIII)*.

Poursuivons et ne nous laissons point d'un détail toujours abrégé, quelque étendu d'ailleurs qu'il puisse être. Scandales d'irrégion: ce sont ces entretiens où se débitent mille maximes formellement opposées à la morale de l'Evangile: par exemple, que rien n'est plus cher que l'honneur, et qu'il ne faut ja-

mais souffrir une injure; que chacun, par rapport aux biens temporels, doit penser à soi et se pourvoir comme il peut; qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est riche, qu'autant qu'on est puissant et accrédité, qu'on jouit des commodités et des douceurs de la vie; qu'il y a un âge pour la retraite, et un autre pour le plaisir; que certaines fautes ne sont point de si grands péchés, qu'il n'est pas à croire que Dieu s'en tienne si grièvement offensé, ni qu'il les punisse si sévèrement. Maximes toutes mondaines, mais dont on se prévient, auxquelles on se conforme, que l'on répand, que l'on suit malgré les anathèmes du Fils de Dieu, qui les a tant de fois foudroyées et proscrites. Enfin scandales d'irrégularité: ce sont ces nouveautés, ces erreurs qu'on veut introduire aux dépens de la saine doctrine. Erreurs qui n'éclatent pas tout à coup, mais qui se glissent secrètement et par degrés. On les couvre d'un voile de religion et de réforme. On les insinue dans des discours publics, dans des conférences particulières, dans des libelles et des écrits. On leur donne un air de régularité, d'austérité, de pur christianisme, qui impose et qui engage. Elles ont bientôt leurs fauteurs, surtout parmi le sexe, plus facile à séduire, et plus sujet à s'entêter. Elles ont bientôt leur parti, et ce parti croît, s'avance, lève la tête, se soutient par ses intrigues, ses artifices, ses discours; désole le champ du père de famille, en y semant la zizanie, et cause dans le troupeau de Jésus-Christ les schismes et les divisions. Ce ne sont point là des fantômes; et plutôt au ciel que tout ce que j'en pourrais dire ne fût qu'imaginaire et en idée!

Or, je vous demande, mes chers auditeurs, si tout cela et tout ce que je passe ne sont pas des scandales, et des scandales directement contraires à cette profession simple, soumise, droite et ouverte qui honore la religion? Et combien d'autres aurais-je encore à vous reprocher? Scandales indirects, je veux dire scandales d'indifférence, scandales de négligence, scandales de complaisance, scandales de respect humain et d'une servile dépendance. Quelle matière à de nouvelles réflexions! Elle est infinie, et je suis obligé de la renfermer en peu de paroles.

J'appelle scandale d'indifférence, une froideur mortelle et une malheureuse neutralité sur ce qui touche les intérêts de la religion. C'est qu'il s'élève quelques différends sur des questions importantes où la vraie foi est attaquée, des gens demeurent tranquillement à l'écart, et ils ne prennent point, disent-ils, de parti; ils ne sont ni pour l'un ni pour l'autre; se flattant de suivre en cela l'avis du grand apôtre, qui reprenait les chrétiens de Corinthe d'être les uns pour Paul, et les autres pour Apollon; mais, ne faisant pas attention à ce qu'ajoutait le même apôtre, qu'ils devaient être pour Jésus-Christ; et par conséquent, que si Paul soutenait la doctrine de Jésus-Christ, s'il combattait pour l'Eglise de Jésus-Christ, ils devaient nécessairement se tourner du côté de Paul, et le seconder. Ce-

pendant on se tient en paix; on entend tout, et l'on ne s'attache à rien. Que la religion soit en danger; que l'Eglise de Jésus-Christ soit humiliée, qu'elle soit méprisée, qu'elle soit insultée, on n'en est nullement ému; et c'est, à ce qu'il semble, une sagesse, une discrétion, un esprit de dégageant; comme si, dans la cause de Dieu, tout homme, selon le mot de Tertullien, n'était pas né soldat; comme si jamais il était permis à des enfants de rester neutres entre leur mère et ses ennemis; à des sujets, entre leur prince légitime et des peuples révoltés; à des chrétiens, à des catholiques, entre l'Eglise et des rebelles qui lui déchirent le sein. J'appelle scandale de négligence une omission habituelle et presque universelle de tout ce qui est du culte de Dieu: et que peut-on, en effet, juger de la religion d'un homme à qui l'on ne voit jamais pratiquer nul exercice de religion? Point de prière, ni en commun, ni en particulier; point d'abstinences ni de jeûnes, quoique ordonnés par l'Eglise; point de confessions, de communions, pas même souvent au temps de la Pâque. Or, vous savez combien cet état est fréquent, et dites-moi quel vestige de christianisme on y peut reconnaître. J'appelle scandale de complaisance une damnable facilité à prêter l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis d'une foi très-suspecte, et peut-être tout à fait perdue? Ce n'est pas qu'on se plaise à ces sortes de conversations; mais, par une criminelle condescendance, on paraît s'y plaire. On voit assez ce qu'on aurait à répondre, mais on craindrait de se rendre fâcheux et critique. On se persuade pouvoir tout accorder à la liberté et à l'enjouement de l'entretien. On consent à tout, ou l'on semble y consentir dès qu'on n'y résiste pas; et, tout fidèle qu'on peut être, on passe pour impie avec les impies. J'appelle scandales de respect humain et d'une servile dépendance, cette lâche timidité qui nous ferme la bouche en la présence d'un maître, d'un grand à qui l'on a vendu son âme et sa religion; ces vues de fortune par où l'on se laisse entraîner dans un parti que l'on sait être le parti de l'erreur; ces ménagements au moins et ces réserves pour ne le pas choquer et ne s'en attirer pas la disgrâce.

Eh! Seigneur, si, dans la naissance de votre Eglise, et dans ces premiers temps où elle eut à livrer tant de combats et à essayer tant de persécutions, elle n'avait point eu d'autres défenseurs, que serait-elle devenue? Si les premiers chrétiens eussent été des indifférents, des négligents, de faux complaisants, des sages et des politiques mondains, auraient-ils sacrifié leurs biens et répandu leur sang pour l'honneur de la religion? En combien d'occasions l'auraient-ils trahi, non pas toujours en se déclarant contre elle, mais en ne se déclarant pas pour elle, mais en dissimulant, mais en se taisant! Car, dit saint Chrysostome, il ne faut pas seulement réputer pour traître à sa religion celui qui l'abandonne ouvertement en appuyant le mensonge, mais celui qui ne la confesse pas

hautement en soutenant la vérité : *Non enim solus ille proditor est veritatis qui mendacium loquitur, sed qui veritatem, cum oportet, non confitetur* (Chrys.). Soyons de bonne foi, mes frères ; et, puisque nous sommes chrétiens, soyons-le pleinement, en faisant gloire de l'être. C'est ne l'être qu'à demi, que de ne le vouloir pas paraître. Appliquons-nous à nous-mêmes le juste reproche que faisait aux Juifs le prophète Elie : *Usquequo claudicatis in duas partes* (III Reg., XVIII) ? Que ne vous déterminez-vous à l'un ou à l'autre ? et comment, par un monstrueux assemblage de religion et d'infidélité, prétendez-vous être tout ensemble au Seigneur et à Baal ? Si le Seigneur est notre Dieu, que ne le reconnaissez-vous sans déguisement ? et, s'il ne l'est pas, que ne le désavouez-vous absolument ? *Si Dominus est Deus, sequimini eum ; si autem Baal, sequimini illum* (Ibid.). Telle est, mes chers auditeurs, la disjonctive que l'Église vous propose encore aujourd'hui, ou que je vous propose en son nom. Choisissez : mais que dis-je ? et y a-t-il là-dessus une autre résolution à prendre que de nous dévouer plus fortement que jamais à l'excellente et divine foi où nous avons été élevés, et de lui rendre tous les hommages qu'elle attend de nous ? Respectons la religion, et tout ce qui a quelque rapport à la religion ; car il n'y a rien pour nous de plus grand ni de plus sacré. Professons-la avec assurance, et ne rougissons jamais d'une si glorieuse confession. Dieu, dit saint Ambroise, ne nous a pas donné la honte et la pudeur pour un tel sujet, et ce serait bien mal l'employer que de la faire servir contre lui-même. Notre foi est aveugle (c'est la pensée de Zénon de Vérone) ; elle doit donc être moins sujette à rongir ; et, comme elle ne voit pas ce qu'elle croit, elle doit aussi nous fermer les yeux à toutes les considérations du monde, quand il s'agit de repousser les scandales qui l'offensent. Ne nous contentons pas de l'honorer comme vraie, par une profession libre et publique ; mais, puisqu'elle est sainte, honorons-la par la pureté et la sainteté de nos mœurs. Autre devoir, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Que notre religion soit sainte, et même de toutes les religions la plus sainte ; disons mieux : et même de toutes les religions l'unique vraiment et parfaitement sainte, c'est un principe, chrétiens, que j'ai déjà établi dans un discours exprès sur cette matière, et qui, selon mon dessein, ne demande point ici de nouvelles preuves pour vous en convaincre. Elle est sainte dans son auteur, sainte dans ses maximes, sainte dans ses préceptes et ses conseils, sainte dans ses mystères, sainte en tout ; car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous l'a représentée, toute pure et sans tache, et voilà l'idée que je vous en ai donnée moi-même, et que vous en avez dû concevoir. Ceci donc posé, j'ajoute une autre vérité non moins certaine ni moins indubitable, que, de toutes les qualités et de toutes les prérogatives qui relèvent la religion de

Jésus-Christ, que nous professons, il n'en est point de plus excellente, ni par conséquent de plus glorieuse que sa sainteté : pourquoi ? parce que c'est par sa sainteté qu'elle est digne de Dieu ; parce que c'est sa sainteté qui la rend agréable à Dieu ; parce qu'entre tous les témoignages, nul autre que sa sainteté ne montre plus infailliblement, ni même si infailliblement qu'elle est de Dieu. Dans cette religion, Dieu a renfermé tous les dons : le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don de science, le don de sagesse et les autres dont saint Paul nous fait le dénombrement ; mais, avec ces dons, si ce n'était une religion sainte, dès là elle serait réprouvée de Dieu ; et, indépendamment de ces dons, elle serait toujours selon le gré de Dieu, dès qu'elle serait sainte. D'où il s'ensuit que ce qui honore davantage la religion, c'est ce qui fait plus éclater sa sainteté, parce que c'est ce qui la rend plus vénérable.

Or, il est constant que ce qui fait plus paraître la sainteté de notre religion, c'est la sainte vie de ceux qui la professent. Car, pour appliquer ici la figure de l'Évangile, on juge de l'arbre par ses fruits : s'il produit de bons fruits, on connaît que c'est un bon arbre : *Arbor bona facit fructus bonos*. La sainteté des effets marque la sainteté du principe qui les opère ; et il faut qu'une religion soit sainte pour avoir la vertu de sanctifier. Ce n'est pas, après tout, qu'elle ne puisse être sainte en elle-même, sans que ceux qui en portent le nom et qui s'en déclarent les sectateurs acquièrent la même sainteté. Car, bien qu'ils y soient attachés par un engagement de parole et de foi, la perversité de leur cœur peut les en détacher dans la pratique par une criminelle et volontaire corruption de mœurs. Ils peuvent croire ses vérités, ils peuvent admirer ses maximes, ils peuvent même désirer sa perfection d'un désir inefficace et de pure complaisance, tandis qu'entraînés par le poids de la nature, et emportés par l'ardeur des passions auxquelles ils se laissent gouverner, ils vivent tout autrement qu'ils ne croient, et suivent des maximes toutes contraires. Le désordre de leur vie vient de leur volonté, qui se dérègle, et non point de leur religion, qui n'est en soi pas moins parfaite : et voilà la juste et solide réponse à ceux qui voudraient s'en prendre à la religion chrétienne des vices qui régneront parmi les chrétiens. Tout cela est incontestable ; mais enfin il faut toujours avouer que ce qui donne plus de lustre à la sainteté d'une loi, c'est la sainteté de ceux qui l'ont embrassée. Être saint et paraître saint, ce sont deux choses toutes différentes. D'être sainte, c'est ce que la loi évangélique a de son fonds, ou ce qu'elle a reçu de Dieu : mais de paraître sainte, d'être estimée sainte, d'être révérée comme sainte, c'est ce qu'elle peut recevoir de nous et de notre sainteté : comment ? parce que notre sainteté sera le témoignage visible et irréprochable de la sienne.

Si donc, mes chers auditeurs, nous voulons

l'honorer sous cette précieuse qualité de sainte, qui lui est si légitimement acquise, et qui fait un de ses plus beaux ornements, nous ne le pouvons mieus qu'en travaillant à notre propre sanctification. Et c'est pour cela que saint Paul recommandait tant aux fidèles de se rendre irrépréhensibles dans toute leur conduite, et de faire en sorte que les païens et les idolâtres ne trouvassent rien à censurer en eux, persuadé qu'il était que rien ne relèverait davantage la gloire du christianisme, et ne contribuerait plus à le répandre dans toutes les parties du monde. C'est pour cela qu'il exhortait si expressément ces mêmes fidèles à pratiquer le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes, afin que l'honneur en rejailit sur la religion qui le leur enseignait, et qu'elle en devint plus respectable. C'est pour cela que tous les Pères de l'Eglise se sont tant appliqués à entretenir, dans ceux qu'ils instruisaient, l'innocence et la pureté de la vie, et à n'y rien souffrir contre l'édification publique; ayant en vue, outre le salut de chaque particulier, l'avantage qu'en tirerait tout le corps de la religion, et le crédit où elle s'établirait. C'est pour cela que toutes les nouvelles sectes, toutes les hérésies ont toujours affecté un air de réforme et un extérieur de régularité, par où elles se sont insinuées dans les esprits, et elles ont fait de si tristes progrès.

Aussi quand saint Augustin, parlant aux infidèles, voulait exalter la religion chrétienne et leur en donner une haute idée, il leur faisait considérer les chrétiens; et voilà ce qui tant de fois a touché les plus grands ennemis de l'Evangile et ses plus cruels persécuteurs. Quand ils voyaient parmi le troupeau de Jésus-Christ tant d'équité et de droiture, tant de candeur et de bonne foi, tant de piété et de retenue, tant d'union et de charité, tant de force, de patience, de désintéressement, tant de vertus, ils ne pouvaient refuser à une religion qui formait de tels hommes, les éloges qui lui étaient dus, et que leur arrachait comme malgré eux la vérité dont ils étaient témoins. Voilà par où tous les saints l'ont honoré, tant de saints ecclésiastiques, tant de saints religieux, tant de saints solitaires, tant de saints de tous les états et de toutes les conditions. Nous avons la même foi, nous en avons reçu les mêmes avantages, nous en attendons les mêmes récompenses: qui peut nous dispenser d'avoir pour elle le même zèle, et de lui procurer le même honneur?

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles, et que voyons-nous dans le nôtre plus qu'on ne le vit jamais? C'est que nous avons dégénéré, et que nous dégénérons tous les jours de cette première sainteté qui faisait autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servaient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Regardez, disait Tertullien pour sa justification et pour celle de ses frères attaqués de toutes parts et exposés à toute la violence des tyrans; regardez comment nous vivons, et vous ne mépri-

rez pas ce que nous croyons. Il n'y a entre nous ni fraude ni injustice, il n'y a ni traîtres ni scélérats. Vous avez dans vos prisons des chrétiens; mais leur seul crime, c'est le nom qu'ils portent et la profession qu'ils en font. Hors de là, que pouvez-vous dire contre eux, et de quoi les pouvez-vous accuser? Nous nous assemblons, mais seulement pour invoquer notre Dieu; et nos prières presque continuelles sont suivies des exercices d'une sainte pénitence. Du reste, quel tort faisons-nous à personne, et quelle charité même n'exerçons-nous pas envers tous? A quels devoirs manquons-nous? Jugez donc, concluait cet ardent apologiste; jugez par notre vie qui nous sommes; et, de ce que nous sommes, jugez quelle doit être cette foi par qui nous le sommes. Telle était la règle qu'il donnait pour bien connaître la religion chrétienne et pour en faire voir l'excellence. Mais, à s'en tenir maintenant et précisément à cette règle, au lieu que c'était alors la gloire de la religion, n'en serait-ce pas, dans l'état présent du christianisme, la honte?

Je l'ai dit, et je ne puis trop le répéter, ni trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit: il y a, selon la belle remarque de Tertullien et celle d'Arnobé après lui, il y a, entre les fausses religions du paganisme et la religion chrétienne, cette différence essentielle, que dans le paganisme ceux qui étaient bons et vertueux ne l'étaient point par religion, puisqu'au contraire les religions païennes ne portaient qu'aux vices, et en donnaient, dans leurs prétendues divinités, les exemples. De sorte que tous les désordres qui se commettaient parmi les païens, on pouvait les attribuer à leur religion, ou plutôt à leur superstition, sans lui pouvoir rien attribuer de toutes les vertus qui se pratiquaient. Mais, par un privilège directement opposé, tout ce qui se fait de bien dans le christianisme doit tourner à l'honneur de la religion chrétienne, puisque c'est elle qui l'ordonne et qui le persuade; et rien de tout ce qui se fait de mal ne doit tourner à sa confusion, puisqu'elle est la première et la plus rigoureuse à le défendre et à le condamner. C'est ainsi, mes frères, qu'il en devrait être; mais nous savons néanmoins que, par la malignité des esprits, il en va tout autrement. On a toujours voulu, et l'on veut toujours, quoique injustement, que notre fol soit responsable de notre mauvaise conduite. Et quel avantage en effet pour les libertins, lorsqu'ils voient au milieu du peuple chrétien et parmi nous les trahisons et les perfidies, les inimitiés et les vengeances, les débauches et les impudicités? Je dis parmi nous: car prenez garde, s'il vous plaît, qui sont ceux qui scandalisent la foi que nous professons, et qui la déshonorent par les excès et les dérèglements de leur vie? Sont-ce les hérétiques? dès qu'ils se sont séparés de sa communion, elle n'entre plus en rien de tout ce qui vient de leur part, et n'y prend plus d'intérêt. Elle ne se glorifie point, dit Tertullien, de leurs bonnes œuvres et de leurs

vertus apparentes ; mais aussi, depuis le grand scandale qu'ils lui ont causé en l'abandonnant, de quelque manière qu'ils se comportent, ils ne sont plus capables de lui en causer d'autres : *Nec vitiis inquinatur, nec virtutibus coronatur* (Tertull.). Il n'y a que nous, mes chers auditeurs, qui puissions, dans l'opinion des hommes, la relever ou la rabaisser, la couronner de gloire ou la charger de confusion. Soyons saints comme elle et selon elle ; la voilà dans le plus haut point de son crédit. Mais si nous violons toutes ses règles, mais, si nous traitons son culte avec de scandaleuses irrévérences, mais si nous allions, ou si nous prétendons allier la pureté de sa morale avec la contagion du siècle, avec les excès de la passion, avec les cupidités de la chair, avec le goût du plaisir et des voluptés sensuelles, c'est alors qu'elle tombe dans le mépris et, si j'ose dire, dans l'ignominie.

Or, n'est-ce pas là que nous la réduisons ? n'est-ce pas à quoi nous l'exposons, et n'est-il pas à craindre qu'il en soit de l'Eglise de Jésus-Christ comme il en fut de Jérusalem, lorsque ses ennemis, la trouvant toute dépeuplée et déserte, lui faisaient les plus cruelles insultes : *Hæcine est urbs perfecti decoris* (Thren., II) ? Est-ce là cette Eglise jadis si florissante et si belle ; cette Eglise qui remplissait le monde de l'éclat de ses vertus et de l'odeur de sa sainteté ; cette Eglise qui sanctifiait les villes, les provinces, les empires ; cette Eglise qui consacrait les solitudes et les déserts, qui formait les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges : *Hæcine est ?* Est-ce là elle, et en quel état l'apercevons-nous ? qui l'a ainsi défigurée, et quels traits y pouvons-nous découvrir de son ancienne splendeur : *Facti sunt filii perditionis* (Ibid., I) : Ses enfants, qu'elle avait élevés dans son sein, qu'elle avait instruits à son école, qu'elle avait éclairés de toutes ses lumières et pourvus de ses secours les plus puissants, sont devenus des enfants de perdition : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus* (Ibid. I) : Elle avait toujours combattu le péché comme son ennemi capital, elle l'avait tant de fois vaincu et banni des cœurs où il s'était établi ; mais il a repris sur elle tout l'avantage qu'elle lui avait enlevé. Il a répandu son venin sur tout ce qu'elle avait de plus cher, de plus sacré, et qu'elle conservait avec plus de soin. Il n'a pas même épargné les ministres de ses autels, et la dépravation est générale. Faut-il s'étonner qu'elle en ressente une si vive douleur, et qu'elle soit plongée dans l'amertume : *Et ipsa oppressa amaritudine* (Ibid.). Elle adresse sur cela ses plaintes à son Dieu et à son époux ; elle lui représente sa peine : Voyez, Seigneur, lui dit-elle, considérez l'affliction où je suis, et le décri où m'ont mise ceux-là mêmes que je portais entre mes bras, et à qui j'avais communiqué vos dons les plus précieux pour en profiter : *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis* (Ibid.). Mais, tandis qu'elle gémit et qu'elle se plaint, elle est toujours en butte aux railleries et

aux sanglants outrages des impies, des athées, des partisans de l'hérésie, qui ne l'envisagent qu'avec dédain et qui se jouent de ses plus pieuses observances : *Viderunt eam, et deriserunt sabbata ejus, quoniam viderunt ignominiam ejus.*

Voilà, dis-je, ce que nous attirons à l'Eglise du Dieu vivant, et voilà à quoi nous ne donnons que trop d'occasion. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des âmes fidèles, dont la piété, dont la vie régulière et sainte peut faire honneur à la religion ; et à Dieu ne plaise que je leur refuse les justes éloges qui leur sont dus ! Il y en a dans le clergé, il y en a dans le cloître, il y en a parmi les grands et parmi les petits. Car il a été de la bonté de Dieu de ne pas laisser prendre au vice un empire si universel, que la ruine de son peuple fût entière, et il a été de sa sagesse et de son adorable providence, pour la conviction des uns et pour leur condamnation, de conserver toujours dans le christianisme et dans tous les ordres, dans tous les rangs du christianisme, certains exemples. C'est la consolation de l'Eglise, et là-dessus nous pouvons lui dire comme le prophète disait à Jérusalem : *Consolamini, consolamini* (Isai., IV) : Sainte Mère, soutenez-vous dans votre affliction et consolez-vous. Malgré vos pertes, voici encore de dignes enfants qui vous restent et qui peuvent en quelque sorte vous dédommager : *Consolamini*. Mais que dis-je, chrétiens, et qu'est-ce que cette consolation, si nous observons bien deux choses : premièrement, la multitude presque infinie de pécheurs qui déshonorent leur foi, et qui, sans la renoncer peut-être d'esprit et de cœur, la renouent dans la pratique et par leurs actions criminelles ; secondement, l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, parce qu'ils ne le veulent pas être, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux scandales, dont ils font le sujet de leurs discours injurieux, et où ils appliquent toute leur réflexion ?

Car ne dois-je pas aujourd'hui reconnaître dans le christianisme ce que le prophète royal avait déjà depuis si longtemps reconnu dans le judaïsme ; et faut-il qu'un prédicateur de l'Evangile en soit réduit à faire publiquement cet aveu ? *Omnes declinaverunt* (Ps. XIII). Tous se sont égarés, ils ont tous quitté les voies de la sainteté, qu'on leur avait tracées et où ils étaient appelés, pour s'engager dans leurs voies propres, dans la voie de leur ambition, dans la voie de leur intérêt, dans la voie de la passion qui les domine. Oui, tous, ils se sont ainsi livrés au péché : *Omnes* ; c'est-à-dire qu'entre eux le plus grand nombre est celui des pécheurs ; c'est-à-dire que, pour un juste qui se sépare de la multitude, nous pouvons compter mille pécheurs ; c'est-à-dire que partout et quelque part que nous portions la vue, rien presque ne se présente à nous que des pécheurs. Pécheurs de tout âge, de tout sexe, de tout caractère et de toute espèce. Pécheurs superbes et orgueilleux, pécheurs mercenaires et avars, pécheurs dissimulés

et vindicatifs, pécheurs violents et emportés, pécheurs malins et médisants, ainsi des autres : *Omnes declinaverunt*. Encore s'ils sa- valent dans leur iniquité se prescrire de cer- taines bornes, et demeurer dans les limites d'une certaine pudeur; mais y a-t-il rien dans les plus sales passions de si infect et de si honteux où ils ne se laissent entraîner? N'est-ce pas là même de tous les vices celui qui leur est devenu le plus commun, celui où ils se plongent le plus promptement, celui où ils vivent plus habituellement, celui dont ils reviennent plus rarement, celui dont ils rougissent moins, dont ils se font moins de scrupule et moins de peine, dont ils se glori- fient quelquefois plus hautement? *Corrupti sunt* (Ps. XIII). Je n'oserais m'expliquer d'a- vantage, et je les renvoie au témoignage de leur conscience pour penser en eux-mêmes (si cependant il n'est pas plus à propos qu'ils effacent absolument de leur esprit ces infâmes idées, à moins que ce ne soit un sentiment de pénitence qui leur en retrace un souvenir gé- néral), pour penser, dis-je, en eux-mêmes et pour se dire en eux-mêmes en quels abî- mes de corruption et à quelles abominations la sensualité qui les gouverne les a conduits : *Abominabiles facti sunt* (Ibid.). Ah ! mes frè- res, Jésus-Christ, notre législateur et notre maître, fut moqué, fut insulté, fut outragé dans sa passion; mais comme nous la re- nouvelons par le péché, cette passion si igno- minieuse, je puis bien conclure avec l'élo- quent Salvien, que nous en renouvelons tous les opprobres, et qu'ils retombent sur la sainte loi que ce divin Sauveur est venu nous enseigner : *In nobis opprobrium patitur Christus* (Salv.).

Il est vrai, et il en faut toujours convenir, que parmi tant d'ivraie semée dans le champ de l'Eglise, il y a quelque bon grain. Je sais qu'il se trouve encore dans la religion chré- tienne quelques chrétiens capables d'en sou- tenir l'honneur. Mais est-ce sur eux que le libertinage attache ses regards? Est-ce au bien qu'ils font, est-ce aux exemples qu'ils donnent et aux vertus qu'ils pratiquent que le monde se rend attentif? Dans une société, dans une compagnie, un homme scandaleux fait plus d'impression sur les esprits que tous les autres ensemble, quelque réglés qu'ils puissent être.

Finissons, mes chers auditeurs, et fasse le ciel que ce discours rallume tout votre zèle pour le soutien de votre foi et pour sa gloire. C'est ainsi que, sans passer les mers et sans porter l'Evangile à des peuples éloignés, vous pouvez participer au ministère des apôtres. Ne détruisons pas dans le sein de l'Eglise ce que d'autres bâtissent au milieu de l'idolâ- trie; et tandis que des ouvriers infatigables vont chercher des nations barbares, et leur inspirer le respect de nos saints mystères, ne les avilissons pas dans l'esprit même des infidèles, et ne leur donnons pas lieu d'en être moins touchés. Nous sommes si sensi- bles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance, si sensibles à l'honneur d'un corps où nous avons été associés comme

membres; ne le serons-nous point à l'hon- neur d'une religion où nous avons été si heu- reusement régénérés, à qui nous nous sommes si étroitement engagés, par qui nous avons reçu tant de grâces, et dont nous attendons encore une couronne immortelle? Car si nous sommes, selon l'expression de l'Apôtre, par la sainteté de nos mœurs, la joie et la cou- ronne de notre religion : *Gaudium meum et corona mea*, elle sera la nôtre; et, autant que nous l'aurons honorée en cette vie, autant serons-nous glorifiés dans l'éternité, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXIV.

POUR LE VINGT ET UNIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Sur le pardon des injures.

Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : *Serve nam- quam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum? Et iratus dominus ejus tradidit eum tortoribus.*

Alors son maître le fit appeler, et lui dit : *Méchant ser- viteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié : ne fallait-il donc pas avoir pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous? Sur cela, le maître indigné, le livra aux exécuteurs de la justice* (S. Matth., ch. XVIII).

Jamais reproche ne fut plus convaincant, ni jamais aussi châtement ne fut plus juste. Pour peu que nous ayons de lumières et de droiture naturelle, il n'y a personne qui ne sente toute la force de l'un, et qui n'approuve toute la rigueur de l'autre. Car que pouvait répondre ce serviteur impitoyable et si dur à se faire payer sans délai une somme de cent deniers, lors même que son maître, touché pour lui de compassion, et ayant égard à sa misère, venait de lui remettre jusqu'à dix mille talents? Si donc, irrité d'une telle conduite, le maître ne diffère pas à punir ce misérable, s'il le traite comme ce malheu- reux a traité son débiteur, et s'il le fait en- fermer dans une obscure prison, c'est un arrêt dont l'équité se présente d'abord à l'es- prit, et dont la raison est évidente. Voilà, mes chers auditeurs, la figure, et, dès que nous en demeurons là, nous n'y voyons rien qui nous surprenne, ni rien qui ne soit con- forme aux lois d'une étroite justice. Mais laissons la figure, et faisons en l'application. Jésus-Christ l'a faite lui-même dans notre évangile, et il y a sans doute de quoi nous étonner. Car c'est ainsi, dit le Fils de Dieu, que votre Père céleste se comportera envers vous : *Sic et Pater vester caelestis faciet vobis* (Matth., XVIII). Quelle menace! et à qui parle le Sauveur du monde? à vous, chré- tiens, et à moi, si nous ne pratiquons pas à l'égard du prochain la même charité que ce Dieu de miséricorde a tant de fois exercée en notre faveur, et qu'il exerce encore tous les jours; si, dans les offenses que nous recevons du prochain, nous nous livrons à nos res- sentiments et à nos vengeances; si nous ne pardonnons pas, si nous ne remettons pas libéralement toute la dette, ou si nous ne la remettons pas sincèrement et de bonne foi : *Sic et Pater vester caelestis faciet vobis, si non-*

remiseritis unusquisque proximo suo de cordibus vestris. De là, mes frères, vous jugez de quelle importance il est de vous exhorter fortement au pardon des injures. Or, c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Matière d'une conséquence infinie ; matière où je n'aurais pas la confiance de m'engager si je ne comptais, Seigneur, sur l'onction divine et l'efficace toute-puissante de votre parole. Soutenez-moi, mon Dieu, dans un sujet où votre grâce m'est plus nécessaire que jamais. Je la demande par la médiation de Marie : *Ave, Maria.*

Si je parlais à des païens ou en philosophe, je pourrais trouver, dans les principes même de la prudence du siècle, de quoi réprimer les saillies de la vengeance, et de quoi condamner les excès d'une passion aussi aveugle qu'elle est violente et emportée ; mais, du reste, mes chers auditeurs, convenons qu'avec toutes les preuves de la philosophie humaine, je discourrais beaucoup et j'avancerais peu ; et que les plus spécieux raisonnements n'aboutiraient tout au plus qu'à satisfaire votre curiosité, et non point à convaincre vos esprits ni à toucher vos cœurs. Il faut donc prendre la chose de bien plus haut, et c'est à la religion que je dois avoir recours ; il faut vous parler, non en sage du monde, mais en prédicateur de Jésus-Christ ; il faut, pour vous soumettre, employer l'autorité de Dieu même, et, pour vous engager, vous proposer un intérêt éternel. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à mon dessein que j'explique en deux mots. Je viens vous entretenir d'un des plus grands commandements de la loi ; et, afin de vous en persuader solidement la pratique, je viens établir deux propositions qui partageront ce discours. Dieu a droit de nous ordonner, en faveur du prochain, le pardon des injures que nous en avons reçues : c'est la première proposition et la première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Prenez garde, mon cher auditeur : voulez-vous disputer à Dieu son droit ? je vais le justifier ; prétendez-vous que Dieu vous pardonnant, après que vous n'aurez pas pardonné, se relâche ainsi de son droit ? c'est de quoi je vais vous détromper. Il n'est point ici question de belles paroles, ni des agréments de l'éloquence chrétienne ; mais il s'agit de vous faire vivement comprendre deux des plus grandes vérités. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, chrétiens, le pardon des injures est difficile, et il n'y a rien dans le cœur de l'homme qui n'y répugne ; c'est ce que le christianisme a de plus sublime, de plus héroïque, de plus parfait. Pardonner sincèrement et de bonne foi, pardonner pleinement et sans réserve, voilà, dis-je, à en juger par les sentiments naturels, la plus rude épreuve de la charité, et l'un des plus grands efforts de la religion ; mais, après tout, je soutiens que Dieu a droit de l'exiger de nous, et je

dis qu'il l'exige en effet, comment cela ? comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. Comme maître, par la loi qu'il nous impose ; comme père, par les biens dont il nous comble ; comme modèle, par les exemples qu'il nous donne, et comme juge, par le pardon qu'il nous promet. Tout ceci est d'une extrême importance ; n'en perdez rien.

Pardonnez les injures et aimez ses ennemis, c'est un précepte, mes chers auditeurs, fondé sur toutes les lois divines, et aussi ancien que la vraie religion. Dans la loi de nature, dans la loi écrite, dans la loi de grâce, cet amour des ennemis a été d'une obligation indispensable ; et quand on disait aux Juifs : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, ce n'était pas Dieu qui le disait, remarque saint Augustin, mais ceux qui interprétaient mal la loi de Dieu ; ce n'était pas une tradition de Moïse, mais une tradition des pharisiens, qui, corrompant la loi de Moïse, croyaient que le commandement d'aimer le prochain leur laissait la liberté de haïr leurs ennemis. Jésus-Christ n'a donc point établi une loi nouvelle, lorsque, usant de toute sa puissance de législateur, il nous a dit : Aimez vos ennemis, et pardonnez-leur ; mais il a seulement renouvelé cette loi, qui était comme effacée du souvenir des hommes ; il a seulement expliqué cette loi, qui était comme obscurcie par l'ignorance et les grossières erreurs des hommes ; il a seulement autorisé cette loi, qui était comme abolie par la corruption où vivaient la plupart des hommes. Car, si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, poursuivait le Sauveur du monde, que faites-vous en cela plus que les publicains ; et, si vous n'avez de la charité que pour vos frères, qu'y a-t-il là qui vous relève au-dessus des païens ? Toute votre charité alors ne peut être digne de Dieu, ni telle que Dieu la demande, puisque ce n'est point une charité surnaturelle, mais une charité purement humaine. Et voilà pourquoi, concluait le Fils de Dieu, il vous est ordonné d'aimer jusqu'à vos ennemis, de remettre à vos ennemis les offenses que vous pensez en avoir reçues, de conserver la paix avec vos ennemis, et même de la rechercher ; ainsi l'a-t-on dû de tout temps, et ainsi le devez-vous maintenant, en vertu de l'ordre que je vous intime, ou que je réitère et que je vous fais entendre dans les termes les plus formels : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros (Matth. V).*

Or, supposé ce précepte, je prétends, chrétiens, que Dieu a un droit incontestable de nous y assujettir, parce qu'il est le maître et par conséquent que nous sommes indispensablement obligés de nous y soumettre et d'y obéir, pour reconnaître là-dessus, aussi bien que sur tout le reste, notre dépendance, et pour rendre à son souverain pouvoir l'hommage que nous lui devons : précepte appuyé sur les raisons les plus solides et les plus sensibles ; mais quand il s'agit de l'autorité de Dieu et de l'absolue soumission qu'il

attend de nous en qualité de souverain Etre, ce serait en quelque sorte lui faire outrage que de vouloir traiter avec lui par raison. Il commande, c'est assez ; il dit : *Ego autem dico vobis*, il n'en faut pas davantage. Et qui êtes-vous, en effet, ô homme ! pour entrer en discussion avec votre Dieu, et vous appartient-il de raisonner sur ses adorables et suprêmes volontés ? *O homo, tu quis es, qui respondeas Deo (Rom. IX) ?*

Quelle est donc d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser toutes vos excuses et pour détruire toutes les prétendues justifications dont votre vengeance tâche à se couvrir ? la voici, et comprenez-la. C'est que Dieu veut que vous pardonniez, et que vous pardonniez de cœur ; c'est-à-dire que vous ne vous contentiez pas de garder certains dehors, et de ne vous porter à nul éclat ; mais que vous bannisiez de votre cœur toute animosité volontaire et tout ressentiment ; Dieu le veut, et je vous l'annonce de sa part : *Ego autem dico vobis*. A cela vous ne pouvez plus rien répliquer qui ne tombe de lui-même ; mais ce sacrifice me coûtera bien cher ; dès qu'il est nécessaire, il n'y a point à examiner s'il vous coûtera beaucoup ou s'il vous coûtera peu, puisqu'il n'y a rien, de quelque prix qu'il puisse être, que vous ne deviez sacrifier à Dieu. Mais c'est un effort au-dessus de la nature ; aussi n'est-ce pas selon la nature qu'on l'exige de vous, mais selon la grâce, qui ne vous manquera pas et qui est assez puissante pour vous soutenir. Mais j'y sens une répugnance que je ne puis vaincre, et le moyen que je me fasse une pareille violence ? Abus, répond saint Jérôme ; quand Dieu vous l'ordonne, la chose dès là vous est possible, puisque Dieu n'ordonne rien d'impossible. Et qu'y a-t-il, ajoute le même saint docteur, de plus possible pour vous que ce qui dépend de vous et de votre volonté ? Il n'y a point ici, comme à l'égard de bien d'autres préceptes, à alléguer, ou la distance des lieux, ou la fortune, ou l'âge, ou la santé, ni le reste. Mais qui dira le monde ? il dira que vous êtes chrétien et que vous vous comportez en chrétien ; il dira que vous êtes soumis à Dieu, et votre fidélité l'édifiera ; ou, s'il ne pense ni ne parle de la sorte, quoi qu'il pense et quoi qu'il dise, vous mépriserez ses jugements et ses discours, et vous vous souviendrez que c'est à l'ordre de Dieu, et non aux idées du monde, que vous devez vous conformer. Mais on me traitera d'esprit faible, et il y va de mon honneur ; votre plus grand honneur est de renoncer, en vue de Dieu, à tout honneur mondain, et l'acte le plus héroïque de la vraie force est de triompher ainsi tout à la fois, et de vous-même, et du siècle profane. Mais cet homme se prévaudra de mon indulgence, et n'en deviendra que plus hardi à m'attaquer ; peut-être sera-t-il touché de votre religion, ou, s'il ne l'est pas, et qu'il en devienne plus mauvais pour vous, vous en deviendrez meilleur devant Dieu, à qui seul il vous importe de plaire. Ah ! chrétiens, que

notre amour-propre est fécond en subtilités pour se justifier et pour se soustraire impunément à la loi de Dieu ! Si j'entreprenais de découvrir tous ses artifices, c'est une matière que je ne pourrais épuiser ; mais fût-il mille fois plus artificieux et plus subtil, il faudra toujours qu'il plie sous l'empire dominant du maître qui nous interdit toute haine, et qui s'en est déclaré si expressément par ces paroles : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros*.

Mais ce n'est point, après tout, par une obéissance pure et par une soumission forcée, qu'il prétend nous engager à l'observation de sa loi : il veut que la reconnaissance y ait part, et le pardon qu'il sollicite pour le prochain, c'est encore plus comme bienfaiteur et comme père qu'il s'y intéresse, que comme législateur et comme maître. S'il nous commandait d'aimer nos ennemis et de leur pardonner pour eux – mêmes, son précepte pourrait nous paraître dur et rigoureux. Car il est vrai qu'à considérer précisément la personne d'un ennemi qui s'élève contre nous, nous n'y trouvons rien que de choquant, rien qui ne nous pique et qui ne soit capable d'exciter le fiel le plus amer. Mais que fait Dieu ? il se présente à vous, mon cher auditeur, et, détournant vos yeux d'un objet qui les blesse, il vous ordonne de l'envisager lui-même. Il ne vous dit pas : C'est pour celui-ci, c'est pour celle-là que je vous enjoins de leur pardonner ; mais il vous dit : C'est pour moi ; il ne vous dit pas : Pardonnez – leur parce qu'ils le méritent, mais il vous dit : Pardonnez – leur parce que je l'ai bien mérité moi-même ; il ne vous dit pas : Ayez égard à ce que vous leur devez ; mais il vous dit : Ayez égard à ce qui m'est dû et à ce que je leur ai cédé. Ce fut ainsi que les enfants de Jacob touchèrent le cœur de Joseph, leur frère, qu'ils avaient si indignement vendu, et qu'ils obtinrent de lui le pardon de l'attentat même le moins pardonnable, où leur envie les avait portés contre sa propre personne. Votre père, lui dirent-ils, et le nôtre, nous a chargés de vous faire une demande en son nom : c'est que vous ne pensiez plus au crime de vos frères, et que vous oubliiez l'énorme injustice qu'ils ont commise envers vous : *Pater tuus præcepit nobis, ut hæc tibi verbis illius diceremus : Obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati atque malitiæ quam exercuerunt in te (Genes., L)*. Au souvenir de Jacob, de ce père que Joseph aimait, et dont il avait été si tendrement aimé, ses entrailles s'émuèrent, les larmes lui coulèrent des yeux, et, bien loin d'éclater en menaces et de reprocher à ses frères parricides leur barbare inhumanité, il les rassura : *Nolite timere (Ib.)* ; il prit lui-même leur défense et les excusa en quelque manière : *Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum (Ibid.)* ; il se fit leur soutien et leur protecteur : *Ego pascam vos et parvulos vestros (Ibid.)*.

Or, chrétiens, ce n'est point au nom d'un père temporel, ni au nom d'un homme comme vous, c'est au nom du Père céleste, au

nom d'un Dieu créateur, d'un Dieu rédempteur, que je m'adresse à vous. Combien de fois peut-être, vous retraçant l'idée de ses bienfaits, vous êtes-vous écriés, comme David, dans un renouvellement de piété et de zèle : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi (Ps. CXV)*? Que vous donnerai-je, ô mon Dieu! pour tout ce que vous m'avez donné, et que ferai-je pour vous, Seigneur, après tout ce que vous avez fait pour moi? combien de fois avez-vous désiré l'occasion où vous pussiez, par une marque solide, lui témoigner votre amour? N'en cherchez point d'autre que celle-ci; et, dès que vous pardonnerez pour Dieu, comptez avec assurance que vous aimez Dieu. Je ne sais si vous concevez bien toute ma pensée : elle est vraie, elle est indubitable, et, pour une âme encore susceptible de quelque sentiment de religion, je ne vois rien de plus engageant ni de plus consolant. Expliquons-nous : la plus grande consolation que je puisse avoir sur la terre est de pouvoir croire, avec toute la certitude possible en cette vie, que j'aime Dieu, et que je l'aime, non d'un amour suspect et apparent, mais d'un amour réel et véritable; car, autant que je suis certain de mon amour pour lui, autant suis-je certain de son amour pour moi et de sa grâce. Or, de tous les témoignages que je puis là-dessus souhaiter, il n'en est point de moins équivoque et de plus sûr que de pardonner à un ennemi : pourquoi? parce qu'il n'y a que l'amour de Dieu, et le plus pur amour, qui me puisse déterminer à ce pardon. Ce n'est point la nature qui m'y porte, puisqu'il la combat directement; ce n'est point le monde, puisque le monde a des maximes toutes contraires : d'où il s'ensuit que Dieu seul en est le motif, que le seul amour de Dieu en est le principe, et qu'en disant à Dieu : Je vous aime, Seigneur, et, pour preuve que je vous aime, je remets de bonne foi telle injure qui m'a été faite, je suis, en parlant de la sorte, à couvert de toute illusion.

Et quelle onction, mes chers auditeurs, n'accompagne point ce témoignage secret qu'on se rend à soi-même? J'ai sujet de penser que j'aime mon Dieu, et que je l'aime vraiment; je fais quelque chose pour mon Dieu, que je ne puis faire que pour lui, et par conséquent que je fais purement pour lui? Quel goût ne trouve-t-on point en cette réflexion? Mais le mal est que, sans regarder jamais Dieu dans l'homme, nous ne regardons que l'homme même; et de là ces longues et vaines déclamations sur l'indignité du traitement qu'on a reçu, sur l'audace de l'un, sur la perfidie de l'autre, sur mille sujets qu'on défigure souvent, qu'on exagère, qu'on représente avec les traits les plus noirs. Eh! chrétiens, qu'il en soit comme vous le dites et comme il vous plaît de l'imaginer, j'y consens; mais ne comprendrez-vous jamais que ce n'est point là de quoi il s'agit; que quand nous vous exhortons à pardonner, nous ne prétendons pas justifier à vos yeux le prochain, puisque, s'il était

Innocent, il n'y aurait point de pardon à lui accorder? Que voulons-nous donc? c'est que vous vous éleviez au-dessus de l'homme, c'est que vous donniez à Dieu ce que vous refuseriez à l'homme; c'est que vous pensiez que Dieu se tiendra honoré, glorifié, et, si j'ose dire, obligé de ce que vous ferez en faveur de l'homme. Du moment que vous vous serez bien imprimé dans l'esprit cette vérité fondamentale et essentielle, y aura-t-il effort qui vous étonne ou qui doive vous étonner et vous arrêter?

Allons plus avant, et si, pour nous exciter encore et nous régler, il nous faut un grand exemple, Dieu lui-même, comme modèle, nous en servira, et nous vaincra par la vue de ses miséricordes envers nous, et par la douceur de sa conduite. Car nous avons beau nous plaindre et relever nos droits, il n'y a jamais eu ni jamais il n'y aura de réplique à l'argument que Dieu nous fait aujourd'hui sous la figure de ce maître de l'Évangile : *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri consereci tui?* (Matth. XVIII.) J'aime mes ennemis, et je leur pardonne; je vous ai vous-même aimé, et combien de fois vous ai-je pardonné? ne devez-vous donc pas m'imiter en cela, et pardonner comme moi? Raison qui nous ferme la bouche et qui nous accable du poids de son autorité. Et, pour l'examiner à fond, prenez-la, mon cher auditeur, dans tous les tours qu'il vous plaira. Considérez-y les offenses de part et d'autre, et comparez la personne qui les reçoit, celle qui les fait, le pouvoir et la manière de se venger, l'intérêt qui se trouve à pardonner, la fin que l'on peut, dans l'une ou dans l'autre, se proposer; pesez, dis-je, exactement tout cela, et en tout cela vous verrez comment l'exemple d'un Dieu vous condamne, et que c'est assez de ce seul exemple, si vous ne le suivez pas, pour vous rendre criminel. De là vos vengeances vous paraîtront pleines d'injustice, de faiblesse, de lâcheté, d'aveuglement, d'ingratitude envers Dieu, et d'oubli de vous-même. Toutes ces considérations sont dignes de vous, et demandent une attention particulière.

Car, pour en venir au détail, nous sommes piqués d'une injure, et quelquefois nous nous en prenons à Dieu même; mais combien lui-même en souffre-t-il tous les jours, et en a-t-il souffert? Nous ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous et qu'il nous ait outragés; mais Dieu nous fait voir des millions d'hommes, ou plutôt tous les hommes ensemble, qui se soulèvent contre lui et qui le déshonorent. Nous avons peine à digérer que tel et tel depuis si longtemps nous rendent de mauvais offices; mais Dieu nous répond que, depuis qu'il a créé le monde, le monde n'a pas un moment cessé de l'insulter. Il nous est fâcheux d'avoir un ennemi dans cette famille, dans cette compagnie; mais Dieu en a par toute la terre. À quoi sommes-nous si sensibles, et sur quoi faisons-nous paraître tant de délicatesse? sur une parole souvent mal entendue, sur

une raillerie mal prise, sur une contestation dans l'entretien, sur une vivacité qui sera échappée, sur un mépris très-léger, sur un air froid et indifférent, sur une vaine prétention qu'on nous dispute, sur un point d'honneur. Car voilà, vous le savez, voilà ce qui fait naître parmi les hommes les plus grandes inimitiés, et même parmi ces hommes si jaloux de passer dans le monde pour sages et pour esprits forts. Mais, dit saint Chrysostome, à regarder les inimitiés des hommes dans leur principe, qu'elles sont frivoles ! et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre notre Dieu ; aux impiétés, aux sacrilèges, aux imprécations et aux blasphèmes ; aux profanations de ses autels, de son nom, de ses plus sacrés mystères ; aux révoltes perpétuelles et les plus formelles contre sa loi ? Mais encore qu'est-ce que ce souverain Maître, créateur de l'univers, et qu'est-ce que de faibles créatures qu'il a formées de sa main et tirées du néant ? Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si hautement en toutes rencontres et sur les moindres blessures, n'a-t-il pas droit de nous confondre par son exemple, et de nous dire : *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri ?* Moi, la grandeur même, moi, digne de tous les hommages, mais exposé à toute l'insolence des pécheurs et à tous les excès de leurs passions les plus brutales, j'oublie en quelque sorte pour eux, et la supériorité de mon être, et l'innombrable multitude, la gravité et l'énormité de leurs offenses. Moi-même je leur tends les bras pour les rappeler, moi-même je leur ouvre le sein de ma miséricorde pour les y recueillir ; moi-même je les prends de ma grâce, et leur communique mes plus riches dons. C'est ainsi que j'en use, tout Dieu que je suis ; mais vous, ennemis irréconciliables, vous n'écoutez que la vengeance qui vous anime et la colère qui vous transporte. Mais vous, hommes, vous voulez traiter dans toute la rigueur des hommes comme vous : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui ?* Mais vous, sans vous souvenir de votre commune origine, qui vous égale tous devant mes yeux, vous prétendez vous prévaloir de je ne sais quelle distinction humaine, pour exagérer tout ce qui se commet à votre égard, et pour le mettre au rang des fautes irrémissibles. Mais vous, mesurant tous vos pas, et craignant de rien relâcher de vos droits, plus imaginaires que réels, vous passez les années, et quelquefois toute la vie, dans des divisions scandaleuses, plutôt que de faire une démarche ; et, pour une occasion, pour un moment où votre frère a manqué, vous demandez des réparations qui ne finissent point. Mais vous, comptant pour beaucoup de ne pas porter les choses à l'extrémité, vous demeurez dans une indifférence qui ne témoigne que trop l'éloignement et l'aliénation de votre cœur. Sont-ce là les règles de la charité que je vous ai recommandée, et dont j'ai voulu être le modèle ?

Malheur à nous, mes frères, si nous ne

nous conformons pas à ce divin exemplaire. Le péché originel de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu ; mais ici Dieu, non-seulement nous permet, mais nous conseille, mais nous exhorte, mais nous ordonne d'être parfaits comme lui. Comment accorder ensemble l'un et l'autre ? Rien de plus aisé, répond saint Augustin, expliquant cette apparente contradiction. Le premier péché de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu en ce qui regarde la prééminence de cet Être suprême, c'est-à-dire qu'il a souhaité d'être grand comme Dieu, éclairé comme Dieu, indépendant comme Dieu. Or, c'était là un orgueil insupportable et une criminelle présomption. Mais la perfection est de ressembler à Dieu par l'imitation de sa sainteté et de ses vertus ; je veux dire d'être charitable comme Dieu, miséricordieux comme Dieu, patient comme Dieu ; *Estote perfecti, sicut Pater vester cælestis perfectus est (Matth. V).*

Je dis plus, et je soutiens, mon cher auditeur, que cet exemple doit avoir sur vous d'autant plus d'efficace qu'il vous est personnel. Concevez bien ceci. Je ne vous ai parlé qu'en général de tout ce que Dieu reçoit d'outrages de la part des hommes, et de tout ce qu'il leur remet si libéralement et si aisément ; mais que serait-ce si, de toutes les personnes qui composent cet auditoire, prenant chacun en particulier, je lui mettais devant les yeux tout ce qu'il a fallu que Dieu, dans le cours de sa vie, lui pardonnât, et tout ce qu'il se flatte en effet que Dieu lui a pardonné ? Que serait-ce si je présentais à ce mondain toutes les abominations d'une habitude vicieuse, où il s'est livré à ses désirs les plus déréglés ; où, sans retenue et sans frein, il s'est abandonné aux plus honteux débordements ; où, mille fois, révolté contre sa propre conscience, il a étouffé la voix de Dieu qui se faisait entendre à lui, il a rejeté la grâce de Dieu qui l'éclairait et qui le pressait ; il a foulé aux pieds la loi de Dieu qui l'importunait et qui le gênait, il a raillé les plus saints mystères de Dieu dont la créance le condamnait et dont l'idée le fatiguait et le troublait ; il a sacrifié Dieu à tous les intérêts de Dieu, à l'objet périssable qui l'enchantait et le possédait ? Que serait-ce si, parcourant tous les autres états, j'appliquais cette morale à l'impie, à l'ambitieux, à l'avare (car il n'y a que trop lieu de croire que, dans cette assemblée, il se trouve de toutes ces sortes de pécheurs) ; que serait-ce, dis-je, mon cher frère, si je vous retraçais le souvenir de toutes vos iniquités, et que je raisonnasse ainsi avec vous : Voilà ce que Dieu a toléré, voilà sur quoi il a usé à votre égard de toute son indulgence, voilà ce qu'il a cent fois oublié pour vous rapprocher de lui et pour se rapprocher de vous. Par où jamais pourriez-vous vous défendre de suivre un exemple si puissant et si présent ? Or, ce que je vous dirais, Dieu vous le dit actuellement dans le fond de l'âme : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi* : Méchant serviteur, c'est spécialement à vous que j'ai tout remis : *Tibi*. Je

pouvais vous perdre , et je me suis employé à vous sauver ; je pouvais vous bannir éternellement de ma présence, et je vous ai recherché ; vous étiez pour moi dans une indocilité, dans une insensibilité, dans une dureté de cœur capable de tarir toutes les sources de ma miséricorde, et rien ne les a pu épuiser. De quel front et par quelle monstrueuse opposition un débiteur à qui l'on a fait grâce, et grâce sur des dettes accumulées et dont il serait accablé, peut-il poursuivre avec une sévérité inexorable l'acquit d'une dette aussi légère que celle qui vous intéresse ? *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui ?*

Mais peut-être, chrétiens, doutez-vous de ce pardon de la part de Dieu, et par rapport à vous ; car qui sait s'il est digne d'amour ou de haine, et qui peut être certain de la rémission de ses péchés ? Eh bien ! si vous craignez de ne l'avoir pas encore obtenu, je viens vous enseigner le moyen infailible de l'obtenir, en vous faisant considérer Dieu comme juge ; et, s'il y a une vérité qui doit faire impression sur vos cœurs, n'est-ce pas celle-ci, par où je conclus cette première partie : Il est vrai, tel est en cette vie notre sort et l'affreuse incertitude où nous nous trouvons : nous savons que nous avons péché, et nous ne savons si Dieu nous a pardonné. Les plus grands saints ne le savaient pas eux-mêmes, et des pénitents par état, après avoir passé de longues années dans les plus rigoureux exercices d'une mortification accablante, saisis néanmoins de frayeur, se demandaient les uns aux autres, comme nous l'apprend saint Jean Climaque : Ah ! mon frère, pensez-vous et puis-je penser que mes péchés devant Dieu soient effacés ? Si des saints étaient pénétrés de ce sentiment, quel doit être celui de tant de pécheurs ? Or, dans le sujet que je traite, j'ai de quoi les tirer de cette incertitude qui les trouble ; j'ai de quoi leur donner l'assurance la plus solide et la plus ferme ; puisqu'elle est fondée sur la parole même de Dieu, sur l'oracle de la vérité éternelle, car c'est Dieu qui vous l'a dit ; et, s'il nous ordonne de pardonner, c'est en ajoutant à son précepte cette promesse irrévocable et si engageante : Je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite et dimittimini (Luc., VI)*. En deux mots, quel fonds d'espérance et quel motif pour animer notre charité ! Il n'y a là ni ambiguïté ni équivoque ; il n'y a point de restriction ni d'exception ; tout y est intelligible, tout y est précis et formel. Remarquez-le bien. Dieu, par la bouche de son Fils, ne nous dit pas : Pardonnez, et je vous pardonnerai certains péchés ; mais, de quelque nature qu'ils puissent être, vos péchés vous seront remis : *Et dimittimini*. Il ne nous dit pas : Pardonnez, et je vous pardonnerai plusieurs péchés ; mais leur nombre, selon l'expression du prophète, fût-il plus grand que celui des cheveux de votre tête, tous vos péchés en général vous seront remis : *Et dimittimini*. Il ne nous dit pas : Pardonnez, et, après un temps marqué pour satisfaire à ma justice,

je vous pardonnerai ; mais du moment que vous aurez pardonné, vos péchés, dès là, vous seront remis : *Et dimittimini*. Tellement, chrétiens, que dès que je pardonne, et que je pardonne en vue de Dieu et par amour pour Dieu, je puis autant compter sur le pardon de mes péchés que sur l'infailibilité de Dieu et sur son inviolable fidélité. Rempli de cette confiance, je vais à l'autel du Seigneur, et, sans oublier le respect dû à cette infinie majesté, j'ose lui parler de la sorte : Je suis pécheur et je le reconnais en votre présence, ô mon Dieu ! mais tout pécheur que je suis, vous me recevrez en grâce, parce que, selon vos ordres, j'ai moi-même fait grâce. Dans le sacrifice que je viens vous présenter, je n'ai point d'autre victime à vous offrir que mon cœur et que son ressentiment. Je vous l'immole, Seigneur, et c'est une hostie digne de vous, puisqu'elle est purifiée du feu de la charité. Et si vous rejetez cette hostie, j'en appellerai à votre parole. Et si vous m'impuliez encore quelque chose après l'avoir racheté par cette hostie, je dirais, Seigneur, et vous me permettriez de le dire, ou que vous m'avez trompé, ou que vous avez changé. Or, ni l'un ni l'autre ne vous peut convenir.

N'en doutez point, mon cher auditeur, quand vous aurez fait un pareil effort, et que vous adresserez à Dieu une telle prière, il vous écoutera ; il vous répondra dans le secret du cœur, ce qu'il fit entendre à Madeleine en la renvoyant : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés : *Remittuntur tibi peccata, vade in pace (Luc. VII)*. Le ministre de la pénitence, témoin d'une disposition si sainte, et comptant sur toutes les autres qui s'y trouvent renfermées, prononcera, sans hésiter, la sentence de votre absolution, et répandra sur vous toutes les bénédictions du ciel. Vous vous retirerez content de Dieu et content de vous-même. Or, à toutes ces conditions et par tous ces titres, dites-moi si Dieu n'a pas droit d'exiger de vous le pardon qu'il vous ordonne et dont il vous a fait une loi. Mais vous, dès que vous ne le voulez pas accorder, ce pardon si légitimement dû et si expressément enjoint, ne donnez-vous pas à Dieu un droit particulier de ne vous pardonner jamais à vous-même ? C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce que nous craignons communément le plus, et ce qui nous serait dans la vie plus fâcheux et moins soutenable, c'est, chrétiens, qu'on nous traitât comme nous traitons les autres, qu'on nous jugeât comme nous jugeons les autres, qu'on nous poursuivît et nous condamnât comme nous poursuivons et condamnons les autres. Notre injustice va jusqu'à ce point, de ne vouloir rien supporter de ceux avec qui nous sommes liés par le nœud de la société humaine, et de prétendre qu'ils nous passent tout, qu'ils nous cèdent tout, qu'en notre faveur ils se démettent de tout. Si, par un retour bien naturel, ils se

comportent envers nous selon que nous nous comportons envers eux ; s'ils s'élèvent contre nous de même que nous nous élevons contre eux, et s'ils nous font ressentir toute la rigueur qu'ils ressentent de notre part, nous en paraissions outrés et désolés. Mais à combien plus forte raison devons-nous donc craindre encore davantage que Dieu ne se serve pour nous de la même mesure dont nous nous servons pour le prochain ; c'est-à-dire qu'il ne devienne aussi implacable pour nous que nous le sommes pour nos frères, et que le pardon que nous ne voulons pas leur accorder, il ne nous l'accorde jamais à nous-mêmes ? Or, c'est justement à quoi nous nous exposons par notre inflexible dureté et par nos inimitiés. En ne voulant pas nous conformer à sa conduite, nous l'obligeons de se conformer à la nôtre, et nous obstinant à ne rien pardonner, nous lui donnons un droit particulier de ne nous pardonner jamais. Comment cela ? Le voici : parce qu'alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières. Observez-les. Coupables envers Dieu, coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu ; coupables envers le prochain, substitué en la place de Dieu, et coupables envers nous-mêmes. Coupables envers Dieu, dont nous violons un des préceptes les plus essentiels ; coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, que nous renonçons en quelque sorte, dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif et le plus marqué du christianisme ; coupables envers le prochain, substitué en la place de Dieu, et à qui nous refusons ce qui lui est dû, en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions ; enfin, coupables envers nous-mêmes, soit en nous démentant nous-mêmes et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, soit en nous prononçant contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Quelle ample matière, et quel nouveau fonds de morale ! Ecoutez-moi, tandis que je le vais développer.

Car il ne faut point se persuader, chrétiens, qu'il vous soit indifférent de pardonner ou de ne pardonner pas, et que devant Dieu vous en soyez quittes pour lui représenter la justice de vos ressentiments et de vos vengeances, par la grièveté des injures qui vous offensent. Tout offensés que vous pouvez être, Dieu vous défend de suivre les mouvements de votre cœur aigri et envenimé ; et quelque violente que soit la passion qui vous anime, il veut que vous l'étouffiez : pourquoi ? parce qu'il s'est réservé à lui seul le droit de vous venger et de vous faire justice quand il lui plaira, et selon qu'il lui plaira : *Mihi vindicta, et ego retribuam* (Rom., XII). Il ne prétend pas que, sans sujet et sans égard, on s'attaque à vous, ni que le tort que vous recevez demeure impuni ; mais parce que, s'il vous permettait d'être vous-mêmes les juges et les exécuteurs de la juste satisfaction que vous pouvez attendre, tout le lien de la société

serait bientôt rompu, et toute la charité éteinte dans le monde ; pour la maintenir, cette société qu'il a établie, et pour conserver entre les hommes cette charité si nécessaire, il vous ordonne de lui abandonner votre cause, de vous en reposer sur lui, et de réprimer jusqu'au moindre sentiment qui vous porterait aux dissensions et à une fatale désunion. Précepte si exprès et d'une obligation si étroite, qu'il entend même que, sur le point de lui présenter tout autre sacrifice, vous quitterez l'autel, vous y laisserez la victime, et vous irez, avant toute chose, vous réconcilier avec votre ennemi. Sans cela, quelque présent que vous apportiez à son sanctuaire, et que vous ayez à lui mettre dans les mains, il le rejette et le réprouve. Que faites-vous donc, mon cher auditeur, quand, par une division scandaleuse ou par une secrète aliénation, vous séparez ce que Dieu avait uni, et vous troublez la paix dont il était le garant et le sacré nœud ? Outre l'ennemi visible que vous avez sur la terre, et que vous aigrissez encore davantage, vous en suscitez contre vous un autre dans le ciel, mais plus puissant mille fois et plus redoutable, tout invisible qu'il est : c'est Dieu même. Or, se rendre ainsi coupable et condamnable aux yeux de Dieu, n'est-ce pas l'autoriser spécialement à vous punir, et à vous punir sans rémission ?

Non, chrétiens, tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu jamais se laisse fléchir en votre faveur. Vous vous prosternerez à ses pieds, vous gémirez devant lui, vous vous frapperez la poitrine, et vous éclaterez en soupirs pour le toucher ; mais la même dureté que vous avez à l'égard d'un homme comme vous, il l'aura envers vous ; et malgré vos gémissements et vos soupirs, n'attendez de lui d'autre réponse que ce foudroyant anathème : Point de miséricorde à celui qui n'a point fait miséricorde : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam* (Jacob. II). Il est vrai que dans son Eglise il y a un tribunal de miséricorde pour les pécheurs et pour le pardon de leurs péchés, et qu'il a revêtu ses ministres de son pouvoir pour vous absoudre ; mais ce pouvoir, par rapport à vous, est suspendu dès que vous voulez fomentier dans votre âme les mauvais levain qui l'envenime ; et le ministre alors doit vous dire en vous renvoyant : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam*. Il est vrai qu'à la mort Dieu commande aux prêtres de redoubler leurs soins pour votre secours, et de vous communiquer abondamment et libéralement toutes les grâces qu'ils ont à dispenser. Mais s'ils ne peuvent vous engager à une réunion sincère et de cœur, et s'ils n'en ont de solides témoignages, il leur défend à ce moment même, à ce formidable moment, de vous faire part des remèdes spirituels dont une telle disposition vous rend indignes, et plutôt que de vous les appliquer en cet état, il veut qu'ils vous laissent mourir sans sacrements et en réprouvés, afin que sa parole s'accomplisse : *Judicium sine*

misericordia illi qui non fecit misericordiam. Ah! combien de pécheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu; et si plusieurs ont consenti dans cette extrémité à de prétendues réconciliations, combien, sous de trompeuses apparences, sont morts aussi ennemis qu'ils l'étaient depuis de longues années? Car il est certain que, de toutes les passions, il n'en est point qui s'imprime plus profondément que la haine, ni qu'il soit plus difficile de déraciner. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'Évangile de cruels supplices, et triomphé de tous les efforts des tyrans, s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi; et, sur le point de consommer leur victoire, céder à un ressentiment, et perdre avec foi la couronne du martyre.

Je ne m'en étonne point, puisque rien n'est plus directement opposé à l'esprit de Jésus-Christ que l'esprit de vengeance et les aversions qui l'entrelient dans un cœur. Autre sujet de la colère et de l'indignation de Dieu. Car, entre les caractères de la loi évangélique, un des plus propres, et je puis dire le premier, c'est cette charité qui, sans distinction d'amis et d'ennemis, nous lie tous ensemble et ne fait de tous les cœurs qu'un même cœur, et de toutes les âmes qu'une même âme. Cette charité qui va jusqu'à bénir ceux qui nous chargent de malédictions, jusqu'à prier pour ceux qui nous persécutent, et qui forment contre nous les plus injustes entreprises, jusqu'à les embrasser, jusqu'à les secourir dans leurs besoins, jusqu'à les aider de tout notre pouvoir. Cette charité que pratiqua sur la croix le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre divin exemplaire, lorsque, s'adressant à son Père, il prit la défense des Juifs qui poursuivaient sa mort, des Juifs qui l'avaient condamné, et de ses bourreaux mêmes qui l'outrageaient encore après l'avoir crucifié : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt* (Luc., XXIII). Voilà, dis-je, la perfection de la loi de grâce; voilà le précepte que Jésus-Christ semble avoir eu plus à cœur, le précepte qu'il a spécialement adopté comme son précepte, auquel il s'est particulièrement attaché, sur lequel il a plus fortement insisté; voilà à quoi il veut qu'on nous connaisse en qualité de chrétiens : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis* (Joan. XIII). Quand donc, contre toutes les règles de cette charité si hautement et si expressément recommandée, nous nous éloignons les uns des autres et que nous vivons dans une guerre, ou déclarée, ou d'autant plus dangereuse et plus mortelle, qu'elle est couverte; quand, à la première atteinte qui nous blesse, nous nous récrions, nous nous emportons, nous ne pensons qu'à rendre reproche pour reproche, médisance pour médisance, mal pour mal, quel qu'il puisse être; quand, retenus par un respect tout humain et par une modération feinte, nous conservons cependant au fond de notre âme un venin qui l'empoisonne et qui ne manque pas de se répandre dans l'occasion,

quoique subtilement et sans bruit; quand nous nous consumons de réflexions, de désirs, d'envies que nous inspire une secrète malignité, et qui ne tendent qu'à la satisfaire; quand nous nous laissons préoccuper des idées communes, que nous nous faisons une gloire d'avoir vengé une injure, que nous regarderions comme un opprobre de n'en avoir pas effacé la tache, que nous aurions honte de n'en avoir pas eu raison par quelque voie que ce soit : n'est-ce pas alors renoncer Jésus-Christ, sinon de bouche, au moins d'effet, puisque c'est renoncer une des maximes fondamentales de la sainte religion qu'il nous a prêchée? n'est-ce pas rougir de Jésus-Christ, puisque c'est rougir de sa morale et de l'observation de sa loi? Or, ne nous y trompons pas, et comprenons bien deux choses : Premièrement, qu'il n'y a point d'autre médiateur par qui nous puissions obtenir la rémission de nos péchés, que Jésus-Christ; secondement, que quiconque aura renoncé Jésus-Christ, Jésus-Christ le renoncera; et que quiconque aura rougi de Jésus-Christ devant les hommes, Jésus-Christ devant son Père rougira de lui. Par conséquent, que si nous ne pardonnons comme Jésus-Christ et selon la loi de Jésus-Christ, nous ne pouvons compter sur sa médiation, ni espérer par ses mérites l'abolition de nos offenses; mais si ce n'est pas par lui que nous l'avons, par qui l'aurons-nous?

Chose étrange, mes chers auditeurs! nous sommes chrétiens, ou nous prétendons l'être. En vertu de la profession que nous en faisons, nous n'avons pas une fois recours à Dieu pour implorer sa grâce, que ce ne soit au nom de Jésus-Christ, comme frères de Jésus-Christ, comme membres de Jésus-Christ. Et cependant nous prenons des sentiments tout opposés à ceux de Jésus-Christ, nous tenons une conduite toute contraire à la sienne, nous le désavouons et nous le déshonorons, en désavouant son Évangile et déshonorant le christianisme où, par une vocation particulière, il nous a spécialement appelés. Autrefois le signe des chrétiens et la gloire du christianisme, c'était l'esprit de paix qui régnait entre eux; c'était, comme je l'ai dit, ce concours unanime de tant de volontés dans une même volonté, et de tant d'intérêts dans un même intérêt : tellement que de toute une multitude il ne se faisait, pour ainsi dire, qu'un même homme. Les païens le remarquaient, et c'est ce qui les étonnait, ce qui les édifiait, ce qui les charmait. Qu'y avait-il en effet de plus admirable et de plus grand? Ils voyaient parmi des gens de tous les pays et de tous les caractères une concorde que rien ne troublait; ils voyaient des martyrs endurer sans se plaindre, et même avec joie, les fausses accusations, les calomnies atroces, les ignominies publiques, tout ce qu'il y a de plus outrageant et de plus diffamant; ils voyaient ces généreux soldats de Jésus-Christ et ces fidèles imitateurs de sa charité, pardonner à leurs tyrans toute la fureur qui les animait contre eux, et embras-

ser ceux qui les tourmentaient, qui les déchiraient, qui les brûlaient. C'était là le triomphe de la religion; mais en voici le scandale. C'est que, parmi les successeurs de ces chrétiens si patients et si charitables, il ne se trouve presque plus de patience dans les injures, ni de charité. On voit des disciples de Jésus-Christ en de perpétuelles contestations et en des désordres éternels. On emploie toutes les considérations divines et humaines pour les adoucir et pour les accommoder; mais souvent on y perd ses soins, et l'on n'y peut réussir. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, par la plus funeste de toutes les illusions, ce sont quelquefois les plus chrétiens en apparence, et les plus déclarés pour la piété, qui gardent dans le cœur plus d'amertume et plus de fiel. Ils viennent à l'autel de Jésus-Christ, ils participent au sacrement de Jésus-Christ, ils prêchent la plus sévère morale de Jésus-Christ; et cependant ils roulent dans leur esprit mille projets de la vengeance la plus vive et la plus pure; et cependant ils forment mille intrigues et mille cabales, non point seulement contre quelques particuliers, mais contre des sociétés, contre des corps entiers, pour les voter, pour les décrier, pour les ruiner; et cependant ils n'épargnent ni le sacré ni le profane, ni l'artifice ni le mensonge, pourvu qu'ils puissent parvenir à la fin qu'ils se proposent, d'humilier, de confondre, de perdre quiconque ose les contredire et ne donne pas aveuglément dans leurs idées, ou plutôt dans leurs erreurs. Encore prétendent-ils agir en cela pour Jésus-Christ, et défendre la cause de Jésus-Christ: comme si cet Homme-Dieu, ce Dieu de charité qui, pour la défense de sa propre personne, ne proféra pas une parole, autorisait dans eux, sous le vain prétexte de sa gloire, les plus aigres sentiments, les plus iniques préjugés, les plus noires médisances et les plus injustes pratiques.

Mais revenons. De ne vouloir pas pardonner, c'est se rendre coupable envers Dieu, coupable envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, et je dis encore coupable envers le prochain substitué en la place de Dieu: troisième raison, qui engage Dieu à nous juger nous-mêmes selon toute la sévérité de sa justice et sans indulgence. Car quel que puisse être cet homme contre qui vous vous tournez, et pour qui vous vous montrez si intraitable, il est revêtu de tous les droits de Dieu; et c'est de lui que Dieu vous a dit ce que l'apôtre saint Paul disait à son disciple Philémon au sujet d'Onésime: Recevez-le comme moi-même, et usez-en avec lui comme vous en devez user avec moi-même: *Suscipe illum sicut me* (Philem., 17). Il vous a déplu dans une occasion; il s'est échappé à votre égard, et c'est une dette dont vous pourriez lui demander compte. Mais cette dette, je la prends sur moi: et, pour une juste compensation, je lui transporte celles que je pourrais à meilleur titre exiger de vous: Car souvenez-vous que vous vous devez vous-même à moi, et que j'ai sur vous un droit absolu et sans réserve: *Si autem aliquid nocuit tibi, aut*

debet, hoc mihi imputa: ego reddam, ut non dicam tibi quod et te ipsum mihi debes (Ibid., 18). C'est ainsi, dis-je, que Dieu s'en est expliqué, et c'est ainsi que votre frère, tout redevable qu'il vous est, a droit d'attendre de votre part un traitement favorable et une remise entière. Mais vous, violant tous ses droits, vous n'êtes occupés que des vôtres. Vous les relevez, vous les exagérez, vous les redemandez avec une hauteur et une exactitude que vous appelez droiture, justice, équité; mais que j'appelle, moi, inhumanité, que j'appelle cruauté, que quelquefois même je puis appeler férocité. Car qui ne sait pas quels sont les emportements d'une passion de vengeance? On se croit tout permis, et l'on ne garde nulles mesures. Dans la fausse idée que l'on se forme d'une offense que l'imagination grossit, et que notre délicatesse fait croître à l'infini, quoi qu'on dise, quoi qu'on entreprenne, quoi qu'on exécute, ce n'est jamais trop. Pour un trait, on en renvoie mille autres; pour un mot, on en vient à mille discours remplis d'injures les plus injurieuses et qui n'ont point de fin; pour une fois et pour un moment, on passe les années, et souvent toute la vie, à butter sans cesse un homme, à le chagriner, à le traverser et, s'il est possible, à le désoler et à l'accabler: pourquoi? parce qu'aveuglés d'un amour-propre qui ne se prescrit point de bornes, nous nous inflatons de nos prétendus droits, et nous perdons tout souvenir du droit réel et solide que Dieu a transmis au prochain.

Après cela, mes chers auditeurs, allez à l'autel faire la prière que le Sauveur vous a lui-même tracée. Allez aux pieds de Dieu prononcer contre vous-mêmes l'arrêt le plus foudroyant. Allez à la face de ce Dieu de majesté vous démentir vous-mêmes, vous condamner vous-mêmes, et vous rendre enfin coupables envers vous-mêmes. C'est la dernière preuve par où je finis, et dont vous devez être touchés. Nous disons tous les jours à Dieu: Seigneur, pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés: *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus* (Matth., VI). Nous le disons: mais, si nous comprenons le sens de cette prière, et que nous ayons l'âme ulcérée d'un ressentiment qui la pique, et qu'elle n'ait pas encore guéri, cette prière de sanctification devient pour nous une prière d'abomination; et je soutiens que nous ne la devons proférer qu'en tremblant, que nous la devons regarder comme une sentence de mort et comme l'anathème le plus terrible qui puisse tomber sur nos têtes. Et en effet, n'est-ce pas, ou nous démentir nous-mêmes, ou nous condamner nous-mêmes? Nous démentir nous-mêmes, si nous pensons d'une façon, et que nous parlions d'une autre; si, ne voulant pas sincèrement, et de bonne foi, que Dieu mette cette égalité parfaite entre son jugement et le nôtre, nous osons néanmoins lui tenir un langage tout opposé. Nous condamner nous-mêmes, si, consentant à ce que Dieu ne nous pardonne qu'autant que

nous pardonnerons, nous ne pardonnons pas; et si, pour rentrer en grâce auprès de lui, nous ne remplissons pas une condition sans laquelle nous semblons conséquemment lui demander qu'il nous réproûve.

Car qu'est-ce à dire : Pardonnez-nous, mon Dieu, de même que nous pardonnons, lorsque, réellement et dans la pratique, nous ne pouvons nous résoudre à pardonner? *Dimitte nobis sicut et nos dimittimus*. Faites-y, mon cher frère, toute l'attention nécessaire, et je m'assure que vous en serez saisi de frayer. C'est dire à Dieu : Seigneur, comme je porte dans mon sein une aversion que rien n'en peut arracher, ayez pour moi la même haine; et comme je ne veux jamais voir cet ennemi, ni qu'il me voie, ne souffrez pas que moi-même je vous voie jamais dans votre royaume. Travaillez à ma perte comme je travaille à la sienne, et couvrez-moi dans l'enfer d'une confusion éternelle, comme je voudrais sur la terre le combler d'opprobre : *Sicut et nos*. C'est dire à Dieu : Ne me pardonnez pas mieux, Seigneur, que je pardonne; et comme cette réconciliation où l'on m'engage n'est qu'apparente, ne vous réconciliez point autrement avec moi. Je suis toujours son ennemi, soyez toujours le mien. Malgré la parole que j'ai donnée, je n'attends pour me venger que l'occasion qui me manque : servez-vous, pour vous venger de moi, de toutes celles qui se présenteront et qui ne vous manqueront pas : *Sicut et nos*. C'est dire à Dieu : De même, Seigneur, qu'il me suffit, ou que je veux qu'il me suffise, en pardonnant, de ne point agir contre la personne, et que du reste je ne prétends la gratifier en rien, l'aider en rien, abandonnez tous mes intérêts et ne prenez part à aucune chose qui me concerne. Privez-moi de tous vos dons et refusez-moi toute faveur, tout secours, tout bien : *Sicut et nos*. Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'entendez? Du moins, c'est ainsi que vous le dites, et c'est ainsi que Dieu dans son jugement l'accomplira. Quelle horreur! ah! pensez-y, chrétiens, quelle conviction et quelle horreur, quand Dieu, en vous rejetant de sa présence vous dira : *De ore tuo te judico* (*Luc.*, XIX) : Il ne faut point d'autre juge que vous-même. L'arrêt de ma justice qui vous éloigne de moi vous paraît rigoureux, il vous consterne, il vous désespère; mais c'est vous-même qui l'avez dicté, et vous l'avez eu cent fois vous-même dans la bouche. De quoi pouvez-vous vous plaindre? Je suis la règle que vous m'avez marquée, je vous pardonne comme vous avez pardonné; ou plutôt, parce que vous n'avez jamais pardonné, ne comptez jamais que je vous pardonne. Retirez-vous : *De ore tuo te judico*.

C'est à vous, mes frères, à le bien méditer, ce funeste arrêt, et c'est à vous à prendre sur cela votre parti. Car il n'y a point de tempérament, point de milieu : ou pardon de votre part, ou de la part de Dieu affreuse réprobation. Choisissez de l'un ou de l'autre. Mais quoi! voudrais-je donc à ce prix me donner une satisfaction si vaine? M'est-il donc si im-

portant de réparer une injure, que je veuille qu'il m'en coûte mon éternité, mon salut, mon âme? En poursuivant un ennemi et en le haïssant, ne serait-ce pas être mille fois encore plus ennemi de moi-même; et en repoussant un mal, ne serait-ce pas m'attirer le plus grand de tous les maux, le souverain mal? Comment en jugerai-je à la mort, et comment en jugent tant d'autres? Oserais-je mourir alors dans l'état d'inimitié où je vis, et ne serait-ce pas un scandale pour le monde même, qui, malgré ses faux principes sur les injures, par la contradiction la plus sensible et par le témoignage qu'il se trouve forcé de rendre à la vérité, condamnerait lui-même un mourant assez endurci pour emporter avec lui son ressentiment dans le tombeau? Or, pourquoi ne pas faire maintenant et utilement ce qu'il faudra faire nécessairement un jour, et peut-être sans fruit? Car qu'est-ce que ces réconciliations de la mort, et que peut-on se promettre de ce qui n'est souvent qu'une cérémonie et qu'un usage? S'il y a quelques difficultés à surmonter et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte. Jamais Joseph ne ressentit plus de consolation que lorsqu'il embrassa ses frères qui l'avaient vendu. Il en pleura, non pas de douleur, mais de la joie la plus douce et la plus solide. Quoi qu'il en soit, chrétiens, nous sommes pécheurs (car voilà toujours où il en faut revenir), et pécheurs en toutes manières. Comme pécheurs, nous avons un besoin infini que Dieu nous pardonne. Pardonnons et espérons tout de sa miséricorde dans le temps et dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XXXV.

POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la restitution.

Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo.

Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu (*S. Math.*, ch. XXII).

C'est l'oracle que Jésus-Christ, la sagesse incréée, prononce en notre Evangile, pour confondre la prudence humaine dans la personne de ses ennemis. Les pharisiens, ces prétendus réformateurs, lui firent, de concert avec quelques gens de la cour d'Hérode, une question à laquelle il semblait ne pouvoir répondre sans se rendre criminel. Ils lui demandèrent s'il était juste et même permis de payer le tribut établi dans la Judée par l'empereur romain : *Licet census dare Cæsari, an non* (*Math.*, XXII)? Si, par sa réponse, il eût approuvé cette nouvelle imposition, c'était choquer directement les intérêts des Juifs, à qui les pharisiens préchaient sans cesse qu'étant le peuple de Dieu, ils ne pouvaient s'assujettir aux lois des hommes comme les autres nations de la terre. Mais d'ailleurs, s'il eût répondu favo-

ralement pour l'exemption du peuple, c'était s'exposer à être traité de séditieux par les hérodiens, qui, suivant les mouvements de la cour et du sénat de Rome, à l'exemple d'Hérode, leur souverain, s'efforçaient partout de publier que, puisque les Romains, par leurs armes, maintenaient le repos de la Judée, et en étaient les protecteurs, on ne pouvait sans injustice leur refuser une telle reconnaissance et un tribut si raisonnable. Vous savez, chrétiens, quelle fut la décision du Sauveur du monde, lorsque, prenant la pièce de monnaie qu'on lui avait présentée, et y voyant l'image de Tibère : Allez, hypocrites, dit-il, rendez à César ce que vous confessez vous-mêmes être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Réponse qui confondit la malice des hommes, sans engager l'innocence du Fils de Dieu, qui donna tout à César, sans rien ôter au peuple, et dont les ennemis mêmes de Jésus-Christ conçurent de l'admiration : *Et audientes mirati sunt (Matth., XXII)*; mais en sorte, remarqua saint Jérôme, qu'avec ce sentiment d'admiration qui devait les attacher à cet Homme - Dieu, ils remportèrent néanmoins tout leur endurcissement et toute leur infidélité : *Infidelitatem cum admiratione reportantes (Hier.)*.

Mon dessein est de vous expliquer, mes chers auditeurs, cette divine réponse, et cette importante maxime de notre adorable Maître, parce qu'elle contient un des devoirs les plus essentiels de la justice chrétienne. Je ne m'arrêterai point aux mystiques interprétations de quelques Pères et de quelques prédicateurs après eux. Je m'en tiens à la lettre; et, dans le sens le plus naturel, je viens vous dire avec Jésus - Christ : *Reddite* : Rendez-vous mutuellement, mes frères, ce que vous devez les uns aux autres. Soyez pour le prochain aussi fidèles que vous voulez qu'il le soit pour vous; et si, par usurpation, vous aviez attenté sur ses droits, que votre premier soin soit de les réparer par une prompte et légitime restitution : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari*; après cela, vous pourrez rendre à Dieu ce qui lui appartient : *Et quæ sunt Dei, Deo*.

Mais que dis-je, et quel ordre ? n'est-ce pas à Dieu que nous devons d'abord penser; et, dans la concurrence, ne doit-il pas être satisfait préférablement à tout autre ? Les intérêts du prochain peuvent-ils entrer en parallèle avec les siens, et toute réparation due à sa justice ne tient-elle pas le premier rang entre nos obligations ? D'où vient donc que Jésus - Christ parait établir un ordre tout contraire ? ce n'est pas, répond le docteur évangélique saint Thomas, que l'intérêt du prochain doive l'emporter sur l'intérêt de Dieu : mais c'est que l'intérêt de Dieu est nécessairement renfermé dans l'intérêt du prochain, et qu'il n'est pas possible que nous nous acquittions auprès du prochain, sans nous acquitter par là même auprès de Dieu, qui en est le protecteur et comme le tuteur. Ainsi, chrétiens, souffrez que je me borne précisément à ces paroles : *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari* : Rendez à César ce

qui appartient à César ; et que je vous parle aujourd'hui de la restitution par rapport aux biens de la fortune. Je me promets beaucoup de cette matière. Elle est morale, elle est instructive, elle est capable de remuer les plus secrets ressorts de vos consciences. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

Saint Chrysostome, parlant des injustices qui se commettent contre le prochain, et en particulier des usurpations, soit violentes soit frauduleuses, dont la société humaine est continuellement troublée, a fait une réflexion bien solide, quand il a dit que l'injustice était, de tous les désordres du monde, celui que l'on condamnait, que l'on détestait, que l'on craignait le plus dans les autres, mais en même temps que l'on négligeait, que l'on tolérait, que l'on fomentait davantage en soi-même. Il est étrange, disait ce saint docteur, de voir le soin avec lequel nous nous précautionnons contre la mauvaise foi des hommes à notre égard, et cependant le peu de défiance que nous avons de notre mauvaise foi envers eux. Nous sommes vigilants et attentifs pour empêcher que ceux qui traitent avec nous ne nous fassent le moindre tort; et à peine pensons-nous jamais au tort que nous leur faisons. Quoique la charité nous oblige à croire que notre prochain est équitable, la prudence nous fait prendre des mesures avec lui, comme s'il n'avait nulle équité; et, parce qu'il peut être injuste, nous nous gardons de lui comme s'il l'était en effet. Au contraire, quoique la connaissance que nous avons de nous-mêmes nous convainque qu'il y a dans nous un fonds inépuisable d'iniquité, l'amour-propre, qui nous aveugle, fait que nous ne nous en défions presque jamais : et néanmoins, ajoute saint Chrysostome, il est évident, que l'iniquité dont on use envers nous, nous est bien moins préjudiciable que celle dont nous usons envers autrui, puisque, dans les maximes du salut, c'est un mal sans comparaison plus grand de tromper que d'être trompé, de faire l'injustice que de la souffrir, de dépouiller le prochain que d'être dépouillé soi-même. Le monde n'en juge pas de la sorte; mais la foi, qui est notre règle, établit ce point de morale comme une vérité infaillible, dont il ne nous est pas permis de douter. Il s'ensuit donc qu'un homme chrétien, qui veut vivre selon les principes de la loi de Dieu, doit avoir plus de délicatesse pour ne pas blesser les intérêts de son frère, que pour conserver les siens propres; et que sa principale étude ne devrait pas être de se préserver de la mauvaise foi de ceux qui l'approchent, mais de préserver ceux qui l'approchent, et de se préserver soi-même de la sienne. Cette conséquence passerait même dans le paganisme pour indubitable : jugez si elle peut être contestée dans la religion de Jésus - Christ. Or, voilà, mes chers auditeurs, l'important secret que je dois aujourd'hui vous découvrir, pour vous faire prendre selon Dieu une conduite sûre et pour vous mettre à cou-

vert de la rigueur de ses jugements : c'est cette exactitude de conscience, cette fidélité inviolable, cette horreur de tout ce qui ressent l'injustice. Et si vous m'en demandez la raison, la voici, avec le précis et l'abrégé de tout ce discours.

C'est que je remarque quatre choses qui doivent nécessairement produire en nous ces saintes dispositions. La facilité de s'approprier injustement le bien d'autrui : c'est la première ; et la difficulté infinie de restituer ce bien quand on en est une fois saisi : c'est la seconde. L'impuissance fausse et prétendue dont on se pare communément, lorsqu'il s'agit de cette restitution : c'est la troisième ; et la véritable impossibilité de se sauver sans cette restitution : c'est la dernière. Prenez garde, chrétiens, si, de ces quatre choses ainsi proposées, vous en ôtiez une seule, c'est-à-dire s'il était rare et extraordinaire dans le monde, de s'emparer, contre les lois de la conscience, du bien du prochain, ou qu'après s'en être emparé, la restitution en fût aisée ; si la difficulté de la faire allait jusqu'à l'impossible, ou du moins que l'obligation n'en fût pas absolument indispensable, j'avoue que le péché dont je parle n'aurait pas des suites si pernicieuses ni si funestes pour le salut. Mais quand j'avance tout à la fois ces quatre propositions également constantes : rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injustice, et rien de plus difficile que de la réparer : rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation : ah ! chrétiens, il n'y a point d'homme, pour peu qu'il soit engagé dans le commerce du monde, qui ne doive trembler, et qui ne doive tous les jours se citer soi-même devant le tribunal de Dieu, pour y rendre sur ce sujet un compte exact. Développons ces grandes vérités. Je traiterai les deux premières dans la première partie, et les deux autres dans la seconde. C'est tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque apparence d'équité que le monde se pique, et quelque raffinée d'ailleurs que puisse être la prudence du siècle pour se garantir de l'injustice et de l'usurpation, je le répète, chrétiens, rien n'est plus aisé ni plus commun parmi les hommes, que de se trouver, sans y penser même, chargé du bien d'autrui. Et saint Chrysostome, examinant d'où peut naître cette facilité malheureuse, a fort bien dit qu'elle vient originairement de deux chefs : de la cupidité qui est en nous, et des occasions continuelles qui sont hors de nous. Car la cupidité qui est en nous nous fait regarder avec jalousie le bien du prochain, et les occasions où nous sommes nous mettent souvent en pouvoir de le lui enlever. Or, ce pouvoir joint à cette jalousie, c'est ce qui entretient dans le monde le péché d'injustice, et ce qui nous le rend si facile. Ainsi raisonne ce saint docteur ; et en effet, si, dans la recherche et dans l'usage des biens

de la terre, nous n'agissons, ou que par le mouvement de la grâce, ou que par la lumière de la raison, ou même que par la simple inclination de la nature, ce péché, dont le désordre est si général, ne serait pas à craindre pour nous. Car la nature, qui ne demande que le nécessaire, se contenterait aisément du peu qu'elle a ; la raison, qui fait justice à un chacun, n'aurait garde de prétendre à ce qui ne lui appartient pas ; et la grâce, qui porte même jusqu'à se dépouiller du sien, serait bien éloignée de nous autoriser à prendre ce qui est aux autres. Mais aujourd'hui ce n'est ni la grâce, ni la raison, ni la nature même qui nous gouverne : c'est la passion. C'est cette concupiscence dont parle l'Écriture, qui infecte tout le corps de nos actions, et, pour user du terme du Saint-Esprit, qui enflamme tout le cercle et tout le cours de notre vie : *Inflammat rotam natiuitatis nostræ* (Jac., III). Or, la concupiscence ne dit jamais : C'est assez ; au contraire, plus elle a, plus elle veut avoir ; se persuadant toujours que tout lui manque, et, par un prodige d'aveuglement que saint Ambroise a remarqué, se faisant une infinité de besoins auxquels elle tâche, à quelque prix que ce soit, de satisfaire. Et, parce qu'elle ne trouve pas de quoi remplir tous ces besoins imaginaires dans le peu de bien qui lui est échu selon les ordres de la Providence (Dieu même, tout Dieu qu'il est, dit saint Augustin, ne pouvant contenter un avare), que fait-elle ? ce qu'elle ne trouve pas dans son fonds, elle le cherche dans le fonds d'autrui, et elle considère le bien du prochain comme le supplément de son indigence. Voilà le caractère de cette passion.

Or, pour cela, il n'y a point d'artifice qu'elle n'emploie, point de ruse qu'elle n'invente, point de crime qu'elle ne commette, et à qui elle ne donne même une couleur de vertu. De là c'est elle qui a enseigné aux hommes l'art de pallier les usures ; c'est elle qui leur a révélé le mystère des confidences et des simonies ; c'est elle qui leur a suggéré l'usage commode des antides et des faux contrats ; c'est elle qui leur a fait une science des chicanes les plus honteuses et de toutes les supercheries. Oui, chrétiens, c'est la passion du bien qui a mis en crédit tant d'espèces d'usures différentes, dont les noms mêmes étaient inconnus, et que quelques-uns sont présentement valoir comme des productions de leur esprit et de leur subtilité, selon le mot de l'Écriture : *Multi quasi inventionem æstimant fœnus* (Eccles., XXIX). Ce péché d'usure qui était condamné par le paganisme, a trouvé de l'appui chez les chrétiens. La cupidité l'y a introduit ; et, pour le justifier, elle l'a fait passer pour un secours de la charité et pour un soutien nécessaire au commerce public. De peur qu'il n'effrayât les âmes timorées et fidèles, elle a eu soin de le déguiser en mille façons. C'était, si nous l'en voulons croire, une simplicité à nos pères, d'estimer l'argent stérile de sa nature : elle a su le rendre fertile ; par un miracle bien surprenant, il a paru entre ses mains

la chose du monde la plus fructueuse : *Hæc pecuniam tanquam humum proponit* (Zen. Ver.), dit Zénon de Vérone ; et voici, chrétiens, comment les premiers Pères de l'Eglise se sont expliqués sur cette matière, et en quoi ils ont fait consister la malice du péché que je combats. L'avarice regarde son argent comme une terre féconde, le présentant à qui le veut, pour attirer celui d'autrui. Mais les paroles qui suivent sont encore bien plus expresses et plus remarquables. *Eamque peregrinuntem ferali supputatione nutrire non desinit, ut summam querat, non quam commodatio dedit, sed quam pepererint armati numero dies et anni* (Idem) : Pendant qu'elle promène cet argent de main en main, elle ne cesse point de l'augmenter par une funeste supputation d'intérêts, exigeant ceci pour cela, jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une somme, non pas égale au prêt qu'elle a fait, mais enflée du surcroît détestable que lui ont produit les années, les mois, les jours, armés, pour ainsi dire, de leur nombre, et devenus terribles par leur multitude : *Armati numero dies et anni*. Pouvait-on dépendre l'usure sous des traits plus forts et plus marqués ?

Il en est de même de tous les autres désordres du siècle. Car n'est-ce pas cet amour déréglé des biens temporels qui nous a appris ce secret maintenant si connu, de trafiquer et de vendre jusque dans le sanctuaire, de faire négoce du patrimoine des pauvres et des bénéfices de l'Eglise, de les exposer comme à l'enchère sous ombre de permutations, d'en tirer des tributs et des pensions sans aucun titre même apparent, d'en compter les revenus parmi les choses dont on se croit maître, d'en rechercher la pluralité, et de les multiplier autant qu'il est possible ? Abus qui crient au ciel vengeance de tant de profanations et de sacrilèges ; et, ce qui est encore plus capable de nous toucher, abus sujets aux affreuses conséquences de la restitution. N'est-ce pas, dis-je, la cupidité qui leur a donné naissance ? Saurait-on tant de stratagèmes, et userait-on de tant de détours, de tant de surprises et de tant de fourberies en matière de procès, si l'on n'était possédé de ce démon ? Et tant de contrats simulés qui se font tous les jours, au mépris des lois divines et humaines, les uns pour frustrer de ses droits un seigneur, les autres pour exclure un créancier, ceux-ci au préjudice d'un pupille, ceux-là contre l'intérêt du prince et du peuple, ne sont-ce pas autant d'inventions de cette concupiscence dont le charme commence par les yeux, et empoisonne bientôt le cœur ? Voilà, mes chers auditeurs, la première cause de l'extrême facilité qu'on trouve à commettre des injustices ; disons mieux, voilà d'où vient la difficulté et souvent l'impossibilité morale de n'en commettre pas. Car il n'y a qu'à vivre comme l'on vit, et qu'à suivre le cours ordinaire du monde, pour être infailliblement emporté par ce torrent. Ah ! chrétiens, qu'il est donc aisé d'y faire un triste naufrage !

Ajoutez à cela les occasions presque continuelles qui s'offrent à nous, et qui sont autant de pièges presque inévitables tendus de toutes parts à la convoitise des hommes. Car de croire qu'il n'y ait de violences et de vols que ceux qui se font dans les forêts et dans des lieux écartés, c'est une erreur trop grossière pour vous l'attribuer, et vous êtes trop éclairés pour ne savoir pas que, comme il y a des larcins qui n'osent se produire, et qui donnent de la confusion, aussi y en a-t-il dont les hommes ne rougissent point, et qui se commettent dans les conditions les plus éclatantes, suivant cette parole du philosophe : *Multi furto non erubescunt* (Senec.). En effet, poursuit-il, on voit tous les jours les plus petits brigandages punis selon la sévérité des lois, pendant que les plus grands, que les plus scandaleux, que les plus énormes, se soutiennent, non-seulement avec impunité, mais avec honneur, pendant qu'ils marchent en triomphe, et qu'ils insultent en quelque façon aux larmes des misérables : *Nam et minora latrocinia puniuntur, dum magna feruntur in triumphis* (Idem). Mais ne parlons point de ceux-là, chrétiens, arrêtons-nous à nous-mêmes, et reconnaissons ce qu'il serait important que nous eussions sans cesse devant les yeux, que les occasions d'usurper le bien d'autrui nous sont très-présentes, et qu'elles nous assiègent de tous côtés : telle est la nature et telles sont les suites de la société qui est entre les hommes. Un domestique a le bien de son maître entre les mains : s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière, et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocié, il donne et il reçoit : s'il n'est homme de probité et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice. Qu'est-ce que la plupart des charges et des emplois, sinon autant de spécieux moyens pour prendre commodément et honorablement ? qu'est-ce que la profession d'un juge, sinon un perpétuel danger de préjudicier aux intérêts des parties dont il a les différends à terminer ? qu'est-ce que la condition d'un officier de guerre, sinon une espèce de nécessité de ruiner ceux mêmes dont on a entrepris la défense ? ainsi de tous les autres états. Il y a plus, dit le chancelier Gerson ; tout homme qui doit, quelque légitime que soit l'engagement de la dette qu'il a contractée, est actuellement saisi du bien de son prochain ; et, s'il n'acquiesce pas cette dette dans le temps prescrit, il commence à retenir injustement ce bien ; et, tandis qu'il le retient de la sorte, c'est comme s'il l'enlevait à chaque moment ; et quoiqu'il le relâche dans la suite par un payement, ou volontaire, ou forcé, le péché de l'avoir retenu n'en est pas moindre devant Dieu. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus commun que tout cela ? D'où il faut conclure que les grands, les riches, les hommes constitués en dignité, qui semblent être les plus éloignés de l'usurpation et du larcin, sont néanmoins ceux qui s'y trouvent les plus

exposés : car ce riche mondain, au milieu de sa grandeur et de sa magnificence, est chargé du bien d'une infinité de pauvres, du bien d'un domestique qui le sert, du bien d'un artisan qui travaille pour lui, du bien d'un marchand qui le fournit ; et ce bien, sans qu'il y prenne garde, est autant le sujet de ses iniquités que de sa honte. Les pauvres peuvent lui nuire d'une façon, et il peut nuire aux pauvres de l'autre : comment ? je l'ai dit, par les occasions où l'engage même la Providence.

Devez-vous donc, chrétiens, vous étonner qu'il y ait une facilité si grande à tomber dans le désordre de l'injustice ; et faut-il demander après cela pourquoi le Sage, qui était éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, cherchait partout un homme qui eût les mains nettes du bien d'autrui ; l'appelant un homme de miracles, disant qu'il voulait faire son éloge, l'élevant jusques au ciel, et le canonisant dès cette vie : *Quis est hic, et laudabimus eum* (Eccles. XXXI) ? Oui, mes frères, reprend saint Chrysostome, c'est un miracle de la grâce, d'être tous les jours dans l'occasion et dans le pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, et de ne se trouver jamais saisi que du sien propre. Ce qui me surprend, et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs desirs, outre ces occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur, et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition : c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission : voilà le plus haut point de leur fortune ; et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime : celle où il y a plus d'affaires, c'est-à-dire celle où il y a plus de périls, celle où il est plus à craindre de se damner, celle où un homme, s'il veut oublier les lois de la religion et les violer, le peut plus sûrement et plus avantageusement ; car voilà l'idée véritable de ce genre d'emplois, et voilà ce qui les distingue : le pouvoir de faire plus ou moins de mal.

Ah ! mon cher auditeur, que ces sentiments sont opposés au vrai christianisme, et qu'ils s'accordent peu avec la conscience ! Car je vous dis, moi, que, du moment que vous ambitionnez ces emplois, ces emplois sont pernicieux pour vous ; et ne les connaissez-vous pas assez, pour savoir qu'en les exerçant vous pouvez vous procurer mille profits injustes, et n'avez-vous pas assez d'expérience de vous-même, pour voir qu'en même temps que vous le pourrez, vous serez dans le danger prochain de le vouloir ? Or, cela étant, s'il arrivait même que vous y fussiez destiné et appelé, ne feriez-vous pas de bonne foi, ou du moins ne devriez-vous pas faire les derniers efforts pour les éviter, bien loin de vous y pousser ? Ce sont des emplois, me direz-vous, où il faut quelqu'un, et pourquoi ne serait-ce pas moi aussi bien

qu'un autre ? mais je vous réponds ce que j'ai déjà répondu plus d'une fois sur une matière à peu près semblable, que, s'il y faut quelqu'un, c'est quelqu'un qui craigne d'y être, quelqu'un qui tremble en y entrant, quelqu'un qui gémitte et qui s'afflige sincèrement d'en porter la charge. Voilà celui qu'il y faut ; celui-là s'y pourra sauver, et s'y comportera avec honneur. Mais c'est un emploi avantageux, et où l'on peut s'enrichir en peu de temps. Eh ! n'est-ce pas pour cela même que vous devez l'appréhender, puisque c'est un oracle de votre foi, que quiconque veut devenir riche en peu de temps, ne peut guère être juste selon Dieu : *Qui festinat ditari, non erit innocens* (Prov. XXVIII). Permettez-moi, mes frères, de faire ici une réflexion : vous en faites souvent de politiques sur les affaires du monde ; en voici une chrétienne, que la politique la plus intéressée ne détruira pas. Toutes les règles de la conscience vous apprennent qu'il n'est rien de plus contraire au salut, qu'un emploi où il est aisé de s'enrichir ; mais toutes les règles de la conscience n'avaient pas assez de force pour vous le faire fuir dans cette vue. Qu'a fait Dieu ? il a permis que les considérations humaines vinssent au secours de votre devoir, et que l'intérêt, même temporel, vous obligéât à ne plus tant désirer ce qui se trouvait sujet à tant de recherches et à de si tristes décadences. Je ne sais si vous profiterez de cette leçon, mais malheur à ceux pour qui ce dernier remède de la miséricorde et de la sagesse divine n'aura d'autre effet que d'exciter leurs murmures, et de les jeter dans le désespoir. Vous m'entendez, et il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage.

Mais revenons. C'est donc une chose très-ordinaire et très-facile parmi les hommes que de commettre l'injustice sur ce qui concerne le bien d'autrui. Est-il aussi facile et aussi commun de la réparer après l'avoir commise ? Je vous le demande, chrétiens, c'est à vous-mêmes que j'en appelle, et à ce long usage du monde que vous avez encore plus que moi. En voyons-nous aujourd'hui beaucoup qui, pour satisfaire au christianisme et à la loi de Dieu, prennent le parti de restituer un bien mal acquis ? je ne veux que cette preuve de ma seconde proposition. Où voit-on aujourd'hui des exemples pareils à ceux que rapportait saint Augustin pour l'édification du peuple de Dieu ? Je veux, mes frères, disant ce grand homme, dans le livre des cinquante homélies, je veux vous faire part de ce que j'ai vu, et de ce qui m'a donné l'idée sensible d'une solide religion ; je veux, pour exciter votre piété, lui proposer ce que fit un pauvre de Milan, réduit dans une extrême indigence des biens de la terre, mais parfaitement riche des trésors du ciel. Il avait trouvé deux cents pièces d'or, et cette somme, en se l'appropriant, pouvait lui tenir lieu d'une ample fortune, mais aussi lui eût-elle été la matière d'un crime. Le voilà donc dans le trouble ; plus affligé d'avoir, quoique innocemment, ce qui n'est pas à lui que ce-

lui même à qui la somme appartient, de l'avoir perdue; il s'informe, il cherche, il use de toutes les diligences pour savoir qui a fait cette perte : il le trouve, et, transporté de joie, il lui remet tout entre les mains. Celui-ci, par une juste reconnaissance, lui offre vingt pièces de cette monnaie; mais le pauvre refuse de les accepter; l'autre le presse au moins d'en recevoir dix, mais le pauvre persiste dans son refus : enfin, piqué d'une sainte générosité, le maître lui abandonne la somme entière, protestant qu'il n'y prétend rien : Et moi, reprend le pauvre, j'y prétends encore beaucoup moins, puisque je n'ai en effet nul droit d'y prétendre. Exemple mémorable, et quel combat, mes frères, s'écrie saint Augustin, quelle contestation ! Mais où sont maintenant les imitateurs d'une telle fidélité, c'est-à-dire où sont les âmes délicates jusques à ce point sur l'intérêt d'autrui, qu'une chose trouvée leur soit un fardeau dont elles ont impatience de se décharger ? je dis un fardeau, parce qu'il leur impose devant Dieu l'obligation d'une enquête exacte et d'une fidèle restitution. Quoi qu'il en soit, où sont-elles, ces âmes pleinement désintéressées ? où voit-on, demande le même Père, dans l'excellente lettre qu'il écrivait à Macédonius, où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause injuste, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur ? où voit-on des juges, touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties lésées ce qu'ils leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi ? où voit-on des ecclésiastiques restituer les fruits des bénéfices qu'ils possèdent sans en accomplir les charges ? Avec cette seule figure, j'aurais de quoi vaincre et de quoi confondre tous les états qui composent le monde chrétien.

Mais je laisse ces sortes d'abus : et voyez seulement, mes chers auditeurs, la peine que témoignent certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées, et la violence qu'ils se font, ou plutôt qu'il leur faut faire, pour arracher d'eux un payement dont ils conviennent les premiers qu'ils ne peuvent se défendre. Par combien de paroles et de vaines promesses n'éludent-ils pas les poursuites d'un créancier ? Combien de rebuts ne l'obligent-ils pas à essayer ? de combien de retardements et de remises ne fatiguent-ils pas sa patience ; et cela, sans prendre garde aux effets terribles et aux engagements de conscience dont une semblable dureté est nécessairement suivie ? Car s'il n'était question que des bienséances et des raisons humaines, quoiqu'il n'y ait rien, même selon le monde, de plus indigne que ce procédé, je n'insisterais pas là-dessus ; mais quand il y a du salut éternel, si je ne m'en expliquais avec tout le zèle et toute la force que requiert le sacré ministère que j'exerce, ce serait être prévaricateur : or, il y va du salut, chrétiens, et de quelque prétexte que vous cherchiez à vous autoriser, la théologie la plus indulgente et la plus commode ne peut rien rabat-

tre de cette décision. Cependant, vous savez ce qui arrive, surtout parmi les grands du siècle : on traite un homme d'importun et de misérable, parce qu'il demande son bien ; et ce misérable est contraint de poursuivre une dette comme s'il poursuivait une grâce, parce que c'est à un grand qu'il a affaire ; n'en obtenant jamais d'autre réponse, sinon qu'il n'y a rien encore à lui donner, quoiqu'en même temps il y ait tout ce qu'il faut pour cent dépenses superflues, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le luxe, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le jeu, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le crime ; et avec cela peut-être ne laisse-t-on pas d'affecter tout l'extérieur de la dévotion, et de se déclarer pour la morale la plus étroite.

Ah ! mes chers auditeurs, souffrez que je le dise ici avec douleur, voilà l'un des obstacles à la conversion les plus invincibles que les gens du monde aient à surmonter, cette difficulté de rendre au prochain ce qui lui est dû : voilà ce qui les endureit, voilà ce qui étouffe dans eux les mouvements de la grâce, voilà ce qui les rend esclaves du démon, et ce qui les tient si opiniâtrément éloignés de Dieu. Ils viennent, disait saint Augustin, faisant le portrait et le caractère de ce genre de pécheurs, c'est-à-dire de ces usurpateurs et possesseurs du bien d'autrui, ils viennent se prosterner devant les autels, les yeux baignés de larmes, le cœur plein d'amertume et de repentir : ils s'accusent, ils se condamnent, et ils veulent, à ce qu'il paraît, se réconcilier parfaitement avec Dieu ; mais quand on leur parle de restituer, c'est là qu'ils commencent à se démentir et à changer de langage. Jusque-là ils écoutent le prêtre comme le lieutenant de Dieu, ils se soumettent à lui comme à leur juge, ils lui obéissent comme au pasteur et au médecin de leur âme : quoi qu'il exige d'eux et qu'il leur ordonne, tout leur semble aisé. Mais vient-il à leur prescrire une restitution, dès là ils le prennent lui-même à partie ; et, dans le désespoir de le gagner, ils en cherchent un autre plus traitable, un autre moins embarrassant, un autre qui les trompe et qui se damne avec eux. Vous diriez que le ministre de Jésus-Christ devient en un moment leur ennemi, parce qu'il s'arme d'un zèle d'équité pour l'intérêt du prochain. Cette résistance, poursuit saint Augustin, nous force souvent à employer contre eux toute la rigueur de la discipline de l'Eglise ; et quand ils s'opiniâtrent à retenir ce qu'ils possèdent injustement, nous nous faisons une loi de leur refuser ce que Dieu nous a confié, et de leur retrancher l'usage des divins mystères : *Nolentes autem reddere, arguimus, increpamus, sancti altaris communione privamus* (Aug.). Mais hélas ! que ces remèdes sont communément faibles et impuissants ! qu'il y en a peu qui se déterminent à restituer pour être ensuite rétablis dans la participation du corps de Jésus-Christ, qui est le souverain bien des justes sur la terre ! D'où vient cela ? c'est qu'il n'y a rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme que de se dessaisir des cho-

ses qui flattent sa cupidité : *Ingemiscimus gravati*, disait l'Apôtre, quoiqu'en un autre sens, *eo quod nolimus expoliari* (II Cor., V). Nous gémissons sous le poids de l'iniquité qui nous accable, parce que nous ne pouvons nous résoudre à nous dépouiller de cette possession criminelle, contre laquelle il y a si longtemps que notre conscience réclame, et qu'elle ne cessera jamais de troubler par le ver intérieur qu'elle excite en nous. Eh quoi ! dit un mondain délibérant avec soi-même sur une importante restitution, faudra-t-il donc ruiner mes enfants, en leur ôtant ce qu'ils ont toujours envisagé comme l'héritage de leur père ; et, tout innocents qu'ils sont de mon injustice, auront-ils la disgrâce et le malheur d'en porter la peine ? Faudra-t-il déchoir du rang que je tiens dans le monde, et d'une fortune opulente me voir réduit dans une vie obscure ? Faudra-t-il me faire connaître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui ; et, en le restituant, exécuter contre moi-même un jugement si sévère ? Où prendre de quoi réparer toutes les injustices dont je me sens coupable ? où trouver ceux qui les ont souffertes et à qui je devrais satisfaire ? Toutes ces raisons se présentent à son esprit, le jettent dans la confusion et dans le trouble, le portent à des désespoirs, lui donnent des dégoûts de sa religion, lui en rendent l'exactitude odieuse, le tentent de ne plus rien croire, le mettent au terme de tout risquer, et de mourir impénitent ; en un mot, lui présentent cette restitution plus fâcheuse que la mort même, et, malgré les sollicitations pressantes de l'esprit de Dieu, lui font conclure : Non, je ne le puis. Vous ne le pouvez, mon cher auditeur ? ah ! plutôt à Dieu que cette parole fût sincère et véritable ; et qu'au lieu de l'extrême difficulté dont je conviens, elle signifîât dans vous une impuissance absolue ! Quelque déplorable que fût votre sort, votre salut au moins serait hors de risque ; car si vous n'aviez pas de quoi satisfaire les hommes, vous auriez de quoi contenter Dieu. Mais la question est de justifier cette impuissance dont vous vous prévaluez ; et je vais vous faire voir qu'il n'est rien de plus faux que le prétexte de cette impossibilité alléguée par la plupart des hommes en matière de restitution, comme aussi rien n'est plus vrai que l'impossibilité réelle du salut sans la restitution. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai, que cette impuissance qu'allèguent les hommes du siècle pour se dispenser de restituer le bien d'autrui, est presque toujours chimérique, vaine, mal fondée, et qu'elle ne subsiste que dans les idées de l'amour-propre et du propre intérêt. En voulez-vous être convaincus ? appliquez-vous. Car il n'y a pour cela qu'à examiner les prétendues raisons que j'ai déjà marquées, et les excuses que l'esprit du monde ne manque pas de suggérer à ses partisans, pour les entretenir dans une erreur aussi grossière que l'est celle dont j'entre-

prenez de vous détromper. Raisons qui se détruisent d'elles-mêmes, et qu'il suffit d'exposer dans une simple vue, pour vous en faire d'abord comprendre le peu de solidité.

Car, que dit l'un ? que s'il restitue, il ruine sa famille : voilà le premier prétexte et le plus apparent. Mais ne vaut-il pas mieux ruiner ses enfants que de les damner ? C'est la réponse de saint Chrysostome, qui dans un mot devrait fermer la bouche à l'iniquité du siècle. Je vais plus avant, et je soutiens que, bien loin de ruiner ses enfants en restituant un bien mal acquis, on les ruine tout à la fois et on les damne en ne restituant pas, ce qui revient au même principe. Et en effet, reprend éloquemment saint Chrysostome, cet héritage d'autrui que vous possédez, et qu'une lendresse malheureuse vous fait réserver pour vos enfants, changera-t-il de nature entre leurs mains ? Cessera-t-il d'être à autrui, parce que vous les en aurez injustement pourvus ? L'obligation de le rendre s'éteindra-t-elle dans votre personne ? Ne passera-t-elle pas de vous à eux, et n'en seront-ils pas les héritiers, aussi bien et encore plus que de la chose même que vous leur voulez conserver ? De là, jugez lequel des deux doit être leur ruine : de leur ôter ce bien ou de le leur laisser. Car, si vos enfants se trouvent plus consciencieux et plus chrétiens que vous, s'ils ont assez de courage pour faire ce que vous n'avez pas fait, et pour restituer ce que vous vous serez opiniâtré à retenir, que leur laissez-vous ? la peine d'une restitution onéreuse, jointe au danger d'une affreuse tentation. Et, s'ils sont assez durs et assez aveugles pour vouloir suivre votre exemple, en ne restituant pas ce que votre ambition ou votre avarice a usurpé sur le prochain, que faites-vous ? vous les rendez complices de votre péché, et, par l'amour le plus cruel, vous les enveloppez avec vous dans le malheur de votre éternelle réprobation. Quoi donc, ajoute saint Chrysostome, espérez-vous que votre mauvaise foi leur servira de caution auprès de Dieu ? Voulez-vous que Dieu, qui est la sainteté et l'équité même, fût prospérer dans vos enfants l'impie qu'il a eu en horreur et qu'il a détesté dans vous ? et si, par des ressorts secrets de sa providence, il permettait qu'une succession aussi mal établie que celle-là fût suivie de quelque prospérité, n'est-ce pas cette prospérité même qui devrait vous faire trembler et vous tenir lieu de la plus funeste de toutes les malédictions ? Par conséquent, rien de plus frivole que la crainte d'une prétendue ruine de vos enfants. Ce n'est point proprement les ruiner que de les réduire à l'état où ils doivent être. Mais avançons.

Un autre dit : Je suis obligé de maintenir mon état ; et du moins, dans ma condition, je puis garder ce qui m'est nécessaire pour une honnête médiocrité. Et moi je réponds que le premier devoir d'un chrétien est de restituer, et non pas de maintenir son état ; et que si l'état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non - seulement vous

n'êtes plus obligé de le maintenir, mais que la loi de Dieu indispensable est que vous y renonciez. Et qu'est-il nécessaire, mon cher auditeur, que vous mainteniez ainsi votre état dans le monde? Il est nécessaire que Dieu soit obéi, et que chacun ait le sien; mais il est indifférent que vous occupiez telle place, et que vous y soyez plus ou moins élevé. Vous ne pouvez satisfaire à telles dettes en soutenant la dépense de votre maison. Et bien ! retranchez cette dépense, diminuez ce nombre de domestiques, réglez votre table, soyez plus modeste dans vos habits, passez-vous de cet équipage dont tant de personnes plus qualifiées que vous ont su en effet se passer; vivez dans la simplicité et la retraite, et faites tout cela dans cet esprit de justice qui est l'âme du christianisme. Voilà en quoi consiste la vraie piété; et, hors de là, tout ce que vous faites pour Dieu n'est qu'hypocrisie, toutes vos dévotions sont autant d'abus. Il vous est impossible de réparer le tort que vous avez fait, si vous ne prenez la résolution de vous cacher désormais, et de vous ensevelir dans les ténèbres. Ce parti vous coûtera, j'en conviens; mais il n'y a point de théologien qui ne vous y condamne; et, en vous y condamnant vous-même, vous ne ferez rien de pur conseil ni de surrogation. Descendez d'un rang où le péché vous a fait monter, et bornez-vous à celui où la Providence vous a fait naître. Il n'est rien de plus raisonnable ni de plus conforme à toutes les règles de la probité naturelle et chrétienne. Je n'en veux que votre propre témoignage, et jugez-en par vous-même. Car, dites-moi quel sentiment vous auriez d'un homme qui, tenant en ses mains votre bien, refuserait de le remettre dans les vôtres, parce qu'il le croirait nécessaire à l'entretien de sa condition? Ne lui diriez-vous pas qu'il a bonne grâce de vouloir s'entretenir dans sa condition à vos dépens; et de quelque manière qu'il pût l'entendre, ne lui présenteriez-vous pas que votre bien est votre bien, et qu'il ne vous a pas été donné pour servir de ressource à sa mauvaise fortune? Or, appliquez-vous cette réponse, et vous reconnaîtrez que le prétexte de votre état n'est donc pas un titre solide que vous puissiez opposer au précepte étroit et rigoureux de restituer le bien d'autrui.

Mais, s'il faut que je restitue, je n'aurai pas même le nécessaire à la vie. C'est la difficulté que se propose saint Augustin dans l'explication du psaume cent vingt-huitième. Observez, je vous prie, la décision de ce Père, qui fut par excellence le casuiste, ou, pour mieux dire, l'oracle de son temps, et qui mérite bien d'être encore celui de notre siècle : *Audet aliquis dicere : Non habeo aliud unde vivam (Aug.)* : Quelqu'un me dira : Il ne me reste pour vivre que ce seul secours, et je n'en ai point d'autre. Abus, reprend ce saint docteur; car un voleur public et un enchanteur pourraient tenir le même langage, quand on les presse de renoncer à leurs infâmes pratiques, puisque l'un et l'autre est en possession de ne subsister que par

le larcin ou par les maléfices : *Hoc et mihi latro, hoc et maleficus diceret (Idem)*. Mais on leur peut répondre, que s'il est vrai qu'ils en soient venus à cette extrémité, il y a une Providence en qui ils sont obligés de se confier; et que ce n'est point dans ces commerces d'iniquité, mais dans la piété des fidèles, qu'ils doivent chercher le soulagement de leur misère. Je dis le même à tout chrétien chargé d'une restitution. Ce n'est point sur le bien d'autrui surpris par artifice et retenu par violence, qu'il doit compter pour avoir de quoi fournir à ses besoins : mais c'est sur le bon usage des talents de l'esprit qu'il a reçus de Dieu; c'est sur la santé dont il jouit, utilement employée; c'est, au défaut de tous les deux, sur la charité publique, qui ne lui manquera jamais. Qu'il ait recours à ces moyens, j'y consens, et je l'y exhorte. Il peut s'en faire un mérite et une vertu; mais il ne peut sans crime retenir un bien qui n'est point à lui.

L'honneur a quelque chose en cette matière de plus délicat; et il y en a qui se croient dans l'impuissance de restituer, parce qu'ils se persuadent ne le pouvoir faire sans se déshonorer. Combien sont assez préoccupés de l'amour d'eux-mêmes, pour prétendre que le moindre degré de ce qu'ils appellent leur réputation, doit l'emporter alors sur les plus notables et les plus essentiels intérêts du prochain? Or, il faut être, ou bien peu éclairé, ou bien mal intentionné, disait le chancelier Gerson, pour entrer dans ce sentiment. Bien peu éclairé, si l'on ignore par combien de voies secrètes on peut faire une restitution sans hasarder sa réputation. Bien mal intentionné, si, les connaissant, on n'est pas en disposition de les prendre.

Mais enfin, dit-on, de quelque diligence que je puisse user, où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable; et, quelque disposé que je sois à restituer, comment satisferai-je à tant de particuliers que j'ai trompés? comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province dont la dépouille m'a enrichi? Je conviens, mon cher auditeur, que la restitution est plus ou moins difficile, selon les conjonctures et la situation différente des choses. Je conviens qu'il y a des affaires tellement embarrassées, que l'on n'y peut presque rien démêler. De vouloir là-dessus m'engager dans une discussion exacte, c'est un détail qui ne peut être propre de la chaire, parce qu'il est infini, et qu'il va bien au delà des bornes d'un discours. Il me suffira de vous tracer quelques règles générales, et il ne tiendra qu'à vous de vous les appliquer. La première est d'exciter en vous et de concevoir un vrai désir de réparer, autant qu'il dépendra de vos soins, tous les dommages que vous avez causés. Dès que vous le voudrez bien, que vous en aurez bien compris la nécessité, et que vous serez dans une ferme résolution de ne rien épargner pour cela, il vous viendra dans l'esprit assez de manières et assez d'expédients que je ne puis vous suggérer, et qu'une bonne volonté vous fera bientôt imaginer. La seconde est

de les chercher ces expédients et ces moyens, de les chercher, dis-je, de bonne foi, et d'y donner toute l'attention que demande l'importance du sujet. Bien des embarras dès lors et bien des obscurités, où vous ne pensiez pas pouvoir pénétrer, commenceront à s'éclaircir, et peut-être verrez-vous s'évanouir tout à coup tous les obstacles qui vous arrêtaient. La troisième est de poser pour principe, et de vous bien convaincre que l'obligation de restituer n'est point indivisible; que ce que vous ne pouvez accomplir dans toute son étendue, il le faut au moins faire en partie, et selon les facultés présentes; que ce qui ne se peut dans un temps, se peut dans l'autre, et qu'il y a plus d'une façon de compenser le tort qu'a reçu le prochain. La quatrième, c'est de s'adresser à un homme intelligent, sage et droit, de lui donner une juste connaissance de votre état, et de lui exposer les faits simplement et fidèlement, de ne point chercher à le prévenir ni à le gagner en votre faveur, mais de lui laisser une liberté entière pour prononcer selon les vues d'une prudence éclairée, et selon les lois de l'équité chrétienne. Avec de telles dispositions et de telles mesures, je prétends que ce qui ne vous semblait pas auparavant praticable, vous le deviendra, vous le paraîtra, et que vous jetez vous-même dans la justice, vous soustrirez sans résistance à l'arrêt de votre condamnation. Mais, parce que la cupidité nous domine, et que malgré les plus belles démonstrations d'un désir véritable de restituer, on ne le veut que de bouche et qu'en apparence, sans le vouloir réellement et de cœur, qu'arrive-t-il? On se contente d'un examen superficiel, et la moindre difficulté qui nait, on la prend pour une impuissance absolue. On étouffe mille retours de la conscience, on écarte mille réflexions qu'elle présente, et on les traite de scrupule. Dès qu'on ne peut satisfaire à tout, on conclut de ne satisfaire à rien. On n'en veut croire nul autre que soi-même, ou, si l'on veut bien s'en rapporter à quelqu'un, ce n'est que dans la pensée d'en tirer une décision favorable, et que pour se confirmer dans l'idée de cette impossibilité imaginaire dont on se flatte. D'où il s'ensuit que, voulant toujours restituer, ou disant toujours qu'on est dans le dessein de le faire aussitôt qu'on le pourra, on ne le fait jamais, parce qu'on ne pense jamais le pouvoir.

Cependant, mon cher auditeur, point de salut sans la restitution, et c'est la dernière vérité par où je finis. Car, de toutes les obligations à quoi le salut est attaché, il n'en est point de plus étroite que celle-ci, ni qui souffre moins d'adoucissement, de tempérament, d'accommodement : obligation rigoureuse, dit l'ange de l'école, soit à l'égard des hommes ministres de Dieu, soit à l'égard de Dieu même. A l'égard des hommes ministres de Dieu, parce qu'ils n'en peuvent jamais dispenser; à l'égard de Dieu, parce que, s'il le peut, il ne le veut pas. Remarquez, s'il vous plaît, ce que je dis. Dieu a donné aux hommes qui sont ses ministres sur la terre,

une puissance presque sans bornes. Ils peuvent, en vertu de la juridiction qu'ils exercent, considérée dans sa plénitude, dispenser des lois de l'Eglise les plus saintes, absoudre des censures les plus foudroyantes, relever des serments les plus authentiques, faire cesser l'engagement des vœux les plus solennels, effacer les crimes les plus énormes, remettre les peines et les satisfactions les plus légitimement imposées. Ils ont, dis-je, tous ces pouvoirs en mille rencontres. Mais s'agit-il de restituer? chose étonnante, chrétiens! ces hommes, que l'Écriture appelle des dieux et qu'elle traite de tout-puissants, ne peuvent plus rien. Ces clefs données à saint Pierre n'ont pas la vertu d'ouvrir le ciel à quelque usurpateur que ce soit, tant qu'il se trouve volontairement chargé du bien de son prochain; et l'Eglise, à qui il appartient de lier et de délier en tout le reste, nous fait entendre que là-dessus elle a les mains liées elle-même. Ce n'est pas assez, mais, selon de très-savants théologiens après le docteur angélique, Dieu même à notre égard, et à proprement parler, ne peut user sur cela de dispense. Il peut bien, disent-ils, comme Seigneur absolu de toutes choses, transporter la propriété et le domaine de mon bien à celui qui me l'a ravi, parce que je n'ai rien dont Dieu ne soit le maître plus que moi-même; mais, s'il ne fait pas ce transport, et tandis que ce bien est à moi, Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut dégager quiconque me l'a enlevé de l'obligation de me le rendre. Pourquoi? parce que cette obligation est nécessairement renfermée dans la loi éternelle et invariable de la souveraine justice. Je sais que d'autres théologiens raisonnent plus simplement, et prétendent que ce pouvoir qui est en Dieu de transporter le domaine d'un bien mal acquis est le même en effet que le pouvoir de dispenser en matière de restitution. Quoi qu'il en soit, je soutiens que Dieu, quand il aurait ce double pouvoir, ne veut se servir, en notre faveur et au préjudice de l'équité, ni de l'un ni de l'autre; qu'il ne l'a jamais voulu, et que jamais il ne le voudra; car c'est l'oracle du Saint-Esprit et un arrêt prononcé par le grand apôtre, que l'injustice n'entrera point dans le royaume céleste : *Neque fures, neque avari, neque rapaces regnum Dei possidebunt* (I Cor., VI).

Arrêt fondé sur les principes les plus incontestables, et loi tellement nécessaire, que sans cela le monde ne serait plus, selon l'expression de l'Évangile, qu'une retraite de voleurs. Car si l'on pouvait, sans nulle restitution ni nulle volonté d'en faire, après avoir usurpé le bien d'autrui, rentrer en grâce avec Dieu et prétendre à la possession de son royaume, ne serait-ce pas une des plus fortes tentations pour ceux mêmes à qui il reste quelque fonds de religion? Quelle sûreté y aurait-il parmi des hommes; et, dans la pensée que chacun pourrait impunément garder ce qu'il aurait, quoique injustement, enlevé, y a-t-il vexations et iniquités où l'on ne se portât? Et certes, si, dans le système

présent et dans l'impossibilité actuelle où se trouve tout chrétien de se sauver sans restituer ou sans le vouloir, le christianisme est néanmoins encore rempli de fraudes, de concussion, d'usures, de chicanes; si, malgré ce frein de la restitution et de sa nécessité irrémédiable, il y a toutefois tant de négoces criminels, tant de profits illégitimes, tant de conventions simoniaques, tant de jugements vendus, tant de mystères abominables et de stratagèmes pour s'enrichir aux dépens du prochain, que serait-ce si l'on se voyait affranchi de ce devoir, et qu'on eût, sans y avoir satisfait, quelque espérance d'être favorablement reçu de Dieu et mis au nombre de ses prédestinés?

Je n'ignore pas ce que quelques-uns, moins éclairés, auront à me répondre, qu'indépendamment de toute injure faite à l'homme, la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu. Oui, mon cher auditeur, c'est assez pour cela d'un cœur contrit; mais comment contrit? non point seulement en parole ni en apparence, mais touché d'une contrition sincère, d'une contrition solide et chrétienne. Or, je prétends, et c'est un point universellement reconnu, qu'une véritable contrition renferme, comme une partie essentielle, la volonté efficace de restituer, puisqu'elle renferme essentiellement la volonté efficace et le propos de rétablir toutes choses, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain, dans le même état qu'elles étaient avant le péché. Supposons donc tant qu'il nous plaira un homme qui se frappe devant Dieu la poitrine, qui gémit aux pieds d'un ministre de Jésus-Christ, qui se refuse toutes les douceurs de la vie, et qui châtie son corps par toutes les austérités de la mortification, qui s'expose aux tourments les plus rigoureux et au plus cruel martyre: si cependant, injuste possesseur d'un bien à quoi il n'a nul droit et qu'il sait appartenir à un autre, il n'est pas actuellement et volontairement déterminé à s'en défaire, je dis que, sous ces dehors et sous le beau masque de pénitence dont il se couvre, il n'est rien moins que pénitent, ou que ce n'est qu'un faux pénitent. Je dis que, dans une telle disposition, s'il approche du sacrement de l'autel, c'est un sacrilège et un profanateur. Je dis que, si la mort vient à le surprendre, il meurt en impie et que c'est un réprouvé.

Voilà, chrétiens, ce que nous enseigne sur cette matière la sainte foi que nous professons, et voilà les pensées avec lesquelles je vous renvoie. S'il y a dans cette assemblée quelque auditeur sur qui ces vérités n'aient point fait encore une assez forte impression, je n'ai plus rien à lui dire que ce que disait saint Grégoire à un homme du monde. Ah! mon cher frère, lui écrivait ce grand pape, considérez, je vous prie, que ces richesses que vous avez amassées par des voies criminelles, vous abandonneront un jour; mais que les crimes que vous avez commis en les amassant ne vous abandonneront ja-

mais. Souvenez-vous que c'est une extrême folie de laisser après vous des biens dont vous n'aurez été maître que quelques moments, et d'emporter avec vous des injustices qui vous tourmenteront éternellement. Ne soyez pas si insensé que de transmettre à des héritiers tout le fruit de votre péché, pour vous charger de toute la peine qui lui est due; et ne vous engagez pas dans l'affreux malheur de brûler vous-même en l'autre vie, pour avoir élevé en celle-ci des étrangers et des ingrats. Ainsi parlait ce saint docteur, et j'ajoute avec saint Augustin: *Redde pecuniam, perde pecuniam, ne perdas animam* (Aug.): Rendez, mon frère, rendez cet argent qui ne vous appartient pas; perdez même, s'il est nécessaire, celui qui vous appartient: pourquoi? afin de ne pas perdre votre âme, qui appartient à Dieu, et qui a coûté tout le sang d'un Dieu. Car il n'y a point de tempérament à prendre ni de milieu. Il faut perdre l'un ou l'autre: votre âme, si vous voulez conserver cet argent; ou cet argent, si vous voulez sauver votre âme. Or, entre l'un et l'autre y a-t-il à balancer? et, si vous délibérez un moment, en faudra-t-il davantage pour vous condamner au jugement de Dieu?

C'est ce que l'apôtre saint Jacques nous a représenté dans une belle et vive image, lorsque s'adressant à ces riches engraisés de la substance du prochain, et les supposant entre les mains de Dieu comme de malheureuses victimes que ce souverain Juge immole à sa justice, il leur fait ces reproches si amers et si désolants: *Agite nunc, divites; plorate utulantes in miseris vestris* (Jacob., V): Allez maintenant, riches avarés; pleurez, poussez de hauts cris, et reconnaissez l'affreuse misère où vous êtes tombés par votre insatiable convoitise. Que sont devenus ces trésors dont vous étiez si avides, et qui étaient les fruits de votre iniquité? Vous craigniez tant de les laisser échapper; et, malgré toutes les remontrances qu'on vous faisait, malgré tous les remords de votre conscience, qui vous remettait devant les yeux vos injustices, vous ne pouviez vous résoudre à les réparer. Aveugles! vous ne pensiez pas que la mort vous les enlèverait ces biens si injustement possédés; mais vous voyez en quelle pauvreté elle vous a réduits: *Divitiæ vestrae putrefactæ sunt: aurum et argentum vestrum æruginavit* (Ibid.). Encore s'il ne vous était point arrivé d'autre malheur que de les perdre. Mais la perte même que vous en avez faite, et que vous ne pouviez éviter, puisque c'étaient des biens périssables, et que d'ailleurs vous étiez vous-mêmes mortels, c'est ce qui rend contre vous le plus convaincant et le plus sensible témoignage. Car d'avoir sacrifié votre âme, cette âme immortelle, à des biens passagers et sur quoi il y avait si peu à compter, voilà le dernier degré de l'aveuglement et le plus grand de tous les désordres: *Et erugo eorum in testimonium vobis erit* (Ibid.). Qu'avez-vous donc fait en accumulant revenus sur revenus, profits sur profits, en prenant de toutes parts et à toutes mains,

et ne vous dessaisissant jamais de rien? vous l'éprouvez à présent, et vous le sentirez pendant toute l'éternité: *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus (Jac. V)*: Vous vous êtes fait un trésor de colère pour le jour redoutable des vengeances divines. Vous avez suscité contre vous autant d'accusateurs qu'il y a eu de malheureux que vous avez tenus dans l'oppression, et dont la ruine vous a enrichis: N'entendez-vous pas leurs cris qui s'élèvent au trône du Seigneur? du moins il les entend, et c'est assez. Oui, il entend les cris de ces domestiques dont vous exigez si rigoureusement les services, et à qui vous en refusez si impitoyablement la récompense; les cris de ces marchands qui vous revêtaient, qui vous nourrissaient, qui vous entretenaient de leur bien, et qui n'en ont jamais touché le juste prix; les cris de ces ouvriers qui s'épuisaient pour vous de travail, et qui n'ont jamais eu de vous leur salaire; les cris de ces créanciers que vous avez fatigués par vos délais, arrêtés par votre crédit, privés de leurs plus légitimes prétentions par vos artifices et vos détours; les cris de ces orphelins, de ces pupilles, de ces familles entières: le Seigneur, encore une fois, le Dieu d'Israël les entend, ces cris; et qui vous défendra des coups de sa justice irritée, et des foudres dont son bras est armé pour vous accabler? *Eccemerces operariorum qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamant; et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit (Ibid.)*.

Il n'y a, mes frères, qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ces foudroyants anathèmes, que Dieu, vengeur des intérêts du prochain, est prêt à lancer sur vos têtes. Je dis une restitution prompte; car je vous l'ai déjà fait entendre, et je ne puis trop vous le redire: Dès le moment que vous pouvez satisfaire, il ne vous est pas permis de différer; et c'est, non-seulement un abus, mais un péché, de remettre, comme quelques-uns, à la mort, ce qu'on peut accomplir pendant la vie. Je dis une restitution parfaite, sans réduire les gens à des compositions forcées et à des accommodements auxquels ils ne consentent que par contrainte, et parce qu'ils craignent d'être frustrés de toute la dette. Renouvelez, mon Dieu, parmi votre peuple, cet esprit de droiture et d'équité, cet esprit de désintéressement, qui est le vrai caractère du christianisme, où vous nous avez appelés. Ne souffrez pas que des biens aussi vils et aussi méprisables que le sont tous les biens de la terre, nous fassent oublier les biens de la gloire et de la béatitude céleste que vous nous préparez. Que nous servirait de gagner tout le monde, si nous venions à vous perdre et à nous perdre nous-mêmes? Mais, au contraire, quand nous serions dépourvus de tout en cette vie, ne serait-ce pas toujours la souveraine félicité pour nous de mériter ainsi votre grâce, et de vous posséder dans la vie éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON XXXVI.

POUR LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le désir et le dégoût de la communion.

Dicebat enim intra se: Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.

Elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher sa robe, je sera guérie (S. Math., ch. IX).

C'est le juste raisonnement de cette femme affligée d'une longue infirmité qui l'avait réduite dans une extrême langueur, et dont elle souhaitait d'être guérie. Témoin des miracles qu'opérait le Sauveur du monde, elle conclut qu'il ne serait pas moins puissant pour elle que pour les autres, et qu'elle n'en devait pas moins attendre de secours. Elle porta encore sa confiance plus loin, et ne crut pas même nécessaire d'exposer à cet Homme-Dieu sa peine, de lui adresser sa prière, ni qu'il prononçât en sa faveur une seule parole: car, dit-elle, le voyant au milieu d'une foule de peuple qui l'entourait de toutes parts, si je puis seulement pénétrer jusqu'à lui, et si j'ai le bonheur de toucher le bord de sa robe, c'est assez; j'éprouverai bientôt les effets de cette divine vertu dont il donne tous les jours de si éclatants témoignages: *Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero. (Math., IX)*. Elle ne se trompa pas, chrétiens: ses espérances furent remplies, le Fils de Dieu répondit à son attente; et vous savez combien, en lui rendant la santé du corps, il loua hautement et releva le mérite de sa foi: *Confide, filia, fides tua te salvam fecit (Ibid.)*. Or, si les seuls vêtements de Jésus-Christ eurent une telle efficace, que ne peut point, pour la sanctification de nos âmes, cet adorable sacrement, où nous recevons Jésus-Christ même présent en personne; où sa chair sacrée, son sang précieux nous servent de nourriture et de breuvage; où, par l'union la plus réelle et la plus intime il demeure en nous, et nous communique en quelque manière tout son être et toute sa divinité? N'est-il donc pas bien surprenant, mes frères, qu'au lieu de le chercher avec plus d'empressement encore et plus d'ardeur que ne le chercha cette malade de notre évangile, nous nous tenions si longtemps éloignés de lui; qu'étant sujets à tant de faiblesses, et ne pouvant ignorer nos infirmités spirituelles et nos besoins, nous ayons si peu recours au remède le plus prompt et le plus puissant; que la participation du corps de notre Dieu, qui nous est permise, et où nous sommes invités, que l'usage de la communion nous devienne si rare, et que nous imaginions autant de prétextes pour nous en retirer, que nous devrions marquer de zèle pour en approcher? C'est l'abus que je voudrais corriger dans le christianisme, et que j'entreprends aujourd'hui de combattre, après que nous aurons demandé les lumières du Saint-Esprit, et que nous aurons salué Marie, en lui disant: *Ave, Maria*.

Entre les différentes dispositions où nous sommes à l'égard du sacrement de Jésus-Christ et de l'usage que nous en devons faire, il y en a deux auxquelles je m'attache dans ce discours, et dont j'ai dessein de vous entretenir : l'une est le désir de la communion, et l'autre le dégoût de la communion. Désir de la communion, directement contraire à ce mortel dégoût où tombent tant d'âmes mondaines, et qui leur fait négliger l'aliment le plus salutaire, et ce pain de vie descendu du ciel pour être sur la terre notre soutien dans les voies de Dieu. Dégoût de la communion, non moins formellement opposé à ce saint désir dont les âmes chrétiennes et pieuses sont animées, et qui en fut toujours le vrai caractère. Prenez garde, mes chers auditeurs : ce n'est point précisément de la fréquente communion que je viens vous parler. Je vous en ai déjà fait voir les avantages, et bien d'autres avant moi vous les ont représentés. Mais, ce que je viens examiner avec vous, ce sont ces deux principes à quoi nous pouvons communément attribuer, ou la piété des uns, que nous voyons communier souvent, ou la négligence des autres, qui communient si rarement. Parce que ceux-là sont touchés d'un certain goût pour la communion, parce qu'ils s'y sentent portés d'un désir secret qui les y attire, ils ne manquent nulle occasion de se présenter à la table du Seigneur, et se feraient une des plus sensibles peines d'en être privés. Et comme ceux-ci, ou par la dissipation du monde qui leur dessèche le cœur, ou par une passion particulière qui les possède, ont perdu tout sentiment de piété, et que cette viande céleste dont ils devraient se nourrir leur est devenue insipide, ils passent les années entières sans y prendre part, et voudraient même autoriser leur conduite par des excuses aussi frivoles qu'elles sont apparentes et spécieuses. Or, ces deux sortes de chrétiens ont besoin d'instruction : les premiers, sur le désir de la communion qu'ils font paraître, et où l'on ne peut trop les confirmer : ce sera le sujet de la première partie ; les seconds, sur le dégoût de la communion où ils vivent, et qui leur fait abandonner cette source de grâces : ce sera le sujet de la seconde partie. Matière qu'on ne vous a peut-être jamais bien développée, et qui n'est guère commune dans la chaire évangélique. Donnez-y, je vous prie, toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute âme chrétienne doit désirer la communion, et rien n'est plus utile pour nous ni plus efficace que ce désir, dès qu'il n'excède point la mesure qui lui convient, et que nous savons le contenir dans les justes limites qu'une prudence évangélique lui prescrit. Observez, s'il vous plaît, ce que je dis, qui se réduit à ces trois points : le premier, que nous devons tous désirer la communion ; et vous en comprendrez aisément les raisons ; le second, que ce désir nous est très-salutaire, et vous en verrez les fruits ; le troisième, que ce désir néanmoins doit être

conduit par la sagesse de l'Évangile, et vous apprendrez à le régler. Ainsi les motifs de ce désir, les avantages de ce désir, les règles de ce désir, voilà sur quoi j'ai d'abord à m'expliquer, et à vous donner tout l'éclaircissement nécessaire.

Je prétends donc, et j'avance que toute âme chrétienne doit désirer la communion : pourquoi ? par ce grand motif, où tous les autres sont renfermés ; savoir, que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toutes choses d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Car c'est en lui qu'elle trouve sa nourriture, sa force, sa consolation, son espérance, toutes les lumières et tous les secours, pour marcher dans le chemin du salut, et pour arriver à ce bienheureux terme. D'où il s'ensuit que par amour, que par intérêt, mais un intérêt solide et tout spirituel, rien n'est plus à souhaiter ni à rechercher pour elle dans la vie, que cette union étroite qui l'attache à son Sauveur, et qui la fait entrer en participation de tous ses trésors. Or, ce qui nous unit réellement, intimement, substantiellement à Jésus-Christ, c'est la communion. Celui qui mange ma chair demeure en moi, et moi je demeure en lui : *Qui manducat meam carnem in me manet, et ego in illo* (Joan., VI). Union si singulière, qu'elle ne peut être suppléée en ce monde par nul autre sacrement ; et de là cette maxime universelle des Pères et de tous les maîtres de la vie intérieure et dévote, que, par rapport à ce lieu d'exil où nous sommes, et pendant que nous y sommes, le plus grand mal que nous ayons à craindre est d'être séparé du corps de notre Dieu, comme notre plus grand bien est de le recevoir.

Tout cela, mes chers auditeurs, est évident ; mais vous me demandez si ce désir de la communion peut convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché ; car, dans cet état, il est indigne de communier. Il est vrai, dit saint Chrysostome, cette indignité peut bien être une raison pour ne pas approcher de la communion ; mais elle ne peut, ni ne doit jamais être une raison pour ne pas désirer la communion. Autre chose est de communier en effet, et autre de le désirer seulement et dans la manière que nous devons l'entendre. De communier en effet, ce serait pour un pécheur, tant qu'il est encore dans la disgrâce de Dieu et dans l'engagement du péché, un sacrilège et une profanation. Par conséquent, la table du Seigneur lui est interdite alors, et il doit s'en exclure lui-même. Mais, tout exclus qu'il est de cette sainte table, il peut désirer d'y être appelé, d'y être rétabli, d'y être admis tout de nouveau, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de la tache de son péché. Touché de son malheur et de la triste disette où il languit, il peut entrer dans le même sentiment que l'enfant prodigue, et se dire à lui-même : *Quantum mercenarii in domo patris mei abundavit panibus, ego autem hic sum peres* (Luc., XV) ! Combien d'âmes sur qui Dieu peut-être n'a

jamais répare ou ses grâces avec autant d'abondance que sur moi, parce qu'elles ont été fidèles et qu'elles ont profité du peu de talents qu'elles avaient reçus, s'avancent, s'entretiennent, et pour ainsi parler, s'engraissent dans la maison du Père céleste, tandis que je péris de faim ! Il peut, en faisant de solides réflexions sur le funeste abandonnement où il vit, et regrettant les dommages infinis que lui cause l'éloignement de la communion, s'écrier avec les paroles de David : *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei (Ps. XLI)* ? Serai-je donc toujours banni de la présence de mon Dieu et de son sanctuaire ? Quand viendra le temps où je pourrai paraître devant lui parmi les conviés, et prendre place comme eux à son festin ? A quoi tient-il, et ne ferai-je point pour cela quelque effort ? Voilà dis-je, comment le pécheur peut souhaiter la communion, et comment même il la doit souhaiter. Ainsi, soit que je sois positivement indigne de la communion, ou que je ne le sois pas, il me convient toujours de la désirer. Si je n'en suis pas absolument indigne, ce désir contribuera toujours de plus en plus à m'en rendre digne. Et, si mon indignité est expresse et absolue par le péché qui me domine et qui règne en moi, ce désir au moins me préservera d'un endurcissement total, et sera toujours une ressource pour moi.

Il y a plus encore, et, fondé sur la maxime que je viens d'établir, je soutiens même que plus un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, et la preuve en est convaincante. Parce que, plus il est pécheur, plus il est malade, plus il est faible, plus il est éloigné de Dieu ; or, plus il est malade, plus il doit désirer ce qui peut le remettre dans une santé parfaite ; plus il est faible, plus il doit désirer ce qui peut réparer ses forces perdues ; plus il est éloigné de Dieu, plus il doit soupirer après Dieu pour le retrouver et pour se joindre à lui. Dès là donc que la communion est le remède le plus efficace dont nous puissions user, dès que c'est contre nos faiblesses le secours le plus puissant que nous puissions employer, dès que c'est le sceau de notre réunion avec Dieu, plus nos plaies sont profondes et nos maladies dangereuses, plus devons-nous avoir d'ardeur pour nous approcher du médecin dont nous attendons notre guérison ; et plus nous nous trouvons loin de Dieu, plus devons-nous aspirer vers l'autel, où il veut bien encore se communiquer à nous, et nous réconcilier pleinement avec lui.

Il faut pour cela des dispositions ; je le sais : mais voici les avantages de ce désir que je voudrais allumer dans vos cœurs. Car, pour passer maintenant à l'autre article que je me suis proposé, je dis deux choses, que je vous prie de bien comprendre. Premièrement, que le désir est lui-même la première disposition que nous devons apporter à la communion ; et secondement, que ce même désir est encore le principe et le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Expliquons-nous. C'est la pre-

mière disposition : je ne dis pas que c'est une disposition suffisante ; mais, encore une fois, que c'est, de toutes les dispositions, la plus convenable et la première. En effet, le sacrement que nous recevons dans la communion, en quelle qualité et pourquoi nous est-il donné ? comme l'aliment et la nourriture de l'âme. C'est un pain : *Panis quem ego dabo (Joan. VI)* ; c'est une viande : *Caro mea vere est cibus (Ibid.)* ; c'est un breuvage : *Sanguis meus vere est potus (Ibid.)*. Voilà comment Jésus-Christ l'a institué, et comment il nous l'a fait entendre dans les termes les plus formels. Or, une viande ne profite jamais mieux, et n'est même communément utile et saine au corps, que lorsqu'on la prend et qu'on la mange avec appétit. Ainsi en est-il de cette viande divine qui nous est distribuée par les mains des prêtres. Le goût qu'on y trouve, la sainte avidité qui nous la fait rechercher ou du moins désirer, est un signe de la préparation du cœur à en tirer le fruit qu'elle peut produire. Et, parce que ce fruit dépend de la grâce de Dieu, j'ajoute que c'est encore pour Dieu une espèce d'engagement à nous accorder cette grâce, et à la verser sur nous dans toute son abondance : pourquoi cela ? parce que cette faim, que cette soif de la communion, si j'ose m'exprimer de la sorte, est un honneur particulier que nous rendons au sacrement de Jésus-Christ, puisque c'est un témoignage de l'estime que nous en faisons, et de la haute idée que nous en avons conçue. De là cette invitation du Sauveur du monde, que je puis bien appliquer à mon sujet : *Si quis sitit, veniat ad me (Joan., VII)* : celui qui se sent pressé de la soif, qu'il vienne à moi. Plus il sera altéré, plus je répandrai sur lui ces eaux vivifiantes dont mon sacrement est la source intarissable. De là cette effusion de tous les dons célestes que fait ce même Sauveur sur l'âme affamée, selon le mot du prophète : *Animam esurientem satiavit bonis (Ps. CVI)*. Il n'épargne rien pour elle ; et plus il voit croître sa faim, plus il prend plaisir à la rassasier. De là aussi ce redoublement, cette vivacité de désir, ce nouveau feu dont une âme quelquefois est embrasée. Une communion, bien loin de l'éteindre, ne sert qu'à l'enflammer davantage, et c'est en cette âme que s'accomplit toute la parole du Saint-Esprit : *Qui edunt me, adhuc esurient (Eccles. XXIV)*.

Mais, chrétiens, je vais trop loin : revenons. Outre que le désir est lui-même la première disposition pour bien communier, c'est encore le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Car, quand je désire sincèrement et efficacement une fin, dès là je suis déterminé à tous les moyens qui sont nécessaires pour y parvenir. Si donc je désire de bonne foi la communion, ce seul désir m'engage à ne rien négliger de tout ce que ma religion exige de moi pour participer dignement au divin mystère.

Je sais, par exemple, que, de toutes les dispositions, la plus essentielle est la pureté

de la conscience, et que je ne puis, avec un cœur, ou corrompu par l'intérêt, ou enflé par l'orgueil, ou amolli par la sensualité, ou aigri par le ressentiment et la vengeance, ou flétri de quelque autre sorte que ce soit, m'unir à un Dieu qui est la sainteté même, et le Saint des saints; que sais-je, si c'est un vrai désir qui me porte à la communion? ne voulant pas profaner le sacrement, et ne voulant pas non plus l'abandonner, je conclus que je dois rentrer en moi-même, et purifier mon âme de tout ce qui pourrait blesser l'œil du Seigneur au moment qu'il daignera la visiter; c'est-à-dire, je conclus que je dois me dessaisir de ce bien qui ne m'appartient pas; que je dois réparer ce dommage dont je suis l'auteur, et que j'ai injustement causé; que je dois rabattre cette hauteur d'esprit qui me rend en mille occasions fier et impérieux, vain et méprisant, colère, violent, emporté; que je dois réprimer cette ambition, qui, dans le cours de ses entreprises, me fait violer tant de devoirs, et commettre tant d'injustices; que je dois renoncer à cet attachement, pardonner cette injure, me réconcilier avec cet ennemi, surtout me réconcilier avec Dieu, et pour cela avoir recours au tribunal de la pénitence, par une confession exacte et accompagnée de tous les sentiments et de toutes les résolutions qui en font le mérite.

Je sais que, pour un fréquent usage de la communion, ce n'est point assez d'une vie exempte de certains vices grossiers, et du reste remplie de mille imperfections, lâche, tiède, négligente; mais que cette communion fréquente suppose la ferveur de la piété, la fidélité aux moindres devoirs, la pratique des vertus. Si donc mon désir, sans se borner à quelques communions éloignées les unes des autres, m'inspire de les réitérer aussi souvent que je le pourrai, et que mon état me le permettra, quelles sont les saintes conséquences que je tire? Voulant communier souvent, et voulant communier utilement, je conclus que je dois sanctifier ma vie, et la conformer au nombre de mes communions; c'est-à-dire, je conclus que je dois vivre dans la retraite et la séparation du monde, parce que la fréquente communion ne peut s'accorder avec une vie mondaine et dissipée; que je dois renouveler sans cesse l'ardeur de ma dévotion, et m'adonner sans relâche à tous les exercices du christianisme, parce que la fréquente communion ne peut convenir avec une vie paresseuse et inutile; que je dois, autant qu'il est possible, veiller à la garde de mon cœur, en régler tous les mouvements, en modérer toutes les passions, en déraciner les plus légères habitudes, en hannir tout ce qui n'est pas selon le gré de Dieu et selon la perfection de sa loi, ou du moins le vouloir ainsi et y travailler, parce que la fréquente communion ne peut compatir avec des imperfections où l'on s'entretient volontairement, et dont on ne prend ni l'on ne veut prendre nul soin de se défaire; que je dois être humble, charitable, patient, mor-

pieuses, ou du moins que je dois m'appliquer à le devenir, parce que la fréquente communion est le prix de tout cela, de même, aussi que tout cela est communément le fruit de la fréquente communion. Voilà encore une fois ce que je conclus, et à quoi le désir de la communion me détermine.

Or, par là, ce désir n'est-il pas pour nous comme un principe de sanctification; et, en quelques égarements que nous soyons tombés, tant que nous conserverons ce désir, ne sera-ce pas toujours un fond d'espérance pour notre retour à Dieu et pour notre conversion? D'où vous jugez, mes chers auditeurs, ou vous devez juger avec moi de quelle conséquence il est de ne laisser pas éteindre ce désir dans le christianisme, mais de le réveiller incessamment dans les cœurs, et de l'y faire croître. Voici néanmoins l'abus de notre siècle, qu'il me soit permis de m'en expliquer aujourd'hui, et de le déplorer en votre présence. Au lieu de nourrir dans les âmes ce désir de la communion, au lieu de le rallumer continuellement parmi les fidèles et de le redoubler, on le ralentit, on le refroidit, et l'on vient peu à peu à l'amortir tout à fait et à l'anéantir: comment? en ne représentant jamais la communion au peuple chrétien que sous des idées et des images effrayantes; en ne lui retraçant dans l'esprit et ne lui mettant devant les yeux que l'excellence du sacrement, que l'indignité de l'homme, que le danger d'une mauvaïse communion et les suites malheureuses qu'elle traîne après soi; en exagérant les dispositions requises pour communier dignement, et les proposant dans un degré de perfection où il est d'une extrême difficulté et presque impossible d'atteindre. Car n'est-ce pas là que tendent ces maximes outrées d'une morale prétendue sévère? Maximes que l'on débite dans les entretiens particuliers, que l'on fait entrer dans les discours publics, dont on compose d'amples volumes, et que l'on appuie de citations sans nombre et souvent sans fidélité; mais surtout, maximes dont se laissent préoccuper, ou, pour mieux dire, infatuer des âmes faibles, d'autant plus aisées à séduire, qu'elles sont moins instruites du fond des choses, et moins capables de s'en instruire par elles-mêmes, donnant, en aveugles à tout ce qui porte un caractère de rigueur, suivant sans réflexion et sans modération les premiers sentiments d'une timidité naturelle et mal réglée; ne distinguant ni l'illusion ni la vérité; n'écoulant rien là-dessus, et ne pouvant presque revenir de leurs préjugés contre la communion.

Cependant, qu'arrive-t-il de là? C'est que la plupart, si je puis rapporter ici cet exemple, raisonnent, à l'égard de la communion, comme les disciples de Jésus-Christ raisonnèrent à l'égard de l'état du mariage, lorsque ce divin Maître leur en marqua les engagements. S'il en est de la sorte, lui dirent-ils, il vaut donc mieux demeurer libre et ne se point lier à de telles conditions: *Si ita est, non expedit nubere* (Matth., XIX). Voilà jus-

tement ce qu'on dit : Puisqu'il y a tant à craindre en communiant, il est donc plus à propos de s'abstenir de la communion et de n'en avoir pas un usage si fréquent. Puisque la communion demande des dispositions si relevées et si parfaites, quand serai-je parvenu là; et le plus sûr pour moi, n'est-ce pas de rendre mes communions plus rares et d'attendre le temps que je m'y croirai assez préparé? On le dit et on le fait. Cette crainte de la communion en détruit le désir; d'un jour à un autre, il diminue: on le perd enfin, et n'ayant plus ce désir, on n'a plus l'aiguillon le plus piquant pour nous exciter à la pénitence et à la réformation de nos mœurs, pour nous tenir dans une vigilance perpétuelle sur nous-mêmes, pour nous tirer de nos lâchetés et de nos tiédeurs.

Vous me direz que ce n'est pas là l'intention de ceux qui s'annoncent en des termes si forts pour la communion; qu'ils n'en combattent pas le désir, et qu'au contraire ils l'approuvent et le louent; mais que, pour l'honneur de Jésus-Christ et l'avancement des âmes, ils ne se proposent autre chose que d'arrêter et de prévenir les excès où ce désir mal conçu pourrait nous mener. Ah! mes chers auditeurs, n'examinons point ici les intentions, c'est à Dieu à en juger; mais peut-être, si nous voulions là-dessus entrer dans une sérieuse discussion, trouverions-nous que ces intentions, si pures en apparence et si saintes, ne sont rien moins que ce qu'elles paraissent. On a certains principes touchant la fréquentation du sacrement de nos sœurs. On voudrait, contre les vues de Jésus-Christ, contre la pratique des premiers fidèles, contre la conduite des plus habiles maîtres dans les voies de Dieu, retrancher le pain aux enfants, selon l'expression de l'Écriture; c'est-à-dire qu'on voudrait abolir dans l'Église les fréquentes communions; et, pour y réussir, il n'y point de plus sûr moyen que d'inspirer aux âmes l'éloignement de la communion: par où? par ces menaces qu'on leur fait entendre, par ces peintures qu'on leur trace, par ces frayeurs dont on les remplit. Quoi qu'il en soit, et sans pénétrer davantage dans les desseins qu'on peut avoir, je m'en tiens à l'effet, et je n'en puis assez gémir. Car ce qui s'ensuit inmanquablement de là, c'est ce que nous voyons: je veux dire qu'on vit dans une indifférence mortelle à l'égard de la communion et qu'on va jusqu'à se faire devant Dieu un prétendu mérite de cette indifférence et une vertu.

Ce n'est pas que j'approuve tout désir de la communion; et comme il n'y a rien de si saint en soi qui ne puisse être sujet à l'illusion, dès que nous ne le prenons pas dans les vues ni selon l'esprit du christianisme, je n'ai point de peine à convenir que, dans le désir dont je relève ici les avantages, il y a des égarements à craindre et des écueils à éviter. C'est un désir réglé que je demande. Or, un désir réglé n'est point un désir présomptueux qui nous ôte le sentiment de notre bassesse, et qui nous fasse aller à l'au-

du Seigneur avec un orgueil de pharisien. Ce n'est point un désir aveugle, qui n'examine rien, et qui ne soit accompagné de nulle réflexion sur nous-mêmes et de nulle connaissance de nous-mêmes; ce n'est point un désir précipité, dont le premier mouvement nous emporte, sans accorder à une juste et solide épreuve de soi-même le temps nécessaire; ce n'est point un désir volage et capricieux que l'humeur gouverne, et qui soit sujet à de bizarres et de perpétuelles vicissitudes; ce n'est point un désir frivole et visionnaire, qui, par la plus chimérique alliance, prétende concilier ensemble la communion et une vie lâche, une vie molle, une vie toute naturelle; ce n'est point un désir opiniâtre et entêté, qui ne se conduise que par ses idées et qui les suive avec obstination, ne prenant conseil de personne et ne voulant dépendre de personne. Car voilà les désordres qu'il y aurait à condamner dans le désir de la communion, et que je condamne en effet moi-même. Mais un désir humble, mais un désir éclairé, ou demandant à l'être, mais un désir prudent et sage, mais un désir docile et soumis, en un mot, un désir chrétien: ah! mes frères (je parle à vous, ministres de Jésus-Christ), c'est ce que nous ne pouvons entretenir avec trop de soin parmi le peuple de Dieu et dans son Église. Or, vous savez si c'est là toujours le soin qui vous occupe, et si, par une pratique toute contraire, on ne tourne pas aujourd'hui ses soins à ralentir toute l'ardeur que le premier esprit de l'Évangile avait là-dessus excitée dans les âmes.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, c'est ici que vous pouvez vous appliquer l'avis de saint Bernard. Si le guide que vous avez choisi, dit ce Père, pour vous diriger dans les sentiers de la justice et dans le chemin de la perfection évangélique, vient à se relâcher envers vous, et à vous mener par une voie trop douce, ne perdez rien des sentiments de votre pénitence, et, par des exercices volontaires et libres, suppléez à ceux qui ne vous sont pas ordonnés. C'était la maxime de ce saint docteur, et, suivant cette maxime, je vous dis, moi: quelque spécieuse que puisse être la direction que vous recevez, du moment qu'elle va à refroidir votre zèle pour la communion, tenez-la dès lors pour suspecte; et si vous ne voulez pas encore l'abandonner, du moins vous-mêmes, avec le secours de la grâce, et par toutes les considérations que la religion vous fournit, travaillez chaque jour à renouveler dans votre cœur ce que peut-être on cherche secrètement à y détruire. Quelque leçon qu'on puisse vous faire, et en quelques termes qu'on puisse s'exprimer pour vous peindre à vous-mêmes comme pêcheurs, comme indignes de la table d'un Dieu si saint, dites toujours avec le prophète royal: *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus (Ps. XLI)*. Il est vrai, Seigneur, et je le reconnais devant vous; je ne suis que faiblesse et que misère. Mais, dans la connaissance de mes

faiblesses et de mes misères, que dois-je souhaiter plus ardemment que de trouver en vous mon soutien et le remède à mes maux ? Plus donc je sentirai mes besoins, plus j'aspirerai vers celui qui y peut subvenir ; et le cerf pressé de la soif ne court pas aux fontaines d'eau vive avec plus d'ardeur que je soupirerai sans cesse après l'heureux moment où je pourrai recevoir mon Dieu, et le placer dans mon sein : *Sitivit anima mea ad Deum fortem, vitum (Ps. XLI)*. C'est le Dieu fort, et sans lui mon âme languit dans une triste défaillance, dont il n'y a que lui qui puisse la relever ; c'est le Dieu vivant et le principe de la vie, et sans lui mon âme demeure dans un état de mort, d'où il n'y a que lui qui la puisse retirer. *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi : Ubi est Deus tuus (Ibid.)* ? Dès que je me vois éloigné de ce Dieu d'amour, il me semole que mon cœur s'élève contre moi, et qu'il me demande : Où est ton Dieu ? où sont ces heureux moments où tu goûtais à sa table les douceurs de cette viande divine qu'il te présentait ? et dès que je crois pouvoir encore être admis à cette table sacrée, et qu'on m'annonce que j'y puis aller tout de nouveau, c'est pour moi la plus agréable parole, et je la reçois comme un homme affamé qu'on appelle à un repas délicieux : *In voco exultationis et confessionis sonus epulantis (Ibid.)*. Puissiez-vous, chrétiens, vous maintenir toujours dans ces sentiments, et vous préserver ainsi de ce dégoût de la communion, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Le croirait-on qu'une âme pût se dégoûter de cette nourriture céleste, qui n'est autre que Dieu même, et pourrait-on jamais se persuader qu'un pain capable de faire les délices des anges, devint insipide aux hommes, et qu'ils eussent de la peine à en user ? C'est néanmoins ce que nous ne voyons que trop dans le christianisme, et c'est peut-être le déplorable état de bien des personnes qui m'écotent : état qui leur doit causer une affliction mortelle, et dont je voudrais aujourd'hui leur représenter assez vivement le malheur, pour les engager à en sortir et à ne rien négliger sur cela de tous les moyens que la sagesse évangélique peut leur fournir. La plus dangereuse marque d'une santé, ou déjà altérée, ou qui commence à s'altérer, c'est le dégoût des viandes les plus saines et les plus propres à exciter l'appétit ; on se croit dès lors atteint de quelque maladie secrète ; on juge qu'il y a dans le corps quelque mauvais levain, et l'on emploie tous les secours de l'art pour ne le laisser pas invétérer et pour en prévenir les effets. Or, voilà comment nous devons raisonner et comment nous devons agir avec plus de sujet au regard de l'aliment de nos âmes. Perdre le goût de la communion, c'est un des signes les plus à craindre pour nous ; et n'être point touché de se voir dans ce dégoût, y vivre avec indifférence et sans inquiétude, c'est le comble de l'endurcissement, et le témoignage

certain d'une conscience, ou absolument déréglée, ou sur le point de tomber dans un dérèglement entier et de se perdre.

Expliquons-nous toutefois, chrétiens, et comprenez d'abord de quelle sorte de dégoût je prétends parler. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fond : l'un, qui n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtement passager de Dieu ; et l'autre, qui procède d'une mauvaise disposition de notre cœur, et d'une indifférence habituelle et volontaire pour les choses de Dieu. Epreuve de Dieu ; car c'est ainsi que Dieu, de temps en temps, traite même les âmes fidèles. Afin de leur donner lieu de se faire mieux connaître à lui, et de lui prouver leur fidélité, il leur ôte certains sentiments d'une dévotion tendre, et certains goûts qu'elles trouvaient à la communion ; il veut qu'elles ne viennent à lui que pour lui ; et, parce qu'il serait à craindre que l'abondance des consolations divines ne les accoutumât à se chercher elles-mêmes dans la fréquentation des saints mystères, autant que Dieu, il les laisse dans un état d'aridité et de sécheresse où il semble que tout le feu de leur amour soit amorti, et où elles ont besoin de toute la force chrétienne pour ne se pas troubler et ne pas succomber : or, dans cette disposition, une âme doit en effet se tenir aussi tranquille qu'elle le peut être ; contente de tout ce qui plaît à Dieu, toujours également assidue et constante à s'approcher de Dieu, toujours attentive sur elle-même, et dans une continuelle vigilance pour ne manquer à rien de tous ses devoirs et de toutes ses pratiques envers Dieu ; du reste, se confiant en Dieu, et se persuadant bien que, si Dieu l'épure de la sorte, ce n'est que pour la rendre plus digne de ses faveurs, et pour la mieux disposer à recevoir ses plus intimes communications.

Châtiment de Dieu, mais châtement passager : je dis châtement, et c'est une conduite assez ordinaire de Dieu. Il punit les infidélités d'une âme et ses fragilités, par la soustraction de ces grâces particulières et de ces attraites dont elle était vivement touchée ; mais j'ajoute : châtement passager ; car ce n'est pas pour abandonner cette âme que Dieu la châtie, mais pour la corriger, mais pour l'engager à se reconnaître, mais pour lui faire prendre, en l'aidant à se relever, une ferveur toute nouvelle. Du moment qu'elle a satisfait, qu'elle a rempli la mesure de sa pénitence, qu'elle s'est retournée vers Dieu, qu'elle le réclame et qu'elle le rappelle, il ne tarde pas à revenir, ou, s'il se fait encore attendre, il revient enfin pour répandre ses dons sur elle avec plus d'effusion que jamais, et pour lui rendre tout ce qu'il lui avait enlevé. Cette épreuve, chrétiens, et ce châtement ont leurs peines ; ils ont leurs dangers, et nous devons même communément demander à Dieu, que s'il a, ou à nous éprouver, ou à nous punir, ce ne soit point par le dégoût de la communion. Mais, outre ce dé-

goût, que nous pouvons plus attribuer à Dieu qu'à nous-mêmes, il y en a un autre mille fois plus pernicieux, et dont la source est dans nous; dégoût si commun dans le monde, et dans le monde chrétien! Voilà celui dont je veux ici vous entretenir: tâchons à en découvrir le principe, voyons-en les suites funestes, et apprenez enfin quels en sont les remèdes: tout ceci mérite votre attention.

Dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, il est d'une extrême importance de connaître d'abord le principe qui les a formées. Or, il ne faut point chercher d'autre principe de ce dégoût dont il est maintenant question, que le relâchement de la vie. Je sais qu'on l'impute à des causes moins prochaines et plus apparentes; aux soins du monde, aux inquiétudes du monde, aux distractions du monde. Je sais qu'à l'exemple des conviés de l'Evangile, on dit: *Villam emi (Luc., XIV)*; j'ai un bien à cultiver et à faire valoir: *Uxorem duxi (Ibid.)*; j'ai un ménage à conduire et une maison à régler: *Juga boum emi quinque (Ibid.)*; je suis dans un trafic, dans un cours d'affaires qui m'occupe tout entier; et le moyen avec cela de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ, et d'y apporter la préparation convenable? Dès que j'y veux penser, l'ennui me saisit, et mon esprit malgré moi me porte ailleurs. J'en conviens, mon cher auditeur; mais comment ces soins temporels, comment ces embarras et ces mouvements du monde vous inspirent-ils le dégoût de la communion, si ce n'est par le relâchement de vie où ils vous font tomber? Dans cette dissipation perpétuelle où l'on vit, on oublie aisément Dieu et tout ce qui a rapport au culte de Dieu. On n'est attentif qu'aux choses du monde, qu'aux vanités du monde, qu'aux divertissements du monde, qu'aux intérêts du monde, qu'à toutes les scènes différentes qui se passent dans le monde, et à la part qu'on y peut avoir; on n'est touché que de cela, on en est rempli et possédé; or, comme le cœur livré à un objet devient indifférent pour tous les autres, on perd peu à peu toutes les bonnes dispositions où l'on était à l'égard de la piété; on ne s'affectionne plus aux exercices du christianisme; on n'a plus qu'une foi languissante, qu'une espérance incertaine, qu'une charité lâche et tiède, et c'est alors que l'on conçoit de l'éloignement pour la communion, et qu'on s'en fait une peine.

Car voici ce qui arrive. On conserve encore assez de religion pour ne vouloir pas communier indignement, et l'on est toujours assez éclairé pour voir que la communion ne peut s'accorder avec la vie relâchée que l'on mène; cependant on aime cette vie aisée et commode, cette vie sensuelle et délicate, cette vie dissipée et mondaine, et tout ce qui est capable de la troubler, parait insupportable. Ainsi la communion n'est plus qu'une gêne, et ne présente plus à l'esprit qu'une idée fâcheuse et rebutante; on dit ce que les Juifs disaient de la manne: *Anima*

nostra nauseat super cibo isto (Num. XXI). Pourquoi tant de communions? cela est bon pour les personnes retirées et dévotes par profession; mais je n'en suis pas encore là, et je ne me sens point encore appelé à une si grande retraite, ni à une régularité si scrupuleuse; on prête volontiers l'oreille à ces discours si ordinaires et si spécieux sur l'extrême facilité avec laquelle des directeurs trop indulgents, ou prétendus tels, permettent l'usage de la sainte table; on approuve ces maximes étroites et rigoureuses, qui vont à exclure presque tous les fidèles de la communion fréquente; et, afin de pouvoir vivre du reste avec plus de liberté, on se déclare sur ce point pour le parti de la morale sévère; car, à l'ombre de cette morale sévère, on est en repos; on n'a plus tant à veiller sur soi-même, plus tant à s'étudier soi-même; on n'a plus tant de reproches à soutenir au fond du cœur, sur l'incompatibilité de la conduite qu'on tient et des communions qu'on fait; on a pris le plus court, qui était de se retrancher la communion, et de s'affranchir par là du joug d'une pratique si incommode et si embarrassante.

Ah! mon cher auditeur, est-ce ainsi que vous raisonnez et que vous agissiez à ces temps d'une fervente chrétienne où vous étiez animé de l'esprit de Dieu? parce que vous aviez alors du zèle pour la perfection de votre âme et pour votre avancement dans la voie du salut; parce que vous étiez appliqué aux devoirs de la religion, et que vous vous faisiez un point capital de les accomplir tous et de n'en négliger aucun, la communion vous consolait, vous attirait, vous fortifiait; c'était un entretien pour vous, et le plus doux entretien; vous y trouviez Dieu, et vous l'y goûtiez; mais, depuis que ce premier feu qui vous brûlait, n'a plus en la même ardeur, et que votre charité s'est ralentie comme celle de cet évêque de l'Apocalypse: *Charitatem primam reliquisti (Apoc., II)*; depuis que vous vous êtes émancipé de ces règles de conduite qui vous attachaient à certains exercices, et qui vous retenaient ainsi dans l'ordre, c'est là que vous avez pris d'autres sentiments à l'égard de la communion. Jusque-là vous en approchiez, non-seulement sans peine, mais avec dévotion, mais avec onction; jusque-là vous étiez persuadé qu'il ne fallait pas se tenir longtemps éloigné de l'autel du Seigneur et de son divin sacrement; mais, avouez-le de bonne foi: vous avez commencé à vous en dégoûter quand vous avez commencé à vous relâcher, dans la prière, quand vous avez commencé à quitter la lecture des bons livres, à n'entendre plus si assidûment la parole de Dieu, à n'assister plus si régulièrement à l'office divin ni aux cérémonies de l'Eglise, quand vous avez commencé à vous laisser des saintes pratiques et des œuvres de charité qui vous occupaient, et qu'au contraire, vous avez pris goût aux bagatelles et aux amusements du siècle, à ses assemblées, à ses conversations, à ses jeux, à ses spectacles.

Et cela est vrai, par proportion, dans tous les états; car si je pouvais étendre ce détail jusqu'à l'état ecclésiastique, jusqu'à l'état religieux, vous verriez que s'il y a dans l'Eglise des prêtres, ou qui se dispensent volontiers d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, ou qui ne s'acquittent de cette importante fonction qu'avec une indévotion et une précipitation scandaleuse, très-disposés à s'en exempter, s'ils n'y étaient engagés par un intérêt tout humain, c'est qu'il n'y a que trop de ces ministres qui n'ont de leur profession que le caractère et l'habit, sans en avoir la sainteté et le zèle, que s'il y a dans les communautés et les monastères des personnes religieuses qui ne communient pas aussi souvent que la règle le leur prescrit, et qu'il convient à des âmes séparées du monde et dévouées au service de Dieu, ou qui ne communient qu'avec répugnance et par une espèce de contrainte, ce sont communément ceux ou celles en qui l'esprit de la religion s'est plus altéré, en qui l'on voit moins de fidélité à leurs observances, de qui l'on est moins édifié dans une maison, et qui se montrent moins exacts à remplir leurs obligations. Il est donc certain que le principe le plus universel du dégoût de la communion, c'est la tiédeur et le relâchement de la vie. Or, dès que ce dégoût vient d'une telle source, en faut-il davantage pour nous le faire considérer comme un mal, et un très-grand mal; et quand le principe est si corrompu, que devons-nous juger de l'effet?

Aussi quelles en sont les suites? Plût au ciel, mes chers auditeurs, que nous n'en eussions pas tant d'expériences, ou plût au ciel que tant d'expériences que nous en avons, servissent à vous instruire, et vous fissent sortir du danger le plus évident et le plus prochain où vous puissiez être d'une ruine entière. Comprenez ma pensée, et suivez-moi. Car il y a entre les maux de l'âme, comme entre les autres, une malheureuse connexion, qui fait que le mal produit par un principe, rend encore son principe plus mauvais, et contribue de sa part à l'augmenter. Ainsi le relâchement de la vie mène au dégoût de la communion, et le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais en même temps le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie: comment cela? il est aisé de l'entendre. C'est que le dégoût de la communion éloigne de la communion. Un malade qui a conçu du dégoût pour la nourriture qu'on lui présente, la rejette, quelque saine d'ailleurs qu'elle puisse être, et quelquefois s'obstine si opiniâtrement à la refuser, qu'il n'est pas possible, malgré tout ce qu'on lui dit, et toutes les raisons qu'on lui apporte, de le résoudre à la prendre. Or, voilà ce qui se passe au regard de la communion. Du moment qu'une âme, bien loin de se sentir attirée à la table du Seigneur, se trouve dans une disposition toute contraire, je dis dans une disposition où d'elle-même elle s'est réduite; du moment que la communion est une peine pour elle,

est une fatigue, est un sujet de combat, il est inmanquable qu'elle évitera de communier le plus qu'elle pourra, qu'elle aura toujours des prétextes pour s'en abstenir, qu'elle remettra toujours d'un temps à un autre temps, et que ce sera beaucoup si elle n'en vient pas jusqu'à se contenter de la communion que l'Eglise nous ordonne une fois chaque année. Je veux croire qu'elle n'ira pas tout d'un coup jusqu'à cette extrémité. On garde d'abord certaines mesures; on retient quelques communions, et l'on en retranche d'autres. Mais enfin, à force d'en omettre et d'en retrancher, on s'accoutume peu à peu à ne communier presque plus: on perd sur cela tout sentiment; on est déchargé d'un fardeau qui, tous les jours, devenait plus pesant, ou le paraissait. On est content de son état, et l'on s'en accommode.

De là que s'ensuit-il? par rapport au corps, l'abstinence des viandes contribue quelquefois à la santé: mais il en va tout autrement à l'égard de l'âme. Moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de force, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement; et, par conséquent, moins on communie, plus on tombe dans le relâchement et dans l'oubli de Dieu. Remarquez bien tout ce que je dis: moins on communie, moins on a de grâces: pourquoi? parce qu'on se tient plus éloigné de Jésus-Christ, qui est la source de toutes les grâces, et qui ne les distribue nulle part ailleurs avec tant d'abondance que dans son sacrement. Il y a des grâces attachées aux autres sacrements, puisque c'est Jésus-Christ qui les a institués; mais Jésus-Christ n'a pas seulement institué l'adorable sacrement que nous recevons par la communion; il s'y est encore renfermé lui-même, et c'est pour cela que nous la regardons d'une façon plus particulière comme son sacrement. Or, quels effets de grâce doit opérer Jésus-Christ même présent en personne, et qu'est-ce que de se priver d'un si riche fonds? Moins on communie, moins on a de forces: pourquoi? parce que le soutien de l'âme, c'est la communion, puisque le sacrement auquel nous participons dans la communion, est le pain de l'âme et son aliment. Moins on communie, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour sa perfection et son avancement: pourquoi? parce qu'on n'a plus le frein le plus puissant pour nous arrêter, l'aiguillon le plus piquant pour nous réveiller, le motif le plus pressant pour nous exciter, qui est la vue d'une communion prochaine; parce qu'on n'est plus si fortement engagé à réprimer ses passions, à éclairer ses démarches, à peser ses paroles, à régler toutes ses actions, pour se maintenir dans une préparation continue à la communion; parce qu'on n'est plus touché de ces mouvements secrets, de ces reproches intérieurs, de ces lumières divines, de ces communications de Dieu, qui sont les fruits de la communion.

Le cœur donc se refroidit d'un jour à un autre, Dieu se retire, le monde prend sa place; et, comme dans une terre inculte, les ronces et les épines, les mauvaises herbes, c'est-à-dire toutes les inclinations vicieuses, croissent et se fortifient; on les suit, on s'y laisse conduire en aveugle, et souvent on n'emportent-elles point une âme? Ah! chrétiens auditeurs, on en a vu des exemples, et l'on en voit encore qui vous feraient trembler, si j'osais ici les produire. On a vu dans les plus saintes sociétés des chutes presque semblables à celle de cet ange qui, du plus haut des cieux, fut précipité au fond de l'enfer. On a vu des sociétés elles-mêmes tout entières se démentir, et devenir le scandale de la religion: par où? par ce dégoût et cet éloignement de la communion. Si l'usage de la communion s'y fût conservé tel qu'il y devait être, c'eût été une ressource contre les abus qui s'y glissaient. Mais, entre les abus qui s'y sont introduits, un des plus dangereux a été de négliger la communion, et celui-là seul a fomenté tous les autres, et causé enfin une décadence totale. Car le Prophète l'avait ainsi prédit, lorsqu'il disait à Dieu: Tous ceux qui s'éloignent de vous, Seigneur, périront: *Ecce qui elongant se a te, peribunt (Ps. LXXII)*.

Mais à cela quel remède? vous le voulez savoir, mes frères; et je conclus par là ce discours. Le remède, c'est de s'appliquer d'abord à bien comprendre, comme je viens de vous le représenter, le principe ordinaire du dégoût de la communion, et ses suites; de les reconnaître dans soi, et de raisonner de la sorte avec soi-même: Je vois des personnes approcher bien plus souvent que moi de la sainte table, et y aller sans peine, y aller même avec désir, et avec un désir très-ardent. Si de bonne foi je veux leur rendre justice, je suis obligé d'avouer que ce sont aussi des personnes plus réglées et plus chrétiennes que moi. Autrefois moi-même, surtout à certains temps où je pensais plus à Dieu et à mon salut, je fréquentais bien davantage le sacrement de nos autels; et il faut convenir que je vivais alors beaucoup mieux que je ne vis à présent, que j'avais l'esprit plus recueilli et la conscience plus délicate, que mon cœur était plus susceptible de certains sentiments de dévotion. Maintenant que je ne tiens presque plus aucun compte de la communion, et que je me dispense si aisément de ce saint exercice, il semble que je sois insensible à tout ce qui regarde Dieu, et comme endurci. Mais où se terminera cette langueur habituelle? quelle en sera la fin, et quel en est au moins le danger? Ces réflexions, mes chers auditeurs, et d'autres que vous pourrez faire, sont capables de vous imprimer une juste crainte; et cette crainte, en vous faisant sentir l'importance de la communion, sera peut-être assez efficace pour vous engager à mieux user désormais d'un sacrement si salutaire et si nécessaire.

Le remède, c'est de ne point suivre le dégoût où vous êtes, et d'agir même contre ce

dégoût pour le surmonter. Voici ce que je veux dire. Un malade qui se sent du dégoût pour les viandes, et qui voit par là son corps défaillir, fait effort, et prend sur soi autant qu'il lui est possible, afin de s'accoutumer tout de nouveau à la nourriture, dont il connaît qu'il ne peut se passer. Et en effet, à force de se faire violence et de se vaincre, il se remet peu à peu dans son premier appétit, et répare ses forces affaiblies. Voilà comment vous devez vous-mêmes vous comporter. Vous n'avez nul attrait à la communion; vous y avez même une répugnance actuelle. Il n'importe: communiquez; car, avec toute votre répugnance, vous pouvez après tout vous mettre dans la disposition essentiellement requise pour participer au divin sacrement. Il vous en coûtera, et vous aurez à combattre contre les révoltes de votre cœur; mais ce ne sera pas en vain. Dieu, témoin du désir que vous lui marquerez de le retrouver, des démarches que vous ferez pour cela, et des soins que vous vous donnerez, se laissera fléchir en votre faveur; il fera descendre sur vous la rosée du ciel et l'onction de sa grâce. Il vous comblera de ces bénédictions de douceur dont il prévient ses élus, selon la parole du Prophète: *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis (Ps. XX)*; et vous éprouverez ce que mille autres ont éprouvé, et ce qu'il ne tient qu'à vous d'éprouver comme eux, c'est-à-dire qu'étant venu à la table de Jésus-Christ par le seul mouvement d'une foi pure et d'une religion sincère, mais du reste sans nulle affection sensible et sans goût, vous en sortirez remplis de consolation, et plus touchés de Dieu que jamais. Car Dieu ne manque guère à se découvrir de la sorte, dès qu'on le cherche en esprit et en vérité.

Le remède, c'est de vous confier à un ministre de Dieu, à un homme de Dieu, dont la conduite soit exempte de tout reproche, et à couvert de tout soupçon; de le consulter et de l'écouter, afin que ses conseils solides et sages vous servent de préservatif contre les égarements et les illusions que vous auriez à craindre, si vous ne preniez pour guide que vous-mêmes et que vos vœux particulières. Instruit par vous-mêmes de vos dispositions, il vous règlera prudemment et utilement l'ordre, le nombre, les temps de vos communions, comme un père partage le pain à ses enfants, selon la mesure qu'il sait leur convenir. Et la nouvelle habitude que vous vous ferez, suivant ses avis, de converser avec Dieu, d'approcher de Dieu, de recevoir en vous votre Dieu, vous rendra le goût que vous aviez perdu, et rallumera tout le feu de votre première ferveur.

Enfin, le remède, c'est d'avoir recours à Dieu même, de le solliciter par de fréquentes et d'humbles prières, de lui demander qu'il fléchisse votre cœur, qu'il l'attire à lui, et de lui dire avec l'épouse des Cantiques: *Trah me post te (Cant., I)*: Ah! Seigneur, personne ne peut aller à vous si vous ne l'y attiriez vous-même. Vous voyez la dureté de

mon cœur et vous pouvez l'amollir. Vous pouvez, dans un moment, faire fondre toute la glace qui le rend si froid et si indifférent pour vous : il ne faut qu'un rayon de votre grâce. Je sais, mon Dieu, combien je mérite peu d'avoir avec vous ce commerce intime dont vous honorez à votre autel certaines âmes choisies. Ce n'est point encore là que j'aspire ; mais du moins favorisez-moi d'un regard. Faites luire à mon esprit quelques étincelles de ces lumières vives et ardentes, qui les pénètrent et qui les ravissent hors d'elles-mêmes. Faites-moi sentir quelques-unes de ces touches secrètes et de ces divines impressions qui les jettent en de si doux transports aux approches de votre aimable sacrement. Serai-je toujours en votre présence comme une terre sèche et aride ? Serai-je toujours lent et paresseux, lorsqu'il s'agit de paraître à votre table ? *Trahe me post te*. Si je vous demande que vous changiez mon cœur, c'est afin qu'il s'attache pour jamais à vous, afin qu'il ne se tourne plus que vers vous, afin qu'il ne goûte plus de plaisir qu'en vous. Notre bonheur dès cette vie est de vous posséder sous de fragiles espèces, et notre suprême félicité en l'autre sera de vous posséder dans la splendeur de votre gloire, où nous conduise, etc.

SERMON XXXVII

POUR LE XXIV^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le jugement de Dieu.

Et videbunt *Fitium hominis venientem* in nubibus cœli, cum virtute multa et majestate.

Ils verront le Fils de l'homme venir sur les nues, avec une grande puissance et dans une grande majesté (S. Math., ch. XXIV)

Ce n'est pas sans dessein que l'Eglise, dans l'ordre et la distribution de son année évangélique, commence et finit par la peinture du jugement de Dieu. Elle veut nous faire entendre que, de toutes les pensées dont nous avons à nous occuper, il n'en est point qui nous doive être plus familière que celle de ce jugement redoutable, parce qu'il n'en est point qui nous soit plus salutaire. C'est par cette grande vue que tant de libertins ont été touchés et convertis à Dieu ; que tant de justes ont été affermis et soutenus dans les voies de la piété chrétienne : et c'est par là même, mes chers auditeurs, que je puis me promettre, avec le secours de la grâce, ou de vous retirer de vos égarements, si vous vous êtes laissé malheureusement séduire et entraîner par la passion, ou de vous établir dans une sainte persévérance, et de vous attacher plus fortement que jamais aux devoirs d'une vie pieuse et réglée, si vous avez eu jusqu'à présent le bonheur de l'embrasser et de la suivre. Et il est vrai qu'entre les motifs qui nous détachent du péché et qui nous portent à Dieu, le plus efficace est la crainte des jugements éternels, quoique ce ne soit pas le plus pur et le plus relevé. Car, étant aussi dominés que nous le sommes par l'intérêt propre, quelle impression doit faire sur

nos cœurs le souvenir d'un juge qui, par son arrêt irrévocable, doit décider de notre destinée bienheureuse ou malheureuse pour l'éternité tout entière ? Plût au ciel, chrétiens, que je fusse en état un jour de prendre votre défense auprès de ce juge tout-puissant, et de vous rendre son jugement favorable ? Mais puis-je mieux vous disposer à y paraître avec assurance, qu'en vous apprenant à le craindre de bonne heure et utilement ? C'est ce que je me propose dans ce discours ; et pour cela nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit. Demandons-la par l'intercession de la Vierge, que nous honorons comme l'espérance et le refuge des pécheurs, et disons-lui : *Ave, Maria*.

Comme il n'y a que Dieu qui soit absolument ce qu'il est, et qui, sans prendre d'autres qualités ni d'autres titres, se distingue de tous les êtres, en s'appelant l'Être par excellence : *Ego sum qui sum* ; aussi n'y a-t-il que le jugement de Dieu, je dis ce jugement où tous les hommes doivent comparaître devant le tribunal de Dieu, qui, dans le langage de l'Écriture, et même dans la manière commune de nous exprimer, s'appelle singulièrement, et à proprement parler, jugement. Concevez bien la raison qu'en apporte saint Chrysostome, et qui va faire tout le partage de cet entretien. C'est qu'il n'y a, dit ce Père, que le jugement de Dieu qui soit parfait. Tous les autres jugements sont des jugements défectueux, c'est-à-dire, ou faux, ou incertains, ou lâches et capables d'être affaiblis par la passion : ce qui faisait dire à saint Paul qu'il lui importait peu d'être jugé par les hommes : *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer* (I Cor., IV) ; ajoutant que quelque soin qu'il eût d'examiner toute sa vie, il n'osait pas se juger soi-même : *Sed neque meipsum judico* (*Ibid.*), parce que les jugements qu'il pouvait faire de soi, ou que les hommes en faisaient, n'étaient que des jugements trompeurs ; et qu'être jugé de la sorte, c'était ne pas l'être. C'est donc Dieu seul qui juge, poursuivait ce grand apôtre : *Qui autem judicat me, Dominus est* (*Ibid.*) ; parce qu'il n'y a que Dieu dont le jugement soit accompagné de ces deux qualités qui sont les jugements certains et irréprochables, savoir, d'une vérité infaillible et d'une équité inflexible. D'une vérité infaillible, en sorte que Dieu, comme souverain juge, ne peut être trompé ; et d'une équité inflexible, qui, dans l'exercice de cette fonction de juge le rend incapable d'être gagné. Or, voilà, chrétiens, ce qui nous doit inspirer une sainte horreur du jugement de Dieu. Tout le reste, en comparaison, quelque affreux d'ailleurs qu'il puisse être, n'est rien : mais d'avoir à soutenir le jugement d'un Dieu essentiellement véritable et inviolablement équitable, ou plutôt d'un Dieu qui est la vérité et l'équité même, c'est ce que je ne puis jamais assez craindre, parce que je ne puis jamais assez le comprendre. Telle est néanmoins l'idée que j'entreprends aujourd'hui d'imprimer forte-

ment dans vos esprits : et, parce qu'un contraire ne paraît jamais mieux que lorsqu'il est opposé à son contraire, je veux, pour l'édification de vos âmes, vous représenter le jugement que Dieu fera de nous, par opposition à celui que nous faisons maintenant de nous-mêmes, ou que nous donnons sujet aux autres d'en faire. Ainsi la vérité inflexible du jugement de Dieu, opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies : ce sera la première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu, opposée à nos faiblesses et à nos relâchements : ce sera la seconde partie. La conséquence infinie de l'une et de l'autre demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est de la Providence, chrétiens, que nous paraissions un jour ce que nous sommes, et que nous cessions enfin de paraître ce que nous ne sommes pas : et j'ose dire que Dieu manquerait au premier de tous les devoirs dont il se tient comme responsable à soi-même, s'il souffrait que la vérité demeurât éternellement obscurcie, cachée, déguisée. Il faut qu'il lui rende une fois justice, et qu'après s'être lassé, pour ainsi dire, de la voir dans les ténèbres de l'aveuglement et du mensonge où les hommes la retiennent, il l'en fasse sortir avec éclat, suivant cette admirable parole de Tertullien : *Exsurge, veritas, et quasi de patientia erumpet* (Tertull.). Or, c'est pour cela que le jugement de Dieu est établi. Nous l'outrageons cette vérité, et, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, nous lui faisons violence en deux manières. Car, au lieu d'user avec fidélité des lumières qu'elle nous présente, nous la corrompons au dedans de nous par des erreurs criminelles, et nous la falsifions au dehors par des hypocrisies affectées; c'est-à-dire que nous ne voulons, ni nous connaître, ni être connus; qu'un de nos soins est de nous tromper, et l'autre de tromper le public. Voilà l'état de notre désordre; et Dieu, par une conduite tout opposée et par le zèle de la vérité, entreprendra de nous détromper de nos erreurs, et de lever pour jamais le masque à nos hypocrisies; d'effacer les fausses idées que nous aurons données aux autres de nous, et de détruire dans nous celles que nous aurons conçues de nous-mêmes; de dissiper malgré nous ces nuages par où la passion nous aura ôté la vue salutaire de ce que nous étions, et de répandre dans tous les esprits une évidence plus que sensible de ce que nous aurons été. Voilà ce que Dieu se proposera, et ce qui nous rendra son jugement souverainement redoutable. Ne perdez rien, s'il vous plaît, d'une matière si importante.

Nous nous aimons, chrétiens, jusqu'à être idolâtres de nos vices : mais ce qui est bien étrange, et ce qui paraîtrait d'abord incroyable, si l'expérience ne le vérifiait, par le même principe que nous nous aimons, nous craignons mortellement et nous évitons de nous connaître : pourquoi? en voici la belle raison que donne saint Augustin : parce

que nous savons qu'en nous connaissant, nous serions obligés de nous haïr; et que, si nous venions à pénétrer le fond de notre misère, nous ne pourrions plus soutenir l'amour-propre qui nous possède et qui règne dans notre cœur. De là vient que, par un instinct secret de cet amour, nous nous éloignons de cette connaissance de nous-mêmes, et que dans la vie il n'est rien pour l'homme de plus fâcheux ni de plus inopportun que de rentrer en soi-même, de faire réflexion sur soi-même, de s'étudier et de se juger soi-même, parce que tout cela ne peut aboutir qu'à l'humilier, et par conséquent qu'à troubler la possession où il est de se flatter et de se complaire en lui-même. Tout cela néanmoins est de l'ordre; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Chrysostome, qu'une créature intelligente ne se connaisse jamais, et un dérèglement énorme que, ne se connaissant jamais, elle s'aime toujours injustement.

Qu'arrivera-t-il donc? appliquez-vous, mes chers auditeurs, à comprendre le mystère de la vérité de Dieu. Le premier effet de son jugement sera de nous rappeler à cette connaissance oïeuse et mortifiante de nous-mêmes, et de nous forcer enfin à convenir avec nous de ce que nous sommes, pour s'autoriser ensuite à agir contre nous dans toute l'étendue de ce qu'il est. Dans le cours d'une prospérité humaine, dira-t-il à ce mondain : dans le tumulte et le bruit du monde, où mille objets t'ébouissaient, te charmaient, et occupaient toute ton attention, tu ne te voyais pas; et, parce que tu ne te voyais pas, tu n'avais pour toi-même que de vaines complaisances. Mais parce que, pour ne te pas voir, tu te plaisais à toi-même et tu nourrissais dans ton cœur une secrète estime de toi-même, je déchirerai le bandeau qui t'aveuglait, et il est de ma justice que je te confonde par toi-même, en te représentant à toi-même. Tu verras ton crime, non plus pour y remédier, mais pour te le reprocher; non plus pour l'expier par la pénitence, mais pour le ressentir par le désespoir; non plus pour en faire le sujet de ta contrition, mais de ta confusion? *Videbis factum tuum, non ut corrigas, sed ut erubescas* (Aug.).

Or, cette vue, chrétiens, est ce qu'il y aura de plus insupportable à l'homme pécheur : c'est ce qui l'accablera, et ce qui le consternerá. Et voilà pourquoi les réprouvés s'adressant, ainsi que le remarque expressément saint Matthieu, aux collines et aux montagnes pour implorer leurs secours, ne leur diront point, selon l'observation de saint Chrysostome, aussi solide qu'ingénieuse : *Montagnes, cachez-nous le visage de ce Dieu de gloire, qui nous doit juger; collines, empêchez-nous d'apercevoir ces esprits qui doivent nous tourmenter; mais seulement : Montagnes, tombez sur nous, couvrez-nous, servez-nous d'un rempart éternel contre nous-mêmes. Car c'est de nous-mêmes que nous avons aujourd'hui à nous défendre, et qu'il est de notre intérêt d'éviter l'aspect : *Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos; et collibus : Operite nos* (Luc.,*

XXIII). Et en effet, si dans ce jugement nous pouvions être à couvert de nous-mêmes, ni la présence de Jésus-Christ, quoique majestueuse, ni celle des démons, quoique effrayante, ne seraient plus capables de nous troubler.

Mais venons au détail; et, pour tirer de cette première partie tout le fruit que j'en espère, entrons dans la discussion des choses. Nous avons, chrétiens, deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : des erreurs de fait, et des erreurs de droit. Des erreurs de fait, qui nous ôtent la connaissance de notre propre action; et des erreurs de droit, qui nous font même ignorer notre obligation. C'est à quoi se réduisent tous les désordres d'une conscience erronée. Or, à ces deux genres d'erreurs, Dieu, qui est la vérité éternelle, et qui, par un privilège de son être, n'est pas moins infallible pour le fait que pour le droit, opposera cette double infallibilité de son jugement. Infaillibilité dans les faits, pour nous confondre sur mille péchés auxquels peut-être nous n'avons jamais bien pensé. Infaillibilité dans le droit, pour nous condamner sur mille points de précepte et d'obligation dont nous nous sommes obstinés à ne vouloir jamais convenir. Ah! chrétiens, que n'ai-je le zèle et l'éloquence des prophètes, pour vous proposer ici l'un et l'autre dans toute sa force?

Nous entassons tous les jours péchés sur péchés : mais, avec cela, nous vivons tranquilles, nous accusant à peine devant Dieu, et ne nous avouant presque jamais coupables devant les hommes : pourquoi? parce que nous ne cherchons qu'à nous aveugler sur tout le mal que nous commettons, parce que nous ne nous le reprochons que très-rarement, parce que nous ne l'envisageons que très-superficiellement, parce que nous ne l'approfondissons jamais, et que nous en perdons très-volontiers et très-aisément le souvenir. Que fera Dieu? Parlez, mon Dieu, pour vous-même, et faites-nous connaître, par les oracles que vous avez prononcés, quel doit être le procédé de votre justice, afin que nous le prévenions, ou que nous soyons inexcusables. Car ce ne sont pas mes raisonnements, mais vos révélations toutes divines, qui en doivent instruire cet auditoire chrétien. Dieu, mes chers auditeurs, suppléera là-dessus à votre défaut; il recherchera ce que vous aurez négligé, il approfondira ce que vous n'aurez fait qu'effleurer; ce qui manquera au compte que vous vous en serez rendu, il l'ajoutera; ce qui était demeuré comme enveloppé dans l'embarras de vos consciences, il le débrouillera. Ainsi nous l'a-t-il formellement déclaré dans ses saintes Ecritures, et en des termes dont l'infidélité la plus endurcie ne peut désavouer qu'elle ne soit émue.

Oui, mes frères, ce jugement de Dieu succédera au nôtre, et reformera le nôtre : sur quoi? je le répète, sur tant de péchés que notre légèreté, que notre vivacité, que notre dissipation continuelle, que notre précipi-

tation dans l'examen de nous-mêmes, que notre ignorance volontaire fait disparaître à notre vue. Car rien de plus commun que ces péchés inconnus : je dis inconnus même au pécheur qui les a commis, et qui s'en trouve chargé devant Dieu. Je n'en voudrais point de preuve plus sensible que ce qui se passe au tribunal de la pénitence, s'il m'était permis de le révéler. Nous y voyons venir des mondains et des mondaines après avoir été des années entières sans en approcher. Ils s'accusent au ministre de Jésus-Christ, et toute cette accusation se termine à quelques faits dont le récit est presque aussitôt achevé que commencé. Est-ce que ces pécheurs sont moins criminels que des âmes timorées (je ne dis pas scrupuleuses), mais que des âmes sagement et solidement chrétiennes, qui, dans des confessions de quelques semaines et même de quelques jours, s'expliquent avec toute une autre étendue, et demandent de notre part beaucoup plus de temps pour les entendre? Il y aurait lieu d'être surpris de cette différence, si l'on n'en découvrait pas d'abord le principe. C'est que ces hommes, que ces femmes du siècle, peu en peine de se connaître, ne font presque nul retour sur eux-mêmes, et laissent échapper sans réflexion les points quelquefois les plus essentiels. Combien de pensées, de soupçons, de jugements, de sentiments, de paroles, d'actions, qui ne leur reviennent point dans l'esprit, parce qu'ils ne se donnent ni le loisir ni le soin de les rappeler? Combien de consentements au mal, qu'ils prennent pour de simples tentations? Combien de desirs formés, qu'ils ne distinguent point des simples idées? Combien de haines invétérées et depuis longtemps entretenues, qu'ils traitent d'antipathies naturelles et involontaires? Combien de discours libertins, qu'ils ne regardent que comme des traits d'esprit et de belle humeur? Combien de tours et de détours, de chicanes et d'artifices, de dissimulations et de supercheries, de violences et de concussions, pour profiter, pour gagner, pour s'avancer, pour s'assurer un héritage, pour s'ingérer dans un emploi? Combien, dis-je, de toutes ces injustices, et combien d'autres, dont ils se savent bon gré, dont ils s'applaudissent, bien loin de les réputer pour des crimes, et qui ne sont dans leur opinion qu'adresse, qu'habileté, que science du monde? Voilà ce qu'ils ne font jamais entrer dans la recherche de leur vie; et quand, selon le devoir de notre ministère, nous voulons être éclaircis là-dessus, et qu'ils nous en rendent compte, comment répondent-ils, et pour qui passons-nous auprès d'eux?

Mais si, malgré nos soins, nous ne pouvons parvenir à développer ce chaos, et si nous sommes enfin obligés, après avoir pris les mesures convenables, de nous en rapporter à leur propre témoignage, ils ont un juge supérieur, qui de leur témoignage en appellera au sien, ou plutôt qui, par son témoignage, les rendra témoins eux-mêmes de toutes leurs iniquités. C'est lorsque, répendant sur eux un rayon de sa vérité, il

les éclairera de toutes parts, et qu'il ne laissera rien de si obscur et de si secret qu'il ne produise à la lumière. Vois, pécheur, vois (c'est ainsi qu'il leur parlera à chacun en particulier), suis par ordre tout le cours de tes années : en voilà devant toi toutes les heures et tous les moments. Voilà sans y rien ajouter et sans y rien omettre, tout ce que tu as pensé, tout ce que tu as dit, tout ce que tu as fait : voilà cette passion qui t'a dominé, et tous les excès où elle t'a porté; voilà cet intérêt qui t'a corrompu, et toutes les usures, les fourberies qu'il t'a inspirées et que tu as exécutées; voilà cette envie, ce ressentiment qui te dévorait, et que tu as mille fois satisfait aux dépens de la bonne foi, de l'équité, de la charité, de toute la compassion naturelle. En un mot, te voilà toi-même, et il ne tient qu'à toi de te considérer et de te contempler toi-même. Mais non, il ne tient plus proprement à toi. Car malgré toi je te forcerai éternellement à te considérer de la sorte, et à te contempler toi-même : pourquoi? afin que tu te haïsses et que tu te détestes éternellement toi-même. Ainsi dis-je, parlera le Seigneur; et dites-moi, mes frères, si vous le pouvez, quelle sera la surprise de ce pécheur et son effroi, quand d'une première vue il viendra tout à coup à découvrir cette affreuse multitude de péchés oubliés, de péchés ignorés, de péchés éloignés par la distance des temps, de péchés comptés pour rien et à peine remarqués, de péchés jusque-là ensevelis dans une confusion de faits presque impénétrable, mais alors tellement étalés devant lui, et tellement rapprochés de lui, que pas un ne sera soustrait à sa vue, et que tous se montreront à ses yeux dans tout leur nombre et dans toute leur difformité?

Ce n'est pas que dès cette vie plusieurs ne les connaissent : mais appliquez-vous à cet autre article, qui s'étend encore plus loin. Nous connaissons nos désordres; mais, par un défaut d'attention qui ne nous est que trop ordinaire, nous n'en considérons, ni les circonstances, ni les dépendances, ni les conséquences, ni les effets, et de là nous ne nous accusons qu'à demi. Or, c'est surtout en cela que le jugement de Dieu doit être le supplément du nôtre, et c'est ce que le Psalmiste comprenait admirablement, lorsqu'il disait à Dieu : *Appone iniquitatem super iniquitatem eorum* (Ps. LXVIII). Ajoutez, Seigneur, ce que vous savez qui a manqué à la confession qu'ils ont faite de leurs iniquités, et tirez du fonds infini de votre sagesse, laquelle voit tout, ce qui doit rendre selon vous leur jugement complet : *Appone iniquitatem super iniquitatem*. Car voilà, remarque le chancelier Gerson, l'un des aveuglements les plus pernicieux dans la pratique et dans l'usage de la vie chrétienne. On se juge et on se condamne : mais, par un malheureux secret d'abrégier les choses, de dix péchés qui ont été, pour ainsi dire, compliqués et d'un enchaînement nécessaire entre eux, on n'en avoue qu'un, et cela parce qu'on n'envisage que la substance du péché dénuée, de tout

ce qui l'accompagne et de tout ce qui la suit

On dit : J'ai trop d'amour et trop de complaisance pour ma personne; mais on ne dit pas que cet amour de sa propre personne a été suivi d'un désir désordonné de plaire; mais on ne dit pas que pour plaire on a méprisé toutes les lois de la modestie, n'omettant rien de ce que le luxe et la vanité ont pu y contribuer; mais on ne dit pas que ce luxe et ce désir de plaire ont fait naître dans autrui des passions criminelles; passions dont on s'est bien aperçu, que l'on a excitées, et qu'on a pris plaisir à faire croître, bien loin d'en rompre le cours; mais on ne dit pas que par là on a été la ruine des âmes que l'on a fait périr, et à qui l'on a servi de tentateur : *Appone iniquitatem super iniquitatem*. On dit : J'ai eu une attache qui m'a engagé dans des conversations trop libres; mais on ne dit pas que cet attache a refroidi peu à peu et même entièrement éteint un amour légitime et de devoir; mais on ne dit pas que cette liberté de la conversation a suscité des querelles et des jalousies dont la paix d'une famille a été troublée; mais on ne dit pas que cet engagement a éclaté, et scandalisé le public : *Appone iniquitatem super iniquitatem*. On dit : J'ai trop aimé le jeu; mais on ne dit pas que ce jeu, outre le crime d'une vie oisive qui n'en a pu être séparé, a fait abandonner les soins les plus essentiels, a détourné des exercices de piété et de religion, a donné un mauvais exemple à des enfants, a autorisé des domestiques dans leur libertinage, a empêché de payer ses dettes, a causé des emportements et des dépits contre Dieu même : *Appone iniquitatem super iniquitatem*. J'ai parlé, dit-on, peu charitablement de mon prochain; mais on ne dit pas qu'en parlant de la sorte on a perdu ce prochain d'honneur et de crédit; mais on ne dit pas que cette médisance a été un obstacle à sa fortune; mais on ne dit pas qu'on a parlé pour se venger d'une injure qu'on prétendait avoir reçue : on ne le dit pas, et peut-être ne se l'est-on jamais dit à soi-même. Mais Dieu vous le dira, et c'est ainsi que dans son jugement il mettra iniquité sur iniquité; c'est-à-dire qu'outre celles que nous avons connues, il nous présentera celles, ou que nous n'avons jamais observées, ou que nous avons oubliées : *Appone iniquitatem super iniquitatem*.

Je dis que nous avons oubliées, car nous en perdons facilement la mémoire. Mais Dieu, qui se trouvera intéressé à réveiller ce souvenir et à le perpétuer, le rendra fixe et immuable : comment cela? en nous appliquant la lumière de son entendement divin, par où ces mêmes crimes lui sont toujours présents, et en nous l'appliquant avec des traits si marqués, qu'il ne sera jamais en notre pouvoir de les effacer. Lumière divine, prenez garde, s'il vous plaît, qui pour cela est comparée par le Saint-Esprit, non pas à la parole, mais à l'écriture : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis* (Ps. XLIV). Ma langue, disait le Prophète, lorsqu'elle exprime les pensées de Dieu, est semblable

à la plume d'un écrivain. Que voulait-il dire ? Similitude admirable, répond saint Jérôme ! Parce que, de même qu'un écrivain forme des caractères qui demeurent, qui se conservent des siècles entiers, et qui représentent toujours à l'œil ce que d'abord ils lui ont fait voir, au lieu que la langue ne forme que des paroles passagères qui cessent d'être à l'instant qu'elles sont prononcées ; aussi la lumière de Dieu a-t-elle un être permanent : de sorte que, lorsqu'une fois elle sera imprimée dans nos esprits comme Dieu l'y imprimera, nous ne pourrons plus perdre l'idée des sujets de notre condamnation, et nous les verrons éternellement écrits dans Dieu même : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis*. Et voilà, mes frères, dit saint Bernard, ce que Dieu voulait nous déclarer dans ce passage du Deutéronome, quand, après avoir fait le dénombrement des péchés de son peuple, il concluait ainsi : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* (Deut., XXXII) ? Tout cela n'est-il pas comme en réserve chez moi, et tout cela n'est-il pas comme scellé dans les trésors de ma justice ? Voyez-vous, chrétiens, la conduite de Dieu à notre égard ? Si, par un esprit de pénitence, nous conservions maintenant le souvenir de nos désordres, les ayant toujours devant les yeux, et les repassant dans l'amertume de nos âmes, tout désordres qu'ils auraient été, nous nous en ferions devant Dieu un trésor de miséricorde ; mais, parce que nous les laissons volontairement échapper, Dieu les ramasse, et nous en fait un autre trésor, qui est ce trésor de colère dont a parlé l'Apôtre. Trésor qu'il nous ouvrira dans le grand jour de la manifestation ; trésor où il mettra le sceau, afin que jamais ni la négligence ni l'oubli même involontaire n'y puissent donner la moindre atteinte, et que malgré nous notre esprit se trouve, pour ainsi dire, toujours saisi de la connaissance de nos propres actions : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris ?*

Voilà ce qui concerne les erreurs de fait ; mais il en est d'autres que j'appelle erreurs de droit. En effet, l'extrémité de notre misère est que nous errons même dans les principes ; et que, par un renversement qui se fait en nous, aussi bien de l'homme raisonnable que de l'homme chrétien, nous formons des consciences que notre raison, pour peu épurée et pour peu exacte qu'elle soit, ne peut s'empêcher de contredire : réglant nos devoirs par nos intérêts, opinant et décidant sur nos obligations selon le mouvement de nos passions ; nous en rapportant à notre sens particulier, au préjudice des saintes lumières que la religion nous fournit ; qualifiant les choses comme il nous plaît, traitant de bagatelles et de riens ce qui est essentiel au salut ; ne jugeant de ce qui est criminel, que par rapport aux idées du monde, c'est-à-dire ne comptant pour criminel selon Dieu, que ce qui l'est selon le monde ; nous figurant honnête et permis tout ce qui est autorisé par l'usage du monde ; au lieu de combattre le monde par notre foi, accordant no-

tre foi avec le monde, et par là même l'anéantissant et la détruisant. Mais Dieu, chrétiens, viendra par son jugement rectifier tous ces faux principes, dissiper toutes ces illusions, réformer toutes ces consciences, et ce sera, dit-il, lorsque, après nous avoir laissé prendre notre temps, il prendra le sien : *Cum accepero tempus* (Ps. LXIV). Ces consciences dont nous nous étions assurés, et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paraître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvaise foi, et comme telles il les réprouvera. Dès cette vie, il nous avait suffisamment pourvus de règles pour nous obliger à les réprouver nous-mêmes. Car nous n'avions qu'à les confronter avec la pureté de sa loi ; nous n'avions qu'à les soumettre aux jugements de ceux qu'il avait établis dans son Eglise pour nous conduire ; nous n'avions qu'à les comparer avec les premiers jugements que nous faisons autrefois du bien et du mal, avant que notre raison fût pervertie et obscurcie par le péché : mais, parce que nous n'avons rien fait de tout cela, et qu'emportés par l'esprit du monde, nous avons toujours voulu suivre ces consciences erronées, Dieu pour nous confondre, leur opposa la sainteté, l'intégrité, l'incorruptibilité de son jugement. Et qu'aurons-nous autre chose, mes frères, à lui répondre, que de faire en sa présence le même aveu que Job, et de le faire encore avec plus de sujet que ce saint homme : *Vere scio quod ita sit, et quod non justificetur homo compositus Deo* (Job., IX). Ah ! nous le disait, et nous l'éprouvons. Seigneur, que vos vues sont bien différentes des nôtres, et bien au-dessus des nôtres. Nous pouvions nous justifier à nos yeux, mais nous ne l'étions pas pour cela devant vous : et c'est même pour nous être tant justifiés à nos yeux, que nous devenons devant vous plus criminels. Ou plutôt, mes chers auditeurs, sans rien répliquer et sans rien dire, qu'aurons-nous à faire autre chose, que de demeurer dans un triste et morne silence, confus, interdits, effrayés, apercevant partout les titres d'une juste et affreuse réprobation, et ne pouvant les déguiser, ne pouvant les éluder, ne pouvant les détruire ni les réfuter, parce nous ne pourrions éteindre cette lumière éternelle de la vérité, qui nous percera de toutes parts, et nous retracera incessamment l'odieuse peinture nous-mêmes.

Je serais infini, si, pour l'accomplissement de mon dessein, et pour la conclusion de cette première partie, je voulais maintenant dans une nouvelle image vous exposer comment Dieu, vérité toujours infailible, non content de nous faire connaître à nous-mêmes pour nous détromper de nos erreurs, nous fera encore connaître aux autres pour confondre nos hypocrisies. Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous les siècles où le libertinage a régné, puisque le libertinage, quelque déterminé qu'il puisse être, ne se soutiendrait jamais, s'il ne se couvrait du voile de la religion ; hypocrisie, compagne

inséparable de l'hérésie, et qui as fomenté toutes les sectes, puisqu'il n'y en a pas une qui ait osé se produire sans être revêtu des apparences d'une spécieuse réforme; hypocrisie, qui, sous prétexte de perfection, vas à la destruction, et qui, sous ombre de ne vouloir rien de médiocre dans le culte de Dieu, anéantis visiblement, quoique insensiblement, le culte de Dieu; hypocrisie, qui, sous l'austérité des paroles, caches les actions les plus basses et les plus honteuses, et qui, sous le masque d'une fausse régularité, insultes à la véritable et solide piété; hypocrisie, qui, par un raffinement d'orgueil déguisé sous le nom de zèle, condamnes tout le genre humain, fais de la médisance une vertu, n'épargnes pas les puissances établies de Dieu, et n'as de charité pour personne; hypocrisie, qui, pour parvenir à tes fins, remues toutes sortes de ressorts, formes toutes sortes d'intrigues, emploies toutes sortes de moyens, ne trouvant rien d'injuste dès qu'il te peut être utile, ni rien qui ne soit permis dès qu'il sert à ton avancement et à ton progrès : c'est là, c'est à ce tribunal que tu comparatras, et que Dieu, pour l'honneur de la vérité, révélera toute ta honte. Lui-même il nous le dit, mais avec des expressions dont j'aurais peine à user, si elles n'éthient consacrées : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam* (Nahum., III.) : Qui, je découvrirai à toute la terre ton opprobre, c'est-à-dire les artifices, tes fraudes, tes impostures, les cabales, les abominations d'autant plus ignominieuses pour toi, qu'elles auront été plus secrètes pour le monde : *Ostendam* ; tout cela sera connu, et par là non-seulement je me satisfais, mais je satisferai tout l'univers. Tu séduisais les peuples, tu leur imposais, tu te les attachais par une vaine montre de profit, de simplicité de sévérité ; tu recevais leur encens, et tu te repaisais de leurs éloges. Or, je produirai au grand jour tous ces mystères d'iniquité et toute cette turpitude. On la verra, et tu auras à soutenir tous les regards de tous ceux que tu as trompés : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam*. Voilà, chrétiens, la menace, et jugez de l'effet. Que dis-je, et qui peut l'imaginer et le concevoir ? Je vous le demande : qui peut concevoir de quelle confusion seront couverts tout à coup et accablés, tel peut-être et telle qui sont ici présents ; qui, portant au fond de leur cœur de quoi les diffamer, lèvent la tête néanmoins avec plus de confiance et plus d'orgueil ; qui, dans un moment, se tiendraient perdus sans ressource, si ce qu'ils cachent avec tant de soin et sous des heaux dehors venait à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette autre : qui ne trouveraient point alors d'assez épaisses ténèbres ni de retraite assez profonde où se précipiter et s'abîmer ? ah ! je le répète, et qui peut penser quelle sera pour eux l'ignominie de cette révélation authentique et solennelle où ils se verront comme donnés en spectacle à toutes les créatures

intelligentes ; où tout ce qu'il y aura eu de plus lâche, de plus indigne, de plus malin, de plus sale et de plus corrompu dans leurs déguisements, dans leurs sentiments, dans leur menées et leurs fourberies, dans leurs plaisirs et leurs brutales voluptés, sera tiré des ombres qui l'enveloppaient, et mis sous les yeux de tous les hommes ; où, devenus les objets du mépris le plus général, ils seront surtout témoins de la surprise et de l'indignation de ceux qu'ils auront trompés, de ceux qui les croyaient tels qu'ils paraissaient et qu'ils s'étudiaient de paraître, droits, sincères, désintéressés, réglés, vertueux, honnêtes ; mais qui commenceront à les connaître tels qu'ils étaient, sans foi, sans retenue, sans pudeur, sans charité, sans équité, sans religion ? Je ne puis vous donner d'idée parfaite de cette infamie, et rien de tout ce qui se passe dans le monde n'en peut approcher. Un homme est décrié sur la terre et noté. mais il disparaît ; mais il n'est flétri que dans une société, que dans un quartier, que dans une ville, que dans une certaine contrée ; mais la tache enfin s'efface avec le temps ; au lieu que l'hypocrite, démasqué à ce jugement redoutable, sera forcé malgré lui de demeurer en vue, que l'image de son hypocrisie sera gravée dans tous les esprits, et qu'éternellement cette image et sa honte subsistera. Le remède, mes frères, et le plus assuré préservatif que nous ayons, et dont nous puissions présentement nous servir, c'est d'être de bonne foi avec nous-mêmes pour travailler à nous bien connaître, et de l'être avec les autres, pour vouloir aussi sincèrement nous faire bien connaître à qui nous le devons, je veux dire aux ministres de la pénitence. Connaissions-nous nous-mêmes, afin de nous remplir d'une sainte haine de nous-mêmes et de nous exciter à la réformation de nous-mêmes. Et faisons-nous bien connaître aux médecins spirituels de nos âmes, afin qu'ils puissent mieux nous traiter, et qu'ils s'appliquent avec plus de fruit à la guérison de nos infirmités. Essayons à leurs pieds et avec toute l'humilité chrétienne une confusion particulière et salutaire. Demandons à Dieu qu'il répande sur eux et sur nous sa vérité, et souhaitons que ce soit cette souveraine vérité qui nous conduise par leur ministère. Sans cela nous avons tout à craindre de cette vérité infaillible que rien ne trompera, et de cette équité inflexible que rien ne corrompra, comme il me reste à vous faire voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il y a une loi rigoureuse de justice, et nous ne pouvons douter que cette loi ne soit dans Dieu pour corriger un jour les relâchements et les abus infinis de notre amour-propre. Quelque lumière que nous ayons, chrétiens, pour faire le discernement intérieur de nos consciences dont je viens de vous parler, rarement avons-nous le courage qui serait nécessaire pour procéder contre nous-mêmes, pour nous traiter aussi sévèrement que nous nous sommes sincèrement et véritablement connus. Nous nous condamnons (pre-

nez garde, s'il vous plait, à ces trois pensées, auxquelles je réduis toute cette seconde partie), nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce, et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal le plus saint où nous nous soumettons à être jugés, qui est celui de la pénitence. Nous nous reconnaissons pécheurs devant Dieu; mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on y doit avoir égard, tirant un avantage secret de la qualité de nos personnes et de la différence de nos conditions. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous nous alléguons à nous-mêmes notre faiblesse, ou plutôt notre délicatesse, que nous croyons devoir épargner, et pour laquelle nous exigeons des autres qu'ils aient de la condescendance et de la douceur. Trois effets de l'amour de nous-mêmes; trois désordres qui entretiennent l'impénitence des hommes du siècle dans le cours de la vie; trois relâchements de l'esprit chrétien, à quoi il faut que l'équité inflexible du jugement de Dieu serve de correctif: et voici comment. Car Dieu, mes chers auditeurs, nous jugera sans nous faire grâce: il nous jugera non-seulement sans distinguer nos qualités, mais les employant contre nous-mêmes, il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il fera même de notre délicatesse le sujet principal de la rigueur de son jugement. Encore un moment de réflexion.

Nous nous faisons grâce en nous jugeant, et Dieu ne nous fera nulle grâce. Voilà, de tous les points de la religion, celui qui nous paraît le plus terrible, et qui néanmoins est le mieux établi. Car c'est ainsi que le Saint-Esprit a défini en propres termes le jugement de Dieu: *Judicium sine misericordia* (Jacob., II): Un jugement sans miséricorde: pourquoi? pour l'opposer à cette miséricorde pernicieuse dont nous aurons usé dans les jugements que nous faisons de nos personnes. Telle est en effet, chrétiens, la fausse maxime qui nous préoccupe: parce qu'il s'agit de nous-mêmes, nous croyons avoir un droit naturel de nous juger favorablement; et c'est au contraire pour cela que nous ne saurions y apporter un zèle trop rigide. S'il était question de juger les autres, ce serait par ce principe de bonté qu'il s'y faudrait prendre, et à peine y aurait-il quelque danger de la porter trop loin et d'en abuser. Mais, dès que nous sommes nous-mêmes nos juges, le grand écueil à éviter, c'est cet esprit de douceur et de modération que l'amour-propre nous inspire, et qu'il ne manque jamais d'autoriser de mille prétextes spécieux. Voilà cependant où nous allons toujours. Nous voulons que les prêtres, qui sont les lieutenants de Dieu, et qui président de sa part à ce jugement secret de nos âmes dans le sacrement de la pénitence, deviennent en cela les complices de notre lâcheté. A force d'être indulgents comme nous le sommes envers nous-mêmes, nous les obligeons en quelque sorte à le devenir,

c'est-à-dire à nous accorder ce qui nous est commode, et à nous dispenser de ce qui nous mortifie: et il arrive tous les jours, par une prévarication indigne, mais qui est celle de notre siècle, que, lors même que nous nous scandalisons en général de la trop grande facilité des ministres de l'Eglise, nous l'entretenons en particulier par cent manières artificieuses dont nous nous servons pour les faire entrer dans nos pensées et dans nos intérêts; et que, ne trouvant point pour autrui de confesseurs assez sévères, nous en formons pour nous-mêmes des plus indulgents et des plus accommodants. Car de là vient l'espèce de nécessité où nous les mettons de garder avec nous tant de mesures, d'imaginer tant d'adoucissements, de chercher tant de tempéraments, et cela au préjudice de la sainte fonction qui leur est confiée, et qu'ils n'ont pas la force de soutenir, parce que nous en avons trop pour arrêter leur zèle et pour l'énerver.

Mais Dieu, chrétiens, qui est le premier juge, et au tribunal duquel, non-seulement nos crimes, mais les jugements de nos crimes doivent être rapportés, confondra tout cela par ce jugement suprême, dont le caractère est d'être sans miséricorde: *Judicium sine misericordia*. La raison est, dit saint Augustin, que ce sera la seule justice alors qui agira; elle agit dès à présent, mais elle n'agit pas toute seule, ou plutôt c'est la miséricorde qui agit par elle et dans elle; car cette justice même que Dieu exerce contre nous dans la vie, est souvent une des miséricordes les plus spéciales, puisqu'il est certain que Dieu ne nous punit point en ce monde précisément pour nous punir, mais qu'il ne nous punit que pour nous convertir, que pour nous sanctifier, que pour nous instruire, et qu'ainsi ses châtiments, dans les principes de la foi, sont des bienfaits et des faveurs; mais, dans son jugement, il n'écouterà que sa justice, il ne suivra que sa justice, il n'aura égard qu'aux droits de sa justice, parce que nous aurons négligé les dons de sa miséricorde, et que nous en aurons épuisé toutes les sources; je dis plus: sa miséricorde négligée, méprisée, outragée, ne servira qu'à aiguïr sa justice: et par où? par le témoignage qu'elle rendra contre nous, bien loin de s'intéresser pour nous: *Judicium sine misericordia*.

Ah! chrétiens, que nous serviront alors ces grâces prétendues que nous aurons comme extorquées des vicaires de Jésus-Christ; ces condescendances qu'ils auront eues pour nous, de quel usage nous seront-elles? Dieu les ratifiera-t-il? confirmera-t-il son jugement au leur? ce qu'ils auront délié sur la terre, le déliera-t-il dans le ciel? le pouvoir des clefs qu'il leur a donné va-t-il jusque-là? Non, non, mes chers auditeurs, cela ne peut-être; Dieu veut bien qu'ils soient des ministres de miséricorde, mais d'une miséricorde sage et ferme, et non point d'une miséricorde aveugle et molle; mais d'une miséricorde qui retranche les vices et les habitudes criminelles, et non point

d'une miséricorde qui les flatte et qui les fonde; mais d'une miséricorde qui mette à couvert sa cause et l'honneur de son nom, et non point d'une miséricorde qui l'outrage et le déshonore; car une telle miséricorde, une miséricorde faible, timide, disposée à tout accorder, ne sauvera pas le pécheur, et perdra le ministre; tellement que l'un et l'autre ne doit s'attendre de la part de Dieu qu'à un jugement sans miséricorde : *Judicium sine misericordia*.

Autre abus, qui résulte de celui-ci. Nous tirons avantage de nos qualités, et, parce que nous nous voyons dans des rangs de naissance et de fortune que le monde respecte, nous voudrions que Dieu nous respectât aussi; et nous le prétendons si bien, que, quand les substitués de sa justice, qui sont les prêtres de la loi de grâce, entreprennent de nous juger selon les règles communes et générales du christianisme que nous professons, nous le trouvons mauvais, exigeant de leur discrétion qu'ils ne nous confondent pas avec les âmes vulgaires, et mesurant leur prudence par la distinction qu'ils font de ce que nous sommes : n'est-ce pas ainsi que les choses se passent entre les ministres de la pénitence et nous? Mais voyons comment elles se passeront devant Dieu. Si je vous disais que l'un des titres dont Dieu se glorifie davantage dans l'Écriture, est d'être un Dieu sans égard aux conditions des hommes; que c'était la louange particulière que les pharisiens même attribuaient à Jésus-Christ, confessant en sa présence que, dans les jugements qu'il portait, il ne considérait point les personnes : *Non enim respicit personam hominum* (*Matth.*, XXII); et qu'en effet, jusqu'au sujet de sa mère, c'est-à-dire, de la plus auguste de toutes les créatures, cet Homme-Dieu s'est hautement déclaré tel, ne l'ayant jamais élevée dans le monde, et, pour lui donner place dans sa gloire, ne l'ayant jamais partagée selon sa dignité, mais selon ses mérites et ses œuvres : *Laudent eam opera ejus* (*Prov.*, XXXI); si je vous le disais, je ne vous dirais que ce que vous avez cent fois entendu, et cela seul devrait renverser toutes vos prétentions imaginaires, fondées sur la différence de vos états; mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus fort : et quoi? C'est que la différence de vos conditions et de vos états, bien loin de vous être avantageuse, est justement ce qui rendra Dieu plus sévère et plus inflexible contre vous. Qui nous l'apprend? Lui-même, par ces paroles de la Sagesse, que vous devriez écouter comme autant de tonnerres, et qui ont fait la conversion de tant de grands du monde : *Audite ergo, vos qui continetis multitudines et placetis vobis in turbis nationum : quia horrendo et cito apparebit vobis ; quoniam judicium durissimum his qui præsumunt* (*Sap.*, VI). Sachez donc, vous qui commandez aux nations, et qui vous plaisez dans la foule des peuples où vous êtes honorés, sachez que ce Dieu de majesté se montrera bientôt à vous, mais d'une manière qui vous doit saisir de frayeur ; car, pour

ceux qui sont dans l'élévation, il ne peut y avoir qu'un jugement inexorable et rigoureux : *Quoniam judicium durissimum his qui præsumunt*. De vous en marquer les raisons ce serait un soin superflu, puis que votre expérience vous les fait assez voir : ce mépris de Dieu dans lequel vivent les grands de la terre, cet oubli de leur dépendance, cette ostentation de leur pouvoir, et sans parler du reste, cette dureté de cœur envers ceux qui leur sont soumis, ne justifie que trop la Providence sur la sévérité avec laquelle Dieu les jugera.

Quoi qu'il en soit, voilà l'arrêt que la sagesse éternelle a prononcé : *Exiguo conceditur misericordia, potentes autem potenter tormenta patientur* (*Sap.*, VI) : S'il doit y avoir de la douceur dans le jugement de Dieu, c'est pour les faibles et pour les petits; mais les grands et les puissants du siècle, à proportion de leur grandeur, y doivent être plus rudement frappés. Je me suis donc trompé, quand j'ai dit que Dieu ne distinguerait point nos qualités. Ah! mes chers auditeurs, vous paraîtrez encore dans son jugement tout ce que vous êtes, et vous y porterez toutes les marques de ces dignités éclatantes dont vous aurez été revêtus; mais c'est ce qui allumera la colère de Dieu, et ce qui lui fera lancer sur vos têtes de plus terribles anathèmes. Votre souhait, alors, sera que Dieu voulût bien ne vous point distinguer, et qu'il vous jugât comme les derniers des hommes; mais c'est ce que la loi inviolable de son équité ne lui permettra pas; il faudra, malgré vous, que vous soyez jugés en grands, parce qu'il faudra que vous soyez punis de même : ainsi l'ont été les Pharaon, les Balthasar, les Antiochus : ils étaient princes, et voilà pourquoi Dieu, dans l'Écriture, a fulminé contre eux des arrêts qui nous font encore frémir : or, vous devez compter que leur destinée sera la vôtre, et que, vivant comme eux, ce qui s'est accompli dans eux, s'accomplira infailliblement en vous : pourquoi? parce que la loi est sans exception : *Quoniam judicium durissimum his qui præsumunt*.

Troisième et dernier abus : nous nous supposons délicats ; et parce qu'il nous plaît de l'être, nous nous faisons un droit et même une obligation de nous épargner ; et, ce qui est selon Dieu lâcheté et impénitence, nous l'érigions en devoir ; non-seulement nous nous ménageons sans scrupule, mais nous nous ferions volontiers un scrupule de ne nous ménager pas ; et, quoi que l'Écriture nous dise de cette nécessité indispensable de crucifier sa chair et ses sens, nous nous prévalons de la plus légère incommodité et du moindre besoin que nous sentons ou que nous croyons sentir ; encore si cette délicatesse ne s'étendait qu'à certaines pratiques volontaires de la pénitence chrétienne, et à certains exercices de notre choix, et moins expressément ordonnés ; mais, ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'on s'en sert comme d'une dispense universelle à l'égard des observances mêmes les plus étroites et

des préceptes les plus communs et les plus formels. Abstinenances et jeûnes, ce sont des commandements qu'on tient impraticables ; et si les ministres de l'Église, dépositaires de ses lois et chargés de les faire observer, veulent entrer là-dessus dans une sérieuse discussion, et ne s'en rapportent pas d'abord à nous, on les regarde comme des gens indiscrets et peu versés dans l'usage ordinaire de la vie. De quoi ils ont encore plus lieu de gémir, c'est que ce sont les riches et les opulents du siècle qui font plus valoir leur prétendue délicatesse, comme si l'abondance où ils vivent altérerait leurs forces, et qu'au milieu de tout ce qui peut flatter le corps et l'entretenir, ils fussent absolument hors d'état de supporter ce que d'autres, dans des conditions laborieuses, soutiennent avec constance et avec fidélité.

De là, nul soin de satisfaire à Dieu ; mais Dieu néanmoins doit être satisfait, et veut être satisfait. Que sera-t-il donc ? parce que notre délicatesse nous aura empêchés de le satisfaire, il se satisfera lui-même par l'équité incorruptible de son jugement. Mais, dans un jugement si équitable, cette délicatesse que nous alléguons ne sera-t-elle pas une excuse légitime ? Chose étrange, mes chers auditeurs, que l'homme veuille se justifier devant Dieu, par cela même pour quoi Dieu se prépare à le condamner, et que sa témérité aille jusqu'à ce point, de se couvrir de son propre désordre pour se dérober au juste châtiment qui lui est dû ! car nous nous fondons sur notre délicatesse pour nous rassurer contre le jugement de Dieu, et c'est sur notre délicatesse même que Dieu nous jugera : comment ? en nous reprochant ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, et en nous faisant voir que c'était une délicatesse affectée, que c'était une délicatesse outrée, par conséquent que c'était une délicatesse criminelle, et que, bien loin de modérer l'arrêt de notre condamnation, elle en doit d'autant plus augmenter la rigueur, qu'elle aura été la source de plus de péchés, et qu'en même temps elle nous aura servi de prétexte pour nous décharger de toute peine et de toute réparation.

Aussi, chrétiens, écoutez le formidable arrêt que le Seigneur a prononcé dans l'Écriture, et qu'il prononcera encore plus hautement et avec plus d'éclat : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum* (Apoc., XXXVI). Que l'oisiveté, la paresse, les aises et les plaisirs de la vie, soient la règle et la mesure de la damnation et du tourment ; car c'est ainsi qu'il exterminera, comme autrefois, et bien plus même qu'autrefois tous les efféminés d'Israël ; c'est ainsi qu'il se tournera contre eux, et qu'il se dédommagera avec usure de la satisfaction volontaire qu'il attendait de leur part, et qu'ils lui auront refusée : *Abstulit effeminatos de terra* (III Reg., XV).

Sur cela, mes chers auditeurs, je finis par un avis important que j'ai à vous donner, mais qui pourrait être pour vous un scandale, si vous et moi nous le prenions dans le vrai sens où il doit être entendu. Car je vous dis : Aimez-vous vous-mêmes, mes frères, et, si vous voulez, aimez votre chair, j'y consens ; ce n'est point précisément l'amour de vous-mêmes, ni l'amour de votre corps, que Dieu condamne, puisque personne, selon la parole de Saint-Esprit, ne hait proprement sa chair : *Nemo carnem suam odio habuit* (Ephes., V). Aimez-la donc, encore une fois, cette chair, mais aimez-la d'un amour solide et chrétien, et non d'un amour terrestre et déréglé ; c'est-à-dire aimez-la pour l'autre vie, et non pour celle-ci : de tous les maux épargnez-lui le plus grand, qui est le supplice éternel dont elle est menacée, et où votre mollesse la conduit. Or, vous ne l'aimerez jamais de cet amour sage et véritable, qu'en la haïssant dans ce monde : je veux dire qu'en l'affligeant, qu'en la renonçant, qu'en la soumettant, qu'en arrêtant ses révoltes, qu'en réprimant ses appétits, qu'en l'immolant et la sacrifiant. Ce langage lui semble dur, et elle y répugne ; je le sais, et je ne m'en étonne pas, puisqu'il s'agit de la dompter, et de la crucifier avec tous ses désirs sensuels. Mais combien mille fois lui sera plus dure cette sentence que Dieu prononcera sur elle : Allez au feu, et au feu éternel : *Discedite in ignem æternum* (Matth., XXV). Eh quoi, mondain voluptueux, femme idolâtre de votre chair, vous l'aimez cette chair, et vous l'exposez au coup le plus sensible et le plus accablant dont elle puisse être frappée ! Vous l'aimez, et vous l'exposez à des flammes allumées du souffle même de Dieu ! Vous l'aimez, et vous l'exposez à une éternité de souffrances, et de quelles souffrances ! Voilà ce que j'appelle l'amour non-seulement le plus aveugle, mais le plus insensé. Voilà ce qui me touche pour vous d'une compassion d'autant plus vive, que je vous vois plus amateurs de vous-mêmes, et plus susceptibles des moindres impressions de la douleur. Traitons-nous maintenant, mes chers auditeurs, traitons-nous avec toute la sévérité évangélique, si nous voulons que Dieu dans son jugement nous traite avec toute sa bonté paternelle. Ne nous faisons grâce sur rien, afin qu'il nous fasse grâce sur tout. Armions-nous contre nous-mêmes d'une inflexible équité, afin qu'il ne prenne à notre égard que des sentiments de miséricorde. Préservons-nous de son jugement par le nôtre ; ou, parce qu'il faut nécessairement paraître au jugement de Dieu, tâchons par la rigueur du nôtre de mériter ce jugement de faveur, qui mettra les élus de Dieu dans la possession d'une félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

VETURES ET PROFESSIONS RELIGIEUSES.

PREMIER SERMON.

SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

Le trésor caché dans la religion.

Simile est regnum caelorum thesauro abscondito in agro; quem qui invenit homo, abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum.

Le royaume des cieux est semblable à un trésor enterré dans un champ; l'homme qui l'a trouvé, le cache, et, transporté de joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et achète ce champ (S. Matth., ch. XIII).

C'est une de ces similitudes dont Jésus-Christ se servait pour expliquer le mystère du royaume de Dieu. Vous le comprenez parfaitement, âmes religieuses, qui, élevées dans l'école de ce divin maître, êtes ses fidèles disciples, aussi bien que ses saintes épouses; et je puis vous appliquer aujourd'hui ce qu'il ajoutait en parlant à ses apôtres: *Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris autem in parabolis (Luc., VIII)*: Pour vous, qui êtes spirituelles et éclairées, il vous a été donné de discerner et de connaître ce royaume mystérieux, que les justes par la foi possèdent dès maintenant sur la terre. Telle est la grâce de votre état et tel est le fruit de ces profondes méditations dont vous vous occupez si utilement et si saintement dans la religion: *Vobis datum est*. Mais, pour les autres, qui sont grossiers et aveugles dans les choses de Dieu, c'est-à-dire pour les mondains, ce royaume ne leur est proposé qu'en paraboles; et ils n'en ont parlé qu'avec une idée confuse, si le prédicateur de l'Évangile ne leur en découvre le secret. Permettez-moi donc de m'accommoder à leur disposition; et, puisqu'en vertu de mon ministère je suis redevable à tous, souffrez, mes chères sœurs, que, joignant à votre éducation particulière l'instruction générale des chrétiens du siècle, qui ne sont ici assemblés que pour profiter de votre exemple, je leur fasse entendre, sous la parabole du trésor caché, ce qu'il y a de plus important dans ce royaume de Dieu, dont le Sauveur du monde nous a fait lui-même de si excellentes leçons. L'illustre vierge qui fait le sujet de cette cérémonie et qui, par un acte héroïque de sa piété, va se dévouer pour jamais à Dieu, sera la preuve sensible et vivante de tout ce que j'avancerai. Comme elle est déjà toute pénétrée des lumières du ciel, et qu'après les saints exercices qu'elle a si dignement soutenus, nous n'avons rien pour elle à désirer, sinon qu'elle persévère dans la ferveur où nous la voyons; sans m'arrêter à l'instruire, c'est vous, hommes du siècle qui m'écoutez, que j'instruirai par elle. Par elle vous connaîtrez la nature de ce trésor à quoi le royaume des cieux est comparé; par elle

vous apprendrez où on le trouve, comment on le conserve et à quel prix il mérite d'être accepté. Nous avons besoin des grâces du Saint-Esprit, et, pour les obtenir, nous nous adressons à vous, glorieuse Mère de mon Dieu, et nous vous disons: *Ave, Maria*

A prendre dans les vues de Jésus-Christ la parabole que je viens de vous proposer, quel en est le sens? ce royaume de Dieu, semblable à un trésor, selon la pensée des Pères de l'Eglise, et en particulier de saint Jérôme, c'est le christianisme, où Dieu, par sa miséricorde, nous a appelés, et où sont renfermées pour nous toutes les richesses de sa grâce: *Simile est regnum caelorum thesauro*. L'homme heureux et prédestiné dont parle le Sauveur du monde, n'est autre que celui même qui a trouvé ce trésor: *Quem qui invenit homo*; qui a su le mettre à couvert: *Abscondit*; et qui s'est dépouillé de tout pour l'acquérir: *Et vendit universa quæ habet, et emit*. Trois choses distinctement marquées dans l'Évangile, et qui vont faire le partage de ce discours: car voici tout mon dessein. Le christianisme que nous professons, et dont selon Dieu nous nous glorifions, est en effet notre trésor: mais ce trésor, avouons-le, mes chers auditeurs, ne se trouve que rarement et difficilement dans le monde; mais ce trésor est infiniment exposé et court de grands risques dans le monde; mais à en juger par la conduite de la plupart des hommes, on voudrait qu'il n'en coûtât rien, ou du moins qu'il en coûtât peu pour avoir ce trésor dans le monde. Au contraire, on trouve infailliblement et sans peine ce trésor dans la religion; on met en assurance et hors de danger ce trésor dans la religion; et on ne ménage rien, ou plutôt on sacrifie tout pour posséder ce trésor dans la religion. Trois oppositions entre la religion et le monde, que je vais développer; et d'où nous concluons que c'est donc évidemment et à la lettre dans l'âme religieuse que s'accomplit la parabole du trésor caché: pourquoi? parce qu'elle a les trois avantages que demande le Fils de Dieu, et qui sont pour cela requis; je veux dire, parce qu'en quittant le monde et se consacrant à la religion, elle trouve parfaitement le christianisme: *Invenit*; qu'embrassant une vie cachée, elle le met en sûreté: *Abscondit*; et que, ne se réservant rien, elle l'achète au prix de toutes choses: *Et vendit universa quæ habet, et emit*. Avantage, encore une fois, où consiste, par rapport à ce trésor, son bonheur, sa sagesse, son courage. Son bonheur, en ce qu'elle le trouve; sa sagesse, en ce qu'elle le cache; son courage, en ce qu'elle abandonne tout, jusqu'à se livrer elle-même pour l'acheter. Voilà, généreuse épouse de Jésus-Christ, les trois pré-

rogatives essentielles de votre vocation, et de quoi j'ai à vous féliciter : voilà, hommes du siècle, par où j'entends, ou de vous convertir, ou de vous confondre, si vous me donnez une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par une inspiration particulière de Dieu que Job parlait autrefois, quand il interrogeait toute la nature pour savoir où était la sagesse et en quel lieu de l'univers on la pouvait trouver : *Sapientia ubi invenitur (Job., XXVIII)*? Et c'est par le même esprit que ce saint homme, après avoir inutilement cherché une chose si précieuse et si rare, faisait répondre les éléments, la mer et la terre, qu'elle n'était point chez eux ni avec eux : *Abyssus dicit : Non est in me ; et mare loquitur : Non est mecum (Ibid.)*. Il voulait, dit saint Grégoire, pape, nous déclarer par là que la corruption générale où était le monde dès lors, et où il est encore plus aujourd'hui, en avait banni la sagesse ; qu'il n'en restait plus sur la terre aucun vestige ; que, depuis que les hommes s'étaient égarés en suivant les routes trompeuses de leurs passions criminelles, ils avaient perdu cette sagesse de vue ; qu'à peine désormais la connaissaient-ils ; qu'ils se souvenaient peut-être d'en avoir ouï parler ; mais que, dans l'état de perdition et de mort où le péché les avait réduits, ils ne s'en souvenaient qu'à leur confusion : *Perditio et mors dixerunt : Auribus audivimus famam ejus (Ibid.)*. En un mot, qu'il n'y avait que Dieu qui sût où habitait cette sagesse ; mais qu'absolument il fallait sortir du monde pour la trouver et pour en découvrir les voies : *Deus intelligit viam ejus, et ipse novit locum illius (Ibid.)*. C'est ainsi que s'en expliquait ce juste de l'Ancien Testament, qui, n'étant ni juif ni chrétien, ne laissait pas d'être inspiré de Dieu, pour donner aux Juifs et aux chrétiens les plus vives idées de la religion. Or, permettez-moi de faire l'application de tout ceci au sujet que je traite ; elle vous paraîtra naturelle et même touchante, car la foi nous apprend que le christianisme est la véritable sagesse ; cette sagesse cachée, comme parle l'Apôtre, dans le mystère de l'humilité d'un Dieu : *Sapientiam in mysterio quæ abscondita est (I Cor., II)* ; cette sagesse que nul des mondains n'a connue et qu'il est néanmoins si important et si nécessaire de connaître : *Quam nemo principum hujus sæculi cognovit (Ibid.)* ; cette sagesse, dont Jésus-Christ est l'auteur, et en comparaison de laquelle toute la sagesse du monde n'est que folie : voilà, dis-je, le trésor que la foi nous présente et qui peut seul nous enrichir. C'est le christianisme pris dans la pureté de ses principes et dans la perfection de son être.

Mais où le trouve-t-on maintenant ce christianisme pur et sans tache, ce christianisme tel qu'il a paru dans son établissement, et que les païens même l'ont révéré : où le trouve-t-on ? *Ubi invenitur* ? Interrogeons, non plus comme Job, la mer et les éléments, mais toutes les conditions du siècle. Dans l'affreuse décadence où nous les voyons,

en est-il une seule qui, rendant témoignage contre elle-même, ne confesse de bonne foi que ce n'est plus chez elle qu'il faut chercher ce christianisme si vénérable ? Le monde qui, proprement et à la lettre, est cet abîme d'iniquité qu'a voulu nous marquer le Saint-Esprit dans les paroles de Job ; le monde, aussi perverti qu'il est, n'en tombe-t-il pas d'accord ? *Abyssus dicit : Non est in me ?* Et le cœur de l'homme mondain, qui est cette mer orageuse, toujours dans l'agitation et le trouble que lui cause l'inquiétude et la violence de ses désirs, ne nous le fait-il pas entendre ? *Et mare loquitur : Non est mecum*. Le dérèglement des mœurs, qui croit tous les jours, et qui n'est que trop réellement la perdition et la mort des âmes, ne nous dit-il pas qu'il n'y a plus parmi nous qu'un vain fantôme et qu'un souvenir éloigné de cet ancien christianisme dont on nous fait encore de si magnifiques éloges ? *Perditio et mors dixerunt : Auribus audivimus famam ejus*. Parlons plus clairement et sans figure. Où est-il donc ce christianisme tant vanté et si peu pratiqué, ou pour mieux dire, si peu connu ; où est-il ? *Ubi invenitur* ? C'est ici, mes chers auditeurs, que, sans craindre de paraître prévenu en faveur de la profession que j'ai embrassée, je vais rendre à Dieu la gloire qui lui appartient, en vous convaincant d'une vérité dont je défie le monde même de ne pas convenir. Vous me demandez où l'on trouve aujourd'hui ce christianisme qui faisait autrefois l'admiration même des infidèles ? et moi, je vous dis qu'on le trouve dans l'état religieux, où Dieu, par sa miséricorde, l'a sauvé de ce déluge universel, et de ce débordement de tous les vices qui ont inondé le reste de la terre.

Car, malgré la triste et fatale dépravation où nous avons avec douleur que le christianisme est insensiblement tombé, nous ne pouvons après tout disconvenir que Dieu ne se soit réservé un peuple particulier, qui, malgré l'envie du démon, est encore à présent l'honneur du christianisme ; et qu'il n'y ait au milieu de nous des communautés d'âmes élues qui, détachées de leurs corps, peuvent justement s'appliquer ces paroles de l'Apôtre : *In carne ambulantes, non secundum carnem militamus (II Cor., X)* : Quoique nous vivions dans la chair, nous ne vivons point et nous ne marchons point selon la chair ; des communautés d'âmes innocentes, et tout ensemble pénitentes, qui zélées pour le Dieu qu'elles servent, lui font, aux dépens d'elles-mêmes, des sacrifices continuels, puisque c'est pour lui, et pour lui seul, qu'elles se mortifient sans cesse, et qu'avec une humble confiance, elles ont droit de lui dire, aussi bien que David : *Quoniam propter te mortificamur tota die (Ps. XLIII)* ; des communautés de vierges qui, séparées du monde, usent de ce monde comme n'en usant point : *Qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur (I Cor., VII)* ; qui, remplies d'une sainte haine pour le monde, et autant éloignées du monde, d'esprit et de cœur, qu'elles le sont d'intérêt et de con-

merce, peuvent se rendre sans présomption ce consolant témoignage, qu'elles sont crucifiées au monde, et que par la même raison le monde leur est crucifié : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (Galat., VI); qui, insensibles à toutes les choses périssables, sont absolument mortes à elles-mêmes, et du nombre de ceux dont il est écrit : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Colos., III) : Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu ; qui, uniquement occupées des choses éternelles, sont déjà spirituellement ressuscitées, et n'ont de conversation que dans le ciel : *Nostra autem conversatio in caelis est* (Philip., III) ; des communautés de vierges qui, par le privilège de leur état, sont les véritables domestiques de Dieu, et ont, non-seulement le bonheur, mais le mérite d'être toujours en sa présence, toujours au pied de ses autels, toujours dans l'exercice de son culte, comme si elles étaient déjà, selon l'expression de saint Paul, les concitoyennes des saints ; car c'est à elles, comme religieuses, que conviennent singulièrement ces deux qualités : *Cives sanctorum et domestici Dei* (Ephes., II). Voilà encore une fois, ce que nous trouvons dans ces monastères où Dieu est servi en esprit et en vérité.

Tout cela, surtout dans un sexe si délicat et si faible, nous paraît au-dessus de l'homme. Cependant saint Paul, pour faire la juste définition de l'homme chrétien, y comprenait tout cela, c'est-à-dire que, selon le plan de saint Paul, il fallait tout cela pour être chrétien ; que, dans la doctrine de saint Paul, il suffisait d'être chrétien, pour être indispensablement obligé à tout cela ; qu'à proportion de tout cela, on était, du temps de saint Paul, plus ou moins chrétien, et que, supposé les saintes règles qu'établissait saint Paul, tout cela manquant, on n'était plus qu'une ombre de chrétien. Anathème à ceux et à celles qui, méprisant ces règles, voudraient accorder, avec le nom de chrétien, une vie mondaine, une vie sensuelle, une vie dissipée, une vie contradictoirement opposée à tout cela. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, grâce à la providence de notre Dieu, nous avons la consolation de trouver encore tout cela dans le malheureux siècle où nous vivons, puisque, malgré sa corruption, nous y trouvons des maisons religieuses, dont la ferveur constante et unanime ne nous représente pas moins que le christianisme naissant ; des ordres dont l'éminente piété, dont la parfaite pauvreté, dont l'inviolable régularité, dont l'angélique pureté, dont l'exemplaire austérité seraient autant de miracles, si Dieu, par un autre miracle plus grand, ne les avait même rendus communs. Or, en les rendant communs, qu'a prétendu Dieu, sinon de nous découvrir le trésor dont je parle, qui est le vrai christianisme ?

Hors de la religion, je le répète, ce trésor, conçu de la sorte, ne se trouve que rarement ; et, à prendre même le monde dans le sens de l'Écriture, il ne s'y trouve point du tout ; car tout ce qui est dans le monde est,

ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie ; et y chercher autre chose que ces trois sources infectées et empoisonnées du péché, c'est non-seulement ne pas connaître le monde, mais vouloir que saint Jean ne l'ait pas connu, quand il a dit, sans exception : *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* (I Joan., II). Ne cherchons donc point dans ce qui s'appelle le monde ces précieux caractères du christianisme, dont je viens de faire le dénombrement. Ce serait chercher dans les ténèbres les plus épaisses la plus brillante lumière. Or, quel rapport y a-t-il entre l'un et l'autre ? *Quæ societas luci ad tenebras* (II Cor., VI) ? Ne cherchons point la sagesse chrétienne dans cette vie molle, dont les prétendus honnêtes gens du monde ne se font pas même un scrupule ; je dis plus, dont les dévots mêmes du monde ne sont pas toujours ennemis. Espérer de l'y trouver, ce serait contredire le Saint-Esprit, et en appeler de l'arrêt qu'il a prononcé. *Non invenitur in terra suaviter viventium* : Non, ce renoncement à soi-même, ce crucifiement de la chair, cette mortification de l'esprit, qui est la vraie sagesse des élus, ne se trouvent point parmi ceux qui affectent de mener une vie commode et aisée. Ne cherchons point l'esprit chrétien dans ces états du monde où l'ambition et la cupidité dominant. Si je voulais ici tous les parcourir, je vous y ferais voir tout le christianisme si défiguré, qu'à peine le distinguerait-on du paganisme, même corrompu. Laissons là le monde profane. Mais, pour trouver le trésor que nous cherchons, entrons en esprit dans ces sanctuaires de la virginité, fermés pour le monde, dans ces cloîtres consacrés à la retraite, et où les épouses de Jésus-Christ font leur demeure. Pour ne nous y méprendre pas, arrêtons-nous à ceux où l'esprit de Dieu paraît plus régner, à ceux dont nous savons mieux que l'esprit du monde est banni, à ceux où la règle est dans sa vigueur, à ceux dont l'éclatante sainteté, de notre propre aveu, nous édifie. Ne sortons point de celui-ci, connu pour être, sans contredit, en possession de tous ces avantages. C'est ici que nous découvrons le trésor évangélique ; et, sans le chercher plus loin, c'est ici que nous trouvons le christianisme, non point en spéculation ni en idée, mais en substance et en pratique.

En effet, mes chers auditeurs (car il est important d'approfondir cette vérité), en quoi consiste, à le bien entendre, ce christianisme, qui est par excellence le don de Dieu ? Dans des choses inconnues au monde, et qui, pour les hommes du monde, sont autant de trésors cachés : je veux dire dans la béatitude de la pauvreté, dans la gloire de l'humilité, dans le goût et l'attrait de l'austérité. Voilà ce que le monde ne connaît pas, et à quoi, selon l'Évangile, se réduit néanmoins le royaume de Dieu, que je vous prêche. Je m'explique : dans le monde, on trouve des pauvres, mais qui s'estiment malheu-

reux de l'être ; dans le monde , on voit des hommes humiliés , mais qui ont en horreur l'humiliation ; dans le monde , on souffre , mais on est au désespoir de souffrir , et on fait toutes choses pour n'y souffrir pas. Or , rien de tout cela n'est le christianisme dont il est ici question. Avant Jésus-Christ , il y avait des pauvres sur la terre , comme il y en a encore , et en aussi grand nombre ; mais cette pauvreté n'était pas celle que le Fils de Dieu voulait établir parmi les hommes , ni par conséquent celle qui devait faire leur bonheur dans cette vie , ni leur mérite pour parvenir à la vie éternelle ; car on ne trouvait sur la terre qu'une pauvreté forcée , et celle qu'y voulait établir Jésus-Christ devait être une pauvreté volontaire , une pauvreté de cœur , une pauvreté désirée , choisie , embrassée par état et par profession. Or , il est évident que la pauvreté , avec toutes ces conditions , ne se trouve point dans le monde. C'est dans la religion , dit saint Bernard , que se vérifie clairement et sensiblement ce divin paradoxe du Sauveur : *Beati pauperes* (*Math.* , V). C'est là que , par choix et même par vœu , on se fait un bonheur de n'avoir rien , de ne posséder rien , de n'espérer rien ; là que se trouvent ces pauvres évangéliques , héritiers du royaume céleste. Combien de fidèles se sont tenus heureux dans cette vue de quitter tout , et de se dépouiller de tout ? Le monde les a traités de fous et d'insensés ; mais une partie de leur béatitude a été d'être réputés fous et insensés dans l'opinion du monde , pourvu qu'ils eussent l'avantage d'être les imitateurs de la pauvreté du Dieu qu'ils adoraient. Le comble de leur bonheur a été d'être persuadés , comme Moïse , que la pauvreté de Jésus-Christ était pour eux un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Egypte ; et c'est ce qu'ils n'ont trouvé que dans la religion.

Il en est de même de la gloire de l'humilité. Autre paradoxe de l'Évangile : rien de plus commun dans le monde que l'humiliation ; mais , en même temps , rien dans le monde de plus rare que l'estime et l'amour de l'humiliation. Des mépris , des disgrâces , des rebuts , des traitements indignes à essayer , mais tout cela accompagné de chagrins , de dépit , de murmures : voilà ce que produit le monde. Des hommes , par les révolutions de la fortune , abaissés et anéantis ; mais , jusque dans l'abaissement et l'anéantissement , des hommes orgueilleux et superbes : voilà de quoi le monde est rempli. Où se glorifie-t-on sincèrement d'être humilié ? dans la religion , où l'on n'a point d'autre ambition que de n'en point avoir , point d'autre prétention que de ne prétendre rien ; où l'âme chrétienne , surtout dans la solennité de son sacrifice peut dire encore mieux que David : J'ai choisi d'être la dernière dans la maison de mon Dieu , et le choix que j'en ai fait est celui que j'accomplis aujourd'hui en me séparant du monde. Combien de grands , revêtus des honneurs du monde , se sont fait un honneur encore plus grand d'y renoncer , pour parvenir à cette gloire ? combien de

vierges distinguées par leur naissance , ont méprisé les établissements du monde les plus capables de flatter leur amour-propre , pour être les épouses d'un Dieu humble , en prenant le voile sacré ? Voilà ce que j'appelle le trésor de l'Évangile.

Que trouve-t-on enfin dans le monde ? vous le savez , des croix sans onction , des souffrances sans consolation , une pénitence et une austérité sans mérite ; et quel est le partage de ceux qui s'attachent au monde ? l'esclavage et la servitude , un éternel assujettissement aux lois dures et tyranniques du monde , qu'ils subissent malgré eux et dans l'amertume de leur cœur. Rien de plus opposé au trésor dont je parle ; car ce trésor , dit saint Bernard , est la joie qu'on a de souffrir et de se mortifier pour Dieu ; la douceur de penser , comme saint Paul , que l'on se captive , et qu'on est dans les liens pour Jésus-Christ ; le goût que l'on trouve à porter son joug ; les consolations intérieures de la pénitence volontairement préférée aux plaisirs des sens ; la paix de l'âme dans une vie austère , soutenue constamment et avec ferveur. Or , où tout cela se rencontre-t-il , si ce n'est dans la religion ?

Confiteor tibi , Pater , Domine cœli et terræ , quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus , et revelasti ea parvulis (*Math.* , XI) : Je vous bénis , ô mon Dieu ! Seigneur du ciel et de la terre , je vous bénis d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents du siècle , et de les avoir révélées aux simples et aux petits ; je vous rends grâce de m'avoir choisi , tout indigne que je suis , pour m'associer au nombre de ces âmes prédestinées. J'ai connu par là ce qui devait être mon unique trésor ; et il ne tient qu'à moi de le posséder , et d'en jouir , en demeurant ferme , et en me sanctifiant dans la vocation religieuse. Si vous étiez assez heureux , hommes du siècle , pour entrer dans ces sentiments , on pourrait dire que vous auriez trouvé le trésor évangélique. Mais qu'arrive-t-il ? de deux choses l'une : ou qu'ayant des cœurs endurcis , vous ne goûtez pas ces pensées , ou que ces pensées , par la dissipation du monde , s'effacent bientôt de vos esprits. Car , pour trouver le christianisme , il ne suffit pas de savoir tout cela et de le penser ; il faut en être pénétré et efficacement persuadé. Or , ces pensées , à la vue même de cette cérémonie qui vous assemble ici , ne font communément sur vous qu'une impression superficielle , qui ne va pas jusqu'à la persuasion , et qui va bien moins encore jusqu'à la conversion. Avouons-le toutefois , malgré l'iniquité du siècle , il y a encore dans le monde de vrais chrétiens , qui , par une grâce spéciale , y trouvent le royaume de Dieu. Ne leur disputons point cet avantage ; mais ajoutons , pour leur instruction , que ce royaume de Dieu , que ce christianisme est exposé pour eux dans le monde à mille dangers , dont on se préserve aussi heureusement que saintement dans l'état religieux. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

S'assurer un trésor, quand on l'a trouvé, c'est à quoi nous porte le premier instinct de la cupidité; et, lorsqu'il s'agit d'un trésor de biens spirituels, c'est à quoi le zèle de la charité que nous nous devons à nous-mêmes doit premièrement et soigneusement pourvoir. Car malheur à nous qui sommes, en qualité de chrétiens, les enfants de la lumière, si nous ayons là-dessus moins de prudence que les enfants du siècle. J'en conviens, mes chers auditeurs; le christianisme, où Dieu nous a appelés, est pour nous un trésor de grâces. Mais, par une fatalité qu'il ne suffit pas de déplorer, si nous n'avons soin de nous en garantir, ce trésor de grâces, selon les caractères différents de ceux qui le trouvent, ou qui prétendent l'avoir trouvé, est exposé dans le monde à trois grands dangers. Car pour les âmes vaines et dissipées, il est exposé à la corruption du monde; pour les âmes faibles, quoique d'ailleurs touchées de Dieu, il est exposé à la crainte des railleries et des persécutions du monde; et le dirai-je? pour les âmes mêmes parfaites, il est exposé à la vanité, qui est le pernicieux écueil de toutes les vertus du monde. Trois dangers dont l'homme chrétien doit mettre à couvert sa religion, qui est son trésor; trois dangers qu'il n'évitera jamais qu'en se séparant du monde, non-seulement d'esprit et de cœur, mais, autant qu'il est nécessaire et que sa condition le peut permettre, de commerce et de société: et trois dangers contre lesquels la profession religieuse est un préservatif comme infailible, puisqu'il est vrai, selon la remarque de saint Bernard, que, dans l'état religieux, on pratique le christianisme aisément, librement et sûrement: aisément, sans être dans la nécessité de combattre toujours les maximes du monde corrompu, librement, sans être sujet à la censure du monde, ennemi et persécuteur de la piété; sûrement, sans craindre l'ostentation, et sans avoir à se défendre de l'orgueil secret, qui est la tentation ordinaire du monde, même le plus régulier. Appliquez-vous, chrétiens, et, pendant que je vous fais voir les avantages de ceux qui renoncent au monde pour suivre Jésus-Christ, concevez bien l'obligation où vous êtes de vous tenir en garde contre le monde, si vous y voulez conserver cet inestimable trésor du christianisme, dont la possession vous doit être plus chère que la vie.

Il faut, pour cela se préserver de la corruption du monde. Première vérité, dont la pratique est un des plus sûrs moyens du salut. Car, comme raisonnait saint Chrysostome, il n'est point nécessaire d'être né vicieux, ni d'avoir un mauvais fonds d'esprit ou de naturel, pour être exposé dans le monde à l'air contagieux que l'on respire. Pour peu qu'on manque de vigilance et d'attention sur soi-même, avec de bonnes inclinations, avec de bons principes et une bonne éducation, avec de bonnes intentions même, on se perd dans le monde, et on s'y corrompt; il suffit d'y être dissipé, pour être en danger de s'y perdre. Et en effet cessez d'y marcher avec cette circonspec-

tion que demande l'Apôtre, et qui doit aller jusqu'au tremblement; dès là l'esprit du monde s'empare de vous, dès là vous en prenez les impressions, dès là, par un progrès presque insensible, de chrétien que vous étiez, vous devenez mondain, et vous vous pervertissez, sinon par les mœurs et par les actions, au moins par les sentiments. Qui me donnera, s'écriait David, en vue d'une si dangereuse corruption; qui me donnera les ailes de la colombe, afin que je prenne mon vol, et que je cherche en m'élevant un air plus épuré? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam* (Ps. LIV)? Ah! Seigneur, ajoutait ce saint roi, vous m'en avez appris le secret: c'est de me séparer du monde, et de me renfermer dans une sainte retraite, où, dégagé des objets créés, et occupé de vous, j'éloigne de moi tout ce qui pourrait altérer l'innocence de mon âme, et donner quelque atteinte à mon cœur: *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* (Ibid.). Or, voilà, mes chers auditeurs, ce que fait l'âme religieuse: convaincue qu'elle est de la malignité du monde, et persuadée de sa propre fragilité; simple comme la colombe, mais, dans sa simplicité même, prudente comme le serpent, elle se sauve, en fuyant et en s'éloignant: *Ecce elongavi fugiens*. Elle fuit le monde, tandis que vous avez la présomption, je ne dis pas d'y demeurer, mais de vous y plaire, de vous y aimer, de vous y intriguer, de vous y pousser, et, malgré tout cela, de vous y croire en sûreté; elle s'en éloigne, tandis que vous y entretenez des liaisons et des habitudes où succomberait la vertu des saints, et même la vertu des anges. Dépositaire, comme chrétienne, du don de la foi, qui est le trésor que Dieu lui a confié, pour ne pas risquer ce trésor, elle le renferme, et elle se renferme avec lui dans la solitude qu'elle a choisie pour sa demeure: *Et mansi in solitudine*. Voilà le parti que la prudence du salut lui fait embrasser; et si vous agissez comme elle par l'esprit de Dieu, malgré les prétendus engagements de vos conditions, voilà en quoi, par proportion, chacun de vous doit l'imiter. Donnons plus de jour à cette pensée.

Le monde, dans son désordre même, ou plutôt par la raison même de son désordre, a ses maximes et ses lois essentiellement opposées à celles de Dieu. Cependant, parce qu'on est du monde, on croit ne pouvoir pas se dispenser d'obéir à ses lois, et, ce qui est encore bien plus déplorable, d'y accommoder jusqu'à sa religion. Ces lois du monde se trouvent confirmées par des usages qui sont autant d'abus, autorisées par des exemples qui sont autant de scandales, fortifiées par des occasions qui sont autant de tentations, et de tentations les plus violentes. Mais, parce qu'on est du monde, on se fait malheureusement un point de sagesse de vivre selon ses usages, une nécessité de se conformer à ses exemples, un capital intérêt de rechercher ses occasions: faut-il s'étonner si la corruption qui s'ensuit de là est un mal universel? Je sais que qui en use de la

sorte n'est plus chrétien que de nom ; et je sais que la première loi du christianisme est de contredire les lois du monde, d'aller contre le torrent des coutumes du monde, d'être pour cela, s'il le faut, singulier dans le monde, afin de pouvoir dire comme David : *Singulariter sum ego donec transeam* (Ps. CXL). Mais qui le fait, et où est l'âme assez heureuse pour être dans ces dispositions ? C'est vous, digne épouse de Jésus-Christ, qui, renonçant au monde, allez pour jamais vous engager dans un état de vie où ces dispositions, quoique héroïques, vous deviendront comme naturelles. Dans un état où l'Évangile est la seule règle que vous aurez à observer ; où vous n'aurez qu'à suivre la coutume pour marcher dans la voie de Dieu, et pour vous sanctifier ; où il ne se présentera à vos yeux que des objets qui vous détermineront à faire le bien ; où, par l'éloignement des occasions, vous vous trouverez dans une espèce d'impuissance de faire le mal ; où nul scandale ne vous troublera, où nulle fausse maxime ne vous séduira, où les exemples vous soutiendront, où les conversations vous édifieront. N'ai-je donc pas raison de conclure que par là vous vous assurerez ce précieux trésor de la grâce qui vous fait chrétienne ?

Ce n'est pas tout : dans le monde, les choses même indifférentes de leur nature, par une maligne qualité que leur communique le monde, corrompent le cœur de l'homme. Car, comme a très-bien observé saint Chrysostome, on se perd dans le monde par les richesses, et on s'y perd par la pauvreté ; l'élévation y fait naître l'orgueil, et l'humiliation y jette dans le désespoir ; on y abuse de la santé, en la faisant servir à ses plaisirs, et l'infirmité y est un prétexte pour vivre dans l'impénitence. Mais rien de semblable dans la religion : pourquoi ? parce que la religion, par une grâce qui lui est propre, fait des choses indifférentes autant de moyens efficaces pour arriver à sa fin. C'est dans la religion que tout contribue au salut et au bien des élus du Seigneur ; c'est là que l'on se sanctifie par les richesses, en les sacrifiant à Dieu, et par la pauvreté, en l'embrassant et la professant pour Dieu ; là que les exercices humiliants servent de fond aux plus sublimes vertus ; et que les honneurs dont on se dépouille rendent l'humilité plus méritoire ; là que l'on imvole sa santé à l'austérité d'une règle, et que l'on se perfectionne par la maladie, en s'accoutumant et en apprenant chaque jour à mourir ; car voilà les véritables et incontestables privilèges de la vie religieuse : et de là, quelle assurance pour y conserver purement et inviolablement l'esprit chrétien ? Il y a plus encore : dans les devoirs même les plus légitimes, les chrétiens du siècle trouvent des pièges et des embûches que leur dresse l'ennemi de leur salut. Combien de pères et de mères réprochés dans le christianisme par l'amour désordonné qu'ils ont eu pour leurs enfants ? Combien de femmes chargées de crimes devant Dieu par la complaisance sans

bornes et l'attachement aveugle qu'elles ont eu pour leurs maris ? Il n'y a que vous, ô mon Dieu ! qui sachiez jusqu'où s'étend cette corruption du monde. Mais c'est encore par là, mes chères sœurs, que nous devons, vous et moi, estimer la grâce de notre vocation, puisqu'en nous retirant du monde, elle nous délivre pour jamais de ces devoirs qui, quoique justes, n'auraient pas laissé de nous partager entre Dieu et la créature. Une épouse du siècle, dit saint Paul, est occupée, et le doit être, du soin de plaire à son époux ; devoir saint, mais, tout saint qu'il est, joint souvent au danger de déplaire à Dieu. Celle qui s'attache au Seigneur, n'a que le Seigneur à qui plaire. Ainsi elle n'est point divisée ; et, toutes ses obligations se trouvant réunies dans une seule, dont Dieu est l'objet, elle marche avec une sainte confiance, parce qu'elle n'a plus même le besoin de tant de discernement, ni pour modérer ses affections, ni pour régler ses actions. Ses affections, du moment qu'elles ont Dieu pour terme, ne sont plus capables d'excès, et ses actions sont plus que suffisamment réglées par l'état auquel elle se fixe : la voilà donc, et le christianisme avec elle, à couvert du monde corrompu. Allons plus avant.

On voit dans le monde, quoique corrompu, des âmes bien intentionnées, des âmes touchées de leurs devoirs, et qui voudraient de bonne foi chercher le royaume de Dieu ; mais elles sont faibles, et un des effets de leur faiblesse est de ne pouvoir soutenir la censure d'un certain monde libertin et ennemi de la piété ; elles n'osent se déclarer chrétiennes, parce qu'elles craignent de passer pour dévotes, et d'avoir à essuyer la raillerie ; d'être traitées, ou d'hypocrites, ou de petits esprits ; lâches esclaves du respect humain, qui semblent n'avoir de religion qu'autant qu'il plaît au monde qu'elles en aient. N'est-ce pas là, mes chers auditeurs, un des scandales du christianisme dont vous avez le plus à vous garantir ? car ce n'est pas assez pour le salut d'être chrétiens, il faut le paraître, il ne faut point rougir de l'être, il faut faire voir qu'on l'est, il faut pour cela mépriser le monde et ses jugements, et être persuadé que sans cela on ne doit attendre de Dieu qu'une affreuse malédiction : *Qui me erubuerit, hunc Filius hominis erubescet* (Luc., IX). Mais qu'y a-t-il de plus rare dans le siècle où nous vivons, que ces âmes libres et affranchies de la servitude du monde ? Dans la profession religieuse, nul pareil danger ; on n'y craint ni le monde ni la censure du monde ; on y sert Dieu sans être contredit des hommes, on y est chrétien en liberté, on n'y rougit point de souffrir une injure sans se venger, on y est humble et patient sans être accusé de bassesse de cœur. La censure même du monde y est une espèce de secours pour la pratique du christianisme ; pourquoi ? parce que nous voyons que le monde, au moins équitable en ceci, ne censure les religieux que quand ils viennent à oublier ce qu'ils sont, et ne les honore que quand ils sont parfaitement ce qu'ils doivent être ; autant qu'il a de malignité pour critiquer et railler ceux qui, de-

meurant dans le monde, y veulent être exactement et régulièrement chrétiens, autant a-t-il de mépris pour ceux qui, ayant quitté le monde, voudraient encore être mondains. Du moment que nous sommes religieux, le monde, mes chères sœurs, tout monde qu'il est, exige de nous une vie exemplaire et irréprochable; le monde, tout perverti qu'il est, ne nous estime qu'à proportion qu'il nous croit saints, et il n'a de respect pour nous qu'autant que nous lui paraissions avoir d'éloignement pour lui. Peut-on se trouver selon Dieu dans une situation plus avantageuse?

Enfin, pour les âmes même parfaites, le christianisme est encore exposé dans le monde; et à quoi? aux louanges, aux applaudissements, à la vanité, ennemis souvent plus dangereux que toutes les persécutions du monde; mais où se sauve-t-on de leurs attaques? dans la religion, où, par une protection particulière de Dieu, ils n'ont presque point d'entrée; car, comme disait saint Bernard, prouvant cette vérité par une opposition sensible et convaincante, qu'un chrétien engagé dans le monde fasse la moindre partie de ce que font communément les religieux, on l'admire et on le canonise; au lieu que les religieux n'en reçoivent nul éloge, parce qu'on suppose qu'ils ne font que ce qu'ils doivent. Or voilà, mes frères, reprenait saint Bernard, ce que nous avons gagné en quittant le monde, de n'être pas estimés saints avant que nous le soyons, ni même quand nous les sommes. Un religieux tiède, en pratiquant ce qu'il pratique, serait, malgré sa tiédeur, regardé dans le monde comme un chrétien parfait; et un chrétien dans le monde censé parfait avec sa prétendue perfection, à peine serait-il supporté dans la religion. D'où vient cela? c'est que, dans la religion, bien de la régularité, bien de l'humilité, bien de la piété, n'est presque compté pour rien; au lieu que, dans le monde, peu, et souvent rien, est compté pour beaucoup. Combien d'âmes pures et élevées se gâtent tous les jours dans le monde, par la complaisance secrète qu'elles ont pour elles-mêmes, et par le faux encens que le monde donne à leur vertu? Sans parler de celles qui ne sont dévotes que par ostentation, et qui par là ne le sont pas, combien en voit-on que la dévotion, sans qu'elles s'en aperçoivent, rend au moins inutilement vaines et présomptueuses? combien de pécheresses converties se sont laissées éblouir de l'éclat même de leur conversion, et en ont ainsi perdu le fruit. Car il ne suffit pas, dit un grand pape, d'être en garde contre les tentations grossières du démon, si l'on n'a encore soin de se préserver du poison subtil de la louange et de l'estime des hommes: *Quia studium celestis desiderii a malignis spiritibus custodire non sufficit, qui hoc ab humanis laudibus non abscondit* (Greg.). Dans la religion, grâces au Seigneur, il n'y a point de tels risques à courir; on y est régulier sans distinction, humble sans singularité, mortifié et austère sans éclat; la vie parfaite y est une vie com-

mune, et par conséquent à l'abri de la fausse et de la vraie louange. Quelque progrès que vous y fassiez dans les vertus chrétiennes et religieuses, on n'y pense point à vous, on n'y parle point de vous: Dieu seul et votre conscience y sont les approbateurs de votre conduite. Tout ce que vous y amassez de mérites est caché et comme absorbé dans la masse des mérites infinis de la communauté dont vous êtes membre: circonstance, mes chères sœurs, qui seule suffirait pour me faire estimer ma condition, et pour m'en faire goûter le bonheur. Le christianisme y est en assurance, et, par un troisième avantage, il y est prisé ce qu'il vaut, et l'âme religieuse donne tout pour le posséder. Encore un moment de réflexion pour cette dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une des illusions du siècle les plus ordinaires, de vouloir être chrétiens et de croire le pouvoir être sans qu'il en coûte rien à la nature et à l'amour-propre; et quoique l'Évangile nous prêche qu'il faut tout quitter et se renoncer soi-même pour parvenir à cette grâce que j'appelle le trésor du christianisme, quoique saint Paul proteste qu'il s'estime heureux de tout perdre, pourvu qu'il gagne Jésus-Christ: *Propter quem omnia detrimentum feci ut Christum lucrificiam* (Philip., III); par un secret bien surprenant qu'a trouvé le monde, mais que les saints n'ont point connu, on se flatte de pouvoir gagner Jésus-Christ en ne perdant rien, et de pouvoir le posséder en retenant tout; je dis tout ce qu'il faut au moins être prêt à sacrifier pour acquérir un si grand bien. En un mot, on vit dans cette erreur, et l'on y vit tranquillement que, pour être chrétien, il n'est pas nécessaire de se détruire et de s'anéantir; qu'on le peut être à des conditions plus supportables et plus proportionnées à notre faiblesse, c'est-à-dire qu'on le peut être en goûtant les douceurs de la vie, en les recherchant et en se les procurant; qu'on le peut être en faisant éternellement sa volonté, et suivant sans contrainte et sans gêne le mouvement de ses desirs; qu'on le peut être en travaillant à s'élever, en s'efforçant de s'enrichir, en donnant à son ambition toute l'étendue que les lois du monde lui accordent; qu'on le peut être, enfin, sans se dépouiller pour cela de soi-même, ni en venir à ce renoncement dont on ne laisse pas, parce qu'on est chrétien, de reconnaître en spéculation la nécessité, mais dont on sait bien, parce qu'on est sage et prudent selon la chair, se défendre dans la pratique. Car, voilà, mes chers auditeurs, le raffinement de la dévotion chimérique dont le monde se pare: on veut avoir la gloire du christianisme, mais on ne veut pas en avoir la peine; on veut en avoir le mérite, mais on ne veut pas en porter le joug; on veut en être quitte pour des paroles, pour des maximes, pour des sentiments, sans passer jamais jusqu'aux œuvres. Tel est l'abus dont je gémiss, et qui excite tout mon zèle.

Mais n'ai-je pas en même temps de quoi me consoler, quand je considère que Dieu, pour la condamnation de cet abus, suscite actuellement dans son Eglise des âmes ferventes, des âmes remplies de son esprit, des âmes touchées de la grâce de leur vocation, qui, par un vœu particulier, se consacrant à lui et faisant divorce avec le monde, achètent le mérite et la gloire d'être parfaitement chrétiennes aux dépens de tout ce qu'il en peut coûter à des créatures mortelles? n'ai-je pas de quoi bénir Dieu, quand je les vois, non contentes de quitter leurs biens, leurs prétentions, leurs droits, se quitter elles-mêmes sans réserve, se priver de leur liberté, s'interdire les plaisirs les plus innocents, se livrer comme des victimes: et pourquoi? pour donner une preuve authentique à Dieu et aux hommes, qu'elles savent estimer le christianisme et le faire valoir ce qu'il vaut? quand je les vois, dis-je, pénétrées d'une sainte joie, et que je les entends protester aussi bien que l'apôtre des gentils: *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrificiam!* Oui, tout cela nous a semblé une heureuse perte, et nous avons regardé comme la boue tout ce que le monde nous pouvait promettre, en comparaison du bonheur dont nous jouissons, par la profession religieuse, d'être tout à Jésus-Christ comme il est tout à nous; quand j'en ai devant les yeux un exemple aussi éclatant que celui de cette illustre vierge, n'ai-je pas, encore une fois, de quoi rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces, d'avoir confondu par là l'infidélité et l'aveuglement des mondains? Reprenons, s'il vous plaît, et suivez-moi.

On se fait honneur dans le monde de pratiquer le christianisme, et l'on croit en effet l'y pratiquer. J'en conviens, si vous le voulez: mais avouons aussi que le christianisme est aujourd'hui pratiqué dans le monde d'une manière dont on devrait rougir et dont on rougirait, pour peu qu'on eût de bonne foi, bien loin de s'en faire honneur. Jamais, dans le monde prétendu chrétien, tant de zèle pour la voie étroite, jamais tant de démonstration de réforme, jamais, en apparence, tant d'ardeur pour la sévérité de la morale et pour la pureté de l'ancienne discipline; mais, au milieu de tout cela, jamais tant d'amour-propre, jamais tant de recherche de soi-même, jamais, à proportion des conditions, tant de mollesse, ou du moins tant d'attention à être abondamment pourvu de tout et à ne manquer de rien. Or, avec cela, il est aisé d'être chrétien; avec cela l'on ne sent point la pesanteur de ce fardeau du christianisme et de ce poids du baptême dont parlait Tertullien; avec cela on n'en est ni fatigué ni surchargé. Mais où est-ce qu'il se fait sentir? disons-le hardiment, et parce qu'il est vrai, et parce qu'il est utile de le dire: où il se fait sentir, ce poids, c'est dans les communautés religieuses, où les exercices d'une vie réglée, où les jeûnes, où les veilles, où le silence, où la pauvreté, où l'assiduité aux offices divins

sont une pénitence sans interruption, qu'il faut avoir éprouvée pour en bien juger. Car c'est là que, par choix et par état, l'on porte ce qu'il y a de plus pesant dans le christianisme; et c'est là que l'âme chrétienne dit à Dieu, avec la même confiance que David: *Propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras* (Ps. XVI): Pour vous, Seigneur, et pour le respect de votre loi, je marche dans des voies dures et pénibles. Le monde a lui-même des voies dures et pénibles, mais on y marche parce qu'on est dominé par ses passions, parce qu'on est esclave de son ambition, parce qu'on est livré au démon de l'avarice, et c'est ainsi qu'on porte le poids du monde; au lieu qu'on suit les voies dures et pénibles de la religion parce qu'on veut s'attacher exactement aux paroles de Jésus-Christ et à ses conseils: *Propter verba labiorum tuorum*; et c'est ce que nous pouvons appeler la perfection ou le comble du poids du baptême: *Pondus baptismi* (Tertull.). Aussi est-ce par là, mes chers auditeurs, qu'on achète le trésor du royaume de Dieu. Mais écoutez ce que j'ajoute.

Dans le monde on professe le christianisme; mais en même temps on fait dans le monde sa volonté; et, par un abus que le monde remarque bien lui-même, et dont il est quelquefois peu édifié, ceux qui dans le monde se piquent le plus d'être chrétiens et de le paraître, j'entends certains dévots, sont souvent ceux en qui la propre volonté règne davantage, ceux qui y sont plus attachés, et qui s'en départent le moins. Or, pourvu que l'on fasse sa volonté, rien ne coûte; et il n'y a ni excès de ferveur, ni pratique de pénitence, ni régularité de vie qu'on ne soutienne avec plaisir, tandis qu'on le veut, et qu'on se pique de le vouloir. Car cette volonté, du moment qu'elle est libre et qu'elle prédomine, tient lieu de tout, et adoucit la plus rigoureuse austérité. De là combien d'illusions dans la plupart des vertus du monde? il n'en est pas de même de la religion: on y jeûne, on y veille, on y prie; mais en tout cela on y fait la volonté d'autrui, et jamais la sienne. Or, voilà le grand sacrifice, dont l'homme avec raison se glorifierait, s'il pouvait jamais avoir droit de se glorifier devant Dieu: cette obéissance à laquelle il se voue, cette dépendance d'une volonté étrangère à laquelle il se rend sujet, cette loi qu'il s'impose de ne pouvoir plus disposer de soi-même, de n'être plus le maître de ses actions, de vivre dans un âge parfait comme un pupille, qui ne doit jamais être émancipé, et qui, par un effet merveilleux de la vocation qu'il a embrassée, n'est libre que pour ne l'être plus, n'a de volonté que pour n'en avoir plus, n'use de sa raison et de ses lumières que pour n'en user plus. Voilà ce qui fait l'essentiel mérite de l'homme, et où il faut qu'il en vienne, afin qu'on puisse dire de lui: *Vendit unicversa quæ habet*. Car tout le reste sans cela est peu, et cela seul, sans tout le reste, est d'un prix infini. Or, il n'y a que l'âme religieuse qui soit chrétienne

à cette condition. Finissons : et voici ce qui doit achever de confondre le monde, en consolant ceux qui ont le courage et le zèle de le quitter.

Qu'en coûte-t-il à la plupart des chrétiens du siècle, pour mériter l'honneur qu'ils ont d'être, en qualité de chrétiens, incorporés à Jésus-Christ? Oseraient-ils dire qu'ils fassent pour cela aucun effort dont le christianisme leur soit proprement et purement redevable? Je parle de ceux dont le monde même vante si hautement la vertu et la probité; de ceux qui, dans l'opinion du monde, passent communément pour gens d'honneur; de ceux qui lui paraissent irréprochables : que leur en coûte-t-il pour être chrétiens? Ils renoncent à toute injustice. Les païens, disait le Sauveur, n'en font-ils pas autant? Ils s'abstiennent des plaisirs impurs; les sages de la gentilité ne s'en sont-ils pas abstenus? Ils ont de la modération dans leurs passions, de la règle dans leurs actions, de l'équité dans leurs jugements, de la sincérité dans leurs paroles : la raison, indépendamment du christianisme, ne leur enseigne-t-elle pas tout cela? C'est dans la profession religieuse, que, pour se rendre digne de Jésus-Christ, on enchérit sur les vertus païennes; et comment? en se dégradant, pour ainsi dire, soi-même, et se réduisant, selon la doctrine de l'Apôtre, à l'état des enfants. Car voilà ce que les païens n'ont jamais fait, et n'ont jamais eu la pensée de faire. Ils jetaient dans la mer l'or et l'argent; mais ils demeuraient pleins d'eux-mêmes, dit saint Jérôme, et ils n'estimaient pas assez cette sagesse mondaine, dont ils se déclaraient les sectateurs, pour l'acheter au prix d'une vie obscure et humiliée. Voilà ce que ne font point encore les chrétiens engagés dans le monde. Ils seront réguliers, ils seront pieux, ils seront mortifiés, ils donneront tout; mais en se réservant toujours leur volonté propre, et n'allant jamais jusqu'à cette pleine abnégation, qui est le parfait christianisme et le point capital du sacrifice de l'âme religieuse : *Vendit universa quæ habet, et emit.*

C'est ici, mes chers auditeurs, si le temps me le permettait, que je vous ferais remarquer en passant l'erreur et la mauvaise foi de l'hérésiarque Luther, qui, pour colorer son libertinage et justifier son apostasie, affecta d'exalter les vœux du baptême, dans le dessein de décrier les vœux de la religion; comme si les vœux de la religion n'ajoutaient rien à la sainteté du baptême, et qu'en effet un simple chrétien donnât autant à Dieu qu'un religieux. Erreur que toute la théologie condamne comme également opposée à la raison et à la foi. Car ces saintes filles que vous voyez, en se dévouant à Jésus-Christ, lui ont fait, par leur profession, des sacrifices que nul de vous ne lui a faits en vertu de son baptême. Elles pouvaient être riches et bien pourvues, et elles se sont rendues pauvres; elles pouvaient être libres, et elles ont choisi de se captiver sous le joug d'une obéissance

éternelle; elles pouvaient goûter les plaisirs légitimes et permis, et elles ont embrassé la croix. Il leur en a donc coûté bien plus qu'à vous pour être ce qu'elles sont, puisque, tout chrétiens que vous êtes, vous n'avez jamais prétendu faire ce qu'elles font. Vous êtes puissants dans le monde, disait saint Paul aux Corinthiens déjà convertis à la foi, mais qui pour cela n'avaient pas renoncé aux avantages des conditions où Dieu les avait fait naître; vous êtes puissants dans le monde, et nous qui avons tout quitté pour Jésus-Christ, nous sommes faibles, sans crédit et sans autorité : *Nos infirmi, vos autem fortes* (I Cor., IV). On vous honore, et on ne nous compte pour rien : *Vos nobiles, nos autem ignobiles* (Ibid.). Vous êtes considérés et respectés, pendant que l'on nous regarde comme le rebut des hommes : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus* (Ibid.). Or c'est ce que les vrais religieux pourraient bien s'appliquer, en se comparant avec les chrétiens de ce siècle. Mais du reste, à l'exemple de saint Paul, je vous dis tout ceci, mes chers auditeurs, non pas pour vous faire d'inutiles reproches : *Nom ut confundam vos* (Ibid.), mais pour vous avertir, comme mes chers frères, d'un de vos plus essentiels devoirs : *Sed, ut filios meos charissimos, moneo* (Ibid.); c'est-à-dire pour vous faire connaître le mérite de la vocation chrétienne, pour vous apprendre ce qu'elle vaut, combien vous la devez priser, et à quoi il faut que vous soyez déterminés lorsqu'il s'agit de marquer à Dieu jusques à quel point vous savez estimer ce trésor. Car, enfin, ces épouses de Jésus-Christ, dont la ferveur vous édifie, ne servent pas un autre Dieu que vous, ne croient pas un autre Evangile que vous, n'attendent pas une autre gloire que vous. Si elles l'achètent plus cher que vous, c'est ce qui doit vous faire trembler, puisqu'il est certain que, quoi qu'elles donnent pour l'avoir, elles ne donnent rien de trop, et que le royaume du ciel, prisé dans sa juste valeur, vaut encore bien au delà. Que devez-vous donc conclure de leur exemple, sinon que jusqu'à présent vous n'avez pas connu le don de Dieu? Ah! Seigneur, devez-vous dire, je me flattais d'être chrétien, et je ne l'étais pas; mais aujourd'hui j'apprends à le devenir. Si vous êtes, mon cher auditeur, dans ces dispositions, c'est, pour vous, avoir trouvé le trésor de l'Evangile, et c'est le fruit que vous devez remporter de cette cérémonie. Vous, vierge fidèle, achevez ce que vous avez commencé. Présentez-vous avec confiance à l'autel où votre Dieu vous attend. Prononcez sans peine ces vœux qui vous engageront éternellement et irrévocablement à lui. Quoi que vous lui donniez, il vous le rendra au centuple, et en cette vie, et en l'autre, où nous conduise, etc.



SERMON II.

SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

Le choix que Dieu fait de l'Âme religieuse, et que l'Âme religieuse fait de Dieu.

Memento, Israel, et ne obliviscaris : Dominum elegisti hodie, ut sis tibi Deus; et Dominus hodie elegit te, ut sis ei populus peculiaris.

Souvenez-vous-en, Israël, et ne l'oubliez jamais : Vous choisissez aujourd'hui le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu; et le Seigneur vous choisit aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier (Deuter., ch. XXVI).

C'est ainsi que Dieu parla aux Israélites, lorsque, après les avoir tirés de la servitude, et les avoir longtemps éprouvés dans le désert, il les fit entrer dans la terre promise, qu'ils avaient si ardemment désirée, et qui devait être pour eux une terre de bénédiction. Mais toutes ces choses, dit saint Paul, n'étaient encore que des figures; et ce qui arrivait alors aux Israélites, selon le dessein de Dieu même, se rapportait essentiellement à nous : *Hæc autem in figura facta sunt nostri* (I Cor., X). En effet, c'est dans les parfaits chrétiens que ces figures de l'ancienne loi trouvent leur accomplissement; et, sans sortir du lieu où nous sommes, c'est dans cette cérémonie religieuse que l'on voit clairement et sensiblement la vérité de ce que le Saint-Esprit a prétendu nous faire entendre par ces divines paroles que j'ai prises pour mon texte, et qui renferment tout le sujet de ce discours. Car, dites-moi, (une âme dans les dispositions où nous paraît cette généreuse fille qui sert ici de spectacle aux anges et aux hommes;) une âme que Dieu, par la vertu toute-puissante de sa grâce, tire aujourd'hui de l'esclavage du monde; une âme prédestinée, dont l'heureux sort, après de saintes épreuves, est d'entrer dans la religion, qu'elle regarde comme la terre des élus, et vers laquelle elle porte ses vœux les plus ardents; une vierge qui, à la face des autels, par une profession solennelle, choisit le Seigneur pour son Dieu, et que le Seigneur choisit réciproquement pour l'associer au nombre de ses épouses, c'est-à-dire au nombre de ces vierges qui lui sont uniquement dévouées, et qui composent dans le christianisme ce peuple particulier dont il se glorifie d'être servi, n'est-ce pas à la lettre tout le mystère qu'exprime ce passage : *Dominum elegisti hodie, ut sis tibi Deus; et Dominus hodie elegit te, ut sis ei populus peculiaris* (C'est donc à vous, digne épouse de Jésus-Christ, que j'adresse ces paroles; écoutez-les avec respect, et n'en perdez jamais le souvenir : *Memento, et ne obliviscaris*) En vous consacrant à la vie religieuse, vous allez choisir le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu : *Dominum elegisti hodie, ut sis tibi Deus*; et, par une insigne faveur, votre Dieu va vous choisir, afin que vous soyez particulièrement sa créature : *Et Dominus hodie elegit te, ut sis ei populus peculiaris*. Méditez bien ces vérités importantes, et qu'elles demeurent pour jamais profondément gravées dans votre cœur. Voilà ce que je vous propose, et ce que vous devez

envisager comme le fond de toutes vos obligations: le choix que vous faites de Dieu, et le choix que Dieu fait de vous. Le choix que vous faites de Dieu, source des mérites infinis que vous amasserez en le servant, et qui seront les fruits du sacrifice que vous allez lui offrir: c'est la première partie. Le choix que Dieu fait de vous, source des grâces abondantes qu'il vous prépare, et qu'il commence dès ce jour à répandre sur votre personne: c'est la seconde partie. Le choix que vous faites de Dieu, afin qu'il soit particulièrement votre Dieu: fondement solide du droit propre que vous aurez de vous confier en lui et de tout attendre de lui. Et le choix que Dieu fait de vous, afin que vous soyez spécialement sa créature: souverain motif de l'invincible attachement que vous devez avoir pour lui. (Que ne dois-je point me promettre de ces deux considérations, parlant ici à des âmes religieuses pleines de l'esprit de leur vocation, et continuellement occupées du soin de le conserver, de le renouveler, de l'augmenter? Quel exemple pour les chrétiens du siècle qui m'écourent; car, pour votre édification, mes chers auditeurs, il n'y aura rien dans ce discours que vous ne puissiez et que vous ne deviez vous appliquer, selon ce que vous êtes, et ce que Dieu demande de vous, dans la vie séculière et néanmoins chrétienne à laquelle il vous a appelés. Tout ce que je dirai vous instruira, ou, si vous n'en profitez pas, vous confondra. Mais, indépendamment du fruit que les chrétiens du siècle en tireront, voici encore une fois, fidèle épouse du Sauveur, les deux avantages dont la profession religieuse va vous mettre en possession, et dont le devoir de mon ministère m'oblige à vous féliciter.) En vertu de l'action que vous allez faire, le Dieu de l'univers, parce que vous le choisissez, va devenir singulièrement votre Dieu; et vous, parce qu'il vous choisit lui-même, vous allez devenir singulièrement sa créature. C'est-à-dire il va être votre Dieu avec toute la distinction qu'il le peut être dans l'ordre de la grâce; et vous, avec la même distinction, vous serez sa créature d'une manière qui, dans l'ordre de la grâce, va dès maintenant vous combler de gloire. Avant que d'en venir à la preuve, ayons recours à la mère de Dieu, et saluons-la en lui disant : *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Choisir le Seigneur, et par ce choix en faire son Dieu, c'est un des secrets de la prédestination divine, qu'il n'appartenait qu'à Dieu même de nous révéler; et dire qu'en quittant le monde pour embrasser l'état religieux, nous avons trouvé ce secret, c'est une vérité, ~~mes chères sœurs~~, aussi consolante pour nous qu'elle est propre à nous soutenir dans la pratique de nos devoirs. Mais cette vérité, quoique constante, a besoin d'éclaircissement. Car enfin, demandent les interprètes, expliquant ce passage du Deutéronome : *Dominum elegisti, ut sis tibi Deus*, Dieu ne serait-il pas notre Dieu, si nous ne le choisissons de la sorte; et dépend-il de

nous qu'il soit notre Dieu ou qu'il ne le soit pas, qu'il le soit plus ou qu'il le soit moins, qu'il le soit par un titre ou par un autre; et, en conséquence du choix que nous avons fait de lui, sommes-nous en droit de prétendre qu'en effet il soit plus notre Dieu qu'il ne l'est du reste des hommes? C'est à ces importantes questions que je répondrai, et c'est de ces questions mêmes que je tirerai les preuves les plus convaincantes et les plus touchantes de la première proposition que j'ai avancée. Mais auparavant concevons-la bien, et formons-nous-en une idée juste, et qui puisse désormais être la règle de toute la conduite de notre vie.

Oui, ~~mes chères sœurs~~ je le répète, quand nous nous séparons du monde pour nous consacrer à Dieu par le vœu solennel de la religion, nous accomplissons en vérité et en esprit ce que les Israélites charnels n'accomplirent qu'en figure, lorsqu'ils entrèrent dans la terre promise. Non-seulement nous choisissons le Seigneur, mais nous le choisissons dans cette vue qu'il soit particulièrement notre Dieu. Or, je veux vous montrer d'abord combien d'une part ce choix lui est honorable, et de l'autre combien il nous est avantageux. Rapport à Dieu et à nous-mêmes, par où nous devons mesurer l'excellence et la perfection de ce choix. Il y a plus : car, ce choix présupposé, je veux vous faire remarquer, et même vous faire sentir, combien Dieu nous est nécessaire dans la séparation du monde, où la religion nous engage. Mais aussi veux-je au même temps vous obliger à reconnaître que, quelque séparés du monde que nous soyons, ce choix présupposé, Dieu nous suffit. Appliquez-vous à ma pensée, dont voici le précis réduit à cinq chefs : choix glorieux à Dieu, choix heureux pour nous, choix qui nous rend Dieu nécessaire, choix qui fait que Dieu nous suffit, et choix enfin d'où il s'ensuit que Dieu est tout autrement notre Dieu qu'il ne l'est des chrétiens du siècle. Plaise au ciel que je puisse bien imprimer dans vos esprits et dans vos cœurs des vérités si édifiantes !

Première vérité : choix glorieux à Dieu. La démonstration en est sensible, et vous en devez être touchés. C'est qu'en vertu de ce choix nous rendons à Dieu un authentique témoignage qu'il est Dieu, et parfaitement notre Dieu, et, à l'exclusion de tout autre, notre seul et unique Dieu, puisqu'il mérite que nous quittons tout pour lui, et que pour lui nous renoncions à nous-mêmes ; car il n'y a que Dieu qui mérite cet abandonnement total, et pour qui il nous soit permis de renoncer à nous-mêmes, jusqu'à nous sacrifier nous-mêmes, comme il n'y a que l'âme religieuse qui rende à Dieu cet honneur, au moins dans toute l'étendue que cet honneur peut lui être rendu sur la terre. Et c'est ici, ~~mes chères sœurs~~, que je commence à découvrir le privilège inestimable de notre vocation. Non, disait saint Basile à ses disciples, il n'y a que Dieu seul à qui ce sacrifice volontaire de la profession religieuse puisse être dû, et pour qui il puisse être louable. Quitter tout pour

tout autre que pour Dieu, ce serait un excès de folie; mais pour Dieu, c'est une éminente sagesse. Renoncer à soi-même pour la création, ce serait une idolâtrie secrète et une impiété; mais pour Dieu, c'est un acte héroïque de religion. En cela, dis-je, consiste la grandeur de Dieu; et, par un admirable enchaînement des intérêts de Dieu avec les nôtres, en cela la grandeur de Dieu, quoique absolue et indépendante de nous, semble ne pouvoir être séparée de nos intérêts. Car vous seul, ô mon Dieu! vous seul êtes digne que nous quittons tout pour vous, parce que dans vous seul nous trouvons tout ce que nous quittons, et infiniment au delà de tout ce que nous quittons; vous seul avez droit d'exiger que pour vous nous renoncions à nous-mêmes, parce que vous seul pouvez nous dédommager de ce renoncement, et qu'étant Dieu, vous avez seul de quoi pouvoir être la récompense de notre sacrifice.

Mettons nos intérêts à part : ce n'est point encore de quoi il s'agit. J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez nul besoin de mes biens : *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* (Ps. XXV). Ainsi parlait David. Et moi, peut et doit ajouter l'âme religieuse, j'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que, non content de mes biens, dont vous n'avez ni ne pouvez avoir besoin, vous avez attendu de moi un hommage plus digne de vous, qui est le sacrifice de moi-même, et c'est celui que je vais vous présenter. Où sont les chrétiens du siècle qui choisissent Dieu à ce prix, et à qui, pour le posséder, il en coûte ce dépouillement de toutes choses, et ce sacrifice d'eux-mêmes complet et entier? L'âme chrétienne, je l'avoue, est obligée, comme chrétienne, de renoncer à tout, au moins d'esprit et de cœur, puisque sans cela elle ne peut être à Jésus-Christ : *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* (Luc. XIV); et, par la raison seule qu'elle est chrétienne, elle doit renoncer à elle-même, puisqu'elle est incapable sans cela de suivre Jésus-Christ, qui nous a dit à tous sans exception : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* (Luc. IX). Mais où sont ceux qui, dans le monde, observent à la lettre ces deux préceptes; et, entre ceux qui s'efforcent de les observer, où est celui qui les observe sans restriction? Prenez et considérez le chrétien du siècle le plus zélé, et dans sa condition le plus parfait; quel que parfait que vous le supposiez, en se donnant à Dieu, que ne se réserve-t-il pas? quelque détaché du monde que nous le concevions, à combien de choses est-il néanmoins vrai qu'il ne renonce pas réellement, et qu'il n'a pas même intention de renoncer? Maître de ses biens et de sa liberté, que quitte-t-il et de quoi se dépouille-t-il? Il n'y a que l'âme religieuse, qui, par un retour et un généreux effort de sa reconnaissance, puisse dire à Dieu sans présomption : Qu'ai-je pu vous donner, Seigneur, que je ne vous aie pas donné? qu'ai-je pu quitter pour vous que je

n'aie pas quitté? qu'ai-je pu faire pour m'offrir à vous comme une hostie vivante, que je n'aie pas fait? Je dis par un effort de sa reconnaissance; car si elle parle de la sorte, ce n'est point pour exalter le mérite de son sacrifice, mais pour honorer au contraire le don de Dieu. Ce n'est point pour se glorifier, ni pour se prévaloir de son état, mais pour reconnaître devant Dieu que ce qu'elle quitte n'est qu'un léger tribut de ce qu'elle lui doit: ce n'est point par un esprit d'ostentation, mais par une vive expression de son respect infini pour ce souverain Être. Et voilà, mes chères sœurs, comment le choix que nous faisons de Dieu lui est si glorieux.

Mais il est encore plus heureux pour nous : seconde vérité dont vous allez convenir; car, fondé sur ce choix, et tandis que ce choix subsiste, nous sommes sûrs, autant qu'on le peut être en cette vie, que nous aimons Dieu, et que nous l'aimons de cet amour parfait qui est inséparable de sa grâce; de cet amour souverain qui nous justifie aux yeux de Dieu, et qui seul, fussions-nous d'ailleurs chargés de crimes, a la vertu de nous réconcilier avec Dieu; de cet amour de préférence, en quoi consiste la plénitude de la loi, et à quoi le salut de l'homme est immanquablement attaché : amour de préférence, dont nous avons le gage le plus certain. Permettez-moi de vous développer ce point; vous y trouverez un fonds incépisable de consolation. Hors de l'état religieux, il est aisé de dire à Dieu qu'on l'aime par-dessus toutes choses, et qu'on l'aime plus que soi-même; mais autant qu'il est aisé de le dire et de le penser, autant est-il rare et difficile de le pratiquer; autant que ce langage est ordinaire dans le christianisme, autant est-il douteux dans un chrétien qui n'a pas renoncé au monde, et qui jouit tranquillement et à son aise des biens de la vie. En un mot, dit saint Chrysostome, on peut facilement se tromper en se flattant qu'on aime Dieu, et que pour Dieu, s'il le fallait, on serait prêt à tout quitter, pendant qu'on ne quitte rien et qu'on ne se désaisit de rien. Au moment que nous prenons le parti de la religion, nous tenons le même langage; mais nous le tenons à bien meilleur titre. Pour montrer que nous aimons Dieu préférentiellement à tout, nous le préférons actuellement à tout, non pas en idée ni en spéculation, mais en pratique et par l'engagement le plus réel. Nous ne voulons pas que Dieu nous en croie sur notre parole : en quittant tout pour lui, nous lui en donnons une preuve qui ne peut être équivoque ni sujette à l'illusion. Convaincus, par une fatale expérience, que nous ne devons pas nous en fier à nos propres sentiments pour nous assurer de nous-mêmes, nous nous vouons à Dieu jusqu'à nous ôter la disposition de nous-mêmes, et jusqu'à renoncer pour Dieu à tous les droits que nous avons sur nous-mêmes. Mais aussi pouvons-nous après cela, sans craindre de mentir au Saint-Esprit, protester à Dieu que nous l'aimons, et lui répondre de nous-mêmes sur l'article le plus essentiel de la loi. Donnons encore plus d'

jour à cette pensée. Dans cette vie, personne, dit l'Écriture, ne sait s'il est digne d'amour ou de haine : *Nescit homo utrum amore an odio dignus sit (Eccles. IX)*; et par conséquent personne dans cette vie ne sait s'il aime Dieu ou s'il ne l'aime pas : car si j'étais certain que j'aime Dieu, je serais certain que Dieu m'aime, et qu'il me trouve digne de son amour. Il est vrai, personne ne le sait infaillement; mais si quelqu'un le peut savoir, et si quelqu'un le sait de cette science qui, sans être infailible, ne laisse pas de rendre l'espérance des justes ferme et tranquille, je soutiens que c'est l'âme religieuse : pourquoi? parce qu'elle sait qu'il n'y a rien au monde qu'elle n'ait abandonné pour Dieu; parce que, sans vouloir se comparer avec l'apôtre de Jésus-Christ, elle sait qu'elle a l'avantage de pouvoir dire comme lui : *Quis nos separabit a charitate Christi (Rom. VI)*? Qui désormais me séparera de l'amour de mon Dieu? sont-ce les biens de la terre que j'ai quittés? sont-ce les plaisirs des sens que je me suis retranchés? sont-ce les honneurs du siècle que j'ai méprisés? Non, peut-elle conclure; car, malgré l'affligeante incertitude où Dieu veut que je sois touchant son amour et sa haine, après le choix que j'ai fait de lui, en sacrifiant tout et en me sacrifiant moi-même pour lui, j'ai l'assurance la plus raisonnable et la plus solide que son amour est en moi, et que jamais rien ne m'en détachera. Ce choix lui est donc une espèce d'évidence de l'amour qu'elle a pour Dieu : or, qu'y a-t-il pour elle de plus heureux que d'être ainsi assurée de cet amour, que de pouvoir se rendre ainsi le témoignage de cet amour, que de posséder ainsi cet amour comme le titre le plus légitime de sa prédestination? Avançons.

J'ai dit que le choix que nous faisons de Dieu dans la vocation religieuse et dans l'éloignement du monde où nous vivons, nous rend Dieu souverainement nécessaire : troisième vérité, mes chères sœurs, à laquelle il est impossible que vous ne vous intéressiez pas, et qui suit du principe que j'ai établi. Car, ayant tout quitté pour Dieu, si Dieu venait à nous manquer, où en serions-nous? Si, par notre infidélité, frustrés de notre attente, nous venions à ne pas trouver Dieu dans la religion; ne pouvant d'ailleurs y trouver les consolations du monde, que nous resterait-il? où serait notre ressource? De cette vérité le mondain, plein de ses erreurs, voudrait inférer qu'au moins en cela notre condition est à plaindre; mais c'est en cela même, reprend saint Bernard, qu'elle nous paraît préférable à toute autre condition, et voici l'excellente raison qu'il en apporte. Car il est vrai, mes chers frères, disait-il à ses religieux, séparés, comme nous le sommes, de tout ce qu'il y a d'agréable dans le monde, Dieu nous est nécessaire dans la religion; mais c'est justement de quoi nous bénissons Dieu, qui par là nous a mis dans une sainte et absolue nécessité de nous attacher à lui et de ne vivre que pour lui. Il est vrai, Dieu, dans la religion, nous est infini-

ment plus nécessaire qu'aux chrétiens du siècle ; mais c'est en quoi nous nous sentons plus redevables qu'eux à Dieu ; car malheur à nous, si Dieu ne nous était plus nécessaire, ou s'il nous l'était moins ; malheur à nous si, hors de lui, nous pouvions trouver du repos et de la douceur dans la vie ; malheur, si, venant à oublier Dieu et à le méconnaître, nous pouvions nous passer de lui. Les mondains, dissipés par les fausses joies et les vains amusements du siècle, peut-être peuvent-ils quelquefois, quoique faussement, se flatter d'être parvenus à cette prétendue et imaginaire indépendance de Dieu ; mais c'est ce qui fait la réprobation de leur état. La béatitude du nôtre est de ne pouvoir être heureux qu'en Dieu, de ne le pouvoir être qu'avec Dieu, de ne l'être qu'à proportion que nous nous unissons à Dieu ; sans Dieu nous serions malheureux. Vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur, et la loi que vous en avez faite n'est pas tant un arrêt de votre justice, qu'une disposition favorable de votre miséricorde : *Jussisti, Domine, et sic est (Aug.)*. Sans vous, nous serions malheureux, mais nous le serions encore bien plus, si nous voulions sans vous ne l'être pas, puisque le comble de notre misère serait de chercher hors de vous la véritable félicité. Quoi qu'il en soit, mes frères, poursuivait saint Bernard, en qualité de religieux, nous mettons au nombre des grâces, et des plus précieuses grâces de notre état, le besoin même que nous avons de Dieu ; car, selon la parole sainte, plus nous avons besoin de Dieu, plus Dieu se tient obligé à répandre ses dons sur nous ; plus nous avons besoin de Dieu, plus il veut que nous ayons droit de recourir à lui, de compter sur lui, et de tout attendre de lui. Sans lui, nous ne trouverions dans la religion qu'un vide affreux de toutes les consolations humaines : mais étant, comme il est, un Dieu fidèle, il sait abondamment remplir ce vide par d'autres consolations toutes spirituelles dont il est lui-même la source. Autant que, par la privation de tout le reste, il nous devient nécessaire, autant se fait-il un honneur et prend-il soin de ne nous manquer jamais, tandis que nous soutenons par une sainte persévérance le choix que nous avons fait de lui. Aussi ai-je ajouté, mes chères sœurs, que, quelque séparés du monde que nous soyons, ce choix présupposé, Dieu nous suffit : et c'est la quatrième vérité, encore plus capable de nous faire goûter le bonheur de notre profession. Ecoutez-moi ; je n'en dis qu'un mot, mais qui, joint à vos réflexions, pourra vous tenir lieu d'un discours entier.

Les chrétiens du siècle, même les plus réglés dans leurs désirs, ont, malgré eux, mille besoins qui, par l'engagement inévitable de leur condition, les assujettissent au monde, et les mettent par là dans une impuissance morale de parvenir jamais sur la terre à être contents. De combien de choses, et de choses hors de leur pouvoir, leur repos ne dépend-il pas ; et s'il en manque une seule, quand ils auraient toutes les autres, combien de cha-

grins et de troubles ce seul défaut ne leur fait-il pas essayer ? Quel malheur, disait un païen, de dépendre de la sorte pour être heureux ! Dans la religion, si nous avons besoin de Dieu, au moins avons-nous l'avantage de n'avoir besoin que de Dieu : car, avec Dieu, nous nous passons sans peine de tout ; avec Dieu, nous n'envions point au monde ses prospérités ; avec Dieu, quoique pauvres nous sommes riches, et bien plus riches que si nous possédions tout, parce que nous ne désirons rien : *Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes (II Cor., VI)*. Quand on nous dit que Dieu seul fera notre béatitude dans le ciel, et que tout insatiables que nous sommes, au moment que sa gloire paraîtra, nous en serons rassasiés, selon la parole du prophète royal, quoique ce soit un point de foi, nous avons de la peine à le comprendre, et nous voudrions qu'on nous en donnât une preuve sensible. La voici, mes chers auditeurs : car la preuve sensible de cet adorable attribut de Dieu, qui fait que, dans le séjour de la gloire, Dieu nous suffira, c'est qu'il suffit dès maintenant à l'âme religieuse, qui, fidèle à la grâce de sa vocation, jouit, indépendamment du monde, d'un solide et parfait contentement. Je m'explique : ce qui montre que les justes dans la gloire trouveront en Dieu seul toute leur félicité, c'est que, par une anticipation de cette gloire, on voit dans la religion des âmes qui ne veulent que Dieu, qui trouvent tout en Dieu, après avoir tout quitté pour Dieu, et qui, contentes de Dieu, renoncent, pour le posséder, à toutes les grandeurs du monde, à tous les héritages du monde, à tous les établissements et à toutes les fortunes du monde. Oui, l'on en voit ; et Dieu, par sa miséricorde, nous en met aujourd'hui devant les yeux des exemples vivants. Voilà ce que la grâce de Jésus-Christ opère dans ces âmes ferventes dont je parle et à qui je parle : c'est un miracle incompréhensible pour ces mondains qui n'ont que des vœux terrestres et animales ; mais ce miracle n'en est pas moins réel ni moins vrai. Le monde, avec tous ses biens ne suffit pas à un avare ; le monde, avec tous ses honneurs ne suffit pas à un superbe ; le monde avec tous ses plaisirs ne suffit pas à un sensuel ; et Dieu seul, sans ces plaisirs du monde, sans ces biens, sans ces honneurs, suffit à l'âme qui le choisit pour son Dieu. Est-il rien de plus convaincant que ce témoignage ? Être content de Dieu, et de Dieu seul, voilà ce qu'éprouvent ceux et celles qui, faisant divorce avec le monde, cherchent Dieu dans la religion ; et que ne pouvez-vous là-dessus vous expliquer hautement, mes chères sœurs, et rendre ici à la grâce de votre Dieu toute la gloire qui lui est due ? voilà ce que vous éprouvez tous les jours, et voilà ce qu'éprouvent tant d'autres dans l'humble et pauvre condition qu'ils ont, comme vous, choisie. Or quel dégageant et quelle liberté de l'âme, lorsqu'on se peut dire à soi-même : Dieu me suffit. Je n'ai ni terre, ni héritages, ni revenus en ce monde, mais Dieu me suf-

fit ; fortune, dignités, grandeurs du monde, tout cela n'est point pour moi, mais Dieu me suffit ; d'autres ont toutes les commodités de la vie, toutes les douceurs que le monde peut leur fournir, et moi je n'en ai aucune, mais Dieu me suffit ; il me suffit maintenant, il me suffira jusqu'à mon dernier soupir, il me suffira dans l'éternité ; car, étant mon Dieu, il est mon tout, et tout ce qui n'est pas mon Dieu, ne m'est rien : *Quid mihi est in cælo, et a te quid volui super terram (Ps. LXXII)?*

Enfin, pour cinquième et dernière vérité, je conclus que Dieu, en conséquence du choix que nous faisons de lui par la profession religieuse, devient singulièrement et spécialement notre Dieu ; et voilà, ~~heuresse~~ épouse de ~~Sauveur~~, ce qui doit vous rendre votre vocation également chère et vénérable ; en conséquence de l'action que vous allez faire, le Seigneur que vous choisirez sera votre Dieu avec toute la distinction qu'il peut l'être dans l'ordre de la grâce : pourquoi ? parce qu'en conséquence du renoncement que vous faites à tout pour lui, il sera lui-même votre partage, votre héritage, votre possession, et que de cette sorte vous aurez sur lui, pour ainsi dire, tout le droit de propriété qu'une créature peut avoir sur son Dieu. Appliquez-vous à ce que je dis : quand Dieu divisa la terre promise entre les tribus d'Israël, il ne donna, remarque l'Écriture, aucun partage à la tribu de Lévi, parce que la tribu de Lévi, toute dévouée à Dieu, ne devait point avoir d'autre partage que Dieu même : *Quia ipse Dominus possessio ejus est (Deut. X)*. Excellente figure, ma chère sœur, de ce qui va se passer à votre égard ; car vous allez être dans la loi de grâce cette âme choisie dont Dieu fera le partage, et à qui Dieu, comme Dieu, appartiendra tout autrement qu'il n'appartient aux chrétiens du siècle. En effet, le chrétien du siècle peut bien dire comme David : *Dominus pars hereditatis meæ (Ps. XV)*. Le Seigneur est une portion de mon héritage ; mais il ne peut pas dire absolument dans le même sens que l'âme religieuse : *Dominus hæreditas mea* : Le Seigneur est mon héritage, parce qu'avec Dieu, dit saint Bernard, il possède encore d'autres biens, et qu'en possédant ces autres biens avec Dieu, il en possède moins purement et moins parfaitement Dieu. C'est vous, fervente épouse de Jésus-Christ, qui désormais, ayant renoncé au monde, aurez droit de regarder Dieu comme un bien qui vous est uniquement propre, comme un bien qui vous est affecté, comme un bien d'autant plus votre bien, que vous en faites votre seul bien. Au lieu que vos frères et vos sœurs selon la chair partageront entre eux un héritage temporel que vous leur abandonnez, et dont la mort les dépouillera, vous en allez acquérir un, lequel, quoique immense et infini, sera tout entier à vous, comme s'il n'était que pour vous ; et cet héritage, encore une fois, c'est Dieu même qui vous tiendra lieu de tout. Or, vous vous lieu de tout, c'est être non-seulement Dieu, mais spécialement votre Dieu. Et voilà le sens littéral de ces belles pa-

roles : *Quia ipse Dominus possessio ejus est.*

Revenons donc, mes chères sœurs, aux questions que j'ai d'abord proposées. Dieu ne serait-il pas notre Dieu, si nous ne le choisissons de la manière que je le viens d'expliquer ? Écoutez sur cela saint Basile : Il serait notre Dieu, répond ce saint docteur, mais il ne le serait pas dans cette étendue et cette perfection qui suppose le sacrifice que nous lui faisons de nous-mêmes par les vœux de la religion. C'est-à-dire il serait notre Dieu par la nécessité de son être, et par le droit inaliénable de sa souveraineté ; mais il ne le serait pas avec ce surcroît de domination et d'empire qu'il a sur nous, quand nous nous dépouillons pour lui de notre liberté. Malgré nous, il serait le Dieu de toute la nature ; mais il ne serait pas, au point qu'il l'est, le Dieu de notre cœur. Il dépend de nous en ce sens, qu'il soit notre Dieu ; comme au contraire, quoique Dieu de l'univers, il n'est pas le Dieu des mondains, parce que les mondains se font volontairement et de leur choix d'autres divinités que lui. C'est lui-même qui le leur déclare : *Et ego, non ero Deus vester*. Par conséquent il est plus notre Dieu qu'il ne l'est du reste des hommes, puisqu'il l'est plus ou moins, selon que nous nous dévouons plus ou moins à son culte. Or, y pouvons-nous être plus dévoués que nous ne sommes en qualité de religieux ? D'où il s'ensuit qu'en nous consacrant à Dieu, nous ajoutons à tous les autres titres en vertu desquels il était déjà notre Dieu, celui de notre choix, et celui du choix le plus parfait que nous puissions faire. Quel trésor de grâce pour nous, si nous savons connaître le don de Dieu et en profiter ! Ils ont appelé ce peuple heureux, disait David, parce qu'il a des biens en abondance, parce qu'il jouit paisiblement des plaisirs de la vie, parce que le monde le loue et lui applaudit : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt (Ps. CXLIII)*. Mais moi, ajoutait ce saint roi, j'ai dit : Bienheureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus (Ibid.)*. Et voilà (digne épouse de Jésus-Christ,) votre vocation : vous avez choisi le Seigneur, afin qu'il soit singulièrement votre Dieu : *Dominum elegisti, ut sis tibi Deus* ; et le Seigneur, vous choisit aujourd'hui, afin que vous soyez singulièrement sa créature, en vous associant à une communauté (de vierges,) qui, dans le christianisme, est à la lettre son peuple particulier : *Et Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris*. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Comme il est de la foi que la grâce, qui est le principe du mérite, doit par conséquent précéder en nous tout mérite, aussi est-ce pareillement un point de foi, que le choix que Dieu fait de nous doit, par une absolue nécessité, précéder le choix que nous faisons de Dieu. Et voilà pourquoi saint Bernard, instruisant une épouse de Jésus-Christ, et lui donnant une juste idée de sa vocation, en concluait toujours pour elle l'obligation indispensable où elle était de marcher sain-

tément devant Dieu; et de se tenir dans une profonde humilité, accompagnée d'une vive reconnaissance, par ce raisonnement invincible: *Nisi enim prius quæsita, non quæres; sicut nec eligeres, nisi electa* (Bern.). Car lui remontrait-il, quelque fidèle et quelque fervente que vous puissiez être dans la voie de Dieu, vous ne cherchiez pas Dieu, si Dieu le premier ne vous avait cherchée; et vous n'auriez pas l'avantage de l'avoir choisi, s'il n'avait eu auparavant la bonté de vous choisir lui-même, en vous prévenant par sa grâce et en vous attirant à son service. Appliquons-nous, mes chères sœurs, cette grande vérité; et remontant jusqu'à la source des miséricordes de notre Dieu, entrons dans les desseins de son aimable providence sur nous quand il nous a appelés à la religion. Les voici. Dieu nous a choisis, afin que nous soyons dans le monde, je dis dans le monde chrétien, son peuple particulier: *Et Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris*. Qu'est-ce à dire, son peuple particulier? Saint Paul nous l'apprend en deux mots, dans ce beau passage de l'Épître aux Ephésiens: *Elegit nos in ipso, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus* (Ephes., I). J'avoue que saint Paul parlait là des chrétiens en général; mais, du reste, il est évident qu'il parlait des chrétiens parfaits, et qu'ainsi sa proposition convenait encore mieux à ceux et celles qui, dans la suite des temps, devaient renoncer au monde pour embrasser la profession religieuse, puisque c'est dans la profession religieuse que se trouvent plus communément les parfaits chrétiens. C'était donc vous et moi, mes chères sœurs, que l'apôtre de Jésus-Christ avait surtout en vue, lorsqu'il disait: *Elegit nos, ut essemus sancti et immaculati*. Entre les élus même, Dieu nous a élus, afin que nous soyons saints; il nous a élus, afin que nous soyons irrépréhensibles; et j'ajoute, suivant la même pensée: Il nous a élus, afin que nous servions d'exemples aux chrétiens du siècle; il nous a élus, afin qu'au milieu d'eux nous paraissions comme la lumière du monde et comme le sel de la terre. Définition très-naturelle et très-vraie de l'état religieux. C'est le peuple saint du Seigneur: en comparaison des mondains, c'est le peuple sans tache et sans reproche; c'est le peuple suscité et prédestiné pour être le modèle des chrétiens; c'est le peuple établi de Dieu pour confondre les erreurs et l'infidélité du siècle et pour en arrêter la corruption: en un mot, c'est le peuple de Dieu particulier, dont les Israélites n'ont été que la figure. Voilà, dis-je, âmes religieuses, à quoi se termine le choix que Dieu a fait de vous. Encore quelques moments de votre attention.

Dieu nous a choisis, afin qu'en qualité de religieux nous soyons son peuple saint: *Elegit nos, ut essemus sancti*. Choix adorable, qui nous a séparés du monde profane pour nous associer, si j'ose m'exprimer de la sorte, à la sainteté de Dieu même: *Sancti estote, quia ego sanctus sum* (Levit., XI). Car

Dieu, dans le fond de son être, étant saint et le saint des saints, il voulait, dit saint Chrysostome, et il devait être servi par des saints. Or, c'était l'état religieux, qui, par une divine fécondité, devait produire ce nombre de saints que Dieu voulait former pour la perfection de son culte. C'était l'état religieux qui, dans sa retraite et dans l'éloignement du monde, devait élever cette multitude de saints éprouvés, de saints mortifiés, de saints consommés en toute sorte de vertus, de saints victorieux du monde et d'eux-mêmes, tels qu'il les fallait à Dieu pour être servi en Dieu. David se plaignait autrefois et gémissait de ce qu'il n'y avait plus de saints dans le monde. Sauvez-moi, Seigneur, s'écriait-il, touché des progrès que faisait le vice et des désordres qu'il voyait croître de jour en jour, sauvez-moi, parce qu'il n'y a plus de saints dans le monde. Or, qu'est-ce que le monde, sinon un enfer, du moment qu'il n'y a plus de saints? *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus* (Ps. I). Telle était la prière de ce saint roi, dans l'ardeur de son zèle, à la vue des iniquités du monde. Mais, par un sentiment bien contraire, je me console aujourd'hui de ce que, malgré les iniquités du monde, il y a encore des saints dans le monde. Car tandis que je vois des communautés de vierges consacrées à Dieu, et uniquement appliquées à remplir les devoirs de leur vocation, des communautés qui se distinguent par leur inviolable et constante régularité, des communautés qui édifient l'Église, et qui sont de celles que saint Cyprien appelait la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ; tandis que je vois des maisons religieuses de ce caractère (or, il y en a), je le dis hardiment et sans crainte: Non, la main du Seigneur, n'est pas raccourcie; et, malgré l'envie du démon, il ne laisse pas d'y avoir encore des saints. Comme il y en a dans le ciel que Dieu glorifie, il y en a sur la terre qui glorifient Dieu, et ce sont au moins, mes chers auditeurs, ces chastes épouses du Sauveur qui se vouent à lui comme à leur unique époux; ces âmes pures, qui, poussées de l'esprit de Dieu, font un divorce éternel et solennel avec le monde; ces élues, rachetées d'entre les hommes, pour être, dans les familles où elles sont nées, comme les prémices offertes au Dieu qu'elles adorent; ces vierges dont les vêtements, blanchis dans le sang de l'Agneau, n'ont jamais été souillés, et qui, tout innocentes qu'elles sont, s'imposent tout le joug de la pénitence. Voilà les saintes de Dieu sur la terre: *Sanctis quæ in terra sunt ejus* (Ps. XV). Tout le reste du monde, si vous voulez, est corrompu; et je consens qu'indigné des scandales dont le monde est plein, vous disiez avec le prophète: Tous se sont égarés: *Omnes declinaverunt* (Psal. XIII): Tous en quittant Dieu se sont livrés aux plus abominables désirs: *Abominabiles facti sunt in studiis suis* (Ibid.): Il n'y en a pas un qui ne vive dans le dérèglement, pas un qui ne fasse de ses passions de secrètes idoles: *Non est qui faciat bonum, non est usque ad*

unum (Ps. XIII). Oui, je consens que vous parliez de la sorte, pourvu que vous en exceptiez ces saintes filles, qui suivent des voies si opposées à celles du monde; et qui par là se préservant de sa contagion, ne peuvent avoir aucune part à cet égarement universel : pourvu que vous reconnaissiez que dans leurs personnes Dieu s'est réservé des servantes fidèles qui n'ont point fléchi le genou devant Baal; de sincères adoratrices qui le servent en esprit et en vérité, et qui, jour et nuit occupées du soin de lui plaire, lui font aux dépens d'elles-mêmes des sacrifices dont il n'y a que lui seul qui sache le prix et le mérite. Car voilà toujours, mes chères sœurs, la fin pour laquelle Dieu vous a choisies.

Je dis plus : Dieu nous a choisis, afin que dans le monde chrétien nous soyons irrépréhensibles : *Ut essemus sancti et immaculati*. Car, dans l'état religieux, une sainteté ordinaire ne nous suffit pas; il nous faut une sainteté irréprochable, une sainteté à l'épreuve de toute censure, une sainteté où le monde critique ne puisse découvrir aucune tache, j'entends de ces taches honteuses qui déshonorent notre profession : pourquoi ? parce qu'il nous faut une sainteté propre à confondre le libertinage du monde et son impiété. Or, jamais notre sainteté ne sera telle, si elle ne monte jusqu'à ce degré d'irrépréhensibilité. Et en effet, c'est par ce motif que saint Pierre engageait les premiers fidèles à se conduire parmi les gentils d'une manière qui les mit à couvert, non-seulement de tout blâme, mais de tout soupçon, afin, leur disait-il, mes frères, que vous feriez ainsi la bouche aux hommes ignorants et insensés, c'est-à-dire aux ennemis de la foi : *Ut bone facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam* (I Petr., II). C'est par cette même raison que saint Paul conjurait les ministres de l'Eglise d'être des hommes sans reproche, afin, reprenait-il, que nos adversaires, qui étaient les païens et les idolâtres, n'ayant aucun mal à dire de nous, soient forcés de nous respecter et de glorifier Dieu dans nous : *Ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis*. Or, voilà justement, mes chères sœurs, ce que Dieu demande de vous et de moi; car les mondains, au milieu desquels nous vivons, ne sont pas moins attentifs à nous observer, ni moins déterminés à nous censurer, que l'étaient alors les païens et les idolâtres à l'égard des premiers fidèles; et nous ne sommes pas moins obligés, comme religieux, à confondre, par l'intégrité de notre vie, l'injuste et maligne critique des libertins d'aujourd'hui, que l'étaient les chrétiens de ce temps-là à confondre celle du paganisme : comme religieux, la cause de Dieu et de son service n'est pas moins entre nos mains, et j'oserais bien dire qu'elle y est encore plus. C'est donc à nous de la soutenir par l'excellent moyen que je vous marque, et le voici. L'erreur des mondains, par exemple, est de se figurer que la piété, dans les vues secrètes de la plupart de ceux qui la prati-

quent, n'est qu'un raffinement spécieux d'intérêt ou de vanité; c'est à nous de les convaincre d'ignorance, en leur faisant voir dans la religion des âmes solidement humbles, qui, bien loin d'y chercher l'éclat, font leurs plus chères délices de s'y ensevelir, et d'y mener une vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu; des âmes plus que désintéressées, ou dont l'unique intérêt est de n'avoir plus dans le monde nul intérêt : *Ut obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam*. La malignité des impies et des libertins est de décrier les serviteurs de Dieu par certains endroits faibles qu'ils leur reprochent, et dont ils font contre eux le sujet de leurs railleries; c'est à nous d'éviter ces faibles, et, pour l'honneur de la religion, duquel nous devons personnellement répondre, de ne donner sur nous aucune prise : *Ut nihil habeant malum dicere de nobis*. Ainsi en usaient ces premiers chrétiens révéérés par les païens mêmes, et à qui, comme religieux, nous avons dû succéder. *Capite nos*, disaient-ils, ou plutôt disait en leur nom le grand Apôtre, en faisant aux gentils un saint défi : *Capite nos, neminem læsimus, neminem circumvenimus* (II Cor., VII). Examinez-nous bien : nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons ni offensé ni trahi personne; qu'avez-vous à nous objecter qui puisse nous faire rougir, ou qui soit indigne de nous ? voilà de quoi ils se piquaient : l'irrépréhensibilité de leur conduite était la gloire tout ensemble, et de leur Dieu, et de leur profession; par là ils désarmaient l'impie, et par là ils triomphaient de la calomnie. Or, grâces au Seigneur, l'Eglise chrétienne est encore aujourd'hui en possession du même avantage. Mais à qui est-ce surtout qu'elle en est redevable ? à ces ferventes communautés dont je viens de vous parler, à ces monastères où règne l'esprit de Dieu; car, sans chercher des exemples ailleurs que dans cette sainte maison, quel droit ces vierges qui m'écoutent n'auraient-elles pas de dire aux mondains, comme saint Paul : *Capite nos*. Informez-vous de notre vie tant qu'il vous plaira, toute votre malignité n'y trouvera rien dont elle puisse se prévaloir contre la profession que nous faisons d'être les épouses de notre Dieu. Mais parce que leur humilité ne leur permettrait pas peut-être de tenir ce langage, quoique vrai, quel droit, mes chers auditeurs, n'aurais-je pas moi-même de vous les produire, pour vous faire un défi pareil à celui de saint Paul, en vous disant : Considérez bien ces servantes de Dieu; et, sans leur faire aucune grâce, ce que je n'ai garde de vous demander pour elles, rendez-leur la justice qui leur est due, et confessez qu'elles sont au-dessus de la plus rigide censure. Et en effet, qui de vous les accusera d'ambition ? qui de vous les soupçonnera d'hypocrisie ? qui de vous les reprendra d'aucun de ces vices par où la vertu tous les jours devient si douteuse et même si odieuse dans le monde ? Il n'y a, dans toute leur conduite, ni artifice, ni déguisement, ni affectation, ni ostentation, ni politique, ni intrigue : quel reproche auriez-vous donc

à leur faire, et par quel endroit pourriez-vous étudier ou affaiblir l'argument que saint Paul tirait de là pour la condamnation de votre vie lâche et mondaine? Or voilà, mes chères sœurs, à quoi vous et moi nous devons aspirer dans la religion : à être de ces sujets irrépréhensibles. Il y a plus encore.

Dieu nous a choisis, afin qu'en qualité de religieux nous servions de modèle aux chrétiens du siècle, c'est-à-dire afin que les chrétiens du siècle apprennent de nous ce qu'ils sont, ou plutôt ce qu'ils doivent être; afin qu'ils aient toujours dans nos personnes une idée sensible de la perfection à laquelle ils sont appelés; afin qu'en nous voyant ils se souviennent, pour ainsi dire, de quelle tige ils sont sortis, et qu'en se mesurant à nous, ils reconnaissent qu'autant qu'ils se sont éloignés de cette tige, autant ils ont dégénéré du christianisme qu'ils professent. Car, quelque différence qu'on suppose entre leur état et le nôtre, qu'est-ce qu'un vrai religieux, sinon un chrétien parfait; et comment un chrétien peut-il espérer d'être parfait chrétien, si, dans le siècle même où Dieu l'engage, il n'est religieux d'esprit et de cœur? Je serais infini si je voulais approfondir cette pensée. Mais je manquerais au devoir essentiel de mon ministère, si je ne conclusais de là, mes chères sœurs, combien nous sommes spécialement obligés d'être réguliers et fervents dans la pratique de nos devoirs. Car, puisqu'en qualité de religieux, nous sommes choisis pour être les modèles des chrétiens du siècle, je dis les modèles vivants de la sainteté de leur profession, que serait-ce si nous-mêmes nous venions à négliger la nôtre, et à nous oublier? jusqu'à quel point nos infidélités et nos tiédeurs, par les funestes conséquences qu'en tireraient les mondains, n'autoriseraient-elles pas leurs désordres, et jusqu'à quel point leur libertinage ne se prévaudrait-il pas de nos moindres relâchements? Si le sel se corrompt, disait Jésus-Christ, avec quoi empêchera-t-on le reste de se corrompre; et si, dans l'Eglise de Dieu, ce qui devait être lumière devient ténèbres, que sera-ce des ténèbres mêmes? Or c'est vous, ajoutait notre divin maître, en parlant à ceux qui avaient tout quitté pour lui, c'est vous qui êtes ce sel de la terre: *Vos estis sal terræ (Matth., V)*. C'est vous qui, destinés pour éclairer et pour édifier, êtes la lumière du monde: *Vos estis lux mundi (Ibid.)*. Sel de la terre qui n'est plus bon à rien, dès qu'une fois il a perdu sa force: lumière du monde qui, venant à s'éteindre ou à s'obscurcir selon la parabole du Sauveur, laisse tout le corps obscur et ténébreux. Ma consolation est de parler aujourd'hui à des vierges prudentes, zélées, vigilantes, qui sont bien à couvert de ce reproche, à des épouses du Fils de Dieu, dont la sainte vie est, dans la maison du Seigneur, un flambeau ardent et luisant, un sel pur et incorruptible, dont la vertu est à l'épreuve de toute l'iniquité du siècle.

De là, mes chères sœurs, Dieu nous a choisis, afin que nous soyons, dans la loi de

grâce, son peuple particulier, comme les Israélites l'étaient dans l'ancienne loi. Car c'est par là qu'on les distinguait, et qu'entre tous les peuples de la terre on les regardait comme le peuple de Dieu: pourquoi? parce que c'était à eux, dit saint Paul, qu'appartenait l'adoption des enfants, la gloire, l'alliance, le culte, la loi, les oracles de Dieu et ses promesses? *Quorum adoptio est filiorum, et gloria, et testamentum, et legislatio, et obsequium, et promissa (Rom., IX)*. Or, après le choix que Dieu a fait de nous par la vocation religieuse, tout cela nous convient encore plus qu'à eux. L'adoption des enfants, puisqu'en qualité de pauvres volontaires, nous sommes sans contestation les héritiers primitifs du Père céleste. La gloire, puisqu'en vertu du sacrifice que nous lui faisons de nous-mêmes, nous possédons dans la religion toute la dignité, aussi bien que la sainteté du sacerdoce royal de Jésus-Christ. L'alliance, puisque, étant vierges par état, vous êtes, par un titre solennel, les épouses de cet Homme-Dieu. La loi, puisque, pour l'embrasser dans toute son étendue, non contentes d'en accomplir les commandements, vous y ajoutez les conseils, et les conseils de la plus éminente perfection. Le culte, puisque, libres et dégagées des emplois profanes du siècle, vous êtes uniquement occupées des choses de Dieu. Les promesses, puisque c'est expressément pour vous, que le Sauveur du monde a dit: Quiconque aura tout quitté, et s'attachera à me suivre, recevra le centuple, et en cette vie, et dans la vie éternelle. Nous avons donc, comme religieux, tous les dons et tous les avantages qu'on peut avoir, pour être dans le christianisme le peuple de Dieu particulier; et au lieu que, dans l'Écriture, Dieu dit aux mondains: *Vos, non populus meus*: Vous n'êtes point mon peuple, et vous êtes indignes de l'être; si nous sommes fidèles à la grâce de notre vocation, Dieu nous dit au contraire: C'est vous qui, séparés du monde, méritez de porter cette glorieuse qualité; c'est vous qui, dévoués à mon service, êtes non-seulement mon peuple, mais l'élite de mon peuple; c'est vous qui, rachetés de la terre, êtes ce peuple conquis que j'ai choisi pour publier mes grandeurs, et pour chanter éternellement mes louanges: *Populus acquisitionis, ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum (1 Petr., II)*.

Or, c'est à ce peuple particulier, ma chère sœur, que vous allez être associée. Dieu vous a choisie, afin que, par le plus spécial de tous les titres, vous deveniez sa créature. Comme chrétienne, vous l'étiez déjà, mais vous ne l'étiez pas encore aussi parfaitement, aussi pleinement, aussi absolument que vous pouviez l'être; et Dieu, par la prédilection qu'il a eue pour votre personne, a voulu que vous le fussiez dans la même étendue de perfection qu'il est votre Dieu. Comme chrétienne, vous n'étiez qu'un commencement, qu'un essai, et, si j'ose user de ce terme, qu'une ébauche de sa créature; car c'est ainsi que le Saint-Esprit même s'en

explique : *Genuit nos verbo veritatis, ut sumus initium aliquod creaturæ ejus (Jacob., I)*; il nous a engendrés comme chrétiens par la parole de la vérité, afin que nous soyons au moins un commencement de cette créature parfaite que sa grâce est capable de former en nous : *Ut sumus initium aliquod*. Mais, comme religieuse, vous allez être cette créature parfaite, cette créature à qui rien ne manquera, pour être totalement à Dieu, pour être uniquement à Dieu, pour être irrévocablement à Dieu; puisqu'il est vrai qu'on ne peut être plus à Dieu, qu'en se consacrant à la religion. Il ne me reste donc qu'à conclure par les paroles de mon texte, et qu'à vous dire, ma chère sœur : *Memento, et ne obliviscaris*, souvenez-vous-en, et ne l'oubliez jamais. Souvenez-vous-en dans les occasions importantes où il s'agira de remplir les devoirs pénibles de votre état. Souvenez-vous-en dans les épreuves que Dieu voudra faire de vous, quand il sera question de lui donner des marques de votre persévérance. J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur m'a choisie : ces deux pensées vous soutiendront et vous fortifieront. Avec cela, il n'y aura point de difficulté que vous ne surmontiez, point de tentation que vous ne repoussiez, point de chagrin et de dégoût au-dessus duquel vous ne vous élevez. J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur a bien voulu agréer le choix que j'ai fait de lui; le Seigneur m'a choisie, et, par un libre consentement, j'ai ratifié le choix qu'il a fait de moi : ces deux pensées, dis-je, vous feront goûter le bonheur de votre état, vous en adouciront toutes les peines, vous exciteront à en acquérir toute la perfection. Souvenez-vous-en durant le cours de la vie, pour vous maintenir dans l'inviolable fidélité que votre Dieu attend de vous. Vous vous en souviendrez aux approches de la mort, pour vous animer d'une sainte confiance, à la vue de ce jugement si formidable pour les mondains, mais plein de consolation et de gloire pour les âmes vraiment religieuses. C'est la grâce que je vous souhaite, etc.

SERMON III.

SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

Le renoncement religieux et les récompenses qui lui sont promises.

Dixit Petrus ad Jesum : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te; quid ergo erit nobis? Jesus autem dixit illis : Amen, dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione sedebitis, et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, vel sorores, aut patrem, aut matrem, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.

Pierre, prenant la parole, dit à Jésus-Christ : Vous voyez, Seigneur, que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi; quelle récompense en recevrons-nous donc? Jésus-Christ leur répondit : Je vous dis en vérité, qu'au temps de la résurrection, vous qui m'avez suivi, vous serez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura quitté sa maison, ses frères et ses sœurs, son père ou sa mère, recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle (S. Matth., ch. XIX).

De tout l'Évangile, voilà les paroles qui conviennent plus naturellement à la cérémonie

pour laquelle nous sommes ici assemblés. Car, dans la pensée des Pères, la vocation des apôtres a été le modèle de la vocation religieuse; et il est même de la foi que le Fils de Dieu, par ces paroles, a promis aux âmes religieuses ce qu'il promettait aux apôtres; puisqu'il a conclu généralement, et sans exception, que tous ceux qui, poussés de l'esprit de Dieu, renonceraient au monde comme les apôtres, recevraient comme eux le centuple : *Et omnis qui reliquerit domum, centuplum accipiet*. Paroles, s'écrie saint Bernard, qui, depuis l'établissement du christianisme, malgré l'iniquité du siècle, ont persuadé aux hommes ce que la chair et le sang ne leur avait point révélé; savoir, le mépris du monde et la pauvreté volontaire. Paroles qui, par une admirable fécondité, ont rempli les déserts de solitaires, les monastères et les cloîtres d'âmes ferventes, l'Église de Dieu de saints et de florissants ordres. Paroles qui, tous les jours encore, dépeuplent l'Égypte, et lui enlèvent ses plus riches dépouilles : *Hæc sunt verba quæ Ægyptum spoliunt, et optima quæque ejus vasa diripiunt (Bern.)*. C'est-à-dire, paroles qui tous les jours arrachent au monde tant d'excellents sujets dont le monde aurait pu se faire honneur, mais dont le monde n'était pas digne, et que Dieu s'était réservés, en les prédestinant pour la religion.

Je ne suis pas venu sur la terre, disait le Sauveur, pour y apporter la paix, mais l'épée : *Non veni pacem mittere, sed gladium (Matth., X)*; car je suis venu séparer le père d'avec le fils, et la fille d'avec sa mère : *Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam (Ibid.)*. Or, quelle est l'épée mystérieuse avec laquelle il fait cette séparation : la parole que je vous prêche, cette parole vive et efficace, cette parole qui pénètre jusque dans les cœurs, et qui convertit les âmes par l'ardeur qu'elle leur inspire pour la parfaite sainteté, et par la promesse fidèle et solennelle qu'elle leur fait au nom même de celui qui est l'oracle de la vérité : *Vivus sermo, convertens animas, et felici emulatione sanctitatis, et fidelipromissione veritatis (Bern.)*. En un mot, cette parole de saint Pierre à Jésus-Christ : Seigneur, nous avons tout quitté pour vous; et celle de Jésus-Christ à saint Pierre : Vous recevrez le centuple, et vous posséderez la vie éternelle, c'est, dans le sens littéral de l'Évangile, l'épée, ou le couteau de division, qui fait dans les familles chrétiennes ce partage si surprenant, par où les uns deviennent volontairement pauvres, tandis qu'on travaille à enrichir les autres; les uns s'humilient et s'anéantissent pour Dieu, pendant que les autres s'élèvent aux honneurs du monde; les uns embrassent une vie austère et pénitente, lorsque les autres cherchent des établissements commodes. C'est là, dis-je, ce qui sépare tous les jours dans la loi de grâce ceux à qui la naissance avait donné les mêmes prétentions et les mêmes droits. Quel bonheur pour moi, si, par la vertu de cette même parole, je pouvais aujourd'hui persua-

der à ceux qui m'écoutent ce saint renoncement au monde, que la seule obligation du baptême, indépendamment de tout autre vœu, rend indispensablement nécessaire pour le salut, en quelque condition et en quelque état que se trouve l'homme chrétien! C'est votre ouvrage, ô mon Dieu! et l'exemple de cette jeune vierge qui va pour jamais se consacrer à vous, est bien plus capable d'y contribuer, que tout ce que j'en pourrai dire. J'ai besoin de votre grâce, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

C'est une question qu'on propose, comment les apôtres, par la bouche et l'organe de saint Pierre qui fut leur chef, purent dire au Sauveur du monde : Seigneur, nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi : eux qui, nés pauvres, ne possédaient rien, et qui, pour suivre Jésus-Christ, n'avaient quitté qu'une simple barque. Saint Grégoire, pape, répond que, tout pauvres qu'ils étaient, ils eurent néanmoins droit de parler ainsi, parce qu'en conséquence de leur engagement avec le Sauveur, quoiqu'ils n'eussent rien, au moins était-il vrai qu'ils avaient quitté pour le suivre, le désir d'avoir, l'espérance d'avoir, la puissance même et la faculté d'avoir. D'où ce saint docteur concluait qu'en suivant le Fils de Dieu, ils avaient donc quitté autant de choses qu'ils en auraient pu désirer, qu'ils en auraient pu espérer, qu'ils en auraient pu même acquérir et posséder, s'ils ne s'étaient pas attachés à lui : *Unde et a sequentibus tanta derelicta sunt, quanta a non sequentibus desiderari poterunt (Greg.).* Voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'a toujours paru un des plus touchants et des plus consolants principes de notre religion. Nous avons affaire à un Dieu qui nous tient compte, non-seulement de nos actions et de nos œuvres, mais de nos intentions et de nos désirs ; non-seulement de ce que nous quittons pour lui, mais de ce que nous voudrions quitter. Nous servons un Dieu qui entend, qui agréé et qui récompense, comme dit l'Écriture, la préparation même de nos cœurs ; un Dieu qui répond à nos désirs par les magnifiques promesses d'un royaume qu'il nous destine, d'un centuple qu'il nous assure, d'une vie éternelle dont il nous déclare les légitimes possesseurs.

Deux pensées auxquelles je m'arrête, et qui vont partager ce discours : car mon dessein, mes chères sœurs, est de vous montrer, premièrement à quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, et secondement à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous ; à quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, et par là vous comprendrez quelle est la grâce essentielle de votre vocation ; à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous, et par là vous connaîtrez combien cette vocation vous doit être précieuse. Sujet important, non-seulement pour votre édification et pour la mienne, mais pour l'instruction générale des chrétiens du siècle qui vont être témoins de cette cérémonie. En vous faisant voir à

quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, je leur donnerai les justes idées qu'ils doivent avoir des biens de la terre, auxquels ils ne renoncent pas. Et en vous apprenant à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous, je leur découvrirai ce qui doit réveiller leur foi, exciter leur zèle, intéresser leur piété, et les piquer d'une sainte envie, par la comparaison que je ferai de leur état et du vôtre. Deux points, encore une fois, auxquels il est impossible qu'ils ne prennent part comme chrétiens. Mais voici, mes chères sœurs, le fruit principal qui nous regarde, vous et moi, comme religieux. Avoir tout quitté pour suivre Jésus-Christ, c'est pour vous une grâce incalculable, et le fond de toutes les grâces dont nous sommes redevables à Dieu dans la religion ; première vérité : avoir droit, comme nous l'avons, aux promesses de Jésus-Christ, c'est déjà pour nous une récompense et une béatitude commencée, mais qui doit être soutenue par notre ferveur, et que nous devons continuellement mériter dans la religion ; seconde vérité : voilà, si j'ose m'exprimer ainsi, les deux termes de cette vocation divine qui nous a séparés du monde, ce qu'il nous en a coûté, et ce que nous y avons gagné. Ce qu'il nous en a coûté, non pas pour nous en repentir, mais pour en bénir le Seigneur, et pour vous en féliciter ; ce que nous y avons gagné, pour n'en pas perdre le mérite, mais pour en tirer tout l'avantage que Dieu a prétendu nous y faire trouver : *Reliquimus omnia, et secuti sumus te.* Nous avons tout quitté pour vous, Seigneur, mais qu'avons-nous quitté en quittant tout : c'est ce que j'expliquerai dans la première partie : *Quid ergo erit nobis?* Que nous en reviendra-t-il donc, et quelle sorte de récompense en devons-nous attendre ? c'est ce qu'il nous importe de savoir, et à quoi je répondrai dans la seconde partie. Donnez à l'une et à l'autre votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est donc vrai, chrétiens, que ceux qui se dévouent à Dieu, et qui embrassent la profession religieuse, ont l'avantage de quitter tout pour suivre Jésus-Christ. Mais ne croyez pas qu'ils aient pour cela la pensée de s'en glorifier ; ils savent se faire justice ; ils savent honorer le nom de Dieu ; et bien loin de regarder leur renoncement aux biens de la terre comme un sacrifice dont Dieu leur soit redevable, ils le regardent comme une grâce dont ils se tiennent redevables à Dieu. S'ils disent au Sauveur, aussi bien que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia*, c'est avec un humble sentiment de gratitude, et non point avec un vain esprit d'ostentation ; c'est pour reconnaître les miséricordes du Seigneur, et non point pour se prévaloir de leurs mérites ; c'est pour s'exciter à la pratique de leurs devoirs, et non point pour présumer de leur état et de leurs prérogatives. Non, non, mes frères, disait, au rapport de saint Athanase, le bienheureux Antoine à ses disciples, qu'aucun de vous ne se flatte d'avoir quitté de grandes choses parce qu'il

a quitté le monde : *Nemo, cum dereliquerit mundum, gloriatur, quasi magna dimiserit* (Anton.). Et j'ai droit, mes chères sœurs, de vous tenir aujourd'hui le même langage, en me l'appliquant à moi-même. Ne nous élevons point dans la vue de ce que nous avons fait pour Dieu quand nous sommes entrés dans la religion, mais pensons plutôt à ce que Dieu a fait pour nous quand il nous y a appelés. En prenant le parti de la religion, et en nous séparant du monde, nous avons, si vous le voulez, quitté des biens qui pouvaient justement nous appartenir, mais des biens dont la possession est un fardeau terrible selon Dieu, mais des biens dont l'amour est un crime selon l'Évangile, mais des biens dont la perte ou la privation est, de l'aveu même du monde, une source d'amertume et de douleur; je m'explique. Nous avons quitté des biens qu'on ne peut posséder sans être chargé devant Dieu, et souvent accablé du poids des obligations qu'ils imposent; des biens qu'on ne peut aimer sans être souillé du vice de la cupidité qui s'y attache et de tous les désordres qu'elle cause; des biens qu'on ne peut perdre, ni seulement même craindre de perdre, sans en être troublé, désolé, consterné. *Bona*, dit excellemment saint Bernard, *quæ possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant* (Bern.). Trois caractères sous lesquels ce grand saint nous les a représentés, et dont je me sers d'abord pour vous faire connaître le bonheur de la vocation religieuse. C'est-à-dire, mes chères sœurs, qu'en renonçant aux biens de la terre, nous avons renoncé à de grandes charges, je dis à de grandes charges de conscience; nous avons évité de grands écueils dans la voie du salut; nous nous sommes épargné de grands chagrins, dont toute la prudence humaine ne nous aurait pas garantis. Voilà ce que nous avons quitté : des biens onéreux, des biens contagieux, des biens qui, dans la vicissitude continuelle des choses de la vie, et plus encore dans l'inévitable nécessité de la mort, n'aboutissent enfin qu'à affliger l'homme et à le rendre malheureux. Aurions-nous bonne grâce après cela d'en faire tant valoir le sacrifice, et quelle reconnaissance ne devons-nous pas plutôt à Dieu, qui nous a inspiré le dessein de les abandonner? Mais vous, chrétiens du siècle, qui m'écoutez, et qui, par l'engagement de vos conditions, demeurez dans la possession de ces prétendus biens, vous qui, maîtres de ces biens, devez en accorder l'usage avec la pureté et la sainteté du christianisme que vous professez, quel sujet n'avez-vous pas de trembler? Appliquez-vous, et profitez d'une si sainte morale.

Oui, ces biens que vous possédez, et à quoi par sa profession renonce l'âme religieuse, quelque idée que vous en ayez, sont des biens onéreux pour la conscience; et malheur à vous si vous l'ignorez et si vous négligez de le savoir : *Bona quæ possessa onerant*. Car, malgré l'illusion des fausses maximes du monde, ainsi les ont considérés tous ceux qui en ont jugé selon les règles de

la véritable sagesse, qui est la sagesse chrétienne, et c'est ce qui a modéré l'empressement et l'ardeur qu'ils auraient eus peut-être sans cela pour ces sortes de biens; c'est ce qui leur a donné pour ces biens terrestres et grossiers, non-seulement de l'indifférence et du mépris, mais de l'éloignement et de l'horreur. Ainsi même en jugea ce philosophe païen dont parle saint Jérôme, qui, par l'effort d'une vertu, mondaine tant qu'il vous plaira, mais généreuse et toute héroïque, jeta dans la mer tout ce qu'il avait amassé d'or et d'argent, et se réduisit dans le dénuement le plus réel et le plus parfait de toutes choses : *Abite in profundum, malæ cupiditates; ego vos mergam, ne ipse mergar a vobis!* Allez, s'écria-t-il, importunes et maudites richesses, sources d'inquiétudes et de soins, allez dans le fond de l'abîme; j'aime mieux vous y voir périr que de m'exposer à périr moi-même pour vous. Or, comme païen, il ne pouvait alors envisager les soins et les inquiétudes qu'attirent les biens de ce monde, que par rapport aux loix et aux devoirs du monde. Qu'aurait-il fait s'il eût été éclairé des lumières de la foi, et que, s'élevant au-dessus du monde, il eût regardé ces biens dans l'ordre du salut? avec quelle joie ne s'en serait-il pas dépouillé, si, les pesant dans la balance du sanctuaire, il en avait connu le poids redoutable par rapport au jugement de Dieu? s'il avait su de combien de chefs un chrétien qui jouit de ces biens devient responsable à Dieu; s'il avait approfondi les obligations infinies de justice et de charité dont un homme, pourvu de ces biens, doit s'acquitter pour se mettre à couvert d'une damnation éternelle et de la malédiction de Dieu? Avec quel redoublement de ferveur n'eût-il pas dit : *Abite in profundum* : Allez, fardeau de mon âme, votre pesanteur m'effraie, et je suis trop faible pour vous porter; il est plus sûr et plus avantageux pour moi de me détacher de vous, et c'est sans peine que je vous quitte, puisque par là je romps mes liens, et je me tire de l'esclavage où vous auriez tenu ma conscience et ma liberté captives.

Or, voilà, comme je l'ai dit, le sentiment qu'en ont eu les parfaits chrétiens et les vrais serviteurs de Dieu : ces biens, quand l'ordre de la Providence et la nécessité de leur état les en a chargés, bien loin de les élever, de les enfler, de les éblouir, par un effet tout contraire, les ont humiliés, les ont saisis de frayeur, les ont fait gémir. Convaincus qu'ils n'en étaient que les simples économes, et sachant qu'ils en devaient rendre compte un jour à ce juge inexorable et sévère, dont ils n'auraient alors nulle grâce à espérer, ils ont toujours cru entendre cette parole foudroyante : *Redde rationem villicationis tuæ* (Luc., XVI) : Vous avez reçu des biens dans la vie, vous les avez possédés, et il est maintenant question de montrer quel emploi vous en avez fait. Parole qui, par avance, les a consternés et qui les a bien empêchés de se complaire ni de trouver de la douceur dans des biens sur lesquels ils se

voyaient sans cesse à la veille d'être recherchés avec tant de rigueur. Au lieu que les enfants du siècle, par l'abus qu'ils font de ces biens, n'en prennent que l'agréable et le commode, et en laissent l'onéreux et le pénible; ceux-ci, par une conduite tout opposée, en ont pris l'onéreux et le pénible, à quoi la loi de Dieu les obligeait, et n'en ont jamais voulu goûter l'agréable. En un mot, dit saint Chrysostome, parce qu'ils en jugeaient sainement et selon l'esprit de Dieu, ces biens de la terre leur ont paru ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des assujettissements et des charges pesantes : charges que portent malgré eux les riches du monde et qu'ils porteront surtout quand il faudra paraître devant le tribunal de Jésus-Christ; car c'est encore en ce sens que l'oracle de saint Paul se vérifiera : *Unusquisque onus suum portabit (Galat., VI)*; charges que l'ambition et l'avarice ont bien à présent le secret d'é luder, mais dont la conscience, pour peu qu'elle soit soumise à la raison, ne s'affranchira jamais; charges sous lesquelles nous voyons succomber les plus solides vertus : et qui de nous, sans présomption, aurait pu compter sur la sienne et s'assurer d'un meilleur sort? charges enfin qui, par l'infidélité des hommes, après leur avoir été une matière de péché et de prévarication, deviennent pour eux des sujets de malédiction, de condamnation, de réprobation. En dis-je trop, et le Fils de Dieu n'en dit-il pas encore plus dans l'Evangile?

Or, cela supposé, mes chères sœurs, rendons grâces au Seigneur, qui nous a retirés du monde et délivrés de telles charges. A quoi réduisez-vous les choses, disaient les apôtres à leur divin maître? Si la condition de ceux qui s'établissent dans le monde est telle que vous la dépeignez, il serait bien plus expédient de ne s'y établir jamais : *Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere (Matth., XIX)*. Ainsi parlaient-ils au regard du mariage, et de même auraient-ils pu ajouter en général : Si les biens de la terre pour un chrétien sont des fardeaux si onéreux, il serait beaucoup plus à souhaiter de n'en point avoir. Il est vrai, leur répondait le Fils de Dieu, approuvant la conséquence qu'ils tiraient de sa doctrine; se dépouiller de tout et quitter tout, ce serait constamment le plus avantageux pour le royaume de Dieu; mais tous ne comprennent pas cette parole, et, pour en avoir l'intelligence, il faut qu'elle nous soit donnée d'en haut : *Non omnes capiunt verbum istud (Matth., XIX)*. Or, c'est cette parole, ô mon Dieu, que nous avons comprise et dont toute âme religieuse éprouve sensiblement la vérité. Les mondains ne la goûtent pas. Prévenus d'une erreur grossière, qui, séduisant leur raison, affaiblit leur foi, ils croient qu'il est bien plus aisé de jouir des biens de ce monde que d'y renoncer, et cette erreur seule est capable de les perdre. Pourquoi? parce que l'unique ressource pour eux, ce serait au moins qu'ils fussent bien persuadés qu'avec les formidables obligations dont ils se

trouvent chargés devant Dieu, et dont Dieu ne rabattra rien, il est incomparablement plus difficile d'être chrétien en jouissant des biens du monde, que de quitter tous les biens du monde pour être chrétien : principe qui surprend d'abord, mais qui n'est néanmoins ni un sophisme ni un paradoxe.

Qui sont donc, à proprement parler, les heureux de la terre? Ecoutez la réponse de saint Bernard. Ce sont ceux qui, libres et dégagés, suivent Jésus-Christ et marchent après lui sans embarras dans la sainte voie de la pauvreté évangélique : *Felices qui exonerati sunt et sequuntur Dominum expediti (Bern.)*. Et qu'est-ce que la profession religieuse? une décharge générale des inquiétudes et des soins du siècle, de ces soins, dis-je, et de ces inquiétudes dont la conscience d'un chrétien, pour peu qu'il ait de religion, doit être nécessairement troublée : *Abdicatio sollicitudinum hujus sæculi (Idem)*. Qu'est-ce que la religion? un chemin droit et aplani, qui conduit à Dieu sans nul empêchement : *Iter ad Deum sine impedimento (Idem)*. J'ai donc eu raison de dire qu'en quittant les biens du monde, nous n'avons quitté, à le bien prendre, que les obstacles du salut. Et en effet, autre remarque de saint Bernard, ce qu'il y aurait d'agréable dans les biens du monde, si Dieu l'avait ainsi permis et s'il avait pu le permettre, ce serait d'en pouvoir disposer à son gré, d'en être entièrement le maître, de n'en rien devoir à autrui, d'en user et d'en jouir à discrétion, d'avoir droit de les employer sans bornes et sans mesure à ses divertissements, à l'accroissement de sa fortune, à satisfaire son ambition et à s'élever. Voilà par où ces biens pourraient plaire à l'homme, et ce que l'homme, en y renonçant, pourrait compter d'avoir quitté. Or, rien de tout cela, mes chères sœurs, n'est permis aux chrétiens du siècle, non plus qu'à nous. Ce n'est donc point à tout cela que nous avons précisément renoncé par la profession religieuse, puisque tout cela, indépendamment de la profession religieuse, nous était déjà interdit par la loi chrétienne. Otez tout cela, que reste-t-il dans les biens du monde? je le répète : l'obligation indispensable, mais affreuse pour ceux qui les possèdent, de les dispenser avec fidélité, de n'en être ni avares ni prodiges, d'en consacrer aux pauvres le superflu, d'en ménager pour Dieu le nécessaire; le remords d'y avoir manqué, la crainte d'en être puni, tous les dangers et toutes les tentations inséparables de la prospérité humaine. Voilà ce que nous avons quitté, et voilà, chrétiens auditeurs, ce qui vous reste. Or, tout cela, encore une fois, ce sont les obstacles du salut que l'on trouve dans le monde, mais que nous n'avons plus à combattre dans la religion.

Non-seulement les biens de la terre sont des biens onéreux, mais des biens contagieux, des biens qui souillent l'âme et la rendent impure, par le feu de la concupiscence qu'ils y allument, et à qui ils servent d'aliment; des biens qu'il est permis de posséder, mais à quoi il n'est pas permis de s'attacher,

et dont l'amour est un crime : *Bona quæ amata inquinant*. C'est, mes chères sœurs, une autre raison pour vous consoler de ne les avoir plus. Développons-la. Si l'Évangile de Jésus-Christ n'était que pour les religieux, ou s'il était moins sévère pour les chrétiens du siècle ; s'il permettait aux chrétiens du siècle mille choses qu'il leur défend, et si les préceptes de la loi divine, qui les regardent aussi bien que les religieux, ne les resserreraient pas dans des bornes aussi étroites que le sont celles de la voie du salut, peut-être leur condition nous pourrait-elle tenter, et peut-être, en l'envisageant, aurions-nous peine à réprimer certains retours, quoique involontaires, et certains regrets. Donnons encore plus de jour à cette supposition. Si nous pouvions effacer de l'Écriture ces paroles de l'Apôtre : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt* (I Joân., II) ; et si l'amour du monde, qui nous est défendu comme un amour criminel, par un changement de Providence, devenait légitime et innocent ; s'il était permis aux gens du monde, par la raison qu'ils sont du monde, d'en aimer les biens ; s'ils pouvaient sans crime user de leur liberté pour satisfaire leurs désirs ; si les plaisirs même licites ne leur étaient pas des dispositions prochaines aux illicites ; enfin, si la loi de Dieu, s'accommodant pour eux aux lois du monde, les laissait jouir tranquillement de ce qu'ils appellent avantages du monde ; j'en conviens, ce que nous sommes, comparé à ce qu'ils sont, pourrait alors paraître triste ; et ce qu'ils sont, comparé à ce que nous sommes, nous pourrait être un objet d'envie. Mais quand je viens à considérer jusqu'à quel point ce christianisme, qui leur est commun avec nous, les gêne et les lie, tout mondains qu'ils sont ; quand j'entends le Fils de Dieu qui leur déclare, dans l'Évangile, que s'ils ne renoncent d'esprit et de cœur à tout ce qui leur appartient, même légitimement ; que s'ils ne crucifient leur chair, que s'ils n'éteignent leur sensibilité et leur délicatesse sur le faux honneur et la vaine gloire du monde ; que s'ils ne combattent comme leur ennemi le plus mortel l'amour d'eux-mêmes ; je dis plus, s'ils ne se haïssent eux-mêmes, quoique chrétiens de profession et de nom, ils ne peuvent être ses disciples, et que sans tout cela ils ne doivent rien prétendre au royaume des cieux ; quand je fais ensuite la réflexion que faisait saint Augustin, combien tout cela, pour être pratiqué dans le monde, demanderait de violences et d'efforts ; et, si les chrétiens du siècle voulaient de bonne foi se conformer et se soumettre à ce que leur enseigne leur religion, combien l'accomplissement de tout cela les déconcerterait, et leur ferait trouver le monde même insipide et fade ; quand je repasse ces importantes et étonnantes vérités, dont la raison ni la foi ne nous permettent pas de douter, qu'en dois-je conclure, sinon, mes chères sœurs, de me réjouir avec vous et avec moi-même de la miséricorde singulière que Dieu nous a faite en nous appelant à la religion ? Et en

quoi est-elle singulière, cette miséricorde ? parce qu'il s'ensuit de là, qu'en quittant le monde, nous avons donc pris le parti, non-seulement le plus sûr, mais le plus aisé. Car il est bien plus aisé, comme l'observe saint Chrysostôme, de renoncer à tous les biens du monde, que de les posséder aux conditions que l'Évangile nous marque, c'est-à-dire que de les posséder sans les aimer, que de les posséder sans s'y attacher, que de les posséder sans en abuser ; bien plus aisé de se passer absolument des plaisirs des sens, que d'en user avec les restrictions ordonnées dans la loi de Dieu, c'est-à-dire que d'en user et de se contenir, que d'en user et de n'y excéder pas, que d'en user et de régler la concupiscence, en lui prescrivant de justes limites, et lui disant sans cesse malgré elle : *Usque huc venies, et non procedes amplius* (Job., XXXVIII) : Vous irez jusque là, et vous n'irez pas plus avant ; bien plus aisé de faire la volonté d'autrui, que d'avoir à répondre de la sienne propre, que de se gouverner soi-même, que de tenir en bride sa liberté, sans lui laisser prendre l'essor hors de l'exacte mesure des préceptes : *Quædam enim facilius omnino abscinduntur, quam ex parte temperantur* (Chrys.). User de ce monde comme n'en usant pas, c'est à quoi tout chrétien est obligé. Mais où sont les chrétiens du siècle qui en usent de la sorte ? J'aime donc bien mieux quitter le monde et n'en user jamais. Posséder comme ne possédant pas, c'est la disposition où doit être tout chrétien ; et sans cela, dit saint Paul, point de salut ; j'aime donc bien mieux ne rien posséder du tout. Car il en faut toujours revenir à la maxime et à la règle de saint Chrysostôme, qui veut que, pour ne nous y pas méprendre, nous distinguions deux choses bien différentes par rapport aux biens de la terre, savoir, la possession et l'affection. Or, la possession sans l'affection n'est qu'un embarras et un fardeau ; l'affection sans la possession est un supplice, ou du moins une misère : l'un et l'autre ensemble, c'est-à-dire la possession jointe à l'affection, pourrait être une douceur dans la vie ; mais l'Évangile de Jésus-Christ nous en fait un crime. Que fait donc l'âme religieuse ? se voyant par la loi de Dieu dans l'obligation de renoncer à l'un, elle abandonne l'autre par son choix ; et laissant aux chrétiens du siècle, s'ils sont avarés et mondains, le désir et l'amour des biens de la terre, qui les corrompt, ou, s'ils sont justes et fidèles, la possession de ces mêmes biens, innocente, il est vrai, mais qui leur fait courir tant de risques, elle choisit pour soi la pauvreté évangélique, qui la sauve infailliblement, et de l'iniquité de ceux-là, et des dangers où ceux-ci sont exposés ; ravie de ne plus rien trouver dans son état, dont elle ait à se préserver, et de pouvoir dire à Jésus-Christ dans le même sens que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te*.

Enfin, ces biens de la terre auxquels nous renonçons, sont des biens fragiles et périssables qu'il faut tôt ou tard quitter, mais dont la perte ne peut être qu'affligeante et

douloureuse à ceux qui n'y renoncent pas. *Bona quæ amissa cruciant*. Troisième et malheureuse propriété qui, par une raison toute contraire, augmente encore le bonheur de la profession religieuse. En effet, à combien de revers ces biens ne sont-ils pas sujets ? combien de persécutions et de traverses n'attirent-ils pas à ceux qui en jouissent ? La peine de les conserver, la crainte de les perdre, la douleur de les avoir perdus ; quand même on les posséderait paisiblement, la vue que le temps de les posséder est court, l'inévitable nécessité d'en être au moins dépourvu à la mort, le souvenir de cette séparation involontaire qui ne peut être bien éloignée, la seule pensée qu'il faut mourir, quel fonds, pour une âme mondaine, d'amertume et d'affliction d'esprit ! *O mors, quam amara est memoria tua, homini pacem habenti in substantiis suis, viro quieto (Eccles. XLI)* ! Ne cessons donc point, mes chers sœurs, de louer Dieu, et, par ce dernier trait de comparaison entre nous et les chrétiens du siècle, convainquons-nous encore de l'avantage de notre état. En quittant les biens de la terre pour suivre Jésus-Christ, nous nous garantissons de tout cela. Nous ne craignons plus, ni les calamités publiques, ni les disgrâces particulières, ni les révolutions d'Etats, ni les renversements de familles, ni les injustes vexations, ni les malignes jalousies. Ne possédant rien, nous sommes à l'abri de tout ; nous prévenons même la mort, et, avant qu'elle nous dépouille, nous nous dépouillons nous-mêmes ; nous faisons dans nous-mêmes, par un libre mouvement de notre volonté, ce qu'elle fera dans les chrétiens du siècle par une dure et inflexible nécessité. Après quoi nous sommes en droit de lui dire aussi bien que le grand apôtre : *Ubi est, mors, victoria tua ? ubi est, mors, stimulus tuus (1 Cor. XV)* ? O mort ! où est la victoire ? O mort ! où est ton aiguillon ? la victoire est de dégrader les puissances du monde et de les anéantir dans le tombeau ; ton aiguillon, c'est-à-dire la douleur que tu causes aux avarés et aux ambitieux du monde, est de leur enlever les biens dont leur cœur est idolâtre et à quoi ils tiennent ; mais je ne crains ni l'un ni l'autre, parce qu'en me séparant du monde, j'ai quitté ces biens avant qu'ils me quittassent ; et que, bien loin de me faire un tourment de leur perte, je m'en fais une vertu et un mérite. Le monde passe, disait saint Bernard, et avec le monde passent ses désirs et ses concupiscences : *Mundus transit, et concupiscentia ejus (1 Joan. II)*. Il est donc bien plus raisonnable, concluait ce Père, et même plus doux, de quitter le monde et ses biens, que d'attendre qu'ils nous quittent : *Plane ergo relinquere illa melius est, quam ab eis relinquere (Bern.)*. C'est ainsi, âmes religieuses, que nous avons renoncé à tout pour Jésus-Christ ; voyons maintenant à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous. Je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

A quoi Jésus-Christ s'est-il engagé pour les âmes religieuses ? à des choses si surpre-

nantes, dit saint Bernard, qu'il a fallu, pour nous obliger à les croire, non-seulement toute l'autorité de sa parole, mais toute la sainteté de son serment : *Amen dico vobis* : Je vous le dis en vérité (car voilà comment ce divin Sauveur en a juré par lui-même), que ceux qui pour me suivre renoncent à tout, au jour de mon dernier avènement seront assis avec moi pour juger le monde : *Vos qui reliquistis omnia, in regeneratione sedebitis judicantes* ; qu'ils recevront dès cette vie le centuple des biens qu'ils auront quittés : *Qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, centuplum accipiet* ; et qu'ils auront un droit spécial et particulier à la vie éternelle : *Et vitam æternam possidebit*. Trois promesses dont saint Bernard s'étonnait avec raison, ne pouvant d'ailleurs comprendre qu'il y eût dans le monde chrétien des hommes assez insensibles pour n'en être pas touchés : *Quid enim est, quod ad verbum tantæ promissionis negligentia humana dormitat (Bern.)* ? Trois promesses, mes chères sœurs, dont je craindrais de vous faire connaître l'étendue, si je ne comptais sur votre humilité ; mais dont je ne crains point de me servir, pour achever de réveiller la foi, la religion, la piété des chrétiens du siècle, en leur inspirant un saint zèle d'imiter, autant qu'il leur convient, votre renoncement. Commençons par la première prérogative exprimée en ces termes : *Vos qui reliquistis omnia, sedebitis judicantes* ; et rendons ce témoignage à notre Dieu, que, de tous les maîtres, il n'en est point de si fidèle ni de si magnifique dans ses récompenses.

Avoir un titre pour paraître devant le tribunal de Dieu avec confiance, pour y paraître avec assurance, et même pour y paraître avec honneur, tandis que le reste des hommes y sera dans l'humiliation et dans la consternation, c'est ce que l'Evangile de Jésus-Christ promet aux âmes religieuses. Il leur suffirait d'être tranquilles dans ce jugement où les puissances même frémissent, et où le juste à peine se sauvera. Or, cette tranquillité est une des grâces particulières que Dieu, par une espèce de justice, disons mieux, par son infinie miséricorde, semble avoir attachées à leur profession : *Egredere, anima mea, quid times (Hier.)* ? disait au moment de la mort ce solitaire dont saint Jérôme a fait l'éloge : c'était le bienheureux Hilarion. Sors, mon âme, s'écriait-il, plein d'une vive confiance à la vue de ce jugement qu'il allait subir ; sors, mon âme, de ce corps mortel, qui depuis si longtemps te tient lieu de demeure et de prison. Que crains-tu ? Il est vrai, tu vas être présentée devant le souverain juge ; mais rassure-toi, et souviens-toi que ce juge, quoique souverain, est celui pour lequel tu as tout quitté. Il y a près de soixante et dix ans que tu le sers dans ce désert ; pourquoi donc aurais-tu de la peine à comparaître devant lui ? Il est dans des dispositions à ton égard trop favorables, pour te réprover ; et quelque rigueur qu'il ait pour les autres, quel que tout quitté pour lui, tu peux tout espérer de lui :

Septuaginta prope annis servisti Deo : egredere, quid times (Hier.) ? Cette pensée le fortifiait, l'encourageait, le maintenait dans un calme et une paix inaltérables. A ce moment de la mort où les âmes mondaines souffrent de si cruelles agonies, cet homme de Dieu goûtait des délices intérieures, occupé et pénétré de ce sentiment, qu'il allait être jugé par celui même pour l'amour duquel il avait solennellement renoncé à toutes choses. Or, ce qu'il éprouvait alors, c'est ce que l'expérience nous fait voir encore tous les jours. Car voilà comme on meurt dans la religion ; et voilà, Seigneur, le miracle de votre grâce, dont j'ai eu la consolation d'être tant de fois témoin. Rien de plus ordinaire dans ces saintes communautés qui conservent leur premier esprit, et où l'on vit dans cet éloignement du monde, qui est le vrai caractère de la vie religieuse ; rien de plus commun que d'y voir des âmes, aux approches de la mort, disposées de la sorte ; des âmes, quand il faut partir, sûres du Dieu auquel elles se sont dévouées et qui sortent sans peine de leur corps, pour aller au-devant de l'époux ; des âmes qui, pour être proches du jugement de Dieu, n'en sont pas moins remplies de son amour, je dis de cet amour parfait qui bannit la crainte ; des âmes enfin qui, sans être présomptueuses, semblent, aussi bien qu'Hilarion, se hâter et se dire à elles-mêmes : *Egredere, quid times ?* parce qu'en quittant le monde, elles ont quitté tout ce qui leur pouvait rendre le jugement de Dieu terrible.

Il suffirait, dis-je, aux âmes religieuses, d'avoir, en vertu de leur profession, de quoi soutenir ce jugement si redoutable avec confiance et avec tranquillité ; mais le Fils de Dieu, portant encore plus loin la chose, a voulu qu'elles eussent de quoi le soutenir avec honneur et avec dignité ; il a voulu que ce jugement fût leur gloire, et que le rang qu'elles y tiendront, en qualité de ses épouses, fût pour elles, par rapport aux autres chrétiens, un rang de distinction, de supériorité et de prééminence : car il est de la foi que ceux qui auront tout quitté pour suivre Jésus-Christ, seront, au temps de la régénération et à la fin des siècles, assis sur des trônes pour juger tout l'univers ; et les Pères de l'Eglise ont étendu cette promesse à tous ceux qui, poussés du même esprit que les apôtres, renoncent au monde pour embrasser la vocation religieuse. On demande pourquoi les religieux seront les juges du reste des hommes. Saint Chrysostome répond que cette gloire leur sera accordée, non-seulement pour honorer, dans leurs personnes, la pauvreté évangélique où ils auront vécu, mais parce qu'ayant été les sectateurs et les imitateurs de Jésus-Christ dans la profession de la pauvreté évangélique, ils auront une grâce particulière pour être alors ses assesses, et même une espèce d'autorité pour juger le monde. Et c'est, chrétiens qui m'écoutez, le mystère que je vous annonce aujourd'hui. Oui, ces saintes filles que vous voyez, que vous comptez parmi les morts du siècle, s'élèveront contre vous dans le

jugement de Dieu, et vous confondront par l'opposition de leurs exemples. Leur austérité suffira pour confondre votre mollesse, leur humilité pour confondre votre orgueil, leur modestie pour confondre votre luxe, leur pauvreté, dont elles sont contentes, pour confondre votre cupidité, qui ne dit jamais : C'est assez. Or, je vous dis ceci, afin que, tout ensevelies et comme anéanties qu'elles sont dans l'obscurité d'une vie cachée, vous les respectiez ; et que, devant un jour subir le jugement rigoureux qu'elles feront de vous, vous l'anticipiez en vous jugeant et en vous condamnant vous-mêmes.

En effet, la fidélité de ces servantes de Dieu, leur ferveur et leur piété, leur inviolable régularité, leur pureté angélique, sont déjà comme autant d'arrêts qu'elles prononcent contre vous ; mais la prudence de la chair qui vous aveugle, vous fait mépriser ces arrêts, pour vivre selon les lois et les maximes du monde corrompu. Que sera-ce quand la figure de ce monde étant passée, ces arrêts portés contre vous et fondés sur l'exemple de leurs vertus, s'exécuteront sans appel ? que sera-ce quand ces épouses de l'Agneau, prenant séance avec lui, et revêtues de la puissance qu'il leur donnera, paraîtront pour vous reprocher votre infidélité, votre impénitence, vos relâchements dans le service de Dieu, et pour former de tout cela ce jugement définitif dont vous ne vous relèverez jamais ? car voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle différence de leur destinée et de la vôtre. Au son de cette dernière trompette qui rassemblera toutes les nations, vous frémirez, et ces vierges de Jésus-Christ lèveront la tête : pourquoi ? c'est que leur rédemption approchera, et que vous verrez approcher votre confusion. Or votre confusion sera d'avoir négligé, en servant le même Dieu qu'elles, de vous conformer à elles ; et une partie de leur rédemption consistera à se voir au-dessus de vous, parce que dans le monde elles se sont séparées de vous. Que dis-je, au-dessus de vous ? le comble de leur rédemption sera de se voir au-dessus des élus mêmes, qui, marchant dans la voie commune des commandements, n'auront pas suivi comme elles le chemin plus étroit des conseils : car voilà, dit saint Bernard, quel sera l'avantage singulier de leur élection et de leur prédestination : *Hæc erit illarum gloria singularis, inter ipsos etiam eminere fideles (Bern.)*. Peu d'entre les filles du siècle qui sont ici présentes voudraient, digne épouse du Sauveur, s'engager à vivre dans la condition que vous allez embrasser ; mais, quelque mondaines qu'elles soient, il n'y en a pas une qui ne s'estimât heureuse d'y mourir. Y vivre, c'est une parole dure qu'elles ne goûtent pas ; mais elles goûtent au moins celle-ci, qu'il leur serait un jour avantageux d'y avoir vécu. Passons à la seconde promesse. C'est le centuple dès cette vie ; je dis le centuple des biens que le religieux a quittés pour Jésus-Christ : promesse dont cet Homme-Dieu s'est rendu lui-même garant : *Et omnia qui reliquerit domum, centuplum acci-*

piet. Mais, dit un mondain, assurez-moi et faites-moi voir que ce centuple ne me manquera pas ; et, sans hésiter, je renoncerai à tous les plaisirs du siècle. Et moi je lui réponds : Erreur et illusion ; vous ne vous connaissez pas vous-même : étant aussi sensuel et aussi charnel que vous l'êtes, ce centuple, quand je vous le garantirais, n'opérerait point en vous ce changement ; les gages les plus certains que je pourrais vous donner d'un bien dont vos sens ne seraient point frappés, ne feraient qu'une faible impression sur votre cœur ; et, puisque vous ne déférez pas à la parole d'un Dieu, vous n'écouteriez pas la mienne. Avant toutes choses, il faut croire ; car ce centuple évangélique n'est promis qu'à celui qui triomphe du monde, et cette victoire, par où l'on triomphe du monde, vient de notre foi. Croyez à un Dieu qui vous parle, et vous concevrez et vous expérimenterez, j'ose dire que vous sentirez tout ce qu'il vous promet : ayez en lui de la confiance ; sur quel autre pouvez-vous plus sûrement compter ? vous risquez bien tous les jours dans les traités que vous faites avec les hommes. L'usage qui vous est interdit avec les hommes, est louable, est sainte, est méritoire avec Dieu. Il vous offre cent pour un : mettez-vous dans la disposition nécessaire pour en faire l'épreuve, et vous la ferez : il est la vérité même.

Cependant, me dites-vous, il y en a qui se trouvent frustrés de leur attente, et qui, après avoir tout quitté dans le monde, ne goûtent point ce centuple dans la religion. N'en voyons-nous pas qui le publient eux-mêmes, et qui ne le font que trop hautement entendre ? n'en sommes-nous pas quelquefois témoins ? Levez-vous, Seigneur, s'écrie là-dessus saint Bernard, levez-vous, et, prenant votre cause en main, justifiez-vous vous-même ; car c'est à vous-même que ce reproche s'adresse, et votre providence ne doit pas souffrir qu'un reproche si frivole, mais si dangereux, ébranle la foi de vos serviteurs et de vos servantes, au préjudice de la parole que vous leur avez donnée. Elevez-vous donc, encore une fois, et défendez-vous : *Exurge, Deus, et judica causam tuam (Ps. LXXIII)*. Non, mes frères, poursuit le même saint Bernard, ce centuple n'a jamais été refusé à ceux qui, pour Dieu, et de bonne foi, ont abandonné tout. J'ai vieilli dans la religion, mais je n'y ai point vu de juste trompé ni délaissé. Si, dans les monastères et les cloîtres, on voit des âmes qui ne jouissent pas de ce centuple évangélique, ce ne sont point de celles qui ont tout quitté, mais de celles au contraire qui n'ont rien quitté, au moins d'esprit et de cœur, mais de celles qui, dans ce qu'elles ont quitté, se sont fait de secrètes réserves ; mais de celles qui, croyant avoir tout quitté, ne se sont pas quittées elles-mêmes. Si l'on en voit qui, après avoir joui de ce centuple dans les premières années de leur profession, le perdent malheureusement dans la suite de leur vie, ce ne sont point de celles qui persévèrent dans cet esprit de renoncement au monde, mais de celles

qui, par un funeste relâchement, voudraient retrouver tout ce qu'elles ont quitté, et le reprendre en accordant la religion avec le monde. Revenons en nous-mêmes, mes chères sœurs ; et si parmi nous il y en a quelqu'un qui n'ait pas dans la religion ce centuple qu'il attendait, au lieu d'imputer ce défaut à Dieu, qu'il se l'impute à soi-même ; car, s'il veut se faire justice, il trouvera bientôt dans son cœur quelque attache qu'il y conserve, et, convaincu qu'il n'a donc pas droit encore de dire comme saint Pierre : *Eccc nos reliquimus omnia*, il conclura qu'il n'a donc pas droit non plus de demander à Jésus-Christ l'effet de sa promesse. Touché de son indignité, il se confondra devant Dieu, et il s'écriera avec douleur : Vos jugements sont équitables, ô mon Dieu ! et je ne dois pas m'étonner si je suis privé du centuple dont vous récompensez ceux qui vous suivent. N'ayant quitté le monde qu'à demi, non-seulement ce centuple ne m'est pas dû, mais il est de votre justice de ne me l'accorder pas. Ainsi rendra-t-il gloire à Dieu, et dans son malheur même, il adorera les justes et les sages conseils de Dieu. Donnez-moi une âme solidement religieuse, une âme qui n'ait plus rien à quitter, et je la défierai de se pouvoir plaindre qu'elle n'ait pas reçu le centuple dont je parle, et qu'elle ne l'ait pas reçu à proportion de ce qu'elle a quitté. Celles qui ne quittent rien, ou qui ne se quittent pas elles-mêmes, bien loin d'affaiblir ma proposition, la vérifient et la confirment ; car, si la promesse du Sauveur ne s'accomplit pas en elles, c'est que, de leur part, elles n'ont pas la disposition pour cela requise, et qu'elles manquent à la condition qu'il exige, et qu'il leur a expressément marquée : *Qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores*.

Mais quel est donc enfin ce précieux centuple que le Fils de Dieu nous propose ? A Dieu ne plaise, mes chères sœurs, que, suivant la pensée de quelques interprètes, je le fasse consister dans les avantages temporels qui se trouvent attachés à la profession religieuse ; et malheur à vous et à moi, si nous en étions réduits à ne chercher dans ce centuple que la bénédiction d'Esau et la graisse de la terre, au lieu de la rosée du ciel. Une vie exempte de soins, un établissement sûr et tranquille, un port à l'abri des orages du siècle, tout cela aurait été bon pour ces anciens Israélites que Dieu traitait en mercenaires, et dont les grâces et les faveurs n'étaient que l'ombre et la figure des biens à venir ; mais nous qui avons quitté le monde, nous attendons quelque chose de plus solide. Ce centuple donc, selon saint Bernard, c'est la préférence que notre état nous donne au-dessus de tous les autres, par rapport aux dons spirituels qui sont les vrais dons de Dieu ; c'est l'avantage que nous avons, comme religieux, d'être les domestiques ; c'est l'honneur qu'ont les vierges chrétiennes, d'être spécialement et par excellence les épouses de Dieu. Ce centuple, c'est la liberté de l'esprit qui nous affranchit de la servitude du monde ; c'est l'indépendance où nous vivons des lois

du monde; c'est l'éloignement où nous sommes des scandales du monde; c'est la facilité de nous sauver, et l'impuissance morale de nous perdre. Ce centuple, c'est la paix intérieure de la conscience, c'est la joie de nous voir dans le chemin le plus sûr et le plus droit qui conduit à la vie; c'est la douceur d'une sainte société; c'est le repos d'une salutaire retraite; c'est l'alliance admirable de l'une et de l'autre; c'est la ferveur de l'émulation, et le secours des bons exemples; c'est la plénitude de ces consolations célestes dont l'âme séparée de tout, et unie à Dieu, peut se féliciter aussi bien que David : *In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis (Ps. CXVIII)*. Le dirai-je? ce centuple, ce sont les croix même que nous avons à porter, et qui, par l'onction de la grâce, non-seulement s'adoucisent dans la religion, mais y tiennent lieu de consolation : *Apud Deum namque ipsa quoque tribulatio magna quedam consolatio est (Bern.)*. Au lieu que ses croix des mondains sont des croix d'esclaves, des croix inutiles pour le salut, souvent des croix réprouvées, et déjà par avance le centuple que Dieu ajoute à la malédiction du monde; celles d'une âme religieuse sont des croix d'épouse, des croix précieuses pour le ciel, des croix changées par la grâce de l'Évangile, en béatitudes, parce qu'elles ont la vertu, non-seulement de purifier et de sanctifier, mais de rendre heureux. Ce centuple est encore quelque chose au delà de tout ce que je dis : c'est ce que je ne puis exprimer; c'est ce que Dieu, tout pécheur et tout lâche que je suis, m'a fait plus d'une fois éprouver; c'est ce qui m'a cent fois donné ces délicieux dégoûts du monde qui surpassent tous les délices du monde; c'est ce qui fait que tout le monde et toutes ses pompes ne me touchent point, que je me passe aisément de lui; que ses établissements, ses prospérités, ses honneurs, ne sont pas même des sujets de tentation pour moi.

Après cela, venez, disait le Seigneur par un de ses prophètes, et plaignez-vous, si vous l'osez encore, de ma providence : *Venite, et arguite me, dicit Dominus (Isai., I)*. Dites que, dès cette vie, je ne sais pas récompenser ceux qui ont eu le courage de tout quitter pour mon service; dites que je les fais languir par des espérances toujours incertaines et toujours éloignées; dites que je n'ai pas dans tous les trésors de ma miséricorde de quoi les enrichir dès maintenant, ou plutôt reconnaissez qu'il y a un Dieu qui rend justice à ses élus, et qui la leur rend même sur la terre : *Utique est Deus judicans eos in terra (Ps. LVII)*. Voilà ce que reconnaissait et ce que déclarait avec tant de zèle ce fervent disciple de saint Bernard, lequel ayant quitté de grands biens et de grands honneurs dans le monde, s'était retiré à Clairvaux, et y vivait dans la pratique des plus éminentes vertus. Il souffrait de cruelles douleurs, et jusque dans les plus vives atteintes d'un mal aigu qui lui déchirait les entrailles, il ne laissait pas de dire à Jésus-Christ : *Vera sunt omnia quæ dixisti, Domine Jesu (Bern.)*.

Toutes vos paroles, ô mon Dieu, sont véritables; vous m'avez promis le centuple et je le goûte actuellement, puisque rien n'égale la joie dont je suis pénétré, en me regardant comme une victime que vous avez choisie et agréée. Non, Seigneur, tout ce que j'endure ne m'empêche point de convenir que vous vous acquittez de vos promesses au delà même de mes souhaits et de protester que je suis pleinement content de vous : avec peu nécessaire à votre gloire, mais qui néanmoins est le plus grand hommage que vous puissiez recevoir de votre créature, puisqu'il n'y a qu'un Dieu comme vous qui, dans l'état de mes souffrances, puissiez, non-seulement me contenter, mais me combler des plus abondantes consolations. Ainsi parlait ce juste plein de foi, et ainsi parleraient je ne sais combien d'âmes religieuses, si elles voulaient nous faire part des bénédictions de douceur dont Dieu les prévient.

Or ce centuple dont elles jouissent, et que l'on peut dire être déjà pour elles dans la religion une béatitude commencée, n'est après tout qu'un avant-goût, qu'un essai, qu'un gage de cette gloire éternelle que Dieu leur prépare, et où elles aspirent comme au dernier terme de leurs désirs et à l'essentielle récompense de leur renoncement : *Et omnis qui reliquerit domum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit*. Que serait-ce donc, mes chers auditeurs, si, pour conclure mon sujet par la troisième promesse de Jésus-Christ, j'ajoutais que ces épouses du Fils de Dieu, en qualité de religieuses, ont à la vie éternelle un droit affecté et privilégié que vous n'avez pas; que le royaume des cieux leur appartient d'une manière dont il ne vous appartient pas? Prenez garde : je ne prétends pas que la vie éternelle ne soit que pour les religieux; loin de vous édifier par là, je vous jetterais dans le désespoir. Mais je dis que la vie éternelle est pour les religieux plus particulièrement et plus sûrement que pour vous; je dis que le royaume céleste leur est promis plus justement et plus infailliblement qu'à vous; je dis que si l'Évangile est vrai, ils y ont plus de part que vous, et qu'ils doivent y être reçus préférablement à vous. En faut-il davantage pour vous inspirer un saint mépris de ce que vous êtes dans le monde et de tout ce qui vous attache au monde; et pour allumer dans vos cœurs un désir encore plus saint de vous conformer à ces servantes de Dieu, chacun dans votre condition, par un détachement aussi parfait qu'il vous peut convenir.

Quoi qu'il en soit des chrétiens du siècle, voilà, généreuse et sainte épouse de Jésus-Christ, les récompenses que vous devez espérer et qui vous doivent animer. Vous allez dire dans le même esprit que saint Pierre : *Ecos nos reliquimus omnia*. C'est pour vous, Seigneur, que je quitte tout, et que je me quitte moi-même; car en vain quitterais-je tout le reste, si je ne me quittais moi-même, et en vain me flatterais-je de m'être quittée moi-même, si de bonne foi je n'avais quitté tout le reste. Je quitte tout, ô mon Dieu, et mal-

heur à moi si j'avais seulement la pensée de me réserver la moindre partie de ce tout. Je sais ce qu'il en coûta à l'infortuné Ananie et à sa femme Saphyre, et leur exemple me suffirait pour avoir en horreur un tel partage ; mais , indépendamment de leur exemple , l'honneur que vous me faites d'accepter tout ce que je vous offre , la joie et la consolation que j'ai de vous l'offrir, ce que j'attends de vous, et dans le temps et dans l'éternité, tous ces motifs font sur moi bien plus d'impression que la crainte de vos plus rigoureux châtimens. Je quitte tout, Seigneur, et pour cela, j'oublie père et mère, frères et sœurs ; j'oublie le monde, et je consens à en être oubliée, je renonce au monde, et je consens à en être renoncée ; je meurs pour le monde, et je consens qu'il soit mort pour moi, comme je serai morte pour lui. J'en serai bien dédommée, ô mon Dieu, si vous daignez vous souvenir de moi ; si je trouve grâce auprès de vous, et si vous jetez un regard favorable sur moi ; si je vis pour vous, et si vous vivez pour moi : *Eccce nos reliquimus omnia*. Tels sont vos sentiments, ma chère sœur : la solidité de votre esprit, la ferveur de votre piété, l'inflexible fermeté que vous avez fait paraître, en vous arrachant du sein d'une famille qui comptait sur vous pour vous élever aux honneurs du monde, et sur qui vous pouviez compter pour parvenir à ce qu'il y a de plus grand dans le monde : tout cela, joint aux connaissances encore plus particulières que j'en puis avoir, me répond des dispositions intérieures de votre âme. Et moi, fondé sur l'invincible fidélité de notre Dieu, j'ose vous répondre de tout ce qu'il vous a promis, soit pour le cours de la vie présente, soit au moment de la mort et à son jugement dernier, soit dans la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON IV

SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

L'opposition mutuelle des religieux et des chrétiens du siècle.

Obsecro vos, ego vinculus in Domino, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.

Je vous conjure, moi, qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de votre vocation (Ephes., ch. IV).

C'est ainsi que parlait le grand Apôtre, exhortant les nouveaux fidèles qu'il avait formés en Jésus-Christ par l'Évangile ; et c'est ainsi que je me sens inspiré de vous parler aujourd'hui, mes chers auditeurs, dans l'obligation où je me trouve de vous instruire sur le sujet important de cette cérémonie, pour laquelle vous êtes ici rassemblés. Saint Paul avait un droit particulier de tenir ce langage aux chrétiens d'Éphèse, parce qu'étant alors dans les fers pour le nom du Sauveur, qu'il leur avait annoncé, il accomplissait lui-même dignement sa vocation à l'apostolat ; et il ne pouvait pas les engager plus efficacement à honorer, par la sainteté de leur vie, leur vocation au christianisme, qu'en alléguant son exemple, qui, supposé la haute estime qu'ils avaient de lui, était pour eux un des motifs les plus

convaincans dont ils pussent être touchés. Car c'est pour cela, leur disait-il, mes frères, que je me fais un honneur d'être prisonnier de Jésus-Christ : *Ego vinculus Christi Jesu (Ephes., II)* ; et quand je me glorifie de cette qualité, ce n'est pas seulement pour moi, que Dieu par sa miséricorde a choisi dans le judaïsme ; c'est pour vous qui êtes gentils, c'est pour votre salut qui m'est si cher et si précieux, c'est afin de vous faire connaître le mérite de cette grâce, par où Dieu vous a appelés des ténèbres de l'infidélité à son admirable lumière, en vous communiquant le don de la foi : *Hujus rei gratia, ego vinculus Christi Jesu pro vobis gentibus*. Permettez-moi, chrétiens, d'appliquer ceci à mon sujet. Une vierge qui se consacre à Dieu par la profession religieuse, peut dire, aussi bien que saint Paul, qu'elle est dans les chaînes pour le Seigneur. En effet, les vœux qui l'engagent à Dieu sont pour elle de véritables liens ; des liens dont elle ne rougit point, et dont elle fait même toute sa gloire ; des liens qu'elle porte avec joie, et où elle met toute sa confiance ; des liens éternels qu'elle ne peut plus rompre, et qui la tiennent attachée inséparablement à Jésus-Christ. Elle aurait donc droit de dire aux chrétiens du siècle qui viennent assister à son sacrifice, ce que saint Paul disait aux Ephésiens : *Obsecro vos, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis*. Je vous conjure, moi qui par un choix solennel vais me rendre captive pour Jésus-Christ, de profiter de mon exemple, et de vous comporter d'une manière digne au moins de la vocation chrétienne. Or, voilà justement, mes chers auditeurs, ce que vous prêchez aujourd'hui, bien mieux que moi, cette généreuse fille qui va pour jamais se dévouer à Dieu ; et c'est ce qui va faire le sujet de ce discours, après que j'aurai demandé les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Être appelé de Dieu, c'est, dans la pensée de saint Paul, le premier effet de la prédestination divine, et par conséquent le principe de tous les biens, et le fondement du salut de l'homme : *Quos prædestinavit, hæc et vocavit (Rom., VIII)*. Mais être appelé à un état de sainteté sans le connaître, et avoir reçu de Dieu une vocation sans en faire le discernement, c'est la source au contraire de tous les maux dans l'ordre de la grâce et du salut. En quelque condition que nous soyons, et quelque genre de vie que nous ayons embrassé, nous avons tous part, comme chrétiens, à cette vocation céleste, par où, comme dit saint Paul, Dieu nous a appelés en Jésus-Christ. Mais nous devons connaître à notre confusion qu'il y en a plusieurs parmi nous, qui, grossiers et ignorans dans les choses de Dieu, quoique éclairés et intelligents dans celles du monde, ne savent pas, et, par un abus encore plus déplorable, paraissent même ne se pas mettre en peine de savoir ce que c'est que cette vocation ; c'est-à-dire qui n'en comprennent pas les engagements, qui n'en pénètrent pas

les conséquences, et qui n'en ont jamais étudié les devoirs. Or, c'est à quoi j'entreprends aujourd'hui de remédier. Car, dans l'obligation où je me trouve de parler ici à deux sortes d'auditeurs, les uns engagés à vivre dans le monde, les autres consacrés à l'état religieux, mon dessein est de faire connaître aux premiers que la Providence a choisis pour le monde, l'excellence et la sainteté de la vocation chrétienne, en la mesurant sur la vocation religieuse. Et, pour m'acquitter en même temps de ce que je dois à ces chastes épouses du Sauveur, qui, poussées de l'esprit de Dieu, ont fait un divorce éternel avec le monde, je veux leur faire estimer le mérite et le prix de la vocation religieuse, en la réduisant aux principes de la vocation chrétienne. Voilà les deux fins que je me propose; et l'illustre vierge qui fait le sujet de cette cérémonie, me servira pour l'une et pour l'autre de preuve vivante. Car, comme elle est déjà plus que convaincue des saintes maximes sur lesquelles doit rouler tout ce discours, au lieu de l'exhorter et de l'instruire, je vous instruirai pour elle, chrétiens qui m'écoutez, je vous exhorterai par elle; ou, si je ne suis pas assez heureux pour vous persuader, je vous confondrai par elle: ce sera le sujet de la première partie. Et, dans la seconde, en vous comparant, ou plutôt en vous opposant à elle, je la consolerais par vous, je lui ferai goûter son bonheur par vous, je l'affermirai dans sa vocation par vous. Voilà tout mon dessein, qui se réduit à deux vérités, que je vous prie de bien concevoir! l'une qui regarde les chrétiens du siècle, et l'autre qui touche les religieux; ou plutôt, qui, par l'opposition de ces deux états, doivent l'un et l'autre apprendre également aux religieux et aux chrétiens du siècle à se conduire d'une manière digne de leur vocation: *Ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis*. Car je prétends que rien n'est plus capable de confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de leur faire considérer la perfection de l'état religieux: c'est ma première proposition. Et j'ajoute que rien n'est plus propre à consoler les religieux, et à les confirmer dans leur vocation, que de leur faire envisager les malheurs presque inévitables et les obligations des chrétiens du siècle: c'est ma seconde proposition. Que ne dois-je pas espérer de ces deux importantes vérités, si vous me donnez une attention favorable?

PREMIÈRE PARTIE.

Il était de l'honneur de la religion, et l'ordre de la Providence l'exigeait ainsi, qu'il y eût toujours dans l'Eglise de Dieu de quoi confondre, non-seulement l'impiété des chrétiens scandaleux et libertins, mais encore la négligence et la tiédeur des chrétiens lâches et imparfaits; et comme la charité de plusieurs devait se refroidir, selon la prédiction de Jésus-Christ, à mesure que l'iniquité irait croissant, aussi était-il nécessaire qu'au moins le zèle de quelques-uns, dans la suite des temps, se ranimât, pour empêcher que

le désordre et le relâchement des autres ne prévalût. Or, c'est à quoi Dieu semble avoir admirablement pourvu, en opposant à ce relâchement des mœurs, qui entraîne la plupart des chrétiens du siècle, la perfection de l'état religieux, et en voici les raisons, qui sont évidentes. En premier lieu, parce que cette vue de la perfection de l'état religieux découvre sensiblement aux chrétiens du siècle ce qu'ils sont, ou plutôt ce qu'ils doivent être; ce qu'ils ont été, et malheureusement pour eux ce qu'ils ne sont plus; le degré de sainteté dont ils sont déçus, et auquel Dieu les rappelle; la voie de perfection qu'ils ont quittée, et où ils doivent s'efforcer de rentrer. En second lieu, parce qu'envisageant la perfection de l'état religieux, les chrétiens du siècle sont malgré eux détrompés d'une erreur grossière, dont ils se prévoyaient souvent, savoir, que la loi de Dieu, prise dans toute son étendue et dans son étroite rigueur, est pour eux quelque chose d'impraticable, puisqu'au contraire, ils la doivent concevoir, non-seulement possible, mais facile et proportionnée à la faiblesse même de l'humanité, lorsqu'ils voient le courage de tant d'âmes religieuses qui enchérissent sur cette loi, et qui, non contentes de ses préceptes, s'imposent le joug de ses plus sévères conseils. En troisième lieu, parce qu'il est constant que la perfection de l'état religieux réfute invinciblement toutes les excuses qu'allèguent les chrétiens du siècle, quand on leur reproche leur paresse et leur lâcheté dans la voie de Dieu; et détruit tous les prétextes dont ils se servent communément pour éluder les solides et utiles remontrances qu'on leur fait sur l'observation exacte de leurs devoirs. Trois raisons capables de les confondre; mais, en même temps, mes chères sœurs, trois puissants motifs pour réveiller en vous cette sainte ferveur que je voudrais aujourd'hui vous inspirer. Ecoutez-moi.

Non, dans l'obligation indispensable où est l'homme chrétien d'agir et de vivre en chrétien, rien n'est plus important pour lui, que de bien comprendre une fois l'excellence de son état, et de remonter de temps en temps, par de salutaires réflexions, jusqu'à son origine, pour reconnaître ce qu'il est, ou pour s'humilier de ce qu'il n'est pas. C'était la grande leçon que saint Paul faisait aux Corinthiens. Il leur remettait devant les yeux la sainteté de leur vocation, parce qu'il savait bien, dit saint Chrysostome, que du moment qu'ils s'appliqueraient à la considérer, ils en concevraient une haute idée; que, remplis de la haute idée qu'ils en auraient conçue, ils feraient tous leurs efforts pour mener une vie qui y fût conforme; et que, vivant conformément à cette idée, ils deviendraient des hommes parfaits: *Videte vocationem vestram, fratres*. Ainsi leur parlait-il alors. Mais où voyons-nous aujourd'hui cette sainteté de la vocation chrétienne, et où pourrions-nous en trouver une vive image? Rendons-en, vous et moi, la gloire à Dieu: c'est dans l'état religieux, où Dieu non-seu-

lement, la fait subsister, mais la rend palpable et sensible. Car, quoique nous ne puissions nous déguiser à nous-mêmes le triste changement qui s'est fait dans le christianisme, il est vrai néanmoins que Dieu a pris soin d'y susciter de saintes maisons où sa loi est pratiquée dans toute son étendue; des maisons que nous pouvons regarder comme les asiles de la piété chrétienne, de la pauvreté, de l'humilité, de la pénitence et de la mortification chrétienne; des maisons où l'Évangile de Jésus-Christ, non-seulement est reçu avec respect, mais suivi à la lettre et avec une pleine fidélité; des maisons subsistantes au milieu de nous, pour servir de témoignage contre nous, et pour être des modèles visibles que nous puissions consulter, et sur qui nous puissions nous former. Prenez garde, s'il vous plaît, à ma pensée.

Dans les premiers siècles de l'Église, il n'était pas nécessaire qu'il y eût des religieux : pourquoi? parce que les chrétiens, vivant comme chrétiens, étaient alors, au moins dans la préparation de leur cœur, autant de religieux. Ainsi saint Jérôme le témoigne-t-il en parlant de ces chrétiens d'Alexandrie, que saint Marc forma, et qui servaient de modèles à tous ceux que l'on nommait disciples, c'est-à-dire sectateurs de la doctrine de Jésus-Christ et de sa loi. En effet, dit ce saint docteur, on ne voyait rien parmi eux qui ressentit le monde; ils renonçaient à leurs biens, ils ne possédaient rien en propre, ils obéissaient aux apôtres comme à leurs pasteurs, ils vaquaient jour et nuit à la prière, ils s'appelaient frères, n'ayant tous qu'un cœur et qu'une âme; enfin, conclut saint Jérôme, ils étaient tous, par une profession générale, ce que sont maintenant, par un engagement particulier, ceux qui embrassent la vie monastique : *Ex quo patet talem primorum in Christo credentium fuisse Ecclesiam, quales nunc monachi esse nituntur et cupiunt (Hier.)*. Voilà le miracle que le Saint-Esprit opéra, quand il descendit sur les apôtres et sur tous les disciples assemblés, les ayant, tout grossiers qu'ils étaient, rendus capables d'une vocation si sainte; je veux dire les ayant détachés du monde et d'eux-mêmes, et, par une conversion qui fut, dans toutes ses circonstances, le plus incontestable changement de la main du Très-Haut, et le plus étonnant prodige de la grâce qu'on ait jamais vu sous le ciel, leur ayant inspiré à tous le mépris des biens de la terre, la fuite des honneurs du siècle, les renoncements aux plaisirs; disons mieux leur ayant inspiré à tous l'estime de la pauvreté jusqu'à s'en faire une béatitude, l'amour de l'humilité jusqu'à se glorifier des humiliations, le goût des croix et des souffrances jusqu'à se réjouir de ce qu'ils en étaient trouvés dignes. Miracle qui, de l'Église de Jérusalem où il commença, se répandit bientôt après dans les nations et parmi les gentils, où, selon le texte sacré, on voyait s'augmenter et se multiplier de jour en jour le nombre des croyants : *Augebatur credentium in Domino multitudo (Act.,*

V). Qu'est-ce à dire des croyants? c'est-à-dire de ceux qui, animés du même esprit que les apôtres, se dépouillaient de tout, et quittaient tout pour suivre Jésus-Christ. Lisez ce qu'en rapporte Eusèbe, et ce qu'il raconte de l'esprit d'abnégation où vivaient ces chrétiens, qui, sans autre titre que celui de simples chrétiens, étaient autant de pauvres volontaires, autant de martyrs de leur foi, autant d'exemples de toutes les vertus religieuses. Telle était, dis-je, selon la tradition des Pères, l'idée que l'on avait alors de la vocation chrétienne; et cette idée, je le répète, n'était point une vaine spéculation, mais quelque chose de réel et de subsistant.

Mais le monde, dit saint Jérôme, n'était pas assez heureux pour pouvoir longtemps soutenir une telle perfection; et cette perfection, quoique réelle, par un secret jugement de Dieu, ne devait pas longtemps être à l'épreuve de la contagion du monde. Qu'arriva-t-il? vous le savez, et, pour peu de foi qu'il vous reste, vous en gémissiez. La ferveur de l'esprit chrétien vint bientôt à se ralentir; et l'idée même s'en serait perdue, si Dieu, qui la voulait conserver, la voyant effacée et comme détruite dans les chrétiens du siècle, ne l'avait retracée et renouvelée dans l'état religieux. Pourquoi retracée et renouvelée? non-seulement, répond saint Jérôme, afin qu'il y eût toujours des hommes sur la terre qui rendissent à Dieu ce culte parfait dont le seul christianisme le peut honorer; mais afin que ceux qui viendraient dans la suite à dégénérer de la pureté de ce culte, pussent au moins, quand il plairait à Dieu de les toucher, être en état d'y revenir, afin qu'ils en eussent toujours l'image présente, et que, malgré l'iniquité des derniers temps, j'eusse encore droit, comme prédicateur de l'Évangile, de leur dire : *Videte vocationem vestram* : Apprenez, mes frères, vous dont l'aveuglement fait ma douleur, et pour la conversion desquels je me sens un zèle sincère, apprenez, par ce qui paraît à vos yeux, ce que c'est que d'être chrétien. Puisque vous en portez encore le nom, reconnaissez ce que vous êtes, et ne vous laissez pas pervertir jusqu'à oublier l'excellence et le prix de votre vocation. Pour vous en mieux instruire, contemplez-la et admirez-la dans ces épouses de Jésus-Christ, qui en sont les portraits vivants. Ne mesurez pas cette vocation chrétienne par les mœurs et par les maximes d'un certain monde qui vous séduit, et dont vous êtes obsédés. Pour en avoir une notion conforme à celle de saint Paul, sortez de ce monde profane : entrez en esprit dans ces sanctuaires fermés pour le monde, où les servantes de Dieu font leur demeure; dans ces cloîtres dont vous avouez que l'esprit du monde est banni, et où vous convenez que l'esprit de Dieu règne souverainement; c'est là que vous verrez ce que c'est que votre vocation, et combien les voies où vous marchez sont éloignées de la perfection de celles qu'a voulu vous marquer l'Apôtre, quand

il disait : *Videte vocationem vestram*. Donnons à tout ceci plus de jour, par une réflexion qui m'a touché, et dont je suis assuré que vous serez touchés vous-mêmes.

Quand saint Antoine eut vu saint Paul, anachorète, dans le désert, et qu'il eut été lui-même témoin de la vie toute céleste que menait cet homme de Dieu; interrogé par ses disciples, qui le prièrent à son retour de leur faire part de l'édification qu'il avait tirée d'un tel exemple, dont ils le voyaient pénétré, il leur répondit, les larmes aux yeux, et frappant sa poitrine de douleur : *Vae mihi peccatori, qui tam indigne monachi nomen fero!* *Vidi Eliam, vidi Joannem in deserto, et, ut verum dicam, vidi Paulum in paradiso* (S. Anton.) ! Ah ! mes frères, malheur à moi qui porte si indignement le nom de solitaire ! J'ai vu un second Elie, j'ai vu un autre Jean-Baptiste, et, pour vous parler sans figure, j'ai vu Paul, non pas dans une habitation terrestre, mais dans un paradis. Voilà, hommes du siècle, mais avec bien plus de raison, ce que vous devez penser. Quand vous sortez d'un monastère, où vous reconnaissez vous-mêmes que Dieu est glorifié, comme il l'est ici, par l'observance exacte de la règle, et qu'après une cérémonie aussi touchante que celle dont vous allez être témoin, vous retournez dans vos maisons, voilà ce que chacun de vous se doit dire dans l'amertume de son âme, et avec un cœur contrit : *Vae mihi peccatori, qui tam indigne christiani nomen fero!* Malheur à moi, qui ne suis qu'un faux chrétien, et qui ne mérite pas même d'en porter le nom ! J'ai vu des anges dans des corps mortels; j'ai vu des vierges dont les vêtements, blanchis dans le sang de l'Agneau, n'ont jamais été souillés d'aucune tache; j'ai vu des âmes dont le monde n'était pas digne, et qui, renonçant au monde, se sont rendues dignes de Dieu. Et qui suis-je, moi, pécheur, qui suis-je, moi, pécheur ? C'est ainsi, dis-je, mes chers auditeurs, que doivent parler, non-seulement ceux d'entre vous qui, dans l'idée commune, passent pour mondains, mais ceux même dont la conduite est estimée plus régulière et plus louable. Car, quelque parfaits que je les conçoive, ou que vous les supposiez, que font-ils dans le monde qui soit comparable à la vie de ces saintes filles que Dieu a séparées du monde ? En quoi approchent-ils de leur pauvreté et de leur austérité ? En quoi les imitent-ils dans cette abnégation totale d'elles-mêmes, dans cet assujettissement éternel de leur volonté, dans cette obéissance qu'elles ont vouée, et dont elles se font un mérite capital ? Qu'est-ce que la vertu d'un homme et d'une femme du monde, mise en parallèle avec tout cela ? Cependant ces servantes de Dieu protestent qu'elles n'ont entrepris des choses si contraires à la nature, qu'elles n'ont embrassé des réformes si étroites, qu'elles ne se sont ensevelies avec Jésus-Christ par une pénitence si rigoureuse, que pour arriver, et plus tôt, et plus sûrement à cette perfection où elles ont conçu que le

christianisme les appelait; et ce qui les humilie, ce qui fait le sujet de leur douleur, ce qu'elles se reprochent sans cesse, c'est de se voir encore bien éloignées de ce christianisme parfait où elles aspirent. Et en effet, si moi, qui vous parle, j'avais cru pouvoir être dans le monde aussi solidement chrétien, aussi purement chrétien, aussi exactement chrétien que je le puis être dans l'état religieux, je n'aurais jamais pris le parti de la religion. Car je n'ai cherché dans la religion que ce qui pouvait m'aider à être chrétien; et je n'ai donné la préférence de mon choix à la profession religieuse, que parce que la foi m'a appris que c'est de tous les états celui qui approche le plus de cet ancien christianisme dont nous révérons encore la pureté. Or, suivant ce principe, mes chers auditeurs, qui que vous soyez, et pour peu de justice que vous vouliez vous faire, comment pourriez-vous, vivant dans le monde, ne vous pas humilier à la vue de ces saints modèles, et de ces ferventes épouses du Sauveur ? Et comment pourriez-vous n'en pas tirer cette confusion salutaire qui doit être le remède efficace et souverain de tous vos relâchements ? Confusion que vous devez faire consister à vous représenter souvent l'état dont vous êtes déchu; et qui m'autorise à vous dire ce que Dieu dans l'Apocalypse disait autrefois à une âme tiède : *Memor esto unde excideris* (Apoc., II) : Souvenez-vous de ce que vous avez été, et de ce que vous n'avez cessé d'être que parce que vous avez oublié qu'être chrétien, c'est, sans autre engagement que celui-là, être religieux d'esprit et de cœur. Passons à la seconde raison.

Une des principales erreurs dont les lâches chrétiens se préoccupent, et qui contribue davantage à les endurcir dans leurs désordres, est de se figurer la loi de Dieu, non-seulement austère et difficile, mais du moins, par rapport à eux, moralement impossible; de se plaindre qu'elle surpasse leurs forces, et, par une pusillanimité dont ils voudraient lui imputer la cause, de se décourager, et de se désespérer même absolument d'atteindre jamais à sa sainteté. Mais moi je dis qu'un des grands moyens dont se sert la Providence pour détromper ces chrétiens faibles et timides d'une si pernicieuse erreur, c'est de leur opposer la perfection de l'état religieux en les convainquant malgré eux que la loi de Dieu n'est point en effet impraticable, puisqu'il se trouve des âmes, non-seulement qui la pratiquent dans toute son étendue, mais qui vont encore au delà; et qui, comptant pour rien ou pour trop peu, d'en remplir la juste mesure par l'observation des préceptes, y ajoutent volontairement et de gré les vœux de la religion; des âmes généreuses qui, gardant inviolablement, et de l'aveu du monde même, exemplairement, tous les devoirs de la profession religieuse qu'elles ont embrassée, servent dans le monde, ou, pour mieux dire, contre le monde, d'une preuve authentique et invincible, je ne dis pas de la possibilité, mais de la facilité de la loi chré-

tienne. Car avec quel front un mondain, pour se disculper des dérèglements de sa vie, osera-t-il prétexter l'impossibilité imaginaire de cette loi, tandis que des millions de vierges courent avec allégresse dans la voie des commandements, c'est peu : dans la voie des conseils les plus héroïques et les plus opposés aux inclinations de la chair et du sang ?

Et c'est ici, chrétiens, que je vous conjure de vous appliquer à vous-mêmes ce qui fit autrefois une si forte impression sur le grand docteur de l'Eglise, saint Augustin, et ce qui produisit enfin dans sa personne ce changement miraculeux de la main du Très-Haut. Pressé du désir d'être à Dieu, et déjà, à l'égard de tout le reste, détaché du monde, il ne tenait plus au péché que par une seule habitude. Mais cette seule habitude, par les fausses idées dont il était prévenu, lui semblait un obstacle invincible à sa conversion. Il voulait rompre ses liens, mais il désespérait de le pouvoir. De là cette guerre cruelle qui lui déchirait l'âme, cette incertitude où il demeurait, ces délais et ces retards continuels, tantôt voulant, et tantôt ne voulant plus ; disant toujours que ce serait pour le lendemain, et ne disant jamais que ce serait pour le jour présent : *Cras, cras* (Aug.). Mais que fit Dieu ? il lui fit voir en esprit la chasteté, qui, se présentant devant lui, et lui montrant une troupe de vierges de tout âge et de tout état lui disait pour le piquer d'une sainte émulation : *Non poteris quod isti et istæ* (Idem) ? Ne pourrez-vous pas ce que celles-ci et ceux-là ont pu ? ne pourrez-vous pas ce que peuvent tant d'autres, faibles comme vous, et sujets aux mêmes tentations que vous ? Ce reproche l'humilia, le réveilla, le toucha. Malgré ses propres préventions, Augustin, cédant à la force de l'exemple, crut enfin qu'avec le secours de la grâce il lui serait possible et même aisé de sortir d'esclavage. Il le crut, et convaincu qu'il le pourrait, il en vint à une pleine exécution. Or c'est ainsi, mes chers auditeurs, que Dieu, par mon ministère et par ma bouche, s'adresse à vous, et que, malgré vous, il vous détrompe sensiblement du vain prétexte dont votre lâcheté se couvre, quand il vous met devant les yeux la vie de ces incomparables filles, qui sont, et l'honneur de leur sexe, et les prédestinées du monde chrétien. Car c'est comme s'il vous disait : Hommes transgresseurs de ma loi, vous qui, pour la violer plus hardiment et avec moins de remords, la traitez d'impraticable ; vous qui feignez dans le précepte un excès de rigueur qui n'y fut jamais, et dont cependant votre libertinage se prévaut : *Qui fingis laborem in præcepto* (Ps. XCIII), voyez, pour vous convaincre de votre injustice et de votre erreur, ces vierges ferventes, qui, animées d'une sainte confiance, ont eu le courage d'encherir même sur ma loi ; et qui, dans la vue de me plaire, par le choix libre qu'elles ont fait, mènent une vie plus angélique qu'humaine. Voyez l'infatigable persévérance avec laquelle elles soutiennent

les observances les plus mortifiantes pour le corps, et les plus humiliantes pour l'esprit. Voyez leur force à remporter sur elles-mêmes des victoires, et à se faire des violences qui ne leur étaient point absolument nécessaires pour le royaume du ciel. Voyez leur détachement de tout ce que le monde avait pour elles, non-seulement d'agréable et de délicieux, mais d'innocent et de permis. Prétendez-vous après cela que les devoirs communs du christianisme soient un fardeau trop pesant pour vous ; et, lorsque ces âmes fidèles ont l'avantage et la gloire de faire le plus, vous obstinez-vous à croire que vous ne pouvez pas faire le moins ?

En effet, chrétiens, quelle excuse pouvez-vous alléguer, qui ne soit invinciblement réfutée par un tel exemple ? c'est la troisième raison, qui suit de l'autre. Est-ce la naissance, est-ce l'éducation, est-ce l'âge, le tempérament, sont-ce les infirmités ? mais, entre ces vierges de Jésus-Christ, combien par leur naissance étaient, ou aussi distinguées, ou même plus distinguées que vous ? cependant elles ont pu fermer les yeux à tout l'éclat qui les environnait, pour s'ensevelir dans l'obscurité du cloître ; combien dans la maison paternelle avaient été élevées, non-seulement au milieu de toutes les aises et de toutes les commodités de la vie, mais au milieu de tous les délices, au milieu de toute la magnificence du monde ? cependant elles ont pu se priver de tout ce que le monde avait de plus engageant et de plus flatteur, pour embrasser un état de pénitence, d'abnégation, de croix ; combien dans une jeunesse aussi vive que la vôtre, ont comme vous des inclinations naturelles et des passions à vaincre ; ou combien, dans une vieillesse aussi avancée et aussi caduque, ont à porter le poids des années qui les accablent ? cependant y a-t-il une inclination un peu trop humaine qu'elles n'attaquent et qu'elles ne combattent sans relâche ? y a-t-il une passion qu'elles ne surmontent ? à quels exercices ne se rendent-elles pas assidues, malgré la pesanteur de l'âge, qui leur pourrait servir de prétexte pour s'en dispenser ? Et si peut-être elles se trouvent forcées d'accepter quelques dispenses que la règle leur accorde, disons mieux, que la règle leur impose, par quelles autres pratiques prennent-elles soin, autant qu'il est en leur pouvoir, de compenser d'ailleurs ce que leur fait perdre une triste nécessité dont elles se plaignent ? Sont-elles toutes d'un tempérament plus ferme et plus robuste que vous ? sont-elles toutes d'un sexe plus capable de soutenir le travail ? sont-elles toutes plus exemptes des faiblesses de la nature ? toutes néanmoins, sans égard aux forces ni à la santé, s'assujettissent au même joug, et remplissent les mêmes obligations. Or, voilà, mondains, par où Dieu vous jugera ; voilà par où elles vous jugeront elles-mêmes. Car c'est ce que Jésus-Christ leur a promis dans la personne de ses apôtres : *Vos qui reliquistis omnia et secuti estis me sedebitis iudicantes.* Rien

donc de plus propre à confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de considérer la perfection de l'état religieux : et rien en même temps de plus propre à consoler les religieux, que de considérer l'état des chrétiens du siècle. Autre vérité que j'ai à vous faire voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Grâce à la providence de notre Dieu, c'est de tous les temps que les vrais religieux, quoique pauvres et dénués de tous les biens de la terre, n'ont pas laissé d'être contents de leur état, jusqu'à s'estimer plus heureux que les mondains avec tous les biens qu'ils possèdent ; et c'est de tout temps que, malgré la vie dure et mortifiée où les engage la profession religieuse, persuadés qu'ils avaient choisi la meilleure part, ils se sont consolés dans leurs peines, par la comparaison qu'ils ont faite de leur condition avec celle des chrétiens du siècle. Mais quelque avantageuse qu'ait été pour eux cette comparaison, j'ose dire que la plupart n'en ont profité qu'à demi ; et il m'est au moins évident que jamais ils n'en ont tiré tout le fruit qu'il serait à souhaiter que chacun en tirât ; pourquoi ? parce qu'il est certain que la plupart des religieux n'ont jamais assez bien connu le monde, même en le quittant, ni après l'avoir quitté, pour comprendre parfaitement jusqu'à quel point l'état des chrétiens du siècle, comparé avec la vie religieuse, leur pouvait et leur devait être un fonds de consolation. Or c'est, mes chères sœurs, ce qui me reste à vous développer. Vérité que je soutiens être la plus touchante et la plus capable de vous affermir dans votre vocation, pour peu que vous vous appliquiez à deux réflexions que vous avez dû faire mille fois, et que je vous ai marquées dès l'entrée de ce discours, c'est-à-dire pour peu que vous envisagiez d'une part les misères inévitables, et de l'autre les indispensables devoirs des chrétiens engagés à vivre dans le monde. Ecoutez-moi, et vous en allez être convaincus.

Un des points sur quoi saint Bernard croyait autrefois avoir droit de féliciter ceux qui se séparaient du monde, et qui faisaient profession de la vie monastique, était celui-ci. Il est vrai, mes frères, leur disait-il, la vie que nous menons dans la religion paraît aux enfants du siècle quelque chose de triste ; mais ils n'en jugent de la sorte que parce qu'ils sont dans l'erreur et qu'ils ne nous connaissent pas. Nos abstinences et nos jeûnes, nos macérations et nos veilles leur donnent une idée affreuse, mais vaine et mal fondée, de notre état. Car ce qui les trompe, c'est qu'ils ne voient en tout cela que nos croix, qui sont extérieures, et qu'ils ne voient pas l'onction intérieure de la grâce qui les adoucit, et qui nous rend nos croix mêmes, non-seulement supportables, mais aimables : *Cruces vident, unctiones non vident* (Bern.). Ainsi parlait ce Père, touché de l'expérience qu'il en avait, et qu'en avaient ceux qui, formés et instruits à son école, l'expérimentaient comme lui. Mais si les enfants du siècle

sont trompés quand ils estiment la condition des religieux malheureuse, je ne crains point, saintes épouses du Sauveur, de vous dire que vous vous trompez encore bien plus dans le jugement que vous faites des enfants du siècle, si vous les estimez heureux : et pourquoi ? parce que vous ne voyez que leurs joies, qui, quoi qu'ils en disent, sont des joies fausses et apparentes, et que vous ne voyez pas leurs amertumes et leurs chagrins, d'autant plus véritables et plus réels, qu'ils sont secrets et cachés. Or, ce principe supposé, il me serait aisé, mes chères sœurs, de vous découvrir ici une source féconde et inépuisable de consolations, même sensibles, que vous n'avez peut-être jamais goûtées, et dont je voudrais que vous fussiez aussi pénétrées que Dieu m'a souvent fait la grâce d'en être pénétré moi-même. Car je n'aurais pour cela qu'à vous faire un plan du monde, seulement tel qu'il m'est connu : que serait-ce, si je vous le représentais tel qu'il est en effet ? ce serait assez pour vous obliger à bénir mille fois le ciel, qui vous en a séparées. Je n'aurais, pour vous faire sentir le bonheur de cette séparation, qu'à entrer dans le détail des choses à quoi vous engage la sainte règle que vous professez, et ensuite qu'à y opposer l'iniquité, la sévérité, la dureté, et, si je l'ose dire, la tyrannie des lois que le monde prescrit à ceux qui le servent.

En qualité de religieuses, vous avez des croix à porter, j'en conviens ; et malheur à vous si vous n'aviez plus ce caractère de ressemblance avec le Dieu crucifié, qui est votre divin époux : mais s'il y a des croix dans la religion, le monde n'a-t-il pas les siennes, plus pesantes et plus affligeantes, et les vôtres, comparées à celles du monde, méritent-elles proprement d'être appelées croix ? Votre vie dans la religion est un perpétuel exercice de pénitence, je le sais ; mais je soutiens aussi que c'est ce qui en fait pour vous, non-seulement la sainteté, mais la félicité ; puisque, dans la pensée des Pères, depuis le péché, il n'y a plus pour l'homme perdu d'autre ressource, ni par conséquent d'autre félicité sur la terre que la pénitence : *Pœnitentia est hominis rei felicitas* (Tertull.). Et, pour vous montrer qu'en ceci vous n'avez fait que changer l'objet, et que selon le monde même vous y avez encore gagné, dites-moi, mes chères sœurs, qu'est-ce que la vie de la plupart des mondains ? qu'est-ce que la vie d'un avare ou d'un ambitieux ? qu'est-ce que la vie d'un courtisan esclave de la faveur, sinon une continuelle pénitence, d'autant plus malheureuse qu'elle est inutile et forcée, au lieu que la vôtre est au moins volontaire et salutaire. Or, pénitence pour pénitence, ne comparez-vous pas pour un don de Dieu, d'avoir choisi celle qui vous conduit au salut, et de vous être affranchies de celle qui n'eût point eu d'autre effet que de vous affliger sans vous sauver ? Vous faites profession, comme religieuses, de vous mortifier et de vous humilier : n'est-on pas sans cesse et malgré soi mortifié et humilié dans

le monde ; et au lieu qu'en vous mortifiant, vous avez du moins l'avantage de pouvoir dire à Dieu, comme David : *Propter te mortificamur* (Ps. XLIII) : C'est pour vous, Seigneur, et pour vous seul que nous souffrons ; le mondain n'est-il pas réduit à tenir dans un sens tout opposé le même langage, en disant au monde : *Propter te* : C'est pour toi, monde réprouvé, que je me captive, c'est pour toi que je me fais violence, c'est pour toi que je souffre et que je gémiss ; et, parce que c'est pour toi, j'ai le malheur encore avec tout cela de me damner ? Vous dépendez, dans la maison de Dieu, d'une supérieure qui vous tient lieu de mère, et qui en a tout le zèle et tous les soins ; mais de combien de maîtres durs, impérieux, bizarres, dépendent ceux qui prétendent à quelque chose dans le monde ? Comme religieuses vous n'avez plus de volonté ; et est-il permis d'en avoir à ceux qui se dévouent au monde ? Sans sortir du saint lieu où nous sommes, que ne puis-je, pour vous détromper des fausses idées que vous avez peut-être encore du monde, vous révéler ici le secret des cœurs ; et de tous les chrétiens du siècle qui m'écourent (car à peine y en a-t-il que je doive excepter, et qui ne puissent me servir de témoins des misères du monde, dans les conditions même du monde les plus distinguées), de ces hommes, dis-je, du siècle devant qui je parle ; que ne puis-je vous faire connaître les déboires et les déplaisirs mortels ? quels troubles les agitent, quels chagrins les accablent, quelles passions les déchirent, quelles jalousies les rongent, quelles disgrâces les désolent, quelles injustices qu'ils se croient faites les désespèrent ; quels dégoûts ont-ils à essayer, et quels rebuts à supporter ? vous vous les figurez dans les divertissements et les plaisirs ; que ne puis-je vous faire comprendre ce que leur coûtent ces prétendus plaisirs, et de quels sel sont mêlés pour eux ces vains divertissements ! ils vous paraissent comblés de biens : sans parler de ce qui leur manque, et de ce que la cupidité toujours insatiable leur fait désirer au delà de ce qu'ils ont, que serait-ce, si vous saviez à quoi les biens mêmes qu'ils possèdent les exposent, les peines qu'ils ont à les conserver, les alarmes que leur cause la crainte de les perdre, la douleur qu'ils ressentent en les voyant dépérir, les envies, les traverses, les persécutions que leur fortune leur attire ? Ah ! mes chères sœurs, vous et moi qui avons renoncé au monde, nous serions, en vue de tout cela, remplis, animés, pénétrés d'une vive et intime reconnaissance envers notre Dieu. Les actions de grâces que nous lui rendons pour le bienfait inestimable de notre vocation, ne procéderaient plus seulement de la foi qui nous élève à l'espérance des biens futurs, mais d'un sentiment presque naturel, que l'expérience même des biens présents produirait en nous. Sans attendre d'autre centuple que celui-là, nous éprouverions dès maintenant, mais avec un excès de douceur qui serait comme l'avant-goût de notre béatitude, combien il est avan-

tageux d'avoir tout mépris pour Jésus-Christ ; et la seule chose que nous aurions à craindre, en nous comparant avec les partisans du monde, c'est que la tranquillité et la paix de notre état ne nous fût déjà lieu de récompense, et ne diminuât en quelque manière le mérite de notre sacrifice. Et en effet, à combien d'épouses du Sauveur, l'obéissance qu'elles ont vouée dans la religion, de gênante qu'elle peut quelquefois leur paraître, ne deviendrait-elle pas pour jamais douce et aimable, si elles concevaient bien ce que c'est que l'assujettissement de la plupart des épouses du siècle ? et combien d'âmes religieuses, que Dieu éprouve de temps en temps par certains ennuis, ne guérirais-je pas tout à coup de cette tentation, si je pouvais leur donner les connaissances que j'ai, non plus des désordres et des abominations, mais des tribulations et des malheurs dont le monde est plein ; je dis ce monde dont l'éclat semble plus nous éblouir, et dont la figure trompeuse a plus l'air de prospérité ?

Mais je me suis réservé quelque chose de plus essentiel et de plus fort pour la conclusion de ce discours : et voici ? et voici. Outre les croix et les misères que les chrétiens du siècle ont à supporter, ils ont, comme chrétiens, dans le siècle même, des devoirs à remplir ; et ces devoirs bien entendus doivent les faire trembler, pour peu qu'ils aient de christianisme. Or ce qui les doit faire trembler, c'est ce qui doit achever, mes chères sœurs, de nous consoler. Je m'explique. Je dis que ces devoirs doivent faire trembler les chrétiens du siècle ? pourquoi ? parce que ce sont des devoirs auxquels le salut est attaché pour eux aussi bien que pour nous ; parce que ce sont des devoirs dont l'observation est par conséquent aussi indispensable pour eux que pour nous, et parce que ce sont enfin des devoirs dont la pratique est beaucoup plus difficile pour eux que pour nous. En effet, ces chrétiens que la divine Providence a laissés dans le monde, et qui peuvent, selon leur vocation, y demeurer sans être appelés à la même perfection que nous, sont appelés au même salut. Ce salut ne leur est pas moins important qu'à nous ; ce salut ne leur est pas promis à de meilleures conditions qu'à nous ; ils doivent comme nous l'acheter, comme nous le mériter, comme nous y travailler ; et voilà pourquoi Dieu leur a donné sa loi et prescrit certains devoirs. Il leur a dit comme à nous : *Hoc fac, et vives* : Gardez mes commandements, et vous aurez la vie éternelle ; mais, sans cela, n'attendez de moi qu'une affreuse damnation. A bien examiner ces commandements de Dieu, nous trouverons que tout ce qu'ils ont d'essentiel et de plus onéreux, est aussi étroit pour toutes les personnes du monde que pour les personnes religieuses ; que les uns et les autres sur mille points doivent à Dieu la même obéissance et la même fidélité ; que les uns et les autres ont sur mille sujets, à l'égard du prochain, les mêmes obligations de justice et de charité ; qu'en mille rencontres il est également en-

joint aux uns et aux autres de veiller sur eux-mêmes, de garder leur cœur, de faire le bien, et de se maintenir dans un état de grâce et de sainteté. Mais voici le triste sort des mondains, et ce qu'il y a dans leur condition de bien déplorable et de bien terrible : c'est que, liés aussi étroitement que nous, il leur est, du reste, bien moins facile qu'à nous de satisfaire à ces préceptes, dont ils ne peuvent toutefois se dispenser sans encourir la haine de Dieu, et sans s'exposer à toute la sévérité de ses jugements. J'en dis trop peu : c'est qu'il leur est d'une extrême difficulté de les garder, ces préceptes, et qu'ils ne le peuvent sans livrer les plus violents combats, et sans remporter de continuelles victoires. D'où il arrive de deux choses l'une, ou qu'ils cèdent lâchement aux obstacles qu'ils ont à surmonter, et que, transgressant la loi, ils se damnent ; ou que, voulant résister au torrent, et être fidèles à la loi, ils ont à chaque pas de nouveaux efforts à faire, et ne peuvent se maintenir dans l'ordre que par un travail sans relâche et une constance infatigable. De là cet abandon où vivent les uns, lâchant la bride à toutes leurs passions, parce qu'ils désespèrent de les pouvoir réprimer ; suivant en aveugles toutes leurs cupidités, parce qu'ils ne se sentent pas un courage assez affermi pour en soutenir les attaques et pour les arrêter ; cédant à la tentation qui les sollicite, parce qu'ils ne se croient pas assez forts pour la surmonter. Etat si commun dans le monde ; mais état qui doit faire horreur à quiconque n'a pas perdu tout principe de religion et toute crainte de Dieu. De là cette guerre perpétuelle où les autres passent leurs jours. Guerre domestique et contre eux-mêmes, contre les désirs qui les sollicitent, contre les ressentiments qui les aigrissent, contre les jalousies qui les piquent, contre toute la fragilité et toute la corruption naturelle du cœur de l'homme, dont le poids les accable, ou les accablerait si, par une force supérieure, ils ne s'élevaient au-dessus de la nature et de ses faiblesses. Guerre étrangère et contre tout ce que le monde leur présente, contre les exemples du monde, contre les discours du monde, contre les maximes du monde, contre les coutumes du monde, contre les respects du monde, contre les intérêts du monde. En sorte qu'ils éprouvent bien ce qu'éprouvait l'Apôtre, lorsqu'il disait : *Intus pugna, foris timores* (II Cor., VII). Assauts au dedans, alarmes et dangers au dehors. Guerre néanmoins nécessaire, c'est-à-dire guerre où ils sont obligés de prendre les armes et de combattre ; ce n'est pas assez, où ils sont obligés de vaincre, et de vaincre toujours, et de vaincre en toutes rencontres et sur toutes sortes de sujets. Car ce ne sera point pour eux une excuse au tribunal de Dieu que la difficulté de la loi. Difficile ou non, de l'avoir une fois violée, et sur un seul point, ce serait assez pour faire leur condamnation. Voilà, je le répète, pour peu qu'ils s'intéressent à leur propre salut (et à quoi peuvent-ils être sensibles, si l'affaire de leur salut ne

les touche pas ?), voilà ce qui doit les désoler et les consterner.

Mais c'est cela même, mes chères sœurs, qui doit nous faire sentir l'avantage de notre état, cela même qui nous le doit faire estimer et aimer. Nous y avons deux sortes de devoirs, devoirs communs à tous les états du christianisme, et devoirs propres de la profession religieuse. Or, sans m'arrêter aux devoirs communs, dont l'observation nous est incontestablement beaucoup plus facile, je prétends, et vous l'éprouvez, que, dans les devoirs même particuliers auxquels nous nous sommes volontairement soumis, il n'y a rien de si sublime, rien de si héroïque et de si parfait, qui dans la pratique ne nous devienne plus aisé que ne le sont aux mondains les devoirs les plus ordinaires : pour quoi cela ? ne le savez-vous pas ? c'est que l'état religieux, en nous éloignant du monde, nous éloigne de tout ce qui pourrait séduire notre esprit et corrompre notre cœur ; c'est que, dans l'état religieux, nous n'avons devant nous que des exemples qui nous soutiennent, qui nous animent, qui nous sanctifient ; c'est que nous ne voyons rien, que nous n'entendons rien, que nous ne faisons rien qui ne nous porte à la perfection où nous sommes appelés : d'où il arrive que nous nous sauvons, et même que nous nous perfectionnons, sans avoir les mêmes périls à courir, les mêmes ennemis à repousser, ni, par conséquent, les mêmes violences à nous faire. Nous ne sommes point obligés de nous séparer de la multitude : au contraire, nous n'avons qu'à nous y joindre et qu'à la suivre. Nous ne sommes point dans la nécessité de prendre des voies écartées : au contraire, nous n'avons qu'à tenir les chemins les plus fréquentés et les plus battus. Il ne faut point, pour obéir à Dieu et pour accomplir les volontés de Dieu, que nous allions contre le torrent : au contraire, nous n'avons qu'à nous laisser conduire ; tellement qu'il y aurait mille fois pour nous plus de peine à n'être pas dans l'ordre, et à sortir de la règle, qu'à nous y assujettir et à y persévérer. Or, mes chères sœurs, quelle pensée doit être plus consolante pour une âme religieuse, que celle-ci : Ce que je fais aisément dans la religion, me coûterait infiniment dans le monde. J'y trouve du goût, j'y trouve la tranquillité et le repos, et je n'y trouverais ailleurs que des contradictions et des traverses. Encore, avec tout ce que j'aurais à essuyer au milieu du monde, et avec toute ma fermeté, tomberais-je souvent, ou, du moins, ne ferais-je que très-peu de progrès ; au lieu que, sans opposition et sans risque, non-seulement je mets mon salut en assurance, mais je m'élève, et j'acquiers chaque jour devant Dieu de nouveaux mérites. Pensée d'autant plus touchante pour les personnes religieuses, qu'elles connaissent mieux le prix du salut, et qu'elles ont plus d'ardeur pour leur avancement dans les voies de cette éternité bienheureuse.

Mais du reste, ma chère sœur, tout ceci n'empêchera point que vous ne puissiez dire

à Jésus-Christ, comme saint Pierre, et même dans un sens, avec plus de confiance que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te* ; Seigneur, nous avons tout quitté pour vous. Car, au lieu que cet apôtre n'avait quitté que des filets et une barque, vous allez renoncer, par une profession solennelle, à tous les avantages et à tous les droits d'une naissance illustre. Vous allez quitter tout ce que le monde pouvait vous promettre de plus grand. C'est un sacrifice qui fera, dès cette vie même, votre bonheur; mais après tout, ce bonheur de votre état n'ôtera rien à votre sacrifice de son mérite; ce sera toujours un sacrifice, et le plus généreux de tous les sacrifices que vous puissiez faire à votre Dieu. Il y aura égard, et surtout il aura égard au zèle et au désintéressement parfait avec lequel vous le faites; car je connais trop, ma chère sœur, les dispositions intérieures de votre âme, pour ne savoir pas quel esprit vous anime dans le dessein que vous avez pris de vous dévouer à Dieu. Je sais que c'est lui seul qui vous attire, et non point les douceurs qu'il lui a plu d'attacher à son service; qu'en vous donnant à lui, vous ne cherchez que lui, et que vous êtes prête à tout entreprendre et à tout souffrir pour lui. Sainte résolution, qui achèvera de vous faciliter tout ce que la vie religieuse peut avoir en soi de plus pénible, puisqu'il est vrai que moins on pense à l'adoucir, plus elle devient douce, et que, plus on veut sentir la pesanteur de la croix, plus la croix devient légère. Allez donc, précieuse victime, allez au pied de l'autel vous immoler! allez mourir au monde et à vous-même, pour ne plus vivre qu'au Seigneur. C'est lui qui vous a appelée, c'est lui qui va vous recevoir, c'est lui qui vous soutiendra dans l'exécution de toutes les promesses que vous avez à lui faire, comme c'est lui-même enfin qui vous couronnera dans la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON V

SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

Comparaison des personnes religieuses avec Jésus-Christ ressuscité (1).

Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus.

Si nous sommes entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort, nous le serons en même temps par la ressemblance de sa résurrection (Rom., ch. VI).

Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je vous parle de Jésus-Christ ressuscité, dans une cérémonie qui, selon toutes les maximes de la foi, est un véritable sacrifice, et doit être par conséquent regardée comme une véritable mort. Il est vrai, la mort et la résurrection sont deux termes essentiellement opposés, et il est aussi impossible, dans l'ordre de la nature, de mourir et de ressusciter tout à la fois, que d'être et de n'être pas. Mais cette opposition ne se rencontre point dans l'ordre de la grâce; car l'âme chrétienne,

par la conformité qu'elle a avec Jésus-Christ, peut sans contradiction réunir en elle ces deux choses; je veux dire qu'elle peut tout ensemble, et être morte spirituellement, et être spirituellement ressuscitée: *Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus*; si, comme de nouvelles plantes, nous sommes entés sur la croix de cet Homme-Dieu; si notre conversion, par laquelle nous mourons au péché, est en nous, comme elle le doit être, l'image de sa mort, elle le sera en même temps de sa résurrection. L'Apôtre ne dit pas qu'après avoir été semblables à Jésus-Christ dans l'état de sa mort, nous lui serons un jour semblables dans l'état de sa résurrection et de sa gloire; mais il prétend que, par un effet miraculeux et tout divin, nous lui serons tout à la fois semblables dans l'un et dans l'autre; et qu'en qualité de parfaits chrétiens, nous aurons l'avantage d'être conformes à sa vie glorieuse, dès le moment même que nous nous trouverons conformes à sa sainte mort: *Simul et resurrectionis erimus*. Je conviens donc, digne et fidèle épouse du Sauveur, qu'en mourant au monde, vous allez mourir et vous ensevelir avec Jésus-Christ, suivant la pensée et l'expression de saint Paul: *Consepulti sumus cum illo (Rom., VI)*; mais mourir et s'ensevelir de la sorte, c'est ressusciter et entrer dans une nouvelle vie: *Si commortui sumus et convivemus (II Tim., II)*; et, afin de ne me point écarter des sentiments de l'Eglise, qui, dans ces saints jours, est occupée à célébrer la résurrection du Fils de Dieu, après avoir pleuré sa mort, je veux vous montrer que l'état de Jésus-Christ ressuscité est le vrai modèle de la perfection de la vie religieuse, et que la vie religieuse dans sa perfection est la plus fidèle image de l'état de Jésus-Christ ressuscité. Pouvais-je choisir un sujet plus propre à vous donner une haute idée de votre vocation? Mais, pour en tirer tout le fruit que je me promets, j'ai besoin, pour vous et pour moi, des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de la Mère de Dieu, en lui disant: *Ave, Maria*.

Quand saint Paul parlait aux chrétiens de l'obligation que nous avons tous de porter, même dès cette vie, l'image de l'homme céleste, il s'expliquait trop clairement pour ne pas convenir, d'abord, que, par cet homme céleste, il entendait Jésus-Christ ressuscité. Car voici comment il raisonne dans cet admirable chapitre de la première Epître aux Corinthiens, où, après avoir établi la résurrection du Fils de Dieu comme le fondement de toute la morale du christianisme, il en tire cette conséquence que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle va faire tout le sujet de ce discours. Nous reconnaissons, dit-il, deux hommes bien différents et bien opposés, mais qui sont néanmoins les deux principes de notre origine: le premier est Adam, qui fut formé de la terre, et qui, par cette raison, mais plus encore par le désordre de son péché, mérite d'être appelé

(1) Le Père Bourdaloue fit ce sermon pour le temps de Pâques.

l'homme terrestre : *Primus homo de terra terrenus* (I Cor., XV); et le second est Jésus-Christ, cet homme descendu du ciel, qui, dans tous les mystères de sa vie, mais surtout dans sa sainte résurrection, a paru parfaitement ce qu'il était, c'est-à-dire un homme céleste et divin : *Secundus homo de caelo caelestis* (*Ibid.*). Tel qu'a été l'homme terrestre, qui est Adam, tels sont parmi nous ceux qui, menant une vie sensuelle et animale, bornent leurs désirs à la terre, et n'ont de vue que pour la terre : *Qualis terrenus, tales et terreni* (*Ibid.*); et tel qu'a été l'homme céleste, qui est Jésus-Christ, tels sont ces chrétiens qui, par la pureté de leurs mœurs, se conformant à son exemple, et imitant sa sainteté, semblent déjà participer à sa gloire : *Et qualis caelestis, tales et caelestes* (*Ibid.*). C'est pourquoy, mes frères, conclut l'Apôtre, comme nous avons été assez malheureux pour porter l'image de l'homme terrestre et pécheur, efforçons-nous maintenant de porter l'image de l'homme céleste et glorieux : *Igitur sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem caelestis* (*Ibid.*). Or voilà, mes chers auditeurs, ce que fait excellemment une vierge chrétienne qui quitte le monde et qui se consacre à Dieu par les vœux de la religion. Car, pour vous en convaincre sensiblement, et pour vous donner une idée juste de la profession religieuse, en la comparant avec la résurrection du Fils de Dieu, voici mon dessein. Jetrouve deux choses singulièrement remarquables dans l'état de Jésus-Christ ressuscité (j'entends de Jésus-Christ ressuscité avant qu'il montât au ciel, et pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre) : l'une par rapport à son corps, l'autre par rapport à son âme bienheureuse. L'une qui consiste en ce que le corps de Jésus-Christ, par une vertu merveilleuse de sa résurrection, quoique toujours matériel dans sa substance et en lui-même, devint tout spirituel dans les divines qualités qu'il acquit en ressuscitant. L'autre, qui consiste en ce que Jésus-Christ, après sa résurrection, demeura tellement sur la terre, qu'il y fut désormais séparé du commerce des hommes, n'ayant même avec ses disciples que quelques entretiens courts et passagers, selon qu'il le jugeait nécessaire pour les affermir dans la foi, et du reste n'étant occupé que du ciel, et ne voulant plus avoir de conversation que dans le ciel. Deux choses qui font de Jésus-Christ ressuscité un parfait modèle de l'état religieux. Car c'est ainsi, ma très-chère sœur, que, par le vœu de chasteté, vous allez présenter votre corps à Dieu comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux. Or, dans la doctrine de saint Paul, votre corps, consacré de la sorte et immolé à Dieu, va devenir un corps tout spirituel par la grâce de votre vocation, comme l'était celui du Sauveur par la gloire de sa résurrection. Par le vœu de clôture, vous allez, à l'exemple du même Sauveur, sans sortir du monde, vous séparer du commerce du monde, pour n'avoir plus de société ni de communication avec le monde, qu'au-

tant qu'une sainte nécessité vous y engage-ra ; en sorte que vos entretiens avec les personnes du monde ne seront, si je l'ose dire, que de simples apparitions pour leur inspirer le zèle de leur conversion et de leur salut, pour les confirmer dans le bien, pour les édifier. Je vous ferai donc voir d'abord les caractères du corps glorieux de Jésus-Christ vivement marqués dans une vierge chrétienne qui, renonçant à la chair et au sang, choisit Jésus-Christ pour son unique époux, et ensuite vous verrez la forme de vie que tint sur la terre Jésus-Christ ressuscité, fidèlement et heureusement imitée par une vierge qui, se renfermant dans la maison de Dieu, se fait au milieu du monde une solitude où elle ne pense plus qu'à l'éternité. En un mot, votre profession, âmes religieuses, par une pleine conformité avec la résurrection du Fils de Dieu, opère en vous tout à la fois deux miracles de la grâce ; savoir, une chair toute spirituelle et un esprit tout céleste ; une chair toute spirituelle par l'angélique pureté que vous professez : ce sera la première partie. Un esprit tout céleste par l'entier éloignement du monde et l'intime commerce avec Dieu où vous vivez : ce sera la seconde partie. Voilà, dis-je, les deux avantages que je découvre dans la vocation religieuse ; voilà à quoi je réduis les obligations de votre état ; et voilà, mes chers auditeurs, ce que chacun de vous doit par proportion s'appliquer jusque dans la vie séculière, et cependant chrétienne, où la Providence l'engage.

PREMIÈRE PARTIE.

De toutes les idées que l'Écriture nous donne de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection, la plus surprenante et la plus digne de nos réflexions, c'est celle qu'en avait conçue saint Paul, quand il disait aux Corinthiens : *Et si cognovimus secundum carnem Christum ; sed nunc jam non novimus* (II Cor., V) : Ainsi, mes frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité, et dans l'état de sa gloire, nous ne le connaissons plus de cette sorte. Mais sur quoi l'Apôtre fondait-il, ou sur quoi pouvait-il fonder cette proposition si étonnante, et même en apparence si contraire à la vérité du mystère dont il parlait ? Car il est de la foi que Jésus-Christ était ressuscité dans la même chair où il avait vécu et où il était mort ; et il est de la foi que la gloire de sa résurrection n'avait point détruit cette chair. Cela est vrai ; mais elle l'avait tellement changée, que saint Paul prétendait avoir droit de ne la plus reconnaître. C'était un corps, dit saint Grégoire, pape, mais qui n'avait plus rien de matériel ni de terrestre, et que la gloire de sa résurrection rendait si différent des autres corps, qu'il ne devait plus être regardé que comme un pur esprit. Aussi les apôtres, troublés et effrayés, s'imaginaient-ils, en le voyant, voir un esprit : *Conturbati et conterriti existimabant se spiritum videre* (Luc., XXIV). En effet, par un miracle inoui, et qui ne pouvait être que le privi-

lege des purs esprits, il entra dans les divers lieux où les disciples se trouvaient assemblés, sans que les portes lui en fussent ouvertes; pour montrer, ajoute le même Père, que, dans l'état de sa nouvelle vie, sa chair était bien de même nature que dans sa vie mortelle et passible, mais qu'elle jouissait d'une tout autre gloire : *Ut ostenderet esse post resurrectionem carnem suam, et ejusdem naturæ, et alterius gloriæ* (Greg.).

Excellent modèle de ce qui s'accomplit tous les jours dans les vierges consacrées à Jésus-Christ pour être ses chastes épouses. Voulez-vous savoir le premier avantage qui leur revient de cette consécration? le voici. Quoiqu'elles vivent encore dans la chair (c'est ainsi que s'exprimait l'Apôtre), elles ne vivent plus selon la chair, elles ne marchent plus selon la chair, elles n'agissent plus selon la chair : *In carne ambulantes, non secundum carnem militamus* (II Cor., X). C'est-à-dire que, par la chasteté religieuse, elles sacrifient leurs corps à Dieu, et que leurs corps sacrifiés semblent n'être plus ce qu'ils étaient, tant ils sont ennoblis et perfectionnés dans l'ordre de la grâce. Divin parallèle de Jésus-Christ ressuscité et de ses épouses. Parallèle dont je ne puis mieux vous faire voir le parfait rapport, qu'en le réduisant aux quatre propositions où saint Paul marquait les prérogatives de la résurrection des corps glorieux. Peut-être serez-vous surpris de trouver toutes ces propositions vérifiées clairement et presque à la lettre dans la personne d'une vierge qui se voue à Dieu. Prenez garde. Le corps mort, dit le docteur des gentils, est mis en terre comme un corps animal et matériel, et il ressuscitera tout spirituel : *Surget corpus spiritale* (I Cor., XV). Il est mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible : *Surget in incorruptione* (Ibid.). Il est mis en terre difforme et hideux, et il ressuscitera tout éclatant et brillant de gloire : *Surget in gloria* (Ibid.). Il est mis en terre privé de mouvement et d'action, et il ressuscitera rempli de force et de vertu : *Surget in virtute* (Ibid.). Voilà, par rapport aux prédestinés, ce que fera un jour la résurrection. Or, je soutiens que, dès cette vie, la chasteté religieuse, dans ceux qui l'embrassent, produit déjà tous ces effets. Je soutiens que c'est elle qui, par avance, et même dans le sens de saint Paul, rend le corps d'une vierge tout spirituel; que c'est elle qui le maintient dans une parfaite intégrité, et, si je puis me servir de cette expression, dans une sainte incorruptibilité; que c'est elle qui le remplit d'une force surnaturelle et divine; que c'est elle qui fait déjà sa gloire anticipée, et que ces quatre caractères des corps glorieux sont les quatre dons de grâce que la religion lui communique. Voilà ce que je soutiens, et dont vous allez convenir.

J'ai dit que la chasteté religieuse, anticipant dès cette vie l'effet de la résurrection, rend un corps tout spirituel; et la preuve en est évidente : parce qu'il est certain que la chasteté, surtout avec ce caractère de stabi-

lité que lui donne la religion, affranchit un corps de la servitude des sens, le met dans une disposition à n'être plus dominé par la concupiscence de la chair, le rend souple et obéissant à la loi de l'esprit. Or, pourquoi un corps soumis à l'esprit ne deviendrait-il pas spirituel, puisqu'un esprit esclave du corps est appelé dans l'Écriture un esprit charnel? Car la grâce, dit saint Augustin, n'est pas moins efficace pour le bien, que le péché pour le mal; et, puisque le péché peut faire qu'une âme raisonnable, de spirituelle qu'elle était, devienne tout animale et toute charnelle, faut-il s'étonner si la grâce, par une opération toute contraire, a la vertu de sanctifier un corps, quoique matériel, et d'en faire un corps spirituel? *Neque enim absurdum est, quod sit in homine caro spiritualis, si potest esse in hac vita spiritus ipse carnalis* (Aug.). C'est le raisonnement de saint Augustin; et, pour mieux établir la proposition que j'ai avancée, consultons l'Évangile, et demandons au Sauveur du monde en quoi consiste cet état de spiritualité où doivent être élevés les corps bienheureux par la résurrection. C'est lui-même qui nous l'apprend dans le chapitre vingt-deuxième de saint Matthieu. *In resurrectione neque nubent, neque nubentur; sed erunt sicut angeli Dei in cælo* (Matth., XXII) : Après la résurrection, dit le Fils de Dieu, les hommes, libres et dégagés des alliances sensuelles, seront comme les anges dans le ciel : pourquoi? parce qu'ils n'auront plus entre eux d'autre société que celle dont les anges sont capables : *Sed erunt sicut angeli Dei*. Or, il est manifeste qu'en ceci l'état de la religion ressemble parfaitement à celui de la résurrection. Car qu'est-ce que la religion, qu'est-ce qu'un monastère de vierges, sinon une assemblée d'âmes élues, qui sont vraiment les anges de la terre; qui, s'étant associées pour être, par une inviolable et unanime profession, les épouses du Dieu qu'elles servent, n'ont point entre elles d'autre affinité que celles qu'elles auront comme les anges dans le séjour bienheureux : qui, selon la parole de saint Paul, ont des corps comme n'en ayant point, et usent du monde comme n'en usant point; enfin, dont il est vrai de dire, dans le sens propre et naturel : *Neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei*. Un corps sanctifié par la chasteté et par la solennelle profession qu'en fait une vierge, peut donc, dans les principes de Jésus-Christ, être considéré comme un corps spirituel et angélique; et Dieu, remarque saint Chrysostome, par son aimable providence, a ainsi disposé les choses, afin que de même qu'il ya des hommes dans le monde qui, par des péchés honteux, déshonorent leur corps, et l'avilissent jusqu'à la condition des bêtes : *Homo cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* (Ps. XLVIII), aussi il y eût des vierges sur la terre, qui, par la sainteté de leur état, ennoblissent ce même corps, et l'élevassent en quelque manière jusqu'à la condition des anges : *Sed erunt sicut angeli*

Dei in celo. Suivons la pensée de saint Paul.

Le corps, tout sujet qu'il est par lui-même à la corruption, ressuscitera tout incorruptible : *Surget in incorruptione*; et je prétends que la chasteté, sans attendre la résurrection, nous fait déjà voir cette merveille dans une épouse de Jésus-Christ : second privilège, que je vous prie de bien comprendre. Quand Madeleine, dans la ferveur de sa conversion, répandit sur les pieds du Sauveur du monde un précieux parfum, Jésus-Christ, pour la défendre et pour justifier son zèle contre les apôtres qui en murmuraient, dit une parole bien remarquable, et qui convient admirablement à mon sujet : *Quod habuit hæc, fecit; prævenit ungerere corpus meum in sepulturam* (Marc., cap. XIV). Ne condamnez point cette femme; ce qu'elle a fait, ç'a été pour prévenir le temps de ma sépulture, et pour embaumer dès à présent mon corps, en me rendant par avance ce devoir de sa piété : *Prævenit ungerere corpus meum.* Or voilà, mes chères sœurs, ce que vous avez saintement imité, et ce que Dieu, par une grâce singulière, vous a inspiré de pratiquer pour vous-mêmes dans la religion. Car la chasteté que vous avez embrassée est, dans la pensée des Pères, comme une onction céleste répandue sur vos corps; comme un baume sacré, qui maintient vos corps dans une intégrité parfaite. Oui, c'est cette onction de la chasteté religieuse qui vous conserve au milieu de tant de dérèglements où toute chair, dans ce malheureux siècle, semble être livrée; et c'est cette onction de la chasteté vouée à Dieu, qui fait que le monde, tout perverti et tout corrompu qu'il est, ne peut néanmoins vous surprendre et vous pervertir. Hors de la religion, les vertus, même les plus solides, sont exposées à cette corruption du monde. Sans une grâce tout extraordinaire, pour peu qu'une femme du monde vive selon l'esprit du monde, ce ver, qui infecte aujourd'hui ce qu'il y a de plus sain dans le christianisme, ce ver de l'impureté se forme peu à peu dans son cœur : l'oisiveté, la mollesse, les délices de la vie, la liberté des entretiens, les occasions, les mauvais exemples, tout cela, sans qu'elle s'en aperçoive, porte avec soi un air contagieux dont il est difficile qu'elle se défende. Mais votre état, mes chères sœurs, est un préservatif infailible contre tout cela : préservatif contre la mollesse, par les austérités de la profession religieuse; préservatif contre l'oisiveté, par le travail et les observances régulières qui partagent votre vie; préservatif contre la licence des conversations mondaines, par les pieux entretiens et les saintes conférences que vous avez ensemble; préservatif contre les occasions, par le divorce que vous avez fait avec le monde; préservatif contre les mauvais exemples, par l'édification que vous donne une communauté tout entière, dont la ferveur vous soutient, et dont la sainteté est pour vous, selon l'Écriture, une odeur de vie : *Odor vite in vitam* (II Cor., II); au lieu que les scandales dont le monde est plein

sont, pour les justes mêmes qui y vivent, une odeur de mort : *Odor mortis in mortem* (*Ibid.*). Or, vous trouvant ainsi préservées de la contagion du monde, et respirant sans cesse un air pur dans la maison de Dieu, il ne faut plus être surpris que votre vie soit, avec tant de distinction et irréprochablement exempte de cette corruption générale qui règne aujourd'hui dans le monde, et même dans le monde chrétien. Une vierge, comme épouse de Jésus-Christ, a donc le bonheur d'être incorruptible par un don de la grâce, comme le seront un jour les corps des bienheureux par une propriété de leur résurrection.

De ces deux espèces d'incorruptibilités, vous me demandez quelle est la plus glorieuse devant Dieu. Mais peut-on douter que ce ne soit, préférablement à l'autre, celle qui convient à l'épouse de Jésus-Christ; et n'est-ce pas encore ici que se vérifie la troisième proposition de saint Paul : *Surget in gloria*? Non, tout ce que nous concevons de l'état et de la gloire des corps bienheureux n'approche point de la gloire solide et intérieure d'une vierge consacrée à Dieu; de cette gloire qui lui vient de l'invincible chasteté qu'elle professe; de cette gloire que le prophète royal lui attribue par ces paroles du psaume quarante-quatrième : *Omnis gloria filiae regis ab intus* (Ps. XLIV). Car c'est cette divine chasteté qui élève l'âme chrétienne à la sublime alliance qu'elle contracte avec le Verbe de Dieu. C'est en vue de cette divine chasteté que le Fils unique de Dieu ne dédaigne pas, mes chères sœurs, de vous reconnaître pour ses épouses, et que l'ange de l'Apocalypse disait à saint Jean : *Veni, et ostendam tibi sponsam uxorem Agni* (Apoc., cap. XXI) : Venez, je vous montrerai celle qui est l'épouse de l'Agneau. Titre spécialement acquis aux âmes religieuses; parce qu'il n'y a qu'elles dans l'Église de Dieu qui soient les épouses de l'Agneau, par un vœu formel et solennel, par un engagement éternel, par un renoncement qui les met en droit d'appartenir bien plus que les autres vierges à cet époux immortel. C'est par le mérite de cette divine chasteté que vous suivez l'Agneau partout où il va, que vous avez part à ses plus intimes faveurs, que vous êtes rachetées d'entre les hommes pour être les prémices des offrandes qui lui sont faites : *Primitiæ Deo et Agno* (*Idem*, XIV). Que pouvez-vous espérer de la résurrection future, qui surpasse cet honneur; et un corps ainsi dévoué par la religion a-t-il besoin d'attendre la fin des siècles, pour être aux yeux de Dieu un corps revêtu de gloire? n'est-il pas déjà tel qu'il sera dans la béatitude que Dieu lui prépare?

Ce n'est pas qu'il n'y ait de la différence entre l'état présent d'une vierge et l'état d'un corps glorieux; mais c'est par proportion la même différence que saint Bernard a mise entre un ange et une vierge. Ils diffèrent entre eux, dit ce Père, par le bonheur, et non par la force et la vertu : *Differunt felicitate, non virtute* (Bern.). Je vais encore plus loin,

(Trente-six.)

et je prétends qu'à l'égard même de la vertu et de la force, non-seulement il y a de la différence entre l'état d'une vierge sur la terre et celui d'un corps glorieux dans le ciel, mais qu'à comparer l'un et l'autre, tout l'avantage est pour les vierges : comment cela ? parce qu'après la résurrection la pureté des corps glorieux sera désormais une pureté sans effort, une pureté sans combat, une pureté sans victoire ; au lieu que la pureté des vierges, épouses du Sauveur, est en cette vie une pureté victorieuse, une pureté sujette aux attaques de l'ennemi, et qui se soutient, qui résiste, qui triomphe. Or, pour cela, quelle vertu ne faut-il pas ? D'où je conclus que cette pureté met donc nos corps dans la disposition où seront les corps des élus quand ils ressusciteront pleins de force, et qu'elle opère déjà dans nos personnes ce qui doit un jour arriver quand le dernier oracle de saint Paul s'accomplira : *Surget in virtute.*

Mais ici, mes chères sœurs, permettez-moi de faire avec vous une réflexion qui renfermera le fruit de cette première partie, et qui me paraît d'une conséquence extrême pour votre édification et pour la mienne. Il est vrai que nos corps, par une grâce particulière de notre état, et par une prérogative de la profession religieuse, participent dès maintenant à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. Mais souvenons-nous qu'ils n'y participent qu'autant que nous y coopérons, et que, par notre fidélité, nous travaillons à les maintenir dans cette perfection. Souvenons-nous que nos corps, quoique consacrés par le vœu de la chasteté, ne sont en cette vie ni spirituels, ni incorruptibles, ni revêtus de gloire, ni remplis de force, qu'autant que nous avons soin de les rendre tels par une application constante à tous les devoirs de la religion. Au lieu que les corps glorieux posséderont dans le ciel ces excellentes qualités sans aucun danger de les perdre ; et au lieu que ces qualités leur tenant lieu d'une récompense éternelle, ils les posséderont par une invariable et bienheureuse nécessité : souvenons-nous que ces qualités ne nous peuvent convenir que dépendamment du bon usage que nous faisons de notre liberté ; que dépendamment de l'attention que nous avons sur nous-mêmes, du courage avec lequel nous combattons contre nous-mêmes, de la guerre que nous déclarons à notre chair, comme à la plus dangereuse ennemie de nous-mêmes, de l'esprit de pénitence que nous entretenons dans nous-mêmes. C'est ce qui augmente devant Dieu notre mérite ; mais aussi, persuadons-nous bien que c'est ce qui doit augmenter notre circonspection et notre crainte. Car enfin, quelque confiance que nous donne la religion, elle ne nous donne point d'assurance ; et les grâces dont elle nous fortifie, quelque puissantes qu'elles soient d'ailleurs, ne sont point des grâces à fomentier notre lâcheté, beaucoup moins à autoriser notre présomption. Quelque fond que nous puissions faire, et que nous ayons droit de faire sur ces se-

cours abondants de la religion, il faut après tout reconnaître que, n'étant ni absolument impeccables, ni confirmés en grâce, nous pouvons toujours déchoir de cet état de pureté où notre vocation nous établit ; que plus cette pureté est dans un degré éminent, plus les chutes sont grièves et redoutables ; que plus elle est éclatante, plus il est aisé d'en ternir le lustre ; que le moindre souffle de l'esprit impur est capable d'en effacer les plus beaux traits ; que portant, comme dit saint Paul, ce trésor dans des vases de terre, nous devons marcher avec une sainte frayeur et mesurer tous nos pas ; que la conduite la plus téméraire serait de nous glorifier de cet état de pureté, et de ne pas trembler dans la vue de notre fragilité ; que non-seulement les vices grossiers, mais les moindres relâchements peuvent avoir des suites funestes ; que la recherche de certaines commodités, que l'attache même trop grande aux nécessités de la vie sont autant de dispositions à faire revivre en nous ce corps terrestre dont la destruction doit être, avec la grâce, l'ouvrage de notre serveur, et surtout de notre mortification ; que nos corps, quoique sanctifiés par la chasteté, ont toujours un penchant à s'affranchir des devoirs pénibles, et que, par une malheureuse sympathie, ils entraînent l'âme peu à peu, ils l'appesantissent, la rendent tardive et languissante, lui font porter avec dégoût et avec chagrin le joug de Dieu. Vérité dont nous sommes assez instruits ; et plaise au ciel qu'une fatale expérience et une preuve personnelle ne vous les fasse jamais sentir !

Que devons-nous donc faire pour nous préserver de ces désordres ? vous en savez, mes chères sœurs, l'important secret, et votre vie en pourrait être pour les autres une leçon. C'est de mettre en œuvre toutes les vertus religieuses qui doivent nous aider à entretenir cette admirable conformité de nos corps avec le corps glorieux de Jésus-Christ. Et quelles sont ces vertus ? la vigilance, qui nous est représentée par ce don de clarté qu'eut le corps du Sauveur après sa résurrection ; l'obéissance, qui nous est marquée par le don d'agilité ; la pénitence, qui éteint en nous toutes les passions, et que nous figure le don d'impassibilité ; mais par-dessus toutes les autres, une humilité sincère, sans laquelle il ne peut y avoir en tout cela ni sûreté pour nous, ni solidité. Donnez-les nous, mon Dieu, toutes ces vertus ; nous vous les demandons. Achevez l'ouvrage que vous avez commencé ; et, puisque vous nous avez engagés dans la sainte entreprise que nous avons formée, ne nous y abandonnez pas. Dans l'obligation où nous sommes d'accomplir notre sacrifice, s'il nous manquait une de ces vertus, où en serions-nous ? si, par une vaine dissipation, nous donnions encore à nos sens une dangereuse liberté, si, par l'infraction de la règle qui nous est imposée, nous tâchions d'en éluder la sévérité ; si, dans la pratique de l'obéissance nous trouvions moyen, par les artifices de notre amour-propre, de ne faire jamais que

notre volonté ; si nous prétendions être chastes sans être humbles, et si la sainteté de notre vœu ne nous dégageait pas des sentiments d'une secrète vanité : ah ! Seigneur, notre profession ne servirait qu'à notre confusion ; et n'aurait-on pas bien sujet alors, mes chères sœurs, de nous faire le reproche que saint Paul faisait aux Galates : *Nonne carnales estis, et secundum hominem ambulatis* (I Cor., III) ? Quelque spirituels que vous paraissiez et que vous vous piquiez d'être, vous êtes encore tout charnels ?

C'est à vous-mêmes, hommes du siècle, que vous devez appliquer cette morale. Car, sans être religieux, il vous suffit d'être chrétiens pour avoir une indispensable et essentielle obligation de vous conformer à Jésus-Christ, comme à votre modèle. C'est-à-dire que, si vous êtes spirituellement ressuscités avec ce divin Sauveur, que si dans cette solennité de Pâques vous avez été véritablement et sincèrement convertis, vous ne devez plus être esclaves de la cupidité et de la chair, vous ne devez plus suivre les appétits et les aveugles convoitises de la chair ; que cette chair purifiée par le sacrement du corps de Jésus-Christ, ne doit plus être désormais sujette à la corruption du péché ; et qu'au lieu que nous gémissions autrefois de vous voir honteusement dominés par les sens, nous, les ministres du Seigneur, nous devons avoir la consolation de vous trouver heureusement changés et transformés en d'autres hommes ; de sorte que nous puissions dire de vous : *Et si cognovimus secundum carnem, sed nunc jam non novimus*. Car voilà comment vous porterez l'image de l'homme céleste. Voilà les caractères de son corps glorieux, et voici ceux de sa bienheureuse âme dans l'état de la résurrection, non moins fidèlement exprimés dans une âme chrétienne qui se consacre à la retraite et à la vie religieuse. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une réflexion de saint Paulin qui me paraît aussi solide qu'édifiante ; savoir, que le mystère de la résurrection du Fils de Dieu ne nous confirme pas seulement dans la foi et dans l'espérance de notre résurrection future, mais qu'elle nous enseigne même la forme de vie que nous devons tenir, comme chrétiens, dans le siècle présent ; et que cette vie nouvelle consiste surtout dans la séparation du monde, qui de tout temps a été regardée par les vrais serviteurs de Dieu comme une des parties les plus essentielles de la sainteté : *Mysterio dominicæ resurrectionis, non ad solam resurrectionis nostræ fidem, sed ad voluntariam hujus sæculi abdicationem instruimur* (Paulin.). En effet, s'il y eut jamais un parfait modèle d'une vie retirée, et en particulier de la retraite religieuse, il est évident que c'est le mystère, ou plutôt l'état de Jésus-Christ ressuscité, avant qu'il montât au ciel, et pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre. Appliquez-vous à la comparaison que je vais faire de l'un et de l'autre, et voyez s'il est rien de plus naturel et

de plus juste. Voici dans Jésus-Christ ressuscité l'exemplaire, et vous en reconnaissez aisément dans l'âme religieuse la ressemblance. Le Sauveur, du monde après sa résurrection, demeure encore sur la terre ; mais il y demeure séparé du commerce des hommes, séparé de ses disciples, séparé de ceux que l'Évangile appelle ses frères, séparé même de Marie, sa mère ; première circonstance, qui doit avoir pour vous, mes chères sœurs, quelque chose de bien touchant et de bien consolant. Tout séparé qu'il est des siens, il ne laisse pas de leur apparaître quelquefois et de se faire voir à eux ; mais il ne leur apparaît que pour des besoins importants, et qu'autant qu'il le juge nécessaire pour leur donner des marques de son zèle et de sa charité ; seconde circonstance encore très-propre à vous servir de règle. Dans ces apparitions, quoique passagères, il les voit et il leur parle, mais en leur témoignant toujours une sainte impatience de les quitter, et une espèce d'empressement de retourner à son Père ; troisième circonstance, qui vous fait une leçon non moins utile que les autres, ni moins convenable à votre état. Du reste, il n'a d'entretien qu'avec Dieu, toute sa conversation est dans le ciel, dont il se regarde déjà comme possesseur, et la terre n'est plus pour lui qu'une demeure étrangère ; quatrième et dernière circonstance, qui achèvera de vous instruire, et de vous faire goûter votre bonheur. Or, n'est-ce pas là en figure et en abrégé toute la perfection et toute la sainteté de la vie religieuse ? Mettons ces quatre traits de ressemblance dans tout leur jour, et suivez-moi.

Tout ressuscité qu'était le Sauveur des hommes, il demeurait encore sur la terre, mais sans y avoir avec les hommes ce commerce ordinaire qu'il avait eu pendant sa vie mortelle ; et, de la manière dont il se comportait à leur égard, on peut dire qu'il était absolument séparé d'eux. C'est ainsi qu'il s'en expliquait lui-même dans une de ses apparitions, lorsqu'il leur disait : *Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, cum adhuc essem vobiscum* (Luc., XXIV) : Vous voyez l'accomplissement des choses que je vous ai prédites lorsque j'étais avec vous. Eh quoi ! reprend saint Augustin, n'était-il pas encore avec eux, quand il leur parlait de la sorte ? Il y était, dit ce saint docteur, puisqu'il leur parlait ; mais il n'y était plus comme il y avait été lorsqu'il entretenait avec eux une société réglée ; parce qu'en sortant du tombeau, et ne voulant plus mener sur la terre qu'une vie solitaire, il s'était séparé de ceux qui lui étaient le plus étroitement unis, sans en excepter même sa sainte et bienheureuse mère. Beau modèle de l'état d'une âme consacrée à la vie religieuse. Car voilà, mes chères sœurs, ce que, par la miséricorde du Seigneur, vous pratiquez. Vive dans le monde, séparé du monde, loin des intrigues du monde, hors du tumulte et de l'embarras du monde, sans engagement et sans liaison d'intérêts avec le monde ; avoir des familles, et se regarder comme n'en étant plus ; avoir des proches,

et s'en détacher comme ne leur appartenant plus; avoir des amis, et ne les fréquenter plus; être au milieu du monde, et jusque dans le centre des villes, aussi retiré que les anachorètes dans les déserts; voilà votre vocation. De là vient que le Fils de Dieu, pour faire entendre qu'il était venu appeler les hommes à la perfection évangélique, disait qu'il était venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère : *Veni separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam* (Matth., X). Or, où voyons-nous la pureté, la sainteté, la sublimité de cet esprit de séparation ailleurs que dans la religion? où voit-on des filles, sans préjudice des droits sacrés de la nature, saintement et pour jamais séparées de leurs mères, si ce n'est dans la personne de ces vierges dont la vie, selon saint Paul, est cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Coloss., III)? C'est donc à vous, mes chères sœurs, de soutenir dignement ce caractère, et, grâces au Seigneur, vous le soutenez avec une persévérance et une régularité qui édifie toute l'Eglise. Une vie cachée dans le monde aurait par elle-même quelque chose de triste; mais les deux circonstances que l'Apôtre y ajoute, quand il dit que c'est une vie cachée en Dieu, et cachée avec Jésus-Christ sont plus que suffisantes non-seulement pour vous rendre supportable, mais pour vous rendre aimable la retraite que vous avez embrassée, et pour vous dédommager de tous les vains commerces à quoi vous avez renoncé. Car, avec Jésus-Christ et avec Dieu, de quoi ne se passe-t-on point, et que peut-on désirer lorsqu'on a le bonheur de posséder Dieu et Jésus-Christ?

Pendant toute communication avec le monde est-elle interdite à l'âme religieuse? Non, chrétiens; et l'âme religieuse, toute séparée du monde qu'elle est, peut et doit même quelquefois converser avec le monde, pourvu qu'elle se conforme à l'exemple que Dieu lui propose, et qu'elle doit elle-même se proposer. Car il en faut toujours revenir au mystère de Jésus-Christ ressuscité, comme à la règle de notre perfection. Et voici, mes chères sœurs, le second rapport de votre état avec le sien. Quoique séparé de ses disciples, il ne laisse pas de leur apparaître à certains temps, et de converser avec eux. Mais quand et pourquoi leur apparaît-il? vous le savez : quand sa présence leur est nécessaire pour les affermir dans la foi; quand il s'agit de les consoler, de les instruire, de les édifier; quand il est question de leur parler du royaume de Dieu, de les détromper de leurs erreurs, de les ramener de leurs égarements; en un mot, quand l'ordre de Dieu et que la charité l'y engage. Ainsi, auprès du sépulcre, il apparaît à une troupe de femmes dévotes, pour les combler d'une sainte joie; il apparaît à Madeleine, dans le jardin, pour essuyer ses larmes; il apparaît à saint Pierre, pour l'encourager dans sa pénitence; il apparaît à saint Thomas, pour le guérir de son incrédulité; il apparaît aux deux voyageurs d'Emmaüs, pour leur reoro-

cher leur peu de foi, et pour rallumer dans leurs cœurs le feu de son amour; il apparaît à tous les disciples assemblés, pour leur donner le Saint-Esprit, et leur recommander la paix. Jamais d'apparitions que pour des fins dignes de sa sagesse, et convenables à la mission de Sauveur. Or, ce que nous apprenons de là, mes chères sœurs, ou ce que nous devons apprendre, c'est qu'en vertu de la profession que nous faisons de vivre dans le monde, séparés du monde, nos conversations avec les hommes du monde doivent être à leur égard ce qu'étaient à l'égard des disciples les apparitions de Jésus-Christ, et produire par proportion les mêmes effets que produisaient les apparitions de Jésus-Christ. Je veux dire qu'en qualité de religieux, nous ne devons avoir de commerce avec les chrétiens du siècle, qu'autant que nous sommes capables de contribuer à leur édification, qu'autant que le zèle de leur salut nous y peut obliger, qu'autant que la Providence nous fait naître des occasions de leur être saintement, ou utiles, ou même nécessaires. Quand il y aura dans nos familles quelque intérêt de Dieu à appuyer, quelque œuvre de Dieu à procurer, quelque parole pour Dieu à porter; quand nos proches vivront dans le désordre, et qu'il s'agira de leur conversion; quand il se formera parmi eux des inimitiés, et qu'il faudra s'employer à leur réconciliation; quand il leur arrivera des disgrâces, et qu'ils auront besoin, pour les supporter et pour en profiter, de notre consolation, paraissions alors comme Jésus-Christ, et faisons-nous voir à eux. Sanctifions-les par nos discours, fortifions-les par nos conseils, soutenons-les dans leurs peines; et, pour les engager à se les rendre salutaires, faisons-leur connaître le don de Dieu dans les afflictions, imprimons-leur le désir et l'estime des choses du ciel, détachons-les de celles du monde, désabusons-les des fausses maximes qui les séduisent, donnons-leur du goût pour la solide piété, inspirons-leur l'horreur du libertinage; qu'ils se retirent d'auprès de nous, convaincus et touchés de leurs devoirs; enfin, sans rien prendre de leur esprit, tâchons à leur communiquer le nôtre. Car voilà ce que Dieu attend de notre fidélité, et pourquoi il nous a donné grâce. Combien de fois une âme religieuse a-t-elle par là servi à l'exécution des desseins de Dieu les plus importants pour l'avancement de sa gloire et pour le salut du prochain? Combien de fois, par la sainteté de ses conversations avec le monde, a-t-elle eu le bonheur de gagner à Dieu des pécheurs endurcis; et combien de fois Dieu a-t-il donné plus de bénédictions à ses paroles, qu'à celles des plus zélés et des plus éloquents prédicateurs? Combien de fois, quoique solitaire et séparée du monde, a-t-elle été dans sa famille un ange de paix, pour y réunir les cœurs aigris et divisés; et combien de fois par sa prudence a-t-elle apaisé les différends et les querelles que l'esprit de discorde y avait suscitées? Voilà ce que j'appelle des conversations semblables aux apparitions du Sau-

veur ; et voilà comment une vierge consacrée à Dieu doit se produire au monde, et s'intéresser à ce qui s'y passe.

Elle n'en doit pas demeurer là ; mais j'ajoute que ses entretiens avec le monde doivent être accompagnés d'une sainte impatience de retourner à sa solitude, comme ceux de Jésus-Christ ressuscité l'étaient d'un désir ardent de remonter à son Père. Il apparaissait à ses disciples, et il leur parlait ; mais en leur témoignant toujours qu'il ne serait pas longtemps avec eux, et que, dans l'état de la vie nouvelle qu'il avait commencée, il n'avait plus que des moments à leur donner. Il faut, leur disait-il, que je vous quitte, et il le fait, non-seulement pour moi, mais pour vous-mêmes, puisque je ne vous quitte que pour aller faire l'office de votre intercesseur auprès de Dieu : *Expedi vobis ut ego vadam* (Joan. XVI). Je suis sorti, reprenait le même Sauveur, je suis sorti du sein de mon Père, pour venir dans le monde ; maintenant je me sens pressé de sortir du monde, pour rentrer dans le sein de mon Père : *Exivi a Patre, et veni in mundum ; iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem* (Ibid.). Encore un peu de temps, concluait-il, et vous me verrez, et puis encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, parce que je m'en vais à celui qui m'a envoyé : *Modicum et videbitis me, et iterum modicum et non videbitis me ; quia vado ad Patrem* (Ibid.). Ainsi, dis-je, leur parlait-il : non pas qu'il n'eût toujours pour eux la même tendresse, mais parce que l'état de sa gloire ne souffrait pas qu'il entretint avec eux un plus long commerce, ni qu'il apportât le moindre retardement à l'ordre de son Père, qui le rappelait. Ici, mes chères sœurs, ne croyez-vous pas entendre parler une de ces religieuses ferventes dont le nombre parmi vous est si grand ? ne croyez-vous pas la voir agir ? Si, pour la gloire du Seigneur, elle converse quelquefois avec le siècle, de quel autre soin est-elle plus occupée que de retourner à ses devoirs, que de reprendre ses observances et ses exercices ? Que dit-elle à ses proches dans les visites qu'elle en reçoit : ce que Jésus-Christ disait à ses disciples : *Expedi vobis ut ego vadam* : Il est nécessaire que je vous laisse, parce que c'est Dieu qui me l'ordonne, et qui me l'ordonne pour vous. Car, en me séparant de vous, et priant pour vous, je vous serai plus utile qu'en demeurant avec vous. Elle leur dit, dans le même esprit : *Modicum et videbitis me*. Pour un moment vous me verrez ; mais ne me demandez rien davantage : j'ai des fonctions à remplir ; et, comme religieuse, il faut que je m'acquitte de ce que je dois à Dieu et à mon état. Elle pourrait ajouter : Je suis sortie de ma solitude, parce que vous m'en avez tirée, et j'y retourne, parce que Dieu m'y attend. La charité que je vous dois m'obligeait à l'un, et la charité que je me dois à moi-même m'oblige à l'autre. Conduite dont le monde même le plus profane s'édifie, bien loin d'en être blessé. Mais que le monde l'approuve ou ne l'approuve pas, une épouse de Jésus-Christ

ne pense qu'à plaire à l'époux céleste, pour qui elle a fait un divorce éternel avec le monde.

Achevons, et disons que, par un dernier trait de ressemblance avec son Sauveur ressuscité, quoiqu'elle soit encore sur la terre, toutes ses vues ne sont plus que pour le ciel ; que toute sa conversation est dans le ciel, et qu'elle a un droit particulier de s'appliquer ces paroles de l'Apôtre : *Nostra autem conversatio in cælis est* (Philip. III). Il est vrai, depuis sa résurrection, et avant le triomphe de son ascension glorieuse, le Fils de Dieu était encore présents parmi les hommes : mais où élevait-il ses pensées ? mais où portait-il ses désirs ? mais où habitait son esprit ? Dans ce royaume qui lui était acquis comme son héritage, qui lui était dû comme sa récompense, et où il aspirait sans cesse comme au séjour éternel de son repos. Or, qui l'imité en cela plus parfaitement que l'âme religieuse ? qui de tout le monde chrétien observe plus exactement et plus à la lettre cette grande leçon que faisait saint Paul aux premiers fidèles, et qu'il nous fait à nous-mêmes : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens* (Colos. III) : Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, cherchez les solides et les vrais biens ; mais n'espérez pas les trouver ailleurs qu'avec Jésus-Christ, et que dans cette sainte demeure où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu. *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram*, goûtez, non plus les choses de la terre, qui sont au-dessous de vous, et qui, par conséquent, ne vous rendront jamais heureux ; mais goûtez les choses du ciel, et ne goûtez que les choses du ciel qui, vous élevant au-dessus de vous-mêmes, vous élèveront à la source du parfait bonheur. Telle sera, ma chère sœur, l'unique occupation de votre vie, et de là vous comprendrez encore mieux que moi ce que vous devez aux miséricordes infinies de votre Dieu, qui vous appelle à une si éminente perfection.

Car voilà, digne épouse de Jésus-Christ, ce qui doit être aujourd'hui le sujet de votre reconnaissance ; et je m'assure que, dans cette cérémonie religieuse, la reconnaissance est, de tous les devoirs, celui dont votre âme est plus vivement touchée. Voilà ce qui doit vous faire dire avec le prophète royal : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* (Ps. CXV) ? Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné et pour toutes les grâces dont il m'a comblées ? mais que lui rendrai-je en particulier pour la protection visible dont il m'a favorisée et qu'il a fait éclater sur moi ; pour les soins paternels qu'il a pris de moi ; pour les miracles de providence qu'il a opérés en moi ? Que lui rendrai-je pour les ressources qu'il m'a fait trouver au milieu de mes malheurs, pour l'asile qu'il m'a préparé dans son sanctuaire et dans sa sainte maison, pour le bonheur inestimable que je vais avoir de vivre avec ses épouses, et d'être du nombre de ses épouses ? que lui rendrai-je pour tout cela ? *Quid retribuam ?* Je lui offrirai mes vœux en pré-

sence de tout son peuple : *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus (Ps. CXV)*; et c'est par là que je m'acquitterai de ce que je lui dois; par là que je lui rendrai amour pour amour, sacrifice pour sacrifice; par là, tout indigne que je suis, et tout Dieu qu'il est, que j'aurai l'avantage d'avoir fait pour lui, autant qu'il m'est possible, ce qu'il a fait pour moi; de n'avoir rien épargné pour lui comme il n'a rien épargné pour moi; d'être la victime de sa gloire comme il a été la victime de mon salut. Car c'est ainsi que vous m'avez prévenu, Seigneur, de vos plus abondantes bénédictions. Vous avez rompu les liens qui m'attachaient au monde, et qui m'attachaient à moi-même : *Dirupisti vincula mea (Ibid.)*; et voilà pourquoi je vous présenterai un sacrifice de louanges et d'actions de grâces : *Tibi sacrificabo hostiam laudis (Ibid.)*; voilà pourquoi, à la face du ciel et de la terre, témoins de la disposition intérieure et des sentiments de mon cœur, je vais au pied de cet autel et au milieu de cette bienheureuse Jérusalem, qui est votre Eglise, me dévouer à vous pour jamais : *Vota mea Domino reddam in atriis domus Domini, in medio tui, Jerusalem (Ibid.)*.

Ainsi, dis-je, ma chère sœur, devez-vous parler; mais l'esprit de Dieu dont vous êtes remplie, vous en inspire plus dans un moment, que je n'en puis exprimer par toutes mes paroles. Vous le savez, et vous voulez que je le publie ici hautement : vous êtes la fille de la Providence; et qui jamais dut être plus convaincu que vous, qu'il y a un Dieu dans le ciel, protecteur des âmes affligées? Ce Dieu, qui donne la mort et qui rend la vie, qui perd et qui sauve, qui précipite dans l'abîme et qui en retire, a fait paraître en vous l'un et l'autre, et a voulu que vous en fussiez un exemple éclatant, tandis qu'il vous faisait servir de spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Dans le dessein qu'il avait formé de faire de vous une prédestinée, il vous a conduite par les voies dures des adversités les plus désolantes; il vous a fait voir et sentir les horreurs de la mort, pour vous rendre aimables et douces les austérités de la vie où il vous destinait. Par les événements les plus funestes et tout ensemble les plus singuliers, il a ménagé votre élection, votre vocation, votre conversion, votre sanctification. Des crimes même des hommes (par un secret de cette sagesse éternelle, qui sait tirer des plus grands maux le bien de ses élus), de l'iniquité des hommes il a fait l'occasion précieuse de votre salut. Au comble de l'infortune il vous a suscité dans le siècle une seconde mère, une mère selon la grâce; une mère dont la piété, dont la charité libérale et bienfaisante vous donne aujourd'hui une naissance toute nouvelle, par l'entrée qu'elle vous procure dans la religion; une mère à qui vous ne pensiez pas, mais à qui le Seigneur pensait pour vous, et qui, vous adoptant pour sa fille, s'est fait un mérite de vous pourvoir et de vous établir; une de ces femmes de miséricorde, comme parle l'Écriture, dont le cœur s'attendrit sur toutes les misères, et dont les bonnes œuvres

n'ont point de bornes; une dame chrétienne, encore plus distinguée par sa vertu que par son rang, et qui, peu touchée de sa naissance et de son rang, conserve avec toute la grandeur et tout l'éclat du monde, toute la modération et toute la perfection de l'humilité évangélique. Que n'en dirais-je point, si cette humilité même ne m'imposait silence, et ne m'empêchait de m'expliquer? Ainsi, ma chère sœur, Dieu vous a traitée comme il a traité de tout temps ses plus fidèles épouses; il vous a traitée comme il a traité son Fils unique, le chef des prédestinés. Il a voulu que vous entrassiez dans la religion par la même porte que Jésus-Christ est entré dans sa gloire; il vous a menée au port à travers les orages et les tempêtes; il vous a conduite par les souffrances et par les croix au séjour de la paix et de la sainteté, jusqu'à ce qu'il vous fasse arriver un jour à ce royaume céleste qu'il vous prépare, et que je vous souhaite, etc.

SERMON VI.

SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

L'alliance de l'âme religieuse avec Dieu.

Dilectus meus mihi, et ego illi.

Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui (Cant., ch. II).

C'est l'épouse des cantiques, ou, sous la figure de cette épouse, c'est l'âme chrétienne, et en particulier l'âme religieuse, qui parle, et qui nous fait connaître la sainte alliance qu'elle a contractée avec Dieu. Quand elle dit d'abord que ce céleste époux est à elle, c'est pour nous donner à entendre comment il a fait en sa faveur les premières avances, comment il l'a recherchée, et de quelles grâces il l'a prévenue; et quand elle ajoute qu'elle est à lui, c'est pour vous marquer avec quelle fidélité elle s'est rendue attentive à sa voix, elle a répondu à ses favorables poursuites, et suivi l'inspiration divine qui l'attirait : *Dilectus meus mihi, et ego illi*. L'un et l'autre était nécessaire. Si Dieu ne l'eût point appelée, si elle n'eût point été éclairée d'une lumière céleste, et que la grâce ne lui eût point fait sentir ses saintes impressions, jamais elle n'eût conçu le dessein de renoncer au monde et de se dévouer à Dieu. Ou si, fermant les yeux à la lumière qui l'éclairait, et réprimant dans son cœur les mouvements que la grâce y avait excités, elle eût été insensible à la vocation du ciel, Dieu, malgré elle, ne l'eût point engagée, et toutes les vues de sa miséricorde sur elle seraient demeurées sans effet. Mais l'attrait de Dieu d'une part, et de l'autre la correspondance de l'âme; Dieu qui invite, et l'âme qui consent; Dieu qui s'offre, et l'âme qui accepte en se donnant elle-même : voilà, ma très-chère sœur, ce qui forme cette belle alliance dont j'ai à vous entretenir, et en conséquence de laquelle vous pourrez dire éternellement : *Dilectus meus mihi, et ego illi*; alliance la plus pure, puisque c'est avec Dieu que vous l'allez contracter, et que sa grâce en doit être le sacré nœud; alliance la plus inviolable, puisque vous l'allez jurer à la face des autels, et par une profession solennelle; al-

liance la plus glorieuse, puisqu'elle ne vous donnera pas seulement la qualité de servante du Seigneur, mais d'épouse du Seigneur. Et par là enfin, alliance pour vous la plus avantageuse, puisqu'elle vous mettra en possession de toutes les richesses de Dieu, et en possession de Dieu même. Or, pour vous proposer en trois mots, chrétiens auditeurs, le dessein de ce discours, trois choses, selon saint Augustin, forment une alliance : le choix, l'engagement et la société. Le choix en est comme le principe, l'engagement en est comme l'essence, et la société en est le fruit. Choix mutuel, engagement réciproque, société commune. Que fait donc de sa part une jeune personne en embrassant la profession religieuse ? c'est ce que j'ai à vous représenter dans les trois parties de cet entretien, et ce qui fera tout le sujet de votre attention. Elle choisit Dieu, elle s'engage à Dieu, elle acquiert, pour ainsi dire, un droit spécial sur tous les trésors de Dieu et sur Dieu même. Voilà, ma très-chère sœur, les avantages inestimables du saint état auquel vous vous dévouez ; mais voilà en même temps tout le fond des devoirs indispensables et des obligations qu'il vous imposera. Vous les remplirez, ces obligations ; et ces avantages aussi vous les goûterez. Sainte mère de Dieu, c'est sous vos auspices que cette vierge fidèle se consacre à votre Fils adorable, et c'est par votre intercession que j'obtiendrai les lumières qui me sont présentement nécessaires : je les demande, en vous disant : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par le choix qu'une alliance doit commencer, et par le même choix qu'elle doit être conclue, pour être non-seulement heureuse, mais légitime ; car comme disait saint Jérôme, une alliance sans choix ne doit plus être proprement appelée alliance, mais dégénère dans une espèce de servitude. En effet, le sort et le hasard peuvent bien décider sur toute autre chose de la destinée des hommes ; la force et la nécessité peuvent bien leur imposer un joug ; l'intérêt et la crainte peuvent bien les déterminer à un parti : mais il n'y a que le choix, et le choix de préférence, qui puisse faire cette liaison volontaire et libre que nous entendons par le nom d'alliance. Or si cela est vrai des alliances purement naturelles, beaucoup plus l'est-il, dans l'ordre de la grâce, des alliances spirituelles, surtout de celle dont j'ai à parler, et que Dieu fait avec l'âme religieuse, ou que l'âme religieuse fait avec Dieu ; car voilà, mes chers auditeurs, la première prérogative que je découvre dans la profession religieuse, et voilà l'idée que je m'en forme d'abord. Qu'est-ce que la profession religieuse ? c'est le choix le plus singulier que Dieu puisse faire de la créature, et le choix le plus authentique que la créature puisse faire de Dieu. Je m'explique. Dieu donne à l'âme chrétienne une grâce de vocation, par où il lui parle intérieurement et lui persuade de se consacrer à lui. Cette vocation est le discernement et le choix qu'il fait de sa per-

sonne ; et, en vertu de cette vocation, l'âme chrétienne se consacre à Dieu par la solennité du vœu : or ce vœu n'est rien autre chose que le choix qu'elle fait de son Dieu préférablement, ou plutôt primitivement à tout ce qui n'est pas Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît : Dieu l'appelle à la religion, et, par cette grâce, dont la douceur ne diminue point l'efficace et la vertu, il la sépare du monde, il l'élève au-dessus du monde, il ne veut plus qu'elle soit pour le monde, ni que le monde soit pour elle ; il se la réserve uniquement, et, entre une infinité de vierges à qui il pouvait faire le même honneur, il se plaît à la distinguer. Il laisse les autres, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, dans la masse commune d'une vie sensuelle et mondaine, et il en tire celle-ci pour en faire une prédestinée parmi les prédestinés même ; c'est-à-dire pour l'élever au plus haut rang de ses élus. Car c'est en cette qualité qu'il l'invite dans ce sacré cantique, et qu'il lui adresse ces divines paroles, où le Saint-Esprit semble avoir eu dessein de nous marquer tout le mystère de la vocation religieuse : *Veni in hortum meum, soror mea sponsa (Cant. V)* : Venez, vous que j'ai spécialement choisie, venez dans ce jardin planté au milieu de mon Eglise, dans ce jardin fermé, et inaccessible à tout autre qu'aux vierges qui me sont dévouées. Or il est évident, répond saint Ambroise, que ce jardin fermé est la religion. C'est là que Dieu retire les âmes qu'il a honorées de son choix, là qu'il se les attache du nœud le plus intime et le plus étroit, là qu'il veut être inviolablement à elles, et qu'elles soient inviolablement à lui : *Veni in hortum meum, soror mea sponsa.* Et de sa part, que fait l'âme, quand elle suit le mouvement de cette vocation ? elle agréé les saintes poursuites de son Dieu, elle y consent ; elle se fait, non-seulement un plaisir et une gloire, mais un devoir et une loi d'y répondre. Comme Jésus-Christ l'a choisie entre mille, elle choisit, entre mille, Jésus-Christ, pour s'attacher à lui seul ; elle fait un divorce entier avec le monde.

Oui, ma chère sœur, c'est ainsi que Jésus-Christ, votre Dieu, vous a prévenue, vous a recherchée, vous a attirée par sa grâce, et c'est en conséquence du choix qu'il a fait de vous, et par cette même grâce, que vous avez écouté sa voix, et que vous l'avez suivie. Il a fallu que ce Dieu de miséricorde fit les premières démarches ; mais, dans toutes ces démarches et toutes ces avances, il ne croit pas en avoir trop fait, puisqu'il trouve en vous une disposition si conforme à ses vœux. Car la profession que vous allez faire est le retour qu'il se promettait de votre fidélité, c'est-à-dire un retour de préférence, et, pour me servir toujours du même terme, un retour de choix, par où vous secondez le sien. En effet, ce ne sont point les hommes qui ont négocié pour vous cette alliance divine ; ce n'est ni la chair ni le sang ; leurs maximes ne vont point jusque-là. Vous seule en avez pris le dessein, vous seule en avez traité avec Dieu, vous seule, animée

de son esprit, en avez fait votre ouvrage. Comme vous ne pouviez l'entreprendre ni le commencer sans lui; aussi, tout Dieu qu'il est, il ne pouvait le conclure sans vous, dès qu'il voulait que ce fût un choix pleinement volontaire et libre. Je dis plus : car, dans ce choix, ma chère sœur, ce qui me paraît spécialement avantageux pour vous, c'est qu'en cherchant Jésus-Christ, vous n'avez cherché que Jésus-Christ même. On cherche souvent dans les alliances du siècle un intérêt tout humain; mais ce n'est ni un rang, ni un établissement, ni une fortune temporelle que vous vous proposez, puisqu'au contraire vous quittez tout cela, et que, pouvant posséder les biens du monde, goûter les plaisirs du monde, recevoir les honneurs du monde, vous embrassez la pauvreté de Jésus-Christ, l'humilité de Jésus-Christ, la mortification de Jésus-Christ.

Choix si excellent et si parfait, que l'âme religieuse a droit pour cela de quitter père et mère, de rompre en quelque manière les liens les plus sacrés de la nature, d'abandonner ceux de qui elle tient la vie, de s'émanciper de leur dépendance et de leur conduite; et cela, non-seulement sans rien faire contre la piété, mais par l'acte même le plus héroïque de la plus pure et de la plus insigne piété. Elle le peut, dis-je, et, autorisée de la loi de Dieu, elle use en effet de ce pouvoir. Car, selon la remarque de saint Bonaventure, c'est à l'état religieux que nous pouvons appliquer ces paroles du Fils de Dieu : *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem* (Marc. X) : Pour cela, il sera permis de se séparer de son père et de sa mère, quelque sacrés d'ailleurs que soient les nœuds qui nous y unissent. En est-il de même des vierges qui vivent dans le monde? Non, continue le même saint docteur : parce que, toutes vierges qu'elles sont, elles n'ont pas encore choisi Jésus-Christ d'une manière qui les autorise à se retirer de la maison paternelle. D'où il s'ensuit que, quelque profession qu'elles fassent d'une inviolable virginité, il n'y a point encore de parfaite alliance entre Jésus-Christ et elles : c'est aux vœux de la religion que cet avantage est attaché. Mais admirez, chrétiens, ce qu'ajoute saint Bernard, et ce qui mérite une attention particulière. Parce que l'alliance d'une âme avec Jésus-Christ devait être quelque chose de plus grand que toutes les alliances de la terre, Dieu, dit ce Père, a établi une loi proportionnée à la grandeur et à la dignité de cette alliance; et quelle est cette loi? la voici. Pour un époux de la terre on est dans l'obligation de quitter père et mère; mais Dieu a ordonné que, pour l'époux céleste, qui est Jésus-Christ, on se quitterait soi-même. Car il était bien juste, poursuit saint Bernard, que, pour un époux qui est Dieu, on quittât plus que pour celui qui n'a rien au-dessus de l'homme. Mais que pouvait-on faire de plus que de quitter père et mère? Ah! chrétiens, encore un fois, on pouvait se quitter soi-même. Or, c'est ce qui se pratique, mais héroïquement, dans la pro-

fession religieuse. Car c'est bien se quitter soi-même, que de quitter sa liberté. *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem*; voilà ce qui regarde les époux de la terre. Mais voici ce qui est le propre des épouses de Jésus-Christ : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* (Matth. XVI) : Que celui qui veut venir après moi, se renonce soi-même, se détache et se dépouille de soi-même; et c'est cette loi, ma chère sœur, que vous êtes sur le point d'accomplir : loi que je vous propose comme le principe sur lequel doit désormais rouler toute la conduite de votre vie; loi que vous devez vous appliquer par de fréquentes réflexions, et qui seule est capable de vous maintenir dans toutes les dispositions de piété et de ferveur que votre vocation demande. Je suis à mon Dieu, car c'est ainsi que vous devez raisonner avec vous-même; je suis à mon Dieu, et je l'ai choisi : il faut donc que je vive désormais comme étant à lui; il faut que toutes mes actions portent et soutiennent ce caractère de consécration; il faut que je parle, que j'agisse, que je traite avec les hommes comme une âme dévouée à Dieu, et que, dans tout ce qui paraîtra de moi, on puisse reconnaître ce que je suis, et à qui je suis. J'ai choisi mon Dieu; et, en le choisissant, j'ai vu tout ce qu'il m'en coûterait. Rien donc désormais ne doit m'être difficile pour lui; car je l'ai choisi par amour, et l'amour rend tout, non-seulement possible, mais facile, mais agréable. C'est ce que fait tous les jours entre des mondains un amour profane : l'amour de mon Dieu est-il moins puissant pour me faire tout entreprendre, tout exécuter, tout supporter? J'ai choisi mon Dieu, et je l'ai choisi uniquement; que serait-ce si, non contente de Dieu, je voulais reprendre certains restes du monde; si, comme les Juifs dans le désert tournaient les yeux vers l'Égypte, je portais encore quelquefois mes regards vers le monde; si, pour m'adoucir le joug, et pour me remettre des fatigues et des ennuis de mon état, j'appelais à mon secours le monde? J'ai choisi mon Dieu : et pourquoi? afin de l'honorer d'un culte particulier, et de ne plus vivre que pour lui. Quels reproches donc n'aurait-il pas à me faire et ne devrais-je pas me faire moi-même, si je dégénérais de la sainteté de ma profession; si, me bornant à une vertu commune, je négligeais le soin de mon avancement et de ma perfection; si je n'avais de l'état religieux que l'habit et que le nom? Et qu'était-il besoin pour cela de sacrifier toutes les prétentions du siècle et tous les avantages qu'il me présentait? qu'était-il besoin de m'éloigner de mes proches, et de sortir d'une famille où je trouvais, avec l'opulence, avec la splendeur et l'éclat, de la probité et de la religion? qu'était-il besoin de passer par tant d'épreuves, et d'embrasser une vie si sainte en elle-même? Que dis-je, et n'eût-il pas mieux valu m'en tenir à ce que j'étais, que d'être ce que je suis? car être ce que je suis, c'est être à Dieu et n'y être pas. Or, cette contradiction, n'est-ce pas ce qui doit

faire ma condamnation devant Dieu, et ma confusion devant les hommes? C'est, ma chère sœur, ce qui fera l'un et l'autre pour ces épouses infidèles qui ne savent pas soutenir le choix qu'elles ont fait de Dieu; mais je puis me promettre que vous le soutiendrez dans toute son étendue, aussi bien que l'engagement qui y est attaché, et dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a proprement que Dieu avec qui il soit honorable et avantageux de s'engager; et c'est une des choses en quoi l'excellence de l'être de Dieu se fait connaître et se distingue. Il n'en est pas de même des hommes. La grande règle de prudence, en traitant avec les hommes, est de s'engager le moins qu'il est possible, et on dispute pour cela comme pour le plus important de tous les intérêts: pourquoi? parce qu'en s'engageant avec les hommes, on perd sa liberté, on commence d'être moins à soi-même, on entre dans un état de dépendance, et de dépendance de la créature, qui ne peut être qu'humiliant et onéreux. Au lieu qu'à l'égard de Dieu, le grand avantage est de s'engager le plus qu'on peut, parce qu'à proportion que l'on s'engage à Dieu, on se trouve plus attaché à son souverain bien. Cet engagement, loin de préjudicier à la liberté perfectionne la liberté, puisque la véritable liberté de la créature, est d'être dans la dépendance et sous la domination de Dieu; et que jamais elle n'est plus à elle-même, que quand elle est parfaitement et inviolablement à Dieu. Or, c'est dans cet engagement que vous entrez, vous, chrétiens, par la profession du baptême; et vous, ma chère sœur, par la profession religieuse. Engagement pour lequel on peut très-bien vous appliquer ce que disait l'Esprit de Dieu par la bouche du roi-prophète, formant et instruisant une âme juste : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam (Ps. XLIV)* : Ecoutez, ma fille, mais écoutez attentivement ce que je vais vous faire entendre; appliquez-y toutes les puissances de votre âme; gravez-le dans le fond de votre cœur; ayez soin de le méditer tous les jours de votre vie, et ne l'oubliez jamais. Par l'action que vous allez faire, vous vous engagez avec Dieu, mais d'une espèce d'engagement assez peu connu, du moins dans toute son étendue, et dont je puis dire après Jésus-Christ : *Non omnes capiunt verbum istud (Matth. XIX)*. Or, c'est pour cela même que je dois vous en instruire plus exactement, et qu'ajoutant à vos lumières celles d'une solide théologie, je vous dis en un mot, ma chère sœur, que l'engagement de la profession religieuse est le plus grand dont une créature soit capable. En voici les raisons : parce que c'est un engagement sacré, parce que c'est un engagement solennel, parce que c'est un engagement irrévocable, et qui ne doit jamais finir. Autant de paroles, autant de vérités essentielles pour vous et pour moi : comprenez-les.

C'est un engagement sacré que celui de la profession religieuse : voilà sa première qualité; et la preuve en est bien évidente :

parce que c'est un engagement de vœu. Or, le vœu dans la substance est quelque chose de surnaturel et même de droit divin. Il a été tel dans tous les temps, dans l'ancienne loi comme dans la loi nouvelle, parce qu'il est saint par lui-même. Que s'ensuit-il de là? ah! mes chères sœurs, que ne s'ensuit-il pas pour toutes les âmes sincèrement touchées de leurs devoirs, et pour nous en particulier? Car je conclus que notre engagement dans la religion est donc d'un ordre supérieur à tous les engagements du monde, et par conséquent qu'il ne peut être violé que par un crime d'une espèce différente et au-dessus de tous les autres crimes. Je conclus qu'en ce qui touche l'observance des choses que nous avons vouées, nous ne pouvons plus désormais commettre d'infidélité envers Jésus-Christ, qui ne tiennent de la nature du sacrilège : pourquoi? parce qu'en conséquence du vœu, nous sommes spécialement consacrés à Jésus-Christ; cette conséquence est terrible, et me donnerait lieu, ce semble, de dire à toutes celles qui ont l'honneur de porter ce caractère de consécration, ce que leur disait saint Augustin : *Nunc vero quia tenetur apud Deum sponsio tua, non te ad magnam justitiam invito, sed a magna iniquitate deterreo (Aug.)* : âme fidèle, souvenez-vous que vous n'êtes plus à vous-même, et que quand je vous parle d'accomplir les promesses que vous avez faites à votre Dieu, ce n'est pas tant pour vous inviter à une haute sainteté, que pour vous préserver d'une affreuse iniquité. Mais d'ailleurs, ajoute le même Père, cette pensée est infiniment capable de vous animer et de vous fortifier. Car le comble de votre joie doit être de n'avoir plus une pernicieuse liberté de faire le mal; et l'avantage de votre profession est de ne pouvoir être plus unie à Dieu que vous l'êtes : or c'est ce que l'engagement des vœux vous procure. D'où vient que saint Augustin concluait : *Nec ideo te vorisse pœniteat : imo gaude jam tibi non licere, quod cum detrimento tuo licuisset (Idem)*.

Je dis plus : l'engagement de la religion est un engagement solennel, et c'en est la seconde prérogative. Car il n'est appelé profession, que parce qu'il est célébré à la face des autels et devant les ministres de l'Eglise, suivant le modèle que Dieu en proposait autrefois aux parfaits chrétiens dans la personne des Israélites, dont l'écriture nous dit qu'à mesure qu'ils entraient dans la terre promise, ils allaient tous se prosterner aux pieds du grand prêtre, et faisaient entre ses mains cette profession publique : *Profteor hodie coram Domino Deo tuo, quod ingressus sum in terram pro qua juravit patribus nostris ut daret eam nobis (Deut., XXVI)* : Oui, je proteste que c'est aujourd'hui que je suis entré dans cette terre de bénédiction où le Seigneur m'a appelé. Voilà ce que fait l'âme religieuse dans la solennité de ses vœux, puisque c'est alors qu'elle entre dans une terre abondante en vertu et en sainteté, et qu'elle n'y entre qu'après en avoir fait la protestation à celui qui lui représente Jésus-

Christ, le souverain Prêtre. Et ne croyez pas, mes chers auditeurs, que cette solennité soit une pure cérémonie. Quand David disait : *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus, in atriis domus Domini, in medio tui, Jerusalem* (Ps. CXV) : j'offrirai mes vœux au Seigneur, mais je les offrirai en présence de tout son peuple, dans l'enceinte de son temple, au milieu de Jérusalem ; il prétendait faire quelque chose de plus grand que s'il les eût seulement formés dans le secret de son cœur. Et en effet, un vœu solennel est bien différent d'un vœu particulier et secret. Car l'Eglise accepte l'un, et elle n'accepte pas l'autre ; elle ratifie l'un, et elle ne ratifie pas l'autre ; elle s'oblige elle-même dans l'un, et elle ne s'oblige pas dans l'autre : circonstances bien remarquables en matière de vœu. Quoi qu'il en soit, il paraît bien par cette solennité que la profession religieuse est une véritable alliance de l'âme chrétienne avec Jésus-Christ. D'où vient que saint Ambroise, instruisant une vierge qui avait pris le voile sacré, lui disait ces belles paroles : *Sacro velamine tecta es, ubi omnis populus dotem tuam suscribens, non atramento, sed spiritu, clamavit : amen* (Ambr.) : Vous vous êtes engagée à Jésus-Christ, et tout le peuple qui était présent a signé votre contrat, non pas avec une encre matérielle, mais de l'esprit et du cœur, en y répondant : ainsi soit-il. Or, c'est, mes chères sœurs, ce qui s'est fait à notre égard, et dont nous devons éternellement conserver le souvenir. Car, si nous étions assez infidèles pour oublier cet engagement, tout ce qu'il y a eu de témoins de notre profession s'élèverait contre nous, et rendraient témoignage au Sauveur du monde, de la foi que nous lui avons jurée.

Mais quelle foi ? c'est ici la troisième qualité de l'engagement religieux : une foi dont le lien est indissoluble, et plus indissoluble même que l'engagement des époux du siècle. Car l'engagement des époux du siècle cède quelquefois à la profession religieuse. Ainsi les conciles le déclarent-ils, et ainsi l'avons-nous reçu par tradition apostolique : d'où il s'ensuit que le vœu de la religion est donc un engagement plus irrévocable encore et plus indispensable que celui du grand sacrement établi par Jésus-Christ dans son Eglise : *Sacramentum magnum in Ecclesia* (Ephes. V). L'engagement des époux du siècle est naturellement sujet à se dissoudre par la mort ; au lieu que la profession religieuse est un engagement éternel, qui ne doit jamais finir. Tandis que Dieu sera Dieu, tandis que Jésus-Christ régnera, vous serez à lui. Si c'était tout autre que Dieu et tout autre que Jésus-Christ, cette parole devrait vous faire trembler. Car, avec tout autre que Dieu, vous pourriez craindre de fâcheuses humeurs à essayer, des imperfections à supporter, des ennuis à dévorer. Mais plus on est à Dieu et avec Dieu, plus on le goûte, et plus on trouve en lui de consolations. Il est vrai que c'est un grand pas à faire que celui d'un engagement éternel ; mais, encore une fois, avec Dieu, plus l'engagement est

grand, plus il est aimable. Si cet engagement pouvait finir, il ne ferait plus notre parfait bonheur : sa félicité consiste surtout dans son éternité : de sorte que, par un merveilleux effet de la grâce, ce qui fait le joug et la servitude des alliances du siècle, fait le précieux avantage de la nôtre, parce que nous sommes liés à Dieu, avec qui l'on est toujours bien, et de qui l'on est toujours content, dès qu'on s'y donne et qu'on le cherche de bonne foi. Ce n'est donc point du côté de Dieu que nous devons trembler. Ce qu'il y a à craindre pour nous, est dans nous-mêmes et vient de nous-mêmes. Ce sont nos légèretés et nos variations, c'est notre inconstance. En effet, quelque ferveur et quelque disposition présente qui paraisse en nous, nous sommes fragiles et sujets au changement. Nous nous engageons pour toujours ; mais notre volonté à ses vicissitudes et ses retours, et la difficulté est, avec une volonté si changeante, de soutenir un engagement qui ne doit point changer. De la part de Dieu, il n'en est pas ainsi : son engagement et sa volonté sont également immuables. Au moment qu'il a parlé et qu'il a promis, il est incapable de révoquer sa parole, parce que c'est un Dieu souverainement vrai et souverainement fidèle : *Juravit Dominus, et non pœnitebit eum* (Ps. CIX). Mais pour nous, qui n'agissons que par les mouvements d'une liberté volage, et à qui le repentir est aussi naturel que le choix, nous en sommes réduits à une condition bien différente, vivant toujours dans l'obligation de garder notre foi, et dans le danger de la violer. Voilà ce qui doit exciter, âmes religieuses, toute notre vigilance ; voilà ce qui nous doit maintenir dans une sainte défiance de nous-mêmes, et, par conséquent, dans une attention continuelle sur nous-mêmes. Car quel désordre serait-ce, et quelle indignité, de se démentir après des paroles si authentiques et si solennelles : de se lasser d'être à Dieu, lorsqu'il ne se lasse point d'être à nous ; de n'y vouloir être qu'à demi, lorsqu'il veut être pleinement à nous ; de nous dégoûter de lui malgré ses infinies perfections, quand, tout imparfaits que nous sommes, il ne se dégoûte point de nous, et qu'il fait même ses délices de demeurer avec nous ? C'est par une persévérance inébranlable, que nous nous préserverons, mes chères sœurs, d'une infidélité que Dieu nous reprocherait éternellement. Persévérance qui fut toujours le caractère des élus, persévérance, non point seulement dans l'habit, mais dans l'esprit de la religion ; non point seulement dans la clôture et la retraite, mais dans l'exacte observation de tous nos devoirs : non point seulement dans l'exercice extérieur des pratiques de notre état, mais dans une régularité solide et intérieure. Voilà comment, après avoir choisi Dieu, après nous être engagés à Dieu, nous entrerons avec Dieu dans une sainte communication et dans une espèce de société d'intérêts et de biens. Vous l'allez voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est l'effet propre d'une véritable et parfaite alliance, d'établir, entre les personnes qu'elle unit ensemble, une société mutuelle et une pleine communication de biens, et puisque, de toutes les alliances, la plus parfaite, ma très-chère sœur, est celle que vous contractez avec Dieu par la profession religieuse, il faut conclure qu'en vertu du sacrifice que vous allez lui faire de tous les biens qui pourraient vous appartenir dans le monde, et surtout en vertu du sacrifice que vous allez lui faire de vous-même, vous aurez désormais, par le plus juste retour, d'incontestables et de légitimes prétentions sur tous les trésors du ciel, et, si je puis m'exprimer de la sorte, sur tous les biens de Dieu. Mais quels sont ces biens de Dieu dont une âme religieuse, en conséquence de sa profession, est si heureusement et si abondamment pourvue? Ah! répond saint Augustin, ne les cherchons point hors de Dieu, ou plutôt ne les distinguons point de Dieu : c'est Dieu même. Et ce saint docteur avait bien raison de le dire ainsi; car Dieu n'a point de plus grand bien que lui-même; il est son souverain bien, et, par une suite nécessaire, il est le souverain bien de toutes les créatures; tellement qu'entrer en société de biens avec Dieu, ce n'est rien autre chose qu'entrer en possession même de Dieu. Or tel est en général le bonheur d'une âme qui se consacre à Dieu dans le christianisme, et tel est plus avantageusement encore et en particulier le bonheur d'une âme qui, faisant un divorce entier avec le monde, se dévoue à Dieu dans la religion. Quand David parlait à Dieu, et qu'il s'entretenait avec lui dans l'intérieur de son âme, il ne lui disait pas : Je sais que vous êtes le Dieu du ciel et de la terre, le Dieu de toute la nature; mais : Je sais que vous êtes mon Dieu : *Dixi Domino, Deus meus es tu (Ps. XV)*. Mais, demande saint Augustin, pourquoi s'exprimait-il de la sorte, et pourquoi s'attribuait-il spécialement à lui-même ce qui est commun à toutes les créatures? Car n'est-ce pas Dieu qui les a toutes créées, et par conséquent n'est-il pas le Dieu de tout l'univers : *Numquid omnium Deus non est (Aug.)*? Il est vrai, répond ce saint docteur, c'est le Dieu de tout le monde; mais il faut aussi reconnaître qu'il se donne particulièrement, et qu'il appartient plus proprement à certaines âmes qui n'ont point d'autre sentiment sur la terre que de l'aimer, qui n'ont point d'autre soin que de le servir, qui n'ont point ni ne veulent point avoir d'autre héritage que lui-même et le bonheur de le posséder : *Sed eorum præcipue Deus qui eum diligunt, colunt, possident (Idem)*. Or, qui sont ces âmes dégagées de tout autre objet que Dieu, et dont tous les desirs tendent vers Dieu? qui sont ces âmes tout occupées du service de Dieu, et dont l'unique emploi de la vie est d'honorer Dieu? qui sont ces âmes volontairement pauvres, qui se sont dépouillées de tous les biens sensibles pour Dieu, et dont le seul trésor et le seul bien est Dieu? N'est-il pas évident que ce

sont les âmes religieuses, et n'est-il pas juste que Dieu soit à elles d'une façon toute singulière, puisqu'elles ont voulu d'une façon toute singulière être elles-mêmes à Dieu? C'est en ce même sens qu'il faut entendre cette autre parole de l'Écriture que j'ai déjà rapportée, je veux dire cette formule de profession que prononçaient les Hébreux aux pieds du grand-prêtre, en entrant dans la terre promise : *Profiteor hodie coram Domino Deo tuo* : Je proteste aujourd'hui, disaient-ils au pontife, et je fais un aveu solennel devant le Seigneur votre Dieu. Hé quoi! reprend là-dessus saint Jérôme, ne devaient-ils pas plutôt dire, devant le Seigneur notre Dieu? n'étaient-ils pas le peuple de Dieu, et Dieu ne les avait-il pas cent fois assurés qu'il était leur Dieu, préférablement à toutes les autres nations? Cependant, en la présence des prêtres, ils n'osaient l'appeler leur Dieu, et se contentaient de dire : Le Seigneur votre Dieu, comme s'ils eussent reconnu que leur Dieu était bien plus à leurs prêtres qu'il n'était à eux; et que ceux qui se trouvaient employés aux fonctions du sacerdoce, pouvaient tout autrement se glorifier qu'ils appartenaient à Dieu, et que Dieu, pour ainsi parler, leur appartenait. Pourquoi cela? la raison en est bien claire, poursuit saint Jérôme, et nous n'avons qu'à consulter l'Écriture pour nous en instruire. C'est que le grand-prêtre, aussi bien que toute la tribu de Lévi, n'ayant eu aucun partage ni aucune possession dans la terre promise, Dieu lui-même, comme il est expressément marqué, leur devait servir de possession : excellente idée de l'âme religieuse. Elle ne se réserve que Dieu : il est donc juste qu'elle possède Dieu plus que les autres, et qu'en cela elle ait même, dans un sens, l'avantage sur les prêtres du Seigneur, tout distingués qu'ils sont d'ailleurs par leur caractère; car les prêtres, après tout, soit de l'ancienne, soit de la nouvelle loi, n'ont jamais fait un renoncement aussi entier que le sien, puisque le sacerdoce n'empêche point qu'on ne puisse acquérir et conserver les biens temporels. Mais l'âme religieuse dit absolument à Dieu : *Quid mihi est in caelo, et a te quid volui super terram (Psal. LXXII)*? De tout ce qu'il y a dans le ciel, et de tout ce qu'il y a sur la terre, qu'ai-je désiré, qu'ai-je recherché, qu'ai-je voulu retenir hors vous, Seigneur, et vous seul! Je ne dis pas cela, mon Dieu, ajoute-t-elle, je ne le dis pas pour faire valoir auprès de vous la pauvreté et le dénûment où je me suis réduite, mais pour me féliciter humblement moi-même, et pour me réjouir devant vous de mon abondance; car vous me valez infiniment mieux vous seul que tout le reste sans vous; et ce qu'il y a de plus merveilleux encore, vous me valez mieux vous seul que tout le reste avec vous. Non pas qu'avec tout le reste vous perdiez rien de votre prix infini; mais parce que ce reste m'empêcherait de vous bien posséder, et qu'en vous possédant seul, je vous possède plus parfaitement. Voilà donc, ma chère sœur, je ne puis trop vous le redire, voilà le bonheur du saint état que

vous embrassez : vous y posséderez Dieu. Dans le monde on ne le possède pas, ou l'on ne le possède qu'à demi. Et comment en effet pourrait-on le bien posséder, lorsqu'on se trouve possédé soi-même par tant de maîtres, par l'ambition, par l'intérêt, par le plaisir, par toutes les passions et tous les vices ? C'est dans l'état religieux que cette possession est entière, paisible, assurée ; c'est là que l'on goûte Dieu, qu'on se repose en Dieu, qu'on recueille tous les fruits que peut produire un héritage aussi grand que Dieu.

Mais je vais plus avant encore, ma chère sœur, et je finis par une pensée que vous ne devez jamais oublier. Vous allez faire une sainte alliance avec votre Dieu : et, suivant les idées communes et ordinaires, je pourrais vous dire que c'est tellement un Dieu de gloire, qu'il a été tout ensemble un homme de douleurs, un Dieu pauvre, un Dieu humilié, un Dieu persécuté, un Dieu crucifié ; que vous ne pouvez donc vous allier avec lui, sans participer à sa pauvreté aussi bien qu'à ses richesses, à ses humiliations aussi bien qu'à sa gloire, à ses souffrances et à sa croix, aussi bien qu'à sa souveraine béatitude. Voilà ce que je vous représenterais ; et, dans la disposition où vous êtes, il n'y a rien de si contraire aux sens et à la nature, que vous ne voulussiez accepter. De tous les maux à quoi s'est assujéti le divin époux que vous choisissez, il n'y a rien qui vous étonnât et que vous ne voulussiez partager. Mais il n'était point même nécessaire que vous fassiez cet effort de fidélité ; et ce serait mal m'expliquer de dire que vous devez entrer en société de peines et de maux avec Jésus-Christ ; car, dans Jésus-Christ, tout s'est converti en bien ; et la pauvreté, les souffrances, les croix que nous estimons des maux, sont sur la terre les plus grands biens qu'il ait procurés à ses élus. N'en a-t-il pas fait autant de béatitudes ? n'a-t-il pas dit hautement et formellement dans son Evangile : Bienheureux les pauvres : *Beati pauperes* (Matth., V) ; bienheureux ceux qui pleurent : *Beati qui lugent* (*Ibid.*) ; et ne sont-ce pas là, en faveur des croix et des souffrances de cette vie, des preuves que les mondains ne détruiront jamais ? Or, où a-t-on une plus abondante communication de ces biens spirituels et de ces dons célestes, que dans la religion ? Dans le monde, il y a des croix ; mais elles sont bien différentes de celles que vous trouverez dans la vie religieuse. Car, comme dit saint Bernard, toute croix n'est pas la croix de Jésus-Christ, toute pauvreté n'est pas la pauvreté de Jésus-Christ, toute mortification n'est pas la mortification de Jésus-Christ. On souffre dans le monde, on est humilié, mortifié dans le monde ; mais souvent il n'y a rien de tout cela qui porte le caractère de la croix du Sauveur : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien en tout cela pour la justice et pour Dieu. C'est dans l'état religieux que les croix sont salutaires, qu'elles sont vivifiantes, qu'elles produisent la sainteté, parce qu'elles sont marquées du sceau de Jésus-Christ. Les croix du monde sont des croix d'escla-

ves, qui accablent ceux qui les portent ; mais les vôtres vous porteront autant que vous les porterez. Vous l'avez déjà bien éprouvé, ma chère sœur, et vous en rendrez un témoignage bien authentique par la profession de vos vœux. Le passé vous répond de l'avenir, et vous verrez si la société des croix de votre adorable époux n'attire pas nécessairement après soi celle de ses consolations. Nous en faut-il un autre garant que saint Paul ? *Scientes quod sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis* (II Cor., I) : Sachez, mes frères, disait ce grand apôtre, et soyez fortement persuadés que vous aurez part aux consolations de Jésus-Christ, selon que vous aurez eu part à ses souffrances. À qui parlait-il ? à des chrétiens de la première Église, c'est-à-dire à des hommes parfaits, qui faisaient alors dans le christianisme, par une loi commune, ce que font maintenant les religieux par une obligation particulière. De sorte, ma chère sœur, qu'au moment où vous allez ratifier votre alliance avec Dieu, vous vous trouverez pourvue de tous ses trésors, de ses grâces, de ses bénédictions, de sa paix et de ses douceurs intérieures, et qu'il vous dira par avance ce qu'il doit vous dire en vous recevant un jour dans son royaume : Entrez dans la joie de votre Seigneur : *Intra in gaudium Domini tui* (Matth., XXV).

Chrétiens qui m'écoutez et qui êtes témoins de cette cérémonie, voilà un modèle que Dieu vous met aujourd'hui devant les yeux. Si vous avez l'esprit et le zèle de votre religion, voilà l'objet d'une émulation sainte, que Dieu vous propose et dont il vous demandera compte un jour. L'exemple de cette jeune vierge qui quitte le monde, sa fidélité à suivre la vocation de Dieu, la ferveur avec laquelle elle va faire le sacrifice de sa personne, la constance inébranlable de son âme dans l'action la plus héroïque et la plus importante de sa vie, sa joie dans le mépris qu'elle fait de tous les avantages du siècle, voilà ce qui confondra vos lâchetés, voilà ce qui condamnera vos attachements criminels aux biens de la terre, voilà ce qui réfutera tous les prétextes que vous pourriez alléguer pour justifier vos délicatesses et votre impénitence, voilà ce que Dieu vous représentera, ou plutôt ce qu'il vous opposera dans le jugement dernier, pour vous obliger à prononcer vous-mêmes l'arrêt de votre condamnation. Vous trouvez tout difficile dans l'accomplissement des préceptes et de la loi de Dieu ; et cette jeune vierge, ayant trouvé le joug des préceptes et de la loi de Dieu trop léger pour elle, y ajoute tout ce qu'il y a de plus rigoureux et de plus sévère dans les conseils évangéliques. Vous ne pouvez vous résoudre à rompre les commerces dangereux où le monde vous engage, et elle a la force et le courage de se séparer du monde pour jamais. Vous disputez des années entières pour renoncer à des choses que votre seule raison vous dit être criminelles ; et elle renonce sans délibérer aux choses même les plus innocentes, les plus légitimes et les plus permises, dont elle veut

bien se priver pour Jésus-Christ. Vous ne vous surmontez en rien, et elle triomphe d'elle-même en tout. Vous ne donnez rien à Dieu, et elle se sacrifie elle-même. En faudra-t-il davantage pour conclure contre vous ?

Ah! chrétiens, permettez-moi de faire ici une réflexion : elle est importante pour l'édification de vos âmes, et vous conviendrez avec moi de la vérité qu'elle contient. Vous faites quelquefois des comparaisons de votre état avec l'état religieux, et, par de vains raisonnements que l'esprit du siècle vous suggère, selon les vues différentes, pour ne pas dire selon les caprices avec lesquels vous en jugez, tantôt vous désespérez de votre état, tantôt vous en présumez avec excès ; tantôt vous égalez la profession simple du christianisme à la profession religieuse ; tantôt vous concevez la vie religieuse comme impraticable et au-dessus des forces de la nature ; tantôt vous dites qu'il est impossible de se sauver dans le monde, et tantôt vous prétendez qu'il y a autant et peut-être plus de solide vertu dans le monde que dans la religion. Ainsi, prenant toujours les choses dans l'une ou dans l'autre des deux extrémités, vous ne tenez jamais ce juste milieu en quoi consiste votre perfection, et vous ne remplissez jamais la mesure de cette grâce qui doit faire la sainteté de votre état. Si cette émulation d'état procédait d'un esprit sincère, d'un esprit humble, d'un esprit fervent et qui cherche Dieu, elle produirait des fruits de christianisme qui paraltraient dans la conduite de votre vie ; et c'est ce que voulait le grand Apôtre, quand il recommandait aux premiers fidèles d'aspirer toujours à ce qu'il y a de plus excellent dans les dons de Dieu : *Æmulamini autem charismata meliora* (I Cor., XII). Mais parce que cette émulation ne procède bien souvent que d'un esprit vain, que d'un esprit de contention, que d'un esprit d'amour-propre pour tout ce qui nous touche, et de chagrin ou d'aliénation pour

tout ce qui n'a pas de rapport à nous, de là vient qu'elle se réduit à des paroles et à des contestations inutiles, qui, bien loin de vous édifier, corrompent dans vous le vrai zèle de votre sanctification.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, il ne s'agit pas ici de mesurer ni de comparer les avantages de nos états. De quelque manière que Dieu ait disposé les choses, et votre état, et l'état religieux sont les ouvrages de sa providence, et il a eu dans l'un et dans l'autre ses desseins. Il a suscité l'état religieux pour conserver dans son Eglise l'esprit et l'idée de ce premier christianisme que le paganisme même a admiré ; et il veut que le vôtre subsiste comme un moyen de salut proportionné à votre faiblesse. Quelque différence qu'il y ait entre l'un et l'autre, deux vérités sont certaines : la première, pour vous consoler, et la seconde pour vous faire trembler. Car ce qui doit vous consoler, c'est que vous pouvez être dans votre état aussi parfaits que les religieux : oui, vous pouvez être pauvres d'affection au milieu même de l'abondance et des richesses ; vous pouvez être chastes et continents parmi la corruption du siècle où vous vivez ; vous pouvez être fidèles et soumis à la loi de Dieu, malgré le libertinage qui vous environne. Non-seulement vous le pouvez, mais ce qui doit vous faire trembler, c'est que vous y êtes indispensablement obligés. Ah! chrétiens, travaillez-y comme à l'affaire essentielle de votre vie. C'est de quoi je vous conjure ; car Dieu m'a donné le zèle pour votre salut, et je puis vous dire, aussi bien qu'à cette âme religieuse, ce que saint Paul disait aux Corinthiens : *Æmulator enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo* (II Cor., XI) : Je sens dans moi un zèle de Dieu pour vous ; et, animé de ce zèle, je voudrais vous présenter tous à Jésus-Christ comme une vierge pure et sans tache, digne de ses grâces en cette vie, et de sa gloire dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

TABLE

DES MATIERES CONTENUES DANS CE VOLUME.



OEUVRES COMPLETES DE BOURDALOUE (Somme).	9	— X. Pour la fête de S. Pierre.	186
PANÉGIRIQUES ET ORAISONS FUNÉRAIRES.	<i>Ibid.</i>	— XI. Pour la fête du même Saint.	200
Avertissement.	<i>Ibid.</i>	— XII. Pour la fête de S. Paul.	219
Sermon premier. Pour la fête de S. André.	12	— XIII. Pour la fête de sainte Madeleine.	258
— II. Pour la fête de S. François Xavier.	50	— XIV. Pour la fête de S. Ignace de Loyola.	254
— III. Pour la fête de S. Thomas, apôtre.	50	— XV. Pour la fête de Notre-Dame des Anges. Sur l'indulgence de Portiuncule.	273
— IV. Pour la fête de S. Etienne.	70	— XVI. Pour la fête de S. Louis, roi de France.	291
— V. Pour la fête de S. Jean l'Évangéliste.	88	— XVII. Pour la fête de S. Benoît.	310
— VI. Pour la fête de sainte Geneviève.	106	Oraison funèbre de Henri de Bourbon.	319
— VII. Pour la fête de S. François de Sales.	127	Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang.	344
— VIII. Pour la fête de S. François de Paule.	148		
— IX. Pour la fête de S. Jean-Baptiste.	166		

Eloge de M. le premier président de Lamoignon.	569	— XXII. Pour le neuvième dimanche après la Pentecôte.	
DOMINICALE.	<i>Ibid.</i>	Sur les remords de la conscience.	763
Avertissement.	<i>Ibid.</i>	— XXIII. Pour le dixième dimanche après la Pentecôte.	
Sermon premier. Pour le premier dimanche après l'Epiphanie. Sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants.	373	Sur l'état de vie et le soin de s'y perfectionner.	781
— II. Pour le second dimanche après l'Epiphanie. Sur l'état du mariage.	393	— XXIV. Pour le onzième dimanche après la Pentecôte.	
— III. Pour le troisième dimanche après l'Epiphanie. Sur la foi.	412	Sur la médisance.	795
— IV. Pour le quatrième dimanche après l'Epiphanie. Sur les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs.	436	— XXV. Pour le douzième dimanche après la Pentecôte.	
— V. Pour le cinquième dimanche après l'Epiphanie. Sur la société des justes avec les pécheurs.	450	Sur la charité du prochain.	815
— VI. Pour le sixième dimanche après l'Epiphanie. Sur la sainteté et la force de la loi chrétienne.	471	— XXVI. Pour le treizième dimanche après la Pentecôte.	
— VII. Pour le dimanche de la Septuagésime. Sur l'oisiveté.	491	Sur la Confession.	833
— VIII. Pour le dimanche de la Sexagésime. Sur la parole de Dieu.	508	— XXVII. Pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte.	
— IX. Pour le dimanche de la Quinquagésime. Sur le scandale de la croix et les humiliations de J.-C.	530	Sur l'éloignement et la fuite du monde.	850
— X. Pour le second dimanche après Pâques. Sur le soin des domestiques.	545	— XXVIII. Pour le quinzième dimanche après la Pentecôte.	
— XI. Pour le troisième dimanche après Pâques. Sur les divertissements du monde.	566	Sur la crainte de la mort.	870
— XII. Pour le quatrième dimanche après Pâques. Sur l'amour et la crainte de la vérité.	586	— XXIX. Pour le seizième dimanche après la Pentecôte.	
— XIII. Pour le cinquième dimanche après Pâques. Sur la prière.	604	Sur l'ambition.	889
— XIV. Pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension. Sur le zèle pour la défense des intérêts de Dieu.	624	— XXX. Pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte.	
— XV. Pour le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. Sur la fréquente communion.	642	Sur le caractère du chrétien.	906
— XVI. Pour le troisième dimanche après la Pentecôte. Sur la sévérité chrétienne.	660	— XXXI. Pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte.	
— XVII. Pour le quatrième dimanche après la Pentecôte. Sur les œuvres de la foi.	677	Sur la rechute dans le péché.	922
— XVIII. Pour le cinquième dimanche après la Pentecôte. Sur la vraie et la fausse piété.	694	— XXXII. Pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte.	
— XIX. Pour le sixième dimanche après la Pentecôte. Sur la tempérance chrétienne.	712	Sur l'éternité malheureuse.	943
— XX. Pour le septième dimanche après la Pentecôte. Sur l'hypocrisie.	730	— XXXIII. Pour le vingtième dimanche après la Pentecôte.	
— XXI. Pour le huitième dimanche après la Pentecôte. Sur l'aumône.	747	Sur le zèle pour l'honneur de la religion.	965
		— XXXIV. Pour le vingt et unième dimanche après la Pentecôte.	
		Sur le pardon des injures.	982
		— XXXV. Pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte.	
		Sur la restitution.	1000
		— XXXVI. Pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte.	
		Sur le désir et le dégoût de la communion.	1020
		— XXXVII. Pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte.	
		Sur le jugement de Dieu.	1057
		VÉTÉRANS ET PROFESSIONS RELIGIEUSES.	1055
		Sermon premier. Sur l'état religieux. Le trésor caché dans la religion.	<i>Ibid.</i>
		— II. Sur l'état religieux. Le choix que Dieu fait de l'âme religieuse, et que l'âme religieuse fait de Dieu.	1075
		— III. Sur l'état religieux. Le renoncement religieux et les récompenses qui lui sont promises.	1089
		— IV. Sur l'état religieux. L'opposition mutuelle des religieux et des chrétiens du siècle.	1107
		— V. Sur l'état religieux. Comparaison des personnes religieuses avec Jésus-Christ ressuscité.	1125
		— VI. Sur l'état religieux. L'alliance de l'âme religieuse avec Dieu.	1144

FIN DE LA TABLE.









